JE MAINTIENDRAI

22500142020

LE MÉDECIN

DE LA MAISON

42600

LE MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

PUBLIÉ

PAR LE DOCTEUR **REINVILLIER**, RÉDACTEUR EN CHEF

Docteur en médecine de la Faculté de Paris,
Ancien interne des hôpitaux civils et militaires, — Directeur d'un dispensaire pour les maladies des femmes,
Membre de l'Athénée des Arts, Sciences et Belles-Lettres de Paris,
Membre de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Caen, de la Société de médecine de la même ville, de la Société impériale des Sciences naturelles de Cherbourg, de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Rouen, de la Société de médecine de Bordeaux, de la Société de médecine et de chirurgie pratiques de Montpellier, de la Société de statistique des Sciences naturelles et des Arts industriels du département de l'Isère, etc.

CINQUIÈME ET SIXIÈME ANNÉES

DU 15 JUILLET 1854 AU ~~15~~ 30 JUIN JUILLET 1856.

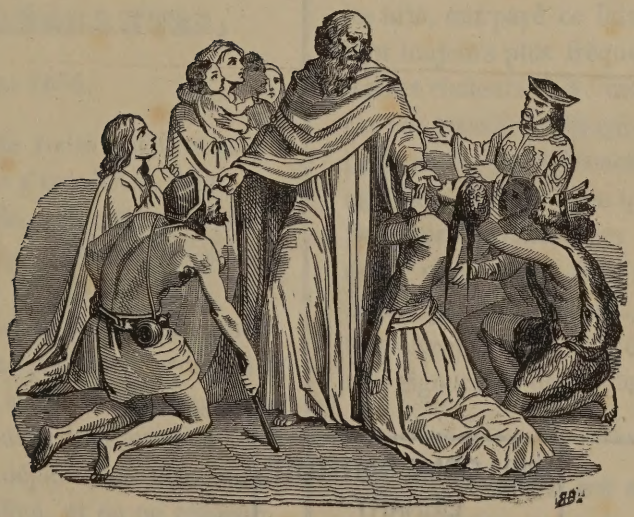

ON S'ABONNE A PARIS, RUE BERGÈRE, 24

EN PROVINCE

PAR UN MANDAT SUR LA POSTE A L'ORDRE DU GÉRANT, CHEZ LES LIBRAIRES OU AUX MESSAGERIES.

Verwijderd K. B.

KONINKL. BIBLIOTHEEK TE 'SHAGE.

WELLCOME INSTITUTE
LIBRARY

Coll.	WelMOmec
Coll. No.	

15 juillet 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 97.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Doit-on se purger lorsque sévit une épidémie ? — Action de la corne de cerf calcinée contre la diarrhée. — De l'empoisonnement par les acides, et des secours qu'il réclame. — Traitement du charbon et de la pustule maligne par le sublimé. — Suppression de la sueur des pieds produisant l'amaurose ou goutte sereine.—Gourme des jeunes enfants : traitement allemand. — Direction vicieuse des cils. — Hôpital de Moscou : maladie des ouvriers qui travaillent aux préparations de plomb. — Bibliographie. — Variétés et nouvelles. — Formules : bouillon fortifiant.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JUILLET 1854.

La santé publique a reçu de rudes atteintes pendant la quinzaine qui vient de s'écouler. A Paris, la mortalité a diminué ; mais elle a au contraire augmenté dans beaucoup de départements. Qu'on ne s'imagine pas cependant que le séjour à Paris soit dangereux en ce moment, ainsi qu'on est trop porté à le croire au loin. Nous savons par notre correspondance, par les personnes qui arrivent de voyage, et surtout par celles qui ont séjourné dans les établissements d'eaux minérales que le département de la Seine est représenté comme très-affligé, et on ne réfléchit pas que la température exceptionnelle qui règne cette année, que la saison des fruits dans laquelle nous sommes arrivés, et que l'augmentation incessante de la population doivent naturellement fournir une plus grande quantité de malades.

Dans un certain nombre de départements, et on en cite plus de vingt, une influence épidémique contribuerait à augmenter le nombre des malades. Il y a encore là, à côté de faits malheureusement vrais, une exagération considérable, et chacun peut s'en assurer en se procurant des renseignements sur telle ou telle localité qu'on lui aura indiquée comme étant dans une très-mauvaise situation. Quel est d'ailleurs l'endroit de la terre où quelque épidémie grave ne se soit pas promenée depuis ces dernières années?

Les morts subites dues à l'apoplexie, qui se sont multipliées depuis quelques jours, ont aussi contribué à effrayer beaucoup de personnes. Plusieurs individus très-connus dans les sciences, les lettres ou les arts, ont payé ce fatal tribut. Ces catastrophes sont toujours plus fréquentes à l'approche des premières chaleurs et au moment des premiers froids, car ces transitions brusques remuent profondément l'organisme, et impriment à la circulation du sang certaines modifications que ne peuvent supporter les personnes prédisposées à l'apoplexie. Rappelons donc, encore une fois, que ces circonstances, de même que les influences épidémiques, peuvent être très-atténuées par la sévérité du régime et l'observation rigoureuse des règles de l'hygiène.

DOIT-ON SE PURGER

LORSQUE SÉVIT UNE ÉPIDÉMIE ?

Se purger en temps d'épidémie est une grave question qui a toujours préoccupé les gens du monde et quelquefois même les médecins. Et d'abord entendons-nous sur la valeur du mot épidémie : Cette expression vient de deux mots grecs dont l'un signifie *sur* et l'autre *peuple*, une épidémie est donc

une maladie qui attaque, en même temps et dans le même lieu, un grand nombre de personnes à la fois, et qui dépend d'une cause commune et générale survenue accidentellement; telle est l'altération de l'air, des aliments, etc.

Cette définition, toute vulgaire et toute répandue qu'elle est, n'empêche pas que beaucoup de gens ne confondent l'épidémie avec la contagion, et qu'ils ne comprennent qu'une maladie épidémique est une maladie qui se gagne, c'est-à-dire contagieuse, tandis que très-souvent elle n'a pas ce triste privilége.

Toutefois en nous occupant ici de l'opportunité de la purgation pendant une épidémie, nous ne voulons pas parler de ces épidémies légères de grippe ou de rhume de cerveau, mais de ces maladies à forme grave qui mettent tout à coup en danger la vie d'un grand nombre de personnes, et nous avons surtout en vue le choléra.

Il semblerait au premier abord que la présence ou seulement l'imminence du choléra dût faire repousser avec soin toute espèce de purgatif, puisque cette maladie débute toujours ou presque toujours par la diarrhée. Nous dirons presque toujours afin de nous conformer aux données médicales qui repoussent l'uniformité invariable des phénomènes pour une même affection, car il est bien établi que la diarrhée precede constamment le choléra. L'Académie de médecine vient même de recevoir à cette occasion un document important : c'est un mémoire du docteur David Macloughlin, de Londres, qui a pour titre : *Résultat d'une enquête concernant l'invariable existence de la diarrhée comme prodrome du choléra, ou plus exactement comme son premier symptôme.*

A Londres, les morts sont constamment enregistrés avec une note positive, fournie par le médecin, sur la cause évidente ou vraisemblable du décès. Le docteur Macloughlin s'est chargé de prendre lui-même des informations positives sur l'existence et la durée de ce prodrome. Voici les résultats auxquels il est arrivé :

Sur 878 décès attribués au choléra dans Londres, depuis juillet 1853 jusqu'en février 1854, il ne s'en est trouvé que 21 dont on ait affirmé que le choléra avait été foudroyant, c'est-à-dire sans diarrhée antécédente, sans prodrome.

Au sujet de ces 21 attaques prétendues exceptionnelles, le docteur Macloughlin a ouvert une enquête pour laquelle aucune information n'a été négligée, et en voici les résultats :

15 de ces 21 cholériques avaient eu bien réellement le corps dérangé avant les crampes et les vomissements, mais le dévoiement avait eu peu de durée.

Chez un autre, il y avait eu motif intéressé à céler la diarrhée prodromique, et à prétendre que les crampes avaient marqué le début de l'attaque.

Pour les 17e et 18e malades, c'était sans examen qne les médecins avaient attesté l'absence des excrétions prodromiques.

Le 19e était mort des suites d'une superpurgation provenant de l'administration de remèdes drastiques.

Un 20e avait succombé du fait d'une goutte qui avait changé de siége.

Chez un 21e, enfin, le décès devait être attribué à une hernie étranglée qu'on avait méconnue.

Il résulte donc des documents intéressants fournis par M. Macloughin, que le choléra commence effectivement par la diarrhée, et on est en droit de supposer que cette situation exclut nécessairement l'administration d'un purgatif. C'est qu'on ignore généralement que certaines diarrhées sont enrayées et disparaissent bientôt lorsqu'un purgatif est administré à propos. Il semble, en effet, que la nature, cherchant à débarrasser l'économie d'un principe nuisible, trouve dans la purgation un auxiliaire qui augmente sa puissance.

Cependant nous sommes loin de conseiller, d'une manière générale, l'administration d'un purgatif contre la diarrhée qui précède le choléra; ce mode de traitement n'appartient qu'au médecin expérimenté dont le coup d'œil est sûr et qui sait deviner par l'ensemble des symptômes et l'aspect du malade que celui-ci a besoin d'être purgé. Si cette nécessité était reconnue, il devrait alors faire un choix parmi les purgatifs, et il éviterait, à coup sûr, l'emploi des drastiques, c'est-à-dire des purgatifs énergiques, car ils peuvent tuer le malade, ainsi qu'on l'a vu pour le 19e individu cité par M. Macloughlin.

En général, on doit s'empresser d'arrêter la diarrhée que l'on suppose précéder le choléra, et au lieu d'avoir recours aux purgatifs, employer pour cela des potions opiacées et autres moyens, sur lesquels nous n'avons cessé d'insister depuis quelque temps.

Mais il n'est pas rare d'observer, dans les temps d'épidémie, des individus qui, sans avoir la diarrhée, ont des digestions irrégulières, le ventre douloureux, la langue jaune et couverte d'un enduit, le teint jaunâtre, et qui ont même quelques nausées et de l'abattement. C'est à ceux-là que le purgatif convient parfaitement, il rétablit l'équilibre des fonctions

et les préserve très-probablement d'une diarrhée dangereuse, ce qui prouve *qu'il est souvent très-utile de se purger pendant l'existence d'une épidémie*. Seulement, au lieu de s'adresser aux purgatifs énergiques, il faut employer les purgatifs salins, tels quel l'eau de Sedlitz ou de Pullna, ou faire tout simplement usage des sulfates de soude et de magnésie :

Sulfate de soude. . . de chaque 20 grammes.
Sulfate de magnésie. . id.
Mêlez.

On fait dissoudre ces sels dans trois tasses de bouillon aux herbes ou d'eau froide ordinaire; on prend chaque tasse à vingt minutes environ d'intervalle, et l'effet purgatif ne tarde pas à se produire. Cette classe de purgatifs n'est nullement irritante, et possède une fidélité d'action remarquable.

Voilà donc une indication bien précise de médication évacuante en temps d'épidémie; voyons maintenant si d'autres circonstances peuvent la réclamer.

Supposons que la diarrhée a été traitée par les moyens ordinaires, qu'elle n'a pas résisté au traitement, mais que le malade se trouve encore dans l'état de malaise dont nous parlions tout à l'heure. Eh bien! ce qu'il y a de plus rationnel est encore l'administration du purgatif salin, qu'on est parfois obligé de renouveler même à deux ou trois jours d'intervalle, et le succès vient alors prouver que les purgatifs ne sont pas à dédaigner pendant les épidémies graves.

Nous pensons avoir suffisamment démontré toute la fausseté du préjugé que nous combattons pour que nos lecteurs prennent désormais avec confiance le purgatif qui leur serait proposé dans les circonstances indiquées; cependant, nous les engageons à ne pas trop agir d'après leurs propres impulsions, et à s'éclairer autant que possible avant d'avoir recours à une médication qui n'est pas toujours sans dangers. Dr Reinvillier.

Action de la corne de cerf calcinée contre la diarrhée.

On sait que les progrès de la chimie ont éliminé de la matière médicale une foule de substances qui ont été remplacées par des produits analogues, mais plus simples dans leur composition, et offrant, par conséquent, de certains avantages. Quelquefois même ces substances, obtenues par des procédés dispendieux et difficiles, n'étaient autre chose qu'un produit très-répandu dans la nature, et que l'on avait toujours en quelque sorte sous la main; aussi, justice a été bientôt faite des bocaux poudreux de la vieille pharmacie.

Quelques médecins cependant tiennent encore à ces préparations qui leur ont fourni jadis des armes puissantes qu'ils maniaient avec habileté, et ils accordent à certains médicaments presque abandonnés, des avantages qu'on ne peut complétement leur contester. Ainsi, la corne de cerf calcinée, remplacée maintenant par le phosphate de chaux qui la forme tout entière, aurait, d'après des praticiens recommandables, plus de valeur thérapeutique que son analogue. Parmi ces praticiens est M. le docteur De Larue, qui vient de publier dans *la Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale* une protestation en faveur de la corne de cerf, avec cette épigraphe : « Les modernes s'affranchissent trop souvent de l'expérience des anciens. »

Le médicament dont il est ici question étant inoffensif et ayant des qualités bien reconnues, nous ne voyons aucun inconvénient à reprendre quelques expériences sur la corne de cerf calcinée, et peut-être trouverait-on, dans des cas particuliers, un avantage réel à employer cette préparation.

Voici comment s'exprime M. le docteur De Larue :

« Autrefois d'un emploi fréquent contre les flux de ventre, la corne de cerf calcinée est aujourd'hui presque complétement tombée en désuétude.

Cette substance, que nous désirons réhabiliter dans l'esprit des praticiens, après bientôt neuf ans d'expérimentations suivies, a été préconisée par des auteurs imposants, notammemt par l'illustre Sydenham.

Ne produisant jamais d'accidents, elle offre sur la totalité des antidiarrhéiques connus, *particulièrement sur le sous-phosphate de chaux, obtenu de toute autre façon* (nous pourrions, à cet égard, citer des *centaines* de faits), une supériorité manifeste, incontestable.

Toutes les diarrhées *pouvant* réclamer l'intervention de la thérapeutique, sont à peu d'exceptions près, quelquefois même sans auxiliaires d'aucune espèce, sûrement *guéries*, *suspendues* ou *calmées* par cet agent médicamenteux, *surtout* si l'élément inflammatoire qui, dans la majorité des cas, les complique ou les occasionne, n'existe pas à l'état d'acuité.

Toujours prescrite par nous à doses relativement très-élevées, et à des intervalles relativement très-rapprochés, la corne de cerf calcinée en blancheur, suivant l'expression anciennement consacrée, est,

toutes choses égales d'ailleurs, d'autant plus efficace que sa pulvérisation est plus exacte, plus ténue.

Ainsi réduite, nous la conseillons *ordinairement*, selon l'exigence de la maladie, l'âge et le goût des sujets, sous forme de potion, en pilules ou enveloppée de matières alimentaires appropriées.

1° Formulée comme ci-après, la potion s'administre le plus souvent d'heure en heure, par cuillerées à bouche ou à café. (On n'omet jamais d'agiter fortement le flacon.)

Eau de gomme adragante.....	120 grammes.
Corne de cerf calcinée en poudre..	10 à 20 —
Eau de fleurs d'oranger.....	2 —
Sirop de coings.....	30 —

2° Chaque pilule contient habituellement 25 centigrammes de corne de cerf calcinée. Les malades en prennent *au moins* trente dans les vingt-quatre heures, toujours plusieurs (quatre ou cinq) sans désemparer.

3° Quand la diète n'est pas commandée, il nous arrive souvent alors de donner le remède au commencement du repas, *emprisonné* dans de la purée de fèves, dans du vermicelle, etc., etc., à la dose chaque fois de cinq ou six grammes, divisés en cinq ou six prises successives.

Variant d'après les circonstances, le temps pendant lequel nous soumettons nos malades à l'usage de la corne de cerf calcinée se traduit en général par ces mots : *Peu de jours, quelques semaines, plusieurs mois.*»

De Larue, D. M. P.
Médecin de l'hospice des vieillards, à Bergerac.

De l'empoisonnement par les acides, et des secours qu'il réclame.

Lorsque nous nous sommes occupé des empoisonnements et des secours qui leur sont applicables, nous avons dit (t. II, p. 159) que l'empoisonnement par les acides réclamait un traitement particulier, et que dans ce cas il ne s'agissait pas de recourir au vomissement. Nous reproduisons aujourd'hui un travail qui explique d'une manière claire et précise quelle est la conduite à tenir en présence d'un pareil accident; les notions qu'il renferme sont d'autant plus précieuses qu'elles sont en grande partie empruntées aux utiles ouvrages d'Orfila, dont les travaux ont jeté tant de lumière sur toutes les questions qui se rattachent aux empoisonnements.

Nous ne donnerons pas ici la liste complète des acides qui, portés dans l'estomac, sont capables de produire des accidents graves; nous devons nous borner à énumérer ceux dont l'emploi est le plus fréquent, le plus usuel, ce sont les suivants :

L'acide sulfurique (huile de vitriol), le bleu de composition (acide sulfurique, tenant de l'indigo en dissolution), l'acide nitrique (eau-forte, eau seconde), l'acide hydrochlorique, l'eau régale (acide nitro-hydrochlorique), l'acide oxalique, le sel d'oseille (oxalate acide de potasse), l'acide tartrique, l'acide acétique concentré (vinaigre radical, vinaigre de bois), le chlore (eau de javelle).

Ces acides peuvent être avalés par des enfants, sous la main desquels se trouve par hasard un vase qui en renferme : il est rare alors qu'il y en ait une grande quantité de prise, à cause de leur goût insupportable et des effets morbides qu'ils produisent immédiatement. Mais quelle que soit la dose du poison qui a pénétré dans les voies digestives, il faut porter secours au petit imprudent à l'instant même; on a vu des personnes prises d'une soif vive, avaler rapidement un liquide qu'elles croyaient être de l'eau, ou toute autre boisson innocente, et ingérer ainsi, sans s'en apercevoir au premier abord, une assez grande quantité d'acide sulfurique, d'eau-forte, etc. Enfin, parmi les malheureux qui cherchent à se suicider, il en est qui choisissent, pour se donner la mort, un des acides dont nous venons de donner la liste.

Lorsqu'une quantité quelconque d'un de ces acides concentrés a été avalée, soit par méprise, soit dans une intention de suicide, il faut porter remède en toute hâte; quelques minutes de retard peuvent tout compromettre. En vain courrait-on chercher un médecin au plus près; il n'arriverait jamais assez à temps pour arrêter les premiers ravages du poison; il est donc de toute nécessité que les gens du monde sachent ce qu'il faut faire tout d'abord; c'est le seul moyen de prévenir souvent de grands malheurs.

Il est facile en général de s'assurer promptement si le liquide avalé est bien un des acides que nous venons d'énumérer; et cela est d'une grande importance, puisque de la connaissance de la nature du poison dépend le mode de traitement; il faut procéder avec rapidité, sans perdre une seconde, mais avec sang-froid et méthode; ordinairement le nom de la liqueur est inscrit sur la bouteille, ou bien les personnes présentes savent ce que c'est. D'ailleurs, on reconnaît tout de suite que le malade a avalé un acide aux symptômes suivants : « Saveur acide brû-

lante très-désagréable, douleur aiguë à la gorge, qui ne tarde pas à se propager jusqu'à l'estomac et aux intestins; la matière des vomissements produit dans la bouche une sensation d'amertume, elle bouillonne assez souvent sur le carreau..... L'intérieur de la bouche et des lèvres est souvent brûlé, épaissi et rempli de plaques blanches ou noires..... L'eau-forte, l'eau régale déterminent souvent des taches jaunâtres, citrines ou orangées sur le menton, les lèvres, les mains... » (Orfila.)

En présence d'un danger aussi pressant, il ne faut pas perdre de temps, soit à attendre l'effet des vomissements, soit à en provoquer de nouveaux, dans le but de faire sortir le poison. Il faut faire avaler le plus tôt possible un contre-poison.

D'après les expériences de M. Orfila, le meilleur contre-poison des acides est la magnésie calcinée (magnésie ordinaire, magnésie anglaise). On délaye trente grammes (une once) de magnésie dans un litre d'eau commune, et on donne un verre de ce liquide au malade toutes les deux minutes. Pour aller plus vite, on peut se dispenser de peser la magnésie, et en mettre cinq ou six cuillerées à bouche dans un vase tenant un litre d'eau. La magnésie est une des substances qui doivent entrer dans la pharmacie des familles, surtout à la campagne. En faisant prendre au malade cette grande quantité d'eau, tenant en suspension de la magnésie, on atteint un double but, on favorise et l'on rend moins douloureux les vomissements, et l'on neutralise la portion du poison qui se trouve dans les voies digestives et qui n'a pas encore agi.

Si l'on n'a pas de magnésie à sa disposition, il faut recourir, sans attendre, à une autre substance qui se trouve certainement dans toutes les maisons, le savon. On fait fondre promptement quinze grammes (demi-once) de savon dans un litre d'eau commune, et on administre cette solution également par verrées toutes les deux minutes. On sait que l'eau de puits ne dissout pas le savon; il faut choisir, autant que possible, de l'eau qui dissolve bien cette substance; cependant, si l'on n'avait sous la main que de l'eau de puits, on devrait s'en servir, et alors on ratisserait le savon de manière à le réduire en une espèce de poudre, cette poudre serait tenue en suspension dans l'eau et avalée comme la magnésie.

A défaut de magnésie et de savon, on peut employer de la même manière que la magnésie la craie ou le blanc d'Espagne, substance très-commune.

Il est possible qu'au moment où vient d'arriver l'accident grave dont nous nous occupons, on n'ait à sa disposition ni magnésie, ni savon, ni craie, ni blanc d'Espagne. Doit-on alors rester inactif pendant qu'on cherche à se procurer l'une ou l'autre de ces substances, soit chez le pharmacien le plus voisin, soit ailleurs? Non, sans doute. On administre au malade de l'eau tenant en suspension une grande quantité de cendre de bois, ou bien une décoction de graine de lin, de racine de guimauve; la cendre agit comme contre-poison, mais la magnésie est préférable, l'eau de graine de lin et l'eau de guimauve ne sont que des palliatifs, des adoucissants. On doit mettre de côté ces derniers moyens dès qu'on a pu se procurer de la magnésie.

Quel que soit le médicament dont on peut disposer, il ne suffit pas de le faire prendre seulement par la bouche; il faut encore l'administrer en lavement à des intervalles très-rapprochés, en même temps qu'il est pris en boisson.

Tel est le traitement spécifique du début de l'empoisonnement par les acides. Mais on n'a pas tout fait quand on a donné le contre-poison; il faut encore, en attendant l'arrivée du médecin, commencer à combattre les accidents inflammatoires que produit toujours ce genre d'empoisonnement. Pour cela on doit recouvrir toute la partie antérieure du corps du malade depuis le milieu de la poitrine jusqu'au bas-ventre, avec un vaste cataplasme de farine de lin.

Nous venons d'exposer les moyens de traitement qui réclament la plus prompte application. Mais il ne faudrait pas croire qu'après leur emploi, même rapide et bien entendu, le malade soit sauvé et qu'il n'y ait plus rien à faire, ce serait une funeste erreur. Presque toujours, à moins que la quantité de poison n'ait été très-minime, il survient des symptômes d'inflammation aiguë, puis plus tard des accidents de diverse nature qui sont le résultat de l'absorption du liquide nuisible. En un mot, à cet empoisonnement succède une maladie des plus graves qui exige toutes les lumières et tous les soins du médecin; il faut donc se hâter d'envoyer chercher l'homme de l'art, en même temps que l'on s'occuppe de porter les secours d'urgence.

Le traitement que nous venons d'indiquer ne s'applique qu'aux cas où l'on est assez heureux pour se trouver auprès du malade au moment même où il vient d'avaler le poison, ou très-peu de temps après. Lorsqu'il y a longtemps que le poison a été avalé, quand les vomissements et les garde-robes ont cessé, et qu'il y a lieu de croire qu'il n'y a plus d'acide libre dans les voies digestives, il serait en-

tièrement inutile d'administrer le contre-poison. Tout ce que l'on peut faire en attendant le médecin, c'est de faire boire au malade des quantités modérées d'un liquide adoucissant (eau de graine de lin ou de guimauve), de lui placer sur le ventre un cataplasme émollient s'il peut le supporter ; si le poids des cataplasmes est insupportable à cause de la douleur vive dont cette région est le siége, on appliquera sur le ventre des linges trempés dans une forte décoction de graine de lin, de racine de guimauve ou de fleurs de mauve encore tiède, et on recouvrira ces linges d'une pièce de taffetas gommé pour qu'ils conservent leur humidité et leur chaleur : ces linges seront renouvelés toutes les dix ou quinze minutes. Si le malade ne peut en endurer le poids, on arrosera fréquemment le ventre avec ces liquides à l'aide d'une éponge ; ou, ce qui vaut encore mieux, on placera le malade dans un bain tiède. (Orfila.)

Avant de quitter ce sujet, nous devons signaler un cas extrêmement embarrassant pour les personnes qui entourent le malade ; c'est celui où ce dernier, immédiatement ou très-peu de temps après avoir pris le poison, ne peut avaler aucun des liquides destinés à le neutraliser, soit par suite du resserrement convulsif des mâchoires, soit par toute autre cause. Si le médecin n'arrive immédiatement, laissera-t-on ce malheureux mourir sans lui porter secours? Il faut bien du courage, bien du sang-froid, en pareil cas, de la part des personnes étrangères à la médecine, qui cependant veulent être utiles à leurs semblables.

On doit se procurer le plus tôt possible, un tube flexible, comme une sonde de gomme élastique, ouvert à ses deux extrémités. Il importe que l'extrémité qui doit être introduite soit arrondie et douce, de manière à ne point léser les membranes internes. On trouve généralement de ces tubes ou sondes chez les pharmaciens, dans les campagnes comme dans les villes. Il faut que le tube soit au moins de la grosseur d'un tuyau de plume d'oie, et au plus de celle du doigt annulaire. Pour s'en servir, on renverse en arrière la tête du malade, et après avoir graissé l'extrémité du tube avec un peu d'huile ou de beurre sans sel, on l'introduit avec douceur, mais résolûment dans une narine ; on l'enfonce ainsi de dix à douze centimètres au moins. Alors le tube a pénétré au delà de la gorge ; aussitôt, au moyen d'une seringue dont on introduit la canule dans l'orifice extérieur du tube, on injecte le liquide qui tient en suspension la magnésie ou l'un des autres contre-poisons, on injecte ainsi la valeur d'un verre de liquide à peu près toutes les deux ou trois minutes, jusqu'à ce qu'on ait introduit un litre du liquide médicamenteux ; alors on s'arrête, et l'on attend l'arrivée du médecin, sans omettre, bien entendu, les applications émollientes sur le ventre. (*Méd. dom.*)

Traitement du charbon et de la pustule maligne par le sublimé.

Le traitement du charbon et de la pustule maligne, quoique fait généralement dans les campagnes par les médecins seulement, est encore, dans certaines localités, exercé par les empiriques. Il n'est donc pas sans intérêt de posséder des renseignements sur ce traitement, et les populations des campagnes doivent surtout savoir que le sublimé est un violent poison qui réclame toute l'habileté et le savoir d'un médecin expérimenté pour être employé comme médicament.

Dans un travail étendu, adressé à l'Association médicale d'Eure-et-Loir par le docteur Salmon, de Chartres, sur la pustule maligne, ce médecin, après avoir indiqué le parti que l'on peut tirer de différents caustiques, tels que le cautère actuel, le nitrate d'argent, la potasse, etc., recommande particulièrement le sublimé, dont les médecins de la Beauce, où les affections charbonneuses sont si communes, ont tiré le plus grand parti. Dans notre contrée, dit-il, le sublimé corrosif jouit de la réputation la plus étendue ; il est devenu, par suite des communications bienveillantes de confrères expérimentés, MM. Poulain, Vaucoret et Harreaux, le moyen usuel contre la pustule maligne. Les guérisseurs eux-mêmes, ceux-là qui ne veulent pas livrer au public ce qu'ils appellent leur secret, en sont réduits, pour ne pas avoir l'air de faire ici comme tout le monde, à colorer leur drogue en rouge, en vert, ou autrement, pour abuser la crédulité publique. Leur secret, quoi qu'ils en disent, c'est toujours le bichlorure de mercure ou sublimé.

Cependant, quoique ce médicament soit aussi généralement employé dans nos campagnes, les procédés mis en usage ne sont pas les mêmes pour tous nos confrères.

Un médecin qui exerçait, il y a déjà une dizaine d'années, à Gallardon, M. Montagnier, et qui jouissait d'une réputation étendue pour le traitement du charbon dans ces contrées, opérait comme il suit :

Il fabriquait de petits emplâtres de diachylon de la largeur environ d'une pièce de deux francs ; il in-

corporait à ces emplâtres du sublimé en assez grande quantité, et en outre, au moment de l'appliquer sur la peau, il saupoudrait la surface ramollie du diachylon de sublimé en grumeaux. Ce premier emplâtre était maintenu pendant six heures sur la peau. Au bout de ce temps, le médecin remplaçait le premier emplâtre par un second plus chargé de substance caustique, et le laissait alors appliqué pendant douze heures. Dans les cas où il fallait agir avec rapidité, il incisait avec la lancette la première escarre obtenue. Dans toutes les circonstances, toujours après le second emplâtre, il incisait circulairement la tumeur avec le bistouri. Il pansait enfin avec le styrax pur ou étendu de sublimé en petites proportions.

M. Vaucoret, médecin à Denouville, dont le père jouissait aussi dans la Beauce d'une réputation méritée par les succès qu'il obtenait contre le charbon, opère plus simplement la pustule maligne. Lorsque le malade se présente à lui, il incise d'abord crucialement la tumeur avec une lancette; cette incision plonge jusqu'aux parties saines, c'est-à-dire douloureuses; elle ne doit guère avoir plus d'un centimètre pour chaque côté; ensuite, au moyen d'un bistouri ou de ciseaux courbes, le chirurgien enlève ces quatre petits lambeaux produits par l'incision cruciale. Il en résulte un godet, dont la portion la plus profonde est en rapport avec le point central de la pustule, et dont les contours superficiels répondent aux parties saines. Comme dans cette première opération il s'écoule ordinairement une quantité considérable de sang, il l'étanche avec de la charpie ou de la ouate, avant d'appliquer le sublimé concassé; on en remplit le godet dont nous avons parlé, et on recouvre le tout avec un emplâtre. La portion de sublimé employée peut être d'un ou deux grammes environ.

Le lendemain, c'est-à-dire vingt-quatre heures après l'application précédente, si le malade a beaucoup souffert, ce qui indique que le caustique a touché les parties saines placées au-dessous et au pourtour du mal, si une escarre convenable s'est produite, s'il existe au pourtour de cette escarre un cercle vésiculeux contenant un liquide séro-purulent, ce qui démontre de la part des parties malades un retour à leurs fonctions normales, les accidents produits par la pustule maligne sont enrayés; si, au contraire, le malade n'a pas du tout ou peu souffert, si le cercle vésiculeux n'est pas formé, il importe de recommencer la cautérisation comme ci-dessus.

Le sublimé ainsi employé paraît à M. Salmon un excellent caustique dans la pustule maligne, ce qui ne l'empêche pas cependant de reconnaître qu'on peut, au besoin, tirer un parti avantageux des autres modes de cautérisation.

Suppression de la sueur des pieds produisant l'amaurose ou goutte sereine.

Le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques* annonce, d'après une autre publication, que M. le docteur Deval a appelé l'attention des praticiens sur une cause d'amaurose qui, suivant lui, serait assez fréquente; la suppression de la sueur habituelle des pieds. Il serait nécessaire de bien interroger les malades sur ce point, car le plus ordinairement ils ne comprennent pas eux-mêmes l'importance de cette remarque, et on conçoit cependant que si on la méconnaissait, la guérison serait à peu près impossible.

Deux observations assez remarquables sont citées dans le travail de M. Deval : dans l'une, il s'agit d'un charpentier qui se présenta à son dispensaire le 12 août 1851; quelques jours auparavant la vue s'était abolie tout à coup, au point que les plus gros objets étaient à peine perçus. Un médecin l'avait saigné et purgé; il s'en était suivi de l'amélioration, mais bientôt la vue s'était perdue de nouveau. Dans l'ignorance où l'on était de la cause de cette amaurose, on prescrivit des sangsues au fondement, de la rhubarbe et de l'aloès, des bains de pieds, des sinapismes aux pieds et des lotions froides sur les yeux. La vue devint un peu meilleure sous l'influence de ces moyens, puis, tout à coup, le 23 août, le malade constata une amélioration extraordinaire; alors il apprit à M. Deval que depuis l'âge de quinze ou seize ans il était sujet à une transpiration des pieds abondante, et que, voulant se débarrasser de cette infirmité, il avait pris un jour des bains de pieds froids et prolongés. Dès le lendemain la vue était troublée; et, le 23 août cette sueur était revenue spontanément et avait été presque immédiatement suivie de l'amélioration de la vue. M. Deval prescrivit alors l'usage de bas saupoudrés de farine de moutarde et de chlorhydrate d'ammionaque, avec des chaussons de taffetas gommé. L'amélioration continua, et le malade fut bientôt complétement guéri.

La seconde observation citée par M. Deval est relative à un homme de quarante-cinq ans qui portait une double amaurose compliquée d'une cicatrice sur la partie transparente de l'œil; il était, en outre, atteint d'un rhume de cerveau chronique, avec écou-

lement de mucus excessivement abondant. Enfin, il était de plus tourmenté par un asthme très-violent qui revenait toutes les nuits. M. Deval reconnut encore pour cause de cette maladie une suppression de la sueur des pieds, et il obtint la guérison dès qu'il eut rétabli cette transpiration.

Ce médecin possède beaucoup d'autres observations semblables, et il pense que la suppression de la sueur des pieds est une cause assez fréquente d'amaurose. Quand il rencontre des cas de ce genre, il combat les accidents du côté de la vue en même temps qu'il cherche à ramener la transpiration supprimée. Les malades, dit-il, doivent soigneusement se garantir de tout refroidissement des extrémités inférieures; les chaussures en caoutchouc se sont souvent montrées utiles; nous leur recommandons de porter des bas de laine extérieurement recouverts de chaussons de taffetas gommé, pratique que nous avons trouvée fort efficace, qui seule a souvent suffi, et par laquelle nous commençons toujours. Il importe, d'après le docteur Mondière, de ne point appliquer les chaussons sur la peau; la sensation de froid qu'engendre le contact gommé avec la peau étant plus susceptible de chasser la sueur que de la rappeler. Nous avons l'habitude de faire saupoudrer la partie intérieure des bas de laine d'un mélange de farine de moutarde et chlorhydrate d'ammoniaque pulvérisé. Le docteur Ruelle unit, dans le même but, deux parties de chaux et une partie de sel ammoniac; du chlorure de calcium se forme, et le gaz ammoniacal qui se dégage se porte sur la peau, qu'il stimule. Nous avons souvent eu recours à des frictions sur la plante des pieds avec un liniment dans lequel nous faisons entrer le camphre et l'ammoniaque. Maintes fois encore, nous avons prescrit les bains de sable chaud qui ont réussi au docteur Mondière, dans des cas ou d'autres expédients s'étaient montré insuffisants. Comme lui, nous conseillons au malade de se couvrir les pieds et la région inférieure des jambes de plusieurs doubles d'étoffe de laine. Ces parties sont placées dans un baquet qu'on remplit alors de sable aussi chaud qu'il peut être toléré. Il faut prendre de préférence le bain le soir; il dure une demi-heure à une heure; puis le malade met des bas ou des chaussons de laine et des chaussons de taffetas gommé, et il se couche dans un lit bassiné.

Tels sont les moyens que M. Deval emploie toutes les fois que l'amaurose lui paraît résulter de la suppression de la sueur des pieds, et il affirme que dans plusieurs circonstances où tous les efforts de l'art avaient échoué, il est parvenu à rendre la vue aux malades lorsque cette cause particulière d'amaurose a été reconnue.

Gourme des jeunes enfants. — Traitement allemand.

La maladie qui survient au cuir chevelu des jeunes enfants, et qui porte vulgairement le nom de gourme ou de croûtes de lait, est traitée ainsi qu'il suit à l'hôpital Sainte-Anne, de Vienne, par le professeur Von Mauthner :

On ramollit les croûtes de la tête au moyen d'une couche d'huile, et on applique par-dessus un bonnet de taffetas ciré ou un segment de vessie de bœuf; quelquefois on coupe les cheveux et on lave la tête avec de l'eau tiède et du savon. En appliquant une couche de collodion sur les limites de la maladie du cuir chevelu, on l'empêche de s'étendre du côté du front et des yeux. Quand le suintement est très-abondant, on saupoudre les parties malades avec de la poudre à poudrer.

Contre les démangeaisons on prescrit le *ceratum cetacei.*

Spermaceti.	24	grammes.
Cire blanche.	8	—
Huile d'olive.	30	—

Les bains tièdes sont très-utiles. L'eau froide employée sous la forme de bains, de douches ou de compresses, réussit quelquefois, mais elle expose à des accidents graves, tels que les diarrhées, les hydropisies.

Von Mauthner prescrit toujours, en même temps que les moyens externes précités, un traitement interne, et souvent l'extrait de feuilles de noyer, à la dose de 2 grammes par jour, en solution aqueuse. L'huile de foie de morue réussit moins bien, sauf les cas de complication de scrofule ou de rachitisme.

Direction vicieuse des cils.

Les cils ont quelquefois, soit naturellement, soit par suite d'une maladie, une direction vicieuse, qui a pour résultat, une irritation violente et permanente du globe de l'œil. Cette maladie, à laquelle on a donné le nom de *trichiasis*, est combattue par une foule de procédés, car elle est extrêmement difficile à guérir. M. le docteur Hégésippe Duval, d'Argentan, vient de publier une méthode de traitement qui lui aurait déjà procuré de nombreux succès.

« J'éloigne, dit-il, autant que possible du globe de l'œil la paupière où se trouvent ces cils déviés; ainsi espacé, j'enduis avec du sulfure sulfuré de calcium le bord libre de la paupière dans toute sa longueur, si les cils déviés la comprennent en totalité, ou seulement la partie de la paupière où siége l'affection, s'il n'y a que quelques cils dérangés de leur direction. Ce composé chimique est laissé en place de quatre à cinq minutes; puis, je l'enlève avec légèreté avec un linge mouillé, et je lave à grande eau les parties qui ont été enduites, lesquelles se trouvent alors complétement dénudées de tout poil.» Nous avons eu occasion d'essayer cette pâte dépilatoire sur sept malades, et nous avons obtenu de suite, à la minute, sept guérisons aussi complètes que possible, et qui se soutiennent depuis plusieurs mois.

Il est souvent nécessaire de recourir trois ou quatre fois à ces applications pour obtenir la guérison bien complète. M. Hégésippe Duval cite un cas dans lequel il a fallu employer cinq fois le sulfure sulfuré de calcium, encore est-il revenu quelques cils après cette cinquième application, mais comme les cils avaient leur direction normale, la guérison n'en a pas été moins parfaite.

Hôpital de Moscou.

MALADIE DES OUVRIERS QUI TRAVAILLENT LES PRÉPARATIONS DU PLOMB.

Au moment où tous les regards sont dirigés vers la Russie, on ne lira pas sans intérêt un extrait des détails publiés par M. Gros dans la *Gazette des Hôpitaux;* ils rendent compte de ce qui se passe dans les fabriques de céruse qui appartiennent aux seigneurs russes, et, en partie, du traitement mis en pratique à l'hôpital de Moscou.

On ne prend aucune mesure dans les fabriques, et les ouvriers ne savent pas qu'ils manient un poison. Quand ils ont travaillé pendant six, huit ou douze semaines, et qu'ils se sentent plombés, ils partent pour leur village, où ils prennent du lait, du salé, transpirent et souffrent avec patience, entièrement abandonnés à eux-mêmes. Ensuite ils reviennent travailler, en riant déjà de la prochaine colique qui les ramènera au village. Ils ne vont jamais se présenter aux hôpitaux, et se contentent de leur petit pécule, qui se rogne beaucoup par leur long chômage, et qui ne se dépense pas en médicaments.

La fabrique du prince O*** est la seule qui ait un médecin et où l'on procède par la voie humide. Avec les habitants du pays, les mesures hygiéniques sont plus difficiles qu'ailleurs. Par voie sèche ou par voie humide, l'intoxication est de tous les instants.

Quand les ouvriers arrivent vierges de tout alliage plombique, au bout de trois à six semaines leurs gencives sont déjà le plus souvent atteintes du liseret bleuâtre. La peau des bras ou du ventre, passée au sulfure de potassium, noircit comme celle d'un nègre; leurs habits, leur linge, l'endroit où ils mangent et couchent en commun sont imprégnés de plomb. Quand ils reviennent du travail, ils n'ont pas l'habitude de se laver les mains, et leurs habits leur servent d'oreiller et de couverture pour la nuit. Ils aspirent le poison par tous les pores; et nous avons des ouvriers voués depuis plus de quarante ans à cette terrible industrie!

La cuisinière, qui ne fait que préparer le manger des ouvriers, porte son liséré. L'employé du bureau est plombé de temps à autre. Six chiens, qui ne se tenaient guère que dans le bâtiment servant de réfectoire et de dortoir, ont péri successivement; six chats, l'un après l'autre, sans aller jamais à la fabrique, ont été pris de coliques, d'émaciation, de paralysie des membres, et ont fini après des miaulements déchirants de plusieurs semaines. Des rats, qui infestaient la localité, ont été vus paralysés. Il n'est pas jusqu'au canari, dans le bureau, que je n'aie vu se débattre à moitié paralysé. Ces détails servent à donner une idée de l'agent toxique contre lequel nous avons à défendre nos ouvriers.

Il fallait songer à prendre des mesures quelque peu efficaces. Un masque quelconque sur les orifices aériens est impraticable et illusoire. Des vêtements bien fermés que les ouvriers devaient laisser à la fabrique, le lavage des mains au sulfure de potassium et au savon noir, le nettoyage des planches par voie humide, les bains au moins toutes les semaines, constituent des précautions que l'expérience nous montre n'aboutir qu'à de minces résultats.

Ne pouvant prévenir l'intoxication, nous avons essayé d'en pallier les suites, et après quelques tâtonnements, nous nous sommes arrêté à la simple médication suivante :

Tous les huit jours les ouvriers prennent deux purgatifs au sulfate et à l'hyposulfite de soude. On leur administre en outre 30 grammes de sirop de persulfure de fer, coupé de la moitié d'eau-de-vie, qu'ils prennent non-seulement sans répugnance, mais qu'ils demandent eux-mêmes. Depuis que ces moyens prophylactiques sont en vigueur, les accidents graves d'intoxication sont plus rares.

Au commencement, quand la colique était intense, nous nous sommes contenté ordinairement d'une émulsion composée de : huile de ricin, 30 grammes; huile de croton, une goutte; gomme arabique, quantité suffisante; eau quelconque, 200 grammes; sulfate de soude, 30 grammes; laudanum, 15 gouttes; sirop quelconque, avec 5 à 10 centigrammes d'extrait d'opium pour la nuit. Cataplasmes, boissons copieuses, bains, lavements dans les constipations les plus rebelles. Toutes circonstances égales d'ailleurs, le changement de régime, le passage subit d'une nourriture animale à un carême entièrement végétal, nous a paru provoquer des coliques là où nous n'avions pas lieu de les attendre.

Nous allons conclure par un résultat assez évident. L'organisme peut souvent se débarrasser victorieusement des préparations de plomb sans autre secours que celui du jeu ordinaire de ses fonctions. Avec les secours de l'art, les souffrances sont plus courtes. Les mêmes ouvriers qui allaient régulièrement deux ou trois fois par an se déplomber au village travaillent depuis neuf mois consécutivement, les uns sans accidents aucuns, les autres avec de légères mouches saturnines.

L'organisme est-il une machine où l'on puisse impunément ingérer du poison pour l'éliminer ensuite? Il nous paraîtrait du moins prouvé que, tant que l'industrie emploiera le blanc de céruse, *les soins hygiéniques et curatifs* permettront aux ouvriers de travailler plus longtemps sans souffrances dans le présent, et probablement avec moins de souvenirs fâcheux pour l'avenir.

BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ DES PLANTES MÉDICINALES INDIGÈNES, *précédé d'un cours de botanique* (1), *par* ANTONIN BOSSU, docteur en médecine de la Faculté de Paris, médecin de l'hospice Marie-Thérèse, du bureau de bienfaisance du dixième arrondissement, membre titulaire de la Société de médecine pratique de Paris, auteur de l'*Anthropologie*, du *Nouveau compendium médical*, etc.

Rendre compte à nos abonnés d'un livre de M. le docteur Bossu, c'est une bonne fortune pour la plupart d'entre eux. En effet, beaucoup de nos lecteurs sont déjà possesseurs de l'*Anthropologie* de ce laborieux auteur, ou bien ils ont été souscripteurs de la *Bibliothèque médicale* que M. Bossu avait fondée.

Nous devons cependant le dire franchement, aucun des ouvrages qui sont sortis de la plume du docteur Bossu ne nous paraît appelé à rendre autant de services que son *Traité des plantes médicinales indigènes*. De nos jours le goût de la botanique est assez répandu, cette science est même l'agréable complément d'une bonne éducation; mais par contre on ne tire pas des plantes, au point de vue de l'art de guérir, tout le parti que l'on pourrait en obtenir. Parce qu'on a employé autrefois, à profusion, une foule de végétaux insignifiants ou aux qualités au moins douteuses, on s'est bientôt imaginé que le plus grand nombre des plantes étaient inertes, et la thérapeutique en a grandement souffert.

Le *Traité des plantes médicinales indigènes* vient précisément à cause de cela combler une lacune importante, parce qu'il contient à la fois un cours de botanique et les nombreuses applications médicinales de chaque plante avec l'indication des préparations qui leur conviennent et des doses auxquelles on peut les administrer. Toutes les classes de lecteurs auront donc une ample moisson à récolter dans le livre de M. Bossu; les gens du monde y apprendront la botanique ou augmenteront les connaissances qu'ils ont acquises, et ils y trouveront en même temps une foule de précieux documents sur les vertus de chaque plante. Les médecins eux-mêmes recueilleront dans cet ouvrage des renseignements précis et nombreux qui en font en même temps un traité de thérapeutique excellent à consulter.

Le meilleur moyen pour donner une idée de cet ouvrage est de choisir une plante au hasard, et de montrer comment elle a eté traitée. Prenons par exemple la *morelle*, à la page 705, et nous lisons :

MORELLE. *Solanum nigrum*, L.

Morelle noire, morelle officinale, morette, mourette, crève-chien, herbe aux magiciens, raisin de loup.

La morelle (*pl.* LIV. I.) est commune dans les lieux cultivés, les décombres, au bord des chemins, le long des murs, etc. Ses caractères génériques ont été indiqués aux *Solanacées* (209, B.). Voici maintenant les spécifiques.

Plante annuelle de 20 à 60 cent.; tige rameuse, glabre, dressée; rameaux diffus, rudes sur les angles; feuilles ovales-pointues, pétiolées, sinuées ou lâchement dentées, molles et succulentes, d'un vert foncé, un peu plus pâles en dessous.

(1) Un fort volume in-8° avec un atlas de 60 planches gravées sur acier, représentant les organes des végétaux, les caractères de chaque famille, et 270 planches (en tout près de 1,100 figures). Prix, avec atlas colorié, 22 fr.; avec atlas noir, 15 fr. Paris, chez l'auteur, rue de Seine, 31.

Fleurs blanches, petites, en petites ombelles pendantes, 3-6-flores, sur un pédoncule commun (juin-octobre). Calice petit à 5 dents, persistant; corolle à 5 divisions ovales-aiguës, qui s'ouvrent en rosette, puis qui se recourbent snr le calice; 5 étamines; style filiforme à stigmate obtus. Baies globuleuses, luisantes, d'abord vertes, jaunâtres, puis rouges et noires.

Propriétés, usages. La morelle a une odeur vireuse et une saveur douceâtre. Les opinions ont varié sur son mode d'action; cela tient à ce qu'on n'a pas assez tenu compte des parties qu'on a employées. En effet, les feuilles et les tiges ne sont guère qu'émollientes, tant qu'elles sont jeunes surtout; on les a même fait servir d'aliment. Plus tard, on y remarque une propriété narcotique, qui est surtout prononcée dans les fruits; mais ceux-ci n'ont jamais occasionné la mort, comme ceux de la belladone, avec lesquels on peut les confondre.

La morelle n'est usitée qu'en décoction (30 à 100 grammes par kilogramme d'eau), pour lotions, injections, fomentations, cataplasmes, etc., dans le traitement des phlegmasies, des cancers de matrice, des dartres vives, des hémorrhoïdes, des ulcères douloureux, etc.

La *récolte* doit se faire à l'automne et lorsque les fruits sont en maturité, si l'on veut obtenir de cette plante une action calmante narcotique. On la fait sécher à l'étuve; ses propriétés sont plus manifestes après la dessication.

Telle est la description de la morelle.

Ajoutons que pour faciliter les recherches, cinq tables, dont trois poûr le texte et deux pour l'atlas, sont annexées à l'ouvrage et renvoient aux divers articles sur les plantes médicinales, ainsi qu'aux planches et aux dessins qui sont parfaitement exécutés.

L'atlas formé par les planches facilite prodigieusement l'étude de la botanique, il vient en aide à la description des plantes ou de leurs organes, grave dans la mémoire l'image de tous ces végétaux, et contribue puissamment à faire reconnaître une plante aussitôt qu'on la rencontre.

Le livre de M. le docteur Bossu a donc à la fois le mérite d'être intéressant et celui d'être utile, et il sera désormais au premier rang, parmi les œuvres qui ont cette double portée.

Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

INSTINCT ET DÉSINTÉRESSEMENT.

Gottfried Franck, vieux chirurgien de campagne, domicilié à Traustein en Bavière, était un véritable protecteur de la race canine. Un médecin célèbre de Munich, à son passage dans ce village, s'arrêta pendant quelques instants chez son vieux confrère. Comme il vit la femme de celui-ci quitter de temps en temps son siége pour aller regarder dans un petit lit, il lui demanda si elle n'avait pas un enfant malade. « Un enfant malade! répondit-elle avec vivacité; venez voir, venez voir plutôt! » et soudain, découvrant le lit, elle offrit aux yeux de l'étranger un roquet dont une patte était couverte de bandelettes.

« Voilà l'œuvre de mon mari, dit-elle en ricanant, aussi chacun dans le village se moque de sa bonhomie. Figurez-vous qu'il y a quelque temps, le maréchal-ferrant l'appela pour traiter un dogue dont il avait cassé le train de derrière dans un moment de colère. Mon Gottfried enveloppe précieusement son malade, l'apporte, le panse, et le couche ici. « Chez son maître, dit-il, cette pauvre bête serait mal soignée; son état exige des ménagements. Je veux l'avoir sous mes yeux. » Il fit tant en effet que bientôt l'animal fut guéri : ce qui n'empêcha pas celui-ci de décamper un beau matin sans nous dire, ni bon jour, ni merci. Deux mois s'étaient passés quand, la semaine dernière, nous entendîmes gratter un soir à la porte : « Entrez! » personne ne répond; le bruit recommence. Mon mari se lève, ouvre et reconnaît le vieux chien du maréchal traînant à sa suite un roquet boiteux, et dont la patte en l'air annonçait l'infortune. Notre ancien pensionnaire tourne et frétille comme un fou autour de mon mari et semble le prier, le supplier de vouloir bien traiter son camarade. Mon premier mouvement fut de saisir la canne de Gottfried, pour chasser ces deux mauvaises pratiques; mais Gottfried s'y oppose et, touché jusqu'aux larmes : « Jamais, s'écrie-t-il, je n'aurais cru à tant d'esprit et de reconnaissance dans un chien. — Tu appelles ça de la reconnaissance! répondis-je avec humeur, parce que ce vilain dogue t'a recommandé à ce beau roquet, qui à son tour te vantera à ses amis de manière que bientôt ta maison sera l'hospice de tous les chiens du pays. — J'ai eu beau dire; le chien est couché ici, et je suis forcée de le soigner pendant que mon vieux fou est en tournée. »

Comme elle prononçait ces mots, le mari entra, chargé de plantes médicinales qu'il porta dans la pièce voisine. Il salua gravement l'étranger, et, avant de s'asseoir, s'approcha de son malade qui, plein de reconnaissance, lui lécha les mains et le regarda avec attendrissement. Le chirurgien, sans se déconcerter,

pansa le quadrupède, le recoucha, et pressa doucement sa tête dans l'oreiller, comme pour lui dire qu'il avait encore besoin de repos. L'animal le comprit, lui jeta un dernier coup d'œil et s'abandonna au sommeil.

« Votre femme, dit alors le médecin, se plaint que vous négligez singulièrement vos intérêts. Vous guérissez sans rétribution tout le monde, jusqu'aux animaux, et je gagerais que ce chien, pas plus qu'un autre, ne vous payera vos honoraires.

— Je ne leur ai pas encore remis mon mémoire, répondit sèchement le vieux chirurgien.—Eh bien! s'écria le médecin, je vais remédier à votre insouciance, car je souffre de voir que l'on prescrive des ordonnances pour rien, et que l'on ravale ainsi notre art. Acceptez donc ceci comme un à-compte de ce qui vous est dû par les pauvres blessés et la bestialité souffrante; et il offrait au bonhomme une bourse pleine d'or. Avant que celui-ci fût revenu de son étonnement, l'autre était déjà en route et riait de l'aventure.

PHILIPPE HIMLY.

BLESSURE GRAVE DU COEUR. — PROLONGEMENT DE L'EXISTENCE.

Une observation très-curieuse, publiée par la *Gazette médicale*, signale ce fait rare d'un homme qui vécut encore deux heures après s'être donné un coup de couteau dans la région du cœur et qui conserva pendant ce temps sa présence d'esprit. Le cœur était percé de part en part, ce qui aurait dû produire la mort instantanée; mais l'autopsie démontra que l'enveloppe du cœur *(péricarde)* avait été aussi ouverte en deux endroits, ce qui avait permis au sang de s'écouler hors de la poche et d'éviter au cœur la compression.

EXEMPLE DE LONGÉVITÉ.

Le nommé Jean Chiossich, mort à l'âge de 117 ans, à la maison des invalides de Murano, près Venise, est né le 26 décembre 1702; il entra à l'âge de huit ans comme fifre dans le régiment d'infanterie autrichienne Stahrenberg. Après avoir fait comme simple soldat la guerre d'Amérique, il combattit sous l'empereur Charles VI contre les Turcs, en Hongrie; sous le règne de Marie-Thérèse, en 1741, contre la Prusse; puis contre les Français, en 1742, dans la Bohême, et en 1744 dans les guerres des Pays-Bas.

A cette époque, il quitta l'armée d'Autriche pour entrer au service de la république de Venise, et il fit partie de plusieurs expéditions maritimes, notamment de celle que le général Emo dirigea contre Tunis. Enfin, le 1er mai 1797, il fut admis dans la maison des invalides de Murano, où il mourut le 22 mai 1820.

D'après cet exposé, Jean Chiossich a donc compté 87 années de service effectif, et si on y ajoute les 23 qu'il a passées aux invalides, il aura été simple soldat 110 années de sa vie. Cet exemple est unique dans les annales militaires.

Les grandes fatigues et les privations de toute espèce que Chiossich a dû éprouver pendant ses nombreuses campagnes sur terre et sur mer, n'avaient en rien altéré sa bonne constitution, et il conserva toujours la gaieté de son caractère. Exempt de toute passion violente, il vécut dans la plus grande simplicité de mœurs et avec une chasteté remarquable.

Le père de ce militaire a atteint sa 105e année, et son oncle paternel a vécu 107 ans.

(Traduit du *Journal militaire de Vienne*, par Philippe HIMLY.)

FORMULES.

BOUILLON FORTIFIANT.

Deux médecins distingués de Munich, dit la *Gazette hebdomadaire*, MM. Gidt et Pleufer, ont donné, l'hiver dernier, à leurs malades, soit dans les hôpitauux, soit dans leur pratique privée, un nouveau bouillon dont la formule a été donnée par le professeur Liebig :

Viande (bœuf ou poule) d'un animal fraîchement tué	540 grammes.
Eau distillée	400 id.
Acide chlorhydrique pur	4 gouttes.
Sel marin	15 grammes.

On mêle bien, on laisse reposer pendant une heure, et on fait égoutter sur un tamis. Lorsque le liquide est écoulé, on arrose ce qui reste sur le tamis avec 180 grammes d'eau versée par petites portions. La liqueur claire qui s'écoule est bue à froid.

Un obstacle à l'emploi de ce bouillon fortifiant, pendant l'été, est sa prompte altération dans les grandes chaleurs. Aussi est-il indispensable de le conserver dans un endroit très-frais et d'avoir de la viande également très-fraîche.

Les analyses chimiques prouvent, d'une manière évidente, que ce bouillon possède des propriétés vraiment réparatrices qui sont de beaucoup au-dessus des bouillons obtenus par les procédés ordinaires. Il contient tous les principes de la viande qui peuvent le mieux s'assimiler avec nos organes pour les nourrir et réparer les forces altérées. Il est en outre d'une digestion facile et est aisément supporté dans les altérations les plus graves des organes digestifs.

Le rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 juillet 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 98.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'usage des fruits pendant les chaleurs et en temps d'épidémie. — De l'empoisonnement par les alcalis, et des secours qu'il réclame. — Traitement très-simple des maux de gorge. — Traitement du rhume de cerveau et des névralgies frontales par les fumigations d'opium. — De l'alimentation chez les enfants du premier âge. — Education des enfants atteints de surdité incomplète. — Variétés et nouvelles. — Formules : Crême d'orge aux amandes pour les convalescents et les malades affaiblis ; Fomentation émolliente pouvant remplacer les cataplasmes.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUILLET 1854.

L'état sanitaire de la capitale a été assez satisfaisant pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, et malgré les bruits les plus absurdes qui continuent à se produire en France, et même à l'étranger, nous pouvons affirmer que la mortalité n'est pas très-différente de ce qu'elle est dans cette saison pendant les autres années. Il n'en est pas de même des départements dont un grand nombre présente malheureusement un chiffre de malades assez élevé.

Parmi les départements les plus affligés sont ceux de la Haute-Marne, de la Meuse, de la Côte-d'Or, des Vosges et surtout des Bouches-du-Rhône. Cependant il faut encore faire la part de l'exagération et songer que la population de la France, allant toujours en s'accroissant, doit fournir nécessairement un plus grand nombre de malades. Il est rare que des maladies épidémiques, quelle que soit leur nature, ne sévissent pas de temps à autre dans tel ou tel pays du globe, et on sait combien l'Amérique a subi de vicissitudes depuis quelques années. En France, au moins, les épidémies deviennent de moins en moins meurtrières, grâce aux pratiques hygiéniques qui sont de plus en plus répandues et aux précautions administratives qui sont prises immédiatement et de la manière la plus éclairée aussitôt que le danger menace.

Un journal médical appelait dernièrement la vigilance de l'autorité sur un genre de fraude préjudiciable à la santé publique. Il annonçait que des marchands de fruits disposent leurs paniers de façon qu'à la surface se trouvent des produits de la plus belle apparence, tandis que les couches inférieures sont souvent gâtées et quelquefois en complète putréfaction. Nous pensons que cet abus a été aussitôt réprimé que signalé, car si les fruits sont plutôt, en ce moment, salutaires que malfaisants, ainsi que nous le prouvons dans l'article suivant, il est évident que ceux qui sont altérés peuvent, en tout temps, donner lieu à des dyssenteries et autres dérangements intestinaux.

DE L'USAGE DES FRUITS

PENDANT LES CHALEURS ET EN TEMPS D'ÉPIDÉMIE.

Au moment où les chaleurs sont très-ardentes et tandis qu'une épidémie, ayant pour caractère principal la diarrhée, sévit dans un assez grand nombre de localités, beaucoup de personnes ignorent complétement si elles peuvent se permettre de manger des fruits. Le plus grand nombre même n'hésite pas à attribuer à leur usage une foule d'indispositions ou

même des maladies graves, tandis que quelques-unes, bravant l'opinion générale, usent et abusent de cet aliment, sans souci de ce qui peut leur en advenir. Quel parti faut-il donc prendre pour gouverner sagement son hygiène?

Si dans un climat tempéré l'air devient tout à coup brûlant, toutes les fonctions de l'organisme ne tardent pas à être modifiées. La peau devient chaude, gonflée, plus colorée qu'à l'ordinaire, et laisse passer, comme à travers un tamis, le produit de la transpiration, qui se rassemble en gouttelettes à sa surface. La tête est chaude, semble lourde, est parfois douloureuse; la respiration est difficile et peut aller jusqu'à l'oppression; l'appétit est diminué, la soif plus ou moins vive; les selles plus rares, les urines colorées, épaisses et très-peu abondantes. Il s'est opéré enfin, des changements importants dans l'économie, et l'habitant des climats doux est placé parfois dans des conditions semblables à celles qu'il aurait à subir si on le transportait tout à coup sous un ciel méridional.

Tous les tempéraments ne se trouvent pas cependant impressionnés au même degré par cette cause commune, et si l'on voit certaines personnes supporter, sans trop de souffrance, la chaleur vive et subite, il en est d'autres pour lesquelles elle devient un véritable supplice; elles perdent rapidement toutes leurs forces physiques, et leur intelligence même semble plongée dans une sorte de torpeur; de là la nécessité de chercher un remède ou au moins un soulagement à cet état de malaise.

Rafraîchir l'air des habitations, soit en établissant des courants d'air, soit en arrosant de manière à ce que l'eau, en se vaporisant, enlève une partie du calorique, c'est ce que l'on fait le plus habituellement. On joint à cela, autant que possible, le repos du corps, et l'on sait que dans certains pays, les affaires sont abandonnées pendant la chaleur du jour, chacun se livrant à une sieste qui devient indispensable.

A côté de ces précautions qui aident à traverser la saison chaude, se trouve le régime alimentaire qui peut aussi exercer sur nos fonctions une immense influence, et cependant on néglige volontiers d'utiliser sa puissance, soit par ignorance, soit par indifférence, et quelquefois pour satisfaire le goût ou le caprice. Parmi les aliments qui sont en abondance autour de nous, pendant l'été, se trouvent naturellement les fruits. Chaque espèce de fruits a, comme on le sait, une saveur particulière, mais généralement ou sucrée ou acide, qui plaît au goût, rafraîchit la bouche, et cause du bien-être en arrivant à l'estomac.

Est-ce que ces sensations seraient trompeuses? La Providence nous aurait-elle tendu un piége, et ce qui s'offre si agréablement à nos yeux, nous faisant venir, comme on dit vulgairement, l'eau à la bouche, serait-il pernicieux pour nous? Non assurément, car les fruits sont aussi nécessaires à nos organes, pendant la saison chaude, que le soleil est lui-même indispensable pour les mûrir et les colorer. Les fruits et les légumes n'apportent pas au sang des principes aussi riches que ceux qui sont fournis par les substances animales, mais ils tempèrent sa vigueur, diminuent sa plasticité et éloignent le danger des congestions; si on se borne à manger de la viande pendant l'été, les fonctions languissent, et les malaises produits par le calorique, dont nous parlions tout à l'heure, vont en augmentant. L'usage des fruits, au contraire, diminue la soif et augmente l'appétit; les selles deviennent plus libres, les urines plus abondantes, et les forces semblent renaître.

Il est d'ailleurs évident que le Créateur, dans sa sagesse infinie, nous a non-seulement donné les fruits dans la saison où ils nous sont nécessaires, mais on peut encore remarquer que les fruits qui apaisent le mieux la soif, tels que les melons d'eau, les oranges, les citrons sont très-abondants dans les climats méridionaux. Les zones tempérées sont pourvues de fruits sucrés et moins aqueux, tels que les cerises, les prunes, les abricots, les pêches, etc. Tandis qu'en avançant vers le nord, on rencontre à profusion les poires et surtout les pommes, dont la chair serrée fournit un aliment plus substantiel. Cette prévoyance admirable ne nous indique-t-elle pas ce que nous avons à faire, et notre appétence naturelle pour les fruits, pendant la saison chaude, n'est-elle pas amplement justifiée?

Cependant des malaises de diverses natures, et particulièrement des embarras gastriques et des diarrhées sont souvent la conséquence de l'ingestion des fruits. Oui, cela arrive fréquemment; mais c'est seulement à l'intempérance qu'il faut s'en prendre, et non à l'usage modéré d'un aliment qui n'est nullement malfaisant. La variété des mets est une condition nécessaire pour que l'alimentation soit salutaire, et si les organes digestifs habitués à un régime tonique, reçoivent tout à coup une grande quantité de fruits, il est tout simple que des désordres se produisent. Puis toute espèce d'aliment réclame encore autre chose : il faut que sa qualité soit bonne et malheureusement une foule de gens inexpérimentés font usage des fruits avant qu'ils ne soient par-

venus à leur maturité. Dans les grandes villes la police est même obligée d'en surveiller la vente afin que les enfants ne soient pas victimes de la spéculation des marchands qui arrachent aux arbres, avant la saison réelle, des fruits qu'ils apportent au marché comme une nouveauté.

Ainsi, ingestion trop considérable de fruits ou usage de ceux qui ne sont pas mûrs, telles sont les conditions dans lesquelles cet aliment engendre des maladies. Lorsque, au contraire, on ne mange les fruits que dans leur véritable saison, lorsqu'ils ont été mûris par le soleil, et surtout s'ils ne forment qu'une partie du repas, ils sont excessivement utiles, car ils tempèrent l'excitation inopportune que produit le régime animal pendant les chaleurs et favorisent la régularité des fonctions.

Peut-il cependant arriver que dans certaines années qui ont été très-pluvieuses, et celle dans laquelle nous nous trouvons pourrait être prise pour type, peut-il arriver que les fruits acquièrent des qualités malfaisantes? Nous ne le pensons pas. Nous croyons que les fruits alors très-aqueux perdront de leur saveur habituelle, qu'ils se trouveront dans les mêmes conditions que ceux qui mûrissent à l'ombre et sur des arbres qui vivent dans des terrains trop humides, mais pour cela ils ne seront pas dangereux. D'ailleurs, étant moins agréables au goût, on sera toujours disposé à en consommer beaucoup moins et à ne pas abuser de leur usage.

Pour que les fruits soient facilement digérés, il est encore important que leur trituration dans la bouche soit bien complète. La facilité avec laquelle on les avale à demi broyés est une cause principale des indispositions auxquelles ils donnent lieu chez les enfants et chez les personnes dépourvues de dents. Les cerises, même bien mûres, sont souvent mangées avec trop d'avidité, et la pellicule qui les entoure mal déchirée, arrive dans l'estomac par lambeaux assez grands qui résistent à l'action de la digestion. Les pêches, qui sont difficilement digérées par beaucoup de personnes, ne doivent souvent cet inconvénient qu'à la rapidité avec laquelle on les avale. On s'imagine qu'un aliment onctueux et parfumé peut être ingéré sans être convenablement divisé et imprégné dans la bouche par les sucs salivaires, c'est là une erreur grave dont il faut savoir éviter les conséquences.

Il est surtout un fruit qui réclame une longue mastication, c'est le melon, et sa chair compacte et lourde exige toujours un bon estomac. A Paris, où les ouvriers s'attablent quelquefois à deux chez un marchand de vin pour dévorer un énorme cantaloup, il est étonnant que les accidents ne soient pas plus fréquents. Ces melons, même dépouillés de leur écorce, pèseraient encore souvent plusieurs kilogrammes, et il est vraiment effrayant d'engloutir une pareille masse dans l'estomac. Il faut d'ailleurs songer que plusieurs variétés de melons sont originaires des pays chauds, qu'elles sont pour ainsi dire déplacées dans nos climats tempérés où elles n'arrivent pas toujours à leur maturité; elle n'est due, quand elle est complète, qu'aux efforts multipliés du jardinier, qui emploie les cloches de verre et tous les autres moyens qu'il a à son service pour concentrer le calorique. Le cantaloup est dans ce cas, puisqu'il a été apporté d'Arménie, et que, même en Europe, il ne fut cultivé d'abord qu'en Italie, dans un village près de Rome, nommé *Cantalupi*, auquel il doit son nom.

Les melons de bonne qualité sont donc encore assez rares, et c'est de ce fruit que le poëte Mermet a dit, à propos de la véritable amitié :

> Les amis à l'heure présente
> Ont le naturel du melon,
> Il faut en éprouver cinquante
> Avant que d'en trouver un bon.

Mais ce qui est encore cause que le melon est parfois malfaisant, c'est que, dans quelques pays, on a la mauvaise habitude de le servir au dessert. En effet, tandis que la plupart des fruits peuvent et doivent même n'arriver sur la table que pour cette partie du repas, il vaut mieux manger le melon en même temps que la grosse viande, qui rendra sa digestion plus facile. Beaucoup de personnes le saupoudrent de sel, de sucre, ou même de poivre, ces additions ne sont pas mauvaises; mais le meilleur moyen, pour éviter qu'il ne cause des pesanteurs d'estomac, est de l'arroser, aussitôt avalé, d'un verre de vin généreux. Enfin, il est nécessaire de ne manger dans un seul repas qu'une quantité modérée de melon, cela se conçoit parfaitement.

Nous nous sommes arrêté un peu à ce fruit, non-seulement parce qu'il est souvent d'une digestion difficile, malgré que sa chair soit savoureuse et parfumée, mais aussi parce que, dans les temps d'épidémie, il est presque un objet d'effroi pour beaucoup de personnes. Lorsque le choléra sévit, par exemple, bien des gens frissonnent à la seule idée de manger du melon, et des histoires sinistres, dans lesquelles ce fruit a joué un grand rôle, se présentent immédiatement à leur esprit. Cependant, l'usage du melon n'est pas alors plus dangereux que celui

des autres fruits, et les fruits ne doivent pas être proscrits. Au contraire, leur emploi quotidien et modéré, lorsqu'ils sont bien mûrs, ne peut qu'être salutaire, et si certains individus ont succombé à des maladies épidémiques après avoir mangé du melon, c'est qu'ils s'étaient livrés à ces sortes d'excès dont nous parlions tout à l'heure.

Pendant les épidémies qui offrent pour premiers symptômes le trouble des fonctions digestives, il est important de ne *rien changer à son régime habituel, lorsqu'il est rationnel.* L'usage modéré des fruits mûrs fait partie, pendant la saison d'été, d'un régime alimentaire bien ordonné, la raison et l'expérience se réunissent pour affirmer qu'il ne peut qu'être salutaire. Pendant l'épidémie de 1849, une foule de personnes ont dû au mauvais régime qu'elles suivaient des indispositions assez graves; l'abus de la viande et des liquides excitants produisaient des congestions vers la tête, de la constipation, des malaises de toute nature, et prédisposaient ceux qui croyaient se préserver, à contracter la maladie qui dominait. Mais pour être plus vieux, on n'est pas toujours plus sage, et nous voyons les mêmes personnes se livrer aux mêmes erreurs. Suivre une méthode contraire est à la fois agréable et utile, et nous engageons nos lecteurs à ne pas se priver de manger des fruits.

Dr Reinvillier.

De l'empoisonnement par les alcalis, et des secours qu'il réclame.

De même que les acides que nous avons signalés, il est plusieurs alcalis qui sont d'un usage très-répandu, et qui, eux aussi, quand ils sont concentrés, peuvent donner lieu à des accidents graves. Ces alcalis sont les suivants : l'alcali volatil (ammoniaque liquide), la chaux (chaux vive, lait de chaux), la potasse caustique, la soude caustique, la lessive des savonniers (sous-carbonate de soude), le foie de soufre (sulfure de potasse).

Ces substances peuvent être avalées par des enfants, peut-être aussi par des personnes qui cherchent à se suicider; elles ne sont guère de nature à être prises par inadvertance, comme les acides. En réalité, les empoisonnements par les alcalis sont plus rares que ceux par les acides; mais enfin ils sont possibles, et exigent, comme ces derniers, les secours les plus prompts.

Il faut avant tout, s'assurer de la nature du poison, afin de pouvoir administrer le contre-poison qui convient le mieux. La saveur des alcalis diffère notablement de celle des acides ; au lieu d'être aigre au plus haut degré, elle est âcre, caustique et urineuse, et la matière des vomissements ne bouillonne point sur le sol comme dans les cas d'empoisonnement par un acide. Du reste, les douleurs et les symptômes inflammatoires sont à peu près les mêmes qu'après l'ingestion des acides concentrés. L'ammoniaque, en particulier, agit avec une grande violence, et produit en peu de temps d'horribles convulsions; ce liquide, qu'on appelle dans le monde de son ancien nom *alcali volatil,* se trouve dans presque toutes les maisons, surtout à la campagne; on l'emploie souvent pour cautériser les plaies jugées venimeuses; mélangé avec une suffisante quantité d'huile, il sert à combattre les effets des piqûres de certains insectes. On y a recours encore quelquefois pour ranimer les personnes évanouies ; mais dans ce dernier cas il est dangereux : si on le fait respirer longtemps, sa vapeur peut enflammer la gorge et les poumons, et même occasionner la mort. Lorsqu'on croit devoir s'en servir dans un cas de syncope longue et profonde, il faut passer rapidement sous le nez du malade le flacon qui renferme l'ammoniaque. Dans tous les cas c'est une substance qu'il ne faut point laisser à la portée des enfants et des ignorants, et qui demande à être maniée avec prudence.

Quoi qu'il en soit, supposons qu'un des alcalis que nous avons cités ait été avalé; il faut combattre l'empoisonnement avec la rapidité de l'éclair. Les contre-poisons des alcalis sont les acides légers, comme le vinaigre, le jus de citron. On administrera donc plusieurs verres d'eau, dans chacun desquels on aura ajouté deux cuillerées à bouche de vinaigre ou le jus d'un citron.

Si l'on n'a pas toujours à sa disposition des citrons, il est rare qu'on ne puisse se procurer tout de suite du vinaigre ; cependant, s'il fallait attendre quelque temps l'arrivée de ce contre-poison, on ferait boire bien vite au malade de l'eau tiède, où même à la température ordinaire, en quantité considérable, jusqu'à deux ou trois litres. Cette abondante quantité d'eau amène et facilite les vomissements et diminue en même temps la concentration, et par conséquent la force du poison. On donne ensuite l'eau acidulée et par la bouche et en lavement. Mais il est bien entendu que, lorsqu'on a du vinaigre ou des citrons sous la main, l'eau acidulée doit passer avant tout.

Dans l'empoisonnement par les alcalis, il faut éviter de faire prendre au malade les vomitifs, tels que

l'émétique et l'ipécacuanha, et toute substance irritante, quelle qu'elle soit.

Cet empoisonnement, comme celui par les acides, amène généralement à sa suite une inflammation aiguë plus ou moins grave, qui réclame les soins et les précautions que nous avons déjà décrits; nous y renvoyons nos lecteurs, car la marche à suivre ici est entièrement la même, soit que l'on ait pu combattre à temps les accidents causés par la présence du poison, soit que l'on n'ait pu porter secours que longtemps après l'ingestion de ce dernier, soit enfin qu'il y ait resserrement convulsif des mâchoires, etc.

(*Méd. dom.*)

Traitement très-simple des maux de gorge.

Rien de si commun que les maux de gorge pendant la saison chaude : on ne peut résister au désir de débarrasser la peau du calorique qui l'accable, et soit qu'on se découvre imprudemment pendant la nuit ou que l'on reste dans un courant d'air pendant le jour, l'inflammation de l'arrière-gorge en est souvent la conséquence, et s'accompagne bientôt de fièvre, de mal de tête, et de tous les autres symptômes qui ne manquent guère de l'accompagner.

M. le docteur Dreyfus emploie contre ces affections une médication bien simple, dont il a cependant obtenu les meilleurs résultats. Elle consiste dans le mélange suivant :

Prenez : Pulpe de tamarin. } de chaque 30 gr.
Miel rosat. . . . . }

Cette dose doit être administrée dans les vingt-quatre heures, par petites portions, à des intervalles indéterminés.

On recommande au malade d'avaler cette préparation avec beaucoup de lenteur, afin que le contact sur les parties malades soit aussi prolongé que possible.

Ce médecin attribue les guérisons rapides qu'il obtient ordinairement avec ce remède à une double action produite par le mélange : d'une part, les organes enflammés sont modifiés par ses qualités astringentes; de l'autre, il agit sur les intestins comme laxatif, ce qui contribue à dégager la gorge.

Quelle que soit l'explication, le moyen employé par M. Dreyfus est inoffensif, et le succès qu'il en obtient légitime son emploi.

Traitement du rhume de cerveau et des névralgies frontales par les fumigations d'opium.

Lorsque le coryza ou rhume de cerveau est très-violent, il est excessivement pénible à endurer, et il faut en avoir été atteint avec violence pour se faire une idée exacte des souffrances qu'il occasionne. Il en est de même des névralgies, et particulièrement de celles qui ont le front pour siége; elles ne laissent au malade ni repos ni trève, le privent de sommeil, et, sans lui faire courir de danger réel, lui rendent la vie insupportable.

Depuis plus de vingt ans M. le docteur Lombard (de Genève) a fait usage, avec succès, d'un moyen facile à employer contre les maladies que nous signalons. Toujours il est parvenu à soulager le malade et très-souvent à le guérir. C'est particulièrement lorsque le rhume de cerveau s'accompagne d'un écoulement abondant de mucosité par les narines, dans cette variété à laquelle les médecins donnent le nom de forme catarrhale, qu'il l'a vu réussir presque instantanément.

Voici la manière dont il faut procéder, selon M. Lombard, pour employer ce remède avec succès :

On projette sur une pelle fortement chauffée un mélange composé de 10 centigrammes d'extrait gommeux d'opium avec partie égale de sucre en poudre. Le malade reçoit cette fumigation par la bouche et par les narines, à la distance la plus rapprochée possible. La fumée parcourt toutes les surfaces en contact, pénètre profondément et beaucoup plus complétement que ne pourraient le faire des substances liquides. Ces fumigations répétées deux et trois fois en vingt-quatre heures suffisent toujours.

On peut encore remplacer cette poudre par quelques centimètres d'amadou dans lequel on aurait fait incorporer une quantité déterminée de teinture d'opium. Après l'avoir fait bien dessécher, on l'allume sur un point et on expose la bouche et les narines à la fumée qui s'en échappe, jusqu'à ce que l'amadou soit complétement brûlé.

Il nous est souvent arrivé dans le cas où le rhume de cerveau est à son déclin d'employer le benjoin de la même façon que M. Lombard utilise l'opium, et toujours nous en avons obtenu un résultat satisfaisant. Ce dernier médicament n'a pas besoin d'être dosé avec la même rigueur que l'opium, il est même nécessaire d'en brûler une certaine quantité.

De l'alimentation chez les enfants du premier âge.

1° A quel âge doit-on commencer de suppléer à l'insuffisance du lait de la mère ou de la nourrice?

2° Quels sont les aliments qui conviennent le mieux pour remplir ce but pendant la première année?

3° Dans quelle proportion doit-on les accorder?

Deux principes doivent guider les mères dans la direction du régime alimentaire de leurs jeunes enfants, à savoir : ne considérer les aliments que comme complémentaires de l'allaitement, et n'offrir aux organes de l'enfant que des substances en rapport avec leur force digestive, et présentant sous un petit volume une proportion relativement forte de matière nutritive.

Hippocrate, qui n'a pas touché une seule question sans y laisser l'empreinte d'un esprit d'observation qui devançait les notions fournies par la science, a posé les deux aphorismes suivants, qui résument en quelques mots la conduite des mères dans le point délicat de régler le régime des enfants, et dont l'un est le correctif de l'autre.

Il faut aux enfants beaucoup de nourriture... cette nourriture doit être humide.

Une nourriture, plus abondante que ne le permettent les forces de la nature, cause une maladie.

L'enfance est une période de développement simultané de tous les organes. Les enfants ont donc besoin, non-seulement de réparer, comme les adultes, les pertes journalières opérées par les sécrétions de toute nature, mais encore de pourvoir aux dépenses nécessitées par ce travail incessant d'organisation et d'accroissement.

Et, d'un autre côté, les organes digestifs sont ceux qui s'affectent le plus facilement chez les enfants, et rien ne prédispose plus à leur dérangement qu'une nourriture hors de proportion avec leur faculté digestive.

Les mères ont donc à fuir deux écueils également dangereux, où viennent échouer plus souvent les familles opulentes que la classe pauvre. Elles doivent se garder de tenir, par une crainte exagérée de prétendus aliments échauffants, ou dans la prévision d'inflammations hypothétiques, leurs enfants à un régime trop tenu, en ne satisfaisant qu'à regret des besoins impérieux, au moyen d'aliments trop peu nutritifs; mais elles doivent éviter aussi avec le même soin de les gorger inconsidérément d'une nourriture trop copieuse ou trop consistante, dans le but d'obtenir un développement plus précoce, ou de les fortifier.

On a dit avec raison que les extrêmes se touchent; cet adage rencontre à chaque pas son application dans la pratique médicale; des excès opposés peuvent conduire également à la maladie, et provoquer des affections identiques; ainsi, la diarrhée, chez les enfants, dépend aussi souvent d'une alimentation trop copieuse, que d'une nourriture insuffisante ou malsaine; et, dans les premiers mois de l'existence, on voit aussi bien la gourme se rattacher à cette surabondance de substance nutritive qu'à son défaut.

N'oublions pas cependant qu'en hygiène, comme en tout ce qui se rattache à l'organisation, à la vie, il n'est pas de précepte si absolu qu'il ne doive fléchir devant les modifications organiques individuelles, et les dispositions toutes personnelles. Aussi ne prétendons-nous pas préciser très-rigoureusement l'époque où, l'allaitement ne suffisant plus aux besoins du jeune enfant, il devient nécessaire d'y suppléer par des aliments.

En thèse générale, une bonne nourrice peut élever jusqu'à six mois un enfant, sans recourir à cette alimentation supplémentaire.

Chez les personnes qui habitent les grandes villes, il est rare que le lait soit assez abondant ou assez riche pour suffire jusqu'à cette époque à l'enfant; mais nous pensons que, dans presque tous les cas, on peut, pendant cette première période, n'adjoindre au lait maternel que des aliments liquides, tels que le lait de vache pur ou coupé de boissons féculentes (eaux de riz, d'orge perlé, de gruau), et le lait de poule, qu'on ne saurait trop recommander dans ces circonstances, comme offrant sous forme liquide une des substances les plus nourrissantes et les plus facilement assimilables. On peut encore recourir avec beaucoup d'avantage à une espèce de crème de pain très-légère, que l'on prépare de la manière suivante : On émiette de la mie de pain de bonne qualité, on la fait cuire longuement avec suffisante quantité d'eau, puis on la passe à travers un linge fin. La crème de pain ainsi obtenue est sucrée avant d'être présentée à l'enfant.

Un point sur lequel il est important d'appeler l'attention des jeunes mères, c'est la possibilité d'observer chez les enfants à la mamelle, et cela surtout pendant le premier mois, une voracité passagère, qui peut momentanément nécessiter l'addition d'a-

liments supplémentaires qu'on devra supprimer aussitôt que les qualités du lait maternel auront rendu l'allaitement suffisant.

Dans les cas où la persistance des cris de l'enfant, sa maigreur, la pâleur de son teint, l'arrêt de son développement, annonceraient une nutrition imparfaite, et la souffrance des organes digestifs par l'insuffisance des matériaux alibiles qui leur sont fournis, s'il était bien avéré que le dépérissement ne tient pas à une maladie cachée ou aux mauvaises qualités du lait de la mère, il faudrait en outre des liquides nutritifs dont nous avons parlé, recourir sans tarder à des aliments plus consistants, que nous allons passer en revue.

Hâtons-nous de dire, comme un fait capital, que le lait doit, pendant toute la première année, faire la base de la nourriture de l'enfant. Lors même que la composition chimique, les propriétés bien constatées de ce liquide, l'observation de tous les temps, ne démontreraient pas cette vérité, l'exemple fourni par toute la classe des animaux mammifères en donnerait, selon nous, la preuve la plus complète.

Il n'est personne qui n'ait remarqué le changement apporté par l'ébullition à la saveur du lait ; aussi ne devrait-on, si cela était possible, quand on le donne seul, ne l'employer que sortant du pis de la vache et conservant cette chaleur naturelle qui en fait comme un liquide encore doué de vie.

Dans l'impossibilité de remplir ces conditions à Paris, on pourrait s'adresser aux nourrisseurs pour avoir matin et soir du lait au moment de la traite ; et nous devons à cette occasion nous expliquer sur l'opinion qui fait considérer le lait de vaches nourries dans Paris comme très-inférieur à celui venu du dehors, opinion que nous ne saurions partager.

L'analyse chimique et l'examen microscopique du lait pris chez les nourrisseurs de Paris l'ont montré supérieur à la qualité moyenne des laits venus du dehors. Sans parler de l'altération due aux secousses d'un voyage, souvent assez long, cette supériorité peut se comprendre quand on fait attention que les vaches laitières introduites dans Paris sont des vaches de choix, et que, renfermées, il est vrai, dans des étables qu'elles ne doivent plus quitter que pour aller aux abattoirs, elles y trouvent, en compensation du défaut d'exercice et de grand air, une alimentation abondante et choisie et des soins de propreté qui leur manquent souvent dans les fermes. Si l'on ajoute à ces causes l'absence de déperdition des forces due au repos forcé, on se rendra facilement compte de la richesse plus grande du lait (1).

Nous avons dit qu'à moins de circonstances exceptionnelles, c'est de cinq à six mois que l'on doit ajouter aux liquides nutritifs des aliments substantiels. Or, ce sont principalement des aliments farineux.

Les expériences des physiologistes et des médecins ont démontré que les matières alibiles, en général, perdent de leur qualité nutritive à mesure qu'elles se rapprochent davantage de l'état de pureté chimique. Ainsi la gélatine est considérablement moins nourrissante que les tendons qui l'ont fournie ; l'amidon et la fécule sont moins nourrissants que le blé ou la pomme de terre dont on les a extraits. Enfin, un animal que l'on soumet au régime d'une seule substance alimentaire, finit par dépérir quelle que soit la proportion de celle-ci.

Nous tirerons de ces faits les conclusions suivantes :

1° On doit préférer les farineux tels que la nature les fournit, aux fécules extraites par les procédés qui les séparent des substances dont elles sont accompagnées naturellement : par exemple, la farine de blé, la crème de riz, à la fécule et à l'arrow-root, quand on veut avoir un aliment nourrissant. Ces deux dernières substances doivent être réservées pour les cas où l'on se propose de donner plus de consistance au lait ou au bouillon, sans augmenter considérablement leur qualité nutritive.

2° Il faut varier la nature des bouillies et des potages de manière à faire succéder une panade à une bouillie de farine de gruau, une crème de riz à une soupe de biscote, etc., etc.

On voit que nous n'accordons pas une préférence exclusive à une préparation particulière ; et, pour dire toute notre pensée, le pain de froment bien levé et bien cuit nous paraît, pour les enfants aussi bien que pour les adultes, l'aliment le plus sain et le plus facile à digérer. Il n'exige pas une cuisson trop prolongée, comme le vermicelle, la semoule et les pâtes dites d'Italie, qui ne devront d'ailleurs former la base des potages que lorsque l'enfant aura déjà acquis un certain développement, vers le dixième mois, par exemple. Nous pensons aussi que ce n'est,

(1) Dans le numéro 49 du *Médecin de la maison*, p. 11, nous avons dit ce que l'on doit penser des laiteries parisiennes, et nous avons cité l'une d'elles comme un établissement modèle et digne d'être encouragé par le corps médical et par le public. Nos lecteurs peuvent se reporter à cet article.

(*Note du rédacteur.*)

en général, que vers cette époque que le bouillon gras doit commencer à figurer dans le régime des enfants, chez lesquels, donné plus tôt, il provoque souvent la diarrhée.

Chez les enfants délicats, dont les organes demandent une nourriture légère et substantielle, nous nous sommes souvent bien trouvé de conseiller une espèce de crème obtenue en délayant le jaune d'un œuf très-frais dans un verre de lait bouillant sucré. Dans d'autres cas, nous ajoutions le jaune d'œuf à la bouillie de fécule ou de crème de riz.

Il est bon d'aromatiser légèrement les aliments sucrés avec l'eau de fleur d'oranger; mais on doit se garder de donner exclusivement des bouillies sucrées aux enfants. On en rencontre bon nombre qui préfèrent par goût les préparations alimentaires salées, et, en dehors de la question de goût, le sel est un condiment d'une utilité plus générale encore que le sucre, en dépit des prétendues qualités échauffantes que lui attribue le préjugé.

L'œuf frais, cuit à la coque, viendra à son tour figurer dans le régime des enfants de 8 à 10 mois, soit qu'on le fasse manger à la cuiller, soit qu'on y trempe de petites mouillettes de pain que l'enfant suce et presse entre ses gencives ou ses dents. Puis l'enfant prenant plaisir à porter lui-même à sa bouche ce qu'on lui présente, on lui donnera à sucer de petites languettes de viande dont il exprimera le jus, une petite croûte de pain sec ou trempé dans l'eau rougie sucrée. On sera très-sobre de gâteaux et de pâtisserie, donnant de préférence de simples petits pains au lait ou au beurre, des talmouses, des biscuits, etc., et rejetant absolument les gâteaux de pâte feuilletée.

Enfin l'on doit arriver progressivement à ce que l'enfant, vers la fin de sa première année, mange ou plutôt goûte de presque tous les aliments servis sur la table.

Il nous reste à indiquer les principes qui doivent guider dans l'appréciation de la quantité des aliments relativement à l'âge des enfants. On peut, en général, s'en rapporter sur ce point à leur instinct, que la gourmandise n'a pas encore perverti, et ne pas insister dès qu'on les voit repousser la cuiller et détourner la tête en fermant la bouche. La seule restriction à ce précepte, c'est pour le cas où l'attention de l'enfant est fixée par quelque jeu ou quelque objet qui l'intéresse, et où il est distrait au point de repousser l'aliment qu'il cherchera une minute après.

L'examen des garde-robes fournit d'importantes indications sur l'état des organes digestifs et sur la nécessité de restreindre ou d'augmenter la quantité des aliments; lorsqu'elles présenteront des traces d'aliments non digérés, on en déduira immédiatement la nécessité de diminuer ou même de suspendre les aliments supplémentaires. La diarrhée fournira en général la même indication et devra de plus faire accorder la préférence aux crèmes de riz, aux œufs, toujours selon l'âge et le développement de l'enfant.

Nous avons passé en revue les points divers qui se rattachent à la question que nous voulions étudier au point de vue des mères de famille; si nous voulions nous résumer en quelques mots, nous dirions que c'est à leur observation attentive, à leur bon sens affranchi des préjugés nés de l'ignorance et de la routine, à leur cœur enfin qu'elles doivent s'adresser toutes les fois qu'elles se trouveront en face d'une des mille petites difficultés que chaque pas présente dans l'éducation des enfants.

Dr Homolle.

Education des enfants atteints de surdité incomplète.

Le nombre des sourds-muets est si considérable en France et leur infirmité est digne d'une si grande sollicitude qu'ils ont été sans cesse l'objet de la préoccupation des médecins et des gens du monde. On se rappelle l'importante discussion qui eut lieu à ce sujet, il y a peu de temps encore, à l'Académie de médecine.

Aujourd'hui c'est un honorable ecclésiastique, M. l'abbé Le Cot, curé de Boulogne-sur-Seine, qui vient apporter à l'Académie des sciences le résultat de ses travaux entrepris dans l'unique intérêt de l'humanité. Voici comment il rend compte de ses recherches intéressantes dans une lettre qu'il a adressée à ce corps savant :

« Frappé depuis longtemps de la difficulté qu'éprouvent les sourds-muets à se faire comprendre dans les usages ordinaires de la vie, et, considérant qu'ils peuvent presque tous entendre quelques sons, j'ai cherché le moyen d'utiliser cette aptitude en profitant de ce phénomène connu, que le son est transmis d'une manière bien plus énergique par les corps solides que par les gaz. Le résultat a dépassé mes espérances.

« Voici le moyen que j'emploie : Je prends un porte-voix ordinaire, fait en zinc ou en fer-blanc, j'en fais saisir entre les dents, par le sourd-muet, l'extrémité à petit diamètre, et j'articule les sons distinctement mais sans effort, en plaçant ma bou-

che au centre du pavillon. Obligé, pour appliquer ce procédé à un grand nombre de sujets, de le faire connaître aux personnes naturellement chargées des enfants, je l'avais décrit dans un paquet cacheté que j'ai eu l'honneur d'adresser à l'Académie, et qu'elle a bien voulu recevoir dans sa séance du 20 mars dernier; j'ai su depuis qu'Itard, longtemps avant moi, avait eu la même idée et l'avait publiée dans son ouvrage; mais, comme les résultats obtenus d'après les indications fournies par ce savant médecin paraissent avoir été peu importants, puisque sa méthode a été complétement abandonnée; que ceux qu'il m'a été donné d'obtenir sont, au contraire, très-marqués, je crois pouvoir m'adresser à l'Académie pour lui soumettre le résultat de mes travaux.

« J'ai essayé ce procédé déjà sur un assez grand nombre d'enfants, certainement plus de vingt, et presque tous ont immédiatement répété les sons qu'on leur faisait entendre; mais trois enfants pauvres ont été spécialement l'objet de mes efforts.

« Le premier, Aimée Bollet, jeune fille âgée de dix ans, sœur de trois autres sourds-muets, sourde de naissance, n'ayant reçu aucune espèce d'instruction et n'articulant aucun son, a été soumise à ce procédé au mois de février dernier; aujourd'hui elle épelle, écrit tous les mots qu'on lui dicte et prononce un bon nombre de mots usuels; l'intelligence de cette enfant s'est considérablement développée depuis le commencement de ces exercices; le sens de l'ouïe s'est tellement amélioré, qu'on peut aujourd'hui lui faire entendre tous les mots qu'elle connaît sans l'aide du porte-voix, et qu'elle perçoit des sons tout à fait inattendus, tels que celui d'une sonnette éloignée.

« Le deuxième, Hérit, garçon de dix ans, également sourd de naissance, dans les mêmes conditions d'instruction que le premier, soumis, au mois de mars dernier, à ce procédé, m'a donné les mêmes résultats; il parle mieux que le précédent, mais écrit moins bien, ce qui paraît tenir à ce qu'il a moins d'intelligence.

« Enfin, le troisième, Eugène Bollet, âgé de huit ans et demi, frère du premier sujet, a commencé à suivre les exercices à la fin de mai; aujourd'hui il lit l'alphabet et articule déjà un certain nombre de mots.

« Je ne crois pas, monsieur le président, parvenir à faire entendre des enfants absolument sourds; cette prétention serait ridicule; mais je crois fermement qu'on peut ainsi considérablement développer le sens de l'ouïe, et qu'on parvient, après un certain temps, à faire entendre sans le secours des porte-voix, des phrases entières à des enfants qui paraissaient d'abord ne percevoir aucun son. Les méthodes savantes employées avec tant de zèle et de dévouement à l'Institution des sourds-muets pour apprendre à ces malheureux enfants à articuler les sons, réussissent, il est vrai, mais d'une manière imparfaite. On parvient à les faire parler, mais sans qu'ils aient conscience des sons qu'ils émettent; il en résulte, d'abord, que les élèves ont besoin de faire un grand effort d'attention et d'intelligence qui n'est pas à la portée de tous; il en résulte ensuite que, ne comprenant pas parfaitement ce qu'ils font, sortis de l'école et rentrés dans la famille, lorsqu'ils en auraient le plus besoin, ils s'en dégoûtent, ne s'exercent pas et oublient; il en résulte enfin que les sons qu'ils rendent sont souvent faux et discordants, sans qu'ils puissent même concevoir le vice de leur prononciation.

« Si je ne m'abuse pas sur la valeur du procédé que j'emploie, il pourrait, entre les mains des personnes exercées dans l'art si difficile d'instruire les sourds-muets, venir puissamment en aide aux méthodes actuellement en usage, et abréger considérablement le temps des études; mais de plus, il peut être appliqué par les personnes les plus étrangères à l'éducation des sourds-muets, de sorte que la mère peut commencer elle-même l'éducation, et l'instituteur primaire la continuer.

« Mais pour qu'une méthode autrefois essayée, puis presque immédiatement abandonnée, puisse être reprise, il faut qu'elle soit sanctionnée par une autorité irréfragable. Voilà pourquoi, monsieur le président, je viens m'adresser à vous.

« J'ai l'honneur de demander que l'Académie veuille bien nommer dans son sein, des commissaires qui constatent les résultats déjà obtenus; qui m'indiquent les expériences qu'ils jugeront utile de faire sur des sujets entièrement neufs, et qui puissent ainsi formuler leur opinion sur cette intéressante question. Je regarderais comme une faveur que l'Académie voulût bien accueillir ma demande, et je me mettrais entièrement à la disposition des commissaires qu'elle aurait nommés. »

(Une commission, composée de MM. Rayer, Velpeau et Bernard, est invitée à se mettre en communication avec M. l'abbé Le Cot, de manière à pouvoir répéter les expériences et à en faire l'objet d'un rapport à l'Académie.)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

REMARQUES FAITES A LA SUITE DE LA MORSURE D'UN CHIEN ENRAGÉ.

C'est le 25 février 1847 qu'il m'arriva d'être mordu d'un chien enragé, par conséquent il y a aujourd'hui plus de sept années; j'avais trente-cinq ans.

Je ne sache rien d'aussi lamentable qu'un semblable accident. J'essayerai d'exposer la manière dont il eut lieu, puis je tracerai l'histoire véritable, la relation naturelle de tout ce qui m'arriva par la suite, tant au physique qu'au moral.

Le jour indiqué plus haut, on vint me chercher en toute hâte pour voir les plaies que Boliveaux, chien courant de trois ans appartenant à M. L..., mon oncle, venait de faire au sieur B..., perruquier, qu'il voyait chaque jour entrer à la maison pour raser son maître.

Je trouvai l'animal dans un coin de la salle à manger, je l'appelai en vain. Il était triste, avait la démarche chancelante, les poils hérissés, la queue serrée entre les jambes, l'œil hagard. Cet état durait depuis un jour. Lors de mon arrivée, il y avait environ une heure qu'il s'était précipité sur le barbier sans aucune provocation.

Je jugeai utile : 1° De cautériser vigoureusement les plaies de l'homme mordu ; 2° de tenir le chien à l'attache, pour m'assurer de l'état de sa santé.

Comme il m'était familier, qu'il me suivait à la chasse, et que d'ailleurs il paraissait calme en ce moment, je l'attirai vers moi pour lui passer une chaîne autour du cou ; mais au moment ou j'allais boucler son collier, ses yeux se renversèrent convulsivement en se fixant sur les miens. Sa gueule saisit mon poignet gauche, revêtu de la manchette de ma chemise et du double parement d'un paletot d'hiver ; puis se retirant avec violence, il arracha d'un seul coup tous ces vêtements, et me laissa dans les chairs six plaies assez profondes.

Il pouvait recommencer; il ne le fit pas. A la suite de cette action, sans doute involontaire, il s'éloigna avec lenteur, en proie à un état d'extrême convulsion, puis succomba le soir.

Ainsi mordu, mon premier soin fut de sucer mes plaies les unes après les autres. J'avais lu quelque part que Fontana recommandait avant tout de le faire dans les instants qui suivent la morsure des animaux venimeux. Je les touchai ensuite avec l'acide nitrique, et aussitôt qu'il me fut possible de me procurer du caustique de Vienne, je les brûlai de manière à ne laisser vivante aucune des parties qui avaient été en contact avec les dents de l'animal.

Tout allait bien, lorsque le cinquième jour je sentis un commencement d'astriction dans la gorge. Ce malaise ne fit qu'augmenter, et devint bientôt un véritable supplice ; que l'on se figure en dehors un lien très-serré comprimant le col, en dedans une sensation d'astringence indéfinissable.

Ce symptôme devint si pénible, que mon moral s'affecta.

Le dix-septième jour, je fis prier le professeur Trousseau de venir. Il se rendit à mon appel, cautérisa encore mes plaies comme je l'avais fait, me prodigua mille témoignages d'intérêt, employa tout pour me remonter le moral ; mais ce fut en vain.

Outre la constriction gutturale, j'avais toujours présente à la pensée la figure éperdue du chien se précipitant sur moi, et me rappelais avec horreur cette phrase de Celse : « *Miserrimum morbi genus, in quo simul æger et siti, et aquæ metu cruciatur.* »

Que faire dans ces tristes journées, avec le mal et l'accablante perspective de mourir bientôt enragé?

La belle saison revint, et chaque jour, pour essayer de me distraire, j'allais seul me promener dans la campagne ; j'admirais ces merveilles, je foulais ces trésors que je devais peut-être bientôt quitter.

Je voyageais aussi quelquefois (un malheur ne vient jamais seul). Un jour, j'avais pris place dans une diligence qui marchait vers Paris ; j'y trouvai par hasard des personnes du pays que j'habitais ; et comme mon accident y avait produit une sensation assez vive, c'était souvent le sujet de parler des chiens enragés. De ma vie je n'éprouvai une pareille série d'angoisses ; je fus vingt fois près de descendre, et ne le fis point. Je savais le peu de cas que méritent les narrations populaires en matière de malades et de maladies ; et cependant je tenais malgré moi à connaître le dénouement de chacune de ces histoires. Je pouvais d'un mot faire cesser cette mortelle conversation en leur disant qui j'étais ; mais l'infortune rend timide, et je redoutais d'attirer les regards.

Enfin, après trois mois d'angoisses, la constriction gutturale diminua, mais les inquiétudes sur l'avenir persistèrent, malgré la bienveillance et les consolations de tous ceux qui m'entouraient.

Voici comment je sortis de ce mauvais pas :

Convaincu que mon royaume n'était plus de ce monde, j'avais consenti depuis longtemps déjà au sacrifice de mon existence ; une seule crainte m'agitait, c'était de mourir enragé !

Un jour donc je tins conseil avec moi-même, et je résolus de porter une fiole contenant environ vingt grammes de laudanum Rousseau, que je devais boire à la fin du premier accès.

Cette convention faite, les inquiétudes se dissipèrent, le sommeil revint, et malgré la persistance du

sentiment de strangulation pendant au moins six mois, je retrouvai mon calme habituel.

Je ne discute pas, je raconte; je ne compose pas, je copie. En écrivant ceci, j'ai voulu me faire voir sans étude et sans artifice, tel que j'étais alors;

Cependant ceci me paraît mériter de graves réflexions.

Mon esprit troublé par la crainte a-t-il pu me faire éprouver des sensations mensongères; ce que je sentais dans le pharynx était-il une hallucination! Je ne puis le croire. La faculté qu'a mon esprit d'associer mes sensations et mes idées, de les coordonner entre elles pour les combiner avec mes déterminations, ne m'a jamais fait défaut. Quoique j'attache peu d'importance à une injection sanguine notable dans les parties qui étaient le siége de mon inexprimable malaise, elle existait.

M. Rochoux dit pourtant (dictionnaire en 21 volumes, tome XVIII, page 183) : « Que dans tous les cas on « voit le virus rabique arriver dans l'économie par une « solution de continuité, et qu'il semble que ce soit la « seule voie d'intromission. Il peut en effet, ajoute-t-il, « être impunément déposé sur la peau, recouverte de « son épiderme intact, et se trouver en contact avec « une membrane muqueuse non excoriée. »

D'autres hommes éminents sont à la vérité, d'un avis contraire, et je dois citer à leur tête le savant Chaussier.

Cœlius Aurélianus parle d'une couturière qui contracta la rage en se servant de ses dents pour découdre le manteau d'un homme mort de cette maladie.

Qui donc peut se vanter de connaître toutes les propriétés d'un virus quelconque, et de celui-ci en particulier?

L'action de sucer mes plaies n'a pas donné lieu au développement de la rage; mais le virus semble avoir agi comme topique pour produire une affection gutturale des plus pénibles.

Cela me suffit pour inviter mes confrères à s'élever contre cette pratique avec sévérité; car un fait est un fait, et l'expérience est plus forte que le raisonnement. — Amédée Joux. (*Gazette des hôpitaux.*)

LA VIPÈRE.

Dans une riante plaine d'Italie, qu'entourait une forêt de citronniers, s'élevait une petite chaumière. C'était la demeure de la bonne Clémentine; cette jeune femme faisait le bonheur de son mari et de ses trois enfants. Les attraits, qu'elle avait reçus de la nature, étaient moins précieux pour son époux que les qualités de son cœur. Cependant les grâces brillaient dans son regard et semblaient se jouer dans les boucles de cheveux bruns qui ombrageaient son visage.

Un jour son mari s'était absenté, Clémentine, occupée des détails du ménage et prodiguant à ses enfants les plus tendres soins, avait travaillé depuis l'aube du matin jusqu'au déclin du jour. Epuisée de fatigue, mais satisfaite, elle s'avança alors sur le seuil de la porte, et y suivit de ses regards maternels ses deux petis enfants, Antonio et Francisca, qui jouaient à l'ombre d'un bosquet de lauriers et d'oliviers; elle rentra gaiement dans le foyer rustique, dont une extrême propreté faisait tout l'ornement, et prépara un repas frugal mais appétissant. Puis, avec un léger sourire, et retenant doucement son haleine, elle se pencha sur le berceau de son nouveau-né, dont le sommeil colorait les joues arrondies, s'assit auprès, sur un tabouret, et se mit à filer.

Bientôt accablée par les fatigues de la journée, elle sentit ses paupières s'appesantir. Le silence du lieu que troublait à peine le souffle du zéphir, la douce haleine de l'enfant endormi et le gazouillement de l'hirondelle, tout l'invitait au sommeil. Mais tout à coup, elle sort de son assoupissement : « Je ne dois pas dor- « mir, dit-elle. Francisca a besoin d'une robe neuve; » et, en parlant ainsi, elle frotte ses yeux affaiblis. (Qu'il y a quelquefois du bonheur pour une mère à veiller pour ses enfants!) Elle file, elle se hâte, la roue tourne aussi vite que le vent, comme si tout le lin destiné à la robe de Francesca eût dû être filé ce jour.

Dans cet instant, les cris perçants d'Antonio tirèrent brusquement Clémentine de ses réflexions. Elle s'élança hors de la chaumière, aperçoit en frémissant la petite Francisca, pâle et tremblante, et Antonio qui de loin s'écriait : « Ma mère, ma mère, regarde comme la main « de Francisca saigne : c'est une vipère qui l'a mordue! « — Mordue par une vipère, s'écrie Clémentine en sai- « sissant son enfant. Ah! ma chère, ma bonne Fran- « cisca. Une vipère... mon Dieu! pourquoi l'ai-je lais- « sée jouer seule. Que je suis malheureuse! au secours! » au secours! » Ces paroles entrecoupées, les seules qu'elle pût prononcer, furent entendues d'un passant.

« Jeune femme, dit l'étranger, je ne puis m'arrêter « ici, car mon père est sur son lit de mort, dans le vil- « lage voisin; mais j'ai un avis à te donner : Cherche « un chien à qui tu puisses faire sucer le venin de la « plaie de ton enfant; hâte-toi, je ne connais pas d'au- « tre remède. »

Le voyageur poursuivit son chemin, Clémentine chancelle un instant comme si elle était frappée de vertige; ses traits altérés expriment le plus violent désespoir : mais peu à peu elle revient à elle, se relève tranquillement; on eût dit que tout danger était passé : « Quoi! un chien, s'écria-t-elle, sucerait le venin de la « plaie de mon enfant. Oh! non, une mère seule peut « le faire. » Alors elle saisit sa fille et paraît vouloir l'arracher du fond d'un abîme; elle suce le venin d

la plaie avec tant d'ardeur qu'elle semble donner à son enfant cent années d'existence.

Antonio apercevait alors son père qui revenait à la chaumière; il se précipite à sa rencontre, lui apprend ce qui vient d'arriver et ce que fait sa mère. Le jeune époux pâlit, chancelle et cherche un appui contre un arbre. Qu'as-tu donc, s'écrie le petit garçon qui veut se jeter dans les bras de son père pour lui donner des secours? Mais à peine a-t-il proféré ces paroles qu'il se trouble et recule d'effroi à l'aspect d'un serpent mort attaché au bâton de son père. D'une voix altérée il s'écrie : « Ah! j'en suis sûr, c'est la vipère qui a mordu « notre chère Francisca. »

« Dieu soit mille fois loué! répond le père, ivre de « joie; ce n'est pas une vipère; ce n'est qu'un serpent « dont la morsure est sans danger. » Aussitôt il court à la chaumière les yeux baignés de larmes! il prend la petite fille et la mère dans ses bras, les presse contre son cœur, et s'écrie avec transport : « Ah! cruelle amie « que tu m'as fait du mal! mais remercions le ciel : le « serpent n'était pas venimeux. Tu m'es rendue pour « toujours, nous ne nous quitterons plus jamais; ja- » mais je n'oublierai ce que tu viens de faire; jamais » tes enfants n'en perdront le souvenir; et cette main, » sur laquelle tu as collé tes lèvres pour sucer la mor- « sure du serpent, cette main couronnera un jour de « fleurs tes cheveux blancs. »

Les époux, accompagnés de leurs enfants, entrèrent en silence dans la chaumière. La joie animait les regards, ils s'approchèrent d'une table, sur laquelle un souper frugal était servi, les rayons pourpres du soleil couchant éclairaient cette scène de bonheur. Le nourrisson dans son berceau se réveilla, il ouvrit de grands yeux, regarda autour de lui, et sa bouche innocente souriait à sa mère.

Traduit de l'allemand, par Philippe Himly.

LES ESPRITS FRAPPEURS.

M. le docteur Rayer a communiqué à l'Académie des sciences l'extrait d'une lettre qui lui a été adressée par M. Austin Flint, professeur de médecine à Louisville (Etats-Unis).

Dès l'année 1851, M. A. Flint a eu l'occasion d'étudier les bruits que produisaient les soi-disant esprits frappeurs, et s'est convaincu que ces bruits étaient déterminés par le déplacement volontaire de certaines parties osseuses ou tendineuses.

Ses recherches furent entreprises à l'occasion de deux jeunes filles Fox (de Rochester), qui disaient pouvoir mettre les vivants en relation avec les morts, au moyen des esprits frappeurs.

A la même époque, M. Austin Flint vit une dame qui avait la faculté de produire volontairement et sans douleur sur elle-même des bruits tout à fait semblables, par leur nature et leur intensité, à ceux que faisaient entendre les jeunes filles Fox. Ces bruits se passaient dans l'articulation du genou, à la suite d'une contraction musculaire. Quelque temps après il observa sur une autre femme le même phénomène physiologique. Pour produire les frappements, ces deux personnes devaient avoir le pied fixé ou arc-bouté contre le sol. Suivant M. Flint, les frappements s'opéraient par le même mécanisme chez les jeunes filles Fox; car elles ne pouvaient les produire lorsque le pied n'avait pas un point d'appui suffisant.

En résumé l'observation des faits a conduit M. Austin Flint a penser que les soi-disant esprits frappeurs sont des bruits de frappement produits par des déplacements brusques des parties osseuses ou tendineuses, opérés volontairement.

FORMULES.

CRÈME D'ORGE AUX AMANDES POUR LES CONVALESCENTS ET LES MALADES AFFAIBLIS.

Vous pilez dans un mortier de l'orge mondé bien cuite, avec une douzaine d'amandes douces et une amande amère; vous le passez à travers un tamis, vous y mêlez du sucre, un peu de fleur d'oranger et suffisante quantité de lait; puis vous faites mijoter votre crème sur un feu doux.

Cette crème un peu friande plaît aux malades difficiles ou gâtés par les médecins, comme les hommes de lettres, les femmes nerveuses, etc. Elle est utile particulièrement à la suite des inflammations chroniques de la poitrine et du tube digestif. Pour qu'elle passe bien; il faut qu'elle soit d'abord légère, on pourra la rendre ensuite plus épaisse et plus substantielle.

FOMENTATION ÉMOLLIENTE POUVANT REMPLACER LES CATAPLASMES.

Prenez : Feuilles de guimauve..... } de chaque, parties égales.
— de pavot..... }
— de jusquiame..... }

Faites bouillir pendant vingt-cinq minutes dans quantité suffisante d'eau.

Passez avec expression.

On imprègne un morceau de flanelle avec ce liquide tiède et on l'applique sur le ventre en guise de cataplasme lorsque les organes qu'il contient sont atteints d'inflammation.

Tel malade qui ne peut endurer le poids d'un cataplasme supporte parfaitement ces fomentations.

Le rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 août 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 99.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGERE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REIMVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Des premiers soins à donner aux malades atteints de choléra. — La morsure d'un chien irrité, mais non enragé, peut-elle communiquer la rage? — Cigares de jusquiame employés contre le catarrhe pulmonaire. — Trois individus frappés par la foudre. — Nouveau procédé pour analyser le lait. — De l'emploi du froid intense comme moyen de guérison et pour remplacer le chloroforme dans les opérations. — Variétés et nouvelles. — Formules : Pommade aux concombres.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 AOUT 1854.

La santé publique est considérablement améliorée depuis quelques jours, non-seulement à Paris, mais dans toute la France. L'état sanitaire de la capitale est toutefois meilleur en ce moment que celui d'une grande partie des départements, car on en cite un grand nombre où les malades sont assez nombreux. Ces départements sont l'Ain, l'Aisne, l'Aube, les Bouches-du-Rhône, la Corse, la Côte-d'Or, le Doubs, la Drôme, l'Eure, l'Eure-et-Loir, le Finistère, la Gironde, l'Hérault, l'Indre, l'Indre-et-Loire, l'Isère, le Jura, le Loir-et-Cher, la Loire-Inférieure, le Loiret, la Manche, la Marne, la Haute-Marne, la Meuse, la Moselle, la Nièvre, le Nord, l'Oise, le Bas-Rhin, le Rhône, la Haute-Saône, la Seine, la Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, les Deux-Sèvres, la Somme, le Var.

Cependant tous ces départements sont loin de fournir la même proportion de malades, car tandis que dans la Marne, la Haute-Marne, la Haute-Saône, les Bouches-du-Rhône et le Var, elle a été très-forte, à peine l'état sanitaire est-il modifié dans la Manche, la Seine-Inférieure, le Bas-Rhin et le Rhône. D'ailleurs l'amélioration se fait sentir de jour en jour sur tous les points de la France, et nous ne doutons pas que d'ici à très-peu de temps, nous ne puissions annoncer à nos lecteurs que la santé publique ne présente pas de notable différence avec les années précédentes à pareille époque.

Beaucoup de personnes sont atteintes en ce moment à Paris de coliques et de diarrhée avec perte d'appétit, amertume de la bouche, légères nausées et malaise général. Cet état dure un jour ou deux, disparaît, puis revient encore, et les mêmes phénomènes se reproduisent souvent à plusieurs reprises. Dans d'autres cas, c'est seulement pendant la nuit que la diarrhée et les coliques surviennent pour ne reparaître que la nuit suivante. Les malades s'effrayent volontiers de cette situation qui n'a cependant rien d'alarmant ; il n'y a là qu'un simple embarras gastro-intestinal qui se rencontre souvent dans cette saison et que nous avons fréquemment signalé. Ce malaise cède ordinairement à des demi-lavements d'eau de guimauve et de pavot pris matin et soir, à une demi-diète, au repos, à des cataplasmes de farine de lin appliqués sur le ventre pendant la nuit, et à l'usage de la tisane de riz additionnée de sirop de coings ou de sirop de grande consoude. Ce n'est pas là le cas de se gorger de thé au rhum ou d'autres liquides excitants, comme le font quelques personnes ; on peut boire aux repas de l'eau légèrement rougie ou de la tisane, mais rien de plus ; les aliments doivent consister en des potages gras ou maigres, des œufs

frais, du poisson et peu de viande ; il n'est pas nécessaire d'exclure les légumes frais.

Nos voisins d'outre-mer, qui étaient à peu près débarrassés du choléra depuis quelques mois, en sont de nouveau atteints. Cette maladie a reparu en Angleterre et en Ecosse. La mortalité à Londres est ordinairement, par semaine, d'environ 1,000 individus ; dans la semaine du 29 juillet au 5 août dernier la mortalité totale a été de 1,456, et celle qui est due au choléra y était comprise pour 399.

Fort heureusement que le choléra semble cette année perdre en intensité ce qu'il gagne en surface, car une grande partie du globe est visitée par lui. En Italie, il s'est déclaré dans plusieurs localités ; à l'île Bourbon, à l'île Maurice, il a fait aussi de nombreuses victimes. A la fin de mai, on comptait à Port-Louis, ville de 50,000 habitants, 75 décès par jour. Espérons que la mauvaise influence qui a produit depuis quelque temps cette perturbation générale de la santé des hommes aura épuisé toute sa force, et qu'elle disparaîtra en même temps que celle qui a agi sur nos végétaux les plus précieux, et notamment sur la vigne !

DES PREMIERS SOINS

A DONNER AUX MALADES ATTEINTS DE CHOLÉRA.

Déjà nous avons publié de nombreux articles sur le choléra, et nous n'avons pas cependant épuisé tout ce qu'il y a d'important à faire connaître sur cette terrible maladie. Comment, en effet, garder le silence sur un fléau aussi redoutable et aussi redouté, qui porte la désolation dans les familles, et qui menace de prendre rang parmi les maladies endémiques, après n'avoir été à plusieurs reprises qu'un terrible visiteur que l'on s'empressait d'oublier !

Mais plus l'ennemi est puissant et acharné, plus il faut apporter d'énergie et réunir d'efforts pour le combattre. Plus souvent les populations sont décimées, plus il faut vulgariser ce que l'on sait à ce sujet, indiquer les moyens qui ont échoué et ceux qui ont eu quelques succès, enregistrer les expériences mêmes négatives, car dans un jour, peut-être prochain, il en sera de cette maladie comme de la petite-vérole, on la détruira dans sa source, et on se convaincra encore que là, comme toujours, la Providence a mis le bien à côté du mal.

Nous avons déjà fait précéder l'un de nos articles d'un titre qui a pu paraître ambitieux et même outrecuidant à quelques personnes : *Comment on peut se préserver à coup sûr du choléra,* disions-nous (*Méd. de la Maison*, n° 83). Cependant personne n'a plus de modestie que nous à l'endroit des remèdes infaillibles et des données soi-disant précises de la science. Personne ne sait mieux que nous combien notre organisation est fragile et sans cesse en péril, et quelle est souvent l'exiguité des moyens thérapeutiques en présence d'un danger sérieux. Aussi n'avons-nous eu dans l'article dont nous parlons qu'une seule pensée, celle de faire prédominer une idée rassurante et vraie. Les statistiques prouvent que le choléra est toujours précédé par la diarrhée ; il existe des moyens d'enrayer cette diarrhée, il faut donc en user, si ce symptôme se présente, et on aura ainsi une ressource pour se préserver à coup sûr du choléra. Nous n'avons au reste qu'à nous applaudir d'avoir fait passer dans l'esprit du plus grand nombre de nos lecteurs la confiance que nous avons dans cette ligne de conduite, car nous savons positivement qu'elle a été salutaire à quelques-uns.

Supposons maintenant qu'on a négligé d'arrêter la diarrhée qui précède le choléra, et à laquelle les Anglais ont donné le nom de *prémonitoire ;* supposons encore que, par une très-rare exception, le choléra attaque tout à coup un individu bien portant sans que cette diarrhée préalable ait existé, que faudra-t-il faire ?

Il faut bien se garder d'abandonner le malade aux seuls efforts de la nature, car, quoique le choléra tue généralement un malade sur deux, on a plus de chances de succès lorsqu'on a recours aux moyens convenables, et si l'on a vu parfois la mortalité être aussi considérable dans les campagnes pendant les épidémies de choléra, on peut affirmer que la difficulté de se procurer des soins médicaux entre pour une très-grande part dans ce triste résultat.

Lors donc qu'un individu est atteint de diarrhée, que les garde-robes sont fréquentes, et qu'en même temps il ressent une faiblesse considérable, des défaillances et un refroidissement marqué aux extrémités, le tout accompagné parfois de légères nausées, il est important de commencer le traitement qui convient au choléra.

En général, la tendance au refroidissement nécessite des boissons chaudes et stimulantes qui puissent activer la circulation, ramener la chaleur à la peau, ranimer les forces, et produire enfin ce qu'on appelle une *réaction.* Il faut donc donner au malade, souvent et par petites tasses, une infusion chaude de thé léger, de tilleul, de camomille, de mélisse, de menthe ou autre plante aromatique. Chaque tasse doit être

additionnée d'une ou deux cuillerées de rhum ou de bonne eau-de-vie, une cuillerée s'il s'agit d'une femme ou d'un enfant, une demi-cuillerée si l'on a affaire à un très-jeune enfant, deux cuillerées et même plus si c'est un homme fort et vigoureux que l'on traite.

En même temps on appellera la chaleur aux extrémités des membres, soit à l'aide de frictions vigoureuses, soit avec des cruchons remplis d'eau chaude ou des fers à repasser bien chauds. Souvent on se trouvera bien d'employer ces deux moyens à la fois. Les frictions, au lieu d'être sèches, pourront être pratiquées avec une flanelle imprégnée d'un liquide stimulant, tel que l'eau de Cologne, l'eau-de-vie camphrée, la térébenthine, l'ammoniaque étendu d'eau. On peut employer avec avantage le mélange suivant :

Baume de Fioraventi.....	100	grammes.
Eau de vulnéraire spiritueuse..	100	—

Enfin on ne se bornera pas à ces seuls moyens, on fera confectionner rapidement la potion suivante, dont le malade, en supposant qu'il s'agisse d'un adulte, prendra une cuillerée toutes les demi-heures :

Laudanum de Sydenham.....	2	grammes
Chlorhydrate d'ammoniaque liquide...	4	—
Eau distillée de fleurs d'oranger.....	90	—
Sirop d'éther.....	30	—
Eau de cannelle.....	10	—
Eau de menthe.....	14	—
	150	grammes.

Si ces diverses prescriptions sont exécutées avec célérité et intelligence, on aura chance de voir bientôt arriver la réaction que l'on cherche à obtenir, et le malade sera alors presque sauvé.

Cependant, il peut arriver que le cholérique éprouve dès le début de violentes nausées et même des vomissements qui mettent obstacle à ce que les liquides puissent être conservés par l'estomac, et par conséquent agir sur l'économie. Dans ce cas, il faut abandonner les tisanes chaudes pour les boissons froides qui sont alors mieux supportées ; donner, par gorgées seulement, de l'eau de seltz, de l'eau à la glace, et même de la glace par petits fragments qu'on laissera fondre dans la bouche. Cela n'empêchera pas d'essayer, de temps à autre, à faire prendre une cuillerée de la potion précédemment indiquée.

Si la potion est complétement rejetée, il faut, sans perdre de temps, tâcher d'introduire des médicaments sous forme de lavements. C'est encore, dans ce cas, le laudanum de Sydenham qui nous a toujours fourni les meilleurs résultats, et voici comment il faut l'administrer :

Toutes les deux heures, et toutes les heures, si le cas est grave, on donne un petit lavement, un verre de liquide environ, auquel on ajoute dix gouttes de laudanum. Ce liquide du lavement, qui au besoin ne sera que de l'eau pure, peut se composer d'une décoction de son, de graine de lin ou de racine de guimauve ; mais, dans tous les cas, il devra être tiède et peu copieux, car les lavements abondants et très-chauds sont difficilement gardés, et il est important que ceux-ci soient conservés, ils ne peuvent même être efficaces qu'à cette condition. Si nous donnons la préférence à la potion sur les lavements, lorsque l'absence des vomissements le permet, c'est parce que le médicament donné en lavements est souvent rejeté avec les matières diarrhéiques, et qu'il est alors difficile de savoir au juste ce que l'on fait de véritablement utile.

Enfin, potions, lavements, frictions, tout doit marcher en même temps au secours du malheureux cholérique, car les moments sont précieux, il est atteint d'une maladie presque foudroyante, et il faut que toutes les personnes présentes se distribuent leur rôle et le remplissent avec le plus d'habileté possible. Puis il faut être ingénieux à trouver des moyens de traitement, employer au besoin des sinapismes sur toutes les parties du corps qui tendent à se refroidir, frictionner avec force et rapidité les régions où siégent les crampes, etc.

Tous les malades ne sont pas atteints de crampes, mais lorsqu'elles existent elles causent parfois de très-grandes douleurs et peuvent être placées en première ligne des souffrances que cette maladie détermine. Les crampes, la difficulté de respirer, un sentiment de brûlure intérieure et une soif ardente, voilà ce dont les cholériques ne cessent de se plaindre pendant que leur voix à demi éteinte peut encore se faire entendre.

Nous devons, à propos des crampes, rassurer les personnes qui attachent une trop grande importance à ce symptôme et qui s'imaginent, à la moindre douleur de ce genre, être atteintes de choléra. Qu'elles se rassurent, car cette maladie ne débute jamais par les crampes, et il est au contraire très-commun d'en ressentir quelques-unes sans avoir d'autre malaise. Lorsqu'il n'existe pas de choléra épidémique, on ne fait nullement attention aux crampes, et elle ne sont pas plus dangereuses dans un moment que dans l'autre.

Lorsque la maladie est arrivée à la période de réaction, il ne faut pas croire que tout est fait pour le salut du malade; des congestions sanguines vers la tête ou vers d'autres organes, la fièvre qui survient peuvent mettre de nouveau son existence en péril, mais le traitement qu'il faut employer consistant le plus souvent en des saignées ou des applications de sangsues est très-difficile à mettre en usage; il est alors très-important d'avoir recours à l'homme de l'art qui seul peut arriver à un bon résultat.

Il en est ainsi, au reste, de toutes les périodes du choléra : aussitôt qu'on peut se procurer les conseils du médecin il faut y recourir, car aucune maladie n'est plus difficile à traiter, et ainsi que nous le disions tout à l'heure, la mortalité très-grande des campagnes a toujours eu pour cause principale le manque de soins éclairés que le médecin apporterait. Que faire en effet lorsqu'il faut aller chercher le médecin à plusieurs lieues, qu'il est absent et ne peut visiter le malade que le soir ou le lendemain, puis lorsqu'il est nécessaire d'aller encore à une distance considérable pour se procurer des médicaments?

Aussi, tout en n'ayant pas l'intention de faire ici une histoire complète du choléra, nous avons pensé que cet article pourrait être utile et qu'il répondrait à cette question qui a été si souvent faite à chaque médecin : « Que faut-il faire si on était pris du choléra, en attendant l'arrivée du médecin? »

Nous engageons aussi nos lecteurs à n'avoir aucun engouement pour les indications nouvelles qui sont publiées par les journaux politiques. Depuis quelque temps le public s'occupe beaucoup du sulfate de strychnine préconisé par M. Abeille et d'autres praticiens. On s'est même habitué déjà à considérer ce violent poison comme un remède spécifique très-puissant du choléra. Hélas! que de déceptions à la suite de pareilles promesses n'a-t-on pas comptées depuis quelques années! Et pour en finir avec le sulfate de strychnine, quel a été le résultat obtenu sur les 22 malades qui ont été traités d'abord et qui ont été l'objet d'une communication à l'Académie des sciences? Dix seulement ont guéri, et l'on sait qu'environ la moitié des malades atteints de choléra échappent habituellement à la mort.

Une autre danger contre lequel il faut engager les familles à se prémunir, c'est celui d'accueillir légèrement les prescriptions du médecin, de mal écouter les recommandations qu'il fait et de perdre, comme on le dit vulgairement, la tête. Tout le monde connaît l'histoire de cette paysanne à laquelle le médecin avait dit : Vous donnerez à votre mari un litre d'eau de riz, et qui lui fit boire un litre d'eau-de-vie. Il fut en effet guéri du choléra, mais le moyen est dangereux.

Voici un autre fait dont nous pouvons garantir l'exactitude, car il nous a été raconté par un membre instruit et sérieux de l'Académie de médecine, qui le tenait de M. le docteur R. de L., acteur principal de cette petite scène. M. R. ayant à traiter un malade atteint du choléra, lequel était arrivé à la période de refroidissement, espéra cependant obtenir quelque amélioration au moyen d'un vomitif, et ordonna l'ipécacuanha à la dose de 1 gramme 80 centigrammes (trente-six grains) à prendre en 3 prises.

Lorsqu'il visita de nouveau son malade, il demanda à la femme de celui-ci quel effet avait produit le médicament. — Excellent, répondit-elle, mon mari va très-bien, mais il a éternué, éternué à se briser la cervelle. — Comment, dit le docteur R. de L., il a éternué et il n'a pas vomi, comment cela se fait-il? Dans quoi lui avez-vous donné la poudre d'ipécacuanha? — Mais, Monsieur, vous m'avez dit en trois *prises*, et mon mari a pris la poudre seule, par le nez, comme on prend le tabac à priser. Le médecin, un peu embarrassé de son succès, fut néanmoins enchanté de voir son malade guéri.

Le hasard a souvent produit les plus grandes découvertes, et sans attacher une grande importance à l'emploi de l'ipécacuanha en guise de tabac à priser dans le traitement du choléra, nous ferons remarquer, ainsi que nous l'observions il y a quelques jours à l'auteur lui-même, que M. le docteur Jolly indiquait dans un travail, que nous avons reproduit, les sternutatoires comme un moyen stimulant qui ne serait pas à dédaigner dans le choléra.

Dr Reinvillier.

La morsure d'un chien irrité, mais non enragé, peut-elle communiquer la rage?

PAR M. BARUFFI.

Telle est la question que M. Baruffi croit pouvoir résoudre par l'affirmative dans les réflexions que lui suggère un cas fort intéressant d'hydrophobie qu'il eut occasion d'observer.

Observation. — Femme de quarante-quatre ans, convalescente et encore faible. Voulant éloigner de ses enfants et chasser un chien qui était venu chercher un abri contre la chaleur et se coucher chez

elle, elle lui donna un coup de pied, et l'animal irrité la mordit au pied et ne lâcha prise que par les menaces et les cris. Les plaies du pied guérirent en trente jours, mais elles ne furent jamais indolentes.

Le 20 octobre 1849, c'est-à-dire cinquante jours à dater de la morsure, douleur plus vive partant du pied blessé, et remontant en ligne droite jusqu'au haut de la cuisse. Cependant les cicatrices des plaies se gonflaient et s'entouraient d'une auréole rouge brun, et les muscles de la cuisse se contractaient spasmodiquement. Dans la nuit, mouvements convulsifs et plaintes.

Le 21, au matin, suffocations violentes; soif, horreur invincible des liquides. Transportée à l'hôpital, elle présente les mêmes symptômes, plus prononcés encore. Pouls tremblant et profond; convulsions; efforts de toux et sputation violente pour débarrasser la gorge encombrée.

22. Accroissement des mêmes symptômes.

23. Traits allongés, forces abattues, délire, muscles engourdis, tout mouvement volontaire cesse, excepté celui de cracher vivement; pouls faible, respiration très-courte et bruyante, avec râle muqueux. Mort.

Il convenait de rechercher si le chien qui avait mordu cette malade était enragé, Or, il est certain qu'il ne l'était pas, d'après le dire de cette malheureuse, qui le vit dans l'attitude du repos et du sommeil, peu de temps avant d'en être assaillie, et d'après le témoignage des parents, qui le rencontrèrent et le virent très-bien portant le 20 octobre même.

M. Baruffi ne doute nullement que sa malade n'ait succombé à la rage communiquée par le virus rabique. Il cherche alors à s'expliquer la formation subite et spontanée de cet agent redoutable par l'action de la colère sur les centres nerveux. L'analogie vient en aide à cette idée : les exemples ne sont pas rares en médecine de métamorphoses humorales sous l'influence d'un grand trouble nerveux : jaunisses instantanées causées par une violente terreur; vomissements abondants dans certains accès d'hystérie; sueurs fétides dans certaines convulsions et dans l'épilepsie. Enfin l'auteur invoque les expériences de M. Bernard, par lesquelles ce physiologiste a fait voir qu'en irritant un certain endroit limité de la moelle allongée, on augmentait en peu d'instants la sécrétion du sucre dans le foie. Nous pourrions ajouter à ces exemples celui de certaines nourrices dont le lait, altéré subitement par un accès de colère ou de terreur, a donné des convulsions et même la mort au nourrisson. On aurait donc à admettre, avec M. Baruffi, que, sous l'influence de la colère chez le chien, la salive peut s'envenimer subitement du virus rabique.

Quant à expliquer l'arrêt de tout développement hydrophobique chez le chien, il invoque l'action de mordre, ou de boire de l'eau, ou de mâcher l'herbe des prés, ou de ronger un os, etc., moyens à l'aide desquels l'animal peut purifier sa gueule de toute bave.

Cigares de jusquiame employés contre le catarrhe pulmonaire.

Les *Annales médicales de la Flandre occidentale* rapportent que le docteur Seifert (de Vienne), se fondant sur son expérience personnelle, préconise, comme en ayant obtenu des effets fort avantageux, des cigares de jusquiame dans le traitement du catarrhe pulmonaire.

C'est du tabac debarrassé de son principe âcre qui sert à la préparation de ces cigares, dans chacun desquels on met 25 à 40 centigrammes de poudre de feuilles de jusquiame. Les malades en fument quatre à huit par jour.

Trois individus frappés par la foudre.

Les accidents produits par la foudre sont excessivement fréquents cette année, ce qui rend encore plus intéressantes les observations, dont voici le récit, lesquelles ont été envoyées à l'*Union médicale* par le docteur Chauveau. La science possède peu d'observations aussi complètes sur ce sujet; nous nous serions bien gardé d'en retrancher une partie, mais nous avons été cependant obligé de sacrifier quelques expressions scientifiques, afin que les faits soient mieux compris par nos lecteurs.

Le 7 août 1851, le nommé Lecomte, âgé de cinquante-neuf ans, habitant le bourg de Villebaron, moissonnait avec ses deux fils, Honoré et René, l'un âgé de quinze ans, l'autre de vingt-deux, dans une plaine située près du village du Jarday. Il n'y avait autour d'eux ni arbres ni buissons; un seul petit bouquet de pommiers était distant de trois cents mètres environ. Le temps étant lourd, et le ciel orageux, les moissonneurs se firent, avec des gerbes de blé, un abri qui avait tout au plus deux mètres de hauteur. Aux premières gouttes de pluie, les Le-

comte se blottirent sous leur gerbes et se préparèrent à prendre leur repas : Honoré au milieu, le père à droite et René à gauche.

C'est dans cette position, mes renseignements ne me laissent aucun doute à cet égard, qu'ils furent frappés par le premier coup de tonnerre. Des paysans, retournant à leur demeure après l'orage, entendirent des gémissements et trouvèrent ces malheureux à moitié nus, et tout mouillés par la pluie. Je fus mandé en toute hâte, et arrivai sur le lieu du sinistre une heure environ après l'accident.

Honoré, celui qui tenait le milieu, était resté en place, enseveli sous les tas de gerbes qui s'étaient renversés pêle-mêle, il était mort. Son corps et ses habits, que j'examinai avec soin, ne portaient aucune trace du fluide électrique; la peau de sa face était seulement marbrée de taches noires sous-cutanées; l'extrémité des cheveux très-légèrement roussie, et, cependant, sa casquette, qui fut retrouvée dans le champ, à quatre mètres du mort, n'était plus qu'une guenille informe.

Les deux autres étaient sans connaissance, jetés à trois mètres de l'abri; je dis jetés, car il était impossible d'admettre que le pauvre René, surtout, s'y fût transporté seul; le père Lecomte avait été frappé en pleine poitrine, des brûlures irrégulières au premier et au deuxième degré étaient disséminées sur toute la surface antérieure de la poitrine, quelques-unes sur le bras gauche, les plus nombreuses sur toute la peau du bras droit. Le membre inférieur droit présentait aussi çà et là quelques marbrures rougeâtres, mais sans lésion de l'épiderme. Le fluide avait exercé ses ravages principalement sur les vêtements; la chemise, le gilet et le pantalon, seuls vêtements qui le couvraient, étaient déchirés en tous sens, troués et commé mâchés. A la jambe, le fluide suivit exactement la couture du pantalon et sortit par le pied, déchirant et emportant au loin le soulier; le corps entier, à l'exception de la poitrine, était froid (ces malheureux avaient reçu toute la pluie); le pouls faible, assez régulier, battait à quarante-cinq pulsations par minute. Les bras et les jambes, le bras droit surtout, étaient agités de *mouvements convulsifs*, que je ne saurais mieux faire comprendre qu'en les comparant aux convulsions chez les enfants. Une respiration gênée, des gémissements continuels et saccadés, les traits du visage singulièrement contractés, exprimaient une grande souffrance.

René avait été plus maltraité que son père : le fluide électrique était tombé à pic sur sa tête, et avait fait un large trou à la casquette. De la tempe gauche à l'oreille droite, les cheveux étaient, par plaques, rasés comme par l'action du rasoir, roussis et feutrés; les cils et les sourcils étaient en partie brûlés; quelques gouttes de sang s'échappaient de l'oreille droite, dont la membrane tympanique était perforée; de la région droite du cou jusqu'au bas du corps, le fluide suivait une ligne bien marquée, non interrompue et large de deux centimètres. Dans les régions indiquées au creux de l'estomac, dans la cicatrice ombilicale, les brûlures étaient plus marquées, le derme était à nu; partout ailleurs elles étaient au second degré. La jambe gauche avait été ainsi parcourue dans toute son étendue; mais ici le fluide avait plutôt suivi le vêtement, ne laissant sur la peau que des marbrures irrégulières. Comme chez le père, le soulier avait été déchiré et enlevé.

Quoique les effets de la foudre fussent mieux dessinés sur le corps de René que sur celui du père, les vêtements étaient encore plus en lambeaux; le gilet et le pantalon, la chemise surtout n'avaient plus de forme. Une particularité qui m'a frappé, c'est que, presque toujours, le fluide suivit les coutures des vêtements, qui, au moment de l'accident, devaient être imbibés de sueur, c'est-à-dire d'un bon conducteur de l'électricité. Je suis porté à croire que, sans cette circonstance, il y aurait eu trois morts au lieu d'un. En effet, en examinant les brûlures de René, nous voyons le fluide suivre de préférence les petites cavités formées par la peau, cavités qui, au moment de l'accident, devaient être surtout mouillées par la sueur. Chez le père et le fils, la couture du pantalon fut un conducteur aussi fidèle que l'eût été la corde de fer d'un paratonnerre; les coutures étaient nécessairement les parties des vêtements qui retenaient le plus d'eau.

Les symptômes éprouvés par le fils étaient les mêmes que chez le père, seulement beaucoup plus intenses. Refroidissement général; pouls extrêmement lent, irrégulier; misérable; mouvements convulsifs des membres, surtout du bras droit, très-violents. La voix du pauvre jeune homme n'avait plus rien d'humain, c'était de véritables rugissements exprimant la douleur la plus profonde.

Ces malheureux furent aussitôt transportés dans la maison la plus proche, frictionnés et réchauffés au moyen de couvertures chaudes. Chez le père, qui était le moins malade, à mesure que la chaleur revenait aux extrémités, que la circulation se régularisait, le mouvement convulsif allait diminuant. Au bout de trois heures, l'agitation était presque insen-

sible, et le malade put dormir pendant une demi-heure ; à son réveil, la connaissance était revenue, il accusa le besoin d'uriner et se plaignit du bruit fait par son fils.

Le pauvre homme avait l'air de sortir de l'autre monde ; tout était mystère pour lui ; comme il n'avait aucun souvenir de l'accident, on lui fit une petite histoire pour expliquer l'engourdisement et le fourmillement qu'il ressentait dans toutes les parties touchées par le fluide. Transporté dans une autre chambre, loin des cris de son fils, il ne fut soumis à aucun traitement spécial ; sa convalescence dura quelques jours et ne présenta rien d'intéressant.

Chez René, la guérison ne fut pas aussi prompte ; et à vrai dire, j'avais peu d'espoir de le conserver. Sous l'influence des frictions chaudes et d'un bain tiède prolongé, le pouls se releva ; mais l'agitation, au lieu de diminuer comme chez le père, allait en augmentant ; deux hommes avaient peine à le maintenir sur son lit, l'altération était extrême ; il buvait avec avidité quel que fût le liquide qu'on lui présentât. Ni selles, ni urine.

Le 9 il y avait congestion cérébrale bien marquée ; l'agitation ne ressemble plus aux effets de l'éclampsie ; c'est de l'agitation maniaque au plus haut degré, avec cris et jurons très-articulés. La force musculaire est extrême ; un homme était nécessaire pour maintenir chacun des membres. Pouls à 120, large, dur ; face rouge et bouffie ; pupilles dilatées. La veine fut largement ouverte ; des sangsues furent appliquées successivement derrière les oreilles, de manière à produire un écoulement de sang continu ; le soir, un bain tiède prolongé avec affusions froides sur la tête. J'eus également recours au chloroforme, qui m'a paru un adjuvant précieux pour calmer des symptômes nerveux aussi marqués ; le malade prenait toutes les heures une cuillerée à bouche de la potion suivante :

Eau distillée de laitue.....	de chaque 80 grammes.
— de feuilles d'oranger..	
Sirop de fleurs d'oranger.....	40 —
Chloroforme dissous.....	20 gouttes.

Le 10 le malade est moins agité ; la fièvre a diminué ; soif toujours ardente. Le malade ne reconnaît personne ; il paraît complétement sourd, le sang de la saignée est légèrement couenneux, le caillot est mou, a peine formé, très-noir.

Même prescription.

Sous l'influence de ce traitement le mieux se fit sentir de jour en jour ; bientôt il put prendre quelque nourriture et donner quelques signes d'amitié à ses parents. Le sens de l'ouïe était totalement perdu ; ce n'est que par écrit que l'on pouvait communiquer avec lui. Comme son père, il n'a vu ni éclair, ni entendu le tonnerre dans la matinée du 7, et c'est avec le plus grand étonnement qu'il apprend que c'est la foudre qui lui a tracé le long sillon qu'il porte de la tête au bas-ventre, et causé le fourmillement du bras droit dont il se plaint, ainsi que le sifflement d'oreille qui le fatigua longtemps.

J'ai souvent occasion de voir les Lecomte : le père ne se plaint aujourd'hui que d'une douleur vague, presque continuelle, du bras droit ; les muscles fléchisseurs du pouce et de l'index sont à peu près paralysés. Réné a repris sa gaieté habituelle ; mais, chez lui l'esprit est resté faible ; la plus petite contrariété le met dans l'impossibilité de faire aucun travail. Sa tête est un véritable baromètre qui annonce deux jours à l'avance les changements de temps, surtout les orages dont il a une frayeur extrême ; il n'accuse, du reste, aucune douleur ; il est parfaitement sain et libre dans tous ses mouvements. La surdité persiste, l'oreille gauche examinée à l'aide de l'instrument, ne présente rien d'anormal, si ce n'est la sécheresse du conduit auditif externe ; la paralysie du nerf auditif a résisté aux traitements divers institués pour la combattre.

Ainsi, et pour me résumer en deux mots, chez nos deux malades, l'un frappé légèrement comparativement, et l'autre si maltraité, que, pendant deux jours il donnait peu d'espoir, nous trouvons des accidents nerveux convulsifs et une augmentation de l'énergie musculaire, contrairement à ce qu'ont observé les médecins témoins de semblables accidents. Je n'ose risquer une explication, mais j'avoue que, sur le moment, ces phénomènes d'agitation m'ont paru très-simples chez des hommes, pour ainsi dire, *saturés* d'électricité de la tête aux pieds. Les faits que je trouvai dans les auteurs ne se rapportant point à ce que j'avais sous les yeux, et dominé, du reste, par l'idée de soutirer de l'électricité, j'employai le chloroforme à l'intérieur, et l'eau tiède en frictions et en bains prolongés. Que mon explication paraisse erronée, je l'abandonne volontiers ; mais je tiens à constater l'efficacité remarquable de l'eau, chaque bain amenait un mieux très-sensible.

Dr H. Chauveau.

Blois, 22 juillet 1854.

Nouveau procédé pour analyser le lait.

M. Leconte, professeur agrégé à la Faculté de médecine, a exposé récemment devant la Société de

biologie un nouveau procédé d'analyse du lait, dont nos lecteurs vont pouvoir juger la simplicité et les bons résultats.

Le rôle important que joue le lait dans l'alimentation, et par conséquent son usage si répandu, ont porté les fournisseurs à le sophistiquer de mille manières différentes. Les tribunaux commencent à entrer, à l'égard de la sophistication des substances alimentaires, dans une voie qui leur vaudra l'approbation unanime des hommes qui s'occupent de l'hygiène publique. Dernièrement encore les journaux ont raconté la condamnation à six mois de prison et à 20,000 fr. d'amende d'un marchand de lait qui le falsifiait dans des proportions considérables, et qui avait déjà gagné plus de 80,000 fr. en peu d'années à cet odieux commerce.

Plusieurs procédés ont été mis en avant pour découvrir la fraude, et la physiologie elle-même avait demandé à la chimie la composition exacte du lait. Des divers modes d'analyse, les uns reposent sur la densité du lait, mais l'addition de l'eau mettait le chimiste en défaut. Les autres ont pour base l'opacité, et de nouveau le falsificateur, en ajoutant au lait des corps solides, blancs et opaques, déroutait la science.

Cependant M. Doyère avait imaginé un procédé très-ingénieux, mais il ne peut guère être employé que dans les analyses de laboratoire.

M. Leconte, en faisant des recherches avec le docteur de Goumoëns sur les substances albumineuses, fut amené à examiner le lait. Frappé du peu de facilité offerte par les procédés en usage, et partant de ce principe que toutes les falsifications de cette substance tendent à diminuer notablement la quantité de beurre qu'il contient, l'honorable professeur a imaginé un appareil d'une grande simplicité dont il fait ainsi la description. « L'appareil dont je me sers se compose d'un tube fermé à l'une de ses extrémités, de deux centimètres de diamètre environ, et divisé en cinq parties présentant chacune une capacité de cinq centimètres cubes; à la partie supérieure de ce tube, j'en soude un autre d'un diamètre beaucoup plus petit et qui est divisé en vingtièmes de centimètre cube; enfin à la partie supérieure de ce dernier se trouve un autre tube semblable au tube inférieur, mais beaucoup plus court et sans divisions, qui sert d'entonnoir et reçoit les liquides qui se dilatent pendant l'opération.

Lorsqu'on veut faire une analyse, on mesure cinq centimètres cubes de lait dans le tube inférieur, puis on y ajoute vingt centimètres cubes d'*acide acétique cristallisable*, ce qui devient facile en raison des divisions gravées sur le tube; puis après avoir fermé l'orifice supérieur avec un disque ou un bouchon de verre, on agite pendant quelques minutes; la caséine, qui s'était coagulée au contact de l'acide acétique, se dissout peu à peu, et le beurre vient rapidement surnager la liqueur sous la forme de flocons blancs; il suffit alors de chauffer avec une lampe à alcool pour liquifier le beurre, qui forme à la surface une couche limpide dont il est facile d'apprécier le volume d'après le nombre de divisions qu'elle occupe dans le petit tube gradué.

La manipulation de cet appareil est, on le voit, d'une extrême simplicité, et l'homme le plus étranger à la science peut, par ce moyen, trouver la richesse du lait; quelques modifications suffiraient pour en faire un procédé d'analyse permettant de mesurer tous les éléments constitutifs de cette substance si utile et d'un usage si général.

(*Gazette des hôpitaux.*)

De l'emploi du froid intense comme moyen de guérison et pour remplacer le chloroforme dans les opérations.

M. le docteur J. Arnolt vient d'insérer dans l'*Union médicale* un travail très-intéressant sur l'usage du froid employé comme médicament et comme moyen de détruire la sensibilité de la région du corps qui subit une opération.

Le travail de M. Arnolt a une haute portée, car, si la découverte du chloroforme est classée à juste titre parmi les grandes inventions du siècle, on compte, d'un autre côté, les nombreuses victimes qu'elle a produites, et chaque jour la science enregistre de nouveaux revers.

Voici comment s'exprime le docteur Arnolt :

« Bien que l'on se soit beaucoup occupé, dans ces derniers temps, de l'action du froid comme agent thérapeutique et comme moyen de produire l'anesthésie locale, il me semble que les questions relatives à cette action sont peu comprises et mal appréciées. Cela me paraît dépendre un peu de la répulsion qui règne généralement contre l'emploi d'un froid intense, mais beaucoup de la mauvaise idée que l'on s'en fait même parmi les médecins. En France même, où les travaux de M. Velpeau et de quelques autres praticiens éminents ont fixé l'attention sur les résultats avantageux du froid, il règne encore beaucoup de doutes et d'incertitudes sur le mode et les indications de l'application de cet agent,

ainsi que l'a montré la discussion soulevée au sein de la Société de chirurgie par le travail de M. Richet.

« Aucun moyen, certainement, n'a été employé depuis plus longtemps et n'a été plus généralement recommandé que les applications locales réfrigérantes, depuis la température de la glace fondante jusqu'à 17° R. Il peut donc paraître singulier, au premier abord, qu'on n'ait pas cherché à obtenir un effet plus marqué et plus utile en augmentant la dose du moyen ou en produisant un abaissement plus grand de température, de la même manière qu'on cherche des résultats plus efficaces par l'administration du mercure, de l'antimoine, de la quinine et d'autres médicaments à des doses plus fortes qu'on ne le fait généralement. La raison en est que les médecins ont toujours eu les idées les plus fausses relativement aux effets produits sur l'organisme par une température très-basse. De ce que, par un abaissement suffisant de celle-ci, on arrête la circulation, et de ce qu'on peut porter atteinte à la vitalité d'une partie par une congélation longtemps continuée, comme cela arrive l'hiver par une longue exposition au froid, ou dans le cas d'application trop prolongée de la glace sur une hernie, ou dans toute autre circonstance, on en a conclu immédiatement et bien à tort cependant, que la vitalité peut être atteinte par une congélation de courte durée, exactement comme on pourrait conclure de la production de la gangrène par l'application prolongée d'un bandage à la production du même accident par l'emploi d'un tourniquet au moment d'une opération.

« Cette erreur a d'autant plus d'importance, que la réfrigération de courte durée, lorsqu'elle est employée convenablement, constitue un des meilleurs moyens de suspendre immédiatement l'inflammation, toutes les fois qu'on peut l'atteindre ; qu'avec elle, non-seulement on peut calmer la douleur dans beaucoup de maladies, mais encore que, par suite des modifications organiques qu'elle détermine, on peut prévenir le retour de ces douleurs; qu'enfin, dans les maladies de mauvais caractère, on obtient, avec elle, une amélioration bien supérieure à celle qu'on peut attendre de tout autre moyen. Sous le point de vue de son application à la pratique chirurgicale, comme moyen de supprimer la douleur, la réfrigération donne des résultats moins importants, mais qui ne sont pas cependant à dédaigner; car non-seulement on peut prévenir la douleur au moment de l'opération, mais encore on s'oppose presque certainement à l'inflammation toujours si dangereuse qui suit les opérations. L'emploi du froid doit donc être considéré à deux points de vue, comme moyen thérapeutique général et comme agent anesthésique. Mais, avant tout, il est bon d'entrer dans quelques détails relativement à la manière de produire une réfrigération convenable et d'en faire l'application, ainsi qu'à l'explication qu'on peut donner de son mode d'action.

« On peut considérer comme degré intense du froid celui qui engourdit immédiatement la partie sur laquelle il est appliqué, suspend rapidement la circulation et congèle la matière graisseuse. J'ai obtenu ordinairement ces effets en plaçant ce qu'on appelle un mélange réfrigérant, soit en contact immédiat avec la peau ou une membrane muqueuse, à travers un tissu de gaze fine qui contient ce mélange, soit en me servant de vases à parois minces ou de vaisseaux métalliques d'une forme appropriée ; mais il y a plusieurs autres moyens d'arriver au même résultat, dont quelques-uns sont préférables pour certains buts déterminés. Les substances qui passent rapidement de l'état solide à l'état liquide, ou de celui-ci à l'état aériforme empruntent rapidement une grande quantité de calorique aux corps environnants, et des substances solides, liquides ou gazeuses, déjà suffisamment refroidies par des moyens artificiels peuvent être mises en contact avec la partie, les premières sous forme de globes métalliques d'un aspect approprié, les autres sous forme de courants rapides.

« Lorsqu'on veut obtenir la réfrigération à l'aide d'un mélange réfrigérant de glace et de sel, renfermé dans un sac de gaze ou de toile, voici la meilleure manière de procéder. S'il s'agit d'une congélation ni trop étendue, ni trop longtemps continuée, il suffit d'un morceau de glace du volume d'une grosse orange; on le broie et on le pulvérise dans un sac épais en toile, puis cette poudre est placée sur une grande feuille de papier et mélangée avec soin, à l'aide d'une carte, avec environ la moitié de son poids de sel commun. Le mélange est placé alors dans un sac de quatre pouces de diamètre, et aussitôt que la dissolution commence, on se hâte de l'appliquer. Il ne faut pas maintenir ce sac immobile sur la partie, mais le relever souvent, dans le but de mettre en contact avec la peau de nouvelles particules du mélange, et il faut avoir soin d'absorber à mesure l'eau qui s'écoule, ou de la faire tomber dans un bassin placé au-dessous. Si la surface sur laquelle on veut agir est très-peu étendue, on peut se contenter d'une large cuillère de cuivre très-mince que l'on remplit du mé-

lange, ou bien on prend une boule de cuivre pesant une livre, que l'on plonge d'abord dans le mélange réfrigérant et qu'on applique ensuite sur la partie; c'est là un mode d'application plus propre que le sac de gaze.

« Au moment où on applique sur la peau la gaze ou le vase métallique qui contient le mélange de glace et de sel, il y a de l'engourdissement à la peau ; à peine s'il y a une sensation de froid, et il n'y a ni picotements, ni élancements. Si l'on continue quelques secondes de plus le contact du mélange frigorifique, la peau devient tout à coup blanche, sans doute à cause de l'arrêt de la circulation, et ce changement de coloration s'accompagne d'un léger picotement semblable à celui que produit un sinapisme. L'anesthésie est alors complète, et elle persiste ainsi quelques minutes, si l'on enlève le mélange. Mais si on le laisse plus longtemps en place, un autre phénomène se produit : la matière graisseuse située sous la peau se congèle, et la partie devient aussi dure qu'elle était blanche.

« La profondeur à laquelle s'étend l'engourdissement produit par le froid, dépend d'une foule de circonstances, telles que le degré de l'abaissement de température, la durée de l'application, la vascularité de la partie, suivant qu'il y a eu compression, que la circulation a été suspendue, etc., etc. Après l'application du froid, faite dans un but anesthésique, la circulation ne tarde pas à reprendre dans la partie, et la peau prend une couleur rouge qui dure plusieurs heures. Si la congélation a été considérable, il peut y avoir alors des picotements, à moins qu'on ait eu la précaution de ménager le retour de la chaleur en versant de l'eau froide sur la partie, ou en y maintenant dessus un peu de glace pilée ou une vessie contenant de l'eau glacée. Si l'application n'a pas dépassé la première période, il n'y a pas de picotements, et pas de nécessité, par conséquent, pour recourir à toutes ces précautions.

« La rougeur qu'on produit ainsi n'indique pas, comme on pourrait le croire au premier abord, un état inflammatoire, mais bien tout le contraire. La tonicité des petites artères semble diminuée ou suspendue pour un instant, et au lieu d'être enflammée, la partie ne semble pas susceptible d'inflammation. Les parties divisées après la congélation se réunissent bien plus rapidement qu'en toute autre circonstance; et, comme nous l'avons déjà dit, nous possédons en ce moyen un remède prompt et certain contre toute inflammation accessible à son influence complète. »

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

EXTRAIT DES NOTES MANUSCRITES DE PINEL.

C'était dans les derniers mois de 1792; Pinel, nommé depuis quelque temps médecin en chef de Bicêtre, avait déjà sollicité plusieurs fois, mais inutilement, l'autorisation de supprimer l'usage des fers dont étaient chargés les fous furieux. Il prend, enfin, le parti de se rendre lui-même à la commune de Paris, et là, répétant ses plaintes avec une chaleur nouvelle, il exige la réforme d'un traitement si monstrueux. « Citoyen, lui « dit un membre de la commune, j'irai demain à Bi- « cêtre te faire une visite; mais malheur à toi si tu « nous trompes, et si tu recèles les ennemis du peuple « parmi les insensés ! »

Le membre de la commune qui parlait ainsi était Couthon. Le lendemain il arrive à Bicêtre : Couthon veut voir et interroger lui-même les fous les uns après les autres; on le conduit dans leur quartier; mais il ne recueille que des injures, et n'entend, au milieu de cris confus et de hurlements forcenés que le bruit glacial des chaînes qui retentissent sur des dalles dégoûtantes d'ordures et d'humidité.

Fatigué de ce spectacle et de l'inutilité de ses recherches, Couthon recule devant l'idée de déchaîner ces aliénés. Se tournant vers Pinel : « Fais-en ce que « tu voudras, dit-il, je te les abandonne ! Mais j'ai « grand'peur que tu ne sois victime de ta présomp- « tion. »

Maître désormais de ses actions, Pinel commence, dès le jour même, son entreprise, dont il ne se dissimule pas les difficultés réelles; car il s'agit de rendre libres environ cinquante furieux, sans que cette mesure devienne nuisible ou dangereuse pour les autres aliénés paisibles.

Il se décide à n'en déchaîner que douze pour premier essai ; la seule précaution qu'il croit devoir prendre est de faire préparer un nombre égal de camisoles, de ces gilets à toile forte et à longues manches qui peuvent s'attacher au dos de l'aliéné, quand on veut le réduire à l'impuissance de mal faire.

Le premier auquel Pinel s'adresse est le plus ancien dans ce lieu de misère : c'est un capitaine anglais, dont personne ne connaît l'histoire, et qui est enchaîné depuis quarante ans. Il est regardé comme le plus terrible de tous les aliénés; ses gardiens ne l'approchent qu'avec circonspection depuis que, dans un accès de fureur, il a frappé d'un coup de ses menottes à la tête, un de ses servants, et l'a tué sur la place. Il est garotté avec plus de rigueur que les autres; cette rigueur, et l'isolement complet auquel elle le condamne, ne font qu'exaspérer son caractère, naturellement furieux.

Pinel entre seul dans sa loge et l'aborde avec calme : « Capitaine, lui dit-il, si je vous faisais ôter vos fers, « et si je vous donnais la liberté de vous promener « dans la cour, me promettriez-vous d'être raison- « nable et de ne faire de mal à personne ?

« — Je te le promets. Mais tu te moques de moi, « ils ont tous trop peur, et toi aussi.

» — Non, certes, je n'ai pas peur, puisque j'ai là « six hommes pour me faire respecter, s'il le faut. « Mais croyez à ma parole ; devenez confiant et do- « cile ; je vous rendrai la liberté si vous vous laissez « mettre ce gilet de toile à la place de vos chaînes si « pesantes. »

Le capitaine se prête de bonne grâce à tout ce qu'on exige de lui, mais en haussant les épaules et sans articuler un mot. Après quelques minutes, ses fers sont complétement détachés, et l'on se retire en laissant la porte de sa loge ouverte.

Plusieurs fois il se lève sur son séant, et retombe ; depuis si longtemps qu'il est assis, il a perdu l'usage de ses jambes ; enfin, au bout d'un quart d'heure, il parvient à se tenir en équilibre, et, du fond de sa loge obscure, il s'avance en chancelant vers la porte. Son premier mouvement est de regarder le ciel, et il s'écrie en extase : « Que c'est beau ! » Pendant toute la journée il ne cesse de courir, de monter les escaliers, de les descendre, en disant toujours : « Que c'est beau ! « que c'est bon ! » Le soir il rentre de lui-même dans sa loge, dort paisible sur un lit meilleur qu'on lui a préparé, et durant deux années qu'il passe encore à Bicêtre, il n'a plus d'accès de fureur ; il se rend même utile dans la maison, en exerçant une certaine autorité sur les fous, qu'il régente à sa guise et dont il s'établit comme le surveillant.

Pinel vient d'entrer dans une autre loge : c'est celle de Chevingé, dont la délivrance est peut-être un des faits les plus mémorables de cette journée.

Chevingé était soldat aux gardes-françaises, et n'avait au service qu'un défaut, celui de l'ivrognerie ; mais une fois que sa tête était montée par le vin, il devenait querelleur, violent, et d'autant plus dangereux que sa force était prodigieuse. Ses excès assez fréquents le firent renvoyer de son corps, et il eut bientôt dissipé ses faibles ressources. Ensuite la honte et la misère le plongèrent dans un tel découragement, que son intelligence en fut altérée. Il crut dans son délire qu'il était devenu général, battit ceux qui ne voulaient pas reconnaître son grade et sa qualité ; et c'est à la suite d'une lutte assez violente qu'il fut amené à Bicêtre, dans l'exaltation la plus furieuse. Il était garotté depuis dix années, et avec plus de soin encore que ses compagnons, parce que souvent il était parvenu à rompre ses fers par la seule force de ses mains.

Une fois, entre autres, qu'il s'était procuré ainsi quelques moments de liberté, il défia tous les gardiens réunis de le faire rentrer dans sa loge avant qu'il les eût tous fait passer sous sa jambe ; et, en effet, il exécuta cette inconcevable prouesse sur les huit hommes qui voulaient se rendre maîtres de lui. Depuis lors, sa force était passée en proverbe dans Bicêtre.

Déjà Pinel, en le visitant plusieurs fois, avait reconnu dans Chevingé une excellente nature d'homme sous cette exaltation sans cesse irritée par un traitement trop cruel ; il lui avait promis d'améliorer son sort, et cette promesse seule l'avait rendu plus calme.

Enfin Pinel lui annonce qu'il n'aura plus de fers. « Pour te prouver, lui dit-il, que j'ai confiance en toi et que je te regarde comme un homme fait pour le bien, tu vas m'aider à délivrer ces malheureux, qui n'ont pas leur raison comme toi ; et si tu te conduis, ainsi que j'ai lieu de l'espérer, je te prendrai à mon service et tu ne me quitteras plus. »

Jamais, dans une nature humaine, révolution ne fut plus subite et plus complète ; les gardiens eux-mêmes sont saisis de respect et d'étonnement devant le spectacle que leur donne Chevingé. A peine délivré, le voilà prévenant, attentif et suivant de l'œil tous les mouvements de Pinel, pour exécuter ses ordres avec autant d'adresse que de promptitude ; le voilà qui fait entendre aux aliénés des paroles de raison et de bonté, lui qui tout à l'heure était encore à leur niveau, mais devant lesquels maintenant il se sent grandi de toute sa liberté.

Cet homme, que les chaînes ont dénaturé pendant ses plus belles années et qui sans doute aurait traîné sa vie entière dans cette longue agonie de lui-même, toute sa vie n'est plus qu'un dévouement continuel envers son libérateur.

Auprès de Chevingé, dans la loge voisine de la sienne, se trouvent trois malheureux soldats prussiens qui sont enchaînés depuis longues années, sans qu'on connaisse les motifs d'une telle rigueur. Ils sont ordinairement calmes et inoffensifs, et ne s'animent qu'entre eux, dans un langage inintelligible à tout le monde. On leur a donné, du moins, la seule consolation à laquelle ils paraissent sensibles, celle de vivre dans la même infortune.

Dès qu'ils aperçoivent autour d'eux un appareil inusité, ils s'imaginent peut-être qu'on vient avec de mauvaises intentions, et ils s'opposent violemment à ce que leurs fers soient détachés ; quand ils sont libres, ils ne veulent pas sortir de leur prison, et restent dans leur position habituelle. Soit chagrin, soit défaut d'intelligence, ces malheureux étrangers semblent insensibles à la liberté dont ils peuvent jouir.

Après eux vient un singulier personnage, un de ces hommes dont la manie est d'autant plus tenace, qu'elle

ne s'attache qu'à une seule idée, mais extravagante et pleine d'orgueil. C'est un ancien ecclésiastique, qui se dit et qui croit être le Christ. Son extérieur répond à toute la vanité de sa croyance : il a le maintien grave et assuré; son sourire, doux et sévère tout à la fois, repousse toute espèce de familiarité; il n'y a pas jusqu'à l'arrangement de sa chevelure, longue et pendante de chaque côté, sur une figure pleine d'expression, pâle, intelligente et résignée, qui ne lui donne une singulière ressemblance avec cette belle tête du Maître dont il a pris la place.

Si vous pensez le confondre par cette apostrophe si naturelle : Si tu es celui que tu prétends être, si tu es Dieu enfin, brise tes chaînes et fais-toi libre à l'instant; il vous répond avec une fierté modeste, « *Frustrà tentabis Dominum tuum!* c'est en vain que tu tenteras ton Seigneur! »

C'est le sublime de l'arrogance humaine en délire. La vie de cet homme est un roman tout entier, dans lequel l'exaltation religieuse joue le premier rôle. Il a fait à pied le pèlerinage de Cologne et de Rome; ensuite il est parti pour l'Amérique, et s'est aventuré au milieu des peuplades sauvages pour les convertir à la foi.

Mais toutes ces courses et tous ces voyages, loin de le distraire, ont fait tourner son idée dominante en vraie manie, et, à son retour en France, il s'est publiquement nommé comme étant celui dont il venait de répandre au loin la parole. Arrêté par la police et conduit devant l'archevêque de Paris, il fut enfermé à Bicêtre comme impie ou aliéné. De lourdes chaînes lui furent mises aux pieds et aux mains, et depuis douze années il supporte avec une rare patience ce long martyre et les sarcasmes continuels auxquels l'expose sa monomanie.

Raisonner avec de tels malades, c'est prêcher en vain des êtres qui ne peuvent et ne veulent comprendre. Aussi Pinel ne cherche pas à combattre son délire par d'inutiles paroles; il le fait déchaîner en silence, et ordonne expressément que désormais chacun imite sa réserve, et qu'on n'adresse plus un seul mot à ce pauvre aliéné. Cette défense, qui est observée rigoureusement, produit sur cet homme, si gonflé de lui-même, un effet bien plus sensible que les fers et le cachot; il se sent humilié d'un abandon et d'un isolement si nouveaux pour lui, au milieu de son entière liberté. Enfin, après de longues hésitations, on le voit, de son propre mouvement, venir se mêler à la société des autres malades; dès ce jour, il revient à des idées plus justes et plus sensées, et, en moins d'une année, il est assez bien rétabli pour avouer lui-même toute l'absurdité de son délire et pouvoir sortir de Bicêtre. Dans l'espace de quelques jours, cinquante-trois aliénés furent ainsi débarrassés de leurs chaînes; parmi eux se trouvaient des individus de toutes les conditions et de tous les pays, ouvriers, négociants, militaires, avocats, Français, Anglais, Allemands et Italiens. Une amélioration inespérée suivit cette mesure, qu'on avait jusque-là regardée comme impossible et même comme funeste; le calme et l'harmonie succédèrent au tumulte et au désordre; il s'établit enfin, dans toutes les parties du service, une régularité et une surveillance dont l'influence gagna bientôt les aliénés eux-mêmes; c'est ainsi qu'après quelques semaines on vit des maniaques, encore fort agités, se mettre la camisole volontairement, ou se la faire mettre par les fous les plus tranquilles.

FORMULES.

POMMADE AUX CONCOMBRES.

Prenez :	Axonge officinale benzinée....	375 grammes.
	Stéarine.....	125
	Alcoolat de concombres.....	60

Divisez la stéarine, faites-la fondre au bain-marie avec l'axonge benzinée; versez ce corps gras fondu dans un grand mortier de marbre ou de pierre polie; battez-le vigoureusement pendant le refroidissement; ajoutez-y l'alcoolat et continuez à battre de la même manière, jusqu'à ce que le même produit ait acquis la plus grande blancheur et la plus grande légèreté possibles.

Préparée dans de telles conditions, la pommade aux concombres n'est pas seulement pourvue d'un bel aspect et d'une très-grande blancheur, mais elle a aussi la faculté de se conserver longtemps dans le même état d'intégrité.

Tout le monde connaît l'usage de la pommade aux concombres : elle est émolliente, adoucissante, et s'emploie dans une foule de cas où la peau est atteinte de quelque légère altération, telles que rougeurs, gerçures, simple rudesse, etc. Cette pommade est plutôt un objet de toilette qu'un médicament. Cependant elle rend d'assez nombreux services dans beaucoup de maladies chirurgicales; elle pourrait, au besoin, remplacer le cérat et lui est bien préférable lorsqu'il s'agit de la peau des mains ou de celle du visage.

Le Directeur-Gérant,

Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 août 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 100.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Traitement énergique du choléra. — Empoisonnements causés par des moules, des crevettes ou des sardines, et des secours qu'ils réclament. — Traitement de la toux habituelle par le sel ammoniac. — De l'usage interne du chloroforme et de ses effets contre l'épilepsie. — La migraine guérie par la caféine. — Variétes et nouvelles. — Formules : Mélange anticatarrhal.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AOUT 1854.

L'état sanitaire de la capitale est à peu près ce qu'il était il y a quinze jours, et Paris doit toujours être considéré comme l'un des points de la France où l'on puisse séjourner avec le plus de sécurité, lors même que l'on posséderait une santé chancelante ou une constitution débile. Nous ne connaissons personne, parmi celles qui se trouvent placées dans de bonnes conditions hygiéniques et qui savent s'y maintenir, à laquelle il soit arrivé le moindre accident. Quant à ceux qui bravent les règles les plus simples de l'hygiène, font des repas exagérés ou se livrent à la natation après avoir mangé, négligent leurs indispositions ou s'amusent à les augmenter, nous ne pouvons que les plaindre, car s'ils courent à une catastrophe, ce n'est pas, sans doute, parce que les conseils leur ont manqué.

En revanche, nous ne cesserons de signaler aux familles le peu de raison et même le danger qu'elles courent en se livrant à des craintes exagérées à propos du moindre malaise dont quelqu'un se trouve subitement affecté. Il y a quelques jours, nous fûmes appelé dans le quartier de la Chaussée-d'Antin près d'une dame, d'environ cinquante ans, qui était atteinte, nous avait-on dit, du choléra. Nous trouvâmes la malade entourée d'une famille aux abois, elle était chargée de cinq ou six couvertures, d'un édredon, d'oreillers épais ; elle avait la face rouge, les yeux injectés, la sueur inondait son visage, et ses traits exprimaient l'anxiété la plus vive. D'après les renseignements qui nous furent donnés, voici ce qui était arrivé : Mme X..., à laquelle on venait de raconter une histoire sinistre, comme la peur et l'ignorance en forgent à satiété, avait éprouvé un sentiment de constriction dans la poitrine, du frisson et de la faiblesse dans les jambes ; elle avait failli perdre connaissance et avait déclaré à ses enfants qu'elle se sentait atteinte du choléra. Une forte infusion de thé suisse, c'est-à-dire de plantes fortement aromatiques et stimulantes, avec addition d'une grande quantité de rhum, lui fut immédiatement administrée, et non satisfaits de lui faire avaler coup sur coup des tasses entières de ce breuvage, ceux qui l'entouraient l'accablaient de couvertures et cherchaient à provoquer une sueur abondante.

Les couvertures réduites à une seule, la boisson odorante remplacée par une infusion légère de tilleul presque froide, et l'assurance formelle que ces craintes étaient chimériques, guérirent en peu d'instants la malade.

La peur, lorsqu'elle n'est pas accompagnée de soins malencontreux, ne produit pas autant de désordres qu'on le croit généralement. En 1849, beaucoup de personnes, effrayées par l'épidémie, avaient

des syncopes qui se répétaient plusieurs fois dans la journée, et cependant le plus grand nombre d'entre elles échappèrent au mal qu'elles redoutaient.

TRAITEMENT ÉNERGIQUE DU CHOLÉRA.

Une foule de communications relatives au traitement du choléra sont adressées en ce moment aux journaux de médecine. Tous les praticiens, préoccupés par la puissance du fléau et par le peu de succès du plus grand nombre des médications, cherchent à lutter contre l'ennemi commun, ils apportent leur pierre à l'édifice, et il faut le reconnaître, le plus grand nombre de ces confrères est mu par le seul désir de faire du bien et s'inquiète peu des vaines questions d'amour-propre ou d'intérêt personnel.

Dans de pareilles circonstances, la responsabilité de la presse médicale est très-grande, car s'il est important de ne pas accueillir une foule de recettes et de formules dont l'application est parfois dangereuse, il est également nécessaire de ne pas fermer la voie de la publicité à des médecins consciencieux et éclairés dont il serait regrettable de ne pas faire connaître les travaux: Le *Médecin de la Maison* reçoit aussi chaque jour des communications nouvelles sur le traitement du choléra, et plus qu'un autre journal il doit apporter la plus grande circonspection à accueillir ces documents souvent peu concordants. Cette publication étant en grande partie lue par des gens du monde, n'est pas autant soumise au contrôle des médecins que les autres journaux de médecine, destinés exclusivement aux praticiens, et nos abonnés ayant en général une certaine influence sur les populations, soit à cause de leur éducation ou de leur position sociale ou officielle, il importe qu'ils ne soient pas induits en erreur. Nous serions au désespoir qu'un maire, un curé, un magistrat, un médecin de campagne ou quelque personne riche et bienfaisante puisât dans notre recueil une mauvaise direction, et c'est pour cela que nous sommes aussi circonspects.

Dans les conditions où se trouve la presse médicale, que doit faire le journaliste ? dit le savant rédacteur en chef de l'*Union médicale* dans son numéro du 24 août. Se recueillir, dit-il, et se poser cette question redoutable :

Si, parmi les êtres chers et bien-aimés qui t'entourent, l'un d'eux venait à être frappé par l'épidémie, que ferais-tu?

Ici la science et le courage du médecin s'effacent derrière le cœur de l'homme privé, et nous comprenons que l'honorable écrivain ne veuille pas accepter la tâche de répondre avec confiance et sécurité. Cependant plus cette tâche est rude, plus il y a de mérite à l'accomplir ; aussi laisse-t-il plus loin libre cours à sa pensée, puisque après avoir signalé de nouveau la médication proposée par M. Jules Guyot, il ajoute : « C'est à ce traitement que, pour notre compte, nous aurions recours autour de nous, car c'est celui qui nous inspire le moins de défiance. »

Le traitement du docteur Jules Guyot a déjà été exposé dans l'*Union médicale,* et nous ne l'avons pas indiqué alors, parce qu'il ne nous semblait pas encore assez contrôlé par l'expérience. Aujourd'hui il en est autrement ; non-seulement le temps est venu confirmer les premières vues de son auteur, mais des médecins haut placés le sanctionnent ; des praticiens, ainsi qu'on le verra plus loin, racontent les succès qu'ils en ont obtenus, et nous croyons d'autant mieux devoir le produire, qu'il n'est pas de bourgade, de petit pays, si abandonné qu'il soit, où l'on n'ait sous la main les éléments nécessaires pour le mettre en usage.

Dans notre dernier numéro, nous avons indiqué les premiers secours à donner aux cholériques, et nous l'avons fait avec conscience, car ce traitement nous a réussi dans le plus grand nombre des cas que nous avons eus à traiter. Aujourd'hui il est question d'une médication qui remplit d'autres indications et qui compte une foule de succès, nous n'hésitons pas à l'enregistrer et à la propager, ainsi que nous l'eussions fait pour le sulfate de strychnine, s'il eût tenu ses promesses, ou pour tout autre moyen. Pour notre compte, et selon notre modeste appréciation, nous croyons beaucoup plus de droits à la médication que nous allons faire connaître à nos lecteurs, qu'à celle par le sulfate de strychnine, au prix du *legs Bréant* (cent mille francs mis à la disposition de l'Académie des sciences), et nous faisons des vœux pour qu'il en surgisse bientôt une autre encore plus digne.

Nous passons de suite à la partie réellement pratique de la lettre adressée par M. Jules Guyot à M. Amédée Latour, et nous y lisons :

« Dans le numéro du 19 juin 1849, vous avez bien voulu, mon cher confrère, faire connaître le mode de traitement que j'employais et que je recommandais alors pour le choléra dans ses deux phases prodromiques.

« Depuis cette publication, j'ai suivi l'application

de la méthode à Paris et à Chalons-sur-Marne pendant encore plus de six semaines. Je l'ai mieux étudiée en l'appliquant à cinquante malades au moins, dont la moitié était arrivée à la seconde période prodromique avant que je fusse appelé, c'est-à-dire aux vomissements, aux crampes et à un commencement de cyanose : non-seulement pas un de ces malades n'a succombé, mais la plupart étaient rétablis en vingt-quatre heures et se considéraient comme guéris au bout d'une heure. Je vous citerai le général Korte, commandant aujourd'hui la division de Versailles : depuis deux heures du matin jusqu'à sept heures, où je fus amené près de lui, pour ainsi dire, malgré moi, par M. Carrière, alors colonel au 6e cuirassiers, il était en proie aux vomissements et au dévoiement convulsifs presque continus; le pouls était petit, la face injectée, l'agitation et l'anxiété extrêmes. Il était en pleine attaque de choléra. C'était quelques jours après la mort du maréchal Bugeaud. Une heure ne s'était pas écoulée que le général voulait aller se promener.

« J'ai suivi l'épidémie cholérique en 1832, à Paris et en province pendant toute sa durée. Je l'ai suivie en 1849 à Argenteuil, à Paris et à Chalons-sur-Marne pendant toute sa durée également. La diversité des lieux met l'observateur à des points de vue fort différents, et les grands centres de population sont moins favorables que les plus petits villages à l'observation des phases et des types que peut affecter une épidémie. C'est ainsi qu'en 1832 j'ai vu le choléra affecter la forme de fièvre intermittente, tantôt sous le type quotidien, tantôt sous le type tierce, et même quelques accès se reproduisaient tous les quatre jours. Cette observation, du reste, a été faite en province par un grand nombre de médecins au déclin de l'épidémie, alors que l'influence avait sans doute perdu de son intensité; dans ces conditions, le sulfate de quinine amenait une prompte guérison. A cette époque de 1832, on avait divisé, avec raison, les accès de choléra en trois phases tout à fait semblables, à l'intensité près, à celles des accès de fièvre intermittente, la période algide, la période de réaction chaude et la période de congestion.

« Je n'ai jamais oublié ces faits, et j'ai toujours considéré depuis le choléra comme une fièvre intermittente de l'espèce la plus maligne, dont un seul accès pouvait emporter le malade dans chacune de ses périodes, et particulièrement la première.

« A ce point de vue, la médecine se trouve désarmée en présence du choléra déclaré, comme elle s'est toujours trouvée désarmée en face d'un accès de fièvre intermittente; je ne sache pas que jamais on ait trouvé le moyen de guérir un accès de fièvre intermittente; on guérit la fièvre, mais non l'accès. Il est facile d'induire de là que le sulfate de quinine peut prévenir, mais non point guérir le choléra déclaré. Toutefois, le sulfate de quinine, pris à la dose de 10 centigrammes trois fois par jour, en commençant chaque repas, pendant toute la durée de l'épidémie, peut être considéré comme un des moyens prophylactiques les plus rationnels et les plus sûrs. C'est, du reste, ce qui a été constaté par un grand nombre de praticiens très-recommandables ; et lorsqu'on a étudié les effets du sulfate de quinine sur le système nerveux et sur le tube intestinal, qu'il rassure et qu'il fortifie au plus haut degré, on ne saurait être surpris de l'utilité de son concours dans une épidémie qui affecte spécialement ces deux systèmes.

« Quand la constitution cholérique s'abat sur une localité, l'influence se fait sentir chez la plus grande partie des individus (à peu près comme sur les passagers d'un paquebot tourmenté par le gros temps); les uns n'en éprouvent qu'un peu de faiblesse et de malaise, sans qu'il en résulte aucun trouble fonctionnel apparent; chez d'autres, quelques sueurs froides, des pesanteurs dans les membres, borborygmes, une légère oppression épigastrique annonçant une action plus marquée du miasme sur l'organisation; une troisième série d'individus ajoute à ces premiers ressentiments une diarrhée plus ou moins intense, sans douleur et sans trouble nerveux; enfin une dernière série est tout à coup saisie d'un trouble nerveux extraordinaire, qui débute par une oppression épigastrique énergique et par une envie d'aller et de vomir simultanée, qui semble commandée par la pression de l'estomac et représenter les deux extrêmes d'un flot lancé par cet organe. C'est cet état du système nerveux et du tube intestinal qui caractérise l'attaque du choléra proprement dite. Elle se manifeste *rarement* sans que la diarrhée ait préexisté, et l'on peut dire jamais sans avoir été précédée par d'autres symptômes, tels que la lourdeur des jambes, les refroidissements et les sueurs froides générales ou partielles, une anxiété sans cause, une répugnance extrême pour les aliments solides, etc.

« La première période du *choléra prodromique* est caractérisée par le trouble gastro-intestinal et la diarrhée, sans douleurs vives et sans symptômes nerveux violents. La méthode évacuante, vantée à

juste titre par M. le docteur Delarroque et par d'autres praticiens également distingués, en a promptement raison. C'est après avoir lu, dans l'*Union médicale*, les publications de ces excellents médecins, que j'ai employé pour moi-même d'abord, et ensuite pour un grand nombre de cholériques à la première et à la deuxième période prodromiques, le sulfate de soude. J'ai trouvé ce laxatif salin si efficace et si sûr dans ses bons effets, que je n'ai point voulu en risquer d'autres ; je puis affirmer, et en cela je ne fais que joindre mon témoignage à celui de nos confrères qui ont pratiqué la méthode évacuante, qu'aucun des nombreux malades à la première période, auxquels j'ai fait prendre une ou deux onces de ce sel, à deux jours de distance, n'est arrivé à la seconde période.

« Dans la deuxième période, c'est-à-dire dans la période caractérisée par les vomissements continus, le vertige nerveux, les crampes, etc., le sulfate de soude a manqué plusieurs fois son effet, parce qu'il était rejeté immédiatement : toutefois, il ne réussissait pas toujours lorsqu'il était avalé avec addition d'eau de Seltz. Je ne mets pas en doute que, même à cette période, si le trouble nerveux ne s'opposait pas mécaniquement, pour ainsi dire, à l'action du laxatif, il suffirait parfaitement à détourner le danger et à amener la guérison ; mais à cet état de trouble convulsif et de vertige désorganisateur, il était indispensable, avant d'administrer le laxatif, d'opposer un remède héroïque dont la réaction soit aussi vive, aussi instantanée que l'action du poison cholérique : ce remède, aussi sûr qu'aucun de ceux que la médecine emploie, c'est l'alcool, l'alcool potable, c'est-à-dire à 50 et même à 55 degrés centigrades; la forte eau-de-vie ou le rhum purs. Plus étendu d'eau ou délayé dans des infusions, l'alcool est un adjuvant pour développer et entretenir la chaleur, mais il est impuissant pour conjurer l'orage nerveux.

« Lorsque j'étais appelé au secours d'un cholérique et que je le trouvais en proie aux vomissements, aux crampes, à l'anxiété convulsive, pour ainsi dire générale, je n'hésitais pas à lui administrer trois centilitres de rhum ou de forte eau-de-vie. Si dans l'espace de cinq minutes le vomissement n'était pas arrêté, je donnais trois autres centilitres : cette seconde dose a toujours suffi pour arrêter le vomissement, la diarrhée et les crampes en partie ; pour obtenir la disparition de ce dernier symptôme, il a allu quelquefois une troisième et même une quatrième dose.

« C'est un spectacle bien curieux et bien satisfaisant que celui d'une organisation convulsionnée par les douleurs, luttant avec désespoir contre un poison mortel, transformée en moins d'un quart d'heure en un corps plein de santé et de vigueur, animé d'une expression heureuse et triomphante qui va quelquefois jusqu'au délire de l'ivresse. Le vertige alcoolique neutralise et détruit complétement le vertige cholérique.

« Une famille de Chalons me dit un jour, à la suite d'une pareille transformation : « Notre fille n'a plus de vomissements, plus de dévoiement, plus de crampes, mais elle a le délire. — Non, leur dis-je, elle est ivre. » Ce fut une exclamation générale de honte. « Aimeriez-vous mieux qu'elle fût morte ? » Cette question rappela les parents à la raison, et leur joie éclata bruyamment dans une scène de gaieté folle au diapason de celle de la malade qui, dans la nuit suivante, prit son sulfate de soude et fut parfaitement guérie le lendemain.

« J'ai cité le général Korte, parce qu'un homme d'un courage éprouvé et d'une autorité incontestable, peut mieux qu'un autre comparer l'état affreux où il était, et l'état diamétralement opposé dans lequel il a été transporté en moins de dix minutes par un verre à vin de Bordeaux de rhum, et qu'il peut vous renseigner sur la valeur de l'alcool potable dans une attaque de choléra. Pour mon compte, je n'ai pas l'honneur de le connaître, je ne l'ai vu que pendant une heure dans ma vie ; je ne pratiquais alors, et je ne pratique la médecine que quand cela devient une nécessité, soit pendant une épidémie, soit en l'absence d'un confrère, soit pour les indigents ou pour mes ouvriers, mes amis intimes et ma famille.

« L'effet de l'alcool potable, dans une attaque de choléra, est tellement sûr à mes yeux, que je puis affirmer qu'il n'a pas été donné ou qu'il a été mal donné si le choléra prodromique passe au choléra définitif.

« M. Jacquesson, à Chalons-sur-Marne, avait fait distribuer à ses chefs d'atelier, avec l'instruction que vous avez publiée dans l'*Union médicale*, du rhum et du sulfate de soude. J'avais suivi le choléra à Chalons. La femme du chef de la bouchonnerie vint me trouver tout en larmes, en m'affirmant que son mari était pris depuis quatre heures du matin (il était alors onze heures), et que la diarrhée, les vomissements, les crampes redoublaient d'énergie. « Vous ne lui avez donc pas, lui dis-je, fait prendre la dose de rhum prescrite? » Elle m'affirma qu'elle

lui avait donné le rhum : je lui soutins que cela n'était pas vrai, et pressée par mon assurance, elle m'avoua que, craignant que cela ne lui fît mal, elle n'en avait mis que 15 à 20 gouttes dans une grande tasse d'infusion de tilleul. Je la renvoyai en ordonnant de faire prendre six centilitres de rhum pur à son mari ; un quart d'heure après je fus voir le malade, qui m'accueillit en souriant et en m'assurant qu'il avait été tout à coup *retourné* (c'était son expression) par la prise de rhum, et qu'il se croyait parfaitement guéri. Je lui expliquai qu'il n'en était pas tout à fait ainsi, que vers deux heures du matin il se sentirait l'estomac embarrassé et de nouvelles envies d'aller et de vomir, et que, dans cette prévision, il devait avoir une once de sulfate de soude dissoute dans un verre d'eau sur sa table de nuit, pour la prendre aussitôt qu'il serait réveillé par le retour du mal ; je n'ai pas besoin d'ajouter que cela arriva ainsi, et que le malade est sorti victorieux de la lutte qu'il avait subie.

« Mais je m'arrête ici, bien que je ne vous aie pas dit la moitié des détails de pratique nécessaires ou utiles à observer ; bien que je n'aie pas exposé l'effet thérapeutique de chacun des trois médicaments dont j'ai parlé ; bien que je n'aie pu, faute de temps et d'espace, faire les rapprochements entre le choléra et les fièvres intermittentes, et en tirer les inductions pratiques pour les combattre. Si vous m'y encouragez, ce sera l'objet d'une seconde communication.

« Je me résume, en déclarant que la médecine française est puissante en face du choléra, et qu'elle ne comptera point dans cette invasion, comme en Angleterre, 33 p. 100 de morts dans la pratique civile, ni 53 p. 100 dans les hospices ou les ambulances.

« J'ajoute, en terminant, que si nos confrères veulent bien s'exécuter comme je le fais, et que vous vouliez bien ouvrir les colonnes de votre estimable journal à leurs communications, la lumière se fera.

« Dr Jules Guyot.

« Sillery, 30 novembre 1853 »

La seconde communication du docteur Guyot n'est pas moins intéressante :

« Sillery, 16 décembre 1853.

« Très-cher et très-honoré confrère,

« L'article du docteur Filhos et la lettre du docteur Pellarin, qui vient à la suite, dans le numéro de l'*Union médicale*, du 15 décembre, me rappellent l'obligation où je suis de préciser les conditions du traitement que j'ai exposé d'une façon trop générale dans ma première lettre.

« J'insiste avec d'autant plus d'énergie sur cette nécessité de logique précision, que, malgré tous vos efforts, la confusion et l'anarchie, entre les périodes du choléra et les moyens thérapeutiques dirigés ou à diriger contre elles, semblent persister dans nos esprits.

« Supposons un moment que les vertus du quinquina et de ses préparations ne soient pas connues, et qu'un médecin qui les aurait découvertes se contentât de dire, dans les journaux de médecine : *le quinquina et ses préparations guérissent les fièvres intermittentes.* Vous comprenez que sur cette simple indication, le quinquina, dans la plupart des cas, non-seulement ne guérirait pas, mais aggraverait encore la maladie ; et pourtant la vérité est qu'il la guérirait parfaitement sous certaines conditions de temps et de mode d'administration.

« Nous en sommes là pour l'emploi des laxatifs salins et pour celui des alcooliques. Le vin chaud, le punch, l'eau-de-vie même, on en parle et on les applique dans toutes les périodes ; les salins et les évacuants, on les ordonne à tout propos.

« La pratique des hôpitaux de Paris même, tout éclairée, toute rationelle et toute supérieure qu'elle soit, contribue, sans le vouloir, à augmenter l'obscurité. Ainsi, les boissons alcoolisées, le punch, les infusions aromatiques, avec addition d'eau-de-vie, y sont employées avec avantage ; les méthodes évacuantes et salines y réussissent également entre les mains de nos confrères les plus éminents ; mais elles sont presque toujours appliquées au choléra parvenu à sa troisième puissance, c'est-à-dire à son accès complet après la lutte des deux premières périodes terminée.

« Le succès alors obtenu quelquefois, souvent même, n'en est que plus méritoire sans doute ; mais il laisse à regretter de nombreuses victimes et met en question la spécificité des moyens. Il ne permet pas de dire aux populations : Vous arrêterez la diarrhée cholérique de telle façon, et par tel moyen, vous arrêterez même l'attaque franche et complète du choléra.

« Or c'est véritablement par une instruction de ce genre, comme le dit fort bien M. le docteur Filhos, que l'administration, éclairée par le corps médical, préviendra réellement les effets les plus destructeurs du fléau.

« Dans ce sentiment, et sans aucune prétention à la

priorité sur quoi que ce soit ou à tout autre mérite personnel, voici ma formule :

« Au milieu d'une épidémie cholérique très-intense, toute personne dans l'aisance et désireuse d'échapper à l'influence, y réussira en prenant dix centigrammes de sulfate de quinine en deux pilules, en commençant chacun de ses trois repas par jour, et en faisant ses repas aussi abondants et aussi variés que d'habitude, sans supprimer ni l'usage du vin ni l'usage du café.

« Toute personne atteinte de dérangement gastro-intestinal et de diarrhée sans vomissement et sans crampes, les fera disparaître et se rétablira en prenant trente grammes de sulfate de soude, dissous dans un verre d'eau commune froide.

« Les troubles gastriques et la diarrhée peuvent reparaître à deux ou trois jours de distance, presque toujours de minuit à trois heures du matin ; à chaque récidive il faut opposer trente grammes de sulfate de soude, pris au moment où le trouble reparaît. Dans le cours de ce traitement il faut, autant que possible, maintenir une bonne alimentation et prendre des soupes épaisses, des potages au riz gras ou maigre, si les aliments solides ne peuvent passer par répugnance ou par diminution des sécrétions salivaires. Le vin vieux et généreux pris modérément, les infusions aromatiques chaudes avec addition de rhum ou d'eau-de-vie, pris dans le cas de refroidissement partiel ou de débilité nerveuse générale, sont d'excellents adjuvants ; l'usage du sulfate de quinine est également fort bon suivant le mode indiqué plus haut.

« Dans le cas d'attaque réelle du choléra, c'est-à-dire lorsque les vomissements réguliers se joignent à la diarrhée pour amener promptement les crampes, premier symptôme de la période algide, alors, et seulement alors, il faut administrer successivement et de cinq ou dix minutes en cinq ou dix minutes, suivant la violence de l'attaque, 3, 6, 9 et jusqu'à 12 centilitres d'alcool à 50 degrés, et sous cette médication héroïque administrée à propos, les vomissements, le dévoiement et les crampes s'arrêteront successivement sans autre boisson ni remède intérieur ou extérieur.

« Après deux, trois ou plusieurs heures de calme ainsi obtenu, il faut administrer les 30 grammes de sulfate de soude, indispensables pour amener l'évacuation qui a lieu sans douleurs et sans inquiétude pour le malade, lequel se sent, au contraire, parfaitement débarrassé peu de temps après l'ingestion du sel de soude.

« Chaque famille peut se prémunir, à très-bon marché, de quelques paquets de sulfate de soude de 30 grammes, broyé autant que possible ; c'est là, selon moi, le médicament principal ; les autres laxatifs salins seraient peut-être aussi bons, mais j'ai l'expérience de celui-là, et il a le mérite d'être abondant, peu coûteux et des plus inoffensifs.

« Quant à l'eau-de-vie, elle est également à la portée de tout le monde, mais j'insiste sur ce point : elle ne doit être employée pure que dans l'attaque même du choléra, et elle n'a d'autre but que de rendre plus tard l'absorption du sulfate de soude possible et efficace.

« J'ai constaté les effets les plus malheureux de la privation des aliments, de l'usage de l'opium, si ce n'est sous la forme de laudanum de Sydenham ; et, dans ce cas, je crois que c'est le malaga qui agit favorablement ; le chloroforme m'a paru fatal dans son action ; toutes les boissons aqueuses, délayantes et rafraîchissantes sont également funestes à mes yeux.

« Quand l'attaque du choléra a triomphé (ce que je n'ai jamais vu en suivant les applications que j'ai indiquées plus haut), quand la période algide est complète, que la cyanose s'est emparée de la surface du corps, que la plupart des sécrétions sont suspendues, que la circulation est à peine sensible et que la peau a perdu son élasticité, et c'est là malheureusement le cas qui se présente le plus fréquemment dans les hôpitaux, je n'ai aucun moyen spécial à recommander, et je vois avec admiration que les boissons chaudes alcoolisées, la méthode saline, la méthode évacuante, etc., habilement appliquées par nos grands praticiens des hôpitaux de Paris, parviennent encore à arracher à la mort un grand nombre de cas désespérés.

« Voilà, mon très-honoré confrère, tout ce que je dirai sur le choléra jusqu'à ce qu'il ait atteint de nouveau nos contrées, et que l'expérience m'ait fourni de nouvelles lumières.

« Dr Jules Guyot. »

Les succès obtenus par le docteur Guyot sont bien faits pour inspirer la confiance ; mais ce qui leur donne encore plus d'importance est, comme nous le disions, le témoignage des praticiens qui ont expérimenté sa médication. Parmi les lettres que ceux-ci ont adressées au même journal, nous choisissons la suivante, dont l'allure franche et le style tranché intéresseront nos lecteurs ;

« Besançon, 18 août 1854.

« Mon cher et honoré confrère,

« Si je ne savais avec quelle bienveillance vous recevez les communications de tous les médecins, qu'ils débutent ou qu'ils se dévouent modestement à donner leurs soins aux habitants de nos campagnes, je n'oserais, jeune praticien, vous adresser cette petite note.

« Lorsque je vois tant de remèdes héroïques préconisés non-seulement par la presse médicale, mais aussi par toutes les feuilles politiques, surtout par les journaux de province, je crois qu'il est du devoir de chacun d'apporter son tribut et de venir dire ce qu'il y a de vrai dans ces panacées anti-cholériques.

« J'avais été frappé, en lisant les numéros de l'*Union médicale* des 6 et 22 décembre 1853, j'avais été frappé, dis-je, des bons résultats obtenus par M. Jules Guyot dans le traitement du choléra, à l'aide des alcooliques à doses enivrantes et des purgatifs salins; je m'étais bien proposé d'expérimenter ce traitement, si malheureusement j'en trouvais l'occasion.

« Bien que le choléra sévisse avec une bien faible intensité à Besançon depuis près de six semaines, il m'a cependant été donné de voir vingt et un cholériques arrivés à la période algide.

« Mais, avant d'en parler, permettez-moi de vous dire que je ne me suis pas aussi bien trouvé que M. Guyot de l'emploi des purgatifs salins contre la diarrhée prodromique, et que l'extrait gommeux d'opium, à la dose de 50 à 60 centigrammes par jour, m'a constamment réussi, ainsi que des quarts de lavement d'amidon avec l'addition de 15 à 20 gouttes de laudanum de Sydenham.

« Tous les malades que j'ai soignés ont eu de la diarrhée au moins sept ou huit heures avant l'attaque, un seul avait eu pendant deux jours dix-huit selles, puis deux jours de constipation, et enfin l'accès arriva subitement.

« Chez 11 malades je suis arrivé lorsqu'il n'y avait encore eu que quelques vomissements, crampes, mais avec cyanose de la face, selles blanches, refroidissement général, vomissements poracés; aussitôt je leur faisais administrer de l'eau-de-vie ou du rhum de manière à les griser de suite (c'est ainsi que, par exemple, j'ai fait prendre à une femme enceinte de sept mois un demi-verre d'eau-de-vie d'une seule fois), puis je les entourais de cruchons d'eau chaude. Les vomissements ont toujours cessé de suite, et après dix minutes il n'y avait plus de selles; après un quart d'heure une moiteur générale suivie bientôt d'une sueur générale aussi, sueur que j'entretenais pendant quatre ou cinq heures à l'aide d'infusion de thé ou de tilleul, ou de camomille avec addition d'eau-de-vie; dans deux cas, la sueur n'est arrivée qu'après deux heures, c'est lorsque les malades, ne conservant pas le rhum, il fallait le leur donner glacé, avec un petit morceau de glace dans la bouche pour empêcher la nausée.

« Je ne laissais changer de linge les malades que lorsque la sueur était arrêtée; alors seulement, après l'administration d'un demi-lavement avec 45 grammes de sulfate de soude, je donnais de la limonade citrique à la glace, peu à la fois, mais toutes les dix minutes; les premières heures j'y ajoutais un peu de rhum. Enfin, je commençais l'alimentation par deux ou trois cuillerées de bouillon froid ou à la glace si je pouvais la faire ajouter. De cette sorte, après sept ou huit jours au plus, les malades étaient rétablis.

« Si je n'ai pas donné, comme le voulait M. Guyot, les sels sous forme d'eau de Sedlitz, c'est que je m'étais bien vite aperçu que, souvent, la grande répugnance des malades pour ce médicament ramenait les vomissements.

« Chez trois autres malades j'ai obtenu le même résultat. Il est vrai qu'il n'y avait avec le refroidissement, les crampes, la cyanose et des selles, que des nausées, mais très-fortes.

« Sur ces quinze succès, il y avait un enfant de deux ans, deux de sept ans et un vieillard de soixante-cinq ans. J'ai perdu, du choléra, une jeune fille de dix-sept ans, convalescente de fièvre typhoïde; un enfant de sept ans, mais les vomissements, à mon arrivée, existaient depuis cinq heures; trois autres cholériques où je fus appelé en second, après cinq ou six heures de refroidissement, succombèrent; dans ces cinq cas, il fut impossible de faire conserver les alcooliques aux malades.

« Dans un dernier cas malheureux, après l'administration de l'eau-de-vie, le malade commençait à transpirer, lorsque les voisins eurent la malheureuse idée de l'entourer de linges chauds et mouillés pour favoriser la transpiration, mais les ayant laissé se refroidir, le malade passa de nouveau, sans ressource, à la période algide; sans cette faute, les alcooliques auraient compté un succès de plus.

« Dans deux cas où je fus appelé en second, le sulfate de strychnine a complétement échoué.

« Je me résumerai ainsi : lorsque l'attaque arrive, c'est-à-dire aussitôt qu'il y a refroidissement avec

ou sans nausées, les alcooliques à doses enivrantes amènent très-promptement la réaction.

« Lorsque la sueur cesse, un lavement purgatif modifie heureusement la maladie.

« Lorsque les alcooliques n'arrêtent pas les vomissements de suite, et qu'après une heure ou deux au plus la réaction ne paraît pas, on peut à peu près diagnostiquer une mort certaine pour le malade. En effet, toutes les fois que, soit purs, soit avec la glace, des malades ont conservé des alcooliques, il y a eu guérison, et mort dans tous les cas contraires.

« J'en citerai un cas très-remarquable : je fus appelé près d'un malade cyanosé presque complétement, avec crampes, refroidissement. Ce malade laissait tomber sa tête en arrière, la bouche ouverte, sans qu'on pût la maintenir fermée ; le pouls était très-misérable; ne sachant que faire, j'ordonnai l'administration de deux verres d'eau-de-vie à dix minutes d'intervalle. Trois jours après le malade se chauffait au soleil devant sa porte.

« Agréez, etc.

« E. Lebon, *d.-m. p.* »

Ainsi, le succès de la médication par les alcooliques n'est pas douteux. Mais en est-il de même des bienfaits du sulfate de soude et autres purgatifs salins? Le docteur Lebon avoue qu'il ne s'est pas trouvé aussi bien que M. Guyot de l'emploi des purgatifs salins contre la diarrhée prodromique, et que l'extrait gommeux d'opium, ainsi que des quarts de lavement additionnés de 15 à 20 gouttes de laudanum de Sydenham, lui ont constamment réussi. Plus loin il ajoute qu'il s'était bien vite aperçu que, souvent, la grande répugnance des malades pour ce médicament ramenait les vomissements.

L'opium, au contraire, a constamment réussi à M. Lebon, et il est en cela d'accord avec le plus grand nombre des praticiens, car presque tous en ont obtenu d'excellents résultats, particulièrement sous la forme du laudanum. Cette dernière préparation a été aussi favorablement jugée par M. Guyot ; mais, dans ce cas, il croit que c'est le malaga qui agit, et on sait, en effet, que le vin de malaga sert de véhicule à l'opium pour la préparation du laudanum de Sydenham. Nous avouons que l'action du vin nous paraît, dans ce cas, tout à fait nulle, car vingt gouttes seulement de laudanum contiennent 5 centigrammes ou un grain d'opium pur, et en administrant 5, 10 ou 15 centigrammes d'opium, on obtient des effets très-marqués, tandis que l'on ne peut rien espérer, dans un cas grave, de vingt, quarante ou même soixante gouttes de vin de malaga prises par fractions. Il n'est si belle intelligence qui ne soit sujette à l'erreur, et nous pensons qu'en cela personne, parmi les très-nombreux médecins qui emploient le laudanum dans le choléra, ne sera de l'avis de M. Guyot.

Pour nous résumer, voici la médication qui nous paraît la plus rationnelle, et à laquelle nous aurions recours pour les personnes qui nous seraient les plus chères. S'il ne s'agissait que de diarrhée, même très-abondante, nous donnerions, comme nous l'avons toujours fait, le laudanum dans une potion analogue à celle que nous avons formulée dans le dernier numéro du *Médecin de la Maison.*

Dans le cas de vomissements se joignant à la diarrhée et s'accompagnant ou non de crampes et de refroidissements, nous donnerions l'eau-de-vie ou le rhum à doses enivrantes, selon la méthode du docteur Guyot.

Quant aux purgatifs salins, sulfate de soude, sulfate de magnésie, etc., nous en réserverions l'usage pour les cas de diarrhée légère avec tendance au vomissement, lorsque pendant l'épidémie la langue est sale, pâteuse, l'appétit presque nul, les forces diminuées. Cette classe de purgatifs trouve encore un utile emploi dans les circonstances où la diarrhée, ayant cédé au laudanum, a une tendance évidente à se reproduire. Il semble alors que l'économie est saturée d'un poison qui tend sans cesse à l'opprimer et qui doit être éliminé à tout prix, car ainsi que nous l'écrivions dernièrement, dans le but de combattre une erreur populaire, il est souvent utile de se purger en temps d'épidémie cholérique.

Nous pensons avoir bien précisé les circonstances où il faut, selon nous, avoir recours à l'opium; celles dans lesquelles l'emploi des alcooliques est très-utile, et celles encore qui réclament l'administration d'un purgatif salin, c'est là évidemment la marche la plus sûre pour combattre cette terrible maladie ; mais il faut se hâter et y recourir sans hésitation, car plus tard la période la plus grave du choléra ne laisse plus qu'un faible espoir au médecin désarmé.

Dr Reinvillier.

Empoisonnements causés par des moules, des crevettes ou des sardines, et des secours qu'ils réclament.

Les observations et les réflexions suivantes appartiennent à M. le docteur Télèphe-P. Desmartis (de

Bordeaux) qui les a consignées dans la *Revue thérapeutique du Midi.*

« La cause des qualités malfaisantes des *moules*, dit M. Chenu, a été successivement, mais à tort, attribuée à la matière colorante orangée de leur manteau, à leur corruption, à leur maigreur, aux phases de la lune, à une maladie particulière de l'animal, et surtout à la présence d'un petit crabe du genre *pinnothère*, qu'on trouve souvent logé dans leurs valves. Des observations suivies prouvent que les moules ne produisent de fâcheux effets que lorsqu'elles ont mangé du frai d'un animal très-connu, *l'étoile de mer*, appelé *qual* par les pêcheurs. C'est depuis le commencement de mai jusqu'à la fin d'août que les étoiles de mer déploient leur frai; ce qui explique assez l'opinion vulgaire que les *moules* et beaucoup d'autres *coquillages* ne sont *mauvais* que pendant les mois dans le nom desquels il n'entre point d'R.

« Comme on le voit, ce sujet a été assez étudié, puisque tant d'opinions ont été émises sur les causes qui produisent l'empoisonnement par les moules; c'est ainsi encore que M. Buzzow attribue les accidents à une altération putride de l'animal; Lamouroux à une matière nuisible nommée *crasse*, dont ce mollusque est nourri; M. Bouchardat pense qu'elles sont délétères lorsqu'elles ont été recueillies sur des carcasses de vieux navires doublés en cuivre, et qu'alors elles renferment des particules d'airain.

« Quant à cette dernière opinion, nous objecterons que les accidents occasionnés par les moules ne sont pas les mêmes que ceux d'empoisonnement par le cuivre. Les accidents de cette nature se manifestent presque toujours trois ou quatre heures après l'ingestion des moules : ils consistent en un malaise et une sorte de torpeur générale; bientôt il survient de la constriction à la gorge, du gonflement dans toute la tête, des larmoiements, des nausées et des vomissements. Ces derniers accidents sont à désirer; car, en débarrassant de la cause du mal, ils procurent du mieux. Dans le cas contraire, la constriction de la gorge, la turgescence du visage augmentent, la langue devient embarrassée et la parole difficile; la rougeur de la langue est telle qu'on croirait à des excoriations. Ce phénomène s'étend au visage, au cou, à la poitrine, et peut gagner toute la périphérie du corps. Il y a, en outre, toujours de la démangeaison, parfois du délire, des spasmes, des suffocations, une roideur cataleptique, et on a même vu ces symptômes être suivis de la mort.

« Le phénomène caractéristique est une éruption *sui generis;* la peau est très-rouge et parsemée de petites taches violacées : des soins prompts et convenables doivent être administrés avec beaucoup d'empressement. Faire vomir, donner pour boisson de l'eau vinaigrée ou de la limonade acidulée, puis quinze à vingt gouttes d'éther sur un morceau de sucre; dans les cas graves, chez les sujets pléthoriques, des émissions sanguines. Voilà le traitement, la sueur survient d'ordinaire. Voici à ce sujet une observation que nous avons été à portée de faire il y a quelque temps.

« M. B..., fils d'un riche négociant des États-Unis, âgé de vingt-cinq ans, d'une forte constitution, était à Bordeaux depuis un mois environ. Très-souvent, depuis son arrivée, il mangeait des moules, qu'il trouvait fort bonnes, et il s'en régalait d'autant mieux, que, près de retourner en Amérique, il songeait qu'il ne pourrait plus se procurer ce mets, qui pour lui était exquis. Le 26 mars, M. B... se présenta chez moi en toute hâte, accompagné de l'un de ses parents, qui, voyant qu'il avait le cou et la figure très-rouges, redoutait une attaque d'apoplexie. Au premier abord, il est vrai, M. B... paraissait avoir le visage et le cou très-congestionnés; mais, en le regardant de près, on distinguait que cette rougeur était occasionnée par une éruption que le malade rendait encore plus enflammée en se grattant sans cesse, tant la démangeaison était insupportable. Le pouls était petit et à peine sensible, le malade se soutenait difficilement, il se plaignait d'un malaise général et d'avoir très-froid aux pieds et aux mains. Après quelques questions, je compris de quoi il s'agissait : quatre heures avant, il avait mangé une certaine quantité de moules, à peu près autant qu'une main peut en contenir. Je l'engageai à rentrer immédiatement chez lui, à se coucher aussitôt. Heureusement il n'avait pas beaucoup de chemin à faire, sans cela, je crois, il lui eût été impossible de regagner son domicile. Je lui conseillai, en attendant que j'allasse le voir, de promener des sinapismes sur les membres inférieurs dans le but de ramener la circulation du sang, et de boire à de courts intervalles de petites verrées d'eau sucrée acidulée avec du vinaigre, dans la proportion d'une cuillerée à café par demi-verre d'eau. Quatre heures après, la chaleur des extrémités revenait, et le pouls, déjà ranimé, tendait à reprendre l'état normal; la démangeaison était toujours insupportable, elle persista pendant toute la nuit. Tous ces phénomènes, qui s'étaient montrés d'abord d'une manière assez effrayante, disparurent dans la journée du lendemain; deux jours

après, le malade était complétement guéri. J'ai appris depuis que, peu de jours avant, un ami de M. B... avait également éprouvé de semblables symptômes d'empoisonnement, qui avaient disparu par l'emploi d'une limonade fortement chargée de jus de citron. »

« Dans le cas que nous venons de rapporter, il n'y avait point de prédisposition particulière à l'individu, puisque notre malade avait souvent mangé de ces mollusques sans qu'il en eût résulté aucun inconvénient. Le même jour, la mère de M. B... avait pris au même plat plusieurs moules qu'elle avait mangées sans être nullement incommodée. Ces coquillages avaient été bouillis et passés dans plusieurs eaux avant d'être servis sur la table.

« Si nous admettons que l'accident arrivé à M. B. ait eu pour cause le frai de l'étoile de mer, nous devons admettre aussi que ce frai s'est produit beaucoup plus tôt qu'à l'ordinaire, car il ne se montre qu'au mois de mai, et nous n'étions alors qu'au mois de mars. Quoi qu'il en soit de l'étiologie, ne serait-ce pas par cette même cause qu'auraient été produits ces deux cas d'empoisonnement rapportés dans le *Journal de Chimie* et attribués à des crevettes? Tous les symptômes, et surtout la démangeaison et l'éruption caractéristique de la peau, ont été absolument les mêmes que l'intoxication par les moules.

« Quant aux accidents occasionnés par l'ingestion des sardines, les symptômes sont différents, et nous les croyons dus à d'autres principes toxiques; ce sont les symptômes d'une indigestion. A ces symptômes, lorsqu'il n'y a pas de vomissement, succède une sorte d'état d'ataxie avec renversement de la tête en arriere; quelquefois il se manifeste aussi des érysipèles fort douloureux.

« Nous croyons que, pour ce genre d'empoisonnement, il faut débarrasser l'estomac, s'il n'y a pas trop de temps que l'on a mangé, et purger avec des préparations huileuses si l'on suppose que le travail de la digestion soit trop avancé.

« Si le délire, la fièvre, les convulsions, les soubresauts des tendons se manifestaient, nous croyons qu'à cette période il faut avoir recours aux sédatifs et aux narcotiques : le lactucarium, le chloroforme, l'éther, le cyanure de potassium, l'extrait de jusquiame, nous paraissent les meilleurs moyens à employer.

« L'observation suivante appartient à un accident de cette nature.

« Au mois d'août 1852, je fus appelé un matin de très-bonne heure, passage Moreau (Bordeaux), auprès d'une jeune femme qui la veille avait mangé des sardines à son dîner. Pendant la nuit elle avait été prise de superpurgation, de coliques et de convulsions violentes; au moment où j'arrivai, elle était en proie à des convulsions; le pouls était petit, la tête renversée en arrière; la face n'était pas congestionnée, mais crispée; les douleurs horribles qu'elle ressentait dans le ventre l'empêchaient de me répondre, et, comme par hasard elle se trouvait seule depuis la veille, je ne pus avoir aucun renseignement. Je constatai seulement que les urines étaient rouges. Pendant la nuit un pharmacien avait donné une potion opiacée qui ne l'avait nullement calmée. Faute de renseignements, je crus devoir songer à calmer la crise pour que la malade pût parler et me répondre; je prescrivis donc la potion suivante.

Eau distillée de laitue.....	110	grammes.
Sirop de lactucarium.....	40	—
Extrait de jusquiame.....	25	centigrammes.
Chloroforme.....	50	—

« A prendre par cuillerée, toutes les demi-heures.

« Lorsque je revins dans la journée, la malade me dit qu'elle avait éprouvé le plus grand soulagement après la première cuillerée de potion. Elle m'apprit que la veille elle avait mangé des sardines, et que peu d'heures après elle avait éprouvé d'horribles tranchées, des coliques, et des ructus qui lui rappelaient très-fortement l'odeur de ce poisson; puis étaient survenues des superpurgations; mais les douleurs n'avaient nullement cessé jusqu'au moment où elle avait pris la potion que je lui avais prescrite. Le lendemain elle se ressentait à peine de son indisposition, qui n'a pas eu d'autres suites.

« Nous avons cité ces observations dans l'espoir que nos confrères qui constateraient des cas semblables les publieraient, et nous aideraient ainsi à trouver la cause intime de ces tristes et singuliers accidents. »

Traitement de la toux habituelle par le sel ammoniac.

Dans ces derniers temps, M. Delvaux de Bruxelles a souvent employé le sel ammoniac, et il a été frappé des bons effets qu'il produit dans la toux habituelle ou bronchite chronique. Dans plus de vingt cas qu'il a observés durant l'hiver dernier, il a obtenu, sinon des guérisons complètes, du moins des améliorations des plus notables.

Avant l'emploi du sel ammoniac, qu'il administre à la dose de un à trente grammes dans les vingt-quatre heures, M. Delvaux donne toujours un pur-

gatif, et il prescrit un régime plus ou moins sévère pendant un ou plusieurs jours. Ce sel provoque ordinairement une forte transpiration, des urines abondantes ; quelquefois, après plusieurs jours de son emploi, il survient un léger mouvement fébrile qui disparaît quand on supprime le médicament pendant un temps plus ou moins long.

Sous l'influence du sel ammoniac, l'oppression diminue, la toux devient moins fatigante, l'expectoration plus facile, moins abondante, l'appétit ne tarde pas à reparaître.

M. Delvaux administre le sel ammoniac d'après les formules suivantes, publiées par lui dans la *Presse médicale belge* (n° 23, 1854).

Pilules avec le sel ammoniac.

Sel ammoniac	5 grammes.
Miel	quantité suffisante.
Poudre d'althéa	quantité suffisante.

Pour faire 20 pilules.

Electuaire avec le sel ammoniac.

Rob de sureau	120 grammes.
Sel ammoniac	1, 2, 3.

A prendre par cuillerée à café d'heure en heure.

Potion avec le sel ammoniac.

Eau de tilleul	200 grammes.
Sel ammoniac	1, 2, 3.
Sirop de pavot blanc	16.

A prendre, une cuillerée à soupe d'heure en heure.

De l'usage interne du chloroforme et de ses effets contre l'épilepsie.

En dépit des accidents auxquels le chloroforme a quelquefois donné lieu, lorsqu'il a été employé par les voies respiratoires, il a été essayé, depuis 1848, par un certain nombre de médecins à titre de médicament interne. Les résultats ont été très-divers, et les succès, en somme, si contestables, que ce mode d'administration compte aujourd'hui peu de partisans.

Un médecin américain, le docteur Hartshorne, attribue ce discrédit à ce que l'emploi du chloroforme à l'intérieur a été mal dirigé. Il pense que les praticiens ont tort de prescrire ce médicament à la dose de quelques gouttes seulement, proportion tout à fait insignifiante, et il affirme que, d'après des expériences positives, le chloroforme administré à la dose de 4 grammes, ne produit pas plus d'effet que 30 à 35 gouttes de laudanum. Il a souvent prescrit de 50 à 70 gouttes de chloroforme, toutes les demi-heures, jusqu'à suffisant narcotisme.

Le chloroforme aurait sur les préparations opiacées, l'avantage d'agir plus rapidement, de ne pas stimuler la circulation, de ne pas déterminer d'accidents cérébraux. Il est d'ailleurs nécessaire, à cause du peu de durée de ses effets, d'en répéter l'emploi à des intervalles assez rapprochés.

Le meilleur mode d'administration consiste à mêler le chloroforme avec le sirop d'orgeat, si le malade n'a pas de propension à vomir; dans le cas de nausées, la meilleure préparation est la suivante :

Chloroforme	8 grammes.
Esprit de camphre et teinture d'opium, de chaque	1 —
Huile essentielle de cannelle	8 gouttes.
Alcool	12 grammes.

L'auteur se loue de l'usage du camphre dans les cas de choléra qu'il a eu à traiter.

On trouve dans le *Journal de Glascow* (octobre 1853) un exemple de guérison de l'épilepsie par le chloroforme ingéré dans l'estomac. Il s'agit d'un enfant de dix-huit mois, sujet depuis l'âge de cinq mois à des attaques épileptiques se répétant de trois à six fois dans le courant de la journée, et traitées inutilement par divers moyens, parmi lesquels les vermifuges figuraient en première ligne. La guérison, obtenue dans l'espace d'un mois environ, s'est depuis lors parfaitement maintenue. Le docteur Bowe, en rapportant ce fait, avoue qu'il serait prématuré d'en tirer une conclusion ; mais il appelle l'attention des médecins sur les services que peut rendre l'emploi du chloroforme à l'intérieur dans les convulsions des enfants.

La migraine guérie par la caféine.

Déjà nous avons appelé l'attention de nos lecteurs sur le traitement de la migraine par le café, et nous avons rendu compte des succés obtenus par M. Hannon au moyen du citrate de caféine. Cette maladie est si douloureuse et si rebelle aux médicaments qu'on lui oppose, que nous croyons devoir faire connaître les faits publiés par le docteur Eulenberg dans les *Annales médicales de la Flandre occidentale.*

Ce médecin assure avoir obtenu de bons effets de l'emploi de la caféine dans deux cas de migraine rebelle. Les accès revenaient chez ces malades d'une à quatre semaines et atteignaient graduellement un paroxisme prononcé auquel le vomissement mettait quelquefois un terme. Après avoir employé inutilement plusieurs remèdes, le docteur Eulenberg administra tout au début des accès 10 centigrammes de caféine en poudre, et répéta cette dose trois fois par jour.

Ce moyen calma non-seulement les douleurs, mais éloigna encore les accès. L'auteur propose d'avoir

recours à l'extrait de café, dont 20 centigrammes équivalent à 5 centigrammes de caféine.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

CONGÉLATION DES DEUX JAMBES.

Les médecins militaires de nos possessions africaines, dit *la Gazette des hôpitaux*, n'ont que trop fréquemment l'occasion d'observer des cas graves de congélation des membres suivie de gangrène. En 1846, à la suite de la désastreuse expédition de Bou-Thaleb, dans la province de Constantine, un chirurgien distingué, le docteur Shrimpton, chargé de la direction en chef de l'ambulauce active de cette province, a tracé un tableau aussi intéressant qu'exact des malheurs qui ont été le résultat de cette campagne, et a présenté d'utiles considérations pratiques sur les effets du froid, les congélations générales et partielles, leur traitement, et les amputations nécessitées par les gangrènes qui en furent la suite.

Rappelons en passant que M. Shrimpton a démontré par des faits nombreux que chez beaucoup de sujets ça été moins à l'intensité excessive du froid (pendant toute l'expédition, le froid, dans les montagnes du Bou-Thaleb, n'a pas dépassé trois ou quatre degrés centigrades au-dessous de zéro) qu'à sa continuité et au contact prolongé des extrémités inférieures avec le cuir des chaussures, rendu humide par la neige fondante et devenu par cette circonstance meilleur conducteur du calorique, qu'ont été dus la plupart des accidents observés. Une des principales preuves qu'il en a données, c'est d'une part le petit nombre de congélations des parties saillantes du visage, du nez, des oreilles, parties qui, par les grands froids, sont les premières atteintes ordinairement. Une autre non moins convaincante, c'est la fréquence extrême des congélations des pieds ; fréquence telle, que le nombre de ces congélations a été dans l'expédition du Bou-Thaleb de 325 sur 355 malades, tandis que l'on n'a observé que 6 congélations des mains, 6 des oreilles et 1 du nez. Il a démontré également que les asphyxies partielles sont d'autant plus promptement produites par le froid que les sujets se trouvent dans des conditions plus défavorables d'abstinence prolongée, d'excès de fatigue, de privation de sommeil, etc. Tous ces faits trouvent une nouvelle confirmation dans l'observation suivante, qui nous est transmise par M. le docteur Sonrier, aide-major à Batna. On remarquera que l'Arabe dont il est question, et qui a si heureusement échappé à l'inclémence du climat et à la gravité d'une double amputation, s'est trouvé exactement dans les mêmes conditions que nos malheureux soldats pendant l'expédition que nous rappelons ici. Dr A. F.

Mohamet, trente-deux ans, Arabe du Sahara, constitution sèche, tempérament nerveux, est apporté à l'hôpital le 29 janvier dernier pour congélation des deux extrémités inférieures.

Il raconte que, parti avec un camarade des oasis situées à 80 lieues au sud de Biskra, où règne pendant l'hiver un doux printemps, ils avaient été assaillis en entrant dans les hautes montagnes du Tell (Auress) par une neige tellement épaisse, que tout chemin disparut, puis qu'ayant perdu son compagnon, il resta seul sans provisions. Pendant neuf jours il erra dans des montagnes abruptes, profondément ravinées, n'ayant pour tout vêtement qu'un mince burnouss, pour chaussure des sandales en peau de mouton, rattachées au-dessus des malléoles ; rien que l'eau pour tout aliment, la neige pour repos, le ciel glacé pour abri. Chaque jour il s'épuisait à faire 4 lieues à peine ; ses pieds étaient gonflés, endoloris ; enfin, il rencontra un Arabe qui lui donna du pain dont il ne put manger, et le fit transporter à Lambessa, où il resta encore dix-sept jours sans soins. Mais, voyant que son état devenait alarmant, que des phlyctènes ou ampoules et un cercle inflammatoire s'étaient formés autour de ses pieds, il se décida à entrer à l'hôpital de Batna.

On constate les désordres suivants :

Eschare noirâtre, circulaire au point où s'attachent les sandales ; tissu profondément mortifié. Les muscles et les tendons sont disséqués, le tendon d'Achille détruit du côté gauche ; les articulations du pied avec la jambe mobiles et ouvertes en un point ; pieds froids et insensibles ; odeur, *sui generis*, repoussante. Un peu de fièvre, affaissement.

Traitement. — Toniques, légers excitants sur les parties gangrénées pour y ramener la vie, et le troisième jour on se décide à faire dans la même séance l'amputation des deux membres. L'infortuné Saharien l'accepte comme une douloureuse fatalité, à condition l'*endormira*.

Suit la triste relation de la double opération qui fut bien supportée par le malade, qui sortit enfin complétement guéri, le 15 juin suivant.

FORMULES.

MÉLANGE ANTICATARRHAL.

Prenez : Racine de garance.....	8	grammes.
Racine d'éryngium des champs....	24	—
Eau commune.....	750	—
Faites bouillir pendant une demi-heure, puis ajoutez : Salep.....	4	—
Continuez l'ébullition jusqu'à réduction de moitié, passez et ajoutez : Sirop de guimauve.....	30	—

Deux cuillerées toutes les deux heures dans les cas de catarrhe chronique invétéré, d'asthme, de toux sèche et opiniâtre.

Le Directeur-Gérant, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 septembre 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 101.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGERE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Traitement énergique du choléra (suite) : Emploi de l'alcool à hautes doses. — Preuve de la non-contagion du choléra. — Questions (correspondance). — Empoisonnement par le gaz de l'éclairage. — Résultats singuliers des blessures par arme à feu. — Expulsion rapide du ver solitaire. — Conseils sur le choix et l'emploi des lunettes. — Variétés et nouvelles. — Formules : Baume de Geneviève; Potion anti-cholérique.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 SEPTEMBRE 1854.

Paris, moins malheureux que le reste de la France, nous pourrions dire de l'Europe, se débarrasse rapidement de l'épidémie, réduite à présent à des proportions presque insignifiantes. Ce résultat était prévu, car toute maladie qui revêt le caractère épidémique n'a nécessairement qu'une durée limitée : elle s'use d'elle-même après avoir acquis son intensité la plus grande, et disparaît peu à peu, épuisée, manquant de forces, et peut-être aussi parce qu'elle rencontre moins d'individus susceptibles de la contracter.

L'état sanitaire que nous avons subi devait, en outre, se modifier par une autre raison : la chaleur était son élément, le froid son adversaire le plus militant. Nous devons donc considérer la fraîcheur des nuits de septembre comme un bienfait, et loin de voir disparaître l'été avec regret, nous n'avons qu'à nous applaudir de l'abaissement prochain de la température.

Un fait qui a toujours été pris en grande considération par les médecins, lors de la décroissance des épidémies, s'observe en ce moment ; les maladies et indispositions de toute nature sont très-variées, ce qui arrive toujours lorsqu'une épidémie est près de disparaître. Dans la période ascendante, et pendant qu'une épidémie est stationnaire, la plupart des maladies ont une tendance à subir une transformation et à revêtir le caractère de la maladie dominante; dans la période descendante, et surtout à la fin des épidémies, on voit les maladies reprendre leur forme et leur individualité.

TRAITEMENT ÉNERGIQUE DU CHOLÉRA.

(*Suite.*)

EMPLOI DE L'ALCOOL A HAUTES DOSES.

Nos lecteurs n'ont pas oublié les documents importants que nous avons publiés dans notre dernier numéro sur le traitement du choléra par l'alcool potable, c'est-à-dire l'eau-de-vie, le rhum ou au besoin les liqueurs dont ces substances forment le véhicule. Ils se rappellent sans aucun doute les lettres intéressantes du docteur Jules Guyot et celle du docteur Lebon, de Besançon, car nous savons que toutes les personnes intelligentes qui nous font l'honneur de nous lire, ont été au moins aussi impressionnées par la relation de ces faits curieux que les médecins l'avaient été par les journaux spéciaux.

Nous le disions alors, nous avions confiance dans la médication par les alcooliques à hautes doses, elle

nous apparaissait comme une espèce de phare au milieu de ces traitements sans nombre, suscités par le désir de vaincre le choléra, et nous nous promettions bien d'employer l'eau-de-vie pour les premiers cholériques que nous aurions à soigner, fussent-ils même, et par cela même, qu'ils seraient du nombre des personnes qui nous sont le plus chères. L'occasion ne se fit pas longtemps attendre ainsi qu'on le verra plus loin. La lettre suivante que M. le docteur Jules Guyot avait bien voulu nous adresser nous avait au reste confirmé dans notre foi.

Sillery, 31 août 1854.

« Très-honoré confrère,

« Je viens vous remercier d'avoir spontanément ouvert les colonnes de votre estimable journal à l'exposé d'un traitement qui, employé à temps, et avec le tact médical, peut réellement enlever au choléra un grand nombre de ses victimes.

« Bien que j'habite une localité presque préservée du fléau dans les deux premières invasions et jusqu'à présent dans celle-ci; néanmoins j'ai eu plusieurs fois l'occasion d'appliquer efficacement le traitement dont il s'agit et de constater de nouveau l'action héroïque de l'alcool potable. Plusieurs de mes confrères de Reims, et notamment le docteur Landouzy, directeur de l'école de cette ville, n'hésitent pas à employer ce remède et se félicitent hautement de ses effets.

« Entièrement retiré pour ma part de la pratique militante, j'ai laissé et je laisse complétement à mes confrères le soin de confirmer ou d'infirmer ce que j'ai cru être vrai et ce que j'ai cru constater en conscience.

« Je vous suis infiniment reconnaissant du vœu que vous exprimez que le prix de cent mille francs soit attribué au traitement que j'ai indiqué : je n'ai jamais élevé aucune prétention à cet égard et si, par hasard, il m'était décerné, il serait de suite rendu par moi aux encouragements et aux institutions de notre art. Ce serait un grand malheur si ce prix était donné pour des traitements nuisibles par le favoritisme et l'intrigue.

« En vous exprimant mon assentiment complet aux observations dont vous accompagnez la publication de mes deux lettres, je vous prie, Monsieur et honoré confrère, d'agréer, etc.

« Dr Jules Guyot. »

On voit que la bonne foi la plus franche et le désintéressement le plus exemplaire ont dicté cette lettre, et ceux qui connaissent bien la ténacité des hommes qui créent une médication et, il faut le dire, l'orgueil de la plupart des hommes de science, seront frappés de l'aménité avec laquelle le docteur Jules Guyot accueille les observations qui sont faites sur son traitement. En présence de l'insuffisance de toutes les autres médications, après les déceptions causées par l'emploi de l'acide sulfurique, des frictions de térébenthine, de la strychnine et d'une foule d'autres remèdes, il nous semblait très-naturel d'avoir recours à l'alcool à hautes doses.

Le dimanche 3 septembre, on vint réclamer nos soins pour une dame qui était, nous disait-on, atteinte du choléra, Mme Chollet, rue Saint-Roch, n° 34. Lorsque nous arrivâmes auprès de cette dame, âgée de soixante-cinq ans, mais néanmoins assez robuste et douée d'une bonne constitution, on nous donna les renseignements suivants : elle avait été atteinte à trois heures du matin d'une diarrhée très-fréquente et très-abondante; à cinq heures elle réveilla sa famille, et une demi-heure après des vomissements venaient se joindre à la diarrhée; elle commença par vomir du thé qu'on venait de lui faire prendre. Vers dix heures, au moment où nous étions près d'elle, la diarrhée et les vomissements se succédaient avec rapidité; la malade allait à la garde-robe toutes les cinq minutes : des crampes se montraient fréquemment dans les membres; les extrémités étaient froides et les jambes étaient bleuâtres. La langue était également froide, la face grippée, les yeux excavés; un profond malaise était ressenti par la malade, qui conservait cependant une très-grande force morale.

La situation était grave; nous avions affaire à un cas de choléra bien complet et à marche rapide chez une femme de soixante-cinq ans.

Nous nous retirâmes dans la pièce voisine pour formuler notre prescription, et nous y étions depuis quelques instants, lorsqu'un cri déchirant partit de la chambre de la malade. Elle avait voulu descendre de son lit pour aller à la garde-robe; elle était aidée, il est vrai; mais au moment de se relever, des crampes horriblement douloureuses étaient survenues dans les deux jambes, et Mme Chollet glissa sur le parquet, où elle se trouva aussitôt étendue sur le dos et sans connaissance. On lui fit respirer des sels, on la ranima, et elle était à peine revenue à elle, qu'elle remplit une cuvette en vomissant un liquide semblable à celui que rendent généralement les cholériques.

Notre parti fut bientôt pris : on mit à notre dis-

position une bouteille de bonne eau-de-vie, et la malade n'était pas encore recouchée, que nous lui en faisions prendre la moitié d'un verre à liqueur. Cette petite quantité, qui avait plutôt pour but de vaincre les répugnances de la cholérique, fut presque aussitôt rejetée ; la malade fut replacée dans son lit, et un verre à liqueur d'eau-de-vie pure lui fut immédiatement administré. Au bout d'un quart d'heure, on donna un second verre, et comme les vomissements et les selles ne s'étaient pas renouvelés, je me retirai en laissant mes instructions et la direction du traitement au fils de cette dame, homme doué de beaucoup d'intelligence et d'une grande énergie.

Six verres d'eau-de-vie (verres à liqueur) furent ainsi donnés à la malade à douze ou quinze minutes d'intervalle, et *pas une selle, pas un vomissement, pas une crampe* ne survinrent à partir de l'ingestion du premier verre.

Vers sept heures du soir, trois selles se produisirent à intervalles assez rapprochés ; je fis prendre un demi-lavement d'eau simple dans laquelle on avait fait dissoudre 45 grammes de sulfate de soude, et après le lavement rendu, il n'y eut plus de nouvelles selles : tout était rentré dans l'ordre, et la malade était guérie.

Ainsi qu'on le pensera bien, l'eau-de-vie avait produit l'ivresse, et cette dame disait elle-même qu'il lui semblait que tout tournait ; elle comprenait parfaitement qu'il lui eût été impossible de se tenir debout. Mais, chose singulière, Mme Chollet, qui ne prenait jamais que quelques gouttes d'eau-de-vie sur un morceau de sucre, but les premiers verres qui lui étaient offerts sans y trouver aucun goût tranché. L'eau-de-vie, nous a-t-elle dit depuis, lui semblait aussi douce au goût que du lait ; ce n'est qu'en buvant les derniers verres, et au moment où les fonctions de la vie rentraient dans leur plénitude, qu'elle éprouva une répulsion bien naturelle pour ce liquide.

Le lendemain matin, lorsque nous visitâmes notre malade, elle était sur son séant, et ses premiers mots furent ceux-ci : « Ah ! docteur, je me porte comme un pont neuf. » Effectivement, l'expression du visage indiquait la santé, et la convalescente put, sans inconvénient, prendre deux petits potages dans la journée.

Ce fait si significatif enthousiasma les personnes présentes ; le remède avait été pour elles si visiblement efficace qu'elles n'eurent plus aucune peur du choléra, il leur semblait qu'on ne pouvait plus mourir de cette affreuse maladie. C'était en effet chose extraordinaire de voir cette femme pleine de santé, après avoir observé, vingt-quatre heures auparavant, l'état si grave dans lequel elle se trouvait.

Dans la soirée du même jour, 4 septembre, nous eûmes à traiter une autre cholérique : Mme Van Degumster demeurant rue Mogador, 17. Cette dame, âgée de vingt-six ans, d'une constitution frêle et d'une santé délicate, avait été atteinte de diarrhée le matin vers neuf heures ; elle avait néanmoins continué à se livrer à ses occupations, avait même déjeuné ; mais dans l'après-midi les vomissements et les crampes étaient venus se joindre à la diarrhée, le déjeuner d'abord avait été rejeté, et à notre arrivée, vers huit heures du soir, la malade avait tous les symptômes du choléra le plus intense. Notre remède, comme on le pense bien, fut bientôt choisi.

Chez cette dame les choses ne se passèrent pas de la même manière que dans le cas dont nous venons de raconter les détails, car on a bien raison de le dire, il n'y a pas en médecine de maladies, mais des malades, c'est à dire on ne trouve jamais deux cas de maladie parfaitement semblables. A chaque verre d'eau-de-vie qui était ingéré, verre à liqueur bien entendu, tous les symptômes cessaient pendant quelque temps, puis l'eau-de-vie était rejetée et les vomissements continuaient, la diarrhée et les crampes recommençaient. Huit ou dix verres d'eau-de-vie furent donnés sans qu'ils fussent gardés, et plusieurs furent tolérés par l'estomac pendant plus d'une heure et demie, puis rejetés.

Les choses allèrent ainsi pendant toute la nuit et pendant la journée du lendemain. Quelques autres liquides, l'eau froide, l'eau de seltz, de la glace étaient donnés de temps à autre à la malade pour étancher sa soif ardente ; je l'avais fait entourer de cruchons remplis d'eau chaude, car sa peau était glacée et visqueuse, les mains et les pieds étaient bleus, et elle entrait, quoique lentement, dans la période de refroidissement. Les vomissements continuaient, la diarrhée fournissait fréquemment ce liquide blanc et trouble que l'on a si bien caractérisé en le comparant à une décoction de riz ; il semblait enfin que l'alcool avait imprimé une marche plus lente aux symptômes, mais n'avait pu les faire cesser, de sorte que la malade s'affaiblissant toujours, le danger devenait de plus en plus imminent. Que faire ?...

Un autre moyen d'administrer l'alcool nous vint alors à l'idée, nous pensâmes à le donner en lavement... L'estomac ne veut pas supporter l'eau-de-vie, nous dîmes-nous ; chaque jour on introduit par

l'anus, dans l'économie, des médicaments qui ne peuvent être tolérés par une autre voie ; il n'est guère de médicament qui ne puisse être administré ainsi, et si pour quelques substances, l'opium par exemple, on doit être très-circonspect sur les doses lorsqu'il s'agit du lavement, il est d'autres médicaments, et les purgatifs sont de ce nombre, dont la quantité doit être plus forte lorqu'ils sont donnés en lavement que lorsqu'ils sont pris par la bouche, donnons donc l'eau-de-vie en lavement.

Deux petits verres d'eau-de-vie pure composèrent un petit lavement qui fut immédiatement donné à la malade et à partir de ce moment, il n'y eut plus ni selles, ni vomissements, ni crampes. Huit heures après, vers trois heures du matin, il survint deux selles, et l'on donna alors, selon les indications que j'avais laissées, un nouveau lavement avec la même quantité d'eau-de-vie qui eut le même succès que le précédent.

La journée (6 septembre) se passa bien, la malade put boire et garder différents liquides, mais vers le soir la diarrhée s'étant montrée de nouveau, il fallut remédier à ce symptôme. Nous n'avions plus affaire à la diarrhée cholérique, la malade rendait des matières colorées, bilieuses, et un lavement contenant en dissolution 45 grammes de sulfate de soude eut le succès que nous en espérions. A partir de ce moment l'état de la malade n'a cessé de s'améliorer, mais la convalescence est longue et l'organisme profondément atteint a besoin de quelque temps pour reprendre son équilibre.

Chez la cholérique dont nous venons de raconter l'histoire, les secours ont été trop tardifs pour être rapidement efficaces ; car ainsi que nous l'avons dit précédemment, si nous avons recours de préférence, tantôt au laudanum, tantôt au sulfate de soude pour arrêter les simples diarrhées, selon qu'elles nous paraissent nécessiter l'emploi de l'un de ces moyens ou l'emploi successif de tous les deux, nous pensons que les alcooliques doivent être donnés au moment même ou les vomissements, les crampes et la diarrhée se montrent en même temps, à l'instant enfin où le choléra confirmé fait irruption dans l'économie. Si l'eau-de-vie et le rhum ont quelquefois échoué entre les mains de savants médecins des hôpitaux, cela a tenu le plus souvent à ce que les malades qui entrent à l'hôpital, y sont généralement apportés trop tard, et alors l'eau-de-vie, quoique très-puissante encore, a, comme les autres médicaments, bien moins de chances de succès.

Une autre raison a probablement empêché notre malade de supporter l'eau-de-vie, et cette raison c'est M. le docteur Lebon, de Besançon, qui vient nous l'indiquer dans le dernier numéro de l'*Union médicale*. Après avoir rapporté et appuyé en termes bienveillants notre opinion sur le mode d'action du laudanum, cet honorable confrère ajoute :

« Je vais plus loin, je croirais son influence, comme alcoolique, plutôt nuisible qu'utile. En effet, chaque fois que j'ai vu, en consultation, des malades ayant pris des infusions aromatiques, avec addition d'un peu de rhum ou d'eau-de-vie, ceux-ci n'ont pu en tolérer de fortes doses.

« Plusieurs de mes collègues, auxquels j'avais parlé du traitement par les alcooliques, m'ont dit s'en être mal trouvés ; et lorsque je les ai questionnés sur leur mode d'administration, j'ai appris qu'ils avaient commencé par l'emploi des alcooliques étendus d'une infusion de thé ou de camomille, et qu'enfin ils avaient, mais sans succès, fait usage des hautes doses.

« Il me paraît dès lors évident que si, dans ces cas, les malades n'avaient pas eu de réaction, et que s'ils ne toléraient pas les doses enivrantes, il fallait en voir la cause.

« 1° Dans ce motif que les alcooliques étendus par une infusion affaiblissaient la susceptibilité des malades et empêchaient la réaction de se produire ;

« 2° Le système nerveux fatigué par plusieurs tentatives insuffisantes de réaction, non-seulement perdait son pouvoir de réaction, mais encore ne tolérait plus dans l'estomac une forte dose alcoolique, qui au début, permettez-moi cette expression, aurait donné *un violent coup de fouet* à l'économie.

« Je pense donc avec M. Reinvillier, etc. »

Ainsi que nous l'avons dit, nous n'arrivâmes auprès de Mme Van Degumster que vers huit heures du soir ; la diarrhée avait commencé le matin à neuf heures, et les vomissements dans la journée, ce qui engagea sa famille à lui faire prendre à diverses reprises, une infusion de menthe et de camomille avec addition d'une cuillerée de rhum par tasse ; il n'est pas étonnant, par conséquent, que l'eau-de-vie n'ait pas eu d'abord le succès que nous espérions. Nous ignorions toutefois, à ce moment, l'influence pernicieuse des boissons de cette nature sur le traitement par l'alcool à hautes doses, et nous félicitons M. le docteur Lebon de l'avoir signalée aux praticiens. Si le traitement par l'alcool se propage, comme il n'est guère permis d'en douter, chacun apportera son contingent d'observations, et la lumière se fera.

Nous pensons que l'eau-de-vie en lavement pourra

rendre quelques services, et nous espérons que ce nouveau mode d'administration sera d'un puissant secours dans les cas où les alcooliques ne pourront être supportés par l'estomac. Nous concevons cette espérance non-seulement à cause du fait que nous venons de rapporter, mais parce que nous avons, chez deux autres malades encore, employé la même méthode avec un plein succès ; en tout trois cas, dont nous ne pouvons raconter ici qu'un seul, faute d'espace suffisant.

Pour nous, si le choléra est un empoisonnement, qu'il soit produit par des miasmes, des insectes, des corpuscules invisibles, ou par toute autre cause cachée, nous pensons que le contre-poison est maintenant trouvé, et l'honneur de l'avoir découvert appartient à M. le docteur Jules Guyot. Il y a, sans aucun doute, dans l'action de l'alcool contre le choléra autre chose que la puissance de réaction, car cette réaction si indispensable, on l'avait cherchée et obtenue par beaucoup d'autres moyens sans avoir opéré des guérisons aussi fréquentes et aussi rapides. L'alcool agit là évidemment comme un contre-poison, mais le grand secret est de le donner à temps et à la dose convenable.

Depuis 1832, époque de la première invasion du choléra, les médications les plus diverses se sont succédé : on peut dire que tous les médicaments ont été essayés et abandonnés tour à tour, puis repris, puis encore abandonnés. Au milieu de ces essais et de ces déceptions, si le laudanum est resté comme agent puissant contre la diarrhée, les alcooliques comptent encore plus de partisans, ils dominent toute la thérapeutique du choléra, et le rhum et l'eau-de-vie sont regardés sur la terre entière comme le remède le plus populaire. On a donc toujours eu une tendance à découvrir le moyen de guérison, et cependant les victimes ont été comptées par centaines de mille avant qu'un remède véritablement puissant ait été mis en usage.

A ceux qui trouveront le remède violent, nous demanderons si le mal l'est moins, et, lorsque dernièrement encore, on employait dans un grand hôpital, pour traiter un cholérique, le fer rougi promené tout le long de l'échine, nous demandons si ce moyen n'est pas plus violent que l'alcool à hautes doses. Le praticien qui avait recours au fer rouge suivait sans doute ce précepte : « Aux grands maux les grands remèdes. » Il avait raison, mais les faits que nous venons d'exposer font espérer de nombreuses guérisons qui seront achetées moins cher.

Le traitement par l'eau-de-vie à hautes doses deviendra peut-être populaire, et c'est là son plus grand écueil ; car, ainsi que le dit l'honorable docteur Jules Guyot dans la lettre que nous avons rapportée, « c'est un traitement qui, employé à temps et *avec le tact médical* peut enlever au choléra un grand nombre de victimes ; » mais si on donne l'eau-de-vie lorsque cela ne sera pas nécessaire, si on la donne à des doses qui ne seront appropriées ni à la maladie ni à la constitution du malade, il y aura bien des déceptions. Cependant il est évident que dans les temps de grandes épidémies, une foule de malades périssent, surtout dans les campagnes, faute de soins, le personnel médical étant alors bien insuffisant ; il sera donc nécessaire, aussitôt qu'on le pourra, de populariser le traitement du choléra, tout en ayant recours aux lumières du médecin aussi souvent que possible.

Si nous avons rapporté des faits qui nous sont personnels, c'est parce que la question a une si haute portée que nous ne devons nous arrêter à aucune considération. Les lecteurs qui nous suivent depuis plus de quatre ans savent que nous n'avons pas l'habitude de nous mettre en cause et de venir étaler dans nos colonnes le traitement auquel nous avons recours, ou les guérisons que nous obtenons; notre journal a été constamment la tribune de tous, et plus d'un savant professeur y a vu se répandre dans le monde ses travaux et ses découvertes ; mais, nous le répétons, le choléra est une exception, et, lorsque chaque invasion nouvelle vient enlever à la France seulement, cent mille de ses habitants, il est du devoir de tous les praticiens et de tous les organes de la presse de se mettre sur la brèche. D'ailleurs, dans cette grande question, nous avons rendu hommage à qui de droit, et nous sommes heureux d'avoir contribué à faire connaître le nom du médecin qui a employé le premier l'alcool à hautes doses dans le traitement du choléra. Dr Reinvillier.

Preuve de la non-contagion du choléra.

Le fait suivant, adressé par M. le docteur Guibout à M. le rédacteur en chef de *l'Union médicale*, nous paraît aussi concluant qu'intéressant :

« Il y a un mois environ, j'ai observé à l'hôpital Saint-Antoine, au n° 4 de la salle Saint-Paul, service des femmes en couches, dont j'étais alors chargé, une malade qui, trois jours après son accouchement, fut prise d'une attaque de choléra.

« Ce fut un choléra dans toute la force du terme;

rien n'y manqua : selles blanches, riziformes, vomissements opiniâtres, suppression des urines, refroidissement et cyanose, sillons excavés autour des yeux, extinction de la voix, crampes, etc. Un traitement énergique fut mis en œuvre, et j'eus le bonheur de voir guérir la malade.

« Voici maintenant le point sur lequel je désire fixer votre attention. La malade nourrissait ; eh bien ! pendant cette attaque de choléra, si grave, si caractérisée, tandis que la sécrétion des urines était complétement suspendue, la sécrétion du lait ne reçut aucune atteinte, elle ne fut pas même diminuée, et l'enfant n'éprouva ni colique, ni malaise. Ce fut, pour les élèves du service comme pour moi, le sujet d'un bien grand étonnement, de voir, d'un côté, cette femme froide, cyanosée, sans force, l'œil éteint, ne pas cesser d'allaiter son enfant, et de l'autre, ce petit être conserver toute sa santé, toute sa vigueur, par le seul fait du lait qu'il puisait dans le sein glacé de sa mère presque mourante. C'étaient bien là *les deux extrêmes qui se touchaient*, la vie et la mort en présence !

« Je vous l'ai dit, mon cher confrère, la malade se rétablit. Après deux jours environ passés dans l'état grave dont je viens de vous parler, les vomissements et la diarrhée se calmèrent, la cyanose disparut, le pouls se réveilla, et la température redevint progressivement normale. Une quinzaine de jours plus tard, cette femme sortait de l'hôpital, parfaitement guérie, emportant son enfant, dont elle n'avait pas interrompu l'allaitement, et dont la santé n'avait pas éprouvé la plus légère atteinte.

« La sœur du service nous raconta que, dans la même salle, pendant l'épidémie de 1849, sur trente ou quarante nourrices attaquées du choléra, et qui toutes, d'après la recommandation expresse du médecin d'alors, continuèrent l'allaitement, il n'y eut que trois ou quatre enfants qui payèrent leur tribut à l'épidémie ; tous les autres n'ayant pas cessé de jouir de l'immunité la plus complète.

« A de pareils faits, que répondre en faveur de la contagion du choléra ? S'il était contagieux, le lait de la femme qui en est atteinte ne deviendrait-il pas, au même titre que les déjections, *l'un de ses principaux véhicules*, pour nous servir de l'expression de M. Gensoul ? Et l'allaitement, que serait-il autre chose qu'une véritable intoxication ?

« Mais je m'arrête, ne voulant pas pénétrer plus avant dans la controverse.

« Agréez, etc. « EUGÈNE GUIBOUT.

« Médecin des hôpitaux. »

Questions.

Nous avons reçu la lettre suivante :

« Paris, 5 septembre 1854.

« Monsieur le rédacteur,

« Permettez-moi de vous soumettre une question fort simple, mais dont l'examen, dans l'état sanitaire actuellement existant, n'est peut-être pas entièrement dépourvu d'intérêt.

« A l'époque de l'année où nous sommes arrivés, l'air, à Paris, est toujours parsemé d'un nombre infini d'hirondelles, qui le parcourent sans cesse, en voltigeant dans tous les sens. Cette année, pas une seule ne s'est montrée.

« Autre remarque. Certaines espèces de végétaux, notamment diverses variétés de lilas, les abricotiers, les frênes, plusieurs plantes herbacées, sont dans un état de souffrance sensible. Les feuilles se dessèchent partiellement ; il semblerait qu'elles ont été arrosées avec un liquide corrosif. Des individus même périssent complétement.

« J'ignore s'il y a lieu de faire les mêmes observations dans d'autres localités. Mais ces effets ne seraient-ils point dus à une altération de l'atmosphère qui aurait de l'influence sur des êtres appartenant aux différents règnes de la nature organique ?

« Cette altération ne serait-elle pas aussi la cause première des maladies qui affectent la vigne, la pomme de terre, la betterave, d'autres plantes, objets de nos cultures ?

« Ne pourrait-elle pas avoir également une action sur la santé de l'homme ?

« Et dans le cas où une altération de l'atmosphère serait considérée comme possible, n'y aurait-il aucun moyen qui puisse en neutraliser les effets nuisibles ?

« Jugez, monsieur le Rédacteur, si ces questions méritent d'attirer l'attention des hommes capables de les résoudre, et en cas d'affirmative, veuillez leur donner la publicité qui vous paraîtra convenable.

« L'un de vos plus anciens abonnés. »

Les questions sur lesquelles on attire notre attention sont certes d'un très-grand intérêt, mais dans l'état actuel de la science elles sont malheureusement insolubles. Il paraît en effet évident qu'une cause générale et perturbatrice sévit sur le plus grand nombre des êtres organisés ; il y a des probabilités pour que les maladies épidémiques qui affligent en

ce moment l'homme et un grand nombre de végétaux aient une cause commune, mais rien ne peut le prouver d'une manière positive.

L'absence des hirondelles pendant certaines épidémies a déjà été remarquée à plusieurs reprises, mais rien dans l'analyse et l'inspection de l'air, faites à l'aide des instruments connus jusqu'ici, ne peut indiquer la moindre altération. On sait qu'il en est de même au reste pour l'air des contrées marécageuses qui produit souvent des fièvres intermittentes du plus mauvais caractère, sans que l'on puisse constater la présence des miasmes délétères. Il est donc bien difficile d'agir contre un ennemi invisible et insaisissable.

(*Note du rédacteur.*)

Empoisonnement par le gaz de l'éclairage

Le gaz de l'éclairage n'est pas seulement dangereux à cause des explosions auxquelles il peut donner lieu, ainsi que cela s'observe trop souvent dans les grandes villes, mais lorsqu'il existe une fuite aux canaux qui le contiennent, il agit comme un véritable poison dont les effets sont proportionnés à la dose qui est absorbée.

M. le docteur Gaertner (de Stuttgard), fut appelé le 18 février, à huit heures du matin, au rez-de-chaussée d'une maison voisine, auprès d'une femme de quarante-cinq ans, d'une forte constitution, qu'il trouva au lit, le visage rouge, boursouflé, se plaignant de douleurs de tête violentes, pulsatives, siégeant à l'occiput, de grai de faiblesse, de vertiges et de tintements d'oreilles; pas d'appétit, langue blanche, chargée, selles naturelles; pouls petit, faible, de 90 pulsations.

M. Gaertner, croyant à une congestion vers le cerveau, prescrivit un purgatif, un pédiluve sinapisé, et plus tard une saignée du bras. Le soir, comme la malade ne se trouvait pas soulagée, on fit appliquer huit sangsues aux tempes et des fomentations à la glace sur la tête. La malade se sentant mieux, on espéra une bonne nuit, et on la laissa seule avec sa servante et un grand chien anglais, qu'elle avait l'habitude de garder près d'elle pendant la nuit. La domestique était couchée dans une autre chambre voisine, dont la porte était restée entr'ouverte.

Le lendemain 19, la sœur de cette femme, qui occupait le premier étage, envoya son fils pour s'informer de l'état de santé de sa tante; celui-ci n'eut pas de réponse, ce qu'on regarda comme un bon signe. Mais une heure s'étant écoulée, la sœur de la malade appela son mari, qui fit sauter la porte d'un coup de hache et trouva tous les habitants du rez-de-chaussée sans mouvement dans leur lit. Il était sept heures et demie du matin; le docteur Gaertner fut appelé, et, en entrant dans la maison, il sentit l'odeur du gaz, odeur qui fut encore bien plus sensible dans la chambre, dont on avait déjà ouvert les fenêtres.

La femme était sans connaissance, la figure rouge, les joues gonflées, les paupières fermées, le globe de l'œil tourné vers le haut; contraction des mâchoires à un haut degré; bras fléchis, difficiles à étendre; mouvements respiratoires faibles, à de longs intervalles; pouls à peine perceptible, lent, soixante pulsations; peau insensible, mais chaude. La ligature de la saignée de la veille fut détachée, et un sang épais commença à couler. Friction de la poitrine et de la face, instillation d'éther, sinapismes, frictions, à l'aide d'une brosse, des mains et des pieds. Tous ces moyens accélérèrent la respiration et les battements du cœur. On découvrit qu'une fuite de gaz se faisait dans la ruelle du lit, et l'on se hâta de quitter la chambre et de transporter les malades au premier étage. On pratiqua une nouvelle saignée, on fit des fomentations de neige sur la tête et l'on donna un lavement vinaigré, puis un autre lavement fait avec une infusion de séné et du camphre. De ce moment la malade ouvrit les yeux et poussa de profonds soupirs; mais la bouche restait fermée. Cette contraction des mâchoires dura encore quelques heures. Cette femme se rétablit peu à peu.

La servante offrit les mêmes symptômes que sa maîtresse, mais à un moindre degré. Le symptôme prédominant chez elle consistait en crampes violentes des extrémités : les doigts étaient fléchis au point qu'on ne pouvait les étendre qu'avec peine; les bras et les jambes également dans la flexion; grande agitation, bâillements fréquents. On fit deux saignées; le sang était plus foncé que celui de la maîtresse, peu coagulé, sans couenne et offrant peu de partie liquide. Elle se rétablit promptement, mais elle fut prise d'une diarrhée sanguinolente, sans fièvre, et qui dura quinze jours. Cette diarrhée, dit le docteur Gaertner, sans colique et sans fièvre, provient peut-être d'une extravasation sanguine dans le canal intestinal. De pareilles extravasations ont été signalées à Munich dans deux autopsies de personnes mortes à la suite d'un empoisonnement par le gaz de l'éclairage, et on les a aussi rencontrées après la mort par suspension.

Quant au chien, il fut traité avec moins de cérémonie; il fut jeté roide et sans mouvement sur la neige et arrosé d'eau froide; il revint aussitôt à lui et ne conserva qu'un peu de somnolence et de lassitude. Une circonstance bien remarquable, c'est qu'il avait reçu le gaz de première source, et conséquemment devait en avoir respiré une plus forte quantité que sa maîtresse.

D'après les renseignements qui ont été pris, il paraît qu'il existait depuis plusieurs mois une infiltration de gaz dans cet appartement, et que la femme en question se trouvait sous le poids d'un véritable empoisonnement chronique, qui se traduisait par toutes sortes de malaises, mais dont on ignorait la cause.

Résultats singuliers des blessures par arme à feu.

Dans un mémoire adressé à l'Académie des sciences et dans lequel son auteur, M. le docteur Guyon, a cherché à démontrer que les plaies pénétrantes de poitrine par coups de feu, présentent beaucoup moins de gravité qu'on ne le pense généralement, il cite ce fait très-remarquable :

Un soldat reçut, en Afrique, aux avant-postes de Bougie, un coup de feu dont la balle, après avoir traversé l'avant-bras gauche, alla se perdre dans la partie supérieure du poumon droit. Conduit à l'hôpital du lieu, il y reçut les secours que réclamait son état, puis il en sortit au bout de quelques semaines, n'éprouvant plus qu'un peu de difficulté à respirer, accident qui ne tarda pas même à se dissiper. Il reprit bientôt son service; dix-huit mois après il rentra à l'hôpital, atteint d'une gastro-entérite à laquelle il succomba. On ne négligea pas d'en faire l'autopsie, car on se souvenait de sa blessure; on trouva le poumon droit moins volumineux que celui du côté opposé. Il était sain dans toute son étendue, excepté à la face antérieure du lobe supérieur, où existait une légère dépression de forme circulaire, du diamètre d'un pouce environ et sans adhérence aucune avec l'enveloppe des côtes. C'était la surface de la cicatrice laissée par le projectile et qui était représentée par un tissu blanchâtre et lisse. Au-dessous de ce tissu, et parfaitement isolé, était un kyste ou poche membraneuse, dense et recouverte à l'intérieur d'une matière pulpeuse, d'un gris blanchâtre, qui paraissait être le produit d'une sécrétion de la poche. Ce produit enveloppait de toutes parts une balle de plomb de calibre ordinaire, deux esquilles et deux sortes de tissus, l'un de toile et l'autre de drap. Ces deux sortes de tissus provenaient des vêtements du blessé et les deux esquilles d'une côte que le projectile avait effleurée dans son parcours.

A l'occasion de ce fait, M. Duméril a rapporté l'observation d'un militaire qui reçut une balle dans le sommet de la tête. Longtemps après sa réforme, il exerçait à Beauvais le métier de cardeur de laine, mais comme il éprouvait de fréquents maux de tête, il entrait souvent à l'hôpital de cette ville. Enfin, au bout d'une quinzaine d'années il succomba, et en cherchant dans le crâne la cause des violentes douleurs qu'il éprouvait toutes les fois qu'il remuait brusquement la tête, on trouva dans le lobe moyen du cerveau une poche membraneuse suspendue par un très-faible pédicule qui soutenait comme dans un hamac une poche fibreuse et solide, contenant une balle de plomb d'un assez gros calibre.

Dans une autre circonstance, M. Duméril faisait au Muséum, avec G. Cuvier, l'anatomie d'une autruche; ils trouvèrent à la partie inférieure du cou, dans un sac fibreux adhérent au tissu de l'œsophage, mais dans une cavité cernée de toutes parts, une masse de graisse noire, une sorte de cambouis, qui recouvrait un très-long clou de charrette, dont la surface, rongée par de profonds sillons, était attaquée et dissoute en partie par la matière graisseuse, qui aurait très-probablement favorisé ensuite la dissolution complète de ce gros morceau de fer.

Expulsion rapide du ver solitaire.

Un homme fort et vigoureux, dit le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques* dans sa revue des Hôpitaux, en traitement pour une fistule à l'anus, a rendu un fragment de tænia ou ver solitaire considérable. Cet homme était tourmenté par une faim extraordinaire; il mangeait à son déjeuner un pain de deux kilogrammes et de la viande en proportion, il ressentait aussi des douleurs d'estomac assez vives, mais ces douleurs avaient plutôt leur siége dans la région sternale (*partie antérieure et médiane de la poitrine*) qu'à l'épigastre (*creux de l'estomac*). M. Nélaton a combattu son tænia par le kousso administré de la manière suivante :

Prenez : Fleurs de kousso en poudre. 15 grammes.
Eau bouillante. 200

Faites infuser pendant une demi-heure, laissez

refroidir et donnez infusion et poudre, en deux fois, à un quart d'heure d'intervalle. La veille, à dîner, le malade ne doit prendre qu'un léger potage, et le soir, en se couchant, une tasse d'infusion de camomille ou de germandrée.

Ici, le second verre d'infusion de kousso fut vomi; cependant, dans la journée, le malade rendit une portion de tænia longue de quatre à cinq mètres, mais cette portion ne contenait pas la tête de l'animal. Pour achever l'expulsion de celui-ci, il a fallu reprendre la même médication trois jours après. Quelquefois il est nécessaire d'y revenir de trois jours en trois jours, jusqu'à trois fois; mais alors il est rare qu'on n'obtienne pas un succès complet.

Le *Médecin de la Maison* a plusieurs fois entretenu ses lecteurs du traitement du tænia et de l'emploi de l'écorce de grenadier. Cette écorce, très-puissante pour déterminer l'expulsion de ce parasite, perd, comme on le sait, en séchant, la plus grande partie de ses qualités, et il n'est pas toujours facile de se procurer cette substance fraîche. M. Bourgeois a proposé, pour lui rendre cette propriété, de la faire macérer pendant vingt-quatre heures dans l'eau où elle doit bouillir ensuite, et M. le docteur Grisolle a fait une fois l'essai de ce moyen avec succès.

On est plus assuré de réussir en employant l'écorce *sèche de racine de grenadier de Portugal*, déjà préconisée par M. Lesage. Il est indispensable, en été, d'effectuer la macération à la cave.

Conseils sur le choix et l'emploi des lunettes.

Les préceptes suivants, qui appartiennent à M. le docteur Magne, pourront être utiles à nos lecteurs.

Quand on aura recours à l'art de l'opticien, on s'assurera que la monture des lunettes s'adapte parfaitement aux yeux et à la circonférence de la tête que les branches doivent embrasser.

Pour obtenir ce résultat complet, l'opticien devra prendre mesure exacte à l'aide du procédé suivant.

Je choisis deux fils de plomb ou de laiton, très-minces et très-flexibles, chacun de 80 centimètres de longueur. Je les applique d'abord sur le nez en les roulant ensemble en K, en C ou en X, suivant le besoin. Là où commence l'orbite, je les dédouble et je forme l'ouverture que doit compléter la face oculaire depuis l'angle interne jusqu'à l'angle temporal; puis, les roulant de nouveau, je donne à l'oreille la longueur voulue; je coude ensuite mes fils que je moule exactement sur les tempes et sur la saillie osseuse qui siége derrière l'oreille; une section indique la place de la raquette.

On choisira de préférence les branches terminées en raquette.

Le pont de la lunette affectera la forme du K ou du C, si le nez est aquilin; si, au contraire, le nez est aplati, la forme en X sera la plus convenable.

Les verres seront ovales ou circulaires, à volonté, à la condition que leurs dimensions dépasseront l'écartement des paupières et équivaudront presque à l'étendue de l'orbite.

L'acier est le métal qu'il convient d'employer dans la monture des lunettes.

De toutes les matières en usage pour la confection des verres, nulle ne l'emporte sur le crown, car il réunit seul les conditions indispensables de parfaite transparence, de dureté et de non-décomposition de la lumière.

Le verre travaillé à la main offrira les meilleures garanties d'exactitude; mais malheureusement il n'est pas à la portée de toutes les bourses.

Les couleurs bleues, vertes, etc., doivent être proscrites lorsqu'il s'agit de conserves. Les couleurs gris de lin, ou de teinte neutre, ou de fumée, seront toujours employées avec avantage.

Les verres divergents ou de myopes exigent une attention toute particulière de la part des personnes qui en font usage. Il est essentiel qu'elles choisissent tout d'abord un numéro peu élevé. Moins souvent on augmente la force des verres, plus il existe de chances de conserver la vision.

Les verres convergents ou de presbytes, sont réservés aux vues longues; il est bon d'y avoir recours dès que l'œil se fatigue à la lecture, le bras qui tient le livre étant étendu. La presbyopie faisant des progrès avec l'âge, augmenter la force des verres n'offre point d'inconvénients; se souvenir toutefois que les lunettes sont faites pour éclaircir et non pour grossir les objets.

Les verres à la Franklin, les verres tronqués, les verres latéraux constituent des appareils insuffisants, pour ne pas dire plus.

Les verres à cataracte rendent la vision plus nette lorsqu'ils sont enchâssés dans un cercle opaque.

Les louchettes en caoutchouc, percées au centre et garnies de manière à ne laisser pénétrer la lumière que par l'orifice central, l'emportent de beau-

coup sur tous les autres appareils imaginés pour combattre le strabisme.

Instrument grotesque, inutile et même nuisible, tel est le lorgnon. Le pince-nez a sur le binocle l'avantage de l'immobilité, indispensable pour que les milieux des verres soient en rapports fixes et constants avec les milieux de l'œil.

Pour toutes les personnes qui travaillent le soir, un abat-jour armé à sa base d'un verre plan colorié en teinte neutre, ou en gris de lin, ou en gris de fumée, permet de prolonger la veille sans trop fatiguer les yeux.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

OBSERVATION DE CATALEPSIE.

Parmi les maladies nombreuses qui affectent notre organisme, la catalepsie est une des plus rares, des plus extraordinaires par ses symptômes variés et nombreux affectant les formes diverses de l'hypocondrie, de la manie ou de l'hystérie. Ici l'assoupissement d'un sens et la lucidité des autres, souvent l'anéantissement presque total de tous; là une contemplation extatique, une méditation profonde révèlent le trouble des facultés intellectuelles. En tout temps, la superstition crédule, le fanatisme aveugle ont cherché une explication à ces phénomènes étranges. Les partisans de Mesmer, de nos jours, veulent trouver la leur dans l'influence d'un fluide mystérieux, du magnétisme animal. Malade, voilà la nôtre!

Nous considérerons la jeune fille cataleptique qui fait le sujet de cette observation sous le double rapport du physique et du moral, dans son état de santé et dans celui de souffrance.

Marie X... est née à la campagne, de parents vignerons; elle est âgée de vingt-deux ans. Sa constitution belle et forte, une figure colorée annoncent que jusqu'à cet âge sa santé a été bonne. Elle est pieuse et d'une conduite régulière. Son caractère, pour l'observateur, malgré un air de douceur et de timidité, se fait remarquer par beaucoup d'irrégularités qu'on pourrait appeler caprices. D'une gaieté quelquefois folle, ses pleurs, un instant après, coulent facilement et sans cause connue, sa vivacité fait souvent peine à voir. Rien ne peut la détourner du projet qui l'occupe dans le moment, et qui le lendemain sera sans attrait pour elle. Malgré une intelligence fine et déliée, elle est néanmoins confiante, crédule jusqu'à l'excès, pleine de superstitions, craignant les sorciers et les sortiléges. Elle jouit d'une grande facilité d'imitation; mais nous reviendrons plus tard sur cette faculté, qui chez elle a produit des phénomènes fort curieux. Pour en finir avec son moral et montrer l'influence de l'hérédité, nous dirons que son père a donné à plusieurs reprises des traces frappantes d'aliénation mentale; que sa mère est bonne, mais d'un caractère irrésolu et sans force; enfin, je ne parlerai pas de quelques proches parents dont les facultés morales ne feraient guère ombre à ce petit tableau; j'ajouterai seulement, pour dernier trait caractéristique, que toute la famille avait vu dans la malheureuse maladie du père les conséquences d'un sort (c'est ainsi qu'elle s'exprime) qui lui avait été jeté par un berger voisin.

En mars 1845, notre jeune fille rompit avec ses habitudes des champs et entra au service d'une maison riche, possédant un personnel nombreux de serviteurs. Ses travaux, à peu de chose près, furent ceux d'une femme de chambre; elle resta donc renfermée, occupée le matin à quelques soins de propreté, et passant ensuite une bonne partie de la journée à repasser ou à coudre.

Il y avait environ huit mois qu'elle remplissait le poste indiqué, lorsque les personnes qui l'environnaient remarquèrent que depuis quelque temps, un mois environ, le caractère de Marie, déjà difficile, était devenu d'une irascibilité extraordinaire. La plus légère observation, faite avec douceur, était toujours reçue avec humeur. Elle s'absentait sans permission, donnait des motifs variables de ses absences et menaçait fréquemment d'abandonner son service.

On remarqua aussi que depuis quelque temps elle mangeait d'une manière extraordinaire à ses repas, qu'elle emportait encore du pain pour le cacher sous son oreiller et le manger la nuit. On se rappela aussi que pendant tout l'été et l'automne elle avait mangé beaucoup de fruits, recherchant les plus acides. C'est vers cette époque qu'il faut placer un dérangement très-notable dans certaines fonctions, qui, au lieu d'être périodiques, laissaient à peine un intervalle de quatre à cinq jours, duraient de sept à huit jours pour cesser et reparaître de nouveau après quelques jours d'interruption.

A six heures elle soupait; après le souper, elle se rendait dans une pièce commune, dite lingerie, où se trouvaient constamment plusieurs autres personnes réunies là pour travailler et passer la soirée.

Le 8 décembre, à sept heures du soir, on s'aperçoit pour la première fois que sa main cesse de diriger son aiguille, que sa tête s'incline et qu'elle dort. On la réveille, on l'excite à aller se promener dans la cour. Le lendemain à la même heure le sommeil revient, puis après quelques minutes elle se met à causer tout bas. Les jours suivants cette envie de dormir est de plus en plus forte; elle se répète à tout instant : on n'ose plus la laisser seule, parce qu'elle s'endort sans cesse,

partout et même debout. Dans le sommeil, la loquacité est très-grande, et souvent elle se met à chanter. Le réveil est accompagné d'accidents si graves, le sommeil est si extraordinaire, qu'on juge nécessaire de me faire appeler.

Le 15 du même mois, à sept heures, je me rends auprès d'elle. Je note que je suis parfaitement connu de cette jeune fille, la voyant souvent et depuis longtemps. A mon arrivée, je la trouve assise dans un fauteuil; sa pose est naturelle; sa gaieté vive se change souvent en tristesse; elle parle constamment. Le pouls est presque naturel, mais un peu plein. La respiration est régulière, les extrémités sont froides. Quand on presse l'épigastre, elle accuse plutôt du malaise que de la douleur. La main fait éprouver dans cette région quelque chose d'insolite. Les yeux sont fermés. J'ouvre les paupières; je vois l'axe de l'œil dévié et porté en haut.

Voici ce que me présente son physique. Je vais faire connaître une autre série de symptômes. J'étais instruit de tout ce qui était arrivé depuis quelque temps. Placé près d'elle, je commence la conversation suivante :

Bonsoir, Marie. — Bonsoir monsieur Bayard. — Vous dormez? — Oui, monsieur. — Depuis quelle heure? — Depuis sept heures. — Dormirez-vous encore longtemps? — Jusqu'à huit heures. — Quelle heure est-il maintenant? — Il n'est pas encore sept heures et demie.

Toutes ces réponses sont exactes; elle me reconnaît et prononce souvent mon nom. Je continue :

Marie, réveillez-vous donc? — Je ne le puis pas.— Vous êtes souffrante? — Oui, monsieur. — Où sont vos souffrances. — Au cœur. — Qu'est-ce que vous éprouvez? — On me serre et on me déchire la chair. (Sa main, en même temps, se porte sur l'épigastre.)— Que faut-il faire pour vous guérir? — Oh! monsieur, vous savez mieux que moi ce qui est nécessaire pour cela; faites ce que vous voudrez, et faites pour le mieux.

A toutes les questions qu'on peut lui faire, elle répond avec justesse, avec bonté, sans haine pour les personnes qu'elle n'aime pas, disant qu'il faut pardonner. Je dirai même que sa franchise et sa naïveté, jointes à ses principes religieux, dans ces malheureuses circonstances, semblent rehausser ses facultés intellectuelles. Je dois néanmoins dire que jamais elles ne me parurent excéder les bornes de l'intelligence que je lui connaissais. Je continue encore :

— Que faisiez-vous avant que je vinsse? — Je chantais.

— Voulez-vous chanter encore? — Je veux bien.

On lui donne un livre de cantiques, elle l'ouvre et chante une strophe. Je m'aperçois que ce qu'elle chante ne se trouve point sur la page ouverte. Je prends le livre, tourne le feuillet et le renverse; elle le reprend avec vivacité, montre un peu de mauvaise humeur et commence la strophe suivante de son cantique, tenant le livre renversé. Sa voix est juste, mais elle s'affaiblit; les notes en sont lentes, elles annoncent une voix lointaine ou une respiration courte et qui s'éteint. Pendant qu'elle chante je prends du tabac dans une tabatière déposée sur la table, je lui en mets dans les narines sans rien dire; elle se fâche, me nomme par mon nom, disant que je lui ai fait respirer du tabac; elle éternue, se mouche et continue à chanter. Je l'interromps et lui dis : — Vous avez assez chanté, et votre voix est fatiguée; je vous engage à reprendre votre ouvrage de couture. — Je le veux bien. Alors, adressant la parole à une des personnes présentes : Donnez-moi, dit-elle, la serviette que j'ourle; donnez-moi mon dé, il est dans la poche de mon tablier, et mon tablier est sur le fauteuil auprès de la croisée; donnez-moi également le peloton de fil, il se trouve dans le panier qui est sur la commode.

Tout ce qu'elle dit est très-exact. On lui donne les objets demandés; elle retrouve facilement son aiguille, se met à son travail, attache son ouvrage à son genou au moyen d'une épingle, poursuit sa couture au point où elle l'a laissée, et la fait avec autant de régularité et d'aisance qu'en pleine santé et au grand jour; mais elle se plaint bientôt de la difficulté de son ouvrage, accusant la toile d'être trop dure : sa main, en effet, se ralentit; sa voix faiblit de plus en plus; on dirait que l'heure du réveil approche et qu'un autre ordre de phénomènes va apparaître.

— Marie, lui dis-je, il va être huit heures, vous allez vous réveiller? — Oui, monsieur. — On vous conduira dans votre chambre, et vous vous coucherez — Je le veux bien.

Ces dernières paroles sont à peine articulées. Sa tête se penche plus profondément sur la poitrine. Sa figure est décolorée, elle est froide comme les membres; les lèvres entr'ouvertes laissent échapper une salive filante. Deux personnes la prennent sous les bras; elle fait quelques pas, mais bientôt elle pousse un cri déchirant; ses jambes alors fléchissent, s'inclinent sur les cuisses, les cuisses sur le tronc, et le tronc entier s'affaisse, tous ses membres sont sans mouvement, le pouls est à peine sensible; un flacon d'ammoniaque promené sous les narines ne contracte nullement les muscles de la figure, elle est comme une masse inerte. J'insiste sur cette prostration absolue niée par quelques auteurs, mais à tort, suivant l'honorable professeur, M. Forget. On lui plonge les pieds dans un bain chaud et fortement sinapisé; ils y restent longtemps froids. On la met au lit, on la réchauffe avec peine; sa figure enfin s'anime un peu et son pouls revient lente-

ment ; ses premiers signes sont un mouvement d'affaissement qui entraîne le corps au pied du lit, en même temps qu'elle pousse quelques cris affreux, pareils à des hurlements ; je dis hurlements, car, les nuits précédentes, ceux qui couchaient dans les appartements voisins de sa chambre avaient cru entendre les hurlements d'un chien égaré rôdant dans la cour ou dans les corridors de la maison. Elle finit par s'endormir ; son sommeil est fréquemment interrompu par les cris et les mouvements brusques du corps.

Pendant le sommeil, le sang lui coule de la bouche comme coulerait la salive ; seulement les bruits qui s'échappent de son estomac font croire que là est le siége de cette hémorrhagie. Dans la nuit, quatre serviettes en sont trempées. Quand elle se réveille, elle n'a aucun souvenir de ce qui s'est passé dans son état cataleptique.

Le lendemain matin, je la trouvai assez tranquille, la figure un peu colorée et le pouls assez vibrant. Sans lui parler de ce qui s'était passé, je lui proposai une saignée, elle y consentit ; je prescrivis en même temps des pédiluves sinapisés, des boissons gommeuses, le repos absolu et l'éloignement d'une garde-malade dont la présence semblait la contrarier. Les symptômes diminuèrent. Le surlendemain, nouvelle saignée, eau de gomme, eau de veau et pédiluves. Le 19, eau de Sedlitz, ainsi que les deux jours suivants. Au bout de huit jours, un mieux très-sensible était survenu ; mais les envies de dormir n'avaient pas entièrement cessé. Je conseillai donc de la rendre à ses premières habitudes et de la renvoyer pour quelque temps dans son pays natal, ce qui eut lieu. Marie revient de temps en temps voir ses maîtres ; à chaque visite, elle dit toujours qu'elle n'éprouve plus rien de fâcheux et qu'elle est guérie. Elle rentre dans son service un mois après son départ ; bientôt ses envies de dormir la reprennent. Elle va de nouveau chez ses parents, revient encore après six semaines de nouvelle absence ; mais on s'aperçoit encore qu'elle n'est pas guérie. Elle quitte pour la troisième fois et définitivement sa place pour habiter depuis cette époque avec sa famille.

Cette maladie, que je considérai dès le principe comme un cas de catalepsie, me parut fort grave. Je craignis pendant longtemps pour cette infortunée une congestion cérébrale ou la folie. Les personnes qui en furent témoins virent là quelque chose d'extraordinaire. Dans son village, on se rappela la maladie du père et les sorciers qui avaient jeté sur lui un sort funeste ; d'autres parlèrent de fureurs utérines, d'extase, de contemplation ou de magnétisme. On exagéra la lucidité de ses réponses dans son sommeil ; on répandit qu'elle lisait les yeux fermés, etc., etc. Je ne vis rien de semblable ; j'éprouvai de la compassion, et fis ce qui dépendit de moi pour empêcher toute espèce d'éclat. J'avouerai même que je n'osai pas poursuivre ou répéter sur les sens de cette fille les expériences propres à m'en montrer toutes les finesses, tout le développement nouveau ou leur insensibilité, craignant, dans ces circonstances affreuses et affligeant de nombreuses personnes, faire preuve d'un esprit plus curieux que bienveillant. Cependant je dis également avec bonne foi que je ne crois avoir omis rien de ce qui est nécessaire pour diagnostiquer positivement cette affection.

J'ai parlé d'une faculté d'imitation qu'elle possédait à un haut degré. En effet, chaque fois qu'elle parlait de quelqu'un, elle en prenait immédiatement le rôle ; ses expressions, ses gestes, le timbre même de sa voix répétaient, rendaient et imitaient les expressions, les gestes et la voix de la personne qui l'occupait dans le moment. On souriait d'abord, attribuant cette imitation à un peu de malice de sa part ; mais bientôt, ainsi qu'elle l'avouait elle-même, on voyait que c'était malgré elle qu'elle agissait de la sorte.

A. Bayard. (*Gazette des hôpitaux.*)

(*La fin au prochain numéro.*)

FORMULES.

BAUME DE GENEVIÈVE.

Prenez : Huiles d'olives..... 100 grammes.
Cire jaune..... 15 —
Poudre de santal rouge..... 4 —
Térébenthine..... 30 —

Faites digérer le tout sur un feu doux, puis ajoutez avant le refroidissement complet :

Camphre..... 50 centigram.

Le baume de Geneviève étendu sur de la charpie molle s'emploie avec avantage dans le pansement des vieux ulcères, des plaies anciennes ou de celles dont la cicatrisation s'opère avec lenteur. C'est une préparation éminemment cicatrisante.

POTION ANTI-CHOLÉRIQUE.

La formule suivante nous a été donnée et recommandée par une personne digne de foi et remplie d'honorabilité. Elle nous a affirmé que plusieurs médecins en avaient obtenu d'excellents résultats. Nous ne l'avons pas employée, mais sa composition nous paraît bonne ; elle a dû réussir surtout dans des cas de diarrhée abondante. Nos lecteurs verront par sa composition que l'alcool doit encore jouer là un grand rôle.

Prenez : Alcool..... 2 litres.
Essence de menthe anglaise, 45 gouttes délayées dans l'alcool.
Eau pure..... 3 —
Sucre fondu dans les 3 litres d'eau. 800 grammes.
Laudanum liquide..... 60 —

Mêlez bien.

Si l'on se sert d'essence de menthe française, il en faut 75 gouttes.

Un verre à liqueur tous les quarts d'heure, jusqu'à cessation des symptômes.

Le Directeur-Gérant, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 septembre 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 102.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Traitement énergique du choléra (suite) : Emploi de l'alcool à hautes doses. — Convalescence du choléra : Troubles divers qui peuvent survenir ; indications thérapeutiques, précautions hygiéniques. — Ingénieux pansement des plaies à l'aide de la baudruche. — Traitement curatif de la gale à l'aide du vinaigre. — Teinture de canabis indica contre les affections rhumatismales. — Suppression de la douleur de la goutte. Emploi local du chloroforme. — Nouvelle préparation employée contre les hémorrhagies. — Variétés et nouvelles. — Formule : Pommade siccative dans le traitement des plaies.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 SEPTEMBRE 1854.

Nous disions il y a quinze jours que Paris se débarrassait rapidement de l'épidémie ; depuis cette époque la décroissance a été si active que nous n'aurons bientôt plus que le triste souvenir du choléra de 1854. La moyenne du chiffre des décès, qui était de moins de 20 par jour pendant la semaine du 18 au 25 septembre, pour la ville et les hôpitaux réunis, a encore descendu, et cette proportion devient presque insignifiante lorsqu'il s'agit d'une population de plus d'un million d'habitants.

Le choléra disparaît aussi du reste de la France, mais avec moins de rapidité, et quelques départements du Midi sont encore assez maltraités. Le chiffre de la mortalité cholérique, pour toute la France, qui s'élevait aux dernières nouvelles à 88,626, ne sera sans doute pas beaucoup augmenté ; car, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer, l'abaissement de la température coïncidant constamment avec la décroissance de l'épidémie, il n'est guère possible qu'il survienne une recrudescence.

Le nombre des autres maladies, loin de diminuer est en ce moment assez considérable ; ainsi on observe des petites-véroles, des fièvres typhoïdes et autres affections graves, ce qui est une nouvelle preuve de la disparition très-prochaine des derniers vestiges d'une maladie en laquelle presque toutes les autres se transformaient. Il est cependant prudent d'observer avec soin, en ce moment, les règles de l'hygiène, car beaucoup d'individus qui n'ont pas été atteints du choléra, ont néanmoins ressenti l'influence de l'épidémie, et toute atteinte portée à la constitution prédispose, comme on le sait, à contracter les maladies. Les variations atmosphériques sont d'ailleurs, à cette époque de l'année, une cause assez puissante pour porter le trouble dans la santé.

TRAITEMENT ÉNERGIQUE DU CHOLÉRA.

(*Suite.*)

EMPLOI DE L'ALCOOL A HAUTES DOSES.

Le traitement du choléra par l'eau-de-vie ou le rhum, pris purs, par doses successives et rapprochées, a de trop beaux succès et intéresse trop vivement l'humanité tout entière pour que nous négligions d'apporter encore à nos lecteurs les documents importants qui nous sont parvenus.

La lettre suivante, mise obligeamment à notre disposition, nous arriva trop tard pour pouvoir être insérée dans notre dernier numéro. Elle est écrite par un honorable médecin du département de la Côte-d'Or, et il est probable que parmi celles qui ont été adressées des départements à M. le docteur

Jules Guyot, c'est une des plus curieuses et des plus émouvantes :

« Recey-sur-Ource (Côte-d'Or), 11 septembre 1854.

« Monsieur et très-honoré collègue,

« Je viens remplir un devoir sacré en vous témoignant toute ma reconnaissance de l'immense service que vous m'avez rendu. Quoique nous n'ayons pas l'honneur de vous connaître, nous vous devons la vie, ma femme chérie et moi ; outre ma femme, une de mes sœurs, ma belle-sœur et notre domestique, ont été atteints de l'épidémie cholérique dans l'espace de quelques jours, et moi obligé de garder le lit à la même époque à cause de la suette, je serais resté, sans vos excellents conseils, mourant faute de soins au milieu des morts et des agonisants.

« Grâce à votre traitement, nous avons guéri dans notre village, mon collègue et moi, près de cent cholériques, dont moitié au moins avaient dépassé la période prodromique. Nous avons eu plus de trente de ces cas qui, débutant par l'oppression, les coliques, le refroidissement, finissent en quelques heures dans les autres localités par l'asphixie, le tremblement général et la mort. Cependant, toutes les fois que nous l'avons pu, nous avons traité les prodromes, et notre commune, de 1,100 habitants, n'a eu à déplorer la mort que d'un seul individu atteint de choléra, encore ce malheureux est-il mort dans les bois, sans aucun secours, à quatre kilomètres de nous ; on n'est venu me chercher que lorsqu'il était à l'agonie, et, quand j'arrivai près de lui, il était mort.

« Deux de nos confrères du voisinage ont déjà employé votre méthode et en obtiennent aussi chaque jour d'excellents résultats.

« J'aurais voulu que dans chaque village de ma clientèle il y eût quelqu'un capable d'administrer les premiers soins ; j'ai bien obtenu cela dans quelques-uns ; les curés, les sœurs, les maires, s'en sont chargés et souvent ont réussi ; un curé et une sœur, entre autres, dans deux communes différentes, obtiennent en ce moment encore des résultats admirables. Mais, dans d'autres localités, faute de hardiesse ou d'intelligence, les premiers moments n'ont pu être mis à profit pour le traitement qui a été dirigé sans confiance et avec découragement, et là a régné une mortalité considérable, tandis qu'à une ou deux lieues nous avions, étant mieux secondés, les plus beaux succès.

« Que la vérité a de peine à se faire jour ! Ces succès sont si beaux et surtout si extraordinaires, qu'ils sont contestés : on cherche à prouver que le choléra n'a pas même paru à Recey, que nous n'avons eu affaire qu'à des courbatures, des embarras gastriques et des indigestions. Pour bien des gens, même médecins, là où on ne meurt pas, il n'y a pas de choléra. Pour moi, ma conviction est tellement établie à ce sujet, et mes faits concordent si bien avec les vôtres que, en ce moment encore, je ne puis relire votre article du 6 décembre 1853 sans une émotion extrême et sans verser des larmes, de vraies larmes de bonheur. Vous comprendrez après cela, mieux que je ne pourrais jamais vous l'exprimer par mille phrases complimenteuses, que je ne pourrais d'ailleurs que fort mal tourner, n'en ayant pas l'habitude, quelle place vous occupez désormais dans mon cœur.

« Je dois vous avouer cependant que, n'étant pas abonné à l'*Union médicale,* je ne connais votre traitement que par cet article du 6 décembre, qui m'est tombé sous la main par hasard et que par suite de circonstances malheureuses, ce n'est pas avant plusieurs mois peut-être que je pourrai avoir à ma disposition celui ou ceux qui lui font suite. J'ai été obligé de résoudre seul les cas embarrassants, de formuler les indications, etc. Quant à la théorie que je me suis faite du choléra et de son traitement, on ne peut, ce me semble, qu'être unanime à cet égard quand on a vu et senti les évacuations amenées par le sulfate de soude : le choléra est le produit d'un empoisonnement dans lequel le virus toxique est arrivé je ne sais comment dans les intestins ; si on se hâte au premier symptôme morbide de chasser les matières empoisonnées, on ne laisse pas le temps au sang et à l'économie en général de subir l'intoxication.

« Un fait dont j'omettais de vous faire part, et qui prouve l'immense supériorité de votre traitement par sa simplicité même, c'est celui-ci : en même temps que j'étais atteint de la suette, mon confrère était atteint du choléra ; nous ne sommes que deux à Recey, et nous étions au lit, et l'épidémie continuait. Dès le premier jour, je donnai au maire, au curé, aux sœurs, les instructions nécessaires, et voilà aussitôt ces médecins improvisés qui se mettent en campagne et qui guérissent les malades à l'envi l'un de l'autre : grâce à cette heureuse émulation et à quelques conseils que nous donnions depuis notre lit, vous connaissez le résultat, personne n'est mort ; mon confrère recommence maintenant à faire quelques courses ainsi que moi.

« Vous l'avez dit, Monsieur, que nos confrères veulent bien s'exécuter comme je le fais, et la lumière paraîtra. J'aurais cru faire acte d'ingratitude en ne vous écrivant pas, d'abord pour vous remercier pour moi, pour ma famille et pour mes clients, puis, au point de vue de la science, pour vous informer de ce qui a été fait et se fera encore dans notre petit coin de la Côte-d'Or, sous l'influence de l'idée partie de vous. C'est assez vous dire que vous êtes libre de faire de ma lettre l'usage qui vous conviendra.

« Recevez, Monsieur, l'assurance des sentiments les plus respectueux et de l'entier dévouement de votre très-humble et très-obéissant serviteur et confrère,

« ROUHIER,

« Docteur-médecin à Recey-sur-Ource (Côte-d'Or). »

Comment se trouverait-il, après la lecture d'une pareille pièce, un seul médecin qui ne fût pas tenté d'employer l'alcool dans le traitement du choléra, et les êtres les plus pusillanimes ne doivent-ils pas être rassurés.

De son côté, M. le docteur Jules Guyot, poursuivant la tâche qu'il a entreprise, a communiqué de nouveau les faits qui suivent à M. le rédacteur en chef de l'*Union médicale.*

« Sillery, le 14 septembre 1854.

« Cher confrère et ami,

« Le choléra, jusqu'à ce jour, ne s'était point introduit à Sillery. Nous avions eu beaucoup de cholérines qui, toutes, ont cédé promptement à l'usage du sulfate de soude ; mais hier soir, le vent a sauté du nord au sud, l'atmosphère est devenue lourde, et ce matin, j'ai été mis en face d'un choléra foudroyant, après une heure et demie de vomissements, diarrhées, crampes et refroidissement des bras et des jambes, enfoncement des yeux, pouls filiforme. Le malade, le nommé Puy-Choffret, âgé de 28 ans, chef-maçon, plein de force, a pris et rejeté, dans l'espace de deux heures, quatre petits verres de rhum et une once de sulfate de soude après le troisième petit verre. Le quatrième petit verre a été gardé une heure, puis rejeté. Une tasse d'infusion de tilleul donnée alors a été vomie instantanément. J'ai administré alors un cinquième petit verre de rhum qui a été gardé. A partir de ce moment, le malade s'est réchauffé rapidement. Son oppression épigastrique a disparu ; le pouls s'est relevé ; et dix heures après l'invasion, je pouvais faire avaler quelques bouchées d'ailes de perdrix et de pain au malade, avec un grand verre d'eau rougie, le malade ayant une soif ardente. Trois heures après cette ingestion, le malade paraît très-bien et sauvé. Toutefois, il prendra cette nuit une once de sulfate de soude.

Il y a huit jours, un cas plus grave encore m'a été amené. Le nommé Hubert, manœuvre vigoureux, âgé de 26 ans, tirait de la grève pour les maçons, sous un soleil ardent. A trois heures du soir, il est pris tout à coup (sans aucun prodrome comme le précédent) d'une diarrhée cholérique, et en quinze minutes, il vomit trois fois. Les crampes le saisissent, et, en moins d'une heure, il a la face, les bras et les jambes cyanosés. Le garde le trouve affaissé dans cet état, et me l'amène en le tenant sous le bras. Je le fais asseoir, et je lui administre un grand verre à vin de Bordeaux de rhum. Au bout d'un quart d'heure, les extrémités étaient réchauffées, la cyanose dissipée, les crampes, les vomissements et la diarrhée entièrement arrêtés, et le malade s'en retourna au village, se déclarant remis. Néanmoins je lui fis emporter une once de sulfate de soude qu'il prit à deux heures du matin, et le même jour, à midi, il reprenait son ouvrage. Depuis ce temps, il travaille sous mes yeux et se porte à merveille.

Vous voyez, cher confrère et ami, que je ne laisse personne autour de moi à dévorer par le monstre. J'ai encore d'autres faits curieux et importants concernant l'action de l'alcool dans le frisson des fièvres intermittentes. Si vous voulez m'accueillir encore, je vous enverrai tout cela.

« Votre tout dévoué,

« Jules Guyot. »

Pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, depuis la publication du dernier numéro du journal, nous avons eu occasion de traiter plusieurs cas de choléra et d'employer l'eau-de-vie à hautes doses, Chaque cas a été pour nous un nouveau succès. Chez deux malades nous avons administré l'eau-de-vie en lavement parce que ce liquide était constamment rejeté par le vomissement, et presque immédiatement tous les symptômes du choléra ont disparu.

Plusieurs médecins auxquels nous avions parlé du traitement par l'alcool en ont obtenu les meilleurs résultats et l'ont adopté, le regardant désormais comme le plus puissant contre cette terrible maladie. L'un d'eux, M. le docteur Hodé, praticien distingué, ayant eu recours à l'eau-de-vie pour plusieurs cholériques l'a employée en lavement avec un succès complet.

M. le docteur Jules Guyot, qui a bien voulu nous écrire qu'il considérait comme une idée précieuse celle du lavement d'eau-de-vie pure, songeait, nous a-t-il dit, à employer ce moyen chez le chef maçon dont l'histoire est racontée plus haut, lorsque le cinquième petit verre fut enfin gardé ; car il craignait que le malade ne lui échappât.

Le traitement par l'alcool finira donc très-probablement par être généralement employé, et si une autre épidémie vient à envahir la France, elle ne nous trouvera pas désarmés. Puis, comme nous le disions précédemment, chaque médecin apportera le fruit de ses observations, et viendra ajouter à la précision du traitement inventé par M. Jules Guyot. L'indication donnée par M. le docteur Lebon de Besançon, celle de ne pas faire prendre d'abord au malade de l'eau-de-vie ou du rhum étendus d'eau, de thé ou d'une infusion quelconque, est une chose très-importante. Il restera désormais acquis à la science que l'eau-de-vie a plus de chances de n'être pas rejetée par l'estomac, et que l'on obtient plus facilement le *coup de fouet* qui semble briser la maladie lorsque l'on commence par donner l'eau-de-vie pure.

Je préfère généralement l'emploi de l'eau-de-vie à celui du rhum, parce qu'à Paris, il est plus facile de se procurer de bonne eau-de-vie que du rhum passable. Cette dernière liqueur n'est souvent qu'un affreux mélange, où, dans certaines distilleries de bas étage, on va jusqu'à faire infuser du cuir pour imiter, autant que possible, l'odeur et le goût du rhum. De l'eau-de-vie pure et vieille, celle à laquelle on donne dans le commerce le nom de fine-champagne nous paraît la meilleure à employer comme médicament, elle porte la chaleur et l'activité dans la circulation sans brûler et corroder la membrane muqueuse qui revêt la bouche et les voies digestives.

Il nous est impossible d'insérer ici toutes les lettres qui ont été écrites au *Médecin de la maison* pour témoigner des succès du traitement du choléra par les alcooliques, et ce n'est pas certes la moindre gloire de ce journal d'avoir contribué à populariser un moyen aussi efficace contre le fléau. Un vénérable curé de l'Aude, qui a apprécié l'efficacité du traitement par l'alcool pendant la terrible épidémie qui est venue s'abattre sur son département, nous écrit pour nous féliciter de notre zèle. Deux maires, dans l'est de la France, ont fait afficher notre journal dans leur commune, et affirment que de nombreuses familles n'ont dû leur salut qu'à l'emploi des moyens que nous avons publiés. D'autres personnes nous adressent chaque jour des remercîments pour leur avoir donné les indications nécessaires pour sauver un ou plusieurs êtres qui leurs sont chers. Nous ne publierons qu'une seule de ces lettres, parce qu'elle vient encore, par ses détails, initier nos lecteurs au traitement du choléra par l'eau-de-vie pure. Elle nous est adressée par une personne récemment abonnée au *Médecn de la Maison* et qui demeure aux Batignolles-Monceaux, rue de Paris, n° 15.

Les Batignolles-Monceaux, le 14 septembre 1854.

A Monsieur le docteur Reinvillier, rédacteur en chef du journal *le Médecin de la maison.*

« Monsieur,

« Quelques connaissances médicales me permettent pendant les épidémies de soigner mes parents, mes amis et les malheureux sans ressources qui réclament mes secours.

« Le numéro du journal *le Médecin de la maison* du 30 août dernier contenait un article préconisant l'emploi de l'alcool à haute dose dans le traitement du choléra épidémique. Après avoir lu cet intéressant article, je me promis bien d'essayer le moyen indiqué par M. le docteur Jules Guyot. L'occasion ne se fit pas attendre. Le 7 de ce mois, absent de chez moi, à onze heures du matin, on vint à mon bureau me chercher pour porter des secours à une dame qui éprouvait depuis une heure et demie, et sans cause appréciable, les symptômes du choléra asiatique. »

Suit une description détaillée et très-claire des symptômes du choléra bien connus de nos lecteurs, mais d'un choléra très-grave, à forme rapide et parvenu à une période assez avancée, puis le narrateur continue ainsi :

« Je fais coucher immédiatement la malade, j'enveloppe ses jambes dans des pièces de flanelle. On m'apporte, sur ma réquisition, un grand nombre de briques chaudes dont j'entoure les jambes et les pieds. La malade râle, sa physionomie exprime l'effroi. Je lui fais boire plein un verre à vin de Bordeaux de bonne eau-de-vie. Cinq minutes après, et comme par enchantement, la réaction s'opère, pas de vomissement, l'alcool a passé dans la circulation, le pouls reparaît ; la face qui était d'une pâleur livide, bleuâtre vers les ailes du nez, devient rouge, l'ivresse commence, la voix revient, et, singulier contraste avec l'état décrit plus haut, la malade sourit indistinctement à toutes les personnes qui entourent son lit. Mais elle se plaint encore en disant que la douleur

qui existait au côté gauche est descendue au creux de l'estomac. J'administre alors un second verre d'eau-de-vie comme le premier, et j'applique immédiatement des pièces de flanelle chaudes sur la région épigastrique ; elles y déterminent une abondante transpiration à laquelle participe bientôt tout le reste du corps que je surveille incessamment. La malade demande souvent à boire. On lui donne des infusions de menthe poivrée avec addition de quelques gouttes d'eau-de-vie. Elle rit et plaisante follement, une expression de joie, de bonheur, peinte sur la figure a remplacé l'expression de l'effroi de la mort.

« Les veines du col se gonflent, le délire de l'ivresse augmente et dure trois heures ! Je le surveille. Des affusions d'eau froide vinaigrée le calment d'abord et en triomphent facilement. Il m'eût été aisé de le faire cesser plus tôt, avec quelques gouttes d'ammoniaque liquide dans un verre d'eau, mais c'eût été agir, je crois, dans le sens même de la maladie épidémique.

« Enfin, Monsieur, la malade est sortie comme d'un rêve en disant : « Ah ! que j'ai donc bien dormi. » Et répétant sans cesse : « Ah ! quel bonheur de bien respirer, je ne mourrai plus maintenant. » Elle n'avait aucun souvenir de ce qu'elle avait dit pendant son délire.

« Tels sont, Monsieur, les bons résultats de l'alcool dans le traitement du choléra grave. J'ai cru devoir vous écrire ces lignes autant pour venir corroborer dans votre esprit la méthode de M. le docteur Jules Guyot, que pour vous remercier de m'avoir donné, par l'article publié dans votre excellent journal, le moyen de sauver un être qui m'est bien cher, c'est-à-dire ma femme.

« Agréez, Monsieur, l'expression bien sincère de ma reconnaissance, etc.,

« L. Boulanger,

« Abonné du journal *le Médecin de la Maison.* »

Que pourrions-nous ajouter après de pareils faits?

Dr Reinvillier.

Convalescence du choléra.

TROUBLES DIVERS QUI PEUVENT SURVENIR. — INDICATIONS THÉRAPEUTIQUES. — PRÉCAUTIONS HYGIÉNIQUES.

Les conseils suivants publiés par M. Martin-Lauzer dans la *Revue de Thérapeutique médico-chirurgicale* ne peuvent guère être utilisés que par les médecins, mais ils feront voir, au moins, à nos lecteurs combien la convalescence du choléra nécessite de soins, et à combien de souffrances et de dangers le convalescent est exposé, s'il n'est pas surveillé avec habileté et sollicitude.

Nous avons ajouté quelques renvois pour faciliter l'intelligence de l'article.

La convalescence qui est toujours longue, exige une surveillance rigoureuse, tant pour le choix des aliments que pour leur quantité. Le moindre écart de régime exaspère l'état des intestins, et beaucoup de malades ont été atteints une seconde fois de l'épidémie, et dans cette rechute la plupart ont succombé.

A la tête des accidents de la convalescence il faut ranger un état fébrile indéterminé. Cet état tient ordinairement à un surcroît d'irritation du cœur et des gros vaisseaux, et surtout du système nerveux, éprouvé par tant de secousses. Si l'état fébrile est modéré, on ne s'en préoccupe pas trop, et il cède à un régime analeptique (1), aux bains courts et doux, aux petits exercices entrecoupés par de longs repos. Il en est de même des anomalies nerveuses, telles que vertiges, étourdissements, étouffements, palpitations, dispositions lipothymiques (2).

Si la fièvre résistait, elle pourrait être entretenue par la mauvaise disposition de quelques organes.

Les stimulants diffusibles (3) sont nuisibles dans la convalescence, ils amènent promptement tous les résultats d'un écart de régime.

Si la convalescence languit, s'il y a des tendances au refroidissement, il sera très-utile de faire faire tous les matins des affusions froides ; aucun moyen n'est plus propre à ranimer l'action de la peau, qu'il est si utile de réveiller et d'entretenir dans la convalescence de toutes les maladies graves.

Si c'est la tête qui est douloureuse ou embarrassée, on donne des bains de pieds chauds jusqu'aux chevilles, combinés avec des lavages tempérés de la tête et du visage tandis que les pieds sont dans l'eau.

S'il reste de la toux avec ou sans douleur de quelque point des parois de la poitrine, il faut examiner l'indication d'un vésicatoire volant sur la douleur ou de quelque calmant ; par exemple : une ou deux pi-

(1) Tout ce qui tend à rétablir les forces des convalescents, les fécules, les bouillons, les gelées animales sont des *aliments analeptiques.*

(2) Disposition aux défaillances, à la perte subite et instantanée du sentiment et du mouvement.

(3) C'est à dire qui ont une action prompte et de peu de durée ; le camphre, l'éther, l'ammoniaque, les huiles volatiles sont des *stimulants diffusibles.*

lules de cynoglosse (1) de dix centigrammes chacune, ou bien deux ou trois centigrammes de belladone, seule ou associée à dix, quinze, vingt centigrammes d'extrait de valériane; souvent même la thridace seule suffit. Le lait d'ânesse peut aussi rendre de très-grands services.

Les troubles de la digestion sont les plus fréquents et les plus variés. Ce que nous allons en dire conviendrait d'ailleurs également dans les convalescences des cholérines, des embarras gastro-intestinaux, dans les cas aussi où ces malaises existeraient seuls sous l'influence épidémique, voire même en dehors de celle-ci.

Quelquefois il y a de l'inappétence, des digestions pénibles, douloureuses, avec flatulence, avec affaissement, avec assoupissement après des repas même très-exigus. On fera bien de tenir les malades à la diète, pendant quelques jours après la guérison, et leur accorder après cela un bouillon de bœuf, coupé, qui se digère beaucoup plus facilement, d'après Broussais lui-même, qu'un bouillon de poulet. Il faut donc être sobre d'aliments avant tout. On peut essayer de faire mâcher à jeun la rhubarbe ou le quinquina suivant la manière précédemment indiquée.

Il faut étudier attentivement dans ces circonstances la température à laquelle les aliments, le bouillon surtout, passent le mieux.

L'estomac a quelquefois besoin après le repas d'un adjuvant, tel qu'une cuillerée à soupe d'eau de menthe ou d'essence de vanille.

D'autres fois, un demi-centigramme ou un centigramme d'extrait aqueux thébaïque, associé à dix ou quinze centigrammes d'extrait de gentiane, ou bien à cinq centigrammes d'alun, donné avant le repas, calme le surcroît d'irritabilité de l'estomac et le remet en voie de digérer convenablement.

La gastralgie (2), l'atonie des forces digestives, dyspepsie flatulente (3), cèderont à l'usage des amers et de quelques toniques pris avant et après les repas.

S'il reste de la disposition au vomissement, 30, 40, 50, 60 centigrammes de magistère de bismuth, donnés avant le repas, rompent souvent l'habitude.

(1) Les pilules dites de cynoglosse sont préparées avec la poudre de racine de cynoglosse, la poudre de semence de jusquiame blanche, l'extrait vineux d'opium, la myrrhe, l'oliban, le safran, le castoreum et le sirop d'opium. Elles doivent leurs propriétés les plus actives au safran, au castoreum et surtout à l'opium qu'elles contiennent.

(2) Douleur de l'estomac.

(3) Difficulté de digérer accompagnée de gaz, de renvois.

Si le magistère de bismuth seul, échoue, on lui associe la poudre impalpable de racine de colombo ou de calamus aromaticus ou de charbon de fusain.

Si ces poudres sont rejetées, on leur associe l'amidon en les délayant avec de l'eau ; on essaye les eaux gazeuses, le lait ou le bouillon froid à jeun.

S'il reste un flux bilieux consécutif qui ne finisse pas, on a recours au charbon porphyrisé impalpable, à la dose de 30, 40 ou 50 centigrammes avant les repas, en lui associant une cuillerée à café d'amidon délayé avec de l'eau ou avec une cuillerée à café de sirop diacode.

Si le charbon échoue, on essaye l'extrait alcoolique de noix vomique, à la dose d'un tiers de centigramme ou d'un demi-centigramme, seul ou associé au charbon porphyrisé et à l'amidon. On l'administre également avant les repas.

Si un état saburral des premières voies avec état muqueux de la langue, amertume de la bouche et inappétence, continue opiniâtrement, et que cet état résiste aux boissons amarescentes, à la macération de vingt-cinq fleurs de camomille romaine dans un demi-litre d'eau froide pour boire aux repas, ou à l'usage de la macération de feuilles de germandrée ou de fleurs de houblon, ou à celles de quinquina, seules ou associées à l'emploi des eaux gazeuses, on examine l'indication, soit de l'ipécacuanha, soit du tartre stibié en lavage (1), soit de quelques verres d'une solution de 40 grammes de sulfate de soude ou de magnésie dans un litre d'eau.

La médication peut se borner à quelques laxatifs légers, tels que la manne, la pulpe de casse, etc., avec des boissons rafraîchissantes. Le tamarin offre ici un avantage incontestable. Lorsque les crampes et les insomnies persisteront, on pourra les faire cesser à l'aide de bains tièdes ou de quelques préparations opiacées.

Les douleurs permanentes vers la région épigastrique (2) ne durent jamais assez pour entraîner des accidents fâcheux; elles ont toujours disparu à la suite d'un régime doux et par l'éloignement de tout excès dans l'alimentation.

S'il reste enfin des anomalies nerveuses, vertiges, altérations de la vue, tintement d'oreilles, étouffements, palpitations, propensions syncopales, vomissements borborygmes, tenesmes, crampes, on peut y obvier, d'après M. Récamier :

1° Par des lavages de une à deux minutes avec de

(1) Emétique dissous dans une grande quantité de liquide, cinq centigrammes dans un litre, par exemple.

(2) Vulgairement creux de l'estomac.

l'eau à 24, 22 et même 20 degrés centigrades, faits depuis le haut de la tête, ou par des affusions tempérées de trois ou quatre minutes. Après ces lavages, le malade s'habille et va se promener au dehors ;

2° Par la température froide des aliments et des boissons, dont on accommode d'ailleurs la nature aux convenances du malade ;

3° Par la racine de *calamus aromaticus* de la Jamaïque en poudre, à 2 ou 3 grammes avant les repas :

4° Par la racine de valériane, aux mêmes doses ;

5° Par la racine de pivoine en poudre aux mêmes doses également.

Ingénieux pansement des plaies à l'aide de la baudruche.

Priver les plaies du contact de l'air et pouvoir suivre incessamment le beau travail que la nature emploie pour leur cicatrisation, sont deux résultats bien précieux et très-intéressants. Ces faits se renouvellent cependant à chaque instant dans l'un des grands hôpitaux de Paris où chacun peut les vérifier ; voici comment ils sont racontés par la *Gazette des hôpitaux :*

Nous avons eu l'occasion, ces jours derniers, en parcourant les salles de chirurgie de l'Hôtel-Dieu, de voir plusieurs malades qui ont retiré un bénéfice notable d'un mode de pansement sur lequel nous avons appelé, dans le temps, l'attention des praticiens, mais qui ne nous paraît pas encore, en raison de ses avantages, assez connu ni assez répandu. Nous voulons parler du mode de pansement par occlusion que M. le professeur Laugier pratique et préconise depuis bientôt dix ans, et qui consiste à appliquer, soit sur les plaies saignantes et suppurantes, soit sur les brûlures comme sur les simples incisions, un ou plusieurs morceaux de baudruche, que l'on fait adhérer à l'aide d'une couche de solution épaisse de gomme arabique. Ce pansement a, entre autres avantages, celui de réaliser en partie le but que l'on se propose par les divers procédés de la méthode sous-cutanée, c'est-à-dire de soustraire les plaies au contact de l'air, et de les maintenir constamment à l'état d'occlusion, tout en permettant à l'œil du chirurgien de voir incessamment à travers la transparence de cette sorte de tégument artificiel l'aspect et les phases diverses que peut présenter la plaie. Ses avantages principaux sont enfin de prévenir le développement de l'inflammation dans la plupart des cas, lorsque le pansement est fait à temps ; d'abréger la durée du travail de suppuration et de cicatrisation dans les autres cas, et en général, d'atténuer ou de faire cesser même les douleurs, ainsi que cela a lieu, par exemple, dans les brûlures.

Quatre malades de la salle Sainte-Marthe nous ont offert en même temps une sorte de spécimen des bons résultats de ce mode de pansement. Nous allons en rapporter brièvement l'histoire.

Le premier sujet est un jeune garçon de dix ans, qui est entré à l'Hôtel-Dieu (salle Sainte-Marthe) pour une plaie par écrasement des orteils. La plante du pied était décollée au-dessous des trois premiers orteils ; une plaie assez étendue existait aussi à la face dorsale, les articulations du gros orteil étaient ouvertes. Le malade fut soumis, d'abord pendant quinze jours, aux irrigations d'eau froide, puis on pansa avec le cérat ; mais le malade accusant de vives douleurs à chaque pansement, M. Laugier eut recours à l'application de la baudruche d'après le procédé que l'on connaît : un badigeon de solution de gomme arabique fut promené sur les deux surfaces du pied et sur les orteils eux-mêmes, et le tout recouvert d'une couche de baudruche. A dater du moment où ce pansement a été appliqué, le malade n'a plus souffert, la plaie s'est cicatrisée d'une manière graduelle et rapide ; à peine a-t-il été nécessaire, depuis trois semaines environ que ce pansement a été appliqué, de le renouveler deux ou trois fois. Aujourd'hui, la cicatrisation est presque complète ; et grâce à un petit appareil de pansement accessoire destiné à maintenir les orteils, et qui consiste en un petit tampon placé sous les orteils et maintenu par un tour de bande, ce petit malade marche et court même dans les salles depuis plus de quinze jours, malgré les désordres considérables dont son pied a été le siége.

Le deuxième malade est un homme âgé de cinquante ans, qui est entré le 20 juillet, pour des brûlures nombreuses et très-étendues qu'il s'était faites en tombant dans une bassine de confitures. Il avait une large brûlure du deuxième et troisième degré à la face du côté gauche, des brûlures du deuxième degré aux deux avant-bras, et une large et profonde brûlure du troisième degré au genou gauche. Ce malade a été pansé, dès le premier jour, par la baudruche. Il souffrait horriblement de ses brûlures quand il est entré. Presqu'aussitôt après qu'il a été pansé, ses douleurs se sont notablement calmées d'abord et très-rapidement dissipées. Au bout de trois semaines environ, la face et les deux avant-bras ont été complétement guéris. Depuis plus d'un mois,

le pansement a été supprimé. Il conserve encore le pansement au genou, où, en raison de la profondeur et de l'étendue de la brûlure, on a dû mettre deux ou trois couches de baudruche superposées. La douleur du genou a cédé aussi rapidement que celle de la face et des avant-bras,

Le troisième fait est celui d'un jeune garçon d'une douzaine d'années, qui, en nageant dans la Seine pendant les journées caniculaires du mois d'août, et faisant ce que les nageurs appellent la coupe, eut presque toute la région du dos brûlée par le soleil, au point de présenter une large surface érysipélateuse avec soulèvement de l'épiderme dans quelques points. Une vaste couche de baudruche appliquée sur toute la surface brûlée, a immédiatement fait cesser les douleurs vives qu'éprouvait le jeune malade, et la résolution a eu lieu avec une grande rapidité; il est sorti au bout d'une quinzaine de jours.

Nous ne parlerons que pour mémoire seulement du quatrième sujet, qui est encore en traitement, et pour lequel M. Broca, qui remplace en ce moment M. Laugier, a pratiqué, à l'aide de la baudruche, l'occlusion complète des paupières, dans le but d'obtenir la résolution d'un épanchement de la cornée. Nous reviendrons sur ce dernier fait, qui constitue une application de cette méthode, différente de celle qu'on vient de voir dans les faits précédents.

Traitement curatif de la gale à l'aide du vinaigre.

PAR M. LE DOCTEUR LE COEUR,

Professeur à l'Ecole de Médecine et chirurgien adjoint des hôpitaux de Caen.

Nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs le traitement employé contre la gale à l'hôpital Saint-Louis, et au moyen duquel cette maladie est guérie en deux heures. Ce mode de traitement a toutefois un inconvénient, c'est celui de soumettre le malade à l'emploi d'une pommade désagréable, et de réclamer des frictions d'une extrême énergie et douloureuses pour certaines personnes. Le moyen indiqué par M. Le Cœur est non-seulement exempt de ces inconvénients, mais il a encore l'avantage de recourir à un médicament très-simple que l'on a toujours à sa portée. Voici comment ce praticien expose sa découverte :

Un des inconvénients des plaisirs de la chasse et des promenades à la campagne, est pour beaucoup de monde l'insertion sous l'épiderme d'un petit ciron microscopique du genre *acarus*, variété de *sarcopte*, qui, une fois logé dans les tissus, y détermine de petites vésicules à auréole inflammatoire accompagnées d'atroces démangeaisons. Ce petit acarus est vulgairement désigné sous les noms de *rouget* ou de *bête d'août*.

Le meilleur moyen de s'en débarrasser et de faire cesser radicalement les accidents, ou mieux, l'incommodité qu'il occasionne, consiste à frictionner vigoureusement les parties affectées à l'aide de fort vinaigre.

Conduit par l'analogie, j'ai appliqué depuis quelque temps ce moyen au traitement de la gale, dont les vésicules reconnaissent aussi pour cause la présence, sous l'épiderme, d'un *sarcopte* (nocturne selon le docteur Aubé; l'*acarus* ou le sarcopte scabiei).

J'ai déjà mis ce moyen en usage sur dix sujets, et toujours avec un entier et prompt succès ; je ne puis qu'engager mes confrères à en essayer de leur côté.

Je fais pratiquer trois fois par jour, sur les parties affectées, à l'aide d'une éponge un peu dure imbibée de bon vinaigre, des frictions assez fortes pour pénétrer la peau et déchirer les vésicules. Dans aucun de mes dix cas la réussite ne s'est fait attendre. La moyenne du traitement a été de *moins de cinq jours*, et je crois qu'à l'aide de frictions générales exactement pratiquées de la même manière, cette moyenne de temps pourrait être abrégée.

Il est inutile, je pense, de faire ressortir les avantages de cet agent thérapeutique sur ceux jusqu'ici préconisés dans le traitement de la gale.

L'économie, l'absence d'odeur désagréable, la facilité d'application à l'insu de tout le monde et la célérité d'action, doivent lui assurer la préférence sur presque tous ceux jusqu'ici recommandés.

Pour mon compte, il m'a procuré des résultats supérieurs. Peut-être le même but curatif serait-il obtenu à l'aide de frictions pratiquées avec les acides minéraux étendus d'eau. Cela est probable, mais je ne les ai pas encore expérimentés.

Teinture de canabis indica contre les affections rhumatismales.

La plupart des malades que le docteur Heer a traités par ce moyen, souffraient, depuis longtemps, de violentes et atroces douleurs dans les membres sans

qu'il existât de fièvre ; du moins celle-ci n'a-t-elle été appréciable que chez quelques-uns, et le soir seulement. Tous les moyens ordinairement dirigés contre le rhumatisme avaient été employés et n'avaient amené qu'un soulagement momentané, et les douleurs reprenaient plus d'intensité à chaque variation atmosphérique. La teinture de canabis indica fut alors administrée, et elle enleva les souffrances en très-peu de temps, après avoir déterminé une sueur abondante.

Dans un cas surtout l'action de ce moyen fut très-remarquable. Il y avait déjà six semaines que l'affection rhumatismale existait lorsque le malade entra à l'hôpital. La main et l'articulation du poignet gauche étaient notablement gonflées ; les pieds se trouvaient, depuis longtemps, dans un état voisin de la paralysie ; les douleurs dans les différentes parties du corps étaient intolérables, surtout la nuit, en sorte que le malade était complétement privé de repos et de sommeil.

Déjà après les deux premières prises du remède, trois fois par jour *huit* gouttes, le malade put dormir tranquillement la première nuit, et peu à peu, en continuant l'administration de la teinture, on vit diminuer le gonflement et les douleurs, et l'appétit se réveiller; en quatorze jours le malade était si bien rétabli que seulement un peu de faiblesse pouvait encore lui rappeler les douleurs intolérables auxquelles il était en proie peu de temps auparavant.

Suppression de la douleur de la goutte. Emploi local du chloroforme.

De nombreux essais ont été faits pour arriver à utiliser le chloroforme contre la douleur, sans qu'il soit nécessaire de le faire passer par les voies respiratoires. C'est sur la partie douloureuse elle-même qu'on l'a souvent appliqué dans ce but, et le succès complet serait une grande conquête chirurgicale, car tous les avantages attachés à cette substance resteraient et seraient dégagés du danger.

M. le docteur Hardy entre autres a imaginé un instrument destiné à ces sortes d'expériences, et comme elles n'ont pas encore été tres-concluantes, nous nous étions abstenus d'en faire part à nos lecteurs. Le fait suivant nous paraît assez intéressant pour le reproduire, et s'il n'est pas tout à fait affirmatif, il donne au moins de grandes espérances.

M. D. âgé de 49 ans, d'un tempérament lymphatique, d'un embonpoint assez considérable, sans obésité, est sujet à la goutte depuis cinq ans. Chaque année, à la fin de l'hiver ou au commencement du printemps, il éprouve un accès qui le retient au lit ou dans la chambre deux, trois et même quatre semaines. Il mène d'ailleurs un régime de vie très-hygiénique, évitant tout espèce d'excès. Le seul reproche que l'on peut lui adresser au point de vue de l'hygiène, serait peut-être de ne pas faire assez d'exercice.

Pour prévenir ces accès ou les combattre quand ils sont arrivés, on a employé jusqu'ici tous les moyens internes et externes, rationnels et empiriques les plus vantés. Le malade a passé une saison à Vichy. Tout cet arsenal thérapeutique a ralenti probablement, mais n'a pas arrêté les progrès de la maladie, qui est revenue chaque année, à l'époque indiquée, avec un surcroît d'énergie et de persistance.

Cette fois encore M. D. ayant ressenti pendant quelques jours des pincements dans les articulations, et prévoyant avec beaucoup de sagacité l'approche de son accès annuel, s'est mis aussitôt à l'usage du traitement préventif. Néanmoins, dès le 21 février dernier, le pied droit était pris d'une douleur continue assez vive et d'un gonflement médiocre. Après deux jours de souffrance une rémission notable s'opéra, et le malade s'applaudissait déjà de la bénignité de cet accès, dans la croyance qu'il touchait à sa fin, mais dans la nuit du 24 au 25 le pied gauche fut envahi tout entier.

Dès le 25 au matin, la douleur était des plus intenses. Elle ne fit qu'augmenter dans la journée, et le soir elle arrachait des cris au malade, qui se tordait sur son lit, mordant et déchirant son linge. La nuit se passa sans le moindre soulagement, malgré l'emploi des narcotiques à l'intérieur et à l'extérieur. Le pied était sensiblement gonflé ; la peau tendue et d'un rose luisant.

Le 26 au matin, me trouvant à bout de ressources et ne pouvant rester inactif devant des souffrances si aiguës, je proposai l'emploi local du chloroforme, qui fut accepté sur-le-champ.

Muni de l'instrument de M. le docteur Hardy, je commençai l'insufflation des vapeurs anesthésiques à midi, les dirigeant spécialement sur la partie la plus douloureuse. Après vingt minutes de cette opération, qui fut interrompue deux ou trois fois, ce qui réduit sa durée réelle à seize ou dix-sept minutes, le malade se sentit assez bien pour demander qu'on la suspendît. Il ne se disait pas exempt de toute souffrance, mais considérablement soulagé. La partie soumise aux exhalations du chloroforme était devenue pâle et froide, de rouge et brûlante

qu'elle était auparavant. On pouvait y exercer une pression modérée sans éveiller la sensibilité du malade, qui tout à l'heure ne voulait pas permettre le plus léger attouchement.

Le calme persista une heure et demie ou deux heures. Ensuite sa douleur parut se ranimer et alla en croissant jusqu'au soir. Lorsque je revis ce malade, entre huit et neuf heures, il était très-souffrant, quoiqu'à un degré bien moindre que la veille; il craignait surtout pour la nuit. En même temps, le point central de la douleur avait un peu changé de place; il s'était rapproché de la cheville interne.

L'insufflation des vapeurs anesthésiques fut pratiquée de nouveau, pendant quinze minutes, sans interruption. A ce moment, toute souffrance avait disparu; on pouvait appuyer assez fortement sur le siége principal de la douleur sans que le malade en eût conscience. Il s'endormit quelques instants après d'un sommeil profond qui dura deux heures. A son réveil, il n'éprouva qu'un faible sentiment de douleur, quelques élancements passagers revenant à des intervalles plus ou moins longs, et qui ne l'empêchèrent pas de faire plusieurs autres sommes dans le courant de la nuit.

A compter de ce jour, 27 février, le malade a si peu souffert que l'application du chloroforme a été jugée superflue; l'engorgement a diminué graduellement. Pour hâter la résolution, on s'est contenté de liniments émollients et de bains.

Le 28 février le malade a pu rester une partie de la journée sur un canapé.

Le 5 mars il a fait une promenade en voiture. Le 7 il marchait sans canne dans son appartement. Le pied avait repris son volume, sa forme et sa couleur ordinaires.

En somme, cet accès a été moins long que ceux des années précédentes. La résolution de l'engorgement a paru marcher avec plus de rapidité que de coutume.

Conclusion. — On ne saurait méconnaître, en cette occasion, l'heureux effet des vapeurs chloroformiques sur les douleurs si intolérables de la goutte; mais l'influence de ces mêmes vapeurs sur la résolution du gonflement, quoique probable, ne me semble pas suffisamment démontrée.

Nouvelle préparation employée contre les hémorrhagies.

Lorsque l'eau Pagliari fut livrée au monde médical, nous nous empressâmes de la faire connaître à nos lecteurs; il nous parut très-utile d'indiquer à tous un moyen puissant et nouveau d'arrêter les hémorrhagies. En donnant, il y a deux ans, une très-grande publicité à la découverte du pharmacien romain, nous répondions à coup sûr à ses intentions généreuses, puisqu'il donnait sans hésiter un secret qui pouvait faire sa fortune. Aujourd'hui, une nouvelle préparation hémostatique due aux recherches d'un habile praticien belge, M. le docteur Hannon, semble l'emporter sur toutes celles qui sont connues; nous nous empressons d'en publier la formule.

La forme liquide, dit M. Hannon, nuit à l'action hémostatique des substances médicamenteuses. L'eau de Pagliari elle-même, qui coagule immédiatement et complétement le sang contenu dans un vase, n'agit pas tout-à-fait de même à la surface d'une plaie où le sang afflue à chaque instant, et entraîne le caillot formé. Cet inconvénient, le médicament proposé par le pharmacien de Rome, le doit à sa forme liquide, et la compression seule peut y remédier.

M. Hannon a été amené, par des expériences faites sur du sang d'animaux, à reconnaître au composé suivant des propriétés hémostatiques plus puissantes encore que celle de l'eau de Pagliari :

Acide benzoïque.....	1	partie.
Sulfate d'alumine et de potasse...	3	—
Ergotine de Bonjean.....	3	—
Eau.....	25	—

Mêler.

On fait bouillir le tout pendant trente minutes dans une casserole de porcelaine, en agitant sans cesse la masse et en remplaçant sans cesse l'eau évaporée par de l'eau chaude. Cette solution est plus foncée que l'eau Pagliari; sa saveur est légèrement styptique, son odeur faiblement aromatique. Si on l'évapore jusqu'à consistance d'extrait, en ayant bien soin d'agiter continuellement la masse pour que l'acide benzoïque ne se sépare pas du produit, elle présente une coloration brun chocolat; sa saveur est fortement astringente; elle a une odeur d'ergotine. Cet extrait est, d'après l'auteur, l'hémostatique le plus énergique connu jusqu'à ce jour, soit qu'on l'applique sur la plaie, siége de l'hémorrhagie, soit qu'on l'administre à l'intérieur.

Pour l'emploi externe, on étend une couche plus ou moins épaisse de la pâte ou extrait hémostatique, sur le siége même de l'hémorrhagie. S'agit-il d'administrer la préparation hémostatique à l'intérieur, comme M. Hannon l'a fait, avec de bons résultats, dans des cas d'hémorrhagie par la bouche provenant

du poumon, il n'est pas nécessaire de faire bouillir les trois substances, afin d'opérer un mélange plus homogène ; il suffit de prescrire les pilules suivantes :

Prenez : Acide benzoïque..... 1 gramme.
Alun pulvérisé..... 3 —
Ergotine de Bonjean..... 3 —
Mêler pour faire 16 pilules.
A prendre une pilule toutes les deux heures.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

OBSERVATION DE CATALEPSIE.

(*Suite et fin*).

Voici un fait que j'appellerai manie d'imitation, qui s'est passé quelque temps avant sa grande crise :

Après souper, à la lingerie, plusieurs personnes, comme je l'ai dit, se réunissent pour y passer la soirée. Parmi elles se trouve fréquemment un jeune homme, ex-militaire, qui, son travail de la journée terminé, vient dans cet appartement prendre quelque temps de distraction. Le visiteur est gai de son naturel, et un peu narrateur. Un soir la conversation tombe sur les différentes professions, sur celle de savetier en particulier. Voici notre jeune homme qui, après avoir parlé du tranchet, de la poix, du tire-pied, etc., se met pour parler vulgairement, à faire le savetier. Sa main, en guise de marteau, frappe la semelle sur son genou ; sa bouche mouille les doigts, et ses bras s'étendent pour serrer les fils cirés.

Marie est un peu éloignée et occupée de sa couture. Ses yeux voient les mouvements du savetier improvisé ; bientôt ses membres suivant en quelque sorte la même impulsion, son poing vient frapper par intervalles son genou, et ses deux bras s'allongent régulièrement ; elle semble craindre qu'un de ses mouvements ne soit pas en harmonie avec ceux qu'elle imite. « Mon Dieu ! mon Dieu ! dit-elle, je suis en retard !... » quand ses deux bras ne sont pas arrivés avec autant de promptitude et aussi loin que ceux du jeune homme : puis elle frappe avec plus de force son genoux, et tire ses fils avec plus de rapidité.

Les personnes présentes s'aperçoivent de cette distraction, qui provoque des éclats de rire dans la petite réunion. Notre jeune fille se fâche un peu, se lève et sort. Au bout de quelque temps elle rentre. Le savetier recommence son travail, Marie l'imite encore. On rit de nouveau. Elle pleure et s'en va. Une troisième fois elle revient. Le jeune homme ne continue qu'à demi son jeu ; mais n'importe le mouvement qu'il fasse, ce mouvement est toujours fidèlement copié. — Marie, lui dit alors quelqu'un, vous voyez bien qu'il veut se moquer de vous. Pourquoi faites-vous comme lui ? — Mon Dieu ! répondit-elle en pleurant de nouveau, je ne puis m'en empêcher. — Eh bien ! tournez-lui le dos. En effet, elle déplace sa chaise et lui présente le dos.

Malgré ce déplacement, ses yeux cherchent de côté à voir les gestes du jeune homme, et le geste imparfaitement aperçu est toujours répété par cette infortunée fille. Enfin le militaire se retira, comprenant que son absence seule pouvait faire cesser cette imitation, cause de tant d'impatience et même de larmes.

Mon nom est garant de l'authenticité des faits que je viens de rapporter, faits qui se sont passés sous les yeux de plusieurs autres témoins auxquels j'ai communiqué ce que je viens d'écrire, et qui, au besoin, comme moi, en confirmeraient la vérité.

Je me suis décidé à publier cette observation, qui fut adressée dans le temps à l'Académie de médecine, d'abord parce qu'elle est rare, et qu'ensuite à l'époque où elle fut écrite, elle avait un intérêt d'actualité ; le magnétisme animal cherchait beaucoup l'éclat. Mon but fut de signaler une maladie peu fréquente et extraordinaire là ou le vulgaire et les magnétiseurs voulaient voir autre chose, et de démontrer à certains esprits combien est grande la variété des symptômes d'une organisation souffrante. Un mot sur l'issue de cette maladie en dira plus que mes réflexions.

On n'a pas oublié les symptômes de douleur éprouvés par la pression à la région épigastrique, l'appétit bizarre et déréglé et les hémorrhagies de l'estomac qui marchèrent avec la première crise. Rentrée dans sa vie première, j'eus occasion de voir cette fille plusieurs fois. Elle éprouvait un besoin impérieux d'être saignée fréquemment. Néanmoins elle disait sans cesse jouir d'une bonne santé ; mais ses traits ne sont plus si réguliers, sa fraîcheur disparait ; il semble qu'elle a vieilli. Son caractère reste constamment empreint de mobilité, et ses gestes conservent une vivacité qui me fait croire que, rendue à des habitudes sédentaires, elle ne tarderait pas à éprouver les accidents que nous venons de décrire. Insensiblement sa santé s'altéra, ses idées tournèrent à la mysticité ; enfin, en 1851 elle succomba à un squirrhe du pylore. A. Bayard.

(*Gazette des hôpitaux*).

DES REBOUTEURS.

Il faut, pour traiter convenablement les maladies des os, outre des connaissances d'anatomie et de mécanique très-exactes, bien plus d'adresse que de force ; la manière de remettre les luxations et les fractures, est aujourd'hui soumise aux règles les plus simples. On a renoncé à ce luxe effrayant de machines dont il est impossible de calculer sûrement la force et de diriger convenablement l'action ; les renoueurs seuls

continuent de s'en servir. J'ai vu dans mon enfance, et ce spectacle ne s'effacera jamais de ma memoire, des renoueurs, recourir au moyen suivant, dans la vue de réduire une luxation du bras, pour laquelle ils avaient employé vainement plusieurs procédés défectueux.

Le malade, véritable athlète, fut lié sur un banc immobile, et retenu assis par un nombre d'hommes sous e poids desquels il était comme écrasé. Un lien fut placé au-dessus du coude, sur la partie inférieure du bras démis, puis noué avec une corde attachée au treuil d'un pressoir à vendange. Douze hommes furent chargés de faire tourner la machine; à peine eurent-ils commencé, qu'au milieu des gémissements et des cris épouvantable du malade, la peau de l'aisselle se gerça et se déchira en plusieurs endroits. L'épaule aurait été arrachée du tronc, si les hommes chargés de retenir le patient, fussent restés sourds à ses cris; mais tous s'enfuirent, accusant les renoueurs de barbarie, et l'individu resta estropié.

C'est surtout à traiter les fractures qui n'existent point, que les renoueurs excellent; car, lorsqu'elles sont réelles, il est impossible que leur ignorance ne soit point reconnue aux horribles difformités qu'elles entraînent. Le renoueur en accuse toujours l'épanchement imaginaire du suc osseux; mais on sait bien maintenant que la difformité dépend, dans tous les cas, du rapport vicieux dans lequel les fragments sont consolidés; qu'il n'y a pas de suc osseux qui réunisse et soude l'un à l'autre, à la manière de la colle, les bouts d'un os cassé, et qu'enfin les solutions de continuité de cette espèce, se guérissent par une véritable cicatrice, à l'instar des plaies faites aux parties molles; en beaucoup plus de temps, il est vrai, parce que gênées par le sel qui durcit et solidifie ces organes, les actions vitales, dans les os, s'exécutent avec plus de lenteur.

Mais c'est principalement à relever les côtes prétendues enfoncées que le renoueur est habile. Une côte ne peut s'enfoncer, qu'autant qu'elle est brisée en plusieurs morceaux; entière, elle se courbe et cède à l'effort qui la presse; dure et élastique, elle revient sur elle-même et reprend sa direction aussitôt que cet effort vient à cesser. C'est donc à tort que l'on torture le malade sous prétexte d'enfoncement des côtes.

Les bonnes femmes, dans le pays où je suis né (département de l'Ain), et dont les habitants mettent à défendre et à conserver l'erreur, la même énergie de caractère et la même ténacité, qu'ils emploieraient à défendre une cause meilleure; les femmes du peuple, dis-je, relèvent chaque jour *l'estomac*, qu'elles prétendent *démis*, en foulant avec les genoux la poitrine de l'homme crédule qui ressent quelques douleurs dans l'épigastre.

Elles soutiennent que l'estomac est attaché au bréchet; c'est ainsi qu'elles nomment la petite pièce cartilagineuse qui termine au bas l'os large de la poitrine. Il est, selon elles, accroché comme une marmite à sa crémaillère; et c'est en conséquence d'une idée aussi absurde qu'elles se livrent à une pratique aussi ridicule.

Les tendons peuvent-ils se déplacer, se chevaucher ou *tressauter*, comme dit le vulgaire, qui les prend pour des nerfs, ainsi que le faisaient les anatomistes, eux-mêmes, lorsqu'il ne leur était point encore permis de disséquer des cadavres humains? Les tendons sont trop bien contenus dans leur gaîne; ils sont fixés d'une manière trop solide pour que ce déplacement puisse avoir lieu, et qu'ils s'enlacent et *tressautent*, comme prétendent tous les renoueurs. Quelques fibres des muscles du mollet se déchirent dans un effort de la jambe; une douleur vive se fait sentir. Le repos seul, aidé de quelques calmants, eût remédié à cet accident. Un *rhabilleur* ne manque point alors de prescrire quelque emplâtre irritant et l'exercice forcé du membre. Celui-ci s'engorge, la douleur se prolonge durant plusieurs semaines, et se dissipe enfin. Le renoueur se félicite du succès de ses remèdes. *Il a fait une bien belle cure.* Le malade mesure sa reconnaissance à la longueur du traitement et à la violence des douleurs qu'il a ressenties.

Il peut arriver néanmoins que les entreprises irréfléchies du rhabilleur le plus ignare soient couronnées par le hasard. RICHERAND.

(Err. popul.)

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES.

POMMADE SICCATIVE DANS LE TRAITEMENT DES PLAIES,

Par M. BOURGEOIS DE FAVERDAS, pharmacien.

Souvent les gens de la campagne contractent des plaies aux jambes, qui, par leur négligence, deviennent très difficiles à guérir. J'ai l'honneur de vous soumettre un moyen que j'ai toujours vu réussir : Laver la plaie matin et soir avec une décoction très-concentrée de feuilles de noyer et d'écorce de chêne; étendre ensuite sur la plaie une couche légère de la pommade suivante :

Sous-carbonate de plomb.	15	grammes
Litharge en poudre.	15	—
Cachou en poudre très-fine..	20	—
Eau pour délayer le cachou.	30	—
Huile d'olives..	60	—
Cire jaune.	15	—
Axonge balsamique.. . , ...	125	—

Mêlez exactement.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 octobre 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 103.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Quelle est la valeur de l'esprit de camphre dans le traitement du choléra ? — Encore un mot sur le traitement énergique du choléra par les alcooliques. — Des préjugés relatifs à l'inoculation du virus vaccin pendant les épidémies de variole. — Empoisonnement par le vert-de-gris. — Évulsion complète du globe de l'œil. — Traitement de l'ongle incarné. — Hygiène publique : Des viandes de boucherie. — Les champignons vénéneux. — Variétés et nouvelles. — Formules : Sel de Preston (*Preston salts*), sel anglais.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 OCTOBRE 1854.

L'épidémie qui avait presque disparu, vient d'éprouver depuis quelques jours une petite recrudescence : avant le 4 octobre on ne comptait plus que 4, 5 ou 6 cas par jour pour tous les hôpitaux réunis ; le premier octobre, il n'y eut même que 3 cas nouveaux, lorsque le 4 octobre, ce chiffre s'est élevé tout à coup à 13. Le 5, on compta dix cas, — le 6, dix-sept cas, — le 7, treize cas, — le 8, vingt-quatre cas, — le chiffre manque pour la journée du 9. — Puis il y eut dix-sept cas le 10 et quinze cas le 11. — Les trois jours suivants ont fourni la même proportion de malades.

Ce qui se produit ici arrive souvent au déclin des épidémies, et Paris n'a pas été seul à ressentir cette influence. A Marseille, il y a eu également une recrudescence. A Londres, il est mort 754 personnes du choléra dans la semaine du 27 septembre au 3 octobre, mais ce chiffre est descendu à 411 pour la semaine suivante, c'est-à-dire du 30 septembre au 7 octobre. Ajoutons que dans les treize semaines antérieures au 7 octobre 1854, le nombre des victimes du choléra s'est élevé à Londres à 10,118.

Les départements de l'Ariége, de l'Aude, de la Haute-Garonne ne sont pas encore débarrassés du fléau. La ville de Toulouse surtout subit en ce moment les coups les plus acharnés de l'épidémie. Mais la France est encore moins malheureuse que la plupart des autres contrées, et la Sicile, par exemple, est dans une situation des plus désolantes.

La recrudescence que nous signalons n'offre rien de bien inquiétant pour l'avenir, le froid vif qui se fait sentir déjà va très-probablement anéantir complétement l'épidémie.

On observe depuis deux ou trois jours une foule de dérangements des fonctions digestives : beaucoup de personnes sont prises à la suite du repas, et sans avoir fait le moindre excès, de diarrhée abondante et même de vomissements. Cet état, qui est dû sans aucun doute aux changements subits de la température, disparaît ordinairement dans la même journée ; il suffit de lui opposer le repos au lit, la diète, des boissons douces et légèrement aromatiques, comme l'infusion de tilleul et de feuilles d'oranger, et des potions additionnées d'un peu de laudanum.

QUELLE EST LA VALEUR DE L'ESPRIT DE CAMPHRE DANS LE TRAITEMENT DU CHOLÉRA ?

Une nouvelle médication, celle qui consiste à traiter le choléra par une préparation qui porte le nom

d'esprit de camphre, a été accueillie depuis quelque temps avec une certaine faveur par le public. Quelques pharmaciens ont su se faire une spécialité très-productive de la vente de ce médicament ; les journaux politiques ont vanté l'esprit de camphre et rapporté bon nombre d'exemples de guérisons qui lui sont attribuées ; enfin une foule de personnes n'ont plus marché qu'en portant avec elles un petit flacon d'esprit de camphre.

Si nous avons jusqu'ici gardé le silence sur ce médicament, ce n'est pas parce que nous avons dédaigné de nous en occuper, mais bien parce que nous savions que l'appréciation que nous avions à exposer serait mieux comprise plus tard. Nous devions d'abord faire connaître le traitement du choléra par l'eau-de-vie et le rhum à hautes doses, bien convaincu que la publicité qui lui serait donnée tournerait au profit de l'humanité.

Et d'abord, qu'est-ce que l'esprit de camphre? Le journal la *Vérité* en a donné une formule ainsi conçue : « Faites fondre une partie de camphre (en poids) dans dix-neuf parties d'alcool à 32 degrés. » Or, qu'est-ce que c'est que l'*alcool camphré?* C'est de l'alcool dans lequel on a fait dissoudre du camphre. En vain voudrait-on être d'accord avec la raison en désignant sous le nom d'esprit de camphre l'alcool qui contient une partie de camphre sur dix-neuf parties de liquide et appeler alcool camphré celui qui renferme beaucoup plus ou beaucoup moins de camphre ; tout alcool auquel on a ajouté du camphre est pour nous de l'alcool camphré, quelle que soit la quantité qu'il en contienne. Le nom d'esprit de camphre est donc faux et absurde : c'est tout simplement de l'esprit-de-vin camphré qu'il faudrait dire, ou mieux de l'alcool camphré. En dénaturant ainsi les mots on donne une fausse idée des choses qu'ils représentent, on favorise l'erreur et on vient en aide au charlatanisme qui exploite avec habileté les dénominations qui laissent le champ vaste à l'imagination.

Le camphre a de tout temps passé pour un désinfectant par excellence, et ce produit odorant du *laurus camphora*, prôné à l'excès par Raspail, a été longtemps très-populaire. Lors des précédentes épidémies de choléra, on voyait du camphre partout ; une foule de gens en portaient dans leur poche ou sur leur poitrine, renfermé dans un petit sachet, et ils s'imaginaient posséder un excellent préservatif de la maladie. Le prix de cette substance augmenta prodigieusement, on vit le moment où le camphre allait manquer, et si on n'avait pas reconnu depuis que ceux qui faisaient sans cesse volatiliser du camphre autour d'eux étaient atteints du choléra comme les autres, on en serait venu probablement à s'arracher de vive force la précieuse drogue.

Malheureusement le camphre ne possède pas le pouvoir de désinfecter l'air, il ne fait que masquer les odeurs plus ou moins fétides, il ne décompose rien et il n'est nullement désinfectant.

Employé comme médicament, le camphre a une certaine action sur le système nerveux, il est utile dans beaucoup de cas ; il était employé par les médecins bien avant que Raspail le préconisât, mais il ne convient que dans certains cas déterminés, et beaucoup de médicaments sont plus importants que lui. Jamais le camphre n'a guéri ou même amélioré un seul accès de choléra.

Lorsqu'il est dissous dans l'eau-de-vie ou dans l'alcool, le camphre rend de grands services pour les usages externes de la médecine ; la pommade camphrée trouve aussi son emploi dans quelques cas. Il est peu de personnes qui n'aient employé ou vu employer l'eau-de-vie ou même l'alcool camphré pour des contusions, des douleurs ou des gonflements produits surtout par des chutes, des coups ou quelque autre cause accidentelle. Cet alcool camphré est souvent beaucoup plus chargé de camphre qu'il ne l'est d'après la formule que nous avons rapportée plus haut, car certains formulaires indiquent la proportion d'une partie de camphre pour sept parties d'alcool. Qu'il y ait un peu plus ou un peu moins de camphre, ce liquide n'en est pas moins résolutif, et lorsqu'il est employé en lotions, en frictions ou même à demeure sur les parties malades, au moyen de linges qui en sont imprégnés, il aide à la résorption du sang épanché, favorise les mouvements musculaires et contribue à rétablir la circulation des petits vaisseaux. A l'intérieur, au contraire, on n'emploie jamais l'alcool camphré, non-seulement parce que sa saveur est désagréable, mais parce que, pris en certaine quantité, son emploi ne serait pas sans danger. L'alcool à trente et quelques degrés est un corrosif, il enflamme les membranes muqueuses avec lesquelles il se trouve en contact, et le camphre pris à une certaine dose est un poison.

L'administration de l'alcool camphré à l'intérieur nous rappelle l'histoire de ces internes des hôpitaux qui, désirant prendre du punch, n'avaient à leur disposition que l'alcool camphré de la pharmacie de l'hôpital. Que faire? On ne possédait aucun moyen sûr de séparer complétement le camphre de l'alcool, et cependant il suffisait d'opérer cette séparation

pour posséder, quelques instants après, ce punch que l'on convoitait. La nécessité rend ingénieux, et ce jour-là de jeunes savants découvrirent, en se jouant, un des plus beaux problèmes de la chimie.

De ce que l'alcool camphré n'est pas employé comme médicament interne, doit-on en conclure que toutes les observations qui ont été rapportées sur son emploi dans le choléra sous le nom d'esprit de camphre sont mensongères? Non assurément; nous ne mettons pas en doute l'honorabilité de ceux qui les ont fait connaître. Quelques-unes d'entre elles ont peut-être été exagérées, surtout par les personnes qui sont étrangères à la médecine, et leur exaltation est bien naturelle, car il est si bon de sauver la vie des autres! Mais nous pensons que ce médicament a pu être utile surtout dans les cas légers de choléra, où il suffisait d'une petite dose d'alcool pour enrayer la maladie.

Pour nous, l'alcool camphré, ou si l'on veut l'esprit de camphre, n'agit, lorsqu'on le donne à un cholérique, que par l'alcool seulement. Le fait est bien évident, puisque le camphre n'a aucune action sur le choléra et que l'acool, sous forme d'eau-de-vie ou de rhum, a rendu et rend encore les plus éminents services. L'alcool à 32 degrés, qui fait partie de l'esprit de camphre, est beaucoup plus fort que l'eau-de-vie, et il n'est pas étonnant que, pris à la dose de quelques gouttes, pur, et réitéré toutes les cinq minutes, ainsi qu'on l'a indiqué, il soit un secours pour le malade. Ceci vient à l'appui des remarques qui ont été faites et confirme l'opinion des médecins qni pensent que l'eau-de-vie ne doit jamais s'administrer dans le thé, le tilleul, la camomille ou autres tisanes, mais être donnée pure et à doses rapprochées. Néanmoins, dans un cas grave, nous aurions mille fois plus de confiance dans la bonne eau-de-vie que dans l'acool camphré. Bien plus, nous pensons que si la convalescence du cholérique doit se ressentir un peu des médicaments qu'il a pris au moment du danger, l'eau-de-vie ou le rhum, ce que M. le docteur Jules Guyot a appelé si justement l'alcool potable, laisseront beaucoup moins d'inconvénients après eux que n'en produirait l'alcool camphré.

En résumé, les succès obtenus dans le traitement du choléra par l'alcool camphré, dit esprit de camphre, confirment l'importance du traitement par l'eau-de-vie et le rhum à doses réitérées. L'emploi de ce dernier moyen est tellement héroïque, qu'aucune autre médication ne peut lui être comparée, et en rendant à l'alcool camphré son nom véritable, on enlève à ceux qui seraient tentés de l'exploiter sous un nouveau nom le prestige que cette désignation particulière leur fournit.

Les journaux scientifiques ont cru devoir s'abstenir de s'occuper de l'esprit de camphre, mais la rédaction du *Médecin de la Maison* aurait cru manquer à sa mission, si elle n'avait pas répondu par un article sérieux à toutes les demandes qui lui ont été adressées à ce sujet.

Dr Reinvillier.

Encore un mot sur le traitement énergique du choléra par les alcooliques.

Nos lecteurs doivent être suffisamment édifiés sur le traitement du choléra par l'eau-de-vie pure ou le rhum. Cependant nous croyons devoir mettre sous leurs yeux la lettre suivante qui nous a été adressée par M. Lhéritier de Chezelles l'un des hommes les plus honorables de la ville de Loches et l'un des plus anciens abonnés du journal.

Loches, le 5 octobre 1854.

« La ville de Loches, qui, en 1832, n'a connu le choléra que de nom, compte, en ce moment, quelques victimes que le zèle de nos médecins n'a pu soustraire à cette terrible épidémie. Une cure, cependant, vient d'être accomplie miraculeusement, grâce à la méthode de M. le docteur Jules Guyot, que vous préconisez avec tant d'intelligence et d'autorité.

« Le sieur Coudray, journalier, demeurant à Loches, fut surpris, au milieu de son travail, dans la journée du 22 septembre, d'un dévoiement qui le força de revenir à son domicile. Un médecin est appelé le 23 au matin, et vers midi, MM. les docteurs Caillault, Gallichet et Durand se rendirent auprès du malade. Crampes, diarrhée, vomissements, face injectée, rien ne manquait au cortége effrayant, précurseur de la mort, et la période algide était arrivée à son plus hideux paroxysme.

« L'un des docteurs, qui tenait encore à la main les nos 100 et 101 de votre intéressant journal, s'écria, dans un langage encore plus énergique que je ne le rapporte : « C'est un homme ..... perdu, il va nous « échapper, hâtons-nous d'administrer le rhum. » Cet avis, qui déjà était dans la pensée de ses confrères, fut immédiatement mis à exécution : pendant que l'on prépare un *punch*, des bouteilles d'eau bouillantes sont placées dans le lit du moribond, auquel

on fait prendre, de dix en dix ou de quinze en quinze minutes, dans un verre à liqueur, 225 grammes d'alcool. Au bout de quelques heures, la prostration cessa, et le malheureux, relevant sa tête alourdie, s'écria : « Oh ! Messieurs, vous m'avez sauvé ! » L'expression de la reconnaissance, empreinte sur les traits encore crispés du malade, était le seul salaire que nos trois médecins pouvaient attendre de leurs soins empressés. Le pauvre homme a été rendu à sa femme et à ses quatre enfants.

« Je suis profane en cette matière, mais il est du devoir de tous de faire connaître, à votre exemple, ce qui est utile aux hommes ; c'est pourquoi je vous prie d'agréer, etc.

« LHÉRITIER. »

Des préjugés relatifs à l'inoculation du virus vaccin pendant les épidémies de variole.

Il est généralement admis qu'il est imprudent d'inoculer le virus vaccin aux personnes habitant les localités où sévit la variole.

Les médecins qui émettent cette opinion pensent sans doute que, dans ces circonstances, le virus vaccin, au lieu d'avoir une puissance préservatrice, possède au contraire une puissance d'attraction, et que la personne atteinte dans ces conditions a presque toujours une variole confluente, autrement grave que si elle eût été isolée.

Cette opinion de croire que le virus vaccin possède, durant les épidémies de variole, une puissance d'attraction plutôt qu'une puissance préservatrice, est entièrement erronée.

En effet, quelles que soient les conditions dans lesquelles se trouve le sujet que l'on vaccine, on peut être sûr qu'il est à l'abri de la contagion dès le moment où l'on observe à l'endroit des piqûres, et c'est ordinairement le quatrième jour, une légère élevure rouge qui indique que l'inoculation a réussi. Une longue expérience m'a parfaitement démontré que, durant les épidémies de variole, de tous les moyens prophylactiques, le plus sûr était incontestablement l'inoculation du virus vaccin, non-seulement chez les enfants qui n'ont pas été vaccinés, mais encore chez les personnes qui ont été vaccinées depuis un certain nombre d'années, six à huit ans. Dans la dernière épidémie, j'ai revacciné des enfants qui avaient été vaccinés il y avait deux, trois, quatre, cinq ans, et le virus a parfaitement réussi.

Dans les nombreuses épidémies de variole que j'ai eu à traiter, lorsqu'il m'a été possible de me procurer du vaccin, je n'ai jamais hésité à vacciner les personnes se trouvant dans des communes, dans des villages, dans des maisons où régnait l'épidémie; et, dans cette pratique de vingt ans, sur plus de deux mille personnes que j'ai vaccinées, je n'ai vu que deux fois la vaccine et la variole se développer simultanément.

La première observation date de 1838. Plusieurs cas de variole avaient été observés dans la commune de Salins; je m'empressai de vacciner un grand nombre de personnes qui furent garanties de l'épidémie ; seulement Marie B..., âgée de deux ans, et qui était d'une complexion très-forte, fut atteinte, quatre jours après l'inoculation, d'une variole discrète dont la dessication se fit le douzième jour.

La deuxième observation est toute récente; elle date du mois de mai, et, chez ce malade, du virus vaccin et du virus varioleux, qui se sont développés presque simultanément, il n'y a que le premier qui ait conservé son caractère respectif; le virus varioleux a été d'une bénignité remarquable, puisqu'il n'y a eu qu'une cinquantaine de pustules. Ainsi il est, comme on le voit, extrêmement rare de voir se développer simultanément le virus vaccin et le virus varioleux, et, le cas échéant, ces dangers si terribles sont purement imaginaires.

Dr DALBIN.
(*Revue de thérapeutique médico-chirurg.*)

Empoisonnement par le vert-de-gris.

Ce n'est pas sans raison que les médecins recommandent de ne se servir pour les usages culinaires de vases de cuivre qu'autant qu'ils sont parfaitement étamés; la négligence de cette précaution est susceptible d'entraîner des accidents qui sont loin d'être rares. L'observation publiée par M. Gilles dans les *Annales cliniques de Montpellier* en est un nouvel exemple.

Ce médecin fut appelé auprès de la famille B..., dont quatre membres sur cinq se trouvaient malades. Les principaux symptômes que présentaient les malades étaient les suivants : douleurs dans la région du front, soif intense, nausées, envies de vomir, chaleur à la gorge, tiraillements à l'épigastre, coliques violentes ; le ventre était tendu et douloureux, il y

avait de la diarrhée ; des crampes se faisaient sentir aux membres inférieurs ; le pouls était petit, fréquent et concentré.

L'invasion brusque du mal, le nombre des personnes atteintes et la conformité des symptômes observés firent soupçonner un empoisonnement. En recherchant les causes qui pouvaient l'avoir produit, M. Gilles apprit que la famille avait pris son repas quatre heures auparavant, et qu'elle avait mangé un canard préparé dans un vase de cuivre qui présentait encore des traces de vert-de-gris.

Le traitement consista dans l'administration immédiate du tartre-stibié (*émétique*) qui fut suivi d'évacuations abondantes et pénibles. Trois heures après, les coliques avaient cessé en grande partie, le ventre était encore tendu, il y avait encore des crampes chez deux malades ; on ordonna des cataplasmes émollients sur l'abdomen et une potion calmante avec l'éther sulfurique. Le lendemain, la guérison était complète. Un fait assez singulier, c'est que le chef de la famille, homme de quarante-six ans, sanguin et très-robuste, qui avait mangé sa part du canard, ne fut aucunement indisposé.

Évulsion complète du globe de l'œil.

M. le docteur Testelin a publié l'article suivant dans le dernier numéro des *Annales d'oculistique* :

Nous extrayons cette observation d'une lettre écrite par le docteur Thomas Badkin au rédacteur du *Dublin médical Press*. Il s'agit d'une femme agée de 60 ans, grande, robuste et menant une vie régulière. Un soir que dans l'obscurité elle se rendait de sa chambre à coucher dans une autre place de son habitation, elle heurta le pied contre le seuil élevé de la porte de l'appartement et tomba de sa hauteur et de tout le poids de son corps sur l'anneau de la clef qui se trouvait sur la serrure.

M. Badkin vit la malade environ dix heures après l'accident ; le globe de l'œil froid et privé de vie pendait sur la joue ; il avait entraîné après lui environ cinq lignes du nerf optique et n'était plus attaché à la face interne de la paupière supérieure que par quelques légers filaments qui furent divisés par un léger coup de ciseaux. La malade n'a point ressenti une grande douleur au moment de l'accident ni après, et l'on n'a eu recours qu'au repos, à la diète, accompagnée de l'usage du pansement à l'eau et d'un simple purgatif.

Nous n'avons pas hésité, à cause de la rareté des faits de ce genre, à reproduire cette observation, bien qu'elle soit rédigée d'une façon très-incomplète, au point qu'on n'a pas même pris la peine d'indiquer quel est l'œil lésé.

Il n'en existe, ainsi que le dit au reste l'auteur, que deux autres cas : l'un rapporté dans le premier volume du journal de Graëfe et Walther ; il s'agit d'une roue de voiture qui en passant sur le côté de la tête d'un homme de 75 ans, chassa l'œil de l'orbite avec une longueur d'environ quinze millimètres du nerf optique ; les muscles de l'œil étaient restés dans l'orbite qui n'eut aucune lésion, le blessé se rétablit sans accidents fâcheux. Le second cas, dû au docteur Verhaege, d'Ostende, a été publié dans les *Annales d'oculistique*. C'est comme dans le cas présent, la chute d'un individu ivre sur l'anneau aminci d'une clef qui détermina l'accident. L'anneau de la clef pénétra par en haut, divisa la paupière supérieure, entra dans l'orbite et coupa toutes les adhérences de l'œil qui fut lancé hors de l'orbite et alla rouler par terre entraînant une longueur de trois centimètres du nerf optique ; le malade guérit assez rapidement. Dans le cas qui nous occupe, la clef a pénétré dans l'orbite par en bas, car l'œil ne conservait un peu d'adhérence qu'à la paupière supérieure. Tous ces cas, malgré l'âge avancé de deux des blessés, 75 ans, 60 ans, ont guéri promptement et sans le moindre accident ; cette lésion n'est donc grave que sous le rapport de la perte de la vision.

Traitement de l'ongle incarné,

Par M. Richter (de Dresde).

Sinon comme remède curatif, du moins à titre d'auxiliaire, le moyen que M. Richter recommande, mérite d'être connu, surtout à cause de l'absence complète d'inconvénients et de douleur, heureux caractère qui le distingue d'autres procédés plus expéditifs.

Il faut couper aussi loin que possible le bord libre de l'ongle, de sorte qu'il soit concave en avant et que ses angles latéraux forment deux cornes. Ainsi il ne peut devenir de plus en plus bombé, et ses bords ne tendent plus à s'enfoncer dans des parties molles comme lorsqu'on enlève ses angles. Après cela, on ratisse l'ongle avec un morceau de verre dans son sens longitudinal et dans le tiers moyen de toute sa longueur, jusqu'à ce que son épaisseur

ne soit plus que celle d'une carte à jouer, et qu'il soit flexible dans sa partie moyenne.

Voici comment agit ce procédé : en appuyant sur le sol, l'orteil s'aplatit, et les angles de l'ongle, n'éprouvant plus de résistance dans la partie moyenne de celui-ci, se portent en haut et se dégagent de la chair dans laquelle ils étaient engagés. Aussi le soulagement qu'en éprouve le malade est souvent instantané. Il importe seulement de porter ensuite une chaussure large.

HYGIÈNE PUBLIQUE

DES VIANDES DE BOUCHERIE.

Par M. Soumille, d'Avignon.

La Société impériale et centrale de médecine vétérinaire, dans le but d'éclairer une question très-importante d'hygiène et de salubrité publiques avait mis au concours la question suivante :

« *A*. Est-il possible de reconnaître à l'examen de « la viande préparée pour la boucherie (bœuf, va- « che, mouton, porc) si l'animal duquel elle provient « était parfaitement sain ?

« *B*. Existe-t-il des caractères particuliers et ri- « goureux permettant de constater si les viandes pré- « parées pour la boucherie, l'animal étant encore « entier, coupé en quatre quartiers ou dépecé, pro- « viennent soit de bêtes saines, mais dont la chair a « été altérée par des influences atmosphériques ou « autres, soit de bêtes mortes ou abattues par suite « de fatigue, d'accident, de mauvais soins, de pri- « vation d'aliments, etc., et si ces viandes peuvent « être considérées comme salubres ou insalubres ? « Dans ce dernier cas, quels sont les inconvénients « qui peuvent résulter pour l'homme de leur con- « sommation momentanée et prolongée ?

« *C*. Peut-on constater dans les abattoirs, bou- « cheries, étaux et marchés, à l'inspection d'un ani- « mal entier, coupé en quatre quartiers ou même « dépecé, s'il est mort ou a été abattu étant atteint « depuis plus ou moins de temps de maladies telles « que le charbon, la péripneumonie, la cocotte, la « phthisie, la clavelée, la ladrerie, la cachexie « aqueuse, etc. ? Dans l'affirmative, indiquer com- « ment on peut reconnaître les traces de ces ma- « ladies.

« *D*. Dire, en s'appuyant autant que possible sur « des faits autres que ceux déjà connus, si les ma- « nipulations faites sur ces chairs peuvent être li- « vrées à la consommation ou si elles doivent être « confisquées et détruites.

« *E*. Est-il possible de reconnaître par des carac- « tères bien rigoureux à quelle espèce d'animal ap- « partient la viande préparée pour le commerce de « la boucherie ou de la charcuterie ? »

En réponse à ces questions, et bien qu'elle en eût fait l'objet d'un prix de 1,000 fr., la Société n'a reçu qu'un mémoire.

Ce travail, de M. Soumille (d'Avignon), présente bien quelques lacunes, mais on y trouve des choses bonnes et utiles qu'il importe de ne pas ignorer. Nous allons extraire du rapport de M. Reynal tout ce qui en a été publié par la *Gazette des hôpitaux*, en conservant autant qu'elle l'a pu le texte du rapporteur.

A. M. Soumille pense qu'il n'est possible de reconnaître qu'un animal est parfaitement sain que lorsqu'il est entier ou coupé en quartiers. Il fait cependant une exception en faveur des maladies générales qui attaquent tout l'organisme, telles que la ladrerie, la clavelée, la cachexie, la phthisie tuberculeuse et la maladie charbonneuse, qu'il appelle *splénite gangréneuse*.

B. Pendant les pluies et les brouillards, les viandes altérées par des influences atmosphériques restent molles ; elles sèchent difficilement ; celles mêmes qui sont situées sous les plans charnus ne sèchent jamais ; elles ont une couleur blafarde et conservent facilement l'impression du doigt qui les presse. Ces viandes se corrompent très-vite et contractent une odeur de pourri qui va croissant avec le temps. L'auteur les a vues devenir noires en moins de deux jours après leur préparation. Cependant elles ne résistent pas à la cuisson, mais elles restent toujours molles et fades ou sans saveur aucune.

Les temps orageux, les vents du midi exercent sur les viandes une influence aussi pernicieuse ; elle se fait surtout sentir sur les chairs des agneaux de lait et des veaux. Celles de mouton et de bœuf résistent, il est vrai, davantage, mais dans ces conditions elles font un bouillon moins gras, moins fourni en étoiles et donnent un bouilli bien moins substantiel.

En hiver, pendant les froids rigoureux, la viande se congèle quelquefois; elle acquiert alors une grande roideur ; quand on la coupe, le couteau la pénètre sans l'affaisser ; à la surface de la coupe, on voit suinter au bout de chaque fibre divisée des gouttelettes d'un liquide coloré ; elle est réfractaire à la cuisson et ne cesse de rendre de l'eau. Elle doit

alors être rejetée de la consommation, parce qu'elle est indigeste et sans goût,

Par les fortes chaleurs de l'été, les viandes noircissent vite et se corrompent promptement; la décomposition est plus ou moins rapide; elle est subordonnée à la provenance des animaux et à leur mode d'alimentation.

Dans les pays qu'habite M. Soumille (Avignon), la viande fraîche de bœuf exhale quelquefois une odeur particulière d'oignon pourri; aussi les bouchers la désignent-ils généralement sous le nom de *sœbouiade* ou *sœpouiade* (de *sœpa*, oignon). Elle est généralement attribuée à l'alimentation d'une variété de cette plante qui se trouve dans les herbages et dans les fourrages.

Telles sont les modifications que subissent les viandes de boucherie par les influences atmosphériques. Ces modifications peuvent s'observer dans tous les cas, l'animal étant vu entier, en quatre parties ou dépecé.

Les caractères qui peuvent faire reconnaître qu'un animal est mort naturellement sont, d'après l'auteur du mémoire, lorsque l'animal est entier, les lésions de quelques viscères, la coagulation du sang dans les vaisseaux, des injections, des arborisations du tissu cellulaire. Dépecées, les viandes sont rouges, laissent écouler du sang quand on les divise; à leur superficie, elles sont teintes de plusieurs couleurs : on y voit du rouge, du blanc, du bleu, du jaune mélangés ensemble.

Chez les animaux abattus épuisés par la fatigue ou les mauvais soins, les caractères sont, à part l'intensité, à peu près les mêmes que ceux que nous venons d'indiquer. M. Soumille insiste plus particulièrement sur l'injection de la chair musculaire; toutefois, il ne pense pas qu'on puisse établir une différence réelle entre la viande dépecée qui provient d'un animal abattu pour cause de fatigue et celle qui est fournie par un animal mort naturellement. La première peut être mangée; il n'en est pas de même de la seconde, qu'il conseille de rejeter de la consommation, bien qu'il ne la croie pas susceptible d'occasionner des accidents. Il a fait à cet égard des expériences confirmatives de celles faites par l'un des membres de la commission, M. Renault, sur des chiens, des chats, des canards, des poules, qui prouvent l'innocuité de cette viande.

C. L'inspection d'un animal entier dans les abattoirs, où l'on peut examiner les viscères, permet seule de constater s'il est mort ou s'il a été abattu étant atteint du charbon, de la péripneumonie et de la phthisie. Si l'animal est disposé en quatre quartiers ou dépecé, cette constatation est impossible.

Les moutons attaqués de la clavelée, vus entiers, présentent une infiltration du tissu cellulaire extérieur, lequel est également criblé de petites ouvertures. Les viandes des moutons affectés de cachexie aqueuse sont infiltrées de sérosité, flasques et décolorées.

En ce qui concerne la ladrerie du porc, elle est toujours facile à reconnaître, que les viandes soient ou non dépecées. On la distingue à la présence, sur la surface de la coupe, de petites granulations blanchâtres dans lesquelles est renfermé le ver vésiculaire. C'est dans la partie maigre de la viande qu'on les observe plus particulièrement; à l'action du feu, elle fait entendre un pétillement dû à la déchirure de la vésicule ladrique.

Cette partie du mémoire est la plus importante. L'auteur discute les opinions émises sur les caractères physiques et les propriétés malfaisantes attribuées à cette viande. S'appuyant sur des observations faites sur un grand nombre d'animaux atteints de cette maladie, il combat cette croyance presque générale, à savoir : que la viande qu'ils fournissent est pâle, décolorée; que le lard est jaune et sans consistance. A part la présence de la vésicule ladrique, M. Soumille affirme que, sous le rapport de la couleur, de l'odeur, de la consistance, il n'y a aucune différence entre la viande ladre et celle qui ne l'est pas.

Il conteste également que cette viande possède, ainsi qu'on l'admet généralement, des propriétés malfaisantes. Il ne croit pas qu'elle résiste à la cuisson; qu'elle donne un bouillon trouble, blanc, sans saveur; qu'elle occasionne des indigestions, des diarrhées, etc. Il admet, au contraire, qu'à l'état frais elle est aussi bonne, aussi succulente et aussi agréable à manger que la viande non ladrique. A l'appui de son opinion, l'auteur cite plusieurs expériences qu'il a faites sur lui et sur sa famille. Toutefois, hâtons-nous d'ajouter que l'auteur reconnaît que la viande ladre ne prend pas bien le sel, qu'elle fait beaucoup de déchet et qu'elle se conserve moins que la viande saine. A ces inconvénients, il en ajoute d'autres qui sont très-graves au point de vue de la préparation de la charcuterie. C'est ainsi que les saucisses et les saucissons faits avec la viande du porc ladre sèchent difficilement, se conservent moins longtemps, qu'ils se noircissent et rancissent vite, si on n'a pas la précaution de les tenir dans un lieu sec.

L'opinion que l'auteur de ce mémoire émet à l'égard de la viande ladre mérite de fixer l'attention des hommes chargés du service de la salubrité. En effet, s'il était démontré, comme il l'affirme, qu'elle peut être consommée fraîche sans occasionner d'accidents, il y aurait peut-être lieu, dans des circonstances données et lorsque la ladrerie n'est pas arrivée au troisième degré, à atténuer la rigueur des règlements sanitaires qui en proscrivent la vente. On augmenterait ainsi la somme des produits destinés à l'alimentation des classes nécessiteuses surtout, qui consomment du porc frais dans une proportion assez grande. Pour en faire ressortir toute l'importance, M. Soumille rappelle qu'il a vu en 1850, dans le court espace de quelques mois, jeter à l'eau sept cochons ladres dans un état parfait de graisse, et un plus grand dont le propriétaire n'avait retiré d'autre bénéfice que la valeur de la graisse.

C'est, comme on le voit, une perte considérable et pour le producteur et pour le consommateur.

D. Les manipulations faites sur les chairs d'animaux malades sont, dit l'auteur, rarement suivies d'accidents, à moins de conditions particulières de l'organisme, de plaies, d'excoriations, etc. Il fait même observer que les garçons bouchers, les boyaudiers, tripiers, etc., jouissent le plus souvent d'une santé florissante.

La consommation de ces viandes peut être faite sans inconvénient; l'auteur n'empêche la vente que de celles qui proviennent d'animaux chez lesquels la maigreur coïncide avec un état de maladie, un âge avancé et une teinte pâle de la fibre charnue. Il proscrit aussi, bien qu'il soit persuadé de leur innocuité, l'usage des viandes fournies par des animaux fatigués ou qui n'ont pas suffisamment saigné lors de l'abatage, à cause de leur tendance à une prompte décomposition.

En résumé, le travail de M. Soumille, qui a été récompensé par une médaille d'or de 200 fr., est l'œuvre d'un praticien zèlé, dévoué à sa profession, et malgré ce qu'il y a d'incomplet dans ses recherches, elles sont acquises à la science et serviront de jalon pour ceux qui s'engageront dans cette voie d'études.

Les champignons vénéneux,

PAR LE DOCTEUR TÉLÈPHE-P. DESMARTIS (DE BORDEAUX).

Dans un rapport fait par M. Cadet-Gassicourt au conseil de salubrité de Paris, on trouve cette assertion, que le moyen proposé par M. Girard pour la désintoxication des champignons est réellement efficace. Ce moyen consiste, on le sait, à couper ces cryptogames par morceaux, à les faire macérer pendant deux heures dans de l'eau vinaigrée ou salée. Pour 500 grammes de champignons il faut un litre d'eau acidulée par trois cuillerées de vinaigre, ou rendue saline par deux cuillerées de sel commun. Ces comestibles doivent être ensuite lavés à grande eau; puis on les fait bouillir pendant une demi-heure, on les essuie, et on peut les apprêter pour les manger. Ce procédé passe pour détruire infailliblement le principe toxique. Nous souhaiterions qu'il en fût ainsi, mais nous sommes porté à croire que souvent les champignons sur lesquels on a expérimenté, n'étaient nullement toxiques, quoique appartenant à des espèces réputées vénéneuses; car nous pourrions répéter ici ce que nous avons dit ailleurs, que le climat, la saison, le terrain, ont une très-grande influence sur leurs propriétés, qui deviennent toxiques, inoffensives ou stimulantes suivant les modifications apportées par ces circonstances. C'est ainsi que telle espèce culinaire devient vénéneuse, si elle se trouve dans certaines situations, comme sous l'ombrage du catalpa, par exemple.

Les champignons, malgré les études nombreuses dont ils ont été l'objet, sont encore peu connus *sous le rapport de leurs propriétés toxiques*; le préjugé entre pour beaucoup dans le jugement qu'on porte sur ces végétaux. Des espèces considérées comme nuisibles dans certains pays, sont recherchées dans d'autres et mangées avec plaisir; de plus, le lieu et l'époque de la végétation modifient essentiellement leurs principes, comme nous l'avons dit. Il peut se faire alors que les champignons sur lesquels a expérimenté M. Girard ne fussent point essentiellement vénéneux, et on comprend que ce résultat ait été efficace. Nous pouvons citer à cet égard le fait suivant.

Nous avions cueilli à Saint-Loubès, près Bordeaux, un champignon (*boletus cyanescens*) réputé très-vénéneux. Au moindre contact il prend une couleur bleue repoussante. On fit frire dans la graisse plusieurs échantillons de ce bolet, on les donna à manger à un jeune chat, qui n'en fut nullement incommodé. Assurément, si nous eussions employé un moyen quelconque de désintoxication, nous aurions cru avoir réussi à enlever le principe délétère. La terrible fausse oronge, lorsqu'elle croît dans certains terrains, se trouve aussi privée du poison qu'on suppose qu'elle contient toujours. Nous avons constaté ce fait à Saint-Hilaire, arrondissement de la Réole (Gironde).

Les terrains ont une telle influence sur les cryptogames, que dans le département de la Gironde, l'arrondissement duquel nous venons de parler produit une très-grande quantité de champignons qui sont presque tous considérés comme édules ; cependant, de mémoire d'homme, on ne cite pas un cas d'empoisonnement. Dans le département des Landes, où l'on récolte beaucoup de *fungus*, les accidents qu'ils peuvent occasionner n'y sont pour ainsi dire pas connus.

Notre savant correspondant de la société linnéenne, M. le docteur Léon Dufour, s'exprime ainsi dans les *Annales de la société d'agriculture.*

« Les empoisonnements par les champignons sont « fort rares dans nos contrées, et une pratique mé- « dicale de plus de trente années ne m'a pas encore « permis d'en constater un seul cas. »

Ce médecin, ce grand naturaliste, dit bien aussi : « Qu'il y ait des champignons de mauvaise qualité, « qu'il y en ait d'essentiellement vénéneux, je ne « le conteste pas. La fausse oronge ou l'*agaricus* « *muscarius* est un véritable poison, ainsi que l'aga- « ric printanier, l'agaric meurtrier et quelques « autres. »

Mais on voit qu'il ne paraît admettre cette intoxication qu'exceptionnellement, quand il ajoute : « Les « annales de la médecine renferment un grand « nombre d'exemples plus ou moins authentiques « des effets pernicieux et funestes de certains cham- « pignons. Vous trouverez dans divers dictionnaires « d'histoire naturelle et de médecine, que l'empe- « reur Claude fut empoisonné par Agrippine avec « un ragoût de champignons ; mais ce que n'ont pas « dit ces compilateurs, toujours empressés d'acquit- « ter leurs articles plus ou moins tronqués, c'est « que, d'après Pline, la femme de Claude, pour lui « ravir l'empire au profit de Néron, arrosa de « poison les oronges dont il était extrêmement « friand, comme une nouvelle Agrippine de nos « jours versait à pleines mains l'arsenic dans les ali- « ments et les breuvages de sa victime. »

Dans certains autres endroits, au contraire, les champignons semblent être pour la plupart vénéneux, et dans notre département, nous citerons les communes de Caudéran, le Bouscat, le Blayais et tout l'ouest de la Gironde, où de tout temps les accidents de ce genre ont été très-communs, et cependant, dans ces localités, on m'a paru manger beaucoup moins d'espèces que dans les environs de la Réole.

Dans un rapport sur les champignons vénéneux, provoqué par M. le préfet et fait par la société de médecine en 1809, à la suite de nombreux accidents, nous trouvons que les docteurs Langhorne et Cazéjus furent appelés au Bouscat pour donner des soins à sept personnes empoisonnées ; six seulement furent sauvées. M. Grassi traita dans la même commune trois femmes qui furent également sauvées, et qui n'avaient mangé qu'un seul bolet très-grand et probablement vieux. Le même médecin traita dans la commune de Candéran deux autres femmes qui avaient mangé des agarics. Les docteurs Lamothe, Capelle, Moulinié, Feysson, Guitard (de Bordeaux), Perez (de Soussans), et Mestoyer (de Saint-Chrystoly) fournirent aussi des observations, recueillies dans la Gironde, à la suite desquelles la société de médecine de Bordeaux publia en juin 1814 une instruction populaire.

Un de mes oncles, le docteur Martial Poytevin-Desmartis, médecin au Bouscat, a eu maintes fois occasion de traiter des personnes empoisonnées par des champignons ; il a constaté que c'était l'agaric bulbeux qui avait presque toujours causé les accidents. Il y a environ vingt ans qu'il fut appelé près de la famille Raynaud, du Bouscat, dont toutes les personnes éprouvaient depuis la veille tous les symptômes d'un accident de ce genre. Ces malheureux étaient en proie à d'horribles souffrances, et ils avaient le pouls à peine perceptible. Malgré les soins qui furent donnés, tous moururent.

Mon oncle m'a encore communiqué les faits suivants. En 1844, il vit au village de la Vache, commune du Bouscat, un homme et sa femme qui, après avoir mangé des champignons, parmi lesquels se trouvaient des agarics bulbeux, éprouvèrent des selles, des vomissements fréquents accompagnés de coliques violentes. Ces deux personnes furent sauvées, mais elles conservèrent des coliques et des maux d'estomac pendant plusieurs mois.

Le 8 novembre 1851, la femme Travier vint également réclamer les soins du même médecin pour son mari qui, l'avant-veille au soir, avait mangé des champignons. Pendant la nuit qui suivit ce fatal repas, il éprouva des crampes d'estomac, de violentes coliques, des vomissements, des selles avec ténesme douloureux ; et ce ne fut que le surlendemain qu'on le décida à réclamer les soins d'un homme de l'art. Au moment ou celui-ci arriva, le malade se trouvait à cette période de l'empoisonnement où la faiblesse est extrême, et la prostration annonce qu'il n'y a plus d'espoir que dans les toniques. Ils furent prescrits ; mais malheureuseme

on n'en continua pas l'administration, parce qu'on suivit imprudemment les conseils d'une personne étrangère à la médecine, ce qui hâta et peut être même causa la mort du malade. Chose singulière, la femme Travier, qui était allée chercher le médecin pour son mari, avait aussi mangé le même soir que lui une petite quantité de champignons ; elle avait éprouvé des douleurs vagues, elle avait eu également des vomissements et des déjections alvines, mais elle ne s'en était nullement plainte. Le matin du jour où mourut son mari, elle alla à la ville vendre son lait comme d'habitude, car elle était laitière, et ce ne fut que le soir qu'elle commença à se croire réellement malade : des symptômes plus graves encore que chez son mari se déclarèrent bientôt après, et elle mourut le surlendemain matin.

En 185 , à Caudéran, et toujours dans les mêmes parages, cinq personnes furent encore empoisonnées, et malgré les soins actifs du docteur L....., deux seulement purent être sauvées.

Le docteur Léon Dufour suppose que, dans certaines circonstances, la coction seule suffit pour faire disparaître le principe toxique. Voici ce qu'il cite à cet égard : « Pendant mon séjour à Barcelone, « en Catalogne, où je prenais mes repas avec plu- « sieurs de mes confrères chez un restaurateur, on « nous servait journellement du ragoût de champi- « gnons, que nous mangions sur parole et que nous « trouvions exquis. Il y avait une semaine que j'é- « tais au régime quotidien de ce mets, lorsque sui- « vant mon habitude, j'allai explorer les alimen- « taires de la contrée. En m'arrêtant devant les « étalages de champignons pour en étudier les es- « pèces, j'avoue que je ne pus me défendre d'un « certain frémissement à l'idée que, depuis huit « jours, on nous avait servi divers agarics tout dif- « férents de ceux qui m'étaient déjà connus comme « comestibles. Si une expérience répétée n'eût pas « déjà confirmé leur innocuité et leur bonté, je n'au- « rais jamais consenti à ce qu'on les apprêtât; mais « l'expérience avait été décisive et concluante, et « nous continuâmes à les bien accueillir à notre « table. Parmi les agarics comestibles du marché de « Barcelone, tous dénommés et désignés en Espagne « par le nom de *sétas,* j'en remarquai d'un aspect « sinistre, bruns, avec des lames blanches, d'une « odeur fort désagréable, et d'une saveur décidé- « ment âcre; d'autres, largement creusés en enton- « noir, avaient une chair qui, déchirée ou meur- « trie, passait bientôt à une couleur d'un vert livide, « et laissait échapper un liquide roussâtre. Quand « on les mâchait, ils laissaient de l'amertume à la « bouche; la coction dépouille sans doute ces cham- « pignons de leurs mauvaises qualités. » Nous ajouterons que, sans aller en Espagne, il est dans notre département plusieurs champignons qui revêtent d'aussi mauvais caractères en apparence, et qui ne sont en rien vénéneux.

(*Revue thérapeutique du Midi.*)

(La suite au prochain numéro).

VARIÉTÉS ET NOUVELLES.

EXPOSITION ET HISTOIRE DES PRINCIPALES DÉCOUVERTES SCIENTIFIQUES MODERNES.

Par Louis Figuier, docteur ès sciences, professeur agrégé à l'Ecole de pharmacie de Paris. — 3e édition (1).

La science depuis un demi-siècle est en train de révolutionner le monde, et cependant combien ignorent le premier mot de ces phénomènes qui de plus en plus excitent l'étonnement. C'est aux hommes que des études imparfaites, l'indifférence ou de fausses vues ont fait les attardés du jour, que M. Louis Figuier a voulu surtout venir en aide ; mais nous croyons qu'il est trop modeste quand il ajoute que son livre est sans importance pour les savants. Ce que les savants, à leur grand profit peut-être, trouveront dans ce remarquable travail, c'est une forte et saine critique, l'examen consciencieux de ce qui revient à chacun, un style clair et souvent coloré, malgré la nature du sujet, l'impartialité sans préoccupation d'époques, la justice sans préoccupation de pays.

Comment donner en quelques lignes une idée, même imparfaite, de ce livre ? Essayons pourtant, et suivons l'auteur à grandes enjambées.

On attribue généralement à Salomon de Caus la première idée de la machine à vapeur. C'est une opinion dont M. Figuier, malgré l'autorité d'Arago, démontre péremptoirement la fausseté. Le P. Leurechon, Branca, l'évêque Wilkins, le P. Kircher, le marquis de Worcester n'ont pas, plus que l'architecte Normand, un droit, même lointain, à cette découverte. Lorsque Toricelli et Pascal, constatant la pression de l'air, eurent créé le baromètre ; lorsque Otto de Guéricke eut expérimenté les célèbres *hémisphères de Magdebourg ;* lorsque toute l'Europe savante se fut mise à la recherche d'un moteur universel; lorsqu'enfin la physique moderne fut créée, alors, et seulement alors, ce qui

(1) Trois vol. grand in-18. Prix : 10 fr. 50. — A Paris, chez Victor Masson, place de l'Ecole-de-Médecine, 17; — Langlois et Leclerc, rue des Mathurins-Saint-Jacques, 10.

jusque-là n'avait été que jeux d'enfants ou tentatives désordonnées, put prendre un caractère scientifique. C'est à ce moment qu'apparaît un homme de génie pour faire surgir tout un monde nouveau de ces merveilles. Cet homme à jamais illustre, c'est un Français : Denis Papin.

Oui, pauvre enfant de Blois, toi qui eus tant à souffrir de la cruelle indifférence des uns, de la sauvage brutalité des autres, ton ombre peut sourire et triompher aux rudes épreuves de ta vie! C'est toi qui mènes aujourd'hui le monde à d'incomparables destinées!

Ce n'est pas, certes, une mince gloire pour la France, que Savery, Joseph Black, Newcomen et jusqu'à James Watt n'aient fait que suivre, en la déblayant, la route tracée par Papin.

Toutefois, cette revendication légitime, n'empêche point M. Figuier de faire une large part à ceux qui ont perfectionné ou complété l'œuvre du collaborateur de Huygens. C'est même en nous initiant à chacun des travaux de ses émules, que l'auteur a su donner à son livre cet intérêt si attachant qu'aucun roman ne le surpasse. Dans l'histoire des bateaux à vapeur, tout ce qui a trait au marquis de Jouffroy remue jusqu'au fond des entrailles, et les pérégrinations incessantes de Fulton sont une véritable odyssée. Il y a surtout un passage traduit de l'anglais où l'on ne peut retenir ses larmes, tant il approche du sublime dans sa naïve simplicité. C'est lorsque Fulton, qui a quitté pour la vapeur ses pinceaux faciles et lucratifs, reçoit, après quatorze ans de travaux surhumains, les premiers dollars d'un passager!

Robison, Cugnot, Olivier Evans, Trevithick et Vivian, Blenkinsop, Chapman et Brunton, M. Blachett, Robert Stephenson, jouent chacun un rôle honorable dans l'application de la vapeur aux chemins de fer. Mais l'orgueil national se réveille de nouveau, en voyant que c'est encore à un Français qu'on doit le plus grand pas fait dans cet autre mode de locomotion. La chaudière tubulaire de M. Seguin, en augmentant d'une manière considérable la surface de chauffe, a été toute une révolution. C'est de là que datent comme vitesse, les innombrables prodiges dont la vapeur nous rend tous les jours témoins.

Le premier volume se termine par une notice sur les chemins atmosphériques ; et l'application de ce système au *rail-way* de Paris à Saint-Germain n'est pas le chapitre le moins curieux de l'ouvrage.

La *Photographie* ouvre le second volume. Encore deux Français à qui le monde doit cette immense découverte. Outre le charme de la narration, qui jamais ne fait défaut à l'auteur ; outre le côté scientifique, toujours tracé de main de maître, tous les détails pratiques de ce nouveau procédé sont si admirablement décrits, qu'il n'est pas d'amateur qui ne puisse, après quelques tâtonnements, être son propre et parfait dessinateur. Mais l'exactitude des lignes n'est pas tout ce qui constitue un tableau. Les graves reproches qu'on a faits *au daguerréotype* n'ont point échappé à M. Figuier : et c'est dans le langage le mieux choisi, avec une finesse d'esprit surprenante, qu'il expose les avantages et les inconvénients, se félicitant de ce que les premiers sont définitivement acquis, et plein d'espoir dans le progrès pour que les seconds disparaissent.

La *Télégraphie aérienne* a rendu de grands services, depuis la révolution à qui on l'a doit. Si aujourd'hui elle cède la place à une rivale, qui a non pas abrégé mais supprimé les distances (1), ce n'est point une raison pour dédaigner son histoire. Aussi M. Figuier nous initie-t-il à tous les détails de cette invention, et paye-t-il un large tribut au mérite de Claude Chappe. Comme toujours, la découverte est précédée de tous les tâtonnements qui eurent lieu par d'autres avant d'en venir à ce moyen décisif ; et peut-être l'auteur n'a-t-il pas tort de regretter, parmi ces tâtonnements abandonnés sans expériences suffisantes, le télégraphe acoustique de dom Gautey.

Il est remarquable qu'avant la télégraphie aérienne, un Génevois, d'origine française, Georges-Louis Lesage, avait voulu appliquer l'électricité à la transmission des signaux. Mais les circonstances ne favorisèrent point cet habile physicien ; et d'ailleurs, comme on ne connaissait à cette époque que l'électricité *statique*, son télégraphe, comme ceux que conçurent plus tard Lomond, à Paris, Rener en Allemagne, et en Espagne Bettancourt et François Salva, pouvaient faire tout au plus une « curieuse machine de cabinet. »

Ce n'est qu'après la belle découverte de Volta sur la pile qu'on put s'occuper sérieusement d'appliquer l'électricité à la télégraphie. Cependant, quoique de toutes parts on se mette à l'œuvre, près de quarante ans se passent avant qu'un système réalisable et définitif soit installé. Ici la France, non-seulement se laisse devancer par les États-Unis et l'Angleterre, mais encore, lorsqu'enfin elle se décide, le système qu'elle adopte est longtemps inférieur à celui de ses rivales. Nous marchons pourtant, et sans doute nous n'aurons bientôt plus rien à envier.

Qui n'a lu dans le *Corricolo*, le fait d'un compositeur de musique qui, par suite d'un revers de fortune, se fit doreur sur métaux, et bouleversa un jour toutes les combinaisons des ménagères, en rendant inutile l'argenterie et le vermeil? A propos de la galvano-

(1) D'après les expériences de M. Wheatstone, la vitesse de transmission de l'électricité est de 333,800 kilomètres par seconde. Ainsi l'électricité dans une seconde ferait huit fois le tour du globe.

plastie, M. Figuier a fait aussi l'histoire de M. Ruolz; et, soit dit sans offense pour le grand romancier, nous préférons sa narration à celle de M. Dumas. On a d'ailleurs, de surcroît, ce qui n'est point à dédaigner, les procédés de la dorure chimique, en sorte que tout se réunit pour donner à cette partie du livre un intérêt particulier.

Les pages consacrées à la *planète Leverrier* sont d'une vérité saisissante; mais il nous semble qu'en vengeant notre compatriote des attaques qui tendaient à lui contester sa découverte, M. Figuier aurait pu être moins sobre de détails. Eu égard à l'objet qu'il se proposait, on ne peut que le louer de s'être abstenu partout de formules scientifiques, si rebelles à certains esprits; néanmoins sans faire de l'astronomie avec des lecteurs qu'il suppose ne pas connaître l'algèbre, il pouvait peut-être les initier un peu plus aux inductions du grand calculateur.

Nous voici au troisième volume, et son début n'est pas consolant. Cent soixante pages sont consacrées à l'histoire des aérostats; et si tous les détails qu'elles renferment sont précieux à recueillir; si souvent on croit lire un drame, avec ses nombreuses péripéties, au lieu d'un livre ayant pour objet les grandes découvertes modernes, il n'en faut pas moins revenir à la triste conclusion que cette hardiesse inouïe, sur laquelle on fondait tant d'espérances, n'a pas fait un pas depuis soixante ans. Un jeune savant qui s'était souvent embarqué dans une nacelle suspendue à plusieurs lieues de la terre, nous disait, il y a longtemps déjà, que, toute expérience faite, il ne croyait point qu'on pût jamais se diriger dans l'air. La raison qu'il en donnait n'était pas celle de M. Figuier; mais il s'accordait en ce point, qu'à moins d'un de ces miracles qui déroutent toutes les prévisions, on ne pouvait espérer de voir la locomotion aérienne donner tôt ou tard des résultats efficaces. Il semblerait alors que les esprits sérieux ne dussent demander à l'aérostation que des observations météorologiques; mais on se consume en efforts impuissants, on recommence sans cesse la série des tentatives décevantes, dans lesquelles on a vingt fois échoué, et le côté par où pourraient être utiles les ballons, est précisément le seul que l'on néglige. Explique qui pourra cette bizarrerie, unique en matière scientifique, dans ce temps d'applications.

Nous trouvons une compensation à ce mécompte dans le chapitre sur l'*Eclairage au gaz*, qui suit immédiatement. La question scientifique et la question industrielle y sont traitées d'une manière si complète et si lucide qu'elles ne laissent rien à désirer. Et qu'on ne croie point qu'il s'agisse d'un seul *gaz-light* dans ce petit traité *ex-professo;* tous ceux dont le lecteur peut avoir entendu parler se trouvent passés en revue avec analyse, jugement et conclusion. Entre tous les autres, il est largement disserté du *gaz d'eau*, et l'on ne verra point sans un vif sentiment de satisfaction, par quel ingénieux procédé un industriel est parvenu à rendre éclairant l'hydrogène, qui, de sa nature, est privé de ce pouvoir.

Dans un livre consacré aux grandes découvertes modernes, on ne pouvait passer sous silence le moyen de supprimer la douleur pendant les terribles opérations que l'homme a souvent à subir. M. Figuier a donc examiné le chloroforme et l'éthérisation. Après avoir réfuté victorieusement les *apôtres de la douleur*, et les adversaires par conséquent de la méthode anesthésique, l'auteur se prononce pour l'éther contre le chloroforme, au moins en ce qui touche l'inhalation. Nous recommandons ce passage d'une manière toute spéciale, car il ne s'agit de rien moins que de la vie, quand on manie ce *foudroyant*.

Le chapitre qui termine le dernier volume de l'ouvrage, puise un intérêt puissant dans notre guerre avec la Russie. Il est consacré principalement aux *poudres de guerre* et à la *poudre-coton*. Mais on ne connaîtrait guère M. Figuier, si l'on pensait qu'il se borne à une dissertation aride sur la force de ces deux fulminants. Après avoir, suivant sa coutume, fait une histoire complète de la matière, et réfuté beaucoup d'erreurs, l'auteur nous initie aux feux grégeois, aux fusées à la Congrève, à tous les moyens destructeurs que l'on peut imaginer. Ceux qui suivent, c'est-à-dire tout le monde, les phases douloureuses, malgré nos victoires, de la question d'Orient, seront peut-être tentés de croire que l'*auteur*, comme un journaliste, a voulu faire de l'actualité. Rien pourtant n'a été plus loin de son intention, la France étant en paix avec tout le monde quand la première édition du livre a paru.

PASCAL RHAYE.

FORMULES.

SEL DE PRESTON (*Preston salts*), SEL ANGLAIS.

Le sel anglais, connu sous le nom de *Preston salts*, est employé par beaucoup de personnes pour remplir des petits flacons de poche dont on aspire, au besoin, le contenu. Ce sel a une odeur agréable et piquante qui est assez recherchée, mais qui varie un peu selon les pharmacies.

M. Mounsey en a publié une très-bonne formule :

Essence de girofle.	4	grammes.
— de lavande anglaise.	8	—
— de bergamote.	20	—
Ammoniaque liquide très-forte. . .	500	—

Mélanger pour essence.

On remplit à moitié les flacons de carbonate d'ammoniaque concassé et l'on achève de remplir avec du carbonate d'ammoniaque pulvérisé.

On ajoute ensuite autant d'essence que le sel peut en absorber.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 octobre 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 104.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr RÉINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Bulletin du choléra. — De la première dentition et des accidents qui l'accompagnent. — Emploi de la force des hommes. — Boisson économique. — Perforation transversale de la poitrine par un échalas, guérison. — Les champignons vénéneux. — Une partie qui a été complétement séparée du corps peut-elle y être réunie? — Variétés et nouvelles. — Formules : Café de betterave; Tisane de patience.

LES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 OCTOBRE 1854.

Les maladies ont été peu nombreuses pendant la dernière quinzaine du mois d'octobre ; l'espèce d'épidémie que nous avons signalée et qui se caractérisait par de la diarrhée, des coliques et même des vomissements, a complétement disparu. Ces troubles des fonctions digestives n'avaient rien de dangereux, mais le choléra n'ayant pas encore dit son dernier mot, on craint toujours de voir s'aggraver et se généraliser des symptômes qui ressemblent à ses prodrômes.

A Paris le choléra est devenu à peu près insignifiant, et le bulletin que nous donnons un peu plus loin rassurera complétement nos lecteurs ; beaucoup d'autres villes sont encore affligées, et il est temps que la température devienne encore plus froide afin de mettre un terme à cette horrible moisson de la vie des hommes. Espérons toutefois que le traitement par l'eau-de-vie et le rhum, pris purs et à doses répétées, se généralisera de plus en plus et arrachera de nombreuses victimes à la mort.

Les affections éruptives sont assez fréquentes en ce moment, et la petite vérole surtout continue à faire des ravages. Certains arrondissements de Paris ont été cruellement visités par cette maladie et plusieurs localités, dans les départements, ont compté de nombreux variolés depuis quelque temps. La coqueluche, la rougeole et la scarlatine affectent aussi un grand nombre d'enfants. Cette dernière maladie sévit en ce moment à Londres avec une certaine intensité ; pendant les trois premières années d'octobre, elle y a produit une mortalité assez considérable, 88 décès la première semaine, 105 la seconde, et 112 la troisième ; c'est une véritable épidémie de scarlatine qui règne en ce moment chez nos voisins d'outre-mer.

Quant aux affections des voies respiratoires : toux opiniâtre, pleurésies, fluxions de poitrine, etc. ; elles sont moins communes en ce moment qu'elles ne l'ont été, à la même époque, pendant les années précédentes. On voit aussi moins de maux de gorge, de rhumatismes, de maladies des yeux qu'on en observait l'année dernière ; malheureusement cette immunité ne peut durer, car les variations de la température qui sont inévitables contribueront à la détruire.

BULLETIN DU CHOLÉRA.

Cas nouveaux et décès dans les hôpitaux civils et militaires de Paris du 16 au 25 octobre.

Le 16 octobre,	cas nouveaux :	7	Décès :	13
Le 17 —	——	21	—	10

Le 18	—	——	25	—	8
Le 19	—	——	15	—	12
Le 20	—	——	5	—	7
Le 21	—	——	13	—	13
Le 22	—	——	9	—	8
Le 23	—	——	8	—	1
Le 24	—	——	10	—	6
Le 25	—	——	7	—	8

Sur ces 120 cas survenus dans l'espace de dix jours, 70 ont été reçus du dehors et 50 se sont déclarés à l'intérieur même des hôpitaux.

Les décès cholériques en ville et dans la banlieue ont été également peu considérables, eu égard au chiffre de la population. Ainsi, le 16 octobre, il n'y a eu que 7 décès, le 17 on en a compté 10, le 18 il y en a eu 9 et 8 seulement le 19. Les communes rurales ont fourni 4 décès par le choléra pour les quatre jours que nous indiquons.

Situation générale des hôpitaux au 25 octobre.

Cas traités depuis le commencement de l'épidémie		6,610
Sorties	2,984	6,413
Décès	3,429	
Restant en traitement		197

Le choléra est aujourd'hui partout en voie de décroissance très-marquée; mais à quel prix l'a-t-on obtenue!...

Au 22 octobre, les nouvelles des départements élèvent au chiffre de 108,292 le nombre des décès par le choléra pour toute la France depuis le commencement de l'épidémie.

Les derniers coups du fléau n'ont pas été les moins intenses. Ainsi Bordeaux, qui n'avait compté qu'un seul décès par le choléra au mois de juillet, 17 en août et 99 en septembre, a vu ce chiffre s'élever à 277 pour les vingt premiers jours d'octobre. Le maximum des décès a été pour un jour de 56; c'était le 10 octobre, et, à partir de cette journée, la décroissance a été si rapide que le 19 et le 20 il n'y a eu que 6 décès par jour.

Par une fatale coïncidence, et peut-être sous l'influence des mêmes causes, plus de 300 cas se sont déclarés à Toulouse dans la journée et la nuit du lundi, et le lendemain, 10 octobre, 145 personnes mouraient du choléra. Dans l'espace de six jours, du 9 au 14 octobre, cette ville a perdu 408 de ses habitants. Le samedi 14 le chiffre était de 49, la veille il avait été de 34. Les nouvelles postérieures sont beaucoup plus rassurantes.

Le département de l'Ariége a été l'un des plus maltraités par l'épidémie; le chiffre des victimes est aujourd'hui de plus de 10,000, dont 5,500 environ pour le seul arrondissement de Foix.

Nouvelles du choléra à l'étranger.

En Angleterre, les chiffres de la mortalité cholérique indiquent une amélioration évidente.

CHOLÉRA A LONDRES.

Bulletin de la semaine du 7 au 14 octobre 1854.

Mortalité générale	1,394
— due au choléra	249
— due à la diarrhée	102

Bulletin de la semaine du 14 au 21 octobre 1854.

Mortalité générale	1,321
— due au choléra	163
— due à la diarrhée	83

En Irlande et en Ecosse la mortalité paraît avoir été considérable. La seule ville de Glascow a eu, dans le mois de septembre 658 décès cholériques et 118 par la diarrhée.

La Russie a eu sa part de l'épidémie; depuis son apparition jusqu'au 13 septembre, il y a eu à Saint-Pétersbourg 20,620 cas de choléra et 8,652 décès.

En Autriche, le choléra a fait récemment des progrès alarmants. On a compté à Vienne 289 décès par cette maladie du 10 septembre au 9 octobre.

La Suisse, qui avait été longtemps préservée, a fini par être envahie; à Genève, le nombre total des cas de choléra était, au 30 septembre, de 5,020, sur lesquels il y avait eu 2,663 décès.

Turin, au 7 octobre, comptait 1,531 cas et 845 morts.

Toute l'Italie, et surtout l'Italie méridionale, a eu à déplorer des pertes considérables. Le chiffre des cholériques s'élevait à Naples, à la date du 30 septembre, à 12,642, et sur ce nombre 7,031 personnes avaient succombé.

DE LA PREMIERE DENTITION

ET DES ACCIDENTS QUI L'ACCOMPAGNENT.

L'époque à laquelle les premières dents apparaissent est très-variable; quelques enfants naissent avec une ou plusieurs dents, et l'on sait que Louis XIV fut de ce nombre, mais ces faits sont rares; il est plus commun de voir la dentition retardée jusqu'à un âge assez éloigné de celui auquel elle a lieu habituellement. En général les dents ne commencent à se mon-

trer qu'à partir du cinquième, du sixième, septième ou huitième mois, c'est-à-dire dans la seconde moitié de la première année, et l'on a observé des cas très-rares dans lesquels elle ne s'est opérée qu'à dix ou douze ans.

Ce travail de la nature s'accomplit quelquefois très-naturellement et pour ainsi dire sans que l'enfant ou les parents s'en doutent. Cela arrive surtout chez les enfants qui sont doués d'une vigoureuse constitution et auxquels on a fait suivre un régime convenable pour les préparer à la dentition.

Les phénomènes que fait naître la première dentition sont de deux sortes, les uns locaux, les autres généraux. Les gencives sont plus épaisses qu'elles n'étaient auparavant ; le bord alvéolaire forme des bosselures ou saillies séparées par des sillons, il est chaud, rouge, douloureux, et une salive abondante s'échappe au dehors. L'enfant ne dort plus d'un sommeil paisible, il se plaint, s'agite, porte ses doigts à sa bouche ainsi que tout ce qui lui tombe sous la main. Des taches rouges apparaissent au visage, et ces rougeurs auxquelles on donne vulgairement le nom de *feux de dents* se portent alternativement de l'une à l'autre joue. A ces symptômes se joignent quelquefois une diarrhée plus ou moins fréquente et une plus grande abondance dans la secrétion de l'urine.

Cet état peut persister pendant plusieurs jours ou même plusieurs semaines, puis la gencive qui doit s'ouvrir pour donner passage à la dent devient encore plus rouge, plus gonflée, plus luisante, jusqu'à ce qu'un point blanchâtre apparaisse à son sommet, ce qui indique que la dent est prête à se montrer. On aperçoit enfin l'extrémité de la dent dont la couronne sort et devient très-apparente au bout des deux ou trois jours qui suivent. Alors tout rentre dans l'ordre, la souffrance cesse, et l'enfant qui ne pouvait supporter la plus faible pression exercée par l'extrémité du doigt sur la partie douloureuse laisse maintenant toucher à ses gencives sans manifester de sensation pénible.

L'éruption de toutes les dents loin d'avoir lieu simultanément ne se produit qu'à des intervalles plus ou moins éloignés. Là encore la Providence a eu une prévoyance admirable, car à l'époque de la naissance les dents existent déjà ; elles sont encore enfermées dans les alvéoles et recouvertes par les gencives ; mais elles sont toutes parvenues au même degré de formation, et paraissent aussi aptes les unes que les autres à voir le jour. Néanmoins les deux incisives centrales inférieures sortent les premières, puis deux mois environ après paraissent les incisives supérieures qui leur correspondent. Les deux incisives latérales supérieures et inférieures sont celles qui leur succèdent en suivant le même ordre et à une égale distance ; c'est-à-dire que celles d'en bas sortent encore les premières ; de sorte que, le plus ordinairement, l'enfant est pourvu de huit dents vers le douzième mois.

Quelques mois plus tard on voit apparaître les quatre premières molaires, et toujours celles de la mâchoire inférieure se montrent les premières. Ce n'est que postérieurement, à une époque plus ou moins rapprochée du vingtième mois, que l'éruption des canines a lieu et que ces dents viennent remplir l'espace que les incisives et les petites molaires ont laissé entre elles. Les deuxièmes petites molaires percent enfin ; mais cela n'arrive ordinairement que pendant la troisième année et quelquefois plus tard. Alors la première dentition est achevée, l'enfant porte vingt dents temporaires, toutes destinées par conséquent à tomber et qui sont appelées vulgairement *dents de lait.*

Les phénomènes de la première dentition sont quelquefois plus alarmants que ceux qui ont été indiqués plus haut : quoique l'on ait prétendu qu'il n'y ait là qu'une phase toute naturelle du développement de l'enfant dont il est à peine nécessaire de s'occuper, il peut arriver que les accidents soient assez sérieux pour que la vie soit compromise. Non-seulement les symptômes habituels sont susceptibles de s'aggraver, mais des maladies dangereuses peuvent survenir.

La fièvre se montre quelquefois très-forte et très-persistante lors de la première dentition. L'enfant est irritable, crie pour la moindre chose, perd son sommeil, refuse les aliments, et est atteint d'un dérangement assez notable des fonctions digestives. On voit facilement se produire des vomissements, des renvois acides ; le lait est mal digéré, et une diarrhée jaunâtre ou verdâtre se manifeste. La peau est parfois atteinte sur diverses parties du corps d'éruptions qui sont remarquables par leur persistance ; mais de tous les phénomènes qui peuvent compliquer la dentition, il n'en est guère de plus grave que les convulsions. Elles surviennent souvent sous l'influence de la douleur et du manque de sommeil, et on est presque sûr de les voir naître chez un enfant pâle, maigre, délicat et déjà très-agité. Ces convulsions sont généralement de courte durée et dans beaucoup de cas se bornent aux muscles des yeux et de la face, mais elles envahissent quelquefois les membres. Enfin des inflammations de l'organe de la vue, une toux persistante et beaucoup d'autres

symptômes peuvent accompagner cette époque de la vie du jeune enfant.

Ainsi que nous l'avons vu, les dents sortent par groupes successifs, et la sortie de l'un d'eux peut être exempte d'accidents tandis que celle d'un ou de plusieurs autres groupes peut être toute différente. Les canines sont généralement celles qui amènent quelque complication. Toutefois il est très-ordinaire de voir la santé de l'enfant se rétablir aussitôt que les dents qui sont cause de cette perturbation ont percé les gencives ; c'est même l'observation répétée de ce fait qui a donné l'idée de pratiquer dans quelques cas l'incision de la gencive. Cette opération que l'on exécute ordinairement avec la pointe d'une lancette ou d'un bistouri dont la lame est entourée d'une petite bande de linge jusqu'à deux lignes environ de son extrémité, fait quelquefois cesser immédiatement tous les accidents. Elle est indiquée lorsque la gencive est rouge, distendue, très-douloureuse, qu'elle semble soulevée par la pointe de la dent, et surtout lorsque cet état persiste pendant plusieurs jours sans que le dégonflement ait lieu et sans que les accidents généraux cessent. Plusieurs médecins ont blâmé cette incision, mais il est évident qu'elle n'est jamais dangereuse, et que, dans beaucoup de circonstances, elle est de la plus grande utilité.

Le *traitement* des différents accidents que nous venons de passer en revue est nécessairement très-variable et en rapport avec leur nature et leur gravité. Lorsqu'il ne s'agit que d'un gonflement douloureux des gencives et même de la bouche, d'une douleur locale qui n'est pas accompagnée d'une fièvre intense, il suffit d'administrer des boissons calmantes et relâchantes que l'on donne en même temps à la nourrice si le sevrage n'a pas encore eu lieu ; tels sont le petit-lait, l'eau miellée, le jus de pruneaux. Si l'enfant est sevré, on diminue son alimentation, mais loin de le laisser à une diète absolue, on lui donne de l'eau d'orge, de l'eau de gruau, du lait, de l'eau panée et même des crèmes et des fécules. Les lavements d'eau de guimauve ou d'eau de graine de lin, les purgatifs doux tels que l'huile d'amandes douces ou de sirop de chicorée peuvent trouver un utile emploi.

La diarrhée et les vomissements sont avantageusement combattus par les fomentations émollientes sur le ventre, par la diète, par les boissons mucilagineuses aromatisées avec l'eau de fleurs d'oranger. Les lavements avec le lait, le jaune d'œuf délayé, ou ceux auxquels on ajoute un peu d'amidon et deux ou trois gouttes de laudanum rendent souvent de très-grands services. Mais, pour peu que les symptômes persistent, il est important d'avoir recours aux lumières du médecin, car sous l'influence de la diarrhée et aussi sous celle des vomissements l'enfant peut s'affaiblir rapidement et succomber.

Les convulsions réclament presque toujours des secours immédiats : on peut leur opposer l'immersion des pieds et des mains dans l'eau chaude, les cataplasmes sinapisés aux extrémités inférieures, les applications froides sur la figure et le front, les bains tièdes et répétés. Dans certains cas, il faut avoir recours à un traitement plus actif, appliquer des sangsues derrière les oreilles, donner des purgatifs ou certains médicaments qui agissent sur les centres nerveux. Mais il est très-difficile de savoir proportionner l'énergie du traitement à la force du petit malade ; c'est dans ces sortes de cas, surtout, que le remède peut être pis que le mal, et il est indispensable qu'un praticien expérimenté dirige le traitement ; il aura d'autant plus de chances pour réussir que la constitution de l'enfant lui sera parfaitement connue et qu'il aura observé chez lui toutes les phases précédentes de la dentition.

On peut souvent éviter tous les dangers d'une dentition difficile en instituant, pour le jeune enfant qui est près de subir cette opération de la nature, une sorte de *traitement hygiénique* qui lui sera peut-être très-salutaire ; car dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, on peut à l'aide du régime conjurer les maladies les plus graves. Cette vérité a été si bien sentie par les hommes qui se sont occupés des soins à donner à l'enfance, que plusieurs d'entre eux ont formulé des conseils relatifs à l'alimentation qui doit précéder la première dentition.

Pour disposer l'enfant à supporter plus facilement ce travail, on doit lui donner de bon lait, de petits potages légers, de la croûte de pain séchée au four trempée dans du bouillon de bœuf ou de poulet ; éviter avec soin de lui donner des aliments d'une digestion difficile ; lui faire boire fréquemment des liquides adoucissants, telle que l'eau d'orge coupée de lait ou de l'eau d'orge mélangée à une émulsion d'amandes douces (1).

Il est extrêmement important de veiller à ce que

(1) On obtient cette émulsion en écrasant des amandes dans un mortier, après y avoir ajouté de l'eau et du sucre. Il est important d'enlever préalablement la pellicule qui recouvre les amandes en les faisant tremper dans l'eau chaude, et de ne pas se servir d'un mortier en métal. Lorsque l'écrasement est complet, il suffit de passer le liquide pour que l'émulsion soit prête à être employée.

la liberté du ventre soit complète, et, pour parvenir à ce résultat, il faut aussitôt que se montre la constipation donner des boissons plus abondantes, administrer des lavements légèrement laxatifs, multiplier les bains et surtout ne pas donner à l'enfant une alimentation trop substantielle. Souvent il suffit de lui faire prendre une tisane miellée pour atteindre le but qu'on se propose.

Jamais on ne doit donner aux enfants, dont les gencives sont gonflées, ces cercles en ivoire ou ces hochets en matières dures qu'ils s'empressent de porter à leur bouche lorsqu'ils sont tourmentés par la dentition. On croit soulager ainsi ces petits malades et faciliter la sortie des dents, tandis que cette pratique contribue à durcir les gencives et augmenter par conséquent leur force de résistance. Il est préférable de mettre aux mains des jeunes enfants des hochets en liége, en caoutchouc, ou tout simplement un morceau de racine de guimauve, réuni par ses extrémités de manière à former un cercle. Il faut, autant que possible, que cette sorte de jouet soit molle, qu'elle ne soit pas friable, afin que l'enfant ne soit pas exposé à en avaler les fragments et que ses extrémités ne puissent le blesser.

A peine est-il nécessaire de nous occuper ici de ces colliers d'ambre, d'ivoire ou de verre, de ces sachets que l'on suspend au cou des enfants, dans le but, selon les uns, de leur éviter les accidents de la dentition, et, selon, les autres, d'empêcher que les convulsions ne se produisent. Ces futiles ornements, inventés par des gens habiles qui spéculent sur la crédulité et la tendresse maternelle, sont tout à fait inutiles et ont l'inconvénient de faire négliger par ceux qui comptent sur leur efficacité, les règles les plus simples de l'hygiène.

Il est une question très-sérieuse qui occupe souvent les parents du jeune enfant, c'est celle de l'opportunité du sevrage, eu égard aux dangers de la dentition. Il est en effet important de savoir quelle règle de conduite on doit suivre.

Lorsque les dents de l'enfant tardent à sortir, il faut autant que possible reculer l'époque du sevrage, sans toutefois s'occuper du dernier groupe qui ne se montre souvent qu'après la deuxième année. L'allaitement est d'un grand secours pendant la dentition, car le lait maternel est généralement mieux supporté par l'enfant que les autres aliments quand les fonctions digestives sont en souffrance. Il est donc prudent, lorsque les dents sont en retard, de ne pas sevrer complétement l'enfant; on peut, en attendant l'époque de la dentition, lui donner le sein quatre fois dans les vingt-quatre heures, on se réservera ainsi une précieuse ressource.

Dr Reinvillier.

Emploi de la force des hommes.

La *Gazette des hôpitaux* vient de publier le travail suivant, qui est remarquable par l'esprit d'observation qui s'y rencontre, et qui peut trouver souvent une utile application.

Les agents mécaniques, par leurs mouvements uniformes, continus et fidèlement exécutés, permettent aux industriels, dans les travaux qu'ils ont à entreprendre, de pouvoir régler d'une manière facile et certaine leurs bénéfices ou leurs pertes. Cet avantage, ils ne peuvent l'obtenir par l'emploi des puissances physiques de l'homme, car ces puissances sont distinctes des forces connues de la matière, et ne se prêtent que difficilement au calcul. Les industriels ou les entrepreneurs n'ont donc alors que la pratique pour les guider ; mais ce moyen demande du temps, et compromet souvent leurs intérêts. A notre avis, ils opéreraient bien plus sûrement, ils seraient moins exposés à la perte, 1° s'ils mettaient plus de soin à choisir les ouvriers qu'ils doivent occuper ; 2° s'ils comprenaient mieux l'utilité d'approprier le travail suivant les diverses aptitudes physiques de chacun.

Entrons donc dans quelques développements sur ces deux propositions, afin de montrer leur exactitude et de fournir en même temps aux entrepreneurs des notions qui pourront leur suffire dans l'emploi des hommes pour les travaux corporels et dans les calculs qu'ils ont à faire.

1° Dans tout travail où les puissances physiques sont seulement ou presque uniquement mises en jeu, la force musculaire est un moyen d'action d'une utilité incontestable, surtout dans les travaux qui exigent un grand déploiement de force ; mais un ouvrier qui ne serait doué que de cette seule force pourrait bien ne fournir qu'un effet momentané, et ne pas résister à la fatigue du travail aussi longtemps qu'un ouvrier faible en apparence, et chez lequel le système musculaire n'aurait pas le même degré d'énergie. Il ne faut pas croire non plus qu'un homme dont les muscles sont très-développés et capables de grands efforts soit à l'abri des maladies ; la moindre indisposition, la cause la plus légère suffiront souvent pour l'abattre ; pourquoi ? — Parce que chez lui il y a prédominence d'un système, et

que cette prédominence est plutôt une cause qui l'empêche de résister aux fatignes du travail ou aux influences propres à amener des maladies ; en un mot, parce que chez cet homme, la force ne se trouve pas également répartie dans le système entier de l'économie animale. Ainsi, ce n'est pas la force musculaire seulement qu'il faut rechercher chez un ouvrier, mais bien plutôt la force de la constitution, car c'est elle, dit M. le professeur Dumas (de Montpellier), qui détermine l'énergie des forces physiques de l'organisation, ainsi que les circonstances de la conformation naturelle du corps ou des organes.

Mais à quels caractères reconnaîtra-t-on la force ou la faiblesse de la constitution ?

Celui-là aura une forte constitution qui aura une corpulence moyenne, des chairs fermes ; des membres musculeux, souples, d'une longueur et d'une force égale ; des cavités bien conformées, suffisamment spacieuses, renfermant des organes d'une intégrité parfaite et exécutant avec régularité et aisance les fonctions qui leur sont confiées. Tel sera l'ouvrier robuste qui pourra braver impunément les diverses influences perturbatrices auxquelles il sera soumis, ou du moins qui se rétablira promptement si la maladie vient à l'atteindre. Un tel ouvrier enfin sera capable de résister aux fatigues du travail, et assurera par conséquent plus de bénéfice à l'entrepreneur. Un ouvrier, dont la constitution sera faible, se reconnaîtra par un embonpoint œdémateux, par son teint pâle, ses membres grêles ; par la flaccidité des tissus, par la lenteur dans ses mouvements ; par des cavités étroites, souvent mal conformées, contenant des organes plus ou moins altérés et dont les fonctions sont gênées. Un tel ouvrier ne pourra résister aux fatigues du travail ni s'exposer, sans danger, à toutes les causes morbifiques.

Il est aussi un âge propre aux travaux corporels. Ces travaux étant de nature à exiger plus ou moins de force, il conviendrait qu'ils ne fussent exercés que par des hommes qui aient acquis tout leur développement ; mais malheureusement, cette règle n'est pas toujours observée, et on rencontre encore une foule de jeunes sujets auxquels on impose des travaux trop rudes ; il en est même que l'on occupe au travail des mines. Aussi ces petits malheureux ne tardent-ils pas à porter des traces non équivoques de la dégradation physique la plus profonde ? En général, l'emploi des enfants pour les travaux corporels à un âge prématuré ne produira jamais de bons ouvriers, et ne fera qu'accroître les dépenses dans le travail sans augmenter les bénéfices.

Les ouvriers, pour plusieurs motifs, et notamment l'intérêt pécuniaire ou la crainte de ne pas être admis dans un établissement, dissimulent ordinairement les infirmités dont ils peuvent être atteints. Ce genre de supercherie compromet les intérêts des entrepreneurs et les expose souvent à des réclamations injustes ; en ce que ces ouvriers peuvent plus tard prétendre que les infirmités dont ils sont atteints, ont été acquises à leur service. Ces maladies doivent occuper les entrepreneurs et, comme leur recherche exige des connaissances spéciales et beaucoup d'habitude, ce soin ne devrait être confié qu'à un médecin.

L'agilité et l'adresse sont aussi des qualités qui doivent être recherchées dans un ouvrier. Ainsi, le verrier ne doit-il pas avoir de l'agilité dans ses mouvements lorsqu'il souffle le verre ? N'en faut-il pas au forgeron pour souder le fer ? Dans une manufacture de tabac, quelle agilité un ouvrier doit apporter dans ses mouvements pour confectionner dans une journée environ 1,500 paquets de tabac, etc., etc. Ces qualités sont non-seulement nécessaires pour l'exécution de certains mouvements et pour la rapidité du travail, mais encore elles peuvent suppléer à la force : ainsi un poids porté avec adresse paraît moins lourd qu'il ne l'est effectivement.

En résumé, une forte constitution, un âge où le corps a acquis tout son développement, l'absence d'infirmités congéniales ou acquises, agilité et adresse dans les mouvements, telles sont les qualités que l'on doit rechercher chez un ouvrier pour les travaux corporels.

Passons maintenant aux diverses aptitudes physiques pour le travail.

Parmi les travaux corporels, il en est pour lesquels il faut employer des efforts considérables et d'autres qui n'exigent pas le même déploiement de force, il en est aussi qui demandent des mouvements de totalité ou de tout le corps, et d'autres qui s'exécutent par des mouvements partiels ou de quelques membres. Enfin, nous dirons qu'il est encore des travaux auxquels on applique des mouvements uniformes, et d'autres qui nécessitent des mouvements variés et des attitudes diverses. De même, il est des hommes qui ont le corps gros, fort, et à formes prononcées, qui, en un mot, ont tout le système musculaire bien développé et bien nourri. De tels hommes seront susceptibles de mouvements extraordinaires lorsque le cerveau agira sur leurs

muscles avec énergie; il en est d'autres, au contraire, qui ont le corps maigre en apparence, les muscles peu saillants, à fibres serrées, ceux-là ne seront pas susceptibles d'aussi violents efforts ; cependant, avec une volonté très-forte, ils pourront produire un effet égal à celui qu'on obtiendrait d'une volonté faible servie par des muscles vigoureux. On voit aussi des hommes qui n'offrent de développement musculaire qu'aux jambes ou aux bras, etc., etc. Ceux-ci exécuteront donc certains mouvements avec plus de force, plus de facilité et plus d'adresse.

Enfin, il en est qui ont des articulations solides et flexibles, des muscles fermes, se contractant avec rapidité. Ces individus seront propres à des mouvements variés et à des attitudes diverses.

Toûtes ces différences individuelles, relatives soit au développement musculaire, soit à l'influence cérébrale sur ce système, prouvent donc enfin qu'il faut dans les travaux corporels savoir choisir l'homme pour le travail et réciproquement le travail pour l'homme.

THIRION.

Boisson économique.

FORMULE DE M. BARRUEL.

Nous trouvons dans le *Journal de Chimie médicale* les deux articles suivants qui nous paraissent avoir le mérite de l'opportunité en présence du mauvais état des vignobles en France.

Eau	100 litres.
Vinaigre d'Orléans	1/2 litre.
Vergeoise	4 kilogr. 500 gram.
Fleurs de violettes	60 grammes.
Fleurs de sureau	40 —
Fleurs de houblon	60 —
Levure de bière	12 —

On fait bouillir 20 litres d'eau pris sur les 100 litres, on ajoute dans l'eau bouillante les fleurs ; on laisse bouillir le tout pendant cinq minutes ; au bout de ce temps on retire du feu, on passe l'infusion à travers un linge, on verse dans le tonneau, on y ajoute le sucre, on agite avec un bâton, on verse l'eau formant les 100 litres, on ajoute le vinaigre, on divise avec la main la levure de bière dans le tonneau ; après l'on agite fortement et on le bouche.

Cette boisson revient à 7 centimes le litre.

AUTRE BOISSON ÉCONOMIQUE.

Il y a quelque temps un journal politique, en raison du triste état des vignobles de France, faisait pressentir que le prix des boissons de première nécessité allait atteindre des proportions énormes et peu en rapport avec les ressources des petits ménages. Ce même journal faisait appel aux savants chimistes pour qu'ils eussent à inventer une boisson pouvant, jusqu'à un certain point, suppléer à l'extrême pénurie des vins et du cidre qui vont devenir de plus en plus rares.

Le cas était urgent.

En effet, la récolte de l'année dernière, en vins, a été très-mauvaise; cette année, on peut dire qu'elle sera nulle; les celliers vont toujours en s'épuisant; avant six mois, on pourra payer 200 francs une pièce de vin ordinaire. Le cidre vaut déjà 40 francs.

Voici une manière de faire une boisson économique, qui est à la portée de tout le monde.

Un scrupule cependant me retenait. Peut-être m'accusera-t-on d'aider à la falsification des vins. Je répondrai à cela : d'abord, qu'il n'y a rien à apprendre à ceux qui se livrent à ce genre d'industrie. Mais pour qu'il n'y ait pas abus, et afin que personne ne soit trompé, j'ai eu la précaution d'indiquer à quels caractères on reconnaît un vin naturel. On sait que la potasse ou l'ammoniaque font virer au *vert bouteille* ou au *vert brunâtre* la couleur rouge des vins, sans donner de précipité.

Ceci me servait d'excuse. Je ne vois aucun inconvénient à étendre la publication de ma recette, afin que mes confrères propagent cette préparation dans leurs localités respectives et qu'ils puissent venir par là en aide aux petits ménages, aux agriculteurs, et leur procurer l'agrément de boire autre chose que de l'eau.

Il n'y avait pas moyen de faire de vin de chiendent par le procédé indiqué par M. Hoffmann, pour obtenir l'alcool de chiendent. L'expérience qu'il a faite est très-intéressante. Mais ce n'est pas petite besogne que de récolter, d'éplucher, de laver, de couper et de faire bouillir au moins cent kilogrammes de chiendent pour n'avoir qu'une seule pièce de vin peu alcoolique. Il y a là de quoi faire pâlir les plus âpres au travail, — et c'est un procédé facile et engageant à être mis en pratique que je voulais donner.

Ainsi, pour avoir une pièce de boisson, on emploiera :

Eau	240 litres.
Alcool 3/6	5 à 6 litres.
Tartre brut, rouge	250 grammes.
Mûres de haies et prunelles, ou bien encore la variété de prunes de petit damas noir dite de *domino*	6 à 8 kilogr.

On fait dissoudre le tartre rouge dans deux litres d'eau bouillante, et on verse la solution trouble dans un tonneau où on aura mis d'abord les mûres et les prunelles, ou les prunes de domino, on verse sur ce fruit trois chaudronnées d'eau bouillante et l'on remue avec un bâton fendu. Ce mélange sera abandonné au repos pendant cinq jours. Au bout de ce temps, on ajoute l'alcool, on remplit le tonneau avec de l'eau et on le bouche avec la bonde.

Il est bon de laisser éclaircir le liquide avant d'en tirer. On peut le mettre en bouteilles.

Une pièce de cette boisson revient de 19 à 24 fr. tout au plus.

Déjà un grand nombre de personnes dans le département d'Eure-et-Loir se disposent à faire de la boisson de Beauce ; elles n'attendent que la maturation des fruits *rubus fructicosus*.

DUVIVIER (de Chartres).

Le *Médecin de la Maison* a publié aussi à plusieur reprises la formule d'une boisson très-saine et très-économique. Ces diverses boissons pourront trouver des préférences à cause de leur goût différent, mais celle qui a été propagée par le journal a été employée par une foule de personnes et leur a rendu de très-grands services.

Perforation transversale de la poitrine par un échalas, guérison

Le cas suivant peut, sans contredit, figurer parmi les plus extraordinaires que possède la science. Le 3 juillet dernier, un jeune soldat du 21e de ligne nommé Soulan était monté sur un cerisier, lorsque, la branche sur laquelle reposaient ses pieds se brisa. Ce malheureux fait une chute de quatre mètres de hauteur, le corps horizontalement placé. La chute eut lieu au milieu d'une vigne hérissée de toutes parts de forts échalas de 1 mètre 70 centimètres à 2 mètres de hauteur sur 5 ou 6 centimètres de large, et parfaitement effilés à leurs deux extrémités, dont l'une est assez profondément fixée dans le sol pour lui donner de la solidité. C'est sur un de ces échalas que Soulan s'est *littéralement embroché*. Les camarades du blessé s'empressèrent d'aller chercher du secours au fort de Blaye, distant de trois kilomètres du lieu de l'accident. Une heure et demie s'était écoulée quand M. le docteur Bax, qu'on avait appelé, fut rendu auprès du blessé. M. Bax le trouva accroupi, demi-assis, la tête penchée en avant, les jambes fléchies et *la poitrine diamétralement traversée par un échalas, dont la pointe était entrée dans l'espace intercostal formé par la septième et la huitième côtes gauches, à quatre ou cinq travers de doigt environ au-dessous du sein et un peu en arrière, et sortie entre la quatrième et la cinquième du côté droit, en arrière du bras. Cette pointe faisait saillie en dehors du corps de 50 centimètres.*

L'état général n'était pas en rapport avec les désordres que l'on devait attendre d'une pareille lésion. Soulan conservait toute sa connaissance, ne se plaignait que de la tête ; sa voix était naturelle, absence de toux, la respiration et la circulation se faisaient sans trouble trop apparent, aucun indice d'épanchement interne ni d'hémorrhagie au dehors. Le chirurgien, n'ayant sous la main aucun des objets nécessaire au pansement et redoutant une hémorrhagie après l'extraction du corps étranger, se décida à faire immédiatement transporter le blessé à l'hôpital de Blaye ; il se contenta seulement de faire scier par un menuisier des environs les deux extrémités de l'échalas, en laissant toutefois à l'extrémité gauche une portion de bois suffisante pour en faire l'extraction.

Le transport du blessé eut lieu sans difficulté. Une portion de la chemise du malade, formant une gaîne de 8 centimètres environ, avait été entraînée par le corps étranger et en favorisa l'issue ; il n'y eut d'autres phénomènes qu'un bruissement produit par l'introduction de l'air dans la poitrine. On rapprocha les bords des plaies et on les réunit avec des bandelettes agglutinatives et un bandage de corps. Quelques accidents inflammatoires exigèrent cinq saignées en trois jours et l'emploi de quelques autres moyens thérapeutiques. Le 6, la plaie du côté gauche paraissait se cicatriser ; le 9, celle du côté droit n'avait presque pas suppuré, et, le 25 le malade était en pleine convalescence.

(*Journal de médecine de Bordeaux.*)

Les Champignons vénéneux

PAR LE DOCTEUR TÉLÈPHE-P. DESMARTIS (DE BORDEAUX).

(*Fin.*)

Si la coction enlève quelquefois le principe du poison, dans d'autres circonstances assurément elle ne produit aucun effet, et nous avons même vu des champignons qui, après avoir été rissolés, ont été très-fortement exprimés dans un linge de manière à faire suinter toute la partie aqueuse, et ne conserver que ce qu'il y avait de solide et charnu ; cette partie charnue a été préparée convenablement, et

cela n'a pas empêché les animaux qui en ont mangé d'être empoisonnés, aussi bien que ceux auxquels nous avions fait boire le *suc* exprimé de ces mêmes champignons.

La macération dans le vinaigre ne nous a pas donné de résultats plus satisfaisants. Nous avions l'intention de continuer en grand nos expériences sur les propriétés toxiques de ces cryptogames, mais leur rareté, en 1852 et 1853, c'est-à-dire, depuis que *l'oïdium tuckeri* s'est largement propagé, nous a empêché de nous en procurer une quantité suffisante. Nous avons parlé le premier de cette substitution à la société linnéenne de Bordeaux, et depuis plusieurs de nos correspondants de France et d'Italie ont fait les mêmes observations, qu'ils nous ont communiquées. Voici d'ailleurs ce que nous disions à ce sujet dans le mémoire que nous avons publié à la suite du rapport de la commission de la maladie de la vigne.

« Cette année (1852), les agarics et les bolets ont été bien plus rares que les années précédentes; ce qui le prouve, c'est leur cherté dans nos marchés, et les botanistes qui ont fait des excursions ont pu voir que non-seulement dans les environs de Bordeaux, mais encore dans tout le département et ailleurs ce défaut de reproduction a été observé. Cette rareté de champignons volumineux ne serait-elle pas la cause du développement exagéré de l'oïdium, de ces taches rouilleuses, et d'autres cryptogames qui ont altéré les plantes. La nature ne perd jamais ses droits; si elle perd d'un côté, toujours elle gagne de l'autre : c'est ce qui peut-être a lieu dans les phénomènes de la mycétologie. »

Puisque nous parlons d'*oïdium*, nous dirons que nous ne croyons nullement que jusqu'ici cette mucédinée ait occasionné aucun accident. A Mérignac (Gironde), un propriétaire avait conservé du raisin couvert de cette moisissure pour faire quelques essais, et un jeune enfant en ayant mangé une assez grande quantité n'en éprouva pas le moindre dérangement. A plusieurs reprises nous avons mangé et vu manger des raisins malades, et jamais, ni les uns, ni les autres, nous n'avons rien éprouvé de fâcheux. Nous n'avons pas éprouvé les autres plantes qui sont altérées depuis quelques années, nous ne connaissons donc rien de l'effet réel qu'elles peuvent produire sur l'économie animale; nous nous proposons de le faire, mais par mesure de prudence, nous essayerons sur les animaux avant d'essayer sur nous-même.

Nous nous rappelons trop bien, pour ne pas être prudent, qu'à l'époque où nous travaillions en collaboration avec M. Ch. Comme, un horticulteur, qui était avec nous, prépara des agarics bulbeux d'après un procédé qu'il croyait efficace pour détruire le poison; il en mangea malgré nous, quoiqu'ils eussent été préparés et destinés à des chiens et à des chats pour en apprécier les effets. Ces champignons, après qu'ils furent cuits, étaient appétissants et répandaient une odeur des plus agréables. Nous en avions déjà mis dans la bouche, et nous allions les avaler, tant le goût était exquis, lorsqu'une personne bienveillante nous conseilla d'attendre et d'expérimenter au préalable sur des animaux. Bien nous en valut, car un chien et un chat auxquels nous en donnâmes furent empoisonnés et moururent; le chat de la maison où nous expérimentions, qui mangea seulement les parties du champignon qui étaient grillées et restées adhérentes à la casserole, mourut également empoisonné. Quant à l'expérimentateur, qui prétendait posséder le secret de la désintoxication en pareil cas, il fut fort malade, quoiqu'il attribuât son dérangement à une toute autre cause. Mon père ayant été appelé le lendemain auprès de lui, le trouva très-souffrant. Le malade lui avoua qu'il avait eu des vomissements et des selles, mais qu'il les attribuait à *un petit excès* fait après le déjeuner aux champignons. Mon père lui prescrivit immédiatement deux onces et demie d'huile de ricin, et des mucilagineux qui le guérirent. Nous croyons néanmoins que, s'il a échappé à la mort après avoir mangé des agarics bulbeux, cet homme s'était préparé à l'avance, et qu'il avait avalé une certaine quantité d'huile propre à empêcher l'absorption du principe toxique; qu'en outre, aussitôt après avoir mangé ces agarics il s'empressa de nous quitter, et probablement il débarrassa son estomac de ces aliments; qu'enfin, il alla quelques heures après à un repas où il but beaucoup de liqueurs stimulantes, vin, punch, café, etc.; il se trouva prendre une médication hypersthénisante, qui dut modifier l'hyposthénisation dans laquelle il serait peut-être tombé.

Malgré ce que nous a dit cet homme, et malgré ce qu'il a fait, nous persistons donc à penser qu'on ne peut pas manger impunément des champignons réellement vénéneux.

M. Girard nous fit l'honneur de nous écrire il y a déjà quelque temps, pour nous demander des champignons des espèces les plus vénéneuses de notre département avec lesquelles il se proposait d'expérimenter sur lui-même. Nous lui répondîmes que tous les moyens que nous avions employés pour dé-

truire le poison de ces végétaux avaient été inutiles, et que nous avions un juste sujet de craindre qu'il n'arrivât des accidents et même la mort à ceux qui en mangeraient; que c'était là le motif qui nous empêchait de satisfaire à sa demande, et que nous ne voulions pas être un homicide involontaire, et conséquemment passible de reproches devant la loi et devant notre conscience.

Voici maintenant les conséquences que nous pouvons déduire des observations que nous avons faites et des expériences auxquelles nous nous sommes livré :

1° Les champignons vénéneux sont généralement compris dans la classe des poisons narcotico-âcres; mais nous pensons, avec M. le docteur Mourgue (de la Salle), que cette intoxication est le résultat d'une hyposthénisation excessive, d'une sidération radicale des forces. C'est un empoisonnement direct du principe vital; car toutes les fois que nous avons fait l'autopsie d'animaux morts après avoir mangé des champignons vénéneux, nous avons trouvé l'estomac et l'intestin sans lésion aucune, seulement l'estomac renfermait encore une assez grande quantité de ces cryptogames. Cependant les animaux soumis à nos expériences avaient beaucoup vomi, avaient eu des superpurgations, et étaient morts deux ou trois jours après l'ingestion de ces substances délétères.

2° Des champignons de même espèce sont propres à l'usage culinaire, ou sont au contraire toxiques, suivant le terrain dans lequel ils se développent. Ainsi les champignons habituellement toxiques, peuvent, dans certaines localités, dans certaines conditions encore inconnues, être inoffensifs, les bons peuvent devenir accidentellement très-vénéneux, sans qu'il soit possible de le reconnaître, ni même de le deviner par aucun caractère apparent. Le changement subit de couleur que certains manifestent quand on les touche ou qu'on les brise, n'est pas plus une indication qu'ils sont toxiques ou non, que la bague en or ou la pièce d'argent qui se ternit à leur contact ou reste pure quand on les fait cuire. Ce n'est nullement le suc des champignons qui peut altérer ces métaux, mais bien le soufre que les bons et les mauvais champignons peuvent accidentellement contenir. Il ne faut pas croire non plus qu'un champignon est nécessairement de bonne qualité lorsqu'il est rongé par les limaces, car ces mollusques sont très-avides de toute espèce de champignons sans exception, et les absorbent impunément.

3° Ni l'ébullition des champignons dans l'eau, ni la macération dans le vinaigre, ni l'extraction de tout le suc qu'ils contiennent, ne nous ont paru atténuer l'effet toxique de l'agaricus bulbosus, ni de l'agaricus laccatus, avec lesquels nous avons principalement expérimenté.

4° Nous ajouterons que depuis l'apparition de l'*oïdium tukeri*, du *botrytis infestans* et d'un grand nombre d'autres petits cryptogames parasites, il s'est opéré quelque chose d'insolite dans les phénomènes germinatifs des grands champignons et surtout de ceux qui appartiennent au genre *bolet*, lesquels deviennent de plus en plus rares.

(*Revue thérapeutique du Midi.*)

Une partie qui a été complétement séparée du corps peut-elle y être réunie ?

Plusieurs personnes nous ont prié de répondre à cette question qui est très-intéressante ne fût-ce qu'au point de vue des connaissances que chacun doit avoir des ressources de l'art ou de la nature. Voici à ce sujet une observation qui a été rapportée par les journaux de médecine italiens et qui est un véritable type de tout ce que l'on a publié à ce sujet.

Le 1er janvier 1818, un enfant en bas-âge, actuellement notaire à Chiavari, se coupa avec un ciseau droit bien affilé, la troisième phalange de l'index gauche près de l'ongle. Le blessé ramassa le bout de son doigt tombé par terre, le remit en place, et se rendit en toute hâte chez un pharmacien à la distance de cinquante pas. Là, il désunit une seconde fois la partie coupée pour la faire voir à ce pharmacien et la rétablit. J'arrivai quinze minutes après l'accident, et trouvant que la phalange abattue n'était pas bien remise à sa place, je voulus, pour l'ajuster plus exactement, la séparer une troisième fois; mais soit que la lymphe eût déjà, en se concrétant, accolé la partie ; soit, ce qui est plus probable, que le sang se fût coagulé, l'adhésion était si forte que je jugeai à propos de ne pas la vaincre par force. Je la raccommodai tant soit peu mieux, et la maintins telle qu'elle était au moyen de deux bandelettes agglutinatives posées obliquement, et renforcées par deux autres longitudinales; puis on appliqua un bandage plutôt dans l'intention de garantir la main du froid rigoureux qui se faisait sentir que de faire un pansement en règle.

On leva l'appareil le cinquième jour, et l'on crut à l'aspect livide de la partie coupée qu'elle avait

subi les lois de la décomposition. Loin de là, on reconnut, en écartant une petite portion d'épiderme livide, qu'au-dessous la peau était rosée, et avait parfaitement repris. On ne toucha pas aux emplâtres, et l'on renouvela le bandage. Au bout de trois jours, on enleva tout l'appareil, et la réunion était complète.

La sensibilité du bout du doigt fut moindre pendant longtemps, et a fini par être presque à l'état normal. On remarque une dépression à l'endroit de la réunion, comme si une ligature y eût été appliquée.

Le docteur Antonio della Cella, qui rapporte ce fait, attaque à ce sujet l'auteur de la *Nosographie chirurgicale*, et ne lui pardonne pas d'élever des doutes sur la possibilité d'une pareille réunion, parce qu'elle ne lui a pas réussi sur le museau d'un chien.

Que doit-on croire de cette observation et de celles qui lui sont analogues? Qu'elle est complétement fausse ainsi que toutes les autres du même genre. En lisant cette relation avec attention on voit que le docteur Antonio della Cella n'a pas assisté à la désunion de la phalange non plus qu'à sa réunion ; il arriva au moment où elle venait d'avoir lieu. Il a été dupe de sa bonne foi et voilà la véritable explication du fait.

Toutes les narrations de ce genre sont aussi peu vraies que celle-ci: le fait est impossible.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

DES REBOUTEURS.

(Suite et fin.)

Mon respectable collègue, M. le professeur Peryc, a été le témoin d'un fait qui va nous en fournir la preuve. Un homme s'était luxé le bras, et tous les chirurgiens du pays tentèrent vainement de le réduire. Valdajou s'y trouvait alors. C'était dans les environs de Lunéville : on a recours à lui. Il ordonne que l'on fasse boire au patient une grande écuellée de vin chaud à chaque quart d'heure. Au bout de deux heures, il bégaye, chancelle et tombe mort ivre. La moindre traction suffit alors pour ramener l'os démis dans sa cavité, les muscles affaiblis par l'état d'ivresse, n'y mettant plus obstacle. On ne devine point pour qu'elle raison les chirurgiens avaient négligé d'affaiblir l'action musculaire par l'opium, les bains, la saignée et autres moyens usités en pareil cas. Un autre renoueur, formé sans doute à l'école de Valdajou, fut moins heureux que son maître, en employant sa méthode. Un homme a les côtes brisées par l'effet d'une percussion violente. Le malade et le rhabilleur burent à traits pressés plusieurs pintes d'un vin généreux. Les poumons meurtris par l'effet de la contusion inséparable de la fracture, ne tardèrent pas à s'enflammer. L'empirique fit appliquer sur le côté douloureux un large emplâtre de poix de Bourgogne et le malade mourut au quatrième jour. C'est bien aux guérisseurs de cette sorte que s'applique avec autant de justice que de justesse, la comparaison si fréquemment employée par les détracteurs de la médecine, de l'aveugle qui, pour terminer une querelle, frappe de son bâton sur les deux contendants :

Lorsque la fièvre et ses brûlantes crises
Ont de notre machine attaqué les ressorts,
Le corps humain est un champ clos alors,
Où la nature et le mal sont aux prises.
Il survient un aveugle appelé médecin ;
Tout au travers il frappe à l'aventure :
S'il attrape le mal, il fait un homme sain,
Et du malade un mort, s'il frappe la nature.

(LEMIERRE.)

Dans les cas douteux, l'homme instruit et sage se renferme dans les bornes de l'expectation, ou ne hasarde que des remèdes incapables d'une action dangereuse. Dans les occasions bien plus nombreuses où le médecin reconnaît la veritable nature du mal, et voit avec précision quels rapports existent entre l'effet et la cause, le mal et le remède, il applique celui-ci avec certitude, ou du moins avec un très-haut degré de probabilité, et l'on ne peut l'accuser d'agir à l'aveugle. Voilà la raison pour laquelle les vrais médecins sourient à toutes les épigrammes lancées contre la médecine, et applaudissent les premiers aux scènes où Molière a peint avec tant de vérité et de force comique les ridicules des Purgons de son temps.

Négligerons-nous de blâmer hautement la pratique des renoueurs, qui ne manquent jamais, à la suite d'une entorse, de violenter, de tordre et de presser en tous sens la jointure déjà douloureuse par l'effet du tiraillement qu'elle a éprouvé, de sorte qu'ils font d'un mal léger une affection des plus graves, à cause des suites fâcheuses dont elle est susceptible. Indiquons aussi comme très-blâmables les applications inutiles qu'ils se permettent autour d'une articulation, le genou, par exemple, dont les os sont gonflés. Il est vrai que l'on a quelquefois obtenu la résolution de ces sortes de tumeurs en y excitant un mouvement inflammatoire. Un empirique, dont parle Fabrice d'Aquapendente, enveloppa le genou malade d'un cataplasme fait avec les feuilles écrasées de l'herbe aux gueux (*clematis vitalba*). Le genou s'enflamma ; le gonflement inflammatoire se termina par résolution et le malade recouvra

l'entière liberté de ses mouvements. Une conduite aussi hardie ne doit pas servir de règle. On ne ferait, dans plusieurs cas, que rendre les progrès de la maladie plus rapides, déterminer la carie plus prompte de l'articulation, et favoriser ses ravages, car elle s'est déjà probablement emparée de l'extrémité articulaire des os.

Mais c'est s'arrêter trop longtemps sur le même objet et tenter, sans espoir de succès, une entreprise inutile. Rhabilleurs, rebouteurs, renoueurs, médecins d'urine, commères, sorcières, possesseurs de secrets, j'entreprendrais vainement la destruction de cette tourbe parasite, née de la crédulité des hommes; on la verrait bientôt renaître plus nombreuse avec non moins d'ignorance et d'audace.

Lorsque, brûlant d'un saint zèle, le Christ chassa les vendeurs du Temple, il ne put empêcher que, le lendemain même, ses augustes parvis ne fussent souillés par ceux qui la veille avaient été dispersés par son fouet vengeur. RICHERAND.

(*Err. popul.*)

Nécrologie.

On lit dans le *Journal des connaissances médicales* :

« BENECH (Louis-Victor), docteur en médecine, reçu en 1817, vient de mourir à Paris à l'âge de 67 ans. Sous le titre mensonger et triomphant de *médecine naturelle*, il avait publié une réclame affiche, qu'il distribuait à profusion dans tous les lieux publics et sous toutes les portes cochères. Son traitement consistait dans des attaques injurieuses adressées à tous les hommes de science, et en substituant à tout traitement l'usage immodéré des côtelettes et du vin de Bordeaux. Cette médecine spécifique des gastralgies lui valut, au moment ou Broussais descendait dans la tombe, ainsi que son système antiphlogistique des sangsues et de l'eau de gomme, une immense fortune qu'il réalisa en quelques années, tantôt sous le nom de *Victor*, tantôt sous le nom de BENECH.

« On lui demandait un jour pourquoi il avait quitté Bordeaux, théâtre de ses premiers exploits; il répondit : « Que vouliez-vous que j'y fisse, il n'y avait plus de malades, je les avais tous guéris. »

« Plus tard il se présenta pour la députation de Cahors, en étayant sa candidature sur le titre unique de la grande consommation qu'il ferait faire des vins de ses commettants.

« Nous connaissons une réponse de ce célèbre charlatan qui n'est pas moins audacieuse. Benech faisait une tournée en province et avait eu soin de se faire précéder de ses brochures répandues en grand nombre par son commis voyageur. « Je vous avoue, lui disait un malade avec lequel il avait une première entrevue, que ce qui m'ôte de la confiance que j'aurais en vous c'est la manière dont vous traitez dans votre livre plusieurs médecins célèbres; ainsi, vous dites que Marjolin, Andral, etc., sont des ânes, et tout le monde sait bien le contraire. » — « Les hommes dont vous me parlez, répondit Benech, ils ont tellement peur de moi que lorsqu'ils me rencontrent dans les rues de Paris, ils se sauvent dans les allées. »

LA NON-CONTAGION DU CHOLÉRA prouvée par des faits très-multipliés, avait déjà été indiquée en 1832 par plusieurs observateurs. Le docteur Halmagrand, dans la relation qu'il publia à cette époque sur le choléra-morbus de Londres, où il avait été observer l'épidémie, dit à la page 146 :

« Deux femmes étaient mortes du choléra; toutes deux nourrissaient leurs enfants pendant le cours de la maladie; la sécrétion du lait ne fut ni ralentie ni modifiée, et ces malheureuses expiraient que leurs enfants exprimaient de leurs seins la source de leur existence. Ces enfants ne furent point atteints du choléra, et les nourrices auxquelles on les confia ne contractèrent point la maladie. Or, si le choléra était transmissible d'individu à individu et par absorption, il ne saurait y avoir un moyen qui favorisât mieux cette transmission.

FORMULES.

CAFÉ DE BETTERAVE.

Pour faire ce café on coupe par petits morceaux des betteraves jaunes; on les fait sécher au feu avec l'attention de ne pas trop les rôtir, et on les pulvérise sur-le-champ; froides, on aurait de la peine à les réduire en poudre.

On mêle cette poudre avec une égale quantité ou un tiers de café Martinique, et on en fait une décoction qui exige beaucoup moins de sucre que le café ordinaire.

Le café de betterave convient aux personnes très-nerveuses et très-irritables qui ne peuvent renoncer à l'usage du café noir, celui que nous indiquons étant beaucoup moins stimulant.

TISANE DE PATIENCE.

Prenez :	Racine fraîche de patience. . .	60 grammes.
	Faites bouillir pendant environ un quart d'heure dans eau. . . .	1 kilogramme.
	En ajoutant vers la fin de la coction deux cuillerées de miel.	

Cette boisson tient le ventre libre. Elle convient parfaitement à ceux qui ont des boutons sur la peau, qui éprouvent des démangeaisons habituelles et qui vont difficilement à la garde-robe. Les dartreux en sont presque toujours soulagés.

Le suc exprimé de la racine mêlée avec le soufre forme une espèce d'onguent ou de pommade avec laquelle on frotte les galeux dans quelques campagnes. Ce remède populaire n'est point à dédaigner.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 novembre 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 105.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGERE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Bulletin du choléra. — Traitement du choléra chez les enfants, et notamment de la période algide, par les alcooliques. — Traitement abortif du rhume de cerveau par l'occlusion des fosses nasales. — Du sang considéré comme remède et comme aliment. — Du muguet et de son traitement. — Corps étranger dans l'orbite, séjour prolongé. — Emploi de l'acide lactique contre les digestions difficiles. — Une partie qui est complétement séparée du corps peut-elle y être réunie? — Bibliographie : souvenirs d'un naturaliste. — Formules : lavement purgatif contre le lumbago et les névralgies sciatiques.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 NOVEMBRE 1854.

Les maladies, quoique peu nombreuses, ne le sont pas encore autant qu'elles l'ont souvent été à cette époque de l'année. Ainsi qu'on le verra par le bulletin suivant, le choléra ne fait plus qu'un très-petit nombre de victimes, et la mortalité générale n'en est pas augmentée.

Les affections des voies respiratoires : toux opiniâtres, pleurésies, fluxions de poitrine, etc., continuent à se montrer; leur fréquence nécessite en ce moment des précautions hygiéniques minutieuses, surtout chez les personnes qui s'enrhument facilement et sont, par conséquent, prédisposées à des maladies plus graves.

A part cette série de maladies, due à la saison dans laquelle nous sommes, on ne remarque, quant à présent, aucune affection prédominante.

BULLETIN DU CHOLÉRA.

Cas nouveaux et décès dans les hôpitaux civils et militaires de Paris, du 26 octobre au 12 novembre.

Le 26	octobre,	cas nouveaux :	15	Décès :	5
Le 27	—	——	10	—	4
Le 28	—	——	10	—	5
Le 29	—	——	11	—	7
Le 30	—	——	5	—	3
Le 31	—	——	9	—	9
Le 1er	novembre,	——	8	—	4
Le 2	—	——	7	—	4
Le 3	—	——	0	—	6
Le 4	—	——	6	—	4
Le 5	—	——	3	—	2
Le 6	—	——	4	—	3
Le 7	—	——	3	—	2
Le 8	—	——	1	—	2
Le 9	—	——	4	—	1
Le 10	—	——	1	—	3
Le 11	—	——	4	—	5
Le 12	—	——	5	—	1

Sur ces 106 cas survenus dans l'espace de dix-huit jours, les trois quarts environ ont été reçus du dehors et le reste s'est déclaré à l'intérieur même des hôpitaux.

Les décès cholériques en ville ont été en très-petit nombre.

Mortalité cholérique dans la ville.

Le 26	octobre.	11
Le 27	——	10
Le 28	——	17
Le 29	——	6

Le 30	——	4
Le 31	——	8
Le 1er novembre. . . .		7
Le 2	——	2

Le chiffre des décès en ville s'est encore atténué depuis cette dernière date : du 5 au 8 novembre, il ne s'est élevé qu'à 8 seulement.

Situation générale des hôpitaux au 12 novembre.

Cas traités depuis le commencement de l'épidémie		6,716
Sorties	3,089	6,588
Décès	3,499	
Restant en traitement		128

Au 31 octobre, la mortalité générale du choléra en France, s'élevait au chiffre de 114,178.

Le choléra a présenté une décroissance considérable à Londres; les deux derniers bulletins que nous avons reproduits, donnaient pour les deux dernières semaines 249 morts par l'épidémie, pour la première, et 163 pour la seconde : ce chiffre s'est abaissé à 66 pour celle qui a suivi.

C'est par erreur que nous avions indiqué Genève comme envahie par le choléra; c'est à Gênes (en italien *Genova*) où l'on comptait à la date que nous avons indiquée 2,663 décès. Genève, au contraire, n'avait pas eu de cholériques.

Traitement du choléra chez les enfants, et notamment de la période algide, par les alcooliques.

Il manquait au traitement du choléra par l'alcool à hautes doses d'être expérimenté sur les enfants. On pouvait se dire que l'eau-de-vie et le rhum constituant un remède héroïque pour les adultes, deviendrait un poison pour les enfants, et qu'il fallait nécessairement employer pour eux une autre médication. Un savant médecin des hôpitaux de Paris, M. le docteur Barthez, s'est chargé de la réponse : il a traité à l'hôpital Sainte-Eugénie (nouvel hôpital d'enfants) un certain nombre de petits malades qui lui ont fourni les résultats les plus remarquables.

Notre journal, qui s'est voué à la propagation de ce magnifique traitement, croirait manquer à sa mission s'il ne faisait pas connaître ces faits à nos lecteurs. Ils sont extraits d'un long article, publié par l'interne de M. Barther dans la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.* Voici comment s'exprime ce jeune confrère :

Mais c'est surtout sur le traitement de la période algide que nous devons appeler l'attention.

Celle-ci est la plus redoutable, et elle laisse souvent à peine le temps d'agir.

Le refroidissement général porté au plus haut degré, la pâleur et bientôt la teinte cyanosée, la faiblesse du pouls et des battements du cœur, la prostration extrême dans laquelle tombe le malade, paraissent indiquer le besoin d'une excitation générale. En même temps, la diarrhée, les vomissements fatiguent les malades et contribuent à les affaiblir.

Il semble donc que les indications à remplir dans la période algide consistent à ranimer la circulation et l'innervation, à réchauffer le malade, à arrêter les vomissements.

Pour répondre à ces indications, M. Barthez emploie les alcooliques à hautes doses.

La quantité de rhum administrée a varié suivant l'âge des enfants atteints par l'épidémie. Elle a toujours été assez notable; car, pour les plus jeunes, âgés seulement de trois ans, elle n'a pas été inférieure à 60 grammes. La moyenne pour les enfants âgés de dix ans et au-dessus a été de 200 grammes; ce n'est qu'exceptionnellement que la dose a été portée jusqu'à 350 grammes. Du reste, la quantité absorbée a été difficile à évaluer dans la plupart des cas, une partie ayant été rejetée par les vomissements. Cependant, comme ils se sont presque toujours arrêtés avant la fin du traitement, nous avons pu assez souvent constater l'absorption d'une certaine quantité de liquide prise après cessation des vomissements. Elle a varié entre 50, 125 et 250 gr.; dans un cas elle a été de 350 grammes.

En général, il a fallu une quantité assez notable d'alcool pour amener l'ivresse, même en tenant compte de la perte résultant des vomissements.

Le rhum a d'abord été administré mélangé, soit avec une quantité double, soit avec une quantité égale de thé chaud et fortement sucré, et à peine le malade avait-il bu quelques gorgées du médicament qu'il était rejeté par les vomissements.

Nous l'avons alors donné froid, et pour combattre le vomissement, nous avons fait tenir quelques petits fragments de glace dans la bouche du malade lorsqu'il avait bu quelques cuillerées de sa potion. Par ce moyen le rhum a été plus souvent conservé. Cependant, dans quelques cas, les vomissements continuant, nous avons essayé de le donner pur afin de diminuer la quantité de liquide.

En l'administrant ainsi, nous avons pu souvent, sinon toujours, obtenir sa tolérance, alors qu'il était

vomi, lorsqu'on le mélangeait à du thé ou à tout autre liquide. En même temps le malade suçait de la glace, autant pour arrêter les vomissements que pour calmer la soif qui était presque toujours très-vive.

Bien que le rhum, donné pur, nous ait paru mieux supporté, cependant la sensation de brûlure qu'il détermine, surtout chez les enfants qui ne sont point habitués aux alcooliques, doit engager à essayer d'abord de le donner mélangé à partie égale de thé glacé et fortement sucré. Ce n'est que dans le cas où il avait été rejeté que nous l'avons employé pur.

Quelle qu'ait été la quantité de rhum administrée, nous l'avons toujours donné assez rapidement, c'est-à-dire dans l'espace d'une heure au plus, comme le meilleur moyen d'obtenir l'ivresse qui est le premier résultat à chercher. En même temps, nous avons employé les moyens extérieurs de calorification.

Le premier effet sensible amené par l'administration des alcooliques à haute dose est l'agitation. Le malade, qui tout à l'heure était dans la prostration la plus complète, commence à s'agiter dans son lit; peu à peu les yeux s'allument, le pouls se relève, la chaleur revient d'abord au ventre et aux membres inférieurs, puis au tronc et à la face; la cyanose disparaît, l'agitation augmente, la parole devient confuse, enfin le malade est dans un état complet d'ivresse. En même temps la diarrhée a diminué et souvent disparu. Les vomissements ont perdu de leur fréquence et s'arrêtent. Après quelque temps, l'agitation fait place à la somnolence, et le malade s'endort de ce sommeil profond particulier à l'ivrogne. Alors le pouls est fort, la peau chaude, la réaction complète. S'il survient des vomissements, ils ont perdu leurs caractères et sont simplement le résultat de l'ivresse. Après un temps plus ou moins long, le malade sort de son sommeil et entre plus ou moins franchement en convalescence.

Ce qui est très-important, c'est que la réaction, dont on aurait pu craindre la violence à la suite de ce mode de traitement, n'a jamais été exagérée.

Franche dans la plupart des cas, sans être trop vive, et persistant jusqu'à la guérison, la réaction a été incomplète dans quelques autres.

Après un temps variable, la tendance au refroidissement reparaissait, et presque toujours les efforts pour la combattre ont été inutiles.

Sur treize malades amenés à l'hôpital dans la période algide, et qui ont été soumis au traitement par les alcooliques à hautes doses, cinq sont morts, huit ont été guéris.

Si la réaction ne s'est pas toujours maintenue, elle a au moins toujours été obtenue à un degré plus ou moins notable, sauf dans un cas où la malade est morte sans réaction, cinq heures après son arrivée à l'hôpital.

Dans six cas, la diarrhée a été arrêtée immédiatement; dans les autres cas, elle a été notablement diminuée et bientôt suspendue, après avoir perdu ses caractères spécifiques.

Rien de plus variable que cette période de réaction. Dans un cas, elle a été si complète, que le malade, au sortir de l'ivresse, se levait et sortait de l'hôpital trois jours après son entrée, parfaitement guéri. Dans plusieurs cas, après une réaction plus ou moins franche, il s'est manifesté une sorte d'état typhoïde des plus inquiétants; la figure du malade, qui après sa réaction avait perdu cet aspect particulier que donne le choléra, redevenait bientôt grippée, triste, abattue et d'un aspect vraiment typhoïde; en même temps la langue devenait brunâtre, sèche, fendillée, les dents fuligineuses; le pouls perdait son ampleur, sans perdre sa fréquence; enfin il semblait qu'une fièvre typhoïde continuait le choléra. Dans la plupart des cas, un purgatif administré pour combattre en même temps la constipation qui existait presque constamment, a mis assez rapidement fin à cet état alarmant en même temps qu'on essayait de réveiller la sensibilité par les vésicatoires et les sinapismes sur les membres inférieurs.

Deux malades sont morts après la réaction : l'un était avant sa maladie dans un état de santé déplorable, suite de la misère et d'une nourriture insuffisante. Quelques jours de calme ont suivi la réaction qui s'était bien faite; mais bientôt cette espèce d'état typhoïde s'est manifesté; après les purgatifs la diarrhée continua, et il finit par succomber après dix-huit jours de maladie.

Chez l'autre malade, qui a été reprise des accidents après quelques jours, l'alcool a été administré de nouveau, mais sans pouvoir cette fois amener la moindre réaction.

En résumé, le traitement par les alcooliques à hautes doses nous a donné huit guérisons et cinq morts.

Parmi les cinq malades qui ont succombé, deux n'étaient âgés que de trois ans; une troisième, âgée de dix ans, est morte après cinq heures de séjour dans la salle où elle avait été apportée agonisante.

Une médication qui ne sauve qu'un peu plus de la moitié des malades, ne paraît pas au premier

abord fournir des résultats plus avantageux que tous les autres; mais si l'on réfléchit que ce traitement n'a été appliqué qu'à des malades transportés à l'hôpital dans la période algide, c'est-à-dire dans les circonstances où les traitements ordinaires sauvent à peine, dans les cas heureux, un quart des malades, on semble en droit de lui attribuer une heureuse efficacité.

LOUIS LEFORT, *interne du service.*

Les observations recueillies et publiées par M. Lefort viennent confirmer toutes celles que nous avons déjà fait connaître aux lecteurs du *Médecin de la Maison*; mais il n'est pas étonnant que l'on n'ait obtenu par les alcooliques que huit guérisons sur treize cas, car, ainsi que le fait remarquer M. Lefort, ils n'ont été appliqués que sur des malades transportés à l'hôpital dans la période algide du choléra, c'est-à-dire dans cette situation désespérée où les traitements ordinaires sauvent *à peine* le quart des cholériques.

Si l'on ajoute à cela qu'il s'agit de jeunes enfants appartenant à des parents pauvres, ayant, pour la plupart, été soignés sans intelligence dès le début, on comprendra que ces petits êtres étaient presque voués à une mort certaine, et que les alcooliques ont encore joué là un rôle qu'on demanderait en vain à un autre médicament. Ainsi que nous l'avons dit précédemment, l'alcool à hautes doses est surtout très-efficace au moment où le choléra débute avec tous ses symptômes, lorsque le malade est en proie à la diarrhée, aux vomissements et aux crampes, alors il fait merveille; mais lorsqu'il s'agit d'agonisants, et que ces agonisants sont des enfants, c'est-à-dire des êtres chez lesquels la vie n'a qu'un faible support, et parmi lesquels aussi toutes les maladies font chaque jour tant de victimes, il est très-beau de pouvoir arracher à la mort huit malades sur treize.

Ainsi qu'on l'a vu, le rhum n'a pas toujours été donné pur; on l'a souvent mélangé avec une quantité égale et même avec une quantité double de thé chaud et fortement sucré, tandis qu'il est très-important de le donner exempt de mélange.

En l'administrant pur, dit M. Lefort, nous avons pu souvent, sinon toujours, obtenir sa tolérance, alors qu'il était vomi, *lorsqu'on le mélangeait à du thé ou à tout autre liquide.* Nous trouvons encore là une confirmation de l'espèce de loi dont la découverte est due à M. le docteur Lebon, de Besançon.

Enfin, nous avons la conviction que, chez ces jeunes enfants, si l'on eût administré le rhum en lavement, dans les cas où l'estomac ne pouvait le supporter, on eût obtenu de ce moyen de très-bons résultats. Les praticiens qui ont employé après nous l'eau-de-vie ou le rhum en lavement, chez les cholériques, ont été comme nous récompensés par le succès.

Il est très-remarquable que l'on ait été obligé de donner à ces enfants une quantité assez notable d'alcool pour obtenir l'ivresse. Puisque plusieurs d'entre eux ont pris, en moyenne, 200 grammes d'alcool, que cette dose a même été portée jusqu'à 350 grammes, on peut être maintenant bien certain que l'alcool est parfaitement supporté par ces jeunes organisations; la maladie pour laquelle on l'administrait joue sans doute un certain rôle dans cette innocuité des alcooliques.

Nous avons été surpris de ne pas rencontrer dans le compte rendu de M. Lefort le nom de M. Jules Guyot; nous pensons que les chefs de service qui traitent, dans les hôpitaux, le choléra par les alcooliques, ne peuvent ignorer que ce médecin distingué est le créateur de ce traitement; mais il est vrai que l'on est généralement si oublieux des services rendus à la science et à l'humanité, que l'on peut dans ce cas regarder l'oubli comme la règle et le souvenir comme une exception.

Dr REINVILLIER.

Traitement abortif du rhume de cerveau, par l'occlusion des fosses nasales.

Voici dans quels termes M. le docteur Yvonneau rend compte du traitement qu'il a institué, dans une lettre écrite au *Journal de médecine et de chirurgie pratiques :*

« Une bandelette de baudruche enduite de collodion et taillée de manière à fermer l'un et l'autre des orifices externes des fosses nasales, en prenant point d'appui sur le bord inférieur des lobules et de la cloison du nez, me suffit dans tous les cas.

« Ce mode opératoire, aussi simple que facile, n'est en quoi que ce soit capable d'empêcher le malade de sortir. Il n'est souvent pas possible à une personne étrangère de s'apercevoir de ce qui existe, si ce n'est par le changement opéré dans le timbre de la voix.

« En entrant ici dans des considérations générales sur la nature, les causes, les symptômes locaux et généraux du rhume de cerveau en lui-même,

sa marche et souvent ses complications, je craindrais de dépasser le cadre que comporte pour l'ordinaire celui d'une simple lettre.

« Deux mots seulement, que je me permettrai encore avant de terminer :

« Le mode d'opérer que je préconise aujourd'hui avant tous autres dans le rhume de cerveau, remplit merveilleusement toutes les indications qu'on s'est proposées jusqu'à ce jour, sans gêne aucune et sans perte de temps pour le malade. Protégeant l'organe enflammé du contact incessant d'un air froid, il détermine au contraire sur la surface malade une nouvelle espèce de fumigation continue d'air tiède et humide à chaque mouvement respiratoire. La guérison n'a jamais demandé, dans tous les cas par moi observés, depuis plusieurs années, plus de vingt-quatre heures à s'effectuer.

« Si j'ai attendu jusqu'à ce moment, monsieur le rédacteur, pour vous soumettre ce résultat de ma pratique, je n'ai certainement pas, j'ose le dire, cherché à le taire ici à plusieurs de mes confrères. Je le leur ai livré tel que je le fais aujourd'hui pour vous-même, si vous le jugez digne d'une place dans votre estimable journal.

« YVONNEAU, D. M.,
« A Blois (Loir-et-Cher). »

La communication de M. Yvonneau confirme celle qui nous avait été faite par l'un de nos honorables abonnés, M. Morin, auteur du Dictionnaire étymologique des mots français dérivés du grec (*Médecin de la maison*, 15 *octobre* 1852), M. Morin, alors âgé de quatre-vingt-deux ans, nous indiquait ainsi sa recette :

« 1° Faire chauffer à la flamme du foyer un mouchoir blanc plié en quatre; l'appliquer, ainsi plié, et le plus chaud possible, sur le nez, de manière qu'il couvre aussi les deux joues et le bas du front, et se prolonge jusqu'au menton;

« 2° Le maintenir dans cette position en appliquant dessus les deux mains étendues, et rapprochant les poignets, pour empêcher autant que possible que l'air extérieur ne s'insinue entre le mouchoir et la peau.

« Tout étant ainsi disposé, entr'ouvrir la bouche et faire passer l'haleine des poumons dans les narines, tant que le mouchoir conserve sa chaleur. »

M. Morin recommandait de répéter l'opération plusieurs fois dans la journée, et ajoutait qu'il était utile de la faire aussi le soir, avant de se coucher, afin de se procurer un sommeil tranquille. Il ajoutait encore que pour prolonger l'effet salutaire du remède, il était bon, lorsque l'on était au lit, couché sur le côté droit, de ramener avec la main gauche le bord du drap sur la joue découverte, afin de continuer l'effet de la fumigation pulmonaire jusqu'à ce qu'on s'endorme. Le lendemain ou le surlendemain au plus tard le rhume de cerveau était guéri.

Le moyen de M. Yvonneau et celui de M. Morin agissent de la même manière : dans l'un comme dans l'autre on empêche le contact de l'air extérieur, et l'on fait servir celui qui sort de la poitrine pour procurer une sorte de fumigation. Nous pensons que l'on obtiendrait un résultat très-rapide en combinant les deux procédés, c'est-à-dire en employant la baudruche pour les moments où l'on s'expose à l'air, et remplaçant celle-ci par le mouchoir, pendant que le malade garde la chambre. Celui-ci n'aurait pas l'ennui de sentir constamment ses narines closes par la baudruche, et serait sans aucun doute rapidement guéri, lors même que le coryza ou rhume de cerveau serait très-intense.

Du sang considéré comme remède et comme aliment.

(Mémoire présenté à la Société de médecine de Lyon, par M. Rimaud, membre correspondant à Saint-Etienne.)

L'article suivant ne sera pas lu avec plaisir par tous nos lecteurs et surtout par nos lectrices; cependant il est digne d'intérêt, non-seulement au point de vue de l'art de guérir, mais même sous le rapport de la curiosité. D'ailleurs, la Société de médecine de Lyon, l'une des plus savantes de France, l'a considéré comme important, puisqu'elle a décidé qu'il serait publié.

(*Note du rédacteur.*)

Les habitants du pôle boréal boivent le sang chaud des veaux marins et des rennes. Une telle nourriture les aide à supporter les rigueurs de leur climat.

Depuis quelques années, j'ai quelquefois recours dans ma pratique à l'emploi de ce moyen ; les avantages que j'en ai retirés m'engagent à le recommander.

Et d'abord on ne peut nier l'heureuse influence sur l'économie des substances nutritives encore vivantes. Le lait passant directement du sein maternel dans l'estomac de l'enfant est bien mieux supporté et bien plus salutaire que celui qui a séjourné hors

de son réservoir naturel, encore que l'analyse n'y reconnaisse aucune différence.

A Montpellier, les médecins font prendre assez souvent aux malades qui, pour des affections de poitrine ou de larynx, vont passer l'hiver dans le Midi, des colimaçons, qu'ils exigent être pris vivants. J'en ai vu obtenir de très-bons effets.

Les huîtres, plus nutritives que ne l'avait fait croire leur facile digestion, sont prises en très-grande quantité sans fatiguer l'estomac, sans rassasier. Souvent il m'arrive d'en donner à des malades, à des convalescents qui peuvent à peine supporter du bouillon ou de légers potages. L'huître passe avec facilité; elle ouvre l'appétit, et bientôt un aliment plus substantiel est demandé et digéré sans peine. Malheureusement on ne peut en avoir toujours à sa disposition. On sait quelle quantité d'huîtres on peut absorber sans nuire au repas qui va suivre. Dira-t-on que cela tient seulement à ce qu'elles sont peu nutritives? Mais pourrait-on ingérer sans inconvénient une aussi grande quantité d'herbages qui, certes, on l'avouera, sont inférieurs à ces mollusques en principes nutritifs? il faut donc croire que cela tient surtout à ce que les huîtres descendent vivantes dans l'estomac.

On obtient souvent de bons résultats de la viande crue et hachée chez les enfants atteints de dyssenterie. Sans l'habitude, il est probable que la viande crue se digérerait plus facilement que la viande cuite. En effet, l'eau avec addition d'un demi-millième d'acide chlorhydrique suffit pour dissoudre les substances albumineuses, tandis que pour dissoudre la fibrine cuite, c'est-à-dire s'éloignant davantage de la vie, l'eau étendue d'acide ne suffit plus, il faut y ajouter du suc gastrique, qui devient indispensable.

Bien mieux que ces diverses substances, le sang chaud réunit tous ces avantages, toutes ces qualités. Il est certain que cette chair coulante, possédant sa chaleur naturelle, est encore douée de vie, puisqu'en la transvasant dans des veines étrangères, elle va stimuler les organes, les réparer, y continuer la vie qui allait s'éteindre.

En buvant le sang sortant de la veine, il s'opère pour ainsi dire une espèce de transfusion médiate dont nous verrons les heureux effets.

Si l'homme ne pouvait vivre exclusivement de chair, vu le peu de matériaux qu'elle contient en aliments de la respiration produisant la chaleur animale, il n'en serait pas de même du sang, qui contient du sucre, de la graisse; comme le lait, il suffirait seul à entretenir la vie pendant longtemps.

Les analyses, tous les jours plus exactes, qui se font de ce liquide tendent à confirmer l'opinion de ceux qui croient que le sang contient tout formés les principes si divers, si nombreux de l'organisme animal.

Nous avons vu que plus un aliment conserve de vie, plus son assimilation est facile et profitable, pourvu néanmoins qu'il soit en rapport avec l'estomac qui le reçoit. Si la chair des animaux carnassiers nous répugne, c'est qu'elle a trop de vie, qu'elle ne convient qu'à des estomacs plus robustes que les nôtres.

Le sang encore vivant est donc à la fois une substance extrêmement réparatrice et d'une digestion facile. Ce fait bien établi, cherchons par l'observation et l'induction le parti qu'on peut en tirer en médecine.

Rien n'est moins rare que de rencontrer dans la pratique de ces malades qui, minés sourdement par des excès de tout genre ou par la misère, par des travaux prolongés, des chagrins, voient leur embonpoint disparaître, leurs forces diminuer. Cet état arrive d'abord insensiblement sans que le malade y prête beaucoup d'attention; mais bientôt les fonctions digestives se dérangent; puis arrivent des palpitations nerveuses, une grande irritabilité, des sueurs nocturnes générales. Quelquefois survient une gastrite, mais le plus souvent une gastralgie avec son cortége de symptômes variables et bizarres.

A l'aide d'un traitement et d'un régime convenables vous ramènerez bien la santé; mais que de soins, que de temps, que de dégoûts, que de rechutes, que d'ennuis pour le médecin et pour le malade!

Dans ces cas, le sang administré avec précaution est un remède prompt et efficace.

Il réussit surtout chez les femmes, alors que les ferrugineux, le manganèse, les toniques sont mal supportés, que l'estomac ne peut reprendre ses fonctions. Si vous pouvez vaincre la répugnance des malades pour ce liquide, vous verrez bientôt les joues se colorer, la langueur se dissiper et les forces revenir.

La manière dont s'exécute la digestion est pour beaucoup dans le changement qu'éprouve la sécrétion urinaire. Toutes les personnes malades de l'estomac savent que le lendemain d'un écart de régime leurs urines changent de nature; elles se décomposent rapidement; à peine émises, elles deviennent jumenteuses et laissent bientôt déposer une grande quantité d'acide urique.

MM. Henry et Soubeiran se sont assurés que le sang des diabétiques contient un quart moins de fibrine et d'albumine que Berzélius et Darcet n'en ont trouvé dans le sang des individus en santé. Il faut donc reconnaître dans cette maladie une altération profonde du sang et des humeurs. Or, qui est-ce qui peut mieux rendre compte de cet état qu'une digestion viciée? Aussi, avec plusieurs pathologistes (Rollo et Dezeimeris), je pense qu'on doit placer le siége primitif, du moins du diabète, dans l'estomac et les intestins.

La gastro-entérite a été peut-être, suivant M. Andral, la cause première du diabète. C'est maintenant, je crois, l'opinion la plus généralement admise : gastro-entérite d'une forme particulière, puisqu'elle donne lieu à des phénomènes spéciaux et qu'elle réclame un traitement spécial.

Dans ces derniers temps, appuyée sur l'aphorisme : *Naturam morborum ostendunt curationes*, la réaction a peut-être été trop forte contre la gastrite. Pourquoi donc n'y aurait-il pas des gastrites qui demanderaient un traitement spécial différent de celui de la gastrite ordinaire? Ne trouve-t-on pas des fluxions de poitrine qui réclament les unes les émissions sanguines, les autres l'antimoine, celle-ci les purgatifs, celle-là le musc, les toniques? Parce que le traitement a changé la nature de la maladie est-elle différente? L'aphorisme précédent admet donc des exceptions.

Pour revenir au diabète : bien mieux que le lard, les graisses, le bœuf rôti, qui finissent bientôt par épuiser l'estomac, vu le travail pénible qu'ils lui imposent, le sang, élément réparateur s'il en fut, remplira les indications d'un traitement rationnel, puisqu'il contient, comme nous avons remarqué, tous les principes de l'organisme. Ainsi qu'on l'a dit, quelque pressante que soit l'indication d'introduire une grande quantité d'azote dans l'estomac, elle ne peut passer avant celle de procurer de bonnes digestions (*Note sur le diabète sucré*, par le docteur Devay).

Dans certaines chloroses où le fer est mal supporté, le sang réussit très-bien, et ce serait toujours un précieux adjuvant si son administration n'offrait pas quelques inconvénients.

Voici la manière dont j'ai pris moi-même le sang, et celle dont je l'ai administré aux malades :

On doit le prendre à jeun ou loin des repas. On commence par une petite quantité, tout au plus par un quart de verre, par la suite on va jusqu'à un demi-verre. Autant que possible le malade doit se rendre à l'abattoir et boire le sang sortant de la veine avant la formation du caillot.

Le sang de veau est préférable à tout autre, parce qu'il doit être plus léger, moins substantiel que celui d'un animal adulte, parce que le veau est abattu à un âge où il n'a pas encore contracté de maladies. Il doit être pris trois à quatre fois par semaine, pendant un temps qui varie de un à trois mois, suivant la gravité de la maladie pour laquelle il est administré. On sait qu'il n'est pas rare de rencontrer des affections organiques chez les animaux que l'on abat dans nos boucheries, surtout chez les moutons; si on peut sans danger se nourrir de leur chair, il n'en serait peut-être pas de même de leur sang.

Il n'est pas toujours facile de vaincre la répugnance des malades; mais une fois le premier pas fait, on s'habitue vite à ce liquide. Au reste, il est sans mauvais goût, il semble qu'on boit du lait chaud; seulement il laisse un arrière-goût alcalin, qu'on évite en mettant immédiatement après avoir bu un morceau de sucre dans la bouche.

De même que les huîtres, lorsqu'on en a pris pendant quelques jours, le sang est si promptement digéré que, loin de remplacer le repas qu'il précède, il rend l'appétit beaucoup plus vif.

Si le boudin est un aliment indigeste, on se rappellera, outre que c'est un sang mort, que c'est un liquide privé de fibrine, qu'il n'est guère qu'un mélange de sérum et de matière colorante.

Puisque le sang cède avec tant de facilité aux forces digestives, d'où vient que, lorsque dans une opération le patient en avale, il provoque pour l'ordinaire des vomissements? Pourquoi n'est-il pas digéré dans les hémorrhagies de l'estomac? Chez l'enfant, rien qui doive surprendre, le sang est un aliment qui n'est pas en rapport avec la faiblesse de son estomac; mais chez l'adulte..... serait-il vrai qu'on ne peut digérer sa propre substance? On sait qu'il est faux que dans la diète prolongée le suc gastrique ronge les parois stomacales, ainsi que cela a été avancé.

Pourquoi, après l'usage du sang, de même qu'après celui des ferrugineux, les selles deviennent-elles noires? Serait-ce dû à la minime quantité de fer qu'il contient?

Dans les petites villes, même à Saint-Étienne, le sang des abattoirs est perdu, car on ne l'emploie pas encore comme engrais. Ne serait-ce pas un service rendu au pays que de l'utiliser pour son alimentation, au moins dans les temps de disette. Les cuisinières se gardent bien de rejeter le sang des lièvres

et de la volaille, elles le recueillent au contraire avec soin. Je ne vois pas pourquoi celui des autres animaux n'aurait pas autant de valeur. J'ai plusieurs fois fait cuire le caillot du sang de veau, et je l'ai toujours mangé avec autant de plaisir qu'une autre partie de sa chair.

Les voyageurs nous apprennent que plusieurs hordes de Tartares boivent le sang de leurs animaux domestiques. On trouve ce vers dans les Géorgiques de Virgile (liv. III) :

Et lac concretum cum sanguine potat equino.

La Mortraye raconte qu'un de ses guides, après avoir longtemps erré dans les déserts, fit une saignée à son cheval et en but le sang.

Souvent les armées manquent de vivres, tout en trouvant du fourrage pour les chevaux ; plutôt que de les tuer et de dévorer leur chair, ne vaudrait-il pas mieux leur faire de petites saignées répétées. Un cavalier pourrait ainsi vivre longtemps sans altérer la santé de sa monture. Quels services n'aurait pas pu rendre une pareille méthode dans plusieurs désastreuses retraites !

Observation. — Par suite de fatigues, tant de corps que d'esprit, inséparables d'un début en médecine, je tombai peu à peu dans un grand état d'épuisement. Fièvre hectique, insomnie, sueurs nocturnes générales, irritabilité excessive, appétit d'abord dévorant, obligé de manger même la nuit et maigrissant néanmoins avec rapidité. Plus tard, perte d'appétit et quelquefois faim se faisant sentir brusquement ; le plus souvent pesanteur à l'épigastre après avoir mangé.

Une bronchite m'étant survenue, je gardai longtemps une toux sèche, accompagnée de palpitations violentes au moindre exercice. Condamné par les médecins dont j'avais demandé les conseils, j'allai passer l'hiver à Montpellier : j'y essayai de l'homœopathie, et, malgré tout, je revins plus fatigué qu'à mon départ.

Je me mis alors à prendre du sang de veau, par le conseil d'un malade qui disait avoir été guéri par ce moyen. Après quinze jours de son usage, j'entrais en convalescence ; deux mois après, je reprenais l'exercice de la médecine.

L'indication d'administrer le sang se présente souvent, mais on ne peut pas toujours surmonter la répugnance qu'éprouvent de prime abord les malades pour ce liquide ; il faut pour l'ordinaire qu'ils soient convaincus que les autres remèdes sont impuissants : ce qui fait que ce remède ne sera jamais administré que dans les cas d'absolue nécessité et chez les individus à volonté énergique. L'embarras de se le procurer est encore un autre obstacle à son administration.

Malgré tout, les cas où il sera possible d'avoir recours au sang chaud sont assez nombreux pour que j'aie cru pouvoir signaler cette médication.

Du muguet et de son traitement.

Tout le monde connaît, au moins de nom, cette inflammation spéciale de la bouche des jeunes enfants que l'on appelle le *muguet*. Cette maladie a donné l'occasion à M. Trousseau de communiquer à sa clinique quelques considérations sur cette maladie et quelques renseignements sur le traitement qu'il lui oppose habituellement. Ces études intéressantes ont été recueillies par la rédaction du *Journal de médecine et de chirurgie pratiques ;* nous allons en faire connaître ce qui nous a paru le plus important.

Voici d'abord comment M. Trousseau décrit le muguet :

Un enfant, par exemple naît viable ; il tette avec vigueur, puis, au bout de quelques jours, il prend le sein avec moins de plaisir ; il recule dès qu'il l'a saisi, ou bien il crie et se refuse à le prendre de nouveau. On lui ouvre la bouche et l'on voit, sur la face interne des joues, des lèvres, sur la langue et la voûte du palais, de petits points blancs ayant la contexture des cryptogames. Néanmoins, à cela près d'un peu de diarrhée, l'enfant se porte bien ; mais le mal fait des progrès ; la face interne des lèvres se couvre d'un produit blanc d'aspect crémeux, uni, qui quelquefois enveloppe ces parties comme un doigt de gant.

A ce moment, l'enfant refuse absolument le sein, tant l'acte de la succion est douloureux, et il devient nécessaire de le faire boire avec la cuiller ou la timbale. Il peut résulter de là des accidents sérieux, soit en raison des difficultés que rencontre la préhension des aliments, soit à cause des vomissements que provoque l'inflammation de la gorge, ou enfin parce que la déglutition (*action d'avaler*) est pénible et parfois même impossible. Ces cas malheureux sont d'ailleurs assez rares ; il est plus ordinaire de voir le produit morbide se détacher. Alors, si la mère donne facilement son lait, l'enfant guérit au bout de sept à huit jours.

Voici de quelle manière M. Trousseau a coutume d'attaquer le muguet. Il commence par le borax :

Prenez : Borax..... } de chaque 10 grammes.
Miel ou sirop..... }

Réduisez le borax en poudre ; mêlez le sirop et faites une mixture avec laquelle on badigeonne l'intérieur de la bouche cinq à six fois dans la journée. La guérison s'obtient du troisième au quatrième jour le plus ordinairement.

Il est bon de joindre à ce moyen quelques préparations alcalines pour neutraliser les acides sous l'influence desquels le muguet paraît se développer. On donne à cet effet aux petits malades, dans une certaine quantité de lait ou de bouillon de poulet, trois à quatre fois par jour : une à trois cuillerées d'eau de Vichy, ou un à vingt centigrammes de carbonate de magnésie, ou bien encore un quart de cuillerée à café d'eau de chaux.

Si le borax ne suffit pas, ce praticien essaye la préparation suivante :

Prenez : Alun..... 4 grammes.
Miel blanc ou sirop..... 30 —

Réduisez l'alun en poudre fine ; broyez-le sur un porphyre, en ajoutant quelques gouttes d'eau, et employez cette mixture comme la précédente. Ou bien M. Trousseau a recours à l'acide chlorhydrique:

Prenez : Acide chlorhydrique..... 1 gramme.
Miel rosat..... 25 —

Mêlez exactement.

Quand ces moyens font défaut, on peut s'adresser au nitrate d'argent, il ne manque jamais son effet, mais il a un inconvénient, qui, suivant ce médecin, doit en faire ajourner le plus possible l'emploi ; c'est de laisser un goût si désagréable que l'enfant refuse de teter pendant un jour. Néanmoins, s'il faut en venir là, la préparation qu'il préfère est celle-ci :

Nitrate d'argent cristallisé..... 1 gramme.
Eau distillée..... 20 —

On trempe un pinceau dans cette solution et on le porte sur les parties malades ; deux attouchements suffisent pour amener la guérison. Chez l'adulte, il faut s'y prendre autrement ; car le nitrate d'argent, mis en contact avec les dents, les gâte pour toute la vie ; il vaut donc mieux, dans ce cas, se servir du crayon dont l'action est plus facile à limiter.

Tous ces moyens indiqués par M. Trousseau montrent assez combien le choix des médicaments demande de discernement dans le traitement des maladies, et l'importance qu'il y a à ne pas confier ce soin aux empiriques ; puis les maladies qui paraissent locales comme le muguet ne sont souvent que l'expression de l'état général du malade. Tel est le cas où l'enfant atteint par cette maladie pousse des cris faibles, vomit des matières vertes et poracées, a une diarrhée violente, incessante, des selles formées d'abord de matières bilieuses vertes, puis de résidu semblable à des épinards hachés, selles dont on compte dix, vingt et même trente par jour.

Corps étranger dans l'orbite. — Séjour prolongé.

L'histoire des corps étrangers logés accidentellement dans les diverses parties du corps n'offre pas de faits plus surprenants que celui que nous allons reproduire et qui a été publié récemment dans les *Archives d'ophthalmologie*. Il s'agit de la pomme d'ivoire d'un parapluie qui a séjourné pendant trois années dans l'orbite, non-seulement à l'insu du malade, mais encore sans qu'elle ait été aperçue par les hommes de l'art qui ont été consultés.

Un jeune homme, âgé de vingt-six ans, se présente dans le courant du mois de juin dernier à l'hôpital des Cliniques pour se faire traiter d'une fistule lacrymale. Voici les détails fournis par le malade sur l'accident auquel il rapporte sa maladie :

Il y a trois ans, à la suite d'une querelle, il reçut, au niveau du grand angle de l'œil gauche un coup de parapluie, perdit connaissance pendant plusieurs heures ; puis, revenu à lui, il constata à l'œil gauche une plaie qui suit le contour du bord inférieur de l'entrée de l'orbite. Les premiers soins lui furent donnés au moment de l'accident par un oculiste habile, M. Desmarres. L'œil n'avait pas été atteint, mais il avait perdu son mouvement en dedans ; la pupille était dilatée, une plaie légèrement enfoncée et saignante existait à un centimètre et demi environ de l'angle orbitaire interne et inférieur. M. Desmarres y introduisit un stylet et, rencontrant un corps solide, il pensa que c'était un fragment de l'os maxillaire qui avait été brisé, fit plusieurs efforts pour l'extraire, mais sans pouvoir y parvenir.

L'état actuel se caractérise par une légère saillie de l'œil, son axe est dévié en dehors, et la partie qui devrait être blanche présente une teinte jaune. Les paupières sont largement ouvertes, la vision est à peu près abolie, les mouvements de l'œil altérés. Aussi, l'œil qui est dévié en dehors, ne peut être ramené en dedans ; c'est à grand'peine que le malade peut le diriger dans l'axe. Les mouvements en haut et en bas sont conservés. Il y a du larmoiement. En outre, le malade qui souffre à peine pendant le jour, est pris tous les soirs de douleurs extrêmement vives qui occupent tout un côté de la tête.

M. Nélaton, dans le service duquel se trouve le malade, songeant à la fréquence des corps étrangers

dans l'orbite, demande plusieurs fois si le parapluie n'avait pas été cassé ; chaque fois la réponse a été négative. Cependant, le 13 juin 1854, ce chirurgien se décide à pratiquer une opération : il fait une incision courbe de 2 centimètres en demi-parallèle au bord inférieur de l'orbite. Les deux lèvres de la plaie sont écartées, et la sonde permet alors de constater un corps étranger qui peut être un peu mobilisé. Aussitôt le chirurgien le saisit avec une pince, et aux acclamations des assistants, il extrait une pomme de parapluie sculptée, longue de 4 centimètres, cylindrique, de 1 centimètre et demi de diamètre.

Les suites de l'opération furent simples : il n'y a eu à noter qu'un écoulement de sang de la narine droite, l'œil a repris sa place ; les douleurs ont cessé, et le malade a pu quitter l'hôpital au bout de quelques jours. La fistule était presque fermée, et la vision semblait se rétablir.

N'avons-nous pas raison de dire que ce fait est l'un des plus surprenants que l'on ait observés, et s'il n'était pas accompagné de l'authenticité la plus complète, ne serait-on pas porté à le regarder comme faux et absurde ? Les personnes surtout qui ignorent la disposition anatomique de l'orbite et des parties molles qui y sont contenues, auront peine à croire qu'une pomme de parapluie, longue de 4 centimètres, ait pu se loger dans l'orbite, et y ait séjourné pendant trois années sans qu'on ait constaté sa présence. Qu'elles soient persuadées cependant que rien n'est plus vrai que ce fait et qu'il a pour garantie, non-seulement l'opération d'un chirurgien distingué, mais la présence de nombreux élèves qui ont assisté à cette miraculeuse extraction.

Ce fait ne sera pas, au reste, perdu pour la science, car il portera les praticiens à rechercher avec plus de soin que par le passé les corps étrangers qui ont pu se loger dans l'orbite au moment où cette région aura été l'objet d'une violence.

Emploi de l'acide lactique contre les digestions difficiles.

Le rôle important que joue l'acide lactique dans le suc gastrique, et par conséquent dans l'acte si important de la digestion, a suggéré à un médecin anglais, M. Handfield Jones, l'idée d'employer cet acide dans certains cas de difficulté habituelle de la digestion, qu'il appelle irritative, c'est-à-dire dans laquelle les digestions sont douloureuses et imparfaites, et persistent comme telles depuis longtemps. Cependant ce praticien n'emploie pas cet acide au début du traitement, mais lorsque l'irritation a un peu diminué.

La dose est de 15 à 20 gouttes dans 15 grammes d'eau, à prendre pendant le repas.

D'après M. Handfield Jones, on pourrait en étendre l'usage à d'autres cas qu'à la difficulté sérieuse de digérer, et en particulier à tous les cas dans lesquels il y a lieu d'augmenter le ton et l'énergie de l'estomac.

Une partie qui est complétement séparée du corps peut-elle y être réunie ?

Tel était le titre d'un petit article publié dans le dernier numéro du journal et qui se terminait par la négation d'un fait de ce genre et de ceux qui lui sont analogues.

Nous avons reçu à cette occasion une longue lettre qui paraît avoir été écrite par un médecin. Cette lettre cite des observations qui auraient pour garantie des noms recommandables, et ces faits viendraient donner un démenti formel à notre assertion. Le *Médecin de la Maison* étant une œuvre de bonne foi, et nous croyons l'avoir prouvé depuis cinq ans, nous ne demandons pas mieux que la lumière se fasse et nous acceptons d'avance la discussion ; mais on comprendra qu'il nous est impossible d'insérer les lettres anonymes.

Nous rappellerons à cette occasion que des journaux d'hygiène et de médecine usuelle, qui ont vécu avant le nôtre, ont compté parmi leurs rédacteurs des professeurs distingués de la Faculté de Paris qui n'ont pas dédaigné de signer leurs articles.

BIBLIOGRAPHIE.

Souvenirs d'un Naturaliste,

Par A. de Quatrefages.

Membre de l'Institut, Académie des Sciences (1).

Nous supposons que les abonnés de ce journal n'ont pas lu la *Revue des Deux-Mondes*, et nous allons parler des *Souvenirs d'un Naturaliste*, comme s'ils ne faisaient que de voir le jour. Il y a d'ailleurs, dans les deux volumes, beaucoup de choses, et particulièrement des notes d'un haut intérêt, qui paraissent pour la première fois.

L'auteur de ces lignes a connu M. de Quatrefages, alors que son nom était renfermé dans les modestes murs d'une ville de province ; mais, dès ce moment, on pouvait prévoir que l'Institut finirait par compter dans ses rangs un homme de connaissances aussi soli-

(1) 2 vol. gr. in-18, prix : 7 francs. Paris, 1854, à la librairie de Victor Masson, place de l'Ecole-de-Médecine.

des et d'un goût aussi délicat. Lui seul semblait ne pas s'en douter. Loin de l'endormir, le fauteuil où il a pris place n'a fait qu'aviver son ardeur, et l'Académie des sciences n'a pas aujourd'hui de membre plus actif que M. de Quatrefages.

En publiant ses *Souvenirs*, le but principal de l'écrivain fut, ainsi qu'il le déclare, de relever l'histoire naturelle du dédain où trop d'hommes la tenaient. Pour cela, il s'adressa d'abord à des intelligences élevées, et leur montra « les grandes vérités qu'elle a découvertes, l'ensemble des faits qu'elle embrasse, les problèmes de physiologie générale qu'elle a résolus, les hautes questions de philosophie naturelle que seule elle peut aborder. » Mais des *utilitaires* lui ayant demandé : — A quoi bon ? — M. de Quatrefages a voulu aussi entreprendre de les convertir, en traitant le côté pratique et industriel de la zoologie. C'est là surtout l'objet des additions à la rédaction primitive.

Satisfaire à la fois les esprits d'élite et ces spéculateurs en si grand nombre pour qui tous les raisonnements doivent conclure par des écus, voilà assurément un problème qui n'est pas sans difficulté. M. de Quatrefages l'a-t-il résolu ? C'est ce dont pourra juger le lecteur en le suivant avec nous dans ses pérégrinations.

Avant de partir pour l'*archipel de Chansey*, le naturaliste jette un coup d'œil de regret sur les richesses rapportées de ses précédents voyages, et qui, peut-être, vont se dessécher et mourir. Adieu les plantes aquatiques, dont la végétation luxuriante se développe avec tant de bonheur sur la table du savant ! Adieu les innombrables petits êtres dont les organismes de verre « semblent inviter la science à soulever un coin du voile qui nous dérobe ce mystérieux *je ne sais quoi*, désigné sous le nom de vie ! »

Il en est un pourtant qu'il retrouvera de ces merveilleux animaux ! Qu'est-ce auprès des Coma, du *Rotifère des toits*, passant plusieurs années à dépenser ses dix-huit jours de vie, que le sommeil fabuleux d'Endymion ? L'antre que Diane choisit sur le mont Cadmus, pour le beau berger de Carie, était digne sans doute, malgré Jupiter, de la déesse qui l'aimait. Mais avec le rotifère, le soleil ne prend pas de façons. Il dessèche sans pitié la mousse dans laquelle il subsiste, et le rotifère meurt. Seulement, qu'après un temps plus ou moins long de cette *syncope* ou vie *latente*, une goutte d'eau vienne à le mouiller, et l'animalcule ressuscite. Le savant Spallanzani, voulant pousser l'expérience jusqu'à ses dernières limites, a fait ainsi revivre et mourir des rotifères jusqu'à *seize fois*, par la sécheresse et l'humidité. Baker, qui vint plus tard, ayant remarqué, après Needham, que les *Anguillules* du blé vieilli avaient les mêmes facultés que les Rotifères, en ressuscita, au moyen d'une goutte d'eau, qui étaient mortes depuis *vingt-sept ans !*

Tout cela était bon pour Spallanzani et ses contemporains qui vivaient au dix-huitième siècle ; mais le dix-neuvième est plus rigoureux dans ses procédés. MM. Dumas, Edwards et de Jussieu se sont demandé un beau jour, si, dans ces expériences célèbres, la dessiccation avait été complète. Pour constater le phénomène dans toute sa rigueur, des mousses, peuplées de Rotifères, d'Anguillules, de Tartigrades, furent placées sous la cloche pneumatique, desséchées pendant huit jours par le voisinage de l'acide sulfurique, et portées de là dans une étuve, à la température de 12 degrés ; malgré toutes ces épreuves, un peu d'eau ranima la plupart des individus. M. de Quatrefages peut donc partir en sûreté. S'il lui prend fantaisie, à son retour, de faire un *Voyage autour de ma table*, plus heureux que Xavier de Maistre, il sera en compagnie d'êtres vivants !

La remarquable activité du peuple de Granville, qui récolte sans semer, en prenant pour fonds l'Océan, est une première occasion à l'auteur de faire une pointe dans le domaine industriel. Après une comparaison bien sentie entre l'agriculture et la pêche, M. de Quatrefages reproduit l'observation que le liquide secrété par les céphalopodes, dans la poche appelée le *réservoir à encre*, pourrait être employé utilement comme matière tinctoriale. Cuvier, joignant la pratique au précepte, fit exécuter les remarquables dessins de ses Mémoires sur les mollusques « avec l'encre fournie par les individus qu'il étudiait. » Pourquoi négliger les conseils d'un si grand maître ? Ce n'est pas la seule richesse de l'*archipel de Chansey*. Ses vertes prairies sont couvertes d'un produit, versé dans le commerce sous l'étiquette de *crin végétal*, et qui n'est autre que la *Zostera marina* desséchée. Les barilleurs et les *soudes de varec* ont aussi leur part de narration ; mais ces détails se trouvent dans d'autres livres. Voyons surtout ce qui est spécial à celui-ci.

Après avoir repris et appuyé par des exemples, cette observation que souvent ce qui nous touche est moins connu que les choses situées au loin, notre explorateur décrit un zoophyte, de la famille des holothuries, caché jusque-là dans les sables de Chansey et que, par droit de découverte, il nomme *Synapte de Duvernoy*, en mémoire du savant qui fut son professeur et son ami. « Figurez-vous un cylindre de cristal rosé, ayant quelquefois jusqu'à dix-huit pouces de long sur plus d'un pouce de diamètre, parcouru dans toute sa longueur par cinq petits rubans de soie blanche, et surmonté d'une fleur vivante dont les douze pétales, d'un blanc mat, se recourbent gracieusement en arrière. Au milieu de ces tissus dont la délicatesse semble défier les produits les plus raffinés de notre industrie, placez un intestin de la gaze la plus ténue, gorgé d'un bout à l'autre de gros grains de granit dont l'œil distingue

parfaitement les pointes vives et les arêtes tranchantes. Voilà ce qui me frappa tout d'abord dans cet animal, qui semble n'avoir littéralement d'autre nourriture que le sable grossier qui l'entoure. Et puis, quand, armé du scalpel et du microscope, je pénétrai dans son organisation, que de merveilles inattendues! Dans ce corps, dont les parois avaient à peine un demi-millimètre d'épaisseur, je distinguai sept couches de tissus distincts, une peau, des muscles, des membranes. Sur ces tentacules pétaloïdes, j'aperçus des ventouses qui permettaient à la synapte de s'élever contre la surface polie d'un vase de cristal. Enfin, cet être, si dénué en apparence de tout moyen d'attaque et de défense, se montra protégé par une espèce de mosaïque formée de petits boucliers calcaires, hérissés de doubles hameçons dont les pointes, dentelées comme des flèches de Caraïbe, avaient prise jusque sur mes mains. »

Les Synaptes ont un moyen de jeûner qui serait fort commode dans les désastres que la concurrence cause souvent aux travailleurs. Au fur et à mesure que la provision d'aliments diminue, l'animal s'ampute quelqu'un de ses membres, pour que le reste soit suffisamment nourri ; et, de suppression en suppression, il arrive un moment où, pour conserver la vie à sa tête, il s'est retranché tout le corps. L'auteur n'ajoute point si, quand l'abondance renaît, la Synapte se redonne les membres dont elle s'est successivement privée. C'est probable. La nature n'aura pas voulu qu'elle restât mutilée, quand il n'y a plus de cause à la mutilation.

L'excursion à l'archipel de Bréhat s'ouvre par une intéressante description des habitudes, des mœurs et de l'individualité de cette partie de la Bretagne. Nous la laissons comme surprise au lecteur, quand il aura l'ouvrage sous les yeux.

Comment à Bréhat, placés sous la même latitude que l'Alsace, les myrtes croissent-ils et se développent-ils en pleine terre, pendant qu'avec dix degrés de froid les patineurs de Strasbourg glissent en sécurité sur le Rhin? M. de Quatrefages en donne l'explication scientifique ; et ceux qui n'ont pas vu, dans les ouvrages spéciaux, les phénomènes du *Gulfstream*, sauront gré certainement à l'auteur de les avoir si bien exposés.

Un hommage rendu à la sagacité de Buffon, dont le génie a posé ce principe, longtemps contesté à tort, « que le nombre et la taille des espèces animales vivantes sont en rapport avec l'étendue de terre qui leur est répartie ; » les incidents et le résultat des batailles que se sont livrées certaines espèces du genre rat, vraie *batrachomyomachie*, moins les grenouilles, ne pouvaient faire oublier que le véritable objet du voyage est de chercher, par l'anatomie et la physiologie des espèces, les rapports qui lient entre eux les êtres vivants. L'auteur, dans ce travail, sera guidé par un principe qui suffirait seul à la gloire de M. Milne Edwards. Selon ce grand naturaliste, *la division du travail*, d'où date tout perfectionnement dans l'industrie, sert, dans l'échelle animale, à reconnaître la supériorité ou l'infériorité des êtres. Plus les organes se spécialisent pour accomplir les fonctions nécessaires à la vie, et plus l'individu ou le genre doit être classé haut.

L'Eunice sanguine, aux trois mille troncs nerveux, aux deux cent quatre-vingts estomacs, aux cinq cents branchies, aux six cents cœurs, aux trente mille muscles de locomotion ; la grande Némerte, ver gigantesque, mesurant quelquefois jusqu'à cent pieds, seront scalpelés avec d'autant plus de bonheur, qu'aucun naturaliste n'a entrepris encore cette curieuse anatomie. Aussi quelle mine inépuisable d'observations! et comme le zoologiste se complaît aux moindres détails de ces organisations exceptionnelles !

Avant de quitter la Bretagne, M. de Quatrefages décrit le *phare des Héaux* en de tels termes, qu'on doute vraiment si l'Académie des sciences est la seule section de l'Institut où il méritât d'entrer ; forme à part d'ailleurs, aucun physicien n'aurait mieux parlé des effets de la lumière et des moyens d'augmenter son pouvoir.

Mais voici que l'explorateur officieux devient un voyageur officiel. Le 20 mars 1844, M. de Quatrefages quitte Paris en compagnie de MM. Milne Edwards et Blanchard, chargés comme lui de missions scientifiques. Huit jours après ils étaient à Naples, dont les douceurs ne les arrêtent pas plus que Palerme, tant ils ont hâte d'arriver à la grotte de *San-Ciro*. Hélas! cette *brèche osseuse* a une triste destinée! ces précieux fossiles, au lieu d'être conservés pour le géologue, sont convertis à Londres en *noir animal!* Que fait alors notre savant? une esquisse des travaux de Cuvier, Buckland, Constant Prévost et Desnoyers, qui rend plus amère et plus regrettable cette horrible profanation. PASCAL RHAYE.

(La suite au prochain numéro.)

FORMULES.

LAVEMENT PURGATIF CONTRE LE LUMBAGO ET LES NÉVRALGIES SCIATIQUES.

Sel marin	32	grammes.
Eau commune	156	—
Miel	16	—

Ce lavement mis souvent en usage par le professeur Lombard (de Liége), lui a réussi dans le cas de douleurs vives des reins et de névralgies sciatiques. Il en a obtenu non-seulement l'effet purgatif, mais encore une diminution notable de la douleur.

Ce remède se recommande encore par sa simplicité et par la facilité avec laquelle on se procure les substances qui le composent.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 novembre 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 106.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24 — (Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF — (Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Bulletin du choléra. — De l'eau de Seltz artificielle. — Emploi de l'extrait et de la décoction d'ortie commune dans le traitement des dartres. — Bons effets du cresson de Para contre les affections scorbutiques. — Bibliographie : Souvenirs d'un naturaliste. — Formules : Mixture contre les rhumes.

DES MALADIES RÉGNANTES.

Paris, 30 novembre 1854.

Les maladies qui avaient d'abord été peu nombreuses depuis le commencement de la mauvaise saison ont fini par se multiplier d'une manière assez notable. Les rhumatismes, les névralgies, les maladies intestinales, des fièvres de diverse nature, des maladies des yeux, des érysipèles, etc., etc., nous ont envahi en quelques jours ; mais ce sont surtout les affections de poitrine qui fournissent en ce moment le plus grand nombre de malades. La fluxion de poitrine, si redoutée chez nous et de laquelle on guérit cependant généralement, a fait périr à Londres, pendant le mois de novembre, environ une centaine de personnes par semaine. A Paris elle n'est pas à beaucoup près aussi meurtrière, même en tenant compte de la différence que présente le chiffre de la population.

Si les causes des maladies nous échappent très-souvent, ce qui augmente la difficulté de les éviter, il n'en est pas tout à fait de même de la fluxion de poitrine. A cela près de quelques cas dans lesquels elle débute d'une manière insidieuse, elle est généralement occasionnée par un refroidissement subit. C'est donc une maladie à laquelle on peut échapper, si l'on a la précaution de ne pas exposer le corps à un changement rapide de température, à la transition brusque du chaud au froid. Ce soin peut paraître superflu à une foule de gens qui ont bravé cent fois impunément la cause que nous signalons, mais il arrive cependant qu'après avoir été souvent sans effet, cette cause devient tout à coup déterminante. On attribue cette nouvelle susceptibilité de l'individu qui contracte une fluxion de poitrine, soit à une prédisposition qu'il portait en lui depuis quelque temps, soit à une altération de ses fonctions organiques. Mais comme rien ne vient révéler à celui dont la santé est passable qu'il est dans une condition favorable au développement d'une fluxion de poitrine, il est toujours sage de ne pas s'exposer à la faire naître.

BULLETIN DU CHOLÉRA.

Cas nouveaux et décès dans les hôpitaux civils et militaires de Paris, du 13 au 26 novembre.

Le 13 novembre,	cas nouveaux :	4	Décès :	2
Le 14	—	——	2	—	3
Le 15	—	——	5	—	6
Le 16	—	——	2	—	1
Le 17	—	——	4	—	3
Le 18	—	——	5	—	3
Le 19	—	——	2	—	0
Le 20	—	——	3	—	3

Le 21	—	——	10	—	6
Le 22	—	——	10	—	5
Le 23	—	——	10	—	4
Le 24	—	——	5	—	2
Le 25	—	——	13	—	2
Le 26	—	——	4	—	2

Mortalité cholérique dans la ville.

Le 11	novembre. . .	2
Le 12	——	0
Le 13	——	2
Le 14	——	0
Le 15	——	7
Le 16	——	2
Le 17	——	1
Le 18	——	1
Le 19	——	2
Le 20	——	3
Le 21	——	1
Le 22	——	4

Situation générale des hôpitaux au 26 novembre.

Cas traités depuis le commencement de l'épidémie.		6,795
Sorties.	3,133	6,674
Décès	3,541	
Restant en traitement. . . .		121

Le relevé général des décès, par suite du choléra, pour la France entière, s'élève au chiffre de 122,500.

DE L'EAU DE SELTZ ARTIFICIELLE.

L'usage de l'eau de Seltz artificielle est aujourd'hui si considérable, qu'il importe à chacun d'être fixé sur les avantages et les inconvénients de cette boisson. Dans les grandes villes, surtout, l'eau de Seltz est l'accompagnement obligé de tous les repas; chaque table de restaurant, même des moins confortables, en est ordinairement ornée, et ce liquide contenu tantôt dans des cruchons, tantôt dans des vases taansparents munis d'un robinet syphoïde, quelquefois même dans une simple bouteille à vin coiffée du classique bouchon de liége retenu par des ficelles, remplace le plus souvent l'eau commune que l'on mélange au vin. Dans les maisons particulières, l'eau de Seltz est également l'accessoire indispensable du déjeuner ou du dîner, et beaucoup de personnes la préparent elles-mêmes, soit en introduisant dans des bouteilles ordinaires des poudres qui produisent le gaz carbonique, soit en faisant dissoudre ces poudres dans des appareils spéciaux. Enfin, il est des individus qui sont tellement habitués à cette boisson, qu'ils se passeraient plus volontiers de pain à leur dîner que d'eau de Seltz.

Et d'abord quelle est cette boisson qui compte de si nombreux partisans, et quels rapports a-t-elle avec l'eau de Seltz naturelle?

La source appelée Seltz ou Selters, dont on exporte chaque année près de deux millions de bouteilles, se trouve dans le duché de Nassau, à onze lieues de Francfort et à dix lieues de Mayence. L'eau qui en jaillit avec force sort de terre en faisant entendre un grand bruit ; sa température est de seize degrés centigrades. On la recueille dans des cruchons, puis on l'expédie dans les différents pays qui en consomment. Diverses substances font partie de sa composition, car, en outre du gaz acide carbonique, elle contient des carbonates de chaux, de magnésie, de soude, et du chlorure de sodium.

L'eau de Seltz artificielle est d'une composition toute différente; elle ne contient aucun des sels que nous venons de nommer, et est en revanche chargée d'une quantité beaucoup plus considérable de gaz acide carbonique. Ce n'est donc pas de l'eau de Seltz, elle diffère complétement de l'eau de Seltz naturelle; c'est tout simplement de l'eau gazeuse. Aussi serait-ce rendre hommage à la vérité que de remplacer l'étiquette menteuse par celle beaucoup plus vraie d'eau gazeuse?

Dans les familles on emploie tout simplement, pour obtenir l'eau gazeuse, le mélange du bi-carbonate de soude et de l'acide tartrique dissous dans de l'eau commune. L'acide tartrique, d'abord cristallisé, se vend sous la forme d'une poudre blanche; le bi-carbonate de soude présente le même aspect; mais chacun d'eux sont renfermés dans un papier de couleur différente, afin de ne pas être confondus, et l'acide est d'abord introduit dans la bouteille, puis le carbonate de soude l'est ensuite. Nous avons déjà indiqué la dose à laquelle on se sert de ces substances. Remarquons, en passant, qu'elles ne sont pas toujours parfaitement pures, et que l'acide tartrique, qui est d'un prix assez élevé, est souvent falsifié, sa pulvérisation facilitant cette sorte de fraude.

Dans les établissements où l'eau gazeuse se fabrique en grand, les procédés ne sont pas les mêmes : le marbre blanc ou la craie remplacent le bi-carbonate de soude, et le gaz carbonique, qu'ils contiennent avec abondance, est dégagé au moyen des acides chlorhydrique ou sulfurique qui viennent à leur

tour remplacer l'acide tartrique. Ces substitutions ont lieu dans un but d'économie, et aussi afin que les opérations s'accomplissent avec régularité. Le gaz acide carbonique, ayant par lui-même une très-mince valeur, est introduit en très-grande quantité dans l'eau ; chaque bouteille d'eau en contient plusieurs fois son volume, et c'est ordinairement au moyen d'une pompe aspirante et foulante, qui est mise en jeu par des moyens mécaniques différents, que le gaz est refoulé et dissous dans l'eau.

La fabrication de l'eau gazeuse constitue une branche d'industrie assez importante ; les substances au moyen desquelles on obtient cette eau sont d'un prix très-modique : ce sont plutôt la main-d'œuvre, le capital représenté par les bouteilles, les chances de la casse et surtout le caprice ou l'intérêt de ceux qui la revendent, qui font que l'eau gazeuse coûte au consommateur de 20 à 50 centimes la bouteille.

L'usage de l'eau gazeuze appartient autant à l'hygiène qu'à la médecine. La plupart de ceux qui y ont recours la prennent dans le but d'exciter leur appétit, de fortifier leur estomac et de faciliter leurs digestions. Persuadés que cette eau jouit, à un très-haut degré, de ces propriétés, ils se laissent volontiers aller à manger, en la buvant, les mets les plus indigestes, et il leur semble que l'eau gazeuse doit les préserver de tout accident et de tout malaise. Cette opinion est cependant erronée : l'eau gazeuse, loin de venir en aide à la digestion, en est souvent le véritable obstacle ; chez divers individus elle produit des défaillances, des douleurs dans la région du cœur, des bourdonnements d'oreilles, de véritables congestions cérébrales accompagnées de lividité des lèvres. On observe, dans certains cas, des symptômes tout à fait analogues à ceux que présente l'asphyxie par le gaz acide carbonique.

Est-ce à dire que l'eau de Seltz artificielle a constamment ces inconvénients ? Non, assurément, car dans certaines affections nerveuses de l'estomac elle peut rendre au contraire de très-grands services ; mais nous sommes convaincu que généralement elle produit plus de mal que de bien, qu'elle ne convient qu'à quelques personnes seulement et dans des circonstances déterminées. L'abus que l'on fait de cette boisson depuis quelques années dans les grandes villes, et particulièrement pendant l'été, doit être la cause d'une foule d'indispositions dont on ignore l'origine, et c'est surtout cet abus qui nous a engagé à écrire cet article.

En général, lorsque l'appétit vient à manquer, c'est parce qu'une cause morbide s'est emparée de l'organisme et que la diète est nécessaire pour rétablir l'équilibre. L'homme souffrant s'entête à manger quand même ; le raisonnement qui devrait le guider ne sert qu'à lui faire repousser son propre intérêt ; tandis que les animaux, beaucoup plus raisonnables que l'homme, ne mangent que lorsqu'ils ont faim. L'eau de Seltz rend donc très-souvent un mauvais service en stimulant l'appétit, elle ne sert qu'à favoriser le plaisir de manger et est d'ailleurs, par sa propre nature, trop souvent funeste à l'organisation. Enfin, nous comprenons l'emploi de l'eau gazeuse comme médicamment, conseillée par le médecin, dans des cas déterminés ; mais nous regardons comme une véritable calamité son usage aussi malencontreusement répandu.

L'eau gazeuse pourrait avoir sur nos tables un emploi beaucoup plus précieux, si l'on y joignait habilement une préparation ferrugineuse. Les eaux qui contiennent du fer, et qui sont en même temps gazeuses, sont en effet toniques et apéritives, et sont fréquemment conseillées par les médecins. Malheureusement les eaux naturelles qui ont ces propriétés les perdent bientôt lorsqu'elles sont transportées loin de leur source. Par le contact de l'air et de la lumière elles s'altèrent facilement ; aussi beaucoup de ces eaux arrivent-elles au lieu où on les boit dépouillées de leurs principes ferrugineux.

Telle est, par exemple, l'eau de Bussang, dont on fait une si grande consommation. Lorsque cette eau est prise à la source elle est mousseuse et pétillante, puis, par son séjour dans les bouteilles, elle perd la plus grande partie de sa saveur par suite de l'évaporation du gaz ; le fer, en se précipitant, forme des dépôts rougeâtres, et la transparence de l'eau est troublée par de longs flocons filamenteux. Elle perd donc à la fois ses qualités d'utilité et d'agrément. Il en est de même de l'eau de Spa et des autres eaux de la même espèce. Les eaux ferrugineuses et gazeuses, factices sont donc préférables aux eaux naturelles puisqu'on peut les avoir fraîches chaque jour et dosées convenablement.

Les eaux de cette nature remplissent souvent, dans les grandes villes, une indication utile, car c'est là surtout que les médecins ont tant d'occasions d'employer les préparations toniques, mille causes agissant d'une manière incessante pour débiliter l'organisme. Si, comme on nous l'a affirmé, un chimiste habile a conçu et réalisé le projet d'une usine où l'eau gazeuse et ferrugineuse se préparerait en grand, offrant des caractères toujours identiques, des qualités non douteuses et la fraîcheur indispen-

sable à ce produit, nous verrions là un véritable progrès pour l'hygiène, car non-seulement les eaux ferrugineuses naturelles seraient avantageusement remplacées, mais cela contribuerait à détrôner l'eau de Seltz artificielle, dont nous avons signalé les inconvénients.

Dr Reinvillier.

Emploi de l'extrait et de la décoction d'ortie commune dans le traitement des dartres.

Par le docteur Joseph Bullar, médecin de l'infirmerie royale de South-Hants.

Les affections dartreuses sont tellement communes, elles affligent un si grand nombre de familles, qu'il nous a paru important de propager un traitement dont l'efficacité ne paraît pas douteuse. Les observations qui suivent ont été publiées, il y a quelques jours, par l'*Association médical journal ;* elles ont été fournies par un médecin honorable et expérimenté, et le médicament qu'il indique est si facile à se procurer, que les résultats qu'il promet n'en sont que plus précieux.

Voici comment s'exprime le docteur Joseph Bullar :

L'histoire de la médecine est bien loin de nous conduire à rejeter avec mépris les plantes médicinales indigènes, par cela même que c'est parmi les pauvres et les ignorants que se sont trouvés leurs propagateurs et leurs enthousiastes ; au contraire, s'il est un fait bien établi aujourd'hui, c'est que la connaissance de nos remèdes les plus utiles et les plus puissants n'est due ni au raisonnement ni à l'expérience scientifique, mais que la tradition de leur efficacité remonte à une source inconnue et a été conservée par ce gardien soigneux des traditions qu'on appelle le peuple. Je serais donc, pour ma part, tout disposé, *à priori*, à accepter et à essayer les moyens transmis par cet empirisme traditionnel, et je n'ai pas une origine plus élevée à assigner à celui dont je veux entretenir le public médical.

Je doute, en effet, que beaucoup de médecins aient jamais employé l'ortie commune dans le traitement des maladies chroniques de la peau, et si j'ai été conduit à l'essayer, c'est que j'avais été témoin, chez un enfant affecté d'une dartre invétérée, des bons effets d'une infusion d'ortie prescrite comme remède domestique, alors que mon propre traitement avait entièrement échoué. J'appris en même temps, et mon amour-propre en fut peu flatté, qu'un jeune garçon que j'avais vu une fois, qui avait été traité plus tard par une autorité en fait de pathologie cutanée, pour une de ces variétés d'éruptions chroniques invétérées et généralisées qui font presque le désespoir des médecins, lorsqu'elles se développent chez des sujets à constitution détériorée, que ce jeune garçon, dis-je, était aussi parfaitement guéri après l'emploi du même moyen.

Une expérience ultérieure m'a appris qu'un grand nombre de maladies chroniques de la peau, surtout lorsqu'elles sont compliquées d'un état de débilité, cèdent avec la plus grande rapidité à l'usage de la décoction d'ortie commune, et j'ai depuis fait préparer un extrait qui représente exactement les propriétés médicinales de la plante et l'emporte sur elle, en ce qu'il est plus agréable, plus commode à prendre et plus facile à rencontrer que la plante elle-même dans les grandes villes.

A l'appui de mes assertions, je rapporterai les observations suivantes :

Observation I. — Une jeune demoiselle de 14 ans, à l'aspect scrofuleux, était sujette de temps en temps, et cela depuis plusieurs années, à des éruptions dartreuses au niveau des plis de flexion des genoux et des coudes, accompagnées de beaucoup de rougeur, d'irritation et de chaleur. A deux reprises différentes, au mois de décembre 1849 et au mois de juin 1850, j'avais réussi à les faire disparaître par la liqueur arsénicale ; mais l'arsénic lui avait donné des douleurs de tête, et elle avait pris ce médicament en aversion. L'éruption reparut pour la troisième fois après trois ou quatre mois, en novembre 1850 ; des plaques dartreuses se montrèrent aussi sur le front, le cou, la poitrine, et résistèrent à la liqueur arsénicale administrée pendant plusieurs semaines de suite. J'ordonnai à la malade de prendre, par jour, un quart de pinte de décoction d'ortie commune, préparée en faisant bouillir une once de feuilles et de tiges dans une pinte et demie, que l'on réduit par l'ébullition à une pinte. L'amélioration fut rapide, et après que la malade eut pris cinq pintes de cette décoction, elle était complétement guérie : il n'y a pas eu de rechute. Le seul effet appréciable fut une augmentation de l'appétit.

Observation II. — Marie C..., âgée de 30 ans, pâle et cachectique, sujette à la constipation, offrait une éruption sèche, chronique, squammeuse, qui faisait le tour du cou-de-pied et de la partie inférieure de la jambe droite ; cette éruption datait de trois ans. La même maladie avait affecté toute la

jambe; la partie supérieure avait été guérie; mais dans la partie inférieure elle était restée stationnaire, et depuis une année la malade n'avait été soumise à aucun traitement. Je lui prescrivis un quart de pinte de décoction d'ortie. Un mois après, elle revint me voir, entièrement guérie et n'ayant éprouvé aucun autre effet du médicament.

Observation III. — Édouard H..., enfant délicat, âgé de 4 ans, présentait une éruption invétérée qui couvrait la presque totalité du dos, de la poitrine et de l'abdomen, et qui remontait à deux ans. Les bras seuls offraient l'aspect papuleux; le reste, soit par suite de l'inflammation, soit que les ongles du malade l'eussent écorché, était couvert, soit de croûtes sèches, soit d'écailles minces, avec épaississement et endurcissement de la peau. Je lui prescrivis une demi-pinte de décoction d'ortie comme boisson ordinaire, et il s'y habitua facilement. A ma grande surprise, en cinq ou six semaines toute l'éruption avait disparu, la peau était nette, lisse, naturelle, et sans trace de cicatrice. Dans ce cas, la guérison fut sans doute trop rapide; car le petit malade ne tarda pas à se plaindre de douleurs dans les jambes; il devint pâle et souffrant, il eut de la constipation. Ces symptômes cédèrent à des purgatifs doux et aux alcalins. Plus tard, il y eut une réapparition légère de l'éruption, ce qui me fit reprendre la décoction. Pendant son emploi, le malade se plaignait à plusieurs reprises de douleur en urinant.

La rapidité avec laquelle les accidents s'amendèrent dans ce cas d'éruption chronique, affectant la presque totalité du tronc, et durant depuis deux ans chez un sujet détérioré, la promptitude de la guérison qui eut lieu en cinq ou six semaines, me donnèrent, je l'avoue, l'idée la plus flatteuse de la puissance de ce moyen.

Observation IV. — Ed. W..., âgé de 8 ans, enfant délicat et scrofuleux, né d'une mère malsaine, présentait depuis six mois une plaque dartreuse recouvrant les deux paupières, le sourcil et une partie de la joue du côté gauche; le tout était recouvert d'une couche épaisse. La santé était faible et languissante; il y avait des douleurs de tête. Un traitement général, la pommade au calomel et la pommade au goudron avaient été peu utiles. Je lui prescrivis de prendre tous les jours un quart de pinte de décoction d'orties fraîches. Un mois après, le malade allait bien. La santé était meilleure; pas de langueur ni de céphalalgie; pour tout traitement extérieur j'avais employé la pommade au bioxyde de mercure.

J'ai rapporté les faits qui précèdent pour témoigner de l'efficacité de la décoction d'orties. Les faits qui vont suivre montreront que l'extrait possède les mêmes vertus.

Observation V. — J. S..., âgé de 27 ans, homme fort et bien constitué, au teint clair, aux cheveux blonds, et présentant tout l'aspect de la santé, offrait des plaques dartreuses, couvrant les coudes et les genoux, et s'étendant au-dessus et au-dessous dans une grande étendue. La surface malade était couvertes d'écailles épaisses semblables à du mastic blanc, qui cachaient entièrement la surface rouge située au-dessous. L'éruption datait de vingt-quatre ans. Santé générale excellente. Pas de traitement; mais cet homme, qui se trouvait à l'hôpital pour une fracture de jambe, était très-désireux de se débarrasser de sa maladie. C'était un cas très convenable pour essayer le remède. Je commençai par 5 grains d'extrait trois fois par jour. Après trois ou quatre jours il y avait une légère amélioration; après seize jours il avait pris une demi-once d'extrait; l'amélioration était frappante : les écailles blanches épaisses qui recouvraient les parties affectées étaient détachées, et les parties sous-jacentes étaient presque aussi lisses qu'à l'état normal. Pendant le règne des vents secs de l'est, la maladie resta stationnaire; alors la dose d'extrait fut portée à 20 grains par jour. Après cinq semaines, le malade quittait l'hôpital en très-bon état, portant seulement des traces de coloration de la peau. La médication n'avait pas eu d'effets appréciables, seulement la respiration avait offert une odeur d'herbes.

Observation VI. — W. L..., âgé de 22 ans, jeune homme aux cheveux blonds, à la peau blanche et aux yeux bleus, parfaitement bien en apparence, était couvert depuis neuf mois de la lèpre vulgaire. Son corps, ses bras, ses jambes, étaient littéralement marbrés de plaques circulaires; la tête, le cuir chevelu étaient couverts d'une éruption écailleuse plus diffuse. Depuis trois mois il était en traitement par la liqueur arsénicale sans amélioration. Après une semaine de l'emploi d'extrait d'ortie, à la dose de 5 grains trois fois par jour, les démangeaisons étaient plus vives, mais les écailles étaient moins nombreuses. En continuant pendant un mois, le front et le cuir chevelu furent entièrement débarrassés, et l'éruption alla s'éteignant sur le corps, les écailles diminuèrent, et les surfaces sous-jacentes devinrent plus pâles. Au bout de six semaines, guérison complète; les traces seules de l'éruption persistaient.

Observation VII. — Mme N..., âgée de 40 ans, femme forte et robuste, nourrissant son enfant âgé de 3 mois, entra à l'infirmerie pour se faire traiter d'une dartre invétérée datant de douze années. L'éruption couvrait complétement les deux mains et les avant-bras; il y avait aussi de larges plaques sur les bras, les épaules, la poitrine, le cou et la face qui la défiguraient et l'empêchaient de travailler; les mains étaient fendillées et douloureuses. Démangeaisons très-désagréables. Santé générale bonne. Cette femme était en traitement depuis plusieurs mois sans succès. Je lui prescrivis un bain tiède et 5 grains d'extrait d'ortie, trois fois par jour. Après un petit nombre de jours, elle se plaignit d'élancements qu'elle n'avait pas encore éprouvés. L'éruption diminua lentement, mais d'une manière très-tranchée. Les mains et les bras, qui avaient été couverts d'une agglomération de pustules, de vésicules, de croûtes, d'écailles sèches, d'excoriations et de fissures profondes, étaient parfaitement bien après six semaines. Deux mois après son entrée elle quittait l'hôpital, n'offrant plus que des restes de vésicules sur les épaules et le cou. Le traitement fut continué chez elle; et lorsque je l'ai revue deux mois après, elle était parfaitement bien. Pendant le traitement, on lui avait fait des onctions sur une épaule avec la pommade au goudron pour calmer les démangeaisons.

Observation VIII. — I. F..., âgée de 8 ans, brune, d'une constitution un peu strumeuse et délicate, quoique assez bonne, était affectée d'un état de sécheresse, d'induration et de desquammation furfuracée, avec rougeur de la paume et de la surface palmaire des doigts et du pouce des deux mains. Elles étaient fendillées, douloureuses, et occasionnaient des démangeaisons. La maladie datait de quatre mois. Cinq grains d'extrait d'ortie deux fois par jour. En cinq semaines, après avoir pris une demi-once d'extrait, les mains étaient en bon état. Pas de douleur ni de démangeaison; coloration naturelle; pas de desquammation, épidermique sèche; la peau était cependant un peu moins molle qu'à l'état de santé. L'état général était meilleur.

Observation IX. — Hélène C..., âgée de 11 ans, d'une constitution scrofuleuse, était sujette depuis huit ans à des fissures scrofuleuses des mains, qui commençaient soit par des ampoules, soit par des tubercules livides aplatis, grands comme des *six-pence*, et un peu élevés au-dessus de la peau, qui laissaient au-dessous des ulcères superficiels se cicatrisant avec beaucoup de difficulté, en laissant des cicatrices blanches. Divers moyens avaient été employés sans succès. La maladie paraissant tenir à un état cachectique, je prescrivis 5 grains d'extrait d'ortie deux fois par jour. Amélioration rapide; guérison des ulcérations, et diminution des tubercules en une quinzaine. Après la cessation du traitement, de nouvelles vésicules se formèrent, qui disparurent de nouveau à la reprise du traitement, et un mois après les mains étaient en bon état. Trois mois après il n'y avait pas de récidive.

Observation X. — Élisabeth C..., âgée de 5 ans, enfant aux beaux cheveux blonds, bonne santé habituelle, mais d'aspect scrofuleux, était affectée depuis quelques semaines d'une éruption papuleuse sèche attaquant le dos, la poitrine, les bras et les jambes, avec quelques pustules distinctes sur les mains et sur les bras. C'était une dartre invétérée; les pustules avaient beaucoup cependant de l'aspect de la gale, et comme il y avait beaucoup de démangeaisons, je prescrivis la pommade soufrée, et à l'intérieur du bisulfate de quinine deux fois par jour. Ce traitement fut continué douze jours : l'éruption papuleuse était en bon état, mais la dartre n'était pas améliorée. Cinq grains d'extrait d'ortie deux fois par jour. En vingt jours elle en avait pris deux drachmes, et l'éruption avait beaucoup diminué. Vingt autres jours elle avait pris trois drachmes de plus, et l'amélioration était des plus marquées. Trois autres drachmes achevèrent la guérison.

Observation XI. — S. P..., âgée de 15 ans, portait depuis deux années de larges plaques de lèpre vulgaire sur les jambes, et de plus petites sur les cuisses. Étourdissements et douleurs dans les membres. Cinq grains d'extrait d'ortie trois fois par jour. En douze jours elle en avait pris quatre drachmes, et l'éruption déclinait. État meilleur, moins de douleurs dans les jambes. Après vingt-quatre jours, état encore meilleur; la malade avait pris une once de ce médicament. Purgatif de temps en temps. En trois mois elle était rétablie : elle avait pris deux onces d'extrait.

Observation XII. — Mme W..., âgée de 50 ans, femme grasse et colorée, était affectée depuis six ans d'une dartre, répandue principalement sur la ligne d'extension des deux bras et la peau de la poitrine, du dos et de l'abdomen. Plusieurs traitements avaient été employés infructueusement pendant six et dix mois. Démangeaison considérable. Après avoir régularisé les sécrétions par les mercuriaux et les pur

gatifs, je lui fis prendre tous les jours un quart de pinte de décoction d'ortie, et plus tard 5 grains d'extrait deux fois par jour, du 18 mai au 29 août. L'éruption avait entièrement disparu à cette époque, et il n'y avait pas eu récidive cinq semaines après.

Observation XIII. — Mme A..., âgée de 43 ans, portait depuis six mois une dartre sur les deux bras. Les deux jambes étaient affectées d'une éruption rouge profuse et diffuse, avec beaucoup de démangeaisons, mais sans exsudation. Pommade de soufre sur les jambes, 5 grammes de poudre de rhubarbe composée le soir en se couchant, et 5 grains d'extrait d'ortie trois fois par jour. Après vingt-deux jours de traitement, grande amélioration ; la malade avait pris une once d'extrait. Huit jours après, les jambes étaient en meilleur état, presque bien ; l'éruption était au contraire plus abondante. Je cessai l'extrait pour le reprendre quinze jours après, et huit jours de ce nouveau traitement amenèrent la guérison.

On remarquera que dans ce cas, ainsi que cela arrive assez souvent, l'extrait d'ortie semble avoir momentanément aggravé l'éruption, et on verra même dans le suivant que le médicament a poussé en dehors l'éruption, ce qui témoigne de son efficacité réelle sur l'organisme.

Observation XIV. — A. T..., âgé de 44 ans, tailleur, avait depuis quatre mois une dartre aux mains ; les deux paumes des mains étaient couvertes d'un épiderme dur, sec, et de nombreuses fissures les rendaient douloureuses. Application de glycérine, un quart de pinte de décoction d'ortie tous les jours. Après une semaine, l'éruption papuleuse était devenue générale et occasionnait des démangeaisons excessives. Les mains étaient en meilleur état. En interrompant le traitement, l'éruption papuleuse déclina et entra en desquammation. Le traitement fut repris, et après quelque temps la guérison était aussi parfaite que possible.

Tels sont les faits que j'ai cru devoir faire connaître et extraire d'un beaucoup plus grand nombre que j'ai recueillis depuis deux ou trois années sur les propriétés thérapeutiques de l'extrait et de la décoction d'ortie commune. Ce qui résulte de ces expériences, c'est que ce moyen est particulièrement indiqué dans les éruptions papuleuses chroniques et invétérées (le lichen), et dans diverses formes de maladies vésiculeuses et squammeuses (eczéma, lepra et psoriasis), en particulier lorsqu'elles se montrent chez des sujets cachectiques. Les médecins qui pratiquent dans les campagnes trouveront, par conséquent, une précieuse ressource dans ce médicament, qui se trouve partout sous la main.

Est-il besoin d'ajouter que, si la langue est chargée, il faut faire précéder l'emploi de l'ortie par les mercuriaux et les purgatifs doux, et que, dans tous les cas, un régime convenable et des lotions fréquentes sur tout le corps sont également indiqués? Rien de plus important en effet, pour prévenir le retour des maladies de la peau d'ancienne date que de laver tous les jours le corps entier avec du savon et de l'eau ; de cette manière, on entretient la liberté des fonctions perspiratoires, et l'on se met à l'abri de ces poussées morbides par lesquelles la nature semble trahir une souffrance intérieure de l'organisme. Ce que les anciens auteurs obtenaient au moyen des exutoires, on peut l'obtenir d'une manière plus naturelle par l'emploi du savon et de l'eau sur toute la surface cutanée. Dans un cas, cette pratique seule, employée avec persévérance pendant plusieurs mois et continuée à titre d'habitude, fit disparaître d'une manière permanente une dartre de la paume des mains qui datait de plus de vingt ans.

Les lotions sur tout le corps avec l'eau et le savon me paraissent rendre les plus grands services, non pas seulement à titre de moyen de propreté, mais comme traitement général de plusieurs maladies chroniques, ainsi que comme moyen de conserver la santé jusqu'à l'âge le plus avancé. Leurs effets diffèrent des lotions froides proprement dites, des bains de pluie et autres bains froids qui sont suivis de frictions sèches. L'impression qu'elles produisent est moindre et n'est pas suivie d'un épuisement aussi grand chez les personnes délicates. Ces lotions réussissent très-bien aussi chez les personnes qui craignent le froid, par suite de leurs propriétés stimulantes, très-marquées surtout quand on fait usage du savon jaune, et surtout d'une espèce de savon jaune qui contient un peu de goudron des Barbades. Grâce à ces lotions, on entretient très-bien l'état de netteté et de perméabilité de la peau, et leur emploi rend surtout de grands services au déclin de la vie chez les personnes que l'état de leur puissance musculaire empêche de se livrer à un exercice poussé jusqu'à transpiration. Au même titre, on peut en faire usage dans les troubles de la santé générale qui accompagnent souvent, chez les femmes, l'âge critique.

Bons effets du cresson de Para contre les affections scorbutiques.

Les précieuses qualités du cresson de Para ont été

révélées par le docteur Emmanuel Rousseau, qui a publié sur cet important médicament les détails suivants :

Au nombre des plantes exotiques que nos agriculteurs et nos botanistes voyageurs ont rendu indigènes, il en est une que je me suis proposé depuis longtemps de faire remarquer, et qui mérite de fixer vivement l'attention des médecins. Depuis plus de vingt ans que je l'emploie dans ma pratique, les résultats que j'en ai attendus ont toujours été couronnés de succès.

Je veux parler du cresson que l'on trouve en abondance dans l'un des gouvernements de l'Amérique méridionale, et que, pour cette raison, plusieurs auteurs ont appelé *cresson de Para*, parce qu'il croît naturellement dans la province qui porte ce nom. Cependant une autre variété de cette plante se rencontre aussi plus particulièrement au Brésil.

Les graines du cresson de Para ressemblent à celles du soleil (*helianthus*), excepté qu'elles sont surmontées de deux soies, et que les deux côtés sont tranchants et revêtus de petites rangées de poils.

Il est très-facile de se procurer du cresson de Para ; il suffit d'en semer dans des pots, sur des couches chaudes, sous cloches ou châssis.

Vers la fin d'avril, dans le milieu de mai, on peut le repiquer, en observant de l'exposer au midi, ayant soin surtout de l'arroser souvent.

Cette plante fleurit ordinairement dans le mois d'août ; on peut la récolter dans le courant de septembre ou d'octobre ; elle se sème fort bien elle-même, mais malheureusement notre climat ne lui convient pas beaucoup. La température de nos hivers est trop froide : une gelée fort légère suffit pour la tuer, sans cela elle se reproduirait presque sans soin et sans culture et serait bisannuelle. Cependant on a des exemples (au jardin des Plantes) de sa reproduction naturelle au bout d'un an.

Les propriétés du cresson de Para ont souvent été décrites dans les relations des voyageurs qui ont exploré le pays où il croît naturellement, mais peu de médecins se sont occupés de le classer. Les habitants de l'Amérique méridionale mangent ce cresson cuit ou cru, et le regardent comme un anti scorbutique fort puissant. Lorsqu'on se frotte les dents avec une partie quelconque de cette plante, on éprouve sur-le-champ une sensation qu'il est difficile de rendre. C'est un mélange de saveur de pyrèthre et de menthe poivrée, qui fait éprouver aux lèvres et à la langue un fourmillement qui, sans être trop désagréable, ne laisse cependant pas que de gêner ; mais cette sensation cesse bientôt, après avoir produit une sécrétion abondante de salive.

Je vais citer cinq observations dont quatre sont prises parmi celles qui me sont propres, pour indiquer le mode d'administration du cresson de Para ; la première ne m'est pas personnelle, mais elle suffirait seule pour établir les propriétés antiscorbutiques de cette plante.

Première observation.—En 1800, un voyage scientifique aux terres australes fut ordonné par Napoléon ; il en chargea Baudin, l'un de ses plus habiles marins. Ce capitaine, monté sur la frégate *le Géographe*, partit du Havre le 19 octobre de cette même année. Dans ce bâtiment se trouvait un jeune jardinier envoyé par le Muséum d'histoire naturelle, qui, docil aux conseils tout philanthropiques des Thouin, s'était muni de deux flacons contenant un peu plus d'un litre de têtes de cresson de Para, en macération dans de l'eau-de-vie. Arrivé sous les tropiques, vers les îles Madères, il en commença l'emploi, qu'il continua chaque jour, et il fut exempt du scorbut, qui ravageait tout l'équipage à un tel point que le capitaine lui-même était obligé de se faire couper des excroissances de chair sur les gencives et les lèvres. A Botany-Bay, plus de vingt hommes de l'équipage périrent de cette cruelle maladie ; un plus grand nombre ne purent être employés tant leur faiblesse était grande. Quant à ce jardinier, le voyage qu'il fit à la Nouvelle-Hollande n'altéra nullement sa santé, grâce à l'emploi constant qu'il continua de faire du cresson de Para. Aussi ses forces et son agilité lui permirent-elles d'enrichir le Muséum d'histoire naturelle, qui lui doit beaucoup d'arbres qui font l'ornement des serres, ainsi qu'une immense quantité de graines, de coquilles, d'insectes, etc.

Deuxième observation. — Mme D..., âgée de soixante-treize ans, d'un tempérament sanguin, d'une stature peu élevée, s'étant heurté la partie moyenne de l'os de la jambe gauche en montant dans une voiture publique, n'apporta pas beaucoup d'attention d'abord à sa faible blessure, quoique la douleur fût assez vive au moment même.

Le soir de cet accident, voulant ôter son bas, elle s'aperçut qu'il était étroitement collé sur la jambe à l'endroit de la blessure : elle excita donc, sans le vouloir, en retirant son bas, une exsudation sanguinolente de cette partie, et, pour l'arrêter, elle appliqua à l'endroit de la blessure un peu de papier qui y resta pendant trois jours. Le cinquième jour

de l'accident, je vis la malade. La jambe était rouge, brûlante ; une forte démangeaison tourmentait beaucoup cette dame. J'enlevai le petit appareil à l'aide de l'eau de guimauve tiède, et j'aperçus, à l'endroit où elle avait placé son papier, une érosion ulcérée de la peau du diamètre d'un centime ; le fond de cette plaie était brun-rouge, et produisait abondamment un sang noir. L'aspect livide de cet ulcère et l'odeur désagréable qu'il répandait me déterminèrent sur-le-champ à employer l'alcool avec la poudre de quinquina sur la partie, en recouvrant le tout d'un large cataplasme de farine de seigle, ce qui arrêta momentanément l'expansion de l'inflammation qui s'était emparée d'une partie de la peau de la jambe ; mais cette inflammation redoubla bientôt avec beaucoup d'intensité.

Je faisais prendre alors à la malade, intérieurement, tous les antiscorbutiques mis en usage par les praticiens les plus habiles ; j'avais administré le sirop ordinairement désigné sous ce nom, accompagné de l'extrait de cresson de fontaine, aussi en breuvage ; l'esprit de cochléaria, la gentiane, le quinquina ; les sucs d'orange, de citron, etc., etc.

Cependant, malgré cette médication, la maladie continuait toujours à faire de si violents progrès, que le pied, la jambe et la cuisse même étaient déjà couverts de larges taches d'une nuance bleu-violet ; la démangeaison allait toujours en augmentant. Malgré ses efforts pour ne point se gratter, la malade ne pouvant absolument s'en abstenir, et aggravant par conséquent l'état de son mal, j'essayai, pour arrêter cette démangeaison insupportable, le mélange suivant :

Prenez : Acide hydrocyanique au quart... 4 grammes.
Alcool à 36 degrés..... 125 —

Mêlez, pour appliquer sur l'endroit douloureux, au moyen de compresses trempées dans le mélange.

La malade s'étant trouvée soulagée par ce moyen, je cessai l'emploi de l'alcool de quinquina, ainsi que la poudre de cette même écorce ; et pour adoucir davantage la peau, et lui rendre, autant que possible, sa souplesse naturelle, je crus devoir faire usage de la pommade de concombre.

Je substituai à tous les remèdes internes la teinture alcoolique de cresson de Para, préparée en jetant une poignée de fleurs de cette plante dans un demi-litre d'alcool à 33° pour y être infusée. J'ordonnai d'en prendre une demi-cuillerée à jeun, le matin, daus un demi-verre d'infusion de saponaire ou de douce-amère, autant à midi, et la même dose le soir. Ce moyen me réussissant au delà de toute espérance, j'en continuai l'emploi pendant un mois environ ; le gonflement de la jambe ayant disparu complétement, et le membre étant revenu à son état naturel, tous les symptômes fâcheux qui caractérisent ordinairement cette affreuse maladie ayant disparu, la gaieté revint comme par enchantement à cette bonne mère de famille.

Troisième observation. — Mlle M..., âgée de trente-huit ans, affectée de scorbut, vint me consulter pour des taches qu'elle avait par tout le corps ; une odeur insupportable et extrêmement désagréable s'exhalait par son haleine ; elle ne pouvait plus manger sans que les gencives ne saignassent et ne produisissent une espèce d'hémorrhagie ; sa bouche était dans un état affreux, ses dents ne tenaient presque plus. Je prescrivis à la malade les moyens que l'hygiène conseille en pareil cas, et je n'oubliai pas ma teinture alcoolique de cresson de Para. Cette personne s'est rétablie promptement, et au bout de deux mois il n'était plus question d'aucune incommodité.

Quatrième observation. — Un vieux militaire, vétéran de nos anciennes armées, vint me consulter pour des taches d'un rouge foncé qu'il avait en diverses parties du corps. Cet homme était âgé d'environ cinquante ans ; je reconnus de suite qu'il avait une affection scorbutique des plus complètes ; il éprouvait alors des douleurs extrêmement violentes, que je crus de nature rhumatismale. Ses chairs étaient molles et me parurent d'une flaccidité si extraordinaire, que mon attention en fut fortement frappée. Ses gencives présentaient une teinte d'un rouge-cerise ; elles étaient gonflées, saignantes ; l'haleine était insoutenable ; enfin, tous les caractères d'un scorbut chronique étaient au comble chez cet individu.

D'après les résultats que j'avais obtenus si souvent par l'emploi du cresson de Para, je n'hésitai pas à l'administrer de nouveau, et, en moins de six semaines, ce militaire fut entièrement guéri.

Cinquième observation. — Les enfants B..., d'un tempérament lymphatique très-prononcé, avaient toujours des abcès qui parcouraient les diverses parties du corps. Il furent soumis à la teinture alcoolique du cresson de Para : une cuillerée à café pour un demi-verre d'eau sucrée, pris tous les matins à jeun. Ce régime a amélioré complétement l'état primitif de leur santé.

J'ai signalé à l'Académie de médecine les heureux effets du cresson de Para, et un rapport favo-

rable fut le résultat de cette communication. C'est depuis cette époque qu'on le vend à un si haut prix, dans un petit flacon, à la dose de quelques gouttes, sous le nom ridicule de *Paraguay-Roux*.

Le Paraguay-Roux, employé avec tant de succès contre les maux de dents, est, il est vrai, en très-grande partie composé avec la teinture de cresson de Para; mais deux autres plantes y ajoutent aussi leur propriété, ce sont l'inula bifrons et la racine de pyrèthre. *Le Médecin de la Maison* (n° 6) a donné la recette du Paraguay-Roux.

(*Note du rédacteur*).

BIBLIOGRAPHIE.

Souvenirs d'un Naturaliste

PAR A. DE QUATREFAGES,

Membre de l'Institut, Académie des Sciences.

Deuxième article (1).

Castellamare, au défaut d'autre moisson, donne lieu à un excellent croquis du temple de Ségeste, dû surtout à la précieuse collaboration de M. Hitorf. La *Sainte-Rosalie*, portant les naturalistes et leur fortune, file ensuite rapidement, et arrive au cap de *Santo-Vito*.

Ici la récolte paraît aussi avoir été peu abondante; mais nul n'en aura regret. A propos des Syllis et des Myrianes, vraies *machines à reproduction*, l'auteur entreprend, sur le phénomène de la vie, une discussion du plus haut intérêt. Lorsqu'il aura médité ces pages, senties si fortement, le lecteur dira si la préface était téméraire à préconiser l'importance de la zoologie !

Un troisième mécompte attend nos voyageurs à Trapani. Heureusement que le petit archipel des Ægades, « qu'aucun zoologiste n'avait encore visité, » est là pour les dédommager. Indépendamment de quelques îlots, l'archipel des Ægades se compose de trois îles principales : Favignana, Levanzo et Maretimo. Celle-ci est bien éloignée; la seconde, avec sa roche sans végétation, et les *Caryophyllies* qui la couvrent, annonce peu de richesses zoologiques; on se bornera donc à Favignana.

Laissons, au point culminant de cette île, le fort Sainte-Catherine, trop connu par sa triste célébrité comme prison d'État; ne nous arrêtons pas davantage au calcaire crayeux recouvert de *calcaire de Palerme*, quoique les fossiles qui les composent fussent bien dignes d'être examinés; n'attristons pas notre récit par les fossés de San-Giovanni, où gémissent des condamnés peut-être injustement punis; tenons le rire à la vue d'un pays d'Europe qui charge un homme de frapper les heures marquées par un sablier, et passons sur la triste condition d'habitants destinés à vivre sur un sol que les *Palaviani* possèdent tout entier; mais signalons la pêche au thon de ces contrées, faite sur une si vaste échelle, qu'on serait tenté de n'y pas croire, si M. de Quatrefages n'en avait été témoin.

Les hydres, les coraux, les méduses, dont les phénomènes vitaux ont eu plusieurs fois l'honneur d'être discutés dans le texte, parce qu'ils ont mis aux prises les savants, reviennent à propos de Favignana. M. Milne Edwards et l'auteur trouvent, par de nouvelles indications, une confirmation aux théories qu'ils défendent. Mais une question de cette importance ne peut être bien saisie que si on la voit dans son ensemble et ses détails; c'est pourquoi nous préférons renvoyer au livre que de l'aborder. Nous en dirons autant pour le *phlébentérisme*, très-vivement contesté d'abord, accepté ensuite, passé en Allemagne jusque dans les livres élémentaires, et que M. de Quatrefages définit : *Une disposition anatomique, ordinairement caractérisée par des prolongements ramifiés du tube digestif, en vertu de laquelle l'appareil digestif supplée d'une manière quelconque l'appareil circulatoire, et vient en aide à l'appareil respiratoire.*

On a pu voir que l'auteur des *Souvenirs*, renommé surtout comme zoologiste, a des connaissances assez diverses pour pouvoir enlever à son récit l'ennui qui résulterait de l'uniformité. Dans un compte rendu, borné par l'espace, trop de ces accessoires nuiraient peut-être au principal; aussi en passons-nous et des meilleurs. Nous tenons pourtant à faire remarquer le singulier état de civilisation d'une partie de la société, tel par exemple qu'*Alcamo*, peuplé de 20,000 âmes, où les voyageurs sont obligés « de prêter au maître d'hôtel l'argent nécessaire pour acheter leur dîner. » Nous ajouterons, comme preuve de l'indifférence à combattre cette misère, que, dans tout l'ouest de Palerme, la pomme de terre n'est pas connue. L'auteur saisit cette occasion de faire l'histoire de ce tubercule, bientôt suivie d'un aperçu scientifico-littéraire sur les richesses végétales du pays qu'il parcourt. On les lit avec d'autant plus d'intérêt que la plupart de ces lieux sont rarement visités par les touristes.

Milazzo, où, pour le dire en passant, Louis-Philippe, alors duc d'Orléans, passa plusieurs années de son exil, se distingue par une culture exceptionnelle et le caractère plein d'énergie de ses habitants. Dans un autre ordre d'idées, la roche sédimentaire de Milazzo condamne « les opinions de quelques géologues qui ont voulu faire remonter à une époque trop reculée l'apparition de l'homme à la surface du globe, condamnation déjà prononcée par Cuvier à propos de

(1) Voir le numéro du 15 novembre.

compositions analogues. » M. Blanchard fait ample provision d'insectes (1); et M. Milne Edwards, avec un zèle qu'on ne pourrait trop louer, à son âge plonge plusieurs fois à 25 pieds sous l'eau pour aller, au risque de sa vie, chercher des animaux marins. Ses efforts ne restent pas sans récompense. L'illustre naturaliste a la satisfaction de compléter, par de nouveaux œufs de mollusques et d'annélides, ses beaux travaux d'embryogénie, laquelle, grâce à lui et à quelques autres savants, est en voie de révolutionner la zoologie comme elle a révolutionné la botanique.

M. Hitorff, qui ne s'est point arrêté à la note citée déjà, vient encore en aide aux *Souvenirs*, par un aperçu sur *Taormine*. On distingue particulièrement dans cette nouvelle esquisse, aussi substantielle que rapide, la préoccupation des anciens pour que rien de pénible ne nuisît à l'effet de leurs grands spectacles. Le théâtre de Taormine, entendu de façon à pouvoir contenir 12,000 spectateurs, avait pour tout assistant deux gradins; l'un pour s'asseoir, l'autre pour poser les pieds. De cette manière, personne n'éprouvait ni gêne ni embarras; le corps de chacun était visible des pieds à la tête, et la vue du spectateur pouvait librement s'étendre en tout sens. Il s'en faut que dans nos théâtres modernes nous ayons atteint à ces perfectionnements.

On sait que, lorsque le globe sera couvert de phalanstères, l'homme doit se compléter par l'addition d'un cinquième membre qui nous fera un peu plus ressembler à l'orang-outang. En attendant que nos neveux soient témoins de ce prodige, si même il n'existe déjà sans phalanstères (2), voici des animaux, qu'on avait traités d'inférieurs, qui réalisent la fable d'Argus. « Certaines étoiles de mer ont un œil bien caractérisé à l'extrémité de chacun de leurs rayons. Les Némertes, les planaires portent souvent, sur la face inférieure et supérieure de leur tête, cinquante à soixante yeux distincts et quelquefois davantage. M. Ehrenberg nous a fait connaître une petite annélide qui porte deux yeux à la tête et deux autres à l'extrémité de la queue. J'ai retrouvé, soit dans nos mers de Bretagne, soit pendant mon séjour en Sicile, trois espèces bien différentes offrant la même particularité. Enfin, les touffes de corallines de Favignana et de Milazzo nourrissent par milliers de petits vers plus étranges encore sous ce rapport. Ces vers, que j'ai nommés *polyophtalmes*, et sur lesquels je reviendrai plus tard, ont en avant trois yeux doubles ou triples, et tout le long du corps, une série de ces mêmes organes allant de la tête à la queue. »

Une description complète de l'Etna, près duquel, suivant l'expression de Spallanzani, le Vésuve n'est qu'un *volcan de cabinet*, sert d'adieux à la Sicile. Cet excellent résumé des idées modernes, appuyé principalement sur les théories d'Elie de Beaumont, est neuf, grâce à sa forme, après tout ce qu'on a lu sur le même sujet. Mais les gens peu familiarisés avec la matière ne verront pas sans étonnement le peu d'épaisseur de la croûte terrestre (1), et sans terreur combien nous sommes près de périr par le feu. Heureusement que de nombreux soupiraux répandus dans les cinq parties du monde (2), donnant un libre passage à la matière incandescente qui occupe la presque totalité du globe, sont une *assurance contre l'incendie*.

La mission officielle a cessé en partie (3), et M. de Quatrefages revient à la France. Cette fois, c'est vers la *baie de Biscaye* qu'il dirige ses pas, non sans avoir parcouru les notes et pris les conseils de M. Alexandre Brongniart, le seul naturaliste qui l'eût précédé dans l'exploration qu'il entreprend.

Biaritz est un charmant pays pour le touriste et le géologue, mais le zoologiste n'y trouve rien. Aussi M. de Quatrefages, après avoir rempli quelques caisses de fossiles, contemplé la barre de l'Adour, gémi sur la disparition des *cacolets*, médité sur la puissance et

(1) Nous voyons, dans une autre partie du livre, que parmi les deux mille espèces d'insectes, représentés par au moins huit mille individus, que M. Blanchard rapporte de son excursion, « cinq cents de ces espèces manquaient aux galeries du Muséum, et trois cents au moins étaient nouvelles pour la science. »

(2) Les journaux ont reproduit tout récemment le récit d'un voyageur qui affirme avoir vu, dans l'Afrique centrale, des hommes pourvus d'une queue de singe, qui parlaient très-distinctement la langue du pays, et n'étaient nullement, sous le rapport de l'intelligence, inférieurs aux autres hommes. L'un d'eux servait depuis vingt ans, en qualité de domestique, dans une des maisons que le voyageur a visitées. Déjà M. d'Abadie avait indiqué les *Niam-Niam*, mais seulement sur témoignage; maintenant on leur a parlé.

(1) Plusieurs géologues, à qui l'auteur emprunte cette observation, ont comparé l'écorce de la terre à une feuille de papier à lettre, qui recouvrirait un des globes dont on se sert dans les écoles pour les études géographiques. Tout le reste est en liquéfaction. Si les hypothèses de J. B. J. Fourrier, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, qu'il ne faut pas confondre avec Charles Fourier, fondateur de l'*école sociétaire*, sont exactes, la chaleur de la terre, à une profondeur de 20 kilomètres, serait de 666 degrés, température à laquelle fondent la plupart des silicates qui composent les roches. On a tout lieu de supposer que la matière incandescente commence à quatre lieues de la surface. Qu'on apprécie par la pensée ce que sont vingt kilomètres, relativement au diamètre de la terre !

(2) D'après J.-J. N. Huot, *Nouveau cours élémentaire de géologie*, le nombre de volcans et de sulfutares (volcans à demi éteints) serait de 559 pour toute la terre, continents ou îlots, savoir : Europe, 22; Afrique, 25; Asie, 126; Océanie, 182; Amérique, 204. Total : 559.

(3) Dans cette nouvelle excursion, M. de Quatrefages était spécialement chargé par le Muséum de recueillir les fossiles, encore peu connus des côtes qu'il allait parcourir.

les fureurs de l'Océan, vu les lagunes qui se forment, regretté les rivages qui disparaissent, M. de Quatrefages ne tarde point à partir pour St-Jean-de-Luz. A Guettary, où il s'arrête d'abord, il ne peut être question, comme à Favignana, d'établir des *madragues* pour pêcher le thon : l'Océan ne le souffrirait pas ; mais les Basques sont intrépides, et ils s'en vont hardiment, sur des barques non pontées, jeter leurs lignes à trente lieues en mer. Cette témérité nous vaut les conserves les plus délicates que l'on connaisse.

C'est sur des êtres plus humbles et moins bruyants que s'exerce l'activité de l'auteur. Les Hermelles, les Annélives, les Tubicoles, modestes récluses qu'il veut comparer à leurs parentes de Granville, sont impitoyablement poursuivies dans leurs *villages* ou leurs *cités*. L'étude rigoureuse de ces animaux lui fournit de nouveau cette conclusion : de même que le botaniste ne s'adresse plus aux grands végétaux, mais aux algues, pour résoudre les plus grands problèmes de la science ; ainsi, pour avoir la clef des profonds mystères qui lui incombent, ce sont les *animaux inférieurs* que le zoologiste doit considérer.

Ceux que l'origine et l'antiquité des peuples intéressent encore, au milieu des innombrables évolutions du présent, verront dans une digression qui suit comment les Basques ou *Buskaldunac* (peuple *qui a la main favorable ou adroite*) ont la prétention de descendre directement de Noé et d'être les pères de toutes les autres nations ; de parler la langue que parlaient Adam et Ève dans le paradis terrestre, laquelle langue, avec ses *quatre milliards de radicaux*, pouvait suffire aux soixante-douze langues nées au pied de la tour de Babel. On verra de plus comment, d'après la fantastique histoire de ce peuple, la nation espagnole serait gouvernée par une famille euskarienne, et comment la reine Isabelle viendrait en ligne droite de Tarsis et de Noé. Enfin, l'auteur retrouve chez les *Buskaldunac* cet usage qui distingue quelques peuplades de l'Afrique, et que Diodore de Sicile signale aussi dans l'île de Corse, à savoir que lorsque la femme accouche, c'est le mari qui se met au lit, reçoit les compliments des voisins et prend le bouillon que lui prépare la mère du nouveau-né : coutume qui vaut bien les œufs d'autruche couvés dans *la Salamandre*, par le marchand de tabac ! Ce qui est plus sérieux, c'est le profond amour des Basques pour la liberté ; la manière dont ils savent garder leur dignité personnelle jusque dans la manière dont ils saluent ; la beauté traditionnelle et toujours conservée de leur race ; leur culte du pays poussé jusqu'au fanatisme, les qualités éminentes, physiques et morales qui les distinguent, comme pour en faire éternellement un peuple à part.

Revenu à l'objet principal de sa mission, M. de Quatrefages jouit tout d'abord d'un rare bonheur. Il trouve un ver gigantesque qui, par ses dispositions anatomiques, prouve que, « bien des milliers de siècles avant l'apparition de l'homme, le type des annélés comptait sur notre globe des représentants fort semblables à ceux d'aujourd'hui. » Mais cette précieuse relique est scellée dans la maçonnerie d'un canal public d'assèchement, et le marteau du naturaliste ne peut y frapper sans autorisation ! Grâce au consul de France et à l'ingénieur en chef de la province, la difficulté se trouve levée ; notre Muséum se trouve ainsi devoir à *l'antiqua* un échantillon peut-être unique dans le monde.

Les Tarets ravagent avec une incroyable puissance les bois exposés à l'air libre, font s'ouvrir les navires en pleine mer, et ont failli, il y a cent cinquante ans, submerger la Hollande, pour avoir, sans que personne s'en doutât, miné tous les pilotis des grandes digues. Eh ! bien, après avoir suivi heure à heure son mode de développement, M. de Quatrefages indique un moyen sûr, et relativement peu coûteux, d'anéantir ce terrible mollusque. De pareilles recherches, où la science s'unit à la préoccupation du salut commun, sont dignes de tous les éloges ! Nous n'en pouvons dire autant de la singulière pudeur que montre M. de Quatrefages à propos de la fécondation des Hermelles, et, en général, quand il parle de l'embryogénie. Tout en la déclarant *inexacte*, il emploie l'expression *d'animalcules*, pour éviter de se servir *d'un mot par trop technique*. Comme si le zoologiste était un prédicateur, et les livres de science une église ! Ce mot qui, adjectivement, répugne si fort à l'écrivain, on le trouve fréquemment au substantif, précédé de περὶ, dans les livres élémentaires de botanique, et nous ne sachions pas que l'Université, pourtant si prude, en ait fait un crime aux auteurs. Il n'est pas non plus un chimiste qui hésite à s'en servir. Sauf meilleur avis, nous croyons que M. de Quatrefages aurait bien fait de les imiter.

PASCAL RHAYE.

(*La fin au prochain numéro.*)

FORMULES.

MIXTURE CONTRE LES RHUMES.

Prenez : Manne en larmes.... ..... 60 grammes.
Faites dissoudre dans eau bouillante... 125 —
Passez et ajoutez :
Sirop d'ipécacuanha..... 30 —

On prend, de deux en deux heures, une ou deux cuillerées de cette mixture, et on boit de temps en temps une petite tasse d'infusion de fleurs de violette et de tilleul légèrement sucrée.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 décembre 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 107.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Bulletin du choléra. — De la myopie ; ses causes et son traitement. — Guérison des fièvres intermittentes par les bains de pieds. — Des maladies parasitaires de la peau. — Effets remarquables produits par la foudre. — Le goître et le crétinisme. — Hydropysie guérie par l'usage d'une décoction d'ognon. — Corps étranger introduit dans l'estomac par la bouche, et sorti par un abcès. — Traitement du vomissement matinal des femmes enceintes. — Bibliographie : Souvenirs d'un naturaliste. — Formules : Potion mucilagineuse contre la tonx.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 DÉCEMBRE 1854.

Le nombre des fluxions de poitrine a diminué depuis la dernière quinzaine ; mais les rhumes, très-intenses et difficiles à guérir, semblent au contraire avoir augmenté. On dirait que les organisations les plus faibles ont été frappées d'abord par la fluxion de poitrine, et que le plus grand nombre de celles qui avaient résisté à l'invasion de cette maladie n'ont pu échapper à l'inflammation des bronches ; aussi de tous côtés, dans les lieux publics, ainsi que dans les réunions particulières, on ne voit et on n'entend que des personnes qui toussent. L'humidité et le froid, qui n'ont cessé de nous envelopper depuis quelque temps, expliquent suffisamment ces nombreuses indispositions, et il n'existe pas réellement d'épidémie de grippe comme on l'a prétendu.

Que faire contre ces accidents ? Employer les moyens habituels dont nous avons parlé un grand nombre de fois ; mais ce qui est important pour ceux qui ne sont pas encore atteints, c'est de se soustraire à la maladie régnante. On n'y parviendra qu'en prenant les précautions les plus rigoureuses contre la température actuelle, précautions qui sont plus nécessaires maintenant qu'au milieu de l'hiver, lorsque le froid est tout à fait sec. Multiplier les vêtements afin que la peau soit convenablement préservée, employer surtout des étoffes de laine lâchement tissées qui conservent mieux que les étoffes serrées le calorique du corps ; faire usage d'une nourriture généreuse ; éviter les transitions brusques du chaud au froid, tels sont les moyens à mettre en pratique.

BULLETIN DU CHOLÉRA.

Cas nouveaux et décès dans les hôpitaux civils et militaires de Paris, du 27 novembre au 10 décembre.

Le 27 novembre,	cas nouveaux :	5	Décès :	6
Le 28 —	—	0	—	0
Le 29 —	—	3	—	3
Le 30 —	—	1	—	3
Le 1er décembre	—	3	—	3
Le 2 —	—	4	—	6
Le 3 —	—	2	—	2
Le 4 —	—	2	—	0
Le 5 —	—	7	—	3
Le 6 —	—	6	—	2
Le 7 —	—	10	—	3
Le 8 —	—	2	—	3
Le 9 —	—	16	—	2
Le 10 —	—	16	—	11

Mortalité cholérique dans la ville.

Le 30 novembre. . . 2

Le 1er décembre . . .		0
Le 2	——	0
Le 3	——	2
Le 4	——	1
Le 5	——	0
Le 6	——	4
Le 7	——	2

Situation générale des hôpitaux au 10 décembre.

Cas traités depuis le commencement de l'épidémie.		6,880
Sorties.	3,170	6,760
Décès	3,590	
Restant en traitement. . . .		120

Le relevé général des décès, par suite du choléra, pour la France entière, dépasse le chiffre de 124,000.

CHOLÉRA A LONDRES.

La semaine du 18 au 25 novembre, sur une mortalité générale de 1,262 personnes, n'a fourni que 8 décès dus au choléra; celle du 25 novembre au 2 décembre 1854, sur une mortalité de 1,350 individus, n'a compté que 7 décès par le choléra.

DE LA MYOPIE.

SES CAUSES ET SON TRAITEMENT.

La myopie, comme chacun le sait, n'est autre chose que la *vue courte*, ou ne pouvant s'exercer qu'à de petites distances, qui est particulière à beaucoup d'individus. Quelques-uns de ceux qui sont atteints de cette infirmité, tout en regardant de très-près les objets qu'ils veulent distinguer, ferment plus ou moins les paupières, ce qui donne à leur physionomie un aspect particulier. Cette affection présente, au reste, une foule de degrés, et il est des myopies tellement prononcées, que la vue ne peut s'exercer qu'à la distance de quelques centimètres.

Cependant, tandis qu'il est certaines personnes qui peuvent être déclarées myopes dès le premier aspect, il en est d'autres chez lesquelles il est plus difficile de reconnaître la myopie, car on ne peut indiquer la distance précise à laquelle chacun doit pouvoir distinguer nettement les objets, la vue normale offrant elle-même une foule de différences selon les individus. Il est toutefois convenu que les yeux sont atteints de myopie lorsque la vision ne peut avoir lieu à vingt ou vingt-cinq centimètres de distance.

Comment se fait-il que les uns ne possèdent pas cette admirable faculté de distinguer les objets avec la même netteté, à des distances très-différentes, tandis que nous jouissons généralement de ce précieux privilége? Ce problème a fixé depuis longtemps l'attention des hommes de l'art, et plusieurs ont cru en trouver la solution dans le défaut d'organisation du globe de l'œil, soit comme forme, soit comme volume; ainsi, la coque oculaire trop bombée a paru au plus grand nombre des chirurgiens rendre un compte suffisant de cette infirmité. Mais il arrive très-souvent que des yeux très-saillants ne sont nullement myopes, et ce fait vient dérouter les observateurs. D'ailleurs, la saillie exagérée du globe de l'œil peut tenir à des causes qui sont étrangères à sa conformation; il suffit que l'ouverture des paupières soit très-large pour la simuler, et la présence ou l'absence de la graisse qui doit se trouver logée dans l'orbite influe énormément sur la saillie de l'œil en avant. On a cependant remarqué que le plus grand nombre des myopes ont les yeux très-bombés.

Ce qu'il y a de particulier à la vue des myopes, c'est qu'ils distinguent avec beaucoup de netteté les objets les plus petits; ils ont même une sorte de prédilection pour les corps les plus déliés, lisent sans fatigue et dans un demi-jour les livres dont les caractères sont très-fins, et ils ont habituellement une écriture presque microscopique. On les voit souvent la tête baissée, fronçant le sourcil, et même la peau du front, considérer sur toutes leurs faces les objets les plus minces et y découvrir une foule de choses que les autres personnes n'aperçoivent pas. Il est vrai que cette faculté vient compenser celle qui leur fait défaut, car ne pouvant distinguer ce qui se passe autour d'eux, leur physionomie porte l'empreinte d'une sorte d'hébétude qui nuit à son expression.

Les petits enfants ont naturellement la vue courte; les yeux n'ayant pas acquis chez eux toute la perfection qu'ils doivent avoir plus tard, ne voient qu'à de très-petites distances, et il peut arriver que cette disposition ne se corrigeant pas, la myopie, chez quelques sujets, n'ait pas d'autre origine; trop souvent aussi elle est due à des maladies graves qui ont altéré l'organe de la vision. Lorsque ces maladies ont produit des désordres sérieux, irréparables, la myopie est également incurable.

Mais il est quelques circonstances qui favorisent le développement de la myopie; tel est l'exercice de certaines professions, comme l'horlogerie, l'orfévrerie, l'art du graveur, et en général toutes celles

qui exigent que les yeux concentrent leur action sur des objets très-petits, éclairés par une lumière vive, et pour lesquels on se sert de verres grossissants.

L'habitation permanente dans des endroits sombres est une cause fréquente de la maladie qui nous occupe, et il est avéré que des prisonniers, dont la vue était jadis intacte, sont sortis myopes de leurs cachots. La même cause agit fréquemment sur les portiers de Paris, dont un grand nombre habitent, dans certains quartiers, de petites pièces où la lumière du jour ne pénètre qu'avec une extrême parcimonie.

Nous devons signaler aussi une cause fréquente de myopie à laquelle il est cependant très-facile de remédier, c'est l'habitude qu'ont parfois les enfants de regarder de très-près, habitude vicieuse dont il est important de les corriger, car elle peut continuer pendant tout le reste de leur existence, et plus tard, lorsqu'ils comprennent la nécessité d'y mettre ordre, ils sont frappés de myopie.

Quels sont les moyens curatifs destinés à guérir la myopie?

Ils sont au nombre de trois : les lunettes, certains exercices gymnastiques des yeux, et enfin une opération chirurgicale. Quoique le dernier moyen soit à peu près exempt de dangers, puisqu'il ne s'agit pas de s'attaquer à l'œil lui-même, mais à quelques-uns des muscles qui le font mouvoir, nous ne nous en occuperons pas ici, parce que l'expérience ne nous paraît pas avoir suffisamment prononcé; mais nous envisagerons les deux autres.

Les lunettes concaves sont employées non-seulement comme soulagement, et pour donner aux yeux la facilité de voir avec netteté à des distances éloignées, mais si leur emploi est sagement dirigé, ils peuvent devenir un moyen curatif; ainsi, lorsqu'on a la précaution de les changer de temps à autre, tous les mois, par exemple, et de s'habituer peu à peu à des verres de moins en moins concaves, on peut finir par arriver à se servir de verres tout à fait plats. Alors il faut exercer les yeux à se passer quelquefois de lunettes, et l'on a vu des individus très-myopes se procurer ainsi une guérison durable. Malheureusement cette règle est loin d'être toujours suivie, et il est plus ordinaire de voir les personnes qui sont atteintes de cette infirmité adopter une conduite opposée. Le docteur Kitchener a fait sur lui-même cette importante observation, et la narration qu'il en fait éclaire parfaitement la question.

« Voyant, dit-il, que je ne pouvais distinguer ce que les yeux ordinaires m'indiquaient fréquemment à regarder, je suis allé chez un opticien, et j'ai acheté des verres concaves n° 2. Après m'en être servi pendant quelque temps, j'ai porté mes yeux accidentellement à travers un verre concave n° 3, et voyant ma vue plus forte avec ce verre qu'avec le n° 2, je m'en suis servi au lieu de ces derniers, ce qui m'a paru une grande amélioration. Après m'être servi pendant quelques mois du n° 3, j'ai voulu essayer de voir dans le n° 4, et j'ai trouvé le même avantage sur les verres précédents que lorsque je me suis servi pour la première fois du n° 2 et du n° 3. Quelque temps après cependant, le n° 4 ne fournissant plus au nerf optique la même stimulation que dans le principe, j'ai vu que je me trouvais dans le même cas que lorsque je m'étais servi quelque temps des n°s 2 et 3. Ne pouvant trouver de numéro au-desssus du 4, j'ai commencé à comprendre que la vue était sujette aux mêmes lois que les autres parties du corps, c'est-à-dire qu'un stimulus croissant, souvent répété, finit par perdre de sa puissance et ne produit pas un effet également croissant. J'ai, en conséquence, refusé à mes yeux des verres à numéro progressif; je suis redescendu au n° 2 que je n'ai plus changé depuis longues années, et je vois aujourd'hui avec ces verres aussi bien qne la première fois que je les ai employés. »

On voit quel soin on doit apporter à ne pas abuser des verres concaves, surtout si l'on cherche à guérir une myopie. Il est encore une chose importante à considérer lorsque l'on se décide à faire usage des lunettes, c'est que les deux yeux ne sont pas toujours affectés de la maladie au même degré, et il peut même arriver qu'un seul soit atteint de myopie, ce qui nécessite l'emploi de deux verres d'un numéro différent.

L'exercice gymnastique des yeux auquel on peut avoir recours a été beaucoup expérimenté en Russie, où la myopie est très-fréquente. Il consiste à faire asseoir le malade que l'on veut guérir sur un siége adossé contre un mur, de façon à ce que le derrière de la tête soit appuyé contre ce mur; on place ensuite devant lui un pupitre sur lequel repose un livre ouvert, et on le fixe à une distance qui lui permette de lire sans lunettes et sans effort les caractères ordinaires. On répète cet exercice une ou plusieurs fois dans la journée pendant une demi-heure ou une heure, et au bout de quelques jours, une semaine, par exemple, on éloigne le pupitre de quelques lignes seulement, en ayant soin que la tête reste toujours parfaitement fixe. Peu à peu la vue s'améliore, et le patient arrive ainsi à lire facilement

à la distance ordinaire. Il est cependant important, lorsqu'on a atteint ce résultat, de ne pas cesser tout à coup l'exercice gymnastique, car la myopie pourrait survenir de nouveau.

Les Russes attachent une telle importance à ce moyen de guérison, qu'ils se servent depuis longtemps de pupitres mécaniques destinés à cet usage, et d'appuie-tête semblables à ceux que l'on emploie en France pour faire le portrait au daguerréotype; on peut toutefois se dispenser d'instruments particuliers pour arriver au même but, et il est beau de guérir, par la seule force de sa volonté, une infirmité regardée souvent comme incurable.

Dr Reinvillier.

Guérison des fièvres intermittentes par les bains de pieds.

Le remède le plus simple est souvent le meilleur, et son efficacité peut dépendre, d'ailleurs, de la manière dont il est administré. Les bains de pieds, qui sont ordinairement employés pour de simples indispositions, ou comme accessoires dans le traitement des maladies, constituent une médication héroïque pour les chirurgiens de l'hôpital de Mons (Belgique) dans le traitement des fièvres d'accès. Les documents suivants, qui ont été fournis par M. le docteur Herpain, médecin de l'hôpital militaire, au *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, offrent le plus grand intérêt.

Une véritable épidémie de fièvres intermittentes a frappé, à partir de la mi-septembre, les troupes de la garnison de Mons, qui revenaient du camp. C'est alors que M. Vanden Broek, médecin principal de l'armée belge, résolut de faire subir une épreuve décisive à une méthode dont l'efficacité avait été constatée par lui depuis nombreuses années, et il prouva en effet que les prétentions émises à cet égard n'avaient rien d'aventureux,

Ce n'est pas qu'il manquât de médicaments vantés pour combattre les accès de fièvre, et le sulfate de quinine tient depuis longtemps la première place; mais son prix est toujours très-élevé, et déjà l'on a essayé de le remplacer par une foule de médicaments. Toutefois, pour que celui qui lui serait substitué fût avantageux, il faudrait qu'il fût peu coûteux, facile à administrer généralement, suivi de succès et pouvant être manié sans crainte, et il paraît que le bain de pieds sinapisé, convenablement employé, réunit tous ces avantages.

Le résultat que nous venons d'en obtenir est complet, dit M. Herpain, et paraît de nature à assurer à ce moyen le pouvoir incontestable d'enrayer tous les accès de fièvre intermittente simple produite par les miasmes des marais. Voici comment nous procédons.

Le soldat entré pour fièvre intermittente est d'abord interrogé sur la durée, la marche et le nombre de ses accès, sur le type de la fièvre, et immédiatement placé dans les conditions hygiéniques les plus favorables; il est soumis à un régime approprié. Si l'accès ne se reproduit point à l'établissement, ce malade est inscrit à un autre titre sur le registre-statistique de l'hôpital. Mais si, malgré les conditions avantageuses sous l'influence desquelles il se trouve, l'accès se reproduit, on note l'heure à laquelle il commence, afin de pouvoir procéder au traitement que nous allons décrire.

Une demi-heure avant le retour présumé de l'accès, on administre au malade, convenablement assis dans un fauteuil placé près de son lit, un bain de pieds à la température de de 50° centigrades environ, préparé un quart d'heure d'avance, et contenant de 40 à 80 grammes de farine de moutarde. On ajoute une quantité nouvelle d'eau chaude au fur et à mesure que le bain se refroidit, et de manière qu'il se maintienne au degré de chaleur qui vient d'être fixé approximativement. Telle est la règle générale, qui demande à être modifiée selon la susceptibilité des individus.

Le fébricitant doit supporter le bain jusqu'au moment du retour de l'accès, c'est-à-dire une demi-heure environ. Au bout de ce temps, les pieds et la partie inférieure des jambes qui ont trempé présentent un état de rougeur et de calorification assez prononcés. Le pouls est large, accéléré, mou; la peau couverte d'une légère transpiration; la respiration grande et légèrement accélérée; la face quelquefois colorée, le plus souvent sans modification de coloration, rarement pâle; le malade éprouve de la fatigue et de la tendance au sommeil. Les pieds sont soigneusement essuyés au moyen d'un linge bien sec, ou, préférablement, avec un morceau de couverture hors d'usage. Le malade entre ensuite au lit, que l'on fera préalablement bassiner, si l'on traite des personnes très-impressionnables. Une légère transpiration se manifeste pendant quelque temps, après quoi tous ces phénomènes disparaissent, pour être remplacés par une absence complète de fièvre.

Il est prudent de continuer encore pendant quel-

ques jours à administrer le bain de pieds avant l'heure habituelle des accès. On évite ainsi les récidives d'une manière certaine.

L'observation repose sur quatre-vingt-neuf hommes qui ont été traités ainsi à l'hôpital de Mons et qui peuvent être rangés en trois catégories :

1° Ceux chez lesquels l'accès ne s'est point reproduit après l'administration du bain de pieds, soixante ;

2° Ceux qui ont eu un second accès après le bain de pieds, quatorze ;

3° Ceux qui ont eu plus de deux accès à l'hôpital, quinze.

Quant à la réapparition constante des accès malgré les bains de pieds, elle a été très-rare et s'est produite seulement chez des hommes qui se trouvaient dans des conditions telles qu'on ne pouvait user de toutes les ressources à leur égard. Quelques-uns ont été l'objet d'observations détaillées, d'autres n'ont presque rien offert de particulier. Ainsi, c'est un sous-officier d'une constitution faible et très-impressionnable qui a manifesté une grande répugnance pour le bain de pieds chaud. Un autre a été pris de défaillance au commencement du bain. Chez ces deux hommes seulement on a rencontré une contre-indication, de sorte que force a été de recourir au sulfate de quinine. Chez un troisième malade, la fièvre était entretenue par une irritation de l'estomac et des intestins. L'intervention des purgatifs doux a été marquée par la cessation des accès.

Les résultats que nous signalons, dit le docteur Herpain, seront suffisamment appréciés, si l'on se rappelle que nous avions affaire à des hommes arrivant d'une contrée où la fièvre intermittente est endémique, et présentant généralement, à un degré avancé, cet état de cachexie qui résulte de l'action prolongée des miasmes marécageux, état si favorable à la manifestation, à la persistance et au retour des affections périodiques.

Les conditions désavantageuses dans lesquelles se trouvaient nos malades, et qui les ont forcé à un séjour prolongé à l'hôpital, ont été mises à profit par nous pour nous assurer de la fréquence des récidives, et nous avons pu, de la sorte, nous convaincre de leur rareté. Tout au plus nous avons rencontré quelques malades chez lesquels un léger frisson, d'une durée de quelques minutes, s'est encore manifesté quelques jours après la cure, mais, dans tous les cas, un seul bain de pieds a suffi pour en prévenir le retour.

Il est bon de noter que la plupart des malades chez lesquels la fièvre s'est reproduite plusieurs fois avaient leurs accès la nuit, de sorte que l'on pourrait attribuer à la négligence des infirmiers une grande part dans la cause de l'inefficacité d'un moyen qui réussit généralement.

L'efficacité de ce traitement est d'autant plus remarquable que le bain de pieds a été employé pour des fièvres de types différents. Ainsi, sur ces quatre-vingt-neuf malades, il y en avait trente dont la fièvre était intermittente quotidienne, c'est-à-dire revenait tous les jours à la même heure ; cinquante-cinq qui étaient affectés de fièvre tierce, c'est-à-dire dont les accès sont séparés par un jour d'intervalle ; deux ayant une fièvre double-tierce, c'est-à-dire ayant des accès quotidiens différant sous le rapport de l'heure, de l'intensité, de la durée, etc., mais se correspondant tous les deux jours. Enfin, deux avaient des fièvres quartes, c'est-à-dire des accès séparés par un intervalle de deux jours.

Voilà, certes, des résultats très-remarquables, et lorsqu'on songe à la quantité considérable de malades affectés de ces sortes de fièvres, qui vivent ou plutôt végètent dans les pays marécageux, n'ayant aucun ou presque aucun moyen de traitement à leur service, on est heureux de pouvoir leur indiquer une pareille médication. Il est vrai qu'il serait nécessaire, pour les guérir complétement, de les soustraire aux émanations permanentes au milieu desquelles ils languissent ; car on peut appliquer à un nombre immense d'individus, dont la vie se passe dans les pays marécageux, cette lugubre phrase, rapportée par un voyageur qui parcourait les marais Pontins. Il demandait à l'un de ces pâles habitants comment ils pouvaient vivre : « Nous ne vivons pas, nous mourons, » répondit-il. Cette réponse peint vigoureusement la malheureuse situation de ces infortunés, et suffirait à elle seule pour stimuler le zèle de ceux qui mettent leurs études et leur science au service de l'humanité. Espérons que l'application du drainage, les travaux d'assainissement de toute nature, les lois de l'hygiène popularisées et les nouvelles découvertes de l'art de guérir, mettront un terme à toutes ces souffrances.

Des maladies parasitaires de la peau.

La leçon suivante, faite par le docteur Hardy à l'hôpital Saint-Louis, et publiée par la *Gazette des Hôpitaux*, a pour sujet les maladies de la peau qui

doivent leur origine à des parasites, animaux ou végétaux. La médecine est d'autant plus puissante contre ces affections, que le parasite étant tué, la maladie disparaît, et l'hygiène nous montre, comme le fait voir le médecin de l'hôpital Saint-Louis, que la bonne nourriture, des conditions favorables à la salubrité et les soins de propreté luttent avec avantage contre le développement de ces parasites.

Nous ne sommes pas encore bien loin du temps où ces causes étaient inconnues et où la gale, par exemple, était attribuée à toute autre chose qu'à un animal; que l'on songe à l'innombrable quantité de tisanes, de potions et de médicaments de toute nature qui furent alors administrés inutilement aux malades ! Probablement on découvrira encore des causes aussi matérielles à beaucoup d'autres maladies que l'on guérira alors d'une façon plus rationnelle !

Depuis longtemps déjà, dit M. Hardy, on a constaté que des êtres organisés, végétaux ou animaux, appartenant à des créations inférieures, peuvent vivre en parasites sur d'autres êtres organisés plus élevés dans l'échelle zoologique. L'homme subit cette loi, et depuis quelques années des recherches microscopiques très-exactes ont permis de rattacher à une origine parasitaire plusieurs affections dont la véritable nature avait été méconnue jusqu'à ce jour. Ces êtres parasites existent soit à l'extérieur, comme les poux, l'acarus de la gale, etc., soit à l'intérieur du corps, comme les vers intestinaux. Nous n'avons à vous parler ici que de ceux qui habitent la surface tégumentaire, et qui appartiennent, les uns au règne végétal, les autres au règne animal.

Ces maladies parasitaires constituent un groupe très-naturel, ayant ses causes spéciales, un certain nombre de caractères communs et une grande analogie dans le traitement, qui a pour but de tuer le parasite.

Relativement aux *caractères* de la maladie, nous avons d'abord deux choses à considérer : le parasite lui-même et les désordres cutanés qu'il détermine par sa présence.

Certains de ces êtres peuvent être reconnus à l'œil nu, tels que les poux (*pediculi*) et les *acari*. Mais il vaut mieux les étudier à l'aide de la loupe, et surtout du microscope. Les productions cryptogamiques exigent surtout cet examen à l'aide du microscope, afin que l'on puisse rigoureusement déterminer la conformation et le degré de développement de ces végétaux.

En second lieu, la présence de ces êtres détermine un certain degré d'irritation qui se traduit par des lésions secondaires analogues à celles qui caractérisent les autres maladies de la peau, et par lesquelles se manifestent les affections de cette membrane. Ce sont des rougeurs, des éruptions vésiculeuses, pustuleuses, papuleuses, etc. Mais, on le voit, ces lésions sont tout à fait secondaires; elles ne constituent pas toute la maladie, elles n'en sont que des effets souvent variables, et qui peuvent même ne pas avoir lieu. Habituellement aussi on observe des démangeaisons, du prurit, très-vivement accusés, surtout dans les maladies à parasites animaux (affection pédiculaire, gale).

Un autre caractère propre aux maladies parasitaires consiste dans leur mode spécial de terminaison. Il est certain qu'il ne faut pas compter ici les ressources de l'organisme pour la guérison, puisque la maladie, ou plutôt la cause de la maladie, réside en dehors de l'organisme. En outre, il se passe dans ces affections quelque chose de très-remarquable dans les cas de maladies aiguës survenant tout à coup, une fièvre, une inflammation interne, par exemple. Dans ce cas, le parasite semble participer à la maladie de l'individu sur lequel il habite ; il perd son activité, son développement s'arrête, et en même temps se calment et disparaissent les manifestations cutanées par lesquelles il révélait sa présence. Les démangeaisons s'apaisent, les rougeurs pâlissent, les vésicules, les pustules s'affaissent et cessent de se reproduire. Mais aussitôt que la maladie intercurrente a cédé, les parasites semblent se réveiller, et avec eux reparaissent les lésions auxquelles ils donnent lieu. Pendant ce temps d'arrêt ils semblent être restés, les animaux à l'état de larves, les végétaux à l'état de spores.

Relativement à l'étude des causes, nous trouvons deux ordres de causes à examiner. Le premier, qui est la conséquence nécessaire de la nature du mal, c'est la *contagion*. Il est évident que le passage d'un parasite d'un individu infecté à un individu sain doit transmettre au second la maladie dont le premier est atteint. Le second ordre de causes consiste dans la prédisposition particulière en vertu de laquelle telle ou telle personne se montre réfractaire ou d'un accès facile à l'invasion parasitaire. Tous les terrains ne sont pas également aptes à recevoir cette semence. Dans l'immense majorité des cas, la misère, la malpropreté sont les conditions les plus favorables à la propagation et au développement du germe parasitaire ; nous en avons la preuve tous les jours par nous-même. Ainsi les médecins, les élèves reçoivent

des malades qu'ils soignent quelques poux, quelques acarus; mais l'insecte, ne trouvant pas là les conditions favorables dont nous parlions, meurt sans se reproduire, et les accidents de démangeaison auxquels il a pu donner naissance ne tardent pas à disparaître. Même chose pour les parasites végétaux. On comprend de quelle importance sont ces remarques pour l'art de guérir.

Avant de parler du traitement, un mot encore sur une question souvent controversée, relative à la *génération spontanée* des parasites, admise encore aujourd'hui par plusieurs médecins. J'avoue qu'en présence des lois de la nature, confirmées par une foule de recherches récentes, qu'en présence des faits dont nous sommes témoins tous les jours, il m'est impossible d'admettre cette génération spontanée.

Il est généralement reconnu que les vers intestinaux sont produits par des germes introduits avec nos aliments, et même dans l'air que nous respirons. Tout porte à croire qu'il en est de même pour les parasites cutanés, et que, transportés du dehors, ils se développent là où ils trouvent des conditions favorables pour leur développement.

Le traitement des maladies parasitaires présente pour première indication de détruire, de tuer le parasite; cela est de la plus grossière évidence. C'est à l'aide de certaines substances employées comme topiques que l'on remplit cette indication. Les substances que l'on regarde comme jouissant des propriétés parasiticides les mieux prononcées, et que par cela même on emploie habituellement, sont le soufre, les préparations de mercure et de cuivre. Comme seconde indication, se présente le traitement des lésions cutanées que déterminent les parasites. Il est bien certain que la cause de la maladie étant enlevée, la maladie, qui n'en est que l'effet, doit disparaître aussi; mais il vaut mieux hâter cette disparition à l'aide des moyens locaux, et ce sont surtout alors les émollients qui conviennent. Enfin, il reste une troisième indication, qui consiste à modifier le terrain sur lequel s'est développé le parasite. On y parvient surtout à l'aide des moyens hygiéniques. La misère, la mauvaise nourriture, la malpropreté, favorisent, avons-nous dit, le développement des parasites; il s'agit donc, autant que faire se peut, de remplacer ces mauvaises conditions par des conditions opposées de salubrité, de bonne nourriture et de soins de propreté.

Les maladies auxquelles les parasites peuvent donner naissance forment deux groupes principaux.

Dans le premier se placent les maladies engendrées per les parasites végétaux, ou *dermatophytes*. Ce sont l'*herpès circiné*, l'*herpès tonsurant*, le *porrigo decalvans*, et enfin la *teigne proprement dite*, ou *favus*.

Dans le second se rangent les maladies déterminées par les parasites animaux ou *dermatozoaires*. Nous en trouvons deux seulement, les *pediculi* et la *gale*.

Effets remarquables produits par la foudre.

M. Baudin, médecin en chef de l'hôpital du Roule, a lu à l'Académie des sciences une note des plus curieuses sur le nombre des victimes de la foudre; suivant Arago, ce nombre serait si peu considérable qu'il mériterait à peine d'être noté. Suivant un autre savant, M. Kœmtz, la crainte du tonnerre ne tiendrait qu'à des préjugés inculqués aux enfants par des parents ignorants. D'après les recherches de M. Baudin, au contraire, le nombre des gens frappés par la foudre serait considérable et ne s'élèverait pas chaque année pour la France seulement, à moins de *deux cents*.

Il résulte encore des mêmes recherches que ces accidents s'observent surtout dans les départements qui concourent à former le plateau central de la France et dans quelques départements montagneux. De plus, dans la saison froide il n'y a, pour ainsi dire, aucun décès causé par la foudre. Enfin, le nombre des hommes qui ont succombé à ce genre de mort est beaucoup plus grand que celui des femmes. Celui des animaux est bien plus considérable encore, et dans un très-grand nombre de circonstances les individus frappés l'ont été *sous des arbres*.

Mais c'est surtout à la marine que la foudre cause des pertes immenses. Le nombre des vaisseaux foudroyés avant l'établissement des paratonnerres a suffisamment démontré combien cette sorte d'appareil était indispensable. La foudre cause encore des dégâts considérables, soit en incendiant les édifices, soit en faisant sauter les magasins à poudre. La statistique de M. Baudin démontre de quelle importance il est de prendre des précautions contre les atteintes du feu du ciel; mais ce médecin appelle sourtout l'attention de ses confrères sur les effets de la foudre considérés sous le rapport de la médecine légale, question tout à fait négligée jusqu'à ce jour. Dès 1786, dit-il, deux membres de l'ancienne Académie des sciences citaient, d'après Franklin, l'histoire d'un homme qui, se trouvant sur le

pas de la porte d'une maison, avait vu tomber la foudre sur un arbre placé vis-à-vis de lui. On trouva sur sa poitrine la *contre-épreuve* de cet arbre. Ce fait fut attribué au hasard, ou mieux à une suffusion sanguine fortuite ; mais M. Baudin, ayant observé un fait analogue, a constaté que des particularités de ce genre se rencontraient assez fréquemment. Ainsi une dame de Lugano fut frappée de la foudre ; une fleur qui se trouvait dans le courant électrique se dessina sur sa jambe, et elle en conserva la trace pendant le reste de sa vie. Dans la rade de Zante, la foudre tomba sur un matelot, et on trouva sur sa poitrine un numéro 44, identique au numéro en métal fixé à un agrès de navire. En 1825 la foudre tomba sur le brigantin *il Buon-Servo*, et sur le dos d'un matelot tué on trouva l'image d'un fer à cheval de la dimension du fer cloué au mât de misaine.

M. Baudin a cité encore quelques autres faits de photographie par la foudre, parfaitement constatés, puis il a appelé l'attention des médecins légistes sur la position de certains cadavres qui restent debout après avoir été frappés de la foudre, comme si les sujets vivaient encore.

Nous avons vu, dit-il, le cadavre d'un homme qui, après avoir été tué et déshabillé par la foudre, resta debout. Cardan cite huit moissonneurs qui prenaient leur repos sous un chêne ; ayant été frappés par la foudre, ils moururent en conservant leur attitude. L'un paraissait encore manger, l'autre boire, celui-là porter sa main à son verre. Le père Beccaria et le docteur Gabrielli ont cité l'histoire d'hommes tués par la foudre et restés debout. On se rappelle aussi que la foudre étant tombée en 1819 sur l'église de Châteauneuf-les-Moutiers, tous les chiens qui étaient dans l'église furent trouvés morts, mais debout. M. Desormery a signalé l'histoire d'un coup de foudre qui le frappa lui-même en 1849, et tua près de lui une chèvre qui fut trouvée debout sur ses pieds de derrière et tenant encore dans sa bouche une branche de verdure. Enfin, parmi les faits les plus surprenants de ce genre, on cite un prêtre qui fut frappé de la foudre pendant qu'il était à cheval. L'animal continua sa route et ramena son cavalier, mort il est vrai, mais dans l'attitude normale d'un homme à cheval.

Après avoir cité ces faits, M. Baudin termine son Mémoire par ces conclusions :

1° Les accidents causés par la foudre sont graves et beaucoup plus nombreux qu'on ne l'avait supposé jusqu'ici ;

2° Le nombre annuel moyen des personnes foudroyées en France paraît excéder 200 ;

3° Le maximum des accidents correspond en France aux départements du plateau central et des lieux montagneux ;

4° Les femmes périssent dans une proportion relativement faible ;

5° Sur 100 individus frappés, 25 périssent frappés sous des arbres ;

6° La *mort debout*, ou mieux la mort avec conservation de l'attitude et les images photographiques, sont des phénomènes assez fréquents pour qu'il en soit tenu compte en médecine légale.

Le goître et le crétinisme.

Le docteur Tourdes, un des professeurs les plus éminents de la Faculté de médecine de Strasbourg, a recueilli sur l'endémie goîtreuse du département du Bas-Rhin des documents pleins d'intérêt. La question du goître préoccupe avec raison l'administration, qui a demandé aux conseils d'hygiène des renseignements qui lui permissent de dresser une statistique exacte du goître et du crétinisme en France.

Bien que le goître et le crétinisme deviennent d'année en année plus rares et moins intenses, ils se présentent encore dans le Bas-Rhin avec une extension que sa richesse ne faisait point prévoir ; ajoutons que peu de départements étaient mieux en mesure de répondre d'une manière précise aux questions posées par le ministre de l'intérieur. Les médecins cantonaux consultés ont fourni les matériaux que le professeur Tourdes a complétés et coordonnés ; ils ont ainsi donné une preuve de plus des services qu'est appelée à rendre l'organisation de la médecine cantonale, dont le département du Bas-Rhin a pris depuis longtemps l'heureuse initiative.

Voici les principales conclusions de ce Mémoire :

1° Le crétinisme et le goître existent encore à l'état endémique dans le département du Bas-Rhin ; le recensement effectué en 1852 par les médecins cantonaux constate les résultats suivants :

Arrond. de Strasbourg.	Crétins,	99 ;	goîtreux,	160
— Schlestadt.	—	26	—	655
— Wissembourg.	—	»	—	8
— Saverne.	—	»	—	50

Il existe donc un total de 998 individus atteints à divers degrés de cette dégradation de l'espèce humaine ; ce nombre même n'est qu'un minimum évidemment dépassé par la réalité.

2° Le goître et le crétinisme ont pour siége principal les bords du Rhin; deux vallées des Vosges en sont aussi atteintes.

3° La portion du territoire comprise entre le Rhin et l'Ill peut être considérée comme le principal foyer du crétinisme et du goître dans le département du Bas-Rhin; sur une longueur d'une cinquantaine de kilomètres, les terrains situés entre la rivière et le fleuve sont bas et humides, exposés à des inondations fréquentes, et, malgré de grands travaux d'assainissement, couverts encore de marécages.

4° Dix autres communes sont situées dans le voisinage du Rhin, au delà l'embouchure de l'Ill, sur des terrains humides que traversent deux de ses affluents, la Zorn et la Moder. On y compte environ 43 crétins et 76 goîtreux; la plupart de ces communes appartiennent au canton de Bischwiller. Les bords du Rhin changent plus loin de nature; ils se relèvent et deviennent sablonneux; l'endémie cesse alors; elle n'existe plus dans les cantons de Seltz et de Lauterbourg. Toute la région à goître se compose d'alluvions modernes.

5° En général, les vallées des Vosges qui appartiennent au département du Bas-Rhin sont exemptes du crétinisme et du goître; deux exceptions seulement ont été signalées. Le val de Villé dans l'arrondissement de Schlestadt, un groupe de quatre communes dans l'arrondissement de Saverne, sont les seules parties des Vosges comprises dans le département où l'on ait constaté l'existence du crétinisme et du goître endémiques; ces villages renferment une douzaine de crétins et environ 90 goîtreux. Les causes de l'endémie n'ont pas été déterminées; mais les communes où elle règne, surtout celles du val de Villé, comptent parmi les plus pauvres du département. Les alluvions modernes se continuent dans le val de Villé.

6° La partie moyenne du département, les plaines et les collines qui s'étendent du Rhin et de l'Ill aux Vosges, sont entièrement exemptes de cette affection.

7° On a constaté la présence de la magnésie dans les eaux de quelques communes où règnent le goître et le crétinisme; la même substance a été rencontrée dans les eaux d'autres communes où l'endémie est en décroissance et où elle est même entièrement inconnue.

8° Le sexe féminin a prédominé d'une manière évidente parmi les victimes de l'endémie.

9° Le goître et le crétinisme ont notablement diminué dans le département du Bas-Rhin; l'âge de la plupart des crétins indique que la génération actuelle échappe en grande partie à cette infirmité. La décroissance de l'endémie a particulièrement coïncidé avec l'assainissement du sol et avec le desséchement des marais; on peut encore signaler l'influence générale des améliorations introduites dans l'hygiène des populations.

En ce qui concerne spécialement Strasbourg, les principaux faits observés par l'auteur peuvent se résumer dans les conclusions suivantes :

1° L'endémie goîtreuse règne à Strasbourg comme dans toute la portion du département qui est comprise entre le Rhin et l'Ill. L'influence endémique, faible dans la ville, est très-prononcée dans la banlieue, où elle produit encore le crétinisme : la Robertsau, le Neuhof, le Neudorf, classés dans cet ordre, sont les principaux foyers de cette endémie.

2° L'endémie goîtreuse est en décroissance dans la ville et dans la banlieue de Strasbourg; cette décroissance a coïncidé avec l'assainissement du sol.

3° L'endémie goîtreuse paraît être en grande partie causée par l'influence marécageuse; elle semble indépendante de la qualité des eaux.

4° L'hérédité a une influence évidente sur la propagation du goître; les scrofules et la détérioration de la constitution paraissent y disposer.

5° Le goître congénial est encore observé à Strasbourg, on l'a vu occasionner la mort. Le goître se montre dès le premier âge, et en proportion d'autant plus forte que l'endémie est plus prononcée; le nombre des goîtres augmente dans la seconde enfance et aux approches de la puberté; sa fréquence se soutient à l'âge adulte : elle a paru augmenter dans la vieillesse; l'augmentation par le progrès de l'âge est plus prononcée chez les femmes que chez les hommes.

6° La plus grande fréquence du goître chez les femmes a été un fait général. Cette prédominance est indépendante de la grossesse et de l'accouchement et de certaines habitudes locales, telles que celle de porter des fardeaux très-lourds sur la tête; cette prédominance du sexe féminin s'est montrée dès le premier âge. Elle est plus prononcée dans la seconde enfance; elle se maintient pendant toute la durée de la vie.

Hydropisie guérie par l'usage d'une décoction d'ognon.

Nos lecteurs se souviennent, dit la *Revue thérapeutique du Midi*, que M. Serre (d'Uzès) a conseillé,

comme un traitement très-efficace de l'hydropisie, le régime lacté aidé de l'usage de l'ognon cru. Plusieurs faits confirmatifs de la bonté de cette méthode se sont déjà produits ; celui que nous allons rapporter brièvement en diffère quelque peu, en ce sens que le malade ne se trouvant pas dans une situation qui permît d'ordonner les soupes au lait et de faire manger de l'ognon cru, le docteur Uranga crut pouvoir attendre le même résultat en ordonnant une décoction d'ognons assez concentrée.

Le sujet de cette observation était un jeune berger de seize ans, atteint d'un catarrhe pulmonaire chronique qui se compliqua bientôt d'infiltration de tout le corps. L'hydropisie était très-considérable, et la suffocation imminente, lorsque M. Uranga eut l'idée de recourir au remède que nous avons indiqué. Il y avait trois jours que le malade faisait usage de la tisane d'ognon lorsqu'il se déclara un flux abondant d'urine et que l'infiltration commença à diminuer. Au bout de vingt-cinq jours, la fièvre avait cessé, le malade mangeait avec appétit, et l'infiltration séreuse avait entièrement disparu.

Corps étranger introduit dans l'estomac par la bouche, et sorti par un abcès.

Nous avons, à diverses reprises, rapporté de curieux exemples de corps étrangers qui, après avoir traversé une partie du tube digestif, s'étaient fait jour à l'extérieur; dans d'autres cas, ces corps étrangers avaient parcouru les voies digestives dans toute leur longueur et étaient sortis naturellement. Le fait suivant appartient à la première catégorie, et ne manque pas d'intérêt, car il fait voir combien sont puissantes les ressources de la nature, surtout lorsque l'art leur vient en aide.

Un homme de cinquante ans, dit le journal espagnol *el Porvenir medico,* atteint d'ulcérations dans l'arrière-gorge, faisait usage, d'après les conseils de son médecin, d'une solution qu'il portait sur la partie malade, à l'aide d'un pinceau de charpie, monté sur un long manche. Un jour, le malade ayant introduit cet instrument plus profondément dans la gorge, et soit distraction, soit autrement, sa main l'ayant abandonné un instant, les contractions du pharynx l'entraînèrent, de sorte que l'autre bout disparaissait dans la bouche. Le malade, effrayé, fit des efforts inutiles pour le saisir, la suffocation devint imminente, de telle sorte que, peu à peu, le pinceau et son manche descendirent entièrement dans l'œsophage. Son extrémité supérieure fut pendant quelque temps sensible sous la peau, mais graduellement elle disparut à son tour.

Les huit premiers jours se passèrent sans accident; mais, à cette époque, le malade ressentit des douleurs aiguës à la partie latérale gauche de la région de l'estomac, et présenta tous les symptômes d'une inflammation des organes intérieurs. Ces accidents diminuèrent peu à peu, et cédèrent au bout de quelques jours. On proposa au malade de se laisser faire une opération, mais il refusa.

La santé semblait être passable, lorsque, le vingt-sixième jour après l'accident, le malade se présenta chez son médecin pour lui montrer une tumeur qu'il portait au-dessous du sein gauche. On reconnut l'existence d'un abcès considérable, qui fut ouvert le lendemain, et donna issue à une grande quantité de matière purulente. Au bout de quatre jours on aperçut au fond de l'abcès un corps étranger, qui n'était autre que le manche du pinceau, et dont on put facilement faire sortir une longueur de quatre à cinq pouces. Ce ne fut qu'avec beaucoup de peine que l'on put achever l'extraction de ce corps étranger, qui avait environ *vingt-cinq centimètres* de longueur, et qui s'était présenté entre deux côtes du côté gauche.

Après la sortie du corps étranger, la plaie donna issue à une grande quantité de pus, de sang et de suc gastrique. Quelques accidents sans gravité suivirent cette opération; l'abcès ne tarda pas à se fermer, et vingt-six jours après l'extraction de ce corps, le quarante-neuvième après son entrée par la bouche, la guérison était complète.

Traitement du vomissement matinal des femmes enceintes.

Le vomissement matinal est un accident tellement fréquent chez les femmes enceintes, que le plus grand nombre d'entre elles en est affecté. Il commence assez souvent dans les premiers jours pour se terminer vers le troisième ou le quatrième mois de la grossesse. On a remarqué que c'est particulièrement le matin que les femmes sont prises de vertiges, puis de vomissements, et souvent après avoir essayé tous les médicaments usités en pareil cas, on est obligé d'abandonner cet accident de la grossesse à lui-même jusqu'à ce que la guérison arrive spontanément.

Le docteur Kuechenmeister, ayant remarqué que

ces vomissements étaient précédés d'une sorte d'*inanition*, d'une véritable défaillance, s'est avisé de conseiller aux femmes atteintes de cette indisposition de manger dans le lit, et il ne leur a permis de se lever qu'une ou deux heures après avoir mangé.

Ce moyen très-simple a réussi à ce praticien ; il mérite d'être recommandé, car, en effet, l'état d'où procède le vomissement matinal a quelque analogie avec la syncope, et la position horizontale est un moyen assez rationnel de la prévenir. Ne dût-on réussir que dans la moitié des cas, ce serait déjà un excellent résultat obtenu très-facilement.

Recette du baume anti-hémorrhagique de Warren.

Le baume de Warren a acquis une grande réputation dans quelques états de l'Amérique du Nord. Sa composition était restée à peu près inconnue jusqu'à ce jour, et c'est le docteur Warren lui-même qui vient d'en publier la formule dans le *New-York medical Times.*

Ce baume se compose de : acide sulfurique, 20 grammes ; essence de térébenthine et alcool rectifié, de chaque 8 grammes. On verse l'acide dans une capsule de porcelaine, on y ajoute peu à peu la térébenthine en agitant lentement ; puis, plus tard, on y introduit l'alcool de la même manière : on continue alors à agiter doucement le mélange jusqu'à ce qu'il ne s'en dégage plus de vapeur, et on le conserve dans un flacon bouché à l'émeri. Si les matières constituantes étaient pures, le baume est d'une couleur rouge foncé ; si la couleur est d'un rouge pâle sale, le baume ne vaut rien.

Cette préparation est *extraordinairement* efficace dans les cas d'hémorrhagie nasale, d'hémorrhagie par la bouche, qu'elle provienne de l'estomac ou des poumons, et en général dans toutes les pertes subites de sang non produites par une blessure. Pour seconder son action, il suffit que le malade garde la maison, s'abstienne de ses occupations ordinaires et suive une diète sévère ; les saignées sont superflues, et tout au plus y a-t-il lieu de recourir de temps à autre à quelque sel purgatif. Le baume de Warren a également une action prophylactique certaine contre les hémorrhagies imminentes.

Sa dose ordinaire est de 40 gouttes qu'on prend de la manière suivante : On met dans une petite tasse une cuillerée à café de sucre brun avec lequel on triture les 40 gouttes de baume jusqu'à ce que le tout forme une masse homogène ; alors on y ajoute de l'eau, en agitant toujours, et lorsque la tasse est à peu près pleine, on avale son contenu. Semblable dose peut être prise d'heure en heure, jusqu'à ce qu'on en ait pris trois ou quatre.

Ce baume se conserve très-bien ; seulement, après quelques jours de repos, il se forme à sa surface une pellicule qu'on doit enlever et qui n'altère d'ailleurs en rien les qualités du médicament.

BIBLIOGRAPHIE.

Souvenirs d'un Naturaliste,

PAR A. DE QUATREFAGES,

Membre de l'Institut, Académie des Sciences.

Troisième et dernier article (1).

Dix ans nous séparent des premiers *Souvenirs* du naturaliste ; sa visite aux côtes de Saintonge ne date que de quelques mois. Peut-être aurait-il pu se passer de nous donner l'histoire de la Rochelle. Quoique bien faites, ces pages, prises à la science, font regretter qu'elles ne soient pas autrement remplies. Mais, outre que la forme du livre se prête un peu à ces hors d'œuvre, il se peut qu'il y ait quelque question de sympathie religieuse dans l'évocation de ces grands souvenirs, qui ont dû alors tenter d'autant plus l'écrivain.

Le naturaliste a d'abord peu à s'applaudir de son dernier voyage ; heureusement il trouve, après quelques jours, un ver qui, à lui seul, « mérite qu'on fasse cent cinquante lieues pour l'étudier. » Ce ver, c'est le *Branchellion*, vivant en parasite sur la torpille, ne vivant que là, et se troublant peu de ses décharges électriques qui suffisent à foudroyer, « même à une distance considérable, » tous les autres ennemis de ce poisson. La moitié d'un grand chapitre consacré à cet être exceptionnel, montre suffisamment l'importance que l'auteur attache à sa découverte. La science enregistrera les hautes considérations qu'elle fournit.

Esnandes, Charron et Marsillyse sont fait, faute de mieux, sur les bords d'un lac de vase, une industrie peut-être unique : l'élève des moules. Son origine et ses développements sont consignés dans une brochure de M. d'Orbigny père ; mais cette brochure sort des presses de la Rochelle, et comme il est convenu que tout ce qui s'imprime en province n'est pas connu à Paris, les *Souvenirs* en donnent un ample extrait.

(1). Voir les nnméros des 15 et 31 novembre.

Les resultats sont prodigieux, et montrent bien ce que les pays les plus pauvres peuvent faire quand, au lieu de prendre leur parti de la misère, ils demandent des ressources au travail.

Pour être frères des Libellules, plus connues sous le nom de *Demoiselles*, lesquelles ne se complaisent que dans l'isolement, les Termites, de l'ordre des nevroptères, n'en sont pas moins sociables entre eux, quoique plus à redouter encore que leurs sœurs, pour tout ce qui est étranger à l'espèce. Cet insecte, dont Linné appelle un exotique *le plus grand fléau des deux Indes*, est à métamorphoses complètes : *larve, nymphe, insecte parfait;* il a, comme les abeilles et les fourmis, un nombre immense de neutres. Seulement, au lieu que là les neutres remplissent le rôle d'ouvrières, « chez les Termites ils remplissent les fonctions de *soldats*, et sont exclusivement chargés de veiller à la sûreté commune, ainsi qu'au maintien du bon ordre. Les larves et les nymphes, au lieu d'attendre dans une oisiveté complète le temps marqué pour leurs métamorphoses, s'acquittent de tous les travaux. Ce sont elles qui élèvent les édifices, creusent les mines, amassent les provisions, entourent la mère commune, reçoivent et soignent les œufs. » Après avoir décrit leur organisation, diverse suivant les aptitudes; leurs mœurs et leurs travaux, que la main de l'homme ne peut détruire et qu'il faut renverser par la base; le détail de leurs construction, où sont des rues et des places publiques, des magasins toujours combles de provisions, des *hôpitaux pour les enfants trouvés*, des galeries percées dans les murailles, des palais de souverains, où tout est calculé pour le bien-être de la colonie : ventilation suffisante, égalité de température, défense contre les tempêtes ou l'inondation, l'auteur en vient à une observation saisissante. Si l'on compare, dit-il, les monuments élevés à la taille des architectes, les monticules construits par les Termites sont faits pour nous humilier profondément. « La pyramide de Chéops avait, au moment de sa construction et avant tout ensablement, 146^{m},20 de hauteur, à peu près quatre-vingt-onze fois la hauteur d'un homme, tandis que les monticules des Termites ont en hauteur environ mille fois la longueur des insectes qui les construisent. »

Le proverbe a raison de dire qu'il ne faut point disputer des goûts. Les Indiens pétrissent les Termites avec de la farine et en font une espèce de pâtisserie; les Africains les torréfient comme le café, les mangent à pleines mains et les trouvent délicieux; il n'est pas jusqu'à des voyageurs européens qui n'en parlent comme d'un mets agréable, dont ils comparent la saveur à celle d'une crème sucrée. Mangez donc! Mais gare à vous pour la chasse! Si les Termites atteignent la main ou la jambe de leurs agresseurs, le sang jaillit aussitôt. Les nègres, privés de vêtements, sont forcés de fuir, et les Européens, qui ont soin de se bien couvrir pour l'attaque, sortent néanmoins tout blessés du combat.

Que si vous voulez savoir comment les Termites, dont la plupart du temps on ne peut prévenir les ravages, traitent les travaux des hommes : « L'œuvre de destruction marche avec une rapidité telle, qu'en une seule saison une maison à l'européenne est ruinée de fond en comble, qu'un village de nègres a complétement disparu. On les a vus, dans une seule nuit, pénétrer par le pied d'une table, le traverser de bas en haut, atteindre la malle d'un ingénieur placée au-dessus, et en dévorer si complétement le contenu, que le lendemain on ne trouva pas un pouce de vêtement qui ne fût criblé de trous. Quant aux papiers, plans et crayons du propriétaire, ils avaient disparu, y compris la mine de plomb. »

Jusqu'ici l'auteur s'était servi, pour ses curieuses révélations, des travaux faits par Smeathman sur le *Termite belliqueux;* mais des vingt-quatre espèces de termites connus jusqu'à ce jour, la France étant affligée de deux, M. de Quatrefages a profité de son voyage à la Rochelle pour observer par lui-même celle qui a envahi la préfecture, au point de n'y rien laisser intact. Et comme si jusqu'à la fin il était poursuivi par la terrible demande : — A quoi bon? — l'homme de science clôt son livre en indiquant un moyen sûr de détruire les Termites aux propriétaires ou industriels qui en sont infestés.

PASCAL RHAYE.

FORMULES.

POTION MUCILAGINEUSE CONTRE LA TOUX.

Prenez : Poudre de Salep	2	grammes
Eau commune	90	—

Faites bouillir jusqu'à réduction de 1/3; passez et ajoutez :

Eau de fleurs d'oranger	60	—
Sirop de guimauve	30	—
Sirop de baume de tolu	30	—

A prendre par cuillerées toutes les demi-heures, sans avoir égard à l'heure des repas.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 décembre 1854. Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 108.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Bulletin du choléra. — Secours à donner aux noyés. — Histoire d'un cas de rage guéri par l'usage du mesto. — Corps étranger dans la trachée expulsé au bout de quatre ans. — Traitement du croup par le sulfate de quinine. — Emplâtre préservatif des cicatrices de la petite-vérole. — Moyen de diminuer les douleurs résultant de la morsure des sangsues. — Traitement des plaies par les poudres de sucre et de gomme. — Procédé pour faire disparaître l'odeur rance des corps gras. — Remèdes populaires employés en Grèce contre les fièvres intermittentes. — Guérison d'un cancer du sein par les applications locales de vapeur d'iode. — Tumeur cancéreuse du sein, datant de dix ans. Guérison en huit mois, par les préparations de ciguë. — Des aliments. — Variétés et nouvelles. — Formules : Pommade contre les ulcères rebelles.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 DÉCEMBRE 1854.

Aux nombreux cas de toux et de rhumatismes sont venues se joindre, pendant cette quinzaine, des affections intestinales. Nous avons observé, ainsi que tous les médecins, beaucoup d'individus atteints de coliques, de diarrhée et même de douleurs vives dans les intestins ; ces indispositions sont, en général, assez rebelles, et cèdent difficilement au repos, à la diète, aux boissons douces ; elles n'ont rien de commun, toutefois, avec les cholérines qui précédaient ou accompagnaient le choléra il y a quelques mois, et elles sont dues, à coup sûr, à la rigueur de la saison.

Le froid aux pieds contribue à développer et à entretenir beaucoup de ces indispositions; nous ne saurions trop recommander contre le froid aux pieds les semelles de paille, dont nous avons déjà fait l'éloge. Ces semelles tiennent peu de place dans la chaussure, elles peuvent être renouvelées sans beaucoup de frais et constituent un moyen qui est peut-être le plus sûr pour conserver la chaleur des extrémités inférieures.

On voit encore, en ce moment, beaucoup de varicelles ou petites véroles volantes. Cette maladie, qui est ordinairement légère, acquiert parfois dans l'hiver une gravité sérieuse si elle ne parcourt pas régulièrement toutes ses périodes; on doit donc en surveiller avec soin le développement.

BULLETIN DU CHOLÉRA.

Cas nouveaux et décès dans les hôpitaux civils et militaires de Paris, du 11 au 26 décembre.

Le 11	décembre,	cas nouveaux :	11	Décès :	5
Le 12	—	—	12	—	5
Le 13	—	—	7	—	7
Le 14	—	—	5	—	3
Le 15	—	—	4	—	3
Le 16	—	—	4	—	1
Le 17	—	—	4	—	1
Le 18	—	—	3	—	1
Le 19	—	—	2	—	1
Le 20	—	—	2	—	0
Le 21	—	—	1	—	1
Le 22	—	—	2	—	2
Le 23	—	—	1	—	2
Le 24	—	—	2	—	2
Le 25	—	—	2	—	1
Le 26	—	—	2	—	2

Situation générale des hôpitaux au 26 décembre.

Cas traités depuis le commencement de l'épidémie.		6,941
Sorties.	3,239	6,867
Décès	3,628	
Restant en traitement. . . .		74

Il résulte d'un relevé statistique qui s'arrête au 16 décembre dernier, que le nombre des communes qui ont été atteintes par le choléra s'élève au chiffre de 4,893, et que la mortalité cholérique pour la France était à cette époque de 125,725.

SECOURS A DONNER AUX NOYÉS.

Parmi les nombreux articles qui ont été publiés dans notre journal, il n'a pas encore été question des effets de la submersion et des secours qu'elle réclame; cette lacune mérite d'être comblée, car il est important pour tout le monde d'être bien renseigné sur ce sujet. Les cas de mort par immersion dans l'eau sont malheureusement extrêmement nombreux, et si les noyés étaient toujours secourus avec promptitude et intelligence on en sauverait une proportion plus considérable.

Dans les grandes villes surtout il n'est guère de genre de mort violente plus commun que la submersion; ainsi, d'après des documents recueillis à la Morgue de Paris, le chiffre des noyés reçus dans cet établissement, dans une période de dix années, de 1836 à 1846, s'est élevé à 1,807 pour 2,851 cadavres qui y ont été apportés, par suite de décès de toute nature, au nombre desquels ne sont pas comptés ceux des enfants nouveau-nés. Dans les suicides la submersion est représentée par une proportion considérable, car sur 1,239 suicides elle compte pour 872.

Il semblerait, de prime-abord, que l'hiver apporte une diminution aux suicides de cette espèce, et que la température de l'eau doit inspirer une sorte de répulsion à ceux qui attentent à leurs jours; mais il n'en est rien, car les mois de janvier, février et mars en présentent toujours de nombreux exemples; cependant il résulte, d'après la statistique de M. Devergie, que les mois de l'année où la mort par submersion est la plus fréquente sont juillet, juin, mai et février.

Les crimes à rechercher par la justice ont soulevé, à l'occasion de la submersion, des questions d'une grande importance: ainsi on a dû s'enquérir des moyens de savoir si l'individu que l'on trouve dans l'eau y a été plongé vivant ou s'il y a été jeté après sa mort; on a appris à reconnaître si la submersion a été accidentelle ou si elle a été le résultat d'un crime; puis, on est arrivé à apprécier assez exactement quelle a été la durée du séjour dans l'eau, c'est-à-dire à déterminer l'époque à laquelle remonte la submersion. Ces diverses questions, qui offrent le plus grand intérêt, ont été l'objet de nombreux travaux et ont été prodigieusement éclairées par MM. Orfila et Devergie. Nous regrettons que la nature de cette publication ne nous permette pas de les faire connaître à nos lecteurs qui trouveront toutefois des documents plus pratiques dans l'exposé des secours à administrer aux noyés.

Le temps pendant lequel un individu submergé peut être rappelé à la vie est d'abord nécessaire à connaître. Ce temps, dont la durée a été parfois exagérée par ceux qui se sont occupés de cette question, est malheureusement assez court. Souvent dix minutes ou un quart d'heure suffisent pour produire l'asphyxie, et il est très-rare de ne pas échouer dans les moyens que l'on met en œuvre pour sauver les noyés, lorsque la submersion a duré près d'une heure. On lit dans un travail publié par M. Guérard, dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale*, que, selon ce savant, la limite extrême de la résistance à l'asphyxie ne lui semble pas pouvoir s'étendre au delà de deux heures de séjour sous l'eau. Sur plus de cinq cents cas de submersion, il n'en a trouvé qu'un seul où cette limite ait été atteinte, et encore ce fait est-il raconté par un autre auteur.

La mort cependant peut n'être qu'apparente, et la pâleur du visage, le froid glacial de la peau, la roideur des membres ne suffisent pas pour que tout espoir soit perdu. Le médecin habitué à explorer les battements du cœur peut puiser là un précieux renseignement, mais pour les personnes qui ne sont pas initiées aux études médicales, il n'y a guère que la putréfaction commençante qui puisse leur apprendre que la mort doit être complète. D'ailleurs, il vaut mieux risquer des secours inutiles que de s'exposer à regretter de les avoir négligés.

Les secours, dans tous les cas, doivent être administrés avec une très-grande persévérance, car ce n'est souvent qu'au bout de plusieurs heures qu'ils deviennent efficaces, et l'on doit surtout redoubler d'efforts lorsque la vie vient à se manifester par quelques signes non équivoques.

Aussitôt que le noyé est retiré de l'eau, au lieu de le suspendre maladroitement par les pieds comme on le fait dans certaines localités, on le couche sur

le côté et de préférence sur le côté droit. La tête étant un peu élevée, on écarte doucement les mâchoires et l'on facilite autant que possible la sortie de l'eau et des matières écumeuses, parfois sanguinolentes qui obstruent la bouche et les narines. Puis on comprime avec précaution, et par petites saccades, le ventre et la poitrine, de façon à imiter les mouvements de la respiration.

Ces premiers soins ne doivent durer que très-peu de temps, une ou deux minutes par exemple, car il est important de transporter immédiatement le noyé, si cela est possible, dans une maison voisine pour passer à d'autres manœuvres. Pendant le trajet il sera enveloppé avec soin, soit avec des couvertures, soit avec de la paille ou même avec les habits non mouillés des personnes qui se dévouent pour le secourir, et il sera toujours couché sur le côté, la tête au moins aussi élevée que le reste du corps, le visage non couvert.

Aussitôt qu'il sera arrivé à sa destination, on ôtera rapidement ses vêtements, on essuiera toute la surface du corps avec des linges secs et chauds, et on l'enveloppera dans des couvertures de laine ; en même temps on débarrassera de nouveau la bouche des liquides ou des mucosités qui tendent à s'en échapper, et l'on y arrivera facilement avec un morceau de linge, les barbes d'une plume ou même le doigt. Puis on exercera de nouvelles pressions sur la poitrine et le ventre, toujours dans le but d'imiter les mouvements respiratoires. L'insufflation pulmonaire, de bouche à bouche, peut aussi contribuer à amener un heureux résultat; si le noyé vient à respirer seulement une fois, on est presque certain de le sauver.

Lorsque les mâchoires sont serrées, on peut les écarter un peu, soit avec un morceau de bois tendre et mince, soit en plaçant entre les dents un morceau de liége, mais il ne faut pas attacher une trop grande importance à cette pratique.

Tous les moyens possibles de réchauffer le corps du noyé et de ranimer la circulation doivent être employés avec persévérance ; ainsi les cruchons d'eau chaude, les frictions répétées avec de la flanelle chaude et l'exposition à un feu doux, tout doit être mis en usage. Cependant il ne faut jamais, surtout dans l'hiver, l'exposer tout à coup à une température élevée, et elle ne doit jamais dépasser celle qui est ordinaire à un bain d'eau chaude. Quant aux frictions, il est nécessaire qu'elles aient lieu sur toute la surface du corps; c'est pourquoi il vaut mieux que plusieurs personnes les exercent à la fois, les unes frictionnant les membres, les autres le tronc, le long de l'épine du dos, les reins, la région du cœur, le ventre, le creux de l'estomac. Il faut toutefois avoir soin de ne pas peser d'une manière continue sur la poitrine et sur le ventre, de manière à gêner les mouvements respiratoires, s'ils viennent à se manifester.

Lorsque le malade commence à se ranimer, on peut lui introduire dans la bouche quelques gouttes d'eau-de-vie ou autre liqueur forte, mais il ne faut lui donner aucune boisson avant qu'il ne soit en état de l'avaler facilement. Au contraire, s'il fait quelques légers efforts de vomissement, il ne faut pas craindre de lui aider en chatouillant l'arrière-bouche avec les barbes d'une plume.

Après avoir usé, sans résultat satisfaisant, de tous les moyens que nous venons d'indiquer, on peut, au bout d'une demi-heure ou trois quarts d'heure, administrer un demi-lavement d'eau tiède, auquel on aura ajouté une ou deux cuillerées de sel de cuisine ; puis, après avoir obtenu une évacuation, recourir à l'insufflation de la fumée de tabac par l'anus. Mais si, malgré tous les efforts des assistants, les membres du noyé restent froids et roides au lieu de devenir souples, si ses yeux conservent un aspect terne, si le visage continue à être livide, si aucune apparence de respiration ne se manifeste, l'impuissance des secours ne tarde pas à être positive.

Dans les cas où le noyé revient à la vie, il est quelquefois atteint d'une congestion au cerveau : la face est fortement colorée, le sommeil est profond, et il ne se réveille que pour retomber dans le même état; c'est dans ces circonstances que huit ou dix sangsues appliquées derrière chaque oreille, que les cataplasmes de farine de moutarde sur les membres inférieurs sont parfaitement indiqués ; toutefois, leur opportunité ne peut être bien jugée que par le médecin.

Tels sont les moyens à mettre en usage pour rappeler un noyé à la vie ; mais il faut se souvenir que leur succès n'est souvent dû qu'à la persévérance avec laquelle on les emploie.

Dr Reinvillier.

Histoire d'un cas de rage guéri par l'usage du mesto.

La Revue thérapeutique du midi, qui publie le fait suivant, d'après le journal espagnol *el Heraldo medico*, ajoute : Nous avons l'an dernier fait connaître

notre opinion au sujet de la valeur du *quercus mesto* comme spécifique de la rage. Nous n'avons rien à ajouter ni à retrancher à ce que nous disions alors, même après avoir lu l'observation de M. Manuel Rodrigues Carregno, laquelle paraît cependant démontrer à ce médecin « la suprématie médicamenteuse et curative du mesto parmi tous les agents employés contre la rage. »

Nous aussi nous sommes très-sceptique à l'endroit des remèdes auxquels on attribue la guérison de cette horrible maladie, mais il ne faut pas désespérer d'en trouver un jour qui auront une véritable efficacité, et l'observation suivante nous paraît d'ailleurs assez intéressante pour la rapporter :

Un fermier rencontre, le 2 novembre 1853, un petit chien qui le suit, s'attache à lui et l'accompagne jusqu'à sa ferme. En route, ce chien donne la chasse à tous ceux qu'il rencontre ; à la maison il mord le chien et le chat, mais ne fait pas de mal aux gens ; cependant, voyant sa persistance à attaquer tous les animaux, quelqu'un s'avise de dire qu'il est enragé, et on le chasse à coups de pierres.

A quelques jours de là, le chat de la maison devient triste, reste à l'écart et ne demande plus à manger. Sa maîtresse, voulant le prendre pour le caresser, est mordue à l'avant-bras : le fils de la maison le tue aussitôt. Dès ce moment l'horrible idée de l'hydrophobie s'empare d'elle, et elle tombe en syncope. Le lendemain, cette femme, qui n'a ni mangé ni dormi depuis trente-six heures, et qui est dans une inquiétude extrême, va trouver l'auteur de cette observation, qui lui persuade que la rage n'est pas contagieuse du chat à l'homme, mais qui, nonobstant, cautérise les plaies, prescrit l'usage intérieur du mesto, une alimentation simple et l'exercice à l'air libre.

Tout allait pour le mieux, lorsqu'au dix-huitième jour après l'accident, M. Carregno trouva sa malade « exaltée et dans un état convulsif, saisie d'une inquiétude extraordinaire, avec ardeur dans la bouche et constriction à la gorge, expulsion abondante, perte d'appétit, douleur d'estomac et constipation, respiration accélérée, pouls petit et fréquent, et délire nocturne. Les ulcères avaient notablement empiré, leurs bords étaient renversés, et leur centre était livide, avec une suppuration de mauvaise nature ; chaleur brûlante, douleur et tuméfaction du bras. » Très-effrayé, M. Carregno ordonna divers remèdes, dont les calmants et les anti-spasmodiques faisaient la base, et il doubla la dose du mesto.

Sous l'influence de ces moyens, les symptômes s'améliorèrent, et une éruption s'étant montrée sur le bras malade, puis sur tout le corps, ils disparurent à peu près complétement.

Ils revinrent cependant le trente-neuvième jour aussi alarmants que la première fois ; on eut recours aux mêmes moyens ; les plaies, presque cicatrisées, se rouvrirent, et, une nouvelle éruption se montrant, les symptômes graves, présentés par la malade, cessèrent de nouveau : la dose du mesto avait encore été augmentée. Au bout de soixante-deux jours de traitement, on cessa l'usage de tous les remèdes, et l'on ne s'occupa plus qu'à relever les forces de la malade, qui avaient été diminuées par de nombreuses hémorrhagies. La guérison complète ne tarda pas à survenir. « Il faut noter, dit l'auteur, que, dans tout le cours de sa maladie, cette femme n'a jamais montré de répugnance pour les liquides ; » ce qui n'empêche pas M. Carregno de croire qu'il a eu affaire à un cas de rage.

Corps étranger dans la trachée expulsé au bout de quatre ans.

Le fait suivant, communiqué à la *Gazette des Hôpitaux* par un médecin américain, présente surtout de l'intérêt à cause du laps de temps considérable qui s'est écoulé entre l'introduction du corps étranger dans la trachée et son expulsion. Il est également remarquable en ce sens que la présence de ce corps étranger dans le tube aérien a donné lieu à des symptômes qui simulaient la phthisie pulmonaire.

M. D...., d'une constitution forte et robuste, habitant la partie nord des Etats-Unis, s'introduisit, en 1848, un fruit de gratteron (*gallium aparine*) dans la trachée.

Un peu d'irritation locale et quelques crachements sanguinolents furent les seuls accidents consécutifs pendant quelques jours. Différentes tentatives pour l'extraire furent faites sans succès. Peu à peu le moral de M. D.... s'affecta, et, quoiqu'il ne sentît aucune douleur par la présence du corps étranger, sa santé s'affaiblit ; il maigrit considérablement, et en peu de temps tous les signes généraux d'une phthisie pulmonaire se déclarèrent. Malgré tous le soins hygiéniques et médicaux qu'on lui prodiguait, les symptômes allaient en augmentant, et ce fut en désespoir de cause et par les conseils des hommes de l'art qu'il se disposa à partir pour le midi de l'Amérique. Ce changement subit de climat ne tarda pas à amener quelques soulagements qui produisirent de

très-bons effets sur le moral du malade, lorsqu'au bout de quelques mois il sentit une titillation dans la trachée, qui provoqua un accès de toux et l'expulsion du corps étranger.

A partir de ce moment, M. D.... se trouva dans des conditions morales et physiques totalement différentes ; sa santé s'améliora si rapidement et les symptômes disparurent si complétement, que six mois après il se trouva aussi bien portant qu'auparavant. M. D.... continue aujourd'hui à jouir d'une santé parfaite, et est revenu habiter son pays natal.

Traitement du croup par le sulfate de quinine.

Le croup est une maladie si terrible et si redoutée des mères de famille, que l'on nous voit accueillir avec empressement toutes les nouvelles découvertes relatives à sa guérison. Les faits suivants enregistrés par le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques* nous ont paru assez importants.

Il y a quelques années, un praticien belge, le docteur Puls, proposa un nouveau traitement du croup, qui, disait-il, lui avait valu quelques remarquables guérisons. Cette médication consistait seulement en lavements de sulfate de quinine qu'il administrait aux petits malades à des intervalles plus ou moins rapprochés suivant la gravité des accidents. On devait d'abord vider l'intestin à l'aide d'un lavement simple, puis deux grains (10 centigrammes) de sulfate de quinine étaient injectés toutes les deux heures, et l'on voyait les symptômes les plus alarmants se dissiper.

Les faits cités par M. Puls n'étaient pas nombreux ; ils firent peu de sensation en Belgique, où le croup est cependant une affection assez commune, et nous ne pensons pas que cette pratique ait été imitée. Nous voyons, néanmoins, dans les comptes rendus des séances de la Société de médecine de Gand, que M. le docteur Vermeulen a communiqué à la société un cas de croup fort grave et dans lequel la guérison est attribuée au sulfate de quinine.

Il s'agissait d'un enfant de cinq ans qui présenta à ce praticien tous les symptômes du croup le mieux caractérisé. Sans recourir à d'autre médication, M. Vermeulen prescrivit l'administration de trois lavements contenant chacun deux grains de sulfate de quinine avec une goutte d'acide sulfurique. Ces lavements furent donnés de deux heures en deux heures. A cinq heures du soir l'amélioration était surprenante ; l'enfant, qui, le matin, semblait sur le point de suffoquer, était alors couché tranquillement dans son berceau. La toux était grasse, la fièvre était tombée et la respiration s'opérait librement. On donna alors un grain d'émétique avec 30 grammes de sirop d'ipécacuanha pour favoriser l'expulsion des matières glaireuses qui obstruaient les bronches. Le sulfate de quinine fut néanmoins continué comme précédemment, et trois lavements furent donnés dans la nuit. Le lendemain l'enfant paraissait guéri. Dans les matières expulsées par les vomissements, la mère avait, disait-elle, reconnu la présence d'*un morceau de lard*, qui n'était autre chose qu'une véritable production membraneuse de forme ronde, de deux lignes de diamètre, et dont la sortie avait été suivie de plus de facilité encore dans la respiration.

Bientôt l'enfant débarrassé de son affection croupale parut se rétablir entièrement ; mais après s'être exposé imprudemment au froid et à l'humidité, il fut pris de nouveau des accidents les plus formidables. Lorsque M. Vermeulen fut appelé, la tête était rejetée en arrière, il y avait toux croupale, perte de la voix, suffocation, fièvre intense, etc.

Le médecin prescrivit aussitôt 8 grains de sulfate de quinine ou quatre lavements à prendre de deux heures en deux heures. A peine le second lavement eut-il été pris, qu'il se déclara un amendement notable dans l'état de l'enfant. La respiration devint libre et facile, la toux moins fréquente et moins douloureuse, l'expectoration abondante et muqueuse. Un vomitif fut alors administré, et l'enfant, cette fois, se rétablit définitivement. On ne dit point qu'il y ait eu de fausses membranes expectorées.

Emplâtre préservatif des cicatrices de la petite vérole.

Les applications mercurielles ont été recommandées pour faire avorter les pustules varioliques, et l'emplâtre de Vigo mercuriel a souvent été employé pour préserver le visage des cicatrices de la petite vérole. Quant au mode d'action de cet emploi, il a été très-différemment apprécié : les uns ont prétendu que le résultat était dû à une action spéciale propre au mercure, les autres parce que l'emplâtre soustrait tout simplement les parties malades au contact de l'air. Les expériences du médecin anglais, Hughes Bennett, viennent de jeter un nouveau jour sur cette question, et il est, en effet, probable que la nature

de l'emplâtre influe peu sur ses qualités préservatives, à moins d'admettre que le zinc possède, lui aussi, une action spéciale.

M. Bennett s'est servi, en effet, de calamine (carbonate de zinc) saturée d'huile d'olives, avec laquelle il a formé une croûte épaisse et cohérente sur la face des malades. Trois cas de petite vérole non modifiée, traités de cette manière, ont non-seulement vu prévenir la formation de cicatrices difformes, mais encore diminuer les symptômes locaux et généraux, exactement de la même manière qu'après l'application d'un emplâtre mercuriel. M. Bennett rapporte le fait d'une jeune fille de treize ans, chez laquelle l'application fut faite au troisième jour de l'éruption, qui était très-considérable. Le masque formé sur la place constituait une croûte épaisse, qui était renouvelée dans les parties où elle se détachait. Au deuxième jour, ce masque tomba et laissa la face parfaitement nette, sans aucune cicatrice.

La formule de l'emplâtre donnée par le docteur Bennett est la suivante :

Carbonate de zinc.....	3 parties.
Oxide de zinc.....	1 partie.

Triturez dans un mortier avec quantité suffisante d'huile, pour donner au mélange la consistance convenable.

Moyen de diminuer les douleurs résultant de la morsure des sangsues.

Un journal de médecine vient d'indiquer le moyen suivant qui peut rendre des services, mais qui n'est applicable qu'à certaines régions du corps.

On met les sangsues dans un verre à moitié rempli d'eau froide, et que l'on renverse rapidement sur la partie où les sangsues doivent prendre, en ayant soin toutefois que le verre soit parfaitement appliqué sur la peau et que l'eau ne puisse s'échapper. Le malade ne perçoit alors qu'une sensation obtuse de douleur. Quand toutes les sangsues ont pris, on soulève le verre avec précaution, et l'on a soin de recevoir l'eau qui s'en échappe sur une éponge ou sur des linges disposés à cet effet.

Traitement des plaies par les poudres de sucre et de gomme.

M. Abajo publia en 1852, dans le journal espagnol *la Union Médica*, cinq observations de blessures guéries en peu de jours à l'aide d'un mélange de trois parties de sucre avec une partie de gomme arabique pulvérisée dont on saupoudrait les plaies ; il proposait de recourir à ce mode de pansement à la suite des opérations, comme dans les plaies accidentelles. Le même médecin vient de publier une lettre de M. Pegrany de Turin, qui raconte avoir obtenu de très-grands avantages de ce mélange, et donne le résumé de sept cas dans lesquels il y a eu recours. Ces observations sont toutes relatives à des plaies contuses à divers degrés ; sur ce nombre, six ont guéri dans un intervalle qui a varié entre cinq et douze jours.

Voilà, assurément, un moyen bien simple pour activer la guérison des plaies, et l'on comprend que le liquide visqueux qui résulte de l'union du sucre et de la gomme arabique fasse l'office d'une sorte de vernis qui isole la partie malade du contact de l'air. L'emploi du sucre dans le traitement des plaies était déjà populaire, et nous ne serions pas étonné que le mélange indiqué ne le devînt également.

Procédé pour faire disparaître l'odeur rance des corps gras

Le docteur Griseler a remarqué accidentellement qu'en ajoutant à des huiles rances une petite quantité d'éther nitrique, on enlevait à celles-ci leur odeur désagréable. Pour se débarasser de l'alcool de l'éther on n'a plus qu'à chauffer l'huile ; celle-ci devient claire et limpide comme elle était avant son altération. On peut ainsi prévenir cette dernière en additionnant l'huile de quelques gouttes d'éther nitrique.

Remèdes populaires employés en Grèce contre les fièvres intermittentes.

Le professeur Landerer fait connaître le fébrifuge suivant dans le *Buchner's Neues Repertorium*. Il est très en vogue parmi le peuple grec, et les médecins eux-mêmes ne dédaignent pas d'y recourir dans les cas rebelles à la quinine. Ce fébrifuge consiste dans une demi-cuillerée à bouche de poudre de café fraîchement torréfié avec le jus provenant d'un citron. Le mélange est pris immédiatement avant le moment de l'invasion probable du stade de froid ; puis on emploie de suite les moyens connus pour faire entrer le malade en transpiration. Le plus souvent le stade de chaleur fait défaut, et l'accès fébrile n'a qu'une demi-heure de durée. Telle est la confiance

des Grecs dans ce remède, que quelques-uns d'entre eux se contentent de l'appliquer à l'avant-bras et au-devant du bras.

Un autre moyen employé avec succès, d'après Landerer, par un médecin d'Athènes qui s'est acquis comme guérisseur de fièvres d'accès, une certaine renommée, consiste dans l'application sur l'échine, d'un linge enduit d'une pâte composée d'amidon, de blancs d'œufs et de moutarde. Cette application se fait tous les jours ; elle est continuée jusqu'à ce que la rubéfaction des téguments soit bien prononcée.

Guérison d'un cancer du sein par les applications locales de vapeur d'iode.

On lit dans le *Bulletin de thérapeutique* :

« Il est des faits que l'on ne saurait enregistrer sans être pris de doute à leur lecture, parce que les résultats obtenus sont évidemment en disproportion avec la puissance de l'agent employé. Ce n'est pas la première fois que l'iode a été mis en usage contre le cancer et avec des succès qui avaient donné les plus grandes espérances. Malheureusement les expériences ultérieures sont venues montrer que tous ces grands succès reposaient sur des erreurs de diagnostic. Le mode particulier d'application de l'iode, qui rappelle celui proposé par M. Hannon, ainsi que le peu d'inconvénients qu'il y a à changer cette médication dans les cas douteux, nous engagent cependant à parler du fait de M. Eichmann.

« Une femme de quarante-sept ans, bien portante, et dont la famille n'offrait aucun antécédent de cancer, reçut, il y a un an et demi, un petit coup sur le sein : une grosseur dure, mobile, se forma à ce niveau ; la tumeur devint douloureuse, inégale ; en même temps plusieurs autres petites grosseurs, unies entre elles par des cordes indurées, se formèrent autour de la première ; bientôt elles s'unirent toutes ensemble et la tumeur unique qui résulta de leur fusion s'accrut en s'étendant vers le creux de l'aisselle.

« Dans les trois dernières semaines, des douleurs lancinantes s'y étaient montrées ; ces douleurs ne ressemblaient pas à la première.

« Quoique la tumeur s'accrût de jour en jour, la malade refusa de se soumettre à l'extirpation. C'est pourquoi M. Eichmann prescrivit, sans y compter en aucune façon, l'application d'un sachet de toile plein de ouate et renfermant aussi de l'iode. Un emplâtre agglutinatif fut appliqué par dessus le sachet, et l'iode fut renouvelé tous les quinze jours. Au bout d'un mois, l'état de la malade était grandement amélioré, et, après dix-sept semaines encore, le cancer avait entièrement disparu.

Tumeur cancéreuse du sein, datant de dix ans. Guérison en huit mois, par les préparations de ciguë.

Le docteur Amable Cade a produit l'intéressante observation qui suit dans la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale*.

La femme D., âgée de quarante ans, douée d'un tempérament sec et bilieux, me fut adressée par Mme la baronne du B., comme étant atteinte depuis quelques années d'une maladie du sein droit, qui minait sourdement son existence, et contre laquelle avaient échoué les soins assidus et intelligents d'un des médecins de la localité habitée par la malade.

Nous devons cependant rendre ce témoignage à la vérité et à la réputation de notre confrère, que, dans le début du traitement, la tumeur, du volume d'un œuf de poule, subit une diminution de plus de moitié, sous l'influence prolongée de quelques pilules et de quelques frictions, dont j'ignore la composition, mais que je crois être les préparations iodurées, d'après les renseignements fournis par la malade. Ne serait-il pas à présumer que, réduite dès son origine à la simple expression d'une glande engorgée, la tumeur ne participait encore à rien de la dégénérescence cancéreuse qu'elle acquit dans la suite ? On voulut associer plus tard la médication mercurielle à ce traitement, afin de lui donner plus d'activité ; mais l'incident d'une inflammation de la bouche et d'une abondante salivation décida la malade à interrompre tous ses remèdes, quoiqu'à demi guérie, et à ne plus vouloir en entreprendre de nouveaux, jusqu'au jour où elle vint réclamer mes conseils (15 juillet 1853).

Interrogée sur la cause présumée de cette tumeur, la consultante ne sait en assigner d'autre appréciable que le chagrin profond d'avoir perdu brusquement son fils unique encore au berceau. On ne saurait invoquer ici les funestes conséquences d'un sevrage prématuré, attendu qu'elle consentit à allaiter un enfant étranger. Cette tumeur, profondément placée au-dessous du mamelon droit, est bosselée, dure, mobile, et présente six centimètres dans son diamètre transversal, et quatre dans le vertical ; elle

est sillonnée de temps à autre par des élans de douleur qui s'irradient avec la rapidité de l'éclair jusqu'aux extrémités des doigts de la main droite, au point de provoquer un engourdissement de tout le membre supérieur correspondant; douleurs de tête fréquentes, diminution et perversion de l'appétit, digestions difficiles, amertume de la bouche, fièvre lente et continue, teinte jaune paille de la peau, décroissance des forces, amaigrissement sensible : tels sont les symptômes concomitants qui, caractérisant selon moi une cachexie cancéreuse commençante, me font renoncer à l'idée de toute espèce d'opération de cette tumeur, dont la nature cancéreuse n'offre pas à mon esprit la moindre ombre de doute.

Je prescris, pendant les huit premiers jours, une pilule de ciguë de MM. Devay et Guilliermond (1), et trois frictions, avec le baume de conicine, à pratiquer chaque jour, et pendant cinq minutes de durée sur toute la surface de la tumeur, que je fais immédiatement recouvrir avec une rondelle de taffetas ciré, pour mieux faciliter l'absorption du remède; la décoction concentrée de salsepareille fait le complément de ce traitement. Régime de nourriture très-substantiel et très-restaurant; abstention complète des substances acides et astringentes. Les premiers médicaments étant parfaitement tolérés par l'estomac, j'augmente graduellement tous les huit jours d'une pilule, jusqu'à la dose de quatre par jour, que je n'ai jamais osé dépasser, en raison d'un défaut de surveillance journalière, inévitablement produit par la distance des lieux qui me sépare de ma cliente. C'est sous l'influence lentement progressive de cette médication, continuée sans interruption pendant les cinq premiers mois, avec une exacte ponctualité, que nous avons vu avec bonheur, en fin décembre, la tumeur réduite à la moitié de son volume, cesser d'être si violemment douloureuse pendant la nuit, et permettre enfin à cette femme de goûter plus longtemps les douceurs du sommeil. Un surcroît d'exaspération du mal de tête nous a engagé à suspendre pendant un mois l'usage exclusif des pilules, mais non celui des frictions, qui n'ont jamais été discontinuées jusqu'au terme de la guérison définitive. Au mois de février, les pilules sont reprises à doses croissantes tous les huit jours, depuis une jusqu'à quatre, et sont régulièrement continuées sans entrave aucune jusqu'au mois de mai, où il nous est enfin permis de constater avec une indicible joie la résolution entière et parfaite de la tumeur, sans le moindre vestige de sa présence, et le retour à l'état normal de toutes les fonctions de l'économie plus ou moins troublées par l'infection cancéreuse générale.

Nous ne devons pas oublier de faire observer que la tisane de salsepareille, prescrite par nous comme un puissant auxiliaire de la ciguë, selon la méthode de MM. les docteurs Foltz et Leriche, de Lyon, ne saurait avec droit revendiquer ici pour elle les honneurs de cette belle cure, attendu que la malade a voulu en suspendre l'emploi au bout de dix jours, probablement pour se libérer du remède le plus long à préparer et le plus pénible à prendre.

Si j'ai tardé de donner de la publicité à cette intéressante observation, c'est uniquement afin de mieux m'assurer de la solidité de cette cure, qui continue à se maintenir parfaitement intacte aujourd'hui, après son cinquième mois de date.

(1) Voici la formule de ces pilules :

Prenez 5 grammes de fruits de ciguë récemment pulvérisés, incorporez-les avec quantité suffisante de gomme et de sucre pour en faire une masse qu'on divisera en 100 pilules et qu'on recouvrira d'une enveloppe de sucre. Chaque pilule pèsera 25 centigrammes.

(*Note du Rédacteur.*)

Des aliments.

Le travail suivant appartient à la plume, à la fois élégante et savante de Grimaud de Caux; nous ne pourrions publier rien de plus complet sur ce sujet.

« On a souvent agité la question de savoir s'il n'y a qu'un seul aliment, ou s'il y en a plusieurs; c'est un procès dont les débats peuvent durer très-longtemps. Nous dirons seulement en quoi il consiste, afin de ne laisser de côté rien de ce qui peut intéresser ceux de nos lecteurs pour lesquels les recherches spéculatives ont quelque attrait.

« Quelle que soit la nature de la substance alimentaire introduite dans l'estomac, cet organe en extrait une portion qui jouit de la propriété de se combiner avec nos organes, de se transformer en eux, de réparer les pertes que l'usage de la vie leur occasionne, en un mot, de *s'assimiler*, comme on dit dans les écoles. Or, on se demande si cette partie est *une*, c'est-à-dire toujours la même dans toute les espèces d'aliments, ou si elle est multiple et aussi variée que les nombreuses substances qui servent à notre nourriture.

« Les anciens prétendaient qu'il n'y avait qu'un aliment, et ils distinguaient la *matière alimentaire* de *l'aliment proprement dit*. La première était la sub-

stance naturelle, soit simple, soit préparée, composée du principe nutritif et d'autres principes inaltérables et étrangers à la nutrition. Le second était ce principe exclusivement assimilable, qui se trouve en toute matière alimentaire, et auquel toute substance naturelle qui nourrit doit la propriété de nourrir.

« Cette doctrine, qui remonte à Hippocrate, a été longtemps la seule admise dans les écoles. Hallé, parmi les modernes, est celui qui l'a combattue avec le plus de succès tout en se contredisant lui-même. La direction qu'a prise aujourd'hui l'étude des sciences naturelles, range une semblable question au nombre de celles qu'on abandonne aux philosophes. Néanmoins, et à propos de philosophes, avant de la quitter sans retour, nous devons dire un mot de la question qui lui est subséquente; elle a surtout été agitée par ces derniers qui n'ont pas voulu voir que Dieu, en créant et en organisant l'homme, l'avait décidée depuis le commencement des siècles.

« On s'est donc demandé si l'homme était herbivore ou bien s'il était carnivore. J.-J. Rousseau a dit que, primitivement, il devait être herbivore. Helvétius, au contraire, prétend qu'il est essentiellement carnivore. Le fait est qu'il n'est ni l'un ni l'autre exclusivement; par cela seul qu'il se nourrit à la fois de substances végétales et de substances animales, il est incontestablement omnivore. Au reste, si, négligeant le fait, on avait voulu rechercher le droit, on l'aurait trouvé dans la constitution anatomique.

« L'étendue du canal digestif est toujours en rapport avec la nature de l'alimentation. La digestion, l'assimilation des viandes est facile, prompte; un trop long séjour dans le corps de l'animal qui s'en nourrit eût pu donner lieu à une décomposition putride ; de là le peu de longueur de l'intestin du carnivore. L'intestin du loup, par exemple, du pylore à l'anus, ne porte que dix-sept pieds. Celui du mouton, au contraire, représente dans les mêmes limites, dix-sept fois la longueur du corps entier; c'est que les aliments végétaux s'assimilant avec plus de lenteur, il était nécessaire qu'ils fussent soumis à l'action d'un tube digestif plus étendu et plus puissant. Eh bien! le système alimentaire de l'homme occupe le milieu entre ces deux-là ; sa longueur est de cinq à six fois celle du corps. L'organisation anatomique est donc en rapport avec le fait pour attester que l'homme a toujours été omnivore, et cette question ne serait pas restée un seul instant douteuse, si l'on eût su apprécier l'importance de l'examen des organes.

« Après les physiologistes qui, comme on vient de le voir, n'ont pas pu s'entendre sur l'unité du principe alimentaire, sont venus les chimistes qui, à leur tour, ont voulu réduire à leurs plus simples éléments toutes les substances qui ont la faculté de nourrir, et ils sont arrivés à cette conclusion, savoir : que les végétaux ont pour base fondamentale le carbone et l'hydrogène, et les animaux l'azote. Toutefois la transition des végétaux aux animaux, en ce qui touche les bases dont nous venons de parler, n'est pas aussi brusque qu'on pourrait le croire, car il existe quelques principes végétaux qui contiennent les uns et les autres à la fois, c'est-à-dire de l'hydrogène, du carbone et de l'azote : tels sont les asperges, le froment, les champignons, et toutes les plantes qu'on désigne sous le nom de crucifères.

« De semblables résultats obtenus par l'analyse chimique, au moyen des fourneaux et de l'alambic, n'étaient pas assez satisfaisants pour que les savants s'y arrêtassent. Cette marche, bonne seulement pour les substances inorganiques, pour les minéraux, n'était évidemment pas applicable à l'analyse des corps qui avaient eu vie. Dans la nature inorganique, les principes constituants que l'analyse distingue sont réels et positifs ; ainsi, lorsqu'on a décomposé de l'eau, et qu'on y a trouvé des quantités déterminées d'hydrogène et d'oxygène, on peut, en reprenant ces deux corps simples dans les proportions démontrées par l'analyse, refaire *à la lettre* le corps analysé ; en un mot, on peut appliquer à la chimie inorganique ce qu'on appelle l'analyse et la synthèse; on peut décomposer et recomposer. Il n'en est pas de même dans la nature organisée. Qu'on prenne de l'azote comme on voudra, qu'on le mêle avec telle ou telle substance, on ne parviendra jamais à faire quelque chose qui ressemble à de la matière animale. Les os sont composés de phosphate calcaire et de gélatine, et cependant avec du phosphate calcaire et de la gélatine, aucun chimiste ne pourra jamais faire un os.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

En attendant que nous rendions compte de l'intéressant ouvrage que M. Louis Figuier vient de publier sous ce titre : l'*Alchimie et les alchimistes*, nous voulons faire connaître à nos lecteurs les curieuses recherches de ce savant sur Nicolas Flamel.

Ce n'est pas seulement dans l'ordre chronologique, dit M. Figuier, que Nicolas Flamel doit être placé le premier sur la liste des fortunés souffleurs. L'adepte

heureux qui laissa une mémoire, non-seulement vivante, mais presque vénérée pendant plus de quatre siècles; celui dont le nom populaire s'est incrusté si profondément dans les traditions et les légendes de notre pays, mérite, à bien des titres, d'occuper la première place dans les récits de la science transmutatoire. Tandis que la plupart des adeptes dont nous aurons à rappeler l'existence ne trouvent dans la pratique de leur art que la déception, la ruine ou le désespoir, Nicolas Flamel ne rencontre dans sa carrière que bonheur et sérénité. Loin de se ruiner en travaillant au grand œuvre, on le voit ajouter subitement des trésors à sa fortune. Il dispose de richesses considérables pour le temps, et que l'opinion populaire élèvera bientôt à des proportions fabuleuses. Il emploie ses richesses en dotations charitables et en fondations pieuses qui lui survivront. Il bâtit des églises et des chapelles sur lesquelles il fait graver son image accompagnée de symboliques figures et de croix mystérieuses que les adeptes des temps futurs s'efforceront de déchiffrer pour y retrouver l'histoire de sa vie et la description cabalistique des procédés qui l'ont amené à la réalisation du *magistère*.

Dans un manuscrit de la main de Nicolas Flamel, on trouve résumés, par des indications précises, le nombre et la succession des opérations qu'il faut accomplir pour parvenir au grand œuvre (1). Nicolas Flamel explique dans ce manuscrit, à l'adresse des alchimistes, ce qu'à la même époque il leur donne à déchiffrer dans les figures hiéroglyphiques du charnier des Innocents et du portail de Saint-Jacques-la-Boucherie. Qui ne serait frappé d'un tel enchaînement de réalités si bien liées entre elles, si bien confirmées les unes par les autres? De grandes richesses rapidement acquises sans que personne en puisse indiquer la source; de nombreuses fondations qui en attestent l'importance, et des monuments divers qui, dans leurs décorations symboliques, en attribuent l'origine au grand œuvre; puis un livre contemporain de ces symboles, qui vient leur servir de commentaire, et le tout, depuis l'origine jusqu'à la fin, se rapportant à l'histoire du même personnage. Certes, nous reconnaissons et nous entendons réserver les droits de la critique, mais nous ne comprenons guère celle qui, dans ses préventions systématiques contre toute histoire ornée par la légende, n'a pas craint de contester à Flamel jusqu'au titre d'alchimiste. Il nous paraît donc impossible de dénier à l'écrivain de Saint-Jacques-la-Boucherie le titre d'adepte et les travaux qui en sont la conséquence. Quant au fait d'avoir trouvé le secret de la science hermétique, nous exposerons les motifs qui empêchent d'en laisser subsister la pensée. Mais si l'on ne peut admettre que Nicolas Flamel ait possédé la pierre philosophale, au moins faut-il reconnaître qu'aucun autre alchimiste n'a rassemblé un plus grand nombre de preuves pour faire croire à la réalité de ce fait, et pour implanter cette opinion dans les esprits de ses contemporains.

On ne possède aucun renseignement précis sur la date ni sur le lieu de la naissance de Flamel. La plupart de ses biographes le font naître à Pontoise; mais nul d'entre eux n'a fixé l'époque de sa naissance. Cependant, en rapprochant quelques dates plus faciles à réunir, on trouverait sans doute que l'époque de sa naissance ne doit pas s'éloigner beaucoup de l'année 1330. Bien que d'une fortune très-médiocre, ses parents purent lui donner une éducation que nous appellerions aujourd'hui *libérale*. Certaines connaissances dans les lettres lui étaient, en effet, nécessaires pour venir, comme il le fit, s'établir, jeune encore, dans la capitale du royaume en qualité d'écrivain public, profession qui embrassait alors beaucoup de travaux d'une nature variée. Plusieurs témoignages nous montrent que Nicolas Flamel exerça cette profession dans toute son étendue et avec un succès qui peut le faire considérer comme un clerc distingué parmi les artistes du quatorzième siècle.

Comme aucun document ne peut éclairer les premières années de sa vie, l'histoire de Flamel ne commence, pour nous, qu'au moment où il apparaît, au charnier des Innocens, parmi les écrivains publics qui, de temps immémorial, avaient adossé leurs échoppes contre ces vieilles constructions. Cependant, les gens de sa corporation étant allés plus tard s'établir sous les piliers de l'église Saint-Jacques-la-Boucherie, Flamel, à leur exemple, y transporta son bureau. Les affaires du jeune écrivain commençaient déjà à prospérer; car on lui voit, dans ce nouveau quartier, deux échoppes : l'une occupée par des copistes à ses gages ou par les élèves qu'il formait dans son art; l'autre où il se tenait ordinairement lui-même. Cette échoppe, à laquelle le modeste et laborieux écrivain demeura toujours fidèle

(1) C'est le manuscrit qui existe encore à la Bibliothèque impériale, et que l'on désigne quelquefois sous le nom de *Traité des lavures*, il débute ainsi : « *Cy commence la vraie pratique de la noble science d'alkmie...* » et fait connaître le nombre et la succession des *lavures* à exécuter pour la préparation de la pierre philosophale. La critique est forcée d'abandonner la composition de cet ouvrage à Nicolas Flamel, car il est écrit de sa main, et l'on ne trouve pas d'autre auteur à qui l'on puisse l'attribuer. Or, ce manuscrit contient dans son titre, écrit de la même main, et conséquemment authentique au même degré que le reste du texte, une sorte de sommaire résumant, par des indications très-nettes, les divers sujets traités dans la plupart des livres que la tradition a mis sous le nom de Flamel. Ce manuscrit devait suffire à lui seul, tous les traités qu'on lui attribue fussent-ils apocryphes, pour confirmer l'opinion générale, qui a si longtemps régné, du triomphe de Nicolas Flamel dans l'œuvre hermétique.

au milieu des richesses qu'il acquit plus tard, n'offrait de particulier que son excessive exiguïté. D'après Sauval, elle n'avait pas plus de deux pieds et demi de long sur deux de large; après la mort de Flamel, elle resta longtemps à louer, et la paroisse de Saint-Jacques-la-Boucherie ne put qu'avec peine trouver un preneur à raison de huit sols parisis par an. C'est dans cet étroit espace que l'honnête artiste vit s'écouler sa vie.

Installé dans son nouvel établissement du quartier Saint-Jacques-la-Boucherie, Nicolas Flamel contracte bientôt une union qui vient ajouter beaucoup à cette première aisance à laquelle il est déjà parvenu. Il épouse une veuve que l'on croit née à Paris, comme on croit Flamel lui-même né à Pontoise, l'origine de l'une n'étant pas plus certaine que celle de l'autre. Mais, à ce détail près, dame Pernelle est une personne de mérite, économe, prudente, sage et expérimentée, belle ou du moins agréable encore, autant que peut le paraître, aux yeux d'un jeune mari, une femme deux fois veuve, ayant quarante ans passés, point d'enfants, et une dot dont les biographes oublient de nous donner le chiffre, mais qui doit être estimée assez honnête d'après ses effets immédiats sur la situation de la communauté. Il se présenta un terrain vacant à l'un des angles de la vieille rue de Marivaux; les époux l'achetèrent et y firent bâtir une maison en face de leur échoppe. Or, bâtir, dans la bourgeoisie du XIVe siècle, comme dans celle de nos jours, c'est l'indice assuré, l'emblématique manifestation d'une fortune en train de se consolider. Il existe toutefois un titre qui fournit quelques éclaircissements sur le véritable état de la fortune de Flamel à cette époque : c'est l'acte par lequel, trois années après leur union, les deux époux se firent un don mutuel de tous leurs biens, afin que chacun d'eux « *pût avoir honnêtement sa vie selon son état.* » D'après l'énumération des biens qui composent cette dotation mutuelle, on voit que les ressources du ménage ne dépassaient guère encore la médiocrité.

Ainsi Nicolas Flamel, établi dans le nouveau quartier des écrivains, vient de faire un mariage de raison; il s'est montré en cela homme positif, et cette qualité ne lui fera jamais défaut, bien qu'elle doive paraître originale chez un alchimiste. Il est vrai qu'il n'a encore touché que de fort loin aux pratiques de cette science occulte. Si, désireux d'étendre le cercle de ses affaires, il a joint à sa profession d'écrivain l'industrie de libraire, s'il entreprend un nombre considérable de travaux dans l'art de l'écriture, où il excelle, il ne travaille encore qu'au grand jour et sur des matières connues. Tandis qu'une laborieuse activité règne dans ses échoppes, sa maison se remplit de beaux livres richement enluminés et qui trouvent un excellent débit; il s'entoure du nombreux élèves qui rétribuent ses leçons en raison de la vogue et du talent de leur maître. En tout cela, Flamel trouve les moyens de s'enrichir, mais fort peu d'occasions de se mettre en contact avec la science des philosophes hermétiques. Ce qui peut seulement seconder le désir qu'il éprouve, à l'exemple de tous les hommes éclairés de son temps, de devenir expert dans les pratiques de l'alchimie, ce sont les occasions qui lui sont souvent offertes d'acheter, de vendre, de copier, peut-être même de lire quelques ouvrages hermétiques, alors si nombreux et si recherchés. Il faut même admettre que notre artiste avait commencé de s'adonner à quelques lectures de ce genre, et que son esprit inclinait vers ces idées, pour expliquer la vision qu'on lui attribue et qui devint l'origine de ces travaux hermétiques.

Une nuit donc, raconte la légende à laquelle l'histoire va désormais fréquemment céder la parole, Nicolas Flamel dormait d'un profond somme, quand un ange lui apparut, tenant à la main un livre d'une antiquité vénérable et d'une magnifique apparence : « Flamel, lui dit l'ange, regarde ce livre, tu n'y com- « prends rien, ni toi ni bien d'autres, mais tu y verras « un jour ce que nul n'y saurait voir. » Et comme Flamel tendait la main pour recevoir le don précieux qu'il croyait lui être offert, l'ange et le livre disparurent à la fois dans un nuage d'or.

Cependant la prédiction céleste tardait beaucoup à s'accomplir. L'ange semblait avoir si bien oublié sa promesse, que Flamel n'y eût point sans doute songé davantage, sans un événement qui vint réveiller ses souvenirs en même temps que ses espérances. Un certain jour de l'année 1357, il acheta d'un inconnu un vieux livre, qu'il reconnut, dès la première inspection, pour celui de son rêve. Dans un des ouvrages que la tradition lui attribue (1), il s'explique avec détails au sujet de cette trouvaille. Nous citerons quelques lignes de son texte, qui renferment une description très-précise et de nature à faire ajouter foi à la réalité de l'objet décrit, avec quelques détails précieux sur la position de notre artiste à cette époque de sa vie :

« Donc moy, Nicolas Flamel, escrivain, ainsi qu'après le déceds de mes parens, je gagnais ma vie en nostre art d'escriture, faisant des inventaires, dressant des comptes, et arrestant les dépenses des tuteurs et mineurs, il me tomba entre les mains, pour la somme de deux florins, un livre doré fort vieux et beaucoup large; il n'estoyt point en papier ou en parchemin comme sont les autres, mais seulement il était fait de déliées et écorces (comme il me semblait) de tendres arbrisseaux. Sa couverture estait de cuivre bien délié, toute gravée de lettres ou figures estranges, et quant

(1) *Le livre des figures hiéroglyphiques de Nicolas Flamel, traduit de latin en français par P. Arnauld, sieur de la Chevalreie, gentilhomme poitevin.*

à moy je croy qu'elles pouvaient bien estre des caractères grecs ou d'autre semblable langue ancienne. Tant y a que je ne les sçavais pas lire, et que je sçay bien qu'elles n'estaient point notes ny lettres latines ou gauloises, car nous y entendons un peu. Quant au dedans, ses feuilles d'escorce estaient gravées et d'une très grande industrie, escrites avec une pointe de fer, en belles et très nettes lettres latines colorées. Il contenait trois fois sept fueillets, car iceux estaient ainsi comptés au haut du fueillet, le septième desquels estait tousiours sans escriture, au lieu de laquelle il y avait peint une verge et des serpens s'engloutissans; au second septième, une croix où un serpent estait crucifié; au dernier septième estaient peints des déserts, au milieu desquels coulaient plusieurs belles fontaines, dont sortaient plusieurs serpens qui couraient par cy et par là. Au premier des fueillets il y avait escrit en lettres grosses capitales dorées : ABRAHAM LE JUIF, PRINCE, PRESTRE, ASTROLOGUE ET PHILOSOPHE, A LA GENT DES JUIFS, PAR L'IRE DE DIEU DISPERSÉE AUY GAULES, SALUT. D. I. Après cela, il estait remply de grandes exécrations et malédictions (avec ce mot MARANATHA, qui y estait souvent répété), contre toute personne qui y jetterait les yeux sur iceluy, s'il n'estait Sacrificateur ou Scribe. »

Puisque les sacrificateurs et les scribes pouvaient ouvrir ce livre, Nicolas Flamel avait le droit d'y jeter les yeux ; car, s'il n'était point sacrificateur, ce qui eût répugné à l'innocence et à la bonté de son âme, on ne peut nier qu'il ne fût scribe. Ce qui l'arrêtait, ce n'était donc point le terrible *Maranatha*, mais bien l'impénétrable obscurité du texte. Tout ce qu'il y comprenait, c'est que l'art de la transmutation métallique, que l'auteur révélait aux gens de sa nation, comme moyen de payer les tributs aux empereurs romains, se trouvait contenu au troisième feuillet. En effet, le premier feuillet était rempli tout entier par le titre que nous avons cité, et le second ne contenait que des remontrances et des consolations aux Israélites malheureux. Mais, dans cette partie du livre, l'exécution du grand œuvre se trouvait expliquée dans un langage ordinaire avec le dessin des vases à employer et l'indication des couleurs qui devaient apparaître. Seulement, l'ouvrage ne disait rien sur la nature de la matière essentielle, c'est-à-dire sur ce que nous avons appelé ailleurs le *premier agent de la pierre philosophale.*

La clef de ce mystère était contenue dans les quatrième et cinquième feuillets, tout remplis de belles figures enluminées, mais sans aucun texte écrit. Ces figures représentaient intelligiblement, nous dit Flamel, la composition du premier argent; mais, ajoute-t-il, il aurait fallu, pour les comprendre, être fort avancé dans la cabale des Juifs et avoir bien étudié les écrits des philosophes hermétiques.

Voici quelles étaient, d'après Nicolas Flamel, ces importantes figures du livre d'Abraham.

La première figure du quatrième feuillet représentait un jeune homme avec des ailes aux pieds, tenant en main un caducée, autour duquel s'entortillaient deux serpents, et dont il frappait sur une *salade* (un casque) qui lui couvrait la tête ; ce jeune homme ressemblait au Mercure de la mythologie. Contre lui s'avançait, courant et volant, les ailes étendues, un grand vieillard portant sur sa tête une horloge et dans ses mains une faux comme la Mort ; terrible et furieux, il voulait trancher les pieds à Mercure. Une autre figure du même feuillet représentait, au sommet d'une montagne, une belle fleur rudement ébranlée par l'aquilon. Elle avait le pied bleu, les fleurs blanches et rouges, les feuilles reluisantes comme de l'or ; à l'entour de cette fleur les dragons et griffons aquiloniens faisaient leurs nid et demeure.

Au cinquième feuillet, on voyait un beau jardin, au milieu duquel un rosier fleuri s'appuyait contre un chêne creux ; à leur pied bouillonnait une fontaine d'eau très-blanche, qui allait ensuite se précipiter dans les abîmes. Avant de disparaître ainsi, ces ondes avaient passé entre les mains d'une infinité de peuples, qui fouillaient la terre en la cherchant, mais qui, étant aveugles, ne la reconnaissaient point, excepté quelques-uns d'entre eux *qui considéraient le poids.* Au revers du même feuillet, on trouvait un roi qui, armé d'un coutelas, faisait tuer en sa présence, par des soldats, une multitude de petits enfants dont les mères pleuraient aux pieds des impitoyables exécuteurs. Recueilli par d'autres soldats, le sang de ces enfants était placé dans un grand vaisseau où venaient se baigner à la fois le soleil et la lune.

(La suite au prochain numéro.)

FORMULES.

POMMADE CONTRE LES ULCÈRES REBELLES.

M. Uytterhœven fait merveilles à l'hôpital Saint-Jean de Bruxelles, dont il est chirurgien, avec la pommade suivante :

Onguent de guimauve.....	30 grammes.
Camphre.....	4 —

Mêlez exactement.

Pour les ulcères atoniques et calleux, deux pansements par jour au plus déterminent bientôt un changement favorable; s'il y a tendance à la gangrène, on associe à cette pommade la poudre de quinquina, de charbon et de chlorure de chaux.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 janvier 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 109.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la petite vérole volante. — Traitement de la céphalalgie ou mal de tête : Morphine unie au café. — Emploi de l'acide gallique contre les hémorrhagies pulmonaires. — Quelques détails sur le suc de réglisse. — Effets remarquables de la graine de persil dans le traitement des fièvres intermittentes. — Des aliments (suite). — Recherches curieuses sur la nature des brûlures. — Variétés et nouvelles. — Formules : Potion contre la coqueluche.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JANVIER 1854.

Le choléra épidémique a enfin disparu, car quelques cas isolés ne peuvent constituer une épidémie. Depuis notre dernier bulletin, les cholériques sont devenus très-rares dans les hôpitaux de Paris, et il s'est même passé huit jours sans qu'un seul cas nouveau se soit déclaré. Nous sommes donc dans la position où nous nous trouvions il y a un an ; le choléra avait fait son invasion au commencement du mois de novembre 1853 ; il cessa de se montrer au mois de janvier, et tout faisait espérer que cette épidémie avorterait, lorsqu'elle surgit de nouveau au commencement de mars, pour acquérir plus tard les effrayantes proportions que tout le monde a connues. Il est cependant sans exemple que ces sortes d'épidémies aient affligé la France pendant deux années consécutives, et il est probable que les localités où elle sévit encore seront débarrassées lorsque le froid deviendra plus intense.

La petite vérole volante et même la petite vérole véritable continuent à maltraiter beaucoup de personnes, c'est ce qui nous a engagé à publier un article sur la première de ces maladies.

Beaucoup d'enfants ont trouvé dans la rigueur de la saison une cause immédiate d'affections graves de la poitrine ; depuis longtemps on n'avait observé un nombre aussi considérable de fluxions de poitrine chez les très-jeunes enfants. Lorsque ces petits malades sont atteints d'une toux très-intense, lorsqu'ils ont de la fièvre, la respiration fréquente et laborieuse, beaucoup de parents, croyant avoir affaire à un gros rhume, se contentent de leur donner des boissons adoucissantes et de les tenir un peu plus chaudement qu'à l'ordinaire ; puis la fièvre augmente, la respiration devient plus embarrassée, et il est alors quelquefois trop tard pour soigner avec succès une maladie qui réclame des applications de sangsues ou tel autre traitement énergique.

La crainte du croup empêche aussi parfois de soupçonner l'existence de la fluxion de poitrine ; cette crainte est bien légitime, car le croup est encore plus dangereux, mais la maladie que nous signalons est toujours très-grave chez les enfants et nécessite des soins rapidement administrés.

Les affections intestinales, caractérisées par des coliques, de la diarrhée et même des douleurs vives, n'ont pas encore disparu ; nous avons même observé quelques cas de dyssenterie.

DE LA PETITE VEROLE VOLANTE.

La petite vérole volante, à laquelle les médecins donnent le nom de *varicelle*, est une maladie extrê-

mement répandue et sur laquelle toutes les familles doivent désirer avoir quelques renseignements. Il semble d'ailleurs que cette affection devienne de plus en plus commune, et en ce moment même une foule d'individus en sont atteints.

Selon quelques praticiens, il n'y a rien de commun entre la petite vérole volante et la véritable petite vérole ; ils regardent ces deux maladies comme très-différentes l'une de l'autre et ayant chacune une forme, des symptômes, une marche et un traitement très-distincts. Pour beaucoup d'autres, la petite vérole volante n'est qu'une petite vérole ordinaire modifiée, et les deux maladies n'en sont qu'une seule et même au degré d'intensité près. Le fait est que ces deux affections ont un très-grand rapport, elles appartiennent en quelque sorte à une même famille, mais elles offrent à l'observateur attentif des différences bien tranchées.

Le malade chez lequel va bientôt paraître l'éruption qui caractérise la petite vérole volante éprouve ordinairement de la fièvre, un très-grand malaise, de la toux, du dégoût pour les aliments et quelquefois un abattement très-marqué. Au bout d'une période qui varie entre un et quatre jours, des élevures rouges apparaissent sur différentes régions de la peau, au visage, aux bras, à la poitrine, et ces boutons viennent occuper l'attention du malade et celle de ceux qui l'entourent, car auparavant on n'attachait quelque importance qu'à la toux et autres symptômes qui la précédaient.

Le deuxième jour de l'éruption, on aperçoit déjà au sommet de ces élevures une petite gouttelette d'un liquide transparent emprisonné sous l'épiderme ; ce sont en quelque sorte de très-petites vessies reposant sur une base dure et enflammée. Mais dès le troisième jour, les élevures augmentent de volume, la gouttelette s'est étendue, et le liquide est devenu opaque, de sorte qu'aux quatrième et cinquième jours l'opacité et la couleur blanche de la pustule, ainsi que son développement, sont complets.

La forme de ces pustules, qui est ordinairement celle d'une petite lentille, est très-variable : ainsi dans certaines varicelles le centre de la pustule est déprimé; quelquefois c'est la conformation pointue qui prédomine ; ou bien le bord, au lieu d'être circulaire, est anguleux et irrégulier. Ces différences de forme, ainsi que la couleur plus ou moins foncée du liquide contenu, ont servi à établir des variétés de cette maladie dont le classement n'a pas toujours l'importance qu'on lui a donnée, car le même malade porte souvent en même temps plusieurs de ces variétés qui se trouvent alors confondues.

Après le cinquième jour, la rougeur qui entoure les élevures diminue d'intensité ; les pustules commencent à jaunir et à se dessécher. Les jours suivants elles diminuent de volume et prennent une teinte encore plus foncée ; leur dessication continue sans cesse, jusqu'à ce que, devenues étrangères à la peau qui les supporte, elles tombent enfin, en ne laissant après elles que de très-petites taches rouges sans aucune cicatrice.

L'absence de cicatrices après la chute des croûtes de la petite vérole volante est l'un des caractères qui la distinguent de la petite vérole véritable. On sait que cette dernière maladie laisse en effet, à l'individu qui en a été affecté, des traces indélébiles, et la première, au contraire, ne produit au visage quelques marques très-disséminées que lorsque les croûtes en ont été arrachées par violence. Il peut encore arriver que quelques pustules suppurent et laissent après elles une cicatrice peu profonde, mais c'est un fait assez rare.

Nous ne pouvons indiquer ici toutes les différences qui existent entre les deux maladies, car il faudrait en même temps tracer les caractères de la petite vérole; mais lorsque nous passerons en revue cette dernière affection, on verra qu'elles sont très-tranchées. Nous indiquerons toutefois, dès à présent, un caractère très-important : c'est l'absence *constante*, dans la petite vérole volante, de fièvre secondaire ou de suppuration, laquelle se montre toujours dans la petite vérole réelle vers le septième ou le huitième jour de l'éruption et revêt souvent une très-grande intensité ; c'est alors à ce moment qu'on voit naître quelquefois les complications les plus graves. Les pustules de la petite vérole volante sont, au contraire, à cette période de l'éruption, en voie de dessication, et le malade est près d'être convalescent.

L'éruption, ainsi que dans les affections du même genre, est loin de constituer toute la maladie, elle n'en est, en réalité, qu'un symptôme; certains malades qui n'ont que sept ou huit pustules au visage et quelques autres sur le reste du corps ont une fièvre très-intense, tandis que d'autres qui sont couverts de pustules présentent à peine un malaise notable.

La marche de la petite vérole volante est généralement régulière : les trois ou quatre premiers jours sont accompagnés de fièvre, puis la maladie entrant, vers le cinquième jour, dans sa période décroissante, la fièvre disparaît. Cependant il y a des

cas qui sont exempts de fièvre, et le malade, au lieu de s'abstenir complétement de prendre des aliments, peut alors se borner à une demi-diète. Cette maladie guérit au reste d'elle-même, et il suffit de garder le repos, de rester à la chaleur douce d'un appartement, et mieux de celle du lit, pour la mener à bonne fin. Il est bon toutefois de favoriser le développement de l'éruption par des boissons sudorifiques, une infusion de bourrache, par exemple, dont l'usage devra être continué pendant les quatre ou cinq premiers jours.

Ce serait à tort que s'appuyant sur la bénignité ordinaire de cette maladie, on négligerait les soins très-simples qu'elle réclame; la suppression de l'éruption par un refroidissement subit, une indigestion ou quelque autre imprudence, pourrait avoir les conséquences les plus funestes. On a vu quelquefois, dans ces circonstances exceptionnelles, la petite vérole volante se terminer d'une manière fatale, tandis que beaucoup de personnes la supportent debout et presque gaiement.

La maladie qui nous occupe est-elle contagieuse?

Cette question est très-importante, car il s'agit de savoir si dans les familles, dans les colléges ou pensions, etc., il est nécessaire d'isoler ceux qui en sont atteints. Oui, elle est contagieuse, et elle peut même se communiquer à des distances assez grandes; mais sa contagion est loin d'être aussi active que celle de la petite vérole, et on voit des individus qui s'exposent un bien grand nombre de fois à la contracter sans en être atteints. Elle règne souvent épidémiquement, et une partie considérable de la population peut s'en trouver rapidement affectée.

Quant à la vaccine, elle ne préserve pas de la petite vérole volante. Il est probable que ceux qui sont vaccinés et qui la contractent auraient eu plus tôt la petite vérole véritable, s'ils n'avaient pas été soumis précédemment à la vaccination; cependant on a vu, dans quelques cas rares, la varicelle survenir la première chez des non-vaccinés. Enfin, lorsque la petite vérole et la vaccine sont inoculées en même temps, la première peut avorter et être remplacée par la petite vérole volante, mais ce résultat n'est pas constant, et la plus dangereuse des deux maladies peut survenir et parcourir toutes ses périodes.

Dr Reinvillier.

Traitement de la céphalalgie ou mal de tête. Morphine unie au café.

La communication suivante, qui vient d'être faite à la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale*, nous paraît digne d'intérêt, non-seulement en raison du succès obtenu contre une affection très-douloureuse et très-difficile à guérir, mais à cause de l'idée excentrique qu'a eue le docteur Boileau d'unir, pour atteindre son but, deux substances complétement opposées dans leurs effets. Ce praticien n'a eu au reste qu'à s'applaudir de son invention, dont il raconte ainsi les détails.

Les journaux de médecine préconisent plusieurs moyens thérapeutiques contre la céphalalgie. Il est de notre devoir de fournir notre apport dans ce concours d'agents propres à combattre une maladie dont les douleurs ne sont bien comprises que de ceux qui l'ont éprouvée.

Pendant plus de vingt ans, ayant à soigner un homme sujet aux atteintes de cette maladie, nous avons employé tous les moyens prophylactiques et thérapeutiques signalés par les auteurs, et aussi ceux que nous avons crus indiqués par les phénomènes de la maladie et les circonstances qui semblaient concourir à leur production.

Cet homme éprouva les premières attaques céphalalgiques à l'âge de vingt-six ans. Après avoir mené la vie active qu'entraîne le service militaire, il s'était livré à l'étude avec assiduité. A l'âge indiqué, il combinait cependant l'exercice avec les travaux de cabinet.

Il ne put préciser la cause provocatrice de la première atteinte de ce mal. Mais, une fois établie, la céphalalgie se reproduisit à des intervalles inégaux. La durée du calme dépassait rarement deux semaines.

Les douleurs présentaient, chez notre malade, plusieurs modes de développement; comme un *aura*, elle semblait venir des diverses régions que nous allons suivre. Un sentiment de froid, de fraîcheur légère au sommet du crâne, venu, tantôt spontanément, tantôt occasionné par une impression réelle d'une température relativement basse, était le point de départ de la céphalalgie. L'impressionnabilité était telle que le salut le plus rapidement exécuté, dans la rue, par une température fraîche, même pendant l'été, lorsque la tête suait, suffisait pour lui donner une journée de souffrances.

D'autres fois ces souffrances semblaient prendre leur source dans un pareil sentiment de froid au pavillon des oreilles, à la région supérieure des deux bras, à la face dorsale des mains, à la partie antérieure des cuisses, à la face dorsale des pieds ou à l'extrémité des orteils.

D'autres fois l'estomac était pris d'un sentiment d'appétit, de besoin urgent de nourriture.

Peu d'instants après les phénomènes précurseurs que nous venons d'énoncer, cet homme éprouvait des douleurs devenant progressivement sourdes, puis vives, et qui semblaient avoir leur siége dans l'intérieur du crâne. Tantôt il lui paraissait qu'à l'aide d'un instrument de fer on lui grattait la surface du cerveau; cet organe, au dire du malade, était enlacé dans un sac, et pressé par tous les points de ce sac; dans d'autres cas, c'étaient des perforations, des déchirements dans telle ou telle partie, surtout dans le lobe antérieur droit, etc. L'œil droit semblait tiré hors de l'orbite; un sentiment de froid douloureux régnait par tout le corps, principalement au pavillon des oreilles, aux mains et aux pieds.

La digestion était suspendue; il y avait quelquefois des vomissements, nausées, vents par le haut.

La face était grippée, les yeux caves, le pouls petit, fréquent, les extrémités froides.

Les facultés intellectuelles n'étaient point altérées, mais leur exercice était des plus pénibles; l'ouïe, l'odorat, le goût étaient des plus impressionnables.

Il serait trop long d'énumérer les atroces douleurs de cette personne, il serait aussi très-difficile d'exposer leur intensité, non moins que de détailler toutes les privations qu'elle s'imposait pour éloigner ses maux. Nous n'essayerons pas non plus de dresser le tableau de tous les moyens diététiques et thérapeutiques mis en usage pour prévenir ou amoindrir cette céphalalgie.

Enfin, la pensée nous vint d'unir le chlorhydrate de morphine à l'infusion bien chaude de café torréfié. Ces deux moyens antagonistes, qui n'avaient eu qu'une influence temporaire lorsque nous les employions séparément, eurent le plus heureux succès lorsqu'ils furent mêlés.

Nous en prescrivîmes l'administration lorsque la digestion était terminée, ou du moins quand il s'était écoulé six à huit heures depuis le dernier repas, et nous en avons toujours agi ainsi. Lorsque l'administration de ce mélange était plus rapprochée du repas précédent, il survenait quelques symptômes congestifs avec tension de l'estomac.

Quelques instants après avoir avalé ce mélange de sel de morphine et de café, le malade sentait ses douleurs cesser; il était animé d'une gaieté insolite; son intelligence était plus active, et il se livrait à ses occupations sans le moindre embarras.

Les attaques céphalalgiques, devenues de plus en plus éloignées, furent combattues de la même manière et avec le même succès; enfin elles s'éloignèrent.

Pendant qu'il était sujet à la céphalalgie, cet homme était obligé de prendre des précautions inouïes contre le froid; depuis la cessation de cette maladie, il se chauffe rarement et très-peu; il a passé deux hivers sans gilet de flanelle et sans caleçon, tandis qu'il en portait des plus épais.

Ce succès nous a engagé à employer cette mixture chez un bon nombre de personnes; nous en avons constamment sous les yeux qui en font usage; toutes se réjouissent de son emploi.

Toutes éprouvent le sentiment d'hilarité dont nous avons parlé; il y a même un peu d'ébriété, qui n'est point suivie de lourdeur céphalique.

Nous citerons, entre autres, une femme de chambre très-nerveuse, qui voyageait avec la personne au service de laquelle elle était attachée. Cette dernière nous raconta que la douleur prit cette jeune fille pendant le voyage; elle était affaissée par la douleur, taciturne. A un relai, elle entre dans un café, munie, selon notre recommandation, des prises de sel de morphine; elle en jette dans une tasse de café. Aussitôt, ajoute cette dame, cette jeune fille devint d'une gaieté et d'une amabilité extraordinaires.

Nous commençons communément à la dose d'un centigramme pour un adulte; la dose est moindre si le tempérament ou l'âge nous l'indiquent. Si le malade s'habitue au remède, nous augmentons par fractions de centigramme. Nous n'avons pas dépassé deux centigrammes.

Le malade, disons-nous, continue l'usage de cette combinaison aussi souvent que la céphalalgie se présente.

Nous avons essayé dans d'autres névralgies intermittentes. Nous rendrons compte du résultat.

Ph. Boileau de Castelnau,
Docteur-médecin à Nîmes.

Emploi de l'acide gallique contre les hémorrhagies pulmonaires.

Le docteur W. Bays a produit le fait suivant dans l'*Association Médical Journal :*

Un homme de soixante-six ans fut pris d'un abondant crachement de sang; le pouls était plein, on entendait un râle très-abondant dans la poitrine. La préparation suivante fut immédiatement administrée:

Acide gallique	4	grammes.
Eau	250	—
Alcool	8	—

On donna 32 grammes de cette solution toutes les

dix minutes. A la troisième dose l'hémorrhagie avait cessé. Bientôt le malade expectora environ 30 grammes de sang noir et à moitié coagulé. On lui fit prendre alors deux autres doses à intervalle d'un quart d'heure, puis une troisième une demi-heure après. Pendant l'heure qui suivit la dernière prise de ces doses, il rendit des crachats tout à fait noirs.

M. W. Bays, promoteur de cette médication, conformément à une observation consignée dans un précédent mémoire, fait remarquer que le sang est devenu noir dès que l'organisme a été saturé d'acide gallique. En constatant la coloration noire du sang expectoré après ingestion d'acide gallique, M. Bays a voulu exprimer seulement ce fait qu'il ne s'échappait plus de sang nouveau du poumon, et non que le sang sortait noir des vaisseaux.

Il porte approximativement à 4 grammes la dose d'acide nécessaire pour que la saturation soit obtenue.

Quelques détails sur le suc de réglisse.

Qui ne connaît cette substance noire qui porte le nom de réglisse et qui est l'un des remèdes les plus populaires employés contre le rhume? Cette sorte de pâte n'est autre chose que le suc préparé d'une racine, et cette racine est celle de *la réglisse*, plante méridionale qui appartient à la famille des légumineuses.

Ce suc, solidifié et bien préparé, devient sec, cassant, noir, lisse, brillant dans sa cassure, et est très-sucré; il est quelquefois légèrement âcre, mais il ne doit avoir aucun goût de brûlé. Voici, au reste, les curieux détails que M. Chevalier vient de publier sur sa fabrication :

« Originaire de l'étranger, ce produit fut d'abord importé de Calabre, de Grèce et d'Espagne. Depuis, le Midi s'est emparé en partie de cette industrie. Nîmes et Marseille rivalisent à qui fera le mieux, et Bourgueil s'efforce de lutter avec elles. Cette fabrication, qui devrait paraître peu importante, donne la vie cependant à plus de 800 ouvriers.

« Les racines sont, à leur arrivée, emmagasinées afin qu'elles sèchent. Au moment de leur emploi, on les pulvérise autant que possible, puis on les met en contact avec de l'eau bouillante. Une fois humectées, les racines sont mises infuser sur le feu pendant sept à huit heures, puis on passe le liquide obtenu à la chausse, et l'on presse. Le marc qui provient de cette première infusion est mis de nouveau infuser et subit les mêmes opérations que précédemment. Le liquide obtenu de ces deux infusions est évaporé jusqu'à consistance d'extrait solide. Cet extrait est très-pur, mais son goût est peu agréable. Il s'humidifie facilement et ne peut être conservé qu'en boîte. Autrefois, lorsque l'on voulait les mettre en billes, on était obligé, pour qu'elles pussent se tenir, d'y ajouter de la gomme adragante et arabique. Cette addition avait pour but de rendre le suc de réglisse moins âcre et plus ferme.

« La proportion habituelle, dit Lemerri dans son Dictionnaire économique, était alors de 128 grammes de gomme pour 1 kil. de réglisse. On ajoutait la gomme de la manière suivante : — On la faisait dissoudre dans de l'eau bouillante, on formait un mucilage qu'on passait au tamis, puis on y mêlait 250 grammes de sucre blanc. Le tout était mêlé au suc de réglisse, puis on chauffait pour solidifier convenablement l'extrait. Une fois à l'état de pâte dure, on faisait les billes et on y apposait les marques *Cassono*, *Pignatelly*. *P. S.*, *Palma*, *Carafa*, *Lougo*, *Pastorea*, *Lucia;* depuis on a ajouté aussi quelquefois les marques françaises *E. B.*, *O. M.*, *G. M.*

« A la gomme on a substitué la fécule, qui offre, selon les fabricants et les négociants, l'avantage de ne point autant attirer l'humidité de l'air que la gomme. On en met ordinairement 15 à 20 p. 100. Mais si cette addition est avantageuse, elle a été quelquefois poussée trop loin, non point par les fabricants, mais par les gens que nous désignerons sous le nom de *refondeurs*.

« Les *refondeurs*, qui existent à Paris au nombre de quatre, achètent des réglisses de bonne qualité, puis les additionnent de fécule ou de farine de qualité inférieure, vendent au-dessous du prix réel et arrivent, en gagnant beaucoup, à déprécier ainsi une substance loyale et marchande. Il est malheureux qu'un genre pareil de commerce existe, car, presque toujours, c'est la classe pauvre qui en subit les atteintes. Ce serait surtout ces gâte-métiers qui mériteraient d'être saisis et condamnés comme ayant altéré une marchandise pure et sans mélange.

« Mais si à Paris cette fraude se fait, elle a lieu aussi à l'étranger, non pas tant avec la fécule que par le mode de fabrication qui laisse beaucoup d'impureté dans les sucs, et par l'addition d'une trop grande quantité de gomme.

« Nous devons attribuer divers chiffres assez faibles de résidu, à ce que les réglisses étrangères avaient été additionnées d'une grande quantité de gomme.

« La fabrication de la réglisse demande l'addition

de la fécule, mais en proportion convenable, environ 15 à 20 pour 100, ce qui donne, avec le résidu naturel des sucs, 25 à 30 pour 100 de matières *quasi étrangères* au suc pur. Mais ces matières y sont absolument nécessaires, car les sucs purs sont trop âcres et ne se tiennent pas. De la réglisse que nous avons essayé de faire sans addition de gomme ni de fécule, était mauvaise de goût, et, selon le commerce, n'était pas vendable. De plus, malgré qu'elle ait été longtemps séchée à l'étuve, elle attirait, au bout d'un certain temps, l'humidité de l'air et se collait. Une partie de réglisse, faite par ce procédé, puis enveloppée dans du papier huilé, est malgré cela devenue tellement molle et adhérente au papier, qu'il était impossible de manger l'un sans l'autre.

« Si cette fabrication a besoin d'une amélioration, c'est d'être plus tard assujettie à apposer sur les billes un titre indiquant la quantité de suc pur ainsi que la marque de la provenance véritable. Cette amélioration empêcherait d'employer indûment les marques étrangères et donnerait plus de sécurité à l'acheteur. »

Effets remarquables de la graine de persil dans le traitement des fièvres intermittentes.

Deux hommes d'un mérite incontestable, deux travailleurs habitués à chercher avec persévérance la solution des grands problèmes scientifiques, MM. Joret et Homolle, viennent de publier, dans l'*Union médicale*, la première partie d'un travail de la plus haute importance, qui a pour but de faire connaître les ressources immenses que l'art de guérir peut retirer de la graine du persil.

Nos lecteurs ont dû remarquer avec quel soin nous nous empressons de faire connaître les médicaments avec lesquels on espère remplacer le sulfate de quinine pour guérir les fièvres d'accès, mais tout le monde ne peut savoir toute l'importance qu'il y a, en ce moment, à trouver ce remède héroïque. L'un de nos abonnés voulait bien nous écrire dernièrement pour signaler le bénéfice que font les pharmaciens sur le sulfate de quinine, et affirmait, avec raison, que le prix élevé de cette substance était dû surtout aux détaillants qui, ne voulant pas se contenter d'un modeste bénéfice, obligeaient les savants à chercher un autre produit qui soit efficace et à la portée de toutes les bourses. Il y aurait cependant beaucoup de choses à dire sur cette question, et peut-être arriverait-on à cette conclusion douloureuse, que le pharmacien est obligé de vendre excessivement cher pour faire face à ses frais généraux et pour combler le déficit occasionné par ses longues études.

D'ailleurs, si l'on songe à ce que l'on consomme de sulfate de quinine et à sa rareté prochaine, on comprendra que la Société de pharmacie de Paris ait posé la question suivante dans son programme des prix de 1849 : « Découvrir les moyens de pré-« parer artificiellement la quinine, c'est-à-dire sans « employer à cette préparation ni quinquina, ni au-« cune autre matière contenant de la quinine toute « formée. *A défaut*, faire connaître un produit orga-« nique nouveau, naturel ou artificiel, ayant des « propriétés équivalentes à la quinine et qu'il serait « possible de mettre commercialement en concur-« rence avec elle. » Enfin, on peut avoir une idée de la consommation que fait la pharmacie du sulfate de quinine, par ce seul fait que le ministère de la guerre a employé annuellement, dans ces dernières années, jusqu'à 400 kilogrammes de sulfate de quinine pour le service de l'armée d'Afrique seulement, soit environ 170,000 francs.

Les médecins dont nous signalons le travail ont pris pour épigraphe le passage des *Œuvres de Sydenham* : « S'il se trouve un homme qui, par une « méthode sûre ou par un remède spécifique, sache « non-seulement arrêter le cours des fièvres inter-« mittentes, mais encore les déraciner entièrement, « je crois cet homme obligé par toute sorte de rai-« sons de faire part au public d'un secret aussi im-« portant, et s'il manque à ce devoir, j'ose dire qu'il « ne mérite ni le nom d'un bon citoyen, ni d'un « homme prudent. »

Œuvres de Sydenham, traduction française, Montpellier, 1816, tome I, p. 78.

La découverte de la quinine par MM. Pelletier et Caventour en 1818, disent MM. Joret et Homolle, en substituant au quinquina un produit toujours identique dans ses éléments comme dans son action, avait enrichi la thérapeutique d'un agent énergique et sûr. Bientôt, des fièvres intermittentes son usage s'est étendu à beaucoup d'autres maladies, et la consommation du quinquina a augmenté dans des proportions considérables.

« On se demande avec inquiétude, et non sans » quelque apparence de raison, dit M. le professeur » Bouchardat dans presque tous ses Annuaires, si » l'exploitation des quinquinas, telle qu'elle est pra-« tiquée par les habitants du pays, c'est-à-dire, « d'une manière fort peu intelligente, pourra long-

« temps suffire à nos besoins, et même si elle ne « finira pas par faire disparaître ces arbres précieux. « On craint que telle éventualité, que l'on peut bien « prévoir, n'empêche un jour l'importation du quin- « quina. »

Déjà une société anglaise a fait de l'exploitation des quinquinas de la province de Calysaya, les plus riches en quinine, l'objet d'un monopole ruineux pour nos fabricants. Elle a porté le prix du quinquina à un taux tel que ceux-ci ne peuvent plus l'employer pour leur fabrication, à moins d'augmenter d'un tiers ou même de moitié le prix de leur produit. Il en est résulté, pour eux, la nécessité de remplacer ce quinquina par toutes les espèces qui ont, avec celle-ci, le plus d'analogie, par les quinquinas *du Pérou*, très pauvres en quinine.

De cette substitution fâcheuse, mais, pour ainsi dire, forcée, des quinquinas de qualité inférieure au quinquina Calysaya dans la fabrication du sulfate de quinine, est résultée l'introduction dans le commerce de produits très-variables dans leur composition ; les cachets mêmes les plus recommandables n'ont pas été à l'abri de ces variations. Malgré cela le sulfate de quinine coûte 400 à 450 francs le kilogramme ; il est vendu dans les officines 10 centimes les 5 centigrammes, soit 2 fr. le gramme ou 2,000 fr. le kilogramme. Ce prix, déjà excessif, conséquence inévitable de sa consommation progressive, s'arrêtera-t-il à ce chiffre ? Nous devons craindre le contraire.

Nos craintes ne sont pas exagérées : elles ont frappé les esprits les moins timorés ; les sociétés savantes s'en sont émues, et chacun a cherché, dans le cercle de ses attributions, à prévenir la disette qui nous menace. Aujourd'hui, plus que jamais, la question des succédanés de la quinine est à l'ordre du jour. Mais ce qui ne laissera pas que de surprendre, c'est, il faut bien le dire, cette sorte de répulsion que provoque la seule annonce d'un fébrifuge, comme si ce problème était insoluble ; et, pourtant, on a proposé de faire de la quinine de toutes pièces ! Singulière contradiction : on demande avec ardeur un remède à un état de choses reconnu des plus fâcheux par tous, et avec plus d'ardeur on semble s'appliquer à annihiler les découvertes qui peuvent y conduire !

Règle générale : quand on expérimente un médicament nouveau, on ne l'essaye que dans les cas les plus graves ; et si les premières expériences ne réussissent pas d'emblée, le médicament préconisé est condamné sans appel : parce qu'il n'a pas toute la valeur possible, il n'en a aucune. Cette manière de procéder n'est pas rationnelle, elle ne peut aboutir qu'à désenchanter les adeptes les plus zélés de la science. Pourquoi, dans l'espèce, au lieu d'avoir toujours en vue le sulfate de quinine, n'étudierait-on pas le succédané en lui-même avec persévérance, et sans parti pris, pour déterminer d'une manière exacte sa valeur thérapeutique, dont on établirait ultérieurement le rapport avec celle du quinquina et des sels de quinine ? Et si, en fin de compte, on arrivait à prouver qu'au lieu d'agir comme dix, valeur supposée de la quinine (nous prenons des nombres pour mieux faire comprendre notre pensée), le moyen employé agissait comme neuf, huit et même six, n'aurait-on produit rien de bon ? Tel remède ne réussit qu'à modifier dans leur intensité les accès de fièvre des pays chauds, qui coupera la fièvre dans la Bresse, dans la Bretagne, en Sologne, ou dans telle autre contrée. Si le fait est acquis, n'est-ce pas un succès ? Qu'importe au pauvre fiévreux de notre pays que le sulfate de quinine seul puisse triompher des fièvres de Rome et de la Corse, si le prix de ce puissant antipériodique lui est inaccessible, et si, pour un prix deux ou trois fois moindre, il peut se procurer un fébrifuge qui suffise à couper sa fièvre ?

(*La suite au prochain numéro.*)

Des aliments.

(*Suite.*)

Cette impuissance chimique étant bien avérée, on a cherché à séparer les principes constituants des végétaux et des animaux, non plus à l'aide des moyens dont se sert la chimie inorganique, mais en les désignant pour ainsi dire, et en isolant chacune de leurs parties sans rien ôter de leurs propriétés physiques, de leur forme, de leur consistance, de leur couleur, et l'on est parvenu à distinguer ainsi plusieurs principes. Ceux qui se trouvent dans les substances alimentaires sont : le sucre, la fécule, la gomme, l'huile, la gelée, pour les végétaux ; la fibrine, l'albumine, la gélatine, le caseum, l'osmazôme, etc., pour les animaux. Nous devons dire un mot de chacun d'eux.

Le *sucre* se rencontre dans un grand nombre de végétaux ; il est composé de 42,47 de carbone, 50,63 d'oxygène, et de 6,90 d'hydrogène. Comme toutes les bonnes choses, il a eu ses partisans et ses détracteurs aussi exagérés les uns que les autres. Ceux-ci l'ont regardé comme l'aliment le plus nu-

tritif, capable, à lui seul, de remplacer tous les autres. Ceux-là ont prétendu qu'il ne nourrissait pas, et qu'il occasionnait même des maladies ; sa qualité échauffante a été signalée par tout le monde. Ce qu'il y a de certain, c'est que si le sucre, pris rarement et à petite dose, semble faciliter le plus souvent la digestion, son usage trop fréquent ou immodéré a, au contraire, pour effet presque constant d'affadir, de blaser le goût, de rendre la bouche pâteuse, d'exciter la soif, d'augmenter la chaleur générale, de diminuer enfin les excrétions alvines. A ces phénomènes viennent quelquefois se joindre des tiraillements, et même des ardeurs d'estomac ou d'entrailles, surtout, comme l'avait déjà vu Hippocrate, lorsqu'il se trouve associé à des substances mucilagineuses. Mais, à part ce dernier résultat, qui ne lui appartient pas en propre, les autres sont communs à la plupart des substances éminemment nutritives, c'est-à-dire, dont la digestion est prompte et facile, et qui excitent toute l'économie par l'activité qu'elles donnent à la nutrition.

La *fécule* est une des substances alimentaires répandues avec le plus de profusion dans les corps reconnus pour nutritifs; c'est ce principe que Haller appelait farine nutritive, *farina alibilis*, et que les chimistes modernes appellent fécule amylacée. Elle nourrit complétement, elle ne laisse presque aucun résidu excrémentiel, quand elle est pure. L'expérience a prouvé quelle pourrait suffire seule à presque tous nos besoins ; elle ne communique aucune âcreté et paraît s'assimiler tout entière et céder facilement aux efforts de nos organes ; elle fait la base de toutes les farines nourrissantes.

La fécule paraît appartenir exclusivement aux substances végétales ; elle se rencontre dans toutes les parties des végétaux, et, de quelque part qu'elle soit tirée, elle est toujours la même, tant pour le goût que pour ses propriétés chimiques, pourvu qu'elle soit bien séparée des parties auxquelles elle se trouve mélangée.

Les végétaux les plus employés comme aliment, et qui doivent leur propriété nutritive à la fécule, sont les racines de pommes de terre, *solanum tuberosum*, les graines céréales, les légumineuses, etc. Dans les graines céréales, la fécule se montre, pour ainsi dire, à nu ; dans les légumineuses, elle paraît associée à une petite quantité d'huile grasse qui n'est accessible qu'au tact ; les graines dont la farine n'est que de la fécule sont incapables de faire du pain. Les matières sucrées ne sont pas non plus propices à donner à cette substance la propriété de lever ; voilà pourquoi il est impossible de préparer le pain avec du blé sarrasin, avec de l'avoine, avec la farine de haricots, de pois, de vesces, de lentilles, etc. Dans les pois et les fèves, la fécule est unie à de la matière sucrée, qui est d'autant plus abondante que ces légumes ont moins de maturité. Cette circonstance a fait penser à quelques observateurs que la fécule avait, comme substance nutritive, un degré de perfection supérieur à celui de sa substance sucrée. Il est certain que les pois verts, si estimés pour leur délicatesse, sont moins nourrissants en cet état que lorsque, après avoir acquis une entière maturité, la fécule y a remplacé le sucre. On retrouve encore la fécule unie au sucre dans la châtaigne, *fagus castanea*. En Toscane, on cultive une espèce dans laquelle ces deux substances sont dans le rapport de 14 sucre à 100 fécule.

Mais, de toutes les substances alimentaires qui renferment de la fécule, aucune n'est aussi précieuse que le froment. Outre la fécule ou farine, ce grain contient un principe particulier qu'on appelle *gluten*, et qui lui donne la propriété de faire du pain. La farine dans laquelle ce principe est plus abondant est aussi celle qui fait le pain le plus blanc, le plus léger et le mieux fermenté. Les meilleures farines en contiennent depuis un cinquième jusqu'à un tiers. Les farines avariées n'en contiennent presque pas.

Le gluten est formé en grande partie par du gaz azote, comme toutes les substances animales, et il établit ainsi une sorte de transition des substances végétales aux substances animales. Peut-être même pourrait-on chercher dans cette circonstance la raison pour laquelle le pain est le plus nourrissant de tous les aliments. Quoi qu'il en soit, c'est au gluten que la farine doit la propriété de faire pâte avec l'eau. Nous n'entrerons ici dans aucun détail sur la théorie de la fabrication du pain, ceux qui voudraient la connaître la trouveront exposée dans tous les ouvrages élémentaires de chimie ; mais, ce qu'il importe à nos lecteurs de bien savoir, ce sont les moyens que les boulangers emploient pour donner une belle apparence aux productions de leurs fours, et comment, avec des farines avariées et d'une qualité très-inférieure, ils parviennent à obtenir un pain à la fois blanc et léger, mais qui n'est pas pour cela moins nuisible.

Nous ne parlerons pas du sulfate de chaux ni du carbonate de chaux, encore moins de la céruse et des sels de bismuth, qui se sont quelquefois trouvés mêlés avec la farine. Ces moyens de sophistication sont trop grossiers, et si quelques boulangers les ont

jamais employés, nul doute qu'ils n'aient renoncé depuis longtemps à leur usage. Mais il est d'autres substances extrêmement nuisibles, dont l'emploi est peut-être plus fréquent qu'on ne pense.

Tous les boulangers fabriquent ce qu'ils appellent des pains de fantaisie, qui se distinguent surtout par leur blancheur et leur légèreté; or, toutes les farines, même les plus pures, ne sont pas propres à fabriquer ces sortes de pains, qui, se trouvant en dehors de la taxe à laquelle est assujetti le pain ordinaire, fournissent ainsi aux boulangers une grande facilité d'augmenter leurs profits. Les moins scrupuleux et les plus avides mêlent à la farine une certaine quantité de sous-carbonate de potasse; ce corps favorise en effet l'élévation de la pâte et la rend plus légere sous un plus grand volume. Pour obtenir de la blancheur, ils se servent d'alun, dont ils corrigent la propriété astringente avec le jalap. En sorte que l'avidité mercantile parvient ainsi à transformer en un véritable poison le plus salutaire et le plus nourrissant de tous nos aliments.

On ne saurait donc trop surveiller le commerce du pain, surtout dans les grands villes où les sophiscations sont d'autant plus tentantes que le débit de cet aliment est plus facile et plus considérable. A Paris, le plus sûr moyen de se mettre à l'abri du danger de manger du pain sophistiqué, c'est de s'en tenir à l'usage du pain ordinaire, celui sur lequel pèsent les règlements de la police. Les imprudents seuls et les palais faussement délicats se servent des pains de fantaisie. Un gastronome sensé s'en tient toujours au pain de ménage, soit dit en passant, quoique contraire en apparence au langage de Brillat-Savarin, qui tenait en grande estime les petits pains de Limet. Ce boulanger, en effet, fabrique d'excellents petits pains; mais, à notre avis, c'est presque de la pâtisserie, et nous n'en sommes point encore sur ce sujet.

Gomme. Le principe immédiat des végétaux le plus nourrissant après la fécule, c'est la gomme. C'est un aliment fort en usage en Afrique lorsque les autres viennent à manquer. On assure que cent hommes enfermés dans une place assiégée ont pu vivre pendant deux mois par le seul aide de cette substance. Il nous suffira d'énumérer les substances alimentaires dans lesquelles elle se trouve, pour prouver que la nature l'a répandue avec une sorte de profusion autour de nous. La carotte, la scorsonère, le salsifis, la betterave, le panais, le topinambour, les asperges, le chou, la laitue, l'épinard, la mâche, l'artichaut, le cardon, le potiron et le concombre, etc.. etc., en contiennent de plus ou moins grandes quantités; et, en général, toutes ces plantes sont d'une digestion peu difficile, toutes les fois qu'elles ne sont pas prises en trop grande quantité et que l'estomac n'éprouve pas pour elles de répugnance spéciale.

La gomme contient 42,23 carbone, 50,84 oxygène, 6,93 hydrogène; quoiqu'elle soit nutritive, on n'y a pas encore découvert de trace d'azote. Sous ce rapport, elle est dans le même cas que le sucre et d'une digestion aussi facile.

Gelée végétale. Il existe un autre principe immédiat des végétaux, et qui est répandu presque auss abondamment dans les substances nutritives, c'es la gelée végétale; tous les fruits acides en contiennent une plus ou moins grande quantité. Celle qui est le plus en usage se retire du suc de groseilles, dont l'union avec le sucre constitue un aliment de facile digestion, mais peu nourrissant.

Nous avons dit que la différence fondamentale qui sépare les substances végétales des substances animales, relativement à leur composition intime, consistait en ce que les uns contiennent de l'azote et que les autres n'en contiennent pas. Ce caractère n'est pas rigoureusement applicable à tous les végétaux, et nous avons déjà vu que le gluten fourni par le froment est un principe azoté. Des expériences récentes ont démontré que les asperges et les champignons fournissent également à l'analyse un principe dont l'azote forme la base, et qui a été désigné sous le nom d'*asparagine* et de *fungine*. Les chimistes ont donc eu tort de s'arrêter à la présence ou à l'absence de l'azote pour établir la ligne de démarcation qui sépare les substances végétales des substances animales.

Toutes les parties des animaux ne sont pas également propres à la digestion, et celles qui servent à cet usage sont plus ou moins nourrissantes, et plus ou moins faciles à digérer. Nous ne parlerons que de la fibrine, de la gélatine, de l'osmazôme, de l'albumine et du caséum. (*La suite au prochain numéro.*)

Recherches curieuses sur la nature des brûlures.

Les journaux de médecine allemands ont publié, tout récemment, les curieuses recherches du docteur Maschka sur la nature de la brûlure, recherches qui ont été provoquées par les investigations de la justice dans les circonstances suivantes :

D..., père d'un enfant âgé de cinq mois, maladif,

maigre, sujet aux diarrhées et aux vomissements, rentrant un jour chez lui, trouva cet enfant en pleurs. Pour le calmer, il lui montra la flamme d'un foyer, s'assit en tenant l'enfant sur ses genoux, et ne tarda pas à s'endormir, laissant ouverte la petite porte du fourneau, chauffé à la houille. Au bout de peu de temps il fut réveillé par des cris ; le feu avait pris dans le petit lit dans lequel l'enfant était enveloppé. Le père, hors de lui, saisit un vase rempli d'eau qui se trouvait sur le fourneau, et, sans s'apercevoir que cette eau était presque bouillante, il la verse sur le malheureux enfant pour éteindre le feu. Il en résulta des brûlures tellement graves que la mort eut lieu le même jour.

Une enquête judiciaire eut lieu; l'autopsie fut pratiquée, et d'après l'examen des brûlures et la présence d'ulcères dans l'estomac, on conclut à un empoisonnement par l'acide sulfurique, quoique, malgré toutes les recherches, on n'ait pu trouver aucune trace de cette substance dans la maison. L'affaire fut portée devant la faculté de médecine. Les nouveaux experts virent aussitôt l'impossibilité d'un empoisonnement par l'acide sulfurique, car les lèvres, la bouche, le pharynx et l'œsophage étaient parfaitement intacts ; quant aux ulcères de l'estomac, ils étaient le résultat d'un ramollissement de la muqueuse, état morbide qu'on aurait pu soupçonner pendant la vie. Cette simple observation suffisait pour ôter tout soupçon d'un crime. Cependant le docteur Maschka crut devoir instituer des expériences comparatives :

1° Sur la brûlure du linge par le charbon et par l'acide sulfurique ;

2° Sur l'analyse chimique des parties brûlées ;

3° Sur les changements qu'éprouvent les téguments dans les deux sortes de brûlures.

I. — Les caractères de la brûlure par le charbon et par l'acide sulfurique sont faciles à distinguer. Dans le premier cas, le trou est entouré d'un cercle noir dont la couleur diminue peu à peu d'intensité ; les bords sont secs et friables. Dans le second cas, par l'acide sulfurique, les bords sont humides ; la couleur noire du bord passe peu à peu au gris. Cependant, quand on traite la pièce par l'eau, ces caractères différentiels s'effacent, et il devient alors très difficile de distinguer les deux sortes de brûlures. Le résultat de cette première comparaison est donc douteux.

II.—L'analyse chimique des pièces brûlées avait signalé aux premiers experts des traces évidentes d'acide sulfurique. Les recherches de l'auteur ont montré qu'on peut, en effet, en rencontrer dans des pièces brulées par le charbon et ensuite lavées. Cet acide est le résultat de l'action du feu sur les matières végétales et de l'eau dont on les a ensuite imprégnées.

III. — Les eschares déterminées par les deux genres de brûlure offrent peu de différences; cependant, celles qui sont produites par le charbon ont une surface rugueuse, inégale, bosselée, et sont ordinairement d'une couleur foncée; tandis que les eschares qui résultent de l'action de l'acide sulfurique sont lisses et de couleur claire. Quant à la présence de l'acide fourni par l'analyse de ces matières animales, elle s'explique de la même manière que pour les matières végétales; car on rencontra tout aussi bien cette substance dans des eschares qui avaient été produites artificiellement par le charbon.

La faculté de Prague a donc déclaré que les blessures trouvées sur le cadavre de l'enfant avaient été produites par de véritables brûlures au deuxième degré, en raison surtout de la couleur brun-rouge et de la consistance parcheminée de la peau. Ces brûlures étaient peu considérables ; mais la mort s'explique par l'état habituellement maladif de l'enfant. Quant aux ulcères de l'estomac, ils n'offraient aucun des caractères des brûlures par l'acide sulfurique, mais bien ceux d'une maladie avancée de l'estomac.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

NICOLAS FLAMEL.

On ne peut savoir ce qui était contenu dans le reste du livre d'Abraham le Juif. Nicolas Flamel nous donne en ces termes les motifs de son silence à cet égard :

« Je ne représenteray point, nous dit-il, ce qui estait escrit en beau et très-intelligible latin en tous les autres feuillets escrits, car Dieu me punirait ; d'autant que je commettrais plus de méchancetés que celuy (comme on dit) qui désirait que tous les hommes du monde n'eussent qu'une teste, et qu'il la pût couper d'un seul coup. »

Une fois en possession de ce livre précieux, Flamel passa les jours et les nuits à l'étudier ; il le cachait à tous les yeux, et, bien qu'il n'y pût rien entendre, il n'en était pas moins jaloux de sa possesion. Seulement, dans sa tendresse inquiète, sa femme bien-aimée s'alarmait de le voir triste et de l'entendre souvent soupirer dans la solitude. Devant la douce insistance des pressantes questions de Pernelle, il ne put se défendre de lui confier son secret. Elle le garda fidèlement,

et si dans cette occasion elle ne lui fut d'aucun secours, contrainte de partager son admiration stérile pour ces belle figures auxquelles elle ne comprenait rien, elle procura du moins à son mari la consolation d'en parler en tête à tête avec ravissement, et de chercher ensemble les moyens d'en découvrir le sens caché.

Cette situation d'esprit était d'autant plus pénible pour Flamel, qu'il croyait lire très-clairement dans les premiers feuillets toutes les opérations à mettre en pratique, et ne se voyait arrêté que par son ignorance sur la matière première. Ce qu'il savait le moins, ou plutôt ce qu'il ne savait pas du tout, c'était son commencement. Le secours de l'ange de sa vision serait ici arrivé fort à propos; mais cette intervention surnaturelle, si formellement annoncée, manqua toujours à notre alchimiste, qui l'eût cependant bien méritée, car il était homme de bien et homme de foi.

En l'absence de l'ange dont les promesses ne semblent lui avoir inspiré qu'une confiance médiocre, Nicolas Flamel s'adressa directement à Dieu. Cette invocation à l'autorité divine pour le succès de son œuvre ne paraîtra point extraordinaire, si l'on se rappelle qu'à cette époque beaucoup de savants docteurs et de pieux évêques s'occupaient de recherches alchimiques sans scrupule de conscience, et que Flamel les poursuivait avec un esprit exempt de cupidité. Voici donc la belle prière que l'on prête à Nicolas Flamel, et qu'il aurait faite pour obtenir l'intelligence des figures cabalistiques du livre d'Abraham :

» Dieu tout-puissant, éternel, père de la lumière, de qui viennent tous les biens et tous les dons parfaits, j'implore votre miséricorde infinie; laissez-moi connaître votre éternelle sagesse; c'est celle qui environne votre trône, qui a créé et fait, qui conduit et conserve tout. Daignez me l'envoyer du ciel votre sanctuaire, et du trône de votre gloire, afin qu'elle soit et qu'elle travaille en moi; car c'est elle qui est maîtresse de tous les arts célestes et occultes, qui possède la science et l'intelligence de toutes choses. Faites qu'elle m'accompagne dans toutes mes œuvres; que, par son esprit, j'aie la véritable intelligence; que je procède infailliblement dans l'art noble auquel je me suis consacré, dans la recherche de la miraculeuse pierre des sages, que vous avez cachée au monde, mais que vous avez coutume au moins de découvrir à vos élus. Que ce grand œuvre que j'ai à faire ici-bas, je le commence, je le poursuive et l'achève heureusement; que, content, j'en jouisse à toujours. Je vous le demande par Jésus-Christ, la pierre céleste, angulaire, miraculeuse et fondée de toute éternité, qui commande et règne avec vous. »

Cette prière ne fut point d'abord exaucée; cependant Flamel ne se rebuta pas. Peut-être pensa-t-il que sa demande était téméraire, et que, même aux élus qu'il daigne favoriser de son secours, Dieu n'accorde des dons extraordinaires qu'au prix du travail et du temps. Il se remit donc à travailler avec ardeur.

Le peu de succès que Nicolas Flamel retira de ses premières recherches lui fit comprendre que ses seules lumières seraient insuffisantes pour pénétrer le secret de la science hermétique. Il prit donc la résolution d'invoquer le savoir de quelques personnages plus éclairés que lui. Dans le lieu le plus apparent de sa maison, il exposa, non point le livre même qu'il voulait toujours dérober à tous les yeux, mais une copie, fidèlement exécutée par lui, de ses principales figures. Plusieurs grands clercs, qui fréquentaient son logis, eurent le loisir de les admirer tout à leur aise, mais personne ne put réussir à en déchiffrer le sens. Et, comme il est d'usage de se montrer sceptique et railleur à l'endroit des choses que l'on ne comprend pas ou qu'on ignore, lorsque Flamel déclarait que ces figures enseignaient le secret de la pierre philosophale, chacun se moquait du bonhomme et de sa *pierre bénite*.

Il se rencontra cependant parmi les visiteurs un licencié en médecine, ayant nom maître Anseaulme, qui prit la chose au sérieux. Grand amateur d'alchimie, maître Anseaulme avait bien envie de connaître le livre du juif, et il en coûta à Flamel beaucoup de protestations et de mensonges pour lui persuader qu'il ne l'avait pas. Raisonnant donc sur la copie qu'il avait sous les yeux, le licencié donna l'explication suivante des figures cabalistiques.

D'après maître Anseaulme, la première figure représentait le Temps, qui dévore tout, et les six feuillets écrits signifiaient qu'il fallait employer l'espace de six ans pour parfaire la pierre; après quoi il fallait « tour« ner l'horloge et ne cuire plus. » Et comme Flamel se permettait d'objecter que cette explication était à côté du véritable sujet des figures, lesquelles n'avaient été peintes, comme il était dit expressément dans le livre, que pour démontrer et enseigner le premier agent, maître Anseaulme répondait que cette action de six ans était comme un second agent. Il ajoutait, qu'au surplus, le premier agent était véritablement figuré aussi par l'eau blanche et pesante (sans doute le vif-argent), que l'on ne pouvait fixer, auquel on ne pouvait couper les pieds, c'est-à-dire ôter la volatilité que par cette longue décoction dans un sang très-pur de jeunes enfants; que, dans ce sang, le vif-argent, se combinant avec l'or et l'argent, se convertissait premièrement avec eux en une herbe semblable à celle qui était peinte, puis après, par corruption, en serpents, lesquels enfin, étant parfaitement desséchés et cuits par le feu, se réduisaient en une poudre d'or qui serait la pierre.

Si l'on demande quel fut le succès des travaux entrepris sur cette explication triomphante, nous avons le certificat que Flamel s'en est donné à lui-même pour immortaliser la sagacité du licencié Anseaulme.

« Cela fut cause, nous dit-il, que durant le long espace de vingt et un ans, je fis mille brouilleries, non toutefois avec le sang, ce qui est méchant et vilain ; car je trouvai dans mon livre que les philosophes appelaient sang l'esprit minéral qui est dans les métaux, principalement dans le soleil, la lune et Mercure, à l'assemblage desquels je tendais toujours. »

Ainsi Nicolas Flamel employa plus de vingt ans à vérifier par ses recherches les commentaires hermétiques du licencié. Si un tel chercheur ne trouve rien, on n'a certes, aucun reproche à lui adresser. Bien qu'entrepris en vue d'une œuvre chimérique, un travail exécuté avec une telle constance nous semble aussi digne d'intérêt que tout ce que peuvent produire la patience et le génie dans les sciences de notre époque. Comme l'alchimiste des temps anciens, le savant de nos jours se consacre à la poursuite passionnée d'une idée ; on qualifie cette idée de chimère tant qu'elle n'a pas été réalisée ; c'est comme un premier agent dont le génie devine l'existence sans pouvoir le démontrer, un principe qui règne déjà, mais pour lui seul, et dont l'obscure aperception fait, pendant de longs jours et pendant de longues nuits, l'occupation et le tourment de sa pensée.

On ne peut attendre trop longtemps une bonne inspiration, pourvu qu'enfin elle arrive. Celle qui se présenta, après vingt ans de travaux, à l'esprit de notre achimiste, était aussi heureuse que naturelle. Réfléchissant sur l'origine de son livre, Nicolas Flamel s'avisa qu'il devait en demander le sens à quelque membre de la nation d'Abraham ; car, pour expliquer un juif, il est bon de prendre un autre juif. Mais, dans toutes ses entreprises, notre pieux personnage ne perdait jamais de vue le secours qu'il pouvait tirer de la puissance divine. Il résolut donc de faire un vœu de pèlerinage à Dieu et à monsieur saint Jacques de Galice, afin d'obtenir la faveur de découvrir dans les synagogues d'Espagne quelque docte juif capable de lui donner la véritable interprétation des figures mystérieuses dont il poursuivait en vain la signification cachée.

Voilà donc notre adepte en route pour l'Espagne. Muni du consentement de Pernelle, il porte le bourdon et l'habit du pèlerin, comme il convient à celui qui voyage pour l'accomplissement d'un vœu. Il n'a pas oublié d'emporter un extrait des peintures du fameux livre que, pour rien au monde, il ne voudrait ni montrer ni déplacer. C'est en l'année 1378 que Flamel fit ce voyage qui devait être d'un résultat si décisif pour sa destinée.

Son vœu accompli avec toute la dévotion nécessaire, et monsieur saint Jacques dûment désintéressé, notre alchimiste put s'occuper librement de l'affaire qui l'attirait en Espagne. Mais, en dépit de la protection de saint Jacques, il ne trouvait pas sans doute l'homme qu'il cherchait, car son séjour dans ces contrées se prolongea près d'un an. Comme il s'acheminait vers le Nord, afin de rentrer en France, il traversa la ville de Léon, où il fit la rencontre d'un marchand de Boulogne, qui avait pour ami un médecin juif de nation, mais converti au christianisme. Sur l'énonciation de ces qualités, Nicolas Flamel s'empressa de lier connaissance avec le médecin juif. Maître Canches, c'est le nom qu'il lui donne, était un cabaliste consommé, très-versé dans les sciences sublimes. A peine eut-il jeté les yeux sur l'extrait des figures conservé par Flamel, que, ravi d'étonnement et de joie, il demanda à l'adepte s'il avait connaissance du livre qui les contenait. Maître Canches s'exprimait en latin : Flamel lui répondit dans la même langue qu'il pourrait donner de bonnes nouvelles de ce livre à celui qui parviendrait à lui en expliquer les figures. Sur cela, et sans plus de discours, maître Canches se mit aussitôt à donner l'explication de tous ces emblèmes de manière à ne laisser aucun doute à son interlocuteur sur l'exactitude de son interprétation.

Le cœur de Flamel battait avec violence pendant qu'il écoutait le merveilleux commentaire depuis si longtemps attendu. Mais, si grande que fût sa joie, elle était encore loin d'égaler celle du juif. En effet, si l'alchimiste pouvait se croire enfin parvenu au but suprême de ses longs et douloureux travaux, à ce premier agent, à cette pierre philosophale qui renfermait tant de vertus naturelles et de miraculeuse puissance, maître Canches se voyait sur la trace d'un livre précieux entre tous les livres, unique, introuvable, œuvre perdue de l'un des princes de la cabale, et dont le titre, seule chose que l'on en connût depuis un grand nombre de siècles, était resté en vénération parmi les plus savants docteurs de la nation d'Abraham.

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES.

POTION CONTRE LA COQUELUCHE.

Prenez :	Eau de laitue	125 grammes.
	Sirop de pivoine	30 —
	Ammoniaque	6 à 10 gouttes.
	Cochenille	50 centigrammes.
	Carbonate de potasse	50 —
	Eau	100 grammes.

Le docteur Sée, auquel appartient cette formule, la prescrit à la dose d'une cuillerée à café trois fois par jour.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 janvier 1855 — Paraissant tous les quinze jours — 5e Année. N° 110.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Effets du froid sur l'organisation de l'homme : congélation ; soins à donner. — Observation de trois hernies, dont une à l'ombilic et deux à la région épigastrique ; guérison. — Remède contre les douleurs d'oreille. — Effets remarquables de la graine de persil dans le traitement des fièvres intermittentes (suite). — Des aliments (suite). — Variétés et nouvelles. — Formules : Sirop de guimauve. — Tablettes de guimauve.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JANVIER 1855.

La température uniforme qui règne depuis une quinzaine de jours a été assez favorable à la santé publique pour diminuer notablement le nombre des malades. On est, en général, porté à croire que les saisons les plus rigoureuses produisent le plus de maladies ; c'est là une erreur grave que ne partagent pas les médecins. Ils savent très-bien, au contraire, que ce sont surtout les variations rapides et multipliées de la température qui sont très-pernicieuses pour la santé. C'est donc principalement contre ces variations que chacun doit se prémunir avec soin.

L'absence du choléra épidémique continue à être un fait accompli ; quelques cas isolés viennent seulement nous rappeler, si nous pouvions l'oublier, que nous venons de traverser une période bien douloureuse. Du 15 au 19 janvier inclusivement, les hôpitaux de Paris n'ont reçu que cinq cholériques, et encore n'y a-t-il eu qu'un seul décès.

Parmi les maladies régnantes, les affections des voies digestives occupent, en ce moment, le premier rang ; la gravité n'appartient qu'au plus petit nombre, mais les autres n'en ont pas moins une certaine persistance. Beaucoup de personnes qui avaient été atteintes, il y a quelques semaines, de douleurs intestinales, de coliques et de diarrhée, ont de nouveau été tourmentées par cette indisposition. L'un des effets de la saison froide est, chez beaucoup d'individus, l'augmentation de l'appétit, et le trouble de la digestion est fréquemment le résultat de l'exposition subite au froid après le repas ; ces deux causes réunies sont l'origine du plus grand nombre des indispositions que nous signalons.

Les maladies aiguës des voies respiratoires, les fluxions de poitrine et même les simples rhumes, sont infiniment moins nombreux que pendant la quinzaine qui a précédé celle que nous venons de passer.

EFFETS DU FROID
sur l'organisation de l'homme.

CONGÉLATION. — SOINS A DONNER.

Lorsque l'homme est soumis à l'influence d'une température très-basse, lorsqu'il est tout à coup exposé à un froid vif, il s'opère en lui une réaction qui tend à lutter contre la cause qui l'opprime. Ses fonctions organiques augmentent d'énergie, sa circulation, sa respiration sont plus actives et plus amples, ses forces musculaires même sont plus considérables qu'auparavant ; le froid produit sur lui un effet tonique et stimulant très-marqué.

Cette action du froid sur les corps vivants a été largement utilisée en médecine, et l'on sait tout le parti que l'on peut tirer des bains froids généraux

ou partiels employés de manière à ce qu'ils produisent cette stimulation souvent si précieuse. Mais si l'homme subit longuement cette influence, s'il reste exposé longtemps à une basse température, la réaction s'affaiblit et menace de s'éteindre, la force musculaire diminue, les fonctions s'alanguissent; il semble que la vie, s'en allant avec la chaleur, menace de disparaître avec elle.

Si l'exposition au froid est continuée, les membres deviennent de plus en plus faibles et n'obéissent plus à la volonté qui faiblit elle-même; la station finit par être impossible, le sujet chancelle comme s'il était dans un état d'ivresse, il tombe, et bientôt ses paupières s'abaissent sans qu'il ait la force d'écarter le voile qui obscurcit sa vue; aussitôt le besoin de repos et l'assoupissement se font sentir, et ce penchant au sommeil est tellement irrésistible, que les individus qui savent à l'avance tout le danger qu'ils courent s'y abandonnent néanmoins avec délices. Cependant la vie n'abandonne pas encore le malade, elle se concentre sur les organes intérieurs; ce qui reste de chaleur et de force nerveuse protége encore les fonctions les plus importantes, la respiration et la circulation du sang persistent encore longtemps et viennent attester que la mort n'est qu'apparente.

L'être arrivé à ce triste état, dont l'aspect est le même que celui du cadavre, peut donc encore être sauvé, et nous verrons bientôt par quels moyens. Mais combien peut-il rester de temps dans cette situation sans que la vie s'éteigne complétement? Il peut l'endurer plusieurs heures, plusieurs jours même sans succomber, et on a vu des individus qui sont restés enfouis deux ou trois jours sous la neige et qui en ont été retirés vivants. Beaucoup, il est vrai, périssent ensuite et ne peuvent supporter les graves symptômes qui surviennent; mais si les secours sont administrés avec habileté, on a de grandes chances pour triompher.

L'intensité plus ou moins grande du froid n'indique pas toujours le degré du danger pour celui qui s'y trouve exposé. Il faut tenir compte de beaucoup de circonstances qui appartiennent à l'individu lui-même, et qui font la mesure de sa force de réaction contre l'agent qui menace son existence. Ainsi l'homme fort et vigoureux résistera mieux et plus longtemps qu'un enfant ou un convalescent. « L'habitude, dit Bégin, émousse jusqu'à un certain point les effets du froid. A la fin de la campagne de 1812, les débris de l'armée venus de Moscou continuèrent à résister au froid meurtrier qui les poursuivait, tandis qu'une division neuve, arrivée à Wilna par des temps plus doux et obligée de quitter brusquement ses abris, se fondit et disparut tout entière en quelques jours. » Larrey a fait des remarques analogues, et il dit que la rapidité de la mort était en rapport avec l'abstinence; cela confirme les observations du capitaine Ross, qui affirme que pour faire des voyages dans le Nord, il faut choisir des matelots doués d'un grand appétit et leur fournir double ration de vivres. Il a effectivement affronté pendant plusieurs mois, avec son équipage, et sans accidents notables, une température de 40 à 50 degrés centigrades au-dessous de zéro.

Le froid n'agit pas toujours d'une manière aussi générale, il détermine parfois des accidents locaux, et parmi eux la *congélation*, dont les suites sont souvent si funestes.

Les extrémités des membres, les parties les plus en relief, se trouvant naturellement éloignées du centre de la circulation, sont celles qui sont le plus exposées à être gelées; c'est ainsi que le nez, les oreilles, les mains et les pieds sont susceptibles de se refroidir plus promptement que les autres régions. Il est vrai aussi que des causes directes viennent encore les assaillir; des militaires, dont les pieds ont resté pendant de longues heures plongés dans la neige, sont souvent apportés dans les hôpitaux pour des congélations plus ou moins étendues des extrémités inférieures; les habitants des contrées septentrionales ont quelquefois le nez ou les oreilles gélés par le vent glacial qui les frappe.

La partie qui est exposée à un froid très-vif diminue de volume, se décolore et devient le siége d'une sensation pénible. A cet état succèdent bientôt des symptômes opposés : la pâleur se convertit en rougeur, puis une teinte bleuâtre apparaît; il se manifeste du gonflement et des douleurs vives, des élancements mêmes ne tardent pas à se développer; on dirait le premier degré d'une brûlure.

Plus tard, sous l'influence de la même cause, la partie malade devient insensible, dure, prend une teinte d'un blanc sale, au milieu de laquelle on observe quelquefois des taches violettes ou livides, et la congélation est alors complète. Ces symptômes surviennent quelquefois presque d'emblée, et comme l'un des effets qui se produisent sur une partie du corps qui est gelée est la perte de sa sensibilité, il en résulte que les personnes qui subissent cette grave situation ne s'en aperçoivent d'abord que parce que quelqu'un les en avertit. On voit en Russie des individus qui ont le nez ou les oreilles gelés sans le savoir et qui perdraient infailliblement ces portions

de leur être, si des personnes charitables ne les avertissaient du danger qui les menace.

Lorsque la congélation a atteint une portion du corps, celle-ci est dans un état de mort apparent et ne semble plus attendre qu'une prochaine décomposition qui doit la séparer des parties vivantes. C'est, en effet, ce qui arrive souvent; mais les parties frappées par le froid peuvent perdre pendant longtemps l'apparence de la vie sans que leur texture soit altérée, sans qu'aucune désorganisation soit réellement survenue. Il est donc important de donner, dans tous les cas, des soins actifs au malade, quel que soit le temps depuis lequel la congélation existe. On a vu des membres gelés depuis plusieurs jours recouvrer, au moyen de secours intelligents, leur sensibilité et leur faculté de se mouvoir.

Les accidents causés par le froid, qu'ils aient produit seulement des désordres locaux ou qu'ils aient compromis la vie elle-même, nécessitent des soins très-habiles qui doivent être bien connus de tous, car il n'est pas d'année, dans les campagnes surtout, où la personne qui s'y attend le moins ne puisse être appelée à secourir quelque malheureuse victime d'un froid rigoureux. Comment faut-il donc se comporter à l'égard du malade dont la souffrance a été jusqu'à produire la privation de tout sentiment?

Cet état léthargique, qui est voisin de la mort, nécessite des précautions très-grandes; au lieu de transporter le malade devant un bon feu, il faut le placer dans une pièce qui n'a pas été chauffée, et le frictionner avec activité. Loin d'employer des linges chauds ou des liquides stimulants pour les frictions, on doit se servir de neige si l'on peut s'en procurer facilement, ou au moins d'eau glacée. Après avoir frotté toute la surface du corps, on parvient souvent à ranimer la sensibilité, et on peut alors recourir à de l'eau un peu moins froide et même des bains de plus en plus chauds sans dépasser cependant une douce chaleur. Il est très-important de ne pas employer autre chose qu'une substance très-froide pour commencer, et de ne pas l'abandonner trop vite, car souvent on a fait périr des malheureux malades qui eussent été sauvés si l'on n'eût pas mis en usage les frictions chaudes et l'exposition à un air chaud.

Plus tard on peut, après avoir mis le malade au lit dans une chambre sans feu, recourir aux frictions stimulantes, avec l'eau-de-vie ou l'eau de Cologne, par exemple, et lui donner quelques tasses de tisane de tilleul ou de thé léger, afin de favoriser une légère transpiration et de permettre à la réaction de s'accomplir complétement. On ne saurait, toutefois, recommander une trop grande prudence dans l'emploi de ces derniers moyens, car à l'état léthargique succèdent souvent une agitation extrême, des mouvements désordonnés, des phénomènes de congestion cérébrale qui nécessitent des saignées ou autres moyens actifs. Cette situation est une véritable complication, un état tout opposé au précédent, contre lesquels les secours de l'art les plus sagement dirigés peuvent cependant échouer.

Le succès sera d'autant plus probable, que le malade était moins affaibli avant d'être exposé à l'influence du froid, qu'il avait éprouvé moins de privations, que sa constitution était plus robuste et que l'exposition au froid a été moins longue et moins violente. Plus l'influence stupéfiante a été énergique, plus il faut apporter de soins et de précautions dans l'emploi des moyens que l'on met en usage pour en faire cesser les effets.

Les lésions locales produites par le froid doivent aussi être l'objet d'un traitement particulier, car là encore le remède pourrait être inefficace ou dangereux. Nous laissons de côté les engelures, sorte d'inflammation locale à laquelle nous avons consacré des articles spéciaux, et nous n'envisageons ici que la congélation.

Lorsqu'une partie quelconque du corps, le nez ou les pieds, par exemple, a été gelée, il serait très-imprudent de l'approcher du feu. Là encore il faut recourir aux frictions avec la neige, passer ensuite à l'eau glacée et n'arriver qu'après plusieurs heures aux frictions faites à l'aide d'une flanelle sèche ou imprégnée d'un liquide spiritueux. En suivant une conduite opposée, on s'exposerait à voir se développer des accidents inflammatoires et même la gangrène. Les frictions doivent, dans tous les cas, être faites avec beaucoup de légèreté, et quant au traitement général, il est nécessaire que le malade soit l'objet des mêmes soins que ceux qui ont été indiqués plus haut pour combattre les résultats d'une température très-basse sur l'économie tout entière.

Après avoir fait renaître la vie et la chaleur dans la partie lésée, il est souvent utile de modérer le mouvement de réaction en appliquant des compresses imprégnées d'eau de guimauve froide ou d'eau et d'extrait de saturne. S'il survient par suite de la réaction des petites bulles ou phlyctènes, comme on en voit dans les brûlures, il faut, à l'aide d'une piqûre faite obliquement, faire écouler le liquide qu'elles contiennent, et au lieu de déchirer l'épiderme, le coller de nouveau sur l'endroit malade. Un

corps gras, tel qu'un peu de cérat sur de la charpie, favorise ensuite la cicatrisation.

Il peut arriver que malgré toutes les précautions les mieux prises, la gangrène se produise, et il faut alors avoir recours à différents moyens appropriés aux circonstances, qui ne peuvent être bien déterminés que par l'homme de l'art. Les boissons cordiales, le bouillon, le vin, sont généralement utiles dans ce cas, et sagement administrées, elles peuvent concourir au rétablissement du malade.

Dr Reinvillier.

Observation de trois hernies, dont une à l'ombilic et deux à la région épigastrique; guérison.

Par M. le docteur Fournier de Lempdes fils.

Comme son père, M. le docteur Fournier de Lempdes fils s'occupe exclusivement du traitement des hernies; ces deux confrères construisent eux-mêmes leurs appareils contentifs et ne s'en rapportent pas, pour leur application et pour les changements qu'ils ont à leur faire subir, à un mécanicien qui, quelque habile qu'on le suppose, n'a pas les connaissances anatomiques suffisantes pour apprécier avec justesse la nécessité de certaines modifications. Sous ce rapport, il y a avantage, sans contredit, à ce que les chirurgiens soient aptes à remédier eux-mêmes aux imperfections des appareils. Voici un exemple de succès que nous adresse M. Fournier:

« Mme Dieb..., boulangère à Saint-Germain-en-Laye, était affectée depuis près de quinze ans d'une tumeur herniaire siégeant à la région épigastrique (1). Cette dame, âgée d'une cinquantaine d'années, voyait son affection augmenter tous les ans de volume. Elle s'était contentée de porter jusqu'alors un corset recourbé au-dessous de la région ombilicale (2) pour soutenir sa volumineuse tumeur. Cette hernie n'était jamais rentrée, et la malade, qui n'en souffrait pas beaucoup dans le principe, n'avait jamais cherché à la réduire et à appeler un médecin; elle suivait ainsi la routine du bandagiste qui lui avait fourni sa ceinture. Cependant cette hernie, en augmentant de volume, commença à la faire souffrir; bientôt les souffrances devinrent de plus en plus fréquentes et inquiétantes: c'étaient des suffocations, un malaise général, des indigestions, des crampes d'estomac, etc. En 1849 et 1850, les souffrances acquirent un tel degré d'intensité, que la malade se vit obligée d'avoir recours à un médecin. Elle fit appeler M. le docteur Lamarre, qui observa des vomissements, des défaillances, symptômes précurseurs de l'étranglement. Ces redoutables accidents se renouvelaient souvent; mais, grâce aux soins habiles et dévoués du docteur Lamarre, la malade fut, à chaque attaque, sauvée du danger auquel elle était exposée. A chaque visite du médecin, elle demandait qu'il lui indiquât les moyens les plus capables, sinon de guérir, au moins de prévenir ces accidents qui ruinaient et usaient son existence. Ce fut dans ces circonstances que cet honorable confrère m'adressa cette malade à la fin de 1850.

« La tumeur herniaire, qui occupait toute la région épigastrique depuis la base de la poitrine jusqu'à l'ombilic (1), présentait un volume considérable; elle avait 60 centimètres environ de circonférence, soulevait les téguments (2) à une hauteur de près de 10 centimètres et se dirigeait par son poids vers l'ombilic. Je crus avoir affaire à une hernie irréductible; néanmoins, je tentai d'en opérer la réduction en entourant et resserrant la base de la tumeur avec toute l'étendue des deux mains. A l'aide de circonvolutions bien dirigées, la tumeur commença à rentrer; ce ne fut qu'après un taxis (3) d'une demi-heure pratiqué sans précipitation, mais avec méthode et ménagement, que la réduction devint complète. Je rencontrai alors, en explorant la ligne médiane, deux ouvertures assez grandes pour admettre l'extrémité de trois doigts, l'une située sur le milieu de la ligne, l'autre à 2 ou 3 centimètres à droite; toutes les deux avaient la forme d'une ellipse très-allongée et transversale: elles étaient distantes de 8 centimètres environ de l'ombilic. Outre cette double hernie, il existait encore une exomphale (4) de la grosseur d'un œuf, difficile aussi à réduire.

« Après avoir bien mesuré l'étendue qu'occupaient les trois hernies et avoir examiné la position des trois ouvertures formant ensemble un triangle dont le plus petit côté était tourné en haut, je fis établir une pelote assez longue et assez large pour les couvrir. Cette pelote était maintenue en place par une ceinture résistante enveloppant les deux tiers de l'abdomen (5). Dans ces cas de hernies vo-

(1) Creux de l'estomac.
(2) Région du nombril.

(1) Le nombril.
(2) La peau.
(3) Pression méthodique qu'on exerce avec la main sur une tumeur herniaire pour la réduire.
(4) Hernie ombilicale.
(5) Le ventre.

lumineuses et compliquées, le mécanisme de mes appareils est construit de manière à exercer une grande action sur la pelote à l'aide des courroies qui terminent leurs extrémités et qui viennent se fixer en avant à une plaque transversale sur laquelle est vissée cette même pelote. La disposition de ces courroies et de cette plaque est telle qu'elle présente la plus grande facilité de graduer à volonté les puissances de constriction et de compression, et qu'elle donne l'avantage plus important encore de diriger l'action de la ceinture et de la pelote dans le sens qui paraît le plus efficace.

« Quand l'appareil fut mis en place, après la réduction complète des hernies, je m'assurai de leur contention parfaite en faisant tousser la malade et lui recommandant de prendre les positions les plus défavorables à l'action de l'appareil. Celui-ci fut ensuite perfectionné d'après mes observations et celles de la malade. Cette dame vit aussitôt après cette application ses forces revenir; elle sentit plus d'agilité et plus d'aisance dans ses mouvements, quoique l'abdomen fût enveloppé dans tous les sens par l'appareil qui le tenait pour ainsi dire emprisonné.

« Là ne se bornent pas les soins et les efforts du chirurgien-herniaire; il ne suffit pas, dans le traitement des hernies, d'être parvenu à réduire ces tumeurs malgré leur ancienneté et leurs complications, et d'appliquer un bandage qui paraît bien les contenir; il doit encore surveiller, corriger, perfectionner son appareil selon les changements survenus par l'effet des mouvements dans les parties comprimées, et selon les indications nouvelles que ses observations lui auront fait découvrir, pour obtenir la guérison qui doit être opérée par la rétraction et par l'occlusion des passages et des ouvertures herniaires.

« C'est d'après ces préceptes que je recommandai à la malade de venir tous les huit jours chez moi, pour que je pusse m'assurer de la parfaite réduction des parties herniées qui cherchaient à glisser tantôt à droite, tantôt à gauche.

« Dès la seconde semaine, il n'y eut plus le moindre échappement des viscères abdominaux (1) sous la pelote, que j'avais pu modifier. Je visitai la malade pendant plusieurs mois et augmentai chaque fois l'efficacité de la compression; ensuite je ne la vis plus que trois ou quatre mois après. Mme D... assura n'avoir jamais quitté pendant ce long espace de temps son appareil et n'avoir jamais eu à se plaindre de son action, quoiqu'il comprimât sur une large surface.

« J'enlevai alors le bandage pour examiner l'état des parties comprimées, et ne voyant aucune apparence de hernie, j'ordonnai à la malade de tousser et de marcher. La réduction des trois hernies se maintint très-bien, malgré les secousses et les mouvements du corps; toutes les adhérences étaient détruites.

« J'explorai ensuite les trois ouvertures : l'anneau ombilical et l'ouverture située sur le centre de la ligne médiane étaient complétement fermés; il n'y avait plus que l'ouverture située sur le bord latéral droit de cette ligne qui était assez dilatée pour permettre encore l'introduction d'une extrémité digitale. Cet examen m'autorisa à assurer à Mme D... qu'elle était dans les meilleures conditions de guérison, et qu'il ne s'agissait plus, pour consolider la cure, que de resserrer davantage l'ouverture qui restait dilatée, en continuant à porter l'appareil, et à augmenter la compression autour du corps ainsi que sur les régions épigastrique et ombilicale pendant encore six mois.

« J'examinai de nouveau cette ouverture après cet intervalle; elle me parut diminuée de moitié de l'étendue qu'elle avait à mon précédent examen. Les autres ouvertures herniaires restaient complétement closes. Cette dame est aujourd'hui guérie, mais elle continue néanmoins de porter le jour seulement son appareil, auquel elle est parfaitement habituée. »

(*Gazette des Hôpitaux*).

(1) Organes contenus dans le ventre.

Remède contre les douleurs d'oreille.

On sait combien les douleurs d'oreille sont pénibles à supporter, et malheureusement tous les moyens de soulagement sont quelquefois sans efficacité. Le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques* fait connaître un traitement employé récemment à l'Hôtel-Dieu par M. Trousseau. Le remède auquel ce médecin a eu recours est la glycérine.

La glycérine est le principe actif des graisses; c'est un corps onctueux au suprême degré, et c'est à ce titre qu'il fut prescrit contre l'inflammation de l'oreille accompagnée de douleurs vives. Voici de quelle manière cette substance fut employée chez une malade de la salle Saint-Bernard.

Prenez :	Glycérine.	1 gramme.
	Eau distillée.	10 —

Ajoutez l'eau par petites portions en triturant constamment.

Trois injections étaient faites chaque jour avec ce

liquide, et immédiatement après, une goutte du même médicament était portée dans le conduit auditif et maintenue à l'aide d'une boulette de coton cardé.

Effets remarquables de la graine de persil dans le traitement des fièvres intermittentes.

(*Suite.*)

Nous ne saurions trop le faire remarquer, il s'agit moins peut-être de trouver un remède qui remplace en tout et partout la quinine, et qui serait le *nec plus ultrà* de la science, que de découvrir un produit organique ou autre, comme l'a dit M. le professeur Bussy, dans un de ses rapports à la Société de pharmacie, qui puisse, *sinon remplacer complétement le quinquina, du moins le suppléer de manière à en réduire beaucoup la consommation.* Dans la pensée du savant directeur de l'Ecole de pharmacie, extraire en assez grande quantité et avec assez d'économie le principe immédiat de l'une de nos plantes indigènes reconnues fébrifuges pour remplacer le quinquina *dans des cas déterminés*, c'était un progrès digne d'être encouragé.

L'apiol (1), principe immédiat des semences de persil, dont la valeur vénale est infiniment moindre que celle de l'écorce du Pérou, réussit à couper les fièvres intermittentes de nos contrées aussi bien à peu près que la quinine elle-même, comme nous l'avons suffisamment prouvé dans notre Mémoire adressé à la Société de pharmacie pour le concours de 1850 ; mais il n'agit pas avec la même efficacité sur les fièvres des pays chauds, qui sont beaucoup plus rebelles. Doit-on en conclure que ce soit un fébrifuge à rejeter? Non. Il nous paraît plus sage de penser qu'il est appelé à réaliser le progrès thérapeutique signalé par M. Bussy, et que réclament avec lui tous les hommes sérieux de notre époque.

(1) L'*apiol*, tel est le nom donné par MM. Joret et Homolle à la précieuse substance qu'ils ont extraite des graines de persil. Par ce nom, ils ont voulu rappeler l'espèce botanique qui l'a fournie (*l'apium petroselinum*) et les caractères physiques qui la rapprochent des huiles.

L'apiol est le principe actif de la graine de persil ; il se présente sous l'apparence d'un liquide jaunâtre, oléagineux, tachant le papier à la manière des corps gras. Son odeur spéciale et tenace rappelle un peu celle de la graine de persil pulvérisée. On obtient ce produit en traitant par l'alcool de 70 à 80 degrés centésimaux la graine réduite en poudre et en se servant, pour l'avoir parfaitement pur, des procédés qui sont familiers aux chimistes.

Dans ce nouveau Mémoire, après avoir rappelé en quelques mots l'historique de l'apiol et donné son procédé d'extraction, nous exposerons ses caractères physiques et chimiques et ses propriétés physiologiques. Nous indiquerons avec soin son mode d'administration, puis nous établirons, par des faits cliniques, sa valeur réelle dans les fièvres intermittentes de nos contrées, et sa valeur relative par rapport au sulfate de quinine dans les fièvres des pays chauds.

Historique. — Longtemps avant que la Société de pharmacie de Paris eût mis au concours la question qui fait l'objet de ce Mémoire, nous avions eu l'idée de rechercher un succédané du sulfate de quinine. En 1834 et 1835, nous avons essayé successivement les plantes les plus vantées comme fébrifuges : la petite centaurée, l'armoise, la gentiane, le houx, l'olivier, le plantain, la feuille d'artichaut, etc., etc. Nous les avions employées sous toutes les formes : en poudre, en décoction, en extrait et en teinture ; aucune de ces préparations n'arrivait à couper la fièvre ; seulement quelques-unes en modifiaient plus ou moins les accès, et nous dûmes y renoncer. Douze ans après, en 1847, une circonstance fortuite nous fit découvrir, dans la graine du persil, le fébrifuge que nous cherchions. Nous nous trouvions alors en Bretagne ; un sieur J..., cultivateur au village de Baden, situé sur le bord de la mer, où régnait une épidémie de fièvres intermittentes, nous fit appeler pour lui donner des soins. Cet homme était atteint de fièvre quotidienne depuis quatre jours. Les trois stades, frisson, chaleur et sueur se succédaient invariablement, et de plus, il avait remarqué que l'accès du jour devançait habituellement de deux heures celui de la veille. La rate présentait un gonflement notable. Nous nous trouvions conséquemment en présence d'une fièvre intermittente bien caractérisée. Le cinquième accès devait reparaître à six heures du soir, il en était trois ; n'ayant pas à notre disposition la quantité de sulfate de quinine qui nous était nécessaire, et étant trop éloigné de la ville pour nous la procurer en temps utile, nous avisâmes dans la chambre du malade des sommités de persil qu'il conservait pour graines. Nous prenons une poignée de ces graines que nous faisons bouillir pendant un quart d'heure dans une bouteille d'eau ; on passe le tout à travers un linge, et le malade prend cette décoction en trois doses très-rapprochées l'une de l'autre.

Le lendemain, on nous fait savoir que le malade

n'avait pas eu la fièvre et qu'il avait passé une nuit fort tranquille. Au lieu de sulfate de quinine, que nous nous préparions à administrer en cas d'insuccès de la graine de persil, nous prescrivons, pour ce jour et les deux suivants, une décoction semblable à celle de la veille. Le sieur J... a pris en tout 300 à 350 grammes de graine de persil en décoction; sa fièvre n'a pas reparu, ses forces se sont bien vite rétablies; et, au bout de peu de temps, il est venu nous remercier et nous complimenter sur l'efficacité de notre remède.

Cette guérison inespérée éveilla singulièrement notre attention. Nous avions hâte de répéter cette expérience. Pour cela, nous nous mîmes complétement à la disposition de Mme la supérieure des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, chargée du service du bureau de charité de Vannes, dont nous ne saurions taire plus longtemps et le dévouement qu'elle apportait au soulagement de ses pauvres malades, et le zèle empressé qu'elle a toujours mis à seconder nos efforts pour arriver à la découverte de la vérité. Pendant les deux années qui suivirent, cent fois nous avons administré la décoction de la graine de persil à nos fébricitants, et presque autant de fois nous nous sommes convaincus de la valeur antipériodique dont elle jouissait. Mais il ne suffisait pas de savoir que la graine de persil, à l'exclusion des autres parties de la plante que nous avions données autrefois sans succès, possédait la propriété fébrifuge; il fallait isoler ce produit organique, dans lequel réside cette propriété, et ce n'est qu'après des essais sans nombre et tous les tâtonnements inséparables de semblables recherches que nous avons obtenu le principe immédiat que nous désignons sous le nom d'*apiol*. Nous dirons plus loin les résultats qu'il a eus entre nos mains, et ceux non moins remarquables obtenus par les honorables confrères qui l'ont essayé dans des climats et sous des latitudes différentes.

Ici, les auteurs citent les praticiens qui ont employé ou conseillé le persil pour combattre les fièvres d'accès; il résulte de ces citations que personne avant eux n'avait eu l'idée d'employer la graine de persil dans le même but et dans celui de s'en servir pour remplacer les préparations de quinquina. Ils indiquent les caractères pharmaceutiques de la semence du persil, puis ils ajoutent :

Depuis la fin de 1847 jusqu'au commencement de 1850, nous nous étions servis presqu'exclusivement de la décoction de la graine de persil pour guérir les fièvres intermittentes, et nous la donnions à assez haute dose. L'expérience nous a appris que la quantité de graines, portée d'abord à 100 et 125 grammes pour un litre d'eau, pouvait être abaissée à 80, 60, 50 grammes, et même 30 pour les enfants. Cette décoction ne doit être préparée qu'au moment du besoin, en raison de sa très-prompte altérabilité, surtout en été. Elle se prend en gelée par le refroidissement, et tourne ensuite à l'aigre, pour peu qu'on cherche à la liquéfier par la chaleur. Dans ce cas, nous l'avons toujours rejetée.

Son odeur est nauséabonde, vireuse, tenace et rappelle celle de la graine pulvérisée; sa saveur est amère et piquante tout à la fois, elle devient ensuite douceâtre. Les malades s'en dégoûtent très-promptement. Aromatisée avec l'eau de menthe poivrée et édulcorée avec le sirop de sucre, elle est tout aussi désagréable à prendre.

Nous ne reproduirons pas ici toutes nos observations sur la valeur thérapeutique de la décoction de graines de persil; elles sont rapportées en détail dans notre Mémoire adressé à la Société de pharmacie en 1850. En voici le résumé succinct.

(*La suite au prochain numéro.*)

Des aliments.

(*Suite.*)

Fibrine. La fibrine forme la base des parties musculeuses de tous les animaux; c'est ce qu'on appelle proprement la chair. Elle se trouve aussi dans le chyle et dans le sang. Elle contient 53,360 de carbone, 19,685 d'oxygène, 7,021 d'hydrogène, 19,934 d'azote. Elle forme le principe le plus nourrissant de tous les animaux. Pour que la fibrine jouisse au plus haut degré de ses propriétés nutritives, il faut que l'animal qui la fournit ait atteint son plus parfait développement. Lorsqu'il est trop jeune, la chair est lâche, gluante, et se laisse difficilement saisir par les forces gastriques; lorsque l'animal est trop vieux, elle est coriace et résiste plus longtemps aux organes de la digestion. Dans les animaux tels que le bœuf et le mouton, c'est toujours dans les muscles de la région lombaire qu'elle se montre avec toutes ses qualités.

Gélatine. C'est dans les chairs des jeunes animaux que ce principe se trouve en plus grande abondance. La gélatine est composée de 47,881 de carbone, 27,207 d'oxygène, 7,914 d'hydrogène, 16,998 d'azote. Si l'on prend pour base des propriétés nutritives des principes animaux l'azote, on voit

que la gélatine doit être moins nourrissante que la fibrine; et cela est aussi; car les chairs où elle domine un peu trop sont insipides, d'une digestion difficile, et provoquent quelquefois le vomissement. Telle est la chair du veau et de l'agneau, qui, quoique fort tendre, convient peu au estomacs faibles et délicats. Ce principe est très-abondant dans la peau, les ligaments, les tendons et les os.

Osmazôme. Les qualités nutritives de ce principe sont très-grandes, selon les uns, fort peu, selon d'autres. M. Orfila dit positivement que l'osmazôme n'est point nutritif, mais qu'il agit seulement comme tonique et excitant; il pense qu'il pourrait être employé avec avantage pour rappeler l'appétit des convalescents. Quoi qu'il en soit, cette substance donne au bouillon de viande la saveur particulière qu'il manifeste. On la trouve dans la chair musculaire de tous les animaux, et principalement dans celle du bœuf. Les champignons et quelques autres végétaux en contiennent également : on l'a aussi rencontrée dans les huîtres et dans l'eau qui les baigne. La chair des jeunes animaux en est totalement privée. Ce n'est que lorsqu'ils ont atteint l'âge adulte, qu'elle s'en pénètre. Le bœuf, le mouton, le chevreuil, le lièvre, parmi les quadrupèdes; le pigeon, la perdrix, le faisan, la caille, le canard, l'oie et tous les animaux dont la chair est noire, en contiennent une plus ou moins grande quantité; l'osmazôme fait la base principale de la préparation qu'on connaît sous le nom de *tablettes de bouillon,* si utiles dans les voyages de long cours. Mais ce principe, attirant l'humidité de l'air, ne peut se réduire en tablettes sèches lorsqu'il se trouve en trop grande proportion. C'est pourquoi on le mêle avec de la gélatine, en la préparant avec des substances animales, où elle prédomine, comme les pieds de veau et de mouton.

Albumine. Ce principe existe pur dans le blanc d'œuf. Il est très-nutritif, beaucoup moins cependant que la fibrine. Sa digestibilité n'est pas la même, selon qu'il est plus ou moins cuit. Dans les œufs fraîchement pondus, et soumis à l'action d'une douce chaleur, ou à une ébullition de quelques minutes, l'albumine prend un aspect laiteux, et elle est alors très-facile à digérer et très-nourrissante. Lorsqu'on la laisse durcir, elle est plus ou moins difficile à digérer, selon que l'œuf est plus ou moins frais.

Dans le jaune de l'œuf, l'albumine est unie à une huile grasse animale et à une matière colorante jaune. Hippocrate avait déjà remarqué que le jaune a la propriété de se gonfler dans l'estomac et de fournir beaucoup de nourriture sous un petit volume. Au reste, l'œuf très-frais et cuit à point est un aliment très-nourrissant, qui se digère bien, et jouit de propriétés toniques très-remarquables. A ce titre, les médecins le conseillent avec beaucoup d'avantage aux personnes convalescentes, lorsque leurs organes peuvent recevoir une nourriture plus substantielle que celle qu'ils prenaient auparavant.

Les moules et les huîtres contiennent aussi de l'albumine. Ces substances alimentaires, molles et presque transparentes dans l'état de crudité, se durcissent et deviennent coriaces par la cuisson. Dans ce dernier état, elles sont très-indigestes. Le plus habile gastronome digèrerait difficilement, après les avoir fait cuire, la quatrième partie des huîtres qu'il engloutit avec tant de plaisir au moment où l'on vient d'ouvrir leur prison.

Caséum. C'est ainsi que l'on désigne la partie la plus nutritive du lait, celle qui forme la base des fromages. Les autres parties de ce liquide animal sont le beurre et le sérum ou petit-lait.

Le caséum présente de grandes différences selon qu'on le laisse se séparer spontanément du lait, ou qu'on en facilite la séparation à l'aide de substances coagulantes telles que la présure. Dans le premier cas, il est acidule; si l'on en use sans en avoir fait égoutter la sérosité, on le nomme *caillé*, et il est alors léger, tremblant comme une gelée blanche; si on le fait égoutter, il est plus compacte, et forme un fromage blanc qu'on assaisonne avec du sel ou du sucre. Le caillé est très-léger et très-rafraîchissant. Le fromage blanc a les mêmes propriétés, mais à un degré inférieur. Le caséum, ainsi séparé spontanément du lait, incommode beaucoup moins l'estomac que lorsqu'il est séparé artificiellement. Il semble que l'acidité légère qu'il manifeste stimule les organes digestifs et augmente l'abondance des sucs destinés à le dissoudre. L'addition du sel ajoute encore à sa digestibilité, mais moins que le sucre, qui s'amalgame parfaitement avec ce principe. Dans le second cas, lorsqu'il est séparé artificiellement, le caséum n'est point acide; alors, il est plus ou moins chargé de parties butireuses. C'est le fromage proprement dit qui, lorsqu'il n'est point assaisonné, est d'autant plus doux que la partie butireuse lui donne plus d'onctuosité. Quand on le mêle avec du sucre, il devient aussi plus facile à digérer. Lorsqu'on le conserve, il devient alcalescent et propre seulement à stimuler les forces digestives. Il n'a point encore de qualités nutritives, et on ne peut le manger sans inconvénient, si on le mêle avec une grande quantité d'aliment végétal tel que le pain.

Après avoir indiqué les principes immédiats des substances alimentaires tels que la chimie a pu les distinguer, il nous reste à parler de chacune de ces substances dans leur état naturel.

Du bœuf. Presque toutes les parties de cet animal sont propres à l'alimentation. Lorsqu'il est parvenu à son entier développement, il est peu de viandes qui jouissent d'une plus grande puissance nutritive. L'Auvergne et la Normandie fournissent les meilleurs; mais, comme dit très-bien un illustre gastronome, dans le lieu de leur naissance ils ne sont pas comparables à ce qu'ils deviennent à Paris. Semblables à ces jeunes gens stupides, dont l'esprit ne se forme et ne se développe qu'en voyageant, ces succulentes bêtes ont besoin d'arriver dans la capitale pour acquérir le complément de leur mérite. Dans ce trajet, leur graisse se fond, s'identifie avec leur chair, et lui donne un degré de bonté qu'elle n'aurait jamais acquis dans sa patrie. Ce n'est donc pas pour eux qu'un poëte a dit :

Rarement à courir le monde
On devient plus homme de *bien*.

La partie la meilleure de cet animal, la plus féconde en sucs nourriciers, est sans contredit l'aloyau, qu'il faut manger à l'anglaise, c'est-à-dire rôti de manière à ne pas être sec, et assaisonné d'une sauce légèrement stimulante, agréablement relevée avec des anchois ou des câpres.

Du mouton. Cet animal peut seul remplacer le bœuf, auquel il est cependant inférieur pour les qualités nutritives. Il n'est bon, comme mouton, que lorsqu'il est parvenu à l'âge adulte, et ne doit point être mangé avant la cinquième année. Ceux qui paissent dans des lieux secs ou sur les bords de la mer, sont les plus succulents et de tout point préférables aux autres. Les meilleurs sont élevés dans les Ardennes, à Cabourg; ceux qu'à Paris on nomme de pré-salé sont aussi très-estimables. Mais c'est dans le midi de la France que le mouton est supérieur, et de tous les moutons du Midi, ceux du territoire d'Arles sont les plus parfaits.

« Le gigot de mouton, dit Grimod de la Reynière, dont l'opinion à cet égard ne saurait être contredite par les plus rigides observateurs des lois de l'hygiène, le gigot de mouton, quoique vulgaire, n'en est pas moins un manger nutritif et succulent, surtout si, mortifié et sanguinolent, il conserve tout à la fois son goût, sa tendresse et sa succulence; c'est dire assez qu'il ne doit pas être trop cuit pour être mangé dans toute sa gloire. De longs ruisseaux de jus doivent sortir de ses flancs lorsqu'on le dépèce, et ses tranches minces et d'un beau rouge incarnat seront alors délicieusement savourées par le palais, avant de fournir aux estomacs les plus délabrés un aliment aussi salutaire que solide. » La côtelette mérite encore plus d'éloges. L'homme en santé ne s'en lasse pas, et quel beau jour que celui où nous la permettons à un convalescent!

Du cochon. Les gourmands ne savent plus comment préconiser les vertus culinaires de ce roi des animaux immondes, comme on l'appelle dans la périphrase classique; et pourtant, il n'est pas de viande plus malsaine et plus difficile à digérer que celle qu'il fournit; sa chair, dense et serrée, résiste longtemps aux forces gastriques, lors même qu'elle a été longtemps macérée et attendrie par la salaison. Les jambons de Bayonne et ceux de Mayence sont sans contredit les plus estimés, ce qui tient, dit-on, autant à la manière de les préparer qu'à la qualité de l'animal qui, sous deux latitudes si différentes, réunit presque le même degré d'excellence. Quoi qu'il en soit, si la saveur du cochon est meilleure par suite des préparations qu'on lui fait subir, cet animal n'est pas pour cela moins indigeste. Qu'on le mange à l'état frais ou salé, et quelle que soit la partie qu'on préfère, il est presque toujours le principe des plus graves indigestions qui puissent affecter un estomac délicat. On peut en dire autant du sanglier, quoique l'arome particulier dont il est pénétré rende ce gibier de roi plus facile à digérer et plus agréable pour certaines personnes.

Dans les grandes villes, où la consommation de la chair de ces animaux dont nous venons de parler est fort considérable, la police ne saurait entourer de trop de surveillance les étaux et les boutiques des marchands qui les débitent, ainsi que les lieux où on les abat. On a trouvé les lois de Moïse trop sévères en ce qui concerne l'alimentation; il est certain cependant que rien ne contribue plus à faire naître des maladies que l'usage des viandes fournies par des animaux qui n'étaient point, quand on les a tués, dans un état parfait de santé. Comme le bœuf et le mouton arrivent de loin dans la capitale, et que pour en tirer un plus grand prix les herbagers se hâtent de les faire arriver promptement, afin qu'ils ne perdent pas pendant la route la graisse qu'on a eu soin de leur faire acquérir, il arrive souvent que ces animaux sont ce qu'on appelle surmenés; lorsqu'ils sont parvenus au terme de leur voyage, la rapidité de la marche enflamme leur sang, et fait naître en eux une fièvre qui rend leur chair extraordinairement

malsaine. Que de bouchers ont contracté des charbons et des pustules malignes par le simple contact du sang des bœufs surmenés ! L'usage de cette viande doit donc être sévèrement interdit, et les consommateurs doivent faire une attention scrupuleuse à celle que leur fournissent les bouchers, ou plutôt ils ne doivent accorder une entière confiance à ces derniers qu'après s'être bien convaincus qu'ils livrent toujours à la consommation des viandes bien saines.

Nous en dirons autant de la charcuterie. Quoique certains médecins pensent que les cochons *ladres* ne sont point nuisibles, nous sommes bien loin de croire qu'ils aient entièrement raison, et nous aimons mieux, sinon adopter tout à fait le sentiment de Moïse sur ces animaux, du moins conseiller de n'en admettre sur les tables qu'après avoir acquis la conviction que leur viande n'est point parsemée d'hydatides. Quand ces animaux sont malades, aucune préparation ne saurait en diminuer les propriétés malfaisantes ; il ne faut pas croire qu'il suffira de les fumer ou de les saler pour en rendre l'usage innocent.

Du veau, de l'agneau, du cochon de lait et du marcassin. Les détails dans lesquels nous sommes entrés ci-dessus nous dispensent de consacrer un long article à ces viandes considérées comme aliment ; elles ne contiennent point d'osmazôme, et la grande viscosité à laquelle elles doivent des propriétés laxatives incontestables, les rend peu digestives ; il arrive souvent que les estomacs délicats ne peuvent parvenir à les digérer en petite quantité.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

NICOLAS FLAMEL.

(*Suite.*)

On devine que Flamel n'éprouva pas grande résistance lorsqu'il proposa au médecin israélite de l'accompagner à Paris pour compléter son explication sur le texte même du livre. Ils se mirent donc ensemble en route pour la France. Mais il était écrit que le pauvre juif, éprouvant le sort de l'unique fondateur de sa religion, ne pourrait entrer dans la terre promise. Arrivé à Orléans, à peu de journées de Paris, il tomba malade, et, malgré tous les soins que ne cessa de lui lui prodiguer son ami, il expira entre ses bras après sept jours de maladie. Flamel lui rendit pieusement les derniers devoirs.

« Au mieux que je peux, dit-il, je le fis enterrer en l'église Sainte-Croix, à Orléans, où il repose encore. Dieu aye son âme. Car il mourut bon chrétien. Et certes, si ne suis empesché par la mort, je donneray à cette église quelques rentes pour faire dire pour son âme tous les jours quelques messes. »

De retour à Paris, Flamel fut encore obligé de travailler trois ans sur les instructions incomplètes qu'il avait reçues du juif. Au bout de ce temps, il toucha au but si ardemment désiré ; et avec l'aide de Pernelle, qui prenait part à toutes ses opérations, il composa enfin la sublime pierre des sages.

« Finalement, nous dit-il, je trouvay ce que je désirois, ce que je reconnus aussitôt par la senteur forte. Ayant cela, j'accomplis aisément le magistère ; aussi, sachant la préparation des premiers agens, suivant après mon livre à la lettre, je n'eusse pu faillir, encore que je l'eusse voulu.

« Donc, la première fois que je fis la projection, ce fut sur du mercure, dont j'en convertis une demi-livre ou environ en pur argent meilleur que celuy de la minière, comme j'ay essayé et faict essayer par plusieurs fois. Ce fust le 17 janvier, un lundy, environ midy, en ma maison, présente Pernelle seule, l'an de la restitution de l'humain lignage mil trois cent quavingt-deux. Et puis après, en suivant toujours de mot à mot mon livre, je la fis avec la pierre rouge, sur semblable quantité de mercure, en présence encore de Pernelle, seule en la même maison, le vingt-cinquième jour d'avril suivant de la même année, sur les cinq heures du soir, que je transmuay véritablement en quasi autant de pur or, meilleur très-certainement que l'or commun, plus doux et plus ployable. Je peus le dire avec vérité. Je l'ay parfaicte trois fois avec l'ayde de Pernelle, qui l'entendait aussy bien que moy, pour m'avoir aydé aux opérations, et sans doute, si elle eût voulu entreprendre de la parfaire seule, elle en serait venue à bout. »

Quand on a lu ce procès-verbal, que Flamel dresse lui-même de son propre succès, on n'est pas trop avancé dans la connaissance du procédé qui lui servit à accomplir la pierre philosophale. Pour comprendre, il manque au lecteur ce qui manquait à Flamel lui-même avant son voyage en Espagne. On pourrait lui dire, comme il disait alors à maître Anseaulme : « Mais quel est donc le premier agent? » Nous avons lu avec une attention scrupuleuse les neuf chapitres où l'auteur reprend une à une les diverses figures hiéroglyphiques du tableau qui sert de frontispice à son traité, et nous pouvons affirmer que l'on y chercherait en vain l'explication du secret de la science hermétique. Ce qui n'empêche pas notre adepte, imitant en cela le reste de ses confrères, de s'applaudir de la sincérité et de la clarté de ses révélations touchant le mystère du grand œuvre :

« Et vraiment, dit-il, en s'adressant au lecteur dont il vient d'embrouiller l'esprit en parlant de *siccité et d'humidité*, d'*albification* et de *rubification*, de *laict virginal solaire* et de *mercure citrin rouge*, d'*œuf philosophique* et de *poulet*, — et vraiment je te dis ici un secret que tu trouveras bien rarement escrit; aussi je ne suis point envieux. Pleust à Dieu que chacun sceut faire de l'or à sa volonté, afin que l'on vescut menant paistre ses gras troupeaux, sans usure et procès, à l'imitation des saincts patriarches, usans seulement, comme les premiers pères, de permutation de chose à chose, pour laquelle avoir il faudrait travailler aussi bien que maintenant. »

Quelle que soit l'opinion à laquelle on s'arrête sur cet événement remarquable de la vie de notre alchimiste, il est certain que sa fortune se montra prodigieusement multipliée à partir de l'époque que l'on fixe comme celle de ses projections. Les deux époux, déjà âgés, sans enfants et sans espérance d'en avoir, voulurent reconnaître les grâces que Dieu leur avait accordées, et résolurent de consacrer leurs richesses à des œuvres de bienfaisance et de miséricorde. D'abord, leur petite maison de la rue Marivaux devient un lieu d'asile ouvert aux veuves et aux orphelins dans la détresse. Les deux époux prodiguent des secours aux pauvres, ils fondent des hôpitaux, bâtissent ou réparent des cimetières, font relever le portail de Sainte-Geneviève-des-Ardents, et dotent l'établissement des Quinze-Vingts, qui, en mémoire de ce fait, venaient chaque année à l'église Saint-Jacques-la-Boucherie, prier pour leurs bienfaiteurs, et ont continué jusqu'en 1789 ce pieux pèlerinage. Flamel et Pernelle accordent encore des dotations à un grand nombre d'églises, mais particulièment à celle de Saint-Jacques-la-Boucherie. On a trouvé dans les archives de cette paroisse, outre le testament de Nicolas Flamel, plus de quarante actes qui témoignent des dons considérables qu'il avait faits à cette église.

Nicolas Flamel énumère dans les termes suivants les divers témoignage de sa pieuse libéralité :

« En l'an mil quatre cent treize, nous dit-il, sur la fin de l'an, après le trespas de ma fidelle compagne, que je regretterai tous les jours de ma vie, elle et moy avions déjà fondé et renté quatorze hôpitaux en cette ville de Paris, basti tout de neuf trois chapelles, décoré de grands dons et de bonnes rentes sept églises, avec plusieurs réparations en leurs cimetières, outre ce que nous avions faict à Boulogne, qui n'est guères moins que ce que nous avons faict ici. »

A cette liste des fondations de Flamel, il faut ajouter ses constructions au charnier des Innocents, qui retraçaient par leur décoration symbolique les emblèmes de l'art qui, selon la tradition, fut l'origine de sa fortune.

Cédant en cela à la faiblesse humaine, Flamel fit sculpter sur les divers monuments dus à sa libéralité son image accompagnée d'un écusson où se voyait une main tenant une écritoire en forme d'armoiries. On trouvait une de ces statues à Sainte-Geneviève-des-Ardents, sous le portail qu'il y fit construire; on en trouvait deux à Saint-Jacques-la-Boucherie, savoir : une sur la petite porte de l'église, rue des Ecrivains, et une autre sur le pilier de sa maison; une au charnier des Innocents, dont il avait fait bâtir une des arcades du côté de la rue de la Lingerie; il y en avait encore une à l'ancienne église de l'hôpital Saint-Gervais, petite chapelle que Flamel avait fait élever rue de la Tixeranderie, et deux sur la façade d'une belle maison qu'il fit construire dans la rue de Montmorency.

Toutes ces constructions, que le temps n'a pas encore entièrement détruites, tous ces bienfaits dont la mémoire vit encore, toutes ces libéralités du pieux Flamel, quelque arithmétique dont on se serve pour les diminuer et les réduire, supposent toujours de très-grandes richesses. Essayons d'en rechercher la véritable origine.

Un jeune savant de l'Ecole des chartes, M. Auguste Valet, qui s'est livré à de curieuses recherches sur le sujet dont nous nous occupons, termine son travail par cette réflexion judicieuse : « En général, dit-il, par-« tout où vous voyez une *légende*, quelque erronée, « quelque amplifiée qu'elle soit, vous pouvez être sûr, « en allant au fond des choses, que vous y trouverez « une *histoire*. » Ajoutons que, s'il en était autrement, il faudrait rejeter du domaine des faits positifs tous les événements qui ne sont pas attribués aux princes et aux seigneurs, aux généraux et aux ministres, c'est-à-dire aux hommes qui, dans leur siècle, exerçaient de grandes charges publiques. L'histoire proprement dite n'accorde son attention et ses honneurs qu'à cette classe de personnages; quant à la modeste existence de ceux qui n'occupèrent aucun rang dans l'Etat, elle ne nous est transmise que par la tradition, par des mémoires particuliers, par des notices ou par des biographies qui sont, ou qui, avec le temps, deviennent des légendes. Parce que l'on se défie des détails étrangers dont la tradition a chargé leur histoire, ou de la fausse chronologie qui les obscurcit, va-t-on déclarer que ces hommes n'ont rien fait, et que tout est controuvé dans les ouvrages écrits sur leur compte, comme dans ceux qu'on leur attribue? Va-t-on prononcer enfin que leur existence même est problématique? Telle est cependant la conséquence extrême à laquelle on serait conduit par une critique où le scepticisme l'emporterait trop sur le discernement. C'est dans cette idée qu'une légende cache

toujours une histoire, que nous allons soumettre à un rapide examen la question si controversée de la source des richesses du célèbre écrivain de la rue de Marivaux.

On se trouve, en ce qui concerne la fortune de Flamel, en présence de deux opinions qui s'excluent l'une l'autre, bien qu'on les rencontre réunies chez les critiques, qui, à l'exemple de l'abbé Villain et de Gabriel Naudé, se sont appliqués à découvrir l'origine de l'opulence de Flamel. Dans la crainte d'accorder trop de foi à la légende, ou bien on essaye de dépouiller Flamel de sa qualité de philosophie hermétique, ou bien l'on conteste ses richesses, c'est-à-dire qu'on les amoindrit au point de leur ôter les proportions et le caractère d'une fortune. C'est cette dernière opinion sur laquelle l'abbé Villain a le plus insisté dans son *Histoire critique de Nicolas Flamel.* Les petites raisons, les petits chiffres se pressent sous sa plume pour amoindrir l'importance des dotations des deux époux : l'abbé Villain a lu quelque part que le portail de l'église de Ste-Geneviève-des-Ardents, à la construction duquel Flamel participa, *fut fait des aumônes de plusieurs.* A cette époque, la toise de construction des murs, en y comprenant tous les matériaux, ne coûtait que vingt-quatre sous. — Il résulte du testament de Pernelle, qu'en 1399 les deux époux n'avaient qu'environ quatre mille trois cent et quelques livres de revenu. — A la bonne heure ; il faudrait cependant se demander, quant au dernier point, si, du quatorzième siècle au dix-huitième, la valeur de l'argent ne s'était pas tellement dépréciée, qu'une somme, considérable pour un bourgeois du temps de Flamel, fût médiocre pour les lecteurs de l'abbé Villain. Il est toutefois un fait qui détruit complétement cette objection du critique, c'est la date qu'il cite du testament de Pernelle, en l'année 1399 ; en effet, les dotations, les rentes aux hôpitaux et églises se trouvaient faites ; les œuvres de miséricorde étaient accomplies ; toutes les constructions, tant à Boulogne qu'à Paris s'étaient élevées aux frais du libéral écrivain, sauf le portail de Ste-Geneviève-des Ardents et une arche que, douze ou treize ans plus tard, après la mort de Pernelle, il fit ajouter au charnier des Innocents. Si en 1399 il restait peu de fortune aux deux époux, c'est par la raison toute simple qu'ils avaient prodigieusement dépensé. Ce trait, que l'abbé Villain oublie de signaler, avait cependant son importance dans la question.

Mais par quel moyen Nicolas Flamel avait-il pu subvenir à tant de dépenses?

C'est ici que la critique a besoin de tirer parti de l'opinion contraire sur les richesses de Flamel. On veut bien convenir qu'elles ont dû être considérables ; mais aussitôt, et pour rejeter leur origine hermétique, on leur cherche une source illicite et même criminelle. Flamel dit, après d'autres écrivains, M. le docteur Hœfer, dans son *Histoire de la chimie*, Flamel a fait l'usure, il a prêté à la petite semaine ; il s'est trouvé en rapport avec un grand nombre de juifs, et, probablement, il se sera enrichi en s'attribuant les dépôts que ceux-ci lui confièrent aux temps de leur persécution. Or, non-seulement ces imputations sont entièrement dénuées de preuves, mais encore tout ce que l'on connaît historiquement du caractère et des actes de Flamel concourt à laver sa mémoire d'une telle accusation.

Nous sommes, certes, fort éloigné de penser que le bonhomme Flamel ait jamais découvert la pierre philosophale ; nous le croyons d'autant moins, que nous trouvons chez lui toutes les qualités et tous les moyens qui rendent la pierre philosophale superflue pour l'acquisition de grandes richesses. Que l'on se rappelle l'honnête et solide position que Nicolas Flamel occupait déjà bien avant l'époque où, selon la légende, il fit sa première projection. L'art de l'écrivain, dans lequel il était passé maître, avait l'importance et tenait la place de l'imprimerie avant que celle-ci fût inventée. On a vu qu'en même temps Flamel était libraire, et libraire-juré de l'Université, autre profession dans laquelle il prospérait également. Si l'on ne peut contester qu'il y ait eu anciennement, et qu'il y ait encore aujourd'hui, tant dans la librairie que dans l'imprimerie, plusieurs maisons millionnaires, quelle difficulté trouvera-t-on à admettre que, réunissant les deux industries, la maison des époux Flamel se soit élevée à un même degré de fortune pour le temps où ils ont vécu?

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES.

SIROP DE GUIMAUVE.

Prenez : Racine fraîche de guimauve..... 250 grammes
Coupez menu et faites macérer pendant deux ou trois jours dans
Eau commune..... 1,500 —
Passez et ajoutez :
Sirop de sucre..... 8 kilogrammes.
Faites cuire ensuite sur un feu doux.

Tout le monde connaît les usages du sirop de guimauve, c'est un excellent pectoral qui peut être pris pur ou ajouté aux tisanes.

TABLETTES DE GUIMAUVE.

Prenez : Racine de guimauve réduite en poudre très fine..... 60 grammes
Sucre très-blanc..... 450 —
Eau de fleurs d'oranger..... 50 —

A l'aide du mucilage de gomme adragante, faites une masse à laquelle vous donnerez la forme de tablettes.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 février 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 111.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la charpie et du coton ; lettre à Son Excellence le ministre de la guerre. — Emploi des lavements de vin dans le traitement de la phthisie pulmonaire et de plusieurs autres maladies. — Traitement de la teigne employé à l'hôpital Saint-Louis. — Effets remarquables de la graine de persil dans le traitement des fièvres intermittentes (suite). — Des aliments (fin). — Traitement de la coqueluche par la limonade nitrique. — Folie guérie par un bain de surprise. — Effets remarquables de l'ammoniaque contre l'ivresse. — Le blanc d'œuf employé contre les brûlures. — Reproduction des empreintes de pas sur la neige. — Variétés et nouvelles. — Formules : esprit de lavande composé.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 FÉVRIER 1855.

Malgré la rigueur de la saison, le nombre des malades est peu considérable : les affections des voies respiratoires et les maux de gorge prédominent en ce moment.

Depuis le 28 janvier dernier, aucun cas de choléra n'a été signalé dans les hôpitaux de Paris. Du 20 au 28 janvier, les hôpitaux et hospices n'ont reçu que quatre cas nouveaux de choléra, et un seul décès a eu lieu.

Voici quel a été, pour les hôpitaux, le mouvement de cette épidémie qui est maintenant complétement terminée :

Cas traités depuis le commencement de l'épidémie.		6,963
Sorties	3,319	6,963
Décès.	3,644	

Il ne reste plus aujourd'hui un seul cholérique en traitement.

DE LA CHARPIE ET DU COTON.

LETTRE A SON EXCELLENCE LE MINISTRE DE LA GUERRE.

Monsieur le Ministre,

Approvisionner les ambulances de l'armée d'Orient d'une charpie abondante et propre, est une des choses qui ont le plus occupé, depuis quelque temps, la sollicitude publique et celle de l'administration. Certaines plaies, en effet, surtout celles qui sont dues à la mitraille et aux gros projectiles, nécessitent parfois, même pour un seul blessé, une consommation quotidienne de charpie assez considérable, et l'on conçoit très-bien qu'une armée en campagne doit être amplement fournie de cet objet de pansement.

Cependant, la difficulté d'avoir continuellement de la charpie de bonne qualité, c'est-à-dire fine, molle, blanche et propre, a, de tout temps, occupé les chirurgiens, et dernièrement encore on proposait à Votre Excellence de faire remplacer par l'amiante la charpie de chanvre et de lin. Enfin, il est aujourd'hui bien démontré que la fabrication de la charpie nécessite les plus minutieuses précautions, qu'elle ne doit être préparée qu'avec du linge à demi usé, bien lessivé, non empesé, n'ayant point, autant que possible, servi aux malades ; que la charpie doit être confectionnée dans des endroits bien aérés, et que les hôpitaux, les maisons de détention, beaucoup d'ateliers même offrent, sous ce rapport, une foule d'inconvénients.

Après avoir fait préparer la charpie par des gens soigneux, non malades, ne prisant pas de tabac, il reste encore la difficulté de la conserver intacte, car si l'on n'a pas soin de l'ouvrir quelquefois, de l'é-

tendre, de la battre, elle s'imprègne facilement de miasmes délétères ou d'humidité, et contracte des qualités nuisibles.

Tous ces inconvénients peuvent être facilement vaincus, et pour cela il suffit tout simplement de substituer le *coton* à la charpie. Il y a près de vingt-cinq ans qu'un habile chirurgien de Lausanne, M. Mayor, préconisait l'usage du coton et l'employait dans son hôpital pour le pansement des plaies. Depuis cette époque, cette substance a été utilisée avec avantage dans nos grands hôpitaux et appliquée sur des plaies récentes ou suppurantes, sur de vieux ulcères, des brûlures profondes, etc., et cependant malgré les résultats obtenus, l'emploi du coton ne se généralise que lentement.

Dès l'année 1850, le *Médecin de la maison*, journal que je dirige, a combattu à diverses reprises les préjugés dont le coton est l'objet, et s'est efforcé d'en populariser l'usage. Ainsi que nous l'avons publié, le contact du coton est pour les plaies celui d'un corps doux et moelleux qui les préserve parfaitement de l'impression de l'air et s'imprègne facilement des liquides qui nuisent à leur guérison. Cette substance a plus de finesse, plus de légèreté, plus de mollesse que la charpie. Il est toujours facile de l'obtenir très-propre et très-blanche, et tous les chirurgiens savent que se maniant avec une extrême facilité, elle s'étend très-bien en couches minces, se moule sur les parties malades et reste élastique, même lorsqu'elle est un peu humide.

De plus, la facilité avec laquelle on se procure de beau coton cardé rend son prix excessivement minime, et un kilogramme de coton remplace aisément, grâce à la légèreté de ce produit, plusieurs kilogrammes de la plus belle charpie.

C'est donc à tort que le coton a été aussi longtemps méconnu comme objet de pansement, et il nous paraît évident qu'aux ambulances militaires il se prêterait facilement à toutes les exigences tout en réduisant les dépenses.

Je suis avec un profond respect, Monsieur le Ministre, etc.

Dr Reinvillier.

Emploi des lavements de vin dans le traitement de la phthisie pulmonaire et de plusieurs autres maladies.

Nos lecteurs n'ont pas oublié que le rédacteur en chef de ce journal a employé avec succès dans le traitement du choléra les lavements d'eau-de-vie et de rhum purs. Ce moyen, qu'il avait imaginé, et qui n'est d'ailleurs que le complément de la méthode de M. le docteur Jules Guyot, est sans doute destiné à être utilisé pour d'autres maladies que le choléra asiatique. En attendant, voici un médecin des hôpitaux de Paris qui préconise les lavements de vin dans le cas où le vin est utile au malade, et ne peut cependant être supporté par l'estomac.

Voici le fait particulier qui conduisit M. Aran à faire usage des lavements de vin. Il s'agissait d'une femme de trente cinq ans, atteinte depuis six semaines d'une diarrhée très-rebelle. Cette femme était tombée dans un état d'épuisement très-prononcé. Voulant expérimenter un traitement employé par un médecin d'un très-grand mérite, M. le docteur Cazin (de Boulogne), et qui consiste à traiter les diarrhées rebelles par les lavements au vin et les œufs crus pour toute nourriture, M. Aran fit prendre à cette malade trois lavements de vin tous les jours. Le nombre des selles diminua rapidement, mais ce qu'il y eut de plus remarquable, ce fut le retour des forces et la disparition de l'infiltration qui s'était déjà emparée des jambes. Ces lavements de vin avaient donc l'avantage de rétablir les forces épuisées. « Je me demandais, dit M. Aran, si dans la convalescence des maladies graves, alors que les fonctions digestives sont languissantes, on ne pourrait pas abréger la convalescence par ce moyen ; si même dans le cas où l'estomac ne pourrait pas tolérer des aliments, et encore moins des toniques, il ne serait pas possible de soutenir momentanément et de relever les forces des malades à l'aide de ces lavements. » Un fait très-intéressant de gastro-entérite aiguë, observé chez une jeune fille, et dont la convalescence fut très-pénible, l'estomac conservant une sensibilité qui ne permettait pas l'ingestion des aliments, décida M. Aran à essayer encore ici les lavements de vin pour relever les forces considérablement abattues. Un quart de lavement fut administré (le commencement de la maladie datait d'un mois environ), et deux quarts de lavement les jours suivants. Ce fut dans l'état de cette malade le signal d'un changement qui nous surprit au plus haut degré. Dès le troisième jour les forces revenaient, la malade se colorait, reprenait de la gaieté et de l'embonpoint. L'appétit reparut très-promptement avec la faculté de digérer les aliments, et en moins de quinze jours la malade quittait l'hôpital entièrement guérie, et avec toute la fraîcheur et l'embonpoint de la plus parfaite santé. « Instruit par le fait qui précède, dit ce médecin, je n'ai jamais hésité, depuis cette époque, à recourir aux lavements de vin dans

la convalescence de toutes les maladies graves, lorsque les fonctions digestives conservaient une susceptibilité morbide qui mettait obstacle à la nutrition. J'y ai eu recours avec non moins de succès dans des cas où une diarrhée persistante compromettait gravement la nutrition pendant la convalescence ; et dans la fièvre typhoïde en particulier, j'ai vu, à la fin de la maladie, les lavements de vin, continués pendant plusieurs jours, triompher définitivement de la diarrhée, et ramener très-rapidement à une convalescence parfaite des malades dont la vie semblait compromise. »

« Mais une des maladies dans lesquelles j'ai observé des effets bien remarquables et bien inattendus des lavements de vin, c'est la phthisie pulmonaire. En employant les lavements chez les phthisiques, j'avais seulement pour but de faire cesser la diarrhée. Le hasard voulut que ces premiers essais fussent suivis de bons résultats sous ce rapport. Mais, en même temps que la diarrhée se suspendait, les malades éprouvaient, dans leur état général surtout, une amélioration inespérée. J'ai conservé dans mes notes, et je n'oublierai jamais le fait d'une jeune phthisique de dix-huit ans, couchée au n° 15 de la salle Saint-Landry, à l'Hôtel-Dieu. Cette pauvre fille était arrivée au troisième degré de la phthisie pulmonaire ; elle portait une large excavation au sommet du poumon gauche ; depuis plusieurs semaines elle ne pouvait quitter le lit ; la diarrhée, les sueurs nocturnes et l'abondance de l'expectoration l'avaient réduite au dernier degré du marasme. Après quelques jours de l'emploi des lavements de vin, cette malade se levait facilement, se promenait dans la salle ; ses forces étaient revenues, les sueurs avaient en grande partie disparu, et lorsque je quittai le service, je la laissai dans un état qui était un objet de surprise pour tous ceux qui avaient vu cette malade un mois auparavant. Malheureusement, les désordres pulmonaires étaient portés si loin, qu'elle ne tarda pas à succomber. »

« Il y a quelques mois, j'ai été témoin d'une résurrection de ce genre, mais pour quelques jours seulement ; la malade a repris momentanément ses forces, a quitté le lit, et paraissait même en grande voie d'amélioration, lorsqu'elle a succombé à une violente congestion pulmonaire. Je ne prétends pas dire que les lavements de vin réussissent dans tous les cas de phthisie pulmonaire ; je crois, au contraire, qu'à une époque avancée il n'y a rien à en attendre, dans la moitié des cas au moins ; et que dans l'autre moitié, cette amélioration ne sera que passagère. Mais dans une période moins avancée de la maladie, ces lavements associés à d'autres moyens, à l'huile de foie de morue ou de pied de bœuf, à l'emploi du tartre stibié, à doses fractionnées, m'ont paru exercer une influence favorable sur la marche de la maladie, et je n'hésite pas à les recommander comme une précieuse ressource à l'attention de mes confrères. »

Traitement de la teigne employé à l'hôpital Saint-Louis.

Nous avons, à plusieurs reprises, renseigné nos lecteurs sur la teigne et sur son traitement, et quelques personnes bienfaisantes nous ont écrit qu'elles avaient pu, à l'aide de ces indications, secourir des malheureux qui vivaient depuis de longues années avec la teigne, dans des localités dépourvues de médecins. Le traitement employé par M. Bazin, à l'hôpital Saint-Louis, n'est pas moins intéressant que ce que nous avons publié sur ce sujet.

On se rappelle que, ainsi que nous l'avons dit, l'administration des hôpitaux de Paris ayant reconnu l'inefficacité à peu près constante des moyens ordinaires employés pour le traitement de la teigne, a adopté celui des frères Mahon. Ce traitement est toujours resté une propriété de famille, et ces messieurs ont gardé le secret quant à la composition des poudres et des pommades employées par eux. M. Bazin pense que ces médicaments ne jouent qu'un rôle accessoire, et que tout le succès des frères Mahon est dû à l'épilation qu'ils opèrent avec beaucoup de soin.

La teigne, pour le plus grand nombre des auteurs modernes, est produite et entretenue par un végétal parasite, une sorte de champignon, dont la structure est parfaitement appréciable à l'aide du microscope. Sans ce champignon, pas de teigne, de même que sans l'insecte qui produit la gale, celle-ci ne peut survenir. C'est donc le champignon de la teigne qu'il s'agit d'atteindre.

Mais la teigne n'est pas toujours à sa même période de développement : le végétal parasite est d'abord enfermé dans les parties constituantes du cheveu, le bulbe, la capsule, la tige elle-même ; plus tard, le champignon s'étend et se montre à l'extérieur. Le traitement du médecin de l'hôpital Saint-Louis ayant pour but de mettre les champignons partout en contact avec l'agent destiné à éteindre le principe de vie dans sa production végétale, une

condition nécessaire pour atteindre ce but, c'est d'épiler. Si la chevelure est épaisse, une seule épilation ne suffira pas, il en faudra plusieurs.

On commence par nettoyer la tête, couper les cheveux à deux ou trois centimètres, détruire les poux avec l'onguent napolitain ou le bain sulfureux, détacher les croûtes avec des lotions tièdes et des cataplasmes, et enfin laver le tout avec la solution parasiticide pour détruire tous les champignons à la surface. Cela fait, on pratique l'épilation avec des pinces ; le seul reproche que l'on adresse à ce moyen est la lenteur ; mais, quelle que soit l'étendue des surfaces malades, on peut les dégarnir dans un espace de temps qui varie de quelques minutes à six heures; ainsi, pour les têtes les plus malades, il suffit de trois séances de deux heures chacune, en trois jours consécutifs. Toutefois, si la teigne est récente, si le cheveu offre quelque résistance à l'avulsion, on doit frictionner préalablement la partie pendant quelques jours, soit avec de l'huile de cade pure, soit avec de l'huile de noix d'acajou, de 50 centigrammes à 1 gramme pour 30 grammes d'axonge ; soit avec une pommade alcaline avec soude et chaux, de chaque 2 grammes pour 60 grammes d'axonge. Mais l'huile de cade est ce qui vaut le mieux.

On interrompt l'épilation dès qu'une surface d'un centimètre est dégarnie, pour laver la peau avec un peu d'eau de savon tiède qui dissout le corps gras ; puis on fait immédiatement la lotion parasiticide, ou mieux, l'imbibition avec un linge, une éponge fine ou une petite brosse douce. M. Bazin préfère le sublimé et l'acétate de cuivre à la dose de 3 à 5 grammes pour 500 grammes de véhicule. On pourrait les employer sous forme d'onguent ou de pommade; la solution liquide lui a paru s'insinuer mieux dans les cavités folliculaires, après l'ablation des cheveux. Deux cent deux malades ont été traités par cette méthode. La moyenne du traitement de ces divers malades a été de trois mois et vingt-deux jours. Mais il n'est aucun médecin qui ne sache que la guérison de la teigne est assez difficile à constater; qu'un assez long temps d'épreuve est nécessaire pour que le sujet soit déclaré à l'abri des récidives. M. Bazin n'ignorait rien de tout cela; aussi n'a-t-il considéré comme radicalement guéris, que ceux qu'il a pu suivre longtemps après la disparition des croûtes, lorsque les cheveux étaient repoussés longs et fournis, et que les sujets abandonnés à eux-mêmes et négligeant presque tout soin de propreté, avaient cependant été exempts de récidive. C'est ainsi qu'il a constaté la guérison définitive de cas fort graves. Bien d'autres malades ont été débarrassés par l'épilation. Ce sera au temps à prouver la solidité de ces guérisons.

Ces résultats sont d'autant plus satisfaisants que les malades traités par M. Bazin étaient pour la plupart dans des conditions assez fâcheuses. Chez presque tous, la maladie était fort ancienne; la plupart avaient déjà subi sans succès de nombreux traitements, et vingt d'entre eux avaient même été soignés infructueusement par les frères Mahon. Depuis deux années déjà que cette méthode est suivie dans le service de M. Bazin, toutes, ou presque toutes les teignes ont été guéries. Il est donc probable que ce traitement contribuera à rendre plus rare cette hideuse maladie.

Effets remarquables de la graine de persil dans le traitement des fièvres intermittentes.

(*Suite.*)

Sur 100 malades fiévreux nous avons eu :

35 atteintes de fièvre intermittente quotidienne;
59 — — tierce;
6 — — quarte.

Le plus ordinairement c'est après le troisième ou le quatrième accès que nous avons donné la décoction de graines de persil.

La dose employée pour couper :

Une fièvre intermittente quotidienne a été de 75 g.
— — tierce, a été de 78 g.
— — quarte, a été de 116 g.

Encore n'avons-nous réussi dans les fièvres quartes que dans la moitié des cas, puisque les trois insuccès que nous comptons sont précisément ceux de fièvres appartenant à ce type.

Les époques de la disparition de la fièvre ont été :

1° Dans les fièvres intermittentes quotidiennes :
16 fois après la première dose;
15 fois après la deuxième ;
4 fois après la troisième.

2° Dans les fièvres intermittentes tierces :
8 fois après la première dose ;
33 fois après la deuxième;
7 fois après la troisième ;
1 fois après la quatrième.

3° Dans les fièvres intermittentes quartes :
1 fois après la première dose ;
1 fois après la deuxième ;
1 fois après la quatrième ;
3 fois n'a pas été coupée.

La poudre de graines de persil, à la dose de 30 grammes, a réussi dans deux cas à couper une fièvre intermittente quotidienne qui avait résisté à l'emploi de 4 grammes d'extrait aqueux.

Enfin, sur 100 fiévreux traités par cette médication, nous comptons :

Succès.	97
Insuccès.	3
Total.	100

Suit l'exposé de nombreuses recherches chimiques et pharmaceutiques sur les graines de persil et sur l'*apiol*, substance extraite de ces graines.

Action de l'apiol sur l'homme non malade. — L'apiol, à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, détermine une excitation cérébrale légère, rappelant celle produite par le café ; on éprouve un sentiment de force et de bien-être avec chaleur épigastrique passagère. Les personnes qui en ont pris à ces mêmes doses n'ont ressenti ni soif, ni maux d'estomac, ni nausées, ni vomissements, ni coliques, ni diarrhée. Lorsque la dose est plus élevée, de 2 à 4 grammes, on observe les phénomènes d'une véritable ivresse : bluettes, étourdissements, titubations, vertiges et sifflements d'oreilles, douleur de tête gravative dans la région du front ; ce sont les mêmes effets que l'on éprouve à la suite d'une forte dose de sulfate de quinine ; l'ivresse apiolique est comparable à l'ivresse quinique ; c'est là un point de rapprochement remarquable entre ces deux corps. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'on voit survenir des borborygmes, des nausées, des coliques avec diarrhée bilieuse.

Comme spécimen, nous rapporterons les expériences suivantes :

Première expérience. — Le mercredi 18 décembre 1850, à 6 heures 40 minutes du matin, le pouls étant à 60 pulsations. Après une bonne nuit et dans un parfait état de santé, on prend dans une capsule de Lehuby 1 gramme d'apiol, et l'on boit immédiatement après un verre d'eau sucrée. Rien de particulier jusqu'à 8 heures 1/2 ; on déjeune avec l'appétit habituel. Pendant les courses qui suivent le repas on n'éprouve aucune sensation pénible, indice d'une digestion difficile. La sécrétion ordinaire semble un peu augmentée. A une heure, chaleur de la face, tension légère des globes oculaires, légère excitation intellectuelle, pas de douleur de tête, rien du côté de l'organe auditif. Le pouls n'est nullement modifié. Sentiment de force et d'alacrité. Appétit au dîner ; renvois gazeux non désagréables ; rien de particulier dans la soirée ; sommeil agité.

Deuxième expérience. — Le samedi 21 décembre 1850, à 6 heures du matin, pouls à 57 pulsations ; pas de douleur de tête ; aucun malaise ; santé parfaite. On prend 2 grammes 60 d'apiol dans des capsules de Lehuby, suivis d'un verre d'eau sucrée, on n'éprouve pas d'arrière-goût. A 7 heures 1/4, éblouissements et légers étourdissements augmentant par le mouvement ; sensation de vague comme on l'éprouve dans un commencement d'ivresse ou après une dose modérée de haschisch ; bâillements. Cet état devient assez désagréable pour faire désirer le repos. On se jette sur un lit ; nul trouble appréciable des sens ; sommeil de quelques minutes. Au réveil, l'état de demi-ivresse est moins prononcé ; il suffit de la moindre préoccupation pour le dissiper. L'appétit est moins ouvert ; il n'y a pas de soif ; la digestion est facile ; nul symptôme nouveau ; urines copieuses relativement à la quantité de boisson prise. A 2 heures, 60 pulsations ; chaleur de la face ; sentiment de force ; excitation intellectuelle. A dîner, peu d'appétit ; 58 pulsations. A 8 heures du soir, 62 pulsations ; nulle disposition au sommeil. Dans la soirée, aptitude au travail. Coucher à 11 heures ; nuit bonne. Réveil à 5 heures 1/2. A 6 heures le pouls est à 56 pulsations par minute. La santé est parfaite sous tous les rapports.

On le voit, rien dans l'action physiologique de l'apiol n'est de nature à présenter des obstacles à son emploi comme médicament. Le principe actif a tous les caractères des substances appartenant à la classe des toniques, c'est-à-dire portant leur action sur l'ensemble des fonctions de nutrition pour en élever le diapason, et cela sans provoquer de phénomènes fâcheux.

Le traitement des fièvres intermittentes, qu'on les combatte par le sulfate de quinine ou par l'apiol, a ses règles précises dont il importe de ne jamais s'écarter. Pour compléter l'exposition de nos idées sur cette question spéciale, nous devons préalablement présenter quelques considérations générales à ce sujet.

Si nous essayons de catégoriser les fièvres intermittentes en prenant pour base leur degré de ténacité, nous voyons qu'on peut les rapporter à quatre types.

Premier type : *Fièvres intermittentes à symptômes graves avec tendance à affecter la forme pernicieuse.* Ces fièvres, désolantes par leur ténacité, appartien-

nent aux régions intertropicales, ou tout au moins à l'Europe méridionale. Il faut des doses élevées de quinquina ou de sels de quinine pour les couper; elles récidivent à la moindre occasion et pendant de longues années, même lorsqu'on a cessé d'habiter le pays où on les avait contractées. Ce sont les *paludéennes intenses* de M. le professeur Bouchardat. L'apiol ne parvient souvent qu'à modifier l'intensité de leur accès.

Deuxième type : *Fièvres intermittentes graves de notre climat,* telles que les observait à Tours M. Bretonneau. Elles ne sont supprimées que par des doses capables de produire l'ivresse apiolique ou l'ivresse quinique, et sont susceptibles de récidiver un des jours multiples de 7, soit le 14e, le 21e ou le 28e. Mais la récidive peut être prévenue par l'emploi méthodiquement continué de l'agent fébrifuge. C'est en parlant de ces fièvres que M. Bretonneau a dit : « Les petites doses habituent le malade à l'action du quinquina ; elles nuisent au résultat des doses suffisantes; elles impatientent l'appareil digestif et rendent l'ivresse fébrifuge plus difficile à obtenir. »

Troisième type : *Fièvres paludéennes indifférentes* qui exigent l'emploi du sulfate de quinine ou de l'apiol, mais à dose insuffisante pour produire l'ivresse fébrifuge.

Quatrième type : *Fièvres intermittentes éphémères,* liées plutôt à des influences météréologiques qu'au miasme paludéen. Elles guérissent le plus souvent par un simple changement de lieu ou de régime. Ce sont ces fièvres que l'on voit si facilement modifiées par l'écorce de saule, le chardon bénit, l'artichaut, etc., etc.

Quoi qu'il en soit, qu'on admette ou non cette classification, le traitement des fièvres intermittentes par le sulfate de quinine aussi bien que par l'apiol, réclame une méthode rationnelle, et nous ne saurions mieux faire que de rappeler à ce sujet les préceptes si sages formulés en propositions par M. Bretonneau :

1° Une sorte d'ivresse plus ou moins pénible, produite par une seule dose convenable de sulfate de quinine, répétée au besoin deux jours de suite, supprime pour huit jours la fièvre intermittente simple.

2° Toute dose de quinquina suffisante perd de sa puissance fébrifuge en se fractionnant, exactement comme une dose de vin perdrait de sa puissance enivrante en se divisant.

3° Bien des motifs portent à croire qu'il est nécessaire que la dose suffisante ne soit pas dépassée.

4° Il y a nécessité de continuer les doses préservatives ou préventives en les éloignant progressivement.

5° En cas de symptômes insolites graves (pernicieux), doubler la dose.

Cette méthode rationnelle d'administrer la quinine, que nous avons reconnue également la meilleure pour l'apiol, n'est pas tout ; il peut y avoir des indications particulières à remplir préalablement. M. Bretonneau déduit, d'expériences comparatives faites à l'hôpital de Tours, l'*important précepte de faire vomir et de purger* dans les fièvres intermittentes de l'automne, à moins d'évidentes contre-indications. En faisant vomir et purgeant nos malades, dans ces mêmes conditions, nous avons remarqué que la fièvre était plus promptement et plus sûrement coupée. A plus forte raison devrait-on le faire dans tous les cas de complication d'embarras gastrique ou gastro-intestinal.

Ces précautions prises, le type de la fièvre reconnu par la constatation de deux ou trois accès, les conditions hygiéniques modifiées dans ce qu'elles ont de fâcheux, le moment de faire prendre l'apiol est arrivé.

Mode d'administration. — Primitivement nous administrions l'apiol dans une cuillerée d'eau ou de tisane, à la dose de 5 à 6 gouttes ; mais il laissait dans l'arrière-bouche et dans l'œsophage une saveur âcre, piquante, accompagnée d'un sentiment de chaleur qui nous a fait renoncer à ce mode d'emploi. Nous avons adopté, en définitive, les capsules en gélatine généralement usitées à présent, et que l'on trouve dans toutes les pharmacies. Elles sont d'un petit volume, parfaitement fermées ; l'apiol s'y conserve indéfiniment, pourvu qu'on ait le soin de les tenir à l'abri de l'humidité. On les avale sans difficulté dans une cuillerée d'eau.

Chaque capsule renferme 25 centigrammes d'apiol.

Bien que l'apiol partage avec presque tous les médicaments énergiques l'inconvénient d'une saveur et d'une odeur répulsives, cette saveur et cette odeur ne sont pas tellement prononcées que nous n'ayons pu préparer un *sirop d'apiol* qui n'a aucun mauvais goût, et que les enfants prennent sans difficulté et même avec plaisir. En voici la formule :

Apiol.....	5 grammes.
Sucre blanc.....	1,000 —
Faites fondre à un feu doux dans :	
Eau de fontaine.....	500 —
Passez et conservez pour l'ussge.	

Des aliments.

(*Suite et fin.*)

Du gibier. Nous avons déjà parlé du sanglier ; il nous reste à dire un mot du daim, du chevreuil, du lièvre et du lapin. Ces animaux, excepté le lapin, ont tous la chair noire, pénétrée d'osmazôme, et par conséquent très-nourrissante ; mais un usage trop exclusif la rend, par cela même, dangereuse pour les estomacs affaiblis par une longue maladie. Peut-être devrions-nous ranger dans une exception la chair du lièvre; elle présente, en effet, un mets savoureux et facile à digérer ; elle est moins ferme et moins pesante que les autres viandes noires. Celle du lapin est un peu plus blanche, elle est aussi plus tendre et plus succulente : on pense bien que nous ne parlons ici que du lapin sauvage, celui qui ne compose ses repas que de thym, de marjolaine, de serpolet et d'autres herbes odoriférantes qui parfument agréablement sa chair.

Des oiseaux. Nous nous contenterons d'énumérer les individus de cette classe, qui fournit des matériaux précieux à l'alimentation. Il serait trop long d'entrer dans des détails particuliers sur chacun d'eux.

Parmi les volailles de basse-cour, en tenant compte de leur âge comme mesure de la dureté ou de la finesse de leurs fibres, l'oie d'abord, et le canard ensuite, conviennent peu aux estomacs qui ne sont pas robustes ; viennent ensuite le dindon, le pigeon, et le poulet qui est la volaille la plus tendre et la plus succulente, lorsqu'elle a été engraissée convenablement.

La préparation connue sous le nom de *foie gras* est aussi indigeste qu'elle est délicate, et, par le temps qui court, les pâtés de Strasbourg et de Toulouse sont le principe du plus grand nombre d'indispositions. On sait de quelle manière on obtient ces sortes de foies ; les anciens en étaient très-friands, et ce fut le consul Métellus qui enseigna l'art d'engraisser le foie des oies avec de la pâte au lait et des figues, nourriture distinguée et parfaitement à la hauteur de la dignité de ces oiseaux sauveurs du Capitole.

Parmi les oiseaux indépendants d'un usage plus répandu, nous citerons seulement le faisan, la perdrix, la caille, les bécasses, les alouettes, les grives, les ortolans et les becfigues.

La chair du faisan est très-recherchée ; elle contient beaucoup d'osmazôme, mais il faut qu'elle éprouve un commencement de décomposition pour jouir de toute sa saveur et pour développer le parfum qui lui est propre, et qui le rend si précieux pour les gastronomes. Si on le mange avant ce temps, dit avec raison Brillat-Savarin, il n'est ni aussi délicat qu'un poulet, ni aussi parfumé qu'une caille. Voilà pourquoi les personnes qui ont de la répugnance pour les viandes faisandées ne tiennent pas en grande estime cet oiseau royal.

La perdrix et la caille sont recherchées avec raison : l'une, plus ferme, plus savoureuse ; l'autre, plus délicate et plus tendre. La chair des alouettes et celle des grives peuvent être rangées dans la même catégorie. Lorsque ces derniers oiseaux se sont engraissés avec le raisin ou avec le genièvre, ils fournissent un aliment aussi savoureux que salutaire. Les ortolans et les becfigues sont les plus délicats, les plus nourrissants et les moins indigestes des petits oiseaux.

Les oiseaux aquatiques, que les anciens rangeaient au nombre des poissons, fournissent une viande noire, fortement animalisée, et qui ne devait pas remplir le but que les fondateurs de monastères avaient sans doute en vue en privant les moines de l'usage de la viande.

Des poissons. De tout temps on a attribué au poisson des propriétés aphrodisiaques, parce qu'on a remarqué que les peuples qui habitent les côtes maritimes sont très-féconds.

La chimie, en recherchant les éléments qui composent la chair du poisson, y a découvert une grande quantité de phosphore qui se trouve tout formé dans les laites ; or, si l'on adopte l'idée que le poisson est réellement aphrodisiaque, la raison de cette vertu se trouvera expliquée par la présence du phosphore.

Il en est des poissons comme des autres substances alimentaires dont nous avons parlé ; les uns sont tendres, faciles à digérer et en même temps assez nourrissants ; les autres ont une chair ferme, indigeste et presque toujours insalubre.

En général, le poisson doit être mangé très-frais ; il n'y a que la raie qui puisse être attendue pendant deux ou trois jours, parce que sa chair, ferme et compacte, ne pourrait point être domptée par les puissances gastriques sans avoir subi un commencement de macération. Quant aux autres espèces, elles se transforment en véritables poisons lorsqu'elles sont livrées à la consommation dans un état même très-léger de décomposition. A cet égard, la surveillance doit être d'autant plus sévère que le poisson se putréfie plus aisément que la viande des

autres animaux. Beaucoup de fièvres de mauvais caractère n'ont souvent pas d'autre cause que leur usage. On doit s'en abstenir, surtout dans les mois d'avril et de mai, époque pendant laquelle le poisson fraie.

Le poisson fumé, salé ou mariné, n'est pas moins nuisible lorsque la préparation en a été négligée. Il est positif, par exemple, que le hareng salé ou fumé que l'on prépare à la hâte après la pêche, peut donner lieu aux plus funestes accidents. Comme la consommation est loin d'être en rapport avec la quantité qui en est livrée au commerce, il arrive souvent qu'on est obligé de le conserver pendant deux ou trois ans ; alors il a contracté un goût de rancidité, d'âcreté et même de fétidité singulièrement nuisible aux classes inférieures qui l'achètent en raison du bas prix auquel il leur est livré. On peut en dire autant de la morue salée, que beaucoup de marchands ne font pas de difficulté de tremper dans une forte eau de chaux pour la rendre plus tendre et lui donner un aspect plus agréable.

Mais lorsqu'on le mange peu de temps après l'avoir pêché, le poisson est un aliment à la fois sain, délicat, et que les estomacs les plus faibles digèrent avec assez de facilité. Il y a néanmoins quelques exceptions que nous allons faire connaître en parcourant rapidement les espèces qui sont en honneur dans nos cuisines.

Nous placerons en première ligne le turbot, que sa majestueuse amplitude et la délicatesse de sa chair ont fait surnommer le faisan de la mer. C'est un mets des plus fins, très-facile à digérer. Nous n'en dirons pas autant de l'esturgeon, quoiqu'il soit très-estimé, sans doute à cause de sa rareté. La sole, la limande, le carrelet, le merlan, présentent aussi des ressources précieuses pour l'entretien des estomacs faibles qu'une trop forte nourriture incommoderait. Viennent ensuite les poissons de rivière, tels que la carpe, le brochet, que bien des personnes trouvent pesants; enfin l'éperlan et les goujons, qui peuvent convenir à tout le monde.

Quant à l'anguille et à la lamproie, que les Romains aimaient tant, ce sont des poissons trop onctueux et trop gras pour qu'ils puissent être facilement saisis par les forces gastriques; aussi peu d'estomacs les digèrent-ils facilement.

La Méditerranée fournit aussi une espèce de poisson d'une extrême délicatesse quand il est frais; c'est la sardine, dont on ne peut pas se faire une idée par celle qu'on envoie à Paris, où elle commence à être en honneur, et qu'on estime surtout quand on l'a fait frire dans l'huile avant de l'expédier.

La truite mérite complétement la haute considération dont elle jouit parmi les gourmands, et la légèreté, la délicatesse de sa chair en font un aliment digne d'être recherché.

Que dirons-nous, ou plutôt que ne dirons-nous pas des huîtres? Elles contiennent une certaine quantité de gélatine et beaucoup d'osmazôme, deux principes que les chimistes regardent comme les plus réparateurs. Mais ce que l'analyse chimique n'explique pas, c'est la raison de leur saveur exquise, de leur délicatesse extrême, et de la facilité avec laquelle elles se digèrent tout en ouvrant l'appétit et préparant l'estomac à recevoir des substances plus nourrissantes. Nous regardons depuis longtemps les huîtres comme le meilleur aliment qui puisse être offert à des convalescents. Elles rappellent l'appétit, et stimulent légèrement les organes digestifs devenus paresseux ; mais il faut les manger bien fraîches, crues et baignant dans une eau limpide. Anathème, cent fois anathème sur les barbares qui les font cuire, fussent-ils d'ailleurs les plus renommés entre les gastronomes!

On aurait tort de croire, comme le prétendent quelques amateurs, que le lait favorise la digestion de ce mollusque, et qu'une soupe au lait suffit pour en dissoudre plusieurs cloyères. Qu'on accorde cette propriété au vin blanc, à la bonne heure; et encore le vin blanc n'agit point dans ce cas par une vertu spécifique, mais par ses propriétés stimulantes, qui se manifestent dans l'estomac avec les huîtres, comme avec toute espèce d'aliment. Pour ce qui est du lait, qu'on sache bien qu'il n'ajoute rien aux forces gastriques en ce qui concerne la digestion des huîtres; une indigestion d'huîtres est une indigestion comme une autre, et le lait réuni de toutes les vaches des environs de Paris ne saurait en détruire les conséquences fâcheuses pour la santé.

On estime, à bon droit, les écrevisses des rivières; elles se digèrent assez facilement, mais leur vertu excitante doit les rendre redoutables pour les personnes d'une complexion délicate et nerveuse. Les écrevisses de mer et les langoustes, dont on fait maintenant une si grande consommation, sont plus pénibles à digérer et beaucoup moins délicates.

Nous renvoyons à un autre article ce qui nous reste à dire sur la préparation des aliments et sur les assaisonnements, sous le rapport hygiénique, bien entendu, et non point exclusivement sous le rapport culinaire.

Traitement de la coqueluche par la limonade nitrique.

M. le docteur Gibb, dans un Mémoire qu'il vient de publier en Angleterre sur la coqueluche, s'exprime ainsi sur le traitement par la limonade nitrique, déjà présentée par le docteur Amaldi, de Montréal, contre cette maladie. Non-seulement la limonade nitrique arrête les paroxysmes et fait cesser le sifflement, mais encore elle coupe court à la maladie presque aussi certainement que le fait la quinine pour la fièvre intermittente, et guérit la coqueluche dans un intervalle de cinq à six jours en moyenne, quelquefois même en deux ou trois jours.

Pour arriver à un aussi beau résultat, que n'a encore jamais donné aucune méthode, voici comment il faut administrer la limonade nitrique, d'après l'auteur.

Dans un verre d'eau fortement sucrée, presque à l'état sirupeux, on ajoute peu à peu assez d'acide nitrique pour donner à ce mélange l'acidité du suc de citron pur. Cette quantité doit être prise par un adulte en trois ou quatre heures; pour un enfant d'un an, la dose est d'une cuillerée à dessert toutes les heures, et pour les enfants plus jeunes, d'une cuillerée à café toutes les deux heures. Pour que les dents ne soient pas attaquées, il est bon de faire gargariser immédiatement le malade avec une solution de 8 grammes de carbonate de soude dans 250 grammes d'eau.

M. Gibb ajoute que plus on revient souvent à l'administration du médicament, plus on réussit rapidement à couper court à la maladie. Rarement il a été obligé de diminuer les doses, et il est encore à voir le premier inconvénient de l'emploi de ce moyen.

En même temps qu'il prescrit l'acide nitrique, M. Gibb fait également faire à ses malades des inhalations de chloroforme : 10 à 15 gouttes de chloroforme sont versées sur un mouchoir que l'on approche à une certaine distance de la bouche de l'enfant. Ce moyen peut être répété à certains intervalles, suivant la gravité des paroxysmes, sans attendre la venue de ces mêmes paroxysmes que rien n'annonce habituellement, le chloroforme agissant aussi bien dans leur intervalle que pendant leur durée.

Folie guérie par un bain de surprise.

On lit dans la *Revue de thérapeutique médico-chirurgicale :*

« M. T. fut atteint d'épilepsie héréditaire dès son enfance. A l'âge de 19 ans, les accès devinrent si fréquents qu'ils se répétaient jusqu'à trois et quatre fois par semaine, et même par jour.

« Dans le mois de mars 1842, l'épilepsie fit place à la folie, dont la fureur le portait à vouloir battre tous ceux qui l'approchaient, même les auteurs de ses jours. Vu le grand danger que l'on encourait en le laissant libre, on se détermina à l'enchaîner et à l'enfermer dans une chambre, où il resta une huitaine de jours. Au bout de ce temps, la tendresse maternelle le remit en liberté en le dégageant de tous les liens dont on l'avait entravé. Le voilà libre; mais qui eût vu mon fou courir eût dit qu'il était poursuivi du démon, ainsi qu'il le disait lui-même.

« Imbu de cette folle vision, et s'éloignant de plus en plus du logis paternel, il enleva un petit enfant qu'il trouva sur sa route et l'emporta, sous prétexte de le dérober à la fureur de l'esprit malin.

« En face d'une scène aussi tragique, le père du jeune homme, la mère de l'enfant et les voisins accoururent après lui, d'abord pour lui faire relâcher l'enfant, qui était en très-grand danger entre ses mains, et pour le reprendre, afin de le remettre dans sa captivité, d'où on l'avait fort imprudemment dégagé ; mais à quelque chose malheur est bon, comme on va le voir.

« Mon fou, s'apercevant que les poursuivants l'atteignaient, entra dans un champ, où il jeta l'enfant, pour mieux courir sans doute ; il se dirigea, ne pouvant passer ailleurs, vers un gouffre d'eau creusé par le courant d'un ruisseau, où il tomba, ne pouvant le franchir, et y resta tout le temps qu'il fallut pour aller chercher des cordes qui devaient servir à l'attacher (un quart d'heure environ). Pendant tout ce temps, on eut la bonne idée de lui faire de fortes affusions d'eau sur la tête, malgré son immersion la plus accomplie.

« Mais, les cordes arrivées, quel fut l'étonnement des spectateurs de voir ce jeune homme, tout contrit et humilié à leur aspect, demander pardon à tout le monde, surtout à son père, le suppliant en grâce de ne point l'attacher, lui promettant qu'il ne serait désormais plus méchant pour personne ; et, enfin, d'insensé qu'il était, il se retira tout transformé et désormais guéri. J'ose dire guéri, attendu que depuis lors il n'a plus eu de récidive, ni de folie, ni d'épilepsie, et est devenu bon charpentier.

« Donc, les bains de surprise ne seraient pas à dédaigner contre de telles affections.

« Dr F. Mieussens. »

Effets remarquables de l'ammoniaque contre l'ivresse.

Nous avons, à plusieurs reprises, signalé à nos lecteurs la puissance de l'ammoniaque contre l'ivresse. Le fait suivant, qui appartient à un chirurgien de l'armée belge, montre parfaitement combien ce médicament est précieux.

« M. le docteur Claeys est appelé, le 10 mai dernier, près d'un soldat du 15e léger, d'un tempérament bilieux et sanguin, très-robuste, en proie à un délire furieux, faisant des contorsions épouvantables, et maintenu à peine par huit hommes.

« Je ne tardai pas à acquérir, dit-il, la certitude que le délire de ce militaire était de nature alcoolique. Habituellement sobre, il avait pris, dans la matinée, un demi-litre d'eau-de-vie et autant de genièvre, et même plus d'après le dire de ses camarades.

« Connaissant les bons effets de l'ammoniaque, je prescrivis aussitôt une potion de 4 onces d'eau, additionnée de 20 gouttes de cet agent médicamenteux; ayant réussi à lui en faire avaler de suite trois cuillerées, je le vis se tranquilliser graduellement.

« Je quittai la chambrée à midi; mais on tarda peu à venir me chercher, en me disant que cet homme avait des attaques plus fortes que jamais. Arrivé près de lui, je lui fis avaler de nouveau deux cuillerées de la même potion. A dater de ce moment, son état s'améliora d'une façon si rapide, qu'une heure après, lorsque j'allai le voir, il avait repris ses sens et demandait à uriner; mais, le croyant encore en délire, on ne lui avait pas permis de se lever. Je le fis aussitôt descendre, accompagné par ses camarades; après avoir uriné copieusement, il revint seul à sa chambre, se plaignant seulement de maux de tête. A quatre heures, il mangeait sa soupe comme à l'ordinaire.

« Je doute que l'ammoniaque en inhalation, recommandée en ces derniers temps, eût agi aussi rapidement que l'a fait, dans ce cas, cet agent thérapeutique administré par la voie stomacale. Du reste, ces deux modes peuvent être employés simultanément; et le dernier, l'inhalation, demeure une ressource précieuse, lorsque l'état de somnolence ne permet pas de faire avaler des liquides par le malade. »

Le blanc d'œuf employé contre les brûlures.

M. Saint-Martin vient de faire connaître le fait suivant, qui ne manque pas d'intérêt :

« Une jeune fille se brûle au premier degré les bras et les mains avec de la vapeur d'eau bouillante. Eloigné de la ville de plusieurs kilomètres, nous n'avions que l'eau froide pour calmer ses souffrances, lorsque l'idée nous vient d'employer l'albumine de l'œuf, comme on le fait avec le collodion. Le succès fut complet : sept ou huit couches de cette substance formèrent, sur la partie endolorie, un vernis assez puissant pour l'isoler du contact de l'air.

« Nous souhaitons, ajoute l'auteur, que ce fait, si peu important en apparence, attire l'attention; cette pratique pourra trouver son application dans les familles. »

Reproduction des empreintes de pas sur la neige.

La *Gazette des Hôpitaux* rend ainsi compte du savant travail du docteur Hugoulin :

« On sait de quelle importance sont en matière criminelle la conservation et la reproduction des empreintes laissées par les coupables. Elles constituent quelquefois le seul indice sur lequel puisse s'appuyer la justice pour discerner l'innocent du coupable, et il est plus d'une circonstance où, si l'on n'eût pu représenter les traces involontairement faites sur un sol peu résistant par des pieds nus, des chaussures, une crosse de fusil, etc., la vindicte publique se fût trouvée désarmée. Nous allons consacrer aujourd'hui quelques lignes à une découverte véritablement merveilleuse que vient de faire un pharmacien distingué de la marine, M. Hugoulin : nous voulons parler de la reproduction des empreintes laissées sur la neige.

« Jusqu'ici les traces imprimées sur une surface peu résistante, il est vrai, mais susceptible de se conserver intacte en étant mise à l'abri des circonstances extérieures capables de l'altérer, se bornaient à celles que l'on observe sur la terre humide, la boue, le sable. En 1850, M. Hugoulin indiqua un procédé à l'aide duquel il devenait possible de solidifier les empreintes de pas sur la poussière des chemins. Mais il n'était venu encore à l'idée de personne de conserver autrement que par une mensuration, une description attentive, le souvenir de ces

mêmes empreintes sur une substance aussi *fugitive* que la neige. Tel est cependant le problème que cet habile expérimentateur s'est posé et qu'il vient de résoudre de la façon la plus satisfaisante. Nous allons en donner un court exposé d'après le Mémoire qu'il a publié dans le dernier numéro des *Annales d'hygiène et de médecine légale*. Si ce sujet trouve place dans un journal consacré aux sciences médicales comme la *Gazette des Hôpitaux*, c'est que le procédé à employer est fort délicat et exige toute l'adresse d'un manipulateur exercé, habitué à manier certaines substances employées en médecine et en pharmacie.

« L'opération repose sur ce principe, que la gélatine pure dissoute dans fort peu d'eau tiède se prend immédiatement en gelée consistante par le contact d'un corps froid, et reproduit un cliché exact de la surface de contact sur laquelle on l'a appliquée, enfin que ce cliché peut, sans se déformer, servir à une reproduction exacte de la surface de contact au moyen d'un corps plastique qui se solidifie rapidement, le plâtre, par exemple.

« L'opérateur se munit de quelques onces de gélatine en belles plaques transparentes, connues dans le commerce sous le nom de *grénétine*. La plus belle qualité est seule capable de remplir le but que l'on se propose, la gélatine inférieure ne se prenant pas assez vite par le refroidissement. On trempe les plaques dans l'eau fraîche jusqu'à ce qu'elles soient suffisamment gonflées.

« Si la couche de neige est épaisse, l'empreinte est tout entière sur la neige ; si elle est mince, le talon a pu pénétrer jusqu'au sol, et quelques parties de terre ou de sable sont à découvert. Dans ce dernier cas, on enduit avec un pinceau d'une légère couche d'huile les parties de l'empreinte qui ne sont pas imprimées sur la neige.

« L'empreinte étant ainsi préparée, on prend la gélatine gonflée par l'eau d'absorption, et on la dépose dans un vase quelconque, métallique, à fond plat, casserole, poëlon, ou même dans une assiette, et avec une lampe à alcool on chauffe doucement, de manière à faire fondre la gélatine, en agitant avec précaution pour ne pas introduire de bulles d'air. Une fois fondue, on la laisse refroidir assez pour qu'elle coule encore facilement, et on la verse avec précaution sur l'empreinte, en couche peu épaisse d'abord, puis un instant après on ajoute une seconde couche plus épaisse, pour donner plus de solidité à l'empreinte. La gélatine, en contact avec la neige, se prend immédiatement : la surface supérieure ne tarde pas à se prendre aussi, et le calorique que ce corps cède à l'empreinte n'est pas suffisant pour altérer celle-ci.

« Au bout de quelques minutes le cliché de gélatine est assez solide pour être enlevé. On le renverse sur un linge en plusieurs doubles, dont on relève les bords autour du cliché, et on coule sur la gélatine du sable à mouleur très fin.

« On peut, pour cette seconde partie de l'opération, prendre son temps, car, par le temps froid, la gélatine conserve ses dimensions pendant plusieurs heures sans se dessécher ni se racornir. On doit avoir soin, avant d'y verser le plâtre, de huiler légèrement la surface de la gélatine avec un pinceau. Le cliché de gélatine peut servir à prendre plusieurs empreintes avec le plâtre ; il se conserve aisément pendant plus de deux heures sans subir la moindre altération. »

Dr FOUCARD.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

NICOLAS FLAMEL.

(*Suite.*)

Tout en s'occupant, à l'exemple de ses contemporains, de la culture d'un art chimérique, Nicolas Flamel ne négligeait point pour cela les travaux d'un produit plus assuré, et cette petite échoppe de Saint-Jacques-la-Boucherie, qui n'est à louer qu'après sa mort, peut même passer pour une preuve que le prudent écrivain public n'avait jamais renoncé à son métier. Ainsi, à moins qu'il n'y ait parti pris de le traiter en coupable, on ne doit point chercher à son opulence une autre source que cette longue carrière de travaux et d'affaires, dans le cours de laquelle un homme habile et actif comme lui, aidé du concours d'une femme entendue et vigilante, a pu chaque année réaliser des bénéfices considérables qu'aucune grande charge domestique ne venait entamer. Dans cette maison, point d'enfants à élever et à pourvoir ; des habitudes d'ordre qui rendent le travail de plus en plus fructueux en lui ménageant l'impulsion croissante qu'il reçoit de ses propres produits soigneusement économisés ; ajoutez enfin une simplicité de vie qui allait jusqu'à l'austérité, soit que ces habitudes fussent conformes aux goûts de Flamel, soit qu'il voulût conjurer par là les haines jalouses et dangereuses auxquelles étaient alors en butte les bourgeois que la fortune élevait trop au-dessus de leur caste.

Un fait, que l'histoire nous a conservé, prouve tout à la fois que, déjà de son vivant, la fortune extraordinaire de Flamel était une chose notoire, et qu'en même temps l'honnête écrivain avait gardé, au milieu

de ses richesses, une modération plus extraordinaire encore que sa fortune. Frappé de tout ce que l'on racontait des richesses, des libéralités de Flamel, le roi Charles VI crut devoir envoyer chez lui un maître des requêtes pour s'assurer du fait. M. Cramoisi, qui fut chargé de cette mission, trouva le philosophe vivant pauvrement dans sa modeste échoppe, et se servant à son ordinaire de vaisselle de terre, comme le plus humble des artisans. Cramoisi rendit compte au roi des résultats de son enquête, et l'honnête artiste ne fut point inquiété. L'usure, cette imputation odieuse, que l'on n'a pas craint de faire peser sur la mémoire de Flamel, ne se concilie point avec une telle simplicité de mœurs et d'habitudes. Il faut d'ailleurs ou nier complétement l'existence d'un personnage, ou bien l'accepter avec les traits sous lesquels la tradition nous le représente. Or, comment un homme religieux, humain, charitable, — l'histoire même ne conteste aucune de ces vertus à Nicolas Flamel, — aurait-il voulu s'enrichir par un moyen que réprouvent également la religion et la charité ?

On prétend encore que Nicolas Flamel a pu s'enrichir en s'appropriant les dépôts ou les créances des juifs proscrits. Cette opinion nécessite un court examen. Du vivant de Flamel, les juifs furent persécutés trois fois, c'est-à-dire chassés du royaume, puis rappelés, moyennant finance. Or, en 1346, date de la première persécution, Flamel n'était qu'un garçon de quinze ou seize ans. En 1354, date de la seconde, il commençait à peine son petit établissement d'écrivain public, et personne ne parlait encore de sa fortune. « Ce bonhomme, dit Lenglet Dufresnoy, aurait-il été « en Espagne chercher des juifs, si lui-même les avait « volés et dépouillés de leurs biens ? » On pourrait ajouter que si Flamel alla trouver des juifs en Espagne, c'est qu'il était sans doute en mesure de leur rendre bon compte du mandat qu'ils lui auraient confié à leur départ de France. Mais tout ce que l'on pourrait avancer à cet égard manquerait de preuves, et, en particulier, cette opinion que Flamel aurait reçu, comme une sorte de banquier, la procuration des juifs proscrits pour toucher leurs créances, n'est qu'une conjecture à laquelle on ne peut guère s'arrêter. En effet, bien longtemps avant le voyage de Flamel en Espagne, les juifs étaient rentrés en France, où leur bannissement, leur rappel, la confirmation et la prolongation de leurs priviléges étaient, avec l'altération des monnaies, les grands moyens financiers de l'époque : les gouvernements seuls dépouillaient les juifs. Du reste, de prolongation en prolongation, on leur avait octroyé un séjour non interrompu de plus de trente ans dans le royaume, lorsque, en 1394, Charles VI les en bannit à perpétuité. Cette troisième persécution des juifs eut lieu, à la vérité, du vivant de Flamel, mais elle est postérieure à un grand nombre de ses fondations. Il faut convenir toutefois qu'en cette circonstance il aurait pu faire honnêtement quelque gain considérable avec les juifs. L'ordonnance de 1394, différente en cela de toutes celles précédemment portées contre eux, avait un caractère purement religieux et politique. En les bannissant, elle ne les dépouillait pas, et, ce qui le prouve bien, « c'est que toutes leurs créances durent être payées. » Or, pour opérer le recouvrement de ces créances, il leur fallut nécessairement un agent ou une sorte de banquier. Si l'on veut croire que Flamel, dont la probité et la solvabilité bien connues devaient inspirer toute confiance aux juifs, reçut d'eux cet important mandat, et put s'enrichir beaucoup de toutes les remises qui lui auraient été accordées sur les sommes recouvrées par ses soins, on n'a rien à objecter à cette nouvelle conjecture, si ce n'est une entière gratuité, car elle n'appartient pas à la tradition et elle n'est conservée par aucune induction historique. Mais ce que nous voudrions détruire et effacer dans tous les esprits, c'est le soupçon, non pas gratuit, mais absurde, que Flamel se soit approprié les créances ou les dépôts des juifs proscrits. Est-ce que dans ce cas, de nombreuses plaintes ne se seraient pas élevées contre lui? Et le dépositaire infidèle, s'il avait pu ne pas compter sur sa conscience, n'aurait-il pas eu à compter sévèrement avec la justice du roi? Charles VI, qui n'avait prononcé que le bannissement des juifs, n'eût point, sans doute, laissé impuni chez un particulier un acte de spoliation dont il avait voulu s'abstenir lui-même.

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES.

ESPRIT DE LAVANDE COMPOSÉ.

Prenez : Cannelle concassée	de chaque..	15 grammes.
Noix muscade râpée		
Faites macérer pendant douze ou quinze jours dans :		
Esprit de lavande.....	1,500	—
— de romarin.....	500	—

L'esprit de lavande est un cordial très-puissant ; à la dose de 20 à 60 gouttes, il produit un effet stimulant très-marqué sur les personnes en défaillance ou débilitées par le froid.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

28 février 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 112.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Des gerçures ou crevasses des mains. — Du tabac et de la nicotine. — Puissants effets du bain tiède prolongé contre la folie. — Traitement du choléra par l'emploi de la laine brute. — Traitement du coup de soleil. — Traitement du panaris par les lotions astringentes. — Granules propres à masquer la saveur des médicaments. — De la camomille romaine à haute dose contre les névralgies faciales. — Des moyens de prévenir les cicatrices de la petite vérole. — Variétés et nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formules : Esprit de lavande.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 28 FÉVRIER 1855.

L'influence du froid humide s'est encore peu fait sentir, et le nombre des malades n'a pas augmenté notablement ; les personnes âgées sont celles qui ont le plus souffert de la rigueur de la saison, et l'on a remarqué que les décès ont été très-nombreux parmi les vieillards, depuis le commencement de l'hiver.

Nous continuons à être exempts de l'épidémie, dont nous avons annoncé la disparition complète, et la petite vérole volante est la seule maladie actuelle qui semble revêtir un caractère épidémique. Fort heureusement, cette affection est ordinairement sans gravité, quoique nécessitant de minutieuses précautions contre le froid.

Les accidents occasionnés par la neige et les glaces qui ont longtemps couvert le sol, ont été très-multipliés. Nous rappelons à nos lecteurs, qu'indépendamment des précautions à prendre pour relever et transporter les blessés que nous avons longuement indiquées (*Médecin de la maison*, n° 20), les applications froides sur les parties contuses sont un moyen précieux à employer en attendant les secours médicaux.

DES GERÇURES ou crevasses des mains.

Rien de plus commun que cette infirmité dont beaucoup de personnes sont affectées pendant la saison froide, et qui se caractérise par des gerçures excessivement fines et superficielles d'abord, qui siégent à la peau des mains et quelquefois même à celle des pieds. La douleur et l'incommodité qu'elles occasionnent sont leurs seuls inconvénients, car elles n'entrainent jamais après elles aucun accident sérieux, mais elles sont parfois si gênantes, que les personnes qui en sont atteintes recevront volontiers quelques conseils à ce sujet. Nous avons vu, d'ailleurs, dans certains cas, le sommeil interrompu et des accidents nerveux survenir sous l'influence de cette maladie.

Les crevasses sont ordinairement produites par un froid vif et sec, et de peu profondes qu'elles sont d'abord, elles finissent quelquefois par acquérir des dimensions assez considérables ; elles sont saignantes au moindre contact et s'accompagnent de vives cuissons, d'une démangeaison insupportable qu'augmente généralement la chaleur, et même celle du lit. Le froid vif n'est pas la seule cause des crevasses, et c'est surtout parce que les mains sont plongées fréquemment dans l'eau chaude pendant l'hiver qu'on les voit survenir. Certains ouvriers, tels que les tan-

neurs, les déchireurs de trains de bois, les laveurs de laine, les blanchisseurs, sont plus exposés que d'autres à être atteints de crevasses, mais beaucoup de personnes en seraient exemptes si elles avaient la précaution de s'abstenir d'eau très-chaude pour se laver les mains pendant l'hiver. De l'eau tiède, et même presque froide, est seule convenable pour cet usage. Les habitants des contrées septentrionales ont la précaution d'endurcir leur peau contre les crevasses, en se lavant les mains de temps en temps avec de la neige; dans nos climats, où la neige est loin d'être permanente, cette pratique serait impossible.

A part les précautions qui sont indispensables pour que la peau soit préservée des gerçures, on comprend très-bien que les individus chez lesquels la surface cutanée des mains ou des pieds est soumise à une irritation permanente, doivent être soustraits à cette cause pour obtenir la guérison. Comment guérir, en effet, certaines gens des campagnes qui marchent les pieds nus dans l'humidité putride des étables, ou les artisans qui manient constamment des substances âcres, alcalines, acides ou autres?

Cependant, lorsque la température devient plus élevée, lorsque les parties malades sont surtout abritées contre le froid, on voit généralement l'amélioration survenir, et la guérison des gerçures ne peut tarder, quelle que soit la gravité du mal. Mais si la température reste froide, il faut recourir à des moyens de traitement, et en première ligne sont tous les corps gras ou huileux dont on a soin de couvrir les surfaces malades. Pendant la nuit, on peut très-bien, après avoir graissé suffisamment la peau des mains, soit avec de la graisse fine, de la pommade de concombre ou de l'huile très-fraîche, l'entourer avec des gants, et trouver là un commencement de guérison. Les remèdes auraient toutefois plus d'efficacité s'ils restaient appliqués également pendant le jour.

La pommade suivante, recommandée par une longue expérimentation, a une très-grande efficacité :

Moelle de bœuf...	30 grammes.
Graisse de veau...	60
Miel blanc.....	15
Huile d'olive	15
Camphre.....	8

Il ne faut pas augmenter la quantité du camphre, ainsi que quelques personnes fanatiques de cette substance seraient portées à le faire. Ce médicament n'est là qu'un auxiliaire, il ne constitue pas tout le remède, et cette pommade a d'ailleurs été utilisée par Percy, d'illustre mémoire, bien avant que le camphre ne soit prôné comme une panacée universelle.

Lorsque les crevasses sont guéries, on peut prévenir leur retour et fortifier la peau en lavant les mains deux ou trois fois par jour, soit avec du gros vin, soit avec de l'eau-de-vie étendue d'eau, soit enfin avec de l'eau pure, dans laquelle on aura mis par verre une cuillerée d'extrait de saturne.

Dr Reinvillier.

Du tabac et de la nicotine.

L'usage si répandu du tabac, l'influence de cette substance sur la santé, nous ont engagé à entretenir quelquefois nos lecteurs de l'opinion des médecins sur ce sujet. Aujourd'hui, c'est à une science exacte, qui appuie ses résultats sur l'autorité des chiffres, c'est à la chimie que nous empruntons les preuves les plus positives de la pernicieuse influence du tabac sur l'organisme.

Ces recherches précieuses appartiennent à un chimiste distingué, M. Malapert, pharmacien à Poitiers, qui s'est occupé de rechercher la quantité de *nicotine* qui passe par la bouche d'un fumeur pendant la combustion d'un poids déterminé de tabac. A cet effet, il a monté divers appareils, dont il a fait connaître l'ingénieuse construction et la manière dont ils fonctionnent, et il a prouvé que l'on pouvait toujours retirer 9 pour 100 de *nicotine* sur la quantité totale du tabac employé.

Dans une autre série d'expériences, ce chimiste s'est servi pour tout appareil d'une pipe ordinaire, dont le tuyau était engagé dans un petit récipient auquel était adapté le tuyau servant d'embouchure. Le liquide condensé dans le récipient a fini par s'élever à 300 grammes, et l'on a pu en extraire 30 gr. de *nicotine* pure et privée d'eau.

M. A. Guérard, dont le jugement précis et l'érudition profonde sont bien connus, a rendu compte de ce travail et s'exprime ainsi :

Lorsque Jean Nicot, seigneur de Villemain, ambassadeur de François II en Portugal, faisait présent à Catherine de Médicis, vers le milieu du XVIe siècle, d'une certaine quantité de tabac en poudre, dont il devait la connaissance à un marchand flamand, on était loin de prévoir que cette *poudre à la reine*, ainsi qu'on l'appelait encore sous la minorité de Louis XIV, deviendrait un jour un objet de première nécessité

pour une foule de personnes, et l'une des sources les plus productives du revenu public.

On s'est souvent demandé comment une plante d'une odeur vireuse, d'une saveur âcre, dont l'usage détermine, chez ceux qui n'en ont pas contracté l'habitude, des accidents plus ou moins sérieux, et quelquefois même la mort; comment, dis-je, cette drogue a pu, avec le temps, usurper dans les habitudes de l'homme civilisé aussi bien que chez le sauvage, une place qui semblait devoir appartenir exclusivement aux substances douées de propriétés bienfaisantes et utiles, mais surtout exemptes de dangers. La réponse à cette question me paraît fort simple : elle se trouve dans les effets que le tabac produit sur le système nerveux. L'homme a un goût, en quelque sorte instinctif, pour tout ce qui peut stimuler l'action nerveuse, et le *tabac* devient pour le consommateur un besoin impérieux au même titre que le *vin*, puis *l'eau-de-vie*, et enfin *l'alcool* pour le buveur; que *l'opium*, le *haschich*, etc., pour ceux qui s'adonnent à l'usage de ces drogues, sans autre but que celui de se procurer quelque sensation agréable.

Tant que l'usage de ces substances est modéré, les inconvénients qu'elles produisent sont assez peu apparents pour ne point être remarqués; aussi échappent-ils ordinairement à une observation superficielle. Toutefois, avec un peu d'attention, il est facile de constater de bonne heure l'influence fâcheuse de ces habitudes. Ainsi, pour le tabac, par exemple, il est reconnu que l'usage de la pipe ou du cigare est incompatible avec l'exercice des professions qui, comme celle de *dégustateur*, exigent une exquise sensibilité de l'organe du goût.

Sans m'arrêter plus longtemps aux effets produits par le tabac, sous quelque forme qu'on le prenne, je me borne à consigner ici l'opinion que ces effets sont dus principalement, sinon exclusivement, à un principe actif contenu dans la plante dont nous parlons, principe auquel un procès récent a donné une funeste célébrité; je veux parler de la *nicotine*.

Tout le monde a encore présent à l'esprit les détails du drame épouvantable qui s'est accompli dans le château de Bitremont, à Bury : en quelques minutes, un jeune homme plein de vie expire dans la salle où il venait de prendre part à un repas de famille; il succombe à la suite de l'ingestion, faite avec violence, d'une quantité peu considérable d'un liquide que l'analyse chimique a retrouvé en partie dans les organes de la victime et sur les planches du parquet; ce liquide n'était autre que la *nicotine*. Tous les chimistes savent que c'est une matière huileuse, incolore, d'une saveur brûlante, et d'une odeur qui rappelle *un peu* celle du tabac; et cependant, quand elle est réduite en vapeurs sous l'influence d'une température de 250 degrés, celles-ci sont tellement âcres et répandent une si forte odeur de tabac, qu'il suffit de vaporiser une seule goutte de *nicotine* pour infecter l'air d'une pièce de médiocre étendue, au point qu'on n'y respire plus qu'avec peine.

Les différentes espèces de tabac ne contiennent pas une égale quantité de *nicotine* : celui de la *Havane* en renferme 2 pour 100; le *Maryland* 2 parties 3 dixièmes; celui d'*Alsace* 3 parties 2 dixièmes; celui du *Pas-de-Calais* près de 5; celui du *Nord* 6 parties 6 dixièmes, et enfin celui du *Lot* 8 parties.

Les expériences faites sur les animaux ont démontré que la nicotine, administrée à la dose de quelques gouttes, amène la mort dans l'espace d'un petit nombre de minutes, et qu'elle agit sur le système nerveux.

Ces résultats chimiques, obtenus par M. Malapert, ont un grand intérêt : ils rendent raison des différences observées dans l'action du tabac fumé, suivant la forme de la pipe et l'état de sécheresse du tabac. La nicotine, nous l'avons déjà dit, ne bout qu'à 250 degrés; elle doit, d'après cela, se condenser dans les premières parties relativement froides qu'elle rencontre. Cette condensation a lieu dans les longs tuyaux; mais alors la *nicotine*, mélangée d'eau provenant ainsi de la liquéfaction de la vapeur, retombe dans le fourneau de la pipe, si cette pipe est dépourvue de récipient ou *pompe*. Quand les tuyaux ou cheminées sont très-courts, presque toute la *nicotine* doit arriver dans la bouche et s'y condenser en partie, si l'on n'a pas le soin de laisser au fond du fourneau de la pipe une certaine quantité de tabac, autrement dit un *culot*, qu'on rejette sans le fumer.

De même que tous les produits organiques, la *nicotine* se décompose à une température élevée; son mélange avec un corps volatil la préserve de la décomposition, en favorisant son évaporation. Cette circonstance fournit l'explication d'un fait qui est à la connaissance de tous les fumeurs, à savoir que l'on est indisposé plus promptement et à un plus haut degré par l'usage du tabac humide que par celui du tabac sec, les autres conditions restant les mêmes. C'est que, dans le premier cas, la nicotine est préservée de la décomposition par la vapeur d'eau qui se forme et l'entraîne loin du foyer de combustion; tandis que le tabac sec ne fournissant pas d'autre eau que celle résultant de sa propre com-

bustion, la vapeur aqueuse n'est pas assez abondante pour soustraire complétement la *nicotine* à la décomposition, du moins pendant que brûlent les premières portions de tabac : une partie du principe vénéneux est alors détruit.

Comme la sensation agréable produite par le tabac fumé dépend de la composition des vapeurs qui arrivent dans la bouche, et dont la *nicotine* fait partie, on s'explique parfaitement, d'après les notions précédentes, la différence de goût que les amateurs trouvent au commencement et à la fin d'une pipe et d'un cigare. Dans l'un et dans l'autre cas, la nicotine dégagée des premières portions de tabac se condense au milieu des suivantes et n'arrive à la bouche que quand la combustion a envahi celles-ci à son tour.

Le mauvais goût qu'une pipe neuve communique au tabac tient à ce qu'étant formée d'une terre absorbante, elle retient la *nicotine* et le goudron, et ne laisse passer que les produits *pyrogénés* gazeux; mais, par l'usage, la pipe se sature des produits de la combustion, et lorsqu'elle est *culottée*, la *nicotine* et le goudron cessent d'être absorbés, et tous les produits de la combustion arrivent en même temps, mais en proportions variables, selon que l'on est au commencement ou à la fin d'une pipe.

Enfin la disposition adoptée en Orient, et surtout dans l'Inde, pour les appareils employés à la combustion du tabac, rend raison de l'innocuité de la répétition presque incessante de la pratique de fumer. Dans l'Inde, quand on fume le *houka*, on se sert d'un mélange de *banane* réduite en pâte et mêlée avec du *tabac* bien sec et bien pilé; on y ajoute de la *cannelle*, un peu *d'essence de roses* et une certaine quantité de *sirop* qui conserve la masse dans un état d'humidité convenable, tout en lui donnant du corps. La fumée produite par la combustion de ce mélange n'arrive à la bouche qu'après avoir traversé une couche d'eau contenue dans un vaste récipient, et de là un long tuyau flexueux. On comprend qu'avec cette disposition, cette fumée soit dépouillée de toute son âcreté et qu'elle ne renferme que des quantités presque atomiques de *nicotine*.

Comme conclusions de ses recherches, M. Malapert conseille aux fumeurs : 1° de ne pas fumer le tabac trop humide; 2° de se servir de pipes munies d'une *pompe* ou récipient pour condenser la *nicotine;* 3° de ne fumer la pipe ou le cigare qu'à moitié, et de rejeter la portion excédante imprégnée de nicotine. Quant aux *chiqueurs*, ils doivent éviter d'avaler la salive, dont la sécrétion est fortement excitée par la présence du tabac, et qui, une fois chargée de nicotine, pourrait n'être pas sans danger.

Les priseurs n'ont presque rien à redouter de l'action de la *nicotine*, car le tabac est promptement entraîné au dehors par les mucosités nasales, dont il provoque la sécrétion; et, dans le cas où l'habitude a émoussé la sensibilité de l'organe, et où le nez cesse de s'humecter, malgré la présence du tabac, la nicotine ne s'en sépare pas, faute de dissolvant.

Avant de terminer cet article, nous ferons un rapprochement entre les effets du tabac et ceux de deux autres puissants modificateurs de l'action nerveuse, *l'opium* et *l'alcool*. Par un long usage, ils deviennent tous les trois indispensables à l'exercice régulier des fonctions. C'est un fait bien connu que certains ivrognes finissent par tomber dans un état de stupeur et d'hébétude habituelles qui persistent tant qu'ils sont à jeun, et dont ils sortent aussitôt après l'ingestion de leur boisson favorite, pour y retomber dès que cette boisson est sortie de l'économie après avoir subi les métamorphoses accoutumées.

La même particularité a été signalée chez les consommateurs d'opium. J'ai eu occasion de voir une femme d'une cinquantaine d'années qui avait contracté, dès l'âge de vingt ans, l'habitude de se servir de *laudanum* ou vin d'opium, en l'employant à la dose de quelques gouttes, pour calmer des douleurs névralgiques. Peu à peu elle s'habitua à ce médicament et continua à l'employer, malgré la cessation des douleurs; mais, pour en éprouver les effets, qu'elle appelait fortifiants, elle en éleva progressivement la dose, et quand j'eus occasion de la voir et de l'observer pendant plusieurs mois, elle en buvait chaque jour un verre à liqueur. Le matin cette femme était affaissée; elle pouvait à peine se tenir droite : on lui eût donné soixante-dix ans. Dès qu'elle avait bu sa ration de laudanum, elle se redressait, montrait de l'activité, travaillait et conservait cette énergie factice pendant quelques heures.

L'habitude du tabac, sous quelque forme qu'on en fasse usage, dégénère aussi en un besoin plus impérieux que la faim. Parmi les exemples que je pourrais citer, je choisirai celui qu'a publié Mérat, l'auteur de la *Flore des environs de Paris*. Dans une herborisation à Fontainebleau, il vit un homme couché par terre, et en état de mort apparente. Cependant cet homme, après avoir reçu quelques soins, ouvrit les yeux et demanda d'une voix faible si on pouvait lui donner du tabac; réponse négative, qui le fit retomber de suite presque sans connaissance.

On se hâta de se procurer du tabac, et quand le patient en eut pris quelques prises, il raconta que, parti le matin sans sa tabatière, il avait marché jusqu'à ce qu'il se trouvât dans l'impossibilité de continuer sa route, par suite de la privation qu'il ressentait.

Puissants effets du bain tiède prolongé contre la folie.

M. le docteur Turck, médecin inspecteur des eaux de Plombières (Vosges), vient de publier dans la *Revue de thérapeutique* médico-chirurgicale, un Mémoire sur les puissants effets du bain tiède très-prolongé et du bain chaud de courte durée. Nous extrayons de ce travail ce qui a rapport à l'action du bain tiède sur l'aliénation mentale ; les faits qui sont racontés à ce sujet nous paraissent les plus importants et les plus curieux.

Je professais, dès 1830, dit M. Furck, que la simple imbibition de la peau longtemps continuée dans le bain tiède, produisait sur les nerfs de cette vaste membrane une sédation puissante qui s'étendait à tout le système nerveux ; mais je ne savais pas encore de quelle manière s'opérait cette sédation. Depuis que mon frère a démontré l'existence de l'électricité négative à l'état de tension dans la peau de l'homme sain, et la propriété isolante du tissu cellulaire, on comprend que l'épiderme pénétré d'eau perd sa propriété isolante, et fournit à l'électricité un écoulement assez facile pour amener, quand elle surabonde, la plupart des heureuses modifications que produit le bain très-prolongé dans le traitement de la folie et dans celui de beaucoup d'autres maladies aiguës ou chroniques.

Depuis 1830 jusqu'à nos jours, j'ai publié dix fois peut-être, tant dans les différentes éditions de mon *Traité du mode d'action des eaux de Plombières*, que dans les journaux de médecine et au congrès scientifique de Strasbourg, des observations nombreuses, qui toutes démontraient que le bain très-prolongé est le plus puissant remède à opposer à la folie ; aussi, tout récemment, M. le docteur Pinel, après avoir soumis à l'Académie de médecine de Paris un Mémoire remarquable sur le même sujet, m'a écrit qu'il reconnaissait à cet égard mon incontestable priorité. J'ai guéri les quatre cinquièmes des fous que j'ai soumis à ce traitement ; et, depuis trente ans, j'en ai soigné près de cent : la plupart étaient, à la vérité, au début de leur maladie. Je me bornerai à citer ici un petit nombre de faits variés qui suffiront, je l'espère, à démontrer toute la puissance du bain tiède prolongé, quand il est convenablement prescrit.

Manie aiguë ; furieuse ; cinq jours de traitement par les bains prolongés ; guérison.

M. E. de Bellefontaine, près de Plombières, âgé de soixante ans, d'un tempérament athlétique, devint fou furieux au commencement de l'année 1830, à la suite de la perte d'un procès. Six hommes alors avaient peine à le contenir. Après une forte saignée, je le fis mettre dans un bain à vingt-cinq degrés Réaumur. Il y resta dix-neuf heures. On lui jeta quelques bassins d'eau froide au nez et à la bouche, comme moyen coërcitif. Après ce bain, le sommeil fut calme ; le lendemain et les jours suivants, notre malade prit des bains également prolongés ; il eut une nourriture légère et de l'eau pour boisson. Son traitement dura cinq jours en tout. M. E. a vécu encore pendant plusieurs années et n'a pas eu de rechute.

Monomanie ayant déjà quatre années de durée, guérie en sept mois par les bains prolongés.

Madame X., alors âgée de quarante-trois ans, me fut confiée à la fin d'octobre de l'année 1831, pour la guérir d'une monomanie qui durait depuis quatre ans, et qui, peu apparente d'abord, s'était beaucoup aggravée. Madame X. avait eu un enfant dans cet intervalle et l'avait nourri ; depuis, elle était devenue sujette à de fréquents accès de fureur. Elle croyait son mari menacé par de puissants ennemis qui allaient lui intenter un procès criminel et réduire ses enfants à la mendicité, tandis que lord Byron et son frère naturel Vidocq, imprimaient dans tous les journaux et dans tous les ouvrages qui paraissaient alors, des articles diffamatoires contre elle et sa famille. La plupart de ses anciens amis étaient des émissaires de ces deux célébrités si différentes : elle se croyait aussi l'alliée de la famille Bonaparte.

A son arrivée chez moi, elle était maigre et pâle, comme le sont beaucoup de fous. Sa maladie avait pour cause des chagrins domestiques ; il n'y avait pas d'autres aliénés dans sa famille, mais sa mère était morte de la goutte et son père était dartreux.

Quelques applications de sangsues à la base du crâne, deux saignées du bras, des bains tièdes prolongés souvent pendant trois jours, et jamais moins de six heures, de fréquentes affusions, sur la tête, d'eau un peu plus froide que celle du bain, un ré-

gime doux, mais abondant et proportionné au grand appétit de la malade; des promenades, quelquefois très-longues, sur nos montagnes, triomphèrent en sept mois de cette grave maladie. La guérison de cette dame n'a duré que cinq ans; son mal est revenu sous l'empire des causes qui l'avaient amené une première fois.

Folie triste durant depuis six mois, guérie en deux mois de traitement par les bains prolongés.

Madame X., âgée de vingt-neuf ans, petite-fille d'un homme qui mourut dans un accès de folie furieuse, mais dans un âge avancé, fit une chute de voiture à la fin de l'hiver de l'année 1846. Elle n'eut aucun mal; mais son mari, qui fut renversé avec elle, resta quelque temps évanoui sur la route. Une suppression fâchèuse de fonctions importantes survint, et peu après elle fut atteinte de folie triste. Elle passait ses journées à pleurer dans un coin de la chambre, la tête tournée contre la muraille, et se refusait à toute conversation. On essaya différents moyens contre sa maladie, tous inutilement; elle durait depuis près de six mois quand je fus consulté pour cette dame. Je prescrivis immédiatement un bain de trente-six heures. Au bout de la vingt-cinquième heure, tous les symptômes de la maladie disparurent. Pendant les neuf dernières heures de son bain, Madame X. était redevenue une femme spirituelle, aimable, d'un ton parfait, et l'on ne retrouvait plus dans ses traits la trace la plus légère de sa maladie. Au sortir de son bain, elle passa la soirée avec sa famille; elle paraissait entièrement guérie; mais le lendemain, à son réveil, tous les accidents étaient revenus. Ils disparurent, comme la première fois, après la vingt-quatrième ou la vingt-cinquième heure de bain. Pendant deux mois, durée du traitement, nous eûmes à chaque bain la répétition de cette curieuse transformation, si propre à prouver la puissance du remède que j'employais; mais de semaine en semaine, on apercevait une diminution notable dans les accidents éprouvés par Madame X. Elle partit en pleine convalescence, et sa guérison s'est soutenue jusqu'à aujourd'hui.

Je dois dire ici que, sans l'opposition que je rencontrais dans la famille de la malade, j'aurais prolongé les bains pendant cinq ou six jours, et il est extrêmement probable que j'aurais abrégé ainsi la durée du traitement.

Je dois dire aussi, en terminant, que les classifications modernes de la folie ne me paraissent point justifiées par les faits. De même que l'ivresse produit la fureur, la gaieté, la tristesse, la monomanie, l'imbécillité, suivant le tempérament des malades, de même la modification morbide qui, chez un fou, produit la folie furieuse, peut produire chez un autre la lypémanie (folie triste), les divers genres de monomanie, la démence même, sans cesser d'être une seule et même maladie; mais j'ai exposé plus au long mes idées sur ce sujet dans mon *Mémoire sur la nature de la folie et sur son traitement.*

Traitement du choléra par l'emploi de la laine brute.

Nous avons préconisé avec une conviction profonde, nous pouvons même dire avec enthousiasme, le traitement du choléra par les alcooliques; nous serions injustes si nos colonnes n'étaient pas ouvertes aux nouveaux moyens qui sont publiés par leurs auteurs; nous n'imiterons pas ainsi certains journaux de médecine qui ont gardé le silence sur le traitement par l'alcool, uniquement parce que les premières communications avaient été faites à des feuilles qui leur font concurrence. Nous pouvons le dire maintenant, nous avons éprouvé un sentiment pénible en voyant le traitement par les alcooliques ignoré d'hommes d'un haut mérite, de praticiens distingués, appartenant aux grands corps savants, tout simplement parce que leur journal n'en avait pas parlé. Ils accueillaient cependant avec bonheur cette découverte précieuse et s'étonnaient de ne pas l'avoir connue plus tôt.

Le moyen dont nous voulons entretenir nos lecteurs aujourd'hui appartient à un praticien belge, le docteur Kleinermann, de Liége. Il n'a, selon nous, d'autre puissance que celle de contribuer à réchauffer les malades, et l'on doit regretter que son auteur ne l'ait appuyé par aucun fait. Cependant, comme il peut, dans certains cas, être un utile accessoire à un traitement plus énergique, il est bon de le faire connaître.

Après avoir fait, dit le docteur Kleinermann, un grand nombre d'essais infructueux qu'il serait inutile de relater ici, je crois enfin avoir rencontré un moyen simple et d'une application facile et générale, pour provoquer la réaction d'une manière plus certaine, plus rapide et plus constante que tous ceux qui ont été recommandés jusqu'ici.

Ce moyen consiste dans l'emploi de la laine brute telle qu'elle est fournie par l'animal. Les succès que j'ai obtenus au moyen de cette substance ont dé-

passé de beaucoup mon attente. Plein de confiance dans ce remède convenablement appliqué, je croirais faillir à mon devoir si je ne le signalais pas à l'attention du corps médical.

Voici la manière dont je l'applique : le malade, couché sur un lit placé dans une chambre bien chauffée, est entièrement déshabillé et couvert de la tête aux pieds par la laine, préalablement chauffée aussi, en ayant soin de bien envelopper les membres inférieurs. La toison de deux moutons suffit à cet effet. Quelques couvertures servent à maintenir la laine et à lui conserver la chaleur qui lui a été communiquée.

Ces dispositions étant prises, on peut donner au malade une boisson émollientę, très-chaude, et la supprimer en cas de vomissement.

Si le malade a atteint la période algide, lorsque l'on applique le traitement, il est bon de lui couvrir également la tête avec de la laine chauffée. Ordinairement la réaction ne tarde pas à s'établir; dès qu'elle est constatée, on peut augmenter la dose des boissons, et même présenter au malade quelques boissons froides, s'il en exprime le désir.

Outre sa simplicité, ce traitement a l'immense avantage de ne gêner en rien les mouvements du malade.

Il serait peut-être assez difficile de se rendre un compte exact de la manière dont la laine agit dans les circonstances que je viens d'exposer; mais ne pourrait-on pas admettre que, par ses nombreuses extrémités, elle exerce sur les papilles nerveuses de la peau une titillation générale et y provoque une certaine irritation? Celles-ci, en se transmettant aux centres nerveux, réagissent sur le système de la circulation, au point de déterminer un état fébrile caractérisé par une augmentation de la force et de la fréquence du pouls, une chaleur assez forte à la peau, une sueur générale et abondante, et une soif plus ou moins prononcée.

La réaction obtenue, la laine brute conserve facilement la chaleur par suite de sa qualité d'être très-mauvais conducteur du calorique, et à cause de la matière grasse qui l'imprègne, elle ne se mouille guère par les sueurs du malade; de cette manière, celui-ci n'est jamais entouré d'objets humides, dont le contact, par la grande facilité avec laquelle ils se refroidissent, peut lui être très-nuisible et souvent fatal.

Je livre à la sagacité du médecin appelé à soigner le malade, la conduite à tenir après la réaction. Le traitement ultérieur devra nécessairement varier suivant les symptômes qui se présenteront, suivant l'âge, la constitution, le tempérament et le sexe.

Je me borne à donner le conseil d'être très-sobre de médicaments et à faire observer que j'ai souvent constaté une éruption miliaire générale à la suite du traitement que je viens d'indiquer.

Depuis longtemps, Boerhaave a émis l'opinion que les traitements les plus simples sont souvent les plus efficaces. Cette maxime, que l'on oublie trop souvent, est encore vraie pour le choléra, ce terrible fléau qui pendant quelque temps a désolé la majeure partie de l'Europe.

Traitement du coup de soleil.

Tout le monde connaît l'accident auquel on donne vulgairement le nom de coup de soleil, et qui n'est autre chose qu'une inflammation de la peau, siégeant ordinairement au visage, et produite par l'insolation. Le docteur Weisenberg, d'Eisfeld, a obtenu d'excellents résultats dans le traitement de cette maladie par les moyens suivants :

Il fait lotionner le front, les tempes, les joues, les mains et la poitrine avec l'éther acétique, dissous dans du vinaigre de vin (8 grammes sur 120 grammes). A l'intérieur, il prescrit le même remède, mais formulé différemment : 8 grammes d'éther sur 60 grammes de vinaigre; à prendre toutes les demi-heures une cuillerée à café. Il recommande aussi le séjour dans un appartement frais, et, dans les cas graves accompagnés de forte congestion cérébrale, les déplétions sanguines générales et locales.

Traitement du panaris par les lotions astringentes.

Peut-être les médecins n'ont-ils pas assez foi aux astringents comme moyen de faire avorter certaines inflammations; les traitements populaires, qui comptent certainement des succès, n'ont pas ordinairement d'autre but. Un médecin anglais, M. Brown, de Chatam, donne la formule, fort peu conforme aux lois de la chimie, comme il le dit lui-même, de lotions employées avec le plus grand succès par son père, comme moyen de faire avorter les panaris. En voici la composition :

Prenez :	Alun calciné.....	15 grammes.
	Sulfate de zinc.....	10 —
	Acétate de plomb	10 —

Pour chaque cent grammes d'eau ordinaire. Ces lotions sont faites tièdes, et un très-grand nombre

de fois par le malade, qui entoure le doigt de linges, ou mieux de cataplasmes arrosés avec cette solution.

Employées dès le début, ces lotions font souvent avorter l'inflammation, ou, lorsque ce résultat n'est pas obtenu, la suppuration est bien moins étendue qu'elle ne l'eût été sous l'influence d'autres moyens. Enfin, les parties qui suppurent arrivent à guérison très-rapidement avec les lotions seules; les cataplasmes doivent être interrompus à cette époque. Cette pratique est sans inconvénient et sans dangers, et bientôt les médecins l'auront expérimentée probablement avec avantage.

Granules propres à masquer la saveur des médicaments.

Certains médicaments ont une saveur tellement repoussante, que les malades éprouvent une très-grande répugnance à les avaler. Que de moyens n'a-t-on pas déjà proposés et appliqués pour faciliter l'ingestion de l'huile de foie de morue, par exemple! Diverses sortes de capsules ont été utilisées, et lorsque les remèdes prescrits sont enfermés dans une enveloppe gélatineuse, l'odeur la plus nauséabonde se trouve dissimulée; mais lorsqu'il s'agit d'employer certains médicaments à haute dose, il devient difficile de se servir des capsules.

Un habile pharmacien, M. Mouchon, vient de trouver un moyen d'obvier à tous ces inconvénients; voici la formule qu'il a imaginée :

Prenez : Graphite (carbure de fer ou mine de plomb en poudre impalpable.....	125	grammes.
Cachou en poudre impalpable.....	125	—
Sucre blanc.....	250	—
Essence de menthe anglaise.....	60	gouttes.
Essence d'anis.....	60	—

Formez du tout une masse homogène, à l'aide d'un mucilage épais de gomme adragante, et réduisez cette masse en petits granules réguliers du poids de 10 centigrammes.

Quelques-uns de ces granules, pris avant et après l'ingestion du remède dont on cherche à masquer la saveur et l'odeur, suffisent à ce besoin impérieux.

Ces granules ont encore l'avantage, suivant leur auteur, de pouvoir remplacer les petits grains connus sous le nom de *cachou de Bologne*, dont l'usage est très-répandu parmi les fumeurs. Ils sont, en même temps, utilement applicables dans les cas où il s'agit de neutraliser une odeur fétide dont le siége est dans la bouche.

De la camomille romaine à haute dose contre les névralgies faciales,

Par le docteur Lecointe.

Les névralgies faciales présentent souvent une résistance opiniâtre aux médications les plus actives, aux traitements les plus rationnels; aussi regardons-nous comme précieux tout moyen ancien ou nouveau qui peut rendre un service efficace contre ces sortes d'affections. Au nombre des fébrifuges et des amers, les anciens comptaient la camomille au premier rang, et il fallut la découverte du quinquina pour enlever à cette plante son titre d'anti-périodique par excellence. Cependant, on trouve encore des partisans de la camomille qui la mettent bien au-dessus des préparations de l'écorce du Pérou, et MM. Trousseau et Pidoux, dans leur *Traité de thérapeutique*, la préconisent dans les fièvres intermittentes contractées dans les grandes villes, loin des influences des émanations marécageuses.

Dans certains cas, disons-nous, de névralgies faciales, à type périodique ou non périodique, nous avons eu lieu d'employer la camomille en poudre et en infusion concentrée, après l'essai infructueux d'autres médications préconisées, et nous en avons retiré des avantages tels, que nous croyons devoir communiquer quelques-uns de nos résultats les plus remarquables.

Observation. — M. B., âgé de soixante ans, d'un tempérament sec, d'une constitution nerveuse, est pris subitement d'une névralgie qui s'étend rapidement dans toute la mâchoire supérieure, s'irradiant vers la tempe; elle semble prendre naissance vers une dent cassée que le malade ne veut pas se faire arracher. La dent est remplie d'un bourdonnet imbibé de benjoin, et quoique insensible au contact des instruments d'acier, elle n'en paraît pas moins le point de départ de la névralgie; trois nuits se passent sans sommeil. Je suis appelé, et je constate, non-seulement l'état précédent, mais aussi que la journée est troublée par des douleurs atroces qui apparaissent régulièrement vers deux heures de l'après-midi, pour cesser vers quatre heures. J'attaque le mal sans succès par le sulfate de quinine. Enfin, après avoir cessé toute médication pendant vingt-quatre heures, je prescrivis la poudre de camomille à la dose de 4 grammes, divisés en quatre bols, à prendre à trois heures d'intervalle avant l'accès. Dès le premier jour, notable diminution dans les douleurs.

Le second jour, même dose ; la douleur est presque nulle.

Le troisième jour, le malade se croit guéri et demande la suppression du médicament ; abstention le quatrième jour et réapparition de la douleur. Je prescris de nouveau la poudre de camomille à la dose de 3 grammes d'abord, puis de 2 le lendemain ; enfin, un seul gramme pendant quatre jours. La névralgie n'a plus reparu, et quinze jours plus tard le malade fit plomber sa dent. La guérison se maintient depuis deux ans.

L'auteur rapporte encore trois autres observations, après lesquelles il ajoute : Je pourrais multiplier les exemples, mais ce serait sortir du cadre d'une simple note.

La camomille est un médicament précieux. Produit indigène, elle est d'un prix plus modeste, et peut, dans certains cas, suppléer avantageusement l'écorce du Pérou ; elle lui est même préférable dans les affections névralgiques qui ne reconnaissent pas pour principe une fièvre des marais. Mais pour en obtenir les effets, il faut la prescrire en poudre, au moins à la dose de 4 grammes, ou bien en infusion concentrée, et ne pas gorger les malades d'une eau chaude à peine aromatisée par quelques fleurs parcimonieusement déposées au fond d'une théière.

Des moyens de prévenir les cicatrices de la petite vérole.

Lorsque les moyens préventifs n'ont pas empêché la petite vérole de se déclarer, lorsque les pustules commencent à se montrer au visage, la préoccupation des personnes qui entourent le malade est d'abord de lui sauver la vie, puis ensuite d'empêcher, s'il est possible, que d'horribles cicatrices ne surviennent au visage. Bien des moyens ont été employés dans ce dernier but, et nous en avons fait part à nos lecteurs ; mais un homme d'un haut mérite, un travailleur infatigable, M. le professeur Piorry, vient, dans un Mémoire lu à l'Académie de médecine, d'aborder cette question à propos du traitement de la petite vérole, et de préciser l'état de la science sur ce sujet.

Les moyens à employer se résumant à faire avorter les pustules varioliques, M. Piorry s'est demandé si on pouvait le faire sans inconvénient. Après avoir étudié la question, il arrive à cette conclusion que si, dans l'état actuel des connaissances médicales, on doit redouter de faire avorter, dans une très-grande étendue, les pustules de la petite vérole, il n'en est plus ainsi lorsqu'il s'agit d'une partie peu considérable de la surface de la peau, lorsqu'on ne veut enfin recourir à ces moyens que pour le visage seulement. Mais laissons parler le savant académicien :

Alibert avait pensé et cru observer que pour qu'une pustule variolique se développât il fallait de l'air et de la lumière ; je l'avais entendu, dans de spirituelles leçons, comparer, sous ce rapport, cette pustule aux bourgeons des plantes. Vers 1830 ou 1832, un de mes bons élèves et actuellement mon ami, M. le docteur Chanu, de Dijon, fut atteint d'une variole dont l'extrême confluence se prononçait particulièrement à la face et compromettait infiniment la vue ; je me rappelai l'ingénieuse idée d'Alibert : je préparai avec soin un emplâtre très-agglutinatif de diachylum étendu sur un linge très-mince et très-souple. Je recouvris avec cet appareil toutes les parties de la face, et la suite fit nettement voir que, partout où l'emplâtre avait été adhérent, l'éruption ne s'était pas développée, tandis que sur les autres points les pustules avaient suivi normalement leur cours. De semblables expériences furent réitérées en grand nombre lors du premier concours pour la clinique interne à l'hôpital de la Pitié, et les résultats furent les mêmes. Je continuai à prescrire ce moyen. Quelques années plus tard, M. Ganel, mon ancien élève, qui faisait alors le service chez M. Serres, fit, avec cet honorable collègue, une série de recherches, desquelles il résultait que dans des cas de petite vérole à l'état commençant, l'application d'emplâtre de Vigo *cum mercurio* prévient le développement des pustules varioliques. Plus tard, M. le docteur Briquet reprit ce fait et observa les mêmes résultats. On crut même voir que l'onguent mercuriel seul, en frictions ou en onctions sur la face, épargne aux malades tous les accidents qui suivent l'apparition des pustules commençantes. Or, d'après d'innombrables expériences comparatives auxquelles je me suis livré, et dans lesquelles on appliquait, soit sur un côté de la face, soit sur un membre, soit sur la main, de l'emplâtre de diachylum très-agglutinatif, tandis que de l'autre on plaçait de l'emplâtre de Vigo, les résultats absortifs étaient exactement les mêmes à droite et à gauche. Seulement l'emplâtre de Vigo est plus adhérent et plus fixe, se dérange moins, est moins facilement détaché par la transpiration cutanée, et, dans ce sens, présente de l'avantage. Ce n'est pas le mercure incorporé dans la résine, qui le retient, ou dans la graisse qui agit, mais bien l'absence du contact de l'air, de

la lumière et des corps qui peuvent venir exciter la peau malade.

Depuis plusieurs années, voyant que trop souvent les emplâtres se détachent et que l'effet produit était insuffisant, je me suis borné à faire étendre sur la peau une couche aussi épaisse que possible de graisse très-consistante, telle que la préparation suivante :

Graisse de veau purifiée.	10	grammes.
Moelle de bœuf purifiée.	10	—
Beurre de cacao.	10	—

Pour augmenter la consistance de cette mixture, j'y fais souvent ajouter une proportion notable de fécule; j'ai même cru devoir substituer à celle-ci du charbon porphyrisé, et cela pour absorber la lumière; mais les effets en ont été à peu près les mêmes que lorsqu'il s'agissait de la graisse simple.

Ces divers procédés ont pour résultat d'arrêter dans leur marche progressive les boutons varioliques, de telle sorte que si ces applications sont faites au deuxième jour, il arrive qu'au moment où l'on enlève soit l'emplâtre, soit la graisse, cinq à six jours après, la maladie est encore dans l'état où elle était lorsque ce pansement avait été fait, et que son développement ultérieur n'avait pas eu lieu.

Dès les premiers temps de la découverte du collodion, j'ai cherché à remplacer par ce médicament les emplâtres et les corps gras. Il réussit aussi bien et pas mieux que les moyens précédents; mais il forme une plaque consistante si dure, et qui se prête si peu au mouvement de la face, qu'il est pénible à supporter, et qu'il a fallu ne plus m'en servir.

Tels sont les divers procédés que l'on peut employer avec avantage pour prévenir le développement de la variole; mais pour qu'ils réussissent, il faut porter l'attention et la persévérance les plus grandes dans l'application des corps dont on a fait choix; si les emplâtres se détachent, si les graisses cessent pendant un certain temps d'être en couches épaisses et compactes, l'effet que l'on voulait peut demeurer incomplet ou nul.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

NICOLAS FLAMEL.

(*Suite et fin.*)

Les dernières années de la vie de Flamel furent consacrées à la composition de divers ouvrages hermétiques, au moyen desquels il se flattait de répandre dans le public l'opinion, qui a d'ailleurs complétement prévalu, du haut degré de ses connaissances dans la science hermétique. En 1399, il rédige, dit-on, pour la première fois l'*Explication des figures hiéroglyphiques,* livre qu'il complétera en 1413, l'année même de la mort de Pernelle. En 1409, il compose en vers son *Sommaire philosophique,* qui a été réimprimé en 1735, dans le troisième volume du *Roman de la Rose.* On ignore en quelle année a été composé le *Désir désiré* et le *Traité des Lavures.* Arrêtons-nous un instant sur ce dernier ouvrage. Nous avons déjà cité les premières lignes de ce manuscrit, qui débute ainsi : « *Cy commence la vraie pratique de la noble science d'alkymie,* » et qui continue par ce sous-titre : « *Le désir désiré et le prix que nul ne peut priser, de tous les philosophes composé et des livres des anciens pris et tiré, etc.* » C'est ce passage du manuscrit des *Lavures,* écrit tout entier de la main de Flamel, qui a paru renfermer en abrégé les titres ou désignations des autres livres composés par lui ou publiés sous son nom à diverses époques.

Hâtons-nous de le dire, la plupart des ouvrages dont nous venons de citer les titres sont apocryphes; seulement on y trouve beaucoup de faits vrais concernant Flamel. Pour les auteurs de ces livres, c'était une condition du succès qui n'a pas dû être plus négligée qu'elle ne l'est dans divers Mémoires pseudonymes de notre époque, lesquels, remplis de faits irrécusables, ne pèchent souvent que par l'authenticité. C'est ainsi que le *Livre des figures hiéroglyphiques* est généralement regardé comme l'œuvre propre du traducteur, P. Arnauld, car le latin, d'où il prétend l'avoir traduit, n'a été vu nulle part. Cependant, quand on trouve dans ce livre une traduction si fidèle et une si laborieuse explication des figures que Flamel fit peindre ou sculpter sur la quatrième arche du charnier des Innocents, il est impossible de le considérer comme absolument faux dans tout le reste, et notamment dans ce qu'il rapporte des travaux et de la vie intérieure des deux époux. L'ouvrage du P. Arnauld est sans doute la paraphrase d'un manuscrit perdu de Nicolas Flamel.

Nicolas Flamel fut enterré dans l'église Saint-Jacques-la-Boucherie. Il avait, de son vivant, payé les frais de sa sépulture, dont il avait désigné la place devant le crucifix et la sainte Vierge, et où douze fois l'année, après les services fondés à son intention, tous les prêtres devaient aller, en surplis, lui jeter l'eau bénite. Il avait aussi d'avance composé et figuré l'inscription qui devait être placée à l'un des piliers au-dessus de sa tombe, et qui, selon sa volonté, fut exécutée comme il suit :

Le Sauveur était figuré tenant la boule du monde

entre saint Pierre et saint Paul. On lisait au-dessous de cette image :

« Feu Nicolas Flamel, jadis écrivain, a laissé par son testament à l'œuvre de cette église, certaines rentes et maisons qu'il a acquestées et achetées de son vivant, pour faire certain service divin, et distribution d'argent, chacun an, par aumône, touchant les Quinze-Vingt, Hôtel-Dieu, et autres églises et hôpitaux de Paris.

Sois prié pour les trépassés.

Sur un rouleau étendu, on lisait ces paroles :

Domine Deus, in tua misericordia speravi.

Au-dessous se voyait l'image d'un cadavre à demi consumé, et cette inscription :

De terre suis venu et en terre retourne.
L'âme rends à toi J. H. V., qui les péchés pardonne.

Pernelle, qui avait précédé son mari au tombeau, s'était occupée aussi de ses propres obsèques; elle avait même réglé la dépense du luminaire à y consacrer; mais Pernelle ne nous donne pas ici une haute idée de sa magnificence. Elle avait fixé le prix du dîner du jour de l'enterrement, auquel, selon la coutume, devaient être invités tous les parents et voisins, à quatre livres seize sols parisis, et le bout de l'an ne devait coûter que huit livres dix-sept sols.

Nicolas Flamel fut donc, comme nous l'avons dit au début de ce chapitre, le plus heureux des souffleurs; son bonheur a même atteint des limites qui ne pouvaient entrer dans ses espérances; car les adeptes enthousiastes de ses succès lui ont accordé le privilége de l'immortalité. S'il faut en croire l'état civil, Flamel mourut en 1418; mais beaucoup d'écrivains affirment que, plein de vie à cette époque, il ne fit que disparaître de Paris pour aller rejoindre Pernelle, laquelle, cinq années auparavant, avait disparu de son côté pour se rendre en Asie. Cette opinion se répandit jusqu'en Orient, où elle existait encore au dix-septième siècle. C'est au moins ce que Paul Lucas rapporte dans la relation de son voyage en Asie Mineure. Ce touriste s'exprime ainsi :

« A Bourous-Bachi, ayant eu un entretien avec le dervis des Urbecs sur la philosophie hermétique, ce Levantin me dit que les philosophes possédaient le secret de prolonger jusqu'à mille ans le terme de leur existence et de se préserver de toutes les maladies. Enfin, je lui parlai de l'illustre Flamel, et je lui dis que, malgré la pierre philosophale, il était mort dans toutes les formes. A ce nom, il se mit à rire de ma simplicité; comme j'avais presque commencé de le croire sur le reste, j'étais extrêmement étonné de le voir douter de ce que j'avançais; s'étant aperçu de ma surprise, il me demanda sur le même ton si j'étais assez bon pour croire que Flamel fût mort. « Non, non, me dit-il, vous vous trompez, Flamel est vivant; ni lui ni sa femme ne savent encore ce que c'est que la mort. Il n'y a pas trois ans que je les ai laissés l'un et l'autre aux Indes, et c'est un de mes plus fidèles amis. »

Après ce préambule, le dervis fait une longue histoire de la manière dont Flamel et Pernelle se sont éclipsés de Paris et de la vie qu'ils mènent tous deux en Orient.

« Ce récit, ajoute le naïf Lucas, me parut, et il est en effet fort singulier. J'en fus d'autant plus surpris qu'il m'était fait par un Turc que je croyais n'avoir jamais mis le pied en France. Au reste, je ne le rapporte qu'en historien, et je passe même plusieurs choses encore moins croyables qu'il me raconta cependant d'un ton affirmatif. Je me contenterai de remarquer que l'on a ordinairement une idée trop basse de la science des Turcs, et que celui dont je parle est un homme d'un génie supérieur. »

Ajoutons qu'au mois de mai 1818, il se trouva à Paris un plaisant ou un fou qui se donnait pour le véritable Nicolas, l'adepte fortuné qui avait fait la projection quatre siècles auparavant. L'alchimiste s'était établi rue de Cléry, n° 22; il faisait de l'or à volonté et se proposait d'ouvrir un cours de science hermétique, pour laquelle chacun pouvait se faire inscrire moyennant la modique somme de *trois cent mille francs.* Après cette dernière réclame, on n'a plus entendu parler de l'adepte de la rue de Marivaux.

Beaucoup de personnes s'imaginèrent, après la mort de Nicolas Flamel, qu'il devait exister des trésors enfouis dans la maison qu'il avait toujours habitée. Toutes ses dépenses ne pouvaient avoir épuisé les sommes innombrables que cet adepte avait accumulées chez lui, ayant la faculté de produire de l'or au gré de ses désirs. Ces personnes si bien avisées avaient sans doute lu dans Diodore de Sicile que Symandius, roi d'Egypte, possesseur du même secret, fit environner son tombeau d'un cercle d'or massif, dont la circonférence était de trois cent soixante-cinq coudées, et dont chaque coudée formait un cube d'or; le même Symandius s'était fait représenter sur le péristyle de l'un de ses palais, offrant aux dieux l'or et l'argent qu'il fabriquait chaque année, et dont la somme en nombres ronds s'élevait à cent trente et un milliards deux cent millions de mines. Un ancien ami de Flamel, qui possédait à fond ses auteurs hermétiques, alla trouver le prévôt de la ville de Paris, et déclara, comme un cas de conscience, que Flamel l'avait fait dépositaire de certaines sommes, sous condition de les employer à des réparations dans les maisons qui avaient appartenu au défunt. Il s'offrait particulièrement à dépenser trois mille livres pour restaurer la maison de la rue de Marivaux. Comme cette maison était fort délabrée, les magistrats prirent au mot notre homme,

qui, au comble de ses vœux, s'empressa de faire exécuter des fouilles; ensuite il se mit à méditer les hiéroglyphes, à fendre les pierres et à scruter le joint des moellons; mais l'histoire rapporte qu'il en fut pour ses peines et pour ses frais. Il n'avait pas sans doute connaissance de l'oraison composée par Flamel en faveur de ceux qui soupirent après les biens de la terre.

LOUIS FIGUIER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ANNUAIRE MÉDICAL ET PHARMACEUTIQUE DE LA FRANCE.

Par le Dr Félix Roubaud.

Cet ouvrage, qui a été constamment honoré de souscriptions par l'Académie de médecine et par le ministère de l'agriculture et du commerce, et qui a obtenu, l'année dernière, à l'Institut de France une mention honorable, est précieux pour les renseignements complets qu'il renferme sur la législation, sur l'enseignement, sur la pratique, sur le personnel médical et pharmaceutique de la France (liste des docteurs, officiers de santé et pharmaciens, par ordre alphabétique de département), et sur toutes les fonctions publiques exercées par des médecins et des pharmaciens. 1 volume de près de 500 pages; à Paris, au bureau de *la France Médicale et Pharmaceutique*, rue de Trévise, 26. Pour Paris, 4 fr.; par la poste, *franco*, 5 f. 50.

BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ PROTECTRICE DES ANIMAUX.

Parmi les sociétés qui se recommandent à l'intérêt général, il faut comprendre en première ligne, la *Société protectrice des Animaux*, qui compte parmi ses fondateurs et associés plusieurs médecins célèbres, et les représentants des plus nobles familles de France. Cette société publie chaque mois un *bulletin* de ses travaux, des améliorations apportées ou à apporter au bien-être des animaux domestiques, etc. Elle justifie parfaitement sa devise, car l'*hygiène*, la *morale*, la *justice* et la *compassion* font la base des travaux et des institutions des honorables membres qui la composent. Le Bulletin de cette association, pour les mois de janvier et février, contient les documents les plus curieux. En outre de l'historique et des actes officiels de la société, nous y avons remarqué un intéressant article de M. le docteur Fée, ayant pour titre : *Il ne faut pas maltraiter les animaux;* une loi repressive des mauvais traitements exercés envers les animaux, et une ordonnance du préfet de police concernant le transport et l'exposition en vente des veaux.

Ce Bulletin est envoyé sans autre rétribution à tout membre payant sa cotisation annuelle, dont le *minimum* est de 5 fr.

Pour toute autre personne, l'abonnement est de 6 fr. pour Paris, les départements et l'étranger.

LEÇONS CLINIQUES SUR LES AFFECTIONS CANCÉREUSES, professées à l'hôpital Cochin, par M. le docteur MAISONNEUVE, chirurgien de l'hôpital Cochin, membre de la Société de chirurgie, de la Société anatomique, de la Société médico-pratique de Paris, de la Société académique de Nantes, etc., recueillies et publiées par M. le docteur ALEXIS FAVROT, membre de la Société anatomique et de la Société médicale de Bordeaux, ouvrage orné de planches; 1re partie comprenant les *Affections cancéreuses en général;* 2me partie, les *Affections cancéreuses du sein*. Paris, chez LABÉ, libraire de la Faculté, place de l'Ecole-de-Médecine, 23. Prix : 2 fr. 50 c.

Cet ouvrage, dont nous avons déjà annoncé la première partie, se recommande par une grande lucidité et de justes appréciations dans le texte, non moins que par la beauté et le fini d'exécution des planches.

Le nom de l'auteur est un garant de la valeur générale de l'ouvrage, et M. le docteur FAVROT a droit à des éloges, pour la manière méthodique et brillante dont il a classé et recueilli les leçons de l'habile chirurgien de l'hôpital Cochin.

Les *Affections cancéreuses du sein* intéressent un grand nombre de praticiens et de malades. Les uns et les autres trouveront dans cet ouvrage des renseignements d'une haute valeur.

FORMULES.

ESPRIT DE LAVANDE.

Alcool.....	1,000 grammes
Huile volatile de lavande.....	4 —
Teinture de benjoin.....	quelques gouttes.

Une très-petite quantité de cet esprit de lavande, ajoutée à de l'eau ordinaire, produit une préparation très-agréable pour la toilette.

L'esprit de lavande *composé*, dont nous avons donné la formule dans notre dernier numéro, est tout différent de celui-ci, qui ne doit être employé qu'à l'extérieur seulement.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 mars 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 113.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 21
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Du Charlatanisme médical; petits et grands moyens qu'il emploie. — Emploi de l'électricité pour éliminer les métaux des tissus vivants. — Moyen préservatif de la petite vérole. — Nouvel agent contre les hémorrhagies. — Moyen pour l'application des sangsues aux doigts et aux orteils. — Résultats de la culture de l'opium indigène. — Du magnétisme animal. — Variétés et nouvelles. — Formule : Tisane rafraîchissante.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MARS 1854.

Nous n'avons rien de nouveau à signaler depuis la dernière quinzaine, les maladies ne sont ni plus variées ni plus nombreuses; il ne règne aucune espèce d'épidémie.

DU CHARLATANISME MÉDICAL

PETITS ET GRANDS MOYENS QU'IL EMPLOIE.

S'il est utile pour nos lecteurs de connaître les préceptes et les lois de l'hygiène, d'avoir des renseignements sur les premiers soins à donner dans les maladies, d'être au courant de tout ce qui paraît de nouveau et d'intéressant dans la science, il est peut-être plus précieux pour eux d'être bien renseignés sur les grands et petits moyens du charlatanisme. Lorsque l'on vit loin des grands centres de population, on ne se doute guère de l'habileté avec laquelle les charlatans savent exploiter le public, et l'on est dès lors exposé à devenir leur victime; car celui qui a perdu la santé est trop souvent crédule, il prête facilement l'oreille à l'effronté Fontanarose qui lui affirme posséder le spécifique unique qui doit le guérir, et bientôt il voit s'épuiser sa bourse et progresser sa maladie.

Extirper complétement le charlatanisme nous paraît une utopie; mais il est beaucoup de moyens d'en atténuer les effets, et pour notre compte nous espérons, en publiant quelques ébauches sur ce sujet, arracher au danger plus d'un être candide et honnête qui eût tombé dans les griffes des charlatans.

Ne pouvant envisager d'un seul coup d'œil les genres, les espèces et les variétés si nombreux de la grande classe des charlatans, nous passerons en revue, aujourd'hui les menées de certaines sages-femmes, qui forment à elles seules une série très-redoutable. Il est bien entendu que nous ne prétendons pas confondre dans ce groupe toutes les sages-femmes, et encore moins celles qui, laborieuses et dévouées, se contentent de se livrer à la pratique des accouchements, où elles ne recueillent bien souvent que mauvais procédés et ingratitude en échange de leur pénible labeur. Dans la banlieue des grandes villes, et dans les petites localités surtout, la sage-femme est parfois l'ange consolateur de la pauvre femme pour laquelle le doux privilége de la maternité n'est qu'un surcroît de privations et de misères. Honneur à ces accoucheuses dont le zèle ne saurait être trop loué et encouragé!

Une autre manière d'agir est quelquefois, hélas! érigée en principe : une sage-femme qui vise à la fortune commence par se chercher une petite place

dans les annonces des journaux ; si elle possède peu d'avances, elle ne s'adresse qu'aux feuilles de second et de troisième ordre, dont le tarif est moins cher que celui des grands journaux ; mais aussitôt qu'elle peut aborder ceux-ci, elle ne manque pas de s'y installer, car les deux cent mille abonnés que ces journaux réunis servent quotidiennement, produisent environ un million de lecteurs, et il est bien difficile que sur un si grand nombre quelques-uns d'entre eux ne mordent par à l'amorce.

Si la sage-femme se contentait d'indiquer son adresse et de faire savoir au public qu'elle fait des accouchements, qu'elle prend des pensionnaires qui trouveront chez elle bons soins, discrétion, logement confortable, etc., son but ne serait pas atteint. Elle est médecin, mais médecin beaucoup plus habile que tous les praticiens réunis : elle traite toutes les maladies aiguës ou chroniques dont les femmes peuvent être atteintes; pour elle, faire cesser la stérilité n'est qu'un jeu, guérir les ulcérations et le cancer n'est qu'une plaisanterie. Comment n'aurait-on pas confiance? La sage-femme est professeur; elle ne dit pas si elle fait des cours à sa cuisinière ou à son frotteur, peu vous importe, elle est professeur d'accouchements. Elle est d'ailleurs élève des plus grands maîtres que la science s'honore de compter parmi ses célébrités; elle est élève au même titre que des milliers d'élèves qui ont suivi plus ou moins régulièrement les cours publics des Facultés; mais ces noms, souvent populaires, ne font pas mal sur une annonce ou sur un prospectus, ils sont un attrait pour le malade, d'autant mieux que les maîtres dont il est question sont souvent choisis parmi les morts, et qu'il faut bien s'adresser aux élèves.

Il est donc très-attrayant pour la pauvre femme qui souffre de se faire soigner par une dame-professeur, qui possède non-seulement les secrets des grands maîtres, mais qui emploie des moyens infaillibles connus d'elle seule, et ne manquant jamais leur effet. Joignez à cela une considération qui influe nécessairement sur la détermination des femmes, celle d'être soignée par une personne de son sexe, et de n'avoir pas besoin d'exposer ses infirmités aux yeux d'un médecin. On ne réfléchit pas que celui-ci, qui est souvent père de famille, offre de grandes garanties de moralité; que, voyant chaque jour des maladies et des malades dans les mêmes conditions, l'habitude a émoussé tout sentiment de curiosité, et que celui du devoir et de la responsabilité médicale sont les seuls qui dominent.

Mais quel est le résultat obtenu par le malade lorsqu'il s'est laissé prendre à la promesse de l'annonce? Car, quoique ces annonces coûtent fort cher, et que le traitement promis souvent à bas prix doive combler les dépenses qu'il a fallu faire pour attirer le client, il pourrait cependant arriver que ce traitement fût efficace. Oh! pour cela, interrogez les malades, j'entends ceux qui étaient véritablement malades avant de se livrer à ces moyens miraculeux; comptez les cancers guéris; mais, en attendant, nous allons raconter ce que nous avons vu.

Il y a quatre jours, nous fûmes appelé près de Madame X..., jeune femme de vingt-cinq ans, d'une constitution robuste, à tempérament sanguin, et dont la taille dépasse celle qui est la plus ordinaire. Cette dame présenta à notre examen l'état suivant : la face était rouge et gonflée, la paupière inférieure du côté gauche, énormément tuméfiée, portait un petit clou ou furoncle très-enflammé; le pouls était dur, plein et fréquent, les digestions très-pénibles, et il y avait en plus une constipation très-opiniâtre. Tous ces symptômes dataient d'environ huit jours, et ils avaient été constamment en s'accroissant. Quelles circonstances avaient pu faire naître ces désordres?

Madame X... rendait de fréquentes visites à une dame de ses amies, atteinte d'une maladie très-grave de la matrice, lorsqu'elle éprouva de légères douleurs dans les aines et dans les reins : elle supposa qu'elle était elle-même très-gravement malade, et en parcourant un journal elle lut l'annonce d'une sage-femme dont le style et les promesses la persuadèrent. La malade ne tarda pas à se rendre chez l'Esculape féminin, qui déclara, après examen, que Mme X... était atteinte de quatre maladies : engorgement, abaissement, déviation et catarrhe. De plus le sang était pauvre, décomposé, et devait être fortifié. Grande fut l'alarme de la malade; mais on lui affirma qu'un traitement savant lui rendrait bientôt la santé et lui sauverait la vie. On fit descendre par la domestique, d'une chambre que l'on désigna sous le nom de *pharmacie*, des paquets de poudre tout préparés et une bouteille de sirop; on prescrivit un régime, et on recommanda de revenir très-prochainement à la consultation.

Les paquets de poudre emportés par Mme X... n'étaient autre chose qu'une poudre ferrugineuse (sous-carbonate de fer), médicament souvent très-utile, mais qui, pris quotidiennement lorsque cela n'est pas nécessaire, produit d'assez graves désordres. C'est effectivement ce qui arriva à Mme X...,

qui fut obligée, d'après nos conseils, à prendre pendant plusieurs semaines une assez grande quantité de tisane délayante, à multiplier les bains d'eau tiède, et à se tenir presque à la diète pour effacer les effets de cet affreux traitement, et pour défaire en quelque sorte ce qui avait été fait. Quant aux quatre maladies locales, nous constatâmes facilement qu'elles n'existaient pas.

L'ignorance la plus grande et l'exploitation la plus audacieuse pouvaient donc, en continuant de prescrire les mêmes médicaments, finir par déterminer des accidents de la plus haute gravité. Ce fer donné ainsi à des femmes, sous le prétexte qu'elles ont le sang pauvre, la sage-femme n'a le droit ni de le vendre, ni de le donner, ni même de l'ordonner, car elle n'est pas médecin; elle trompe le public en lui faisant croire qu'elle a l'autorisation d'exercer une profession qu'elle ignore, et cependant elle trouve des dupes.

Nous pourrions multiplier les citations de ce genre, car les faits ne nous manquent pas; nous pourrions aussi faire part à nos lecteurs de curieux détails d'intérieur qui ne se rencontrent guère meilleurs, raconter la mise en scène de ces salons de consultation : mais nous ne faisons pas ici d'études de mœurs, nous voulons seulement prémunir les personnes crédules contre les piéges dont elles auraient pu devenir victimes.

Quelques sages-femmes emploient des traitements qui sont moins actifs, elles ne se hasardent pas à donner des drogues, ou du moins elles n'en distribuent que d'insignifiantes. Celles-ci semblent compter sur les bons offices de la nature : ce sont les moins dangereuses. D'autres ont recours à des traitements qui leur sont particuliers et les emploient indistinctement pour toutes les souffrances et pour toutes les maladies. Peu leur importe les symptômes, la chose est bientôt étudiée et jugée, et on applique le remède. « Au nombre des traitements les plus excentriques, avons-nous dit ailleurs (1), est celui qui consiste à employer *exclusivement* des sachets contenant une substance médicamenteuse. Ces petits sacs, fabriqués avec de la grosse mousseline, contiennent une poudre qui est ordinairement de la farine de graine de lin ; ils ont environ la longueur du doigt et la largeur de deux travers de doigt; on les introduit successivement, au nombre de deux et même trois, dans le conduit qui sépare la matrice des parties génitales externes, et on les renouvelle deux fois dans les vingt-quatre heures. Le bien que peuvent faire ces sachets est très-limité, et le mal qu'ils sont susceptibles de produire est très-grand. »

(1) *Hygiène pratique des femmes*, page 230.

Combien coûte ce traitement? dix francs par jour ou trois cents francs par mois, et sa durée est de quatre à cinq mois; c'est donc douze ou quinze cents francs à dépenser pour porter de petits cataplasmes à l'intérieur. Il est vrai qu'on se contente volontiers, pour quelques personnes, de la moitié du prix.

Il nous est arrivé quelquefois d'être appelés à extraire ces cataplasmes, pour leur substituer un traitement plus rationnel. Nous ne pouvons discuter longuement ici ni sur leur inutilité, ni sur l'odeur infecte qu'ils répandaient, encore moins raconter les histoires qui accompagnaient l'administration du remède, car notre feuille n'y suffirait pas. Nous avons cependant à la mémoire une comparaison pittoresque faite par une sage-femme, dont nous voulons faire part à nos lecteurs : « Vous avez, disait-elle à sa cliente, l'organe malade gros comme la tête d'un enfant nouveau-né, et il faut que nous le réduisions au volume d'une poire tapée, cela nous demandera cinq mois. » Inutile de dire que l'affirmation était complétement mensongère, ce que nous fîmes, du reste, constater au mari de cette femme.

Dr Reinvillier.

Emploi de l'électricité pour éliminer les métaux des tissus vivants.

Nos lecteurs ont pu lire dans les journaux politiques une communication faite à l'Académie des sciences sur l'emploi d'un bain électro-chimique, dans le but de guérir certaines maladies occasionnées par des métaux qui avaient été introduits dans l'économie. La réclame a tellement abusé depuis quelque temps de moyens analogues, que nous avions cru devoir attendre que la question fût mieux approfondieav ant de lui ouvrir nos colonnes; mais la lettre suivante, qui paraît *aujourd'hui* dans la *Gazette des Hôpitaux*, est trop intéressante pour ne pas la reproduire immédiatement :

Monsieur le rédacteur,

Je viens de lire dans un journal le compte rendu d'un Mémoire présenté par M. Dumas à l'Académie des sciences, et qui a pour auteurs MM. André Poey (de la Havane) et Maurice Vergnès.

Dans ce Mémoire, les auteurs rendent compte d'expériences qui ont pour objet, au moyen d'un bain électro-chimique, de soutirer de l'économie les parcelles métalliques qui peuvent y avoir été intro-

duites par une cause quelconque. Dans les faits rapportés par M. Poey et Vergnès, il n'y a rien de nouveau. Des expériences se font déjà depuis longtemps dans le même but avec des moyens beaucoup plus simples et moins dispendieux, et avec des résultats tout aussi positifs, pour ne pas dire plus.

Vous me permettrez, Monsieur, de vous rendre compte de faits qui me sont personnels; j'en prendrai un entre autres.

Il y a un an, je fus appelé près d'une femme qui présentait les symptômes suivants :

Immobilité, décubitus dorsal, yeux fixes, quelquefois hagards; douleurs de tête s'irradiant dans les membres; inappétence, difficulté de digérer, selles nombreuses accompagnées de coliques, quelquefois douloureuses; pouls petit, dépressible; débilité générale.

Ne sachant à quoi rapporter ces symptômes, je pensai à une intoxication arsénicale ou mercurielle dans un but thérapeutique, et alors j'appris de cette femme qu'il y avait sept ou huit ans elle avait employé, d'après l'avis d'un empirique, des quantités énormes d'onguent mercuriel, pour se guérir, elle et ses enfants, d'une gale chronique qui datait de six mois.

Les symptômes morbides que je viens de décrire ayant résisté à toutes les médications faites antérieurement à mon entrée dans la maison, je proposai l'emploi des moyens suivants, et qui consistaient dans l'application sur un point quelconque de l'économie d'une plaque de cuivre rouge, et sur celle-ci d'une plaque de zinc mouillée d'eau salée par le côté qui touche le cuivre.

Après quelques jours d'expérience, il fut recueilli par la famille elle-même plus d'un gramme de métal dont l'analyse, faite par M. Braine, professeur de chimie à l'École de médecine de Tours, ne laisse aucun doute sur la nature du métal obtenu.

Vous le voyez, Monsieur, les moyens déjà connus employés par moi sont plus simples, moins dispendieux et bien antérieurs à ceux indiqués par les auteurs du Mémoire en question.

Agréez, etc., Victor Besnard,
Médecin à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire).

P. S. Avant de clore ma lettre, je dois vous dire, Monsieur, que depuis trois mois que la dame B... emploie l'appareil ci-dessus décrit, je n'ai pas été une seule fois à même de constater les symptômes morbides dont il est question plus haut.

Moyen préservatif de la petite vérole.

Durant une épidémie de petite vérole qui a sévi l'hiver dernier à Soissons, le docteur Richart a conseillé, comme moyen préservatif, à plus de cinquante personnes, de faire usage de la préparation suivante :

Extrait de belladone.....	0,15	centigrammes.
Eau de fleurs d'orangers....	125,00	grammes.
Esprit de vin.....	4,00	—

Prendre soir et matin une cuillerée à café du mélange.

Le même médicament avait souvent été utilisé par les médecins, comme moyen prophylactique de la scarlatine; ainsi, lorsque cette maladie se déclare dans un pensionnat, dans un collége ou dans tout autre établissement où les individus sont agglomérés, on a assez l'habitude de faire prendre un peu de belladone aux personnes que la maladie n'a pas encore attaquées; mais on n'avait pas encore appliqué ce médicament à la préservation de la petite vérole.

Aucune des personnes qui ont fait usage de cette formule, d'après les conseils de M. Richart, n'a contracté la maladie, bien que plusieurs d'entre elles aient donné des soins à des individus qu'elle n'avait pas épargnés.

L'importance même des résultats obtenus nécessite de nouvelles expériences, mais elles sont sans inconvénient, et produiront, il faut l'espérer, les mêmes avantages.

Nouvel agent contre les hémorrhagies.

Nos lecteurs se rappellent sans doute l'importance que nous avons attachée à l'eau Pagliari, si efficace pour arrêter les hémorrhagies. Pendant que cette eau du pharmacien romain était mise à l'épreuve, un pharmacien militaire de la division d'occupation en Italie, M. Monsel, procédait à l'analyse chimique du même liquide, dont la composition était alors tenue secrète par son inventeur.

M. Monsel obtint en effet, après différents essais, une eau analogue à celle de Pagliari, et produisant à peu près les mêmes résultats, lorsque la formule de ce dernier liquide fut publiée par son auteur dans le *Mémoire* de M. Sédillot. La composition annoncée par M. Monsel fut reconnue exacte, car c'était aussi

le benjoin et l'alun qui formaient les principes actifs de sa nouvelle préparation.

Notre chimiste ne s'est point arrêté là : convaincu par les données de la science que l'on pouvait trouver une eau hémostatique plus puissante, il a obtenu, après diverses expériences, un autre liquide coagulant instantanément le sang sortant de la veine. Voici la formule qu'il a fait connaître :

Acide tannique.....	0,5 décigrammes.
Alun.....	1,0 gramme.
Eau de roses.....	40,0 grammes.

M. Barthet, chirurgien militaire, eut, l'un des premiers, l'occasion de constater l'action rapide de l'eau de Monsel pour un chasseur à pied qui, inquiété depuis trois jours par une hémorrhagie dentaire, a été dispensé de la cautérisation avec le fer rouge par quelques gouttes de ce nouveau liquide hémostatique.

Des résultats semblables ont été obtenus par divers chirurgiens militaires pour des hémorrhagies occasionnées par des blessures plus ou moins graves, et quoique l'eau de M. Monsel ne détrône pas à nos yeux l'eau Pagliari, nous la trouvons néanmoins précieuse. De plus, elle a l'avantage d'être très-facile à préparer. Il est toutefois important que les substances employées soient parfaitement pures, et il faut surtout que l'alun ne contienne aucune trace de fer.

Moyen pour l'application des sangsues aux doigts et aux orteils.

La communication suivante a été faite à la *Revue de thérapeutique :*

« Monsieur le rédacteur,

« Les praticiens savent combien l'application des sangsues au gros orteil, et en général aux doigts du pied ou de la main, est difficile, à cause de l'impossibilité d'appuyer un peu fortement le verre à sangsues sur ces endroits, à cause de leur peu de surface, et surtout en raison de la douloureuse sensibilité dont ils sont doués dans certains cas de phlegmon, d'érysipèle, de goutte, de rhumatisme, etc. Il est donc à regretter qu'un moyen simple et facile de parer à cet inconvénient ne soit pas connu.

« L'espoir d'être utile aux malades et aux médecins m'engage à vous faire part d'un procédé que j'ai inventé, car je ne sache pas qu'il soit employé par les praticiens.

« Deux conditions principales doivent régler une application de sangsues :

« 1° Il faut appliquer promptement ; 2° sans douleur, ce qui est, comme je l'ai dit, incompatible avec le procédé ordinaire. Or, voici la manière de satisfaire complétement à ces conditions :

« Si l'on veut les appliquer à l'un des doigts de la main ou du pied, dans un cas de phlegmon ou de goutte, on fait faire un petit sac en toile un peu plus grand que le doigt malade, et on établit, dans l'intérieur des bords de ce sac, un filet à coulisse, susceptible de fermer ce sac hermétiquement sur le doigt, le filet ayant pour cela deux extrémités libres.

« On enferme dans ce sac le nombre voulu de sangsues, puis on y fait entrer le doigt dans son entier, et enfin on serre les liens, de manière à ce que toutes les phalanges des doigts soient recouvertes; puis, donnant au membre la position la moins gênante, on laisse ce sac à demeure, jusqu'à ce que les sangsues aient eu le temps de se détacher après avoir fonctionné, circonstance que le malade connaîtra à l'absence totale de morsure de la part de ces animaux. Alors on ôte le sac et on dégorge les sangsues comme à l'ordinaire.

« Dr Avenier-Delagrée. »

Résultats de la culture de l'opium indigène.

On sait que l'opium, ce médicament si précieux, n'est autre chose que le suc concrété du pavot somnifère. Le pavot somnifère est originaire de l'Orient, où il croît en grande abondance ; et, pour en extraire l'opium, on incise superficiellement les capsules encore vertes des pavots; on recueille les gouttes laiteuses qui s'échappent, aussitôt qu'elles sont concrétées sur la plante, et l'on obtient ainsi un opium de couleur roussâtre qui est très-odorant. L'opium ainsi recueilli est celui qui est le plus pur.

Dans le commerce, on trouve un opium qui est beaucoup moins pur et qui est obtenu en contondant et en exprimant les feuilles et les tiges des pavots. On fait évaporer ce suc au feu, et la pâte molle qui en résulte constitue l'opium le plus commun. Celui-ci est moins riche en morphine, principe actif de l'opium, et en contient des proportions variables, ce qui donne une valeur également très-variable à cet opium.

Quant à la graine du pavot, elle ne contient pas de morphine ; on l'emploie pour faire de l'huile qui, sans être dépourvue de qualités comestibles, est

loin de valoir l'huile d'olive, sous le nom de laquelle elle est souvent vendue.

Le pavot d'Orient est une plante de culture facile qui a été naturalisée avec succès en Europe; mais ce qui a toujours été très-difficile, c'est de diriger l'exploitation de sa culture d'une manière assez habile pour qu'elle paye en opium tous les frais qu'elle nécessite. Cette branche d'industrie, si importante pour notre pays, doit considérablement à M. Aubergier, professeur de chimie à la Faculté des sciences de Clermont-Ferrand, et nos lecteurs verront avec intérêt quels sont les résultats auxquels ce savant est parvenu. Nous ne pouvons publier en entier le mémoire qu'il vient de lire à l'Académie de médecine, mais nous en reproduisons ici la partie la plus intéressante.

Les 90 kil. d'opium que j'ai recueillis, dit M. Aubergier, dans la campagne de 1853 et celle de 1854, ont été obtenus dans quinze localités différentes. Un échantillon de l'opium de chaque localité a été analysé séparément par le procédé Guilliermond. Je ferai observer que les liquides filtrés, au bout de douze heures de contact avec l'ammoniaque, temps indiqué pour que la précipitation puisse s'opérer d'une manière complète, ont tous abandonné, après la filtration, une forte quantité de morphine qui a été, comme la première, dissoute dans la potasse pour en séparer la narcotine. Cette morphine, ainsi purifiée, s'est trouvée exister dans des proportions renfermées entre 10 et 11 p. 100 pour onze échantillons. Dans deux échantillons, la proportion était inférieure à 10 p. 100. Dans deux autres échantillons, elle était supérieure et s'élevait à 12,176 et à 12,096. Les deux premiers avaient été récoltés trop tard; les deux autres l'avaient été trop tôt.

On sait que lorsque la récolte a lieu trop tard, non-seulement la richesse en morphine de l'opium est moindre, mais encore le rendement de l'opium est beaucoup plus faible; lorsque la récolte a lieu trop tôt, la richesse en morphine est plus grande; mais alors les capsules n'ont pas acquis assez de développement pour supporter les incisions sans que la graine puisse en souffrir et que la récolte de cette dernière, si nécessaire pour couvrir les frais de culture, se trouve compromise; celles de mes ouvrières qui ont déjà une certaine habitude ne s'y trompent pas, et leur coup d'œil est aussi sûr que les indications de la balance. Une autre cause peut élever le titre de l'opium en morphine. Il est toujours plus riche lorsqu'il provient de semis de pavots faits avant l'hiver, que lorsqu'il provient de semis de pavots de printemps; de l'opium obtenu de semis d'hiver en 1852, m'a donné jusqu'à 14,5 p. 100 de morphine. M. Chevallier a retiré plus encore d'un opium recueilli dans les mêmes conditions.

Il paraît naturel, du reste, que moins les phases de végétation que parcourt la plante ont de durée, plus cette durée est uniforme, plus les produits ont de chances d'être identiques.

Quoi qu'il en soit, la moyenne de la richesse des quinze échantillons provenant des 90 kilog. d'opium recueillis en 1853 et en 1854, est de 10,248. On voit donc qu'il est facile de réaliser en grand la production d'un opium présentant le titre que l'Académie a adopté comme type. Si j'insiste sur ce point, ce n'est pas que j'attache une grande importance à des variations qui pourraient se renfermer dans les limites de un ou deux dixièmes; dans les sciences pas plus qu'ailleurs, comme l'a très-bien dit à ce sujet même M. Bouchardat, «le bien absolu n'est pas du ressort de l'homme.»

Lorsqu'on pense que la richesse des opiums répandus dans le commerce, qui doivent être considérés comme provenant d'incisions, dont les caractères physiques écartent tout soupçon de fraude, peuvent donner à l'analyse une quantité de morphine variant de 3 à 15 p. 100, on pourrait même dire plus; que, par conséquent, il peut y avoir entre la richesse de l'opium de deux pharmacies voisines des différences telles que l'opium de l'une contiendrait cinq fois plus de morphine, serait cinq fois plus actif que celui de l'autre; pourrait-on ne pas considérer comme un très-grand progrès un moyen de renfermer ces différences dans les limites de un ou deux dixièmes? Eh bien, ces variations que je considère, qu'il n'est pas un membre de cette assemblée, j'en suis sûr, qui ne considère avec moi comme insignifiantes, je me crois, plus que jamais, autorisé à dire que je puis les éviter.

Si, sous le rapport du prix de revient, le résultat des deux campagnes de 1853 et 1854 laisse encore beaucoup à désirer, sous le rapport de la constance dans l'uniformité de composition de l'opium, les résultats obtenus continuent à confirmer les espérances qu'avaient fait naître mes premiers travaux. Je ne me laisserai pas décourager par cette différence de prix de revient, parce que j'en connais les causes, que j'ai la conviction qu'il est possible d'y remédier, et que, d'ailleurs, l'Académie m'a donné les moyens d'en supporter les conséquences. Il faudrait ne pas se faire une idée juste des difficultés que présente

l'établissement de toute nouvelle industrie, d'une industrie agricole surtout, pour croire qu'on peut échapper aux écoles dispendieuses inséparables d'un début; cela est si vrai, que lorsqu'un gouvernement veut transporter une industrie d'un pays dans un autre, la première chose qu'il fait, c'est de protéger l'industrie nouvelle en élevant, pour ses produits, les tarifs de douane. N'avons-nous pas un exemple bien remarquable de la nécessité de cette protection, des miracles qu'elle peut réaliser, dans l'industrie du sucre de betterave? Languissante à ses débuts, lorsque le sucre valait 6 fr. la livre, rencontrant des incrédules sur son avenir dont l'opposition allait jusqu'à l'hostilité même dans les hommes de science les plus compétents pour la mieux apprécier, elle lutte aujourd'hui à armes égales avec les colonies et donne de plus beaux résultats qu'aux époques où elle était protégée par le blocus continental ou par des droits d'entrée qui, pendant vingt ans, équivalaient au prix de revient.

Dès ses débuts, l'industrie de l'opium est plus avancée; ce n'est pas moi seulement qui le dit; de nombreuses communications vous l'apprennent de divers côtés. Si elle ne touche pas encore au but, elle peut mesurer l'espace qui l'en sépare, et elle est sûre de le franchir. Elle ne demande pas pour cela la protection de l'Etat, et elle n'en a pas besoin. Celle qu'elle a reçue de l'Académie lui suffit; c'est uniquement à elle, ainsi qu'à une mémoire illustre et chère, qu'elle veut pouvoir rapporter son succès.

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

On nous a souvent demandé des articles sur le magnétisme : nous ne voulions donner à nos lecteurs ni les relations d'une croyance exagérée, ni des plaisanteries qui ne prouvent rien; nous croyons mieux faire en empruntant l'article suivant à la plume savante de M. Durand-Fardel, car il résume parfaitement l'état de la science sur cet important sujet.

Nous n'entendons pas traiter ici de cet agent mystérieux et supposé qui, répandu partout l'univers, servirait d'intermédiaire et de lien entre tous les systèmes dont celui-ci se compose, véritable âme du monde, essence de ce mouvement intelligent qui préside à tous ces phénomènes dont la science est parvenue à calculer et la succession et le retour, mais sans en pénétrer ni le point de départ ni la fin. Nous ne nous occuperons que de cet agent non moins mystérieux et non moins hypothétique qui, présidant aux rapports des hommes entre eux, pourrait, dans certaines circonstances, se manifester par des phénomènes complétement en dehors de ce que l'observation et la raison des siècles avaient consacré comme l'expression des lois matérielles et intellectuelles.

Ce n'est pas que les apôtres et les organes du magnétisme n'aient étendu, aussi loin que notre vue puisse les suivre, le champ de leurs élucubrations, et n'aient pénétré dans les profondeurs de l'espace et dans celles du temps aussi avant que l'imagination la plus exigeante puisse le désirer. Mais nous ne saurions oublier que nous écrivons dans un recueil pratique, et que, laissant de côté cosmogonies et théogonies, nous devons nous en tenir à l'exposé des phénomènes physiologiques et thérapeutiques que l'on a fait dépendre du magnétisme animal. Nous n'oublierons pas non plus que nous écrivons dans un recueil sérieux; aussi, nous restreignant dans le rôle étroit d'historien, nous nous contenterons d'exposer les faits tels qu'il se présentent dans les livres classiques du magnétisme, abandonnant à leurs auteurs et l'honneur des vérités dont ils se flattent d'avoir doté l'humanité, et la responsabilité des épreuves auxquelles ils ont soumis notre crédulité. Nous nous abstiendrons d'exprimer et les sentiments pénibles, et les idées de nature moins sérieuse qu'éveille tour à tour, chez ceux qui n'ont pas la foi, cet incohérent assemblage de faits et d'explications dont on prétend aujourd'hui constituer la science du magnétisme.

Nous ne saurions oublier, à ces étranges récits, que la nature a d'impénétrables mystères; que ce n'est pas nous qui pouvons la soumettre à des lois; que l'erreur même est respectable quand on peut la supposer sincère; enfin, que si l'historien fidèle et scrupuleux du magnétisme ne peut passer sous silence l'intervention profane de la police correctionnelle jusque dans son sanctuaire, il devra aussi mentionner quelques noms respectables parmi ceux qui ont professé ou accepté les croyances magnétiques.

Définition du magnétisme. — Le principe vital étant une partie du mouvement universel, et obéissant aux lois communes du fluide universel, est donc soumis à toutes les impressions de l'influence des corps célestes, de la terre et des corps particuliers qui l'environnent. Cette faculté ou propriété de l'homme d'être susceptible de toutes ces relations,

est ce qu'on appelle magnétisme (Mesmer, *Mémoires et aphorismes*, 1846, p. 158).

L'homme a la faculté d'exercer sur ses semblables, dit M. Deleuze, une influence salutaire, en dirigeant sur eux, par sa volonté, le principe qui nous anime et nous fait vivre. On donne à cette faculté le nom de *magnétisme :* elle est une extension des pouvoirs qu'ont tous les êtres vivants d'agir sur ceux de leurs propres organes qui sont soumis à la volonté. Nous ne pouvons apercevoir cette faculté que par les résultats, et nous n'en faisons usage qu'autant que nous le voulons... L'homme est composé d'un corps et d'une âme, et l'influence qu'il exerce participe des propriétés de l'un et de l'autre. Il s'ensuit qu'il y a trois actions dans le magnétisme : 1° l'action physique ; 2° l'action spirituelle ; 3° l'action mixte (Deleuze, *Instruction pratique sur le magnétisme animal*, 1850, p. 7. 1 vol. in-12).

M. Charpignon dit que le mot magnétisme doit être consacré pour exprimer la grande loi qui établit entre toute la création certains rapports de solidarité et d'influence... C'est là le magnétisme universel (Charpignon, *Physiologie, Médecine et Métaphysique du Magnétisme*, 1848, p. 39). On doit donner le nom de *magnétisme humain* aux phénomènes particuliers qui résultent de l'influence de l'homme sur son espèce ou sur les autres.

Il est certain que, pour la plupart des magnétiseurs, les effets du magnétisme ne peuvent s'expliquer que par l'émission d'un agent (Dupotet, *Cours de magnétisme en sept leçons*, 1840, p. 207), un agent qui échappe à nos sens et qu'on ne voit pas (A. Gauthier, *Traité pratique du magnétisme et du somnambulisme*, 1845, p. 2), tout à fait analogue au fluide électrique, et, comme ce dernier, offrant plutôt la valeur d'une explication que celle d'un fait, constaté dans ses efforts, mais non dans son essence. M. Charpignon a été plus heureux que ses devanciers : il est parvenu à mettre le magnétisme en bouteilles, de manière à pouvoir le conserver, quelques instants au moins, et le décrire. Ayant quatre fioles de verre blanc, dit ce magnétiseur, j'en magnétise une à l'insu du somnambule. Pour cela, tenant la bouteille d'une main, je charge son intérieur de fluide magnétique, en tenant quelques minutes les doigts de l'autre main rassemblés en pointe sur l'orifice ; puis, bouchant immédiatement, je mêle cette fiole avec les autres. Présentant ces quatre flacons au somnambule, il en indique un comme rempli d'une vapeur lumineuse. C'est, en effet, celui qui a été magnétisé... Le fluide magnétique émis par les nerfs du bras est pur, d'une lumière brillante et blanche. Celui que le souffle émet est moins brillant (*loc. cit.*, p. 24). Mesmer avait déjà dit que le magnétisme animal, considéré comme un agent, est effectivement un feu invisible (deuxième Mémoire, p. 7). D'autres somnambules, particulièrement lucides, voient également l'électricité accumulée dans une bouteille de Leyde, ou autour du cylindre d'une machine électrique, sous forme d'une vapeur bien plus brillante et plus forte que le fluide nerveux dont elle se distingue parfaitement. Il est vrai que d'autres somnambules, plus lucides encore, ont reconnu qu'il existait encore un autre fluide lumineux sur tous les corps à l'état naturel (Charpignon, *loc cit.*, p. 25 et 30).

Magnétisation. — Mettre en jeu ce fluide magnétique dont nous venons d'indiquer les caractères connus aujourd'hui, c'est ce qu'on appelle *magnétiser*. On nomme *magnétisation*, en d'autres termes, la manière de s'en servir.

Magnétiseur. — Selon la plupart des magnétiseurs, les effets du magnétisme ne sauraient se manifester spontanément. Il faut, pour le mettre en jeu, l'intervention de la *volonté*. La première condition pour magnétiser, dit Deleuze, c'est de vouloir (p. 10). La croyance et la confiance, dont il proclame également la nécessité, sont la conséquence naturelle de la volonté ; mais ce n'est pas tout de croire et de vouloir, il faut que le magnétiseur soit mu surtout par le désir de faire le bien. Et voici un caractère auquel on ne saurait méconnaître l'excellence du magnétisme, c'est que, si le désir du bien n'est pas réuni à la volonté d'agir, il pourra y avoir quelques effets, mais ces effets seront désordonnés (Deleuze, *loc. cit.*, p. 11). Ce n'est pas tout encore. « L'émanation du magnétiseur, poursuit l'auteur de l'*Instruction pratique*, que nous citerons souvent, à cause du caractère classique de son livre et du parfum d'honnêteté qu'on y respire, ou son fluide magnétique, exerçant une influence physique sur le magnétisé, il s'ensuit que le magnétiseur doit être en *bonne santé*. Cette influence se faisant à la longue sentir sur le moral, il s'ensuit que le magnétiseur doit être digne d'estime par la droiture de son esprit, la pureté de ses sentiments et l'honnêteté de son caractère. La connaissance de ce principe est également importante pour ceux qui magnétisent, et pour ceux qui se font magnétiser (p. 11). »

Il est un trait de ce portrait du magnétiseur qui nous arrêtera un instant. Nous ne parlerons pas des

qualités de l'ordre moral, la confiance en ses forces, l'énergie de la volonté, la facilité de sentir et de concentrer son attention, le sentiment de bienveillance, la force d'âme, la patience, et enfin le désintéressement (Deleuze), non plus que de cette couronne de vertu dont les auteurs se sont plu à parer le magnétiseur ; nous appellerons seulement l'attention sur l'état de bonne santé, dont on fait à ce dernier une condition irrémissible.

Cette condition, en effet, est d'une telle importance, que sa seule considération a autorisé M. A. Gauthier à établir le principe suivant : que le taux des honoraires du magnétiseur doit être plus élevé que celui du médecin (*loc. cit.*, p. 43). En effet, un bon médecin, dit-il, doit posséder trois choses : l'instruction, l'expérience, le diagnostic, plus la connaissance du tempérament du malade; eh bien, il faut que le magnétiseur possède tout cela, et *par dessus tout* une bonne santé.

« Qu'un médecin soit temporairement affecté d'une maladie, ou que cette maladie soit passée chez lui à l'état chronique; qu'il soit phthisique, épileptique, rhumatisant, goutteux, son état est à peu près indifférent au malade qui n'a besoin que de sa science et de son diagnostic ; mais, en magnétisme, si la science est quelque chose, l'homme est bien au-dessus d'elle : on a besoin d'un homme sain, bien plus encore que d'un savant et d'un praticien. Tant vaut l'homme, tant vaut le remède. Un médecin, en effet, ne donne après tout que ses connaissances et ses talents personnels, tandis que le magnétiseur donne sa propre vie; la santé qu'il doit posséder, il la donne au malade en le magnétisant » (p. 44.) Par suite des progrès du magnétisme, dit Puységur, il faudra que les médecins *payent de leur personne*, et ce sera de la perfection plus ou moins grande de leur *machine électrique animale*, autrement dit de leurs facultés, que dépendra leur succès dans les maladies (Puységur, *Mémoire pour servir à l'établissement du magnétisme animal*, 3e édition, 1820).

M. Dupotet a dit également : « Désormais nous considérerons le magnétiseur comme une machine électrique mettant en mouvement, par ses propres forces, un fluide doué des propriétés les plus admirables (*Cours*).

Le magnétiseur ressent souvent en lui-même et les sensations douloureuses du malade, et le siége même de la maladie. « Je connais plusieurs magnétiseurs, dit Deleuze, qui, lorsqu'ils tiennent la main sur le siége d'un mal intérieur, sentent une douleur qui se propage jusqu'au coude; leur main s'engourdit et devient même enflée. Cet effet diminue avec la maladie ; il cesse lors de la guérison, et cette cessation indique que le magnétisme n'est plus nécessaire (*loc. cit.*, p. 292). De sorte que le magnétiseur peut suivre exactement, d'après le degré d'engourdissement et de gonflement de sa propre main, la marche de l'affection de son malade.

Les effets de la réaction du magnétisé sur son magnétiseur ont été parfaitement exposés par Lauzanne (*Principes du magnétisme*, 1819, 2 vol. in-8). Ils peuvent se manifester par trois phénomènes d'un ordre différent : 1° Sensations diverses à l'extrémité des doigts, ou dans la paume de la main, de froid, de chaleur, de picotement, d'engourdissement. 2° Sentiment de douleur ou travail dans les organes intérieurs de votre corps correspondant à ceux qui sont affectés chez votre malade. Pour cela il est bon de se placer le plus exactement possible vis à vis d'un malade. Cependant on prendra garde qu'une douleur appartenant au foie de votre malade pourra venir se loger dans votre rate, qui se trouvera vis à vis; mais si vous prenez alors la précaution de vous éloigner jusqu'à la distance de deux ou trois pieds, la douleur ne manquera pas d'aller se replacer comme il le faudra. M. Deleuze connaît un magnétiseur qui sent le mal de ceux qu'il magnétise : il éprouve à l'avance, et quelquefois d'une manière très-douloureuse, les crises qu'ils doivent bientôt éprouver. 3° Enfin, vous sentirez comme une vapeur qui s'échappe de certaines parties du corps de votre malade, et qui prend une certaine direction. Cette vapeur agira sur vous comme une force légère qui écartera ou attirera votre main, et qui la conduira d'une place à l'autre, pourvu que vous vous abandonniez entièrement à son action (De Lauzanne).

(*La suite au prochain numéro*).

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

IMPUDENCE D'UN FRAUDEUR POUR TROMPER DES EXPERTS JUDICIAIRES.

M. Stanislas Martin, pharmacien chimiste à Paris, livre à la publicité le fait suivant, qu'il raconte ainsi :

« L'autorité de Nevers a fait saisir chez le sieur P... douze barriques de vin. Deux pharmaciens de la ville, MM. Bertin et Chaumois, furent chargés d'en faire l'analyse chimique ; ils le trouvèrent falsifié. P..., traduit en police correctionnelle, se laissa condamner par défaut, et interjeta aussitôt appel de ce jugement près

le tribunal de Bourges. P... se présenta chez moi avec cinq bouteilles de vin scellées et cachetées par l'autorité, me priant de faire l'analyse du vin qu'elles contenaient, et de rédiger un rapport dont il pût faire usage auprès de ses nouveaux juges. Je ne voulus pas me charger seul de ce travail, je désirais m'adjoindre M. Chevallier; P... y consentit.

« Mon travail était fait, j'avais constaté que le vin était de bonne qualité, lorsque M. Chevallier vint chez moi me dire que le vin en question n'était pas celui qui avait été saisi par la justice, que le vin falsifié avait été remplacé par un autre de bonne qualité, et cependant le bouchon, les étiquettes et les scellés étaient intacts.

« Voici comment l'échange avait été exécuté : P... avait, au moyen d'un forêt très-aigu, pratiqué dans le fond de chaque bouteille un trou, par lequel il avait aspiré, avec un chalumeau, tout le vin falsifié, et l'avait remplacé par du bon vin; le trou était bouché avec du liége, et le fond de la bouteille noirci pour en déguiser l'apparence.

« Si le hasard n'eût pas servi mon collaborateur, qu'aurait-on pensé de nous? Aux yeux de l'autorité et de nos confrères, nous avions été gagnés par l'argent du sieur P..., pour lui faire un rapport favorable; car le tribunal de Bourges, sur la demande des premiers experts, eût fait faire une nouvelle analyse. »

SUPERSTITION COUPABLE. LE MARCOUL, GUÉRISSEUR DES ÉCROUELLES.

Il faut toute l'évidence des faits qui se passent quotidiennement en France, et auxquels les journaux judiciaires donnent de temps à autre, mais toujours trop rarement, une certaine notoriété, pour s'imaginer quelles superstitions absurdes, quelles sottes croyances dominent encore l'esprit humain quand il s'agit de l'art de guérir. Jusque dans la banlieue de Paris, on retrouve encore des rebouteurs, des gens qui jettent des sorts et d'autres qui les guérissent. Il est peu de cantons qui ne possèdent un marchand d'amulettes pour guérir de la rage. C'est faire acte de probité que de désabuser, le plus qu'il est possible, le public, en diminuant son ignorance. M. Monault rend ce service en nous donnant avec beaucoup de détails l'histoire quasi mythologique du *marcoul*. Le *marcoul* est le septième enfant mâle consécutif de la même femme, c'est-à-dire sans fille intervenante; le premier marcoul connu remonte à Charles le Simple, qui recueillit son corps à Corbigny; et depuis saint Louis, le dernier des rois qui, dit-on, ait guéri les écrouelles, ce privilége est resté, suivant la croyance vulgaire, en la puissance exclusive du marcoul, bien supérieure à celle de nos rois qui se contentaient de dire modestement au malade : *le roi te touche, Dieu te guérisse;* ils laissaient à Dieu un pouvoir qui ne leur appartenait pas. Aujourd'hui même les environs de la ville d'Orléans possèdent un marcoul, dont la justice vient d'interdire l'exploitation, comme guérissant des écrouelles, après qu'il eut gagné, en moins de dix ans de temps, un capital de 100,000 fr.

Le marcoul habite une méchante maison d'un petit hameau, il porte une blouse et de gros sabots. On se rend en pèlerinage auprès de lui de plus de vingt lieues à la ronde. A l'heure de minuit, tous les malades enfants, conduits par leurs parents, se mettent à genoux; ils attendent dans le silence de la nuit le moment solennel du toucher. De la chambre d'attente ils entrent, un par un, dans la petite chambre du marcoul, qui est éclairée par une faible lumière, et a, pour tout mobilier, quelques chaises, un livre de prières, un crucifix et une table sans ornements, sur laquelle est déposé un petit saint Marcoul en cire, dans une crèche entourée d'un grillage. Le marcoul à gauche, l'enfant à droite, répète cinq *Pater* et cinq *Ave;* alors le marcoul tourne vers l'enfant et le touche de l'extrémité de ses doigts, en faisant un nouveau signe de croix. A sept heures du matin, et à jeun, recommence le même cérémonial, qui ne se termine qu'après neuf jours accomplis. Il est à noter que le vrai marcoul, pour le distinguer du faux, porte une fleur sur son doigt, qui n'est autre chose que la cicatrice d'une plaie qu'il s'est faite autrefois artificiellement. Le marcoul tient une espèce d'auberge, et fait payer le plus qu'il peut la consommation faite pendant les neuf jours.

La dette payée, et les cadeaux offerts et acceptés, suivant la fortune, les malades doivent revenir à l'époque des fêtes de saint Marcoul, puis il délivre une ordonnance qui n'est ni signée, ni datée, et qui porte en tête une image de saint Marcoul; suit l'ordonnance textuelle et authentique.

Régime que doivent tenir les pèlerins :

« 1° Après qu'ils ont fait leur neuvaine, les pèlerins doivent s'abstenir *d'ognons,* choux, *pois, poireaux, chair salé,* oiseaux, et toute aigreur, jusqu'à ce qu'ils soient guéris;

« 2° Ils doivent se garder toute leur vie de manger : anguilles, tanches, *barbeaux,* lamproie, et de tout poisson de limon, ni de chèvres, ni de cannes, ni de tout ce qui en provient, ni aucune espèce de tête, ni de pois *chiques,* ni de lentilles;

« 3° Ils doivent *garde* les fêtes de saint Marcoul : la première, le 1er mai; la deuxième, le 7 juillet, et la troisième, le 2 octobre. Ils doivent chaque année envoyer 6 liards pour acquitter leur confrérie en l'église Saint-Pierre de Chartres;

« 4° Ils peuvent user de toutes douceurs, telles que lait, viande de porc mâle *guerre* salée, des œufs, mais

ôter le germe ; du fromage blanc bien égouté, ne boire que de l'eau, mais un peu rougie ;

« Si l'on veut de la soupe au lait, aux fèves, aux navets, à la crème douce, des poires et des pommes douces, ôter les pépins ; des pruneaux, ôter les noyaux ; du raisin bien mûr, ôter les pépins ;

« « 5° On peut encore manger poulet, lapin, *hartichauts*, asperges, *sarsifis*, salade, *guerre* de vinaigre. »

Si de pareilles supercheries entrent plus facilement que des vérités dans l'esprit des habitants de la campagne, n'est-il pas du devoir de chacun de contribuer à empêcher un malhonnête homme de se jouer impunément de Dieu, des saints, des malades et de la science, et qui ose dresser chez lui un autel au blasphème, à la fausseté et à la stupidité !...

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DU CHARLATANISME MÉDICAL.

L'espace nous a manqué jusqu'ici pour rendre compte de différents faits qu'il est utile de faire connaître, et qui ont été rapportés dans divers journaux de médecine. Voici comment le *Journal des Connaissances médicales* rend compte d'un jugement qui fera époque :

« Il y a moins d'un an que le gouvernement a ordonné des fouilles à main armée pour détruire le banditisme corse. La justice avec son glaive dans une main et ses balances dans l'autre, mais dans l'espèce particulière, précédée de torches allumées, n'aurait pas à prendre un moment de repos si elle voulait extirper le banditisme médical, bien autrement dangereux et funeste, puisqu'il enlève toujours la santé, la bourse, et très-souvent la vie, et qu'il pénètre à toute heure de jour et de nuit au sein des familles, dans le foyer domestique, en portant un aliment à l'ignorance, en faisant concevoir des espérances illusoires, mensongères, décevantes, tandis que les bandits des grands chemins ne peuvent cacher leur coutelas, leur escopette, et n'attentent à la vie qu'autant qu'on leur refuse la bourse.

« La collection historique des délits et des crimes perpétrés sous le manteau de la médecine, la plus honorable comme la plus noble des professions, fait le sujet des recherches curieuses, originales, d'un de nos plus respectables confrères ; on y voit la manière différente de *travailler* de ces affreux coquins, qui se logent à tous les étages, qui abordent toutes les spécialités, qui achètent, stipendient les articles de certains journaux, etc., etc. Il faut, disait-il, bien du courage et bien du mépris des hommes pour ne pas démasquer ces hauts bandits de la civilisation.

« Qu'on n'allègue pas la misère pour atténuer les infamies ; que le médecin se fasse toujours honorer convenablement, ou qu'il change à temps de profession, s'il ne peut largement, dignement vivre de la médecine consciencieusement exercée.

« La loi vient de frapper un homme qui depuis nombre d'années exploitait en plein Paris sa coupable industrie.

« Le docteur Rey, qui ajoutait, comme beaucoup de gens de son espèce, le nom de son village à son nom patronimique, et se faisait appeler Rey de Jougla, vient de subir le jugement que nous reproduisons plus loin. Cet individu distribuait des prospectus par centaines de mille, qui lui attiraient une nombreuse clientèle :

« Convaincu, dit-il dans ces prospectus, que la « chimie seule pouvait faire sortir la médecine de « sa déplorable stagnation, je n'ai pas craint de « recommencer une œuvre bien des fois entreprise et « abandonnée sans résultat, au risque de la voir à mon « tour tromper toutes mes espérances et mes prévi- « sions. Mais le succès a couronné mes efforts. Ce suc- « cès, je le dois à quinze années d'exercice et d'ob- « servations dans les hôpitaux de Paris, où je donnais « tous les jours mes soins à plus de cent malades, re- « cueillant ainsi les préceptes des plus grands méde- « cins et chirurgiens, chacun dans sa spécialité, me « pénétrant en même temps des écrits de tous nos « anciens maîtres, et ne négligeant rien des doctrines « anciennes et modernes. Au moyen de ces longues et « pénibles études, je crois avoir enfin deviné la véri- « table application de la chimie à la médecine, et « trouvé à chaque maladie le traitement le plus sûr et « le plus prompt, etc., etc. »

« Les poitrinaires, les cancéreux, les incurables de toute espèce, etc., lui écrivaient franco de tous les points de la France, et imploraient les connaissances de la *médecine chimique*. Aussitôt le sieur Rey leur répondait invariablement la lettre suivante, stéréotypée :

« Monsieur, ou Madame,

« En réponse à votre lettre, je dois vous affirmer qu'en trente ou quarante jours j'ai guéri un si grand nombre de maladies semblables à celle dont vous me faites l'honneur de m'entretenir, que je ne puis douter de sa guérison.

« Les médicaments que j'emploie étant d'une difficile confection, ne peuvent être préparés qu'à Paris, par un pharmacien en ayant l'habitude.

« De tous les traitements, celui-ci est le moins dispendieux ; le prix est de 1 fr. par jour, ma consultation et le port compris.

« Veuillez m'envoyer 16 fr. par la poste, et vous recevrez aussitôt une petite boîte de médicaments pour seize jours (la somme et la durée du traitement quelquefois moindres).

« En moins d'une semaine d'un traitement bien suivi,

votre maladie éprouvera une si grande amélioration, que vous ne pourrez douter de sa guérison.

« Signé : le docteur R. DE JOUGLA. »

« Il a été prouvé aux débats que le succès, non pas de la médecine chimique, mais de la circulaire du médecin, était tel que dans l'espace de trois mois il a été vendu pour 95,000 fr. de ces drogues si difficiles à préparer, et qui, au dire des experts, n'étaient autres que les composés les plus insignifiants.

« Multipliez ce chiffre de 95,000 fr. de bénéfices réalisés en trois mois, car il n'y avait presque aucune dépense première, multipliez ce chiffre de 95,000 fr. par plusieurs années d'exploitation, et vous arriverez à une somme californienne.

« Un des procédés dudit Rey de Jougla, fréquemment renouvelé pour prouver le merveilleux de la *médecine chimique,* consistait à faire boire à ses imbéciles de dupes une décoction de noix de galle, puis une préparation ferrugineuse : les selles du malade devenaient nécessairement noires comme de l'encre, et le médicastre de s'écrier en chœur avec ses *infirmes* : « Voilà, voilà les horreurs, les putréfactions que vous aviez dans votre corps, et auxquelles tous les autres médecins n'ont rien compris; il fallait arriver à la *médecine chimique.* »

Voici le texte du jugement qui résume toute l'affaire :

« Attendu qu'il résulte de l'instruction et des débats que, dans le courant des années 1852, 1853 et 1854, Rey de Jougla, à l'aide de manœuvres frauduleuses, pour fa re croire à la guérison de maladies incurables, et qu'il qualifiait lui-même comme telles, a obtenu d'un grand nombre de personnes la remise de diverses sommes d'argent;

« Attendu que ces manœuvres frauduleuses consistent principalement : 1° dans un prospectus mensonger et rempli d'exagération, qui, répandu à profusion dans toute la France, allait, sur la foi de promesses d'une guérison chimérique, exciter chez les malades, la plupart désespérés, un espoir qui les entraînait nécessairement à s'adresser au médecin qui est l'auteur de ces annonces frauduleuses; 2° dans une multitude de lettres toutes semblables, écrites à la main, préparées d'avance et commençant par ces mots : « En réponse à votre lettre, j'ai l'honneur de vous an- « noncer... »

« Que ces lettres annonçaient que, dans l'espace de trente à quarante jours, Rey de Jougla avait guéri un si grand nombre de malades, qu'il pouvait assurer la guérison de ses correspondants; que les médicaments, si difficiles à préparer, ne pouvaient l'être qu'à Paris; que son traitement était des moins dispendieux, et que, moyennant l'envoi de 16 francs... il enverrait une caisse de ces médicaments;

« Attendu que ces lettres, toutes pareilles, et comme stéréotypées, selon le rapport des experts, étaient ainsi préparées d'avance et envoyées, sans discernement ni distinction de maladies, à tous ceux qui, sur la foi du prospectus mensonger, s'étaient engagés dans une correspondance avec Rey de Jougla;

« Qu'ainsi, et quelle que fût la maladie du consultant, soit qu'il s'agît de maux d'yeux, de paralysie, de cancer, de maladies de poitrine, de douleurs de toute nature et de toute variété, l'inculpé envoyait sa lettre, où était invariablement appris au correspondant que, dans l'espace de trente ou quarante jours, il avait guéri un grand nombre de maladies semblables;

« Que ces lettres constituent dans cet état de choses des manœuvres frauduleuses, tendant à faire croire à des guérisons fausses pour le passé, et chimériques pour le consultant, et qu'elles avaient pour objet d'obtenir de lui la remise d'une somme de 16 francs par chaque caisse de médicaments;

« Condamne Rey, dit de Jougla, à treize mois de prison et 3,000 fr. d'amende. »

M. Duval, le pharmacien qui fournissait les remèdes, a été condamné à 600 fr. d'amende, sur les motifs suivants :

« Que, dans le courant des années 1852, 1853 et 1854, Rey de Jougla et Duval ont conjointement fabriqué, vendu et distribué des préparations médicales qui n'étaient ni inscrites au Codex, ni le résultat d'ordonnances spéciales et particulières pour chaque malade et chaque maladie;

« Que ces remèdes étaient, au contraire, préparés d'avance, d'après des formules générales sur le registre saisi, et formant un Codex particulier à l'usage des inculpés;

« Que ces préparations avaient tellement ce caractère de généralité, qu'elles avaient reçu entre les inculpés des dénominations particulières et convenues, comme potion rouge n° 1, potion bleue n° 1, potion laudanisée, potion au tartre, 1 à 2; potion stibiée, liquide vert; pommade jaune, pommade blanche et autres... »

FORMULES.

TISANE RAFFRAICHISSANTE.

Prenez : Citrons coupés par tranches..... deux
Faites infuser dans :
Décoction d'orge bouillante..... 750 grammes
Passez et ajoutez :
Sucre blanc..... 60 —

A prendre par tasses dans la journée dans les fièvres continues.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mars 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 114.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGERE, N° 24
—
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Du charlatanisme médical; petits et grands moyens qu'il emploie (2me article).—Empoisonnement et mort de cinq personnes par la teinture de colchique. — Coliques de plomb traitées et guéries par l'emploi du chloroforme.—Empoisonnement de deux enfants par l'application externe du sublimé corrosif. — Heureuse et subite influence de la vaccine en masse contre une épidémie de petite vérole. — Du magnétisme animal (suite). — Variétés et nouvelles. — Formules : Mixture contre la dysenterie.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MARS 1855.

Des maladies assez meurtrières ont affligé beaucoup de familles pendant la quinzaine qui vient de s'écouler; c'étaient surtout des angines couenneuses, affections très-graves qui, comme leur nom l'indique, ont leur siége dans la gorge, et présentent, comme principal caractère, une couche membraneuse ou couenneuse qui couvre les parois de ce conduit.

Plusieurs personnes, que leur situation mettait en évidence, ont succombé à cette affection, ce qui a jeté un certain émoi parmi quelques sociétés particulières; on cite les deux enfants de M. M..., chef de la grande maison de banque du même nom, qui sont morts l'un et l'autre à quelques heures de distance; Mme la duchesse de la R..., M. V., agent de change, et d'autres individus haut placés. On ne doit cependant voir là qu'une bizarre coïncidence; car aucune épidémie de ce genre n'est signalée dans le pays, et l'influence du froid humide peut seule être invoquée comme cause générale.

Il n'y a donc rien de particulier à faire pour se prémunir contre une maladie qui, comme toutes celles qui règnent actuellement, est accidentelle; mais il est toujours important, aussitôt que la gorge et la respiration s'embarrassent, d'avoir immédiatement recours à des soins médicaux intelligents.

On a observé encore d'assez nombreux cas de fièvre typhoïde, et surtout des cas graves; cependant beaucoup de malades ont été sauvés ou sont en voie de guérison.

La rougeole sévit en ce moment sur les enfants, et ne présente généralement rien de sérieux; mais il ne faut pas oublier la précaution d'isoler ceux qui en sont atteints, la contagion étant très-active pour cette maladie.

Le choléra a éclaté dans la province de Malaga (Espagne), ce qui ne doit pas nous effrayer; car ce dangereux visiteur nous est toujours arrivé par le Nord, et il disparaît, au contraire, en sévissant sur les belles contrées d'Espagne et d'Italie.

DU CHARLATANISME MÉDICAL.

PETITS ET GRANDS MOYENS QU'IL EMPLOIE.

(2me article.)

Nous quittons volontiers l'excursion que nous avons faite dans le domaine des sages-femmes, car les tableaux que nous avions à considérer étaient fort peu attrayants. Ce n'est pas que nous n'eussions encore beaucoup de choses à dire sur ce sujet, bien des faits à faire connaître, bien des histoires à raconter qui ont eu parfois pour dénouement la police correctionnelle ou la cour d'assises; mais nous pen-

sons que nos lecteurs sont suffisamment avertis et que leur bonne foi ne pourra pas désormais être surprise. Ils sauront parfaitement que les sages-femmes n'ont aucun droit de traiter les malades, et, ce qu'il y a de plus important, qu'elles n'ont jamais fait les études nécessaires pour les soigner consciencieusement; on leur a appris tout au plus à saigner, pour un cas d'urgence, et en attendant l'arrivée du médecin; mais il y a bien loin de là aux études anatomiques, pathologiques et cliniques qui sont indispensables pour traiter convenablement une maladie. Ce n'est pas tout de savoir à peu près saigner, il faut savoir saigner à propos.

Pourquoi, nous a-t-on écrit depuis la publication de notre dernier article, les médecins n'appellent-ils pas l'attention de l'autorité sur les sages-femmes dont vous avez signalé l'industrie? — Pourquoi? c'est parce que les médecins, par une indifférence coupable, attachent trop peu d'importance à ces faits, et peut-être aussi parce que le plus grand nombre d'entre eux ont de la répugnance à se mettre en évidence et à paraître soigner leurs propres intérêts. Mais cette indifférence n'est pas moins très-condamnable, car ce n'est pas d'eux seuls dont il s'agit, mais de l'humanité; et à ce dernier titre surtout, les sociétés médicales faillissent à leur mandat en ne prenant pas l'initiative.

Nous soulevons aujourd'hui un coin du voile qui couvre une autre plaie médicale; il est vrai que ce voile est assez transparent, car il s'agit de ce qui se passe dans certaines pharmacies et de ce que font les pharmaciens qui les dirigent.

D'après la loi, il n'est pas permis au médecin de vendre des médicaments, ni au pharmacien de traiter des malades. Cependant, dans les localités qui sont trop éloignées d'une officine et à distance déterminée par le législateur, il est permis au médecin d'avoir une petite pharmacie; c'est qu'en effet celui-ci ne peut laisser périr les malades faute de médicaments nécessaires qu'il peut d'ailleurs se procurer à l'avance tout préparés.

Mais que se passe-t-il chaque jour dans un très-grand nombre de pharmacies? Beaucoup de personnes, soit parce qu'elles croient faire de l'économie, soit parce qu'elles s'imaginent que celui qui vend des drogues est suffisamment éclairé pour connaître le cas où elles sont applicables, consultent le pharmacien, qui manque rarement alors de débiter sa marchandise avec abondance. Quelquefois le médicament est inoffensif, et son seul inconvénient est son manque d'action; mais dans d'autres circonstances, le remède augmente le mal, et le malade devient la victime de la cupidité du pharmacien.

Certes, la profession de pharmacien est loin d'être heureuse; elle souffre, elle est débordée par l'herboriste, par l'épicier, par le confiseur même; elle est victime du scepticisme médical, sapée par la concurrence, et il y aurait beaucoup de choses à faire pour améliorer sa situation; mais il n'en est pas moins vrai que le public ne peut être victime de cette détresse; et qu'il sache bien que, généralement, le pharmacien ne se connaît pas plus en médecine que le premier venu; qu'il a étudié la chimie, l'histoire naturelle, la botanique, puis ensuite qu'il s'est occupé de préparer des potions, sirops, pâtes, pilules, poudres, etc., et qu'il ne sait pas plus guider un malade que commander une armée, ou interpréter le Code civil. Lorsque le pharmacien ou les siens sont malades, on le voit alors abandonner sagement toute prétention, et réclamer les conseils de l'homme spécial. Il a, en effet, assez de besogne en se bornant à gouverner son officine et sa maison, et il est bien plus sage à lui de se mettre à l'abri de la responsabilité grave qui pèse constamment sur sa personne.

Car, il ne faut pas croire que l'homme qui dirige une pharmacie soit exempt d'inquiétudes : tous les poisons dont il dispose doivent, d'après les règlements de police, être enfermés dans une armoire dont lui seul a la clef; il ne peut en être délivré la plus petite quantité sans que le médecin ait fourni une ordonnance écrite, laquelle ordonnance doit être transcrite sur un livre à son numéro d'ordre, avec l'indication de l'adresse du malade auquel le médicament est destiné. Ce livre est en outre paraphé par le commissaire de police, qui a droit de contrôle sur son contenu. En cas d'infraction, le pharmacien s'expose à encourir une amende de 3,000 fr. et à la prison, sans préjudice d'autres poursuites pour les accidents dont il aurait été cause.

Ces précautions sont utiles et sévères, et cependant elles n'empêchent pas toujours des malheurs de se produire; aussi, avons-nous le choix pour en signaler des exemples.

Une domestique se présente un jour dans une pharmacie et demande, pour son maître, une bouteille d'eau de Barèges : cette bouteille est aussitôt délivrée, sans ordonnance, et à peine l'infortuné malade eut-il commencé à boire un verre de cette eau, qu'il tomba mort au milieu de sa famille éplorée. Le médecin avait conseillé de l'eau de Barèges *pour boisson*, et comme on vend généralement plus d'eau de Barèges *pour bains* que pour boisson, on avait

donné la première, qui cause rapidement la mort lorsqu'elle est employée pure et à l'intérieur. Certes, le médecin était coupable d'avoir prescrit sans écrire ; mais le pharmacien l'était plus encore d'avoir délivré un poison sans ordonnance ; c'est cette manière de voir qu'adopta la cour de Caen, qui condamna le pharmacien à une forte amende. Des faits du même genre s'étaient déjà produits à l'occasion du même médicament.

Un autre fait, qui porte aussi avec lui son enseignement, a eu lieu la semaine dernière, et nous a été raconté par un médecin distingué de nos amis. Une bonne, qui souffrait du mal de dents, entre dans une grande pharmacie de Paris ; elle présente une petite bouteille à l'un des élèves et lui demande de la créosote pour remédier à sa douleur. Le jeune homme lui donne une forte dose de créosote, et aussitôt de retour chez elle, cette femme s'empresse de se gargariser avec le liquide corrosif. Il en est résulté une brûlure profonde de toute la bouche et de l'arrière-gorge qui a mis les jours de la malade en danger, et il est évident que si la créosote avait pénétré dans l'estomac, la mort en eût été la conséquence.

Combien ne doit-on pas être prudent, en présence de pareils accidents, et n'est-il pas absurde de se faire délivrer des médicaments actifs sans ordonnance, et encore plus dangereux d'accepter le conseil du pharmacien qui ne connaît nullement le danger des armes qu'il emploie. Il est cependant très-ordinaire de voir des gens, même dans les grandes villes, qui se contentent de raconter au pharmacien la situation du malade qui ne peut quitter son lit, et qui sont très-empressés d'accepter et d'employer les drogues que le marchand leur prescrit. Quand on pense que de pareilles niaiseries arrivent à des gens qui ne manquent ni d'éducation ni de bon sens, on se demande, en vérité, si c'est bien la peine de les désabuser.

Nous ne voulons pas nous occuper, dans cet article, de ces maisons d'exploitation où un médecin donne, à demeure, des consultations gratuites que le débit de la drogue paye au centuple: la ficelle est trop grossière pour que les personnes qui possèdent au plus faible degré, le don du raisonnement, s'y laissent prendre ; c'est donc sur la classe la moins intelligente que frappe habituellement ce monopole qui nous semble difficile à détruire.

Qu'il nous soit permis, toutefois, en terminant cet article, de rendre hommage à ces hommes laborieux et probes qui honorent la profession du pharmacien, qui en comprennent tous les devoirs et qui ne cherchent point à persuader au public qu'ils possèdent une science qu'ils ignorent. Ceux-là relèvent la pharmacie et méritent, à tous égards, qu'on leur sache gré de l'exercer noblement.

Dr Reinvillier.

Empoisonnement et mort de cinq personnes par la teinture de colchique.

Note communiquée par M. le docteur Jules Roux, chirurgien en chef de la marine à Toulon, etc.

Il est d'autant plus important de signaler les dangers attachés à l'emploi d'une trop forte dose de colchique, que ce médicament est très-employé contre la goutte, et que beaucoup de personnes en usent et en abusent, sans l'avis des hommes compétents.

Voici comment M. le docteur Roux raconte les faits qu'il vient de communiquer à l'*Union médicale :*

La connaissance des malheurs qu'entraînent les méprises des pharmaciens dans la vie civile comme dans celle des hôpitaux, porte un enseignement utile aux hommes de l'art et profitable à la science elle-même.

Dans ce double but, et maintenant que le temps a émoussé les impressions pénibles qu'elle avait fait naître dans la localité, je puis livrer à la publicité l'histoire d'un empoisonnement qui, en peu d'heures, a fait périr cinq personnes. J'en rapporterai toutes les circonstances médicales, et si je n'en omets pas les détails administratifs, judiciaires et disciplinaires, c'est afin de consacrer tout ce qu'ont exigé les mœurs et la législation du temps.

Les cas d'empoisonnement par les préparations de colchique ne sont malheureusement pas très-rares dans la science ; mais personne n'aura été à même de les étudier sur une aussi grande échelle que nous ; aussi ce travail, ou mieux cette simple note servira, je pense, à jeter quelque clarté sur le mode d'action du colchique, sur lequel les écoles française et italienne sont en dissidence.

Le dimanche, 7 décembre 1851, j'avais prescrit, à ma visite du matin, de sept à huit heures, 60 gr. de vin de quinquina aux malades dont les noms suivent :

Steinger. — Rongier. — Ahmet-Ben-Salah. — Gandillon. — Paradis.

Ces malades, appartenant au service des blessés de l'hôpital du bagne de Toulon, étaient, en général, d'un tempérament lympathique, d'une assez forte constitution, mais affaiblis par leur séjour dans

les prisons, par les opérations graves qu'ils avaient subies, et dont ils étaient guéris ou en voie de guérison. Cependant, sur l'un d'eux il n'avait pas été fait d'opération. Ces cinq malades étaient, depuis longtemps, à l'usage du vin de quinquina, qui leur était donné par le pharmacien de mon service, sitôt après ma prescription et en ma présence.

Par suite d'une déplorable méprise dont l'homme, dans une longue carrière, n'est jamais rigoureusement exempt, et à laquelle semble avoir concouru une foule d'incidents qu'une sorte de fatalité a fait forcément converger vers un résultat funeste, 60 grammes de teinture de colchique furent administrés à huit heures à chacun des cinq malades, à la place de 60 grammes de vin de quinquina prescrits à chacun d'eux.

En buvant ces 60 grammes de la liqueur précitée, aucun malade n'en fut immédiatement incommodé; quelques-uns avaient même déclaré tout bas qu'elle était préférable à celle des autres jours. Pendant ma visite et quelques instants après, jusqu'à mon départ de la salle, rien ne pouvait faire pressentir les terribles accidents qui devaient se montrer quelques heures après. En effet, vers dix heures seulement, deux malades, qui éprouvaient déjà de l'ardeur à l'épigastre et des coliques, commencèrent à vomir. Le chirurgien de garde accourut, et trouva les cinq blessés pâles, froids, le pouls petit, en proie à des coliques intenses, à des nausées, à des vomissements incessants, à des évacuations alvines abondantes et répétées. L'empoisonnement était évident; mais bien qu'il restât du liquide administré, on ne put sur le moment en constater la nature. On prescrivit successivement de l'eau tiède, du tanin, du café; on appliqua des sinapismes aux membres, on réchauffa les malades.

Averti de l'accident survenu dans mon service, j'accourus auprès de mes malades qu'à deux heures et demie je trouvai dans l'état suivant : Pâleur de la peau, froid général, ralentissement considérable de la circulation; le pouls très-petit, et même imperceptible chez deux; ardeur au pharynx et le long de l'œsophage, soif inextinguible, chaleur vive, douleur intolérable à l'épigastre et dans tout l'abdomen, vomissements répétés et selles nombreuses de matières séreuses, jaunâtres, sans mucosités ni stries sanglantes. Intégrité complète de l'intelligence, de la parole, des sensations, des mouvements. Chez un malade, seulement, il existait, depuis le matin, un bourdonnement incommode dans l'oreille gauche. Les pupilles n'offrent rien à noter.

Malgré l'examen attentif du liquide administré et tous les renseignements demandés, je ne pus que déterminer que le liquide ingéré n'était pas du vin de quinquina, que c'était une teinture dont il me fut impossible de spécifier la composition; mais les symptômes observés étant évidemment ceux de l'empoisonnement par les substances narcotico-âcres, je prescrivis des boissons et des lavements mucilagineux et albumineux, des cataplasmes émollients sur le ventre.

Bientôt une consultation eut lieu; on pensa que l'empoisonnement était produit par la teinture de colchique, et l'on prescrivit la potion suivante, à prendre par cuillerées, chaque quart d'heure :

Infusion de mélisse.....	130	grammes.
Éther sulfurique.....	2	—
Laudanum de Sydenham.....	1	—
Sirop de sucre.....	30	—

On dut la faire suivre de l'administration d'un gramme de laudanum donné à distance, à la dose de cinq gouttes dans une cuillerée d'eau sucrée. Les cataplasmes émollients, les boissons mucilagineuses, les moyens de calorification durent être continués.

A cinq heures du soir, les symptômes étaient les mêmes chez quatre malades; chez Gandillon seul les vomissements et les selles avaient cessé, la peau était chaude, couverte d'une sueur tiède et le pouls relevé; il était dans une période de réaction susceptible de faire bien augurer de son état et de celui des malades sur lesquels cette réaction viendrait à s'établir.

Malgré les soins assidus prodigués à nos malheureux blessés, trois succombèrent pendant la nuit, Ahmet-Ben-Salah et Gandillon à trois heures un quart, Paradis à quatre heures un quart.

Le matin, à six heures, les deux malades qui vivaient encore étaient dans un déplorable état; on observait : ardeur gutturale, soif vive, coliques, ténesme rectal et vésical, douleurs dans les lombes et les membres, pesanteur de tête, oppression, froid de la peau, lividité des lèvres et des ongles. Les vomissements avaient diminué. Des crampes aux jambes avaient été notées sur Steinger, chez qui la rétention de l'urine avait nécessité l'emploi de la sonde.

Des stimulants à l'extérieur et à l'intérieur n'ont pu modifier l'état de ces deux malheureux, qui, comme leurs camarades, sont morts avec calme et résignation, en conservant, jusqu'au dernier moment, la désespérante intégrité de leurs facultés intellectuelles, à peine troublées un instant chez Ron-

gier, qui a succombé à dix heures du matin. Steinger a expiré le dernier, à une heure et demie de l'après-midi.

Trente-six heures environ après la mort du dernier malade, par un temps d'orage et par une température de 20° centigrades, j'ai fait l'autopsie des cinq cadavres. Il serait aussi superflu de rapporter chacune de ces cinq autopsies qu'il l'eût été de raconter en détail les cinq observations. La similitude des symptômes présentés nous eût exposé à des redites inutiles; il en serait de même des autopsies qui ont offert chez tous, à de très-faibles nuances près, les mêmes caractères anatomiques. Suivent les détails des autopsies.

Que dirai-je maintenant du mode d'action de la teinture de colchique comme agent toxique? Ce poison donne-t-il la mort en produisant une violente inflammation du tube digestif, ou bien en agissant sur le système nerveux? On le sait, l'école française est, sur ce point, en dissidence avec l'école italienne, et Orfila est en opposition avec Giaccomini.

Je n'ai pas la prétention d'apporter dans ces débats une lumière plus vive, et partant de faire changer les convictions, en faisant connaître la mienne. Je pense, comme l'école italienne, que la teinture de colchique amène la mort plutôt par son action hyposthénisante que par l'inflammation des voies digestives. Je fonde mon opinion sur les trois considérations suivantes :

1° Chez nos malades, le poison n'a commencé à agir que deux heures après son ingestion dans l'estomac, et alors seulement qu'il avait été absorbé.

2° Les phénomènes de sidération des forces, ou, si on l'aime mieux, d'atteinte grave portée à l'innervation, ont été primitifs et non subordonnés à l'irritation du tube digestif.

3° Les traces d'inflammation de la muqueuse intestinale nous ont paru suffisantes pour expliquer la mort, et les altérations profondes de l'axe nerveux parfaitement en rapport avec les funestes résultats observés.

Après la relation et les appréciations scientifiques qu'on vient de lire, il n'est certainement pas sans intérêt d'ajouter, comme document historique, qu'informé de l'accident qui venait d'arriver à l'hôpital du bagne de Toulon, le préfet maritime ordonna une enquête, à la suite de laquelle le ministre saisit de cette affaire le tribunal maritime; que l'auteur de la méprise, acquitté à la majorité de six voix contre deux, fut, plus tard, mis en non activité par retrait d'emploi, et quelques mois après réintégré dans ses fonctions de pharmacien. Il est mort depuis.

Il n'y a pas un grand nombre d'années que, dans l'un des hôpitaux de Paris, sept malades moururent à peu près au même instant, par suite de l'ingestion d'une préparation d'acide hydrocyanique, malheureusement prise pour une autre. Nous avons vainement cherché à nous éclairer de ce que fit l'administration, après un accident qui a une similitude assez grande avec celui que nous avons raconté.

Coliques de plomb traitées et guéries par l'emploi du chloroforme.

Si le chloroforme a rendu de nombreux services en enlevant aux malades qui se soumettent à une opération douloureuse, les angoisses de la souffrance, il n'a pas été moins utile pour guérir un certain nombre de maladies dont le traitement est habituellement difficile. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que cette liqueur prise, en nature et à dose assez forte, ne produit pas généralement d'accidents, tandis que sa vapeur, portée dans les voies respiratoires, a trop souvent été mortelle. Il n'est même guère de chirurgiens qui n'éprouvent quelque inquiétude lorsqu'il s'agit de priver un malade de sensibilité en lui faisant respirer le chloroforme.

M. Aran a eu l'heureuse idée d'employer le chloroforme contre la colique de plomb, et les résultats qui viennent d'être publiés par la *Gazette des hôpitaux*, sont très-satisfaisants; car la maladie dont il est question est ordinairement très-rebelle aux moyens employés. Les faits publiés par ce journal sont au nombre de six, et se sont produits dans le cours de l'année 1854, à l'hôpital Saint-Antoine.

Six malades, atteints de coliques de plomb, ont été soumis à l'emploi du chloroforme, mais à doses différentes et dans une durée variable, suivant l'intensité de la maladie. De ces six coliques, l'une était assez légère; deux présentaient une intensité moyenne; deux autres s'offrirent avec des caractères très-violents; la dernière fut extrêmement intense et compliquée. Nous ne rapporterons ici qu'une seule de ces observations : elle suffira pour donner une bonne idée du traitement par le chloroforme et de son efficacité.

C... (Aimé) vingt-huit ans, d'une assez forte constitution, a travaillé pendant dix jours (du 9 au 19 novembre) à la fabrique de céruse de Clichy, à écraser le blanc de plomb. Après deux ou trois jours de ce travail, il sentit son appétit diminuer; puis il

éprouva un violent malaise accompagné de lassitude générale, faiblesse, pâleur du visage, difficulté pour aller à la selle.

Quelques jours plus tard, il fut pris d'une façon assez brusque de vives coliques autour du nombril, et il éprouva même une défaillance.

Entré à la Pitié, où il fut traité par les purgatifs et les narcotiques, il éprouva un grand soulagement, et sortit, après une dizaine de jours, ne ressentant plus de coliques, mais toujours faible, et n'allant à la selle qu'avec de grandes difficultés. Mais les coliques ayant éclaté de nouveau, au bout de quelques jours, avec la même intensité, et accompagnées de vives douleurs dans les membres, de déchirements dans les mollets, le malade entra à l'hôpital Saint-Antoine le 17 décembre.

Le 18, à la visite, on le trouve en proie à de vives souffrances ; il dit éprouver des coliques très-douloureuses, et il ne parvient à dominer la douleur qu'en s'appliquant fortement les mains sur le ventre, ou en se couchant sur le ventre.

Chaleur à la peau, léger mouvement fébrile, 84 pulsations ; constipation datant de quatre jours ; nausées, vomissements ; liseré bleuâtre des gencives, face pâle.—Application de chloroforme sur le ventre ; 30 gouttes de chloroforme dans une cuillerée d'eau ; deux potions, chacune avec 50 gouttes de chloroforme, l'une pour le matin, l'autre pour le soir. Deux lavements simples suivis chacun d'un quart de lavement avec 30 gouttes de chloroforme ; limonade tartrique, bouillons.

Le 19, le malade a ressenti un soulagement presque immédiat après l'application du chloroforme et la première potion. Les douleurs ont persisté, mais elles sont beaucoup moindres. Encore un peu de chaleur à la face ; 76 pulsations. Le malade a rendu ses lavements, mais sans matières. — Même prescription, bain sulfureux.

Le 20, grand soulagement, plus de douleurs, appétit ; quelques matières ont été rendues à partir du premier lavement. — Même prescription, sauf la potion du matin qui est supprimée ; une portion d'aliments, bain alcalin.

Le 21, même état ; cependant quelques crampes dans les membres ; appétit conservé, bien qu'un peu moindre que le 20. Quatre garde-robes depuis la veille. — Même prescription, bain sulfureux.

A dater du 22, l'état du malade reste très-satisfaisant ; les douleurs n'ont pas reparu ; l'appétit augmente de jour en jour, et le nombre des portions d'aliments s'élève progressivement d'une à quatre. Les selles sont régulières.

Le 23, on supprime la dernière potion ; le 24, l'un des lavements ; le 26, on cesse tout traitement.

Sortie de l'hôpital le 29, dans le meilleur état.

Ainsi, dans ce fait, le soulagement est presque immédiat ; le troisième jour, les douleurs ont disparu, et le malade demande à manger ; les garde-robes se rétablissent ; les quatrième et cinquième jours, l'état du malade est des plus satisfaisant.

Empoisonnement de deux enfants par l'application extrême de sublimé corrosif.

Deux enfants, l'un âgé de onze ans, l'autre de sept, ayant la teigne faveuse, furent conduits par leur père chez un cordonnier, qui s'engagea à les guérir dans une semaine. Pour cela faire, il mit sur leur tête un onguent composé d'après le dire du cordonnier de deux drachmes de sublimé corrosif et d'une once de graisse. L'opération achevée, les deux enfants s'en retournèrent chez eux ; mais en chemin ils éprouvèrent des douleurs si intenses, qu'on les entendait crier dans le tout village. Quarante minutes après l'application de l'onguent ils étaient dans le délire. Ils vomissaient des matières vertes en grande quantité, éprouvaient des douleurs violentes dans les intestins, accompagnées de diarrhée et de selles sanguinolentes, le tout en moins de trois quarts d'heure après l'application du remède. Ils allèrent ainsi de mal en pis jusqu'à ce que la mort mit fin à leurs souffrances.

Le plus jeune mourut le septième jour et le plus âgé le neuvième.

Depuis le moment où ils quittèrent la maison du cordonnier-médecin jusqu'à l'heure de leur mort, les cris, les vomissements et les superpurgations ne discontinuèrent pas. RICCI. (*Gaz. méd.*)

Heureuse et subite influence de la vaccine en masse contre une épidémie de petite vérole.

Quand une épidémie de petite vérole, ou même quelques cas isolés viennent à se manifester dans une localité, convient-il de soumettre immédiatement à la pratique de la vaccine ceux des habitants de cette localité qui n'ont point encore été vaccinés, ou qui ne l'ont été qu'une fois et depuis longtemps ? Nous aurions presque honte de formuler cette question, tant l'expérience y a déjà souvent et clairement répondu, si l'occasion d'y répondre encore une fois par un nouveau résultat de l'expérience ne nous était

naturellement offerte par la communication d'un de nos correspondants.

« Il m'est arrivé plusieurs fois, nous écrit M. le docteur Jobert (de Guyonvelle), d'interroger mes confrères afin de connaître leur sentiment sur l'opportunité de pratiquer la vaccine dans une localité, quand une épidémie, soit même lorsque quelques cas isolés de petite vérole viennent à s'y manifester. J'ai rencontré plus d'hésitation que d'opposition ; mais en même temps plus d'opposition que d'adhésion. » Ajoutons que notre confrère est loin de partager cette hésitation ; voici d'ailleurs le résultat qu'il nous signale, et qui en dit plus, à cet égard, que toutes les opinions et tous les raisonnements :

« Dans la commune de Coiffy-le-Bas, arrondissement de Langres (Haute-Marne), la petite vérole se manifesta vers les derniers jours du mois de novembre 1854. En peu de jours, 46 individus des deux sexes, jeunes ou vieux, ont été atteints ; de ce nombre, six seulement avaient été vaccinés.

« Appelé par les habitants et par l'autorité elle-même, j'ai en deux fois, et dans le court espace de huit jours, vacciné plus de cent individus de tous âges et qui n'avaient point encore été soumis à cette opération. Le développement de la vaccine se fit comme à l'ordinaire ; presque partout et chez tous elle se développa riche, fière, féconde ou luxuriante, et dès ce moment j'eus la satisfaction d'apprendre et de constater par moi-même cette heureuse influence de la vaccine contre la petite vérole, qui perdit subitement de sa force et s'enfuit en quelque sorte timide et honteuse devant la vaccine, sa robuste rivale et son implacable ennemie.

« En effet, à partir de cet instant, c'est-à-dire à la date du jour où les boutons de la vaccine eurent acquis leur développement intégral, les influences atmosphériques locales se modifièrent sans doute, la constitution régnante changea elle-même, car l'épidémie succomba. A peine quelques cas de petite vérole isolés et rares se sont-ils reproduits depuis cette vaccination en masse, et encore n'est-ce que dans les maisons et dans les familles où quelques sujets primitivement atteints n'étaient point encore entièrement guéris. » (*Gaz. des hôp.*)

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

(*Suite.*)

Ces différentes sensations ont été mises à profit par les observateurs compétents avec une sagacité rare, pour élucider le diagnostic. C'est ainsi que des picotements au bout des doigts du magnétiseur, annoncent l'existence d'une bile plus ou moins âcre chez le malade ; l'engourdissement au bout des doigts annonce un défaut de circulation ; un mouvement de fluctuation dans les doigts annonce un mouvement du sang chez le malade, et une évacuation qui se prépare ; une sensation d'épaisseur et de roideur dans les doigts, des glaires dans l'estomac ; de l'affaiblissement dans les doigts et le poignet, un relâchement nerveux ; de la pesanteur et de l'engourdissement dans la main annoncent des contusions ; la formication et un pincement dans les doigts, des vers, etc. (Deleuze, *loc. cit.*, p. 292 à 304). On voit que ce moyen de diagnostiquer les maladies du bout du doigt, laisse bien loin derrière lui l'apparente précision de la percussion, et de tous les moyens physiques généralement usités dans la médecine ordinaire.

Dans les rapports qui s'établissent entre le magnétiseur et le magnétisé, ce n'est donc pas sa chair et son sang que le premier fournit au second, comme une femme à l'enfant qu'elle allaite : c'est le principe même de sa vie qu'il lui prodigue, à ses propres dépens d'abord, puis aux dépens du magnétisé lui-même, si le souffle dont il le pénètre n'est point pur et de bon aloi. La magnétisation est, suivant le mot de M. Dupotet, l'expression de notre personnalité (cours, p. 112). C'est donc une vie toute de dévouement et d'abandon que celle du magnétiseur, et nous avons peine à comprendre comment une profession qui entraîne à des sacrifices de telle nature, a permis au magnétisme de conserver les patriarches qui en sont aujourd'hui les plus respectables représentants.

Nous voudrions, pour donner une idée suffisante de l'énergie et du dévouement que reclame du magnétiseur le rôle qu'il s'impose, pouvoir reproduire ici toutes les péripéties d'une histoire pathétique, dont M. Charpignon a été tout à la fois le héros et l'historien. Mais quelques courts passages suffiront peut-être pour édifier le lecteur.

M. Charpignon magnétisait Mlle Emée, que des souffrances habituelles et une mélancolie profonde avaient conduite aux portes du tombeau. Il entreprit de la ramener à la vie. En peu de jours, la somnambule fut lucide : une amélioration notable se fit sentir en particulier dans la toux et les vomissements. « Cependant (nous citerons textuellement, en nous contentant d'abréger) des semaines s'étaient passées, et l'expérience nous révélait que le mieux devait être plus grand ; qu'il fallait alors que la

somnambule eût manqué de lucidité. Questionnée de nouveau, elle répondait comme toujours : « Il est possible de guérir, nous faisons ce qu'il faut. » Mais il y avait dans l'inflexion de sa voix quelque chose qui respirait le doute et l'ironie.

Ces magnétisations, jointes à toutes celles que nous étions forcé d'opérer ailleurs, épuisèrent nos forces; nous fûmes frappé d'une grave maladie. Durant ces jours, Emée retomba : c'était la *réflexion* des souffrances de son magnétiseur qu'elle éprouvait. Cette sympathie exquise, qui se développe entre les systèmes nerveux, doit rendre les magnétiseurs très-circonspects, car ils peuvent inoculer dans leurs magnétisés le principe des douleurs qu'ils souffrent dans le corps comme dans l'âme...

Dès que la prudence le permit, Emée fut de nouveau magnétisée. « Que vous m'avez fait de mal! s'écria-t-elle dès qu'elle fut lucide. Oh ! cessez de me magnétiser. Vous ne me comprenez pas? Eh bien, je vais parler, je le dois. Un remords me fatigue, et, dans ma vie ordinaire, je ne m'explique pas ce mécontentement que j'éprouve de moi-même; c'est moi qui ai ruiné votre santé. Je serais guérie si je n'avais lutté contre votre action salutaire. Je repoussais votre magnétisme, et il rentrait en vous chargé d'un fluide malade et fiévreux; vous, sans défiance, ne vous dégagiez pas, et peu à peu vos organes se sont irrités; puis la fréquence des magnétisations vous a épuisé. Vous vouliez me faire vivre, moi je ne le voulais pas. Aujourd'hui je suis vaincue, votre charité, vos souffrances me forcent à m'humilier et à vous supplier de m'abandonner. »

Si cette révélation fut cruelle, elle nous éclaircit du moins bien des circonstances que la science avait laissées inintelligibles, et dès lors nous comprîmes qu'il fallait nous servir de toute la puissance de notre volonté pour arracher de l'esprit de la malade une idée évidemment mauvaise, et en réveiller d'autres tout opposées. C'était une tâche difficile, soulevant une grave responsabilité; mais c'était un devoir, et ce devoir, consciencieusement accompli, est un acte de vertu. Emée fut donc amenée à reconnaître son erreur, à désirer et à ne plus s'opposer à l'action de son magnétiseur, et ces changements moraux ayant passé dans son état de veille, elle arriva promptement à un mieux inespéré.

Survinrent encore, cependant, une infinité d'autres péripéties dont nous sommes obligés de priver le lecteur. Mlle Emée fut prise d'une espèce de fièvre pernicieuse. Pendant une nuit, nuit terrible où la puissance du magnétisme lutta seule contre une mort imminente, elle disait : « Mon estomac est trop malade pour supporter la moindre parcelle de quinine, et si vous m'ôtiez du sang, les accès nerveux redoubleraient de violence; le magnétisme seul, et dirigé comme vous le faites, me guérira; mais ne *succombez* pas d'ici à après-demain midi. »

La confiance et le courage ne nous abandonnèrent pas, continue l'intrépide magnétiseur, et les symptômes alarmants s'éteignirent graduellement. L'état normal de la malade se rétablit au quatrième jour, et ce fut alors que nous *osâmes mesurer les dangers que nous venions de franchir*. Guérison qu'on pourrait appeler miraculeuse, opérée par un être souffrant et débile, et dont la gloire doit retourner à Dieu! » (Charpignon, *loc. cit.*, p. 320 à 357.)

Ce n'est pas seulement pour récréer le lecteur que nous avons donné place dans ce recueil à d'aussi émouvants récits. De telles histoires nous font toucher du doigt la physiologie du magnétisme, c'est-à-dire la nature de l'influence réciproque que l'homme peut exercer sur l'homme, de cette influence qui, développée par la volonté, appuyée sur la bonne santé et sur une conscience droite et pure, et dirigée par le désir de faire le bien, permet au magnétiseur d'inoculer sa propre vie au magnétisé, et de produire une infinité de phénomènes dont nous choisirons les plus intéressants et les plus convaincants à la fois pour les exposer au lecteur.

Procédés. — Il est un certain nombre de magnétiseurs qui tiennent fort peu de compte des procédés, qui prétendent que la volonté fait tout, tient lieu de tout, et que c'est avec son aide que tout s'exécute, sans avoir besoin d'aucun autre secours. Mais, comme le fait très-justement remarquer l'auteur du *Traité pratique du magnétisme*, si cela était, il serait fort inutile d'écrire un traité du magnétisme, car, chacun écoutant sa volonté en magnétisant, ce serait un traité de la volonté et de son usage qu'il faudrait faire si cela était possible (p. 98). Or, ce n'est pas en vain que l'on a distingué, pour la magnétisation *manuelle* seulement, la magnétisation *palmaire* ou *digitale;* les *impositions*, les *applications* ou *présentations*, les *frictions*, les *passes* et les *addigitations;* l'addigitation *pollicarienne* (ou par les pouces), la magnétisation *quinquidige*, *bidige* ou *tridige* ou *unidige*, etc. (*Traité pratique*, *section 4e*). D'ailleurs, un enfant de quatorze ans, somnambule, n'a-t-il pas appris à Puységur que le doigt le plus fort était le pouce, ensuite le petit doigt, puis les deux intermédiaires, et que celui du milieu était nul, ce qui fait que, pour magnétiser un sourd, le

procédé le plus avantageux est de mettre le pouce d'une main dans une oreille, et le petit doigt dans l'autre? (Puységur, *Mémoires*).

Dans l'impossibilité où nous sommes de tout indiquer, nous emprunterons seulement à M. Deleuze (*Instruction pratique*) l'exposé du procédé le plus ordinaire de magnétisation.

Vous faites asseoir votre malade le plus commodément possible, et vous vous placez vis-à-vis de lui, sur un siége un peu plus élevé, et de manière que ses genoux soient entre les vôtres et que vos pieds soient à côté des siens.

Après vous être recueilli, prenez ses pouces entre vos doigts, de manière que l'intérieur de vos pouces touche l'intérieur des siens, et fixez vos yeux sur lui. Vous resterez de deux à cinq minutes dans cette situation, ou jusqu'à ce que vous sentiez qu'il s'est établi une chaleur égale entre ses doigts et les vôtres. Cela fait, vous retirerez vos mains, en les écartant à droite et à gauche et les tournant de manière que la surface intérieure soit en dehors, et vous les élèverez jusqu'à la hauteur de la tête : alors vous les poserez sur les deux épaules, vous les y laisserez environ une minute, et vous les ramènerez le long des bras, jusqu'à l'extrémité des doigts, en touchant légèrement. Vous recommencerez cette passe cinq ou six fois, toujours en détournant les mains et les éloignant un peu du corps pour remonter. Vous placerez ensuite vos mains au-dessus de la tête, vous les y tiendrez un moment, et vous les descendrez en passant devant le visage, à la distance d'un ou deux pouces jusqu'au creux de l'estomac; là, vous vous arrêterez encore environ deux minutes, en passant les pouces sur le creux de l'estomac et les autres doigts au-dessous des côtes. Puis vous descendrez le long du corps jusqu'aux genoux, ou mieux, et si vous le pouvez sans vous déranger, jusqu'au bout des pieds. Vous répéterez les mêmes procédés pendant la plus grande partie de la séance. Vous vous rapprocherez aussi quelquefois du malade, de manière à poser vos mains derrière ses épaules pour descendre lentement le long de l'épine du dos, et de là sur les hanches et le long des cuisses jusqu'aux genoux ou jusqu'aux pieds. Après les premières passes, vous pouvez vous dispenser de poser les mains sur la tête, et faire les passes suivantes sur les bras, en commençant aux épaules, et sur le corps en commençant à l'estomac.

Lorsque vous voudrez terminer la séance, vous aurez soin d'attirer vers l'extrémité des mains et vers l'extrémité des pieds, en prolongeant vos passes au delà de ces extrémités, et secouant vos doigts à chaque fois. Enfin, vous ferez devant le visage et même devant la poitrine quelques passes en travers, à la distance de trois ou quatre pouces. Ces passes se font en présentant les deux mains rapprochées et en les écartant brusquement l'une de l'autre, comme pour enlever la surabondance du fluide dont le malade pourrait être chargé. On voit qu'il est essentiel de magnétiser toujours en descendant de la tête aux extrémités et jamais en remontant des extrémités à la tête. C'est pour cela qu'on détourne les mains quand on les ramène vers la tête. Les passes qu'on fait en descendant sont magnétiques, c'est-à-dire qu'elles sont accompagnées de l'intention de magnétiser. Les mouvements que l'on fait en remontant ne le sont pas. Plusieurs magnétiseurs secouent légèrement leurs doigts après chaque passe. Ce procédé, qui n'est jamais nuisible, est avantageux dans certains cas, et par cette raison il est bon d'en prendre l'habitude. Quoique vers la fin de la séance on ait eu soin d'étendre le fluide sur toute la surface du corps, il est à propos de faire, en finissant, quelques passes sur les jambes, depuis les genoux jusqu'au bout des pieds : ces passes dégagent la tête. Pour les faire plus commodément, on se place à genoux vis-à-vis la personne qu'on magnétise.

Lorsque le magnétiseur agit sur le magnétisé, on dit qu'*ils sont en rapport*, c'est-à-dire qu'on entend par le mot *rapport* une disposition particulière et acquise qui fait que le magnétiseur exerce une influence sur le magnétisé, qu'il y a entre eux une communication du principe vital.

Ce rapport s'établit quelquefois très-vite, quelquefois après un temps plus ou moins long. Cela dépend des dispositions physiques et morales des deux individus. Il est rare qu'il ne soit pas établi dès la première séance. Les magnétiseurs exercés sentent eux-mêmes lorsque ce mouvement est arrivé (Deleuze).

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

GUIDE ET INSTRUCTION POUR CONNAITRE ET CHOISIR UN MÉDECIN.

Par le docteur J. Franck,
Premier médecin du grand hôpital de Vienne, professeur de clinique aux universités de Pavie, Wilna, etc.

L'opuscule dont voici la traduction est l'œuvre de Joseph Franck, l'un des plus illustres médecins de ce siècle; issu d'une famille dont la science médicale était,

pour ainsi dire, le patrimoine. Son père, J.-P. Franck, a été regardé comme le plus grand praticien de son temps; il a été médecin des empereurs d'Autriche et de Russie, professeur dans plusieurs universités d'Allemagne et d'Italie. Il a publié plusieurs ouvrages; mais son Abrégé de médecine, qu'il a laissé imparfait, lui a acquis une réputation colossale, et a été imprimé dans toutes les langues vivantes. J. Franck était son fils aîné; il a aussi composé un grand nombre d'ouvrages de médecine, parmi lesquels se trouve celui-ci, qui a vu le jour à Vienne en 1800. Ils l'ont fait connaître comme l'un des plus savants médecins de ce siècle; mais c'est surtout sa Pathologie interne qui l'a rendu célèbre; elle a aussi été traduite en plusieurs langues, notamment en français, et fait partie de l'*Encyclopédie médicale*, éditée par M. Bayle.

Si jamais livre peut être utile, c'est la traduction d'un semblable ouvrage. Quel temps plus opportun pour son apparition? Les malades, dans la capitale, sont traqués comme des bêtes fauves; les murailles sont couvertes des affiches des charlatans; les plus impudents médicastres répandent par milliers de mensongères brochures; les journaux sont remplis d'annonces trompeuses, des femmes éhontées se proclament des Esculapes; enfin, les systèmes de médecine les plus absurdes sont hautement professés. On est surpris qu'aucun médecin n'ait cherché, jusqu'à présent, à prémunir le public contre les dangereux piéges qui lui sont tendus de tous côtés, par un écrit à sa portée où serait victorieusement combattu ce fatal préjugé que, pour discerner un bon praticien, il faut absolument être médecin soi-même. J. Franck l'a tenté pour l'Allemagne, où son ouvrage n'a pas été sans utilité; pourquoi n'en serait-il pas de même en France, où l'impudence des charlatans est à son comble, puisqu'il donne les signes caractéristiques du vrai praticien?

Nous sommes porté à croire que c'est en partie à l'ouvrage de J. Franck que les médecins sont redevables de la considération dont ils jouissent, à juste titre, en Allemagne; les charlatans y sont aussi en plus petit nombre qu'ailleurs. Puisse-t-il obtenir un tel succès dans notre patrie. Pourquoi non? puisqu'il enseigne à ceux qui sont dépourvus de connaissances médicales, les moyens de discerner le médecin digne de fixer leur choix, celui à qui ils pourront, avec sécurité, confier ce qu'ils ont de plus cher, leur vie, celle de leur épouse, de leurs enfants. C'est une heureuse idée dont la réalisation est sans doute une des plus fortes barrières à opposer au charlatanisme, car elle détruirait les préjugés qui en sont le plus ferme appui.

On comprend aisément pourquoi les habitants d'une petite ville ou d'un village, lorsqu'ils sont malades, doivent s'abandonner aux chances du hasard. Généralement parlant, ils ne peuvent arriver à ce degré de culture indispensable pour juger, même superficiellement, du mérite médical d'un individu, quand le défaut de concurrents ne leur interdirait pas la faculté du choix. Mais pourquoi le public éclairé d'une grande et populeuse cité, renfermant un nombreux essaim de médecins, ne se laisse-t-il pas guider, lorsqu'il en choisit un, par les règles de la raison? la cause en est bien moins évidente. Ce n'est pas parce que, suivant Bacon, rien ne plaît tant à la multitude que ce qui flatte l'imagination et enlace l'entendement en se liant aux notions vulgaires, que le monde va se *pipant* aisément de ce qu'il désire, qu'elle affecte un penchant déterminé pour le merveilleux, l'étrange, l'impossible; que Montesquieu a dit que nous n'aimons presque que ce que nous ne connaissons pas, et qu'il n'y a rien de beau que ce qui n'est pas; non, mais parce qu'on est généralement convaincu de l'impossibilité d'acquérir jamais les moyens de connaître le mérite des médecins par des signes certains et positifs de leur savoir et de leur caractère moral.

C'est ordinairement une réputation usurpée, l'influence des recommandations, la vénalité des journaux, la vanité du patronage et le désir de l'obtenir, le prétendu bonheur d'un médecin, et beaucoup d'autres circonstances étrangères, accidentelles, qui décident ce choix. On a donc tout sujet de s'étonner que, dans un siècle aussi éclairé, aucun auteur de médecine n'ait donné au public quelques règles d'après lesquelles chacun puisse se déterminer avec sûreté et facilité dans le choix du médecin qu'il veut investir de sa confiance, comme le plus capable et le plus digne de la grave et importante mission de conserver et de rétablir sa santé. L'ignorance de ces règles fait la fortune des charlatans, puisque peu de gens ont assez de connaissance pour juger, sans leur secours, de la capacité d'un médecin. « Le charlatan, a dit Zimmermann, a même un avantage considérable sur le vrai médecin; c'est que, si quelqu'une de ses promesses se réalise, on l'élève aux nues, et si le malade est trompé, l'on est obligé de se taire par honneur et pour ne pas être exposé à être blâmé d'avoir confié sa guérison à un homme qui a d'autant plus le droit d'être fripon, que le nombre des sots est toujours le plus grand; d'ailleurs, cet homme hardi ne risque jamais la perte de sa réputation, parce que, comme il n'en a que dans l'esprit des ignorants, le tort sera toujours du côté de ceux qui ont voulu l'écouter. Les hommes aiment tant le merveilleux, que le charlatan a même le droit de faire goûter au peuple sa nouveauté, et plus les promesses seront absurdes, plus il est sûr d'être écouté.

C'est la faute des médecins qui n'ont pas cherché à éclairer le public, en exposant, dans un écrit à la portée de toutes les intelligences, les signes caractéristiques des charlatans et des médecins indignes de sa confiance. Pourquoi ne pas stigmatiser de manière à ce qu'on ne pût les méconnaître, ces charlatans éhontés dont l'ignorance, l'improbité sont seules capables de s'abaisser aux viles ruses, aux basses manœuvres qu'ils emploient. Si la loi ne peut les atteindre, si le gouvernement les tolère, pourquoi quelques médecins philanthropes n'ont-ils pas

publié des instructions populaires sur les dangers de leur confier sa santé? N'en a-t-on pas répandu sur les empoisonnements par les champignons vénéneux, sur la rage? Ne sont-ils pas mille fois plus meurtriers? Je n'ignore point que dans beaucoup d'ouvrages on s'est élevé avec force contre ce fléau, mais ils sont connus des seuls médecins, peu de personnes sont en état de les comprendre et d'un prix trop élevé; aucun, que je sache, n'a fait connaître les travers, les défauts, les vices des médecins dangereux pour le public. C'est, néanmoins, la meilleure manière de les corriger et de prémunir le public contre leurs graves conséquences. Pourquoi ne pas l'avoir prévenu que c'était plus qu'une faute que d'apporter de la négligence dans le choix d'un médecin, puisque notre vie, notre sûreté, celles de ce que nous avons de plus cher en dépendent. Cependant, on imprime une multitude de livres sur les matières les plus futiles, les plus bizarres, les plus ridicules.

Nous allons essayer de combler cette lacune en présentant dans cet opuscule, à ceux qui ne sont pas médecins, des moyens sûrs de connaître les vrais médecins. Quiconque l'aura lu et éprouvera encore des mécomptes à ce sujet, ne devra s'en prendre qu'à lui, puisque nous lui aurons enseigné à distinguer infailliblement ceux qui méritent sa confiance, de ceux qui en sont indignes. Je crains bien, quoique mon but soit très-louable, que bien des gens ne le prennent en mauvaise part, et qu'il ne fâche beaucoup de médecins. Ce désagrément tient à la nature du sujet que je me suis proposé de traiter, mais le vif désir de coopérer au bien public, et de faire triompher le vrai mérite, me rend d'autant plus insensible à toute injuste aggression, que je suis certain de m'être tenu loin de toute allusion personnelle, et de n'avoir retracé qu'en général les défauts des médecins. Je les ai réunis en un tableau, afin que celui qui croirait y voir quelques traits de ressemblance avec lui, puisse se corriger, puisqu'il aurait maintenant à redouter l'œil d'un public connaisseur. Je me suis bien gardé, voulant être tout à fait impartial, de flatter le public et de le prévenir exclusivement en faveur des partisans de l'un des systèmes qui règnent aujourd'hui en médecine. Je me suis borné à représenter le médecin, sous quelque bannière qu'il marchât, dans ses rapports avec la société, et de l'y faire connaître.

J'ai dû appeler l'attention du public sur les pénibles devoirs d'une si austère profession, car il ne serait pas juste que ceux qui s'y dévouent avec une abnégation qu'on ne saurait trop reconnaître, fussent privés de l'estime publique, la plus douce récompense après le témoignage de la conscience. En retour des travaux pénibles auxquels ils se soumettent, des dangers incessants auxquels ils s'exposent, des immenses services qu'ils rendent, ne méritent-ils pas de jouir de la plus haute considération? N'est-ce pas un encouragement mérite à persister dans une si noble conduite, et à redoubler d'efforts pour se maintenir au niveau de leurs obligations et des progrès de sa profession? De ce mutuel échange de devoirs entre le public et les médecins, ne doit-il pas résulter une position plus élevée pour ceux-ci, et des secours plus efficaces pour celui-là? N'est-ce pas le bon goût, les lumières du public qui forment les bons artistes? Pourquoi, informé qu'il serait des qualités qui caractérisent le bon médecin, ne contribuerait-il pas à les rendre meilleurs? Si jamais des éclaircissements sur l'utilité d'une branche quelconque des sciences ou des arts est à désirer, c'est certainement dans le cas où il s'agit du bien général, de la vie des hommes. A quoi servent ces connaissances qui restent concentrées parmi les médecins; quelques-uns, indignes de ce nom, ne profitent-ils pas de l'ignorance du public sur ce point? Elles doivent être répandues et mises à la portée de toutes les intelligences, afin qu'il sache dans quelle position il se trouve vis-à-d'eux.

DE L'EXTÉRIEUR DU MÉDECIN.

Personne n'a un aussi libre accès, à toute heure, près de toutes les classes de la société, que le médecin, et personne plus que lui n'a une plus grande facilité pour être informé des intérêts et des particularités de beaucoup de familles, quoiqu'elles soient ensevelies dans un profond mystère. On lui découvre souvent avec la plus cordiale et la plus intime confiance, des secrets sur lesquels reposent le bonheur d'un tendre père; l'époux le plus affectionné lui met entre les mains, avec tout l'abandon, sa chaste moitié; la mère la plus sévère, une fille chérie. Dans cet état de choses, nul chef de famille ne peut et ne doit être insouciant sur la personne du médecin auquel il donne l'entrée de sa maison. L'habileté dans l'exercice de sa profession n'est pas absolument la qualité unique et exclusive que le public a droit d'exiger du médecin. La pureté des mœurs et cette politesse bienveillante, le plus bel ornement des vertus sociales qui rendent si estimable et si précieux l'homme de bien, on veut surtout les trouver dans le cœur et dans l'esprit du médecin. L'ensemble de toutes ces qualités des gens bien élevés, du bon ton, se fait souvent deviner par le seul extérieur.

Le proverbe si connu, que l'apparence est trompeuse, a certainement ses exceptions; mais elles ont le plus souvent une valeur subjective, c'est-à-dire qu'elles ont leur source plus fréquemment dans le manque d'expérience de ceux qui ont observé et ont ensuite tiré de fausses inductions, que du défaut de ce proverbe. Dans nos rapports sociaux, nous sommes obligés très-souvent de juger les hommes sur les apparences. Elles consistent dans la physionomie, dans la mise et dans la manière de vivre.

Tout homme bien organisé possède une sorte d'instinct physionomique où nous devons chercher l'explication de ce phénomène énigmatique, pourquoi au premier coup d'œil nous sommes irrésistiblement entraînés vers certains individus, tandis que d'autres, après une familiarité de plusieurs années et dans différentes situations

et vicissitudes de la vie, ne peuvent jamais obtenir de nous une poignée de main vraiment cordiale. Le sens ou instinct qui guide les animaux qui, dans l'état sauvage, sont obligés de pourvoir à leurs besoins, mangent le chardon sec et aride, et se garderont de toucher aux herbes vénéneuses, quoique pleines de sucs et de fraîcheur; ce sentiment ou instinct, disons-nous, a souvent excité l'étonnement et l'admiration des naturalistes. Le sentiment qui guide l'homme dans ses différents rapports avec ses semblables, ne mériterait-il pas d'être étudié, analysé? Il est presque toujours la source du bonheur de la vie, bonheur qu'il suce pour ainsi dire goutte à goutte dans la coupe que lui présente une amitié franche et loyale, ou dans celle que lui offre la tendresse d'une compagne estimable et chérie. N'éteignons pas ce jet de lumière bienfaisante, mettons, au contraire, à profit cette sympathie si extraordinaire, principalement dans le choix d'un médecin. Les antagonistes de l'art physionomique me pardonneront néanmoins, je l'espère, d'effleurer ce sujet, s'ils veulent bien se rappeler que je ne fais que suivre le sentiment d'Hippocrate, qui traite de la physionomie du médecin non pas seulement comme d'une chose accessoire; ce père de la médecine exige qu'elle soit grave, sérieuse, *pensante*, mais non sombre et austère, parce qu'alors elle pourrait faire croire à un cœur dur. Il blâme ceux qu'une excessive gaieté porte à rire à tout propos, et deviennent ainsi insupportables aux malades; excellente leçon pour ces médecins qui semblent avoir embrassé la profession d'histrions, de bouffons de cour.

La tenue ou la manière de se vêtir du médecin peut contribuer à le faire valoir; sur ce point, je m'en rapporte à l'opinion d'Hippocrate qui doit faire autorité; lui aussi recommande la simplicité, la propreté et la décence dans les vêtements : il dit qu'on ne saurait trop fuir ceux qui sont ajustés avec trop de soin et de pompe, mais rechercher ceux qui n'ont rien d'affecté, ni de superflu. La malpropreté est le moyen le plus capable de propager la matière contagieuse; les médecins peu soigneux peuvent facilement en devenir les véhicules vivants. Trop d'affectation dans la mise suppose une vanité puérile et une perte de temps considérable pour la toilette; en effet, il est presque impossible de concilier la qualité d'homme studieux avec les airs d'un fat. Il n'y a rien qui rende le médecin plus agréable et le fasse mieux accueillir que l'avantage de se bien présenter, de le faire avec grâce, de savoir observer dans toutes ses actions, surtout au milieu des cercles brillants, ce goût des convenances, cette élégance de manières que l'on désigne sous la dénomination de *bon ton de la société;* cette qualité est indispensable au médecin, puisque par sa profession il est en contact avec toutes les classes de la société et a souvent affaire aux sommités sociales. Quoique ces prérogatives, chez quelques peuples, par exemple, le Français, soient identifiées avec leur caractère, de telle sorte qu'on pourrait les regarder comme une qualité innée et nationale, il n'en est pas moins vrai qu'elles sont souvent le fruit d'une bonne éducation : sans elle beaucoup de médecins ne posséderaient jamais ces avantages. Une application trop soutenue à l'étude, la vie retirée des séminaires, des colléges et des universités, est la plus propre à rendre toujours plus austère l'extérieur des élèves et à leur faire perdre cette sorte de parfum suave d'une éducation distinguée. C'est ce qui arrive plus souvent dans les universités établies dans les petites villes, où les récréations des étudiants sont extrêmement monotones, et où les amateurs des grossières débauches, des tapages bruyants, des criailleries de la populace, gâtent tout ce qu'avaient produit une bonne inclination, l'éducation, l'instruction, la lecture. Certains médecins cherchent à se distinguer par des bizarreries que les gens sensés imputeront toujours à une sorte de charlatanisme, fussent-ils habiles et expérimentés.

A l'apogée de leur réputation, des médecins qui au commencement de leur carrière paraissaient humains, compatissants, étaient accessibles et quelquefois même humbles et rampants, lorsqu'ils se sont enrichis, qu'ils se sont fait une position que l'homme doué de sentiments nobles et élevés devrait seul occuper, deviennent orgueilleux, négligents, impatients et parfois impertinents. Ils découvrent par là toute la bassesse de leur cœur et les vils principes qui les dirigent, et comme le remarque l'illustre Grégory, ils causent un grave dommage à la confiance que l'on met dans leur savoir et dans leur habileté.

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES.

MIXTURE CONTRE LA DYSENTERIE.

Prenez :	Cire jaune ou blanche.....	24 grammes.
	Savon blanc.....	8 —
	Faites dissoudre à une douce chaleur dans :	
	Eau pure.....	60 —
	Ajoutez peu à peu, en triturant le tout dans un mortier de marbre ou de porcelaine :	
	Sirop de quinquina.....	60 —
	— de cannelle.....	60 —

A prendre fréquemment par cuillerées, dans le courant de la journée, dans le cas de dysenterie.

Avoir soin d'agiter chaque fois la bouteille qui contient la mixture.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 avril 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 115.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Du traitement de l'hémorrhagie nasale par l'élévation du bras. Quelques mots d'explication sur la théorie de ce traitement. Est-il toujours rationnel d'arrêter les hémorrhagies? — Emploi du charbon pour désinfecter un air impur. — Du sulfate de zinc contre la constipation. — Secours à donner aux noyés. — Procédé pour enlever au pain bis, dit de munition, son acidité. — Moyen de conserver le vaccin à l'état liquide. — Traitement de la coqueluche. — Du magnétisme animal (suite). — Variétés et nouvelles. — Formules : Onguent contre les vieux ulcères des jambes.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 AVRIL 1855.

Les fièvres typhoïdes et les maux de gorge, telles sont les deux maladies qui occupent en ce moment l'attention publique, et qui sont l'objet de nombreuses préoccupations. Beaucoup de malades sont, il est vrai, atteints de ces affections, qui ne sont pas cependant aussi redoutables qu'on le croit généralement.

Nous signalions il y a quinze jours ces maux de gorge à forme grave, ces angines couenneuses qui avaient fait, en effet, quelques victimes; mais, si l'on remarque encore un assez grand nombre de maladies inflammatoires de la gorge, on peut, du moins, affirmer qu'elles guérissent généralement très-bien, et qu'il suffit de quelquesg argarismes, de bains de pieds et d'une demi-diète pour s'en rendre bientôt maître.

Quant aux fièvres typhoïdes, elles sont loin d'être aussi bénignes ; comme toujours, un certain nombre d'entre elles s'accompagnent de symptômes excessivement graves, et celles que l'on observe en ce moment sont pour la plupart assez dangereuses. Il ne faut pas croire, néanmoins, que ces maladies sont beaucoup plus fréquentes qu'elles ne l'étaient autrefois, ainsi que bien des personnes en sont persuadées. Jadis, on donnait à la fièvre typhoïde des noms qui différaient selon les symptômes qui prédominaient; c'étaient des fièvres bilieuses, ataxiques, malignes, adynamiques, etc. ; aujourd'hui les médecins sont portés à rassembler ces différentes nuances sous un même nom, et lorsque l'on est étranger à la médecine, on s'imagine que la maladie est nouvelle ou beaucoup plus répandue.

Rappelons toutefois que la très-grande majorité des malades atteints de fièvre typhoïde guérit parfaitement, que cette maladie n'est pas contagieuse, et que l'encombrement, le mauvais air, les travaux excessifs, une mauvaise nourriture, toutes les causes débilitantes enfin, favorisent son développement.

Du traitement de l'hémorrhagie nasale par l'élévation du bras. — Quelques mots d'explication sur la théorie de ce traitement. — Est-il toujours rationnel d'arrêter les hémorrhagies?

On a quelquefois signalé les avantages de l'élévation du bras pour arrêter une épistaxis ou hémorrhagie nasale, et c'est en effet un remède simple et commode que celui qui consiste à faire élever le bras du côté de la narine d'où coule le sang, et au besoin les deux bras, si le sang s'échappe des deux narines à la fois ; mais personne n'avait rassemblé une série de faits suffisante pour établir la valeur

réelle de ce procédé. Cette lacune vient d'être comblée par M. le docteur J. Journez, dans une note qu'il a publiée dans les *Archives belges de médecine militaire*, où il rapporte que l'élévation brusque du bras a été couronnée de succès dans 28 cas d'hémorrhagie nasale observés par lui chez de jeunes soldats.

En juillet dernier, dit M. Journez, j'accompagnais les recrues du 9e régiment de ligne qui se rendaient au camp de Beverloo.

Sur les 498 hommes dont se composait le détachement, j'ai eu à traiter en trois jours 28 épistaxis, dont plusieurs ont été tellement abondantes que le sang s'écoulait à la fois et par les narines antérieures et par les postérieures.

A l'exception d'une seule, toutes se sont déclarées subitement pendant la marche, alors que la moitié de la distance à parcourir était effectuée et que déjà on était soumis à l'influence d'une insolation prolongée et assez intense.

Dès qu'une hémorrhagie nasale était signalée chez un soldat, sans relâcher l'agrafe de son habit ni de son col, sans le débarrasser d'aucune pièce de son équipement ni même de son armement, à l'exception de son fusil, je lui élevais brusquement les bras, si l'épistaxis avait lieu des deux côtés; je lui faisais tenir ensuite la tête levée, le corps droit, les mains jointes par-dessus son schako, et lui ordonnais de continuer la marche au pas ordinaire, lui recommandant d'ouvrir la bouche et de ne point expulser l'air par le nez, en un mot, de ne respirer que par la bouche.

Le sang s'écoulait-il par une seule narine, j'élevais le bras correspondant, laissant toute liberté de mouvement à son congénère, qui, au besoin, servait à porter le fusil.

Toujours l'hémorrhagie cessait avec une rapidité étonnante, souvent en moins d'une ou deux minutes.

Cette manœuvre est si facile à faire exécuter, que dès le deuxième jour de marche les officiers du détachement, confiants dans les succès dont ils avaient été les témoins oculaires, l'utilisèrent plusieurs fois à mon insu.

L'un d'eux m'a assuré qu'occupé un matin à se laver il fut pris d'une épistaxis très-abondante qu'il chercha inutilement pendant plus de trente minutes à combattre par des applications froides sur le front et à la nuque, et qu'il arrêta presque aussitôt par l'élévation des bras.

Je dois à la vérité de dire que chez deux soldats l'épistaxis récidiva à plusieurs reprises; chez l'un d'eux, quatre fois à une demi-heure d'intervalle; mais il faut savoir que ce dernier sujet, d'un tempérament sanguin, était habitué à des hémorrhagies nasales fréquentes. Malgré cette prédisposition, l'écoulement sanguin a été chaque fois complétement suspendu en quelques minutes.

C'est de cette façon que les 28 cas d'épistaxis que j'ai pu observer par moi-même ont été traités avec le plus prompt et le plus entier succès.

Quelque étrange que paraisse ce moyen, il me semble appelé à rendre d'utiles services, surtout aux médecins militaires.

On sait, en effet, avec quelle précipitation, par quel mauvais instinct l'homme qui s'aperçoit d'un saignement de nez est porté à s'arrêter, à se courber en avant et à tenir la tête baissée; presque incontinent, il lui vient la pensée d'étancher le sang à l'aide d'un linge imbibé d'eau froide et d'en aspirer quelque peu, par des efforts qui suffiraient souvent seuls pour prolonger l'hémorrhagie en détruisant sans cesse le caillot qui tendrait à se former. Si la source ne tarit point par ces ablutions, on a parfois recours à un corps froid (une clef, par exemple) que l'on place vers la nuque, entre les épaules, pour produire par son contact un ébranlement de tout l'organisme considéré comme pouvant aussi suspendre l'hémorrhagie. Il faut convenir que tous ces moyens sont d'un usage difficile durant la marche des troupes et ne sont pas toujours exempts de danger. Ainsi on se hâte ordinairement en pareil cas d'enlever tout ce qui peut gêner la libre circulation autour du cou. Pour cela, on débarrasse le soldat de son sac, on lui ôte son schako, son col, on ouvre même son habit; puis seulement on cherche à arrêter l'hémorrhagie par des applications froides qui l'exposent, pendant qu'il est couvert de sueur, à des refroidissements dont les conséquences peuvent être plus à craindre que l'épistaxis elle-même; enfin, ajoutons que les soins préliminaires et le traitement absorbent parfois plus d'une demi-heure, et qu'il devient difficile pour le malade et le médecin de rejoindre la colonne.

Les inconvénients inhérents aux autres procédés suffisent pour recommander un moyen qui ne nécessite aucune précaution préliminaire, qui n'exige l'emploi d'aucun agent, et qui, tout en permettant au soldat de poursuivre sa marche, produit promptement, à l'aide d'une manœuvre excessivement simple, un résultat des plus satisfaisants.

Quelques mots d'explication sur la théorie de ce traitement. — Comment l'élévation d'un bras peut-elle empêcher le sang de couler de la narine? La so-

lution de cette question n'a pas une très-grande importance pour le public, et qu'elle soit ou non résolue, ce traitement ne manquera probablement pas de se populariser. Le médecin est plus difficile, car quoiqu'il ne puisse donner une explication satisfaisante du mode d'action d'une foule de remèdes qu'il emploie chaque jour avec succès, il répugne à sa raison d'admettre un résultat provenant surtout d'un fait physique, et de ne pouvoir s'en rendre compte.

« Voici donc, dit M. le docteur Jamain dans la *Gazette des hôpitaux*, un assez grand nombre de faits bien observés qui viennent donner une valeur incontestable à un procédé fort simple et peut-être trop négligé.

« Quel est le motif de cette espèce de défaveur? Nous croyons le trouver dans l'insuffisance de la théorie invoquée par M. Négrier (1). Selon ce chirurgien, le cœur possède une certaine force, toujours la même pour lancer le sang dans la tête et dans les membres. Lorsque le bras est élevé, il en emploie une portion plus grande pour chasser le sang que lorsque le membre est abaissé ; il n'en conserve donc plus qu'une portion plus faible pour chasser le sang vers la tête. Nous devons dire que c'est avec une certaine réserve que M. Négrier propose cette explication, et peut-être serait-il possible d'en donner une autre plus satisfaisante. »

Voici ensuite comment M. Jamain explique cet intéressant phénomène :

« Quand un individu est affecté d'épistaxis, son premier mouvement est de pencher la tête en avant ; le cou se trouve fléchi sur la poitrine, les veines du cou sont légèrement comprimées, il y a un obstacle à la circulation veineuse du crâne et de la face. D'un autre côté, la face regardant le sol, il en résulte que l'ouverture antérieure des fosses nasales se trouve sur un plan moins élevé que le reste de cette cavité, de sorte que le caillot qui tendrait à se former glisse à chaque instant sur cette espèce de plan incliné, repoussé par l'arrivée d'une certaine quantité de sang. Ces deux circonstances sont donc éminemment favorables à l'hémorrhagie. Mais si on fait élever le bras, si le tronc se relève, si la tête se trouve dans la rectitude normale, l'ouverture antérieure des narines est plus élevée que le plancher de cette cavité ; il n'existe plus d'obstacle à la circulation veineuse, le caillot peut se former plus facilement et l'hémorrhagie s'arrête.

« Nous pensons donc que dans ces circonstances c'est moins l'élévation du bras que la position toute particulière que l'on donne au malade qui favorise l'arrêt du sang. »

Proposer une troisième théorie, après des hommes aussi éminemment érudits que MM. Negrier et Jamain, c'est presque de la témérité, et la produire dans un journal aussi modeste que le *Médecin de la maison*, c'est se placer sur un terrain bien différent que celui des grands recueils purement scientifiques où ces savants médecins exposent habituellement le résultat de leurs travaux ; cependant, les faits sont tellement intéressants pour tout le monde, que nous n'avons pas le courage de laisser passer leur publication sans indiquer au moins la théorie que nous croyons la plus rationnelle.

Et d'abord, il n'est pas certain que, selon l'explication de M. Négrier, le cœur emploie une portion plus grande de force pour chasser le sang quand le bras est élevé que lorsque ce membre est abaissé. Cette force lutte, il est vrai, dans le premier cas, contre les lois de la pesanteur, mais le trajet à parcourir par le sang est plus direct, la colonne sanguine ne décrit plus une courbe et n'a pas un angle aigu à vaincre, comme cela arrive lorsque le cœur doit lancer le sang jusqu'à l'extrémité du bras, qui est pendant le long du corps.

D'un autre côté, si on fait élever le bras pour arrêter une hémorrhagie nasale, il n'est pas nécessaire que la tête soit pour cela relevée et droite, condition qui paraît très-importante à M. Jamain. On peut très-bien élever le bras autant que possible, en laissant le menton s'appuyer sur la partie supérieure de la poitrine ; ces deux mouvements sont différents l'un de l'autre, et il est tout naturel au malade qui élève ses bras de courber encore la tête en avant pour se débarrasser du sang qui obstrue les narines. Si on adoptait d'ailleurs l'explication de M. Jamain, il suffirait que la tête fût placée dans sa rectitude normale, sans s'occuper ni des bras, ni du reste du corps, pour faire cesser l'hémorrhagie ; or, aucun fait n'a jusqu'ici confirmé cette manière de voir.

Lorsqu'on étudie au contraire l'effet que produit sur le tronc l'élévation des membres supérieurs, on ne tarde pas à constater que tous les muscles qui servent à produire ce mouvement prennant leurs points d'attache sur la cage osseuse de la poitrine, celle-ci se dilate immédiatement dans tous ses diamètres ; sa capacité augmente instanta-

(1) Praticien distingué, qui a fait connaître le premier, par une note insérée en 1842 dans les *Archives générales de médecine*, le traitement dont il est ici question.

nément, et cette ampleur subite favorise l'afflux du sang veineux. Ainsi que nous l'avons dit ailleurs (1), « le sang se trouve tout à coup appelé en abondance dans la poitrine qui fait le vide comme un large soufflet que l'on ouvre »

Si on n'élève qu'un bras, la poitrine n'est dilatée que partiellement, mais assez cependant pour que le sang des veines y abonde ; si les deux bras sont élevés, la dilatation est alors complète, et si complète que les épaules ne pouvant plus se soulever ni s'abaisser pour l'inspiration et l'expiration, c'est le diaphragme et les muscles du ventre qui entrent aussitôt en action pour exécuter les mouvements respiratoires. Chacun peut répéter sur soi-même cette petite expérience dont il est facile de se rendre compte.

Il est si vrai que la dilatation de la poitrine fait affluer le sang des veines dans sa cavité, qu'il suffit souvent, lorsqu'une hémorrhagie nasale se manifeste, de faire de larges inspirations pour que le sang appelé ailleurs cesse de s'échapper des narines. C'est un fait que nous avons souvent constaté sur nous-même et sur d'autres individus.

Est-il toujours rationnel d'arrêter les hémorrhagies?

S'il est utile d'avoir à sa disposition un moyen aussi facile que l'élévation du bras pour arrêter une épistaxis, s'il est intéressant de se rendre compte du mode d'action de ce phénomène et de comprendre ainsi toutes les ressources que l'art de guérir peut en retirer, il n'est pas moins important de savoir s'il est bien rationnel de faire disparaître une hémorrhagie qui se produit spontanément et en particulier l'hémorrhagie nasale.

Deux faits publiés récemment (29 mars) par M. Négrier dans la *Gazette des hôpitaux*, suffisent pour répondre à cette question.

Le premier a pour sujet une jeune fille de dix-sept ans, grêle de formes, qui fut prise de saignement de nez plusieurs fois dans une journée. Le procédé de l'élévation fut employé avec succès, mais avec cette particularité qu'il fit naître une petite douleur dans la région des reins.

Au soir, nouvelle épistaxis, nouvelle élévation du bras. Cette fois, *peu de temps après,* les urines, limpides jusque-là, furent teintes de *beaucoup de sang.* Ce phénomène se manifesta jusqu'au lendemain : l'hémorrhagie nasale ne reparut plus.

Dans le second fait, qui est encore relatif à une épistaxis guérie par l'élévation du bras, on y voit cette manœuvre provoquer chez une femme enceinte une hémorrhagie d'une autre nature et l'avortement.

Madame S...., demeurant à Montrejau, était enceinte de cinq mois. C'est une femme forte et sanguine. Elle fut atteinte d'hémorrhagie nasale pour laquelle on employa le même moyen, et elle s'occupa en outre, pendant une grande partie de la journée, à étendre sur des cordes élevées du linge pour le faire sécher. Lorsque le soir fut arrivé, cette dame éprouva un sentiment de congestion dans la région des reins, d'embarras vague dans le ventre et une fatigue générale et profonde. — On prescrivit le repos au lit et une saignée du bras.

Vingt jours après, Mme S.... accouchait d'un fœtus mort depuis plus d'une semaine ; on constata en outre dans les annexes du produit, un caillot sanguin de huit centimètres de diamètre et de quatre millimètres d'épaisseur. La mort du fœtus avait donc été causée par cette hémorrhagie interne.

Ces deux faits suffiraient seuls à prouver que non-seulement il n'est pas toujours utile d'arrêter une épistaxis, mais encore qu'il est souvent dangereux de le supprimer brusquement. En effet chez beaucoup d'individus sanguins, l'hémorrhagie nasale survient aussitôt qu'ils se livrent à un accès de travail, à une fatigue quelconque, ou lorsqu'ils sont privés du sommeil nécessaire à la réparation de leurs forces. Pourquoi alors apporter des obstacles à cet écoulement de sang qui n'est autre chose qu'un secours intelligent de la nature ? Sans cette hémorrhagie, qui vient tout à coup à se produire, il surviendrait peut-être une apoplexie cérébrale ou une autre maladie grave. Il faut donc, en présence d'un fait dont on ignore toutes les ressources, savoir respecter ce qui s'accomplit, ou bien l'on s'expose à faire courir au malade un danger sérieux.

Lorsqu'au contraire il s'agit d'une personne faible, débilitée par des maladies antérieures, les privations ou une mauvaise hygiène, lorsqu'un sang pâle a une trop grande tendance à s'échapper des vaisseaux qui le contiennent, alors le moindre saignement du nez peut augmenter l'affaiblissement et troubler toutes les fonctions de la vie ; une hémorrhagie qui durerait longtemps pourrait même devenir mortelle : c'est alors qu'il faut avoir recours à cet excellent remède, l'élévation des bras.

Dr Reinvillier.

(1) Expériences curieuses sur le traitement de la migraine par la respiration précipitée. (*Médecin de la maison*, numéro 11, 15 décembre 1850.

Emploi du charbon pour désinfecter un air impur.

Les journaux de médecine anglais qui préconisent l'usage du charbon comme désinfectant, font remarquer, avec raison, que le chlore et ses composés, qu'on a l'habitude d'employer pour détruire une odeur nuisible, sont des substances irritantes, désagréables et corrosives. De plus, l'emploi du charbon pour obtenir le même résultat, est beaucoup plus économique, puisque, ainsi qu'on va le voir, par la citation suivante, le même charbon peut servir indéfiniment.

On se demande, par conséquent, comment on n'a pas plus souvent recours au charbon végétal, qui, indépendamment de sa puissance absorbante des gaz nuisibles et des odeurs putrides, jouit, lui aussi, de la propriété de les oxyder. A la vérité, pour que le charbon possède cette double propriété dans toute sa puissance, il faut avoir la précaution de le faire chauffer préalablement dans un vase clos (avec une très-petite ouverture, suffisante pour laisser échapper les gaz, et non pour en permettre la combustion); mais cette petite opération ne présente aucune difficulté, et le même charbon peut servir indéfiniment, en ayant soin de le faire chauffer toutes les vingt-quatre ou quarante-huit heures, pour détruire et chasser les gaz qu'il a absorbés. En revanche, rien de plus remarquable que les effets de ce charbon, ainsi chauffé et refroidi en vase clos : placé dans un endroit quelconque où il existe des odeurs putrides, l'odeur a disparu en quelques minutes.

M. Basford, qui appelle l'attention sur cette notable propriété du charbon végétal, cite les faits les plus remarquables : il est parvenu en dix minutes à désinfecter ainsi des salles de dissection, des lieux d'aisances, des chambres de malades infectées par des miasmes gangréneux ou putrides, et cela de manière à ne laisser aucune odeur appréciable à l'odorat le plus exercé. Or, c'est là un mode de désinfection économique au plus haut degré, à la portée du pauvre comme du riche; et la petite opération qui consiste à chauffer le charbon pour lui rendre ses propriétés, peut se faire partout, dans une cheminée ordinaire comme dans un laboratoire de chimie, à bien peu de frais, avec un creuset de terre, dont le couvercle est percé d'un très-petit trou. Il faut avoir la précaution de laisser refroidir le charbon en vase clos; car, si on ouvrait trop tôt le creuset, le charbon s'enflammerait immédiatement.

Du sulfate de zinc contre la constipation.

Le journal anglais *The Lancet*, publie l'article suivant :

« On ne trouve que trop souvent des cas de constipation rebelle, et l'emploi des purgatifs, auquel on est conduit tout naturellement, a pour résultat inévitable de rendre cette constipation de jour en jour plus difficile à vaincre.

« Il est des familles dans lesquelles cette disposition à la constipation est héréditaire, et il n'est pas rare d'observer particulièrement des femmes chez lesquelles la constipation date presque de la naissance, et réclame, à mesure qu'elles avancent en âge, des moyens de plus en plus énergiques. Chez quelques-unes de ces femmes, des purgatifs drastiques, même les plus forts, ne déterminent pas d'évacuations, et ce n'est qu'à force de lavements qu'elles parviennent, et encore après un long intervalle, à obtenir un véritable soulagement.

« Il paraîtrait, si l'on en croit M. Strong, qui en avait déjà parlé il y a quelques années, que le sulfate de zinc, donné en pilules avec de la mie de pain (trois pilules de 0,25 centigrammes chacune et de mie de pain quantité suffisante) immédiatement après le repas, pourrait rendre de véritables services dans les cas de ce genre. M. Baly, qui a repris les expériences de M. Strong, rapporte à ce sujet plusieurs faits intéressants. »

Secours à donner aux noyés.

Déjà nous avons entretenu nos lecteurs de cet intéressant sujet, sur lequel il est important d'être bien renseigné, afin de pouvoir, dans un cas pressant, porter un secours efficace à la malheureuse victime d'une asphyxie par submersion. Le docteur Plouviez, de Lille, a publié récemment, dans les *Annales de la Flandre occidentale*, un travail qui a aussi pour but les soins à donner aux noyés, et l'indication des objets nécessaires pour garnir les boîtes de secours. Voici l'instruction précise et succincte qu'il voudrait voir adoptée par l'autorité, afin que chacun fût à même de secourir le noyé avant l'arrivée du médecin :

« A l'instant où un noyé est retiré de l'eau, il faut:

« 1° Lui incliner la tête de manière à faciliter l'écoulement des liquides, lui ouvrir la bouche, le déshabiller, l'essuyer, puis l'envelopper dans une couverture de laine;

« 2° Placer le tuyau d'un soufflet dans la bouche ou dans une narine, et pratiquer de fortes insufflations ;

« 3° Exercer des pressions alternatives et précipitées sur la base de la poitrine avec la paume de la main ;

« 4° Faire allumer la lampe pour faire chauffer de l'eau, ou un fer à repasser pour toucher la région du cœur ou d'autres parties du corps ; tout cela en attendant un médecin, qui seul peut compléter les soins ;

« 5° Si on manquait des moyens nécessaires sur les lieux, il faudrait transporter le noyé dans la maison la plus voisine, lui laisser la tête plus basse que le corps, et ne pas craindre de le secouer pendant le trajet; car, quoi qu'en aient dit les médecins qui ont écrit sur la matière, les secousses, loin d'être nuisibles, seraient au contraire utiles, en ce sens qu'elles pourraient, plutôt que l'immobilité, entretenir un reste de vitalité.

« Les boissons seraient dangereuses pendant tout le temps que durera l'asphyxie. »

Procédé pour enlever au pain bis, dit de munition, son acidité.

Le savant chimiste Liebig, ayant été consulté sur la possibilité d'enlever au pain de seigle l'acidité qui s'y développe, sans nuire à ses propriétés nutritives, a indiqué, après plusieurs essais, le moyen suivant :

Il fait ajouter, dans l'eau destinée à faire la pâte, de l'eau de chaux, dans les proportions de 27 kilogrammes de chaux pour 100 kilogrammes de farine ; et, pour enlever au pain la légère saveur alcaline qui peut en résulter, il conseille d'y ajouter un peu plus de sel qu'à l'ordinaire.

Ce procédé réussit parfaitement; et s'il y a un faible inconvénient à introduire dans le pain environ 5 décigrammes de chaux par 2 kilogrammes de pain, il est loin d'être aussi grand que celui que présentait le procédé suivi autrefois par les boulangers belges, pour améliorer les farines avariées, et qui consistait à ajouter à la farine un peu de sulfate de cuivre ou d'alun. Le premier surtout, substance très-vénéneuse, offrait de véritables dangers dans les mains d'hommes inexpérimentés.

M. Liebig justifie son procédé, en disant que le pain fait avec la farine des céréales n'est pas aussi nutritif que les préparations culinaires faites avec la farine des légumineuses, et que cela tient à ce que les céréales ne renferment pas une quantité de chaux suffisante pour la nutrition des os ; ce qui explique les maladies qui frappent les personnes soumises à une alimentation presque exclusivement composée de pain.

Il assure, en outre, que l'addition d'une petite quantité de chaux à la pâte, augmente le rendement de la farine en pain. (*Journal de chimie médicale.*)

Moyen de conserver le vaccin à l'état liquide.

Voici un procédé très-simple que j'emploie avec succès depuis plusieurs années, a écrit M. Maurin à l'Académie de médecine, pour conserver liquide le virus vaccin et le transporter en cet état à de grandes distances.

Il suffit, pour cela, d'envelopper les verres chargés de vaccin dans quelques feuilles fraîches de poirée, ayant soin de renouveler ces feuilles lorsqu'elles commencent à se flétrir ou pourrir, c'est-à-dire tous les huit ou dix jours.

Le vaccin ainsi conservé est, après un très-long temps, assez frais pour qu'on puisse en charger la lancette sans avoir besoin de le dissoudre au préalable.

Je me suis servi de vaccin entretenu frais par ce moyen depuis plus d'un mois, et il m'a donné les meilleurs résultats.

Traitement de la coqueluche.

PAR M. P. BRETONNEAU.

La note suivante a été adressée au *Bulletin de thérapeutique* par l'éminent praticien de Tours. Non-seulement on doit attacher une grande importance aux communications de M. Bretonneau, mais les bienfaits de la belladone, pour le traitement de la coqueluche, ont été depuis longtemps constatés par un très grand nombre de médecins; aussi est-ce surtout la manière particulière d'administrer ce médicament qui doit ici fixer l'attention.

Avant d'indiquer le mode d'emploi de la belladone, il importe de bien établir un fait capital, le voici :

Le principe actif de ce médicament n'agit sur la maladie qu'à une dose suffisamment élevée; cette action persiste un certain laps de temps.

De peur que l'action nécessaire ne soit dépassée,

la médication doit être abordée à un taux qui soit probablement inférieur à celui qui est nécessaire pour exercer une influence favorable; alors la dose doit être progressivement augmentée et portée au degré où un commencement d'action se laisse apercevoir.

Dès que le résultat est obtenu, il suffit généralement de maintenir cette dose pour voir grandir ses effets. Si pour accélérer les résultats on se hâtait d'élever la dose qui les produit, et surtout si on voulait rapprocher les doses, les multiplier dans un même jour, on pourrait être d'abord émerveillé du succès qu'on obtiendrait; mais bientôt une sécheresse incommode du gosier, un peu de trouble dans la vision, obligeraient à un abaissement de la dose qui laisserait le mal reproduit échapper à la puissance de la médication.

Maintenant voici quelle serait à peu près la progression à suivre pour les enfants de différents âges.

Pour un enfant de cinq ans :

Le matin, d'une demi-heure à une minute avant le premier repas, une pilule d'un demi-centigramme; de même le jour suivant. Si aucun effet favorable ou défavorable n'est observé, le troisième jour, une pilule d'un centigramme aux mêmes conditions; le cinquième jour, une pilule d'un centigramme et une d'un demi-centigramme; le huitième jour, toujours dans le cas où aucun effet n'est observé, deux pilules d'un centigramme, et seulement si un peu de sécheresse dans le gosier s'est manifestée. Dans le cas contraire, augmentation d'un centigramme tout entier, si aucune diminution de la toux, aucun éloignement des quintes n'avaient été obtenus. Tandis qu'au moment où une diminution notable dans l'intensité et la fréquence des accès se serait manifestée, au lieu de suivre la progression qui vient d'être indiquée, il faudrait se borner à continuer la dose à laquelle serait dû le bon résultat obtenu tout le temps qu'on verrait croître les bons effets.

Pour un enfant âgé de deux ans et demi et très-fort, même progression que pour celui de cinq ans. Seulement cette progression serait ralentie à partir du quatrième jour, et l'augmentation indiquée des doses ne s'effectuerait qu'à trois jours d'intervalle au lieu de deux.

Pour un enfant de cinq ou six mois, des pilules de 2 milligrammes seraient substituées aux pilules d'un demi-centigramme (ou 5 milligrammes), et toujours avec observance des conditions qui autorisent ou qui empêchent d'augmenter les doses.

Extrait de belladone.....	1 partie.
Poudre de racine de belladone..	2 parties.
Cent pilules de ce mélange de...	0,01 centigr.
Cent pilules du même mélange de.	1/2 —
Cinquante pilules de.....	2 milligr.

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

(*Suite.*)

Voici maintenant quelques principes propres à guider dans l'emploi des procédés que nous venons d'indiquer.

Le fluide magnétique, lorsqu'on lui imprime un mouvement, entraîne avec lui le sang, les humeurs et la cause du mal. Par exemple, si quelqu'un a mal à la tête, parce que le sang s'y porte, s'il a la tête brûlante et les pieds très-froids, en faisant des passes de la tête aux pieds, et quelques passes de plus sur les jambes, la tête se dégage et les pieds s'échauffent. Si quelqu'un a une douleur à l'épaule, et qu'on fasse des passes de l'épaule au bout des doigts, la douleur descend en suivant la main ; elle s'arrête quelquefois au coude et au poignet : elle s'échappe par les mains où se manifeste une légère transpiration. Un mal d'estomac se fait souvent sentir dans le bas ventre avant de se dissiper entièrement. Le magnétisme semble chasser et emporter avec lui ce qui trouble l'équilibre, et son action ne cesse que lorsque l'équilibre est rétabli. Il est inutile de chercher la raison de ces faits : il suffit que l'expérience les ait constatés, pour que nous nous conduisions en conséquence lorsque nous n'avons pas une raison de nous conduire autrement.

D'après cela on peut établir, sauf les exceptions, la règle suivante : Accumulez et concentrez le magnétisme sur la partie souffrante, ensuite entraînez vers les extrémités.

Par exemple, voulez-vous guérir une douleur à l'épaule ? Tenez les mains sur l'épaule pendant quelques minutes, descendez ensuite, et après avoir quitté le bout des doigts, recommencez patiemment, après avoir employé le même procédé... Voulez-vous guérir un mal d'estomac ? Posez quelques minutes les mains sur l'estomac, et descendez jusqu'aux genoux. Vous accumulerez le fluide en tenant vos mains immobiles; en descendant, vous entraînerez à la fois le fluide et le mal.

Votre malade a-t-il une obstruction ? Posez la main sur l'obstruction, laissez-la quelque temps soit immobile, soit en faisant un mouvement circulaire, et entraînez vers les extrémités. Si l'obstruction

n'occupe pas une grande étendue, vous lui présenterez vos doigts rapprochés sans être réunis, parce que c'est principalement par les pointes que le fluide s'échappe. Vous tournerez vos doigts pour diviser, vous dirigerez ensuite vers le bas. Vous devez regarder comme certain que les mouvements que vous faites à l'extérieur s'opèrent sympathiquement dans l'intérieur du corps du malade partout où vous l'avez pénétré de fluide (Deleuze).

On peut employer la magnétisation sur soi-même, et procéder comme sur les autres par accumulation, ou par soustraction, ou par établissement de courants. On a même des exemples de sommeil magnétique et de somnambulisme provoqué de cette manière. Mais, suivant M. Charpignon, ces dernières opérations ont toujours été accompagnées d'accidents.

Telle est, du reste, la puissance de cet agent, que l'on n'est pas toujours sûr de la maîtriser à son gré. Il arrive quelquefois que le fluide magnétique, exprimé dans la direction et dans l'intention du malade, vienne à atteindre les assistants les plus étrangers aux phénomènes qui se passaient sous leurs yeux. M. Dupotet rapporte plusieurs faits de ce genre (*Cours*, p. 204). Seulement, cette magnétisation involontaire n'étant adressée ni par une volonté déterminée, ni par le désir de faire le bien, produit presque toujours des effets désavantageux.

Magnétisation intermédiaire. — On entend par magnétisation *intermédiaire*, celle par laquelle le magnétiseur transmet à tout autre corps que celui de son semblable le fluide qui émane de lui-même. Le magnétiseur, dit Deleuze, peut communiquer son fluide à plusieurs objets, et ces objets deviennent ou les conducteurs de son action, ou propres à la transmettre et à produire des effets magnétiques sur les personnes avec lesquelles il est en rapport. Il peut aussi, par le moyen de quelques-uns de ces auxiliaires, conduire à la fois, et sans se fatiguer, le traitement de plusieurs malades, lorsqu'ils ne sont pas somnambules (*loc. cit.*, p. 65), même lorsqu'ils le sont. En effet, vous avez à magnétiser à la même heure deux malades demeurant à une grande distance l'un de l'autre : vous magnétisez un morceau de métal, et vous l'envoyez à celui auprès duquel vous ne pouvez pas vous rendre : ce sera exactement la même chose.

On distingue ces différents procédés sous les noms de :

Géomagnétisation, ou magnétisation par les minéraux ;

Phytomagnétisation, ou magnétisation par les végétaux ;

Zoomagnétisation, qui comprend la magnétisation intermédiaire par les animaux, et la magnétisation directe de ceux-ci dans l'intérêt de leur propre conservation (Gauthier, *Traité pratique du Magnétisme*, p. 141).

Il paraît que *l'eau magnétisée* est un des agents les plus puissants et les plus salutaires que l'on puisse employer. J'ai vu, dit Deleuze, l'eau magnétisée produire des effets si merveilleux, que je craignais de me faire illusion, et je n'ai pu y croire qu'après des milliers d'expériences (*loc. cit.*, p. 67).

Voici comment on s'y prend pour magnétiser de l'eau : on tient dans ses mains le vase qui la renferme, et l'on passe alternativement ses deux mains le long de ce vase, de haut en bas ; on introduit le fluide par l'ouverture du vase, en y présentant à plusieurs reprises les doigts rapprochés ; on fait aller son haleine sur l'eau ; on peut quelquefois l'agiter avec le pouce. On magnétise un verre d'eau en tenant le verre par le fond dans une main, projetant de l'autre le fluide au-dessus du verre. On peut magnétiser une carafe d'eau en deux ou trois minutes, un verre d'eau en une minute. L'eau, ainsi magnétisée, peut parfaitement tenir lieu d'un magnétiseur, et par conséquent épargner à celui-ci beaucoup de fatigues.

On administre l'eau magnétisée à l'intérieur et à l'extérieur. Cette eau donne du ton à l'estomac, facilite les digestions, purge à volonté, sans coliques et sans produire les inconvénients ordinaires des purgations prolongées et énergiques, ainsi que l'a vu le docteur Boullier. Elle porte directement le magnétisme sur les organes affectés, donne du sommeil et est très-commode à emporter en voyage. Employée à l'extérieur, elle est d'un excellent usage pour les blessures, les maux d'yeux, et une bouteille d'eau placée aux pieds du malade y détermine de la chaleur et de la transpiration.

Enfin, on peut donner à l'eau magnétisée les qualités et les vertus de telle ou telle liqueur, par exemple de sirops agréables, ou encore du vin de Champagne, comme il arriva à un jeune homme somnambule, qui se grisa presque en buvant plusieurs verres d'eau magnétisée en vin de Champagne (Charpignon, *Physiologie*, etc., etc., p. 80).

Nous devons mentionner ici les bains d'eau magnétisée qu'il est possible de réchauffer, ce qui n'offre pas un degré médiocre d'intérêt au point de vue économique, en y plongeant une canne, ou en

y dirigeant un courant par le frottement (Mesmer, *Aphor.*, 307).

Le magnétisme s'attache, avec une énergie toute particulière, aux corps dans lesquels on l'a incorporé. Ainsi, un verre d'eau magnétisé a été lavé avec de l'eau, puis avec de l'alcool, de l'ammoniaque, de l'acide nitrique fumant, de l'acide sulfurique concentré, sans qu'après aucune de ces opérations les propriétés en fussent altérées. Il n'en continuait pas moins de produire le sommeil somnambulique presque instanément. De la cire, de la colophane, du soufre, étaient fondus après avoir été magnétisés, puis versés dans des formes cylindriques semblables à celles qu'ils avaient auparavant, et ils produisaient exactement les mêmes effets. Une grande feuille de papier entortillée et magnétisée fut brûlée sur une assiette de faïence; le charbon et les cendres qui étaient restés sur l'assiette furent présentés au somnambule, qui en prit alors autant qu'il put avec sa main, et s'endormit en peu de moments (Dupotet, *Cours*, etc., etc., p. 110).

L'histoire suivante montre avec quelle fidélité les propriétés du magnétisme humain se transmettent à un corps intermédiaire.

Une somnambule avait dit à M. Charpignon voir une certaine plante que réclamait une maladie dont elle s'occupait, mais sans pouvoir trouver le nom : « Pour nous donner des renseignements précis, raconte le magnétiseur, elle avait besoin de plus de recueillement, et sentit que sa lucidité pourrait être à son apogée dans le milieu d'une nuit qu'elle fixa. Comme il nous était impossible de la magnétiser à cette heure, elle chercha et trouva le moyen suivant : il faut magnétiser pendant trois jours, un quart-d'heure chaque, un morceau de fer de la grandeur d'une pièce de cinq francs, me le remettre et me commander de le poser à onze heures sur ma tête, après avoir pris du papier et un crayon. Ce fer m'endormira, ma clairvoyance sera parfaite une heure après; alors je verrai la plante, son nom, l'endroit ou elle croît; j'écrirai cela, et je vous le donnerai. Cette indication de la somnambule fut exactement remplie, et réussit parfaitement (Charpignon, *loc. cit.*, p. 56). » Comment se fait-il que ce magnétiseur, imitant du reste en cela tous ses confrères, ait précisément passé sous silence le plus intéressant de l'histoire, le nom de la plante et celui de la maladie qu'elle a guérie?

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

GUIDE ET INSTRUCTION POUR CONNAITRE ET CHOISIR UN MÉDECIN.

Par le docteur J. Franck,
Premier médecin du grand hôpital de Vienne, professeur de clinique aux Universités de Pavie, de Wilna, etc.

DES QUALITÉS PHYSIQUES D'UN MÉDECIN.

(*Suite.*)

Hippocrate a dit : « On aime dans l'extérieur d'un médecin une belle prestance, une stature moyenne, une conformation exacte du corps dans toutes ses parties ; car, ajoute-t-il, beaucoup de gens croient que privé de ces qualités physiques, il n'est pas en état de les reproduire chez ceux qui en sont privés par l'effet d'une maladie. » Un médecin de l'ancienne Rome, Asclépiade, va plus loin encore qu'Hippocrate, et soutient qu'un bon médecin ne doit jamais tomber malade. Il a justifié cette assertion, car il a atteint l'âge de quatre-vingt-deux ans, et perdit la vie par accident.

Sans vouloir mesurer l'étendue des connaissances d'un médecin sur la circonférence de son corps, on voit aisément qu'une santé ferme et durable est une condition indispensable à celui qui veut remplir les obligations d'un médecin dans toute la vérité et la compréhension du mot. Que l'on réfléchisse aux travaux d'esprit et aux fatigues de corps d'un homme qui, à toute heure, par tous les temps, doit se transporter au domicile de nombreux malades, et y combattre d'abord la mauvaise humeur et les préjugés des malades, de ses parents, des assistants; lutter ensuite avec les difficultés de l'art, avec les étranges accidents d'une maladie opiniâtre; le danger d'une maladie contagieuse à laquelle il est exposé, ne mérite-t-il pas d'être pris en sérieuse considération ?

« C'est une chose fort singulière, dit Plouquet, que des individus atteints d'une maladie chronique appellent à leur secours un médecin qui souffre du même mal. » Je ne trouve là rien de singulier, mais au contraire une chose toute naturelle.

Il est une vérité qui a la force d'un axiome, savoir : que toutes nos connaissances sont acquises au moyen des sens. Aristote a dit : Il n'y a rien dans notre entendement qui n'ait été auparavant dans nos sens. Quoi qu'il en soit, il est absolument nécessaire à ceux qui doivent toujours s'occuper à étendre la sphère de leurs connaissances, de posséder les sens les plus parfaits ; c'est le cas des médecins plus que de toute autre classe de personnes, puisque leur savoir consiste entièrement dans l'expérience et dans l'observation de tout ce qui arrive hors d'eux-mêmes. Ce n'est que par les sens qu'ils peuvent acquérir la connaissance des

maladies; on doit, dans le choix d'un médecin, faire attention surtout à la bonne qualité des sens.

Une vue courte, aujourd'hui devenue fort à la mode, rend au médecin le diagnostic de la maladie plus difficile qu'on n'est ordinairement porté à le croire. Beaucoup de maladies produisent certains changements dans les traits qui répandent une vive lumière sur leur caractère, mais que les médecins à vue courte n'aperçoivent pas aisément. Plusieurs affections morbides de la peau ne peuvent être reconnues par le médecin myope, qui d'un autre côté est plus susceptible de gagner les maladies contagieuses, obligé qu'il est d'approcher de plus près les malades et de rester plus longtemps en contact avec eux. Une vue faible et mauvaise est encore très-défavorable pour les opérations, et lorsqu'il faut considérer de petits objets ou faire des observations microscopiques. Une vue fine ou au moins bonne est essentiellement nécessaire, particulièrement pour le diagnostic des maladies de poitrine, de celles de la gorge, du larynx, dans l'auscultation, la percussion, la succussion, pour apprécier les modifications de la voix. Comment un homme à demi sourd entendrait-il un malade dont la faiblesse est telle qu'il peut à peine articuler? L'organe de l'odorat procure également de grands avantages aux médecins, dans l'investigation et la connaissance des symptômes de certaines maladies; il serait à désirer qu'il existât dans le meilleur état possible chez tous les praticiens. Souvent la seule odeur de la sueur annonce l'imminence d'un exanthème; par exemple, l'odeur acide de cette secrétion annonce, surtout chez les nouvelles accouchées, la prochaine éruption d'une fièvre miliaire. Il n'est pas rare que l'on soit dans le doute si, dans certaines plaies profondes, l'os sous-jacent est affecté, c'est-à-dire si la dégénérescence putride ou la carie s'en est emparée. Ce doute est dissipé par la présence d'une odeur spécifique qui seule suffit pour caractériser la corruption ou carie des os. La petite vérole et d'autres maladies ont une odeur particulière. La perte de ce sens n'est pas rare, on l'observe chez les médecins qui passent une grande partie de leur vie dans les hôpitaux, et chez les hommes qui respirent habituellement un air infect, ou qui font un usage immodéré du tabac à priser; raison qui, outre la propreté, devrait engager les médecins à se soustraire à cette sale coutume, ou du moins à n'en user qu'avec beaucoup de discrétion.

Le sens du goût est d'une très-grande utilité au médecin dans l'exploration des médicaments, des aliments préparés pour les malades, mais encore pour la nécessité où il est de s'assurer par son moyen des diverses sortes d'altérations qu'ont éprouvées les humeurs par la violence d'une maladie, par exemple, le diabète, où souvent les urines sont sucrées.

Le tact auquel, pour ainsi dire, tous les autres sens se réduisent, ne doit nullement être négligé par les médecins; cette assertion n'a pas besoin de preuves. Les médecins doivent donc éviter avec le plus grand soin tout ce qui peut en offenser la délicatesse. Ils se garderont donc de se servir de corps durs, de les manier, de jouer de certains instruments, de s'exercer à la balle; en somme, ils s'abstiendront de tout ce qui peut rendre calleux l'épiderme des mains et spécialement celui des doigts. N'attendez pas d'un médecin qui aurait les mains endurcies par une hache ou tout autre outil, un jugement juste sur le pouls, sur les tumeurs, sur l'état, les lésions des viscères du bas-ventre, en un mot sur aucun objet qui exige dans son examen un tact fin et délicat.

S'il est vrai que l'âge a une grande influence sur les propriétés physiques de tous les êtres, il doit aussi en avoir sur celles du médecin. Quelques réflexions sur cette matière ne seront donc pas déplacées ici. Je vais rapporter l'opinion du célèbre Zimmermann, afin de prémunir mes jeunes collègues contre les erreurs de ce grand homme. « On appelle communément aussi *expérience*, la connaissance que l'on acquiert d'une chose par la seule intuition réitérée des mêmes objets. Selon ce principe, il ne faut qu'avoir beaucoup voyagé pour avoir la plus grande expérience du monde. Un ancien officier aura de même la plus grande expérience possible de la guerre; une vieille garde-malade vaudra le médecin le plus expérimenté. Un médecin qui a vu le plus grand nombre possible de malades sera pareillement le plus accompli. Aussi le peuple le préfère-t-il toujours, et s'ans s'inquiéter de ce qui caractérise la véritable expérience, il accorde à la vieille femme et au vieux médecin l'estime qu'il devrait n'accorder qu'à une longue et véritable expérience. Le peuple ne demande pas s'il est instruit, pénétrant, homme de génie, mais s'il a des cheveux blancs. Ces jugements inconsidérés ne viennent que de l'idée que les hommes ignorants se font de la vieillesse. »

Zimmermann pose un principe faux, puis il en tire des conséquences aussi fausses; l'expérience, en effet, ne se compose pas de la seule intuition des objets, mais des réflexions, des rapports, des raisonnements qui en dérivent, qui sont d'autant plus justes que l'on a réuni un plus grand nombre de connaissances sur ces mêmes objets. Il fait un reproche au peuple aussi peu fondé, quand il le blâme de ne pas demander s'il est instruit, car il faudrait qu'il fût en état de discerner si celui-ci à qui il s'adresse est en état de juger un médecin; autant vaudrait-il en ce cas juger le médecin même. Le diplôme du médecin est pour lui la garantie de son savoir; pourrait-il penser que le gouvernement mettra sa vie à la merci d'hommes incapables : il a donc raison de rechercher parmi des gens qu'il a droit

de supposer égaux en science celui qui a le plus vécu. L'hommage que son bon sens rend à la vieillesse le trompe rarement. Je ne nie pas, pourtant, que quelques vieux médecins n'ont pas mérité le triste privilége dû à leurs nombreuses années. Cet abus disparaîtra une fois que les signes caractéristiques du vrai médecin seront répandus dans le public. Qu'un sot orgueil ne nous impose pas au point de nous persuader que nos devanciers qui nous ont fait ce que nous sommes, qui ont élevé l'édifice de la science à la hauteur où il est parvenu, n'ont rien vu, rien connu, rien observé, que nous allons créer d'un seul jet toute la médecine et imaginer en un instant l'expérience des milliers de siècles ; respectons ce qu'il y a de plus respectable, ce qui est l'œuvre du temps seul, l'*expérience*.

Quoi qu'en dise Zimmermann, il n'en est pas moins certain que, toutes choses égales d'ailleurs, le médecin vieilli sous les harnois a de très-grands avantages sur celui qui débute dans la carrière, et l'espèce de vénération dont le public l'entoure, est un hommage mérité. La réflexion et son jugement l'ont mis en état d'apprécier et d'utiliser les connaissances qu'une longue érudition et l'observation de nombreux malades lui ont fournies. Il les applique avec prudence, circonspection et ce calme de l'âme, compagne inséparable de son âge; enfin il possède une expérience personnelle que rien ne peut suppléer, il s'est formé à l'esprit d'observation et possède ce tact médical si difficile à acquérir. Il faudrait supposer qu'un médecin soit tout à fait dépourvu de sens, pour n'avoir pas profité des leçons du temps. Zimmermann a vu le vrai, lorsqu'il vante, à peu de distance, le mérite d'une bonne érudition, c'est-à-dire limitée, mais réfléchie, approfondie; qu'il soutient qu'on ne peut être bon médecin sans avoir profité par elle de l'expérience de tous les temps et de tous les lieux, chose que rend facile la multiplicité des journaux scientifiques et la diffusion des lumières. Elle seule, dit-il, en la comparant avec l'expérience propre ou personnelle, peut donner les connaissances nécessaires à l'exercice de la médecine. N'est-ce pas faire le plus bel éloge du médecin âgé? En effet, si ses sens ont perdu quelque chose de leur finesse, cet inconvénient peut-il entrer en balance avec les grands avantages que cette expérience lui assure; Zimmermann n'a-t-il pas avancé, d'ailleurs, que c'est moins l'œil qui doit voir que l'esprit? Le reproche de routinier adressé au médecin âgé est tout aussi peu rationnel ; conçoit-on par ce mot *routine* l'habitude de prescrire les médicaments qui, dans les cas les plus analogues, ont eu le plus de succès, d'après l'expérience personnelle et l'expérience d'autrui? elle est louable ; si l'on veut faire entendre l'habitude de prescrire machinalement des remèdes sur de simples apparences, elle ne peut appartenir qu'à des hommes dépourvus de jugement ; en ce sens l'on peut être routinier même à vingt ans. La multiplicité des journaux scientifiques, la facilité et l'étendue des communications, la diffusion des lumières rendent si facile la connaissance de tout ce qui se passe d'intéressant en médecine sur tout le globe, qu'on ne peut supposer qu'un médecin y reste étranger.

DES QUALITÉS MORALES, DE LA CAPACITÉ INTELLECTUELLE ET DU DISCERNEMENT DU MÉDECIN.

Par contre, les jeunes médecins novices dans la pratique hésitent trop, sont trop timides, trop craintifs, ou sont trop présomptueux, trop hardis, et agissent avec trop de précipitation : ils nuisent également de l'une et de l'autre manière.

Une des principales qualités morales du médecin, c'est la philanthropie ou l'amour de nos semblables. C'est cette sensibilité du cœur qui nous fait compâtir aux maux qu'ils souffrent, inspiration divine qui nous porte avec tant de puissance à leur tendre une main salutaire et bienfaisante. Un médecin qui regarde le mal de son malade d'un œil compatissant ne l'abandonne certainement pas avant d'avoir mis en œuvre toutes les ressources de son art. Eloigné du lit du malade, l'état de celui-ci sera l'unique objet de ses réflexions, de ses méditations, et il consultera en sa faveur les auteurs de médecine pratique les plus éclairés, les plus en réputation. Cette philanthropie dans le médecin contribue infiniment à le maintenir toujours disposé à étendre la sphère de ses connaissances médicales ; leur acquisition n'est plus à cœur au médecin insensible et peu soucieux du bien-être de ses semblables, quand une fois il est arrivé à gagner autant qu'il lui est nécessaire. Ce n'est pourtant pas toujours ce motif qui l'empêche de le faire ; mais chez quelques-uns la conviction de leur propre suffisance, chez quelques autres le préjugé que la science médicale ne peut parvenir à une plus grande perfection que celle qu'ils croient posséder, ont la plus grande part à ce funeste préjugé. On reproche aux médecins d'un cœur trop sensible que, dans l'exercice de leur profession, ils ne conservent pas toujours la fermeté, le calme qui leur est si nécessaire, et que la vive émotion dont ils sont affectés, les trouble à un tel point qu'ils ne savent plus ce qu'il convient de faire. A la vérité, s'il en était absolument ainsi, le malade serait exposé à ne pas être secouru convenablement; mais généralement parlant, ce reproche est tout à fait sans fondement, et pourrait tout au plus s'appliquer à celui dont la sensibilité est exaltée hors de toute mesure, ou à celui qui est en proie à la plus violente émotion, lorsqu'il doit traiter son épouse, son fils, ou un ami intime, même d'une maladie exempte du plus léger danger; d'ailleurs, les médecins naturellement les plus sensibles parviennent, grâce aux scènes si variées et si multipliées des misères humaines

dont ils sont à chaque instant les spectateurs, à éprouver les plus vives émotions d'une âme compatissante sans perdre pour cela la présence d'esprit que la situation requiert. Ces émotions sont vraies, naturelles, non simulées, car le vrai médecin porte un intérêt égal aux pauvres et aux riches ; loin d'en faire parade, il contient, autant qu'il est en lui, leur manifestation, afin d'éviter, bien qu'il les méprise, de fausses et de malignes interprétations ; il cherchera à causer, par ses prescriptions, le moins possible de dépenses à ses malades, sans nuire à leur soulagement.

La tolérance et la patience doivent certainement être comptées parmi les principales vertus d'un médecin, car souvent les personnes les plus douces, douées d'une exquise bonté, deviennent impatientes, intraitables quand elles sont attaquées du plus léger mal. Il est fort difficile de rien faire qui s'accommode à leur humeur. C'est une conséquence de leur maladie qui cessera avec elle, il serait ridicule d'exiger de semblabes malades, qu'ils soient dociles, gais : autant vaudrait les prier de ne pas avoir la fièvre. Le mieux est d'opposer la patience, la résignation. Il est rare que le malade dans sa convalescence ne répare pas ses torts, ne lui fasse pas des excuses des désagrements que, dans la violence du mal, il lui aurait fait éprouver.

Il n'est pas rare, non plus, que la mauvaise humeur des malades provienne de toute autre cause que de leur indisposition. En ec cas, il n'entre nullement dans le devoir du médecin de supporter avec une humble résignation et une vile tolérance les caprices de cette humeur. Quelques riches personnages croient qu'ils leur est permis de manquer d'égards envers leur médecin, parce qu'ils le payent généreusement. Il serait indigne du caractère d'un médecin d'autoriser par une conduite basse l'arrogance de ces favoris de Plutus, qui s'imaginent souvent que la nature procède envers eux, pour ainsi dire, au rebours de ses lois, parce qu'elle ne leur a pas accordé une complète immunité de maladies, et que parfois elle leur rappelle qu'ils sont aussi des hommes. On en a vu pousser la sottise jusqu'au point d'exiger du médecin d'un ton impératif qu'il ait à les guérir sur l'instant ; malheur à lui si cela n'arrivait pas à la première prescription !

La mauvaise humeur des malades est aussi souvent excitée par cette fatale manie qu'ont les gens du monde de vouloir donner des conseils aux autres sur les moyens de rétablir leur santé, sans avoir la moindre notion du mode d'action des substances qu'ils conseillent sur un corps dont l'organisation leur est tout aussi inconnue. Ils décident avec une assurance, un aplomb imperturbables, les questions les plus ardues, les plus difficiles de la pathologie, qui arrêteraient le praticien le plus expérimenté. Elle serait du moins louable dans son principe, si elle dérivait toujours de cette sorte d'instinct qui nous porte à soulager nos semblables, de cette vive sympathie qui nous fait éprouver à la vue des maux d'autrui une pénible anxiété ; mais la puérile vanité de faire parade de talents dans le plus difficile de tous les arts, de faire croire à des succès que n'aurait point obtenus le médecin qui en fait l'objet constant de ses études, en est souvent la source ; le mal qu'elle produit est incalculable.

La modestie, la retenue ou la circonspection, et une discrétion ou inébranlable fidélité à garder un secret, sont des qualités sans lesquelles le médecin peut devenir très-dangereux pour la société. Lorsqu'il s'agit de choisir un médecin, il est donc de la plus haute importance d'être bien certain qu'il possède ces qualités morales. Le beau sexe a le plus grand intérêt à veiller sur ce point essentiel. Il y a certaines maladies propres à ce sexe qui, bien qu'elles n'entachent point le caractère moral d'une malade, néanmoins doivent être tenues cachées, par respect pour certains préjugés, ou par des motifs de convenancee. Il ne faut qu'une recherche inconsidérée, une seule parole équivoque, il suffit même souvent d'un geste trop significatif pour amener des conséquence auxquelles on ne se serait jamais attendu.

Il est heureux que les médecins sans pudeur, qui ont peu de retenue, et ne sont pas assez discrets pour garder un secret, soient aisément connus. Ils se font remarquer par une loquacité excessive ; un grand parleur a rarement le temps de mettre ses paroles dans le plateau de la balance, aussi est-il facile que parfois il lui échappe un mot sur l'état de la malade, qu'il ne permettrait pas volontiers que l'on dît de lui s'il était retenu au lit dans de semblables circonstances. Rappelons-nous la réponse faite à un médecin grand parleur : *medicum sanantem non loquentem quæramus.* Nous demandons un médecin qui guérisse et non un médecin discoureur.

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES.

ONGUENT CONTRE LES VIEUX ULCÈRES DES JAMBES.

M. Paterson rapporte qu'il a constaté 125 cas d'ulcères chroniques de la jambe, qui ont été traités avec l'onguent à la chaux, et le bandage roulé ; la guérison a été rapide et parfaite.

La formule à laquelle il donne la préférence est la suivante :

Prenez :	Chaux préparée.....	1,000 grammes.
	Saindoux frais.....	500 —
	Huile d'olive..... ..	100 —

Après avoir fait chauffer l'huile et le saindoux, on ajoute graduellement la chaux réduite en poudre fine ; une fois l'onguent et la bande roulée placés, on abandonne le tout jusqu'à ce que la cicatrice se soit fermée.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 avril 1855 — Paraissant tous les quinze jours — 5e Année. N° 116.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Du Charlatanisme médical; petits et grands moyens qu'il emploie.— Remède contre l'asphyxie par la foudre. — Du Magnétisme animal (suite). — Emploi de l'huile iodée en friction dans le traitement des affections scrofuleuses. — Boisson économique. — Observation de suicide par pendaison.— Variétés et nouvelles.— Formules : potions anti-catarrhale.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AVRIL 1855.

Depuis longues années on n'avait vu les maux de gorge persister avec autant d'opiniâtreté, comme maladie régnante. Le nombre des malades qui en sont atteints est encore plus considérable qu'il n'était il y a quinze jours ; mais, hâtons-nous de le dire, il n'y a généralement dans ces maladies aucune espèce de gravité.

La gêne et la souffrance que produisent le mal de gorge sont toutefois assez considérables pour que l'on prenne les précautions les plus minutieuses pour les éviter ; une très-grande sobriété, des soins contre le froid aux pieds et contre tout refroidissement subit, sont ce qu'il y a de plus important à pratiquer en ce moment.

Aussitôt qu'on sent que la gorge est malade, il est bon de se gargariser fréquemment avec de l'eau d'orge miellée et de prendre des bains de pieds à la moutarde.

Les vaccinations ont commencé sur une grande échelle, mais la température encore assez froide a empêché beaucoup de familles de doter leurs enfants de ce préservatif. Il est vrai que la vaccine marche moins vite et moins bien lorsque le temps est froid.

DU CHARLATANISME MÉDICAL.

PETITS ET GRANDS MOYENS QU'IL EMPLOIE.

(3e article.)

Il est une variété de charlatanisme dont la plupart des gens sérieux dédaignent de s'occuper, parce que, disent-ils, le piége est trop apparent pour que les personnes qui ont seulement le sens commun s'y laissent prendre. Nous voulons parler du charlatanisme de la place publique, de celui qui s'étale effrontément au soleil, dans un char ou sur des tréteaux, et qui prélève un impôt direct sur ceux qui sont malades ou qui redoutent des souffrances à venir.

Nous ne pensons pas qu'il soit raisonnable de rester indifférent devant les tours de force de ces charlatans audacieux ; car s'ils ne font aucun tort moral ou matériel à l'art médical, ils obèrent la bourse des pauvres ignorants auxquels ils s'adressent, et nous considérons comme un devoir de signaler à l'autorité cette lèpre honteuse qui ne devrait pas être de notre siècle.

Il est bien peu de personnes qui n'aient vu quelquefois ces charlatans en plein vent, qui s'installent dans les foires et marchés, dans une voiture découverte attelée de plusieurs chevaux et ornée d'un certain nombre de musiciens. Leur costume excentrique, la hardiesse de leur débit, et même leur succès sur la crédulité de la foule, ont fait sourire bien souvent ceux que leur éducation ou leur jugement mettent à l'abri d'une pareille exploitation. Mais ce

qui paraîtra incroyable à beaucoup de personnes, c'est qu'à Paris même, dans cette ville qu'on appelle la capitale du monde civilisé, on puisse encore rencontrer et ces charlatans et leurs dupes.

Il y a quelques jours, nous passions sur la place Saint-Sulpice, où nous aperçûmes dans une jolie voiture, laquelle était précédée de deux chevaux gris-pommelé, un homme debout qui gesticulait beaucoup, et s'adressait avec volubilité à la foule qui l'entourait : un bonnet égyptien, une veste grecque bariolée, ainsi que le gilet, d'une multitude de galons dorés, un pantalon garance orné de chaque côté d'une large bande également dorée, composaient son costume. Nous approchâmes, et voici à peu près ce que nous entendîmes :

« En apportant sur les places de Paris le résultat de mes recherches et de mes pénibles travaux, je n'ai pas la prétention de faire le plus petit bénéfice, et moins encore de gagner une fortune. Mon but est uniquement de me faire connaître ici, et d'apporter aux Parisiens des bienfaits que les habitants des provinces ont pu depuis longtemps apprécier. Car voici les autorisations qui m'ont été délivrées par messieurs les maires des communes où j'ai fait connaître mon précieux spécifique. »

Ici le charlatan appuyait sur sa poitrine le dos d'un grand livre ouvert, et montrait effectivement à la foule les sceaux et estampilles d'un grand nombre de mairies, qui couvraient des feuillets gras et demi-usés ; puis il continuait :

« Habituellement, je voyage avec vingt-deux chevaux et huit domestiques ; mais ici, je me suis contenté d'un équipage plus modeste. Je suis, d'ailleurs, propriétaire d'une maison située rue des Vinaigriers, dans le faubourg Saint-Martin. Je puis donc vous donner à tous, et *pour rien*, l'eau des *mille parfums*, que je vous présente. »

L'eau des mille parfums était immédiatement exhibée dans des petits flacons qui laissaient voir une eau rose et transparente. Elle devait probablement sa coloration à un peu de cochenille, et sa transparence à la limpidité de la fontaine, où elle avait été puisée.

« Cette eau guérit tous les maux de dents, toutes les plaies de la bouche, raffermit les gencives et détruit la carie, enlève le mal de gorge le plus opiniâtre, et fait disparaître la douleur quel que soit l'endroit où elle siége. Auriez-vous une douleur à la tête ou dans le dos, sur les reins ou le long des jambes, l'eussiez-vous depuis trente ans, depuis cinquante ans ; avec deux ou trois frictions faites au moyen de l'eau aux mille parfums, le mal disparaît comme par enchantement. Voici, pour preuve de ce que j'avance, les béquilles et les bâtons de plusieurs personnes infirmes, qui m'ont été donnés par leurs propriétaires reconnaissants.

« Au lieu de laisser s'aggraver le mal qui peut dévorer vos organes, usez de l'eau vraiment supérieure que je vous apporte, et vous ne serez pas victime de maladies comme celles-ci. »

Le spécimen des maladies dont notre homme récréait la vue du public, était tout simplement de vieilles planches d'anatomie coloriées et cartonnées, qui représentaient les unes les muscles et les tendons de la plante du pied, les autres la face et la région de l'œil à demi disséqués, d'autres encore la poitrine, le dos dépouillés de leur peau, etc., etc. A cet aspect, l'effroi se glissait dans la foule.

« Et savez-vous comment je compose cette eau miraculeuse ? C'est avec le suc et le parfum des plantes les plus rares et les plus suaves. Car je ne suis pas seulement en concurrence avec Messieurs tel et tel, avec les dentistes les plus renommés, je suis encore l'homme redouté des plus jolies fleuristes de la capitale qui me trouvent partout où il y a des fleurs précieuses à acheter. Et où me trouvent-elles ces fleuristes ? à Fontenay-aux-Roses, à Fontenay-sous-Bois, à Bellevue, à Meudon, à Ville-d'Avray, à Romainville, à Neuilly et dans tous les endroits où il y a des plantes parfumées à acheter au poids de l'or.

« Mais je vous l'ai déjà dit, je vous la donne cette eau, dont je bois et dont je me frotte le visage devant vous ; elle appartient déjà de droit à tous ceux qui achèteront le *Baume des morts* dont je vous présente un échantillon. Ce baume, dont je suis seul possesseur, et qui s'emploie également en frictions, a encore plus de puissance que mon eau contre les douleurs. Il a en outre la vertu de faire cicatriser les plaies les plus invétérées, les blessures les plus profondes. Vous pouvez vous couper les chairs jusqu'à l'os, avec une parcelle de ce baume placée entre les parties divisées, vous obtenez une guérison instantanée, car le baume des morts colle la chair comme la colle-forte réunit le bois.

« Je l'ai appelé baume des morts, cet incomparable médicament, parce que je le compose avec la graisse humaine que je vais chercher dans tous les hôpitaux et hospices, tels que l'Hôtel-Dieu, la Charité, la Pitié, Saint-Antoine, Lariboissière, etc., etc. Je joins encore à cette graisse celle des animaux les plus féroces : le tigre, la hyène, le léopard, le chacal, l'ours blanc, etc. »

Venait ensuite l'annonce du faible prix auquel on donnait le fameux baume : un franc seulement. Il est vrai que l'on avait pour rien l'eau des mille parfums, plus une *ordonnance* imprimée sur papier rose indiquant le mode d'emploi de ces spécifiques.

On comprend que nous abrégeons cette annonce burlesque, mais nous eûmes cependant assez de persévérance pour l'entendre tout entière, afin de voir comment se ferait le débit de la marchandise. Le charlatan, nous disions-nous, aura une complète déception, car à Paris on est trop éclairé pour croire à de pareilles niaiseries, et il en sera pour ses frais de bavardage.

Grande fut notre surprise lorsque nous vîmes, en quelques instants, acheter plus de trente pots de baume des morts, accompagnés de l'eau en question et de l'ordonnance rose ; et, il faut bien le dire, parmi ceux qui achetaient, on voyait des personnes qui, par leur mise, devaient appartenir à des familles où l'instruction a grandi le jugement.

Que doit-il donc se passer dans les campagnes où les paysans attendent quelquefois le charlatan pendant plusieurs mois pour qu'il les débarrasse de leurs infirmités? Combien ne sont-ils pas exploités par ces industriels, qui mettent leur bourse à sec et empêchent que leurs maux soient traités d'une manière rationnelle? Et ce qui se passe pour les hommes, a lieu nécessairement pour les chevaux et les bestiaux; il ne manque pas de se trouver des vétérinaires improvisés qui volent l'argent du cultivateur et laissent périr son bétail quand ils ne hâtent pas sa mort.

On nous a même raconté que dans une certaine commune, on attendait chaque année le charlatan pour se faire saigner, car celui-ci saignait qui le désirait sur la place publique, comme si la saignée n'était pas une opération qui, mal faite, peut devenir mortelle, et comme si une saignée pouvait être impunément prescrite par le premier venu. Dans la commune dont il est question, les médecins ont été obligés de signaler le fait au préfet du département, pour que le charlatan cessât de saigner; mais il n'en a pas moins débité ses drogues contre tous les maux et son spécifique pour détruire les vers intestinaux. Dans de nombreux bocaux étaient les vers qu'il avait expulsés, et qui prouvaient son talent : les acheteurs ne s'apercevaient pas que les prétendus vers n'étaient autre chose que des cordes de boyau, du vermicelle, des chanterelles de violon, etc.

Toutes ces choses peuvent prêter à rire, nous en convenons volontiers ; mais une de ces deux conséquences résulte nécessairement de la tolérance accordée au charlatan de la place publique ; ou bien son prétendu médicament est insignifiant, et alors il commet une *escroquerie*, hardiment et à la face de tous, protégé qu'il est par la permission qui lui a été accordée ; ou bien il vend une drogue douée d'une certaine activité, et il peut causer un grand préjudice à la santé d'autrui. Donc le charlatan est un être dangereux qui, loin de mériter aucune protection, doit être chassé de la place publique et poursuivi au besoin.

Il suffira, bien certainement, de dénoncer ces faits à l'autorité pour qu'elle prenne en considération le dilemme en qui est la conclusion, et nul doute que, dans sa sollicitude pour la santé de tous, nous ne voyions disparaître un jour, à tout jamais, ces êtres dangereux dont l'accoutrement est aussi bizarre que les paroles, et qui ne sont réellement plus de notre époque.

Dr Reinvillier.

Remède contre l'asphyxie par la foudre.

M. Andrès Poey vient d'adresser à l'Académie des sciences un travail très-remarquable sur les cas de mort par la foudre. Ses recherches ont porté particulièrement sur la quantité de victimes que la foudre fait annuellement aux Etats-Unis d'Amérique. On voit par l'un des tableaux de ce travail :

1° Que les coups de foudre, tant mortels que non mortels, commencent en mai et juin et finissent en septembre et novembre ;

2° Que sur 105 cas de foudre il y en a un sixième de mortels ;

3° Que le mois d'août présente le plus grand nombre de cas mortels, et juin et juillet le plus grand nombre de cas non mortels ;

4° Que sur 105 coups de foudre il y en a 30 qui sont mortels et qui produisent 30 morts dans l'ordre suivant : 4 hommes, 6 femmes et 20 animaux.

M. Poey signale un remède prompt, très-simple, mais très-efficace, dit-il, dans son emploi, pour les personnes, et même les animaux qui sont frappés par le tonnerre et jetés dans un état de mort apparente. Il consiste à verser immédiatement sur tout le corps de grands seaux d'eau froide pendant une heure, s'il le fallait, jusqu'à ce que la personne ou l'animal donne des signes de vie. Ce moyen est universellement adopté aux Etats-Unis avec un très-grand succès, comme le prouvent les nombreux cas que j'ai recueillis, dans lesquels la vie avait été rendue à des personnes qui étaient tombées dans

une espèce d'asphyxie par un coup de foudre.

Le remède si simple employé par ce médecin pourrait, s'il était vulgarisé, rendre de très-grands services pendant la saison des orages. Indépendamment des êtres humains auxquels il serait appelé à sauver la vie, il préserverait peut-être plus d'un cultivateur de ces pertes énormes que leur occasionne la foudre, en tuant des animaux qui sont une partie notable de leur petite fortune.

DU MAGNÉTISME ANIMAL.

(*Suite.*)

Après l'homme et les animaux, dit Mesmer, ce sont les végétaux et surtout les arbres qui sont le plus susceptible du magnétisme animal. Pour magnétiser un arbre, sous lequel vous voulez établir un traitement, vous en choisissez un jeune, vigoureux, branchu, sans nœuds autant qu'il est possible, et à fibres droites. Quoique toute espèce d'arbustes puisse servir, les plus denses, comme le chêne, l'orme, le charme, sont à préférer. Quand vous avez magnétisé votre arbre, en dirigeant le fluide des feuilles aux branches, puis au tronc et aux racines, et en vous plaçant d'abord du côté sud, puis ensuite du côté du nord ; les personnes qui se tiennent sous cet arbre ou qui le touchent immédiatement ou par l'intermédiaire d'une corde, en ressentent les effets bienfaisants. Le vent qui agite les branches de l'arbre ajoute à ses vertus, ainsi que le ruisseau qui coule auprès de lui. On croit qu'un arbre peut ainsi conserver le magnétisme pendant plusieurs mois. (*Aphorismes*, 304.)

On a produit encore sur les végétaux eux-mêmes, à l'aide du magnétisme, des phénomènes pleins d'intérêt. « Un horticulteur avait deux géraniums, dont l'un se mourait, et n'avait jamais plus d'une feuille qui jaunissait et tombait aussitôt, l'autre était constamment vert et se conservait très-bien. Je magnétisai celui qui se mourait, et après quelques jours, il eut plusieurs feuilles qui ne jaunirent plus. Le géranium prit de la vie, et bientôt après, il fut couvert de feuilles ; bien plus, il avait dépassé de beaucoup celui qui n'était pas malade ; je continuai, et il donna des fleurs avant l'autre. » (Lafontaine, *l'Art de magnétiser*, 1847 ; p. 257.)

M. Picard de Saint-Quentin, a obtenu des résultats extraordinaires de greffes soumises au magnétisme. Il raconte ce qui suit : « Sur un beau pêcher de grosses mignonnes en espalier, je choisis un rameau du centre, sur lequel il y avait trois pêches ; je les magnétisai tous les jours pendant environ cinq minutes, et, au bout de quelques jours seulement, ces trois pêches se faisaient déjà remarquer par leur volume. Je continuai, et le 24 août, je cueillis ces trois pêches en parfait état de maturité. Elles avaient 24, 23 et 22 centimètres de circonférence, grosseur que presque jamais cette espèce de pêche n'atteint dans notre pays froid et retardataire ; les feuilles de ce rameau étaient sensiblement plus épaisses que les autres, et leurs nervures avaient le double de grosseur. Le reste du fruit de ce pêcher est d'une belle venue ; il est au même point de maturité que celui des autres jardins du pays, c'est-à-dire que les pêches ont toutes environ 14 à 15 centimètres de circonférence, et que, très-probablement, on n'en cueillera pas avant le 20 ou le 25 septembre, ce qui fait près d'un mois d'avance sur le même arbre et sur tous ceux des environs. » Ces faits éveillent les doutes de M. Charpignon qui les rapporte. Cela nous étonne, car ils sont loin d'être plus extraordinaires que tous ceux dont ce magnétiseur s'est fait lui-même le garant.

Un autre magnétiseur a encore imaginé quelque chose de fort ingénieux, et qu'il a appelé *Pharmaco-magnétisme.* Ceci consiste à vous faire prendre le dynanisme d'un remède à l'aide du magnétisme. Le passage suivant, auquel M. Charpignon veut bien accorder sa recommandation, donnera une idée du parti que l'on peut tirer de cette ingénieuse découverte : « Léonidas Guyot a failli faire périr un médecin réfractaire en le magnétisant à travers la noix vomique ; il a ensuite dissipé les accidents, comme on le fait ordinairement avec des passes. Avec du colchique, il a purgé toute une chambrée. J'ai guéri d'une manière éclatante, dans dix jours, une méningite chronique sur un enfant, magnétisant à travers le laudanum de Rousseau. M. J... se magnétisant à travers l'iode par insufflation, s'est guéri d'une hydrocèle compliquée. » (Charpignon, *Physiologie, etc.*, p. 59)

Somnambulisme. — Le somnambulisme magnétique est un mode d'existence, pendant lequel celui qui s'y trouve à l'air de dormir. Si son magnétiseur lui parle, il répond sans se réveiller, il peut même exécuter divers mouvements, et, lorsqu'il revient à l'état naturel, il ne conserve aucun souvenir de ce qui s'est passé. Ses yeux sont fermés ; il n'entend ordinairement que ceux que l'on a mis en rapport avec lui. Les organes extérieurs de ses sens sont tous ou presque tous assoupis, et cependant il éprouve des sensations ; mais par un autre moyen, il

réveille en lui un sens intérieur, qui est peut-être le centre des autres, ou une sorte d'instinct qui l'éclaire sur sa conservation ; il est soumis à l'influence de celui qui le magnétise, et cette influence peut être utile ou funeste, selon la disposition et la conduite du magnétiseur. (Deleuze, *Instruction pratique, etc.*, p. 89.)

Le somnambulisme ne s'obtient pas toujours facilement. Tous les individus n'y ressentent pas le même degré d'aptitude, et il faut en général, pour l'obtenir, que des rapports se soient déjà établis entre le magnétiseur et le magnétisé. On peut même dire, jusqu'à un certain point, qu'un somnambule lucide est un produit de l'art ; aussi les magnétiseurs se servent-ils de cette expression : *Faire un somnambule.*

On cherche, en provoquant le somnambulisme, des effets différents : d'abord une intuition ou une clairvoyance dont les somnambules paraissent doués en général, relativement à l'état de leurs propres croyances et de ceux des personnes avec lesquelles on les met en rapport, ainsi que relativement aux remèdes propres à guérir les maladies dont les organes sont atteints ; ensuite une série de phénomènes curieux et dont quelques-uns atteignent les derniers degrés de la physiologie transcendante.

Deleuze recommande de ne pas abuser des somnambules dans le traitement des maladies ; il voudrait qu'ils ne donnassent qu'une consultation par jour, et leurs soins qu'à un seul malade à la fois. Il soupçonne que ces consultations, répétées, fatiguent et altèrent leur lucidité, et d'ailleurs il est utile que les somnambules portent un intérêt particulier aux malades qu'ils entreprennent, ce qui ne peut s'obtenir d'une manière banale, et cela, d'autant plus qu'ils sont de leur nature assez capricieux. Les magnétiseurs et les somnambules de profession ont également peu égard à cette sage recommandation : ce qui ne les empêche pas d'obtenir des résultats thérapeutiques tout à fait remarquables.

La lucidité des somnambules consiste d'abord à voir dans l'intérieur de leur propre corps la forme et l'état de leurs organes. Ils expriment ce qu'ils aperçoivent dans des termes en rapport avec leur degré d'instruction et la nature des connaissances qu'ils possédaient déjà. Quelquefois ils ne se rendent pas bien compte de ce qu'ils voient ; aussi est-il important que leurs récits soient recueillis par des personnes compétentes et en état de les rectifier.

Lorsqu'un somnambule est affecté de plusieurs maladies à la fois, il est naturellement porté a fixer son attention sur celle qui est la plus grave. Mais il arrive quelquefois aussi que, par suite de cette concentration d'attention il se prescrive des remèdes qui, convenables pour une de ses maladies, seraient nuisibles pour les autres. Les magnétiseurs parlent tous de pareils cas, et recommandent, ou de prévenir le somnambule de son erreur, ou de ne pas tenir compte de ses prescriptions. Mais une telle recommandation suppose une lucidité plus grande chez ceux qui entourent le somnambule que chez le somnambule lui-même, ce qui semble difficile à admettre. On voit des somnambules tellement épouvantés de l'état dans lequel ils ont quelquefois trouvé leurs propres organes, que l'on ne peut obtenir qu'ils y reportent les yeux.

Ils s'en faut de beaucoup que tous les somnambules soient également propres à la spéculation médicale. « Les somnambules magnétiques, dit Puységur, ne doivent pas toujours être susceptibles de connaître les maladies des autres ; cette propriété n'étant qu'une sensation chez eux, s'affaiblit ou se perfectionne suivant les états différents dans lesquels ils se trouvent. *Tous ceux* dont je me suis servi comme médecins ont éprouvé cette alternative ; aussi est-ce avec une réserve infinie que je les questionne sur cet objet. Un somnambule magnétique n'est pas toujours médecin ; il peut souvent être très-bon et très-juste dans ses pronostics pour lui-même, et ne rien savoir juger dans les autres. Quelquefois, après avoir eu la propriété de se connaître, il peut perdre cette propriété et ne la recouvrer qu'à une certaine époque. » (*Mémoires*, p. 463.) Nous ferons encore remarquer à ce sujet le peu d'égards que les spéculateurs témoignent pour les préceptes et les observations de leurs maîtres en magnétisme.

Le somnambulisme magnétique présente deux caractères essentiels : l'isolement, c'est-à-dire un état dans lequel le somnambule n'entend que son magnétiseur et ne répond qu'à lui, et l'oubli au réveil. Ce sont là, suivant les magnétiseurs, les caractères qui ne permettent pas de douter de l'existence du somnambulisme magnétique, ni de le confondre avec aucun autre état. Cependant M. Charpignon affirme qu'il y a des exceptions à cette règle, et a rencontré de très-bons somnambules qui entendaient tout, et dont l'ouïe était d'une finesse extraordinaire.

Le somnambule se trouve placé sous la domination de son magnétiseur à un degré extraordinaire, et, qui s'accroît à mesure que la répétition des magnéti-

sations a rendu plus étroits les rapports qui les unissent l'un à l'autre. Les douleurs physiques, les peines morales du magnétiseur sont ressenties par le somnambule qui peut même à la fin en conserver une empreinte profonde. Le premier exerce sur le second une attraction qui peut se faire sentir même a de grandes distances et à travers des corps opaques. Un médecin savant et justement respecté qui, à la fin de sa carrière, s'était épris d'une foi vive pour le magnétisme, assurait que, séparé par un appartement tout entier d'un somnambule qui ignorait son voisinage, il l'endormait par la seule force de son commandement mental, et le faisait aller et venir, sans que la volonté de ce dernier y prît aucune part. D'autres fois ce sont des phénomènes d'imitation que l'on observe. Le somnambule tousse, éternue avec son magnétiseur, de même que si l'on vient à piquer ou à pincer celui-ci, il le sent aussitôt.

Les phénomènes d'attraction les plus singuliers que l'on ait observés, sont sans doute les suivants : Un monsieur de Rheims a communiqué à M. Charpignon l'histoire d'un individu dont il déterminait l'ascension à volonté ; c'est-à-dire que cet individu étant couché ou debout, en plaçant la main au-dessus de l'épigastre ou au-dessus de la tête, il lui faisait quitter le sol, et le tenait ainsi suspendu à la hauteur de plusieurs centimètres. On trouve encore dans le *Journal du Magnétisme* de M. Ricard (novembre 1840) un fait analogue. Un père magnétisait sa fille qui était d'une mauvaise santé. L'effet fut si puissant, qu'après avoir fait quelques passes, la malade, au grand étonnement des assistants, fut soulevée de son lit, sur lequel elle était étendue de son long, de manière que l'on pouvait passer la main entre le lit et le corps sans toucher ni à l'un ni à l'autre. M. Charpignon fait remarquer, bien qu'avec réserve, que ces observations peuvent jeter un grand jour sur certaines ascensions célèbres dans nos traditions religieuses.

On peut encore provoquer à volonté l'insensibilité générale ou partielle du somnambule aux pratiques les plus douloureuses, moyens précieux d'épargner les douleurs des opérations, ou encore une catalepsie complète ou partielle même, et que peut seule suspendre la volonté du magnétiseur.

Le déplacement des sens est encore un des caractères du somnambulisme. Ce phénomène, considéré en général comme un des plus extraordinaires et des plus inadmissibles parmi ceux dont le magnétisme nous donne le spectacle, paraît s'expliquer aisément pour les magnétiseurs par les considérations suivantes : que les sensations ne s'opérant pas dans les appareils des sens eux-mêmes, mais dans le cerveau, il n'en coûte pas davantage de supposer que la partie de l'organe central qui préside à la vision, par exemple, se prolonge passagèrement, non plus vers l'œil, mais vers l'épigastre ou l'occiput. On pourrait opposer à cela, que s'il eût suffi, pour que la vision s'opérât, d'un prolongement quelconque du cerveau, la nature, dont nous ne pouvons juger les intentions, mais dont les œuvres nous ont permis de reconnaître qu'elle ne créait rien sans utilité, n'eût pas muni le nerf de la vision de cet appareil d'optique qui constitue l'œil, et dont toutes les parties nous font admirer leur mécanisme et leur coordination. Mais ce n'est sans doute là qu'un problème à ajouter à tant d'autres.

Quoi qu'il en soit, les sens sont déplacés chez les somnambules. Ils voient par le front, l'occiput, l'épigastre ou même les pieds. L'ouïe peut également se manifester à l'épigastre. Le goût subit les mêmes déplacements. On voit des somnambules poser les mets qu'on leur offre à l'épigastre ou aux pieds ; en même temps leur bouche fait des mouvements de mastication, et ils accusent leur véritable saveur (Charpignon). Les somnambules voient encore à travers les corps opaques, un bandeau, une boîte, un livre fermé, une cloison ; enfin au loin, dans l'espace, à travers maisons et villes. Tous ne sont pas également aptes à ces différents phénomènes, et ne réussissent pas également bien dans ces divers exercices. Cependant, il n'est pas de magnétiseur qui n'ait observé des faits de ce genre, et ce sont eux qui défrayent, en général, les représentations somnambuliques.

D'un autre côté, le magnétisme peut produire de véritables hallucinations, en faisant éprouver au somnambule des sensations diverses relatives à des objets qui n'existent pas.

Nous avons dit que l'oubli au réveil était une des conditions du sommeil magnétique. Cependant, M. Charpignon, dont l'ouvrage présente une collection tout à fait rare de faits extraordinaires et peu connus, affirme qu'un commandement ferme peut faire que le somnambule conserve au réveil les illusions qui lui avaient été imposées pendant son sommeil. Ainsi une orange, ou encore le pied d'une table, sont magnétisés avec l'intention d'être rendus invisibles. Le somnambule, une fois éveillé, ne voit pas l'orange, trouve un dessus de table suspendu dans l'espace, et ne témoigne pas moins d'étonnement que le lecteur au récit de cette histoire. Une autre

fois, le même magnétiseur ordonna à une somnambule de prendre une carte qu'il avait dans sa poche, pour un certain petit portefeuille dont la même somnambule avait grande envie. L'illusion persistant après le réveil, celle-ci fut très-heureuse de posséder son petit portefeuille; elle s'en empara et le montra pendant deux jours à ses amies. Cela dura jusqu'à ce qu'elle eût rencontré, par hasard, le vrai portefeuille sur une cheminée. Alors le charme fut rompu, et le faux portefeuille ne lui parut plus que ce qu'il était, une simple carte. (Charpignon, *Physiologie*, p. 81.)

(*La fin au prochain numéro.*)

Emploi de l'huile iodée en frictions dans le traitement des affections scrofuleuses.

On sait combien l'iode est utile pour combattre les affections scrofuleuses, et même, dans beaucoup de cas, la phthisie pulmonaire; mais trop souvent les voies digestives sont en mauvais état; l'estomac ne peut supporter les préparations d'iode, et surtout l'huile iodée, qui est cependant d'un usage excellent. D'un autre côté, la répugnance des malades pour ce dernier médicament est quelquefois si grande, qu'il n'est pas possible de la vaincre. C'est ce qui a déterminé M. le docteur Frène à faire de nombreuses expériences qui l'ont conduit à un précieux résultat, celui de faire absorber l'iode sans que les organes de la digestion soient chargés de cette fonction.

Les frictions avec l'huile iodée sont employées avec un très-grand succès par ce praticien; et voici la formule qu'il a publiée à ce sujet dans la *Gazette médicale de Lyon* :

Huile d'amandes douces. 120 grammes.
Iode. . . . . 4 —

Faites dissoudre l'iode dans l'huile à l'aide d'une douce chaleur, et conservez la préparation pour l'usage.

On se sert de cette huile pour faire des frictions sur diverses parties du corps: on les répète deux ou trois fois par jour, et pendant plus ou moins longtemps, selon les circonstances; mais, généralement, le traitement est long et doit être suivi avec persévérance.

Jamais, dit M. Frène, la peau ne devient douloureuse; elle absorbe toujours parfaitement le médicament, et l'iode vient saturer tous les organes. Un autre avantage de ce procédé, c'est que les malades se trouvent environnés d'une atmosphère de vapeurs d'iode qui se dégagent continuellement du surplus de la partie de l'huile iodée qui n'a pas été absorbée pendant le temps de la friction.

L'auteur a obtenu de nombreux succès par ce moyen, non-seulement contre les maladies scrofuleuses, mais contre la phthisie pulmonaire. «Tous les sujets, dit-il, qui ont été soumis à ce traitement s'en sont bien trouvés, et ont été les premiers à reconnaître les bons effets produits par l'huile iodée.»

Le traitement dû à M. Frène est certainement très-important; car en utilisant un médicament très-puissant, il n'expose le malade à aucun danger, et ne le prive ni de l'emploi d'autres médicaments, ni des bienfaits d'un régime spécial pour lequel l'estomac reste libre.

Boisson économique.

Par M. E. Marchand (de Fécamp).

Le *Répertoire de pharmacie* publie la recette d'une boisson si économique, que son prix de revient ne dépasse pas trois centimes par litre, et qui, par ses qualités, est bien supérieure aux vins frelatés livrés encore aujourd'hui à la consommation.

Je fais, dit l'auteur, usage de cette boisson, véritable bière économique, depuis plus d'une année. Depuis ce temps aussi, son usage se répand dans notre ville, et je pourrais citer aujourd'hui plus de cinquante ménages qui la consomment en se promettant bien de n'en employer jamais d'autre.

Voici comment elle se prépare et son prix de revient :

Houblon.	250 grammes	75 c.
Mélasse des colonies.	3,000 —	2 fr. 10
Levûre de bière. . .	150 —	25
Eau.	100 à 120 litr.	
Prix de revient. . .		3 fr. 10 c.

L'on fait infuser le houblon pendant une demi-heure sur le feu dans de l'eau (un seau ou dix litres environ) que l'on tient toujours presque bouillante; on passe la liqueur à travers un linge ou un tamis et l'on y délaye la mélasse.

On recommence une nouvelle immersion du houblon dans une nouvelle quantité d'eau chaude pour l'épuiser complétement de ses principes solubles et aromatiques; on coule encore la liqueur, et, après l'avoir réunie à la première, on l'introduit dans le tonneau, que l'on achève de remplir avec de l'eau dans les dernières parties de laquelle on prend le soin de délayer la levûre de bière.

La fermentation s'établit en trois ou quatre jours

en été et quinze ou vingt en hiver. Dans cette saison, on peut activer la préparation de cette boisson en délayant la levûre de bière dans l'infusion encore légèrement tiède de houblon, l'introduisant dans le tonneau plein à moitié. On le remplit en y versant chaque jour un seau d'eau chauffée à 50°. Dans ce cas la boisson est prête après cinq ou six jours.

Si l'on tenait à avoir une boisson gazeuse, il suffirait de tirer à clair le liquide et de le mettre en bouteilles lorsque la fermentation est commencée depuis deux ou trois jours. Néanmoins, pour les besoins ordinaires des ménages, il vaut mieux n'en tirer qu'au fur et à mesure de l'usage, car elle se conserve bien dans les fûts en vidange pendant un mois ou six semaines.

Le goût de la mélasse que cette bière conserve durant les premiers jours de sa préparation disparaît pendant l'accomplissement de toutes les phases de la fermentation. Si ce goût répugnait à quelques personnes, — et je ne crois pas que le nombre en soit grand, — elles pourraient user de la recette suivante, plus coûteuse, il est vrai, mais qui donne des produits excellents et susceptibles d'une longue conservation.

Le mode de préparation est le même.

Houblon.	500 grammes.	1 fr.	50 c.
Cassonade blonde. . .	2,500 —	3	50
Levûre de bière. . . .	150 —		25
Caramel nécessaire pour colorer.	75 —		15
Eau.	110 à 120 litr.		
Prix de revient. . .		5 fr.	40 c.

Cela fait donc de la bière à 4 centimes le litre. En portant à 3 kilogrammes la proportion de cassonade on obtiendrait une bière qui ne reviendrait qu'à 10 centim. le double litre, et qui serait souvent préférable à celle de certains établissements publics, car sa saveur, sa potabilité et ses qualités hygiéniques sont toujours parfaites.

Les personnes qui font usage depuis longtemps déjà de la formule indiquée dans la lettre que nous venons d'insérer, vantent la bonté des produits qu'elle donne.

Nous devons cependant faire observer que la qualité de la mélasse influe singulièrement sur le goût et la coloration du liquide, et qu'un résultat douteux ne doit pas rebuter le consommateur; mais j'engage à chercher une mélasse plus convenable. On doit aussi apporter le plus grand soin au choix des *feuillettes* et les nettoyer parfaitement.

Observation de suicide par pendaison.

L'intéressante communication qui suit a été faite à l'*Union Médicale* :

Monsieur et très honoré confrère,

L'affaire de la dame Duroulle, sur laquelle vous publiez l'opinion si remarquablement exposée de deux de nos savants confrères, bien que leurs conclusions soient différentes, me remet en mémoire un fait de suicide par pendaison, entouré de circonstances assez singulières, eu égard à la mort volontaire, pour que j'en vienne réclamer l'insertion dans votre intéressant journal, si toutefois ce fait vous semble, comme à moi, mériter d'être mis sous les yeux de vos nombreux lecteurs.

C'était dans le commencement de ma pratique médicale, en 1832, je ne me rappelle pas le mois au juste, et, bien que vingt-trois années se soient écoulées depuis, les principaux détails de l'affaire me sont restés assez profondément gravés dans l'esprit pour que je puisse les produire affirmativement et sans hésitation. Je fus donc requis par le procureur du roi pour me transporter à Milly, l'un des chefs-lieux du canton de notre arrondissement, à l'effet d'examiner le corps d'un vieillard qu'on supposait avoir péri d'une mort violente, et chargé par lui de lui en faire mon rapport.

Arrivé dans la maison, je trouvai le juge de paix et deux médecins de la localité, M. Chemin père et l'autre, M. Guillaume, de la Ferté-Aleps, autre chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Etampes. Ces messieurs n'avaient examiné l'affaire que superficiellement et n'avaient même pas dérangé le cadavre. Leur opinion, que partageait le public, était qu'il s'agissait d'un homicide, et voici les causes, tant morales que matérielles, sur lesquelles elle se fondait : Ce vieillard habitait depuis environ deux mois avec un jeune ménage auquel il avait abandonné son bien, moyennant qu'il le nourrirait et l'entretiendrait sa vie durant; je crois qu'il y avait un degré de parenté entre les jeunes gens et le vieillard, mais il n'était ni le père ni l'aïeul d'aucun d'eux. Cet homme n'a jamais manifesté aucune envie de se détruire et semblait se plaire, au dire de tous, dans sa nouvelle position. Sa mort, prompte et sans maladie, étonna l'autorité locale et la détermina à s'assurer de ce qui pouvait l'avoir occasionnée.

On se transporta donc dans la demeure commune, et on trouva le vieillard inanimé et couché dans son lit, ayant un bonnet de coton, une chemise et des draps tout blancs. En découvrant la tête, on reconnut

deux plaies sur son sommet qui était chauve ; celles-ci étaient à peu près transversales, assez profondes et à bord presque net ; l'une avait à peu près 3 centimètres et l'autre 2 : leur écartement était de 2 centimètres et leur surface encore saignante. En ouvrant le lit, on s'aperçut que le drap de dessous, qui correspondait aux pieds, était largement taché par du sang encore frais, et cependant ces extrémités, ainsi que le reste de la surface du corps, ne présentaient aucune autre trace de lésions superficielles ou profondes que les deux plaies ci-dessus indiquées.

Les époux X..., après avoir longtemps dit qu'ils avaient trouvé leur pensionnaire mort dans son lit, qu'ils ne s'expliquaient ni les plaies de la tête ni le sang qui tachait les draps, finirent cependant par avouer, après de nouvelles questions pressantes, que, ne voyant pas revenir leur parent, suivant ses habitudes, ils étaient allés voir dans différentes parties de la maison s'il n'y était pas par hasard, et qu'ils l'avaient trouvé pendu à une poutrelle dans leur grange, d'où ils l'avaient détaché en coupant la corde, qu'ils représentèrent ; et que le trouvant encore chaud, ils l'avaient couché dans son lit pour tâcher de le faire revenir ; que, pendant qu'il était couché, les plaies de la tête ayant ensanglanté le drap qui couvrait le traversin, ils avaient changé celui-ci de bout et avaient ainsi placé la partie tachée aux pieds du corps ; que, de plus, ils lui avaient mis une chemise et un bonnet blancs ; qu'enfin, s'ils n'avaient pas déclaré de suite la cause de la mort du vieillard, c'est qu'ils craignaient d'avoir encouru une peine très-grave pour avoir touché à un cadavre avant que la justice en eût fait la levée officielle, opinion, du reste, très-répandue dans nos localités ; que quant au changement de place du drap ensanglanté, ils l'avaient opéré dans la crainte d'être soupçonnés de meurtre.

Après m'être informé de toutes ces circonstances, nous allâmes dans la grange où nous trouvâmes une échelle de dix à douze échelons, appuyée contre une poutrelle distante du sol d'environ 2 mètres 70 centimètres. Cette dernière était entourée, à 35 centimètres du mur non crépi de la grange où elle était scellée, d'une anse complète de corde, solide, assez forte et double, dont les deux bouts, libres, étaient coupés nets à la même distance, qui était de 15 à 18 centimètres au-dessous de la face inférieure de la poutrelle. Une autre partie de corde identique nous fut présentée ; elle était double aussi, sa section correspondait à la précédente, elle formait une anse qui s'adaptait parfaitement au sillon qui existait autour du cou du vieillard ; après être passés dans le nœud coulant ces deux bouts avaient encore une longueur commune de 11 à 12 centimètres ; de sorte qu'entre le bas de la poutre et le point du cou d'où se détachait ce double lien, il pouvait exister une longueur de corde de 30 centimètres au moins ; malgré cela les pieds du cadavre n'avaient pas dû porter à terre, il s'en fallait même de plusieurs centimètres, ainsi que nous le constatâmes en mesurant la taille du pendu.

L'examen de la face, de la bouche, du sillon double qui entourait un peu obliquement le cou, la dissection de celui-ci, l'ouverture du cadavre faite avec le soin que demandait ce cas difficile, nous firent reconnaître que la mort avait eu lieu par strangulation et suspension. Avait-elle pour cause un attentat ou le suicide ? Tel était le point important qu'il nous restait à établir.

Il existait bien deux plaies sur le sommet de la tête, mais elle ne pénétraient pas même jusqu'au péricrâne et n'étaient accompagnées ni d'ecchymoses, ni d'épanchement, ni d'une lésion cérébrale assez marquée pour faire supposer que l'homme avait été étourdi à l'aide d'un corps contondant, puis pendu respirant encore. D'un autre côté, les liquides trouvés dans l'estomac ne contenaient, en apparence au moins, aucune substance qui pût faire croire qu'il avait été plongé dans un état d'engourdissement avant la suspension ; l'absence de toute espèce de lésion à la surface du corps tendait à nous faire repousser l'idée d'une lutte nécessaire pour arriver à l'accomplissement de desseins criminels. Cependant, restaient toujours les deux petites plaies de la tête ; en examinant avec attention la surface du mur, au-dessous de la poutrelle, nous remarquâmes une pierre offrant deux saillies transversales, tranchantes, bien détachées, distantes l'une de l'autre de 2 centimètres à peu près ; cette pierre était placée immédiatement sous la pièce de bois, à environ 15 centimètres de distance. Nous pensâmes alors que la pierre en question avait bien pu être la cause des lésions du cuir chevelu, d'autant mieux qu'elle s'y adaptait parfaitement ; et que ce vieillard, voulant se pendre, et dans le désespoir qui accompagne presque toujours la destruction volontaire, se serait précipité contre le mur en quittant l'échelle afin de s'étourdir, et se serait fait ainsi les blessures dont il s'agit.

La chose était d'autant plus probable, que si on ajoute à l'épaisseur de la tête la partie libre du lien suspenseur, on aura au moins la longueur voulu

pour que le crâne, dans le mouvement que nous supposons, ait pu atteindre la paroi inégale de la grange ; et elle ne pouvait, d'ailleurs, guère se dévier de la direction de la pierre à double tranchant, eu égard au point où la corde enveloppait la poutrelle et à la fixité assez grande du lien, qui ne lui permettait guère de glisser. Il est bien vrai que les saillies tranchantes qui nous semblent la cause évidente des lésions des parties molles du crâne n'offrent aucune trace de sang, mais la promptitude de l'acte et la tête retombée immédiatement, n'avaient pas permis qu'elles fussent ensanglantées.

Les vêtements que portait le pendu avaient été lavés dans le but de faire croire à une mort naturelle, après qu'ils eurent compris, à leurs yeux, la fâcheuse imprudence de déranger le corps du pendu.

L'examen attentif de ces faits nous fit établir que l'asphyxie par strangulation et suspension avait occasionné la mort, et que celle-ci était le résultat du suicide.

Ces conclusions parurent si légitimes et coïncidèrent si bien avec les faits démontrés par un commencement d'instruction, que l'accusation fut abandonnée et les époux X... mis en liberté presque immédiatement.

Ce fait prouve avec quelle circonspection il faut agir dans des cas de ce genre ; combien il faut se défendre des opinions préconçues, et quel soin minutieux on doit apporter dans l'examen des circonstances les plus futiles en apparence ; car alors c'est plus que la fortune et la liberté des accusés, c'est leur vie qui est en quelque sorte entre nos mains ; notre opinion, en effet, étant du plus grand poids dans le résultat de l'affaire, et qu'alors même que tout semble démontrer la culpabilité des prévenus, il peut se faire qu'il n'y ait là qu'un enchaînement fatal de circonstances malheureuses qui tendent à les faire regarder comme coupables, alors même qu'ils sont innocents.

Agréez, etc. Dr Bourgeois, d'Étampes.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

GUIDE ET INSTRUCTION POUR CONNAITRE ET CHOISIR UN MÉDECIN.

Par le docteur J. Franck,
Premier médecin du grand hôpital de Vienne, professeur de clinique aux Universités de Pavie, de Wilna, etc.

(*Suite.*)

Nous ne dirons qu'un mot de la gastronomie, ou des excès de table, défaut si général de nos jours, la source la plus abondante des maladies qui affligent actuellement l'espèce humaine. S'il fallait en croire les détracteurs des médecins, elle serait leur péché mignon ; nous ne le pensons pas, mais ce qu'il y a de positif, c'est qu'elle ne sera jamais celui des médecins qui voudront conserver la liberté et les forces de leur esprit.

Une distraction discrète et bien réglée est nécessaire, quand on veut d'ailleurs travailler avec énergie. Toutes les personnes qui se livrent à des travaux intellectuels en ont besoin, mais personne n'y a plus de droit que le médecin, éternel témoin des misères humaines. Le divertissement qu'il préférera, auquel il consacrera ses moments de récréation, n'a aucun intérêt particulier pour le public. Qu'il joue, qu'il chante, qu'il monte à cheval, etc., pourvu qu'il en choisisse un tel que ses facultés physiques et morales n'en soient point altérées, qu'il ne devienne jamais une passion, mais une simple récréation, celui qui l'éloignera le moins de chez lui, en général, sera le plus convenable.

Il n'y a pas de science qui exige un esprit aussi étendu que la médecine. Jusqu'à présent, les médecins n'ont pas de règles précises pour déterminer leur conduite dans quelques cas abstraits. Ils doivent se conformer au langage de la nature, si mystique qu'il puisse être ; c'est un talent que possèdent seulement ceux qui ont acquis les connaissances les plus étendues et sont doués d'un excellent discernement. La seule érudition est insuffisante, et des médecins médiocrement instruits ont fait rougir au lit du malade, les médecins les plus érudits, les plus savants en théorie. Cette prérogative n'est pas absolument l'œuvre de la seule expérience, mais le plus souvent d'une certaine facilité à connaître d'un coup d'œil les rapports des objets qui s'offrent à nos sens, et à juger avec justesse leur enchaînement ; cette faculté suppose, nous le répétons, une grande perspicacité, et ne peut s'acquérir au moyen de la seule expérience.

La manière de découvrir dans un médecin cette prérogative ou ces qualités essentielles, est sujette à bien moins de difficultés qu'on ne le croirait de prime-abord. Un homme habile, doué de sagacité, d'un raisonnement juste, laisse apercevoir ces qualités non-seulement dans les objets qui appartiennent à la médecine, mais encore dans tous les objets qui lui sont étrangers. Avant donc de se décider sur le choix d'un médecin, on doit examiner soigneusement, quand il y a possibilité, s'il porte sur les autres objets un jugement clair et exact, et s'il en parle avec justesse. Si les jugements qu'il énonce sont

faux, on peut avoir l'entière certitude que ceux qu'il porte en médecine le seront aussi, alors il faut se désister d'un pareil choix. L'auteur d'un ouvrage devenu classique : *De l'Art de la conversation*, M. Knigge, ce profond observateur, avait déjà donné ce conseil : « La nécessité, dit-il, t'oblige-t-elle à recourir à un médecin, et veux-tu le choisir ; prends bien garde avant tout s'il possède un entendement lucide, s'il raisonne avec clarté, avec impartialité et sans préjugés sur les objets dont il parle. » Il est vraiment inconcevable comment des gens, qui d'ailleurs ont beaucoup de discernement et de savoir, soient assez mal avisés sur ce point pour se décider à confier imprudemment leur vie à des individus qu'ils sont persuadés avoir peu de capacité. Combien de fois n'arrive-t-il pas d'entendre ces expressions : *Mon docteur n'a pas inventé la poudre, mais il sait parfaitement son métier...* Comment cela serait-il possible? ne se présente-t-il pas au médecin des choses sur lesquelles, pour porter un jugement à propos, il faut la plus grande perspicacité? Qu'attendre d'un médecin qui suit invariablement une aveugle routine?

Il n'est personne à qui une bonne mémoire soit plus nécessaire qu'au médecin, ses principales connaissances lui viennent de la confrontation des différentes observations qu'il a recueillies dans sa pratique ; il est donc bien avantageux qu'il soit doué d'une heureuse mémoire et la cultive soigneusement. La proposition que la mémoire est en raison inverse du jugement, doit s'entendre de celle qui consiste à retenir les mots plutôt qu'à apprendre et à saisir les choses, à la faculté de se rappeler celles qui ont une fois été classées dans notre entendement.

Néanmoins cette règle souffre des exceptions, Haller offre un exemple frappant d'une pareille exception. A l'intelligence la plus lucide, à une force de raisonnement bien rare, il joignait une mémoire si étendue qu'il se ressouvenait des choses les plus insignifiantes. Une fois à Goëttingue, en compagnie de ses amis, il récita mot pour mot plusieurs pages d'un roman populaire qu'il avait lu dans sa première jeunesse et n'avait jamais touché depuis. Dans un âge fort avancé il reçut une violente percussion dans une chute ; la crainte que la commotion éprouvée par son cerveau ne lui eût fait perdre la mémoire, fut la première pensée qui lui vint à l'esprit ; afin de s'en assurer, il la mit sur le champ à l'épreuve en répétant tous les noms des fleuves qui vont se décharger dans le Mississipi.

Quelques médecins dans leur jeunesse ne sont pas sans prédilection pour la science qu'ils cultivent, mais ils la perdent dans un âge avancé. Cette vérité se trouve confirmée par l'exemple de ces médecins qui ont dans les grandes villes une clientèle fort étendue. Ils emploient toute la journée à visiter des malades ; le soir, ils reviennent tellement fatigués qu'ils ne peuvent se livrer à aucun travail intellectuel ; tout au plus s'occupent-ils du calcul de leur gain journalier qu'ils transportent sur leurs livres.

Par ce motif, leurs connaissances restent toujours au même point ; cependant la science fait des progrès, ils restent ainsi toujours au-dessous du niveau. Ils essayent souvent à se venger de leur infériorité, en cherchant à tourner en ridicule les améliorations survenues, ou ils affectent de les mépriser.

Toutes les passions violentes troublent l'esprit et lui font perdre le calme nécessaire à ses opérations ; elles absorbent la majeure partie du temps de ceux qui en sont dominés, il leur en reste peu à donner aux études médicales et à l'observation des maladies. Nous ne nous appesantirons point sur la folie qu'il y aurait à confier sa santé à des hommes qui inspirent tout autre sentiment que la confiance. Ne prenez donc jamais un médecin qui n'ait pas sû maîtriser ses passions.

Il ne serait pas moins dangereux de se mettre entre les mains d'un médecin infatué d'un système. Les systématiques veulent, à toute force, plier la nature à des idées préconçues, à des théories irrationnelles. Ils ne sont plus les ministres de la nature, mais des tyrans qui, loin de l'aider, de la diriger, prétendent la subjuguer, l'asservir à leur joug ; ils la détruisent plutôt que de déroger à leur méthode de traitement. Les inventeurs et les partisans d'un système quelconque ne manquent jamais d'arguments bons ou mauvais pour le soutenir. Il est pénible de voir que tous en appellent à l'observation et invoquent les plus beaux résultats chimiques. Malheureusement ces beaux résultats ne sont jamais confirmés par une expérience éclairée, impartiale et désintéressée. Il est rare qu'ils survivent à leur système, qui ne tarde pas à disparaître pour faire place à un autre, qui subira le même sort.

Tout opposés à ceux-ci, sont les médecins qui embrassent successivement tous les systèmes, toutes les théories, les défendent avec chaleur quand ils jouissent d'une certaine vogue, et les quittent bientôt pour d'autres. C'est une preuve sûre d'un esprit versatile, d'un jugement faux et parfois d'une cupidité effrénée. C'est assez dire qu'ils sont loin d'avoir des titres à l'estime, encore moins à la confiance.

L'amour de la nouveauté, du merveilleux, l'illusion d'une vie séculaire, font la fortune des systèmes, des théories nouvelles, même des plus absurdes; on les embrasse souvent sans y croire.

En résumé, les qualités qui doivent déterminer dans le choix d'un médecin sont : la probité, la discrétion, l'amour de l'humanité, l'indulgence pour les autres, la sévérité pour soi, un entier dévouement à son art, un zèle ardent pour ses progrès, auquel il consacrera tous les instants que lui laissera l'assistance des malades, des mœurs simples, douces; un caractère désintéressé, indépendant, sans fierté, qui alliera la patience au courage, la fermeté à un jugement solide, sain, un raisonnement sûr et prompt, une imagination modérée qui ne se laisse séduire par aucun système.

Le bonheur du médecin est tellement devenu le sujet de la croyance et des discours du peuple, que quelques paroles sur ce sujet ne paraîtront certainement pas superflues. Le hasard donne à quelques médecins la réputation d'un Hippocrate, et à d'autres fort habiles l'apparence de la médiocrité. J'accorde tout cela; mais je suis aussi très-persuadé que la ressemblance due au hasard ne peut être d'une longue durée, et que l'une et l'autre apparaîtront sous leur véritable aspect aux yeux d'un homme éclairé. Un général inexpérimenté, une mazette aux échecs, pourront une fois battre une personne habile; mais dans les luttes réitérées, cette bonne fortune, cet heureux succès se dissiperont comme les brouillards devant le soleil.

En effet, j'ai connu un habile chirurgien qui, à son arrivée dans une ville, éprouva les plus grands revers dans ses premières cures. Ce n'était pas sa faute, mais le hasard lui avait mis dans les mains des malades qui ne pouvaient guérir. Peu après, dans une pratique fort étendue, il donna les preuves les plus éclatantes de son habileté. Supposons qu'un médecin, sur vingt malades atteints de fièvre nerveuse, en perde un seul, il sera réputé un *médecin heureux*. Mais supposons que, de ces vingt malades, ce soit le premier qui succombe, ce qui ne détruit pas la première proportion, alors il est *malheureux*, sans être, pourtant, ignorant et inexpérimenté.

Il résulte de là que la constance de la bonne fortune seule démontre l'habileté du médecin, tandis que sans elle, la fortune ne peut être durable; il faut donc se garder de porter un jugement sur le bonheur ou l'habileté d'un médecin d'après un petit nombre de cures bien ou mal réussies. Nous ne pouvons nous empêcher de présenter ici une réflexion, c'est qu'il faut que l'amour de la vie, l'envie de guérir, rende bien crédule et obscurcisse grandement le jugement pour qu'il y ait des gens qui se laissent prendre aux piéges grossiers des charlatans. Le mépris du déshonneur, l'avidité, la soif des richesses, les basses manœuvres qu'ils employent pour la satisfaire, leur imprime un cachet indélébile; ils se soucient fort peu de ruiner une santé qu'ils promettent de rendre. Le médecin qui s'associe avec eux, s'assimile à eux, est plus méprisable sans être moins dangereux.

Terminons ce chapitre par ces remarques très-sensées de Consbruch. L'art du médecin consiste à gagner et à conserver la confiance de ses malades; il dépend moins de ses connaissances, de son érudition que d'un certain tact, d'un *savoir faire*, qui se signale par une éducation libérale, par un esprit philosophique, par la connaissance du cœur humain, par certains procédés remarquables; tantôt par une sage condescendance, tantôt par une inflexible fermeté, prenant parfois plus à cœur l'intérêt de ses malades et redoublant de soins, d'autres fois ayant l'air de les négliger et d'en être peu jaloux.

Cet art s'acquiert difficilement, surtout à un certain âge, il se fonde sur des qualités et des talents, en partie innés, en partie acquis dans la jeunesse et perfectionnés dans l'âge mur, qui doivent être accommodés aux circonstances et modifiés sous certains rapports.

FORMULES.

POTION ANTI CATARRHALE.

Thé Heyswen.	8	grammes.
Lierre terrestre.	8	—
Fleurs de bouillon blanc.	4	—
Iris de Florence.	2	—
Faites infuser dans :		
Eau bouillante.	180	—
Ajoutez :		
Sirop de baume de Tolu.	15	—
Sirop d'erysimum.	15	—
Rhum.	30	—
Alcoolé de cannelle..	1	—

Prendre deux cuillerées toutes les deux heures dans les vieux catarrhes, les asthmes chroniques, la diminution ou la perte de la voix.

Cette potion n'est nullement convenable dans la toux aiguë et dans toutes les maladies récentes des organes respiratoires.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 mai 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 117.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Une séance de magnétisme. — Destruction des vers intestinaux par le sulfate de quinine. — Du traitement de l'acné. — De l'eau fraîche comme le meilleur traitement de la brûlure. — Du magnétisme animal (fin). — Maladie des yeux guérie par les fumigations de foie de mouton. — Du charbon de bois employé en chirurgie et comme désinfectant. — Variétés et nouvelles. — Formules : Pommade souffrée.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MAI 1855.

Le nombre des malades n'a pas augmenté, malgré la mauvaise saison ; les maux de gorge, s'ils n'ont complétement disparu, ne sont plus maintenant aussi fréquents, et tout fait espérer une meilleure situation de la santé publique.

Quoique le choléra soit signalé en Espagne, en Algérie, à Saint-Pétersbourg et même en Belgique, on doit considérer ces cas comme la fin de la dernière épidémie, et Paris en est complétement exempt. Les personnes les plus timorées doivent être parfaitement rassurées.

UNE SÉANCE DE MAGNÉTISME.

En terminant aujourd'hui la publication d'un article important sur le magnétisme dans lequel nos lecteurs ont pu apprécier l'état actuel de la science sur ce sujet, nous croyons devoir faire connaître des faits curieux que nous avons observés et exposer notre propre opinion à cet égard. Nos abonnés ont droit à cette franchise de notre part, car après avoir mis sous leurs yeux les pièces du procès, ils pourraient nous dire que le rapporteur se borne à quelques légers sarcasmes sans arriver à une véritable conclusion.

Nous allons dire franchement ce que nous pensons du magnétisme ; nous voulons en finir avec cette importante question qui préoccupe tant d'intelligences d'élite, car d'une part nous désirions répondre aux nombreuses questions qui nous ont été adressées, et de l'autre, nous ne pouvons nous écarter trop longtemps de notre cadre, embrassant généralement les faits que nous fournit la science appliquée et non des théories spéculatives. Les faits que nous allons raconter devant jeter un certain jour sur la question, commençons par les exposer :

Il y a quelques semaines, une vingtaine de personnes se trouvaient réunies dans l'un des salons de M. D. pour assister à une séance de magnétisme. Nous avions été convié à cette soirée, et nous remarquâmes avec plaisir que les convives étaient, ou des hommes habitués aux travaux scientifiques, ou des journalistes, ou des littérateurs de mérite. Il était évident que les expériences seraient sérieuses, les faits rigoureusement appréciés, et que chacun emporterait, sinon une conviction complète, au moins des documents précieux. D'ailleurs, le lieu où nous nous trouvions était déjà une garantie, car M. D. est une de ces intelligences supérieures, aux aspirations nobles et généreuses, un de ces hommes qui fustigent la fraude et le charlatanisme avec la même ardeur qu'ils mettent à encourager le progrès des sciences et des lettres, et à améliorer le sort de ceux qui souffrent.

Cinq femmes, ou plutôt cinq *sujets*, comme les appellent les magnétiseurs, étaient paisiblement assises sur un canapé; elles étaient toutes parvenues à l'âge adulte, à l'exception de l'une d'elles, qui était une petite fille de dix ans. Trois d'entre elles étaient Allemandes et ne pouvaient que difficilement s'exprimer en français, tandis que le magnétiseur, qui est Italien, ne sait pas l'allemand et ne parle le français que très-imparfaitement.

M. Reggazzoni, tel est le nom du magnétiseur qui était prêt à exercer sa puissance, et qui devait nous faire passer quelques heures attrayantes au point de vue de la curiosité satisfaite et de l'instruction. M. Reggazzoni a, en effet, le physique de l'emploi : c'est un homme de haute stature, à tempérament sec et nerveux, paraissant doué, quoique maigre, d'une puissance musculaire assez considérable. Il est encore jeune, et sa physionomie mobile, ses yeux vifs et noirs, ses traits accentués, indiquent une grande puissance de volonté, l'habitude des déterminations rapides et une certaine résolution. Après avoir échangé quelques paroles avec plusieurs personnes, répondu avec bienveillance aux diverses questions qui lui étaient faites, il prie les dames dont nous avons parlé plus haut de se tenir par la main, et passe dans une pièce voisine, afin de faire comprendre aux assistants jusqu'où peut aller, à distance, et malgré l'épaisseur d'une muraille, la puissance de sa volonté.

Au bout de quelques instants, les cinq sujets continuant à se tenir par les mains, et formant ce qu'on appelle la *chaîne magnétique*, tombent tous à la fois, et pour ainsi dire d'un seul bond, en catalepsie, c'est-à-dire qu'ils sont dans un état particulier à la maladie qui porte ce nom, qu'ils ont perdu instantanément tout sentiment et tout mouvement, et que les membres, et même le tronc, ont acquis l'aptitude de conserver toutes les attitudes qu'on voudra leur faire prendre.

M. Reggazzoni rentre au milieu de nous, et fait exécuter à chacun de ces cinq sujets les poses les plus difficiles à simuler ou à conserver. A l'un, il renverse le poignet sur la main, en le tordant jusqu'aux dernières limites permises par le mécanisme articulaire ; à l'autre, il courbe à angle droit la dernière phalange des doigts sur celle qui la suit, dans le sens de la flexion, bien entendu ; mais personne ne peut, dans l'état normal, exécuter un pareil mouvement ; puis, à l'une de ces dames, il met les muscles du cou en catalepsie ; à une autre, il fait lever les jambes horizontalement, et on ne peut les abaisser vers le sol sans que tout le corps convulsé ne soit en même temps entraîné en avant. On dirait que l'on a devant soi ces mannequins articulés dont se servent les peintres, et auxquels on peut faire subir les poses les plus capricieuses ; mais ici ces mannequins sont vivants ; ils ont un cœur et des artères qui battent, des poumons qui respirent, et si la vie extérieure, la vie de relation, paraît anéantie ou suspendue, il ne peut en être de même de la vie intérieure ou organique.

L'insensibilité à toute espèce de douleur est cependant complète, nous dit M. Reggazzoni ; et il le prouve en enfonçant de longues aiguilles dans les chairs de ses cataleptiques. Il insiste pour que plusieurs personnes imitent son exemple et s'assurent elles-mêmes que la sensibilité a disparu. Quoi qu'il en soit, nous éprouvions de la répugnance pour ces sortes d'expériences, nous ne craignons pas de l'avouer, et ce n'est que sur les affirmations réitérées du magnétiseur, assurant qu'aucune douleur ne peut être ressentie par les sujets, que nous nous décidons à nous armer des aiguilles. « N'hésitez pas, nous dit d'ailleurs M. Reggazzoni, car je prierai d'autres personnes d'expérimenter, et elles ne sauront pas, aussi bien que l'homme qui connaît l'anatomie, quels sont les endroits que l'on peut traverser sans léser un organe important.

Nous consentons donc à nous servir de ces aiguilles qui ont environ la longueur de l'index, et qui sont emmanchées dans de la cire à cacheter, puis à l'une des femmes, nous transperçons une large portion des chairs de l'avant-bras ; à l'autre, la peau et la chair qui se trouvent entre le pouce et l'index ; à une autre encore tout ce que nous pouvons saisir de la peau du front ; tantôt retirant les aiguilles, d'autres fois les laissant dans les chairs pendant que l'on fait une autre expérience, et jamais, dans aucun cas, nous ne pouvons apercevoir le moindre signe de douleur.

Ces faits, qui ont déjà une certaine valeur, ne sont pas, il est vrai, parfaitement concluants, car on voit des gens qui supportent la douleur avec un courage héroïque ; mais comment cela pourrait-il avoir lieu chez la petite fille de dix ans, qui est également soumise aux mêmes épreuves?

On nous propose de soumettre les sujets à l'action de la brûlure ; mais nous refusons l'emploi de ce moyen barbare. On veut encore leur faire subir une décharge électrique considérable ; le magnétiseur s'est déjà armé d'une bouteille de Leyde, mais les plus incrédules refusent de faire partie de la chaîne,

car ils redoutent la commotion dont les cataleptiques seuls doivent être exempts.

Les bruits les plus sonores, le sifflement le plus aigu, produits près de l'oreille du cataleptique, les odeurs les plus fortes promenées sous ses narines, ne déterminent sur lui aucune impression apparente. Mais nous passons rapidement sur ces expériences, car il est évident qu'on peut simuler cette insensibilité, et dès lors il est difficile de se faire une conviction, surtout pour ceux qui n'ont pas vu. Il en est de même de la suppression et du rétablissement instantanés de la voix et de la conservation ou de la perte de la mémoire. Ainsi, nous avons vu dans cette séance un sujet qui parlait le français et l'allemand, oublier tour à tour l'une ou l'autre de ces langues, à la volonté du magnétiseur. Nous en avons vu un autre se souvenir, à son réveil, des mots en langues étrangères à lui inconnus, qu'il avait entendus pendant son sommeil; mais nous n'affirmons pas, nous racontons, car il est d'ailleurs téméraire d'affirmer ce qu'on ne peut prouver. Il était au moins curieux de voir tout à coup balbutier et ne pouvoir répondre une jeune fille qui s'exprimait avec volubilité deux minutes auparavant dans la langue employée pour la questionner. Cet oubli apparent d'un langage habituel n'ayant pas lieu sur un signe du magnétiseur auquel elle tournait le dos, mais au moment qu'un autre individu choisissait; il suffisait, par exemple, pour cela, de placer la main sur l'épaule ou sur le dos de M. Reggazzoni et de convenir avec lui d'appuyer plus fortement, lorsqu'on voulait que le phénomène se produisît. Mais, nous le répétons, ces expériences peuvent être très-différemment appréciées.

L'une des scènes qui produisit le plus d'effet sur les assistants, fut celle du foudroiement. Voici comment elle se passa : deux sujets furent placés debout presque à côté l'un de l'autre; le magnétiseur, aussi debout et derrière eux, leur commandait de marcher; après avoir avancé en même temps et lentement, fait le même nombre de pas, non-seulement ils s'arrêtèrent, mais ils tombèrent sur le tapis du salon avec la rapidité de l'éclair ; les membres étaient roides, convulsés, les muscles du cou contractés, tout le corps enfin était en catalepsie et semblait avoir la rigidité du fer.

L'instant de ce foudroiement était choisi par la personne qui acceptait de se mettre en communication avec M. Reggazzoni, et qui ordonnait par un signe convenu entre eux. « Ce n'est rien, disait notre magnétiseur, lorsqu'on lui exprimait la crainte de quelque danger, je veux vous faire voir un jour le foudroiement de l'escalier; je précipiterai les sujets du haut d'un escalier, et ils ne se feront aucun mal, car ma volonté les suit dans leur chute. » Nous avouons pour notre compte que, malgré cette affirmation, nous ne voudrions ni subir le foudroiement de l'escalier, ni le voir expérimenter sur d'autres.

A cette expérience en succéda bientôt une autre plus gracieuse : les cinq sujets, assis sur des siéges séparés mais alignés, furent mis en catalepsie, et à un moment donné on joua sur un instrument un air religieux. Aussitôt il se manifesta les phénomènes d'extase les plus extraordinaires. Les cataleptiques se levèrent, marchèrent en différents sens, et leur physionomie prit une expression angélique digne des plus belles peintures de Raphaël. L'une de ces jeunes femmes tendait ses bras vers le ciel, l'autre se prosternait en joignant les mains, la petite fille était presque à genoux, le corps et la tête rejetés en arrière, et ses mains élevées complétaient la pose que les peintres cherchent à donner aux anges et aux chérubins. Enfin, l'ensemble de ce tableau était si vrai, si gracieux, si élevé, qu'il était impossible de le voir sans être saisi d'une profonde émotion.

Bientôt la musique changea : un air guerrier succéda au précèdent, et chaque physionomie, chaque pose exprima l'audace et la fierté ; puis un air de valse agita tous ces automates en mesure et par saccades, et tous se mirent en mouvement pour valser. Lorsque la musique cessait, l'immobilité la plus complète succédait au mouvement, et nous pûmes constater que la petite fille de dix ans restait alors debout sur la pointe de ses pieds dans cette situation difficile que l'art chorégraphique enseigne, mais que les danseuses les plus habiles ne peuvent garder que quelques instants. Là, c'était bien différent, la catalepsie, plus forte que la volonté, suffisait pour que cette pose fût gardée, et, en employant des efforts assez vigoureux, on ne pouvait faire fléchir ces petites jambes tendues comme une corde roide.

Maintenant que nous avons raconté une partie de ce que *nous avons vu*, que nous l'avons fait sans passion, et dans le but unique d'éclairer une grande question dans l'esprit de nos lecteurs, nous devons leur dire quelle conviction nous avons retirée de cette séance. Eh bien ! nous abandonnerons volontiers ces faits, et quoique la plupart d'entre eux nous aient paru indubitables, nous acceptons qu'on les regarde comme une comédie bien jouée, pourvu qu'on nous accorde celui de la paralysie de la vue sous l'influence de la volonté du magnétiseur.

Ce dernier fait, nous l'avons constaté si clairement, que dès ce moment nous étions convaincu de la puissance du magnétisme, car nous avons promené la flamme d'une bougie à un ou deux centimètres des yeux de cinq sujets mis en état de catalepsie, et *les dix pupilles étaient parfaitement dilatées* et tout autant que dans l'obscurité. Ceci parle plus haut que tout ce qu'on pourrait dire, car la dilatation instantanée de la pupille est impossible à simuler, et atteste l'insensibilité de l'organe de la vue à l'action de la lumière.

Si l'on nous demande ensuite quel parti la médecine pratique peut tirer de tout cela, nous répondrons qu'elle peut sans doute en obtenir les plus grandes ressources, car du moment qu'on peut agir sur un organe visible, on peut également influencer ceux qui sont plus profonds. C'est donc à tort que les corps savants rejettent l'étude du magnétisme qui est encore dans l'enfance, et dont les services sont loin d'être régularisés faute d'expériences suffisantes.

Mais à côté de l'action physique du magnétisme, c'est-à-dire du magnétisme exercé directement sur l'individu sain ou malade, que doit-on penser du *somnambulisme* et surtout du somnambulisme lucide? « J'ai magnétisé, nous a dit M. Reggazzoni, en quatorze années, environ quatre mille cinq cents individus ; je n'ai rencontré le somnanbulisme à peu près lucide que trois fois, aussi je fais la guerre aux somnambules, et je suis convaincu qu'elles ont beaucoup contribué à discréditer le magnétisme. »

Ce que nous a dit ce magnétiseur remarquable concorde parfaitement avec nos observations ; nous avons depuis longtemps reconnu que la plupart des somnambules de Paris exercent envers le public une véritable escroquerie, et nous engageons fortement ceux de nos lecteurs que l'Exposition conduira ici, à se défier de cette exploitation. Dr Reinvillier.

Destruction des vers intestinaux par le sulfate de quinine.

M. le docteur Delvaux, agrégé de la Faculté de médecine de l'université de Bruxelles, a publié, dans la *Presse médicale belge*, quelques observations sur les effets du sulfate de quinine administré comme anthelmintique. Ce médecin affirme que dans un grand nombre de circonstances, ayant donné le sulfate de quinine pour dissiper des accès fébriles, il avait remarqué que les enfants avaient bientôt quelques selles liquides, contenant une certaine quantité de vers intestinaux. Il fut conduit par cette observation à administrer ce médicament comme anthelmintique, ainsi que plusieurs praticiens l'avaient d'ailleurs fait avant lui, et il en a obtenu les meilleurs résultats. La propriété anthelmintique du sulfate de quinine n'est pas douteuse à ses yeux, aussi recommande-t-il les préparations suivantes, dont il a maintes fois constaté l'efficacité dans les affections vermineuses, et même contre le ver solitaire ou le tænia.

La quantité de sulfate de quinine qu'il faut employer varie d'après l'âge des sujets.

De l'âge de deux à dix ans, la dose est de deux décigrammes à quatre décigrammes dans les vingt-quatre heures.

Si le sujet est plus âgé, on porte la dose de quatre à six décigrammes dans les vingt-quatre heures.

Lorsque le sulfate a produit l'effet voulu, on diminue graduellement la dose.

Pendant l'administration de cet agent, on soumet le malade à une alimentation douce.

En général, il n'est pas nécesaire de recourir aux évacuants. Dans quelques cas, cependant, il est bon d'administrer l'huile de ricin ou le sirop de rhubarbe.

Les formules suivantes ont été employées lors de son administration.

1° Poudre anthelmintique au sulfate de quinine.

Sulfate de quinine.	3 à 6 décigrammes.
Sucre.	q. s.

Divisez en poudres de un décigramme.

A prendre une poudre d'heure en heure.

2° Pilules anthelmintiques au sulfate de quinine.

Sulfate de quinine.	3 à 6 décigrammes.
Miel. Poudre d'althœa.	q. s.

Faites des pilules de un décigramme.

A prendre une pilule d'heure en heure.

3° Electuaire anthelmintique au sulfate de quinine.

Sulfate de quinine.	2 à 4 décigrammes.
Miel blanc.	60 grammes.

A prendre par cuillerées à café d'heure en heure.

4° Sirop anthelmintique au sulfate de quinine pour les jeunes enfants.

Sulfate de quinine.	2 à 3 décigrammes.
Sirop d'écorce d'orange. . . .	40 grammes.

A prendre par cuillerées à café.

5° Lavement anthelmintique au sulfate de quinine.

Sulfate de quinine.	3 à 4 décigrammes.
Eau distillée.	250 grammes.

Du traitement de l'acné.

Si tout le monde ne connaît pas par son nom la maladie de la peau qui porte le nom d'*acné*, il est bien peu de personnes qui n'aient eu l'occasion de l'observer. Elle est caractérisée par la présence de ces boutons enflammés et pointus, sortes de pustules isolées que certaines personnes portent habituellement sur la partie antérieure et moyenne de la poitrine, sur les régions latérales du dos, quelquefois au front et au menton. Ces boutons, après leur dessiccation, laissent souvent des taches violacées, des petites élevures, et même des petites cicatrices; de sorte qu'il est commun d'observer à la fois sur la même région et des pustules nouvelles et les traces des anciennes.

Le mot acné est d'origine grecque, il signifie vigueur, et c'est, en effet, chez les jeunes gens pleins de force et de santé que cette maladie persiste avec le plus d'opiniâtreté. Il est probable qu'un régime sévère et des purgatifs doux fréquemment employés réussiraient pour le plus grand nombre; mais dans beaucoup de cas, la ténacité de cette affection est désespérante pour le malade et pour le médecin; c'est ce qui nous a engagé à faire connaître à nos lecteurs les moyens employés par M. Rodet, chirurgien en chef de l'hospice de l'Antiquaille, à Lyon, moyens qu'il a publiés dans la *Gazette médicale de Lyon*, dans un compte rendu de son service d'hôpital.

1° Le matin et le soir, ou le soir seulement, si la maladie siége sur la figure, on fait une friction sur toutes les parties malades avec une pommade composée de la manière suivante :

Graisse de porc préparée et lavée.....	30 grammes
Soufre sublimé.....	4 —
Tannin.....	4 —
Essence de bergamotte pour aromatiser, quelques gouttes.	

2° Tous les matins, on lave les parties malades avec un mélange d'un tiers d'eau d'arquebuse et de deux tiers d'eau de son.

3° Si quelque pustule est trop distendue par l'accumulation du pus, on en cautérise l'intérieur tous les deux ou trois jours avec la pointe d'un crayon de nitrate d'argent.

4° En même temps, on fait prendre comme moyen accessoire, des boissons dépuratives, des prises de soufre et de magnésie, quelques purgatifs salins, quelques bains sulfureux, et l'on soumet le malade à un régime convenable.

5° Si les pustules sont enflammées, ou si la peau est très-délicate, on peut employer une pommade un peu plus douce, c'est-à-dire contenant un peu moins de soufre et de tannin.

6° Si, au contraire, la peau est peu sensible, et si les pustules ne se modifient pas rapidement, on emploie une pommade rendue plus forte, en augmentant graduellement les doses du soufre et du tannin qu'elle contient, et l'on fait des lotions avec un liquide plus actif, c'est-à-dire contenant une proportion de plus en plus grande d'eau d'arquebuse.

On voit que le traitement de M. Rodet, quoique très-simple, exige cependant quelques connaissances médicales pour celui qui l'applique; aussi, pour un grand nombre de nos lecteurs, c'est à titre de renseignement que nous le publions.

De l'Eau fraîche comme le meilleur traitement de la brûlure.

Les accidents causés par des brûlures sont si fréquents, que dans l'Europe entière il n'y a peut-être pas dix personnes qui soient parvenues jusqu'à l'âge de soixante ans, sans s'être brûlées plusieurs fois dans leur vie. Sur vingt brûlures, il y en a dix-neuf qui ne sont que superficielles. Lorsque ces dernières occupent une grande surface, on les croit généralement très-graves, parce qu'on les juge d'après les suites qu'elles ont, suites terribles qui causent des douleurs atroces, souvent la mort, et toujours une maladie longue et cruelle. Ce mal n'est rien par lui-même, et l'action momentanée du calorique ne fait autre chose que de donner à la peau une disposition qui la rend susceptible d'être brûlée par l'air, de sorte qu'une immersion dans l'eau fraîche, en mettant à l'abri du contact de ce fluide, fait instantanément cesser cette seconde combustion ainsi que les douleurs qui en étaient le résultat, et procure en cinq heures de temps la guérison la plus complète. L'eau s'étant emparée, pour se volatiliser, de tout le calorique qui s'était combiné dans l'épiderme, et qui donnait lieu à la combinaison de l'oxygène, unique cause du mal, la peau n'est alors pas plus accessible à l'action de l'air qu'elle ne l'était avant l'accident.

Lorsque à la suite d'une brûlure on éprouve de vives douleurs, on peut être certain de deux choses : que la peau n'a reçu qu'une légère atteinte et que c'est l'air qui la brûle. L'immersion dans l'eau fraîche, en prévenant le contact de ce fluide, fait cesser la cause du mal et les douleurs, qui disparaissent instantanément, et reparaissent avec la même instantanéité autant de fois qu'on se plonge dans l'eau et

qu'on en ressort avant cinq heures d'immersion; mais après ce laps de temps on est radicalement guéri, et l'on peut impunément s'exposer au contact de l'air si l'on a eu soin de maintenir le bain à la température la plus convenable qui est celle de treize à quinze degrés; car l'expérience m'a prouvé que l'eau trop froide ou trop chaude retarde plus ou moins la guérison. Cette température de treize à quinze degrés est celle que l'eau, dans les grandes chaleurs, a dans une chambre à l'ombre. Il est donc facile de la lui donner lorsqu'elle ne l'a pas, et de l'y maintenir lorsqu'elle l'a, en la réchauffant l'hiver et en la refroidissant l'été.

Parmi le grand nombre de cures très-remarquables qui ont été opérées par l'immersion dans l'eau fraîche, je me contenterai de citer très-succinctement celles qui peuvent faire connaître la manière d'appliquer le remède dans tous les cas.

Une domestique tomba dans un grand chaudron d'eau bouillante et eût le bras brûlé depuis l'extrémité des doigts jusqu'à l'épaule. Lorsque j'arrivai, il y avait trois quarts d'heure que cette fille était en proie aux souffrances les plus aiguës, que les remèdes qu'on avait employés n'avaient fait qu'accroître; dès qu'elle eut le bras plongé dans un grand baquet plein d'eau fraîche, les douleurs cessèrent à l'instant, et, après cinq heures d'immersion, elle fut guérie si complétement que, dès le soir, elle reprit son travail habituel et ne s'est jamais ressentie de son accident.

Un jeune homme, dont une brûlure couvrait la main entière, et qui n'eut recours à l'immersion qu'après plus de deux heures de grandes souffrances, fut guéri de même. Ces deux exemples prouvent que si l'on a trop tardé à employer le remède, il ne faut pas pour cela renoncer à son application, parce qu'il est moins fâcheux de brûler pendant huit heures que pendant huit jours. Tant qu'on souffre, on peut être certain que les parties de la peau ne sont pas encore désorganisées et que l'air a de l'action sur elles. L'eau en faisant cesser cette action ne guérit pas le mal fait, mais prévient son aggravation.

Dans le courant de l'été dernier, j'arrivai un jour chez une dame dont la domestique venait d'avoir l'œil gauche brûlé par un éclat de coque d'œuf enflammée qui la frappa précisément sur la pupille, altéra la cornée et lui fit perdre sa transparence au point que l'on crut que c'était un morceau de la coque d'œuf qui était resté collé sur cette membrane et en couvrait le centre. Avec un petit tampon de linge mouillé, on essaya d'enlever ce prétendu corps étranger; mais on reconnut que ce qu'on prenait pour lui n'était que l'empreinte qu'il avait faite. Je fis plonger à cette fille l'œil ouvert dans un gobelet plein d'eau fraîche, en lui recommandant de remuer de temps en temps ses paupières. Après cinq heures d'immersion, la guérison fut complète et l'œil ne portait pas la moindre trace de brûlure.

Je me suis servi d'un verre et non d'une baignoire, parce que de quart d'heure en quart d'heure on substituait un autre verre au premier, dont on renouvelait l'eau, opération qu'il eût fallu répéter de minute en minute avec une baignoire, afin que l'eau ne s'échauffât pas, ce qui aurait retardé la guérison.

Le docteur Jousset, qui avait été témoin de cette cure, eut, quelques semaines après, l'occasion d'en opérer une pareille sur une petite fille de M. Herbelot, ingénieur du cadastre, qui s'était brûlé l'œil droit avec un fer à repasser. La cornée, qui était blanche comme une feuille de papier, avait perdu toute sa transparence, et la cécité de cet œil était complète. Comme on ne pouvait astreindre un enfant de deux ans, qui avait toujours l'œil fermé, à le tenir dans l'eau, le docteur Jousset ne put appliquer le remède que par compresses et désespérait de la guérison. On passa toute la nuit auprès de cette petite fille; on renouvela très-souvent les compresses qu'on arrosait presque sans discontinuité, ce qui ne l'empêcha pas de dormir; et ce ne fut que le lendemain matin, quand elle se réveilla, qu'on vit qu'elle était si bien guérie, qu'il était impossible de distinguer l'œil brûlé de celui qui ne l'avait pas été.

Quelques jours après cet accident, la cuisinière de Mme C... en éprouva un beaucoup plus grave. Comme elle voulait retirer du feu un plat de raie au beurre noir qui brûlait trop fort, le plat éclata et le beurre bouillant lui inonda les deux yeux, qui furent brûlés au point que, non-seulement il y aurait eu cécité, mais ulcération, fusion et destruction entière de l'organe et des paupières. Comme on se servit de verres à liqueur au lieu de verres de table, la guérison exigea sept heures d'immersion, mais n'en fut pas moins complète. Les yeux étaient aussi sains qu'avant l'accident dont cette fille ne s'est jamais ressentie depuis.

Les douleurs cessent instantanément dans un bain d'eau tiède comme dans un bain d'eau fraîche; mais dans le premier, la peau n'y perd que bien lentement la disposition qui la rend propre à se combiner avec l'oxygène de l'air, de sorte qu'il faut une immersion de quinze ou vingt heures pour opérer la guérison. Cependant, comme dans certaines circonstances le contact de l'eau froide pourrait être dan-

gereux pour une femme, il faudrait employer un bain d'eau tiède qu'on refroidirait ensuite par degrés, et recourir à une saignée si le cas l'exigeait.

Le coton écru dont, depuis quelques années, on fait usage pour les brûlures, a trouvé parmi les médecins des partisans et des détracteurs, ce qui ne doit pas surprendre, puisque les uns et les autres l'ont jugé comme remède et sans connaissance de cause. Il est bien certain que le coton n'a aucune vertu par lui-même, et que ce n'est qu'en prévenant le contact de l'air qu'il peut agir avec efficacité; mais pour cela, il faut que la brûlure ne soit pas trop étendue et que la forme du membre brûlé se prête à une application parfaite, ce qui n'arrive pas toujours. Il est, je pense, inutile d'observer que quand bien même le coton, la gelée de groseilles, de pommes, de coings, et tous autres remèdes de cette nature, produiraient des effets aussi certains que ceux qu'on obtient par l'immersion dans l'eau fraîche, ce dernier moyen, comme le plus simple, mériterait encore la préférence.

Cependant, lorsque son application devient trop difficile, comme pour les brûlures au visage, je conseillerais de se plonger d'abord la figure dans l'eau, de l'en retirer pour respirer, de l'y replonger, de l'en retirer et de s'y replonger encore, jusqu'à ce qu'on ait préparé une forte compresse de coton de deux pouces d'épaisseur, qu'on appliquera sur le mal et qu'on serrera au moyen d'un bandage. Si elle prévient le contact de l'air, on le reconnaîtra à la cessation des douleurs, et, dans ce cas, il faudra la laisser sur le mal pendant plusieurs jours sans y toucher, parce que, comme elle ne tire pas le calorique qui s'est combiné dans l'épiderme, si on l'en-levait avant que ce fluide se fût entièrement dissipé, la combustion recommencerait avec le contact de l'air. Si l'application de cette compresse ne fait pas cesser entièrement les douleurs, c'est une preuve certaine que l'air continue son action, qu'alors il faut prévenir par un autre moyen. Je crois que le plus simple serait d'employer la même compresse, qu'on aurait préalablement imbibée d'eau, et qu'on arroserait presque continuellement; car sans cela, elle n'empêcherait pas le contact de l'air, et les vapeurs chaudes qu'elle fournirait ne feraient qu'aggraver le mal. Les compresses, quoique arrosées continuellement, ne font pas l'effet du bain et demandent beaucoup plus de temps pour opérer la guérison, de sorte qu'on ne doit les employer que quand on ne peut faire autrement.

Les liquides bouillants qui n'ont environ que quatre-vingts degrés de chaleur, ne produisent presque jamais que des brûlures superficielles, tandis que la flamme, qui en a plus de quatre cents, cause toujours des brûlures profondes.

Lorsqu'une femme est brûlée par la combustion entière de ses vêtements, il n'y a pour elle aucun espoir de salut. Cependant, lorsqu'après cet accident, elle est en proie à de vives douleurs, ce qui arrive très-souvent, il ne faut pas hésiter à la mettre dans l'eau; car ces douleurs prouvent que quelques parties de la peau se sont trouvées assez éloignées de la flamme pour n'avoir reçu qu'une légère atteinte, et que l'air a de l'action sur elles. L'immersion, en faisant cesser ses douleurs, ne rendra pas cette femme à la vie, mais la débarrassera de ses angoisses.

La théorie indique encore que l'eau fraîche est le meilleur moyen qu'on puisse employer pour guérir les dartres, les panaris, les maux blancs et les inflammations de toute espèce; mais lorsque le mal provient d'une cause interne, il n'est pas guéri instantanément, et ne cède qu'à un traitement prolongé pendant plus ou moins de temps. J'ai mis huit jours à faire passer une dartre vive qui m'était survenue à une joue, en l'humectant presque sans discontinuité, et sans essuyer, avec de l'eau fraîche que je laissais se vaporiser sur la peau. Le docteur Jousset, par le même moyen, en fit passer une qu'il avait au cou depuis huit ans, et qui avait résisté à tous les remèdes qu'il avait jusqu'alors employés. Enfin la cure opérée sur la petite Herbelot, qui fut guérie par des applications d'eau fraîche dont le contact ne fut pas immédiat, puisqu'elle avait toujours l'œil fermé, me donne quelque espoir que, dans le commencement d'une cataracte, on en préviendrait les suites par des immersions très-fréquentes dans l'eau fraîche, qui s'emparerait du calorique interne, lequel, en se portant par excès sur le cristallin, altère sa transparence.

Docteur Magnin.

(*Revue de thérapeutique, méd. chir.*)

DU MAGNETISME ANIMAL.

(*Fin.*)

Nous avons hâte de terminer cette exhibition de choses étonnantes.

Nous pourrions certainement entrer encore dans des développements pleins d'interêt touchant la *connaissance du passé et de l'avenir*, que possèdent certains somnambules, phénomène facile à expliquer, puisque, « le passé et l'avenir étant des con-

naissances, et l'âme les ayant toutes, du moment qu'elle est mise en liberté, elle n'a plus qu'à les développer » (Dupotet, *Cours*, p. 181) ; sur la *prévision*, cette faculté qui permet aux somnambules de voir spontanément l'état dans lequel les mettra leur maladie, à une époque encore très-éloignée, quelquefois même de prévoir leur mort ; mais il paraît qu'ils se trompent souvent sur ce dernier article ; la *vue à distance*, qu'il ne faut pas confondre avec la *transmission de la pensée*, c'est-à-dire la faculté de voir dans votre pensée les images que vous y tracez ; il y a encore la *vue rétrospective* que l'on peut utiliser pour retrouver les objets perdus, etc., etc.

Nous nous arrêterons seulement un instant sur de curieuses observations relatives à la séparation de l'âme et du corps, résultat que quelques magnétiseurs prétendent avoir obtenu. Jusqu'ici, l'âme n'avait point encore été saisie au passage, malgré les efforts des adeptes du matérialisme et de quelques métaphysiciens eux-mêmes, qui n'avaient pas compris que l'essence même de l'âme, dans l'acception philosophique comme religieuse du mot, ne permet de la soumettre qu'aux spéculations les plus transcendantes.

M. Charpignon, le même qui avait mis le magnétisme en bouteille, et à qui nous devons une partie des faits curieux contenus dans cet article, croit avoir obtenu seulement une séparation apparente de l'âme, qui arrive alors à considérer son corps comme une machine étrangère. Voici les détails instructifs qu'il nous donne à ce sujet.

« Nous avons donné, dit-il, nos soins à une malade qui entrait, pendant la nuit, en extase (*l'extase* ne paraît être autre chose que le somnambulisme porté à son plus haut degré), lorsqu'il était nécessaire de recevoir quelque lumière sur la marche de sa maladie. Voici comment elle nous rendit compte de ce qui se passait : J'entre, dit-elle, dans un état semblable à celui que le magnétisme me procure ; puis, peu à peu, mon corps se dilate, et je le vois très-distinctement loin de moi, immobile, pâle et froid comme un mort ; quant à moi, je me parais une vapeur lumineuse ; je me sens penser *séparée de mon corps*. Dans cet état, je comprends et je vois bien plus de choses que dans le somnambulisme ; tandis que somnambule magnétique, je pense sans être séparée de mon corps. Après quelques minutes, un quart d'heure au plus, cette vapeur se rapproche de plus en plus de mon corps ; je perds connaissance et l'extase a cessé. » (*Loc. cit.*, p. 105).

Un magnétiseur plus téméraire avait, antérieurement à ces dernières observations, obtenu la séparation réelle de l'âme et du corps, et avait failli payer cher cette audacieuse expérience. M. Cahagnet (c'était son nom) doutait encore de la séparation de l'âme, et voulait faire une expérience décisive. Il prend deux somnambules, Adèle et Bruno, met d'abord Adèle en extase et la laisse aller à son gré : « J'endors de suite Bruno, raconte ce magnétiseur, et je le mets en rapport avec elle, et je le prie de la suivre aussi loin que possible ; qu'il n'ait point peur, qu'il m'avertisse seulement s'il voyait du danger. Je désirais m'assurer par moi-même des soi-disant dangers de l'extase. Plusieurs fois Adèle m'avait dit qu'elle avait été bien près de ne pas rentrer dans son corps ; je croyais qu'elle cherchait à m'inquiéter à plaisir ; je voulais donc savoir à quoi m'en tenir. Après un quart d'heure, Bruno s'écria très-effrayé : « Je l'ai perdue de vue, réveillez-la, il n'est que temps... » Je m'étais reposé sur lui et j'avais fait peu d'attention à Adèle, dont le corps, pendant ce temps, avait refroidi au point d'être presque glacé ; il n'avait plus de pouls ni de respiration ; sa figure était d'un jaune vert, ses lèvres bleues, le cœur ne donnait plus signe de vie ; je mis un miroir devant ses lèvres, il n'en fut nullement terni ; je la magnétisai avec force pour rappeler son âme en son corps ; je n'obtins rien pendant cinq minutes ; je crus que l'œuvre était commencée, et que j'avais la preuve indubitable que l'âme était bien sortie de son corps. Je fus obligé de faire passer les personnes présentes dans une autre pièce pour reprendre un peu d'énergie. Après quelques instants, j'eus l'espoir que je n'aurais pas un tel malheur à déplorer ; mais je ne pouvais physiquement plus rien ; je me jetai à genoux, demandant à Dieu cette âme que j'avais laissée partir. Après une minute encore d'angoisses, j'obtins cette parole : « Pourquoi m'as-tu rappelée ? » C'en était fait !... » (*Arcanes de la vie future*, 1848, t. I, p. 117).

Le lecteur qui aura eu la patience de lire jusqu'au bout ce long article, aura sans doute compris pourquoi nous nous en sommes tenu au rôle d'historien, et ne sommes pas entré dans le domaine de la critique. Désireux de rencontrer quelques vérités utiles dans les ouvrages que l'on peut appeler classiques du magnétisme, nous nous sommes empressé à chaque apparence d'observation sérieuse ou d'étude réfléchie ; mais bientôt découragé par le chaos d'impossibités et d'absurdités où se perdait aussitôt notre attention tronquée, nous avons dû renoncer un à

travail critique, qui nous paraissait au-dessus de notre propre lucidité. Nous avons dû nous contenter d'un exposé fidèle et consciencieux, laissant à d'autres à exercer leur pénétration sur tant de phénomènes extraordinaires et de récits merveilleux.

DURAND FARDEL.

Maladie des yeux guérie par les fumigations de foie de mouton.

Nous publions rarement les faits qui se rapportent à des remèdes bizarres, dont le mode d'action ne repose sur aucune donnée scientifique, car de tous les moyens empiriques qui fourmillent dans les vieux recueils de médecine, combien peu de choses utiles nous sont restées. L'observation suivante, publiée par M. le docteur Barrère dans la *Gazette médicale de Toulouse*, mérite cependant d'occuper l'attention ; elle est d'ailleurs susceptible d'explication.

Disons d'abord quelques mots de la maladie dont il est question : l'héméralopie est cette affection dans laquelle les yeux jouissent de la faculté de voir tant que le soleil est élevé sur l'horizon, et cessent de distinguer les objets à mesure que cet astre s'abaisse. Dans la plupart des cas, cette cécité nocturne n'est pas complète ; d'autres fois, au contraire, la lumière artificielle la plus vive ne fait point impression sur l'œil. Souvent la guérison de cette maladie présente de sérieuses difficultés.

M. Barrère raconte qu'un cultivateur de 55 ans, d'une constitution ordinaire, d'un tempérament nervoso-sanguin, éprouva, au commencement de mars 1854, à la suite d'un profond chagrin, tous les symptômes d'une héméralopie. Un émétique et un purgatif, indiqués par un état bilieux prononcé, étant restés sans effets, l'auteur conseilla l'usage des vapeurs ammoniacales, qui n'amenèrent qu'un mieux passager. M. Barrère se souvenant alors que les anciens médecins avaient spécialement recommandé, contre l'héméralopie, les fumigations de foie de mouton bouilli, dirigées sur les yeux, au moyen d'un entonnoir, on songea à ce remède, dont l'emploi fut suivi de la guérison du malade.

L'auteur ajoute : « Il n'est pas permis de tirer une conclusion générale d'un fait particulier, cependant l'on sait que ce fut un vieux soldat qui indiqua à ses camarades ce remède, lorsqu'il y eut, en 1762, une si grande quantité d'aveugles de nuit à Strasbourg. Les soldats faisaient cuire une tranche de foie de mouton, pesant environ une demi-livre, dans un pot de terre neuf, vernissé, et de grandeur telle qu'il fût complétement rempli par 2 kilogrammes d'eau. Lorsque le foie était cuit comme pour le manger, et que la vapeur était d'une chaleur supportable, ils portaient le pot sur leur lit, et, inclinant la tête de très-près, ils se faisaient jeter une couverture par-dessus eux, de manière à y être exactement enfermés avec le pot. Ils y restaient jusqu'à ce que le bouillon ne produisît plus de vapeur, ou que la gêne de la respiration les obligeât d'en sortir. En général, une seule application suffisait pour les guérir radicalement.

N'est-ce pas là tout simplement un bain de vapeur, et l'eau chaude toute simple ne pourrait-elle pas produire le même effet ?

Le charbon de bois employé en chirurgie et comme désinfectant.

M. Ormerod vient de publier dans le *Medical Times* un article sur l'emploi du charbon de bois, qui confirme les propriétés bien constatées de cette substance. Le moyen est d'autant plus précieux à rappeler, qu'il se trouve à la portée de tout le monde et qu'il ne nécessite pas une grande dépense.

Ce médecin a couvert de charbon pulvérisé le cadavre d'un chien ; et quoique le temps fût très-humide, aucune fétidité n'a été perceptible, bien que l'application dont il s'agit hâte plutôt qu'elle ne retarde la décomposition. Mais le point important, c'est qu'elle empêche la mauvaise odeur. Il est même remarquable qu'après avoir laissé pendant quelque temps le corps en putréfaction couvert de charbon, il suffit ensuite de l'entretenir de cette poudre pour que l'effet antiseptique continue à s'opérer.

M. Ormerod fait ressortir l'utilité de ce topique pour les salles de chirurgie, principalement à l'armée, où la multitude des plaies en suppuration et l'encombrement des salles produisent des miasmes offensifs et donnent souvent lieu à la pourriture d'hôpital. Des cataplasmes de charbon pilé sur les plaies gangréneuses, de la poudre de charbon projetée sur les pièces de pansement et les matelas, préviendraient ces conséquenses, causes elles-mêmes de complications parfois si graves.

On peut employer aussi cette substance pour neutraliser la puanteur horrible qui s'exhale du linge des malades affectés d'incontinence d'urine. Mais, ainsi que du reste cela avait déjà été observé, il faut tenir compte de cette circonstance, que le char-

bon, une fois mouillé, perd en grande partie son pouvoir désinfectant.

L'un des effets les plus utiles de ce topique est de *consumer*, de détruire les escarres en très-peu de temps. En trois jours, l'auteur en a vu disparaître d'une étendue très-considérable. Cette indication peut avoir son avantage dans des cas fort nombreux.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

GUIDE ET INSTRUCTION POUR CONNAITRE ET CHOISIR UN MÉDECIN.

Par le docteur J. Franck,

Premier médecin du grand hôpital de Vienne, professeur de clinique aux Universités de Pavie, de Wilna, etc.

(*Fin.*)

Il est moins difficile qu'on ne le pense de distinguer le bon médecin du mauvais, par sa manière de se conduire envers les malades, par le mode d'investigation qu'il emploie dans la recherche des circonstances de la maladie, par le jugement qu'il porte sur sa nature et sa terminaison. Quant à la méthode de traitement, les personnes étrangères à l'art ne peuvent absolument pas s'ériger en juge compétent, quand bien même elles se seraient rendu familières quelques notions théoriques de médecine.

Le médecin qui ne respecte pas ce précepte, *medicus non accedat nisi vocatus* (que le médecin ne vienne point s'il n'est appelé), doit par cela même exciter la plus grande défiance ; il montre un caractère vil, intéressé au point de chercher à gagner de l'argent au mépris de toutes les convenances. Les médecins qui, sans être appelés, sous un prétexte quelconque, vont visiter des malades, ou mendier une clientèle par des voies détournées se déshonorent. N'est-on pas indigné de voir des médecins, riches et recommandables d'ailleurs, descendre jusqu'aux plus basses manœuvres pour s'emparer d'une clientèle ; à cet effet séduire des domestiques, courtiser de vieilles intrigantes.

Personne n'a décrit aussi énergiquement que Vuzer les méprisables ruses employées pour se procurer une clientèle. Il met dans la bouche d'un médecin imbu des maximes que nous avons exposées, les conseils suivants : il doit dire que le grand nombre de ses malades ne lui laisse le temps ni de manger, ni de dormir ; dans les cafés, dans les cercles, en un mot, partout où il remarque qu'il peut être entendu, il doit se plaindre hautement qu'il est un vrai martyr, que jusqu'à minuit il est obligé d'être dans les rues. Il ne doit recevoir aucune visite ni en faire aux autres, et on ne doit jamais le trouver qu'au pied du lit des malades. S'il va à pied, il est obligé, pour ne pas les renverser, de mettre de côté les enfants qui se trouvent sur son passage, et quand il va en voiture, il doit continuellement avoir les yeux sur son agenda. S'il est invité à un repas, il ne doit promettre de s'y trouver qu'avec cette restriction, si cela est possible ; mais jamais cela ne doit être possible. Il doit se dispenser d'y aller, et plutôt se mettre au lit, afin de faire croire qu'il n'a pas assez de temps pour visiter tous ses malades. Si quelqu'un l'appelle en toute hâte, il doit s'inquiéter, crier : *vous autres croyez que je puis me mettre en quatre*, j'ai déjà visité plus de cinquante malades, cinquante autres m'attendent, et des milliers sont dans mon antichambre qui veulent me parler. Où demeurez-vous ? Je ne demande pas mieux que d'aller chez vous ; mais il faut que vous attendiez ! Mon Dieu ! dans cette ville n'y a-t-il donc pas d'autres médecins que moi ? Pourquoi n'en appelez-vous pas un autre ? mais pourtant... Venez ici, comment vous nommez-vous ? Dans cinq minutes je serai chez vous.

Mais le médecin qui traite, en sous main, le malade d'un de ses confrères, est bien plus coupable et bien plus méprisable. Il nuit non-seulement au malade, car il n'y a rien de plus dangereux que de se faire soigner par deux médecins, sans que l'un ait connaissance de l'autre, mais il agit envers son collègue comme un escroc, puisqu'il lui enlève une partie de ses honoraires et porte atteinte à sa réputation. En général, les jeunes médecins se laissent trop aller à de pareils écarts. Ils cherchent à s'en excuser en alléguant qu'il leur était impossible de rester tranquilles spectateurs du meurtre d'un malade, quand ils étaient dans la ferme conviction de pouvoir le sauver. Ce motif, encore que sincère, n'en serait pas moins blâmable et dénoterait une outrecuidance peu scrupuleuse plutôt qu'un savoir réel. Quels que soient le zèle et l'empressement de quiconque cherche à sauver la vie à son semblable, on ne peut pas toujours néanmoins approuver la voie suivie pour arriver à ce noble but. En effet, qu'arriverait-il si chacun voulait, avec les meilleures intentions du monde, faire d'un malade le sujet de ses expériences ?

Quant à la durée de la visite d'un médecin, on ne peut la préciser, parce qu'elle dépend de plusieurs circonstances accessoires, comme de la gravité, de la complication de la maladie, de la manière dont le malade s'explique, et aussi du coup d'œil plus ou moins exercé du médecin. Mais tout malade a le droit d'exiger de son médecin qu'il veuille bien l'entendre. Il y a certainement des malades, parmi lesquels les hypocondriaques et les hystériques se distinguent, qui ne se lasseraient jamais d'exposer leurs bizarres affections, quand même le médecin aurait assez de temps

pour rester une journée entière assis près de leur lit. Mais ce sont des exceptions qui ne doivent point déconcerter le médecin habile, quand il possède ou du moins connaît l'art de diriger le discours de ses malades et de mettre des bornes à une fastidieuse loquacité qui rend plus difficile la connaissance ou le diagnostic de la maladie. Mais, par contre, il y a des médecins, et en trop grand nombre qui, ou par vanité, ou par trop grande hâte, ou par impatience, ne laissent pas leurs malades proférer une parole, qui les arrêtent dès qu'ils ouvrent la bouche; en leur criant : c'est assez, je connais déjà votre affaire. Je ne nie point qu'il n'y ait des maladies qui se connaissent au premier coup d'œil que l'on jette sur les malades; malgré cela, je soutiens que le médecin le plus exercé ne doit pas trop se fier à son tact, et que par conséquent il doit mettre à profit toutes les circonstances qui peuvent lui faciliter la connaissance parfaite de la maladie. Un médecin qui porte un jugement sur une maladie, sans avoir fait les investigations nécessaires, ressemble en quelque façon à un juge qui condamnerait un homme, parce qu'il lui trouverait l'air d'un fripon.

C'est surtout dans les hôpitaux que les médecins négligent trop souvent de faire les interrogations nécessaires; leurs visites ressemblent plutôt à une promenade qu'à une affaire sérieuse et de la plus grande importance. La rapidité et l'uniformité de leurs prescriptions les a fait tourner en ridicule dans ce conte absurde d'un médecin d'hôpital qui accomplit sa visite en criant: *qu'on saigne à droite, qu'on purge à gauche.*

Du reste, on ne peut dissimuler que certains médecins d'hôpitaux sont presque contraints à visiter superficiellement leurs malades, et pour ainsi dire, en passant, parce que le nombre de ceux qui sont confiés à leurs soins est trop considérable. Il y a des hôpitaux où chaque médecin a journellement deux cents malades à visiter, c'est-à-dire qu'il devrait toujours avoir dans la tête l'histoire de deux cents maladies ; qu'il ne puisse les avoir toujours présentes, c'est ce qu'on se persuadera facilement; on en sera d'autant plus convaincu, que la ténuité des honoraires qui sont ordinairement assignés aux médecins des hôpitaux, n'est pas le plus excellent moyen pour les encourager à se vouer uniquement et exclusivement au service de l'hôpital. Il n'est même pas possible, attendu la modicité des revenus dont en général jouissent ces établissements, qu'il puissent payer un grand nombre de médecins. Ils sont d'autant moins en état de le faire, que souvent une bonne partie des revenus est dépensée à solder des employés superflus. En général, la magnificence des édifices du plus grand nombre des hôpitaux semble attester que l'on a amplement pourvu aux besoins de la plus misérable classe des malades. Mais tout est pour l'apparence : ces établissements grandioses ne possèdent pas ordinairement des revenus suffisants pour être aussi utiles qu'il le faudrait. Vous remarquerez des salles grandes et aérées, mais du mauvais bouillon ; des couvertures propres et belles, mais des draps rudes. Le salaire des infirmiers est presque toujours si mesquin, qu'ils sont presque dans la nécessité de devenir des vampires ou des sangsues pour les malades.

Quelques médecins croyent s'emparer de toute la confiance du malade, quand ils prennent beaucoup d'informations ; ils ne lui laissent pas dire une seule parole ; avant que le malade ait répondu à leur première question, ils lui en ont déjà adressé une seconde et même une troisième. Aussi en savent-ils beaucoup moins sur la nature de la maladie, à la fin de leur interrogatoire, qu'auparavant. D'autres interrogent leurs malades, comme des femmes récitent leur chapelet, et ne font pas la moindre attention à ce que répond le malade. Parfois il est arrivé qu'un pauvre malade, après avoir fait tous ses efforts pour faire comprendre au médecin comment il expectorait, s'entend demander par le médecin, à la fin de son interrogatoire, s'il a expectoré.

Le véritable médecin est circonspect, il fait peu de questions, mais il les fait à propos ; avant tout il se fait raconter par le malade l'histoire de sa maladie. Il acquiert de cette manière un tableau informe de la maladie, qu'il perfectionne ensuite par des questions peu nombreuses, mais faites à propos. Le médecin qui ne se fait pas raconter par le malade l'histoire de sa maladie, mais prétend arriver à connaître son état seulement à force de questions, ressemble à un homme qui, pour apprendre la cause d'un malheur dont un de ses amis a été victime, au lieu d'attendre patiemment qu'il la lui racontât, lui demanderait avec vivacité : as-tu été volé ? as-tu fait faillite ? as-tu perdu ton frère ou ta femme, ou ton fils ? il pourrait bien l'interroger une heure avant d'apprendre que son ami s'était fracturé une jambe.

Dans le choix d'un médecin il faut donc observer attentivement, s'il interroge à propos et suffisamment; s'il ne le fait pas convenablement, on est autorisé à penser que la méthode de traitement ne sera pas non plus rationnelle et opportune. Du reste, il faut une certaine délicatesse et de l'habileté dans l'investigation des causes qui produisent les maladies, de sorte qu'on n'offense ni la décence ni les convenances. Cette règle est de la plus grande importance ; en agissant autrement le médecin pourrait quelquefois mettre dans un grand embarras ses malades ou leurs parents, faire naître même des soupçons interminables entre deux époux, jeter ainsi une pomme de discorde dans les familles qui vivaient auparavant dans la plus parfaite harmonie.

Par des raisons qu'il est facile de deviner, les malades veulent connaître le nom de leurs maladies et même autant que possible la théorie de cette maladie. Un médecin complaisant qui veut se rendre agréable, ne refusera jamais de satisfaire cette curiosité, autant que le permettent les circonstances. S'il s'acquitte de cette tâche avec prudence et circonspection, en sorte que le malade arrive à connaître au moins jusqu'à un certain point l'état où il se trouve, il redoute moins le danger, le médecin contribue plus par ce moyen à la guérison, que par les remèdes les plus coûteux. Il est fâcheux que bien des maladies aient des noms si effrayants que le malade qui les entend prononcer est saisi de crainte et de terreur. Comment un malade à qui le médecin dit qu'il est atteint d'une fièvre putride, ne serait-il pas épouvanté? Comment ne croirait-il pas que toutes ses humeurs sont corrompues, que son corps va tomber en putréfaction? Personne n'a tourné en ridicule avec autant de talent que Molière l'étrangeté du langage médical. Bien que ce grand comique ait parfois rabaissé, vilipendé la dignité et l'excellence de la médecine, il n'en a pas moins fait une critique très-amusante des manières des médecins de son temps. Mais en les ridiculisant, en les vouant aux moqueries, à la risée, ne les a-t-il pas déconsidérés, n'a-t-il pas détruit dans les malades une confiance qui leur est si salutaire? Le médecin prudent ne cherchera point, pour se donner plus d'importance, à les intimider par des expressions qui les effraieraient. Les métaphores recherchées dont quelques médecins se servent, dans leurs phrases élégantes, pour faire comprendre aux malades et aux assistants la nature de l'affection, sont également impropres et ridicules.

On peut donc résumer ainsi les qualités d'un médecin : Une éducation libérale, la finesse des sens, un esprit calme, posé, réfléchi, méthodique, observateur, mais prompt à se décider dans les cas urgents, un discernement sagace, rapide et sûr pour distinguer les cas où une sage expectation est utile de ceux où la temporisation serait nuisible ; et savoir saisir l'occasion si fugitive, profiter de l'opportunité et garder la mesure en tout. Un jugement juste, solide, droit, mûri par la méditation. Un raisonnement fort, puissant, irrésistible. Des mœurs pures, une probité intacte, des passions modérées, réglées. La tempérance, la sobriété, la modestie, le désintéressement, l'affabilité; mais l'humanité, la charité, la douceur formeront le fond de son caractère. Il ressentira la pitié la plus tendre pour ses malades auxquels il sera entièrement dévoué. Compatissant aux faiblesses d'autrui, il sera sévère pour lui-même. Il aura beaucoup de patience, de tolérance, mais une connaissance profonde du cœur humain, une attention inépuisable, consacrée toute entière au traitement des maladies où rien ne doit être négligé, lui auront appris qu'il faut déployer une grande fermeté, une persévérance inébranlable dans les résolutions arrêtées. Une conduite régulière, des manières simples, aisées, une déférence bienveillante pour ses confrères lui mériteront leur estime. L'amour de sa profession, une ardeur infatigable ponr l'étude, l'éloignement du tourbillon des affaires, de l'entraînement des plaisirs, des sociétés bruyantes, de toute préoccupation politique, des connaissances méthodiquement acquises et bien digérées, un grand fonds d'expérience mûrie par la réflexion, une élocution simple, consolante, éloignée du bavardage et du laconisme, lui donneront une considération méritée. Il apportera une intelligente exactitude à recueillir les faits. Sans aucun préjugé, sans aucune prédilection pour un système, une doctrine quelconque, n'ayant d'autres guides que l'expérience et l'observation, il les étudiera, les pèsera, les appréciera avec une raison sévère, sans toutefois, lorsqu'ils seront authentiques, les rejeter parce qu'il ne pourrait les expliquer. Il remontera aux causes quand cela sera possible, mais il ne s'appuyera que sur l'expérience et l'observation, et n'employera que les méthodes thérapeutiques qu'elles auront consacrées, car, comme le dit Bacon, celle-ci est la démonstration des démonstrations.

Renseignement utile pour les habitants des campagnes.

Un praticien très-distingué, M. Cailleux, secrétaire de la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche, rapporte le fait suivant : Vingt-sept oiseaux de basse-cour, poules et canards, ont péri chez un fermier, très-peu de temps après avoir mangé, dans un cimetière voisin de la ferme, des feuilles d'un if dont on avait abattu quelques branches.

FORMULES.

POMMADE SOUFRÉE.

Soufre sublimé et lavé.....	30 grammes.
Axonge.....	100 —

Mêler bien exactement.

Cette pommade s'emploie contre les dartres légères ; on l'applique sur la partie malade au moins deux fois par jour.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mai 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 118.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
REDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — De la chirurgie herniaire et du commerce des bandages. — De l'alimentation des enfants nouveau-nés atteints de faiblesse native. — Heureux résultats de l'influence morale sur un cas de choléra asiatique. — Emploi du collodion pour faire avorter les pustules de la petite vérole. — Le vin et la bière de betterave. — Observation d'épilepsie vermineuse. — VARIÉTÉS. — Formules : vin d'acorus calamus.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MAI 1855.

Quoique le printemps nous ait été supprimé cette année, la température n'en est pas moins douce, comparativement à celle que nous avons subie et à celle que nous endurerons bientôt; c'est ce qui explique la diminution du nombre des malades !

Les personnes étrangères à la médecine regardent généralement le printemps comme une époque dangereuse pour la santé, et ce préjugé est tellement répandu, qu'on aurait peine à le détruire. Loin de considérer avec inquiétude cette période bienfaisante pour tous les êtres de la création, on doit la regarder comme la plus favorable à l'exercice régulier de toutes les fonctions organiques, et cette année même, si différente des autres, vient encore en donner une preuve.

Défions-nous plutôt des vives chaleurs qui nous arriveront sans transition et contre lesquelles chacun devra appeler à son secours la pratique la plus rigoureuse des règles de l'hygiène.

DE LA CHIRURGIE HERNIAIRE

ET DU COMMERCE DES BANDAGES.

Les hernies affligent un si grand nombre de personnes, que l'on a toujours accueilli avec intérêt les articles que nous avons publiés sur ce sujet. C'est aussi parce qu'elles constituent une infirmité si gênante, et parfois si dangereuse, qu'on ne saurait apporter trop de soin à la combattre.

Quelques bandagistes affirment, d'après les résultats de leur vente, qu'un huitième de la population environ est atteint de hernie. Nous croyons que ce chiffre est exagéré, mais que le chiffre réel ne laisse pas que d'être très-élevé ; aussi le commerce de bandages a-t-il en France et en Angleterre une très-grande importance. Rien n'a cependant autant besoin que le bandage destiné aux hernies d'être dégagé des influences commerciales ; aucun objet chirurgical ne demande plus de précision, plus de recherches scientifiques et plus d'habileté pour être véritablement efficace.

Quel est le but qu'on se propose d'atteindre au moyen du bandage ? Ce but est facile à comprendre : la hernie n'étant autre chose qu'une tumeur formée par le déplacement d'un viscère (soit une portion de l'intestin) qui, échappée de sa cavité naturelle, vient faire saillie sous la peau, il s'agit de refouler cette tumeur dans sa cavité, de la *contenir* comme on dit, afin que les fonctions de l'organe qui la forme ne soient pas troublées. Le bandage remplit donc l'office d'une main intelligente, et la main de l'homme est un des plus sublimes problèmes de mécanique qui aient été résolus par le Créateur.

Ce n'est pas tout : la hernie, pour se frayer un

passage, a dû écarter des fibres musculaires et autres, et l'ouverture qui en est résultée tend sans cesse à s'élargir, à changer de forme et à faciliter la sortie d'une portion plus considérable de l'organe déplacé. Le bandage doit donc encore contribuer à rétrécir cette ouverture et non à l'augmenter, comme cela arrive malheureusement trop souvent. Puis, lorsque les parties herniées ont, à cause de leur ancienneté ou des inflammations survenues, contracté des adhérences qui ne leur permettent plus de rentrer complétement, il faut que le bandage maintienne les parties adhérentes *sans les comprimer*, tout en contenant celles qui peuvent encore glisser au dedans de la cavité.

Enfin, il est un dernier but que le bandage doit s'efforcer d'atteindre, c'est la guérison de la hernie. Lorsque cet appareil concourt à ce résultat, il a acquis toute la somme de perfection dont il est capable, il devient un médicament précieux et montre jusqu'où le génie de l'homme peut s'élever pour la conservation et le soulagement de ses infirmités.

Mais il n'en est pas toujours ainsi, car, à part les cas dans lesquels la guérison n'est plus possible, les bandages dont se servent les malades remplissent bien rarement les conditions nécessaires. Pour s'en convaincre, il suffit de réfléchir un instant à ce qui se passe à propos du commerce des bandages. D'abord, les individus qui en ont besoin s'occupent plutôt, généralement, de leur apparence que de leurs qualités ; ils attachent plus de prix à un bandage qui est recouvert d'une peau fine et bien piquée, dont l'acier est mince et poli, et qui vise surtout à être *imperceptible*, comme le disent les annonces. Il est vrai que ne possédant pas les connaissances chirurgicales nécessaires, le consommateur se trouve presque réduit à s'en rapporter à la seule apparence. Si la fabrication des bandages était dans des mains savantes le malade trouverait là au moins, des garanties ; mais il en est bien autrement.

A Paris, la plupart des fabricants de bandages n'ont pas la moindre notion chirurgicale, ce qui ne les empêche pas de mettre effrontément sur leur enseigne : *chirurgien-herniaire;* souvent même ils ajoutent : *des hôpitaux*, comme s'il était permis dans les hôpitaux à d'autres personnes qu'aux chirurgiens chargés du service, de s'occuper des hernies. Mais le public ne sait pas qu'une fourniture à bas prix, pour le compte de l'administration des hôpitaux, sert parfois de prétexte à l'usurpation d'un pareil titre, et que tel prétendu chirurgien était peu de temps auparavant ouvrier sellier, ouvrier serrurier, ou occupé à quelque autre profession aussi éloignée de l'art chirurgical. Celui qui sait bien limer le fer, découper habilement la tôle d'acier, faire un pas de vis ou piquer le cuir de couleur avec de la soie, a pensé tout naturellement que son industrie lui rapporterait cent fois plus en fabricant des bandages ; le succès de la vente l'a encouragé, et au bout de quelque temps il a été très-étonné lui-même de se réveiller chirurgien-herniaire.

Mais l'aplomb vient vite aux gens heureux, et plus d'un sellier transformé parle avec une assurance magnifique de la chirurgie herniaire, il ne cite plus que l'*entérocèle*, l'*épiplocèle*, l'*omphalocèle*, l'*hydrocèle*, la *cystocèle*, l'*hystérocèle*, la *gastrocèle*, etc. Il a là-dessus des opinions et des appréciations particulières, et les chirurgiens ne sont plus pour lui que des niais qui ne connaissent rien à son art. — Pauvre public !...

Le malade ne peut savoir que chaque hernie offre des indications spéciales et nécessite des moyens qui lui soient appropriés pour être bien contenue ; il ignore qu'on ne peut prendre dans une montre un bandage tout fait et l'appliquer à telle ou telle hernie sans avoir besoin de subir des modifications quelquefois considérables. Il ne se doute pas que ce bandage, payé souvent fort cher, non-seulement peut être inefficace, mais qu'il peut encore augmenter son mal, soit en élargissant l'ouverture herniaire, soit en produisant des adhérences qui n'existaient pas, soit encore en donnant au patient une fausse sécurité qui amènera le danger au moment le plus inattendu. Un fait, qui nous est personnel, fournira une juste idée de ce que nous avançons.

Il y a quelques mois, nous fûmes appelé près de M. X..., de Bordeaux, descendu à l'hôtel W... pour se livrer à Paris, comme il le fait annuellement, au commerce des vins. M. X..., associé à une grande maison de commerce, voyage pendant plusieurs mois de l'année pour revoir sa clientèle, passe plusieurs semaines à Paris, d'où il remporte de nombreuses commandes ; mais il est malheureusement atteint d'une hernie siégeant dans le pli de l'aîne du côté gauche, et pour laquelle il porte habituellement un bandage. Cette hernie date de vingt années, le malade en a cinquante environ. La grosseur de la tumeur est celle de la moitié du poing d'un adulte, et depuis quelque temps, soit que la hernie ait grossi ou que le passage soit devenu plus large, elle est plus difficilement contenue par le bandage. La veille, sans cause connue, après une course modérée, elle s'échappa en dessus du bandage, et le ma-

lade fit d'inutiles efforts pour la faire rentrer.

A partir de ce moment, M. X... fut inquiet, mais cependant il ne ressentit d'abord aucun malaise; la nuit même fut excellente. Le lendemain, vingt heures après l'accident, il n'en est plus ainsi; la peau qui recouvre la hernie est légèrement rouge, elle est tendue, douloureuse; le malade éprouve des crampes d'estomac, des nausées, des coliques, le corps est agité par un tremblement nerveux, et tout fait présager que les symptômes vont devenir plus graves, car la hernie est étranglée.

Nous nous mettons aussitôt à l'œuvre, et ce n'est qu'au bout de vingt minutes de manœuvres pratiquées avec douceur et persévérance que la hernie rentre avec bruit. Grande fut la joie du malade! car il échappait ainsi à toutes les suites qui pouvaient survenir, y compris la nécessité d'une opération chirurgicale, souvent mortelle. Il réappliqua lui-même son bandage, se leva et s'apprêta à sortir.

Le jour suivant, à peu près à la même heure, M. X... réclamait notre présence en toute hâte pour le même accident; la guérison n'avait duré que quelques heures. Nous employâmes les mêmes moyens, mais nous eûmes un peu plus de difficulté que la veille, ce qui nous causa même quelque inquiétude pendant un moment.

Quelle était donc la cause de cette récidive? Le bandage était évidemment insuffisant, et quoique le malade fût habitué depuis longtemps à s'en servir, quoiqu'il eût recours, dans les grandes villes où il passait, aux bandagistes les plus en réputation, son bandage devait être abandonné. Nous l'adressâmes donc à notre honorable confrère le docteur Fournier, de Lempdes, qui s'occupe avec un succès incontestable du traitement des hernies. M. le docteur Fournier étudia la hernie, et il appliqua, deux jours après, un bandage qui permit au malade de se livrer sans crainte à ses occupations habituelles. Désormais la hernie ne pouvait plus sortir et par conséquent s'étrangler, et le résultat ne s'est pas en effet démenti. Il y a plus, le docteur Fournier affirmait que si le malade voulait supporter une compression modérée, mais cependant nécessaire, il arriverait à le guérir radicalement, ces sortes de succès étant assez fréquents dans sa pratique.

Eh bien! il est évident que tous les bandages du commerce eussent échoué sur notre malade; dans ce cas, comme dans ceux du même genre, il faut toute l'habileté d'un anatomiste pour présider à la confection d'un bandage; il est impossible que des hommes qui ne sont qu'ouvriers, fussent-ils même des hommes de génie, puissent construire et appliquer ces appareils difficiles. Les bandages à combinaisons scientifiques du docteur Fournier de Lempdes père, nous étaient au reste bien connus. Cet habile praticien auquel l'art chirurgical est redevable de plusieurs inventions des plus importantes, a réellement créé une science tout entière en dotant la chirurgie herniaire de préceptes mécaniques, anatomiques et physiologiques qui l'élèvent à une très-grande hauteur, et c'est à son fils, qui marche avec distinction dans la même voie, que nous devons le résultat signalé plus haut.

La médecine et la chirurgie embrassent de si nombreux détails, qu'on ne doit pas s'étonner que beaucoup de médecins même, ignorent la plus grande partie de ce qui est relatif aux bandages. Cependant le malade ne peut être guidé au milieu de ces promesses et de ces annonces plus ou moins mensongères, et il est fatalement destiné à être trompé. Nous croyons donc que le corps médical doit encourager de toutes ses forces le docteur Fournier de Lempdes. Il fut peut-être ingrat pour le père, pourquoi ne serait-il pas bienveillant pour le fils? En prêtant notre faible appui à cet habile confrère, nous croyons faire acte de justice, car n'aurait-il que le courage d'entrer en lice, lui docteur, avec les *chirurgiens herniaires* dont nous parlions en commençant, qu'il aurait déjà un très-grand mérite.

L'art du bandagiste est tombé généralement en de telles mains qu'il y a vraiment peu de médecins qui voudraient consentir à s'en occuper. C'est cependant en étudiant scientifiquement les bandages, en se servant surtout des connaissances anatomiques et pathologiques familières au véritable savant, que l'on doit arriver à contenir les hernies les plus compliquées, que l'on sauve aux malades les accidents les plus redoutables, et que l'on peut dans certains cas les guérir radicalement.

Dr Reinvillier.

De l'alimentation des enfants nouveau-nés atteints de faiblesse native

Par M. le docteur Marchant (de Charenton).

Les lecteurs du journal *l'Union médicale* doivent se rapeler que le premier j'ai dit, dans un Mémoire *sur l'asphyxie et la faiblesse native des nouveau-nés,* inséré dans ce journal, qu'il ne suffisait pas de les réchauffer seulement, mais qu'il fallait en outre les alimenter, et j'ai indiqué l'usage de la sonde œso-

phagienne dans le cas où ils ne pourraient déglutir le lait qu'on voulait leur donner. Depuis ce moment, j'ai eu quelquefois à alimenter des nouveau-nés faibles, et les résultats que j'ai obtenus ont de beaucoup dépassé mes espérances. Les deux observations qui suivent sont les plus intéressantes de celles que j'ai pu recueillir, parce que, outre la faiblesse, il y avait dans la première un dévoiement considérable, et dans la seconde un sclérème poussé jusque dans ses dernières limites.

Le moyen employé pour l'alimentation, dans ces deux cas, a été d'une bien grande simplicité : il consiste à coucher le petit enfant sur les genoux de la personne chargée de l'alimenter, de manière à ce que la tête de l'enfant repose sur la cuisse gauche de cette même personne, et que le corps ainsi que la tête soient dans une position tout à fait horizontale. Il ne faut plus que faire boire l'enfant. Pour lui faire ouvrir la bouche, il suffit de presser les deux joues un peu en dehors des commissures des lèvres, ce que l'on fait avec la main gauche. Avec la main droite, on prend une petite cuillère à café, pas tout à fait pleine de lait, que l'on fait sortir à ce moment du sein de la mère ou d'une nourrice, et on le verse dans le fond de la bouche. L'enfant n'avale pas immédiatement, mais le lait tombant par son propre poids dans le pharynx, s'il reste un peu de vie à l'enfant, un léger mouvement de déglutition se fait apercevoir : on voit le larynx monter et descendre, et le lait parvient dans l'estomac. On recommence la même manœuvre cinq ou six fois, jusqu'à ce que le lait reste dans la bouche sans aller plus loin. Pour le faire pénétrer dans l'estomac, il suffit d'abaisser la base de la langue ; mais il est prudent de s'arrêter, parce qu'on excite le vomissement et tout le lait pris est rendu.

Les deux ou trois premiers jours, il faut faire boire l'enfant toutes les deux ou trois heures au plus, la nuit comme le jour, et on ne tarde pas à voir les fonctions reprendre leur cours; la chaleur renaît, les évacuations urinaires et alvines suspendues reparaissent; on entend d'abord quelques cris faibles, puis plus forts ; enfin, du troisième au cinquième jour, l'enfant peut téter seul. Il ne faut plus que lui continuer ces soins et ne pas attendre qu'il crie pour lui donner à téter, car, ainsi que l'a remarqué M. Henriette (de Bruxelles), les enfants faibles supportent la faim sans crier et meurent bientôt, si on ne les alimente pas selon leurs besoins.

Ces détails paraissent minutieux et d'une bien grande simplicité, c'est aussi en raison de cette simplicité même qu'ils ne doivent pas être négligés, et il arrive bien souvent qu'on croit malade un enfant qui se meurt de faim, soit que la femme n'ait pas de lait, soit qu'elle ait les mamelons trop peu prononcés ou trop gros, pour que l'enfant puisse les prendre; si ce cas se présente, il faut de toute nécessité alimenter artificiellement les enfants faibles.

Observation I. — Mme G..., rue des Carrières, à Charenton, appartient à la classe bien élevée de la société; elle a eu un premier enfant qu'elle a nourri elle-même, cela l'a fatiguée beaucoup, et, peu après le sevrage de son premier enfant, elle devint enceinte dans l'année 1852. Je fus alors consulté par la famille, qui me manifesta l'idée bien arrêtée que l'on avait d'élever l'enfant au biberon. Toutes les objections que je fis à ce mode d'allaitement furent vaines; ce que je pus seulement obtenir, c'est que l'on prendrait une nourrice dès que l'on s'apercevrait que l'enfant commencerait à pâtir.

L'accouchement eut lieu le 3 février 1853 ; l'enfant, du sexe féminin, vint au monde fort et bien portant. Je renouvelai mes instances pour avoir une nourrice ; je ne fus pas écouté, et l'on donna l'enfant à une femme du voisinage, qui en avait déjà élevé plusieurs au biberon. J'étais blessé du peu de cas que l'on avait fait de mes observations; je ne voulus voir cet enfant que dans le cas où l'on me le demanderait formellement : cela eut lieu dans les premiers jours de mars; la famille s'extasiait sur les progrès qu'il avait faits ; j'en éprouvais une opinion toute contraire, que je manifestai. J'insistai surtout sur la nécessité de ne pas attendre que l'enfant fût tout à fait affaibli pour prendre une nourrice; et je ne le revis plus que le 9 avril suivant. Ce jour-là, le père vint de bon matin chez moi, en me disant que l'enfant était bien malade, qu'il craignait bien de m'avoir appelé trop tard. Je fus bien surpris à mon arrivée, en voyant l'état de maigreur et de faiblesse dans lequel il était tombé depuis ma dernière visite, et ce que j'en dirai sera bien au-dessous de la réalité.

Ce malheureux enfant n'avait rien pu avaler depuis la veille au soir ; il urinait très-peu ; il avait du dévoiement et rendait des matières vertes. Lorsqu'on lui présentait le biberon, il ne suçait plus, le lait restait dans sa bouche; le corps était très-amaigri, pâle et froid; la face était semblable à celle d'un vieillard ; les yeux enfoncés dans leur orbite et presque ternes; point de cris; enfin, le pouls était insensible. Il était évident, pour moi, que la cause qui avait amené cet état, était l'allaitement au biberon, peut-être aussi l'insuffisance de l'alimenta-

tion, cette insuffisance étant une des causes les plus communes de mort chez les enfants que l'on place à la campagne.

L'état de cet enfant était réellement fort grave; je craignais qu'il ne pût vivre jusqu'au soir. Cependant, j'engageai la famille à envoyer chercher immédiatement, à Paris, une nourrice, et je prescrivis une potion contenant :

Sous-nitrate de bismuth...	2	grammes.
Sirop diacode.....	5	—
Sirop de gomme.....	30	—
Eau distillée.....	100	—

A prendre par cuillerée à café toutes les heures.

Mme G... me pria de l'accompagner et de choisir moi-même la nourrice. Pendant que j'étais au bureau et que j'examinais celle qui me paraissait la plus convenable, elle trouva le moyen de s'esquiver et d'aller consulter M. Deguise, pour savoir si elle pouvait se passer de nourrice; mais l'avis de M. Deguise se trouva conforme au mien. La nourrice fut arrêtée et conduite avec nous à Charenton.

L'état dans lequel j'avais vu l'enfant, me faisait craindre qu'il ne pût téter; mais j'étais résolu à faire l'essai de l'alimentation artificielle avec la sonde œsophagienne, si je ne pouvais pas l'alimenter autrement, et j'avais une nourrice pour me fournir une quantité suffisante de lait; l'enfant ne téta pas; j'essayai alors, l'enfant étant placé comme je l'ai dit plus haut, d'introduire dans l'arrière-bouche une cuillerée à café de lait de la nourrice; après quelques instants d'attente, un léger bruit m'indiqua que la déglutition du lait s'était opérée; je répétai cette manœuvre six fois, la septième, l'enfant n'avala plus; e le retournai sur le ventre pour faire sortir de la bouche le restant du lait, et il fut replacé dans son berceau. Ainsi que je l'avais prescrit, on fit boire l'enfant toutes les deux heures, et le lendemain, 10 avril, l'enfant vivait encore.

Les 10, 11 et 12 avril, on continua à l'alimenter de la même manière et à lui faire boire une cuillerée de la potion ci-dessus toutes les heures; les fonctions de la digestion et de la respiration s'exécutaient bien, les évacuations urinaires et alvines reprenaient leur cours naturel. Enfin, le 13 avril au matin il téta seul, et de ce moment il fut sauvé.

A partir du 13 avril l'enfant téta, l'allaitement fut continué jusqu'à l'âge de près d'un an, mais pendant les deux premiers mois, elle resta pâle et délicate; la santé reparut enfin, et aujourd'hui c'est une belle enfant de deux ans, forte et bien portante.

Observation II. — La femme Victorine Machin, dans une position des plus malheureuses, habitant une chambre sans feu, sous les combles d'une pauvre maison, accoucha le 7 décembre 1853, à huit heures du matin, de deux enfants, d'un garçon et d'une fille, dans le village de Maisons-Alfort.

Le 12 décembre au soir, je fus chargé de constater le décès du garçon, et comme je me retirais, la femme Machin me pria de repasser le lendemain matin, parce que la petite fille serait probablement morte; je demandai à la voir immédiatement. Voici dans quel état elle était : Le corps était froid, et un endurcissement du tissu cellulaire existait aux joues, sur les parois de l'abdomen, les bras, les avant-bras, les fesses, les cuisses et les jambes. La taille de l'enfant est de 0,40; il lui restait probablement peu d'instants à vivre, vu l'état dans lequel je la trouvais.

Les renseignements suivants me furent donnés : l'enfant n'a pas tété depuis le 9 décembre (72 heures); elle a bu seulement quelques cuillerées d'eau sucrée, mais en très-petit nombre. Le 10, elle a été à la garde-robe, un peu (48 heures). Le 11, à midi, on l'a changée pour la porter à l'église et la baptiser; en la recouchant, on a vu qu'elle avait uriné (36 heures); depuis, elle n'a plus rien fait. Depuis vingt-quatre heures, elle a des vomissements de matières jaunes. Tous ces symptômes, dont la gravité était si grande, ne m'empêchèrent pas de tenter un dernier effort pour soustraire cet enfant à une mort qui ne m'offrait pas le moindre doute. Je demandai alors à la femme si elle regrettait son enfant mort, et si elle voulait bien exécuter mes ordres ponctuellement pour sauver la vie à sa petite fille. Je fis arranger de suite le poêle, dans lequel on ne pouvait pas faire de feu, et je fus chercher une cuiller à café dans le voisinage. J'enseignai à la mère la manière de faire boire l'enfant, et j'eus la satisfaction de voir qu'elle avait assez de lait et qu'elle le faisait sortir de son sein avec abondance et facilité; elle me promit en outre de se conformer à mes avis, ce qu'elle a fait du reste avec beaucoup de dévouement pendant tout le temps qu'a duré la maladie.

13 décembre. L'enfant vit encore; elle a été le matin un peu à la garde-robe et a rendu des matières noires. Le soir, elle a uriné. Je prescris la potion suivante :

Iodure de potassium.....	0,05	centigr.
Eau sucrée.....	120	grammes.

A prendre par cuillerées toutes les heures.

14 décembre. Même traitement; l'enfant paraît se réchauffer un peu.

16 décembre au soir. L'enfant prend le sein; le

sclérème a disparu sur les joues et l'abdomen.

26 décembre. Plus d'endurcissement; l'enfant, quoique faible, est tout à fait guérie, et depuis ce moment jusqu'à ce jour, 26 avril 1855, elle n'a jamais été malade; elle est forte et bien portante.

Le succès que j'ai obtenu dans les deux cas dont je viens de rapporter l'histoire, succès sur lequel je ne comptais certainement pas, me paraît devoir être exclusivement attribué à l'alimentation artificielle. Les médicaments employés ont pu remplir l'indication pour laquelle ils avaient été prescrits; mais l'alimentation seule a pu fournir au sang les éléments réparateurs nécessaires à la conservation de la vie. Ces deux observations montrent, en outre, qu'il ne faut pas abandonner à leur sort les nouveau-nés faibles, et qu'on peut, avec des soins bien entendus, les ramener à souvent la vie.

J'ai encore essayé de faire vivre un fœtus de six mois, mais je n'ai pas réussi.

(*L'Union médicale.*)

Heureux résultats de l'influence morale sur un cas de choléra asiatique.

L'un des derniers numéros de la *Gazette médicale de Montpellier* rapporte un fait dont la date est déjà ancienne, mais qui mérite néanmoins d'être connu :

Aucun cas de choléra n'avait encore pris naissance dans la petite ville de Marzillargues, lorsque, le 2 septembre, à la suite de l'usage, peut-être imprudent, du melon et autres aliments indigestes, mademoiselle X... fut prise de diarrhée. C'était d'abord un dérangement bien léger, sans coliques, sans aucun malaise, sans fièvre, ni altération, ni douleur de tête; la langue était plate, large, pâle et blanche plutôt que chargée ; il y avait seulement un peu de mauvais goût. Le ventre était souple, indolent, l'appétit à peine dérangé. Mais les déjections étaient fréquentes, faciles, et entraînaient, comme par jets, des matières grisâtres très-liquides; et attendu que ce signe a été proclamé par toutes les instructions publiées, comme indication du début de la maladie, les secours de l'art furent aussitôt réclamés.

La diète fut prescrite, en même temps que la tisane de thé et de riz, une potion avec quinze grammes de sirop diacode, lavements de lin et de pavot.

Pendant les trois jours qui suivirent, la malade, quoique atteinte d'un choléra à forme lente, courut les plus grands dangers. Le docteur Bassaget, qui donnait des soins à cette jeune cholérique, se crut même obligé de passer une nuit auprès d'elle, et au milieu de sa plus grande anxiété, il fut très-étonné de constater un mieux sensible dont il ne devina pas d'abord la cause; voici comment ce praticien rend compte de ce changement subit :

Mademoiselle X... était sur le point de se marier. Nous étions au 6, et c'était au 9 suivant qu'avait été fixé le jour de la cérémonie. Le prétendu, qui habite une grande ville éloignée, étant arrivé la veille, nous avions jugé son introduction impossible, parce que toute secousse morale nous paraissait à redouter dans la situation pénible où était la malade. Nous avions même engagé la famille à tenir cet événement secret. Mais notre recommandation fut mal suivie. Mademoiselle X... en fut instruite. Toutefois, et c'est en ceci que nous fûmes assuré de la grandeur du trouble moral où elle était, elle en témoigna la plus parfaite indifférence, et même, pour mieux dire, une véritable répulsion.

Le 6 au matin, malgré l'amélioration que nous avons signalée, nous ne jugeâmes pas encore prudent d'admettre le prétendu auprès de la malade. Un instant de saisissement était plus à craindre que jamais, et pouvait rappeler tous les accidents. Mais l'impatience était grande, et, du reste, bien légitime des deux parts; en notre absence, la présentation fut opérée. A notre retour, notre premier mouvement fut de condamner cette précipitation ; mais, à voir seulement le visage de mademoiselle X..., nous ne tardâmes pas à nous rassurer et à nous convaincre que l'épreuve n'avait eu aucun mauvais résultat; bien au contraire.

Dès ce moment, en effet, cette figure naguère abattue et grippée prit un caractère de sérénité et d'épanouissement. Les yeux, tristes et cernés, devinrent vifs et brillants. Le découragement fit subitement place aux émotions les plus douces, l'abattement à une excitation vitale pleine de bien-être. La malade était sauvée.

La Revue thérapeutique du Midi rapproche ce fait d'un autre qui n'est pas moins extraordinaire et qui montre l'influence heureuse que le moral peut exercer sur le choléra au début. Il s'agit d'un jeune conscrit de l'armée d'Orient, qui se présentait devant son chirurgien-major avec tous les symptômes d'un choléra au début. La place manquait à l'ambulance; le médecin, qui était certainement un homme de mérite, eut l'idée d'administrer une paire de soufflets à son malade en le traitant de paresseux, et le renvoya en lui disant qu'il n'avait pas le cho-

léra. Ce procédé, quoiqu'un peu brutal, eut un effet immédiat des plus heureux ; le jeune soldat, convaincu qu'il n'avait pas le choléra, reprit ses occupations ordinaires, et avec elles retrouva sa santé.

Emploi du collodion pour faire avorter les pustules de la petite vérole.

Nous avons déjà fait connaître à plusieurs reprises les expériences tentées pour faire avorter les pustules de la petite vérole sur les parties découvertes, et particulièrement à la face, soit à l'aide des frictions mercurielles, soit au moyen des emplâtres. L'un des rédacteurs du *Bulletin de thérapeutique* a obtenu les meilleurs résultats du collodion pour le même usage. Voici quelques extraits du remarquable Mémoire qu'il a publié.

Il a dû venir à l'idée de plusieurs médecins d'essayer l'application du collodion contre les pustules varioliques ; il n'y avait qu'un pas de cette application à celle qui en a été faite contre diverses inflammations cutanées ou voisines de la peau. Cependant, je n'ai vu de mention à cet égard que dans le mémoire de M. Piorry. Mais, tandis que cet honorable professeur ne paraît pas avoir eu à s'en louer, je regarde, au contraire, cet agent comme l'un des meilleurs aborptifs auxquels on puisse recourir.

Depuis deux années, je l'ai surabondamment expérimenté dans les nombreux cas d'affections varioleuses qui se sont présentés dans le service médical dont j'ai été chargé, tant à Cherbourg qu'à Brest, et j'ai obtenu les résultats les plus satisfaisants sous tous les rapports. On a reproché au collodion de causer des douleurs violentes, par suite de la constriction énergique qu'il exerce sur les surfaces d'application ; or, ce reproche est souvent fondé ; mais c'est presque exclusivement le collodion ordinaire qui doit l'encourir. Si, au lieu de l'employer pur, on y adjoint certaines substances qui lui ôtent sa roideur inflexible, il ne provoque plus une sensation assez pénible pour le faire écarter de la médication topique.

Quoique mes premiers essais aient commencé avec la formule ordinaire, ils ont été immédiatement favorables ; l'avortement des pustules s'est réalisé sans que la douleur ait été excessive. Mais elle pourrait le devenir ; et, fut-elle modérée, qu'elle suffirait encore, jointe à une compression exagérée des téguments de la face, pour provoquer un état nerveux ou une congestion cérébrale, que l'on serait imprudent et même coupable de laisser sciemment s'établir. Je repousse donc le *collodion ordinaire*, et je lui préfère le *collodion élastique*, conçu d'après cette formule :

Collodion ordinaire.	30 grammes.
Térébenthine de Venise.	1 gramme 50 centigr.
Huile de ricin.	0 gramme 50 centigr.

Cette mixture, désignée à juste titre sous le nom de collodion élastique, ne mérite plus les reproches adressés au collodion ordinaire.

A l'aide d'un pinceau de charpie, on étend le collodion élastique sur toute la face et sur les parties latérales et supérieures du cou, comme je l'ai indiqué pour la pommade mercurielle. La première impression, quand les pustules sont à leur début, est un sentiment de fraîcheur qui plaît aux malades. Si les pustules sont ulcérées, le contact est douloureux, mais pour peu d'instants. Bientôt cette première couche de collodion se dessèche, se tend, et la compression qu'elle détermine, quelque douce qu'elle soit, cause une certaine gêne, rarement une véritable souffrance. L'habitude émousse en général cette sensation, qui finit par ne plus être accusée. Pour réussir, cette première couche de collodion, cédant bientôt et sous les contractions musculaires, et sous la réaction du gonflement inflammatoire, se rompt par places et tend, aux points de rupture, à s'exfolier et à se détacher. Il faut immédiatement réparer ces solutions de continuité, en appuyant sur elles le pinceau fortement humecté, renforcer tout le masque en étendant sur sa totalité une seconde couche d'enduit, et recommencer sans cesse les mêmes opérations chaque fois que de nouvelles brisures rouvrent la barrière à l'expansion pustuleuse. On peut ainsi, pendant toute l'activité de l'éruption, appliquer plus ou moins largement le collodion deux, trois, quatre fois par jour.

Ce traitement doit être opiniâtre pour être efficace. On le conduira avec d'autant plus de hardiesse, qu'il n'a aucun des inconvénients que l'on pourrait lui supposer. Peu ou point douloureux, il n'apporte aucun trouble âcheux dans la circulation cérébrale, n'exagère ni ne suscite aucune espèce de complication. S'il survenait quelque accident, on s'arrêterait, mais jamais je n'en ai observé, malgré l'attention la plus scrupuleuse, et, pour moi, son innocuité est avérée. Quant au résultat, il est des plus remarquables ; partout où l'enduit est resté continu et adhérent, la pustule s'aplatit, s'efface, et la peau se retrouve dans un tel état d'intégrité, qu'à la fin de la

convalescence, l'inspection du visage ne ferait pas soupçonner la nature de l'exanthème dont on a si victorieusement éteint, dans son foyer le plus redoutable, la puissance d'érosion.

Toutefois, d'autres expérimentateurs n'ont pas reconnu au collodion tant d'efficacité ; ils lui ont reproché de ne s'opposer qu'incomplétement au développement des pustules, ou même de les laisser parcourir toutes leurs phases, en se bornant au plus à les aplatir; de retenir sous l'enduit adhésif une nappe de pus ; de ne point prévenir les cicatrices. Jamais de tels insuccès n'ont signalé ma pratique, et de nombreux témoins ont pu, dans nos salles, constater les résultats toujours plus ou moins avantageux de l'emploi topique du collodion ; lorsqu'on y a recours *dès le début* de l'éruption, l'avortement des pustules est la règle. Si l'exception veut qu'elles se développent, ce n'est jamais au même point que dans les cas où elles ont été abandonnées à elles-mêmes, et elles sont tellement modifiées, que leur cicatrisation ultérieure ne laisse pas de stigmates ou ne laisse que des traces superficielles et souvent passagères. Lorsqu'une couche de pus vient à se former, je fais ouvrir avec la pointe d'une aiguille les plaques de collodion, exprimer doucement l'humeur épanchée, et enlever, s'il y a lieu, les fragments décollés de ces plaques ; on peut ensuite réparer les brèches avec le pinceau.

M. Debout nous a donné le conseil très-judicieux d'ajouter au collodion élastique 30 à 40 centigrammes de bi-chlorure de mercure par 30 grammes. Cette mixture, employée dans plusieurs hôpitaux de Paris, a donné les résultats les plus favorables ; elle a le mérite d'unir les propriétés compressives et isolantes du collodion à celles du mercure, que je regarde, en effet, comme plus positivement abortif. Je suis très-disposé à admettre la supériorité du collodion mercuriel, mais je commence seulement à l'expérimenter comparativement au collodion simple, et je ne puis me permettre d'exprimer une opinion personnelle à son sujet, avant d'avoir étudié ses effets dans un nombre suffisant d'applications.

Un procédé abortif si simple et si commode à manier est appelé à se vulgariser. Il se répandra particulièrement dans la pratique civile ; nulle prévention ne s'y élèvera contre lui, car il ne possède ni les défauts des masques emplastiques qui, outre une incarcération insupportable, donnent un air si étrange au patient, ni ceux de la graisse mercurielle qui, non-seulement révolte des instincts délicats de propreté, mais répugne rien que par son nom à certains esprits pour lesquels l'idée du mercure implique un risque d'intoxication qui effraye leur pusillanimité, ou une spécialité de destination thérapeutique qui blesse leur susceptibilité soupçonneuse, instincts faussés, esprits mal faits, faiblesse morale, si l'on veut, mais que l'on rencontre à chaque pas dans le monde, et avec lesquels l'homme de science est trop souvent obliger de capituler.

Le vin et la bière de betterave.

M. V. Denis, membre de la Société d'agriculture, a présenté au comice agricole de l'arrondissement de Douai, dans une de ses dernières séances, les observations suivantes :

Je me suis occupé dès l'année dernière, ainsi que plusieurs d'entre vous peuvent s'en souvenir, d'expériences ayant pour but de convertir le jus de betterave en boisson potable.

Du moment où on était parvenu si heureusement à extraire l'alcool du jus de betterave, il était naturel de penser qu'il y avait là un liquide fermentescible dont l'alimentation générale pouvait tirer profit. La formation de ce qu'on appelle industriellement *vin de betterave*, étant d'ailleurs une opération préalable à la distillation, il n'y avait qu'à modifier certaines parties de cette manipulation industrielle pour arriver à la solution du problème.

On a donc essayé de fabriquer des vins ou autres boissons fermentées de betterave qu'on a décorées de différents noms ; mais, jusqu'à présent, cela s'est borné à de simples travaux de laboratoire, et je ne sache pas que cette opération intéressante soit encore tombée dans le domaine des faits industriels.

J'ai indiqué dès l'année dernière (dans un article reproduit par plusieurs journaux) mon opinion sur les destinées du vin de betterave; j'ai exposé les motifs qui, selon moi, devaient complétement rassurer les produits viticoles contre les dangers d'une nouvelle concurrence.

J'ai dit notamment que le peu de richesse alcoolique du produit nuirait sans doute à sa conservation, et j'ai conseillé, pour remédier à ce grave inconvénient, d'augmenter artificiellement cette richesse par une addition d'alcool après fermentation.

Des vins que j'avais traités de la sorte en les *champagnisant* avaient fourni une boisson pétillante, agréable au goût, dans laquelle l'arome si désagréable de la betterave se trouvait presque entièrement masqué.

Le temps et de nouvelles expériences sont venus confirmer en tous points mon opinion de l'an dernier. Les vins *naturels* que j'avais gardés depuis dix à douze mois se sont mal conservés; les uns sont devenus filants, d'autres ont tourné à l'aigre. Au contraire, les mêmes vins, additionnés de quelques centièmes d'alcool et *traités à la manière du champagne*, se sont parfaitement bien maintenus; ils ont même beaucoup gagné en veillissant, et le goût de betterave s'efface de plus en plus.

La proportion d'alcool que j'ai ajoutée pour des vins contenant 4 centièmes d'alcool pur, a été de 2 à 3 centièmes de 3/6; j'ai essayé de m'approcher ainsi de la teneur alcoolique des vins les plus ordinaires. On pourrait sans inconvénient augmenter cette dose.

Le jus de betterave, avant de subir la fermentation, avait été traité par l'acide tartrique et le tannin dans les proportions d'environ 1 à 2 pour 1,000. C'était pour éviter l'emploi de l'acide sulfurique, et aussi afin de rendre la nature du moût plus conforme à celle du moût de raisin.

Sitôt l'apaisement de la fermentation tumultueuse, le liquide avait été soutiré dans un réservoir, où il avait continué à fermenter, puis soutiré de nouveau et mis en bouteille après clarification. Ces précautions me paraissent utiles pour éviter le contact trop prolongé du jus avec des ferments dangereux ou des matières susceptibles de lui communiquer mauvais goût.

La clarification est aussi une chose très-importante. Il faut avoir grand soin de ne mettre en bouteille qu'un liquide parfaitement limpide et transparent. A l'aide de ces précautions, on arrivera facilement à composer une boisson qui, certes, ne remplacera jamais le bon et vrai vin de la vigne, mais qui vaudra sans doute mieux que beaucoup d'autres boissons naturelles ou falsifiées.

Ces expériences, que je propose et conseille à tous mes confrères en industrie, passeront-elles un jour du laboratoire dans l'atelier? C'est ce qu'il serait difficile d'affirmer; peut-être, cependant, y aurait-il un moyen de faire conquérir plus vite au jus vineux de la betterave son droit de cité : ce serait de l'offrir aux consommateurs sous un aspect et sous un goût auxquels ils soient déjà habitués.

Nos buveurs de bière, par exemple, accepteraient sans doute une tisane de betterave houblonnée, c'est-à-dire une bière de Flandre sans orge, plus facilement que nos fins gourmets n'admettront sur leur table une bouteille de vin du Nord sans raisin. Or, rien n'est plus facile que de faire une très-bonne et très-agréable bière avec le jus de betterave.

Voici le moyen qui m'a le mieux réussi : on fait bouillir le jus de betterave pur ou légèrement acidulé avec une quantité convenable de houblon, On laisse refroidir cette tisane dans un bac rafraîchissoir jusqu'à 20 à 25 degrés centigrades, puis on met en levain.

Sitôt la fermentation tumultueuse apaisée, on soutire le liquide et on laisse la seconde fermentation s'opérer de la même manière que pour la bière, puis on clarifie et on emploie selon la méthode ordinaire.

Comme on le voit, rien n'est plus simple, et c'est beaucoup plus facile à faire que la véritable bière d'orge. Je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est infiniment plus économique. Je puis affirmer qu'on obtient ainsi, à très-bas prix, une boisson fermentée très-saine, très-agréable, qui offre l'aspect, le goût et la saveur des bières blanches les plus estimées.

Moyennant une légère addition d'alcool et quelques autres ingrédients connus (telles que graines de paradisis, coriandre, écorce d'orange en poudre, etc.), on en ferait aisément une boisson ressemblant à l'aile anglaise. Je m'arrête, car j'ai peur d'en dire trop et d'exciter ici l'incrédulité; mais, comme chacun de vous peut à son gré contrôler et refaire mes expériences, j'ai l'espoir que chacun sera bientôt convaincu par lui-même de l'exactitude de mon affirmation; je suis même certain que l'on réussira mieux encore que je ne l'ai fait, et j'espère que bientôt, grâce à vos efforts, la bière de betterave aura pénétré dans les usages du pays.

Si l'on parvenait à ce résultat, ce serait là, messieurs, et c'est à ce titre seulement que j'ai cru devoir soumettre à votre bienveillante attention ces observations incomplètes, ce serait un très-grand service rendu à l'agriculture aussi à l'alimentation générale, puisque cette substitution dans la matière première des brasseries tendrait à développer la culture de la betterave, au grand profit de nos producteurs, réservant toutes les céréales pour les besoins et la nourriture publics.

A l'appui de ces expériences, M. V. Denis dépose sur le bureau du comice divers échantillons des produits qu'il a obtenus.

Ces échantillons sont dégustés et appréciés par les membres de la réunion, qui accordent surtout la préférence au vin mousseux ayant un an de date et à la bière fabriquée depuis trois mois.

M, Baucq, de Marchiennes, rappelle que dès 1836 il a fabriqué 4 rondelles de bière de jus de bette-

rave ; que cette boisson agréable était bue avec avidité par les ouvriers de sa ferme, et qu'il a cru devoir leur en modérer l'usage, dans la crainte de ses effets capiteux.

M. V. Denis fait observer qu'en effet la bière de betterave a une richesse alcoolique notablement supérieure à celle de nos bières ordinaires; mais c'est là un avantage dont les praticiens sauront tirer profit.

L'expérience de M. Baucq ne fait que corroborer l'opinion de M. V. Denis, et il engage de nouveau les industriels à entrer résolûment dans cette voie. Ces communications sont reçues par le comice avec le plus vif intérêt.

Observation d'épilepsie vermineuse.

L'épilepsie reconnaît souvent pour cause une lésion organique du cerveau, et c'est ce qui rend compte, dans ce cas, de son incurabilité. Heureusement, dans beaucoup d'autres circonstances, il n'en est pas ainsi, et cette affection peut se produire sous d'autres influences dont la disparition amène la guérison de l'épilepsie. Le fait suivant, publié dans la *Revue thérapeutique du Midi*, *Gazette médicale de Montpellier*, nous présente un exemple très-tranché des cas qui appartiennent à la seconde catégorie.

Je fus consulté, il y a dix-huit mois, à Condom, dit M. le docteur Artaud de Gondrin, pour une petite fille de dix ans qui avait régulièrement, tous les jours, une et quelquefois deux attaques d'épilepsie. Cette enfant, assez bien constituée et douée d'un tempérament lymphatique, avait été traitée par plusieurs médecins, au dire du père, sans succès. Après un interrogatoire aussi détaillé que possible, et une inspection minutieuse de l'enfant, je crus que l'épilepsie que j'avais devant moi était de nature vermineuse. J'ordonnai en conséquence une émulsion avec 40 grammes d'huile de ricin et du *semen contra* couvert. De plus, pensant qu'il fallait aussi détruire l'habitude vicieuse que la nature avait contractée en reproduisant tous les jours les mêmes attaques, j'ordonnai l'infusion de racine de valériane et de feuilles d'oranger. Je n'oubliai pas non plus de recommander aux parents et à la petite de bien examiner les selles pour voir s'il n'y aurait pas des vers.

Quinze jours après, le père vint me trouver et m'affirma que l'enfant avait rendu quatre gros vers, et que depuis quelques jours il n'y avait plus d'attaques.

J'ai eu bien souvent, depuis lors, l'occasion d'apprendre que la petite fille allait bien.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

BIBLIOGRAPHIE

L'Alchimie et les Alchimistes, ou *Essai historique et critique sur la philosophie hermétique* (1), par Louis Figuier, docteur ès sciences, docteur en médecine, agrégé de chimie à l'Ecole de pharmacie de Paris.

Le livre dont nous désirons rendre compte à nos lecteurs, offre à tous de grandes garanties d'un immense intérêt : le nom de son auteur aimé du public et estimé des savants, vient déjà nous assurer que son œuvre doit être attrayante et utile, et il suffit de nommer l'auteur des *Principales découvertes modernes* (2), pour faire comprendre qu'on lira avec fruit et avec plaisir l'*Alchimie et les Alchimistes*.

Quelques savants s'étaient déjà occupés de ce sujet, mais personne en France, parmi les modernes, n'avait étudié jusqu'ici d'une manière complète cette grave question de l'alchimie. Oui, une grave question, nous ne craignons pas de l'affirmer, car quelque singulière que soit une science, lorsqu'elle ne compte pas moins de quinze siècles de durée, lorsque des hommes d'une intelligence supérieure y ont consacré leur vie, leur fortune, et même leur liberté ; lorsque enfin cette science trouve encore des partisans parmi les gens instruits, il n'est pas permis de la traiter d'utopie sans daigner au moins l'envisager. D'ailleurs, l'étude des égarements de l'esprit humain n'est pas le moins précieux des enseignements, et il est toujours très-intéressant d'observer ces imposantes aberrations du jugement qui nous font mieux apprécier le bonheur de vivre au dix-neuvième siècle, tout en nous inspirant une véritable modestie à l'égard de ce que nous croyons savoir.

Un autre intérêt, que personne ne conteste, se rattache encore à l'histoire de l'alchimie et des alchimis-

(1) Volume in-18, chez Victor Lecou, 10, rue du Bouloi.

(2) *Exposition et Histoire des Principales découvertes scientifiques modernes*, 3 vol. in-18, 3e édition. Paris, 1854, chez Victor Masson, place de l'Ecole-de-Médecine, 17. Prix 10 fr. 50 cent.

Le tome Ier renferme : — Machines à vapeur. — Bateaux à vapeur. — Chemins de fer.

Le tome IIe : — Photographie. — Télégraphie aérienne et télégraphie électrique. — Galvanoplastie et dorure chimique. — Planète Le Verrier.

Le tome IIIe : — Aérostats. — Eclairage au gaz. — Ethérisation. — Poudre de guerre et poudre coton.

tes : l'alchimie est la mère de la chimie moderne, et c'est à l'aide des travaux des anciens alchimistes que cette science précieuse a pu être édifiée rapidement, et nous rendre les plus grands services. L'industrie, les arts, les sciences, tout ce qui contribue à notre bien-être ne vient-il pas puiser dans la chimie, et ses données exactes, les ressources les plus certaines et les plus importantes ? Nul ne pouvait, au reste, faire mieux apprécier que M. Figuier l'influence des découvertes des anciens sur la science moderne, et lorsque, récemment encore, il mettait en émoi tout le monde savant à propos d'une grande question de chimie et de physiologie, il a prouvé à ses adversaires qu'ils avaient affaire à forte partie.

L'auteur a divisé son livre en plusieurs sections très-distinctes : dans la première, il fait un exposé analytique des opinions et des doctrines professées par les alchimistes. On y trouve le tableau sommaire des travaux exécutés par les philosophes hermétiques pour la recherche de la *pierre philosophale*, et le résumé des principales découvertes chimiques qui leur sont dues. En lisant ces pages, nous ne pouvions nous empêcher de penser au joli tableau de David Teniers, ayant pour sujet l'intérieur d'un alchimiste. Il nous semblait voir ce savant à longue barbe, dont les rides attestent les veilles et les soucis, entouré de cornues, de livres, d'animaux empaillés ou desséchés; nous croyions presque respirer l'odeur souffrée de son laboratoire, et nous eussions volontiers secoué la poussière que nos vêtements avaient recueillie au contact de ces objets étranges.

Mais la seconde partie du livre est venue agrandir notre horizon en nous initiant au rôle que l'alchimie a joué dans la société du moyen âge et de la renaissance, époque où elle eut un empire si puissant sur les esprits et sur les événements.

L'*Histoire des principales transmutations métalliques*, qui constitue la troisième partie de l'ouvrage de M. Figuier, n'est pas d'un médiocre intérêt. En effet, suivre pas à pas ces célèbres alchimistes dont le nom a rempli jadis le monde tout entier, voyager avec Nicolas Flamel, Edouard Kelley, Van Helmont, Helvétius, y compris même l'empereur Ferdinand III, n'est pas chose à dédaigner, car on s'intéresse naturellement aux succès et aux tribulations de ces adeptes dont les romans historiques nous offrent les péripéties les plus extraordinaires que l'existence des hommes célèbres puisse subir. Celui-ci est élevé à toutes les dignités, comblé de tous les honneurs; celui-là, après avoir joui des mêmes faveurs, passe ses dernières années dans une étroite prison, où on a bien voulu lui laisser quelques cornues et quelques alambics; car ses geôliers, qui le condamnent d'une main tendent l'autre pour recevoir la pierre philosophale qu'ils espèrent aussi; trop heureux encore de n'être pas pendu, suivant le cérémonial usité en Allemagne pour le supplice des alchimistes. On les couvrait des pieds à la tête d'un vêtement d'or de clinquant, et on les pendait à un gibet doré.

Les alchimistes ne sont pas toujours fatalement destinés à une aussi triste fin, témoin Ritchausen, dont M. Figuier raconte ainsi l'histoire :

« Un adepte, connu sous le nom évidemment supposé de Labujardière, était attaché à la personne du comte de Schlik, seigneur de la Bohême. On le citait comme possesseur de la pierre philosophale. En 1648, se sentant près de mourir, il écrivit à un de ses amis, nommé Ritchausen, qui habitait Vienne, lui léguant sa pierre philosophale et l'invitant à venir au plutôt la recevoir de ses mains. Ritchausen arriva trop tard, l'adepte était mort. Il demanda cependant au maître d'hôtel du palais si le défunt n'avait rien laissé, et l'on s'empressa de lui montrer une cassette, que l'alchimiste, au lit de mort, avait recommandé de respecter. Ritchausen se saisit de la cassette et l'emporta. Sur ces entrefaites arrive le comte Schlik, qui, connaissant tout le prix de l'héritage de son alchimiste, vient le réclamer, en menaçant son maître d'hôtel de le faire pendre. Celui-ci court aussitôt chez Ritchausen, et, lui mettant sur la poitrine deux pistolets chargés, lui marque qu'il faut mourir ou restituer ce qu'il a dérobé. Ritchausen feignit de rendre le dépôt; mais il substitua adroitement une poudre inerte à celle de l'adepte. Ensuite, muni de son trésor, il alla se présenter à l'empereur, demandant qu'on mît ses talents à l'épreuve. Ferdinand III, très-versé dans la philosophie hermétique, prit toutes les précautions nécessaires pour n'être pas trompé. L'opération se fit en sa présence, hors des yeux de Ritchausen et par les soins du comte de Rutz, directeur des mines. Avec un grain de la poudre de Ritchausen, on transforma, dit-on, deux livres et demie de mercure en or fin.

« L'empereur fit frapper avec cet or une médaille qui existait encore à la trésorerie de Vienne en 1797. Elle représentait le dieu du soleil portant un caducée avec des ailes au pied, pour rappeler la formation de l'or par le mercure. »

Quelle qu'ait été la source véritable qui fournit l'or de la médaille, il est positif que l'empereur anoblit Ritchausen et lui donna le titre singulier de *baron du Chaos*.

Nous ne pouvons quitter ce chapitre sans lui emprunter, pour nos lecteurs, le fait rapporté d'après le témoignage de M. Gros, pasteur à Genève.

« Dans l'année 1658, un voyageur arrivant d'Italie descendit à l'hôtel du Cygne de la Croix-Verte. Il se lia bientôt avec M. Gros, alors âgé de vingt ans et qui étudiait la théologie. Pendant quinze jours ils visitè-

rent les curiosités de la ville et des environs. Au bout de ce temps, l'étranger confia à son compagnon que l'argent commençait à lui manquer, ce qui ne laissa pas d'inquiéter l'étudiant, dont la bourse un peu légère redoutait un appel importun, mais ses craintes ne furent pas de longue durée. L'Italien se borna à demander qu'on le conduisît chez un orfévre qui pût mettre à sa disposition son atelier et ses outils. On l'amena chez un M. Bureau qui, consentant à satisfaire à sa demande, lui procura de l'étain, du mercure, des creusets, et se retira pour ne pas gêner ses opérations. Resté seul avec M. Gros et un ouvrier de l'atelier, l'Italien prit deux creusets, plaça du mercure dans l'un et de l'étain dans l'autre. Lorsque l'étain fut fondu et le mercure légèrement chauffé, il versa le mercure sur l'étain et jeta dans le mélange une poudre rouge entourée de cire. Une vive effervescence se produisit et se calma presque aussitôt. Le creuset étant retiré du feu, on coula le métal et on obtint six petits lingots du plus beau jaune. L'orfévre, étant rentré sur ces entrefaites, s'empressa d'examiner les lingots : c'était de l'or, et du plus fin, dit-il, qu'il eût jamais travaillé. La pierre de touche, l'antimoine, la coupelle, justifièrent la nature et l'élévation de son titre. Pour payer l'orfévre de sa complaisance, l'Italien lui fit présent du plus petit de ses lingots; il se rendit ensuite à la monnaie où son or fut échangé contre un poids égal de ducats d'Espagne. Il donna vingt ducats au jeune Gros, paya son compte à l'hôtel, et prit congé de ses amis, annonçant son retour très-prochain. Il commanda même pour le jour de son arrivée un repas magnifique qu'il paya d'avance. Il partit, mais ne revint plus. »

Nous sommes obligés d'interrompre ces citations qui nous entraîneraient trop loin ; mais jetons cependant un coup d'œil sur la quatrième partie du livre de M. Figuier : l'*Alchimie* au *dix-neuvième siècle !*

Quoi! va-t-on s'écrier, l'alchimie n'est donc pas morte avec les alchimistes, et cette science a donc encore un intérêt d'actualité? Qu'y a-t-il là de surprenant; notre époque n'est pas plus privilégiée que celles qui l'ont précédée, et dans notre siècle de lumières, comme on l'appelle, on est tout aussi avide qu'autrefois de tout ce qui a trait au merveilleux. Mais la civilisation a au moins gagné quelque chose, car on peut publier des livres et des journaux sur la *magie*, la professer même, faire parler des tables, évoquer des esprits ou faire écrire des planchettes, sans crainte d'être pendu comme alchimiste ou brûlé comme sorcier. Les uns croient, les autres rient, et le plus grand nombre est indifférent, voilà tout.

Disons cependant, pour être juste, que les alchimistes modernes sont peu nombreux, et que s'ils ont encore l'espoir d'arriver à changer les métaux vils en métaux nobles, à faire de l'or ou de l'argent par des moyens artificiels, que si même ils espèrent trouver la pierre philosophale, c'est-à-dire l'agent qui peut faciliter cette transmutation des métaux, ils ne croient plus que la fameuse pierre peut avoir d'autres propriétés.

Jadis la pierre philosophale devait jouir de trois vertus distinctes. « Dans son premier état de pureté, elle réalisait la transmutation des métaux, changeait le plomb en argent, le mercure en or, et d'une manière générale transformait les unes en les autres toutes les substances chimiques. A un degré supérieur de perfection, elle pouvait guérir les maladies qui affligent l'humanité, et prolonger la vie bien au delà de ses bornes naturelles; elle portait alors le nom de *panacée universelle*. Enfin à son degré le plus élevé d'exaltation, et prenant alors le nom d'*âme du monde, spiritus mundi*, la pierre philosophale transportait les hommes dans le commerce intime des êtres spirituels; elle brisait les barrières qui défendent l'entrée des mondes supérieurs, et nous révélait, dans une contemplation sublime, les mystères de l'existence immatérielle. » (*L'Alchimie*, p. 338.)

Nous ne possédons que de très-modestes connaissances en chimie, nous ne sommes pas initié aux secrets des alchimistes ; mais nous croyons que la première des propriétés de la pierre philosophale n'est pas impossible à trouver : il suffit pour cela de publier des livres comme en sait faire M. Figuier.

Dr Reinvillier.

FORMULES.

VIN D'ACORUS CALAMUS.

Prenez : Racine d'acorus calamus récemment pulvérisée..... } 30 grammes
Vin généreux..... 500 —

Faites macérer pendant huit jours dans un vase bien clos et filtrez la liqueur.

Cette infusion stimulante et aromatiqne remédie à la faiblesse des membranes digestives, dissipe les fièvres intermittentes qui deviennent réfractaires, à la suite d'une température froide, humide et brumeuse.

On en prend une petite tasse deux ou trois fois par jour, sans avoir égard à l'heure des repas.

Elle provoque aussi la menstruation et chasse les vers. Dans ce but, les femmes et les enfants la prennent par cuillerées.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juin 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 119.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Possibilité de rappeler à la vie les enfants nouveau-nés longtemps après la mort apparente. — Traitement de l'épilepsie par la belladone. — De l'influence qu'exercent l'hygiène et l'éducation de la femme sur la grossesse et l'accouchement. — Recherches instructives sur les lunettes. — Guérison d'une névralgie du cœur. — Bibliographie. — Formules : Eau vulnéraire spiritueuse.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JUIN 1855.

La santé publique continue à être dans un état assez satisfaisant, et l'on constate toujours la même absence d'épidémies sérieuses. Nous disons sérieuses, car on ne peut donner ce nom aux rougeoles qui règnent maintenant tant à Paris que dans ses environs. Nous avons souvent dit à nos lecteurs ce que l'on doit penser de cette maladie de l'enfance, qui ne devient grave que par exception et après des imprudences commises.

Chez les nombreux étrangers qui se trouvent en ce moment à Paris, on remarque des indispositions comme cela arrive souvent aux personnes qui viennent de se déplacer et qui ont changé leurs habitudes. C'est à tort que, depuis longues années, et surtout au loin, on attribue ces légers dérangements à l'eau de la Seine. Cette eau est parfaitement salubre, et on ne doit pas redouter de la mélanger au vin. Au contraire, en buvant constamment du vin pur, lorsqu'on n'y est pas habitué, ou en changeant toute autre partie de son régime, on acquiert des malaises que l'on aurait pu éviter.

Possibilité de rappeler à la vie les enfants nouveau-nés longtemps après la mort apparente.

Une foule d'enfants succombent au moment même de la naissance, et il est très-commun de voir des familles ainsi désolées par la perte subite de leurs plus chères espérances. Une grossesse se présente bien, la jeune femme la supporte avec courage, tous ses parents attendent avec anxiété le moment de sa délivrance et font déjà des projets pour le nouveau-né; puis enfin l'accouchement arrive, le travail est long, laborieux, l'espoir disparaît et fait place à une crainte bien légitime pour les jours de la mère; et l'enfant, dont on devait acclamer la naissance avec tant de joie, vient au monde mort-né !

Cet événement si souvent déploré, et dont les conséquences sont parfois si graves pour le bonheur de ceux qu'ils atteignent, peut cependant être conjurés dans une foule de cas, et après avoir lu cet article, on sera convaincu que beaucoup d'enfants périssent faute des soins nécessaires pour les rappeler à la vie.

Il y a quelques années, un de nos confrères vint nous prier de le remplacer auprès de madame R., femme d'un peintre de mérite qui demeurait alors rue Notre-Dame de Lorette, n° 50. Madame R., enceinte d'un premier enfant, et dont la constitution et la grossesse avaient fait espérer un accouchement régulier, était en travail depuis plus de trente heures. Le docteur Henry, qui était venu réclamer notre concours, et qui a depuis succombé du choléra,

était accablé de fatigue ; il n'était plus jeune, mais plus d'un homme dans la force de l'âge arrive, dans les mêmes circonstances, à un degré considérable de prostration.

Nous passâmes quelques heures auprès de la malade, et pendant ce temps, une saignée, un bain et divers autres moyens furent employés. Madame R. accoucha enfin d'une petite fille très-forte, bien constituée, et vit ainsi cesser ses souffrances et l'inquiétude de sa famille ; mais, ainsi qu'on s'y attendait, à cause de ce qui venait de se passer, l'enfant était mort, du moins en apparence.

Nous-même nous crûmes à cette fin prématurée ; cependant, quoique le nouveau-né fût complétement inerte, nous résolûmes de tenter tous les moyens auxquels on doit avoir recours en pareil cas ; nous avions peine à abandonner ce petit être bien proportionné, dont les formes étaient rondelettes et gracieuses, et auquel il ne manquait que le souffle de la vie.

L'enfant fut plongé dans l'eau tiède, afin de lui conserver la chaleur qu'il avait acquise de sa mère ; sa tête et son visage étaient seuls à l'air, et parfois aussi le haut de la poitrine, quand cela devenait nécessaire pour les manœuvres qui suivirent. En même temps je me mis à le frictionner vigoureusement avec la main droite, tout en le soutenant de la main gauche ; je frottais alternativement les membres supérieurs et inférieurs, le dos, la poitrine, le ventre, n'interrompant cette active besogne que le moins possible. A plusieurs reprises, je dus frapper les fesses et même les cingler un peu fort ; puis je stimulai l'ouverture des narines avec les barbes d'une plume, je frictionnai la poitrine avec de l'eau-de-vie, et je dirigeai brusquement, et en différentes fois, à l'aide de ma bouche, un jet de ce liquide sur la poitrine du nouveau-né.

Cependant la vie ne se manifestait par aucun signe, et le mari de madame R., désespérant de me voir réussir, me conseillait lui-même d'abandonner mon entreprise. « Lorsque j'étudiais la peinture, me disait-il, je dessinais souvent des cadavres dans les amphithéâtres d'anatomie, et je vois bien que mon enfant a la même apparence. »

Je continuai néanmoins et je me mis en devoir de pratiquer l'insufflation pulmonaire, c'est-à-dire de faire entrer de l'air dans les poumons de l'enfant. Je n'avais pas sous la main d'instrument destiné à cet usage, et ce fut bouche à bouche, mes lèvres appliquées sur celles de cet être inanimé, que je fis pénétrer de l'air dans les voies respiratoires. A peine avais-je introduit un peu d'air, je m'arrêtais pour le chasser, en pressant la poitrine et simulant de cette manière l'expiration naturelle.

Enfin, au bout d'une heure pendant laquelle je ne cessai d'employer les soins les plus assidus, et avec l'aide d'une garde intelligente qui m'aidait et exécutait rapidement ce que je lui disais de faire, j'eus le bonheur de constater que la poitrine de ce petit enfant se soulevait et s'abaissait alternativement, il respirait !... Bientôt les doigts de l'une des mains s'agitèrent un peu, puis un bruit imperceptible qui partait de l'arrière-gorge fut distinctement perçu ; mais ce léger bruit n'était que passager, et, malgré mes efforts qui redoublaient, rien de nouveau n'apparaissait.

Au bout de quelques instants, la respiration devint cependant plus marquée, les membres firent quelques mouvements, puis enfin les yeux s'ouvrirent, l'enfant poussa un petit cri plaintif, il était sauvé !...

Nous nous dispenserons de décrire la joie de la famille, on la devine aisément ; mais cette sorte de résurrection était si intéressante, qu'elle eût vivement impressionné tous ceux qui en eussent été témoins. Si une scène pareille pouvait se passer en public, elle serait à coup sûr plus émouvante que tous les spectacles du monde.

Aujourd'hui l'enfant qui fait le sujet de notre narration est une jolie petite fille aux grands yeux bleus ; malheureusement elle habite Bruxelles, et nous ne pouvons la voir souvent. Elle ne peut manquer de nous intéresser, car, ainsi que le disait son père, nous lui avons fourni le premier souffle avec l'air de nos propres poumons. A ce sujet, nous devons prévenir les personnes étrangères à l'art médical, et que des circonstances imprévues appelleraient spontanément à employer les mêmes moyens, qu'il est nécessaire de pratiquer l'insufflation pulmonaire avec les plus grandes précautions ; faite trop brusquement, elle pourrait rompre les vésicules du poumon, qui sont très-délicates au moment de la naissance ; il en serait de même si l'air était lancé avec trop d'abondance. Certes, en pareil cas, si on peut confier cette opération à un médecin, il est toujours préférable de recourir à son expérience et de lui laisser une aussi grave responsabilité, mais en son absence personne ne doit hésiter. Il faut cependant bien se persuader qu'on ne réussit pas toujours ; nous n'avons employé que des moyens connus de tous les hommes de l'art, et qui sont souvent mis en pratique, mais le succès ne couronne pas constam-

ment les efforts les plus intelligents et les plus dévoués.

N'est-il pas vrai, cependant, d'après ce que nous venons de raconter, que beaucoup d'enfants nouveau-nés chez lesquels la mort est apparente, pourraient être rappelés à la vie? A notre connaissance, il s'est passé un fait dans un grand hôpital qui vient encore confirmer cette vérité : Un enfant, laissé pour mort et enveloppé d'une serviette, fut provisoirement abandonné sur un poêle qui était bien chauffé à ce moment : Au bout de quelques heures, on entendit crier ce petit être, des soins lui furent prodigués, et il devint très-fort et très-vigoureux.

On ne lira pas sans intérêt les documents qui suivent, ils ont une grande valeur pour le sujet qui nous occupe.

La *Gazette hebdomadaire* de médecine et de chirurgie (n° du 1er décembre 1854) contenait les faits suivants :

Obs. I. — Thérèse P., âgée de vingt-trois ans, servante, devint enceinte. Loin de dissimuler sa grossesse, elle désigna pendant tout son cours, son amant. Le 15 octobre 1850, elle fut prise de violentes coliques. Quelques heures plus tard, elle eut la pensée qu'elle pourrait accoucher; malgré cela elle n'appela personne à son secours, craignant les reproches de sa maîtresse. Le 16 octobre, à quatre heures du matin, elle descendit à l'étable aux bœufs, et là, au bout d'une demi-heure, elle accoucha seule et appuyée contre un mur. Elle déclare, à partir de ce moment, avoir perdu connaissance et avoir laissé choir l'enfant; lorsqu'elle revint à elle, l'enfant était à terre, complétement froid. Le croyant mort, elle conçut le dessein de le faire disparaître pour éviter les reproches de ses parents. Elle l'enveloppa dans un tablier et se rendit dans le jardin. Là creusant une fosse, elle y mit l'enfant la face tournée contre le fond. Pour combler la fosse et égaliser le terrain, elle se servit d'un morceau de bois pointu.

Vers sept heures du matin, la maîtresse de la fille P. s'étant aperçue que le ventre de sa servante avait considérablement diminué, lui fit des reproches. Celle-ci usa de tous les subterfuges connus. A neuf heures, on fit appeler une sage-femme et un chirurgien ; ce dernier ayant effrayé la fille P., elle avoua être accouchée et avoir enterré son enfant dans le jardin. On fouilla la terre, et à 30 centimètres de profondeur, on trouva l'enfant placé comme il a été dit. Il était alors neuf heures et demie. La sage-femme porta l'enfant dans une chambre : il paraissait totalement privé de vie. Elle fit la ligature du cordon, quoiqu'il fût froid et qu'il ne présentât pas la moindre pulsation.

Pendant deux heures on mit tout en usage pour ranimer l'enfant, en employant les moyens usités. Enfin il commença à respirer faiblement, puis il poussa quelques cris. On le confia aux époux T.; il prit avidement le sein, vécut le 17 et le 18; mais le 19 il mourut dans les convulsions; les conclusions des médecins chargés de l'autopsie juridique, furent que l'enfant avait été enterré avant d'avoir respiré, et que la respiration n'avait commencé que lorsqu'on l'avait retiré de la fosse.

Obs. II. — Dans une maison particulière, à A..., naquit un jour, vers midi, un enfant qui ne donna aucun signe de vie. Diverses tentatives furent faites, pendant plus d'une heure, pour le ranimer, mais en vain. La peau prit une coloration bleuâtre, et la chaleur disparut peu à peu; on le regarda comme mort.

Trois heures après on le mit dans une chambre qui n'était pas chauffée (on était au mois de janvier, et il faisait très-froid). Le soir on le mit au cercueil, et pendant la nuit on laissa les fenêtres ouvertes. Le lendemain, vers onze heures du matin, c'est-à-dire vingt-trois heures après la naissance, M. le docteur Marchka se trouva par hasard dans la maison, et on le pria d'examiner l'enfant. Il le fit par complaisance ; mais il fut étonné de trouver le corps sans rigidité ni taches cadavériques. Quoique ne doutant pas de la mort, il posa le stéthoscope sur la région du cœur. Quelle fut sa surprise d'entendre, faiblement à la vérité, et à de longs intervalles, mais distinctement, les bruits du cœur! Aussitôt on reprit les tentatives pour ranimer l'enfant, mais tout fut inutile. A l'autopsie, qui eut lieu le lendemain, on trouva les taches et la rigidité cadavérique; les poumons ne contenaient pas d'air.

Obs. III. — Celle-ci est empruntée à la *Gazette des Tribunaux*. Le 16 mai dernier, une jeune fille, Marie G., restée seule à la maison de son père, fut trouvée évanouie. Quand elle eut repris connaissance, une des voisines, qui avait remarqué de nombreuses taches de sang, demanda à Marie si elle avait accouché; mais elle nia résolûment. Le père étant rentré, et ayant remarqué de la terre fraîchement remuée dans son jardin, demanda à Marie ce que signifiait ce *grattis*. Elle répondit alors : Je suis accouchée, mais mon enfant étant venu mort, je l'ai

enterré dans le jardin. Des recherches furent faites aussitôt, et le sieur G... découvrit le corps d'un enfant qui avait été enfoui à cinq centimètres de profondeur dans la terre, la face tournée vers la concavité du trou. Des soins furent prodigués, et l'enfant ne tarda pas à être rappelé à la vie. En rapprochant les heures, on peut être certain qu'au moins trois quarts d'heure s'étaient écoulés depuis que la terre avait recouvert le nouveau-né.

L'accusée fut acquittée.

M. le docteur Marchka a été conduit par les faits à poser les propositions suivantes :

1° C'est un fait désormais acquis à la science, que des nouveau-nés peuvent vivre sans respirer, non pas une demi-heure ou une heure au plus, comme on l'a cru jusqu'ici, mais dans un espace de temps très-considérable et dans les circonstances les plus défavorables.

2° Non-seulement il doit y avoir arrêt de la circulation dans les vaisseaux capillaires de la peau, mais encore les vaisseaux des différents organes doivent être dans un état permanent de contraction, ou être remplis d'une colonne de sang immobile.

Enfin la *Revue thérapeutique du Midi* (n° du 30 avril 1855) publiait l'observation intéressante que voici; elle est due à M. Cabaret, docteur-médecin à Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).

Dans les cas d'asphyxie des nouveau-nés, il est important de prolonger les tentatives propres à établir la respiration, avec une grande persévérance. Le praticien ne doit point se fatiguer et continuer pendant une heure et au-delà, de manière à ne quitter l'enfant que lors de la disparition complète et définitive des mouvements du cœur, c'est-à-dire lorsqu'il est impossible de le rappeler à la vie.

Quels regrets ne doit pas éprouver l'homme de l'art, oubliant de tâcher d'éveiller la sensibilité par la stimulation de quelques points de la périphérie, ainsi qu'on le fait dans la plupart des cas d'asphyxie !

Dernièrement, la femme d'un ouvrier de l'arrondissement de Montfort étant sur le point de devenir mère, son mari alla chercher un médecin. Celui-ci dut faire usage du forceps pour terminer l'accouchement.

L'opération terminée, le médecin déclara que l'enfant avait cessé d'exister, fit les recommandations usuelles au sujet de l'accouchée, et se retira.

Cependant, l'ouvrier, une fois le médecin parti, songea à rappeler son enfant à la vie, par un procédé dont il avait été à même d'apprécier les heureux résultats. Le tenant sur ses genoux, devant le feu, il le frictionna avec une brosse douce, puis, ayant allumé sa pipe, il lui envoya une bouffée de tabac au visage. Continuant à le frictionner et à lui envoyer de nouvelles bouffées de tabac, à la troisième il vit la poitrine du nouveau-né se dilater.

Le remède avait fait merveille; aujourd'hui la mère et l'enfant se portent bien.

On sait que nous ne professons pas une grande vénération pour la pipe, mais voilà certes une pipe qui a rendu un fameux service.

Dr Reinvillier.

Traitement de l'épilepsie par la belladone.

Au milieu des médications les plus variées employées contre l'épilepsie, le traitement institué par le père Debreyne, de la Trappe, et par M. Bretonneau, de Tours, depuis vingt-cinq ans environ, est celui qui paraît le plus efficace. Ces deux praticiens, qui avaient été inspirés par la pratique d'un médecin suédois, arrivèrent, au bout de quelques années et après des centaines de faits, à proclamer la belladone comme le remède le plus efficace contre cette cruelle maladie.

Depuis douze ans, MM. Trousseau et Blache ont adopté cette méthode et en ont obtenu les meilleurs résultats. Le succès est toutefois relatif, car, ainsi que l'a dit M. Trousseau dans ses leçons, la guérison radicale n'arrive que pour le plus petit nombre des malades. Ce médecin a soigné, en douze années, 150 épileptiques par ce moyen, et il a eu 20 guérisons; cependant, dans le plus grand nombre des cas, des modifications avantageuses ont été obtenues.

La manière dont le médicament est administré, les soins minutieux qu'il requiert et la persévérance de son emploi, concourent au succès. Voici comment il est prescrit :

Extrait de belladone } de chaque 1 centigramme
Poudre de belladone }

Pour une pilule.

Pendant le premier mois, le malade prend une pilule ainsi composée; mais il doit la prendre le soir, en se couchant, plutôt que le matin, parce que l'épilepsie se manifeste plus souvent pendant la nuit que pendant le jour, et aussi parce que quand les doses viennent à être augmentées, le malade

éprouve moins de dérangements lorsque la belladone est prise à l'entrée de la nuit.

Au commencement du deuxième mois, on donne deux pilules au lieu d'une; le troisième mois, trois pilules; le quatrième, quatre, toujours à la fois, quel qu'en soit le nombre. A ce moment il est important de remarquer si le malade est très-sensible à l'action du médicament, et dans le cas de l'affirmation, ne plus augmenter que tous les deux mois.

Si la dose est trop élevée, la belladone produit le trouble de la vue et un sentiment d'âcreté à la gorge, et c'est alors qu'au lieu de persister à administrer la même dose, il faut rétrograder. En prenant ces précautions, on arrive ainsi, au bout d'une année, au chiffre de sept à huit pilules chaque jour.

Pendant toute la durée du traitement, les familles ont un registre sur lequel elles inscrivent, jour par jour, les attaques qui se produisent, leur forme, leur intensité, leur durée et même en leur absence de simples vertiges. Si on a constaté, au bout d'un an, une diminution dans le nombre ou la durée des attaques, on peut être certain de la guérison, à la condition de persévérer dans l'emploi de la belladone pendant deux, trois et quatre ans. En procédant ainsi et en augmentant tous les deux ou trois mois la quantité de cette substance active, on arrive à une très-haute dose que le malade ne doit plus dépasser, car le trouble des diverses fonctions y met obstacle.

Le traitement est généralement fort long, et ce n'est souvent qu'au bout de plusieurs années qu'on parvient à obtenir la cessation entière des attaques. Lorsqu'on a le bonheur d'atteindre ce résultat, on peut suspendre la médication pendant un mois, d'abord, puis on la reprend pendant quinze jours, puis on la suspend de nouveau pendant deux ou trois mois, plus tard pendant quatre, pour la reprendre encore, en diminuant les doses à chaque reprise.

Cette manière de traiter l'épilepsie est aussi curieuse que rationnelle. Le médicament employé est très-énergique, et la persistance avec laquelle on l'administre vient augmenter sa puissance; mais aussi il s'adresse, dans ce cas, à une maladie qui ne manque ni de ténacité ni de vigueur, et contre laquelle on a essayé bien des substances. Nous constatons avec joie que, grâce aux progrès de la science, le cercle des affections incurables se rétrécit de jour en jour.

De l'influence qu'exercent l'hygiène et l'éducation de la femme sur la grossesse et l'accouchement.

M. le docteur Matei, professeur d'accouchements à Bastia, a adressé à la *Revue thérapeutique du Midi* quelques épreuves d'un travail intéressant qu'il prépare sur les accouchements. Voici comment M. le docteur Saurel a analysé et résumé cette communication :

Les conditions antérieures à la grossesse qui peuvent avoir de l'influence sur l'accouchement physiologique étant différentes suivant les conditions sociales, il faut les examiner séparément dans la classe aisée et dans les classes pauvres.

L'éducation des jeunes filles appartenant à la classe aisée offre un inconvénient majeur : c'est celui de contrarier presque toujours le développement normal du corps. « Soit que l'enfant reste à la maison, soit qu'on le place dans un pensionnat, elle se trouve enfermée dans des appartements privés de la lumière directe du soleil. Presque toujours assise et occupée aux travaux de l'esprit, ou à ceux de l'aiguille, elle met son cerveau à la torture pour s'acquitter des devoirs qu'on lui impose ou pour ne pas rester en arrière de ses compagnes. L'étude du piano, quelques pas de danse, et une ou deux promenades dans le courant du mois, sont les seuls exercices qu'on lui accorde pour favoriser le développement de son corps. A peine si, dans le jour, elle va quelquefois respirer le grand air dans une cour encaissée, ou dans une localité semblable, et, par-dessus tout cela, sa poitrine est serrée dans un corset qui est aussi funeste aux organes du thorax qu'à ceux de l'abdomen. » Ce manque d'exercice, surtout lorsqu'il se combine avec la lecture des romans et la fréquentation des bals et des spectacles, a pour résultat de surexciter le système nerveux et de faire naître un état chloro-anémique. En même temps, la vie utérine semble se développer d'autant plus que les forces générales de la vie languissent. Cette puberté précoce s'alliant avec un état de faiblesse générale, un système osseux grêle, une poitrine étroite et un bassin peu développé, on voit ces jeunes femmes, une fois mariées, rester stériles ou avorter avec facilité. Si elles portent leur grossesse à terme, elles sont presque toujours dans l'impossibilité d'avoir un accouchement naturel, et bien rarement elles sont dans le cas d'allaiter leurs enfants.

Un simple accouchement ébranle plus cette frêle machine que cinq parturitions n'agissent sur une

femme de la campagne, chez laquelle l'accouchement sera physiologique. Heureusement pour la femme de la ville, elle perd ordinairement bientôt la faculté de concevoir : la fécondité va en raison inverse de notre civilisation. Mais tout ne s'arrête pas à l'accouchement. Les efforts qu'a dû faire la femme, et surtout ceux de l'utérus, entraînent assez souvent des accidents, ils causent des maladies de matrice aiguës ou chroniques, et laissent surtout le système nerveux dans une susceptibilité qui se réveille ensuite à la moindre occasion.

Le meilleur moyen d'éviter tous ces inconvénients, c'est de développer le système musculaire et le système sanguin, qui sont le véritable contre-poids du système nerveux, et, par leur développement, de favoriser celui du squelette, qui est si nécessaire à l'accouchement physiologique. Pour cela, il faut s'occuper un peu moins de l'éducation intellectuelle de la femme, et beaucoup plus de son éducation physique. M. Mattei veut, en conséquence, qu'on laisse pendant le jour la jeune fille, qui est toute activité, à ses jeux, à ses sauts, à ses courses; qu'on la laisse la nuit prendre tout le sommeil qu'elle veut, car c'est pendant ce repos que se font surtout la véritable réparation et le véritable accroissement; qu'on ne se hâte pas d'occuper son esprit ou du moins qu'on l'occupe d'une manière très-légère. « Ce sont les méthodes d'enseignement qu'il faut perfectionner, et qui, bien imaginées et bien appliquées, feraient faire plus de progrès en un an à une jeune fille de huit à dix ans, qui est capable de bien saisir ce qu'on lui dit, que les méthodes ordinaires n'en font faire en deux ans avant cet âge. » L'exercice est nécessaire à la jeune fille pour développer la poitrine et le bassin ; l'ampliation de la poitrine est pour elle, comme pour l'homme, une condition de force et de santé, il ne faut pas le contrarier par l'emploi des corsets; qu'on laisse en conséquence le corset aux femmes mal conformées et chargées de trop d'embonpoint. La beauté de la taille ne consiste pas dans sa finesse, mais dans ses justes proportions avec le reste du corps.

Qu'on ne sacrifie donc plus l'éducation physique de la demoiselle de la ville à son éducation intellectuelle. Quand on s'y prend avec intelligence, on peut suffisamment développer à la fois l'un et l'autre ; mais s'il fallait faire quelques sacrifices, dit M. Mattei, nous conseillerions de les imposer de préférence à l'éducation intellectuelle. La femme sans doute est un des moyens les plus civilisateurs de notre société; mais, ne posséderait-elle pas beaucoup d'instruction, qu'elle aurait toujours de la finesse naturelle dans la manière de sentir et une grande délicatesse dans l'expression de ses sentiments. N'aurait-elle, du reste, que le langage de bonne épouse et de bonne mère, qui parle si naturellement au fond de son cœur, que ce serait toujours assez pour mériter l'estime et l'attachement dont l'homme est capable.

Plusieurs des inconvénients précédemment signalés pour la jeune fille de la classe aisée se rencontrent pour celle qui est née dans les classes pauvres de la ville. Souvent issues de parents entachés de maladies contagieuses, ces enfants, mal soignées, respirent, dès leur naissance, l'air vicié des magasins ou des mansardes qu'ils habitent; de plus, la fille du pauvre, mal vêtue, n'ayant qu'une nourriture insuffisante, ou de mauvaise qualité, est condamnée fort souvent, par état, à ne faire que peu ou point d'exercice. Aussi a-t-elle ordinairement le teint peu coloré, les chairs molles; sa charpente osseuse est grêle et son bassin peu développé. Quand elle deviendra enceinte, elle rencontrera tous les inconvénients des femmes riches, avec des conditions plus mauvaises. Aussi, quand on abandonne à la nature la grossesse et l'accouchement, comme on ne le fait que trop souvent, les voit-on prendre fréquemment un caractère maladif pour la mère et pour l'enfant.

Quelles améliorations est-il possible d'apporter dans les conditions des classes pauvres des villes, au point de vue de l'accouchement physiologique? Evidemment c'est le gouvernement seul, ou la société qu'il représente, qui pourra modifier d'une manière avantageuse le fâcheux état de choses dont il vient d'être question. Tout ce qu'on peut désirer de plus raisonnable pour les pauvres des villes, c'est que leurs enfants soient élevés comme ceux de la campagne. En effet, ainsi que le fait très-bien remarquer M. Mattei, les habitants de la campagne peuvent avoir à désirer l'éducation intellectuelle que reçoivent ceux de la ville; mais, en revanche, ils ont ordinairement des mœurs plus sévères, une alimentation presque entièrement végétale, mais saine, et ils ont surtout pour eux la santé. Leurs filles, menant toujours une vie active au grand air, arrivent à l'âge de se marier sans avoir été exposées aux accidents qui surviennent si fréquemment aux jeunes personnes de la classe aisée, et leurs femmes, parfaitement secondées par la nature, ont le plus souvent des couches vraiment physiologiques pour la mère et l'enfant.

L. S.

Recherches instructives sur les lunettes.

DES CONSERVES.

L'expression de conserves, plus prétentieuse qu'exacte, a été appliquée à différents verres. C'est ainsi que des verres de myopes ou de presbytes, d'une faible puissance, passent volontiers pour des verres de conserves, surtout s'ils sont, en même temps, colorés. Cependant il ne faut désigner, par le nom de conserves, que des lunettes, ordinaires pour la monture, mais garnies de verres plans et par conséquent sans foyer; ces verres sont en outre colorés de différentes façons.

Pendant fort longtemps on a considéré la couleur verte comme la plus douce pour l'œil et la plus propre à le protéger contre l'action d'une lumière trop intense. Plus tard la couleur bleue a été préférée. Mais ces deux couleurs ont le grand inconvénient, placées devant les yeux, d'altérer la couleur des objets et de les défigurer au point qu'il n'est pas toujours facile de les reconnaître.

Le but des conserves n'étant, en définitive, que de raréfier la quantité de lumière qui arrive sur les yeux, il était assez naturel que l'on songeât à la couleur noire, qui absorbe tous les rayons lumineux. C'est, en effet, au moyen d'une combinaison des couleurs noire et bleue que l'on obtient les meilleurs verres de conserves. Avec ces verres, les objets sont vus tels qu'ils sont; ils paraissent seulement exposés à un beau clair de lune. On fabrique, d'ailleurs, des verres plus ou moins teintés. D'après l'effet que l'on veut obtenir, on en distingue six degrés, selon que la coloration est plus ou moins prononcée. Ils sont désignés dans le commerce sous le nom de *verres à teintes neutres*.

Ce sont ceux que nous employons exclusivement. Dans le but de séquestrer, le plus complétement possible, les yeux de la lumière, on a eu l'idée de garnir les parties latérales des verres, au niveau des branches, de taffetas vert, de seconds verres colorés, comme les premiers, d'une sorte de grillage métallique à mailles très-serrées. Ces modifications, la dernière surtout, peuvent être accidentellement utiles pour pallier les conséquences d'une sensibilité excessive à la lumière; mais il faudra se hâter de revenir le plus tôt possible aux conserves ordinaires.

Quoi qu'il en soit, on peut et on doit même user, dans quelques cas, des conserves; mais on en abuse trop souvent; et alors, au lieu de conserver la vue, comme leur nom semble l'indiquer, les conserves entretiennent et perpétuent l'état morbide des yeux auquel on voulait remédier; car, au lieu d'être passagère et accidentelle, la sensibilité à la lumière devient alors permanente, constitutionnelle et incurable.

DES LORGNONS.

On appelle lorgnon ou monocle le plus simple de tous les instruments d'optique; il consiste en un seul verre encadré dans un cercle de différentes substances, que l'on porte au cou au moyen d'un cordon de soie passé dans un anneau. On peut même fabriquer le verre de manière à se passer du cadre dont nous venons de parler. Lorsque le myope veut regarder un objet éloigné, il prend son monocle, ordinairement carré, et il le place devant l'un de ses yeux, le plus souvent le droit; quelquefois il tient le lorgnon fixé avec la main; d'autres fois, surtout lorsqu'il a besoin de voir pendant un certain temps, il place son lorgnon à la partie antérieure de la cavité orbitaire, de telle sorte qu'il puisse se tenir seul, grâce à la contraction du muscle orbiculaire des paupières.

En cet état le myope n'a vraiment plus figure humaine, et celle du singe est plus attrayante; d'une part, il est obligé de fermer l'œil gauche par une sorte d'action spasmodique; d'une autre part, il est forcé de contracter péniblement son muscle orbiculaire, pour ne pas laisser sans appui le corps étranger devant l'œil droit; tout ceci produit une série de lignes des plus irrégulières et des rides des mieux accentuées, qui sont très-désagréables à la vue.

Ce n'est pas tout : ce verre, fixé comme par accident au pourtour de la cavité orbitaire, tient mal et se dérange à chaque instant; sa surface n'est donc jamais en rapport exact avec la surface de l'œil; la vision doit, par conséquent, s'opérer dans des conditions on ne peut plus défavorables. Ajoutons encore que, vu sa position trop rapprochée de l'œil, le verre se ternit facilement par le contact de la transpiration cutanée.

Mais des considérations d'un autre ordre doivent encore être présentées : l'œil qui fonctionne voit sa myopie s'entretenir ou même s'aggraver, tandis que l'œil condamné le plus souvent à l'inaction présente une portée visuelle différente. Il résulte de là une inégalité des deux yeux, et un défaut d'harmonie dans l'expression du regard qui est des plus choquants.

Malgré tous ces inconvénients, qu'il est obligé de braver, le myope, avec son monocle, n'a encore

qu'une vue bien défectueuse, et qui n'est pas à comparer avec celle qui résulte de l'emploi simultané de deux verres appropriés.

En présence de ce que nous venons de dire et qui n'a rien d'exagéré, on peut se demander pourquoi le lorgnon a été imaginé, et comment son usage a pu se perpétuer jusqu'à présent? Je n'ai rien à répondre à cela, si ce n'est qu'il faut toujours prendre sur soi de se montrer indulgent pour les sottises humaines. Et puis, le monocle a son utilité, puisqu'il convient parfaitement *aux borgnes*.

DES PINCE-NEZ.

Les pince-nez sont des espèces de lunettes dépourvues de branches, et qui se fixent sur le nez au moyen d'un ressort quelconque, lequel exerce une pression suffisante pour assurer leur immobilité.

Bien que très-anciens, puisqu'ils remontent à l'origine même des lunettes, les pince-nez, grâce à quelques modifications, heureuses dans leur exécution, ont été remises en honneur dans ces dernières années, et ont obtenu, jusqu'à présent, un succès de vogue.

Ceux qu'on fabrique en plus grand nombre sont en métal ou en corne pour les cadres et le manche, et en acier bruni ou doré pour le ressort. La face interne de l'un et de l'autre cercle est garnie de petites rayures ou sillons qui sont destinés à fixer plus solidement l'instrument sur les parties latérales du nez; par un mécanisme très-simple, l'un des cadres peut être ramené sur l'autre, fixé à demeure sur un bouton par la seule élasticité du ressort, ce qui donne au pince-nez les apparences et le volume d'un simple lorgnon.

Les pince-nez, tels qu'ils sont généralement exécutés aujourd'hui, sont d'une utilité incontestable, ils sont légers, d'un petit volume, et on peut les laisser flotter devant le gilet tenus seulement par un simple cordon; les deux yeux sont appelés à concourir également à l'acte de la vision, et celle-ci s'exerce sans que l'instrument ait besoin d'être fixé par les contractions de l'orbiculaire comme pour le monocle, ou avec le secours de la main comme lorsqu'il s'agit du binocle ordinaire. Ils sont plus commodes que les lunettes proprement dites; d'abord on est sûr de ne pas les oublier, on n'a pas besoin d'étui, on les ouvre et on les ferme bien plus rapidement.

Tous ces avantages ne feront cependant jamais que les pince-nez soient de bons instruments d'optique et les égaux des lunettes pour les usages ordinaires de la vie.

En effet, on peut, à juste titre, leur adresser des reproches assez graves :

D'abord il est des personnes réfractaires à leur usage : celles dont la racine du nez est conformée d'une certaine façon par rapport à l'arcade orbitaire.

Appliqué sur la partie moyenne ou sur la partie inférieure du nez, le pince-nez ne peut guère servir qu'à regarder en bas, et non plus à voir de face ou horizontalement; dans cette dernière position, il a, en outre l'inconvénient d'aplatir les ailes du nez, de les déformer à la longue; et, dans quelques cas, d'entraver momentanément la respiration.

Quelle que soit la position qu'on lui fasse prendre, le pince-nez reste plus ou moins branlant s'il serre peu ; s'il serre plus, il finit par fatiguer, en provoquant la rougeur et l'inflammation de la peau qu'il touche avec ses arêtes plus ou moins saillantes. Et puis quelque bien adapté qu'il soit, le pince-nez devient mobile et ne tarde guère à glisser dès l'instant où la peau du nez est humectée par la sueur qu'elle sécrète et par celle qui découle du front.

Ces inconvénients, toujours très-gênants, peuvent être constatés à chaque instant par les personnes qui font habituellement usage de l'instrument dont nous parlons.

Mais ce ne sont que des difficultés d'application ; il en est d'autres inhérentes à l'instrument lui-même.

Malgré toutes les précautions que l'on peut prendre, le pince-nez n'est guère susceptible d'être placé de façon à ce que la surface des verres reste d'une manière permanente parallèle à la surface de l'œil, ou, si l'on aime mieux, à son diamètre transversal; de là des difficultés et des hésitations dans la perception des objets, et par suite une fatigue plus ou moins prompte de la vue. Enfin, et c'est le principal défaut de cet instrument, le pince-nez, par le seul fait de son mode d'exécution, ne peut dans aucun cas être placé de telle sorte que l'axe antéro-postérieur de l'un ou de l'autre œil tombe exactement sur la partie centrale de l'un ou l'autre verre. Il résulte de cette disposition, on ne peut plus vicieuse, que les deux yeux sont dans un état continuel de convergence pour distinguer les objets, ce qui, à la longue, peut amener un véritable strabisme interne.

En définitif, les pince-nez offrent des avantages en même temps qu'ils présentent des inconvénients ; ils rendent des services momentanés sans pouvoir être d'un secours permanent ; ils sont donc journellement utiles sans être réellement bons.

DES BINOCLES.

Tout le monde sait que les binocles, que l'on nomme encore face-à-mains, ne sont autre chose qu'une monture de lunettes dépourvue de branches, brisée au milieu du pont, et dont l'une des extrémités est fixée par une articulation à une sorte d'étui destiné à loger les deux cercles juxtaposés ; on les fabrique surtout en laiton, en cuivre, en argent ou en or.

La facilité avec laquelle on les ouvre en poussant une petite détente ; la promptitude avec laquelle la deuxième branche s'éloigne de la première, grâce au ressort placé dans sa brisure, font le principal mérite de cet instrument.

Lorsque le binocle a été convenablement choisi, il est incontestable qu'il peut rendre aux myopes et aux presbytes d'utiles services sans présenter d'inconvénients sérieux pour les fonctions visuelles ; il est, sous ce dernier rapport, l'égal des lunettes.

Cependant, le binocle n'est pas placé en regard des yeux sans être, en aucune façon, fixé aux environs de l'orbite ; c'est la main qui doit le tenir en place d'une manière permanente ; les fonctions de l'instrument cessent à la première oscillation ; et celles-ci sont fréquentes toutes les fois que le coude ne peut prendre un point d'appui quelconque. Dans une foule de circonstance, ce point d'appui manque, et le bras qui fixe le binocle ne tarde guère à se fatiguer. Et puis, n'arrive-t-il pas très-souvent, d'ailleurs, que les deux mains étant occupées, il devient, par conséquent, impossible d'utiliser le binocle?

Le binocle peut donc servir à l'occasion, mais non dans tous les cas et surtout d'une manière continue ; ce sera toujours, en réalité, un instrument de luxe, et si cet instrument est bon, on ne saurait toujours l'utiliser pour les besoins ordinaires de la vie.

DES LUNETTES-BINOCLES.

Cet instrument tient à la fois des lunettes et des binocles par son mode de fabrication, et il est destiné à offrir réunis les avantages particuliers propres à chacun d'eux, sans avoir leurs inconvénients respectifs que tout le monde connaît.

Le pont qui joint les deux cadres en *x* est pour les myopes, et en *k* pour les presbytes ; il est brisé à sa partie moyenne, de sorte qu'à l'aide de cette charnière les verres peuvent être juxtaposés pour se placer entre les branches rapprochées de l'instrument, qui dès lors se trouve fermé.

Les branches ont une longueur de huit centimètres et demi à neuf centimètres seulement ; et elles offrent vers leurs extrémités libres une forme spéciale qui est en rapport avec l'utilité, l'élégance et la légèreté que l'on désirait obtenir.

A l'un et l'autre anneaux qui terminent les branches des lunettes-binocles, sont fixés l'un et l'autre chefs d'un cordon élastique qui doit servir :

1° A les porter suspendues au cou ;
2° A les fixer sur la tête ;
3° A les fermer exactement.

Pour fixer solidement l'instrument au-devant des yeux, on l'ouvre, on place les branches sur les tempes, puis l'on dirige les deux bouts correspondants du cordon élastique derrière les oreilles et sous le menton, où ils se trouvent réunis par une sorte d'anneau amovible, lequel sépare, d'une manière très-distincte, *cette portion inférieure* du cordon de *sa portion supérieure*, passée préalablement autour du cou.

Pour retirer les lunettes-binocles on dégage rapidement, grâce à leur élasticité, les extrémités du cordon de la rainure post-auriculaire, et on ferme l'instrument avec une facilité extrême.

Pour maintenir fermées les lunettes-binocles, on se sert du même cordon qui les tient suspendues ; il y a différents moyens d'utiliser le cordon pour ce nouvel usage ; le plus simple consiste encore à faire une sorte de nœud coulant avec les deux extrémités réunies du cordon élastique ; nœud que l'on passe dans l'espèce de rainure ou de collet qui existe à peu près vers le tiers supérieur des branches.

Pour défaire ce nœud, il suffit de le faire glisser de bas en haut ; le cordon devient alors tout à fait libre.

Fermé, l'instrument est léger, gracieux et des plus portatifs parmi ceux que l'on tient habituellement suspendus au cou et flottants, soit au-devant du gilet, soit entre le gilet et la chemise.

Ouvert, l'instrument remplit très-bien tous les usages des lunettes les mieux exécutées ; mais il a sur elles les avantages suivants :

Sa position est inamovible au-devant des yeux ; il ne tend donc jamais à glisser sur le dos du nez, ce qui gêne la vision et change d'un instant à l'autre la force des verres.

Il ne se déplace pas davantage, soit dans un sens, soit dans un autre, sous l'influence de mouvements plus ou moins brusques de la tête, pendant l'exercice de la chasse ou de l'équitation, par exemple.

Il ne fait jamais défaut à qui en a besoin, puisqu'on le porte sans cesse avec soi. On peut, par con-

séquent, toujours en user à l'occasion, sans jamais être porté à en abuser.

Les lunettes-binocles peuvent être fabriquées avec les diverses substances qui servent à la construction des lunettes et des binocles ordinaires, telles que l'acier, l'or, le platine, l'argent, l'écaille, le buffle, etc., etc.; les plus simples sont encore celles qui sont faites en acier trempé, bruni ou doré, *pour le corps*, et en caoutchouc durci *pour les branches*.

On peut d'ailleurs faire subir à telle ou telle partie de l'instrument différentes modifications de forme, portant soit sur les cadres, soit sur les branches ou le cordon, sans altérer en rien ses avantages fondamentaux qui sont inhérents au système même de l'invention.

Parmi ces modifications, qu'il nous soit permis, cependant, de signaler celle qui consiste à transformer les *lunettes-binocles* en *conserves-binocles*, et cela de la manière suivante :

Chaque branche a, dans sa moitié inférieure, un cadre semblable au cadre correspondant du corps de lunettes; elle se continue ensuite avec sa moitié supérieure, qui n'a pas subi de changement. On a, de la sorte, quatre cadres destinés à loger quatre vers plans, teinte neutre : deux antérieurs et deux latéraux; verres naturellement juxtaposés lorsque l'instrument est fermé.

Quoi qu'il en soit, nous n'hésitons pas à espérer que dans un temps donné tout homme intelligent, et par conséquent ami de ses yeux, ne remplace par des lunettes-binocles

Les lunettes qui sont incommodes;
Les binocles qui sont fatigants;
Les pince-nez qui sont nuisibles;
Les lorgnons qui sont détestables.

Alors les verres à foyer serviront véritablement à corriger la myopie et la presbytie, au lieu de concourir, comme ils ne l'ont fait que trop souvent, à aggraver ces deux infirmités.

Dr Tavignot.

(*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.*)

Guérison d'une névralgie du cœur.

Déjà, dans un article spécial (*Médecin de la Maison*, n° 94), nous avons fait voir que l'on peut éprouver des palpitations violentes et des douleurs dans la région du cœur sans que celui-ci soit atteint d'autre chose que d'une affection nerveuse. Dans ce cas la maladie, quoique très-douloureuse, est sans gravité et est susceptible de guérison. Tel est le cas rapporté par le docteur Imbert-Gourbeyre, de Clermont-Ferrand.

« Sœur M...., de l'hôpital général de Clermont-Ferrand, âgée de quarante ans environ, souffre du cœur depuis dix ans, et est beaucoup plus fatiguée depuis trois mois.

« Elle éprouve des palpitations fréquentes, accompagnées de vives douleurs dans la région du cœur. Ces douleurs sont de deux sortes : tantôt, et c'est le plus souvent, ce sont des douleurs lancinantes, tantôt des douleurs qu'elle compare à celles qu'on provoquerait en râclant avec un couteau la surface d'un vésicatoire dénudé. Quand ces douleurs la prennent, elle est obligée de s'arrêter et d'attendre qu'elles aient cessé; elles durent plusieurs minutes. Ces douleurs surviennent plutôt quand elle est au lit, couchée sur le dos; elle est alors obligée de se lever et de se coucher le cœur contre la terre. Depuis trois jours, sœur M... a été souvent obligée de se lever pendant la nuit et de s'étendre sur le parquet pour calmer ses souffrances.

« Sœur M.... est alitée depuis trois jours et souffre continuellement depuis une huitaine, avec de fréquentes exacerbations qui l'obligent de s'étendre par terre; elle passe ainsi une partie des nuits.

« Je suis appelé le 28 mai, et, examen fait, je prescris quatre cuillerées à bouche de sirop de sucre, auxquelles on avait ajouté dix gouttes d'alcoolature d'aconit. La malade en prend une cuillerée à cinq heures et à neuf heures du soir. La nuit est bonne; il y a peu de crises, et la malade n'est point obligée de se lever.

« Le lendemain, trois cuillerées dans la journée. — La dernière crise a lieu le 29 au soir; elle dure une heure. — Les deux nuits suivantes sont excellentes; la malade dit n'avoir jamais aussi bien dormi; elle continue pendant quelques jours une cuillerée de son sirop.

« Le 30 au matin, sœur M... était levée et faisait son service.

« Pendant les deux mois suivants, la malade a souffert encore quelquefois du cœur, mais ces douleurs n'étaient rien en comparaison de celles éprouvées en premier lieu, qui étaient d'une grande violence. Ces nouvelles douleurs ont également cédé au sirop d'aconit.

« J'ai écouté le cœur plusieurs fois, pendant les accès et dans les moments de calme, et je n'y ai trouvé aucune trace d'affection grave; pendant les crises, le cœur battait tumultueusement avec une impulsion très-modérée. »

C'est encore avec l'aconit, employé de la même manière, que M. Gourbeyre a guéri beaucoup de névralgies, et notamment plusieurs qui siégeaient à la face. On sait que ces affections sont très-douloureuses et très-rebelles.

BIBLIOGRAPHIE.

Mémoire sur l'action physiologique et thérapeutique des ferrugineux, par J.-A. Quévenne, pharmacien de l'hôpital de la Charité, membre de la Société de pharmacie de Paris, de la Société d'émulation pour les sciences pharmaceutiques; correspondant de la Société havraise d'études diverses, de la Société des sciences, arts et belles-lettres du département du Var et de la Société médicale de Chambéry. — En vente chez Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17.

Le fer est l'un des médicaments les plus précieux auxquels la médecine a recours. Il se place, par son utilité, à côté du quinquina, du mercure, de l'opium, et il fait partie du petit nombre de substances dont l'action est positive, bien précise et sur lesquelles le médecin peut compter. Tandis qu'on attribue une foule de propriétés à des herbes de différentes sortes, précisément parce qu'elles n'ont aucune vertu déterminée, le fer, lui, a dans l'art de guérir un rôle restreint, mais un rôle actif; c'est une puissance dont il serait difficile de se passer, et l'on peut dire que le fer est aussi indispensable au médecin pour triompher de la maladie, qu'il l'est dans un autre ordre de choses, au guerrier pour vaincre son ennemi.

Un exemple fera mieux comprendre au lecteur l'importance du fer : lorsqu'on observe une jeune fille pâle, étiolée, se soutenant à peine, ayant des digestions pénibles, des éblouissements, des tintements d'oreille, des battements de cœur au moindre mouvement, il est tout naturel de considérer sa santé comme profondément atteinte pour longtemps et même de craindre pour ses jours. Le médecin arrive, il reconnaît la présence d'une chlorose, il prescrit les ferrugineux, et il est certain à l'avance de la guérison; il pourrait même fixer le jour et presque l'heure où cette jeune fille aura recouvré sa force, sa beauté, sa fraîcheur, et il est bien heureux d'avoir à son service un auxiliaire aussi précieux. Pourquoi le nombre de ces médicaments puissants est-il malheureusement si limité!...

Le fer est un des métaux les plus anciennement connus; la nature l'a répandu autour de nous avec prodigalité, et non-seulement il est allié à la plupart des minéraux, mais il fait partie de notre propre substance; les animaux et même les végétaux en contiennent en quantité assez notable.

C'est dans notre sang que le fer existe naturellement, et sa présence est très-facile à constater: Barruel, qui était chef des travaux chimiques de la Faculté de médecine, a souvent fait voir que le sang en contient une énorme proportion, et il y a environ vingt-cinq ans, il s'appliquait volontiers, sous les yeux des médecins, à extraire du fer de tout sang qu'on lui présentait. Il traita ainsi 350 grammes de sang tirés à Orfila, doyen de la Faculté de médecine de Paris, pendant une attaque de choléra qui faillit le faire mourir, et il obtint un globule de 35 centigrammes de fer que Mme Orfila fit monter en bague.

Puisque le fer est aussi abondant dans l'économie humaine, puisqu'il fait partie de notre organisation, on doit comprendre que lorsqu'il devient rare, les fonctions de la vie subissent une altération. Aussi s'est-on toujours préoccupé des meilleurs moyens d'administrer le fer et a-t-on employé une foule de préparations ferrugineuses, depuis l'eau ferrée, dont l'action est comparativement très-faible, jusqu'au fer lui-même.

A diverses reprises on a cru que les sels de fer, qui sont parfaitement solubles dans l'eau, étaient préférables parce que l'on supposait qu'ils devaient se dissoudre très-facilement dans l'estomac. On ne tarda pas cependant à se convaincre que l'estomac ne peut être comparé à un vase inerte; on tint compte des acides qu'il contient pendant la plus grande partie de la journée, et on comprit pourquoi la limaille de fer était si facilement absorbée. Il y avait loin toutefois de cette limaille obtenue par l'action de la lime, mélangée souvent à du cuivre ou à d'autres impuretés, à la préparation qui est due à M. Quévenne.

Ce savant chimiste, en traitant l'oxyde de fer au moyen d'un courant de gaz hydrogène, a trouvé moyen de le convertir en poudre impalpable dont l'action est excessivement puissante et dont l'administration offre une foule d'avantages. Ce fer ainsi divisé et en contact avec les tissus organiques, au milieu du liquide acide qu'il y rencontre, a probablement une influence électrique en même temps qu'une action chimique! toujours est-il qu'il est admirablement supporté par l'estomac, qu'il agit aussi énergiquement que les autres ferrugineux, *à dose moitié moins forte*, et que ses résultats sont d'une fidélité telle, que les médecins qui ont employé le fer sous cette forme, ne veulent plus recourir aux autres préparations.

Le procédé employé par M. Quévenne est d'une simplicité remarquable, et cependant son *Mémoire* forme un volume in-8° de 356 pages. Comment cela se fait-il? Il faut savoir que, dans ce travail précieux, sorte de monument pour l'art médical, l'auteur ne décrit même pas son procédé; car il l'a publié ailleurs, il l'a indiqué à qui l'a voulu, et son livre est consacré

à rendre compte des expériences qui ont été faites sur le fer réduit. M. Quévenne ne s'est pas borné à préparer un produit pharmaceutique : attaché à l'un des grands hôpitaux de Paris, il a suivi pas à pas l'action de sa préparation sur de nombreux malades; il a fait des expériences sur les animaux ; il a comparé les autres ferrugineux, et il a donné à son travail une telle précision mathématique, que le dernier mot de la science a été dit par lui sur ce sujet; on peut l'affirmer.

Lors de ses expériences, M. Quévenne avait à sa disposition quatre chiens, dans de bonnes conditions de jeunesse, de constitution et de vigueur. Ces chiens portaient à l'estomac une canule d'argent qui établissait une communication avec l'intérieur de cet organe, et que l'on tenait fermée avec un bouchon de liége; puis, au moment voulu, on ouvrait la canule, on retirait les sucs de l'estomac, et après avoir filtré, analysé, pesé bien exactement, on savait combien de fer avait été absorbé; car les aliments composant la ration avaient été scrupuleusement pesés à l'avance.

Les résultats obtenus avec chacun de ces animaux ont toujours été identiques; aussi l'auteur n'a-t-il guère rapporté que les expériences relatives à deux d'entre eux. L'un était de race anglaise bâtarde; il pesait 8 kilos 500 gr.; il s'appelait Mars. L'autre était un chien courant, bien plus fort que le premier; il pesait 16 kilogrammes, et on lui avait donné le nom de Chalyb. Nous avons vu, l'année dernière, à l'hôpital de la Charité, l'un de ces intéressants animaux; il était gras, gai, et très-caressant; il ne paraissait souffrir en aucune façon de la fistule qu'il portait; on peut même dire qu'il ne se doutait pas plus de cette ouverture que de la célébrité que son nom devait avoir dans la science.

Si l'espace ne nous manquait, et surtout si nous ne craignions d'entraîner nos lecteurs dans une foule de détails plus attrayants pour les chimistes et les médecins que pour les gens du monde, nous aurions un très-grand bonheur à rendre un compte plus détaillé de l'ouvrage de M. Quévenne; nous voulons cependant, avant de terminer, indiquer les caractères du fer réduit par l'hydrogène; car, malheureusement, l'ignorance ou la fraude ont déjà répandu dans la pharmacie des fers qui n'ont pas la même valeur. Aussi ne voulons-nous généralement employer que les flacons préparés sous la direction de M. Quévenne, et portant son nom.

Le fer bien réduit, dans l'état de division où il doit se trouver, n'offre point de brillant métallique; il est en poudre terne, léger, d'un *gris ardoisé*, doux au toucher, salissant peu le papier sur lequel on le pose.

En le mettant sur une surface résistante, par exemple, sur un papier posé sur une table, et le frottant avec un corps dur et poli, comme une clef, le dos d'une lame de couteau, on lui fait revêtir l'éclat métallique; il se trouve ainsi laminé.

Le fer imparfaitement réduit est plus ou moins *noir*, souvent aussi léger que le fer réduit; d'autres fois, il est lourd et rude au toucher; il peut former pareillement une couche offrant un certain brillant par le frottement; mais, celle-ci, vue par comparaison avec le précédent, a quelque chose d'imparfait, de terne et de coloré qui la rend très-différente.

La préparation qui fait l'objet de notre compte rendu a reçu l'approbation des corps savants et la haute sanction de l'Académie de médecine. Si on en croit les indiscrétions, les travaux de M. Quévenne doivent lui attirer des suffrages non moins retentissants que sa modestie ne recherche pas; nous ne pouvons dire qu'une chose, c'est que ce serait justice.

Dr Reinvillier.

FORMULES.

EAU VULNÉRAIRE SPIRITUEUSE.

Prenez :	Sommités sèches de thym	de chaque, 50 grammes
	— de serpolet	
	— de romarin	
	— de lavande	
	— d'hysope	
	— de mélisse	
	— de sauge	
	— d'origan	
	— de marjolaine	
	— d'absinthe	
	— de camomille romaine	
	— de rhue	
	— de Millepertuis	
	Alcool	1,500 gr.

Faites macérer pendant huit ou dix jours; passez et filtrez. — On la colore, si l'on veut, en y ajoutant de la racine d'orcanette, ou de la cochenille avec un peu d'alun.

C'est un fort bon vulnéraire qu'on applique sur les contusions, les luxations, les foulures, etc., mais qui ne doit pas être pris à l'intérieur, comme on le croit vulgairement.

On s'en sert également pour fortifier les gencives, pour nettoyer la bouche, en l'étendant dans une suffisante quantité d'eau.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 juin 1855 Paraissant tous les quinze jours 5e Année. N° 120.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE REDACTION RUE BERGERE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — De l'eau de Vichy artificielle, avantages de son emploi. — Fièvres intermittentes guéries par les baies de lilas. — Encore un mot sur le magnétisme. — Guérison d'un diabète sucré. — Remède russe contre la toux nerveuse. — Les feuilles de fraisier employées pour remplacer le thé. — Traitement très-simple de la myopie et de la presbytie. — Le tabac à fumer et la paralysie des membres inférieurs. — Pommade contre la couperose. — Traitement du coup de soleil. — De la graisse humaine employée comme médicament. — Note sur la contagion du muguet chez les enfants nouveau-nés. — Variétés et nouvelles. — Formules: Vin d'angélique; — Pâte de guimauve.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUIN 1855.

Le nombre des maladies régnantes est toujours assez limité, et l'absence du choléra en France est un fait bien positif.

Les fièvres typhoïdes ne sont plus aussi multipliées que pendant les années précédentes ; mais on observe encore des cas assez nombreux de rougeole et de maux de gorge.

Beaucoup d'individus sont affectés de douleurs rhumatismales légères qui se produisent toujours au moment des chaleurs, parce que l'on s'expose volontiers aux courants d'air pendant que la peau est en transpiration abondante.

DE L'EAU DE VICHY ARTIFICIELLE.

AVANTAGES DE SON EMPLOI.

Les eaux thermales de Vichy sont les eaux les plus fréquentées de la France, et il y a même en Europe très-peu d'établissements où l'affluence des malades soit aussi considérable. C'est que, en effet, ces eaux ont des vertus médicinales qui ne sont pas douteuses; elles conviennent à beaucoup de maladies chroniques et, employées en boissons, en bains, en douches, elles agissent parfois avec une très-grande énergie.

Cependant tout le monde ne peut aller dans le département de l'Allier pour avoir recours aux eaux de Vichy, et ceux-là mêmes auxquels elles sont le plus nécessaires sont quelquefois dans l'impossibilité de se déplacer et de dépenser pour leur guérison le temps et l'argent que demande ce voyage; aussi les eaux de Vichy sont-elles transportées en grande quantité, loin de leur source, pour être prises en boisson. Tout le monde connaît ces bouteilles d'un gris blanc, en grès verni, bouchées et capsulées avec soin, dans lesquelles l'eau de Vichy est expédiée non-seulement aux extrémités de la France, mais dans la plus grande partie du monde civilisé.

Ces eaux rendent de très-grands services dans une foule de maladies chroniques de l'estomac. Prises en mangeant, soit seules, soit mélangées au vin, elles apportent des modifications chimiques tellement actives dans nos organes, que telle personne qui pouvait à peine digérer auparavant, voit ses digestions cesser d'être laborieuses sous l'influence de cette boisson. On comprend d'ailleurs que l'eau de Vichy soit puissante lorsqu'on réfléchit qu'au lieu d'être acide, elle est excessivement alcaline, c'est-à-dire possédant des propriétés complétement opposées à celles des liquides acides. Or, les divers liquides qui font partie de notre organisation, qui circulent dans nos vaisseaux, soit pour un certain

temps, soit pour en être rejetés prochainement, subissent des modifications dans les maladies ou indispositions : tel liquide qui doit être habituellement acide peut devenir alcalin, et tel autre qui a cette dernière propriété peut devenir acide. Les eaux de Vichy ont la puissance de rendre le sang plus alcalin et même de produire le même état pour les sécrétions qui sont naturellement acides. Il est donc évident que dans une foule de circonstances, dans celles surtout où les acides prédominent dans l'économie, l'emploi de l'eau qui nous occupe puisse produire de précieux résultats.

L'eau de Vichy devant être continuée quelquefois pendant très-longtemps, et son prix, quoique modique, dépassant celui du vin de qualité ordinaire dans les grandes villes, ce prix devient encore, pour beaucoup de personnes, un obstacle à son emploi. C'est donc dans ce cas qu'il est convenable de recourir à l'eau de Vichy artificielle, c'est-à-dire à celle que l'on fabrique soi-même et dont la composition doit être à peu près semblable à celle de l'eau de Vichy naturelle.

Certes, il en est de celle-ci comme de toutes les eaux naturelles, elle n'est qu'imparfaitement imitée, car les procédés de la nature sont toujours au-dessus de nos ressources chimiques ; cependant les eaux de Vichy sont, de l'avis de tous les chimistes, celles pour lesquelles on réussit le mieux. On sait que le bi-carbonate de soude constitue la partie active de l'eau naturelle de Vichy, et en faisant dissoudre, dans de l'eau ordinaire, ce sel en quantité convenable, on obtient une eau dont les effets sont à peu près identiques à ceux qui sont produits par l'eau de Vichy recueillie à la source.

On prépare ainsi l'eau de Vichy artificielle :

Bi-carbonate de soude. . . . . 20 grammes.
Divisez en dix paquets égaux.

Faites dissoudre un paquet dans une bouteille d'eau (1/2 litre) pour boire aux repas, mélangée au vin.

Cette eau noircit le vin au moment où elle se trouve en contact avec lui comme le fait l'eau de Vichy naturelle ; elle agit immédiatement sur les aliments et sur les organes de la digestion, et elle est généralement plus favorable aux fonctions digestives que l'eau de Seltz dont on abuse tant. Il est vrai que celle-ci n'a pas la saveur aigrelette et piquante de l'eau de Seltz ; mais, nous l'avons déjà dit dans un autre article, beaucoup de personnes nuisent à leur estomac en faisant un usage quotidien des eaux gazeuses.

L'eau de Vichy artificielle revient à un prix insignifiant, car le bi-carbonate de soude n'a presque pas de valeur. Toutefois, la modicité de son prix et la facilité avec laquelle on la fabrique ne doivent pas contribuer à faire abus de son usage. Lorsque le sang est trop alcalin, il devient plus liquide que dans l'état normal, et les fonctions de la vie en souffrent. Il en est des alcalins comme de tous les médicaments, ils ne doivent jamais être pris d'une manière permanente.

Le sous-carbonate de soude, à la dose de 200 gr. environ pour un bain, remplace assez bien le bain d'eau de Vichy naturelle.

Dr Reinvillier.

Fièvres intermittentes guéries par les baies de lilas.

Quand il arrive à un médecin de trouver un moyen qui lui a réussi dans le traitement d'une maladie, je pense qu'il est de son devoir de le faire connaître ; c'est pour arriver à ce résultat que j'ai l'honneur de vous adresser une note relative à un nouveau fébrifuge.

Appelé depuis plus de seize ans à exercer la médecine dans une localité du département du Cher, où les fièvres intermittentes sont très-fréquentes, j'ai dû essayer maintes fois les différents moyens conseillés ; il faut bien l'avouer, je n'ai pas eu à me louer beaucoup de ces essais, et il m'a toujours fallu en revenir au fébrifuge par excellence, au sulfate de quinine ; mais, en 1853, les fièvres intermittentes ayant été fort nombreuses, le prix du sulfate de quinine était malheureusement trop élevé pour que les habitants de nos campagnes pauvres pussent en prendre la quantité suffisante pour un traitement, dans les cas de récidive surtout ; j'ai voulu employer un moyen qui déjà avait été mis en usage en 1822 par M. Cruveilhier ; je veux parler de l'extrait de baies de lilas.

Les résultats que j'ai obtenus m'ont amené à me demander pourquoi ce moyen avait été si complétement abandonné et mis en oubli, qu'il n'en est question que sous forme de note dans la *Botanique médicale* d'A. Richard (édition de 1823, page 307), et dans le *Manuel de la matière médicale* de MM. Milne Edwards et Vavasseur (3e édition, page 233). Il est vrai d'ajouter que les membres de la Société médi-

cale de Bordeaux ont dit que ce médicament ne leur avait pas réussi, et ont déclaré qu'il n'avait aucune valeur fébrifuge. (*Notice des travaux de la Société médicale de Bordeaux*, 1822, page 9.) Il y a peut-être beaucoup d'outrecuidance à venir s'inscrire en faux contre les assertions de la Société médicale de Bordeaux ; cependant à l'annonce, par les journaux politiques, de la decouverte d'un nouveau fébrifuge, extrait de la graine de persil, à l'apparition du mémoire de MM. Joret et Homolle, il m'est impossible de rester plus longtemps sans faire connaître les résultats que j'ai obtenus de l'emploi de l'extrait des baies de lilas dans le traitement des fièvres intermittentes.

Au mois de février 1854, j'ai donné à l'Académie de médecine une note accompagnée d'une liste, sous forme de tableau, de soixante-dix-huit malades que j'avais traités ; cette liste ne contenait que des observations complètes, car j'avais donné à un bien plus grand nombre de malades le fébrifuge dont je parle. Mon travail a sans doute été mis en oubli dans les cartons de l'Académie, car je n'en ai plus entendu parler.

Depuis le 1er janvier 1854 jusqu'au 31 décembre, j'ai donné l'extrait de lilas à cent cinq personnes atteintes de fièvres intermittentes. Sur ce nombre, trois ont été traitées par ce médicament, uni à l'extrait de valériane et à l'extrait d'opium pour des névralgies faciales intermittentes, et chez deux de ces malades j'ai constaté les mêmes résultats que par l'emploi du sulfate de quinine uni de même aux deux autres extraits ; le troisième malade a dû prendre le sulfate de quinine à très-fortes doses.

J'aurais donc tort de dire que l'extrait de baies de lilas m'a constamment réussi, mais j'aurais tort aussi si je ne disais pas qu'il m'a tout aussi constamment réussi que le sulfate de quinine, et que, dans quelques circonstances, dans des cas de récidive, après l'administration du sel quinique, le nouveau fébrifuge eut un succès complet.

En 1853, j'avais employé trois extraits préparés, l'un avec les baies de lilas, un autre avec les feuilles, et un troisième avec l'écorce ; celui qui m'a paru mériter la préférence est l'extrait de baies. La dose a été généralement de 2 à 4 ou 5 grammes.

Il ne peut être ici question du prix, ce médicament ne se trouvant pas dans les pharmacies ; mais on se rendra facilement compte de l'avantage qu'il présente si on envisage le prix toujours croissant des quinquinas. Je ne crains donc pas d'appeler l'attention de nos confrères sur ce médicament, puisqu'il peut, dans presque tous les cas, remplacer les fébrifuges connus, et qu'en outre, en multipliant le nombre des fébrifuges réels, on rendra un vrai service aux classes pauvres en faisant diminuer le prix exorbitant du sulfate de quinine.

L'étendue de cette note m'empêche d'entrer dans de grands détails sur les observations que j'ai recueillies, mais je vais en communiquer succinctement quelques-unes, prises parmi les 223 malades que j'ai traités *exclusivement* avec l'extrait de lilas.

Première observation. — Beurdin (Jean), âgé de dix ans, fut pris, le 5 septembre 1853, d'accès de fièvre qui se montrèrent d'abord sous le type tierce, et qui, après deux accès, devinrent quotidiens. Chaque accès était accompagné de vomissements aqueux pendant toute sa durée. Le 10, je fus appelé près du malade, et j'ordonnai 2 grammes *d'extrait de feuilles de lilas* en pilules de 10 centigrammes, à prendre aussitôt après l'accès. L'accès du 11 n'a pas paru ; le 21 il n'y avait pas eu de récidive, et, depuis ce moment jusqu'à ce jour, il n'y a pas eu de nouveaux accidents.

Deuxième observation. — Femme Bardon, vingt-sept ans, femme de ménage, accouchée depuis peu. Vers la fin du mois d'août 1853, la fièvre a débuté sous le type tierce ; le 9 septembre, cette femme prend 2 grammes d'extrait de feuilles de lilas ; le 10 il y eut un accès très-faible, qui a été le dernier ; au 17 octobre, il n'y avait pas eu de récidive.

Troisième observation. — Le 13 septembre 1853, je fus appelé auprès du nommé Joyer (Lucien), âgé de quatorze ans, ouvrier de fonderie, atteint de fièvre intermittente quotidienne depuis environ trois semaines, et qui avait déjà pris du sulfate de quinine à la dose de 1 gramme ; le 13, je lui administrai 1 gramme 5 décigrammes extrait de lilas en quinze pilules de 10 centigrammes aussi chacune ; le 21, le malade n'a plus qu'un peu de malaise aux heures de la fièvre ; une tasse de tisane de lilas tous les jours. Le 17 octobre, la fièvre avait complétement disparu.

Quatrième observation. — Fénillar (Alexis), vingt-six ans, chargeur de charbons. Des accès de fièvre tierce, qui avaient été combattus par le sulfate de quinine, pendant le mois d'août, reparaissent au mois de septembre ; le 13, le malade prend 2 grammes d'extrait de baies de lilas ; les accès ont cessé immédiatement, et, le 17 octobre, la fièvre n'avait pas reparu.

Cinquième observation. — Le 7 septembre 1853, Pirot (Denis), âgé de trente-neuf ans, cultivateur,

est atteint d'une fièvre intermittente tierce; les accès en sont très-longs. Le 15, l'accès est accompagné de selles bilieuses (trente pilules de 10 centigrammes chacune d'*extrait de baies de lilas* à prendre en un jour) ; le 18, dix nouvelles pilules ; l'accès du 19 a manqué, et un mois après, c'est-à-dire le 17 octobre, la fièvre n'avait pas reparu ; le malade avait pris 4 grammes de fébrifuge.

H. Clément,
Docteur médecin à Vallenay (Cher).
(*Journal de méd. et de chir. pratiques.*)

Encore un mot sur le magnétisme.

Deux nouvelles expériences, que nous avons vu faire et répéter à M. Reggazzoni, nous ont assez frappé pour que nous ayons le désir d'en faire part à nos lecteurs.

Dans l'une, il place un sujet en catalepsie debout et la tête appuyée contre la muraille ; les pieds, très-éloignés de cette muraille, sont rapprochés l'un de l'autre ; les bras sont allongés et appliqués le long du corps. Il est évident qu'il est impossible de se redresser seul lorsque l'on est dans cette position.

Placé à quelques pas du cataleptique, et derrière lui, le magnétiseur semble l'attirer du geste et de la volonté ; bientôt le sujet se redresse comme si un ressort l'obligeait à le faire.

Dans la seconde expérience, il fait tenir au magnétisé un verre d'eau à bras tendu. Ce bras, qui a été mis en catalepsie, reste dans cette situation sans s'abaisser d'un millimètre, pendant une demi-heure, trois quarts d'heure, si l'on veut. Pendant ce temps, les jeunes gens les plus vigoureux s'efforcent d'imiter le même acte, mais ils se succèdent les uns aux autres, car il en est peu qui puissent garder ce verre à bras tendu pendant dix minutes seulement.

Explique cela qui pourra. Dr Reinvillier.

Guérison d'un diabète sucré.

Le diabète est cette maladie caractérisée particulièrement par une excrétion excessivement abondante d'urine plus ou moins chargée d'une matière sucrée. La présence du sucre dans les urines est ordinairement accompagnée d'un appétit vorace, d'une soif inextinguible, d'un amaigrissement rapide et peu de moyens peuvent être opposés avec succès à cette grave maladie.

Le docteur Zipfelhe vient cependant d'observer une guérison obtenue en trois mois seulement, grâce, dit-il, au goût étrange du malade pour l'huile de foie de morue.

Un journalier âgé de 35 ans entre à l'hôpital pour y être traité de la gale. On reconnaît qu'il est en même temps affecté de diabète depuis plusieurs mois. On lui prescrit d'abord deux à trois cuillerées d'huile de foie de morue par jour, et on lui dit d'augmenter autant qu'il voudra. Le malade prend tellement goût à ce remède, qu'il consomme en deux jours environ un demi-litre d'huile.

Au bout de peu de temps, il quitte l'hôpital entièrement rétabli ; il a repris de l'embonpoint ; ses urines n'offrent plus aucune trace de sucre. Il a consommé en tout treize livres d'huile.

Cette guérison rapide, dit la *Gazette médicale*, tient peut-être à ce que le diabète n'existait pas encore depuis longtemps. D'un autre côté, le sujet était un homme très-misérable, qui ne vivait que de privations et buvait de l'eau-de-vie ; le bon régime auquel il fut mis à l'hôpital a sans doute contribué pour beaucoup à son rétablissement.

Ce fait ne mérite pas moins d'être signalé et d'être pris en sérieuse considération.

Remède russe contre la toux nerveuse.

D'après les *Annales médicales de la Flandre occidentale*, le peuple se sert, en Crimée, avec grand avantage, des tubercules de topinambour pour combattre certaines toux nerveuses, ainsi que la coqueluche.

Le remède se prépare de la manière suivante : On coupe menu deux tubercules dépouillés de la pelure ; on les mêle dans un pot avec 125 grammes de sucre, et on les met pendant une nuit dans un four chaud. Le matin, on en exprime le jus, que l'on donne ensuite, trois fois par jour, à la dose d'une cuillerée à dessert.

En Flandre, on emploie quelquefois dans les mêmes circonstances, et de la même manière, le radis noir.

Les feuilles de fraisier employées pour remplacer le thé.

M. Kletzinski, de Vienne, a communiqué aux journaux allemands le résultat de ses expériences sur les feuilles de fraisier des forêts qui, recueillies

immédiatement après la maturité du fruit, fournissent une boisson très-agréable.

On sèche les feuilles au soleil ou on les torréfie légèrement sur des plaques chaudes. Dans le premier cas, l'infusion qu'on en obtient est un peu verdâtre; dans le second, elle est un peu brunâtre; son odeur est aromatique et rappelle celle du thé de Chine; sa saveur est astringente. Il ne faut pas, toutefois, que la torréfaction soit poussée trop loin, car on volatiserait l'arome du thé de Chine.

L'infusion est plus agréable que la décoction; elle se mêle facilement au lait, à chaud et à froid, sans le coaguler, supporte bien l'eau-de-vie et le rhum, et possède la même action sudorifique et diurétique que le thé ordinaire; seulement il est un peu moins excitant, quoiqu'il ait aussi une légère action contre le sommeil.

Traitement très-simple de la myopie et de la presbytie.

La myopie, c'est-à-dire cet état de la vue dans lequel les objets ne peuvent être aperçus que lorsqu'ils sont placés très-près des yeux, et la presbytie, qui est l'état opposé, sont, comme on le sait, très-difficiles à guérir. Déjà, à plusieurs reprises, nous avons insisté sur la puissance, à cet égard, d'une gymnastique bien dirigée des organes de la vue et sur les avantages d'une volonté énergique. M. Jobard vient de lire à l'Académie des sciences un Mémoire important sur ce sujet qui vient encore confirmer tous les faits de guérison obtenus par les mêmes moyens.

Ayant été myope et presbyte à volonté, plusieurs fois dans ma vie, dit M. Jobard, je pense que tous les hommes possèdent la même faculté. Les études du collége m'avaient fait la vue courte; les fonctions d'ingénieur du cadastre m'obligeant à voir au loin, les points de triangulation et les jalons m'ont donné la vue longue; mais elle s'est raccourcie jusqu'au myopisme le plus complet par la pratique de la miniature et de la gravure lithographique. Depuis lors il m'a souvent suffi d'un voyage d'un mois dans les montagnes pour regagner la vue longue, et de quelques jours de la vie de bureau pour rentrer en possession de la vue moyenne, mais chaque fois avec perte de la vue précédente.

M. Jobard s'explique ce phénomène en considérant l'œil comme une lunette qui a la faculté de se mettre au point en s'allongeant et en se déprimant sous l'action prolongée, volontaire, mais lente, des muscles qui l'enveloppent et qui servent non-seulement à le mouvoir circulairement, mais encore à le comprimer pour allonger ou raccourcir le foyer visuel. Ces opérations, dit-il, ne s'exécutant pas assez promptement au gré de notre impatience, nous prenons des besicles qui corrigent à l'instant la différence, mais qui rendent ce défaut permanent, parce que les muscles de l'œil deviennent paresseux et finissent par s'atrophier.

Des verres appropriés aux différentes phases subies par sa vue ont été essayés par M. Jobard, mais il les a bientôt abandonnés, afin de pousser l'expérience jusqu'au bout. Cela lui a parfaitement réussi, et il a acquis la conviction que la meilleure gymnastique pour conserver longtemps la vue était la lecture prolongée et journalière pour les hommes, comme la fine broderie pour les dames, même pendant la nuit.

J'ai acquis la conviction, dit cet expérimentateur, que les personnes qui ne sont pas issues de parents myopes peuvent allonger leur vue en diminuant graduellement les numéros de leurs besicles, et que les myopes récents se guériront promptement en les répudiant tout à fait, comme je l'ai fait moi-même; mais il faut souvent lire, surtout la nuit, avec une faible lumière réfléchie par un abat-jour, en se préservant du rayon direct et de l'éclairage intense qui fait sur la membrane impressionnable de l'œil l'effet de l'alcool sur les papilles de la langue et de l'estomac.

Le tabac à fumer et la paralysie des membres inférieurs.

Cette maladie, dit le docteur Constantin James en parlant de la paralysie des membres inférieurs, paraît être devenue plus commune aujourd'hui qu'elle ne l'était autrefois. Faut-il en chercher la cause dans l'usage, ou plutôt dans l'abus excessif du tabac à fumer?

Je le croirais d'autant plus volontiers que le tabac est un stupéfiant, et que dans des expériences auxquelles j'ai pris part, M. Magendie a reconnu qu'il suffit d'injecter dans les narines d'un cheval quelques gouttes de nicotine, principe toxique du tabac, pour que l'animal soit foudroyé à l'instant. Il n'y aurait donc rien d'étonnant à ce que cette substance, introduite à tout instant avec la fumée de tabac dans les voies respiratoires, finît à la longue par être absorbée en quantité suffisante pour abolir peu à peu les fonctions de la moelle épinière.

Ce qui me le ferait croire encore, c'est que la paralysie des membres inférieurs débute le plus souvent par la diminution graduelle du mouvement, et quelquefois aussi de la sensibilité de ces parties, sans aucun signe d'irritation vers la moelle.

Pommade contre la couperose.

Cette maladie de la peau qui porte le nom de couperose, et qui est caractérisée par des taches et boutons rouges qui siégent en permanence sur le nez, le front et les joues, est ordinairement très-rebelle à tous les moyens employés contre elle. La lettre suivante, adressée au *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* par M. Clément Ollivier, docteur-médecin à Ingrandes (Maine-et-Loire), a donc une certaine importance.

« J'avais employé tous les moyens thérapeutiques connus contre une couperose de la face dont était affectée depuis dix années une femme jeune encore, d'une grande beauté, et qui était au désespoir de se voir ainsi affligée, lorsqu'une dame, affectée d'une dartre rongeante, me montra une pommade qu'elle prenait, disait-elle, chez M. Fontaine, pharmacien. J'achetai moi-même chez ce M. Fontaine un pot de sa pommade, dont il a fait une sorte de spécialité, et quinze jours suffirent pour guérir complétement ma malade.

Or, cette pommade n'est rien autre chose que de l'axonge ou de la pommade de concombre, avec addition de quelques gouttes de nitrate-acide de mercure pour 30 grammes de pommade. Seulement j'ai remarqué que cette pommade n'est parfaitement efficace qu'à l'état frais, autrement elle devient citrine, et n'a plus la même action, parce qu'elle n'est active qu'autant que le nitrate de mercure est en suspension et non à l'état de combinaison.

Cette pommade m'a constamment réussi dans toutes les affections de la peau, teignes, gales, affections dartreuses de tout genre, aussi la propagation de ce procédé me paraîtrait-elle un bienfait.

Pour les couperoses on l'emploie le soir seulement en onctions, gros comme un pois, étendu sur la peau ; cinq à dix minutes après cette onction on a besoin d'oindre la peau de pommade de concombre ; puis le matin du lendemain on lave la peau avec de l'eau de guimauve tiède.

« Pour les affections dartreuses, au lieu de 10 gouttes par 30 grammes de pommade de concombre, on fait la pommade avec 2 à 4 grammes par 30 grammes d'axonge, et on l'emploie gros comme une aveline à chaque friction du soir. Puis, le lendemain matin, on lave également avec l'eau de guimauve ; puis vient également l'onction avec la pommade de concombre ou avec un cérat composé de mi-partie d'huile d'olive et de cire blanche.

« Il est bien certain que cette pommade agit en mettant en contact immédiat le nitrate acide de mercure, qui lui-même agit comme léger escarrotique sur la peau. Elle a cet avantage sur la pommade au nitrate d'argent, employée par le docteur Rochard, qu'elle ne produit aucune tache sur la peau, qu'elle blanchit au contraire, tandis que l'autre métamorphose en négresses les personnes qui en font usage. »

La pommade dont la recette est indiquée par le docteur Clément Ollivier contient un médicament très-énergique, le nitrate-acide de mercure ; il est donc prudent de n'en faire usage que sur l'avis d'un médecin, surtout si on dépasse quelques gouttes de nitrate-acide pour 30 grammes de pommade.

(*Note du rédacteur.*)

Traitement du coup de soleil.

Le docteur Weisemberg, de Eisfeld, vante comme très-efficaces les moyens qui suivent dans le traitement de l'accident connu sous le nom de coup de soleil.

Il fait lotionner le front, les tempes, les joues, les mains et la poitrine avec l'éther acétique dissous dans du vinaigre de vin.

Acide acétique	8	grammes.
Vinaigre de vin.....	120	—

A l'intérieur, il prescrit le même remède, mais formulé différemment :

Ether.....	8	grammes.
Vinaigre de vin	60	—

A prendre toutes les demi-heures, une cuillerée à café.

Il recommande aussi le séjour dans un appartement frais, et, dans les cas graves accompagnés de fortes congestions cérébrales, les saignées et les sangsues.

De la graisse humaine employée comme médicament.

L'un de nos abonnés nous écrit pour nous demander si la graisse humaine peut le débarrasser de douleurs rhumatismales qui le tourmentent depuis longtemps?

Nous pouvons lui affirmer que non-seulement cette graisse ne jouit d'aucunes propriétés spéciales, mais que celle qui est vendue pour de la graisse humaine n'est ordinairement que de la graisse de porc, arrangée avec soin dans de petits pots, vendus fort cher, pour leur donner plus de prestige.

Dans quelques villes départementales, le bourreau, puisqu'il faut l'appeler par son nom, se fait un petit revenu avec ce soi-disant médicament, et cependant, la sentence de la justice une fois accomplie, le bourreau n'a plus aucun droit sur le supplicié et ne vend par conséquent que de l'axonge achetée chez le charcutier.

Lorsque nous faisions nos études anatomiques, nous avons vu le gardien d'un amphithéâtre d'anatomie qui se livrait à ce genre de commerce, et qui faisait effectivement fondre cette graisse, si recherchée de quelques personnes. « Pourquoi n'achetez-vous pas de la graisse de porc, lui disions-nous? — Parce que celle-ci ne me coûte rien. »

Voilà le seul cas où le consommateur naïf possède à grands frais cette triste substance.

Dr Reinvillier.

Note sur la contagion du muguet chez les enfants nouveau-nés.

Par M. le docteur Seux, médecin en chef de l'hospice de la Charité de Marseille.

La maladie connue sous le nom de *muguet*, qui affecte la bouche des enfants à la mamelle, est-elle contagieuse?

Cette grave question est largement éclairée par le travail de M. Seux, dont nous reproduisons un extrait :

« La question de la contagion du muguet est fort difficile à traiter, parce que, d'une part, si l'on observe cette maladie dans les hôpitaux, il est impossible de séparer la part qu'a positivement l'influence du lieu de celle que peut avoir l'influence des enfants malades sur ceux qui ne le sont pas encore; d'autre part, si l'on observe dans la pratique privée, on n'a sous les yeux que des enfants isolés, séparés les uns des autres. Il est donc réellement difficile de traiter à fond cette question. Guersant et M. Blache, dans le *Dictionnaire en 25 volumes*, article Muguet, disent : « Du reste il ne paraît pas « contagieux; dans cet hôpital (Enfants trouvés), « où tous les orphelins réunis dans les mêmes salles « boivent souvent dans les mêmes vases, on ne re- « marque point qu'il se communique de l'un à « l'autre! »

« Il ne peut y avoir que deux espèces de contagion : ou bien une maladie se communique au moyen de l'air ambiant, c'est l'infection miasmatique, ou bien par le contact direct, c'est la contagion immédiate, la véritable contagion.

« Rien ne prouve que le muguet se propage au moyen de la première voie; il est constamment entretenu dans les salles d'un hôpital, parce qu'il y existe des causes permanentes d'insalubrité. La réunion d'un grand nombre d'individus dans le même lieu suffit pour le faire naître, en modifiant leur organisation; mais si un de ces individus, atteint de muguet est transporté dans un lieu salubre, à la campagne, par exemple, à côté d'enfants de son âge, sa présence ne fait pas naître le muguet chez ses petits voisins. De pareils faits n'ont jamais été signalés à l'administration des hôpitaux de Marseille, qui envoie ses enfants trouvés en nourrice dans divers villages des départements voisins. Les médecins de ces localités n'ont jamais vu le muguet qu'à l'état sporadique. Les médecins inspecteurs des enfants trouvés, dans trente-trois cantons, ont répondu à mes demandes que jamais ils n'avaient vu le muguet se propager lorsqu'un enfant leur arrivait atteint de la maladie. Or, si cette affection se propageait en faisant de chaque individu un véritable foyer d'infection, elle se communiquerait dans les circonstances que je viens d'indiquer. Le muguet ne se propage donc pas par infection miasmatique.

« Se communique-t-il par le contact direct? La preuve la plus évidente de cette communication du muguet serait la transmission de la maladie de l'enfant à la nourrice.

« Des médecins dignes de la plus grande confiance disent avoir été témoins de ce fait. M. Bretonneau a vu plusieurs fois le mamelon de la nourrice recouvert d'une exsudation semblable à celle de la bouche de l'enfant; MM. Bouchut et Rayer ont cité des cas de transmission du muguet de l'enfant à la nourrice, et M. Empis a constaté également le même fait; Baum a constaté, à l'aide du microscope, la nature végétale du produit transmis par un enfant atteint de muguet au mamelon de sa nourrice.

« Pour moi, depuis plusieurs années, je me tiens pour ainsi dire à la piste de cette transmission. J'ai observé avec persévérance et régularité dans leurs rapports avec les nourrices plus de seize cents enfants atteints de muguet, jamais je ne l'ai vu se développer sur le sein de ces femmes; elles ont souvent eu sur le mamelon des excoriations, des ulcérations, quelquefois de petites plaques pelliculaires blanches appelées vulgairement *mal fou*, mais jamais un véritable muguet. En effet, examiné au microscope par M. Derbès, professeur d'histoire naturelle à la Faculté des sciences de Marseille, et par moi, ces pellicules nous ont paru constituées par des filaments tout à fait semblables à ceux que M. Ch. Robin considère comme appartenant à l'algue filiforme de la bouche. Or telle n'est pas la constitution intime du muguet. Mon expérience personnelle ne m'a donc pas prouvé que le muguet pût se transmettre de la bouche de l'enfant au sein de la nourrice. Mais le mamelon de la nourrice, sans être atteint de muguet, ne pourrait-il pas lui servir de véhicule de la bouche d'un enfant malade à celle d'un enfant bien portant? Dugès croyait à la possibilité du fait, et il disait en avoir fait la triste expérience sur l'un de ses enfants.

« M. Bretonneau assure avoir vu une femme dont un nourrisson avait le muguet, transmettre à un autre nourrisson la maladie du premier. Hænerkopf a vu un enfant allaité par une femme dont un autre nourrisson était affecté de muguet, être pris de cette affection. Un fait semblable aux précédents m'a été raconté par M. Roux, inspecteur des établissements de bienfaisance du département des Bouches-du-Rhône, qui le tenait de M. le docteur Rocanus, d'Apt (Vaucluse). Une nourrice, après avoir fait téter provisoirement et pendant quelques jours un enfant atteint de muguet, a vu le nourrisson qui lui fut confié ensuite pris à son tour de cette maladie. Ce fait a d'autant plus d'importance à mes yeux, qu'il s'est passé à la campagne, en dehors de tout foyer de muguet.

« L'expérience semble donc prouver que le muguet peut se communiquer d'un enfant à l'autre par le mamelon de la nourrice, sain en apparence. Je suis d'autant plus porté à croire à cette voie de propagation, que la théorie est tout à fait d'accord avec la pratique sur ce point. En effet, dans l'état actuel de nos connaissances, il serait tout à fait illogique de ne pas croire que les semences du végétal qui constitue le muguet ne pussent pas être transportées au moyen du mamelon de la nourrice ou de tout autre corps, un biberon surtout, de la bouche d'un enfant dans celle d'un autre. Il serait tout aussi illogique de ne pas admettre que lorsque ces semences trouvent la bouche de l'enfant dans certaines conditions, elles ne pussent pas germer et prospérer comme le grain dans une terre préparée à le recevoir. La raison ne se refuse pas non plus à laisser croire que le mamelon de la nourrice puisse, dans ses nombreux replis, recéler quantité de spores microscopiques pris dans la bouche d'un enfant malade sans que l'œil puisse s'en apercevoir, par conséquent sans maladie pour le sein de la femme.

« La pratique et la théorie font donc penser que le muguet peut se transmettre d'un enfant à un autre, au moyen d'un corps intermédiaire. Dès le moment que cette voie de communication indirecte peut être suivie, il est évident qu'à plus forte raison le contact direct peut faire naître la maladie.

« Sans doute de nouvelles recherches faites, loin des lieux où le muguet est endémique, sont nécessaires; toutefois, je crois pouvoir dès aujourd'hui conclure de ce qui précède qu'assurément le muguet ne se communique pas au moyen de l'air dans lequel se trouvent les malades, mais qu'il peut se communiquer par le contact, soit médiat, soit immédiat. » (*Gazette des Hôpitaux.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

LA MÉDECINE CHEZ LES RIVERAINS DU NIL BLANC.

Les sciences, comme on doit bien le supposer, sont à peu près inconnues aux sauvages; cependant quelques-uns d'entre eux pratiquent la médecine, c'est-à-dire se bornent à panser les plaies et à conseiller aux malades l'usage de quelques plantes qui croissent dans le pays. Au reste, les maladies de ces peuplades sont peu nombreuses et ne ressemblent guère à ces mille et une indispositions qui affligent les Européens. La frugalité est la loi commune, et ces hommes primitifs ne sont pas sans cesse énervés par les plaisirs multipliés, le travail excessif, l'ambition ou l'intrigue, de sorte que toute la série des maladies nerveuses qui frappent sans cesse les habitants des villes leur sont tout à fait inconnues. Bien entendu que je ne parle pas seulement des migraines et des vapeurs de nos petites maîtresses, mais encore de maladies plus graves qui encombrent les hôpitaux et les maisons de santé des pays civilisés et déciment les populations.

Leur moyen thérapeuthique le plus habituel est le repos : le sauvage, comme l'animal blessé ou malade, se blottit dans un coin et attend patiemment que l'équi-

libre des fonctions se soit peu à peu près rétabli. C'est surtout chez eux que l'on sait honorer le grand précepte : *Natura morborum curatrix*. Certains médecins pourraient prétendre qu'en agissant ainsi ils font de l'homœopathie ; mais je ne veux point m'initier dans les affaires de messieurs les homœopathes, et je décline d'ailleurs ma compétence.

L'hygiène des habitants du Soudan est cependant vicieuse sous beaucoup de rapports, et si l'air pur et vivifiant de ces climats ne venait pas sans cesse leur apporter ses bienfaits, nul doute que leur malpropreté habituelle ne leur fût très-préjudiciable. C'est chose hideuse à voir que ces hommes qui se sont roulés dans les cendres pendant leur sommeil pour éviter d'être tourmentés par les insectes, et qui se mettent en marche dès le matin après avoir secoué la poussière qui les couvre. Puis, plus tard, la sueur qui vient inonder leur visage trace de longs sillons qui leur donne l'aspect le plus dégoûtant. Il est vrai que les bains d'eau courante viennent quelquefois réparer ce désordre ; mais ils ne savent pas toujours en user à propos. Ils préfèrent d'ailleurs de beaucoup, à une eau limpide, l'urine de vache, et ils sont tellement avides de cet horrible cosmétique, que le sauvage qui se trouve près d'une vache qui urine ne manque jamais à se précipiter sous l'animal pour recevoir cette affreuse douche sur la tête et sur tout le reste du corps. On les voit ensuite se frotter avec plaisir le visage humide, et leurs traits expriment la plus grande satisfaction.

BRUN-ROLLET.

Ces curieux détails sur la médecine naturelle que pratiquent les sauvages de l'Afrique centrale appartiennent à un ouvrage, en ce moment sous presse, que publie M. Brun-Rollet, l'intrépide voyageur des bords du Nil. Ce magnifique volume, illustré, ayant pour titre LE NIL BLANC ET LE SOUDAN, paraîtra dans les premiers jours de juillet, chez l'éditeur Maison, rue de Tournon, 17. Il est rempli de documents intéressants sur ces tribus sauvages que l'on trouve le long des bords du Nil et en remontant vers la source de ce fleuve. C'est un livre d'une grande portée, qui fera sensation parmi les gens qui sont avides de connaître tout ce qui regarde l'Afrique.

GUIDES DES MALADES AUX EAUX MINÉRALES.

Au moment où beaucoup de malades se dirigent vers les eaux minérales pour trouver un soulagement à leurs infirmités, ou une guérison définitive, nous rappelons à nos lecteurs différents ouvrages dont nous leur avons déjà rendu compte, et que les auteurs ont publié chez Dauvin et Fontaine, libraires, passage des Panoramas. Ce sont :

1° *Un mois à Vichy*, guide pittoresque et médical, par Hyacinthe Audiffred.

2° *Quinze jours au mont Dor*, par le même.

3° *L'Eté à Aix en Savoie*, par Hyacinthe Audiffred et le docteur Despine, médecin inspecteur des eaux.

FORMULES.

VIN D'ANGÉLIQUE.

Prenez : Racine d'angélique coupée par petits morceaux..... 60 grammes.
Cannelle fine..... 8
Vin rouge..... 1,000

Faites macérer pendant huit à dix jours dans un vase hermétiquement fermé et filtrez la liqueur.

On prend une ou deux cuillerées à bouche de ce vin, deux ou trois fois par jour : savoir, le matin à jeun, à midi, et le soir en se couchant.

Il est stimulant, tonique et cordial ; il ranime les forces digestives.

PATE DE GUIMAUVE.

La pâte molle et pectorale qui est connue sous le nom de pâte de guimauve, est très-favorable à la guérison des rhumes et très-facile à confectionner. Cependant, cette pâte, malgré son titre mensonger, ne contient de guimauve sous aucune forme. Voici comment on la prépare :

Prenez : Eau simple, quantité suffisante.
Gomme arabique } de chaque 1000 grammes.
Sucre }
Fleurs d'oranger, 128 id.
Blancs d'œufs, 12.

On fait fondre la gomme dans la quantité d'eau nécessaire pour la dissoudre.

On passe la dissolution de gomme ; on y fait fondre le sucre et l'on évapore en agitant continuellement sur un feu doux, jusqu'à consistance de miel épais.

On y introduit peu à peu les blancs d'œufs bien fouettés, ainsi que l'eau de fleurs d'oranger. Il est nécessaire que les blancs d'œufs soient bien battus. Ils doivent être réduits entièrement en une mousse blanche et légère de consistance, telle qu'elle reste adhérente au vase quand on vient à le renverser sens dessus dessous.

On les introduit par petites portions dans la pâte, et chaque fois on agite violemment ; on continue l'évaporation jusqu'à ce que la pâte soit cuite ; ce que l'on reconnaît à ce que, prise sur une lame de couteau et frappée légèrement sur la main, elle n'y adhère pas. Alors on la coule sur de l'amidon en poudre.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA CINQUIÈME ANNÉE

DU 15 JUILLET 1854 AU 15 JUILLET 1855.

A

Accidents causés par la foudre, 29.
Acides (empoisonnement par les), secours à donner, 4.
Acide gallique contre les hémorrhagies pulmonaires, 148.
Acide lactique, son emploi contre les digestions difficiles, 106.
Acné, son traitement, 245.
Action de la corne de cerf contre la diarrhée, 3.
Affections rhumatismales (teinture de cannabis contre les), 68.
Affections scrofuleuses, emploi de l'huile iodée, 235.
Alcalis (empoisonnement par les), secours à donner, 16.
Alchimie (l') et les alchimistes, 262.
Aliments (des), 140, 151, 163, 175.
Alimentation des enfants du premier âge, 18.
Alimentation des nouveau-nés atteints de faiblesse native, 258.
Ammoniaque (effets de l') contre l'ivresse, 178.
Anticatarrhal (mélange), 48.
Anticholérique (potion), 60.
Armes à feu (résultats singuliers de blessures par), 56.
Axphyxie par la foudre (remède contre l'), 231.

B

Bains de pieds, leur emploi pour guérir les fièvres intermittentes, 124.
Bandages (des) et de la chirurgie herniaire, 254.
Baudruche (pansement des plaies par la), 67.
Baume antihémorrhagique de Warren, 131
Baume de Geneviève, 60.
Belladone contre l'épilepsie, 368.
Betterave (café de), 96.
— (vin et bière de), 260.
Blanc d'œuf employé contre les brûlures, 178.
Blessures par armes à feu, résultats singuliers, 56.
Bouillon fortifiant, 12.
Boisson économique, 91, 235.
Brûlures (recherches curieuses sur la nature des), 153.
— (blanc d'œuf contre les), 178.
Brûlures, de l'eau fraîche comme traitement, 245.

C

Café de betterave, 96.
Caféine, son emploi contre la migraine, 47.
Camphre (esprit de), sa valeur contre le choléra, 73.
Camomille romaine contre les névralgies faciales, 188.
Cannabis indien (teinture de) contre le rhumatisme, 68.
Cancer du sein, guérison par les vapeurs d'iode, 139.
Cancéreuse (tumeur) du sein guérie par la ciguë, 139.
Catharre, potion anticatharrale, 240.
Catalepsie (observation de), 58, 71.
Cataplasmes (fomentation pouvant remplacer les), 24.
Céphalalgie, traitement par la morphine et le café, 147.
Champignons vénéneux, 80, 92.
Charbon, son emploi comme désinfecteur, 221, 249.
Charbon, son traitement par le sublimé, 6.
Charlatanisme médical (du), 193, 203, 205, 229.
Charpie (de la) et du coton, 169.
Chien enragé (remarques faites à la suite de la morsure d'un), 22.
Chloroforme contre les coliques de plomb, 209.
Chloroforme (son usage interne contre l'épilepsie, 47.
— contre la goutte, 69.
Choléra, traitement par la laine brute, 186.
Choléra, premiers soins à donner, 26.
— (traitement énergique du) par l'alcool, 38, 49, 61, 75.
— (preuves de la non-contagion du), 53.
— (traitement de la convalescence du), 65.
— (valeur de l'esprit de camphre contre le), 73.
— (traitement du) chez les enfants, 98.
Choléra, résultats heureux de l'influence morale, 258.
Cicatrices de la petite vérole, moyen de les prévenir, 189.
Cicatrices de la petite vérole (emplâtre contre les), 137.
Cigares de jusquiame contre le catharre pulmonaire, 20.
Cils (direction vicieuse des), 8.
Cœur (blessure grave du), 12.
— (névralgie du), guérison, 274.
Colchique (teinture de), empoisonnement de cinq personnes, 207.
Coliques de plomb guéries par le chloroforme, 209.
Collodion contre les marques de la petite vérole, 259.
Concombres (pommade aux), 36.
Congélation de deux jambes, 48.
Congélation, soins à donner, 157.
Conseils sur le choix et l'emploi des lunettes, 57.
Constipation (sulfate de zinc contre la), 221.
Coqueluche (traitement de la), 222.
— (traitement de la) par la limonade nitrique, 177.
Coqueluche (potion contre la), 156.
Corne de cerf, son action contre la diarrhée, 3.
Corps étranger dans l'orbite, 105.
— — dans l'estomac, incident, 130.
— — dans la trachée, 136.
Corps (une partie du) séparée, peut-elle être réunie, 94, 106.
Coton (le) et la charpie, 169.
Coup de soleil (traitement du), 187.
Couperose (pommade contre la), 282.
Crême d'orge aux amandes, 24.
Cresson de Para, ses effets contre les affections scorbutiques, 115.
Crétinisme (le) et le goître, 128.
Crevasses ou gerçures des mains, 181.
Crevettes (empoisonnement par les), 44.
Croup (traitement du), 137.
Culture de l'opium indigène, résultats, 197.

D

Dartres (emploi de l'ortie commune contre les), 112.
Dartres (pommade soufrée contre les), 252.
Dentition (première), accidents qui l'accompagnent, 86.
Découvertes modernes (les), 82.
Désinfection, emploi du charbon, 221-249.
Diarrhée (action de la corne de cerf contre la), 3.
Diabède sucré (guérison d'un), 280.

Digestions difficiles, emploi de l'acide lactique, 106.
Dyssenterie (mixture contre la), 216.

E

Eau de Seltz artificielle (de l'), 110.
Eau fraîche comme traitement de la brûlure, 245.
Eau de Vichy artificielle (de l'), avantage de son emploi, 277.
Eau vulnéraire spiritueuse, 276.
Ecrouelles (le marcoul guérisseur des), 202.
Education des enfants atteints de surdité, 20.
Electricité (emploi de l') pour extraire les métaux des tissus vivants, 195.
Emploi de la force des hommes, 89.
Emploi des lunettes (conseils sur l'), 57.
Emploi de l'ortie commune contre les dartres, 112.
Emploi du froid comme moyen de guérison, 32.
Empoisonnement de cinq personnes par la teinture de colchique, 207.
Empoisonnement par les acides, secours à donner, 4.
— par les alcalis, secours à donner, 16.
Empoisonnement par les moules, les crevettes et les sardines, secours à donner, 44.
Empoisonnement par le vert-de-gris, 76.
Empoisonnement par l'application externe du sublimé, 210.
Empoisonnement par le gaz d'éclairage, 55.
Epilepsie, traitement par la belladone, 268.
Epilepsie vermineuse, 262.
Epilepsie (usage du chloroforme contr l'), 47.
Esprits frappeurs, 24.
Estomac (corps étranger dans l'), 130.
Esprit de lavande composé, 186.
— — pour la toilette, 192.
Evulsion complète du globe de l'œil, 77.
Expulsion rapide du ver solitaire, 56.

F

Feuille de fraisier (les) employées pour remplacer le thé, 280.
Fièvres intermittentes, remèdes populaires de la Grèce, 138.
— — guérison par les bains de pieds, 124.
— — traitement par la graine de persil, 150, 162, 173.
Fièvres intermittentes guéries par les baies de lilas, 278.
Folie guérie par un bain de surprise, 177.
— (effets du bain tiède prolongé contre la), 185.
Fomentation pouvant remplacer les cataplasmes, 24.
Force des hommes (emploi de la), 89.
Froid (effets du), congélation, soins à donner, 157.
Froid, son emploi comme moyen de guérison, 32.
Foudre (accidents causés par la), 29.
— (effets remarquables produits par la), 127.
— (remède contre l'asphyxie par la), 231.
Fruits (usage des) pendant les chaleurs, 13.
— — en temps d'épidémie, 13.

G

Gale, son traitement à l'aide du vinaigre, 68.
Gaz d'éclairage (empoisonnement par le), 55.
Gerçures des mains (des), 181.
Goître (le) et le crétinisme, 128.
Gorge (traitement très-simple des maux de), 17.
Gourme des jeunes enfants, traitement, 8.
Goutte (suppression de la douleur de la), 69.
Granules pour marquer la saveur des médicaments, 188.
Grossesse, influence de l'hygiène, 269.
Guimauve (sirop de), 168.
— (tablettes de), 168.
Guide pour choisir un médecin, 213, 225, 238, 250.

H

Hémorrhagies (nouvelle préparation contre les), 70.
Hémorrhagies pulmonaires (acide gallique contre les), 148.
Hémorrhagies (nouvel agent contre les), 196.
— nasales, traitement par l'élévation des bras, 217.
Herniaire (de la chirurgie) et des bandages, 253.
Hernies, observations de guérison, 160.
Huile iodée contre les affections scrofuleuses, 235.
Hydropisie guérie par la décoction d'oignon, 129.

I

If (branches d') causant la mort, 252.
Impudence d'un fraudeur, 201.
Influence morale, ses effets sur un cas de choléra, 258.
Instinct et désintéressement, anecdote, 11.
Ivresse (effets de l'ammoniaque contre l'), 178.

J

Jambes (congélation des deux), 48.
Jusquiame (cigares de), 29.

L

Lait (nouveau procédé pour analyser le), 31.
Lavande (esprit de) composé, 180.
— — pour la toilette, 192.
Lavement de vin contre la phthisie, 170.
Lavement purgatif contre le lumbago, 108.
Limonade nitrique contre la coqueluche, 177.
Lumbago (lavement purgatif contre le), 108.
Lunettes (recherches sur les), 271.
Lunettes (conseils sur l'emploi et le choix des), 57.

M

Magnétisme animal, 199, 211, 232, 247.
Magnétisme (une séance de), 241.
Magnétisme (encore un mot sur le), 280.
Mal de tête, guérison par la morphine et le café, 147.
Marcoul (le), guérisseur des écrouelles, 202.
Médecin (guide pour choisir un), 213, 225, 238, 250.
Médicaments (granules propres à masquer la saveur des), 188.
Mélange anticatarrhal, 48.
Mesto (cas de rage guéri par le), 135.
Migraine (la) guérie par la caféine, 47.
Morilles (empoisonnement par les), 44.
Morsure d'un chien enragé (remarques sur la), 22.
— — *irrité* (la) peut-elle donner la rage? 28.
Morsures de sangsues, moyen d'éviter leur douleur, 138.
Mort apparente des nouveau-nés, moyen de la faire cesser, 265.
Muguet (note sur la contagion du) chez les enfants nouveaux-nés, 283.
Muguet (du) et de son traitement, 104.
Myopie, ses causes, son traitement, 122.
Myopie et presbytie (traitement très-simple de la), 281.

N

Névralgie frontale traitée par les fumigations d'opium, 17.
Névralgies sciatiques (lavement contre les), 108.
— faciales (camomille romaine contre les), 188.
— du cœur, guérison, 274.
Nicolas Flamel, 155, 166, 179, 190.
Nicotine (de la), 182.
Nouveau-nés atteints de faiblesse (alimentation des), 255.
Noyés, secours à leur donner, 134, 221.

O

Odeur rance des corps gras, moyen de la faire disparaître, 138.
Œil (évulsion complète du globe de l'), 77.
Oignon, sa décoction contre l'hydropisie, 129.
Ongle incarné (traitement de l'), 77.
Onguent contre les vieux ulcères, 228.
Opium contre le rhume de cerveau et les névralgies frontales, 17.
Opium indigène (résultats de la culture de l'), 197.
Orbite (corps étranger dans l'), 105.
Oreilles (remède contre les douleurs d'), 161.
Ortie commune, son emploi contre les dartres, 112.

P

Pain bis, procédé pour lui enlever son acidité, 222.
Panaris (traitement du), 187.
Pansement des plaies par la baudruche, 67.
Pas (reproduction des empreintes de), médecine légale, 178.
Patience (tisane de), 96.
Peau (des maladies parasitaires de la), 125.
Pendaison (suicide par), 236.
Persil (effets de la graine de), fièvres intermittentes, 149, 162, 172.
Petite vérole (emplâtre contre les cicatrices de la), 137.
— (de la) volante, 145.
— moyen de prévenir les cicatrices, 189.
— (moyen préservatif de la), 196.
— (vaccine en masse contre une épidémie de), 210.
— collodion pour en faire avorter les pustules, 259.
Phthisie (lavements de vin contre la), 170.
Pinel (extrait des notes manuscrites de), 34.
Plaies (pommade siccative pour les), 72.
Plaies (traitement des) par le sucre et la gomme, 138.
Plantes médicinales indigènes (traité des), 10.
Plomb, maladie des ouvriers qui le travaillent, 9.
Poitrine (perforation de la) par un échalas, 92.
Pommade siccative pour les plaies, 72.
Pommade aux concombres, 36.

Pommade soufrée, 252.
Potion anticholérique, 60.
Potion contre la coqueluche, 156.
Préparation contre les hémorrhagies, 70.
Préjugés contre la vaccine en temps d'épidémie, 76.
Preuves de la non contagion du choléra, 53.
Procédé pour analyser le lait, 31.
Purger (doit on se) en temps d'épidémie ? 1.
Pustule maligne, traitement par le sublimé, 6.

R

Rage (cas de) guéri par le mésto, 135.
Rebouteurs (des), 71, 95.
Réglisse (détails sur le suc de), 149.
Rhumes (mixtures contre les), 120.
Rhume de cerveau (traitement du), 17, 100.

S

Sang (du) comme remède et comme aliment, 101.
Sangsues, moyen de diminuer la douleur de leurs morsures, 138.
Sangsues, moyen de les appliquer aux doigts et aux orteils, 197.
Sardines (empoisonnement par les), 44.
Scorbutiques (affections), emploi du cresson de Para, 115.
Scrofuleuses (affections), emploi de l'huile iodée, 235.
Sein (cancer du) guéri par les vapeurs d'iode, 139.
Sein (tumeur cancéreuse du), guérison par la ciguë, 139.
Sel ammoniac contre la toux habituelle, 46.
Sel de Preston, dit sel anglais, 84.
Soleil (coup de), traitement, 187.
Souvenirs d'un naturaliste, 106, 118, 131.
Sublimé corrosif, empoisonnement par son application externe, 210.
Sublimé, son emploi contre le charbon et la pustule maligne, 6.
Sueur des pieds, conséquence de sa suppression, 7.
Suicide par pendaison, observation, 236.
Sulfate de quinine contre le croup, 137.
Sulfate de zinc contre la constipation, 221.
Surdité (éducation des enfants atteints de), 20.

T

Tabac (du) et de la nicotine, 182.
Tabac à fumer (le) et la paralysie des membres inférieurs, 281.
Teigne, traitement employé à St-Louis, 171.
Tisane de patience, 96.
Tisane rafraîchissante, 204.
Toux (potion contre la), 132.
Toux, son traitement par le sel ammoniac, 46.
Toux nerveuse (remède russe contre la), 280.
Tumeur cancéreuse du sein, guérison par la ciguë, 139.

U

Ulcères (onguent contre les vieux), 228.
Ulcères rebelles (pommade contre les), 144.

V

Vaccin (préjugés sur le) en temps d'épidémie), 76.
Vaccin, moyen de le conserver à l'état liquide, 222.
Vaccine en masse contre une épidémie de petite vérole, 210.
Ver solitaire (expulsion rapide du), 56.
Vers intestinaux, leur destruction par le sulfate de quinine, 244.
Vert-de-gris (empoisonnement par le), 76.
Viandes de boucherie (des), 78.
Vin (lavements de) contre la phthisie, 170.
Vin de betterave, 260.
Vinaigre contre la gale, 68.
Vipère (la), anecdote, 23.
Vomissement matinal des femmes enceintes, traitement, 130.

Y

Yeux (maladies des), fumigations de foie de mouton, 249.

TABLE DES RECETTES ET FORMULES.

B

Baume antihémorrhagique, 131.
Baume de Geneviève, 60.
Bouillon fortifiant, 12.
Boisson économique, 91, 235.

C

Café de betterave, 96.
Ceratum cetacei, 8.
Collodion élastique, 259.
Crême d'orge aux amandes, 24.

E

Eau contre les hémorrhagies, 197.
— vulnéraire spiritueuse, 276.
Electuaire contre la toux, 47.
— contre les vers, 244.
Emplâtre contre les cicatrices de la petite vérole, 137.
— contre la petite vérole, 138.
Esprit de lavande composé, 180.
— — pour la toilette, 192.

F

Faiblesse digestive, vin d'acorus calamus, 264.
Ferrugineux (mémoire sur les), 275.
Fomentation pour remplacer les cataplasmes, 24.
Fumigations de foie de mouton, 249.

G

Granules pour masquer la saveur des médicaments, 188.
Guimauve (sirop de), 168.
— (tablettes de), 168.

H

Huile iodée, 235.

L

Lavande (esprit de), 180.
Lavement purgatif contre le lumbago, 108.
— contre les vers, 244.
Limonade contre la coqueluche, 177.
Liquide contre les douleurs d'oreille 161.
Lotion contre les panaris, 187.

M

Mélange préservatif de la petite vérole, 196.
— contre les maux de gorge, 17.
— contre le choléra, 27.
— anticatarrhal, 48.
— contre certaines démangeaisons, 117.
Mixture contre les rhumes, 120.
— contre la dyssenterie, 216.
— contre le muguet, 104, 105.

O

Onguent contre les vieux ulcères, 228.

P

Pâte de guimauve. 285.
Pilules contre les vers, 244.
— contre l'épilepsie, 268.
— contre la toux, 47.
— antihémorrhagiques, 71.
— contre la coqueluche, 223.
Pommade aux concombres, 36.
Pommade siccative pour les plaies, 72.
— soufrée, 252.
— contre les ulcères rebelles, 144.
— contre l'acné, 245.
— contre les gerçures des mains, 182.
— contre les cicatrices de petite vérole, 190.
Potion anticholérique, 60.
— contre la toux, 132.
— contre la coqueluche, 156.
— anticatarrhale, 240.
— contre le choléra, 27.
— antinerveuse, 31.
— contre la toux, 47.
— contre l'épilepsie, 47.
— contre l'empoisonnement, 208.
Poudre contre les vers, 244.
Préparation contre les hémorrhagies, 70.

R

Remède contre les douleurs d'oreille, 161.

S

Sel de Preston, dit sel anglais, 84.
Sirop contre les vers, 245.
— d'apiol, 174.
Solution antihémorrhagique, 70, 148.

T

Tisane de patience, 96.
— rafraîchissante, 204.

V

Vin d'acorus calamus, 264.
Vin de betterave, 260.
Vin d'angélique, 285.

Paris. — Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juillet 1855 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 121.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGERE, N° 24
—
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REGNIVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — La ciguë et le persil : Danger de les confondre; leurs caractères distinctifs; traitement de l'empoisonnement par la ciguë. — Morsure de la vipère et des autres serpents venimeux. — Emploi des frictions huileuses contre le carreau et la maladie scrofuleuse. — Épilepsie chez un enfant : Plusieurs traitements infructueux; guérison après l'administration de l'oxyde de zinc. — Cas d'empoisonnement et de folie aiguë par un cosmétique renfermant plusieurs substances toxiques. — De la préparation des aliments et des assaisonnements.— Variétés et nouvelles. — Formules : Pilules gourmandes ou pilules ante cibum.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, LE 15 JUILLET 1855.

Les affections scorbutiques et les hémorrhagies sont assez fréquentes depuis quelque temps dans les hôpitaux de Paris. Le scorbut est ordinairement assez rare dans notre pays, et il a par conséquent attiré l'attention des médecins. Les malades qui en sont atteints appartiennent pour la plupart aux hôpitaux militaires, et ne présentent pas généralement, comme cela arrive pour le scorbut, la rougeur, la mollesse, le gonflement et le saignement des gencives par la moindre pression. Quelques-uns ont des taches livides sur différentes parties du corps.

La guérison, est, pour l'ordinaire, obtenue chez ces malades, et il est probable que les recherches auxquelles on se livre auront bientôt fait connaître les causes qui produisent la fréquence de ces affections.

L'angine couenneuse vient d'enlever à sa famille, à ses amis et à la science un médecin d'un profond savoir, et qui joignait à sa vaste instruction de grandes qualités privées : M. Valleix, médecin de l'hôpital de la Pitié, à peine âgé de quarante-huit ans. Il a succombé en moins de cinq jours, malgré les soins les plus dévoués et les plus assidus qui lui ont été prodigués par trois médecins d'un grand mérite.

La maladie qui a fait périr ce savant praticien est contagieuse dans certains cas, et c'est auprès d'un malade de sa clientèle, qu'il soignait d'une angine couenneuse, que M. Valleix a pris le germe de cet affreux empoisonnement.

LA CIGUE ET LE PERSIL.

DANGER DE LES CONFONDRE. — LEURS CARACTÈRES DISTINCTIFS. — TRAITEMENT DE L'EMPOISONNEMENT PAR LA CIGUE.

On a lu dernièrement la relation suivante dans tous les journaux politiques :

« Le choléra avait déjà fait quelques victimes à Bellune (Italie), quand tout à coup les pensionnaires du collége tombèrent tous malades. Les médecins déclarèrent que c'était une invasion du fléau et soignèrent les jeunes gens en conséquence. Cinquante d'entre eux succombèrent. A l'autopsie on découvrit que la cause de la maladie se trouvait dans l'emploi de la petite ciguë, qu'un ignorant cuisinier avait prise pour du persil. »

Nous n'avons à nous occuper ni de la véracité de ce fait ni de l'époque de cet événement; il nous suffit qu'un pareil malheur soit possible pour que nous nous empressions de renseigner nos lecteurs sur les moyens d'éviter un accident de cette nature et sur ce qu'il faut faire pour y remédier.

Malheureusement la ciguë a souvent donné lieu à de fatales méprises et beaucoup de personnes, qui ne connaissaient pas bien les plantes, ont pris la petite

ciguë, qui est un poison violent, pour le persil, qui lui ressemble beaucoup, et parmi lequel elle se trouve souvent dans les jardins. Bulliard a rapporté le fait suivant, parmi plusieurs autres du même genre : Un jeune garçon avait mangé de la ciguë croyant manger du persil, tout son corps s'enfla et se couvrit de taches livides ; sa respiration devint embarrassée, et, bientôt après, il expira.

Leroux (*Journal de médecine*, vol. XXIII, p. 107), raconte qu'un grenadier, âgé de trente-cinq ans, robuste, avait mangé avec plusieurs de ses camarades une soupe dans laquelle on avait mis de la ciguë. Après le souper, ils étaient devenus tous comme ivres, se plaignant de maux de tête et de gorge. Le grenadier, qui, pour l'ordinaire, avait bon appétit, en avait mangé une plus grande quantité que les autres, il s'était couché et endormi immédiatement après, pendant que les autres étaient restés à table pour causer ensemble.

Une heure et demie après, lorsqu'eux-mêmes avaient commencé à se trouver indisposés, ils avaient remarqué que celui-ci gémissait et respirait péniblement ; son pouls était devenu petit, dur, s'était ralenti et ne battait plus que trente fois par minute. On lui administra de l'émétique dissous dans de l'eau chaude ; fomentations froides sur la tête, frictions sèches et chaudes aux extrémités.

Une demi-heure après l'administration de l'émétique, le malade fait de vains efforts pour vomir ; son état empire visiblement ; il se plaint d'avoir froid, puis il perd l'usage de la parole et la connaissance ; il a des palpitations continuelles à la poitrine et au creux de l'estomac. On lui fait avaler du vinaigre et on le frotte avec cet acide. L'affaissement est progressif et la mort arrive trois heures après l'ingestion du poison.

Christison, dans son ouvrage sur les poisons (3e édit., p. 779), rapporte, d'après Kircher, l'histoire de deux moines qui, après avoir mangé de la racine de ciguë, sont devenus fous ; ils se croyaient métamorphosés en oies et se jetèrent à l'eau. Ils sont restés pendant trois ans affectés de paralysie incomplète et de douleurs névralgiques.

Le même auteur raconte qu'une vieille femme hypochondriaque prit, par le conseil d'une voisine, 60 grammes d'une forte infusion de feuilles de ciguë ; elle mourut en une heure, dans un état de somnolence et légèrement convulsif.

Enfin, le fait suivant, rapporté par Virey (*Bulletin de pharmacies et des sciences accessoires*, 6e année, p. 340), prouve que la petite ciguë, employée à l'extérieur, peut donner lieu à des accidents analogues à ceux que produit son ingestion.

Mme P. B., quelques jours après son accouchement, et ne nourrissant pas son enfant, voulut faire passer son lait et diminuer l'extrême gonflement du sein. La sage-femme ayant conseillé d'appliquer un cataplasme de *persil sauvage*, fricassé ou cuit, on s'adressa à l'un de ces prétendus botanistes qui donna par ignorance de la petite ciguë des jardins, *qui ressemble au persil*. Bientôt Mme B. ressentit une douleur vive et poignante, avec chaleur, rougeur, anxiétés dans la région du cœur. Le lendemain, une multitude de petites cloches s'élevèrent sur les seins et rendirent beaucoup de liquide séreux à la levée du cataplasme de ciguë. La malade était extrêmement oppressée, ne respirait qu'avec grand'peine, éprouvait de violentes palpitations, des agitations et des angoisses très-pénibles. Le ventre serré et tendu, une soif ardente qui ne pouvait être étanchée, parce que des aphtes, des pustules enflammaient la gorge, rendaient l'état de la malade presque désespéré, et ces symptômes persistèrent pendant plusieurs jours.

Cependant, au moyen des remèdes calmants et adoucissants, le mal se dissipa peu à peu, mais assez singulièrement, car la malade fut saisie d'un flux de salive qui fut aussi abondant que si elle eût été traitée par le mercure, et cette salivation dura près de quatorze jours. Les aphtes, les palpitations disparurent en même temps, et Mme P. B., après avoir couru le risque de perdre la vie, se rétablit lentement. Il lui resta longtemps une sensibilité nerveuse plus grande qu'auparavant, et qui n'a cédé qu'à l'usage prolongé des bains.

Nous pourrions citer encore d'autres exemples d'empoisonnement par la ciguë, et ils sont d'autant plus fréquents, que parmi les quatre espèces décrites par les botanistes, la petite ciguë, qui est très-active, se rencontre quelquefois dans les lieux cultivés, dans les jardins. La grande ciguë, ou ciguë tachetée est celle qui est la plus répandue, et tandis que la précédente est souvent prise pour du persil, la seconde est quelquefois confondue avec l'asperge sauvage, le fenouil et surtout le cerfeuil ; sa racine a parfois causé de graves accidents à cause de sa ressemblance avec le panais. C'est aussi la grande ciguë, ou ciguë tachetée dont on se servait à Athènes pour donner la mort à ceux que la loi frappait, et la fin tragique de Socrate, de Phocion, de Philopémène, et autres grands hommes de l'antiquité, a acquis une certaine célébrité à ce poison.

La petite ciguë, qui est presque aussi dangereuse que la grande, est celle, ainsi que nous l'avons déjà dit, que l'on confond le plus souvent avec le persil. Quels sont donc les caractères distinctifs de ces deux plantes dont les propriétés sont si dissemblables?

La petite ciguë diffère du persil, en ce que sa racine est plus petite, ses fleurs blanches, au lieu d'être jaunâtres, tandis que ses feuilles, au contraire, sont d'un vert jaunâtre à leur face supérieure. D'autres différences existent encore dans la forme des feuilles et des folioles, ainsi que dans celle de l'involucre ou enveloppe de la fleur; mais ces caractères distinctifs, très-clairs pour les personnes habituées à étudier les plantes, peuvent laisser du doute dans l'esprit de beaucoup d'autres; c'est pourquoi il est indispensable d'avoir toujours à la pensée un moyen facile, saillant, infaillible de distinguer les deux plantes l'une de l'autre; il est donc important de se rappeler le suivant :

L'odeur du persil est aromatique et très-agréable, celle de la ciguë est vireuse, nauséabonde, désagréable.

Il suffit de froisser entre les doigts les feuilles de l'une et l'autre plante pour constater ce fait capital. Le même moyen est applicable au cerfeuil, qui laisse échapper une odeur aromatique agréable; elle rappelle un peu celle de l'anis.

La ciguë est un poison violent fourni par toutes les parties de la plante. On extrait de la ciguë un principe auquel on a donné le nom de conicine, qui est tellement actif, que huit gouttes seulement peuvent faire périr un chien de forte taille.

Les diverses espèces de ciguë produisent l'empoisonnement avec les mêmes symptômes : ce sont d'abord un abattement ou assoupissement plus ou moins profond, et la sensation d'une chaleur âcre au creux de l'estomac. A ces malaises succèdent bientôt des convulsions dans lesquelles le corps se roidit avec violence; le tronc, fortement arqué, est renversé en arrière. Puis, la respiration devient difficile, embarrassée, bruyante; le pouls se ralentit, les yeux ont une expression étrange, ils ont une fixité complète ou ils roulent dans leurs orbites, le pouls devient très-lent, les sens s'affaiblissent de plus en plus, et la mort arrive au milieu des convulsions.

A l'autopsie, on constate que la plus grande partie des voies digestives, y compris l'estomac, a été le siége d'une inflammation intense; les poumons et le cerveau sont gorgés de sang.

Un empoisonnement par la ciguë est toujours très-grave, non-seulement parce que ce poison est doué d'une grande énergie, mais encore parce qu'on ne possède pas pour celui-ci, comme pour certains poisons minéraux, un véritable antidote. En présence d'un semblable événement, et si cette dangereuse substance a été avalée depuis peu de temps, il faut donc s'empresser de la chasser de l'estomac et de faire vomir le malade. Pour arriver à ce but, on peut lui donner, dans une petite quantité d'eau, un demi-verre au plus, la poudre suivante :

Émétique (3 grains).	0, 15 centigrammes.
Ipécacuanha en poudre.	1 gramme.

Si le vomissement ne se produisait pas très-rapidement, on l'accélèrerait en titillant le fond du gosier avec les barbes d'une plume ou au besoin avec le doigt.

Mais si des vomissements abondants avaient eu lieu naturellement, ou si le poison a été avalé depuis longtemps, il faut alors l'expulser par une autre voie et recourir au mélange suivant, dissous dans un grand verre d'eau :

Émétique.	0, 10 centigrammes.
Sulfate de soude (sel de Glauber).	40 grammes.

Après l'emploi de ces moyens, il faut faire prendre au malade, fréquemment et en petite quantité à la fois, des boissons acidulées, et pour cela, rien de plus convenable que l'eau vinaigrée ou le suc de citron étendu d'eau, substances que l'on a presque toujours sous la main. Il est toutefois important que la boisson ne soit pas trop acide, afin de ne pas augmenter l'irritation causée par la ciguë dans les voies digestives.

Le tannin a aussi la propriété de s'emparer de la partie active de la ciguë, et cette action est véritablement une conquête de la chimie moderne, car il y a peu de temps encore, M. Devergie, le savant médecin-légiste, signalait l'impuissance des médicaments contre les accidents toxiques produits par la ciguë; Orfila ne recommandait l'emploi des acides qu'à défaut d'un meilleur moyen, lorsque MM. Devay et Guilliermond constatèrent que le tannin administré à un chien, deux minutes après l'empoisonnement par une très-forte dose d'extrait de ciguë, a constamment sauvé l'animal.

Dans les circonstances qui nous occupent, on pourra toujours administrer l'eau acidulée en attendant qu'on se procure du tannin qui se délivre généralement sans ordonnance dans les pharmacies; puis en même temps on sollicitera la présence de l'homme de l'art qui remédiera aux complications sérieuses, telles que les congestions cérébrales,

qui suivent souvent ces sortes d'empoisonnements.

Le tannin peut s'administrer, dans un cas semblable, à la dose d'un demi-gramme à la fois, dans une petite quantité d'eau, et à six ou huit reprises.

Les anciens employaient souvent le vin dans l'empoisonnement par la ciguë ; cet antidote est aujourd'hui à peu près abandonné ; il agissait probablement à la fois par le tannin et par l'acide acétique, substances qu'il renferme en proportions variables.

Dr Reinvillier.

Morsure de la vipère et des autres serpents venimeux.

La société des sciences médicales de Gannat (Allier) vient de publier le rapport général que son secrétaire a été chargé de faire sur les travaux de cette savante compagnie. Parmi les nombreux mémoires et les observations médicales dont il est rendu compte, le travail du docteur Tixier sur la morsure de la vipère n'est pas un des moins intéressants, et nos lecteurs pourront puiser des renseignements utiles dans l'extrait que nous leur livrons ici :

« M. Tixier n'a pas voulu faire l'histoire complète de la vipère, il s'est seulement proposé d'indiquer quelques particularités, de rapprocher les lésions produites par la morsure de notre vipère, de celles déterminées par les grands serpents exotiques, accidents identiques, et qui ne diffèrent que par la puissance du venin et par l'influence exercée par la saison, le climat, sur l'intensité des phénomènes.

« La vipère est plus commune dans nos contrées qu'on ne le croit généralement ; mais on l'a, jusqu'à présent, mal observée. Comme les grands reptiles des Indes et de l'Amérique, elle n'aime que les lieux humides, ombragés, exposés au midi. Dans les lieux secs, elle ne fait que passer ou s'arrête peu. Sans suivre M. Tixier dans les détails anatomiques de la tête et des crochets à venin de ces reptiles dangereux, dont nous avons déjà donné la description (*Méd. de la maison*, n° 12), arrivons immédiatement aux accidents qui suivent leur piqûre.

« La morsure des serpents produit, suivant l'auteur, des phénomènes nerveux et une faiblesse extrême. Dans les cas peu graves, on les explique avec raison par l'absorption du venin ; mais, lorsque la mort est instantanée, on ne peut comprendre la destruction subite du blessé qu'en admettant comme cause une épouvantable perturbation du système nerveux.

« L'action du venin de la vipère se fait sentir immédiatement. Voici l'exposé rapide des symptômes essentiels : petite plaie, ordinairement double, ressemblant à une piqûre d'où s'écoule parfois une goutte de sang ; douleurs vives, brûlantes, suivant le trajet des nerfs ; sensation de froid, engourdissement de la partie blessée, comparable à celui que cause une plaie d'arme à feu.

« Peu après, refroidissement plus intense, gonflement des environs de la plaie ; lividité de la peau ; les ganglions, les vaisseaux s'engorgent ; les veines forment des cordons sensibles au toucher, ce qui tient, selon Fontana, à la coagulation du sang, suivant d'autres à une inflammation de ces mêmes veines.

« Enfin, si l'on ne peut arrêter le mal, il survient une inflammation de mauvaise nature, à laquelle succèdent des abcès multiples et même la gangrène. Lorsque la mort n'est pas immédiate, on observe les mêmes périodes dans les accidents généraux : abattement, stupeur, face terreuse et grippée, sueur glacée sur la surface du corps, tournoiement de tête, palpitations douloureuses ; pouls petit, serré ; tendance invincible au sommeil, rêves pénibles, puis injection des yeux, larmoiement, rougeur et sécheresse de la langue, soif vive. Dans la dernière période, surviennent les soubresauts des tendons, une agitation convulsive, des défécations involontaires, des vomissements répétés, le hoquet et des défaillances alternant avec d'affreuses convulsions que la mort ne tarde pas à arrêter. C'est surtout sur le système nerveux de la vie organique que paraît réagir l'empoisonnement local ; la douleur de tête, la somnolence, le délire n'arrivent que consécutivement.

« La morsure de la vipère n'est pas en général un accident très-redoutable, lorsque le blessé est vigoureux et que le serpent est sorti depuis longtemps de son sommeil d'hiver. Dans les régions tropicales, c'est surtout des incessantes déjections, que l'on regarde comme le signe d'une mort prochaine et inévitable, que vient le péril. L'indication est précise : neutraliser le venin, s'opposer à son absorption, combattre les accidents. Le fer est le remède héroïque sur le tronc ou sur un membre important ; un doigt, un orteil doivent être enlevés sans la moindre hésitation. Il est rare que la morsure de notre vipère soit assez grave pour nécessiter une médication aussi énergique ; la cautérisation avec l'ammoniaque, la potasse, les incisions de la plaie suffisent le plus ordinairement ; cependant M. Tixier est d'avis, lorsqu'on le peut, d'employer le fer rougi comme l'agent le plus sûr, le plus prompt.

La ligature du membre au-dessus de la piqûre lui

paraît un moyen infidèle, souvent même dangereux. Aux cautérisations, il faut faire succéder les émollients, quelquefois les toniques, les affusions froides et les irrigations continues pour prévenir les abcès. Les saignées sont toujours très-fâcheuses. Comme moyens généraux, M. Tixier conseille les toniques et les antispasmodiques; l'eau-de-vie camphrée prise en petite quantité lui a réussi sur une jeune sauvage. On a vanté l'huile d'olive prise à l'intérieur sans pouvoir se rendre compte de son action, si elle est réelle. Les Indiens de Coromandel bravent le nageur, terrible reptile du pays, après s'être frottés de jus de citron, et prétendent que le même liquide, pris à l'intérieur, est un puissant préservatif.

L'article relatif aux travaux de M. Tixier sur ce sujet se termine par la relation d'un cas de piqûre faite par un crotale ou serpent à sonnettes dans les plaines du Missouri, et non suivie de mort. En voici un court extrait :

« En juin 1840 une jeune femme est piquée par un *crotale miliaris*, serpent de la grosseur d'une vipère ordinaire. Arrivé près de la malade, dix minutes après l'accident, M. Tixier trouve une jeune fille de vingt ans, dans un état d'anxiété extrême; la face est grippée, terreuse, couverte d'une sueur glacée; peau froide, pouls petit et serré; prostration, interrompue de temps en temps par un tremblement convulsif; soubresaut des tendons. La jambe blessée est gonflée, d'un rouge pâle et livide avec taches violacées; douleurs violentes; au-dessous de la malléole interne sont deux petites plaies rondes, éloignées de quelques millimètres, sans ecchymoses. M. Tixier enlève d'un coup de bistouri la peau et le tissu sous-cutané dans la région où sont les deux petites plaie, verse de la poudre de chasse dans la plaie et fait rougir un morceau de fer. Quand le cautère est pris, il enlève la poudre et cautérise profondément toute la surface vive. Cela fait, il panse avec de la charpie saupoudrée de poudre, autant pour employer un excitant local que pour satisfaire les assistants, qui sont persuadés de l'efficacité de cet agent.

« Le membre fut maintenu élevé et continuellement arrosé d'eau froide. Trois heures après l'accident, la malade vomit à deux reprises. Une cuillerée d'eau-de-vie camphrée arrêta les nausées. Douleurs toujours très-violentes; mal de tête; langue sèche, rouge; soif ardente. Six heures après, somnolence, rêvasseries, agitation.

« Le lendemain, gonflement et dureté du pied et de la jambe; pouls petit et dur; soif vive; les mouvements convulsifs ont disparu. Les phénomènes locaux faisant redouter un phlegmon diffus, de larges incisions sont pratiquées, et l'on trouve le tissu cellulaire grisâtre et déjà purulent. Alimentation substantielle.

« Le deuxième jour, le gonflement a diminué; la rougeur persiste; faiblesse extrême, mais calme général.

« Au sixième jour la suppuration s'établit, de bonne nature. L'amélioration se soutient.

« Le vingt-deuxième jour, la blessée peut monter à cheval. »

La malade n'a pas succombé, dit en terminant l'auteur :

1° Parce que le serpent était de la plus petite espèce des crotales;

2° Que la blessure a été faite en juin, époque à laquelle le venin est le moins actif;

3° Les crochets ont dû traverser un morceau de gros drap et une double peau de daim qui, en absorbant une partie du venin, l'ont empêché d'entrer dans les chairs;

4° Enfin, parce que l'absorption du venin a été arrêtée dix minutes après l'accident.

Emploi des frictions huileuses contre le carreau et la maladie scrofuleuse.

Une foule de médicaments peuvent être introduits dans l'économie par d'autres voies que par la bouche, et la peau offre, à ce point de vue, de grandes ressources. Dans beaucoup de cas, où les malades ne peuvent prendre certaines substances, soit parce qu'elles leur occasionnent du dégoût, soit parce que l'estomac ne peut les digérer, on peut, avec avantage, recourir aux frictions.

Les huiles surtout sont facilement absorbées par la peau et elles ont servi, au docteur Baur de Tubingue, à faire une série d'expériences pour constater leur action sur la guérison des malades. D'après les communications que ce médecin a faites aux journaux de médecine allemands, il a expérimenté successivement avec les huiles de pavot, d'olive, de lin, de navette et de foie de morue.

L'emploi des huiles rencontre de grandes difficultés dans la pratique; prises à l'intérieur, elles suscitent bientôt le dégoût et troublent les fonctions digestives, surtout si l'on en continue longtemps l'usage; employées en bains, elles constituent un moyen trop coûteux; on ne peut donc que recourir aux frictions qui, elles-mêmes, ne sont pas sans in-

convénients, comme celui, par exemple, de salir le linge de corps et de lit.

Le docteur Baur s'en est tenu aux frictions, soir et matin; il faisait frictionner toute la surface du corps avec une éponge imbibée d'huile légèrement chauffée; le malade était ensuite enveloppé dans une couverture de laine et mis ainsi au lit une couple d'heures. Ce traitement amenait, comme premier effet, une sueur générale abondante; la peau devenait souple, turgescente, perdait son aspect livide pour prendre une couleur fraîche. Chez les petits enfants, elle se couvrait quelquefois d'une éruption ressemblant à celle de la rougeole.

Comme second effet, et celui-ci était surtout très-bienfaisant, on constatait une action calmante sur le système nerveux, laquelle se manifestait immédiatement par un sommeil paisible.

Comme troisième effet, on vit ces frictions favoriser certaines fonctions et augmenter surtout celles des reins et du foie.

D'après les nombreuses expériences du docteur Baur, on peut espérer de bons résultats des frictions huileuses dans toutes les affections où il est indiqué d'augmenter l'activité des fonctions de la peau, de favoriser les sécrétions et de calmer le système nerveux, par conséquent, dans les névralgies, les crampes, le rhumatisme, les catarrhes, etc. Elles possèdent des propriétés *spécifiques* et *radicales* contre toutes les maladies d'*origine scrofuleuse*.

Les premiers essais de ce praticien ont eu lieu dans des cas de carreau. On sait que cette maladie, qui appartient à l'enfance, est caractérisée par le gonflement et la dureté du ventre, l'amaigrissement et un trouble général des fonctions nutritives. Ce volume du ventre, déterminé par un engorgement considérable des ganglions qu'il contient, accompagne généralement une constitution scrofuleuse et cède ordinairement aux frictions huileuses employées avec persévérance. M. Baur raconte l'histoire d'une petite fille de quatre ans, qui avait été traitée infructueusement par d'autres moyens et qui paraissait n'avoir que peu de jours à vivre; elle fut guérie, au bout de neuf jours, par des frictions faites avec l'huile de pavot tiède. Une autre petite fille de neuf mois, qui se trouvait à peu près dans les mêmes conditions et chez laquelle la maladie avait débuté par des vomissements et la diarrhée, fut guérie par une seule friction. Un petit garçon du même âge, présentant les mêmes symptômes et dépérissant à vue d'œil, fut guéri par quelques frictions. Enfin, un enfant de quatorze mois, atteint au plus haut degré, fut guéri au bout de six jours par des frictions, avec l'huile de navette, faites matin et soir.

Différentes autres formes de la maladie scrofuleuse, telles que des tumeurs glandulaires ou des affections des os, ont été guéries par M. Baur à l'aide des frictions huileuses, et il a même étendu cette médication à la phthisie pulmonaire. Dans ce dernier cas, il ne se bornait pas aux simples frictions; il employait aussi l'huile sous forme de bains et faisait aspirer aux malades un air chargé de vapeurs huileuses.

Épilepsie chez un enfant.

PLUSIEURS TRAITEMENTS INFRUCTUEUX; GUÉRISON APRÈS L'ADMINISTRATION DE L'OXYDE DE ZINC.

Augustin Viard, âgé de dix ans et demi, entre à l'hôpital des Enfants le 12 mai 1854 pour une maladie convulsive qui avait débuté, sans cause connue, au mois de septembre 1853. Après être resté quelques semaines dans le service de M. Blache, où l'on employa sans succès les exercices gymnastiques, il passa dans le service de M. Bouvier, de qui nous tenons les détails qui suivent :

Blond, à peau blanche et fine, très-coloré à la face, fortement constitué et bien portant d'ailleurs, d'une intelligence médiocre, cet enfant était pris tout à coup de perte de connaissance, tombait à terre, y restait étendu une ou deux minutes, sans mouvement, les membres un peu roides, la face pâle, les traits immobiles, les lèvres légèrement soulevées comme dans un demi-sourire de béatitude; les yeux ouverts, fixes; les pupilles un peu dilatées; la respiration libre, le pouls ralenti. L'accès passé, l'enfant se relevait presque aussitôt, avait l'air un peu étonné, puis reprenait l'occupation qu'il avait auparavant.

Il n'y avait au début que deux ou trois accès par jour; mais leur nombre avait augmenté peu à peu, et à l'époque où l'enfant passa dans le service de M. Bouvier ils se reproduisaient dans la journée trente ou quarante fois. Quand le petit malade restait éveillé dans la nuit, il éprouvait aussi des attaques semblables : on le voyait tout d'un coup immobile, un peu roide, la physionomie empreinte de cette expression que j'ai signalée; l'instant d'après tout était terminé.

On employa d'abord les inhalations de chloroforme. On endormait le malade deux fois par jour; il se réveillait ordinairement au bout d'un quart

d'heure, et sa santé n'en souffrait nullement. Les accès devinrent moins fréquents. mais ils ne changèrent point de caractère, Il n'y en eut pendant quelque temps que huit à dix par jour.

Cependant, au bout de trois semaines, la maladie n'étant plus sensiblement modifiée, on renonce à l'emploi du chloroforme, et on administre des pilules d'atropine. La dose de cet alcaloïde fut portée progressivement de 2 à 12 milligrammes dans les vingt-quatre heures. Il n'eut aucune influence sur les accès, qui revenaient alors quinze à vingt fois par jour. Ses effets physiologiques se bornèrent à une rougeur assez vive de la face peu après l'ingestion du médicament.

On essaya alors le sulfate de strychnine en sirop. La dose en fut portée jusqu'à 60 grammes par jour, soit 3 centigrammes de sel. Il y eut quelques roideurs, mais les attaques furent les mêmes.

On revint à la gymnastique en donnant une séance chaque jour, au lieu que, la première fois, elles n'avaient lieu que tous les deux jours. Le résultat fut encore négatif. Le nombre des attaques présentait quelques variations; mais, lorsqu'il y en avait moins, elles étaient plus fortes et plus longues. On observa même dans les derniers temps quelques secousses convulsives des membres et de la suspension de la respiration, comme dans l'épilepsie ordinaire parvenue à son entier développement. L'état général était aussi alors un peu moins satisfaisant; la face était plus pâle et l'embonpoint avait un peu diminué.

Le 25 octobre, plus d'un an après l'invasion de la maladie, on suspend les exercices gymnastiques et on prescrit des pilules de 10 centigrammes d'oxyde de zinc et d'autant d'extrait de valériane. Plus tard, la dose d'oxyde de zinc fut de 20 centigrammes par pilule, et l'enfant finit par prendre 1 gramme 40 centigrammes de cet oxyde par jour. Ce traitement fut continué jusqu'au 13 novembre. Il n'y eut aucune amélioration pendant sa durée; les attaques parurent même plutôt augmenter de nombre et d'intensité.

On venait de cesser l'usage des pilules, et on se disposait à passer à une autre préparation de zinc, telle que le sulfate, la pharmacie des hôpitaux n'ayant point de valérianate, lorsque le nombre des accès diminua tout à coup d'une manière très-notable.

Le 16 novembre, il n'y en eut que deux dans les vingt-quatre heures, ce furent les derniers.

Dix jours après, l'enfant fut envoyé à la maison de convalescence, afin que l'on pût s'assurer de la solidité de la guérison. Aujourd'hui, 9 juin, les attaques n'ont pas reparu ; l'embonpoint et les couleurs sont revenus. (*Bull. de Térap.*)

Cas d'empoisonnement et de folie aiguë par un cosmétique renfermant plusieurs substances toxiques.

Le nommé Valleau, âgé de 29 ans, coiffeur, est entré, le 9 juin 1855, à l'asile des aliénés de Bicêtre ; il ne fut examiné attentivement que le 11, à la visite du matin. Il était dans un état de stupeur profonde, les yeux fixés au plafond et immobiles ; on eut beau le presser de questions, le secouer violemment, il ne fit aucune réponse, ne put nous donner aucun renseignement sur son passé ni sur sa position actuelle. Pour savoir le lieu de sa naissance, M. Moreau lui nomma successivement plusieurs villes, et, entre autres, Nantes; comme c'était sa ville natale, il fit un signe de tête affirmatif; c'est tout ce qu'on put en obtenir. Un phénomène remarquable frappa notre attention : chez ce jeune homme, âgé seulement de 29 ans, les poils de la partie antérieure de la poitrine étaient en grande partie blancs; quant aux cheveux, ils présentaient des nuances variées : un grand nombre étaient complétement blancs, surtout vers la racine, d'autres présentaient une teinte noire très-foncée ; enfin, on voyait sur quelques places des mèches de cheveux roux. Chacune des joues était couverte d'une large tache de couleur jaune-grisâtre ressemblant à une tache hépatique ; ces taches étaient limitées, en arrière et en bas, par l'insertion de la barbe, que circonscrivait une autre tache de même couleur, située à la partie supérieure du cou et allongée transversalement. Deux ou trois taches semblables couvraient la partie interne de la cuisse gauche.

Il n'y avait aucun symptôme fébrile ; la langue était seulement un peu chargée, et comme le malade était constipé, M. Moreau prescrivit une bouteille d'eau de Sedlitz ; deux ventouses furent aussi appliquées à la nuque.

Le 12, le malade ne répond pas aux questions qu'on lui pose, mais il manifeste de l'impatience et semble faire des efforts pour parler; il a l'air inquiet et se soulève sur son lit.

Le 13, nous le trouvons dans un état plus satisfaisant; il répond aux questions qu'on lui adresse, mais il semble avoir perdu presque complétement la mémoire, et ne peut encore donner que des renseignements très-imparfaits sur ce qui lui est arrivé : il sait qu'il est coiffeur, mais il ne se rappelle

pas où il travaillait ; il se souvient d'avoir inventé une pommade particulière pour teindre les cheveux, et d'en avoir fait usage sur lui-même ; mais il ne peut pas en indiquer la composition.

Le 14, Valleau est complétement sorti de son état de stupeur ; il est levé, et se désole d'être renfermé dans une maison d'aliénés ; il nous donne avec beaucoup de précision tous les détails que nous lui demandons : c'est depuis plusieurs années, et progressivement, que le système pileux a blanchi, et pour y remédier, Valleau avait composé une pommade dont les éléments actifs étaient :

Litharge.....	400	grammes.
Chaux vive.....	200	—
Prussiate de potasse.....	50	—
Nitrate d'argent.....	20	—

Il y a quinze jours qu'il commença à faire usage de cette composition, et en trois jours cette énorme quantité fut employée ; il en faisait le soir une application sur toute la tête, et laissait la substance jusqu'au lendemain matin, pendant douze heures. Lorsqu'il se peignait le matin, il tombait de sa tête une poussière si épaisse, qu'il en était incommodé lui et un de ses camarades qui logeait dans la même chambre. Les cheveux devinrent partiellement noirs ; mais des accidents ne tardèrent pas à se déclarer ; le malade éprouva de violentes coliques, accompagnées de maux de tête. Selon lui, l'intelligence resta saine ; mais son patron nous affirme avoir remarqué, dès les premiers jours, un changement de caractère ; Valleau était devenu triste et s'acquittait moins bien de ses fonctions ; il continua cependant de travailler. Mais le 9 juin, dans la matinée, de nouveaux phénomènes se produisirent, quoiqu'il eût renoncé depuis douze jours à l'emploi de sa pommade. Il se rappelle que ce jour-là il coiffa un client, mais il ne se souvient plus de rien de ce qui se passa ensuite jusqu'au moment où il s'est éveillé à Bicêtre le 13 juin ; les renseignements donnés par son patron comblent cette lacune : le délire débuta subitement ; et dès le commencement de son attaque, le malade devint turbulent ; il se mit à jeter de côté et d'autre tous les instruments qui lui tombaient sous la main ; il déchira tous ses papiers ; il se croyait poursuivi par des ennemis qui voulaient l'empoisonner ; sa figure exprimait la frayeur. C'est dans cet état que le patron le fit arrêter et conduire à Bicêtre. Dès son entrée, la stupeur succéda à l'agitation.

La mère du malade est vivante et très-bien portante ; son père est mort d'une attaque d'apoplexie à l'âge de 59 ans, après avoir été longtemps paralysé.

15 juin. Un peu de pesanteur de tête et des courbatures sont les seuls accidents dont se plaigne le malade. Il n'a pas eu de selles depuis l'administration du purgatif. On aperçoit sur le bord des gencives un liseré bleuâtre peu foncé, mais parfaitement délimité. — Eau de Sedlitz, limonade sulfurique, bain sulfureux.

18 juin. Hier, le malade a ressenti quelques coliques très-légères. Il n'y a plus de constipation. — Même traitement, moins l'eau de Sedlitz.

19 juin. Le liseré des gencives a disparu à peu près complétement. Le malade n'accuse plus aucun autre symptôme, et demande sa sortie, qui lui est accordée (1).

Réflexions. — L'observation qu'on vient de lire, outre l'intérêt que lui donnent cette canitie prématurée et ce développement de taches d'un aspect particulier qui se sont produites lentement et sans aucune douleur, présente bien évidemment un cas d'intoxication. Mais, dans la pommade qu'a employée le malade, quelle substance a agi spécialement pour produire les accidents ? La céphalalgie, les coliques, la constipation et le liseré des gencives semblent bien prouver que c'est au plomb seul qu'on doit les attribuer.

Par quelle voie cette substance a-t-elle été introduite dans l'économie ; par le cuir chevelu, ou par les organes respiratoires ? Les auteurs, en général, se refusent à admettre le premier mode d'introduction. Suivant M. Tanquerel des Planches, « l'épiderme est un obstacle à l'absorption du plomb appliqué directement sur la peau, » tandis que « mises en contact accidentel avec les muqueuses qui tapissent les voies respiratoires, les préparations saturnines y sont facilement absorbées. »

Cependant, il existe dans la science quelques observations qui tendraient à infirmer l'opinion que nous venons de faire connaître. M. Tanquerel lui-même cite trois faits de ce genre, tout en en contestant, il est vrai, la valeur, par divers motifs. De plus, dans son *Traité de toxicologie*, Orfila rapporte, d'après Krimer, deux autres faits qui prouvent que l'intoxication saturnine peut s'effectuer par les surfaces cutanées, et donner lieu aux accidents les plus redoutables. Il s'agit dans ces deux faits, de dames qui, pendant plusieurs années, s'étaient fardées la figure, le cou et les bras avec un onguent contenant en grande proportion un sel de plomb. Névralgies de

(1) Observation recueillie par M. de Vouges, interne du service.

toutes sortes, contraction dans les membres, convulsions, amaurose, délire, enfin paralysie et démence, tels en avaient été les déplorables résultats.

Le fait que nous livrons aujourd'hui à la publicité vient-il à l'appui de ceux cités par Orfila? Nous avouons que nous inclinons à le croire, quand nous considérons que le malade a gardé sur sa tête, par trois fois, et pendant douze heures consécutives, une énorme quantité de substance toxique ; mais, d'autre part, on ne saurait nier que cette substance a pu également pénétrer dans l'économie par les voies de la respiration.

Quoi qu'il en soit, et quelle que soit l'opinion que l'on adopte sur ce point, il ressort des faits que nous venons d'exposer un enseignement dont devront profiter ceux qui font un usage habituel des cosmétiques dans lesquels le plomb entre comme principal ingrédient.

On sait combien cet usage est répandu parmi les artistes dramatiques, et aussi parmi les femmes d'un certain monde. Tous les médecins, ceux de nos confrères principalement attachés aux services des théâtres, savent encore combien les mêmes personnes sont sujettes à des affections nerveuses de toute sorte, depuis les plus légères jusqu'aux plus redoutables ; au lieu de faire remonter ces névropathies à la banale origine des impressions morales, ainsi qu'on se plaît trop à le faire généralement, ne serait-il pas plus rationnel, plus scientifique (sinon plus poétique et de meilleur goût), d'y soupçonner tout simplement les effets de l'intoxication plombique?

Cette question, toutefois, nous nous contentons de la poser ici, laissant à plus expérimenté que nous le soin de la résoudre. J. Moreau (de Tours).

(*Union médicale.*)

De la préparation des aliments et des assaisonnements.

Il n'y a que quatre manières différentes de soumettre les aliments à la cuisson (1). On les fait bouillir dans de l'eau ; on les fait cuire dans leur jus (étuvée) ; on les fait rôtir ; enfin on les fait frire. Ces quatre opérations ont une influence très-marquée sur leur saveur et sur leur digestibilité.

En général, l'ébullition les rend plus tendres ; mais il ne faut pas qu'elle soit poussée trop loin, parce que l'eau s'emparant de toutes leurs parties solubles, la partie fibrineuse qui reste ne contient plus de suc et devient, par cela même, plus difficile à être saisie par les puissances gastriques.

Le *bouillon* est le résultat de ce mode de cuisson des viandes. Plus la décoction a été forte et prolongée, plus le bouillon est chargé, et moins la viande conserve de gélatine et d'osmazôme, par conséquent, elle doit être d'autant moins facile à élaborer par l'estomac ; aussi la viande bouillie contient-elle infiniment plus de parties excrémentielles que lorsqu'elle est préparée de toute autre manière. Elle a peu de saveur, elle est moins tonique et elle excite très-peu l'action des organes digestifs. Les médecins l'ordonnent lorsqu'ils craignent de communiquer trop de ton aux organes gastriques.

Dans *l'étuvée*, la chair se pénètre fortement de vapeur chaude ; elle s'attendrit, se cuit parfaitement sans s'épuiser, sans se dessécher, et conserve ainsi tout son suc. Les substances cuites de la sorte doivent être et sont, en effet, les plus faciles à digérer et les plus nourrissantes.

Le rôti, bien fait, retient à peu près toutes les parties salubres de la chair. L'action du feu à nu en carbonise les parties extérieures et repousse vers le centre tous les liquides : ceux-ci étant retenus à l'intérieur par l'enduit à demi-brûlé qui se forme à la surface, communiquent à la fibre un goût particulier qui est le caractère de cette sorte de cuisson. Le rôti est très-nourrissant et très-tonique ; sa saveur est appétissante, et cette dernière qualité le rend préférable, pour beaucoup d'estomacs, à toute autre préparation. Mais il est important qu'il ne soit pas manqué, chose très-difficile à obtenir, si l'on en croit l'aphorisme gastronomique ainsi conçu : *On devient cuisinier, mais on naît rôtisseur.* Les viandes brunes, rôties, donnent un jus d'autant plus foncé, que leur osmazôme est plus abondant ou plus fortement coloré. Les viandes blanches fournissent un suc plus pâle.

Parmi ces dernières, il en est qu'on ne saurait, sans inconvénient, soumettre à aucune autre préparation ; tels sont : les cochons de lait, l'agneau et le chevreau, et généralement les viandes les plus visqueuses.

La friture rend aussi les viandes très-tendres ; mais il faut qu'elle soit bien faite et que la croûte qui l'enveloppe soit extrêmement légère ; autrement l'âcreté empyreumatique que la graisse ou l'huile lui communiquent, la rend extrêmement nuisible aux estomacs délicats ; quand la pâte avec laquelle on enduit les substances que l'on veut faire frire est

(1) Cet article fait suite à ceux déjà publiés sur les aliments, p. 140-151-163-175.

bien légère, cette préparation est sans inconvénient, et on peut en donner à des convalescents et même à des malades.

Parmi les substances alimentaires dont nous avons parlé, les unes se digèrent avec facilité, les autres, au contraire, résistent plus ou moins longtemps à l'action de l'estomac. Les assaisonnements ont pour but d'aider les forces gastriques; quoiqu'en disent les médecins qui ont écrit sur l'hygiène de la nutrition, il est certain que rien n'est plus favorable à l'entretien de l'estomac et par suite à la santé générale, qu'un usage modéré des assaisonnements les plus simples ; mais en ce point, plus qu'en tout autre, il est important de se bien garder de l'abus; cependant, il faut l'avouer, le moment où l'on doit s'arrêter est d'autant plus difficile à saisir, que les jouissances gastronomiques ont plus d'attraits. Un met bien assaisonné excite souvent l'appétit de manière à l'exagérer et à faire dépasser le besoin d'alimentation qui l'a fait naître; souvent l'estomac est déjà surchargé d'aliments, quand le plaisir de manger, entretenu par les artifices d'un savant cuisinier, est encore flagrant. En général, il est important de conserver à l'estomac toute son aptitude et ses facultés, de se lever de table avant d'avoir épuisé tous ses désirs.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

CAS CURIEUX DE MÉDECINE LÉGALE. — ASSASSINAT. — CONDAMNATION.

On lit dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques :*

La cour d'assises du Pas-de-Calais vient de condamner à vingt années de travaux forcés un monomane qui, sous l'influence d'hallucinations de l'ouïe, s'était rendu coupable de plusieurs tentatives d'homicide, et avait enfin commis un assassinat sans motif et sans intérêt. L'accusé est un Anglais, nommé Piers, âgé de quarante-quatre ans, résidant depuis vingt-cinq ans, à Saint-Omer ; il avait été honnête, jusque-là, bon, charitable, mais il s'était toujours montré susceptible à l'excès. Les témoins l'ont dépeint comme un homme bizarre, qui, sous les prétextes les plus futiles, se laissait aller à la colère. Depuis quelque temps, des hallucinations semblaient le tourmenter; il reprochait aux personnes qui l'entouraient des propos qu'elles n'avaient point tenu; et, un jour, trois hommes s'étant arrêtés à causer sous ses fenêtres, il crut les entendre proférer des injures contre lui, et leur tira, heureusement sans les atteindre, deux coups de pistolet.

Le 17 avril dernier, le propriétaire de la maison qu'il habitait, s'entretenait dans la cour avec un voisin, commerçant comme lui ; ils parlaient des affaires de leur négoce, et ne songeaient nullement au malheureux halluciné, lorsque celui-ci, qui était renfermé dans sa chambre, qui les voyait au travers des vitres de sa fenêtre, mais qui ne pouvait les entendre, s'imagina qu'ils parlaient de lui et qu'ils l'insultaient grossièrement; il crut entendre distinctement son propriétaire dire, en parlant de lui : *il est sans pantalon, c'est un b...* Aussitôt il résolut de se venger d'une pareille offense; mais, comme la plupart des aliénés, pour arriver à son but, il eut recours à la ruse : ayant ouvert sa fenêtre, il pria poliment le propriétaire de vouloir bien monter chez lui. Celui-ci, sans défiance, se rendit à ses désirs.

A peine fut-il entré que Piers l'apostropha vivement et lui demanda raison des injures qu'il venait de proférer contre lui. Comme ce malheureux protestait contre ce reproche, affirmant qu'il n'avait pas dit un mot qui le concernât, Piers prit un pistolet et le blessa mortellement.

Les voisins, accourus à la détonation de l'arme à feu, furent d'abord tenus en respect par le meurtrier, qui les mettait en joue avec un fusil, et leur défendait de dépasser le seuil de sa porte; mais enfin un courageux citoyen se jeta sur lui et le désarma. Le meurtre avait été commis avec un calme parfait; ce sang-froid n'abandonna pas un instant l'accusé qui raconta devant le commissaire de police les choses telles qu'elles s'étaient passées, se vantant de son action et ne témoignant aucun regret de l'avoir commise.

Le même système a été suivi par Piers à l'audience des assises. Il a entendu directement l'injure qui lui était adressée et il eût été déshonoré s'il n'en eût pas immédiatement tiré vengeance. Aucune autre excuse n'a été alléguée par lui et il a répété plusieurs fois qu'il n'avait fait que son devoir en commettant cet assassinat.

« Quand vous avez fait monter le malheureux Berthier dans votre chambre, lui a dit le président, quelle était votre intention? — J'étais fermement résolu de le tuer, répond Piers. — L'acte que vous avez commis est un assassinat dans tous les pays ; c'est le plus grand des crimes? — L'imputation qui m'a été faite est infiniment plus grave que mon action ; c'est l'outrage le plus sanglant qu'on puisse faire à un homme, et, sans être déshonoré, on ne peut laisser vivre celui qui l'a proférée contre vous. — Si vous vous trouviez dans un cas semblable, agiriez-vous de même? — L'accusé, sans hésitation et avec assurance : Oui, Monsieur! »

Les jurés, ainsi que nous le disions, l'ont condamné mais avec des *circonstances atténuantes*. Trois médecins avaient cependant été désignés par le président pour examiner l'accusé avant et pendant les débats.

Ils ont déclaré unanimement que ce malheureux avait été le jouet de ses hallucinations; que ces erreurs de l'ouïe l'avaient conduit à une action criminelle dont il n'appréciait évidemment pas la portée; enfin, qu'il devait être renfermé dans une maison d'aliénés et non envoyé à l'échafaud ou au bagne. Mais, ni le ministère public, ni les jurés n'ont été convaincus par cette déclaration, et le bagne possédera un monomane de plus.

Nous avons tant de fois traité dans ce journal la question de monomanie homicide, qu'il serait superflu de nous arrêter longuement sur cette observation, qui est cependant remarquable à plus d'un titre. Les hallucinations de l'accusé n'ont pas été mises en doute dans les débats; trop de témoins en ont déposé. Mais on n'a pas voulu admettre que l'accusé n'eût pas, au moment du crime, sa liberté d'action. On s'est appuyé surtout sur la dissimulation qui lui a été nécessaire pour attirer sa malheureuse victime dans sa chambre. Il a en effet déclaré lui-même, que s'il n'avait pas tiré par la fenêtre pour tuer immédiatement son ennemi, c'est qu'il avait craint de le manquer, et les jurés n'ont pu croire que l'homme qui avait été capable de faire un pareil raisonnement fut un fou, parce qu'on est généralement convaincu que les fous ne raisonnent pas. Nous savons à quels déplorables résultats conduit cette croyance erronée. La ruse et la dissimulation sont, au contraire, les caractères de la monomanie, et il faut quelquefois être bien habile pour pénétrer les intentions d'un aliéné. Mais les hommes de l'art seuls savent ces choses-là, et malheureusement leurs avis ne sont pas toujours suivis par ceux-là même qui les consultent. Nous devons dire cependant que les magistrats ont, depuis quelques années, étudié ces matières si graves et si délicates, et que le nombre des aliénés traduits devant les tribunaux, est infiniment plus restreint aujourd'hui qu'autrefois. C'est à nos confrères, consultés dans ces cas difficiles, à achever de les convaincre, autant par leur réserve, lorsqu'ils ne sont pas suffisamment édifiés eux-mêmes, que par la netteté de leurs conclusions, lorsque les accusés ne leur paraissent pas devoir encourir la responsabilité de leurs actes. Le temps et l'observation des faits activeront la réforme commencée, et bientôt les yeux ne seront plus attristés par le spectacle de ces malheureux aliénés que frappe la justice, et qui ne peuvent comprendre le but des poursuites dont ils sont l'objet.

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES DE LA VIE HUMAINE EN EUROPE.

On a fait dans ces derniers temps, dit *le Moniteur universel*, de nombreuses et sérieuses études pour arriver à déterminer les conditions générales de la vie humaine en Europe, et il est fort intéressant de donner un aperçu des principaux résultats que la statistique a obtenus. Une publication très-récente a attiré l'attention publique sur ces matières, et dans une des Revues les plus accréditées, on vient de faire une assez longue étude sur les observations que nous allons résumer.

La vie moyenne diffère de la vie ordinaire et de la vie normale. On entend par vie normale le nombre d'années que doit vivre l'homme lorsqu'il se développe régulièrement; par vie ordinaire, le nombre d'années qu'atteignent en général les individus qui ont à lutter contre les divers accidents de l'existence, et par vie moyenne la somme de temps qui est, non pas la part réelle, mais la part fictive qui revient à chaque individu sur le nombre total des années vécues par un certain nombre d'hommes, nés le même jour et morts à des époques différentes.

En France il meurt, au bout de la première année, un sixième des individus; au bout de deux ans, il en est mort un cinquième; au bout de quatorze ans, un tiers; au bout de quarante-deux ans, la moitié; au bout de soixante-neuf ans, les trois quarts; au bout de soixante-douze ans, les quatre cinquièmes; au bout de soixante-quinze ans, les cinq sixièmes.

Avant 1789, Duvillard calculait que, sur 100 hommes, 50 arrivaient à 20 ans; depuis 1789 il y a progrès marqué, et les observations de Bienaymé, de 1823 à 1831, prouvent que le chiffre de 50 est remplacé par celui de 60.

Demontferrand dit que, sur 100 hommes, 7 arrivent à 80 ans; 2 à 85; 1 à 89; et que, sur 1 million, il n'y a que 640 nonagénaires (de 90 à 99 ans). Mathieu voulait qu'il n'y en eût que 491, dont 9 seulement de 97 ans et 4 de 99.

Les centenaires, suivant Duvillard et Demontferrand, existent dans la proportion de 2 sur 10,000. Il y a des pays privilégiés. Ainsi, à Carlisle, en Ecosse, Milne compte 9 centenaires sur 10,000 individus. A Paris, il en meurt un tout au plus chaque année.

Benoiston de Châteauneuf, ayant observé 15 millions d'existences, trouve que 44 sur 100 vont jusqu'à 30 ans; 23 jusqu'à 60; 15 jusqu'à 70; 4 1/2 jusqu'à 80; et 44/73 jusqu'à 90.

Maintenant la vie moyenne, en France, semble être 39 ans 8 mois; il y a 20 ans, Bienaymé ne l'évaluait qu'à 36 ans; Demontferrand la représentait par 33 ans 8 mois; en 1817, elle n'était que de 31 ans 3 mois; avant 89, suivant Duvillard, que de 28 ans 9 mois; et Villermé établit qu'à Paris elle était, au 18e siècle, de 32 ans; au 17e, de 26 ans, et seulement de 17 ans au 14e siècle.

On ne compte guère en France qu'un septuagénaire

sur 38 individus, qu'un octogénaire sur 160, qu'un nonagénaire sur 1,900. Il y en a à peu près 17,500. (Mathieu compte un octogénaire sur 174 personnes et un nonagénaire sur 1,740.)

A Genève, la vie moyenne était de 18 ans 5 mois au 16e siècle, de 23 ans 4 mois au 17e, et de 32 ou 33 ans au 18e; de 1815 à 1826, elle s'est élevée à 38 ans 10 mois.

A Stuttgard, en opposant deux périodes, l'une de 1762 à 1792, l'autre de 1813 à 1827, on trouve la proportion 22/24 pour les sexagénaires; 13/14 pour les septuagénaires; 10/11 pour les octogénaires; 8/11 pour les nonagénaires; le numérateur étant le chiffre de la première période, et le dénominateur le chiffre correspondant de la seconde.

Il faut admettre qu'il y a eu des oscillations dans la durée de la vie moyenne, motivées par le malheur ou la prospérité des temps, et seulement réglées par le progrès des sciences et des inventions humaines. On manque de données exactes pour les temps anciens; mais Ulpien (d'après des observations générales faites sur 1,000 années fixe à 30 ans la vie moyenne des Romains.

On a vu qu'aujourd'hui, en France, la vie moyenne est de 39 ans 8 mois, c'est-à-dire qu'en naissant on a 39 ans 8 mois de vie probable; à 4 ans, époque où toutes les chances favorables sont réunies, on a 49 ans 4 mois; on n'a plus, suivant Deparcieux, que 40 ans 3 mois à 20 ans; que 34 ans 1 mois à 30 ans; que 27 ans 6 mois à 40; 20 ans 5 mois à 50; 14 ans 3 mois à 60; 8 ans 3 mois à 70; 4 ans 8 mois à 80; et 1 an 9 mois à 90.

Vers 1840, la vie moyenne était, en Angleterre, de plus de 38 ans; en France, de 36 ans 1/2; dans le Hanovre, de 35 ans 4 mois; dans le Sleswig-Holstein, de 34 ans 7 mois; en Hollande, de 34 ans; dans le duché de Bade, de 32 ans 9 mois; à Naples, de 31 ans 7 mois; en Prusse de 30 ans 3 mois; dans le Wurtemberg, de 30 ans, et de 29 ans en Saxe.

Demontferrand a divisé en trois classes les départements où la vie est le plus ou le moins longue. Dans la première classe, qui est celle où l'on vit le plus longtemps, il y a 28 départements : Calvados, Gers, Basses-Pyrénées, Cantal, Charente, Orne, Lot-et-Garonne, Lot, Maine-et-Loire, Aveyron, Gironde, Lozère, Deux-Sèvres, Manche, Tarn-et-Garonne, Doubs, Mayenne, Dordogne, Creuse, Loire-Inférieure, Eure, Vienne, Haute-Marne, Indre-et-Loire, Haute-Loire, Ariége et Haute-Garonne. La vie moyenne, par exemple, est de 44 ans 7 mois dans le Calvados et le Lot-et-Garonne.

La seconde classe contient 33 départements : Jura, Puy-de-Dôme, Vendée, Sarthe, Charente-Inférieure, Corse, Seine-et-Oise, Somme, Oise, Tarn, Seine-Inférieure, Corrèze, Eure-et-Loir, Côte-d'Or, Pas-de-Calais, Ardennes, Aube, Marne, Drôme, Allier, Vosges, Ille-et-Vilaine, Isère, Yonne, Var, Meurthe, Meuse, Aude, Landes, Hérault, Ain.

La troisième classe comprend les 25 autres départements. Dans le Finistère et dans les Pyrénées-Orientales, la vie moyenne n'est que de 28 ans 2 mois et 28 ans 1 mois. Les femmes ont toujours l'avantage sur les hommes : sur 100 individus de chaque sexe à dix ans, il y a 58 femmes et 53 hommes; à 20 ans, 58 femmes et 48 hommes; à 50 ans, 33 femmes et 30 hommes; à 60 ans, 23 femmes et 23 hommes; à 70 ans, 15 femmes et 13 hommes; à 80 ans, 5 femmes et 4 hommes, suivant Benoiston de Châteauneuf; et, quoiqu'il naisse 17 garçons pour 16 filles, la proportion est bientôt rétablie : ainsi, à 1 an, sur 1,000 enfants, il y a 848 filles et 823 garçons.

Toutes ces observations, scrupuleusement faites, sont très-curieuses, et elles amènent une conclusion légitime qui est que la durée de la vie moyenne en Europe, et surtout en France, va s'augmentant chaque année.

Il est à regretter que le *Moniteur universel* n'ait pas indiqué la *publication très-récente* dont il parle, et la *Revue des plus accréditées* qui lui a fourni cet article. Ne pas indiquer la source où l'on puise des observations *très-curieuses et scrupuleusement faites* est un mauvais procédé trop souvent mis en usage par quelques grandes feuilles périodiques. Nous sommes persuadé, au reste, que ce fait a échappé à M. le rédacteur du *Moniteur* et qu'il suffira de le lui signaler pour qu'il en empêche le retour.

Dr Reinvillier.

FORMULES.

PILULES GOURMANDES OU PILULES ANTE CIBUM.

Prenez : Rhubarbe en poudre	4	grammes.
Aloès	2	—
Extrait de chicorée	2	—
Huile de fenouil	quatre gouttes.	
Sirop d'écorce d'orange, suffisante quantité pour former des pilules de vingt-cinq centigrammes chacune.		

On prend deux ou trois de ces pilules une heure avant le principal repas; elles excitent légèrement le ton de l'estomac, aiguisent l'appétit et facilitent la digestion.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 juillet 1855 — Paraissant tous les quinze jours — 6e Année. N° 122.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Les Aztèques à l'Académie de médecine.—Nouvelle méthode de traitement des hernies étranglées. — Un mot sur la rage. — De la préparation des aliments et des assaisonnements (suite et fin). — Traitement de la cholérine par la soustraction absolue des boissons. — Bibliographie : Histoire des falsifications des substances alimentaires. — Variétés et nouvelles. — Formules : Vin antigoutteux du docteur Auduran.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, LE 30 JUILLET 1855.

Les cas de scorbut que nous signalions il y a quinze jours sont beaucoup moins nombreux ; il en est de même de l'angine couenneuse que nous avons cependant vue se produire encore ; mais la terminaison a été généralement heureuse.

La présence du choléra dans plusieurs Etats de l'Europe continue à occuper la population. Il est cependant inutile de s'alarmer, car les fortes chaleurs ont à peu-près disparu et *pas un seul* cas de choléra ne s'est montré dans les hôpitaux de Paris.

Tous les médecins qui se sont le plus occupés de cette maladie s'accordent à regarder le choléra qui se produit actuellement sur quelques points de l'Europe comme appartenant à l'épidémie de l'année dernière. La cause cholérique, quelle qu'elle soit, ne serait pas encore complétement épuisée dans ces pays, et fournirait ce qu'on appelle la queue d'une épidémie et non un nouvel envahissement. Au Caire, il en est malheureusement autrement ; le choléra y enlevait, d'après les dernières nouvelles, de 70 à 80 personnes par jour.

LES AZTÈQUES A L'ACADÉMIE DE MÉDECINE.

L'exposition universelle attirant à Paris une grande quantité d'étrangers, des spéculations de toute nature se trouvent favorisées par ce mouvement incessant, et les exhibitions chinoises, américaines et autres se succèdent à l'envi, sans compter la peinture des réalistes qui a aussi son exposition particulière, représentée par les œuvres de M. Courbet. Il est donc probable que nous devons à la même cause la présence des Aztèques qui ont en ce moment le privilége d'exciter l'attention générale.

Depuis que M. Arnault, l'intelligent directeur de l'Hippodrome, a fait afficher sur les murs de Paris qu'il livre chez lui deux Aztèques à la curiosité publique pour un prix médiocre, mais que pour les voir chez soi, il faut dépenser trois cents francs par heure pendant le jour et mille francs pour une soirée, tout le monde se demande ce que c'est que les Aztèques, et une foule de gens ont déjà voulu les voir.

A ce sujet les idées les plus bizarres, les commentaires les plus singuliers se répandent à l'envi : « Les Aztèques, dit un orateur de salon, à la voix haute et fière, appartiennent à un peuple nouvellement découvert qui réalise ce que Gulliver a dit des Lilliputiens ; leurs maisons ont à peine la hauteur habituelle de la loge d'un chien de chasse, et leurs plus grands arbres n'atteignent pas la taille ordinaire de nos rosiers. » Ailleurs un demi-savant affirme que ces hommes-nains ont été peu de temps après leur naissance emprisonnés dans une cage étroite, qu'on leur a pétri la tête pour la réduire et la déformer, et qu'ils ne sont qu'un exemple de plus de l'habileté

de l'homme à tout transformer. Mais l'explication la plus hardie est sans doute celle que nous avons entendue de la bouche d'une dame âgée : selon elle, les Aztèques ne seraient autre chose que le fruit illicite d'une femme et d'un oiseau, et le profil de ces petits êtres, qui a un rapport éloigné avec celui d'un oiseau, suffit, disait-elle, pour prouver cette origine.

Les choses en étaient là lorsque les Aztèques ont été présentés à l'Académie de médecine par M. Morris, leur possesseur. On pense bien que l'empressement de messieurs les académiciens n'a pas fait défaut, et que tous les yeux ont été bientôt dirigés vers la tribune académique sur laquelle on avait déposé ces petits êtres basanés. Les Aztèques ont articulé quelques mots en anglais en saluant la savante compagnie, puis ils se sont prêtés de bonne grâce à l'examen de leur personne.

Sans cesse en mouvement, changeant de place et d'attitude comme de véritables singes, les Aztèques semblent dépourvus d'intelligence, ne s'inquiètent de ce qui se passe autour d'eux que pour s'amuser avec ce qui leur tombe sous la main ; le garçon fait sonner la montre à répétition d'un académicien, la fille met le désordre parmi les objets qui couvrent le bureau ; enfin ni l'un ni l'autre ne semblent blessés qu'on les dépouille de leurs vêtements pour être examinés minutieusement.

La face des Aztèques est des plus bizarres ; le front est très-fuyant, les yeux sont petits et noirs, le nez gros, tandis que la lèvre inférieure et le menton semblent fuir sous la lèvre supérieure qui est très-saillante. Le crâne est presque absent et forme un angle aigu qui se dirige en haut et en arrière : il est recouvert de cheveux longs et bouclés. Quant aux formes de leur corps, elles sont régulières et ne manquent même pas d'une certaine élégance ; le tronc est bien développé, les membres sont bien faits. Ces deux êtres sont, au reste, impropres, d'après leur conformation, à perpétuer leur espèce, et celui qui appartient au sexe féminin est complétement dépourvu de glande mammaire.

Enfin, sur l'ordre de leur maître, les Aztèques ont gratifié les joues de M. le président et celles de M. le secretaire de l'Académie de deux baisers, puis on les a emportés dans la salle des archives, où quelques membres ont continué leurs investigations.

Voici les renseignements que M. Morris, aidé d'un interprète, a donnés à l'Académie sur les individus qu'il a présentés comme appartenant à la race des Aztèques.

Ils sont entre ses mains depuis cinq ans ; la petite fille a grandi d'un pouce et demi depuis cette époque et augmenté en poids de quatre livres et demie, Le petit garçon n'a pas grandi d'une ligne. La personne des mains de qui M. Morris les a reçus, dit les avoir rencontrés dans l'isthme de Panama, non loin de Guatemala, au milieu d'une population de quatre à cinq cents individus semblables à eux. Plusieurs sujets conformés de la même façon se trouvent également à New-York. Il paraît que dans leur pays ils étaient adorés comme des divinités.

M. le président remercie M. Morris au nom de l'Académie.

M. Baillarger demande la parole et s'exprime en ces termes :

« J'ai rencontré dans les Pyrénées et dans les Alpes un certain nombre de crétins qui offraient la prolongation au delà des limites ordinaires de tous les caractères propres à l'enfance. Ces types m'ont paru si remarquables, que j'ai rapporté un assez grand nombre de portraits faits au daguerréotype et reproduisant ces enfants entièrement nus.

« Dans tous ces faits, je me suis surtout attaché à noter l'état de la dentition et des organes génitaux, et toujours aussi j'ai constaté la taille et le poids du corps. J'ai recueilli ainsi des observations de jeunes gens et de jeunes filles qui, arrivés à vingt ans, n'en paraissaient avoir que six ou huit. Ces sujets, arrêtés dans leur développement, ont non-seulement la conformation et les caractères physiques des très-jeunes enfants, mais ils en ont aussi les goûts et les habitudes.

« Les sujets dont je présente les types à l'Académie diffèrent évidemment par des points importants des Aztèques, mais ils ont aussi avec eux des caractères communs.

« Ces caractères sont le retard de la dentition et du développement des organes génitaux, la persistance des formes enfantines.

« Les différences portent surtout sur la conformation de la tête. Les Aztèques sont avant tout des microcéphales, et assurément des plus remarquables qu'on ait eus à examiner. La microcéphalie, au contraire, est rare chez les crétins des vallées. Ces derniers n'ont pas non plus la mobilité si singulière qu'on observe chez les Aztèques, mais je m'empresse de dire que par ces deux caractères s'ils s'éloignent des crétins, ils se rapprochent ou plutôt se confondent avec les idiots ordinaires.

« Leur tête offre la dépression sus-orbitaire signalée par M. Cerise, et l'offre à un degré extrême-

ment prononcé, de sorte que le front ne forme réellement qu'un angle au milieu de ces deux dépressions profondes. L'occipital, surtout chez le jeune garçon, est très-aplati, et la partie antérieure du crâne est proportionnellement beaucoup plus développée que la partie postérieure.

« Quant à cette mobilité incessante, elle est, tout le monde le sait, un caractère assez fréquent de l'idiotie.

« L'opinion que les Aztèques appartiendraient à une race particulière ne saurait-être discutée. Mais ils sont très-probablement nés au milieu d'une population dégénérée, et ils sont eux-mêmes des types des derniers degrés de cette dégénérescence. Je dis que ce sont là les degrés extrêmes, puisque l'homme cesse alors de se reproduire.

« Il y a une opinion que je ne saurais admettre, c'est celle qui tendrait à attribuer la conformation particulière du crâne à une déformation artificielle. On comprend un aplatissement de tout le front par des moyens mécaniques, mais non la dépression sus-orbitaire si remarquable ici, et qui constitue d'ailleurs une déformation qu'on rencontre très-souvent chez les crétins et les idiots.

« Les Aztèques ont encore de commun avec les idiots et les crétins une démarche saccadée et comme choréique.

« Quoi qu'il en soit, il faut reconnaître non-seulement que ces enfants offrent des types extrêmement remarquables, mais encore qu'il y a chez eux quelque chose d'étrange qui leur assigne une place à part, bien que l'appréciation générale de leur état ne puisse, à notre avis, soulever aucun doute. »

« M. Ferrus. Je remercie, pour mon compte, notre honorable confrère, M. Baillarger, de l'intéressante communication qu'il vient de faire à l'occasion des deux Astèques présentés à l'Académie sous le patronage de M. Larrey.

« Ces cas sont curieux; ils appellent votre attention et ne peuvent manquer de soulever une discussion importante. Je regrette d'avoir à les commenter hâtivement aujourd'hui, la question devant être examinée par une commission spéciale; mais les observations que suscite la communication de M. Baillarger ne me semblent pas admettre d'ajournement.

« M. Baillarger pense avec raison que ces chétives créatures ne sauraient appartenir à la succession d'une race, à une espèce particulière, et frappé des arrêts de développement qu'elles présentent, il les classe formellement dans la catégorie des idiots. »

Ici M. Ferrus entre dans des considérations trop étendues pour que nous puissions les reproduire.

On nomme une commission académique chargée d'examiner les Aztèques; elle se compose de MM. Duméril, Gerdy, Oudet, Baillarger, Ferrus.

Ainsi voilà les Astèques du Panama dépouillés par la science de tout mystérieux prestige et reconnus pour de véritables crétins; mais ils n'en resteront pas moins l'objet d'une vive curiosité justifiée par leur petite stature et la bizarre conformation de leur tête.

Dr Reinvillier.

Nouvelle méthode de traitement des hernies étranglées.

Par M. le docteur Delarue,
médecin à l'hospice des vieillards à Bergerac.

Il n'est guère d'accident plus grave que la hernie étranglée, c'est la possibilité de la voir se produire tout à coup qui constitue le plus grave inconvénient des hernies, aussi nous empressons-nous de reproduire le travail suivant, publié en ces termes par la *Revue thérapeutique du Midi.*

Les auteurs indiquent-ils un moyen *dont le mode d'administration* contre l'étranglement herniaire soit assez efficace pour rendre alors généralement inutile l'emploi du bistouri?

A cette question, posée de la sorte, il n'est pas un praticien qui ne réponde non.

Plus heureux que nos devanciers, nous croyons avoir vaincu la difficulté.

Notre conviction, à cet égard, sera bientôt, nous l'espérons, universellement partagée.

Observation I. — Mme veuve X., âgée de 60 ans, habitant la ville de Bergerac, *maigre*, habituellement bien portante, d'un tempérament nervoso-bilieux, d'une assez forte constitution, d'un caractère apathique, d'une intelligence bornée, ayant eu deux avortements successifs et une grossesse régulière, est atteinte, depuis 1838, d'une hernie crurale du côté droit, facilement réductible, survenue sans cause violente.

Le 17 février 1852, l'affection, ordinairement livrée à elle-même, devint, pour la première fois, brusquement menaçante à la suite d'efforts inaccoutumés.

Mme X., stimulée par la persistance du mal, me fait appeler le 19 auprès d'elle.

Quoique modéré, l'étranglement persévère avec ténacité, malgré l'usage opiniâtre d'une médication active.

Après avoir duré ainsi plusieurs jours, sans chan-

gements bien appréciables, la constriction s'étant complétée dans la nuit du 25 au 26, se traduit aussitôt par des symptômes formidables.

Les voici tels que nous les avons notés au lit de la patiente, à huit heures du matin : ventre ballonné, douloureux, surtout au toucher ; vomissements *maintenant* stercoraux, vermineux ; selles entièrement interrompues ; figure pâle, grippée ; regard terne, yeux enfoncés ; langue sèche à la pointe ; sueurs visqueuses ; extrémités glacées ; urines rares, sédimenteuses ; pouls précipité, petit, faible, intermittent ; difficulté de respirer ; hoquet ; somnolence ; horreur des aliments ; soif ardente ; tumeur herniaire de la grosseur du poing, arrondie, violacée, sensible, médiocrement tendue, *plus que jamais irréductible.*

Nonobstant mes instances, Mme X... ne veut pas d'opération ; elle préfère la mort...

En face du danger qui nous presse, ce refus (j'en remercie le ciel !) laissant un champ libre à mon imagination, j'ordonne la potion suivante, à prendre par cuillerée à café, *de dix minutes en dix minutes.*

Eau distillée	60 grammes.
Extrait aqueux de belladone. .	20 centigrammes.
Sirop de fleurs d'oranger. . .	30 grammes.

Le soir je revois la malade.

Prise presque en totalité (nous l'avions, avant l'aggravation des symptômes, essayée en frictions sur et aux environs de la hernie), la belladone prescrite a produit progressivement dans le cours de son administration, les résultats les plus heureux ; la hernie qui, sans nul doute, n'aurait pas tardé, ne donnant plus lieu à aucun signe d'étranglement, à rentrer seule, *semble fuir dans l'abdomen* au contact de mes doigts.

Depuis lors (la leçon a profité à Mme X...) la tumeur est contenue par un bandage activement surveillé.

Observation II. — Mère de six enfants, Mme X..., de Bergerac, d'un tempérament lymphatico-sanguin, d'une faible constitution, ordinairement maladive, presque septuagénaire, est affectée depuis vingt-six ans d'une hernie crurale du côté droit, qu'elle attribue à son dernier accouchement.

La tumeur, d'un volume considérable, rentre souvent avec difficulté.

Formée en majeure partie par l'intestin, elle s'étrangle (cela n'était pas encore arrivé) le 14 septembre 1852, puis le 15 décembre de la même année, le 20 janvier, le 1er et le 18 février 1853, toujours peu de temps après les repas.

Chaque fois, nous sommes mandé dès le début des accidents. Ces étranglements successifs, accompagnés de la tension de la hernie, de douleurs abdominales, surtout dans le voisinage de la hernie, de sueurs, de vomissements, quelquefois de matières alvines, d'un pouls petit, lent ou précipité, et se montrant *constamment réfractaire* aux manœuvres du toucher, cessent en moyenne dans l'espace de six heures, sous l'influence de l'extrait de belladone, formulé et administré comme ci-dessus.

La malade qui, par prévention, s'était jusque-là obstinée à ne pas porter de bandage, se décide enfin à faire usage de ce moyen.

Tout marche à souhait ; mais le 15 mars 1855, Mme X..., dont le bandage avait depuis quelque temps grand besoin d'être réparé, éprouve un sixième étranglement après avoir exécuté quelques travaux de ménage, en ce moment doublement contraires à la prudence.

Cette nouvelle constriction de la tumeur, non moins considérable que les premières, disparaît bientôt comme celles-ci, par le même traitement.

Aujourd'hui Mme X... sera-t-elle plus vigilante par le passé ? nous avons lieu de le croire.

Observation III. — La nommée X..., cultivatrice, âgée de quarante-quatre ans, habitant à Saint-Christophe, commune de Bergerac, d'un tempérament bilieux, d'une forte constitution, a eu neuf grossesses à terme.

Depuis quelques années (5 ou 6), une hernie crurale existe du côté droit, à la faveur du relâchement produit par la fréquence des gestations. Probablement intestinale, elle est ordinairement d'une grosseur médiocre ; ordinairement indolente, quoiqu'elle ne soit pas maintenue, elle se montre, le 22 avril 1853, sans cause manifeste, subitement irréductible.

Le 23, de bonne heure, on vient me chercher ; ne pouvant me rendre que fort tard dans la journée chez la malade, je fais emporter par le messager, dont le récit intelligent ne me laisse aucun doute sur l'étranglement, la *potion belladonisée*, avec ordre de l'administrer, comme toujours, à des intervalles rapprochés.

A mon arrivée le soir, vers deux heures, je trouve la nommée X... guérie.

Diminuant par degrés, les symptômes de constriction (les traits de la malade portaient encore les traces de leur intensité) avaient entièrement cédé bien avant la rentrée spontanée des parties étranglées.

Astreinte, depuis cette époque, à porter un bandage, la nommée X... a des chances réelles, sa

hernie n'ayant jamais été très-prononcée, d'obtenir avec du temps une guérison radicale.

Observation IV. — Le sieur X..., maçon, âgé de trente-neuf ans, habitant la commune de Bergerac, d'un tempérament lympathico-bilieux, d'une assez forte constitution, est affecté, depuis environ onze années, d'une hernie inguinale du côté droit.

Survenue sans cause précipitante, la tumeur, facilement réductible, ne dépasse pas ordinairement les dimensions d'un œuf de poule.

Le 25 août 1854, vers les cinq heures du soir, le sieur X..., qui a depuis quelque temps cessé de porter un bandage, éprouve pendant ses travaux habituels une augmentation subite dans le volume de la hernie, accompagnée d'étranglement.

Appelé sur les six heures (une heure après l'événement) à soigner le malade, nous constatons les phénomènes ci-après : Anxiété, *envie de vomir;* pouls plein, peu fréquent; extrémités refroidies; ventre ballonné, douloureux, principalement au-dessus du sac de la hernie; tumeur tendue, dure, sensible, *gargouillante*, grosse comme la tête d'un enfant à terme; *constriction considérable, entièrement rebelle aux moyens de réduction mis en usage.*

Sans négliger la position appropriée à l'état du sieur X..., nous ordonnons, à l'exclusion momentanée de toute autre boisson, l'emploi de *notre potion* par cuillerée à café, de quart d'heure en quart d'heure.

Après l'ingestion de la cinquième cuillerée, tous les symptômes s'étant progressivement amendés, la tumeur, légèrement pressée par le malade, selon ma recommandation, disparaît brusquement.

Le lendemain, 26, le sieur X..., complétement rétabli, reprend son bandage, qu'il m'a bien promis de ne plus quitter imprudemment.

Réflexions. — Dans tous les cas qui précèdent, nous avons constamment remarqué les phénomènes suivants :

1° La dose de vingt centigrammes d'extrait aqueux de belladone a été chaque fois plus que suffisante pour amener la guérison ;

2° Jamais un narcotisme notable n'est venu *diminuer* ou *augmenter* nos chances de succès ;

3° Les vomissements, comme les envies de vomir, ont presque toujours cessé de tourmenter le malade dès les premières cuillerées du remède.

Déjà avantageusement préconisée sous d'autres formes, par MM. Meola, Pacini, Kœler, Magliari, M. Debreyne, etc., *l'atropa belladona*, prescrite en potion, *d'après notre méthode,* acquiert dans l'espèce une supériorité qui, *également basée sur les faits et sur la théorie,* explique, en les justifiant, les prétentions et les espérances que nous avons formulées en tête de ce travail.

Un mot sur la rage.

Nous avons reçu de M. Festal, médecin vétérinaire à Sainte-Foy (Gironde), une note relative à quelques points d'étiologie de la rage, à laquelle donne un intérêt d'actualité la leçon publiée sur la même maladie dans notre numéro du 17 juillet. Voici le résumé de cette note :

Un chien de taille ordinaire, dit l'auteur, ayant nom *Lion*, entre un jour du mois de juin, en poursuivant un renard, dans un souterrain creusé par les eaux et s'enfonce probablement très-avant. Son maître, témoin de ce fait, ne s'en préoccupe pas, car vingt fois déjà il l'a vu pénétrer dans cette caverne. Mais le lendemain, le chien ne revenant pas, le maître se rend au souterrain, pénètre le plus profondément possible, et là, à plusieurs reprises et de toute la force de ses poumons, il appelle son chien de toutes les manières; il entend dans le lointain un hurlement qui arrive à peine jusqu'à lui. Trois jours de suite mêmes appels, et chaque fois il entend le même hurlement; le quatrième, il n'entendit plus rien et crut son chien mort. Mais le sixième jour *Lion* rentre crotté jusqu'aux oreilles, grelottant, dans un état de maigreur effrayant et littéralement couvert de tiques. Après avoir fatigué tout le monde de ses caresses, il lape en un moment une double ration de soupe. On le sèche, on le chauffe, on le couvre de laine, enfin toutes les précautions hygiéniques sont rigoureusement observées.

Cet événement fit bruit dans la localité, et en passant dans le village, la curiosité me prit de voir ce chien, qui alors était sorti de la caverne depuis trente heures à peu près; j'étais accompagné dans ma visite par mes deux chiennes de chasse, qui ne voulurent d'aucune façon s'en approcher. Nous plaisantions de cette obstination, quand tout à coup *Lion* s'élance, malgré sa faiblesse, sur une de mes chiennes, qui se réfugie entre mes jambes, et là il la terrasse et la déchire, malgré de vigoureux coups de pied et force coups de bâton. Il quitte la première et se jette sur l'autre, qui se réfugie aussi près de moi; mais celle-là aussi se laisse mordre sans se défendre, puis elles me quittent toutes les deux. Deux points fixèrent mon attention; le premier, c'est que ces deux chiennes se fussent laissé

déchirer sans se défendre; le second, qu'elles m'eussent quitté : deux choses qui ne leur étaient jamais arrivées.

J'exprimai mes craintes au propriétaire du chien, que je soupçonnai affecté de rage, et je l'engageai à le mettre à l'attache immédiatement; mais il négligea ces précautions. Dans la même journée, ce chien en mordit un autre dans le village, et le soir il disparut, sans avoir voulu manger de la journée : il était enragé.

Arrivé chez moi, je cautérisai les blessures de mes chiennes avec le cautère actuel, et je les fis attacher.

La première mordue fut attaquée de la *rage mue* dix-sept jours, et la seconde dix-neuf après la scène que je viens de raconter. Deux jours après elles étaient mortes. Le troisième chien mourut de la *même maladie*, vingt-trois jours après avoir été mordu.

Quelle fut la cause de ce cas de rage chez le premier chien? se demande M. Festal. L'inoculation? Il n'y avait pas eu d'autre chien enragé depuis longtemps. Fût-ce la faim? Je ne le pense pas. Serait-ce la peur ou la joie? Je laisse à d'autres le soin de résoudre cette question. Quoi qu'il en soit, il découle de cette observation un fait consolant, à savoir, que la rage spontanée, inoculée naturellement à d'autres animaux de la même espèce n'entraîne pas fatalement chez ces derniers le développement d'une maladie semblable, puisque, comme tout le monde le sait, la *rage mue* diffère sous une foule de rapports de la rage ordinaire, et surtout par l'impossibilité dans laquelle sont les chiens qui en sont affectés de pouvoir mordre. De la sorte le foyer d'inoculation et de propagation se trouve réduit à la rage spontanée seule.

Ces trois cas, arrivés sous les yeux de M. Festal, lui firent rechercher l'occasion d'en observer d'autres, afin de vérifier si réellement la rage spontanée est seule contagieuse, et si elle fait développer chez le chien une rage différente et incapable de se transmettre. Les occasions n'ont été qu'au nombre de deux.

En 1843, dit-il, j'étais chez M. de B..., lorsqu'un roquet vint mordre dans la cour, et devant nous, deux chiens appartenant à la maison. A son œil hagard, à la lâcheté des chiens mordus, nous soupçonnâmes la rage chez le roquet, mais il nous fut impossible de l'atteindre, et dans les environs il mordit trois ou quatre autres chiens, qu'on abattit. Les deux chiens de M. de B... furent cautérisés presque immédiatement et tenus à l'attache. Ils moururent tous les deux de la *rage mue*, l'un le douzième jour l'autre le seizième.

En août 1845, vers minuit à peu près, je suis réveillé en toute hâte par mon domestique, qui m'annonce que mes deux chiennes de chasse poussent des cris effrayants dans le chenil où elles sont enfermées, et qu'elles se jettent violemment contre la porte pour sortir. Nous courons tous deux, et j'entends en effet mes chiennes poussant des cris affreux; la porte à peine ouverte, elles se réfugient entre mes jambes, et j'aperçois un très-petit chien, gros comme le poing, qui se précipite sur elles, sans qu'elles songent même à se défendre. Je le chasse à coups de pied, et il va dans la maison voisine mordre un chien, que j'entends crier de toutes ses forces. Le lendemain, ce même petit chien en mordit deux autres dans le voisinage. Je cautérisai les blessures de mes chiennes. Ces cinq animaux, d'après mes recommandations, furent tenus attachés, et moururent de *la rage mue parfaitement caractérisée* du dixième au vingt-cinquième jour.

En pareille matière, une dizaine de faits ne sont pas suffisants, mais ils méritent de fixer l'attention, et l'auteur termine en engageant les médecins et les vétérinaires à faire des recherches sur ce sujet, qui lui paraît, et nous sommes de son avis, extrêmement intéressant au point de vue étiologique.

(*Gazette des hôpitaux.*)

De la préparation des aliments et des assaisonnements.

(*Suite et fin.*)

Dans l'état actuel de l'art culinaire, on doit mettre à la tête des substances qui servent à la préparation des aliments, les principes gras, tels que la graisse, le beurre et l'huile : nous ne croyons pas qu'il y ait de cuisine possible sans leur usage; c'est donc par l'examen de l'action de ces substances que nous devons commencer avant de parler des autres assaisonnements.

Malgré l'attrait particulier que certains peuples du Nord ont pour les corps gras, et notamment pour la graisse et l'huile, nous n'en persistons pas moins à croire que ces assaisonnements ont pour objet principal de diviser les aliments, de les attendrir et d'en faciliter la digestibilité. Si l'on s'en rapportait à leur composition chimique, ces substances, en tant que substances alimentaires, seraient, en effet, peu nourrissantes; car l'analyse n'a pu y démontrer au-

cune trace d'azote. Mais nous avons déjà signalé combien étaient défectueux les moyens qui se fondent sur l'analyse chimique des corps qui ont eu vie, et avec combien de réserve il fallait admettre les résultats que ces moyens amènent. En somme, quoique les corps gras soient dépourvus d'azote et qu'ils soient, par conséquent, moins nourrissants que les autres principes immédiats des animaux, cependant ils jouissent de propriétés nutritives beaucoup plus grandes que les végétaux qui contiennent ce principe. Ingérés isolément, les corps gras sont indigestes, parce qu'ils sont insaisissables par les parois gastriques, à cause de leur viscosité, et parce que l'estomac se fatigue aisément d'une nourriture uniforme; mais il n'en est pas moins vrai que les animaux hybernans se nourrissent de leur graisse pendant la saison de leur sommeil; que chez les malades, la nutrition des organes s'entretient également, pendant la diète la plus sévère, à l'aide des provisions de graisse que la santé avait amassées. Or, ces phénomènes n'auraient évidemment pas lieu si la graisse, quoique dépourvue d'azote, n'était pas nourrissante.

Outre la propriété qu'ont les corps gras de diviser les substances alimentaires, il en est une autre qui n'est pas moins avantageuse pour la nutrition, nous voulons parler de leur capacité pour le calorique. Cette condition particulière, par laquelle ils se pénètrent d'une plus grande quantité de chaleur, les rend très-propres à faciliter la cuisson des aliments avec lesquels on les mêle. Nous avons dit un mot de cette propriété en parlant des fritures; ce mode de cuisson ne peut en effet s'obtenir qu'avec des corps gras. La coction d'une substance alimentaire dans un corps gras en ébullition présente des caractères tout à fait particuliers, qui n'ont rien de commun avec aucune autre espèce de préparation. La friture a sur la santé, et principalement sur l'estomac, une influence telle que son abus occasionne une maladie assez commune désignée sous les noms divers de pyrosis, de fer chaud, d'ardeurs d'estomac, etc., etc. Il suffit de signaler ce danger pour engager les plus intrépides amateurs de friture à une réserve prudente.

Nous avons déjà fait observer combien l'estomac se fatigue aisément des substances alimentaires les plus nutritives. Ce dégoût si facile, et qui influe si puissamment sur la digestion, a fondé un principe d'hygiène nutritive qui dit que le meilleur mode de nutrition est le plus varié. C'est de ce principe que découle aussi la nécessité des assaisonnements; rien n'est plus utile en effet que les assaisonnements pour varier les mets, et pour leur donner des propriétés différentes de celles qu'ils ont isolément.

Notre intention n'est pas de faire une dissertation spéciale sur chaque assaisonnement, il nous suffira de les présenter par groupes, en les réunissant selon l'analogie de leurs propriétés.

On peut ranger les diverses espèces d'assaisonnements en trois classes, qui sont les stimulants, les stimulants aromatiques et les aromates. Cette coupe n'est pas assez tranchée pour que l'on puisse l'établir d'une manière absolue, mais elle conserve d'une manière assez nette les trois propriétés principales qui se rencontrent dans l'universalité de ces substances.

I. Les stimulants purs sont :

1° La moutarde, 2° l'ail, 3° l'échalotte, 4° l'oignon, 5° la ciboule, 6° la civette, 7° le poireau, 8° le sel.

Toutes ces substances contiennent une huile essentielle qui, avant d'agir sur l'estomac, stimule fortement, pendant l'acte de la mastication, les organes salivaires dont nous avons signalé l'importance pour la digestion, et en forçant ces organes à sécréter une plus grande quantité de salive, elles disposent d'une manière assez favorable le bol alimentaire à être saisi par le suc gastrique.

La moutarde est le plus puissant et peut-être le plus employé de tous ces assaisonnements. Dans ces derniers temps, on a fait de cette graine une panacée universelle. Le fait est qu'elle agit comme un antiscorbutique très-puissant, mais il faut se défier de toutes les préparations dont l'objet consiste uniquement à la rendre plus agréable au goût en la mêlant avec une foule de substances aromatiques. Il est douteux, en effet, que les moutardiers tiennent beaucoup de compte de l'action que peuvent avoir sur la santé le grand nombre d'ingrédiens qu'ils font entrer dans la fabrication de leurs moutardes. Nous ne saurions trop conseiller aux consommateurs de cette graine de se défier de ces compositions aromatiques; leur effet le plus sûr est la production d'un appétit factice qui excite au delà des besoins de la nutrition, et use à la longue, sans retour, les forces digestives. Il est plus avantageux de faire usage de la moutarde pure en poudre qu'on préparerait extemporanément, en la mêlant sur la table avec un peu de vinaigre à l'estragon. Nous avons depuis longtemps pour notre usage la formule suivante que nous livrons avec confiance à l'appréciation des plus habiles dégustateurs; son usage modéré a souvent rétabli les estomacs les plus délabrés en apparence.

On prend une quantité déterminée de cette poudre, et on la mêle avec une dose suffisante de bon vinaigre, à l'instant de s'en servir.

Prenez : Moutarde française en poudre...		2 parties.
Sel blanc.....		1/2 partie.
Poivre	de chaque.....	1/8 de partie.
Macis		
Vinaigre, quantité suffisante pour former pâte.		

Les personnes qui la trouveraient trop excitante, pourraient au besoin substituer l'eau pure au vinaigre.

II. Les stimulants aromatiques sont les suivants :

1° Le poivre, 2° le girofle, 3° la muscade, 4° la cannelle, 5° le gingembre, 6° le piment, 7° le raifort, 8° les câpres, 9° les cornichons, 10° les capucines.

Ces divers assaisonnements jouissent à un degré inférieur des propriétés stimulantes que possèdent ceux que nous avons compris dans la classe précédente, leur action se fait moins sentir dans la bouche ; mais ils ont de plus une qualité aromatique qui donne du ton à l'estomac, et développe dans cet organe un degré de chaleur plus ou moins favorable à la digestion, selon la plus ou moins grande susceptibilité individuelle. Peut-être, aurions-nous dû comprendre le piment dans la classe des stimulants, car il y a contestation sur sa qualité aromatique, qui ne paraît pas aussi marquée au premier abord qu'elle l'est en effet. Mais il faut observer que les piments qui croissent dans le Nord sont tout à fait dépourvus de saveur, et que ceux au contraire qu'on récolte en Espagne et dans le midi de la France sont doués de propriétés stimulantes et aromatiques incontestables.

III. Enfin la troisième classe des assaisonnements comprend :

1° La vanille, 2° l'eau de fleurs d'oranger, 3° le thym, 4° le serpolet, 5° le safran, 6° la sauge ; 7° le romarin, 8° le persil, 9° le cerfeuil, 10° l'estragon, 11° le laurier, 12° le verjus, 13° le vinaigre, 14° le citron.

Les substances contenues dans cette classe sont positivement aromatiques. Elles excitent peu les glandes salivaires, mais, d'un autre côté, elles agissent puissamment sur l'estomac. C'est par leur usage et une distribution savante, que la chimie culinaire est parvenue à ce degré de prospérité et de gloire qu'elle doit surtout aux artistes de notre patrie ; car, dans ces derniers temps, le nom français n'a pas été seulement illustré par les armes.

Nous aurions une foule d'observations à faire sur la puissance culinaire de ces assaisonnements. C'est aux aromates que l'on a recours, lorsqu'il s'agit de donner du ton et de relever les forces abattues, et c'est à leur vertu que les magistères les plus actifs, les restaurants les plus vantés, doivent leur efficacité. Si nous n'avions à nous occuper ici plutôt de ce qui nuit que de ce qui peut plaire, nous citerions une formule de magistère qui a fait des miracles au dire de quelques-uns, ceux qui désireraient la connaître pour s'en servir, la chercheront dans la *Physiologie du goût*, mais la pratiquer trop souvent deviendrait dangereux : avis aux gastrolâtres.

On trouvera peut-être que les acides tels que le verjus, le vinaigre et le citron, auraient pu être mis dans une classe à part ; mais, outre que le verjus et le citron sont autant estimés par leur arôme que par leurs qualités acides, et que le vinaigre n'est guère employé qu'après avoir été aromatisé soit à l'ail, soit à l'estragon, en les faisant entrer dans la classe des aromatiques, nous avons voulu éviter une quatrième division dont la spécialité n'est pas assez positive. Cependant nous ferons à leur sujet une observation qui leur est particulière. On attribue aux acides en général la propriété de faire maigrir. Cela est vrai, et plusieurs beautés ont évité les inconvénients de l'oisiveté en faisant un usage abusif du vinaigre. Mais qu'on ne s'y trompe pas, cet avantage inappréciable pour le beau sexe, ne s'obtient qu'au détriment de la santé générale, et, sans avoir recours à l'action corrosive des acides pour rendre raison de leur action particulière, il suffit de savoir que le vinaigre et les autres assaisonnements de cette nature agacent l'estomac sans exciter l'appétit, et empêchent celui-ci de se manifester à un degré convenable pour satisfaire aux besoins de la nutrition.

On range aussi, mais à tort, parmi les assaisonnements, quelques autres substances qui sont bien plutôt alimentaires, comme les champignons, les olives, les truffes, les anchois, les huîtres marinées, les sardines, le thon et les viandes fumées.

Il n'en est pas de même de la rhue et de l'assa fætida que les Romains ont employés comme des assaisonnements précieux, tant le goût de ces vainqueurs de l'univers avait été perverti par le luxe de la table et par l'intempérance. On a prétendu, à la vérité que l'assa fætida des anciens n'était point celui de nos pharmacies, mais toute espèce de doute a été levé par la savante dissertation de M. Virey sur la cuisine des anciens. G. G. de C.

Traitement de la Cholérine par la soustraction absolue des boissons.

Le docteur Stadelmann, de Nuremberg, rapporte dans les journaux de médecine allemands, que pendant l'existence du choléra dans la ville qu'il habite, il a eu à traiter 120 cholérines dans l'espace de trois semaines et demie. D'après quelques observations qu'il a détaillées, il ne s'agissait pas seulement de cas légers; il y avait des affections que l'on appellerait volontiers choléra, mais que la modestie de notre confrère classe dans la première catégorie; il déclare même ne pas avoir vu un seul cas de choléra tout à fait hors de doute.

Sur ce chiffre de 120 malades, il n'a perdu qu'un enfant de neuf semaines. Il défend complètement l'ingestion de toute substance ; un peu de glace même suffit pour faire revenir tous les accidents. Il calme l'agitation par de tout petits lavements opiacés, donnés très-lentement et répétés plusieurs fois par jour, selon l'indication ; en même temps, si les accidents sont tenaces, un vésicatoire sur le ventre. Les vomissements et la diarrhée cessent sous l'influence de ce traitement qu'il faut avoir le courage barbare de continuer jusqu'au bout (quelquefois pendant quarante heures).

Quand la peau devient fraîche, quand le pouls se ralentit, on peut permettre quelques aliments tels que la semoule cuite dans de l'eau, quelques cuillerées de thé, toutes les demi-heures ; puis des bouillons, etc. La diminution de la soif était également un thermomètre pour l'administration de quelque liquide.

Lorsqu'on a été témoin de la soif vive qui accompagne souvent la cholérine et qui cause un si grand supplice aux cholériques, on comprend que le traitement du docteur allemand soit difficile à mettre en pratique. Dans le choléra confirmé, nous ne croyons qu'à l'efficacité réelle d'un seul traitement que nous avons longuement exposé en temps utile.

BIBLIOGRAPHIE.

Histoire des falsifications des substances alimentaires et pharmaceutiques, précédée d'une instruction élémentaire sur l'analyse, par HUREAUX, pharmacien à Paris, auteur de la *Réforme pharmaceutique*. — Paris, chez Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'Ecole de Médecine, 17, et chez l'auteur, rue du Faubourg-Poissonnière, 4.

Le livre dont nous avons à rendre compte à nos lecteurs constitue une œuvre importante, non-seulement par son étendue, mais aussi par les nombreux travaux qu'il produit ou qu'il résume. Qu'on se figure un in-8° de plus de 700 pages, imprimé, presque avec luxe, en caractères assez compactes, quoique parfaitement nets et lisibles ; s'attaquant à toutes les substances alimentaires et pharmaceutiques pour rechercher leurs falsifications et les moyens de les découvrir. Ce livre étant écrit avec une très-grande sobriété d'expressions, on comprend qu'il doive contenir une foule de renseignements précieux et qu'il est peu de substances qui aient pu échapper aux savantes investigations de son auteur. Il n'y a guère, en effet, que les corps inaltérables ou ceux qui sont impropres, par leur nature ou leur valeur, à tenter la cupidité des fraudeurs, qui ont été négligés par M. Hureaux.

Comment ne pas être effrayé en lisant la longue liste de toutes ces falsifications? On croit voir dans chaque aliment, dans chaque médicament sortant de l'officine du pharmacien un exemple de cette coupable fraude, et l'on sent alors tout le prix des travaux qui dévoilent à tous les yeux les artifices imaginés par les fraudeurs.

Lorsqu'on voit que le beurre, par exemple, dont il est presque impossible de se passer, est frelaté, tantôt avec de la craie, de la fécule de pomme de terre, de la pulpe de pomme de terre cuite, de la farine de blé; tantôt avec du lait durci au feu, du beurre de basse qualité et même du suif de veau ; quelquefois, ce qui est pis encore, avec le carbonate ou l'acétate de plomb, on ne peut s'empêcher de faire des vœux pour que toute la sévérité de la loi sévisse sur les êtres cupides qui se jouent ainsi du bien-être et de la santé des hommes.

Mais comment arriverait-on à découvrir toutes ces manœuvres sans le secours du chimiste? Qui nous apprendrait à retrouver dans du chocolat, de bonne apparence, la farine de blé ou celle des autres graines céréales, celle des légumineuses, l'amidon, l'amidon grillé, la fécule de pomme de terre, l'huile d'olive, l'huile d'amandes douces, les jaunes d'œuf, le suif de mouton ou de veau, le storax calamite, les baumes du Pérou et de Tolu, le benjoin, les enveloppes de cacao séchées et pulvérisées, les amandes grillées, la gomme adragant, la gomme arabique, la dextrine, le cinabre, l'oxyde rouge de mercure, le minium, l'ocre, les terres rougeâtres, etc., etc. ?

Puis chacune de ces substances, employées à falsifier, sont elles-mêmes sujettes à être fraudées, et l'on tremble de ne pouvoir sortir de ce labyrinthe.

Fort heureusement la chimie est là, la science veille, et il n'est guère possible de la mettre en défaut. « Les progrès incessants des sciences naturelles, dit M. Hureaux, les créations journalières de la chimie n'ont cessé, depuis un demi-siècle, de multiplier nos richesses, et tous les produits nécessaires à la satisfaction de nos besoins et de nos plaisirs. Mais, il est triste de le penser, une loi inexorable nous condamne à voir partout le mal naître et s'accroître dans la même proportion que le bien. La fraude, vieille comme la science, ne se lasse pas d'empoisonner ses dons. Un produit n'est pas plutôt créé, qu'il est immédiatement contrefait, falsifié, dénaturé. De là dans nos relations commerciales une perturbation déplorable qui rend suspectes toutes les substances échangeables, qui impose la nécessité de les contrôler, de les soumettre, en un mot, aux plus défiantes épreuves.

« Il ne suffit plus aujourd'hui de savoir reconnaître les altérations spontanées, accidentelles, qui peuvent être l'effet du temps, ou tenir à d'autres influences involontaires, il faut savoir dévoiler les altérations intentionnelles ; il faut savoir démasquer les artifices de la fraude et saisir partout la main coupable des fraudeurs. C'est notre intérêt, c'est notre santé, c'est notre vie elle-même qu'il s'agit de défendre et de placer sous la protection d'un art nouveau. »

Mais voyons comment M. Hureaux procède envers chaque substance dont il s'occupe : d'abord il commence par une description rapide et claire qui fait connaître le corps dont il est question; puis il passe aux altérations spontanées ou accidentelles, et enfin aux falsifications. Les réactifs chimiques sont toujours les agents sur lesquels il s'appuie pour prouver que la substance a été dénaturée, puis pour faciliter les recherches, pour que tous les moyens d'investigation puissent être embrassés d'un seul coup d'œil, il les reproduit tous à la fin de chaque article dans un petit tableau. Cette sorte de résumé nous paraît très-précieuse pour le lecteur.

Un exemple fera mieux comprendre que tout ce que nous pourrions dire quelle est l'importance du travail de l'auteur et la marche qu'il a suivie. Voyons donc ce qu'il dit du café.

Café. — Le café est la semence d'un arbrisseau d'Arabie, transporté à l'Ile-Bourbon, à la Martinique et dans d'autres îles Antilles. C'est le *caffea arabica*, famille des rubiacées.

La semence est ovale, obtuse, convexe d'un côté, plane et sillonnée de l'autre. Sa couleur varie du blanc jaunâtre au jaune verdâtre. L'odeur des semences rappelle celle du foin, et leur saveur est celle du seigle. Mais par une torréfaction graduée et modérée, il se développe un arome parfumé singulièrement agréable. Le café cède à l'eau bouillante 40 0/0 de parties solubles. Il y a dans le commerce quatre sortes principales de café : 1° Le *Moka*, il vient d'Arabie et passe pour être le meilleur. Il est petit, jaunâtre, souvent arrondi ; il acquiert par la torréfaction le plus agréable parfum ; 2° le *café Bourbon*, plus gros et plus allongé que le précédent. Il ne faut pas le confondre avec une espèce de café qui porte dans l'île Bourbon le nom de *café marron*. Celui-ci est allongé en pointe et recourbé en corne à l'une de ses extrémités ; il est amer et passe pour être légèrement émétique ; 3° le *café Martinique*, il est en gros grains verdâtres, allongés, couverts d'une pellicule argentée ; le sillon longitudinal d'une des surfaces est ouvert, très-marqué ; 4° le *café Haïti*, il est très-irrégulier, blanchâtre ou d'un vert très-clair ; il est inférieur aux autres.

Altérations. — Falsifications. — On a fait des recherches et des expériences sans nombre pour trouver des succédanés au café. Toutes les graines, toutes les racines, tous les fruits, etc., par lesquels on espérait le remplacer, ont été à peu près abandonnés à l'exception de la chicorée. L'orge, le maïs, l'avoine, le seigle et quelques autres végétaux féculeux sont encore quelquefois employés pour allonger le café.

Le café torréfié et moulu conjointement avec une proportion quelconque de graines céréales, se reconnaît au trouble et à l'apparence louche que conserve l'infusum dans l'eau distillée, et surtout à la teinte bleue que l'eau iodée fait prendre à cet infusum préalablement décoloré par le noir animal et filtré.

La présence de la chicorée dans le café en poudre devient sensible au moment où l'on projette le café suspect à la surface d'un verre d'eau. La chicorée absorbe immédiatement l'eau, se précipite au fond du verre et colore le liquide en jaune; le café pur se mouille difficilement et surnage longtemps. En outre, la différence de consistance et de texture entre les deux poudres est telle qu'il suffit, pour les distinguer, de les rouler entre les doigts et de tenter, en les humectant légèrement, de les arrondir en une petite masse pilullaire : l'opération, facile et prompte avec la chicorée, semble impossible avec la poudre de café.

Quant à la ruse grossière qui consiste à mouler de la poudre de chicorée pour lui donner la forme des grains de café, il suffit, pour la déjouer, de faire macérer et de délayer les fausses graines dans l'eau.

Le café en grain véritable, mais avarié en mer, peut

être vendu dans cet état ou mêlé à des cafés de bonne qualité.

On reconnaît déjà cette altération à l'odeur et à la saveur désagréable qu'un séjour plus ou moins prolongé dans l'eau de mer communique toujours au café. En outre, le café avarié contient du sel marin en assez grande quantité et souvent des traces très-notables de cuivre. Ces deux sels changent nécessairement la nature et la composition du résidu de l'incinération du café. Le nitrate d'argent révélera, par un précipité blanc et caillebotté, la présence du sel marin; le cuivre sera reconnu à la couleur bleue que fera naître l'ammoniaque, et au précipité brun-marron donné par le cyanure jaune.

Réactifs.	Corps altérants.	Réactions.
Eau distillée.	Graines de céréales.	Trouble, aspect louche.
Eau iodée après la décoloration par le noir animal.	Graines de céréales.	Teinte bleue.
Action de l'eau.	Chicorée.	Absorption rapide de l'eau; précipitation au fond du vase; coloration jaune du liquide. (Le café pur se mouille difficilement et surnage longtemps.)
Trituration entre les doigts, transformation en masses pilulaires.	Chicorée.	Opération prompte et facile avec la chicorée, impossible avec le café pur.
Macération dans l'eau	Graines de café artificielles faites avec la poudre de chicorée.	Déformation des graines, trouble du liquide.
Incinération : action sur les cendres reprises par l'eau, du nitrate d'argent.	Chlorure de sodium (ou sel marin).	Précipité blanc caillebotté.
De l'ammoniaque.	Cuivre.	Coloration bleue.
Du cyanure jaune.	Cuivre.	Précipité brun-marron.

Il est donc impossible, après une pareille inspection, que le café puisse être l'objet d'une fraude quelconque sans qu'elle soit découverte.

Mais ainsi que nous le disions, les substances employées pour les falsifications subissent elles-mêmes de coupables modifications, et il suffit, pour s'en convaincre, de parcourir la liste donnée par M. Hureaux des falsifications du café-chicorée. Voici comment il s'exprime :

CAFÉ-CHICORÉE. Le café-chicorée n'est autre chose que la racine de chicorée sauvage, torréfiée et réduite en poudre. On ajoute 2 0/0 de beurre pour lustrer la chicorée, lui donner l'aspect du café torréfié, et fixer quelques poudres rouges qui complètent la coloration du café-chicorée. On joint encore un mélange des radicules et autres menues pousses de chicorée au moment où on torréfie les racines.

Falsifications. — Un très-grand nombre de matières étrangères ont été mêlées ou substituées au café-chicorée. Ainsi on a rencontré dans le commerce, pour du café-chicorée :

1° Un mélange de marc de café et de pain torréfié;

2° Un mélange de poudre-chicorée, de sable, de brique rouge pulvérisée ou d'ocre rouge;

3° Un mélange de chicorée et de noir animal épuisé;

4° Un mélange de chicorée, de poussière de semoule, de débris de vermicelle, colorés à cet effet;

5° De poudre de chicorée contenant de 10 à 30 0/0 d'eau, torréfiée avec de la graisse, des beurres vieillis, et colorée avec de l'ocre rouge, dit rouge de Prusse;

6° De poudre de chicorée humectée d'eau, dans laquelle avaient été délayées des mélasses, avec addition de touraillons (composé de 7/8 de terre et de 1/8 de racine de chicorée);

7° Un mélange de chicorée, de terre, de glands de chêne torréfiés, de déchets de betterave et de petit rouge;

8° De la chicorée mêlée de résidus de brasserie ou de distillerie de grains, de cossettes de betteraves, de pulpe de betteraves torréfiées;

9° De la poudre de chicorée mêlée de graminées torréfiées, de féveroles, pois, haricots torréfiés.

Il nous est impossible de suivre l'auteur dans l'examen qu'il fait de la bière, du vin, de l'eau de Seltz, du lait, du vinaigre, de la charcuterie, de la pâtisserie, des biscuits, du tapioka, du thé, des bonbons, etc., etc. Rien n'échappe à ses savantes investigations, et on le voit s'occuper des truffes, de la vanille, de l'eau de Cologne, des confitures, des bougies stéariques, et même des bouchons et du charbon avec la même sollicitude qu'il apporterait à l'examen de la farine de blé ou d'orge.

Les substances pharmaceutiques sont toutes passées en revue avec un soin extrême, et depuis la pâte de guimauve jusqu'au sulfate de quinine, toutes sont étudiées. Mais, afin que cette partie du travail soit bien complète, l'auteur a fait précéder son livre d'une instruction élémentaire sur l'analyse chimique et l'a fait suivre d'un exposé des analyses qualificatives, afin que le pharmacien soit à même de reconnaître *instantanément* les produits chimiques usités en pharmacie.

Certes, plus d'un lecteur doit regretter, en parcourant ce livre, de n'être pas familier avec les expériences chimiques, mais il n'est pas toujours nécessaire d'être un savant chimiste pour découvrir la fraude; en voici une preuve à propos des cornichons, que l'auteur a traités à la page 307, car il a suivi l'ordre alphabétiqne, ce qui est très-commode pour les recherches.

Les vases en cuivre non étamé, dit M. Hureaux, sont préférés ordinairement par les cuisiniers, qui

voient les cornichons prendre, dans ces vases, une belle couleur verte. Mais il importe de savoir qu'ils peuvent saisir assez le métal pour devenir extrêmement vénéneux. Il n'est pas moins dangereux de laisser séjourner des cornichons dans des vases de terre vernis. Dans ce dernier cas, ils peuvent décomposer le vernis et saisir du plomb par l'intermédiaire de l'acide acétique qui entre toujours dans la préparation des cornichons.

Un moyen commode et prompt de reconnaître la présence du cuivre dans les cornichons, consiste à les traverser d'une aiguille, *sur laquelle se déposera une couche de métal.*

Ainsi le moyen est simple, puisque le cuivre en nature viendra jaunir l'acier de l'aiguille et sera ainsi visible à tous les yeux. L'auteur donne au reste d'autres procédés pour bien reconnaître, en cas d'insuffisance de ce moyen, la présence du cuivre.

Somme toute, le livre de M. Hureaux se recommande d'abord par son utilité, et plus d'un lecteur aura déjà pu apprendre quelque chose dans ce compte rendu. M. Hureaux est, comme on le sait, l'auteur de la *Réforme pharmaceutique.* En organisant la réforme du commerce vieilli de la pharmacie, il a dû se créer une foule d'opposants, nous n'osons pas dire d'ennemis ; M. Hureaux ne pouvait répondre plus noblement qu'en publiant un travail considérable et consciencieux qu'un grand nombre de pharmaciens et d'hommes du monde consulteront toujours avec intérêt et profit.

D. Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

COLORATION NOIRE ACCIDENTELLE DE LA PEAU DE LA FACE.

Un journal de médecine de Dublin présente plusieurs observations très-curieuses de coloration noire accidentelle de la face, dues à M. Néligan, membre du collége des médecins d'Irlande.

L'un de ces faits, consigné dans le 28e volume des *Transactions médico-chirurgicales de Londres,* a pour sujet une jeune fille de quinze ans qui se plaignait de douleurs dans la poitrine et de difficulté de digérer, lorsqu'apparut autour de ses yeux et sur le front une tache complétement noire. On essaya d'enlever cette tache en la lavant avec de l'eau de savon; ces tentatives amenèrent une telle sensibilité de la peau que la malade ne voulut plus que l'on fît de semblables essais, jusqu'au jour où, accusée de vouloir en imposer à quelques médecins de Londres, elle consentit à ce que la tache fût de nouveau lavée. Le lavage fit disparaître en grande partie la coloration, mais bientôt après une nouvelle exsudation se fit sur la peau et, dans l'espace de cinq à six heures, les paupières inférieures et supérieures, ainsi que le front, furent de nouveau couverts d'une tache d'un noir de jais.

Les médicaments, loin de remédier au mal, ne firent qu'amener à deux reprises quelques plaques d'érysipèle sur la face, et ce ne fut que trois mois après, lorsque la santé générale fut complétement rétablie, et sous l'influence d'un traitement général, que la coloration anormale de la peau disparut.

On trouve encore un exemple bien décrit de cette maladie par M. Yonge; ce cas est rapporté dans les *Transactions philosophiques* pour l'année 1709. L'observation fut recueillie à Portsmouth sur une jeune fille de 16 ans. Au bout de six mois la tache commença à disparaître ou plutôt ne reparaissait pas aussi franchement après avoir été enlevée par le lavage. Malheureusement l'observation n'est pas complète et on ignore ce qui advint par la suite.

Le docteur Quinan a présenté à M. Néligan une malade qui est encore en traitement maintenant pour une semblable infirmité. C'est la jeune Elisa D..., âgée de 21 ans, exerçant la profession de couturière, à laquelle survint en octobre 1854 une tache d'un noir bleuâtre au grand angle de l'œil gauche. Le lendemain matin il survint une large tache noire sous chaque œil. Les taches ont persisté depuis, elles ont augmenté un peu d'étendue, et elles deviennent d'un noir plus foncé vers certaines époques.

La peau, en ces régions, est très-sensible au toucher, au point que la malade ne veut permettre l'application d'aucun médicament. Cette sensibilité paraît due, en grande partie, aux essais inutiles faits pour enlever ces taches par le lavage à l'eau de savon.

Les taches noires s'étendent, elles couvrent maintenant presque en totalité les deux paupières supérieures. Les paupières inférieures sont complétement noires, et du côté droit, la tache gagne la peau de la joue. La couleur de ces taches ressemble exactement à celle qui aurait été produite par l'encre de Chine, et donne de la vivacité au regard.

FORMULES.

VIN ANTIGOUTTEUX DU DOCTEUR AUDURAN.

Prenez : Bulbes de colchique récoltées en temps convenable	30	grammes.
Feuilles de frêne	30	»
Vin de Malaga d'Espagne	500	»

Faites macérer pendant huit jours, filtrez et ajoutez :

Teinture d'aconit des montagnes	8	grammes.
Teinture de digitale	5	»

A prendre une cuillerée à café matin et soir dans une tasse de thé, dans le cas de goutte et de rhumatisme des articulations.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 août 1855 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 123.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGERE, N° 24
—
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REMVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — De l'incontinence nocturne d'urine chez les enfants.— Mécanique pour écrire sans main.— Animaux vivants produisant des maladies des yeux. — Action cicatrisante de l'ergotine. — Moyen préservatif de la fièvre jaune. — Propriétés astringentes de l'ortie blanche. — De l'eau de Barèges pour bains, précautions à prendre. — Renseignements curieux sur les Aztèques. —Chirurgie pratique : — Des ulcères. —Bibliographie. — Formules : Potion contre la toux convulsive.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, LE 15 AOUT 1855.

Nous n'avons aucune maladie nouvelle à signaler; celles que l'on remarque en ce moment ne sont ni plus nombreuses ni plus variées qu'elles ne l'étaient pendant les années précédentes à la même époque; on doit même regarder le nombre des malades comme assez limité, eu égard à l'augmentation momentanée de la population parisienne. La température modérée dont nous jouissons contribue sans doute à ce résultat; elle est favorable à tous, et les étrangers, comme les habitants, s'en trouvent très-bien.

Parmi les maladies aiguës, la fièvre typhoïde et le rhumatisme articulaire semblent tenir le premier rang; les angines graves et le scorbut ont tout à fait disparu.

L'Espagne et l'Italie continuent à être ravagées par le choléra, qui, loin de faire des progrès vers le Nord, tend toujours à s'en éloigner.

DE L'INCONTINENCE NOCTURNE D'URINE CHEZ LES ENFANTS.

L'incontinence nocturne d'urine constitue, chez les enfants, une incommodité parfois très-tenace, qui inquiète et chagrine leurs parents, et pour laquelle ils consultent, souvent mystérieusement, le médecin ou leurs amis intimes; car, soit fausse honte, soit amour-propre, ils tiennent généralement à ce que cette petite infirmité de leurs rejetons ne soit pas divulguée. Nous ne pouvons blâmer ce sentiment, et nous avons eu la pensée de venir à son secours en publiant cet article, qui appartient autant d'ailleurs au domaine de l'hygiène qu'à celui de la médecine.

Le célèbre Jean-Louis Petit divisait les enfants qui urinent au lit en trois espèces : « La première est de ceux qui sont paresseux à se lever pour uriner aux premiers avertissements; la seconde espèce est de ceux qui dorment si profondément que la sensation qui précède l'envie d'uriner n'est point assez forte pour les éveiller; il n'y a, pour ainsi dire, que le col de la vessie qui sente, et qui, accoutumé d'obéir à cette sensation, s'ouvre machinalement, et laisse passer les urines sans que l'âme en soit avertie. La troisième espèce est de ceux qui rêvent uriner dans un pot de chambre, contre un mur ou autres lieux; ils sentent qu'ils ont envie d'uriner, et ils urinent effectivement. Ceux-là ne sont pas en grand nombre, ou du moins il ne leur arrive pas souvent de faire de pareils rêves. » (J. L. Petit, *Œuvres complètes*, édit. de Piqué, p. 795.)

L'incontinence de la première espèce ne réclame l'emploi d'aucun médicament; il n'y a guère que

des moyens moraux qui puissent la faire disparaître, et c'est en piquant l'amour-propre de l'enfant, en lui reprochant sa faute devant des personnes étrangères, en le privant de ses jeux, de quelques friandises, de la toilette, en agissant enfin de façon à l'impressionner désagréablement, qu'on arrivera à rompre son habitude nocturne. Il faut se garder d'employer la fustigation ou les grandes frayeurs: les enfants s'habituent à la première, qui n'est pas d'ailleurs sans inconvénients, et on a vu des maladies graves survenir sous l'influence de la peur.

Quant à la troisième espèce d'incontinence, celle qui se rattache à un rêve, on comprend qu'elle échappe à toute puissance humaine; nous ne nous occuperons donc ici que de la seconde seulement, contre laquelle on possède réellement des moyens d'action efficace.

Les *causes* qui peuvent donner lieu à cette incontinence sont assez nombreuses, et plusieurs d'entre elles sont parfois réunies pour la produire : une constitution faible, un tempérament lymphatique prédisposent à cette infirmité, mais sont loin de la produire constamment; il en est de même de l'hérédité, car dans beaucoup de cas l'un des parents de l'enfant fut sujet aux mêmes inconvénients dans son jeune âge. L'oubli de faire uriner les enfants avant de les coucher, les boissons qui leur sont données avec trop d'abondance, des fatigues trop grandes pendant le jour, peuvent causer l'affection qui nous occupe. Lorsque l'enfant est très-fatigué, son sommeil est plus profond, plus lourd qu'à l'ordinaire, et il est moins facilement éveillé par le besoin d'uriner. Il est évident aussi que la chaleur du lit est une cause d'incontinence d'urine pour quelques enfants, car on en voit un certain nombre qui sont vigoureux et pour lesquels toutes les précautions sont prises, y compris celle de les faire uriner avant de les mettre au lit, et qui laissent échapper leurs urines aussitôt que le lit leur procure une douce chaleur.

La plupart des causes que nous venons d'énumérer indiquent d'elles-mêmes le remède qui leur convient; ainsi, l'enfant qui est faible, lymphatique, trouvera sa guérison dans l'emploi d'une hygiène appropriée; on devra lui donner un régime fortifiant, lui faire boire quelques amers tels qu'une infusion de houblon ou de racine de gentiane, lui faire faire des promenades au soleil, de l'exercice en plein air et joindre à tout cela des bains sulfureux ou salés, et même des bains froids très-courts, c'est-à-dire de quelques minutes seulement.

Mais s'il est facile d'empêcher l'enfant de trop se fatiguer ou de se gorger de boissons pendant la journée, il n'est pas aisé de remédier à l'influence exercée sur lui par la chaleur du lit, à laquelle vient se joindre l'habitude que contracte la vessie de se vider aux mêmes heures. On réussit quelquefois en veillant à ce que le lit soit à peu près frais, et pour cela on fait coucher le jeune sujet sur un matelas de crin ou composé de feuilles sèches de fougère, puis on le couvre très-légèrement, surtout dans la saison d'été. L'habitude contractée par la vessie peut aussi être vaincue en ayant soin de réveiller l'enfant à des heures différentes pour le faire uriner.

Dupuytren avait une très-grande confiance dans les immersions courtes dans l'eau froide, et il les conseillait souvent; c'est dans le même but que l'on emploie quelquefois les douches froides. L'année dernière, un petit prince italien, pour lequel on avait employé une foule de moyens qui tous avaient échoué, fut soumis aux douches à l'établissement hydrothérapique de Mornex, près Genève, et fut guéri en huit ou dix jours; il est vrai que la position spéciale de ce bel établissement, et l'eau de la rivière de l'Arve, qui est alimentée par les glaciers, ont sans doute contribué à ce rapide résultat.

Quelques médicaments sont employés contre l'incontinence d'urine des enfants, et quelques-uns mêmes sont choisis parmi les plus actifs : de ce nombre sont les cantharides, la noix vomique et la strychnine; ces substances, qui doivent être maniées avec la plus grande prudence, réclament toute l'attention d'un médecin expérimenté.

M. le docteur Delcour, de Verviers, a traité avec succès un certain nombre d'enfants par le nitrate de potasse (sel de nitre), qu'il leur donnait à haute dose, un à deux grammes par jour, suivant l'âge, et fractionné en plusieurs doses administrées de trois en trois heures. Sur treize cas, il a obtenu onze guérisons; les deux autres malades furent guéris par l'acide benzoïque.

La belladone a bien réussi entre les mains de plusieurs praticiens; elle est alors prescrite de la manière suivante :

Poudre de racine de belladone . . . 0,25 centigrammes.
Sucre en poudre . . . . . 5 grammes.

Mêler et diviser en vingt-cinq paquets égaux.

On donne tous les soirs un paquet pendant la première semaine, deux pendant la seconde, trois pendant la troisième et quatre pendant la quatrième.

On s'arrête quand le malade éprouve une certaine sécheresse à la gorge.

Enfin, tout récemment, la presse médicale allemande a publié une communication du docteur Deiters qui a obtenu de très-bons résultats du cubèbe employé contre l'incontinence nocturne d'urine des enfants. Selon lui, cette maladie peut dépendre de l'atonie de la vessie ou de la présence des vers intestinaux. Dans le premier cas, le cubèbe agit comme tonique ; dans le second comme anthelmintique. Il donne ce médicament à haute dose : pour un petit enfant, deux pincées, c'est-à-dire quelques grains ; pour un enfant un peu plus âgé, une demi-cuillerée deux ou trois fois par jour. L'effet produit est prompt et permanent, et quoique parfois l'incontinence reparaisse par intervalles, ces apparitions deviennent de moins en moins nombreuses, et bientôt disparaissent complétement.

Pour obtenir la cure radicale, il faut continuer ce traitement de trois à huit semaines ; jamais il n'a été suivi d'accidents.

On aurait grand tort si on se hâtait de recourir à tous ces médicaments aussitôt que l'incontinence se déclare, car, ainsi que nous l'avons dit, il suffit généralement d'appliquer une bonne hygiène pour la voir disparaître ; puis, d'ailleurs, ce qui doit rassurer les parents, c'est que cette incommodité guérit souvent d'elle-même vers l'âge de cinq à six ans, de sorte qu'avant cet âge, il ne faut employer que des moyens très-simples et ne pas fatiguer les enfants par des médicaments énergiques.

Dr Reinvillier.

Mécanique pour écrire sans main.

On ne sait, en vérité, où s'arrêteront les ingénieuses inventions de l'esprit humain, et il n'est pas possible de nier le progrès après avoir lu ce que nous allons raconter.

Deux personnes, auxquelles on a été obligé de pratiquer l'amputation du poignet droit, sont arrivées à écrire facilement au moyen d'une machine fort ingénieuse et fort simple imaginée pour tenir la plume. M. Cazenave, l'habile chirurgien de Bordeaux, a rapporté leur histoire dans le *Journal de médecine* de la même ville ; beaucoup de médecins ont vu et admiré cet intéressant mécanisme.

Pour l'un de ces cas, il s'agit d'un capitaine général d'une des provinces d'Espagne qui, ayant reçu un jour une lettre cachetée, en rompit le cachet avec une certaine vivacité. Ce pli contenait une assez forte quantité de fulminate de potasse qu'un ennemi avait eu la gentillesse d'y renfermer ; l'explosion eut lieu, et elle lui emporta la main droite. Il fallut procéder à l'amputation du poignet, et l'opération, très-bien exécutée, réussit parfaitement. Mais cet officier, privé de la main droite, ne put jamais s'habituer à écrire avec la main gauche, et il essaya inutilement un grand nombre de machines qui ne lui furent d'aucune utilité. Désespéré de ne pouvoir écrire, il s'en plaignait souvent à ses amis, lorsque l'un d'eux s'avisa de lui confectionner une machine des plus simples avec laquelle il écrivit bientôt très-correctement.

M. Cazenave a publié le dessin de cette machine, qui n'est autre chose qu'une pince à trois branches, ayant quelque rapport avec une pince à sucre. Ces trois tiges élastiques, en acier flexible, se réunissent pour former un petit étui destiné à recevoir une plume. Le moignon étant bien garni de linge, on écarte légèrement les trois branches d'acier qui l'embrassent solidement, et le bras se trouve armé d'une plume qui est conduite à l'aide des mouvements du bras seulement. Après quelques jours d'exercice, l'officier dont il est question écrivait presque aussi bien qu'avant d'avoir subi son opération.

Une dame, dont la main avait été écrasée par une porte et chez laquelle il fallut pratiquer l'amputation du poignet, désirait vivement pouvoir écrire afin de tenir elle-même ses livres de commerce ; elle avait fait venir de Paris, à cet effet, des mains artificielles habilement confectionnées. L'on sait que plusieurs mécaniciens fabriquent des mains, et, par conséquent, des doigts artificiels qui rendent aux amputés de très-grands services. Cependant tous les essais avaient été infructueux, et beaucoup de machines furent tour à tour essayées et laissées de côté. Cette dame eut alors connaissance de l'appareil dont s'était si bien trouvé l'officier espagnol ; elle voulut y avoir recours, et un coutelier de Bordeaux fut chargé d'en confectionner une semblable. Au bout de quelques semaines, l'épreuve ne laissait plus rien à désirer ; la personne dont nous rapportons l'histoire tenait avec aisance ses livres de commerce, et employait à écrire la plus grande partie de la journée.

Ces deux faits prouvent évidemment l'excellence de cette curieuse et utile invention.

Animaux vivants produisant des maladies des yeux.

Le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* a rapporté, d'après les *Annales d'oculistique*, un article très-curieux de M. le docteur Caron du Villars sur les accidents que peuvent causer les animaux, soit par leur présence dans les diverses parties de l'œil, soit par les blessures qu'ils déterminent en venant heurter cet organe. Les longs voyages entrepris par cet honorable praticien, depuis plusieurs années, dans diverses contrées de l'Afrique et de l'Amérique, donnent à ce travail un intérêt tout particulier.

M. Caron du Villars affirme que la cantharide, lorsqu'elle se trouve en grande quantité dans les bois, peut déterminer des inflammations des yeux assez intenses aux personnes qui passent sous les arbres qui les contiennent; et il rapporte avoir été lui-même fort incommodé par ces animaux un jour qu'il se livrait aux plaisirs de la chasse dans une forêt du département de la Moselle. Les chevaux d'abord furent pris d'éternuements, bientôt les chasseurs éprouvèrent les mêmes accidents. Les yeux étaient larmoyants, la gorge brûlante; il semblait qu'on fût dans une pharmacie où l'on aurait pulvérisé des cantharides. Plusieurs personnes contractèrent des inflammations violentes des yeux et des paupières et en furent délivrées par des lotions d'eau froide à laquelle on avait ajouté un peu d'ammoniaque.

La mouche ordinaire, si incommode dans toutes les latitudes, mais particulièrement dans les pays chauds, pique désagréablement; mais cette piqûre est sans importance, à moins que sa trompe ne soit imprégnée d'un virus qu'elle transporte alors par une véritable inoculation. M. Caron du Villars rapporte plusieurs cas dans lesquels des maladies charbonneuses ont été ainsi inoculées.

Ce médecin a rencontré fréquemment chez des mendiants aveugles ou chez des nègres atteints d'ophthalmies purulentes chroniques, des larves de la mouche de la viande, déposées entre les paupières. Le meilleur moyen, dit-il, de débarrasser les yeux de cette engeance, consiste à injecter entre les paupières et dans les trajets fistuleux, si les larves en ont formé, une légère infusion de tabac aiguisée avec quelques gouttes de solution alcoolique de sublimé corrosif.

Les crapauds sont aussi, suivant M. Caron du Villars, des êtres très-malfaisants. Non-seulement l'humeur baveuse qu'exsude leur peau dégoûtante est dangereuse, mais ils lancent avec force par l'anus un liquide qui est des plus irritants. Les enfants ont coutume, en Piémont, quand ils vont se baigner, d'introduire, dans l'anus des grenouilles, un fétu de paille au moyen duquel ils les gonflent tellement, que ces pauvres animaux ne peuvent plus aller au fond de l'eau. C'est en se livrant à ce cruel divertissement sur un crapaud, qu'il prenait pour une grenouille, qu'un enfant reçut dans les yeux le liquide lancé par ce dégoûtant animal. Aussitôt il poussa des cris affreux. Ses camarades eurent beau lui laver les yeux avec de l'eau froide, il fut reconduit chez lui presque aveugle et eut une inflammation très-grave des yeux qui dura plusieurs jours, malgré les applications d'eau froide aiguisée avec de l'acétate d'ammoniaque.

Pareil accident arriva à un jardinier de Paris qui avait saisi par la patte un gros crapaud qu'il voulait mettre dans ses fraisiers. Le liquide sorti de l'anus lui fut lancé dans les yeux, et l'action en fut comparée par lui à celle de l'huile bouillante, tant étaient grands l'ardeur et la cuisson qu'il ressentit. Les paupières se tuméfièrent, et sans le secours d'un ami, il lui eût été impossible de regagner son logis. Le lendemain, il avait une ophthalmie purulente très-intense. Une saignée du pied, des bains locaux acidulés, des scarifications et quelques purgatifs arrêtèrent le mal.

M. Caron du Villars, passant en revue les animaux qui peuvent lancer des liquides irritants dans les yeux, cite les serpents, qui, suivant plusieurs observateurs, peuvent lancer leur venin à distance et déterminer de très-violentes inflammations; certaines salamandres et un insecte très-singulier appartenant aux *scorpionides* et que les Mexicains nomment *vinagrillos*, parce que la partie postérieure de son corps est terminée par un tube qui donne passage à un liquide très-irritant et exhalant, à s'y méprendre, l'odeur du vinaigre. Lorsque les enfants prennent cet insecte et lui compriment le ventre pour faire sortir le liquide, il arrive quelquefois que cette humeur âcre pénètre dans leurs yeux et détermine alors des maladies d'une certaine gravité.

Action cicatrisante de l'ergotine.

L'ergotine, ce précieux médicament que le chimiste Bonjean de Chambéry a extrait de l'ergot de seigle, vulgairement appelé seigle ergoté, n'est pas

seulement utile pour arrêter les hémorrhagies, elle est encore employée avec beaucoup de succès pour faire cicatriser les plaies saignantes et gangréneuses, les ulcères sordides et chroniques ; le cas suivant en fournit une nouvelle preuve.

Il s'agit d'un ulcère qui intéressait les deux tiers de l'étendue du sein chez une femme âgée de soixante-douze ans. Cet ulcère, qui datait de plusieurs années, était fongueux, et, à chaque pansement, la malade perdait une quantité de sang qu'elle disait être de trente à soixante grammes. Confiée aux soins de M. le docteur Domenget, propriétaire des eaux sulfureuses de Challes, près Chambéry, l'ergotine fut employée. « J'en mouillai, dit-il, un épais plumasseau de charpie, et je conseillai de ne pas l'enlever avant ma visite du lendemain. J'opérai alors le pansement avec précaution, et quelle ne fut pas ma surprise, de ne plus voir suinter une seule goutte de sang. Dès ce moment, la cicatrisation du vaste ulcère fut complète. Au bout de cinq semaines, toute la croûte tomba et laissa voir la cicatrice qui était uniforme et n'avait besoin que de s'affermir. »

Déjà, avant 1845, Barbieri avait préconisé le seigle ergoté en infusion comme moyen efficace de pansement pour les ulcères de mauvaise nature. Or, l'infusion ne peut enlever à l'ergot que l'ergotine ; il n'est donc pas étonnant que cette substance ait produit, étant isolée, les effets obtenus de l'infusion dans les circonstances précitées.

Comme cicatrisante, l'ergotine s'emploie en dissolution plus faible que pour les hémorrhagies externes. La formule qui suit peut servir de règle, en la modifiant suivant qu'on a besoin d'obtenir un résultat plus ou moins prompt.

Prenez : Ergotine..... 2 grammes.
Eau..... 200 —

Comme toutes les autres, cette dissolution ne doit être préparée qu'à mesure de son emploi.

Moyen préservatif de la fièvre jaune.

On sait que la fièvre jaune est, en quelque sorte, le choléra des Américains, qu'elle décime depuis longues années les populations, et que si l'on trouvait non-seulement un remède pour la guérir, mais un moyen pour s'en préserver, on aurait fait une grande découverte scientifique. C'est cette dernière trouvaille que paraît avoir faite M. Humboldt, qui vient de présenter à l'Académie des sciences de la Havane un Mémoire sur ce sujet.

M. Humboldt, neveu de l'illustre savant de ce nom, est fixé à la Vera-Cruz depuis 1847, où il s'occupe avec une louable persévérance, depuis cette époque, à chercher un moyen préservatif de la fièvre jaune. Peu d'étrangers échappent aux atteintes de cette cruelle maladie ; et les convois des condamnés qui, de l'intérieur du Mexique, sont dirigés vers les présides de Vera-Cruz et de Saint-Jean d'Ulloa, fournirent d'abord à M. Humboldt des documents importants ; en suivant ces convois, il remarqua bientôt que la très-grande majorité des condamnés étaient atteints de la fièvre jaune lorsqu'ils étaient arrivés à leur destination. Dans la première année, la mortalité fut d'environ 38 pour 100. Mais ce qui attira surtout son attention, c'est que ces malheureux, qui marchaient pieds nus, éprouvaient particulièrement des symptômes graves lorsqu'ils avaient été mordus par une petite vipère dont l'espèce est très-abondante dans ces parages.

Cette observation ne fut pas perdue pour M. Humboldt, qui se mit, dès ce moment, à étudier les effets de la morsure de ces vipères. Il fit recueillir quelques reptiles, leur fit mordre des chiens qu'il vit succomber au bout de deux ou trois heures avec quelques-uns des symptômes de la fièvre jaune. Il poursuivit alors ses expériences, et fit mordre à plusieurs reprises des fragments de foie de mouton par les vipères, puis il laissa cette chair se putréfier et se servit ensuite du liquide qui s'en écoulait pour inoculer des chiens.

Cette fois, les résultats furent différents ; le virus de la vipère se trouvant modifié par la substance en putréfaction, les chiens ne moururent pas ; ils n'éprouvèrent que quelques accidents légers, et ils guérirent en peu de jours. M. Humboldt pensa alors qu'il était suffisamment autorisé à employer ce liquide sur l'homme lui-même, et il inocula d'abord douze condamnés. Au bout de quelques heures, ces malheureux éprouvèrent de la douleur dans la tête et le long de la colonne vertébrale, accompagnée de fièvre qui dura pendant plusieurs jours ; puis celle-ci disparut, et la santé se rétablit complétement.

Plus de deux cents personnes de la Vera-Cruz furent ensuite inoculées, et aucunes n'ont été, jusqu'à présent, atteintes de la fièvre jaune. Les expériences furent poursuivies pendant les années 1850, 1851 et 1853, et sur 1,438 personnes inoculées, on n'en compta que 7 seulement qui eurent plus tard la fièvre jaune, mais toutes ont guéri. A la Nouvelle-Orléans,

tous les étrangers, et ils sont en grand nombre, qui se soumirent à cette opération, furent exemptés de la maladie si redoutée.

Enfin, M. Humboldt partit pour Cuba, où la fièvre jaune est presque en permanence ; quatre médecins de la garnison commencèrent par se faire inoculer, et plus de deux cents personnes s'empressèrent d'imiter leur exemple. Alors les autorités espagnoles accordèrent leur entière protection à la méthode préservatrice qu'on venait de leur apporter, et le gouverneur général de l'île de Cuba a autorisé la création d'un établissement important destiné à propager cette découverte. Il va sans dire que M. Humboldt a la haute direction de cet établissement.

Quant aux populations américaines, elles ont accueilli avec une vive reconnaissance le bienfait dont les a dotées ce savant médecin ; elles le regardent comme leur sauveur et le comparent à l'inventeur de la vaccine. Espérons que bientôt quelque génie bienfaisant trouvera à son tour le préservatif du choléra ; alors son nom, uni à ceux de Jenner et de Humboldt, passera à la postérité qui ne cessera de l'honorer et de lui conserver un glorieux souvenir.

Propriétés astringentes de l'ortie blanche.

Que de médicaments, dit M. Capdeville dans le *Répertoire de pharmacie*, dont les propriétés spécifiques sont bien reconnues, et qui, néanmoins, si je peux ainsi m'exprimer, ont été jetés dans l'oubli ! Ils ont souvent fait place à des substances jouissant de vertus bien moins prononcées que les leurs, tant il est vrai qu'une chose nouvelle a toujours beaucoup de partisans au commencement de son emploi, et acquiert ainsi une réputation souvent démérritée.

Si nous consultons les documents historiques, nous voyons qu'à différentes époques, des individus aussi ingénieux que hardis, dans le but, sans doute, de faire des améliorations ou d'accroître leur renommée, ont inventé de nouvelles méthodes pour le traitement des diverses maladies.

Je laisserai là mes réflexions, ajoute M. Capdeville ; mon seul but, maintenant, étant de parler d'une petite plante très-humble qui croît dans les lieux stériles et pierreux, et que ses propriétés astringentes faisaient jadis employer. Cette plante, presque totalement oubliée de nos médecins, est l'ortie blanche (*lamium album*). J'ai été témoin, à plusieurs reprises, des bons effets que les fleurs de l'ortie blanche ont produits contre les hémorrhagies des organes sexuels chez les femmes ; voici la formule d'une potion que j'ai vu employer avec beaucoup de succès contre ces maladies :

Fleurs sèches d'ortie blanche. .	12 grammes.
Faites infuser dans :	
Eau bouillante.	150
Passez et ajoutez :	
Sirop de cachou.	30
Sirop de gomme Kino. . . .	20

Cette potion doit être prise en deux doses égales, à une heure de distance.

De l'Eau de Barèges pour bains. Précautions à prendre.

Deux sortes d'eau de Barèges se délivrent dans les pharmacies ; l'une est l'eau de Barèges pour bains, destinée à être mélangée à 250 litres d'eau et plus, et dont l'emploi est seulement externe ; l'autre est l'eau de Barèges pour boisson, qui est infiniment plus faible ; elle est destinée à être bue, soit pure, soit étendue d'eau ordinaire, de lait, ou d'une tisane quelconque. Cette dernière serait insuffisante dans un bain ; la première, prise en boisson, produit immédiatement la mort.

Il est donc très-important de ne pas se tromper sur l'emploi de l'eau de Barèges artificielle, et déjà plus d'une fois, malheureusement, cette cruelle méprise a eu lieu. Voici ce qu'on lit, en ce moment, à ce sujet, dans les journaux de médecine :

« Une jeune fille de vingt-trois ans était malade depuis quelques jours ; on lui avait ordonné une purgation à l'eau de Sedlitz et un bain à l'eau de Barèges. Par une fatalité aisée à comprendre, la malheureuse mère, au lieu d'un verre d'eau de Sedlitz, a donné à sa fille un verre d'eau de Barèges, qui a bientôt déterminé la mort. »

La première fois qu'un fait de cette nature se produisit, ce fut la comtesse d'A*** qui paya son triste tribut. Souffrante depuis quelques jours, elle devait prendre un bain d'eau de Barèges, et, dès la veille au soir, la bouteille, préparée pour être facilement ouverte, fut placée sur sa table de nuit au milieu de plusieurs fioles et bouteilles. Dans la nuit, Mme d'A***, pressée par la soif, se trompa de bouteille ; elle but un verre d'eau de Barèges, et la mort fut instantanée.

L'eau dont il est question ne doit jamais être délivrée par le pharmacien que sur l'ordonnance du médecin, et un procès eut lieu à ce sujet, il y a quelques années, devant la cour d'assises de Caen ; mais que l'eau de Barèges ait été donnée par le pharma-

cien, sur ou sans ordonnance, il importe au malade et à toutes les personnes qui l'entourent, de placer cette dangereuse bouteille dans un meuble fermé à clé, d'où elle ne devra sortir qu'au moment de prendre le bain. Faute de cette sage précaution, le malheur que nous signalons peut se renouveler et jeter le deuil dans les familles.

Le poison est, dans ce cas, d'autant plus dangereux, qu'il tue instantanément et qu'on ne peut porter aucun secours à la victime.

Renseignements curieux sur les Aztèques.

Il y a quinze jours, nous avons fait part à nos lecteurs de l'exhibition des Aztèques à l'Académie de médecine par la personne qui les exploite; on a vu quelle est l'opinion des hommes de la science sur ces chétives créatures qui continuent à exciter à Paris la curiosité publique. Nous publions aujourd'hui, d'après le *Moniteur des hôpitaux*, des documents importants qui fournissent des renseignements exacts sur l'origine des Aztèques.

« Paris, le 19 septembre 1853.

« *A monsieur Charles White, 35, Queen ann. Street Cavendish-Square, à Londres.*

« Mon très-estimable Monsieur,

« Je m'empresse avec plaisir de vous faire une relation de la véritable origine de deux enfants que l'on expose à Londres sous le nom d'Aztèques, sur lesquels on a fait une histoire pour étonner le public, en prétendant qu'ils appartiennent à une nation indigène du Centre-Amérique, mon pays.

« J'ai été indigné d'une pareille imposture aussi bien que du trafic que l'on fait de ces malheureux, sans aucun profit pour leurs parents qui les ont confiés, par mon entremise, à la personne que je vais citer.

« Je ne me rappelle plus bien si ce fut en 1849 ou 1850 qu'eut lieu le fait, mais ce que j'ai présent à l'esprit, c'est qu'étant gouverneur politique et militaire de San Miguel, département de l'Etat de Salvador, dans la république du Centre-Amérique, j'allai, vers le mois de mars, visiter le district d'Usulatan. En chemin, je rejoignis un sieur Raymond Selva, qui allait à la ferme de don Léo Avila, située dans cette localité : nous arrivâmes à un endroit appelé le *Jacotal*, où nous déjeunâmes; je me souviens que là étaient deux enfants, le frère et la sœur, très-curieux à cause de leurs traits et de la petitesse de leur taille; je me les fis amener pour les faire voir à M. Selva, qui ne les connaissait pas, puisqu'il était de l'Etat de Nicaragua. En effet, la mère étant venue avec eux, nous les admirâmes pendant assez longtemps, puis leur ayant donné quelques menues pièces de monnaie, je les remis à leur mère.

« En continuant notre route, je dis à M. Selva que si cette pauvre femme pouvait présenter ses enfants en Europe, soit elle-même, soit avec le concours d'une personne intelligente, elle y trouverait une fortune. Cette idée, éveillant la cupidité de M. Selva, il profita de mon retour le jour suivant et m'accompagna; en arrivant à *Jacotal*, il me dit qu'il allait proposer à la mère de lui donner les enfants, offrant de partager avec elle les bénéfices; que cette transaction paraissait facile si j'interposais mes bons offices : je promis de m'y employer. On appela la mère pour que M. Selva lui parlât. Celle-ci résista tout d'abord à toute espèce de proposition, mais lorsque je lui fis observer qu'il serait bon que de sa propre infortune ses enfants tirassent quelque profit du produit de cette exhibition, qui les mettrait à même d'avoir une petite ferme avec quelques troupeaux, la malheureuse femme me répondit ces paroles : « Que M. le gouverneur fasse ce qu'il « jugera convenable. » Je lui réitérai mon opinion, qui était que M. Selva les emmenât, ce qu'il fit sur-le-champ, laissant la mère plongée dans la plus profonde douleur.

« J'avais assez de confiance en M. Selva, qui, outre qu'il était du pays, appartenait à une famille respectable, pour pouvoir me promettre qu'il accomplirait ses engagements.

« M. Selva se disposa donc à partir du Centre-Amérique par le Rio de San-Juan de Nicaragua, accompagné d'un Nord-Américain (celui qui possède actuellement les enfants); et ayant touché au port appelé aussi San Juan, il se trouva que les Anglais venaient de l'occuper au nom d'une tribu sauvage qu'ils appellent nation *Mosquitos*, amie et alliée. Les voisins du port, qui étaient Nicaraguens, entrèrent en fermentation, et comme il n'y avait pas alors de troupes, ils s'ameutèrent une nuit et vinrent menacer les commerçants anglais; ceux-ci étaient sur leurs gardes, et, de concert avec le chargé d'affaires d'Angleterre, M. Frédéric Chafield, ils parvinrent à saisir les turbulents et à leur faire infliger la peine du fouet.

« Parmi les prisonniers, et considéré comme chef des rebelles, se trouvait M. Raymond Selva, qui reçut cinquante coups de fouet.

« Ce châtiment, qui lui occasionna une grave ma-

ladie, le força à retourner chez lui, et ce fut ainsi que le Nord-Américain gagna seul les États-Unis avec les enfants.

« Longtemps après, M. Selva vint m'assurer qu'ayant voulu recouvrer les enfants et les profits, l'Américain l'avait méconnu et qu'il l'avait appelé devant les tribunaux.

« Ceux-ci mirent les enfants en dépôt, et M. Selva fournit caution pour sa personne, puis étant venu, pour ces raisons, me trouver dans le Centre-Amérique, et m'ayant relaté ce que je viens de dire, je lui fis donner des pouvoirs par la mère des enfants, ainsi que d'autres documents, et avec le tout il alla aux États-Unis pour rentrer en possession. Je me rendis moi-même à New-York, où des compatriotes et des personnes respectables me dirent que M. Selva, au lieu d'avoir recouvré les enfants, les avait vendus *dix-huit mille dollars* à l'Américain, et qu'il était parti les dépenser à la Havane, tandis que le spéculateur partait pour Londres, où il a rencontré une telle crédulité, que, d'après ce que l'on m'a assuré, ces enfants passent pour des individus d'une race d'hommes différente de la commune, et qu'ils ont même été présentés à la reine.

« Je sais aussi que quelques médecins intelligents de Paris se disposent à faire un voyage à Londres, pour se renseigner au sujet de ces individus de la fameuse nation Aztèque; il ne sera donc plus possible de cacher la vérité sur l'origine de ces enfants.

« Que les crédules, qui se laissent si facilement abuser, sachent donc que ces fameux et célèbres Aztèques sont les enfants d'une jeune et vigoureuse mulâtresse d'environ vingt ans et d'un mulâtre, leur père naturel, lesquels n'appartiennent à aucune nation spéciale, et qui ont eu le malheur d'avoir ces enfants dégénérés et phénoménaux.

« La mère est meunière, dans une ferme, c'est-à-dire qu'elle prépare la farine de maïs pour les ouvriers, et le père, pêcheur dans la lagune de Ulupa, vend du poisson sur la place de San Miguel.

« Je me rappelle que l'enfant mâle des Aztèques se nomme Maximo, et qu'il a été confirmé en ma présence, au mois de mars de l'année 1846, par Mgr l'évêque don Jorje Victory, qui était alors prélat de San Salvador, et occupe aujourd'hui le siége de Nicaragua.

« Quand l'évêque vit le jeune Maximo, il en fut émerveillé, et l'ayant demandé à la mère, celle-ci lui répondit qu'elle le lui donnerait quand il serait plus grand.

« Il se trouve par hasard, à Paris, un dignitaire, don Félix Quiroz, qui a exercé l'an dernier, dans le gouvernement de San Salvador, les fonctions de vice-président. Ce personnage connaît les Aztèques en question, puisqu'il est de San Miguel, où, pour les distinguer, on les appelle *monitos* (petits singes). Quiconque douterait de ma relation pourrait demander, sur ces faits, des informations à M. Quiroz; sans doute il ne les donnera pas aussi détaillés que moi, qui ai pris part dans toute cette affaire, mais je suis certain qu'il connaît les enfants et leur origine.

« La première fois que la mère se présenta avec son fils sur la place du marché de San Miguel, cela parut une si grande nouveauté, qu'elle en fut incommodée, et qu'elle devint même furieuse en entendant appeler son enfant *monito*.

« Comme je suis persuadé que ce fut pour céder à mes conseils que cette malheureuse mère donna ses enfants, j'éprouve un vif déplaisir de voir que, jusqu'à présent, elle n'a pas reçu une obole. Je supplia donc le consul don Edouard Wallerstein de demander l'*embargo* de ces enfants, m'engageant à prouver, de concert avec le senor Quiroz, leur provenance et leur origine; mais le consul a cru que, sans pouvoirs de la mère, on ne pouvait arriver à rien. Pour mon compte, j'ai protesté qu'à mon arrivée à mon pays, je remettrais tous les documents nécessaires pour recouvrer ces enfants, et réparer ainsi le mal qu'involontairement j'ai fait à cette pauvre mère. Comme homme d'honneur et en conscience, je crois de mon devoir d'aider la susdite à retrouver ses enfants.

« Vous pouvez, Monsieur, faire de cette relation l'usage que vous jugerez convenable.

« Je vous prie d'agréer l'assurance de ma parfaite considération.

« Signé : Général VARIOUS,

« *De San Salvador, république du Centre-Amérique.* »

Le *Moniteur des hôpitaux* fait suivre cette lettre des réflexions suivantes :

« Après l'examen de l'Académie, surtout après la publication d'une pareille lettre, tout l'intérêt qui pouvait s'attacher aux deux prétendus représentants d'une race non décrite doit s'évanouir. Mais s'il ne convient plus, après cela, de s'occuper de ladite race, peut-être est-il convenable de dire quelques mots des droits que peuvent avoir les représentants de la race ordinaire à exploiter une des plus affligeantes infirmités de la nature humaine.

« Dans ce moment, les deux prétendus Aztèques sont la propriété (illicite d'ailleurs, à ce qu'il paraît), sont la *chose* d'un spéculateur habile qui se fait

payer *mille francs* pour montrer et prêter sa *marchandise* pendant une soirée, et *trois cents francs* pour la prêter pendant une heure; ainsi le porte l'affiche. Les deux créatures informes qui servent à enrichir leur propriétaire sont, en outre, à sa disposition absolue; il est libre de se livrer sur elles à toutes les manœuvres que les diverses passions humaines peuvent provoquer; peut-être lui sera-t-il permis de les faire disparaître de ce monde quand elles ne pourront plus lui être d'aucune utilité. Il nous semble que toutes ces circonstances ne sont guère en harmonie ni avec nos lois, ni avec nos mœurs, et qu'il est désirable, dans l'intérêt de la moralité autant que de la dignité humaine, qu'on mette un terme à un pareil état de choses. Qu'un homme géant, qui jouit de son intelligence et de sa liberté, exploite lui-même la vaine curiosité de la populace, libre à lui; mais qu'un spéculateur voulût aller s'emparer d'un malheureux hôte de Bicêtre ou de la Salpêtrière pour l'exposer aux regards du public, c'est ce que l'administration, c'est ce que le procureur impérial ne toléreraient pas. Qu'ils ne se montrent pas plus indulgents pour le spéculateur transatlantique, et ils auront acquis un titre de plus au respect et aux sympathies de tous les hommes sérieux. »

CHIRURGIE PRATIQUE

DES ULCÈRES,

Par M. P. N. Gerdy, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

L'article suivant a été publié autrefois par M. le professeur Gerdy dans la *Gazette de santé, journal de médecine domestique* à l'usage des gens du monde. Il ne reste plus que très-peu d'exemplaires de cette utile publication, et nous croyons, en reproduisant ce travail, rendre service à nos lecteurs et honorer en même temps le sentiment philanthropique qui a guidé la plume de l'habile et savant chirurgien. D. R.

Les ulcères (1) sont des plaies qui s'établissent à la surface de la peau ou des membranes muqueuses avec lesquelles la peau se continue à chacune des ouvertures naturelles, des yeux, du nez, de la bouche, etc.; mais ils diffèrent des plaies en ce qu'ils sont entretenus par une disposition maladive ou une cause locale ou générale, en ce qu'ils n'ont que peu ou point de tendance à la guérison, comme le prouvent les efforts inutilement tentés pour les cicatriser, et en ce qu'ils tendent au contraire à s'accroître; tandis que les plaies se guérissent, même sans le secours de l'art, et malgré des influences qui suffiraient pour rouvrir un ulcère ou l'a grandir considérablement.

Les ulcères sont des maladies aussi communes chez les gens pauvres que rares chez les gens riches; ce sont en quelque sorte des attributs de la misère. Toutes les parties du corps peuvent en être le siége, mais c'est aux jambes que le plus souvent on les observe, et c'est plus particulièrement de ceux-ci que je veux parler dans cet article.

L'étendue des ulcères et leur forme sont variées, mais ce sont en général des solutions de continuité superficielles dont la surface est beaucoup plus large que profonde. Il y en a qui sont arrondis; il y en a qui ont des bords épais, durs, calleux, décollés ou amincis. Leur couleur est généralement d'un rouge obscur, mais il en est dont le fond est gris et dont les bords sont d'un violet brun; d'autres mêmes sont noirâtres.

Le plus ordinairement, l'ulcération ne dépasse guère l'épaisseur de la peau; dans certains cas, elle s'étend aux veines superficielles et profondes, et même jusqu'aux os, en dépouillant les vaisseaux et les nerfs voisins.

Quelques-uns ont leur surface tapissée par une membrane d'épaisseur et de consistance variables. La plupart ne présentent que des granulations rouges, violettes, brunes ou grises. Enfin, les ulcères sont simples et entretenus par une inflammation vicieuse, ulcérante, rampante, ou compliqués d'une inflammation vive, de fongosités, de varices, de gangrènes, de larves d'insectes, d'une cachexie quelconque, d'une santé altérée et appauvrie.

L'inflammation vive d'un ulcère est caractérisée par la rougeur, le gonflement, la chaleur et la sensibilité vive de la surface des bords et des environs de l'ulcère.

Les fongosités sont des parties molles, spongieuses, rouges, saignant au moindre contact, qui s'élèvent de la surface d'une plaie, d'un ulcère, d'un cautère, et finissent souvent par former une saillie en forme de champignon. Cette saillie recouvre parfois les bords de l'ulcère, suppure abondamment et empêche tout travail de cicatrisation.

Les varices sont des tumeurs irrégulières formées par la dilatation des veines. Elles se montrent autour de l'ulcère à travers la peau qui les recouvre, ou sur l'ulcère même.

(1) Dans la langue vulgaire, on donne le nom d'ulcère à une maladie qui n'attaque que les femmes, et qui n'a aucun rapport avec celle dont il est question dans cet article.

La gangrène est la mort d'une portion des parties molles de l'ulcère ou de toutes celles qui le forment, comme on l'observe dans les plaies compliquées de pourriture d'hôpital. Ce sont alors des ulcères dont la gangrène est molle, visqueuse, qui réduit toutes les parties qu'elle frappe en une pulpe brunâtre ou grisâtre.

Les larves d'insectes proviennent ordinairement d'œufs déposés par les mouches sur les tissus altérés.

Par santé altérée, appauvrie, nous entendons ces états presque maladifs des personnes qui, sans avoir aucun organe précisément malade, sont toujours disposées à le devenir par le plus léger écart de régime.

Enfin, par cachexie, nous entendons ces maladies générales connues sous le nom de scrofules ou écrouelles, de syphilis ou maladie vénérienne et de scorbut, qui semblent pouvoir atteindre toute l'économie et porter leurs ravages dans tous les organes. Nous ne parlerons point de ces derniers, parce qu'ils ne sont qu'un des effets des maladies auxquelles ils appartiennent, et qu'on les traite et qu'on les guérit surtout en même temps que ces affections, et par les mêmes moyens.

Ordinairement la surface, les bords et les environs d'un ulcère sont peu sensibles, peu douloureux à la pression. Ils saignent assez facilement quand on les irrite ; tantôt ils suppurent beaucoup, tantôt fort peu. Dans le premier cas, ils dégagent une odeur fétide et repoussante, et cependant il est fort rare qu'ils causent de la fièvre ; ce n'est guère que lorsqu'ils sont compliqués d'une vive inflammation ; aussi la plupart des malades qui en sont affectés marchent, mangent, digèrent, respirent, dorment et remplissent leurs fonctions comme en parfaite santé.

Les ulcères sont souvent produits par une inflammation qui s'est terminée par suppuration et par ulcération développée spontanément, sans cause connue, ou favorisée par des varices, par la congestion habituelle du sang dans la peau, par une cicatrice large et par conséquent peu solide, ou enfin qui a été la suite d'une contusion. Une plaie dégénère aussi en ulcère par suite d'un vice local ou d'une maladie générale qui retarde et empêche sa cicatrisation.

Les ulcères s'agrandissent ordinairement avec lenteur, quelquefois dans un sens, quelquefois dans plusieurs, quelquefois, mais beaucoup plus rarement, en profondeur, quoique l'épaississement des bords d'un ulcère puisse faire illusion à cet égard. En effet, un ulcère souvent creux en apparence, ne doit cette apparence qu'à l'élévation de ses bords épaissis. Abandonnés à eux-mêmes, tantôt les ulcères persistent sans augmenter ; tantôt ils s'élargissent et guérissent rarement, et dans ce cas, c'est qu'ils se trouvent accidentellement soumis à des influences favorables. Quelquefois, enfin, ils rampent, s'accroissent d'un côté tandis qu'ils guérissent du côté opposé.

Parmi les influences qui agissent sur les ulcères, les mouvements violents, la marche et l'attitude debout sont funestes à ceux des jambes. Les excès de boissons et de nourriture les aggravent quelquefois visiblement. La tendance qu'ont naturellement tous les liquides du corps à se porter vers les parties inférieures, est surtout la cause qui les empêche de guérir : la marche et l'attitude debout y entretiennent une congestion sanguine plus ou moins considérable, caractérisée par une couleur rouge ou violette et un gonflement quelquefois très-prononcés. Aussi suffit-il de faire coucher les malades pour rendre les ulcères méconnaissables au bout de vingt-quatre heures par l'amélioration qui s'y est opérée. Cette amélioration provient du dégorgement des bords de l'ulcère, de la décoloration et de la diminution de la suppuration, de la douleur et de la sensibilité.

(*La suite au prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Essai sur la névralgie intercostale, par le docteur Lecadre, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société havraise d'études diverses, médecin des épidémies et vice-président du Conseil d'hygiène et de salubrité de l'arrondissement du Havre, correspondant de la Société de biologie, de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen, de l'Académie impériale des sciences, arts et belles-lettres de Caen, de la Société académique du département de la Loire-Inférieure, de l'Académie impériale de Reims, etc., etc. Paris, chez J. B. Baillière, libraire de l'Académie impériale de médecine, 19, rue Hautefeuille.

Sous le titre modeste d'*Essai sur la névralgie intercostale,* M. le docteur Lecadre vient de publier une monographie complète de cette maladie. Les motifs qui ont déterminé M. Lecadre à faire imprimer son travail sont, comme il le dit lui-même, d'une part la fréquence de la maladie dont il s'est occupé, et de l'autre l'étude approfondie qu'il en a faite. Il a recueilli de nombreuses observations, et comme l'histoire des névralgies intercostales est loin d'être complète, il a pu ajouter le fruit de ses recherches et de son expérience à ce qui avait été écrit sur ce sujet.

Médecins et malades sauront gré à M. le docteur Lecadre d'avoir éclairé différents points de la névralgie intercostale, et disons de suite à ceux de nos lec-

teurs qui ne l'ont pas éprouvée, que cette maladie est principalement caractérisée par une douleur atroce qui siége dans un ou dans plusieurs des cordons nerveux qui rampent entre les côtes. Le plus souvent c'est au-dessous des huitième, neuvième et même dixième côtes que cette affection établit son siége, simulant ou accompagnant des maladies graves du cœur, de la moelle épinière, du foie, de l'estomac, etc., et réduisant parfois les malades au désespoir, à cause de son acuité et de sa persistance.

Et cependant que de causes peuvent faire naître cette douloureuse maladie! « Les travaux d'esprit trop prolongés, dit M. Lecadre, des émotions vives de l'âme, des chagrins violents, des insomnies répétées, des excès, l'habitude des lieux où l'air est raréfié, chargé de parfums, échauffé par les bougies ou la grande réunion de personnes, comme le bal, le spectacle, etc., la pression de la poitrine par l'usage si pernicieux du corset, l'action d'un air froid et humide, lorsque la poitrine n'est pas suffisamment couverte, une longue lutte contre la violence du vent venant frapper en face, etc.; voilà tout autant de causes de névralgie intercostale. Mais, outre ces causes diverses, il y a encore la prédisposition, et cette prédisposition est un tempérament nerveux, une constitution épuisée par une maladie grave, des indispositions fréquentes ou le retour d'hémorrhagies. Elle existe plus souvent chez les personnes maigres que chez celles qui ont de l'embonpoint. C'est qu'aussi la maigreur est presque toujours le résultat d'une idyosincrasie nerveuse. La névralgie est plutôt le propre des gens chez qui l'éducation ou la vie ordinaire rendent les sensations plus vives. On la voit rarement chez les hommes du peuple. »

« Certaines classes, comme celle des ouvrières qui restent assises toute la journée, ou des demoiselles de boutique qui ne sortent qu'une fois tous les huit ou quinze jours, y sont principalement prédisposées. Elle est rare, au contraire, chez les femmes de la campagne dont les travaux ont lieu en plein air. »

On le voit, c'est encore dans ce cas l'inobservance des lois de l'hygiène qui est la principale source de la névralgie intercostale. Mais M. Lecadre n'a pas borné son travail à discourir, dans un style pur et élégant, sur l'histoire, les causes et les symptômes de cette maladie, il en a établi savamment le diagnostic et le pronostic, et divisant son sujet avec méthode, il laisse peu de chose à dire aux auteurs qui traiteront après lui la même affection; il est vrai que les titres scientifiques de M. le docteur Lecadre ne promettaient pas moins; mais il a tenu leur promesse.

Le *traitement* de la névralgie intercostale nous a semblé surtout avoir été écrit avec prédilection, on sent là le cachet du praticien, de l'homme qui a beaucoup vu, beaucoup observé, et qui sait manier avec habileté les agents thérapeutiques.

Commençant par les moyens les plus simples, l'auteur, que nous avons plaisir à citer encore, dit à propos des agents employés à l'extérieur : « Leur énergie devra être surbordonnée à la durée ou à l'intensité du mal. Ainsi, la névralgie n'existe-t-elle que depuis quelques jours, les douleurs qu'elle occasionne sont-elles tolérables, il suffira quelquefois de faire porter des vêtements de laine et d'appliquer à l'endroit douloureux une couche épaisse de ouate ou un léger rubéfiant, comme l'emplâtre de diachylum, le papier chimique de Fayard, l'emplâtre de poix de Bourgogne ou un topique à l'action révulsive auquel on joint une sorte d'action stupéfiante, comme l'emplâtre de belladone, de ciguë, de jusquiame, de thériaque ou d'opium. Les frictions avec la pommade au chloroforme, versé par gouttes sur l'endroit douloureux, favorisent l'anesthésie locale, en soufflant en même temps sur la partie malade, soit avec la bouche, soit au moyen d'un petit soufflet. Le malade éprouve un sentiment de froid très-remarquable, et la douleur est apaisée. Afin de favoriser la réaction, on couvre le côté d'une feuille d'ouate et d'un morceau de taffetas gommé. Mme L..., affectée d'une névralgie intercostale depuis plusieurs années, et chez laquelle bien des moyens ont échoué, n'éprouve de véritable soulagement que par l'application du chloroforme, comme je viens de l'indiquer. »

L'espace nous manque pour passer en revue les différents traitements qui sont employés contre la névralgie rebelle, nous craindrions d'ailleurs d'effrayer nos lecteurs en leur parlant des vésicatoires, des cautères profonds, du fer rougi à blanc, pour former des raies vives, des brûlures sur le trajet du nerf malade. Que Dieu les préserve de toutes ces tortures!

De l'Entorse simple et de sa guérison immédiate.

Par A. Lebatard, docteur en médecine de la Faculté de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, médecin du palais de l'Industrie, du bureau de bienfaisance du deuxième arrondissement, chirurgien-major du huitième bataillon de la garde nationale, médecin de l'asile-école de Fénelon, médecin-adjoint au dépôt de la préfecture de police et de l'Académie impériale de musique de Paris. — Paris, imprimerie de Napoléon Chaix, rue Bergère, 20.

L'entorse est un accident tellement fréquent, que tout ce que l'on écrit sur ce sujet a toujours l'utilité pour premier mérite; c'est parce que nous l'avions compris que, dès l'année 1850, nous avons publié dans ce journal un article sur l'entorse et sur les premiers soins qui lui conviennent. Ce qui donne surtout de l'importance au travail de M. le docteur Lebatard,

c'est qu'il expose un moyen particulier de guérison de l'entorse et même de guérison immédiate. L'auteur, praticien distingué, divise l'entorse en deux grandes catégories : dans la première il range l'entorse simple, c'est-à-dire celle qui n'est pas accompagnée de la déchirure des ligaments ; la seconde comprend toutes les entorses qui sont accompagnées de cette lésion. C'est donc de l'entorse simple dont M. Lebatard s'est occupé ici et pour laquelle il préconise sa méthode.

Que l'entorse soit simple ou compliquée, on a généralement l'habitude de laisser le membre malade au repos, et le malade perd évidemment un temps précieux. Combien ne donnerait-il pas pour être guéri immédiatement! C'est précisément ce que se propose M. Lebatard, et il atteint toujours son but lorsqu'il s'agit d'une entorse non compliquée, ainsi que le prouvent les dix-neuf observations qu'il apporte à l'appui de son assertion.

Lorsque l'accident est récent il est plus facile à guérir, mais qu'il date d'un jour, d'une semaine ou d'un mois, l'auteur a recours au même procédé qui lui donne toujours les mêmes résultats. C'est en malaxant le gonflement articulaire, en exerçant de fortes pressions sur la partie malade que le médecin obtient la résolution de la partie tuméfiée, fait cesser la douleur, et donne au malade le pouvoir de marcher immédiatement sans souffrance. Les pressions sont exécutées avec méthode ; le malade étant assis tient la jambe blessée étendue, la plante du pied appuyée sur le genou de l'opérateur, qui faisant agir de concert ses mains droite et gauche, exerce des pressions rapides et successives après avoir toutefois fixé le talon du malade par une traction forte et directe.

Le pied, dit M. Lebatard, retrouve par cette manœuvre sa forme primitive, et les douleurs déterminées par les différentes pressions cessent au fur et à mesure qu'on les exerce. Le malade peut aussitôt se chausser et marcher.

Le repos du membre malade, avons-nous dit, est généralement prescrit dans le cas d'entorse, cependant quelques praticiens s'écartent de cette règle, et nous avons en ce moment, sous les yeux, une brochure publiée en 1853 par le docteur Ranson de Saint-Maigrin, qui a pour titre : *Du Mouvement appliqué au traitement de l'entorse.* Mais il s'agit là de la marche et de mouvements exécutés par le malade lui-même, mouvements qui lui sont ordonnés par l'auteur. La méthode présentée par M. le docteur Lebatard est donc très-différente, et, pour rendre hommage à la vérité, nous devons dire que l'un des malades qui fait l'objet de ses observations nous ayant raconté les détails de sa guérison, nous employâmes à quelques jours de distance le même procédé qui nous a réussi parfaitement.

Devons-nous faire à M. Lebatard le reproche de croire à la science des rebouteurs auxquels il est presque disposé à reporter l'honneur de sa propre méthode ? Non, car nous ne voyons là qu'un excès de modestie, et l'auteur sait très-bien que les rebouteurs sont un fléau qu'on ne saurait trop châtier. La fameuse *Dame blanche*, dont il cite la popularité, avait en partage l'audace unie à l'ignorance la plus complète ; nous avons donné, pour notre compte, des soins à une malheureuse victime à laquelle elle procura une ankilose de l'articulation du coude et qui faillit perdre le bras.

C'est donc en étudiant les faits avec conscience, ainsi que le fait M. Lebatard, en consacrant tout le fruit de longues études à expliquer des phénomènes, qui semblent miraculeux au premier abord, que l'on sert la science et que l'on rend service à l'humanité. C'est ainsi que l'on fait disparaître cette hideuse plaie sociale qui porte le nom de rebouteurs et qui devrait s'appeler bourreaux et assassins. Le travail de M. Lebatard, écrit avec simplicité, disons-le franchement, avec une certaine naïveté indique l'homme qui ne brigue pas la réputation d'écrivain brillant, mais qui consacre tout son temps à la pratique de son art ; c'est à coup sûr une œuvre utile et qui lui fera honneur dans le monde médical. Dr Reinvillier.

FORMULES.

POTION CONTRE LA TOUX CONVULSIVE.

La toux débute quelquefois, chez certains malades, par des quintes analogues à celles de la coqueluche ; elle n'a rien de commun avec le rhume ordinaire, elle est évidemment nerveuse et réclame des moyens particuliers.

C'est contre cette variété de toux que M. Jobert donne avec avantage, dans les salles de l'Hôtel-Dieu, la potion suivante :

Sirop de belladone
— d'ipécacuanha } de chaque 30 grammes.
— diacode

Mêlez.

A prendre par cuillerées à soupe au début des quintes.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 août 1855 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 124.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGERE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REISVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — De l'urine. — Affections nerveuses singulières dues à un empoisonnement lent par la nicotine. — Emploi de l'œuf pour traiter la jaunisse. — Chirurgie pratique : Des ulcères (suite et fin). — De la sophistication des denrées alimentaires. — Notice sur la première dentition des enfants; accidents qui l'accompagnent. — Variétés et nouvelles. — Formules : Poudre stomachique.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AOUT 1855.

Une indisposition, plutôt qu'une maladie, tourmente en ce moment une grande partie de la population parisienne : elle se manifeste par des coliques, de la diarrhée, faiblesse, manque d'appétit, et quelquefois des nausées et même des vomissements. Toutefois, ce malaise n'est que passager; il dure un ou deux jours, et n'entraîne après lui aucune espèce d'accident.

Quelle peut être la cause de cette indisposition? Les uns l'attribuent à l'usage immodéré des boissons pendant les chaleurs; les autres à l'abus des fruits ou à de légers refroidissements pendant que la peau est en transpiration. Quoi qu'il en soit de ces explications, il paraît évident que la cause réelle est plus générale, puisque beaucoup de personnes subissent, dans leur santé, le dérangement que nous venons d'indiquer, sans s'être exposées à aucune des causes secondaires mentionnées plus haut. Il en est de ces coliques et de ces diarrhées comme d'une foule d'autre maladies dont on peut préciser les symptômes sans pouvoir deviner ce qui a pu les produire.

Les moyens à employer pour se débarrasser de ce malaise sont assez simples : on doit vivre très-sobrement, ne manger que des potages, éviter les grandes fatigues et le moindre refroidissement.

Le médicament suivant, pris deux fois par jour dans un peu d'eau sucrée, un quart d'heure avant le repas, produit généralement de très-bons résultats :

Sous-nitrate de bismuth. . . 4 grammes.
Divisez en huit paquets égaux.

Quelque légère que soit une indisposition, il est important de la soigner d'une manière rationnelle, afin qu'elle ne s'aggrave pas. On nous raconte à l'instant, qu'un médecin vient de mourir parce que, étant atteint de diarrhée et de coliques, il s'est soigné par la glace et l'eau glacée. Ce fait regrettable prouve que l'on est toujours mauvais juge dans sa propre cause, et il montre aussi qu'on ne doit jamais s'exposer à suivre un traitement qui est répudié par le sens commun.

DE L'URINE.

L'urine, ce liquide formé de toutes pièces dans l'économie pour être rejeté au dehors, attire assez souvent l'attention de l'homme malade et même celle des personnes qui se portent bien pour que nous donnions à nos lecteurs quelques renseignements à ce sujet.

Deux organes appelés reins par les anatomistes et qui portent sur nos tables le nom de rognons, ont pour fonction de séparer l'urine du sang, de la créer pour ainsi dire. Les reins sont placés profondément

dans la cavité du ventre, de chaque côté de la colonne vertébrale; ils donnent naissance à deux longs conduits appelés uretères, par lesquels l'urine se rend lentement, mais d'une manière continue, dans la vessie, réservoir où elle reste en dépôt jusqu'à ce que son accumulation détermine le besoin d'uriner. Lorsque ce moment est arrivé, un léger effort auquel participent la vessie et les muscles du ventre, chasse l'urine au dehors par le canal de l'urètre.

Ce liquide, rendu par l'homme adulte dans l'état de santé, est de couleur jaune-ambré et transparent; il a une odeur particulière qui disparaît lorsqu'il refroidit, car il sort chaud et à la température du corps; il a une saveur salée et est un peu plus pesant que l'eau. Cependant, pour que l'urine présente toutes ces propriétés, il faut qu'elle ait été rendue le matin, après le sommeil; car celle que l'on recueillerait immédiatement après le repas est presque dépourvue de couleur, d'odeur et de saveur; elle est en très-grande partie formée d'eau et a reçu le nom d'*urine de boisson*, tandis que la première a été appelée *urine de coction*.

Cette liqueur est légèrement acide; ce n'est que lorsqu'on l'abandonne à elle-même qu'elle devient alcaline; au bout de plusieurs jours elle prend même une odeur fétide, ce qui arrive par la décomposition des divers principes qui la constituent; car elle en contient un très-grand nombre, ainsi qu'on le verra en jetant un coup d'œil sur le tableau suivant, résultant de l'analyse de l'urine faite par le célèbre chimiste Berzélius. Ce travail prouve que sur 1,000 parties d'urine, 67 parties appartiennent à des substances nombreuses désignées ci-après, et que les 933 autres parties ne sont autre chose que de l'eau.

Eau	933,00
Urée	30,10
Acide lactique libre Lactate d'ammoniaque Extrait soluble dans l'alcool Matières extractives solubles seulement dans l'eau	17,14
Acide urique	1,00
Mucus vésical	0,32
Chlorure de sodium	4,45
Hydrochlorate d'ammoniaque	1,50
Sulfate de potasse	3,71
— de soude	3,16
Phosphate de soude	2,94
Biphosphate d'ammoniaque	1,65
Phosphate de chaux — de magnésie	1,00
Silice	0,03
	1000,00

Toutefois, cette analyse n'est pas le dernier mot de la science; plusieurs chimistes ont signalé depuis la présence de beaucoup d'autres principes dans l'urine, et Berzélius lui-même en mentionna plus tard de nouveaux. On comprend donc le rôle important que joue la sécrétion urinaire dans l'harmonie de nos fonctions, et elle sert en effet à séparer du sang, pour être rejetées au dehors, une foule de substances dont la présence deviendrait inutile ou nuisible.

L'urine subit des altérations diverses sous l'influence des âges, des saisons, des maladies, des aliments, des médicaments, etc.; ces changements ne sont pas toujours sans importance, mais ils sont insuffisants pour constituer cette prétendue science que cultivent les *médecins des urines*, comme ils se font appeler; ce qui n'est qu'une variété du charlatanisme.

C'est à tort que beaucoup de personnes s'effrayent d'un changement brusque survenu dans la quantité ou l'aspect de l'urine. Souvent cette modification est très-facile à expliquer et n'indique aucun malaise présent ou futur. Ainsi, relativement à la quantité, l'urine est rendue avec beaucoup plus d'abondance dans l'hiver que dans l'été, parce que dans cette dernière saison elle est remplacée par les sueurs. Quelquefois elle devient tout à coup épaisse, elle est trouble et contient une grande quantité de matière muqueuse ou gélatineuse, et cependant il suffit d'un refroidissement de la peau, d'un changement dans la température de l'atmosphère, pour que ce phénomène se produise. Il en est de même de la présence de ce sable rouge qui colore parfois le fond du vase qui a reçu l'urine et qui inquiète celui qui l'a rendue; il était en dissolution dans le liquide quelques instants auparavant, il se précipite par le refroidissement, mais il ne constitue pas un symptôme grave.

Combien de gens n'ayant jamais mangé d'asperges seraient effrayés en s'apercevant que leur urine est fétide après avoir fait usage de cet aliment, dont un des principes, éliminé dans l'acte de la digestion, s'échappe ensuite avec l'urine; cependant le même résultat se produit avec le genièvre, l'ail, la valériane, etc., dont le principe odorant passe également dans les voies urinaires; et il suffit de rester quelques instants dans un appartement nouvellement peint pour que l'essence de térébenthine, simplement respirée, communique à l'urine une odeur de violette.

La garance, le bois de campêche, pris à l'intérieur, colorent l'urine en rouge; il en est de même des framboises et des mûres; l'indigo la colore en bleu, la rhubarbe en jaune, et d'autres substances en vert. Tous ces changements sont cependant considérables et peuvent néanmoins se produire sans que la santé ait subi la moindre altération.

Les anciens médecins attachaient une grande importance à l'examen de l'urine; ils notaient avec soin l'aspect de la *pellicule* dont se couvre souvent sa surface qu'ils appelaient *cremor urinæ*, le *nuage* qui se forme quelquefois vers la partie supérieure et l'*énéorème* ou nuage inférieur suspendu vers le tiers inférieur du liquide; enfin ils n'oubliaient pas le dépôt ou sédiment auquel ils donnaient le nom d'*hypostase.*

De nos jours, on ne se préoccupe que médiocrement de l'aspect de l'urine qui peut varier, ainsi que nous l'avons expliqué, par la cause la plus légère, mais on a recours à des moyens plus positifs et plus précieux, à l'analyse chimique, qui permet de constater d'une manière précise les changements survenus dans la composition de ce liquide. Soupçonne-t-on la présence du sucre? vite on emploie l'analyse; pense-t-on que l'albumine, ce principe important du sang, lui a été enlevé et est passé dans l'urine? On sait bientôt à quoi s'en tenir au moyen des acides ou du calorique. Cette manière de procéder est beaucoup plus rationnelle, et d'ailleurs l'examen du pouls, de la langue, de la respiration, etc., etc., viennent se joindre à celui de l'urine, et c'est sur cet ensemble que le médecin établit son diagnostic.

Que doit-on penser de ces empiriques auxquels on porte dans une fiole de l'urine d'un malade, qui semblent l'examiner avec soin, sans en faire l'analyse, et qui donnent gravement aux malheureux qu'ils exploitent une ordonnance qu'ils leur font payer fort cher? Il est évident qu'ils commettent là une escroquerie qui appelle une répression des plus sévères. Quelquefois, il est vrai, leur réputation se trouve tout à coup ébréchée par quelque aventure ridicule, ainsi que cela arriva à ce médecin des urines auquel un rusé paysan porta de l'urine de vache que le médecin déclara provenir d'une femme enceinte; mais, en attendant, ils font chaque jour de nombreuses dupes.

L'urine, employée comme remède, a eu autrefois une certaine vogue dans la médecine populaire, mais les progrès de la chimie n'ont pas tardé à faire justice de cet affreux médicament, et il n'est pas un seul médecin qui y ait recours; toutefois il ne sera pas sans intérêt, pour nos lecteurs, de leur faire connaître jusqu'où sont allées les aberrations de l'esprit humain, et nous mettons sous leurs yeux un article sur l'urine extrait des *Commentaires* d'André Mathiolus, traduit du latin en français par M. Antoine du Pinet, et publié à Lyon, en 1605, chez Pierre Rigaud, rue Mercière, *au coing de rue* Ferrandière à l'Horloge.

« Il est bon à toute personne de boire son vrine contre les morsures des vipères, contre les poysons et au commencement de l'hydropisie. La fomentation d'vrine sert aussi aux morsures des vipères et scorpions marins, et à celles des dragons de mer. On prent aussi l'vrine de chien pour fomenter la morsure d'vn chien, et y adioutant du nitre, elle guérit la gratelle et les démangements. L'vrine de chien, gardée, mondifie et nettoye les tignons et vlcères fluans en la tête, et les peaux mortes et furfures qui y viennent : aussi la gratelle, le mal saint Main, bubes et bourgeons qui y sortent, et tous vlcères corrosifs et mesme ceux qui sont es-membres génératifs. Distillée aux oreilles elle restreint la fange qui sort : et estant bouillie en escorce de grenade, elle chasse hors les vers qui viennent es oreilles. L'vrine d'vn enfant auant que la barbe luy pique, estant bue, est bonne à ceux qui ne peuuent auoir leur aleine, sans tenir le col droit : et bouillie en vn vaisseau de cuyure auuec miel, elle mondifie la cicatrice et la maille des yeux, et est bonne à l'esblouissement de la veüe.

« De cette vrine et de bronze on en fait de borras. La fondrée de l'vrine mitigue le feu saint Antoine si on l'en frotte. Bouillie auec huyle de troesne et seringuée es lieux uaturels des femmes, elle soulage et oste toutes les douleurs d'iceux, suruient aux suffocations de la matrice, et d'ailleurs mondifie les paupières et les cicatrices des yeux. L'vrine de toreau distillée auec myrrhe, mitigue les douleurs des oreilles. Celle de sanglier a les mesmes proprietez; toutefois estant büe, elle a cette vertu particulière de rompre la pierre en la vescie, et la faire sortir. Celle de cheure, prinse tous les iours à la mesure de deux cyathes auec d'eau et spica nardi, est bonne à l'hydropisie; et fait purger l'eau par l'urine. Distillée es oreilles, elle guérit leurs douleurs.

« On dit que l'vrine d'asne est bonne au mal des reins. Celle d'once, comme elle est mise hors, se fige et se prent ainsi qu'on dit; mais de cela il n'en est rien. Car le Lyncurium, est cette sorte d'ambre, qui attire les plumes : dont il est appelé en grec Ptéry-

gophoron. C'est ambre beu auec d'eau, est bon aux défluxions de l'estomac et du ventre. »

La médecine moderne a fait justice de toutes ces idées ridicules, et indiquer l'urine comme remède est maintenant une telle excentricité, que cela ne mérite plus la discussion. On trouve cependant à la page 123 (année 1852) d'une publication sur laquelle nous ne voulons pas formuler de jugement, un article ayant pour titre : *Remède contre la teigne*, où il est dit :

« Prendre du cresson de fontaine, le faire frire ou plutôt amortir dans une poêle avec du saindoux; l'appliquer chaud sur la tête en forme de calotte, faire cette opération matin et soir. A chaque fois qu'on enlève le cataplasme, *il faut laver fortement la tête avec de l'urine* (de garçon).

Cette formule drôlatique est cependant imprimée deux siècles après celles d'André Mathiolus, mais il faut espérer qu'à notre époque elle ne servira pas à une autre usage qu'à exciter l'hilarité de ceux qui la liront. Dr Reinvillier.

Affections nerveuses singulières dues à un empoisonnement lent par la nicotine.

Siébert décrit, dans son Mémoire sur le diagnostic des maladies du ventre, mémoire qui vient de paraître, les effets fâcheux de l'usage du cigare. Ces effets dépendent d'un empoisonnement lent par la nicotine, et constituent des affections graves et de longue durée, dont les causes et l'origine échappent ordinairement aux praticiens et expliquent l'insuccès des différents traitements.

Berzélius avait constaté que les cigares contenaient plus de nicotine que le canastre. Grâce au mode de préparation que subit le tabac découpé pour la pipe, la nicotine est déjà réduite dans celui-ci à son minimum d'activité. Mais il n'en est plus de même pour les feuilles destinées à être converties en cigares; celles-ci, en effet, ne sont pas soumises à la même préparation préalable. Aussi, est-ce principalement à la suite de l'usage des cigares qu'on a remarqué l'affection sur laquelle nous appelons l'attention, et qui consiste dans une maladie nerveuse très-opiniâtre qui se développe lentement sous l'influence de l'ingestion continue de quantités minimes de nicotine. Cette névrose prend les allures d'une irritation de la moelle épinière, et selon le point principalement affecté, différents phénomènes excentriques, tels que étouffements et spasmes des bronches, battements de cœur, difficulté de digérer et vomissements, douleurs du ventre, etc. Comme exemples de cet empoisonnement nicotinique lent, nous citerons les suivants, rapportés par Siébert.

Un homme très-robuste, âgé de trente ans, fut en but depuis 1840 jusqu'en 1845, à des accidents nerveux des genres les plus variés; engourdissement des avant-bras et des mains, palpitations, pression à la partie inférieure du ventre, inappétence et même vomissements; douleurs profondes suivies d'un grand affaissement. La moitié des extrémités inférieures était troublée de temps à autres; la déambulation, ainsi que la marche ascendante deviennent incertaines; des vertiges et le trouble de la vue s'y joignirent. Ces symptômes, attribués d'abord par Siébert à une irritation de la moelle épinière, furent combattus par les ventouses, les sangsues et les purgatifs; mais le mal ne fit qu'empirer. Les préparations ferrugineuses procurèrent du soulagement sans conduire cependant à une guérison complète. Alors Siébert exigea du malade, qui fumait beaucoup de cigares de bonne qualité, de s'en abstenir au moins pendant quatre semaines. A l'expiration de ce terme, le malade se sentit un tout autre homme. Pour compléter sa guérison, il se rendit aux eaux ferrugineuses de Steuben, qui le fortifièrent beaucoup et dont il revint complétement guéri. Dans l'hiver de 1845, il se laissa séduire à fumer un cigare. Les accidents indiqués ci-dessus se reproduisirent aussitôt, et ne cessèrent qu'à l'emploi du fer, prolongé pendant quatre semaines,

Voici le deuxième cas :

Un homme d'aspect cachectique et presque momifié, réclama les soins de Siébert pour un manque complet d'appétit. Son état n'était supportable que lorsqu'il fumait un cigare très-fort. Il était pris régulièrement toutes les après-midi de coliques atroces qui duraient plusieurs heures. Les purgatifs furent employés sans résultat. Depuis des années, il avait des tremblements et de la faiblesse dans les extrémités, des battements de cœur et parfois des vomissements; depuis quelques mois il accusait, en outre, une sensation de souffle désagréable dans la partie inférieure de la moelle épinière, conjointement avec des douleurs d'entrailles journalières, qui débutaient chaque fois dans la région ombilicale, se répandaient par tout le ventre et venaient se concentrer dans le dos; ces douleurs étaient insupportables, déchirantes, concassantes, et cessaient la nuit. Il n'y avait d'ailleurs ni vomissements, ni aucun trouble dans les évacuations alvines. Dès que le malade renonça à l'usage des cigares, le mal disparut totale-

ment. Mais, ne sachant pas résister à la jouissance du cigare au delà de quatre semaines, il le reprit, et aussitôt des douleurs revinrent.

Ce ne sont pas toutes les espèces de cigares qui produisent ces effets; ordinairement les cigares fins et narcotiques sont les plus nuisibles. Tous les fumeurs ne sont pas non plus sujets à cet empoisonnement. On peut affirmer cependant que les affections nerveuses ont augmenté de fréquence depuis que le cigare a détrôné la pipe. Il est souvent difficile de constater les causes de l'origine du mal, car les fumeurs passionnés se trompent eux-mêmes et trompent le médecin; et, ce qu'il y a de pire, c'est que les accidents produits par l'intoxication nicotique se dissipent parfois promptement par l'usage du cigare, de même que les accidents dus à l'opium cèdent souvent à une nouvelle dose de ce narcotique.

Les cigares forts agacent d'abord l'appétit et favorisent la digestion stomacale après le repas, ce qui fait que le véritable fumeur n'attend que l'ingurgitation du dernier morceau pour saisir son cigare. Les individus doivent éviter soigneusement tout dérangement de la digestion. L'appétit et la force digestive diminuent bientôt, les accidents se développent du côté du ventre et constituent, au bout de peu de temps, de véritables accès névralgiques.

D'après le docteur Ravoth, qui a observé le cas lui-même, un médecin, déjà âgé, a éprouvé les symptômes d'empoisonnement par la nicotine; ce médecin fumait beaucoup, mais la pipe.

Emploi de l'œuf pour traiter la jaunisse.

Dans de très-anciens traités de thérapeutique spéciale, dit le *Journal de médecine de Bruxelles*, on trouve le jaune d'œuf recommandé contre la jaunisse, par cela même qu'il est jaune. Mais Ch. White raconte, dans son ouvrage sur le traitement des femmes grosses et en couches, que lui-même était atteint de jaunisse depuis plusieurs semaines, et qu'il avait vainement eu recours à une foule de remèdes, lorsqu'un officier de marine lui apprit qu'après avoir été également longtemps affecté de jaunisse, il en avait guéri par l'usage d'œufs crus. White employa donc le même remède et en obtint un excellent effet; car, au bout de trois jours, les principaux symptômes avaient disparu, et il se rétablit promptement.

Plus tard, il conseilla le même traitement à un grand nombre de malades, et n'observa jamais que de bons résultats.

Au dire de l'officier de marine, c'était un médecin espagnol de l'île de Minorque qui lui avait recommandé l'usage des œufs crus contre la jaunisse, et, suivant la prescription de ce médecin, il devait en prendre chaque matin deux dans un verre d'eau, et ensuite toutes les quatre heures un seul œuf cru.

Depuis Withe, aucun médecin n'avait plus fait mention de ce moyen pour combattre la torpeur des fonctions du foie. Dans ces derniers temps, Bernard a démontré expérimentalement, que le blanc d'œuf ne devenait assimilable qu'au moyen de l'activité fonctionnelle du foie, et c'est ce fait qui a engagé le docteur Gieseler à considérer le blanc d'œuf comme un agent excitateur du foie, et à le recommander dans maintes formes de jaunisse.

CHIRURGIE PRATIQUE

DES ULCÈRES,

Par M. P. N. Gerdy, professeur à la Faculté de médecine de Paris.

(*Suite et fin.*)

Les irritants physiques, comme le froid; mécaniques, comme les frottements rudes; ou chimiques, comme les graisses rances, les urines, l'eau-de-vie, la malpropreté, suffisent aussi pour entretenir ou exaspérer un ulcère.

D'après tout ce que nous avons dit, on reconnaîtra un ulcère, et particulièrement un ulcère des jambes, et on le distinguera d'avec une plaie, soit parce que depuis longtemps, un mois au plus, il ne fera pas de progrès vers la guérison, soit parce qu'il sera la suite d'une inflammation ulcérante spontanée, soit parce qu'il sera compliqué de gangrène d'hôpital, de varices, de congestion sanguine de la peau, soit parce qu'il occupera une partie déclive, les jambes, par exemple, et qu'on saura bien que ces circonstances sont autant de causes locales propres à entretenir l'ulcère. En général, les ulcères ne sont pas des maladies dangereuses; mais ceux qui sont anciens, qui ont une grande étendue et qui suppurent beaucoup, font courir quelques dangers lorsqu'on vient à les guérir.

Les ulcères compliqués de beaucoup de varices, et surtout ceux qui sont accompagnés de gangrène ou pourriture d'hôpital, sont beaucoup plus graves que les autres.

Deux indications se présentent à remplir dans le traitement des ulcères : combattre la cause qui les

entretient, et favoriser la guérison de l'ulcère réduit à sa plus grande simplicité.

Pour exposer le traitement à faire contre ces causes variées des ulcères, il faudrait beaucoup de détails, et de détails chirurgicaux étrangers au but de ce journal. Nous nous bornerons à indiquer ici le traitement des ulcères les plus communs, ceux des jambes, et ce traitement, toutes les personnes du monde pourront toujours l'employer sans danger.

Lorsqu'un ulcère des jambes est rouge ou violet, que ses bords sont gonflés ou douloureux, tenez le malade couché, la jambe élevée par des coussins; couvrez l'ulcère de cataplasmes de fécule de pomme de terre, d'amidon, de colle de farine et de farine de graine de lin, *si elle n'est pas rance.* L'inflammation cédera ordinairement en un ou quelques jours. Si elle ne cédait pas, il faudrait appeler un homme de l'art; mais une fois l'inflammation dissipée, la sensibilité revenue à l'état sain, vous pourrez recourir à l'emploi des bandelettes agglutinatives sans cesser les moyens précédents : leur concours rendra la guérison plus rapide.

Lorsque l'inflammation qui accompagne un ulcère est légère, on peut débuter par l'emploi des bandelettes agglutinatives. Ces bandelettes sont des bandes de linge larges de un à deux travers de doigt, d'une longueur assez considérable pour faire, au niveau de l'ulcère, deux fois le tour du membre malade. Elles sont couvertes, à leur surface interne, d'emplâtre de diachylum dont nous donnons plus loin le mode de préparation.

Avant de les appliquer, si le temps est froid et que la matière emplastique soit ferme et solide, il faut chauffer les bandelettes sur un foyer large et ardent pour qu'on puisse les y présenter à la fois par toute leur surface et en ramollir rapidement l'emplâtre. Il faut les chauffer également partout et assez légèrement pour ne pas faire passer la substance fondue du côté opposé du linge et laisser à sec le côté chauffé. Cet accident arrive quelquefois, et les bandelettes ne peuvent plus servir. Quand la température de l'atmosphère est douce, il suffit d'enrouler les bandelettes sur le poing pour en amollir légèrement l'emplâtre et s'en servir. Enfin, par les temps chauds, on les applique à froid, et pourvu qu'on ait le soin de les faire soutenir un instant avec la main après leur application, elles adhèrent bientôt solidement.

Voici comment on les emploie :

On applique les bandelettes par le milieu de leur longueur sur le côté du membre opposé à l'ulcère, et on en ramène de chaque côté les deux extrémités en les entre-croisant à la fois ou tour à tour sur l'ulcère, comme les doigts des mains jointes; enfin, les deux extrémités de chaque bandelette sont reportées, en suivant leur trajet autour du membre, au point opposé à celui où elles se sont entre-croisées. On les y maintient un instant appliquées pour favoriser leur adhérence à la peau. Les bandelettes sont toutes et successivement employées de la même manière. La première est placée au point le plus bas; la deuxième vient ensuite et recouvre la première dans le tiers de sa largeur; les suivantes sont appliquées de la même façon, jusqu'à ce que l'ulcère en soit exactement recouvert dans toute son étendue. Elles doivent être serrées assez étroitement autour du membre pour que les parties placées au-dessous se gonflent et rougissent un peu; mais si elles sont assez serrées pour produire un gonflement accompagné de tension dans la peau, de rougeur violette ou bleue, la constriction est poussée trop loin, et il faut les relâcher. Lorsque, enfin, elles sont convenablement appliquées, une ou plusieurs compresses, suivant l'abondance de la suppuration, sont placées sur le point correspondant à l'ulcère, et une bande de linge, large de trois travers de doigt est roulée en spirale autour du membre depuis la base des orteils jusqu'au-dessus de l'ulcère. Cette bande doit être serrée autant qu'il est possible de le faire sans causer de douleur, et les contours spiraux doivent se recouvrir les uns les autres, dans le tiers ou la moitié de leur largeur.

Ce pansement est continué jusqu'à la guérison de l'ulcère, et renouvelé tous les quatre, six ou huit jours, plus ou moins fréquemment, suivant l'abondance de la suppuration.

Il n'est presque aucun ulcère des jambes qui ne guérisse par l'emploi de ces moyens. Les malades guérissent même en marchant et en travaillant; cependant il ne faudrait pas s'obstiner à s'en servir si, au bout de quinze jours ou un mois au plus, il n'y avait pas d'amélioration; il ne le faudrait pas surtout si l'ulcère, au lieu de diminuer, prenait de l'accroissement; c'est qu'alors il serait compliqué de quelques circonstances que le chirurgien pourrait seul reconnaître et combattre. Il faudrait donc recourir à ses lumières.

Les succès des moyens dont je viens de parler sont dus à ce que la plupart des ulcères des jambes sont surtout entretenus par la position déclive de ces membres, qui rend difficile le retour du sang veineux par le tronc; par l'engorgement qui en résulte

pour les vaisseaux capillaires de la peau et pour ceux qui sont sous-jacents à cette membrane; enfin, par l'irritation qui en est la suite, ou du moins par la prédisposition aux inflammations ulcératives qui en est le résultat. En effet, les cataplasmes détruisent cette même inflammation assez vive; la position horizontale du membre malade dans le lit, et, à plus forte raison, la position élevée, favorisent le retour du sang veineux, et concourent à guérir l'inflammation; enfin, la compression exercée par les bandelettes, l'excitation légère causée sur la surface de l'ulcère par la matière emplastique, concourent aussi d'une part à faire cesser l'engorgement inflammatoire, et, d'autre part, à favoriser la cicatrisation de l'ulcère.

Un ulcère guéri, tout n'est pas fini pour le malade, car il peut en résulter des accidents, et l'ulcère peut se rouvrir, et se rouvrira presque certainement si l'art ne sait pas s'y opposer. Parmi les accidents qui peuvent survenir, je dois citer la difficulté de respirer, la toux, des congestions sanguines à la tête, et même une attaque d'apoplexie. Ainsi, j'ai vu dans l'hiver de 1831 à 1832, et dans l'espace de trois à quatre mois, huit ou dix malades atteints de ces accidents, sur une vingtaine environ que j'avais guéris d'ulcères aux jambes d'une grandeur médiocre. Il faut avoir les yeux ouverts sur ces dangers, afin de les prévenir ou de les combattre par des moyens appropriés, des purgatifs, des vésicatoires, des saignées; mais il n'y a guère qu'un médecin qui puisse juger de leur nécessité et de la manière dont on doit en user. On prévient, jusqu'à un certain point, le retour des ulcères aux jambes en faisant porter aux malades guéris un bas lacé fait en peau de chien ou en coutil, et en évitant d'ailleurs autant que possible les causes qui les produisent.

P. N. Gerdy.

Note du rédacteur. — L'article qu'on vient de lire sera surtout apprécié de ceux de nos lecteurs qui habitent des localités où les ulcères aux jambes affligent la majorité de la classe pauvre. Le moyen indiqué pour les guérir est simple, facile et peu dispendieux. Les personnes bienfaisantes qui voudraient le mettre en pratique pourront préparer des bandelettes agglutinatives de la manière suivante :

Cire blanche.....	64	parties.
Huile d'amandes douces..	32	—
Térébenthine.....	8	—

Faire fondre à une douce chaleur et étendre sur une bande de toile usée. Avoir soin que la couche soit peu épaisse et bien également répartie sur la surface de la toile.

Note relative aux cataplasmes de farine de lin. — La farine de graine de lin est l'objet de plusieurs fraudes que nous devons faire connaître, parce que les marchands qui les commettent sont plus coupables qu'on ne pense.

L'huile de lin est fréquemment employée dans les arts, et principalement dans la fabrication des toiles cirées. Lorsqu'on l'extrait de la graisse qui la contient, il reste une espèce de gâteau sec auquel on a donné le nom de *tourteau*, et qui est formé principalement par l'écorce ou le son de la graine. Cette substance est à peu près inerte, et ne contient aucun des principes adoucissants que l'on recherche dans la farine de graine de lin. C'est avec ce tourteau que des marchands coupables font trois espèces de farine. Ce qu'ils appellent la première qualité, et qui est la moins mauvaise, se compose de farine de graine de lin véritable et d'une certaine proportion de tourteau. La deuxième qualité, qui est la plus nuisible, n'est autre chose que du tourtaau qu'on humecte avec les résidus de l'épuration des huiles de colza, qui se fabriquent dans le département du Nord, et qu'on emploie pour l'éclairage. Enfin, la troisième qualité n'est que du tourteau divisé et réduit en poudre. On conçoit que ces falsifications sont plus ou moins nuisibles; la seconde surtout peut donner lieu à de graves accidents. Nous avons vu des cataplasmes faits avec cette sorte de farine, produire à l'endroit où ils étaient appliqués de véritables inflammations érysipélateuses.

La farine de graine de lin bien préparée ne donne jamais lieu à de pareils accidents, mais elle devient rance en très-peu de temps, à cause de la grande quantité d'huile qu'elle contient; aussi les pharmaciens qui tiennent à ne fournir au public que de bons médicaments, ont-ils soin de n'en préparer à la fois qu'une petite quantité, et de renouveler souvent leur provision.

De la sophistication des denrées alimentaires.

Par le temps qui court, nous sommes en progrès vers la fraude; nous dénaturons, nous falsifions avec un laisser-aller sans exemple. Nul ne peut répondre au juste de ce qu'il mange ou de ce qu'il boit; le nom de la chose reste, mais souvent il ne reste que cela. L'enseigne trompe, l'étiquette n'est plus une garantie; nous annonçons de l'or, nous vendons du chrysocale; nous achetons du sucre, on nous livre du plâtre; nous achetons des conserves, on nous livre du vert-de-gris. C'est à ne plus s'y retrouver,

c'est à ne plus s'y reconnaître. Le scandale nous arrive aujourd'hui de l'Angleterre ; il pourrait nous arriver tout aussi bien de la France, de la Belgique, de toute autre part. Vous saurez donc que la chambre des communes a chargé une commission de faire une enquête sur la falsification des denrées alimentaires, et que cette commission fonctionne. Elle appelle des témoins, les questionne, les retourne dans tous les sens et en obtient des révélations qui donnent la chair de poule. Voici d'abord un témoin, le docteur Hassell, qui déclare que toutes les denrées alimentaires soumises à son analyse étaient sophistiquées, soit avec du poussier de motte, de la terre rouge ferrugineuse, du rouge de Venise, soit avec du vermillon, du bleu de Prusse, du curcuma, soit avec d'autres substances encore. Il nous apprend en outre qu'il n'est pas rare de trouver l'oxyde rouge de plomb dans le poivre de Caïenne, du chromate de plomb dans le tabac à priser. Il nous apprend encore que nos voisins ont l'habitude de préparer avec des navets ce qu'ils vendent pour des marmelades d'orange.

De son côté, voici un chimiste de Londres, M. Mitcell, qui a découvert de 90 à 100 grains d'alun dans un pain de quatre livres ; qui a trouvé de la chaux et du plâtre dans les farines, de la couperose verte, de l'alun et du sel de cuisine dans la bière, de la couperose surtout, corrigée avec un peu de gentiane.

Au tour du docteur Tompson : celui-ci raconte qu'on vient de breveter une machine à fabriquer des grains de café avec de la poudre de chicorée, et que les essais ont parfaitement réussi. Il rapporte qu'il entre jusqu'à 20 pour 100 de plâtre de Paris dans certains bonbons de confiseurs anglais, et que les charcutiers de là-bas font leurs saucissons avec des langues de chevaux. On ne s'arrête pas en si bon chemin ; on ne se contente pas d'empoisonner les gens en bonne santé, on empoisonne encore les malades en falsifiant les remèdes. Les droguistes et les pharmaciens anglais vendent de la scammonée qui contient jusqu'à 90 pour 100 de craie ; ils frelatent également l'opium, la rhubarbe et le calomel.

Maintenant, écoutez la déposition d'un marchand de marinades et de sauces épicées, d'un marchand dont la réputation est européenne, M. Blackwell avoue ses falsifications, mais il déclare que s'il empoisonne son public, c'est que son public veut être empoisonné. Il a habitué sa clientèle aux douceurs du vert-de-gris, et l'habitude devenant une seconde nature, la clientèle en question persiste dans son goût pour le vert-de-gris. Elle veut à toute force des pikles verts et des anchois rouges ; or, la marinade ne pouvant verdir les uns ni rougir les autres, le marchand a recours à des expédients chimiques. Ainsi, par exemple, il verdit ses pikles avec du vinaigre qui a bouilli dans des vases en cuivre, où on le laisse ensuite refroidir jusqu'à ce qu'il se colore en vert. C'est à donner des coliques aux plus robustes et à leur faire rendre l'âme petit à petit. M. Blackwell le sait aussi bien que nous et ne fait pas l'éloge de son procédé. Au contraire, il le déclare détestable et ne consentirait pas à être mis au régime de ses marinades. Mais que voulez-vous ? il a essayé de vendre de la bonne marchandise, et tout de suite les consommateurs se sont récriés comme des gens volés, attendu que les couleurs au verdet ou au vert-de-gris n'y étaient plus. Or, les affaires avant tout ; et, dans l'intérêt même de son établissement, M. Blackwell s'est cru forcé de revenir à l'ancienne méthode d'empoisonnement des gens qui paraissent disposés à aller se faire empoisonner ailleurs. Autrefois le même négociant préparait des conserves de groseilles à maquereau ; il en vendait de blanches comme dans l'état de nature ; il en vendait de vertes, c'est-à-dire enjolivées avec du carbonate de cuivre, sans doute, et ne ressemblant pas le moins du monde à celles de nos jardins. Peu importe, les consommateurs trouvaient quelquefois à redire aux blanches, mais ils n'avaient que des éloges pour les vertes. Il s'ensuit que si M. Blackwell fabriquait encore des conserves de groseilles à maquereau, il se verrait comme précédemment dans la dure mais avantageuse nécessité d'empoisonner un peu ses clients pour ne pas perdre leur confiance. Si ce n'était profondément triste, ce serait risible.

Oui, cela n'est que trop vrai, la couleur verte séduit l'acheteur et encourage l'empoisonnement. Aussi presque toutes les conserves de fruits ou de légumes sont préparées dans des bassins de cuivre pour les besoins du commerce. Il n'en veut pas d'autres, attendu qu'il ne les vendrait pas : du verdet ou du vert-de-gris, sinon, non. Nous en avons donc, en veux-tu, en voilà, des conserves plus ou moins empoisonnées, c'est-à-dire plus ou moins vertes : conserves de prunes, de chinois, de cornichons bleuâtres, de haricots en cosse, d'oseille, de pourpier, etc. Longtemps nos ménagères ont ignoré ce perfectionnement. Nos conserves, se disaient-elles, sont jaunâtres et de mauvaise mine : elles n'ont pas cette belle couleur verte, cet air appétissant des conserves de la ville : comment donc s'y prend-on

là-bas pour faire les choses si bien ? A force de questionner, la réponse est venue. Vous voulez des conserves vertes, c'est facile : prenez des bassins de cuivre et laissez refroidir un peu. Pour notre compte, nous les aimons mieux moins appétissantes et sans poison d'aucune sorte; affaire de goût,

(*Feuille du cultivateur*). P. J.

Certes les enquêtes anglaises sont avantageuses pour dévoiler de tels abus, mais pour les faire cesser il faut répandre, autant que possible, les moyens de découvrir la fraude; le livre de M. Hureaux, dont nous avons rendu compte dans notre avant-dernier numéro, nous paraît destiné à atteindre ce but, et nul doute que nos voisins, les Anglais, n'en tirent comme nous un véritable avantage.

(*Note du rédacteur*).

Notice sur la première dentition des enfants; accidents qui l'accompagnent.

Par le docteur Toirac, méd.-dentiste.

Rien n'est plus variable que l'époque de la pousse des dents. Quelques enfants naissent avec une ou plusieurs dents; Louis XIV fut de ce nombre. Pline, Colombus, Van-Swieten et Donatus en rapportent plusieurs exemples ; Haller cite dix-neuf enfants qui présentaient des observations analogues, et pour ma part je pourrais déjà en mentionner six ou sept cas.

Les enfants qui naissent avec cette disposition mangent de fort bonne heure. Leur allaitement est quelquefois très-pénible pour la nourrice dont ils mordent le mamelon, ordinairement plus sensible, comme on sait, dans les premiers temps. D'autres fois ces dents, qui sont toujours surmontées de pointes aiguës, déterminent à la base de la langue du nourrisson des ulcérations fort douloureuses qui l'empêchent de têter. Si cet état pénible persiste, on fait le sacrifice de la dent. Cette petite opération, qui n'est accompagnée ni d'hémorrhagie ni d'accidents fâcheux, permet à l'enfant de reprendre le sein de sa nourrice une heure après.

En général, la sortie des dents ne commence que du cinquième, septième et huitième mois, quelquefois cependant plus tard.

Les accidents dont le travail de la première dentition est accompagné sont incontestablement très-nombreux; mais, il faut le dire en passant, on lui a souvent attribué, sans examen, des maux qui lui sont entièrement étrangers. Voici un fait remarquable :

Un chirurgien fut appelé près d'un enfant bien constitué de neuf à dix mois, qui se portait fort bien le matin, et qui présentait le soir tous les symptômes d'une affection grave; comme c'était à l'époque de la dentition, il ne manqua pas de dire, sans autre formalité, que la maladie venait des dents ; il incisa la gencive à deux reprises différentes; mais ces opérations furent faites sans succès, les symptômes alarmants augmenterent, et l'enfant mourut dans la nuit. On apprit le lendemain, par une voisine, que l'enfant était tombé des bras de sa nourrice, et qu'on l'avait relevé presque sans connaissance. Des recherches ultérieures firent connaître que la mort avait été occasionnée par cette chute.

En rapportant cette observation, je n'ai pas eu l'idée d'éloigner l'attention et les soins que l'on doit donner à cette époque orageuse de la vie de l'enfant; mon intention est de prévenir des erreurs toujours préjudiciables.

La première indication à remplir est de préparer l'enfant à cette opération de la nature, qui se fait souvent sans occasionner la plus légère altération de sa santé ; de même on voit un grand nombre de jeunes filles devenir nubiles sans aucune espèce d'accident. La dentition n'est pas plus une maladie que la puberté, mais néanmoins cette époque très-remarquable de l'ossification est souvent critique pour l'enfant, comme le sont, dans un âge plus avancé, les époques de la menstruation, de l'accouchement, etc., qui prédisposent à beaucoup de maladies sans être des maladies elles-mêmes.

M. le professeur Baumes, dans son ouvrage sur la première dentition, Alphonse Leroy, MM. Jadelot, Guersent et autres, ont indiqué de quelle manière on doit nourrir les enfants pour les disposer à supporter plus facilement le travail de la dentition. Il faut leur donner du bon lait, de la croûte de pain séchée au feu, trempée dans du bouillon de bœuf ou de poulet, et quelquefois de la gelée ; leur faire boire de l'eau d'orge coupée avec du lait ou avec de l'émulsion d'amandes douces écrasées dans un mortier de bois, avec de l'eau et du sucre ; on a soin d'enlever la pellicule qui recouvre les amandes, en les faisant tremper dans l'eau chaude. Cette précaution est essentielle car la poussière, qui est inhérente à la pellicule, s'attache au gosier et provoque la toux, quelquefois même le vomissement. Quand la pellicule n'a point été enlevée, cette poussière persiste dans l'émulsion, même après qu'elle a été filtrée.

Si l'enfant a le corps trop échauffé, au lieu de sucre, mettre un peu de miel dans ses boissons. On entretient la liberté du ventre avec des demi-lavements et quelques légers minoratifs. Le bon vin peut être

d'un bien grand secours, mais on doit se garder d'en user immodérément et sans l'ordonnance du médecin. Que surtout les personnes chargées du soin des enfants soient assez indulgentes pour ne pas s'impatienter de leurs gémissements, qu'elles aient égard à leur faiblesse, à leur sensibilité naturelle, exaltée encore par une irritation locale ; qu'elles se rappellent qu'une douleur de dents est un mal qui désole cruellement ceux qui en sont affectés ; elles trouveront dans leur humanité toute la patience qui leur est nécessaire dans ce cas.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

DE L'EMPLOI DE L'EAU DANS LE TRAITEMENT DES MALADIES.

Dans toutes les maladies, lorsqu'on ne peut se procurer les conseils d'un médecin, ce qui arrive quelquefois, un bon régime est toujours préférable à l'emploi des médicaments, quels qu'ils soient.

Ce régime doit toujours être léger, et pour peu que la maladie paraisse intense, il doit se réduire à l'abstinence plus ou moins complète des aliments, secondée par le repos et une boisson aqueuse.

Les remèdes secrets, les formules populaires, en un mot tous les médicaments actifs doivent être mis de côté ; les gens du monde doivent craindre d'y recourir sans l'avis d'un homme compétent.

La meilleure manière d'être utile au malade qui ne peut se procurer les secours de la médecine, même dans les cas les plus graves, c'est de veiller à ce qu'il soit couché convenablement, de lui interdire des aliments qu'il ne pourrait digérer, de faire circuler autour de lui un air pur et suffisamment renouvelé, en ayant soin, bien entendu, de prendre toutes les précautions nécessaires contre le froid, et de donner une grande attention aux soins de propreté, à cause des émanations, nuisibles pour le malade lui-même, qui peuvent être produites par ce dernier.

Mais existe-t-il un médicament dont l'emploi puisse être dirigé par les gens du monde eux-mêmes, un médicament susceptible de nombreuses applications utiles, et qui, en tout état de cause, ne puisse jamais s'accompagner de dangers dans son administration? Nous le pensons ; ce médicament, c'est l'eau.

Nous ne voulons point ici donner de descriptions de maladies, descriptions toujours inutiles pour les personnes étrangères à la médecine, et souvent dangereuses ; mais, sans ces descriptions, il est possible de donner d'utiles conseils sur l'emploi de l'eau dans le traitement des maladies en l'absence forcée du médecin.

Les vertus médicinales de l'eau, dans les maladies aiguës surtout, ont été célébrées de toute antiquité ; Hippocrate, Galien, etc., l'ont préconisée dans une foule de maux. Des médecins beaucoup plus modernes ont renouvelé les exemples de ses succès. Il y a quelques années, un charlatan fort adroit guérissait à Paris un grand nombre de maladies avec une eau extraordinaire, merveilleuse ; or, cette eau était tout simplement de l'eau de Seine, teinte légèrement en vert. Beaucoup de médecins regardent encore aujourd'hui l'eau, avec la diète et la saignée, comme la base fondamentale de la thérapeutique. Mais il ne faut rien exagérer : quant à nous, ici, nous écrivons pour les personnes qui, dans une circonstance donnée, ne peuvent avoir un médecin, et nous devons faire ressortir tout le bien qu'on peut retirer de l'administration éclairée de l'eau lorsqu'on ne peut rien faire de mieux ; nous désirons seulement qu'on sache bien que l'eau peut rendre de grands et véritables services en pareil cas.

Un savant médecin, qui a joui d'une juste célébrité, *F. Hoffmann*, formait des vœux, dans sa philanthropie, pour qu'un de ses confrères eût le génie ou le bonheur de découvrir un remède capable de guérir toutes les maladies ; mais, considérant la variété des âges et des tempéraments, la diversité des causes des infirmités qui accablent l'espèce humaine, il pensait que c'était se fatiguer inutilement que de rechercher un remède universel. Puis il ajoutait : « Cependant, s'il se trouve dans la nature entière une substance qui mérite ce titre, c'est assurément l'eau commune, puisque sans son secours nous ne pourrions pas jouir de la santé, pas même de la vie. Je soutiens que l'eau convient à toutes sortes d'âges, de constitutions, et dans tous les temps ; que le secours et le soulagement qu'on en retire est infaillible, tant dans les maladies aiguës que dans les maladies chroniques. »

On pourrait être amené à cette manière de voir en réfléchissant aux bons effets qu'exerce sur l'économie vivante, dans l'état de santé, l'usage de l'eau douée de qualités saines. En effet, les buveurs d'eau vivent, en général, plus longtemps, et se portent mieux que ceux qui boivent des liqueurs fortes. Ils ont aussi meilleur appétit et plus d'embonpoint que n'en ont ces derniers. Ils ont la vue plus perçante, l'esprit plus net, la mémoire plus ferme et les sens plus exquis. En général, ils aiment davantage les sciences, sont plus propres aux conseils et aux grandes affaires que ceux qui usent ordinairement de boissons spiritueuses. Démosthènes, Locke et l'illustre médecin Haller étaient des buveurs d'eau.

Prise seule et froide, l'eau rafraîchit, calme la soif en humectant les organes salivaires et les organes de la déglutition (dans le gosier), favorise la digestion, empêche le trop long séjour des matières dans le tube di-

gestif. Quelques personnes trouvent qu'elle leur pèse sur l'estomac; alors il convient de la rendre plus stimulante par l'addition d'un peu d'acide ou de spiritueux (citron, vin, eau-de-vie), selon les circonstances et les effets produits. Elle soutient l'appétit et fait éprouver un plaisir sensible; aussi les buveurs d'eau mangent-ils ordinairement beaucoup et digèrent-ils avec facilité. Non-seulement l'eau délaye les aliments, leur donne la fluidité convenable, répare les liquides épuisés de l'économie animale, favorise la sécrétion, c'est-à-dire l'expulsion des autres, mais encore, dissociée sans doute dans ses éléments, elle répare les solides eux-mêmes qu'elle nourrit réellement, puisqu'elle a prolongé pendant quarante jours la vie de malheureux privés de toute autre substance alimentaire.

Dans les maladies aiguës, l'eau tempère la chaleur intérieure; mêlée au sang, elle le rend moins excitant en augmentant sa partie aqueuse.

Enfin, les effets de l'eau varient selon la quantité qui en est prise, selon la température, selon la nature de la maladie et la disposition de l'individu qui en fait usage; d'où lui naissent un grand nombre de propriétés fécondes en applications thérapeutiques, c'est-à-dire pour le traitement des maladies. Ainsi, l'eau peut être rafraîchissante, délayante, émolliente, laxative, antiphlogistique, vomitive, diurétique, sudorifique, excitante, sédative, selon les circonstances.

Ainsi, loin de tout secours médical, on peut rendre d'éminents services aux personnes atteintes de maladies, par l'emploi bien dirigé d'un médicament aussi précieux que simple, et qui est répandu partout, l'*eau*.

Dans les maladies qu'on désigne vulgairement par le nom de *fièvres ardentes*, *fièvres inflammatoires*, l'usage de l'eau, à la température ordinaire et à haute dose, peut avoir de grands avantages, et n'entraîne jamais d'inconvénients. Dans ces maladies, la peau est ordinairement sèche et brûlante, le pouls dur et fréquent, la langue et l'intérieur de la bouche desséchés; le malade éprouve intérieurement une sensation de chaleur pénible. En pareil cas, soit qu'on ne puisse avoir un médecin tout de suite, soit qu'il n'y ait point, dans la localité, de médecin dont on puisse réclamer l'assistance, il faut conseiller au malade de garder le lit, de s'abstenir d'aliments, et de boire des quantités modérées d'eau fraîche le plus souvent possible. Sous l'influence de ce traitement, on verra peu à peu la langue et la peau s'humecter; les urines, qui étaient rares et rouges, devenir abondantes et moins colorées. Enfin, si le malade est suffisamment couvert, il s'établira une sueur copieuse, qui amènera une détente générale, et après laquelle on reconnaîtra avec étonnement et plaisir que la fièvre a disparu, ou au moins beaucoup diminué. Il faut surtout couvrir chaudement le malade s'il tousse; mais, avec cette précaution, la toux ne doit pas faire repousser l'usage de l'eau froide. Dans les cas dont il est question, l'eau fraîche tempère la chaleur morbide, la trop grande activité du système circulatoire, et diminue la propriété excitante du sang.

Un traitement analogue convient aussi dans les maladies éruptives, telles que la *petite vérole bénigne*, la *rougeole* et la *scarlatine*. Ici, l'eau peut être administrée chaude ou froide : si elle est donnée chaude, elle demande a être prise en petite quantité et souvent; si elle est donnée froide (à la température de la chambre du malade), elle doit être avalée en plus grande quantité et un peu moins souvent. Mais dans ce dernier cas, qu'on le sache bien, il faut que le malade soit tenu très-chaudement dans son lit. De cette manière, l'ingestion de l'eau fraîche refoule le sang vers la peau, dégage, par conséquent, les viscères internes et favorise l'éruption.

L'eau peut être utile encore, soit comme simplement délayante, soit comme vomitive, soit enfin comme antiinflammatoire, dans quelques maladies des voies digestives, comme les suites d'indigestion, les irritations de l'estomac et des entrailles, les embarras et les engorgements de ces mêmes organes. Tiède et à petites doses, elle est relâchante; tiède et à la dose d'une ou plusieurs pintes, elle provoque le vomissement, et dans ces cas, surtout chez les individus très-irritables, elle peut remplacer avec avantage les vomitifs proprement dits; fraîche et à dose moyenne, elle modère la chaleure interne, passe promptement par les urines et agit comme antiinflammatoire.

L'eau froide rend souvent de très-grands services dans les douleurs nerveuses de l'estomac. Un exemple va nous servir non-seulement à prouver cette proposition, mais encore à faire connaître la manière de l'employer en pareil cas.

Une dame âgée de cinquante-deux ans, habituellement bien portante, éprouvait depuis trois ans, et seulement dans la saison du printemps, des douleurs très-vives de l'estomac, qui se manifestaient immédiatement ou un quart d'heure après chaque repas, et duraient environ une demi-heure. Après ce temps, la douleur disparaissait pour revenir tous les jours dans les mêmes circonstances. Au commencement de cette affection, on lui avait ordonné de prendre de la magnésie dans un demi-verre d'eau, à jeun, ce qui avait suspendu les douleurs pendant quelques jours, après lesquels elles avaient reparu comme à l'ordinaire; depuis ce temps, la malade n'avait plus rien fait, résolue, comme on dit, de vivre avec son ennemi. Au printemps avant-dernier, son médecin lui conseilla de prendre un verre d'eau froide après ses repas et avant que la douleur ne commençât; mais le succès

ne dura que deux jours. Cependant le docteur ne perdit pas courage ; il prescrivit en outre à cette dame de prendre deux ou trois grands verres d'eau le matin à jeun, ce qu'elle fit exactement. Or, depuis ce jour même, nul retour de la douleur n'a eu lieu, ni pendant le printemps de cette année-là, ni au printemps dernier. Seulement il est arrivé deux ou trois fois à cette dame, pendant les premières semaines, d'oublier de boire l'eau le matin, et elle en a constamment été avertie par des douleurs gastralgiques extrêmement aiguës qui survenaient après le repas.

Ainsi, pour résumer en peu de mots ce que nous venons de dire, l'eau pure, administrée de diverses manières, constitue à elle seule un mode de traitement très-efficace et sans danger dans les maladies suivantes : les fièvres inflammatoires, ardentes, la petite vérole bénigne, la rougeole, la scarlatine, et généralement tout ce qu'on appelle des fièvres éruptives, les irritations, les embarras et les douleurs nerveuses de l'estomac et des entrailles. L'eau froide est utile dans les maladies du système circulatoire, dans les maladies du cœur, par exemple. Prise en abondance, elle produit en général le calme et la sédation. Si on en boit à jeun un ou plusieurs verres, non-seulement elle amène cet heureux résultat, mais encore elle agit comme un laxatif et facilite les garde-robes.

Voici un exemple des bons effets de l'eau froide prise à jeun, dans une maladie qui simulait une lésion organique du cœur.

Une demoiselle âgée de vingt-cinq ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, ayant toujours joui d'une bonne santé, éprouvait depuis plusieurs mois de l'oppression, de la céphalalgie, des vertiges avec étourdissements quand elle appliquait son attention à quelque ouvrage minutieux ou qu'elle faisait travailler un peu vivement son imagination ; palpitations violentes à la moindre accélération de la marche ; la position horizontale pendant la nuit, par exemple, opérait chez elle une congestion cérébrale qui l'obligeait souvent à se mettre sur son séant. La nuit était fréquemment agitée ; les accidents disparaissaient quelquefois aussitôt après le lever ; mais souvent ils duraient une partie de la journée. Pendant le jour sa tête était ordinairement pesante, et il y avait du penchant au sommeil ; le pouls était assez fort sans être accéléré. Quelquefois cette jeune personne était prise tout à coup dans ses promenades d'étourdissements, de vertiges, qui l'obligeaient à s'asseoir pendant quelques instants après lesquels elle pouvait continuer sa marche.

Une saignée diminua et éloigna, pour quelque temps, les douleurs de tête ; mais tous les accidents reparurent bientôt comme auparavant.

Alors, quoique cette jeune personne ne bût que de l'eau dans le cours de la journée, on lui conseilla cependant encore, comme moyen sédatif de la circulation et du système nerveux, de boire le matin, à jeun, deux grands verres d'eau froide. Elle en prit même trois avec une scrupuleuse exactitude, pendant plus de huit jours, tant elle trouvait de plaisir dans la fraîcheur de cette simple boisson.

Dès le premier jour, tous les symptômes disparurent, et ils ne revinrent que plusieurs mois après pour disparaître par le même moyen.

L'eau a été regardée de tout temps comme le meilleur préservatif de la goutte, et c'est, nous le croyons, avec assez de raison ; car il est extrêmement rare de voir cette maladie affecter un buveur d'eau ; elle est au contraire très-remarquable chez ceux qui font leurs délices des boissons alcooliques et qui en usent largement.

Plusieurs auteurs rapportent des exemples de goutte guérie par le seul usage de l'eau froide. C'est peut-être un des meilleurs moyens curatifs lorsqu'elle est prise avec modération et continuée longtemps.

Pour guérir la goutte, dit le professeur Andral, il est nécessaire de modifier l'état du sang et de diminuer l'acide urique qui va se porter sur les articulations, au lieu de passer tout entier par les urines ; dans ce cas, l'eau prise abondamment et l'alimentation végétale peuvent avoir un grand avantage.

On rapporte, dans l'ouvrage de *Smith*, qu'un gentilhomme anglais, atteint de la goutte, quitta Londres et se retira à Newbrenfort, pour éviter toutes les occasions de boire. Il vécut dans cette ville deux ans entiers sans ressentir aucune attaque de goutte, ne faisant qu'un repas par jour et n'usant, pour toute boisson, que de l'eau simple ; mais une personne, qui passait par cet endroit, alla le voir et l'invita à boire une bouteille de vin qu'ils partagèrent ; il eut le lendemain un terrible accès de goutte qui le tint plus d'un mois, il en guérit cependant, et reprit sa manière de vivre, qui lui réussit parfaitement.

(*Méd. dom.*).

FORMULES.

POUDRES TOMACHIQUE.

Prenez :	Magnésie anglaise.....	15 grammes.
	Ecorce d'orange en poudre	8 —
	Bois de quassia pulvérisé	6 —
	Mêlez.	

On prend une pincée de cette poudre délayée dans un peu d'eau sucrée ou autre véhicule.

Cest un remède à la fois tonique et absorbant, qui ranime les forces digestives, dissipe les flatuosités, les rapports qui tourmentent les goutteux, les hypochondres, et autres personnes valétudinaires. On le renouvelle deux, trois et quatre fois dans la journée.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 septembre 1855 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 125.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGERE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Les voyages en chemins de fer, considérations hygiéniques. — Du catarrhe intestinal lié ou non à une influence cholérique; son traitement par la méthode évacuante. — Matelas flottant ou lit hydrostatique à l'usage des malades. — Moyen d'éviter les empoisonnements causés par erreur de médicaments. — Remède contre les hémorrhoïdes. — Notice sur la première dentition des enfants, accidents qui l'accompagnent. — Bibliographie. — Formules Tisane de pariétaire.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 SEPTEMBRE 1855.

L'indisposition que nous signalions il y a quinze jours continue à sévir sur la population; mais le nombre des personnes qui en sont atteintes est cependant beaucoup plus limité. Ainsi que nous le disions alors, ces diarrhées n'entraînent généralement aucun accident sérieux, et elles se terminent d'elles-mêmes, ou à l'aide du régime et de quelques médicaments. Nous reproduisons aujourd'hui un article ayant pour titre : *Du Catarrhe intestinal,* qui répond, au reste, à toutes les indications relatives à ces affections.

A part ces dérangements des fonctions des voies digestives, les maladies sont en petit nombre, en ce moment, et moins variées qu'elles ne l'ont été souvent à cette époque de l'année, ainsi que l'atteste le relevé des entrées dans les hôpitaux.

Doit-on manger des fruits? Telle est la question qui nous a été adressée de plusieurs côtés. — Nous n'y voyons aucune espèce d'inconvénient; mais, comme cette année, les fruits sont généralement de mauvaise qualité, il faut se borner à faire usage de ceux qui sont très-bons et très-mûrs, ou s'en abstenir complétement. Les prunes et le melon prédisposent aux diarrhées: on doit donc en user avec beaucoup de circonspection; quant aux pêches, si elles sont bien mâchées et unies au sucre et au vin pur, elles ne peuvent faire aucun mal.

Les légumes frais, les salades, ne doivent pas être bannis du régime habituel; car, en tout temps, l'usage exclusif des viandes n'est pas favorable à l'entretien de la santé.

L'Académie de médecine a été encore une fois le théâtre d'une exhibition lilliputienne; l'individu qui lui avait présenté les Aztèques lui a apporté les *Earthmen*, ou hommes terriens appartenant soi-disant à une race particulière du sud de l'Afrique. L'échantillon consiste en deux petits personnages, garçon et fille, *Martinis* et *Flora*, âgés, suivant celui qui les fait voir, l'un de dix-sept ans, l'autre de quatorze, et ne paraissant pas en avoir plus de neuf ou dix. Ces petits êtres sont très-bien proportionnés, et ont au moins une physionomie agréable et beaucoup plus intelligente que celle des Aztèques. Ils ont cependant produit peu de sensation à l'Académie, qui n'a pas oublié l'histoire de leurs prédécesseurs; elle a chargé la commission des Aztèques de faire un rapport sur les *Earthmen.*

LES VOYAGES EN CHEMIN DE FER,

CONSIDÉRATIONS HYGIÉNIQUES.

Les chemins de fer ont modifié considérablement les conditions hygiéniques des voyages, on ne saurait le nier, car il y a une immense différence entre

le séjour plus ou moins prolongé dans une diligence traînée par des chevaux et celui que l'on fait dans un wagon emporté par la vapeur. Puis la facilité avec laquelle on voyage, la rapidité avec laquelle on arrive augmentent le désir du déplacement et multiplient le nombre des voyageurs, ainsi que le prouvent les chiffres qui sont publiés à ce sujet.

Les petits chemins de fer de l'Ouest, dont le plus long ne dépasse pas cinq lieues d'étendue, peuvent donner une idée de cette affluence des voyageurs, car pour les seules stations de Versailles, Saint-Germain, Auteuil et Argenteuil, on a compté, pour la semaine du 19 au 25 août, 417,442 personnes transportées. Le dimanche 19 août a fourni à lui seul 99,680 voyageurs.

Pas un seul de ces individus n'a été blessé ou même contusionné, ce qui est vraiment très-rassurant et ce qui doit être pris en considération à propos de l'affreux accident arrivé tout récemment sur un autre chemin; mais combien est-il survenu de fluxions de poitrine, de rhumatismes, d'ophthalmies, etc., etc., parmi les personnes que nous citions tout à l'heure, et dont le chiffre dépasse 400,000? Ce serait un bien curieux résultat à connaître, qui échappe malheureusement à toute espèce d'investigations.

Il est cependant utile de savoir quelle est l'influence du voyage en chemin de fer sur la santé, et voici ce que l'on a remarqué à ce sujet.

Les fluxions de poitrine se produisent fréquemment dans ce cas, parce que l'on se hâte souvent d'accourir pour ne pas manquer l'heure du départ; la peau, en transpiration, est refroidie tout à coup par le déplacement rapide que l'on subit sans participer soi-même au mouvement. C'est donc une grande faute que les hommes commettent lorsqu'ils s'élancent sur une impériale après avoir couru; quelle que soit l'épaisseur de leur vêtement, il est bien difficile qu'elle les préserve du refroidissement instantané. Mieux vaut alors s'enfermer soigneusement dans un wagon jusqu'à ce que l'abondance de la transpiration ait diminué.

Mais on est rarement seul dans un compartiment, et un voisin aura besoin de respirer librement, il ne peut supporter l'air confiné; il abaisse la glace, et l'air entre par flots. Que faire? Nous ne voyons guère qu'un seul remède : s'envelopper le plus exactement possible et se placer vers le milieu des siéges, le dos tourné à la locomotive. Il est à remarquer d'ailleurs que cette position est beaucoup mieux supportée sur les chemins de fer que dans les voitures ordinaires, car beaucoup de personnes qui ne pouvaient aller un seul instant *en arrière*, sans éprouver des nausées, font ainsi et impunément plusieurs lieues dans un wagon.

Les douleurs rhumatismales sont aussi très-souvent occasionnées par ces voyages, et pour les éviter, il faut employer les mêmes précautions que celles qui sont indispensables contre les fluxions de poitrine. Lorsque le train s'engage sous une voûte un peu longue, il est très-important que toutes les ouvertures de la voiture soient closes, parce que l'air d'un tunnel est toujours de mauvaise nature, et il agit à la fois sur les organes de la respiration et sur la peau.

Les inflammations des yeux sont plus difficiles à éviter : il suffit, en effet, que l'air froid frappe pendant une ou deux secondes la surface oculaire pour qu'il se produise dans l'œil ce que l'on appelle vulgairement un coup d'air; il est vrai que quelques lotions d'eau de rose ou de plantain suffiront généralement pour faire disparaître cet accident. Quant aux corps étrangers, à la poussière, aux fragments de charbon qui viennent quelquefois se loger sous les paupières et irriter l'œil, on peut les éliminer avec des lotions répétées d'eau fraîche ou mieux d'eau gommée, comme nous l'avons déjà indiqué. Mais une fois le corps étranger parti, la sensation qu'il produisait persiste pendant un certain temps, et il n'est pas rare que le malade soit persuadé qu'il n'est pas débarrassé; il faut être bien prévenu de cette circonstance qui cause souvent une inquiétude non motivée.

La locomotion douce du chemin de fer est moins fatigante que celle de la diligence; mais elle n'en est pas moins pénible, lorsqu'elle est prolongée. Sur certaines lignes on éprouve, en outre de la sensation d'entraînement en avant, un mouvement latéral, une sorte de ballottement qui n'a rien d'agréable et qui finit par déterminer des douleurs de tête que le repos au lit, pendant plusieurs heures, peut seul calmer. Si on s'obstine à se livrer à la lecture sur les lignes que nous signalons, le mal de tête augmente et on éprouve même quelques nausées. Ce mouvement latéral tient-il à la construction de la voie, à l'usage des rails, au mauvais état des roues et des machines, nous ne saurions le dire; mais il existe sur un chemin et non sur un autre, on pourrait donc le faire disparaître.

Certaines fonctions organiques étaient favorablement inflencées par les voyages dans les voitures; la secousse éprouvée stimulait les organes, activait leurs sécrétions, hâtait le mouvement des liquides,

et quelques maladies chroniques se trouvaient ainsi améliorées. Cette cause, que l'on n'a pas assez prise en considération, contribuait, sans aucun doute, à produire cette santé exubérante qui se lisait sur la face des conducteurs de diligence, car l'air pur et vivifiant n'est pas le seul stimulant du voyage, la secousse joue un rôle très-important.

Dans le wagon, il en est tout autrement : on est bien plongé dans le bain d'air, mais le mouvement communiqué n'est plus celui des anciennes voitures; il y a donc désavantage sous ce rapport. Ajoutons à cela, que le chemin de fer favorise la constipation contre laquelle il faut souvent lutter après le voyage terminé.

En signalant quelques précautions hygiéniques nécessitées par une nouvelle manière de voyager, nous n'avons pas la ridicule prétention de décrier l'une des plus sublimes applications de notre époque. Chaque avantage apporte avec lui ses inconvénients, qu'il faut s'efforcer d'atténuer, et voilà tout. Puissions-nous avoir à nous occuper un jour de l'hygiène de la navigation aérienne et assister ainsi à une ère nouvelle et glorieuse pour l'humanité!

Dr Reinvillier.

Du catarrhe intestinal lié ou non à une influence cholérique. — Son traitement par la méthode évacuante.

Dans les bulletins hebdomadaires de la mortalité de la ville de Londres, en tout temps, mais surtout en temps d'épidémie cholérique, on a pu remarquer, à côté de la colonne des décès par *asiatic cholera*, une autre colonne, ordinairement assez chargée, portant ce titre : *Diarrhea.* Qu'est-ce donc que cette diarrhea qui fait périr à Londres un assez grand nombre de personnes, et surtout d'enfants? Nous avons fait de grandes tentatives, M. Mélier et moi, pour nous procurer une bonne description de cette maladie; nous n'avons pas réussi jusqu'ici, et les renseignements que nous avons reçus sont trop vagues et trop peu précis, pour que nous ayons pu nous faire une idée exacte de cette affection.

Il est cependant hors de doute pour nous que cette diarrhea n'est ni une maladie nouvelle, ni une maladie propre à l'Angleterre. M. Gorlier, de Rosny, dont nous citons souvent les communications, parce qu'elles ont toujours un grand intérêt pratique, nous adressait dernièrement une description d'une épidémie diarrhéique et dysentérique qui régnait dans sa localité, qu'il combattait avec succès par les purgatifs salins, parmi lesquels il a une préférence exclusive pour la limonade magnésienne.

Depuis, nous avons reçu de M. le docteur Manget, président de la Société médicale du 5me arrondissement de Paris, une note très-intéressante sur le même sujet. La maladie que les Anglais appellent diarrhea est très-probablement la même que M. Manget désigne sous le nom de *catarrhe intestinal aigu*, et qui a été connue de tout temps sous les noms de *diarrhée catarrhale*, de *maladie des moissonneurs*, et plus vulgairement sous ceux de *flux de ventre*, *courante*, etc.

« C'est une petite maladie d'été, dit M. Manget, qui, hors du temps d'épidémie, se rencontre surtout dans les campagnes, ne faisant que de très-rares victimes, mais qui, en temps de choléra, peut acquérir une notable intensité, si les circonstances météorologiques la favorisent. On la prend souvent pour le choléra en personne, au grand détriment des malades.

« Que, dans le feu de la pratique médicale à grande vitesse, telle qu'on en fait au milieu d'une épidémie, chacun de nous ait pu parfois confondre cette maladie avec le fléau indien, et la traiter en cette qualité, cela s'est vu et cela pourra se voir encore; mais que la curation de semblables états morbides ait été plus tard, de sang-froid, et dans le recueillement du cabinet, rapportée comme guérison de choléra de la plus grave espèce, cela s'est vu également : de pareils récits accusent soit la sagacité médicale, soit la bonne foi scientifique de certains rédacteurs de mémoires, affirmant, par exemple, qu'au moyen de leur panacée ils avaient guéri neuf cholériques sur dix. C'est surtout parmi les médecins des grandes villes que règnent ces illusions thérapeutiques. La médecine infinitésimale se complaît à ces faciles triomphes. Plus difficiles envers nous-mêmes, efforçons-nous de faire du diagnostic différentiel, nous rangeant sous la bannière de la spécificité dans les maladies.

« Les nombreuses visites préventives qne j'ai été appelé à faire dans l'été de 1854, par les ordres de M. le préfet de police, au milieu d'une population ouvrière voisine de l'indigence (j'en ait fait 160 et quelques), m'ont mis à même de rencontrer une certaine quantité de catarrhes intestinaux aigus, durant en moyenne quarante-huit heures : c'était la *diarrhea* des auteurs anglais, qui en font un prodrome invariable du choléra asiatique : c'était l'entérite primitive aiguë dans toute la force du terme.

« *Causes.* — Cette affection est occasionnée, en

général, par le passage rapide du chaud au froid, par des intempéries atmosphériques brusques, telles que celles qu'on a pu signaler à la fin du printemps pendant les trois ou quatre dernières années; un verre d'eau froide pris lorsque le corps était en sueur au moment de la moisson, par exemple, a pu fréquemment développer ce mal chez les ouvriers des campagnes. Les excès alcooliques ont également une part notable dans la production de cette affection. La première enfance constitue aussi une puissante prédisposition, et cela explique à merveille le nombre considérable de décès d'enfants que nous avons été à même de constater pendant le choléra de 1854, et qui ont pu être attribués au fléau asiatique, faute d'une attention assez scrupuleuse.

« *Symptômes.* — Il s'établit brusquement chez un individu une diarrhée violente, donnant lieu à vingt, trente, quarante selles dans la journée, selles douloureuses, pour la plupart, de nature séreuse, mélangées de fragments de la couleur et de la consistance d'herbe hachée : ces selles s'accompagnent quelquefois de symptômes gastriques, tels que la blancheur de la langue, l'amertume de la bouche, etc., etc.

« Pas de crampes dans les membres, pas de sifflements dans les oreilles, pas de vertige spécifique, pas de dépression du pouls, qui est plutôt accéléré; les yeux ne sont pas excavés; la figure n'est pas amaigrie; la voix n'est nullement éteinte, la peau, plutôt chaude que froide, n'a nullement perdu son élasticité naturelle. Au lieu d'être rétracté, comme dans le choléra asiatique, le ventre est tendu et ballonné. Il n'y a pas de douleur épigastrique appréciable. Les urines sont normales en quantité et en qualité.

« *Pronostic.* — En général favorable; en temps ordinaire les ouvriers qui désignent cette petite maladie sous le nom de *courante*, guérissent sans recourir au médecin, comme ils guérissent d'un rhume de cerveau, quand ce dernier n'est pas d'une nature spécifique.

« Mais, en temps d'épidémie, il est d'une extrême importance de ne pas laisser une porte aussi large que la membrane muqueuse intestinale ouverte au miasme cholérique : il a donc fallu trouver un traitement spécial approprié à ce genre d'affection, qui cause aux malades une vive anxiété, lorsque leur imagination est montée au point de vue de l'épidémie régnante.

« Voici ce que je prescrivais aux indigents et aux travailleurs, suivant le moment auquel j'étais appelé à constater chez eux la diarrhée :

« Lorsque les accidents venaient d'éclater, et que le malade me disait être en pleine *courante*, je lui administrais sur-le-champ 30 grammes de sulfate de soude dans un véhicule quelconque, à prendre en deux fois, de demi-heure en demi-heure. Puis je sais appliquer sur le ventre de la flanelle chaude imbibée du liquide ci-dessous :

R. Extrait de belladone. . . 4 grammes.
Eau de fontaine . . . . . 100 grammes.
F. s. a.

« Pour une mixture aqueuse. (Répétez quatre fois par jour l'application des compresses de flanelle, de manière à ce que tout le liquide soit employé dans les vingt-quatre heures.)

« Lorsque la langue était blanche, je débutais par faire prendre 2 grammes de poudre d'ipécacuanha en *une seule dose*, dans un verre d'eau sucrée.

« Dans le cas, au contraire, où, appelé le second ou le troisième jour auprès de malades atteints de catarrhe intestinal, je constatais de la diminution dans le nombre des garde-robes, mais des épreintes douloureuses et un peu de sang dans les déjections alvines, je laissais de côté la médication laxative et prescrivais les pilules suivantes :

R. Extrait aqueux d'opium. . 6 centigrammes.
Extrait de ratanhia. . . . 1 gramme.

« Divisez en six pilules égales, à prendre de six heures en six heures.

« Le sous-nitrate de bismuth, à la dose de 2 grammes par jour, associé à la craie préparée (carbonate de chaux), m'a rendu aussi de grands services, surtout quand la maladie tendait à passer à l'état chronique.

« Les infusions de plantes aromatiques, telles que celles de badiane, de menthe, de mélisse, de camomille romaine, sont des adjuvants utiles dans la cure de cet état morbide.

« Remarques. — Tout ceci, je ne puis trop le faire observer, ne constitue point à mes yeux le prodrome du choléra : cela peut exister en tout temps, en tout lieu, particulièrement en été. De même que le choléra peut frapper mortellement un individu sans développer chez lui un seul des symptômes précédemment décrits, je ne crois pas, comme quelques-uns de nos honorables confrères, que les cas de choléra foudroyant doivent être traités de *mytes* ou relégués au rang des fables ; je veux seulement dire et répéter que plus les voies digestives seront en bon état chez

un individu, moins il aura de chances de prendre le choléra et d'en mourir s'il en est atteint.

« Le catarrhe intestinal aigu est sujet à récidiver. J'ai vu des gens en avoir jusqu'à trois attaques dans le courant de l'année dernière. Chaque fois le même traitement a été mis en usage, et dans les trois quarts des cas, les individus traités ont été préservés du choléra asiatique. »

M. le professeur Trousseau, dont l'autorité est si grande en pareille matière, professe absolument les mêmes opinions et enseigne la même pratique, Voici un extrait d'une de ses dernières leçons sur ce sujet :

« Les variations de température ont occasionné bon nombre de catarrhes intestinaux. Le catarrhe intestinal aigu est une maladie de la saison, surtout dans les campagnes, et tantôt il est simple, tantôt lié à un état saburral des premières voies. Dans ce dernier cas, M. Trousseau procède à son traitement par un vomitif :

Poudre de racines d'ipéca . . 2 grammes.

« En quatre prises, de dix minutes en dix minutes, jusqu'à production de deux ou trois vomissements.

« Si l'embarras gastrique ne prédomine pas, s'il n'y a ni vomissements ni nausées, le remède par excellence, on ne saurait trop le répéter, est le sulfate de soude.

« Au n° 2 de la salle Sainte-Agnès était couché, le 21 juin, un malade entré la veille dans ce service, et qui, six jours auparavant, à la suite de chaleurs excessives suivies de froid, avait été pris de coliques violentes avec vingt et trente garde-robes sans aucun signe de choléra ni de cholérine. M. Trousseau a pensé que cet homme avait simplement une entérite aiguë ou un catarrhe intestinal, il lui a prescrit 30 grammes de sulfate de soude à prendre dans quatre verres d'eau pure et coupée avec de l'eau de Seltz. Ce purgatif a provoqué six garde-robes bilieuses, et, à partir de cet instant, le dévoiement s'est complétement arrêté. Or, ces faits sont communs, et si l'on réfléchit qu'abandonné à lui-même le catarrhe intestinal dure six, sept, huit jours, et qu'en temps d'épidémie il peut devenir l'occasion d'un choléra, on appréciera aisément le service que les purgatifs salins sont appelés à rendre en pareille circonstance.

« Dans le catarrhe sub-aigu, ou qui tend à devenir chronique, le sous-nitrate de bismuth est d'un grand secours après l'emploi préalable d'un vomi-purgatif. Donné en lavement, il fait cesser parfois, comme par enchantement, les diarrhées qui sont entretenues par une irritation de l'extrémité inférieure du rectum, laquelle agit à la manière du suppositoire introduit dans l'orifice anal. Ces lavements sont ainsi formulés par M. Trousseau :

Sous-nitrate de bismuth . . . . . 8 grammes.
Mucilage de gomme ou de graine de lin. q. s.
pour faire une mixture épaisse qu'on administre en deux fois dans un quart de lavement.

« Cette médication n'empêche pas de faire prendre par les voies supérieures le même sel, et depuis quelque temps M. Trousseau lui associe en quantité égale le carbonate de chaux ou craie lavée, soit :

Sous-nitrate de bismuth. . } *āā.* . 2 grammes.
Craie lavée . . . . . }

« Mélangez. A prendre en plusieurs fois dans le jour. » — (In *Gaz. des hôp.*, n° 105, 1855).

Enfin, il n'est pas sans intérêt de rappeler sur le même sujet le traitement de la diarrhée prodromique du choléra si chaleureusement préconisé par notre savant confrère, M. Jules Guyot, traitement dont le sulfate de soude est le premier moyen, immédiatement suivi de l'emploi des alcooliques.

Si à côté de ces opinions autorisées nous rappelons celles non moins recommandables de MM. Jules Guérin, Foucart, Jules Roux, et d'une infinité d'autres praticiens distingués en faveur de la méthode évacuante dans le traitement de la diarrhée, qu'elle soit liée à une influence épidémique ou cholérique ou autre, on arrive à une masse de témoignages considérable, et dont certainement il faut tenir grand compte. Sans doute l'ipéca et les purgatifs salins ne sauvent pas tous les malades, surtout chez les enfants ; mais c'est la méthode qui en sauve le plus grand nombre. Cette diarrhée n'a, d'ailleurs, de gravité réelle que sur les enfants et sur les sujets débilités. En temps de choléra, cela va sans dire, elle exige plus d'attention que dans toute autre circonstance. Même sous la constitution épidémique, nous avouons une prédilection marquée pour les purgatifs salins, sulfate de soude, sulfate ou citrate de magnésie, peu importe, croyons-nous. L'essentiel est que l'estomac supporte bien le remède et que celui-ci produise les résultats attendus.

Amédée LATOUR.

(*L'Union médicale.*)

Matelas flottant ou lit hydrostatique à l'usage des malades.

M. Neil Arnott a lu le 3 septembre à l'Académie des sciences une note sur le lit hydrostatique ou matelas flottant en usage dans les hôpitaux de l'An-

gleterre, proposé d'abord par lui. Partant de ce principe que si, par l'effet d'une maladie, la force d'impulsion du cœur est diminuée, elle pourra devenir insuffisante pour entretenir la circulation dans les parties comprimées, et que si, dans ce cas, la pression exercée sur une partie des téguments se prolonge au delà d'un certain terme, il en pourra résulter la destruction de la partie; et, considérant qu'une grande partie des souffrances qu'éprouvent les personnes longtemps assises ou couchées est l'effet de l'empêchement mécanique de la circulation du sang dans les points comprimés entre la masse du corps et le siége ou le lit qui le soutient, l'auteur a imaginé de prévenir ces accidents par des dispositions mécaniques convenables. Il rapporte l'observation suivante, qui a été l'occasion de la première expérience faite avec un lit hydrostatique :

« Une jeune dame, après une couche difficile, eut une fièvre accompagnée de débilité musculaire très-extraordinaire. Elle pouvait à peine remuer un doigt et pas du tout le corps; pour changer sa position dans le lit, elle n'avait pas la force de faire entendre sa voix, et l'action du cœur était si faible que le pouls se faisait à peine sentir. Pendant plusieurs jours et plusieurs nuits, elle resta dans cet état sans sommeil, demandant toutes les dix ou quinze minutes à être retournée dans son lit. A la fin, ayant passé une demi-heure sans en faire la demande, les gardes espéraient qu'elle allait mieux; mais, au contraire, toutes les parties de la peau sur lesquelles elle avait pesé étaient mortes, savoir : sur l'os sacrum, les épaules et les talons; et peu de temps après, étant tournée sur les côtés, des escarres se formèrent aussi sur les deux trochanters. Plusieurs hommes de l'art qui la voyaient en consultation, jugèrent alors que sa mort était certaine et prochaine. L'auteur, dans cette occasion, remarqua :

« 1° Que la cause des gangrènes locales, bornées exactement aux parties qui avaient souffert la pression, résidait sans aucun doute dans cette pression même;

« 2° Que si l'on avait placé la malade flottant dans un bain, les escarres n'auraient pas été produites;

« 3° Qu'il était possible de construire un lit aussi sec qu'un lit peut l'être et aussi doux que le lit fluide du cygne qui se repose sur la surface d'un lac.

« La résolution fut prise de poser la malade immédiatement dans les conditions décrites. On fit préparer une boîte comme une baignoire pour contenir de l'eau; on étendit sur la surface de la baignoire et de l'eau un large drap de toile de caoutchouc; on posa alors dessus une couverture pliée en quatre comme matelas et un oreiller, et sur ce matelas, garni comme un lit ordinaire, on posa enfin la malade. Elle flottait là comme l'oiseau sur l'eau, sans pression aucune sensible sur la surface inférieure de son corps. A l'instant elle dit : « Je suis au ciel, laissez-moi en repos. » Elle s'endormit et resta sans mouvement près de cinq heures. A son réveil elle prit de la nourriture; bref, elle fut sauvée. Les sept masses de chair morte se séparèrent par suppuration, et les endroits ulcérés se cicatrisèrent.

« On aurait pu croire qu'un seul cas de cette nature, publiquement connu (et beaucoup de cas semblables se sont présentés depuis), eût causé l'adoption presque immédiate et générale du nouveau moyen de soulagement et de guérison; mais l'introduction n'a été que graduelle. La connaissance imparfaite, dans le public et même chez quelques médecins, de la force limitée du cœur comme pompe refoulante du sang, et par conséquent la connaissance imparfaite de la nature des ulcères de lit et de la longue souffrance qui les précède, et qui souvent tue la personne avant que les escarres se déclarent, a été cause que l'on n'a pas espéré grand avantage d'un moyen mécanique aussi simple que le lit hydrostatique, et qu'on n'y a pas eu recours. En second lieu, la connaissance imparfaite de l'hydrostatique a permis à beaucoup de personnes de croire que les effets d'un sac d'air employé comme lit, ou d'un sac d'eau placé sur une paillasse, seraient les mêmes que ceux du lit hydrostatique sur lequel la personne flotte librement; et, leurs expériences n'ayant pas produit les résultats qu'elles en attendaient, elles n'ont pas poussé leurs recherches plus loin.

« Une personne couchée sur un sac d'air ou d'eau est soutenue en réalité sur une toile nue, tendue et dure, car le sac devient dur en proportion du poids placé dessus. Dans le lit hydrostatique, au contraire, la toile de caoutchouc n'aide pas du tout à soutenir le corps qui flotte, mais sert simplement à empêcher que le matelas ne se mouille. Le drap ou toile de caoutchouc est attaché aux bords de la boîte du lit pour qu'il reste toujours à sa place; mais, étant deux ou trois fois plus large qu'il ne faudrait pour couvrir la boîte, il reste toujours en plis sur l'eau et sous le matelas. La ressemblance entre le sac d'eau et le lit hydrostatique a trompé

beaucoup de personnes. Un sac d'eau, employé comme un sac d'air, n'est qu'un peu moins dur que le sac d'air. L'étoffe est tendue lorsque la personne se place dessus l'un comme dessus l'autre. Un sac d'eau pourtant, à moitié rempli et placé dans une boîte ou dans une cavité quelconque qui en confine les bords, est une des formes du véritable lit hydrostatique.

« Le lit hydrostatique, outre l'avantage d'être mou au delà de tout autre lit, a les avantages suivants : une grande facilité de laisser changer la position du malade, comme pour panser une plaie sur le dos; la facilité de placer un vase sous le corps; la facilité de maintenir la température désirée; la facilité, par l'épaisseur des parties du matelas ou des coussins, de donner au malade une position quelconque. »

Moyen d'éviter les empoisonnements causés par erreur de médicaments.

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de signaler dans ce journal des cas d'empoisonnement causés par la substitution d'un médicament actif à un médicament inoffensif par suite d'erreur involontaire. Il ne se passe malheureusement pas de semaine sans que des accidents plus ou moins graves ne se produisent par la même cause, et chacun appelle de tous ses vœux un moyen quelconque assez puissant pour prévenir ces fatales méprises.

Les pharmaciens, comme on le sait, renferment les substances toxiques dans une armoire dont ils ont seuls la clef. Certains médicaments liquides très-actifs sont enfermés dans des flacons en verre de couleur; ces précautions paraissent suffisantes pour éloigner le danger des méprises, et cependant elles n'en ont pas moins lieu.

Un pharmacien de Bergerac, M. Laroche, avait trouvé, il y a environ quatorze ans, un moyen assez simple, qui remplissait le but proposé, c'est-à-dire : faire distinguer du premier coup d'œil, par le pharmacien, ses élèves, les gardes-malades, les malades même, une substance toxique d'une substance inoffensive.

La découverte de M. Laroche consistait à faire fabriquer des étiquettes de deux sortes : les unes *rouges vermillon*, destinées à être placées sur les vases, caissons, etc., qui renferment les substances actives et capables, à petites doses, de produire la mort. Les autres de papier blanc *bâtonné* seulement de vermillon, devant couvrir les substances qui ne sont que médicatrices à petites doses, mais qui, prises à une dose un peu élevée, portent le désordre dans l'économie, et quelquefois la mort.

M. Laroche soumit son procédé à la Société de pharmacie, qui le trouva bon, mais qui découvrit plusieurs obstacles dans son application. Les plus forts étaient ceux-ci : Il fallait classer avec soin les médicaments dans les deux classes que désignent les étiquettes de M. Laroche; ce qui devenait assez difficile, car certains poisons, tels que les laudanum, s'emploient à l'extérieur aussi bien qu'à l'intérieur, et dans le premier cas ils font partie de la seconde classe, tandis que dans le second ils passent dans la première. Les mêmes objections se présentaient pour la teinture de cantharides, le sublimé, etc.

La Société de pharmacie signalait aussi le danger qu'elle croyait devoir résulter de porter à la connaissance du malade la nature des remèdes qu'on lui fait prendre.

Elle pensait que l'esprit déjà faible de la personne souffrante serait frappé par la vue de ces papiers rouges, dont la signification connue, répandue, inspirerait l'effroi, et pourtant les agents les plus précieux de la thérapeutique, les substances les plus fréquemment employées sont des poisons, et ils sont pris ordinairement sans répugnance par les malades, qui ignorent ce qu'on leur donne; il est, du reste, fort inutile de le leur faire connaître.

On pourrait objecter à cette raison qu'à moins d'exceptions très-rares, il y a toujours quelqu'un près du malade pour lui administrer les médicaments ordonnés; que si la garde-malade connaît son devoir, elle peut parfaitement dérober à sa vue le papier qui lui causerait de l'effroi, la bouteille étiquetée en rouge, etc. Si ce sont des parents, des amis qui sont au chevet du patient, la recommandation devient inutile, l'affection leur indiquera immédiatement ce qu'ils doivent dissimuler.

La découverte de M. Laroche nous paraît donc mériter une attention sérieuse, et nous savons que des fonctionnaires publics, jaloux de la tranquillité de leurs départements, sont de notre avis. Plusieurs préfets et sous-préfets ordonnent, dès à présent, que dans les localités dont l'administration leur est confiée, les pharmaciens revêtent d'une étiquette rouge les médicaments solides ou liquides qui sont classés parmi les poisons actifs.

Nous ne doutons pas que si le procédé que nous signalons eût été appliqué depuis quatorze années, il eût évité bien des larmes, arraché de nombreuses victimes à la mort. Nous faisons donc des vœux

pour que la mesure prise par quelques préfets devienne générale.

Remède contre les hémorrhoïdes.

Trouver un remède héroïque contre les hémorrhoïdes serait une chose très-importante, car jusqu'ici on n'a rien possédé de semblable, et on se rappelle que c'est dans les ressources offertes par l'hygiène que nous avons toujours cherché, dans ce cas, un moyen curatif ou plutôt un moyen préventif.

Ce qui vient de se passer, à ce sujet, à l'Académie de médecine, mérite cependant une sérieuse attention et vient apporter une précieuse espérance à tous ceux qui sont affligés par des hémorrhoïdes. Nous reproduisons textuellement la discussion académique.

M. Robinet lit au nom de la commission des remèdes secrets et nouveaux un rapport sur un moyen de traitement des hémorrhoïdes proposé par M. Allègre. Ce traitement consiste à faire usage du piment, *capsicum annuum*, soit en poudre, soit à l'état d'extrait. En poudre, on le prescrit à la dose de 50 centigrammes à 1 gramme, et même jusqu'à 3 grammes. A l'état d'extrait, on le donne à 75 ou 80 centigrammes.

Le moyen proposé par M. Allègre ayant paru aux membres de la commission mériter d'être examiné, des expériences, au nombre de cinquante, ont été instituées par les soins de quelques-uns d'entre eux, et plusieurs succès ont été obtenus. Un des succès les plus remarquables à été obtenu sur l'un des membres de la commission, qui a eu beaucoup à se louer d'avoir eu recours à ce moyen.

Cependant, comme les faits dont la commission a été témoin ne lui ont pas paru assez nombreux pour pouvoir conclure, et considérant la difficulté d'expérimenter sur une échelle suffisante dans les hôpitaux où l'on n'a que très-rarement l'occasion de voir des malades affectés d'hémorrhoïdes seulement, les commissaires ont été d'avis qu'il y avait lieu à faire un appel à tous les praticiens, en les engageant à essayer ce moyen sur les malades de leur clientèle.

M. Gerdy trouve que le rapport ne donne pas de détails suffisants. On ne dit pas quelle a été la proportion des guérisons. On parle de cinquante expériences; si les cinquante malades avaient guéri, cela serait superbe. Ce serait le quinquina des hémorrhoïdes que l'on aurait trouvé. Mais il est permis d'en douter. On ne trouve pas tous les jours un remède héroïque; nous n'en connaissons que deux, le quinquina et le mercure, depuis quatre mille ans qu'on fait des observations.

M. Robinet. La commission n'a pas jugé qu'il fût nécessaire de donner, cas par cas, les résultats de ses observations. Tout ce qu'elle a cru devoir dire, c'est que les résultats qu'elle a observés sont assez satisfaisants pour engager à multiplier les essais.

M. Piorry demande la permission à l'Académie de présenter à cette occasion quelques observations sur les hémorrhoïdes en général... (Interruptions.)

M. le président invite M. Piorry à rester dans les termes de la discussion.

M. Piorry, après être entré dans quelques explications sur la texture et sur les conditions anatomiques diverses des hémorrhoïdes, en conclut qu'on ne peut les considérer comme une maladie toujours la même, et qu'on ne saurait par conséquent leur opposer toujours le même remède.

M. Jobert dit avoir essayé le moyen dont il s'agit dans le rapport, et que presque tous les malades auxquels il l'a prescrit en ont éprouvé un soulagement considérable et presque immédiat.

(Les conclusions du rapport sont mises aux voix et adoptées).

Notices sur la première dentition des enfants ; accidents qui l'accompagnent.

Par le docteur Toirac, méd.-dentiste.

(*Suite et fin.*)

Chez les enfants qui ont une constitution saine et robuste, qui jouissent d'une sensibilité moyenne, et auxquels on a fait observer un régime régulier, la pousse des dents se fait généralement sans accidents notables; mais il n'en est malheureusement pas de même chez ceux dont la constitution est délicate, et pour lesquels les erreurs diététiques ont été multipliées.

La sortie des premières dents se manifeste par une chaleur de gencives, par une salivation plus abondante, par une titillation faiblement douloureuse, qui engage l'enfant à porter à la bouche ses doigts et tout ce qui lui tombe sous la main; il presse fortement le mamelon de sa nourrice, il tète avec avidité. Dans l'examen de la bouche, on trouve un aplatissement du bord circulaire des gencives; le nez est souvent le siége d'une démangeaison qui engage l'enfant à se gratter par intervalles. Une rougeur, qui se porte alternativement de l'une à l'autre joue, a été, ainsi que le symptôme précédent, plus d'une fois attribuée, sans fondement, à la présence des vers intestinaux. Il survient aussi des dé-

jections alvines plus ou moins abondantes, et une augmentation dans la sécrétion des urines. Les mouvements de l'enfant sont brusques ; il marque de l'impatience ; peu de chose le contrarie et le fait pleurer, son sommeil est agité, il se réveille en sursaut.

L'endroit de la gencive qui doit donner passage à la dent se gonfle, devient rouge et luisant, et finit par blanchir lorsque la dent est prête à se montrer au dehors. Cette espèce de gonflement, quelquefois circonscrit, s'étend souvent à toute la mâchoire, lorsque plusieurs dents se présentent à la fois. Il est aisé d'en apprécier la sensibilité par les cris que pousse l'enfant, au moyen de la pression que l'on exerce avec l'extrémité du doigt ; enfin la dent ne tarde pas à sortir, et tout rentre dans l'ordre primitif.

Ce tableau de symptômes qui ne présentent rien d'alarmant, n'est pas le même lorsque la sortie des dents est difficile. Les dérangements qui surviennent vers le quatrième mois donnent à soupçonner les accidents qui doivent l'accompagner. A cette époque, l'enfant devient criard, irascible, perd le sommeil ; il prend et laisse aussitôt le sein de sa nourrice ; il a des renvois acides ; ses digestions se dépravent ; le lait n'est digéré qu'à demi ; il est vomi avec une extrême facilité, ou bien il s'échappe au moyen d'une diarrhée jaunâtre, verdissant au contact de l'air sur les langes qui la contiennent. La constipation, pensent divers praticiens, est encore plus à redouter ; la salivation est très-abondante. Milot s'est beaucoup étendu, dans ses ouvrages, sur la salivation des enfants. Il la considère comme une des principales causes des dérangements de la digestion, et lui attribue le dévoiement d'irritation qui survient à cette époque. Les gencives, d'une extrême sensibilité, sont parfois, ainsi que la langue, le siége de quelques aphtes. Les glandes salivaires s'engorgent, la face se tuméfie ; ce dernier signe est souvent alarmant. Le système nerveux s'affecte au point de déterminer quelquefois une paralysie des membres inférieurs, ce dont j'ai été témoin, il y a peu de temps encore, sur un enfant très-nerveux. Des frissons s'annoncent, la prostration des forces survient, la fièvre se déclare, et si l'on n'apporte un prompt soulagement, les convulsions se manifestent, et la mort termine cette scène douloureuse.

Tels sont les cruels symptômes qui accompagnent une dentition difficile : plus ces accidents seront multipliés, et moins l'art doit se promettre de succès.

Les affections qui accompagnent la première dentition peuvent être, comme on le voit, locales et bornées à la bouche, ou sympathiques, ou plus ou moins éloignées du lieu primitivement affecté. Les unes appartiennent essentiellement au travail local qui s'opère, les autres sont consécutives à ce travail et l'accompagnent.

Lorsqu'il existe un gonflement inflammatoire et douloureux de la gencive, et une chaleur brûlante de la bouche avec une soif ardente, il est essentiel de recourir aux boissons adoucissantes et relâchantes, qu'on administre en même temps à la nourrice, si l'enfant tête encore. Si ces moyens ne suffisent pas pour entretenir la liberté du ventre, il faut recourir aux boissons laxatives, telles que le petit-lait, l'eau miellée, la décoction de pruneaux, et aux lavements. Il faut également insister sur les dérivatifs qui peuvent diminuer les congestions cérébrales, et prévenir les convulsions ou l'assoupissement ; les bains de pieds simples ou sinapisés sont bons à mettre en usage ; mais, sans contredit, une application de sangsues derrière les oreilles est le moyen le plus convenable dans ce cas.

Si le gonflement douloureux de la gencive ne diminue pas, qu'elle soit rouge, distendue, et qu'elle paraisse comme soulevée par la couronne de la dent, il est utile de recourir à l'incision, qui se pratique avec un bistouri à pointe recourbée. Cette opération, si utile dans bien des cas, ne doit point être pratiquée sans nécessité, dans la crainte d'ouvrir la capsule dentaire avant que la dent ne soit arrivée à son degré convenable d'ossification, ce qui ne peut être que préjudiciable à son développement. L'incision de la gencive, prônée à outrance par quelques-uns, combattue par d'autres, n'est jamais accompagnée de danger, tandis qu'il est bien évident qu'elle peut être de la plus haute utilité, ainsi qu'il me serait facile d'en puiser des exemples tant dans ma pratique que dans celle d'autres médecins. Ce débridement a l'avantage de dégorger la gencive, de faire cesser la douleur et de favoriser la sortie de la dent.

Les principaux accidents qui dépendent de la dentition sont les convulsions, les inflammations des yeux, les irritations des organes de la respiration et de la digestion, enfin plusieurs éruptions à la peau.

Les convulsions s'observent particulièrement chez les enfants pâles, maigres, très-irritables, et sujets à la diarrhée ; mais les enfants gras, frais et colorés, naturellement constipés, n'en sont pas non plus exempts. Ces convulsions sont souvent de courte

durée et n'affectent que les muscles des yeux et de la face ; d'autres fois, elles se prolongent un temps qu'on ne peut pas déterminer au juste, et se propagent aux muscles du tronc, aux membres supérieurs, plus rarement aux muscles du ventre. Ces accidents peuvent être suivis d'épanchement cérébral, de paralysie ou d'imbécillité.

Les moyens qui peuvent produire une prompte dérivation sont ceux à mettre en usage. Dans les hôpitaux consacrés aux enfants, on emploie, avec beaucoup de succès, les bains de pieds et de mains, les cataplasmes irritants sur les extrémités, et des applications froides sur la figure et le front. Si l'enfant n'est pas trop faible, il faut appliquer des sangsues derrière les oreilles ou à la partie latérale du cou. Les antinerveux conviennent mieux aux enfants faibles ; on n'a recours à ces derniers, pour les enfants robustes, qu'après avoir mis en usage les saignées locales. Les bains tièdes obtiennent quelquefois les plus grands succès, et ne doivent point être négligés. Les inflammations des membranes muqueuses cessent en général aussitôt que la dent fait son apparition au bord des gencives ; elles sont ordinairement légères et cèdent à un traitement adoucissant ; si elles présentent un caractère plus grave, on a recours aux différents moyens qui sont convenables à chaque espèce.

Les vomissements et les diarrhées qui ont lieu chez les enfants doivent être pris en considération ; ils accompagnent souvent la dentition, et sont quelquefois les précurseurs de maladies graves du cerveau et des organes du ventre.

Les éruptions à la peau qui surviennent pendant le cours de la dentition, sont ou des scrofules, ou des petites dartres écailleuses, soit à la face, soit derrière les oreilles ; elles n'exigent aucun traitement particulier. Quant aux petits boutons qui surviennent sur la moitié inférieure du corps, et que l'on nomme ordinairement *feu de dents*, ils proviennent plutôt d'une âcreté de l'urine, ou peut-être des matières fécales, et ne paraissent pas essentiellement dépendre du travail de la dentition.

D'après ce qui précède, que dire de ces colliers, de ces sachets, composés de substances inertes, que l'on met au cou des enfants pour éviter les accidents de la première dentition ? Que l'ignorance crédule accueille de pareils moyens, prônés par les charlatans, on le conçoit aisément ; mais on a le droit de s'étonner de rencontrer dans le monde des personnes instruites, des mères de famille bien élevées, qui se reposent sur des choses semblables ; sécurité dangereuse qui peut souvent faire négliger de recourir à des moyens salutaires. Le médecin doit donc chercher à combattre les préjugés qui reposent sur ces espèces de préservatifs, à moins que, dans certains cas particuliers, il ne trouve convenable de faire quelques concessions sans danger, afin de ne pas blesser l'amour-propre des parents.

Voici dans quel ordre et à quelle époque se fait *le plus ordinairement* la sortie des dents de la première dentition :

1° Du quatrième au dixième mois, les quatre incisives centrales ; ce sont celles du bas qui commencent.

2° Du sixième au douzième mois, les quatre latérales.

3° Du dixième au quatorzième mois, les quatre canines.

4° Du douzième au vingtième mois, les quatre premières molaires.

5° Du dix-huitième au trente-sixième mois, les quatre dernières molaires.

A. Toirac, docteur-médecin.

Note du rédacteur. Plusieurs considérations graves ressortent de cet article, où le tableau des accidents de la première dentition est si bien tracé. La première est relative à la nécessité où sont les jeunes mères de bien surveiller leurs enfants à une époque si fertile, pour eux, en dangers. La seconde se rapporte au mode de nutrition qui, dans le plus grand nombre des cas, est très-vicieux. Ce n'est guère qu'au bout de trois ans que le système dentaire des enfants est parfait, et c'est seulement à cette époque que la nature semble avoir voulu permettre à l'enfant l'usage des aliments solides. S'il était vrai que ce fait dût être la base d'un précepte hygiénique concernant l'alimentation des enfants, on voit combien il aurait été méconnu de tout temps par la plupart des mères. A la vérité, dans les campagnes surtout, on tient peu de compte du plus ou moins de solidité des aliments qu'on présente à un enfant qui n'a pas même une seule dent. Mais si quelques-uns résistent à ce mode vicieux d'alimentation, ce n'est pas le plus grand nombre, et les tables de la mortalité du jeune âge ne le prouvent que trop. (*Méd.-dom.*)

BIBLIOGRAPHIE.

L'Onanisme, par Tissot, nouvelle édition, revue, corrigée, entièrement refondue, augmentée des travaux des médecins modernes, et suivie du poëme intitulé *Onan, ou le Tombeau du Mont-Cindre*, par Marc-Antoine Petit, de Lyon. — Paris, Germer-Baillière, libraire-editeur, 17, rue de l'Ecole-de-Médecine. — Prix : 2 fr. 50.

Le nom de Tissot est resté le plus populaire parmi ceux des médecins de la Suisse; Tissot naquit à Lausanne, dans le canton de Berne, le 6 mars 1728. A dix-huit ans on le citait déjà parmi les sujets les plus distingués de l'école de médecine de Montpellier, et il devint plus tard professeur de médecine clinique à l'Université de Pavie, membre de la Société royale de Londres, de l'Académie médico-physique de Bâle et de la Société économique de Berne.

Praticien très-distingué et très-consulté, Tissot était en même temps un philosophe et un littérateur remarquable ; il a beaucoup écrit, et il publia seize ouvrages dans l'espace de vingt-cinq ans ; mais, parmi tous ces livres, l'*Onanisme* et l'*Avis au Peuple* sont ceux qui ont acquis la réputation la plus grande et la plus méritée.

Cependant les deux ouvrages que nous venons de citer ont vieilli et ne sont plus à la hauteur des connaissances modernes ; c'est ce qui nous a donné quelquefois l'idée de commenter l'*Avis au Peuple* pour les lecteurs du *Médecin de la Maison,* et c'est un projet auquel nous n'avons pas renoncé. Quant à l'autre livre de Tissot, il ne devait pas périr non plus ; M. Germer-Bailliere, éditeur très-distingué, auquel les médecins et les gens du monde doivent la lecture d'une foule d'ouvrages importants, tant anciens que modernes, vient de le publier, mais enrichi de tous les travaux scientifiques de notre époque.

On ne saurait trop approuver cette méthode, qui consiste à publier de nouveau un ancien auteur dont le mérite est incontestable et à ajouter à son œuvre tout ce que la science a découvert depuis. En suivant cette voie on s'éloigne honorablement des procédés familiers à beaucoup d'auteurs modernes ; piller les livres anciens, sans même les citer, est pour eux un péché d'habitude.

Nous devons rendre justice à l'éditeur de l'*Onanisme* et reconnaître qu'il a parfaitement atteint le but qu'il se proposait ; l'œuvre de Tissot est savamment complétée, et nul doute que les pères de famille, les ecclésiastiques, les instituteurs et tous les autres amis de l'humanité ne s'empressent de lire cet ouvrage.

La direction que nous avons donnée au *Médecin de la Maison* ne nous permet guère d'analyser le livre dont nous parlons ici, car le sujet ne peut entrer dans notre cadre sans inconvénient. Toutefois nos lecteurs jugeront facilement du style et de l'importance de l'ouvrage en mettant sous leurs yeux un fragment de la partie hygiénique. Voici ce qu'on lit au chapitre II, sous le titre d'*Hygiène médicale :*

La première indication serait de faire marcher de front l'éducation physique et l'éducation littéraire ; mais est-ce bien cela que nous faisons dans nos familles, et ne ressemblons-nous pas un peu à ces grecs dont parle Helvétius, qui donnaient un maître de flûte à ceux de leurs esclaves qu'ils envoyaient aux jeux olympiques pour y disputer le prix de la lutte ou de la course? Et vraiment, qu'enseignons-nous à nos enfants depuis l'âge de six ou sept ans jusqu'à dix-huit? Un peu d'histoire, assez de géographie, beaucoup trop de grec et de latin ; en résumé, toutes sortes de choses qu'on est toujours à même d'apprendre en deux ou trois ans, quand la raison est développée et qu'on veut bien se donner la peine de l'exercer et de l'employer. Mais de la gymnastique, point; de l'hygiène, point; nous nous garderions bien d'en parler, et c'est à peine si nous voulons connaître l'art de rendre les enfants robustes, sains et énergiques..... Nous craindrions de déroger à notre dignité en descendant à ce genre puéril d'éducation trépassée..... Ainsi il n'y a pas de lois dans nos maisons d'éducation qui prescrivent l'exercice méthodique, comme il y en a qui prescrivent l'étude des langues mortes ; point de prix, par conséquent, pour ceux qui se livrent avec succès aux exercices du corps, ces premiers et grands apprentissages de la vigueur nécessaire aux combats. Et de ce dédain pour les ressources du corps, naissent fatalement chez les enfants cette apathie, cette indifférence pour les plaisirs de leur âge, qui les font tomber dans un abandon et une rêverie qui les mène à la solitude, cet écueil terrible, cette source abondante de conséquences fâcheuses.

Il n'en était pas ainsi chez les anciens : ils savaient, au contraire, apprécier tous les avantages d'une bonne constitution, et ils honoraient les arts gymnastiques. Les Perses formaient leurs enfants à toutes sortes d'exercices ; ils les accoutumaient à braver la faim, la soif, l'intempérie des saisons, et par cette éducation mâle, si bien décrite par Xénophon, leurs enfants devenaient exempts de maladies, propres à tout et capables de tout, et ce ne fut que lorsque la mollesse et le luxe se furent introduits chez eux que ce peuple devint faible et pusillanime de fier et fort qu'il était auparavant.

Chez les Grecs et les Romains, on voit ce même enthousiasme que les magistrats savaient faire passer dans le cœur des citoyens par des lois sages et justes. Qui n'admire la simple frugalité des Lacédémoniens ! Tout ce qui pouvait former des citoyens vertueux, des magistrats intègres et des guerriers invincibles, était en honneur chez eux. Le luxe y était inconnu. Les Romains, souvent imitateurs serviles des Grecs, n'eurent pas moins à honneur la force du corps et tout ce qui peut contribuer à la développer.

Convaincus par l'expérience de l'influence que l'éducation physique peut exercer sur l'organisme, les anciens réduisirent en art, sous le nom de gymnastique, tous les exercices du corps. Inventée par Iccus et Hérodicus, la gymnastique fut divisée par Galien en plusieurs branches, savoir : la militaire, l'athlétique et la médicale. Les divers exercices qui avaient lieu dans les gymnases consistaient dans la danse, le saut, le pugilat, la course, l'escrime, le jeu du disque et de la balle, la natation, la course en char. Pénétrés de l'importance de ces divers exercices, les anciens s'y livraient avec plaisir. Ils en sentaient si bien l'utilité, qu'ils élevaient, après leur mort, leurs premiers athlètes au rang des dieux, après leur avoir accordé de leur vivant toutes les marques de suprématie propres à exciter l'émulation.

La gymnastique développe les organes, donne au corps cette grâce et cette force qu'offrent à un si haut degré les statues antiques. Sagement employée, elle endurcit contre les fatigues, procure une santé brillante et rend l'homme apte à une foule d'actions qu'elle seule peut lui faire tenter. En résumé, tant que l'éducation morale ne sera pas sagement liée à

l'éducation physique, les enfants ne jouiront qu'à moitié des bénéfices de l'éducation.

Passons maintenant à l'examen des six choses appelées non naturelles, ou, pour mieux dire, à l'examen des agents principaux de l'hygiène.

DE L'AIR.

L'air a sur nous l'influence que l'eau exerce sur les poissons, il en a même une beaucoup plus considérable. Ceux qui savent à quel point cette première influence s'étend; qui n'ignorent pas que les gourmets connaissent, non-seulement la rivière, mais encore l'endroit de la rivière où un poisson a été pris, et qu'ils désignent; ceux-là, dis-je, sentiront combien il importe pour les malades de respirer un air plutôt qu'un autre. Ceux qui sont entrés une fois dans leur vie dans une chambre que l'on habite sans l'aérer; ceux qui auront cotoyé des marais dans les chaleurs, habité dans des lieux bas, entourés d'éminences de tous côtés; ceux qui auront passé d'une ville peuplée dans une campagne; qui auront respiré l'air au lever du soleil ou à midi, avant ou après la pluie, tous ceux-là dis-je, comprendront comment, et à quel degré, l'air peut influer sur la santé.

Les faibles ont plus besoin d'un air pur que les autres; c'est un remède qui agit avec le seul secours de la nature. Il est par là même de la plus grande importance de ne pas le négliger. Celui qui convient le mieux à l'organisme est un air sec et tempéré; un air humide ou un air trop chaud sont pernicieux.

Je connais un malade que les grandes chaleurs jettent dans un épuisement total, et dont la santé varie en été, suivant l'alternative des jours plus ou moins chauds. Un air trop froid est beaucoup moins à craindre, et cela doit nécessairement être ainsi. La chaleur relâche les fibres, déjà trop lâches, et dissout les humeurs, déjà trop fondues; le froid, au contraire, remédie à ces deux maux. Quand les Caraïbes sont attaqués de paralysie, à la suite de ces terribles coliques convulsives auxquelles ils sont sujets, lorsqu'on ne peut les envoyer aux bains froids que l'on trouve dans le nord de la Jamaïque, on se contente de les envoyer dans quelqu'endroit plus froid que leur pays, et ce seul changement d'air opère toujours très-favorablement. Une autre qualité essentielle de l'air, c'est qu'il ne soit pas chargé de particules nuisibles, qu'il n'ait pas perdu, par un sejour dans des lieux habités, cette qualité vivifiante qui en fait toute l'efficacité et que l'on pourrait appeler *l'esprit vital*, aussi nécessaire aux plantes qu'aux animaux; et tel est l'air qu'on respire dans une campagne bien aérée et jonchée d'arbres, d'arbrisseaux et d'herbes odorantes.

Que le malade, dit Arétée, demeure auprès des prés, des fontaines et des ruisseaux; les exhalaisons qui en émanent et la gaieté que ces objets inspirent, fortifient l'âme, animent les forces et rétablissent la vie. L'air de la ville, sans cesse inspiré et expiré, continuellement rempli d'une foule de vapeurs et d'exhalaisons infectes, réunit les deux inconvénients d'avoir moins de cet esprit vital et d'être chargé de particules nuisibles. Celui de la campagne possède les deux qualités opposées : c'est un air vierge et un air imprégné de tout ce qu'il y a de plus volatil, de plus agréable, de plus cordial dans les plantes, et de la vapeur de la terre, qui, elle-même, est très-salubre.

Mais il serait inutile de se choisir une demeure dans un bon air, si on ne le respirait pas; l'air des chambres, si on ne le renouvelle pas continuellement, est à peu près le même dans toutes; ce n'est presque pas en changer que de passer d'une chambre fermée en ville, dans une chambre fermée à la campagne. On ne jouit de toute la salubrité d'une atmosphère saine qu'en pleine campagne. Si les infirmités ou la faiblesse ne permettent pas de s'y transporter, on doit renouveler plusieurs fois par jour l'air de la chambre, non pas en ouvrant simplement une porte ou une fenêtre, ce qui le renouvelle peu, mais en faisant passer dans tout l'appartement un torrent d'air frais, en ouvrant tout à la fois dans deux ou trois endroits opposés. Il n'y a aucune maladie qui n'exige cette précaution; mais alors il convient de soustraire le malade à une trop grande impression, ce qui est toujours très-aisé.

Il est aussi extrêmement important de respirer l'air du matin. Ceux qui s'en privent pour rester dans une atmosphère étouffée entre quatre rideaux, renoncent volontairement au meilleur et peut-être au plus fortifiant de tous les remèdes. La fraîcheur de la nuit lui a rendu tout son principe vivifiant; et la rosée qui s'évapore peu, après s'être chargée de tout le baume des fleurs sur lesquelles elle a séjourné, le rend véritablement médicamenteux. On nage au milieu d'une essence de plantes qu'on inspire continuellement, et dont rien ne peut suppléer le bon effet. Le bien-être, la fraîcheur, la force, l'appétit qu'on sent pendant le reste du jour en est une preuve à la portée de tout le monde, plus forte que tout ce que je pourrais ajouter. J'en ai vu encore très-récemment les effets les plus sensibles sur quelques personnes valétudinaires, sur celles surtout qui étaient hypocondriaques; elles éprouvèrent de la manière la plus marquée que si elles humaient l'air au lever du soleil, elles se sentaient beaucoup plus gaies le reste du jour, et ceux qui le passaient avec elles n'auraient pas pu se tromper à cette marque sur l'heure de leur lever. On sent combien cet effet est important pour les malades atteints de la consomption dorsale, qui sont si souvent hypocondriaques! Le retour de la gaieté démontre seul, d'une façon invincible, un amendement général de la santé.

FORMULES.

TISANE DE PARIÉTAIRE.

Prenez : Feuilles fraîches de pariétaire, une poignée; faites bouillir pendant à peu près dix minutes dans un litre d'eau et ajoutez 60 grammes de miel blanc.

On prend une tasse de cette tisane d'heure en heure, et on couvre les parties irritées, douloureuses, de cataplasmes préparés avec la même plante, et arrosés d'huile d'olive.

Le suc exprimé des feuilles s'emploie également à la dose de 60 à 100 grammes qu'on mêle avec deux ou trois fois autant de petit-lait clarifié. Cette dose est prise par fractions dans le courant de la journée.

La pariétaire est une plante précieuse dans les affections des voies urinaires accompagnées de spasme et d'irritation vive Elle est utile dans la colique néphrétique, la gravelle et autres affections du même genre. Les vieillards qui urinent avec difficulté sont presque toujours soulagés par la tisane de pariétaire.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 septembre 1855 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 126.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Soins hygiéniques que réclament les gencives. — De l'usage chirurgical du timbre-poste. — Le lait des femmes enceintes n'est pas directement nuisible. — Traitement bizarre de la céphalalgie ou mal de tête. — Dragonneau développé dans la région inférieure de la jambe, chez un matelot, après un court séjour au Sénégal. — Encore un moyen de prévenir les cicatrices difformes que la petite vérole laisse à sa suite. — La gale guérie en cinq minutes. — Importance des mesures d'assainissement à la suite des grandes épidémies. — La bourdaine employée comme purgatif. — Bulletin bibliographique. — Formules : Emploi des bourgeons de bouleau contre les engorgements scrofuleux.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 SEPTEMBRE 1855.

Les premiers froids ont amené, comme toujours, les rhumatismes, les maux de gorge, les congestions cérébrales, les ophthalmies, etc. Cependant, le nombre total des malades n'est pas sensiblement augmenté; les réceptions dans les hôpitaux n'ont pas atteint un chiffre beaucoup plus élevé que pendant la quinzaine précécente.

On continue à se préoccuper du choléra, et le souvenir des épidémies précédentes est encore trop vif pour qu'il n'en soit pas ainsi. On se demande comment il se fait que ce fléau se soit montré cette année dans toutes les parties de l'Europe sans y avoir acquis les proportions d'une grande épidémie. Cette maladie est-elle déjà arrivée au niveau de celles que nous avons toujours à redouter? est-elle définitivement installée dans nos climats? Nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi. Le choléra est une maladie toute spéciale, qui ne ressemble en rien aux autres affections des Européens ; il faut donc espérer que ce qui a eu lieu cette année n'est que le reste de l'influence épidémique qui s'éteint et disparaît peu à peu.

L'Italie, l'Espagne, la Suisse, l'Allemagne ont compté beaucoup de victimes du choléra; c'est en France et en Angleterre que le nombre en a été le moins considérable. Quelques cas ont eu lieu à Paris, mais aujourd'hui il n'en est plus question. Les Bouches-du-Rhône, le Haut et le Bas-Rhin ont été et sont encore assez maltraités.

SOINS HYGIÉNIQUES

QUE RÉCLAMENT LES GENCIVES.

Si le bon état des gencives contribue à la beauté et à l'harmonie du visage lorsque la bouche s'ouvre et les laisse voir, il n'importe pas moins à la conservation des dents, et a même une certaine influence sur la santé.

Les poëtes ont souvent chanté la couleur rose des gencives, ce corail, comme ils disent, enchâssant des perles éclatantes de blancheur; et le médecin interroge parfois les mêmes organes lorsqu'il veut fixer son opinion sur telle ou telle maladie. En effet, dans beaucoup de circonstances, les gencives ont un aspect particulier, ou présentent des altérations spéciales : cela se remarque dans la fièvre typhoïde, dans l'empoisonnement par les sels de plomb ou par les acides, dans la chlorose, dans le scorbut, sous l'influence du mercure, etc., etc.; l'état des gencives est donc loin d'être chose indifférente.

Lorsque les gencives ne sont pas malades, elles ne sont pas douées d'une très-grande sensibilité ; elles sont fréquemment soumises au contact des substances alimentaires les plus dures, et lorsque, par hasard, elles se trouvent piquées ou lacérées, la douleur qui en résulte est loin d'être aussi forte que celle qui se produirait à la peau pour une semblable blessure. Mais, hors de l'état naturel, il en est souvent autrement; les gencives sont quelquefois si douloureuses, que le plus léger attouchement cause au malade des angoisses très-vives.

Ces organes peuvent être le siége d'infirmités variées, et comme il est toujours facile de les visiter et d'apprécier leur état, ils sont, par cela même, dans une situation favorable pour que l'on puisse veiller à la conservation de leur intégrité ou les soigner quand ils sont malades. Ainsi, lorsqu'une tumeur, circonscrite à une seule gencive, vient à se former, quand cette tumeur est dure, chaude, d'un rouge plus ou moins foncé, lorsque enfin la suppuration devient imminente, il est presque évident qu'une cause irritante siége dans le voisinage et a déterminé tous ces désordres. Alors l'examen commence, et l'on trouve tantôt une dent malade, tantôt une fraction de dent, une racine altérée. Quelquefois, c'est un plombage introduit dans une dent douloureuse, qui a causé cet abcès; d'autres fois encore, c'est un pivot introduit dans une racine pour y maintenir une dent artificielle, qui détermine là une irritation permanente. Alors, la cause étant reconnue, on extrait la dent cariée, le pivot ou le plombage, et les accidents ne tardent pas à se dissiper, les douleurs à être calmées.

Il en est de même des affections scorbutiques, du gonflement produit par la pousse d'une dent de sagesse, de l'inflammation particulière que produit le mercure, soit que le malade en fasse un usage médicamenteux externe ou interne, soit qu'il agisse sur les gencives de l'ouvrier qui s'en sert pour dorer les métaux, étamer les glaces, etc.; il en est de même, enfin, de presque toutes les maladies des gencives : la facilité de l'examen conduit à la suppression de la cause qui produisait le mal.

Mais, au lieu d'avoir à combattre une maladie, n'est-il pas plus simple de l'éviter? Et puisque tout le monde est d'accord sur cette question, pourquoi n'appliquerait-on pas aux gencives les soins hygiéniques dont l'inobservance produit une foule de désordres?

Lorsque les gencives ne reçoivent pas les soins qui leur sont nécessaires, voici l'altération qu'elles subissent assez généralement : leur couleur rose est remplacée par une teinte rougeâtre d'un aspect désagréable; elles se gonflent, et leur bord libre, au lieu de présenter une ligne régulière, devient frangé et boursouflé; si on les presse, on fait sortir, vers leur bord, entre elles et les dents, un peu de matière blanchâtre, qui n'est autre chose que du pus, lorsque la maladie s'est aggravée. En même temps, une odeur insupportable, fétide, se manifeste, les dents se déchaussent et finissent par devenir vacillantes; puis les gencives s'affaissent sur elles-mêmes, s'ulcèrent et se détruisent, de sorte que les dents, ainsi dépouillées, semblent avoir augmenté de longueur. Toutefois, cet allongement n'est qu'apparent, mais le collet de la dent, qui n'est plus protégé par la gencive, s'altère promptement au contact de l'air et des aliments.

D'aussi regrettables désordres peuvent cependant être prévenus, et les moyens les plus simples suffisent pour les empêcher de survenir. L'altération des gencives est presque toujours le résultat de la présence du tartre qui se loge entre elles et les dents. Ce tartre, d'abord liquide, devient bientôt aussi dur que la pierre; il est formé par les matières salines qui sont naturellement dissoutes dans les sucs salivaires; chaque jour il devient plus volumineux, de nouvelles couches s'ajoutant aux anciennes, et il constitue un véritable corps étranger qui irrite et enflamme la gencive.

Lorsque le tartre existe, lorsqu'il est abondant, les instruments du dentiste peuvent seuls en débarrasser la bouche; mais si les dents sont régulièrement brossées chaque matin et après chaque repas, il est impossible qu'il ait le temps de se former. Il faut toutefois que l'action de la brosse s'exerce avec une certaine énergie, et lorsque les gencives saignent facilement, lorsqu'elles sont molles, il ne faut pas craindre de produire ainsi un léger écoulement de sang. Au contraire, le sang qui s'en échappe les engorgeait, et sa soustraction leur rend, en partie, la fermeté qu'elles avaient perdue.

Règle générale, lorsque les gencives ne sont pas douloureuses, on ne doit pas hésiter à les brosser fortement pendant quelques minutes. Si, au contraire, elles sont sensibles et enflammées, il faut se servir d'une brosse très-molle, et la faire glisser de haut en bas pour la mâchoire supérieure, et de bas en haut pour l'inférieure. La brosse devra être imprégnée d'un de ces liquides spiritueux étendus d'eau, dont nous avons déjà indiqué la composition (*Médecin de la Maison*, n° 8), et on ne se servira de pou-

dre dentifrice que tous les six à huit jours seulement.

Mais les dents peuvent être propres et les gencives rester molles, fongueuses, facilement irritables ; c'est alors le cas d'employer les gargarismes astringents, qui resserrent leur tissu et leur donnent une force nouvelle ; une demi-cuillerée d'alcoolat de cochléaria dans un quart de verre d'eau, constitue un liquide excellent pour baigner les gencives. Lorsque ce moyen est insuffisant, et lorsque les gencives commencent à s'ulcérer, on peut avoir recours, avec avantage, à la formule suivante :

Borax en poudre..... 2 grammes.
Miel blanc ..... 16 —

Mêler exactement, pour faire une pommade qui sera appliquée trois à quatre fois par jour, à l'aide du doigt, sur les parties malades.

Il va sans dire que les gencives qu'on veut conserver intactes ne doivent jamais être froissées par des corps durs, qui les déforment et les irritent ; ainsi il faut toujours veiller à ce que les enfants ne mordent pas des fruits volumineux et entiers, tels que des poires ou des pommes, ou n'arrachent pas, avec leurs dents, la bouchée de pain qui doit être cassée ou coupée avec le couteau.

Dr Reinvillier.

De l'usage chirurgical du timbre-poste.

Mon cher Reinvillier, celui qui a inventé le timbre-poste ne croyait guère travailler pour la médecine, et pourtant cette invention a été mise à profit par l'art chirurgical.

Bien que l'application de ce moyen soit d'une importance minime, et qu'elle ait été faite par une personne étrangère à la connaissance des sciences médicales, permettez-moi de vous rapporter, en quelques mots, le fait historique suivant :

Mme Amélie X*** habite la campagne. S'étant fait au doigt une coupure assez profonde, qui donnait lieu à une hémorrhagie abondante, et d'ailleurs, se trouvant dépourvue de tout conseil médical, elle eut l'idée de couper, en bandelettes minces, deux timbres-postes qui se trouvaient sur son bureau. Elle se servit de ces bandelettes pour rapprocher les chairs, les appliquant successivement et *rapidement*, afin de ne pas les laisser humecter par la partie aqueuse du sang. Puis elle recouvrit le tout d'une petite bande de toile. Sous l'influence de ce traitement fort simple, l'hémorrhagie, qui commençait à effrayer l'entourage de la malade, s'arrêta, et la cicatrisation de la plaie se fit rapidement.

Un pareil fait, je le répète, ne doit pas être donné pour plus qu'il ne vaut. Néanmoins, vous jugerez qu'il est peut-être utile de le faire connaître, parce que, dans un cas donné, il pourrait rendre quelque service.

Un pansement, fait avec du papier gommé, pourrait être insuffisant, ce serait là son seul défaut ; mais il ne pourrait, en aucune façon, être nuisible. Ce pansement pourrait enfin être employé d'une manière temporaire, en attendant l'arrivée du médecin. Le moindre secours suffit souvent pour rassurer les esprits pusillanimes et leur rendre le courage et le sang-froid, condition indispensable pour éviter parfois des malheurs sérieux.

Agréez, etc. Dr Bourdin.

Le lait des femmes enceintes n'est pas directement nuisible.

Les préoccupations et les erreurs du vulgaire tournent toujours à son préjudice, dit M. Lucia. L'opinion que le lait des femmes enceintes est un produit essentiellement nuisible pour les jeunes enfants, est d'autant plus souvent cause de déterminations funestes, que c'est là une des erreurs les plus répandues dans toutes les classes de la société. Rien n'est plus commun que de voir des familles, tourmentées par l'idée que les souffrances d'un enfant peuvent être causées par une grossesse de sa nourrice ou de sa mère, exiger ou le sevrage de l'enfant ou un changement de lait, alors que les soupçons à cet égard ne sont pas même fondés.

L'auteur de cet article s'est attaché à prouver que rien n'autorise à croire que le lait d'une femme enceinte ait des qualités délétères, ainsi que le pensent beaucoup de gens. D'abord, dit-il, il est peu de femmes qui soient en état de continuer l'allaitement pendant toute la durée d'une grossesse ; la raison en est bien simple, c'est que le lait ne tarde pas à leur manquer. C'est donc la diminution graduelle dans la quantité du lait secrété qui est la cause du dépérissement que l'on remarque chez certains enfants.

Une autre raison, non moins certaine, c'est que les qualités nutritives du lait diminuent en même temps que sa quantité. Ce qui prouve bien que telles sont les causes uniques du dépérissement que l'on remarque chez les nourrissons placés dans de semblables conditions, c'est que l'on ne voit pas que les

choses se passent de même quand on a affaire à ces robustes nourrices dont le lait se conserve pendant les premiers mois d'une nouvelle grossesse. A ce sujet, l'auteur mentionne l'histoire d'une de ses clientes, mère d'une nombreuse famille, qui n'a jamais sevré chacun de ses enfants que lorsque le suivant avait déjà plusieurs mois. Il était vraiment curieux, dit-il, de voir cette femme privilégiée, avec un robuste enfant au sein, dans les derniers mois de sa grossesse et au moment même de ses couches, donner ensuite à téter à deux nourrissons, jusqu'à ce que l'âge de l'aîné permît de le sevrer sans inconvénient.

Il résulte de tout cela, pour nous comme pour l'auteur de l'article, que le lait d'une femme enceinte n'a rien de nuisible en lui-même; et que si, au commencement d'une nouvelle grossesse, on voit les enfants dépérir, cela tient uniquement à ce qu'ils ne trouvent pas un lait assez riche en qualité et en quantité. Dans de pareilles circonstances, il convient de chercher une autre nourrice. Cela est, au contraire, parfaitement inutile, si l'on est assuré que le lait a conservé ses qualités et qu'il est secrété en quantité suffisante.

En ce qui concerne les femmes elles-mêmes, l'allaitement peut être continué aussi longtemps qu'elles ne s'en trouvent pas incommodées.

(*El Siglio Medico* et *Revue thérapeutique du Midi.*)

Traitement bizarre de la céphalalgie, ou mal de tête.

Le fait suivant, qui a été observé dans les hôpitaux de Paris, est raconté ainsi par le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques :*

M. Trousseau ayant d'abord employé, mais en vain, les applications de cyanure de potassium, qui, en pareils cas, réussissent quelquefois, a fait appel au calorique à doses très-élevées appliqué de la manière suivante : du sablon ordinaire chauffé à 45 et même à 50 degrés centigrades, c'est-à-dire à une température capable de produire sur la main une impression très-désagréable, a été placé dans la doublure d'un bonnet en calicot serré. Cela fait, la malade a coiffé le bonnet, et comme il pesait 2 à 3 kilogrammes, elle est restée sur un fauteuil, la tête appuyée en arrière, de manière que le sable fût en contact avec les parties endolories pendant trois quarts d'heure.

Ces applications ont été répétées deux ou trois fois chaque jour. Or, le cinquième jour, le malade, qui depuis cinq ans n'avait pas cessé de souffrir, a éprouvé une amélioration remarquable; le sixième jour s'est passé tout entier sans douleurs. Dans la nuit suivante, celles-ci sont revenues, mais moindres; on a continué, et la dernière fois que nous avons vu cette femme, son état était aussi satisfaisant que possible.

Est-ce à dire que tous les cas semblables seront guéris par cette médication? Non, et nous avons montré que le calomel et l'iodure de potassium sont souvent indiqués en pareille circonstance; mais un fait à retenir, c'est le parti qu'on peut tirer des applications du calorique dans les cas où, d'ordinaire, on s'adresse aux réfrigérants. Ainsi, rien ne réussit plus rapidement que ces topiques chauds quand il y a menace de congestion cérébrale. M. Trousseau fut consulté, il y a trois ans, pour un négociant qui, depuis deux ans, avait renoncé aux affaires parce qu'il redoutait l'apoplexie. A peine au travail, ses idées devenaient confuses; il craignait une congestion, et les médecins n'avaient fait que fortifier cette croyance, en lui prescrivant des sangsues, des bains de pieds, de l'aloès. M. Trousseau reconnut en effet dans cet état une congestion, et, à cause de cette congestion, il prescrivit l'application de sachets de sable à 40 degrés centigrades.

Ce traitement eut d'abord un effet heureux en faisait croire au malade que s'il avait réellement une congestion, on ne lui eût pas prescrit une médication aussi peu rationnelle. Il la suivit pendant cinq jours, et le sixième jour il éprouva un calme inconnu depuis longtemps. On porta dès lors à 47 et 48 degrés la température des sachets, et quinze jours après, l'amélioration était sensible. Un peu plus tard, il est vrai, il survint de nouveau quelque malaise du côté de la tête, mais on revint à l'usage du sable chaud, et les accidents disparurent si complétement que le malade a pu reprendre ses opérations commerciales. Dans un autre cas ayant de l'analogie avec celui-ci, le même traitement a eu les mêmes résultats.

La raison de cette pratique, en apparence bizarre, est puisée dans l'observation d'un fait très-simple, à savoir que lorsqu'on met une main dans l'eau froide et l'autre dans l'eau chaude en les y laissant pendant quelque temps, il se fait une réaction en sens inverse dans chacune de ces mains. Celle qui était refroidie devient chaude, tandis que celle qui était réchauffée devient froide. C'est là, d'ailleurs, tout le secret des eaux minérales thermales. Des rhumatisants vont à Néris, où les eaux sont peu minéralisées, mais très-chaudes, et ils guérissent. Il faut

toutefois remarquer que le calorique n'agit, dans ce cas, de cette façon qu'autant que son application est temporaire; car, mis en contact continu avec les parties malades, il entretient la congestion au lieu de la dissiper.

Note du rédacteur. — Quelle que soit l'autorité du nom qui abrite cette médication étrange, nous déclarons lui laisser la responsabilité des idées théoriques qui sont émises dans cet article.

Dragonneau développé dans la région inférieure de la jambe, chez un matelot, après un court séjour au Sénégal.

Avant de liver à nos lecteurs l'article suivant, publié par la *Gazette des hôpitaux*, et aussi intéressant pour les gens du monde que pour les médecins, nous devons à nos abonnés quelques explications sur le dragonneau, car beaucoup d'entre eux ne doivent pas connaître, même de nom, ce dangereux animal, qui ne se rencontre pas dans nos climats.

Le dragonneau est un long ver qui a la forme et la ténuité d'un fil; il est lisse, égal dans presque toute sa longueur, et peut facilement se contourner en tous sens. Il se développe particulièrement près des malléoles et sous la peau; il détermine une tumeur semblable à un furoncle, qui se convertit bientôt en une pustule aqueuse, dans laquelle on aperçoit la tête du ver, qui sort peu à peu. Lorsque la pustule est ouverte, on saisit cette tête et on retire le ver avec précaution, en le tournant à mesure autour d'un petit rouleau de toile; mais il est essentiel de ne point le rompre pour éviter des douleurs et une suppuration opiniâtre.

On s'arrête dès que l'on éprouve une résistance un peu forte; on fixe le petit rouleau aux environs de la plaie, au moyen d'un ou deux tours de bande, et l'on recommence les tractions au pansement suivant, jusqu'à la sortie complète du dragonneau.

Nous avons trop peu d'occasions d'avoir des observations exactes sur l'histoire et les évolutions du dragonneau pour ne pas nous empresser de faire connaître les faits de ce genre quand ils viennent à s'offrir à un bon observateur.

Le fait suivant, qui nous est communiqué par M. le docteur Vacher (de Lagrave), chirurgien à bord du *Napoléon*, devant Sébastopol, est intéressant à un double titre: d'abord à cause de la longue incubation de ce filaire; en second lieu, comme démontrant, ce qu'on avait déjà souvent remarqué, le danger de la cassure de cet animal, lorsqu'on procède à son extraction, et enfin, comme exemple de l'utilité des frictions mercurielles.

Le nommé Charles (Emmanuel), âgé de vingt-huit ans, né à Marseille, matelot des classes, est allé au Sénégal, il y a dix-huit mois, sur un navire de commerce, à bord duquel il a séjourné sept mois dans ce pays.

Pendant tout ce temps, il n'est descendu à terre que fort rarement, pour accompagner son capitaine, et il est retourné à bord immédiatement, sans être demeuré plus d'un quart d'heure sur le rivage.

L'eau nécessaire à la provision de l'équipage était apportée à bord par les nègres. Ce sont là les seuls rapports qu'il ait eus avec eux. Pendant ces sept mois de séjour sur la côte d'Afrique, cet homme a joui d'une excellente santé et n'a ressenti aucun phénomène particulier qui puisse expliquer les accidents qu'il vient d'éprouver.

Dans la nuit du 24 au 25 septembre, il fut pris d'une démangeaison violente par tout le corps; quatre jours après, sans avoir depuis éprouvé rien de semblable, il ressentit à la jambe droite une nouvelle et violente démangeaison, limitée environ à la moitié de cette jambe. En découvrant sa jambe, il remarqua près de la malléole interne une ampoule blanchâtre qui, par la pression, laissa écouler de la sérosité sanguinolente.

Il se présente à l'hôpital du bord dans cet état le 1er octobre. Comme la jambe est douloureuse, on prescrit un cataplasme.

Le lendemain, en pressant sur la jambe, on fait sortir par l'ouverture de l'ampoule un ver blanchâtre, filiforme, dont l'extrémité apparente est un peu recourbée, et qu'on reconnait être la tête de l'animal.

Par une traction modérée, on retire une longueur d'environ 5 centimètres du ver, qu'on enroule autour d'un morceau de diachylon disposé *ad hoc*. On fixe ce diachylon à l'aide d'une bandelette de même sparadrap, et on laisse le malade sans autre pansement.

Le lendemain et les jours suivants, on continue par la même manœuvre l'extraction du dragonneau, et l'on arrive à en retirer environ 15 centimètres.

Il n'y avait eu jusque-là ni douleur ni gonflement; malheureusement, le 7 octobre, par une traction trop forte, le ver fut brisé.

Le malade resta encore deux ou trois jours à l'hôpital, et, comme il n'éprouvait plus la moindre souffrance, il en sortit le 8 octobre pour y revenir le 13 novembre.

Il avait alors l'extrémité de la jambe fortement tuméfiée, rouge, douloureuse; il existait un empâtement très-étendu. Ces divers phénomènes sont surtout sensibles du côté de la malléole externe et de la partie postérieure de la jambe.

Il est facile de reconnaître que le ver a rétrogradé et changé sa position première. Le côté interne de la jambe, moins sensible que l'autre, est cependant gonflé et douloureux.

On couche le malade et on lui fait sur la jambe des frictions mercurielles; on y applique ensuite un cataplasme.

Le 21 novembre, la fluctuation étant très-manifeste, et le malade ayant beaucoup souffert dans la nuit, on lui fait une incision longitudinale assez étendue derrière la malléole externe et un peu au-dessus.

En pressant pour faire sortir le pus, on fait paraître le dragonneau. Une traction modérée l'amène tout entier au dehors (15 centimètres encore environ). Les frictions mercurielles l'avaient tué.

Dans le pus sanieux, mal lié et nauséabond qui sort par l'incision, on croit reconnaître d'autres vers fort petits; malheureusement on n'a pas de microscope pour s'en assurer.

L'extraction de ce dragonneau a été suivie d'une suppuration très-abondante avec décollement. Il a fallu pratiquer deux autres ouvertures, et ce n'est qu'aujourd'hui, 4 janvier, que le malade peut se servir de sa jambe sans y ramener de gonflement. Il sortira de l'hôpital dans deux ou trois jours.

Ce fait semblerait prouver l'utilité des frictions mercurielles quand le dragonneau s'est fait jour; en tuant l'animal, on facilite son extraction.

Encore un moyen de prévenir les cicatrices difformes que la petite vérole laisse à sa suite.

Le docteur François, médecin de bataillon, à Anvers, vient de faire aux journaux de médecine belges la communication suivante :

« En voyant la terreur qui s'emparait de toutes les classes de la société chaque fois qu'une épidémie de variole venait à se montrer, dirai-je avec Franck, on ne s'étonnera assurément point de tous les efforts que l'on a faits pour mettre des limites à un si grand fléau, et, ajouterai-je, pour arrêter le développement ultérieur de la maladie, une fois déclarée. Sans traiter ici le pour et le contre de la vaccine, cette admirable découverte de l'immortel Jenner, et sans entrer dans la discussion des divers traitements abortifs, ou du moins vantés comme tels par leurs auteurs, mais appréciés aujourd'hui à leur juste valeur, parlons tout de suite d'un agent chimique qui, par son innocuité et ses effets résolutifs, est appelé à jouer un rôle important dans le traitement de la variole : je veux dire l'*iode*.

« Il y a quelques années, dit-on, un médecin américain a préconisé l'emploi de la teinture d'iode à l'extérieur pour obtenir l'avortement de la variole. Ce conseil a-t-il été connu? a-t-il été suivi, ou a-t-il subi le sort de tant de bonnes et belles découvertes, et passé inaperçu? Je ne sais. Toujours est-il que M. le docteur N. Dethier m'a dit avoir essayé spontanément, en 1847, dans une épidémie qu'il eut occasion d'observer lorsqu'il était à l'hôpital militaire de Mons, l'action de cette teinture, et que les succès qu'il a obtenus ont été des plus remarquables. Depuis lors, j'ai été à même de pouvoir faire aussi des essais, et, je puis l'affirmer, j'ai réussi au delà de tout espoir.

« Le procédé est très-simple : bien imbiber un petit tampon de charpie de teinture d'iode et le promener franchement sur toute la face, à plusieurs reprises, jusqu'à ce que la peau soit bien colorée et convertie en une espèce de masque brun olivâtre.

« Quelle est l'action physique et chimique de la teinture d'iode sur les pustules varioliques dans les différentes phases qu'elles parcourent? Comment agit-elle? Voici, le plus succinctement possible, le résultat de nos observations avec M. Dethier et de nos idées à ce sujet :

« 1° La teinture d'iode, employée tout au commencement de l'éruption, alors qu'elle est constituée par des taches rouges, boutonneuses à leur centre, empêche leur développement ultérieur et leur apparition sur les endroits encore sains de la face; de telle façon qu'une variole qui, à en juger par l'état général du sujet et la marche des pustules sur le reste du corps, serait probablement devenue abondante à la face, reste modérée;

« 2° Appliquée lorsque l'éruption est vésiculeuse, elle s'oppose à l'agrandissement de l'auréole inflammatoire autour des vésicules, dont la sécrétion elle-même est diminuée;

« 3° Ces mêmes phénomènes ont lieu lorsque, du quatrième au septième jour, l'éruption prend la forme pustuleuse, et que la suppuration commence. On voit alors les pustules s'affaisser un peu et prendre un aspect plus plat, ce qui rend la dépression du centre moins marquée;

« 4° Etendue largement, lorsque, vers le huitième

jour, l'éruption est à son plus haut degré de développement, qu'elle est considérable, que le travail de suppuration s'est effectué en provoquant un gonflement énorme à la face, la teinture d'iode occasionne la flétrissure de l'éruption et même parfois une diminution si rapide et si notable du gonflement, que M. Dethier a vu des malades qui, la veille, pouvaient à peine desserrer les mâchoires, boire et articuler quelques mots, exécuter le lendemain ces actes avec facilité ;

« 5° En même temps que ces divers changements s'opèrent, la fièvre secondaire elle-même s'atténue ; le sommeil est plus calme et moins interrompu par des rêves ou du délire ; l'agitation et l'anxiété diminuent ;

« 6° Enfin, l'air n'ayant pu, à cause des applications réitérées du vernis iodé, exercer son action délétère sur le pus des pustules, les croûtes sont, dès lors, moins épaisses, le travail ulcératif moins prononcé, et la dessiccation plus facile et plus régulière. Aussi les surfaces malades font-elles place, plus tard, à une peau fine, lisse et rosée. »

Ici, le docteur François entre dans certaines considérations relatives au mode d'action de l'iode et à la beauté des résultats, et il insiste sur la valeur du procédé comparé avec les autres méthodes qui ont été tour à tour vantées.

La Gale guérie en cinq minutes,

Par MM. L. Dusard, interne en pharmacie, et A. Pillon, interne en médecine de M. Cullerier, à l'hôpital de Lourcine.

Guérir la gale en deux heures était déjà chose extraordinaire, et les moins enthousiastes furent émerveillés de cette découverte ; mais voici bien autre chose : deux jeunes praticiens de mérite ne demandent que cinq minutes pour arriver au même résultat, et leur procédé est si simple, que le premier venu, comme ils le disent, peut y être initié ; de sorte que toute personne bienfaisante pourra venir en aide au malheureux qui habite loin des médecins ou des hôpitaux, et le débarrassera facilement de cette maladie si incommode et si détestée. Voici, au reste, la communication faite à l'*Union médicale* par MM. Dusard et Pillon.

Certes, les moyens ne manquent pas pour guérir la gale, et il faut avoir une confiance réelle dans celui qu'on propose, pour oser l'ajouter à la liste trop nombreuse des traitements usités jusqu'à ce jour. On peut dire que presque tout peut servir à détruire l'acarus, depuis les substances les plus simples et les moins coûteuses, comme le vinaigre, jusqu'à d'autres plus chères ou d'un emploi difficile. Mais, à tous les moyens ordinaires, on peut faire des reproches, et même d'assez graves : à l'*essence de térébenthine*, son odeur désagréable et surtout persistante, sa fréquente inefficacité, puisque de nombreuses récidives succèdent à son emploi ; à la *teinture de benjoin*, on peut accorder un emploi facile et une odeur agréable ; mais on doit objecter un prix assez élevé, une fidélité des plus douteuses, des récidives sans nombre ; à l'*ancien traitement* par la pommade d'Helmerich, par les bains sulfureux, par le sous-carbonate de potasse, on doit reprocher, entre autres inconvénients, une lenteur désespérante, une efficacité qui n'est pas à l'abri de toute attaque.

Enfin, et sans les passer tous en revue, on peut attaquer le *traitement* dit *de Saint-Louis : la frotte.* M. Devergie lui a fait son procès ; il l'accuse de bien nombreux insuccès, et, qui plus est, d'exaspérer, de perpétuer, en les faisant passer à l'état chronique, les complications de l'affection psorique, d'être pour les malades une source de douleurs et de désagréments.

Nous croyons avoir évité la plupart de ces inconvénients par l'emploi du *chlorure de soufre* en dissolution dans le sulfure de carbone. Nous venons humblement raconter ce que nous avons vu, et le proposer à l'appréciation de nos maîtres, à l'expérimentation de chacun.

Ce médicament, facilement obtenu par l'action du chlore sur le soufre, a d'abord l'avantage, en sa qualité de composé liquide, de s'appliquer en couche mince et régulière, de pénétrer jusqu'au fond des sillons et partout où il faut, de s'y dédoubler en acides sulfureux et chlorhydrique et en soufre.

Au début, nous employions pur le chlorure de soufre ; appliqué partiellement et en quantité très-minime, il réussissait déjà, mais pas du premier coup. Nous dûmes chercher un dissolvant, un véhicule qui n'exerçât sur lui aucune action chimique capable de modifier sa composition ou de neutraliser ses propriétés. Un petit nombre de substances seulement pouvaient remplir ce but. Le chloroforme fut essayé, mais on pouvait nous objecter son prix assez élevé, à nous, qui avions la prétention de proposer un traitement économique. Après divers tâtonnements, nous donnâmes la préférence au sulfure de carbone, déjà proposé comme moyen curatif de la gale, mais qui, employé seul, ne constitue qu'une préparation d'une fidélité douteuse, ainsi que nous avons pu nous en convaincre. C'est encore en tâton-

nant que nous sommes arrivés à constater quelles doses minimes du médicament suffisaient pour produire de bons résultats.

Nous prenons une dissolution de 12 grammes de chlorure dans 100 grammes de sulfure de carbone. 100 grammes au plus du mélange suffisent pour un malade adulte. La valeur vénale de cette dose bien suffisante est des plus modiques (tout compte fait, elle ne doit pas dépasser *soixante centimes*).

Voici maintenant comment nous procédons :

Nous nous plaçons dans un lieu bien ventilé, en ayant soin d'en retirer tout objet en cuivre, dont le brillant se trouverait altéré par les vapeurs sulfureuses qui s'exhalent pendant l'opération. Nous plaçons le malade complétement déshabillé sur un tabouret, pour qu'il soit plus élevé que nous ; nous lui enveloppons la tête dans un vaste cornet de papier résistant, et ouvert par en haut, pour lui épargner toute odeur désagréable, pour le soustraire aux vapeurs piquantes qui pourraient se produire. Nous passons légèrement sur la surface du corps un gros pinceau de blaireau ou de charpie, imbibé du mélange, en n'omettant pas de notables surfaces, en insistant sur celles bien connues qu'habite de préférence l'acarus ; et tout se borne à ce procédé si simple que le premier venu, homme ou femme, baigneur, infirmier, garde-malade, peut y être initié, mais que nous avons décrit minutieusement pour en assurer le succès.

Le badigeon terminé, le malade ressent une chaleur générale sans cuisson douloureuse. Nous le renvoyons en l'affirmant guéri ; le traitement, à proprement parler, n'a pas duré cinq minutes.

Les démangeaisons cessent comme par enchantement. C'est seulement après trente-six heures que nous prescrivons un bain simple, recommandant de s'abstenir jusque-là d'ablution du cou ou des mains ; puis un bain tous les deux jours pendant une semaine ; cela nous a toujours suffi. Mais nous n'avons agi que contre l'acarus ; nous n'avons détruit que lui ; or, la gale n'est presque jamais simple, et les complications subsistent ; toutefois, la cause est supprimée, et dans toutes nos observations, nous avons vu ces complications s'éteindre et disparaître avant la fin de la deuxième semaine.

En présence de ces gales composées, où les complications tiennent la plus grande place, nous calmons d'abord l'état aigu par des moyens appropriés avant d'en venir au badigeon, sur des surfaces trop sensibles, ce qui serait douloureux.

Voilà ce que nous avons fait dans seize cas de gale bien avérée. On ne contestera pas la valeur de nos diagnostics, si nous disons qu'ils ont tous été contrôlés soit par M. Cullerier, soit par M. Bernutz ; et dans ces seize cas nous avons réussi, et nous sommes encore à compter une seule récidive, quoique la moitié au moins de nos guérisons ait deux ou trois mois de date.

Il est deux autres observations que nous n'avons pas fait entrer en ligne ; la première a trait à une femme allaitant son enfant, tous deux affectés de gale ; la mère seule a été soumise au traitement, l'état de santé de l'enfant nous défendait de le mettre en expérience ; or, la mère, depuis vingt-cinq jours, nous paraissait guérie ; aujourd'hui la gale reparaît chez elle sur la poitrine et les seins, qui sont en contact fréquent avec l'enfant ; nous ne croyons pas devoir l'attribuer à une récidive, mais bien à une contagion nouvelle. Dans la deuxième observation, le sujet traité nous a quitté deux jours après le badigeon ; malgré sa promesse de revenir, nous ne l'avons pas revu ; serions-nous en droit de le croire guéri ?... Enfin, nous n'hésitons pas à employer le même moyen sur les enfants, même à la mamelle, mais en redoublant de précautions pour soustraire les petits malades aux vapeurs irritantes dont nous avons parlé.

Pour juger du succès, la disparition des démangeaisons a été notre critérium, puis l'affaissement des vésicules et la disparition graduelle, mais plus lente, de la papule, du prurigo, du sillon qui se comble peu à peu, de l'éruption du sein et des espaces interdigitaux, qui persiste généralement la dernière. Pour ce qui est des démangeaisons, on doit être prévenu qu'après avoir disparu, elles reviennent quelquefois après cinq ou six jours, mais ce ne sont plus celles qui tenaient à la présence des acarus, ce sont celles de toute autre nature qui appartiennent au prurigo qui a persisté. Insister sur les bains simples ou alcalins, est tout ce qui convient en pareil cas, et ne pas se hâter d'accuser le remède en concevant l'idée d'une récidive, que nous n'avons pas vu en résulter, quand toutes les précautions sus-décrites avaient été bien prises.

Comme dans tous les autres traitements, il ne sera pas inutile de faire purifier les vêtements par les moyens ordinaires, quoique nous ayons souvent négligé cette précaution sans avoir à nous en repentir.

On ne manquera pas de nous objecter l'odeur peu agréable de notre médicament ; mais cette objection nous paraît sans valeur, si l'on considère que cette

odeur est devenue très-supportable avec notre formule perfectionnée, que nous y soustrayons complétement le malade, et que, comme nous, l'opérateur s'y habituera bien facilement, s'il est animé du désir de rendre service.

Conclusion. — Un seul badigeon de cinq minutes, avec une substance peu coûteuse, dont l'emploi est facile et exempt de dangers, dont l'odeur est très-supportable. Cinq à six bains simples ou alcalains, sans écorcher le malade, sans le faire souffrir, sans le garder à l'hôpital; voilà, certes, un traitement rapide, commode, et dont l'efficacité ne nous a pas encore failli une seule fois.

Importance des mesures d'assainissement à la suite des grandes épidémies.

M. le docteur Roche, en publiant ses savantes lettres sur le choléra dans l'*Union médicale*, a traité la question de l'assainissement d'une manière très-remarquable. Les paroles de M. Roche doivent être prises en très-grande considération, car elles émanent non-seulement d'un écrivain de premier ordre, mais d'un praticien du plus haut mérite. Nous laissons, au reste, parler M. Roche :

« On fait en quelque sorte, dit-il, un contre-sens hygiénique en les ordonnant auparavant et les négligeant après. Sans nul doute, il est utile de prendre en tout temps, et surtout quand l'invasion d'une épidémie est imminente, il est utile, au point de vue général de l'hygiène publique, de prendre toutes les mesures de salubrité possibles et de donner des conseils de prudence et de conservation présumable que la science de l'hygiène privée recommande. Mais contre ces épidémies de causes spéciales, qui atteignent indistinctement toutes les classes de la société et ne paraissent peut-être sévir davantage sur la classe pauvre que parce qu'elle est la plus nombreuse, il ne faut pas s'en exagérer l'importance, elles n'ont aucune utilité préventive, spéciale, directe. Qu'on me dise donc à quoi serviraient ces mesures et ces conseils, si par hasard l'air que nous respirons tous venait à s'imprégner d'une certaine quantité de vapeurs arsenicales? Au contraire, après le passage d'une grande épidémie miasmatique, qui laisse nécessairement le sol et tous les objets qui le couvrent souillés de l'agent toxique qui la produit, susceptible de la renouveler, et la renouvelant en effet quelquefois, on comprend l'utilité qu'il y aurait à neutraliser le poison, ou, au moins, à en diminuer la quantité par des lavages à grande eau plusieurs fois répétés, par des fumigations appropriées, par le grattage des maisons, par leur blanchiment à la chaux, etc.

A ce point de vue, l'ordonnance de police qui prescrit, à Paris, le grattage et le blanchiment des maisons tous les dix ans, me paraît des plus sages. Je ne puis pas me résigner à n'y voir qu'une mesure de coquetterie ou de propreté, comme on affecte de le dire. J'y vois une grande mesure de salubrité dont la portée est beaucoup plus grande qu'on ne l'entrevoit, s'il était possible de la généraliser et de l'étendre à toutes les communes de la France, en la complétant toutefois par d'autres précautions hygiéniques dont l'expérience et le bon sens ont depuis longtemps proclamé les avantages, précautions variables selon les localités.

Si, par exemple, on pouvait engager les habitants des campagnes à faire deux fois par an, au printemps et à l'automne, des fumigations de chlore, ou d'acide nitreux, ou d'acide sulfureux, dans leurs habitations, à en laver fréquemment l'extérieur, comme cela se pratique en Hollande, à les blanchir de temps en temps à la chaux, en dedans et en dehors, comme on le fait dans un grand nombre de villes et de villages situés sur les bords de la Méditerranée, sans doute par obéissance traditionnelle à un ancien précepte d'hygiène oublié; si on les obligeait à éloigner les fumiers des portes d'entrée de leurs demeures, à n'en pas laisser s'infiltrer le purin dans le sol même des habitations, ou s'écouler sur la voie publique, où il devient une cause puissante d'insalubrité, on arriverait probablement, par l'ensemble de ces prescriptions, à s'affranchir de la plupart des épidémies miasmatiques qui déciment chaque année les populations rurales, du moins à en diminuer la fréquence et la gravité. Il est inutile, je pense, de se livrer à d'ennuyeux calculs pour démontrer que la dépense de chaque père de famille en serait à peine accrue, et qu'il en serait amplement dédommagé, s'il évitait ainsi quelques-unes de ces maladies qui font perdre aux hommes de labeur la richesse la plus précieuse, le temps, épuisent leurs forces souvent pour de longues années, et les conduisent à la misère. Il n'est pas moins superflu de chercher à établir qu'en venant en aide aux plus nécessiteux, en faisant pratiquer les lavages, les fumigations et le badigeonnage avec ses propres deniers, la commune y gagnerait probablement une partie des frais de secours de toute nature qu'elle est obligée de dépenser pour eux en cas de maladie et de misère qui en est si souvent la suite.

La bourdaine employée comme purgatif.

Les anciens faisaient, beaucoup plus que nous, usage des plantes, et si de nombreuses erreurs étaient le résultat de leur manque de connaissances chimiques, ils n'obtenaient pas moins, de certains végétaux, des résultats qui nous paraissent aujourd'hui presque fabuleux.

M. le docteur Ossieur, habitué à employer les plantes, recommande, dans la *Gazette médicale de Paris*, l'emploi de la bourdaine (*rhubarbe des paysans, aulne noir, pouverne*, etc.). C'est, dit-il, un purgatif qui ne produit jamais ni irritation des muqueuses, ni relâchement intestinal consécutif, ni symptômes d'empoisonnement, à quelque dose qu'on le donne.

M. Ossieur prescrit d'employer les tiges sèches, non dépouillées de leur écorce et coupées menu; on les fait bouillir dans la proportion de 45 grammes pour deux litres d'eau, et on fait reduire à moitié par la chaleur; on avale une tasse de cette décoction, à laquelle on ajoute du sucre à volonté.

L'effet se produit environ deux heures après, sans être accompagné de coliques, ce qui arrive souvent avec les autres purgatifs.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Traité de la science médicale (1) (histoire et dogme), comprenant un précis de méthodologie, un de médecine préparatoire, un résumé de l'histoire de la médecine, suivi de notice historique et critique sur les écoles de Cos, d'Alexandrie, de Salerne, de Paris, de Montpellier et de Strasbourg; un exposé des principes généraux de la science médicale, renfermant les éléments de la pathologie générale, par le docteur T. C. E. Edouard Auber, chevalier de la Légion d'honneur; avec cette épigraphe : « *Medicus curat morbos, natura sanat.* » (Hippocrate.)

Le *Traite de la science médicale* est un grand et magnifique monument élevé à la gloire de l'hippocratisme. On n'attendra pas de nous que nous fassions l'analyse détaillée d'un livre qui contient, ainsi que nous venons de le lire dans le titre, l'historique et l'exposition des dogmes de la médecine hippocratique, cette analyse dépasserait les bornes de notre recueil. Toutefois, on nous permettra d'entrer dans quelques détails sur les principes généraux qui ont guidé le père de la médecine dans la recherche de la vérité. Cette exposition sera un éloge et un enseignement. Hippocrate n'était pas seulement un médecin habile, c'était aussi, et par-dessus tout, un penseur profond, un de ces observateurs, hommes de génie, qui laissent des traces de leur personnalité dans le sentier qu'ils parcourent.

Historiquement parlant, Hippocrate est le premier qui nous ait donné l'exemple de l'empirisme éclairé. Ses observations, dirigées par un esprit droit et profond, sont empreintes d'un cachet de vérité qui assure l'immortalité à tout ce qui est sorti de sa plume. C'est qu'en effet, l'illustre père de la médecine, en se livrant à ces belles recherches qui, depuis plus de deux mille ans, servent de modèles, ne s'est point inspiré de telle ou telle théorie, il n'a écouté que la voix de la nature, et s'est contenté de recueillir les faits simples et dépouillés de toute complication. Rien, dans la grande œuvre hippocratique, n'est sacrifié à l'opinion ni aux préoccupations personnelles.

Cette admirable méthode a fourni à la science des matériaux solides et durables, sur lesquels le temps n'a pu faire peser sa puissance destructive. Les enseignements donnés par Hippocrate sont aussi justes, aussi applicables, aussi vrais que s'ils étaient nés d'hier. Loin de vieillir et de rappeler l'enfance de la science, ils sont toujours restés pleins de séve et de jeunesse, animés par la science nouvelle qui semble leur assurer la pérennité, par l'inoculation, s'il était permis de s'exprimer ainsi, des découvertes récentes. La vérité est éternelle comme la nature elle-même, dont elle est la fidèle image.

Et cependant, les attaques n'ont pas manqué. Les systématiques, qui ont voulu conquérir les faveurs de l'opinion publique et imposer leur croyance, ont tous successivement cherché à détruire avant d'édifier; à quoi bon changer lorsqu'on est satisfait? Tous ont donc commencé leurs essais de prosélytisme par une tentative de destruction.

Eh bien, proclamons-le ici hautement à la gloire immortelle d'Hippocrate, toutes ces tentatives ont échoué. Le résumé analytique de l'histoire de la médecine, qui constitue la deuxième partie du livre de M. Auber, nous montre l'impuissance des divers systèmes qui se sont produits depuis l'antiquité jusqu'à nous. De nombreux sectateurs ont essayé, d'une main débile, de déchirer la pensée d'Hippocrate, leurs efforts n'ont montré que leur faiblesse. Que sont devenus tant de systèmes qui devaient constituer la science nouvelle? Où sont aujourd'hui ces principes que leurs auteurs proclamaient comme l'expression du vrai, du seul vrai? Quel bien ont-ils fait à l'humanité? Que sont-ils devenus, ces hommes éperdus d'orgueil, éblouis d'égoïsme et de personnalité? Ils sont, quelques-uns seulement, couchés dans le linceul de l'histoire, et leur nom est conservé dans la mémoire des hommes

(1) Un vol. in-8°. Paris, 1855. En vente, chez Germer-Baillière, libraire, rue de l'Ecole-de-Médecine, 17.

comme un témoignage de la faiblesse et de l'infécondité de ceux qui s'égarent dans la préoccupation de l'orgueil scientifique.

Nous ne voulons pas dire que tous les travaux produits depuis Hippocrate soient frappés de stérilité; ce que nous prétendons, c'est que l'on retrouve ce caractère dans tout ce qui a été conçu et exécuté dans des vues contraires à l'esprit d'Hippocrate.

Nous ne pourrions, sous peine d'un aveuglement absurde, méconnaître les progrès des sciences en général, et de la médecine en particulier. Ces progrès ne sont pas plus douteux que l'existence du soleil en plein midi; nul ne saurait exprimer le moindre doute à cet égard. La plupart des systèmes qui ont régné dans les écoles se sont appuyés sur certains faits vrais et bien observés qui ont constitué la base de l'échafaudage systématique. Ces faits ont suffi pour donner un crédit passager aux doctrines, et ont, seuls, survécu aux controverses, prenant définitivement droit de cité dans la science. Tels sont les enseignements de l'histoire.

Cela est vrai, sans doute; mais ce qui ne l'est pas moins, c'est que les systèmes qui se sont succédé ont opéré les uns sur les autres l'œuvre de destruction, sans pouvoir faire alliance entre eux et constituer un corps de doctrine fortement organisé.

Or, tandis que nous voyons les opinions se succéder sans cesse, comme les flots de la mer, et ne présenter qu'une durée éphémère, nous observons, en regard, la grande doctrine d'Hippocrate, toujours admirée, toujours cultivée par les hommes les plus éminents. Loin de se laisser entamer par les théories nouvelles, cette doctrine les absorbe, au contraire, à son profit. Plus la science fait de véritables progrès, plus les doctrines protestantes se dissolvent, plus, au contraire, l'hippocratisme s'enrichit; autant la lumière de la vérité énerve les unes, autant elle fortifie l'hippocratisme. Nous n'hésitons donc pas à considérer cette faculté d'absorber à son profit tous les faits de l'expérience scientifique, comme l'un des témoignages les plus éclatants de la grandeur et de la vitalité de la doctrine d'Hippocrate.

Nous nous arrêtons. Peut-être même avons-nous déjà dépassé les limites que l'on pouvait raisonnablement accorder à ces généralités philosophiques. Néanmoins, qu'il nous soit permis de citer textuellement un morceau d'une beauté noble et touchante, qui montre le père de la médecine sous son côté moral. Ici, nous nous dispenserons de décerner des éloges; nous nous contenterons de rappeler que le serment a été considéré comme l'une des plus belles inspirations de la morale païenne :

Serment d'Hippocrate.

« Je jure par Apollon, par Hygie, par Panacée, et par les dieux et déesses que je prends à témoin, que j'accomplirai de tout mon pouvoir, et selon mes connaissances, ce serment tel qu'il est écrit.

« Je regarderai comme mon père celui qui m'a enseigné la médecine; je l'aiderai à vivre, et lui donnerai ce dont il aura besoin. Je regarderai ses enfants comme mes propres frères. S'ils veulent apprendre cet état, je le leur enseignerai sans argent ni obligation par écrit; je leur ferai connaître ses principes; je leur en donnerai des explications étendues; je leur communiquerai généralement toute la doctrine comme à mes enfants, à eux et aux disciples qui auront été immatriculés et qui auront prêté le serment suivant l'usage de la médecine, mais non à d'autres que ceux-là.

« J'ordonnerai aux malades le régime convenable d'après mes lumières et mon savoir. Je les défendrai contre toutes choses nuisibles et injustes. Je ne conseillerai jamais à personne d'avoir recours au poison, et j'en refuserai à ceux qui m'en demanderont. Je ne donnerai à aucune femme de remèdes pour la faire accoucher avant son terme. Je conserverai ma vie pure et sainte, aussi bien que mon art. Je ne taillerai point les personnes qui ont la pierre; je laisserai cette opération à ceux qui en font profession. Lorsque j'entrerai dans une maison, ce sera toujours pour assister des malades, me tenant pur de toute injustice et de toute corruption avec les hommes et les femmes, esclaves ou libres. Tout ce que je verrai ou j'entendrai dans le commerce des hommes, soit dans les fonctions ou hors des fonctions de mon ministère, et qui ne devra point être rapporté, je le tiendrai secret, le regardant comme une chose sacrée.

« Ainsi puissé-je vivre longtemps, réussir dans mon art, et devenir célèbre dans tous les siècles, comme je garderai ce serment sans en violer un seul article. Si j'y manque et me parjure, qu'il m'arrive tout le contraire. »

Certains livres ont eu le privilége rare de conquérir la faveur des personnes auxquelles ils n'étaient pas destinés. Le livre de M. Auber a eu cette bonne fortune. Ecrit pour les médecins, par un médecin, le *Traité de la Science médicale* a su néanmoins se faire lire par les hommes étrangers à l'étude de la médecine. Le talent d'écrivain dont l'auteur a fait preuve dans diverses publications, la hauteur des vues auxquelles il s'est élevé, ont placé le *Traité de la Science médicale* au rang des publications les plus distinguées de l'ordre philosophique. Quiconque voudra se tenir au courant des idées de la philosophie générale, ou seulement de la philosophie appliquée à la médecine, devra méditer le travail qui nous occupe. Depuis longtemps les médecins s'oubliaient dans les études

d'art et de pratique. Privés des secours d'une sage philosophie, véritable fil d'Ariane, ils se perdaient dans le dédale des faits, entassant observations sur observations, volumes sur volumes : œuvre gigantesque, mais inféconde. Aujourd'hui, donc, nous accueillons avec une entière satisfaction ce livre, consacré à l'exposition du dogme. Puisse le *Traité de la Science médicale* faire revivre le goût pour les études sérieuses, basées sur l'observation et fécondées par la réflexion philosophique! S'il en était ainsi, M. le docteur Auber aurait rendu un service dont la science et l'humanité lui seraient également reconnaissantes.

Dr Bourdin.

Histoire de la Révolution française, par J. B. Charles Paya. — Paris, Jules Laisné, éditeur, passage Véro-Dodat, n° 1.

Nos lecteurs voudront bien nous pardonner une légère excursion en dehors des livres qui sont l'objet habituel de nos revues bibliographiques. C'est, au reste, en faveur d'une œuvre capitale qui a fait tout récemment son apparition modestement et sans bruit, et qui sera plus tard indispensable à toute bibliothèque sérieuse.

L'histoire de la révolution française a été faite bien des fois, et des hommes d'un très-grand mérite l'ont entreprise avec succès; cependant, si l'on parcourt tous ces travaux, on s'aperçoit très-vite que les auteurs ont suivi une marche vicieuse et que, jusqu'à ce jour, personne n'a compris comment on devait procéder pour raconter d'une manière complète aux siècles futurs les différentes phases de cette grande époque. Ainsi, sans parler de la partialité avec laquelle les faits sont exposés au point de vue de chaque écrivain, on constate que celui-ci consacre un volume à telle période, tandis que celui-là l'effleure en quelques pages. Tel autre fait du roman avec l'histoire, et ajoute à sa narration des hypothèses plus ou moins insignifiantes. Un autre, enfin, copie tout simplement ses devanciers, et intercale à l'œuvre d'autrui l'exposé de son opinion personnelle sur les hommes et les choses.

Le travail de M. Charles Paya diffère totalement de tout ce qui a été fait sur le même sujet; car, ainsi qu'on le voit dans les livraisons qui ont déjà paru, l'auteur s'est attaché à faire une sorte d'inventaire de la révolution, mais un inventaire savant et minutieux, au moyen duquel le lecteur voit les événements se dérouler mois par mois, jour par jour, et nous pourrions ajouter presque heure par heure. Il y a donc là une mise en scène toute naturelle et d'un grand intérêt, puisque la chaîne des faits n'y peut subir aucune interruption.

Rien ne peut échapper aux recherches de l'auteur, et le lecteur classe facilement dans sa mémoire tout ce qui se rattache à cette histoire palpitante d'intérêt; car, en tête de chaque page, le mois et l'année dans lesquels se sont passés les événements sont inscrits avec exactitude. Homme extrêmement laborieux, M. Paya a passé, dit-on, vingt années de sa vie à rassembler tous les documents avec lesquels il élève ce monument littéraire; écrivain d'élite, il a classé toutes ces pièces avec art, mettant les plus petites en lumière, analysant habilement celles qui sont volumineuses, et il a fait revivre ainsi des brochures et des livres précieux, dont quelques-uns ne paraissent plus exister qu'à l'état d'exemplaire unique. La révolution française est donc réellement prise sur le fait par l'historien.

Contrairement à ceux qui l'ont précédé, M. Paya inscrit les événements à partir de l'année 1788, ce qui facilite singulièrement l'étude des années qui vont suivre. Mais la nature de notre publication ne nous permet pas d'analyser cet important travail, dont chaque livraison, à 20 centimes, contient en moyenne 130,000 lettres, c'est-à-dire la matière d'un demi-volume in-8°. Tous ceux qui auront lu les trois cahiers qui ont paru désireront, comme nous, voir hâter l'impression des 120 livraisons qui doivent former l'*Histoire de la Révolution française,* due à la plume élégante de M. Charles Paya. Dr Reinvillier.

FORMULES.

EMPLOI DES BOURGEONS DE BOULEAU CONTRE LES ENGORGEMENTS SCROFULEUX.

On recueille au printemps les plus petits bourgeons résineux du bouleau; on les met dans un vase de verre et on les couvre d'huile d'olive; le vase étant bien fermé, au moyen d'un couvercle, on chauffe sur un feu modéré, et quand le mélange est chaud, on le passe en exprimant et on l'étend sur des morceaux d'étoffe que l'on applique sur les parties engorgées.

Ce remède est populaire en Russie, et le docteur Decondé, qui a extrait cet article des journaux de médecine russes, assure que, pendant un long séjour qu'il a fait dans ce pays, il a souvent vu employer ce moyen avec le plus grand succès.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 octobre 1855 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 127.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
—
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
—
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — De l'habitude de couper la barbe. — La mouche infernale. — Remèdes contre l'excès d'embonpoint. — Jusqu'où peuvent aller les hallucinations. — Note sur l'emploi de l'ammoniaque liquide dans le traitement des affections scrofuleuses. — Animaux vivants produisant des maladies des yeux. — Usage de la cinchonine dans les affections nerveuses de l'estomac. — Instruments destinés à mesurer le degré de la surdité. — Variétés et nouvelles. — Formules : Tablettes contre la difficulté habituelle de digérer; sirop tonique d'écorces d'oranges composé.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 OCTOBRE 1855.

Nous continuons à être exempts de toute espèce d'épidémie, et l'abaissement de la température suffit pour que l'on soit parfaitement rassuré, au moins pour cette saison et pour les mois d'hiver qui vont suivre. Il n'en est pas de même dans le midi de l'Europe, qui est encore actuellement ravagé par le choléra.

Les maux de gorge ayant un caractère simplement inflammatoire, sont devenus assez nombreux depuis quelques jours. On a remarqué aussi beaucoup de fluxions de poitrine, des rhumes assez intenses, des fièvres typhoïdes, des rhumatismes articulaires. En somme, rien de plus extraordinaire que pendant les années précédentes, à la même époque.

Les boissons diverses que l'on a fabriquées de toutes parts, ont produit cette année beaucoup de maladies intestinales et même des dyssenteries. Il est très-important de s'abstenir des boissons acides qu'on ne peut généralement supporter longtemps sans inconvénient.

DE L'HABITUDE DE COUPER LA BARBE.

CONSIDÉRATIONS HYGIÉNIQUES.

A l'habitude de couper la barbe se rattachent diverses questions d'hygiène qui ne sont pas sans importance ; et puisqu'un savant illustre a bien voulu s'occuper, en pleine Académie, des moyens de détruire les punaises, ainsi qu'on le verra à l'article *Variétés*, nous pouvons bien, nous, humble soldat de la science, exposer ici quelques idées relatives à la barbe.

Est-il nécessaire de couper la barbe ? Evidemment non; car, en agissant ainsi, nous faisons opposition aux lois de la nature. Nous ne voulons pas envisager ici la question d'ornement sur laquelle d'ailleurs tout le monde ne peut être d'accord; pour les uns la barbe orne le visage, pour les autres elle en masque les détails, et on la voit tour à tour en honneur ou proscrite, selon les époques et les pays. En France surtout, où le caractère national compte la légèreté parmi ses attributs, on a vu la barbe portée par les magistrats les plus graves, par les personnes le plus haut placées et les plus sérieuses, tandis qu'aujourd'hui elle est bannie du palais de la justice. Certains peuples portent la barbe comme une marque de distinction, un signe de noblesse, et d'autres la regardent comme la livrée de l'esclavage, ou au moins l'indice de la subordination. Il n'y a donc là qu'affaire de goût ou de caprice n'ayant rien de commun avec la raison.

Sous le rapport hygiénique, la question est plus sérieuse : si l'on considère la barbe comme une enveloppe protectrice, on comprend qu'une fois coupée elle doit faire défaut non-seulement à la peau qu'elle recouvre, mais encore aux organes de la même région. Aussi a-t-on remarqué, surtout chez les individus qui travaillent en plein air et qui sont exposés aux vicissitudes atmosphériques, que s'ils ne portent pas de barbe ils sont plus sujets que d'autres aux fluxions, aux engorgements des ganglions du cou, aux maux de gorge, à la carie des dents, etc.

Si les mêmes ouvriers, ayant l'habitude de porter la barbe, viennent à la supprimer tout à coup, les conséquences ne tardent pas à se manifester, et beaucoup d'entre eux sont alors atteints des indispositions ou maladies que nous venons de signaler. Ces faits sont maintenant acquis ; ils sont loin d'être douteux, et les nombreux travaux nécessités, dans ces derniers temps, par l'établissement des chemins de fer ont mis ces vérités en lumière.

Lorsqu'on rase quotidiennement labarbe, on sollicite des organes qui la produisent un surcroît d'activité qui ne peut manquer aussi d'influer sur tout l'organisme, car il se passe là un travail très-actif, et si l'on pouvait réunir, par leurs extrémités, les portions qui sont coupées chaque jour, on verrait quelle longueur prodigieuse de barbe a été produite dans une année. Il faut songer que chaque poil constitue une individualité entière, et qu'au bulbe qui le fournit viennent aboutir des vaisseaux capillaires artériels et veineux, des vaisseaux lymphatiques et des nerfs. Il est donc impossible que l'abrasement continuel de la barbe, en déterminant une suractivité incessante de ces organes, ne nuise pas à l'ensemble de l'organisation ; il se passe là une déperdition réelle et plus importante qu'elle ne le paraît au premier examen.

En ne rasant pas la barbe, on satisfait donc aux lois de l'hygiène, et si cet usage était généralisé, il serait surtout profitable aux ouvriers terrassiers, maçons, couvreurs, à tous ceux qui sont exposés aux intempéries de l'air, aux militaires, aux marins, etc. Les personnes faibles et maladives y trouveraient aussi un avantage réel.

Selon la coutume actuelle, une foule de gens ne rasent qu'une partie du visage ; ils ne sont donc pas complétement soumis aux inconvénients que nous avons signalés, mais ils en subissent quelquefois une bonne part. Là encore, le caprice et la mode affichent une bizarrerie des plus extravagantes chez des gens civilisés, car, à l'exception de la symétrie que l'on a soin d'observer, et à l'exclusion de cette coutume, que personne n'a encore adoptée, de raser un côté du visage et de laisser l'autre couvert de barbe, il n'est sorte d'arrangement que l'on n'ait imaginé; les uns ne laissent que les moustaches ou ne rasent que celles-ci; les autres les accompagnent d'un bouquet de poils au menton ; d'autres encore s'encadrent la face dans un collier ou portent ces touffes latérales plus ou moins longues auxquelles on a donné le nom de favoris, etc., etc. Tout en se soumettant, par exigence sociale, à ces coutumes singulières, on ne peut s'empêcher de songer à l'effet que produirait l'aspect que nous nous donnons volontairement chez un peuple qui ignorerait ce que c'est qu'un rasoir. On peut se demander aussi pourquoi la mode n'est pas encore venue de raser les cheveux par places et de se faire ainsi des dessins sur le crâne.

Se couper facilement la barbe est le tourment de bien des gens, et nous connaissons plusieurs individus qui font consister une partie de leur bonheur à posséder un bon rasoir. En effet, c'est que cette opération, qui se renouvelle si souvent, nécessite une foule de soins et de précautions dont une seule ne peut être oubliée impunément. En outre de ce que chez quelques personnes la barbe est implantée dans des directions différentes, qu'elle est ce qu'on appelle mêlée, ce qui ne leur permet guère de la raser sans faire saigner la peau, il est indispensable chez toutes d'en faire la première occupation de chaque matin. Lorsque la peau a eu le temps de se refroidir et de se resserrer, ne fût-ce que pendant quelques minutes, la barbe se coupe difficilement ; si, au contraire, on se rase, comme l'on dit, au saut du lit, le résultat est tout différent. C'est pour la même raison que, dans l'hiver, l'eau dont on se sert pour se faire la barbe doit être chaude, que le rasoir doit être préalablement trempé dans l'eau chaude et frotté fortement sur un cuir. Enfin la barbe doit être savonnée avec soin et assez longtemps pour que le savon la ramollisse et permette au rasoir de l'attaquer.

Ce n'est pas petite chose que le choix d'un rasoir : dans l'ignorance où sont beaucoup de personnes de la valeur réelle de l'acier et des conditions nécessaires aux instruments tranchants, elles s'imaginent qu'il est difficile de se procurer un rasoir de bonne qualité, et la recherche de cet objet précieux ressemble pour elles à celle de la pierre philosophale.

Lorsque les exigences indiquées plus haut ont été

accomplies, il suffit cependant d'une seule chose pour que le rasoir coupe avec netteté, il faut que le tranchant ne soit ni trop mince, pour ne pas glisser sur la barbe, ni trop gros, pour pouvoir l'entamer. Mais chacun ayant la barbe plus ou moins grosse, et son diamètre variant à l'infini, il en résulte que le rasoir qui coupe bien telle barbe ne peut couper telle autre, et que son propriétaire satisfait n'oserait même le prêter de peur que le tranchant ne soit plus en rapport avec ce qu'il coupait auparavant.

Pour les gens qui se font raser dans les établissements publics, il est un ennemi bien plus sérieux : on a vu quelquefois des maladies de la peau assez graves se produire ainsi par contagion et très-probablement au moyen du rasoir qui avait servi à une peau malade. Que de raisons pour que chacun emploie son influence à ramener les hommes vers les lois de l'hygiène et de la nature !

Dr Reinvillier.

La Mouche infernale.

On lit dans le *Journal de Médecine et Chirurgie pratiques :*

Un de nos honorables confrères, M. Bridel, médecin à Bléré (Indre-et-Loire), nous écrivait dernièrement la lettre suivante au sujet d'un insecte venimeux dont la présence parmi nous a été signalée depuis peu.

« Il y a plusieurs mois, un journal annonçait à ses lecteurs qu'un insecte dont la piqûre causait très-promptement la mort avait pénétré dans l'intérieur de la France. Cette feuille parlait d'un employé dans une administration à Rochefort, qui, en déroulant des papiers récemment arrivés de l'étranger, avait vu une mouche s'en échapper et voltiger jusqu'à ce qu'il en eût été piqué à la lèvre inférieure. Quelque temps après, deux personnes d'Angoulême ou de la Rochelle furent aussi victimes de cette mouche à laquelle on a donné le nom de *Mouche infernale.*

« Il y a peu de jours, on a constaté dans la ville de Poitiers la présence de cette mouche dangereuse. Une femme a succombé très-peu de temps après avoir été piquée par elle, et, le même jour, dans la même ville, un enfant, assailli par deux insectes semblables, dut sa conservation à l'intervention de plusieurs personnes accourues à ses cris et qui furent assez heureuses pour les tuer.

« A Paris, la mouche infernale a été vue également. Un monsieur, piqué à la tête, a été sauvé par une cautérisation énergiquement appliquée et renouvelée à l'aide de l'ammoniaque. Je pourrais faire d'autres citations.

« Cet insecte, dit-on, ne présente aucun des caractères physiques de ceux de ces contrées. Serait-il véritablement étranger au continent ? Dans ce cas, d'où nous est-il venu ? à quel ordre peut-il appartenir ? sa nature serait-elle essentiellement malfaisante, ou bien cet insecte ne serait-il si dangereux que parce qu'il s'est repu de matières pestilentielles ou charbonneuses puisées sur les animaux ou sur les plantes ? Tout renseignement manque sur cette horrible engeance qui commence à jeter l'effroi.

« Peut-être, Monsieur, trouverez-vous convenable de signaler aux praticiens cette invasion ; peut-être même pourrez-vous nous transmettre des données précieuses sur les indications prophylactiques et curatives, et sur le choix du meilleur et du plus sûr agent désorganisateur à opposer pour conjurer, s'il est possible, le danger auquel l'homme atteint par cet insecte est exposé. »

Nous regrettons vivement de ne pouvoir fournir à notre honorable correspondant les renseignements demandés. Les accidents qu'il nous signale ne se sont point encore produits d'une manière scientifique, et nous ne les connaissons que par les relations très-incomplètes que nous avons trouvées dans divers journaux de province. Ainsi, nous lisons dans l'*Indépendant* de Saintes les lignes suivantes :

« Le 7 de ce mois la servante de M. F., propriétaire à Saint-Jean d'Angély, était allée, sur l'ordre de son maître, cueillir des guignes dans une vigne ; elle se sentit piquée au visage par une grosse mouche noire et s'en revint souffrant beaucoup de cette blessure. Malgré les soins qui lui furent prodigués, elle a succombé peu de jours après.

« On nous affirme qu'un cas semblable aurait enlevé à ses parents une petite fille de quatre ans, du canton de Saint-Savinien.

« Samedi dernier, la servante de M. P., mécanicien à Saint-Jean d'Angély, revenait du lavoir lorsqu'elle fut piquée à la gorge par un insecte. Une tuméfaction considérable s'ensuivit immédiatement. Une prompte cautérisation a paralysé le danger. »

Ces récits ne sont point de nature à nous éclairer sur la cause des accidents signalés, puisque la mouche, à la piqûre de laquelle ils seraient dus, n'a point été saisie et décrite. On ne sait pas même si les piqûres qui ont eu un si terrible résultat provenaient du même insecte ; en sorte que le champ reste libre à toutes les hypothèses. Cependant, jusqu'à ce que la nature de cet insecte ait été précisée et qu'on

ait écarté de son histoire ce qu'on assure qu'il présente de merveilleux, nous serons porté à croire que les accidents observés cet été dans les environs de la Rochelle, d'Angoulême et de Poitiers, sont dus à la piqûre d'une mouche dont la trompe aura été chargée d'un principe vénéneux puisé sur les animaux ou sur les plantes. Les accidents de ce genre sont loin d'être rares, et la science en a enregistré un si grand nombre qu'on peut expliquer de la sorte ceux que les journaux politiques ont signalés depuis quelques mois. Cependant il est à remarquer que ces faits ont été particulièrement recueillis dans une même contrée, et que cette raison seule a pu faire croire à l'importation dans ce pays d'un insecte aussi singulièrement venimeux.

Quelle que soit, au reste, la cause déterminante des accidents mortels observés après la piqûre de cet insecte, il est évident qu'on devrait, dans un cas semblable, s'empresser de recourir au seul moyen efficace lorsque la blessure est récente, à la cautérisation, qui devrait être faite de préférence avec le fer rougi à blanc et pratiquée avec hardiesse, de manière à annihiler le virus qui pourrait encore être déposé dans la plaie.

Remèdes contre l'excès d'embonpoint.

Nous trouvons dans le même journal une consultation intéressante, rédigée par M. Trousseau pour un ancien officier de cavalerie dont l'existence était devenue très-pénible à cause de l'obésité extrême qui l'envahissait depuis quelques années. Voici cette consultation :

Obésité embarrassant le cœur, gênant la respiration et prédisposant aux apoplexies.

Il est essentiel que le consultant, pour remédier à un état de choses qui devient dangereux, suive pendant longtemps un traitement méthodique et d'une certaine énergie.

Avant tout, les remèdes devront être cherchés dans les circonstances de l'hygiène. Il faudra s'abstenir de manger des corps gras, tels que le gras de viande, le beurre, l'huile, le lait. Le régime alimentaire aura pour base les végétaux frais, les viandes maigres et les fruits de la saison bien mûrs. Le consultant pèsera exactement la quantité de pain et de viande qu'il consommera chaque fois. Il importe que de semaine en semaine il diminue un peu la quantité de ses aliments, jusqu'à ce qu'il arrive à une ration au-dessous de laquelle il ne se sentirait pas restauré. Il est absolument nécessaire de conserver de l'appétit en quittant la table.

Il faut se peser tous les quinze jours et arriver à perdre 1 ou 2 kilogrammes par quinzaine, et s'arrêter lorsqu'on aura perdu 25 à 30 kilogrammes.

L'exercice est de la plus haute importance. Il doit être fait à pied ou à cheval, le moins possible en voiture.

Le consultant évitera les boissons aqueuses, et ne prendra que des bains de propreté dans lesquels il devra faire entrer 180 à 200 grammes de sous-carbonate de soude.

L'usage de la médication alcaline est un auxiliaire puissant pour atteindre le but qu'on se propose. Deux mois de suite, aux deux repas principaux, on prendra 2 grammes de bicarbonate de soude, ou bien 50 grammes d'eau de chaux, si le bicarbonate de soude est mal supporté. Cette médication sera suspendue après deux mois, puis reprise un mois de suite chaque trimestre, et continuée ainsi pendant deux ou trois ans.

Les alcalis, dit le rédacteur du journal, produisent en effet un amaigrissement que M. Mêlier avait observé il y a déjà longtemps, et qu'il est aisé de constater chez les personnes douées d'un certain embonpoint, qui prennent des eaux alcalines fortement minéralisées. Il faut remarquer que ce résultat est d'autant plus appréciable que le bicarbonate de soude est dissous dans une moindre quantité d'eau. L'eau contribue effectivement à faire de la graisse, qui, elle-même, n'est que de l'eau ou à peu près. Il faut donc absorber le moins d'eau possible quand on a le désir de maigrir, et c'est pourquoi il convient de n'user des bains qu'avec modération, et en y ajoutant, comme le fait M. Trousseau, une certaine quantité de soude du commerce, afin que l'absorption des molécules aqueuses soit neutralisée dans son effet par celle de la substance alcaline. Les bains répétés et prolongés, les boissons abondantes, ont été considérés de tout temps comme propres à favoriser l'embonpoint. C'est avec un peu de son et force eau tiède que nos maquignons donnent à leurs bêtes cet embonpoint factice qui disparaît aussi rapidement qu'il est venu. Nourrissez, au contraire, un cheval avec de l'avoine et ne le faites boire que modérément, vous lui ferez des muscles, mais pas de graisse, de même que la chair nourrit les carnassiers sans les engraisser.

Aussi a-t-on vu un praticien de Paris, M. le Dr Dancel, poser en principe, dans un Mémoire présenté à l'Académie des sciences en 1851, que, pour

diminuer l'embonpoint, sans nuire à la santé, il fallait prescrire les substances azotées comme base de l'alimentation et exclure tous les aliments aqueux, gélatineux, féculents, qui, en raison des proportions de carbone et d'hydrogène qu'ils contiennent, ont la plus grande analogie avec les corps gras.

Le régime prescrit par M. Dancel est celui-ci :

Café noir à jeun.

Au déjeuner : Beefsteak ou deux côtelettes avec très-peu de légumes ; demi-tasse de café sans lait.

Au dîner : Même quantité de viande rôtie ou grillée, sans sauces ni liquides. Peu de poisson, à l'exception des huîtres, du homard et des écrevisses.

La quantité de boisson ne doit pas excéder une bouteille à une bouteille et demie par jour. Le vin blanc doit être préféré au vin rouge, comme diurétique et coupé avec la plus petite quantité d'eau possible.

M. Dancel proscrit le pain, les soupes de toute espèce, les gâteaux, la pâtisserie, les fécules, les œufs, les crèmes, et ne permet qu'avec une extrême réserve les légumes frais.

Sous ce rapport il y a contradiction entre ses préceptes et ceux de M. Trousseau, car celui-ci, loin d'exclure les légumes frais, voudrait qu'on les fît prédominer dans l'alimentation ; mais cette contradiction est plus apparente que réelle, et provient d'une interprétation différente donnée à l'action de ces végétaux. M. Dancel n'y voit qu'un véhicule aqueux dont l'introduction dans le corps est contraire au but proposé ; tandis que M. Trousseau leur attribue une propriété alcalisante qui vient prêter son appui au traitement médical sur la nécessité duquel ces deux médecins sont d'accord. Nous croyons qu'on peut s'entendre également sur la question des légumes frais en usant de ceux-ci avec mesure et en les privant de l'eau qui sert à leur préparation.

Il y a un dernier point, dans le traitement de l'obésité, sur lequel on ne saurait trouver deux avis contraires, c'est la nécessité indispensable de l'exercice. A Sparte, on combattait l'embonpoint par l'abstinence, la privation de sommeil et de violents exercices. En Égypte, où il ajoutait aux charmes des femmes, on favorisait son développement par des bains tièdes répétés, des boissons chaudes et par une existence sédentaire et oisive. C'est encore par l'ensemble de ces conditions et par le sommeil prolongé, et pris après les repas, que Parent-Duchatelet explique l'embonpoint prématuré des courtisanes.

L'exercice doit être quotidien, régulier et fait à pied. Nous rencontrons quelquefois un homme d'État très-illustre, de la dernière monarchie, qui ne lutte contre une tendance fâcheuse à l'obésité qu'en faisant tous les jours, entre le déjeuner et le dîner, une promenade à pied de plusieurs lieues. Ce mode de locomotion est infiniment préférable à l'équitation, qui, pour être efficace, doit être assez violente, car l'équitation modérée dispose à l'obésité plutôt qu'elle ne la prévient. L'exercice n'agit pas seulement ici en provoquant la transpiration, moyen d'amaigrissement auquel les jockeis joignent avec succès l'usage des hydragogues, mais il précipite la respiration, et c'est ainsi qu'il favorise la combustion de la graisse par l'introduction d'une plus grande quantité d'oxygène dans l'économie.

Jusqu'où peuvent aller les hallucinations.

Dans un travail remarquable publié dans la *Gazette des hôpitaux*, M. Judée, l'un de nos collaborateurs, raconte les faits qui suivent.

P..., âgé de quarante-six ans, marchand de vin, est un homme d'une haute stature ; son embonpoint est médiocre. Il y a une dizaine d'années, il travaillait au plomb, mais depuis cette époque il adopta la profession qu'il exerce maintenant. Le 24 juin, il devint tout à coup hébété et resta quatre heures sans pouvoir prononcer un mot. Il fut pris ensuite d'un mouvement convulsif. On appelle un médecin qui ordonne seize sangsues, huit de chaque côté des oreilles. L'accès disparaît, le malade devient parfaitement calme, et pendant toute la journée il ne présente rien de particulier. Le lendemain, à deux heures de l'après-midi, étant dans sa chambre, il voit très-distinctement un homme de grandeur naturelle qui se met tranquillement à couper en morceaux le journal qu'il tenait à la main. Cette hallucination de la vue, qui ne différait pour lui en rien de la réalité, dure quelque temps, puis tout cesse, il se trouve assez tranquille. Mais le soir, étant dans son lit et lorsqu'il venait d'éteindre sa lumière, il voit apparaître quatre saltimbanques parfaitement costumés qui se mettent à lui parler par signes. Ils tiennent dans leurs mains une poudre brune qu'il ne peut pas bien apercevoir, ils se mettent à la jeter à travers la chambre, et immédiatement elle se transforme en une foule d'animaux, tels que couleuvres, crapauds, lézards, et autres encore plus bizarres et qu'il dit même n'avoir encore jamais vus.

Il appelle alors sa femme, qui vient et rallume la lumière. Les saltimbanques cependant ne bougent pas de place et continuent tranquillement à jeter leur poudre; les meubles se couvrent bientôt de reptiles; le lit principalement s'en trouve complétement chargé.

Le malade prie alors sa femme de descendre pour aller chercher un baquet et les mettre dedans. En attendant, il les repousse, autant que possible, avec la main; mais, malgré tous ses efforts, il ne peut s'en débarrasser. Il s'adresse de nouveau à sa femme et la prie d'aller chercher dans le comptoir cinq francs et de les donner aux saltimbanques pour qu'ils s'en aillent.

La pauvre malheureuse, tout effrayée de l'état de son mari, descend et lui rapporte bientôt l'argent demandé; le mari le lui prend des mains et l'offre aux saltimbanques, mais ces derniers se mettent à lui rire au nez et continuent leurs sortiléges. Il entre alors dans une fureur extrême, il veut absolument se lever; sa femme veut le retenir, mais ne le peut. L'agitation du malade ne fait qu'augmenter, il demande un couteau pour en frapper les misérables qui ne cessent de le tourmenter; l'agitation cependant devient un peu moindre pendant quelques instants, car, par le fait de ses menaces, les saltimbanques se sont décidés enfin à partir.

Malheureusement, à peine sont-ils disparus, qu'il entend autour de lui le bruit de vrilles perçant les murailles; ces dernières sont même bientôt percées, et alors il voit arriver par les trous qui en sont résultés cette poudre avec laquelle les saltimbanques l'avaient déjà tourmenté, et qui ne tarde pas à se transformer en oiseaux qui se mettent à voltiger dans sa chambre, en même temps que les crapauds y sautent de tous les côtés. Sa colère, son agitation ne font qu'augmenter, et trois personnes ont beaucoup de peine à le retenir dans son lit.

Jusqu'au lendemain matin, le malade resta dans cet état. On alla alors trouver M. Baillarger; mais ce médecin ne pouvant sortir, c'est moi qui fus chargé d'y aller.

Je constatai une excitation très-grande; il ne faisait que parler des hallucinations qu'il avait eues pendant la nuit, et qu'il racontait d'une manière si diffuse qu'il était impossible d'y rien comprendre.

Je lui prescrivis 30 gouttes d'ammoniaque dans un julep à prendre dans la journée. Les hallucinations persistèrent; à chaque instant il disait à la personne chargée de le surveiller, de chasser les gens qui entraient dans sa chambre pour le tourmenter, ainsi que les reptiles qui ne cessaient de s'y promener.

Au milieu de la journée, il eut une hallucination singulière, que je ne puis m'empêcher de décrire. Il vit sur sa commode une toute petite femme ayant environ huit pouces de haut, qui, appuyée contre la dorure de sa glace, s'amusait à briser sa montre, dont il voyait les éclats voler dans sa chambre.

Vers les quatre heures, on voulut le faire un peu manger; il s'y refusa d'abord. On lui fit cependant avaler quelques bouchées; mais chaque fois qu'il en prenait une, il l'avalait bien vite, en prenant la précaution de la couvrir avec sa main, de manière, disait-il, à empêcher les aliments d'être empoisonnés par les poudres qu'il recevait. Cela, cependant, ne l'empêchait pas de leur trouver un *goût très-prononcé* de plomb.

Malgré son état grave, on le fit lever vers cinq heures pour aller voir un de ses amis. Pendant tout le trajet, il fut pris d'hallucinations de la vue. Il fut poursuivi par un de ces saltimbanques qui avaient pris plaisir à le tourmenter depuis le début des accidents; ce dernier s'amusait à faire sortir de sa poche des crapauds qui se mettaient immédiatement à sauter autour de lui. En arrivant chez son ami, le saltimbanque sembla avoir peur et se cacha derrière un arbre. Il en fit l'observation aux personnes qui le conduisaient, et qui se mirent à rire. Il commença alors pour la première fois à se douter qu'il pourrait bien être malade.

Pendant la nuit, il eut encore quelques hallucinations qui l'empêchèrent de dormir. Le lendemain matin elles avaient complétement disparu, et depuis cette époque elles n'ont pas reparu. Je lui donnai encore pendant quelques jours de l'ammoniaque, mais simplement par mesure de précaution, et en ayant soin de diminuer tous les jours la dose.

Note sur l'emploi de l'ammoniaque liquide dans le traitement des affections scrofuleuses.

La communication suivante a été adressée à la *Revue thérapeutique du Midi :*

Divers journaux de médecine, le vôtre en particulier, ont mentionné, dans ces derniers mois, quelques applications nouvelles des préparations ammoniacales, notamment contre la névralgie. Voici une observation qui semble prouver que, à titre de moyens anti-scrofuleux, elles pourraient rendre d'utiles services; si vous estimez qu'elle soit digne

de l'intérêt de vos lecteurs, je prendrai la liberté de réclamer pour elle une place dans votre journal.

Il y a vingt ans environ, une jeune personne de la campagne, âgée de sept à huit ans, fut piquée au pied par une vipère. Cette jeune fille était atteinte de scrofules; elle avait la figure bouffie, le teint pâle, les narines engorgées et couvertes de croûtes qui en obstruaient presque l'entrée, les lèvres très-épaisses, et elle portait autour du cou des engorgements scrofuleux, d'où s'écoulait en abondance un pus séreux. Elle fut soumise, à cause de l'accident qui lui était arrivé, à l'usage intérieur de l'alcali volatil, dont elle prenait dix gouttes, toutes les deux heures, dans un verre de tisane, et elle continua cette médication pendant une dizaine de jours. Elle n'était pas encore remise des suites de sa blessure, qu'une modification heureuse se manifesta dans sa constitution. Le teint s'anima, la bouffissure commença de se dissiper, le liquide des ulcères se transforma en pus de bonne nature, les ganglions engorgés diminuèrent de volume et entrèrent en voie de cicatrisation, et au bout de quelques mois la malade jouissait de tous les avantages d'une bonne santé. Elle la conserva pendant plusieurs années; mais, comme il ne fut plus rien fait pour l'affermir, les accidents scrofuleux se reproduisirent, la poitrine finit par se prendre, et la malade succomba de la phthisie à l'âge de quinze ou seize ans.

Ce funeste dénoûment peut faire regretter que l'alcali volatil n'ait pas été employé assez longtemps chez cette malade, pour opérer dans sa constitution une modification plus radicale; car je ne pense pas que les heureux effets d'une médication anti-scrofuleuse se soient jamais produits avec plus d'évidence que dans ce cas. Il y a lieu de croire qu'il en serait résulté des avantages durables, si l'on avait mis quelque persévérance dans le traitement.

J'ai employé depuis lors plusieurs fois la même médication dans la maladie scrofuleuse, et je m'en suis toujours assez bien trouvé pour me croire autorisé à la recommander à l'attention des praticiens.

Jules VERDIER,
Dr médecin à Barre (Lozère).

Animaux vivants produisant des maladies des yeux.

Nous avons déjà rapporté, d'après les *Annales d'oculistique* et le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques,* les curieuses observations recueillies par M. le docteur Carron du Villards dans ses longs et intéressants voyages. La dernière partie du mémoire de cet habile praticien vient d'être publiée, et voici comment les mêmes journaux en rendent compte :

Passant en revue la liste des animaux qui piquent l'œil, y déposent leur venin, leurs œufs ou quelque partie de leur corps, l'auteur examine d'abord les *cousins* et leurs nombreuses variétés.

On sait que ces insectes, qui sont parfois fort désagréables en France, deviennent, dans les pays chauds, une véritable plaie. « J'ai vu, dit l'auteur, un grand nombre d'animaux des races ovine, bovine et chevaline, avoir les yeux dans un état épouvantable par suite de leurs piqûres. La même chose arrive aux hommes et surtout à ceux doués d'une peau vulnérable. Je me suis souvent réveillé presque aveugle, les paupières érysipélateuses et ne pouvant être soulevées par le mouvement volontaire de leurs muscles élevateurs. Quelquefois les piqûres sont si fortes qu'il se manifeste autour d'elles une inflammation furonculaire qui accomplit toutes ses périodes, y compris l'expulsion du bourbillon. Cet accident arrive chez les personnes à peau fine, et surtout chez les enfants. Il y a eu cette année, à la Vera-Cruz, une véritable épidémie de furoncles aux paupières qui n'avait pas d'autre cause. J'en ai des preuves irrécusables, puisque j'ai eu aussi ma part de furoncules après avoir tué les mosquites en flagrant délit de piqûres. »

M. Carron du Villards fait un tableau animé des souffrances que les habitants des contrées chaudes ont à endurer des myriades de moustiques qui cherchent à vivre de leur sang. « J'ai supporté, dit-il, la faim, la soif, des chaleurs brûlantes, le vent pulvérulent du désert, mais je ne puis endurer l'irritation que donne la piqûre des mosquites, qui arrive à se convertir pour moi en de véritables accès de fièvre ortiée. Je me suis accoutumé aux cris nocturnes des animaux du désert, à celui du serpent à sonnettes, aux glapissements incessants des chacals, mais je ne puis me familiariser avec le frôlement métallique acharné d'un mosquite qui m'agace et me met en fureur. »

M. Carron du Villards n'a trouvé que deux moyens pour calmer la douleur et la cuisson causées par ces mosquites. Le premier consiste dans des lotions avec l'acétate d'ammoniaque contenant une infusion concentrée de tabac chloroformisée; le second est l'exposition de la partie à la chaleur active de la flamme de l'esprit de vin, d'un feu de bois, etc.;

quand il s'agit de quelques piqûres seulement, un charbon ardent ou le feu d'un bon cigare suffit.

Nous reproduisons textuellement ce que l'auteur dit des araignées et des fourmis :

« *Les araignées.* Les araignées se trouvent sur toute la surface du globe ; elles hantent toutes les latitudes, et partout elles sont un objet de terreur et de dégoût. Souvent ce dernier sentiment est porté au point de donner des convulsions.

« Chaque année, l'astronome Lalande venait passer les vacances à Bourg en Bresse, chez mon grand-père, Thomas Riboud, président de la Cour royale de Lyon, et chaque année ses jeunes filles s'empressaient de lui offrir pour son dessert quelques grosses araignées renfermées dans un compotier en verre. Forfanterie ou perversion de goût, n'importe, ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il en avalait une demi-douzaine les unes après les autres. M. Raspail prétend qu'il avait soin de les écraser d'un coup de dent avant de les avaler, ce qui est difficile. Il vaut mieux admettre que c'étaient des araignées sans venin, car s'il avait eu affaire aux araignées venimeuses de la Sardaigne, du Mexique ou de l'Inde, il est probable que l'illustre Bressan eût été piqué plus d'une fois.

« Il existe au Mexique une grosse araignée que l'on nomme *capulina*, parce qu'elle a le ventre gros, rouge et reluisant comme un fruit très-commun dans le pays, que l'on nomme capulino, provenant du *Mélia Azédarac Mexicana.* Cette araignée pique souvent les enfants, qui en meurent très-promptement, car la morsure est suivie d'une large escharre gangréneuse. A l'hôpital ophthalmique temporaire que la ville de Puebla avait établi pendant mon séjour, nous vîmes, le docteur Tettamanzi et moi, mourir sous nos yeux un enfant d'un an, à la suite de la gangrène de la paupière produite par cette venimeuse araignée. Le père de l'enfant apportait avec lui l'insecte qu'il avait pris suspendu à la paupière du petit malheureux. Il est hors de doute que ceux qui seraient piqués aux yeux par l'araignée de Sardaigne, nommée *baigia*, courraient la chance de perdre cet organe, car elle détermine des accidents graves, souvent suivis de la mort.

« Le docteur E. de Montmahon vit un homme qui, ayant été piqué à la paupière, fut atteint d'accidents graves qui l'enlevèrent en vingt-quatre heures. Au Mexique, il y a une araignée velue et noire que l'on nomme *tarentule*, mais c'est une tarentule monstre, qui ne fait pas, comme dans la Pouille, danser ceux qui en sont piqués. Cette araignée, qui a souvent le volume d'un crabe de terre, provoque, chez ceux qui en sont mordus, des sueurs qui vont jusqu'à produire des défaillances. Les médecins mexicains ont profité de la connaissance de cette propriété pour faire préparer une teinture de tarentule qui jouit de la réputation méritée d'être excessivement sudorifique. En examinant au microscope un sirop antisyphilitique, breveté par le gouvernement mexicain, j'y ai trouvé des poils et différentes particules appartenant à la tarentule du Mexique.

« *Les différentes espèces de fourmis.* Comme les araignées, les fourmis se rencontrent sur toute la surface du globe ; partout elles portent le même esprit de travail, de société et de destruction. La fourmi ne pique pas, mais elle mord vivement avec ses deux crochets mandibulaires, si fortement enfoncés dans les tissus, qu'il est difficile de les lui faire lâcher. L'Europe n'a pas trop à se plaindre des fourmis, à part quelques dégats d'horticulture et quelques piqûres que font les fourmis rouges aux bûcherons. Mais, en Amérique ou en Afrique, c'est toute autre chose; non-seulement elles s'attachent aux choses, mais aux hommes. *La grande fourmi rouge du Sénégal, la fourmi héliophobe, la fourmi blanche, le termes destructeur de Geer, le termes fatale de Linnée*, justifient toutes ces diverses appellations, car elles ont horreur de la lumière et ne procèdent que de nuit à leur œuvre de dévastation. Malheur au pauvre noir qui se sera endormi à leur portée; elles détruisent tout ce qu'elles rencontrent, perçant les bois les plus forts, au point que, dans l'Inde et dans les Antilles, on double les coffres et les armoires en fer-blanc pour les mettre à l'abri de leurs atteintes. On met les pieds des tables et des commodes dans des vases remplis d'eau, pour empêcher leur ascension.

« J'ai vu un malheureux nègre, abandonné pendant vingt-quatre heures dans un bois, à la suite d'une fracture comminutive des deux jambes, et qui avait les paupières à demi-dévorées par ces insectes enragés. Si l'on n'avait pas le soin d'isoler les enfants nouveau-nés et de les visiter plusieurs fois par nuit, ils auraient le même sort.

« Outre la morsure, la fourmi a une humeur âcre, corrosive qui monte aux yeux et y provoque une violente inflammation. Aux faits rapportés par divers auteurs, j'ajouterai le suivant :

« Les fourmis avaient envahi une maison à la Havane *extra muros.* Dans leurs travaux de sape souterraine, elles avaient soulevé les dalles en marbre d'une salle à manger. Un maçon, chargé de réparer

leurs dégâts et de détruire leur repaire, à l'instant où il soulevait une énorme dalle qui recouvrait leur quartier général, reçut une bouffée de vapeur acide qui l'aveugla presque et lui produisit une violente inflammation des yeux, dont il se débarrassa promptement en se lavant, d'après mon conseil, avec de l'acétate d'ammoniaque allongé d'eau. Je pense que l'eau sédative aurait produit le même effet.

« Dans l'île de Cuba, pour se préserver des morsures des fourmis blanches, les nègres qui travaillent aux champs s'enduisent les jambes avec de l'huile de Manati (*phoca vitulina*), ou avec la graisse du serpent maja (*coluber épicrates*), espèce de boa inoffensif, très-commun dans l'île de Cuba.

« Quant à moi, je préserve mes tables à collection en plaçant sur chaque pied deux gros fils de cuivre et de zinc placés à un pouce de distance l'un de l'autre, et dont les bouts tordus se correspondent. Cette petite pile sèche, basée sur le système du physicien Bailly, fonctionne admirablement; c'est un spectacle vraiment curieux de voir tomber avec un mouvement convulsif chaque fourmi qui place les pattes sur le cercle magnétique qui embrasse le pied de la table.

« Dans l'île de Porto-Rico, il y a une fourmi à tête de bœuf, qui est excessivement féroce et qui mangerait les yeux des enfants nouveau-nés, si l'on ne prenait la précaution de suspendre les berceaux. »

L'intéressant mémoire de M. Carron du Villards contient encore de curieuses particularités qu'il serait trop long de mentionner ici, sur les sangsues, les dragonneaux, les tiques, et sur une foule d'autres animaux parasites qui, s'introduisant sous les paupières, ont parfois déterminé de graves ophthalmies.

Usage de la cinchonine dans les affections nerveuses de l'estomac.

Se souvenant d'avoir lu dans un ouvrage de médecine que la cinchonine avait de l'action contre les maladies nerveuses de l'estomac, le docteur Franchini l'essaya dans ces circonstances et en obtint de très-bons résultats. L'observation suivante, qu'il a publiée parmi plusieurs autres, donnera une idée de cette médication.

Une femme de trente ans, à tempérament sanguin-nerveux, avait des repas peu réglés. Elle consulta M. Franchini, au printemps de 1851, pour un mal d'estomac qui revenait de temps en temps, et qu'un médecin instruit avait jugé être un squirrhe du pylore.

Amaigrissement et faiblesse; sensation continuelle de gêne à l'épigastre : de temps en temps douleurs très-aiguës dans cette région, souvent vomissements de matières aqueuses ou glaireuses, ou d'aliments mal digérés; parfois elle était prise d'un sentiment indéfinissable de malaise et même de légers vomissements.

Cet état nerveux fut combattu par la chinchonine à la dose de 5 centigrammes unis à 3 grammes de magnésie calcinée, en répétant la dose quatre fois par jour.

Dès les premiers jours il survint une notable amélioration, et tout mal disparut.

Quelques mois plus tard, la douleur de l'estomac se montra de nouveau après des désordres de régime. On la dissipa de nouveau à l'aide de la cinchonine administrée en pilules de 3 centigrammes, et en en faisant prendre quatre par jour.

Depuis, cette femme n'a plus à se plaindre de douleurs gastriques.

Instruments destinés à mesurer le degré de la surdité.

Dans la dernière séance de l'Académie de médecine, M. Piorry rend compte en ces termes d'un instrument sur lequel il a été chargé de faire un rapport :

« La commission pour la surdi-mutité et moi, avons été chargés de vous rendre compte de l'instrument que propose M. Yearsley, de Londres. Il s'agit ici d'un appareil mécanique fort ingénieux, que je dépose sur le bureau, et dans lequel un petit marteau vient frapper à temps égaux contre le plancher d'une boîte et y produit un bruit. Cette boîte est fermée, afin que le malade ne voie pas le marteau exécuter de mouvements, ce qui pourrait plus ou moins l'aider à mieux reconnaître les sons produits, et à faire croire qu'il entend, alors qu'il n'en est pas ainsi.

« L'intensité du choc, la force du son qui en résulte, sont, alors que l'expérimentateur le désire, plus ou moins prononcés, et cela suivant que l'on fait saillir plus ou moins une échelle graduée, une sorte de verrou en cuivre situé sur le côté de la boîte. Sur cette pièce sont indiqués des numéros ou des degrés. Le n° 1 correspond à un bruit très-faible, perceptible à des personnes dont l'ouïe est normale. Le n° 18 est en rapport avec des sons très-

forts, et que des gens dont l'ouïe est peu développée peuvent encore saisir. Seize numéros sont gravés entre ces deux extrêmes et indiquent des degrés variables de dureté de l'ouïe.

« L'instrument de M. Yearsley, qu'il nomme acoumètre, n'est pas l'acoumètre de M. Blanchet. Dans ce dernier, il s'agit d'un ton harmonique donné par le diapason, tandis que dans l'appareil de M. Yearsley, c'est seulement un bruit qui est produit.

« Du reste, l'intensité, la force de ces sons que le malade peut encore entendre, donne, avec ces deux acoumètres, la mesure du degré auquel la surdité est portée. Ces moyens ont l'un et l'autre, comme mesure, un avantage marqué sur l'audition d'une montre ou d'une pendule dont les sons présentent toujours la même intensité, et peut-être aussi sur les timbres volumineux et peu portatifs dont se servait Itard. Les acoumètres sont surtout utiles sous le rapport de la délicatesse et de la précision qu'ils donnent au diagnostic.

« Le défaut de l'instrument proposé par M. Yearsley est d'être une mécanique compliquée, une sorte d'horloge, susceptible de faciles dérangements.

« L'acoumètre de M. Blanchet est, au contraire, on ne peut plus simple, et il n'est pas besoin d'un ouvrier habile pour remédier aux accidents qu'il est susceptible d'éprouver. Ces deux instruments pourraient du reste avoir chacun une utilité spéciale, car celui de M. Yearsley fait connaître le degré d'aptitude du malade à être impressionné par de simples bruits, tandis que celui de M. Blanchet permet d'apprécier le degré de sensibilité du sourd à des vibrations assez nombreuses pour produire des sons harmoniques.

« Sous ce dernier rapport, l'orgue dont se sert avec utilité le chirurgien des sourds-muets mérite encore la préférence sur les deux acoumètres dont il vient d'être fait mention. »

Le rapporteur conclut à encourager l'auteur dans ses recherches; ses conclusions sont mises aux voix et adoptées.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

COMMUNICATION FAITE A L'ACADÉMIE DES SCIENCES SUR LA DESTRUCTION DES PUNAISES, PAR M. THÉNARD.

Quelques savants, auxquels je serais presque tenté de me joindre, si je n'étais l'auteur de cette note, penseront peut-être que le sujet un peu suranné que je traite et la forme sous laquelle je le présente ne sont guère dignes d'une lecture sérieuse au sein de l'Académie des sciences ; mais ce qui me rassure, c'est que ceux qui auront subi la morsure de la punaise, et ils sont en grand nombre, le trouveront, au contraire, assez piquant pour mériter, un instant du moins, l'attention de cette docte assemblée, et qu'ils voudront bien me savoir gré du vif désir que j'ai d'assurer leur repos en leur épargnant d'anxieuses souffrances.

J'entre en matière.

Jusqu'en 1811, mes nuits s'étaient écoulées sans avoir jamais été tourmenté par cet horrible insecte, qui non-seulement nous fait de douloureuses piqûres, mais qui, écrasé sous les doigts, répand une odeur si infecte, que nous regrettons presque de lui avoir donné la mort.

A cette époque, j'habitais le Collége de France ; j'avais quitté le premier pour monter au second, et prendre l'appartement qu'occupe aujourd'hui notre honorable président.

Pendant quelque temps, mon sommeil ne fut pas troublé ; mais quand les chaleurs arrivèrent, l'ennemi vint m'attaquer.

J'eus recours aux moyens ordinaires pour m'en débarrasser ; j'employais des claies qu'on battait chaque matin. Vaine précaution ! il pullulait de plus en plus.

Alors j'éloignai du mur le lit bien visité, bien nettoyé, et le fis mettre au milieu de la chambre : soins inutiles, j'étais toujours victime.

Des amis, en qui j'avais confiance, me conseillèrent de laisser brûler la lampe : au lieu d'une, j'en allumai deux. « L'insecte, disaient-ils, redoute la vive lumière ; il ne sortira pas de sa retraite, et vous dormirez tranquille. » Il n'en fut rien.

Une idée, que je croyais excellente, se présenta à mon esprit : c'était de mettre le lit au milieu de la chambre, comme je l'avais fait d'abord, et d'en faire plonger les pieds dans des vases pleins d'eau : je me croyais sauvé. Point du tout; l'ennemi vint m'attaquer comme à l'ordinaire. Il grimpait au plafond, et se laissait tomber quand il était au-dessus de moi.

J'étais sur le point de battre en retraite et de déserter cette chambre maudite, quand enfin je trouvai un remède efficace, immanquable dans ses effets et facile à pratiquer sans danger : c'est l'eau de savon.

Aussi, chaque année, je ne manquais pas de répéter l'expérience dont je vais parler à l'une des leçons de mon cours, et je puis assurer que les auditeurs, intéressés presque tous, me prêtaient une oreille attentive. La plupart étant du quartier latin, auraient pu même m'apporter une foule de sujets vivants.

Que l'on trace sur le fond d'une assiette un cercle avec le doigt humecté d'eau de savon, et qu'on place quelques punaises au centre ; bientôt elles iront de côté et d'autre : à peine auront-elles atteint l'enceinte savonneuse, qu'elles se lèveront sur leurs longues pattes et tomberont pour ne plus se relever.

Quand je fis cette expérience pour la première fois, j'éprouvai un mouvement de joie, et j'étais presque fier de ma victoire; cependant, je n'étais pas encore au bout de mes peines.

Il est vrai que je détruisais les punaises et que j'acquérais ainsi quelques nuits d'un sommeil que rien ne venait plus troubler; mais, au bout de peu de jours, mes tourments se renouvelaient. Ce n'étaient plus, à la vérité, de grosses punaises, bien repues, qui se trouvaient dans mon lit; c'en était de toutes petites, transparentes, roses, qui venaient d'éclore, et qui bientôt, à l'exemple de leurs pères et mères, véritables vampires, grossissaient en se nourrissant du plus pur de mon sang.

Je compris que le savon n'attaquait pas les œufs.

Dès lors j'employai, non plus des dissolutions de savon froides, mais des dissolutions bouillantes, et le succès fut complet; les punaises furent détruites et les œufs cuits.

L'opération devra être faite comme je vais la décrire:

1° Mettre 100 parties d'eau en poids dans une bassine, y ajouter 2 parties de savon vert, placer la bassine sur un fourneau allumé et porter la liqueur à l'ébullition.

2° Enlever la tapisserie de la chambre et agrandir, avec une lame de couteau, les fissures des murs, si elles n'étaient pas assez larges pour permettre à l'eau de pénétrer dans leur intérieur.

3° Démonter les diverses pièces du lit, s'il est en bois, et retirer les boiseries.

4° Prendre une grosse éponge semblable à celles dont on se sert pour laver les pieds des chevaux, l'attacher avec une ficelle à un bâton de 40 centimètres de long, plonger l'éponge dans la dissolution bouillante de savon, et laver à plusieurs reprises, du haut en bas, les murs de la chambre, et surtout les parties où il y aura des fissures, en ayant soin de replonger à chaque fois l'éponge dans la liqueur, qui, pour agir efficacecement, doit toujours être très-chaude, et, autant que possible, bouillante.

5° Laver les diverses pièces du bois de lit et toutes les boiseries de la même manière. Si elles étaient précieuses, on pourrait se contenter de les exposer à l'air et au soleil pendant le temps nécessaire pour l'éclosion des œufs et les frotter ensuite.

6° Laver également, toujours avec la dissolution bouillante, les fissures qu'il y aurait dans les carreaux, ou le plancher, ou le parquet, ou les boiseries.

7° Changer les couvertures, les rideaux, et les exposer au soleil pendant quelques jours.

8° Renouveler la paillasse, s'il en existe une, et passer à l'eau bouillante le fond sanglé, les toiles et la laine des matelas.

9° Enfin boucher les fissures des murs avec un mastic formé de craie et de colle animale, puis tapisser la chambre à la manière ordinaire.

10° Toutes les opérations qui précèdent sont nécessaires pour les dortoirs, les casernes, les salles d'hôpitaux, pour les chambres où il y a trois ou quatre lits. Mais quand il n'y en a qu'un ou même deux éloignés l'un de l'autre, on peut se contenter de soumettre à des lotions savonneuses les différentes pièces du lit, ainsi que les objets et les murs près desquels il est placé. Les punaises se réfugient toujours dans les fissures: c'est là qu'elles vont déposer leurs œufs.

On peut employer encore, pour la destruction des punaises, beaucoup d'autres matières, par exemple, la décoction de tabac, les dissolutions mercurielles, l'essence de térébenthine, etc. Je préfère de beaucoup la dissolution du savon qui est sans odeur, du moins bien sensible, sans danger, économique et à la portée de tous. On pourrait même, à la rigueur, n'employer que de l'eau bouillante; mais il serait possible qu'en l'appliquant sur les murs elle se refroidît quelquefois par trop. Lorsqu'au contraire elle contient un peu de savon, la destruction de toutes les punaises est toujours certaine; c'est déjà beaucoup.

J'ai connu plusieurs personnes qui pouvaient impunément coucher dans un lit infecté de punaises, tandis que d'autres n'en pouvaient approcher. Ne serait-ce pas dû à ce que les punaises, dont l'organe olfactif est extrêmement sensible, ne peuvent supporter l'odeur qui s'exhale sans doute de la peau de quelques individus?

Non-seulement la dissolution de savon tue les punaises, mais elle tue beaucoup d'autres insectes, et particulièrement les chenilles, à tel point qu'il serait possible de s'en servir pour détruire les chenilles sur plusieurs légumes.

A cette occasion, je me rappelle un fait qui ne manque pas d'une certaine importance, et par le récit duquel je terminerai cette note déjà trop longue; c'était en 1838, je crois, qu'il se passait. Il y avait tant de chenilles à Chaumot, près Villeneuve-sur-Yonne, là où je possède des bois, une petite ferme et une maison avec un jardin, qu'on ne pouvait mettre le pied dehors sans en écraser un grand nombre; elles couvraient la terre, dévoraient les feuilles, entraient dans les maisons, se promenaient sur tous les meubles, montaient sur la table, et me tenaient, bien malgré moi, compagnie à dîner. J'avais beaucoup d'arbres à fruits que je voulais protéger; il me suffit pour cela d'entourer la tige des arbres de savon vert mêlé d'un peu de tabac, dans une hauteur de dix à douze centimètres. Tous furent préservés; ceux des jardins voisins, tous les pommiers et poiriers

à cidre des champs furent au contraire ravagés. J'eus une belle récolte de fruits; personne n'en eut que moi dans le pays. Les chenilles, en grand nombre, montaient jusqu'au bourrelet de savon et redescendaient tout de suite; aucune ne passait outre.

L'année suivante, il y aurait eu plus de dégâts encore, car les arbres se couvrirent de nids de chenilles; et sur les petites branches où le soleil pouvait darder ses rayons, des œufs en grand nombre furent déposés par des essaims de papillons, sous forme de bagues, qui pouvaient chacune produire trois cent cinquante à quatre cents individus. Je m'en assurai en en plaçant quelques-unes dans des verres à une température de 22 à 24 degrés. En trois fois vingt-quatre heures les petites chenilles apparurent. Heureusement qu'il vint quelques beaux jours en mars; l'éclosion générale eut lieu, des pluies froides survinrent, et toutes les chenilles disparurent; le pays fut délivré de ce terrible fléau.

Je me rappelle encore que les chenilles, presque à la fin de leur existence, se réunirent en boules grosses comme la tête sur les jeunes arbres, et que, pour les désunir, il suffisait de verser un peu d'huile sur quelques-unes avec une longue perche: toute la masse se déroulait et tombait au pied de l'arbre.

C'est surtout dans les pays chauds que la destruction des punaises doit être faite avec grand soin. Là, les petites bêtes, comme on les appelle, se multiplient avec une effrayante rapidité. Je n'oublierai jamais qu'en 1828, étant logé à Bordeaux, dans un des hôtels les plus renommés de cette belle et grande ville, je fus réveillé la nuit, quoique bien fatigué, par nombre de punaises qui me dévoraient. Je me plaignis le lendemain à la maîtresse de l'hôtel d'avoir été trompé, et je la prévins que j'allais la quitter: *Comme vous voudrez, Monsieur,* me dit-elle naïvement; *mais en changeant d'hôtel, vous ne ferez que changer de punaises.* Je lui donnai le moyen de s'en débarrasser; l'a-t-elle pratiqué?

J'ai cru devoir, à la prière répétée de diverses personnes, publier ces faits que je connais depuis longtemps, que j'ai racontés à qui a voulu les entendre, et que d'autres maintenant connaissent aussi bien que moi.

Peut-être me dira-t-on: Pourquoi ne les avez-vous pas publiés dès 1814? Je répondrai que je croyais qu'il aurait suffi de les faire connaître de vive voix pour les répandre généralement, et j'ajouterai que, d'ailleurs, il vaut mieux tard que jamais, quand on croit encore la publication utile.

Après la lecture de M. Thénard, M. Despretz demande la parole et fait connaître un procédé qui lui a complétement réussi.

Il trouva en 1853, après une absence de deux mois, sa chambre à coucher envahie par des punaises. Il n'y en avait pas une deux mois auparavant. Les mères avaient été probablement apportées par quelques vieux livres. Il plaça quelques canons de soufre dans deux ou trois têts à rôtir, qu'il chauffa de manière à enflammer cette substance. Il répéta l'expérience deux fois en vingt-quatre heures, puis il renouvela l'air de la chambre. Il chauffa légèrement dans deux ou trois creusets un mélange de chaux et de sel ammoniac; il répéta encore l'expérience deux fois en vingt-quatre heures. Il ouvrit les fenêtres, il fit battre les livres, les couvertures, etc.; les punaises disparurent.

L'avantage de l'acide sulfureux est de pénétrer dans les fentes, dans les crevasses, etc.

Il est à peine besoin de recommander d'ôter de la chambre, avant de commencer l'expérience, tous les objets qui ont des parties en fer ou en acier, comme les pendules, etc.

Le dégagement du gaz ammoniacal, après la production de l'acide sulfureux, est bien essentiel. Si cet acide n'était pas saturé par l'alcali, il se transformerait bientôt en acide sulfurique par le concours de l'oxygène et de la vapeur d'eau de l'air atmosphérique, et brûlerait le papier, le linge, etc., qui en seraient imprégnés.

Il résulte de cet essai que l'acide sulfureux détruit non-seulement les punaises, mais aussi les œufs.

Cet essai est facile à pratiquer; seulement on ne doit coucher dans la chambre qu'après avoir renouvelé assez de fois l'air pour faire disparaître l'odeur du gaz acide sulfureux ou du gaz ammoniacal, ce qui n'exige qu'un à deux jours.

FORMULES.

TABLETTES CONTRE LA DIFFICULTÉ HABITUELLE DE DIGÉRER.

Sous-nitrate de bismuth (bien purifié) ..	10 gr.
Magnésie pure	10 gr.
Opium en poudre	0 gr. 80 centig.
Sucre en poudre	60 gr.
Mucilage de gomme adragante	quant. suffisante.

Diviser en 80 tablettes.

Prendre de trois à huit tablettes par jour, en trois fois, avec une cuillerée du sirop d'écorce d'orange formulé ci-après:

SIROP TONIQUE D'ÉCORCE D'ORANGE COMPOSÉ.

Écorce d'orange amère	80 gr.
Quassia amara	45 gr.
Cachou concassé	15 gr.
Gomme arabique	125 gr.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures les trois premières substances dans: eau bouillante, environ 650 grammes; d'autre part, faites fondre la gomme dans 250 grammes d'eau. Mêlez ensuite l'infusé à la gomme dissoute et faites un sirop avec 1,500 grammes de sucre.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 octobre 1855 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 128.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Le frottage des appartements considéré au point de vue de l'hygiène et de la gymnastique. L'appareil pour frotter. — Surdité et bourdonnements d'oreille. — Mort de M. Quévenne. — Traitement des plaies par la glycérine. — Cas rare de catalepsie. — Traitement des brûlures par le liniment oléo-calcaire et le coton cardé. — Témoignage en faveur de la vaccine. — Du climat d'Alger comme préventif de la phthisie. — Bulletin bibliographique. — Formules : Mixture analeptique; Bouillon aux herbes.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 OCTOBRE 1855.

Le nombre des malades est peu considérable, malgré la mauvaise saison, ce qui semble d'un bon augure pour l'hiver dans lequel nous allons entrer. Le rhumatisme des articulations et le rhumatisme musculaire continuent à être assez fréquents; les fièvres typhoïdes ont évidemment diminué depuis la dernière quinzaine.

Plusieurs praticiens ont vu surgir tout à coup bon nombre de jaunisses. A quoi tient cette fréquence d'une maladie qui est pour l'ordinaire assez rare? On ne saurait le dire, car cette affection peut être déterminée par bien des causes différentes. Quelquefois la jaunisse n'est que l'expression d'une maladie organique du foie; mais dans la majorité des cas, elle a beaucoup moins de gravité; il suffit pour la produire d'une impression morale vive.

LE FROTTAGE DES APPARTEMENTS

CONSIDÉRÉ AU POINT DE VUE DE L'HYGIÈNE ET DE LA GYMNASTIQUE. — L'APPAREIL POUR FROTTER.

Le frottage des appartements est, de l'avis de tous les hygiénistes, très-nécessaire à la salubrité; que le sol soit à l'intérieur construit avec des dalles de pierre, des carreaux de briques ou un parquet de chêne, il est toujours profitable à l'hygiène des habitants de la maison qu'il soit poli avec la brosse. De cette façon la propreté est observée dans toute sa rigueur, il ne peut se trouver sous les pieds ni poussière de mauvaise nature, ni taches produites par des corps gras plus ou moins rances, ni insectes d'aucune espèce. Il est vrai que les planches ou les pierres sont toujours divisées par des intervalles qui nuisent à l'ensemble du système, mais la plus grande partie de la surface est nette. On pourrait, au reste, remédier à l'inconvénient des rainures qui séparent les planches en les faisant combler avec du mastic, et ceci nous rappelle l'histoire de ce locataire ingénieux qui, pour obtenir des réparations de son propriétaire avait semé du chenevis entre les rainures. Les grains arrosées de temps à autre ne tardèrent pas à germer, et lorsque le champ de chenevis eut atteint une certaine hauteur, notre homme alla chercher son propriétaire pour le prier de prendre part à son infortune.

Les tapis sont loin d'êtres favorables à l'hygiène, ils conservent les miasmes et les poussières, soit dans leur tissu, soit au-dessous, et c'est donc avec raison qu'on s'en débarrasse aussitôt que l'hiver vient à cesser. Ainsi le frottage n'est pas chose de luxe, il est véritablement utile, et le soin avec lequel il est

fait dans les hôpitaux contribue sans aucun doute à diminuer leur insalubrité.

Mais le frottage, si favorable en lui-même, l'est-il pour la santé de ceux qui l'exercent? Dans les grandes villes il donne lieu à une industrie particulière, il y a des hommes qui se livrent au métier de frotteur, et partout il y a des personnes qui occupent des appartements assez vastes pour employer un individu à frotter le parquet pendant une partie de la journée. Généralement les frotteurs de profession se portent assez bien, quoique le plus grand nombre d'entre eux soient très-maigres, ainsi que nous l'avons souvent remarqué. Toutefois leur profession n'est pas des plus rudes, ils travaillent à couvert, et à cela près des poussières qui pénètrent dans les voies respiratoires, de la transpiration qui peut se trouver supprimée par un refroidissement, les dangers que courent les frotteurs ne sont pas très-grands.

Lorsque le frottage est exercé par des femmes, comme cela se pratique dans beaucoup de maisons et surtout dans les petits ménages, il en est tout autrement. Il est peu d'exercices qui soient aussi nuisibles à la santé des femmes; elles manquent de la force nécessaire pour que le pied appuyé sur la brosse y produise un poids suffisant, et il résulte des efforts incessants auxquels elles sont obligées de se livrer, un embarras dans la circulation des membres inférieurs. Bientôt les désordres se communiquent aux organes contenus dans le bassin, qui se trouvent en même temps comprimés de haut en bas par les efforts de respiration, et ces organes ne tardent pas à devenir malades, à être atteints d'engorgement, d'inflammations, de déplacements, etc. Il n'est donc pas rare d'observer dans les hôpitaux des bonnes atteintes de maladies de la matrice, ou portant des engorgements dans les aines qui ont été produits par le frottage. A notre dispensaire pour les maladies des femmes, nous avons bien souvent constaté les mêmes faits, et ils commencent à être connus, car beaucoup de domestiques du sexe féminin, même des plus laborieuses, ne manquent pas de demander aux maîtres chez lesquels elles s'engagent « si elles « seront obligées de frotter. » En présence de faits aussi incontestables, disons-le hautement, faire exercer le frottage par des femmes est une barbarie.

Nous avions déjà signalé les inconvénients que nous reprochons au frottage, lorsque nous apprîmes par les journaux qu'il existait un appareil pour frotter, une sorte de machine remplacant l'action du pied sur la brosse, permettant aux femmes de pratiquer sans inconvénient un exercice ordinairement si nuisible pour elles. Nous voulûmes alors nous rendre compte de cette invention nouvelle, afin de savoir jusqu'à quel point elle peut venir en aide à l'hygiène; voici ce que nous avons constaté :

L'appareil pour frotter se compose d'un poids en fonte de fer sous lequel est fixée une brosse; ce poids, qui a à peu près la forme des poids en fer de vingt-cinq kilos dont on se sert pour le pesage, porte, vers le milieu de sa face supérieure, une charnière solide à laquelle vient s'articuler un long manche en bois qui s'incline à volonté sur la masse à laquelle il est attaché.

Au moyen de cet appareil, dont le poids est de douze kilogrammes, il n'est pas nécessaire de déployer beaucoup de force pour produire le frottage; il suffit, en tenant le manche à deux mains, d'attirer le poids à soi et de le repousser alternativement, inclinant plus ou moins le manche pour faire glisser l'appareil sous les meubles ou dans les angles de l'appartement. De cette façon, les membres inférieurs ne sont plus employés, ce sont les bras seuls qui agissent, et la force à dépenser est si peu considérable que nous avons fait, comme essai, pratiquer cet exercice à une petite fille de huit ans qui en a fait un jeu pendant environ une demi-heure. Au bout de cette demi-heure, la pièce, quoique passablement grande, se trouvait assez régulièrement frottée.

Au point de vue de l'hygiène, cette invention nous a donc paru excellente, et on pourrait même, sans inconvénient, augmenter le poids de la machine; mais il paraîtrait qu'il correspond en moyenne à celui que produit le pied dans le frottage, ce qu'il est facile de vérifier sur une bascule.

Sous le rapport de la gymnastique, nous pensons qu'on peut retirer, dans certains cas, des avantages marqués de cette machine; chez les jeunes sujets surtout, on est parfois embarrassé pour conseiller un exercice qui contribue à développer les muscles des bras et qui favorise l'élargissement de la poitrine. L'exercice du piano ne remplit pas ce but, car il consiste plutôt dans l'agilité des doigts que dans des mouvements accentués des bras; l'escrime est un exercice assez précieux pour qu'il ait été introduit dans plusieurs pensionnats de demoiselles, mais beaucoup de mères de famille ne l'acceptent qu'avec répugnance. L'appareil à frotter peut donc venir parfois en aide au médecin lorsqu'il aura à prescrire un travail gymnastique, et quelle que soit l'origine et le peu de distinction de l'occupation, il

est évident que les chefs de famille n'hésiteront pas lorsque la santé de leurs enfants sera en question.

Dr Reinvillier.]

Surdité et bourdonnements d'oreille.

La surdité, ainsi que les bourdonnements d'oreille, peuvent être, dans certains cas, guéris avec la plus grande facilité, ainsi que le prouvent les observations suivantes, extraites d'un travail important publié par M. le docteur Triquet dans la *France médicale et pharmaceutique.*

Dans l'hiver de 1854, une dame de quarante ans environ vint me consulter pour une surdité dont l'origine remontait à une année seulement.

Cette surdité s'était développée peu à peu, sans cause connue; en même temps des bruits anormaux (bourdonnements) ne cessaient de se faire entendre dans l'oreille droite, malade; de ce côté la surdité était complète.

Un confrère spécialiste, consulté avant moi, avait cru reconnaître une *surdité nerveuse*, et proposait de la traiter par l'électricité. Mais, pour être suivi de guérison, le traitement, assurait-on, exigeait trois mois de soins quotidiens.

Trois séances eurent lieu seulement; elles étaient douloureuses et sans bénéfice aucun.

Sur ces entrefaites, un interne distingué des hôpitaux, et mon ancien collègue, engagea cette malade à prendre mon avis.

10 mars 1854. — C'est une personne d'une taille moyenne, d'une bonne constitution, sans maladies antécédentes autres que l'indisposition de son oreille droite.

Les pavillons sont bien implantés, larges, flexibles, transparents : à *gauche*, le conduit auditif est normal et le tympan transparent dans toute son étendue;

A *droite*, vers le milieu du méat, on peut constater facilement, sans le secours du spéculum, à l'œil nu, qu'il existe une concrétion cérumineuse d'un brun noirâtre. Elle obstrue complétement tout le fond du conduit.

La présence de cette masse de cérumen durci nous révéla de suite l'espèce de surdité à laquelle nous avions affaire, les symptômes éprouvés par la malade (bourdonnements, cophose) ; elle nous indiquait en même temps un traitement d'une durée moins longue, plus rationnel et non moins efficace.

En conséquence, et sans perdre de temps, je pratiquai immédiatement plusieurs injections d'eau tiède dans le conduit obstrué. A la troisième, et sans que j'eusse besoin d'employer ni curette, ni spatule, le tampon cérumineux se détacha d'un seul coup et fut poussé à l'extérieur, sous l'influence de l'injection lancée avec une certaine force contre les parois du méat.

A l'instant l'ouïe reprit toute sa finesse. J'examinai le tympan, qui avait conservé toute sa transparence et ses reflets irisés.

Notre malade fut ainsi guérie en peu d'instants, et elle avait peine à comprendre qu'une simple injection d'eau eût pu produire un résultat si prompt et si inattendu, quand l'électricité, habilement dirigée, devait employer péniblement trois mois pour obtenir un résultat fructueux.

Autre observation. — En 1853, une dame, âgée de soixante-treize ans, d'une constitution pléthorique, fut atteinte de bourdonnements violents dans l'oreille gauche.

Ces bourdonnements avaient acquis peu à peu le caractère qu'ils avaient en ce moment : des tintements éloignés, certains bruits de cloches, s'étaient fait entendre tout d'abord dans l'oreille, et à des intervalles plus ou moins éloignés; puis, ils étaient devenus continuels. Depuis longtemps la malade était sujette à un embarras de la tête, plutôt qu'à une véritable céphalalgie.

Ces différents symptômes réunis, bourdonnements, pléthore, pesanteur de tête, faisaient craindre qu'elle ne fût menacée de congestion cérébrale on d'apoplexie.

Je partageai cette inquiétude un moment; mais, ayant examiné les deux oreilles, j'aperçus bientôt vers le fond et près du tympan un corps noir remplissant tout le méat ; en le touchant avec un stylet, je constatai qu'il était très-dur. Dès lors l'hésitation n'était plus permise. Une concrétion cérumineuse occupait le conduit auditif externe gauche, et causait les bourdonnements dont la malade était tourmentée.

En conséquence, les injections d'eau tiède furent faites pendant un jour; le soir, on instilla quelques gouttes d'huile tiède dans le méat, et le lendemain matin, à l'aide d'une curette, j'enlevai facilement cette concrétion. Elle se détacha d'un bloc et sans fragmentation.

Du cérumen durci, d'un brun noirâtre, mêlé à des lamelles épidermiques et à quelques poils, tels sont les éléments que je trouvai dans l'intérieur de cette masse, après que je l'eus morcelée.

Elle était si soluble dans l'eau tiède, qu'une demi-

heure de macération dans ce liquide suffit pour la dissoudre presque complétement.

La malade se trouva guérie de son indisposition ; les bourdonnements, la pesanteur de tête disparurent à l'instant.

Cette observation, vraiment intéressante, mérite toute notre attention : voilà une malade avec des bruits dans les oreilles, de l'embarras dans la tête, d'un tempérament sanguin et âgée de soixante-treize ans. La première idée qui vienne à l'esprit est évidemment celle d'une maladie commune à cet âge où l'apoplexie, comme on sait, est des plus fréquentes ; on eût toutefois, dans le cas présent, institué un traitement vraiment bien inutile et peut-être dangereux, si, laissant de côté l'examen de l'appareil auditif, le médecin eût attaché son attention seulement aux symptômes qui simulaient, à s'y méprendre, une affection des centres nerveux.

D. E. Triquet.

Les faits suivants, rapportés par le docteur Collin dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, ont une très-grande analogie avec ceux qui précèdent.

M. G... me fait appeler à son retour d'un voyage à Paris. Il se plaint d'une surdité considérable, datant de plusieurs mois et survenue petit à petit. Il est on ne peut plus tourmenté de son affection, et c'est avec peine que je parviens à me faire entendre.

Après avoir interrogé, je passe à l'inspection des oreilles, et je remarque, dans le fond des deux conduits auditifs, une matière jaunâtre et fort dure. Me doutant alors de la cause de la surdité : « Monsieur, lui dis-je, je crois pouvoir assurer que vous serez, en une séance, débarrassé de votre affection. »

En effet, quelques gouttes d'huile d'amandes furent introduites dans les conduits auditifs, un morceau de coton en ferma l'entrée, et après une demi-heure de séjour, je commençai des injections savonneuses, et à la cinquième, mon malade se releva tout à coup en me disant : « Oh ! Monsieur, j'entends ! » Les injections suivantes détachèrent des parcelles de cérumen d'une consistance presque pierreuse. A partir de ce moment, l'ouïe reprenait toute sa sensibilité.

Le nommé ***, journalier, habitant le village de Moissat, vient me consulter pour des douleurs affreuses qu'il ressent depuis la veille dans l'oreille droite. Ces douleurs, qui sont intermittentes et qui lui font pousser de véritables hurlements, reviennent à peu près toutes les minutes.

Il me dit que la veille, vers les trois heures, une mouche s'est introduite dans son oreille, mais qu'elle en est sortie quelques secondes après.

Le fait de l'introduction de cette mouche me mit sur la voie, j'inspectai l'oreille, mais ne distinguai rien. Je fis alors pencher la tête de mon malade, je laissai tomber dans le conduit auditif des gouttes d'huile jusqu'à ce qu'il fût rempli, et immédiatement je vis paraître, à la surface du liquide, plusieurs petits vers que je saisis facilement avec une pince et qui étaient au nombre de six. Le malade, aussi étonné qu'heureux, fut, comme par enchantement, débarrassé de sa douleur.

Mort de M. Quévenne.

Nos lecteurs ont pu remarquer que nous sommes très-sobres d'éloges funèbres ; la raison en est bien simple : la plupart des célébrités médicales que la mort fait disparaître sont inconnues de ceux qui nous lisent, et leur perte, quoique réelle pour l'humanité tout entière, est plus affligeante pour les hommes spéciaux ; mais le modeste savant qui vient de succomber n'est pas un inconnu pour les abonnés du *Médecin de la maison*. Déjà à deux reprises (nos 92 et 119) nous leur avons fait connaître les travaux de M. Quévenne sur la digitaline et les ferrugineux, et leur auteur était si estimable à tous les yeux, avait des qualités tellement exceptionnelles, que nous croyons remplir un pieux devoir en consacrant quelques lignes à sa mémoire.

Théodore Quévenne, pharmacien en chef de l'hôpital de la Charité, membre de la Société de pharmacie, a succombé le 21 octobre à la phthisie pulmonaire. Il était né en 1805, dans le département du Calvados, où ses parents étaient petits cultivateurs. Son oncle, honorable ecclésiastique, se chargea de son éducation, et Quévenne profita avec ardeur de ses leçons. Ses études littéraires l'entraînèrent vers les sciences, il entra chez un pharmacien de Pont-l'Evêque, y déploya un zèle et une intelligence extraordinaires, et il vint bientôt à Paris poursuivre ses études.

Devenir, à la suite de brillants concours, interne en pharmacie des hôpitaux et plusieurs fois lauréat, ne fut qu'un jeu pour le jeune savant, et dès l'année 1832 il était nommé, toujours au concours, pharmacien en titre des hôpitaux. A partir de ce moment il résolut de borner là son ambition et de se consacrer tout entier à la science. Les devoirs de son emploi remplis chaque matin avec une exactitude scrupu-

leuse, il se livrait pendant tout le reste de la journée au travail le plus opiniâtre, ne trouvant de bonheur que dans son laboratoire, répétant des milliers de fois les expériences chimiques les plus difficiles et ne dotant la science de ses admirables travaux que lorsqu'il n'y avait plus de recherches possibles sur le sujet qu'il avait entrepris, c'est-à-dire après y avoir consacré plusieurs années de sa vie.

C'est ainsi qu'il fit un grand travail sur le lait et qu'il trouva des procédés analytiques qui permirent de découvrir les fraudes variées que les marchands employaient. Dans beaucoup de localités, on profita des moyens qu'il avait fournis en faveur de cet utile aliment. La digitaline et les ferrugineux firent ensuite l'objet de ses études, et l'on sait combien elles ont été et seront profitables aux pauvres malades. Mais ces travaux, dont un seul est suffisant pour illustrer la vie d'un homme, qui eussent fait pleuvoir sur un autre les titres et les honneurs, rendaient Quévenne heureux par leur seule exécution. Il n'avait d'autre ambition que celle d'être utile, et pourvu qu'il trouvât à son hôpital un toit pour l'abriter, la satisfaction des premiers besoins de la vie et ses appareils de chimie, peu lui importait le reste. En revanche, il était plein d'activité lorsqu'il s'agissait de rendre un service : doux, affable, bienveillant pour les travaux des autres, et semblant ignorer sa propre valeur, tant sa modestie était grande.

L'anecdote suivante fera mieux juger le beau caractère de Quévenne que tout ce que nous pourrions dire. Après de nombreux services rendus à l'administration des hôpitaux qui avait tiré bon parti des travaux sur le lait pour assurer aux malades un lait de bonne qualité, après un travail excessif, sans repos ni trêve pendant de cruelles épidémies, on offrit à Quévenne de demander pour lui la croix d'honneur, qu'il avait si bien méritée. « Non, répondit-il à l'influent administrateur, non, cela me mettrait trop en évidence, et m'obligerait à une tenue trop rigoureuse; si l'administration veut me récompenser, qu'elle me donne une balance de précision, elle me sera fort utile pour continuer mes expériences. » On lui donna en effet cette balance, dont le prix, qui était de 400 francs, eût été trop lourd pour la bourse du savant.

On comprend sans peine qu'un caractère aussi exceptionnel laisse après lui de profonds regrets; aussi beaucoup d'hommes distingués par le cœur et par la science ont-ils voulu lui rendre les derniers honneurs. Des membres de l'Institut, de la Faculté ou de l'Académie de médecine, des administrateurs de l'assistance publique, des médecins des hôpitaux, des membres de la Société de pharmacie, sont venus saluer ce mérite modeste et cette incomparable austérité.

Les professeurs Bouchardat et Soubeiran, M. Génevoix, pharmacien, ont dit, en des termes touchants, un dernier adieu au pharmacien de l'hôpital de la Charité. M. Bouchardat a terminé son discours par les mots suivants; on verra, en les lisant, qu'ils partaient bien du cœur :

« S'il fut un homme au monde qui ne chercha jamais à se faire valoir, ah! ce fut bien Quévenne; ne pensez pas que ce fût par faiblesse, car il avait la meilleure des bravoures, la bravoure calme. Je puis en rendre témoignage, je l'ai vu essayer sur lui-même, sans émotion aucune, les médicaments les plus énergiques; je l'ai vu traverser les épidémies de choléra; il n'y pensait que pour rester davantage à l'hôpital et y doubler son travail surhumain. Il y a un mois à peine, quand tous ses amis le pressaient, en déplorant la décadence de sa santé, de prendre à la campagne quelque temps de repos, il apprend que l'épidémie paraît imminente; il renonce à son congé, il veut mourir sur la brèche!

« Les honneurs académiques, les distinctions qu'on envie le plus, et qu'il méritait à tant de titres, ne sont pas venus le trouver.

« Ah! mon digne ami, que tu as eu raison de ne pas t'en préoccuper. Qu'en reste-t-il en présence de cette tombe? La postérité rendra l'honneur qu'ils méritent à tes grands travaux sur les ferrugineux, sur la digitaline, sur le lait.

« Ta mémoire vivra dans le cœur d'amis qui ont compris ton inviolable fidélité, ton dévouement à toute épreuve.

« Adieu, Quévenne! Adieu mon meilleur ami. »

Que pourrions-nous ajouter après de telles paroles?

Dr Reinvillier.

Traitement des plaies par la glycérine.

M. le docteur Demarquay a adressé la lettre suivante à l'Académie de médecine :

« Je viens appeler un instant l'attention de l'Académie sur une substance qui me paraît susceptible de quelques applications nouvelles; je veux parler de la glycérine.

« Cette substance est depuis longtemps connue des chimistes. M. Chevreul, qui en a fait une étude spé-

ciale, lui a donné le nom qu'elle porte actuellement. L'année dernière, M. Cap a publié à son occasion deux Mémoires dans lesquels, après avoir étudié ses qualités physiques et chimiques, il a cherché à déterminer les applications heureuses qu'on en pourrait faire à la médecine et à la pharmacie :

«Plusieurs praticiens distingués d'Angleterre et de France l'ont employée dans le traitement de diverses affections médicales; mais jusqu'à ce jour, les chirurgiens l'avaient négligée.

« Cependant, en réfléchissant aux propriétés physiques et chimiques qui appartiennent à cette substance, il me semblait qu'elle pourrait être de quelque utilité dans le pansement des plaies; aussi me suis-je hâté de mettre à profit mon séjour à l'hôpital Saint-Louis, pour faire quelques essais dans le service de M. le professeur Denonvilliers, momentanément confié à mes soins.

«Parmi les malades que j'ai eus à traiter, quelques-uns ayant été pris d'une complication grave des plaies, la pourriture d'hôpital, je fis d'abord usage des moyens énergiques par lesquels cette affection est ordinairement combattue, c'est-à-dire de l'acide citrique, de l'acide nitrique et du fer rouge, mais en vain. J'eus recours alors à la glycérine, et en vingt-quatres heures les plaies avaient changé d'aspect; la fièvre tombait et la guérison s'accomplissait sous nos yeux. Vivement frappé de ces faits, ainsi que les personnes attachées au service, je résolus de poursuivre mes recherches et d'appliquer la glycérine au traitement des plaies ordinaires. En conséquence, tous les blessés du service furent pansés avec la glycérine, et voici ce qu'il nous fut donné de constater.

« Les plaies soumises à ce mode de pansement ont un aspect rosé, et se maintiennent si propres qu'on est dispensé de les laver, et de recourir à la spatule pour enlever le coagulum de cérat et de pus qui rend le pansement actuel des plaies long et douloureux. Les linges enduits de glycérine se lèvent avec la plus grande facilité; de plus, cette substance modère la suppuration, ainsi que j'ai pu m'en assurer sur un certain nombre de malades soumis avant l'emploi du nouveau mode de pansement à l'usage du cérat. Les bourgeons charnus eux-mêmes restent très peu développés, et n'ont pas besoin d'être réprimés par la pierre infernale. Ajoutez à ces avantages celui de rendre les pansements doux et agréable au malade, et d'activer d'une manière notable la cicatrisation des plaies. Toutes ces circonstances ont été constatées par M. le professeur Denonvilliers, et c'est avec l'appui de son nom que j'ai l'honneur d'apporter devant l'Académie les résultats de mes recherches. J'espère, dans un temps prochain, être en mesure de porter à la connaissance des membres de l'Académie d'autres faits et quelques expériences nouvelles entreprises de concert avec cet habile professeur.

La manière d'appliquer la glycérine au pansement des plaies est des plus simples. Un linge fenêtré trempé dans cette substance est placé sur la plaie qu'il recouvre largement; un peu de charpie est appliquée sur le linge; le tout est recouvert d'une compresse et d'une bande. Le lendemain, le linge s'enlève sans douleur, sans difficulté, et laisse voir une plaie rosée, propre, à peine recouverte de pus.

Cas rare de Catalepsie.

M. Pertus communique à la Société de médecine pratique un fait excessivement curieux de catalepsie dont les phases principales se sont déroulées sous ses yeux.

Voici ce fait :

« Le nommé Jules X..., âgé de dix-neuf ans, né de parents qui n'ont jamais offert d'accidents nerveux, fut atteint dès sa naissance de tous les symptômes du rachitisme le mieux caractérisé. Un pied-bot fut opéré avec succès vers l'âge de trois ans, et à partir de cette époque la santé de cet enfant, sans cesse menacée par des accidents de toute nature, mais étrangers au système nerveux, ne se maintint qu'à l'aide des soins les plus dévoués de sa mère; encore sa constitution resta-t-elle entachée du vice congénital. Du reste, on ne peut rattacher la maladie actuelle à aucune affection nouvellement ressentie par le jeune malade; elle fut le résultat d'une cause subite qui agit sur le système nerveux.

« Jules X... est habituellement sujet à des migraines et à des palpitations depuis l'âge de douze à treize ans, lesquelles s'aggravent à l'occasion de la cause la plus légère, et, tout en paraissant sous la dépendance des troubles du système nerveux, pourraient aussi tenir à une conformation imparfaite.

« Son intelligence ne s'est développée que lentement et avec peine, et l'excitation que sa famille cherchait à lui imprimer a pu contribuer à exagérer la disposition nerveuse dont nous avons parlé. Du reste, jamais on n'a observé sur lui dans le cours de diverses maladies aucun phénomène cérébral ni aucun accident convulsif.

« La maladie actuelle s'est déclarée pour la première fois le 15 août 1854, après une excursion qu'il fit avec sa famille à Saint-Germain en Laye par le chemin de fer. Il entendit crier autour de lui que le feu venait de se déclarer dans un des wagons voisins de celui qu'il occupait. Il fut témoin de la frayeur qui se manifestait autour de lui ; il en sentit lui-même une très-vive, mais qui ne donna lieu d'abord à aucune espèce de symptôme. Il revint dans la soirée à Paris, et alors il commença à sentir une douleur vive dans l'épaule.

« Le lendemain, forte douleur de tête et perte d'appétit.

« Le 17, deux jours après, il est pris d'un délire intense pendant lequel il exprime son effroi et parle des diverses impressions qu'il a ressenties en présence du danger. Le délire cesse lorsqu'on éveille l'attention du malade, qui ne conserve aucun souvenir de ce qu'il a dit pendant le délire. L'estomac est distendu par des gaz, et des mouvements convulsifs agitent l'ensemble du système musculaire.

« A partir de cette époque, et pendant *trois mois* de durée, je vois se dérouler sous mes yeux le tableau des accidents qui caractérisent la maladie dont tous les symptômes furent exclusivement bornés au système nerveux. Je veux dire par avance, et pour qu'on puisse saisir plus facilement la nature et les symptômes du mal, qu'il appartient plutôt à la catalepsie qu'à toute autre affection, et que si par intervalles on voit paraître quelques phénomènes hystériformes ou autres, bientôt la catalepsie se montre de nouveau avec sa physionomie propre.

« Après le début si instantané dont il vient d'être question, l'intelligence reste principalement affectée pendant les premiers jours, et on observa alors :

« 1° Un délire intermittent, revenant un grand nombre de fois pendant le jour, accompagné d'un état de sommeil pendant lequel il aperçoit des dessins bizarres, des êtres fantastiques faisant, dit-il, d'horribles grimaces ;

« 2° L'occlusion des paupières pendant toute la durée du sommeil ;

« 3° La distension de l'estomac par des gaz ;

« 4° Des palpitations fréquentes.

« Ces symptômes se présentaient, dis-je, plusieurs fois par jour, et après leur disparition le malade pouvait se lever et manger. Les nuits étaient ordinairement calmes, et ce n'était que le matin que l'assoupissement et le délire reparaissaient.

« Des phénomènes nouveaux ne tardèrent pas à se manifester. Le malade, dans son sommeil, imite le son du cor de chasse après le départ de son frère pour une chasse à laquelle il désirait lui-même vivement prendre part. Pendant son délire, il paraît suivre avec anxiété toutes les phases de cet exercice, et l'on s'en aperçoit aisément aux mouvements précipités du cœur. Bientôt il imite le *sifflet de la locomotive* et *la trompette du cantonnier*. Sous l'influence d'une cause morale insignifiante, il est pris de convulsions générales, et le 7 septembre il est atteint pour la première fois d'une convulsion générale qui ne peut laisser aucun doute sur le développement de la catalepsie.

« Ces accès reparaissent plusieurs fois par jour, et pendant toute leur durée on remarque les symptômes suivants : immobilité de toutes les parties du corps, durcissement du système musculaire ; les yeux sont immobiles et les paupières largement ouvertes, la sensibilité cutanée éteinte. Ces symptômes dissipés, le malade peut marcher.

« D'après mon avis, on se décide à le conduire à Dunkerque, où il prend pendant vingt jours les bains de mer. Leur administration offrit assez de difficultés, le malade, au moment de se déshabiller ou de s'habiller, étant pris de convulsions qui ne se présentaient jamais dans l'eau. Après une amélioration passagère, il revient à Paris, et la maladie reprend une nouvelle intensité.

« La catalepsie le surprend soit lorsqu'il est debout, soit lorsqu'il est assis ; il conserve alors l'attitude qu'il avait avant l'attaque. Celle-ci passée, l'intelligence reparaît insensiblement, et le sujet reprend la conversation au point où il l'a laissée.

« Vers le 5 octobre, malgré un traitement approprié, les accès se rapprochent, et j'observe pour la première fois un symptôme sur lequel j'appelle l'attention : les convulsions semblent partir des pieds ; le malade les sent monter, et elles arrivent ainsi à la tête. A cet instant, il perd entièrement connaissance. Plus tard, il sentit dans la poitrine une boule qui montait et descendait.

« Dans une troisième phase de la maladie qui en marque l'intensité plus grande, on voit les troubles nerveux s'accroître encore. Le corps conserve les positions les plus gênantes pendant un temps fort long ; s'il bâille, il reste la bouche ouverte et les bras étendus, etc., etc. Une fois, la langue sortie de la bouche resta dans cette situation en même temps que le cou se roidit. On eut alors à craindre une suffocation et la mort. Souvent il mâchait pendant plusieurs minutes, et ces mouvements ne cessaient que lorsqu'il prenait des aliments. D'autres fois,

tremblements dans les membres, dont le malade n'a pas conscience, et qui s'étendent au reste du corps.

« Pendant les accès, la respiration se ralentissait à tel point, que la suffocation serait survenue, sans aucun doute, si l'on n'avait pas découvert, par hasard, un moyen facile et sûr de ramener les mouvements inspirateurs en touchant avec le doigt le creux de la poitrine.

« On le fait aller quelques jours à la campagne, où il éprouve un peu d'amélioration. Mais à son retour il survient des symptômes plus intenses et plus singuliers. Ainsi, pendant son sommeil, il ronfle avec force ou bien il miaule, il aboïe, il roucoule, etc.; en un mot, il imite les bruits que font les animaux qu'il a entendus à la campagne. Pour peu qu'il entendît un air joué dans le lointain par un orgue, sa voix l'imitait aussitôt avec une parfaite exactitude.

« L'intelligence, qui jusque-là n'avait subi aucun affaiblissement, diminue d'une manière notable, et le malade, dans l'intervalle des accès, restait hébété. Cet état, du reste, cessa assez promptement pour faire place à des accidents nerveux d'un nouveau genre; ainsi, le jeune homme fut pris de fureur à la vue d'une glace, d'un verre d'eau, et par le contact d'un linge mouillé.

« Les sens subissent une diminution très-notable; la vue s'affaiblit par moments; l'ouïe devient très-dure, quelquefois même elle reste abolie pendant plusieurs heures.

« Enfin, le dernier phénomène caractéristique fourni par le malade fut un état de somnambulisme très-prononcé, qui ne se montra jamais durant le sommeil. Une fois en ma présence, pendant le dîner, le malade se leva, traversa plusieurs pièces pour aller chercher un objet qu'il avait entendu nommer. Il sortait spontanément et avec facilité du somnambulisme.

« Je ne restai pas inactif pendant les premiers mois de cette maladie; elle fut combattue, comme elle devait l'être, par les agents qui passent pour modifier heureusement le système nerveux. Je prodiguai ainsi sans succès les antispasmodiques. J'eus recours une fois à la belladone; mais je dus y renoncer, à cause de l'intensité du délire qu'elle peut produire et de l'accroissement de la roideur musculaire. Le chloroforme ne fut pas plus heureux; il produisit d'ailleurs de singulières hallucinations : le malade croyait sentir l'odeur de rose et d'œillet. Le sulfate de quinine ne donna pas de meilleurs résultats.

« L'insuccès de ces diverses médications, les suggestions qui ne manquent pas d'entourer les malades finirent par décider la mère de mon jeune client à recourir à la pratique du magnétisme. Tout dévoué à cette famille, je ne crus pas devoir m'y opposer; mais je restai désormais éloigné de la scène sur laquelle la véritable médecine n'avait plus aucun rôle à jouer.

« Plus tard, le malade partit pour la campagne, dont le séjour lui a été des plus salutaires, à tel point que les accès reparaissaient à chaque retour à Paris et diminuaient et cessaient même tout à fait une fois reparti pour la campagne. Aujourd'hui ils ont cessé complétement.

Traitement des brûlures par le liniment oléo-calcaire et le coton cardé.

Voici comment M. Payan résume l'excellent traitement qu'il a préconisé contre les brûlures.

1° C'est avec une pleine conviction que nous croyons devoir recommander, dans le traitement des brûlures en général, l'association du liniment oléo-calcaire et du coton cardé.

2° L'un et l'autre de ces moyens, employés isolément, constituent d'utiles modes de pansement, comme bien des faits l'ont demontré; mais leur association ou leur emploi simultané, que nous utilisâmes pour la première fois en 1842, nous paraît constituer le traitement topique par excellence.

3° Dans les brûlures si graves de la jeune enfance, cette association est éminemment utile par l'action sédative qui en résulte presque instantanément et par la rareté des pansements qui s'ensuivent.

4° Cette méthode est également très-avantageuse dans les brûlures qui atteignent les autres âges. Peut-être ne pourrait-on en indiquer de préférable.

5° C'est principalement contre les brûlures aux premier, second et troisième degrés, d'après la division admise par Dupuytren, que le pansement mixte est le plus utilement appréciable.

6° Il nous semble convenable d'y recourir immédiatement dès que l'on a à sa disposition le liniment oléo-calcaire et le coton cardé; sinon, et en attendant que l'on s'en soit procuré, ou même durant la première journée, quand l'épiderme des cloches ou phlyctènes n'a pas été enlevé, les fomentations avec l'eau blanche vaudront infiniment mieux que les applications huileuses, albumineuses, cératées et autres.

7° Il y aura avantage à renouveler le moins possible la partie du coton immédiatement appliquée sur

les surfaces brûlées ; de là l'indication, lorsque chez les jeunes enfants les brûlures existent aux extrémités inférieures, de prendre des précautions pour que l'appareil ne se salisse pas trop, en le recouvrant, au besoin, d'une toile cirée mince.

Le liniment oléo-calcaire que M. Payan adopte se prépare avec :

Huile d'olive ..... 1 partie.
Eau de chaux..... 3 —

Agiter le mélange.

Témoignage en faveur de la vaccine.

Monsieur le rédacteur,

L'observation suivante vient encore prouver combien s'égarent tous ceux qui forment la croisade contre la vaccine.

La nommée Joséphine Longis, âgée de dix-huit ans, couturière, après un séjour de plusieurs semaines à l'Hôtel-Dieu de Reims, où quelques cas de petite vérole sévissaient alors, revint à Aï vers le milieu du mois de juillet : elle avait contracté cette maladie.

Le jour où je la vis pour la première fois, c'est-à-dire le 25 juillet, les pustules varioliques étaient très-apparentes, et, le 28 j'avais affaire à une petite vérole bien confluente.

La malade n'a point été vaccinée. Quatre de ses frères, sur cinq, ne le sont également pas. Je vaccine l'un d'eux, le plus jeune, le 26 juillet, un autre le 28; le troisième se refuse à l'opération; le quatrième, qui reste assez loin du foyer de la maladie, et qui n'a pas non plus été vacciné, fut atteint, ainsi que celui qui a refusé de se soumettre à la vaccine. Une tante, âgée de soixante ans, non vaccinée, fut aussi fortement attaquée; de sorte qu'à l'exception de la mère, qui a eu la petite vérole assez jeune, dans cette famille, tous les sujets non vaccinés sont aujourd'hui stigmatisés. Ils sont au nombre de quatre; les quatre autres, le père compris, vaccinés antérieurement ou pendant la maladie de la fille Longis, sont préservés. D'où il faut conclure que la vaccine a encore été une fois efficace ici, non-seulement pour préserver les individus en particulier, mais peut-être pour conjurer une épidémie.

Si vous croyez ces lignes dignes d'entrer dans vos colonnes, je vous prie, monsieur le rédacteur, de les porter à la connaissance de vos lecteurs, et de me croire

Votre très-humble, etc. PLOUQUET.

(*Courrier médical.*)

Du climat d'Alger comme préventif de la phthisie.

Monsieur le rédacteur,

J'ai l'honneur de vous adresser la note suivante, relative au climat d'Alger durant l'hiver, persuadé qu'elle sera de quelque utilité pour les malades et les médecins, souvent fort embarrassés pour le choix d'une localité aux approches des froids qui règnent en France, et qui sont si funestes aux maladies de poitrine.

L'action bienfaisante d'un climat doux et peu variable, pendant l'hiver, sur les organes pulmonaires, a été remarquée de tout temps par les médecins de tous les pays ; voilà pourquoi Nice, les îles d'Hyères, Montpellier, et en général toutes les localités du midi de la France et de l'Europe, jouissaient, avant notre conquête d'Afrique, du privilége exclusif d'attirer les malheureux malades atteints d'affections plus ou moins graves des organes de la respiration.

Aujourd'hui, Alger commence à voir affluer dans son sein des malades que les malaises d'une pénible traversée ne découragent pas, et qui jadis allaient chercher ailleurs du soulagement à leurs maux. Comment expliquer ce fait sinon par l'expérience que les malades ont faite d'une plus grande amélioration dans leur état, et par l'observation des praticiens qui ont constaté cet heureux résultat? On sait, en effet, que les médecins d'Alger avaient reremarqué l'absence des maladies de poitrine chez les indigènes, et la rareté de ces maladies chez les Européens ; ils avaient même prétendu trouver un antagonisme entre cette maladie et les fièvres intermittentes, ce qui me semble une hypothèse que rien ne justifie, et qui ne paraît pas plus admissible que celle de l'antagonisme des dyssenteries et autres maladies qui règnent en Algérie.

En somme : 1° Est-il vrai que le climat d'Alger jouisse du privilége de préserver des tubercules pulmonaires? 2° cela étant, à quoi faut-il attribuer cette heureuse immunité?

A la première question, je réponds par l'affirmative, et je le prouve par l'absence presque complète des maladies de poitrine chez les Arabes, par la rareté de ces affections chez les Européens, et par mes observations personnelles. Ma position de médecin de bureau de bienfaisance me permet de voir un grand nombre de malades : en deux ans, je n'ai constaté que deux cas de phthisie, et encore ces deux phthisiques avaient très-probablement contracté le germe de leur maladie en Europe, d'où ils arrivaient depuis peu.

Loin d'attribuer la cause de cette heureuse immunité à d'autres maladies, je crois devoir, au contraire, en faire honneur à la douceur du climat pendant l'hiver. En effet, pendant l'hiver de 1854 à 55, qui a été si rigoureux en France, que se passait-il en Algérie? Nous jouissions d'une température vraiment printanière; nous voyions nos coteaux étaler leur agréable verdure. Le thermomètre, observé chaque jour dans une chambre exposée au midi, et ne recevant d'autre chaleur que celle du soleil d'Afrique, marquait en moyenne 12° au-dessous de 0; il n'a jamais baissé dans cet appartement au-dessous de 10°.

Au reste, tout le monde peut constater que dès que les chaleurs ardentes de l'été finissent en Algérie, la nature semble y renaître. Les plantes prennent alors un accroissement et une verdure qui rappellent le printemps de la France; or, si les végétaux se trouvent si bien de cette atmosphère et de cette température, pourquoi l'homme n'y trouverait-il pas du soulagement? La théorie ne vient-elle pas à l'appui de l'expérience et de l'observation? Quel est le médecin qui ignore que les plantes, dans leur acte respiratoire, exhalent de l'oxygène et absorbent de l'acide carbonique? On sait que l'oxygène est bienfaisant aux poumons de l'homme, et que dans un temps on avait cru trouver dans ce gaz le spécifique de la phthisie.

Dr Cadenet,
Médecin à Alger.

(*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Du tremblement des mains et des doigts, et description de deux machines orthopédiques à l'aide desquelles les malades qui ont été amputés du poignet droit ou qui ont un tremblement oscillatoire de la main droite peuvent écrire. Par J. J. Cazenave, médecin à Bordeaux, membre correspondant de l'Académie impériale de médecine de Paris, des Sociétés huntérienne de Londres, médico-chirurgicales de Bologne et de Berlin, des Sciences médicales et naturelles de Bruxelles, de Bruges; des Sociétés de médecine de Hanovre, de la Nouvelle-Orléans, de Lyon, de Toulouse, de Marseille, et de la Société des médecins du grand duché de Baden. Brochure in-8° de 79 pages avec six figures intercalées dans le texte. — Paris, 1855. Chez J. B. Baillière, libraire de l'Académie impériale de médecine.

Une erreur, très-accréditée parmi les personnes étrangères à l'art médical, est celle qui consiste à croire qu'à Paris seulement se trouvent les maîtres de la science, les sommités médicales et chirurgicales, après lesquelles on n'a plus, comme l'on dit, qu'à tirer l'échelle. On ne se doute pas que tel chirurgien de village, privé d'aides intelligents, dépourvu de livres, et souvent même d'instruments nouveaux, manquant de tous ces accessoires qui rendent le manuel opératoire plus facile, livré à lui-même, sans appui et sans conseils, accomplit parfois des opérations habiles et hardies, qui lui feraient grand honneur sur un plus vaste théâtre.

Si de tels hommes existent dans de petites localités, à plus forte raison les rencontre-t-on dans les villes de premier ordre, telles que Lyon, Bordeaux, Nantes, etc. Plus d'un chirurgien, que les circonstances ont fixé loin de Paris, ont été ici un prince de la science et occuperait la place de quelque célébrité, jouissant de tous les avantages d'une tribune plus élevée. A qui douterait de cette vérité, nous dirions : lisez ce qu'on imprime ailleurs, là où on ne se décide à publier que lorsqu'on apporte réellement une pierre à l'édifice médical, et la brochure de M. Cazenave, de Bordeaux, sur le *tremblement des mains*, se présenterait en première ligne pour nous donner raison.

Déjà nous avons raconté à nos lecteurs (n° 123) comment on a inventé la mécanique *pour écrire sans main*, et le parti que deux personnes de Bordeaux en avaient tiré. Mais, pour se passer de machine orthopédique, il ne suffit pas toujours d'avoir une main, il faut encore que celle-ci soit apte à exécuter des mouvements réguliers et soumis complétement à l'empire de la volonté. Ainsi, beaucoup d'individus, ayant d'ailleurs les mains bien conformées, sont sujets à un tremblement continuel de ces parties, qui les privent de quelques-uns de leurs usages. Quelquefois, c'est seulement en écrivant que ce tremblement a lieu, et on comprend le désespoir du malade, jouissant d'ailleurs de toutes ses autres facultés.

Cette maladie attira, il y a longtemps déjà, l'attention de M. Cazenave, et, dès l'année 1846, il publia un travail *sur quelques infirmités de la main droite, qui s'opposent à ce que les malades puissent écrire, et sur les moyens de remédier à ces infirmités.* Ces recherches furent accueillies, comme elles le méritaient, par la presse médicale, et leur auteur redoubla de zèle pour étudier un sujet qui jusque-là avait été assez négligé par les hommes de science. Aujourd'hui M. Cazenave a fait faire un pas immense à cette difficile question; car, s'il n'a pas trouvé le moyen de guérir, il a au moins atteint un résultat important en inventant un appareil qui permet aux malades d'écrire avec facilité.

L'anatomie de la main, et l'admirable mécanisme de cet organe ont préoccupé dans tous les temps les physiologistes; Helvétius et Buffon ont même professé que la suprématie intellectuelle de l'homme dérive de la

perfection des mains, de cet instrument de toucher et de préhension. Il eût été plus rationnel, selon nous, de dire que, plus l'animal est élevé dans l'échelle et plus le degré de l'intelligence est supérieur, plus les instruments qui sont au service de cette intelligence sont perfectionnés. A défaut de la main, on trouve des organes qui la remplacent chez les animaux réellement intelligents; la trompe de l'éléphant en est un exemple frappant, le castor nous en offre une autre preuve. Mais la nature ne souffre par de règle absolue, et ainsi que l'a fait remarquer le professeur Bérard dans son *Cours de physiologie fait à la faculté de médecine de Paris,* certains solipèdes ont une intelligence supérieure à celle de quelques animaux dont les pieds ne sont pas enfermés dans un sabot.

Pourquoi la main tremblante et déchue de son habileté primitive n'a-t-elle pas autant intéressé les savants? Nous ne saurions le dire, mais, ce qui est positif, c'est qu'avant le docteur Cazenave, personne n'avait étudié sérieusement le tremblement des mains. On n'avait même pas signalé cette variété de tremblement qu'il appelle *oscillatoire*, et qui consiste en un mouvement alternatif, en sens contraire, de la main droite, quand elle est placée comme pour écrire. « C'est ainsi, dit M. Cazenave, que les doigts auriculaire et annulaire étant appuyés sur le papier, la plume étant tenue par les trois premiers doigts, la main se balance, oscille plus ou moins rapidement de droite à gauche et de gauche à droite, de façon que le malade qui écrit est obligé d'accomplir cet acte complexe par surprise, de l'escamoter en quelque sorte. Mais si quelques personnes, ayant cette infirmité, écrivent avec de grandes difficultés, et, en mettant vingt fois plus de temps qu'il n'en faut quand la main est dans des conditions normales, le plus grand nombre est dans l'impossibilité de diriger une plume, de former des lettres, d'écrire en un mot. »

Le tremblement des mains est une maladie du système nerveux, et les observations rapportées par M. Cazenave, au nombre de quatorze, éclairent une partie assez obscure de son histoire, c'est-à-dire les causes qui le produisent le plus habituellement. » Le tempérament nerveux et l'état nerveux proprement dit prédisposent, dit-il, à cette névrose qu'on voit très-fréquemment avoir sa raison d'être chez les hommes maigres, secs et grêles, emportés, colères, susceptibles, irritables, très-sensibles. Un rien, un mouvement, un bruit, une parole, à plus forte raison une contrariété, suffisent pour faire éclater leur disposition morale, et alors l'emportement se fait jour, malgré tous les efforts de la raison, malgré les intentions les mieux arrêtées de se tenir sur ses gardes.

A ces causes, qui sont inhérentes, pour ainsi dire, à l'état nerveux, à l'irritation nerveuse, il faut en ajouter d'autres qui peuvent agir sur les hommes de toutes les conditions, de tous les tempéraments, de presque tous les âges; ce sont les affections morales, les émotions vives et brusques, les chagrins profonds, les malheurs, les grandes infortunes, la frayeur, les études opiniâtres, la vie des savants et des gens de lettres, les veilles prolongées, le jeu, compromettant l'existence et l'avenir des familles; l'oisiveté, la vie des salons, la détérioration de la constitution, la vieillesse et l'hérédité.

La connaissance des causes de la maladie qui nous occupe ici conduit naturellement M. Cazenave au traitement de cette infirmité, mais il avoue que ce traitement, souvent fructueux, est complexe, difficile, quelquefois inutile et parfois impossible. Voici, au reste, comment il esquisse à grands traits ce traitement hygiénique et moral :

« Comme tous les malades qui ont un tremblement des mains sont nerveux, impressionnables, et ont éprouvé, la plupart, des émotions morales vives, des chagrins, des malheurs, des revers de fortune, etc., ils se trouvent généralement bien de respirer l'air pur de la campagne, d'habiter des appartements bien exposés, de faire de l'exercice, de se créer des occupations agréables, de cultiver un jardin, de se fatiguer pendant leurs promenades, de prendre du repos après de trop grands travaux, de voyager, de se distraire, de se soustraire, autant que possible, à l'action des causes qui ont donné lieu au tremblement. Revoir son pays, respirer l'air natal, se trouver au milieu d'une famille et de quelques rares mais sincères amis, dont les soins sont affectueux et incessants, refaire une fortune perdue, voir cesser les causes de certains chagrins, de certaines émotions morales, ce sont là de très-puissants auxiliaires d'un traitement bien conduit, et souvent les seuls moyens à l'aide desquels on obtient des guérisons, ou tout au moins des amendements très-remarquables. Dans certaines circonstances, mes malades se sont très-bien trouvés de la cessation de tout travail intellectuel, de toute application, de la vie des champs, des travaux agricoles, de l'équitation, de la chasse, de la pêche, etc. Les bons effets de la musique sont remarquables sur certaines organisations. »

M. Cazenave n'a cependant pas négligé chez ses malades l'usage des médicaments; quelques remèdes antinerveux, les bains, les boissons tempérantes, les boissons glacées lui ont paru, dans plusieurs cas, seconder avantageusement l'effet des autres moyens employés; mais il cite un malade traité en Allemagne qui ne retira aucun bénéfice des manuluves dans l'eau-de-vie chaude, des frictions faites avec les liniments volatils, des douches, des bains de vapeur, des bains,

de l'électricité, de la pommade stibiée, de la noix vomique, etc.

En présence d'une maladie aussi rebelle, l'auteur a donc cherché un moyen pour que les malades affectés du tremblement oscillatoire de la main pussent écrire facilement, et attendre, sans se désespérer, les résultats d'un traitement malheureusement problématique. Il ne tarda pas à constater que la main placée en position pour écrire cessait de trembler lorsqu'on satisfaisait à deux conditions : la première consistait à fournir un point d'appui solide à la paume de la main, la seconde à maintenir latéralement la main, de façon à ce qu'elle ne puisse se déplacer à droite ou à gauche. Après bien des essais, bien des machines commencées et détruites, voici comment fut construit l'appareil qui procura enfin à M. Cazenave le résultat désiré :

Une petite tablette d'acajou, au-dessous et aux quatre angles de laquelle jouent quatre boules en ivoire, qui font l'office de roulettes, est destinée à supporter la main.

Sur les côtés de cette tablette sont deux montants matelassés qu'on éloigne ou qu'on rapproche à volonté, à l'aide de deux mortaises et de deux vis de pression.

Entre ces deux montants et un peu en avant est un support, une espèce de pomme qu'on peut abaisser ou élever en faisant jouer une vis de pression. Ce support, qu'on peut supprimer pour le plus petit nombre des malades, est presque toujours un bon appui pour la paume de la main, qu'il sert à fixer.

Pour se servir de cette machine orthopédique, il faut placer la main droite armée d'une plume entre les montants, appuyer la paume de cette main sur le support, et écrire sans s'occuper du déplacement du porte-main, qui s'effectue sans embarras et sans effort aucun, grâce au jeu des quatre roulettes en ivoire.

Voilà certes un grand service rendu aux infortunés qui sont affligés du tremblement des mains, et l'habile chirurgien bordelais a comblé dans la science une lacune regrettable; mais, il faut l'avouer, la plupart des malades dont il est question auront encore bien des choses à désirer, car écrire ne constitue pas l'unique occupation d'un individu actif, et quoique presque tous les sujets observés par M. Cazenave ne fussent atteints du tremblement qu'en écrivant seulement, il est évident que chez beaucoup d'autres il doit en être autrement. Nous connaissons un excellent confrère dont la femme, douée d'une grande intelligence et des plus précieuses qualités, est affligée depuis longtemps d'un tremblement de la main droite, contre lequel tous les moyens ont échoué. Non-seulement cette dame ne peut écrire, mais il lui est impossible de se servir d'une aiguille pour coudre ou pour broder, et on sait quelles merveilleuses ressources les dames savent tirer de ce petit instrument d'acier. Parfois, cette malade peut faire quelques points, mais c'est alors la main gauche tenant l'étoffe qui vient chercher la pointe de l'aiguille, et le point se trouve fait par ce procédé que les ouvrières désignent sous le nom de *poussette*.

Que pourrait l'ingénieuse invention de M. Cazenave pour une aussi gênante infirmité? Rien, assurément, et cependant à cette question du savant et modeste chirurgien placée à la dernière page de son livre : « Mon travail a-t-il quelque valeur? » nous répondons hardiment : « Oui, une très-haute valeur, » et nous ne craignons pas d'être démenti par les juges suprêmes de la science. Dr Reinvillier.

FORMULES.

MIXTURE ANALEPTIQUE.

Prenez :	Crème de lait.....	190 grammes
	Jaunes d'œufs frais.....	deux
	Sucre.....	30 grammes
	Eau de mélisse simple..	15 —
	Eau de cannelle.....	15 —

Mêlez et triturez ces substances jusqu'à ce qu'elles forment une mixture épaisse et bien liée.

On prend de temps en temps une cuillerée à bouche de cette mixture, délayée dans une petite tasse d'infusion de feuilles de mélisse, pour réparer les forces épuisées. On la donne aussi aux convalescents à la suite des fièvres graves, aux malades affaiblis par des saignées ou des purgatifs.

BOUILLON AUX HERBES.

Prenez : Oseille récente.....		60 grammes.
Feuilles fraîches de laitue.	de chaque.	30 —
— de poirée..		
— de cerfeuil.		
Lavez et coupez ces plantes; faites-les cuire dans :		1250 —
Ajoutez :		
Beurre.....	de chaque..	2 —
Sel.....		

Passez à travers un linge.

Ce bouillon se prend par tasses dans le courant de la journée; il est rafraîchissant et laxatif.

Le bouillon aux herbes jouit depuis un temps immémorial d'une réputation tout à fait populaire. Beaucoup de gens s'imaginent qu'ils ne seraient pas convenablement purgés, s'ils ne faisaient usage de ce breuvage avant, pendant et après l'administration d'un purgatif. Il est vrai que le bouillon aux herbes favorise l'action purgative et qu'il calme assez bien la soif qui résulte de cette action; mais une infusion légère de tilleul ou de thé le remplacent à merveille.

C'est plutôt comme rafraîchissant et pris pendant plusieurs jours de suite que ce bouillon est véritablement utile.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 novembre 1855 — Paraissant tous les quinze jours — 6e Année. N° 129.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REIMVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — De l'ictère ou jaunisse. — Asthme produit par un ver solitaire; guérison au bout de trente ans par l'écorce sèche de racine de grenadier. — Ulcération de la langue produite par l'extraction d'une dent. — Traitement de la goutte par l'iodure de potassium. — Cas de rage bien caractérisé; guérison. — Cas singulier de névralgie. — Noyaux de cerises agglomérés dans l'estomac. — Exercice illégal de la pharmacie; empoisonnement. — Nouveau traitement du coryza ou rhume de cerveau. — Traitement de la surdité et des bourdonnements d'oreille. — Variétés et nouvelles. — Formules : Pommade à la rose.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 OCTOBRE 1855.

Les jaunisses que nous signalions il y a quinze jours ont continué à se montrer; mais le nombre total des maladies n'est pas plus considérable que pendant le mois précédent. On a remarqué également qne beaucoup de personnes sont atteintes de clous ou furoncles qui se succèdent avec une très-grande persistance.

Nous ne répéterons pas les nombreux avertissements que nous avons donnés précédemment à propos des précautions hygiéniques que nécessite cette saison froide et humide; chacun doit comprendre que la température actuelle est défavorable à la santé, et qu'il faut redoubler de vigilance pour lutter contre sa pernicieuse influence.

DE L'ICTERE OU JAUNISSE.

La fréquence actuelle de la jaunisse nous engage à donner à nos lecteurs quelques renseignements sur cette maladie.

Et d'abord, la jaunisse est-elle une maladie? La question pourra paraître singulière à ceux qui ne savent pas que certains médecins disent oui et que d'autres disent non. Cependant, les uns et les autres ont raison; la jaunisse est une maladie lorsqu'elle survient spontanément au milieu de la santé et n'est accompagnée que d'un léger trouble de plusieurs fonctions; elle n'est, au contraire, qu'un symptôme lorsqu'elle se manifeste pendant quelque affection grave, et on la voit, en effet, accompagner ou suivre des maladies graves du foie ou d'autres organes, des tumeurs cancéreuses, tuberculeuses, etc.

Quelquefois une émotion vive, une frayeur subite, un chagrin violent, un accès de colère font naître la jaunisse en quelques heures; mais on la voit aussi survenir sous l'influence des chagrins prolongés, de la haine, de la jalousie, et en général de toutes les passions tristes. Celle de la première espèce n'a pas une longue durée et est ordinairement sans importance; mais celle qui se produit dans le second cas est plus sérieuse, car la cause étant persistante, la maladie est constamment entretenue. Certaines influences atmosphériques favorisent le développement de l'ictère, et ce fait ne peut être mis en doute, quoiqu'il ait fort peu occupé les auteurs; car en ce moment même, à Paris et dans d'autres localités, cette affection s'est développée tout à coup chez un grand nombre de personnes des deux sexes, d'âge, de tempérament, d'habitudes et de conditions hy-

giéniques très-différents. Comment expliquer cette sorte d'épidémie d'une manière rationnelle? Cela nous paraît impossible et vient montrer une fois de plus l'impuissance de nos théories scientifiques.

Mais si le chagrin produit souvent la jaunisse, elle manque rarement à son tour de rendre la personne qui en est atteinte triste, taciturne, abattue. Les fonctions de l'estomac sont presque toujours altérées; il y a perte d'appétit, des nausées, et parfois des vomissements; la soif est vive et difficile à apaiser, les urines sont épaisses, très-colorées, rougeâtres, quelquefois verdâtres et tachant le vase qui les contient; les matières excrémentitielles sont au contraire décolorées, grisâtres, ressemblant à de l'argile, et même blanches dans certains cas. La constipation est à peu près constante.

Toutefois, ce qui occupe le plus les malades n'est pas ordinairement leurs souffrances, mais la couleur jaune de leur peau et de leurs yeux. Le blanc de l'œil est surtout la partie du corps qui permet de constater facilement la teinte jaune aussitôt qu'elle apparaît; puis cette teinte s'étend aux ailes du nez, aux tempes, au cou, aux bras, à la partie antérieure de la poitrine et enfin à toute la peau : les ongles mêmes en sont atteints; mais c'est principalement sur les régions où la peau est naturellement fine et blanche, que la jaunisse imprime son cachet. On a cru autrefois que les malades voyaient tous les objets comme s'ils fussent colorés en jaune. Ce fait n'a jamais été bien démontré; il n'en est pas de même de la démangeaison à la peau, qui manque rarement d'être constatée.

La durée de ces jaunisses légères qui font le sujet de cet article, n'est jamais considérable; terme moyen, elle est d'une quinzaine de jours, et il arrive souvent même que pendant la seconde huitaine le trouble des fonctions a déjà disparu; ce qui persiste est seulement la coloration jaune qui va bientôt en s'effaçant; aussi les malades s'effrayent et s'inquiètent à grand tort, puisque cette affection ne doit être que passagère.

Le traitement de l'ictère se borne à l'emploi de quelques médicaments, parmi lesquels l'eau joue le principal rôle; aussi y a-t-il des praticiens qui se bornent à conseiller à leurs malades de boire plusieurs litres d'eau par jour et de prendre quelques lavements avec le même liquide. Le petit-lait, la décoction de chiendent, le bouillon de veau, le bouillon aux herbes, l'eau d'orge miellée constituent des boissons très-favorables pour la maladie qui nous occupe. L'eau de carottes est très-fréquemment ordonnée, et c'est sans doute la couleur jaune de ce légume qui a contribué à sa popularité contre la jaunisse; il n'y a pas d'inconvénient à en faire usage, mais elle ne présente pas plus d'avantages qu'une autre tisane, et elle n'est pas très-agréable à prendre.

Enfin les purgatifs doux, tels que l'eau de Sedlitz, la manne, l'huile de ricin, le tamarin, la casse pris à quelques jours d'intervalle, complètent le traitement habituellement employé contre l'ictère simple.

Quand au régime, il doit être en rapport avec l'appétit du malade qui est toujours très-diminué; les aliments végétaux, les viandes blanches, le bouillon, le lait, plaisent mieux généralement aux ictériques que les substances plus nutritives; il est bon de se conformer en cela à leurs désirs. Les distractions, un exercice modéré, les promenades à la campagne favorisent la résolution de la maladie.

Devons-nous nous arrêter à ces cas de jaunisse simulée par certains individus, dans le but de se soustraire au service militaire, comme cela a été observé dans quelques conseils de recrutement?

La ruse est trop grossière pour qu'elle ne soit pas facilement démasquée, car il ne suffit pas que la peau soit frottée avec une drogue jaune pour feindre l'ictère, il faut encore que la partie blanche des yeux soit de la même teinte, ce qu'il est impossible d'obtenir artificiellement.

Dr Reinvillier.

Asthme produit par un ver solitaire.

GUÉRISON AU BOUT DE TRENTE ANS PAR L'ÉCORCE SÈCHE DE RACINE DE GRENADIER.

Par M. le docteur Giscaro.

Le nommé F..., âgé de soixante-sept ans, d'un tempérament bilioso-nerveux, d'une bonne constitution, me fit appeler dans les premiers jours de février 1854, pour un gonflement de la lèvre supérieure. Cette légère affection ayant disparu au bout de trois à quatre jours, F... me consulta alors pour des attaques d'asthme qui l'incommodaient depuis plus de quinze ans. Dans ces dernières années surtout, les accès sont devenus plus intenses, plus fréquents, et ont fini par devenir régulièrement journaliers. C'est principalement le soir qu'ils arrivent, au point, dit le malade, qu'il est obligé de quitter son lit et de passer la nuit dans un fauteuil. Il a vainement consulté un grand nombre de médecins qui n'ont pu le débarrasser de son affection, malgré les médications

les plus rationnelles et les plus soutenues. Les cigarettes de datura stramonium parviennent seules à calmer la violence des accès. Du reste, pas d'amaigrissement, pas de douleur de la tête, l'appétit est normal, les digestions régulières, et la physionomie du malade ne présente d'autre caractère particulier qu'un cercle bleuâtre autour des yeux, que j'attribue d'abord aux longues souffrances qu'il a endurées. Le malade me raconte en outre qu'il éprouve parfois certains symptômes du côté du ventre. Ce sont des douleurs particulières souvent très-vives qui lui donnent la sensation d'ondulations et de mouvement partant du bas-ventre et montant *en boule* jusqu'au creux de l'estomac. Ces douleurs s'accompagnent de démangeaisons vives au pourtour de l'anus.

Ces symptômes frappèrent mon esprit déjà préoccupé depuis quelque temps par les nombreux cas de tænia que j'avais rencontrés, et je songeai à la présence possible de cet entozoaire. Je m'informai auprès du malade s'il ne rendait pas des fragments de ver; il me répondit qu'en effet il avait souvent remarqué dans les selles comme des morceaux de ruban blanc. Je lui recommandai de les observer attentivement, et le lendemain il me présentait des anneaux de tænia qu'il avait rendus en assez grand nombre. « Depuis plus de trente ans, me dit-il, je me suis aperçu que j'en rendais parfois de semblables, mais je n'y prenais pas garde. »

Je me mis aussitôt en devoir de le débarrasser de cet hôte incommode, sans penser d'abord qu'il pût être la cause des accès d'asthme, et voici comment je procédai :

Après lui avoir administré la veille 60 grammes d'huile de ricin, je lui fis prendre, le 15 février, en trois verres et à demi-heure d'intervalle, la décoction suivante :

Ecorce de racine de grenadier sèche. 64 grammes.
Faites macérer pendant 24 heures dans eau. 750 —
Faites bouillir dans la même eau jusqu'à réduction à 500 grammes.

Demi-heure après le troisième verre, F... éprouvait de vives coliques, avec nausées, vertiges, etc., et rendait un tænia long de dix mètres environ, d'un aspect maladif, flétri, ratatiné. Ce ver présentait tous les caractères du tænia solium ; il était facile de distinguer à l'œil nu sa tête, terminant l'extrémité de cette partie fine, déliée, filiforme, qui constitue le cou.

Le reste de la journée se passa assez bien, sauf un peu de malaise général et de mal de tête; mais, au grand étonnement du malade, l'accès d'asthme ordinaire n'arriva pas ce soir-là. Il en fut de même les jours suivants; l'asthme ne reparut plus. Près de deux ans se sont écoulés depuis cette époque; j'ai souvent l'occasion de voir F..., auquel est survenu une dartre de la jambe ; il n'a plus éprouvé la moindre atteinte de son ancienne affection. Ce résultat, aussi heureux qu'imprévu, ne s'étant pas démenti un seul instant depuis l'expulsion du tænia, il est évident, pour moi, que les accès d'asthme, qui depuis plus de quinze ans tourmentaient tant le malade, étaient occasionnés par la présence de ce ver.

La symptomatologie du tænia est parfois assez obscure, et surtout variable. On sait que cet entozoaire peut rester de longues années dans le corps humain sans trahir sa présence par aucun signe particulier ; mais on sait aussi que, outre les symptômes locaux qu'il détermine, il peut produire encore des troubles sympathiques du système nerveux très-divers. Parmi les premiers, il en est quelques-uns qu'on a plus particulièrement signalés comme ayant, par leur plus ou moins de constance, une certaine valeur; tels sont la douleur abdominale et la démangeaison au pourtour de l'anus. Ces deux symptômes ont été notés par M. Louis, le premier chez tous les malades qu'il a observés, le second sept fois sur dix ; ils existaient également chez mon malade, et ont servi à me mettre sur la voie du diagnostic.

Je ne passe pas ici en revue tous les symptômes du tænia, j'en signale seulement quelques-uns en vue de mon observation; je ne parle donc pas de l'expulsion des anneaux du ver, seul signe véritablement pathognomonique, et sans lequel on ne peut avoir de certitude complète.

Les troubles nerveux déterminés par le tænia sont très-nombreux et très-variables, et, d'après la plupart des auteurs, il n'est pas une seule névrose qui ne puisse avoir pour cause la présence de ce ver dans l'économie. Parmi ces névroses, on a particulièrement signalé l'épilepsie. Le docteur Gaube raconte, dans la *Revue médicale* de 1826, un curieux exemple d'épilepsie occasionnée par le tænia et guérie au bout de dix-sept ans. Une autre observation du même genre est consignée dans le journal de M. Malgaigne (février 1854) ; elle est du docteur Robert J. Graves. On y voit l'huile de térébenthine guérir des attaques d'épilepsie en agissant, contre toute attente, comme vermifuge et expulsant le tænia. Outre l'épilepsie, on a parlé encore d'aliénation mentale, de convulsions, d'hystérie, de catalepsie, de syncopes, de palpitations, etc. Alibert raconte l'histoire d'une jeune fille chez laquelle le tænia détermina un véritable

tétanos. M. Mérat va bien plus loin; il prétend que les maladies du cœur, du mésentère, du foie, les fièvres intermittentes, la phthisie, l'hématurie, peuvent tenir à la présence du tænia. Mais cette opinion est basée sur quelques faits assez rares dont on a contesté la valeur. S'il est vrai que peu de praticiens soient portés à partager les idées de M. Mérat à cet égard, il n'en est pas de même des troubles sympathiques si bizarres parfois que l'on observe. La lecture des traités spéciaux en fournit de nombreux et remarquables exemples. Aucun d'eux pourtant, que je sache, ne cite le fait d'un asthme à accès journaliers bien caractérisés et datant de plus de quinze ans. Mon observation présente donc, à ce point de vue, un certain intérêt.

Cette observation prouve encore que, contrairement à l'opinion de quelques auteurs, le tænia peut séjourner fort longtemps dans l'intestin sans y déterminer d'inflammation, du moins aucun symptôme ne s'en est manifesté.

Disons un mot maintenant du traitement que j'ai mis en usage.

Je ne veux pas exalter le mérite de l'écorce de grenadier; ses vertus et les services qu'elle a rendus sont aujourd'hui assez bien appréciés pour qu'elle n'ait rien à redouter du kousso et de ses autres rivaux. Je veux seulement rappeler une méthode déjà assez ancienne que j'ai vu, du reste avec plaisir, employer récemment par M. le professeur Grisolle. C'est la méthode de Bourgeoise. Elle consiste à faire macérer pendant vingt quatre heures 60 grammes d'écorce sèche de grenadier dans un kilogramme d'eau, qu'on fait ensuite bouillir et réduire à 500 grammes. La veille du jour où doit être administrée la décoction tænifuge, on fait prendre au malade, le matin ou le soir, deux onces d'huile de ricin. La décoction se prend en trois verres de demi-heure en demi-heure ou de trois quarts d'heure en trois quarts d'heure.

Cette méthode diffère, comme on voit, de celle de Breton et Gomès, en ce que l'on administre l'écorce sèche préalablement macérée pendant vingt-quatre heures. Cette dernière opération a-t-elle pour effet de rendre à cette écorce son eau de végétation et de la rapprocher, par conséquent, de l'écorce fraîche, dont elle aurait alors l'énergique action? C'est possible.

Ce procédé n'étant pas indiqué dans la plupart des livres qui traitent du tænia, il m'a paru utile de le rappeler à l'attention des praticiens. Je l'emploie depuis plusieurs années, il m'a presque toujours réussi. Sur douze malades auxquels, dans le courant de l'année dernière, j'ai administré cette substance d'après la méthode que je viens d'indiquer, onze ont rendu le ver en entier.

Je ferai remarquer, en passant, que lorsque l'écorce de grenadier réussit complétement, c'est-à-dire lorsqu'elle expulse le tænia en entier, avec la tête, les symptômes qu'elle détermine ordinairement chez l'individu présentent une intensité plus considérable. Le malade éprouve de vives coliques, des vomissements, des vertiges, des défaillances, etc.; on dirait un véritable empoisonnement. Cela tient sans doute à ce que, dans ce cas, le ver, plus violemment attaqué, éprouve, sous l'action du remède, de vives convulsions qui réagissent d'autant sur l'organisme du malade.

Je ne veux pas conclure de tout ce qui précède que ce médicament, administré d'après la méthode de Bourgeoise, doive être préféré à tout autre moyen, loin de là; je crois, au contraire, à la supériorité de l'écorce fraîche. Mais comme on n'en a pas toujours sous la main, il est utile de connaître un procédé qui puisse la remplacer jusqu'à un certain point. Je dis jusqu'à un certain point, car il est des circonstances où l'écorce sèche échouera complétement, lorsque, par exemple, elle sera altérée ou falsifiée. On a vu quelquefois, en effet, l'écorce de grenadier sophistiquée dans le commerce par celle de l'épine-vinette ou du buis; mais, dans ce cas, elle n'est pas responsable des insuccès qu'elle doit à la fraude.

Je crois inutile d'insister en finissant sur la condition recommandée par presque tous les auteurs qui ont écrit sur le tænia, surtout Gomès et Mérat, d'attendre pour administrer le médicament que le malade rende ou ait rendu dans les vingt-quatre heures des fragments du ver. Agir autrement, ce serait compromettre le remède, ce serait s'exposer à fatiguer inutilement le malade. Disons toutefois, d'après M. Grisolle, que pour l'administration de la racine de grenadier, comme pour le kousso, on peut s'affranchir de cette règle. Dans quelques observations de M. Mérat, elle a été négligée, et pourtant le remède a été aussi efficace.

Malgré l'autorité du professeur de Paris, je persiste à croire que, à moins d'un cas urgent, il sera toujours bon et plus sûr d'attendre pour l'administration du tænifuge que le malade rende des fragments. La sortie des fragments est presque nécessaire au succès du traitement, soit que le tænia soit descendu plus bas, qu'il soit plus voisin du gros intestin, soit qu'il se trouve dans des conditions pa-

thologiques qui le rendent plus accessible à l'action du poison.

Ulcération de la langue causée par l'extraction d'une dent.

On admire souvent la dextérité de ces charlatans ambulants qui arrachent en plein air, au son de la musique ou au bruit d'un pistolet, des dents plus ou moins altérées. Ils ont, en effet, parfois une très-grande habileté que leur a donnée l'habitude, mais le désir de briller aux yeux de la foule qui les entoure leur fait commettre plus d'une bévue. M. le docteur Herbert a publié récemment, dans le *Bulletin de thérapeutique,* une observation curieuse qui signale encore une victime de cette espèce d'opérateurs.

Un paysan se présente à M. Herbert avec un gonflement de la langue plus considérable du côté gauche où se voyait un petit ulcère de 3 à 4 millimètres de diamètre, qui fournissait continuellement une petite quantité de pus. Le malade éprouvait, dans cet organe, des douleurs continuelles, surtout pendant la mastication, et son affection offrait assez bien les caractères d'un ulcère cancéreux.

En le questionnant, M. Herbert apprit que dix à onze mois auparavant, il s'était fait arracher une grosse molaire par un charlatan, dans une foire. Au moment de l'extraction, il avait éprouvé une vive douleur dans la langue, puis cet organe s'était gonflé, un ulcère s'était formé sur un de ses bords, et depuis cette époque, il avait toujours souffert, bien que deux médecins eussent été consultés par lui.

Ce médecin ayant comprimé la langue entre le pouce et l'index, constata qu'un corps dur se trouvait au fond de l'ulcère. Il y introduisit une sonde qui rendit, par la percussion, un son appréciable à l'oreille. Certain alors qu'il existait un corps étranger dans la plaie, il agrandit un peu l'ouverture du trajet fistuleux, et en retira la moitié de la couronne de la première molaire. Peu de temps après, la guérison fut complète et couronna le succès de cette petite opération.

Traitement de la goutte par l'iodure de potassium.

Grâce aux progrès de la chimie et aux ressources qu'elle fournit à la médecine, beaucoup de maladies contre lesquelles l'art était jadis impuissant, sont maintenant améliorées ou guéries.

Les recherches modernes ont révélé, dans la goutte, la présence d'une quantité tout à fait anormale d'acide urique et d'urate de soude dans le sang et les excrétions des malades atteints de cette affection. Il suit de là que les médecins ont été conduits à recommander des agents chimiques destinés à neutraliser l'acide urique; de là l'emploi des bicarbonates alcalins, de l'*eau de Vichy,* du *borate de potasse* (Bouchardat), du *phosphate d'ammoniaque* (Becklet), des benzoates, et en particulier du *benzoate d'ammoniaque* (Ure). Il paraîtrait cependant résulter des recherches consignées par M. Spencer Wells dans le traité récent qu'il vient de publier sur la goutte et ses complications, que de tous ces dissolvants chimiques, l'*iodure de potassium* serait celui qui l'emporterait sur tous, à cause de la facilité avec laquelle il dissout l'urate de soude qui se trouve, comme on sait, si souvent dans le sang des goutteux.

Je l'ai administré, dit M. Wells, sur une très-grande échelle, pendant les treize dernières années, dans presque toutes les formes de goutte, excepté pendant les attaques, et dans presque tous les cas, avec les résultats les plus encourageants. La dose est de 0,04 centigrammes à 0,05 par doses fractionnées. J'ai vu des malades, ajoute-t-il, qui ont continué longtemps le même médicament, et j'ai pu m'assurer que l'amélioration dans la santé, qui accompagnait et suivait son emploi, était bien réellement le fait de cette petite quantité d'agent thérapeutique.

Nous voyons, en outre, dans le traité de M. Wells, qu'il donne la préférence à la *teinture de fleurs de colchique*, qu'il administre par gouttes, deux ou trois fois par jour, mais en continuant, il est vrai, avec persévérance pendant plusieurs semaines. On remarquera la coïncidence des résultats annoncés par M. Spencer Wells avec ceux déjà obtenus et annoncés il y a quelques années par M. Gendrin, à l'aide des iodiques, dans cette affection.

Cas de rage bien caractérisé. — Guérison.

Le cas suivant est un de ceux qui méritent le plus d'être portés à la connaissance de tous, attendu que les annales de la science ont malheureusement bien peu d'occasions d'en signaler de semblables. Mais un doute naîtra de la lecture de cette observation, lorsqu'on verra que le succès ne paraît avoir été dû qu'à l'emploi d'un médicament reconnu depuis longtemps inutile dans des cas analogues. Voici l'observation de M. Lunel.

Le 3 août 1854, vers trois heures de l'après-midi, un chien passait sur la route qui sépare le hameau de Présenne du village de Montbrehain (Aisne) et y mordait au mollet droit un moissonneur étranger à la localité. De là, cet animal traversait un champ de blé, se dirigeant vers Fontaine, et dans ce trajet mordait un chien qui mourut enragé le 15 août, mais que, sur notre recommandation expresse, on avait attaché dans une grange depuis l'accident qui lui était arrivé.

L'animal qui avait mordu un homme et un chien fut tué le même jour entre Fontaine et un hameau voisin.

Toutes mes recherches pour découvrir l'individu mordu avaient été vaines, attendu que celui-ci, ne supposant pas enragé l'animal qui l'avait blessé, n'avait parlé de cet accident à personne.

Le 26 août 1854, je suis appelé vers deux heures de l'après-midi pour donner mes soins à un moissonneur belge, nommé Vandenbrouck, âgé de vingt-cinq ans, qui venait, dit-on, d'être atteint du choléra. Voici l'état dans lequel je trouvai ce prétendu cholérique : agitation extrême, courbature générale, visage altéré, yeux enfoncés dans l'orbite et cerclés de noir, douleur de tête intense. Comme il n'y avait ni vomissements, ni selles, ni ballonnement du ventre, ni crampes, etc., je m'aperçus bientôt que je n'avais point affaire à un cas de choléra. Le pouls dur, tendu, marquait environ 92 pulsations. La langue était chargée de matières saburrales, la soif était excessive. Il y avait un peu d'écume à la bouche, d'où s'écoulait une salive visqueuse. Comme je demandais qu'on m'apportât un peu d'eau sucrée pour le malade, à l'instant celui-ci me répondit qu'il éprouvait une telle gêne à la gorge, qu'il était certain de ne pouvoir avaler; sa respiration était effectivement convulsive et même suspendue par moments. Ne tenant pas compte de son observation, je lui présentai le verre d'eau qu'on venait de préparer. Aussitôt la figure de cet homme se crispa; il me dit qu'il étouffait encore plus, m'ordonna brutalement de me retirer et se cacha la figure dans ses draps. Sa respiration devint en ce moment très-laborieuse.

L'idée que je pouvais avoir rencontré dans ce malade l'homme mordu le 3 août par le chien enragé, me vint immédiatement à l'esprit. Pour m'en convaincre, je tentai l'épreuve suivante : je me fis apporter un miroir, et lorsque le calme succéda aux convulsions que Vandenbrouck éprouvait, je me plaçai derrière lui, et, sous prétexte que je désirais voir le fond de sa gorge, que le manque d'un jour bien vif ne m'avait pas permis d'examiner convenablement, je lui fis ouvrir la bouche et lui présentai le miroir. A la vue de ce corps poli, il entra dans une exaltation extrême et me dit : « *Retirez-vous, ou je me jette sur vous.* » Plus de doute pour moi, j'avais trouvé le malheureux qui avait été mordu vingt-trois jours auparavant. J'en fus surtout bien convaincu lorsqu'en examinant ses jambes je découvris une petite cicatrice rougeâtre, peu douloureuse à la pression. Je me gardai bien toutefois de parler de cet accident, dont le malade ni aucun des assistants ne paraissaient se souvenir. J'envoyai immédiatement au presbytère de Montbrehain chercher la potion suivante :

Ether sulfurique.....	6	grammes.
Laudanum.....	2	—
Eau distillée de tilleul.....	60	—
Sirop diacode.....	25	—

à prendre deux cuillerées coup sur coup, puis une cuillerée tous les quarts d'heure, puis une toutes les demi-heures.

Après cette ordonnance, je partis visiter mes cholériques, pensant bien que ce malade n'avait plus que quelques heures à vivre. Néanmoins j'eus l'idée d'essayer sur lui les frictions à l'onguent mercuriel double, si vanté et si décrié tour à tour dans cette redoutable affection. Je retournai donc voir Vandenbrouck à cinq heures du soir, et je portais sur moi environ 60 grammes d'onguent mercuriel.

Je trouvai le malade plus calme; les accès avaient diminué d'intensité. Je lui demandai s'il voulait boire; il me répondit qu'il était encore *trop étranglé pour cela* et qu'il avait eu la plus grande peine pour avaler la potion dont il avait vomi la première cuillerée. J'ordonnai alors des frictions mercurielles ur la cicatrice d'abord, puis sur les jambes, les cuisses et sous les aiselles; ces frictions furent répétées deux fois en quatre heures.

A dix heures du soir le malade souffre moins; il est resté une heure et demie environ sans accès. J'ordonne encore une friction à minuit et 4 grammes d'éther, 1 gramme de laudanum, 60 grammes d'eau de tilleul et 20 grammes de sirop de sucre, par cuillerée, toutes les demi-heures. Après les deux premières cuillerées, le malade dort pendant trois heures. A quatre heures du matin, il demande à boire et peut avaler un peu d'eau sucrée; il est ensuite très-agité. Je le revois à sept heures du matin; la cicatrice du mollet s'était rouverte et avait rejeté un peu de liquide sanieux. Vandenbrouck me

dit qu'il allait mieux, mais qu'il était très-fatigué. Il désire que je le laisse, afin qu'il puisse s'endormir. En conséquence, j'ordonne qu'on lui cache le jour, qu'on évite de marcher, d'ouvrir et de fermer les portes, de faire un bruit quelconque. Je charge un seul homme de rester auprès de lui et de venir me prévenir quand le malade s'éveillerait.

Ne voyant personne arriver dans la journée, je me rends vers cinq heures du soir chez Vandenbrouck. Il venait seulement de s'éveiller; il avait dormi huit heures de suite. A son réveil, la salivation commençait, et le lendemain matin elle était parfaitement établie. J'ordonnai simplement un peu de gruau pour la journée, et je fis cesser les frictions mercurielles. Les 60 grammes d'onguent napolitain avaient été employés. Au bout de cinq jours, le malade, quoique très-faible, commençait à se promener dans les champs. La salivation persista pendant quelques jours sans accidents, et Vendenbrouck était parfaitement guéri le 5 septembre 1854. C'était bien le moissonneur belge qui avait été mordu le 3 août par le chien enragé.

Nous avons dit en commençant qu'un doute s'élèverait relativement à la nature de la maladie. Ce n'est pas que nous nions toute corrélation entre les symptômes présentés par le malade et ceux de l'hydrophobie, puisqu'il est positif que le sujet a été mordu par un chien qui a communiqué la rage à un autre animal de son espèce; mais il n'est pas parfaitement démontré que ces symptômes fussent le résultat du virus de la rage, attendu que la peur, le souvenir de l'accident ont pu certainement donner lieu à des phénomènes nerveux en tout semblables. Que parmi un nombre donné d'individus mordus par des animaux enragés, il y en ait qui n'éprouvent rien, cela se comprend, parce qu'il y a des natures réfractaires à la contagion; mais que le virus une fois inoculé et ses accidents déclarés, la guérison s'obtienne à l'aide d'un traitement aussi simple que celui mis en usage par M. Lunel, voilà ce qui a de la peine à être accepté. Et pourtant la narration de ce médecin observateur est de nature à ébranler notre scepticisme. Aussi devons-nous engager les médecins à ne pas oublier, le cas échéant, l'emploi de l'*éther laudanisé à haute dose et la saturation mercurielle.* (*Abeille méd.*)

Cas singulier de névralgie.

M. le docteur Béhier a communiqué l'observation suivante à la société médicale des hôpitaux :

Une dame âgée de quarante-deux ans, mère de cinq enfants, petite, à formes grêles, d'un tempérament nerveux, atteinte à plusieurs reprises de fièvres intermittentes, a été prise, il y a deux ans, d'une douleur vive revenant le plus souvent et plus particulièrement après le repas, mais à une distance variable du moment de l'ingestion des aliments; tantôt, en effet, c'était peu après le repas, tantôt à la fin de la digestion que se manifestait la douleur. Celle-ci occupait et occupe encore, lorsqu'elle se reproduit, un point placé en dehors du sein droit, et un peu au-dessous de lui: de là elle s'irradie dans tout le côté correspondant de la poitrine, au creux de l'estomac, dans tout le côté droit du cou et dans le bras droit. Elle est constante une fois qu'elle a commencé, et ne se compose pas d'élancements séparés par des intervalles de repos. Elle ne cesse pas d'ordinaire brusquement, mais assez graduellement.

Rares d'abord, ces crises de douleur se sont rapprochées sans présenter aucune trace de périodicité dans leur intermittence. D'abord nées après le repas, elles se sont reproduites sous l'influence des mouvements un peu suivis, comme par exemple, lors de l'action du bras pour toucher du piano, et surtout elles sont déterminées par des influences assez étranges. C'est ainsi que Mme X... est prise de douleurs violentes et d'une véritable attaque de son mal au moment où elle met dans sa bouche une substance acide et sucrée, comme par exemple, des confitures de groseille, du baba glacé au rhum. La susceptibilité contre ces substances est devenue même telle, que leur vue seule, lorsqu'elles sont placées sur une table, détermine souvent des douleurs. Il faut ajouter que la malade, très-spirituelle, très-intelligente, et qui éprouve un vif désir de guérir, très-incommodée qu'elle est de ses souffrances, n'exagère rien et n'est nullement sous le coup de son imaginatiou.

Cette singulière névralgie se rattache à la névralgie intercostale et à l'angine de poitrine par de certains côtés. Cependant, elle n'est nullement augmentée ou calmée par la pression, et elle ne gêne pas sensiblement la respiration.

On a essayé infructueusement contre elle les narcotiques à l'intérieur, la belladone, les pilules de Méglin, le sous-nitrate de bismuth, l'eau de Vichy.

A l'extérieur, les frictions d'opium et de belladone, la morphine, qui semblait un moment efficace pour être inutile bientôt après.

En ce moment, les lotions d'eau froide sur toute la surface du corps semblent modifier avantageusement la constitution et modérer un peu la douleur.

Cette névralgie, dont la forme est extraordinaire, n'est pas moins singulière à cause de la bizarrerie des influences capables de réveiller la sensation douloureuse.

Noyaux de cerises agglomérés dans l'estomac.

La *Gazette médicale de Toulouse* rapporte une observation très-intéressante, publiée par M. le docteur Cavaré. Il s'agit d'une maladie datant de dix mois, offrant des symptômes nombreux et présentant, pour principal caractère, une tumeur du volume du poing dans la région de l'estomac, au-dessous des côtes à gauche; cette tumeur était assez circonscrite, pleine d'inégalités et d'anfractuosités paraissant peu profondes; elle était peu douloureuse au toucher; mais en la comprimant, on provoquait une douleur qui s'irradiait dans toute l'étendue de l'estomac et déterminait quelquefois des nausées.

Le malade éprouvait de la constipation habituelle, avait la langue jaunâtre, de la soif, de l'inappétence, des digestions difficiles, une toux pénible par la douleur qu'elle provoquait. Les urines étaient normales, le pouls petit, régulier, le ventre un peu plus développé qu'à l'état normal; léger gonflement des jambes, coloration jaune paille de la peau du tronc et des membres. Ces symptômes continuèrent en s'aggravant pendant les jours qui suivirent l'entrée du malade à l'hôpital. Il eut des vomissements glaireux, de la diarrhée, etc. Enfin, le malade mourut au bout de six jours.

A l'autopsie, on constata diverses lésions secondaires dans les principaux organes; mais c'est dans l'estomac que l'on trouva la plus intéressante. Cet organe étant ouvert à sa partie antérieure et supérieure, on vit une tumeur arrondie, plus volumineuse que le poing d'un adulte, adhérente à l'intérieur de l'estomac dans tout son pourtour, à l'aide d'une membrane de nouvelle formation, en forme de poche, épaisse, élastique, entière, à l'exception du côté postérieur où elle était perforée par un léger pertuis.

La tumeur, divisée avec précaution, montra un amas de noyaux de cerises agglomérés en quantité si considérable qu'ils pesaient 170 grammes. Ces noyaux provenaient évidemment de cerises mangées l'année précédente.

Exercice illégal de la pharmacie. Empoisonnement.

On lit dans *le Journal de chimie médicale :*

On sait que les épiciers, les herboristes, ne doivent pas exercer la pharmacie; mais, ce qu'on ne sait pas, ou ce qu'on ne veut pas savoir, c'est que les individus qui exercent ces professions se livrent journellement à l'exercice illégal de la pharmacie, quoiqu'ils n'aient pas fait les études qu'on exige du pharmacien. Voici un exemple des résultats que peut occasionner cet exercice illégal.

Il vient d'arriver à T., par erreur, un accident des plus graves, puisqu'il y a *mort d'homme.*

Un sieur J., marchand de parapluies, avait l'habitude de se purger très-souvent, et par motif d'économie, il faisait emplète, chez un sieur G., épicier, de sel d'Epsom. Dans les derniers jours d'août, il alla chez son fournisseur habituel, demander 60 grammes de sel d'Epsom, ou sulfate de magnésie. Par erreur, au lieu de ce sel, on lui délivre 60 grammes de chlorate de potasse; il divise ce médicament en trois doses; il prend la première le matin, à jeun, et il éprouve dans la journée de violentes coliques. Sans avoir égard à cet effet, il prend, le lendemain matin, la seconde partie, et le soir, il succombe dans des convulsions atroces. La personne qui nous signale ce fait dit : « Je n'ai pas vu le nommé J. ; car il paraît que le lendemain de l'ingestion de la première dose (20 grammes), son corps était devenu de couleur gris d'ardoise.

La justice, avertie, a commencé ses investigations.

Si le jury médical avait fait son devoir; s'il avait saisi chez l'épicier les substances médicamenteuses qui se trouvaient dans sa boutique; s'il avait signalé au préfet, au procureur impérial, les contraventions exercées par le sieur G., le sieur J. n'aurait pas succombé à un empoisonnement par le chlorate de potasse.

Il serait à désirer que des mesures fussent prises pour réserver au pharmacien, duquel on exige des études, un stage, des examens, etc., la vente exclusive des médicaments. A. Chevalier.

Nouveau traitement du coryza ou rhume de cerveau.

M. Prosper Delvaux a publié dans les journaux de médecine belges un moyen qu'il considère comme très-efficace pour guérir le rhume de cerveau. Voici en quoi consiste cette médication :

On prend une solution d'un à deux décigrammes d'acétate de morphine dans trente grammes d'eau distillée; on en fait aspirer fortement, par les narines, la quantité d'une cuillère à café, de quart d'heure en quart d'heure, afin que le liquide baigne les fosses nasales dans toute leur profondeur, pour être ensuite rejeté par la bouche.

Au bout de quelques heures, selon l'auteur, un amendement notable se produit : le mal de tête et le larmoiement, lorsqu'ils existent, sont les symptômes qui disparaissent d'abord, puis la démangeaison et la cuisson ne se font presque plus sentir, et l'écoulement séreux ne tarde pas à se transformer en celui d'un mucus épais qui annonce la résolution du mal. Dans le rhume de cerveau chronique, le même moyen réussit encore, mais la guérison n'est pas aussi prompte.

Traitement de la surdité et des bourdonnements d'oreille.

D'après une communication faite au *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, voici le résultat que le docteur Blanchet, chirurgien de l'institution des sourds-muets, a obtenu de l'aconitine dans certaines formes de la surdité :

Un grand nombre de malades atteints de surdité sans lésions graves de l'oreille, sont affectés en même temps de bruits bizarres dont la nature varie à l'infini. Ces bruits naissent et augmentent à la moindre émotion, au plus léger ébranlement du système nerveux, et constituent dans certains cas une complication dont les malades sont plus tourmentés que de leur surdité elle-même. C'est contre cet état de surexcitation que l'aconitine réussit quelquefois; souvent elle produit du soulagement; d'autres fois aussi elle échoue complétement, et c'est une chose très-regrettable, car si ces bruits persistent d'une manière continue ou intermittente, les malades sont conduits insensiblement à une perte de l'ouïe complète.

En général, M. Blanchet administre, l'aconitine sous forme de globules d'un centigramme. Le malade en prend d'abord un, puis deux, puis trois, et il va ainsi jusqu'à dix centigrammes dans les vingt-quatre heures. Quelquefois l'aconitine est dissoute dans un liquide volatil à basse température et projetée à l'état de douche gazeuse dans l'oreille moyenne à l'aide d'une sonde spéciale.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Le Café.

La nation française, au dix-septième siècle, avait contracté, je ne sais trop pourquoi, le goût honteux de l'ivrognerie. Un amour commun pour le vin confondait alors dans les mêmes habitudes la plupart des gentilshommes avec les gens du peuple ; c'est-à-dire qu'on rencontrait l'orgie soit en haillons, soit en jabot.

Louis XIV fit pendant longtemps d'infructueux efforts pour réprimer ces tendances universelles à la débauche. Il en cherchait encore le remède lorsque, en 1669, Soliman-Aga vint remplir une mission politique en France. C'était un élément nouveau pour la curiosité des Parisiens que la présence d'un diplomate ottoman dans la capitale. Aussi plusieurs personnes de distinction, des femmes surtout, eurent-elles la fantaisie d'aller visiter cet ambassadeur, renommé pour sa galanterie et pour son esprit. Conformément aux usages de l'Orient, Soliman s'empressait de faire servir à ceux qui le venaient voir du *cahué* (café), breuvage dont la mode avait été introduite à Constantinople par les pélerins revenant de la Mecque ou de Médine. S'accroupir sur de riches coussins, prendre dans des tasses élégantes une boisson nouvelle présentée par des esclaves, la singularité d'un Turc aimable et courtois, il y avait là de quoi tourner la tête à des Françaises et de quoi captiver leurs suffrages.

Une fois accrédité par la faveur que lui accordèrent les dames, le café devint l'objet d'un engouement extraordinaire, dont voulut profiter un Arménien nommé Pascal, en ouvrant sur le quai de l'Ecole un établissement pareil à ceux qu'il avait vus dans le Levant. D'autres boutiquiers imitèrent Pascal ; mais, au lieu d'attirer les chalands dans des salles convenablement installées, ils n'eurent que d'ignobles tavernes où l'on fumait, où l'on buvait de la bière, et dont, par conséquent, les gens de bonne compagnie n'osèrent pas tous approcher. En général, les consommateurs se laissent volontiers conquérir par les séductions du luxe. C'est ce que comprit très-bien un certain Procope, venu récemment de Florence à Paris ; il s'établit rue de la Comédie pour y vendre du café, ayant soin toutefois d'orner sa maison selon le goût de cette époque. Aussitôt la foule se porta chez le glacier

florentin, et les cabarets, à peu près délaissés, ne conservèrent plus guère d'autre clientèle que celle des buveurs obstinés.

Cependant l'usage du café ne se généralisa pas tout d'abord, parce que cette denrée était encore si rare sur nos marchés qu'en 1672 elle coûtait jusqu'à 40 écus la livre. Les approvisionnements se faisaient à grands frais dans les ports de l'Arabie. Marseille en fut le premier et l'unique entrepôt pour la France. Mais des spéculateurs hollandais entreprirent bientôt de cultiver le caféier dans quelqu'une de leurs colonies. En conséquence, ils allèrent à Moka chercher des plans qui furent transportés à Batavia, où ils réussirent si bien qu'en 1690 l'île en était presque entièrement couverte. D'autres plantations furent tentées avec le même succès à Surinam et sur les côtes de la Guiane.

La culture du caféier prit en quelques années une extension rapide et considérable. Encouragés par la perspective des bénéfices, secondés dans leur entreprise par le gouvernement de Louis XIV, les colons français plantèrent cet arbrisseau dans les contrées favorables à son accroissement et à sa prospérité. Resson, lieutenant général de l'artillerie ; de la Motte-Aigron, lieutenat du roi, et l'amiral des Clieux protégèrent cette culture, notamment à Cayenne, à la Martinique, à Saint-Domingue et à la Guadeloupe. Elle y fit de tels progrès que les pacotilles envoyées tant d'Amérique que de notre colonie de l'île Bourbon suffirent bientôt à satisfaire la passion que la France montrait pour le café.

Il en est du caféier comme de la vigne, comme de tant d'autres végétaux dont les fruits reçoivent leurs principales qualités non-seulement de la chaleur atmosphérique, mais encore de la nature du terrain. Aussi les cafés sont-ils classés dans le commerce moins d'après leurs affinités botaniques que d'après leur provenance. Les plus estimés nous sont fournis par la province d'Yémen, l'île Bourbon et la Martinique. On regarde comme inférieurs ceux de la Guadeloupe, de Cayenne, de Saint-Domingue et des Indes orientales.

Toutes les espèces connues de café figurent à l'Exposition, et elles y figurent, comme beaucoup d'autres choses, sous un aspect mensonger. Je me trouvais il y a quelques jours derrière deux vieillards de modeste apparence agitant l'importante question de leur dîner. « Figurez-vous, disait l'un, que j'ai découvert une pension où l'on vous donne six plats pour 2 francs. — Que m'importent vos six plats, répondait l'autre, s'il n'y a rien dedans. » Que nous importe, à nous, qu'un planteur, triant toute une récolte, parvienne à composer de brillants échantillons ? est-ce là un spécimen exact des produits de son pays ? Ce que nous cherchons au Palais de l'Industrie, ce sont des denrées marchandes, et non des prodiges de végétation. Voilà pourquoi je fais si médiocrement état des magnifiques collections de cafés que j'y ai vues.

Si ces grains que l'on contemple sous leur vitrine, cueillis, émondés avec un soin extrême, passaient de là dans nos poêlons, nul doute qu'on en obtînt une boisson d'un prix infini. S'il est rare, au contraire, que les cafés du commerce nous satisfassent par leur saveur et par leur parfum, cela tient évidemment à ce qu'ils diffèrent des types livrés à notre admiration.

Diverses circonstances imputables aux producteurs, à leurs intermédiaires ou aux consommateurs eux-mêmes contribuent depuis longtemps à la dépréciation du café, Déjà, vers le milieu du siècle dernier, l'abbé Charlevoix, Bligny, Labat reprochaient aux planteurs de livrer au commerce la fève du caféier avant son entière dessiccation, et d'en faire l'expédition dans des conditions déplorables. En effet, aujourd'hui comme autrefois, cette marchandise ne nous arrive qu'après avoir traversé la mer sur des navires ou de grosses barques qui craquent et s'entr'ouvent par l'effet de la tempête ; elle voyage dans la cale, au contact des huiles, des cuirs, des épices, des salaisons et de l'humidité, son plus fâcheux ennemi. S'ils tenaient à obvier à de pareils inconvénients, rien ne serait plus facile pour les armateurs que de remplacer les sacs de roseaux par des caisses hermétiquement fermées, et par conséquent imperméables. Pas un seul grain ne serait en souffrance durant le trajet. C'est vrai, mais il pèserait moins.

Que le café soit exempt d'avaries, cela ne suffit pas pour en composer un breuvage agréable ; il faut encore, dans cette délicate opération, prendre une foule de précautions minutieuses trop souvent dédaignées par la routine.

Le grain de café parvenu à l'état de maturité fournit à l'analyse de la cellulose, de la fécule, de l'eau, des matières grasses, de la caféine libre, une huile essentielle concrète, de l'azote, etc. Par la torréfaction à l'air libre, l'eau de végétation s'évapore, la cellulose et la fécule brunissent, la caféine se transforme en huile aromatique. L'appareil le plus convenable pour cette manipulation est un poêlon exclusivement affecté à cet usage. Les grains soumis par une agitation continuelle à l'action uniforme d'un feu vif et soutenu décrépitent, se couvrent d'une couche onctueuse d'huile odorante ; c'est le moment d'arrêter l'opération, et ce moment il faut l'étudier de l'œil, de l'odorat et d'une longue expérience. Le café ainsi torréfié, ruisselant de gouttelettes aromatiques, doit être immédiatement renfermé et conservé dans une boîte de ferblanc.

Telle est la coutume des ménages. Mais générale-

ment l'épicier s'obstine à suivre une méthode différente; il ne veut pas comprendre qu'en faisant griller le café dans un brûloir soigneusement clos, chaque grain cuit pour ainsi dire dans son eau de végétation ; que la conversion de la caféine en huile aromatique ne s'opère qu'à l'air libre, et qu'il est impossible avec un semblable instrument de juger du point exact de la torréfaction. Livrez à ce praticien barbare le moka le plus pur, et à force de tourner bêtement son cylindre, il ne vous rendra qu'un charbon amer, inodore ou sentant le vieux beurre.

Ces grains ainsi carbonisés, l'épicier les étale au soleil derrière les vitres de son magasin ; là ils perdent le peu d'arome qui leur restait, absorbent les émanations sulfureuses ou ammoniacales de la rue, ainsi que les mille senteurs nauséabondes de la boutique. Pour tempérer cette infection, les rustres ajoutent au café moulu de la poudre de chicorée plus ou moins avariée elle-même ; la fraude y glisse souvent des carottes, des haricots, des pois-chiches ou des marrons torréfiés ou pulvérisés. Au fait, du moment que le public souffre la chicorée, il ne peut plus se formaliser de l'addition de toute autre substance noire.

La cupidité mercantile a imaginé encore d'autres mélanges adultérins. C'est ainsi qu'un industriel de la rue du Bac, qui s'approvisionnait près des garçons limonadiers de Paris de marc épuisé, qu'il rajeunissait ensuite avec un peu de café neuf, retira de cet honnête métier un bénéfice de 200,000 fr.

La *Gazette des Tribunaux* nous a appris, il y a trois ans, à quel degré de perfectionnement peut s'élever l'art des falsifications. Des agents de police s'étant transportés chez un épicier de la rue de Charonne, saisirent dans sa boutique un moule que cet homme employait à fabriquer des grains de Martinique, au moyen d'argile préalablement pétrie avec de la poudre de chicorée. Dissertez donc après cela sur les propriétés physiologiques du café! Il n'est pas sans intérêt pourtant de revenir un peu sur ce qui a été dit à cet égard.

Il paraîtrait que c'est aux brebis que nous devons la connaissance des vertus de la fève du caféier. De la tradition parvenue jusqu'à nous, il résulte qu'un berger du petit royaume d'Yémen s'aperçut que son troupeau était en proie à une exaltation particulière toutes les fois qu'il avait brouté la drupe de cet arbrisseau. Nous n'avions pas besoin de cette anecdote invraisemblable pour savoir que l'infusion de café est un stimulant énergique quand elle a été convenablement préparée. Il suffit, en effet, d'observer l'action de ce breuvage sur nos organes pour voir qu'aucune fonction n'y demeure indifférente. L'estomac en éprouve le premier une sensation de bien-être qui se propage bientôt à toute l'économie ; la digestion et l'assimilation en reçoivent une activité spéciale ; la respiration s'accélère, le pouls acquiert de la force et de la fréquence; la peau devient chaude et humide.

Toutes les facultés qui dérivent du dynanisme cérébral participent, de leur côté, à cette excitation organique. Ainsi l'action musculaire, notablement rehaussée, communique aux mouvements une sûreté et une vigueur inaccoutumées ; l'économie se dégage du collapsus dans lequel la plongent les chaleurs ou les fatigues excessives ; l'imagination s'épanouit, la mémoire se ravive, les idées naissent sans effort ; en un mot, le café paraît être l'aliment matériel de l'intelligence et de la vie psychique. Il est probable que nous devons les plus belles pages de Buffon et de Voltaire à l'influence fécondante de cette boisson, beaucoup plus favorable aux conceptions littéraires que le vin. Le cordonnier auteur de la tragédie intitulée *la Reine de Palmyre* prenait beaucoup de café ; aussi s'est-il élevé plus haut en poésie que le menuisier de Nevers, qui n'était qu'un ivrogne.

Il y a dans le caractère des Orientaux quelque chose qui frappe l'attention de tout observateur, c'est leur attitude flegmatique ; s'ils marchent, s'ils se meuvent, c'est toujours *posément ;* on dirait qu'ils estiment l'inaction comme le suprême bonheur ; leur physionomie est grave et mélancolique ; ils rient rarement, et notre gaieté leur paraît un accès de délire ; ils passent des journées entières dans ce silence ; s'ils parlent, c'est sans gestes, sans animation ; s'ils écoutent, c'est sans jamais interrompre. Et pourtant ces gens-là consomment beaucoup de café !

Les hommes qui se piquent de tout expliquer attribuent la mollesse asiatique à la seule influence des *pays chauds.* Telle est l'opinion de Montesquieu sur l'inertie des Orientaux. Un semblable jugement nous paraît reposer bien plutôt sur des appréciations vagues que sur une analyse exacte des faits historiques.

Si l'indolence est propre aux zones méridionales, comment expliquer cette prodigeuse activité des Assyriens, qui pendant des siècles troublèrent l'Asie par les fureurs de leurs guerres et de leur ambition ; celle des Phéniciens, qui monopolisèrent si longtemps le commerce de l'ancien monde ; celle des Arabes de Mahomet, qui poussèrent leurs conquêtes jusque sous les murs de Vienne et plantèrent leur étendard sur le sol de France? Étaient-ce des hommes inertes que les Perses, les Carthaginois, les Spartiates et les Romains? Le climat des Portugais a-t-il changé depuis Albukerque et celui des Turcs depuis Soliman? Pourquoi sous un même ciel Crotone à côté de Sybaris, Rome près de Capoue? Et de nos jours, dans notre propre empire, pourquoi ces populations du Midi plus actives que celles du Nord?

Si les hommes de ces temps et de ces nations furent

des hommes nonchalants, qu'est-ce donc que l'activité? A quel degré thermométrique reconnaît-on l'aptitude au mouvement ou à l'inaction? Si la même question s'agitait en Afrique, en Egypte, en Turquie, on ne manquerait pas d'y répondre que le froid ralentit la circulation, engourdit les forces, gêne les mouvements. C'est vrai. Mais ce qu'il importe de ne point perdre de vue, de part et d'autre, c'est que les sensations sont subordonnées à l'habitude; que la constitution humaine prend un tempérament analogue au climat qui la domine, en sorte qu'elle n'est réellement affectée que par les extrêmes de la moyenne ordinaire.

L'activité du corps, comme celle de l'esprit, a pour cause le besoin; c'est là son mobile principal. Un Européen sera toujours surpris de la vivacité avec laquelle le *biskri* d'Alger, le *kaïdji* de la Corne-d'Or et le *kammal* du port de Galata, bras et jambes nus, manient la rame, déchargent un navire et transportent les fardeaux les plus lourds. Toujours chantant, ou répondant par des versets à celui qui commande, ils exécutent leurs mouvements en cadence, et doublent leurs forces en les réunissant par la mesure. Si, pour se nourrir, le Turc, le Maure ou l'Arabe n'a qu'à étendre la main, dès qu'il est rassasié il restera inactif, indolent, parce que la nature a pour lui des prodigalités qui s'accordent avec ses besoins, bien autrement limités que les nôtres. Il est d'ailleurs à remarquer que les peuples guerriers des contrées stériles, quand ils se rendent maîtres d'un pays riche, y perdent en peu de temps leur énergie primitive et passent à la mollesse. Tels furent les Tartares de Djengiz-Khan établis dans la Chine et au Bengal; tels sont aujourd'hui les musulmans dans la Turquie d'Europe.

Si le café, qui nous donne une certaine gaieté, laisse les Orientaux avec leur extérieur froid et taciturne, est-ce là encore un effet de leur climat? Pas davantage. Les populations du Levant, soumises à des autorités rapaces, tremblent de fixer les regards du gouverneur par un air de satisfaction qui serait une présomption d'aisance et le signal d'une spoliation. Dans un tel pays on doit porter un visage sérieux, par la même raison que l'on porte des habits percés et que l'on affecte de ne se nourrir que de pastèques ou d'olives.

Une autre cause du phlegme oriental, c'est l'interdiction de l'usage du vin imposée aux sectateurs de Mahomet. Celui qui se risquerait à enfreindre cette défense, s'exposerait au châtiment corporel que lui réserve une police toujours attentive à faire exécuter les préceptes du Coran.

En France, la libre communication des deux sexes fait presque toujours naître, chez l'homme, le désir de gagner la bienveillance de la femme. Pour cela, on se montre complaisant, frivole, enjoué; c'est qu'en pareil cas, pour réussir, il faut d'abord amuser. Dans l'Orient musulman, au contraire, les femmes sont rigoureusement séquestrées; elles ne peuvent communiquer qu'avec leur mari, leur père ou leurs plus proches parents. Ce serait une grave offense de la part de tout autre que d'oser les regarder, même dans la rue, où il faut se ranger à l'écart pour les laisser passer comme un objet contagieux.

C'est encore un point en litige parmi les *ulémas*, que de savoir si les femmes ont une âme. Mahomet ne paraît pas les considérer comme une portion du genre humain; car il ne fait mention d'elles ni pour les pratiques religieuses, ni pour les récompenses de l'autre vie. De cet état d'infériorité comparative des femmes, il est résulté deux choses: leur vénalité légale et le mépris des hommes pour les êtres d'une pareille condition. Aussi le Turc dédaigne-t-il les procédés de la galanterie; toute marque de déférence envers le sexe lui répugne comme un acte de bassesse.

Le vie sédentaire des peuples d'Orient est une preuve de plus, a-t-on dit, de l'influence sidérante des climats chauds. Mais quel motif aurait-on de s'agiter dans un pays où il n'existe ni promenades ni plantations, où il n'y a ni sûreté hors des villes ni agrément dans leur enceinte; où tout enfin invite à se renfermer chez soi? Il est évident qu'un tel ordre de choses doit amener des habitudes sédentaires, et que ces habitudes elles-mêms deviendront, à leur tour, des causes d'inaction.

Ainsi, les faits historiques comme les faits naturels démontrent que l'opinion de Montesquieu sur la détermination du caractère et des mœurs par le climat, est une opinion purement paradoxale, qui n'a dû son succès qu'à sa nouveauté.

Qu'on me pardonne cette digression à propos du café; je suis si peu maître de mes souvenirs, que je retourne malgré moi en Orient, quand je devrais rester à l'Exposition.

CHAMPOUILLON.

(*Gaz. des Hôp.*)

FORMULES.

POMMADE A LA ROSE.

Graisse de porc purifiée.....	2 parties.
Roses rouges récentes et mondées.....	1 —
Roses pâles.....	1 —

On pile les roses, on les met avec la graisse dans une bassine sur un feu doux, et l'on fait bouillir légèrement pendant un quart d'heure; on passe, en exprimant fortement; on réitère la même opération avec une égale quantité de roses et l'on colore la pommade avec de la racine d'orcanette pulvérisée.

La pommade à la rose s'emploie contre les gerçures des lèvres et de la peau du visage; elle est adoucissante et légèrement astringente.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 novembre 1855 — Paraissant tous les quinze jours — 6e Année. N° 130.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REGNAULT
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Quelques mots sur l'exercice de la pharmacie. — Recherches statistiques sur les enfants jumeaux. — De la puissance de l'imagination maternelle sur la production des monstres. — Influence de la volonté sur les fonctions des yeux. — Le venin du scorpion employé contre le choléra. — Limonade contre les fièvres intermittentes. — Variétés et nouvelles. — Bibliographie. — Formules : Bouillon pectoral du docteur Petiot.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 NOVEMBRE 1855.

Rien de nouveau depuis la dernière quinzaine. Le choléra qui avait disparu de la ville depuis longtemps se montrait cependant quelquefois encore dans les hôpitaux, aussi avons-nous lu avec le plus grand plaisir les lignes suivantes dans l'*Union médicale* d'hier : « Comme bonne nouvelle, disons que le dernier bulletin du choléra, dans les hôpitaux et hospices de Paris, indiquait zéro, zéro dans la colonne des entrées. »

QUELQUES MOTS SUR L'EXERCICE DE LA PHARMACIE.

Dans les articles que nous avons publiés sur le charlatanisme médical, nous avons stigmatisé les médecins qui *donnent* des consultations gratuites pour *vendre* des drogues bien au-dessus de leur valeur réelle, car nous pensons qu'on ne saurait trop flétrir ce honteux commerce qui s'exerce aux dépens des gens crédules et souvent même des plus nécessiteux. Mais si la pharmacie a besoin d'être protégée, elle ne peut l'être qu'à la condition d'être honorablement exercée.

Les prix pharmaceutiques ont dans le public la réputation d'être tellement exagérés, que *faire un mémoire d'apothicaire* est une locution passée en proverbe; aussi chaque note du pharmacien est-elle examinée avec défiance par son client, qui affirme à tort, nous aimons à le croire, que le pharmacien vend de l'eau de la Seine 5 à 600 fr. la voie.

Bien mieux, le malade qui a dans sa poche l'ordonnance d'un médecin, s'inquiète, pour la faire exécuter, où il sera le moins... écorché, et s'il entend parler d'une maison où l'on réforme les prix anciens, il s'empresse de s'y rendre, en devient l'un des clients et bientôt l'un des prôneurs les plus zélés.

Que se passe-t-il donc dans le commerce de la pharmacie, pour que les mêmes faits se reproduisent invariablement du 1er janvier au 31 décembre?

Il se passe que les progrès de la médecine étant incessants, et les données de la chimie devenant de plus en plus exactes, les formules se simplifient, tandis que les frais généraux de chaque pharmacie sont loin de diminuer, ce qui engage le pharmacien à multiplier le prix de l'objet vendu, pour arriver à établir convenablement la balance. En vain regrette-t-il le temps où soixante neuf médicaments hurlaient de se trouver ensemble pour composer la thériaque; ce retour est impossible.

Le problème étant difficile à résoudre, celui qui ne possède pas une maison bien achalandée a grand peine à arriver; aussi ne voit-il son salut que dans

la possession d'une *spécialité,* c'est-à-dire d'un médicament ou d'une préparation dont il aura le monopole et qui doit le conduire à la fortune. De là les spécialistes et les anti spécialistes, c'est-à-dire ceux qui ont mille raisons pour chanter les louanges des médicaments spéciaux, et ceux qui ont de très-bons motifs pour les repousser.

On pourrait supposer, d'après ce que nous venons de dire, que le pharmacien qui possède une bonne spécialité deviendra nécessairement consciencieux, et que les malades trouveront chez lui les autres médicaments à un prix raisonnable. Malheureusement il n'en est pas toujours ainsi : celui qui possède un sirop pectoral, une pâte ou des pilules purgatives qui se vendent bien, celui qui ne possède même que le tiers ou le quart de ces produits, car tel sirop appartient quelquefois à trois spéculateurs étrangers à la pharmacie, se désespère d'être obligé de tenir officine ouverte. Dès lors, ce n'est qu'en rechignant qu'il sert le client qui n'a pas besoin de sa spécialité.

Un exemple de date récente fera mieux comprendre les faits : un médecin de nos amis prescrit à un malade un gargarisme astringent, se composant de 6 grammes d'extrait de ratanhia, 45 grammes de sirop de coing et d'un véhicule ou eau insignifiante pour compléter 200 grammes de liquide. — Cette préparation a été vendue 4 fr. 50 c. — On ne peut rien diminuer, c'est à prendre ou à laisser. — Le malade fut bien obligé d'en passer par là, car il avait, sans condition, confié son ordonnance au *cher* apothicaire. Cependant, le médecin croit devoir intervenir, son client a une nombreuse famille, il n'est pas en situation de jeter, comme on dit, l'argent par les fenêtres, et il écrit au pharmacien en s'excusant de se mêler, contre ses habitudes, de ce qui ne le regarde pas, mais pour lui signaler un fait qui n'a pu venir que d'un élève inexpérimenté, et qui peut nuire non-seulement à l'exercice de la médecine, mais aux véritables intérêts de la pharmacie. — Qu'a fait le pharmacien? Il a jugé plus convenable de ne pas répondre et plus productif de ne pas rouvrir sa caisse. — Cependant, d'après les renseignements pris par le médecin, la préparation valait 1 fr. 50 c., et a été vendue par conséquent trois fois sa valeur. Admettons qu'elle vaille 2 fr., l'excédant est encore énorme.

Croyez-vous que le malade qui a été ainsi pressuré retournera chez son ambitieux apothicaire? — Il n'a pas besoin de conseils à ce sujet, il s'en gardera bien et ira désormais là où il croira trouver un tarif plus équitable. Mais le spécialiste n'en restera pas moins dans les mêmes conditions, et hors sa spécialité ne verra point de salut.

A tout ceci nous croyons pouvoir indiquer à tous un remède. Que messieurs les pharmaciens ne voient pas là un jeu de mots. Ce remède, c'est un bon tarif pour la vente des médicaments. Une administration éclairée a organisé des tarifs pour les denrées de première nécessité; que le public et les médecins eux-mêmes en sollicitent un pour la pharmacie, tarif qui embrasse les spécialités elles-mêmes, et les abus deviendront impossibles. Le médicament ne devient-il pas l'aliment du malade, et, qui a droit à plus de protection et de sollicitude que l'être souffrant?

Dr Reinvillier.

Recherches statistiques sur les Enfants jumeaux.

Note lue à l'Académie des sciences, dans la séance du 26 novembre 1855, par M. Baillarger.

I. *Répartition des sexes.* — Les faits se rangent ici en trois catégories, comprenant : la première, la réunion de deux garçons ; la seconde, celle de deux filles ; la troisième, celle d'un garçon et une fille.

Voici les résultats obtenus, sous ce rapport, dans 256 grossesses multiples :

Il y a eu :	Deux garçons . . .	100 fois
—	Deux filles	58
—	Un garçon et une fille.	98

On voit que la réunion de deux garçons dans les grossesses gémellaires est presque deux fois plus fréquente que la réunion de deux filles ; on voit aussi que la troisième catégorie, celle des deux sexes réunis, est presque égale à la première.

II. *Proportion relative des sexes.* — La solution de cette seconde question découle des chiffres que je viens d'indiquer. Sur 512 enfants jumeaux, on trouve qu'il y a eu :

Filles	214
Garçons	298

Le nombre des garçons surpasse donc celui des filles de plus d'un tiers.

Ce résultat paraîtra certainement remarquable, si on se rappelle que la proportion des sexes, pour la totalité des naissances ordinaires, est de 16 filles pour 17 garçons. Ainsi la différence est dans un cas de plus d'un tiers, et dans l'autre d'un seizième seulement.

La proportion relative des deux sexes suit donc,

dans les grossesses gémellaires, des lois spéciales et tout à fait distinctes de celles qui régissent les naissances normales.

Ce fait, intéressant par lui-même, le devient davantage si on le rapproche des documents recueillis par M. Flourens sur la proportion des sexes chez les animaux, documents qui portent déjà la prédominance des mâles sur les femelles d'un 1/16 à 1/6.

Je crois devoir faire remarquer que la prédominance si grande du sexe masculin dans les grossesses gémellaires se lie à un autre fait qui ressort des statistiques générales des naissances. Je veux parler du nombre beaucoup plus considérable de garçons parmi les enfants mort-nés. La proportion est, en effet, de 17 garçons pour 12 filles. Cette singulière prédominance des garçons parmi les enfants mort-nés peut, à mon avis, s'expliquer en partie par la prédominance du sexe masculin dans les grossesses gémellaires, lesquelles fournissent, comme on le sait, un contingent assez considérable aux statistiques des enfants mort-nés.

III. *Influence de l'hérédité.*— Les grossesses gémellaires sont héréditaires dans certaines familles, mais à des degrés divers et dans des conditions différentes.

Un très-grand nombre de faits prouvent que les filles des mères qui ont eu des grossesses doubles ont assez souvent elles-mêmes deux enfants à la fois. Cette disposition saute quelquefois une génération, et c'est la petite-fille qui a une ou plusieurs grossesses doubles.

Les faits que j'ai recueillis tendraient à prouver que cette disposition héréditaire se transmet aussi pour les fils. Certains hommes auraient ainsi la faculté de procréer deux enfants à la fois, alors même qu'aucune disposition héréditaire n'existe sous ce rapport chez la femme. Ce dernier fait aurait une grande importance au point de vue physiologique, et je comprends qu'il doit être appuyé sur des preuves irrécusables. Je me borne donc à l'indiquer, me proposant d'y revenir dans une prochaine note.

Je crois devoir, avant de terminer, rappeler que la disposition héréditaire aux grossesses gémellaires paraît avoir été mise à profit pour obtenir chez les animaux des espèces qui procréent deux petits au lieu d'un. On est ainsi arrivé à obtenir des troupeaux de brebis qui portent normalement deux agneaux. La portée simple est devenue l'exception, au lieu d'être la règle. J'ai vu un troupeau de près de cent bêtes, dont chaque brebis donne tous les ans deux agneaux.

L'accouplement des béliers de ces troupeaux avec des brebis qui n'ont jusqu'à présent donné qu'un agneau chaque année pourrait trancher la question de l'influence du mâle sur le nombre des petits. J'espère que cette expérience pourra bientôt être tentée, et je m'empresserai d'en faire connaître les résultats à l'Académie.

De la puissance de l'imagination maternelle sur la production des monstres.

Buffon consacre plusieurs de ses pages élégantes à combattre la croyance populaire qui accorde à la pensée, aux envies de femmes grosses, une influence si considérable et parfois si funeste sur les enfants qu'elles portent dans leur sein. Cette opinion de notre grand naturaliste a été adoptée par presque tous les médecins modernes, mais on commence à l'abandonner aujourd'hui et à revenir à l'idée vulgaire comme à celle qui est le plus en harmonie avec les faits.

L'antiquité tout entière croyait à la puissance des *envies* des femmes grosses, et la curieuse transaction passée entre Jacob et Laban, son beau-père, prouve que les anciens considéraient les animaux comme soumis à la même loi.

Ambroise Paré admet sans hésitation la puissance de l'imagination de la mère comme suffisante pour modifier les formes de son fruit, pour en faire un monstre. « Et partant, dit-il, faut que les femmes, à l'heure de la conception et lorsque l'enfant n'est encore formé, qui est de 30 ou 35 jours aux mâles et de 40 ou 42 jours aux femelles, n'aient à regarder ni imaginer choses monstrueuses. »

Le prince des anatomo-pathologistes, l'illustre Morgagni, après avoir cité un grand nombre de monstres en rapport parfait avec les pensées qui tourmentaient leurs mères pendant leur grossesse, ajoute : « Si vous ne niez pas, dites-vous, qu'on ne puisse attribuer ces effets à l'imagination de la mère, apprenez donc la manière et le mode dont elle peut les produire. Mais il y aurait beaucoup trop de phénomènes dans les choses naturelles que je devrais nier, si je devais les nier par la raison que je ne comprends pas la manière dont ils s'opèrent. » Boerhaave et Van Swieten rapportent plusieurs observations de monstruosités produites par la pensée des mères, et bien avant eux, Paracelse, admettant l'influence de l'imagination des femmes grosses sur leurs enfants, invente une théorie bizarre pour expliquer ce fait. *Femina graviditatis periodo,* dit-il,

cum desiderio ingenti cancrum esitat : appetitus iste non e ventriculo, exteorum hominum instar, sed ex matrice surgit : ideo quam primum ingestus is est matrici jungitur, etc.

Un des savants les plus distingués de notre âge, Burdach, dans son *Traité de physiologie*, après s'être demandé si l'on peut admettre que l'imagination maternelle influe sur la formation du fruit, conclut ainsi : « Les faits qui ont été rapportés plus haut prouvent qu'entre la vie de la mère et celle de l'embryon, il règne un rapport si intime, qu'on peut le comparer à celui du magnétisme animal, et que la vie de l'embryon peut être modifiée d'une manière spécifique par celle de la mère, sans qu'il y ait nécessité d'une lésion et d'une connexion organique. »

Le savant docteur Prosper Lucas, dans son *Traité philosophique et physiologique de l'hérédité naturelle*, admet non-seulement l'hérédité des formes et du caractère, mais encore celle de l'etat actuel de l'être au moment de la conception. De là à admettre que pendant un certain temps de la grossesse la mère conserve la puissance d'imprimer le cachet de sa pensée à son enfant, il n'y a certes pas très loin.

Il y a à Plombières une fille âgée qui est née privée de la main et de la partie inférieure de l'avant-bras droit. Malgré cette infirmité elle a passé sa vie au service d'une riche famille en qualité de femme de chambre. Une jeune repasseuse, son amie, l'a prise en aversion au moment de sa première grossesse, alors qu'elles arrangeaient du linge ensemble, et conserva cette aversion jusqu'au moment de ses couches. Elle donna le jour à un fils, âgé de trente ans aujourd'hui, privé comme la femme de chambre de la main et de la partie inférieure de l'avant bras droit.

Une jeune femme aussi de Plombières, et déjà mère de quatre beaux enfants, se prit de querelle, au commencement d'une nouvelle grossesse, avec une femme adonnée à l'ivrognerie et ayant l'œil droit hors de l'orbite par suite d'une hydrophthalmie très-avancée. Pendant toute sa grossesse, la jeune femme pensa avec colère et dégoût à l'œil de bœuf de son adversaire, et accoucha d'un fils ayant une exophthalmie de l'œil droit, représentant parfaitement l'œil de l'ivrognesse. Cette exophthalmie était due à un épais coussin graisseux qui remplissait l'orbite.

L'enfant avait treize ans lorsque son œil, qui descendait au-dessous de la pommette et dont la vision était perdue depuis plusieurs années, devint le siége de douleurs vives, ce qui me décida à le faire enlever. Mon ami, M. le docteur Zeller, de Remiremont, voulut bien se charger de l'opération : le jeune opéré, délivré d'une monstruosité qui le rendait horrible, se porte parfaitement aujourd'hui.

Je soignais, il y a peu de jours, une femme folle depuis quelques semaines seulement. Elle a deux enfants : une jolie fille de dix ans et un fils de quinze ans dont la figure est belle, dont le corps et les membres sont bien développés, à l'exception des mains et des pieds. Les mains n'ont chacune que deux doigts, l'indicateur et le médius ; les autres doigts ne sont que rudimentaires. Les pieds, dépourvus d'orteils, sont fendus en deux jusqu'à l'astragale et en forme de croissant. Ces monstruosités n'empêchent pas cet enfant d'écrire facilement et de travailler dans les champs avec son père. Sa mère, au commencement de sa grossesse, s'amusa, dit-elle, à la demande d'une de ses voisines, à imiter un petit homme, avec la patte d'une grosse écrevisse. Depuis la naissance de son fils elle a cru qu'on lui avait *jeté un sort ;* elle a consulté dernièrement un sorcier qui lui a dit qu'elle avait raison, et lui a nommé l'homme qui l'avait ensorcelée. C'est là ce qui l'a rendue folle.

Ces faits sont certainement très-curieux ; le dernier a beaucoup d'analogie avec l'un de ceux que rapporte Ambroise Paré, et que je crois devoir citer ici : « L'an 1517, en la paroisse de Blois-le-Roi, dans la forêt de Bièvre, sur le chemin de Fontainebleau, naquit un enfant ayant la face d'une grenouille, qui a esté veu et visité par maître Jean Belangier, chirurgien en la suite de l'artillerie du roi, en présence de messieurs de la justice du Harmois.

« Le père s'appelle Esme Petit, et la mère Magdeleine Sarboucart. Le dit Bélangier, homme d'un bon esprit, desirant savoir la cause de ce monstre, s'enquit au père d'où cela pouvait procéder, lequel lui dit qu'il estimait que sa femme ayant la fièvre, une de ses voisines lui conseilla, pour guérir sa fièvre, qu'elle prist une grenouille vive en sa main, et qu'elle la tînt jusqu'à ce que la dite grenouille fust morte. La nuict, elle s'en alla coucher avec son mari, ayant toujours la dite grenouille en sa main. Son mari et elle s'embrassèrent et conçeut, et, par la vertu imaginative, ce monstre avait été ainsi produit, comme tu vois, par cette figure. »

Il y a quelques années que le sieur Donar, concierge des bains de Plombières, avait une chèvre qui, pendant tout le temps de sa gestation, entrait en fureur à la vue des chiens et les poursuivait à outrance, quelle que fût leur taille. Elle fit deux chevreaux qui avaient tout de la forme extérieure du chien, et que son propriétaire, effrayé de cette

monstruosité, se hâta de donner à un de ses voisins qui les mangea. Ce fait se passait à vingt pas de chez moi, je l'ai connu trop tard pour pouvoir le constater *de visu;* mais comme il m'a été raconté par plusieurs personnes dignes de foi, et sans aucune variation sur les circonstances, j'ai dû l'accepter pour vrai.

Le savant Muller, dans son *Manuel de physiologie*, au chapitre II, des rapports de l'âme avec la matière, repousse l'influence de l'imagination de la femme sur son fœtus, entre autres motifs, parce que ces deux êtres ne sont que juxtaposés; je le sais comme lui; mais cette juxtaposition peut-elle s'opposer à l'action nerveuse, électrique, de la mère sur son produit? Qui pourrait l'affirmer? Acceptons donc les faits et la croyance populaire qui repose sur eux; acceptons les, non-seulement pour prévenir, autant que cela dépendra de nous, la formation des monstres, mais pour grandir et améliorer les aptitudes de nos enfants à l'aide de l'imagination maternelle convenablement dirigée, comme le veulent MM. de Frarières et Duport, qui font remonter ainsi l'éducation avant la naissance, l'éducation dans ce qu'elle a de plus puissant et de meilleur.

Le sujet que j'effleure aujourd'hui pourrait fournir matière à d'épais volumes; il est d'une haute importance; il mérite donc toute l'attention des esprits sérieux.

Dr L. Turck,
Médecin à Plombières.
(*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.*)

Nous avons dit si souvent à nos lecteurs que les taches ou les difformités que certains enfants apportent avec eux en naissant n'avaient rien de commun avec les envies des femmes grosses, nous leur avons si bien affirmé que la croyance populaire aux résultats de ces envies n'était qu'un préjugé des plus absurdes, que nous n'avons pas voulu laisser passer sans la mettre sous leurs yeux une assertion contraire, émise par un homme sérieux dans un journal scientifique. Nous espérons qu'il ressortira pour eux de l'examen de ces faits une conviction plus profonde en faveur des croyances généralement adoptées dans la science.

Loin donc d'accepter, avec l'honorable docteur Turck, la croyance populaire, nous la repoussons comme une erreur incapable de produire quelque bien et qui peut devenir la source de graves inquiétudes pour les familles. Quelle terreur en effet pour la femme grosse, pour son mari, pour ses parents et amis, que celle qui résulte de la possibilité de voir naître un monstre, parce qu'un être difforme aura été aperçu de la femme pendant sa grossesse! Que de précautions pour se mettre en garde contre une pareille éventualité! sans compter qu'un serviteur hideux sera chassé impitoyablement, que l'infirme sera repoussé avec inhumanité, et que les désirs les plus bizarres, les plus préjudiciables à la santé de la future accouchée seront considérés comme des lois.

Et d'abord, pour en revenir aux citations de M. Turck, quel cas doit-on faire de l'opinion des anciens sur ce sujet? Avaient-ils fait ces recherches sur l'embryogénie qui permettent aujourd'hui, un cas de monstruosité étant donné, d'en apprécier la cause, d'en suivre et d'en expliquer le mécanisme? Non, et les noms célèbres d'Ambroise Paré, de Morgagni, de Boerhaave, de Van-Swieten ne peuvent avoir aucun poids dans cette question. Cela n'est pas leur faute, mais celle de leur temps, et ne les empêcha pas de faire de très-belles découvertes en anatomie, physiologie, chirurgie, etc.

Certes, Ambroise Paré est bien le père de la chirurgie française; mais comment lui reconnaître la moindre autorité sur le sujet qui nous occupe, lorsque dans ses œuvres, publiées en 1575, chez Gabriel Buon, on lit, au *Livre des monstres et prodiges,* l'histoire d'un homme ayant une seconde tête au milieu du ventre, *icelle tête prenant aliment comme l'autre.* Celle d'un monstre ayant face humaine *et un pied de griffon, estant hermaphrodite, ayant des ailes d'oiseau et une corne à la teste;* enfin la description *d'un monstre hideux ayant les pieds de veau?* Le tout accompagné de figures gravées représentant ces monstres, aussi bien celui dont les pieds et les mains ne sont autre chose que des pieds de veau, que celui qui porte deux ailes magnifiques en guise de bras. On y voit encore la figure d'une fille velue et d'un enfant noir, *faits par la vertu imaginative.* Cependant nous en passons, et des meilleurs.

Que Burdach dise qu'entre la vie de la mère et celle de l'embryon il règne un rapport si intime qu'on peut le comparer à celui du magnétisme animal, ou que le docteur Prosper Lucas admette l'hérédité des formes et du caractère, nous ne pensons pas, avec M. Turck, qu'il n'y a pas très loin de là à admettre que la mère, pendant un certain temps de sa grossesse, conserve la puissance d'imprimer le cachet de sa pensée à son enfant. D'ailleurs, les auteurs cités auraient-ils exprimé cette opinion, ce qu'ils n'ont pas fait, qu'ils seraient en contradiction avec tous les observateurs modernes et ne pourraient être considérés que comme des rêveurs.

Arrivons maintenant aux faits qui sont particuliers à M. le docteur Turck. Un enfant naît à Plombières, privé d'une main et de la partie inférieure de l'avant-bras; un autre vient au monde ayant un œil hors de l'orbite; les mères de ces enfants auraient eu horreur, pendant leur grossesse, de gens affectés de la même infirmité, ce qui expliquerait l'état des nouveau-nés: mais, à ce compte, il viendrait peu d'enfants au monde sans qu'ils portassent quelques marques des envies ou des dégoûts éprouvés par leur mère, car, ainsi qu'on le sait, les femmes grosses sont généralement douées d'une susceptibilité de caractère toute particulière.

On ne doit voir dans ces deux faits qu'une simple coïncidence, qu'un pur hasard par lesquels les femmes grosses ont aperçu des individus portant une mutilation semblable à celle de leur produit. Si la jeune repasseuse fût accouchée d'un enfant ayant sur la peau une tache allongée et plus large par l'une de ses extrémités que par l'autre, les commères n'eussent pas manqué de trouver dans cette tache la forme exacte du fer à repasser dont la mère se servait chaque jour.

Malheureusement pour l'enfant qui doit naître, il n'est pas à l'abri d'une maladie ou d'un arrêt de développement dans le sein même de sa mère, et on sait très-bien aujourd'hui que les monstres à deux têtes, à huit membres, etc., ne sont autre chose que le produit de deux jumeaux qui se sont trouvés réunis, comprimés et soudés par une cause physique directe. L'histoire de la femme qui imita pendant sa grossesse un petit homme avec une patte d'écrevisse, et qui accoucha d'un enfant aux pieds fourchus, ne souffre pas l'examen; il fallait bien que les voisines, avides du merveilleux, trouvassent une explication à ce vice de conformation.

J'accouchai en 1850 une femme dont l'enfant vint au monde avec une tumeur qui lui obstruait complétement la bouche. Cette tumeur qui était rouge et lisse, ayant la forme d'un rein, était implantée par un pédicule très-court sur la partie médiane du rebord alvéolaire supérieur; elle était en partie logée sous la lèvre supérieure et recouvrait entièrement l'inférieure, de sorte que le nouveau-né, qui ne pouvait ni téter, ni crier, se contentait d'exercer une succion imparfaite sur la tumeur. Au moyen d'une opération, je débarrassai ce petit être d'un obstacle qui l'eût fait mourir de faim, mais les parents et amis de l'accouchée ne manquèrent pas de dire que l'enfant était né avec un rognon à la bouche provenant d'une envie de la mère. Il n'y avait qu'un malheur à cette explication, c'est que la mère n'avait eu ni désir ni aversion pour un comestible de cette espèce. (*Gazette des hôp taux*, 5 *février* 1850.)

Est-il besoin de réfuter le dernier fait cité par le docteur Turck, relatif à une chèvre qui, pendant tout le temps de sa gestation, entrait en fureur à la vue des chiens, les poursuivait à outrance, et qui fit deux chevreaux *ayant tout de la forme extérieure du chien?* Au surplus, l'auteur déclare qu'il n'a pas vérifié ce fait, quoiqu'il se passât à vingt pas de chez lui. Tout le monde sait que les monstruosités ne vont jamais jusqu'à dénaturer les caractères distinctifs des races animales. De même qu'il est impossible qu'un produit quelconque puisse résulter de l'union d'une chèvre et d'un chien, de même l'imagination de l'animal ne peut modifier en rien l'être auquel il doit donner le jour; l'ordre admirable qui règne dans l'univers, ne peut persister qu'à ces conditions, aussi ce sont là des lois immuables de la création. Dr Reinvillier.

Influence de la volonté sur les fonctions des yeux.

Il y a quelques jours, la Faculté de médecine de Paris faisait sa rentrée par une séance solennelle. Le professeur Malgaigne, chargé du discours officiel, a exposé, dans une brillante narration, la vie de Roux, qui était récemment encore l'une des gloires de la chirurgie française. Nous ne pouvons reproduire ici le long travail de M. Malgaigne, mais nos lecteurs liront avec interêt le passage suivant, qui prouve la puissance de la volonté sur l'organe de la vue. Tous ceux qui ont connu Roux savent qu'effectivement il n'était pas parvenu à ne plus loucher, comme il le croyait lui-même, mais il était arrivé à lire facilement avec un œil qui ne pouvait d'abord supporter cet exercice : la portée de sa vue s'augmenta considérablement sous l'empire de sa volonté, et la perception des objets, autrefois confuse, devint exacte.

Voici comment le narrateur a raconté l'histoire de cette guérison remarquable :

« Au milieu de ses succès, que nous l'avons vu naguère proclamer lui-même avec une satisfaction si complète en apparence, un chagrin secret empoisonnait toutes ses joies, d'autant plus cruel qu'il le concentrait en lui-même et n'osait s'en ouvrir à personne. M. Roux était louche; depuis son enfance, il portait un strabisme divergent des plus considérables de l'œil droit. Cette petite difformité n'avait

nui à ses succès en aucun genre; toutefois, comme nous souffrons bien plus de nos défauts physiques que de tous les autres, celui-là était sans cesse présent à sa pensée. Le strabisme était surtout marqué quand la vue s'exerçait sur des objets très-rapprochés, et conséquemment lorsqu'il pratiquait une opération. Vingt fois il avait essayé de le corriger, tantôt en couvrant l'œil gauche pour exercer exclusivement l'œil droit, tantôt en ramenant par un violent effort les deux yeux dans la même direction; mais immédiatement la vision devenait confuse; bientôt il éprouvait une fatigue insupportable, et il s'arrêtait, avec le regret toujours plus amer d'une tentative inutile.

« Un jour, en relisant ce que Buffon a écrit du strabisme, il fut frappé de cette observation du célèbre écrivain, qu'une très-grande inégalité de force entre les deux yeux est véritablement une cause de déviation, mais que, pour agir de concert, ils n'ont nul besoin d'une égalité parfaite; en sorte que si la vue est un peu étendue, l'inégalité pourrait dépasser un quart sans entraîner le dérangement des axes oculaires. Ceci établi, la conséquence n'était-elle pas évidente? Que fallait-il pour la guérison, sinon restituer à l'œil dévié sa force perdue, et pour cela l'exercer avec persévérance? Il reprit donc ses essais avortés, bien résolu de les mener à terme. Il s'exerça à lire, à écrire alternativement, tantôt avec l'œil droit, le gauche étant ouvert, tantôt avec les deux yeux. C'était la nuit surtout, à l'insu de tout le monde, qu'il se livrait à ce travail, n'osant le reprendre le jour qu'à la dérobée. En vain la vision redevenait confuse, en vain il se sentait brisé par un sentiment intérieur de fatigue, il persistait des heures entières. Heureusement, au bout de quelques jours, la fatigue commença à diminuer, la vision à s'éclaircir; quelques semaines après, chacun des deux yeux, agissant isolément, possédait une force égale; ouverts ensemble, ils marchaient d'accord, se prêtaient une mutuelle assistance; la portée de la vue avait notablement augmenté; enfin, les objets, entrevus auparavant dans une sorte de pénombre, se dessinaient plus nettement, avec une clarté et une fixité plus grandes. M. Roux, tout heureux, s'empressa de communiquer à la Société de médecine l'histoire de sa guérison.

« Faut-il ajouter que dès le premier jour cette merveilleuse guérison trouva des incrédules? C'est que, comme tout inventeur qui caresse son idée, M. Roux s'était fait les honneurs d'une cure radicale et complète; à l'en croire, ses deux yeux agissaient *en parfaite harmonie;* bien plus, *rien ne pouvait faire présumer de quel côté la vue était louche;* et enfin, pourquoi s'arrêter en si beau chemin? il attestait qu'il *lui était impossible* à lui-même de déranger le concert si heureusement rétabli. Témoignage authentique, qui aurait eu cependant bien plus de force si, à l'instant même, un faux trait perfide, emportant l'œil droit hors de son axe, ne lui eût donné un impitoyable démenti. Mais si l'observation était peu concluante de ce côté, est-ce à dire qu'à un autre point de vue elle ne méritait pas une attention sérieuse? On conçoit qu'en se regardant au miroir la convergence forcée des deux axes oculaires fît disparaître pour lui l'écart de l'œil dévié; et alors même l'illusion à laquelle il ne pouvait échapper était le signe irrécusable d'une amélioration réelle; mais la portée de la vue augmentée, la perception plus exacte des objets, la possibilité de lire de l'œil affecté, étaient-ce des phénomènes imaginaires? Ce qui est du moins positif, c'est qu'il était fort satisfait de l'expression nouvelle de sa physionomie, c'est que les sourires bienveillants ou autres qui accueillaient toujours le récit de sa guérison n'eurent jamais le pouvoir d'éveiller en lui l'ombre d'un doute, et que pendant quarante ans il eut le bonheur de croire et de répéter qu'il ne louchait plus.

« Grand bonheur, assurément! car il avait ainsi reconquis le repos de sa vie et la foi dans sa destinée. En 1840, à l'occasion des opérations nouvelles imaginées contre le strabisme, il lut à l'Académie des sciences une note dans laquelle il rappelait sa propre histoire. Il y exprimait si bien l'état de son esprit avant et après la guérison, que je ne saurais résister à la tentation d'en détacher une page. On y remarquera cette façon originale de parler de soi. Déjà, en 1814, il s'était désigné sous cette périphrase d'une bonhomie charmante : *Quelqu'un, au bien-être de qui je prends le plus vif intérêt;* en 1840, la tournure fut autre, sans être moins heureuse. On dirait une réminiscence de Socrate parlant par la bouche de Platon : « Je connaissais, dit-il, je me trompe, je vivais dans l'intimité la plus grande avec un homme du même âge que moi, qui avait depuis son enfance un strabisme divergent des plus considérables de l'œil droit.... Il avait embrassé et poursuivait, non sans quelque avantage déjà, une de ces carrières scientifiques dans lesquelles certains désavantages physiques peuvent mettre obstacle à de grands succès. Et quand de tels désavantages existent, que n'a-t-on pas à craindre des rivalités jalouses? Cette carrière devait donc être pour lui semée de contra-

riétés et d'embarras.... C'était comme un autre moi-même; je connaissais son chagrin de tous les instants, je savais combien il était malheureux d'être né avec sa difformité, combien il serait heureux d'en être délivré. »

« Venait ensuite le récit de la cure, qui, selon le narrateur, *ne s'est jamais démentie* Et il ajoutait enfin : « Dès lors, cet homme a eu en lui plus de confiance; libre d'un grand souci, il a marché d'un pas plus ferme dans la carrière où le hasard, plutôt qu'une vocation première, l'avait engagé; et probablement ses efforts, ses travaux n'ont pas été sans quelque mérite, puisqu'il est parvenu à l'honneur insigne de siéger maintenant parmi vous! »

« C'est ainsi qu'il parlait à ses collègues de l'Institut. En effet, c'est à partir de 1814 qu'il prit véritablement son essor et se montra le grand chirurgien que nous avons connu. »

Le venin du scorpion employé contre le choléra.

De même que les poisons minéraux et végétaux sont employés par les médecins pour combattre les maladies, de même, très-probablement, on pourrait utiliser les poisons animaux. Il ne répugne pas de penser que tel venin, donné d'une certaine façon et à une certaine dose, puisse être l'antidote de quelque affection grave, mortelle même, et c'est ce principe qui a guidé M. de Humboldt lorsque, par des expériences que nous avons déjà fait connaître à nos lecteurs, il a essayé de combattre la fièvre jaune par le venin d'un reptile américain.

M. le docteur Desmartis, praticien distingué de Bordeaux, croit aussi à l'influence modificatrice que les venins peuvent exercer sur certains états morbides, et il a fait, à ce sujet, une communication des plus intéressantes à la *Revue thérapeutique du Midi*. Nous détachons de ce travail l'observation suivante, qui a pour objet un fait des plus curieux :

En 1840, alors que nous étions élève à l'hopital Saint André de Bordeaux, nous allâmes avec un médecin à bord d'un navire étranger qui venait d'arriver dans notre port. Là se trouvait un matelot qui présentait tous les symptômes du choléra, qui alors, cependant, ne sévissait nullement d'une manière épidémique dans notre ville. Le malade fut transporté en ville, et, malgré les soins assidus qui lui furent prodigués, les symptômes cholériques s'accrurent, et il semblait voué à une mort inévitable. Le médecin nous chargea alors surtout d'aller le remplacer auprès du moribond. Le lieutenant du navire auquel appartenait le pauvre malade nous raconta qu'étant dans une contrée où régnait le choléra, il en fut frappé, et qu'il dut son salut à un singulier moyen : on le fit piquer à l'un des bras par un scorpion.

Notre malade se trouvait dans un de ces cas où tout espoir de salut semble perdu, et où des ressources extrêmes peuvent et doivent être tentées. Le lieutenant désirait ardemment tenter sur son matelot le moyen qui l'avait rappelé à la vie; quant à moi, j'étais assez avide de voir l'effet du venin de cette arachnide sur un sujet où la vie paraissait s'éteindre. Des scorpions sont pris par le lieutenant entre des boucauts de marchandises qui se trouvaient à bord, et nous sont apportés. Deux piqûres sont faites par le dard du scorpionide à la partie externe du bras du malheureux cholérique; un gonflement se produit dans tout le bras. Le malade, qui était sans mouvement, commence bientôt à s'agiter automatiquement; le pouls, qui était imperceptible, se ranime; la fièvre s'allume, et une sueur critique ramène ce malade à l'état normal.

Ce fait nous frappa, mais alors nous n'avions à nous occuper que d'études et de théories; il resta néanmoins profondément gravé dans notre esprit. En cette circonstance, en effet, l'action du venin a été bien remarquable, et il resterait à savoir s'il n'y a pas quelque idiosyncrasie qui se soit manifestée chez ce malade, comme sur tous ceux qui ont subi la piqûre du scorpion.

Les faits que nous avons cités sont loin d'être les seuls qui tendent à faire admettre l'influence modificatrice et salutaire des venins. Nous croyons donc que lorsque des médicaments antiseptiques ou autres sont employés sur ceux qui ont subi l'action des venins, et qu'ensuite l'économie se trouve puissamment modifiée, c'est plutôt à l'humeur venimeuse qu'au remède qu'il faut en attribuer la cause.

T. P. Desmartis.

Limonade contre les fièvres intermittentes.

D'après des idées particulières professées par M. Gamberini sur les fièvres intermittentes, ce médecin a eu recours à la formule suivante, dont il a obtenu les meilleurs résultats :

Sulfate de fer.....	60	centigrammes.
Acide oxalique.....	30	—
Eau distillée.....	1,500	grammes.
Sucre blanc.....	45	—

Cette limonade, ainsi que l'auteur l'appelle, est prise dans l'intervalle des accès de fièvre et continuée pendant plusieurs jours lors même qu'ils ont disparu. Elle a été administrée contre les types les plus variés de la fièvre intermittente, et toujours avec le même succès. Ce remède ne supprime pas immédiatement la fièvre; mais, d'après son auteur, ses effets n'en sont pas moins sûrs : après un espace de temps très-court les accès diminuent d'intensité, puis leur fréquence est également moindre.

Selon M. Gamberini, ce remède agirait principalement sur la moelle épinière, à laquelle il accorde un grand rôle dans la production de la fièvre intermittente.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

LES DEUX DOCTEURS.

Il y a quelque quarante ans, le docteur X... se trouvant forcé, après une longue et pénible carrière, de prendre un repos absolu, s'était retiré dans la Touraine, sa province natale.

Un jour qu'il se promenait dans les environs de Bléré, il entendit le court dialogue suivant entre deux paysans, dont l'un allait à la ville, tandis que l'autre en revenait.

— Tiens! bonjour, Thomas; est-ce que tu reviens du marché?

— Oui et non; c'est-à-dire que j'y ons été pour consulter le fameux médecin arabe qui passe tous les mois par ici, que tu sais que c'est son époque. Il était sur la place, j'y ai conté mon mal, et il m'a fait avaler quéque chose qui me l'a enlevé comme avec la main, quoi!

— Est-ce qu'y est encore?

— Oh! que-oui!

— En ce cas, j'vas me dépêcher d'lui d'mander queuque chose pour mon p'tiot, qu'a des boutons plein le corps.

Le docteur fut curieux de faire connaissance avec ce confrère exotique, et il suivit le paysan jusqu'à la place publique, où il vit en effet un char superbe, attelé de deux chevaux richement caparaçonnés. La grosse caisse, ainsi que les cymbales obligées, trônaient par derrière entre une clarinette et un trombonne (le cornet à piston n'était pas encore inventé). Sur le devant était le charlatan avec le costume du désert, mais parlant le français avec une volubilité rare pour un enfant de Mahomet. Ses acolytes étaient aussi *arabifiés* (passez-moi le mot), barbe et turban compris. Au reste, la foule était grande, et le débit des drogues n'était pas moins interminable que celui du vendeur.

Le docteur X..., après avoir bien considéré et écouté l'Esculape en plein vent, fut assez étonné de reconnaître, malgré le costume bizarre du personnage, un ancien domestique assez intelligent qu'il avait eu autrefois à son service, et qui l'avait quitté sans qu'ils eussent à se plaindre l'un de l'autre.

Cependant le médecin arabe annonça qu'à la demande générale il resterait encore huit jours, et que ses consultations auraient toujours lieu, comme à l'ordinaire, à son domicile, qu'il indiqua.

Le docteur X... ne manqua pas d'aller le trouver à la fin de sa consultation : c'était bien son ex laquais, qui, du reste, ne chercha nullement à lui donner le change, et ôta même sa barbe postiche pour se faire mieux reconnaître.

— Comment, c'est toi, André! lui dit le docteur X...

— Moi-même, mon cher maître.

— Mais, où diable as-tu appris la médecine?

— Moi? nulle part. Voyez-vous, Monsieur, je m'étais dit souvent qu'il ne me semblait pas difficile de faire votre métier superficiellement parlant, car je comprends très-bien la différence qu'il y a entre un homme instruit et expérimenté comme vous, et un ignorant qui n'a que du vernis comme moi! mais le vulgaire n'y voit pas de si loin; or, je savais l'usage d'un certain nombre de médicaments; j'avais retenu quelques-unes de vos formules, et surtout je me sentais assez d'aplomb et de hardiesse pour suppléer à la science qui me manquait; bref, je me suis mis d'abord à parcourir les campagnes, où on n'a pas, comme vous le savez, le médecins sous la main : quelques cures heureuses...

— Tu as fait des cures particulières?

— J'entends de bonnes gens qui se croyaient bien malades et qui n'avaient besoin que de repos, ou de forte nourriture, ou de quelques sangsues, et auxquelles je prescrivais, comme remèdes, un assortiment de drogues parfaitement insignifiantes et inoffensives que je distribuais moi-même. De là, je me lançai dans quelques bourgs, pour faire plus d'esbrouffe; je m'intitulai docteur arabe, en vertu du proverbe bien connu : *Nul n'est prophète en son pays*... Bientôt, je pus me procurer l'équipage dans lequel vous m'avez vu, parcourir les foires, où je me suis fait une réputation assez fructueuse, et amasser ainsi en quelques années une fortune à peu près

égale à celle que vous avez péniblement élaborée en six lustres, pour parler à l'antique.

— C'est particulier, ajouta le docteur X... avec quelque amertume. Ainsi, j'ai passé ma jeunesse dans les travaux et les veilles pour étudier à fond mon art, que je regarde comme un sacerdoce, et un...

— Un charlatan. Dites le mot, allez, ne vous gênez pas.

— Eh bien, oui! un charlatan, qui n'a d'autre savoir que quelques miettes du mien, si je puis m'exprimer ainsi, réussit mieux que moi.

— Cela vous étonne, mon bon maître, et pourtant rien n'est plus naturel.

— Comment cela?

— Tenez, ajouta l'empirique en ouvrant la fenêtre qui donnait sur le marché, voyez tout ce monde : il y a peut-être là une centaine d'individus; combien en comptez-vous qui aient de l'esprit et du jugement?

— Peut-être douze ou quinze.

— Je vous en accorde vingt... Ces vingt-là seront vos pratiques, mais le reste est à moi.

STORNO DE BOLOGNINI.

(*La Bonne Compagnie.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Des substances alimentaires, et des moyens de les améliorer et de les reconnaître; par A. PAYEN, membre de l'Institut (Académie des sciences), secrétaire perpétuel de la société impériale et centrale d'agriculture, président de la société impériale d'horticulture, vice-président du conseil d'hygiène et de salubrité. — Deuxième édition. Paris, librairie de Hachette et Cie, rue Pierre Sarrazin, 14. 1 vol. Prix. 3 fr.

La question des substances alimentaires est d'un intérêt si palpitant, que les hommes les plus éminents dans la science ont voulu la traiter, et ils ont acquis en cela un titre impérissable à la reconnaissance de leurs concitoyens. On comprend donc que le livre de M. Payen ait eu un grand succès de popularité dès son apparition, puisque l'utilité et l'importance du sujet venaient se joindre, pour exciter l'intérêt, à un nom illustre dans la science.

L'ouvrage de M. Payen n'est pas un traité complet; mais les renseignements précieux qu'il renferme sur les substances alimentaires fourmillent de faits intéressants, et suffisent amplement aux gens du monde pour être bien renseignés. S'agit-il des viandes, l'auteur s'occupe de leur composition, de leurs qualités, de leur préparation et de son influence sur la digestibilité, puis il passe en revue la préparation, la composition chimique et les qualités alimentaires du bouillon, les altérations spontanées des viandes et les dangers qui en sont la conséquence, et il termine enfin par un examen savant des différents procédés usités pour la conservation des viandes.

Les diverses autres substances employées dans l'alimentation sont étudiées avec le même soin : telles sont le lait, le beurre, les œufs, les huiles, les aliments sucrés, les fécules, les grains, les légumes, les fruits, le chocolat, le café, le thé, les boissons de diverses sortes, etc., etc. Joignons à cela deux chapitres importants, l'un relatif à la théorie de l'alimentation normale, l'autre aux aliments de luxe, c'est-à-dire à ces aliments décorés de noms plus ou moins pompeux, soi-disant trésors de l'estomac, que la spéculation lance sur les ailes de l'annonce et de la réclame.

Mais citons quelques fragments, ils en diront plus que ce que nous pourrions énumérer. A propos des œufs, dont l'auteur indique d'abord la composition chimique, nous lisons les intéressantes recherches qui suivent sur les *propriétés et l'essai des œufs frais :*

« Les œufs, exposés à l'air libre, laissent évaporer au travers de leur coquille une quantité d'eau que l'on évalue, en moyenne, à 3 ou 4 centigrammes par jour; leur densité diminue donc et peut servir d'indice pour apprécier leur état plus ou moins récent.

« Si l'on ajoute dans l'eau assez de sel, environ 10 pour 100, pour qu'un œuf récemment pondu, mais refroidi, ait à très-peu de chose près la même densité, de sorte qu'il plonge très-lentement jusqu'au fond d'un vase contenant cette solution, on comprend que les œufs moins frais, ou qui auront perdu en huit jours, par exemple, 24 ou 30 centigrammes d'eau, nécessairement remplacés par un égal volume d'air, seront spécifiquement plus légers et surnageront dans le même liquide. On pourrait probablement évaluer un état plus ou moins ancien, soit d'après la saillie de l'œuf au-dessus du liquide, soit en employant des solutions graduellement chargées de sel; l'œuf qui ne s'enfoncerait que dans la solution la plus faible serait le plus ancien.

« Les résultats varieraient suivant que les œufs auraient été gardés en caisses closes ou à l'air libre, et suivant que l'air se serait trouvé plus ou moins sec ou humide. On n'obtient donc ainsi que des indications approximatives; mais elles suffiraient généralement pour distinguer les œufs bien frais de ceux qui auraient été gardés un certain temps.

« Lorsqu'on plonge subitement un ou plusieurs œufs frais dans une grande quantité d'eau en pleine ébullition, la coquille se fend, parce que, complétement remplie, elle cède à l'effet du liquide interne qui se dilate par la chaleur. Dans un petit volume d'eau bouillante, le même phénomène ne se produit pas, par

la raison que la température de l'eau, abaissée par le contact des œufs, s'élève assez lentement pour laisser suinter une petite quantité du liquide à mesure que son volume s'accroît. On comprend que les œufs moins frais seront sujets à se casser dans cette circonstance, parce que l'air qu'ils contiennent se comprime aisément et empêche la plus grande partie de l'effet qu'aurait produit la dilatation du liquide interne.

» Pendant la coction de l'œuf, l'eau dissout une petite quantité de l'albumine et des sels qui sortent au travers de la coquille, en même temps qu'une portion de cette eau s'insinue à l'intérieur ; il convient donc d'éviter, pour cette coction, l'emploi d'une eau ayant une odeur ou une saveur désagréable.

« *Moyens de conserver les œufs.* — Les meilleurs procédés de conservation reposent sur l'exclusion aussi complète que possible de l'air. Il faut donc agir sur des œufs très-frais, et par conséquent remplis aussi complétement que possible du fluide albumineux.

« Plusieurs observations ont annoncé que, toutes choses égales d'ailleurs, les œufs non fécondés (ou sans *germes*) se conservent plus facilement que les autres.

« Afin d'éviter l'introduction de l'air au travers de la coquille, on peut la rendre imperméable en l'enduisant d'une couche de quelque substance grasse (suif de veau, huile d'olive, mélange d'huile et de suif, ou mieux d'huile et de cire), légèrement chauffée ; on s'est également servi d'une solution visqueuse de gomme, ou même d'un vernis à l'esprit-de-vin. La plupart de ces procédés seraient, dans beaucoup de cas, trop dispendieux.

« Un procédé plus économique, souvent employé avec succès, consiste à plonger les œufs, le plus tôt possible après qu'ils sont pondus, dans de l'eau saturée de chaux (qui n'en contient, comme on sait, qu'un cinq-centième environ de son poids), et à garder les vases ainsi remplis dans une cave dont la température change peu. On voit ici que l'air ne peut s'introduire dans les œufs parce qu'ils sont pleins ; que, d'un autre côté, la chaux obstrue en partie les pores de la coquille, outre que, en raison de sa propriété antiseptique, la chaux dissoute s'oppose à la putréfaction de l'eau elle-même.

« Un procédé analogue a été proposé récemment : il consiste à laisser les œufs immergés dans une solution contenant 10 pour 100 de sel marin ; la solution saline s'introduit autour de la coquille jusqu'à la matière organique et la rend moins altérable. Au bout de quelques heures, les œufs peuvent être mis à l'air, leur coquille se dessèche, mais le sel que contenait la solution absorbée y reste partiellement interposé. »

On comprend immédiatement, en lisant cet article sur les œufs, toute l'utilité pratique du livre de M. Payen ; mais afin d'en donner une idée complète, nous allons reproduire une partie de l'article *beurre*, que nous regrettons de ne pouvoir donner tout entier :

« *Moyens de conservation du beurre.* — Les différents procédés sur lesquels se fonde la conservation du beurre ont, pour premier principe, l'exclusion de l'air ou des ferments, parfois de ces deux agents, et, en outre l'abaissement de la température.

« On parvient, en effet, à prolonger la conservation du beurre frais en le maintenant bien foulé dans de petits vases et recouverts de quelques centimètres d'eau. L'eau préalablement soumise à l'ébullition et refroidie, assure un peu plus longtemps l'effet utile ; en renouvelant cette eau chaque jour, et en l'entretenant en couche assez épaisse, on conserve facilement pendant huit ou douze jours le beurre frais, que l'on doit d'ailleurs consommer par couches horizontales qui renouvellent chaque fois la superficie.

« M. Bréon est parvenu, dans ces derniers temps, à perfectionner ce procédé et à l'appliquer aux opérations commerciales : il lui a suffi pour cela de substituer à l'eau simple de l'eau très-légèrement acidulée, soit au moyen d'un mélange qui consiste en six grammes d'acide tartrique et six grammes de bi carbonate de soude par litre, soit avec trois grammes environ d'acide acétique ou tartrique.

« La motte de beurre, entourée de ce liquide, qui ne forme guère plus d'un ou deux dixièmes du volume total, est renfermée dans un vase cylindrique en fer blanc, dont on soude le couvercle.

« Au bout de deux mois, par une température de 15 à 20 degrés, du beurre ainsi préparé avait conservé toute sa fraîcheur. S'il ne s'agissait que de garder ce produit sans le transporter, on pourrait se servir d'un vase en poterie ou en verre, dont on fermerait exactement le couvercle, en collant une ou deux bandes de papier sur le joint.

« On peut garantir plus longtemps le beurre fin d'altération spontanée, en lui enlevant le plus possible, par des lavages à l'eau fraîche renouvelée, les parties laiteuses interposées ; mais alors la saveur agréable et particulière au beurre frais diminue. On pétrit ensuite le beurre bien égoutté avec quatre ou huit pour cent de son poids de sel blanc et sec en poudre fine. On le foule alors exactement, et de façon à éviter les vides où l'air se logerait, dans des pots en grès neufs ou parfaitement propres ; on recouvre la superficie d'une rondelle de linge à tissu clair, sur laquelle on place une couche de sel blanc dépassant un peu les bords ; on recouvre le tout avec une toile serrée, qu'on assujettit avec une ligature.

« Lorsque l'on entame un de ces pots, après avoir enlevé la couche superficielle de sel marin, on doit avoir

le soin de prendre le beurre par couches horizontales, qu'on recouvre d'eau, comme nous avons dit pour le beurre frais, afin d'éviter le contact de l'air.

« En Ecosse, on ajoute à la salure une petite quantité (un tiers ou un quart) de sucre, ce qui permet de diminuer la dose de sel, et laisse au mélange une saveur plus douce. »

Vient ensuite la description de cette ancienne méthode, qui consiste à faire fondre le beurre pour le conserver. Il se trouve, en effet, par ce moyen, dans de bonnes conditions de conservation, il est privé d'eau et d'air; mais, comme le dit l'auteur, sa saveur est bien moins agréable.

Les falsifications du beurre ont aussi attiré l'attention de M. Payen, qui s'exprime ainsi à leur sujet :

« Les beurres sont bien plus fréquemment dépréciés en raison de la qualité inférieure du lait ou de la crème d'où ils sont extraits que par toute autre cause ; et nous avons dit plus haut les circonstances relatives aux rations alimentaires, aux races des vaches, à l'état de santé de ces animaux, qui exercent les principales influences à cet égard.

« Une autre altération, en quelque sorte naturelle du beurre, ou même des végétations ou moisissures développées, soit dans ces matières, soit plus particulièrement dans les barattes où le battage s'opère, et qui, pendant les intervalles entre les opérations, restent humides et imprégnées de liquides chargés de substances organiques.

« A l'aide des soins convenables de nettoyage, on peut éviter ce dernier effet, qui pourrait communiquer au beurre une saveur de *moisi* fort désagréable.

« Cependant, certaines fraudes ont parfois été pratiquées sur le beurre ; il peut être utile de les signaler, en indiquant les moyens de les reconnaître.

« On a trouvé des mottes de beurre, plus ou moins volumineuses, dont toute la superficie offrait une couche peu épaisse de beurre de très-bonne qualité, tandis qu'à l'intérieur la plus grande partie de la masse était d'une qualité inférieure, ou très mauvaise, ou plus ou moins rance. Pour découvrir cette fraude, il suffit de prendre l'échantillon avec une sonde que l'on fait pénétrer jusqu'au centre de la motte, puis de déguster surtout la portion qui se trouve près du bout de la sonde ; car c'est celle qui correspond au centre de la masse sondée.

« On a rencontré quelque fois des beurres mélangés avec de la pomme de terre cuite écrasée et passée au travers d'un tamis métallique. Cette sorte de falsification est facile à constater ; il suffit, en effet, de remplir au deux tiers avec le beurre soupçonné une éprouvette ou un tube en verre fermé d'un bout.

« On place ce tube dans une cafetière remplie d'eau ou dans tout autre vase facile à échauffer : on chauffe peu à peu l'eau au bain marie, jusqu'à 45 ou 50° ; à cette température que l'on doit soutenir, le beurre devient complétement liquide, et bientôt la pulpe de pomme de terre se précipite au fond du vase, comme le ferait d'ailleurs toute autre substance étrangère telle que la craie ou la fécule, plus lourde que la matière grasse liquéfiée.

« Le volume occupé au fond du vase par la pomme de terre précipitée ainsi, donne une idée de la proportion qui se trouvait dans le mélange ; on pourrait la déterminer exactement en décantant le beurre liquide, puis en délayant le dépôt dans l'essence de térébenthine qui dissoudrait le beurre et laisserait la pomme de terre intacte : celle ci pourrait être recueillie sur un filtre, ou dans une chausse de laine, au travers de laquelle l'essence, entraînant le beurre dissous, passerait facilement.

« On séparerait d'une manière plus simple encore les matières plus lourdes que le beurre, en le faisant fondre dans de l'eau tiede (ou maintenue de 45 à 50° au bain marie, pendant une heure) ; on laisserait refroidir en repos. Les matières plus lourdes étant alors tombées au fond de l'eau, il serait facile de les reconnaître, et la perte de poids que le beurre aurait éprouvée indiquerait la proportion de matières étrangères que renferme le mélange.

« Les mêmes moyens pourraient être employés avec succès pour constater la présence des matières étrangères semblables qui parfois ont été mélangées avec de la graisse de porc ou quelques autres substances grasses comestibles. »

On nous pardonnera la longeur des citations que nous venons de faire en faveur de leur importance ; en reproduisant M. Payen, on est presque toujours sûr d'enseigner quelque chose d'utile, car la science lui doit une foule de découvertes dont l'application est utilisée chaque jour pour le bien être de tous.

Dr Reinvillier.

FORMULES.

BOUILLON PECTORAL DU PROFESSEUR PETIOT.

Prenez : Maigre de veau..... 200 grammes.
Navets coupés par tranches. 125 —

Faites cuire dans une pinte d'eau jusqu'à réduction de trois demi-setiers. En retirant le vase du feu, ajoutez une forte pincée d'hysope. Laissez refroidir et passez.

On prend ce bouillon en trois tasses, une le matin, une autre à midi et la troisième le soir. On ajoute à chaque dose 30 grammes de sucre-candi. Ce bouillon est employé avec avantage contre les rhumes et les catarrhes chroniques du poumon.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 décembre 1855 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 131.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Des malades imaginaires. — Des rapports de la dentition des enfants avec l'allaitement et le sevrage. — Quand peut-on habiter sans danger les maisons neuves? — Traitement des plaies par la glycérine. — Fracture de l'os du bras : emploi du phosphate de chaux à l'intérieur. — De la prétendue dégénérescence physique et morale de l'espèce humaine déterminée par le vaccin. — Bibliographie. — Formules : Liniment excitant.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 DÉCEMBRE 1855.

L'épidémie cholérique, qui sévissait il ya peu de temps encore dans le midi de la France, a maintenant disparu ; malgré les diverses opinions qui ont été émises sur le choléra, il doit être à présent bien établi que, dans nos climats, la saison d'hiver fait cesser cette maladie. Espérons que le retour du printemps ne sera pas, de nouveau, le signal de l'arrivée du fléau.

Les fièvres typhoïdes et autres maladies graves ne sont pas, en ce moment, plus nombreuses qu'à l'ordinaire ; on a constaté la fréquences du rhumatisme articulaire et des maladies des yeux.

DES MALADIES IMAGINAIRES.

Y a-t-il ou non des malades imaginaires ? Cette question qui doit paraître absurde au plus grand nombre n'est cependant pas résolue pour tous les médecins. Beaucoup d'entre eux pensent que l'être qui se plaint d'une souffrance quelconque qu'il ne peut faire constater, que celui qui accuse les symptômes les plus bizarres et les plus invraisemblables doit être cependant malade. On suppose que, dans ce cas, le malade exagère l'intensité du mal qu'il éprouve, mais qu'il n'en souffre pas moins en réalité.

Certes, en faisant la part de l'imagination, il est évident que celui qui *croit* souffrir souffre ; mais si le mal dont il se plaint est assez léger pour qu'on puisse le lui faire oublier, il est bien près d'être un malade imaginaire. Cependant il ne faudrait pas ranger dans cette catégorie ceux qu'une préoccupation vive, une émotion profonde enlèvent pour un instant à leurs souffrances ; tout le monde sait que celui qui est torturé par une atroce douleur de dents, cesse de souffrir au moment où il se présente devant le dentiste, il se passe là un effet moral très-remarquable ; la peur d'une douleur plus vive fait oublier un instant celle que l'on éprouve ; mais ce résultat n'est que passager et la seule présence du dentiste redouté serait bientôt insuffisante pour conjurer la douleur. On voit encore des êtres tourmentés par des infirmités graves, les oublier complétement pour donner leurs soins à un parent, à un ami qu'ils veulent sauver de la mort ; la bonté de leur cœur l'emporte sur la douleur, ils luttent contre elle tout naturellement, sans effort, mais leur mission une fois accomplie, la nature reprend ses droits imprescriptibles et ils tombent accablés sous le fardeau de leur dévouement.

Le malade imaginaire, qui n'est pas aussi rare qu'on le croit généralement, agit d'une façon bien différente : Sans cesse préoccupé par son mal, il cherche toujours quelque remède pour le diminuer ;

il est persuadé que sa situation est grave, qu'il ne saurait trop faire pour vaincre la maladie qui devient de plus en plus sérieuse, et il est malheureux à cause de la crainte qui l'accable et des soins minutieux qu'il met constamment en pratique.

Nous connaissons un vieillard qui eut autrefois une attaque d'apoplexie, et auquel un médecin dit, dans la convalescence, qu'il devait surtout veiller à ce que le ventre restât libre, que c'était là la précaution hygiénique la plus importante pour lui. A partir de ce moment le vieillard n'a plus fait consister son bonheur que dans la régularité des selles; non content d'en avoir une chaque matin, il les sollicite sans cesse, y songe à chaque instant du jour, et ne peut s'empêcher de faire part à tout moment à sa famille qui l'entoure ou à ses amis intimes, de ses craintes ou de sa joie.

Un autre vieillard, riche et très-avare, a grand peur de mourir, et afin de reculer le terme fatal auquel il pense sans cesse, il prend chaque matin une cuillerée d'élixir de *longue vie*, s'imaginant, sur la foi de l'étiquette, qu'il doit à cette liqueur sa longévité. On sait que cet élixir, dont nous avons donné la formule (*Médecin de la maison* n° 14), n'est autre chose qu'un sirop stomachique et légèrement laxatif.

Les effets de l'imagination sont si puissants sur celui qui croit déjà souffrir, que le malade imaginaire attribue souvent au remède lui-même, les résultats les plus extraordinaires. Nous avions été consulté, à diverses reprises, par un homme d'environ quarante-cinq ans, doué d'une constitution assez vigoureuse, employé dans une administration, et qui se plaignait à nous de malaises pour lesquels il réclamait sans cesse des médicaments. L'examen le plus consciencieux ne tarda pas à nous faire reconnaître qu'en faisant prendre des drogues à ce malade imaginaire, l'équilibre des fonctions se trouverait bientôt dérangé. Nous fîmes donc préparer, d'accord avec ses camarades, des pilules de mie de pain, qui lui furent confiées comme un médicament énergique, avec recommandation de n'en prendre que trois seulement par jour.

Le premier jour notre homme éprouvait après avoir pris chaque pilule, au bout d'une heure environ, des tiraillements d'estomac et des nausées; le deuxième jour il se plaignait de douleurs dans les articulations; le troisième les douleurs persistaient et les nausées lui semblaient plus violentes, le vomissement était imminent. Il suspendit de lui-même l'usage des pilules, dont il trouvait les effets trop actifs. « Je suis mieux, disait-il, mais si j'avais continué les pilules, elles m'eussent mis au tombeau. » Ceci se passait à la fin de juillet. Pendant les premiers jours d'août tout malaise avait disparu; le six, le malade demanda s'il pouvait recourir de nouveau aux pilules? Il en prit encore pendant trois jours, mais il ne put dépasser le troisième jour, parce qu'il trouvait que le médicament était trop énergique et opérait d'ailleurs très-promptement. « L'activité de ces pilules est telle, nous racontait-il encore, que mes gencives sont gonflées, mes dents noircies et vacillantes. » Nous examinâmes ses dents et ses gencives qui étaient blanches et roses; les premières n'étaient nullement vacillantes et les secondes n'étaient pas tuméfiées.

Ce fait a été constaté par plusieurs assistants et beaucoup de médecins en ont d'ailleurs observé d'analogues. Quant à la personne qui est l'objet de cette narration, elle a été plus tard désabusée par une indiscrétion, elle lira même très-probablement ces lignes; mais il s'agit d'un homme de beaucoup de bon sens qui sait très-bien que le subterfuge n'a été employé que dans son intérêt.

Il est peu d'individus assez privilégiés pour n'éprouver jamais quelque léger malaise, l'équilibre parfait de toutes les fonctions de la vie étant chose assez rare. Toutefois il faut bien se garder de recourir à des médicaments de précaution qui doivent indubitablement porter le trouble dans l'organisme. Déjà nous avons insisté sur le peu de nécessité de se purger au printemps (n° 21), et il est aussi inutile, et souvent plus dangereux, de se faire saigner chaque année pour éviter des maladies qui ne viendront probablement jamais. Au lieu de s'affaiblir par une saignée qui peut déranger les fonctions de l'estomac, celles du système nerveux, etc., n'est-il pas plus raisonnable de suivre pendant quelques jours un régime modéré qui diminuera bientôt la richesse ou la quantité du sang? Pourquoi solliciter l'appétit paresseux à l'aide de poudres amères ou de purgatifs? Si, pendant quelques semaines, votre estomac est peu stimulé par la faim, c'est probablement parce que des aliments plus abondants vous seraient nuisibles. Ecoutez un peu dame nature, elle sait généralement bien ce qu'elle fait.

Les malades imaginaires sont le désespoir des véritables médecins et les vaches à lait des charlatans et des guérisseurs. Pour ne pas devenir la victime de ces derniers, il ne faut recourir aux premiers que lorsqu'on est véritablement malade, n'user jamais des médicaments de précaution et gouverner sagement son hygiène.

Dr Reinvillier.

Des rapports de la dentition des enfants avec l'allaitement et le sevrage.

(Leçon faite à l'Hôtel-Dieu, par M. Trousseau.)

L'enfant a vingt dents, l'adolescent vingt-huit, l'homme trente-deux. L'évolution des vingt dents de l'enfant n'est complète que du trentième au trente-sixième mois; mais ce ne sont que des dents de passage, puisqu'à l'âge de sept ans il commence à les perdre, à les échanger contre d'autres plus durables. A treize ou quatorze ans, ce travail est physiologiquement accompli. A part le grand roi, qui en tout sut faire exception et qui naquit, dit-on, avec deux dents, l'enfant vient au monde avec deux maxillaires non armées, et ce n'est que vers le huitième mois qu'apparaissent ordinairement les premières dents de lait. Mais, comme les lois de la nature sont capricieuses, il arrive assez souvent qu'un enfant ait des dents à quatre mois, tandis qu'un autre n'en a point encore à un an; aussi convient-il de ne pas fixer de limites. Généralement les deux incisives médianes inférieures apparaissent les premières; j'appréhende une orageuse dentition toutes les fois que je vois un enfant débuter par ses dents supérieures. Ces deux premières dents sortent ensemble à vingt-quatre, quarante-huit heures, quatre jours et quelquefois huit jours d'intervalle, mais *ensemble*, retenez-le bien, et celles-là seulement se présentent ainsi. Six semaines ou deux mois après, les deux incisives médianes supérieures font leur évolution non plus ensemble, mais distancées l'une de l'autre de huit, quinze ou trente jours. Le travail de la dentition se fait donc très-vite pour les deux premières dents, et plus lentement pour les autres.

Maintenant deux autres dents vont sortir : les deux incisives latérales supérieures, et cela, très-peu de temps, un mois ou deux après les incisives médianes supérieures. C'est vers un an que l'enfant a ses six dents, et tandis qu'il a commencé par deux inférieures, il a continué par quatre supérieures.

Les dents des enfants sortent par *groupe, dentes in infantibus catervatim erumpunt :* premier groupe, deux incisives médianes inférieures vers huit mois; deuxième groupe, deux incisives médianes supérieures vers dix mois; troisième groupe, deux incisives supérieures latérales à un an à peu près; quatrième groupe, deux incisives inférieures latérales et les quatre premières molaires (six dents dans ce groupe, de quatorze à dix-huit mois); cinquième groupe, quatre canines, de dix-huit à vingt-quatre mois; sixième groupe, quatre secondes et dernières molaires, de trente à trente-six mois.

Les canines sortent après que l'enfant a complété ses douze dents, et quand il a de dix-huit à vingt-quatre mois, leur évolution dure de deux à trois mois. Les seize dents sont alors alignées sans intervalle. Il se fait ensuite un temps d'arrêt de six mois, de dix mois même, et à l'âge de trois ans, lorsque l'enfant a percé son dernier groupe, ses quatre secondes dents molaires, le travail de la dentition est terminé.

Ce n'est pas sans intention que j'ai parlé de groupes; vous allez voir que c'est fort important à connaître, à cause du sevrage. Un fait considérable, c'est qu'aussitôt après qu'un groupe de dents est sorti, l'enfant s'arrête et se repose. Profitez alors de cet intervalle pour sevrer, car le moment est propice. Savez-vous ce qui se passe le plus habituellement? On sèvre les enfants indifféremment quand ils ont deux, sept, neuf, onze, quatorze dents; on n'y regarde pas. Or, moi je vous prie d'y regarder, et de près, autrement vous perdrez vos petits malades de cette affection terrible des entrailles, de ce choléra infantile dont je vous parlais naguère.

Vous serez consultés dans maintes occasions sur l'opportunité du sevrage, aussi ne devrez-vous vous prononcer qu'après un scrupuleux examen de la dentition, et n'autoriser la mère à sevrer son enfant que lorsqu'il aura six, douze ou seize dents. En bonne pratique, il ne faut jamais sevrer après l'évolution des deux premières dents; le sujet est trop jeune : il n'a ordinairement que huit mois. Ce n'est même qu'avec des ménagements que vous pourrez en venir là après la sortie du troisième groupe; mais enfin, si vous êtes vivement sollicités par les parents, consentez-y, car vous avez devant vous un mois ou six semaines de répit et de calme avant le travail du quatrième groupe. Faites-le donc à la rigueur, mais ne perdez jamais de vue que l'enfant n'a que six dents, qu'il n'est âgé que d'un an, et que l'alimentation étrangère ne vous réussira pas toujours très-bien.

L'instant le plus favorable au sevrage est sans contredit l'intervalle qui sépare le quatrième du cinquième groupe. En effet, l'enfant est muni de douze dents, huit incisives et quatre molaires, et il a devant lui un temps de repos assez long, deux mois environ, pendant lesquels il n'y a points d'accidents à redouter du côté de l'intestin; et puis, lorsque les canines viennent à apparaître (et c'est le groupe dont l'évolution présente le plus de danger), il est ha-

bitué à son nouveau régime, et bien préparé à la crise qu'il va traverser.

Sachez donc attendre, pour sevrer, après le quatrième groupe. Lorsque la santé de la mère ou de la nourrice, ou des intérêts de famille vous obligeront à autoriser un sevrage prématuré, veillez toujours à ce qu'il y ait six dents; autrement, si vous n'avez pas à déférer à des considérations de cette nature, ne sevrez qu'après en avoir compté douze.

N'allez pas croire que les choses se passent toujours aussi régulièrement. Vous ne serez pas sans voir des enfants percer des molaires avant les incisives, ou les incisives supérieures avant les incisives inférieures; car, bien que la dentition s'opère d'ordinaire ainsi que je viens de vous le décrire, il n'en est pas moins vrai qu'elle présente très-fréquemment des irrégularités qui, je l'avoue, ne laissent pas que d'embarrasser très-fort le médecin, dont tous les efforts tendent à rencontrer un intervalle de repos. Faites alors pour le mieux; examinez l'état des gencives, et sevrez aussitôt après la complète évolution d'une dent; elle sera probablement suivie d'un certain temps de calme pendant lequel vous aurez les coudées franches.

Parmi les accidents qui signalent la dentition, les plus importants, les plus graves et les plus tenaces ont leur siége dans le canal alimentaire. Quelques jours à l'avance, l'enfant est inquiet, dort peu, pousse des cris violents, suce ses doigts, serre le mamelon de sa nourrice, refuse de manger s'il prend une nourriture supplémentaire, et quelquefois même de téter; ses gencives sont rouges, et il existe une élévation très-notable au point où les dents vont percer; il tousse, la voix s'altère, la membrane muqueuse de la bouche s'irrite; mais du moment où l'enfant a deux dents, ses gencives s'enflammeront par voisinage, et les dents sorties auront le bord des gencives très-rouge et très-tuméfié.

Chez presque tous les enfants, le travail de la dentition s'accompagne de diarrhée. Modérée quelquefois, à peine se compose-t-elle de trois ou de quatre garde-robes; mais elle est assez souvent intense, de couleur verdâtre, ressemblant à un hachis de feuilles d'herbes ou à des grumeaux de lait caillé renfermant des matières glaireuses et mêmes sanguinolentes. Dans certans cas enfin, il se manifeste un tenesme notable avec chute du rectum. Ces accidents, qui précèdent de quelques jours la sortie de la dent, persistent souvent et durent alors jusqu'à ce que le groupe entier soit percé. La diarrhée ne disparaissant pas, vous pressentez tous les ménagements auxquels il convient d'avoir recours, ainsi que les soins particuliers que réclame l'alimentation. Vous la restreindrez et l'améliorerez autant que possible. Durant cette diarrhée, conseillerez-vous le sevrage? Non, à moins cependant que le lait de la nourrice ne vous paraisse entretenir le flux intestinal.

Pendant la saison d'été, les accidents de la dentition portent sur l'intestin, très-rarement sur les voies respiratoires. Les dérangements intestinaux, la fièvre, le catarrhe et les autres manifestations maladives du côté des poumons formeront cortége à l'hiver.

Il faut que je vous prémunisse contre un préjugé populaire, et je vous engage à le combattre toutes les fois que s'en présentera l'occasion. Vous entendrez dire et redire autour de vous que la *diarrhée est bonne aux enfants :* ne croyez pas cela; car trop souvent elle entraînera la mort de vos petits malades. La diarrhée appelle l'inflammation chronique de l'intestin, et cette maladie débilite, ruine et tue les enfants. Luttez, au contraire, contre le flux de l'intestin, et vous les verrez beaucoup mieux supporter les accidents qui se déclareront ailleurs.

On considère aussi comme une chose éminemment utile de ne point toucher à ces saletés qui recouvrent la tête de l'enfant; mais ce ridicule préjugé n'existe plus de l'autre côté du détroit ni dans l'Amérique du nord : détruisons-le donc aussi chez nous.

Lorsque pendant le travail de la dentition les évacuations sont seulement plus faciles, sans dégénérer toutefois en selles diarrhéiques, vous pouvez respecter cette légère dérivation; encore ne faut-il pas qu'elle dure plusieurs jours, car il conviendrait d'y mettre fin.

Les convulsions, a-t-on dit, surviennent chez les enfants constipés, mais n'atteignent pas ceux qui ont de la diarrhée. Le fait n'est pas vrai. Presque toujours les convulsions coïncident avec la diarrhée, et le bon état des entrailles les prévient ordinairement.

J'appelle toute votre attention sur l'alimentation; ce point est de la plus considérable importance. En effet, si vous négligez tous les soins qu'elle réclame, vous verrez survenir la diarrhée, et successivement une inflammation intestinale, des indigestions graves, puis l'éclampsie. Rien n'est aussi fréquent que ces indigestions graves favorisées par une inflammation des intestins et amenant des convulsions; rien non plus n'effraye davantage les parents. Ils perdent généralement la tête, et, pendant que des domestiques ou des voisins courent chercher un médecin,

la mère, sur l'officieux conseil d'une trop officieuse commère, verse de l'eau bouillante sur les pieds et les mains de son enfant ; elle l'échaude, et il meurt de ses brûlures. Cela me rappelle ce qui est arrivé à un éminent confrère, le professeur Marjolin, pendant le cours d'une fièvre typhoïde qui l'avait plongé dans un état profond de stupeur. On appliqna sur ses jambes des serviettes trempées dans de l'eau à 70 degrés, et de larges escarres s'ensuivirent, qui ne furent complétement guéries qu'après plusieurs mois.

En fait de convulsions, moins vous ferez et mieux vous ferez. L'accès est même le plus souvent passé quand vous arrivez, et, alors même que ces petits assauts reparaîtraient une ou deux fois dans la journée, le lendemain il n'en reste ordinairement que le souvenir. S'il y a eu indigestion, administrez un laxatif, car il vaut mieux pousser au dehors des aliments qui se trouvent dans de mauvaises conditions de digestibilité ; laissez peu téter l'enfant, donnez-lui de l'eau albumineuse, faites-lui prendre un bain au besoin, et vous ne tarderez pas à voir se dissiper tout cet appareil de symptômes effrayants. Tout réussit en général, même les infiniment petits de l'infiniment ridicule homœopathie.

(*Gaz. des Hôp.*)

Quand peut-on habiter sans danger les maisons neuves ?

A une époque de démolitions comme est la nôtre, lorsque de tous côtés les masures s'écroulent pour faire place à des constructions élégantes et mieux distribuées sous le rapport hygiénique, il est très-important d'être bien fixé sur le moment auquel on peut, sans danger pour la santé, habiter une maison neuve.

M. le docteur Marc d'Espine, vient de résoudre cette question d'hygiène publique et privée, à l'occasion de la maison cellulaire de Genève, nouvellement construite et pour laquelle il avait été chargé d'examiner si elle était ou non habitable.

Dans un travail qu'il a publié, M. d'Espine rend compte des procédés dont il s'est servi pour apprécier le degré d'humidité des diverses parties du bâtiment ; ces procédés sont très-simples et faciles à mettre en usage.

« Pour s'assurer, dit l'auteur, quand une maison récemment bâtie est assez sèche pour être habitée sans danger, il faut procéder de la manière suivante :

« 1° Choisir dans la maison neuve un certain nombre de chambres, depuis celles que l'on suppose être les plus humides jusqu'à celles que l'on juge être les plus sèches ;

« 2° Choisir aux alentours un certain nombre d'appartements habités depuis assez longtemps pour qu'on puisse juger, par l'état de santé de ceux qui y vivent, de leur degré de salubrité ;

« Parmi ces derniers, on établit une gradation, depuis des appartements parfaitement aérés, secs et salubres, jusqu'à des logements mal aérés et assez humides pour que les habitants s'en soient ressentis ;

« 3° Lorsqu'on a fait choix d'un nombre déterminé de chambres, tant dans la maison neuve qu'au dehors, il faut remplir autant de bocaux de même forme, ayant des ouvertures dont les aires soient parfaitement égales, avec de la chaux vive récemment cuite, de la même fournée, et suffisamment pulvérisée, ou avec de l'acide sulfurique du commerce. La quantité de cinq cents grammes par bocal est suffisante, qu'on emploie la chaux ou l'acide sulfurique ; seulement il faut que le produit chimique soit pesé au moyen d'une balance bien exacte ;

« 4° A mesure que les doses sont prises et les bocaux chargés, ils doivent être portés et déposés au milieu de chaque chambre choisie ; on a soin de fermer les fenêtres, cheminées et portes en sortant de chaque chambre ; pour les chambres où l'on doit placer des lits contre les parois, il faudrait mettre les bocaux d'expérience contre ces mêmes parois ;

« 5° Vingt-quatre heures après le moment où le premier bocal a été déposé, il faut procéder à la levée successive des bocaux, qui sont rapportés les uns après les autres, et selon l'ordre dans lequel ils ont été déposés, dans le lieu où le premier pesage a été fait. On procède alors au deuxième pesage des bocaux à mesure qu'ils arrivent, et l'on inscrit pour chaque bocal, avec l'indication de la chambre où il a séjourné, le poids initial et le poids au bout de vingt-quatre heures.

« En parcourant les chiffres obtenus, on trouve que tous les bocaux ont augmenté de poids, et en comparant l'augmentation des bocaux de la maison neuve avec celle des bocaux venant des diverses chambres habitées, on peut juger très-vite si une partie ou la totalité des chambres de la maison neuve sont assez sèches pour être habitées sans danger.

« La première expérience faite à la prison de Genève, eut lieu un an après son entier achèvement, dont six mois employés au dessèchement par la ventilation extérieure et les calorifères. Les bocaux fu-

rent portés le 4 août de quatre à sept heures du soir. Vingt-quatre heures après, tous avaient subi une augmentation de poids très-sensible. Ceux placés dans les locaux les plus salubres donnaient un gramme 90 centigrammes d'augmentation; ceux qui l'avaient été dans les plus malsains pesaient cinq, six et même six grammes trente centigrammes de plus; les caves donnèrent sept grammes; les cellules de la prison fournirent de six à douze grammes d'augmentation de poids.

« De ces différences, on conclut que l'établissement était encore trop humide pour être habité. On continua de chauffer et de ventiler, et, le 5 octobre, on procéda à une nouvelle expérience. L'été avait été sec et chaud. Les bocaux placés en ville pesaient un demi à deux grammes de moins qu'à la première épreuve. Les bocaux des cellules avaient baissé dans une plus forte proportion; ceux qui avaient donné douze grammes ne donnaient que quatre grammes quatre-vingt dix centigrammes au maximum.

« Cette seconde expérience faite à la chaux, fut répétée avec de l'acide sulfurique et donna les mêmes résultats. La commission déclara alors la prison habitable. »

Traitement des plaies par la Glycérine.

Nous avons déjà fait part à nos lecteurs des succès obtenus par M. Demarquay à l'aide de la glycérine. L'importance de cette substance, loin d'avoir été exagérée, se confirme de plus en plus. Voici dans quels termes M. Denonvilliers s'est exprimé à ce sujet à la Société de chirurgie.

Ce corps a été depuis longtemps extrait des corps gras; mais il avait été en quelque sorte oublié quand il fut étudié de nouveau par M. Chevreul. Plus récemment M. Cap s'est occupé à son tour de son mode de préparation, de ses usages pharmaceutiques et de ses propriétés dissolvantes. Restée jusqu'ici sans emploi, la glycérine est produite en grande quantité dans les fabriques de bougies stéariques et dans les savonneries. C'est un corps neutre, onctueux comme une solution de gomme, d'une saveur sucrée, inaltérable à l'air, soluble dans l'eau en toutes proportions, et dissolvant à son tour un grand nombre de substances, entre autres le tannin, l'iodure de potassium, etc. M. Cap a indiqué déjà un certain nombre d'applications de la glycérine à la médecine; mais M. Denonvilliers ne s'en occupera pas, et ne parlera que de son usage dans le traitement des plaies.

Les pansements, en général, sont, en chirurgie, une chose fort importante; il en existe un grand nombre qui tous ont leur utilité, soit pour diverses plaies, soit même dans les phases d'une même plaie; car il est rare que pendant la cure il ne soit pas indiqué d'employer plusieurs modes de pansement. Il faut donc utiliser, suivant les cas, les bandelettes, les serre-fines, les pansements par occlusion, l'eau froide, l'eau chaude, le vin aromatique, la charpie sèche, les onguents divers, etc.

Indépendamment de ces pansements spéciaux, il en est un d'un usage très-général qu'on applique à presque toutes les plaies, et qui est connu sous le nom de pansement simple; il s'exécute lui-même de deux manières. Quand M. Denonvilliers a commencé ses études, il voyait Roux employer les plumasseaux enduits de cérat, tandis que Dupuytren couvrait les plaies d'un linge fenêtré recouvert du même corps, et sur lequel on place de la charpie sèche. Le cérat intervient toujours comme corps isolant. Or, la glycérine doit remplacer le cérat, qui a fini son temps.

Voici comment on emploie cette substance : on en verse une certaine quantité dans un plateau creux, puis on y trempe le linge fenêtré ou la charpie; on peut en verser quelques gouttes sur la plaie, et le tout se fait très-proprement, sans salir ni les doigts, ni le linge, ni les vêtements.

Lorsqu'on veut enlever l'appareil, les pièces n'adhèrent pas à la plaie plus que le linge cératé. Quand la suppuration est très abondante, tout est imbibé et s'enlève en une seule masse. La plaie et ses environs restent nets, et au bout d'un pansement quotidien continué pendant un mois, les bords sont aussi propres que le premier jour.

La guérison des plaies est-elle plus rapide par ce mode de pansement? Sans pouvoir le démontrer d'une façon péremptoire, M. Denonvilliers en est convaincu; il lui semble que la cicatrisation marche plus vite. Dans tous les cas, les plaies ont un bien meilleur aspect, et cela est d'autant plus frappant, qu'à l'hôpital Saint-Louis elles ont en général une assez mauvaise apparence, qui fait croire à ceux qui n'en sont pas prévenus qu'elles sont toutes de mauvaise nature.

La glycérine a-t-elle par elle-même des propriétés spéciales, une action particulière sur les plaies? Cela n'est pas probable; c'est une substance inerte, mais qui agit surtout grâce à l'extrême propreté qu'elle conserve aux plaies. Cette condition paraît à M. Denonvilliers de la plus haute importance; il ne

néglige aucun moyen de la remplir, et c'est aux soins minutieux qu'il observe que sont dus, suivant lui, les remarquables succès qu'il obtient dans les amputations. Ces succès sont si marqués, qu'ayant fait des amputations dans tous les hôpitaux de Paris, il n'a pas perdu un seul opéré pendant une période de douze années.

Le cérat est aussi un corps mixte sans action spécifique sur les plaies, mais qui a le grand désavantage de salir leurs bords dans une grande étendue. Au bout de trois ou quatre jours, il se fait une accumulation de cérat, de pus, d'épiderme, qui forme une croûte épaisse, adhérente, qui irrite singulièrement la peau et retarde la guérison. Si l'on veut obtenir dans ce cas cette propreté si nécessaire, il faut, avec une spatule, détacher laborieusement l'enduit gras, et, quelque précaution que l'on prenne, on enlève en même temps la mince pellicule épidermique cicatricielle qui recouvre les bords en voie de réparation.

Avec la glycérine, rien de semblable n'a lieu; la peau voisine, restant saine et intègre, remplit toutes ses fonctions, et on ne saurait s'imaginer jusqu'à quel point cette intégrité fonctionnelle est favorable au travail de la cicatrisation; jamais, depuis un mois et demi que l'usage de la glycérine a été généralisé à l'hôpital Saint-Louis, M. Denonvilliers n'a observé d'accidents au voisinage des plaies, dont le pansement est rendu d'ailleurs et plus simple et surtout plus expéditif.

Au point de vue économique comme au point de vue curatif, ce n'est pas une chose de minime importance que d'abréger la cure des plaies, ne fût-ce que de deux ou trois jours sur vingt ou trente. Si on additionnait sur une grande échelle le temps qu'on gagne ainsi, on serait frappé du résultat.

Fracture de l'os du bras. — Emploi du phosphate de chaux à l'intérieur.

La France médicale et pharmaceutique rend compte d'un fait intéressant qui a été observé à l'hôpital Cochin, dans le service de M. Gosselin; il s'agit d'une fracture de l'os du bras, consolidée en trente jours, pour laquelle, tout en employant les appareils ordinaires, le chirurgien a administré à son malade du phosphate de chaux à l'intérieur. Cette substance formant en grande partie la trame solide du tissu osseux, on comprend que, se trouvant en excès dans l'économie, elle puisse aider à la formation rapide du cal.

Or, chez le malade actuel, dit le rédacteur, au vingt-septième jour, M. Gosselin s'aperçut que la consolidation était déjà résistante, et le 23 octobre, vingt-neuf jours après l'accident, elle était bien complète.

Cependant M. Gosselin ne voulut pas encore laisser sortir le malade, et il le garda encore quelques jours pour assurer définitivement la guérison. Chez cet homme, il a suffi de trente jours pour obtenir la consolidation complète d'une fracture, ce qui prouve que, même chez les sujets adultes, il n'est pas besoin, comme on le croyait autrefois, de quarante ou quarante-cinq jours dans tous les cas.

M. Velpeau avait déjà fait cette observation, et depuis lors l'expérience journalière vint en confirmer la justesse. Au premier abord, il peut paraître assez indifférent qu'un membre fracturé reste huit ou dix jours de plus ou de moins dans un appareil. Et cependant la chose n'est pas sans importance, au point de vue physiologique.

A la suite du séjour du bras dans un appareil où il est fixé dans l'immobilité la plus absolue, des contractions prolongées des muscles peuvent survenir. Il est facile de comprendre que des muscles privés d'exercice perdent de leur ressort, de leur activité; dans le cas contraire, à peine observe-t-on un peu de roideur.

A quoi peut-on, dans le cas actuel, attribuer la rapidité de la consolidation? Il faut d'abord faire entrer en ligne de compte, et la bonne constitution du sujet qui est fort, robuste, d'une santé parfaite, et la complète immobilité dans laquelle a été maintenu le membre dans un appareil bien disposé. Mais M. Gosselin s'est encore demandé s'il ne fallait pas aussi faire la part d'un moyen nouveau qu'il expérimente depuis quelque temps, c'est-à-dire de l'administration à l'intérieur du phosphate de chaux.

A vrai dire, la chose n'est pas absolument nouvelle, et, en faisant prendre à leurs malades de la corne de cerf, les anciens chirurgiens employaient la même indication; mais son usage était tombé en désuétude. M. Gosselin administre le phosphate de chaux à la dose minime de 30 à 50 centigrammes par jour, dose qui ne peut occasionner aucun accident.

DE LA PRÉTENDUE DÉGÉNÉRESCENCE PHYSIQUE ET MORALE DE L'ESPÈCE HUMAINE DÉTERMINÉE PAR LE VACCIN;

Lettre à M. le Rédacteur en chef de la Revue thérapeutique du Midi.

Monsieur et cher confrère,

Dussé-je encourir la disgrâce de certaines gens qui

entendent le progrès à leur manière, j'avoue que je ne lis guère les déclamations périodiques qui s'évertuent à discréditer la vaccine.

Cette vieille querelle a commencé avec la découverte de Jenner, et l'a fidèlement accompagnée dans son triomphe. La vaccine n'en a pas moins poursuivi son œuvre, semant ses bienfaits à travers les peuples, sans trop se préoccuper heureusement de ses *obscurs blasphémateurs.*

Quelques pamphlets récents annonçaient leurs prétentions avec une assurance qui avait piqué ma curiosité. J'y avais bien trouvé, en les parcourant, une polémique irritante, assaisonnée comme à l'ordinaire de personnalités plus ou moins vives, mais j'y avais cherché en vain un argument nouveau ; ce qui m'avait prouvé une fois de plus que, pour cette besogne, les auteurs se prêtent le moule.

Un pareil rabâchage ne m'indemnisait pas suffisamment de la perte de mon temps, et je m'étais bien promis de ne plus être dupe des avances plus ou moins engageantes que l'opiniâtreté de quelques courtisans de la petite vérole pouvait tenir en réserve.

J'en étais là de mes résolutions lorsque j'avisai, sur l'étalage d'un libraire, un livre dont le titre attirait les regards des passants, d'abord un peu surpris et bientôt effrayés d'apprendre *que l'espèce humaine est en pleine dégénérescence physique et morale,* et qu'elle le doit au *vaccin* (1) !

L'émotion se propageait. Quelques vieux détracteurs de la vaccine, tout fiers de leurs enfants superbement grêlés de petite vérole, grâce à leur prévoyante sollicitude, souriaient de cet air triomphant qui signifie : « J'avais bien prédit qu'on y viendrait tôt ou tard. »

Cette impression pouvait avoir des suites fâcheuses. Chez nous, comme ailleurs, il est une partie de la population qui subit la vaccine plutôt qu'elle ne l'accepte. Il ne faut donc pas se lasser de l'éclairer sur des intérêts qu'elle s'obstine à méconnaître.

Ma pensée ne pouvait être de relever en bonne forme le défi jeté par un homme à tout son siècle. Je savais que la seule apparence du danger appellerait au secours de la vaccine les défenseurs dévoués qui ont déjà tant fait pour elle.

Mais la chaire que j'occupe à la Faculté de Montpellier m'imposait des obligations que je n'étais pas le maître de décliner. J'aurais cru manquer à mon devoir si j'avais gardé le silence sur une question qui doit tenir plus tard une si grande place dans la vie pratique de nos élèves. J'ai donc protesté devant eux, avec toute l'énergie dont je suis capable, contre cette nouvelle déclaration de guerre, et je viens vous prier de vouloir bien accueillir, dans votre excellent journal, l'extrait de la leçon que j'ai faite sur ce texte.

Si ma critique est fondée et qu'elle obtienne l'appui de votre assentiment personnel, la publicité dont vous disposez secondera fructueusement les intentions qui me l'ont dictée, et servira la cause que je m'honore de défendre.

La dégénérescence physique et morale de l'espèce humaine par le vaccin, tel est le thème très-nettement formulé par M. Verdé-Delisle. Comme le sort de l'homme est en jeu, il va au plus pressé et ne perd pas son temps en précautions oratoires. Nous voilà désormais bien avertis ; on nous apprend du même coup et le mal et le remède.

Il faut toujours préjuger la pureté des intentions, quand on n'a pas de motifs sérieux de la suspecter. Je ne dirai donc pas que l'auteur a voulu, en publiant son livre, appeler sur son nom le retentissement de son paradoxe ; je n'admettrai jamais que le désir de la renommée puisse suggérer de pareils écarts. Je crois, au contraire, fermement, que l'auteur est convaincu, qu'il constate avec douleur la décadence rapide de l'humanité, et qu'il s'efforce d'en arrêter les progrès en révélant, sans ménagement, le secret trop longtemps ignoré de ce désastre.

Mais, ces réserves faites, ne vous semble-t-il pas qu'il est assez difficile de qualifier d'un terme parlementaire la tentative de mon savant confrère, quand on voit qu'il n'invoque que des hypothèses gratuites, des faits mal observés, des appréciations d'une justesse plus que douteuse, des théories surannées proscrites par une science sévère, des assertions qu'il prétend inébranlables et qui tombent au premier souffle ?

Il est vrai qu'il exprime à tout propos la prétention de ne procéder dans son argumentation qu'avec les données et les déductions irréprochables de l'observation et de l'expérience ; mais il n'en substitue pas moins partout les fictions de son esprit à la réalité des faits. Quand on lit, à la dernière page de son regrettable plaidoyer, ces mots catégoriques : *Avant tout, renonçons au vaccin !* on déplore que ce conseil impératif soit la conclusion d'une série de prémisses dont aucune ne peut justifier une détermination aussi grave.

Dès son entrée en matière, l'auteur pose carrément la question en ces termes :

« *L'espèce humaine dégénère.* Aux puissantes races « des siècles passés a succédé une génération *petite,* « *maigre, chétive, chauve, myope,* dont le caractère « est triste, l'imagination sèche, l'esprit pauvre.

« La génération actuelle est en proie à des *mala-* « *dies nouvelles*, et nombre d'anciennes sont deve-

(1) L'auteur, M. Verdé-Delisle, avait déjà publié, en 1838, une brochure qui était comme l'avant-garde de son livre actuel. Il semble vouloir se refaire aujourd'hui de l'oubli où ce premier travail était resté enseveli.

« nues beaucoup plus fréquentes, plus graves, plus « meurtrières.

« *Les facultés intellectuelles* ont subi les conséquen- « ces de cette désorganisation.

« Il y a un mal radical que personne ne voit, que « personne ne veut voir.

« Remontons enfin à l'origine : *la cause unique de ce « désastre multiple, c'est le vaccin.* » (Page VI.)

Voilà, j'espère, qui est catégorique et absolu. En supposant la dégénérescence bien constatée, l'auteur ne s'est pas préoccupé un seul instant de savoir s'il n'y aurait pas, parmi les causes qui agissent sur l'homme, quelque influence, autre que le vaccin, qui pût être accusée d'avoir au moins une part dans l'affligeant résultat qu'il signale.

Il n'a pas seulement songé aux conséquences tous les jours plus frappantes des unions mal assorties et du funeste héritage qu'elles transmettent. Des époux contrefaits, d'âge disproportionné, entachés de vices diathésiques intimement incorporés à l'organisme, procréent des enfants chétifs et débiles, condamnés dès le berceau à une vie maladive et précaire : quoi de plus conforme aux enseignements et aux prévisions de la physiologie !

M. Verdé-Delisle n'a que faire de ces questions : c'est au vaccin qu'il en veut, et c'est lui seul qu'il rend coupable des maux qui pleuvent sur nous, et vous verrez bientôt que l'averse est vraiment diluvienne.

Mais il ne suffit pas d'affirmer, il faut encore fournir des preuves, et notre docte confrère se donne, pour le choix de ses arguments, la latitude la plus commode.

Après avoir avancé qu'aujourd'hui « la taille est petite, la constitution grêle, la *volonté énervée*, » il compare les soldats du premier empire à ceux du temps présent, et il s'apitoie sur l'exiguïté relative de ces derniers.

Cette réduction de la taille de nos hommes est-elle un fait ? Les chiffres allégués par l'auteur semblent déposer dans ce sens, et je ne le chicanerai pas là-dessus. Il faut seulement remarquer que la diminution de la taille des *conscrits* a été attribuée, avec raison, aux grandes guerres provoquées par la révolution française.

J'ajoute que ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on accuse les générations modernes d'être inférieures en force et en développement aux hommes d'un autre âgée. La différence de nos mœurs actuelles, la direction imprimée à l'éducation, la supériorité qu'on accorde à l'intelligence sur les qualités corporelles, tant prisées jadis, suffisent bien pour rendre raison des déchets que constate le parallèle. Mais il faut être bien entiché d'une idée fixe pour ne pas voir que le vaccin est complétement innocent d'un tel méfait.

Quant à la *volonté*, trouvez-vous qu'elle soit bien *énervée* chez nos jeunes soldats de l'armée d'Orient ? Ne sont-ils pas les héroïques successeurs de leurs pères ? Vous conviendrez tout au moins que, si ces hommes ont perdu quelques millimètres de leur taille, ils n'ont jamais été plus grands en face de l'ennemi. Il faudrait être bien fanatique d'organicisme pour croire que chez eux le mépris du danger et de la mort est en raison directe de leurs proportions anatomiques. Qui oserait dire que cette ardeur incomparable, cet élan irrésistible, en un mot cette furie française si célèbre dans nos fastes militaires, a été en dégénérant ? Avouez que, si le vaccin a jeté sa maligne influence sur de pareilles troupes, il n'est pas parvenu à leur enlever ce qu'en terme du métier on appelle le *diable au corps*.

Et bien, mon cher confrère, les autres assertions de M. Verdé-Delisle sont à peu près d'égale force. Vous allez en juger vous-même.

Si les merveilles de l'industrie actuelle semblent déposer d'une manière éclatante contre sa thèse, il prétend qu'elles sortent toutes des découvertes qui ont été faites dans le siècle dernier, alors que l'humanité *jouissait amplement du bienfait de la petite vérole*. Leurs auteurs « *ont eu le bonheur d'échapper au virus de Jenner.* » Quant aux vaccinés d'aujourd'hui, ils n'ont eu que le mérite bien secondaire d'appliquer ces inventions et d'en recueillir les bénéfices.

En vérité, on croit rêver quand on lit de pareilles choses, et on ne peut s'en rendre compte que de deux manières : ou l'auteur écrit dans une île déserte, sans communication avec les humains ; ou bien, s'il est témoin des prodiges enfantés par le génie de l'homme depuis peu d'années, la force de son préjugé a recouvert ses yeux d'un bandeau impénétrable à l'éclat du soleil.

Une fois lancé, M. Verdé-Delisle ne s'arrête pas en si beau chemin, et il retrouve sur la littérature et les beaux-arts des nations civilisées l'empreinte de cette dégénérescence des esprits que la lancette du vaccinateur a déshérités de leurs nobles facultés.

Plus d'hommes de génie, s'écrie-t-il, en France, en Angleterre, en Allemagne ! L'œuvre littéraire de l'ère du vaccin se résume « *en présomption et en impuissance.* »

Plus de grands musiciens ! Ils ont cédé la place à des « *arrangeurs.* »

En peinture, même décadence ; le *métier* a usurpé le domaine de l'art.

Et, pour donner un corps à ces affirmations, l'auteur cite des noms propres dont la plupart semblent choisis tout exprès pour donner à sa thèse un démenti flagrant.

Ne croirait-on pas, à l'entendre, que les esprits hors

ligne fourmillent dans la société humaine, et que, si la vaccine n'y avait mis bon ordre, les grands hommes se coudoiraient dans nos rues? Mais l'histoire de l'humanité est là pour nous ramener vers une appréciation plus modeste et plus vraie de notre nature.

Dans la sphère la plus élevée du génie et de la gloire, quel nom pourrait se mesurer avec ceux d'Alexandre, de César, de Charlemagne, de Napoléon? Ces quatre grandes figures ne sont-elles pas les seules qui aient été consacrées par l'admiration unanime des peuples?

Les siècles de Périclès, d'Auguste, de Léon X, de Louis XIV, représentent, à travers deux mille ans, quatre phases privilégiées de la civilisation, où la pensée humaine s'est manifestée sous toutes ses formes, avec un éclat insolite.

Ce n'est pas à dire, sans doute, que les siècles qui les séparent aient été la proie de la barbarie et de l'ignorance, la part qui leur revient est encore assez belle; mais cela prouve que la vie intellectuelle des sociétés a, comme leur vie matérielle, ses moments de grandeur et d'abaissement, de stagnation et de crise. La marche apparente du progrès n'est pas continue; elle subit, au contraire, des oscillations ou des intermittences diverses. On dirait qu'une sorte d'incubation prépare dans un siècle les grands hommes et les grandes choses qui doivent en illustrer un autre. Chercher la clef de ce mystère, ce serait soulever un difficile problème; mais, quelle que soit la solution qu'on propose, il n'en a pas moins toute la certitude d'un fait historique.

Il y aura bientôt deux siècles que la scène française porte le deuil de Molière; est-ce la vaccine qui a abâtardi les intelligences et empêché l'avénement d'un émule capable de balancer la gloire de cet homme unique dans les annales de l'esprit humain?

L'auteur se plaint de ne pas voir surgir un nom digne de recueillir cet héritage, et il crie haro sur la vaccine. Mais s'il est vrai que cette pratique étouffe le génie dans son germe, comme elle ne date que d'une cinquantaine d'années, on ne peut la rendre rétroactivement responsable des faits antérieurs à sa découverte. Qu'on nous dise donc pourquoi, pendant un siècle et demi, la nature ne nous a pas donné un autre Molière!

Notre passionné confrère n'est pas plus juste quand il reproche à l'Angleterre de n'avoir aujourd'hui ni Shakespeare, ni Milton, ni Byron; quand il plaint l'Allemagne d'être veuve de Klopstock et de Goëthe; quand il s'apitoie sur l'Italie qui n'a plus de Raphaël.

Pour ne parler que des Anglais. Shakespeare appartient au seizième siècle, Milton au dix-septième; Byron est notre contemporain. Il a fallu plus de trois siècles pour produire ces trois génies. A ce compte, M. Verdé-Delisle serait bien pressé s'il accusait la vaccine d'ajourner l'avénement d'un successeur immédiat de Byron.

Il déplore que Mozart et Beethoven aient emporté dans la tombe le secret de leurs sublimes inspirations musicales.

J'admire autant qu'un autre ces illustres personnifications de l'art. Mais si je ne craignais l'entraînement d'un sujet que j'aime, je pourrais lui montrer, notamment en Allemagne, où, par parenthèse, la vaccine est en grand honneur, une brillante phalange de jeunes compositeurs, qui ouvrent hardiment des routes nouvelles.

A qui fera-t-on croire que les créateurs de tant de productions originales, Schubert, Mendelsshon, Richard Wagner, Robert Schumann, et bien d'autres, ne sont que d'habiles *arrangeurs?* Osera-t-on nier le génie qui éclate dans leurs œuvres, uniquement parce que leur visage n'est pas hideusement couturé par la petite vérole?

N'est-il pas vrai, mon cher confrère, que tout cela ressemble fort à une gageure? Mais soyez persuadé que je n'exagère rien. S'il vous prenait envie de lire ce livre et qu'il vous tombât des mains, je vous engage à ne pas vous décourager; n'en restez pas aux premiers chapitres de ce roman, et tenez pour certain que l'auteur sait, en habile homme, ménager l'intérêt et réserver les surprises.

Le voici maintenant qui reproche amèrement aux académies la légèreté imprudente avec laquelle elles ont patroné cette pratique homicide de la vaccination, sans avoir préalablement institué des expériences comparatives, et sans attendre du temps une décision définitive, qu'aurait justifiée, aux yeux de tous, la dégénérescence graduelle de l'espèce humaine sous la terrible compression artificielle de la variole.

D'après lui, l'Académie de médecine de Paris, à laquelle il en veut spécialement, et qui a bien mérité cet honneur, aurait dû voir, si elle y avait regardé d'assez près, le tableau suivant des premiers effets de l'insertion vaccinale, présage significatif bien fait pour l'éclairer sur les conséquences déplorables qui menaçaient l'avenir. Le passage m'a paru assez curieux pour être transcrit textuellement.

« Dès le second ou le troisième jour de l'inoculation, « s'opère, sous une légère influence fébrile, un chan- « gement très-notable dans le facies de l'enfant. La « teinte vermeille donnée par la nature s'efface; puis « un teint *mat, jaune* et *plombé* se produit et persiste « assez longtemps. La tension des joues s'affaisse lé- « gèrement, et les yeux se cernent. A tous ces symp- « tômes succèdent, chez les enfants, *la perte de la « gaieté et une espèce d'anéantissement.* » (Page 15.)

Certes il faut avoir une singulière berlue pour peindre ainsi les premiers effets de la vaccination. A la rigueur, on pourrait nous en conter s'il s'agissait du *pian*, du *radésyge*, ou de toute autre maladie étrangère à notre pathologie indigène. Mais nous avons trop souvent vu la vaccine pour la reconnaître à de pareils traits. D'où je conclus que, si la prévention trouble à ce point la fonction visuelle, il y a tout à craindre de l'influence qu'elle exerce sur les appréciations de l'esprit.

Charles ANGLADA,
Professeur de pathologie médicale à la Faculté de médecine de Montpellier.

(*La suite au prochain numéro.*)

BIBLIOGRAPHIE.

Nouvelle application de l'électricité *par frottement sans commotion sur l'homme sain et sur l'homme malade*, par M. POGGIOLI, docteur-médecin de la Faculté de Paris. Mémoire lu à l'Institut. En vente chez J. B. Baillère, libraire, rue Hautefeuille.

La question de l'emploi thérapeutique de l'électricité est loin d'avoir fait tous les progrès que la science a droit d'en attendre. Cet agent d'une puissance prodigieuse, se révèle tous les jours à nous par des accidents graves, qui en montrent à la fois le danger et l'énergie ; sans parler des effets terribles de la foudre, nous observons constamment l'influence fâcheuse de l'état électrique sur certains paralytiques, sur les personnes nerveuses, et notamment sur les asthmatiques, etc. A côté des accidents s'observent aussi des effets salutaires, quand l'art dirige l'action de ce puissant agent. De même que nous voyons les poisons les plus violents, l'émétique, l'arsenic, l'acide prussique, la morphine, et tant d'autres, devenir, entre les mains des hommes expérimentés, les médicaments les plus utiles et les meilleurs de la thérapeutique, de même, l'électricité, cet agent qui décompose et tue, devient un élément de guérison.

M. Poggioli bien pénétré de la puissance de l'électricité, inspiré d'ailleurs par cette pensée de Pascal que « ce qui est au-dessus de la raison n'est pas pour cela contre la raison » est entré dans la voie des recherches expérimentales, à la suite de M. Beckeinsteiner médecin de Lyon.

Dans un mémoire lu à l'Institut, M. Poggioli a réuni dans les termes suivants le résultat de ses réflexions et de ses travaux sur cette matière :

« L'électricité c'est la vie, l'absence d'électricité, c'est la mort. La maladie peut être définie un défaut d'équilibre de l'électricité vitale, la santé en est le rétablissement. Le dosage de l'électricité, sans secousse, sans commotion, d'une manière même agréable, moyen inconnu jusqu'ici, devait jouer nécessairement un grand rôle dans la thérapeutique.

« Par l'électricité on peut guérir promptement surtout les affections nerveuses, enrayer les maladies graves prises au début, fortifier les convalescents, les personnes faibles, asthéniques ; conserver, réveiller même certaines fonctions endormies, et prolonger l'existence en réparant des pertes irréparables par les moyens ordinaires.

« L'électricité, employée d'après cette nouvelle méthode, doit être le traitement le plus rationnel du choléra asiatique et d'autres maladies épidémiques qui, jusqu'ici, ont résisté aux diverses médications. L'électricité pourra être appliquée au diagnostic de certaines maladies, à connaître la puissance de certaines facultés. Elle a une action des plus marquées sur les organes de la génération, et elle est le plus puissant emménagogue de la thérapeutique, (*pages* 9 *et* 10.) »

Nous sommes loin de partager les espérances de M. Poggioli, et nous dirons même avec regret que la trop longue énumération des maladies dans lesquelles l'électricité a été ou pourra être d'une utilité réelle, nous semble de nature à jeter du doute dans les esprits, et par suite, de faire grand tort à l'application nouvelle. En effet, vouloir trop prouver, vouloir trop expliquer, est un motif suffisant pour provoquer les réactions de la jalousie et de l'incrédulité, et par conséquent, faire tomber dans l'oubli une méthode destinée à des succès certains. Une citation suffira pour faire comprendre la portée de notre allégation.

« Si l'on dépouille, dit l'auteur, un œuf de sa coque (préparation chimique) et qu'on le place sous un verre de cristal pour en étudier toutes les transformations, on remarquera, une fois la température élevée à quarante et quelques degrés, que la chaleur provoque l'effervescence, et celle-ci le mouvement qui appelle les deux électricités. Lorsque l'électricité positive l'emporte sur l'électricité négative, la peréquation s'établit par une atmosphère électrique, une étincelle se forme et traverse le germe; instantanément il se trouve fécondé, il y a vie. »

Cela veut dire que la machine électrique peut remplacer le coq dans l'acte de la fécondation. Si une pareille donnée est exacte, l'industrie agricole pourra en tirer profit, mais la physiologie y recevra le plus éclatant démenti qui ait jamais été donné, et l'observation unanime, universelle, l'observation de tous les temps, de tous les pays, appliquée à toutes les espèces ovipares ou vivipares, appliquée aux plantes elles-mêmes, cette observation, dis-je, se trouverait d'un coup mise à néant. C'est là une conséquence forcée, manifestement contraire aux faits, et, il faut le répéter, bien dangereuse dans l'espèce et dans l'intérêt de la cause plaidée par l'auteur.

Sans tenir compte de cette théorie dangereuse, disons qu'il ressort du travail et des essais de M. Poggioli, un fait considérable, à savoir : la possibilité du *dosage* de l'électricité, et l'application de cet agent *sans commotion*.

Nous-même, nous nous sommes soumis à l'action des appareils dirigés par M. Poggioli et avons pu vérifier l'exactitude de la double proposition que nous venons d'émettre. Nous pensons que ce mode d'application, *inconnu jusqu'ici*, est de nature à donner de grands résultats thérapeutiques, et nous engageons fortement l'auteur à persévérer dans la voie des expériences. Des succès nombreux et variés nous semblent destinés à récompenser ses efforts.

Dr Bourdin.

Des maladies chroniques, réputées incurables ; maladies de poitrine ; affections nerveuses, goutteuses, rhumatismales, lymphatiques, scrofuleuses, scorbutiques, cancéreuses, maladies de la peau ; maladie des yeux ; paralysies, affections de vessie, de matrice, etc., etc. et de leur traitement rationnel par l'hygiène et le régime alimentaire associés à une médication spéciale, suivis d'une appréciation des méthodes médicales régnantes, par le docteur Desparquets, médecin du gymnase des Tuileries. Paris, 1855, une brochure in-8o, chez l'auteur, rue Bourbon-Villeneuve, 43 et dans toutes les librairies médicales.

S'attacher à combattre les maladies chroniques par tous les moyens possibles, mais surtout par l'hygiène et le régime alimentaire, tel est le but que s'est proposé M. le docteur Desparquets. On ne peut certes que donner des louanges à un tel zèle, car les maladies chroniques font toujours le désespoir du malade, et parfois celui du médecin lui-même.

L'auteur prend pour point de départ cette pensée consolante que les maladies chroniques ne doivent pas être regardées comme *incurables*; passant de là à l'examen des méthodes thérapeutiques en vogue de nos jours, il proclame leur insuffisance et s'efforce de tracer une nouvelle voie à l'art de guérir. Plein de foi dans le courage du médecin et dans la puissance de sa volonté, M. Desparquets veut qu'il devienne l'ange consolateur de l'infortuné malade, lors même que celui-ci serait sans espoir de guérison. « Dans les cas les plus graves, s'écrie-t-il, lorsque tout a été tenté pour ravir à la mort le malade qui s'est confié à nos soins, le rôle du médecin n'est pas encore fini. C'est un devoir pour lui, et un grand mérite, s'il ne peut guérir, de prolonger la vie et de la rendre supportable. Combien sont donc coupables ceux qui, méconnaissant leur mission, se rebutent ou, demeurant spectateurs oisifs, négligent leurs malades ou les abandonnent? En pareil cas, l'intérêt doit s'accroître dans notre cœur. L'infortuné qui souffre sans espoir a des titres plus sacrés à notre compassion que celui à qui la perspective de guérir rend ses douleurs moins amères, et c'est une belle œuvre de nourrir le reste d'espérance qui ne s'éteint jamais dans le cœur même du plus malheureux et de consoler au moins quand on ne saurait sauver. D'ailleurs, qui peut toujours affirmer avec certitude de ne point se tromper, qu'il n'y a plus de salut?

On doit poser comme une règle importante de ne jamais perdre ni l'espoir, ni le courage. L'espérance suggère des idées, ouvre de nouvelles voies à l'esprit, et peut même rendre possible ce qui semblait ne point l'être. Celui qui n'espère plus cesse de penser; il tombe dans l'apathie, et le malade doit nécessairement périr, puisque celui qui était appelé à le secourir reste inactif. Le médecin ne doit pas même abandonner l'agonisant, dont il peut encore être le bienfaiteur en lui rendant la mort moins cruelle. »

M. Desparquets prépare, dit-on, un ouvrage beaucoup plus important, qui renfermera, pour chaque cas en particulier, les règles hygiéniques et médicales que doivent suivre les personnes atteintes de maladies chroniques. Aussitôt que cette œuvre utile sera publiée, nous nous empresserons d'en rendre compte à nos lecteurs.

Le magnétisme expliqué par lui-même, ou nouvelle théorie des phénomènes de l'état magnétique comparés aux phénomènes de l'état ordinaire, par le docteur Garcin, Paris 1855, chez Germer-Baillière, libraire-éditeur, rue de l'Ecole de médecine, 17. Prix, 4 fr.

Le livre très-remarquable de M. Garcin convient particulièrement aux personnes qui sont déjà initiées à l'étude du magnétisme ; c'est un ouvrage sérieux qui traite les questions les plus élevées et les plus intimes de cette science extraordinaire et qui ne peut manquer d'impressionner le lecteur. Selon M. Garcin, le fluide magnétique n'est autre chose que le fluide du principe vital, modifié par l'action d'un fluide étranger, mais identique. Partant de là, l'auteur examine ce qu'il appelle le fluide vital, puis il étudie ce fluide modifié et il passe ensuite en revue les facultés particulières à l'état magnétique.

Le travail de M. Garcin est au nombre de ceux qu'on ne peut analyser dans un cadre aussi restreint que le nôtre. Aux amateurs de magnétisme, à ceux surtout qui veulent creuser la vérité scientifique, nous ne dirons qu'une seule chose : lisez le livre de M Garcin.

Dr Reinvillier.

FORMULES.

LINIMENT EXCITANT

Prenez :	Alcoolat de Menthe	60	grammes
—	de serpolet	60	—
—	de romarin	60	—
—	de lavande	60	—
	Baume de vie d'Hoffmann	15	—
	Alcoolé ammoniacal anisé	30	—

Deux ou trois frictions par jour faites avec ce mélange favorisent la guérison de la faiblesse des membres et du rhumatisme musculaire chronique.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 décembre 1855 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 132.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Des bains russes. — Influence de la mauvaise denture sur les fonctions de l'estomac. — Tremblement nerveux chez une jeune fille de douze ans. — Empoisonnement par les morilles. — Effets fâcheux du tabac à fumer. — Danger d'habiter un appartement fraîchement peint. Empoisonnement par les vapeurs d'essence de térébentine.— Nouvelles applications de la glycérine. — Remède facile contre la gale. — Maladies des organes de la respiration : Emploi des vapeurs de chlorure ammonique. — De la prétendue dégénérescence physique et morale de l'espèce humaine déterminée par le vaccin. — Bulletin bibliographique — Formules : Mixture pour provoquer la sueur.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 DÉCEMBRE 1855.

Les maladies des yeux, les rhumatismes, les fluxions de poitrine ont été très-communs depuis la dernière quinzaine ; mais, ce qui a effrayé à juste titre beaucoup de personnes, c'est la fréquence des apoplexies du cerveau ; pendant le froid vif qui a régné durant quelques jours, de nombreux accidents de ce genre ont eu lieu.

Depuis que la température s'est abaissée, les cas d'apoplexie ont cessé de se montrer ; cependant les variations incessantes de la température nécessitent de sérieuses précautions hygiéniques.

DES BAINS RUSSES.

Les bains employés en France, sous le nom de *bains russes*, constituent un des moyens les plus puissants que l'hygiène et la médecine ont à leur disposition, et cependant, en raison des bienfaits qu'ils peuvent produire, leur usage est loin d'être aussi répandu qu'il devrait l'être. On ignore trop, généralement, quel est le rôle important que jouent les fonctions de la peau dans l'économie humaine. Lorsque ces fonctions sont troublées, soit lentement, soit tout à coup, les organes plus profonds ne tardent pas à éprouver également une perturbation fonctionnelle, de là la cause d'une foule de maladies.

C'est précisément parce que la peau est douée d'une vitalité aussi grande, parce qu'elle est liée d'une manière aussi intime avec tous les autres systèmes de l'organisation, que les bains russes ont une action très-vigoureuse sur l'équilibre des fonctions ; c'est aussi pourquoi leur usage devrait être plus général. Ces bains sont loin d'avoir, chez nous, la même popularité que les bains ordinaires, et cependant les personnes qui en font usage deux ou trois fois seulement, abandonnent bientôt les bains simples pour ceux-ci, tant ils leur procurent de satisfaction et de bien-être.

L'histoire des bains russes est presque aussi vieille que celle du monde ; les Egyptiens, les Indiens, les Chaldéens, les Perses, en faisaient usage, et c'est à tort que les Grecs s'attribuaient l'honneur d'une découverte aussi précieuse. Plus tard, les Romains s'en servirent et les firent adopter par les différents peuples qu'ils rangèrent sous leur domination. On sait quelle importance ils attachaient à leurs bains d'étuve, et de quels gigantesques monuments ils dotèrent les pays où ils vinrent s'établir. Mais tel est le sort des meilleures institutions, que dans ces derniers temps les Russes seuls, parmi tous les peuples de l'Europe, faisaient usage des bains d'étuve.

On ne sait pas au juste comment les Russes se sont trouvés en possession de ces sortes de bains, si

leur usage leur a été enseigné par les Grecs ou les Asiatiques, si ce sont les Chinois ou quelque autre peuple qui leur apprirent à les connaître; mais ils finirent par les aimer tellement, que chaque bourg, chaque village posséda son étuve sur le bord des étangs ou des lacs, des ruisseaux ou des rivières. Aujourd'hui encore, sur tous les points de ce vaste empire, le serf ou *mougik* ne peut, non plus que le grand seigneur, se passer du bain d'étuve; son usage est universel, et tandis que les premiers ont à leur disposition de rustiques établissements, les autres font élever, dans leurs palais, de splendides étuves aussi commodes et presque aussi luxueuses que celles des Orientaux. Voilà pourquoi on donne à ces bains le nom de *bains russes*, qui ne devrait pas leur appartenir puisqu'il ne peut rappeler leur origine.

Ce fut le séjour des armées russes en Allemagne, en 1813 et 1815, qui fut cause que les bains russes s'introduisirent dans ce pays, mais il fallut qu'il s'écoulât plus de dix ans avant que les Allemands en comprissent les bienfaits. Longtemps ils regardèrent le bain russe comme une coutume des barbares du Nord et qui ne pouvait convenir aux peuples civilisés; ils supposaient qu'il était indispensable d'avoir été élevé dans un climat glacial pour employer ces sortes de bains, et ils ignoraient qu'ils constituent, au contraire, un puissant moyen pour s'habituer à braver les rigueurs de l'hiver.

Aujourd'hui les bains russes sont utilisés en France, mais il n'y a guère qu'une quinzaine d'années que leur usage a commencé à se répandre. Sans avoir le luxe des bains orientaux, les bains d'étuve de notre pays sont confortables; et, tandis que les Russes et les Allemands, ceux au moins des classes inférieures, prennent leur bains dans une salle commune, garnie de bancs disposés par gradins, on a adopté chez nous l'isolement dans des cellules particulières, ce qui est mille fois préférable au point de vue hygiénique. « La plus légère réflexion, dit M. le professeur Rostan, suffit pour faire connaître l'insalubrité de l'étuve des Allemands, où ils se réunissent pour suer de compagnie. L'air qu'on y respire doit, sans contredit, occasionner des accidents graves; car rien n'est plus funeste qu'un air chargé d'émanations animales. La respiration de divers individus ainsi claquemurés, leur exhalation pulmonaire non moins puante, charge l'atmosphère, non renouvelée, de vapeurs délétères; de plus l'acide carbonique rendu en échange de l'air absorbé, rend très-impropre à la respiration un fluide déjà respiré; la chaleur excessive de ces espèces d'antres impurs dilate l'air de manière à ce qu'il contient fort peu d'oxygène dans un volume donné; toutes ces causes réunies rendent funeste l'usage de ces sortes d'étuves, justement proscrites en France. »

L'étuve française, dans laquelle chaque personne prend son bain isolément, n'est autre chose qu'un petit cabinet renfermant un lit en bois, un peu élevé à son extrémité supérieure, pour y reposer la tête. A sa partie inférieure sont plusieurs trous destinés à laisser passer la vapeur qui agit ainsi sur les pieds d'une manière plus directe. Ce lit est garni d'un drap blanc sur lequel se couche le baigneur, et à côté se trouve un baquet rempli d'eau fraîche et muni d'une éponge. Puis, toujours à la portée du baigneur, sont des robinets que l'on tourne à volonté pour remplir l'étuve de vapeur, pour faire tomber en pluie ou autrement l'eau froide ou l'eau tiède; enfin un thermomètre qui indique le degré de chaleur, les gants, les brosses, les balais de bouleau et autres objets nécessaires aux frictions et aux fustigations.

Le baigneur, après s'être déshabillé entièrement dans un autre cabinet, où il dépose ses vêtements, se rend à l'étuve enveloppé de son peignoir et se couche complétement nu sur son lit de bois, afin d'y recevoir la vapeur. Beaucoup de dames se couvrent cependant d'un léger tablier à bavette, assez mince pour ne pas entraver l'action du bain.

La chaleur est portée au moins à 30 degrés centigrades, et il est alors nécessaire de respirer profondément, sans crainte d'être oppressé par la vapeur, car, au lieu d'éprouver quelque gêne, cette température paraît au contraire agréable. Au bout de quelques instants on ouvre le robinet, et on arrive rapidement à 38 ou 40 degrés.

Toute la surface du corps se couvre bientôt d'humidité qui n'est pas encore de la sueur, mais de la vapeur d'eau qui se condense; la peau devient plus molle, plus chaude, et un sentiment de calme et de bien-être se fait immédiatement sentir. Puis, après être resté environ cinq minutes dans cet état, le baigneur fait monter la chaleur jusqu'à 45 ou 48 degrés. C'est alors que la peau devenant encore plus chaude, en même temps que les poumons respirent cette vapeur, la transpiration s'établit par tout le corps; la face se colore, la respiration est plus fréquente, les yeux éprouvent de légers picotements, et il est temps que le baigneur prenne l'éponge imbibée d'eau fraîche, qu'il a à sa portée, et qu'il se l'applique sur la tête. A partir de ce moment, cette éponge ne doit plus le quitter pendant la durée du

bain, elle calme la cuisson des yeux, empêche le sang de se porter vers la tête et fait respirer une douce fraîcheur quand on la fait descendre de temps à autre jusqu'aux narines.

Le garçon baigneur commence alors les frictions au savon sur toute la surface du corps, de sorte qu'en un instant la peau se trouve dégagée de tous les débris d'épiderme et nettoyée de ses impuretés; tous les pores sont ouverts et facilitent la transpiration; puis vient la flagellation avec le balai de bouleau, et dans certains cas, indiqués par le médecin, le massage ou les douches de vapeur.

Après cette opération, la peau est gonflée, rouge, très-chaude, les veines sont gorgées de sang, la sueur s'écoule avec abondance, la circulation est activée, le pouls très-fréquent, la respiration accélérée; il est bon d'ouvrir de nouveau le robinet de vapeur pour élever encore la température ; certains baigneurs la portent parfois jusqu'à 55 degrés. Mais trois à quatre minutes passées dans cette chaleur déterminent bientôt de la fatigue, de la cuisson à la peau et le désir d'être arrosé d'eau froide. Le baigneur passe alors sous l'arrosoir d'eau tempérée, et cette eau courante enlève l'écume du savon , la sueur, les débris d'épiderme, etc. Puis, bientôt une agréable sensation de fraîcheur se fait sentir, la respiration devient plus facile, la tête se dégage, et toute anxiété disparaît. La douche d'eau froide, tombant en pluie fine, vient ensuite terminer le bain.

Les personnes habituées aux bains russes dédaignent souvent l'eau tempérée et ont recours immédiatement aux ablutions froides; d'autres, après l'arrosement d'eau froide, remontent encore la température de l'étuve pour recevoir de nouveau la pluie froide; enfin, ce ne sont que ceux qui sont très-habitués qui portent la chaleur à un degré très-élevé. Dans tous les cas, l'eau froide, loin d'être péniblement supportée, procure au baigneur un bien-être indicible, qu'on a souvent comparé à un vent frais qui vient tout à coup rafraîchir la peau pendant les chaleurs brûlantes de l'été.

Dr Reinvillier.

(*La suite au prochain numéro.*)

Influence de la mauvaise denture sur les fonctions de l'estomac.

M. le docteur Raciborski a publié dans la *Gazette des hôpitaux* une note qui confirme ce que nous avons dit déjà à nos lecteurs, sur l'influence de la mauvaise denture, lorsque nous les avons renseignés sur les dents artificielles.

« Il y a une dizaine d'années, dit-il, nous avons donné nos soins à un monsieur âgé de quarante ans, affecté de douleurs d'estomac qui le tourmentaient sans cesse, surtout après les repas. Bien des moyens avaient déjà été mis en usage; nous-même nous avions déjà prescrit du sous-nitrate de bismuth, des préparations et des eaux minérales alcalines, des vésicatoires volants à l'épigastre, etc., et tout cela sans aucun résultat satisfaisant.

Le malade s'alarmait tous les jours davantage de son état, et craignait déjà d'être atteint d'une affection incurable de l'estomac, lorsque pour la première fois nous avons fixé notre attention sur le mauvais état de sa denture, tout à fait disproportionnée avec son âge. En effet, de toutes ses dents, il n'en avait conservé que cinq ou six, et il nous a avoué qu'il éprouvait beaucoup de peine pour mâcher ses aliments.

Cet aveu a été pour nous un véritable trait de lumière. Plusieurs fois déjà nous avons remarqué que des personnes qui ont l'habitude d'avaler vite les aliments sans les mâcher suffisamment éprouvent souvent des douleurs gastralgiques. D'un autre côté, nous avons remarqué que les hommes qui ont l'habitude de fumer immédiatement après leurs repas et qui crachent en même temps abondamment sont aussi souvent sujets aux mêmes souffrances. Les fonctions de l'estomac semblent avoir besoin pour leur intégrité d'une dose suffisante de cet alcali naturel que l'art s'épuise souvent en vain à suppléer par des préparations ou les eaux minérales alcalines. Il nous a semblé qu'un homme dans la force de l'âge, étant privé de dents, pouvait être forcément amené au même résultat par l'impossibilité où il se trouve de broyer convenablement les aliments et de les imprégner d'une quantité nécessaire de salive.

Après avoir cherché à faire comprendre nos raisons à notre malade, nous lui avons conseillé de ne pas hésiter à se faire poser un ratelier, et il suivit ce conseil avec empressement.

A partir de ce moment, les souffrances de l'estomac avaient complétement disparu.

Depuis cette époque, nous avons eu l'occasion d'observer un autre fait semblable, qui a eu le même dénoûment. Cette double occasion de constater des rapports entre deux phénomènes absolument identiques, nous a semblé suffisante pour nous autori-

ser à considérer une denture mauvaise et disproportionnée avec l'âge comme une des causes de la gastralgie. »

Tremblement nerveux chez une jeune fille de douze ans.

La nommée S., âgée de douze ans, de Rambervillers (Vosges), a une intelligence remarquable, un tempérament nerveux, et s'adonne avec la même ardeur aux jeux de son âge et à l'étude.

Le 30 avril, après avoir sauté et couru jusqu'à une heure avancée de l'après-midi, elle fut prise, vers dix heures, au moment de se mettre au lit, d'un tremblement violent, non-seulement des membres, mais aussi de la tête et particulièrement des mâchoires, qui claquaient d'une manière bruyante et rapide. Comme la malade éprouvait une vive sensation de froid, on pensa qu'en la mettant dans un lit bien chaud et en lui donnant une infusion de thé, on ferait bientôt cesser les accidents; mais il n'en fut pas ainsi : malgré tout, la sensation du froid ne dura pas moins d'une heure et le tremblement persista ensuite.

Appelé à onze heures, je constatai ce tremblement, qui se reproduisait par courts accès, séparés par des intervalles plus courts encore. Pendant ces intervalles, la malade, dont les sens et l'intelligence étaient restés intacts, pouvait répondre brièvement à mes questions; mais ensuite il lui était impossible d'articuler un seul mot, tant était rapide le mouvement de la mâchoire, d'ailleurs fort étendu. Je trouvai les yeux brillants, le visage coloré, la peau chaude partout, avec tendance à la moiteur dans la paume des mains; le pouls assez fort et très-fréquent, les battements du cœur tumultueux, la respiration accélérée, la langue presque nette, la soif vive. Je fis continuer l'infusion stimulante, et, en donnant à boire à la malade, je remarquai un peu de difficulté passagère d'avaler.

Un quart d'heure à peine s'était écoulé depuis mon arrivée, que les courts accès commencaient à s'éloigner, sans cependant laisser encore entre eux de longs intervalles, et que la sueur s'établissait. Une demi-heure après, cette sueur était abondante; mais le tremblement, beaucoup moins fréquent et beaucoup moins violent, persistait néanmoins. Toutefois il était évident que l'accès ne tarderait pas longtemps à se dissiper.

Tout en rassurant les parents de la malade, je pensai qu'il fallait songer à prévenir d'autres accès de ce genre, à les amoindrir par les préparations de quinquina, et je formulai ma prescription habituelle, recommandant de commencer l'administration du remède dès que l'accès aurait cessé, ou même lorsqu'il aurait subi une nouvelle diminution.

On ne jugea pas à propos d'éveiller le pharmacien, et le mélange fébrifuge ne fut préparé et pris que le lendemain.

Le matin, je ne pus aller voir la malade qu'à huit heures. A mon grand étonnement, je la trouvai levée et assise près de sa mère, qui me dit que déjà même elle avait pris sa tasse de café comme de coutume, et cela parce que, depuis l'accès, qui avait complétement cessé environ une demi-heure après ma sortie et avait été suivi d'un sommeil assez calme, elle n'avait éprouvé aucun accident.

Cependant, tout en questionnant la malade et en la réprimandant à l'endroit de l'imprudence commise, je remarquai que ses mains, bien que reposant sur ses genoux, étaient agitées d'un léger mouvement vibratoire dont elle ne paraissait pas avoir conscience. Quelques instants après, ce mouvement gagna les avant-bras; puis bientôt le spasme général revint et fut intense, s'accompagnant d'un refroidissement marqué des extrémités supérieures, qui offraient alors une teinte violacée. Je recommandai à la mère de faire bassiner le lit sur-le-champ, et à la malade de se coucher.

Lorsqu'elle se trouva debout, pendant que l'on était occupé à la déshabiller, car elle n'aurait pu le faire elle-même, le mouvement convulsif acquit une nouvelle intensité; il se produisait surtout aux membres inférieurs, qui, mus comme par des ressorts, se détachaient du sol à tout moment. L'enfant sautillait sur place, presque comme dans le jeu de corde. Mise au lit, elle éprouva bientôt une chaleur générale accompagnée d'une sueur abondante, de longue durée, et avec le commencement de laquelle coïncida la diminution du spasme, qui, cette fois, cessa bien plus tôt que la nuit. Les dernières secousses convulsives alternèrent avec de légères douleurs dentaires au côté droit. Condamnée au repos absolu jusqu'à nouvel ordre, la malade continua l'usage des préparations de quinquina.

Jusqu'au lendemain matin elle n'eut autre chose, avec la continuation de la transpiration, que de la soif; aussi ne comprenait-elle pas pourquoi, ayant d'ailleurs de l'appétit, on ne lui donnait pour nourriture qu'un peu de bouillon et on la retenait au lit. A neuf heures, c'est-à-dire vers la même heure que

la veille, léger et passager tremblement limité aux membres supérieurs, non accompagné de frissons, mais d'un redoublement de chaleur; puis sueur abondante.

Depuis lors, il n'y a plus eu d'accès. Pendant deux jours, léger flux de ventre sans coliques. Les préparations de quinquina ne sont plus données qu'à petites doses; je permets des potages et un peu de vin coupé d'eau.

Le 8, la malade, qui reste levée une grande partie de la journée, et qui commence à manger du poulet, ne se plaint que d'une douleur à l'orteil droit, douleur occasionnée par une éruption qui s'était déjà montrée, mais sous forme de rougeur seulement, et avait brusquement guéri avant la maladie. L'usage des fébrifuges est abandonné.

Le 9, l'enfant ne paraissait plus beaucoup souffrir de cette éruption, car, vers sept heures du soir, en faisant ma tournée, je l'aperçus jouant dans la rue avec sa pétulance ordinaire.

Dr Liégey,
Médecin à Rambervillers (Vosges).
(*Revue thérapeutique du Midi*).

Empoisonnement par les morilles.

Le docteur Hamburger a publié dans la *Clinique allemande* la relation suivante :

La famille d'un forestier avait mangé à souper, le 19 mai, une grande quantité de morilles (*helvella esculenta*) cueillies par le père. Elles avaient été cuites dans de l'eau et frites dans de la graisse. Dans la nuit, le père, la mère et six enfants furent pris de tous les symptômes d'empoisonnement par des champignons vénéneux. Malgré tous les soins donnés par deux médecins, un garçon de trois ans et deux filles de cinq à six ans succombèrent le second jour, les autres personnes de la famille furent sauvées après des accidents graves.

Le médecin s'est assuré qu'aucune autre cause d'empoisonnement n'a pu agir; la casserole était bien étamée, les morilles étaient fraîches, bien connues du père, la famille en avait d'ailleurs déjà souvent consommé dans les mêmes circonstances. Le médecin se fit montrer l'endroit d'où elles provenaient; c'était une plaine sablonneuse où il n'existait nul autre champignon que celui-ci; d'ailleurs la forme en est tellement caractérisée, qu'une erreur n'est pas possible, et cette morille est mangée en grande quantité dans toute la contrée. En fin de compte, il ne reste à accuser que ce champignon. Et cependant tous les auteurs le regardent comme innocent.

Ne faut-il pas en conclure que sous certaines influences, encore inconnues, ces champignons comestibles peuvent devenir vénéneux, et les vénéneux perdre peut-être leur principe toxique? Or, cela pourrait expliquer quelques dissidences entre les auteurs et les consommateurs, sur la nocuité de plusieurs champignons, que les uns regardent comme comestibles et les autres comme dangereux.

Effets fâcheux du tabac à fumer.

L'observation suivante, publiée par le docteur Ravoth dans les journaux de médecine allemands, vient à l'appui de la croisade que nous avons entreprise contre le tabac à fumer.

Un médecin âgé de 52 ans, était un fumeur passionné, aimant surtout les tabacs forts. Au commencement de la trentaine il avait été pris d'hémorrhoïdes saignant abondamment par périodes assez régulières; dans ces dernières années il éprouva des accidents du côté de l'estomac et il lui survint une éruption (urticaire). Depuis environ dix-sept ans il est sujet aux symptômes suivants : d'abord pesanteur, lourdeur de tête, avec sensation de vacuité; grand abattement; augmentation de cet état, puis, plus ou moins subitement, tout tourne autour du malade, qui est obligé de se tenir à un meuble, ou mieux de se coucher sur le dos. Pas de trouble des sens ni de l'intelligence, à l'exception d'une diminution momentanée de l'énergie.

Après l'accès, qui ne dure ordinairement que trois minutes, mais se répète souvent plusieurs fois par jour, il reste un sentiment de faiblesse surtout dans les jambes, et la démarche devient tellement incertaine, que le malade est obligé de donner le bras à quelqu'un ou de se tenir aux objets environnants. Cet état est surtout marqué le soir dans l'obscurité. Les accès cessent parfois pendant des semaines, mais sont devenus plus fréquents et plus intenses depuis 1848, et reviennent quelquefois la nuit pendant le repos. Le malade les attribuait surtout aux hémorrhoïdes, quoique l'écoulement de sang les eût plutôt augmentés que diminués. Les purgatifs eurent le même résultat.

Le docteur Ravoth eut alors l'idée d'attribuer cette maladie au tabac, surtout depuis qu'il eut été témoin d'un accès plus fort; pouls petit, faible, régulier, pâleur de la face, tête et mains froides, yeux abattus, peau fraîche, légère sueur. Le malade

venait d'essayer plusieurs cigares forts. Il contesta le diagnostic de son ami, mais se résigna cependant à en faire l'épreuve. Il ne fuma plus, et de ce moment les accidents cessèrent et il retrouva une sûreté inusitée dans la marche. Malheureusement la vieille habitude était plus forte, et quelque temps après ce fut un léger cigare ou une petite pipe qui reparut ; mais instantanément les prodromes de l'ancien mal surgirent. Vaincu enfin par cette expérience plusieurs fois répétée, ce médecin parvint à renoncer à sa funeste habitude, depuis et dix-huit mois il jouit de la meilleure santé.

Danger d'habiter un appartement fraîchement peint. — Empoisonnement par les vapeurs d'essence de térébenthine.

M. Marchal (de Calvi) a communiqué à l'Académie des sciences un Mémoire très-intéressant, qui a eu pour point de départ un empoisonnement par les vapeurs d'essence de térébenthine, qui s'est produit chez une jeune femme, laquelle habitait depuis plusieurs jours un appartement fraîchement peint.

Le premier symptôme consista dans des coliques ; mais bientôt survinrent subitement les accidents les plus alarmants ; la malade était comme anéantie, le visage d'une pâleur mortelle, le tour des yeux cyanosé, le globe enfoncé, les lèvres à peine mobiles, l'haleine froide, la voix éteinte, les membres froids et relâchés, le pouls presque insensible, sans fréquence, la vue affaiblie, troublée; l'intelligence était intacte et la malade se sentait mourir. L'usage énergique des stimulants employés intérieurement et extérieurement la ranima, et après quelques retours, aussitôt réprimés, de la crise d'affaissement elle se rétablit, mais seulement au bout d'un mois.

L'empoisonnement est indubitable. Mais quel empoisonnement? Faut-il accuser la céruse; faut-il accuser la térébenthine?

D'après un certain nombre d'expériences faites par M. Marchal, et d'après celles qui avaient été organisées précédemment par M. Mialhe, la peinture dont la céruse forme la base est fixe, et par conséquent, ce ne peut être à ce sel de plomb que l'on doit attribuer les accidents produits par les peintures fraîches. Une seconde série d'expériences a eu pour but de prouver que les vapeurs d'essence de térébenthine produisent sur l'homme et les animaux des symptômes d'empoisonnement.

L'auteur a rapporté divers exemples d'empoisonnement par les vapeurs de térébenthine, et a cherché à déterminer le mode d'action de cette substance sur l'économie; il a reconnu que ce poison agit en produisant la débilité et la soustraction des forces de l'économie, ce qui le conduit à recommander le traitement stimulant contre les accidents qu'il peut déterminer.

Les conclusions du Mémoire sont celles-ci :

1° La céruse n'est point volatile, et dans la peinture dont elle forme la base, elle n'est pour rien dans les accidents qui peuvent résulter du séjour dans un appartement fraîchement peint;

2° Ces accidents sont dus aux vapeurs de térébenthine ;

3° Le danger est le même dans un appartement nouvellement peint, quel que soit le composé, blanc de plomb ou blanc de zinc, qui forme la base de la peinture ;

4° Il y a danger d'empoisonnement par la térébenthine, tant que la peinture n'est point parfaitement sèche, et le plus sûr est de n'habiter un appartement que lorsque toute odeur d'essence a disparu ;

5° L'empoisonnement par la térébenthine rentre dans la même catégorie que l'empoisonnement par les émanations des fleurs ;

6° Les émanations des fleurs agissent de deux manières sur l'économie : au moyen d'une prédisposition particulière, inhérente à l'individu qui s'en trouve affecté, ou par empoisonnement ;

7° Le mode d'action des vapeurs de térébenthine consiste principalement dans une débilité et une soustraction plus ou moins profonde des forces de l'économie ;

8° Le traitement stimulant énergiquement administré est celui qui convient contre cet empoisonnement.

Nouvelles applications de la glycérine.

La glycérine est-elle douée de propriétés spéciales susceptibles de modifier les surfaces morbides avec lesquelles elle est mise en contact, et partant capable de remplir certaines indications thérapeutiques? ou bien n'est-ce qu'une substance inerte, un simple vernis bon à recouvrir les plaies et à remplir l'office du cérat? Telle est la question qui est en ce moment posée aux chirurgiens. Les deux opinions ont été soutenues tout récemment à la Société de chirurgie, la première avec des preuves qui ont paru insuffisantes ou tout au moins prématu-

rées; la seconde, il faut le dire, sans preuve aucune à l'appui, et sous la seule garantie de la déduction tirée de l'apparence physique de cette substance. Nos lecteurs n'ont pas oublié sans doute les faits que nous avons mis il y a quelque temps sous leurs yeux. Que ces faits ne soient pas complétement décisifs, notamment en ce qui concerne l'influence attribuée à la glycérine sur la pourriture d'hôpital, nous sommes tout prêt à le concéder; mais nous ne saurions provisoirement accorder qu'ils soient sans valeur réelle et qu'ils n'aient d'autre portée que celle à laquelle on a cherché à les réduire. L'expérience ultérieure d'ailleurs prononcera. En attendant, nous croyons devoir reproduire des documents qui viennent de nous être communiqués sur ce sujet, et qui sont de nature, ainsi qu'on en jugera, à nous confirmer dans les espérances que nous ont fait concevoir les faits en question sur le parti utile que la pratique de la médecine et de la chirurgie pourra tirer de cet agent encore peu connu.

M. le docteur Dallas, médecin en chef de l'hospice des Sœurs de charité à Odessa, que nous avons déjà cité précisément à l'occasion de la glycérine, nous écrit que depuis 1851 (ce n'est pas tout récent, comme on voit) il a non-seulement fait un usage journalier de la glycérine dans le pansement des plaies et pour le traitement de diverses affections, mais qu'il a vulgarisé l'emploi de ce moyen dans la population d'Odessa et dans plusieurs parties de la Russie, où il est devenu un remède populaire.

M. Dallas assure avoir constaté, par un grand nombre d'observations, que la glycérine est d'un emploi avantageux dans les cas de surdité non accompagnée d'écoulement considérable de matière et non compliquée de bourdonnements intenses. Elle est le remède le plus facile, le plus commode contre la plupart des maladies de la peau, et particulièrement contre la gale, ainsi que contre toutes les éruptions qui la simulent, et qui se font surtout remarquer par la démangeaison. Elle lui a donné des succès remarquables dans plusieurs cas d'ophthalmie. Enfin, notre confrère rapporte le fait suivant, qui rentre plus directement dans le sujet de la discussion.

Un cultivateur allemand, qui avait eu les mains et les pieds gelés, il y a cinq ans, conservait depuis cette époque, malgré les traitements les plus divers, ces parties gonflées et douloureuses. Il se présenta, il y a quelques mois, à M. Dallas avec une plaie profonde, gangréneuse, occupant presque tout le dessus de la main droite, et exhalant l'odeur caractéristique de la gangrène. Le gonflement était tel, que les doigts ne pouvaient plus être fléchis. Ce malade fut soumis aux bains, aux frictions et applications de glycérine. Après dix jours de traitement, l'escarre noire tomba et laissa à nu une large plaie grisâtre d'un aspect d'autant plus effrayant que tous les doigts semblaient détachés; mais les douleurs étaient déjà moindres. Peu à peu le gonflement diminua, la plaie se modifia et montra des dispositions à se cicatriser. Enfin, au moment où notre correspondant écrivait ces lignes, le malade n'éprouvait plus aucune douleur, il pliait les doigts avec facilité, et il n'avait plus qu'une petite plaie de bonne nature qui marchait rapidement à une cicatrisation complète. (*Gaz. des hôp.*)

Remède facile contre la gale.

Nous avons déjà publié divers moyens nouveaux pour détruire la gale, et on ne saurait être, en effet, trop renseigné pour une maladie aussi contagieuse. Le docteur Bourguignon, auquel la science est redevable de plusieurs travaux sur cette maladie, qui a étudié, par des expériences consciencieuses, la contagion de la gale des animaux à l'homme, et de celui-ci aux animaux, s'est surtout préoccupé des moyens de traitement les plus efficaces et les plus commodes à employer. Il a cherché à guérir la gale par un seul bain; à défaut d'un bain, par une lotion; enfin, à défaut d'une lotion, par des pommades privées en partie des inconvénients attachés jusqu'à ce jour à leur emploi. La graisse qui tache le linge ou les vêtements a été remplacée par la glycérine; les médicaments à odeur désagréable ont été remplacés par de suaves essences.

Voici la formule qu'il a donnée dans un travail lu par lui à la Société de médecine de Paris. La pommade dont elle donne les proportions a une odeur agréable et opère, après une seule friction générale non précédée de friction au savon, une guérison définitive.

Jaunes d'œufs	DEUX.	
Essence de lavande	5	grammes.
» de citron	5	»
» de menthe	5	»
» de girofle	3	»
» de cannelle	3	»
Gomme adragante	2	»
Soufre bien broyé	100	»
Glycérine	200	»
	323	»

Soit, en y comprenant les jaunes d'œufs, environ 350 grammes.

Mêler intimement les essences aux jaunes d'œufs, ajouter la gomme adragante, développer complétement le mucilage; puis, verser par petites portions la glycérine et le soufre.

Puisque la glycérine l'emportait par ses avantages sur la graisse, sans coûter plus cher, il était rationnel d'en essayer l'emploi dans la préparation de la pommade des hôpitaux, et de constater l'efficacité de ce nouveau médicament : c'est ce que fit M. Bourguignon. Il soumit un grand nombre de malades au traitement de la pommade d'Helmerich ainsi modifiée, et obtint des guérisons aussi promptes et aussi définitives qu'avec la pommade aux essences, formulée plus haut. La composition de la pommade d'Helmerich à la glycérine, est la suivante :

Gomme adragante	1	gramme.
Sous-carbonate de potasse	50	»
Soufre bien broyé	100	»
Glycérine	200	»
Essence de lavande, citron, menthe, girofle, cannelle, *de chaque*	1	»
	356	grammes.

Faites un mucilage avec la gomme adragante et 30 grammes de glycérine, ajoutez le carbonate de potasse, mêlez jusqu'à dissolution; puis, versez le soufre et la glycérine par petites portions. Aromatisez.

Cette nouvelle pommade d'Helmerich reviendrait, d'après l'estimation faite par M. Soubeiran, au même prix que la pommade en usage dans les hôpitaux, soit à 70 centimes les 356 grammes nécessaires à la guérison. Les enfants ont été traités, à l'hôpital Sainte-Eugénie, par les deux pommades de M. Bourguignon; des adultes l'avaient été déjà à l'hôpital Saint-Louis.

D'après les expériences qu'il a instituées, l'auteur pense comme autrefois, que le traitement doit comprendre un bain simple ou savonneux pour les individus dont le corps n'est point dans un état de propreté convenable; puis deux frictions générales d'une demi-heure, faites à douze heures d'intervalle, et suivies, vingt-quatre heures après la dernière friction, d'un bain de propreté non savonneux, la glycérine étant soluble dans l'eau; et pour les personnes qui veulent vaquer à leurs occupations journalières et tenir secret le traitement qui leur est imposé, une friction le soir du second jour, puis un second bain le surlendemain matin : soit deux frictions et deux bains en alternant à vingt-quatre heures d'intervalle, en commençant par la friction, ce qui permet aux malades de n'être soumis à l'action de la pommade que pendant deux nuits consécutives, et de ne porter le jour aucune trace de médication.

Deux frictions sont conseillées, attendu que les malades, livrés à eux-mêmes, négligent trop facilement la recommandation qui leur est faite de se frictionner suivant une certaine méthode ; qu'il en est ainsi dans certains hôpitaux privés d'un personnel qui surveille le traitement, et voir même pour quelques médecins qui oublient la nécessité de faire frictionner les mains vingt fois plus que les bras, par exemple; car sur cent insectes de la gale, quatre-vingts sont aux mains et vingt seulement sur les autres régions du corps.

Les 350 grammes que donnent les formules suffisent aux deux frictions; 200 grammes devant être employés pour la première, et 150 grammes pour la seconde.

Maladies des organes de la respiration.

EMPLOI DES VAPEURS DE CHLORURE AMMONIQUE.

M. Gieseler, médecin allemand, se sert pour ces fumigations d'un petit creuset de Hesse chauffé à l'alcool, et dans lequel il met deux ou trois cuillerées de sel ammoniac. Le malade s'assied devant cet appareil et respire par la bouche les vapeurs qui se dégagent. La chambre se remplit de vapeurs, de sorte que le malade, après l'inhalation proprement dite, reste encore environ une ou deux heures dans une atmosphère fortement chargée de chlorure ammonique. Pendant les premières séances, le malade éprouve des accès de toux ; mais plus tard, il ne ressent que de la chaleur dans les voies aériennes.

L'auteur affirme avoir guéri rapidement par ce moyen des catarrhes invétérés qui avaient résisté à divers traitements; mais il ne conviendrait pas dans les bronchites aiguës. Il réussit également dans les ophthalmies scrofuleuses; seulement pendant le dégagement des vapeurs, il faut fermer la bouche et les yeux. L'auteur croit même que dans la phthisie pulmonaire les vapeurs ammoniacales peuvent apporter du soulagement en diminuant ou même en faisant cesser les accès de toux qui fatiguent tant les malades ; il cite des exemples de ce bon résultat.

DE LA PRÉTENDUE DÉGÉNÉRESCENCE PHYSIQUE ET MORALE DE L'ESPÈCE HUMAINE DÉTERMINÉE PAR LE VACCIN ;

Lettre à M. le Rédacteur en chef de la Revue thérapeutique du Midi.

(Suite).

Après tout, quelque bénigne que soit la maladie qui succède à l'inoculation du vaccin, elle n'en est pas moins une fièvre éruptive; c'est dire qu'elle doit s'accompagner de certains symptômes morbides dont l'accentuation peut même dépasser parfois la limite habituelle. Mais est-il permis de voir dans ce fait tout naturel l'augure sinistre d'un grand désastre? La petite vérole s'annonce souvent d'une manière très-effrayante, et dans tous les cas elle est incomparablement plus grave que la vaccine; et pourtant M. Verdé Delisle contemple avec délice ces premiers symptômes, qui renferment, selon lui, la promesse d'un inappréciable bienfait. De quel droit prétend-il nous alarmer en nous dépeignant quelques manifestations de la vaccine qui sont complétement insignifiantes, même avec l'exagération intéressée qu'il s'est plu à leur donner ?

Je n'insiste pas sur les amplifications dont l'auteur entoure son thème. Elles aboutissent, en résumé, à l'apologie suivante de la petite vérole :

« Ce que vous avez considéré comme une maladie « affreuse et qu'il fallait à tout prix éviter, cette crise « dont les symptômes sont effrayants..... ce mal dont « vous avez *follement* rêvé l'extinction, est tout simple- « ment un admirable travail de la nature, *une crise* « *sublime ! Il ne faut pas s'en préserver;* bien plus, « quand il est venu, loin de le chasser, loin de le « combattre, loin de le faire avorter, ce prétendu mal, « *il faut l'aider de toute manière, favoriser, faciliter* « *son entier développement* (1). » (Page 22.)

L'auteur ne dit rien de ces *crises sublimes* qui ravageaient périodiquement les populations, laissant, sur un grand nombre de ceux que la mort épargnait, des difformités indélébiles, des cécités ou des surdités incurables, etc., etc. Ces détails auraient assombri son dithyrambe en l'honneur de la variole. Il les passe donc sous silence, à telles enseignes qu'on serait tenté de croire que cette maladie n'a jamais existé sous forme épidémique, ou que ces orgies de la mort, effroi séculaire de la famille humaine, n'étaient qu'un témoignage rassurant de l'incessante sollicitude et des ressources héroïques de la nature. Aussi l'auteur semble-t-il se complaire à cette idée.

« *De toute évidence,* s'écrie-t-il, la petite vérole « n'est pas un accident. On en a fait un mal effrayant « parce qu'on en ignorait le but. *Or, tout dans la na-* « *ture a une raison d'être :* la question est là; et, cette « raison d'être une fois admise, il n'est plus permis de « voir dans le développement de la petite vérole une « maladie, mais un grand travail *presque* physiologi- « que. » (Page 32.)

Vous l'entendez, mon cher docteur : la petite vérole n'est pas une maladie, car *elle a sa raison d'être !* Et si, après cela, vous n'êtes pas convaincu, c'est qu'apparemment vous y mettez de la mauvaise volonté.

Mais, dirai-je à mon tour, s'il est un fait qui ait sa raison d'être, *c'est la mort,* tribut fatal et inévitable imposé à tout ce qui vit. Il faut donc se bien garder de la prévenir ou d'en retarder l'heure.

Une fièvre pernicieuse a, je suppose, *sa raison d'être;* contemplez en amateur l'évolution de ce drame, et le malade aura bientôt *une excellente raison de ne plus être.*

En vérité, on irait loin si on voulait suivre l'auteur dans le raisonnement qui l'entraîne. Ce qu'il y a de certain, c'est que sa prémisse soulève une invincible répulsion : malgré les couleurs séduisantes dont il a chargé sa palette, il n'a pu parvenir à effacer, dans son portrait de fantaisie, le souvenir terrifiant du modèle.

Examinons maintenant la doctrine humorale dont l'auteur se sert, comme d'une vérité démontrée, pour justifier la proscription du vaccin et la réhabilitation de l'inoculation varioleuse, si tant est qu'on n'aime mieux attendre la maladie naturelle, ce qui serait la garantie la plus sûre pour l'avenir.

« La constitution de l'enfant renferme, dit-il une « certaine quantité d'humeurs, de matière hétérogène, « une surabondance de lymphe qui, à un moment « donné, ne doivent plus séjourner dans l'économie..... « *C'est un détritus qui doit être éliminé par la fer-* « *mentation varioleuse.* Or, cette matière variolique, « aux prises avec l'organisme entier, *c'est la lymphe* « *viciée, qui présente exactement tous les caractères* « *physiques et chimiques reconnus à la matière scro-* « *fuleuse, à la matière cancéreuse, à la matière tu-* « *berculeuse. Ces trois matières ont une origine uni-* « *que et une seule voie d'élimination.*

« La petite vérole est donc, *comme il est facile d'en* « *juger,* la *seule* voie que la nature nous ait donnée « pour expulser ces matières *caustiques*, désignées

(1). *Se préserver* de la variole, ou *la faire avorter quand elle est déclarée*, sont deux actes pratiques très-différents. Le premier est non-seulement très-permis, mais encore formellement indiqué. L'autre est condamné par une saine térapeuthique. Une fièvre éruptive, la variole comme tout autre, est une fonction morbide dont les actes s'enchaînent dans un ordre qui doit être respecté. Mais avant que la fonction soit établie, il n'est aucun principe de pathologie qui interdise d'en prévenir le développement en imprimant au système, si cela est possible, une modification qui le rende réfractaire à l'action des causes provocatrices de l'état morbide. L'hygiène et la prophylaxie n'ont pas été inventées pour autre chose.

« par la science sous les noms de matière *tuberculeuse*, *scrofuleuse*, *cancéreuse*, etc., c'est-à-dire « cette matière hétérogène qui, portée à l'extérieur, « n'entraîne qu'un danger restreint, et qui, en se dé- « veloppant à l'intérieur, laisse peu de chance de sa- « lut. » (Page 42.)

Convenez, mon cher rédacteur, que de pareilles citations se réfutent elles-mêmes, et qu'on peut mettre l'auteur au défi de motiver d'une manière supportable les diverses propositions que j'ai soulignées à dessein. J'avoue, dût mon aveu tourner contre moi, que je trouverais très-difficile de les contredire en bonne forme. Il est de ces opinions qui déroutent tellement les idées reçues, qu'elles échappent à l'argumentation parce qu'on ne sait par où les prendre.

Laissons donc notre confrère se délecter dans les divagations humoristes les plus excentriques, entasser les hypothèses et les pétitions de principes, et venons-en à ce qu'il appelle *les conséquences du vaccin.*

Ce chapitre semble écrit pour faire dresser les cheveux de tous les pères de famille qui ont livré leurs enfants à la lancette du vaccinateur, sans avoir préalablement pris l'avis de M. Verdé-Delisle. Il y a là de quoi glacer le courage des vaccinés les plus aguerris. La découverte de Jenner est encore pire que la boîte de Pandore : celle-ci renfermait au moins l'espérance, tandis que, au milieu du déluge de maux qui naissent de la vaccine, il ne peut rester que le désespoir de s'être ainsi volontairement livré à cette implacable ennemie.

Voici d'abord, et pour en avoir plus tôt fini, l'énumération des maux que nous devons au vaccin. Vous allez voir que Jenner peut partager les imprécations de l'histoire avec Attila, Gengiskhan, et autres ravageurs de peuples dont le sanglant souvenir n'est point encore effacé.

La *fièvre typhoïde*, le *croup* ou *angine couenneuse*, la *phthisie tuberculeuse*, les *scrofules*, le *cancer*, les *affections du cerveau* et des *facultés intellectuelles*, les *altérations de la moelle épinière*, la *paralysie des membres inférieurs*, l'*asthme*, le *catarrhe*, la *pleurésie*, la *pneumonie*, l'*anévrysme du cœur* et des *artères* : telles sont, en y comprenant le *suicide*, triste inspiration de la décadence morale, les maladies qui composent le cortége de la vaccine.

L'auteur n'a pas osé dire, quoiqu'il en eût sans doute bonne envie, qu'elles ne datent toutes que de l'invention de Jenner; mais il affirme qu'elles étaient très-rares antérieurement, et qu'elles sont devenues aujourd'hui très-communes, envahissant de plus en plus la pathologie humaine, sous l'influence croissante de la propagation vaccinale.

Comme je ne puis suivre cette triste exposition dans tous ses détails, je me bornerai à quelques réflexions qui me semblent suffisantes pour mettre en saillie la fausseté de ces vues et la fragilité de la base sur laquelle l'auteur a établi l'échafaudage de ses sophismes.

On voit tout d'abord que notre confrère a pris le change, et que la prétendue fréquence que la vaccine aurait, selon lui, donnée à bien des maladies, ne tient qu'à cette circonstance que la petite vérole emportait autrefois une foule d'enfants qu'elle respecte aujourd'hui, grâce à la vaccine elle-même, mais qui n'en restent pas moins sujets à d'autres maladies graves, si communes à leur âge. Tel enfant qui succombe au croup ou à la fièvre cérébrale serait mort de la variole. Les maladies énumérées ne paraissent et ne sont en réalité plus nombreuses que parce que le chiffre des sujets susceptibles d'en être atteints est plus grand aujourd'hui. C'est dire, en d'autre termes, que la petite vérole ne met plus comme autrefois l'enfance en coupe réglée ; c'est par conséquent reconnaître la salutaire influence de la vaccination. Cette pratique n'a d'autre pouvoir, et par conséquent d'autre but, que de prévenir la petite vérole ; elle n'a pas la prétention de rendre l'homme inaccessible aux infirmités de sa nature. Le domaine de la pathologie reste toujours malheureusement trop vaste; mais la vaccine en a distrait un des fléaux les plus redoutés, et pour ce seul bienfait, notre reconnaissance lui est acquise.

M. Verdé-Delisle ne nie pas, contre l'évidence, cette action antivariolique de la vaccine ; mais comme il professe que la variole est une crise nécessaire à la santé et à la vie, il est logiquement conduit à soutenir que la suppression ou, pour mieux dire, la *compression* artificielle de l'éruption varioleuse réserve à l'avenir de cruelles représailles. On a enfermé, passez-moi le mot, le loup dans la bergerie, et vous savez que le troupeau paye cher cette inadvertance. En d'autres termes, la petite vérole est, quoi qu'on fasse, *obligatoire*, *indispensable*. Si on arrête son expansion naturelle, elle ne perd pas ses droits et se dédommage à l'intérieur des obstacles qu'on lui a opposés au dehors.

Mais c'est là une hypothèse que rien ne démontre, et qui soulève au contraire de nombreuses objections.

Et, par exemple, on sait que l'inoculation, à laquelle M. Verdé-Delisle prescrit de revenir, comme au seul moyen de salut, substituait le plus souvent des éruptions *discrètes* aux éruptions *confluentes*. Or, il est évident qu'en se plaçant, avec M. Verdé-Delisle, au point de vue d'un humorisme absolu, la dépuration matérielle opérée par quelques rares pustules, dans la variole artificielle, ne saurait équivaloir, pour ses effets, à celle qui résulte de la pustulation luxuriante de la variole naturelle. L'élimination des matériaux hé-

térogènes restait donc incomplète, et les dangers qu'on attribue à la présence, dans le système, de ces détritus si hostiles à l'organisme devaient, au moins en grande partie, survivre à l'inoculation.

Sydenham fut donc aussi bien mal inspiré, lorsqu'il réforma le traitement échauffant exclusivement opposé de son temps à la petite vérole. Cette méthode multipliait les éruptions confluentes et devait chasser ainsi, au grand profit du patient, la totalité de l'humeur peccante. La thérapeutique de Sydenham les remplaça par des éruptions discrètes; substitution imprudente, qui tronquait d'une manière fâcheuse l'œuvre d'élimination dont il importait au contraire de stimuler l'activité. Ce qui n'empêchait pourtant pas Sydenham de soutenir que la méthode échauffante avait fait plus de mal que la peste et la guerre!

Le plus sûr serait donc d'attendre la petite vérole naturelle, et c'est bien au fond la pensée de M. Verdé-Delisle. Mais, comme les chances de l'épreuve pourraient refroidir bien des prosélytes, il n'ose pas pousser jusqu'à ses conséquences extrêmes la logique de son humorisme, et il consent à tolérer l'inoculation variolique comme étant seule compatible avec les besoins imprescriptibles de la nature humaine, quoiqu'il en reconnaisse à regret l'insuffisance.

Mais, en attribuant à la compression de la variole par la vaccine, l'avalanche de maux qui fond sur la malheureuse humanité, M. Verdé-Delisle a bien senti qu'une telle affirmation ne passerait pas sans réplique. Des esprits difficiles pourraient ne voir dans tout cela qu'une simple coïncidence, ou se rejeter sur d'autres influences pour expliquer la multiplicité de ces maladies, en supposant le fait à l'abri de toute contestation.

Il fallait donc déterminer le rapport étiologique qui lie la prophylaxie vaccinale de la variole à la surcharge supposée du règne pathologique; montrer que les maladies énumérées sont l'effet direct de la suppression de l'acte dépurateur, qui ne peut être provoqué et complété que par la petite vérole naturelle; prouver, en un mot, que tous les maux si graves et si variés engendrés par la vaccine offrent un caractère commun qui les rattache, par une filiation évidente, à la compression de la variole.

M. Verdé-Delisle ne s'est pas ménagé pour parvenir à cette démonstration; mais l'hypothèse sur laquelle il l'a établie est trop artificiellement accommodée aux besoins de sa cause pour qu'un médecin qui réfléchit puisse un instant s'y laisser prendre.

Charles Anglada,
Professeur de pathologie médicale à la Faculté de médecine de Montpellier.

(La fin au prochain numéro.)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Traité élémentaire d'anatomie, ou Description succincte des organes et des éléments organiques qui composent le corps humain; par A.-L.-J. Bayle, docteur et professeur agrégé de la Faculté de médecine de Paris, chevalier de la Légion d'honneur, officier de l'ordre du Sauveur, médecin des dispensaires, ancien bibliothécaire adjoint de la Faculté, membre de l'Académie royale de médecine de Naples, de la Société de médecine d'Athènes, de la Société des sciences et arts de Strasbourg, etc. — Un volume in-18 de 508 pages, 6e édition. Paris, 1855. Chez Labé, libraire-éditeur, place de l'École-de-Médecine. Prix : 5 francs.

Nos lecteurs nous ont demandé fréquemment des articles sur l'anatomie, et nous comprenons ce désir, car pour tous ceux qui ont la volonté de s'instruire et qui ne bornent pas leurs lectures à quelques romans, la description des organes qui composent le corps humain offre un puissant attrait. Il n'existe en effet rien d'aussi intéressant, d'aussi digne d'admiration, d'aussi parfait, d'aussi merveilleux que notre propre structure. Là se trouvent résolus tous les problèmes les plus ardus de la mécanique; là sont réunis les systèmes les plus ingénieux que nous nous efforçons sans cesse d'appliquer à la matière inerte. Quels modèles et quels enseignements pour nos ingénieurs, quels sujets de méditation pour les physiciens, les chimistes, les philosophes, pour tout homme qui pense, enfin, car si la nature entière chante les louanges de Dieu, on peut dire que l'anatomie nous les montre écrites en caractères sublimes.

Il était cependant difficile, dans une publication telle que la nôtre, de faire des descriptions anatomiques, et, à moins d'un livre spécial sur cette science, tout ce que l'on en dirait serait insuffisant. D'ailleurs toutes les parties de l'anatomie se tiennent étroitement et ne peuvent se diviser qu'à la condition d'être toutes présentées, aussi regardons-nous comme une bonne fortune d'avoir à rendre compte à nos abonnés du traité d'anatomie le plus complet et en même temps le plus succinct que l'on puisse consulter.

Le livre de M. Bayle, quoique écrit dans un style très-concis, est cependant très-clair; rien n'y est omis, et tout ce qu'il y a d'utile et d'important à savoir dans les nombreux détails qui composent la science anatomique s'y trouve renfermé. L'ordre dans lequel il a été conçu vient en aide à celui qui veut étudier avec fruit cette science difficile, et on le comprendra bien en jetant un coup d'œil sur la classification qui a été suivie par l'auteur.

Après avoir dit rapidement ce que sont les parties constituantes du corps de l'homme, telles que le sang, le tissu cellulaire, les os, les ligaments, les muscles, les tendons, les nerfs, les artères, les veines, les

glandes, etc., etc., M. Bayle divise les appareils de l'homme en trois classes, fondées sur les fonctions qu'ils sont appelés à remplir.

La première classe comprend les organes qui servent à établir les relations de l'homme avec tous les êtres environnants. C'est dans cette classe que sont rangés l'œil, l'oreille, le nez et les fosses nasales ; la langue, la peau, le cerveau, le cervelet, la moelle allongée, la moelle épinière, les nerfs, les os, les muscles, le larynx.

La seconde classe traite des organes qui concourent à la nutrition du corps, à son accroissement et à la réparation de ses pertes : tels sont la bouche, le pharynx, l'œsophage, l'estomac, les intestins, le péritoine, les poumons, le cœur, les artères, les veines, les vaisseaux, glandes et ganglions lymphatiques, la glande et les voies lacrymales, les glandes salivaires, le foie, le pancréas, les reins et les voies urinaires, la rate.

Quant à la troisième classe, elle fait connaître les organes de la génération chez l'homme et chez la femme, c'est-à-dire ceux qui ont pour but la reproduction de l'individu et la conservation de l'espèce.

Toutefois, afin de ne pas embarrasser l'élève et de lui éviter l'inconvénient de commencer l'étude de l'anatomie par celle des parties les plus compliquées renfermées dans des cavités solides, l'auteur lui fait d'abord connaître ces cavités elles-mêmes, et il décrit les os et les muscles.

Cette classification, basée sur la physiologie, conduit tout naturellement à l'étude de cette seconde science, c'est-à-dire celle de la nature vivante. M. Bayle a donc eu une heureuse inspiration en terminant son ouvrage par un sommaire de la physiologie de l'homme; c'est à la fois un résumé et une introduction à cette intéressante étude qui nous fait connaître les usages et les fonctions des organes doués de la vie.

Dire que le livre dont nous parlons ici a été traduit en allemand, en anglais, en espagnol, en italien et même en arabe, c'est en faire le plus grand éloge. Il est devenu le compagnon inséparable de l'étudiant qui l'a toujours sous le bras ou dans la poche, et le memento de plus d'un maître. Il fait partie de la bibliothèque de beaucoup de gens du monde, qui y puisent des connaissances qui ne sont jamais perdues.

Du moment où M. Bayle faisait un livre sur l'anatomie, on devait s'attendre à un travail hors ligne; neveu d'un homme célèbre, il porte dans la science un nom qui oblige à posséder une vaste érudition, aussi n'a-t-il pas failli à ce devoir. M. Bayle professe, d'ailleurs, le culte des souvenirs, car, lors du dernier discours de rentrée de la Faculté de médecine, prononcé par M. Malgaigne, il a cru voir, dans un passage de ce discours, une calomnie à l'adresse de son oncle, et, dans une lettre aux journaux de médecine, il a vigoureusement protesté contre cette boutade de mauvais goût. Il a accompli là un pieux devoir, et il est bon que de temps à autre il se trouve quelqu'un qui fasse voir à ceux qui semblent rechercher la polémique, qu'ils ne sont pas aussi redoutables qu'ils voudraient le faire croire. A quoi sert de manier à tout propos l'ironie et le sarcasme, et ne devrait-on pas trouver plus de bonheur à se faire aimer qu'à se faire craindre?

Dr Reinvillier.

Biographie de E. de Mirecourt, par Th. Deschamps et M. Serpantié; 2e édition. Paris, 1855. Prix : 1 fr. — Au bureau du *Moniteur dramatique.*

Tout le monde a lu ces réclames multipliées qui annoncent la biographie des littérateurs et des artistes contemporains, par M. *E. de Mirecourt.* Les noms les plus célèbres, ceux dont notre époque s'honore, ont tous en effet passé sous la plume de l'ardent biographe, et la presse a quelquefois enregistré des réclamations, des protestations, voir même des procès qui s'adressaient à M. de Mirecourt.

Peut-être s'était-on fait tout bas cette question : « Mais, quel est donc cet homme qui s'arme d'une balance et d'un fouet pour peser les actes de ses contemporains et pour les châtier? Ce que chacun s'était probablement demandé, MM. Deschamps et Serpantié l'ont adressé à M. de Mirecourt lui-même. Forts de leur indépendance et de leur droit, ces deux jeunes littérateurs ont dit à cet homme : Qui êtes-vous? d'où venez-vous? que faites-vous? où allez-vous? Et sans attendre la réponse, ils ont écrit la vie de M. de Mirecourt, c'est-à-dire de M. *Eugène Jacquot*, auquel ils ont restitué son véritable nom.

Ce qui recommande la brochure de ces auteurs, c'est non-seulement leur talent d'écrivain, mais l'honnêteté littéraire. Rédacteurs d'un journal artistique estimé, ils sont généralement bienveillants et sont loin d'imiter en cela la plupart de leurs confrères. Qu'un journal de ce genre ait pour rédacteur un petit homme, à petites passions et à vue courte, il se croira bientôt un foudre de guerre, il appellera M. Scribe un crétin, jettera l'injure à telle célébrité que le public admire. MM. Deschamps et Serpantié procèdent différemment, et tout le monde voudra lire leur biographie de M. E. de Mirecourt.

Dr Reinvillier.

FORMULES.

MIXTURE POUR PROVOQUER LA SUEUR.

Prenez : Miel pur..... 1 partie.
Faites dissoudre dans :
Infusion de fleurs de sureau.... 5 —
Ajoutez :
Acétate d'ammoniaque liquide... 1 —

Prendre une demi-tasse toutes les heures, en ayant soin d'agiter le mélange, lorsqu'il est nécessaire de rétablir la transpiration brusquement supprimée par un refroidissement.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 janvier 1856 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 138.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Des bains russes (suite). — Du goudron comme l'agent le plus efficace contre la fièvre et l'état typhoïdes. — Quelques réflexions sur le travail de M. le docteur Serré. — Des préjugés et du charlatanisme en médecine. — Recherches intéressantes à l'occasion d'un cas d'infanticide. — Perte de la voix, datant de douze années ; guérison par l'électricité. — Herbe aux chats employée contre les douleurs de dents. — De la prétendue dégénérescence physique et morale de l'espèce humaine déterminée par le vaccin (fin). — Bulletin bibliographique. — Formules : Infusion de gingembre, infusion de gingembre.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JANVIER 1856.

Les maladies aiguës des voies respiratoires continuent à se montrer fréquemment, et le nombre des fluxions de poitrine n'a pas diminué. A part quelques cas de croup, on a remarqué chez beaucoup d'enfants une toux croupale qui ne manque jamais d'effrayer ceux qui les entourent; mais cette toux ne s'accompagnait d'aucune gêne dans la respiration, et cédait, au bout de quelques jours, aux moyens les plus simples. Lorsqu'elle se montre, il est bon néanmoins de tenir les jeunes enfants au lit, de leur faire faire une demi-diète et de leur administrer des boissons adoucissantes.

Quelques cas d'érysipèle de la face, des fièvres typhoïdes et des inflammations de la gorge sont venus compléter la scène médicale. Beaucoup de personnes ont aussi été atteintes de dérangements intestinaux caractérisés par de la douleur et de la diarrhée ; cette dernière indisposition est due probablement aux différences considérables observées dans l'élévation et l'abaissement de la température, mais en général elles n'ont aucune gravité.

Enfin, ce qu'il y a de plus important, c'est que, malgré la variété remarquée dans les maladies, le chiffre des décès n'est nullement augmenté, ce qui prouve que les affections graves sont en ce moment les plus rares.

DES BAINS RUSSES.

(Suite.)

Après avoir pris le bain russe, quelques baigneurs passent dans leur cabinet, s'enveloppent dans des couvertures de laine et restent une heure ou deux sur un lit de repos. La transpiration ainsi favorisée devient permanente et remédie aux indispositions pour lesquelles elle a été prescrite ; mais, en général, il vaut mieux ne pas se coucher après le bain, surtout lorsque l'on veut en obtenir des effets toniques.

La tête, le visage et tout le reste du corps ayant été essuyés avec soin, la peau se colore, le sang y circule avec activité, et la réaction détermine une légère sueur, ce qui oblige le baigneur à essuyer de nouveau la surface du corps. Ce n'est que lorsqu'il s'est débarrassé de toute humidité qu'il commence à s'habiller, et il est bon alors de commencer par les pieds.

A peine vêtu, on peut sans le moindre inconvénient s'exposer à l'air extérieur, même pendant l'hiver, et sans avoir besoin de s'habiller plus chaudement que d'habitude. La chaleur dont le corps a fait provision donne à la peau une énergie plus grande, et celle-ci devient moins impressionnable au froid. La marche ou quelque autre exercice modéré ne peut être que favorable au maintien du bien-être que

l'on éprouve, car on sent que les forces vitales sont augmentées: toute fatigue a disparu, toutes les fonctions semblent régénérées, et cet état agréable agit même sur le moral, qui profite aussi de ce surcroît d'énergie et de ce précieux équilibre fonctionnel. « Les impressions sont tellement vives, dit M. Rostan, qu'on se figure les ressentir pour la première fois. La lassitude qu'on éprouve a fait place à un bien-être incroyable. Une douce gaieté s'empare de l'âme; l'homme respire l'espérance et le bonheur. »

Si l'heure du repas est proche, on est sûr de faire honneur à la table, car l'appétit et la soif sont plus actifs. Quelques personnes se rendent au bain russe immédiatement après avoir mangé; mais, quoiqu'il n'en résulte ordinairement aucun accident, il est plus raisonnable de ne pas choisir ce moment, surtout lorsque l'on n'est pas familiarisé avec ces sortes de bains.

L'eau froide jetée avec abondance sur la peau en transpiration peut-elle produire quelque danger? Les personnes qui n'ont jamais pris les bains d'étuve, qui ne les connaissent que par la description, n'auront pas manqué de se faire cette question. Qu'elles sachent bien que la théorie et l'expérience sont parfaitement d'accord sur ce point, et qu'il n'y a pas d'exemple d'un seul accident causé, dans ce cas, par les arrosements d'eau froide. D'ailleurs, ainsi que nous l'avons dit précédemment, le baigneur timide, celui qui n'a pas porté la chaleur de l'étuve à un degré très-élevé, celui encore qui n'est pas habitué au bain russe peut se servir d'abord d'eau mitigée, mais les arrosements froids sont bien préférables, car ils sont non-seulement plus agréables, mais plus salutaires.

La transition subite du chaud au froid n'a rien de commun, dans ce cas, avec ce qui se passe dans les autres circonstances de la vie: ici plus de danger de contracter une fluxion de poitrine ou même un simple rhume, car la chaleur de la peau, qui est en excès, a pénétré tout le corps, elle opprime en quelque sorte l'organisme et elle se trouve dépensée à atténuer l'action du froid. Le calorique n'a pas été introduit par la peau seulement, il a envahi les voies respiratoires et y a formé une sorte de foyer intérieur qui active la circulation et produit une énorme réaction du centre vers la circonférence. La vitesse avec laquelle le sang parcourt les vaisseaux est considérablement augmentée, un surcroît extraordinaire d'activité règne dans tous les organes, et tout effort exercé par le froid ne peut que soulager la sensation de chaleur brûlante sans avoir la puissance d'enraye complétement cet afflux des liquides vers la périphérie du corps. C'est ce qui explique cette sensation agréable de fraîcheur éprouvée par le baigneur lorsqu'il est arrosé d'eau froide. A ce moment les battements du cœur et les pulsations du pouls acquièrent plus de calme et de régularité, la respiration devient plus facile, les muscles recouvrent la vigueur que leur avait enlevée la vapeur, et les forces sont évidemment accrues au lieu d'être affaiblies.

De même que le corps supporte beaucoup plus facilement les vicissitudes atmosphériques après le bain russe, même au milieu de l'hiver, de même l'arrosement d'eau froide est non-seulement toléré, mais arrive à propos pour succéder à la brûlante vapeur. « Il semblerait, » dit M. le docteur Rapon, dont le nom fait autorité sur ce sujet; « il semblerait qu'au sortir d'un bain de vapeur, à une température assez élevée, on dût être sensible au moindre froid; mais l'expérience prouve qu'après une vive excitation qui double la vie, en accélérant de beaucoup la circulation générale et capillaire, et lorsque le mouvement de réaction du centre à la circonférence est fortement établi, on peut s'exposer à un froid très-rigoureux sans éprouver d'impression pénible ni la moindre incommodité. C'est pour cette raison que les Russes se plongent impunément dans l'eau à la glace, au sortir d'une étuve à 40 ou 50 degrés. »

« L'espèce de fluxion que détermine sur la peau l'action de la vapeur à cette température, principalement si le bain a été précédé ou suivi de frictions, dure plusieurs heures, en s'affaiblissant graduellement, de sorte que l'impression du froid est d'autant moins sensible qu'on est sorti du bain depuis moins de temps. J'ai souvent vérifié sur moi-même ce fait physiologique, en m'exposant pendant l'hiver, au sortir d'un bain de vapeur, à l'action de l'air froid, non-seulement sans peine, mais avec une espèce de jouissance comparable à celle que fait éprouver un vent frais, au milieu d'un jour brûlant; et cet effet se prolonge au point que j'ai constamment été obligé, pendant quelques jours, de me vêtir moins chaudement. »

Les frictions à l'eau de savon, qui font partie du bain russe, sont loin d'être sans utilité; non-seulement, ainsi que nous l'avons dit, elles concourent puissamment à nettoyer la peau, mais en donnant du ton à cet organe, elles diminuent un peu l'abondance de la sueur. Les plus douces sont pratiquées avec la main nue ou enveloppée de flanelle; les plus actives ont lieu à l'aide d'un gant de crin. Lorsque

la peau est malade, quand elle est le siége de dartres faciles à irriter, on ne doit recourir qu'aux frictions douces, et quelquefois il faut même s'en abstenir. Mais les frictions sont d'une très-grande utilité chez les personnes dont la peau est habituellement sèche, rugueuse, chez lesquelles la transpiration est rare, car en activant les fonctions de la peau, elle contribuent à préserver cette enveloppede maladies rebelles et à maintenir les organes intérieurs dans un état favorable à la santé.

Nous avons signalé la flagellation avec des balais de bouleau comme l'une des pratiques du bain russe. Cette opération, qui a lieu plus particulièrement sur les membres et le dos, agit à peu près comme les frictions et n'est nullement douloureuse. Les jeunes branches de bouleau, garnies de leurs feuilles, sont recueillies au printemps, séchées à l'air, puis ramollies, au moment de s'en servir, par la vapeur et l'eau de savon ; de sorte que tout en cinglant légèrement la peau elles ne produisent pas de sensation pénible. A l'aide de ce moyen, la circulation est activée dans les petits vaisseaux, le sang est appelé à la peau qui devient plus colorée et modérément gonflée, de sorte que les organes internes ne peuvent se congestionner. Bien plus, lorsque ces derniers sont le siége d'engorgements ou d'inflammations chroniques, ils sont considérablement soulagés par cette méthode. La fustigation n'est pas généralement assez pratiquée comme moyen de traitement ; ses effets sont évidemment secondés par le bain russe, mais employée seule elle rendrait encore de nombreux services. Il y a peu de temps, nous avons vu céder une migraine très-rebelle, qui se reproduisait à intervalles rapprochés depuis plusieurs années, nous l'avons vue céder aux fustigations répétées sur les membres inférieurs aidées de lotions froides sur la tête. Les Russes ont toujours fait un très-grand usage de ce moyen, et il contribue, sans aucun doute autant que la chaleur de l'étuve, à permettre au mougik de se rouler impunément dans la neige en sortant du bain de vapeur.

Le massage constitue un moyen très-puissant dont la description nous entraînerait dans de trop longs détails ; comme il peut être utilisé et rendre de grands services en dehors du bain russe, nous y reviendrons.

Les douches de vapeur ne sont employées dans le bain russe que lorsqu'elles doivent satisfaire à une indication spéciale ; c'est particulièrement contre des douleurs locales, le rhumatisme, la sciatique, la paralysie, la roideur d'une articulation, quelques engorgements, etc., qu'on y a recours.

Elles s'administrent à l'aide d'un tuyau mobile, ayant une certaine élasticité pour se prêter à tous les mouvements. A l'extrémité de ce tuyau est adapté un robinet que l'on ouvre plus ou moins, selon le volume que l'on veut donner à la colonne de vapeur. On dirige le jet sur la partie malade, en ayant soin toutefois de le promener sur une surface de quelque étendue, car en agissant longtemps sur un point trop limité on courrait risque de trop exciter la peau. La distance à laquelle on tient le robinet d'où s'échappe la vapeur, la force et la durée de la douche sont subordonnées aux circonstances qui réclament son emploi.

Ainsi qu'on le voit, les bains russes ne se bornent pas à des transitions subites du chaud au froid et du froid au chaud, plusieurs moyens puissants s'y rattachent, et nous n'avons examiné que les principaux. Lorsqu'on songe que la vapeur du bain peut être, à volonté, chargée d'un médicament, qu'on peut la rendre émolliente, aromatique, tonique, excitante, narcotique, etc., on est émerveillé de tout le parti que l'on peut tirer des bains qui nous occupent. Mais ce qui nous importe de faire comprendre, c'est l'utilité du bain russe au point de vue de l'hygiène et de la médecine.

Dr Reinvillier.

(*La suite au prochain numéro.*)

Du goudron comme l'agent le plus efficace contre la fièvre et l'état typhoïdes.

On lit dans la *Revue de thérapeutique médico chirurgicale:* « Amené à prescrire l'usage du goudron liquide en tisane et en lavement dans un cas de fièvre typhoïde, je fus frappé de l'heureux et prompt résultat que j'en obtins ; j'ai cherché dès lors à suivre les effets de cette médication dans l'état typhoïde, que l'on a aussi appelé embarras gastrique, fièvre muqueuse, etc., et dans la fièvre typhoïde.

« Je suis arrivé à cette conclusion que : si le goudron liquide ou goudron des pharmacies n'est pas un spécifique tout à fait aussi certain contre la maladie en question que le sulfate de quinine contre la maladie intermittente et le sulfate de magnésie contre la maladie saburrale, il est incontestablement l'agent le plus efficace qui ait été indiqué contre la maladie typhoïde.

« Le goudron liquide doit être administré à l'intérieur sous la forme de tisane et sous la forme de lavements. La tisane se prépare par macération, de la

manière suivante : on prend 60 grammes environ de goudron liquide qu'on met dans un vase de la capacité d'un litre environ ; on le remplit d'eau chaude ; après un contact de quelques heures, le malade commence à boire de ce liquide, et, à mesure qu'il en prend, on a soin de verser dans le vase une égale quantité d'eau ordinaire, de telle sorte que cette dose de goudron suffit pour constituer la boisson qui sert pendant toute la durée du traitement. — Quant aux lavements, voici leur mode de préparation : on mêle et on bat ensemble un ou deux jaunes d'œuf, suivant leur grosseur, avec une cuillerée à bouche de goudron liquide ; puis on délaye ce mélange dans environ trois quarts de litre d'eau tiède. Ce liquide sert ordinairement pour deux lavements.

« Le malade doit boire de la tisane autant qu'il le pourra. Quant aux lavements, il importe d'y insister d'autant plus qu'on éprouve du dégoût pour la tisane ; il faut faire en sorte que l'intestin en contienne toujours une certaine quantité. Quelquefois on est obligé d'en administrer 6, 8, 10 dans les vingt-quatre heures. Si le malade est pris de diarrhée, l'usage de ces lavements la fait promptement cesser.

« Il arrive que, dans l'espace de deux ou trois jours, l'usage simultané de ces lavements et de cette tisane triomphe de l'état typhoïde. La fièvre typhoïde, de moyenne intensité, appelée généralement fièvre muqueuse, demande, pour sa disparition, près du double de temps. La fièvre typhoïde proprement dite, quelle que soit sa forme, est vaincue dans ses phénomènes essentiels dans l'espace de huit à dix jours. En suivant rigoureusement ce seul traitement, on voit chaque jour la peau perdre de sa sécheresse et de sa chaleur, la langue s'humecter et se dépouiller de ses rugosités, le ventre présenter moins de tension et de sensibilité, le sommeil devenir plus calme, les matières fécales acquérir une odeur de plus en plus normale, et les facultés digestives se réveiller de leur torpeur.

« Quand il n'existe qu'un simple état typhoïde, la tisane seule peut suffire à opérer la guérison ; mais lorsque la perturbation générale augmente, que la réaction fébrile se montre avec intensité, que les désordres fonctionnels arrivent à un haut degré, il faut, pour vaincre ces désordres, une dose plus forte de médicament que dans le cas contraire. L'emploi continu des lavements sera alors d'une nécessité indispensable ; toutefois, quand la poitrine ou la tête ont été le théâtre d'une perturbation violente, la disparition des phénomènes propres à la fièvre typhoïde ne fait pas cesser subitement ces complications : ces désordres fonctionnels disparaissent d'eux-mêmes et peu à peu, ou bien exigent l'intervention ultérieure d'un traitement approprié à la perturbation morbide.

« Dans le traitement par le goudron, je n'ai recours d'ordinaire qu'à ce seul agent. Cependant, dans les cas de fièvre typhoïde à délire prononcé, j'associe au goudron le camphre et le musc.

« Dans deux circonstances, j'ai employé avec avantage, concurremment avec le goudron, le kermès en potion et les vésicatoires volants autour de la poitrine, pour combattre de nouveaux râles muqueux et sibilants qui rendaient la respiration difficile. Mais j'ai toujours proscrit la médication spoliative par les émissions sanguines ou les purgatifs répétés, parce que l'observation montre que les fortes hémorrhagies ou les évacuations alvines abondantes, loin de produire une modification heureuse chez le malade, ne font qu'aggraver sa position. Aussitôt que la fièvre commence à devenir un peu moins considérable, je prescris l'usage des bouillons ; c'est à l'absence de tout traitement déplétif, à l'usage de la médication goudronneuse, que je dois rapporter les convalescences courtes et le prompt rétablissement des personnes affectées de la maladie typhoïde qui ont été soumises au traitement que j'indique.

« Dr A. Chapelle. »

Quelques réflexions sur le travail de M. le docteur Serré.

Nous avons accueilli avec empressement le travail suivant, car M. le docteur Serré se place sur un terrain que nous avons toujours parcouru avec plaisir. Faire la guerre au charlatanisme et aux préjugés est une noble tâche que l'on ne saurait trop encourager ; mais M. Serré sera-t-il plus heureux que ses devanciers ? Parviendra-t-il à extirper ou au moins à diminuer ces hideuses plaies qui détruisent le bonheur des hommes et les plongent dans la misère, quand elles n'attaquent pas leur existence même ? Hélas ! il faut l'avouer, le public aime le merveilleux, il se prête lui-même à toutes les fraudes, il recherche les traitements les plus excentriques, et tout charlatan qui peut disposer de certains moyens est à l'avance assuré du plus brillant succès. « Voulez-vous devenir très-riche, disait à l'un de ses amis un médecin négociant, qui augmente sans cesse sa fortune avec la vente d'un médicament, le voulez-vous ? Employez cinquante mille francs en publicité, vendez ce qu'il vous plaira sous forme de remède, de la fiente de brebis enroulée dans des feuilles

d'argent, avant trois mois vous aurez des certificats de guérison qui vous arriveront de tous côtés ; avant six mois vous aurez recouvré vos avances; dans un an vous aurez déjà doublé votre capital. »

L'affirmation de M. *** est malheureusement très-exacte, et il n'est personne, dans un certain monde, qui douterait du succès d'une telle entreprise. Puis, il faut bien le dire, il y a en médecine une foule de choses qui ne peuvent se démontrer : ainsi l'homœopathie, qui est vigoureusement attaquée dans le travail du docteur Serré, ne subsiste que parce qu'il est difficile de prouver que ce n'est pas le globule de l'homœopathe qui guérit, mais bien le temps et les ressources que la nature emploie pour lutter contre la maladie. Non-seulement il faut être très-instruit pour bien comprendre que cette médication est impossible, mais nous connaissons des hommes de talent qui se persuadent qu'ils obtiennent quelque chose avec *rien,* absolument comme le malade que nous citions dernièrement, qui attribuait des phénomènes extraordinaires aux pilules de mie de pain que nous lui faisions prendre.

Quant au magnétisme, on doit dire que certaines affections nerveuses peuvent être influencées par l'action magnétique, de même qu'elle peut produire des effets physiologiques très-remarquables. Le somnambulisme est bien différent, il est très-curieux et très-intéressant en lui-même, mais il ne peut être d'aucune utilité en médecine. Gardez-vous surtout de recourir à nos somnambules parisiens, mâles ou femelles, car vous seriez dupe de leur savoir-faire et de leur audace. Dans les grandes villes, le somnambulisme est exercé par d'habiles compères qui dorment à toute heure du jour, à volonté, au moindre signe, pour le premier venu. Nous voulons bien croire qu'ils dorment, mais veillez toujours à votre bourse.

M. le docteur Serré est sévère pour les livres de médecine populaire, et il a grandement raison. Nous n'avons jamais compris que l'*Avis au peuple* de Tissot, livre empirique et absurde s'il en fut jamais, soit quelquefois cité par les hommes de la science comme une œuvre remarquable ; nous aimons à croire que ceux qui le glorifient ainsi ne l'ont jamais lu. La médecine demande trop d'études, réclame trop de jugement, d'expérience et d'habileté pour qu'elle puisse être enseignée dans un simple volume ou dans une publication périodique. Lorsque le médecin se décide à écrire pour les gens du monde, il ne doit avoir la prétention que de leur enseigner, au moins en partie, l'hygiène, et de leur indiquer les premiers secours à donner en cas d'accident. Quant aux divers traitements des maladies et aux nouveaux moyens thérapeutiques, on ne peut qu'en donner une idée sommaire.

Cependant, plus on pourra vulgariser la science, c'est-à-dire initier le public aux actes du médecin, aux ressources qu'il possède et qu'il emploie, plus le charlatanisme sera près d'être détruit. Le temps n'est plus où les médecins ne permettaient pas aux personnes étrangères à l'art de leur adresser des questions. Aujourd'hui, médecins et malades veulent des explications ; les premiers aiment à justifier leur manière d'agir, et les seconds ne sont pas fâchés de ne plus recevoir des *ordonnances,* mais des conseils. Nous sommes persuadé que tous les véritables médecins ont vu avec bonheur introduire dans les colléges quelques études d'anatomie, de physiologie et d'hygiène.

Quelles que soient la force des préjugés et la puissance du charlatanisme, espérons que la voix de M. le docteur Serré sera entendue, que ses efforts ne seront pas stériles. Ne réussirait-il à arracher que quelques victimes à ces ennemis de l'humanité, ce serait encore là une bonne action.

Dr Reinvillier.

Des préjugés et du charlatanisme en médecine,

Par V. SERRÉ, docteur en médecine,
ancien aide de Lisfranc, ex-médecin-interne et lauréat des hôpitaux de Paris, membre de plusieurs Sociétés scientifiques et médicales.

La crédulité des sots est le patrimoine des fripons.

I

PRÉJUGÉS.

Une chose véritablement inconcevable et que l'on se refuserait à croire, si chaque jour n'en fournissait la triste preuve, c'est qu'au dix-neuvième siècle, à une époque où le flambeau de la civilisation illumine jusqu'aux dernières couches de la société, il y ait encore des préjugés stupides et précisément dans la matière qui devrait en comporter le moins. Nous voulons parler de la médecine.

Une nomenclature complète des préjugés en matières médicales exigerait tout un volume.

Ne pouvant, dans le travail que nous nous proposons, nous développer de la sorte, nous allons nous borner à en signaler les plus dangereux comme les plus enracinés.

Indiquons d'abord leurs sources, voyons ensuite quels ils sont, puis nous arriverons au charlatanisme.

L'ignorance du vulgaire, mine féconde à exploiter; la superstition, l'amour du merveilleux, le faux-savoir des ignares se disant érudits, telles sont les sources de ces erreurs et les seules causes au moyen desquelles on puisse expliquer comment, depuis si longtemps, on s'est laissé aller, sur des questions de santé, à tout ce qu'une imagination en

délire peut enfanter de plus absurde, de plus ridicule et de plus dangereux.

En première ligne des mille aberrations inspirées par la médecine, se présentent la crainte de diriger un agent curatif contre les nœvi-materni, les tumeurs érectiles, les difformités (envies, rapports, pieds-bots) que les enfants apportent en naissant, et qui sont faussement attribués à l'imagination de la mère; la pratique du maillot, barbare appareil de tortures; la coutume de charger de couvertures et de tenir dans une atmosphère étouffante les pauvres petits affectés de fièvres éruptives; la conduite de bien des mères qui, ne voyant point dans le dévoiement dont est tourmenté l'enfant, lors de la dentition, l'effet d'une sympathie existante entre la pousse dentaire et le tube intestinal, s'obstinent à arrêter ce flux par des remèdes souvent superflus, quelquefois funestes; la tendance à attribuer à un vaccin malsain toutes les maladies qui, longtemps même après l'inoculation, surviennent chez des sujets vaccinés (1).

Les cadres nosologiques de l'enfance ne sont pas seuls infestés d'erreurs.

Jetons un coup d'œil sur la pathologie de la femme, et nous verrons le devoir imposé à toutes les mères, qu'elles soient faibles, tuberculeuses, entachées de scrofules ou de dartres, d'allaiter leurs enfants; la recommandation de prolonger l'allaitement et même de ne le cesser qu'après l'évolution complète de la première dentition; la croyance que le lait est cause de la presque totalité des maladies dont la femme est affectée, dès qu'elle a eu des enfants, quelque reculée que soit l'époque où elle est devenue mère; l'utilité des antilaiteux; la terreur inspirée par la cessation menstruelle, etc.

La nature de ce travail et les limites dans lesquelles nous sommes forcé de nous renfermer ne nous permettent point, nous le regrettons, de faire voir tout ce que les deux premiers de ces préjugés, ceux qui ont trait à l'allaitement, ont de dangereux et pour la mère et pour l'enfant; il nous est également impossible de démontrer comment les antilaiteux troublent les fonctions digestives, comment aussi ces prétendus spécifiques des chimériques affections laiteuses (épanchement de lait) n'ont aucune efficacité que celle de calmer le moral, de prévenir les inquiétudes et de mettre le médecin à l'abri de tout reproche. Quant aux accidents de l'âge critique, il faut avouer qu'ils sont ou nuls, ou faciles soit à prévenir, soit à combattre; ou bien encore qu'on les a considérablement exagérés.

La thérapeutique des plaies, des meurtrissures, des contusions, du panaris, fourmille aussi d'erreurs que le temps n'a pas encore ébréchées.

En effet, toujours on croit à l'efficacité des fleurs de lis infusées dans l'eau-de-vie, de baumes qui, par leur application sur toute solution de continuité, irritent, font suppurer, retardent la guérison; toujours on admet l'action merveilleuse des eaux de contre-coup, de liqueurs spiritueuses, lesquelles, administrées à quiconque vient de faire une chute, accélèrent le cours du sang et disposent la partie souffrante à s'enflammer; toujours, suivant la vieille coutume, on recouvre de relâchants, jusqu'à maturité, les doigts affectés de panaris, aveugle routine suivie d'horribles douleurs, souvent d'affreuses mutilations, accidents que préviendrait constamment l'incision prématurée du doigt gonflé.

L'histoire des hernies et du cancer a également ses erreurs, mais celles-ci n'ont plus guère cours que parmi la classe ignorante.

Quel homme, en effet, tant soit peu éclairé, oserait encore admettre la plus grande fréquence des hernies dans les pays où l'on consomme beaucoup d'huile, et la possibilité de leur curation soit par la castration, soit par des emplâtres ou des remèdes aussi dégoûtants que dangereux?

Quant au cancer, personne, que nous sachions, ne croit aujourd'hui qu'on puisse le guérir en le saupoudrant de farine de seigle, en le recouvrant de sang de bœuf, de suc gastrique, de créosote, d'onguent de suie et même d'un crapaud vivant; en l'emmaillottant de cataplasmes de fenouil d'eau, de carotte, de ciguë; en prenant de l'aconit, des dépuratifs, des fondants; en faisant avaler, au besoin, des lézards encore tout palpitants, après leur avoir coupé la tête, la queue, et leur avoir arraché la peau et les entrailles.

Ce que l'on croit encore, par exemple, c'est que les plaies cancéreuses se nourrissent de rouelles de veau ou autres morceaux de viande, et longtemps encore, nous le craignons, la superstition populaire

(1). Le virus vaccin ne peut ni s'allier à d'autres virus, ni servir de véhicule au principe d'aucune maladie.

Pris sur des pustules vaccinales développées à dessein au milieu de dartres, d'ulcères scrofuleux, de vésicules de gale, ou recueilli sur des enfants atteints de rougeole, scarlatine, variole, fièvre typhoïde, ou encore emprunté à des sujets affectés de rachitis, de tubercules, de névroses telles que chorée, hystérie, épilepsie, il est aussi actif que s'il était fourni par des enfants bien portants. Il donne lieu à une vaccine aussi abondante et aussi régulière, il préserve tout autant de la variole, et ne transmet enfin aucune maladie soit aiguë, soit chronique, contagieuse ou non contagieuse.

verra dans le cancer un monstre dévorant du genre des cancres dont la faim devra être apaisée à tout prix.

La propriété toxique du cuivre et du verre pilé, réduit en poudre impalpable ; la vertu chimérique du lait considéré comme antidote, et des agents propres à fondre la pierre dans la vessie ; l'utilité des bains froids, de l'ellébore, de la saignée, des voies de contrainte et de rigueur contre les aliénés ; le développement spontané de la rage chez l'homme, sa transmissibilité de l'homme à l'homme, la nécessité d'étouffer ou d'empoisonner quiconque en est atteint, et la possibilité d'en prévenir l'explosion par des remèdes internes ou externes autres que les caustiques (1), sont encore des erreurs qui ont résisté aux progrès de la civilisation.

Les stimulants, les toniques, les tisanes, les débilitants ne sont point non plus à l'abri de pratiques erronées.

Les gens du peuple, les ouvriers éprouvent-ils le froid, le frisson initial d'une inflammation, bien vite ils prennent des stimulants, du café, du vin chaud, de l'eau-de-vie brûlée, pour se réchauffer, disent-ils ; se trouvent-ils affaiblis par une phlegmasie aiguë, ils se hâtent de se tonifier, de manger, afin de relever leurs forces anéanties par le mal. Ces routines, encore si vivaces, agissent constamment au bénéfice de l'altération morbide et ont souvent pour conséquence la mort.

Les tisanes dont on aime tant à se gorger, en vue de se rafraîchir, et les débilitants, le laitage, dont on abuse trop, dans la crainte de s'échauffer, amènent, par leur emploi prolongé, ces états de débilité, ces hydropisies, ces dyspepsies ou gastralgies, supplice de bien des malheureux.

Toutes les maladies, sauf de rares exceptions, sont produites, pour bien des gens du monde, par des saburres, de la pituite, de la bile, des ordures, des humeurs enfin.

Cette erreur a sa raison d'être dans les suppurations qui découlent des exutoires et surtout dans les déjections repoussantes par leur aspect et leur odeur, déjections que ne manquent jamais de provoquer, et en abondance, l'aloès et la médecine de Leroy.

De ce préjugé à l'abus des exutoires et surtout des drastiques et puis au tombeau, il n'y a souvent qu'un pas.

En effet, par leur usage prolongé ou fréquemment répété, les purgatifs engendrent, en stimulant le tube digestif et ses annexes, un bon nombre des graves désordres abdominaux que nous rencontrons chaque jour.

Quant aux exutoires, cautères, vésicatoires, dont on fait encore un abus si prodigieux contre le scrofule, le scorbut, le rachitis, dans le but d'ouvrir une issue au vice dont toutes les humeurs seraient infectées, ils ne sauraient qu'aggraver ces affections, qui empoisonnent l'économie tout entière.

Les emploie-t-on comme moyen curatif ou comme agent palliatif des maux incurables, phthisie, cancer, etc., ils ajoutent aux douleurs sans nul espoir d'amélioration.

Les prescrit-on contre ces états maladifs qui cèdent aux efforts de la nature, contre les mille malaises que le temps use, ils sont utiles, non au malade, qu'ils tourmentent, mais au médicastre qui les a ordonnés ; car si les accidents tombent, pour ainsi dire, de vétusté, nonobstant l'exutoire, leur disparition n'en est pas moins infailliblement attribuée à la sagacité, au profond savoir de celui qui a su si à propos faire écouler les prétendues humeurs morbifiques.

La suppression des exutoires, à ce que l'on croit, ne saurait avoir lieu sans danger. Nouvelle erreur. Il est toujours facile de les sécher, et on doit le faire toutes les fois que leur indication n'existe pas ou a disparu. Il ne faut point alors, il est vrai, omettre certaines précautions, et l'homme de l'art doit savoir braver le préjugé qui lui reprochera toujours et impitoyablement toutes les maladies survenues longtemps même après leur disparition.

La saignée, elle aussi, quand on en abuse, fait bien des victimes. Le vulgaire, il est vrai, ne cesse de crier : « Saignez ! » Et le médecin qui sacrifie sa conscience à son intérêt saigne pour se mettre à l'abri des reproches immérités.

Ainsi, il saigne pour de légères indispositions le vieillard chez qui les déperditions sanguines sont si difficiles à réparer ; il saigne la chlorotique, qui étouffe et dont l'état demande des toniques ; il saigne une ou plusieurs fois chaque année, toujours à épo-

(1) Une résistance innée peut-être à l'action délétère du virus rabique ; la non-existence de liquide contagieux dans la gueule de l'animal au moment de la morsure ; la non-pénétration du virus dans la plaie, la bave virulente ayant été arrêtée par les vêtemens, comme aussi l'écoulement de ce même virus hors de la blessure avec le sang qui s'en échappe, nous expliquent comment certains individus mordus par un chien enragé ne deviennent point hydrophobes, et nous donnent la raison de la crédulité aux préservatifs si malheureusement préconisés contre le développement de la maladie la plus affreuse que l'homme puisse éprouver.

que fixe, dans la crainte chimérique d'accidents, l'ouvrier n'ayant pour toute fortune que les forces qu'il lui enlève si légèrement; il saigne toutes les femmes enceintes, alors que la saignée n'a souvent d'autre avantage que de lui assurer l'accouchement; il saigne pour changer, dit-on, le sang gâté, quiconque a eu peur, comme si une émotion altérait le sang et comme si l'écoulement d'une faible quantité de ce liquide pouvait rendre à la masse sanguine restant ses propriétés physiologiques; il saigne encore le malheureux qui, atteint d'une commotion cérébrale, suite d'un coup ou d'une chute sur la tête, est pâle, froid, sans pouls, sans connaissance, sans respiration. Dans ce cas, en se hâtant d'ouvrir la veine avant que la réaction ait eu lieu, il tue à peu près infailliblement, car il enlève presque toujours le peu de vie qui reste.

Ce préjugé, si avide de sang, est parfois d'une avarice meurtrière. Il défend, par exemple, de saigner de suite cet autre malheureux qui, pendant ou immédiatement après son repas, est frappé soit d'un coup de sang, soit d'une apoplexie cérébrale ou pulmonaire; il défend également d'avoir recours aux émissions sanguines, souvent impérieusement indiquées, chez les individus affectés de fièvres éruptives.

Signalons encore le préjugé qui réclame pour toute maladie force médicaments, et ne craignons point de dire que le médecin se soumet volontiers à cette stupidité, soit pour paraître capable, soit pour conserver un client qui demande des drogues et qui n'attache d'importancà sa visite qu'autant qu'elle a pour résultat immédiat *une ordonnance.*

Enfin, avant d'en finir avec ces aberrations que, pour la plupart, il nous a suffi de faire connaître, nous dirons qu'une des pires absurdités est celle de n'admettre volontiers de capacités que chez les médiocrités médicales que l'intrigue et la faveur ont poussées aux places, aux honneurs.

(*La suite au prochain numéro.*)

Recherches intéressantes à l'occasion d'un cas d'infanticide.

Les médecins sont souvent appelés à éclairer la justice dans les procès qui ont pour but la recherche du crime et la punition des coupables; leur intervention n'a jamais été plus puissante, car la médecine légale se perfectionne de jour en jour, et on est parfois étonné des résultats auxquels elle arrive à l'aide des moindres indices. Dans le cas que nous allons raconter d'après les *Annales de médecine légale,* on verra, avec surprise, que non-seulement des insectes, mais des débris d'insectes, ont suffi pour fournir une preuve importante à l'accusation et une date précise à un crime commis depuis longtemps déjà. C'est sans doute la première fois qu'un pareil fait s'est produit, et il ne sera pas perdu pour l'avenir.

En mars 1850, des maçons, en réparant une cheminée, trouvèrent, derrière les briques qui formaient sa cloison, le cadavre d'un enfant qui avait été introduit dans ce réduit sans ouverture, en enlevant deux briques qu'on avait ensuite replacées avec soin. Le cadavre ainsi déposé dans un lieu sec et presque privé d'air avait subi une sorte de momification. L'extérieur du corps était dans un état de conservation complète. Mais les principaux organes, tels que le cœur, les poumons, le cerveau, étaient entièrement détruits, et on trouvait dans les cavités qu'ils avaient occupées une multitude de petits corps de la forme d'un grain de blé, qui furent reconnus pour être les coques des nymphes d'où étaient sortis les insectes qui avaient dévoré les organes disparus du cadavre. Deux de ces coques seulement renfermaient le corps desséché d'une mouche dont le développement était assez complet et les formes parfaitement reconnaissables. L'intérieur des membres momifiés était rempli de larves ou vers blancs pleins de vie, qui s'étaient creusé de longues galeries dans les chairs dont ils s'étaient nourris.

M. le docteur Bergeret, médecin de l'hôpital civil d'Arbois, qui avait été chargé par l'autorité de la levée du petit cadavre, devait répondre à plusieurs questions, et, entre autres, il avait à faire connaître l'époque présumée de la mort. Il semblait impossible de parvenir à la solution de cette dernière question par l'examen des organes d'un fœtus momifié. M. Bergeret pensa que l'état des larves et des cadavres de larves qui se trouvaient dans les organes l'éclairerait à ce sujet. En effet, les œufs dont l'éclosion a engendré les larves qu'il venait de trouver vivantes encore, n'avaient dû être déposés dans le corps de l'enfant que vers le milieu de l'été de 1849, par conséquent le dépôt de l'enfant remontait au moins à cette époque. Mais le cadavre, outre les larves vivantes, renfermait un grand nombre de nymphes qui ne contenaient plus leur insecte. Ces nymphes avaient dû être précédées de larves qui avaient passé dans le cadavre l'hiver de 1848 à 1849 et provenaient d'une ponte effectuée dans le courant de 1848. C'est à cette époque et non plus tôt qu'il

faut faire remonter le dépôt du corps du fœtus, car ces nymphes provenaient de la mouche carnassière qui dépose ses larves dans les chairs encore récentes et avant leur dessiccation, de sorte qu'on peut être certain que les larves qui ont produit les nymphes ont été pondues peu de temps après le dépôt du cadavre. D'une autre part, les larves trouvées vivantes en mars 1850, n'étaient autre chose que des larves de papillon, des *mites*, si nuisibles aux tissus de laine, aux pièces d'anatomie, etc. ; ces larves-là devaient se convertir en chrysalides, puis en papillons, et c'est ce qui arriva, car, lorsqu'aux débats de la cour d'assises, on ouvrit la boîte qui renfermait les restes du fœtus, il s'en échappa une multitude de petits papillons.

Ainsi il y avait eu deux générations d'insectes différents représentant chacune une révolution annuelle. La mouche carnassière avait déposé ses larves en 1848 sur le cadavre à l'état frais, et dans le cadavre desséché le papillon des mites avait pondu ses œufs en 1849.

L'instruction ayant dirigé ses recherches d'après ces données, constata que pendant l'été de 1848, en effet, cette maison avait été habitée par une femme de mœurs suspectes, et bientôt elle réunit des preuves qui ne devaient laisser aucun doute sur la culpabilité de cette femme, laquelle fut traduite devant les assises sous l'inculpation d'infanticide. Cependant les jurés prononcèrent son acquittement, sans doute parce qu'ils ne furent pas convaincus que l'accusée avait fait périr son enfant, car elle fut traduite devant la police correctionnelle et condamnée pour délit d'infanticide par imprudence et d'inhumation irrégulière.

Perte de la voix, datant de douze années ; guérison par l'électricité.

M. Sédillot a communiqué à l'Académie des sciences, une observation de mutité et d'aphonie complètes datant de douze années, rapidement guéries par l'électricité d'induction.

« La nommée Hirschel (Sara), âgée de trente ans, nous fut amenée, dit M. Sédillot, à la clinique chirurgicale de la faculté de Strasbourg, le 19 novembre 1855, par un de nos confrères, M. le docteur Flamant (de Schélestadt).

« Cette jeune femme avait été frappée, douze années auparavant, d'une mutité et d'une aphonie complètes à la suite d'un vif mouvement de frayeur. Depuis ce moment on avait eu recours à de nombreux traitements par les antiphlogistiques, les révulsifs et les antispasmodiques sans aucun résultat avantageux. La malade comprenait très-bien tout ce qui se disait autour d'elle, y répondait par des gestes, mais était dans l'imposibitité de prononcer une seule parole et d'émettre aucun son. Lorsque nous eûmes l'occasion de l'examiner, nous constatâmes, comme on l'avait fait avant nous, *une sorte de rétraction de la langue,* qui était portée en arrière et en haut, et dont la pointe, dirigée contre la voûte palatine, n'était abaissée volontairement qu'avec une certaine difficulté, et ne pouvait arriver au contact des arcades dentaires malgré tous les efforts de la malade.

Plusieurs séances d'électrisation développèrent de plus en plus la voix, et cette femme retourna chez elle quinze jours plus tard, parfaitement guérie. »

Cette observation prouve une fois de plus la puissance de l'électricité, mais remarquons-bien qu'il s'agissait ici d'une paralysie de la langue, maladie assez rare et sur laquelle l'électricité a souvent une certaine puissance. Ce n'est pas toutefois une raison de se fier aux annonces mensongères qui proclament depuis quelque temps l'électricité comme une panacée universelle.

Herbe aux chats employée contre les douleurs de dents.

L'herbe aux chats (*nepeta caturia*) est, en Russie, un remède populaire contre les douleurs de dents. On prend quelques feuilles d'herbe aux chats, on les met dans la bouche et on les mâche. Il en résulte aussitôt une sécrétion très-abondante de salive, à la suite de laquelle les douleurs de dents disparaissent souvent très-rapidement.

DE LA PRÉTENDUE DÉGÉNÉRESCENCE PHYSIQUE ET MORALE DE L'ESPÈCE HUMAINE DÉTERMINÉE PAR LE VACCIN ;

Lettre à M. le Rédacteur en chef de la Revue thérapeutique du Midi.

(fin).

« Quelles que soient les maladies qu'il suppose produites consécutivement par la vaccine, M. Verdé-Delisle les attribue toutes à la répercussion, par le vaccin, de cette « *humeur lymphatique qui est destinée à être éliminée du corps, et dont le séjour au sein des organes devient l'origine matérielle d'une foule innombrable de désordres.* »

Partant de cette supposition gratuite, l'auteur place au premier rang des conséquences de la vaccine *la fièvre typhoïde*. Le titre de ce chapitre est curieux et significatif : *De la variole interne, dite fièvre typhoïde.*

Dans mon cours de l'an dernier, j'ai insisté sur le danger qu'il y avait à comparer la fièvre typhoïde à la variole. En multipliant arbitrairement les points de contact, on se laisse entraîner à identifier les deux maladies, et cette confusion est exploitée comme un grief des plus sérieux contre la vaccine. « Aujourd'hui, « dit notre auteur, on commence à s'accorder sur ce « fait, à savoir, que cette fièvre typhoïde n'est qu'une « petite vérole retournée. » (Page 66.) Et, comme le « parti pris n'y regarde pas de si près, il ajoute que « cette maladie, qui fait aujourd'hui le désespoir de « la médecine, est *plus fréquente*, et certes *beaucoup « plus grave que n'a jamais été, en aucun temps, « la petite vérole.* »

Ces assertions sont autant d'erreurs et montrent bien quel est l'aplomb des systèmes pour plier les faits aux exigences de leurs principes.

En premier lieu, lors même qu'il serait vrai que les enfants préservés de la variole par la vaccine sont exposés à périr, dans leur adolescence, d'une maladie qui prendrait, pour ainsi dire, sa revanche du passé, il n'en faudrait pas moins rester partisan de la vaccine, et la conseiller sans restriction. On convient que la vaccine commence par sauver les enfants d'un péril actuel, prochain, immédiat : c'en est assez pour parer au plus pressé ; on avisera plus tard, s'il y a lieu.

Mais affirmer que la fièvre typhoïde *est plus fréquente de nos jours que ne l'a jamais été la variole,* c'est oublier que cette dernière maladie n'épargnait à peu près personne avant l'invention de la vaccine. C'était un tribut qu'il fallait payer tôt ou tard, à moins que la mort n'en devançât l'acquittement.

Si la fièvre typhoïde avait réellement pris la place de la petite vérole elle-même, éludée d'abord par le vaccin, et ajournée à l'âge adulte, avec cette particularité que les pustules auraient leur siége sur la peau interne, elle devrait se faire une part égale à celle de la petite vérole, et éclater sur tous les jeunes gens dont l'enfance aurait été provisoirement exemptée d'une éruption inévitable. Or, nous savons bien (et les médecins hostiles à la vaccine ne l'ignorent pas), que la fièvre typhoïde n'attaque pas même le cinquième de la population. Il n'est donc pas vrai qu'elle remplace en tout la petite vérole, et on trouverait déjà un précieux avantage dans cette réduction du chiffre de ses atteintes. La vaccine aurait au moins ce bon côté.

Quant à la gravité comparée de la fièvre typhoïde et de la petite vérole, les nécrologes attribués à cette ernière conservent partout une prépondérance numérique remarquable. A Montpellier, par exemple, Bordeu vit, en 1744, plus de 2,000 enfants emportés par la petite vérole. Fouquet, après lui, a vérifié, sur le même théâtre, l'effrayante mortalité de ces épidémies. Est-il permis de soutenir que la fièvre typhoïde a jamais atteint, depuis la vaccine, un chiffre nécrologique aussi élevé?

Si on demande après cela des statistiques plus précises, elles apprennent que la fièvre typhoïde enlève un malade sur huit, tandis que la petite vérole a poussé la férocité, dans certaines invasions, jusqu'à emporter un sujet sur trois et souvent même un sur deux.

M. Thouvenin a compulsé les registres de la ville de Lille, et a prouvé mathématiquement que le chiffre de la mortalité imputable à la *fièvre typhoïde* et à la *variole réunies,* n'égalait pas, depuis le règne de la vaccine, le *dixième* des victimes de la *petite vérole seule*, dans tout le cours du siècle dernier.

Il est donc établi aux débats que la fièvre typhoïde, contrairement aux affirmations de M. Verdé-Delisle, est incomparablement moins fréquente et moins meurtrière que la petite vérole antérieure à la découverte de Jenner. Cette vérité d'observation renferme déjà une présomption formellement défavorable aux autres assertions alléguées par notre honoré confrère.

Mais la fréquence relative qu'on prétend assigner à la fièvre typhoïde de l'ère du vaccin est-elle, en effet, comme on l'assure, proportionnelle à l'extension progressive de la vaccine, qui aurait la triste vertu de produire cette petite vérole de la peau interne? En d'autres termes, la fièvre typhoïde est-elle une maladie nouvelle, et Jenner en a-t-il doté l'espèce humaine en lui donnant le vaccin?

Les objections se pressent contre cette manière d'interpréter les faits. Je me contente, pour être bref, d'en indiquer quelques-unes.

La *fièvre typhoïde,* sous son étiquette moderne, n'est qu'une ancienne connaissance qui a souvent changé de nom, et dont il s'agit seulement de vérifier l'identité passablement embrouillée par tous ces baptêmes.

Les anciens auteurs l'ont appelée tour à tour *fièvre maligne, putride, synoque putride, nerveuse, atonique, adynamique*, etc. En étudiant les prodromes, les symptômes, la marche, le pronostic assignés par eux à ces maladies si diversement dénommées, on y reconnaît sans peine la fièvre dite typhoïde de notre temps. L'autopsie même, quand ils ne la négligent pas, leur révèle les altérations cadavériques dont on parle tant aujourd'hui.

Les anciens connaissaient donc la fièvre typhoïde; mais ils la qualifiaient autrement. La prétendue fréquence de cette maladie est bien plus apparente que réelle. On la nomme plus souvent aujourd'hui, parce

qu'on a modifié le vocabulaire classique ; mais les statistiques prouvent que les fièvres qu'elle représente en ce moment n'étaient ni moins meurtrières ni moins nombreuses avant qu'après l'invention de la vaccine. Les relevés de la clinique, de Stoll, sont, sur ce point, complétement décisifs.

Ainsi tombe tout d'abord cette solidarité imaginaire qui astreindrait la petite vérole et la fièvre typhoïde à une suppléance réciproque. On ne peut dès lors admettre cette rétroactivité de la vaccine sur la production d'un état morbide qui l'a précédée, de temps immémorial, dans la pathologie humaine.

Il y a quelques années qu'on parlait beaucoup de fièvres *entéro-mésentériques*, de *donithentérics*, d'*entérites folliculeuses*, etc. On n'en dit plus rien aujourd'hui. Serait-ce que ces maladies ont disparu? Non, sans doute : elles sont seulement venues se fondre dans la fièvre typhoïde, et le moment n'est pas loin, j'espère, où ce nom, dont on abuse tant, sera mieux compris, ou même fera place à un autre, qui maintiendra dans ses légitimes limites le domaine si démesurément agrandi de cette fièvre. Alors aussi s'éteindra, après avoir fait son temps, cette fureur de *typhoïdisme*, contre laquelle notre savant confrère, M. le docteur Cayol, s'est élevé avec autant de raison que d'esprit.

Car, si je reconnais qu'il existe une affection *essentielle spécifique*, qui mérite la dénomination de *fièvre typhoïde*, ou toute autre qui la désignerait comme une maladie distincte, je n'en proteste pas moins vivement contre la confusion déplorable qui, sous prétexte de simplification, fait de la science un véritable chaos. En vérité, si le sujet n'était pas si sérieux, on pourrait s'égayer, avec Montaigne, de voir ces herbes si diverses englobées collectivement sous le nom de salade.

Ici le savant professeur entre dans des considérations très-étendues et irréfutables, que les deux maladies dont il est question n'ont rien de commun ni par les causes, ni par les principaux symptômes, ni par le siége, ni par les accidents qui peuvent les suivre, ni par le traitement, ni par le caractère de la convalescence, etc., etc.

Il prouve, par des faits recueillis dans les hôpitaux, que la fièvre typhoïde est souvent survenue chez des sujets marqués des cicatrices de la petite vérole, et bien plus, qu'un grand nombre de malades à *peine convalescents d'une fièvre typhoïde* bien caractérisée ont été atteints de la petite vérole, dont le développement a été plus ou moins actif, suivant que les sujets s'étaient trouvés aptes à contracter la maladie complète ou la maladie modifiée par une vaccine antécédente.

Enfin M. Anglada démontre tout aussi victorieusement que le croup et les autres maladies regardées à tort par M. Verdé-Delisle comme des conséquences de la vaccine, n'ont rien de commun avec la petite vérole, et prenant corps à corps tous les raisonnements invoqués par ce médecin, étudiant tous les faits qu'il a présentés à l'appui de ses idées, il démolit à plaisir cet échafaudage bâti trop légèrement pour pouvoir résister à un tel athlète.

Laissons donc M. Verdé-Delisle se complaire dans ses idées exclusives et trouver que les cicatrices qui couvrent son visage sont pour lui un véritable bienfait; vaccinons toujours, nous qui rangeons Jenner au nombre des bienfaiteurs de l'humanité. Plus tard, nos enfants nous sauront gré de les avoir préservés de l'horrible maladie qui porte le nom de petite vérole.

CHARLES ANGLADA.

Professeur de pathologie médicale à la Faculté de médecine de Montpellier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Système de Gymnastique de chambre, médicale et hygiénique, ou représentation et description de mouvements gymnastiques n'exigeant aucun appareil ni aide, et pouvant s'exécuter en tout temps et en tout lieu, à l'usage des deux sexes et pour tous les âges, suivi d'applications à diverses affections, par D.-G.-M. SCHREBER, docteur en médecine et chirurgie, directeur de l'Institut orthopédique et médico-gymnastique de Leipzig. — Une brochure in-8°, traduite de l'Allemand, avec 45 figures dans le texte. Paris, 1856, chez Victor Masson, libraire-éditeur, place de l'Ecole de médecine, 17.

Nous ne croyons pas que qui que ce soit au monde conteste les bienfaits de la gymnastique, son importance hygiénique et les services qu'elle peut rendre dans beaucoup de cas pathologiques; aussi fait-elle à présent partie d'une éducation complète, et a-t-elle été organisée dans le plus grand nombre des établissements d'éducation. Cependant une foule de gens qui comprennent la nécessité de la gymnastique ne peuvent l'utiliser faute d'espace pour l'exercer, et d'un matériel suffisant pour l'entreprendre. Il semble que ce mot *gymnastique* doive présenter tout à coup à l'esprit une série de bâtons, d'échelles, de cordages, de poids, de trapèzes, etc., etc., et à peine ose-t-on penser à cet immense attirail, car dans les grandes villes on n'a pas le temps de se rendre au gymnase, tandis qu'il manque ordinairement dans les petites localités.

Les personnes les moins enthousiastes se livreraient volontiers à la gymnastique si elles pouvaient l'exercer chez elles, sans aucune espèce d'instrument ou de préparation, à l'heure qu'elles choisiraient. C'est précisément cet important problème qui a été résolu par le docteur Schreber, et que M. Masson a eu l'heureuse idée de faire traduire de l'allemand. Désormais la gymnastique se popularisera, et nous ne doutons pas

qu'une foule de gens, la brochure de M. Schreber en main, ne se livrent, avant leurs principaux repas, à une salutaire gymnastique de chambre.

L'ouvrage dont nous rendons compte ici est simple, concis comme beaucoup de productions germaniques. Il renferme, en quatre-vingts pages seulement, un grand nombre de préceptes et d'indications précieuses, puis, de place en place, des gravures sur bois, faites au trait, viennent indiquer, mieux qu'une description, le mouvement à exécuter et l'étendue qu'on peut lui donner.

Mettre les muscles en action, d'une manière méthodique, par la seule influence de la volonté, et sans appareil, tel est le secret de cette nouvelle gymnastique; aussi tous les mouvements musculaires ont-ils été étudiés, toutes les régions du corps passées en revue. Mais ce n'est pas seulement comme exercice hygiénique que la gymnastique est ainsi présentée, c'est aussi comme moyen curatif, afin que le malade, sur la simple indication du médecin, puisse faire seul ses exercices. Il n'est pas jusqu'au paralytique lui-même, cloué sur sa chaise ou dans son lit, qui ne soit mis à même de faire agir les membres restés sains, et de prendre assez d'exercice pour soustraire sa santé aux inconvénients d'une inaction prolongée.

Des figures ayant été jugées indispensables au texte de l'ouvrage lui-même, on comprend que nous ne puissions pas décrire ici les mouvements indiqués par l'auteur au point de vue hygiénique ou curatif. Qu'il nous soit permis cependant de citer quelques-unes des réflexions de M. Schreber, afin que l'on juge mieux du but qu'il s'est proposé :

« L'homme renferme en lui deux natures : une nature matérielle, une nature spirituelle. Il est donc dans l'obligation de mettre réciproquement en usage ses forces spirituelles et ses forces matérielles; c'est là le but auquel tend son organisation. L'esprit et le corps souffrent également de la paresse spirituelle et de l'inaction corporelle. L'activité seule peut nous procurer le bonheur; si nous négligeons ce précepte, nous voyons se succéder une atrophie de nos organes, un dérangement de leurs fonctions, puis des maladies, et enfin une mort prématurée. De même qu'en utilisant nos forces, nous les portons à leur maximum de puissance, de même en les abandonnant à elles-mêmes, nous les voyons peu à peu diminuer et disparaître. Ces vérités sont admises pour tout le monde, et chaque jour, néanmoins, on se met en contradiction avec elles.

« Beaucoup de gens, ne remplissant que la moitié de leur tâche, mettent tous leurs soins à développer leur esprit. Il faut convenir que cette erreur a sa source dans les progrès de la civilisation et dans le raffinement introduit dans nos rapports sociaux, raffinement que l'on tend peut-être à exagérer. D'autres veulent jouir, sans chercher à mériter cette jouissance par un bon emploi des moyens qui leur ont été donnés. Mais notre nature ne se laisse jamais dominer; quand on se met en contradiction avec elle, elle nous punit, quelquefois très-cruellement; c'est surtout la nature matérielle qui se montre inflexible lorsque l'on enfreint ses lois. »

Et plus loin : « Ainsi, pour que notre corps se porte bien, il est nécessaire que ses molécules constituantes se renouvellent, se *rajeunissent*. La moindre chose qui ferait obstacle à cette action, si elle n'est pas immédiatement écartée, amène un état maladif, la maladie, la mort. Par la même raison, l'emploi insuffisant de la matière, et la présence anormale d'une matière inutile (par défaut d'élimination), ou autrement dit, un défaut d'équilibre entre la matière absorbée et la matière éliminée, sont une des causes du développement anormal et de la cessation de la vie. Si les moments de repos sont bien réglés, la matière trouve dans l'activité des organes une raison de se renouveler.

« Le système musculaire est, sans contredit, le plus volumineux des systèmes du corps; la substance musculaire appartient à ces tissus organiques qui, par une activité bien appliquée (les mouvements du corps étant causés par une contraction musculaire), possèdent au plus haut point la faculté d'assimiler la substance dont ils se forment.

« Aussi, par cette double raison, le système musculaire convenablement activé est-il le plus apte à faire subir à la matière un changement plus rapide, plus fort et plus complet, et par cela même, à donner à la vie une impulsion favorable, en régénérant, en renouvelant le sang et toutes les humeurs de notre corps. »

Le but est clair, et on peut affirmer que le docteur Schreber nous fournit tous les moyens nécessaires pour l'atteindre. Nous conseillons toutefois aux personnes qui se livreront à la gymnastique de chambre, de le faire dans un air pur; car c'est surtout lorsque la respiration se trouve accélérée, qu'il faut que l'air absorbé par les poumons soit exempt de toute impureté. Dans beaucoup d'appartements, il suffira d'ouvrir les fenêtres, soit pendant, soit avant l'exercice gymnastique.

Dr Reinvillier.

FORMULES.

INFUSION DE GINGEMBRE.

Prenez : Gingembre concassé..... 4 grammes.
Faites infuser pendant 1/4 d'heure dans :
Eau bouillante..... 500 —
Ajoutez après refroidissement :
Sirop d'écorces d'oranges.. 60 —

TEINTURE DE GINGEMBRE.

Prenez : Gingembre coupé par tranches.. 60 grammes.
Alcool ..... 1000 —
Faites macérer à une douce chaleur pendant huit jours, filtrez et ajoutez : Sucre..... 125 —

L'infusion de gingembre se prend à la dose d'une tasse avant le repas, la teinture à celle d'une cuilerée à café dans un peu de vin ou de bouillon.

Le gingembre est un stomachique puissant; pris en petite quantité, il excite l'estomac et augmente les forces digestives; pris trop abondamment ou lorsque l'estomac est enflammé, il ne peut produire que de mauvais résultats.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 janvier 1856 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 134.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGERE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Des bains russes (suite et fin). — Cas de rage terminé par la mort. — Nouveau moyen de combattre la constipation. — Traitement des engelures. — Emploi de l'arsenic contre les fièvres intermittentes. — Des diverses législations relatives à l'âge du discernement chez les enfants. — Des préjugés et du charlatanisme en médecine (suite). — Bulletin bibliographique. — Formules : Pilules contre la difficulté de digérer.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JANVIER 1856.

Le nombre des maladies est un peu moins grand depuis quelques jours ; les affections de poitrine que nous signalions au commencement de cette quinzaine, ainsi que les dérangements intestinaux caractérisés par de la douleur et par de la diarrhée, n'ont pas complétement disparu, mais sont beaucoup plus rares. Les fièvres typhoïdes, déjà si abondantes pendant l'année 1854, se montrent très-fréquemment en ce moment ; on a remarqué aussi de nombreux cas de rhumatisme.

Aucune espèce d'épidémie ne règne dans le département de la Seine et n'a été signalée dans les départements.

L'abaissement de la température est favorable à la plupart des maladies chroniques, ce qui diminue notablement le chiffre de la mortalité pendant l'hiver que nous traversons.

DES BAINS RUSSES.

(Suite et fin.)

Comme moyen hygiénique, le bain russe a une haute importance, car non-seulement il n'est pas de bain de propreté qui puisse lui être comparé, mais il est le préservatif réel d'une foule de maladies.

Vainement voudrait-on débarrasser la peau des matières grasses qui la couvrent naturellement en employant le bain d'eau. Seul le bain russe peut nettoyer convenablement la surface du corps et en séparer les débris d'épiderme, les tannes et autres impuretés qui obstruent ses pores et nuisent à ses fonctions. Lorsque la vapeur a ramolli et pénétré l'enveloppe cutanée, quand des gouttelettes de sueur suintent de toutes parts, les frictions savonneuses entraînent avec elles tout ce qui est susceptible d'être détaché, et les arrosements d'eau froide font le reste. On n'a donc pas exagéré lorsqu'on a dit que les bains russes étaient le meilleur cosmétique auquel on puisse avoir recours ; aussi les dames russes s'en servent-elles pour conserver à la peau le velouté et la fraîcheur qui disparaît si vite chez nos parisiennes. Bien plus, lorsqu'une maladie ou quelques fatigues ont terni cet éclat, qui est le privilége de la santé et de la jeunesse, elles emploient encore le bain d'étuve pour faire recouvrer à la peau la finesse, la blancheur et le poli qu'elle est susceptible d'acquérir. Voilà, certes, un cosmétique qui est loin de ressembler au rouge et au blanc de fard, aux lotions virginales, aux teintures d'ambre ou de benjoin; mais les produits du parfumeur sont souvent très-dangereux, tandis que le moyen que nous indiquons est

exempt d'inconvénients et ramène à coup sûr le coloris et la fraîcheur.

Une autre qualité précieuse du bain russe, c'est de rendre la peau presque insensible aux vicissitudes atmosphériques, de sorte que les personnes qui s'enrhument facilement, qui ont une tendance au catarrhe pulmonaire ou aux maux de gorge finissent par avoir la poitrine beaucoup moins délicate. Il en est de même pour celles qui sont sujettes aux rhumatismes; elles se préservent mieux contre leur retour en employant le bain russe qu'en se couvrant le corps de flanelle, qu'il est difficile de quitter après s'y être habitué. D'après un très-grand nombre d'observateurs, les maladies de poitrine sont très-rares en Russie, et ils n'hésitent pas à attribuer au bain russe cet endurcissement contre la rigueur du climat. Dans notre pays, où les variations atmosphériques sont si fréquentes, il est encore plus important de se préserver contre leur impression nuisible qu'il n'est utile aux habitants du Nord de se fortifier contre un froid rigoureux et permanent.

« Comment l'usage diététique des bains russes et orientaux, dit le docteur Lambert, prévient-il les accidents causés par les changements brusques de température? C'est par la régularité qu'ils apportent dans les fonctions de la peau, en entretenant la transpiration et en imprimant à tout cet organe une tonicité, une énergie suffisante qui le mette en état de résister à ces alternatives de chaud et de froid; et n'est-il pas possible que l'habitude de cette transition brusque et instantanée du chaud au froid, à laquelle on accoutume le corps par l'usage des bains russes, le garantisse de tout accident, lorsque les variations atmosphériques viennent le soumettre aux mêmes effets? » — « Le bain russe, dit le docteur Meyer, fortifie et donne de la vigueur à la peau, l'endurcit contre l'impression nuisible d'un climat sujet à beaucoup de variations trop subites, et devient par ce moyen le meilleur préservatif contre les nombreuses maladies rhumatismales et catarrhales occasionnées par l'inaction de l'organe de la peau. »

En décrivant les qualités hygiéniques du bain russe, on pourrait craindre d'être taxé d'exagération, car il peut sembler extraordinaire qu'un moyen aussi peu répandu en France puisse produire autant de bienfaits; en effet, comme nous l'avons dit, il concourt à la fois à conserver ou à rendre à la peau son éclat et sa fraîcheur, il affermit une santé délicate en fortifiant le corps et en le rendant moins impressionnable; il rétablit l'équilibre des forces rompu par les fatigues, et devient même un bienfait pour les gens de cabinet qui travaillent de tête et mènent une vie trop sédentaire. Qu'on n'aille pas, toutefois, s'imaginer que le bain russe peut remplacer tous les autres moyens hygiéniques; on doit le placer au premier rang, il est vrai, mais il n'exclut nullement la pratique des autres préceptes. Employé comme agent curatif des maladies, il est encore très-puissant, mais il est loin de constituer un remède universel, ainsi que l'ont prétendu quelques-uns de ses partisans exagérés. Contre un grand nombre de maladies il est inutile, pour beaucoup d'autres il est nuisible, mais il est d'une très-grande efficacité contre quelques-unes.

Parmi les maladies qui sont traitées avec succès par les bains russes, le rhumatisme doit être mis au premier rang. Il semblerait au premier abord que le froid et l'humidité, causes assez habituelles du rhumatisme, doivent être un très-mauvais moyen thérapeutique contre cette maladie, mais la théorie et l'expérience s'unissent pour prouver le contraire : plus la température de la vapeur a été élevée, plus la réaction produite par l'eau froide est forte; la circulation se fait alors avec activité à la périphérie du corps, et la transpiration n'est nullement supprimée; c'est précisément ce surcroît d'énergie dans les fonctions de la peau qui explique le succès du traitement. Les faits de guérison sont d'ailleurs très-nombreux, beaucoup de médecins les ont observés, et les malades atteints de rhumatismes s'aperçoivent bientôt que l'usage du bain russe fait cesser leurs douleurs, à mesure que la peau acquiert de nouveau sa vitalité et sa chaleur naturelles.

Le traitement de la goutte vient se placer tout naturellement à côté de celui du rhumatisme. Le bain russe s'adresse dans ce cas non-seulement à l'accès de goutte lui-même, mais il peut être employé avec avantage pour prévenir le retour des accès. Cette médication provoquera sans doute quelquefois des craintes, des hésitations de la part des personnes qui sont étrangères à l'art de guérir, car les histoires de gouttes rentrées ou remontées ont un empire considérable sur beaucoup d'esprits. On doit être rassuré en songeant qu'une foule de médecins de mérite, en France et en Allemagne, ont reconnu depuis longtemps l'efficacité du bain russe contre la goutte; citons parmi eux Schmidt, Sparmann, Meyer, Wurburg, Christian-Hille, Rapou de Lyon, Barrié de Cologne, Timony, etc. Tous ces praticiens, qui ont fait des études spéciales sur les bains d'étuve, n'hésitent pas à les recommander comme le moyen le plus efficace que l'on connaisse contre les affections goutteuses.

Les névralgies, ou douleurs de nerfs, font à bon droit partie des affections qui sont avantageusement influencées par le bain russe, et cela est d'autant plus important qu'elles sont généralement très-douloureuses, très-rebelles et font le désespoir du malade et du médecin. Lorsqu'elles sont bien localisées, la douche de vapeur concourt efficacement au résultat et ne doit pas être négligée ; c'est ainsi que des sciatiques chroniques et ayant résisté à un grand nombre de remèdes, ont été guéries par le moyen que nous indiquons, employé avec persévérance.

Les médecins qui ont beaucoup mis le bain russe à contribution, racontent que de nombreux cas de migraine, des palpitations nerveuses, des mouvements convulsifs ont été guéris par ce moyen ; quelques-uns vont même jusqu'à citer l'épilepsie et des cas de paralysie incomplète ; mais il faut se défier des enthousiastes.

Peu de maladies sont aussi difficiles à guérir que les dartres, et tout le monde reconnaît que si leur classification est assez complète, leur traitement n'en est guère plus avancé. Les hôpitaux où les affections dartreuses sont spécialement traitées, fourmillent de malades qui les fréquentent à intervalle depuis nombreuses années et qui reviennent sans cesse demander du soulagement à défaut d'une guérison définitive dont ils finissent par douter. Les bains russes ne font pas disparaître toutes les dartres ; mais ils en guérissent un bon nombre ; loin de les répercuter à l'intérieur, ils les rappellent constamment à la périphérie du corps en exerçant une sorte d'action dépurative. Cependant, dans le plus grand nombre des cas, le bain russe est loin d'être suffisant : il faut lui adjoindre d'autres moyens pour triompher de la maladie.

Les effets des variations brusques de la température sur les voies respiratoires peuvent être, ainsi que nous l'avons dit, conjurés en grande partie par l'usage des bains russes ; mais lorsque l'impression subite du froid a produit l'enrouement, l'extinction de la voix, des rhumes opiniâtres de poitrine ou de cerveau, c'est encore aux bains russes auxquels il convient d'avoir recours si on veut être promptement délivré. Ce résultat est facile à comprendre quand on réfléchit que les maladies que nous signalons doivent en grande partie leur origine à un trouble rapide des fonctions de la peau, fonctions que le bain russe est appelé à rétablir dans leur intégrité.

Les chanteurs dont l'organe est affaibli par un travail vocal exagéré tirent souvent un très-grand parti des bains russes ; nous connaissons beaucoup d'artistes qui en font un très-grand cas.

Quelques maladies des organes digestifs, telles que les pesanteurs et les crampes d'estomac, le défaut d'appétit, les coliques intestinales, sont quelquefois avantageusement modifiées par le moyen qui nous occupe, mais il faut se donner garde d'y recourir lorsque des altérations organiques existent dans le cavités du ventre ou de la poitrine, il aggraverait alors la maladie. Aussi est-il prudent, dans tous les cas douteux, de mettre à contribution les lumières du médecin avant d'employer le bain russe.

Dans cette circonstance au lieu de prendre l'avis des garçons de bains que l'on regarde à tort comme suffisamment expérimentés, il faut s'adresser à l'homme de l'art dont on reçoit habituellement les soins, car mieux que tout autre il peut dire si le bain russe est ou n'est pas utile, si on doit en faire un fréquent usage, s'il faut commencer par un degré de chaleur élevé et enfin appeler l'attention sur une multitude de petites précautions à propos desquelles il est bon d'être renseigné.

Après avoir lu l'exposé rapide que nous venons de faire, les personnes qui ignorent combien les maladies auxquelles nous sommes sujets sont multipliées peuvent être tentées de croire que nous considérons les bains russes comme une panacée universelle : elles seraient grandement dans l'erreur ; nous n'avons point foi aux remèdes héroïques qui s'adressent aux maladies les plus diverses. Si nous mettons ici en relief les précieuses ressources du bain russe, nous le faisons sans parti pris et sans engouement ; mais nous sommes persuadé qu'il constitue un moyen puissant et beaucoup trop négligé. Il en est de ce bain comme de la plupart des choses utiles auxquelles il faut un temps considérable pour se populariser ; il est évident que le plus grand nombre des médecins eux-mêmes négligent une arme thérapeutique qui leur fournirait d'utiles ressources ; toutefois nous ne voulons parler que des médecins français, car les Russes et les Allemands sont parfaitement édifiés sur la valeur du bain russe.

Encore quelques années, et il est probable que le bain dont nous parlons pourra s'appeler bain européen, car les nations les plus civilisées finissent toujours par adopter les moyens qui contribuent à assurer leur bien-être et leur santé.

Dr Reinvillier.

Cas de rage terminé par la mort.

Le fait suivant, publié par la *Gazette des Hôpitaux*, donnera à nos lecteurs une idée assez précise de cette horrible maladie que l'on nomme l'hydrophobie, et ne leur fera sans doute pas regretter le nouvel impôt établi sur la race canine qui ne peut manquer de la rendre moins nombreuse.

Voici comment s'exprime M. le docteur Sonrier qui a observé le fait :

« Constater les progrès rapides d'une affection étrange dans ses symptômes et toujours fatale dans ses terminaisons ; rester spectateur impuissant d'un mal inconnu et jusqu'alors sans remède ; ne pouvoir même calmer cet affreux supplice de la soif, plus terrible que tous les châtiments inventés par le Dante ; voir la vie s'éteindre en luttant en vain contre une mort imminente ; ne trouver enfin à la nécropsie rien autre que quelques congestions viscérales produites par l'agonie, telle est en résumé la situation dans laquelle nous nous sommes trouvé en présence de cette maladie unique, que sous l'impression de nos souvenirs nous allons raconter.

Poulain, bûcheron, âgé de quarante-cinq ans, tempérament mélangé, adonné aux boissons alcooliques, mordu au sourcil et à l'aile du nez, il y a cinquante-deux jours, par un chien prétendu enragé, entre à l'hôpital de Batna le 24 novembre dernier, pour congestion cérébrale et pulmonaire.

Il raconte que les deux morsures, rouges en ce moment, se sont cicatrisées rapidement ; mais que l'appréhension de devenir enragé l'a toujours inquiété, quoiqu'en Afrique la rage soit tellement rare que l'édilité publique daigne à peine s'en préoccuper. Toutefois, quelques jours avant son entrée à l'hôpital, il est devenu triste, morose, ressentant un vague frisson initial avec courbature dans tous les membres, mal de tête, sommeil troublé par des rêvasseries pénibles.

Le 23, il est très-agité, poursuivi sans cesse par cette idée de rage ; aussi s'empresse-t-il de noyer tous ces soucis dans de copieuses libations.

Le 24 (première visite), on constate les phénomènes suivants :

Insomnie, facies animé, loquacité, jactitation des membres, anxiété, gêne de la déglutition, soif vive, horreur des liquides, constipation, respiration difficile, douleur de tête occipitale intense, pouls assez fréquent et développé.

Prescription. — Saignée de 800 grammes, vésicatoire à la nuque demandé par le malade avec instance, sinapisme épigastrique.

Le 25, même état que la veille ; crachotement ; la constriction de la gorge paraît plus forte, la difficulté de respirer plus intense. La saignée offre un caillot volumineux, sans couenne, nageant dans une abondante sérosité jaune citrin ; refus absolu de toute espèce de liquides. On applique la camisole de force pour réprimer ses mouvements et ses escapades nocturnes dans la cour de l'hôpital.

Le 26, le mal progresse chaque nuit dans une fatale gravité, sans toutefois changer de caractère. — 30 sangsues aux angles de la mâchoire.

Le 27, nuit très-agitée, difficulté extrême d'avaler, horreur des liquides plus prononcée ; expectoration abondante. — 30 sangsues aux angles de la mâchoire, potion opiacée à 1 gramme.

Le 28, insomnie complète ; depuis qu'il est à l'hôpital, intelligence nette, face grippée ; il vocifère contre les infirmiers, brise un de ses liens, et leur lance tout ce qui lui tombe sous la main, sans avoir jamais cherché à les mordre ; mouvements convulsifs des membres, surtout la nuit ; lèvres livides, regards étincelants ; bave écumeuse blanchâtre rejetée par de fréquents efforts d'expulsion ; respiration stertoreuse, haletante et de plus en plus embarrassée ; anxiété affreuse, asphyxie ; mort à midi. »

Nouveau moyen de combattre la constipation.

On ne trouve que trop souvent, dans la pratique, des cas de constipation rebelle, et l'emploi des purgatifs, auquel on est conduit tout naturellement, a pour résultat inévitable de rendre cette constipation de jour en jour plus difficile à vaincre. Il est des familles dans lesquelles cette disposition à la constipation est héréditaire, et il n'est pas rare, en particulier, d'observer des femmes chez lesquelles la constipation date presque de naissance et réclame, à mesure qu'elles avancent en âge, des moyens de plus en plus énergiques. Chez quelques-unes de ces femmes, les purgatifs drastiques, même les plus forts, ne déterminent pas d'évacuations, et ce n'est qu'à force de lavements qu'elles parviennent, et encore après un long intervalle, à obtenir une véritable débâcle. Il paraîtrait, si l'on en croit M. Strong, qui en avait déjà parlé il y a quelques années, que le sulfate de zinc, donné en pilules avec de la mie de pain (trois pilules de 25 centigrammes

chacune, et de mie de pain, quantité suffisante), immédiatement après le repas, pourrait rendre de véritables services dans les cas de ce genre. M. Baly, qui a repris les expériences de M. Strong, rapporte à ce sujet plusieurs faits intéressants.

Traitement des engelures.

Le docteur Muller recommande contre les engelures une décoction de 250 grammes d'écorce de chêne, dans 2 kilogrammes 1/2 de vin blanc réduits à 1 kilogramme 1/2 par l'ébullition ; il ajoute à cette décoction 15 grammes d'alun.

On fait plonger, de temps en temps, les parties malades dans ce liquide, pendant un quart d'heure à une demi-heure.

Emploi de l'arsenic contre les fièvres intermittentes.

L'emploi de l'arsenic contre les fièvres intermittentes n'est pas chose nouvelle ; depuis longtemps on a constaté les avantages de ce médicament au point de vue de la réussite et de l'économie. En présence du prix élevé du sulfate de quinine, il est précieux de pouvoir traiter pour quelques sous tout un département ; mais, pour beaucoup de raisons, l'arsenic ne peut être employé que par les hommes de l'art.

Placé, comme beaucoup de ses confrères, de manière à voir un certain nombre de fiévreux, M. Secrétain a raconté devant une société de médecine les résultats que tout dernièrement il a obtenus de l'emploi de l'arsenic. Sur quinze cas, il a eu quinze succès sans aucun accident, moins un enfant, qui du reste a légèrement souffert.

Il fait dissoudre 1 gramme d'acide arsénieux dans 1 litre d'eau et administre une cuillerée à bouche de cette liqueur matin et soir. Pour les enfants, la dose est limitée à une cuillerée à café matin et soir.

Obligé de faire un peu de pharmacie, il ne distribue jamais, dans la crainte d'accidents, plus de 6 à 8 grammes de liqueur à chacun de ses malades.

Depuis quelques années, M. Trapenard a employé le même médicament. Sur quarante à cinquante malades ainsi traités, il n'a eu, chez deux femmes, que deux insuccès accompagnés d'accidents de minime importance. La dose appliquée par M. Secrétain lui semble un peu élevée ; pour son compte, il trouve suffisant de faire prendre en cinq ou six jours 500 grammes d'eau contenant en dissolution 5 centigrammes d'acide arsénieux.

M. Boudant, qui a aussi obtenu de nombreux succès de cet agent, l'administre à peu près aux mêmes doses que M. Trapenard et n'accepterait, qu'avec une certaine crainte, le mode adopté par M. Secrétain.

Des diverses législations relatives à l'âge du discernement chez les enfants.

M. le docteur Vingtrinier (de Rouen) vient de publier un curieux mémoire ayant pour titre : *Des Enfants dans les prisons et devant la justice*. On y trouve les documents suivants sur l'âge du discernement chez les enfants ; ils montrent combien les lois de chaque nation ont varié à ce sujet.

Dans le droit romain, au-dessous de dix ans et demi, l'enfant était déclaré *voli non capax ;* à quatorze ans et au-dessus, il pouvait encourir toutes les peines, et même la *peine capitale.*

Dans le code autrichien, tous les délits d'un enfant au-dessous de onze à quatorze ans sont considérés comme infractions de simple police ; à quatorze ans cesse toute protection particulière.

La loi brésilienne admet présomption d'innocence jusqu'à quatorze ans.

A la Louisiane, au-dessous de dix ans, l'enfant ne peut être poursuivi, et, de dix à quinze, il y a lieu de décider s'il y a eu discernement.

L'antique loi des Bourguignons (*loi Gombette*) paraît avoir fixé à quinze ans l'âge du *discernement civil*, car à l'article 3, titre 87, on lit que tous les actes commis avant cet âge étaient attaquables pendant quinze ans.

La loi anglaise actuelle n'admet d'incapacité absolue que jusqu'à l'âge de sept ans. Des enfants de dix, neuf et huit ans ont été condamnés à mort.

En France, sous le règne de saint Louis, les enfants, à quatorze ans, accusés d'un délit, étaient, suivant l'ordonnance de 1628, condamnés au fouet ou payaient une légère amende. Au-dessus de quatorze ans, l'amende était de 20 à 40 livres ; on y ajoutait quelquefois l'emprisonnement de six à huit jours. Plus tard, et pour les cas les plus graves, ils étaient condamnés à l'exposition, qui consistait en une suspension sous les aisselles (supplice auquel succomba, en 1772, le frère du fameux *Cartouche*).

Aujourd'hui, pour toute espèce de crime, pour

toute espèce de délit, les tribunaux ou les cours d'assises appliquent la même loi et la même peine dans le cas de *délit* grave ou minime, comme dans les cas de crime, après avoir déclaré les enfants *coupables du fait,* mais *sans discernement.* Alors les enfants sont dits acquittés. Cet acquittement leur épargne la condamnation; mais ils sont retenus dans une maison de correction, pour y être élevés jusqu'à vingt ans aux frais de l'administration.

Des préjugés et du charlatanisme en médecine,

Par V. SERRÉ, docteur en médecine,
ancien aide de Lisfranc, ex-médecin-interne et lauréat des hôpitaux de Paris, membre de plusieurs Sociétés scientifiques et médicales.

La crédulité des sots est le patrimoine des fripons.

II
CHARLATANISME

En tous lieux, en tous temps, les bénéficiaires des sottes croyances à base identique devaient réussir et ont effectivement réussi par les mêmes moyens : l'aplomb, l'effronterie.

Aussi, constamment, sous quelque masque qu'ils se couvrent, dans quelque manteau qu'ils se drapent, voit-on les charlatans prendre imperturbablement les titres les plus sonores et annoncer dans les termes les plus pompeux qu'ils vont, pour ainsi dire, empêcher de mourir.

Faire l'histoire du charlatanisme entraînerait au delà des bornes d'un simple article.

Sans donc prendre le charlatanisme aux époques chaldéenne et égyptienne, qui furent son berceau, sans le suivre à travers les époques grecque et romaine, nous nous bornerons, arrivant de suite au moyen âge, à dire qu'au moment où la barbarie replongea l'Europe dans les ténèbres, qu'au moment où les sciences près de s'éteindre ne trouvèrent plus d'asile que dans les couvents, les formules les plus monstrueuses, les agents cabalistiques, les actions miraculeuses furent les grossiers artifices ordinairement employés, parce qu'ils devaient être les plus infaillibles dans des temps d'ignorance et de superstition.

Empruntées à l'Orient, l'astrologie et l'alchimie s'emparèrent, à la renaissance, de la pathologie pour lui imposer leurs pratiques surnaturelles. On vit alors les nécromanciens, les devins, les chiromanciens, les astrologues, les alchimistes, composer mystérieusement leurs philtres, leurs mixtures, leurs panacées, leurs amulettes, leurs élixirs et les vendre, non en plein air, sur de vils tréteaux, mais sous les lambris dorés, dans les palais des grands, qui, alors comme aujourd'hui, étaient totalement étrangers aux plus simples notions médicales.

De nos jours, malgré les progrès de la civilisation, les charlatans pullulent toujours, plus nombreux et plus audacieux que jamais.

Ils se divisent en deux catégories distinctes :

Les uns, charlatans de bas étage, exploitent surtout la classe pauvre et ignorante; les autres, aux allures scientifiques, s'adressent particulièrement aux privilégiés du savoir et de la fortune.

Les premiers, se subdivisant en plusieurs spécialités, fournissent d'abord cette tourbe de grossiers médicastres, de singes de médecin, d'Esculapes en jupons, qui ruinent et tuent impunément nos pauvres campagnards, auxquels ils administrent par toutes les voies, sous toutes les formes, les drogues les plus dégoûtantes, les plus inertes ou les plus dangereuses.

Ce sont des graisses pour la teigne, les dartres; des baumes pour les plaies, les ulcères; des huiles pour les rhumatismes; des emplâtres pour les loupes, les hernies; des eaux pour les affections de l'œil; des onguents pour faire sortir les prétendues gales rentrées, des racines pour les hémorrhoïdes, des poignées d'herbes pour couper la fièvre, des bottes de simples pour les hydropisies, des colliers pour les convulsions; des bouteilles, enfin, pour toutes les maladies, et particulièrement pour les imaginaires épanchements de lait, terreur des mères de famille, sans parler d'autres moyens plus inimaginables encore, comme la bouse de vache pour les seins enflammés, l'urine d'enfant pour une foule de maladies, les poux à croquer pour la jaunisse, les portions grillées de ver solitaire que rend partiellement le malade et que celui-ci doit avaler afin de tuer l'autre partie qu'il n'a pu évacuer, etc., etc.

Viennent ensuite les matrones, les rhabilleurs, les panseurs de brûlures, les charlatans nomades, les guérisseurs de chancres, les guérit-tout ou charlatans aux urines...

Matrones. — Ces femmes hardies, comme on les appelle, sont toujours en honneur dans les campagnes. Aujourd'hui, comme par le passé, elles continuent à apporter dans la pratique des accouchements les moyens les plus incendiaires et les pratiques les plus barbares, les plus meurtrières. Ainsi, toujours elles font boire, pour accélérer le travail de l'enfantement, du café, du vin chaud, de l'eau-de-vie brû-

lée; toujours elles compromettent la vie de la mère et de son fruit pour terminer à toute force les accouchements les plus difficiles; toujours elles ne se décident à appeler un médecin que lorsqu'il n'y a plus qu'à signer un *exeat* pour l'autre monde. Nous ajouterons que quelques-unes malaxent, pétrissent la tête des nouveau-nés au point de les tuer ou d'en faire des imbéciles, des sots.

Rhabilleurs, rebouteurs, pocheurs. — Ces grands guérisseurs de cassures, de déboîtements et de chimériques déplacements de nerfs jouissent toujours d'une vogue incurable.

Chaque canton a son pocheur, et c'est constamment le plus habile. Comme ses honorables rivaux, il excelle surtout à pocher les poitrines pour remettre les côtes enfoncées, lésion qui, par parenthèse, ne peut exister qu'avec fracture, cas auquel enfoncer dans le poumon les fragments de la côte brisée et produire des accidents graves et mortels, n'est pour l'opérateur que l'affaire d'un moment.

Son grand triomphe est surtout dans le traitement des cassures et déboîtements. Si vous en doutez, jetez un coup d'œil autour de lui, et vous verrez notre homme maudit par les centaines de malheureux qu'il a horriblement estropiés.

N'existe-t-il qu'une simple contusion, le rebouteur tord, pétrit impitoyablement les membres enflammés, tirés d'abord en tous sens par quelques vigoureux gaillards, et tout cela pour remettre une fracture ou une luxation qui n'existe que dans son cerveau. Nous allions oublier de dire que de semblables cures nécessitaient l'emploi d'appareils grossiers, pesants et douloureux, que l'on doit porter de 30 à 60 jours; mais on peut bien se gêner un peu, quand on obtient de si brillants résultats.

Pour les nerfs déplacés, le pocheur violente, tiraille les jointures, siége d'entorse, et fait ainsi d'une lésion souvent légère un mal des plus graves, pouvant entraîner l'amputation et la mort.

Panseurs de brûlures. — Toujours même recette, incomparable remède, patrimoine de famille, comme si la brûlure qui guérit en quelques jours devait être traitée de la même manière que celle beaucoup plus étendue, plus profonde, et qui, accompagnée d'accidents graves, peut entraîner de longues suppurations, des difformités irremédiables, nécessiter des mutilations cruelles et conduire à une mort des plus horribles.

Charlatan cosmopolite. — Il se rend sur la place publique, muni de l'autorisation municipale. Là, monté sur une voiture ruisselante de cuivreries, accompagné d'une négresse, recouvert d'un costume emprunté à quelque pays lointain, et entouré de musiciens habillés à la turque, il commence l'éloge de son spécifique d'autant plus infaillible qu'il est plus universel. Il ne le vend point, ce qu'il prouve en jetant de temps en temps une poignée de sous au milieu de la foule ébahie. Cependant, quoique ne vendant point sa drogue, il ne la peut offrir que moyennant rétribution, car enfin, en faisant vivre les autres, il est très-juste qu'il puisse vivre lui-même.

Non moins infaillible que l'élixir, cette manière de faire est d'un succès certain.

Toujours elle allèche les dupes. De toutes parts les badauds accourent, se pressent au cercle et se disputent l'honneur d'être volés les premiers par le savant philanthrope.

L'effronterie du charlatan nomade dépasse toute imagination.

Se promenant un jour aux Champs-Elysées, l'un de nos chirurgiens les plus distingués se glissa dans une foule qui entourait un bohémien de cette espèce. Celui-ci, en train de haranguer avec force convulsions ses auditeurs émerveillés, aperçoit le savant professeur, s'arrête et lui adresse ces mots :

Vulgus vult decipi, decipiatur.

Il n'y avait rien à répondre à cela. Sabatier sourit, haussa les épaules et disparut.

Guérisseurs de chancres (1). — Depuis un temps immémorial peut-être, il existe dans bon nombre de contrées, et surtout dans les départements du Nord, du Pas-de-Calais et de la Somme, certains industriels que la crédulité publique croit en possession d'un secret pour guérir les chancres. Ces charlatans, que l'on va consulter de dix lieues à la ronde et qui se rendent à jour fixe dans certaines localités où la foule béotienne vient stupidement les attendre, sont habituellement un ancien garçon apothicaire, ex-faiseur d'emplâtres, un berger astrologue ou bien encore une vielle femme, tireuse de cartes, et lisant la bonne aventure dans le marc de café.

Leur spécifique consiste en pois, en grains qu'ils introduisent dans les parties chancreuses après les avoir incisées avec une lancette ou tout autre instrument.

Ces merveilleuses graines qui seraient, à les en-

(1) Les personnes étrangères à la médecine désignent sous le nom de chancres toutes les affections cancéreuses.

croire, recueillies au clair de la lune sur certaines herbes magiques que leur indiquerait un démon familier, sont tout bonnement des trochisques arsénicaux colorés de diverses manières pour inspirer plus de confiance et dépister, s'il était possible, celui qui chercherait à en faire l'analyse, à en connaître la composition.

Nos Esculapes, possesseurs du secret, enferment précieusement leur récolte dans une boîte de forme insolite, et quand une bonne âme se présente pour se faire guérir d'un prétendu chancre qui n'est souvent qu'un petit bouton, qu'une ulcération simple, ils lui disent que son cas est grave, choisissent avec force simagrées un ou plusieurs pois jaunes ou verts, bleus ou rouges, et les plantent bravement, en marmotant certains mots inintelligibles, au beau milieu du facies de leur malheureux malade.

Au moyen de ces pois, de ces trochisques, ces guérisseurs parviennent sans doute à détruire certaines affections cancéreuses. Ils les emploient d'habitude contre celles qui se développent sur la face, sur les lèvres. Quelques-uns d'entre eux, trop ignares pour prévoir le danger ou assez hardis pour le braver audacieusement, vont porter leurs trochisques jusque dans la bouche.

Alors même, il faut le reconnaître, on voit parfois des succès inattendus couronner du plus brillant résultat ces tentatives incroyables qui compromettent au dernier point la vie des sujets sur lesquels elles sont opérées. C'est ainsi que nous avons rencontré, il y a peu d'années, un malade qu'au moyen d'un pois arsenical un berger avait débarrassé d'une tumeur développée à la voûte palatine. Notre frère vit également un autre malade renvoyé des hôpitaux de Paris comme portant à la langue un cancer incurable, lequel fut guéri par un empirique au moyen de trochisques dans la composition desquels entrait un sulfure d'arsenic.

L'arsenic, employé sous cette forme, peut être d'un usage journalier et rendre de véritables services à la chirurgie. Aussi est-il à déplorer que ce caustique, non signalé, que nous sachions, dans les ouvrages scientifiques, soit en la possession exclusive de charlatans grossiers qui, dans un but d'ignoble spéculation, à propos d'une verrue, d'une crevasse, d'un ulcère simple, ne manquent jamais de charcuter le visage d'un malade et de lui faire tomber une lèvre entière sous prétexte d'extirper un chancre qui n'existe pas, car alors le remède est pire que le mal et peut entraîner aux plus graves conséquences.

Nous allons indiquer la composition des trochisques arsenicaux, leur mode d'application. Nous aurons ainsi mis à nu le prétendu secret des empiriques qui l'exploitent, et nous nous estimerons heureux si nos observations produisent quelques-uns des résultats que nous sommes en droit d'en attendre.

Cette composition est aussi simple que facile. Les substances employées à cet effet sont celles qui entrent dans les poudres arsenicales de Rousselot :

1° Cinabre,	60 grammes.
2° Sang-dragon,	60 »
3° Acide arsénieux,	8 »

ou de frère Côme :

1° Acide arsénieux,	5 parties.
2° Cinabre,	22 »
3° Poudre de semelles de souliers,	une pincée.

ou de Dubois, de Dupuytren, de M. Manec, ou encore certaines autres poudres renfermant un sulfure d'arsenic.

On les associe à du gluten de froment ou bien on les délaye avec un peu d'eau ou de salive, en y ajoutant parfois soit de la farine, soit de l'amidon, puis on en fait des pois du volume d'un grain de blé ordinaire.

Pour être convenablement préparés, ces pois, ces trochisques ne doivent être ni trop durs, ni trop polis. Ils doivent même présenter certaines aspérités propres à les retenir au milieu des parties dans lesquelles on les aura plantés.

Leur couleur n'est, bien entendu, pour rien dans leur action ; aussi conçoit-on qu'il soit aisé de la varier à l'infini.

Leur mode d'application ne présente pas plus de difficultés. Il suffit presque toujours de faire une simple ponction dans le tissu chancreux et de les y placer de manière à ce qu'ils n'aient aucune tendance à s'en échapper.

Lorsque l'on voudra employer ces trochisques pour faire tomber un bouton ou une petite tumeur de nature chancreuse, on devra fendre crucialement ce bouton, cette tumeur, et placer le trochisque à l'entrecroisement des deux incisions.

Mais lorsqu'on aura affaire à une tumeur par trop volumineuse pour qu'un seul pois arsenical puisse le frapper de mort dans sa totalité, il faudra en employer plusieurs à la fois, en planter un dans l'entre-croisement de l'incision cruciale et les autres aux points correspondants à la plus grande épaisseur du tissu morbide.

Il sera facile de loger ces pois, ces trochisques au

fond des incisions, si, les plaçant l'un après l'autre dans une petite canule, on les y pousse et les y fixe avec une petite baguette que l'on ne retirera qu'après avoir dégagé l'instrument conducteur.

On pourra, pour plus de sûreté, appliquer sur les incisions, après l'introduction du pois, quand la partie malade le permettra, un morceau de diachylon ou de taffetas d'Angleterre.

Afin de ne pas s'exposer aux accidents graves et quelquefois mortels, à l'empoisonnement que pourrait déterminer l'absorption d'une trop grande quantité d'acide arsénieux, il sera prudent que la dose d'arsenic contenue dans les trochisques employés en une seule fois ne dépasse guère celle d'un décigramme à quinze centigrammes.

Si donc on avait à traiter un chancre trop étendu ou trop profond pour que ces doses puissent le détruire entièrement, il faudrait l'attaquer partiellement et par applications successives. Ces applications seraient faites, en outre, à six ou huit jours d'intervalle ; car, après chacune d'elles, et pendant ce laps de temps, il reste dans l'économie une certaine quantité d'arsenic absorbé, ainsi que nous l'ont souvent démontré les urines des malades soumis au traitement des caustiques arsenicaux.

Il est indispensable que les trochisques soient bien en contact avec le chancre que l'on veut empoisonner, frapper de mort ; car, ainsi que nous l'avons souvent observé à la Salpêtrière où nous sommes parvenu à guérir bon nombre de cancers réputés incurables par des chirurgiens de premier mérite, les trochisques n'auraient presque jamais la moindre action sur le cancer s'ils étaient trop enfoncés, ou placés trop loin, en contact seulement avec les tissus sains qui l'avoisinent ou qui lui servent de base.

Le peu de danger qu'il y a à porter le fer rouge, ou à appliquer des pâtes caustiques sur le col de l'utérus, nous fait croire que des trochisques d'arsenic plantés dans l'épaisseur des champignons cancéreux qui se développent sur cette région de l'organe gestateur, pourraient donner le meilleur résultat. En effet, ils réussiraient bien mieux que le fer rougi à blanc, dont l'action est si promptement limitée par l'escarre qu'il produit, bien mieux surtout que les pâtes d'arsenic et de Vienne, qui, délayées et entraînées par différents liquides, abandonnent bien vite le tissu morbide pour se répandre sur les parties saines où elles engendrent des excoriations qu'accompagnent les plus vives douleurs.

Nous ne faisons aucun doute qu'au moyen de trochisques arsenicaux appliqués d'après un procédé que la nature de ce travail ne nous permet pas de reproduire, on ne parvienne à guérir quelques-uns de ces cancers utérins qui font succomber un si grand nombre de malades, après avoir enduré, souvent pendant longues années, les tortures les plus atroces et après être arrivées au dernier degré du marasme.

L'action des pois, des trochisques arsenicaux est accompagnée d'un certain nombre de phénomènes locaux et généraux. Ainsi, d'ordinaire, une douleur locale suit de près leur application, puis un cercle inflammatoire circonscrit la partie dans laquelle on les a logés, un travail d'élimination s'établit, le chancre s'isole, s'ébranle, tombe et laisse à nu les tissus sains qui deviennent la base de cicatrices solides et résistantes.

Disons un mot de chacun de ces phénomènes.

Les douleurs qui accompagnent l'action des pois arsenicaux sont essentiellement variables en intensité et en durée. Tantôt elles sont assez vives pour priver le malade de repos et de sommeil pendant les deux ou trois premiers jours qui suivent l'application ; le plus souvent elles sont supportables ; dans quelques cas assez rares, elles sont presque nulles, et cependant le médicament n'en produit pas moins son effet ; d'autres fois, enfin, ces douleurs sont moindres que celles que causait le chancre avant l'emploi de l'arsenic. Elles durent ordinairement un, deux, trois et quatre jours, en perdant graduellement de leur intensité.

Sous leur influence, les parties voisines du mal se congestionnent, deviennent plus chaudes, prennent un aspect rosé ; puis, vers le troisième ou le quatrième jour, un gonflement inflammatoire cercle le chancre que l'arsenic a empoisonné. Ce gonflement est parfois assez peu sensible pour faire craindre l'insuffisance du caustique ; parfois plus prononcé, il semble que l'arsenic ait porté trop loin son action et que l'on doive chercher à la neutraliser. Il faudra cependant s'abstenir de tous les moyens propres à en atténuer les effets, car il est d'expérience que les accidents se calment facilement et que les résultats du caustique sont d'autant plus assurés peut-être qu'ils ont été plus intenses. Dans certains cas enfin le gonflement est de nature œdémateuse.

C'est vers le quatrième ou le sixième jour qu'apparaît le travail d'élimination. On voit alors des suppurations s'établir sur les limites des tissus sains et du tissu cancéreux. Elles commencent par isoler les bords du chancre ; puis, gagnant les parties plus

profondes, elles vont s'établir au-dessous de sa base, le soulever, l'isoler et en déterminer la chute, après avoir détaché, rongé les prolongements, les espèces de racines qu'il envoie dans l'épaisseur des parties saines sur lesquelles il repose. C'est ordinairement du quinzième au trentième jour que la chute est définitivement opérée.

Le tissu morbide est tombé, le tissu sain est mis à nu ; il existe une plaie recouverte d'un enduit grisâtre et muqueux. On recouvre cette plaie de pansements simples, et bientôt on la voit se dépouiller de son enduit, se déterger, prendre un bel aspect, se recouvrir enfin de bourgeons charnus qui deviennent rapidement la base de cicatrices douces, élastiques et solides.

Dans les premiers jours qui suivent l'application du caustique arsenical, on observe d'habitude, comme phénomènes généraux, un peu de malaise, d'abattement, d'insomnie, de fièvre. Rarement on voit survenir des nausées, des envies de vomir, des vomissements, à moins que la dose d'arsenic ait été trop forte, qu'on ait appliqué en une seule fois un trop grand nombre de trochisques ou qu'on en ait fait différentes applications à des époques trop rapprochées, alors qu'il existait encore dans l'organisme une certaine quantité d'arsenic absorbé. Si ces accidents toxiques devenaient assez graves pour inspirer de l'inquiétude, il faudrait se hâter d'enlever le caustique et de donner des boissons excitantes, de l'eau vineuse, du vin pur, de l'eau-de-vie, de la teinture de cannelle, de l'opium, etc.

En faisant connaître le secret des empiriques *guérisseurs de chancres*, la composition de leurs pois, leur mode d'application et les différents phénomènes qui accompagnent leur action ; en indiquant les précautions que nécessite leur emploi, la dose à laquelle l'arsenic doit être employé et les moyens de combattre les accidents qui peuvent en suivre l'usage ; en montrant aussi les résultats qu'on pourrait en attendre contre les cancers si communs de la matrice, nous avons cru rendre un véritable service, sinon à la science, du moins à la pratique, persuadé que nous sommes, comme nous l'avons annoncé en un Mémoire publié dans plusieurs journaux de la science, de la supériorité des caustiques arsenicaux contre les affections cancéreuses externes.

Les heureux résultats qu'entre les mains d'hommes éclairés peut produire le caustique que nous venons de ravir à l'empirisme, nous feront pardonner, espérons-le, notre excursion hors du charlatanisme.

Guéri-tout ou charlatan aux urines. — Bien des siècles se sont écoulés déjà, depuis que, dans l'inspection seule des urines, on cherche à reconnaître les mille dérangements auxquels est assujetti notre mécanisme.

Des hommes bien intentionnés et de ceux-là qui font marcher la science, s'en sont occupés à toutes les époques, et pourtant leurs laborieuses recherches n'ont jusqu'à présent abouti qu'à nous faire reconnaître le siége et la nature de bien peu d'affections.

Ce sont la gravelle, le diabète sucré, la maladie de Brigt, les pertes séminales, les inflammations, les dégénérescences des voies urinaires, et leurs communications avec le canal intestinal.

Vouloir maintenant aller au delà serait se tromper grossièrement et tomber dans ce ridicule charlatanisme qui eut cours pendant les douzième et quinzième siècles, qui précédèrent la renaissance des études médicales.

Nous voulons parler de l'Uromancie. Ses adeptes se vantaient de reconnaître, à l'aspect d'une fiole d'urine, si on les consultait pour un homme ou une femme, un enfant ou un vieillard, la nature de la maladie, son commencement, sa fin. Comme dans un miroir fidèle, ils y voyaient la constitution, le tempérament de chacun : celui-ci était colère, celui-là triste et mélancolique. Les plus habiles y découvrirent même la chambre du malade, son lit, la couleur de ses rideaux et bien d'autres choses *ejusdem farinæ.*

Pendant toute la période dont nous avons parlé plus haut, les prophètes aux urines s'étalaient au grand jour, dans le centre des populations où ils se trouvaient fort en honneur et prisés infiniment.

Tout, en effet, contribuait à cela : l'ignorance du peuple, voir même des classes aisées et la rareté de vrais médecins. Les idées de cabale, d'uroscopie, d'incantation y concouraient également.

Joignez à cela quelques heureuses sottises, et vous aurez la raison de la vogue inimaginable des uromanciens (1).

Aujourd'hui que les magnétiseurs, les homœopathes, les dépurateurs exploitent le citadin, les uromantes, pourchassés des grandes villes, ont dû se réfugier dans les campagnes.

(*La suite au prochain numéro.*)

(1) Une dame députe sa caméristé chez un uromante avec une bouteille de son urine ; la pauvre fille perd en route la précieuse liqueur, mais répare malheureusement ce malheur en la remplaçant par de l'urine de vache. O prodige! l'Esculape s'écrie aussitôt : « Dites à votre maîtresse qu'elle mange beaucoup trop d'herbes... »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Applications aux sciences et aux lettres de la théorie du langage qui donne naissance à la langue universelle (1), par C. L. A. LETELLIER, auteur du *Cours complet de langue universelle* (2).

Déjà nous avons dit à nos lecteurs quelques mots de cette œuvre remarquable accomplie par un savant, œuvre d'une portée incalculable, qui brillera désormais comme un monument gigantesque élevé par notre siècle aux siècles futurs. Aujourd'hui ce travail immense est complet, et c'est encore vulgariser la science que d'essayer d'en donner ici un aperçu.

Langue universelle!... à cette grande idée l'imagination s'enflamme; l'esprit s'élance vers un avenir grandiose de l'humanité; mais, après ce premier élan, comme accablé sous le poids de cette immense question, il retomble sur lui-même et se prend à douter de de la réalisation de ce rêve magnifique. Cependant ils n'étaient pas des insensés les Bacon, les Descartes, les Leibnitz, quand ils proclamaient hautement la possibilité de mettre à fin une pareille entreprise! Apparemment ces génies avaient sondé l'abîme où s'agitent et s'élaborent des problèmes de cette nature, puisque après un examen attentif, au lieu d'être saisis de vertige, au lieu de reculer ils ont fait quelques pas en avant et nous ont assuré qu'à l'horizon des immensités de l'avenir ils entrevoyaient la solution tant désirée.

Or, voici qu'un ancien membre de l'Université, M. C. L. A. Letellier, s'est élancé à son tour à la poursuite du fantôme qui effraye tant d'intelligences timides ou timorées; ce nouveau lutteur s'est pris corps à corps avec ce dangereux adversaire; il l'étreint vigoureusement et déjà l'a forcé au moins à confesser son identité. Esprit exact et armé de connaissances substantielles, il ne recule pas devant les labeurs les plus redoutables. Après avoir extrait des divers idiomes occidentaux et orientaux le suc grammatical qui y est déposé (1er vol.), il s'est attaqué de front à la pensée : sur ce nouveau terrain il a entrepris avec autant de sagacité que d'audace la grande classification des idée (2e vol.). A-t-il véritablement fait faire un progrès à cette étude philosophique? nous n'oserions l'affirmer; mais ce qui paraît évident, c'est qu'à son point de vue, c'est-à-dire au point de vue du langage, il trace un système rationnel fortement accentué et applicable aux nuances les plus délicates de la pensée.

Aujourd'hui enfin il couronne son œuvre par des applications de son principe, il nous montre les sciences forcées de subir le joug de sa méthode sous peine d'être arrêtées dans leurs progrès. Il appartiendra aux savants d'apprécier, chacun dans la sphère où ils se meuvent, le parti qu'on peut tirer de cette nouvelle théorie: mais en attendant ce jugement il est infiniment curieux de suivre l'auteur au milieu de ce régime scientifique où il apporte une clarté non équivoque et une précision remarquable. D'ailleurs il nous introduit dans chaque application en présentant les vices des systèmes actuels; et quand même le remède serait d'une efficacité contestable, c'est assurément quelque chose d'avoir mis le doigt sur la plaie et de la dégager de tous les corps étrangers qui l'enveniment. Nous ne voulons pas dire que M. Letellier ne doive obtenir que ce résultat de son grand travail; nous y avons remarqué trop d'aperçus sérieux et trop d'applications vraiment réalisables pour limiter ainsi l'effet de cet ouvrage; mais tout en réservant la part de l'*équitable avenir*, nous signalons l'intérêt présent de son livre.

Pour donner une idée du mode de formation des mots scientifiques, nous citerons ce passage où l'auteur trace lui-même en quelques lignes un résumé de sa méthode :

« Le principe sur lequel nous fondons notre théo-
« rie des radicaux est celui-ci : *Pour qu'un mot ex-*
« *prime réellement une idée, il faut que ce mot ren-*
« *ferme une analyse de l'idée qu'il représente.* Il est
« donc nécessaire que les caractères ou les lettres dont
« le mot est composé figurent les catégories diverses
« auxquelles le mot peut être rattaché, depuis la plus
« générale jusqu'à la plus particulière. De cette ma-
« nière, en effet, les lettres mêmes du mot donneront
« la définition de la signification.

« Pour obtenir ce résultat, on peut partager toutes
« les idées contenues dans les mots en un certain nom-
« bre de divisions représentées dans le langage par
« des lettres : *la première lettre d'un mot indiquera*
» *dans quelle grande division d'idées il faudrait ran-*
« *ger celle qu'on veut exprimer.* Si on partage de
« nouveau la grande division, qui comprend une caté-
« gorie d'idées, en plusieurs divisions moins compré-
« hensives, *ces classes pourront être figurées par la*
« *seconde lettre du mot*, et celle-ci désignera ainsi
« une idée moins générale que celle exprimée par la
« première lettre. En opérant de même par une troi-
« sième division ou une troisième lettre, on se rap-
« prochera davantage de l'idée que l'on envisage;
« enfin, en continuant, s'il est nécessaire, ces sub-
« divisions, on arrivera à déterminer suffisamment
« l'idée qu'on veut exprimer. Par exemple *a*, au com-
« mencement d'un mot, peut exprimer la manière
« d'être des individus; *j* peut, parmi ces manières
« d'être, déterminer l'idée de la sensation; si mainte-
« nant, parmi ces sensations, celle de la vue est attri-
« buée à la lettre *e*, le radical *aje* exprimera la même
« chose que les trois lettres du mot *vue*, avec cette

(1) 2 forts vol. in-8° avec planches; chez B. Duprat, rue du Cloître-Saint-Benoît, 7, et chez Lemoine, place Vendôme, 26.
(2) 2 volumes in-8°; chez les mêmes libraires.

« différence que *aje* nous apprend que la vue est une « manière d'être des individus quand ils éprouvent « une sensation particulière à l'organe de la vue.

« Les divisions successives que nous opérons dans « notre théorie sur une idée plus générale sont, autant « que possible, en nombre décimal, c'est-à-dire qu'une « grande division contient dix classes, une classe dix « ordres, un ordre dix genres, etc.

« Le caractère algébrique ou, plus simplement, la « lettre qui figure une grande division est une voyelle ; « celle qui représente une classe est une consonne ; « celle qui indique un ordre est une voyelle, et ainsi « de suite en faisant alterner les consonnes avec les « voyelles.

« Les dix voyelles suivies des dix consonnes donnent « cent radicaux ; ceux-ci suivis d'une voyelle en don- « nent mille de trois lettres ; une consonne de plus « produit dix mille radicaux de quatre lettres, et ainsi « de suite. De sorte que d'après ce système décimal, il « y aurait dix millions de mots de la longueur de ce- « lui-ci : « *avarice.* » (*Page* 223 *du* 1er *volume d'application.*)

Parmi les applications nombreuses que l'auteur fait de son système de linguistique, nous avons remarqué celles qui s'appliquent à l'arithmétique et aux sciences naturelles; il est évident que toutes les sciences peuvent aller puiser leur nomenclature à cette source nouvellement découverte et en retirer des vertus non encore éprouvées ; mais l'arithmétique et la zoologie, dont les classifications sont suffisamment déterminées, ne peuvent guère se passer de ce complément. Nous voudrions pouvoir donner une idée de l'ingénieuse disposition par laquelle M. Letellier atteint la définition la plus compliquée sur les degrés de parenté ou sur la tenue du registre de l'état civil ; les problèmes qu'il se pose et qu'il résout sont d'une haute importance dans les transactions que la société sanctionne journellement ; or, une fois soulevées et aussi scrupuleusement élaborées, ces questions ne doivent plus retomber dans l'oubli ; la base sur laquelle cet ouvrage vient de les poser leur assure une place dans le grand cadre des connaissances humaines.

Les lettres avaient au moins autant de droit que les sciences à être dotées, par l'auteur, de la langue universelle ; aussi est-ce l'application aux lettres qui forme l'objet du dernier volume qui vient d'être publié (1). Nous regrettons que les matières qu'il traite s'éloignent autant de notre publication et ne puissent entrer dans notre cadre, car il complète véritablement la glorieuse tâche que s'est imposée M. Letellier. Il achève de prouver que par l'application de cette nouvelle théorie du langage un jeune homme de quinze ou seize ans, à quelque nation qu'il appartienne, 1° aurait une plus grande richesse et une plus grande précision dans les idées ; 2° connaîtrait *beaucoup mieux* qu'il ne le sait aujourd'hui la langue même qu'il parle ; 3° pourrait lire un ouvrage quelconque, appartenant à une langue quelconque, dans la transformation, c'est-à-dire sans perdre autre chose de son mérite que les sons de l'idiome dans lequel il est écrit ; 4° saurait juger et apprécier les littératures de tous les peuples ; 5° pourrait sans peine connaître deux ou trois langues mortes et deux ou trois langues vivantes. Il aurait en outre des idées exactes, neuves et assez avancées : 1° sur l'arithmétique, la zoologie, la botanique, la minéralogie, la chimie, les sciences médicales, la géographie, etc. ; 2° sur les sciences encore dans l'enfance et qu'on peut appeler *administratives ;* 3° sur les différents signes qui peuvent être substitués à la parole. Enfin il connaîtrait *la langue universelle*, c'est-à-dire serait en communication d'idées et de paroles avec quiconque aurait, chez quelque peuple que ce fût, étudié théoriquement sa propre langue.

Certes de pareilles promesses valent bien la peine qu'on s'en occupe et si quelque chose nous étonne et confond notre raison, c'est qu'un seul homme, quelles que soient l'étendue et la variété de ses connaissances, ait pu mener à bonne fin une entreprise aussi colossale. On pardonnerait volontiers à M. Letellier d'être orgueilleux, si comme les véritables savants il n'était pas très-modeste.

Louis Allain.

(1) Applications de la théorie du langage qui donne naissance à la langue universelle : 1° à la production de la pensée ; 2° à l'étude de la langue maternelle ; 3° à la traduction des auteurs étrangers dans la langue maternelle ; 4° à la connaissance des littératures de tous les peuples ; 5° à l'étude approfondie d'une langue morte ou vivante ; 6° au meilleur système d'instruction publique ou privée chez tous les peuples ; suivies d'un chapitre sur les moyens d'assurer l'avenir de la langue universelle (un très-fort volume in-8° ; chez les libraires déjà cités. Prix : 10 fr.).

FORMULES.

PILULES CONTRE LA DIFFICULTÉ DE DIGÉRER.

Sous-nitrate de bismuth.....	3 grammes.
Extrait de quinquina.....	3 —
Extrait thébaïque.....	0,15 centig.

Sirop, quantité suffisante pour faire trente pilules.

M. le docteur Chicoyne, auquel est due cette formule, fait prendre deux de ces pilules après chacun des deux principaux repas, dans le cas de paresse de l'estomac accompagnée ou non de douleurs. Si l'amélioration qui survient d'ordinaire assez vite s'arrête, on augmente d'une ou deux pilules par jour.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 février 1856 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 135.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — De la saignée. — Epilepsie intermittente : Emploi du sulfate de quinine. — Bons effets de l'aconit dans un cas de névralgie du cœur. — Emploi du chloroforme contre la coqueluche. — Boissons artificielles. — Action des vapeurs de térébenthine. — Des préjugés et du charlatanisme en médecine (suite et fin). — Absence de digestion chez les enfants : Traitement par la pepsine. — Variétés et nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formules : Préparation contre les engelures et les gerçures des mains.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 FÉVRIER 1856.

Depuis quelque temps on ne parlait que d'une terrible épidémie qui sévissait sur les femmes nouvellement accouchées, et les médecins étaient à chaque instant interrogés par les familles inquiètes qui leur demandaient s'il était vrai que l'on avait été obligé de fermer l'hospice de la Maternité. Ces bruits ont pris une telle consistance, qu'ils ont dû préoccuper le corps médical, et qu'ils ont été à l'Académie, dans la séance du 12 février, l'objet d'un incident qui résout complétement la question. Nous nous empressons de publier textuellement ce qui a été dit à ce sujet, afin de contribuer, pour notre part, à faire cesser l'alarme.

M. Moreau, à l'occasion du procès-verbal, demande à ceux des membres de l'Académie qui sont à la tête des grands établissements d'accouchement quelques renseignements sur les bruits qui ont couru depuis quelque temps à Paris, relativement à l'existence d'une épidémie de fièvres puerpérales.

Pour moi, dit-il, je n'ai rien vu de semblable dans ma clientèle. J'ai été plusieurs fois consulté par des familles pour de jeunes femmes à la veille d'accoucher ; elles voulaient savoir s'il ne serait pas prudent de les envoyer accoucher ailleurs qu'à Paris. Je les ai engagées à n'en rien faire, ajoutant que si j'avais dans ma propre famille une femme dans ce cas, je n'hésiterais pas à la laisser faire ses couches à Paris, tant je suis convaincu, pour ma part, qu'il n'existe en ce moment aucune influence épidémique de cette nature à Paris. Mais comme depuis quelque temps je suis étranger aux hôpitaux, je serais bien aise de savoir de mes collègues ce qu'ils savent à cet égard.

M. P. Dubois. — Il y a eu effectivement dans l'hôpital de la Clinique, et même en ville, quelques cas de fièvre puerpérale ; mais, en ce moment, je ne crois pas du tout qu'il règne une épidémie de ce genre. Les cas dont je viens de parler, et qui ont eu lieu il y a quelques mois, ne constituent pas non plus, à mes yeux, une épidémie. En ce moment, j'ai dans ma clientèle neuf femmes récemment accouchées, et elles se portent toutes très-bien.

Il n'y a pas d'année qu'il ne se produise dans la clientèle civile quelques cas de fièvre puerpérale, et assurément on n'est nullement autorisé pour cela à dire qu'il règne une épidémie de fièvre puerpérale. Je suis tous les ans consulté pour quelques cas de ce genre, et, ce qu'il y a de plus singulier, c'est que tous les ans, à l'occasion d'un de ces faits, le même bruit se répand. Il suffit qu'un seul cas de fièvre puerpérale ait lieu à Paris dans la clientèle civile, pour qu'il se répande aussitôt dans la ville avec une extrême rapidité. Ce n'est bientôt plus un cas, mais

plusieurs qu'on a vus, puis une épidémie, tant les choses vont grossissant. Il en est de même en ce moment.

M. Velpeau. — Je suis heureux d'entendre dire par M. Dubois qu'il n'y a point réellement d'épidémie de fièvre puerpérale en ce moment. Le bruit en a couru effectivement. Est-ce à cause de cela, ou par le fait d'une circonstance toute fortuite ? Toujours est-il que, depuis quelque temps, j'ai reçu dans mon service, à la Charité, un assez grand nombre de femmes enceintes, qui refluaient de la Maternité ou d'autres hôpitaux.

M. P. Dubois. — Cela tient à ce qu'à la Maternité on fait en ce moment des réparations assez importantes, et que plusieurs salles ont dû être momentanément évacuées.

DE LA SAIGNÉE.

La petite opération à laquelle on donne le nom de saignée est l'objet de croyances si fausses et de préjugés si absurdes parmi les personnes étrangères à la médecine, que nous croyons utile de signaler les principaux. Disons d'abord ce que nous entendons par le mot saignée.

La saignée est l'évacuation d'une certaine quantité de sang provoquée par l'art. On donne souvent le nom de saignée *capillaire* ou de saignée *locale* à celle qui se fait au moyen des sangsues ou de scarifications, tandis que l'on réserve l'expression de saignée *générale* pour celle qui se pratique au moyen d'un instrument appelé lancette, soit au pli du bras, soit dans une autre région. On dit que la saignée est *dérivative* lorsqu'elle a pour but de détourner le sang d'une partie où il se porte en trop grande abondance; qu'elle est *spoliative* quand on l'emploie pour diminuer la partie rouge du sang, résultat attribué aux saignées répétées, parce qu'on pensait que la partie séreuse du sang se réparait plus rapidement que la partie rouge. Enfin, on distingue la saignée *artérielle,* c'est-à-dire celle qui se pratique sur une petite artère, et la saignée veineuse, c'est-à-dire celle qui a lieu lorsqu'on ouvre une veine. C'est de cette dernière opération dont nous avons à nous occuper ici.

Les veines apportant le sang des extrémités du corps au cœur, et l'apportant d'une manière continue, non saccadée, beaucoup d'entre elles étant en outre superficielles et très-visibles, on a mis à profit cette disposition pour opérer la saignée. C'est le plus ordinairement le pli du bras qu'on choisit pour cette opération, quoiqu'on puisse saigner au pied, à la main, au cou, au front, sous la langue et dans plusieurs autres régions.

Pour pratiquer la saignée au pli du bras, on place une ligature au-dessus de l'endroit qu'on a choisi pour ouvrir la veine : le membre étant comprimé circulairement et d'une manière modérée, le sang s'accumule dans la veine et la rend plus apparente ; alors on tend la peau et l'on fixe avec le pouce le vaisseau qu'on se propose d'ouvrir ; puis l'on fait avec la lancette une petite incision proportionnée au volume de la veine, et qui varie en étendue ou en direction, selon les diverses circonstances locales que l'on a à prendre en considération.

Beaucoup de dangers se rattachent à cette petite opération, et il n'est pas aussi simple qu'on le croit vulgairement de faire une saignée parfaite. D'abord, quoiqu'on ait généralement plusieurs veines à choisir, il faut quelquefois, surtout chez les personnes grasses, aller chercher la veine à une assez grande profondeur, et divers écueils sont à éviter. Le plus sérieux est sans contredit l'ouverture de l'artère, vaisseau qui rapporte le sang du cœur aux extrémités, et dont la blessure produit une hémorrhagie d'une gravité immense. Des accidents de cette nature ont eu lieu trop fréquemment, et ils ont entraîné après eux des opérations dangereuses, parfois la perte du bras et quelquefois la mort du blessé. Cette faute a même été commise par des hommes illustres, et, il faut le dire, elle a été le résultat de la légèreté ou de l'inattention, car *jamais* l'homme de l'art sérieux et attentionné ne peut commettre une pareille bévue.

Généralement celui qui se dispose à pratiquer la saignée commence par s'assurer de la position de l'artère, et comme ce vaisseau, ordinairement unique au pli du bras, se divise quelquefois avant d'y arriver en deux branches à peu près égales, on comprend combien on doit apporter de précautions lorsque l'on est à sa recherche. Puis on peut lacérer un nerf important, ce qui laissera pour longtemps au malade des douleurs atroces et même des résultats encore plus sérieux. D'autres organes peuvent être maltraités et amener des accidents plus ou moins redoutables.

Combien de gens y regarderaient à deux fois avant de livrer leur bras au premier venu, si ils se doutaient des dangers que peut leur faire courir un opérateur ignorant ou inattentif. Quelle horreur ils auraient surtout de ces charlatans ambulants qui

saignent à tort et à travers, et qui n'attachent pas plus d'importance à la vie d'un homme qu'à celle du quadrupède qu'ils ont traité la veille; car leur faux savoir ne manque pas de s'attaquer aussi à l'art vétérinaire, qui leur ouvre une mine féconde en produits.

Mais s'il est dangereux de subir une saignée dans certaines conditions, si l'instrument de l'opérateur mal soigné peut enflammer la veine et faire périr le malade, une saignée inopportune n'est pas moins à redouter. Le sang, cette chair coulante, comme l'appelait Bordeu, ne doit pas être versé impunément, et dans un temps où les saignées étaient en grande faveur, même parmi les praticiens, une foule de personnes sont devenues, par leur abus, dans un état de santé des plus tristes et presque irréparable. Trop souvent encore, particulièrement dans les campagnes, on a légèrement recours à la saignée. Certes dans la fluxion de poitrine, dans un cas de congestion pulmonaire ou cérébrale, quelquefois pendant le travail même de l'accouchement, la saignée est un moyen héroïque; mais que de malades pour lesquels elle est conseillée guériraient très-bien sans elle.

Lorsque la saignée est bien indiquée, aucune considération ne doit la faire remettre à un autre jour. La première saignée, vous dit une commère, nous sauve d'une maladie grave, et sous ce prétexte on réserve toujours cette première opération pour un cas encore plus grave; erreur grossière, la première saignée n'a pas plus de puissance que la quinzième et celle-ci que la première.

Saigner pendant la digestion ou pendant certaines époques chez les femmes semble une monstruosité pour beaucoup de personnes, et elles ne manquent guère d'attribuer à la saignée la mort du malade s'il succombe par la maladie dont il est atteint. Il est bon, si cela est possible, d'éviter les circonstances indiquées plus haut lorsqu'il s'agit de saigner, mais de deux maux il faut savoir éviter le pire, et il peut être absolument nécessaire de saigner un homme qui sort de table.

Nous avons déjà parlé précédemment des saignées de précaution et de leur absurdité. Nous ne reviendrons pas sur ce sujet, non plus que sur la soi-disant nécessité de se faire saigner régulièrement à chaque printemps.

Se faire saigner de préférence du côté malade est aussi une chose inutile, et quoique quelques praticiens aient attaché une certaine importance à cette pratique, il est aujourd'hui bien reconnu que la sympathie qui existe entre les organes situés d'un même côté de la ligne médiane est tout simplement illusoire. Les saignées *latérales*, comme on les appelait, sont donc aujourd'hui abandonnées.

Malgré ce que nous avons dit des dangers d'une saignée mal faite, nos lecteurs ne doivent pas trop s'effrayer si parfois ils devaient supporter cette petite opération; chaque jour on pratique une grande quantité de saignées, et les accidents sont heureusement assez rares. Il vaut mieux, toutefois, avoir affaire à un médecin un peu timide qu'à un homme trop téméraire; tout au plus pourra-t-il lui arriver de pratiquer une *saignée blanche*, c'est-à-dire de manquer la veine au lieu de l'ouvrir; l'opérateur en sera quitte pour un peu de confusion, et le malade pour un second coup de lancette.

Dr Reinvillier.

Epilepsie intermittente.—Emploi du sulfate de quinine.

On écrit au journal de *Médecine et de chirurgie pratiques :*

« Avant de donner à l'observation que j'ai l'honneur de vous envoyer la publicité qu'elle mérite, j'ai cru devoir attendre du temps la sanction unique, selon moi, de tout brillant succès. J'ai eu le trop rare bonheur de guérir un cas d'épilepsie. La guérison ayant persisté depuis trois ans, j'ai acquis le droit de produire une affirmation positive.

« Voici ce que je lis dans mes notes courantes :

« 16 mars 1852. — Marie C... est âgée de quatre ans. Richement constituée, robuste, elle est douée d'une intelligence ordinaire et d'une remarquable activité physique. Issue d'une famille de cultivateurs, elle paraît réunir toutes les tendances particulières aux enfants de sa condition. Rien de particulier en elle, si ce n'est l'éréthisme et l'éclat du globe oculaire.

« Marie C... est épileptique de naissance, au dire de ses parents. Toutefois, les mouvements convulsifs dont cette enfant était fréquemment agitée durant les deux premières années de la vie ne justifient point un pareil diagnostic. Les symptômes pathognomoniques de cette affection, tels que le cri, l'écume et la flexion du pouce sur la paume de la main, n'ont pas été positivement constatés avant la troisième année. C'est à partir de cette époque seule-

ment que l'épilepsie s'est produite avec toutes ses manifestations. Et, chose remarquable, les accès ont toujours suivi depuis lors le cours des phases lunaires ; c'est-à-dire qu'ils ont invariablement éclaté à la nouvelle et à la pleine lune.

« Des investigations minutieuses, touchant la grave question d'hérédité, m'ont amené à un résultat négatif; au moment d'instituer mon traitement, je me préoccupe d'une prétendue complication, attribuant un grand rôle dans l'explosion des accès à la présence des vers. J'associe les anthelminthiques aux moyens généralemeut accrédités dans la science. Cette médication combinée fut poursuivie inutilement pendant trois mois.

« Le découragement gagnait la famille de ma jeune malade, et je commençais moi-même à douter des ressources de l'art, lorsque je réfléchis au caractère de périodicité qui distinguait le cas confié à mes soins.

« Quatre jours avant le retour attendu d'un accès, je pratique une saignée; le lendemain matin, potion stibiée; durant la nuit suivante, l'enfant prend, de deux en deux heures, une pilule de quinine d'un centigramme, jusqu'à concurrence de six décigrammes.

« La phase lunaire s'écoule, et la petite malade n'est pas même agitée de la plus légère convulsion.

« Emerveillé d'un pareil résultat, j'insiste sur l'usage du sulfate de quinine. Pendant trois mois et demi, aux approches de la nouvelle et de la pleine lune, je faisais administrer à cette enfant quelques pilules auxquelles j'ajoutais tantôt la valériane, tantôt les fleurs de zinc. C'est ainsi que j'ai consolidé sa guérison.

« A quel titre, à quel point de vue est-il permis d'envisager, dans l'espèce, l'efficacité du sulfate de quinine ? Faut-il l'attribuer à sa puissance antipériodique ? Son action, pour ainsi dire spécifique sur le cerveau, aurait-elle produit un ébranlement salutaire ? Telles sont les questions, monsieur le rédacteur, que je me suis adressées, mais dont la solution, si elle est possible, appartient à des praticiens plus habiles que moi.

« J. Lapeyrère, officier de santé,

« à Barran (Gers). »

Bons effets de l'aconit dans un cas de névralgie du cœur.

On lit dans le *Moniteur des hôpitaux :*

« Sœur M...., de l'hôpital général de Clermont-Ferrand, âgée de quarante ans, souffre du cœur depuis six ans. Beaucoup plus fatiguée depuis trois mois, elle éprouve des palpitations fréquentes, accompagnées de vives douleurs dans la région du cœur. Ces douleurs sont de deux sortes : tantôt, et c'est le plus souvent, ce sont des douleurs lancinantes, tantôt des douleurs qu'elle compare à celles qu'on provoquerait en râclant avec un couteau la surface d'un vésicatoire dénudé. Quand ces douleurs la prennent, elle est forcée de s'arrêter et d'attendre qu'elles aient cessé; elles durent quelques minutes, et surviennent de préférence quand elle est au lit, couchée sur le dos; elle est alors obligée de se lever et de se coucher le cœur contre terre. Depuis trois jours sœur M.... a été souvent obligée de se lever pendant la nuit et de s'étendre sur le parquet pour calmer ses souffrances. Elle est alitée et souffre continuellement depuis une huitaine, avec de fréquentes exacerbations qui la forcent à s'étendre par terre; elle passe ainsi une partie des nuits.

« Je suis appelé le 28 juillet, et, examen fait, dit M. Imbert Gourbeyre, je prescrivis quatre cuillerées à bouche de *sirop* avec 50 centigrammes d'*alcoolature d'aconit.* La malade en prend une cuillerée à cinq heures et une à neuf heures du soir. La nuit est bonne : il y a peu de crises, et la malade n'est point obligée de se lever. Le lendemain, trois cuillerées dans la journée. La dernière crise a lieu le 29 au soir; elle dure une heure. Les deux nuits suivantes sont excellentes ; la malade dit n'avoir jamais aussi bien dormi; elle continue pendant quelques jours une cuillerée de son sirop. Le 30 au matin, sœur M.... était levée et faisait son service. Pendant les mois d'août et de septembre, elle a souffert encore quelquefois du cœur; mais ces douleurs n'étaient rien en comparaison des douleurs violentes éprouvées en premier lieu. Ces nouvelles douleurs ont également cédé au sirop d'*aconit.* J'ai ausculté le cœur plusieurs fois pendant les accès et les moments de calme : aucune trace d'affection organique; pendant les crises le cœur battait avec une impulsion modérée.

« Copland, dans son *Dictionary of prat. med.*, se loue beaucoup de l'efficacité de l'aconit dans la névralgie du cœur, *nevralgia of the heart;* névrose ou

névralgie, les résultats thérapeutiques signalés par le médecin anglais semblent se trouver confirmés par l'observation précédente. »

Emploi du chloroforme contre la coqueluche.

M. Churchill recommande, pour prévenir ou diminuer les accès convulsifs, l'inhalation du chloroforme comme moyen très-efficace, surtout chez les enfants assez âgés, parce qu'il est bien difficile de l'employer chez ceux qui sont très-jeunes. Il fait tomber trente gouttes de chloroforme dans le creux de la main et la fait tenir devant le nez de l'enfant, de sorte que l'air atmosphérique ait accès.

Ce moyen doit être employé chaque fois que le malade ressent un chatouillement particulier dans la poitrine, qui précède ordinairement les accès.

Boissons artificielles.

M. Moride a publié, dans le *Répertoire de pharmacie,* un article sur les boissons artificielles qui est très-important pour l'hygiène des classes pauvres; il répond au besoin généralement senti de trouver moyen de remplacer le vin et le cidre, dont le prix n'est plus accessible à tous.

Dix kilogrammes de pommes ou de poires fraîches (à leur défaut, un dixième de ces fruits desséchés au four), après avoir été râpés ou parfaitement écrasés, sont introduits dans un baril avec un kilogramme de sucre brut et trente litres d'eau. Le mélange est placé dans un milieu d'une température tiède de vingt-deux à trente degrés. La fermentation s'établit promptement pour durer trois à quatre jours, après lesquels on soutire la liqueur. Une seconde fermentation, qui s'établit peu après ce soutirage, dans le baril cette fois bouché, oblige à un second soutirage dès que le cidre s'est éclairci. La liqueur, alors mise en bouteilles ou en barrique, est bonne à boire, et peut se conserver plus d'un an.

Un autre procédé donné par M. Bouchardat, et qui est infiniment plus simple, consiste à jeter sur le marc du pressoir, non exprimé, au lieu d'eau, comme le font les vignerons, de l'eau contenant *trente pour cent de sucre de canne.* On obtient ainsi, avec du sucre de très-bon goût, un vin très-coloré, très-agréable et d'une bonne conservation.

Avec une proportion de sucre moins forte, avec de la glucose ou de la fécule, on obtiendrait une liqueur moins bonne, mais plus économique et toujours avantageuse.

Action des vapeurs d'essence de térébenthine.

M. Letellier a fait à l'Académie des sciences l'intéressante communication qui suit :

« Voulant empêcher une citerne de 8 mètres cubes de perdre l'eau, j'y descendis avec un vase contenant environ 250 grammes d'essence et 500 grammes de goudron et de poix et placé sur trois ou quatre charbons. J'étendis ce mélange chaud au pinceau. Je n'avais pas recouvert 8 mètres de surface que je fus obligé de remonter, en raison de vertiges, sans douleur, sans pesanteur de tête, sans voir les objets tourner, sans aucune disposition à la syncope, sans la moindre faiblesse dans les jambes; il me semblait que j'allais tomber à droite ou à gauche (jamais en avant ou en arrière) et j'écartais machinalement les jambes pour éviter une chute; les secousses de la tête augmentaient ce chancellement, cette titubation. Nul brouillard devant les yeux, tous les sens bien intacts; la parole seule me paraissait un peu pénible; pouls et respiration parfaitement normaux; nul dérangement de l'intelligence, de l'estomac ou des entrailles; je n'éprouvais qu'une légère moiteur et un peu de fourmillement au dos des poignets; l'urine était absolument inodore (je n'ai pas perçu davantage l'odeur de violette sur deux malades affectés du catarrhe interne de vessie et qui ont guéri par l'essence prise par la bouche mieux qu'avec la térébenthine cuite). Cet accident se dissipa peu à peu en une heure par l'exposition à l'air.

« Dans la soirée je renouvelai mon essai, et bien que le fourneau n'ait pas été allumé plus de quelques minutes, les mêmes accidents se reproduisirent en moins d'une demi-heure; enfin le lendemain je recommençai *sans feu*, et en une demi-heure, je fus forcé de remonter par des accidents absolument identiques.

« Je conclus de cette observation que les vapeurs d'essence de térébenthine inspirées agissent primitivement sur le cerveau en l'excitant à la manière des alcooliques, et que, par conséquent, on ne doit employer ces substances qu'avec précaution. Il se peut qu'après l'excitation il survienne de l'affaissement comme après l'abus des alcooliques, mais ce ne serait qu'un effet consécutif. »

Des préjugés et du charlatanisme en médecine,

Par V. SERRÉ, docteur en médecine,
ancien aide de Lisfranc, ex-médecin-interne et lauréat des hôpitaux de Paris, membre de plusieurs Sociétés scientifiques et médicales.

La crédulité des sots est le patrimoine des fripons.

II

(Suite et fin.)

Là, par exemple, ils pullulent. Et toujours, comme par le passé, il leur suffit d'interposer entre leur œil et la lumière une fiole, dont la teinte grossière dénature le plus souvent la couleur normale de son contenu, pour vous indiquer, à l'instant même, vos maladies passées, présentes et futures.

Voici, du reste, le double fond du gobelet; en d'autres termes, voici, à quelques variantes près, comment en général nos inspecteurs d'urines établissent et leur omni-science et leur réputation.

Un pauvre diable, que tourmente telle ou telle affection, engage un frère, un ami à mettre son urine en bouteille pour la présenter, en l'appuyant de la bagatelle de 30 à 40 francs, à l'un de ces savantissimes.

Ce frère, cet ami arrive au sanctuaire; le dieu en est absent, mais sa digne compagne ou sa charitable gouvernante est là pour faire les honneurs.

Celle-ci pousse la complaisance jusqu'à s'apitoyer sur des maux qu'on lui a préalablement expliqués. Puis arrive le sauveur demandé.

Ici, ce sauveur se présente sous l'apparence d'un bon propriétaire, recouvert d'un paletot de pacotille; là, plus populaire encore, il a pris tout bonnement la forme d'un laitier, coiffé du bonnet de coton traditionnel, maculé du contact de ses vaches et répandant de tout son individu une agréable odeur de fumier.

Inutile d'ajouter que le colloque de la ménagère et du solliciteur a été saisi du cabinet voisin.

On procède à l'opération. Sans mot dire, notre médicastre s'empare de la précieuse liqueur, la regarde, la flaire, la goûte même quelquefois, et après l'avoir remuée, tourmentée en tous sens, il commence à détailler, avec un air capable, ce qu'il a entendu, il y a à peine une minute.

Vous comprenez la stupéfaction, l'ébahissement du badaud. La bouche ouverte, les yeux écarquillés, il n'en peut revenir. Voilà qu'on lui a appris, sans rien lui avoir demandé, que sa femme est enceinte, que son frère a telle maladie, que lui-même a peur de la gober. Plus de doute : l'élu qui sait tout cela est un vrai Guérit-Tout. Aussi le badaud en question reçoit-il, après avoir offert, le front coloré d'une rougeur pudibonde, le petit sac d'écus qu'on daigne accepter, reçoit-il, disons-nous, avec une sainte confiance le spécifique qui doit guérir instantanément un mal inconnu à tous les médecins du pays.

Le traitement commence; le médecin ordinaire est congédié. Le mal paraît empirer un peu; mais bah! l'efficacité du remède ne peut tarder à se faire sentir. Tout vient à point à qui sait attendre. En effet, la sanation est bientôt aussi complète que possible; car le registre aux décès de la paroisse s'est ouvert pour apprendre à tous présents et à venir le nouveau miracle du célèbre guérisseur.

L'uromante peut également avoir une demeure attenante à un cabaret. Dans ce cas, c'est l'aubergiste chez qui le porteur d'urine vient chercher au fond de quelques verres de trois-six l'assurance nécessaire pour contre-balancer l'émotion que doit inspirer la présence du grand homme, qui se trouve le compère obligé de l'omniscience du médicastre.

Parfois, mais ce cas est rare, on rencontre parmi les experts en urine des médecins, nous le disons en rougissant, auxquels on ne peut refuser quelques connaissances sur certaines affections. Ceux-là s'y prennent autrement. Par quelques questions indirectes ils vous soutirent un à un les divers phénomènes qui doivent trahir l'essence du mal. Cela fait, ils vous déroulent immédiatement ceux qui s'y rattachent de toute nécessité.

A défaut de documents satisfaisants, l'oracle se renfermera dans des banalités, vous débitera des mots inintelligibles, quelques insignifiances également applicables à tous les cas pathologiques.

Telles sont à peu près les jongleries habituelles de nos Calchas uromantes.

Voici leur spécifique. Chacun d'abord a le sien; c'est un patrimoine que lui ont légué ses ancêtres et qui, bien entendu, s'est considérablement amélioré en ses mains. Chez l'un, c'est une fiole miraculeuse; chez l'autre, c'est une bouteille incomparable, laquelle, par parenthèse, ainsi que notre frère l'a récemment observé dans un cas qui a failli être mortel, laquelle, disons-nous, renferme un purgatif violent. Viennent ensuite : le baume de tolu, le sirop des cinq racines, et d'autres drogues plus primitives aussi sales que dégoûtantes.

Purement philanthropiques, leurs consultations sont toujours gratuites; mais pour la drogue, c'est différent. Chacun vend son arcane au centuple de sa valeur. Cet arcane, il est vrai, va à toutes les maladies comme une selle à tous chevaux.

Aussi conçoit-on facilement qu'il soit inestimable.

L'habitant des villes, plus éclairé, repoussant ces grossiers charlatans, d'autres se sont présentés, aux allures scientifiques, qu'un jury médical brevetant pour exercer légalement a mis en circulation avec privilége d'impunité.

Ce sont :

L'*Homœopathe.*—Faisant surtout métier de rançonner ces incurables imaginaires qui traînent leur bilieuse hypochondrie d'empirique en empirique.

Si l'homœopathe est capable, s'il connaît nos infirmités et les moyens de les combattre, que fait-il? rien de plus que les vrais médecins. Il ajoute seulement pour prestige, aux remèdes prescrits, quelques doses infinitésimales de sa panacée; mais s'il n'est qu'homœopathe, il s'en tient tout bonnement à ses imperceptibles globules et abandonne les malades, après ample rémunération, aux soins si souvent impuissants de la nature.

Le *Magnétiseur.*—Faisant déchiffrer dans l'ouvrage si compliqué du corps humain le siége, la nature, l'étendue, la gravité des mille maux auxquels il est assujetti, pour ensuite formuler un traitement infaillible.

Ces bouffonneries aboutissent nécessairement à voler les malades, cela est incontestable; mais là se bornent tous les effets du magnétisme animal en fait de médecine.

C'est de la science de Mesmer surtout que l'on peut dire : *Multa ficta pauca, vera*, en ajoutant que cette science est aussi inutile à la pathologie que dangereuse à la morale.

Le *Médecin chimiste.* — Ne voyant dans toutes les maladies que des produits purement chimiques.

La machine humaine en souffrance ou fonctionnant irrégulièrement n'est pour ce savant qu'un vaste laboratoire avec ses fermentations, ses effervescences et ses combinaisons pathologiques, alcalines ou acides, susceptibles d'être neutralisées par son divin réactif, *poudre de niais* vendue au poids de l'or.

Le *Dépurateur.* — Pour celui-ci plus de maladies incurables. Toute infirmité, quelle que soit sa gravité, cède à son spécifique végétal, dépuratif qui ne dépure rien, absolument rien, si ce n'est cependant des dupes au profit des escrocs, il faut le dire, appelant *un chat un chat, et Rolet un fripon.*

Les *Guérisseurs d'asthme, de phthisie, de gastrite*, etc., etc.— Ces Fontanarose courent la province, distribuent des pilules fondantes et de l'eau dissolvante. Pilules et eau dont l'unique propriété est de fondre, de dissoudre, non le mal, mais la poche ou l'escarcelle.

L'*Oculiste ambulant.* — Quelle gravité! quel air noble et capable! combien les malheureux aveugles vont lui devoir de reconnaissance! Bientôt, en effet, quoique aussi aveugles que par le passé, ils vont voir qu'aussi peu clairvoyants au moral qu'au physique, ils se sont, une fois de plus, laissés leurrer par un chevalier d'industrie.

D'autres exploiteurs de même espèce, plus savants peut-être et plus dangereux partant, forgent des *livres de médecine populaires* qu'ils vendent tantôt seuls, d'autres fois flanqués d'un médicament de leur invention.

Ici apparaissent avec leur drogue et leur factum ceux qui parlent humeurs.

Humeurs! ce mot dit tout; aussi pille-t-on leur manuel et leur médecine, *vomi-purgatif* qui a fait des victimes par milliers.

Ces intrépides Purgons, qui voient partout des ordures peccantes à chasser, ont compté et comptent encore aujourd'hui un assez joli contingent de fidèles.

D'autres rêvent que les neuf dixièmes des maladies sont produits par le développement de parasites microscopiques qu'un agent destructeur des mites tue infailliblement.

Là-dessus, ces illuminés se mettent à l'œuvre, passent en revue la série de nos infirmités, en indiquant, pour chacune d'elles, les formes variées de leur spécifique, et fabriquent ainsi un livret qu'ils jettent en pâture aux demi-savants. La spéculation est assez lucrative.

La lecture de ces livres de médecine populaires: *Avis au peuple sur sa santé, Manuel de santé, Conseils aux mères sur les maladies de leurs enfants, La santé pour tous*, etc., etc., a déjà coûté la vie à plus d'hommes que la guerre la plus meurtrière n'en a fait mourir.

Ces ouvrages, rédigés par la médiocrité pour l'ignorance, comme le dit Richerand, donnent des idées fausses, les erreurs y abondent, car il n'y est tenu aucun compte du siège du mal, de sa nature, de son étendue, de l'âge, du sexe, du tempérament, de la saison de l'année, du climat et de ces mille idiosyncrasies qui font varier à l'infini le traitement de nos maladies.

Ces négociants en maladies, Homœopathes, Magnétiseurs, Dépurateurs, Médecins chimistes, Guérisseurs de phthisie, Oculistes ambulants, etc., pro-

cèdent tous, pour arriver à la vogue et à la fortune (1), de la même manière.

Tapisser nos murailles de pancartes omnicolores, couvrir la quatrième page des journaux de perfides annonces, publier des feuilletons sous forme de romans plus ou moins moraux, inonder nos villes de leurs prospectus mensongers, d'ignobles petits livres où ils se couvrent impudemment de titres usurpés et ridicules, tels sont leurs moyens habituels.

Ajoutons que l'on trouve, dans leurs honteuses publications, le pompeux éloge de leur incomparable panacée, le magnifique étalage de cures merveilleuses forgées pour tous les genres de maladies, une énumération complète de certificats obtenus, Dieu sait comme, et enfin des attaques furibondes contre leurs devanciers ou leurs rivaux, voire même des accusations calomnieuses contre les hommes les plus élevés dans la science médicale.

Une concurrence aussi active que coupable, nous avons honte à le dire, est faite aux charlatans de haut et bas étage par certains boutiquiers d'orviétan. Ceux-ci badigeonnent les vitraux de leur officine de scandaleuses annonces, font de cette échoppe d'affiches une halle où ils vous distribuent des consultations gratuites, vous emplissent de drogues, et vous arrachent, toujours gratuitement, le dernier sou, avec le regret, s'il en est autrement, de n'avoir pu vous faire passer à travers le corps toute leur ignoble apothicairerie.

Il nous resterait, pour clore cette liste déjà fort longue, mais encore bien incomplète, à parler du savoir-faire aux mille ruses charlatanesques et du *Robert-Macairisme médical.* Mais le temps nous presse. Arrêtons-nous. Du reste, toujours mêmes appâts trompeurs, toujours même but : le *gain;* même résultat : la *déception ;* toujours, en un mot, des dupes et des fripons.

Les maladies pour lesquelles la foule court chez le charlatan sont habituellement les affections chroniques.

Nous les rangeons en trois catégories :

Les premières sont essentiellement incurables ; les secondes doivent céder aux efforts de la nature aidés par le temps et un régime convenable ; les troisièmes exigent impérieusement, pour disparaître, le secours d'une thérapeutique éclairée.

(1) Les sommes que réclament ces charlatans pour la rémunération de leurs services sont véritablement fabuleuses. On voit de pauvres domestiques et de malheureuses familles leur abandonner le fruit de plusieurs années d'économie.

Cette division tripartite indique à elle seule combien les panacées de l'empirisme doivent être infructueuses, combien même elles doivent faire de victimes.

Et en effet, en ce qui concerne les incurables, que le charlatan ne les guérisse pas, cela se conçoit. On ne lui demande pas des cures miraculeuses ; ce qu'on lui demande, c'est de ne pas administrer, soit stupidement, soit en connaissance de cause, des remèdes incendiaires qui, en agissant au bénéfice du mal, viennent empirer le désordre fonctionnel, exaspérer les douleurs et accélérer la mort ; ce qu'on lui demande, c'est de laisser le patient entre les mains de ceux qui peuvent, dans ces cas désespérés, prévenir certains accidents, ménager les forces, manœuvrer enfin de manière à faire une retraite aussi belle que possible pour arriver au trépas d'un homme qui, loin de mourir dans les tortures d'un damné, s'éteindra, au contraire, insensiblement au milieu des consolantes espérances d'une guérison prochaine.

S'agit-il des maladies qui doivent céder au temps, aux soins hygiéniques, contre lesquelles le rôle du médecin est d'éloigner les complications qui en retardent la marche et de prévenir les obstacles aux tendances salutaires ; que peuvent faire les fioles, les pilules? Entraver l'organisme, augmenter le dérangement morbide et souvent le rendre incurable. On sait alors ce qui arrive.

Quant à ces affections qui réclament, de toute nécessité, pour disparaître, un traitement approprié, appliqué avec méthode et persévérance, elles deviennent mortelles encore, par suite des sottes recettes du charlatanisme. Ces drogues, en effet, stimulent non-seulement les accidents nés, mais enfantent même ceux qui sans elles ne devraient jamais naître.

Ces résultats du charlatanisme, *faire mal ou ne rien faire, tuer ou laisser mourir*, n'ont rien d'étonnant.

On le comprendra facilement, la moindre réflexion suffira à démontrer que la médecine n'est point une science d'inspiration.

Pour reconnaître, en effet, les infirmités humaines au milieu des symptômes disparates et insolites qui en masquent souvent la physionomie, pour en saisir les complications et arriver à une médication appropriée à la nature de ces infirmités, à leur siége, à leur degré de gravité, il faut de l'aptitude, des études prolongées, des connaissances spéciales.

D'où la conclusion que les charlatans sont tous

autant de pourvoyeurs des pompes funèbres, autant de suppôts de fossoyeurs, et qu'à le bien prendre il vaut mieux être malade sans eux que valide entre leurs mains.

Complétons notre travail par l'indication des moyens propres à amener, sinon la destruction complète, chose impossible, du moins l'affaiblissement des préjugés et la répression du charlatanisme en médecine.

Que les médecins, secondés par le clergé, les instituteurs, les hommes éclairés, s'efforcent de faire voir tout l'absurde, tout le danger des erreurs populaires en matière médicale, et bien des sottes croyances, dont le long martyrologe s'agrandit journellement, s'affaibliront et finiront par s'éteindre.

Pour ce qui est de l'hydre du charlatanisme, si l'on ne peut la terrasser, l'anéantir, il sera au moins facile d'en diminuer les victimes.

Il faudra, pour cela, d'abord prouver ce que chacun peut faire, que la niaiserie populaire fait seule le génie, la vogue et la fortune de l'empirisme; il faudra ensuite que le pouvoir, qui tous les jours multiplie les preuves de sa sollicitude pour les classes souffrantes, complète son œuvre de philanthropie, en éditant une législation mieux répressive des iniquités des guérisseurs avec ou sans brevet.

En frappant le charlatanisme, hideux vampire, ne se nourrissant qu'aux dépens de la vie de tous, c'est pouvoir inscrire noblement sur son drapeau : *Santé publique.*

Espérons donc que bientôt des pénalités sévères et sagement graduées, afin que les tribunaux n'aient point à reculer devant leur application, viendront soustraire la masse ignorante à ce trafic impudent qui ruine, torture, estropie et empoisonne toutes les fois que la nature médicatrice n'a pu tout à la fois triompher et du mal et de son remède.

Ces lois tutélaires promulguées, les médecins, les administrations locales se feront un devoir de signaler à l'autorité les infractions aux règles de la police médicale, d'arracher le masque à qui en porte et de détruire ainsi ce mortel prestige de science à l'aide duquel les charlatans de tous âges ont fait de si nombreuses victimes.

Dr V. Serré.

Absence de digestion chez les enfants. Traitement par la pepsine,

Par le docteur E. Barthez, médecin de l'hôpital Sainte-Eugénie.

Le savant travail de M. Barthez, publié par l'*Union médicale*, est trop étendu pour que nous puissions le reproduire en entier ; nous mettons sous les yeux de nos lecteurs la partie qui nous a paru la plus intéressante, celle qui est véritablement pratique.

« On rencontre encore assez souvent, dit M. Barthez, des enfants du premier âge doués d'un appétit considérable, consommant avec avidité de grandes quantités d'aliments et qui cependant sont loin de présenter une force et un embonpoint en rapport avec l'abondance des substances ingérées. Ils demandent sans cesse à manger, et les parents croient bien faire en satisfaisant cet appétit vorace au moyen des aliments les plus nutritifs ; viandes, œufs, pommes de terre, haricots, pain, soupes épaisses de toute sorte leur sont habituellement prodigués. L'estomac accepte sans la rejeter cette alimentation exagérée. La digestion gastrique se fait, tantôt avec une facilité apparente, tantôt accompagnée d'un léger mouvement fébrile qui peut simuler la fièvre hectique. Habituellement la diarrhée existe, souvent même les évacuations alvines suivent très-rapidement l'ingestion des aliments : les matières fécales sont très-abondantes, quelquefois assez solides, et plus ordinairement très-liquides, constituées par de la sérosité ou par du mucus mêlés de débris de substances alimentaires indigérées et facilement reconnaissables. Ces enfants sont habituellement tristes et tranquilles ; d'autres fois ils conservent quelque gaieté et se livrent à leurs jeux avec une ardeur contenue. Mais en tous cas, *ils ne profitent pas*, disent les parents tout étonnés de constater que la grande quantité d'aliments ingérés ne se convertit pas en chair et en graisse. Dans le fait, ces enfants sont chétifs, leur peau est décolorée, leurs membres sont petits, grêles et mous et présentent une disproportion notable avec le ventre qui est gros, sonore, tendu. Enfin, il m'a paru que la taille ne s'accroît pas en proportion de l'âge. Cet état dure pendant des semaines et des mois sans modification bien appréciable, et sans qu'il survienne aucun autre accident local ou général. En présence de cette demi-santé, les parents négligent d'invoquer les secours de l'art. Sa persistance, pendant plusieurs mois, ou

l'apparition de nouveaux phénomènes, finissent seuls par exciter quelque inquiétude.

« Chez ces enfants les accidents actifs, aigus et locaux de l'indigestion sont très-atténués; ils se bornent presque à l'existence de la diarrhée, à la sécrètion excessive des gaz intestinaux et par suite à l'augmentation permanente du volume du ventre. On ne voit pas non plus se développer les symptômes de cet empoisonnement catarrhal, résultat de l'indigestion souvent répétée et de l'absorption de matériaux viciés ou trop abondants.

« En étudiant les faits de cette nature, après avoir lu les travaux du docteur Corvisart, je pensai qu'il devait s'agir là d'une digestion incomplète ou nulle, par suite d'un vice quelconque dans la sécrétion des sucs dissolvants de l'estomac. Je supposai que les aliments, ainsi indigérés, passent peu ou pas modifiés dans les intestins et y jouent le rôle d'un corps étranger dont l'action locale détermine une hypersécrétion gazeuse et séreuse ou muqueuse. Pendant leur trajet, au lieu de fournir à l'absorption des matériaux étrangers ou trop abondants, ils en donnent qui pèchent seulement par leur quantité insuffisante. De là une réparation incomplète, un défaut de nutrition, un temps d'arrêt dans le développement; de là peut-être aussi ce besoin incessant de manger. C'est donc réellement un cercle vicieux dans lequel tournent ces enfants : alimentation trop forte pour un suc gastrique dont la force dissolvante est diminuée; absence de réparation entretenant la faim vorace qui ne saurait être satisfaite par l'ingestion de nouveaux aliments qui ne seront pas plus digérés que les premiers.

« Pour rompre ce cercle vicieux, il fallait rendre aux sucs digestifs leur puissance dissolvante. C'était là la véritable indication que je pouvais essayer de remplir de deux manières. L'une consistait à diminuer la quantité de l'alimentation, et à mettre, par des tâtonnements successifs, sa qualité en rapport avec les sucs tels qu'ils existaient. L'autre manière était de rendre directement à ces sucs leur faculté digestive.

« La première méthode n'est pas toujours facile à suivre, parce que les parents n'ont pas le courage de maintenir longtemps au régime nécessaire un enfant qui demande sans cesse à manger. Quant à rendre directement au suc gastrique sa faculté dissolvante, la pepsine, si elle a les propriétés indiquées par M. Corvisart, devait remplir ce but.

« En général, je fais peu d'essais; et ma thérapeutique n'est pas aventureuse. J'aime à remplir des indications déterminées au moyen de remèdes que je sais agir dans le sens que je désire. Ici, l'expérimentation était innocente; je devais, je pouvais au moins réussir du premier coup; la non-réussite n'avait aucun inconvénient.

« Je résolus donc d'employer la pepsine. Sachant très-bien, d'ailleurs, que le suc gastrique des enfants pèche plutôt par excès que par manque d'acides, je préférai à la pepsine acidifiée la pepsine neutre, que je supposai plus capable que l'autre de reconstituer le suc gastrique.

« Ici je laisse parler les faits, qui seuls peuvent résoudre la question.

Observation I. — *Diarrhée par non-digestion des matières alimentaires; dépérissement notable; — durée de plusieurs mois; — guérison en quelques jours après l'usage de la pepsine neutre.*

« Morin, âgé de quatre ans et demi, entre à l'hôpital Sainte-Eugénie le 23 novembre 1854.

« Cet enfant, atteint depuis plusieurs mois d'une diarrhée fréquente, grumeleuse, liquide, était remarquable, lors de son entrée à l'hôpital, par sa pâleur, son dépérissement, sa tristesse et son inertie. Les chairs étaient molles, les membres petits; le ventre était gros, ballonné; la peau fraîche; le pouls petit et faible, non fréquent. Les gardes-robes étaient nombreuses, très-liquides, mêlées de matières indigérées parfaitement reconnaissables. Les morceaux de viande surtout étaient gros et abondants. L'appétit était d'ailleurs vorace, et les parents n'avaient jamais modifié la quantité ni la qualité de la nourriture habituelle.

« Pendant six jours, je me contentai de restreindre la quantité des aliments, malgré la demande incessante de l'enfant, et de donner soit de la viande crue et pilée en petite quantité, soit 4 grammes, par vingt-quatre heures, de sous-nitrate de bismuth.

« Au bout de ce temps, la diarrhée n'était nullement modifiée; l'enfant ne cessait pas de demander à manger; les selles étaient toujours liquides, fréquentes; les aliments indigérés, et l'état général sensiblement le même.

« Supposant alors que la maladie consistait surtout en ce que les sucs gastriques n'étaient pas dans les conditions nécessaires à la digestion des aliments, je me décidai à provoquer une digestion artificielle en donnant un demi-gramme de pepsine neutre au commencement de l'un des repas fait avec la viande ordinaire de l'hôpital.

« Dès le lendemain, 1er décembre, les matières

fécales furent plus jaunes et mieux digérées qu'elles n'avaient été jusqu'alors. Je fais donner ce jour même deux prises de pepsine de 0,50 centigrammes chacune. Le lendemain, les évacuations sont moins fréquentes, et les aliments à peu près digérés, bien que les selles fussent encore liquides.

« Le 3 décembre, pas d'évacuations pour la première fois depuis quatre mois. Un demi-paquet seulement fut donné, et le lendemain 4, l'enfant n'ayant pas eu de garde-robe, je supprimai les poudres et ordonnai un lavement d'eau simple.

« Le jour suivant, l'enfant eut deux selles demi-liquides, mais bien digérées, quoique l'alimentation n'ait pas été changée. En même temps, l'état général était sensiblement meilleur; l'enfant était plus vif et plus gai, son appétit n'était plus aussi vorace, son ventre n'était pas aussi ballonné.

« Je crus dès lors inutile de revenir à l'usage des poudres, je me contentai de donner chaque jour 4 grammes de sous-nitrate de bismuth. Les matières évacuées se solidifièrent promptement, et la guérison d'une diarrhée continue, datant de plusieurs mois, fut définitive au bout de quelques jours.

« Je gardai l'enfant jusqu'au 27 décembre, c'est-à-dire plus de quinze jours après la guérison établie, afin d'être bien certain qu'elle était complète. Alors le jeune Morin fut rendu à ses parents dans un état de santé très-satisfaisant. »

Observation II. — *Diarrhée avec lienterie datant de sept à huit mois. — Guérison dans un intervalle de quinze jours par l'usage de la pepsine neutre.*

« B... est resté en nourrice, hors Paris, jusqu'à l'âge de dix-huit mois. Il a été nourri exclusivement avec du lait de femme ou de vache. Il a été sevré à dix-sept mois. Jusqu'à l'âge de seize mois environ, il est resté bien portant.

Quelques semaines avant le sevrage, il a été pris d'une diarrhée très-liquide, très-abondante, et a commencé à dépérir.

« Vu la persistance de cet état, les parents reprennent leur enfant lorsqu'il avait dix-huit mois. Alors la diarrhée était très-abondante, très-liquide, s'échappait presque continuellement, goutte à goutte, malgré l'enfant. Cependant il marchait, courait, jouait, ne perdait pas l'appétit. Les parents, attribuant la diarrhée au régime lacté exclusif auquel l'enfant avait été soumis, le mirent à l'usage de la panade, de la biscotte, de la crème de riz, et lui donnèrent même de la viande et des haricots.

(*La suite au prochain numéro.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Longévité. — On nous signale, dit le *Messager du Midi*, un cas de longévité rare dans nos contrées. Une femme, du nom de Buisson, est décédée dans le courant de cette semaine, au lieu de Nouilhac, canton de Conques (Aveyron), à l'âge de cent douze ans accomplis. Elle était née en 1744, et s'était mariée à soixante ans; elle vivait depuis quelques années au moyen d'une pension que la charité du gouvernement lui avait accordée à titre de secours de vieillesse.

Son existence avait toujours été active, laborieuse et sobre, et elle a conservé jusqu'au dernier jour la plénitude de ses facultés. On assure, comme particularité hygiénique de son alimentation, qu'elle était dans l'habitude de prendre, deux fois par semaine, une cuillerée de fleur de soufre, délayée dans un liquide quelconque.

Annonces médicales. — Dans un des derniers numéros du *Quaterly Review*, se trouve un article très-intéressant et très-curieux, sur l'Histoire des annonces en Angleterre, depuis celles du *Mercurius politicus*, en 1552, jusqu'à celles du *Times*, en mai 1855. L'auteur de cet article a recueilli des renseignements sur les dépenses faites pour les annonces par certaines industries. Parmi les plus importantes, nous remarquons : Holloway, pour les pilules purgatives, 750,000 francs par an; Rowland et fils, pour l'huile de Macassar, 250,000 francs; le docteur Jongh, pour son huile de foie de morue, 250,000 francs. A l'heure qu'il est, la moyenne des recettes du *Times*, pour les annonces, dépasse 75,000 francs par semaine. Les annonces médicales s'y font remarquer par leur nombre et leur extravagance.

Tables tournantes. — Dans un article bibliographique très-favorable aux tables tournantes, publié dans le n° 7 de la *Revue de Bordeaux*, et signé L. Lamothe, nous trouvons le passage suivant :

« Mais tout le monde n'est pas doué des qualités voulues pour faire tourner une table; de là beaucoup d'incrédules. En général, *plus les personnes sont robustes, plus elles exercent d'influence sur les mouvements des tables.* »

Une cure par le magnétisme. — On lit dans l'*Union magnétique*, journal de la Société philanthropico-magnétique de Paris : « M. le docteur Du Planty fait la communication suivante : Ayant été appelé près d'un malade dangereusement blessé au pied, il avait décidé l'amputation sus-malléolaire, quand, obéissant à une sorte d'idée instinctive, le docteur jugea à propos de remettre l'opération. Le malade, traité par *l'iode à*

l'extérieur, l'iodure de potassium à l'intérieur, et *magnétisé souvent,* est aujourd'hui guéri. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Panthéon des femmes, musée illustré, publié sous la direction de M. Achille Poincelot (1).

« L'histoire des femmes est celle de l'humanité tout entière : à chaque page des annales du monde, elles ont marqué une trace flamboyante. Dans les moments d'orage, comme dans les temps de sérénité, on retrouve leur magique influence. Aux époques héroïques, elles saisissent le glaive et la bannière et marchent fièrement au combat; aux jours de révolution, elles se lancent intrépidement dans la mêlée, défient le danger et se dévouent jusqu'à la mort pour la cause qu'elles défendent. Elles embellissent alors le courage et donnent à la fatalité du malheur un charme céleste. Dans les instants de calme, elles chantent, se couvrent de fleurs, animent leur sourire et font rayonner leur âme, leur grâce et leur beauté. Toujours leur action est fatale ou providentielle, soit qu'elles précipitent la destinée des peuples, ou immobilisent le sort de l'humanité. Toujours un souffle puissant les enflamme, quand lles s'appellent Judith, Lucrèce, Cornélie, Jeanne d'Arc, Jeanne Hachette, Blanche de Castille, Mme Roland, Charlotte Corday, ou qu'elles se nomment Sapho, Héloïse, Clémence Isaure, Mme de Sévigné, Mme de Staël ou Mme Lebrun.

« Lorsqu'elles n'arrivent pas à l'éclat et à la gloire, elles n'en ont pas moins une autorité directe ou secrète sur la société. Dans une humble sphère, sans quitter le modeste foyer de la famille, elles exercent autour d'elles une influence mystérieuse ; elles jettent sur les mœurs un reflet indélébile et inspirent aux hommes les grandes actions, les sentiments généreux, les pensées magnanimes. Il y a des esprits timides et élevés qu'elles embrasent du feu sacré par les inépuisables tendresses de leur âme et leurs nobles élans ; elles répandent sur leurs traces l'enthousiasme, la foi et l'espérance, comme par un enchantement irrésistible.

« Une société qui les néglige, les dédaigne ou les raille, est frappée de décrépitude et s'engourdit mollement sur une pente fatale. Malheur à la jeunesse vulgaire qui rit de l'amour et de la vertu! Malheur à la génération pour qui les femmes ont cessé d'être entourées d'une auréole! Leur âme est une lumière divine qui rayonne et féconde ; mais lorsqu'elle est voilée par quelque sombre nuage, elle s'obscurcit pour faire place à une nuit mortelle. Quand elles sont méconnues ou abaissées par les hommes, tôt ou tard le ciel les venge cruellement; car elles portent en elles notre décadence ou notre régénération. Si vous savez étudier leur âme et leur intelligence, vous y trouverez le secret de l'avenir et la prophétie de nos destinées. »

Telles sont les nobles pensées qui ont servi de point de départ au littérateur d'élite qui dirige le *Panthéon des femmes.* Aujourd'hui le temps a sanctionné son travail, et les dix-neuf livraisons qui ont paru ont été chaque fois une bonne fortune pour le lecteur. Beaucoup de femmes illustres, guerrières, artistes, poëtes, etc., ont trouvé dans cette revue un cadre digne d'elles. Scènes de mœurs, questions conjugales, causeries, nouvelles, types et caractères, etc., etc., tous les sujets ont été traités avec un talent distingué et supérieur.

Nous qui nous sommes occupé avec une sorte de prédilection de l'*Hygiène des femmes*, nous ne pouvions manquer de sympathie pour le *Panthéon des femmes.*

(1) Le *Panthéon des femmes*, qui est dans sa deuxième année de publication, paraît le 1er de chaque mois, par livraisons grand in-8° jésus de 24 pages imprimées avec luxe. Les abonnements courent du 1er juillet de chaque année. Paris : 3 fr. 50; départements : 4 fr. 50. On s'abonne à Paris, rue du Faubourg-Saint-Denis, 72, ou par un mandat sur la poste à l'ordre du directeur.

FORMULES.

PRÉPARATION CONTRE LES ENGELURES ET LES GERÇURES DES MAINS.

M. le docteur Gillebert d'Hercourt a publié la note suivante dans le dernier numéro de la *Revue médicale* :

« La formule du collodion donnée par M. Robert Latour produisant, à mon sens, une préparation encore trop siccative, trop peu souple après la dessiccation, je l'ai modifiée ainsi qu'il suit :

Collodion	30 grammes.
Térébenthine de Venise...	12 —
Huile de ricin.....	6 —

Mêlez et dissolvez par l'agitation.

« J'applique cette préparation à l'aide d'un pinceau sur les doigts affectés d'engelures sèches ou altérées, et je renouvelle l'enduit autant de fois qu'il est nécessaire pour établir l'abri du contact de l'air, et jusqu'à ce que l'engelure soit complétement guérie, ce qui tarde peu.

« J'ai appliqué le même mode au traitement des gerçures des mains déterminées par le froid sec ou par le contact alterné de l'eau froide et de l'eau chaude. Les doigts ainsi revêtus de ce vernis peuvent désormais supporter impunément l'action répétée de l'eau froide et de l'eau chaude; et je puis vous assurer que des laveuses, des cuisinières, qui ont usé de ce moyen d'après mon avis, l'ont pris en très-grande estime. »

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

29 février 1856 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. No 136.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGERE, No 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Du bégaiement. — Traitement de la congélation. — Guérison rapide de la teigne par les vapeurs de soufre. — Emploi de l'électricité pour rappeler la sécrétion du lait. — Bons effets des cautères à demeure contre les fièvres intermittentes rebelles. — Empoisonnement par la céruse : Emploi du persulfure de fer hydraté. — Concrétion pierreuse des fosses nasales. — Emploi du bain local continu pour le traitement des plaies résultant de blessures récentes ou d'opérations chirurgicales. — Absence de digestion chez les enfants. Traitement par la pepsine (suite et fin). — Variétés et nouvelles. — Formules : Tisane de pariétaire

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 29 FÉVRIER 1856.

Malgré le démenti officiel donné par les académiciens relativement à la prétendue épidémie de fièvres puerpuérales, un grand nombre de personnes ont continué à s'alarmer. Il est vrai que quelques nouveaux cas signalés dans la ville ont presque motivé ces inquiétudes; mais il est cependant très-positif qu'il ne règne aucune épidémie de ce genre et que la mortalité parmi les nouvelles accouchées est insignifiante, eu égard au chiffre de la population parisienne.

La température avancée dont nous jouissons n'a pas ramené le choléra, ainsi qu'on l'avait craint, et on peut être complétement rassuré, au moins pour cette année.

Les fièvres typhoïdes, les maladies des yeux, les rhumatismes sont passablement fréquents ; il en est de même de la bronchite, qui sévit surtout chez les enfants et qui se manifeste par une toux opiniâtre, de l'oppression, quelquefois de la fièvre, et qui cède difficilement aux moyens habituels. On observe en ce moment très-peu d'affections aiguës des voies digestives.

DU BÉGAIEMENT.

Il n'est personne qui n'ait observé cette hésitation de la parole à laquelle on donne le nom de bégaiement, personne qui n'ait quelquefois pris en pitié un être qui s'en trouvait affligé. Lorsqu'on assiste, en effet, à cette scène pénible, quand on voit cette difficulté de parler qui consiste à répéter certaines syllabes, à commencer certains mots sans pouvoir les achever, on voudrait venir en aide à celui qui cherche à les prononcer et lui éviter les pénibles efforts auxquels il se livre.

Cependant tous les bègues ne sont pas atteints au même degré de l'infirmité qui leur est commune. Chez les uns elle se traduit par une légère hésitation de la parole qui est presque insignifiante, mais chez d'autres ce vice de prononciation est des plus difformes ; il est accompagné d'efforts, de contorsions, de suffocations même, et les sons produits ne forment qu'un langage incompréhensible.

Quelle que soit l'intensité de cette affection, la plupart de ceux chez lesquels elle existe peuvent chanter ou réciter des vers sans la moindre hésita-

tion et sans que l'on remarque de différence avec le chant ou le récit d'une autre personne ; mais quelques bègues font néanmoins exception. On observe, au reste, une foule de nuances du même genre ; car les uns ne bégayent pas en lisant, tandis que les autres éprouvent la plus grande difficulté à lire à haute voix ; celui-ci devient maître de sa parole lorsqu'il parle en public, et celui-là hésite quand il parle devant deux ou trois personnes ; tel s'exprime avec facilité lorsqu'il est surexcité par la colère ou une autre passion vive, tandis que tel autre ne peut arriver à produire un son lorsqu'il se trouve dans le même cas.

Les causes du bégaiement n'ont pas été bien définies jusqu'ici, et chacun des auteurs qui se sont occupés de ce vice de la parole a apporté à ce sujet une idée différente : l'un a cherché la cause dans le volume de la langue, la longueur du filet, la disposition des dents, de la luette ou d'un autre organe ; l'autre a prétendu que les nerfs qui animent les muscles vocaux ou le cerveau lui-même sont malades ; puis on a classé le bégaiement parmi les affaiblissements du système nerveux, tandis qu'il était considéré par quelques praticiens comme le résultat d'une excitation cérébrale. Il en est du bégaiement comme de la plupart des phénomènes offerts par l'organisme : nous les observons, nous les analysons, mais nous ne pouvons remonter à leurs causes véritables.

Le *traitement* du bégaiement est fort heureusement beaucoup plus avancé que l'étude de ses causes, et ce traitement est d'origine toute moderne ; car les anciens nous ont laissé très-peu de chose sur ce sujet. A part l'histoire de Démosthène et de ses petits cailloux racontée par Plutarque, qui prouve bien l'influence que peut avoir chez le malade une forte volonté, on ne trouve plus une seule description de guérison authentique. De nos jours, on s'est beaucoup occupé du bégaiement, et des hommes d'un haut mérite ont obtenu de très-beaux résultats, tout en ayant recours à des moyens de guérison différents. Il est vrai que les méthodes employées agissent toujours de la même façon, c'est-à-dire, comme l'a remarqué Itard, en apportant une sorte d'entrave ou de modérateur aux mouvements désordonnés, anormaux, embarrassants de la parole.

Ce qu'il y a de remarquable, c'est que c'est à une femme que revient l'honneur d'avoir guéri d'abord un grand nombre de bègues. Et si, plus tard, sa méthode s'est modifiée ou perfectionnée, elle n'en a pas moins donné l'élan. Maintenant encore on emploie avec le plus grand succès le moyen de traitement dû à cette dame ; il porte le nom de *méthode américaine*. Mais laissons raconter à Magendie lui-même, qui fut chargé de faire un rapport à l'Académie des sciences, l'histoire de cette découverte :

« Mme Leigh, habitant New-York, devenue veuve à l'âge de trente-six ans, fut recueillie avec bienveillance dans la famille du docteur Yattes et y reçut les soins les plus désintéressés. Une des filles de ce médecin, âgée de dix-huit ans, était atteinte d'un bégaiement prononcé. Mme Leigh ne crut pas témoigner mieux sa reconnaissance à ses hôtes qu'en délivrant cette demoiselle de son infirmité. Elle lut, à cet effet, tous les ouvrages anglais qui ont trait au bégaiement; mais n'obtenant pas de cette étude ce qu'elle en désirait, elle se borna à observer avec persévérance la nature de l'infirmité qu'elle voulait guérir sur le sujet même qui en était atteint. Après un grand nombre de tentatives infructueuses, elle crut enfin avoir trouvé la cause immédiate du bégaiement; elle imagina, en conséquence, un système d'exercice des organes de la parole, au moyen duquel elle obtint la guérison radicale qu'elle avait à cœur d'obtenir.

« La remarque que fit Mme Leigh, et qui la conduisit à son moyen curatif, est que, dans l'instant où un bègue hésite, sa langue est placée dans le bas de la bouche au lieu d'être appliquée contre le palais, position la plus ordinaire chez ceux qui parlent sans hésiter ; elle sentit qu'en recommandant au bègue de relever la pointe de la langue et de l'appliquer au palais on remédierait au bégaiement. Cette idée était d'une exécution d'autant plus facile que le mouvement de la langue par lequel nous en appliquons la pointe contre le palais est soumis à la volonté. Et, en effet, elle eut la satisfaction de voir que, dans cette position, le bégaiement disparaît. Il est vrai que la parole n'est ni pure ni facile ; la prononciation est empâtée. Mais enfin relever la pointe de la langue, l'appliquer au palais, est un moyen de s'opposer au bégaiement. Cette dame exerça donc son élève à parler de cette manière, lui interdit expressément de parler autrement, et ramenant ensuite la prononciation à son type naturel, elle obtint guérison complète. »

Ayant obtenu ce premier succès, Mme Leigh fit l'application de sa méthode curative sur un certain nombre d'autres bègues, et ayant été assez heureuse pour réussir, elle se décida à ouvrir à New-York une institution pour la guérison du bégaiement. Des centaines de bègues en sortirent guéris. Le temps nécessaire pour une cure complète est va-

riable, mais la durée du traitement dépend beaucoup moins de l'intensité de la maladie que du degré d'énergie et de la tournure de l'esprit de chaque sujet. Les plus longs traitements n'excèdent pas six semaines, et il est très-ordinaire d'en voir qui sont terminés au bout de quelques jours ou même de quelques heures. C'est ce qui arrive quand le bègue, à qui on apprend qu'en relevant la pointe de la langue on surmonte aussitôt la difficulté, pénétré promptement de cette vérité, y place toute confiance, et dès lors, sûr de ne plus bégayer, se trouve immédiatement guéri.

Mme Leigh, encouragée par le succès, voulut propager sa méthode en Europe et la confia, sous le secret, à un M. Malbouche, qui, de concert avec son frère, la transporta d'abord dans les Pays-Bas, où ils reçurent d'assez fortes récompenses. Plus tard, ils présentèrent à l'Académie des sciences la méthode de Mme Leigh, qu'ils prétendirent avoir perfectionnée, et l'examen de cette méthode impressionna vivement la commission qui fut chargée de s'en occuper. Voici quelques-uns des faits observés, rapportés encore par M. Magendie :

« Un fait a vivement frappé la commission : un jeune homme de Nérac, M. Lavergny, âgé de vingt-quatre ans, ayant eu connaissance de l'existence de la méthode Malbouche, vint à Paris avec son père au mois de janvier 1828. Ces messieurs se présentèrent d'abord chez moi pour prendre des renseignements. Je pus me convaincre, dans cette entrevue, que ce jeune homme, bien constitué d'ailleurs, avait un bégaiement des plus prononcés; il éprouvait des pertes de respiration et des tiraillements d'estomac dans les efforts qu'il faisait pour articuler; les muscles de la figure se contractaient d'une façon difforme; il avait surtout de la difficulté à prononcer les *pr* et les *tr*. Sa guérison fut des plus promptes; car, après deux conférences avec M. Malbouche, il comprit si bien et mit si heureusement en pratique les avis qu'il avait reçus, que dès ce moment il se regarda comme guéri. Et en effet, l'ayant examiné de nouveau, ce n'est qu'avec peine que nous avons retrouvé dans sa parole quelque trace de son infirmité. Un autre cas nous a aussi frappés en ce que le jeune bègue soumis au traitement, ne trouvant pas en lui assez d'énergie morale pour mettre en pratique les exercices qu'on lui enseignait, fut obligé de s'exciter par du café et des liqueurs spiritueuses, et que cette force factice a eu sur sa guérison la plus heureuse influence. Voici comment ce jeune homme s'exprimait lui-même sur sa guérison, dans une lettre où il nous rendait compte de ce qu'il avait éprouvé :

« Mon traitement n'a pas été long; car j'ai pris « tout au plus une douzaine de leçons. Les premiè- « res produisirent une amélioration remarquable, « qui eût été suivie d'une guérison immédiate, si de « nouvelles occupations, en me détournant de mes « exercices, n'eussent aussi ralenti mon ardeur. Mais « l'exemple de la guérison prompte et radicale de « M. Lavergny (le même dont il vient d'être fait « mention plus haut), et dont je fus témoin, la ra- « nima tout à fait. Je quittai pour un jour mes occu- « pations, afin de pouvoir me livrer sans interrup- « tion à mes exercices, et pour me donner la force « d'en surmonter la fatigue, je bus du café noir et « des liqueurs spiritueuses. Un violent mal de gorge « et une extinction de voix qui m'effraya d'abord « furent la suite de mes efforts; mais l'un et l'autre « se dissipèrent en peu de temps, et je sentis alors « que j'exécutais avec facilité les mouvements qui « m'avaient été indiqués.

« Je me déclarai guéri. En effet, la discussion, « qui était l'écueil de ma langue, ne m'offrit plus « aucune difficulté, et je parlai sans éprouver de « hoquets et sans faire aucune espèce de contorsion, « ainsi que cela arrivait avant mon traitement. Au- « jourd'hui tout le monde convient qu'on ne se dou- « terait pas que j'ai été bègue. »

Nous avons voulu rapporter ces documents tout au long, car ils sont très-intéressants. Non-seulement ils indiquent au lecteur la valeur de la découverte de Mme Leigh; mais ils fournissent encore un autre enseignement : on voit que la méthode de cette femme remarquable, qui portait encore son nom quelques instants auparavant, s'appelle un peu plus loin la méthode Malbouche. N'en est-il pas ainsi pour la plupart des grandes découvertes?

Le travail de Mme Leigh a été depuis mis à profit par d'habiles spéculateurs. Nous avons vu nous-même, dans le commencement de nos études médicales, un médecin qui courait la province pour y traiter les bègues, et qui y recueillait des sommes assez rondes. Un de nos camarades d'enfance fut guéri en deux ou trois séances, moyennant 500 francs payés d'avance à l'habile charlatan, qui, tout en appliquant la méthode de Mme Leigh, avait soin de placer sur la langue de son malade quelques gouttes d'un liquide insignifiant.

Lorsqu'il s'agit de traiter un bègue par le moyen dont il est ici question, on commence par le faire lire lentement, en prononçant toutes les syllabes,

et pendant qu'il lit on observe avec soin la position de sa langue. Aussitôt qu'il éprouve de l'hésitation, on lui fait remarquer que sa langue cesse d'être placée de la manière indiquée, et il comprend bientôt ce qu'il doit faire.

Le bègue étant parvenu à prononcer toute espèce de syllabes, même les plus difficiles, ayant la langue constamment collée au palais, peut commencer à soutenir une conversation plus ou moins rapide; mais sa parole reste empâtée jusqu'à ce qu'il ait acquis une grande habitude de cet exercice. On peut, à volonté, faire cesser cet empâtement. Mais, dit M. Malbouche, il est nécessaire de ne pas céder promptement à l'empressement du bègue et de le faire longtemps *empâter*. Ce n'est que lorsqu'il a appris à maîtriser sa langue, c'est-à-dire à la brider à sa base en quelque sorte par sa volonté, qu'il peut lui faire exécuter des mouvements plus énergiques et parler comme tout le monde. La longueur du traitement est subordonnée à la souplesse des organes, au degré de l'intelligence, et surtout à l'énergie de la volonté du bègue. Toutefois, pour arriver à une guérison solide, il faut bien se rappeler la règle *invariable* de cette précieuse méthode : *articuler le plus nettement possible, en détachant le moins possible la langue du palais.*

Dr Reinvillier.

(*La suite au prochain numéro.*)

Traitement de la congélation.

On lit dans la *Gazette des hôpitaux :*

« La température de notre climat ne nous fournissant que rarement l'occasion d'observer des congélations, nous pensons que nos lecteurs trouveront quelque intérêt dans l'observation suivante, que nous communique M. le docteur J. Vacher de Lagrave, chirurgien auxiliaire de la marine à bord de l'*Alarme*, en station devant Kinburn, au milieu des glaces, dans un pays très-froid et sujet à de grandes variations atmosphériques, et placé, par conséquent, dans les conditions les plus favorables pour observer des faits de ce genre.

Le nommé Bouzanquet, matelot du bord, rentrant (le 20 décembre dernier, par un froid de 17°) d'une corvée, dans un état complet d'ivresse, tombe sur la glace et y reste une demi-heure avant qu'on ait pu l'aller chercher sur un traîneau.

L'ivresse l'empêche de pouvoir expliquer s'il ressent quelque douleur, et la palpation ne décèle en rien un froid excessif, soit des mains, soit des pieds ou du visage.

Le lendemain, le dos de la main et des doigts est couvert d'énormes phlyctènes ou ampoules. Il était difficile d'employer immédiatement la neige en frictions, recommandée dans les cas de congélation, sans s'exposer à causer au malade une cuisson intolérable. M. Vacher de Lagrave se borna à lui envelopper les deux mains dans du coton.

Les phlyctènes ouvertes et desséchées au bout de deux ou trois jours, les mains restaient complétement mortes, paralysées; les doigts étaient dans une demi-flexion ; pas un seul ne pouvait être remué.

La chaleur, la sensibilité, le battement artériel, tout avait disparu; les mains et les doigts étaient un peu engorgés et d'une couleur livide.

Suivant le précepte de Boyer, notre confrère fit placer les mains du malade dans de la neige, avec laquelle l'infirmier le frictionna pendant près d'une demi-heure.

Au bout de ce temps, des picotements se firent sentir dans la main gauche, la droite restant encore insensible.

Après quelques instants du même traitement, à l'aide d'un liniment ammoniacal tiède, il fit des frictions sur cette main.

Le même traitement fut ensuite appliqué à l'autre main.

Le soir et le lendemain, à deux reprises, la même opération fut renouvelée. Le malade sentait un peu mieux et remuait aussi un peu ses doigts. Malgré cela, le résultat était encore insignifiant. Ce ne fut qu'en répétant huit jours de suite le même traitement que la main gauche reprit toute son activité. Il fallut le continuer trois ou quatre jours de plus pour rétablir la main droite.

En résumé, ce n'est que par la persévérance de ces moyens que le malade a repris l'usage entier de ses mains, le traitement n'ayant été commencé que quatre jours après l'accident.

Chaque friction ammoniacale fut, du reste, aidée par l'administration de cordiaux.

Cette observation, comme on le voit, en confirmant l'efficacité des moyens de traitement simples formulés par Boyer et généralement adoptés depuis, prouve que leurs bons effets ne se font pas toujours sentir d'une manière immédiate, et que, loin de se décourager dans ce cas, il faut savoir persévérer, dans l'espoir, justifié par ce fait, que cette persévérance sera couronnée de succès. »

Guérison rapide de la teigne par les vapeurs de soufre.

M. H. Grun, commissaire pour les produits des Indes à l'Exposition universelle, informe l'Académie qu'en 1851, ayant à traiter à Paris un cas de *teigne faveuse* qui avait résisté à tous les moyens ordinairement employés, il lui est venu l'idée d'essayer l'acide sulfureux, dont l'action sur les parasites végétaux est depuis longtemps connue.

Le résultat dépassa toutes ses espérances. L'acide sulfureux, appliqué directement par voie d'insufflation, détruit la maladie en quelques jours. Plus de dix expériences ultérieures ont confirmé la première. Quand le favus est petit, il l'a vu se flétrir six heures après la première fumigation. Dans d'autres cas, la matière faveuse se flétrit, se contracte, et en quelques jours on peut l'enlever en masse adhérente à la croûte. Alors on voit dans le cuir chevelu un trou cylindrique et profond, qui a l'air d'être fait avec un emporte-pièce. Ce trou se contracte, se remplit, et il ne reste rien de la maladie.

L'appareil que M. Grun a employé est fort simple : une pipe en terre, un bouchon auquel on ajuste un bout de tuyau en caoutchouc. On met du soufre et quelques morceaux d'amadou dans le bol de la pipe : on allume l'amadou, on bouche le bol et l'on souffle. Par ce moyen, un jet d'acide sulfureux est projeté sur le tubercule faveux, qui se flétrit et se détache en quelques jours.

Emploi de l'électricité pour rappeler la sécrétion du lait.

Une femme de vingt-six ans, mère de trois enfants, allaitait le troisième depuis onze mois et demi, lorsqu'il fut atteint d'une fluxion de poitrine. Malgré les soins que l'on prit d'exercer plusieurs fois par jour la succion des seins, et bien que la mère prît assez de nourriture et d'exercice, le lait diminua graduellement, et quand le petit convalescent eut besoin de nourriture, il trouva les seins presque taris. Dès le 15 mars, il ne pouvait qu'à grand'peine amener quelques gouttes de lait; il n'y en avait plus trace le 17, non plus que les jours suivants. L'enfant refusait le biberon et la presque totalité des aliments légers qu'on lui offrait; il dépérissait à vue d'œil, faute de la nourriture qui convenait le mieux à son goût et à ses besoins.

Le 20 mars, voyant cet état persister, M. le docteur Aubert voulut essayer la faradisation des seins et voir si ce moyen réveillerait la sécrétion complétement disparue depuis quatre jours. Il employa les excitateurs humides placés de chaque côté de chaque sein alternativement, et mettant en jeu le trembleur, qui produit des intermittences rapides, il augmenta progressivement la force du courant, de manière à produire de fortes vibrations, en évitant toutefois de faire contracter les pectoraux et de causer la moindre douleur. Au bout de quelques minutes, augmentation sensible du volume du sein droit; sensation d'un liquide qui circulait dans ce sein, mais ne rappelant pas la montée du lait. Rien de semblable à gauche. Vingt minutes de séance. Chaleur, mal à la tête, et presque nausées à la suite. L'enfant a sucé quelques gouttes de lait deux fois sur trois qu'il a pris le sein.

Le 21, séance de dix minutes, avec le courant de premier ordre. Mêmes phénomènes que la veille, sans malaise. L'enfant a souvent pris le sein et a toujours amené un peu de lait.

Le 22 mars, au matin, les efforts de succion ont produit une légère montée de droite seulement. Séance de vingt minutes. Les sensations produites par les excitateurs ont lieu dans les deux seins avec plus de promptitude et d'intensité.

Le 23 mars, l'enfant a pu teter davantage; il y a eu hier une montée de lait dans les deux seins, et une autre plus prononcée ce matin. Les excitateurs étant placés, l'un en dehors du sein droit, l'autre en dehors du sein gauche, les deux mamelles sont le siége d'une tension comparée par la mère à celle qui précède la montée du lait, qui, dit-elle, lui semble à chaque instant sur le point de se faire.

Le 24 mars, il y a eu depuis hier deux montées bien complètes. Après la séance, l'enfant a pu teter, sans qu'il se soit fait de montée; elle avait réellement eu lieu pendant l'excitation électrique, qui en avait modifié seulement la sensation. L'allaitement ainsi repris s'est continué avec la même facilité, sans nouvelle excitation faradique, et l'enfant, bien rétabli, a été sevré à la fin de mai.

(*Union médicale.*)

Bons effets des cautères à demeure contre les fièvres intermittentes rebelles.

En 1851, 1852, 1853 surtout, un grand nombre de militaires s'arrêtaient dans l'Hôtel-Dieu d'Avignon, revenant d'Afrique et renvoyés en France

pour y trouver la guérison de fièvres intermittentes rebelles. Tous ces soldats racontaient à peu près la même histoire : depuis un an ou plus, des accès de fièvre, soit quotidienne, soit tierce, ne les avaient pour ainsi dire plus quittés; ils obtenaient, par le sulfate de quinine, un repos de dix à quinze ou vingt jours, mais rarement ce dernier terme, et puis la fièvre revenait aussi forte. Encore du sulfate de quinine et ainsi de suite, en sorte que la plupart avaient consommé des doses énormes de ce fébrifuge. Une médication tonique, basée principalement sur le fer et le quinquina, l'usage abondant du lait, le repos au lit, et même le changement de climat ne s'opposèrent en rien au retour de ces fièvres. M. Chauffard eut l'idée d'agir contre l'affection de la rate.

Produit de la fièvre, l'engorgement de cet organe pouvait être la cause principale de ces retours et entretenir l'anémie externe de ces malades. Il résolut donc d'agir sur le centre de l'appareil morbide en plaçant autour de la rate trois, quatre, cinq cautères, suivant les cas, et recommandant toujours qu'ils fussent larges et profonds. Le succès dépassa son attente. Dès que la suppuration commença à s'établir, dit-il, l'aspect des malades changea; les yeux reprirent de l'expression et de l'éclat; la peau recouvra peu à peu la teinte brune et colorée de nos soldats; l'appétit se réveilla vivement; l'envie de fumer reparut; la fièvre s'éloigna de plus en plus. En même temps que les accès se faisaient très-rares, chacun était très-notablement diminué, si bien même que plusieurs malades refusaient d'y voir un véritable retour de fièvre. Une faible dose de sulfate de quinine l'enrayait aussitôt.

Enfin, après un ou deux légers retours, la guérison définitive paraissait établie et des malades quittèrent l'hôpital sans avoir eu de nouveaux accès depuis trois mois. La rate diminua progressivement de volume, et quelquefois même elle avait entièrement repris, après deux ou trois mois, son volume et sa position normale. M. Chauffard employa dès lors cette pratique sur tous les militaires qui revenaient d'Afrique, atteints de ces fièvres rebelles signalées ci-dessus, et l'amélioration, à part de légères différences, se manifesta franche et rapide chez tous. Lorsque l'état général moins gravement dessiné et la rate moins volumineuse lui laissaient espérer qu'un vif coup de fouet suffirait à ranimer les forces, il appliquait sur toute la région correspondante au viscère engorgé un très-large vésicatoire; il fit saupoudrer avec un gramme de sulfate de quinine l'appareil, qui fut appliqué sur le derme dénudé. Le résultat fut souvent décisif.

Empoisonnement par la céruse. — Emploi du persulfure de fer hydraté.

M. Lepage, pharmacien à Gisors, a communiqué au *Journal de chimie médicale* l'observation qui suit :

« On sait que MM. Sandras et Bouchardat ont préconisé le persulfure de fer hydraté comme contre-poison de plusieurs sels métalliques, et notamment des sels plombiques. Le fait suivant, que nous avons eu l'occasion de constater, semble militer en faveur des bons effets de cet antidote.

« Le samedi 17 avril 1847, la famille D..., de la commune d'Hébécourt, canton de Gisors, composée de quatre personnes, fut subitement atteinte de violentes coliques et de vomissements; ces coliques et ces vomissements persistèrent pendant la nuit. La famille D... attribua les accidents qu'elle éprouvait à l'usage du pain qu'elle avait fait confectionner la veille, pain qu'elle trouvait doué d'une saveur insolite particulière.

« Le lendemain 18, une certaine quantité de ce pain nous fut apportée, avec prière de rechercher, s'il y avait lieu, quelle était la substance malfaisante qu'on avait pu y introduire.

« Après divers essais, nous constatâmes que ce pain renfermait un composé plombique, la céruse ou carbonate de plomb. Ce composé vénéneux était en si grande quantité dans le pain soumis à notre examen, qu'en traitant par l'acide azotique le produit de la calcination de 250 grammes de mie, nous pûmes en retirer plus de 3 grammes d'azotate de plomb cristallisé.

« Ce résultat obtenu, nous nous empressâmes d'en faire part au médecin qui avait été appelé à donner ses soins à la famille D..., afin de le mettre à même d'appliquer le traitement convenable. Mais au moment où nous communiquâmes au docteur le résultat de notre analyse, trois des membres de la famille D... avaient éprouvé un mieux sensible; ils ne ressentaient plus que quelques légères coliques qu'un purgatif de sulfate de soude fit cesser.

« Au contraire, la demoiselle de la maison, jeune fille de dix-neuf ans, qui avait mangé un *flan* d'un volume assez considérable, confectionné avec la même farine que celle qui avait servi à faire le pain, était toujours sous l'influence de coliques atroces, accompagnées d'une constipation opiniâtre. On pro-

voqua des évacuations à l'aide de l'huile de croton et du sulfate de soude ; puis on soumit la malade à l'usage du sirop de persulfure de fer hydraté. Sous l'influence de ce traitement, les coliques disparurent bientôt ; mais la malade, s'étant dégoûtée du sirop, crut pouvoir en cesser l'usage ; aussi fut-elle atteintes de nouvelles coliques qui se dissipèrent, pour ne plus revenir, par l'usage réitéré et suffisamment prolongé du même médicament administré et par la bouche et en lavements.

« Je dois mentionner ici qu'il est résulté de l'instruction de cette affaire, faite par les magistrats de l'arrondissement, que le fils aîné de D..., marié depuis plusieurs années à la fille d'un peintre d'un village voisin, avait à la dérobée mélangé une certaine quantité de céruse en poudre au sac à farine de son père, dans le but d'empoisonner toute sa famille, dont il convoitait l'héritage. Ce misérable s'est expatrié pour se soustraire à l'action de la justice. »

Concrétion pierreuse des fosses nasales.

Un homme d'un âge mûr fut pris d'un coryza qui revêtit bientôt un caractère inquiétant, en ce que cet homme s'aperçut que le passage de l'air devenait de plus en plus difficile. On crut d'abord à un polype, mais les tentatives d'extraction furent inutiles ; la narine gauche restait entièrement bouchée et était devenue très-douloureuse ; elle donnait sans cesse issue à une matière liquide, purulente et infecte.

Le docteur Kostlin ayant été appelé en consultation, découvrit au sommet de la fosse nasale un corps dur qui la remplissait presque entièrement ; la sonde, en heurtant contre ce corps, rendait un son analogue à celui que l'on perçoit avec une sonde vésicale lorsqu'il existe une pierre dans la vessie. Le malade disait avoir rendu la veille une très-petite concrétion cristalline. L'extraction de ce corps étranger fut accompagnée de quelques difficultés ; cependant M. Kostlin parvint à le faire sortir, et son issue fut suivie de l'écoulement d'une assez grande quantité de pus. La concrétion avait la grosseur d'une noisette et pesait seize grains ; elle était inégale, rugueuse et amorphe, c'est-à-dire qu'elle n'était pas formée de couches. Elle se dissolvait complétement dans l'acide nitrique, et l'acide oxalique produisait un précipité de chaux. Quand on eut dissous la substance inorganique qui constituait la concrétion, on fut fort étonné de trouver pour résidu un grain de raisin. Le malade se souvint que vers la fin de septembre, en mangeant du raisin, un grain avait pénétré dans les narines ; ce fut au commencement d'octobre qu'il ressentit la première gêne dans la respiration, et au mois de décembre seulement qu'on reconnut la nature de cet obstacle au passage de l'air.

Le grain de raisin arrêté dans la fosse nasale a donc servi de noyau de cristallisation autour duquel se sont déposées les molécules organiques. Seulement on ne comprend pas que le malade n'ait pas senti tout d'abord la présence d'un corps étranger dans la narine et n'ait pas fait tout son possible pour en provoquer la sortie.

Emploi du bain local continu pour le traitement des plaies résultant de blessures récentes ou d'opérations chirurgicales.

Prévenir les accidents si graves qui résultent de la résorption du pus et des matières organiques qui séjournent à la surface des grandes plaies, les prémunir contre le contact de l'air, entretenir autour d'elles une propreté constante, obvier aux nombreux inconvénients des pansements fréquemment répétés, aux douleurs qu'ils provoquent, aux constrictions pénibles qui en sont presque toujours inséparables, aux mouvements qu'ils nécessitent, tel a été le but qu'un grand nombre de chirurgiens ont vainement poursuivi jusqu'ici, sans y renoncer complétement toutefois. L'emploi de l'eau avait déjà paru à quelques-uns devoir réaliser cette réforme désirable dans le pansement des grandes plaies d'opération ; mais ou des difficultés imprévues dans l'application, ou l'insuffisance des résultats, et peut-être aussi l'influence de l'habitude, ont fait presque constamment échouer ces tentatives. Elles ont été reprises récemment à Berlin par M. le professeur Langenbeck, à Lyon par M. Valette, et elles sont en ce moment l'objet d'une expérimentation suivie de la part de M. Gosselin à l'hôpital Cochin.

Voici par quels moyens M. le professeur Langenbeck est parvenu à obtenir ce résultat :

Après avoir constaté pendant plusieurs années dans sa pratique civile les bons effets du bain local chaud et permanent, il a eu l'idée de l'appliquer d'une manière générale à l'aide d'un système d'appareils qui pût devenir usuel dans les hôpitaux. Ces appareils consistent en des caisses de zinc proportionnées pour leurs dimensions aux membres malades

et pouvant prendre divers degrés d'inclinaison. A ces caisses sont adaptées des manchettes de caoutchouc ou des bourrelets à air, que l'on gonfle à volonté dans le but de garantir les parties de l'air et d'empêcher la filtration de l'eau contenue dans ces caisses. Des ouvertures pratiquées dans le couvercle de la boîte permettent d'y introduire de l'eau chaude. Le membre, dont la partie malade est renfermée dans cette caisse, est fixé par des bandes de toile forte l'attachant à des crochets intérieurs et extérieurs. Un robinet permet de vider l'appareil sans déranger le malade.

L'idée de M. Langenbeck consiste, comme on le voit, dans la continuité du bain et dans sa température élevée (de 25 à 30° R.).

Le professeur de Berlin attribue à cette méthode l'avantage :

1° D'apaiser la douleur, d'assouplir les tissus et d'en diminuer la tension, d'épargner aux malades l'excitation produite par les pressions inégales des bandages ordinaires;

2° De diminuer l'intensité de la réaction et de l'inflammation locale;

3° D'activer la formation des granulations cicatricielles, de les multiplier et d'en accélérer la marche;

4° Enfin de préserver les malades des accidents causés par le pus en prévenant son accumulation et en maintenant les moignons et les plaies dans un état constant de propreté; de permettre au chirurgien de suivre les progrès de la cicatrisation sans remuer le membre, et par conséquent sans provoquer de douleur et sans déranger la nature dans son travail réorganisateur.

Depuis que M. Langenbeck a fait connaître ce nouveau mode de pansement des grandes lésions traumatiques et des plaies d'amputation, un grand nombre de chirurgiens allemands l'ont mis en usage, et assurent en avoir retiré de bons effets. En France, M. Valette (de Lyon), ainsi que nous l'avons rappelé plus haut, a également eu recours, dans ces derniers temps, à des moyens analogues, sur lesquels nous n'avons pas en ce moment de détails assez précis pour en donner une idée. Enfin, M. Gosselin, avons-nous dit, expérimente en ce moment la même méthode, mais à l'aide d'appareils qui nous semblent beaucoup plus simples que ceux de M. Langenbeck, et partant d'une application plus facile et plus générale.

Les appareils dont se sert M. Gosselin consistent en une sorte de manchon en caoutchouc exactement appliqué sur le membre malade par l'une de ses extrémités, sans exercer toutefois sur ces points de compression douloureuse, et hermétiquement clos à l'aide de liens par l'autre extrémité libre, s'il s'agit d'un moignon d'amputation, par exemple. Deux tuyaux de caoutchouc sont adaptés à ce manchon : l'un à la partie supérieure, et dont l'extrémité libre plonge dans un seau placé au-dessus du malade, lequel reçoit l'eau à la température voulue; l'autre à la partie inférieure ou déclive, et plongeant par son extrémité libre dans un autre seau destiné à recevoir l'eau qui a baigné la partie malade. Un courant continu s'établit ainsi entre les deux seaux, en passant par la cavité du manchon. Ce système a ainsi l'avantage sur les boîtes de zinc de M. Langenbeck, d'entretenir un courant continu qui remplit d'une manière plus sûre et plus efficace le but qu'on se propose.

Nous avons vu il y a quelques jours, dans les salles de Lourcine, ces appareils appliqués chez trois malades, dont deux amputées de la cuisse, et une femme qui a subi la résection du coude. Nous ne sommes point encore en mesure de dire quels seront les résultats de cette nouvelle série d'essais, qui ne sont pas assez multipliés pour en tirer des conclusions. M. Gosselin lui-même reste encore, à cet égard, sur la réserve. Cependant il croit déjà avoir constaté que les malades en éprouvaient un soulagement et un bien-être marqué. Aucun des accidents si redoutables qui suivent si souvent les grandes opérations de ce genre n'est venu jusqu'à présent démentir les espérances qu'on a fondées sur l'emploi de ces appareils. Mais loin d'avoir constaté, comme l'a dit M. Langenbeck, que le travail de réparation était hâté, M. Gosselin croit avoir vu, au contraire, que ce travail était ralenti. Le seul inconvénient que nous ayons reconnu jusqu'ici à ces appareils, c'est de se prêter difficilement à une occlusion assez complète pour empêcher toute filtration. Mais c'est là un inconvénient qui n'est pas sans remède. Nous suivrons ces expériences, afin de tenir nos lecteurs au courant des résultats définitifs qu'elles auront donnés. (*Gaz. des Hôp.*)

Absence de digestion chez les enfants. Traitement par la pepsine.

Par le docteur E. Barthez, médecin de l'hôpital Sainte-Eugénie.

(Suite.)

« La diarrhée ne fut pas arrêtée; seulement, au lieu d'être liquide comme de l'eau, elle était mêlée de

matières solides et des aliments dont on reconnaissait parfaitement la nature.

« Cependant l'enfant finit par refuser cette alimentation, et les parents se virent contraints de le remettre au régime lacté exclusif qu'il aimait passionnément et qu'il désirait à l'exclusion de tout autre.

« La diarrhée ne fut pas modifiée dans son abondance ; seulement, au lieu de morceaux de viande, on retrouvait le lait caillé dans les évacuations.

« Les parents conservèrent leur enfant dans cet état jusqu'à l'âge de deux ans sans faire aucun traitement. Je le vis en décembre 1854 pour la première fois : la diarrhée durait depuis sept à huit mois sans aucune interruption.

« C'était un enfant pâle, chétif, ayant les jambes très-grêles, les chairs molles, le ventre gros et rempli de gaz; cependant il n'avait pas de fièvre, marchait et jouait dans l'appartement. Il prenait son lait et ses potages au lait avec plaisir et assez abondamment; mais il avait dès selles presque aussitôt après l'ingestion de l'aliment. Les matières que je vis étaient très-liquides, séreuses, et mêlées de beaucoup de grumeaux de caséum indigéré.

« L'enfant refusant toute autre nourriture que le lait, je prescrivis d'en diminuer considérablement la quantité et de le mêler d'un cinquième de chaux. Je permis un petit potage de crème de riz, auquel je fis mêler 2 grammes de sous-nitrate de bismuth.

« Après quatre à cinq jours de ce traitement, la diarrhée avait diminué d'abondance et même de liquidité. Le bismuth avait coloré les matières en noir; mais le lait passait toujours indigéré, les morceaux de caséum ne diminuant aucunement.

« Quelques jours plus tard, aucune autre amélioration n'étant survenue, les parents suspendirent le traitement, donnèrent du lait en abondance, et de suite les selles reprirent leur ancienne nature.

« On me ramena l'enfant huit à dix jours plus tard, c'est-à-dire près de trois semaines après le début du traitement.

« Les parents n'ayant pas le courage de diminuer la quantité de lait que réclamait leur enfant; l'enfant ne voulant pas d'autre nourriture, et moi-même constatant qu'il s'agissait seulement d'une absence de digestion incessamment répétée, je supposai, comme dans l'observation précédente, que toute la maladie consistait en ce que l'estomac ne fournissait pas, en quantité suffisante ou en qualité, les sucs dissolvants des aliments.

« Je prescrivis alors la pepsine neutre à la dose de 1 gramme, divisé en deux prises administrées au commencement de deux des repas. Enfin je laissai les parents libres de donner autant de lait que l'enfant le désirait.

« Dès le premier jour la diarrhée diminua, aussi bien que l'abondance du caséum évacué. — Au bout de trois jours les matières étaient constituées par une bouillie homogène, non grumeleuse. — Au bout de quatre ou cinq jours j'ordonnai un peu de viande que l'enfant avait refusée jusque-là et qu'il accepta. La viande fut parfaitement digérée. — Au bout de dix jours de traitement les matières se solidifiaient et commençaient à se former ; chose que les parents n'avaient point encore vue une seule fois depuis six mois qu'ils avaient repris leur enfant. — A ce moment aussi l'enfant commença à engraisser et à prendre de la coloration de la peau et de la fermeté des chairs.

« Je fis continuer les poudres en mettant un jour d'intervalle entre chaque paquet. Le mieux continua; les matières se moulèrent tout à fait, l'enfant devint gros et gras, ferme, coloré. La pepsine que l'on continua pendant quelque temps, par reconnaissance pour ainsi dire, fut enfin abandonnée; la guérison se soutint, bien qu'on ne fît que peu d'attention au genre d'aliments donnés à l'enfant. Six mois plus tard j'eus des nouvelles de ce garçon, dont la guérison ne s'était pas démentie un instant. »

Ces deux faits me frappèrent vivement; le succès avait été si rapide, si complet, avait si bien suivi l'administration de la pepsine, qu'il m'était difficile de ne pas croire à l'action de ce moyen de digestion. Les idées de M. Corvisart et ma supposition se trouvaient justifiées. J'étais donc encouragé à continuer.

Observation III. — *Diarrhée par non-digestion des aliments datant, avec alternative de suspension, de deux mois. — Guérison rapide par l'usage de la pepsine neutre. — Retour par suspension du remède. — Guérison complète en trois semaines, sans aucun changement dans l'alimentation.*

Emile Mailly, âgé de trois ans, entre à l'hôpital Sainte-Eugénie le 25 janvier 1855, pour une diarrhée dont le début remonte à deux mois. Suspendue pendant huit jours, un mois après le début, la diarrhée, depuis ce temps s'arrête et revient alternativement. L'appétit, loin d'être diminué, est, au contraire, augmenté, et l'enfant mange considérablement.

A son entrée à l'hôpital, il n'est pas positivement amaigri, il a cependant une teinte un peu jaune de

la face ; il reste levé pour jouer et courir presque tout le jour.

Son ventre est gros, sonore, indolent; la diarrhée est abondante, tantôt très-claire, séreuse, aqueuse ; tantôt visqueuse, muqueuse et mêlée de morceaux indigérés d'aliments.

Deux jours après son entrée, l'enfant prend un gramme de pepsine neutre, divisé en deux prises, au commencement de chaque repas. On satisfait d'ailleurs l'appétit vorace en donnant de la viande.

Dès le surlendemain, la diarrhée est moins muqueuse et plus homogène; et le quatrième jour elle est tout à fait suspendue.

Le cinquième jour du traitement, il y a une selle dont la consistance est celle d'une bouillie homogène, et dans laquelle on ne trouve plus de morceaux indigérés.

Le sixième et le septième jour, il n'y a pas de garde-robes; l'appétit est toujours bon ; les aliments paraissent être facilement digérés. Les poudres sont suspendues.

Le neuvième jour, vu l'absence continue des évacuations, un lavement d'eau un peu fraîche est prescrit et amène des matières dont les unes sont délayées et les autres tout à fait dures. Elles ne contiennent aucune parcelle reconnaissable des aliments. Mais, dans la journée, il y a une évacuation spontanée demi-liquide dans laquelle on retrouve des morceaux de viande non digérés.

Les poudres furent alors reprises à la même dose qu'auparavant et continuées pendant six jours. Dès le lendemain de cette reprise, les évacuations furent suspendues; puis, au bout de deux jours, elles revinrent spontanément, ayant d'abord la consistance de bouillie épaisse; puis elles se moulèrent. Elles se suspendirent de nouveau pendant deux jours, puis furent naturelles et restèrent telles jusqu'à la sortie du malade, qui eut lieu le 18 février, c'est-à-dire un peu plus de trois semaines après l'entrée.

Pendant tout ce temps, l'enfant n'a pas cessé d'être nourri de viandes, de légumes (haricots et pommes de terre), de soupe, de laitage, suivant son appétit et comme s'il n'avait pas eu une maladie des voies digestives. Lors de sa sortie, l'apparence générale était très-bonne et en rapport avec l'état normal des intestins.

Chez ce dernier enfant, la pepsine avait agi avec la même rapidité que précédemment; et, dans le fait, lorsque les cas sont simples, c'est-à-dire lorsque la diarrhée est purement lientérique, lorsque la durée de l'apepsie n'a pas déterminé de lésions intestinales graves, ni d'état catarrhal, dans ces cas, dis-je, la pepsine doit dissoudre immédiatement les aliments et amener de suite des digestions meilleures.

Mais ce n'est pas une raison pour que les sucs gastriques arrivent aussi rapidement à reprendre leur constitution physiologique. Quelle que soit l'impulsion favorable donnée en ce sens par l'arrêt de l'apepsie, il se peut que cela ne suffise pas pour rétablir la sécrétion normale du suc gastrique. Alors la suspension de l'emploi de la pepsine doit être suivie du retour des accidents; c'est ce qui est arrivé dans cette dernière observation; mais en faisant de nouveau usage du remède, les accidents doivent disparaître avec facilité, comme cela est arrivé en effet.

Je termine par une observation analogue aux précédentes, mais ayant trait à un enfant plus âgé, chez lequel l'apepsie était accompagnée d'indigestion et de gastralgie.

Observation IV. — *Maladie datant de plusieurs mois; — apepsie, indigestion, gastralgie, lienterie ; — aliments indigérés pris pour un tænia ; — guérison en quelques jours par la pepsine neutre.*

(Recueillie à l'hôpital Sainte-Eugénie par M. Rabaud, interne de mon service).

Clémence Noël, âgée de onze ans, entre dans la salle Sainte-Mathilde le 12 novembre 1855.

Cette enfant, ordinairement bien portante, mange de la viande deux ou trois fois la semaine, et le reste du temps se nourrit de légumes. Ses parents font remonter à trois ou quatre mois la maladie actuelle, dont les symptômes principaux seraient de la diarrhée habituelle et de la céphalalgie. Cet état est devenu pire depuis trois semaines. Il s'y est joint des douleurs épigastriques lancinantes, des nausées et des coliques. L'enfant se tient le front courbé en avant pour soulager la douleur. Cependant l'appétit est conservé. La diarrhée est continue depuis huit jours (deux à trois selles par jour). Depuis cinq jours, des vomissements se sont ajoutés aux symptômes précédents; ils surviennent le soir, dix minutes environ après le repas, et sont composés de matières alimentaires. Enfin, depuis quelque temps, l'enfant rend chaque jour, mêlés aux matières fécales, des petits fragments blanchâtres que les parents ont pris pour des débris de tænia.

Cette jeune fille est pâle et d'une constitution assez faible. Cependant pas de fièvre, appétit conservé; seulement l'enfant se plaint de douleurs épigastriques vives ; de plus elle a la diarrhée. Les aliments

ne sont pas digérés. Ainsi on trouve, dans les selles dont le fond est gris et presque liquide, des fragments blancs et parfaitement reconnaissables de Pommes de terre et des morceaux de viande.

Aucun traitement n'est fait du 12 au 17 novembre, et la diarrhée ne change pas de caractère. Le 17, on donne, au commencement de chaque repas, 1 gramme de pepsine neutre, sans rien changer à l'alimentation. A la visite du lendemain, nous constatons que, depuis cette prise, il y a eu seulement deux selles qui contiennent beaucoup moins de particules indigérées. On prescrit encore deux prises de pepsine, et le lendemain on trouve qu'il y a eu trois évacuations composées de matières grises semi-liquides, dans lesquelles on ne retrouve aucune trace de la viande ni des pommes de terre que la jeune fille a mangées.

Alors l'administration de la pepsine est suspendue. Le 21 novembre il n'y a pas d'évacuations; le 22, on nous montre une selle noirâtre, demi-solide, bien liée. La douleur épigastrique, qui a graduellement diminué, est presque nulle, les coliques ont disparu.

Les jours suivants, la guérison se confirme, et aucune rechute n'eut lieu, bien que l'alimentation n'ait pas été modifiée; plus tard, cette jeune fille quitta l'hôpital parfaitement rétablie.

Les quatre malades dont je viens de donner l'histoire sont les seuls *apeptiques* que j'aie traités par la pepsine. Si je cite quatre succès sans enregistrer un revers, je dois cependant faire une remarque restrictive. Je ne donne pas ces faits comme des exemples de maladies graves, incurables, résistant aux moyens connus de la thérapeutique, et dans lesquels la pepsine a joué le rôle d'un remède sauveur autant qu'héroïque. Loin de là, je suis certain qu'avec du temps, de la patience, un régime sévère et varié suivant les effets observés, qu'avec quelques remèdes simples, je serais arrivé à un résultat satisfaisant. Nous l'avons dit déjà, M. Riliet et moi, chez les enfants, les maladies du tube digestif que l'on peut rattacher au catarrhe chronique sont presque toujours curables; et je répète ici l'assertion que nous avons émise il y a deux ans dans la seconde édition de notre ouvrage. Le catarrhe chronique des intestins, meurtrier à l'hôpital, n'a jamais résisté à nos soins dans la clientèle de la ville.

Mais la guérison s'obtient par du temps, des privations, un régime sévère, une hygiène bien entendue, toutes choses auxquelles les parents se soumettent quelquefois très-difficilement. En tout cas, il y a loin de cette guérison obtenue avec peines et luttes à celles que je viens de rapporter, dans lesquelles le résultat favorable a été immédiat. Lorsqu'une maladie résultant d'une mauvaise alimentation et durant depuis plusieurs mois, avec amaigrissement et presque cachexie, est terminée par guérison en peu de jours, même sans changer l'alimentation vicieuse, et cela par quelques prises d'une poudre inoffensive, je ne puis m'empêcher d'estimer qu'un progrès réel a été accompli.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Les Élèves de Récamier. — Dans l'éloge de Récamier, prononcé récemment à l'Académie de médecine par M. Dubois, d'Amiens, on a remarqué le passage suivant, auquel se sont bien gardés de répondre ceux auxquels il s'adresse :

« La mort de M. Récamier a laissé un grand vide, non dans la science, mais dans la pratique médicale; on était habitué à le considérer, dans les cas désespérés, comme une suprême ressource, comme un dernier instrument de salut; c'était une de ces vocations qu'on ne saurait continuer; tout s'est éteint, tout est descendu avec lui dans la tombe !

« Je sais que quelques pieux jeunes gens *se disent ses élèves*, qu'ils prétendent continuer ses doctrines dans de *petits écrits*; mais *M. Récamier n'a pas laissé, ne pouvait pas laisser d'élèves*; pour se dire son élève, pour avoir le droit de porter son manteau, il faudrait tenir de lui ce qui ne se donne pas, ce qui ne s'acquiert pas, à savoir cette incomparable vivacité d'esprit (*celeritas ingenii*), cette prescience si soudaine et si hardie qui lui faisait deviner et dénoncer les accidents les plus imprévus, cet esprit toujours armé en face du danger, ce glaive de l'invention qui semblait son principal attribut.

« Jusque-là, messieurs, nous maintiendrons que M. Récamier, ne s'étant rallié à aucun corps de doctrine, n'ayant établi de son vivant aucune école distincte, *n'a laissé dans le monde aucune postérité médicale.* »

Statistique générale du choléra dans la ville de Paris. — M. Blondel, inspecteur de l'assistance publique, vient d'adresser à son administration un rapport sur l'épidémie cholérique de 1853-1854 dans la ville de Paris et dans les établissements dépendant de la ville et de l'assistance publique.

Voici le résumé de ce travail :

De 1853 à décembre 1854, on compte 9,096 décès cholériques à Paris, sur 996,067 âmes. L'invasion de 1832 avait enlevé 18,000 malades atteints de l'épidé-

mie, sur 700,000 âmes; celle de 1849 avait frappé 19,000 victimes sur un million d'habitants.

La troisième invasion a donc été beaucoup moins intense que les deux premières; la mort n'a sévi que sur la moitié des malades cholériques.

Les deux premières invasions avaient duré de sept à huit mois. La dernière s'est prolongée pendant quatorze mois. Les trois invasions ont offert les mêmes analogies dans la marche, mais non dans leurs circonstances principales. Il meurt à Paris, année moyenne, de 28 à 30,000 individus : en 1833 et 1834, la moyenne n'était que de 22 à 24,000. Or, dans les années cholériques, on a compté : en 1832, 43,665 décès; en 1849, 49,172; et en 1853, 35,384.

Quand on compare entre eux les chiffres des seuls décès cholériques, l'année 1853 ne présente qu'une différence en moins de 1,381 morts sur l'année 1832, et de 5,889 sur 1849, ce qui s'explique par la durée de la dernière apparition.

Le rapport de M. Blondel scrute les phases du fléau quartier par quartier, rue par rue, maison par maison, hospice par hospice.

Ce sont principalement les classes ouvrières et les masses adultes que la dernière invasion a le plus maltraitées. Il est certain que le choléra frappe les hommes plus cruellement que les femmes, bien que cette différence ne soit pas très-forte.

Chez les femmes, ce sont les couturières et les lingères qui ont été les prédestinées du choléra.

Longévité. — Dans un des derniers numéros du *Mercurio del Vapor,* journal de Valparaiso, on lit l'article suivant, relatif à plusieurs cas d'extrême longévité observés dans la république du Chili.

Le directeur du bureau central de statistique donne les renseignements suivants sur neuf personnes qui jouissent actuellement, dans la république, de la plus grande longévité :

A Taléa, José-Maria Bustos, âgé de 133 ans;

A Quillota, Augustin Romero, âgé de 121 ans;

A Mélipilla, Bartola Allende, âgée de 120 ans;

A Coelemu, Josepha Garcia, âgée de 120 ans;

A Santiago, Augustina Norato, âgée de 120 ans;

A Santa Rosa de los Andes, Juan-Antonio Celedon, âgé de 121 ans, veuf et nouvellement marié avec une femme de 98 ans;

A San Fernando, Maria de la Cruz Sandobal, âgée de 120 ans, actuellement mariée en secondes noces;

A Santa Rosa de los Andes, Clara Tapia, deux fois mariée, âgée de 118 ans;

Au Parral, Remijio Mandureira, célibataire, âgé de 118 ans.

Nouvel acarus du cheval pouvant transmettre la gale a l'homme. — MM. Bourguignon et Delafond transmettent sur ce sujet, à l'Académie des sciences, une note dont voici un court extrait :

« Jusqu'à ce jour il était permis de révoquer en doute les cas de transmission de la gale du cheval à l'homme, attendu que le parasite *connu* de la gale du cheval ne pouvait vivre sur l'espèce humaine, et que les auteurs qui se sont prononcés pour l'affirmative n'ont jamais démontré scientifiquement que la maladie transmise fût réellement due à la présence d'un acarus provenant du cheval. En partant des données fournies par l'entomologie, on était fondé à refuser aux parasites connus propres aux herbivores, et au cheval en particulier, la faculté de transmettre la gale. L'observation vient de nous permettre de remonter des effets aux causes et de tout expliquer.

Le cheval peut avoir deux espèces de gale : une première, due à la présence du parasite acarien propre aux herbivores et connue depuis longtemps, qui ne saurait tracer des sillons, vivre sur la peau de l'homme et lui transmettre la contagion ; une seconde, due à la présence d'un acare identique à celui des carnivores, pouvant tracer des sillons, transmettre la psore, *et dont personne n'a soupçonné l'existence jusqu'à ce jour.* Cette maladie transmissible est aussi différente dans l'ensemble de ses symptômes de celle qui ne peut se communiquer, que les parasites qui en sont la cause première diffèrent entre eux.

FORMULES.

TISANE DE PARIÉTAIRE.

Prenez: Feuilles fraîches de pariétaire, une poignée; faites bouillir pendant à peu près dix minutes dans un litre d'eau; puis ajoutez 60 grammes de miel blanc ou de sirop de gomme.

La tisane de pariétaire est un diurétique fort doux, qu'on applique aux affections des voies urinaires accompagnées de spasme et d'irritation vive; elle est recommandée journellement contre la difficulté d'uriner, la colique néphrétique, la gravelle, etc. Les vieillards qui urinent difficilement sont presque toujours soulagés par la tisane de pariétaire.

On en prend une tasse d'heure en heure, et on couvre les parties irritées, douloureuses, de cataplasmes préparés avec la même plante, et arrosés d'huile d'olive.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 mars 1856 — Paraissant tous les quinze jours — 6e Année. N° 137.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
RUE BERGERE, N° 24
(Affranchir.)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Du bégaiement (suite et fin). — Emploi alimentaire de la viande de cheval. — De la guérison de l'épilepsie au moyen du valérianate d'atropine. — Poissons d'espèce vénéneuse : empoisonnement de quarante-deux personnes. — Nouveaux renseignements sur l'emploi du bain local continu dans le traitement des plaies. — Affection charbonneuse : transmission de l'homme à l'homme. — Fistule de la face causée et entretenue par la carie d'une dent. — Remède contre le mal de dents. — Variétés et nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formules : Lavement vermifuge.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MARS 1856.

Parmi les maladies graves de la saison on remarque particulièrement, depuis quelqne temps, la fréquence du croup. Déjà, à différentes reprises (nos 4, 53, 81, 95, 108), nous avons entretenu nos lecteurs de cette terrible affection dont le nom seul épouvante à bon droit les familles qui comptent parmi elles quelques enfants; car, quoique le croup attaque les individus de tous les âges, on sait qu'il sévit généralement sur les jeunes sujets.

Nous avons indiqué aux personnes étrangères à la médecine le moyen de reconnaître cette maladie, et nous leur avons dit ce qu'elles avaient à faire pour conjurer le mal en attendant l'arrivée de l'homme de l'art. Ces instructions n'ont pas été perdues, car nous avons eu la satisfaction d'apprendre qu'à plusieurs reprises elles ont été utilisées par quelques-uns de nos abonnés. Il est bon, en ce moment, de se tenir sur ses gardes; de nombreux cas de croup se sont montrés dans la ville ainsi qu'à l'hôpital des Enfants, qui en a reçu beaucoup plus qu'à l'ordinaire.

On ne lira pas sans intérêt les résultats obtenus dans cet hôpital par la trachéotomie, opération qui consiste à faire pénétrer l'air par la partie antérieure du cou dans le cas où l'asphyxie est devenue imminente. Déjà nous avions lu ces chiffres sur les notes de l'habile chirurgien de l'hôpital des Enfants avant qu'elles n'eussent été sanctionnées par la publicité de la presse, et nous avions été frappé du nombre de guérisons qui les avait suivies. Le succès n'est pas malheureusement aussi complet qu'on voudrait le voir, puisqu'on n'est parvenu à sauver qu'un cinquième environ des opérés, mais il n'en est pas moins vrai que la trachéotomie offre encore une chance au malade que les ressources de la nature et l'administration des médicaments n'ont pu sauver.

Voici les chiffres officiels pour les six dernières années :

1850,	20 opérations,		6 guérisons;	
1851,	31	—	12	—
1852,	59	—	11	—
1853,	61	—	7	—
1854,	45	—	11	—
1855,	48	—	10	—
Totaux,	264	—	57	—

L'année 1856 ne sera sans doute pas plus malheureuse, car, du 1er janvier au 15 février, M. Guersant a obtenu trois guérisons sur dix opérations, ce qui est presque un tiers des enfants opérés. Au reste, rien de plus variable que ces résultats. Quelquefois une série de succès est suivie d'une série d'insuccès; ou bien l'on réussit pendant quelque temps après avoir échoué plusieurs fois de suite, ce qui

tient presque toujours à des circonstances indépendantes du manuel opératoire.

A côté de cette dangereuse maladie, on a vu, dans cette quinzaine, une foule d'indispositions sans gravité, dues probablement à l'influence des vents qui n'ont cessé de régner. Parmi elles, les fluxions ou gonflements de la face ont été si abondants qu'on rencontrait à chaque pas des individus à figure difforme. Comment éviter ces gênantes fluxions, qui sont d'autant plus ennuyeuses qu'elles ont une tendance à se reproduire chez le même individu? Le moyen est facile; il ne faut laisser dans la bouche aucune dent altérée dont la cavité ne soit bien exactement remplie, et il faut faire disparaître les mauvaises racines. Sauf des cas très-rares, on n'observe pas la fluxion de la face chez les personnes dont les dents sont parfaitement saines.

Dr Reinvillier.

DU BÉGAIEMENT.

(*Suite et fin.*)

Parmi les nombreux cas de guérison obtenus par M. Malbouche au moyen de la méthode de Mme Leigh, les deux suivants sont tellement remarquables que nous ne pouvons résister au désir de les citer.

« Un cultivateur des environs de Saint-Germain, nommé Racine, avait un bégaiement considérable avec impossibilité momentanée d'articuler; le cas était évidemment fort grave. Je lui prescrivis, dit M. Malbouche, un silence absolu, excepté pendant les heures d'exercice. Il l'observa avec tant de rigueur, qu'il s'exposa plusieurs fois à manquer des choses les plus nécessaires à la vie. Il ne parlait que par gestes, et n'étant pas fort habile dans ce nouveau langage, il ne réussissait pas toujours à se faire comprendre; il aimait mieux s'égarer dans les rues de Paris que de demander celle qu'il habitait; il pensa qu'il devait en être de la nuit comme du jour, il la consacra également au travail; après avoir dormi quelques moments, il se réveillait en sursaut et recommençait son exercice. Je fus obligé de lui prescrire, pour que sa santé ne s'altérât pas, de ne travailler que pendant le jour. Ce fut à son grand regret, et il lui arriva souvent, pendant le cours de son traitement, d'interrompre son sommeil et de reprendre son livre. Mais cette forte concentration de l'attention, ce travail violent produisirent les plus heureux effets, et au bout de trois semaines il a été radicalement guéri. Cette cure est faite depuis longtemps, et quoique cet individu ait depuis éprouvé une maladie fort dangereuse qui l'a beaucoup affaibli, le bégaiement n'a pas reparu; il se souvient à peine qu'il a été bègue. »

Le second cas qui était encore plus grave, est relatif à un prêtre, desservant à Montreuil-Besfroi (près Angers). A vingt ans cet ecclésiastique savait à peine lire et de plus était obligé de travailler pour vivre. Il conçut le projet d'entrer dans les ordres sacrés, malgré son âge, son état d'ouvrier et son infirmité; il sut partager son temps entre des études pénibles et un travail fatiguant, et après dix années passées de cette manière, il se présenta pour être admis dans les ordres; son instruction fut jugée suffisante, mais son infirmité parut un obstacle. Ce ne fut qu'après trois années de sollicitations et par égard pour les études qu'il avait faites, qu'on le fit desservant d'une paroisse qui contient à peine cinquante personnes. On peut juger par ce fait de la gravité de son bégaiement et de la force de volonté dont il était doué. Aussi son traitement fut-il fort court, il ne dura que huit jours; mais pendant ce temps son application fut si persévérante et la gymnastique vocale à laquelle il se livra fut si forte qu'il éprouva des douleurs assez violentes dans la langue et dans les mâchoires. Depuis un temps assez long sa guérison est complète. Aujourd'hui il se livre à la prédication.

Diverses autres méthodes ont été imaginées pour guérir les bègues; celle de Colombat (de l'Isère) a eu parmi elles une certaine importance. Partant de ce principe que le rhythme doit être une des principales bases des moyens curatifs, Colombat faisait parler les bègues en mesure, qu'il leur faisait battre à un ou à plusieurs temps, soit avec le pied, soit en rapprochant le pouce de l'index. Afin de donner de la régularité à la mesure et de la leur faire bien comprendre, il avait imaginé une sorte de compteur qu'il nommait *muthonome*, et au moyen duquel le mouvement était accéléré ou ralenti à volonté.

Pendant les premiers jours du traitement, le muthonome marquait la mesure à raison de soixante oscillations par minute; puis, tous les jours ou tous les deux jours, selon les cas, on augmentait de dix oscillations, pour arriver, à la fin du traitement, à cent soixante ou cent soixante-dix par minute. Il s'agissait donc de parler d'abord lentement, puis d'augmenter graduellement la vitesse, en laissant un intervalle égal entre chaque syllabe; toutefois, pour que le langage ne fût pas trop monotone, le professeur avait soin de recommander au bègue de

conserver les inflexions naturelles de sa voix.

Cependant, quoiqu'il y ait dans cette méthode une très-grande vérité, celle de la puissance du rhythme contre le bégaiement, elle laisse subsister la difficulté de prononcer les premières syllabes, car la mesure n'est réellement efficace que dans le milieu des mots et des phrases, c'est-à-dire lorsque le bègue est parvenu à commencer sa phrase. Colombat était donc obligé, pour atteindre ce but, d'avoir recours à une sorte de gymnastique de la langue, des lèvres, de la poitrine, des épaules, etc.

M. Serre d'Alais, ne voyant dans ce vice de la parole qu'une affection nerveuse, voulait, pour faire parler un bègue embarrassé, lui faire exécuter un mouvement rapide des bras. « Il faut, disait-il, tirer brusquement le bras du bègue en bas à chaque syllabe; qu'il fasse ensuite de lui-même cet exercice, et il sera surpris de la facilité que lui donnent ces mouvements. » Pour guérir le bégaiement léger, il faisait prononcer brusquement chaque syllabe. Selon cette méthode, pour *courage*, il faut émettre *cou* d'une manière rapide, sèche, ainsi que *ra* et *ge*, et ainsi de suite pour tous les mots, sans s'occuper de la position de la langue.

M. Deleau avait conçu une autre méthode de traitement. Elle consistait principalement à fixer l'attention du bègue sur toutes les positions que prennent les organes de la parole durant la formation des lettres et des syllabes.

Enfin, le docteur Du Soit, de Meudon, en s'appliquant à régulariser les mouvements de la respiration du bègue, prétend arriver constamment à la guérison, et il rapporte à ce moyen les succès obtenus par toutes les autres méthodes. « C'est, dit-il, par ce simple procédé, qui m'avait été indiqué par le docteur Lindt, de Berne, que je me suis guéri, à l'âge de vingt ans, d'un bégaiement des plus prononcés. Je crois que cette cure a été aidée par les exercices gymnastiques auxquels je me livrais alors avec beaucoup d'ardeur, et qui auront agi en augmentant l'action du cerveau sur tout le système musculaire... Toutes les méthodes de traitement proposées contre le bégaiement, méthodes que les auteurs croyaient rationnelles parce qu'ils les fondaient sur l'explication qu'ils donnaient du bégaiement, ne sont qu'empiriques, parce que l'explication sur laquelle elles sont basées est fausse, et toutes n'ont réussi que parce que, souvent à l'insu de leurs auteurs, elles régularisaient la respiration. »

Quoi qu'il en soit de tous ces moyens divers employés contre le bégaiement, il n'en reste pas moins vrai que la découverte de madame Leigh leur a donné l'impulsion; elle plane comme un phare lumineux sur toutes les méthodes qui lui ont succédé ou emprunté, et elle suffit d'ailleurs, dans le plus grand nombre des cas, pour obtenir la guérison.

Dr Reinvillier.

Emploi alimentaire de la viande de cheval.

Cette question, de la plus haute importance, puisqu'elle intéresse une population de plusieurs millions d'individus, vient d'être traitée pour la seconde fois, au Muséum d'histoire naturelle, par M. Is. Geoffroy Saint-Hilaire. Pensant, comme il l'a si bien dit : *que rien de ce qui est utile n'est au-dessous de la dignité de la science,* le savant professeur, dans deux séances successives, a attaqué le *préjugé* qui repousse la viande de cheval comme aliment.

Nous regrettons vivement que le cadre du journal ne nous permette pas de donner ces deux éloquentes leçons dans tous leurs développements; nous pourrons à peine indiquer quelques-unes des nombreuses et puissantes raisons qui concluent en faveur de l'hippophagie.

On sait qu'une quantité suffisante de viande est nécessaire à l'homme pour qu'il jouisse pleinement de ses facultés physiques et intellectuelles. La viande seule peut lui fournir l'azote nécessaire à sa santé.

Le célèbre Justus Liébig, avec tous les chimistes qui se sont occupés de chimie au point de vue de l'alimentation, pense que l'usage de la viande est *indispensable* à un peuple, et il croit trouver la cause de la faiblesse morale et de l'asservissement de l'Irlande et de l'Inde dans l'alimentation exclusivement végétale de ces deux pays.

Donc, la viande est nécessaire à l'homme; à côté de cette nécessité, placez le tableau comparatif dressé par M. Leplay. Ce tableau est désolant.

Au dix-neuvième siècle, en France, il y a des millions d'individus qui sont privés de viande, de cet aliment déclaré *indispensable* à la santé. A côté de ces paysans du Gers qui mangent de la viande en quantité suffisante, se trouvent les paysans de la Nièvre, qui n'en mangent qu'une fois pendant l'année. A côté des fondeurs du Nivernais, qui ont une alimentation passable, sont les mineurs de l'Auvergne, les paysans de la Sarthe qui se nourrissent de viande six fois par an! Un grand nombre

d'ouvriers de Paris ont une alimentation de viande à peine suffisante. Ainsi, d'une part, pour plusieurs millions de Français, cette alimentation *nécessaire* n'existe pas; et, d'une autre part, chaque année, plusieurs millions de kilogrammes de viande de cheval sont jetés à la voirie.

Placez ces deux faits en face l'un de l'autre, et tout de suite une grande question est posée : Pourquoi ne mange-t-on pas de la viande de cheval? Cette viande est-elle insalubre ou répugnante? Ces deux ou même l'une de ces raisons pourrait seule expliquer cette perte d'un aliment nécessaire.

Est-elle *insalubre?* Celui qui en ferait usage serait-il malade? La science pourrait répondre *non*, quand bien même l'expérience n'aurait pas déjà mille fois répondu. La similitude organique du cheval et des animaux dits de boucherie et leur alimentation étant les mêmes, elle ne peut être insalubre. D'après les expériences de plusieurs savants, s'il y a une différence chimique entre la viande de cheval et celle des autres animaux, elle est à l'avantage du cheval. Liébig, MM. Chevreul et Regnault ont trouvé plus de *créatine*, ce principe éminemment nutritif, dans la viande de cheval que dans la viande de bœuf. Théoriquement, elle n'est donc pas insalubre, et la pratique vient donner ici raison à la théorie.

L'illustre chirurgien Larrey, qui plusieurs fois en avait fait usage dans les guerres de l'empire, s'en loue comme d'un aliment excellent et qui rendait la santé aux troupes affaiblies et ravagées par le typhus; Parent-Duchatelet, ce maître dans les questions d'hygiène publique, le vétérinaire Huzard père, considèrent cette viande comme un excellent aliment.

La viande de cheval est *salubre;* on en fait usage dans les guerres, dans les siéges, dans des temps de disette; les effets de cette alimentation ont toujours été très-satisfaisants; mais, quoique salubre, elle ne se mange peut-être que dans les moments extrêmes; elle ne flatte pas le goût, elle est *répugnante.*

Je ne puis m'étendre sur les nombreux témoignages qu'apportent ici les siècles passés pour prouver que la viande de cheval n'est pas répugnante, je ne veux m'appuyer que sur des expériences tout à fait contemporaines. Je ne dirai pas que, d'après le voyageur Pallas, les Tartares mangent les chevaux qu'ils tuent, que plusieurs peuples d'Asie aiment beaucoup la viande du cheval, de l'onagre, de l'hémione; je ne parlerai pas des habitants de la Sibérie, qui la préfèrent à la viande de vache, ni de plusieurs peuples de l'Afrique et de l'Amérique qui en font usage; mais je ne me puis me dispenser de dire que le nord et l'occident de l'Europe se sont nourris pendant longtemps de viande de cheval, et qu'une cause purement religieuse la fit rejeter. L'hippophagie faisant partie des rites de la religion d'Odin, les papes prohibèrent cet aliment. Ces peuples, nouvellement convertis, obéirent, non sans peine, à cet ordre.

Des expériences récentes ont prouvé que la viande de cheval n'est pas répugnante. Un dîner, dans le but de l'expérimenter, ayant été donné par M. Renaud, directeur de l'École d'Alfort, et un bouillon, un bouilli et un rôti de bœuf et de cheval, soumis aux mêmes préparations culinaires, ayant été placés vis-à-vis l'un de l'autre et goûtés successivement, les convives, très-compétents, décidèrent que le bouillon du cheval était savoureux; que le bouilli, quoique un peu dur, était très-mangeable, et le rôti excellent. A l'École vétérinaire de Toulouse, une expérience semblable a donné les mêmes résultats. M. le professeur Geoffroy Saint-Hilaire a voulu expérimenter à son tour, et la viande de cheval a été trouvée bonne par tous les convives. M. Barral, directeur du *Journal d'agriculture pratique*, la déclare excellente. M. Chevet aîné, autorité en cette matière, a dit que la viande du cheval et de l'âne était une nourriture *bonne.* De tous ces témoignages, nous pouvons conclure, je pense, que la viande du cheval n'est pas *répugnante.* Ajoutons qu'en 1853, à Vienne (Autriche), il y eut une émeute pour empêcher un banquet où plusieurs personnes intelligentes et d'initiative devaient manger du cheval, et qu'en 1854 il en a été vendu 34,000 livres allemandes; le préjugé était vaincu.

Quelle objection n'a pas été faite contre l'usage de la viande de cheval? La viande des jeunes chevaux, a-t-on dit, est bonne, mais celle des vieux est détestable! Les chevaux mangés à Alfort et à Toulouse avaient, l'un seize ans, l'autre vingt-trois ans! Et, du reste, il ne s'agit pas d'avoir de la viande aussi bonne que celle du bœuf engraissé de Paris, mais d'avoir une viande mangeable, c'est-à-dire aussi bonne que la viande de vache, et même de bœuf de qualité inférieure, telle qu'on la mange dans beaucoup de villes de province et dans presque toutes les communes de France. D'autres ont craint que les chevaux morts de maladies contagieuses, telles que la morve, le farcin, n'entrassent dans l'alimentation publique. Nous répondrons que

le bœuf aussi est sujet à une maladie dangereuse, le *charbon*. Pour le cheval, comme pour toutes les autres viandes de boucherie, la surveillance de l'autorité est nécessaire.

Quelques personnes sensibles se sont étonnées qu'on songeât à manger un animal aussi noble dans ses instincts, si utile et si agréable à l'homme; nous leur dirons que les sociétés protectrices d'animaux, excellents juges dans cette question de sentiment, appellent cette mesure de tous leurs vœux. L'espace nous manque pour raconter les lugubres détails qui accompagnent la mort du cheval par la main de l'équarrisseur, ils sont assez horribles pour faire souhaiter aux chevaux les honneurs de l'abattoir.

Nous ne voulons pas terminer sans prier le savant professeur de pardonner cet exposé trop succinct, fait sur des notes rapidement recueillies à son cours. L'importance pratique du sujet sera notre excuse.

HENRI GOJON.

De la guérison de l'épilepsie au moyen du valérianate d'atropine.

On ne saurait accueillir avec assez d'empressement tous les moyens nouveaux que les hommes qui jouissent d'un nom estimé dans la science préconisent contre un mal aussi terrible que l'épilepsie. Dans la séance du 22 janvier 1856, l'Académie impériale de médecine a entendu un rapport très-intéressant fait au nom d'une commission composée de MM. Baillarger, Jolly et Lecanu, sur un travail d'un médecin de Paris, M. le docteur Michéa, intitulé : *Du Valérianate d'atropine contre les affections convulsives en général et contre l'épilepsie en particulier*, travail que ce dernier médecin avait eu l'honneur de lire en 1853 devant la même académie. Mais avant de parler du rapport dont il s'agit et du nouveau médicament proposé par M. Michéa, disons quelques mots de l'épilepsie et de l'influence que les climats, les sexes et les âges peuvent exercer sur la prédisposition à cette maladie.

Dérivé du grec, le mot épilepsie signifie *surprendre;* ce mot a été probablement adopté parce que les accès de cette affection se manifestent subitement et sans être annoncés. Les Romains l'appelaient *morbus comitialis*, mal des comices, parce que, s'il faut en croire Pline, ces assemblées étaient dissoutes et renvoyées à un autre jour, quand au milieu de leurs séances quelqu'un avait une attaque. Les Grecs nommaient aussi l'épilepsie mal d'Hercule, *morbus Herculeus*, soit parce qu'ils fussent dans l'opinion qu'Hercule y était sujet, comme en furent plus tard atteints Jules César, Caligula, Mahomet, Charles-Quint, soit qu'ils crussent qu'elle survenait plus fréquemment chez les personnes douées d'une forte constitution.

En France, le peuple donne à l'épilepsie le nom de *mal caduc, haut mal, mal de terre*. L'épilepsie n'est pas contagieuse, à proprement parler, mais elle peut se communiquer sous l'influence de l'imitation, par l'effet de la frayeur que son spectacle cause chez les personnes nerveuses, impressionnables, surtout chez les enfants et les femmes enceintes.

On ne sait rien de bien positif à l'égard du rôle que jouent les climats dans le développement de l'épilepsie. Portal pense qu'elle est plus fréquente dans les pays chauds que dans les pays tempérés. Une assertion toute contraire est émise par Franck, qui, ayant observé en Lithuanie, où le climat est rigoureux, plus d'épileptiques en seize années qu'en Allemagne, où il exerça plus longtemps, en conclut que les pays froids prédisposent plus au mal caduc que les pays tempérés.

Les femmes paraissent être plus sujettes à l'épilepsie que les hommes, s'il faut s'en rapporter aux documents de la statistique, et cela probablement en raison de l'excès de sensibilité de leur système nerveux, du travail de la menstruation, des orages de l'état puerpéral et de la ménopause. Sur un chiffre de soixante-quinze épileptiques observés par Franck, le sexe féminin y figure pour quarante et le masculin pour vingt-cinq. L'hospice de la Salpêtrière contient aujourd'hui plus de quatre cents femmes atteintes du mal caduc, tandis que l'hospice de Bicêtre renferme à peine deux cents hommes, enfants et adultes.

Quant aux âges, l'enfance, l'adolescence et la jeunesse prédisposent manifestement à cette maladie. Sur soixante-six cas observés à Charenton, M. Calmeil rapporte l'apparition de la maladie dix-huit fois de la naissance à cinq ans, onze fois de cinq ans à dix ans, un même nombre de fois de quinze à vingt, cinq fois de vingt à vingt-cinq, quatre fois de vingt-cinq à trente, une fois de trente à trente-cinq, deux fois de trente-cinq à quarante, une fois de quarante à quarante-cinq, deux fois de quarante-cinq à cinquante, une fois de cinquante à cinquante-cinq, une fois au delà de soixante.

Dans le tableau de Leuret, sauf les très-jeunes enfants qu'on ne reçoit pas à Bicêtre, l'âge qui a le plus fourni de malades est celui de dix à quatorze

ans. Sur 106 épileptiques, 24 ont été pris de leur première attaque à cet âge. De quatorze jusqu'à vingt-quatre ans, le chiffre est un peu moins élevé, et après cette dernière époque de la vie il est de plus en plus restreint.

Dans la statistique de M. Delasiauve, qui a sur celle de Leuret l'avantage de porter sur tous les âges et de n'opérer que sur les entrants, l'âge le plus chargé est celui de dix à vingt; ensuite vient celui de vingt à trente. Contrairement au tableau de M. Calmeil, la première enfance y figure pour un chiffre moins élevé, car, au lieu de 18 malades sur 66 de la naissance à cinq ans, on n'en trouve que 8 sur 70.

Pour en revenir au nouvel agent antiépileptique proposé par le docteur Michéa, il consiste dans la combinaison de l'acide qu'on retire de la valériane avec l'alcali organique que fournit la belladone. Cette combinaison très-heureuse n'existait pas en chimie avant le travail de M. Michéa, à qui la science doit et l'invention de ce nouveau sel végétal, et l'initiative de son application à la thérapeutique. Mais laissons parler lui-même M. le docteur Jolly, qui s'est chargé du rapport de la commission nommée par l'Académie impériale de médecine :

« Les affections nerveuses contre lesquelles ce nouveau sel a été employé plus spécialement sont celles que caractérise la contraction morbide de la fibre musculaire, c'est-à-dire l'épilepsie, la chorée, l'asthme essentiel et la coqueluche. Mais l'épilepsie, qui semble traduire au plus haut degré cette exagération morbide de la contraction musculaire, et qui est encore l'un des plus tristes écueils de notre art, l'épilepsie devait être aussi le premier objet de l'attention de l'auteur dans l'application de ce moyen.

« Sur six cas traités par le valérianate d'atropine, M. Michéa a déjà pu compter quatre guérisons complètes, ayant toutes la garantie de plusieurs années de date, et deux améliorations notables chez deux malades qui restent en traitement. De plus, et indépendamment de ces faits, qui sont personnels à l'auteur, d'autres praticiens également recommandables, également dignes de foi, racontent aussi avoir eu recours au même moyen, et avec un égal succès, dans trois cas d'épilepsie où l'on avait épuisé vainement toutes les ressources de la thérapeutique.

« De pareils faits acquièrent donc une certaine valeur au point de vue de la pratique. Il faudra lire dans le mémoire même de M. Michéa tous les détails intéressants de ces faits, que nous ne pouvions qu'énoncer ici, en raison de leurs trop longs développements, mais qui, en raison aussi de leur importance pratique, ne pouvaient passer sous les yeux de la commission sans être de sa part l'objet d'un examen sérieux.

« ..... Il est permis de penser que le valérianate d'atropine mérite une juste préférence sur beaucoup d'autres substances antispasmodiques spécialement préconisées contre les maladies convulsives, et que les faits d'observation qui lui donnent déjà un témoignage favorable d'expérience méritent surtout d'être pris en considération » (*Bulletin de l'Académie impériale de médecine*, année 1856, tome XXI, p. 353 et suiv.)

Il est bon de faire remarquer que, pour agir convenablement et pour produire tous ses effets salutaires, le valérianate d'atropine doit être pur et bien préparé. Sans cela, on s'exposerait à administrer un agent médicamenteux dont le moindre inconvénient serait celui d'être tout à fait sans influence sur l'économie. La *Gazette des hôpitaux* rapporte qu'un très-honorable médecin du département de la Gironde, le docteur Granier de Cassagnac, fut ainsi mystifié. S'étant adressé, pour avoir du valérianate d'atropine, à un pharmacien qui ignorait probablement la formule du docteur Michéa, il fut très-surpris, en employant ce remède, de le trouver tout à fait inerte. Mais s'étant ensuite adressé directement à son confrère de Paris, il constata que le valérianate d'atropine que le docteur Michéa lui avait fait préparer agissait d'une tout autre manière, et que ses effets sur l'économie animale étaient des plus évidents et des plus rapides.

Dr Reinvillier.

Poissons d'espèce vénéneuse.

EMPOISONNEMENT DE QUARANTE-DEUX PERSONNES.

M. Chevalier vient de publier, dans le *Journal de chimie médicale*, le fait suivant, qui prouve jusqu'à quel point certains poissons peuvent être vénéneux.

Un empoisonnement qui a eu les plus terribles conséquences vient de se produire, dans des circonstances toutes nouvelles, à bord d'un baleinier américain. Parti de Boston en mars de l'année dernière pour se rendre dans l'océan Pacifique, sa navigation avait été jusque-là heureuse. Le capitaine, moins dans un but d'économie que dans l'intérêt de la santé de son équipage, avait encouragé ses matelots à faire pendant le voyage la petite pêche. On s'était arrêté pour faire de l'eau à l'île Juan-Fer-

nandez. Durant quelques heures de loisir, chacun s'était mis à l'œuvre, et le soir, lorsqu'on leva l'ancre, on avait pris plus de deux cents kilogrammes de poissons de toute espèce, parmi lesquels on distinguait ceux que les marins appellent vulgairement la *carangue*, le *capitaine*, la *grande* et la *petite orphée*, la *vieille* et la *petite vieille*, etc. On en fit cuire la plus grande partie pour le souper de l'équipage, à qui le capitaine fit distribuer une ration de rack.

Quelques heures à peine s'étaient écoulées après ce repas, que quarante-deux hommes sur cinquante et un qui montaient le navire furent pris tout à coup de vertiges, d'éblouissements, de douleurs d'entrailles, de nausées, de vomissements répétés. Les douleurs d'entrailles devinrent intermittentes. L'abattement succéda bientôt aux épreintes gastriques, puis un état soporeux qui se termina, après onze heures de souffrances atroces, par la mort de trente-quatre hommes, malgré tous les secours et les soins qu'il fut possible de leur donner. Un médecin se trouvait à bord et ne put conjurer le mal. Le rétablissement des huit autres se fit lentement, et il fut accompagné de douleurs partielles et brûlantes aux membres, de desquammation de l'épiderme et de dépilation, de paralysie d'une partie du corps, et chez quelques-uns, de tous les membres, pendant un temps plus ou moins long, huit jours et demi chez les uns, cinq jours chez les autres. Evidemment, la variation des symptômes est due et à la quantité des aliments qui avaient été pris et à la constitution des individus.

De quinze hommes qui restaient valides quatre n'éprouvèrent que de fortes coliques, avec crampes d'estomac, et suivies d'une dyssenterie qui dura de deux à trois jours. Ceux qui ne furent point atteints n'avaient point mangé de ces poissons, ou le hasard fit qu'ils en avaient goûté d'une espèce moins malfaisante. Le capitaine, le second, le médecin et quelques autres officiers avaient déjà pris leur repas du soir lorsque la cloche appela l'équipage au souper, et une réserve de ces mêmes poissons avait été faite pour eux et pour leur déjeuner du lendemain. C'est grâce à ce hasard qu'ils durent de n'être pas empoisonnés. On reste anéanti quand on pense que si la pêche avait eu lieu dès le matin et qu'elle eût été servie pendant la journée, l'équipage tout entier était perdu.

Nouveaux renseignements sur l'emploi du bain local continu dans le traitement des plaies.

Depuis qu'il a été question, dans la dernière revue, de l'emploi des bains locaux dans le traitement des plaies d'amputation, des renseignements nous ont été demandés sur leur mode d'application et sur leurs résultats, et quelques réclamations nous ont été adressées.

Nous allons tâcher de satisfaire aux unes et aux autres.

Pour répondre d'abord aux réclamations, nous devons déclarer que notre intention n'a pas été d'attribuer à M. Gosselin ce qui appartient à d'autres. Le chirurgien de l'hôpital Cochin a trouvé bonne l'idée de MM. Vallette et Langenbeck, et il s'est empressé de demander à M. Mathieu le sac en caoutchouc dont il avait envoyé le modèle à M. Langenbeck; plus tard, il a utilisé un autre sac analogue, modifié par M. Charrière.

Pour ce qui est du mode d'application, M. Gosselin a placé le sac et mis la plaie dans l'eau environ une demi-heure après l'opération. Dans les trois cas dont nous avons parlé, il a d'abord employé l'eau tiède, puis s'est servi d'eau froide ou d'eau chaude, suivant les indications données par les malades eux-mêmes. En général, ceux-ci ont préféré l'eau froide, qui se réchauffe promptement au contact de la partie malade, si bien que la chaleur même qu'elle acquiert ainsi les incommodait, lorsqu'on n'avait pas le soin de la renouveler. Seulement, lorsque, après l'examen du moignon, l'on remplissait le sac, l'impression brusque du froid était désagréable, ce qui a décidé alors M. Gosselin à remplir d'abord le bain avec de l'eau tiède, et à établir ensuite le courant avec de l'eau à la température de la salle. Si dans la journée ou la nuit le malade se plaignait du froid, on versait alors dans le seau une certaine quantité d'eau chaude.

M. Gosselin n'a vu aucun inconvénient à ce renouvellement de l'eau, et il y a trouvé l'avantage de n'avoir toujours en contact avec la plaie que de l'eau peu mélangée de matières organiques.

La plaie a été visitée tous les jours ou tous les deux ou trois jours, suivant que le malade en souffrait plus ou moins. Quand il n'accusait pas de douleurs au moment de cette exploration, on la répétait les jours suivants; s'il en avait accusé, au contraire, ou quand on avait la crainte de détériorer l'appareil, on laissait passer deux ou trois jours. Pour procéder à cet

examen, on dénouait, on coupait le cordon ou la ficelle fortement serrée qui maintenait fermée l'extrémité antérieure du sac.

Quant aux résultats, voici ce qui a pu être constaté jusqu'à présent. M. Gosselin a vu dans cette manière d'employer les bains locaux deux légers inconvénients :

Le premier, c'est que si le sac n'est pas hermétiquement appliqué, l'eau filtre. Cet inconvénient s'est présenté une ou deux fois chez les trois malades : on y remédie en les changeant de lit. Mais il serait facile à éviter si l'on se servait d'un caoutchouc qui ne fût pas assez mince pour se détériorer au bout de quelques jours au contact de la peau, et si l'on exerçait une grande surveillance.

Le second, c'est qu'au niveau de la pression circulaire du caoutchouc il s'est produit des eschares, notamment chez les deux amputés de cuisse. Sur le premier, l'eschare a été très-superficielle ; sur le second, elle a été plus profonde, et a laissé après elle une ulcération qui s'est accrue rapidement et qui a obligé à retirer le sac un peu plus tôt qu'on ne l'aurait voulu, au dix-huitième jour.

A côté de ces inconvénients, M. Gosselin a trouvé pour avantages de calmer les souffrances, de modérer l'état fébrile, et, jusqu'à présent au moins, de voir les malades échapper aux dangers de la fièvre traumatique et de l'infection purulente.

La malade à la résection du coude est restée dix-sept jours dans le bain ; on a dû le cesser parce que le sac, qui était en caoutchouc mince, s'était détérioré et laissait passer l'eau. Arrivée aujourd'hui au vingt-deuxième jour, elle est dans un état assez satisfaisant pour qu'on puisse espérer la sauver.

Le premier amputé de cuisse, — opéré pour une tumeur blanche du genou, — a eu son moignon plongé dans l'eau pendant seize jours ; il n'a eu aucun accident. La cicatrisation de sa plaie est aujourd'hui très-avancée.

Le second amputé de cuisse est aujourd'hui au vingtième jour. Il est resté dans le bain pendant dix-huit jours, et a eu ces eschares un peu profondes dont nous parlions tout à l'heure. Il est tourmenté depuis une dizaine de jours par une diarrhée rebelle, une fièvre continue, et a eu ces jours derniers un léger frisson qui fait craindre une infection purulente. Ce malade a, du reste, été opéré dans de très-mauvaises conditions. Il était au troisième jour d'une fracture avec plaie et commencement de gangrène à la partie supérieure de la jambe, et en proie à une fièvre des plus intenses, avec délire. En outre, dans les premiers temps, le sac s'est dérangé deux fois et a laissé pendant quelques heures la plaie à découvert.

En somme, d'après les résultats constatés jusqu'ici par M. Gosselin, ce moyen peut être considéré comme utile pour préserver de l'infection purulente, mais on n'est pas suffisamment autorisé à le donner comme infaillible. Il ressort encore de ces essais que ce moyen peut être employé sans aucun danger pour les malades, à la condition d'en surveiller très-attentivement les résultats.

(*Gaz. des hôp.*)

Affection charbonneuse ; transmission de l'homme à l'homme.

La *Gazette médicale* des Etats Sardes rapporte le fait suivant :

« L'affection charbonneuse, si commune dans l'espèce bovine, se transmet, on n'en a que trop d'exemples, de ces animaux à l'homme ; mais la transmission du virus charbonneux de l'homme à l'homme, pour être beaucoup plus rare, n'en est pas moins réelle, bien que sa possibilité ait été niée par quelques auteurs. En voici un exemple à ajouter à ceux que la science possède déjà :

« Au mois de septembre 1855, le nommé Stéphano Berando fut atteint d'affection charbonneuse, contractée en disséquant une vache morte de cette maladie. L'invasion et la marche du mal furent d'autant plus intenses, que l'absorption du virus avait été plus rapide. Elle se manifesta quelques heures après par une fièvre violente, mal de tête avec délire et difficulté de respirer ; par un sentiment de pesanteur à la région épigastrique, des vomissements, etc. Une saignée locale suivie d'un émétique, et le soir, d'une saignée générale, tels furent les moyens d'abord employés ; mais le lendemain matin apparurent trois pustules charbonneuses, deux au bras, une à l'avant-bras droit, accompagnées de démangeaison qui se changea bientôt en une sensation de chaleur brûlante ; puis tout autour, des boutons qui n'étaient que de simples petits tubercules durs, circonscrits, boursouflés à leur sommet ; le tissu sous-cutané s'engorgea, devint douloureux, et alors les tumeurs charbonneuses augmentèrent de volume, devinrent livides, puis noires. Deux autres charbons semblables assez volumineux se manifestèrent au côté droit de la poitrine au-dessus et au-dessous de la

mamelle, avec des douleurs beaucoup plus aiguës et plus lancinantes que les précédentes. Ajoutons que le malade fut pris en même temps de symptômes typhoïdes graves qui ne permirent plus de renouveler la saignée. Sans entrer ici dans tous les détails du traitement, nous dirons que les différents charbons furent profondément incisés, à l'aide du bistouri, par le docteur Stecchini, et convenablement pansés, et que, malgré les soins les plus intelligents et les mieux adaptés à sa situation, le malade succomba.

« Mais ce que nous avons à signaler surtout ici, c'est qu'en s'en retournant en compagnie du nommé Bruna, qui avait été chargé de soigner le malade, le docteur Stecchini sentit au doigt annulaire de la démangeaison et de la chaleur, et des frissons le long de la colonne vertébrale; il n'y fit d'abord aucune attention, oubliant qu'il avait à ce doigt une petite écorchure; ce ne fut qu'au bout d'un quart d'heure et en continuant son chemin, qu'en sentant augmenter cette chaleur du doigt, il s'aperçut qu'il y avait, au niveau de l'articulation de la première avec la deuxième phalange, une toute petite pustule rosée, surmontée d'une vésicule qui s'accompagna bientôt d'une douleur le long des tendons extenseurs de l'avant-bras, se prolongeant jusqu'au creux de l'aisselle.

« Ne doutant plus alors de la nature du mal, il descendit sur-le-champ de voiture, et aidé du sieur Bruna, il incisa profondément la pustule, la cautérisa avec le nitrate d'argent et enveloppa sa main dans son mouchoir, préalablement trempé dans de l'eau froide.

« Arrivé chez lui, il remplaça ce mouchoir par un cataplasme de farine de lin, arrosé d'eau blanche et de laudanum, et se condamna à un repos absolu. Trois heures après survint de la fièvre, mais une fièvre modérée avec endolorissement de tout le membre et engorgement glandulaire dans l'aisselle; il continua les mêmes applications locales sur tout le bras, et appliqua sur la plaie un onguent adoucissant, ce qui amena, au bout d'une semaine seulement, la cessation des douleurs et la disparition de l'engorgement de l'aisselle. Le quatorzième jour, il fut complétement guéri.

«D'après cette observation, recueillie sur lui-même, le docteur Stecchini fait judicieusement observer que ce fait prouve d'une manière irrécusable la transmission par absorption ou inoculation du virus charbonneux de l'homme à l'homme, absorption qui, pour n'avoir pas été suivie, dans ce cas, d'un effet aussi désastreux que celle du virus primitif, peut néanmoins entraîner des désordres organiques graves, et quelquefois même la mort.

« A ce sujet, il rapproche une observation du célèbre Tomassini, qui rapporte le fait suivant. Au mois d'août 1673, un villageois, éprouvant une douleur à la paupière, crut qu'il avait été touché ou piqué en travaillant par quelque insecte; mais bientôt il s'y manifesta une pustule maligne avec un gonflement considérable qui s'étendit dans toute la tête et au cou. Pour le soulager, sa femme perça avec une épingle les petites vésicules qui couvraient la pustule, et avec ses doigts imprégnés de la sérosité sanguinolente qui s'en écoula, elle essuya ses larmes. Deux heures après se manifesta à la joue une tumeur qui prit un rapide accroissement et offrit tous les caractères d'une pustule maligne.

«Tous deux entrèrent dans un hôpital pour s'y faire traiter et eurent le bonheur de guérir, mais ils restèrent défigurés l'un et l'autre. »

Fistule de la face causée et entretenue par la carie d'une dent.

On rencontre quelquefois sur la face et au niveau des arcades dentaires de petites plaies enfoncées, fistuleuses, qui ont une ténacité désespérante; nous en avons observé plusieurs siégeant au bas de la joue droite ou gauche; elles avaient résisté à beaucoup de traitements, et on a été obligé d'avoir recours pour quelques-unes au moyen rapporté plus bas, qui a été répété récemment par tous les journaux de médecine de l'Italie.

La comtesse N. N. portait depuis un an une plaie fistuleuse à la fossette du menton, difformité qui la tourmentait au physique et au moral. Traitée par M. Cavallini à l'aide d'injections, de pommades, de cataplasmes, elle voulut prendre l'avis de M. Pagello, et l'appela pour consulter avec M. Cavallini.

Après avoir recherché avec soin la cause du mal, M. Pagello émit le doute que la plaie fistuleuse, qui distillait constamment un pus inodore et de bon caractère, pouvait avoir sa raison d'être dans la carie de quelque dent incisive; mais, à ce doute, la jeune comtesse répondit en montrant ses dents parfaitement blanches comme une rangée de perles, n'ayant jamais été affectées de douleurs, et indolentes lorsqu'on les percutait une à une.

En sondant la fistule, on éprouvait une sensation de rugosité osseuse et de carie; on faisait saigner facilement cette fistule qui devenait très-sensible.

Des injections détersives et la compression furent conseillées, et si ces moyens ne suffisaient pas, on aurait recours au fer rouge.

Dans ce temps, M. Asson étant venu à Bellune, la famille de la patiente voulut avoir son avis sur une maladie rebelle à tant de traitements. « Nous discutâmes, dit l'auteur, avec M. Asson, de toutes manières, les causes passées et présentes de cette désagréable maladie, et M. Asson fut d'avis qu'un point de la mâchoire était affecté de carie, et qu'on devait nécessairement user du fer rouge si les injections proposées ne réussissaient pas. »

M. Pagello suivit le conseil du docte chirurgien et exécuta ce qu'il avait prescrit; mais il n'en retira aucun fruit, et le mal persista comme auparavant. C'est alors qu'il revint à sa première idée d'une carie de la dent. Mais comment le prouver? comment persuader à une jeune dame qui n'a jamais souffert des dents de sacrifier une ou deux incisives? « Je me trouvai, dit l'auteur, dans un grand embarras et bien en colère, comme il arrive quand nous nous voyons impuissants ou humiliés en face d'un mal aussi petit. »

Il avait lu depuis quelques jours, dans un journal de médecine, qu'à l'ouverture d'un cadavre faite en présence du professeur Orfila, on avait trouvé tous les os chargés de couleur rouge, et on remarquait que l'individu avait été soumis à l'usage de la garance. Cette lecture et les expériences de Spallanzani sur les moutons lui suggérèrent la pensée d'étudier le trajet fistuleux en question avec des injections de décoction de garance.

Il le fit, et en peu de jours la dent incisive placée au-dessus de la fistule rougit vivement; il en fit l'extraction, et on trouva la racine cariée. Alors le trajet fistuleux guérit parfaitement en peu de jours.

Remède contre le mal de dents.

L'odontalgie, ce mal si cruel et si peu accessible jusqu'ici à nos moyens thérapeutiques autres que l'avulsion de la dent, aurait-elle enfin trouvé son remède efficace? M. le docteur Simon, médecin des houillères de Ronchamp (Haute-Saône), l'assure, et prétend que *mille fois* le chloroforme introduit dans l'oreille lui a rendu ce service.

« Dans les maux de dents, dit M. Simon, je me contente d'imbiber de chloroforme un bourrelet de coton ouaté, et de l'introduire dans l'oreille, du côté où se trouve la dent malade. L'action est instantanée, et le patient, interrogé, répond immédiatement que toute douleur est enlevée et qu'il est guéri. »

Le bourrelet, imbibé d'une ou deux goutttes de chloroforme seulement, produit toujours dans le conduit auditif une sensation de chaleur assez vive, mais qui n'est jamais insupportable. Jamais non plus, que sache M. Simon, le chloroforme employé ainsi n'a donné lieu au moindre accident. Le calme produit n'est pas toujours de longue durée, et le retour de la douleur réclame une réapplication du remède. Après quelques applications, dit M. Simon, la douleur, lassée par la persistance avec laquelle on la combat, finit le plus souvent par disparaître sans retour. Les cas où il y a inflammation ne font pas exception.

(*Gazette hebdomadaire.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

UNE LEÇON D'HYGIÈNE ALIMENTAIRE.

L'*Union médicale de la Gironde,* dont le second numéro vient de paraître, contient des vers de M. le docteur Boisseuil, qui sont remarquables par leur verve, leur tournure gracieuse et leur gaieté philosophique. Le journal auquel nous les empruntons a fait une douce diversion, en insérant ces vers, aux importants travaux qu'il publie, car l'*Union médicale de la Gironde,* quoique nouvellement née, a déjà su conquérir une place importante dans la presse médicale. Il est vrai que ce journal est l'organe officiel de la *Société de médecine de Bordeaux,* placée depuis longtemps au premier rang parmi les sociétés savantes. C'est à l'occasion d'un banquet de cette Société que ces vers ont été prononcés :

LA TRUFFE ET LE CHAMPAGNE.

Un jour, la Truffe et le Champagne
Se querellerent tout de bon;
C'était, je crois, à la campagne
D'un certain docteur en renom.
— Partout je suis chéri des belles,
Disait le Champagne en gaîté;
Je sais vaincre les plus rebelles
En leur versant la volupté.
L'esprit, avec mon gaz, à la ronde pétille;
J'inspire les propos joyeux,
Et, grâce à moi, le plaisir brille
Sur tous les fronts, dans tous les yeux.
D'un fruit exquis je suis l'essence;
Sur les coteaux les plus riants
Le ciel, en plaçant ma naissance,
Me fit des jours luxuriants!
Tandis que toi, lourde négresse,
Qui dois rougir de ton berceau,
Tu voudrais trancher de l'altesse?
Mais ton parrain fut un pourceau!
Allons, un peu de modestie;
Ton succès tient à ton parfum;
Tout cela n'a qu'un temps, ma mie;
Vogue d'un jour, succès d'emprunt!
Ceux qui de toi font long usage,
Regarde-les après un temps :
Ils sont chagrins, lourds, sans courage;
Manger est leur seul passe-temps,
Quand le docteur à la diète
N'est pas forcé de les tenir,
Pour calmer la goutte indiscrète
Qui, si souvent, les fait souffrir!

Cesse donc ta plainte importune ;
Dans l'argile dont tu sortis,
Va dissimuler ta rancune,
Et ne viens plus troubler nos ris.
— Halte là! fanfaron, l'orgueil, la jalousie
Troublent fort ton pauvre cerveau.
Es-tu donc l'unique ambroisie,
Pour avoir le verbe si haut?
D'un dîner tu ne fus jamais qu'un accessoire,
Encore peu goûté de tous les vrais gourmets ;
Ceux qui savent à fond l'art de manger et boire
T'ont déclaré : *vin de muguets.*
Tandis que moi, d'un repas je suis l'âme,
Repas de grands ou de bourgeois ;
Pas de soupers, de lunchs, où l'on ne me réclame ;
Je trône enfin sur la table des rois!
J'aiguise l'appétit, je réveille la fibre,
Et souvent je fais d'un vieillard,
Sans feu vital, sans équilibre,
Un jeune et vigoureux... gaillard !
Du régime parlementaire
J'étais le principal pivot ;
Je faisais parler ou se taire
Tous les ventrus qui dînaient de l'impôt.
Je sers d'agent diplomatique,
Je dispose aux concessions;
En amour comme en politique,
Que j'ai fait de transactions!
Qui pourrait donc me disputer la palme ?
Toi, maigre et chétif freluquet?
Auprès des grands il faut être plus calme,
Et surtout beaucoup plus discret.
Mais pour vider notre querelle,
Et trancher notre différent,
Appelons le docteur *Gravelle,*
En cet endroit si compétent.

Notre docteur, en vrai tartuffe,
Accepte le titre d'expert ;
D'un coup de dent croque la Truffe,
Boit le Mousseux pour son dessert ;
Puis, dans un transport délectable :
« Ils avaient tous les deux raison ;
« Cette Truffe est fort agréable,
« Et ce Champagne un doux poison. »

MONOGRAPHIE DE L'OPIUM.

Thèse présentée et soutenue devant l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, par M. Mohamed-Effendy Charkauy, élève de la mission égyptienne à Paris.

Nous extrayons de cette thèse, qui fait honneur au jeune protégé de S. A. le vice-roi d'Egypte, les passages suivants qui contiennent des détails très-curieux sur les usages de l'opium en Orient.

Fumeurs d'opium. — Il est un effet qu'amène l'usage prolongé de l'opium, effet éminemment curieux, en tous points comparable à celui que produit le hachisch et que recherchent avec ardeur les Orientaux : c'est cette sorte d'ivresse si mêlée de charmes qui tient l'esprit en suspens entre la veille et le sommeil, et pour ainsi dire entre la vie et la mort. C'est le moment singulier où les sens et les facultés intellectuelles prennent un développement inaccoutumé, atteignent le dernier échelon des choses possibles; cet instant où, quittant la réalité pour le rêve, la partie matérielle de notre espèce semble vaincue par le souffle spirituel qui l'anime; l'instant où toute souffrance s'éteint, où tout souvenir douloureux s'efface, où la satisfaction la plus complète, où le bonheur idéal, céleste, touche à son apogée; c'est l'hallucination, c'est l'extase.

Alors, les choses les plus étranges par leur grandeur, leur éclat, leur beauté, surgissent aux yeux étonnés et avides : tous les palais des fées, toutes les merveilles entassées dans les contes des *Mille et une Nuits*, tous les feux éblouissants des plus chauds soleils couchants, toutes les grandes et mystérieuses harmonies des espaces, enfin toutes les sublimes impossibilités des rêves les plus mystiques, attaquent à la fois tous les sens et l'esprit.

Perdu dans ce délire, le regard radieux et tourné vers l'immensité, les lèvres éclairées par le sourire de l'ivresse, et entr'ouvertes pour boire à cette coupe intarissable d'un bonheur surhumain, l'homme n'appartient plus à l'humanité, c'est un esprit !...

Mais, hélas! à cette fantasmagorie du bonheur, à ce kaléidoscope de merveilles, à ce paroxysme du bien-être, à cette incroyable tension de l'esprit poursuivant les chimères du rêve sur les ailes de l'extase, à cet oubli si profond de l'enveloppe corporelle, succède la grossière réalité ; se dépouillant peu à peu de leurs éclatantes couleurs, s'isolant de toutes leurs suaves harmonies, les lueurs s'éteignent..., tout bruit cesse..., et l'homme retombe brutalement sur la terre, dans tout le prosaïsme de la vie individuelle. De plus, condamné à ne pas dépasser les limites qu'elle lui a imposées, cet excès de vitalité qu'il a acquis momentanément, cette orgie titanesque de l'esprit, vont être contre-balancés par la stupeur des sens et l'abrutissement de l'intelligence. C'est alors que, pour échapper à cette triste réaction, se livrant de nouveau successivement et sans cesse aux influences d'un poison si merveilleux, l'individu, tuant son corps et dégradant son âme, va s'affaiblissant physiquement et moralement, jusqu'à ce que, tombant progressivement dans le marasme et l'idiotisme, il succombe et meurt... sans qu'aucuns regrets puissent suivre cette existence inutile et parasite.

A tous ceux qui n'ont jamais fait usage de cet enivrant poison, il serait difficile de faire comprendre le charme puissant et irrésistible qu'il exerce sur les fanatiques qui font usage de l'opium. Et cette habitude, qui paraît monstrueuse et homicide aux Européens, mérite certes le blâme dont elle est l'objet et la terreur qu'elle inspire. Mais, tout en partageant à cet égard l'opinion des hommes sensés, et tout en faisant peser sur les consommateurs d'opium une réprobation méritée, nous serait-il permis de demander, soit aux

uns, soit aux autres, dans quel but ils font usage du café, du tabac ou du thé?

Bien évidemment, chacune de ces trois substances n'entraîne avec elle aucun des désastreux effets de l'opium, et ceux qui en usent ne peuvent par conséquent être aussi répréhensibles ; mais si enfin on tenait compte, au profit des Orientaux, de leur organisation, de leur climat et de leurs mœurs, et, par-dessus tout, de cette habitude née de mâcher ou de fumer l'opium, le blâme qu'on leur prodigue pourrait bien trouver son contre-poids dans l'usage établi chez les autres nations de fumer le tabac, de boire le thé ou de savourer le café, quoique avec un tempérament plus froid, un climat moins excitant et des mœurs plus sévères et plus policées.

Bien entendu que, pour ne pas rendre cette remarque trop vraie, nous nous abstenons de parler du vin et des liqueurs spiritueuses, dont l'usage universel a des limites si peu tranchées entre la suffisance et l'excès, qu'on ne saurait marquer le moment de transition qui sépare la gaieté bachique de l'ivresse immonde !

Quoi qu'il en soit de cette observation, qui n'empêchera ni les uns ni les autres de se livrer à leurs habitudes, nous croyons devoir la faire suivre de divers modes de préparation dont les Orientaux font usage, ainsi que des effets qui en résultent, tels qu'ils ont été décrits par de précédents auteurs.

(*La suite au prochain numéro.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

De la kératite et de ses suites, par le docteur RAPHAEL CASTORANI, chef de clinique au dispensaire ophthalmologique de M. Desmarres. — Brochure in-8° de 147 pages. — Paris, chez M. Germer-Baillière, rue de l'Ecole de Médecine, 17.

Kératite... Le mot est sans doute nouveau pour la plupart de nos lecteurs qui ne sont pas initiés aux expressions techniques, et quoiqu'il ne soit pas très-ancien, il est cependant très-employé par les médecins qui s'occupent des maladies des yeux. Le mot *kératite*, qui ne faisait pas encore partie du Dictionnaire de Nysten, lors de sa sixième édition, est tiré du grec et est synonyme d'*inflammation de la cornée*, c'est-à-dire de cette membrane d'enveloppe qui est la plus épaisse des tuniques de l'œil, et à laquelle il doit sa forme. La cornée elle-même doit son nom à sa ressemblance, sans doute imparfaite, avec de la corne.

C'est donc la kératite, ou inflammation de la cornée, que M. Castorani a prise pour sujet de son travail. Ce jeune praticien a été à bonne école pour faire un excellent mémoire, car il a puisé ses observations à la clinique de M. le docteur Desmarres, l'un des oculistes les plus distingués de notre époque. La kératite est malheureusement très-fréquente. M. Desmarres raconte, dans l'un de ses ouvrages, que sur 1,634 maladies de l'œil, il l'a rencontrée 636 fois, et c'est précisément la fréquence de cette affection qui a donné à M. le docteur Castorani l'idée d'écrire sur ce sujet. Son ouvrage est très-complet ; mais il a une portée tout à fait scientifique, de sorte qu'il est presque impossible d'en faire une analyse exacte dans notre publication. Nous devons nous contenter de le signaler et de constater son mérite : c'est la meilleure monographie qu ait jusqu'ici été publiée sur cette matière.

Nous voudrions faire parcourir à nos lecteurs ce travail remarquable, leur faire voir la kératite avec toutes ses manifestations, depuis la simple rougeur de l'œil jusqu'à l'ulcération et la perforation de la cornée ; mais ils ne doivent pas regretter ce triste, quoique savant tableau.

Les marchandes de plaisir, par PAUL AUGUEZ, avec une préface de M. Reiffenberg fils. — Un volume de 108 pages, chez *Dentu*, galerie vitrée, au Palais-Royal. — Prix : 1 fr. 50.

Nous voici en pleine littérature, mais pas aussi loin de l'hygiène qu'on le croirait au premier abord. Le livre de M. Paul Auguez, quoique écrit avec un brio qui n'appartient qu'aux littérateurs d'élite, est essentiellement moral, et la morale est inséparable de l'hygiène.

On pense bien que les *marchandes de plaisir* dont parle M. Paul Auguez ne sont pas celles qui vendent, pour de petites pièces de monnaie, des pâtisseries gaufrées qui font les délices de l'enfance ; sa satire vise plus haut, et nous ne sommes pas bien sûrs que le *demi-monde* seul n'en soit atteint et n'en reçoive quelques meurtrissures. A M. Paul Auguez revenait tout naturellement le droit d'entrer carrément dans cette voie hardie et honnête de la littérature ; il accomplit ainsi ce que promettait l'auteur de *Moderne et Rococo*, de *l'Appel aux amis de l'humanité*, etc. A lui de s'écrier, comme il le fait dans son œuvre nouvelle : « O Paris ! ville de marbre et de boue !... ô dix-neuvième siècle, tout à la fois maudit et privilégié, fleuve grandiose qui roules des perles et de l'or dans la vase de tes flots bourbeux !... »

Il n'est donc pas étonnant que chacun veuille orner sa bibliothèque de cet intéressant petit volume.

Docteur REINVILLIER.

FORMULES.

LAVEMENT VERMIFUGE.

Suie de bois..... 25 grammes.
Faites bouillir dans :
Eau..... 200 —

Passez pour un lavement que l'on donne plusieurs jours de suite le soir, une demi-heure avant le coucher de l'enfant.

Ce lavement s'adresse exclusivement à ces ascarides vermiculaires, à ces oxyures, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, qui tourmentent les enfants, particulièrement le soir, et les portent à se gratter.

On sait qu'il faut beaucoup d'attention pour découvrir ces petits vers, qui n'ont guère qu'un centimètre de long et qui sont effilés comme une pointe d'aiguille.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 mars 1856 Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 138.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX
D'ADMINISTRATION
ET DE
RÉDACTION
RUE BERGÈRE, N° 24
(*Affranchir.*)

S'ADRESSER
Pour tout ce qui concerne
LE JOURNAL
A M. le Dr REINVILLIER
RÉDACTEUR EN CHEF
(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — De l'empoisonnement par les moules. — Ver solitaire chez un enfant de six ans. — Influence de la petite vérole sur la cécité. — Nouveaux faits en faveur de la vaccine. — Consultation pour un cas de névrose singulière et complexe. — Variétés et nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formules : Mélange béchique et laxatif.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MARS 1856.

Le vent sec qui a constamment régné depuis quelques jours a contribué à augmenter le nombre des maladies des voies respiratoires : le croup continue à être assez fréquent, mais on observe aussi beaucoup de fluxions de poitrine, pleurésies, bronchites, etc. On a remarqué que les simples rhumes sont très-persistants cette année. Lorsque la toux vient à se produire chez les enfants, elle résiste avec opiniâtreté à la plupart des moyens qu'on emploie habituellement contre elle ; cette résistance doit être évidemment attribuée aux conditions atmosphériques que nous subissons.

Les maladies que nous signalons ne sont pas les seules dont on remarque la fréquence : les névralgies, le rhumatisme musculaire, les maladies des yeux, et beaucoup d'autres encore viennent contribuer à grossir le chiffre des entrées dans les hôpitaux. On a constaté aussi de nombreuses affections aiguës de la peau, parmi lesquelles la rougeole et la petite vérole volante occupent le premier rang. On sait, au reste, que ces maladies sont ordinairement exemptes de danger et qu'il suffit de quelques soins pour les mener à bonne fin.

DE L'EMPOISONNEMENT PAR LES MOULES.

Qui ne connaît la moule, ce mollusque à chair blanche et d'une saveur agréable, que les riverains de la mer nous envoient en quantité énorme et dont la pêche leur fournit une petite ressource quotidienne, car la moule n'a pas besoin d'être parquée et soignée comme l'huître ; recueillie le plus souvent par des enfants et des femmes, elle passe de leur hotte dans le panier qui nous l'apporte, et elle est immédiatement livrée à la consommation.

Mais pourquoi les huîtres qui, grâce aux chemins de fer, se mangent aujourd'hui dans la plus grande partie de l'Europe, ne causent-elles jamais d'accidents, tandis que les moules produisent quelquefois de véritables empoisonnements ? Serait-ce parce que les premières ne sont pas habituellement soumises à la cuisson, tandis que les secondes sont mangées cuites ? Cela n'est guère probable, car on ne comprendrait guère que l'action du feu puisse créer ou développer leur principe vénéneux, et il paraîtrait d'ailleurs que chez quelques habitants du bord de la mer, qui avaient l'habitude de manger les moules crues, on a observé plusieurs fois des accidents assez sérieux.

Faute de pouvoir trouver une explication suffisante de ces faits, on leur a assigné une foule de causes : certains auteurs ont prétendu que l'empoisonnement se produisait à cause de l'introduction

de petites étoiles de mer ou de leur frai entre les valves de la moule. D'autres l'ont attribué à la pomme du mancenillier, à des fucus. Quelques autres ont affirmé que les moules dangereuses sont celles qui se sont attachées à des navires doublés de cuivre et qui se sont trouvées ainsi en contact avec du vert-de-gris. Enfin la cause des accidents toniques a été aussi rapportée à une disposition spéciale des individus devenus malades.

Toutes ces suppositions ne sont guère admissibles et seraient faciles à réfuter. La plupart de ceux qui les ont faites ignoraient avec quelle abondance les moules sont mangées dans certains pays où elles font quelquefois tous les frais du repas d'une nombreuse famille. Si les moules devaient leurs qualités vénéneuses à quelque substance étrangère à leur organisation, à quelque poison introduit du dehors au dedans, la plupart de celles qui ont été recueillies ensemble seraient dangereuses, et plusieurs individus se trouveraient empoisonnés après un repas pris en commun. D'un autre côté, si l'empoisonnement reconnaissait pour cause une prédisposition spéciale de la personne malade, prédisposition inhérente à son organisation, elle ne pourrait jamais manger de moules sans voir les mêmes accidents se reproduire; tandis qu'il arrive, au contraire, qu'une personne qui mangeait fréquemment des moules pendant plusieurs années sans que la plus petite incommodité se soit manifestée, éprouve tout à coup, après avoir fait usage de cet aliment, des symptômes d'empoisonnement.

Ce sont donc quelques moules seulement, et peut-être une seule parmi celles qui sont saines, qui portent avec elle ce dangereux poison, et il en est de cette substance délétère comme de toutes les autres, elle peut attaquer toutes les organisations, être très-dangereuse pour tous les individus. Tout porte à croire que la moule vénéneuse est une moule malade, car il est très-remarquable que les accidents ne se produisent jamais que dans la saison qui correspond aux mois de mai, juin, juillet et août. Il en est de ce mollusque comme de beaucoup d'animaux qui ne constituent pas toujours un aliment bienfaisant dans l'équinoxe du printemps.

Malheureusement on ne possède aucun moyen de reconnaître les moules malades parmi celles qui ne le sont pas; c'est à tort qu'on croit dans le monde qu'un oignon ou une cuiller d'argent mis en contact avec les moules qu'on fait cuire prend une couleur noire lorsqu'il se trouve parmi elles une moule vénéneuse. L'argent peut se trouver noirci par les moules gâtées, car elles dégagent de l'hydrogène sulfuré, mais dans ce cas, il suffit de leur odeur repoussante pour empêcher qu'on les mange. D'ailleurs les moules qui sont altérées, sans même l'être beaucoup, ont une saveur particulière très-facile à distinguer lorsqu'on a déjà mangé des moules fraîches. Malgré l'impossibilité de reconnaître les moules vénéneuses, il est toujours bon d'être renseigné sur l'époque de l'année qui favorise les accidents qu'elles occasionnent.

Les symptômes de l'empoisonnement qui nous occupe sont assez tranchés pour qu'on ne puisse pas les confondre avec ceux de l'indigestion. Au bout d'un temps très-court, quelquefois une ou deux heures après l'ingestion de cet aliment, le malade éprouve un malaise général, une sensation de pesanteur et de douleur dans la région occupée par l'estomac; en même temps la face est colorée et chaude, la tête est douloureuse, la fièvre survient. Un peu plus tard la peau se couvre d'une éruption à laquelle on a donné le nom d'urticaire; elle est caractérisée par des ampoules plus ou moins larges, les unes blanchâtres, les autres rouges, qui produisent de la démangeaison et de la douleur. A ce moment la force du pouls diminue et un affaiblissement général se manifeste; ses progrès sont quelquefois très-inquiétants, et si le malade n'est pas secouru, il peut succomber.

On observe souvent les mêmes symptômes avec une intensité beaucoup moins grande; dans ce cas, le malade guérit sans l'emploi d'aucun médicament; mais avec les soins nécessaires, la guérison est beaucoup plus rapide.

Le traitement à opposer à cet empoisonnement est assez simple, comme dans beaucoup d'autres accidents produits par une substance toxique. La première mesure à prendre est de provoquer le vomissement, soit à l'aide de l'eau tiède, soit en titillant la luette avec les barbes d'une plume ou le doigt indicateur. Si le vomissement se faisait attendre, il faudrait faire dissoudre un ou deux grains d'émétique dans un verre d'eau tiède qu'on ferait avaler au malade par gorgées, à huit ou dix minutes d'intervalle, jusqu'à ce que deux ou trois vomissements aient été obtenus.

L'eau vinaigrée, l'eau-de-vie ou le rhum étendus d'eau doivent ensuite être donnés pendant plusieurs heures, à intervalles, et jusqu'à ce que les accidents aient disparu. Le poison que l'on a à combattre appartient aux substances stupéfiantes, ainsi que les symptômes qu'il détermine l'indiquent, et c'est sans

doute ce qui explique le succès des liquides alcooliques auxquels on doit recourir de préférence ; c'est à défaut d'eau-de-vie ou de rhum qu'il faut employer l'eau vinaigrée.

Quelques accidents consécutifs sont ensuite traités à l'aide de sinapismes appliqués sur les membres inférieurs, de potions additionnées d'éther, etc. Quelle que soit au reste la gravité de l'empoisonnement par les moules, on arrive toujours, à l'aide de soins actifs et intelligents, à une heureuse terminaison.

Dr Reinvillier.

Ver solitaire chez un enfant de six ans.

L'observation suivante a été communiquée par M. le docteur Raymondaud à la Société de médecine et de pharmacie de la Haute-Vienne.

La question des affections vermineuses peut compter parmi les plus obscures de la pathologie. Les idées des médecins sont, sur ce point, sujettes à deux sortes d'exagérations : les uns, préoccupés de l'existence fréquente des helminthes dans le corps humain, attribuent à cette cause une foule de maladies diverses; les autres, considérant que, indépendamment des vers qu'on trouve souvent dans les autopsies, on découvre presque toujours aussi des lésions qui, seules, suffisent à l'explication des symptômes observés pendant la maladie, s'habituent à négliger la part qui peut revenir à cette cause dans l'appareil symptômatique et ne lui accordent qu'une importance très-secondaire. Cette dernière opinion prévaut aujourd'hui dans le monde médical; elle a pour elle d'imposantes autorités : Bréra, Rudolphi, Bremser, noms illustrés par l'étude spéciale de l'helminthologie.

Si, d'un côté, le médecin praticien doit se préserver de la crédulité facile des gens du monde et de certains auteurs à l'égard des maladies prétendues vermineuses, il est vrai aussi que l'étude des entozoaires l'intéresse autrement que comme un objet de simple curiosité, comme une dépendance de l'histoire naturelle de l'homme; c'est qu'elle occupe une place considérable en anatomie pathologique, et son importance en pathologie ne peut être contestée.

On ne saurait douter, en effet, car des faits bien observés le démontrent, que des accidents sérieux, et même la mort, ne puissent être occasionnés par des vers.

C'est un exemple de cet ordre que je présente ; il m'a paru renfermer quelques enseignements utiles.

Obs. I. — Le 28 juin 1582, M. P. C. rendit par la bouche, dans un effort de régurgitation, un corpuscule blanc, membraneux, aplati, que j'examinai le jour même et qui me parut être un fragment de l'extrémité caudale d'un ver solitaire.

Je dessinai ce corpuscule, et j'en conservai la figure : il présente deux de ces segments appelés zoonites, unis par une articulation linéaire transversale, et, sur l'un des bords, une petite éminence en forme de papille, échancrée à son sommet, partie que l'on considère comme l'organe sexuel femelle de l'helminthe.

Au moment où il me fut présenté, ce fragment de ver jouissait d'un reste de contractilité qui s'est manifesté à mes yeux par deux ou trois mouvemens d'inflexion et de redressement alternatifs.

M. P. C. était âgé de trente-sept ans environ quand il rendit ce fragment; alors et depuis il a joui d'une santé excellente; son embonpoint est ordinaire; il n'a jamais présenté aucun des symptômes qui passent pour indiquer l'existence de vers dans l'intestin.

Obs. II. — Le 9 avril 1855, l'un des enfants de M. P. C., petite fille de six ans, fut prise subitement de convulsions; il y eut perte de connaissance et expulsion involontaire de matières fécales.

Les attaques, qui avaient commencé dans l'après-midi, se répétèrent encore deux fois jusqu'au soir.

Je la vis dans un intervalle; elle était plongée dans le coma, état dont on parvenait difficilement à la retirer pour un instant. De temps en temps son repos était interrompu par un tressaillement subit.

J'appris que, depuis trois jours, l'enfant mangeait moins, qu'elle se plaignait de coliques, qu'elle avait la diarrhée, et qu'elle rendait, dans ses selles, des vers semblables à des cordons plats.

Je m'occupai d'abord de calmer l'état convulsif, en attendant de nouveaux éclaircissements sur la nature de cette affection. Prévenu de la possibilité de l'existence d'un ténia, j'avais recommandé qu'on gardât les matières fécales s'il en survenait.

Le soir, en effet, on m'en présenta, et j'y trouvai, au milieu de masses glaireuses verdâtres, quatre à cinq fragments de ver. Dès lors, je n'hésitai plus à attaquer cette affection par les vermifuges; je prescrivis en même temps un lavement aloétique et des infusions répétées de semen-contra. Le lavement, pris à dix heures du soir, fut rendu le lendemain matin à quatre heures.

Le produit de l'évacuation contenait deux ascarides lombricoïdes, et un grand nombre d'articles

de ténia. Presque aussitôt après l'agitation, les tressaillements avaient cessé, et l'enfant, reposé par un bon sommeil, avait repris, le matin, sa gaieté et son appétit ordinaires.

Je fis continuer les infusions de semen-contra toute la journée du 10. Le 11, au matin, elle rendit en trois pièces soixante centimètres environ de la portion moyenne du ténia.

J'ai présenté à la Société ces pièces et les articles séparés qui les avaient précédées; ce sont bien des fragments d'un ver solitaire.

La largeur des articles est de sept à neuf millimètres; sur les côtés on trouve la petite éminence sexuelle caractéristique de cette espèce. Quand on regarde, par transparence, un de ces articles étendu sur une plaque de verre, on voit très-bien se dessiner, dans l'épaisseur du tissu, ces canaux flexueux que l'on considère comme des ovaires.

Je termine en mentionnant que la petite fille, sujet de cette observation, offre bien les attributs physiques de la constitution dite vermineuse : corps maigre, teint pâle, yeux cernés, beaucoup de vivacité.

Les parents, ouvriers aisés, vivent bien, sont bien logés, jouissent, en un mot, eux et leurs enfants, de tout le confortable nécessaire.

Depuis cette époque, la petite fille a pris une dose de kousso. Le résultat a été, comme la première fois, l'expulsion d'une grande quantité de fragments de ténia; elle continue à en rendre de temps en temps sans prendre aucune substance vermifuge.

L'observation qui précède m'a paru intéressante :

1° Parce qu'elle met bien en évidence l'influence de la présence des vers, et en particulier des ténias dans l'intestin ;

2° Parce qu'il n'est pas commun d'observer cette espèce d'helminthe à un âge si peu avancé.

Le ténia est une affection de l'âge adulte ; les faits cités par des auteurs, de ténias rendus par des enfants de dix ans, de trois ans et demi, de six mois, ne sont que des exceptions.

3° Enfin, quelque idée que l'on adopte touchant l'origine des vers intestinaux, voilà un exemple de plus de la coexistence du même ver chez le père et chez l'enfant.

Influence de la petite vérole sur la cécité.

Avant la découverte de la vaccine, plus du tiers des aveugles devaient leur infirmité à la petite vérole, c'est un fait qui a été bien établi par toutes les statistiques qui ont été faites sur ce sujet. Aujourd'hui que l'admirable découverte de Jenner est attaquée avec hardiesse, il n'est pas sans intérêt de connaître une note que vient de publier M. Dumont, médecin en chef de l'hospice des Quinze-Vingts, qui indique d'une manière précise quelle est aujourd'hui la diminution du chiffre des aveugles par la petite vérole.

Voici un passage de cette note :

« Il résulte de ce qui précède que la cause de la cécité qui était la plus fréquente au commencement de ce siècle a suivi, depuis la découverte de Jenner, une progression rapidement décroissante, que cette variété ne se rencontre plus en France chez les jeunes aveugles qu'en très-petit nombre, et on est autorisé à croire qu'à la fin de ce siècle, elle aura pour ainsi dire disparu en France, et ne se produira plus que comme une exception capable d'attirer la curiosité des médecins qui nous suivront.

« Chez les aveugles âgés de plus de soixante ans, cette cécité se rencontre 12 fois sur 100, mais, sur les adultes, elle n'existe plus que dans la proportion de 8 p. 100, et enfin, sur les enfants, on la rencontre au plus 3 fois sur 100. En établissant une moyenne rationnelle, on est autorisé à croire qu'à l'époque actuelle, sur 100 aveugles de tout âge, il ne s'en trouve environ que 7 p. 100. Et comme, d'après les statistiques certaines, il y en avait 35 sur 100 au commencement de ce siècle, la diminution aurait été d'environ 28 p. 100, ou plus du quart. Or, rien ne donnant à penser que les autres causes de la cécité aient augmenté de fréquence d'une manière sensible, il en résulte que, finalement, le nombre total des aveugles doit avoir diminué en France, sous la seule influence de la vaccine, d'environ 28 p. 100, c'est-à-dire plus du quart.

« Je livre ces considérations aux réflexions des détracteurs de la vaccine. La découverte de la vaccine n'eût-elle que ce résultat, qu'à lui seul il suffirait pour immortaliser le nom de Jenner.

« La cécité variolique est une des variétés les plus affreuses, car elle est presque toujours accompagnée d'une hideuse destruction de l'organe et de la figure humaine. »

Nouveaux faits en faveur de la vaccine.

S'il était encore permis, dit la *Gazette des hôpitaux*, de conserver le moindre doute sur l'efficacité préservatrice de la vaccine par rapport à la petite vérole, les faits suivants, que nous communique M. le

docteur Plonquet, seraient à eux seuls de nature à convaincre les plus incrédules.

La nommée Joséphine Longis, âgée de dix-huit ans, couturière, après un séjour de plusieurs semaines à l'Hôtel-Dieu de Reims, où quelques cas de petite vérole sévissaient alors, revint à Aï, vers le milieu du mois de juillet. Elle avait contracté la petite vérole; le jour où je la vis pour la première fois, c'est-à-dire le 25 juillet, les pustules varioliques étaient très-apparentes, et le 28 j'avais affaire à une petite vérole confluente. La malade n'a point été vaccinée. Quatre de ses frères sur cinq ne le sont point également. Je vaccine l'un d'eux, le plus jeune, le 26 juillet, un autre le 28; le troisième, habitant sous le même toit, se refuse à l'opération. Le quatrième, non vacciné, qui reste assez loin du foyer de la maladie, est en ce moment atteint, ainsi que celui qui a refusé de se soumettre à la vaccine. Une tante âgée de soixante ans, non vaccinée, est assez fortement attaquée, de sorte que, à l'exception de la mère, qui a eu la petite vérole assez jeune (avant la découverte de Jenner), dans cette famille tous les sujets non vaccinés sont aujourd'hui stigmatisés ou couverts de pustules; ils sont au nombre de quatre; les quatre autres, vaccinés antérieurement ou pendant la maladie de la fille Longis, sont préservés.

M. le docteur Vincent, qui a visité les malades, peut témoigner de l'exactitude de ces faits, bien qu'il appartienne à la croisade contre la vaccine.

Consultation pour un cas de névrose singulière et complexe.

La curieuse observation qui suit vient d'être publiée par l'*Union médicale :*

« Monsieur et très-honoré confrère,

« J'ai l'honneur de vous envoyer une observation de névrose excessivement curieuse, à laquelle je ne connais pas d'analogie, et veuillez me permettre de réclamer le secours de vos lumières et celles du comité de rédaction de votre excellent journal pour ce cas de pathologie intéressant sous plusieurs points de vue. Je m'efforcerai d'être clair, sans espérer cependant pouvoir vous donner une idée parfaitement juste et précise des différentes phases de cette étrange maladie.

« Voici le fait :

« P... X... est un jeune homme de 17 ans, appartenant à une excellente famille, de tempérament strumeux, portant des cicatrices anciennes de suppuration des glandes sous-maxillaires; déviation latérale très-prononcée de la colonne vertébrale, avec faiblesse excessive des reins, nécessitant l'usage habituel d'un corset très-fort pour le soutenir; mauvaise santé habituelle. Sous l'influence prolongée de l'iodure de potassium, l'engorgement sous-maxillaire a disparu, et la cicatrisation s'est bien faite et maintenue.

« Assez paresseux de son naturel, d'une intelligence assez peu développée, il fut retardé dans ses études. Ses parents remarquaient tous les ans ceci de particulier qu'au retour des vacances, il répondait assez facilement, et sans les avoir étudiées depuis, à des questions qu'il lui eût été impossible de résoudre à la fin de l'année scolaire, quoiqu'elles eussent été professées en sa présence, comme si à son insu et en dehors de sa volonté son cerveau les eût travaillées.

« Depuis environ deux ans cependant, honteux de se voir devancé par des camarades plus jeunes que lui, il s'était mis au travail avec une grande ardeur, et prenait même sur ses nuits, en cachette, pour étudier ses auteurs, car il avait la mémoire fort ingrate.

« Vers le mois de septembre 1855, ses parents et lui-même s'aperçurent qu'il fallait peu de chose pour l'impatienter, pour l'agacer, ce qui lui attirait des reproches qu'il assurait ne pas mériter. Cet état d'agacement, peu prononcé d'abord, allait croissant, lorsque, après s'être plaint plusieurs semaines d'étouffements et de douleur à la région du cœur, il eut, le 20 décembre, une crise plus forte, qui le força à quitter la classe; puis la douleur, qui durait à peu près cinq minutes et revenait toutes les deux heures, devint tellement violente, que mon père, médecin et ami de sa famille depuis un grand nombre d'années, fut consulté. Il constata une légère hypertrophie du cœur. Les calmants, les antispasmodiques furent impuissants contre cette douleur qui céda rapidement à une application de sangsues *loco dolenti*. Pendant cette crise, le malade se débattait assez violemment; le pouls était tranquille.

« Huit jours après la disparition de cette douleur, temps pendant lequel il fut affaissé, tous les jours vers la même heure, dans l'après-midi, il devint d'une extrême loquacité. Il racontait avec une grande lucidité d'idées et une grande justesse d'expression des faits souvent fort anciens et qui exigeaient beaucoup de mémoire, entremêlant le tout de remarques fort justes sur une foule de sujets qu'il n'abordait pas d'ordinaire. Cependant son idée fixe, celle qui revenait le plus souvent, était son temps perdu, ce

qui le désolait, et ses auteurs grecs et latins, dont il récitait fréquemment des passages. Il s'impatientait quand on interrompait son discours, et le reprenait au point précis où il l'avait laissé.

« De temps en temps il cessait de parler et s'agitait alors très-fort, frappant des pieds et des mains sur tout ce qu'il rencontrait; cet état d'agitation incoercible, disait-il, durait peu, et il se remettait à parler comme si de rien n'était. Cet état dura quelques jours. On dirigea contre lui, vu l'intermittence, de la quinine, qui, à diverses reprises, parut procurer quelques jours de repos. Puis survinrent subitement des douleurs très-vives à la nuque d'abord, puis dans la tempe et dans la mâchoire du même côté, celui-ci variant d'un jour à l'autre, et les deux finissant par être douloureux à la fois. Cette douleur cessait momentanément pour faire place à d'autres très-variables quant au siége, et occasionnées par la contraction subite des différents muscles, les muscles symétriques des deux côtés se contractant le plus souvent à la fois. Il poussait de temps en temps des cris rauques ressemblant à des cris d'animaux, et ressentait alors une constriction violente à la gorge. A cette époque, à la suite d'une crise de contraction, tous les membres à la fois se roidirent et devinrent extrêmement douloureux et contournés. L'articulation de l'épaule resta seule libre. Il perdit l'usage de la parole, et n'exprimait plus ses désirs et sa souffrance que par des sons inarticulés. Cet état dura quarante-huit heures.

« Sa sœur, le voyant souffrir, eut une crise nerveuse et se trouva mal, ce que voyant, le malade fut subitement dégagé de ses contractions musculaires et se pencha vers sa sœur pour la secourir. Celle-ci remise, il eut une autre crise très-violente et très-douloureuse qui dura fort peu de temps, et à la suite de laquelle, après quelques cris inarticulés, il recouvra l'usage de la parole. Les jours suivants, il n'eut que de l'agitation, *toujours sans fièvre*, des mouvements d'une brusquerie extrême, entremêlés de citations grecques et latines, impossibles à contraindre. Il se figurait souvent être professeur et faire la classe à tel ou tel de ses amis, se fâchant beaucoup de son ignorance, et expliquant lui-même le point sur lequel il se figurait ne pouvoir obtenir de réponse satisfaisante. Tout cela durait plus ou moins, et était remplacé par des moments de calme, pendant lesquels il raisonnait parfaitement, gardant ou non le souvenir de ce qu'il avait fait et dit pendant sa crise. Ces actes étaient fréquemment interrompus par des contractions douloureuses successivement de tous les muscles d'une même région, notamment des reins; alors il se ployait comme un cerceau; on le frictionnait vivement, et la douleur passée aussi subitement qu'elle était venue, il ne pouvait supporter sur la colonne vertébrale le moindre attouchement, quoique, à l'exception d'un seul jour, il se couchât sans douleur sur le dos.

« Jusqu'à ce moment tout s'était passé dans son lit; mais bientôt son agitation augmentant, ce champ ne lui suffit plus. Il se leva dans ses moments de crise, ayant toujours la précaution de passer au préalable son pantalon, et se mit à courir d'une chambre à l'autre très-rapidement, se jetant parfois brusquement sur son lit, où des douleurs nerveuses le prenaient, recommençait sa course aussitôt la douleur passée; puis lui, dont les reins étaient si faibles dans l'état de santé, il se mit à faire des tours d'adresse d'une force et d'une agilité incroyables, s'élançant d'un bond à cheval sur le haut d'une porte, debout sur les cheminées, grimpant jusque sur les glaces en s'aidant des moindres aspérités; le tout sans parler le plus souvent, si ce n'est à la fin de la crise, à moins qu'il ne fût interpellé, et encore n'obtenait-on pas toujours de réponse.

« Un autre jour c'était une autre scène: tout en gambadant avec la même force et la même prestesse, il parlait, faisait le bouffon, se moquait de certaines personnes, puis retrouvait brusquement son calme et causait, très-posément quelquefois, d'une manière saccadée souvent, mais toujours avec lucidité.

« Quelquefois, au milieu d'une conversation animée, il se croyait seul, à la campagne ou ailleurs, et disait tout haut ses impressions, racontait certains épisodes dont ses parents n'avaient pas connaissance et qu'il ne leur eût pas racontés en santé, du peur de s'attirer des reproches. Les contractions spasmodiques et douloureuses de tels ou tels muscles continuaient à revenir et à disparaître toujours brusquement; j'ajouterai que, vers cette époque, il survint de nouvelles crises de cœur, dont il n'avait plus souffert depuis l'application de sangsues, et des douleurs d'entrailles de même naturequeles précédentes. Les maux de tête étaient presque continuels, seulement le siége était très-variable; c'était tantôt l'une ou l'autre tempe, le sommet, la partie antérieure ou postérieure de la tête, sans que ces changements de siége amenassent un changement dans la nature des crises. Je n'ai pu rien noter de particulier du côté de la pupille.

« Le soir, lorsque la série des crises était passée ses

forces le trahissaient, il ne pouvait plus se tenir sur ses jambes, et on était obligé de le porter d'un lit à un autre. Les nuits étaient assez calmes, relativement aux jours; il dormait bien, mais rêvait souvent, surtout dans les premiers temps de la maladie, aux sciences qui faisaient l'objet de ses études; et le matin il lui restait beaucoup de lassitude. Les jours de calme complet étaient très-rares; il était néanmoins tranquille le plus ordinairement dans la matinée, mais l'après-midi apportait presque invariablement de nouvelles épreuves.

« L'appétit a été très-variable; les digestions très-faciles.

« J'ai forcément omis bien des singularités de détail pour ne m'appesantir que sur les phases principales de cet état morbide, et j'arrive à la journée du 27 février 1856.

« La matinée a été légèrement agitée, mais, comme précédemment, il a, en s'éveillant, annoncé que la journée ne serait pas bonne. En effet, à deux heures, après des contractions douloureuses multipliées, son regard devint tout à coup fixe; il se met à chanter toujours sur le même air: *Seigneur, ayez pitié de moi, qui souffre depuis longtemps;* puis il se lève en chemise, en prenant bien des précautions pour se couvrir, il va dans dans la chambre voisine, ouvre la commode, fait sa toilette lentement, et, celle-ci terminée, il ouvre un secrétaire, prend son cahier de textes et se met à faire une version latine. Il annonce, en chantant, tout ce qu'il fait, mais rien ne peut le tirer de cet état; on l'appelle, il ne répond pas; on le secoue violemment, on lui jette de l'eau froide au visage sans qu'il paraisse s'en apercevoir.

« Sa version finie, il replace son cahier dans le tiroir, et, après une promenade lente, pendant laquelle il monte sur les cheminées, sur les glaces, dans une armoire, il va se déshabiller méthodiquement, plaçant tous ses vêtements dans l'ordre où il les a trouvés et revient se coucher, toujours en chantant. Une fois au lit, il se tait, et, la bouche entr'ouverte, le regard fixe, les membres dans une complète résolution, il reste immobile pendant un quart d'heure. Une crise de contraction vient le tirer de cet état, et lui rendre la parole et l'intelligence. Les contractions ont, depuis quelques jours, présenté ceci de particulier qu'elles se transportent d'un endroit à un autre avec une rapidité inouïe et sans aucun ordre, ce qui se traduit par la rapidité avec laquelle le malade y porte la main en se plaignant sourdement.

« Ce phénomène somnambulique a duré deux heures; à son réveil, il ne s'est douté de rien, et a manifesté son grand étonnement de ce qu'une personne assise à son chevet au début de l'accès n'y fût plus lorsqu'il a cessé, faisant ainsi comprendre que le temps de l'accès ne comptait pas pour lui. Le soir, à sept heures et demie, même crise qui dure trois heures. Nous avons pu constater que dans l'obscurité la plus absolue, il a continué à écrire sans paraître remarquer la disparition de la lampe qu'on lui avait enlevée brusquement. Les caractères ainsi tracés étaient aussi nets, aussi réguliers que les autres. Il venait d'écrire ses funestes pressentiments, quant à la durée et à l'issue de sa maladie, ajoutant qu'il ne voudrait pour rien au monde que ses parents le sussent aussi malade.

« Le 28 février, mélange *de tous les phénomènes précédemment décrits.*—MM. les docteurs Bonhomme et Lacombe, appelés en consultation, ont ainsi pu voir, en une seule séance, se dérouler devant leurs yeux toute la maladie dans ses moindres détails. Le soir, prostration absolue des forces, fatigue et faiblesse extrême des reins; il mange péniblement, quoique avec appétit; et, immédiatement après, nouvel accès de somnambulisme, qui dure une heure.

Le 29, après une nuit assez agitée, les muscles de la face sont surtout tour à tour contractés douloureusement d'une manière presque continue.

Le 1er mars, la nuit s'est passée sans sommeil; il continue à grimacer un peu; mais toute la partie droite du corps est seule agitée, quoiqu'il conserve l'entière liberté des mouvements du côté gauche. Il exécute avec le bras droit des mouvements saccadés d'extension, de flexion et de circumduction. Il cause pendant ces accès, ce qu'il ne pouvait faire auparavant, lorsque les deux moitiés du corps étaient indifféremment agitées. Cris gutturaux fréquents.

« 3 mars. Vers cinq heures du matin, il a été réveillé par une douleur vive à une jambe, puis il a eu une frayeur très-vive occasionnée par un objet imaginaire. Dans le courant de la matinée et de la journée, cette frayeur s'est renouvelée deux fois, mais beaucoup plus intense, et a duré en tout quatre ou cinq heures. Il croit voir une montre dont il ne peut donner une exacte description. Les deux côtés sont agités.

« 4 mars. Nuit assez bonne; le jour, reprise fréquente de frayeurs, avec cette différence sur la veille qu'en le secouant et l'appelant pour le rassurer dès le début de la frayeur, on la fait avorter. Continuations des contractions douloureuses, changeant brusquement et très-brusquement de place.

« 6 mars. Contraction spasmodique et douloureuse des orteils des deux pieds, et occlusion de l'œil gauche qui est de temps en temps très-douloureux. Quelques frayeurs.

« 7 mars. Même situation qu'hier; l'œil droit se ferme aussi, et il reste jusqu'au 10 au matin dans cet état de cécité et de contraction d'orteils d'où une crise longue et violente vient le tirer. Je le vois dans la journée. Il se plaint souvent et toujours brusquement de douleurs vives dans la hanche droite; fort peu de contractions dans les autres muscles. Il a, en ma présence, quelques frayeurs qu'on peut faire avorter, puis enfin une autre qu'on ne peut arrêter et à la suite de laquelle, pris d'une sorte d'accès de somnambulisme, il raconte un fait qui le tourmente beaucoup et que sa mère venait de m'apprendre. « Ayant aperçu un papier dans un « coin, il l'avait demandé, et ce papier se trouvait « fatalement celui sur lequel il avait écrit, dans un « accès de somnambulisme, ses appréhensions au « sujet de sa maladie. La vue de ce papier l'agita « beaucoup; il demanda comment il se faisait qu'il « existait, puisqu'il n'avait pas écrit depuis qu'il est « malade; il n'aurait pas, d'ailleurs, confié au papier « sa secrète pensée. C'est donc un démon, un mau- « vais génie qui le lui a porté. » Il fut alors pris d'une crise très-forte, et, dans ses frayeurs, le monstre habituel lui présenta toujours le fatal papier. Une douleur de hanche vient le réveiller, et il reprend la conversation au point où il l'avait quittée un quart d'heure auparavant.

« Voilà, Monsieur et très-honoré confrère, la narration aussi exacte que possible d'un état morbide qu'il faudrait, je crois, avoir vu pour s'en rendre bien compte, et pour lequel nous serions heureux d'avoir votre avis et l'appui de vos conseils, vous autorisant à le publier si vous le croyez de nature à intéresser vos nombreux lecteurs, et si vous n'êtes effrayé par la longueur nécessaire du compte rendu.

« Les moyens employés ont été la quinine sous toutes les formes, tant que, autorisé à croire à une intermittence, ce médicament a paru avoir quelque action, puis l'opium, la belladone, la jusquiame, le chloroforme en inhalations et en potions, les pilules de Méglin, enfin toute la série des narcotiques et antispasmodiques, auxquels on adjoignit, pendant cinq à six jours, mais sans résultat, les bains sulfureux. La thérapeutique s'étant jusqu'à ce jour montrée impuissante, le malade étant en ce moment de très-bon appétit et ne maigrissant nullement, nous avons, d'un commun accord avec nos confrères, résolu de suspendre toute médication en attendant votre avis et ceux du Comité de rédaction de l'Union médicale, auquel nous vous serons fort reconnaissants de soumettre le cas.

« Agréez, Monsieur et très-honoré confrère, l'expression de ma gratitude anticipée et l'assurance de mes sentiments confraternels,

« Dr Ch. Caviole,
« Médecin en second de l'hôpital de Cahors. »

« Le fait qui nous est communiqué par M. le docteur Caviole présente assurément beaucoup d'intérêt. C'est un remarquable exemple des formes variées, bizarres, que peuvent revêtir les affections du système nerveux. On peut encore y puiser de précieux enseignements, relativement à l'étiologie de certains troubles intellectuels, étiologie qui a été et est encore trop souvent l'objet d'appréciations au moins aussi étranges que la maladie à laquelle elles se rapportent.

« Nous lui trouvons encore un autre genre d'intérêt; il touche à la philosophie et à l'histoire pathologique de l'esprit humain, par ses nombreuses analogies avec les faits d'illuminisme, d'exaltation religieuse, de fureur prophétique, si communs autrefois.

« Toutefois, ce fait si curieux n'est point, comme on paraît le croire, sans analogue dans la science. Si c'était ici le lieu, nous voudrions relater sommairement deux ou trois faits semblables, que Joseph Frank a consignés avec de très-grands détails dans son ouvrage : *Praxeos medicæ*, article *De somniatione*.

« Ces faits mêmes, comme on peut s'en assurer, surpassent en intérêt, au point de vue des anomalies psychiques principalement, tous ceux que nous connaissons, à ce point que jusqu'ici, pour mon propre compte, je n'avais cru devoir y ajouter foi qu'avec quelque réserve, malgré l'imposante autorité de celui dont ils émanent, réserve qui n'est plus permise aujourd'hui en présence du fait rapporté par M. Caviole.

« Il ne faudrait cependant pas croire que ni dans le fait particulier qui nous occupe, ni dans ceux que nous a fait connaître Joseph Frank, il se trouve rien qui puisse exciter beaucoup l'étonnement de quiconque a habituellement sous les yeux un certain nombre d'individus atteints de névroses cérébrales. La raison en est que si de pareils faits, des faits aussi complets, offrant une pareille réunion d'accidents nerveux, physiques et moraux, sont excessivement rares, en revanche, ces mêmes accidents se présentent fréquemment, soit isolément, soit par groupes

plus ou moins nombreux, lorsqu'on les étudie sur un certain nombre d'aliénés.

« Au fond, le fait dont il s'agit se range tout naturellement parmi ces névroses intellectuelles dans lesquelles les accidents purement nerveux (accidents névralgiques, spasmodiques ou autres), sont beaucoup plus apparents, plus nettement dessinés, qu'ils ne le sont dans la majorité des cas.

« L'éducation qui nous a été faite depuis un certain nombre d'années, en fait de psychiâtrie, explique la surprise que nous éprouvons lorsque nous venons à être témoins de faits semblables. Cette surprise devra cesser dès que l'on sera suffisamment pénétré de cette vérité, qu'il n'est aucun trouble, aucune anomalie des facultés mentales, de quelque nature qu'il soit, dont l'origine, la naissance, ne soit marquée par des accidents nerveux en tout semblables à ceux qu'on vient de lire ; la différence n'est que du plus au moins ; leur nature est essentiellement la même. Voilà du moins ce que nous apprend l'observation attentive, exacte, nous pourrions dire vraiment médicale, de l'aliénation d'esprit. C'est principalement chez les femmes hystériques qne l'on trouve réunis, en plus grand nombre, des symptômes analogues à ceux qu'a présentés la maladie du jeune P... Et j'ai eu, nombre de fois, occasion de les constater chez des individus que j'avais soumis à l'usage de l'extrait de chanvre indien.

« Que si l'on veut entrer dans quelques détails, nous constatons d'abord chez le sujet de l'observation le genre de tempérament, de constitution rachitique et scrofuleuse propres aux individus sujets à des affections qui se rapprochent plus ou moins de celles du jeune P... Selon toute probabilité, bien qu'il n'en soit pas expressément fait mention, il faut faire entrer en ligne de compte certaines prédispositions héréditaires. Des attaques nerveuses, dont la sœur du malade a été atteinte, ne permettent guère de douter de l'existence de ces prédispositions.

« Suivant la marche ordinaire des maladies du cerveau, nous voyons la scène symptomatologique s'ouvrir par une simple surexcitation intellectuelle, par une activité inaccoutumée de la mémoire et de l'imagination. Ces phénomènes s'observent d'une manière à peu près constante, mais à des degrés variables, au début de toutes les aliénations, et quelquefois dans l'état chronique lorsqu'il survient un peu d'acuité dans le délire.

« Bientôt à ces accidents nerveux, qu'on pourrait dire d'ordre exclusivement psychique, succèdent d'autres phénomènes qui indiquent que la sensibilité générale, le système locomoteur sont devenus à leur tour le principal siége du mal. Puis, ainsi qu'il arrive toujours, on voit se manifester une prostration, un abattement physique et moral d'autant plus prononcé que la crise a été plus forte.

« Le trouble, ou si l'on veut la surexcitation des facultés morales, deviennent plus intenses en même temps que les désordres nerveux acquièrent eux-mêmes plus de violence. La simple excitation cérébrale est remplacée par une véritable exaltation maniaque, et aussi les simples mouvements spasmodiques par de véritables convulsions. Enfin, on voit une sorte d'état extatique, de somnambulisme bien caractérisé, alterner avec des contractions musculaires de différentes parties du corps, du cou, des mâchoires, du pharynx. Il survient même des accidents d'une extrême gravité qui ne se rencontrent guère que chez les épileptiques au début de leurs accès ; nous voulons parler de ces frayeurs subites, avec perte de conscience, et accompagnées d'hallucinations de la vue.

« Un point sur lequel nous voulons appeler l'attention, c'est cette alternative continuelle de phénomènes purement nerveux (douleurs névralgiques, spasmes, contractions musculaires) et de troubles intellectuels. Il y a là une preuve bien faite pour dessiller les yeux des moins clairvoyants, de l'inévitable solidarité qui relie les diverses parties du système nerveux, quel que soit l'ordre de fonctions qui leur a été départi ; fonctions intellectuelles, sensibilité, motilité, toutes peuvent être atteintes, troublées, perverties, exaltées, amoindries, tour à tour, successivement, ou toutes à la fois, par la même cause morbide.

« C'est en nous appuyant sur des faits de ce genre que, dans diverses publications, nous avons cru devoir faire entrer les affections nerveuses de toute sorte parmi les prédispositions héréditaires de l'aliénation mentale.

« Quant au traitement, après tout ce qui a été tenté, et en raison de l'inefficacité des moyens mis en usage, nous pensons que toute médication *spécifique* doit être abandonnée, et que la thérapeutique désormais devra être basée sur la nature de la constitution du sujet. Dans cette constitution, selon nous, réside essentiellement la cause de tous les accidents, de tous les désordres. C'est à la modifier que doivent tendre tous les efforts. L'iode, le quinquina, le fer, les bains sulfureux, les exercices gymnastiques, la suspension de tout travail intellectuel, tels sont les éléments principaux de la médication à laquelle nous

donnerions la préférence; nous pourrions ajouter : sinon avec la certitude, du moins avec l'espoir fondé d'être utile au malade. »

J. Moreau (de Tours),
Médecin de Bicêtre.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

MONOGRAPHIE DE L'OPIUM.

Thèse présentée et soutenue devant l'Ecole supérieure de pharmacie de Paris, par M. Mohamed-Effendy Charkauy, élève de la mission égyptienne à Paris.

(Suite et fin.)

Préparations d'opium chez les Orientaux.—Après la description des procédés employés pour l'extraction de l'opium, on lit dans la *Matière médicale* de Geoffroy les détails suivants :

« Ce n'est pas la seule manière de préparer ce suc: très-souvent on broie l'opium, non pas avec de l'eau, mais avec une si grande quantité de miel, que non-seulement il l'empêche de se sécher, mais encore il tempère son amertume, et c'est ce qu'on appelle spécialement bœhrs.

« La préparation la plus remarquable est celle qui se fait en mêlant exactement avec de l'opium la noix de muscade, le cardamome, la cannelle et le macis, réduits en poudre très-fine; on croit que cette préparation est très-utile pour le cœur et le cerveau, on l'appelle polonhia, et, comme d'autres prononcent, *polonia*, savoir le *philonium* de Perse ou de Mesué; d'autres n'emploient pas les aromates que nous venons de parler, mais ils mêlent beaucoup de safran et d'ambre dans la masse de l'opium; plusieurs font leur préparation chez eux à leur fantaisie, pour leur usage.

« Outre ces préparations, dont on ne fait usage qu'en pilules, Kæmpfer fait mention d'une certaine liqueur chez les Perses, que l'on appelle *coconar*, dont on boit abondamment par intervalles.

« Les uns préparent cette liqueur avec la feuille de pavot, qu'ils font bouillir très-peu de temps dans l'eau simple. D'autres la font avec des têtes pilées et macérées dans l'eau; ou bien ils en mettent sur un tamis et versent dessus sept ou huit fois la même eau, en y mêlant quelque chose qui y donne de l'agrément, selon le goût de chacun.

» Kæmpfer ajoute une troisième sorte d'opium, qu'il qualifie d'électuaire, qui réjouit et qui cause une agréable ivresse. Les parfumeurs et les médecins préparent différemment cet électuaire, dont la base est l'opium, et on le destine, par les différentes drogues qu'on y mêle, à fortifier et à récréer les esprits. C'est pourquoi on en trouve différentes descriptions, dont la principale et la plus célèbre est celle dont on est redevable à Hasjem Begi, puisque l'on dit qu'elle excite une force surprenante dans l'esprit de celui qui en avale, et qu'elle charme le cerveau par des idées et des plaisirs enchantés.

« Quelques-uns estiment les têtes de pavots les plus tendres, confites dans du vinaigre, pour les servir au dessert. »

Consommation et commerce de l'opium en Chine. — Le débit de l'opium dans l'empire chinois est défendu par des lois très-sévères. Mais le goût l'emporte, et l'avidité du marchand lui fait braver les amendes, les châtiments corporels et l'incendie de sa boutique et de sa maison, car la loi condamne aux flammes toute maison coupable d'avoir recélé cette substance.

Chaque année, la demande d'opium est à peu près la même, et le commerce y satisfait régulièrement, malgré la vigilance des agents de l'autorité. Les Chinois prennent l'opium de diverses manières; celle à laquelle ils paraissent donner la préférence n'est que peu ou point connue en Europe : ils le mêlent avec leur tabac, et la fumée de ce mélange les plonge dans une dangereuse ivresse.

L'opium du Bengale est celui qu'on recherche le plus pour fumer, à cause de son parfum; mais les amateurs qui désirent des impressions plus fortes, suivies d'une ivresse plus profonde, mâchent l'opium au lieu de le fumer, et ils demandent celui de Malwa, le plus riche en morphine. C'est aussi pour la même raison que cet opium est généralement préféré dans les îles d'Asie. Il avait même pris une telle faveur sur le marché de Canton, que les opiums de Patna, de Bénarès, du Bengale et de Turquie étaient menacés d'une baisse considérable et même d'un entier abandon.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les merveilles du corps humain, précis méthodique d'anatomie, de physiologie et d'hygiène, dans leurs rapports avec la morale et la religion, ouvrage destiné aux gens du monde et servant d'introduction à la *Médecine des passions* et à la *Théorie morale du goût*, par J. B. F. Descuret, docteur en médecine et docteur ès lettres de l'Académie de Paris. — 1 vol. in-8°. Prix : 6 fr. à Paris, et 6 fr. 75 franco par la poste. A Paris, chez Labé, éditeur libraire de la Faculté de médecine, et chez tous les libraires de France et de l'étranger.

Le livre de M. le docteur Descuret est au nombre de ceux qui doivent occuper la première place dans nos comptes rendus, car il est plutôt destiné aux gens du monde qu'aux médecins, et les lecteurs du *Médecin de la maison* y puiseraient une foule de connaissances utiles et extrêmement intéressantes. Etudier la machine humaine conduit tout naturellement celui qui l'étudie à admirer ses merveilles; aussi l'auteur ne pouvait manquer d'atteindre son but, car en passant en revue tous les organes et les fonctions qu'ils sont appelés à remplir, il fait naître chez son lecteur

un profond sentiment et d'admiration et de reconnaissance pour l'auteur suprême de toutes choses.

M. Descuret n'en était pas à son premier essai ; il y a quelques années, il publia la *Médecine des passions*, dans le but de démontrer l'harmonie de la législation, de la religion et de la médecine, ainsi que la nécessité de leur concours dans les infirmités morales. Plus tard, il livra à l'impression une nouvelle *Théorie du goût* considéré dans ses rapports avec la nature, les beaux-arts, les belles-lettres et les bonnes mœurs. Encouragé par le succès de ses œuvres précédentes, il vient d'écrire le livre dont nous rendons compte ici, et il a su renfermer dans un seul volume un précis élémentaire d'anatomie, de physiologie et d'hygiène.

L'ordre suivi par l'auteur ne pouvait être plus logique, et c'est en effet une excellente idée de commencer par faire une description exacte de l'organe ou des appareils d'organe avant d'étudier leurs fonctions, puis de faire une sorte de conclusion des moyens à employer pour éviter leurs maladies. « Il m'a semblé, dit M. Descuret, qu'on devait parvenir ainsi, sans fatiguer le lecteur, à lui laisser une idée plus nette de notre admirable organisation, à lui faire mieux connaître ce qu'il est possible de découvrir dans la série des phénomènes dont se compose la vie ; à lui signaler nombre de préjugés populaires et quelques détails historiques relatifs aux diverses parties du corps ; enfin, à lui indiquer le bon emploi qu'il doit faire de son existence, en conformant chacun de ses actes à la volonté du Créateur. »

Ne pouvant suivre l'auteur dans ses études sur l'anatomie et la physiologie, nous allons donner au lecteur une idée des conseils hygiéniques qui suivent la description de chaque fonction du corps de l'homme, en reproduisant ceux qu'il a appliqués à la digestion.

REMARQUES ET CONSEILS HYGIÉNIQUES SUR LA DIGESTION.

1. Le mouvement qui entretient et qui use les matériaux de la vie nécessite leur réparation.

2. Deux sensations éminemment conservatrices, la faim et la soif, rapportées l'une à l'estomac, l'autre à l'arrière-gorge, réclament des matériaux réparateurs solides et liquides.

3. Des matériaux étrangers ne peuvent être réparateurs s'ils ne sont assimilables, c'est-à-dire s'ils ne se convertissent en notre propre substance.

4. Certaines substances ne cédent à notre corps les éléments propres à réparer ses pertes qu'après avoir subi une longue élaboration de la part des organes digestifs ; ce sont les *aliments solides ;* d'autres les lui cèdent avec une grande promptitude ; ce sont les *boissons*. N'oublions pas l'air, ce grand *pabulum vitæ* des anciens.

5. Aucun des principes immédiats pris isolément, soit dans le règne *végétal*, soit dans le règne *animal*, ne saurait suffire à la nutrition parfaite de l'homme. Pour être salubre et complétement alimentaire, notre nourriture doit réunir, dans une juste proportion, les produits comestibles des plantes et ceux des animaux (régime *mixte*).

6. L'expérience indique encore qu'il faut introduire une certaine variété dans notre régime habituel ; ainsi, l'on ne fera pas un usage trop prolongé des mêmes aliments où prédomineraient l'azote, la fécule, les graines animales et végétales ; de temps en temps on en choisira d'autres, bien que leur composition élémentaire puissent sembler équivalente.

7. Les propriétés *bonnes* ou *mauvaises* des substances alimentaires ne sauraient être absolues, elles ne sont que relatives.

8. Dans le choix des aliments, choix à la fois si important pour la santé et pour le caractère, n'oublions pas de tenir compte de l'âge, de la constitution, du climat, de la profession et du genre de vie, de l'état de maigreur ou d'obésité du corps, etc. ; toutes ces circonstances doivent déterminer le régime propre à chaque individu.

9. Il ne suffit pas que les aliments soient bien choisis, il faut encore qu'ils soient bien apprêtés, convenablement cuits ; aussi faut-il reconnaître que la cuisine *bien faite* nous aide à mieux vivre et à vivre plus longtemps.

10. Généralement parlant, on ne sait pas manger : outre qu'on mange trop, on mange trop vite.

11. Les substances alimentaires du meilleur choix et de la meilleure préparation ne procurent une digestion facile, même à l'homme sain et tempérant, qu'à la condition qu'il leur aura fait subir le degré nécessaire de *mastication*.

12. Mangeons de toutes choses ; pas de distractions, pas trop d'avidité, pendant ce temps préparatoire de la digestion : sinon le bol alimentaire, rude et grossier, rendra votre déglutition pénible et votre digestion plus ou moins douloureuse. N'oubliez jamais qu'il n'y a pas de dents à l'estomac, et que ce viscère n'a pas chez l'homme la même organisation que chez les gallinacés. Grand nombre de gastrites et de gastralgies reconnaissent pour cause une mastication imparfaite ; et la preuve, c'est que la plupart guérissent par l'unique précaution que prennent les malades de mieux broyer les aliments.

13. Pour bien broyer les aliments, il est une condition indispensable, c'est d'avoir de bonnes *dents*. Apportez donc tous vos soins à la conservation de ces petits organes, qui sont en outre l'ornement de la bouche et les puissants auxiliaires d'une belle prononciation.

14. C'est une précaution utile de se nettoyer les

dents chaque matin, avec une brosse molle en poils de blaireau, et de se rincer plusieurs fois par jour la bouche avec de l'eau pure.

15. Il ne suffit pas d'entretenir proprement les dents de devant, c'est jusque derrière les grosses molaires qu'il faut avoir soin de porter la brosse.

16. Voulez-vous enlever jusqu'à la dernière trace de limon, et ne pas détacher la pointe conique des gencives qui sépare et consolide les dents, ne vous contentez pas d'agir de droite à gauche, portez doucement la brosse de haut en bas et de bas en haut. Je dis *doucement*, car les frictions faites avec trop de force ou avec une brosse dure ne tarderaient pas à produire un déchaussement aussi nuisible que disgracieux.

17. Les gencives saignent-elles au moindre contact, n'employez qu'une petite éponge ou même de l'eau seule.

18. Soyez très-circonspects dans l'emploi des dentifrices : il en est qui ne blanchissent l'émail qu'aux dépens de sa solidité. Or, il ne faut pas perdre de vue que l'émail est une sorte de trempe providentielle qui rend les dents plus belles, plus dures et moins altérables par le contact de l'air.

19. A ces soins de propreté, joignez les précautions que réclament les vicissitudes atmosphériques, ainsi que l'attention de ne pas séjourner dans des courants d'air, et de ne porter que des chaussures parfaitement sèches.

20. Vous éviterez encore l'abus de la pipe, celui des liqueurs alcooliques, et des assaisonnements âcres et alcalins, ainsi que la mauvaise habitude de boire froid après un potage brûlant.

21. Enfin, la mastication des corps trop durs, l'action de casser des noyaux avec les dents, sont encore une imprudence dont vous vous garderez, si vous tenez à la conservation de ces délicats et précieux instruments.

22. L'habitude étant un besoin contracté par la répétition régulière des mêmes actes, les appels de la faim et de la soif se reproduisent deux, trois ou quatre fois par jour, selon l'appétit et surtout la tyrannie de l'habitude acquise. A propos de la soif, n'imitez pas certains Orientaux, et particulièrement les musulmans, qui ne boivent qu'après le repas : buvez pendant et après, mais très-rarement entre les repas.

23. Combien faut-il faire de repas dans les vingt-quatre heures? Quelle quantité d'aliments doit-on prendre à chacun d'eux? Questions auxquelles on ne saurait répondre d'une manière positive, tant il y a des différences dans la capacité, dans l'énergie, dans l'exigence souvent capricieuse des divers estomacs. Le conseil le plus raisonnable qu'on puisse donner ici est encore la maxime triviale, mais aussi morale qu'hygiénique, de Molière : « Il faut manger pour vivre, et non pas vivre pour manger. » Or, celui-là seul sait vivre qui habituellement ne mange qu'autant qu'il y est stimulé par l'appétit, et qui sait s'abstenir dès que la satiété commence. Remèdes nécessaires à l'entretien de la vie, les aliments doivent donc être pris avec modération, sinon ils se changent en agents plus ou moins destructeurs. En effet, si un régime *surabondant* détermine la pléthore et de dangereuses congestions, un régime *insuffisant* produit bientôt une faiblesse générale, l'amaigrissement, la pâleur de la peau, enfin la pauvreté du sang avec toutes ses tristes conséquences.

24. Quant aux hommes de cabinet, si sujets à l'inappétence, ils se trouvent bien de faire précéder leur repas d'une promenade en plein air, car le défaut d'exercice musculaire paralyse l'appétit, tandis qu'en général on mange d'autant plus et l'on digère d'autant mieux qu'on agit davantage.

25. Les adultes malades ou convalescents ne devant être considérés que comme de grands enfants, il faut, autant que possible, s'abstenir de manger en leur présence. Chez les convalescents surtout, le désir de prendre de certains aliments est souvent en désaccord avec les forces de l'estomac.

26. Le repas en commun, que nous défendons aux convalescents, nous le conseillons aux individus en santé. C'est que réellement l'homme seul à table mange moins, avec moins de plaisir, et il digère moins bien que dans les repas pris soit en commun, soit dans la famille, et surtout que dans les petits festins présidés par l'amitié.

Après avoir lu ces préceptes, on comprend l'importance du livre de M. le docteur Descuret, auquel nous prédisons une deuxième et très-prochaine édition.

Dr Reinvillier.

FORMULES.

MÉLANGE BÉCHIQUE ET LAXATIF.

Sirop de capillaire	40 grammes.
Sirop de chicoré composé. .	20 —
Huile d'amandes douces . .	40 —
	100 grammes.

Agiter le mélange au moment de s'en servir.

Chez les petits enfants affectés de toux, on donne matin et soir une cuillerée à soupe de ce mélange. Pour ceux qui sont plus âgés, on peut augmenter la dose.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 avril 1856. Paraissant tous les quinze jours 6e Année. No 139.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, No 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Dentition laborieuse. — Emploi du suc de citron pour guérir et prévenir le scorbut. — Poudre contre la dyssenterie et les fièvres intermittentes. — Traitement de la sciatique. — Incontinence nocturne d'urine. Guérison. — Chute du rectum chez les enfants. — Du choléra considéré au point de vue de sa récidive. — Note sur le nouveau remède contre le mal de dents. — Ordonnance ayant pour but d'éviter les empoisonnements causés par erreur de médicaments. — Quelques mots sur le choléra infantile ou maladie d'été de l'enfant. — L'emmaillotement employé contre la chorée, ou danse de Saint-Guy. — Régime contre l'obésité. — Note sur un moyen nouveau de faire prendre immédiatement les sangsues. — Variétés et nouvelles. — Formules: Poudre corroborante.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 AVRIL 1856.

Nous n'avons rien de nouveau à signaler parmi les maladies régnantes; depuis la dernière quinzaine, la situation est exactement semblable et ce sont les mêmes affections qui continuent à se montrer.

DENTITION LABORIEUSE.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, parlé de la dentition et des phénomènes qui l'accompagnent; nous avons signalé cet admirable travail de la nature comme l'un des plus extraordinaires parmi ceux qui se passent au sein de l'organisme. Cependant la dentition ne s'accomplit pas toujours avec simplicité et sans que les différentes fonctions de l'enfant en soient fâcheusement influencées : une douleur vive n'est quelquefois que le symptôme le plus anodin qui se produise, car à cette douleur peuvent se joindre l'inflammation de la gencive et du follicule dentaire, celle d'une partie de la bouche, des convulsions, des maladies des organes digestifs, etc.

Pourquoi la dentition est-elle accompagnée d'accidents chez les uns, tandis qu'elle passe presque inaperçue chez les autres? Il est souvent difficile d'en apprécier la véritable cause, mais il est positif que les enfants à tempérament nerveux et irritable la supportent plus difficilement, soit que leur sensibilité exagérée ait été acquise par un mauvais régime ou des maladies antérieures, soit qu'elle soit due à l'hérédité.

L'éruption des premières dents est fréquemment difficile. Celle des canines rencontre souvent des obstacles sérieux dans le resserrement des parois alvéolaires, ou à cause du peu de place que leur laissent les incisives et les premières molaires qui les ont précédées. Enfin on a vu, dans quelques cas très-rares, une petite lame osseuse horizontale fermer la base de l'alvéole et s'opposer ainsi à l'éruption de la dent qui ne peut sortir sans se dévier. Ajoutons à cela les cas dans lesquels la dentition a lieu de très-bonne heure, ceux où l'inflammation locale est plus active, parce que le sujet est doué d'une constitution vigoureuse dont le développement a été précoce, et on aura une idée sommaire des causes principales qui produisent une dentition laborieuse.

Lorsque les symptômes se bornent à une légère

irrégularité du sommeil, à de l'impatience, de l'agitation, lorsqu'on ne constate qu'un gonflement modéré du rebord alvéolaire, accompagné de salivation et de quelques rougeurs passagères des joues appelées vulgairement feux de dents, il ne se passe là que le travail normal de la dentition. L'enfant souffre probablement, mais sa douleur est obscure, car elle ne se manifeste pas bruyamment, et elle le porte seulement à mouvoir ses mâchoires et à mordre ce qui se trouve à leur portée. C'est ainsi que les choses se passent chez le plus grand nombre des enfants vers le quatrième mois de la vie, quelquefois dès le troisième et souvent beaucoup plus tard, à l'époque de l'éruption des premières dents. Il arrive même fréquemment que les différents groupes qui composent les vingt dents temporaires sortent avec la même facilité.

Dans une dentition difficile, la douleur paraît beaucoup plus vive ; le petit malade porte sans cesse à sa bouche ses doigts ou les corps étrangers qu'il peut saisir ; il est impatient, irritable, agité ; sa physionomie exprime l'anxiété et la souffrance ; les muscles qui servent à mouvoir les mâchoires sont, par intervalles, le siége de contractions. L'enfant jette des cris plaintifs, dort peu ou se réveille à chaque instant en criant ; il est enfin dans cette sorte d'état auquel on a donné le nom de fièvre de dentition.

Aux symptômes précédents viennent souvent s'ajouter des phénomènes locaux très-caractéristiques : la membrane muqueuse qui tapisse la bouche est chaude et rouge ; la gencive ou les gencives qui sont le siége du travail sont gonflées, tendues, très-douloureuses à la pression ; le rebord alvéolaire est épais et plus large qu'auparavant ; les dents dont l'éruption est proche forment une saillie un peu moins colorée à son sommet que les parties voisines.

Des désordres fonctionnels variables en nombre et en intensité viennent encore quelquefois compliquer la scène, et ce sont principalement les organes de la digestion qui en sont le siége ; ainsi, sans compter l'inflammation de la bouche, l'estomac et les intestins sont fréquemment atteints de diverses affections, et il survient des vomissements ou de la diarrhée ; celle-ci est souvent très-persistante et ne cesse complétement qu'après la fin de l'évolution dentaire actuelle. Des convulsions, des congestions cérébrales, le strabisme, des éruptions à la peau, des écoulements d'oreille, des inflammations de la gorge ou des bronches sont trop souvent encore au nombre des complications de la dentition.

Le traitement qui doit s'appliquer à une dentition laborieuse réclame parfois une grande habileté de la part du médecin auquel il est confié et ne peut être pratiqué avec fruit par les gens du monde. Dans les cas de congestions sanguines vers la tête, on est quelquefois obligé d'appliquer quelques sangsues derrière les oreilles ou vers l'angle des mâchoires. Des boissons laxatives sont administrées, des purgatifs doux, la décoction de pruneaux sont pris par la bouche, puis des lavements plus ou moins laxatifs sont utilisés. Les cataplasmes légèrement sinapisés sur les membres inférieurs rendent aussi de très-bons services. Ces différents moyens ne sont pas toujours employés avec la même énergie et doivent être proportionnés à la constitution des enfants, à leur âge, à l'intensité des accidents, à leur persistance, etc. ; mais c'est précisément cette application rationnelle qui constitue le tact et la capacité du médecin ; trouver l'indication à remplir n'est pas toujours la chose la plus difficile ; il est beaucoup moins aisé de déterminer les conditions exactes de son emploi.

Les accidents qui ont pour siége les organes digestifs nécessitent aussi des soins particuliers, mais il est généralement admis que chez un enfant qui n'est pas affaibli on ne doit pas s'inquiéter d'une diarrhée modérée qui n'est pas accompagnée par la fièvre ; elle produit souvent une dérivation salutaire pour le petit malade.

On ne doit pas rejeter complétement l'usage des hochets, cependant il produit souvent plus de mal que de bien. Il est évident qu'on doit prendre en considération cet instinct qui porte l'enfant à mordre tous les corps qu'il peut saisir, mais Rousseau avait bien remarqué qu'on ne voit point les animaux, les jeunes chiens, par exemple, exercer leurs dents sur des cailloux, sur du fer, sur des os, mais sur du bois, du cuir, des chiffons, matières molles qui cèdent et où la dent s'imprime.

M. Guersant, dont l'opinion doit être à considérer, pense que c'est du quatrième au sixième ou septième mois de la naissance que les hochets d'os, d'ivoire, de verre, de corail, etc., peuvent être utiles, mais qu'il faut les supprimer lorsque la pointe de la dent est près de traverser le tissu des gencives qui est alors rouge et gonflé.

Beaucoup de médecins ont recours, dans un cas donné, à l'incision de la gencive pour faciliter la sortie de la dent, car on a constaté qu'une fois la dent dehors, les accidents cessent parfois tout à coup ; mais d'autres praticiens nient l'utilité de cette

opération ; M. Trousseau, qui partage cette dernière opinion, apporte pour la soutenir des raisons assez sérieuses. Cependant les faits sont là, et nous devons citer parmi eux celui qui a été publié par M. Richard, de Nancy :

« Un jeune enfant, travaillé par la sortie de quelques dents molaires, au milieu de la tourmente occasionnée par la douleur, tombait dans un calme en apparence si parfait, que la mort même n'eût pas offert une immobilité plus complète. Les yeux fixes n'étaient point excités par la lumière ni par les objets ; l'enfant semblait regarder sans voir ; le visage pâle et décoloré, la respiration inappréciable, le pouls très-lent ; les membres mous, flasques ; la chaleur animale singulièrement abaissée. Rien ne pouvait tirer cet enfant de la profonde absorption dans laquelle il paraissait enseveli : on ne pouvait ni par des caresses, ni par le bruit des joujoux les plus sonores, rappeler une lueur d'attention.

« Ce cas m'a rappelé à la mémoire le fait cité par le *Dictionnaire des sciences médicales*, d'après Robert (*Traité des principaux objets de médecine*), d'un enfant déjà enfermé dans son suaire, et que Lemonnier ressuscita en incisant les gencives, dans l'intention d'examiner l'état des alvéoles. L'enfant sujet de notre observation guérit aussi et par le même moyen, employé cette fois dans le dessein de guérir, et non par l'effet du hasard et dans l'intérêt d'une recherche scientifique. »

En faisant la part de ce que cette histoire a de merveilleux et en présence d'opinions contradictoires sur un sujet aussi grave, il est évident que les parents qui voient leur enfant dans un état alarmant ont de graves motifs d'anxiété. Ils comprendront cependant que si les partisans de l'incision des gencives doivent restreindre les circonstances où elle est applicable, ceux qui en nient l'utilité sont réellement trop exclusifs. Dans un cas donné, l'incision peut rendre un service puissant, et nous engageons donc formellement à laisser toute liberté à cet égard au médecin responsable du traitement ; c'est à lui d'apprécier si l'opération est ou n'est pas indiquée.

Les accidents de la dentition peuvent souvent être prévenus par des soins hygiéniques bien entendus, et dans beaucoup de cas, si l'enfant avait été bien gouverné, ou n'aurait pas vu survenir une dentition laborieuse. Trop souvent on oublie que les aliments solides ne peuvent être utilisés avec avantage que lorsqu'il existe des dents pour les diviser, et c'est dans le mode de nutrition qu'il faut chercher les moyens d'éviter les désordres que nous venons de passer en revue. Dr Reinvillier.

Emploi du suc de citron pour guérir et prévenir le scorbut, par M. le Dr Gallerand, chirurgien de 1re classe de la marine impériale.

On a dit et écrit peu de choses, en France, touchant les propriétés antiscorbutiques du suc de citron, tandis que nos voisins les Anglais sont arrivés, par l'expérience, à avoir des convictions bien arrêtées à cet égard, et à les répandre dans leurs journaux et dans leurs livres. Les équipages des bâtiments de guerre français en station dans la mer Noire ayant eu beaucoup à souffrir et souffrant peut-être encore du scorbut, il nous a semblé qu'il y avait à la fois utilité et opportunité à faire connaître des faits capables de montrer que le suc de citron est réellement un bon antiscorbutique.

Ces faits sont empruntés à un rapport que notre ami et ancien collègue, M. Gallerand, chirurgien de 1re classe de la marine, a rédigé à la suite d'une double campagne dans la mer Blanche durant les années 1854 et 1855.

« En arrivant à Brest, dit M. Gallerand, sur la frégate *la Psyché*, le 20 octobre 1854, à la suite d'une première campagne dans la mer Blanche, je dus envoyer à l'hôpital de la marine cinquante hommes atteints de scorbut confirmé. Un grand nombre de ces malades étaient arrivés à la période des hémorragies passives et des syncopes ; par conséquent ils étaient menacés d'une mort prochaine. En outre, il existait dans l'équipage environ cent cinquante hommes ayant les gencives attaquées et un piqueté scorbutique sur les jambes. Je n'ai jamais douté que la promptitude de la traversée n'ait sauvé cette frégate du désastre qu'eût amené infailliblement un plus long séjour à la mer. Cependant toutes les précautions hygiéniques connues avaient été scrupuleusement observées, tous les agents toniques et analeptiques avaient été largement distribués aux malades.

« A bord de *la Cléopâtre*, toutes les mesures propres à prévenir le scorbut ont été mises en vigueur dès le départ de France. Je ne crois pas qu'un équipage ait jamais été entouré de plus de soins. J'avais à ma disposition, tant en fait de rafraîchissements de malades qu'en fait de médicaments spéciaux, de quoi suffire à toutes les exigences. Eh bien, tout cela n'aurait pu garantir la frégate contre le scorbut, qui a été sur le point d'y exercer de grands ravages.

« Dans les derniers jours du mois d'août 1855, nous comptions dans notre équipage quinze hommes atteints de scorbut, et trois de ces malades présentaient déjà tous les signes d'une altération profonde de la constitution : plaques noirâtres, gonflements des extrémités inférieures, état fongueux des gencives, et cette teinte bronzée particulière des téguments que le scorbut répand sur la face de ses victimes. Tous ces hommes étaient soumis à un régime alimentaire excellent et traités par les agents thérapeutiques dont l'action reconstituante est le mieux établie. Tout le bien-être qu'on peut avoir à bord d'un grand navire leur était prodigué. Cependant, comme malgré tout cela nous n'avions pas de moyens assez puissants pour neutraliser les influences atmosphériques, qui sont, à n'en pas douter, la grande cause du scorbut dans ces mers, tous nos efforts ne pouvaient parvenir à améliorer l'état de nos malades, ni empêcher de nouveaux cas de surgir chaque jour. »

A cette époque, M. Gallerand était fort inquiet, en songeant que la frégate avait encore à traverser deux mois des plus rigoureux avant de rentrer en France, et il prévoyait avec raison les graves conséquences qui devaient en résulter. Un hasard heureux le mit à même de connaître et d'utiliser un remède auquel il attribue, sans hésiter, le salut de tous ses malades. Le docteur Murray, chirurgien-major de la frégate anglaise *Meander*, ayant rencontré à terre, sur l'îlot désert de Lassnowith, les scorbutiques de *la Cléopâtre* que l'on y avait envoyés passer quelques heures, s'étonna de voir ces hommes au teint livide se traîner péniblement sur un sol inculte, alors que l'équipage de son bâtiment, placé dans les mêmes circonstances, jouissait d'une bonne santé. Désireux de connaître les motifs de cette différence, ce médecin se mit en relation avec M. Gallerand, et ce dernier ne tarda pas à apprendre par quels moyens les équipages anglais étaient préservés du scorbut.

Nous laissons maintenant la parole à M. Gallerand :

« Depuis plus de cinquante ans, me dit M. Murray, on embarque réglementairement, à bord de tous les bâtiments de guerre ou de commerce anglais, une quantité de suc de citron suffisante pour que, chaque jour, tous les hommes de l'équipage, sans exception, en consomment une certaine quantité, d'après des proportions que j'indiquerai tout à l'heure, et cela pendant toute la campagne.

« Il existe, sur ce sujet, des ordonnances très-sévères de l'amirauté anglaise, à tel point qu'un capitaine de navire marchand, convaincu d'en avoir laissé manquer son équipage, est passible d'une forte amende.

« La consommation du suc de citron (*limon juice*) est organisée dans la marine anglaise sur une vaste échelle, et c'est l'île de Malte qui y fournit en grande partie. Le procédé d'extraction est fort simple : les citrons entiers, revêtus de leur écorce, sont soumis au pressoir ; le jus qui s'en écoule est recueilli sans autre préparation. Cependant, avant de le mettre en bouteille, on a soin de l'additionner d'une faible quantité d'alcool.

« Les bouteilles employées sont ordinairement d'une capacité d'environ deux litres ; elles sont réunies au nombre de dix-huit, dans une seule caisse, et livrées sous cette forme à la consommation.

« Ce n'est nullement à titre de médicament que le *limon juice* est donné aux navires de guerre, mais bien sur le même pied et dans les mêmes proportions que les vivres de campagne. Le chirurgien n'a pas plus à s'en occuper que nous n'avons nous-mêmes à nous occuper du café de l'équipage, par exemple.

« C'est le quinzième jour après avoir pris la mer que les ordonnances de l'amirauté anglaise prescrivent la distribution du suc de citron, et, comme je l'ai déjà dit, pour chaque jour pendant toute la campagne. Cette distribution se fait au repas de midi, à peu près comme celle du vin à bord d'un navire français, et les hommes la consomment à titre de boisson. Voici quelle est la ration réglementaire par individu :

Limon juice.....	1/2 once anglaise		(environ 14 gr.)
Sucre.....	1 —	1/2	42 —
Eau.....	4 —		112 —

« Tous les officiers anglais nous ont affirmé qu'il y a au moins un demi-siècle que cet usage est répandu dans leur marine.

« Le capitaine Ross cite cette préparation comme ayant garanti ses équipages du scorbut, et les navires qui ont tout récemment hiverné au pôle nord, dans les expéditions à la recherche de sir John Franklin, ont été également préservés grâce à ce précieux agent. Je tiens ce détail de source certaine.

« Je savais depuis longtemps que les citrons et les oranges sont des antiscorbutiques excellents, j'avais assez navigué pour en avoir vu plusieurs fois les heureux effets ; mais, je l'avoue, je n'avais aucune idée d'une institution établie sur une aussi large base et garantie par des règlements pleins de vigueur.

« Si, partant pour la mer Blanche, à bord de *la Cléopâtre*, j'avais demandé douze cents litres de jus

de citron, il est permis de croire que j'aurais excité un vif étonnement.

« Instruit de tous les détails qui précèdent, je demandai avec instance au chirurgien-major du *Meander* si nous pouvions espérer la concession d'une certaine quantité de ce précieux préservatif. Il dut me répondre qu'il ne pouvait à cet égard qu'intercéder auprès de son capitaine, attendu que le *limon juice* dépend entièrement du service des vivres. Le commandant de *la Cléopâtre* m'ayant autorisé à faire les démarches nécessaires à bord du *Meander*, ce navire put, sans compromettre sa consommation, nous céder vingt-deux bouteilles de deux litres. Un peu plus tard, la corvette anglaise *Phenix* nous en livra deux nouvelles, en tout quarante-quatre litres, et c'est avec cette quantité que nous sommes parvenus à préserver l'équipage d'une affreuse épidémie. Il m'était impossible, avec cette quantité, de l'employer comme les Anglais, en le faisant passer dans le régime journalier de l'équipage; j'ai dû me borner à y soumettre les hommes atteints de scorbut. Je ne pouvais prévenir le mal, mais je pouvais le guérir; c'est ce que j'ai fait. Tous les hommes offrant quelques symptômes scorbutiques ont été soumis immédiatement à l'usage du suc de citron, je le donnais deux fois par jour, dans la même proportion et d'après les mêmes règles que j'ai indiquées en décrivant la méthode anglaise. Le résultat a dépassé mon attente. Ce que le régime, le traitement et tous les soins n'avaient pu faire, cet héroïque moyen l'a bientôt accompli.

« Dès le 1er octobre, les hommes dont j'ai décrit plus haut le triste état étaient parfaitement rétablis, et je suis convaincu que ces malheureux seraient morts aujourd'hui sans l'arrivée de ce secours inespéré.

« Comme les hommes atteints de symptômes scorbutiques étaient seuls soumis à l'usage du suc de citron, le reste de l'équipage a continué de fournir chaque jour de nouveaux cas, et dans les derniers temps nous avions une centaine d'hommes soumis à ce régime; mais nous dominions le mal, et nous étions désormais certains d'arriver en France avant de voir nos malades tomber dans cet état d'altération profonde que l'on a pu remarquer, l'année dernière, parmi les hommes de *la Psyché*.

« Quiconque a pu voir un équipage, dont la santé lui était confiée, à la veille d'être décimé par une cruelle épidémie, comprendra sans peine avec quelle satisfaction j'ai constaté des résultats si heureux et si prompts.

« Cependant, afin de savoir d'une manière positive si le jus de citron possède bien une action spéciale ou s'il n'agit pas en vertu de son acidité, en neutralisant des principes alcalins introduits en excès dans l'organisme, j'ai administré concurremment à quelques-uns de nos scorbutiques l'acide citrique et l'acide acétique, d'après la même méthode; mais aucune amélioration notable n'étant survenue dans l'état de ces hommes, j'ai dû bientôt revenir à l'emploi du suc de citron. — Bien plus, les médecins anglais m'ont assuré qu'on avait expérimenté en Angleterre l'acide citrique cristallisé, et qu'on avait été bien loin d'obtenir des résultats comparables à ceux fournis par le *limon juice*.

« Je ferai observer, en terminant, que cette préparation est assez complexe, puisqu'elle contient tous les principes du fruit, et qu'on peut y voir facilement flotter des gouttelettes d'huile essentielle; enfin, qu'elle s'administre avec une très-forte proportion de sucre. »

(*Revue thérapeutique du Midi.*)

Poudre contre la dyssenterie et les fièvres intermittentes.

Peu de praticiens, dit le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, si ce n'est en Algérie, connaissent aujourd'hui la formule d'une poudre antidyssentérique que son inventeur, M. le docteur Fave, soumit à l'appréciation de l'Académie en 1843. Il paraît cependant que cette poudre mérite quelque attention, car un de nos confrères de Lille, qui a pratiqué la médecine en Afrique, M. le docteur Bertherand, vient d'en rappeler la composition dans les *Annales médicales de la Flandre occidentale*, en citant un assez grand nombre de faits en faveur de son emploi. Pour l'obtenir on prescrit :

Poudre d'écorce de chêne vert.....	3 grammes.
— de moelle d'églantier.....	1 gr.
— de scille.....	19 centigr.
— de vanille.....	5 centigr.
— d'amidon.....	7 décigr.

Mélangez.

Le tout à prendre en une fois le matin, au réveil, ou mieux le soir dans du café, du miel ou des confitures. Le goût n'en est nullement désagréable; suspendue dans un liquide, cette poudre s'avale très-facilement.

Dix-neuf individus atteints de dyssenterie ont été soumis à la médication du docteur Fave par M. Bertherand; ils ont tous été radicalement et surtout promptement guéris, que l'affection fût aiguë

ou chronique. Le cas le plus intéressant qu'il ait observé à ce sujet est celui d'un menuisier atteint depuis longtemps d'un flux dyssentérique compliqué d'hémorroïdes externes. Les douleurs qu'éprouvait ce malheureux étaient atroces, sa maigreur extrême, ses forces épuisées. Après un mois de l'usage quotidien de la poudre indiquée, cet ouvrier n'avait plus de pertes sanguines ni de tumeurs à l'anus. C'est surtout chez les jeunes enfants, dans le cas de diarrhée simple ou sanguinolente qui s'observe pendant le travail de la dentition, que la dose d'un paquet de cette poudre, fractionné en plusieurs portions pour être administrées dans la journée, produit des effets remarquables.

En supprimant l'amidon, le docteur Favre trouvait encore dans sa formule un excellent remède contre les fièvres intermittentes et même contre le choléra. M. Bertherand ne l'a pas suivi sur le terrain de cette dernière affection ; mais il a traité par ce moyen 73 fièvres intermittentes, dont 49 étaient quotidiennes, 21 tierces et 3 quartes ; les unes en grand nombre (38) avec la forme gastrique, d'autres (19) avec diarrhée ou dyssenterie, la plupart (52) ayant été combattues une ou plusieurs fois sans effet durable par le sulfate de quinine, soit à domicile, soit dans les hôpitaux. Sur ce chiffre de 73, qui comprend 56 indigènes algériens et 17 Européens de diverses contrées, M. Bertherand a compté 69 guérisons rapides, 3 rechutes, guéries depuis par le même traitement, et l'insuccès dans un cas où le sulfate de quinine a pareillement échoué. Quelquefois il a suffi d'une seule dose du médicament pour enlever comme par enchantement une affection jusque-là réfractaire à des traitements variés. D'autres fois, il en a fallu de deux à six. La moyenne des doses a été de quatre. M. Bertherand ajoute que le docteur Astier, ex-chirurgien major du 51e de ligne, avait obtenu, à son infirmerie de la Casbah, des résultats équivalents par l'emploi du même remède, et il conclut que cette poudre astringente peut rendre d'autant plus de services à la thérapeutique, dans les localités pauvres, que les éléments qui la composent sont d'un prix extrêmement modéré.

Traitement de la sciatique.

La sciatique, dit le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, est une de ces névralgies contre lesquelles il faut avoir plusieurs moyens en réserve ; ceux qui réussissent dans un cas échouent dans un autre et réciproquement. Après avoir eu recours, sans bénéfices durables, aux vésicatoires morphinés et aux cautères médicamenteux, M. Trousseau a prescrit la mixture suivante chez un malade de son service :

Huile essentielle de térébenthine.....	10 grammes.
Jaune d'œuf.....	1
Eau.....	100 grammes.
Laudanum de Sydenham.....	20 gouttes.

Mélangez et agitez.

A prendre en deux petits lavements, un le matin et l'autre le soir. Au bout de deux jours de cette médication, le malade pouvait reposer ; on a insisté et la douleur s'est éteinte graduellement. Il est, du reste, une précaution à indiquer pour que ces lavements soient gardés, et ils doivent l'être, c'est de suspendre la mixture dans la plus petite quantité d'eau possible. Il faut aussi en continuer l'administration pendant plusieurs jours de suite, sans quoi l'on s'exposerait à une récidive.

Incontinence nocturne d'urine. — Guérison.

Les journaux de médecine anglais ont publié récemment un cas d'incontinence d'urine suivi d'une guérison rapide ; cette circonstance et les moyens employés méritent d'être signalés, car cette infirmité résiste trop souvent aux diverses médications qu'on dirige contre elle.

Un vieillard se présente à M. Lawrance dans un état d'angoisse extrême, parce qu'il se trouvait depuis six semaines trempé, à son réveil, dans l'urine qui s'échappait involontairement de sa vessie pendant son sommeil. Cela lui avait causé des douleurs rhumatismales très-vives dans tout le côté sur lequel il avait l'habitude de se coucher ; généralement il n'éprouvait pas de difficulté pour uriner, il en avait eu cependant dans les derniers temps. Son urine était troublée par un sédiment rougeâtre.

La cause de l'incontinence ne paraissait pas très-claire ; pensant toutefois que cela provenait du défaut de contractilité organique des fibres musculaires du col de la vessie, M. Lawrance prescrivit le mélange suivant :

Teinture de sesquichlorure de fer....	8 grammes.
Baume de copahu.....	4 »
Strychnine.....	5 centigr.
Infusion de casse.....	360 grammes.

Il apprit avec surprise, la première fois qu'il revit le vieillard, qu'après avoir bu deux doses de ce médicament dans le même jour, ce dernier s'était trouvé complétement guéri.

Chute du rectum chez les enfants.

Chez un certain nombre d'enfants il se produit une chute du rectum lorsqu'ils font quelques efforts; lorsqu'ils crient, ou quand ils vont à la selle, *l'anus leur sort*, comme on dit vulgairement. Cet accident effraye toujours les parents, et ce n'est qu'en tremblant qu'ils se décident à essayer de faire rentrer l'intestin.

Quelquefois cette infirmité est assez rebelle pour qu'on emploie contre elle des moyens très-actifs, tels que le fer rouge ou cautère actuel. Le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* rapporte à ce sujet un fait digne d'intérêt observé à l'hôpital des Enfants.

Un enfant avait été opéré l'année dernière sans succès, il fut soumis de nouveau à l'opération le 31 janvier dernier, et le rectum s'échappait encore après la défécation, lorsque M. Guersant invita la sœur de la salle à faire rentrer l'intestin toutes les fois qu'on le trouverait sorti, en se servant d'une compresse fortement enduite de la pommade suivante :

Extrait de ratanhia.....	4	grammes.
Alun	2	—
Axonge fraîche	30	—

On fit usage de ce procédé de réduction deux fois le premier jour et une fois le second jour. A partir de ce moment, la chute du rectum ne s'est plus reproduite. C'est donc un moyen bien simple qu'on peut combiner avantageusement avec la cautérisation, et peut-être même serait-il utile d'en essayer l'emploi de prime abord avant de recourir à celui du cautère actuel.

Du Choléra considéré au point de vue de sa récidive.

Tel est le titre d'un travail intéressant publié par M. le docteur Tourrel, dans la *Revue thérapeutique du Midi*. Après avoir discuté plusieurs points de doctrine très-importants, l'auteur passe aux faits qui ont motivé son mémoire et s'exprime ainsi :

En 1837, le choléra vint décimer notre ville, et, bien que l'épidémie, qui se montrait pour la première fois chez nous, fît assez de ravages, beaucoup de personnes atteintes résistèrent anx attaques du mal et recouvrèrent leur santé après un temps plus ou moins considérable, et dépendant d'une foule de circonstances qu'il est inutile d'énumérer ici. Depuis cette époque, quoique la maladie eût fait plusieurs apparitions en France et même dans le midi, notre localité fut exempte jusqu'au mois de juillet 1854, époque où le terrible fléau vint de nouveau nous visiter. J'ai vu alors beaucoup de malades avec mon père; parmi eux, un assez bon nombre avaient été atteints en 1837, et chez quelques-uns de ces derniers, le choléra offrait un caractère de gravité inaccoutumé.

Parmi les cas que j'ai observés moi-même, et qui tendraient à prouver que la récidive est assez fréquente, je vais citer les suivants.

Le nommé François V....., qui fut une des premières victimes de l'épidémie de 1854, et qui succomba aux atteintes du choléra dans l'espace de quelques heures, n'habitait le pays que depuis quelques années. Ses parents, que j'interrogeai avec soin, me dirent qu'il habitait Avignon en 1849, et qu'il avait à cette époque présenté tous les symptômes du choléra, symptômes qui avaient été moins violents, puisque le malade avait guéri, mais qui n'en avaient pas moins existé; ce qui constitue la récidive.

Cette même année, un de mes parents qui habite Marseille, où le choléra a débuté plusieurs mois avant d'apparaître à l'Isle, envoya son petit-fils, âgé de dix-huit mois et convalescent du choléra, se remettre chez ses parents. L'enfant devint bien portant, les traces de la maladie disparurent entièrement, lorsque, trois mois après, le choléra débute chez nous, et, dès les premiers jours de l'épidémie, l'enfant est de nouveau atteint et n'échappe que par miracle.

Une dame, mariée à Arles, avait une petite fille âgée de sept ans, qui, en 1849, avait eu une légère attaque de choléra. Lorsque l'épidémie se déclara de nouveau à Arles, en 1854, cette dame, pour mettre son enfant à l'abri du fléau, l'envoya à l'Isle, chez sa mère. La petite était bien portante, assez robuste, et n'avait plus été malade depuis 1849. Huit jours après l'apparition du choléra chez nous, elle est de nouveau atteinte et succombe en douze heures, malgré les soins les plus assidus et les plus éclairés.

Enfin, un dernier fait qui me paraît encore plus probant : Mlle Françoise V..... quitta l'Isle au milieu de l'épidémie de 1854, pour se rendre à Carpentras, où le choléra régnait aussi, mais avec une intensité bien moindre. Peu de temps après son arrivée, elle fut atteinte; mais malgré la gravité des symptômes, elle résista et revint à l'Isle un mois après, parfaitement guérie, alors que l'épidémie avait complétement disparu. En 1855, nous n'avions eu encore

aucun cas de choléra (nous en avons eu deux autres depuis, dont un suivi de mort) et rien, dans la constitution médicale du pays, ne paraissait faire supposer que nous dussions être atteints; pourtant quelques cas se manifestèrent dans les environs, et notamment à Carpentras. Or, Mlle V....., quelques jours après un voyage dans cette ville, est tombée malade, et n'a pas tardé à présenter tous les symptômes d'un choléra bien confirmé. La maladie, quoique grave, n'a pas eu de suites fâcheuses pour elle. Dans ce dernier cas encore, la récidive me paraît bien manifeste.

Que conclure de ces observations, sinon que le choléra est une maladie fréquemment sujette à la récidive?

Nous irons plus loin encore et nous dirons que, d'après les observations que nous avons pu faire, il nous a paru qu'une personne déjà atteinte précédemment du choléra porte en elle une disposition particulière qui la rend plus propre à subir les influences qui facilitent le développement de cette maladie; elle doit, par conséquent, prendre avec plus de soins toutes les précautions que l'hygiène recommande en pareille circonstance, et surtout, toutes les fois que cela est possible, se tenir éloignée du foyer de l'épidémie.

Note sur le nouveau remède contre le mal de dents.

Nous avons publié dans notre avant-dernier numéro un nouveau moyen contre le mal de dents indiqué par M. le docteur Simon. Ce médecin a envoyé à l'*Union médicale* la lettre explicative qui suit, elle complète la description de son procédé.

« Permettez-moi, monsieur le rédacteur, de vous donner quelques explications sur ma note, qui, tronquée dans votre journal, pourrait faire croire à vos lecteurs qu'elle est plus exclusive qu'elle ne l'est réellement.

« Je n'entends nullement substituer à l'arsenal du dentiste un flacon de chloroforme. Mon remède n'agit que sur les douleurs. Mais n'est-ce pas déjà beaucoup que de calmer instantanément ce mal cruel qu'on appelle la rage dentaire? Combien de personnes qui souffrent des douleurs atroces pendant des semaines entières et qui finissent par soumettre leur mâchoire à la clef de Garengeot, par désespoir de les voir jamais cesser! Combien d'autres, pusillanimes, qui préfèrent souffrir leurs tourments indéfiniment et *laisser leur mal s'user*, plutôt que d'arriver à cette extrémité. Pour calmer ces souffrances, quelques gouttes de chloroforme, introduites dans l'oreille, suffisent. Elles n'arrêtent point la carie; mais j'ai vu souvent des dents se détruire complétement, sans donner lieu à de nouvelles douleurs, après qu'une première odontalgie avait été arrêtée. Souvent aussi j'ai vu des dents encore peu intéressées, condamnées à l'avulsion, et conservées par une ou plusieurs applications du remède. Dans tous les cas, je crois avoir été utile.

« Vient maintenant l'innocuité du médicament. Vos lecteurs ne savent pas, monsieur le rédacteur, que ma note renferme elle-même quelques mots relatifs à l'action irritante du chloroforme, et après la remarque dont vous la faites suivre, ils pourraient m'accuser d'avoir voulu les engager avec légèreté à employer un remède nuisible ou dangereux. Quelques détails de plus auraient pu m'éviter l'ombre de ce soupçon. Le bourrelet de coton imbibé de chloroforme est placé seulement à l'entrée du conduit auditif. Or, à cet endroit, le tégument est encore constitué par la peau non modifiée, et le contact du chloroforme n'y produit qu'une sensation de chaleur, comme partout ailleurs où la peau est fine ou habituellement soustraite aux agents atmosphériques. Quant aux vapeurs de chloroforme, qui impressionnent tout aussitôt les autres points du conduit auditif, elles ne sont pas plus irritantes pour la membrane qui le tapisse que pour la conjonctive oculaire. C'est ce que j'ai voulu faire entendre dans ma note en disant que je n'ai jamais instillé le chloroforme directement dans l'oreille. Du reste, trois années d'expériences journalières ne m'ont pas révélé le moindre inconvénient, si ce n'est la sensation de chaleur dont j'ai parlé, et les expériences de plusieurs de mes confrères ont confirmé les miennes.

« Je peux donc dire que non-seulement mon remède est presque toujours efficace, mais encore qu'il est constamment innocent.

« Dr Simon,
« *Médecin des houillères de Ronchamp.* »

Ordonnance ayant pour but d'éviter les empoisonnements causés par erreur de médicaments.

Au mois de septembre de l'année dernière, le *Médecin de la maison* a publié un article dans lequel il signalait le moyen inventé par M. Laroche, pharmacien de Bergerac, pour éviter les empoisonnements par erreur de médicaments. On se rappelle

que la découverte de M. Laroche consistait à appliquer des étiquettes coloriées sur les vases, caissons, etc., qui renferment des substances capables de produire la mort, et que le *rouge-vermillon* était indiqué pour des étiquettes destinées aux poisons violents. Nous appeloins l'attention de l'administration sur cet important sujet et sur cette invention datant déjà de quatorze années; aussi avons-nous lu avec le plus grand plaisir la circulaire qui vient d'être adressée aux maires des communes rurales et aux commissaires de police par M. le préfet de police.

A l'avenir les substances vénéneuses porteront une étiquette *rouge orangé*, couleur dont l'éclat est de nature à frapper tous les yeux. Sur ce fond, les mots : *Médicament pour l'usage externe*, seront imprimés en caractères aussi distincts que possible. Cette étiquette spéciale ne dispensera pas les pharmaciens de l'étiquette ordinaire.

Quelques mots sur le choléra infantile ou maladie d'été de l'enfant.

Leçon faite à l'Hôtel-Dieu, par M. Trousseau.

Le choléra infantile est une maladie qui s'observe très-communément dans les parties de l'Amérique du Nord où la température est fort élevée, et en général dans tous les pays chauds. En France, nous ne sommes pas sans en rencontrer tous les ans un certain nombre de cas pendant les mois de juillet et d'août chez de très-jeunes enfants, dont les conditions d'allaitement sont mauvaises, mal réglementées ou puisées à une source artificielle. Les accidents du côté des voies digestives sont déjà si fréquents quand ces petits êtres sont pourvus de bonnes nourrices, qu'il devient presque imposssible de les éviter après un sevrage prématuré; et les gens du monde sont si peu clairvoyants, d'une part, et si routiniers de l'autre, qu'ils sèvrent leurs enfants dans la première saison venue et avant que d'avoir compté le nombre de leurs dents, chose cependant si importante.

Qu'arrive-t-il alors? c'est qu'il survient de la diarrhée; qu'elle persiste pendant huit, dix, douze jours. Sous cette influence, la physionomie s'est altérée, a pris l'expression de l'angoisse; les membres s'agitent avec une violence inaccoutumée. L'enfant n'a point de fièvre, tette toujours, mais avec moins d'avidité, et régurgite souvent. Les selles sont devenues fréquentes, abondantes, molles, fluides, odorantes, et ont successivement passé de la couleur jaune foncé à une nuance plus claire. Les yeux s'excavent légèrement, les joues se creusent et perdent leur éclat. L'embonpoint général diminue, les chairs perdent leur élasticité; elles ne sont plus aussi fermes. Leur mollesse est en rapport avec le nombre des selles et la quantité des matières rendues. Cet état est très-prononcé lorsque les déjections alvines sont considérables.

Jusqu'ici nous n'avons affaire qu'à une diarrhée simple, sans caractère inquiétant; mais tout à coup (et nous entrons de plain-pied dans l'histoire des accidents morbides relatifs à la maladie d'été) le corps s'amaigrit; le visage s'affaisse, pâlit, les traits se tirent, le nez se pince, les yeux s'excavent profondément; la peau perd toute sa résistance au doigt, se décolore et se refroidit; l'enfant crie sans cesse, vomit une matière poracée et rend par les selles des excréments verdâtres, séreux, colorant le linge en vert clair, mêlés à des hachures d'herbes, mais jamais riziformes comme dans le choléra-morbus. Le ventre est ballonné et non point aplati, la voix s'éteint; au bout d'un temps assez court, la diarrhée cesse, les cris redoublent et les vomissements recommencent de plus belle. La soif est ardente; le petit malade remue constamment les lèvres, se jette au-devant de la boisson, mais il la vomit bientôt ou la rend par l'intestin.

Les forces de l'enfant seraient bien vite anéanties par le mal et disparaîtraient en peu d'heures sous les coups de la mort, si le médecin n'intervenait promptement avec une médication active et puissante. Je n'en connais point de meilleure, en pareil cas, que le bain de moutarde; voici comment il faut s'y prendre : on met dans une serviette cinq cents grammes de farine de moutarde, que l'on délaye dans l'eau froide; puis on noue la serviette de manière que la farine soit lâche, et enfin on la tord et on la presse, jusqu'à ce que l'eau devienne jaune. Ainsi que je viens de vous le dire, la farine doit être délayée dans l'eau froide, parce qu'alors l'huile essentielle de moutarde se développe en plus grande quantité.

L'enfant, soutenu par la nourrice ou par toute autre personne, est placé dans le bain. Bientôt il commence à sentir l'action irritante de la moutarde. Quand la cuisson est devenue insupportable pour la personne qui le tient, il faut retirer le petit malade, l'essuyer, le placer dans une couverture de laine et lui donner à l'intérieur du sirop d'éther par petites cuillerées à café, ou en dissolution dans de l'eau distillée de menthe ou de mélisse.

Presque aussitôt après l'emploi de cet excellent moyen, vous voyez les accidents du côté du ventre se modérer, et le pouls commencer à revenir. Hâtez-vous alors de donner une nourrice à l'enfant, s'il n'en avait point précédemment; c'est le parti le plus sage et le plus sûr auquel vous puissiez vous arrêter. Dans le cas où un concours de circonstances exceptionnelles vous empêcherait d'y recourir, faites la prescription suivante :

Sous-nitrate de bismuth. } ãã... parties égales.
Craie..... }

Le nitrate d'argent allié à une infime quantité d'opium, telle qu'une demi-goutte de laudanum liquide de Sydenham, peut encore vous donner d'excellents résultats.

Je vous recommande encore la préparation que voici :

Nitrate d'argent.....	1	centigramme.
Sirop.....	30	grammes.
Eau distillée.....	120	—

pour une potion qui sera continuée pendant trois ou quatre jours.

Prescrivez simultanément comme alimentation de l'eau albumineuse sucrée avec du sirop de gomme. Je considère cette boisson comme extrêmement utile. Enfin, au fur et à mesure que la diarrhée diminue, faites prendre à votre petit malade du lait, du bouillon, ou un peu de lait de poule.

Lorsque le choléra infantile ne se revêt point de formes trop graves, l'enfant guérit habituellement; dans le cas contraire, le dénouement est fatal.

(*Gazette des hôpitaux.*)

L'emmaillotement employé contre la chorée, ou danse de Saint-Guy.

Le *Bulletin de thérapeutique* contient une communication de M. le docteur Nicod, de Lyon, dans laquelle on voit une chorée générale des plus violentes s'améliorer et guérir sous l'influence de l'immobilisation du système musculaire extérieur.

Un jeune homme des montagnes du haut Bugey, rapporte l'auteur, était affligé depuis cinq semaines de mouvements involontaires continuels, fort incommodes, mais non douloureux. Il ne pouvait essayer de marcher, même soutenu par deux personnes, sans être lancé contre les meubles ou contre les murs. Les muscles du tronc et du cou étaient sans cesse convulsés; l'expression de la face était des plus singulières, et ce qu'il y avait de pis, c'est qu'on ne pouvait alimenter le patient qu'avec une extrême adresse, en saisissant avec peine les quelques secondes de repos que la maladie lui laissait à de longs intervalles. Après un examen minutieux, M. Nicod ne put reconnaître aucune lésion organique qui rendît raison d'un état si fâcheux. Il s'arrêta à l'idée d'une chorée générale, et partant de ce raisonnement que le désordre de l'influx nerveux qui constitue cette chorée est entretenu par l'habitude convulsive, il se mit en devoir de dompter cette habitude au moyen de l'artifice que voici :

M. Nicod plaça le malade sur son lit, étendu sur le dos. Il fit rapprocher les membres de la ligne médiane par des hommes vigoureux et il emmaillota le sujet des pieds aux épaules au moyen de fortes bandes, après quoi ce corps *sursautait* en quelque sorte d'une seule pièce. De l'eau froide fut appliquée sur le front pour combattre la congestion céphalique, et, pour distraire le malade de son état de gêne, on lui frottait de temps en temps les tempes avec un linge humecté d'eau fraîche. Quand la face était trop colorée, on relâchait un peu les bandes supérieures; on les resserrait quand la circulation était régularisée. Après quarante-huit heures de cette situation, les mouvements avaient perdu les trois quarts de leur violence. Le cinquième jour, ce jeune homme put manger seul et marcher en chancelant un peu, mais sans être soutenu. On employa alors les bains tièdes, devenus frais à la sortie de l'eau. Enfin, au bout de huit jours, la guérison était à peu près confirmée. La cure s'est soutenue entière, sauf quelques mouvements involontaires qui se sont reproduits quelques mois après sous l'influence du froid, et qui ont cédé à l'emploi des bains tièdes. L'année suivante, car il y a déjà plusieurs années que l'observation de M. Nicod a été recueillie, il y eut encore un retour éphémère des accidents, mais depuis la chorée n'a plus reparu.

Régime contre l'obésité.

Le docteur Moore a indiqué, dans le *Medical Times*, un moyen qui lui paraît efficace pour combattre la disposition à l'obésité. Ce moyen consiste dans la privation de pain et de boissons fermentées. Des essais pratiques sur lui-même ont réduit son poids de 93 kilogrammes à 75, en observant pendant trois mois seulement le régime suivant :

Son premier déjeuner consistait en 60 grammes de biscuit, un œuf, deux tasses de thé ou de café; à cinq heures il mangeait de la viande, mais pas de pain, et il se privait également de pain à son souper, se bornant à l'usage du thé.

Note sur un moyen nouveau de faire prendre immédiatement les sangsues, par M. le docteur Avenier de Lagrée, de Grand-Fougeray (Ille-et-Vilaine).

On sait combien il est long, pénible, pour ne pas dire impossible, surtout dans l'hiver, d'obtenir d'un nombre donné de sangsues qu'elles adhèrent toutes aux téguments où l'on veut les appliquer. Voici un moyen que j'ai imaginé depuis peu, et qui sera bien accueilli, je crois, puisqu'il accélère d'une manière remarquable l'entrée en fonctions de ces précieux annélides. Lorsqu'on a choisi l'endroit sur lequel elles doivent être appliquées, on y place et on y laisse séjourner un sinapisme, afin de déterminer la congestion des vaisseaux capillaires. Puis on essuye soigneusement l'endroit, et l'on y pose le verre à sangsues. En *quelques minutes*, elles y adhèrent toutes, et la succion s'opère avec une rapidité et une énergie remarquables.

L'application préalable du sinapisme procure un triple avantage :

1° Les sangsues prennent toutes ou presque toutes ;

2° Elles s'attachent bien plus vite aux téguments ;

3° Elles tirent plus de sang. A cela, j'ajoute qu'après leur chute les capillaires conservent assez longtemps leur état congestionnel, l'écoulement du sang par les morsures est plus abondant et dure plus longtemps.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Somnambulisme. — M. Archambault a entretenu la Société de médecine pratique d'un fait de somnambulisme qu'il a eu occasion d'observer sur une jeune femme âgée de trente ans, d'une constitution vigoureuse, mariée depuis douze ans, mère de trois enfants. Cette malade présente depuis plus de six mois des troubles nerveux caractérisés par des accès d'hystérie violents qui se renouvellent jusqu'à vingt, vingt-cinq, trente fois dans une période de douze heures, se terminent souvent par la catalepsie, et durent environ de dix minutes à un quart d'heure. Aucune médication n'a pu modifier cet état.

Cependant, à la fin de décembre, les nuits, qui étaient devenues un peu plus calmes, bien qu'il n'y eût pas de sommeil, furent remplies par des accidents d'un nouveau genre, et tels qu'on ne les avait point encore observés.

Vers trois heures du matin, la malade était prise régulièrement d'un accès d'hystérie, auquel succédait un état cataleptique qui durait un quart d'heure environ ; puis après lui survenait de l'agitation. La malade était assise dans son lit, et, bien que paraissant étrangère à ce qui l'entourait, elle n'en conservait pas moins l'idée des rapports des objets. Elle ne parlait point, avait les yeux largement ouverts, les pupilles dilatées ; elle cherchait à prendre ses vêtements, et si on s'y opposait, sa physionomie exprimait la contrariété.

Le 29 décembre, à trois heures du matin, elle eut un accès d'hystérie qui ne dura pas plus de cinq minutes. Il survint ensuite de la catalepsie, puis à trois heures et demie la malade sortit de son lit. On la laissa faire. Elle s'habilla seule, et cette femme, affaiblie par huit mois de maladie, ne pouvant, pendant le jour, se mouvoir sans soutien dans ses courtes promenades, nous étonna par sa vivacité et la précision de ses mouvements. Elle marchait avec assurance dans son appartement, évitant les obstacles que nous mettions sur son chemin ; elle accomplissait seule les mêmes actes pour lesquels il lui fallait l'aide de sa domestique pendant la journée.

Il y eut chez elle ceci de remarquable, c'est que la période de somnambulisme commençait toujours à trois heures du matin et se terminait à cinq heures, quelquefois avant, rarement plus tard. On pouvait prévoir la fin de l'accès quand la malade commençait à se déshabiller ; aussitôt qu'elle s'était couchée, elle était prise d'un accès d'hystérie, à la fin duquel elle avait complétement perdu le souvenir de ce qui s'était passé. Elle croyait avoir dormi, et n'accusait qu'un sentiment de courbature générale et souvent une soif vive.

Pendant cinq nuits de suite, elle nous sembla sous l'empire de la même idée ; elle voulait en finir avec la vie, et elle essaya de plusieurs moyens.

Pendant la veille, elle avait eu occasion de voir l'endroit où sa domestique déposait son argent ; une nuit, elle prit plusieurs pièces de monnaie, les mit dans un verre avec un peu d'eau, et enferma le tout dans une armoire, dont elle cacha si bien la clef, qu'il fut impossible de la retrouver. Cela paraît d'autant plus extraordinaire, qu'on ne l'avait pas quittée d'un instant, et que sa domestique l'avait suivie pas à pas. Elle s'était approchée d'une fenêtre, avait ébranlé les persiennes, et, n'ayant pu parvenir à les ouvrir, elle était venue s'asseoir à la place qu'elle occupe dans la journée. En vain chercha-t-on la clef de l'armoire tout le jour suivant ; Mme *** elle-même en parut vivement contrariée ; elle dut se passer de plusieurs objets de toilette dont elle avait besoin.

La nuit suivante, sans hésitation aucune, la malade se lève, s'habille, ouvre sa fenêtre, et prend la clef qu'elle avait cachée entre deux lames de la persienne.

Elle ouvre son armoire, prend le verre dans lequel elle avait déposé de la monnaie de cuivre; nous lui secouons fortement le bras, et le contenu tombe à terre. Elle frappe violemment du pied, et son visage exprime la plus vive contrariété. Elle se prépare alors un verre d'eau sucrée; nous voulûmes savoir si le goût était conservé; pendant qu'elle était détournée, nous enlevons le sucre, et nous mettons dans l'eau une quantité de sel blanc assez considérable. Elle prit à peine une gorgée de liquide, elle le rejeta immédiatement, lava elle-même son verre, et, après avoir bu un peu d'eau, elle revint s'asseoir auprès de sa table à ouvrage. Elle prit du papier et écrivit une lettre à son mari.

Elle lui annonçait qu'elle avait formé le projet de cesser de vivre, que la surveillance dont elle était l'objet avait déjoué tous ses calculs, mais qu'elle espérait trouver bientôt le moyen d'en finir avec la vie. Cette lettre était affectueuse; elle se sentait coupable, disait-elle, mais elle était fatiguée de souffrir, et, désespérant de guérir jamais, elle voulait mourir.

Nous voulûmes savoir si la vision s'exerçait pendant ce temps, et voici quel fut le résultat de nos recherches :

Si on mettait une main, un livre entre les yeux de la malade et la lumière, sans que toutefois le papier fût complétement dans l'obscurité, Mme*** continuait sa lettre; si on interposait un écran entre l'œil et le papier, Mme*** cessait d'écrire; puis, dans un brusque mouvement d'impatience, elle écartait l'obstacle ou le rejetait loin d'elle. Il en était de même quand on s'opposait à l'accomplissement de sa volonté. Si nous nous mettions devant elle de manière à lui fermer le passage, elle nous repoussait; souvent même elle luttait avec nous, et, lorsqu'à plusieurs reprises, l'ayant laissée descendre au jardin pendant la nuit, nous voulûmes l'empêcher de monter sur les bancs, de saisir des branches d'arbre, nous eûmes beaucoup de peine à la contenir, et jamais, à quelque effort qu'elle se soit livrée, nous n'avons pu la faire sortir de cet état de somnambulisme. Nous la pincions, elle ne témoignait aucune douleur; nous l'avons plusieurs fois piquée sans qu'elle manifestât la moindre impression. Elle semblait obéir à l'impulsion fatale d'une idée dominante; elle luttait contre les obstacles que nous lui opposions et qui apportaient un retard à l'accomplissement de projets dont elle perdait conscience pendant la veille; puis à cinq heures moins un quart, avec une régularité presque mathématique, quelle qu'eût été la période de somnambulisme, elle se déshabillait à la hâte, ne s'occupant pas de tout ce qui était en dehors du cercle de ses idées; elle agissait comme si elle eût été seule; se mettait au lit, était prise d'un accès d'hystérie, après lequel elle semblait s'éveiller, sortir d'un rêve, s'étonnait de nous voir auprès d'elle, et si on l'interrogeait, elle n'avait pas souvenir de ce qui venait de se passer.

Toutes les nuits jusqu'au 18 janvier, les mêmes phénomènes se sont reproduits avec la même régularité, la même forme. A cette époque apparurent de vives douleurs ayant leur siége à l'épigastre, et s'accompagnant d'un sentiment de torsion, quelquefois de reptation dans l'estomac. De trois heures à cinq heures du matin, ces douleurs n'existent pas; mais la malade ne se lève plus, elle est dans un état de somnambulisme qui diffère du somnambulisme d'autrefois, en ce que dans les premiers accès il était impossible d'obtenir d'elle une réponse, et que maintenant elle parle, s'adressant à son mari, à ses enfants, etc., et racontant ce qui l'a impressionnée dans la journée.

Le 20, il n'y a qu'une demi-heure à peine de rêvasseries.

Enfin, le 21, comme la gastralgie s'était montrée sous forme de violents accès, on donna de l'opium à haute dose (0,30). Le médicament détermina de la somnolence qui dura toute la nuit; il n'y eut plus de somnambulisme à partir de ce moment, et bien qu'aujourd'hui encore le sommeil ne soit pas revenu, bien que les nuits se passent sans qu'il y ait à peine deux heures de somnolence, il n'y a plus d'autre accidents nerveux que des accès d'hystérie, au nombre de trois ou quatre, rarement plus.

En communiquant ce fait à la Société, M. Archambault n'a eu pour but que d'appeler son attention sur le somnambulisme qu'on a si rarement l'occasion d'observer, et de demander à ses collègues le fruit de leur propre expérience. Il se réserve, du reste, de fournir plus tard à la Société les détails curieux offerts par cette observation et les rapports qui ont paru exister entre les phénomènes de somnambulisme et les autres troubles nerveux offerts par la malade, examen d'autant plus précieux qu'il a pu être fait régulièrement par des médecins qui n'ont pas quitté la malade pendant toute la durée des accidents.

FORMULES.

Poudre corroborante

Cinchonine..... 20 centigrammes.
Fer réduit..... 5 —
Mêlez.

Une dose semblable chaque jour, en commençant le principal repas, dans les douleurs d'estomac avec affaiblissement général, la convalescence des fièvres intermittentes et les fièvres qui ont récidivé.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 avril 1856. Paraissant tous les quinze jours 6e Année. No 140.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — De la phthisie pulmonaire. — Emploi du charbon pour les plaies suppurantes. — Fumigations employées contre l'asthme nerveux. — Emploi de l'électricité contre la constipation rebelle. — Vertige d'une forme spéciale. — Epoque du pouvoir préservatif de la vaccine. — Variétés et nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formules : Tisane d'orge et de miel.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 AVRIL 1856.

Le nombre des maladies a diminué considérablement pendant la seconde quinzaine du mois d'avril, et tout annonce que la santé publique est enfin entrée dans une période nouvelle. Les maladies des voies respiratoires sont beaucoup plus rares, les fièvres typhoïdes moins multipliées, et les indispositions de toute nature moins tenaces et moins sérieuses.

L'hiver, sans être trop rude, avait offert un nombre si considérable de malades, que l'on devait craindre de voir cet état se prolonger longtemps. L'absence de toute espèce d'épidémie et surtout du choléra vient contribuer à nous donner les meilleures espérances pour la saison dans laquelle nous entrons, et si les récoltes réalisent ce qu'elles promettent, le bien-être qu'elles donneront aux populations contribuera encore à la rareté des maladies.

DE LA PHTHISIE PULMONAIRE.

Le mot *phthisie* a pour origine un autre mot grec qui signifie *je sèche, je flétris,* de sorte qu'on a longtemps appliqué cette dénomination aux maladies qui avaient pour principal caractère l'amaigrissement et la consomption, quel que fût le siége du mal qui produisait cet état. C'est ainsi qu'on parlait de phthisie gastrique, intestinale, hépatique, rénale, dorsale, laryngée, etc. Aujourd'hui, on restreint généralement le mot phthisie à une maladie particulière du poumon qui produit le dépérissement général du sujet qui en est atteint, dont la marche est le plus souvent chronique et dont la guérison est malheureusement l'exception.

Nous n'avons pas l'intention d'étaler ici le tableau des tristes symptômes de cette inexorable maladie et d'en faire suivre la marche à nos lecteurs ; il n'y aurait pour eux aucun profit, et il pourrait même arriver que quelques personnes, parmi celles qui entourent les phthisiques, fussent fortifiées dans l'idée qu'elles sont elles-mêmes atteintes de cette affection, car ceux qui sont témoins des différentes périodes des maladies chroniques ou qui en lisent les descriptions sont assez portés à croire qu'ils sont envahis par les mêmes lésions, et ils se mettent ainsi sans nécessité l'esprit à la torture. Trop souvent les romanciers et les auteurs dramatiques se sont servis de sombres situations que leur fournissait la phthisie pulmonaire pour impressionner leur public ; nous sommes loin de prétendre à les imiter.

Cet article est seulement consacré aux causes de la phthisie et à l'exposition d'un traitement spécial à cette maladie. En connaissant le plus grand nom-

bre des causes qui la déterminent, on sera nécessairement en mesure d'en éviter quelques-unes, et quant au traitement dont nous reproduisons la narration, il se présente sous une garantie honorable, il est plein de consolantes promesses ; c'est donc un devoir pour nous d'en faire part à nos lecteurs.

Les causes qui prédisposent à la phthisie et celles qui la déterminent sont très-multipliées ; certains tempéraments y sont plus sujets et nécessitent de grandes précautions contre son invasion ; tel est le tempérament lymphatique, tels sont encore les individus qui sont atteints ou qui ont été atteints de scrofules, ceux qui ont la poitrine étroite, les membres grêles, la peau blanche et fine, les pommettes colorées en rouge dans une étendue restreinte. Les enfants des phthisiques sont très-exposés à le devenir eux-mêmes, et les femmes sont plus que les hommes prédisposées à cette funeste maladie.

Le froid humide, lorsqu'il agit avec persistance, devient une cause importante de la phthisie : dans tous les pays qui sont froids et humides, on observe un nombre considérable de malades qui en sont affectés, tandis que le contraire a lieu dans les pays chauds. C'est ainsi que l'Angleterre et la Hollande ont leurs hôpitaux encombrés par le fait de cette maladie, tandis que l'Italie, l'Espagne, l'Algérie présentent beaucoup moins de cas de phthisie pulmonaire. Dans le Soudan égyptien et dans l'Amérique du Sud, cette affection est une rareté. C'est aussi à cause de l'influence du froid et de l'humidité que beaucoup d'animaux des pays chauds deviennent phthisiques dans nos climats, et la Société d'acclimatation n'a pas rencontré d'obstacle plus puissant à sa belle et utile mission.

Mais si les singes qui habitent le jardin des Plantes meurent tous phthisiques, pourquoi les hommes qui passent d'un climat chaud où ils ont habité longtemps pour séjourner dans un pays froid ne seraient-ils pas exposés aux mêmes dangers? C'est effectivement ce qui arrive trop souvent. Aussi les individus prédisposés à la maladie qui nous occupe doivent-ils éviter les régions du nord. Il est, au contraire, rationnel de leur faire habiter des contrées dont la température est toujours très-élevée ; et toutes les fois que l'on peut prendre cette mesure pour les phthisiques dont la maladie est peu avancée, on est presque toujours certain d'améliorer leur situation.

Une alimentation de mauvaise qualité, non réparatrice, conduit souvent à la phthisie, et il n'est pas rare, lorsqu'on interroge les poitrinaires dans les hôpitaux, de leur entendre attribuer à des privations antérieures l'origine de leurs souffrances. On sait d'ailleurs que dans les localités dont les habitants se nourrissent mal, mangent de mauvais pain, peu de viande et font usage de mauvaise eau, la phthisie se montre très-fréquente. Là encore l'étude des causes n'a pas été perdue pour le traitement.

La qualité de l'air que l'on respire a toujours une grande influence sur la santé, et la phthisie est très-souvent produite par la respiration prolongée d'un air vicié. Les individus qui sont entassés, pour se livrer au sommeil, dans un local trop exigu ; ceux qui respirent habituellement des gaz irritants ou un air chargé de poussières également irritantes, viennent augmenter le nombre des malheureux phthisiques. On a signalé depuis longtemps l'action pernicieuse de certaines professions sur les poumons de ceux qui les exercent ; telles sont celles des cardeurs de laine, des plumassiers, des amidonniers, des brossiers, des ouvriers qui taillent le grès ou le silex, etc. Enfin, on doit ranger parmi les causes de la phthisie le défaut d'exercice, l'habitation dans un lieu sombre, la réclusion, les grands chagrins, les excès de tout genre.

Ce n'est pas à tort que l'on attribue, dans le monde, un certain danger aux rhumes négligés ; lorsque la membrane qui tapisse les canaux aériens du poumon est fréquemment enflammée, cet état, surtout chez les sujets qui sont prédisposés à la phthisie, peut aider à la faire éclater. Il en est de même de l'abus des instruments à vent, de l'exercice du chant ou de la déclamation mal dirigés et de la répétition des causes irritantes qui s'adressent directement aux organes de la respiration.

Toutes les causes de la phthisie que nous venons d'énumérer sont bien authentiques, et leur influence a été fréquemment constatée. Ainsi qu'on vient de le voir, elles sont nombreuses, et cependant nous ne les avons pas encore toutes signalées, tant les circonstances qui conduisent à cette dangeureuse situation sont multipliées autour de nous. Parmi les maladies qui déciment l'espèce humaine, particulièrement dans le Nord et dans les pays tempérés, la phthisie pulmonaire occupe le premier rang ; aucune autre ne produit, à beaucoup près, autant de victimes ; il n'est donc pas étonnant que l'on se soit enquis avec soin de tout ce qui peut la faire naître. Un grand nombre de ces causes peuvent être évitées, et elles doivent surtout l'être avec soin par les individus que leur constitution ou une funeste hérédité prédispose à cette maladie ; cette étude est

loin, par conséquent, d'être dépourvue d'intérêt.

Le *traitement* de la phthisie pulmonaire a occupé les médecins de toutes les époques, et les médicaments les plus opposés ont été mis en usage; malheureusement les guérisons n'ont guère été pour cela plus multipliées, car, ainsi que nous le disions en commençant, elles sont encore une exception. Les découvertes de Laennec ont éclairé la marche de la maladie, elles ont apporté une précision presque mathématique dans le diagnostic, mais elles n'ont pu arracher les victimes à leur triste fin. Cependant la phthisie n'est pas incurable; des guérisons, quoique rares, ont été constatées, et en présence d'un ennemi aussi terrible de l'humanité, il y aurait presque lâcheté pour le médecin à renoncer au combat. Nous ne discuterons pas ici les divers traitements employés, nous nous contenterons de reproduire celui qui appartient à M. le docteur Amédée Latour, et qu'il a rappelé dans l'*Union médicale.* Nos lecteurs verront que là encore le remède est partout à portée du mal; c'est en effet le chlorure de sodium ou sel de cuisine qui fait la base de ce traitement, et c'est un médicament dont la Providence n'a pas été avare.

Dr Reinvillier.

Lettre à M. le docteur AMUSSAT, membre de l'Académie impériale de médecine,

SUR LE TRAITEMENT DE LA PHTHISIE PULMONAIRE.

« Cher et honoré maître,

« Vous m'avez souvent excité à faire connaître à nos confrères le traitement que j'ai institué contre la phthisie pulmonaire, et dont vous avez eu d'assez fréquentes occasions de pouvoir apprécier les résultats. J'ai toujours hésité à suivre vos conseils; et dans ce moment même, où je cède en partie à vos excitations, je ne le fais pas sans hésitation et sans crainte. J'ai plusieurs raisons pour cela. La première, c'est que ce que j'ai à dire aujourd'hui je l'ai à peu près dit il y a douze ou treize ans, en 1839, puis en 1840, enfin en 1842, dans plusieurs publications qui, je dois le reconnaître au peu de satisfaction de mon amour-propre, ont si faiblement frappé l'attention de mes contemporains, qu'à de rares exceptions près, mon traitement n'a été essayé nulle part d'une manière un peu suivie. Des nombreux écrits qui ont paru sur ce sujet depuis mes publications, les uns n'en disent pas un mot, c'est le plus grand nombre; les autres les citent en passant et comme pour ne rien oublier dans leur historique; quelques autres rapportent les essais qu'ils ont tentés et qui ne leur ont pas paru favorables; deux ou trois enfin, tout au plus, renferment quelques faits confirmatifs des miens. Avouez que c'est peu encourageant.

Un autre motif plus sérieux qui devrait me retenir dans l'abstention, c'est que je ne peux pas produire les faits que je possède. En effet, tous les cas que j'ai observés, soit avec vous, soit avec d'autres confrères, soit seul, appartiennent à la pratique privée, sont relatifs à des personnes du monde, dont toute désignation m'est interdite par le sentiment des convenances. Mes assertions sont donc dénuées de preuves, celles que je pourrais donner manqueraient de garantie, je ne peux faire la démonstration de ce que j'avance. Reconnaissez que c'est encore là une condition peu encourageante.

Enfin, cher et honoré maître, ce que je redoute le plus, c'est que mes confrères ne s'imaginent que je veuille me créer ce qu'on appelle aujourd'hui une *spécialité.* Rien ne serait plus désobligeant que cette croyance, si ce n'est sa réalisation. Une pratique de la médecine plus active que la pratique très-limitée et facile que je fais, m'effrayerait beaucoup. D'autres occupations, d'autres devoirs absorbent ma vie, et vous savez vous-même qu'il faut que les malades apportent beaucoup de complaisance pour n'avoir besoin de moi que tels jours et à certaines heures.

Je viens de vous dire les motifs qui m'ont retenu et qui devraient peut-être me retenir encore; il faut cependant que je vous dise aussi les motifs qui m'encouragent.

1° J'ai la certitude que le traitement que je conseille ne fait courir aucune aventure aux malades, et que, dans aucun cas, il ne peut aggraver leur situation. Je remplis donc le premier devoir de la déontologie thérapeutique.

2° J'ai la conviction que, presque toujours, il améliore la situation; que souvent il prolonge la vie des malades; que, dans plusieurs circonstances, quand il est employé au début du mal, il enraye la tuberculisation et procure des guérisons qui se soutiennent. Vous en connaissez, cher et honoré maître, de bien remarquables; la plus ancienne de celles dont vous avez été témoin remonte à l'été de 1847; mes plus vieilles en date remontent à 1838 ou 1839; je ne parle que des personnes que je n'ai pas perdues de vue, qui habitent Paris, et sur lesquelles je peux avoir à toute heure des renseignements.

3° Le traitement que je conseille est si simple, si facile, que tous mes confrères peuvent le mettre en usage dans leur clientèle sans le secours de rensei-

gnements étrangers. C'est ce qui résultera, je l'espère, de ce qui va suivre.

4° Ce traitement n'a qu'un inconvénient, et je le déplore, c'est qu'il n'est guère applicable que dans des familles qui jouissent d'une certaine aisance de fortune. C'est là précisément le principal motif qui me pousse à le rappeler à mes confrères, car si leur expérience et leur observation venaient à réaliser mes espérances; si, à leur aide, nous pouvions accumuler une masse de faits probants en sa faveur, nul doute que quelque institution charitable ne s'élevât bientôt pour faire jouir de ses avantages les malades qui ne peuvent demander à leurs propres ressources les dépenses qu'il occasionne.

Voilà, cher et honoré maître, le pour et le contre. Je viens de l'exposer naïvement peut-être, mais en toute sincérité. Un seul mot maintenant sur la théorie pathogénique qui m'a conduit au traitement que je propose.

La phthisie pulmonaire est une maladie générale, une diathèse; c'est une maladie des liquides, du sang, qui a pour résultat le dépôt sur les parenchymes des tissus (les poumons, lieu d'élection) de la matière tuberculeuse, corps étranger qui enflamme et détruit par la suppuration les organes sur lesquels elle est déposée.

Le traitement curatif de cette maladie doit donc être général et s'adresser à l'élément diathésique. Le traitement local n'est que palliatif et ne s'adresse qu'à des accidents, qu'à des résultats de la diathèse.

C'est en conformité de ce principe que j'ai institué le traitement général de la phthisie, et qui repose moins sur la prescription de remèdes proprement dits que dans celle d'un régime capable de modifier cette maladie *totius substantiæ*.

Pour bien faire saisir les éléments dont se compose ce traitement, je crois n'avoir rien de mieux à faire que de reproduire ici la plus récente des consultations que j'ai eue à donner pour un cas de phthisie au début :

Consultation.

« Mme ..... est âgée de vingt-trois ans; elle est née à Paris qu'elle habite. Mariée depuis cinq ans, a eu un enfant qui est mort à six mois d'une entérite; a fait une fausse couche, dit-elle, il y a un an, d'un embryon de quatre à cinq semaines. Elle est née d'un père mort phthisique. Sa mère vit et se porte assez bien. Elle a perdu une sœur âgée de douze ans qui est morte de la poitrine. Elle a encore une sœur et un frère bien portants. Mme .... est d'un tempérament lymphatique, elle a le teint rose et frais, les chairs molles. Sa santé jusqu'ici a été habituellement assez bonne, si ce n'est qu'elle a été toujours fort sujette à s'enrhumer, et que les rhumes, chez elle, sont longs et opiniâtres. Depuis le commencement de l'hiver actuel et par suite, dit-elle, de grandes fatigues qu'elle a éprouvées dans son commerce pendant l'automne dernier, elle a un peu maigri; elle se sent fatiguée; elle éprouve des douleurs lombaires qui lui rendent la marche pénible. L'appétit a sensiblement diminué. La menstruation, qui avait été toujours très-régulière, a perdu de sa régularité; elle arrive, depuis plusieurs mois, en avance de sept à huit jours; la quantité de sang perdu est à peu près la même.

« Depuis huit à dix jours, Mme ..... a été prise, sans cause appréciable, de quintes de toux, surtout le matin, et hier, après une de ces quintes, elle a eu une petite hémoptysie. Ce matin même, cette hémorrhagie s'est renouvelée; c'est à la suite de cet accident qui l'a un peu émue qu'elle s'est présentée chez moi, accompagnée de madame sa mère, qui m'a donné les détails qui précèdent.

« L'examen de la malade m'a conduit aux résultats suivants :

« La percussion indique une légère diminution de sonoréité sous la clavicule gauche. Dans toutes les autres parties de la poitrine, le son est normal. L'auscultation, pratiquée à plusieurs reprises, fait percevoir une respiration un peu faible peut-être à gauche, mais parfaitement pure en avant et en arrière, en haut et en bas, ainsi que sous l'aisselle; pas de bruits anormaux, pas de craquements ni secs, ni humides, expiration et inspiration normales. Il n'en est pas de même à droite. La respiration est sensiblement plus faible, plus obscure, plus profonde au sommet. En arrière, à la fosse sous-épineuse, quelques craquements secs, isolés, persistants après que je fais tousser et parler la malade. La voix semble avoir plus de retentissement à droite qu'à gauche.

« Le pouls bat quatre-vingts fois; les battements du cœur sont faibles, réguliers, aucun bruit anormal.

« Mme ..... n'accuse aucune autre incommodité, si ce n'est un sentiment de lassitude, de pesanteur au bas-ventre, de douleurs lombaires, qui lui donnent une grande répugnance pour la marche.

« Avant de venir chez moi, Mme ..... a vu son mé-

decin ordinaire, qui a prescrit les moyens propres à prévenir une nouvelle hémoptysie.

« De ce qui précède, je crois devoir conclure qu'il est à craindre que Mme ..... ne subisse en ce moment une première atteinte de tubercules pulmonaires.

« Je conseille l'emploi des moyens suivants :

« 1° Suivre le traitement indiqué par le médecin ordinaire de la malade, et qui a pour but de suspendre et de prévenir l'hémorrhagie pulmonaire.

« 2° Recourir le plus tôt possible au lait d'une chèvre bonne laitière, que l'on nourrira de bons fourrages et de son, dans lesquels on mêlera tous les jours de 20 à 30 grammes de chlorure de sodium.

« Boire de ce lait la plus grande quantité possible, au moins un litre par jour, mais par gorgées seulement, et d'une manière à peu près incessante, de façon à ne jamais charger l'estomac, et que l'assimilation du lait puisse être constante et facile.

« L'usage de ce lait doit être continué pendant trois mois au moins.

« 3° La base de l'alimentation doit être la viande de bœuf ou de mouton grillée ou rôtie, assaisonnée d'un peu de cresson légèrement saupoudré de sel et sans vinaigre. Au premier repas du matin, au lieu de café au lait, Mme ..... prendra une bouillie faite alternativement avec de la farine d'avoine et de maïs, bien cuite dans du bon lait, avec une pincée de sel, sucrée et aromatisée avec un zest de citron. Elle boira du vin vieux de Bordeaux ou de Bourgogne coupé soit avec de l'eau de quinquina (quinquina rouge en poudre, 30 grammes ; faites infuser à froid pendant douze heures dans eau, deux litres ; passez dans un linge fin), soit avec une infusion légère de houblon.

« 4° Se couvrir de flanelle, éviter toute cause de refroidissement ; sortir à pied ou en voiture tous les jours, s'exposer au soleil, combattre la tendance au repos.

« 5° En raison des prédispositions lymphatiques, prendre le matin à jeun, pendant un mois, une cuillerée à bouche d'huile de foie de morue.

« 6° Si ce traitement enraye, comme je l'espère, la marche de la tuberculisation, Mme ..... devra aller passer quelques mois à la campagne pendant la belle saison. Dans l'été de 1857, je conseillerais une demi-saison aux Eaux-Bonnes.

« Fait à Paris, le 12 février 1856.

« Amédée Latour. »

Nota. Cette consultation, remise à la mère de la malade, portait pour suscription : *Consultation pour madame ....., à communiquer seulement à M. le docteur .....*

Cette consultation, cher et honoré maître, résume à peu près le traitement que nous avons déjà souvent prescrit ensemble. Vous vous rappelez que nous avons l'habitude de dire aux malades : Nous allons vous remettre en nourrice. Et l'expression n'est pas une figure. C'est sur le lait de chèvre additionné de chlorure de sodium que je compte, en effet, le plus, pour enrayer dans leur marche les progrès de la tuberculisation. C'est à cette dernière forme d'administration que je me suis définitivement arrêté, et vous savez qu'elle nous a été suggérée par la tendresse inquiète d'une mère qui lui dut une véritable résurection de son enfant, jeune fille de douze ans, dévorée par une phthisie galo ante, survenue à la suite d'une fièvre éruptive, et qui est aujourd'hui une forte et belle personne, très-probablement tout à fait à l'abri d'une nouvelle poussée tuberculeuse.

Car, et vous partagerez mon sentiment, mille fois et heureusement non, la phthisie pulmonaire n'est pas fatalement incurable. On ne meurt presque jamais d'une première atteinte de tuberculisation ; il y a des repos, des intervalles pendant lesquels cette terrible exsudation tuberculeuse s'arrête ; quelquefois, plus souvent qu'on ne pense, la phthisie guérit toute seule ou par des circonstances qui nous échappent. Il n'est pas de praticien qui n'ait vu de ces cures spontanées et inattendues. Eh ! bien, c'est ma conviction profonde, et le nombre des faits que j'ai vus maintenant est si considérable, qu'il m'est impossible de les regarder comme de pures coïncidences. Quand les secours de l'art peuvent intervenir à propos, pendant un de ces intervalles où la cause pathogénique ne fait plus sentir son influence, quand la destruction organique n'est pas poussée au delà de certaines limites incompatibles avec la vie, c'est ma conviction que l'on peut prévenir de nouvelles poussées tuberculeuses, en agissant sur l'ensemble de l'économie par le régime, l'alimentation, le milieu, l'air, le soleil, l'habitation, par toutes les circonstances, en un mot, que l'on ne rencontre ni dans la demeure du pauvre, ni dans les salles d'hôpital, où quelques essais timides ont été tentés, et où ils devaient infailliblement échouer.

Cette question est si grave, cher et honoré maître, la phthisie fait de si affreux ravages, et nous avons vu ensemble des faits si consolants et si encourageants, que je vous demande la permission de ne pas borner à cette lettre les communications que j'ai le

désir de vous faire. Je vous dirai mon sentiment sur le régime lacté sur lequel les anciens nous ont laissé de précieux enseignements qui semblent oubliés ; sur le chlorure de sodium, cet agent thérapeutique admirable, ce merveilleux trésor de la nature, et dont la nature prévoyante nous a donné des masses inépuisables que l'avide et ignorante main de l'homme resserre et amoindrit ; sur l'alimentation, à propos de laquelle sont professées tant d'idées erronées.

Mais je ne terminerai pas cette lettre sans vous remercier de votre confiance, sans vous féliciter d'avoir voulu voir par vous-même, et sur vos propres malades, ce que l'on peut attendre et espérer du traitement que, depuis bientôt vingt ans, je persiste à prescrire aux malheureux phthisiques.

Agréez, etc. AMÉDÉE LATOUR.

Emploi du charbon pour les plaies suppurantes.

Le charbon, employé au pansement de plaies dont la suppuration est abondante, rend souvent de très-bons services. Les journaux de médecine sardes ont récemment enregistré les observations faites sur ce sujet par un médecin italien ; elles viennent confirmer ce que l'on savait déjà à l'égard de cet utile médicament.

L'espèce de lésions auxquelles M. Operti croit le charbon plus particulièrement approprié, est celle où la plaie est le produit de la gangrène ou qui menace d'être frappée de complication. En effet, c'est dans un cas de plaie rebelle succédant à des escharres de fièvre typhoïde, qu'il en a constaté les propriétés curatives remarquables.

Préconisant un moyen déjà aussi connu que l'est celui-ci, M. Operti ne pouvait guère innover qu'à propos du mode d'application. Chez le sujet qu'il a eu à traiter, il saupoudrait d'abord la plaie, extrêmement vaste, de poudre de charbon de bois de saule, et recouvrait ensuite cette couche d'un linge enduit d'un onguent préparé, en mélangeant un peu de cette même poudre dans de l'huile d'olive. Il obtint par là un changement prompt et remarquablement satisfaisant dans l'état de la plaie ; et il reconnut même, par une contre-épreuve directe, à quel point cette application modifiait avantageusement la surface suppurante ; car, remplaçant de temps en temps ce topique par la poudre de quinquina, il voyait le lendemain le pus exhalé *à litres*, tandis qu'après le pansement au charbon, il n'en sortait qu'une ou deux cuillerées.

Pensant que le charbon réussit surtout comme absorbant, et que sa vertu sera par conséquent d'autant plus active que son état de division sera plus extrême, M. Operti a remplacé la composition précédente par celle-ci :

Noir de fumée.....	100 grammes.
Extrait thébaïque	1

Mêler intimement en une poudre homogène, qu'on applique directement sur les plaies.

C'est cette substance, qui se trouve contenir une petite proportion de créosote, qu'il emploie actuellement et dont il a obtenu d'excellents résultats.

Fumigations employées contre l'asthme nerveux.

Après avoir passé en revue, dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, différents moyens employés contre l'asthme à l'Hôtel-Dieu de Paris, M. le docteur Chaillou indique le papier salpêtré ou nitré comme ayant une très-grande efficacité. Sa préparation est des plus simples : il suffit de saturer de l'eau avec du sel de nitre, d'y tremper du papier écolier, de le faire sécher, et ce papier, coupé par petites bandes, est brûlé ensuite sur une assiette.

« Nous connaissons, dit-il, dans la même famille, deux personnes affectées d'asthme chez lesquelles les attaques se prolongeaient quelquefois au delà d'une semaine avec une violence qui provoquait des cris aigus. Il y a un an, M. Trousseau leur conseilla de charger l'atmosphère de leurs chambres de fumée de papier nitré. Ce conseil a été suivi, et depuis cette époque, il est certain que si les attaques n'ont pas subi de modification notable au point de vue de la durée, elles sont devenues, relativement à ce qu'elles étaient, d'une bénignité remarquable. »

Emploi de l'électricité contre la constipation rebelle.

L'*Union médicale de la Gironde* raconte que le docteur Abeille, médecin de l'hôpital militaire du Roule, employait l'électricité pour un malade atteint de douleurs rhumatismales, promenait pendant quelques secondes les pôles de la pile sur les parois du ventre, elles-mêmes rhumatisées, lorsque le malade fut pris d'un besoin impétueux d'aller à la garde-robe et eut une selle copieuse. Or, depuis trois ou quatre ans, cet homme était sujet à une constipation opiniâtre, qui ne cessait que momentanément sous l'influence des purgatifs.

M. Abeille s'attacha dès lors à combattre chez son malade la constipation par ce moyen qu'il venait de trouver. Pendant neuf jours l'électrisation appliquée sur les parois du ventre eut toujours le même résultat ; elle fut ensuite employée tous les quatre jours, puis tous les huit jours. Finalement, le malade ayant acquis la liberté du ventre dans l'intervalle d'une électrisation à l'autre, on cessa l'emploi de l'électricité, sans que, depuis ce moment, la constipation se soit reproduite.

Vertige d'une forme spéciale.

Leçon faite à l'Hôtel-Dieu par M. Trousseau.

Au n° 29 *bis* de notre salle Saint-Bernard, est couchée une femme de cinquante-sept ans, dont la santé habituelle a toujours été très-bonne, malgré une complexion délicate et une apparence assez chétive. Elle est devenue malade il y a trois mois; les digestions étaient laborieuses, sans vomissements, mais fréquemment suivies d'un peu de diarrhée. Cette femme, Picarde d'origine, est arrivée à Paris il y a vingt jours en chemin de fer. Le bruit et les sifflets de la locomotive ont déterminé chez elle des maux de cœur, des nausées, mais principalement un phénomène nerveux qui l'a beaucoup épouvantée. Il lui a semblé qu'elle *s'abîmait dans la tête.* C'est ainsi qu'elle a défini les éblouissements vertigineux, la sensation toute particulière de malaise à laquelle elle s'est trouvée en butte durant tout le trajet de son voyage.

Cet état a persisté, et elle est entrée huit jours après à l'Hôtel-Dieu. Qu'avait-elle donc ? Un vertige spécial, très-commun, peu étudié, souvent méconnu, facile à guérir; en un mot, le vertige *à stomaco læso.*

Cet accident nerveux se produit dans l'un et l'autre sexe indifféremment, mais presque toujours chez des sujets ayant commis des excès de table, de veilles et de plaisir. Les fonctions digestives sont préalablement troublées; il y a un sentiment de chaleur inusitée, d'ardeur à l'épigastre, des éructations acides non nidoreuses, de la constipation ou de la diarrhée, et du côté de l'appareil nerveux des étourdissements qui se traduisent ordinairement de la manière suivante : le malade reste-t-il dans l'immobilité, il n'éprouve rien; mais veut-il regarder au-dessus de lui, aussitôt tous les objets semblent tourner, et à ce moment même il survient des maux de cœur. Il n'a alors qu'à incliner la tête en bas, à fermer les yeux, à rester immobile pendant une minute, et tout disparaît. S'agite-t-il brusquement pour regarder ce qui se passe derrière lui, le vertige, les maux de cœur et les vomissements apparaissent. Est-il couché, a-t-il un sommeil agité, un rêve pénible qui lui fasse faire de rapides mouvements, le lit tournera de haut en bas, dans le sens vertical, et le malade, comme à la broche, croira décrire un cercle rotatoire. Passe-t-il dans une rue dans laquelle se trouve un mur grillagé, une longue file de barreaux; entre-t-il dans une antichambre aux tentures bariolées de lignes verticales un peu miroitantes; ses yeux viennent-ils à se fixer sur des étoffes glacées, enluminées de couleurs vives et représentant des groupes de fleurs très-voyantes, les nausées et les accès vertigineux manqueront rarement.

Le malade se baisse-t-il en ployant son corps, rien de semblable ne se manifeste, alors même que la face se serait injectée et que les veines du front seraient devenues fort saillantes ; mais vient-il à se relever et à regarder en haut, le vertige apparaît presque infailliblement. Le mal de cœur, dans tous les cas que je viens de citer, est intolérable ; il ressemble au mal de mer, ou plutôt à l'incertitude odieuse qui précède le mal de mer.

Qu'est-ce, en somme, que ce bizarre phénomène? Je n'en sais rien, et la chose ne me paraît pas facile à dire; mais je compare cela à la maladie du vaisseau, à la sensation toute spéciale qu'on éprouve après avoir valsé, à l'engourdissement qui succède au jeu de l'escarpolette, à ces éblouissements qui vous obligent à fermer les yeux lorsque vous tournez sur des chevaux de bois; mais il n'y a pas dans tout cela imminence de congestion cérébrale, menace d'apoplexie. C'est un phénomène nerveux se passant dans l'appareil nerveux, une affection temporaire et superficielle de ce système.

Qu'observe-t-on chez ces malades? Qu'ils guérissent avec ou sans l'intervention de la médecine, et quelquefois envers et malgré cette intervention; qu'ils ne conservent bientôt plus que le souvenir de leur épouvante, et qu'ils rechutent souvent.

Quand un homme accuse un mouvement violent de sang aux yeux, qu'il a des éblouissements, des tintements d'oreilles, de la rougeur à la face, des battements artériels très-forts, une pesanteur universelle, de l'hébétude, des fourmillements dans les pieds et dans les mains qui augmentent au lit, et qu'il n'a ni nausées ni vomissements, j'avoue que cet ensemble de prodromes m'en impose, et que je songe, en ce cas, à une congestion probable; mais est-ce la même chose ici? D'ailleurs, le mouvement

congestif auquel je fais allusion est un acte rapide, soudain, qui s'observe chez les femmes, chez les goutteux, les hémorrhoïdaires, les sujets à affections fluxionnaires quelconques; mais vous ne voyez jamais de phénomènes nerveux, et surtout le vertige qui nous occupe, venir se greffer sur ce concours de dispositions particulières.

Certes il est des maladies que l'on traite bien piteusement, mais je ne sache pas qu'il en soit une dans tout le cadre nosologique plus mal soignée que le vertige *à stomaco læso*. Un malade vient vous consulter : il est effrayé, il vous effraye vous-même. Vous croyez découvrir dans ce qu'il éprouve l'avertissement précurseur d'une apoplexie imminente, et vous vous empressez de lui ouvrir la veine, de lui poser des sangsues, de lui administrer des purgatifs drastiques. Vous avez aggravé sa position ; il va tomber dans un état de vertige continuel.

J'ai dit cependant que c'était facile à guérir. Oui, mais à la condition expresse que vous ne perdrez jamais de vue l'existence des troubles gastriques, de la légère hypertrophie du foie qui se rencontre quelquefois (et chez la femme du nº 29 *bis*, par exemple), et que vous dirigerez vos moyens thérapeutiques du côté de l'estomac.

Il y a une méthode qui réussit fort bien. Elle n'est pas de moi, mais je la tiens d'un homme pour qui je professe la plus profonde estime et envers lequel je suis lié par un grand amour, M. Bretonneau. Il traitait, il y a trente ans, un de ses amis, naturaliste très-distingué, qu'un vertige dyspeptique tourmentait fort souvent, et il le traitait infructueusement, lorsque cet ami dit un jour à son médecin que, s'étant aperçu que ses vomissements étaient glaireux et acides, il avait pris des pastilles de Vichy et de la magnésie, et que sous l'influence de cette médication ses vertiges avaient notablement diminué. M. Bretonneau comprit de suite; il expérimenta une méthode de traitement par les alcalins et les amers, et il la formula bientôt après en avoir obtenu des résultats constamment heureux. La voici :

Bicarbonate de soude . . . de 50 à 60 centigrammes.
Carbonate de magnésie. . de 25 à 30 —

Mettez en paquets; en prendre un le matin, un dans la journée et un le soir, à un moment éloigné des repas.

Après cette prescription vient l'infusion amère, qui se prépare ainsi :

Copeaux de quassia amara. . . . . 2 grammes.

Infusez à froid pendant douze heures, puis décantez et sucrez. Boire une tasse de cette infusion pendant dix ou douze jours.

Dans la presque universalité des cas, ces moyens réussiront à merveille.

Notre malade de la salle Saint-Bernard, entrée il y a douze jours à l'Hôtel-Dieu, est aujourd'hui parfaitement rétablie.

Je dois vous avertir, en terminant, que le vertige *à stomaco læso* est une névrose sans gravité, bien qu'elle épouvante beaucoup les malades et leurs familles, mais qu'elle est sujette à de fréquentes récidives et qu'il convient de recourir *préventivement* à cette médication tous les deux ou trois mois, et de ne jamais attendre le développement des accidents ; ils manqueraient trop rarement de se produire. H. L. du S.

(*Gazette des hôpitaux.*)

Époque du pouvoir préservatif de la vaccine.

L'incertitude qui règne sur ce point, dit la *Gazette médicale de Strasbourg*, a conduit M. Kuhn à entreprendre de nouvelles expériences. Voici les résultats qu'il a obtenus :

La vaccine préserve d'une autre inoculation vaccinale aussi bien que la petite vérole. Des vaccinations opérées sur des enfants le second, le troisième et le quatrième jour après une première vaccination, ont toutes réussi. Les vaccinations faites le cinquième jour ont réussi dans la moitié des cas. Celles qui ont été tentées le septième, le huitième, le neuvième et le dixième jour ont toutes échoué.

On voit par ces expériences que la vaccine ne commence à devenir préservatrice que quatre jours après l'inoculation. Lorsqu'il règne une épidémie de petite vérole, les personnes vaccinées récemment sont accessibles à la contagion jusqu'au cinquième jour. Comme la petite vérole a trois à quatre jours d'incubation, il peut arriver qu'une personne, contaminée le quatrième jour de l'éruption vaccinale, soit encore prise de petite vérole au moment où la vaccine est dans tout son développement.

Ce n'est donc qu'au neuvième jour de l'éruption vaccinale qu'on peut être entièrement rassuré contre la contagion de la petite vérole.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Persistance des absurdités en médecine. — On lit dans le *Journal des connaissances médicales* : « Les noms seuls et les formules changent avec les époques, mais au fond l'absurdité reste la même; les preuves surabondent; la pauvre humanité, qui constitue l'enjeu, semble se complaire à être la dupe des fripons et des ignorants. C'est par des illusions et des mensonges qu'ils traitent leurs malades et leurs enthousiastes. Ils leur administrent des globules infinitésinaux, ou de la *décoction de silex*. Un homœopathe était tout récemment convaincu, devant les tribunaux de Londres, d'avoir ordonné, pour tout traitement contre une maladie devenue mortelle par ignorance, de l'eau qu'il désignait sous le nom de *pompagenix*; mais il faut ajouter qu'il vendait cette eau de pompe au prix de la substance la plus précieuse. Un pharmacien honnête et instruit du Calvados m'écrivait, à la date du 7 février dernier, pour me demander s'il devait fermer son officine en présence de la pratique exclusive du seul médecin de sa localité, qui traitait tous ses malades avec de la *bouse de vache*, tantot mêlée au lait, tantôt arrosée avec l'huile volatile de térébenthine, et souvent bouillie avec du persil et du cerfeuil.

La panacée universelle de ce docteur normand n'est point une innovation ; la bouse de vache est une substance qui fut très-anciennement accréditée. Si quelque chose étonne, c'est qu'on n'en ait pas répandu l'usage *intus et extus*. Les toiles d'araignées, les coquilles d'œufs ont été assez longtemps prodiguées aux malades, et à l'intérieur; M. Récamier n'a-t-il pas fait avaler du *guano* et de la décoction de *placenta humain putréfié*, et ne vint-il pas lire un jour à l'Académie un mémoire sur ce sujet? M. Récamier étant un médecin très-répandu, aucun membre présent ne demanda la parole!!!

L'humanité semble toujours avoir respiré à pleins poumons le souffle des enchanteurs et des sorciers. En 1791, on rééditait un prétendu *Dictionnaire pharmaceutique* destiné spécialement aux jeunes chirurgiens, aux communautés et aux personnes charitables, etc. L'approbation donnée à cet ouvrage se motive ainsi : « Le nombre précédent de ses impressions fait penser qu'il est utile et du goût du public. »

Le dictionnaire procède, comme de coutume, par ordre alphabétique. Au mot alouette il est dit: « Petit oiseau assez connu, qui se sert *des ailes pour voler*; il y en a de deux espèces, une qui est huppée, l'autre qui ne l'est pas ; le cœur de l'alouette huppée, lié sur la cuisse, empêche la colique. Ce cœur avalé tout chaud, et l'alouette rôtie avec ses plumes, produisent le même effet. L'usage des alouettes est très-bon à ceux qui ont de la disposition à la gravelle. »

« Ane (*asinus*) est un animal à quatre pieds, connu de tout un chacun. L'ongle ou la corne du pied de l'âne, à la dose d'une demi-once tous les jours, pendant un mois, guérit sûrement le mal caduc. La même corne, en parfum, apaise les douleurs des hémorrhoïdes. Le sang de l'âne, tiré derrière les oreilles, guérit les maniaques et les maladies causées par sortilége. On le reçoit au printemps, sur un linge qu'on met infuser dans quelque boisson.

« Anguille. La tête coupée et appliquée toute sanglante sur les verrues, puis enterrée ensuite pour la laisser pourrir, les guérit. Le sang tiède, bu avec du lait de femme, apaise la colique.

« Œuf. Le meilleur remède contre la chute de la matrice, lorsqu'il est pourri et corrompu. On le met dans un réchaud, sur des charbons, et lorsqu'il éclate en se crevant, la malade a peur, et cette surprise, jointe à la mauvaise odeur, fait remonter la matrice. »

A côté de toutes ces dégoûtantes absurdités, dont j'épargne le reste au lecteur, il faut ajouter, à cette époque comme à la nôtre, les somnambules, les prédicants de divination, les magnétiseurs, les esprits frappeurs, les tables tournantes, parlantes, etc., tous moins forts, moins habiles, et surtout moins honnêtes que M. le comte de Gaston, Bosco, Philippe et Robert Houdin, qui exécutent chaque soir, dans les salons et sur la scène, des tours de prestidigitation et de seconde vue beaucoup plus difficiles et plus amusants ; mais en déclarant formellement qu'ils ont une *ficelle* bien soigneusement cachée, dont chaque spectateur est libre de tirer *un bout* en raison de son degré d'instruction ou d'intelligence.

Aujourd'hui, le charlatanisme a quelque peu modifié sa forme pour ne pas paraître ridicule ; il s'appelle remède secret; l'arcane tire son nom du grec, ou prend un nom d'homme ; mais le caractère de charlatanisme ou de tromperie est indélébile ; la fortune, dans cette sphère, appartient toujours aux moins capables, qui ne se doutent pas des progrès de la science et n'en prennent nul souci. Ces *pseudo-vendeurs* de santé ont pour auxiliaires constants et certains l'amour du merveilleux et la bêtise humaine ; c'est une question de foi et non de science. Ce qui surprend l'homme réfléchi, c'est qu'il n'y ait pas un plus grand nombre de fripons en présence de la masse de ceux qui se résignent et s'offrent à être leur dupe. A Sparte, une loi de Lycurgue punissait ceux qui se laissaient voler, et non pas ceux qui commettaient le vol; la loi s'opposait ainsi aux délits plus efficacement. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Notice sur les eaux thermales de Néris, par le docteur Richond des Brus, inspecteur des eaux de Néris, officier de la Légion d'honneur, chevalier de l'ordre distingué de Charles III d'Espagne, membre correspondant de l'Académie de médecine de Paris et d'un grand nombre de sociétés savantes. 1 vol. in-8°. 1855.

En parlant des eaux de Néris, je viens plutôt accomplir un devoir de reconnaissance que faire un article de bibliographie. Tourmenté par une affreuse névralgie, je me suis mis, pendant une saison, sous la protection des naïades thermales. Si les déesses capricieuses n'ont pas répondu, au gré de mes désirs, à mon fervent appel, au moins m'ont-elles procuré des adoucissements à mes souffrances, ce dont je leur sais gré. Mais, intérêt personnel à part, je dois dire que la circonstance malheureuse qui m'amenait à Néris m'a permis d'étudier ces eaux et d'en apprécier la haute valeur thérapeutique.

Lorsqu'on interroge les médecins sur les qualités, ou, pour parler plus exactement, sur les propriétés thérapeutiques des eaux de Néris, la première réponse est inspirée par le doute. Elèves de l'école dite anatomique, la plupart des médecins de nos jours ne croient qu'à l'action des médicaments donnés à haute dose. Aussi ne manquent-ils pas d'exprimer, au moins avec réserve, leur opinion sur les vertus curatives d'une eau dans laquelle la chimie découvre à peine quelques grammes de sels par litre de liquide.

Mais lorsqu'on met de côté les opinions préconçues et que l'on examine avec impartialité, on change bientôt d'avis. Cela est arrivé à plus d'un confrère sceptique. Nous le constatons à la louange des eaux thermales de Néris.

Quant à nous, nous professons, en matière d'hydrologie, l'opinion que la constitution chimique d'une eau ne suffit pas toujours pour expliquer ses propriétés médicamenteuses. Le chimiste fait sur les éléments des eaux soumises à ses recherches, la même opération que l'anatomiste qui se livre à une dissection. Tous les deux opèrent sur un cadavre, et le cadavre, c'est la mort.

Une eau minérale doit être considérée comme un ensemble dont les parties sont indissolublement liées. Elle constitue un être véritable, avec des conditions d'existence particulières qui forment son individualité. Chaleur, électricité, mouvement, lieu de provenance, éléments chimiques, mélanges, proportion des principes en présence, etc., contribuent également à la constitution de cet être.

Aussi, faute de connaître et les éléments et le mode d'action propre de chacun de ces éléments, nous en sommes encore réduits au *quia est in eo virtus dormitiva* de Molière, lorsque nous voulons descendre sur le terrain des explications thérapeutiques.

Cela est vrai des eaux dont l'analyse chimique a fait connaître la composition exacte; mais cela est bien plus vrai encore des eaux qui recèlent des principes qui échappent aux appareils de la chimie. Tel est le cas des eaux de Néris.

Si la chimie a fait découvrir dans ces eaux du bicarbonate de soude, du sulfate de soude, du chlorure de sodium, du carbonate de chaux et de silice; si elle a pu recueillir, à la surface des puits, un gaz composé de gaz azote dans la proportion de 95 p. 100, nous en sommes encore à attendre le résultat de ses recherches sur un principe qui donne peut-être à ces eaux leur principale valeur thérapeutique. Nous voulons parler d'un limon de nature animo-végétale que M. Richond des Brus désigne sous le nom de *nérisine*.

« La nérisine est une matière d'un beau vert émeraude, douce au toucher, gluante, crépitant sous la main, globuleuse, boursouflée comme de la crème fouettée un peu solidifiée. Son aspect représente assez bien celui d'une grappe d'hydatides. Lorsqu'elle est récente et maniée dans le bain, elle glisse entre les doigts, ses éléments se désagrègent aisément, la partie gélatineuse se dissout, et bientôt on voit voltiger à la surface de l'eau de petites lamelles semblables à des pétales de fleurs vertes. Lorsqu'elle est plus ancienne, elle prend de la consistance, forme des gâteaux plus ou moins épais remplis de bulles gazeuses de tous volumes et qui crépitent sous les doigts, comme un morceau de parenchyme pulmonaire. Enfin, lorsqu'elle a séjourné quelques jours à la surface des bassins, elle prend la consistance d'une espèce d'éponge jaunâtre; son tissu devient fibreux, résistant; il se laisse déchirer et forme des lamelles ayant beaucoup d'analogie avec des feuilles d'iris et quelquefois avec du vieux parchemin. La nérisine ne déteint pas. On a beau s'en frotter, il ne reste aucune tache sur la peau, et si elle s'attache à du linge ou à du papier, elle y sèche et tombe au moindre frottement en écailles minces, sans laisser de traces.... »

M. Richond des Brus a voulu suivre le développement de cette singulière substance. Pour cela un bassin a été nettoyé avec soin et rempli d'eau chaude. « Au bout de huit jours, on remarquait sur la pierre de petites bulles d'un jaune verdâtre. Au bout de quinze jours, le bassin tout entier était tapissé d'une matière verdâtre, composée de la réunion d'un nombre infini de globules et d'ampoules de tous les volumes; on aurait dit que l'on avait semé des myriades de grains de raisin que réunissait et enveloppait une matière visqueuse et gélatineuse. Au milieu de ces globules s'en trouvaient qui avaient le volume d'un œuf de pigeon.

Quelques jours plus tard, beaucoup de ces globules avaient grossi et se montraient soutenus par un pédicule. Bientôt il surgit de toutes parts des espèces de colonnes de dimensions différentes, surmontées toutes d'une petite boule arrondie : les plus grosses ressemblaient assez bien à un champignon ou au manche d'un cachet. Si on détachait quelques-unes de ces colonnettes, on les trouvait composées d'une matière gélatineuse, tremblottante et contenant des myriades de petits globules blancs du volume d'une tête d'épingle ou d'un petit pois. Enfin, le fond du bassin prit l'aspect d'un tapis gazonné, au milieu duquel s'élevaient des colonnes de toute dimension.... Lorsque rien ne dérange le développement des colonnes dont j'ai parlé, celles-ci grossissent, s'élèvent, prennent de la consistance, se débarrassent de la matière gélatineuse qui occupait leur centre et finissent par former un tube creux, fibreux, ayant beaucoup d'analogie avec la tige des oignons qui montent en graine. »

La description donnée par M. Richond des Brus est parfaite, et nous avons pu en vérifier l'exactitude. Nous avons vu successivement tous les nouveaux arrivants s'arrêter, pendant des heures entières, devant le spectacle vraiment pittoresque fourni par les bassins en pleine production. La science n'a pas encore dit son dernier mot sur ces singulières productions.

Les eaux de Néris sont calmantes, résolutives et toniques en même temps, « ce qui leur assigne un rang « unique dans la matière médicale, » ainsi que le fait remarquer M. Richond des Brus. Les malades qu'on traite avec succès, à Néris, se divisent en deux catégories : ceux qui sont atteints de maladies rhumatismales et de leurs nombreux dérivés ; ceux qui présentent des maladies nerveuses, gastro-intestinales, goutteuses, cutanées et génito-urinaires.

Nous avons vu avec plaisir que l'inspecteur des eaux de Néris s'était tenu dans les termes d'une scrupuleuse vérité, en attribuant à ces eaux les propriétés qui leur appartiennent, sans leur attribuer des qualités merveilleuses. La meilleure manière, à notre avis, d'être utile au public et à soi-même, est de rester dans le vrai. Rien n'est plus nuisible, en effet, que ces programmes pompeux remplis de promesses mensongères, qui aboutissent, en résumé, à des résultats douteux ou nuls. Les nombreux malades que nous avons vus redemander, pour la dixième et même dix-septième fois, aux eaux de Néris le soulagement à leurs maux est, pour nous, le plus sûr garant de l'efficacité de ces eaux et de la véracité des témoignages de l'inspecteur.

Nous ne pouvons entrer ici dans le détail des divers modes de traitement employés à Néris ; ce sont affaires de détail qu'il faut bien se garder de demander même à son médecin, et pour lesquelles il faut se confier à la direction des médecins de l'établissement. Ce conseil, d'ailleurs, s'applique à peu près à toutes les eaux minérales.

Depuis la dernière saison, l'auteur de la brochure que nous avons entre les mains a succombé. Qu'il nous soit permis de rendre un témoignage public à son zèle, à son amour pour la science et à ses qualités personnelles dont nous avons éprouvé les effets. Nous avions trouvé dans M. Richond des Brus une de ces natures rares dans lesquelles l'intelligence et les hautes qualités de l'esprit ne nuisent point aux qualités du cœur. Il savait allier à une grande vigueur de caractère une urbanité excessive et une bonté qui lui conciliaient les cœurs de tous ceux qui le connaissaient

Dr Bourdin.

De l'Emploi des eaux minérales, spécialement de celles de **Vichy,** dans le **traitement de la goutte,** par le docteur Constantin James, auteur du *Guide aux eaux minérales et aux bains de mer*, ancien collaborateur de M. Magendie, chevalier de la Légion d'honneur. — Paris, 1856, brochure in-8° de 43 pages. Chez Victor Masson, libraire-éditeur, place de l'Ecole-de-Médecine.

Les eaux minérales sont depuis longtemps, comme on le sait, l'objet d'une étude spéciale pour M. le docteur James, et il a déjà enrichi la science d'une foule de documents sur cet important sujet. Quelle que soit, au reste, l'opinion des médecins à l'endroit des spécialistes, il n'en est sans doute pas un seul qui ne considère comme très-utile à l'art et aux malades la série de travaux entrepris par M. James. Il faut bien l'avouer, la plus grande obscurité règne depuis longtemps sur cette branche de la thérapeutique ; beaucoup d'eaux minérales sont mal connues, les unes sont presque ignorées, les autres sont beaucoup trop vantées, et le plus grand nombre des médecins sont inhabiles à conseiller, d'une manière fructueuse pour le malade, l'usage de ce précieux moyen que nous fournit la nature. On doit donc accueillir avec reconnaissance tout ce qui peut contribuer à éclairer cette importante question.

Il est cependant évident que les eaux de Vichy sont au nombre de celles qui sont le mieux connues, et les nombreux malades qui les fréquentent attestent assez de leur influence sur plusieurs maladies graves ; mais leur action est-elle parfaitement définie, et si les eaux de Vichy sont favorables au traitement de la goutte, sont-elles bonnes pour tous les goutteux ? Non, assurément, et c'est ce qu'a parfaitement prouvé M. James dans son nouveau travail. Il passe en revue, d'après nos meilleurs auteurs, les différentes variétés de goutte, et il montre que si l'une est soulagée par les bains de Vichy, les autres sont trop souvent aggravées. Un malade est-il atteint d'une *goutte articulaire tonique*, c'est-à-dire de cette espèce de goutte qui est la plus fréquente et la plus étudiée, qui se traduit le plus gé-

néralement par la souffrance d'une des articulations du pied, le plus souvent au gros orteil, dont la douleur augmente pendant la nuit pour diminuer au matin, et se montrer encore la nuit suivante avec une égale intensité, vous pouvez, selon l'auteur, vous adresser en toute sécurité aux eaux de Vichy, surtout si les urines du goutteux laissent déposer un sédiment rougeâtre assez abondant, qui n'est autre chose que de l'acide urique.

Au contraire, si la goutte articulaire revêt la forme *atonique*, celle qui est quelquefois désignée sous le nom de *goutte molle*, les eaux de Vichy sont nuisibles. Dans cette variété de la maladie, les accès ont perdu leur vivacité, l'affection, longtemps indécise avant de s'arrêter sur une articulation, en touche en passant plusieurs. Au lieu de cette constriction âcre et profonde qu'accompagnaient les symptômes inflammatoires, les malades ressentent simplement une pesanteur incommode; le pied est engourdi, lourd à porter, et ne peut soutenir le corps ; les douleurs sont lancinantes, mais sans continuité; le gonflement envahit presque tout le membre. Non-seulement M. James n'envoie pas cette série de malades aux eaux de Vichy, mais il affirme que ceux qui en ont abusé présentent les symptômes que nous venons de rapporter. Au lieu de faire suivre aux malades atteints de *goutte molle* une médication alcaline, il leur recommande en première ligne Tœplitz, puis ensuite les sources muriatiques froides de Niederbronn, Kissingen, Hombourg, Kreutznach, Soden et Nanheim. Quelquefois c'est à des sources muriatiques chaudes et plus puissantes encore qu'il a recours; telles sont Bourbonne, Bourbon-l'Archambault, Balaruc, La Mothe, Wiesbaden, etc; ajoutant à ces eaux une alimentation fortifiante, aidée d'un vieux vin de bonne qualité, et mettant à contribution les ressources de l'hygiène.

S'agit-il de la *goutte viscérale* ou goutte *mal placée*, comme on dit, de celle qui s'attaque à quelque organe intérieur, l'auteur a recours aux sources de Loëche de Schinznach, de Wildbad et de Gastein, s'efforçant, dans ce cas, par la poussée qu'elles provoquent ver, la peau, de déterminer dans les humeurs une sorte ds mouvement centrifuge qui chasse au dehors l'élément goutteux et qui l'appelle vers son siége naturel, c'est-à-dire vers les articulations.

La *goutte rhumatismale*, c'est-à-dire cette variété de goutte qui s'attaque surtout aux tempéraments pléthoriques, qui se transmet par voie d'hérédité, nécessite aussi un traitement particulier. Elle est rare chez les femmes et les jeunes gens; elle est l'apanage presque exclusif de la classe oisive et opulente; c'est celle dont se consolait Sydenham, en songeant que « c'est la maladie des gens d'esprit et des grands seigneurs. » A cette forme de l'affection goutteuse, M. James oppose diverses eaux minérales dont le choix doit varier en raison des symptômes de la maladie et de l'état général du malade. « Il faut avant tout, dit-il, chez ces goutteux, imprimer à la peau un surcroît d'activité et d'énergie, afin de la prémunir contre les injures atmosphériques et d'empêcher ainsi le mal de récidiver par les mêmes causes. Sous ce rapport, Vichy et Carlsbad, ainsi que beaucoup d'autres eaux thermales, telles que Plombières, Bourbon-Lancy, le Mont-Dore, Saint-Gervais, Wiesbaden et les sources d'Ischia, pourront rendre d'importants services. »

Dana la *cachexie goutteuse*, c'est-à-dire lorsque les attaques de goutte ont laissé des traces successives de leur passage, lorsque les articulations se couvrent de dépôts crétacés, que les extrémités osseuses sont déformées, les mouvements des articulations roides, difficiles, impossibles même, M. James conseille les eaux de Carlsbad. Ces eaux ne guérissent pas des malades perclus, qui peuvent à peine se traîner péniblement, ou qui sont réduits à se faire voiturer dans des fauteuils à roulettes, mais elles améliorent parfois leurs infirmités d'une manière surprenante. Les eaux de Marienbad sont aussi fort utiles dans cette forme de la goutte; il en est de même de celles de Contrexéville, Vittel, Puzzichello, Soden, Hombourg et Kissingen.

On voit que l'auteur a étudié sérieusement l'action des eaux minérales sur la goutte, et que s'il considère Vichy comme un remède tout-puissant dans certains cas, nuisibles dans d'autres, il ne laisse pas pour cela les malheureux goutteux au dépourvu, trouvant toujours quelque source qui leur procurera du soulagement, et apportant à l'appui de ses conseils des raisons scientifiques de valeur. Ce travail est surtout remarquable par sa clarté, son utilité et son caractère d'indépendance ; il est loin de prendre en considération les intérêts de clocher, et ne cherche qu'à élucider une des questions les plus controversées de la thérapeutique.

Dr Reinvillier.

FORMULES.

TISANE D'ORGE ET DE MIEL.

Prenez : Orge mondé et lavé à l'eau bouillante.. 30 grammes.
Faites bouillir pendant 25 ou 30 minutes dans : Eau commune..... 1 kilog.
Passez et ajoutez : Miel blanc très-pur.. 60 grammes.

Cette tisane est adoucissante; elle convient dans tous les cas où les boissons tempérantes et légèrement laxatives sont indiquées, lorsque la peau est chaude, le pouls développé, la face rouge; elle calme la soif et diminue la constipation; on la prend par tasses dans la journée.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 mai 1856. Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 141.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Du régime à suivre au printemps. — Emploi du phosphate de chaux dans les fractures; son influence sur la formation du cal. — Guérison d'un cas de farcin chronique chez l'homme. — Lavements à grande eau employés contre la diarrhée. — Procédé de conservation des substances animales. — Peut-on employer les sangsues qui ont déjà servi? — De l'éthérisation (notice historique). — — Variétés et nouvelles. — Formules : Potion antidiarrhéique.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 MAI 1856.

Les maux de gorge comptent pour une large part parmi les maladies régnantes, mais ils n'ont pas, en général, de gravité et cèdent au repos, à une demi-diète et à quelques gargarismes émollients, secondés par les bains de pieds à la moutarde pris matin et soir.

On remarque aussi parmi les enfants un assez bon nombre de rougeoles et de scarlatines, affections contagieuses qui demandent beaucoup de précautions contre les refroidissements, non-seulement pendant que l'éruption est en activité, mais aussi pendant la convalescence.

Enfin des maladies plus graves ont affligé quelques familles pendant cette quinzaine : des apoplexies mortelles sont venues rappeler d'une manière cruelle la nécessité d'un régime régulier et des soins hygiéniques qu'on ne devrait jamais négliger.

DU RÉGIME A SUIVRE AU PRINTEMPS.

Le régime que l'on doit suivre au printemps, la manière dont il faut, à cette époque, gouverner sa santé a toujours été pour beaucoup de personnes le sujet d'une grande préoccupation. Déjà dans un autre article (*Méd. de la maison*, *n°* 21) nous avons envisagé la question des purgatifs, employés à propos de cette saison, et nous croyons avoir démontré qu'il est au moins inutile et parfois dangereux de se purger *par précaution* vers le mois de mai. Nous savions très-bien que notre voix n'avait pas assez d'autorité pour détruire cette antique coutume, et que la lutte que nous engagions contre une absurdité aussi enracinée était fort inégale, mais nous espérons qu'un certain nombre de personnes ont abandonné depuis cet usage pernicieux pour leur santé, c'est là le but que nous désirions atteindre, et pour lequel nous avons été vaillamment secondés par les publicistes qui ont reproduit notre article.

La santé est-elle généralement plus mauvaise au printemps qu'à une autre époque de l'année ? Non, assurément, car, ainsi que nous le disions, ce n'est pas au printemps que les maladies graves viennent en grand nombre affliger l'espèce humaine ; c'est au contraire à cette époque que les santés les plus frêles semblent s'améliorer, que les personnes les plus débiles retrouvent un peu de force et une nouvelle vie. Si beaucoup de gens éprouvent alors une sorte d'affaissement qui les oblige à quelques soins, ne doit-on pas plutôt attribuer l'état dans lequel elles se trouvent aux fatigues de l'hiver, aux longues soirées de plaisir ou de travail qui retardaient pour elles l'heure du sommeil, à des repas trop splendides, à l'air confiné qu'on respire dans des apparte-

ments trop bien clos ou dans des lieux où il se trouve altéré par la multiplicité des lumières et la présence d'un grand nombre de personnes? Aussi c'est pour réparer le désordre produit sur les fonctions de la vie par un hiver laborieux, que quelques dames de haute lignée ont l'habitude de se réfugier, pendant un ou deux mois, dans des maisons de retraite, où elles se soumettent volontairement à une vie presque cloîtrée; là elles trouvent à la fois la tranquillité de l'âme et le repos du corps, un air pur dans de vastes jardins et un régime simple et régulier. D'autres, toujours pour la même raison, mais ne pouvant pas s'isoler, se contentent de prendre des bains sulfureux ou d'autres bains stimulants, et suivent tel ou tel régime qui leur semble salutaire.

A part l'état de faiblesse dont nous parlons et qui n'est nullement le produit du printemps, c'est plutôt un excès de force, une sorte d'expansion de la vie que cette saison oblige chacun à surveiller. A cette époque la circulation est plus active, la respiration se fait plus amplement, la peau fonctionne mieux, et on sent en soi-même cette nouvelle impulsion que la nature imprime à tout ce qui respire, les bienfaits de cette saison que tous les poëtes ont chantée et que les peintres ont figurée sous les traits les plus charmants et avec les emblèmes les plus gracieux. C'est donc, si on peut s'exprimer ainsi, à un excès de vie que doit s'adresser le régime.

Au printemps, la nourriture doit être prise avec moins d'abondance que pendant l'hiver. Les légumes frais doivent alors entrer en assez forte proportion dans le régime alimentaire, et les boissons aqueuses bues avec plus d'abondance. Les alcooliques, toutes les liqueurs fortes doivent être proscrites, car si elles sont parfois utiles, en quantité modérée, à quelques personnes, pendant la saison froide ou au moment des grandes chaleurs, elles ne peuvent que nuire vers le mois de mai.

Le lait d'ânesse ou de chèvre, les jus d'herbes et les dépuratifs ne sont pas plutôt indiqués à cette époque de l'année qu'avant ou après, et leur utilité ne peut résulter que d'indispositions spéciales qui n'ont rien de commun avec le printemps.

Quant à la manière de se vêtir, elle a une certaine importance, particulièrement pour les enfants. C'est surtout pour eux que deux sortes de vêtements sont presque indispensables, l'une passablement chaude pour le soir et le matin, l'autre plus légère pour le milieu du jour; c'est au moyen de ces précautions qu'on leur fait éviter les maux de gorge, les ophthalmies, la toux, et une foule d'indispositions qui les atteignent facilement dans une saison de transition. La peau des enfants est en effet très-perméable, leur chaleur naturelle s'abaisse facilement, et aussi ils ne sont pas habitués, comme nous, à remédier d'eux-mêmes à ce qui les incommode.

Il est surtout un grand moyen hygiénique qui doit faire partie du régime suivi au printemps, c'est l'usage fréquent du bain tiède. A aucune autre époque de l'année le bain n'est aussi favorable; il ne fatigue pas comme cela arrive souvent pendant l'été, et il n'expose pas à des refroidissements difficiles à éviter pendant l'hiver. La peau, appelée d'ailleurs à des fonctions plus actives à cause de l'élévation nouvelle de la température, a besoin d'être fréquemment débarrassée de toutes les impuretés qui lui sont nuisibles; puis le bain tiède fréquemment répété tend à équilibrer toutes les fonctions de l'organisme, et à nous faire jouir complétement de l'influence bienfaisante du printemps.

Dr Reinvillier.

Emploi du phosphate de chaux dans les fractures. — Son influence sur la formation du cal.

M. Alphonse Milne-Edwards a présenté à l'Académie des sciences un Mémoire intéressant dont voici la partie la plus importante :

L'idée de faciliter le travail de consolidation des fractures à l'aide de médicaments pris à l'intérieur paraît s'être présentée à l'esprit de quelques chirurgiens d'une époque déjà assez éloignée, et plusieurs faits tendent à faire croire que parmi les substances qui ont été employées se trouve le phosphate de chaux, ou du moins des sels calcaires. Cependant la description que Fabricius de Hilden nous donne de la pierre ostéocole est trop vague et trop obscure pour qu'on puisse avancer avec certitude qu'elle renfermait du phosphate de chaux.

Dans ces derniers temps, quelques chirurgiens essayèrent de l'emploi du phosphate de chaux mêlé aux aliments. M. Gosselin, chirurgien de l'hôpital Cochin, eut recours à ce moyen, surtout dans les cas de fractures du bras, qui quelquefois sont si longues à se consolider. Les résultats parurent satisfaisants sur les six malades dont j'ai pris les observations. Du vingt-septième au trentième jour on pouvait retirer l'appareil; la fracture paraissait en-

tièrement consolidée, et on se bornait à faire porter quelques jours encore une écharpe au malade.

Mais ici on ne pouvait pas examiner les cals; on ne pouvait juger de leur plus ou moins grande solidité que bien approximativement. Aussi, d'après les conseils de M. Gosselin, qui a bien voulu vérifier le résultat de mes expériences, ai-je fait quelques recherches sur des chiens et sur des lapins.

Dans ces expériences, je prenais tantôt des chiens, tantôt des lapins, à peu près dans les mêmes conditions d'âge, de force et de taille; je leur fracturais un membre, le bras ou l'avant-bras, d'une manière à peu près identique; puis à l'un je donnais du phosphate de chaux, tandis que je ne changeais rien au régime ordinaire de l'autre.

Le phosphate de chaux employé à l'hôpital Cochin et pour ces expériences provenait de la calcination des os, et, par conséquent, était mêlé à du carbonate de chaux, qui, ici, ne pouvait avoir aucun inconvénient, et présentait même des avantages. Ce phosphate de chaux est insoluble dans l'eau ordinaire, mais facilement soluble dans les liquides même faiblement acides. Or, les liquides de l'estomac sont franchement acides; le phosphate peut donc s'y dissoudre et devenir absorbable.

Sur les lapins et sur les chiens j'ai examiné le cal : 1° immédiatement après la mort, c'est-à-dire entouré de toutes les parties molles; 2° après la macération, c'est-à-dire lorsqu'il ne restait plus que des parties solides.

J'ai comparé entre eux six cals de lapins, dont trois avaient été mis au régime du phosphate de chaux. Chez ces derniers l'ossification était plus avancée que chez les autres.

J'ai comparé dix cals de chiens, dont cinq avaient été mis au régime du phosphate de chaux, tandis que les autres avaient été nourris de la manière ordinaire. Chez ces animaux il était impossible de méconnaître l'influence du phosphate de chaux; les résultats étaient extrêmement satisfaisants.

Par l'ensemble de ces faits, on voit que l'abondance de phosphate de chaux contenu dans les aliments, et par suite porté dans le torrent de la circulation, accélère le travail d'ossification. D'ailleurs ce sel est sans danger; il n'exerce aucune action fâcheuse sur l'économie.

Il s'en faut cependant que je présente ici le phosphate de chaux comme un moyen infaillible pour empêcher la non-consolidation des fractures; et quand d'autres causes interviennent pour entraver l'ossification du cal, telles qu'une constitution affaiblie ou des mouvements prématurés, le phosphate de chaux ne peut à lui seul déterminer la guérison. Je le présente seulement comme un moyen adjuvant, qui, uni à des soins bien entendus, pourra diminuer le nombre des non-consolidations, et, dans les cas ordinaires, hâter la marche du travail de l'ossification.

Guérison d'un cas de farcin chronique chez l'homme.

L'observation suivante a été communiquée à la Société de médecine de Lyon par M. Cazin, de Boulogne-sur-Mer, membre corrrespondant; elle a été publiée par décision de cette Société :

« Lefèvre, loueur de voitures, âgé de trente-huit ans, tempérament lymphatico-sanguin, taille moyenne, cheveux châtains, jouissant habituellement d'une bonne santé, se fit, le 3 décembre 1854, une petite écorchure entre l'ongle et l'extrémité du pouce de la main gauche, en débouchant l'égout d'une écurie où se trouvaient des chevaux morveux qu'il soignait lui-même depuis quelque temps. Cet égout, dans lequel il avait trempé la main, était rempli de l'urine de ces animaux.

« Dès le 5 au matin, Lefèvre éprouva des frissons suivis de chaleur et de fièvre. En même temps le pouce blessé devint douloureux, s'enflamma, se gonfla, prit une teinte rouge-brun qui s'étendit bientôt le long des vaisseaux jusqu'au tiers inférieur de l'avant-bras. La suppuration s'établit dans la petite plaie et autour de l'ongle qu'elle détacha.

« Deux ou trois jours après (le 6 ou le 7), une tumeur du volume d'un œuf de pigeon se montra au point où se terminait, à l'avant-bras, la traînée inflammatoire de la peau. Cette tumeur contenait déjà du pus. On en remit l'ouverture au lendemain. La fièvre continuait; elle était accompagnée de manque d'appétit, de soif, de nausées, d'irritation gastrique.

« Le lendemain (le 8 ou le 9), l'abcès que l'on se proposait d'ouvrir avait disparu; mais une douleur assez vive s'était fait sentir pendant la nuit dans tout le pied gauche, que l'on trouva enflé jusqu'au dessus des malléoles, et offrant sur le dos une rougeur très-prononcée. M. le docteur ***, qui avait été appelé au début de la maladie, fit appliquer quinze sangsues sur cette dernière partie; les piqûres saignèrent abondamment, l'inflammation et la douleur se calmèrent. On mit des cataplasmes émollients.

« Au bout de trois ou quatre jours (vers le 12 ou

le 13), la tumeur présentait de la fluctuation dans une assez grande étendue sur le dos du pied. M. le docteur *** l'ouvrit largement et donna issue à une grande quantité de pus sanguinolent, épais, semblable à de la lie de vin. La fièvre diminua considérablement, et le malade put goûter quelques instants de repos; cependant l'appétit était presque nul, et les symptômes d'irritation gastrique persistaient. La suppuration était abondante et fétide. Vers la fin du mois, on s'aperçut qu'une nouvelle collection purulente, du volume d'un petit œuf de poule, s'était formée sans travail inflammatoire sensible, à la partie inférieure et interne de la jambe droite. Ouverte à l'instant même, il en sortit un caillot de sang noir et du pus semblable à celui de l'abcès du pied, mais plus fluide. La plaie se cicatrisa en quelques jours. Plusieurs autres abcès peu volumineux se formèrent successivement sur diverses régions du corps; ils furent ouverts ou se terminèrent par délitescence.

« La plaie résultant de l'abcès situé sur le dos du pied gauche continua de suppurer, s'étendit en largeur et en profondeur, et devint bientôt un ulcère fétide et de mauvais caractère. Le pied lui-même était resté tuméfié, rouge-cuivré sur le dos et surtout autour de la plaie. La fièvre diminua peu à peu; mais le malade, qui tenait constamment le lit, maigrissait et s'affaiblissait de plus en plus.

« Tels sont les renseignements que j'ai pu recueillir sur les six premières semaines de la maladie de Lefèvre, auquel M. le docteur *** prescrivit, pour tout traitement, des boissons délayantes ou acidulées, l'eau d'orge ou de gruau, le bouillon de veau, et plus tard celui de bœuf avec des fécules; à l'extérieur, des cataplasmes émollients, des lotions d'eau de javelle étendue dans l'eau tiède, sur l'ulcère du pied.

« Appelé le 17 janvier 1855, je trouve le malade dans l'état suivant : amaigrissement considérable, face cachectique, infiltrée, teint plombé, yeux ternes; pouls faible, à 78 pulsations, non fébrile; peau sèche, aride, rarement chaude; langue épaisse, couverte d'un enduit blanchâtre; inappétence, constipation souvent opiniâtre, point de soif, sommeil pénible, souvent interrompu; accablement moral, découragement causé par la perte, dans l'espace d'un an, de seize chevaux atteints de morve ou de farcin, et surtout par la crainte de laisser dans la misère sa femme et ses enfants.

« Sur le dos du pied gauche se trouve un ulcère profond, traversant presque de part en part cette partie, ayant cinq centimètres de longueur sur trois de largeur, et se terminant en entonnoir vers la plante du pied. Les bords de cet ulcère sont taillés à pic, un peu renversés; le fond est mamelonné, recouvert, dans des sillons irréguliers, d'une couche blanchâtre, épaisse. La suppuration abondante, souvent sanieuse, exhale une odeur *sui generis* rendue insupportable par le réduit obscur et non aéré dans lequel Lefèvre est constamment couché, et qui forme un véritable foyer d'infection.

« Après avoir fait placer le malade dans une chambre spacieuse, je prescris le traitement suivant :

1° Frictions sur tout le corps avec une flanelle imbibée d'eau de savon tiède et d'eau-de-vie camphrée, à parties égales;

2° Prendre chaque soir deux des pilules ainsi composées :

Aloès	4 grammes.
Sulfate de quinine. .	1 gr. 50 cent.
Extrait de jusquiame.	1 gramme.
Extrait de genièvre..	quantité suffisante.

Faites trente pilules.

3° Une cuillerée à café le matin, à midi et le soir, de la solution suivante :

Iodure de potassium.	12 grammes.
Eau distillée.	180 grammes.

4° Infusion de houblon mêlée avec un peu de vin de Bordeaux pour boisson;

5° Pansement d'ulcère avec de la charpie chargée d'onguent napolitain, et frictions journalières avec le même onguent sur toute la partie gonflée du pied; lotions à chaque pansement, comme par le passé, avec l'eau de javelle étendue dans l'eau tiède;

6° Régime analeptique proportionné à l'appétit et aux forces digestives.

« Après huit jours de traitement, le malade se trouve un peu mieux; le pouls est moins faible, le sommeil plus calme et plus prolongé. La constipation est facilement combattue à l'aide des pilules, lesquelles produisent chaque jour une selle copieuse et presque toujours concrète. Mais l'iodure de potassium ne pouvant être supporté à cause des nausées, des douleurs d'estomac et des efforts de vomissements qu'il occasionne, est remplacé par l'huile de foie de morue, que le malade prend d'abord à la dose de deux cuillerées à bouche par jour, ensuite de trois et de quatre, en augmentant graduellement.

« L'ulcère est promptement modifié par l'action de l'onguent mercuriel; ses bords s'affaissent, s'aplatissent et présentent l'aspect d'une plaie ordinaire; mais la suppuration est toujours fétide, la détersion s'opère lentement, le gonflement persiste. J'y oppose une application d'infusion de fleurs de sureau et d'extrait de saturne. J'introduis au fond de l'ul-

cère un plumasseau de charpie recouvert de l'onguent de styrax, saupoudré d'un mélange de poudre de quinquina, d'hydrochlorate d'ammoniaque et de camphre. Je continue l'application de l'onguent mercuriel sur les bords et à la surface. Ces pansements produisent un bon effet.

« Les choses se passent ainsi jusqu'au 25 février, avec une amélioration progressive telle, que le malade, ayant repris des forces, peut rester levé six à huit heures par jour. Cependant, le 1er mars, un nouvel abcès survient à la partie interne de l'avant-bras droit. Ouvert aussitôt, il donne issue à un pus séreux et sanguinolent. La plaie ne suppure que quatre ou cinq jours.

« Vers le 20 mars, un engorgement dur se manifeste au mollet gauche, dont il envahit toute l'étendue en moins de huit jours. Cette tumeur, presque indolente, devient bientôt de la même couleur que celle du pied, semble faire corps avec les muscles, et présente, après une quinzaine de jours, sur divers points, des tubercules qui s'ouvrent spontanément, fournissent un pus roussâtre mêlé de sang, restant ouverts avec un décollement circulaire de la peau, et continuent de suppurer.

« Du reste, l'état général du malade est beaucoup plus satisfaisant. Ses forces et son embonpoint reviennent rapidement; il continue l'usage de l'huile de foie de morue à dose de cinq ou six cuillerées par jour, et celui des pilules quand la constipation l'y oblige.

« Nous sommes arrivés à la mi-juin; l'ulcère du pied, amené peu à peu à l'état de plaie simple, est presque guéri, et le gonflement de cette partie étant tout à fait dissipé, Lefèvre prend un peu d'exercice, mais il ne peut supporter la moindre fatigue sans éprouver un grand malaise. La tumeur du mollet, ne présentant aucune amélioration, vient attester la persistance de l'affection farcineuse chronique, ce qui m'engage à tenter l'emploi de l'aconit.

« Le 24 juin, je prescris 10 centig. d'extrait alcoolique de cette plante en quatre pilules à prendre dans la journée. Dès le lendemain, je porte la dose à 12 centig. Aucun effet physiologique appréciable n'ayant lieu, je fais prendre, le quatrième jour, 15 centig., toujours en quatre pilules. La nuit suivante, une moiteur générale s'établit et dure environ quatre heures. Le malade fait observer que, dans le cours de la maladie, il n'a jamais éprouvé cette *détente* de la peau; le remède est continué à la même dose et produit le même effet jusqu'au 5 juillet, époque à laquelle la dose d'extrait est portée à 18 centig. par jour. Dès lors la sueur commence vers minuit et dure jusqu'au matin. La même dose, continuée chaque jour, produit toujours le même effet, Aucun inconvénient d'ailleurs ne se fait remarquer sous le rapport de l'action vénéneuse de l'aconit. La tumeur du mollet, examinée le 15 juillet, paraît moins rouge et moins dure, mais non moins volumineuse.

« Du 15 juillet au 1er septembre, la tumeur est beaucoup moins colorée, diminuée d'un tiers environ et ramollie. Les petites plaies ne paraissent entretenues que par le décollement de la peau, au-dessous de laquelle je promène la pierre infernale pour en favoriser l'adhérence.

« Les sueurs nocturnes ayant un peu diminué, et le malade ne s'en étant nullement affaibli, je donne l'extrait à la dose de 24 centigr., en cinq pilules, dont l'une est prise dans la nuit. Il y a le lendemain un peu d'obscurcissement dans la vue et quelques vertiges.

« On continue néanmoins à la même dose, du 1er septembre au 20 du même mois, et cet effet ne se reproduit que faiblement pendant trois ou quatre jours. Dans cet espace de temps, la tumeur s'est réduite au quart de son volume primitif; sa couleur rouge-cuivre a presque entièrement disparu, et les petites plaies de sa surface se sont cicatrisées.

« Malgré l'usage du médicament jusqu'au 20 octobre, et la continuation des sueurs, même pendant le jour, le noyau central de l'engorgement n'a subi aucun changement. Je conseille le badigeonnage avec la teinture d'iode. Ce dernier moyen, continué pendant un mois, en le suspendant de temps en temps quand l'effet en est trop actif, amène la disparition complète de la tumeur. Lefèvre a repris ses occupations ordinaires, et paraît tout à fait rétabli.

« Cette guérison, qui date de cinq mois, ne s'est point démentie. »

Lavements à grande eau employés contre la diarrhée.

Un grand nombre de diarrhées sont entretenues par le seul séjour habituel des matières altérées dans l'intestin, et sont vainement combattues par l'eau albumineuse, la décoction blanche de Sydenham, etc.; le nitrate d'argent lui-même ne réussit pas pour les arrêter. M. Piorry prescrit, en pareille circonstance, de chercher à enlever les matières qui séjournent

dans le gros instestin, siége principal du mal. Mais un lavement simple ne suffit pas pour cela; les purgatifs échouent aussi le plus habituellement. C'est pourquoi, dans le but de laver l'intestin chez un enfant atteint de fièvre grave, comme des lavements simples n'avaient amené aucun résultat satisfaisant, M. Piorry prescrivit douze à quinze injections à grande eau dans le rectum. Il y avait alors une diarrhée abondante qui épuisait le malade. Le surlendemain la diarrhée avait cessé, bien qu'elle existât depuis deux mois.

Ce moyen thérapeutique a été employé dans deux autres cas avec le même succès. Le résultat a surtout été remarquable chez un homme qui depuis dix sept mois était atteint de diarrhée. Après dix lavements pris dans une seule journée, cette diarrhée disparut entièrement.

Ce qui porte à croire que la guérison, dans ces circonstances, a été bien réellement due à l'emploi de ce moyen, c'est qu'il est tout à fait rationnel et conforme aux notions les plus élémentaires, de ne pas laisser se développer des matières septiques dans l'intestin. On peut, du reste, rapprocher de ces faits ce qui se passe chez un homme ayant une indigestion : cet homme est malade tant qu'il y a des aliments indigérés dans l'intestin, tant que le tube digestif n'est pas dans le repos le plus complet.

(*Gazette des hôpitaux.*)

Procédé de conservation des substances animales.

M. Strauss-Durckeim a communiqué à l'Académie des sciences le résultat de ses expériences sur une liqueur conservatrice qui est d'autant plus précieuse que son prix de revient est presque insignifiant. Cette liqueur n'est autre chose que de l'eau saturée de sulfate de zinc; elle se trouve ainsi formée de dix parties d'eau et de quatorze parties de sulfate de zinc.

L'auteur a mis sous les yeux de l'Académie une tête de roussette, poisson de la famille des squales, conservée depuis seize ans dans ce liquide conservateur qu'il a fait connaître pour la première fois comme antiputride dans son *Traité d'anatomie comparée*, publié en 1842.

On peut voir par cette préparation que le corps des animaux vertébrés se conserve si bien dans ce liquide que ce poisson présente, en apparence, toutes les qualités d'un animal frais, et cela jusqu'à son odeur de marée fraîche. Pour mieux reconnaître la propriété conservatrice de cette solution, M. Strauss-Durckeim a laissé pendant les seize années cette tête de poisson dans un bocal ouvert à l'air libre, en y remplaçant de trois mois en trois mois à peu près le liquide évaporé par de l'eau ordinaire qu'il y versait. Il se propose maintenant de soumettre cette préparation à la dessiccation pour la momifier, convaincu qu'elle se conservera indéfiniment dans cet état.

Cette liqueur peut servir, d'une part, à conserver des préparations anatomiques destinées aux dissections, et, d'autre part, à la momification des corps, en l'injectant dans les artères.

Peut-on employer les sangsues qui ont déjà servi ?

En présence du prix élevé des sangsues et des services que rendent ces animaux, on demande quelquefois au médecin si les sangsues qui ont déjà servi peuvent être employées de nouveau. L'instruction suivante, qui vient d'être adressée aux hôpitaux militaires par le ministre de la guerre, est une réponse complète à cette question.

« Depuis longtemps déjà l'administration de la guerre s'efforce d'organiser dans les hôpitaux militaires un système économique qui permette de restituer au service les sangsues gorgées et de réaliser ainsi dans ces établissements, où la question est encore à l'état de problème, les avantages qu'obtiennent depuis plus de dix ans les administrations des hôpitaux civils de Paris et de presque toute la France.

« Après de longues et coûteuses tentatives dirigées vers ce but, avec des résultats fort variables, le moment semble enfin venu où, par un moyen simple et assez rapide, il deviendra possible d'employer plusieurs fois le même individu. Ce moyen consiste dans la prompte réapplication de la sangsue après son dégorgement, commencé par l'immersion dans un bain acide et achevé par la pression manuelle.

« On prépare à cet effet un mélange composé de vinaigre, une partie, et eau commune, huit parties.

« Dès que les sangsues reviennent des salles, où elles doivent séjourner le moins possible, on les jette par petits lots de huit ou dix dans le mélange ci-dessus, dont on emploie 80 ou 100 grammes, placés dans un vase de capacité telle que cette quantité de liquide permette à la sangsue de s'y plonger et d'y être submergée.

« A peine y est-elle placée qu'elle s'agite, commence à se dégorger d'elle-même et perd peu à peu de sa vivacité ; bientôt même elle devient molle.

« Au bout de deux ou quatre minutes, le dégorgement se manifeste par la sortie de quelques gouttes de sang.

« On retire alors la sangsue du bain acide ; on la presse doucement entre le pouce et l'index, sans l'alonger ni tirer sur elle, par une sorte de laminage modéré, et l'on refoule ainsi vers la bouche, c'est-à-dire vers l'extrémité la plus aiguë du corps de l'annélide, tout le sang ingurgité, jusqu'à ce qu'il soit évacué, ce qui a lieu quelquefois par jets.

« Si la sangsue offre au dégorgement trop de résistance, si elle ne se tire, ou plutôt ne se vide pas bien, on la replonge un instant dans l'eau acide.

« L'eau vinaigrée ne sert qu'une fois ; on la renouvelle à chaque petit lot de huit ou dix, et l'on en emploie environ un litre pour cent sangsues.

« Après le dégorgement, la sangsue est lavée à deux reprises dans l'eau ordinaire, puis introduite dans un vase de terre ou de verre. Le vase doit être assez grand pour donner environ deux litres d'espace pour dix sangsues. Il est rempli d'eau, recouvert d'un canevas et mis à l'abri de la lumière dans un lieu obscur, dont la température doit être douce et n'être pas exposée à de brusques vicissitudes. Chaque matin on renouvelle l'eau en jetant les mortes, et, à dater du quatrième ou cinquième jour, on applique de nouveau la sangsue, qui tire autant de sang que la première fois.

« Le dégorgement est d'autant plus facile, d'autant plus complet et d'autant plus inoffensif pour l'annélide, qu'il est plus rapproché du moment où celui-ci s'est détaché du malade.

« Le point essentiel, dans cette opération, est d'évacuer le sang aussi complétement que possible. La sangsue, après son dégorgement, ne doit pas peser sensiblement plus qu'avant son application.

« Lorsqu'il n'a pas été possible de réappliquer la sangsue quatre ou cinq jours après son dégorgement, elle subit, dans les deux ou trois mois qui suivent, une mortalité plus forte que celle que l'on observe sur des sangsues vierges conservées dans les mêmes conditions. Il faut donc, après cette période écoulée, la remettre en service aussitôt que s'en offre l'occasion.

« Quelques sangsues succombent après les quatre premiers jours. Il peut se faire encore quelques pertes immédiatement après la succion ; mais, ici encore, ces pertes seront d'autant moindres que les sangsues seront soumises plus vite à l'opération du dégorgement.

« La deuxième application doit être suivie d'un deuxième dégorgement, lequel est aussi facile et souvent même plus facile que le premier.

« Une troisième application, suivie du même procédé de dégorgement, sera tentée ; mais l'on suspendra ces réapplications successives et promptes dès qu'on reconnaîtra que diminue notablement la quantité de sang ingérée, et aussitôt qu'on remarquera que la sangsue ne paraît pas susceptible d'opérer une succion suffisante, ce qui d'ordinaire se manifeste après la troisième piqûre ou deuxième réapplication.

« Alors l'annélide sera abandonné au repos, à l'abri de la lumière et des vicissitudes atmosphériques, dans des récipients remplis d'eau et à raison de dix ou quinze sangsues par deux litres. L'eau sera changée tous les deux ou trois jours, en retirant chaque fois les sangsues mortes. Ainsi disposées, on parvient à en sauver un certain nombre, qu'on peut utilement réappliquer après six semaines ou deux mois.

« Dans les hôpitaux où existent encore des viviers, les sangsues de cette dernière série seront placées dans le vivier jusqu'à possibilité reconnue d'une nouvelle réapplication.

« Tel est ce procédé de dégorgement. — L'expérimentation en a été faite successivement à Alger et à Paris, et, de part et d'autre, avec un plein succès. Des deux côtés, les résultats se sont montrés à très-peu près identiques, quelque variées d'ailleurs qu'aient été les conditions de climat, de saison et de qualité des sansgues employées ; et afin de vérifier jusqu'à quel point la méthode était susceptible de passer, sans trop de mécomptes, de l'expérimentation partielle dans la pratique générale, les pharmaciens qui ont dirigé l'opération se sont à dessein appliqués à n'exiger des infirmiers, leurs agents d'exécution, d'autres soins que ceux que ces militaires savent donner, sous une surveillance convenable, à un service régulier et continu. Enfin, il a été reconnu que la pression, telle qu'elle est indiquée ci-dessus, est d'un apprentissage facile.

« J'ai donc lieu de compter sur la possibilité d'appliquer avec succès dans tout le service hospitalier le système dont il s'agit, et il ne me paraît pas douteux que la vigilance des pharmaciens ne puisse s'étendre efficacement à la réalisation des vues qui font l'objet de la présente instruction.

« En conséquence, j'ai arrêté que, à dater de ce

jour, le dégorgement des sangsues ayant servi serait pratiqué sur place dans tous les hôpitaux militaires de l'intérieur et de l'Algérie. »

De l'Ethérisation. — (*Notice historique.*)

L'article suivant du *Courrier des familles* fera mieux ressortir pour nos lecteurs les beautés de la pièce de vers que nous publions plus loin, vers qui sont dus à la plume de l'illustre Barthélemy.

« L'idée d'anéantir, ou au moins de diminuer la douleur dans les opérations chirurgicales, est aussi ancienne que la chirurgie. Dans tous les pays et dans tous les temps elle a préoccupé les esprits.

« Dans l'antiquité païenne, c'était en recourant à des plantes stupéfiantes que l'on cherchait à rendre les malades insensibles. Au moyen âge, les geôliers de toutes les prisons vendaient aux condamnés à la torture des breuvages narcotiques qui leur permettaient de braver impunément la cruauté des bourreaux.

« Au seizième siècle, lorsque la chirurgie entra dans cette voix de progrès où nous la voyons aujourd'hui, la question de paralyser la douleur devint un objet d'ardentes études, mais les moyens proposés ne satisfirent personne et ne purent être adoptés. Aux siècles qui suivirent, d'autres tentatives eurent lieu et ne furent pas plus heureuses. Les choses allèrent même si loin, que l'on en vint à désespérer du succès, et que plus d'un des grands noms dont la science s'honore conseilla la résignation et ne craignit pas de proclamer la nécessité de la souffrance.

« Tout à coup, au moment où nul ne s'y attendait, la nouvelle se répandit en Europe qu'un médecin des Etats-Unis, M. Charles Jackson, avait trouvé la solution du problème.

« En faisant respirer aux malades la vapeur d'éther sulfurique, M. Jackson était, en effet, parvenu à les plonger dans un sommeil particulier, qui avait permis de les soumettre à de cruelles opérations sans qu'ils parussent éprouver la moindre douleur. Des dents avaient été arrachées des tumeurs enlevées, des membres amputés, et toujours on avait vu se reproduire les mêmes effets. A leur réveil, les opérés avaient constamment déclaré n'avoir rien senti, rien éprouvé.

« La découverte américaine avait une importance capitale; aussi lui fit-on l'accueil le plus enthousiaste et en conçut-on les plus magnifiques espérances. La médecine opératoire se vit à la veille d'une révolution profonde, et comprit que des horizons infinis allaient lui être ouverts. Certain d'être soustrait à la souffrance, le malade n'aurait plus à redouter le scalpel de l'opérateur, qui, de son côté, mis à l'abri des mouvements convulsifs et des cris de l'opéré, conserverait toujours le sang-froid et la liberté d'esprit, si nécessaires au succès des opérations.

« Les premières expériences de M. Jackson datent de 1842. Mais ce n'est qu'en 1846 que les résultats furent assez concluants pour être rendus publics.

« Les inhalations éthérées n'avaient encore servi qu'à des extractions de dents, lorsque, le 14 octobre 1846, elles furent, pour la première fois, appliquées à une opération importante qui eut lieu à l'hôpital de Boston, en présence d'un nombre considérable de médecins et d'étudiants en médecine. Il ne s'agissait de rien moins que d'enlever une tumeur volumineuse du cou. L'appareil renfermant l'éther ayant été mis en communication avec la bouche du malade, l'insensibilité devint complète au bout de trois minutes, et l'opérateur put se mettre aussitôt à l'œuvre. Le succès couronna cette tentative. L'opéré ne montra aucun signe de souffrance, et déclara n'avoir senti autre chose qu'une espèce de grattement. D'autres expériences furent faites avec le même bonheur le lendemain et les jours suivants, et dès le 7 novembre, la presse américaine annonça au monde que l'humanité comptait un bienfait de plus.

« La découverte de l'éthérisation fut connue presque en même temps en France et en Angleterre. L'éther fut administré, pour la première fois, à Londres, le 17 décembre, par le docteur Robinson, et à Paris, trois jours après, par M. Jobert de Lamballe. Presque aussitôt, dans les deux pays, les grands praticiens se mirent à expérimenter l'action stupéfiante des vapeurs éthérées, et alors se produisirent des faits qui frappèrent vivement l'imagination populaire.

« Un opéré assura avoir parfaitement entendu les coups de bistouri, mais n'avoir rien senti. Un second se trouva dans un état de profonde béatitude, pendant qu'on lui morcelait les chairs. D'autres ne s'aperçurent pas qu'on leur coupait un bras ou une jambe, et s'imaginèrent, pendant l'opération, jouer au billard ou se quereller avec des camarades. Un homme du monde, à qui on enleva un œil, s'aperçut bien qu'on lui tirait quelque chose dans l'orbite, mais il n'en ressentit aucune douleur.

« A la suite de résultats aussi concluants, l'usage des inhalations éthérées fut introduit dans les hôpitaux, et, en très-peu de temps, la découverte de M. Jackson se trouva répandue dans toute l'Europe.

« Les propriétés stupéfiantes de l'éther étaient à peines connues, que l'on se demanda si l'on ne pourrait pas les trouver dans d'autres substances. On les reconnut, en effet, dans la créosote, le camphre, les essences de moutarde, de lavande et d'amandes amères, etc., mais on ne tarda pas à s'apercevoir qu'aucun de ces agents n'était aussi propre que l'éther sulfurique aux opérations chirurgicales, les uns, à cause de leur prix élevé ou des difficultés de leur conservation, les autres, en raison de leurs propriétés toxiques (vénéneuses) ou de leur odeur repoussante.

« C'est en faisant des recherches de cette nature que le docteur Simpson, d'Edimbourg, fut amené à introduire l'emploi du chloroforme dans la médecine opératoire.

« On sait que le corps de ce nom n'est connu que depuis 1830, et qu'on en doit la découverte à M. Soubeiran. On sait aussi qu'il s'obtient en distillant l'esprit-de-vin avec le chlorure de chaux. Mais ce qu'on ignore peut-être un peu trop, c'est que ses propriétés anesthésiques avaient été signalées depuis longtemps en France par M. Flourens, lorsque furent commencés les travaux du docteur écossais. Seulement, ces propriétés n'étaient pas sorties du domaine de la théorie, quand ce dernier eut l'idée, qui lui appartient tout entière, de les faire servir aux opérations de la chirurgie.

« C'est le 10 novembre 1847 que l'usage des inhalations chloroformiques fut rendu public. Le chloroforme excita aussitôt le même enthousiasme qu'avait produit l'éther il y avait moins d'un an, et devint, dans tous les hôpitaux, l'objet d'expérimentations qui confirmèrent les résultats obtenus en Ecosse.

« Le chloroforme présente de grands avantages sur l'éther. Il anéantit plus rapidement la sensibilité, et n'a besoin d'aucun instrument pour être employé; quelques grammes de chloroforme versés sur un mouchoir ou une éponge et placés devant la bouche et le nez, suffisent pour donner au malade le sommeil désiré. Son odeur suave le fait ensuite respirer avec plaisir, tandis que les vapeurs éthérées provoquent presque toujours une toux opiniâtre, une suffocation des plus pénibles et quelques autres sensations désagréables.

« Le nouvel agent dut à ces divers avantages d'être généralement préféré à son rival; mais, comme toute médaille a son revers, on ne tarda pas à s'apercevoir que son maniement exige des précautions dont la négligence peut avoir les suites les plus funestes. Soumis trop longtemps à l'action du chloroforme, des malades perdirent si bien la sensibilité, qu'ils perdirent en même temps la vie. Plusieurs morts arrivées pendant les inhalations chloroformiques, et dont elles étaient incontestablement la cause, refroidirent l'enthousiasme, alarmèrent les populations, remirent l'éther en faveur, et excitèrent, chez beaucoup de praticiens, une répugnance qui n'a pas encore tout à fait disparu.

« Dans l'état actuel des choses, la médecine opératoire fait concurremment usage des deux substances, mais en procédant, pour chacune d'elles, selon les préceptes de la science et les indications de la prudence.

« La non-perception de la douleur n'est donc plus une chimère, comme on le croyait il n'y a pas encore quinze ans, et il est maintenant bien établi que la découverte de M. Jackson a beaucoup facilité et simplifié les opérations. Aussi est-il permis de dire que l'éthérisation est une des plus heureuses conquêtes dont l'art chirurgical se soit enrichi depuis bien des siècles. Mais, comme toutes les choses de ce monde, elle a aussi son côté faible. Bien qu'on ait exagéré le nombre et la gravité des accidents qui se sont produits, il n'en est pas moins démontré qu'entre des mains imprudentes ou inexpérimentées, elle peut aboutir aux plus déplorables résultats. Les inhalations éthérées ne sont généralement pas dangereuses, mais elles peuvent, dans certains cas, produire des effets très-fâcheux et qu'il n'est pas possible de prévoir, parce qu'ils sont subordonnés à une infinité de circonstances très-difficiles à déterminer. Quant au chloroforme, son action toxique a été trop sérieusement étudiée pour qu'on ne doive pas en considérer l'emploi comme excessivement grave, et ce n'est pas sans raison que les praticiens les plus sages, les plus habitués à l'administrer, recommandent de n'en faire usage qu'avec une extrême réserve, et en prenant toutes les précautions dont l'expérience à fait reconnaître l'impérieuse nécessité.

« W. Maigne. »

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

L'ÉTHER.

In doloribus dormietis.
ISAÏE, c. 58, v. 11.

Purifions l'autel de la Philanthropie;
Un homme a fait entendre une maxime impie :
Qu'importe à la science, a-t-il dit froidement,
Que l'homme ait à subir plus ou moins de tourment ?
O blasphème ! égoïste et dure insouciance !
Qu'importe au genre humain l'orgueil de la science ?
Doit-elle sur nos maux craindre de s'attendrir ?
Serait-elle moins grande en voyant moins souffrir ?
Nous ne contestons pas, l'aveugle seul les nie,
L'élan de la pensée et l'essor du génie;
Oui, le progrès partout fermente à gros bouillons,
Dans des champs inconnus il creuse des sillons;
Tout s'agite, chacun veut découvrir un monde;
L'infatigable étude, en recherches féconde,
Nourrit incessamment d'un aliment nouveau
Cette faim de savoir, ténia du cerveau.
Des douleurs du travail la gloire nous console :
Le siècle qui trouva la Presse et la Boussole,
Qui fabriqua la foudre, en cherchant au hasard,
Et vit tourner la terre à la voix d'un vieillard,
Ce siècle a dû pâlir quand, dans son vieux domaine,
Il a vu la Vapeur soufflant son phénomène,
Volcan cosmopolite au vol horizontal,
Qui marche, à notre voix, sur un fil de métal.
Il est beau qu'un jeune homme, un rêveur solitaire,
Ait dit : « A tel point fixe, invisible à la terre,
Dans un désert du ciel, non encor dessiné,
Il existe un soleil; » et qu'il ait deviné;
Il était juste aussi qu'une telle conquête
Valût une couronne au conquérant prophète,
Et qu'on associât son nom contemporain
Au gigantesque enfant dont il est le parrain.
Oui, de ces riches dons notre âge se décore;
Mais bien d'autres secrets qu'on peut trouver encore,
L'aérostat, jouet des vents capricieux,
Gouverné, tout à coup, dans les vagues des cieux;
Mille penseurs plus forts que Newton et Laplace,
Mille soleils nouveaux révélés dans l'espace,
Pour la nature humaine auraient moins de valeur
Qu'un atome calmant la plus faible douleur.
O triomphe ! voilà qu'entre ses mains amies
La science commande aux douleurs endormies;
Son magique pouvoir verse un philtre glaçant
Sur les infirmités de la chair et du sang,
Dans la vie insensible elle porte sa lame.
Gloire au sol généreux d'où nous vient ce dictame !
Ah ! nous le proclamons, si l'Europe, autrefois,
Instruisit l'Amérique aux arts, aux mœurs, aux lois,
Elle donne quittance à sa noble cadette;
L'Amérique en un jour a bien payé sa dette.
Depuis que, suscité par le souffle divin,
Un sage, recueillant un putride levain,
Aux veines de l'enfance infiltra ce baptême,
Et, rongeant le poison par le poison lui-même,
Dans son premier repaire, aux noires profondeurs,
Refoula le fléau crevassé de laideurs;
Jamais secret occulte ou paré d'un diplôme,
Jamais présent plus beau ne fut transmis à l'homme;
Dans le monde savant, tant de fois obscurci,
Nul fait ne rayonna plus haut que celui-ci.

A peine ce génie au prisme somnifère,
Dans son rapide vol, toucha notre hémisphère,
Que la France sema des fleurs sur son chemin;
Comme un être céleste, un sauveur surhumain,
Le peuple l'accueillit; et sur sa tiède couche
La douleur se leva, le sourire à la bouche.
Voyez comme il grandit, par quel bruit éclatant
De la rue aux salons son empire s'étend !
De l'enchanteur Volta c'est l'inverse prodige :
L'un, dans un froid cadavre, où l'aimant se dirige,
D'une vie apparente excite le ressort;
L'autre donne à la vie une apparente mort.
Se peut-il donc ? on dit qu'un moment aspirée,
Une vapeur subtile, une essence éthérée,
Au système nerveux impose la torpeur,
Et d'un double néant donne l'aspect trompeur;
Qu'en ce moment le corps, sans qu'un muscle se plisse,
Subit à son insu l'instrument du supplice;
Que l'Hôtel-Dieu n'est plus l'arène du martyr;
Que de ses corridors on n'entend plus sortir
Ces hurlements aigus qui nous traversaient l'âme
Et montaient du parvis aux tours de Notre-Dame.
Quel abîme ! qui peut, d'un œil intelligent,
Saisir dans son travail l'énigmatique agent ?
On dirait qu'en domptant la matière assoupie,
Il aime à déjouer le calcul qui l'épie;
D'une marche uniforme il dédaigne l'ennui;
Ce qu'il a fait la veille il le change aujourd'hui.
Tantôt, dans le malade, où son charme s'infuse,
Lentement il amène une langueur confuse,
Alourdit par degrés sa paupière et ses sens,
Ainsi qu'une nourrice en ses bras caressants;
Tantôt, en un clin d'œil, sa force le pénètre;
Par une brusque attaque il envahit son être,
Et, comme un nécromant, d'un geste souverain,
L'écrase d'un seul coup sous un sommeil d'airain.
L'un de son être encor garde la conscience,
Il entend sur ses os grincer l'expérience,
Il voit, comme à travers un miroir réflecteur,
Le drame dont il est le merveilleux acteur;
L'autre, pareil aux morts couchés au cimetière,

N'est qu'un bloc insensible, une inerte matière,
Et, quand il se réveille, il n'a pas le soupçon
Que du membre qu'il cherche il lui reste un tronçon.
Ici, par des fureurs se déclare l'ivresse,
Elle s'agite ainsi que l'antique prêtresse
A l'approche du dieu qui venait la saisir;
Là, c'est le doux repos, l'extase, le plaisir,
Le spasme de l'amour : quand l'éther hallucine
La jeune femme en proie aux tourments de Lucine,
O d'un double mystère ineffable pouvoir !
Au moment qu'elle enfante elle croit concevoir.
Laissez-moi raconter un dernier épisode :
On dit que, pour juger la nouvelle méthode,
Un jeune apôtre, habile à diriger le fer,
A l'œuvre de sa main soumit sa propre chair,
Que lui-même, appliquant sa bouche au tubicule,
Jusqu'au degré précis il se fit somnambule;
Qu'alors, les yeux ouverts, le front calme et pensif,
Sans permettre à son corps un geste convulsif,
Il s'ouvrit les tissus, les muscles, les artères,
Observa jusqu'au bout ces horribles mystères;
Et, du même sang-froid qu'il l'eût fait au réveil,
Sur ces lambeaux sanglants appliqua l'appareil.

Voilà ce qui s'est dit, ce que chaque journée
Annonce avec emphase à la foule étonnée.
Je l'avoue, en ouvrant l'oreille à ces récits,
Entre croire et nier je restais indécis;
Chaque fois qu'on lui dresse une nouvelle idole,
Le peuple, dans son culte, arrive à l'hyperbole;
Et, pour belle, à ses yeux, que soit la vérité,
Il l'embellit encor de quelque absurdité.
Du banquet de Mesmer je connaissais l'histoire,
Je craignais les décors du drame opératoire,
Le zèle des acteurs, la foi des assistants;
Il me semblait qu'au fond de ces faits palpitants
L'examen plus actif verrait un stratagème;
Que témoin du miracle, observateur moi-même,
Je prendrais la nature ou l'art au dépourvu;
En un mot je doutais, j'ai voulu voir, j'ai vu.

Et maintenant, Blandin ! par ta haute entremise,
A la foi de l'éther ma raison s'est soumise;
Prêtre du dieu nouveau que je n'adorais pas,
Tu m'en ouvris le temple, et j'entrai sur tes pas.
D'abord, pareil à Dante, à côté de Virgile,
Comme pour préparer mon courage fragile
Au saisissant tableau que j'allais bientôt voir,
Je te suivis, le long du sinistre dortoir,
Autour des blancs rideaux, où ta douce venue
Entrait comme un rayon qui glisse dans la nue,
Où les yeux de l'espoir, se plongeant dans les tiens,
Échangeaient avec toi de muets entretiens;
Et tu me signalais, dans cette galerie,
Le polype étouffant, l'ulcère, la carie,
Et tu forçais mes doigts à toucher sans frisson
Des hideurs où ton art cherchait une leçon.
Mais ne prolongeons pas cette sombre tournée :
Au cadran du parvis l'heure est déjà sonnée;
Des susurres confus, des mouvements soudains
Se révèlent; ton peuple assiége les gradins,
Le cirque s'est ouvert, la couche est toute prête !
Le héros du supplice, ou plutôt de la fête,
Un pâle adolescent arrive, et sans effroi
Tourne les yeux sur nous et plus encor sur toi;
On se hâte : le gaz que son poumon aspire
Injecte dans les nerfs son langoureux empire,
Engourdit le cerveau, centre de tout ressort.
L'homme s'est affaissé, le charme opère, il dort...
Alors, pour exercer ton imposant office,
Tu te lèves, montrant le fer du sacrifice;
Quel moment ! tout frémit d'un trouble solennel,
Tous les yeux sont fixés sur le prêtre et l'autel;
Tout à coup le couteau s'incline, le sang coule,
Nous entendons un cri; mais il sort de la foule
Nul cri, nul changement de forme ou de couleur
Dans le corps torturé n'atteste la douleur;
Le pouls interrogé donne en paix sa réponse.
Pendant que dans la chair l'acier glacé s'enfonce,
Que, sans te soucier si nous te regardons,
Tu fouilles ce réseau de nerfs et de tendons,
Que tu parcours à fond ce sanglant labyrinthe,
Le cadavre vivant n'en ressent pas l'empreinte;
On lui parle, il répond, d'abord en proférant
Des mots sourds, un langage obscur, incohérent;
Puis, dès que de l'éther l'ivresse s'évapore,
Qu'une demi-clarté, comme une pâle aurore,
Monte insensiblement dans la nuit de ses yeux,
Il conte qu'il a fait un rêve tout joyeux :
« Je trouvai, ce jour-là, trois amis de mon âge;
« On riait, on jouait à la course, à la nage;
« L'un d'eux, plus grand que moi, me poursuivait tout nu,
« Mais un homme à cheval à mon aide est venu;
« Alors... » Ici le songe a fui de sa mémoire;
Pourtant il se souvient, comme chose illusoire,
Qu'il a cru, dans le temps qu'il courait endormi,
Sentir à son pied droit la dent d'une fourmi.
O terreur ! de ce pied chatouillé dans son rêve
Un fragment se trouvait dans la main d'un élève.

Sortons ! C'en est assez; mais non, restons encor;
La foule qui se presse au bout du corridor
M'annonce que, là-bas, dans une salle austère,
L'éther glorifié reproduit son mystère;
J'y vole, je conquiers ma place sur les bancs,
Je plonge vers le sol mes regards absorbants.
C'était le vrai pendant de la première scène :
L'enivrement brutal de la victime humaine;

Un immobile corps gisant sur le tréteau;
Le sacrificateur, armé du saint couteau,
Promenant dans les chairs ses utiles tortures;
Deux rouges lambrequins, bandelettes futures,
Se balançant autour de l'os supplicié;
A ce terrible aspect j'étais initié.
Mais voici, tout à coup, le comble des merveilles,
Voici ce que jamais les yeux ni les oreilles
N'ont vu, n'ont entendu, ne verront, n'entendront,
Et qui hérisse encor les cheveux sur mon front :
Quelle scène ! au milieu du plus profond silence,
Pendant que le vieux maître, armé de vigilance,
Sciait les os criant comme un fuseau de bois,
La victime chantait d'une tranquille voix;
Sur un rhythme inconnu, sa bouche non crispée
Fredonnait une étrange et douce mélopée,
Et l'archet de la scie, effroyable instrument,
Formait à cette voix un accompagnement;
Comme si l'art nouveau, poétique génie,
Pour chanter son triomphe eût fait cette harmonie,
Ou que le genre humain, affranchi d'un enfer,
Célébrât son bonheur par une hymne à l'Éther.

Je sortis cette fois; mais, soit que ma pensée
En ces étonnements se fût trop élancée,
Soit que l'air éthérique, empreint dans mes cheveux,
En moi-même eût troublé l'organisme nerveux,
J'allais comme un homme ivre; à travers des nuages
Du monde extérieur je voyais les images,
J'errais comme un fantôme, à l'œil fixe et terni,
Dans ces limbes glacés qu'on nomme l'infini.
Hôte mystérieux, qu'est-ce donc que notre âme?
Par quels liens subtils d'une invisible trame,
Par quel pouvoir secret, quels intimes accords,
Comme l'idée aux mots, l'âme tient-elle au corps?
Qui des deux est le maître et qui le subalterne?
Si c'est l'esprit lui seul qui règne et qui gouverne,
Comment sent-il le mal quand la chair se meurtrit?
Si c'est le corps, d'où vient qu'il souffre par l'esprit?
L'âme dépend d'un nerf, et le corps d'une idée;
La chaîne de la vie à tous deux est soudée,
Et cependant, parfois on peut les désunir,
Les écarter, sans voir la mort intervenir!
Qu'est-ce que le sommeil? une ombre journalière,
Un néant d'habitude où passe la matière;
Mais quand de ses vapeurs notre œil est obscurci,
Quand nous dormons, que fait l'âme? dort-elle aussi?
Et le songe? quel est ce visiteur étrange?
Qui lui donne les traits du démon ou de l'ange?
Qu'est-ce enfin que la mort? existe-t-elle? non.
La grande léthargie emprunta ce faux nom;
Si ce fait fut obscur pour notre vue infirme,
Il est clair aujourd'hui; l'éther nous le confirme,
Nous l'atteste, en levant sur nous sa main de plomb :
La mort n'est qu'un éther dont l'effet est plus long.
Le sépulcre, pour l'homme, est un amphithéâtre
Où le scalpel du temps coupe son corps verdâtre,
Où nous ne sentons pas l'infatigable ver,
Le ver chirurgical qui ronge notre chair,
Où, sûrs de ressaisir notre forme complète,
Nous restons, sans douleur, à l'état de squelette,
Jusqu'à ce que, levant les funèbres écrous,
Le grand opérateur nous dise : Eveillez-vous!

BARTHELEMI (*Zodiaque.*)

DE LA FIÈVRE TYPHOÏDE CHEZ LES LIÈVRES. — M. Becquerel médecin de l'hôpital de la Pitié, a fait aussi à l'Institut une communication qui ne manque pas d'intérêt.

Dans un parc de 200 arpents et par conséquent d'une étendue considérable, situé en amphithéâtre, sur le bord de la Seine, à neuf lieues de Paris, existaient, il y a trois ou quatre ans à peu près, une centaine de lièvres, conservés pour l'agrément et qu'on ne chassait jamais. Ce parc renferme aussi, mais disséminés dans plusieurs points isolés, un certain nombre de lapins auxquels il n'arrive rien de semblable à ce que nous allons décrire.

Depuis cette époque, on trouva de temps en temps des lièvres morts sur les chemins, dans les sentiers, etc. Le nombre de ces lièvres qui meurent ainsi a beaucoup augmenté depuis le commencement de l'année, et les propriétaires estiment que de cent qu'ils avaient dans le principe, et nonobstant leur reproduction, il en reste tout au plus une quinzaine.

Les lièvres qu'on trouve ainsi morts spontanément sont maigres, efflanqués, les muscles émaciés et l'abdomen volumineux.

L'examen anatomique, soigneusement fait, a démontré que les altérations des organes de ces lièvres étaient identiques à celles que l'on remarque dans la fièvre typhoïde.

FORMULES.

POTION ANTIDIARRHÉIQUE.

Perchlorure de fer liquide à 30°....	2	grammes.
Eau de fleurs d'oranger.....	30	—
Sirop diacode.....	30	—
Eau de fontaine.....	90	—

Mêler.

A prendre par cuillerées à café, d'heure en heure, jusqu'à ce que la diarrhée cesse.

NOTA. Le perchlorure de fer liquide à 30 degrés contient la moitié de son poids de perchlorure sec.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 mai 1856. Paraissant tous les quinze jours 6e Année. No 142.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, No 24

(Affranchir.)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(Affranchir.)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Ce qu'on doit penser des médicaments annoncés dans les journaux. — La rage. — Constipation opiniâtre guérie par des applications d'eau froide. — Traitement des fractures chez le cheval. — Délire des ivrognes. — Sur un cas de névrose singulière et complexe. — De l'emploi du sel de nitre à haute dose dans le rhumatisme articulaire aigu. — Bulletin bibliographique. — Formules : Pommade siccative pour les plaies.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 MAI 1856.

Les maux de gorge, les fièvres éruptives, les apoplexies même que nous signalions il y a quinze jours ont encore été assez fréquents. A ces maladies sont venues se joindre d'autres affections de diverses natures : bronchites, fluxions de poitrine, rhumatismes des articulations et quelques fièvres typhoïdes.

Nous insistions dernièrement sur les soins que nécessite la convalescence de la scarlatine et de la rougeole : des faits récents sont venus nous prouver que nous avions raison, car nous avons vu plusieurs enfants atteints d'accidents graves, d'hydropisies, maladies du larynx, qui ont été déterminés par le froid et faute de précautions suffisantes.

Rappelons aussi à nos lecteurs que la saison dans laquelle nous sommes est celle que l'on choisit ordinairement pour vacciner, et que ce serait commettre une grande faute que de ne pas profiter des bienfaits de la vaccine.

CE QU'ON DOIT PENSER DES MÉDICAMENTS

ANNONCÉS DANS LES JOURNAUX.

Des questions sur l'efficacité des médicaments qui sont annoncés à la quatrième page des feuilles politiques nous sont fréquemment adressées. Ces demandes, faites généralement par des personnes intelligentes et instruites, suffiraient à nous prouver que le public n'est nullement au courant des choses qui intéressent directement sa santé, si nous ne savions à quels prodigieux résultats certains pharmaciens arrivent au moyen des annonces. Aussi, posséder un ou plusieurs médicaments spéciaux, jouir des produits de leur vente, tel est le rêve de ceux qui poursuivent la carrière ingrate du pharmacien.

La position de celui qui fait valoir une pharmacie n'est pas, en effet, toujours heureuse : les tendances actuelles de l'art sont à la simplification des formules ; on ordonne beaucoup moins de médicaments qu'autrefois, parce que, grâce aux progrès de la chimie moderne, on veut se rendre compte de leurs effets et on ne veut pas compliquer leur action. Cet état de choses est sans doute la cause de cette tendance du pharmacien à vendre une spécialité qui augmente ordinairement son bien-être et le conduit quelquefois à la fortune. Mais quelle que soit, au reste, l'excuse du pharmacien, quelle que soit la situation générale de la profession et la nécessité des réformes, nous n'avons pas à envisager ici ces vastes questions ; nous ne voulons protéger qu'un seul intérêt, celui du malade, et indiquer quel degré de confiance on doit avoir aux annonces tarifées des journaux.

L'annonce d'un médicament ne se borne pas à in-

diquer son nom et l'adresse où l'on peut l'acheter : elle est toujours accompagnée d'une énumération de toutes ses vertus, dans laquelle le marchand manque rarement d'introduire la promesse de guérison du plus grand nombre possible de maladies ou d'indispositions. Si on n'offre pas à l'acheteur une panacée universelle, il ne s'en faut guère, et le succès exige qu'un très-grand nombre d'individus malades ou craignant de le devenir, soit attiré par l'annonce. S'agit-il, par exemple, d'une eau *anti-hémorrhagique*, c'est-à-dire d'un liquide destiné à arrêter le sang qui s'échappe d'une blessure, ne croyez pas que le médicament borne là sa vertu : il est à la fois vivifiant et rénovateur du sang; il guérit les hémorrhagies pulmonaires et intestinales, les crachements de sang, pertes et suites de couches, ainsi que les hémorrhoïdes ; il est favorable à l'âge critique, curatif des maladies de poitrine, bronchites, maux de gorge, phthisies, catarrhes, asthmes, etc.; s'adresse aux constitutions faibles ou énervées par de longues convalescences, à l'atonie, au délabrement. Il agit également bien contre les blessures, contusions, plaies, inflammations, engorgements lymphatiques et des organes sexuels, cancers, etc., etc. Mais surtout il *détruit le principe des maladies*, modifie le sang par une puissance *particulière* distincte de tous les dépuratifs ; il le purifie et *l'enrichit* des éléments qui font la santé.

Oui, il enrichit quelquefois le négociant qui le prône, mais il nuit considérablement au malade qui l'achète, en lui inspirant une fausse sécurité et en l'empêchant quelquefois de recourir à des moyens de guérison plus rationnels et plus efficaces. Nous le demandons, est-il un seul homme de bon sens qui, après avoir lu une annonce analogue, dût se laisser prendre à l'amorce qu'elle lui tend ? La moindre réflexion ne devrait-elle pas faire comprendre à tous que des qualités aussi variées et même aussi opposées ne peuvent se rencontrer dans un seul spécifique? Le public ne peut donc voir qu'il est trompé et grossièrement trompé ?

Il est probable que non, car les médicaments spéciaux se multiplient sans cesse et deviennent de plus en plus productifs. Un capitaliste habile trouve presque toujours dans cette exploitation un très-bon produit ; il choisit une drogue dont le prix de revient soit très-minime, puis il fait pour vingt, trente, cinquante mille francs de publicité par année, et il finit par faire une très-bonne récolte. On conçoit qu'avec de pareils frais la valeur réelle du médicament doit être très-minime, et elle doit l'être d'autant mieux qu'une remise assez forte est toujours faite au dépositaire, ce qui engage celui-ci à vanter les vertus du spécifique. Lorsqu'un malade se présente dans une pharmacie pour y acheter, par exemple, douze bouteilles de telle ou telle drogue, dont nous supposons le prix de quinze francs la bouteille, comment veut-on que le pharmacien ne force pas la vente, s'il gagne sept francs cinquante par bouteille? Ne sera-t-il pas disposé à vous laisser emporter vos douze bouteilles parce que vous lui laisserez quatre-vingt-dix francs de bénéfice ?

Supposons maintenant que le médicament qu'on vous offre possède réellement toutes les vertus dont on le décore, et qu'il s'agit par exemple du sulfate de quinine dont les qualités sont bien connues. Mais le sulfate de quinine doit être donné à une dose particulière pour tel malade ou telle maladie. Si on en donne trop peu, il sera inefficace, et si on en donne trop il devient un poison. Puis l'opportunité de son emploi ne peut être appréciée par le malade lui-même, des précautions spéciales peuvent être nécessaires et des circonstances particulières contre-indiquer son emploi. La même dose ne peut convenir pour des personnes d'âge, de sexe, de tempérament différents, ni pour toutes les périodes de la maladie. Enfin, si vous êtes livré à vous-même, vous avez dans les mains une arme à deux tranchants avec laquelle vous êtes à peu près certain de vous blesser. Les réflexions que nous émettons ici sont tellement élémentaires pour les hommes de l'art, qu'elles sont pour eux de véritables lieux communs ; mais ce qui se passe chaque jour sous leurs yeux leur prouve bien qu'il est loin d'en être de même pour les malades. On ne comprend pas, en général, ce qu'il faut de temps, d'études, d'expérience et de jugement pour savoir administrer convenablement un médicament.

Du moment où le danger existe pour des substances dont les vertus curatives ne peuvent être douteuses, combien n'est-il pas aggravé lorsqu'il s'agit d'un médicament secret, c'est-à-dire d'une drogue dont tout le monde, excepté l'inventeur, ignore la composition. Si on nous offrait un légume ou un aliment quelconque qui nous fût inconnu, nous craindrions d'en manger ; on le ferait prendre probablement aux animaux avant de se décider à y goûter, et l'on n'a pas peur de s'empoisonner en usant à satiété de toutes ces drogues dont on ignore la nature !

Puissent ces quelques lignes éclairer les acheteurs trop confiants qui nuisent à leur santé en voulant la

conserver, et que le principe proclamé par les charlatans : « le vulgaire veut être trompé, qu'il le soit donc ! » ne soit plus qu'un vieux dicton dont le bon sens public aura fait justice.

Dr Reinvillier.

La Rage.

La plupart des journaux politiques ont annoncé, et tous les journaux de médecine ont répété que le gouvernement *venait* de prescrire une enquête générale sur la rage en France. Ce fait, ainsi rapporté, manque d'exactitude. L'enquête dont il est question est ouverte depuis plusieurs années; elle est permanente. L'initiative en a été prise en 1850 par M. Dumas, pendant qu'il occupait le ministère de l'agriculture et du commerce. Depuis cette époque elle n'a pas cessé d'être poursuivie; tous les ans les préfets adressent les documents sur ce sujet à M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et ces documents, transmis au Comité consultatif d'hygiène publique institué près de son ministère, y deviennent l'objet d'un rapport annuel fait par M. Tardieu, qui a publié les deux premiers, ceux concernant les années 1850, 1851 et 1852, dans son *Dictionnaire d'hygiène*. Les résultats de cette enquête deviennent de jour en jour plus importants et plus précieux. L'administration possède déjà, et possédera plus encore dans quelques années, une masse de faits et de documents sans analogues jusqu'ici, et dont le dépouillement et l'analyse, confiés à l'esprit judicieux qui en est chargé, peuvent faire espérer des résultats utiles. Cette enquête se poursuit, disons-nous; ce n'est pas tout, elle se complète et se perfectionne tous les ans. C'est ce que prouvent les circulaires successives adressées aux préfets par M. le ministre de l'agriculture et du commerce, et dans lesquelles, sur les avis du Comité consultatif d'hygiène publique, sont prescrites les modifications dont l'expérience fait reconnaître l'utilité. C'est probablement l'envoi récent de la dernière de ces circulaires, où quelques nouvelles mesures ont été indiquées aux préfets, qui a donné le change aux journaux sur le fait qu'ils ont annoncé.

En attendant les résultats que l'on peut espérer de ces efforts collectifs pour atténuer, pour éteindre, pour prévenir l'affreuse affection de la rage, il ne faut pas négliger les tentatives individuelles qui ont le même but. Signalons, dans cette voie, un petit livre bien fait, résumé succinct et exact de l'état de la science sur ce sujet important, et publié par M. le docteur J. Le Cœur, professeur à l'Ecole de médecine de Caen. Ce petit travail se recommande encore par d'autres conditions. L'auteur y expose des vues particulières, y donne des conseils qui s'éloignent beaucoup de ceux qui sont généralement suivis, et y indique des mesures à prendre qui sont en opposition complète avec les mesures officiellement prescrites. Sous ce rapport, les idées de M. Le Cœur doivent au moins être signalées.

Un mot, un seul mot de revendication. Notre honorable confrère de Caen a-t-il lu le feuilleton de l'Union Médicale du 28 avril 1855 ? A-t-il pensé que les mêmes idées qu'il expose sous une forme grave et sérieuse ne méritaient aucune considération, aucune citation, pour avoir été produites sous la forme légère et sans prétention d'une causerie ? La question est posée, ce n'est pas à nous qu'il convient d'y répondre.

Quoi qu'il en soit, et nous avons hâte de le dire, les opinions de M. Le Cœur, qui sont aussi les nôtres, ne sont encore pour nous que de simples opinions, c'est-à-dire des vues de l'esprit, auxquelles manque la sanction des faits et de l'expérience. Nous croyons, comme lui, qu'il est temps de rechercher si le musèlement des chiens, en s'opposant à la grande fonction éliminatrice qui, chez ces animaux, s'opère par la langue; si leur enchaînement au logis, qui les condamne aux plus cruelles privations; si le défaut d'exonération de tout genre et les besoins les plus accentués en certaines saisons; si, en un mot, toutes les mesures de police et de sécurité prises contre la rage des chiens ne vont pas à l'encontre du but qu'on se propose; oui, nous croyons qu'il ne faut pas dédaigner ces idées, qu'il importe de les étudier et de les expérimenter; mais nous n'oserions les faire servir de base à un projet d'hygiène susceptible d'application, et nous nous garderions bien de conseiller cette application immédiate à l'autorité administrative. Tout cela est encore du domaine de la spéculation pure. Si, d'un côté, et à l'appui de ces opinions, il est possible d'invoquer le grand fait pour lequel les voyageurs sont univoques, de l'absence de la rage dans tout l'Orient, où les chiens vivent en liberté et en promiscuité complète; d'un autre côté, l'observation répond que la rage se développe spontanément aussi sur d'autres espèces du genre chien, le loup, le renard, qui vivent dans les mêmes conditions de liberté et de promiscuité. Ce fait nous paraît immense; il nous a souvent dérangé dans les idées que, comme M. Le Cœur, nous caressions avec

amour ; et il prouve que les causes de la rage spontanée, chez les carnivores du genre chien dans nos climats, sont complexes et doivent être recherchées ailleurs que dans la privation de certaines fonctions physiologiques. Du reste, M. Le Cœur a cherché à appuyer sa doctrine sur des considérations, sur des résultats d'observation et d'expérience qui méritent de fixer l'attention des savants et de l'administration; l'opuscule de cet honorable confrère doit être lu, il fait réfléchir, il intéresse; c'est peut-être un commencement d'explication de cette horrible énigme pathologique, la rage.

Une théorie de cette maladie plus neuve, plus complète, plus séduisante encore, nous a été indiquée, ces jours passés, par un honorable confrère dont la famille médicale connaît les généreux efforts en faveur des améliorations professionnelles, par M. le docteur Loreau. Cette théorie n'est encore, il est vrai, et il faut le dire tout de suite, qu'une autre vue de l'esprit; elle ne repose que sur des considérations analogiques; il lui manque l'étude, l'observation, l'expérience, la démonstration; toutes ces garanties, M. Loreau s'occupe de les donner à ses idées, et Dieu veuille qu'il y parvienne; mais enfin, telle qu'elle est, telle du moins que nos souvenirs nous la rappellent après une simple conversation, elle mérite que nous la signalions.

Pour M. Loreau, la rage spontanée est une conséquence de la privation absolue de l'acte génésiaque et se développe lorsque l'animal qui en est atteint a été amené par diverses causes, et, en première ligne, par l'ingestion abusive du phosphore, à l'aphrodisie la plus excessive.

La rage spontanée est le funeste monopole des carnivores du genre chien, et de quelques espèces du genre *felis*. Les herbivores ne sont sujets qu'à la rage communiquée ou à la rage mue. La rage spontanée est particulière aux chiens appartenant à l'homme civilisé. Les chiens des contrées sauvages, barbares ou soumises au régime patriarcal sont indemnes de la rage spontanée. Pourquoi? C'est que là les chiens vaguent en liberté. Or, la liberté pour le chien, c'est la faculté de suivre ses instincts, ses penchants, de satisfaire ses passions impérieuses.

En civilisation, l'homme donne aux chiens une vie anormale, une vie d'esclavage qui se traduit par la muselière et la chaîne, le chenil ou le boudoir, l'abandon dans l'enchaînement, ou l'excès de caresses dans le salon, une alimentation tantôt insuffisante, tantôt trop succulente, mais toujours chargée, par les os dont il est avide, du terrible poison qui développe chez lui la fureur satyriasique, le phosphore.

M. Loreau trouve une certaine analogie entre les phénomènes de la rage et les phénomènes présentés par les individus soumis par état à l'action continue du phosphore. Dans les deux cas, excitation génésiaque, tristesse, abattement, taciturnité, recherche de l'obscurité, la lumière produisant une impression d'étonnement, d'inquiétude et de gêne; soudain, sans cause apparente, vive surexcitation succédant à la torpeur, œil brillant et largement ouvert, mouvements saccadés, convulsifs, se produisant sans motifs; puis engorgement et gonflement des mâchoires, *salivation*; ajoutez à ce tableau l'horreur de l'eau, la fureur et la bave, et vous aurez celui de la rage.

La contrainte morale, cette immorale précaution de Malthus, telle est pour M. Loreau la cause efficiente de la rage spontanée chez les chiens, animaux d'une lascivité qui a produit l'expression de *cynisme*, lascivité augmentée chez eux par l'alimentation incendiaire du phosphore des os.

Partout dans nos contrées, fait observer M. Loreau, le nombre des mâles, chez les chiens, excède énormément celui des femelles. Or, il partage cette opinion — *quod est demonstrandum* — que la rage spontanée ne se développe que chez les mâles. D'où cette conséquence qu'il a traduite en conseil donné à l'administration : il ne faut imposer que les mâles, ou les imposer plus fort que les femelles; vous en diminuerez ainsi le nombre, vous rétablirez une certaine proportion entre les mâles et les femelles, vous n'aurez que des mâles de belle espèce, des étalons types qui ne perpétueront que de belles races, et vous diminuerez ainsi l'effroyable danger de la propagation de la rage.

Toujours guidé par l'analogie, et voyant les chiens avaler d'instinct de l'herbe et surtout du chiendent, qui les purgent et les font vomir, se guidant sur l'action rapide des diurétiques, et en particulier de l'azotate de potasse, M. Loreau n'hésiterait pas à prescrire ce sel pour débarrasser l'économie par une sécrétion rapide du liquide urinaire, qui contient une si notable quantité de phosphore et de phosphate.

Enfin, M. Loreau conseille aux expérimentateurs l'emploi de l'aconitine dans le traitement de la rage, qu'il suppose devoir favorablement influencer la maladie.

Comme on le voit, la théorie de M. Loreau est en même temps étiologique, préventive et curative.

Etiologique : obstacle à l'accomplissement des fonctions les plus impérieuses de l'animalité ; esclavage, alimentation phosphorée ;

Préventive : liberté rendue à l'espèce ; exonération facile de tous les besoins naturels ; impôt sur les mâles ;

Curative : emploi du sel de nitre pour faciliter l'excrétion du poison par les urines et de l'aconitine pour agir sur l'essence de la maladie.

Telle est la doctrine de notre honorable confrère, doctrine, nous sommes obligé de le répéter encore, toute d'intuition, que les faits seuls de l'expérience peuvent confirmer ou détruire, mais contre laquelle, par cela seul qu'elle n'est encore qu'une idée, une vue, une aspiration généreuse de l'esprit, nous ne voulons opposer ni prévention ni répugnance.

La terrible question de la rage est si obscure et si mystérieuse, qu'on ne peut espérer son éclaircissement que de deux manières : ou par un heureux hasard, une de ces rares et fortuites rencontres empiriques dont l'histoire de l'art nous fournit quelques célèbres exemples, quinquina, mercure, vaccin ; ou par l'intuition de quelque esprit inspiré qui se passionne pour l'idée qui l'obsède, et qui, de l'état d'idée, la fasse passer à l'état de fait.

Ne dédaignons rien ; écoutons, observons, expérimentons.

AMÉDÉE LATOUR.
(*L'Union médicale.*)

Constipation opiniâtre guérie par des applications d'eau froide.

M. le docteur de Smet a communiqué l'observation suivante à la Société de médecine de Gand :

Un homme âgé de 45 ans, assez bien portant, du reste, était constipé depuis quatre jours et se plaignait en même temps de douleurs exacerbantes qui, du flanc, s'étendaient à tout le ventre. La pression les augmente. Langue humide, nette, excepté vers la base, où elle est couverte d'un enduit jaunâtre ; pas de vomissements.

Prescription : Huile de ricin, 2 onces à l'intérieur ; cataplasmes émollients.

Pas de selles ; douleurs plus fortes.

Le lendemain 23 septembre, on fait prendre : calomel, 2 grammes en deux prises ; lavement purgatif.

Le 24, pas de résultat ; météorisme et douleurs plus vives (continuation des purgatifs).

Le 26, exacerbation notable des symptômes ; douleurs intolérables, ballonnement du ventre, éructation ; pouls petit, faible (onguent mercuriel en frictions sur le ventre ; le soir, lavement purgatif ; calomel, 4 grammes en deux paquets à prendre à six heures d'intervalle ; extrait de belladone, 15 centigrammes en deux pilules à prendre en même temps).

Le 27, état comateux, délire ; pas de selles (continuation des mêmes moyens).

Le 28, ballonnement extraordinaire, respiration anxieuse, vomituritions incessantes de matières bilieuses, jaunâtres, à odeur stercorale ; pouls très-petit et très-rapide ; face grippée. Tout fait présumer une mort prochaine ; alors M. de Smet a recours à l'emploi continu et sans cesse renouvelé de compresses trempées dans l'eau froide.

Dès les premières applications, le malade a des éructations abondantes ; la respiration devient plus libre ; enfin, après cinq heures d'application d'eau froide, le malade rend des matières, suivies d'une quantité considérable de gaz et bientôt de plusieurs selles abondantes. Deux jours de repos et de régime convenable ne tardent pas à rendre la santé à ce malade.

Traitement des fractures chez le cheval.

On sait que lorsqu'un cheval se fracture un membre on le livre généralement à l'équarrisseur, qui s'empresse de le tuer, de l'écorcher et de le dépecer. Très-peu de gens ont assez d'humanité pour faire soigner le pauvre animal et assez d'intelligence pour comprendre qu'ils sacrifient ainsi leurs propres intérêts, car il s'agit quelquefois d'un cheval de prix. Les personnes qui ont assisté à la dernière séance de la Société d'agriculture et de commerce de Caen ont cependant pu se convaincre que les fractures du cheval se guérissent aussi bien que celles de l'homme, car les faits rapportés par M. Caillieux, médecin-vétérinaire d'un très-grand mérite, ne peuvent laisser subsister aucun doute à cet égard.

Si les bons effets de l'emploi du phosphate de chaux pris à l'intérieur dans le traitement des fractures se confirme, nul doute que l'époque de la guérison ne puisse être encore considérablement rapprochée. Chez le cheval, on pourra en effet donner ce médicament, dont nous signalions dernièrement l'usage, à des doses beaucoup plus fortes que chez l'homme. Voici au reste comment M. le secrétaire de la So-

ciété d'agriculture a rendu compte, dans son procès-verbal, de la communication de M. Caillieux :

« La parole est donnée à M. Caillieux, qui rend compte d'un rapport qu'il a lu, le 6 avril dernier, à la séance de la Société vétérinaire du Calvados et de la Manche, rapport dans lequel il signale de nouveaux succès obtenus dans la réduction des fractures des os des membres et des grands os du bassin chez le cheval. Les procédés employés par notre collègue sont des perfectionnements apportés dans l'appareil destiné à suspendre les animaux qui éprouvent ces sortes d'accidents, et ils ont pour résultat une guérison plus prompte et plus certaine. Le cheval, placé sur cet appareil, n'éprouve aucune gêne, et ne peut se blesser ni s'excorier la peau en aucun endroit; ses pieds reposent sur le sol, et pendant le sommeil son corps est entièrement soutenu. L'animal peut donc rester dans la même position le temps nécessaire pour attendre la guérison. Il est très-regrettable, dit M. Caillieux, de voir abattre tous les chevaux qui ont un membre fracturé, lorsqu'il serait facile d'obtenir leur guérison, au moyen d'un appareil fort simple et peu coûteux, et de conserver ainsi des animaux qui pourraient rendre encore de longs services.

« Pour faire mieux comprendre le procédé qu'il emploie, notre collègue met sous les yeux de la Compagnie un petit appareil confectionné par lui-même qui représente un animal placé dans une écurie et fixé convenablement sur le suspensoir perfectionné. M. Caillieux fait connaître les différentes parties de cet appareil et décrit l'usage de chacune d'elles. L'usage du suspensoir ne dispense pas, bien entendu, de celui de l'appareil contentif destiné à maintenir en place les os fracturés ; ce dernier moyen, convenablement employé, suffit le plus souvent seul pour réduire les fractures des os des membres chez les poulains, que leur indocilité ne permet pas de tenir longtemps à la même place ; mais lorsqu'il est question d'animaux plus âgés, habitués au licol et tenus à l'écurie, le suspensoir sera toujours utilement employé avec l'appareil *contentif inamovible*. Quant aux fractures des os du bassin, de l'os de l'épaule, du bras, de la cuisse, qui ne permettent pas l'application de l'appareil contentif, il faut nécessairement avoir recours au suspensoir.

« Plusieurs motifs empêchent les cultivateurs d'avoir recours à un vétérinaire pour le traitement des fractures; le plus accrédité est celui-ci : « *Les os du cheval n'ayant pas de moelle, la réduction est impossible.* » Cependant il est facile à chacun de se convaincre du contraire ; d'autres personnes, ne partageant pas cette erreur, admettent que la réduction est possible, mais que l'os trop peu consolidé se rompra de nouveau au premier mouvement brusque, à un saut de gaieté que fera l'animal lorsqu'il sera abandonné à lui-même. M. Caillieux déclare n'avoir jamais observé pareille chose chez les animaux auquels il a donné des soins. Il est convaincu d'ailleurs qu'on préviendra ces sortes d'accidents si l'on a la précaution de laisser les animaux en liberté pendant plusieurs jours dans une écurie peu spacieuse, après qu'on a retiré l'appareil contentif et cessé l'usage du suspensoir. Quelques-uns enfin, ayant peu de confiance dans la guérison, craignent de faire inutilement des frais de traitement et de nourriture.

« Notre collègue répond à cela que la dépense est minime, quant aux soins du vétérinaire, puisqu'une fois l'appareil placé, le praticien n'a besoin de revoir le malade que de temps à autre, et que la nécessité de soumettre l'animal à la diète et au régime débilitant réduit beaucoup la dépense de la nourriture.

« Notre collègue termine ses observations en citant deux faits nouveaux de guérison obtenus, l'un sur un cheval de quatorze à quinze ans, qui avait eu l'os de la jambe (*tibia*) fracturé transversalement à cinq ou six centimètres au-dessus du jarret, et qui fut guéri après quarante-trois jours de traitement et reprit son travail soixante-quatre jours après l'accident ; l'autre sur un cheval de cinq ans, qui avait l'un des os du bassin (l'*ischion*) fracturé près de l'articulation, et dont la consolidation était faite après quarante-cinq jours de suspension. »

Délire des ivrognes.

Sous le titre modeste de *Note*, M. le docteur Pinel neveu vient de publier dans la *Revue des spécialités* un mémoire très-intéressant sur la folie ébrieuse ou délire des ivrognes; il résume ainsi les symptômes psychiques qui caractérisent cette affection :

« Quelques semaines ou quelques jours seulement avant la manifestation du délire bachique, le caractère des malades est changé ; ils sont plus impressionnables, plus irritables, querelleurs, difficiles à vivre, incapables de se livrer à aucune occupation, inaptes à remplir leurs devoirs. Le délire éclate d'autres fois subitement, et les dipsomanes éprou-

vent une altération plus ou moins notable de l'intelligence. Cette altération peut se présenter sous diverses formes : monomanie, mélancolie, suicide, lypémanie, stupidité, démence. Ordinairement la forme maniaque prédomine, et le délire est général.

« L'acuité, l'intensité, le caractère, la marche, les qualités du délire varient suivant l'âge, la constitution, le tempérament, le genre et la quantité de boisson ingérée, le traitement déjà employé. De façon que tantôt le désordre des facultés intellectuelles est léger, borné et même intermittent, revenant principalement le soir et la nuit, permettant aux malades de suivre une certaine conversation et d'être fort calmes pendant des heures entières; tantôt au contraire, l'agitation et l'exaltation cérébrale sont extrêmes : les cris, les vociférations ne discontinuent pas un seul instant, la marche du délirium est rapide et continue, et il peut alors se terminer d'une manière fâcheuse. Dans quelques cas, et surtout chez les malades âgés qui ont eu des accès antérieurs ou qui sont adonnés à l'ivrognerie, la maladie se montre plus uniforme, lente; les symptômes sont peu intenses et durent plus longtemps. C'est alors que le délire prend un caractère de chronicité.

« Un des phénomènes principaux du delirium tremens, qui frappe et attire l'attention, c'est la constance, la nature et le caractère des hallucinations et des illusions. Tous les auteurs les ont signalés comme jouant un des rôles les plus importants. Ce sont les sens de la vue et de l'ouïe qui présentent le plus fréquemment des hallucinations ; cependant les autres sens n'en sont point exempts. Ainsi, certains malades sentent des odeurs fétides et repoussent les boissons et les aliments parce qu'ils ont le goût de poison ; d'autres pensent tenir dans leurs mains des objets ou des instruments dont ils se servent. Nous avons vu dernièrement une malade qui faisait les mêmes mouvements qu'on exécute en cousant ou en brodant ; elle prétendait qu'elle travaillait à une broderie ; elle comptait de l'or et des billets de banque qui dans d'autres moments n'étaient plus sensibles à sa vue ni à son toucher. Un autre malade était furieux, parce qu'il voyait devant lui sa femme en conversation criminelle avec un individu dont il disait le nom. Un interprète de l'ambassade ottomane, prenant la baignoire où il était enfermé pour une fosse dans laquelle on l'avait enterré vivant, s'était déchiré le scrotum pour se donner la mort. Après sa guérison il nous avait fait part de son illusion. Presque tous les dipsomanes voient et entendent des voleurs et des brigands qu'ils poursuivent et avec lesquels ils se battent quelquefois. Ils racontent longuement ce qu'ils ont vu et entendu, lorsque le délire devient moins intense. D'autres voient des animaux féroces, des bêtes immondes, des insectes, des serpents, des rats, des souris qu'ils cherchent sous leur lit, leurs draps, leurs couvertures. La plupart sont constamment occupés à chercher et à repousser ces animaux, qu'ils voient, entendent, touchent et sentent; leurs mouvements sont continuels, et ils bouleversent la literie et les meubles de l'appartement pour arriver à leurs fins. Les hallucinations et les illusions sont surtout très-manifestes le soir et la nuit ; quelques malades même n'en éprouvent que dans ces moments. Les fausses sensations sont généralement d'une nature triste et mélancolique et portent parfois au suicide ; cependant certains monomanes sont joyeux et contents : ils ont de l'or, des billets de banque, des bijoux qu'ils montrent ou qu'ils disent avoir serrés soigneusement; ils entendent le son d'instruments, veulent aller au bal, au spectacle. Les conceptions délirantes qui naissent de leurs fausses sensations peuvent amener des conséquences plus ou moins fâcheuses. Ainsi le suicide, l'homicide, l'incendie, des attentats à la pudeur, des accusations graves, des paroles sales, obscènes, injurieuses peuvent en être la suite. Un malade qui éprouve tous les mois environ un besoin irrésistible de boire, suivi bientôt d'un accès de delirium tremens, profère contre sa femme et les jeunes ouvrières de son établissement les propos les plus orduriers et les plus obscènes, tandis qu'il est parfaitement convenable lorsque l'accès est passé. Il a été sur le point plusieurs fois de mettre le feu à sa maison. Une dame appartenant à une famille des plus honorables se compromet avec le premier venu lorsqu'elle est sous l'influence de l'intoxication alcoolique. Un malade chez lequel nous avons été appelé en consultation a poursuivi plusieurs fois, armé de pistolets, des êtres imaginaires ou bien des individus qu'il prenait pour des voleurs.

« Pour échapper aux voleurs, aux assassins, aux animaux de toute espèce qui les menacent ou les effrayent, les dipsomanes cherchent ordinairement à fuir et à éviter le danger, et une mort accidentelle, non préméditée, est souvent le résultat de leur frayeur. »

Une fenêtre est prise pour une porte; un puits, une rivière, un précipice sont inaperçus; d'autres fois la mort, la mort volontaire paraît être la der-

nière ressource qui leur reste au milieu du trouble mental que provoquent les hallucinations horribles auxquelles ils sont en proie. Quelquefois au contraire, au lieu de fuir, ils courent après les fantômes ou les individus qu'ils croient voir et entendre, et malheur alors à ceux que le hasard offre à leurs yeux, car ils risquent d'être immolés sans pitié et sans hésitation. Quelles funestes conséquences peuvent être la suite de semblables hallucinations, et combien n'est-il pas urgent de surveiller attentivement les œnomanes.

Sur un cas de névrose singulière et complexe.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

Nos lecteurs n'ont pas oublié l'intéressante consultation sur un cas de névrose singulière empruntée par nous à *l'Union médicale* (*Médecin de la maison* du 30 mars dernier). Aujourd'hui nous puisons dans le même journal la fin de cette observation, qui n'est pas moins extraordinaire que la première partie.

Monsieur et très-honoré confrère,

Je viens vous remercier de l'hospitalité que mon observation de névrose a trouvée dans vos colonnes le 25 mars dernier, et témoigner à l'honorable M. Moreau (de Tours) toute ma gratitude pour les utiles conseils dont il a bien voulu l'accompagner. Je vous envoie en même temps la fin de cette même observation, cédant en cela au désir d'être utile à la science et agréable à plusieurs confrères des départements, que ce cas pathologique intéresse vivement.

Du 10 au 15 mars rien de particulier à noter dans l'état de notre jeune malade. Toujours des contractions spasmodiques durant plus ou moins de temps, extases, somnambulisme, agitation sans sortir du lit.

15 mars. Journée terrible. Dès le matin, il éprouva de violentes contractions à la gorge, aux yeux et aux jambes. Vers onze heures, ces douleurs augmentèrent, surtout à la gorge. Il devenait violet et menaçait d'être asphyxié. Après avoir horriblement souffert pendant à peu près une heure, il perdit la vue, par occlusion spasmodique des paupières, la parole et l'usage de ses jambes. Alors, les souffrances diminuèrent, sans le quitter entièrement. Il ne pouvait se faire comprendre qu'en écrivant à tâtons, sur une ardoise, et encore ne le pouvait-il pas toujours, parce qu'il était souvent empêché par une douleur au poignet droit.

16 mars. La journée se passe en contractions fréquentes dans les jambes, dans les yeux et dans la gorge.

17 mars. Mêmes douleurs que la veille; mais, vers quatre heures du soir, elles deviennent si fortes, que P... se débattait dans son lit et poussait des cris. Après quelques heures de souffrances horribles, il recouvra la parole, la vue et l'usage des jambes. Il était environ huit heures du soir. Longtemps auparavant, il avait annoncé par écrit que ces douleurs auraient ce résultat. Bientôt après, il tomba dans une extase qui dura jusqu'à onze heures et demie.

18 mars. En s'éveillant, P... annonce qu'il ressent en lui une excitation, *un bouillonnement dans les entrailles* et qu'il aura une journée agitée. En effet, il passa la journée à faire les exercices gymnastiques dont j'ai parlé précédemment, c'est-à-dire à sauter sur les portes, dans les placards, à marcher sur les cheminées, à franchir des chaises, à les porter en les tenant entre ses dents par un barreau, rapidement d'une chambre à l'autre. De temps en temps, il avait des accès de somnambulisme.

19 et 20 mars. Crispations et douleurs successivement et brusquement comme toujours, dans toutes les parties du corps; le 19, surtout, il eut des douleurs tellement vives au cœur et de telles contractions à la gorge, qu'il poussait des cris affreux et devenait tout bleu.

21 mars. De grand matin, il annonce des bouillonnements dans les entrailles, indice certain d'une mauvaise journée. En effet, il fut très-agité, comme le 18, et eut encore de longues crises de somnambulisme. Durant cet accès, j'ai pu noter très-souvent le phénomène suivant :

On aurait dit qu'il prenait plaisir à dire l'heure qu'il était, celle à laquelle on avait fait ou dit telle ou telle chose; il répétait à chaque crise, par exemple lorsque son père était indisposé : Je suis aussi sûr que mon père est plus malade qu'on ne le dit, que je suis sûr qu'il est telle heure à telle pendule. Or, l'heure indiquée, à un quart de minute près, était presque toujours d'une exactitude rigoureuse, et il n'y avait dans sa chambre ni montre ni pendule. Cette exactitude dans l'appréciation du temps disparaissait avec la crise. Pendant un de ces accès de somnambulisme, on lui jeta de l'eau fraîche à la figure. Lorsqu'il revint à lui et qu'il se vit mouillé, il

tomba dans une grande irritation, dans une espèce de désespoir que l'on eut beaucoup de peine à calmer, car il ne s'expliquait pas pourquoi on l'avait ainsi mouillé à son insu. Immédiatement, il retomba en extase, et on en profita pour changer sa chemise, et faire sécher l'autre qu'on eut soin de lui remettre, car il éprouvait toujours une vive et pénible émotion quand, au sortir d'une extase, il remarquait un changement, si léger qu'il fût, dans ce qui l'environnait au moment où il était tombé. Pendant ces crises, son existence était comme suspendue, et, à la fin de l'accès, il terminait une phrase que cet accès, long quelquefois d'une demi-heure ou d'une heure, avait suspendue.

Irrité d'avoir vu, à plusieurs reprises, différents papiers entre les mains de plusieurs personnes, ce qui l'avait fait tomber en extase, il déclara avec emportement, que, puisqu'on n'avait pas plus d'égard pour lui, il allait au second étage se précipiter par la fenêtre ; cela dit, il prend sa course et l'on n'arriva que juste à temps pour l'en empêcher. Alors commença une longue lutte entre P... et les assistants, qui le contenaient à peine, tant ses forces étaient surexcitées, lutte qui, du reste, se termina brusquement comme toutes ses crises.

22 mars. Le plus souvent, les matinées étaient assez calmes ; mais ce jour-là, P... éprouva dès six heures du matin une assez longue crise extatique, pendant laquelle il pria Dieu de le guérir. Il s'était levé pour faire sa prière. On le remit au lit, et, à son réveil, il n'eut pas conscience de ce qui s'était passé.

Presque tous les matins il annonçait, par ce qu'il ressentait, ce que serait la journée, et rarement il se trompait.

Ce jour-là, lui ayant demandé comment il se trouvait : Entre le bien et le mal, me répondit-il, et je ne sais encore lequel des deux l'emportera. Plus tard, son père s'étant présenté avec du papier à la main, chose qui, depuis le 5 mars, l'épouvantait si fort, il eut une courte extase. Quand il en fut sorti, son père lui fit quelques observations sur la nature et la destination de ces papiers ; il voulut alors les voir et les toucher, ce qu'il fit sans la moindre émotion. Enfin vers dix heures et demie, il fut pris d'une dernière crise de somnambulisme, *pendant laquelle il remercia Dieu d'avoir exaucé sa prière et de lui avoir rendu la santé; au moment où il parlait désignant l'heure exacte :* 11 *heures* 8 *minutes.*

Bientôt la crise passa, et il s'écria : Maman, je suis guéri! Ce qu'il y a de singulier, c'est la foi ferme, inébranlable, qu'il avait en sa guérison ; et aux doutes, aux hésitations, aux craintes que l'on pouvait lui exprimer, il opposait imperturbablement sa réponse : Je suis guéri.

Il voulut s'habiller et descendre pour dîner avec sa famille. Le matin encore, ses jambes ne pouvaient le supporter, et après midi, il alla sur la promenade et fut sur pied toute la journée, sans se plaindre d'autre chose que de faiblesse à la jambe droite. Le lendemain, même état; il va à la messe avec sa mère, et pendant l'office, la faiblesse de la jambe disparaît brusquement.

Depuis lors, la guérison ne s'est pas démentie ; il lui reste seulement une grande impressionnabilité ; un rien l'agace et le met de mauvaise humeur, et il est incapable de la moindre application. La mémoire n'est plus aussi bonne que pendant la maladie. Dès le matin il est sur pied, et il éprouve le besoin de marcher toute la journée.

Devons-nous croire à une guérison, ou bien assistons-nous à un état de transition simple? c'est ce qu'il serait, je crois, bien difficile d'avancer, et ce que l'avenir seul démontrera.

Inutile d'ajouter que, comme toujours en pareil cas, quoique j'eusse annoncé la *possibilité* d'une guérison brusque, nombre de gens ont crié au miracle. Dois-je dire que ce n'étaient pas les plus éclairés en la matière, et les moins intéressés peut-être?

Le malade a commencé depuis plusieurs jours le régime tonique conseillé par M. Moreau, régime qu'il suivait avant sa maladie, et auquel on a ajouté l'huile de foie de morue.

Dr Ch. Caviole,
Médecin en second à l'hôpital de Cahors
et du lycée impérial.

De l'emploi du sel de nitre à haute dose dans le rhumatisme articulaire aigu.

M. Pourrat a communiqué à la Société de médecine de Gannat des faits très-intéressants sur l'emploi du nitre dans le rhumatisme. Dans l'espace de six semaines, M. le docteur Pourrat a vu cinq malades atteints de rhumatisme articulaire aigu, qu'il a traités par le nitre à haute dose. Il croit inutile de donner les détails de ces observations, et s'en tient aux conclusions qu'il a dû en tirer.

Dans les vingt-quatre heures, le malade prenait quarante-cinq grammes de nitre en solution dans deux litres d'eau sucrée; cette administration était

continuée quatre à cinq jours et se faisait ensuite à dose décroissante. Sur les cinq malades, quatre ont été guéris comme par enchantement dans vingt-quatre heures, après lesquelles ils n'éprouvaient ni douleurs, ni gêne dans les articulations. Quant au cinquième malade, il a fallu quarante-huit heures pour la disparition des douleurs et six jours pour faire cesser la roideur.

La quantité des urines n'a nullement été modifiée par ce traitement chez aucun des cinq malades.

On peut induire des faits qui précèdent, que cette méthode curative, remise en honneur par M. Gendrin, diminue et fait cesser très-rapidement les accidents généraux et locaux du rhumatisme articulaire aigu.

Il est de la plus haute importance de délayer la dose indiquée de nitre dans une certaine quantité de liquide, deux litres par exemple, que l'on fait boire par intervalles dans la journée, à doses fractionnées.

Afin d'éviter les rechutes, il est encore indispensable de continuer l'usage du nitre pendant plusieurs jours après la cessation des accidents.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Chimie appliquée à la physiologie et à la thérapeutique, par le docteur Mialhe, pharmacien de l'Empereur, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris, etc. Un volume in-8° de 703 pages. — Paris, 1856. Chez Victor Masson, libraire, place de l'Ecole de médecine.

Le livre que nous voulons faire connaître à nos lecteurs est une œuvre tellement importante, et ayant un caractère tellement scientifique, que nous éprouvons quelque embarras pour en rendre compte à nos lecteurs, étrangers pour la plupart aux études chimiques et physiologiques.

Appliquer toutes les ressources de la chimie à l'étude des fonctions de la vie et à l'art de guérir, c'est rendre à la fois un service considérable à l'humanité, et marcher à grands pas dans la grande voie du progrès, la seule peut-être qui soit ouverte à la médecine pratique. C'est prendre la nature sur le fait pour lui venir en aide, ou la redresser lorsqu'elle s'égare; c'est la divulgation, au profit de l'espèce humaine, de tous les mystères de l'organisation. La tâche était grande, mais l'auteur n'a pas failli au mandat qu'il avait accepté.

Ce livre est non-seulement l'exposé de l'état actuel de la physiologie chimique, mais il est entièrement neuf, car les opinions propres à l'auteur, basées sur des faits et des expériences sévères et concluantes, viennent à chaque pas jeter un jour nouveau sur la plupart des questions qui y sont traitées. Des travaux importants, communiqués précédemment par M. Mialhe aux Académies des sciences et de médecine, épars pour la plupart dans les recueils allemands et français, ont été fondus dans ce travail, et sont venus en rehausser la valeur; tels sont les travaux de l'auteur sur le diabète, sur la salive, sur la digestion gastrique, sur l'albumine et le rôle qu'elle joue dans l'économie, etc., etc., travaux qui ont été développés à l'aide d'expériences nouvelles, et contrôlés pour ainsi dire les uns par les autres.

Un chapitre sur l'absorption en général a conduit l'auteur à diviser les médicaments en deux grandes classes bien distinctes l'une de l'autre par la manière dont les substances appartenant à chacune d'elles agissent sur l'économie. Chacune de ces classes se subdivise elle-même en deux sections, et à l'aide de ces divisions et subdivisions, M. Mialhe arrive d'emblée à fournir à la pharmacie une base rationnelle qui conduit le praticien aux résultats pratiques les plus remarquables.

Et qu'on ne s'imagine pas que ces divisions sont arbitraires et reposent sur une simple théorie; elles résultent des données chimiques les plus précises et les moins discutables : les médicaments sont coagulants ou fluidifiants, et les uns ou les autres le sont immédiatement ou médiatement; aucun d'eux ne peut échapper à cette loi si féconde en applications.

Quoique le travail de M. Mialhe s'élève aux considérations les plus élevées de la science, les détails n'y sont pas pour cela négligés, et la pharmacie pratique y puisera une foule de données qui avaient jusqu'ici passé inaperçues; c'est ce que nos lecteurs comprendront en lisant l'extrait suivant du troisième chapitre du livre, lequel a pour titre : *Recherches sur l'absorption des médicaments insolubles ou peu solubles.* Nous demandons pardon à l'auteur d'avoir choisi ces pages, qui ne sont sans doute pas celles qui lui ont coûté le plus d'efforts : mais leurs conséquences pratiques seront sans doute mieux saisies par nos lecteurs :

MÉDECINE DE MAGNÉSIE OU MÉDECINE BLANCHE.

Magnésie calcinée officinale.....	8	grammes.
Eau simple.....	40	—
Sucre grossièrement pulvérisé.....	50	—
Eau de fleurs d'oranger.....	20	—

Broyez exactement dans un mortier de porcelaine la magnésie calcinée avec l'eau ordinaire; introduisez ensuite ce lait magnésien dans un petit poêlon d'argent, et chauffez-le jusqu'à

ébullition complète en agitant sans cesse avec une spatule d'argent, afin d'éviter que l'oxyde magnésique ne se précipite en s'hydratant. Cela fait, retirez le poêlon du feu, ajoutez le sucre, et continuez d'agiter jusqu'à ce que ce dernier soit entièrement dissous ; puis enfin, ajoutez l'eau de fleurs d'oranger et passez au travers d'une étamine à loochs.

La médecine de magnésie purge abondamment, sans faire éprouver ni fatigue ni coliques. Elle ne provoque que peu de selles, mais des selles copieuses et comme pultacées. La présence du sucre ne nous paraît pas étrangère à l'action de ce précieux laxatif; nous avons tout lieu de croire, au contraire, que ce corps se transforme dans l'estomac, en partie, en acide lactique, lequel agit sur la magnésie, de concert avec les acides contenus dans le suc gastrique, la rend soluble et par conséquent absorbable.

Cette médecine doit être prise en une seule fois, le matin à jeun, et immédiatement après son administration il faut boire un demi-verre d'eau fraîche, mais pas davantage ; l'expérience nous ayant appris que l'ingestion d'une trop grande quantité de liquide affaiblit notablement l'action purgative de la médecine blanche, ce qui provient de ce qu'alors une partie de la magnésie franchit le pylore, et parconséquent échappe à l'action dissolvante du suc gastrique.

La médecine de magnésie préparée d'après notre formule est plus active que celle que M. Gobley a proposé de lui substituer, ainsi que nous nous en sommes convaincu par la voie de l'expérimentation clinique ; ce qui tient sans doute à ce que cette dernière contient une proportion de sucre infiniment moindre.

Les effets de la médecine de magnésie sont constants ce n'est guère que chez quelques sujets affaiblis et incapables de supporter aucune alimentation que nous l'avons vue quelque fois échouer ; c'est la purgation des gens qui digèrent. Ce purgatif n'agit ordinairement que cinq ou six heures après son ingestion, rarement plus tard, très-rarement plus tôt.

Comme l'action de la médecine blanche est lente à apparaître, il est bon de faire observer ici que rien n'oblige à attendre que ses effets aient été produits pour prendre des aliments ; on peut manger sans aucun inconvénient trois heures après son administration, et au besoin même avant que ce temps se soit écoulé.

LAIT DE MAGNÉSIE.

Magnésie calcinée officinale.....	100	grammes.
Eau pure.....	800	—
Eau de fleur d'oranger.....	100	—

Broyez la magnésie avec l'eau, et portez ensuite le mélange à l'ébulition, en opérant comme il a été dit pour la médecine de magnésie ; passez et ajoutez l'eau aromatique. Le lait magnésien contient deux grammes de magnésie par chaque cuillerée à bouche.

C'est sous cette forme qu'il convient, selon nous, d'administrer la magnésie calcinée du Codex, parce que, ainsi mixtionnée avec l'eau, elle est bien moins désagréable au goût que lorsqu'elle est mélangée extemporanément avec ce véhicule, mais surtout parce qu'en cet état elle a perdu toute aptitude à se combiner avec l'eau.

Comme absorbant et anti-acide, le lait de magnésie doit être pris à la dose d'une cuillerée à café, le matin, à jeun, et à la dose d'une cuillerée à bouche dans le traitement du diabète. »

Nous sommes forcé d'arrêter là ces citations qui nous entraîneraient trop loin, car elles offriraient le même intérêt pour chaque médicament en particulier. Le livre de M. Mialhe n'est pas d'ailleurs du nombre de ceux qu'on ne lit qu'une fois, il est trop instructif pour qu'on ne le consulte pas souvent, et nous aurons encore occasion d'en parler à nos lecteurs.

Dr Reinvillier.

Nous rendrons compte prochainement du *Guide pratique aux eaux minérales*, du docteur Constantin James, cet ouvrage pouvant être très-utile aux personnes qui doivent fréquenter cette année les eaux minérales. Nous apprenons à l'instant que S. M. le roi de Wurtemberg vient de conférer à M. le docteur Constantin James la croix de chevalier de l'ordre de Frédérick.

Mémoire sur le mode d'assainissement des villes en Angleterre, par M. Mille, ingénieur des ponts et chaussées.

Il ne s'agit pas, dans ce Mémoire, ainsi que semble l'indiquer le titre, de l'assainissement considéré en général, mais seulement de l'assainissement au point de vue restreint de l'usage des eaux. Question immense qui intéresse profondément l'Angleterre, mais qui touche également aux intérêts de toutes les nations. Si la France, douée d'une atmosphère plus clémente que celle de l'Angleterre ; si, inspirée par son ciel, par son génie, notre patrie a mis sa gloire dans sa richesse artistique, dans les monuments publics qui font à la fois son orgueil et l'envie des peuples, on ne peut se dissimuler que nous avons moins fait que nos voisins pour la commodité de la vie. Chez nous, la vie est plus extérieure ; chez nos voisins on se renferme chez soi, et l'on se concentre dans le confortable. Sous ce point de vue, nous avons beaucoup à apprendre. M. Mille nous semble donc bien inspiré en mettant son expérience et ses études au service de la grande question de l'assainissement.

Bien que l'objet apparent des études de M. Mille ne soit pas l'assainissement des villes de France, néanmoins, entraîné par la force des choses, les comparaisons naissent à chaque instant sous sa plume. Ces rapprochements font bien connaître les améliorations dues au génie de l'Angleterre, et, par opposition, les défauts de nos propres institutions hygiéniques. Le premier pas dans la voie du progrès est l'aveu de son infériorité. C'est donc avec une satisfaction réelle que nous faisons cet aveu, espérant avec confiance que la France redoublera d'efforts pour favoriser, par tous les moyens possibles, le bien-être des populations.

Ne pouvant entrer dans le détail des études dues à M. Mille, il nous suffira d'en faire connaître le résultat général.

Le problème de la salubrité des villes se résume en deux propositions générales formulées de la manière suivante : « 1° L'eau à discrétion dans l'habitation; 2° la perte immédiate des vidanges à l'égout. »

La première proposition ne saurait faire de doute. L'abondance de l'eau est la condition indispensable d'une suffisante propreté, et la propreté la condition nécessaire de la salubrité.

En ce qui concerne la perte des vidanges, M. Mille ne pense pas qu'elles doivent être abandonnées et perdues d'une manière absolue; il veut, par là, dire que les habitations doivent en être débarrassées d'une manière immédiate. Au point de vue hygiénique, cela suffit.

Mais à côté de l'intérêt de la salubrité existe un intérêt égal, nous voulons parler des exigences de l'agriculture. Tant que les machines n'auront pas été appliquées à l'industrie agricole, les engrais liquides ne trouveront pas un emploi fructueux. Plus tard, et lorsque les opérations pratiquées en Angleterre seront mieux connues et plus appréciées en France, les engrais liquides acquerront aux yeux des agriculteurs la haute valeur qu'ils possèdent réellement. Ce jour-là, l'agriculture française aura fait un pas immense. Les campagnes donnent à la ville les produits agricoles, il faut, pour rétablir une sorte d'équilibre, que la ville rende à la campagne les eaux ménagères, les vidanges proprement dites, les fumiers, etc., c'est-à-dire les véritables éléments de la fertilité des champs.

Ce que l'Angleterre a fait d'efforts et de dépenses pour donner de l'eau aux grands centres de population est vraiment étonnant. Sans parler de ce qui s'est fait pour Londres, Manchester, Glascow et beaucoup d'autres grandes cités, on cite de petites municipalités qui n'ont pas craint de s'imposer pour des centaines de mille francs dans le but unique de fournir à chaque habitation une quantité d'eau relativement considérable. Les frais sont ordinairement couverts par une taxe proportionnelle aux loyers. Des banquiers fournissent les fonds et sont remboursés par annuités. C'est ainsi que la ville de Rugby a pu entreprendre des travaux remarquables qui donnent de l'eau, par deux robinets au moins, à plus de 700 habitations. Une taxe annuelle de 35,000 francs, pendant 30 ans, suffira pour couvrir la dépense nécessitée par cet important travail.

Nous citons cet exemple pour encourager les communes de France qui reculent souvent devant des entreprises grandioses destinées à assurer leur prospépérité ; qui reculent, dirons-nous, paralysées par la crainte de dépense excessive.

Le travail de M. Mille a un caractère pratique par excellence. Il est du nombre de ces rares productions qui portent le cachet d'une éminente utilité. Nous voudrions qu'il fût entre les mains de tous ceux qui, par profession ou par devoir, s'occupent de la salubrité publique. Une diction correcte en rend la lecture facile. L'absence de formules algébriques le met d'ailleurs à la portée des gens du monde les moins instruits.

S'il nous était permis de commettre une indiscrétion, nous dirions que la contre-partie du présent Mémoire ne tardera pas à voir le jour. Après avoir donné le moyen d'amener l'eau dans le centre de la population, de la recueillir après l'avoir mise en usage, M. Mille étudie maintenant les procédés les plus avantageux pour en disposer au profit de l'agriculture. Cette seconde série d'étude consistera en des essais d'applications pratiques sur le modèle des opérations anglaises, modifiées selon le besoin de notre climat et les exigences des conditions spéciales dans lesquelles se trouve le sol des environs de Paris.

Dr Bourdin.

FORMULES.

POMMADE SICCATIVE POUR LES PLAIES.

Souvent les gens de campagne contractent des plaies aux jambes, qui, par leur négligence, deviennent très difficiles à guérir. J'ai l'honneur de vous soumettre, écrit M. Bourgeois de Faverdaz, pharmacien à Saint-Just-Lapendue, un moyen que j'ai toujours vu réussir : lavez la plaie, matin et soir, avec une décoction très concentrée de feuilles de noyer et d'écorce de chêne, étendez ensuite sur la plaie une couche légère de la pommade suivante :

Sous-carbonate de plomb.....	15	grammes.
Litharge en poudre.....	15	—
Cachou en poudre très fine.....	5	—
Eau pour délayer le cachou.....	20	—
Huile d'olive.....	30	—
Cire jaune.....	60	—
Axonge balsamique.....	15	—
Faites une pommade selon l'art.	125	

(*Répert. de pharm.*).

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 juin 1856. Paraissant tous les quinze jours 6e Année. No 143.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, No 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — Moyens hygiéniques pour prévenir les épidémies après les inondations — Des causes de la rage chez le chien.— Empoisonnement avec des pains à cacheter. — Cauchemar intermittent. — Traitement des ulcérations et crevasses du mamelon chez les nourrices. — Emploi de l'acide gallique dans différentes maladies, et principalement dans les hémorrhagies. — Traitement du choléra par l'électricité. — Remède contre les névralgies.— Emploi du datura contre la constipation.— Emploi de la belladone contre l'empoisonnement par l'opium. — Boisson alcoolique préparée avec les tiges de topinambour. — Effets du venin des crapauds. — Variétés et nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formules : Tisane contre les fièvres intermittentes.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 15 JUIN 1856.

Pendant les pluies que nous subissions il y a quelques jours, on a observé une foule de névralgies et même des fièvres intermittentes; on sait cependant que ces dernières maladies, particulières aux pays marécageux, sont habituellement très-rares à Paris. Les névralgies surtout se sont montrées avec des symptômes très-accentués; les douleurs étaient très-vives chez beaucoup de malades.

Aujourd'hui tout est rentré dans l'ordre habituel, et la température actuelle est favorable à la santé. Le nombre des malades a beaucoup diminué.

MOYENS HYGIÉNIQUES POUR PRÉVENIR LES ÉPIDÉMIES

APRÈS LES INONDATIONS.

Tous les gens de cœur, et ils sont heureusement nombreux, ont été profondément affligés en apprenant les affreux désastres causés par les inondations, mais une autre crainte n'a pas tardé à les assiéger. Lorsque l'eau se sera en partie retirée, quand il sera permis aux malheureux inondés de parcourir ce sinistre théâtre, après que celui-ci aura retrouvé le champ qui le faisait vivre, celui-là sa maison à moitié renversée et peut-être même, enfouis sous les décombres, les cadavres de ceux qui lui étaient chers, pourra-t-on habiter les lieux ainsi ravagés par cette terrible innondation? Des maladies graves, des épidémies ne seront-elles point la conséquence de l'infection miasmatique qui devra necessairement se produire?

Si on considère ce qui se passe dans les pays marécageux où les fièvres intermittentes sont endémiques, à cause de la décomposition permanente des substances végétales et animales au milieu des eaux stagnantes, on doit craindre que l'air des pays inondés ne soit bientôt vicié et ne devienne fatal à ses habitants. L'épais limon que l'eau a laissé sur le sol renferme les débris d'un nombre immense d'êtres vivants appartenant aux classes les plus variées du règne organique. Ce ne sont pas seulement de gros animaux qui se sont trouvés ainsi noyés, ce sont encore ceux qui se creusent des galeries et des souterrains, ceux qui rampent à la surface, ceux qui habitent les plantes, les arbustes et même les arbres. Puis, les eaux ont laissé à sec une foule de poissons et autres animaux aquatiques dont les émanations putrides viendront augmenter le danger qui se trouvera encore multiplié par l'altération des céréales, de l'herbe des prairies et de toutes les plantes susceptibles de se désorganiser sous l'influence de l'humidité et de la chaleur.

Les phénomènes qui suivent les inondations survenues pendant les chaleurs et sur les terres cultivées sont bien différents de ceux qui succèdent aux inondations qui ont lieu pendant l'hiver et que l'on peut observer annuellement dans les riches prairies de la Normandie. Dans ces prairies, l'herbe n'est pas encore poussée, les insectes sont à l'état de larves, les êtres animés sont peu nombreux; au milieu de l'été, au contraire, la terre est en pleine végétation, et le pied de l'homme ne peut se poser sur le sol sans y rencontrer une foule de petits animaux; c'est ce qui explique l'odeur fétide qui s'exhale des terrains qui étaient récemment submergés.

Cette situation n'a pas manqué d'éveiller la sollicitude de l'administration supérieure, dont les soins intelligents ont été si actifs au moment du désastre. Les préfets de département inondés ont reçu une instruction qui avait été demandée au Comité consultatif d'hygiène publique, et les conseils d'hygiène, ainsi que les conseils d'agriculture de chaque localité, les ingénieurs des ponts et chaussées, les architectes des départements ont apporté aux autorités locales un concours actif et précieux qui ne peut manquer de produire d'heureux résultats.

Les savants se sont aussi préoccupés, individuellement, des dangers que peuvent faire courir aux populations les émanations miasmatiques, et se sont empressés de mettre leurs connaissances spéciales au service de l'humanité. Parmi les idées les plus remarquables qui ont été émises, nous devons citer celles de M. le docteur Lavalle, directeur de l'Ecole de médecine et de pharmacie de Dijon, et celles de M. le docteur Amédée Latour, rédacteur en chef de *l'Union médicale*. M. Lavalle a proposé au conseil d'hygiène publique du département de la Côte-d'Or des mesures qu'il pense devoir être efficaces; voici comment elles sont résumées dans le journal *la France médicale*:

« 1° Fauchage immédiat des prairies;

« 2° Dessiccation rapide et seulement suffisante pour pouvoir brûler tout ce qui aura été coupé;

« 3° Dispersion à la surface du sol d'une quantité suffisante de proto-sulfate de fer (couperose verte), pour arrêter toute putréfaction;

« 4° Labourage immédiat et enfouissement des récoltes avariées dans les champs cultivés.

Selon M. le docteur Lavalle, 25 à 30 kilogrammes de sulfate de fer réduits en poudre, et mélangés à une quantité suffisante de terre ou de sable fin pour pouvoir être répandus à la surface du sol d'un hectare, arrêteront immédiatement toute formation de miasmes. L'odeur disparaîtra, et de plus, on assurera à la récolte d'automne une qualité et une abondance qui couvriront de beaucoup les frais exigés.

M. Amédée Latour, l'un des publicistes les plus distingués de la presse médicale, esprit aussi élevé que savant ingénieux, indique en peu de mots à ses lecteurs les mesures qu'il croit les plus utiles et les plus urgentes, en s'inspirant pour cela, comme il le dit dans son journal, des recommandations proposées par le comité consultatif d'hygiène publique.

Après avoir conseillé comme première mesure l'assainissement du sol par les moyens appropriés pour se débarrasser des eaux stagnantes, il suppose ce sol étanché, et s'il y existe des cadavres d'animaux, des poissons morts, il conseille leur enfouissement immédiat en les recouvrant de chaux vive.

Les foins les plus complétement gâtés et souillés par les matières limoneuses devront être enlevés, incinérés ou jetés à la rivière si cela est possible. Ceux qui ont subi un degré moindre d'altération peuvent servir comme engrais. D'autres, qui se trouvent dans des conditions meilleures encore, peuvent servir comme litière. Il faudra recommander, dans tous les cas, une grande prudence pour ne pas faire consommer par les animaux une herbe malsaine qui déterminerait bientôt une épizootie, nouveau malheur qui viendrait s'ajouter à tous ceux qui nous affligent.

Rien n'est plus propre, dit M. Latour, à l'assainissement du sol et de l'air qu'une végétation nouvelle; aussi engage-t-il les cultivateurs à utiliser de suite, pour de nouvelles récoltes, les terrains débarrassés des eaux et des matières animales et végétales en voie de décomposition putride, mais qui n'ont pas été ensablés, ravinés, détruits par les torrents.

Quant aux ouvriers qui vont s'employer à remuer ces terres humides et plus ou moins imprégnées d'effluves délétères, il leur rappelle certains soins hygiéniques dont l'expérience des travaux agricoles de l'Algérie ont démontré l'utilité :

« Ne commencer le travail qu'après le lever du soleil, le terminer avant son coucher;

« Avant le travail, manger un morceau de pain et boire un peu de vin;

« N'employer à ce travail que des ouvriers robustes;

« Garantir par des chaussures imperméables les extrémités inférieures du contact des terres humides;

« Dans l'alimentation, faire usage de viande, de boissons fermentées, de café noir ;

« Interrompre le travail plusieurs fois dans la journée ;

« Ne pas se reposer sous le vent. »

Vient ensuite la question de l'assainissement des maisons et des habitations inondées, que l'on doit différer d'habiter jusqu'à ce que le desséchement du sol et des murs ait été obtenu, desséchement qui peut être produit par divers moyens tels que la ventilation, l'aération, l'insolation, les courants d'air par les cheminées d'appel, les poudres de charbon, de sable ou toutes autres poudres absorbantes, mais non susceptibles de décomposition quand elles sont répandues sur le sol.

« Un moyen à peu près infaillible de desséchement et d'égouttement des habitations, dit l'auteur que nous citons, est de pratiquer autour d'elles une rigole de trois à cinq décimètres, sorte de drainage primitif qui donne les meilleurs et les plus rapides résultats. »

Certes, ainsi qu'on le voit, les bons conseils ne manquent pas, et c'est aux hommes éclairés qui jouissent d'une certaine influence sur les populations à seconder l'action protectrice de l'administration. Dans chaque localité, l'étendue du désastre et les moyens de réparation dont on pourra disposer serviront de point de départ pour agir ; mais ce qu'il importe surtout, c'est qu'on agisse vite, afin que les maladies épidémiques n'aient pas le temps de se déclarer.

Parmi les maladies que peuvent faire craindre les inondations, les fièvres intermittentes occupent le premier rang ; toutefois, il ne peut être question du choléra, dont le nom a déjà été prononcé par quelques personnes timorées.

Les miasmes des pays marécageux ne peuvent faire naître le choléra ; ils augmenteraient sans doute le nombre des cholériques si la maladie existait parmi nous ; mais la saison où ce fléau vient ordinairement nous visiter est passée depuis longtemps ; la France est, au moins pour cette année, exempte du choléra ; les habitants des départements inondés n'ont pas à le redouter.

Ne pourrait-on point cependant ajouter quelque chose au régime alimentaire des cultivateurs et des ouvriers occupés à assainir et à remettre en valeur les terrains inondés, qui les préservât des fièvres intermittentes qu'ils ont surtout à éviter ? Puisque le quinquina et toutes ses préparations sont le remède par excellence des fièvres paludéennes, pourquoi n'emploierait-on pas le quinquina, ce tonique précieux, à produire cette force de réaction qui protége si bien celui qui la possède contre les influences épidémiques ?

Beaucoup de personnes s'empresseraient, sans aucun doute, de venir en aide aux travailleurs en préparant elles-mêmes et en leur distribuant une boisson tonique qu'ils prendraient le matin avant de se livrer au travail. Le vin de quinquina, par exemple, remplirait très-bien l'indication ; il est facile à préparer, commode à prendre et représente en grande partie toutes les propriétés du quinquina. Voici sa formule, qui est au reste bien connue :

VIN DE QUINQUINA.

Prenez : Quinquina gris grossièrement pulvérisé. 60 grammes.
Alcool rectifié..... 60
Vin blanc..... 1 litre.

On met le quinquina dans un vase, avec l'alcool, et on le laisse bien s'imprégner pendant vingt-quatre heures ; puis on ajoute le vin blanc, et on laisse macérer pendant huit jours.

Si on le prépare avec le vin de Madère (ce qui est très-convenable), on peut supprimer l'alcool.

En se donnant la peine de filtrer à l'aide d'un entonnoir et d'une feuille de papier à filtrer, on obtiendra un liquide plus transparent.

Nous conseillons donc aux personnes dont nous nous occupons ici de prendre le matin avant le travail, avec un morceau de pain, et en guise de vin ordinaire, environ un verre à vin de Bordeaux de cette préparation, chose suffisante pour un homme adulte. Le prix de revient en est très-modéré, car les soixante grammes de quinquina gris à employer pour un litre coûtent environ cinquante centimes. Le vin blanc n'est pas absolument nécessaire, il peut être remplacé par du vin rouge de qualité passable.

Une précaution indispensable est celle de ne pas passer la nuit dans les localités où les miasmes se dégagent ; on fera bien de faire coucher les ouvriers à un kilomètre au moins des terres humides lorsque cela sera possible, soit dans des habitations qui ont été préservées de l'inondation, soit dans de simples baraquements élevés pour les circonstances actuelles. Pendant la nuit, lorsque le corps est au repos, il ne réagit que faiblement contre les causes qui viennent opprimer les fonctions organiques, et les miasmes délétères sont d'autant plus dangereux que le soleil a disparu de l'horizon.

Espérons que les conseils utiles seront entendus, et que bon nombre de ceux qui ont secouru avec une admirable spontanéité les malheureux inondés

useront de leur influence morale pour leur faire employer les moyens hygiéniques qui peuvent les préserver des épidémies.

Dr Reinvillier.

Des causes de la rage chez le chien.

Dans un article intéressant publié par le journal *le Protecteur des animaux*, article ayant pour titre : *De l'impôt sur les chiens et de la protection qui leur est due*, M. Alexis Godin, directeur de ce journal, examine les rapports des chiens avec l'homme, en ce qui touche leur nourriture et le danger de la rage.

Le passage suivant mérite d'être connu de nos lecteurs, qui y trouveront de nouveaux développements à l'article *Rage* de notre dernier numéro. Pour rendre justice à l'auteur dans la question de priorité des idées qu'il émet, nous devons constater qu'elles ont été publiées par lui le 1er mars dernier, c'est-à-dire avant la brochure du docteur Le Cœur, de Caen, et le feuilleton de M. Amédée Latour.

On a remarqué qu'en Turquie, où *les chiens errants sont très-nombreux*, *la rage est inconnue*, malgré la plus grande chaleur du climat. — Chez nous, il n'y a pas. à proprement parler, de chiens errants : ils ont en général un maître dont ils ne quittent le plus souvent le domicile que chassés par la faim ou par les mauvais traitements, et aussi par une froide indifférence à laquelle ils sont sensibles ; mais ils rentrent pour chercher un abri, ou lorsqu'ils n'ont pas trouvé de nourriture au dehors. — En Orient, la plupart des chiens sont réellement errants, c'est-à-dire sans maître et sans gîte fixe ; mais ils trouvent, dit-on, dans les débris jetés à la voirie, une nourriture suffisante qui les garantit de la rage.

Ce n'est donc *pas la liberté* laissée aux chiens, mais le *déficit de nourriture* et les *mauvais traitements* qui font naître la *rage*. — Nous appelons sur ce point l'attention des économistes et des hommes d'Etat. — Chez nous, les chiens qu'on abandonne et qui ne retrouvent pas la maison de leur maître peuvent devenir dangereux, parce qu'ils ne trouvent pas sur la voie publique une nourriture suffisante ; mais quant à ceux à qui on laisse la liberté et qui en abusent pour vagabonder, ils ne sont pas pour cela dangereux, si d'ailleurs ils trouvent bonne pâture à leur domicile ; ils sont même moins dangereux que ceux qu'on y tient attachés ou enfermés, et auxquels on ne donne pas régulièrement une nourriture et des soins suffisants.

Que les chiens donc soient traités avec *justice* et *bonté*, c'est-à-dire qu'ils reçoivent la subsistance et les soins qui leur sont dus, et alors on pourra les laisser libres sans danger, et les rencontrer sans crainte sur les chemins, dans les champs ou les bois ; la rage n'existera pas plus sans doute chez nous qu'en Orient, où l'on voit partout circuler sans accident des troupeaux de chiens n'appartenant à personne, mais trouvant facilement leur pâture, et que personne ne maltraite ou ne menace.

La preuve que la liberté de l'animal n'est pas la cause de la rage, c'est que les animaux sauvages ne sont pas enragés ; si les loups et quelques autres espèces le deviennent quelquefois, c'est seulement par suite des *privations* qu'ils éprouvent, et ajoutons, certainement par les chasses que nous leur faisons, et qui surexcitent leur système nerveux.

Le chien peut donc s'absenter plus ou moins habituellement sans devenir enragé. Mais si, à l'inverse, en conservant le chien au domicile du maître, il n'y trouve qu'une nourriture insuffisante et de mauvais traitements, comme les coups, la menace, la parole brutale, tout ce qui irrite sa vive sensibilité, alors naîtra le germe de la rage. — Toutefois, lorsqu'il sentira instinctivement le développement du mal, cet être si dévoué, si fidèle même aux plus mauvais maîtres, quittera leur domicile en évitant ainsi de se venger sur eux ou sur ce qui dépend d'eux d'un mal dont cependant ils sont généralement les auteurs, soit par leur incurie, soit par leur avarice, soit par leur dureté, quelquefois par les trois causes réunies.

Outre l'insuffisance de nourriture et les mauvais traitements, l'*enchaînement* continu ou trop prolongé peut aussi fortement contribuer à faire germer ou à développer la rage. En effet, cet état de captivité, évidemment *contre nature*, doit nécessairement surexciter le cerveau, les nerfs, échauffer le sang et les humeurs de l'animal. Souvent d'ailleurs on peut oublier de lui donner régulièrement sa pâture ou une boisson potable, et il n'est pas à portée d'en solliciter ou chercher d'autres : il peut aussi, par instinct de propreté, retarder de satisfaire de nombreux besoins ; tout cela le prédispose à une inflammation générale qui porte la perturbation dans tout son être, qui le fait passer de la docilité et de la soumission à la révolte et à la vengeance contre les ennemis fantastiques que lui présente son imagination exaltée.

Sous ce rapport encore, ceux qui enchaînent leurs chiens dans le but de leur donner le caractère *légal* de *chiens de garde,* sont, comme ceux qui les abandonnent, à la fois *mauvais maîtres* et *mauvais citoyens;* et le danger de la rage est d'autant plus grand, je dirais presque imminent, que l'animal n'a pas été habitué jeune à cette cruelle réclusion qu'il subit après une longue habitude de liberté.

L'*inégalité des sexes* peut aussi contribuer à la rage. — D'une part, on élève beaucoup moins de femelles que de mâles; d'autre part, on ne pratique pas sur les chiens la mutilation aussi largement que sur les chevaux et les bœufs. La plupart des chiens entiers n'ont donc pas de chienne à leur disposition, et outre les batailles dangereuses ou désagréables qu'occasionne une trop grande rivalité, le désir naturel et si impérieux de la reproduction, besoin qui dans l'animal n'est pas prévenu, contenu ou retenu par la raison, doit surexciter beaucoup ces animaux, et tendre à développer la rage. Pour écarter ou atténuer cette cause, il faudrait donc rétablir progressivement l'égalité relative des sexes.

La mutilation des jeunes chiens serait aussi un expédient, mais il viole la nature au lieu de régulariser son action, et nous avons à examiner ce qu'on pourrait substituer de mieux à cette cruelle pratique, notamment sur le cheval, le bœuf, le coq. — Ce n'est pas en vain que Dieu créa toutes les espèces *mâle et femelle*, en donnant à chaque sexe une faculté reproductive distincte, quoique indivisible; et puisqu'il fait naître en général un nombre égal de mâles et de femelles, mutiler le premier, c'est outrager son œuvre. Cherchons donc le moyen de prévenir le mal sans nous rendre criminels.

GODIN.

Empoisonnement avec des pains à cacheter.

La lettre suivante a été adressée à l'*Union médicale :*

Dôle, le 7 juin 1856.

« Monsieur et honoré confrère,

« J'ai l'honneur de vous donner connaissance d'un cas d'empoisonnement avec des pains à cacheter, qui vient d'avoir lieu à Dôle (Jura), et qu'il me paraît utile de livrer à la publicité, afin d'en prévenir la reproduction.

« Le 31 mai dernier, à onze heures du soir, Mlle Alexandrine D..., âgée de 16 ans, demeurant à Dôle, fut prise de fortes douleurs abdominales et de convulsions continues. Un médecin fut appelé, et comme Mlle D.... était chlorotique, et partant d'une grande susceptibilité nerveuse, il lui fit administrer tout naturellement des antispasmodiques.

« Le lendemain 1er juin, vers midi, la mère de cette jeune fille me voyant passer, vint me prier de la visiter, parce que, me dit-elle, elle avait une violente attaque de nerfs. A mon entrée je trouvai en effet la jeune D.... en proie à des convulsions et à d'atroces douleurs. Plusieurs personnes, et surtout son frère, bon jeune homme qui ne l'a pas quittée un instant, luttaient avec elle pour la maintenir dans son lit.

« Le visage exprimait le plus profond abattement; sa respiration était courte et laborieuse. Les maxillaires étaient fortement contractés et les lèvres étaient violacées. La pointe de la langue était rouge. Le globe oculaire était fixe et saillant, et la pupille était énormément dilatée.

« Point d'écume à la bouche. Le visage n'était pas vultueux et le cou n'était pas gonflé.

« Le pouls était tumultueux et marquait de 126 à 130 pulsations.

« La peau du corps avait conservé sa coloration normale; elle était chaude et sèche.

« L'épigastre ne présentait aucune modification anormale, mais l'ombilic était très-douloureux.

« Le ventre, dur et fortement rétracté, laissait voir, en relief, les muscles abdominaux.

« Quelques nausées. Pas de vomissements; encore moins de selles.

« Les soubresauts de la malade étaient continus, et lorsque cette pauvre jeune fille parvenait à se dégager des mains des personnes qui la contenaient, elle s'incurvait sur elle-même ou se roulait, en poussant des cris plaintifs. La malade paraissait n'avoir nulle conscience de ce qui se passait autour d'elle.

« Evidemment, il y avait là plus qu'une crise nerveuse, et l'idée d'un empoisonnement me vint de suite à la pensée. Je fis part de mes craintes à la famille, et nous nous livrâmes à quelques recherches. Bientôt nous découvrîmes une grande boîte de pains à cacheter de différentes couleurs, pains larges et épais, qui servent, je crois, à la préparation des fleurs artificielles. On me dit que la jeune D...., qui était atteinte de *pica*, en avait mangé, la veille, une grande quantité; et en effet, la boîte offrait un vide remarquable.

« Il était certain, pour moi, que j'avais entre les mains la substance qui avait déterminé l'empoisonnement; mais, hélas! je ne pouvais que constater la

cause de l'empoisonnement et la signaler au médecin ordinaire de la famille. L'absorption du poison avait eu lieu depuis trop longtemps et en trop grande quantité ; aussi, malgré les soins qui lui furent prodigués, cette jeune fille succomba le 1er juin, à onze heures du soir.

« L'autopsie, malheureusement, n'a pu être faite.

« Je priai M. Lavy, professeur de chimie au collége impérial de Dôle, dont le savoir et l'habileté, en pareille matière, sont bien connus, de faire l'analyse de ces pains à cacheter, dans lesquels je soupçonnais la présence d'un sel de plomb, d'après les symptômes que m'avait offerts cet empoisonnement. En effet, M. Lavy m'a dit aujourd'hui qu'il s'était assuré que les pains à cacheter *jaunes* renfermaient du chromate de plomb, et vous savez combien ce sel de plomb est actif, et la proscription absolue que la loi en fait dans la coloration des substances livrées au commerce.

«Inutile de dire combien il serait à désirer que ces pains à cacheter fussent retirés du commerce, puisque la loi les proscrit, et qu'ils peuvent donner lieu à de si déplorables accidents.

« Je vous livre ce fait tel qu'il s'est produit, en faisant des vœux pour qu'il ne se reproduise pas.

« Agréez, etc. Dr Verron,

« Directeur-médecin de l'asile public des aliénés du Jura, à Dôle, et membre correspondant de la Société médico-psychologique de Paris, etc. »

Cauchemar intermittent.

Le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* publie, d'après la *Gazette médicale de Lyon*, la curieuse observation d'un officier espagnol qui vit se renouveler pour son propre compte le terrible épisode de la *Nonne sanglante*, dans lequel un malheureux halluciné voit chaque nuit un fantôme s'approcher de son lit, sent son haleine glacée et en reçoit les embrassements. Ce qu'un écrivain célèbre a imaginé dans un roman, jadis fameux, a réellement eu lieu chez cet officier, dont les veilles trop prolongées et les peines morales avaient excité la sensibilité nerveuse.

Cet homme, d'une constitution athlétique, mais d'un tempérament nerveux très-prononcé, avait vu sa fille, pour laquelle il éprouvait la plus vive tendresse, sur le point de mourir à la suite d'une hémorrhagie utérine qui se renouvela plusieurs fois, et mit longtemps ses jours en danger. Il passa près de quarante nuits sans sommeil. Chaque soir, à minuit, il arrivait au pied du lit de sa fille, s'y établissait, et aucune fatigue ne pouvait le distraire des soins qu'il prodiguait à sa chère malade. Enfin son dévouement fut récompensé ; les accidents se calmèrent, et sa fille fut rendue à la santé. Exténué, pâle, amaigri autant par les tortures morales que par les fatigues corporelles, il voulut alors jouir d'un repos dont il avait tant besoin, mais il lui fut impossible de se livrer au sommeil ; ou s'il s'endormait, chose singulière, à l'heure de minuit, il était pris d'un horrible cauchemar qui le mettait dans un tel état d'agitation et de souffrance que, s'il ne fût survenu plusieurs fois une hémorrhagie nasale, il serait très-probablement mort d'apoplexie.

Ce fut en vain qu'il usa de mille moyens pour rappeler le sommeil ou pour dissiper ces rêves qui l'obsédaient ; loin de s'affaiblir, le cauchemar qui le poursuivait semblait, au contraire, prendre plus d'intensité, et il survenait du reste avec constance et précision à l'heure de minuit.

Ces accidents furent encore aggravés par une circonstance fortuite qui donna à son cauchemar habituel un caractère plus fâcheux. La convalescence de sa fille était déclarée, et depuis longtemps déjà on n'avait plus d'inquiétude sur sa santé, mais cette jeune femme perdait ses cheveux, et son père résolut d'en arrêter la chute en lui rasant la tête, ce qu'il fit lui-même sans prévoir les tristes conséquences que cette opération aurait pour lui.

En effet, la nuit suivante, à l'heure ordinaire et pendant qu'il était plongé dans un profond sommeil, un point lumineux lui apparut au fond de sa chambre, tourna rapidement en l'entourant d'un cercle immense qui peu à peu se rétrécit, et bientôt il reconnut avec horreur que cet objet était la tête de sa fille fraîchement coupée, et laissant échapper des flots de sang par la plaie du col. Il veut courir pour étancher ce sang, mais une force invincible le retient cloué sur son lit ; il veut crier, et la parole expire sur ses lèvres. Enfin il s'éveille dans un tel état d'agitation et de douleur que, si une forte hémorrhagie nasale ne fût survenue, une attaque d'apoplexie semblait imminente.

De si vives souffrances eurent bientôt épuisé sa constitution ; le malade s'amaigrit rapidement, et son état semblait assez alarmant, lorsqu'il vint consulter M. le docteur Ferrez. Il avait du reste caché avec soin à sa famille les illusions dont il était vic-

time. M. Ferrez lui conseilla, au contraire, d'en informer les siens, afin de trouver dans leurs soins et leur affection un remède à ses maux. Il prescrivit ensuite différents moyens propres à calmer l'agitation à laquelle le malade était en proie, mais la tendresse filiale devait trouver un remède plus efficace que les prescriptions du médecin.

Dès que la jeune femme fut instruite des accidents qu'éprouvait son père, elle le fit surveiller attentivement pendant son sommeil, et prit soin de l'éveiller avant minuit, heure fatale à laquelle commençaient les rêves pénibles. Par cette simple précaution, on prévint le retour du cauchemar, et peu à peu l'agitation, les maux de tête, les crampes se dissipèrent, et le malade se trouva entièrement débarrassé de l'insomnie et des rêves qui l'avaient si cruellement obsédé.

Traitement des ulcérations et crevasses du mamelon chez les nourrices.

M. le docteur Legroux a fait dernièrement la communication suivante à la Société médicale des hôpitaux de Paris :

«J'ai l'honneur d'appeler votre attention sur un moyen thérapeutique bien modeste et bien simple, mais d'une application fréquente et d'un succès constant dans une toute petite maladie qui, néanmoins, a parfois d'assez fâcheuses conséquences. Il s'agit des ulcérations et crevasses du mamelon chez les nourrices.

« Vous savez quels obtacles apporte à l'allaitement ce petit accident, combien il est douloureux pour la mère ; au point que, souvent il lui devient impossible de supporter la succion de l'enfant. Le mamelon, excorié à son sommet, fendillé à sa base, partiellement, et même complétement détaché, devient souvent le point de départ d'une inflammation qui envahit une partie ou la totalité du sein.

«La plupart des moyens conseillés en pareil cas, surtout lorsqu'il existe des crevasses, n'apportent qu'un soulagement momentané, dont les effets sont annulés chaque fois que l'enfant est approché du sein.

«Pour obvier à ces inconvénients, l'idée m'est venue d'envelopper ce mamelon d'un épiderme artificiel, sur lequel se passerait l'effort de la succion. La baudruche m'a paru très-propre à remplir cette indication. Seulement, il fallait l'agglutiner à l'aide d'une substance insoluble dans la salive, le lait, la transpiration cutanée. Le collodion rendu élastique par l'addition de 50 centigrammes d'huile de ricin et 1 gramme 50 centigrammes de térébenthine par 30 grammes, nous a rendu ce service.

«A l'aide d'un pinceau, on étale au pourtour du mamelon une couche mince de cette substance, dans un rayon de quelques centimètres. On applique pardessus une pièce de baudruche percée de quelques trous d'épingle, au niveau du mamelon, pour laisser passer le lait. On évite d'étendre le collodion sur le mamelon qui en serait très-douloureusement impressionné.

« La vaporisation rapide de l'éther amène une prompte dessiccation du collodion et l'agglutination presqu'immédiate de la baudruche. Le mamelon se trouve ainsi plus ou moins affaissé par la baudruche qui le recouvre et qui se tend en se desséchant.

«Lorsque l'on veut approcher l'enfant du sein, on mouille avec de l'eau sucrée le bout du mamelon ; la baudruche qui le recouvre devient molle et souple, se prête à l'ampliation de ce petit organe, tout en préservant les ulcères et crevasses contre les efforts de la succion. L'allaitement se fait alors avec une extrême facilité, avec peu de douleurs ; et dans l'espace de quelques jours, les ulcères et crevasses sont guéris.

« S'il arrive que, pendant une succion active, la baudruche se crève, on la remplace. Il y a des femmes qui n'apportent que mauvaise volonté dans l'allaitement de leurs enfants ; elles mettent aussi de la résistance à l'emploi du moyen, pour n'être pas contraintes de remplir leur devoir de mères. Mais avec de la surveillance, on parvient presque toujours à le leur faire supporter et à atteindre le but ; quant aux autres, elles se trouvent immédiatement délivrées des cruelles souffrances que leur causait l'allaitement, et peuvent nourrir leurs enfants comme si elles n'avaient éprouvé aucun accident du côté du sein.

« On peut dire qu'avec ce moyen il n'y a plus d'ulcères ou crevasses du mamelon. Là ne paraissent pas devoir s'arrêter les services que l'on peut en attendre.

«Récemment, sur une femme dont l'affection du mamelon avait provoqué une tuméfaction phlegmoneuse de la partie inférieure du sein, la baudruche, appliquée sur le mamelon, et prolongée sur toute la partie phlegmonée, permit à la mère de livrer son sein à l'enfant, et le dégorgement inflammatoire

s'opéra dans l'espace de deux à trois jours. Sans doute, l'élimination du lait a dû contribuer à la résolution ; mais l'imperméabilité de l'enveloppe ne paraît pas devoir lui être étrangère, car sur une autre femme le sein droit, privé de mamelon, ne put être dégorgé par la succion. Il devint le siége d'un engorgement considérable; je le fis envelopper de baudruche, et dans l'espace de deux à trois jours il s'est dégagé.» Dr Legroux.

Emploi de l'acide gallique dans différentes maladies, et principalement dans les hémorrhagies.

L'acide gallique est extrait, comme on le sait, de la noix de galle. Il y a près de dix ans que l'attention de M. Neale a été fixée sur la grande importance de l'acide gallique comme hémostatique : dans un cas grave d'hémorrhagie de la vessie survenue chez une femme âgée, chaque fois que l'hémorrhagie avait lieu, M. Neale lui administrait six grains d'acide gallique, et invariablement chaque hémorrhagie était arrêtée après deux ou trois doses. Cette femme mourut il y a deux ou trois ans. On trouva un polype dans la vessie. M. Neale cite vingt observations à l'appui des heureux résultats qu'il a obtenus de l'emploi de cet acide.

Dans le premier cas, il s'agit d'un enfant âgé de onze ans, affecté d'hydropisie scarlatineuse. L'urine se chargeant chaque jour de plus en plus de sang, il administra l'acide gallique à la dose de cinq grains trois fois par jour, ce qui diminua beaucoup la perte. Ce ne fut qu'après l'avoir administré pendant quelque temps à la dose d'un drachme par jour, que le sang et l'albumine disparurent de l'urine qui augmenta en quantité, et dont le poids spécifique, qui était d'abord de 1,018, s'éleva à 1,022.

Dans deux cas d'hémorrhagie de l'estomac : le premier, résultant d'une chute, et le malade presque mourant par suite de la perte de sang excessive qui avait lieu du côté de l'estomac et des intestins; le deuxième, dû à un ulcère chronique de l'estomac, et qui avait fait vomir trois à quatre pintes de sang avant que M. Neale eût été appelé ; l'administration de l'acide gallique eut un plein succès.

Dans un cas d'albuminurie au dernier degré, M. Neale obtint d'abord de très-bons résultats; mais, vu l'état presque désespéré dans lequel se trouvait le malade lors de son arrivée à l'hôpital, l'amélioration ne fut que temporaire.

Dans un cinquième cas, une femme âgée de trente-trois ans, ayant des hémorrhagies fréquentes et excessives, des avortements fréquents suivis d'hémorrhagies graves ; chaque fois l'hémorrhagie fut arrêtée rapidement par l'acide gallique donné à la dose de cinq grains. Il en fut de même dans un cas de perte de sang chez une femme de quarante-deux ans.

Dans un cas d'hémorrhagie intestinale chez un nouveau-né, l'acide gallique ne réussit pas; l'enfant mourut avant qu'on eût le temps d'administrer une seconde dose.

Un saignement de nez abondant, dans un cas de fièvre typhoïde, fut arrêté après deux doses d'acide gallique de cinq grains dissous dans l'eau chaude.

Dans un cas d'inflammation de la gorge, les effets astringents d'un gargarisme fait avec l'acide gallique, le chlorure de soude et l'eau distillée, furent très-favorables après deux ou trois applications ; en vingt-quatre heures la gorge avait repris son état naturel, et toute odeur avait disparu. Il en fut de même dans deux autres cas semblables.

Dans deux cas de polypes utérins, l'hémorrhagie fut arrêtée par l'acide gallique à haute dose. On conserva ainsi les forces des malades jusqu'à ce qu'on pût les opérer.

Dans un cas d'hémorrhoïdes internes suivies d'hémorrhagie intense, l'acide gallique, à la dose de cinq grains répétée toutes les trois heures, a arrêté l'hémorrhagie.

Dans un cas d'érysipèle de la face, une lotion contenant trois gros d'acide dissous dans une pinte d'eau chaude fut appliquée sur la figure toutes les trois ou quatre heures avec un effet très-marqué et très-avantageux ; après trois ou quatre applications l'inflammation fut arrêtée.

Une petite quantité d'acide en poudre, placée sur une coupure qui saignait abondamment, arrêta immédiatement l'hémorrhagie, bien que d'autres moyens eussent été employés en vain. L'application ne causa pas la moindre douleur au patient.

Traitement du choléra par l'électricité.

Nous avons déjà entretenu nos lecteurs des travaux du docteur Poggioli et des applications diverses que cet habile praticien fait de l'électricité à la guérison des maladies. Voici en quels termes le docteur de Lamare rend compte, dans une revue

scientifique, d'une communication faite par M. Poggioli à l'Académie des sciences, à propos du traitement du choléra.

« Le docteur Poggioli a présenté à la séance d'hier un nouveau traitement contre le choléra pour être admis au concours des prix de chirurgie et de médecine de l'Institut. Voici un extrait qui mettra le lecteur au courant de son système, dont nous lui laissons toute la responsabilité :

« D'après cet auteur, le choléra serait un défaut d'électricité, un manque d'équilibre vital. Il puise ses preuves dans les causes de cette maladie : fatigue, manque de nourriture, diarrhée, humidité, miasmes, c'est-à-dire le défaut d'électricité, la prédisposition des individus les premiers atteints : les convalescents, surtout ceux des fièvres typhoïdes, de la dyssenterie, des pneumonies, les individus pusillanimes, ceux en un mot qui ont une trop faible quantité d'électricité, et surtout dans l'absence du fluide des machines électriques au moment des fortes épidémies.

« Il ajoute en même temps que les moyens hygiéniques et curatifs les plus rationnels prescrits contre ce terrible fléau sont tous des moyens qui développent ou conservent l'électricité chez l'individu.

« Le traitement le mieux approprié au choléra consistera donc dans l'administration de l'électricité *vitrée*. En cas d'épidémie, on aurait recours à des machines puissantes : aux machines hydro-électriques.

« A défaut de traitement électrique, le docteur Poggioli donne un traitement simple, ordinaire, à la portée de toutes les intelligences, et qui dénote chez ce jeune médecin des connaissances multiples et une érudition étendue. » De Lamare.

Remède contre les névralgies.

M. Charrière annonce qu'il a toujours obtenu les plus heureux résultats dans le début des névralgies, quel que fût leur siége, de l'emploi du chlorure d'or et de sodium. Il fait faire une pommade composée de la manière suivante :

Cérat simple.....	30 grammes.
Chlorure d'or et de sodium.....	1 —

Ce mélange est employé en frictions sur la partie douloureuse; les névralgies ont toujours disparu après quelques frictions.

(*Bulletin de thérapeutique*).

Emploi du Datura contre la constipation.

Dans les cas de difficulté habituelle de digérer, rien de plus fréquent que l'existence de la constipation. Quoiqu'elle soit le résultat du trouble des fonctions digestives, elle ne cède pas au traitement principal et réclame son moyen particulier; aussi, après avoir prescrit l'emploi des alcalins et des amers, M. Trousseau ajoute, dans le cas de constipation, l'emploi de pilules de 1 centigramme d'extrait de datura (pomme épineuse), qu'il formule ainsi :

Prendre pendant trois jours une pilule; pendant cinq jours, deux; et si le ventre ne devient pas un peu libre, on arrive à trois petites pilules. Chacune de ces doses quotidiennes, qui ne doivent pas être fractionnées, est prise le matin, au début du premier repas. *Idem.*

Emploi de la belladone contre l'empoisonnement par l'opium.

Depuis quelque temps déjà on a signalé cette espèce d'antagonisme qui existe entre l'action de l'opium et celle des solanées ou des ombellifères narcotiques, antagonisme qui se traduit physiologiquement par l'action exercée sur la pupille, que le premier resserre et que les autres dilatent. Il y avait donc lieu de penser que l'emploi de la belladone pouvait être utile dans le coma produit par les opiacés, par conséquent dans l'empoisonnement proprement dit par l'opium.

M. Anderson l'a, en effet, constaté chez une personne qui avait pris en trente-six heures 2 onces d'une solution de muriate de morphine et qui, à la suite, était tombée dans un coma profond, avec respiration stertoreuse et très-lente, contraction extrême des pupilles, lenteur et faiblesse extrême du pouls. L'administration de 24 grammes de teinture de belladone, donnés avec prudence et à petites doses, ramena le malade, en quatre heures et demie, à l'état suivant : 22 à 25 respirations par minute, dilatation considérable des pupilles, 120 pulsations par minute, assez fortes, etc. Dans un autre cas, chez une femme de cinquante ans, qui avait pris en quelques heures 20 grammes de laudanum et qui était tombée dans le coma, avec respiration stertoreuse, contraction extrême des pupilles, faiblesse du pouls et refroidissement considérable des extrémités. M. Anderson prescrivit 30 grammes

de teinture de belladone dans 90 grammes d'eau, et, dans la demi-heure suivante, 8 autres grammes de teinture. Une heure et demie après, les premières modifications se montraient dans les dimensions de la pupille, respiration plus fréquente et pouls plus fort. Trois heures après, toute trace d'empoisonnement avait disparu.

Nous reconnaissons tout ce qu'il y a d'intéressant dans ces espèces d'antagonismes; nous pensons néanmoins qu'il conviendrait peut-être d'apporter un peu plus de prudence dans l'administration de ces fortes doses de belladone. Ajoutons cependant, et ceci semble donner raison à M. Anderson, que des potions avec la morphine, la jusquiame, la belladone, sont restées quelquefois sans effet. Il y a donc là aussi quelque chose qui ne doit pas être perdu pour la pratique et qui doit détourner les médecins de l'idée d'associer ainsi des narcotiques d'une espèce aussi différente.

Boisson alcoolique préparée avec les tiges de topinambour.

M. de Renneville, agriculteur distingué, ayant remarqué que les enfants qu'il occupait à la récolte des topinambours en suçaient continuellement les tiges, auquelles ils trouvaient une saveur sucrée, a pensé qu'on pourrait en obtenir une liqueur vineuse, et à cet effet, il a remis 300 grammes environ de tiges d'héliante à un pharmacien d'Amiens, M. Bénard qui a opéré de la manière suivante :

Les tiges, après avoir été coupées avec un couteau à racines et divisées dans un mortier de marbre, ont été abandonnées à la macération avec 400 grammes d'eau froide. Au bout de douze heures, le tout a été exprimé à travers une toile. On a obtenu 300 grammes d'une liqueur sucrée qui marquait 9 degrés au pèse-sirop (densité, 1,065). On a versé ensuite 300 grammes d'eau froide sur la pulpe, et après douze heures de macération, on a exprimé de nouveau et obtenu 300 grammes d'une seconde liqueur sucrée marquant encore 5 degrés. On aurait pu obtenir une troisième liqueur, car la pulpe n'était pas épuisée.

Ces deux liqueurs, additionnées séparément d'un peu de levure, ont éprouvé bientôt la fermentation alcoolique, qui a duré plus de quarante-huit heures. Alors les liqueurs ont été filtrées : la première, qui portait 9 degrés au pèse-sirop avant la fermentation, n'en marquait plus que 5, et la seconde était descendue de 5 à 2 degrés. Ces liqueurs, surtout la première, possèdent une saveur vineuse légèrement sucrée et agréable; la seconde a la couleur du vin de Madère; l'autre a une teinte un peu rougeâtre.

Il résulte de cette petite expérience, qu'avec 50 kilogrammes de tiges de topinambour, on peut obtenir 1 hectolitre de liqueur aussi spiritueuse que le cidre le plus fort. Ajoutons que la pulpe peut être donnée aux bestiaux qui la mangent avec autant d'avidité que celle de betteraves qui a servi à faire du sucre.

Il est à remarquer que l'héliante vient bien dans un sol de mauvaise qualité, et que ses tiges n'avaient été jusqu'ici d'aucun usage.

Effets du venin des crapauds.

Un journal scientifique de Rome contient le fait suivant :

« C'est une opinion généralement répandue que le crapaud est venimeux. Les naturalistes l'admettent; Buffon dit que le crapaud et les serpents peuvent se donner la mort l'un à l'autre par leur morsure et leur venin. Des expériences faites récemment sur les animaux, et lues à la Société de biologie, par M. Vulpian, ont constaté le pouvoir venimeux du crapaud. L'observation suivante, recueillie sur un enfant, atteste de même l'action du venin du crapaud sur l'économie humaine.

« A la fin du mois de juin, qui fut chaud et sec, un enfant de six ans, avec d'autres petits garçons, se mettait à poursuivre à coups de pierre un gros crapaud, quand il sentit quelque chose jaillir dans son œil droit. Depuis, il fut pris de douleurs spasmodiques à cet œil même, qui se montrait seulement un peu injecté de sang. Deux heures après environ, sommeil, bâillement continu, impuissance à tenir les paupières ouvertes; soubresauts de tendons; il porte les objets voisins à sa bouche pour les mordre; il émet fréquemment d'abondantes urines de couleur naturelle; selles rares; aversion pour le manger et la boisson. Levé, l'enfant a une physionomie éminemment altérée, une agitation continue de la tête et des bras. Tantôt il se plaint, tantôt il crie; ensuite il tombe dans le sommeil. Cet état dure deux jours, puis on obtient des selles dans lesquelles se trouvent des lombrics.

« Au sixième jour de la maladie, apathie, sorte de stupidité, pouls régulier.

« Après quelque temps de calme, il sort du lit et court comme un furieux dans la maison. Hurlements continuels, yeux injectés de sang, langue sèche, pouls régulier, chaleur du corps non fébrile.

« Au dixième jour, il ne reste que stupeur et impuissance à parler, état qui persiste encore depuis deux ans. »

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

RENSEIGNEMENTS SUR LES EAUX DE VICHY.

Les eaux de Vichy sont, de toutes les eaux thermales de la France, celles qui sont le plus fréquentées. Nous rappelons à nos lecteurs, dont un certain nombre se rendra probablement à Vichy, le *Guide pittoresque et médical* de M. Hyacinthe Audiffred, guide qui a pour titre : *Un Mois à Vichy*, que l'on trouve à Paris, chez Dauvin et Fontaine, libraires, passage des Panoramas.

Ce petit volume, orné de belles lithographies, contient toutes les indications qui sont indispensables au baigneur, et tous les renseignements qui peuvent lui être utiles. La nouvelle édition, qui paraît chaque année, est toujours rapidement épuisée.

Une maladie singulière. — On lit dans le *Pilote du Calvados :*

« *Calculs d'un genre nouveau.* — Depuis plusieurs mois, la commune de Thaon et les paroisses circonvoisines étaient mises en grand émoi par deux femmes de la même famille ; l'une âgée de vingt-trois ans, l'autre de seize ans, qui éprouvaient à chaque instant des crises dans lesquelles elles se débattaient et poussaient des cris de douleur assourdissants. Elles retrouvaient seulement un peu de calme après avoir rendu ou après qu'on leur avait fait rendre des *calculs*..... Ces pierres, d'abord d'un petit volume, allaient toujours en grossissant, au point que, dans ces derniers quinze jours, les deux femmes prétendaient en avoir rendu du poids de *huit cents grammes ;* de véritables moellons. La collection s'élève à plus de six kilogrammes. Des croix, des H, des J et d'autres lettres symboliques étaient gravés sur ces cailloux... C'était merveilleux.....

« Un jeune médecin, qui donnait des soins aux deux femmes, ne croyant pas que la perversité humaine pût aller jusqu'à feindre une pareille infirmité, avait, dans le principe, été dupe de cette comédie ; mais voyant que les *calculs* étaient inépuisables et augmentaient journellement de volume, il eut des doutes, et il invoqua les lumières d'un de ses confrères de la ville de Caen.

« M. le docteur Maheut, professeur à notre Ecole de médecine, conduit, l'un des jours de la semaine dernière, auprès de ces femmes, qui ont conservé toutes les apparences de la plus belle santé, leur déclara que leurs prétendus *calculs* étaient des cailloux ramassés dans le chemin, et leur reprocha vivement l'indigne jonglerie dont elles s'étaient rendues coupables.

« Cette déclaration si nette, ces reproches si bien mérités, qui allaient mettre fin au miracle, soulevèrent une véritable tempête dans le village.

« Il paraît que la justice, goûtant peu cette... plaisanterie d'un nouveau genre, a ordonné une perquisition qui a amené la saisie, dans la maison d'une des soi-disant malades, d'une grosse pierre qui fournissait les soi-disant *calculs*.

« Ces femmes sont aujourd'hui à l'hôpital, et la maladie de la pierre est passée.

« L'autorité civile et religieuse, M. le curé et M. le maire de Thaon sont venus en aide à la science, et l'opinion publique, trop longtemps égarée, considère et qualifie enfin, comme elles méritent de l'être, les ignobles manœuvres que nous venons de signaler.

« L'effervescence est calmée. Le Camus. »

TARIF LÉGAL DES PLAIES ET MUTILATIONS.

L'*Histoire des mœurs et de la vie privée des Français,* par M. Emile de la Bédollière, nous donne le tarif légal, dressé par nos pères, avec l'indication des sources :

« Si une personne a reçu une blessure à la tête ou à une autre partie du corps, et qu'il en soit sorti un os d'une grosseur telle que, jeté sur un bouclier, il rende un son appréciable à douze pieds de distance, l'agresseur payera trente-six sous (le sou était la vingtième partie de la livre) ; s'il est sorti plusieurs os de la blessure, on ajoutera un sou d'or par chaque os rendant un son.

« Si quelqu'un coupe la main d'autrui, ou le pied, ou l'oreille, ou le nez, ou qu'il lui crève un œil, qu'on le condamne à payer cent sous.

« Si la main pend, meurtrie et mutilée, le coupable payera en outre quarante-cinq sous.

« Si la main est entièrement détachée, soixante-deux sous.

« Si l'on a coupé le pouce de la main ou du pied, quarante-cinq sous.

« Pour meurtrissure du pouce, trente sous.

« Pour avoir arraché le second doigt, celui qui lance la flèche, trente-cinq sous.

« Pour les trois doigts suivants, coupés d'un seul coup, quarante-cinq sous.

« Pour le doigt du milieu, quinze sous.

« Pour le quatrième doigt, quinze sous.

« Pour le petit doigt, quinze sous.

« Pour le pied coupé et non détaché, quarante-cinq sous.

« Pour le pied détaché, soixante-deux sous.

« Pour un œil crevé, soixante-deux-sous.

« Pour avoir arraché le nez, quarante-cinq sous,

« Pour l'oreille, quinze sous.
« Pour avoir coupé la langue d'un homme, de sorte qu'il ne puisse plus parler, cent sous.
« Pour une dent arrachée, quinze sous.
« Enfin, pour une mutilation plus grave, cent sous.
« Pour la même complète, deux cents sous. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Guide pratique du médecin et du malade aux **Eaux minérales** de France, de Belgique, de Suisse, de Savoie, d'Italie, et aux bains de mer, suivi de considérations générales sur le traitement hydrothérapique; par le docteur CONSTANTIN JAMES, ancien collaborateur de Magendie, chevalier de la Légion d'honneur et de l'ordre de Frédérick. — Troisième édition. Paris, 1856, avec une carte itinéraire des eaux et de nombreuses vignettes gravées sur acier. — Prix: 7fr. Chez Victor Masson, libraire, place de l'Ecole de médecine.

La puissance des eaux minérales contre une foule de maladies, surtout les maladies chroniques, est un fait trop connu ponr que nous ayons besoin de le rappeler ici. Chaque année les sources thermales voient augmenter le nombre de leurs visiteurs, et il n'est pas vrai, comme beaucoup de gens le croient encore, que les médecins envoient aux eaux les malades auxquels ils ne savent plus ordonner quelque chose. Les progrès de la chimie et l'expérience clinique ont classé, depuis longtemps, les eaux minérales au nombre des moyens les plus importants de la thérapeutique, et les malades auxquels leur situation permet un déplacement toujours onéreux trouvent parfois loin de leurs pénates des ressources précieuses contre leurs infirmités.

Cependant les eaux minérales étant douées d'une action qui est souvent des plus énergiques, action qu'il faut savoir modérer ou augmenter suivant les circonstances, on comprend qu'elles nécessitent des études approfondies, et que la vertu curative des eaux ne peut être parfaitement connue que de très-peu de personnes et seulement de celles qui ont fait, comme le docteur James une étude particulière de ce sujet.

Beaucoup de médecins comprenant mal ce qu'ils appellent la dignité professionnelle, et qui ne voient dans toute spécialité qu'un moyen d'arriver à la fortune, ne manqueront pas de trouver mauvais qu'un jeune praticien centralise toutes ses études et toutes ses recherches sur un seul sujet. Eh bien, la main sur la conscience, car nous n'avons nul intérêt particulier dans ce débat, aucun lien de camaraderie qui nous influence, nous leur disons : « Vous avez tort. » Pour le leur prouver nous leur ferons cette simple question : « Combien y a-t-il de médecins en France qui connaissent bien les eaux minérales ? » Nous ne craignons pas qu'on nous réponde par un chiffre élevé, car les médecins des eaux eux-mêmes ne connaissent bien, en général, que celles de leur localité.

Le livre de M. James est donc une œuvre éminemment utile, aussi bien pour le médecin que pour le malade; tant mieux s'il lui est profitable.

Nous n'entrerons pas dans de nombreux détails sur un ouvrage dont nous avons déjà rendu compte à nos lecteurs, auxquels nous voulons seulement signaler cette nouvelle édition qui diffère notablement des précédentes. Après s'être occupé des eaux au point de vue général chez les anciens et les modernes, de leur analyse et de leur action curative, l'auteur les range dans six classes bien distinctes, selon qu'elles sont sulfureuses, ferrugineuses, calcaires, gazeuses, salines ou bromo-iodurées; puis il étudie les eaux minérales d'après leur situation géographique, de sorte qu'aucune ne peut échapper à son examen. C'est ainsi qu'après avoir passé en revue toutes les eaux des Pyrénées, M. James passe à celles du centre de la France, puis de celles-ci aux eaux de l'est de la France et ainsi de suite. Cette division est très-avantageuse pour le malade; car il connaît, en quelques instants, toutes les ressources offertes par les eaux dans le pays où il se trouve ou dans celui qu'il va parcourir. La carte spéciale annexée au livre vient d'ailleurs en aide au lecteur qui embrasse d'un seul coup d'œil toutes les sources qu'il a à sa disposition.

C'est là une très-heureuse idée que l'auteur a su rendre complète en réunissant dans la même étude les eaux minérales de tous les pays circonvoisins. Nous voudrions pouvoir le suivre dans ces descriptions pleines d'intérêt qui ont à la fois l'attrait d'une œuvre littéraire et l'utilité d'un travail scientifique, mais l'espace nous manque, et nous ne pouvons que renvoyer les amateurs de livres utiles et agréables à celui que nous leur signalons..

D. REINVILLIER.

FORMULES.

TISANE CONTRE LES FIÈVRES INTERMITTENTES.

Prenez : Feuilles et fleurs épanouies de centaurée étoilée, une demi-poignée ; faites bouillir pendant dix ou quinze minutes dans un litre et demi d'eau ; passez et ajoutez cinq à six cuillerées de miel.

On consomme cette tisane dans la journée, et on la continue jusqu'à ce que les accès fébriles aient disparu. Il est utile d'en prendre encore, pendant quelques jours, un ou deux verres, afin de prévenir les rechutes qui sont assez fréquentes dans ce genre de maladie.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 juin 1856. Paraissant tous les quinze jours 6e Année. N° 144.

LE MÉDECIN DE LA MAISON

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION RUE BERGÈRE, N° 24

(*Affranchir.*)

S'ADRESSER Pour tout ce qui concerne LE JOURNAL A M. le Dr REINVILLIER RÉDACTEUR EN CHEF

(*Affranchir.*)

La Science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

SOMMAIRE

Des maladies régnantes. — L'hygiène et la médecine étudiées par les gens du monde. — Moyen de guérir les crampes. — Emploi de l'ortie piquante contre les scrofules. — Falsification de la bière, moyen de la reconnaître. — Comment on peut prendre sans dégoût les médicaments les plus désagréables. — Danger de respirer le gaz de l'éclairage. — Baume contre le goître. — Moyen de remplacer le lait dans certains cas. — Bulletin bibliographique. — Formules : Punch à l'angélique. — Table des matières des cinquième et sixième années. — Table des recettes et formules.

DES MALADIES RÉGNANTES.

PARIS, 30 JUIN 1856.

Les craintes qu'avaient inspirées les inondations pour la santé des habitants des pays inondés ne semblent pas jusqu'ici devoir persister ; les renseignements qui nous parviennent à ce sujet sont très-satisfaisants. On a bien remarqué quelques cas de fièvre et de dyssenterie ; mais ils peuvent être à bon droit attribués à l'élévation de la température.

Dans le département de la Seine, la santé publique est, depuis quelque temps, dans une de ses périodes les plus favorisées.

L'HYGIÈNE ET LA MÉDECINE

ÉTUDIÉES PAR LES GENS DU MONDE.

Nous terminons aujourd'hui la sixième année du *Médecin de la Maison*. Aucune publication de ce genre n'est arrivée, comme la nôtre, à une septième année, n'a eu une popularité aussi grande, n'a été autant encouragée par les hommes instruits et par les médecins eux-mêmes. La raison de ce succès est bien simple : *le Médecin de la Maison* est utile à une foule de gens et ne nuit à personne.

Nous ne pouvons nuire, car nous avons toujours posé en principe qu'en acquérant quelques connaissances hygiéniques et médicales, on n'est pas pour cela médecin, et nous n'avons pas accrédité une erreur funeste qui avait été cependant partagée par des hommes de mérite ; mais nous avons appris à nos lecteurs comment, à un moment donné, et faute d'autres soins, ils pouvaient secourir ceux qui les entourent et leur sauver la vie, peut-être.

En faisant une revue des progrès de l'art médical, nous avons intéressé à la plus belle des sciences bien des personnes qui ont acquis ainsi par leur instruction une supériorité réelle sur les indifférents.

En démasquant le charlatanisme dans les villes et dans les campagnes, nous avons prémuni nos lecteurs contre ses ruses, qui s'attaquent à la fois à la bourse et à la santé.

Un volume suffirait à peine à signaler tous les articles importants que nous avons publiés, et dont l'ensemble forme déjà un faisceau de connaissances des plus imposants. C'est après avoir lu nos articles sur le *croup*, sur les *vers intestinaux*, les *convulsions*, la *rougeole*, la *scarlatine*, la *dentition*, que la mère de famille a pu porter un secours rapide à son enfant ; et combien n'avons-nous pas reçu de lettres de remercîments à ce sujet ! Nous savons de quelle utilité ont été nos articles d'*hygiène*, nos études sur les *soins à donner à la bouche*, sur le *régime des convalescents*, la *constipation*, les *bains russes* et les

bains de toute nature, les articles sur l'*entorse*, la *brûlure*, les *maladies des yeux*, les *engelures*, le *panaris*, les *empoisonnements*, la *morsure de la vipère*, celles des *animaux enragés*, les *hémorrhagies*, les *maux de gorge*, l'*apoplexie*, l'*asphyxie par le charbon*, les *secours à donner aux noyés*, ceux à *donner aux blessés*, l'*évanouissement*, l'*indigestion*, les *contusions*, les *blessures*, le *choléra*, etc., etc.

Mais, disons-le franchement à nos lecteurs, il ne suffit pas toujours de lire rapidement un article pour utiliser à l'occasion les préceptes qu'il enseigne ; il faut le relire, le méditer au besoin, car, dans beaucoup de cas, une connaissance importante ne s'acquiert pas toujours à la simple lecture.

Nous venons d'esquisser rapidement le bénéfice que peuvent retirer les gens du monde de quelques instants consacrés à l'étude de l'hygiène et de la médecine, au grand déplaisir des charlatans ; quant à nous, nous ne croyons pas encore terminée la tâche que nous avons entreprise, et nous la continuons.

Dr Reinvillier.

Moyen de guérir les crampes.

M. le docteur Sicre, d'Ax (Ariége), a fait à ce sujet la communication suivante à la *Gazette des hôpitaux :*

« Il n'est pas de médecin qui ne connaisse les crampes, douleurs atroces, avec contraction nervo-musculaire, bornées ordinairement à un seul membre ; douleurs et contractions courtes et passagères en temps ordinaire, mais tenaces et persistantes lorsqu'elles se produisent chez les cholériques.

« Ces crampes, qui font le tourment, quelquefois le désespoir de certaines personnes, sont favorablement modifiées, et parfois même victorieusement combattues, en mettant sous le lit de la personne qui en est affectée une ou plusieurs barres de fer en travers, ou bien un morceau de fer quelconque sur les matelas ou sous le drap du lit, de manière à tenir ses pieds appuyés sur ce fer.

« Une dame qui, toutes les nuits, sans exception, depuis dix ans, était atteinte de ces cruelles douleurs qui lui rendaient la vie amère et qui l'auraient bientôt réduite au marasme, s'est si bien trouvée du procédé, qu'elle semble être dans un monde nouveau. Elle ressent bien encore quelques douleurs tous les huit ou quinze jours, mais ces douleurs sont moins fortes, elles ont moins de durée, et il lui suffit, pour les faire cesser subitement, d'appuyer son pied sur le fer. Avant de connaître ce moyen, elle était forcée de se lever trois ou quatre fois dans la nuit, de se promener, de se frictionner avec toute espèce de médicaments qui ne produisaient que peu ou point d'effet. Enfin, elle est ravie d'avoir trouvé un soulagement dans une manière d'agir à laquelle je ne croyais pas plus qu'elle avant de la mettre en pratique.

« Je tiens ce mode de traitement d'une dame qui a été en Amérique ; elle m'a dit que les nègres le mettent souvent en usage. Une autre personne m'a dit, lorsque j'en parlais comme d'un fait extraordinaire, que M. Chrestien (de Montpellier) l'avait conseillé, il y a quarante ans, à son père pour le soulager des mêmes douleurs ; quant à moi, il m'était entièrement inconnu. »

Emploi de l'ortie piquante contre les scrofules.

M. le docteur Dupertuis a signalé en ces termes, à la Société de médecine pratique de Paris, l'utilité de l'ortie piquante :

« J'ai employé avec avantage l'ortie piquante contre les affections scrofuleuses, et je la considère comme un puissant stimulant du système lymphatique.

« Les feuilles fraîches, broyées dans un mortier et appliquées sur les tumeurs indolentes, les réchauffent et en activent la résolution.

« Le jus d'orties, pris à la dose de deux verres par jour (matin et soir), est un tonique assez actif.

« Tout le monde connaît l'effet des orties fraîches sur la peau. Pour continuer le traitement l'hiver, on recueille les feuilles et les graines, on les dessèche, puis on les emploie, les premières en infusion, les secondes prises par cuillerées deux ou trois fois par jour. On en fait aussi des sirops ou des extraits.

« L'ortie est non-seulement un médicament, mais encore un aliment. Les feuilles fraîches, mêlées à de la soupe aux herbes, donnent un potage agréable ; elles se préparent, en outre, comme les légumes herbacés. Sèches, elles sont recherchées par les animaux domestiques, qui engraissent et reprennent de la vigueur lorsqu'on les soumet pendant un certain temps à ce régime.

« Considérant de quel avantage il serait qu'une

plante aussi commune, et qui, par cela même, présenterait un remède économique, pût prendre place parmi les substances qui composent la matière médicale, j'ai pensé qu'il serait bon de se livrer à de nouvelles recherches ; aussi je prie mes confrères de vouloir bien continuer à l'expérimenter. »

Falsification de la bière, moyen de la reconnaître.

En raison de son prix élevé, le houblon est remplacé, dans quelques brasseries, par l'acide picrique. Comme cette substance est nuisible à la santé, il est important de pouvoir la reconnaître. On y parvient en faisant bouillir pendant six à dix minutes, dans la bière suspecte, de la laine très-blanche, sur laquelle il n'a pas été appliqué de mordant, et que l'on lave ensuite. Si le liquide examiné renferme de l'acide picrique, la laine se colore en jaune canari plus ou moins intense. Ce procédé permet de déceler jusqu'à un huit millionième d'acide picrique ajouté à la bière.

Comment on peut prendre sans dégoût les médicaments les plus désagréables.

M. Guyot a adressé sur ce sujet, à l'Académie des sciences, une note intéressante dont voici un extrait :

« La chirurgie fait un fréquent usage de la glace, de mélanges réfrigérants employés comme anesthésiques locaux. Ces réfrigérants qui abolissent la sensibilité à la douleur sont-ils aussi propres à éteindre la sensibilité spéciale, celle du goût, par exemple ? *A priori*, on est porté à le croire ainsi ; mais aucune expérience, à notre connaissance du moins, ne l'a encore démontré. C'est le hasard qui nous a fait reconnaître qu'un morceau de glace conservé dans la bouche enlève presque complétement aux muqueuses linguale et buccale leur aptitude à percevoir les saveurs. C'est là un résultat qui peut, si nous ne nous trompons, avoir son application pratique.

« Ainsi, chacun sait que le colombo est doué d'une grande amertume. Or, au moyen de la glace conservée dans la bouche avant de prendre ce médicament et pendant qu'on en fait la déglutition, on ne sent que très-peu son amertume, et il est probable qu'on ne la sentirait pas du tout si au lieu de glace commune on employait quelque mélange d'une température plus basse. »

Danger de respirer le gaz de l'éclairage.

Les fuites de gaz ne sont pas seulement dangereuses à cause des explosions qu'elles peuvent déterminer. Le gaz de l'éclairage agit sur l'économie par sa composition chimique, et respiré en certaine quantité il peut causer la mort, ainsi que vient de le prouver encore un fait publié par le docteur Frestier dans la *Gazette médicale de Lyon :*

Le sujet de cette observation est un homme de quarante-huit ans, de forte constitution, qui, ayant été soumis pendant une demi-heure à l'action d'une atmosphère fortement chargée de gaz d'éclairage, perdit connaissance et tomba la tête plongée dans l'eau, où il resta durant environ cinq minutes. Quand on le retira, l'asphyxie paraissait complète ; mais la respiration et la chaleur reparurent bientôt sous l'influence des excitants et de frictions énergiques. Des vomitifs introduits dans l'estomac restèrent sans effets ; le malade était sans connaissance, quoique la chaleur fût revenue et que l'inspiration se fit facilement ; la face était pâle, le pouls assez fort, quoique peu fréquent.

Tous les moyens employés furent sans résultat, et le malade succomba sept heures environ après l'asphyxie.

Baume contre le goître.

M. Fourraud, pharmacien à Clermont-Ferrand, vient de signaler un baume qui lui a réussi pour une jeune personne qui portait depuis trois ans un goître volumineux. Après avoir, sans succès, essayé la pommade à l'iodure de potassium, la pommade iodurée, les pastilles et la gelée contre le goître, enfin tous les moyens employés habituellement, il prépara ce baume de la manière suivante :

Prenez :	Savon animal.....	30 grammes.
	Chlorure de sodium et d'ammonium.....	20 —
	Alcool à 85 degrés.....	225 —
	Teinture d'iris.....	25 —
		300

On fait dissoudre le chlorure dans l'alcool, le sa-

von dans cette solution et au bain-marie ; on ajoute la teinture d'iris ; puis on filtre et on met en flacons que l'on bouche immédiatement.

Moyen de remplacer le lait dans certains cas.

On éprouve souvent la plus grande difficulté dans les villes à se servir du lait pendant la saison des chaleurs. Aussitôt qu'il sent le feu, le caséum se sépare du petit-lait, et l'on a une substance impropre à la plupart des usages domestiques.

Que faire en pareil cas, si, par exemple, on élève un enfant au biberon et si on ne peut plus lui fournir du lait naturel ? Il ne faut point songer ici au bi-carbonate de soude ; l'usage de ce sel deviendrait assurément nuisible. C'est précisément une circonstance de ce genre qui a fait chercher à M. le docteur Ch. Guyot le moyen de remplacer le lait par un liquide qui en différât peu pour la composition chimique.

« Lorsque le lait se caille, dit M. Guyot, on prend d'abord le petit-lait ; et ainsi on conserve déjà des éléments essentiels, savoir le sucre de lait et des sels précieux pour le développement de l'enfant. Il faut ensuite chercher une matière pour remplacer le caillot. — Nous avons trouvé cette matière dans le jaune d'œuf : on connaît l'analogie de composition chimique de l'albumine et de la caséine. Cette dernière sera donc remplacée par une quantité de jaune d'œuf égale à la quantité normale du caséum et de beurre contenus dans le lait de femme. J'ajoute un jaune d'œuf, qui pèse en moyenne 14 ou 16 grammes, à 200 grammes environ de petit-lait. Il est mêlé cru, et lorsque le liquide est à une température d'environ 30 à 32 degrés. Un battage prolongé rend le mélange plus parfait et fait absorber, en outre, au liquide une certaine quantité d'air qui le rend plus digestif. Puis, pour mieux imiter encore le lait de femme, on ajoute un peu de sucre.

« Ce lait artificie n'est pas dépourvu de matière grasse ; le beurre y est remplacé par l'huile d'œuf, qui se trouve dans un état de division extrême, et émulsionnée avec de l'albumiue également très-divisée. Notre mélange renferme donc tous les éléments du lait.

« J'ai donné plusieurs jours de ce lait, à l'exclusion de tout autre, à mon enfant âgée de cinq semaines. Elle le prend avec plaisir, le digère bien et ne paraît nullement en souffrir. Il lui procure même des selles faciles, tandis que le lait ordinaire, même additionné d'eau, la tient dans un état de constipation fâcheux.

« Loin de nous cependant la pensée de vouloir substituer l'artificiel au naturel ; mais nous pensons qu'on pourra, dans certaines occasions, recourir utilement au moyen que nous avons employé. »

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Annuaire des sciences médicales, par M. le docteur Lorain, membre de la société de biologie, de la société anatomique, ancien interne lauréat des hôpitaux de Paris, revu par M. le docteur Ch. Robin, professeur agrégé à la Faculté de médecine de Paris. — Première année. — Un volume in-18. Prix : 2 fr. 50 c. Chez Chamerot, libraire-éditeur, rue du Jardinet, 13.

L'Annuaire de MM. Lorain et Robin est un résumé des progrès annuels des sciences médicales, il est édité dans le but de tenir les médecins au courant de l'état de la science. Celui que nous signalons ici a paru tout récemment, mais il paraîtra désormais au mois de janvier de chaque année. On doit toujours encourager ces sortes de livres qui sont appelés à rendre des services réels, car une foule de médecins, absorbés par une pratique qui ne leur laisse aucun repos, ont à peine le temps de lire à la hâte quelques publications périodiques ; beaucoup de travaux importants leur échapperaient complétement si un résumé bien fait ne venait les leur signaler.

Les gens du monde qui ne craignent pas de s'élever aux considérations les plus élevées de la science, ceux surtout qui ont fait quelques études physiologiques, peuvent trouver dans le livre que nous indiquons un aliment à leur instruction et à leur curiosité.

D. R.

FORMULES.

PUNCH A L'ANGÉLIQUE.

Racine d'angélique coupée en tranches minces	30 grammes.
Eau bouillante	1000 —
Eau-de-vie	40 —
Sirop de vinaigre	100 —
Huile volatile de citron	quelques gouttes.

Les malades affaiblis, les vieillards, les convalescents, trouvent délicieuse cette espèce de punch qu'on leur donne par petites tasses dans le courant de la journée.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES CINQUIÈME ET SIXIÈME ANNÉES

DU 15 JUILLET 1854 AU 15 JUILLET 1856

A

Absurdités en médecine, leur persistance, 537.
Accidents causés par la foudre, 29.
Acide gallique contre les hémorrhagies, 572.
— — contre les hémorrhagies pulmonaires, 148.
— lactique, son emploi contre les digestions difficiles, 106.
Acides (empoisonnement par les), secours à donner, 4.
Acné, son traitement, 245.
Aconit contre la névralgie du cœur, 460.
Action de la corne de cerf contre la diarrhée, 3.
Affection charbonneuse, transmission, 500.
Affections rhumatismales (teinture de cannabis contre les), 68.
— scrofuleuses, emploi de l'huile iodée, 235.
Age du discernement (législation de l'), 449.
Air (de l'), 348.
Alcalis (empoisonnement par les), secours à donner, 16.
Alchimie (l') et les alchimistes, 262.
Alger (le climat d') préventif de la phthisie, 381.
Alimentaire (emploi) de la viande de cheval, 495.
Alimentaires (substances), leurs falsifications, 309, 321.
Alimentation des enfants du premier âge, 18.
— des nouveau-nés atteints de faiblesse native, 255.
Aliments (des), 140, 151, 163, 175.
— leur préparation, 297, 306.
Ammoniaque (effets de l') contre l'ivresse, 178.
— liquide contre les scrofules, 366.
Ammonique (chlorure) pour les maladies des organes de la respiration, 428.
Anatomie (traité élémentaire d'). *Bibliographie*, 431.
Animales (substances), leur conservation, 546.
Animaux produisant des maladies des yeux, 316, 367.
Appartement fraîchement peint, danger de l'habiter, 426.
Anticatarrhal (mélange), 48.
Anticholérique (potion), 60.
Antigoutteux (vin). Voir aux *Formules*.
Armes à feu (résultats singuliers de blessures par), 56.
Arsenic contre les fièvres intermittentes, 449.
Assainissement (mémoire sur le mode anglais d'), 563.
— son importance à la suite des épidémies, 357.
Assaisonnements, leur préparation, 297, 506.
Asphyxie par la foudre (remède contre l'), 231.
Asthme nerveux (fumigations contre l'), 534.
— produit par un ver solitaire, 386.
Astringentes (propriétés) de l'ortie blanche, 318.
Aztèques (ies), 301, 319.

B

Bain local continu pour le traitement des plaies, 487, 499.
Bains de pieds, leur emploi pour guérir les fièvres intermittentes, 124.
— russes (des), 421, 433, 445.
Bandages (des) et de la chirurgie herniaire, 254.
Barbe (considérations hygiéniques sur la), 361.
Barèges (eau de) pour bains, 318.
Baudruche (pansement des plaies par la), 67.
Baume antihémorrhagique de Warren, 131.
— de Geneviève, 60.
— contre le goître, 579.
Bégaiement (du), 482, 494.
Belladone contre l'empoisonnement par l'opium, 573.
— contre l'épilepsie, 368.
Betterave (café de), 96.
— (vin et bière de), 260.
Blanc d'œuf employé contre les blessures, 178.
Blessures par armes à feu, résultats singuliers, 56.
Boisson alcoolique de topinambours, 574.
— économique, 91, 235.
Boissons artificielles, 461.
Bouillon fortifiant, 12.
Bourgeons de bouleau contre les scrofules, 360.
Bourdaine employée comme purgatif, 358.
Bourdonnements d'oreille, 375.
Bras (fracture du). Emploi du phosphate de chaux, 415.
Brûlures (de l'eau fraîche comme traitement des), 245.
— traitement, 380, 393.
— (recherches curieuses sur la nature des), 153.
— (blanc d'œuf contre les), 178.

C

Café (le), 393.
— de betterave, 96.
Caféine, son emploi contre la migraine, 47.
Calculs d'un nouveau genre, 575.
Camphre (esprit de), sa valeur contre le choléra, 73.
Camomille romaine contre les névralgies faciales, 188.
Cannabis indien (teinture de) contre le rhumatisme, 68.
Cancer du sein, guérison par les vapeurs d'iode, 139.
Cancéreuse (tumeur) du sein guérie par la ciguë, 139.
Carreau (frictions huileuses contre le), 293.
Cas curieux de médecine légale, 298.
Catalepsie (cas rare de), 378.
— (observation de), 58, 71.
Cataplasmes (fomentation pouvant remplacer les), 24.
Catarrhe intestinal, son traitement, 339
— potion anticatarrhale, 240.
Cauchemar intermittent, 570.
Cautères à demeure contre la fièvre intermittente, 485.
Cécité (influence de la petite vérole sur la), 500.
Céphalalgie ou mal de tête, traitement bizarre, 352.
— traitement par la morphine et le café, 147.
Céruse (empoisonnement par la), 486.
Champignons vénéneux, 80, 92.
Charbon, son emploi comme désinfecteur, 221, 249.
— son emploi dans les plaies suppurantes, 534.
— son traitement par le sublimé, 6.
Charbonneuse (affection), 500.
Charlatanisme (du) et des préjugés en médecine, 437, 450, 462.
— médical (du), 193, 203, 205, 229.
Charpie (de la) et du coton, 169.
Chemins de fer (voyages en), considérations hygiéniques, 337.
Cheval (emploi alimentaire de la viande de), 495.
— traitement de ses fractures, 557.
Chien enragé (remarques faites à la suite de la morsure d'un), 22.
Chimie appliquée. *Bibliographie*, 562.
Chloroforme contre la coqueluche, 461.
— contre les coliques de plomb, 209.
— son usage interne contre l'épilepsie, 47.
— contre la goutte, 69.
Choléra au point de vue de la médecine, 523.
— infantile, 525.
— traitement par l'électricité, 572.
— traitement par la laine brute, 186.
— premiers soins à donner, 26.
— (traitement énergique du) par l'alcool, 38, 49, 61, 75.
— (preuves de la non-contagion du), 53.

Choléra (traitement de la convalescence du), 65.
— (valeur de l'esprit de camphre contre le), 73.
— (traitement du) chez les enfants, 98.
— résultats heureux de l'influence morale, 258.
— (venin du scorpion employé contre le), 404.
Cholérine (traitement de la), 309.
Chorée (emmaillottement employé contre la), 526.
Chute de rectum chez les enfants, 523.
Cicatrices de la petite vérole, moyen de les prévenir, 189.
— de la petite vérole (emplâtre contre les), 137.
— de la petite vérole, moyen de les prévenir, 354.
Cigares de jusquiame contre le catarrhe pulmonaire, 20.
Ciguë, caractères distinctifs, 289.
— (traitement de l'empoisonnement par la), 289.
Cils (direction vicieuse des), 8.
Cinchonine contre les affections nerveuses d'estomac, 369.
Citron (suc de) contre le scorbut, 519.
Climat d'Alger préventif de la phthisie, 381.
Cœur (blessure grave du), 12.
— (névralgie du), guérison, 274.
— (névralgie du), aconit, 460.
Colchique (teinture de), empoisonnement de cinq personnes, 207.
Coliques de plomb guéries par le chloroforme, 209.
Collodion contre les marques de la petite vérole, 259.
Concombres (pommade aux), 36.
Concrétion pierreuse des fosses nasales, 487.
Congélation (traitement de la), 484.
— de deux jambes, 48.
— soins à donner, 157.
Conseils sur le choix et l'emploi des lunettes, 57.
Constipation (datura contre la), 573.
— nouveau moyen de la combattre, 448.
— rebelle vaincue par l'électricité, 534.
— opiniâtre, application d'eau froide, 557.
— (sulfate de zinc contre la), 221.
Coqueluche (traitement de la), 222.
— (traitement de la) par la limonade nitrique, 177.
— (potion contre la), 156.
— (chloroforme contre la), 461.
Corne de cerf, son action contre la diarrhée, 3.
Corps étranger dans l'orbite, 105.
— — dans l'estomac, incident, 130.
— — dans la trachée, 136.
— humain, ses merveilles. *Bibliographie*, 514.
— (une partie du) séparée, peut-elle y être réunie? 94, 106.
Coryza ou rhume de cerveau, traitement nouveau, 393.
Cosmétique ayant causé l'empoisonnement, 295.
Coton (le) et la charpie, 169.
Coup de soleil (traitement du), 187.
Couperose (pommade contre la), 282.
Crapauds, effets de leur venin, 574.
Crème d'orge aux amandes, 24.
Cresson de Para, ses effets contre les affections scorbutiques, 115.
Crétinisme (le) et le goître, 128.
Crevasses du mamelon, traitement, 571.
— ou gerçures des mains, 181.
Crevettes (empoisonnement par les), 44.
Croup (traitement du), 137.
Culture de l'opium indigène, résultats, 197.

D

Danse de Saint-Guy, emmaillotement contre ses accès, 526.
Dartres (emploi de l'ortie commune contre les), 112.
— (pommade soufrée contre les), 252.
Datura contre la constipation, 573.
Découvertes modernes (les), 82.
Dentition (première), accidents qui l'accompagnent, 86.
— des enfants (notice sur la première), 333, 344.
— ses rapports avec le sevrage, 411.
— laborieuse, 517.
Dent cariée causant une fistule de la face, 501.
— (ulcération de la langue causée par une, 389.
Dents (herbe aux chats employée contre le mal de), 441.
— (remède contre le mal de), 502, 524.
Denture (influence de la mauvaise), 423.
Délire des ivrognes, 558.
Désinfection, emploi du charbon, 221, 249.
Deux docteurs (les), 404.
Diabète sucré (guérison d'un), 280.
Diarrhée (action de la corne de cerf contre la), 3.
— (lavements à grande eau contre la), 545.
Digestion des enfants, emploi de la pepsine, 465, 488.
Digestions difficiles, emploi de l'acide lactique, 106.
Discernement (législation relative à l'âge du), 449.
Dragonneau (ver) dans la jambe d'un matelot, 353.
Dyssenterie (mixture contre la), 216.
— (poudre contre la), 521.

E

Eau fraiche comme traitement de la brûlure, 245.
— froide (application d') contre la constipation, 557.
— son emploi dans le traitement des maladies, 334,
— de Barèges pour bains, 318.
— de Seltz artificielle (de l'), 110.
— de Vichy artificielle (de l'), avantage de son emploi, 277.
— vulnéraire spiritueuse, 276.
Eaux minérales de Vichy, traitement de la goutte. *Bibliographie*, 536.
— de Vichy (renseignements sur les), *Bibliographie*, 575.
Ecrouelles (le marcoul guérisseur des), 202.
Education des enfants atteints de surdité, 20.
Electricité (emploi de l') pour extraire les métaux des tissus vivants, 195.
Electricité employée contre les constipations rebelles, 534.
— employée contre la perte de la voix, 441.
— pour rappeler la sécrétion du lait, 485.
— traitement du choléra, 572.
— nouvelle application, 419.
Embonpoint (remède contre l'), 364.
Emploi de la force des hommes, 89.
Emploi des lunettes (conseils sur l'), 57.
— de l'ortie commune contre les dartres, 112.
— de l'ortie piquante contre les scrofules, 578.
— du froid comme moyen de guérison, 32.
Empoisonnement par les acides, secours à donner, 4.
— par les alcalis, secours à donner, 16.
— par l'application externe du sublimé, 210.
— par la céruse, 486.
— par la ciguë, 289.
— par un cosmétique, 295.
— par erreur de médicaments, moyen de les éviter, 343.
— ordonnance à ce sujet, 524.
— exercice illégal de la pharmacie, 392.
— par le gaz d'éclairage, 55.
— par les morilles, 425.
— par les moules, 505.
— par les moules, les crevettes et les sardines, secours à donner, 44.
— (singuliers effets d'un) par la nicotine, 328.
— par l'opium (belladone contre l'), 573.
— par les pains à cacheter, 569.
— de cinq personnes par la teinture de colchique, 207.
— de quarante-deux personnes, 498.
— par le vert-de-gris, 76.
Enfants jumeaux, recherches statistiques, 398.
Engelures (traitement des), 449.
Engorgements scrofuleux (bourgeons de bouleau contre les), 360.
Entorse simple, sa guérison immédiate. *Bibliographie*, 323.
Epidémies (importance des assainissements après les), 357.
Epilepsie, guérison par le valérianate d'atropine, 497.
— intermittente, 459.
— relat. d'une guérison par l'oxyde de zinc, 294.
— traitement par la belladone, 268.
— (usage du chloroforme contre l'), 47.
— vermineuse, 262.
Ergotine, son action cicatrisante, 316.
Esprit de lavande composé, 186.
— — pour la toilette, 192.
Esprits frappeurs, 24.
Essence de térébenthine (action des vapeurs d'), 461.
Estomac (cinchonine contre les maladies de l'), 369.
— (corps étranger dans l'), 130.
— (influence de la mauvaise denture sur les fonctions de l'), 423.
Ether (l') poésie, 550.
Ethérisation (de l'), 548.
Evulsion complète du globe de l'œil, 77.
Expulsion rapide du ver solitaire, 56.

F

Falsification des substances alimentaires, 309, 331.
— de la bière, moyen de la reconnaître, 578.

Farcin chez l'homme, guérison, 543.
Feuilles de fraisier (les) employées pour remplacer le thé, 280.
Fistule de la face causée par une dent cariée, 501.
Fièvres intermittentes (arsenic contre les), 449.
— — (emploi des cautères contre les), 485.
— — (limonade contre les), 404.
— — (poudre contre les), 521.
— — remèdes populaires de la Grèce, 138.
— — guérison par les bains de pieds, 124.
— — traitement par la graine de persil, 150, 162, 173.
— — guéries par les bains de lilas, 278.
— jaune, moyen préservatif, 317.
— typhoïde chez les lièvres, 552.
— — (goudron contre la), 435.
Folie guérie par un bain de surprise, 177.
— (effets du bain tiède prolongé contre la), 185.
Fomentation pouvant remplacer les cataplasmes, 24.
Force des hommes (emploi de la), 89.
Fosses nasales (concrétion pierreuse des), 487.
Fractures, emploi du phosphate de chaux, 415, 542.
— du cheval, traitement, 557.
Froid (effets du), congélation, soins à donner, 157.
— son emploi comme un moyen de guérison, 32.
Frottage des appartements, sa gymnastique, 373.
Foudre (accidents causés par la), 29.
— (effets remarquables produits par la), 127.
— (remède contre l'asphyxie par la), 231.
Fruits (usage des) pendant les chaleurs, 13.
— — en temps d'épidémie, 13.
Fumigations contre l'asthme nerveux, 534.

G

Gale, sa guérison en cinq minutes, 355.
— son traitement à l'aide du vinaigre, 68.
— (remède facile contre la), 427.
Gaz d'éclairage (empoisonnement par le), 55.
— (Danger de respirer le), 579.
Gencives : soins hygiéniques, 349.
Gerçures des mains (des), 181.
Goître (le) et le crétinisme, 128.
Gorge (traitement très-simple des maux de), 17.
Glycérine dans le traitement des plaies, 377, 414.
— (nouvelle application de la), 426.
Goudron (du) contre la fièvre typhoïde, 435.
Gourme des jeunes enfants, traitement, 8.
Goutte, eaux de Vichy. *Bibliographie*, 536.
— (suppression de la douleur de la), 69.
— son traitement par l'iodure de potassium, 389.
— (vin contre la), 312.
Granules pour marquer la saveur des médicaments, 188.
Grossesse, influence de l'hygiène, 269.
Guimauve (sirop de), 168.
— (tablettes de), 168.
Guide pour choisir un médecin, 213, 225, 238, 250.
Gymnastique (système de) de chambre. *Bibliographie*, 443.

H

Hallucinations, 365.
Hémorrhagies (acide gallique contre les), 572.
— (nouvelle préparation contre les), 70.
— pulmonaires (acide gallique contre les), 148.
— (nouvel agent contre les), 196.
— nasales, traitement par l'élévation des bras, 217.
Hémorrhoïdes (remède contre les), 344.
Herniaire (de la chirurgie) et des bandages, 253.
Hernies, nouveau traitement, 303.
Hernies, observation de guérison, 160.
Huile iodée contre les affections scrofuleuses, 235.
Hygiène alimentaire (une leçon d'), 502.
— (l') et la médecine étudiées par les gens du monde, 577.
Hydropisie guérie par la décoction d'oignon, 129.

I

Ictère (de l'), ou jaunisse, 385.
If (branches d') causant la mort, 252.
Impudence d'un fraudeur, 201.
Incontinence d'urine chez les enfants, traitement, 313.
— d'urine, guérison, 522.
Infanticide (recherches intéressantes sur un), 440.
Influence morale, ses effets sur un cas de choléra, 258.
Inondations (moyens hygiéniques à prendre après les), 565.
Instinct et désintéressement, anecdote, 11.
Instrument pour mesurer le degré de surdité, 369.
Ivresse (effets de l'ammoniaque contre l'), 178.
Ivrognes (délire des), 558.

J

Jambes (congélation des deux), 48.
Jaunisse (emploi de l'œuf contre la), 329.
Jaunisse (de la), 386.
Jumeaux (recherches sur les enfants), 398.
Jusquiame (cigares de), 29.

K

Kératite (de la). *Bibliographie*, 504.

L

Lait (emploi de l'électricité pour rappeler le), 485.
Lait (le) des femmes enceintes n'est pas nuisible, 351.
Lait (nouveau procédé pour analyser le), 31.
Lait (moyen de le remplacer), 580.
Langue (ulcération de la) causée par une dent, 389.
Langue universelle, application. *Bibliographie*, 455.
Lavande (esprit de) composé, 180.
— — pour la toilette, 192.
Lavement de vin contre la phthisie, 170.
— purgatif contre le lumbago, 108.
Lavements à grande eau contre la diarrhée, 545.
Limonade contre les fièvres intermittentes, 404.
— nitrique contre la coqueluche, 177.
Lit hydrostatique à l'usage des malades, 341.
Lumbago (lavement purgatif contre le), 108.
Lunettes (recherches sur les), 271.
— (conseils sur l'emploi et le choix des), 57.

M

Magnétisme animal, 199, 211, 232, 247.
— (encore un mot sur le), 200.
— expliqué. *Bibliographie*, 420.
— (une séance de), 241.
Main (mécanique pour écrire sans), 315.
Mains (tremblement des), 382.
Maisons neuves, quand peut-on les habiter? 413.
Mal de tête, guérison par la morphine et le café, 147.
Maladie singulière, 575.
Maladies chroniques. *Bibliographie*, 420.
— imaginaires, 409.
Mamelon (traitement des ulcérations et des crevasses du), 571.
Marcoul (le), guérisseur des écrouelles, 202.
Matelas flottant à l'usage des malades, 341.
Mécanique pour écrire sans main, 315.
Médecin (guide pour choisir un), 213, 225, 238, 250.
Médecine légale (cas curieux de), 298.
— (persistance des absurdités en), 537.
Médicaments annoncés dans les journaux, ce qu'on doit en penser, 553.
— les plus désagréables (comment on peut prendre sans dégoût les), 579.
— (granules propres à masquer la saveur des), 188.
Mélange anticatarrhal, 48.
Mémoire sur le mode d'assainissement en Angleterre, 563.
Merveilles du corps humain. *Bibliographie*, 514.
Mesto (cas de rage guéri par le), 135.
Migraine (la) guérie par la caféine, 47.
Monstres, puissance de l'imagination sur leur production, 399.
Morilles (empoisonnement par les), 44, 425.
Morsure d'un chien enragé (remarques sur la), 22.
— (la) d'un chien *irrité* peut-elle donner la rage? 28.
Morsures de sangsues, moyen d'éviter leur douleur, 138.
Mort apparente des nouveau-nés, moyen de la faire cesser, 265.
Mouche (la) infernale, 363.
Moules (empoisonnement par les), 507.
Moyen de guérir les crampes, 578.
Moyens hygiéniques pour éviter les épidémies après les inondations, 565.
Muguet (note sur la contagion du) chez les enfants nouveau-nés, 283.
— (du) et de son traitement, 104.
Myopie, ses causes, son traitement, 122.
— et presbytie (traitement très-simple de la), 281.

N

Névralgie (cas curieux de), 391.
— du cœur (aconit contre la), 460.
— frontale traitée par les fumigations d'opium, 17.
— intercostale (essai sur la). *Bibliographie*, 322.

Névralgies sciatiques (lavement contre les), 108.
— faciales (camomille romaine contre les), 188.
— du cœur, guérison, 274.
— (remède contre les), 573, 575.
Névrose singulière, 509, 560.
Nicolas Flamel, 155, 166, 179, 190.
Nicotine (de la), 182.
— (effets singuliers d'un empoisonnement par la), 328.
Nouveau-nés atteints de faiblesse (alimentation des), 255.
Noyés, secours à leur donner, 134, 221.
Noyaux de cerises agglomérés dans l'estomac, 392.

O

Obésité (remède contre l'), 526.
Odeur rance des corps gras, moyen de la faire disparaître, 138.
Œil (évulsion complète du globe de l'), 77.
OEuf, son emploi pour traiter la jaunisse, 329.
Oignon, sa décoction contre l'hydropisie, 129.
Onanisme (l'), par Tissot. *Bibliographie*, 347.
Ongle incarné (traitement de l'), 77.
Onguent contre les vieux ulcères), 228.
Opium (belladone contre l'empoisonnement par l'), 573.
— contre le rhume de cerveau et les névralgies frontales, 17.
— indigène (résultats de la culture de l'), 197.
— (monographie de l'), 503, 514.
Orbite (corps étranger dans l'), 105.
Oreilles (remède contre les douleurs d'), 161.
Ortie commune, son emploi contre les dartres, 112.
Ortie blanche, propriétés astringentes, 318.
Oxyde de zinc contre l'épilepsie, 294.

P

Pains à cacheter (empoisonnement avec des), 569.
Pain bis, procédé pour lui enlever son acidité, 222.
Panaris (traitement du), 187.
Pansement des plaies par la baudruche, 67.
Panthéon des femmes. *Bibliographie*, 468.
Pariétaire (tisane de). Voir aux *Formules*.
Pas (reproduction des empreintes de), médecine légale, 178.
Patience (tisane de), 96.
Peau (des maladies parasitaires de la), 125.
Pendaison (suicide par), 236.
Pepsine (absence de digestion traitée par la), 465.
Persil (effets de la graine de), fièvres intermittentes, 149, 162, 172.
Perte de la voix, guérison par l'électricité, 441.
Petite vérole (emplâtre contre les cicatrices de la), 137.
— (de la) volante, 145.
— moyen de prévenir les cicatrices, 189.
— (moyen préservatif de la), 196.
— moyen d'en prévenir les cicatrices, 354.
— (vaccine en masse contre une épidémie de), 210.
— collodion pour en faire avorter les pustules, 259.
Pharmacie (quelques mots sur l'exercice de la), 397.
Phthisie (lavements de vin contre la), 170.
— (le climat d'Alger préventif de la), 381.
— pulmonaire (de la), 529.
Phosphate de chaux dans les fractures, 542.
— employé contre une fracture du bras, 415, 542.
Pilules gourmande sou ante cibum. Voir aux *Formules*.
Pinel (extrait des notes manuscrites de), 34.
Plaies, emploi du bain local continu dans leur traitement, 487, 499.
— leur traitement par la glycérine, 377, 414.
— (pommade siccative pour les), 72.
— (tarif légal des), 575.
— (traitement des), par le sucre et la gomme, 138.
— suppurantes (emploi du charbon contre les), 534.
Plantes médicinales indigènes (traité des), 10.
Plomb, maladie des ouvriers qui le travaillent, 9.
Poissons d'espèce vénéneuse, 498.
Poitrine (perforation de la) par un échalas, 92.
Pommade siccative pour les plaies, 72.
— aux concombres, 36.
— soufrée, 252.
Potion anticholérique, 60.
— contre la coqueluche, 156.
— contre la toux convulsive. Voir aux *Formules*.
Préjugés contre la vaccine en temps d'épidémie, 76.
— (des) et du charlatanisme en médecine, 437, 450, 462.
Préparation contre les hémorrhagies, 70.
Preuves de la non-contagion du choléra, 53.
Printemps (régime à suivre au), 541.
Procédé pour analyser le lait, 31.
Punaises, leur destruction, 370.
Purger (doit-on se) en temps d'épidémie, 71.
Pustule maligne, traitement par le sublimé, 6.

Q

Quévenne (mort de M.), 376.

R

Rage (la), 555.
— (cas de), 448.
— (cas de) guéri par le mesto, 135.
— ses causes chez le chien, 568.
— (un mot sur la), 305.
— cas bien caractérisé, guérison, 389.
Rebouteurs (des), 71, 95.
Rectum, sa chute chez les enfants, 523.
Régime à suivre au printemps, 541.
Réglisse (détails sur le suc de), 149.
Remède contre le mal de dents, 502, 524.
Respiration (maladies des organes de la), 428.
Rhumatisme articulaire aigu, traitement par le sel de nitre, 561.
Rhume de cerveau (traitement du), 17, 100.
— — nouveau traitement, 393.
Rhumes (mixtures contre les), 120.

S

Saignée (de la), 458.
Sang (du), comme remède et comme aliment, 101.
Sangsues ayant déjà servi, leur emploi, 546.
Sangsues, moyen de diminuer la douleur de leurs morsures, 138.
— moyen de les appliquer aux doigts et aux orteils, 197.
— moyen nouveau de les faire prendre immédiatement, 527.
Sardines (empoisonnement par les), 44.
Sciatique, traitement, 522.
Scorbut (emploi du suc de citron contre le), 519.
Scorbutiques (affections), emploi du cresson de Para, 115.
Scorpion, son venin employé contre le choléra, 404.
Scrofules (bourgeons de bouleau contre les), 360.
— (emploi de l'ammoniaque contre les), 366.
Scrofuleuse (friction contre la maladie), 293.
Scrofuleuses (affections), emploi de l'huile iodée, 235.
Sein (cancer du) guéri par les vapeurs d'iode, 139.
— (tumeur cancéreuse du), guérison par la cigüe, 139.
Sel ammoniac contre la toux habituelle, 46.
— de nitre contre le rhumatisme aigu, 561.
— de Preston, dit sel anglais, 84.
Serpents venimeux, traitement de leur morsure, 292.
Sirop tonique d'écorce d'orange, 372.
Soleil (coup de), traitement, 187.
Somnambulisme, faits, 527.
Soufre (vapeurs de) contre la teigne, 485.
Souvenirs d'un naturaliste, 106, 118, 131.
Sublimé corrosif, empoisonnement par son application externe, 210.
— son emploi contre le charbon et la pustule maligne, 6.
Substances alimentaires, leur amélioration, 406.
— animales, leur conservation, 546.
Sueur des pieds, conséquence de sa suppression, 7.
Suicide par pendaison, observation, 236.
Sulfate de quinine contre le croup, 137.
— — contre l'épilepsie, 459.
— de zinc contre la constipation, 221.
Surdité (éducation des enfants atteints de), 20.
— (instrument pour mesurer le degré de), 369.
— et bourdonnements d'oreilles, 375, 393.

T

Tabac (du) et de la nicotine, 182.
— à fumer (le) et la paralysie des membres inférieurs, 281.
— — (effets fâcheux du), 425.
Tablettes contre la difficulté de digérer, 372.
Taux légal des plaies, 575.
Teigne, traitement employé à Saint-Louis, 171.
— (vapeurs de soufre contre la), 485.
Térébenthine (action des vapeurs d'essence de), 461.
Timbre-poste, son usage chirurgical, 351.
Tisane de patience, 96.
— rafraîchissante, 204.
Topinambours (boisson alcoolique de), 574.
Toux convulsive (potion contre la), 324.
— son traitement par le sel ammoniac, 46.
— nerveuse (remède russe contre la), 280.
— (potion contre la), 132.

Travail de M. Serré (réflexions sur le), 436.
Tremblement nerveux chez une jeune fille, 424.
Tumeur cancéreuse du sein, guérison par la ciguë, 139.

U

Urine (de l'), 325.
— (incontinence d') chez les enfants, traitement, 313.
— (incontinence nocturne d'), guérison, 522.
Ulcération de la langue causée par accident, 389.
Ulcérations du mamelon, traitement, 571.
Ulcères, chirurgie pratique, 321, 329.
— (onguent contre les vieux), 228.
— rebelles (pommade contre les), 144.

V

Vaccin, polémique sur son utilité, 415, 429, 441.
Vaccin, (préjugés sur le) en temps d'épidémie, 76.
— moyen de le conserver à l'état liquide, 222.
Vaccine, durée de son pouvoir préservatif, 536.
— en masse contre une épidémie de petite vérole, 210.
— nouveaux faits en sa faveur, 508.
— (témoignage en faveur de la), 381.
Valérianate d'atropine contre l'épilepsie, 497.
Venin du crapaud, ses effets, 574.
Ver dans la jambe. Voy. *Dragonneau.*
— solitaire chez une enfant de six ans, 507.
— — (expulsion rapide du), 56.
Vérole (petite) son influence sur la cécité, 508.
— moyen d'en prévenir les marques, 354.
Vers intestinaux, leur destruction par le sulfate de quinine, 244.
Vert-de-gris (empoisonnement par le), 76.
Vertige d'une forme spéciale, 535.
Viandes de boucherie (des), 78.
Vie humaine (considérations sur la), 299.
Vin (lavements de) contre la phthisie, 170.
Vin de betterave, 260.
Vinaigre contre la gale, 68.
Vipère (la), anecdote, 23.
— (morsure de la) traitement, 292.
Voix (perte de la), guérison par l'électricité, 441.
Vomissement matinal des femmes enceintes, traitement, 130.
Voyages en chemin de fer, considérations hygiéniques, 337.

Y

Yeux (animaux vivants produisant des maladies des), 316, 367.
— influence de la volonté sur leurs fonctions, 402.
— (maladie des), fumigations de foie de mouton, 249.

TABLE DES RECETTES ET FORMULES

A

Analeptique (mixture), 384.

B

Bandelettes agglutinatives, 331.
Baume antihémorrhagique, 131.
— de Geneviève, 60.
Béchique (mélange), 516.
Bouillon aux herbes, 384.
Bouillon pectoral, 408.
Bouillon fortifiant, 12.
Boisson économique, 91, 235.
Bourgeons de bouleaux (onguent de), 360.

C

Café de betterave, 96.
Ceratum cetacéi, 8.
Collodion élastique, 259.
Crème d'orge aux amandes, 24.

D

Décoction contre le ténia, 387.
Diarrhéique (potion anti-), 552.

E

Eau contre les hémorrhagies, 197.
— vulnéraire spiritueuse, 276.
Electuaire contre la toux, 47.
— contre les vers, 244.
Emplâtre contre les cicatrices de la petite vérole, 137.
— contre la petite vérole, 138.
Esprit de lavande composé, 180.
— — pour la toilette, 192.

F

Faiblesse digestive, vin d'acorus calamus, 264.
Ferrugineux (mémoire sur les), 275.
Fomentation pour remplacer les cataplasmes, 24.
Fumigations de foie de mouton, 249.

G

Granules pour masquer la saveur des médicaments, 188.
Guimauve (sirop de), 168.
— (tablettes de), 168.

H

Huile iodée, 235.

I

Infusion de gingembre, 444.

L

Lait de magnésie, 563.
Lavande (esprit de), 180.
Lavement purgatif contre le lumbago, 108.
— contre les vers, 244.
— vermifuge, 504.
Laxatif (mélange), 516.
Limonade contre la coqueluche, 177.
— contre la fièvre intermittente, 404.
Liniment excitant, 420.
Liquide contre les douleurs d'oreille, 161.
Lotion contre les panaris, 187.

M

Médecine blanche, 562.
Mélange béchique et laxatif, 516.
— préservatif de la petite vérole, 196.
— contre les maux de gorge, 17.
— contre le choléra, 27.
— anticatarrhal, 48.
— contre certaines démangeaisons, 117.
Miel (tisane d'orge et de), 540.
Mixture analeptique, 384.
— pour provoquer la sueur, 432.
— contre les rhumes, 120.
— contre la dyssenterie, 216.
— contre le muguet, 104, 105.

O

Orge (tisane de miel et d'), 540.
Onguent contre les vieux ulcères, 228.

P

Pariétaire (tisane de), 348.
Pâte de guimauve, 285.
Pilules contre les vers, 244.
— contre l'épilepsie, 268.
— contre la toux, 47.
— antihémorrhagiques, 71.
— contre la coqueluche, 223.
— gourmandes ou ante cibum, 300.
— pour la digestion, 456.
Pommade aux concombres, 36.
— siccative pour les plaies, 72.
— soufrée, 252.

Pommade contre les ulcères rebelles, 144.
— contre l'acné, 245.
— contre les gerçures des mains, 182.
— contre les cicatrices de petite vérole, 190.
— à la rose, 396.
— contre la gale, 427.
— — 428.
— contre les engelures, 468.
— contre la chute du rectum, 523.
— siccative pour les plaies, 564.
— contre les névralgies, 573.
Potion anticholérique, 60.
— contre la toux, 132.
— contre la coqueluche, 156.
— anticatarrhale, 240.
— contre le choléra, 27.
— antinerveuse, 31.
— contre la toux, 47.
— contre l'épilepsie, 47.
— contre l'empoisonnement, 208.
Potion contre la toux convulsive, 324.
— contre les hémorrhagies, 318.
— antidiarrhéique, 552.
Poudre contre les vers, 244.
— contre l'incontinence d'urine, 314.
— stomachique, 336.
— contre la dyssenterie, 521.
— corroborante, 528.
— pour les plaies, 534.
Préparation contre les hémorrhagies, 70.
Punch à l'angélique, 580.

R

Remède contre les douleurs d'oreille, 161.

S

Sel de Preston, dit sel anglais, 84.
Sirop contre les vers, 245.
— d'apiol, 174.
— tonique d'écorce d'orange, 372.
Solution antihémorrhagique, 70, 148.
— cicatrisante, 317.

T

Tablettes pour la digestion, 372.
Teinture de gingembre, 444.
Tisane de pariétaire, 348.
— d'orge et de miel, 540.
— contre les fièvres intermittentes, 576.
— de patience, 96.
— rafraîchissante, 204.

V

Vermifuge, lavement, 504.
Vin d'acorus calamus, 264.
— de betterave, 260.
— d'angélique, 285.
— antigoutteux, 312.
— de quinquina, 567.

Paris. — Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 juillet 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 145.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir).

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur REINVILLIER
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Avis. — Des maladies régnantes. — De l'absence d'appétit. — Corps étranger dans le conduit de l'oreille. Emploi du chloroforme. Extraction. — Perte extraordinaire du lait chez une jeune femme. — Traitement de l'anémie des enfants. — Tétanos guéri par les émissions sanguines associées aux narcotiques. — Bulletin bibliographique. — Formules : Potion contre la colique néphrétique.

AVIS

Au moyen d'une nouvelle combinaison qui a pour but d'augmenter encore la popularité du *Médecin de la maison*, l'abonnement est réduit à 5 fr. par année au lieu de 7 fr., pour toute la France.

Le prix des années précédentes est réduit également à 5 fr. par année rendue *franco*. La première année, dont il ne reste que peu d'exemplaires, après plusieurs réimpressions, ne pourra jamais être livrée seule, elle devra toujours accompagner deux autres années au moins.

Le prix des numéros anciens ou de ceux à paraître est fixé à 25 cent. seulement.

Pour s'abonner, le moyen le plus commode est l'envoi, par lettre affranchie, d'un bon sur la poste à l'ordre du directeur, ou celui de 5 fr. en timbres-poste. En ajoutant 3 fr., on recevra, au choix, l'*Hygiène pratique des femmes*, ou le *Cours élémentaire d'hygiène*, dont les prix sont de 3 fr. 50.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 JUILLET 1856.

Les maladies régnantes, offrent toujours un intérêt puissant d'actualité, elles éveillent souvent l'attention des hommes qui prennent part au mouvement de la science. Dernièrement elles étaient l'objet de communications et de discussions à la *Société médico-pratique :* M. le docteur Otterbourg signalait la fréquence de la petite vérole et de la fièvre typhoïde, principalement chez les étrangers récemment arrivés à Paris, et spécialement parmi ceux qui viennent des petites villes. Il constatait que la petite vérole est très-commune chez les personnes non-revaccinées et il indiquait en même temps la fréquence des congestions vers le cerveau et des accidents du côté de cet organe, comme complication des maladies aiguës actuelles : fièvre typhoïde, rougeole, scarlatine, etc.

A son tour la *Gazette des hôpitaux*, dans un article récent, disait : « Il a régné dans ces derniers temps, et il règne encore en ce moment, mais à un moindre degré, une influence morbide dont nous avons déjà signalé l'existence et qui se traduit principalement par de fréquents érysipèles qui viennent compliquer et entraver les résultats des opérations pratiquées dans les hôpitaux, ou empêcher l'exécution des opérations projetées, et par des fièvres puerpérales qui ont sévi dans presque tous les services d'hôpitaux de femmes en couches. »

Quelles sont les précautions à prendre pour éviter d'être atteint par ces diverses maladies ?

Pour les étrangers qui séjournent momentanément à Paris, ces précautions sont bien simples ; ils doivent suivre le régime alimentaire qui se rapproche, autant que possible, de celui qui leur est habituel, se loger dans un endroit aéré lors même qu'ils ne font qu'y passer la nuit; au lieu de se livrer à une fatigue exagérée, remettre quelquefois au lendemain les affaires et les longues excursions, et avoir en toutes choses la sobriété pour principe. En agissant de la sorte, ils auront bien peu à craindre la fièvre typhoïde. Quant à la petite vérole, elle est loin d'être aussi commune à Paris que dans beaucoup d'autres localités, et nos lecteurs savent d'ailleurs combien de fois nous avons insisté pour la vaccination et même la revaccination.

Les moyens à employer pour chasser des hôpitaux les affections signalées, qui y prennent trop souvent droit de domicile, sont en dehors de notre cadre, mais une administration vigilante et éclairée est là pour les mettre en pratique ; elle s'occupe activement de l'assainissement de ces établissements et surtout de leur aération bien raisonnée.

Dr Reinvillier.

DE L'ABSENCE D'APPÉTIT.

L'absence d'appétit a reçu dans le langage médical le nom d'*anorexie*. Tout le monde connaît pour l'avoir éprouvé, au moins quelquefois, cet état particulier qui est caractérisé par une indifférence complète pour les aliments, lors même qu'ils sont attrayants par leur apparence, leur parfum ou leur saveur.

Il ne faut pas confondre cependant l'anorexie avec le *dégoût :* dans le premier cas, on n'a que de l'indifférence pour toute espèce de nourriture ; dans le second, il y a véritable répulsion, et la vue seule d'un mets qu'on nous présente produit aussitôt des nausées. L'homme atteint d'anorexie peut encore manger en faisant un léger effort sur lui-même, tandis que celui qui est affecté de dégoût vomirait les aliments, s'il persistait à braver l'espèce d'avertissement que lui adresse la nature.

Personne n'est indifférent à l'absence d'appétit, et les hommes les plus sobres, ceux-là qui, loin de vivre pour manger, se contentent de manger pour vivre, sont parfois si inquiets de cette situation que leur existence morale s'en trouve visiblement troublée. Un personnage très-haut placé dans la hiérarchie sociale par son immense fortune, et auquel nous donnions des soins habituels, nous demanda un jour s'il n'était point temps d'appeler son notaire pour ajouter à son testament un codicille auquel il tenait beaucoup. Nous fîmes l'examen de cette situation qui lui parassait si alarmante, et tout se résuma bientôt à... une absence d'appétit. Il est vrai que cet état était tout nouveau pour le malade, qui était grand mangeur et même un peu gourmand. Après l'avoir rassuré et lui avoir dit qu'il pouvait largement remettre à huit jours ses dispositions testamentaires, nous lui prescrivîmes un régime approprié à son état, et huit jours après il avait oublié le notaire et le testament, car l'appétit était revenu.

Dans la plupart des cas, l'anorexie ne doit pas nous émouvoir; mais il y des exceptions à cette règle, car l'estomac ayant des rapports sympathiques avec les autres organes, il est rare qu'il ne s'inquiète pas de leurs souffrances; aussi l'absence d'appétit s'ajoute-t-elle généralement aux symptômes qui indiquent une maladie aiguë. Toutefois, le manque d'appétit seul, non accompagné d'autres symptômes, ne peut annoncer une maladie grave.

Dans les maladies qui existent depuis longtemps, qui ont une marche chronique, mais dans lesquelles l'appétit avait jusqu'alors persisté, sa disparition est toujours un signe fâcheux, car elle prouve que l'altération des organes malades a subi une augmentation assez notable pour que les fonctions de l'estomac en soient troublées.

L'homme dont l'esprit est fortement occupé, celui qui se livre à un travail intellectuel très-actif est souvent, par ce seul fait, atteint d'anorexie. Les passions violentes, la crainte, le chagrin, la joie même peuvent produire un semblable résultat.

Est-il nécessaire de traiter l'absence d'appétit et comment faudrait-il la traiter?

Lorsqu'on reconnaît que l'anorexie est causée par une maladie, soit aiguë, soit chronique, il ne faut pas songer à un autre traitement que celui qui est applicable à la maladie elle-même. Le meilleur moyen de provoquer le retour de l'appétit est évidemment la cessation de la maladie. Si on voulait lutter contre le sentiment d'indifférence que l'on a dans ce cas pour les aliments, on serait certain d'augmenter le trouble des fonctions déjà altérées et d'accroître l'état morbide. C'est surtout dans cette circonstance que la diète est absolument nécessaire, et que le médecin qui la conseille ne fait que suivre la voie qui lui est tracée par la nature. Lorsqu'un malade a de l'appétit, c'est souvent une grave question que de décider s'il doit ou ne doit pas manger,

mais s'il a, au contraire, de l'anorexie, le doute n'est plus permis, l'abstinence des aliments est indispensable.

L'anorexie qui est sous l'influence d'une contention d'esprit, d'une passion vive ou de telle autre cause morale, ne doit être combattue également que par la suppression de la cause qui l'a fait naître. C'est dans ce cas surtout que la médecine morale peut jouer un rôle très-important, car lorsque l'appétit est perdu depuis longtemps par une cause de cette nature, la constitution se détériore, l'affaiblissement survient, et cette situation peut ouvrir la porte à une maladie sérieuse. La médecine morale est de la compétence de tout le monde, elle n'exige aucun diplôme, tous les gens de cœur et d'esprit sont aptes à l'exercer.

Si on cherche maladroitement à réveiller l'appétit par des aliments excitants lorsque le cerveau est fortement occupé, on peut déterminer quelque maladie grave, car les forces du système nerveux s'épuisent ailleurs et ne peuvent venir au secours de l'estomac. On sait que l'abus des liqueurs fortes et des mets fortement assaisonnés devient plus dangereux pour les gens affectés par quelque chagrin que pour ceux qui s'y livrent dans d'autres circonstances. Là où ils cherchent l'oubli de leurs peines, ils trouvent souvent la maladie ou une fin prématurée.

Souvent les exercices gymnastiques en plein air ou même de simples promenades suffiraient pour ranimer l'appétit ; cela arrive surtout lorsque l'anorexie est due à une vie trop sédentaire. Combien d'hommes absorbés par des travaux scientifiques ou littéraires, et ne pouvant plus manger, ne retrouvent leur état normal qu'en abandonnant leurs occupations, pendant quelques semaines, pour faire un voyage ou adopter à la campagne une autre manière de vivre ?

Ainsi qu'on le voit, c'est toujours en remontant à la cause de l'anorexie et en faisant disparaître cette cause qu'on parvient à guérir cette indisposition. L'hygiène, dans cette circonstance comme dans beaucoup d'autres, vient encore nous offrir des moyens certains de remédier au mal. Mais il faut toujours se garder de chercher à faire disparaître l'absence d'appétit qui est de date récente, car elle n'a pu produire encore aucun désordre et elle peut être nécessaire à la conservation de la santé. L'âge doit aussi être pris en considération, et les vieillards ont généralement besoin de peu de nourriture pour entretenir les fonctions de la vie ; chez eux les organes ont peu de pertes à réparer, et il est dangereux de leur donner un surcroît d'activité en introduisant beaucoup d'aliments dans les voies digestives. On doit toujours s'inquiéter de voir un vieillard manger beaucoup, lors même que, chez lui, les digestions s'accomplissent bien.

La perte d'appétit entraîne ordinairement avec elle celle du sommeil, ce qui contribue encore à déprimer les forces ; cette double circonstance ne doit pas être oubliée lorsqu'il s'agit de combattre l'anorexie, et dans les temps d'épidémie surtout, où le corps doit jouir de toute sa vigueur pour échapper au danger qui le menace, la perte du sommeil est une raison de plus pour rechercher la cause de l'absence d'appétit.

En général, en examinant avec soin toutes les circonstances hygiéniques dont on est entouré, l'état dans lequel on se trouve, les habitudes auxquelles on se livre, on arrive bientôt à reconnaître la cause de l'anorexie ; c'est ainsi que nous avons vu disparaître chez un jeune homme une indisposition de ce genre qui prenait de graves proportions, aussitôt qu'il eut abandonné l'usage du tabac à fumer.

On comprend, d'après tout ce que nous venons de dire, qu'il faut toujours être très-parcimonieux de médicaments lorsque l'on est atteint d'anorexie. A peine doit-on se permettre, dans quelques cas, les boissons amères ayant pour base le quinquina, le houblon, la gentiane, etc. ; mais il faut proscrire avec soin les pilules de rhubarbe, les préparations d'aloès, les élixirs stomachiques, les grains de santé, etc., etc., qui ne peuvent que produire des accidents. Nos voisins d'outre-mer, lorsqu'ils prennent des purgatifs sans nécessité, pour mieux manger, sont aussi malavisés que l'étaient les Romains de la décadence lorsqu'ils avaient recours au vomissement pour recommencer leur repas. En résumé craignons de stimuler l'appétit ; lorsqu'il aura disparu, il reviendra à propos pour qui saura l'attendre.

Dr Reinvillier.

Corps étranger dans le conduit de l'oreille. Emploi du chloroforme. Extraction.

Dans la soirée du 6 mars, dit M. le docteur Rouget, je fus appelé à la caserne de gendarmerie de Levier. Mlle Irma Marion, âgée de quatre ans, d'une belle constitution, souffrait cruellement de la tête.

Le mal de tête partait du fond de l'oreille gauche et irradiait vers la tempe. Il ne datait que de la

veille, et reconnaissait pour cause un pois qu'une autre enfant lui avait, en jouant, introduit dans le conduit auditif. Ce corps étranger appuyait sur la membrane du tympan.

Ce conduit préalablement lubréfié par quelques gouttes d'huile narcotique, je fis coucher l'enfant sur le flanc gauche. Elle passa ainsi la nuit, le pavillon de l'oreille reposant sur le traversin. Le lendemain matin le pois semblait moins éloigné de l'orifice externe du canal. Les parents tentèrent alors de l'extraire avec des pinces; ce fut sans succès. L'aspiration prolongée avec un tuyau de pipe ne réussit pas davantage; enfin l'introduction d'un cure-oreille n'eut d'autre résultat qu'une légère hémorrhagie.

Le découragement avait mis fin à toute manœuvre ultérieure, lorsque j'arrivai. L'enfant pleurait, criait et ne voulait plus qu'on s'approchât d'elle ; la nuit avait été fort agitée. Je me décidai alors à recourir à la chloroformisation.

Je revins dans l'après-midi. Après avoir pris les précautions nécessaires, je fis coucher le sujet sur une table en face de la fenêtre et commençai les inhalations. Au bout de dix minutes, l'insensibilité était complète. Les aspirations prudemment et patiemment exercées, tantôt avec une seringue, tantôt avec un tuyau de pipe, furent infructueuses. Il en fut de même des injections forcées et des tentatives faites avec des pinces et le cure-oreille. Enfin, j'introduisis jusqu'au fond du conduit, en longeant sa paroi supérieure, un petit instrument appelé *crochet*, dont les dames se servent pour confectionner des ouvrages en fil de soie, de coton, etc. Le pois saisi par derrière fut amené au dehors. Il était notablement distendu et commençait à se désagréger. Je prescrivis la diète, le repos au lit, des instillations d'huile de jusquiame et des injections émollientes; tisane d'orge.

Le lendemain, le mal de tête avait disparu; il ne restait qu'un léger degré d'abattement qui s'évanouit en quelques jours.

La guérison semblait complète; l'enfant avait repris toutes ses habitudes; en un mot rien d'insolite ne s'était manifesté, lorsque le 5 mai, se développèrent des accidents cérébraux, langue saburrale, soif ardente, nausées, puis vomissements bilieux; délire, mal de tête intense occupant le côté gauche du crâne, pouls à cent, plein, résistant; élévation notable de la température du tégument. L'exploration de l'oreille ne fait découvrir rien d'anormal. Deux sangsues derrière l'oreille gauche; calomel, cinq centigrammes en douze paquets, à prendre en vingt-quatre heures; cataplasmes sinapisés aux jambes, tisane d'orge miellée, diète, applications d'eau froide sur le front.

6 mai. Même état. Continuation du traitement; deux mouches de Milan aux jambes.

7 mai. La nuit a été moins agitée. Quelques moments de sommeil. Le délire et les vomissements ont cessé. Pouls à quatre-vingt-dix, plus souple. Peau moins brûlante et moins sèche, quelques selles verdâtres. Suppression du calomel; tisane émolliente.

A partir de ce moment, l'amélioration fut si rapide, que le 13, c'est-à-dire huit jours après le début de la maladie, l'enfant, en pleine convalescence, n'éprouvait plus qu'un peu de faiblesse, sortait de la maison et commençait à manger. Depuis, sa santé est restée excellente.

Deux courtes réflexions à l'occasion de ce fait : 1° Bien que les corps étrangers venus du dehors puissent quelquefois, sans déterminer d'accidents, séjourner dans les cavités naturelles, leur présence détermine si fréquemment, comme dans le cas particulier, des désordres graves, que le chirurgien ne doit pas s'écarter du précepte de leur prompte extraction; 2° il ne faut pas hésiter de recourir au chloroforme lorsque le sujet refuse de se prêter aux investigations, et rend l'extraction difficile et dangereuse. Ce conseil appartient du reste au *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, où nous puisons cet article.

Perte extraordinaire de lait chez une jeune femme.

M. Guéneau de Mussy a publié dans les *Archives de médecine* l'observation d'une jeune femme qui fut atteinte d'une affection singulière, que ce praticien désigne sous le nom de galactorrhée.

Une femme âgée de vingt ans, ayant toujours joui d'une parfaite santé, eut un accouchement rapide et heureux, mais la fièvre de lait s'accompagna d'un développement considérable des seins. La sécrétion lactée fut si abondante dès les premiers jours que, le nourrisson ne pouvant suffire à l'épuiser, cette jeune femme donnait à teter aux enfants du voisinage. Bientôt le lait s'écoula continuellement, sans succion, le sein devint le siége de douleurs et de plusieurs abcès successifs; mais, après de vives souffrances, ces accidents se dissipèrent assez rapidement, la glande s'affaissa et la sécrétion se tarit du côté gauche, tandis que la mamelle

droite continua à se développer outre mesure, et, quoique la malade eût cessé d'allaiter, son lait continua de couler sans interruption, de telle sorte qu'elle en perdait jusqu'à sept litres par jour.

De nombreuses médications furent inutilement mises en usage; on lui prescrivit sans succès des purgatifs répétés, des diurétiques, des bains, etc. Depuis plusieurs mois cette femme dépérissait et allait chaque jour en s'affaiblissant, lorsqu'elle fut présentée à M. Guéneau de Mussy. Sa peau était alors d'un blanc mat, sèche et complétement décolorée, ainsi que les lèvres et les gencives. Elle tenait suspendu dans un sac de toile goudronnée son sein droit, très-volumineux, qui descendait jusqu'au bas des côtes et baignait dans le liquide qui s'écoulait de sa périphérie. Le mamelon, très-aplati, présentait au centre une dépression assez profonde où on apercevait directement trois orifices donnant issue à un lait blanc et épais. L'aréole, considérablement agrandie, offrait une coloration d'un rouge très-vif; la partie inférieure de la mamelle, en contact avec la poitrine, était très-rouge; la peau était érodée en deux endroits d'où s'écoulait un liquide semblable à du petit lait. La glande mammaire était dure, bosselée, douloureuse à la pression. Cette malade éprouvait tous les jours des mouvements fébriles; sa soif était vive; elle perdait encore dans les vingt-quatre heures quatre litres de lait. Depuis quelque temps, il était survenu une toux sèche, peu fréquente, sans expectoration; cependant l'examen de la poitrine n'offrait aucun signe inquiétant.

M. Guéneau de Mussy fit la prescription suivante :

Prendre chaque jour et pendant le repas un demi-litre de décoction de queues de cerises, additionnée de cinq grammes de bicarbonate de soude; deux fois par jour, une des pilules suivantes :

Proto-iodure de fer..... } de chaque
Limaille de fer..... } deux grammes.
Miel : quantité suffisante pour vingt pilules.

Tous les matins, frictions sur tout le corps avec une brosse de crin.

Appliquer sur le sein des compresses imbibées d'eau blanche et le comprimer légèrement avec une bande de toile.

Le soir, en se couchant, trente centigrammes de poudre sudorifique de Dower.

Douze bains sulfureux.

La malade, ayant exécuté ce traitement avec régularité, se trouva guérie au bout d'un mois. Le sein avait repris son volume normal, et la sécrétion laiteuse était entièrement tarie.

Traitement de l'anémie des enfants.

L'anémie, cette maladie qui peut affecter tous les âges et qui consiste dans une diminution considérable de la quantité du sang, est encore plus grave chez les enfants que chez les adultes. Ils arrivent plus rapidement à la pâleur extrême, à l'étiolement, à la teinte de cire qui est particulière aux anémiques, et ils peuvent facilement perdre la vie dans une des syncopes fréquentes que produit leur extrême faiblesse.

Ce sont sans doute ces circonstances intéressantes qui ont porté le professeur Mauthner, de Vienne, à s'occuper de cette affection chez les enfants. Contre l'anémie des nouveau-nés, dit ce savant médecin, nous ne possédons pas de remède plus universellement utile que le lait d'une nourrice. Il est triste de songer, en effet, combien de miliers d'enfants périssent seulement parce qu'ils en sont privés. Les effets produits par l'allaitement naturel tiennent quelquefois de la magie, et les maladies graves sont bientôt entièrement déracinées. On peut presque poser en principe que tout enfant né de parents faibles doit avoir une nourrice, et ne pas être sevré avant la fin de la première année. L'anémie des nouveau-nés, qui est si fréquemment occasionnée par une affection contagieuse, ne réclame aucun traitement de plus, jusqu'à ce que la maladie se traduise par des manifestations évidentes. Il faut beaucoup s'occuper des fonctions perspiratoires de la peau chez les enfants anémiques; il faut la couvrir de flanelle en hiver, et, dans les autres saisons, de soie brute et non teinte. Chez les enfants qui deviennent anémiques pendant la dentition, une bonne nourriture, le séjour au grand air et la surveillance des fonctions de la peau sont les seuls points à considérer; mais, en outre, tous ceux qui sont encore allaités doivent conserver leur nourrice, et la nourrice doit être bien nourrie et boire du vin, si elle y est habituée et si elle le supporte bien.

Les enfants anémiques sont souvent affectés pendant la dentition de diverses éruptions chroniques humides, de gourmes; couvrez les parties malades de laine ou de soie, et l'éruption se modifiera avantageusement. Là où cette application est impossible, sur la tête ou sur la face, on emploie avec avantage la pommade au précipité rouge (50 centigrammes pour 24 grammes de blanc de baleine, 8 grammes de cire blanche, et 43 grammes d'huile d'olive). L'extrait de feuilles de noyer, combiné avec la rhubarbe, agit mieux dans ces cas que l'huile de foie de

morue qui est mal supportée et qui détruit l'appétit. Voici la formule donnée par M. Mauthner : Extrait de feuilles de noyer, 4 grammes ; teinture aqueuse de rhubarbe, 30 grammes.

Dans les cas où l'huile de foie de morue est indiquée et se trouve cependant mal supportée par l'estomac, ou bien qu'elle traverse l'intestin sans être digérée, M. Mauthner l'associe à parties égales de mucilage de gomme arabique et de sirop d'écorce d'orange, avec addition de deux tiers en sus d'eau distillée de tilleul.

Chez les enfants, la fièvre intermittente est souvent suivie d'anémie ; mais, de plus, les enfants anémiques deviennent souvent sujets à des accès de fièvre intermittente. Ces accès annoncent souvent le début d'une affection pulmonaire, suite de l'anémie. Néanmoins, le sulfate de quinine et le séjour à la campagne finissent quelquefois par en triompher.

Chez les enfants qui grandissent rapidement, et à l'époque de la seconde dentition, l'anémie n'est pas moins commune, et fort souvent, si elle n'est pas traitée à propos, elle mène à la tuberculisation pulmonaire. On voit, par exemple, un enfant de neuf ans, très-studieux et très-travailleur, grandir rapidement, maigrir, devenir pâle et irritable. Il est pris de douleurs vagues, de frissons, de toux, de palpitations et de constipation. Cet état de choses dure des mois, l'enfant n'étant à proprement parler ni bien ni mal. Administrez des préparations de fer, envoyez l'enfant à la campagne et cessez les travaux d'esprit : tout va disparaître ; mais si ces moyens sont négligés, l'enfant tousse et devient tuberculeux. M. Mauthner administre indistinctement toutes les préparations solubles de fer, teinture de perchlorure de fer, citrate de fer et de quinine, teinture de malate, lactate, etc., mais il donne la préférence au sang de bœuf que les enfants prennent volontiers lorsqu'il est desséché avec soin et trituré avec deux parties de chocolat. M. Mauthner donne jusqu'à quatre grammes d'extrait de sang de bœuf par jour, en pilules mélangées à du chocolat.

Tétanos guéri par les émissions sanguines associées aux narcotiques.

Entre toutes les affections qui affligent l'humanité, le tétanos est une de celles qui ont été considérées de tout temps comme les plus terribles et les plus dangereuses. Cette maladie, remarquable par sa rareté dans nos climats, par les souffrances atroces qu'elle fait endurer et par l'absence de lésions organiques capables d'expliquer un si grand trouble dans l'économie, l'est encore plus par sa terminaison presque constamment fatale. C'est à cette dernière considération qu'est dû tout l'intérêt que présente l'observation suivante recueillie dans le service de M. le docteur Boyer, à l'Hôtel-Dieu de Marseille, par M. Bousquet, élève de cet hôpital, qui a eu l'obligeance de nous la communiquer.

Le nommé Marone, âgé de quarante-sept ans, manœuvre, est entré à l'hôpital le 18 avril 1856 (salle Saint-Joseph, 44). Ce malade paraît être habituellement d'une constitution forte et robuste ; il n'a jamais eu d'autre maladie qu'une forte dyssenterie pendant qu'il était en Afrique, il y a déjà longtemps.

Il raconte que, soit à la suite d'un refroidissement, soit à la suite d'un séjour plus ou moins prolongé dans l'eau froide, il a souvent éprouvé dans les membres des crampes assez fortes qui disparaissaient sans laisser d'autre trace qu'un léger engourdissement, lequel se dissipait à son tour au bout de quelques instants. L'année dernière, à une époque que le malade ne sait trop préciser, ces crampes l'ont fait souffrir pendant huit jours, après quoi elles ont disparu sans traitement.

Cet homme indique comme cause de sa maladie actuelle un refroidissement qu'il a éprouvé étant tout en sueur, et l'action prolongée de l'eau froide où ses occupations l'ont retenu pendant trois ou quatre heures de suite. Deux jours après s'être exposé à cette double influence, il ressentit d'abord une gêne dans le mouvement de la mâchoire inférieure avec des fourmillements ; cette gêne augmenta pendant trois jours, au bout desquels il ne put plus ouvrir la bouche. Pendant ce temps il ressentait aussi parfois quelque chose qu'il ne sait trop définir, et qui paraît être l'*aura* signalée par les auteurs, qui, partant d'un point quelconque du tronc, passait avec la rapidité d'un éclair dans un autre point, ou allait se terminer dans les membres. La sensation que déterminait cette *aura* n'était nullement douloureuse. Bientôt apparurent des douleurs assez fortes dans les reins, et le malade fut forcé de se mettre au lit. Une application de quarante sangsues sur la légion lombaire suspendit ces douleurs pour deux jours ; mais elles reparurent bientôt plus fortes, et s'accompagnèrent de véritables crampes dans tout le corps. Ces crampes sont très-douloureuses et reviennent par accès assez fréquents. C'est alors que le malade entre à l'Hôtel-Dieu, où l'on constate l'état suivant :

La face est grippée; les yeux sont enfoncés dans les orbites; les arcades dentaires sont serrées l'une contre l'autre; les dents claquent au moment des accès; le malade ne peut pas ouvrir la bouche; les ailes du nez sont rapprochées contre la cloison, à tel point que le malade éprouve une gêne assez évidente pendant l'inspiration. Les muscles du cou sont fortement saillants et semblent former des cordes tendues, laissant de vastes creux au milieu d'eux. Les muscles du ventre constituent une sorte de plancher résistant et bosselé. La contracture dans les muscles des membres n'est évidente que pendant les accès; hors ces moments, il n'y a qu'un peu de rigidité. Les forces sont perdues en grande partie; le malade serre difficilement la main qu'on lui présente. Les fonctions organiques s'exécutent bien; il n'y a ni dévoiement, ni constipation. Le malade avale facilement les liquides, et ne les vomit pas. Quant aux fonctions des sens, elles sont dans un état parfait, sauf quelques légères modifications dans l'odorat, provenant du serrement des narines.

Il n'y a ni mal de tête ni éblouissements. L'intelligence est parfaite, et le malade, hors des moments des accès, rend très-bien compte de ses sensations. Le pouls paraît avoir diminué de fréquence; il varie entre cinquante-deux et cinquante-quatre pulsations par minute. La peau est sèche et comme racornie; elle fait en plusieurs points du corps un grand nombre de petits plis que l'on prendrait pour des rides au premier aspect.

A son entrée à l'hôpital, on pratique à ce malade une saignée de 300 grammes, et on lui prescrit l'opium à haute dose (on ne spécifie pas la dose).

Le 19 au matin, potion avec :

Extrait de belladone	10	centigr.
— d'aconit	15	—
Sirops d'écorce d'orange et de laurier-cerise, de chaque	10	grammes.
Eau de mélisse	100	—
Sirops d'éther et diacode, de chaque	15	—

A prendre par cuillerée d'heure en heure; bain prolongé avec 100 grammes de sous-carbonate de potasse; frictions sur les joues avec la pommade suvante :

Onguent napolitain et pommade camphrée, de chaque	15	grammes.
Extrait de belladone	2	—

Sinapismes; limonade et diète.

Le 21, le malade est mieux; ses accès reviennent moins fréquemment. — Même prescription que les jours précédents.

Le 22, addition de 2 grammes de chloroforme à la pommade; suppression des sirops d'éther et diacode dans la potion.

Le 24, le serrement des mâchoires a disparu en partie; les accès reviennent plus fréquemment pendant la nuit, mais l'amélioration est fort sensible durant le jour. Le malade a beaucoup d'appétit. — Même prescription. — Deux bouillons; une soupe.

Le 29, l'amélioration est grande, mais le malade se plaint d'un serrement interne qui le met dans un malaise continuel. — Même prescription.

Le 1er mai, les crampes sont de plus en plus rares; le serrement interne a disparu. — On augmente un peu l'alimentation.

Le 3, il mange la demi-portion, se lève et marche dans la salle le corps courbé en avant. Il est en pleine convalescence. L'appétit est bon, les digestions faciles. La contraction des mâchoires a disparu presque entièrement; les accès deviennent moins fréquents et sont très-légers. — On continue cependant l'usage de la potion et de la pommade jusqu'au 10 mai.

Le 11, le malade sort, n'ayant pas eu d'accès depuis deux jours, et ne conservant qu'un peu de roideur dans les membres, ce qui rend sa marche mal assurée; mais on peut malgré cela le considérer comme guéri.

Il a été vu depuis bien portant par M. Boyer.

(*Gazette des hôpitaux.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Traité de l'épilepsie, histoire, traitement, médecine légale, par le docteur Delasiauve, médecin des aliénés de l'hospice de Bicêtre (section des épileptiques et des idiots), ouvrage dont la partie thérapeutique a été couronnée par l'Institut (Académie des sciences). Un vol. in-8° de 560 pages. Chez Victor Masson, libraire, place de l'Ecole de médecine.

« L'espèce humaine, dit M. Delasiauve, ne connaît pas d'infirmité plus repoussante, plus mystérieuse dans ses origines, plus fantasques dans sa marche, que la cruelle maladie désignée sous le nom d'épilepsie. Si l'on contemple les secousses profondes, les chutes foudroyantes, tout l'ensemble d'accidents formidables qui en caractérisent les accès, on conçoit aisément qu'à des époques de ténèbres on ait pu voir dans cette agitation irrésistible, qui éteignait spontanément toute sensation interne et externe, des signes de courroux céleste, et qu'on ait considéré les épileptiques, non comme des infortunés à secourir, mais comme des maudits à séquestrer. »

Toutefois, si le docteur Delasiauve s'arrête un moment, avant de commencer son livre, à envisager toutes les chimères et toutes les superstitions qui ont pu germer dans l'esprit de l'homme à propos de l'épilepsie, c'est seulement au point de vue historique ou pour indiquer quels ont été, sur ce sujet, les progrès de la

science et étudier la marche qu'ils ont suivie. C'est dans ce but qu'il parcourt le laborieux sillon ouvert par Hippocrate et continué par Celse, Arétée, Galien, Cœlius-Aurélianus, Alexandre de Tralles, Rhazès, Avicenne, Mercurialis ; puis, plus tard, par Théophile Bonet, Boerhaave, Morgagni, Cullen, Pinel, Maisonneuve, Portal, etc., etc.

Armé de ces matériaux précieux, rendus plus importants encore par les travaux des modernes, l'auteur a fait sur l'épilepsie le travail le plus complet qui ait été entrepris jusqu'ici; c'est une sorte de monument qui résume non-seulement l'état actuel de la science sur ce sujet, mais qui rehausse encore l'expérience personnelle de l'écrivain. Placé depuis longues années à la tête d'un service d'hôpital où figure un mouvement constant de cent cinquante malades atteints d'épilepsie, M. Delasiauve, doué d'un remarquable esprit d'observation, a su éclairer des points importants qui avaient jusqu'ici passé inaperçus ou qui avaient été à peine effleurés. Homme de progrès, il a employé le théâtre où il cultive la science à la faire progresser; aussi, après avoir lu son livre, l'être le plus découragé nierait en vain le mouvement ascensionnel de notre époque et il serait tenté peut-être de s'écrier avec le savant critique qui défendait il y a quelques jours le progrès, « en avant, en avant !... »

Nous voudrions pouvoir mettre sous les yeux de nos lecteurs ces belles études sur les causes, les symptômes et la marche de l'épilepsie, les remarques savantes faites par l'auteur sur l'influence de l'âge, des sexes, des climats, des vicissitudes atmosphériques, des mouvements lunaires, etc., les recherches sur les caractères qui séparent entre elles les différentes variétés de l'épilepsie.

Rien de plus curieux surtout que l'étude des causes de cette maladie qui ont été divisées par M. Delasiande en trois grandes catégories, selon qu'elles sont constitutionnelles, hygiéniques ou pathologiques. Dans la première catégorie se rangent naturellement l'hérédité, le tempérament, l'âge, le sexe, etc.; à la seconde se rattachent les professions, les habitudes, l'éducation, le régime alimentaire, les impressions physiques et morales, etc.; dans la troisième enfin se trouvent indiqués tous les états maladifs qui contribuent à faire naître ou entretenir l'épilepsie.

Des anecdotes intéressantes viennent concourir à l'histoire de ces causes qu'elles contribuent à classer dans l'esprit du lecteur; telle est, par exemple, à propos du *régime alimentaire*, la narration de la catastrophe dramatique advenue aux marins de la corvette *la Légère*, qui, en l'an VIII, fut coulée bas par les Anglais, et vint échouer devant Saint-Malo. « Dix-huit hommes de l'équipage eurent le triste bonheur d'échapper à la mort, et de se réfugier, après des efforts incalculables, à quinze lieues de la côte, dans les anfractuosités d'un rocher. Exposés sans secours à la fureur des vagues, au froid glacial des nuits, aux cruels tourments de la faim, à une soif inextinguible, ils se partagèrent quelques plantes vertes qui croissent dans les interstices du rocher, les moules, les crâbes, les poissons qu'ils purent saisir, et allaient s'entre dévorer eux-mêmes, quand, après sept jours, une barque de pêcheurs, avertie par leurs signaux, s'approcha de la roche et les recueillit. Les bons soins qu'on leur prodigua les rappelèrent à la vie, et leur situation s'améliorait progressivement, lorsqu'en moins d'une semaine l'épilepsie se déclara chez l'un d'eux, puis chez un second, puis chez tous. Le mal fut terrible : près des deux tiers en moururent. »

Mais bientôt M. Delasiauve nous offre des tableaux plus consolants; le traitement de l'épilepsie, exposé dans tous ses détails et dans toutes ses formes les plus rationnelles ou les plus bizarres vient nous montrer des guérisons assez nombreuses. Ces résultats, dont beaucoup sont dus peut être au hasard, n'en sont pas moins précieux, et on comprend qu'il était impossible qu'il ne sortît pas quelque chose de bon de toutes ces médications qui ont préoccupé d'une manière incessante les praticiens du plus grand mérite. Là est le véritable progrès de la science, car, à l'aide de l'observation attentive des symptômes, le médecin peut aujourd'hui classer un cas donné d'épilepsie dans la catégorie à laquelle il appartient et employer une médication appropriée. S'éloigner des données confuses de l'empirisme pour agir selon des règles qui tendent sans cesse à devenir plus précises, n'est-ce pas s'approcher du dernier mot de la science ?

Puisse notre époque voir s'accomplir cette bienfaisante transformation à laquelle, nous n'en doutons pas, aura puissamment concouru l'œuvre remarquable que nous venons de parcourir rapidement.

Dr Reinvillier.

FORMULES

POTION CONTRE LA COLIQUE NÉPHRÉTIQUE.

Eau distillée de pariétaire.....	60	grammes.
— de lis.....	60	—
Huile d'amandes douces.....	30	—
Sirop de limon.....	30	—

A prendre par cuillerées à demi-heure d'intervalle.

(Chomel).

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 juillet 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 146

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur REINVILLIER
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Avis. — Des maladies régnantes. — Les nourrices. — Le sel marin et la saumure pris à certaine dose sont un poison. — Recherches sur l'asphyxie et sur son traitement. — De la syncope chez les vieillards. — Boissons de fruits. — Influence de la pléthore sanguine sur la production de l'asthme. — Variétés et nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formules : Potion excitante.

AVIS

Au moyen d'une nouvelle combinaison qui a pour but d'augmenter encore la popularité du *Médecin de la Maison*, l'abonnement est réduit à 5 fr. par année au lieu de 7 fr. pour toute la France.

Le prix des années précédentes est réduit également à 5 fr. par année rendue *franco*. La première année, dont il ne reste que peu d'exemplaires, après plusieurs réimpressions, ne pourra jamais être livrée seule, elle devra toujours accompagner deux autres années au moins.

Le prix des numéros anciens ou de ceux à paraître est fixé à 25 cent. seulement.

Pour s'abonner, le moyen le plus commode est l'envoi, par lettre affranchie, d'un bon sur la poste à l'ordre du directeur, ou celui de 5 fr. en timbres-poste. En ajoutant 3 fr., on recevra, au choix, l'*Hygiène pratique des Femmes*, ou le *Cours élémentaire d'Hygiène*, dont les prix sont de 3 fr. 50.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 30 JUILLET 1856.

Les maladies graves sont, fort heureusement, peu abondantes, aussi n'avons-nous rien de nouveau à signaler pour la quinzaine qui vient de s'écouler.

Quelques personnes se sont inquiétées à tort de la présence du choléra en Espagne; les cas y sont peu nombreux, et la marche des épidémies précédentes nous a enseigné que ce fléau ne remonte jamais du midi de l'Europe vers le nord; nous avons d'ailleurs passé depuis longtemps l'époque habituelle de son invasion.

Quant au typhus, rapporté d'Orient par quelques militaires, il n'est pas plus important que les fièvres typhoïdes qui sont toujours en France au nombre des maladies les plus communes. Il y a près de huit mois que des malades atteints de typhus ont commencé à être soignés dans les hôpitaux militaires, tant à Paris que dans d'autres villes, et jamais la population civile n'en a éprouvé la moindre atteinte. Cette affection a d'ailleurs disparu presque complétement.

LES NOURRICES.

Nous devons dire d'abord que nous n'entendons pas désigner ici par le nom de nourrice la mère qui allaite son enfant ; celle-ci, en déférant au vœu de la nature, accomplit une mission trop sainte et se trouve dans une situation trop poétique pour être

confondue avec la nourrice à gages dont nous voulons nous occuper un instant. Nous ne sommes cependant pas de ceux qui crient très-haut après les nourrices mercenaires, comme on les nomme, ou les marchandes de lait, ainsi qu'on les appelle encore; si la mère qui ne nourrit pas son nouveau-né manque dans beaucoup de cas au devoir le plus sacré, combien n'en est-il pas d'autres qui se trouvent dans l'impossibilité absolue de lui fournir un lait assez substantiel et assez abondant? Quant à la nourrice à gages, elle est quelquefois, quoique très-rarement, à la hauteur de sa mission, et la misère qui règne dans quelques localités abondantes en nourrices, est une excuse bien suffisante pour ces dernières.

Les abus immenses qui ont pour point de départ les nourrices à gages doivent seuls nous occuper, et nous croyons faire une chose utile en en signalant quelques-uns.

Le premier danger pour les enfants qu'on place en nourrice est de périr victimes de l'ignorance. On trouve parfois des nourrices qui ont du cœur, mais on en trouve peu qui ont de l'intelligence. Celles qui habitent loin des grandes villes tuent les enfants par suite de leur ineptie; celles qui sont voisines des cités populeuses les assassinent à l'aide de leurs vices. Quelques personnes pourront trouver ces expressions un peu vives, mais c'est qu'elles n'auront pas vu comme nous un grand nombre d'enfants nouveau-nés partir en nourrice, pleins de vigueur et de santé, pour mourir dans la première quinzaine de leur vie, et nous ne craignons pas d'être exagéré en fixant à un tiers la proportion de ceux qui périssent ainsi; chiffre effrayant et qui finira par appeler l'intervention de la justice et des répressions sévères.

Combien n'avons-nous pas vu de ces scènes de tendresse et d'amour qui commençaient entre une mère, son enfant et une nourrice, pour finir à quelques jours de là dans le deuil et les larmes entre la première et la dernière. Chose étrange, une femme confie à une autre femme, qu'elle n'a jamais vue, ce qu'elle a de plus précieux au monde; elle livre à une inconnue, dont elle ignore les défauts physiques et moraux, dont elle ne connaît ni les vices ni les vertus, un petit être qui résume tout son bonheur futur, qui représente toutes ses espérances les plus chères, et on voudrait que cette mère ne frissonnât pas d'épouvante? S'il en était autrement, elle ne serait pas digne de porter le titre si respecté de mère.

La nourrice des campagnes manque rarement de donner à l'enfant nouveau-né une autre nourriture que son lait. Malgré toutes les recommandations qui lui sont faites par la famille, malgré les avis du médecin, lui affirmant que les enfants ne doivent avoir avant trois mois que la nourriture naturelle, on doit s'attendre généralement à ce que l'enfant sera gorgé de bouillie ou de soupe, si on ne lui donne pas quelques aliments plus incompatibles encore avec la faiblesse des organes digestifs. — Est-ce que les vaches, qui ont des petits beaucoup plus gros, disions-nous un jour à une nourrice, leur donnent autre chose que le lait fourni par leurs mamelles? — Mais ce n'est pas la même chose, répondit niaisement la paysanne.

Voilà ce qui explique pourquoi les nourrices font si souvent écrire aux parents, quelques jours après, que le bel enfant qu'elles ont emporté est mort par les convulsions, car c'est ordinairement sur le compte de cette maladie que l'on met ces funestes catastrophes.

Nous avons déjà signalé ces affreuses femmes qui donnent à des petits enfants, au risque de les empoisonner, des décoctions de pavot pour les faire dormir une partie de la journée et ne pas entendre leurs cris. Mais s'il fallait s'occuper de celles qui les entourent de longues bandes à l'instar des saucissons, afin que les enfants viennent bien droits, de celles qui leur mettent en croix sur la poitrine les pattes de devant d'une taupe mâle tuée avant le lever du soleil, cela pour les guérir de maladies graves; de celles qui les laissent croupir dans l'ordure pendant de longues heures, de celles qui les suspendent à un clou par des bretelles tandis qu'elles vont aux champs, de celles qui les laissent tomber et qui en font, pour la vie, des êtres souffrants et difformes, de celles qui ne savent pas leur éviter des brûlures larges et profondes, etc., etc., où en serions-nous?

Arrêtons-nous dans cette affligeante énumération qui deviendrait bientôt trop longue; des mesures finiront par être prises, des inspections fréquentes et intelligentes diminueront ces calamités, dont on ne soupçonne l'importance qu'après les avoir vues. Nous nous rappelons en ce moment l'enfant d'un papetier de la rue des Martyrs, qui fut rapporté de nourrice à l'âge de quatorze mois, et qui ne savait boire et manger que sur le dos; car jamais il n'était levé de son lit; ses jambes étaient réduites au volume de leurs os; la tête était très-grosse et le regard tellement fixe, que nous eûmes assez de peine à constater que l'enfant n'était pas idiot; nous avons

fini par comprendre qu'on ne lui avait jamais parlé. — Il y a quelques jours, une petite fille, née deux semaines auparavant, était rapportée mourante par une nourrice, et expira quelques heures après. On ne crut pas d'abord que cette femme, dont le visage et les manières inspiraient la confiance, avait failli à ses devoirs ; mais la pauvre mère, qui avait espéré pendant dix années la naissance d'une fille, apprit bientôt que son enfant avait succombé au manque de soins ; deux ou trois jours auparavant, l'infâme nourrice avait abandonné son nourrisson pour passer la soirée à un bal de barrière.

D'après ce que nous venons de dire, on comprend qu'il faut, autant qu'on le pourra, éviter de faire élever les enfants par les nourrices à gages, et que si on est condamné à ce malheur, il n'est pas pour elles de surveillance trop minutieuse et trop active.

Mais comment ces femmes sont-elles, à leur tour, traitées dans les bureaux de nourrices, sortes d'établissements où elles sont déposées à l'état de marchandise? Si nous jetions un regard sur ces maisons, peut-être y trouverions-nous trop souvent, sinon un droit de représailles pour la nourrice, au moins un motif d'aigreur et de colère, surtout si l'on songe que l'éducation n'a pas toujours modifié chez elle les mauvais instincts et les passions sauvages. Nous savons où il y a en ce moment une de ces malheureuses qui a rapporté trois fois en un mois, au bureau, le droit de placement, et qui, à l'heure qu'il est, est encore sans place et la débitrice de ce même bureau. Voici le fait :

Le premier mois de gages appartient de droit au bureau de placement. Ce mois est de 15 ou 16 francs pour les nourrices de la campagne ; il est de 30 à 35 francs dans la banlieue de Paris, et il s'élève souvent à 50 ou 60 francs lorsque la nourrice est destinée à être ce qu'on appelle nourrice sur lieu, c'est-à-dire à habiter avec la famille du nourrisson. La nourrice dont il s'agit a été placée pendant un mois, à raison de 70 francs, chez une dame dont le lait semblait se tarir ; le lait étant devenu plus abondant, elle a été renvoyée au bureau qui l'a placée de nouveau, à raison de 50 francs, dans une maison dont l'enfant était mourant (celui dont la première nourrice allait au bal de barrière) ; renvoyée encore au bureau, on la plaçait pour la troisième fois à raison de 50 ou 60 francs ; mais l'enfant, âgé de quatre mois, succombait le lendemain par suite de mauvais soins antérieurs. La nourrice est donc rentrée au bureau, où elle attend une quatrième occasion, se nourrissant à ses frais et s'endettant envers ce même bureau de 50 centimes par nuit pour un mauvais gîte.

Devions-nous jeter un voile sur d'aussi tristes choses ! Nous ne le pensons pas ; l'administration qui fait de si grands sacrifices pour l'hygiène des grands et des petits, voudra, lorsque la question sera éclairée et étudiée, protéger le nouveau-né contre toutes les influences qui attaquent sans cesse sa vie et sa santé.

Dr Reinvillier.

Le sel marin et la saumure pris à certaine dose sont un poison.

M. A. Goubaux a adressé à l'Académie des sciences un mémoire très-important sur le sel marin et la saumure. L'auteur s'est proposé dans ce travail de résoudre expérimentalement les questions suivantes :

1° Le sel marin peut-il exercer sur les animaux une action toxique ?

2° Dans l'affirmative, à quelles doses précises acquiert-il cette propriété ?

3° Quelle est sa manière d'agir sur l'économie animale, et principalement sur les organes digestifs ?

4° La saumure a-t-elle une action différente de celle du sel marin qu'elle tient en dissolution ?

Ces recherches expérimentales, mises en regard des faits observés par divers praticiens sur la plupart des espèces domestiques, peuvent se résumer dans les propositions qui suivent :

Le sel marin, administré par les voies digestives au delà d'une certaine dose, devient manifestement toxique. Cette dose varie un peu suivant les animaux et l'état de vacuité ou de plénitude de l'appareil gastro-intestinal. Ce résultat est produit par soixante à quatre-vingts grammes de sel marin chez des chiens de taille moyenne. Pour le cheval, un 200e du poids du corps est toxique en un espace de douze heures.

La première action du sel marin ingéré dans les voies digestives est semblable à celle des émétiques. Elle se traduit par des nausées, des efforts violents de vomissement.

Les effets qui se manifestent en second lieu montrent que le sel agit comme purgatif drastique avec une énergie proportionnelle à sa dose. Ceux-ci consistent en déjections fréquentes opérées avec violence au début, sans effort et presque involontairement sur la fin. Ces déjections, d'abord normales, deviennent bientôt molles, puis très-fluides ; elles prennent

successivement la teinte blanchâtre du mucus, celle de la bile; enfin elles acquièrent une teinte rosée et rougeâtre de plus en plus foncée.

Des phénomènes généraux très-remarquables se développent parallèlement et consécutivement aux troubles des fonctions digestives. L'animal éprouve habituellement une vive excitation, des convulsions ou des tremblements épileptiformes, et au bout d'un certain temps il tombe dans un état de stupeur, de prostration, où il reste plongé jusqu'au moment de la mort.

En comparant le sel marin à la saumure sous le triple rapport de l'action que ces substances exercent sur l'appareil digestif, de leurs effets généraux et des lésions matérielles qui se développent à la suite de leur administration, on s'assure que la saumure agit à la manière du sel et par le sel qu'elle tient en dissolution. Ainsi, les animaux auxquels on donne une quantité déterminée de saumure en éprouvent sensiblement les mêmes effets que les animaux auxquels on a fait prendre une quantité de sel égale à celle tenue en dissolution dans la saumure administrée aux autres.

Les propriétés toxiques spéciales attribuées à la saumure sont donc purement fictives; ses propriétés sont celles du sel marin lui-même. Ainsi il n'y a pas de raison de proscrire l'usage de la saumure, soit à titre de condiment, soit à celui de médicament stimulant. Toutes les précautions à prendre pour prévenir les mauvais effets de ces deux composés consistent à en régler les doses d'après les données de l'expérimentation et en se guidant sur l'instinct de chaque espèce. (Commissaires, MM. Pelouze et Cl. Bernard.)

Recherches sur l'asphyxie et sur son traitement.

Il y a dix-huit mois environ, le 4 février 1855, à deux heures du soir, M. le docteur Faure était appelé près d'une jeune fille qui venait de s'asphyxier volontairement par le charbon.

Au moment où il la vit, cette fille était couchée sur un lit dans une chambre assez vaste; elle était inanimée, froide, pâle et *complétement insensible;* les pupilles fortement contractées. On tourmenta les narines avec les barbes d'une plume, on brûla du soufre sous le nez du sujet; le pouls était insensible. On entendait de loin en loin un faible battement du cœur. Pas de mouvement respiratoire.

Une saignée donna à peine quelques gouttes de sang. Sinapismes, affusions froides, insufflation, tout restait inutile. Au bout de deux heures, on n'avait rien obtenu, et ce fut en vain que l'on promena sur les jambes des fers à repasser fortement chauffés.

Enfin, l'idée vint à M. Faure d'essayer un dernier effort vers le système respiratoire. Avec la pointe d'un fer chaud, il fit une légère cautérisation sur le trajet d'un des nerfs qui rampent entre les côtes (nerfs intercostaux). Aussitôt mouvement très-manifeste dans les côtes; deux ou trois inspirations se succèdent rapidement, et la malade étend les doigts. Une deuxième cautérisation détermina un mouvement des mains et des avant-bras; à la troisième, les bras se rejoignirent devant la poitrine comme pour la protéger contre la douleur.

Encouragé par ce succès, M. Faure renouvelle ces cautérisations coup sur coup; la respiration s'accélère, la malade lève la tête, ouvre largement les yeux... Abandonnée à elle-même, elle retombe au bout de quelques minutes dans le même état d'insensibilité et de mort apparente. On revient alors aux cautérisations sur la poitrine, que l'on continue plus longtemps; le résultat est plus marqué, et la malade retire ses jambes pour éviter le contact d'un fer chaud que l'on y promène. M. Faure cesse encore une fois les cautérisations pour insuffler de l'air dans la bouche; mais, au bout de quelque temps, elle retombe dans son assoupissement et semble près d'expirer. On revient une troisième fois aux cautérisations intercostales. On applique à plusieurs reprises la pointe de feu sur le creux de l'estomac; la sensibilité se ranime, et on continue, malgré la résistance, qui devenait énergique.

Ceci obtenu, tout en continuant les cautérisations de minute en minute, M. Faure commence à flageller vigoureusement la malade avec un martinet à plusieurs lanières. Dès que l'on aperçoit des signes de souffrance, on cesse les applications du fer, et l'on continue pendant plusieurs heures la flagellation.

Le lendemain et le surlendemain, on recommence ce traitement, et le quatrième jour seulement la malade est hors de danger. Il n'y eut aucun accident consécutif; cette jeune fille ne se rappelait rien de ce qui s'était passé depuis le moment où elle était tombée de sa chaise étourdie par les vapeurs du charbon; elle n'avait gardé aucune idée des brûlures qu'elle avait subies ni des coups qu'elle avait reçus.

Ce succès inespéré, obtenu à l'aide de procédés

aussi énergiques et puissants que nouveaux, attira d'abord à M. Faure une lettre de félicitations du préfet de police ; puis, grâce à la bienveillante sollicitude de ce magistrat, ce jeune médecin eut bientôt à sa disposition tous les moyens nécessaires pour continuer les recherches auxquelles il s'était déjà livré et poursuivre ses expériences sur l'asphyxie. Ce sont les résultats de ces expériences qu'il vient de réunir et de publier.

Nous ne pouvons suivre ici l'auteur dans ses savantes expériences, mais voici le traitement remarquable qu'il a institué.

Le seul traitement qui convienne prend exclusivement ses éléments d'action parmi les excitants. Ceux-ci perdent ou augmentent en puisssance en raison du mode selon lequel ils sont appliqués. De bas en haut, c'est-à-dire dans le sens de la paralysie, si puissants qu'ils soient d'ailleurs, leurs effets peuvent être nuls. Au contraire, malgré leur grande simplicité, ils ont une puissante efficacité si on les administre en commençant par en haut. Un noyé avait résisté pendant huit heures aux efforts les plus énergiques portés sur toutes les parties de son corps ; Gagé le fit revenir en lui excitant légèrement l'arrière-gorge avec une plume.

Des excitations légères peuvent suffire dans des cas très-graves et mortels même, mais dans lesquels l'asphyxie ne dure que depuis peu de temps. Il n'en est plus ainsi lorsque l'état de mort apparente s'est prolongé longtemps, car alors l'asphyxie a déterminé des désordres qui s'ajoutent à la cause première pour rendre plus difficile encore le retour à la vie. Il faut alors agir avec persévérance et énergie, non-seulement pour obtenir les premiers signes de retour, mais encore pour lutter contre cette tendance qu'a le sujet à retomber dans sa somnolence, et à s'éteindre en définitive aussitôt qu'on cesse de le solliciter.

La première résistance devra être surmontée à l'aide des affusions froides ou des cautérisations ; quelquefois par ces deux moyens employés simultanément. Les affusions atteindront toute l'étendue du corps ; elles seront dirigées surtout vers la tête, de telle sorte toutefois qu'il ne pénètre pas d'eau dans la bouche. Elles seront projetées avec force et à de courts intervalles. Si l'on est à proximité d'une fontaine dont le jet a une certaine puissance, on exposera au-dessous la nuque et le sommet de la tête du sujet pendant quatre ou cinq secondes à diverses reprises. Pour les cautérisations, il suffira du premier objet capable d'être chauffé fortement : un morceau de fer, un charbon, une pipe ardente, etc.

On pourra, pour se rendre compte de l'état du sujet, commencer par éprouver la sensibilité à partir des extrémités inférieures ; mais il ne faudra jamais compter, pour le ranimer, que sur les applications pratiquées de haut en bas, à partir du point où la sensibilité existe encore. Le fer chaud devra être appliqué très-légèrement ; on devra multiplier les applications, mais faire en sorte qu'elles n'aient pas plus de trois millimètres en étendue, et qu'elles ne dépassent pas l'épiderme en profondeur. Aussitôt que l'on aura obtenu quelques signes de sensibilité, on étendra rapidement les cautérisations sur toute la surface du corps, on forcera le sujet à crier, à se défendre, à s'agiter. Lorsque la sensibilité sera revenue partout, on remplacera les cautérisations par la flagellation, soit avec les mains, soit avec des orties fraîches, soit avec des cordes, des lanières, des baguettes, etc.

On ne devra donc laisser aucun intervalle dans le traitement tant que l'asphyxié ne sera pas revenu complétement à lui. Si par une circonstance ou par une autre il retombait dans son premier état, il faudrait reprendre les cautérisations.

Enfin, une fois que l'asphyxié sera ranimé, bien loin de le laisser se reposer et s'endormir, on devra encore, pendant plusieurs heures, non-seulement le surveiller, mais le tourmenter, le forcer de toutes les manières à prendre du mouvement, afin de surmonter cette tendance aux congestions qui est un des effets constants de l'asphyxie, et qui, selon toute apparence, est la cause déterminante de la mort lorsqu'elle n'arrive que plusieurs heures après le retour à la vie.

De la syncope chez les vieillards.

On lit dans le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques :*

M. le docteur Higginbottom décrivait naguère, dans le journal anglais *the Lancet*, sous le nom de syncope sénile, une affection qu'il importerait de bien distinguer de la congestion cérébrale, car elle réclame un traitement tout opposé. Cette maladie aurait jusqu'ici été confondue avec une indigestion à son début, et ceux-là mêmes chez lesquels elle s'est déclarée disent souvent qu'ils ont eu une attaque bilieuse. On l'observe à tous les âges, mais elle n'est réellement dangereuse que dans la vieillesse. A cette époque de la vie, si on néglige d'y apporter

remède, elle se termine souvent par des convulsions suivies de la mort.

Tous les cas de syncope sénile observés par M. Higginbottom paraissent avoir été déterminés seulement par l'irritation de l'estomac, les aliments ayant été précipités dans cet organe avant d'avoir été suffisamment triturés par les dents qui, chez les vieillards, manquent toujours plus ou moins. Ce médecin cite l'exemple d'un homme fort âgé pour lequel on réclama sa présence sur les trois heures du matin. Il avait perdu connaissance, la respiration était anxieuse, et on croyait qu'il avait une attaque d'apoplexie.

A l'arrivée de M. Higginbottom, il avait repris ses sens, mais bientôt il eut un nouvel accès fort semblable à l'épilepsie. Il lui fut donné alors de la poudre d'ipécacuanha et du bicarbonate de potasse. Des vomissements nombreux survinrent, et on remarqua, dans les matières rejetées, des morceaux de viande longs de plus d'un pouce, absolument dans l'état où ils étaient lorsque ce vieillard les avait avalés seize heures auparavant. La mastication n'en avait pas même changé la forme. Le vomitif suffit pour améliorer la guérison.

C'est, en effet, l'unique remède que M. Higginbottom recommande dans la syncope sénile. Lorsqu'il voit un vieillard tomber en syncope et être menacé de convulsions, il s'empresse de le faire vomir, et la cause de la maladie étant enlevée, celle-ci cesse comme par enchantement. Du reste, cette syncope, qui s'observe aussi chez les jeunes sujets, offre ceci de particulier qu'elle n'est dangereuse que dans la vieillesse. Elle est très-souvent fatale alors et, c'est ainsi, d'après l'auteur, que le duc de Wellington a succombé. Il est très-probable qu'on l'eût sauvé si on l'eût fait vomir pour débarrasser son estomac d'une grande quantité d'aliments qu'il contenait, et qui n'avaient dû être triturés que d'une manière très-imparfaite, les mâchoires du malade étant depuis longues années dégarnies de leurs dents.

Boissons de fruits.

VIN DE GROSEILLES A MAQUEREAUX.

Prenez 40 kilogrammes de groseilles bien mûres; écrasez-les dans un baquet en bois et délayez dans 15 litres d'eau. Filtrez 12 ou 15 heures après dans un panier garni de paille. Exprimez le marc et mettez sur le résidu 8 à 10 litres d'eau; pressez de nouveau légèrement, ajoutez ce jus au premier, et mettez-les dans un cuvier avec 8 kilogrammes de sucre et 250 grammes de tartre pulvérisé. Remuez en ajoutant de l'eau pour compléter 90 litres. Couvrez d'une toile et laissez reposer un jour ou deux.

Lorsque la fermentation s'établira, écumez de temps en temps jusqu'à ce qu'il ne se forme plus d'écume. Alors vous tirerez la liqueur de dessus la lie dans un tonneau, qu'il faut tenir toujours plein.

Délayez ensuite le marc dans une tinette avec 10 à 12 litres d'eau; deux jours après, soutirez le jus et ajoutez-y 250 grammes de sucre. Au bout de huit jours, vous aurez une boisson agréable à boire et bonne à remplir votre tonneau.

Au bout de deux mois, collez et mettez en bouteilles. Peu de temps après, ce vin, d'un très-bon goût, mousse comme du champagne.

VIN DE GROSEILLES A GRAPPES ROUGES.

Pour obtenir un vin un peu doux, on expose au soleil pendant une journée des groseilles bien mûres (40 kilogrammes), et l'on fabrique son vin comme le précédent; mais avec 4 kilogrammes de sucre seulement. Lorsque la fermentation tumultueuse cesse, on ajoute un litre de bonne eau-de-vie et 4 autres kilogrammes de sucre. Quelque temps après, on tire la liqueur de dessus la lie et l'on colle. Dans le commencement de mars, le vin, entièrement clair et doux, peut être mis en bouteille.

VIN DE GROSEILLES ET DE CASSIS.

Le vin de cassis seul, qu'on obtient comme les précédents, n'est pas aussi bon; mais un mélange de parties égales de groseilles rouges et de cassis donne un excellent vin.

VIN DE CERISES.

On peut faire, par le même procédé, un excellent vin de cerises avec le mélange suivant: cerises aigres, 10 kilogrammes; 5 kilogrammes de groseilles et 1 de framboises. Une partie de noyaux écrasés, mis pendant la fermentation, donne un très-bon goût, (*L'Utile et l'Agréable.*)

Influence de la pléthore sanguine sur la production de l'asthme.

M. le docteur Hamon (d'Ecommoy) a fait la communication suivante à la Société médicale de son département :

« J'ai l'honneur de communiquer cette nouvelle observation intéressante, et parce qu'elle vient à l'appui de l'opinion émise par moi relativement au rôle que joue la pléthore sanguine dans la produc-

tion de l'asthme, et parce que les circonstances qui président à son développement chez le sujet dont il s'agit sont dignes de remarque.

« M. C*** a quarante-cinq ans ; il est asthmatique depuis son enfance. Toutefois, des attaques d'asthme se produisent beaucoup moins fréquemment chez lui depuis l'âge de vingt ans. L'impression d'un air humide, l'inspiration de la poussière provenant du vannage des grains, les provoquent constamment, à un variable degré d'intensité.

« Mais voici ce qu'il y a de plus intéressant dans l'histoire de ce sujet.

« Lorsque vient l'époque du fauchage, M. C***, fatiguant beaucoup, fait usage d'un régime alimentaire plus substantiel que de coutume. Ce confort insolite a chaque année pour effet d'augmenter singulièrement son embonpoint. Dans l'espace de dix à quinze jours, le poids de son corps subit une augmentation de dix à quinze livres. Dès lors apparaissent diverses manifestations pléthoriques. M. C*** se sent la tête lourde ; il éprouve un assoupissement continuel et tel, qu'il lui arrive fréquemment, dit-il, de travailler en dormant. Il ne peut plus courir, monter, faire un effort quelque peu violent sans se mettre aussitôt hors d'haleine. Alors, plus que jamais, il est sensible à l'action du froid et de l'humidité, et la susceptibilité des organes de la respiration va croissant pendant cinq à six semaines, durant lesquelles M. C*** fait usage de ce régime réparateur. S'il survient dans ces conditions des attaques d'asthme à proprement parler, elles sont plus intenses que jamais. Aussitôt que M. C*** abandonne un tel régime pour rentrer dans les conditions ordinaires de la vie, il perd cet embonpoint insolite aussi promptement qu'il l'avait acquis, et à partir de ce moment disparaissent tous les symptômes en rapport avec cette pléthore passagère.

« Je n'ai malheureusement eu l'occasion d'observer ce sujet qu'à la fin du fauchage, c'est-à-dire à la cessation des manifestations pléthoriques. Je suis intimement convaincu que la médication alcaline appliquée en temps opportun ferait prompte et entière justice de tels accidents.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

BANQUET OFFERT PAR LE CORPS MÉDICAL AUX MÉDECINS DE L'ARMÉE D'ORIENT. — La noble conduite des médecins de l'armée de terre et de la flotte pendant la guerre d'Orient a été assez admirée par l'univers entier, pour qu'il soit superflu de joindre ici notre témoignage de sympathie à ceux qu'elle n'a cessé de provoquer. Qu'on se rappelle d'ailleurs le nombre considérable des chirurgiens français qui, dans cette dernière guerre, sont morts au champ d'honneur, et le dévouement prodigieux que les médecins militaires ont déployé au milieu des blessés et de trop nombreux malades frappés par le choléra, le typhus et autres fléaux.

Un honorable praticien de Paris, M. le docteur Maheux, a eu la belle idée d'organiser un banquet que le corps médical de France doit offrir aux médecins de l'armée d'Orient. Une commission a été nommée pour mettre cette idée à exécution, et des souscriptions ont été ouvertes au domicile des membres de cette commission et dans les bureaux de plusieurs journaux de médecine. Ces souscriptions seront closes le dimanche soir 10 août ; leur prix est fixé à quinze francs, et le banquet aura lieu le mercredi 20 août.

Les souscripteurs, qui ne peuvent manquer d'être très-nombreux, sont les médecins civils, les médecins de l'armée et de la flotte qui n'ont point fait partie de l'expédition d'Orient, les aides-majors stagiaires du Val-de-Grâce et les internes des hôpitaux de Paris.

Un tel hommage honore à la fois ceux qui en sont l'objet, et ceux par qui il est offert.

Dr Reinvillier.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Histoire de trois lithotrities et de trois tailles bilatérales exceptionnelles, par M. J.-J. Cazenave, médecin à Bordeaux, membre correspondant de l'Académie impériale de médecine de Paris, des sociétés hunterienne de Londres, médico-chirurgicales de Bologne et de Berlin, de l'Académie royale de médecine et de chirurgie de Madrid, des sciences médicales et naturelles de Bruxelles, de Bruges ; des sociétés de médecine de Hanôvre, de la Nouvelle-Orléans, de Lyon, de Toulouse, de Marseille, et de la société des médecins du grand-duché de Baden. — Brochure in-8°. Paris, 1856, chez J.-B. Baillière, libraire de l'Académie impériale de médecine, 10, rue Hautefeuille.

Lorsqu'une ou plusieurs pierres viennent à se former dans la vessie, leur présence ne tarde pas à se révéler par des symptômes graves qui obligent bientôt le malade à recourir à une opération chirurgicale. Doit-on alors faire une opération sanglante pour pénétrer dans la vessie et en retirer les calculs, ou est-il préférable d'introduire par le canal conducteur de l'urine, des instruments qui vont saisir les pierres, les diviser, les broyer et leur permettre de sortir au-dehors avec les urines sous forme de poudre ou de petits fragments? Telle est la question qui a divisé

Il semble, en effet, au premier abord, que l'opération sanglante qui porte le nom d'opération de la taille est un reste de la barbarie de l'art, et que la lithotritie cette magnifique conquête de la chirurgie moderne, doit toujours lui être préférée. Cependant il n'en est pas ainsi, et M. Cazenave, l'habile chirurgien de Bordeaux, vient nous prouver dans son intéressant travail qu'on ne peut adopter une méthode exclusive, qu'il faut préférer l'une ou l'autre selon les circonstances, car il est des cas dans lesquels il est matériellement impossible de recourir au broiement de la pierre qui présente des obstacles insurmontables. Prenons acte toutefois de l'épigraphe consolante formulée ainsi par M. Cazenave : « La lithotritie doit être la règle, et la taille l'exception pour opérer les calculeux. »

Les observations chirurgicales que nous signalons ici sont remplies d'intérêt, car on y trouve à la fois les détails pratiques les plus importants exposés par le praticien, et les préceptes les plus précieux formulés par l'écrivain. Elles ont au reste occupé à plusieurs reprises l'Académie impériale de médecine, qui compte dans son sein des illustrations chirurgicales que les travaux de M. Cazenave ne pouvaient manquer d'intéresser.

Il est bien établi aujourd'hui que si Paris est la terre classique des arts, des sciences et des lettres, elle n'est pas la seule ville qui renferme des chirurgiens et des médecins de premier ordre ; partout il y a des malades, et dans beaucoup de localités, surtout dans les grandes villes de France, se trouvent d'habiles opérateurs et de savants médecins. Bordeaux peut, à bon droit, revendiquer une large part dans le mouvement scientifique de l'époque. Ne compte-t-elle pas plusieurs sociétés savantes très-importantes, et les travaux de la Société de médecine et de l'Académie ne sont-ils pas connus de tous les hommes qui s'occupent des sciences? L'*Union médicale de la Gironde*, ce nouveau-venu dans la presse médicale, n'a-t-il pas conquis déjà sa place au premier rang? Et la phalange des chirurgiens de la Gironde ne doit-elle pas être fière de compter M. le docteur Cazenave dans ses rangs?

Nos lecteurs ne peuvent avoir oublié l'ingénieuse planchette inventée par M. Cazenave pour remédier au tremblement des mains et des doigts; invention qui consolera plus d'une infortune et qui fera quelquefois retrouver l'usage de la main au malheureux qui l'aura perdu. Eh bien! par un singulier concours de circonstances, l'inventeur de la planchette contre le tremblement des mains vient d'échanger, sans s'en douter, à un demi-siècle de distance, son utile invention contre celle de la lithotritie. Voici l'explication de cet échange scientifique :

Le docteur Fournier de Lempdes père est celui auquel on doit la première idée de la lithotritie, à laquelquefois les sociétés savantes, au grand étonnement des personnes étrangères à la chirurgie.
quelle M. Cazenave et beaucoup d'autres chirurgiens doivent de si beaux succès. A divers s reprises, le docteur Fournier a fait valoir ses droits à cette belle invention, il en a donné des preuves authentiques aux corps savants, et si l'on n'a pas proclamé hautement la priorité qu'il réclamait, si on a fait, en quelque sorte, contre lui la conspiration du silence, il ne s'est encore trouvé personne pour contester la valeur des pièces affirmatives qui sont les preuves du docteur Fournier.

Il y a quelques mois, ce vénérable maître, presque octogénaire, avait quitté momentanément les belles campagnes de l'Auvergne, où il se repose de ses longs travaux, pour revoir son fils, docteur aussi et chirurgien herniaire très-distingué, et il déplorait la persistance d'une infirmité qui l'empêche d'écrire et de résumer une foule de recherches ingénieuses qu'il décrit verbalement avec une netteté et une précision admirables. En effet, le docteur Fournier était atteint d'un tremblement des mains très-intense. Nous nous empressâmes de lui indiquer l'invention du docteur Cazenave, et en jetant les yeux sur les gravures qui accompagnent la brochure du chirurgien de Bordeaux, le malade saisit immédiatement le mécanisme de l'appareil, et pressentit sa guérison.

Voilà comment deux inventeurs ont échangé, à leur insu, leurs belles découvertes, usant en cela de l'heureux privilége que la science octroie à ceux qui ont le bonheur de faire reculer ses limites.

Dr Reinvillier.

FORMULES

POTION EXCITANTE.

Prenez :	Eau de cannelle.....	60 grammes.
	Eau de fleurs d'oranger.....	60 —
	Sirop de cannelle.....	45 —

Mêler pour une potion à prendre par cuillerées, d'heure en heure, ou à des intervalles plus éloignés.

Cette espèce de julep relève doucement les forces, favorise l'expectoration vers la fin des rhumes et des catarrhes bronchiques qui affectent les vieillards, les enfants, les personnes d'une complexion faible et délicate.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 août 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 147

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur REINVILLIER
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la fluxion. — Curieuses hallucinations de la vue et de l'ouïe guéries par le haschich. — Rhumatismes chroniques et affections catarrhales traités par les vapeurs résineuses. — Traitement des névralgies par le valérianate d'ammoniaque.— Empoisonnement par l'opium. Guérison. — Incontinence nocturne d'urine guérie par la belladone. — Action de l'huile de chènevis sur la sécrétion du lait. — Limonade gazeuse et purgative. — Formules : Gargarisme émollient.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 AOUT 1856.

L'abus des boissons, et surtout des boissons acides, limonades, eau de Seltz, etc., a occasionné pendant cette dernière quinzaine une foule d'indispositions caractérisées par des nausées, de l'inappétence et de la diarrhée. Ces dérangements des fonctions digestives sont, en général, peu sérieux; ils cèdent à un régime doux et aux purgatifs salins.

Un grand nombre de personnes ont été atteintes d'éruptions à la peau, non accompagnées de fièvre, et produites par les sueurs abondantes que ne pouvaient manquer de faire naître les chaleurs excessives que nous avons endurées. Ces éruptions, qui siégent le plus souvent au front, aux avant-bras, aux mains, et à la partie antérieure de la poitrine, envahissent quelquefois toute la surface du corps. Elles se présentent assez souvent sous la forme de simples taches rouges de petite dimension, mais elles sont parfois constituées par des élevures auxquelles les médecins donnent le nom de *papules*. Dans beaucoup de cas, ce ne sont pas seulement de simples papules, mais des vésicules ou petites cloches contenant un liquide transparent; enfin nous avons observé, sous l'influence des chaleurs, de véritables pustules, c'est-à-dire de petites cloches remplies de pus. C'est surtout aux mains et entre les doigts que ce dernier phénomène s'est produit.

Le traitement de ces diverses éruptions est assez simple, et son efficacité prouve évidemment que les personnes atteintes ont eu tort lorsqu'elles se sont alarmées : des bains presque froids à l'eau de son, ou de simples lotions d'eau de son, des compresses imprégnées d'eau de sureau, et, pour les cas les plus intenses, d'eau blanche, triomphent toujours facilement de ces indispositions.

Dr Reinvillier.

DE LA FLUXION.

Le mot fluxion, dans l'acception la plus usuelle, n'appartient pas au langage médical, mais il est tellement admis dans le monde que, lorsqu'on parle d'une fluxion, on comprend de suite qu'il s'agit de ce gonflement indolent de la joue qui est produit le plus souvent par l'impression d'un air froid ou par le mal de dents.

Dans le temps où les théories sur l'humorisme étaient très-accréditées parmi les médecins, on donnait le nom de *fluxion* à une cause vague et incertaine de maladie qui s'écoulait pour ainsi dire de l'économie en se fixant sur un organe pour être de là chassée au dehors. On désigne encore aujourd'hui sous le nom de *fluxion sanguine* l'affluence du sang vers le point où l'appelle une cause excitante, et on appelle quelquefois *fluxion de poitrine* la pneumonie ou l'inflammation du poumon.

Après nous être bien expliqué sur le mot fluxion, on comprendra que celle qui nous occupe ici, la fluxion des joues, est ordinairement sans danger. Elle constitue plutôt une indisposition qu'une maladie, mais une maladie ennuyeuse et gênante et qui a de la tendance à se produire plusieurs fois chez

le même individu. La cause réelle de la fluxion est toujours l'altération d'une ou de plusieurs dents et l'impression d'un air froid et humide; aussi est-ce à l'automne et à la fin de l'hiver que les fluxions sont très-fréquentes; il y a des moments où l'on rencontre un si grand nombre d'individus qui en sont atteints qu'on croirait presque à une épidémie. Une lacération violente de quelqu'une des parties de la bouche, telle que l'arrachement d'une dent, peut la produire en toute saison.

La fluxion n'effraye personne, et, au lieu de plaindre celui qui en est atteint, on lui fait souvent quelque ridicule plaisanterie, on lui dit qu'il est engraissé; cependant elle ne laisse pas que d'être très-incommode, car elle est habituellement accompagnée de mal de tête et d'un pénible sentiment de pesanteur et de tension de la partie malade. La joue est volumineuse, dure, la peau est tendue, rouge, luisante, et semble prête à se déchirer. Le gonflement, qui s'étend parfois depuis l'orbite et le côté du nez jusqu'à la partie latérale et correspondante du cou, ne tarde pas à envahir la bouche. Cet organe est déformé, son ouverture tiraillée d'un côté, et la membrane muqueuse qui tapisse son intérieur est considérablement gonflée et rouge. Le malade peut à peine desserrer les dents pour parler ou pour avaler quelques légers potages; la salive s'échappe au dehors, et sa perte vient ajouter aux difficultés de la digestion.

La durée de la fluxion est ordinairement de quatre à huit jours, à moins qu'il ne vienne s'y joindre quelque complication, telle que la présence d'un abcès. Lorsque l'abcès se produit, il siége presque toujours sur les gencives, rarement il attaque la joue elle-même pour se faire jour soit au dedans, soit au dehors ; cependant on a vu des cas dans lesquels il a fallu donner issue au pus par une incision assez profonde.

Pourquoi la fluxion, qui est toujours très-incommode et d'une assez longue durée, a-t-elle jusqu'ici très-peu occupé les auteurs? On ne saurait le dire, mais elle mérite néanmoins l'attention des hommes de l'art. Les moyens qu'on lui oppose sont les cataplasmes de fécule délayée dans l'eau de guimauve, ceux de farine de lin, de mie de pain et de lait, etc. Ces applications sont préférables froides ou presque froides, en ayant soin d'y joindre les bains de pieds à la moutarde deux fois par jour. Les gargarismes adoucissants, les boissons délayantes et quelques légers purgatifs vers la fin de la maladie constituent le reste du traitement. On emploie rarement les sangsues sur la partie malade; toutefois, lorsque les médecins les prescrivent, c'est au nombre de dix ou douze, car en petit nombre elles nuisent à la maladie.

La fluxion doit être classée parmi les maladies qu'on peut presque à coup sûr éviter : il suffit pour cela de veiller avec soin à l'entretien des dents, de faire obturer celles qui sont trouées et arracher celles qui sont trop altérées pour pouvoir être conservées avec avantage. Les mauvaises dents sont toujours la cause primitive des fluxions, et on peut dire qu'une fluxion sans une dent gâtée du même même côté est presque un phénomène. Si on est affligé de cette infirmité et que des précautions n'aient pu être prises en temps utile, il faut surtout ne pas s'exposer aux brouillards et au froid humide.

Dr Reinvillier.

Curieuses hallucinations de la vue et de l'ouïe guéries par le haschich.

Les observations suivantes, dont nous devons la communication à l'obligeance de M. Benjamin Ball, interne distingué des hôpitaux, offrent toutes deux un assez vif intérêt. Dans la première, nous attirerons l'attention sur la nature des hallucinations dont le malade n'a pas cessé un seul instant d'avoir une parfaite conscience.

C'est là un fait psychologique qui s'observe beaucoup plus souvent qu'on ne le croit généralement chez les aliénés, mais assez rarement d'une manière aussi complète et avec des caractères aussi nettement accusés.

Considérées en elles-mêmes, les fausses sensations de notre malade sont, ainsi que le faisait remarquer M. Moreau, *identiquement les mêmes* que celles dont une foule de personnages célèbres ont été atteints, sans pour cela cesser de jouir de toute l'intégrité de leurs facultés intellectuelles, entre autres Socrate, Pascal, etc.

On remarquera encore la facilité avec laquelle la maladie cédait aux différents moyens employés pour la combattre. On est porté à croire à une véritable action substitutive; le moyen perturbateur le plus énergique est celui qui a fini par triompher de la maladie.

D***, âgé de vingt-six ans, né à Fontaine-Saint-Lucien (Oise), est entré à Bicêtre le 12 novembre 1855. Ce malade, atteint depuis deux mois d'hallucinations de l'ouïe, appartient à une famille qui présente de nombreux exemples d'affections cérébrales.

Sa mère est morte, il y a dix-huit mois, dans un asile d'aliénés, à Clermont; son grand-père maternel est mort paralytique; enfin, si du côté paternel il n'existe aucun cas d'aliénation mentale, on peut au moins invoquer l'abus des boissons alcooliques dont son père a largement usé.

Le malade est fils unique; il a vingt-six ans, paraît robuste et bien constitué. Il est marié depuis quatre ans, sans avoir d'enfants. Son adolescence n'a été troublée par aucune maladie grave, l'exception d'une fièvre typhoïde qui, à l'âge de douze ans, a mis sa vie en danger. Depuis cette époque, il a toujours joui d'une bonne santé.

A dix-huit ans, il s'est engagé volontairement, et deux ans plus tard il était libéré du service sans avoir jamais quitté la France.

Avant d'entrer au régiment et pendant qu'il était au service, ce jeune homme menait une vie assez légère, et faisait largement usage d'absinthe et d'eau-de-vie; il a été souvent jusqu'à prendre quinze verres d'absinthe en un seul jour. Depuis qu'il est rentré dans la vie privée, il s'est peu livré à la débauche; mais, en revanche, il a continué à faire abus des boissons alcooliques, et sa profession, qui est assez lucrative (il était fabricant d'étiquettes à la main) pour lui rapporter dix à quinze francs par jour, lui procurait les moyens de mener une vie assez dissipée.

La perte de sa mère, qu'il aimait beaucoup, lui causa un profond chagrin. Un sommeil agité de rêves pénibles, des visions nocturnes, dans lesquelles l'ombre de sa mère lui apparaissait, enfin une douleur de tête gravative à la région temporale, tels sont les symptômes qui se sont manifestés longtemps avant l'explosion de la maladie. En même temps, pour chasser la tristesse, le malade se plongeait toujours davantage dans la dissipation.

Le 10 novembre 1855, en sortant du théâtre, il s'entendit adresser des injures qui le mirent dans une exaspération d'autant plus grande qu'il lui était impossible de découvrir les coupables.

Le lendemain matin, après une nuit sans sommeil, il court dans les rues dans un état d'exaltation fébrile. Parvenu dans la rue Saint-Honoré, il croit entendre et voir des pièces de canon prêtes à tirer sur lui, et derrière lui il entend des voix qui s'entretiennent de son supplice. Malgré sa frayeur bien naturelle, il n'eut pas un seul instant l'idée de prendre la fuite; il voulait, disait-il, faire preuve de courage, et mourir en bon soldat. Enfin, après être resté pendant quelques heures en extase devant ses visions, il fut arrêté et conduit à Bicêtre, non sans avoir commis beaucoup d'extravagances au poste.

Depuis son entrée dans le service de M. Moreau, les hallucinations ont pris un caractère singulier; le malade entend miauler des petits chats qui se promènent dans son oreille gauche, ce qui lui est naturellement très-désagréable. En même temps les visions nocturnes n'ont pas tardé à se reproduire; mais un traitement énergique, comprenant des douches sur la tête, des sangsues et des ventouses à la nuque, et à l'intérieur des pilules d'aconit et de belladone à dose suffisante pour troubler la vision, a fait prompte justice de ses illusions.

Le 4 décembre, il était assez bien rétabli pour aller travailler chez l'architecte de la maison. Mais vers la fin du mois les hallucinations de l'ouïe ayant recommencé, on lui administra des douches. D*** paraît s'en bien trouver; mais si on le presse un peu, il finit par avouer en souriant que de temps à autre il entend les petits chats miauler dans son oreille; mais la crainte de la douche leur fait bientôt prendre la fuite.

Le 15 janvier, un abcès s'étant fait jour dans l'aisselle, il a été ouvert avec le bistouri.

Le 20, le malade paraît bien comprendre son état. Il éprouve encore des sensations fausses, mais en sachant se rendre compte de leur absurdité. L'état général de la santé est satisfaisant. Il y a un léger mouvement fébrile (85 pulsations), qui répond peut-être à l'inflammation locale.

Le 29, une rechute brusque, et à laquelle on ne pouvait pas s'attendre, a replongé le malade dans ses illusions. Au moment où il travaillait paisiblement à faire ses additions, il entend les voix derrière lui, qui lui défendent de poser tel chiffre, de retenir tel autre, etc. Les petits chats dans l'oreille sont également revenus. Tout en se rendant compte de l'illusion, il ne peut pas s'empêcher de se retourner au moment où il entend des voix, et, craignant de céder à un mouvement d'impatience, il s'est éloigné de la place qu'il occupe devant une pendule, pour ne pas la briser. On l'interroge; il répond d'un air distrait, et marmotte entre les dents quelques paroles inintelligibles. L'inflammation dans le creux axillaire a disparu; le petit abcès, qui s'était reformé après l'incision, paraît avoir été résorbé.

Le 2 février, les illusions ayant cessé, on prescrit le sulfate de quinine à la dose de 0,50 centigrammes par jour.

Le 10 avril, après avoir joui d'une bonne santé

physique et morale jusqu'à ce jour, le malade, qui se trouvait dans un état de bien-être inusité et de contentement extrême dans la prévision d'une sortie prochaine, est repris subitement des mêmes hallucinations que précédemment.

Dans le but de produire une perturbation complète des idées, on lui fait prendre de l'extrait de haschich pendant trois jours à la dose de 0m,05 centigrammes, puis 0m,10 dans du café. Ce moyen a complétement réussi. Le malade, tout entier aux sensations nouvelles qui se sont emparées de lui, a perdu pour le moment jusqu'au souvenir des anciennes. La durée du temps lui semble indéfiniment prolongée. Depuis l'administration de la pilule jusqu'au déjeuner, il y a, non pas une heure et demie, mais une journée entière. Assis à table, il voit les objets tellement éloignés qu'il ne peut pas les saisir. En se promenant dans la cour, il a des ressorts dans les jambes; il est sur le point de s'envoler. Bientôt il devient le directeur de l'établissement; il se promène dans les cours pour surveiller les travaux, et consigne les employés qui ne le traitent pas avec assez de respect.

Les effets du haschich une fois dissipés, le malade se trouve à son aise et fort content d'être débarrassé de ses hallucinations.

Le 5 mai, une nouvelle rechute rend nécessaire une nouvelle dose de haschich; cette fois les phénomènes ne sont plus identiques aux premiers. L'intelligence et la sensibilité ne sont pas atteintes; la sensation que le malade éprouve est plutôt celle de l'affaissement, de l'épuisement musculaire; il chancelle en marchant, et peut à peine faire quelques pas sans s'asseoir.

Le 28 mai, les hallucinations ayant cessé de se produire, on accorde au malade sa sortie, qu'il demandait avec impatience. (*Gaz. des Hôp.*)

Rhumatismes chroniques et affections catarrhales traités par les vapeurs résineuses.

Une médication nouvelle qui tend à se généraliser et qui a déjà produit d'excellents effets est ainsi exposée par le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques :*

« Le département de la Drôme, et particulièrement l'arrondissement de Die, est traversé par des chaînes de montagnes sur lesquelles croît une espèce de pin qui contient une quantité considérable de substance résineuse. L'extraction de la poix forme une des industries de la Drôme, et de nombreux bûcherons sont occupés dans la montagne à retirer cette matière des sapins qui la fournissent. La manière dont ils s'y prennent est extrêmement simple; ils coupent avec la hache des copeaux de sapin et creusent un four d'environ deux mètres de profondeur et ayant la forme d'un œuf dont le quart supérieur aurait été enlevé. Ce four est enduit avec soin d'un ciment qui prend, sous l'action du feu, la dureté de la pierre, et on ménage à sa partie inférieure une ouverture qui doit donner passage à la poix. Cela fait, on empile les copeaux dans son intérieur et on y met le feu. A mesure que la combustion s'opère, la poix s'écoule au dehors. Quand l'opération est terminée, on ferme exactement l'ouverture supérieure du four et on retire avec précaution le charbon que le four contient, de manière à permettre le moins possible à l'air froid d'y pénétrer, puis on recommence aussitôt l'opération.

« Il résulte de cette disposition que les bûcherons qui se livrent à cette industrie se trouvent, pendant un certain temps, en disposant les copeaux dans le four, dans un milieu dont la chaleur n'est pas moindre de quatre-vingts à cent degrés et dans une atmosphère chargée de particules résineuses qui pénètrent par tous les pores dans l'économie. Or, il est d'observation que ces hommes n'ont jamais de ces douleurs rhumatismales chroniques si communes chez les ouvriers des campagnes, non plus que des affections catarrhales des bronches ou de toute autre partie du corps.

« Cette remarque a été mise à profit par eux, et il leur arrive fréquemment, lorsque quelqu'un des leurs est pris de douleurs semblables, de le descendre dans ces fours dès qu'ils en ont retiré le charbon et fermé les ouvertures intérieures. Ce sont alors de véritables étuves térébenthinées, et des cures nombreuses et fort remarquables ont souvent été souvent obtenues ainsi sans l'autorisation de la Faculté.

« Cette observation n'a pas échappé cependant aux hommes de l'art, qui depuis quelques années ont prescrit fréquemment des bains de vapeur d'une façon qu'on pourrait appeler toute primitive, mais qui, par cela même, ne pouvaient convenir qu'à un petit nombre de leurs malades.

« Quelques-uns d'entre eux ont eu l'heureuse idée de faire des étuves et de créer des établissements destinés à recevoir des rhumatisants et des catarrheux (et l'on sait que le nombre en est grand), et

ils remplacent le four à poix par un véritable cabinet d'étuves qui a son couloir, son antichambre, et dans lequel on pénètre, non par l'ouverture supérieure, mais bien par une porte latérale. L'accès de ces étuves est ainsi beaucoup plus facile, et, de plus, les divers compartiments de ces constructions souterraines étant chauffés à des degrés différents, les malades s'habituent à la température élevée de ces milieux, dans lesquels le corps doit être soumis à une rude épreuve, puisque au dire d'un de nos honorables confrères, M. le docteur Benoît, qui a élevé un établissement semblable au Martouret, près Die, et qui nous donne sur ces bains de vapeur térébenthinés des détails plein d'intérêt, les burnous imbibés de sueur pèsent quelquefois, au sortir du bain, deux et trois kilogrammes de plus qu'en y entrant. Une déperdition de six livres de sueur, c'est quelque chose, et cependant les malades, loin de se trouver prostrés ou même affaiblis, sentent avec une extrême satisfaction renaître leurs forces à mesure que la transpiration s'établit; la liberté de mouvements leur est rendue avec une promptitude inespérée, et on assure que les effets les plus merveilleux sont chaque jour le résultat des bains térébenthinés.

« On raconte sur l'origine de cette médication un fait qui n'a rien d'invraisemblable et qui aurait mis sur la voie des précieuses propriétés de ces vapeurs. Quatre bûcherons avaient acheté un lot de forêt à exploiter et construit leurs fours, lorsque l'un d'eux fut pris de douleurs lombaires tellement violentes qu'il ne put se livrer à aucun travail. Ses camarades le déposèrent dans une cabane de feuillage, et pendant plusieurs jours ce malheureux resta gisant sur la terre sans pouvoir faire aucun mouvement. Cependant la petite société souffrait de l'absence d'un de ses membres, et ce pauvre ouvrier, qui conservait le libre usage de ses bras, crut pouvoir se rendre utile en disposant au fond des fours les copeaux qui devaient fournir la poix. On le porta donc dans ces étuves brûlantes, et pendant que ses camarades préparaient et apportaient des matériaux, il les disposait et les empilait avec ordre sous une température de quatre-vingts degrés.

Les sueurs énormes que cette situation provoqua ne tardèrent pas à produire un effet salutaire; il sembla que le principe rhumatismal était entraîné au dehors par la transpiration, les douleurs disparurent, et cet homme, retrouvant la facilité de ses mouvements, put sortir seul du four où ses camarades l'avaient descendu avec peine. Le bruit de cette guérison presque instantanée se répandit parmi les bûcherons; mais il s'écoula bien des années avant que la médecine s'emparât de cette précieuse découverte, et régularisât l'emploi des vapeurs térébenthinées.

La Société médicale de Lyon a déjà reçu plusieurs communications sur ce point, et quelques membres de cette savante compagnie ont vivement approuvé les efforts que les médecins du pays font pour vulgariser cette médication. M. le docteur Benoit, qui, ainsi que nous le disions, a créé l'établissement du Martouret, destiné au traitement des rhumatisants, nous a adressé, dans ces derniers temps, plusieurs observations que leur étendue même nous prive du plaisir d'insérer ici, mais qui prouvent incontestablement que cette active médication peut, dans certaines circonstances, avoir les plus heureux résultats. La première est relative à un jeune homme qui contracta à la chasse une bronchite aiguë. Sous l'influence d'un traitement approprié, la maladie passa à l'état chronique. La marche devint difficile, parce qu'il survenait aussitôt de l'essoufflement; sa voix était enrouée, la respiration sifflante. La toux était continuelle, avec expectoration purulente, amaigrissement, et trois saisons aux eaux des Pyrénées n'avaient produit qu'une amélioration insignifiante, lorsque M. Pétrequin, consulté par le malade, l'adressa, après avoir inutilement employé lui-même une foule de remèdes, à M. le docteur Benoit, qui le soumit à l'usage des bains de vapeur térébenthinés. Après trois mois de cette médication, ce jeune homme, dont l'état avait paru si grave, se trouvait rétabli et avait repris ses occupations suspendues depuis plusieurs années.

M. Benoit rapporte d'autres faits qui, pour être moins remarquables, n'en sont pas moins très-curieux. L'un est relatif à une névralgie du tibial antérieur durant depuis près d'une année; d'autres à des rhumatismes goutteux compliqués ou non de catarrhes pulmonaires. Dans tous ces cas, le succès a été des plus satisfaisants et bien propre à encourager dans l'emploi des bains résineux.

Si, comme tout semble le faire espérer, les succès signalés par les médecins de la Drôme continuent à se confirmer, rien ne sera plus aisé assurément que d'étendre cette industrie à d'autres localités. D'après M. Benoit, le pin employé serait une espèce fort différente du pin silvestre ordinaire ; mais il est à croire qu'avec le pin silvestre on obtiendrait exactement les mêmes résultats. Il serait donc à désirer qu'on fit à la fois des expériences sur tous les points

de la France où croît le pin résineux, et qu'on soumît les malades à l'action de ces étuves térébenthinées, très-différentes assurément pour les effets thérapeutiques de ces bains de vapeur établis maintenant dans tous les grands centres de population, et dont la science cependant obtient quelquefois des résultats assez satisfaisants.

Traitement des névralgies par le valérianate d'ammoniaque.

Le valérianate d'ammoniaque est un médicament nouveau qui résulte, ainsi que son nom l'indique, de l'association de l'acide valérianique à l'ammoniaque. M. le docteur Declat préconise avec une grande chaleur de conviction l'emploi de ce médicament dans le traitement des névralgies. Il cite deux cas de succès, dont un surtout est remarquable; nous le reproduisons ici :

« Mme la marquise de Fontanelle (cette dame nous a autorisé à citer son nom) est atteinte, depuis six ans, d'une névralgie faciale des plus cruelles. Cette douleur apparut la première fois à l'occasion de la sortie tardive d'une dent de sagesse. Cette dent poussant dans une mauvaise direction, les docteurs A. Legrand et Jobert de Lamballe en ordonnèrent l'extraction.

La douleur était si violente que Mme de Fontanelle ne put ouvrir la bouche et qu'il fallut la chloroformer.

En présence des docteurs consultés, M. Evans fit avec une grande habileté cette extraction difficile. La dent enlevée, la névralgie persista. Tous les moyens ordinaires furent employés contre elle : à l'intérieur, sulfate de quinine, opium, belladone, sulfate de strychnine, fer, or, quinquina, etc.; à l'extérieur, bouillie d'opium, vésicatoires, morphine, solanées, chloroforme, collodion, aconitine, etc.

MM. les professeurs Sédillot et Velpeau virent la malade sans pouvoir lui procurer un soulagement. Le professeur Jobert de Lamballe proposa et obtint de faire des cautérisations au fer rouge sur le trajet du nerf maxillaire inférieur. Ce traitement, si effrayant pour une femme, diminua un peu l'acuité des douleurs sans les faire disparaître, et, tout en souffrant moins, Mme de Fontanelle ne pouvait ni manger ni parler; elle dut, pendant au moins six mois, avoir recours à des lavements nutritifs et à des bains toniques, pour entretenir sa santé et sa vie.

Les eaux de Plombières firent pendant quelque temps diminuer le nombre des douleurs; mais dès la seconde saison, l'action en fut au moins nulle; à la troisième, Mme de Fontanelle s'en trouva plus malade.

Elle en était là de ses souffrances lorsque, le 19 décembre 1855, nous eûmes à lui donner nos soins.

L'amélioration produite par la première saison des eaux de Plombières nous détermina à faire usage de la liqueur de Fowler.

La malade se décida d'autant plus volontiers à ce moyen qu'elle voulait mourir, disait-elle, plutôt que de devenir folle de souffrance. Une de ses amies, du reste, Mme de Balzac, lui avait écrit d'Allemagne que l'usage de ce médicament était fréquent dans le pays qu'elle habitait, et qu'il avait, à sa connaissance, guéri plus d'une névralgie.

Du 19 au 22 décembre, douze gouttes le matin, douze gouttes à midi, douze gouttes le soir, du mélange suivant :

Liqueur de Fowler.....	1/4.
Eau de menthe.....	3/4.

Le 22, il y a un peu d'amélioration; mais sa langue devient rouge et l'estomac douloureux. Mme de Fontanelle ne consent pas à diminuer de suite la dose, parce que la légère amélioration qu'elle éprouve lui fait espérer un soulagement plus complet.

Le 24, il y a des vomissements, de la diarrhée, des crampes d'estomac; les douleurs reviennent; nous suspendons le médicament.

Le 3 janvier 1856, la douleur était insupportable; le désespoir s'emparait de ma cliente; j'essayai le valérianate d'ammoniaque.

Une cuillerée à café prise le soir modifia la nuit et la rendit passable. Deux cuillerées le lendemain procurèrent du soulagement.

Le 6 janvier, la malade put sortir et causer.

Le 19, elle entr'ouvrait la bouche et commençait à manger.

Le 3 février, Mme de Fontanelle vint souriante au-devant de moi et m'accueillit en me disant : « Docteur, j'ai pu aller dîner en ville, j'ai pu rire; dans le monde, on m'a prise pour un revenant. »

Nous élevâmes successivement la dose du médicament jusqu'à une cuillerée à dessert matin et soir; l'amélioration fut si grande que le visage reprit un tout autre aspect, et l'appétit revint avec l'espoir.

Enfin, le 6 mai, les douleurs ayant complétement cessé depuis plusieurs jours, nous suspendîmes l'usage du médicament. Plusieurs semaines se pas-

sèrent sans un seul élancement ; mais à la première douleur, la marquise effrayée sauta sur son flacon et reprit du valérianate.

De temps en temps, il survient quelques élancements ; mais chaque fois le valérianate les fait disparaître. L'amélioration continue, et rien dans l'avenir ne nous fait prévoir qu'il doive perdre de son efficacité dans les cas de récidive.

(*Union médicale*).

Empoisonnement par l'opium. — Guérison.

L'*Union médicale de la Gironde* contient un fait intéressant d'empoisonnement par l'opium, communiqué à la Société de médecine de Bordeaux par M. Charles Dubreuilh.

Mme X*** est la femme d'un employé supérieur du chemin de fer de Paris, âgée de trente ans et mère de famille ; elle habite la Bastide. Elle est sujette, depuis plusieurs années, à une gastralgie intense dont les accès se renouvellent à des intervalles indéterminés. Le moyen qui lui réussit le mieux pour calmer ses douleurs, c'est un morceau de sucre sur lequel elle verse quelques goutes de laudanum. Par une coïncidence bizarre, Mme X*** a une amie intime, porteur d'une affection chronique contre laquelle on emploie le laudanum à haute dose (par cuillerée à café). Cette amie faisait, le mardi 30 avril dernier, le récit du bien-être qu'elle éprouvait, du sommeil paisible qu'elle goûtait après cette dose de médicament. Mme X*** était en proie à des tortures atroces d'estomac. A neuf heures du soir, trois heures après son dîner, elle saisit, dans un moment de douleur plus vive, une petite fiole contenant tout au plus cinq à six grammes de laudanum, et avale le contenu en une seule fois.

Son mari et ses domestiques, vivement préoccupés de cet acte, lui font prendre de l'eau tiède qui provoque des vomissements. M. Penaud, médecin à la Bastide, est appelé vers onze heures; il conseille l'infusion de café ; et, comme Mme X*** n'éprouvait aucun symptôme d'indisposition, qu'elle-même insistait vivement pour que tout le monde allât se coucher, on se retira pour ne pas la contrarier. Elle s'endormit à onze heures et demie. A une heure, sa femme de chambre, préoccupée par l'état de sa maîtresse, se leva et fut frappée de l'altération de ses traits. Immédiatement appelé, M. Penaud constata tous les symptômes d'un empoisonnement par l'opium. On ne put rien faire avaler à la malade dont les dents étaient violemment serrées. On administra des lavements purgatifs, on fit des frictions sur les membres, on appliqua des sinapismes avec l'ammoniaque, puis des vésicatoires aux cuisses.

C'est le matin, à huit heures, que je fus appelé pour voir Mme X***, avec M. Penaud. La figure était bleuâtre, la respiration se faisait incomplétement et à de longs intervalles, les pupilles étaient contractées, les dents n'étaient plus si serrées, une écume fine s'échappait par la bouche après chaque respiration; le pouls était petit, la peau tiède, les membres dans l'état de relâchement; ce qu'on introduisait dans la bouche s'écoulait en dehors et n'était pas avalé. M. Penaud avait employé tous les moyens qu'on pouvait mettre en usage; Mme X*** était mourante. En présence de cet état si grave, je conseillai l'application du marteau de Mayor sur l'épigastre et autour du diaphragme. Un marteau à large tête fut apporté et mis à la température de l'eau bouillante; j'en fis plusieurs applications aux lieux indiqués. A la première, l'inspiration devint plus profonde; aucun signe de sensibilité; l'écume à la bouche diminua, puis cessa après quelques instants. Chaque application produisit une vésication. La respiration se fit plus facile, plus longue, et se maintint de même jusque vers cinq heures du soir. A ce moment, Mme X*** put avaler une cuillerée à café de potion excitante ; ce mouvement de déglutition fut presque insensible. A onze heures du soir, vingt-sept heures après l'accident, elle commença à reconnaître quelques personnes ; enfin, peu à peu, les symptômes cessèrent. Aujourd'hui, Mme X*** est dans de bonnes conditions ; il lui reste un grand affaissement et une toux assez violente.

Incontinence nocturne d'urine guérie par la belladone.

Une jeune fille de quinze à seize ans, dit la *Gazette des hôpitaux*, est entrée dans le service de M. Trousseau, à l'Hôtel-Dieu, pour une incontinence nocturne d'urine. Elle n'a commencé à en être atteinte qu'à l'âge de huit ans; il y a sept ou huit ans, par conséquent, que sa maladie dure. Elle urine à volonté dans le jour, mais la nuit elle laisse échapper ses urines sans en avoir la conscience. On l'a mise, dès son entrée à l'hôpital, à l'usage du traitement par la belladone, à la dose d'un centigramme par jour. Au bout de sept ou huit jours de ce traitement, elle a cessé de mouiller son lit.

Après quelques jours d'une guérison apparente, et qui n'était qu'un simple amendement dans son état, la médication n'ayant pas été continuée, elle a recommencé à laisser échapper ses urines pendant le sommeil. On l'a mise de nouveau à l'usage de la belladone dont la dose a été élevée à deux centigrammes. L'incontinence a cessé de nouveau et ne s'est plus reproduite pendant dix-sept nuits. La dix-huitième, la maladie a reparu : on a augmenté encore la dose de la belladone, on l'a portée à trois centigrammes. Depuis ce moment, la guérison a été définitive; cependant on a gardé la petite malade quelque temps encore en observation pour bien s'assurer du résultat.

Avant de congédier cette jeune fille, M. Trousseau lui a fait la recommandation de s'efforcer de garder le plus longtemps possible ses urines pendant le jour. Ce praticien assure avoir obtenu, par cette seule recommandation rigoureusement suivie, plusieurs guérisons définitives, après toutefois que l'état spasmodique du col de la vessie avait été déjà modifié par l'emploi de la belladone.

Action de l'huile de chènevis sur la sécrétion du lait.

Encore un médicament nouveau, ou peut-être simplement oublié. M. le docteur Coutenot, de Besançon, préconise l'huile de chènevis, obtenue par expression, et appliquée chaude sur les seins, en fomentations, en onctions, en frictions, dans les cas où il importe de diminuer la sécrétion lactée chez les nourrices. L'auteur rapporte plusieurs observations dans lesquelles on voit l'action de ce topique se produire avec une rapidité qui tient du merveilleux. Nous citons le résumé de cette note, qui indiquerait que M. Coutenot a mis la main sur un de ces médicaments si chers à la médecine populaire, et parmi lesquels les anti laiteux jouissent d'un grand crédit. Voici les conclusions de M. Coutenot:

1° L'huile de chènevis nous a paru diminuer toujours, arrêter quelquefois la sécrétion mammaire, remédier sûrement aux engorgements laiteux et pouvoir prévenir certains accidents inflammatoires consécutifs; sans avoir aucune prise sur ceux-ci lorsqu'ils se développent, cette action est prompte.

2° L'huile de chènevis doit être récente, obtenue par expression, sans odeur marquée à froid; il convient de l'employer chaude, en embrocations abondantes toutes les deux ou trois heures ; les seins doivent être ensuite recouverts d'ouate.

3° L'extrême prudence conseille de surveiller l'effet trop rapide sur la sécrétion et d'associer à son emploi des purgatifs ou des sudorifiques.

Limonade gazeuse et purgative.

Prenez :	Acide tartrique.....	20 grammes.
	Bicarbonate de soude.....	25
	Sirop de sucre aromatisé avec la teinture de zeste frais d'oranges.....	70
	Eau.....	650

Faites dissoudre l'acide tartrique dans l'eau; ajoutez par petites parties le bicarbonate de soude en ayant soin d'agiter de temps en temps le mélange afin de faciliter la combinaison. Quand la réaction est opérée, filtrez, mettez dans une bouteille, ajoutez le sirop, et puis enfin une dissolution de cinq grammes d'acide tartrique pour rendre la limonade gazeuse.

Le prix de plus en plus élevé du citrate de magnésie, dit M. Carrié, pharmacien à Paris, m'a engagé à publier cette formule, qui donne un médicament aussi agréable que ce dernier, aussi purgatif aux mêmes doses, et je puis même ajouter, d'après les observations de M. le docteur Morpin, qui depuis deux ans le prescrit tous les jours à ses malades, qu'il est mieux toléré par certains estomacs que le citrate de magnésie, auquel il faut toujours laisser dominer un peu l'acide pour l'avoir soluble.

Je ne doute pas, d'après ces considérations, que les médecins, surtout ceux qui exercent dans des quartiers populeux, n'adoptent une formule qui coûtera au malade *moitié meilleur marché* que la limonade au citrate de magnésie, et qui sera aussi agréable que cette dernière.

FORMULES

GARGARISME ÉMOLLIENT

Prenez :	Orge entière.....	5 grammes.
	Eau commune.....	250 —
Faites bouillir pendant dix minutes et ajoutez :		
	Miel rosat.....	30 —

Ce gargarisme s'emploie froid environ toutes les heures, contre les aphthes et les inflammations de la bouche.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 août 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 148

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur REINVILLIER
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'hygiène des enfants. — Traitement de l'asthme par les fumigations nitrées. — Emploi des lavements iodés dans les diarrhées rebelles. — Traitement de la phthisie pulmonaire. — Accidents survenus pendant le travail de la dentition : traitement par le quinquina. — Traitement de la coqueluche. — Préparation du sirop artificiel de suc de citron. — Variétés et nouvelles. — Formules : bain gélatineux.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 30 AOUT 1856.

De nombreux cas de diarrhée se sont produits depuis quelque temps, et il est probable que l'abus des boissons pendant les chaleurs de l'été et l'usage peu modéré des fruits ont contribué à cette situation. A Londres, ces indispositions ont été plus nombreuses et plus graves qu'à Paris, mais les mêmes faits se renouvellent presque tous les ans dans ces deux capitales, et rien ne fait présumer qu'ils doivent se multiplier.

Nous avons remarqué d'assez nombreux cas de gonflement des glandes du cou, particulièrement chez les femmes et les enfants; ces indispositions se sont montrées lorsque la chaleur atmosphérique a diminué et lorsque les fonctions de la peau sont généralement devenues moins actives. Des cataplasmes émollients et tièdes pendant la nuit, du coton cardé pendant le jour suffisent ordinairement pour guérir ce petit accident, surtout si l'on y joint les bains de pieds et de légers purgatifs. Au reste, pour peu que le gonflement ait la moindre intensité, il est prudent de consulter son médecin habituel avant d'y rien faire.

DE L'HYGIENE DES ENFANTS.

Les soins hygiéniques que réclame l'enfance sont, ainsi que tout le monde en convient, bien dignes d'occuper l'attention des savants, et cependant très-peu d'entre eux ont dirigé leurs travaux vers cette division de la science. On accueillerait, à coup sûr, avec une grande faveur un travail qui résoudrait d'une manière complète les nombreuses questions qui se rattachent à l'hygiène du jeune âge.

Il semblerait, au premier abord, que tout le monde doit savoir élever un enfant, puisque l'observation peut chaque jour et à chaque instant éclairer les points en litige, et on est étonné de trouver une si grande dissidence d'opinions sur ce sujet qui est entaché de mille erreurs plus ou moins graves. S'agit-il d'habiller un enfant du premier âge, les uns veulent qu'il soit, en tout temps, vêtu chaudement et craignent pour lui le plus léger refroidissement. Les autres, au contraire, préfèrent le laisser demi-nu, même en hiver, et la même diversité d'idées ne manque pas de se produire lorsqu'il s'agit de la nourriture, de l'exercice, du travail, etc.; c'est ce qui nous a engagé à présenter quelques réflexions sur l'hygiène des enfants.

Occupons-nous d'abord du *vêtement*. Pour résoudre cette question, il suffit de remarquer que l'enfant, malgré l'activité de sa circulation sanguine, ne possède pas une aussi grande force de ré-

action que l'adulte, que sa peau est plus fine, ses muscles plus grêles, ses organes plus délicats. Partant de ce principe, il est évident que le jeune enfant doit être plus chaudement vêtu que l'adulte; pendant l'hiver, des vêtements de laine à tissu lâche doivent le préserver, sans pour cela nuire à la liberté de ses mouvements; dans l'été, il peut être vêtu de tissus très-légers, mais à la condition de le changer de linge aussitôt que celui-ci est mouillé de sueur. L'usage de la flanelle est, dans la majorité des cas, une mauvaise chose, parce qu'il crée une habitude qui deviendra bientôt indispensable; la flanelle est cependant utile pour les enfants faibles. La tête doit être habituellement découverte, même pendant la nuit.

Les lotions quotidiennes d'eau froide sont d'un très-bon usage, à condition qu'elles sont faites rapidement de la tête aux pieds, et non des pieds à la tête, que l'enfant est immédiatement bien essuyé et bien séché, et qu'il se livre aussitôt après à un exercice actif. Le bain froid prolongé ne peut être que nuisible.

Ce serait ici le cas de parler de l'utilité d'une extrême propreté du visage, des mains et de tout le corps, mais sa nécessité est tellement élémentaire qu'il est inutile de s'y arrêter.

L'alimentation de l'enfant doit être en rapport avec ses forces digestives, le nombre de ses dents, la saison, le climat, etc. Quel que soit l'âge de l'enfant, il ne doit manger de la viande que si ses dents sont assez nombreuses et assez fortes pour la mâcher convenablement. Il doit manger plus souvent que l'adulte, et il faut lui apprendre à bien triturer ses aliments dans sa bouche avant de les avaler, et à quitter la table avant qu'il soit tout à fait rassasié. Le laitage, les œufs, les légumes frais, le poisson, les viandes blanches doivent faire la base de son régime alimentaire, et dans aucun cas il ne faut lui laisser boire des liqueurs fortes. On ne doit pas oublier qu'il ne s'agit pas seulement du présent, mais de l'avenir de l'enfant, de la constitution qu'il aura plus tard, et qu'on lui prépare ainsi une organisation débile ou vigoureuse, une existence heureuse ou malheureuse.

La promenade et *l'exercice* au grand air sont favorables à son développement, aussi sommes-nous partisan de la gymnastique, mais d'une gymnastique modérée, qui fortifie le jeune sujet au lieu de l'épuiser.

L'enfant a besoin d'un *sommeil* plus prolongé que celui de l'adulte, aussi doit-il se coucher de bonne heure, car il faut l'habituer à se lever matin; cette coutume favorable à sa santé lui sera avantageuse pendant toute sa vie; elle est conforme aux lois de l'hygiène, et c'est bien à tort qu'elle n'est pas pratiquée par le plus grand nombre des habitants des villes. C'est important pour l'enfant, comme pour l'adulte, qu'il se livre au sommeil dans une pièce assez vaste, dont l'air est renouvelé chaque jour, et où il n'existe aucune humidité.

Enfin n'oublions pas, dans ce coup d'œil rapide sur l'hygiène de l'enfance, que le travail d'esprit doit être tout aussi modéré pour l'enfant que celui du corps, et que presque toujours les parents ont à se repentir d'avoir cherché à former des petits prodiges. Les centres nerveux sont très-excitables dans le premier âge de la vie, et les facultés qui en dérivent doivent être constamment ménagées.

Dr Reinvillier.

Traitement de l'asthme par les fumigations nitrées.

La lettre suivante, qui contient une description très-intéressante d'un puissant moyen de traitement de l'asthme, a été adressée au rédacteur en chef de la *Gazette des Hôpitaux :*

« Monsieur et très-honoré confrère,

« Dans le numéro de la *Gazette des Hôpitaux* du 21 juin, vous avez donné la formule d'un carton antiasthmatique de M. Carrié. Puisque l'attention de vos lecteurs a été attirée sur un genre de médication encore trop peu connu, permettez-moi de vous parler d'une préparation fort en usage à Nantes, et qu'on retrouve d'ailleurs comme faisant la base du carton de M. Carrié; je veux parler du papier nitré, dont j'ai été tout étonné de me voir cité dernièrement comme l'inventeur dans quelques articles de journaux.

« Le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, en rendant compte, en 1847, du mémoire du docteur Lefèvre, fit connaître le papier nitré et son mode de préparation.

« A cette époque, un officier de santé d'un des faubourgs de Nantes obtint par l'emploi de ce papier des succès remarquables qui ne tardèrent pas à attirer sur ce moyen l'attention des médecins de notre ville. C'est ainsi que je fus conduit moi-même à y avoir recours pour combattre des accès d'asthme devenus assez fréquents et assez graves pour menacer mon existence. Je me hâte d'ajouter que j'en ai

éprouvé les meilleurs effets, et qu'il a contribué pour une grande part à ma guérison.

« Je ne connais pas de moyen comparable à celui-là pour prévenir l'invasion de l'accès ou pour l'arrêter au début ; mais il est loin d'avoir une influence aussi constante et aussi marquée sur les accès qui sont arrivés à leur summum de gravité ; bien que, même dans ce dernier cas, il produise toujours un certain soulagement.

« Le papier nitré est tout simplement le gros papier gris des épiciers ; on doit le choisir poreux, léger et peu chargé de matières animales ; on le plonge dans une forte solution de nitrate de potasse ; on le fait sécher à l'étuve, et on le conserve pour l'usage. Pour employer ce papier, on en brûle sur une assiette, entre les rideaux du lit, un morceau de la grandeur d'une carte à jouer ; la combustion a lieu avec une flamme vive, accompagnée de pétillements et d'une fumée épaisse qui remplit tout l'espace renfermé par les rideaux. Cette fumigation doit se faire comme moyen préventif, au moment du coucher, et le bien-être qu'elle procure dure ordinairement toute la nuit. Cependant, malgré cette précaution, il arrive quelquefois que l'accès se déclare vers le milieu de la nuit ; la respiration devient courte, sifflante, anxieuse. Au début, le sommeil n'est pas interrompu, et par conséquent le malade n'a pas conscience de son état. Si alors on fait brûler près de lui un morceau de papier nitré, la difficulté de respirer disparaît à l'instant, le sommeil devient calme, la respiration se ralentit, et le malade échappe sans le savoir à une nuit d'angoisses et de souffrances.

« Lorsque l'accès a acquis une plus grande intensité, les fumigations déterminent quelquefois un peu de toux et l'expectoration de ces petits crachats perlés ou en chapelets qui semblent moulés sur l'extrémité des bronches inégalement dilatées, et qui sont si caractéristiques.

« Ces fumigations ont une action d'autant plus grande et d'autant plus prompte qu'elles sont employées à un moment plus rapproché du début de la crise. Elles n'ont pas sans doute une efficacité égale chez tous les malades ; mais il est certain que de tous les moyens proposés contre l'asthme, c'est celui qui donne le plus constamment d'heureux résultats, ainsi qu'il est facile de le constater dans nos départements de l'Ouest, où il existe tant d'asthmatiques.

« Il est un fait qui a frappé tous les observateurs, c'est que certains asthmatiques ne peuvent vivre dans telle ou telle localité, et que d'autres malades, qui semblent être exactement dans les mêmes conditions de santé que les premiers, ne trouvent de soulagement qu'en allant habiter les lieux dont le séjour est si pernicieux pour les autres ; les uns n'ont une existence supportable qu'au milieu d'une grande ville, au sein d'un quartier populeux ; les autres ont besoin, au contraire, de choisir leur habitation en rase campagne, dans des lieux élevés, ou même sur les côtes de l'Océan. Or, je connais des malades de ces diverses catégories qui font usage avec un égal succès des fumigations nitrées.

« Est-il possible de se rendre compte du mode d'action de ce remède ? Par le fait même de la combustion du papier et par suite du mélange de la fumée avec l'air ambiant, cet air est échauffé, et la quantité d'oxygène libre y est relativement moins considérable que dans l'air ordinaire.

« C'est surtout à ce changement dans les proportions de l'air et à l'élévation de la température que j'ai été d'abord porté à attribuer les heureux effets des fumigations nitrées.

« Mais comment expliquer, me dira-t-on, qu'un air chaud et peu oxygéné soit un remède contre l'asthme, lorsque chacun sait que les asthmatiques recherchent avec avidité un air frais et vif, et passent souvent des nuits entières en face d'une fenêtre ouverte ?

« Ceux qui feront cette objection (et peut-être ils seront nombreux) confondent le spasme des bronches qui constitue l'élément principal de l'asthme avec l'asphyxie qui en est la conséquence.

« La respiration d'un air froid est la cause habituelle du retour des accès, et si, lorsque l'accès dure déjà depuis quelque temps, les malades se précipitent instinctivement vers l'air extérieur, c'est que par suite du resserrement des bronches, contre lequel luttent en vain tous les muscles inspirateurs, il ne pénètre dans les poumons qu'une quantité d'air insuffisante pour revivifier le sang ; alors il devient nécessaire de suppléer à la quantité de l'air inspiré par la qualité ; on remédie au danger le plus pressant, on cède à la nécessité, mais on ne fait pas cesser l'accès, qui dans ce cas se prolonge au contraire jusqu'au moment où le soleil se lève.

« A l'appui de l'explication qui précède, je puis dire encore que bien souvent j'ai fait cesser un accès d'asthme commençant en allant dans des salons où se trouvait une réunion nombreuse, tandis qu'une promenade au grand air augmentait toujours alors la gêne de la respiration.

« Cependant il existe peut-être dans les produits de la combustion du papier nitré des principes qui ont une action antispasmodique spéciale sur les bronches.

« C'est ainsi qu'un savant professeur de chimie, témoin des bons effets des fumigations nitrées, émettait, il y a quelques années, l'idée que ces bons effets pourraient bien être dus à la présence dans cette fumée d'une quantité notable du gaz protoxyde d'azote (gaz hilariant). Cette explication est assez séduisante; cependant je dois déclarer qu'un jeune étudiant en médecine, asthmatique depuis plusieurs années, a été pris d'un très-violent accès pour s'être trouvé dans le laboratoire de chimie de l'Ecole de Nantes au moment où on venait de préparer et de faire dégager du gaz protoxyde d'azote. Il est vrai que dans ce cas le gaz avait été respiré en quantité beaucoup plus considérable que dans les fumigations de papier nitré, et la différence de dose entraîne nécessairement une différence dans les résultats.

« Quelle que soit la manière dont on cherche à se rendre compte du mode d'action des fumigations nitrées, il est constant que ce moyen a une grande efficacité. Reste à savoir si, avec l'adjonction des substances aromatiques et calmantes, le papier nitré produira des effets plus avantageux : c'est là assurément un sujet d'expériences bien digne d'attirer l'attention des médecins. « G. LETENNEUR. »

Emploi des lavements iodés dans les diarrhées rebelles.

Un vieillard, affecté de la maladie de Bright, (maladie des reins), dans le service de M. Becquerel, à l'hôpital de la Pitié (salle Saint-Raphaël), était depuis quelque temps en proie à une diarrhée excessive (il avait de trente à quarante selles par jour). On avait employé sans aucun succès, chez ce malade, tous les astringents, tous les narcotiques et tous les agents substitutifs imaginables : tannin, ratanhia, diascordium, mélange d'opium et d'alun, sous-nitrate de bismuth, nitrate d'argent, etc. Sa diarrhée n'en était diminuée ni en abondance ni en fréquence. Cet état durait depuis un mois, et cet homme, déjà très-affaibli, allait dépérissant sous l'influence de ces évacuations répétées, lorsque, d'après l'avis d'un médecin de la Pointre-à-Pitre, M. le docteur Descorps, présent à la visite, M. Becquerel le mit à l'usage des lavements iodés. M. Descorps lui disait (ce qu'il nous a répété à nous-même depuis), qu'à l'exemple d'un de ses confrères de la Guadeloupe, il ne traitait pas autrement depuis quelque temps les dyssenteries, ainsi que les diarrhées chroniques rebelles, et qu'il s'en était si bien trouvé, que cette pratique était actuellement usuelle dans ce pays.

M. Becquerel prescrivit un lavement ainsi composé :

Teinture d'iode.....	25 centigr.
Iodure de potassium (quantité suffisante pour la dssolution dans)	
Eau.....	250 gramm.

Dès ce premier lavement, les selles ont considérablement diminué. Il n'y en a eu que cinq à six dans la journée qui a suivi. Ce lavement a été répété le lendemain. Après ce deuxième lavement, il n'y a eu que trois ou quatre selles. On a continué encore, et au bout de deux ou trois jours, le nombre et la qualité des selles étaient revenus presque à leur état normal.

Hâtons-nous d'ajouter, sans que cela ôte rien, bien entendu, à la valeur de ce fait, que cette pratique n'est pas nouvelle. Les lavements iodés ont déjà été préconisés et usités avec des succès divers, dans des circonstances plus ou moins analogues à celle où se trouvait ce malade.

Dès 1849, M. Boinet a proposé les lavements iodés contre la diarrhée cholérique; il a attribué quelques cas de guérison à l'emploi de ce moyen, qui a été mis en usage depuis par un petit nombre de médecins, notamment par M. Delioux, à Cherbourg, et par M. Aran, à Paris, pendant l'épidémie de 1853. Les résultats n'ont pas paru assez satisfaisants, sans doute, puisque l'usage ne s'en est pas répandu, du moins pour cette application spéciale. Mais il n'en a pas été de même dans d'autres circonstances.

Ainsi, en 1852, M. Eimer faisait connaître dans *Hente's zeitschrist*, que les lavements iodés possédaient une efficacité au moins aussi marquée que les lavements au nitrate d'argent, contre les diarrhées rebelles. Les lavements prescrits par M. Eimer étaient préparés de la manière suivante :

Iode pur.....	de 25 à 50 centigr.
Iodure de potassium (quantité suffisante pour la dissolution dans)	
Eau distillée.....	de 30 à 90 gramm.

Pour un lavement que l'on renouvelle deux fois dans les vingt-quatre heures, plus rarement trois ou quatre fois.

Dans le cas de ténesme et de difficulté à garder le lavement, M. Eimer le fait additionner de 10 à 15 gouttes de teinture d'opium, et remplace l'eau par un véhicule mucilagineux.

A peu près à la même époque, M. Delioux se livrait à des essais analogues, et en communiquait les résultats à l'Académie de médecine dans un mémoire qui n'a pas été encore publié.

Ce médecin a formulé les lavements iodés de la manière suivante :

Teinture alcoolique d'iode.....	10 à 20 grammes.
Iodure de potassium.....	1 à 2 —
Eau.....	200 à 250 —

Il fait administrer préalablement un lavement émollient pour vider l'intestin, afin que l'injection iodée agisse immédiatement et dans toute sa force sur la muqueuse.

M. Delioux a commencé ses essais avec de petites doses de teinture d'iode. Après s'être assuré de l'innocuité de l'injection, il a élevé progressivement la dose de teinture, et il a vu que l'on pouvait aller hardiment au moins jusqu'à 30 grammes.

Il a remarqué que la plupart du temps les lavements iodés ne déterminaient que peu ou point de coliques. Quelquefois, après le premier ou le second, dit M. Delioux, les déjections alvines augmentent, pour diminuer ensuite en changeant de caractère ; d'autres fois elles diminuent ou se suppriment immédiatement. En aucun cas la lésion intestinale n'a été aggravée ; le plus souvent elle a été notablement amendée ou guérie. L'injection, dans les essais de ce médecin, a pu être conservée généralement 15 à 30 minutes ; il l'a vue plus rarement être tolérée sans souffrance pendant plusieurs heures.

Enfin, en 1854, M. le professeur Mauthner s'est assuré que cette médication n'était pas moins efficace chez les enfants que chez les adultes. Chez les enfants, deux lavements suffisent en général, suivant M. Mauthner, pour arrêter les selles sanglantes et les ténesmes.

Voici la formule du professeur de Vienne :

Carbonate de chaux.....	0, 30 centigr.
Teinture d'iode.....	6 gouttes.
Eau distillée, de.....	60 à 100 gr.

Pour deux lavements.

On voit que cette médication n'en est pas tout à fait à ses premiers essais ; mais elle est peu connue encore, et elle nous paraît mériter d'être étudiée, surtout au point de vue des diverses sortes de diarrhées qui en indiqueraient plus spécialement l'usage.

(*Gazette des hôpitaux.*)

Traitement de la phthisie pulmonaire.

Nous avons déjà rendu compte (*Médecin de la Maison* du 30 avril 1856) du traitement mis en usage contre la phthisie pulmonaire par M. le docteur Amédée Latour. On se rappelle que l'administration du lait de chèvre, nourrie d'une manière spéciale, formait la base de ce traitement. Voici de nouveaux détails que l'auteur vient de publier dans son journal et qui ne manqueront pas d'intéresser nos lecteurs :

Régime de la chèvre. — La chèvre doit être jeune et bonne laitière. Il ne faut pas la tenir exclusivement à l'étable si l'on veut que son lait ne contracte pas d'une manière trop marquée le goût qui est particulier au lait de ces animaux et qui déplaît à certaines personnes. Un peu d'exercice tous les jours et une heure ou deux de pâture dans les champs ou dans les prés, sont les moyens les plus convenables d'obtenir ce résultat. Par cette mesure aussi, la chèvre sera moins disposée à contracter des irritations, des inflammations de l'intestin auxquelles la prédispose un long usage du sel marin.

La nourriture doit être saine et abondante, pas exclusivement sèche, et mêlée d'un tiers au moins d'herbes vertes ou de racines fraîches. On mêlera à sa ration quotidienne le sel marin qu'il faudra qu'elle absorbe, et le meilleur moyen à employer pour cela est de le mêler avec du son ou des croûtes de pain pilées.

Les premiers jours on mêlera aux aliments de la chèvre de douze à quinze grammes de sel. Il n'est pas prudent de commencer d'emblée par une dose plus forte. Tous les cinq jours on augmentera de cinq grammes la dose de sel, pour arriver jusqu'à trente grammes, qu'il est rarement utile de dépasser, à laquelle il faudra se tenir pendant toute la durée du traitement. Le lait d'une chèvre ainsi nourrie contracte, au bout de deux ou trois jours, un goût salé manifeste, mais nullement désagréable, et l'analyse chimique le retrouve en grandes proportions dans ce liquide.

Tous les ruminants, dit-on, aiment le sel marin ; cette proposition n'est pas absolument vraie pour la chèvre, et j'en ai déjà rencontré un certain nombre auxquels il a été imposible de faire manger des aliments salés ou le sel isolément. Aussi je conseille actuellement aux malades de prendre, pendant quelques jours, à l'essai, la chèvre qu'ils veulent acheter, afin de ne pas faire une acquisition inutile. La

chèvre est d'ailleurs, et son nom l'indique, un animal fort capricieux dans sa nourriture. Quelquefois, après quelques jours de bon et régulier appétit, elle refuse net l'alimentation salée. Ne la rebutez pas par une obstination qui serait inutile d'ailleurs. Laissez à côté des aliments non salés ceux qui contiennent le sel, et d'elle-même souvent elle reviendra à ceux-ci pour ne plus les quitter.

On a beaucoup écrit, beaucoup discuté, beaucoup expérimenté sur l'influence du sel sur les animaux. Il me paraît probable que sur la chèvre le sel a une influence favorable très-marquée. Je dis probable, car toujours l'expérience a été complexe, et il a fallu tenir compte aussi de l'alimentation plus abondante et plus saine à laquelle ces animaux ont été toujours soumis. Cependant, dans quelques cas, les modifications ont été si promptes sur le lustre du poil, sur la vivacité de la bête, sur l'appétit qui devenait quelquefois et subitement insatiable, qu'il est difficile de ne pas l'attribuer à l'influence du sel marin.

Accidents survenus pendant le travail de la dentition. — Traitement par le quinquina.

Dans un intéressant travail adressé à l'*Union médicale*, M. le docteur Liégey de Rambervillers rapporte l'observation qui suit :

« Le 1er de ce mois, dans l'après-midi, je suis demandé chez un maçon de notre ville, pour un enfant de deux ans; et arrivé près de lui, je recueille de la bouche de ses parents les renseignements suivants :

« Ce petit garçon, nourri par sa mère et sevré à l'âge de 10 mois, n'a jamais eu de maladie grave, et a fait quatorze dents sans éprouver autre chose que de légers mouvements de fièvre; mais le travail dentaire, qui a recommencé il y a environ quinze jours, s'accompagne d'accidents.

« Depuis le 26 juin jusqu'au 1er juillet, il y a eu, chaque matin, une série d'alternatives fréquentes de pâleur et de coloration vive, de froid et de chaleur, avec ou sans moiteur, et de la soif; cette série commençait vers sept heures, mais sa durée était croissante. Dans les intervalles d'accès, excepté le dernier jour, le petit malade paraissait être dans son état normal, sauf un peu de pâleur. Le 30 juin, abattement prononcé et perte presque complète de l'appétit.

« Le 1er juillet, vers dix heures, au milieu des alternatives dont je viens de parler, et qui, ce jour-là, ont commencé vers neuf heures, l'enfant jette un cri, renverse sa tête en arrière, puis est pris de convulsions générales, avec écume à la bouche. Après la durée d'une demi-minute environ, ces convulsions font place à un état comateux qui lui-même est bientôt, mais graduellement, remplacé par le sommeil ordinaire. Pendant ce sommeil l'enfant, vivement coloré, est en moiteur. Lorsqu'il se réveille, une heure environ après les convulsions, il est abattu, manifeste une soif très-vive, se jette avec avidité sur le verre d'eau que sa mère lui donne.

« Je constate de l'abattement, une chaleur moite, une assez vive coloration de la face, un peu de blancheur sur la langue, de gonflement aux gencives, dans les points correspondants aux canines qui ne se montrent pas encore. L'enfant, me dit-on, est un peu constipé.

« Cette circonstance me fait commencer le traitement par l'emploi d'une dose purgative de calomel, bien que les antipériodiques doivent évidemment constituer la médication fondamentale. Peut-être, me dis-je, le sel mercuriel, comme je l'ai vu quelquefois, modifiera-t-il avantageusement l'accès, le ramènera-t-il à sa bénignité première.

« Visite du 2, vers le milieu du jour. On est venu me chercher en toute hâte, au moment où j'arrivais de la campagne. Un nouvel accès éclamptique, mais plus intense que le premier, vient d'avoir lieu malgré plusieurs selles produites dans la nuit par le calomel. Je trouve l'enfant dans un demi-sommeil dont, il est vrai, je parviens à le tirer. Je constate plus d'abattement que la veille; comme la veille, la peau est chaude, mais sans moiteur. Il n'y a pas manifestation de soif.

« En face de cette intensité croissante, la temporisation n'est plus permise, et je me trouve mis en demeure de faire administrer sur le champ les préparations de quinquina. Je prescris :

Sulfate de quinine.....	0,40 centig.
Extrait de quinquina.....	2 grammes.
Infusion de café torréfié et sucré.....	40 —

« A prendre par cuillerées à bouche, de manière que tout soit épuisé pour le lendemain matin.

« Deux cuillerées ont été vomies, mais le reste a été pris, avec difficulté il est vrai.

« Le 3, rien autre chose qu'un accès bénin semblable à ceux qui ont précédé l'accès pernicieux, mais de plus longue durée qu'aucun d'eux. Même

traitement; seulement les doses sont moindres.

« Le 4, accès bénin, moins long que celui du 3, sueur abondante; l'enfant commence à demander des aliments. Bouillon léger, petites doses de quinine.

« Le 5, c'est à peine si l'on constate de la fièvre. Abattement bien moindre, augmentation de l'appétit. Semoule légère au gras; doses de quinine moindres.

« Le 6, je cesse mes visites, attendu que l'enfant, qui a bon appétit et dort bien, n'a pas le moindre vestige de fièvre. Comme avant sa maladie, il manifeste de légères douleurs dentaires.

Traitement de la coqueluche.

Voici les moyens employés par M. le docteur Ancelon, de Dieuze, et publiés par lui dans les *Annales de la Flandre occidentale*, contre une maladie qui, dans la plupart des cas, résiste opiniâtrément aux moyens les plus variés.

Il fait administrer trois lavements, contenant chacun, dans le moins de liquide possible, un gramme d'*assa fœtida* et deux gouttes de *laudanum* de Sydenham (pour des enfants de dix-huit à vingt-quatre mois). Le premier est donné le soir, le deuxième le lendemain matin, le troisième dans la soirée de ce second jour.

Des frictions pratiquées avec une flanelle sèche ou térébenthinée, quelques doses d'ipécacuanha lors de la complication par une bronchite grave; une mixture à parties égales de sirop de pavot, d'ipécacuanha, de tolu ou de quinquina (3 à 4 cuillerées à café par jour, pendant huit à dix jours), aident très-utilement, suivant les exigences de chaque cas particulier, à ramener la guérison.

Préparation du sirop artificiel de suc de citron.

M. Hainaut, pharmacien à Courcelles, vient de publier dans *le Journal de médecine de Bruxelles* un nouveau procédé pour la préparation du suc artificiel de citron, qui donne, dit-il, un excellent produit possédant l'acidité et la couleur du sirop préparé avec le suc naturel.

Prenez 12 grammes de pulpe de tamarin sans noyau; faites bouillir dans suffisante quantité d'eau de pluie, pendant une demi-heure, pour avoir 500 grammes de décoction. Passez et filtrez; ajoutez 60 grammes d'acide citrique, et, lorsqu'il sera fondu, 875 grammes de sucre blanc, que vous ferez fondre à une douce chaleur.

Lorsque le sirop sera froid, mettez-le en bouteilles, ajoutez trois gouttes d'essence de citron, et agitez fortement.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

EXPÉRIENCES SUR LE POISON DONT SE SERVENT LES SAUVAGES DE L'OCÉANIE POUR EMPOISONNER LEURS FLÈCHES.

Note lue à la Société de médecine de Bordeaux par le Dr Ch. Dubreuilh.
(Extrait de l'*Union médicale de la Gironde.*)

Sur tous les points du globe, chez tous les peuples anciens, chez ces nations que découvrent de temps à autre quelques navigateurs dans l'immense espace qu'on appelle Océanie, les flèches semblent résumer à elles seules la tactique militaire offensive et défensive. Un jour viendra probablement où les communications des peuples de notre continent avec tous les autres fera disparaître ces armes pour les remplacer par des moyens tout aussi barbares, mais qui seront appelés progrès et civilisation, parce que le génie de l'Européen se sera épuisé à les perfectionner et à rendre leurs effets plus sanglants et plus douloureux. Les flèches que je vous présente aujourd'hui sont empoisonnées; elles appartiennent à une tribu de l'Océanie appelée Indiens Mouras; elles ont été données au musée de notre ville par M. A. Cayrou, adjoint au maire, qui, en même temps, a fait hommage du costume des sauvages qui s'en servent, et d'un petit pot dont la forme est très-originale et qui est destiné à recéler le fameux poison.

Cette substance, comme vous pouvez le voir, est noirâtre, dure; il est très-facile de la délayer dans de l'eau; quand on vient de la pulvériser, elle a une odeur forte, nauséeuse. Les flèches sont très-petites, d'un bois dur; leur légèreté permet de les lancer au moyen de sarbacanes, et les sauvages le font avec une telle adresse qu'ils manquent rarement leur but. Avec elles ils chassent le gibier, et quand leur victime est blessée ils ne s'en occupent plus; après quelques minutes ils la trouvent morte non loin du lieu où ils l'ont touchée. C'est vous dire que leur blessure est rapidement mortelle. On dit que les animaux tués ainsi peuvent être impunément mangés. J'ai fait des expériences pour voir l'effet de ce poison pris par l'estomac; les résultats ont été négatifs. Un chat en a pris une certaine quantité; pendant dix minutes il a rendu

une écume filante ; il semblait vouloir enlever le goût de cette substance, et il n'a plus rien éprouvé. Un cochon d'Inde en a avalé une quantité considérable ; il n'a ressenti aucun effet ; introduit sous la peau du même animal en bien moins grande quantité, ce poison a produit sa mort en trois minutes. Quel est ce poison ?

Chez les sauvages de l'Amérique, l'art d'empoisonner les flèches est une véritable science. De la Condamine nous apprend, dans la relation abrégée d'un voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, que le *ticunas*, ou poison américain, est un extrait fait, par le moyen du feu, des sucs de diverses plantes et particulièrement de certaines lianes. On assure qu'il entre plus de trente sortes d'herbes ou de racines dans ce poison. Les Indiens le composent toujours de la même manière, et suivent à la lettre le procédé qu'ils ont reçu de leurs ancêtres, aussi scrupuleusement que les pharmaciens parmi nous procèdent à la composition solennelle de la thériaque. Les pointes des flèches, trempées dans ce suc, donnent la mort la plus prompte, et l'activité de ce poison se conserve pendant des siècles. Suivant les diverses peuplades de l'Amérique, la substance change. Dans la vallée de l'Amazone, c'est le *ticunas;* dans l'Orénoque, c'est le *curare;* c'est le *woorara* pour les Indiens de la Guiane. Les insulaires de Java se servent de l'*upas tieuté*, suc extrait d'un végétal sarmenteux de la famille ou du genre des strychnos. D'après MM. de Paw et Charles Coquebert, qui se sont livrés à de grandes recherches pour connaître tous ces poisons, les sauvages de Sumatra et de Surinam empoisonnent, avec le miel brûlant qui sort d'un arbre particulier à leur contrée, de petites flèches à sarbacane, dont la blessure est mortelle. Mais le poison le plus terrible est celui qui se trouve, sous la forme de gomme, sur un arbre de l'île Java. Tous les voyageurs en parlent, et leur accord est tel, qu'on ne saurait croire qu'il se soit mêlé de l'exagération à leur récit. Cet arbre, qu'on se garderait bien de faire tomber, est isolé dans un espace d'environ quatre lieues, où ne se trouve rien de ce qui a vie ; car telle est la violence du poison qu'il porte, que rien ne saurait croître ou vivre dans cet espace. (Il est bien entendu que je laisse la responsabilité de ce fait aux écrivains qui le citent.) Les criminels condamnés à la peine de mort sont chargés d'aller le recueillir entre le bois et l'écorce où il se trouve; ils ont besoin de choisir un jour où le vent ne répand point de miasmes vénéneux tout autour de l'arbre, et de prendre le dessus du vent; mais, quelques grandes que soient les précautions dont ils s'entourent, il est rare qu'il en revienne un sur dix.

D'après les expériences d'Emmert sur les poisons américains, ils peuvent être regardés comme ne différant pas entre eux ; ils offrent à peu près les mêmes propriétés physiques et chimiques. On les distingue des poisons asiatiques, en ce qu'ils paralysent plus promptement les muscles volontaires sans exciter des convulsions et des spasmes aussi fréquents et aussi violents.

Voici maintenant l'effet du poison que vous avez sous les yeux. J'en ai fait l'expérience sur plusieurs animaux; le résultat a été identique chez tous; seulement les animaux les plus robustes résistent quelques minutes de plus.

Je fis la première expérience dans le jardin de la mairie, en présence de MM. Magouty et Fauré. L'animal est un chien adulte de forte taille. Je fis une petite incision près de la région inguinale; après avoir glissé entre la peau et le tissu cellulaire une de ces petites flèches, j'en cassai l'extrémité dans la plaie. Après cinq minutes d'attente, le chien s'affaissa sur lui-même, se coucha sur le ventre, se renversa de suite après sur le côté, sa respiration devint haletante, les battements du cœur précipités, sa bouche s'entr'ouvrit, la pupille se dilata, la cornée devint terne, l'urine et les matières fécales s'écoulèrent, et l'animal succomba après douze minutes sans aucune convulsion. Un cochon d'inde, un chat sont morts après cinq minutes; un lapin après deux minutes ; d'autres chiens après six et huit minutes. Les animaux qui sont sous l'influence de ce poison deviennent tristes; ils tombent dans un état de langueur, leur pouls devient dur et fréquent, les muscles se paralysent immédiatement, le corps devient froid et la respiration cesse. Le poison pris dans le petit vase où il est conservé a produit le même effet que celui des flèches.

Je crois que cette substance agit plutôt sur la moelle épinière que sur le cerveau, à cause même de la paralysie des membres, et du trouble et de la suspension de la respiration qu'il produit aussitôt.

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES

BAIN GÉLATINEUX.

Gélatine..... 1,000 grammes.
Faites dissoudre dans eau tiède... 2,000 —
A ajouter à l'eau d'un bain ordinaire.

Le bain gélatineux est utile dans tous les cas où les bains émollients sont indiqués, et surtout pour les dartres vives.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 septembre 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 14

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Influence de l'air respiré sur la santé. — L'élixir de santé du chimiste Bonjean. — Traitement de l'asthme par les fumigations nitrées (2e article). — Allaitement par une vieille femme. — Larves de la mouche carnassière dans l'oreille. — Variétés et nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formule : Pilules ferrugineuses composées.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 SEPTEMBRE 1856.

Les diarrhées sont un peu moins nombreuses qu'elles ne l'étaient il y a quinze jours ; à Londres même, où elles avaient éveillé l'attention des médecins, il y a maintenant une diminution notable. Il n'y a donc là rien de particulier à ce qui se passe habituellement dans la saison d'automne.

Le nombre total des malades est peu considérable, et on observe en ce moment beaucoup plus d'indispositions produites par les variations de la température et la fraîcheur des nuits, que de maladies réellement graves.

INFLUENCE DE L'AIR RESPIRÉ SUR LA SANTÉ.

L'étude de la respiration est une des choses les plus importantes de la physiologie, elle déroule aux yeux de l'observateur attentif des phénomènes admirables dont ne se doutent guère les personnes auxquelles les sciences sont étrangères. On est surpris de voir avec quelle prévoyance ont été construits les organes qui concourent à cette grande fonction qui commence avec la vie et ne finit qu'avec elle, et dont l'accomplissement s'opère même à notre insu ; précaution indispensable et qui couronne l'œuvre du Créateur, car si le soin de respirer eût été soumis à notre volonté et abandonné à notre vigilance, nul doute que la conservation de l'être n'eût été souvent compromise.

Respirer est une condition tellement indispensable la à vie, que dans la langue de chaque peuple les deux mots *vivre* et *respirer* sont tout à fait identiques. Deux sortes d'organes sont employés à accomplir cet acte, ceux qui contiennent les organes intérieurs et ceux qui sont contenus : les premiers ne sont autre chose que les parois de la poitrine, c'est-à-dire les *vertèbres* qui forment en arrière une partie de la colonne vertébrale, le *sternum*, os long et plat placé à la partie antérieure et médiane de la poitrine ; les *côtes*, os longs, élastiques, ayant la forme d'un arc et s'attachant en arrière aux vertèbres, en avant au sternum. Chaque intervalle que les côtes laissent entre elles est rempli par deux muscles, l'un externe, l'autre interne, dont les fibres respectives sont obliques et en sens inverse, ce sont les muscles *intercostaux*. Puis viennent des plans musculaires épais qui recouvrent la poitrine de différents côtés et qui concourent aussi aux mouvements nécessaires à l'accomplissement de la respiration ; le *diaphragme*, muscle large et résistant, sorte de plancher mobile qui sépare la cavité du ventre de celle de la poitrine ;

enfin des nerfs et des vaisseaux nombreux qui rampent entre les différentes pièces de cet appareil, les pénètrent et se ramifient à l'infini.

A l'intérieur, l'examen anatomique n'est pas moins intéressant : l'air extérieur introduit par le nez ou par la bouche passe de l'arrière-bouche dans les poumons par un conduit nommé *trachée-artère*, lequel a de 130 à 150 millimètres de longueur et 20 à 25 millimètres de diamètre. Au haut de la trachée se trouve le *larynx*, ou organe de la voix, tandis qu'en bas le conduit de l'air se divise en deux gros canaux qu'on appelle *bronches* et qui, au moment d'entrer dans les poumons, se transforment chacun en deux nouveaux conduits, lesquels, se partageant encore à leur tour, pénètrent ainsi, en se divisant toujours et en diminuant de calibre, dans toutes les parties de la poitrine.

Les *poumons* remplissent à eux seuls presque toute la poitrine, dans laquelle le cœur se trouve aussi logé. Malgré leur volume énorme, ils sont cependant très-légers et ont un aspect particulier qui les a fait souvent comparer à une éponge. En effet, leur tissu est spongieux et formé d'une quantité considérable de petites cellules, ce qui avait fait dire à Malpighi qu'ils ressemblaient à une ruche d'abeilles. Leur substance propre entre pour peu de chose dans leur structure; elle est traversée de tous côtés par les ramifications bronchiques qui s'étendent partout et en tous sens, ainsi que par les vaisseaux qui apportent le sang du cœur et ceux qui le rapportent à cet organe. Toutes les cellules des poumons communiquent entre elles et avec les canaux aériens dont elles sont en quelque sorte la terminaison. Leur nombre a été évalué approximativement par les anatomistes à 583,000, et l'étendue de leur surface à environ trente-trois fois celle de tout le corps.

Nous ne prétendons pas faire ici une description suffisante des organes qui concourent à l'acte respiratoire, mais seulement une sorte d'énumération qui fera mieux comprendre à nos lecteurs comment s'accomplit cette grande fonction. Ajoutons donc que toute la masse du sang arrive sans cesse dans les poumons pour y subir une transformation et que chez un homme adulte, il faut un peu moins de trois minutes pour que cette masse entière ait opéré sa circulation.

Que se passe-t-il alors dans les poumons au moment où l'air extérieur d'une part et le sang d'autre part viennent d'y pénétrer et se trouvent en présence?

Après chaque inspiration, c'est-à-dire environ seize fois par minutes, se produisent les phénomènes chimiques de la respiration, opération sublime qui fut complétement ignorée des anciens, et que Lavoisier a eu la gloire d'expliquer et de démontrer le premier, il y a maintenant quatre-vingts ans.

L'homme adulte introduit dans ses poumons, en une inspiration, un tiers de litre d'air atmosphérique; cet air contient, lorsqu'il est pur, vingt et une parties pour cent de gaz oxygène, soixante-dix-neuf de gaz azote, et une fraction de gaz acide carbonique. L'air rejeté a perdu de quatre à six pour cent de son oxygène, et contient au contraire de trois à cinq pour cent d'acide carbonique. Quelquefois même, après une inspiration très-profonde, on en trouve jusqu'à six et huit pour cent. Il y a donc, pendant l'inspiration, absorption de l'oxygène de l'air, et, au moment de l'expiration, production du gaz acide carbonique.

D'un autre côté, le sang arrive noir dans le poumon, et il passe immédiatement à une belle couleur vermillon, retourne au cœur, et est renvoyé par cet organe dans toutes les parties du corps où il produit cette riche coloration des lèvres, la teinte rose des joues, des paupières, etc. Cette modification du sang par l'oxygène de l'air peut s'observer d'ailleurs en dehors du corps vivant: le sang noir obtenu par une saignée de la veine, et recueilli dans un vase, devient bientôt rouge à sa surface, et si l'on met du sang noir en contact avec du gaz oxygène pur, il prend une couleur vermillon très-vive.

D'autres phénomènes chimiques également importants ont lieu dans l'acte de la respiration; mais cependant la condition la plus importante de l'air, pour qu'il soit respirable, est la présence du gaz oxygène. Le sang envoyé par le cœur dans tous les organes sera donc heureusement ou malheureusement modifié, en raison de la qualité de l'air respiré; et avant que cette vérité ne fût démontrée d'une manière mathématique par les chimistes modernes, un auteur de mérite, Ramazzini, faisait preuve d'une grande puissance d'observation lorsqu'il écrivait: « Tel air, tel sang. » (Ramazzini, *De Constitutione, anni* 1691.)

Aujourd'hui une foule d'expériences positives ont prouvé d'une manière incontestable l'action d'un air pur sur le sang pendant l'acte respiratoire, et ce qui s'observe dans le cas d'*asphyxie* suffirait à le démontrer. Chez l'asphyxié, lorsque le sang s'est présenté dans le poumon pendant un temps plus ou moins long sans y rencontrer l'air respirable, il ne se colore pas en rouge, il revient noir à la périphérie

du corps; tous les tissus, les muscles, la langue, les lèvres, prennent une couleur noire.

Si on enferme un animal, un oiseau, par exemple, sous une cloche de verre, il ne tarde pas à périr, parce qu'à mesure qu'il absorbe l'oxygène de l'air contenu dans la cloche, il le remplace en partie par le gaz acide carbonique, qui rend bientôt l'air irrespirable. L'animal meurt avant d'avoir épuisé tout l'oxygène qui l'entoure.

Doit-on s'étonner, lorsqu'on connaît l'action de l'air respiré sur le sang, de la rapidité avec laquelle périssent les hommes qui descendent dans des puits où se trouvent des gaz délétères; du danger que l'on court en s'approchant des cuves où le raisin fermente et dégage une quantité énorme de gaz carbonique; des asphyxies produites par les fuites du gaz de l'éclairage; de la mort de prisonniers enfermés précipitamment dans une pièce trop étroite; de celle des malheureux nègres entassés à fond de cale sur des navires qui servaient à une traite odieuse; enfin de tous les accidents si nombreux et si variés auxquels donne lieu l'air qui n'est pas respirable?

Mais si le danger imminent est en partie connu, il n'en est pas de même de celui que l'on court en respirant un air qui n'est que vicié; et cependant l'air impur, au lieu de porter la vie dans tous les organes, est la source d'une foule de maladies. Un grand nombre d'affections contagieuses, rougeole, scarlatine, petite vérole, typhus, se propagent le plus ordinairement par la voie de la respiration. Il en est souvent de même dans les épidémies et très-probablement pour le choléra. Les fièvres paludéennes n'ont pas d'autre origine que l'introduction dans l'organisme, par les voies respiratoires, des miasmes qui proviennent des matières animales et végétales en putréfaction, et il est évident que ces miasmes passent très-rapidement du poumon dans le sang. Cette absorption rapide des gaz est facile à prouver au moyen de certaines substances odorantes, et si on respire, par exemple, un air chargé d'essence de térébenthine, cette essence ne tarde pas à communiquer aux urines l'odeur de la violette. La vapeur odorante s'est mélangée au sang dans les poumons et a passé dans les urines en éprouvant une modification.

Cependant il n'est pas rare de voir des gens qui se livrent au sommeil dans une pièce étroite, basse, mal aérée et qui, pouvant faire autrement, s'imaginent qu'il n'y a pas là d'inconvénient sérieux, parce qu'il ne s'agit que d'y dormir. D'autres couchent dans le même local que des gros animaux qui vicient l'air qu'ils respirent et l'altèrent de minute en minute; ils recherchent même par ignorance l'air chaud et humide des étables, s'imaginant qu'il est bienfaisant. S'ils se rendaient compte de l'importante fonction des organes de la respiration et de la nécessité de respirer toujours, autant que possible, un air pur, ils ne s'exposeraient pas ainsi à contracter la phthisie pulmonaire, la fièvre typhoïde, la maladie scrofuleuse ou autres calamités qu'ils pouvaient éviter.

Dr Reinvillier.

L'Elixir de santé du chimiste Bonjean.

Nous ne sommes pas partisans, ainsi que nos lecteurs le savent, des remèdes secrets; aussi lorsque le concert d'éloges fait à l'Elixir de santé de M. Bonjean par les différents organes de la presse scientifique éveilla notre attention, nous désirâmes aussitôt avoir des renseignements précis sur la composition de cet important produit avant d'en parler nous-mêmes. Voici les explications que l'auteur a bien voulu nous donner.

« L'Elixir de santé est un excellent stomachique, doué de vertus à la fois toniques et antispasmodiques. Il a pour action spéciale de donner du ton aux intestins, de faciliter la digestion, et d'entretenir cette importante fonction dans un état régulier. Une à deux cuillerées à café, par jour, trois ou quatre au plus suivant l'âge et la force, suffisent dans la plupart des cas; à la suite d'une forte indigestion, on peut en boire à la fois une cuillerée à bouche. On le prend le matin à jeun ou après le repas, au dessert, et avant de sortir dans les temps de pluie et de brouillard, etc.

« L'Elixir de santé se compose exclusivement de végétaux, et entre autres de cumin, de thé perlé, d'écorces d'oranges, d'essence de menthe, de mélisse et d'anis bien pures, d'extrait de cachou, etc., de sucre, d'alcool, d'eau et d'une petite proportion d'éther, le tout formant une liqueur douce, bien agréable, dans laquelle l'éther se trouve *parfaitement combiné*, et non à l'état de simple mélange, comme dans le sirop d'éther et les potions, ce qui est très-important. »

Nous étions dès lors édifiés, car les documents que nous nous sommes procurés sur cette boisson hygiénique, qui est plutôt une liqueur de table qu'un médicament, n'émanaient pas d'un industriel vulgaire. M. Bonjean est un des chimistes les plus distingués de l'Europe; les sociétés savantes les

plus importantes le comptent avec orgueil parmi leurs membres, les souverains l'ont fait chevalier ou commandeur de différents ordres, et la science lui doit entre autres découvertes celle de l'*ergotine*, cet antihémorrhagique par excellence que la médecine compte aujourd'hui parmi ses ressources les plus précieuses.

Voici, au reste, comment la *Revue scientifique* résume, au sujet de l'Elixir de santé, les comptes rendus que divers journaux de Savoie, de France, de Piémont, de la Suisse, de l'Angleterre, de Belgique, etc., ont fait de cette liqueur exotique devenue aujourd'hui un objet de première nécessité chez les familles prévoyantes :

« L'Elixir de santé de M. Bonjean agit principalement et d'une manière toute spéciale sur les organes digestifs, dont il réveille les fonctions chez les personnes qui digèrent difficilement ou manquent d'appétit. Cette action particulière est vivement appréciée en ces temps où les changements inopinés de la température, joints à d'autres influences extérieures peu connues, occasionnent le trouble des fonctions digestives, et par suite la diarrhée et la cholérine. Comme cet élixir entretient la digestion dans un état parfait, son usage doit éloigner la cholérine, et par là même rendre les cas de choléra moins fréquents ou moins graves; car ces affections ne surgissent que lorsque l'estomac ne fonctionne pas régulièrement.

« Tels sont, en effet, les heureux résultats produits par cette boisson bienfaisante pendant l'épidémie cholérique qui a régné en Savoie, en Piémont et en Suisse, pendant les deux années que nous venons de passer; les principaux journaux de ces diverses localités se sont expliqués à cet égard de la manière la plus convaincante.

« Il résulte, en un mot, d'expériences officielles, tentées avec succès par la direction du *Service de santé maritime* à Gênes, et dans quelques hôpitaux civils du Piémont, de France et de Genève, ainsi que d'observations recueillies par un grand nombre de médecins de divers pays, que l'Elixir de santé est très-utile dans l'atonie ou faiblesse de l'estomac, les indigestions, les digestions difficiles, les maladies nerveuses avec débilité du tube digestif, les migraines qui tiennent à une mauvaise digestion, les vomissements nerveux, les syncopes, les spasmes, les convulsions, les crampes des nourrices qui surtout digèrent mal; exerçant aussi sur le cerveau son heureuse influence, il dissipe les vertiges, soulage les pesanteurs et les douleurs de tête, et calme le sommeil en provoquant une transpiration salutaire. Enfin, des essais tentés sur divers bâtiments sardes et français ont démontré toute l'efficacité de cet élixir contre le mal de mer, qu'il soulage toujours quand il ne le fait pas entièrement disparaître. C'est à ces divers titres que le corps d'armée de notre loyal et valeureux allié, le roi de Piémont, destiné à l'expédition d'Orient, a été pourvu de l'Elixir de santé de M. Bonjean ; la distribution en a été faite aux troupes sur un ordre du jour de leur illustre général en chef, le général de la Marmora.

« Nous ne devons pas oublier l'un des côtés les plus utiles de cette boisson hygiénique, le voici : pris avant le repas, l'Elixir de santé excite l'appétit; pris au dessert, il facilite la digestion, sans apporter aucun trouble dans l'économie. Il remplace ainsi très-avantageusement les eaux-de-vie, l'absinthe, l'anisette et autres liqueurs fortes dont l'usage quotidien, tout en provoquant momentanément l'appétit et activant la digestion en surexcitant l'estomac, produit à la longue des affections graves, dont on a trop souvent à déplorer le stristes conséquences. »

Pour compléter cette note, nous ne saurions mieux faire que de reproduire l'article suivant publié par le *Salut public* de Lyon (14 janvier 1856), et dû à la plume impartiale de M. le commandeur Joseph Bard, l'un des écrivains les plus distingués de la presse lyonnaise.

« Un savant Savoisien, dont le nom est fort connu à Lyon, a rendu, à mon avis, un véritable service en inventant et en composant une liqueur pour tous et utile à tous.

« L'Elixir de santé de M. J. Bonjean, de Chambéry, indépendamment de ses hautes qualités hygiéniques, remplit son but humanitaire qui le recommande plus particulièrement à mes yeux. En ces temps de souffrances et de disette de bonnes boissons spiritueuses pour la classe pauvre, il mérite de devenir populaire par son accessibilité à toutes les bourses et par le bon effet qu'il produit à faible dose. Ce n'est point un médicament, c'est une liqueur agréable, utile, qui relève l'énergie du travailleur, comme elle excite l'appétit du riche, bien mieux que l'absinthe, le vermout, etc. L'Elixir de la grande Chartreuse, dont le prix est très-élevé, n'est au contraire ingéré qu'en cas de malaise ou de maladie.

» La liqueur inventée et composée par M. Bonjean, prise précautionnellement sous les influences insalubres, préviendra beaucoup d'affections graves. Du reste, elle est ainsi jugée partout, et dernière-

ment elle a inspiré un article très-sérieusement écrit à la *Gazette de Savoie* (n. du 19 août 1855).

« Il ne faut pas seulement faire prévaloir ici-bas les idées d'art, d'histoire, de monuments, dans le monde littéraire; il faut encore faire prévaloir les idées de santé publique, et indiquer au peuple les moyens faciles qui lui sont offerts de se soustraire à une foule de maladies, par l'usage modéré d'une liqueur hygiénique à bases végétales. »

Il ne nous reste qu'à féliciter M. Bonjean de ses louables efforts, et à l'encourager à persister dans cette voie honorable d'amélioration et de progrès.

Traitement de l'asthme par les fumigations nitrées.

(DEUXIÈME ARTICLE.)

M. le docteur Challery (de Belleville) transmet à la *Gazette des Hôpitaux*, à l'appui des faits avancés par le docteur Letenneur, l'observation suivante qui lui est personnelle.

Depuis environ deux ans que j'ai commencé à faire usage du papier nitré, après avoir, pendant plusieurs années, inutilement employé un grand nombre de médications, j'ai vu les accès d'asthme qui chez moi, avant cette époque, étaient fréquents et assez graves pour m'empêcher pendant plusieurs jours consécutifs de me livrer à l'exercice de la médecine, s'éloigner peu à peu, en même temps que leur intensité devenait moindre, et aujourd'hui la dyspnée est si peu marquée que les personnes qui sont auprès de moi s'en aperçoivent à peine.

Dans les premiers temps que j'ai fait usage du papier nitré, je l'humectais légèrement, et, le roulant en cigarette, je le fumais comme un cigare ordinaire, me tournant du côté du vent ou d'une croisée ouverte, afin d'inspirer un peu de fumée.

Dans ce temps les accès étaient violents, tellement que ce n'était que par quelques signes que je pouvais demander une cigarette, que j'allumais à grand peine, et les premières inspirations de fumée, que j'étais d'abord obligé d'éloigner, augmentaient encore mon malaise. Mais bientôt la respiration était plus facile, la toux devenait possible, puis forte et fréquente, suivie d'une expectoration abondante, et quand mon cigare était fini, l'accès était à peu près terminé.

Aujourd'hui je ne fume plus la cigarette.

Après en avoir allumé une, que j'ai laissée complétement sécher, je la place dans une assiette et la couvre d'un entonnoir que je soulève de temps en temps pour entretenir une combustion modérée; puis en plaçant la bouche à une distance plus ou moins grande de l'ouverture de l'entonnoir, j'inspire une quantité de fumée suffisante pour n'augmenter que légèrement la difficulté de la respiration. Aujourd'hui que les accès sont très-peu sensibles, l'inspiration de la fumée n'occasionne ni toux ni expectoration. La combustion doit durer environ une demi-heure. Le résultat est d'autant plus marqué que la fumée a été inspirée en plus grande quantité. On peut y avoir recours sans inconvénient cinq à six fois dans les vingt-quatre heures. Je n'ai jamais vu de bronchite succéder à l'emploi de ce moyen. Il est bon de fermer les yeux lorsque la fumée est abondante, celle-ci occasionnant de la rougeur et une cuisson assez vive sur la conjonctive.

Allaitement par une vieille femme.

Anne Pachon, originaire de Badajoz et domiciliée à Madrigulejo, bourg situé à deux lieues de cette ville, capitale de l'Estramadure, d'un tempérament nervoso sanguin, mariée, âgée de cinquante-sept ans, et ayant eu son dernier enfant à l'âge de trente-trois ans, est aujourd'hui l'objet de l'attention toute spéciale du corps médical. Vingt ans après le dernier accouchement d'Anne Pachon, une des brus de de celle-ci, qui habitait le domicile commun, mit au monde une fille qu'elle ne put nourrir à cause d'une maladie très-grave dont elle fut atteinte peu de temps après son accouchement. En conséquence, la vieille femme prit la résolution de présenter le sein à sa petite-fille.

Après quelques tentatives d'abord infructueuses, mais répétées plus tard avec persévérance et efficacité, l'afflux du lait s'étant, au bout de deux jours, opéré vers les mamelles, Anne Pachon continua d'allaiter sa petite-fille pendant plus de deux années. La jeune enfant, qui est aujourd'hui sur le point d'atteindre sa cinquième année, est aussi robuste, grasse, fraîche et rose que si elle eût été nourrie par une femme de vingt-cinq ans.

Ce fait servira à démontrer d'une manière péremptoire que l'abondante sécrétion du lait dans les seins de la femme n'est pas le signe certain d'un accouchement récent. Il nous semble important, au point de vue médico-légal, de rappeler que d'autres faits semblables à celui-ci, bien qu'en petit nombre, ont déjà été signalés, notamment chez une femme

du département de la Charente, nommée Lavergne, qui, à l'âge de soixante-cinq ans, et veuve depuis vingt-neuf ans, allaita son petit-fils durant vingt-deux mois; chez une très-jeune négresse dont parle Gardien; chez une petite fille d'Alençon, âgée de huit ans, présentée à l'Académie de chirurgie et citée par Baudelocque; chez deux autres femmes mentionnées par Belloc et Fodéré, et, finalement, chez une jeune vierge romaine, laquelle, au dire des historiens de l'ancienne capitale du monde, alimenta son propre père, enfermé dans un sombre cachot, avec le suc nutritif de ses mamelles. C'est donc avec raison qu'Hebenstreit assure (*Anthropologia forensis*) qu'il est des femmes auxquelles on peut faire venir du lait aux seins par des frottements légers et réitérés et de fréquentes succions.

(*Revue de thérapeutique.*)

Larves de la mouche carnassière dans l'oreille.

La communication suivante a été faite au *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques :*

Le 16 de ce mois, le nommé Pierre-Joseph Fleury, âgé de trente-cinq ans, domicilié à Marnes (Pas-de-Calais), venu momentanément à Passy (Seine-et-Oise) pour faire la moisson, vint me consulter pour un gonflement de la joue gauche, compliqué d'une douleur tellement aiguë que le malade me disait : « Il me semble que ma cervelle brûle. » Il y avait trois jours que cette douleur, d'abord très-tolérable, avait commencé à se faire sentir. En examinant la partie malade, je m'aperçus que l'oreille était remplie d'énormes larves d'à peu près deux centimètres de longueur. Au moyen d'une curette, j'en fis sortir dix-sept. L'oreille ainsi débarrassée, je pus introduire un instrument. Alors je constatai que la membrane du tympan avait été détruite en partie. Par l'ouverture produite, le sang s'écoulait avec assez d'abondance. Je remarquai qu'il y avait de temps en temps une fluctuation, ce qui me porta à penser que des larves avaient pénétré dans l'oreille moyenne. Pour vérifier le fait, je fis des injections avec une solution de sublimé. Ces injections firent sortir une dix-huitième larve; mais après sa sortie, la fluctuation existait toujours. En continuant à observer à l'aide du spéculum, j'aperçus une des extrémités d'une nouvelle larve. Les injections ne produisant plus aucun effet, j'introduisis, au moyen d'un stylet, dans l'oreille moyenne, un peu de ouate imbibée d'essence de térébenthine, nouée par le milieu à un morceau de fil qui devait me servir à le retenir. Ayant répété deux fois cette introduction, j'attendis quelques minutes, et j'eus la satisfaction de voir sortir une énorme larve. Avec les dix-huit sorties antérieurement, une autre que j'avais amenée par morceaux, une autre encore que le malade me dit avoir été retirée par un camarade, on arrive au chiffre de vingt et une grosses larves.

Deux jours après je revis ce moissonneur; il avait pu reprendre son travail, et ayant terminé la moisson, il s'en retournait dans son pays. Son oreille, examinée attentivement, présentait des excoriations sur toute la surface interne; quant à la membrane du tympan, elle n'existait plus. Du reste, il n'éprouvait aucune souffrance locale, et sa santé générale ne paraissait pas altérée.

En cherchant quelle était la cause de ce dépôt de larves, je suis amené à présumer que la malpropreté des oreilles de ce moissonneur aura attiré une mouche carnassière pendant qu'il prenait son repas de midi, repas qui se prend dans les champs, et qu'ayant tardé plusieurs jours à venir me consulter, il aura donné ainsi aux larves le temps de se développer.

Ch. Babault,
Docteur en médecine à Angerville, (Seine-et-Oise).

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

EXPÉRIENCES SUR LE POISON DONT SE SERVENT LES SAUVAGES DE L'OCÉANIE POUR EMPOISONNER LEURS FLÈCHES.

Note lue à la Société de médecine de Bordeaux par le Dr Ch. Dubreuilh.
(Extrait de l'*Union médicale de la Gironde.*)

(*Suite et fin.*)

Lorsque l'animal résiste au poison, comme c'est arrivé sur un chien qui a éprouvé tous les symptômes de la paralysie la plus complète (déjection de l'urine et des matières fécales, abolition du sentiment), quand il est revenu de son état de léthargie, il se trouve le lendemain aussi bien qu'auparavant et ne paraît avoir souffert aucun mal.

On peut faire cesser complétement les effets de ce poison en empêchant la circulation dans la partie sur laquelle il a été appliqué. J'ai introduit dans la partie inférieure de la cuisse d'un lapin un petit morceau de bois imprégné de cette substance; après dix secondes, j'ai fait une forte ligature au-dessus de la petite plaie; l'animal a éprouvé un peu de tristesse, mais il n'est pas mort.

Sur un autre lapin, j'ai introduit le poison dans la même partie, j'ai coupé le membre après dix secondes, et l'animal n'a rien éprouvé. Quelques heures après, j'ai appliqué du poison sur la plaie, et l'animal a succombé après trois minutes.

Vu la rapidité d'action de cette substance sur les centres nerveux, je crois qu'il est difficile de supposer qu'il puisse y avoir un contre-poison pris à l'intérieur qui neutralise des effets aussi terribles.

Un lapin de forte taille est amené dans la salle de la Société de médecine; une de ces petites flèches est introduite sous la peau de la cuisse, et, après quatre minutes, l'animal a succombé, présentant les mêmes symptômes que les précédents. En vain les pôles d'une pile électrique sont appliqués, la vie n'a pu être prolongée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les applications nouvelles de la science à l'industrie et aux arts en 1855, par Louis Figuier, docteur ès sciences, docteur en médecine, agrégé de chimie à l'Ecole de pharmacie de Paris, rédacteur du Bulletin scientifique de la *Presse*. Un volume de 400 pages. Paris, 1856. Langlois et Leclercq, rue des Mathurins Saint-Jacques, 10; Victor Masson, place de l'Ecole de médecine, 17.

Rendre compte d'un livre de M. Louis Figuier, c'est véritablement une bonne fortune pour nous. Déjà nous avons signalé à nos lecteurs l'*Alchimie et les alchimistes*, du même auteur, et nous avons eu un plaisir infini à leur parler de l'exposition et de l'histoire des *principales découvertes scientifiques modernes*. L'ouvrage nouveau de M. Figuier doit être considéré comme la suite et le complément de ce dernier livre : dans l'histoire des découvertes modernes, l'auteur s'était surtout attaché à rechercher l'origine des grandes inventions de notre époque et les développements successifs qu'elles avaient acquis; on se rappelle avec quelles preuves et quelle autorité M. Figuier commençait par déposséder Salomon de Caus de l'invention de la vapeur, et le lecteur étonné, heureux d'être débarrassé d'une hérésie à laquelle il avait cru jusqu'ici, courait de surprise en surprise, s'intéressant de plus en plus aux savantes recherches qu'il avait entre les mains; il ne quittait guère cette lecture attachante sans avoir tout lu. Aujourd'hui il n'est pas difficile de prédire le même succès au consciencieux travail que nous avons sous les yeux.

N'ayant plus à s'occuper de l'histoire des découvertes scientifiques, M. Figuier les examine plus complétement, s'occupe des ressources qu'elles fournissent à l'art et à l'industrie, des applications nouvelles qui en sont faites à nos besoins sociaux, et personne n'était mieux que lui en situation d'accomplir un tel travail. Chargé de rendre compte dans le journal *la Presse* de la partie de l'Exposition universelle qui concernait les sciences appliquées, il a dû passer en revue tout ce que cette splendide exposition renfermait d'intéressant dans ce genre. Là figuraient en effet tous les perfectionnements récents, tous les systèmes les plus remarquables; aussi l'année 1855 marquera-t-elle une date historique importante pour la science et l'industrie.

Mais notre époque est douée d'une si prodigieuse activité, les chercheurs y sont si nombreux, que nous trouvons dans ce volume assez d'inventions ou applications nouvelles pour défrayer plusieurs siècles de recherches; telles sont les tentatives faites en ce moment en France pour changer les dispositions actuelles de la machine à vapeur, les locomotives inventées en 1854 pour le service des marchandises, les locomobiles, les moteurs électro-magnétiques, l'horlogerie électrique, l'emploi de l'électricité pour la sécurité des chemins de fer, la gravure photographique, l'emploi industriel de la galvanoplastie, la fabrication des bougies stéariques par la distillation et par l'action de l'eau, l'éclairage électrique, le chauffage par le gaz, les moyens de conservation des matières végétales, l'aluminium, etc.; certes toutes ces choses sont faites pour exciter l'intérêt et remuer profondément l'imagination de tous ceux qui vivent un peu de la vie intellectuelle; on doit se trouver heureux et privilégié de vivre à une époque aussi féconde.

On comprend qu'il nous serait impossible de passer en revue ici tous ces importants chapitres; nous préférons, pour donner une idée exacte du livre de M. Figuier, en citer un passage, et nous choisissons de préférence l'un de ceux qui intéressent le plus l'hygiène, celui qui traite de la *conservation des légumes*.

« Sur leurs somptueux navires, les grands amiraux du temps de Louis XIV pouvaient rassembler toutes les richesses des deux mondes. Ils pouvaient fouler aux pieds les plus beaux tapis de l'Orient, et couvrir les parois de leurs cabines des resplendissantes étoffes empruntées à la Chine et à l'Arabie. Sur leur table, royalement servie, on voyait s'étaler les mets les plus exquis et les plus rares. Mais de tous les agréments de la table, le plus précieux, car il aurait été le plus utile, leur était absolument interdit. Toute la puissance, toute l'autorité des brillants officiers de la marine de cette époque eût échoué pour introduire à leur bord, pour amener sur leur table, quoi? moins que rien, un vulgaire plat de légumes. Faute de ce simple élément de régime alimentaire, il arrivait souvent qu'à la suite

d'une longue campagne, le vaillant amiral succombait aux atteintes du terrible scorbut, comme le dernier de ses matelots.

« A cette époque, quand on s'embarquait pour une expédition lointaine, pour faire le tour du monde ou pour explorer les glaces des mers polaires, on faisait provision de beaucoup de viande salée et de biscuit de mer, auxquels on ajoutait quelques animaux vivants et des légumes frais. Mais, après deux mois de navigation, les légumes étaient consommés ou pourris, le bétail et la volaille étaient tombés successivement sous le couteau du cuisinier, et l'équipage en était réduit, au milieu de parages inhospitaliers et lointains, à se contenter, pour toute alimentation, de biscuit desséché ou moisi, de viande de bœuf ou de porc salé.

« Si l'on peut embarquer sur les navires et y nourrir, pendant quelque temps, des volailles et des bêtes à cornes, il est impossible d'y établir des jardins potagers, d'y conserver des légumes frais et des herbages. Le régime alimentaire des gens de mer était donc, à l'exception de quelques légumes secs, tels que fèves, haricots, pois, lentilles, etc., presque exclusivement composé autrefois de matières animales et surtout de viande salée. Huit à dix mois d'un tel régime amenaient inévitablement, parmi la population du bord, un triste cortége de maladies, et surtout le scorbut, qui décimait les hommes, et n'avait souvent d'autre cause que l'alimentation excitante et uniforme à laquelle l'équipage était soumis.

« En l'an de grâce 1856, tout cela est bien changé. Le dernier matelot de la marine française, le plus pauvre mousse enlevé par la *Presse* aux tavernes de Londres, jouissent, pour le régime alimentaire, des avantages qui avaient manqué aux célèbres amiraux des derniers siècles. Nos marins ont presque tous les jours leur ration de légumes frais; aussi le scorbut, cet antique fléau des gens de mer, n'est-il plus qu'un souvenir, qu'une tradition de l'histoire sanitaire de la marine. Sur les bâtiments qui exécutent les plus longues navigations, sur les navires baleiniers, qui font des pêches d'une durée de quatre ou cinq ans, c'est à peine, aujourd'hui, si l'on connaît le scorbut. Le capitaine Collinson, qui a découvert le passage du Nord-Ouest, après avoir contourné toute l'Amérique, a pu, sans perdre un seul homme, rester près de trois ans enfermé dans les glaces du Nord. C'est que, depuis l'admirable découverte d'Appert, on a pu conserver les viandes et les légumes, sans l'intervention de cette âcre saumure, dont les effets étaient si funestes pour la santé des hommes pendant les longues campagnes en mer. »

Après avoir écrit ces lignes charmantes, l'auteur passe en revue les divers procédés employés pour la conservation des légumes, puis il arrive à la découverte de M. Masson, jardinier du Luxembourg, dont nous avons autrefois publié la description dans ce journal, et il ajoute sur cette découverte, qui est exploitée commercialement par M. Chollet, les curieux renseignements qui suivent :

« Les préparations végétales de M. Chollet se présentent sous forme de tablettes carrées, qui semblent avoir la solidité du marbre. Ces plaques, aussi pesantes que le bois, par suite de la compression à laquelle elles ont été soumises, sont enveloppées immédiatement et mises dans des caisses de fer-blanc pour être transportées ou embarquées. Quand elles ne doivent servir qu'à la consommation des ménages, on les recouvre simplement d'une feuille d'étain.

Chacune de ces tablettes, s'il s'agit, par exemple, des *juliennes* pour l'alimentation des troupes, représente la ration de cent vingt-huit hommes. Quant à la place qu'elles occupent, les résultats dépassent vraiment toute croyance. Une caisse de bois, ayant à l'extérieur soixante-six centimètres de long sur vingt-cinq de large et trente-cinq de profondeur, contient mille sept cent quatre-vingt-seize rations. On peut peut en mettre vingt-cinq mille dans une boîte de fer-blanc de la capacité d'un mètre cube. Chacune de ces rations renferme vingt-cinq grammes de légumes secs qui, trempés dans l'eau pendant quelques heures, représentent 200 grammes de légumes frais, et constituent un excellent potage à la julienne. Un fourgon d'artillerie, qui cube ordinairement quatre mètres, peut donc contenir la ration de cent mille hommes. Un seul fourgon transportant les légumes destinés au repas de cent mille hommes ! ce résultat est des plus remarquables »

Vient ensuite la description du procédé Morel-Fatio, auquel M. Figuier semble donner la préférence, mais nous sommes forcés de nous arrêter et de renvoyer le lecteur à l'ouvrage lui-même.

Dr Reinvillier.

FORMULES

PILULES FERRUGINEUSES COMPOSÉES.

Fer réduit par l'hydrogène.....	16 grammes.
Sulfate de quinine.....	1 —
Gingembre pulvérisé.....	1 —
Extrait de quinquina jaune.....	3 —
Extrait de rhubarbe composé.....	3 —
Aloès succotrin en poudre.....	0, 50 cent.
Sirop de safran.....	*Quantité suffisante.*

Pour former 100 pilules qui doivent être conservées dans un flacon hermétiquement bouché.

La dose est d'une pilule le matin à jeun et une le soir en se couchant; au bout de quatre jours, en prendre deux le matin et deux le soir.

Au lieu de produire la constipation comme les autres ferrugineux, ces pilules, dont la formule est due à M. Bretonneau, agissent comme laxatives; elles conviennent dans tous les cas où l'emploi du fer et des toniques est indiqué.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 septembre 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 150

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Avis. — Des maladies régnantes. — Du Hoquet. — Application du compteur à gaz à la mesure de la respiration. — Traitement de l'ongle incarné par l'eau de Saturne. — Des Pansements rares dans le traitement des brûlures. — Corps étrangers avalés. — Traitement de la phthisie pulmonaire (troisième article). — Bulletin bibliographique. — Formules : Topique contre les engelures.

AVIS

Nos lecteurs se plaignent souvent que nous n'indiquons pas l'adresse des maisons où se vendent certains produits que nous signalons à leur attention. Nous ne donnons pas ces adresses parce que nous ne faisons ni annonces ni réclames, et notre journal étant d'ailleurs exempt de timbre, nous ne pourrions donner une seule adresse sans être poursuivis; les livres seuls peuvent être annoncés. Des renseignements sont toujours transmis aux abonnés qui nous font l'honneur de nous écrire.

Quelques personnes ayant remarqué que le numéro du 15 juillet dernier (1er de la 7e année) commence à la page 5, ont cru qu'il leur manquait quatre pages. — Un nouveau volume commençant avec l'année, quatre pages ont été réservées pour le titre et le faux-titre, comme cela a lieu pour tous les livres.

C'est par erreur que le journal du 15 septembre porte le n° 147, c'est bien le n° 149.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 30 SEPTEMBRE 1856.

Rien de nouveau depuis la dernière quinzaine; les diarrhées ont tout à fait disparu et ne peuvent plus être comptées au nombre des maladies régnantes.

Les maux de gorge, les rhumatismes, les douleurs dentaires forment l'ensemble des indispositions les plus communes. On a observé depuis quelque temps des cas assez nombreux de jaunisse, dans lesquels le trouble des fonctions digestives est porté à un haut degré.

Le choléra est en voie de diminution dans les diverses contrées de l'Europe qui en sont encore affligées.

DU HOQUET.

Le phénomène auquel on donne le nom de hoquet est connu de tous, et cependant on n'en a jamais donné une description satisfaisante; cela tient sans doute à ce qu'un grand nombre d'organes concourent à sa production, ce qui en fait un acte assez complexe. Nous n'essayerons donc pas de décrire ce mouvement convulsif accompagné d'une inspiration rapide et d'un bruit particulier qu'on appelle le hoquet; il n'est, d'ailleurs, personne qui ne sache parfaitement le reconnaître.

Le hoquet n'est souvent qu'un accident de peu d'importance; mais il constitue parfois une affection des plus graves : dans ce dernier cas, il est généralement lié à quelque maladie ou à quelque lésion sérieuse qui en est la cause déterminante. On l'observe fréquemment chez les gens qui mangent avec gloutonnerie, qui mangent sans boire ou qui ne mâchent pas assez leurs aliments; chez ceux dont les repas sont irréguliers ou le régime alimentaire mal réglé, dans les maladies nerveuses de l'estomac, les gastrites, chez les personnes nerveuses, dans l'état de grossesse et dans une foule de maladies graves.

Si le hoquet se montre lorsque l'économie est en proie à une affection profonde, dans le cas de hernie étranglée, de péritonite, dans l'inflammation des reins ou de la vessie, à l'occasion de plaies profondes de la tête, d'hémorrhagies abondantes ou autres circonstances débilitantes, il acquiert alors une véritable importance et vient souvent augmenter la gravité du pronostic.

Les phénomènes relatifs au hoquet sont très-variables; quelquefois ils se limitent à un sentiment de gêne vers le creux de l'estomac, à une inspiration laborieuse et saccadée, incommode pour le malade et ennuyeuse pour les assistants; mais dans d'autres cas, les secousses se répètent à des intervalles très-courts, sont très-violentes et produisent une sensation de fatigue très-pénible, une douleur très-intense. M. Roux, professeur à Grenoble, a raconté l'histoire d'un homme affecté d'un hoquet si violent, qu'on l'entendait dans la rue à quatre maisons de distance. M. Pierquin a publié, dans le *Journal des Progrès*, l'histoire d'un laboureur affecté depuis quatre ans d'un hoquet tellement fatigant, tellement opiniâtre, qu'il avait réduit le malade à un grand état de dépérissement. Bartholin rapporte qu'une femme fut affligée pendant deux années d'un hoquet si violent, qu'elle paraissait possédée du diable. (*Cent.* 2, *Epist.* 61.) Lauroni raconte qu'une jeune fille de distinction, âgée de vingt-trois ans, fut saisie d'un hoquet très-incommode à la suite d'une fièvre tierce dont elle avait été guérie. Ce hoquet lui donnait si peu de relâche, qu'à peine trouvait-elle le temps d'avaler; il s'arrêtait quelquefois, mais il était remplacé par un éternuement continuel et si énergique, que si elle n'avait pas été retenue par les assistants, elle serait tombée de son lit. Cette malade guérit au bout de plusieurs mois.

La durée de cette maladie peut être fort persistante et d'autant plus longue que le hoquet cesse quelquefois pour reparaître plus tard, disparaître de nouveau et se reproduire à intervalles plus ou moins réguliers; on a vu des cas dans lesquels le malade n'est incommodé que pendant le jour et dort très-bien toute la nuit; d'autres dans lesquels les attaques laissent une ou plusieurs semaines d'intervalle; enfin, on les a vues se renouveler à des époques régulières, comme le font les fièvres intermittentes; on cite même un hoquet qui reparaissait immanquablement tous les ans. Une dame fut tourmentée par cette infirmité durant vingt ans, et Bartholin a publié l'histoire d'un hoquet qui dura trente ans.

Une affection qui se présente sous des formes aussi variées et à des degrés aussi divers a dû être traitée par des moyens bien différents; c'est en effet ce qui se passe encore aujourd'hui. Lorsque le hoquet est peu grave, il suffit, pour le voir disparaître, de faire avaler au malade quelques gorgées d'eau froide ou de limonade; une peur, une surprise, l'attention fixée vers un autre objet, de l'eau jetée au visage, sont encore de bons moyens; enfin, l'incommodité cesse souvent d'elle-même. Dans les cas graves, on a quelquefois eu recours aux remèdes les plus énergiques : les vomitifs, les purgatifs, la saignée, ont été employés; on a appliqué sur l'épigastre ou sur le cou un vésicatoire saupoudré de morphine, on a essayé la compression, les ventouses, les moxas; on a été même jusqu'à appliquer le fer rouge sur la région de l'estomac, c'est ainsi que Dupuytren a guéri instantanément une dame qui était tourmentée par un hoquet opiniâtre.

Au nombre des moyens simples qui triomphent souvent du hoquet, même très-rebelle à la guérison, on doit placer en première ligne l'action du froid; il va donc sans dire qu'on doit toujours l'employer avant de recourir à une médication plus active et plus dangereuse. C'est ainsi que les bains froids donnés par surprise, la glace avalée par petits morceaux, l'application sur l'épigastre d'une vessie remplie de glace produisent les plus beaux succès.

Nous avons vu employer à l'hôpital de la Charité, par le professeur Cruveilhier, un moyen simple qui lui réussit généralement, et dont il assure à l'avance le succès; voici en quoi il consiste : il fixe d'une main la tête du malade, en l'inclinant en arrière; il lui commande d'ouvrir largement la bouche, tandis que tenant de l'autre main une carafe remplie d'eau froide, il en verse, comme on dit, à la régalade, tout le contenu dans la gorge, en laissant tomber l'eau d'une certaine hauteur. Les premières gorgées semblent augmenter le malaise et sont ordinairement rejetées; mais bientôt le hoquet cède et le malade est enchanté d'être guéri. Nous fûmes ainsi témoin d'un succès presque instantané chez une jeune femme entrée à l'hôpital pour un hoquet qui simulait, à s'y méprendre, l'aboiement d'un jeune chien, et qui était survenu à la suite d'un mouvement de jalousie; les mâchoires se contractaient à chaque instant et ne permettaient guère l'ingestion de l'eau froide; M. Cruveilhier plaça entre elles le manche d'une cuillère de bois et versa le liquide comme si la bouche eût été complétement ouverte; bientôt l'aboiement disparut, à la grande surprise des assis-

tants. Ce savant praticien assure avoir guéri par ce moyen des hoquets qui avaient résisté à une infinité de traitements. Dr Reinvillier.

Application du compteur à gaz à la mesure de la respiration.

Dans notre dernier numéro, nous parlions à nos lecteurs de *l'influence de l'air respiré sur la santé,* et voilà que deux savants, MM. Bonnet et Pomiès, ont trouvé un moyen facile de mesurer, d'une manière exacte, la quantité d'air que les poumons renvoient à chaque expiration. Ces messieurs ont employé pour cet usage le compteur à gaz, c'est-à-dire cet appareil qui se trouve dans chaque maison où le gaz de l'éclairage est brûlé à la mesure et qui sert à indiquer au consommateur, ainsi qu'à la compagnie qui exploite l'industrie du gaz, quelle est la quantité qui a été employée pendant chaque soirée. Le compteur à gaz a dû subir toutefois, pour ce nouvel usage, des modifications très-grandes, et cette ingénieuse application à la santé de l'homme ne peut manquer de rendre de très-grands services à l'art de guérir.

M. Bonnet vient de faire fonctionner le compteur sous les yeux de l'Académie des sciences, afin qu'elle puisse juger avec quelle rapidité et quelle précision cet appareil indique la quantité d'air qui s'échappe de la poitrine. Voici les explications qu'il a, en même temps, données de vive voix :

« Depuis les beaux travaux d'Hutchinson, un grand nombre de médecins anglais et allemands mesurent l'air mis en circulation dans les diverses maladies du poumon et du cœur. Les méthodes dont ils ont fait usage ne se sont jamais répandues en France; et sans doute, si la pneumatométrie (M. Bonnet propose de substituer cette expression à celle de spirométrie, généralement usitée) n'a pas pris rang dans la pratique générale, c'est que les gazomètres dont on s'est servi jusqu'à présent sont fragiles, volumineux et d'un usage incommode dans un cabinet de médecin comme dans une salle d'hôpital.

« Ces inconvénients ont disparu en grande partie par l'emploi du compteur à gaz. Toutefois, le compteur à expériences que l'on trouve dans le commerce, et dont je me suis servi dans le principe, est d'un poids et d'un volume qui en rendent le transport difficile ; il a des mécanismes et des cadrans destinés à indiquer les décalitres, les hectolitres, les kilolitres et les myrialitres, dont la connaissance est inutile pour la mesure de la respiration. Enfin, les litres y étant subdivisés en soixantièmes, on ne peut, à son aise, connaître le nombre des centilitres qu'à l'aide d'un calcul.

« J'ai réussi à faire disparaître ces imperfections en faisant construire un nouveau pneumatomètre. Comme les montres, cet instrument n'a qu'un seul cadran, sur lequel marchent deux aiguilles; la plus petite indique les litres, et la plus grande les centilitres; son volume n'excède pas vingt-cinq centimètres dans ses plus grandes dimensions, et son poids, lorsqu'il ne contient pas d'eau, est à peine d'un kilogramme. Ces modifications le rendent facilement portatif; elles en réduisent le prix des deux tiers, et permettent de déterminer, par une simple inspection, le nombre de centilitres d'air qui l'ont traversé.

« Il ne faut pas attendre de l'usage du pneumatomètre des indications analogues à celles que fournit le stéthoscope ; la diminution de l'air expiré, dans quelque proportion qu'elle ait lieu, ne peut indiquer ni le siége ni la nature des lésions pulmonaires : elle se borne à donner un renseignement important sur les changements qu'a subis la fonction respiratoire. C'est un réactif fonctionnant, si l'on peut dire ainsi, ce n'est pas un réactif anatomique; son emploi démontre que dans toute lésion des voies respiratoires, la quantité d'air mise en circulation diminue, et que cette diminution peut être telle, que le maximum de l'air rejeté après une inspiration aussi étendue que possible n'est que le quart ou même le cinquième de ce qu'il devrait être dans l'état normal.

« Pour apprécier l'étendue de cette diminution, il faut avoir mesuré la respiration du malade lorsqu'il se portait bien, ou pouvoir déterminer *à priori* le nombre de litres et de centilitres d'air qu'il devrait expirer s'il jouissait de la santé. Sans la notion du type normal, on peut tomber dans les plus graves erreurs.

« Les observations de M. Hutchinson permettent de fixer approximativement le type de la respiration normale chez les hommes âgés de plus de quinze ans. D'après ces observations, traduites en mesures françaises et exprimées en nombres ronds, on peut admettre que de quinze à trente-cinq ans, le maximum de la capacité pulmonaire est, pour une petite taille, de trois litres ; pour une taille moyenne, de trois litres et demi ; pour une grande taille, de quatre litres. Si le sujet dépasse trente-cinq ans, il perd à peu près trois millilitres par année, soit environ un

centilitre tous les trois ans; de telle sorte qu'un homme qui à trente-cinq ans aurait une capacité pulmonaire de trois litres et demi, la verrait réduite à un peu plus de trois litres vers l'âge de soixante-cinq ans.

« Ces données établies, on ne peut hésiter à reconnaître un trouble grave dans les fonctions respiratoires et présumer des lésions anatomiques, dès que le plus grand volume d'air que puisse rejeter un adulte en une seule expiration tombe à deux litres, un litre et demi, un litre et même à un demi-litre, comme on le voit dans des phthisies très-avancées et dans des pneumonies doubles. Par contre, toute crainte d'affection des voies respiratoires doit disparaître, si la pneumatométrie démontre une capacité pulmonaire égale à celle qui conduisait à admettre la loi d'Hutchinson. »

Traitement de l'ongle incarné par l'extrait de Saturne.

Un chirurgien espagnol, le docteur Romualdo Saenz, a fait part à l'Académie chirurgicale de Majorque des succès qu'il a obtenus en traitant l'ongle incarné ou ongle rentré dans les chairs, en suivant une méthode déjà usitée en Hollande et dans d'autres pays. Cette méthode, qui exclut l'instrument tranchant, consiste à faire disparaître par de simples pansements les chairs boursouflées qui recouvrent l'ongle et sont sans cesse irritées par lui; par ce moyen on est dispensé de recourir à toute opération sanglante sur ces excroissances enflammées et à l'arrachement de l'ongle.

Après avoir lavé avec de l'eau tiède les parties malades, on écarte doucement de l'ongle les chairs fongueuses qui le recouvrent, et on fait couler au-dessous d'elles deux ou trois gouttes d'extrait de Saturne; puis on les recouvre d'une couche de coton en rame, imbibé du même liquide. On répète le même pansement d'heure en heure, ou seulement de deux en deux heures, en ayant soin de changer chaque jour la couche de coton, qui se durcit au bout de vingt-quatre heures et s'imprègne difficilement alors du médicament. Sur les chairs malades il se forme une espèce de croûte solide, qu'il faut enlever, à cause du pus qui pourrait séjourner au-dessous d'elle. On continue à panser ainsi jusqu'à ce que la guérison soit complète.

Plusieurs cas, qui se sont tous terminés par la guérison, sont cités par le docteur Romualdo Saenz. Dans le premier, il s'agit d'une femme de quarante ans, qui portait un ongle incarné à l'indicateur de de la main droite; les chairs recouvraient presque toute la moitié interne de l'ongle, et les douleurs étaient violentes. Plusieurs médicaments avaient été employés sans succès; on eut recours aux pansements avec l'extrait de Saturne, et la guérison fut rapidement obtenue.

Le second cas est relatif à une femme qui était atteinte plus gravement encore et depuis longtemps : le mal siégeait au doigt annulaire de la main gauche, et les chairs fongueuses recouvraient la plus grande partie de l'ongle, ce qui produisait des souffrances très-vives. La malade désespérée, et après avoir épuisé divers traitements, demandait elle-même qu'on employât quelque moyen violent, mais le médecin espagnol, au lieu de souscrire à sa demande, mit en usage le pansement à l'extrait de Saturne, ce qui ne tarda pas à produire une guérison complète et durable.

Le même praticien raconte avoir obtenu les mêmes résultats dans divers cas graves où il s'agissait de l'ongle incarné au gros orteil; il cite entre autres un malade qui était affligé de cette infirmité aux deux pieds, et chez lequel il survint bientôt une double guérison. On sait que c'est surtout aux extrémités inférieures qu'on observe l'ongle incarné, et quelles sont souvent les atroces douleurs qui en sont la conséquence.

Parmi les malades qui portaient un ongle incarné à la main, M. Romualdo Saenz rapporte encore un fait qui est relatif à une couturière atteinte à l'indicateur gauche et pour laquelle on avait déjà employé l'essence de térébenthine, la pierre infernale, etc. On n'avait réussi qu'à augmenter la souffrance que fit disparaître en quelques jours le pansement à l'extrait de Saturne.

Des Pansements rares dans le traitement des brûlures.

Le docteur Moreno a publié dans les journaux de médecine espagnols plusieurs faits qui prouvent que dans les brûlures graves la rareté des pansements est souvent très-favorable à la guérison; ce fait a d'ailleurs été observé fréquemment dans les hôpitaux français à l'occasion du traitement des brûlures par le coton cardé. Voici comment le chirurgien espagnol raconte l'observation suivante :

« Un enfant de quatre ans, Benoît Ballesteros, est

atteint d'une brûlure profonde qui occupe l'avant-bras droit. Pendant les premières vingt-quatre heures, les compresses imprégnées d'eau blanche et renouvelées fréquemment sont appliquées sur la brûlure. Après ce temps, le pansement a lieu avec de la charpie recouverte du liniment contre la brûlure en usage à l'hôpital général de Madrid; on applique des compresses sur le tout et on maintient à l'aide de quelques tours de bande. Le liniment se compose d'huile de semence de lin, d'eau de chaux et de jaune d'œuf.

« Je laissai, dit ce praticien, l'appareil en place pendant huit jours, sans m'inquiéter de la suppuration qui se faisait jour à travers les tours de bande; car j'avais l'espoir, comme il arrive ordinairement, que la suppuration allait diminuer, le pus se tarir et la plaie marcher vers une cicatrisation prompte. Ce que j'espérais eut lieu : au second pansement, plus de la moitié de la brûlure était cicatrisée, et le trente-quatrième jour, en levant le second appareil, je constatai que la cicatrisation avait gagné complétement le reste de la plaie.

« Je pourrais citer, ajoute-t-il, plusieurs centaines de faits en faveur de la méthode des pansements rares. Pendant les quelques années que j'ai passées dans le service de Manuel Santos-Guerra, mon habile maître, je l'ai vu traiter par cette méthode, dans les salles de chirurgie de l'hôpital général, des brûlures étendues, de larges ulcères, d'énormes plaies, et il en obtenait toujours d'excellents résultats; je l'ai vu, à la suite de l'amputation de la jambe ou de la cuisse, laisser l'appareil à demeure pendant quinze ou vingt jours, et quand au bout de ce temps il visitait la plaie, il la trouvait cicatrisée. »

Corps étrangers avalés.

On trouve dans le *Dublin Quaterly Journal* le compte rendu d'une séance de la Société médicale de Cork, dans laquelle le docteur Richard Corbett a fait connaître plusieurs observations assez remarquables de corps étrangers de diverses natures descendus dans l'estomac. Le premier exemple cité par ce médecin a été recueilli sur lui-même.

En 1817, au commencement de sa carrière médicale, il jouait avec plusieurs enfants et cachait une balle de pistolet que ceux-ci s'efforçaient ensuite de découvrir. Afin de mieux leur dérober l'endroit où il la plaçait, il la fit glisser dans sa bouche; mais un des plus jeunes enfants, étant monté sur ses genoux, lui prend les joues en lui renversant la tête en arrière, et aussitôt la balle tomba dans son estomac. Il ne s'occupa point de cet accident, pensant que le corps étranger s'échapperait avec les selles; mais au bout de quelque temps il éprouva du malaise, des douleurs de tête, et, comme il était alors chez un ami à une très-grande distance de son domicile, il monta en voiture pour retourner chez lui et éprouva de très-vives souffrances pendant le voyage.

A son arrivée, il se mit au lit et fit appeler un médecin de grande réputation, qui le déclara atteint de pneumonie et le traita en conséquence; à la vérité, on ne songea pas à lui parler du corps étranger avalé précédemment. Il fut saigné au bras, on appliqua des sangsues, et des purgatifs furent prescrits. Au bout de huit jours, les accidents étaient les mêmes; on administra l'émétique, qui ne produisit ni nausées ni vomissements. La toux était fréquente et pénible, et il y avait une expectoration abondante, peu ou point de sommeil, et un état de souffrance continuelle. Enfin, le seizième jour après avoir avalé le corps étranger, il fut saisi d'une quinte de toux convulsive et de violents efforts de vomissements, et, à son grand étonnement, la balle fut rejetée par la bouche et tomba dans le bassin. Aussitôt la toux et les envies de vomir cessèrent, et le malade se rétablit comme par enchantement.

Vingt ans plus tard, le docteur Corbett rencontra un cas qui avait de l'analogie avec le précédent. Il lui fut présenté une petite fille âgée de six ans, qui avait, disait-on, avalé une pièce de monnaie, laquelle était restée fixée dans la gorge. En regardant l'arrière-bouche, on ne découvrait aucun corps étranger. L'enfant avalait la nourriture, mais avec quelque difficulté. En conséquence, une sonde œsophagienne fut introduite, et la pièce de monnaie repoussée dans l'estomac. Aucun accident n'étant survenu, l'enfant fut abandonnée à elle même; mais quatre mois plus tard, M. Corbett ayant rencontré sa mère, lui demanda des nouvelles de la petite malade. Elle allait bien, mais la pièce de monnaie n'était pas sortie. Cependant, comme elle était pâle et paraissait souffrante, bien qu'elle mangeât comme de coutume, ce médecin examina le ventre et reconnut que dans le flanc gauche il y avait de la tension et de la douleur à la pression. Il prescrivit en conséquence des poudres purgatives, et le lendemain la pièce de monnaie fut expulsée par les selles. Elle avait été avalée au mois de juin et ne fut rendue qu'en octobre suivant.

L'observation suivante offre un certain contraste avec celles qu'on vient de lire. Une jeune dame, ayant mis des épingles dans sa bouche pendant qu'elle procédait à sa toilette, en avala une dont la pointe se fixa dans l'œsophage. Aussitôt elle accusa de vives douleurs et éprouva des accidents nerveux qui effrayèrent beaucoup sa famille. M. Corbett ne put arriver près d'elle qu'une heure après l'accident. La malade se plaignait vivement et disait qu'il lui semblait que l'épingle s'enfonçait dans son cou; on ne put ni l'apercevoir ni la toucher avec le doigt; alors on résolut de la faire tomber dans l'estomac, ce que l'on exécuta heureusement avec la sonde œsophagienne.

Aussitôt la malade cessa de souffrir. Elle avait pris avant l'arrivée de son médecin une cuillerée d'huile de ricin. Il en résulta une légère purgation, et elle rendit dans les selles l'épingle qui cheminait la tête la première, enveloppée de matière fécale à demi durcie.

Une quatrième observation citée par M. Corbett est celle d'un monsieur qui avait mangé une grande quantité de cerises, dont il avalait les noyaux. C'était un dimanche. Le mardi suivant, il fut pris de douleurs atroces dans le ventre, avec une vive sensibilité à la pression ; il n'y avait ni nausées, ni vomissement, ni fièvre. Le vendredi suivant, M. Corbett fut appelé en consultation près de ce malade. Son médecin ordinaire, espérant calmer les douleurs, avait fait une large saignée du bras, et, en effet, il en était résulté quelque soulagement; mais bientôt les douleurs devinrent aussi aiguës qu'auparavant. La saignée fut renouvelée et calma légèrement; le calomel, l'opium, les lavements émollients n'eurent que peu d'effet. On saigna le malade un grand nombre de fois, et toujours avec un succès momentané, puis on donna des purgatifs qui ne produisirent aucune selle.

Le douzième jour de la maladie, les douleurs étaient encore plus vives que par le passé, et comme le malade, bien que d'une constitution vigoureuse, était pâle et semblait affaibli par la grande quantité de sang qu'on lui avait tiré, on hésitait à lui faire une nouvelle saignée. Il fut donc adjoint aux deux médecins qui soignaient ce gentleman un vieux praticien très-expérimenté. Celui-ci s'étant fait rendre compte de ce qui s'était passé, blâma fortement les saignées qui avaient été pratiquées, affirmant qu'elles devaient être complétement inutiles; il était absurde, suivant lui, d'attribuer les accidents à la présence de noyaux de cerises dans l'intestin, et si on saignait de nouveau le malade, il ne répondait pas de sa vie.

Cependant M. Corbett était si convaincu de leur utilité qu'il insista auprès de la famille, et que la veine fut ouverte de nouveau; cette fois, malgré les recommandations du vieux médecin, la saignée fut portée jusqu'à la syncope. Pendant qu'on passait un bandage autour du bras, le malade rendit dans son lit une selle liquide dans laquelle on compta trente-deux noyaux de cerises, ce qui renversa complétement le diagnostic du consultant. Le malade entra rapidement en convalescence, et il survécut encore vingt ans aux saignées et aux corps étrangers qui s'étaient accumulés dans ses intestins. Il est probable que les noyaux de cerises n'étaient retenus que par un spasme du canal digestif que les saignées, très-abondantes, ont heureusement surmonté.

Le docteur Corbett a terminé son mémoire par l'observation d'un très-habile et très-respectable médecin qui, au mois de mars, se plaignait de difficultés de digérer, de torpeur des intestins, d'hémorrhoïdes et de douleurs de ventre. Après avoir éprouvé ces accidents pendant quelques mois, il se persuada qu'ils dépendaient de la présence d'un corps étranger dans le tube digestif, une fausse dent avec ses attaches en or ayant sans doute glissé à son insu dans son estomac. Les douleurs étaient excessives ; il crut les calmer en prenant des doses énormes d'opium. Au mois d'août, il était considérablement maigri, tant par les souffrances que par les énormes doses d'opium qu'il avait prises. Un jour, s'étant mis sur la chaise pour rendre un lavement, il entendit la chute d'un corps sonore sur la cuvette, regarda et reconnut la présence d'une tige métallique recourbée, dont la surface était usée et noircie. Il en éprouva d'abord du soulagement, mais il continua à rendre des matières muqueuses et sanguinolentes, et succomba bientôt à l'épuisement causé par une altération de l'intestin.

(*Journ. de méd. et de chir. prat.*)

Traitement de la phthisie pulmonaire.

(TROISIÈME ARTICLE.)

M. Amédée Latour continue ainsi :

Régime lacté. — Je l'ai déjà dit, c'est au régime lacté, à la manière dont le malade prendra ce lait de chèvre tenant en dissolution le sel marin absorbé par l'animal, et à la quantité qu'il en ingérera par

jour que j'attache et qu'il faut attacher la plus grande importance dans le traitement que j'emploie contre la phthisie pulmonaire.

Comme règle générale, on peut dire que plus le malade pourra prendre de lait chaque jour, mieux et plus vite iront les choses, à la condition que le lait sera digéré et assimilé. J'ai vu des malades en prendre avec fruit deux litres par jour. La dose ordinaire est d'environ un litre, et cette dose est en général suffisante, si elle est prise avec les précautions que je vais indiquer.

Ces précautions, bien simples, consistent à ne prendre qu'une très-petite quantité de lait à la fois, mais à de très-courts intervalles. Ainsi, le malade porte constamment avec lui sa petite bouteille de lait et de façon à le mettre en équilibre de température avec son corps, et, toutes les deux ou trois minutes, il prend une gorgée de lait. A la fin de la journée il a ainsi épuisé sa provision, sans fatigue pour l'estomac, sans dégoût, inconvénients qui ne manqueraient pas à se manifester si le malade ingérait son litre de lait en deux, trois ou quatre fois.

Une des conditions de succès de ce traitement étant sa durée, qui doit se prolonger presque toujours pendant plusieurs mois, on voit qu'il est très-important de prévenir la lassitude et le dégoût. Or, le meilleur moyen d'arriver à ce résultat est de ne pas charger coup sur coup l'estomac d'une grande quantité de lait à la fois, mais de n'en confier au contraire que de faibles proportions à ses forces digestives. De cette façon, l'absorption et l'assimilation s'en opèrent à merveille, rien n'est perdu, et le but qu'on veut atteindre est complétement atteint.

Je ne crains pas d'entrer dans ces détails qui paraîtront peut-être minutieux; mais je les considère comme d'une grande importance et comme devant assurer le succès du traitement. J'ai vu plusieurs malades me revenir après quelques jours de traitement et m'assurer qu'ils ne pouvaient le continuer, tant leur répugnance s'était manifestée vive pour le lait de chèvre. Renseignements pris, j'apprenais qu'ils n'avaient pas compris ma prescription, et qu'ils s'étaient ingurgité de grandes tasses de lait à la fois. Mieux pilotés, après quelques jours de repos, ils revenaient à l'usage du lait à doses fractionnées, et s'en trouvaient bien.

La durée de ce traitement, ai-je dit, est, en général, de plusieurs mois. On comprend qu'il soit impossible de rien préciser à cet égard, et qu'il faut nécessairement tenir compte de la période de la maladie pour laquelle on est consulté, de son acuité, de ses complications et d'une foule d'autres circonstances qu'il est inutile d'énumérer.

Un point sur lequel je crois devoir insister, c'est qu'une fois commencé, le traitement par le lait chloruré ne doit pas être interrompu. Si, malgré les précautions indiquées, la lassitude et le dégoût s'emparaient du malade, accordez-lui trois, quatre jours de suspension tout au plus, diminuez la dose si le malade la trouve trop forte, mais encouragez-le par toutes vos exhortations à persévérer. Du reste, le premier mois est le plus difficile; ce premier mois passé, l'habitude est en général prise, et les malades prennent leur gorgée de lait comme les priseurs prennent leur tabac, sans y penser et instinctivement.

(*La suite prochainement.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Lettres sur les substances alimentaires et particulièrement sur la **viande de cheval**, par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire, membre de l'Institut (Académie des sciences), conseiller et inspecteur général honoraire de l'instruction publique, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle; professeur de zoologie à la Faculté des sciences de Paris et président de la Société impériale d'acclimatation. — 1 vol. grand in-18 de 260 pages. Paris 1856. Prix : 2 fr. 50 c. A la librairie médicale et scientifique de Victor Masson, place de l'Ecole de Médecine, 17.

L'emploi de la viande de cheval comme aliment est une question des plus importantes au point de vue de l'hygiène et de la salubrité publique; elle préoccupe depuis quelque temps les esprits les plus sérieux, et elle est depuis neuf années l'un des objets d'étude de M. Geoffroy Saint-Hilaire. Tel est, chez nous, l'empire de la routine, que les préjugés les plus absurdes, les plus nuisibles à la santé publique, ne peuvent être détruits que lorsqu'ils ont été attaqués corps à corps, pendant de nombreuses années, par les hommes d'élite qui marchent en tête du mouvement scientifique. Nous croyons toutefois que l'intéressant volume que vient de publier, sous forme de lettres, l'illustre écrivain, portera un coup décisif à la répugnance incompréhensible dont la viande de cheval est encore l'objet.

« Il y a des millions de Français qui ne mangent pas de viande, s'écrie M. Geoffroy Saint Hilaire; beaucoup n'en mangent que six fois, deux fois, *une fois* par an ! Et, chaque mois, des millions de kilogrammes de bonne viande sont livrés à l'industrie pour des usages secondaires, livrés aux cochons et aux chiens, ou même jetés à la voirie ! » Voilà certes, comme il le dit lui-

même, un déplorable spectacle, et nous ajoutons : qu'il est bien honorable de combattre.

L'auteur divise son travail en trois parties : dans la première il fait appel à tous les hommes de cœur qui ont coutume de traiter sérieusement les choses sérieuses, à ceux-la qui aiment la vérité et surtout les vérités utiles, à ceux qui accueillent le progrès scientifique basé sur de nombreuses expériences et ayant un but élevé d'utilité publique. Il jette un coup d'œil sur la révolution industrielle qui s'accomplit sous nos yeux, sur le progrès agricole si remarquable et si encouragé à notre époque, puis il examine les conditions d'une bonne alimentation pour l'homme, la nécessité d'une nourriture en partie animale et l'insuffisance de la production animale au point de vue de l'alimentation publique. Mais à côté du mal se trouve le remède, il est tout trouvé, aveugle qui ne veut pas le voir; il existe dans les immenses ressources que peut fournir l'emploi alimentaire de la viande de cheval.

Dans la deuxième partie, le savant professeur prouve jusqu'à l'évidence la salubrité de la viande de cheval. Après avoir constaté que cette viande pourrait fournir, pour la nourriture de l'homme, l'équivalent de deux millions de rations actuelles de viande de boucherie, ce qui modifierait la hausse sans cesse croissante, il démontre qu'elle n'est nullement insalubre, que sa saveur n'est pas désagréable, qu'elle constitue un aliment qui n'est pas seulement mangeable, mais bon, abondant, sain et très-propre à entrer dans la consommation. Ne mange-t-on pas la viande des zèbres, de l'onagre, de l'hémione et de l'hamar chez un grand nombre de peuples, et la viande de cheval n'a-t-elle pas été employée souvent comme aliment dans l'antiquité et dans le moyen âge?

Cette viande n'a pas seulement été utilisée par les voyageurs ou à la guerre par les militaires, mais elle n'est pas dédaignée en Allemagne, en Suisse et en Belgique; elle est souvent la nourriture des *contadini* de la campagne de Rome et des habitants de plusieurs villes du royaume de Naples. En Espagne, le peuple achète, après les combats de taureaux, la chair des chevaux tués dans ces horribles jeux. « Si enfin je viens à dire, dit M. Geoffroy Saint-Hilaire, que le cheval n'est pas seulement à Paris et dans nos grandes villes, et dans celles des autres Etats civilisés de l'Europe, une viande de charcuterie, mais aussi de boucherie; qu'on n'en fait pas seulement des saucissons de *mulet*, mais aussi de bon bouillon et de bon rôti de *bœuf;* qu'on en mange abondamment, sous ces noms d'emprunt, chez nombre de traiteurs; qu'on la débite sous le nom de *chevreuil*, dans des restaurants de second et de troisième ordre, ce qui est de notoriété publique, et même, et plus souvent qu'on se l'imagine, *dans les maisons dont la renommée est européenne;* que, par conséquent, ce ne sont pas seulement les classes pauvres qui se nourrissent parfois de la viande de cheval, mais nous-mêmes, mais tout le monde, et les habitués eux-mêmes des lieux les plus célèbres parmi les gastronomes; et que, pour la faire accepter par tous et trouver bonne, il suffit d'en déguiser non le goût, mais le nom; si je dis que ce qui a souvent lieu, chez les traiteurs, pour la viande modifiée par la cuisson et l'assainissement, s'est fait même à l'étal d'un boucher, pour la viande crue et telle qu'on la détache de l'animal, et encore sans que le public pût s'apercevoir et se plaindre de la fraude; se rendrat on enfin à ces faits qui, assurément, touchent au cœur même de la question? »

Les objections qui ont été faites contre l'usage alimentaire de la viande de cheval sont classées dans la troisième partie et sont vigoureusement réfutées par l'auteur. Dans une charmante lettre qui porte le numéro 16, il renverse l'un après l'autre tous les préjugés qui s'attaquent encore à la grande question qui l'occupe, et il rappelle, à cette occasion, le préjugé contre la pomme de terre dont Parmentier triompha en quelques années. La pomme de terre n'était pas seulement dédaignée comme une substance fade, de saveur désagréable, et « bonne tout au plus pour les porcs et autres animaux, » elle était proscrite de l'alimentation de l'homme comme malsaine et presque vénéneuse.

Le livre de M. Geoffroy Saint-Hilaire se présente à la fois sous une forme attrayante et avec un style serré, incisif, irréfutable; il discute, mais il prouve; il ne recule pas devant l'objection, mais il l'anéantit, ne négligeant pas, au reste, d'appuyer la parole du maître sur des pièces authentiques. Après l'avoir lu, on peut dire que le procès est jugé et que l'usage généralisé de la viande de cheval n'est plus qu'une affaire de temps. « Que chacun fasse donc son devoir, dit en terminant l'illustre professeur; et le devoir, c'est tout ce qu'on peut pour son pays et pour ses semblables. Homme de science, j'ai dit; à d'autres l'action. »

Dr Reinvillier.

FORMULES

TOPIQUE CONTRE LES ENGELURES.

Baume de Fioraventi.....	20	grammes.
Extrait de Saturne.....	30	—
Huile d'olive.....	30	—
Acide hydrochlorique.....	10	—

Agiter quelque temps le mélange avant de s'en servir.

On peut accroître ou affaiblir l'activité du remède en augmentant ou diminuant la quantité d'huile. Il faut oindre le soir les parties malades avec ce liniment, les recouvrir ensuite de papier de soie imprégné du même liquide, puis enfin envelopper le tout de linges.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 octobre 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 151

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province ... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Les boutons des lèvres. — Emploi de la créosote contre l'érysipèle. — Perte de la voix. Guérison. — Excellente manière de manger la pomme de terre. — Coliques violentes. Emploi des purgatifs et des stupéfiants. — Application du collodion contre la hernie ombilicale des enfants. — Traitement de la phthisie pulmonaire (suite). — Variétés et nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formules : Vin de gentiane composé.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 OCTOBRE 1856.

La santé publique continue à se maintenir dans de justes limites, et il serait difficile d'indiquer, pour le moment, une maladie réellement prédominante. On a continué à observer des maux de gorge et des rhumatismes, mais en petit nombre.

Les malades atteints d'affections chroniques se trouvent assez bien de cette température mixte qui est favorable à l'accomplissement des fonctions organiques. Aucune épidémie n'est signalée.

LES BOUTONS DES LÈVRES.

La petite indisposition dont nous voulons entretenir nos lecteurs est très-rarement désignée par le nom de *boutons* des lèvres ou *éruption boutonneuse ;* les médecins emploient l'expression plus scientifique d'*herpès labialis*, et les malades l'appellent le plus souvent *boutons de fièvre.*

Quel que soit le nom qu'on lui donne, tout le monde connaît cette éruption qui siége autour de la bouche, sur les lèvres et même sur la peau de leur voisinage, et qui est assez souvent précédée d'un mouvement de fièvre d'un ou deux jours de durée. La partie malade commence par être rouge, gonflée, luisante, est atteinte d'une chaleur vive ; puis des petites vésicules ou cloches apparaissent bientôt ; elles sont dures, arrondies, tendues et remplies d'un liquide transparent ; quelquefois plusieurs de ces petites cloches se réunissent entre elles, ce qui augmente leur volume.

Une démangeaison incommode succède ensuite à la douleur ; vers le troisième ou le quatrième jour, le liquide contenu dans les cloches s'épaissit, devient jaunâtre, trouble, et au cinquième jour il se durcit tellement qu'il est transformé en une croûte brunâtre qui tombe spontanément du huitième au neuvième jour. A ce moment, tout gonflement ainsi que la rougeur des lèvres ont disparu.

L'éruption dont il est ici question se montre souvent sous l'influence d'un froid vif ou à la suite de quelque malaise intérieur ; mais le plus fréquemment elle est causée par le contact de substances âcres et irritantes, telle que celle qui coule du nez pendant qu'il est le siége d'un rhume de cerveau. Certaines personnes sont tellement prédisposées à cette affection, qu'elle ne peuvent approcher de leurs lèvres un verre à boire qui ne serait pas parfaitement propre ou un fruit sur lequel s'est reposé un insecte, sans avoir au bout de quelques heures les lèvres gonflées, puis bientôt couvertes de l'éruption que nous signalons.

Ainsi que nous l'avons dit, les croûtes qui ont succédé aux vésicules tombent vers le neuvième jour, mais généralement le malade n'a pas la pa-

tience d'attendre ce délai; l'incommodité qu'elles occasionnent, et quelquefois aussi un petit sentiment de coquetterie, sont cause que les croûtes sont arrachées. Toutefois l'impatience du malade ne tarde pas à lui être préjudiciable, dans ce cas il se forme toujours de nouvelles croûtes qui restent cette fois beaucoup plus longtemps que les premières, et dont la couleur n'est pas moins foncée.

Que faut-il faire pour guérir cette éruption? Rien ou presque rien, car, ainsi que la plupart des indispositions de même nature, elle doit accomplir ses périodes qu'il est bien difficile d'abréger. Le plus grand nombre des moyens empiriques qui sont employés dans ce cas ne réussissent pas ou exagèrent le mal; c'est ainsi que l'application de la croûte de pain grillée et brûlante, remède très-populaire, ne fait que flétrir un peu les vésicules et augmenter beaucoup l'inflammation de la lèvre. Les pommades sont généralement inutiles, elles ne peuvent être favorables qu'aux gerçures des lèvres lorsqu'il en existe en même temps, et elles retardent toujours le desséchement des petites cloches. Il faut donc se contenter, si la douleur est trop vive et la cuisson trop intense, de faire sur la partie malade quelques lotions d'eau froide ou vinaigrée; ces dernières surtout calment bientôt les symptômes dont nous parlons et n'entravent nullement la marche de la maladie. Dans quelques pays on emploie aussi, pour cet usage, la première crème qui se forme à la surface du lait, celle qui est connue sous le nom de fleur de lait; c'est un remède inoffensif qui soulage par la fraîcheur qu'il procure, mais qui est sans valeur réelle.

On s'imagine aussi souvent que cette éruption des lèvres est, comme on dit vulgairement, le résultat des humeurs en mouvement; de là l'idée de se purger à plusieurs reprises et de prendre des dépuratifs qui doivent empêcher le mal de se reproduire : c'est là une erreur grave, ces sortes de boutons se montrent très-souvent au contraire chez des personnes dont le sang est pur et riche, et auxquelles les dépuratifs sont inutiles. Un régime doux, des bains tièdes et des boissons rafraîchissantes, telles que la limonade ou la tisane de chiendent, sont les moyens les plus convenables pour prévenir l'ennuyeux retour de cette petite indisposition.

Dr Reinvillier.

Emploi de la créosote contre l'érysipèle.

Le docteur de Larue, médecin de l'hospice des vieillards, à Bergerac, a publié l'observation suivante dans la *Revue thérapeutique du Midi*, comme *spécimen* des faits qu'il a recueillis sur le traitement de l'érysipèle par la créosote :

« Le 15 avril 1845, les époux X., de Bergerac, pauvres, ordinairement soumis à de grandes privations, me firent appeler pour donner mes soins à leur fille, âgée de six ans.

« D'un tempérament à la fois lymphatique et nerveux, d'une faible constitution, habituellement souffreteuse, cette enfant était atteinte depuis quatre jours d'un érysipèle qui avait envahi rapidement la presque totalité du tronc, après avoir débuté sans cause notable à la région des reins du côté droit.

« Précédée de frissons, de dégoût, de lassitude, etc., l'éruption, d'une teinte légèrement violacée, s'accompagnait des symptômes généraux suivants : peau aride, brûlante; soif inextinguible; langue sèche, rouge à la pointe; horreur des aliments; envies de vomir souvent réitérées; selles diarrhéiques; urines rares, brunâtres; tête douloureuse; pouls sans vigueur, petit, très-fréquent; délire fugace; yeux encavés; somnolence; respiration courte, considérablement gênée; battements violents au cou et aux tempes; faiblesse extrême; figure pâle, physionomie profondément altérée.

« Le traitement, comme on le voit, offrait beaucoup de difficultés. Nous prescrivîmes :

« 1° La diète absolue;

« 2° Des boissons fraîches appropriées;

« 3° Des lavements adoucissants;

« 4° La pommade ci-après, étendue toutes les deux heures en quantité suffisante, et sans précautions ultérieures, sur la partie de la peau affectée :

Graisse de porc.	30 grammes.
Créosote.	8 —
Mêlez.	

« Sous l'influence de cette médication qu'une heureuse théorie m'avait suggérée, la maladie déclina promptement.

« Déjà moins compromise dès la seconde application du topique créosoté, la fille des époux X., en convalescence le 20, fut complétement rétablie à la fin du mois.

« Découverte par Reichenbach, encore fort peu usitée dans la pratique médicale, la créosote a, comme l'indique assez nettement l'observation pré-

cédente, une action directe, spéciale, contre les affections érysipélateuses.

« Cette substance, que nous avons, à quelques nuances près, constamment formulée et appliquée de la même manière, est également commandée, quelles que soient la forme, la cause ou l'époque du mal.

« Bien plus efficace généralement que tous les autres moyens préconisés en pareil cas par les auteurs, elle ne réclame habituellement pour auxiliaires que l'hygiène, la diète, les boissons délayantes et les lavements émollients.

« Imprimant le plus souvent dès le début, ordinairement sans douleur appréciable, une direction favorable à la maladie, cette nouvelle méthode de traitement, dont nous avons acquis pendant onze années révolues une expérience sûre et variée, guérit en moyenne dans l'espace de six jours. »

Perte de la voix. — Guérison.

Les *Annales de la Société de médecine d'Anvers* contiennent le fait suivant :

M. X., âgé de vingt-huit ans, d'une constitution nerveuse, reçut à Amsterdam, au moment où il attendait son frère, la nouvelle télégraphique que celui-ci venait d'être emporté par le choléra. Cette nouvelle le saisit si vivement qu'il perdit instantanément la parole. Il consulta un médecin d'Amsterdam; mais voyant le traitement mis en usage ne produire aucune amélioration dans son état, au bout de huit jours il se décida à revenir à Veghel. Il accusait une douleur au-dessus des orbites et au haut de la tête; son appétit était faible; mais à part sa perte complète de la parole, toutes les fonctions s'accomplissaient régulièrement.

M. Van den Bergh fit appliquer au malade un vésicatoire à la région du larynx, et lui prescrivit une mixture de six onces, contenant deux grammes de tartre émétique, à prendre par cuillerées, d'heure en heure. Le vésicatoire, aussitôt la vésication produite, fut saupoudré avec un grain d'acétate de morphine. Avant de se mettre au lit, le malade prit un bain de pied dans lequel on avait dissous une poignée de sel de cuisine.

Le lendemain, la voix était un peu moins éteinte. Le vésicatoire fut de nouveau pansé avec la morphine. On renouvela la mixtion émétisée.

Le 30 octobre, troisième jour du traitement, le malade parlait aussi clairement qu'avant son indisposition. La circonstance la plus remarquable de ce fait, c'est que l'aphonie paraissait héréditaire dans sa famille : sa sœur aînée était aphone et avait perdu la voix à l'âge de vingt-huit ans, comme lui; une plus jeune sœur était aphone depuis cinq mois; et une tante, âgée de cinquante ans, perdait la voix par intervalles pendant plusieurs mois de l'année.

Excellente manière de manger la pomme de terre.

Il y a quarante ans que je mange des pommes de terre à la main, cuites souvent à grande eau, où elles perdent leur goût, ou avec trop peu d'eau; alors elles se charbonnent à la paroi de la marmite (dans ces deux cas elles laissent de l'âcreté au gosier); ou enfin cuites sous les cendres, elles sont bonnes au goût, mais une bonne partie de la fécule s'attache à la pelure salie par les cendres. Ce pain *tout fait* était toujours altéré par ces mauvais modes de cuisson.

Je me suis rappelé que pour décortiquer les pois, haricots, fèves, etc., on les jette dans l'eau bouillante jusqu'à ce que l'écorce se plisse; alors on les décante et on les enfourne après le pain, pour sécher brusquement cette pelure qu'un coup de van enlève.

Imitant ce procédé, lorsque l'eau de la marmite est bouillante (cette eau doit être triple en volume des pommes de terre), je fais mettre dans l'eau les pommes de terre, qu'on laisse quatre à cinq minutes dans cette eau pour cuire et détacher la pelure; aussitôt qu'elles pèlent facilement, l'on décante et l'on se hâte de peler les pommes de terre, que l'on met ensemble dans un vase de terre et que l'on place au four du fourneau économique en fonte, ou dans la même marmite (sans eau), toujours dans un vase de terre pour que la pomme de terre ne soit pas en contact avec la fonte; huit à dix minutes après, elles sont cuites. L'on aura soin de maintenir le feu pour soutenir la cuisson.

Elles sont propres, d'une belle couleur jaune orange, d'un goût comparable à la châtaigne grillée; la fécule est brillante et jamais mate comme à l'eau, et fort appétissante même sans sel. C'est alors du pain blanc, du gâteau tout fait. Je ne connais pas d'aliment d'une digestion plus facile et plus nourrissant, si l'on y associe quelques aliments azotés, tels que viande, fromage, etc... Avec du beurre frais, c'est une gourmandise.

La décortication permet une prompte cuisson qui lui est essentielle, l'eau de végétation s'exhale facile-

ment et entraîne avec elle les atômes de solanine qui causent une âcreté au gosier dans toutes les espèces de pommes de terre, et ôte à toutes le goût agréable que lui laisse en entier le mode de cuisson dont je me sers depuis trop peu de temps, à mon grand regret.— F. Amaudruz.

Coliques violentes. — Emploi des purgatifs et des stupéfiants.

Il est entré, il y a quelque temps, dans le service de M. Trousseau, dit le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques*, un homme de vingt-cinq ans, atteint de coliques atroces s'accompagnant de nausées, de vomissements, de sueurs froides.

Le ventre fut recouvert d'un cataplasme, arrosé d'une à deux cuillerées à bouche d'une mixture de teinture de belladone et d'opium, à parties égales. En même temps le malade prit en une seule fois et d'un même coup une pastille composée de :

Jalap en poudre.....	1 gramme.
Calomel.....	0,05 centig.
Extrait de belladone.....	0,02 —

Les topiques stupéfiants diminuèrent l'intensité de la douleur, mais celle-ci ne cessa tout à fait qu'après l'effet purgatif produit par le calomel et le jalap.

Le chloroforme a donné de bons résultats dans de pareilles circonstances, en liniment, à la dose de dix grammes pour soixante grammes d'huile d'amandes douces, et à l'intérieur dans la potion suivante :

Sirop fde eurs d'oranger.....	40 grammes.
Eau distillée de tilleul.....	100 —
Chloroforme.....	1 —

Mélangez le chloroforme et le sirop par agitation.

Application du collodion contre la hernie ombilicale des enfants.

Le docteur Pardier (de Clermont-Ferrand) a fait à la *Gazette des hôpitaux* la communication suivante :

« Le 11 mars, à cinq heures du soir, la petite fille qui fait le sujet de cette observation vint au monde sans accidents ; le cordon fut lié après que je me fus assuré qu'il n'existait aucune portion d'intestin à sa base. Un mois après, la mère s'aperçut d'une tumeur existant à l'ombilic (*nombril*), et grossissant quand l'enfant, qui du reste était très-vive et remuante, faisait des efforts. Très-inquiète de cette circonstance, elle me prévint, et je constatai une hernie ombilicale du volume d'une très-grosse noisette. Du milieu d'avril au 4 mai, les divers bandages fabriqués sur mes indications par le père, qui est tailleur; les compresses maintenues par des bandelettes de diachylon, rien ne pouvait rester en place. Quand on défaisait les langes de l'enfant, le petit appareil avait glissé, ou était tellement mouillé par les urines, qu'il fallait le changer. Enfin, le 6 mai, j'employai le collodion.

« Je fis une première application de collodion, et malgré les efforts et les mouvements de l'enfant, on voyait la tumeur rentrer et l'anneau se resserrer à mesure que s'opérait la dessiccation ; la peau se plissait fortement tout autour de l'enduit, mais sans devenir rouge.

« Le 9 mai, le collodion s'étant détaché, j'en fis une nouvelle application avec le même succès; enfin, soit que la substance ne fût pas très-pure, soit pour toute autre cause, il fallait renouveler les applications tous les deux jours à peu près, le collodion se décollant promptement.

« Le 16 mai, le pourtour de l'ombilic était d'un rouge vif; je me dispensai de faire une application, pour recommencer quand la rougeur aurait disparu.

« Le 18, la peau était dans son état normal; mais ce qu'il y avait de plus extraordinaire, c'est que la hernie s'est maintenue réduite.

« Le 20, elle n'avait pas reparu.

« Le 24, rien encore, et cependant l'enfant faisait autant d'efforts que par le passé. Malgré ce résultat inattendu, j'ai conseillé à la famille de continuer ce traitement encore pendant quelque temps, crainte de récidive. »

Traitement de la phthisie pulmonaire.

(*Suite.*)

Je n'ai pas encore vu de malade dont le traitement ait exigé moins de trois mois consécutifs. Il en est d'autres qui y ont été soumis pendant un an et davantage. En général, le traitement est plus long en ville et pendant l'hiver qu'à la campagne et pendant la belle saison. Les conditions hygiéniques dans lesquelles les malades sont placés, et que j'énumérerai plus bas, ont une influence considérable, et tout le monde doit le comprendre, sur la durée et sur l'efficacité de ce traitement. Je doute qu'il pût

jamais réussir dans les hôpitaux, en supposant que son application y fût possible. Je l'ai vu tristement échouer chez de pauvres gens qui avaient pu faire le sacrifice de l'achat d'une chèvre, mais qui ne pouvaient faire conjointement celui d'une habitation saine, d'une nourriture fortifiante et des autres conditions du traitement. Aussi à ce traitement un reproche sérieux est-il adressé, et je m'en afflige sincèrement, c'est qu'il n'est accessible qu'aux classes aisées ou riches. Un temps viendra peut-être, si l'expérience générale confirme mes résultats, comme je l'espère, où quelque fondation charitable pourra permettre de placer les malheureux phthisiques des classes pauvres dans les conditions convenables à l'application du traitement.

Le premier effet de l'usage du lait de chèvre au sel marin est de calmer et d'éteindre l'état inflammatoire plus ou moins prononcé, mais si fréquent de l'estomac chez les phthisiques. Avec la disparition de cet état, l'appétit revient quand il est perdu, les digestions se régularisent, l'état fébrile se modère, les quintes de toux deviennent plus courtes et plus rares, les sueurs nocturnes moins abondantes et le sommeil plus réparateur.

Ce premier résultat de l'emploi du lait chloruré est à peu près constant, mais malheureusement il n'est pas toujours durable. Si la diathèse tuberculeuse ne peut pas être enrayée, tous les premiers symptômes reprennent leur acuité, de nouvelles poussées de tubercules se succèdent, et le triste cortége symptomatique de la fonte tuberculeuse apparaît.

A cette période de la maladie, le traitement que j'indique n'a pas eu plus de succès que tous les autres. Quelquefois il m'a donné peut-être la consolation de prolonger l'existence des malades. Dans deux ou trois circonstances au plus, sur un nombre considérable de phthisiques que j'ai vus, le traitement a pu s'attribuer l'honneur de modifier si profondément la scène pathologique, qu'une véritable guérison relative est survenue; mais ce sont là des exceptions bien rares, et je n'en dois pas moins reconnaître que la phthisie arrivée à la période de fonte tuberculeuse, lorsqu'une grande partie du poumon a été envahie, et à plus forte raison quand les deux poumons sont malades, ne trouve qu'un léger palliatif dans l'emploi du lait chloruré.

Cependant cela ne doit s'entendre que d'une phthisie ancienne et dont les poussées tuberculeuses successives ont détruit, par leur fonte, une portion considérable du poumon. Une première poussée tuberculeuse peut être et est presque toujours suivie de fonte; une caverne existe au sommet de l'un des poumons, ce n'est pas une raison de désespérer de la guérison; la maladie peut être enrayée, la caverne peut se cicatriser, et c'est précisément dans cet état que, le plus ordinairement, se présentent les malades et qu'on a des conseils à leur donner. C'est dans ces conditions qu'il faut tenir grand compte, pour le pronostic, des circonstances commémoratives, car, il faut le dire, les signes que révèlent la percussion et l'auscultation, tout précieux qu'ils sont, le sont moins ici que la connaissance de la marche de la maladie. Le stéthoscope et le plessimètre, si vous les consultez seuls, vous jetteront dans le doute et le découragement; les signes généraux, au contraire, s'ils sont bien interprétés, vous pousseront dans les voies d'une thérapeutique souvent efficace.

C'est donc surtout dans la première période de la maladie, et aussi dans la seconde, que le traitement par le lait chloruré convient et rendra les services qu'il a rendus entre mes mains.

Quand les choses doivent bien se passer, aux premiers signes d'amélioration que j'ai signalés, succèdent la coloration et l'animation de la peau, un retour évident des forces, un sentiment de mieux-être. Les nuits deviennent de plus en plus calmes, la toux de plus en plus rare, la maigreur se dissipe et le malade reprend du teint, de la graisse et des muscles. Déjà, au bout d'un mois de traitement, ces signes de modification favorable sont sensibles, ils le deviennent tous les jours davantage, et le malade, plein d'espoir et de courage, continue avec ardeur le traitement dont il voit les résultats évidents.

Mais le traitement par le lait chloruré doit être accompagné d'un régime général que je dois aussi indiquer.

Régime général. — La saine pathologie ne permet plus aujourd'hui de considérer la phthisie comme une maladie locale. A cette manière étroite doit succéder et a succédé, pour les pathologistes les plus avancés, une façon plus large, plus sérieuse et aussi plus utile de l'envisager. La phthisie est une maladie essentiellement générale, une diathèse, une maladie des humeurs, une maladie du sang. Ce n'est pas le poumon qui secrète des tubercules, c'est le sang qui les dépose dans ces organes d'abord, et ailleurs ensuite, car la belle loi anatomique posée par M. Louis est aussi vraie et aussi générale que peut l'être une loi pathologique qui ne sera ja-

mais qu'un fait très-général, susceptible d'exceptions.

On est phthisique avant d'avoir des tubercules, c'est-à-dire que le sang présente déjà cette condition en vertu de laquelle, dans un temps donné, il laissera se déposer sur le poumon cet élément terrible dont les évolutions, si bien étudiées par le microscope et le scalpel, constituent les phases anatomiques de la maladie localisée.

De cette manière de comprendre la maladie résulte une thérapeutique plus en rapport avec sa nature. Ce n'est plus seulement l'élément local qu'il s'agit de modifier, mais surtout et avant tout l'élément général, c'est-à-dire le sang, dont l'altération vient si fatalement retentir sur le poumon.

Je crois, et j'en dirai plus loin mes motifs, que le sel marin est un des modificateurs les plus puissants de l'économie que nous connaissions; mais, avec l'action de ce modificateur, il faut combiner d'autres actions puissantes aussi, telles que l'alimentation, l'habitation et le climat, l'emploi de certains médicaments, de quelques eaux minérales, etc., etc., toutes conditions que je vais passer en revue.

Alimentation. — L'alimentation des phthisiques exige la plus grande attention. Je ne craindrai pas d'entrer, à cet égard, dans des détails qui pourront paraître puérils à ceux qui vont chercher leurs armes pour combattre la maladie dans les arsenaux de la matière médicale, mais qui ne seront peut-être pas dénués de tout intérêt pour ceux qui, pour modifier favorablement la diathèse tuberculeuse, croient plus à l'influence de la diététique et du régime qu'à celle de la pharmacie.

La base de l'alimentation des phthisiques doit être la viande de bœuf et de mouton, rôtie ou grillée. Voici comme j'ai coutume de prescrire le régime alimentaire des malades.

Plusieurs petits repas par jour, au lieu d'un ou de deux copieux.

Le matin, au lit, ou dès le lever, une bouillie alternativement faite avec de la farine de maïs ou de la farine d'avoine, bien cuite dans du bon lait de vache, additionnée d'un peu de sel, sucrée et aromatisée avec un zest d'orange ou de citron.

A dix heures, une côtelette de mouton grillée, un fruit bien mûr de la saison.

A quatre heures, potage gras, bœuf rôti ou grillé assaisonné de cresson, légumes et fruits de la saison.

A neuf heures, potage gras (semoule, sagou, tapioka).

La boisson aux repas se compose de vin vieux de Bordeaux, mêlé d'infusion de quinquina. (Quinquina rouge en poudre, 30 gr.; eau, deux litres. — Faites infuser à froid pendant douze heures, filtrez.)

Chez les enfants qu'il est difficile de soumettre rigoureusement à un régime quelconque, chez certains malades névropathiques, pour qui toute règle est insupportable, on peut varier, combiner, alterner ce régime, car l'essentiel est que le malade s'alimente, que l'absorption de principes nutritifs s'opère et que la grande fonction de la nutrition s'exécute. Aussi, chez les malades que l'uniformité de ce régime fatigue ou répugne, suspendez-le pendant quelques jours; remplacez-le chez les enfants par des tartines de bon beurre salé de Bretagne, pour lesquelles ils ont généralement une vive appétence.

Il est important néanmoins de prendre quelques précautions quand on est appelé auprès d'un phthisique soumis depuis longtemps à un régime plus ou moins sévère. Un changement brusque et complet dans l'alimentation d'un malade est toujours une circonstance défavorable; c'est par gradation que ce changement doit s'opérer, et vous n'irez pas soumettre subitement à un régime fortement réparateur un malade qui, depuis longtemps, ne vit que de laitages et de pruneaux; vous commencerez par les potages, par les gelées de viande, pour arriver aux viandes grillées et rôties. D'ailleurs, pourvu que la base de l'alimentaton soit fortement réparatrice, le malade ne se privera ni de fruits ni de légumes, pris avec mesure et sobriété et dans des conditions de maturité parfaite.

(*Union médicale.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

HISTOIRE D'UN COUP DE PISTOLET INTÉRESSANT LA MÉDECINE. — Les événements se succèdent dans la vie avec une si prodigieuse rapidité, que nous conservons à peine le souvenir des choses de la veille, et que bientôt nous n'avons nulle conscience des faits écoulés depuis peu de temps, quoiqu'ils nous aient alors vivement impressionnés.

Rappeler aujourd'hui les circonstances de l'attentat commis sur la personne du général de Rostolan serait une exhumation historique sans intérêt; mais dérouler devant les yeux du lecteur les particularités d'un procès où la question très-ardue du libre arbitre a été débattue avec une si chaleureuse conviction par un praticien de la province, ne nous paraît point un hors-

d'œuvre déplacé; celui qui exerce notre art n'est pas seulement médecin, chirurgien ou accoucheur, il est aussi l'homme des tribunaux, accusateur terrible quelquefois, mais souvent aussi défenseur ardent de l'innocence, et c'est ce dernier point que nous allons mettre en relief dans cette narration.

Le 23 décembre 1854, vers deux heures de l'après-midi, le général de Rostolan, accompagné du colonel Fornier de Saint-Lory, d'un aide de camp et d'une escorte de dragons, sort à cheval de son hôtel, à Marseille, par le boulevard du Muy, dans l'intention d'aller visiter au port de la Joliette les bâtiments de transport et les troupes d'embarquement. Du boulevard, il entre dans la rue du Presbytère, située à 50 mètres environ de l'hôtel, et quelques instants après on entend une détonation partie d'un point très-rapproché de l'escorte. Le colonel de Saint-Lory venait de recevoir une balle à la jambe. On aperçoit aussitôt un individu placé tout à côté, ayant les bras tendus et tenant un petit pistolet de poche à la main; il s'écriait : *Tuez-moi, tuez-moi! A mort le roi des Français! Je suis immortel! mort au roi! je meurs pour la patrie et la liberté, faites de moi ce que vous voudrez. A bas les rois! vive l'Orient!* Outre ces paroles recueillies par plusieurs témoins, le général de Rostolan a entendu cet homme, marchant à côté de l'escorte, prononcer des mots dont il n'a pu saisir le sens, mais il a compris distinctement ceux d'*immortalité* et de *christianisme*. Les dragons se sont immédiatement emparés de l'individu et l'ont conduit au poste de la place Saint-Ferréol, où a commencé l'instruction.

En vertu d'une ordonnance de M. le juge d'instruction, M. le docteur Aubanel, médecin en chef de l'asile des aliénés de Marseille, reçut la mission d'examiner l'inculpé et de constater son état mental. Il résulte pour lui de l'étude attentive des nombreuses pièces du dossier soumises à son observation les faits et les particularités qui suivent :

Jean Baptiste Wiard, né en 1818, dans le département du Pas-de-Calais, dans une sorte d'état de misère, a mené pendant son enfance et sa première jeunesse une existence assez malheureuse, mais honnête. Soldat de la classe de 1838, il a servi jusqu'en 1846, se faisant remarquer par sa bonne conduite et n'ayant jamais subi dans l'armée de graves punitions. On trouve dans une note de renseignements fournis par le tribunal de Béthune, que le nommé Wiard a été réformé pour *avoir reçu au front un coup de pied de cheval*, et que depuis lors il n'avait plus *tous ses moments lucides*. Le frère de l'inculpé a déclaré que, *sans être fou*, il avait parfois la tête un peu *dérangée* depuis une maladie qu'il avait faite à la suite de son retour d'Afrique. Ce même frère a ajouté qu'on ne s'aperçoit de rien quand la conversation ne se prolonge pas bien longtemps, mais que son état mental l'a empêché de reprendre du service, quelque grand que fût son désir de rentrer à l'armée; c'est dans cette intention qu'il avait entrepris de nombreux voyages.

Ayant perdu ses papiers à Lille ou à Arras, où il avait voulu s'engager comme remplaçant, il avait toujours été très-préoccupé de cette perte; il ne s'en était jamais consolé, et avait fait beaucoup de démarches pour se procurer d'autres certificats; il était retourné en Afrique à cet effet, et dans ces derniers temps il fréquentait souvent, dit-on, les ports de mer, dans l'idée de s'embarquer de nouveau pour ce pays.

Le 5 octobre 1846, il adresse une lettre au ministre de la guerre, où l'on trouve le passage suivant :

« Le nommé Wiard a l'honneur de vous exposer que ses convictions, ainsi que son antipathie naturelle contre la famille royale, ainsi que celle qu'il a contre le roi, lui a fait proférer des paroles séditieuses contre sa personne; il ne s'en repent pas et s'en rapporte entièrement à votre sagesse pour fixer son sort; ce n'est pas la captivité qu'il demande, mais bien un terme à ses peines. »

Recherché par la police à cause de cette lettre, l'inculpé quitte Paris, est arrêté à Châteaudun pour cause de vagabondage, et est mis en liberté le 13 novembre 1846.

De cette époque à l'année 1849, on ne sait pas ce que Wiard a pu faire, ni ce qu'il est devenu dans cet espace de temps; mais du 11 février 1849 jusqu'au jour de l'attentat commis sur le général de Rostolan et son escorte, on sait qu'il a séjourné quelque temps comme *aliéné* à l'hospice de Bicêtre et à l'hospice d'Arras, et qu'il a ensuite été frappé par les tribunaux de Cahors, de la Seine, d'Amiens, de Beauvais et de Draguignan, de huit condamnations pour vagabondage, mendicité, rupture de ban, destruction de choses d'utilité publique et injures contre des agents de police.

Sa peine pour la dernière condamnation étant expirée, Wiard quitte la prison de Marseille le 23 décembre 1854, à neuf heures du matin, sans que le directeur ait observé en lui, au moment de la sortie, le moindre symptôme d'aliénation mentale. Aussitôt libre, il se rend à la préfecture et demande à être dirigé sur l'Afrique; on le lui refuse. Pendant qu'on lui dresse un passe-port pour l'intérieur de la France, il va déjeuner à une auberge du cours Bonaparte, boit une bouteille et demie de vin, lie conversation avec son voisin de table, et lui apprend qu'il est cordonnier, mais *philosophe avant tout*. Peu de temps après, il se présente chez une armurier de la place Royale pour acheter des pistolets. Il en achète effectivement une paire de cinq francs, ainsi qu'un hectogramme de poudre, une boîte de capsules et vingt balles. Allant

partir pour l'Afrique, il a besoin, dit-il, de ces munitions.

On ne sait pas où il est entré après être sorti de chez l'armurier; mais entre midi et une heure, après avoir déjà pris chemin faisant un petit verre d'eau-de-vie, il entre dans une auberge du boulevard du Muy, où il mange de la morue et boit une bouteille de vin. Là, il tient les propos les plus incohérents; il a des yeux hagards, parle avec volubilité de *bêtes féroces qui ont eu peur de lui* en Algérie, sort un pistolet de sa poche, y verse de la poudre, l'arme et le désarme, et finit par être jeté dehors pour avoir uriné dans le vestibule. Quelques minutes après on entend la détonation de l'arme, qu'il venait de diriger sur l'escorte du général de Rostolan.

M. le docteur Aubanel, dont la réputation d'aliéniste distingué est si justement méritée, constate, à la première visite qu'il fait à la prison, que Wiard est de taille moyenne, d'une faible constitution; qu'il est pâle, amaigri, paraissant ne pas jouir d'une forte santé. Sa physionomie porte l'empreinte d'une sorte d'hébétude; elle annonce une intelligence peu active, altérée soit par la maladie, soit par les excès. Son regard est ordinairement éteint; il est fixe quelquefois et il annonce une préoccupation triste; il est niais d'autres fois, et il indique, avec un sourire sans motif qui l'accompagne, une sorte d'imbécillité. A toutes les questions du médecin il oppose un mutisme obstiné, et ce n'est que quelques jours après qu'il consent à parler; ses réponses sont du reste invariablement les mêmes : « *Je ne me souviens de rien; je ne sais pas si j'ai fait ce que vous dites; je n'ai aucun souvenir d'avoir acheté des pistolets, d'avoir bu dans un cabaret, d'avoir tiré sur un général; je ne sais pas ce que j'ai fait ce jour-là; que l'on me punisse si j'ai fait du mal à quelqu'un.* » En outre, l'inculpé écoutait M. Aubanel avec une expression d'étonnement réel, et il lui répondait avec un accent de bonhomie excluant la simulation.

A part le mutisme et son expression de physionomie, on n'observe chez Viard, à la prison, aucun autre signe certain d'aliénation mentale : ni agitation, ni insomnie, ni incohérence, ni volubilité, ni actions déraisonnables; on le voit toujours, au contraire, très-docile, très-soumis, conversant logiquement avec les gardiens et les prisonniers, et comprenant parfaitement toutes les paroles qu'on lui adresse.

H. LEGRAND DU SAULLE.

(*Gaz. des Hôp.*)

(*La suite prochainement.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

ETUDE SUR L'HUILE DE FOIE DE MORUE NATURELLE, ou du Meilleur procédé d'extraction de cette substance, destinée aux usages de la médecine, par P. T. HOGG, chimiste de l'Ecole de pharmacie de Paris. Mémoire adressé à l'Académie impériale de médecine. Paris, librairie de Victor Masson, place de l'Ecole de médecine.

L'huile de foie de morue n'est pas, comme beaucoup de gens le croient, ce qu'on appelle un médicament à la mode; c'est un remède très-utile dont les nombreux services viennent chaque jour confirmer la valeur. Vainement a-t-on voulu la remplacer par des compositions de diverse nature, il est impossible de l'imiter, au moins chimiquement, et celle qui est naturelle est sans contredit celle qu'il faut préférer.

Quelles que soient les prétentions de M. Hogg à la vente de l'huile de foie de morue naturelle, cela nous est indifférent; ce qui nous importe seulement, c'est de constater qu'il vient de publier une brochure très-utile à consulter, qui éclaire largement les questions qui se rattachent à la fabrication et à l'usage de cette huile. Des recherches historiques sur l'huile de foie de morue et son extraction, l'examen des divers procédés de fabrication, l'épuration, la composition chimique, tout cela forme autant de chapitres importants et dont l'intérêt est soutenu par les preuves apportées à l'appui.

Nous devons signaler aussi, comme une excellente idée, l'addition à ce livre d'un tableau colorié représentant les différentes couleurs ou nuances composées des huiles de foie de morue du commerce.

D. R.

FORMULES

VIN DE GENTIANE COMPOSÉ.

Prenez : Racine de gentiane	60	grammes.
Angélique	30	—
Sommités d'absinthe sèche	30	—
Vin blanc ordinaire	1,000	—
Alcool	125	—

Faites macérer pendant quatre jours et filtrez la liqueur.

Ce vin, donné à la dose de deux ou trois cuillerées par jour aux jeunes enfants lymphatiques ou scrofuleux, ranime leur énergie vitale; il est également bon pour combattre le développement des vers intestinaux; il stimule l'appétit et peut être utile aux personnes affaiblies.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

1er novembre 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 152

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes.
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Du baillement. — Traitement de la migraine. — Accident de la première dentition. — Le pain rassis vaut-il mieux que le pain frais? — Excellent pain fourni par la courge à la moelle. — De la ration des chevaux. — De la médication lacrymale ou lacrymation. — Variétés et Nouvelles. — Bulletin bibliographique. — Formules : Sirop anti-scrofuleux. — Lavement contre la diarrhée. — Liniment contre le rhumatisme.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 1er NOVEMBRE 1856.

Le choléra vient de se déclarer avec violence à Constantinople ; il aura donc parcouru cette année presque toutes les contrées de l'Europe, sans que la France ait été visitée par lui ; heureux présage qui peut faire espérer que, sous notre ciel si peu favorable aux maladies épidémiques et pestilentielles, nous finirons par voir disparaître à jamais ce fléau, qui a produit chez nous, à trois reprises, de si grands ravages. Nulle part l'hygiène publique n'est aussi bien qu'en France appuyée par l'administration, et lorsqu'à l'aide de l'éducation et de la propagande active des publications spéciales elle aura pénétré partout, il y aura peu de pays où la mortalité soit aussi faible que dans le nôtre.

Les premiers froids et les brouillards ont ramené avec eux les rhumatismes, les bronchites, les névralgies, les angines et des indispositions de toute nature, dont on peut cependant se préserver en faisant usage des précautions habituelles que réclame cette saison. Chez les jeunes enfants surtout, on doit veiller, avec la sollicitude la plus scrupuleuse, à l'exécution des soins hygiéniques ; c'est le seul moyen de préserver leur frêle existence contre les conséquences des grandes perturbations de la température.

DU BAILLEMENT.

Le bâillement est un phénomène nerveux qui consiste dans une inspiration large, profonde, longue, indépendante de la volonté, avec écartement considérable des mâchoires, et suivie d'une expiration plus complète que dans l'état ordinaire.

Cette grande inspiration a pour résultat d'introduire dans les poumons une grande quantité d'air, de sorte qu'une plus grande masse de sang se trouve revivifiée par le bâillement que dans une inspiration ordinaire ; aussi se produit-il surtout lorsque, par une cause quelconque, il est nécessaire que l'air atmosphérique soit mis plus largement en contact avec le sang qui afflue constamment dans le poumon.

Les causes du bâillement sont tantôt physiques, tantôt morales ; c'est donc à tort qu'on attribue généralement cet acte à l'ennui seul et qu'on s'obstine à le dissimuler comme une grave impolitesse faite à la société dans laquelle on se trouve. L'ennui et la tristesse produisent effectivement le bâillement, comme chacun le sait ; mais la faim, le besoin d'air le déterminent également. Lorsqu'il a lieu au réveil, il a pour but de dilater complétement les poumons et de faire pénétrer l'air dans leurs parties les plus profondes. C'est par une sorte d'instinct que l'on bâille parfois au matin et presque sans s'en aper-

cevoir, instinct qui montre la prévoyance de la nature; car, pendant le sommeil, si la respiration est ordinairement paisible et régulière elle n'est jamais profonde et complète; il est donc utile, après plusieurs heures passées dans cet état, que les poumons se dilatent largement et que l'intégrité de leurs fonctions se rétablisse.

On doit quelquefois accorder une certaine importance au bâillement, car il précède presque constamment certaines maladies graves dont il est alors un des symptômes précurseurs; l'apoplexie, un accès d'hystérie, de fièvre intermittente ou d'épilepsie, quelques névralgies sont souvent annoncés par un ou plusieurs bâillements.

Ainsi que beaucoup d'autres phénomènes qui se trouvent sous la dépendance immédiate du système nerveux, le bâillement a souvent lieu par imitation; il suffit de voir ou d'entendre bâiller quelqu'un, d'y penser même pour se livrer involontairement au même acte. Cette loi d'imitation à laquelle le système nerveux est soumis se manifeste au reste souvent dans des circonstances plus importantes; c'est pourquoi il est imprudent de laisser sous les yeux des jeunes filles ou de sujets faibles et impressionnables des malades atteints d'épilepsie ou simplement de convulsions. Dans les salles d'hôpital, lorsqu'on donne un vomitif à un malade, il n'est pas rare de voir vomir, par imitation, ceux qui occupent les lits voisins.

La fréquence du bâillement peut être assez grande pour qu'elle soit insupportable à celui qui en est atteint, et on trouve dans le journal de médecine publié par Leroux et Corvisart, année 1804, l'histoire d'une demoiselle chez laquelle il se renouvelait au point de ne lui laisser aucun instant de repos. Chez d'autres personnes un accident assez pénible est susceptible de se produire sous l'influence du bâillement; la mâchoire inférieure peut se luxer, et cela arrive surtout lorsque cette luxation a déjà eu lieu précédemment par cause violente ou autre circonstance; nous connaissons un jeune homme chez lequel la luxation de la mâchoire s'est déjà reproduite trois fois à l'occasion d'un bâillement; aussi se tient-il sur ses gardes et apporte-t-il la plus grande attention pour ne pas être surpris par un bâillement; l'écartement des mâchoires reproduirait infailliblement le même accident.

Est-il nécessaire d'empêcher le bâillement, et comment peut-on s'y opposer?

Lorsque cet acte est assez fréquent pour constituer une sorte d'infirmité, lorsqu'il arrive souvent chez un individu qui a eu déjà la mâchoire luxée, il faut chercher tous les moyens propres à l'empêcher de se renouveler. La première chose à faire, c'est évidemment d'éliminer la cause, lorsqu'on peut la préciser; ainsi on doit s'efforcer de ne pas laisser naître la faim ou de faire disparaître l'ennui; puis il faut concentrer son attention contre la tendance au bâillement et employer toute sa volonté pour empêcher cet acte de s'effectuer. S'il est le résultat d'une fausse faim, d'un état nerveux de l'estomac, il est utile de prendre régulièrement quelques amers qui tonifient les organes digestifs. Enfin, un exercice régulier pris en plein air et ayant pour but d'appeler le sang dans les membres et de faire fonctionner largement la poitrine, est, dans ce cas, d'un très-puissant secours; il faut recourir alors à une gymnastique active ou simplement à la marche si on ne peut faire autrement. Le chant et la déclamation peuvent avoir beaucoup de succès contre le bâillement habituel: ils forcent la poitrine à se dilater et régularisent les fonctions respiratoires; nous avons vu deux fois disparaître un bâillement insupportable et fréquent sons l'influence du chant.

Ainsi qu'on le voit, beaucoup de moyens peuvent être employés avec succès contre le bâillement; c'est donc à tort que divers auteurs ont écrit que cette incommodité ne reconnaissait pas de traitement spécial.

Dr Reinvillier.

Traitement de la migraine.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, occupé nos lecteurs de moyens divers employés contre la migraine. Ceux qui sont indiqués par le professeur Piorry, dans la *Gazette des Hôpitaux*, méritent aussi d'être connus.

Ce praticien affirme que l'usage d'une liqueur alcoolique très-stimulante, et contenant de médiocres proportions de quinine, entrave souvent à leur début diverses migraines qui, abandonnées à elles-mêmes, seraient inévitablement suivies de graves symptômes. La potion dont il se sert dans ce cas est ainsi composée:

Quinine.	1 gramme.
Alcool.	9 —
Teinture de cannelle. . . .	5 —
Sirop de vanille.	25 —

Mêlez. — A prendre au début des migraines une cuillerée à café ou à bouche, et plus ou moins, en raison du degré de susceptibilité des malades.

C'est à l'époque la plus voisine possible de celle où l'accès se déclare qu'il convient d'administrer cette préparation. Le succès est souvent fondé sur le choix du moment auquel le médicament dont il s'agit est donné.

La quinine et ses diverses préparations n'ont pas seules la propriété d'arrêter brusquement le développement et la progression de cette singulière maladie. Si dès le début, et au moment où le trouble de la vue commence, ceux qui en sont frappés prennent une médiocre quantité (150 grammes, par exemple) d'un vin de bonne qualité, et même un peu alcoolique, et cela en même temps qu'ils font usage d'un biscuit ou d'un fragment de pain, l'arc scintillant et lumineux se manifeste encore, il est vrai, mais moins apparent dans ses dernières périodes qu'il ne l'eût été si on n'eût rien fait.

Chose plus importante, les douleurs consécutives et les vomissements ne se manifestent infailliblement aurait eu lieu si on n'eût pas employé ce moyen. C'est de cette façon que paraissent agir certaines potions dites antispasmodiques administrées par les médecins, et qui contiennent de l'éther, des huiles essentielles, etc.

Accidents de la première dentition.

Lorsqu'il existe, écrit le docteur Orange dans la *Gazette médicale de l'Algérie*, un gonflement inflammatoire, douloureux de la gencive, une chaleur brûlante de la bouche avec soif ardente, il est essentiel de recourir aux boissons adoucissantes, qu'on administre simultanément à l'enfant et à la nourrice. Pour entretenir la liberté du ventre, on prescrit des boissons laxatives, telles que petit-lait et eau miellée, et des lavements aiguisés d'une pincée de sel gris.

Il importe d'user largement des dérivatifs, afin d'atténuer les congestions cérébrales et de prévenir les convulsions. Ne ménagez pas les bains de pieds, et recourez de préférence aux sinapismes. Appliquez de bonne heure un vésicatoire derrière chaque oreille.

Je regarde comme inutile et barbare l'incision de la gencive à l'aide de l'instrument tranchant.

Le pain rassis vaut-il mieux que le pain frais?

Telle est la question économique à l'ordre du jour, et à laquelle peuvent se rattacher différents bénéfices très-appréciables.

Sous le rapport hygiénique et salutaire, nous partageons entièrement les opinions émises, que « le pain est d'autant plus digestible qu'il est convenablement fermenté et mieux cuit; *frais*, il est lourd, indigeste; la croûte est d'une digestion plus facile que la mie. Le pain moisi est nuisible. L'addition d'un peu de sel rend le pain plus digestible et contribue à le conserver tendre. Pour manger le pain, il faut attendre qu'il soit entièrement refroidi, et, mieux encore, qu'il soit rassis d'un jour au moins, car sans cela il est presque toujours collant, visqueux, se gonfle dans l'estomac, se pelotonne et ne s'imbibe que difficilement de salive et de sucs gastriques, ce qui peut donner lieu à des indigestions. Quant au pain fait avec de la levure de bière, il s'aigrit quelquefois, se dessèche plus vîte, et paraît fait avec des levains bien préparés. »

Si le pain est trop ancien ou trop dur, il ne faut pas, pour le rendre plus mangeable, le faire griller, car il peut ensuite se gonfler et produire un mauvais effet dans l'estomac; il vaut mieux le passer au four chaud pendant quelques minutes, afin de le rendre plus tendre.

En résumé, le pain frais ne constitue pas un bol alimentaire facilement élaborable et assimilable; tandis que le pain rassis, qui oblige d'ailleurs à une mastication plus complète, nourrit davantage, et, selon l'expression vulgaire, tient plus longtemps au corps. On en mange moins que quand il est frais; ce qui prouve assez sa valeur nutritive et substantielle.

Dans les villes, on abuse de l'usage du pain frais; on ingère du pain mal cuit, dit pain anglais, parce qu'on le trouve plus savoureux; mais c'est une habitude funeste, qui heureusement n'existe point dans les campagnes, où le pain se fabrique pour huit ou quinze jours. Cependant, à Paris même, la classe ouvrière et la classe bourgeoise, soit par habitude, soit par mesure économique, consomment passablement de pain rassis.

(*Le Courrier des familles.*)

Excellent plat fourni par la courge à la moelle.

M. le docteur Méran, qui a fait des essais de dégustation sur la courge à la moelle, encore peu con-

nue, recommande cette manière de la préparer comme donnant un excellent entremets :

Après avoir fendu le fruit pour en enlever les graines, ôté ensuite toute la pulpe avec une cuillère et rejeté l'écorce, on met cette pulpe dans une casserole où elle est doucement cuite et remuée pendant un instant pour la débarrasser d'une partie de de l'eau qu'elle contient. On sale convenablement, on ajoute un fort morceau de beurre frais, une cuillerée de sucre (pour la purée fournie par un fruit), et du lait chaud environ deux verres. On remue le tout en faisant cuire pendant un quart d'heure environ. et quelques minutes avant de servir on ajoute *ad libitum* de l'écorce de citron hachée menu ou rapée.

On a ainsi un entremets de bonne mine, de consistance crèmeuse, d'une odeur agréable, d'un goût qui rappelle les épinards à la crème, mais certainement meilleur. Le citron peut d'ailleurs être rem-

Les fruits de cette courge se conservent très-bien, même sans être mûrs, et pourront ainsi pendant longtemps fournir une petite ressource ménagère.

(*L'Utile et l'agréable.*)

De la ration des chevaux.

Les rations données aux chevaux doivent varier dans leur composition suivant les ressources du pays, suivant la taille des animaux et suivant les habitudes qu'ils ont contractées, habitudes avec lesquelles il n'est jamais prudent de rompre subitement sans transition. Dans le Pas-de-Calais, M. Decrombecque rationne avec avantage de la manière suivante de forts chevaux de trait :

Foin coupé.	3 k.	»
Paille hachée.	4	»
Hivernage.	2	»
Avoine concassée.	7	»
Farine de graine de lin. .	»	55
Tourteau d'œillette. . . .	»	38

Cette ration se prépare ainsi : on fait bouillir dix litres d'eau par tête, et on y délaye le tourteau et la farine de lin, puis on jette le mélange bouillant sur le foin et la paille hachés, préalablement mélangés; on ajoute ensuite l'hivernage et l'avoine. L'expérience de plusieurs années a prouvé la bonté de ce régime, qui maintient les chevaux en parfait état, et a souvent rétabli des animaux fatigués, que le régime sec ordinaire n'avait pu remettre en état.

Il est bon d'ajouter que M. Decrombecque a toujours soin de nettoyer les aliments destinés à ses animaux, à l'aide d'une espèce de blutoir ventilateur, qui les débarrasse de la poussière.

De la médication lacrymale ou lacrymation.

Faire couler les larmes avec abondance pour guérir une maladie des yeux paraît au premier abord une idée singulière. Le travail suivant, publié par M. le docteur Brachet de Lyon, vient cependant prouver que cette manière d'agir est trèsr-ationnelle et prouve quelles immenses ressources peut fournir l'observation éclairée des phénomènes de la nature.

Une médication tout entière semble avoir échappé jusqu'à ce jour à la sagacité des thérapeutistes, je veux parler de la médication qui provoque la sécrétion des larmes, et que j'appellerai lacrymation. Elle a laissée vient sans doute de ce qu'on lui a reconnu peu d'importance. Qu'il me soit permis d'appeler de ce jugement et de faire voir que la sécrétion abondante des larmes n'est pas sans effet thérapeutique.

Il n'est presque pas de maladie des yeux qui ne s'accompagne d'une sécrétion plus ou moins considérable des larmes, et dans laquelle on ne voie ce flux opérer du soulagement et contribuer à la guérison. Qu'un grain de poussière, un gravier ou tout autre corps étranger pénètre dans l'œil et en irrite la surface, de suite des larmes abondantes s'écoulent et entraînent le corps étranger qui venait offenser l'organe. Elles calment en même temps l'irritation qu'il avait causée à la surface de l'œil. Ici l'irritation de la glande n'a pas été directe, le gravier n'a point pénétré jusqu'à la glande. Il a borné son action sur la surface, et celle-ci, effrayée, a pour ainsi dire averti la glande du danger que courait la vision avec elle : elle lui a fait un appel secourable, qui a été instinctivement entendu, puisque les larmes ont inondé la membrane superficielle de l'œil. La nature médicatrice a mis en œuvre l'action bienfaisante de la glande lacrymale, et a opéré ainsi la cure du mal dont l'œil était menacé. Qui n'a pas vu des ophthalmies très-intenses ne guérir que par un larmoiement considérable ? Dans ce cas, deux choses sont à examiner : 1° l'action directe des larmes sur l'organe enflammé ; 2° l'action résolutive ou critique de la sécrétion elle-même. Il est évident que le fluide que la nature a destiné à lubréfier l'œil doit, lorsqu'il est étendu en nappe à sa superficie, agir comme un corps émollient, comme une fomen-

tation tiède, et doit ainsi combattre l'inflammation de la partie. C'est toujours alors par une sorte d'instinct *médicateur* que la glande en sécrète une plus grande quantité, et qu'elle la verse sur l'œil pour le tenir dans une sorte de bain ou d'étuve. La sécrétion ainsi augmentée sert, avons-nous dit, de voie résolutive ou critique à l'inflammation. Elle en opère la crise ou la terminaison, comme la diarrhée opère la crise d'une fluxion de poitrine ou d'une inflammation du foie. La direction fluxionnaire qui se faisait sur le globe de l'œil ou sur ses annexes est brisée; elle est détournée par la fluxion que nécessite la sécrétion lacrymale. Ainsi plus elle est abondante, plus elle est efficace.

C'est d'après ces données que les ophthalmologistes opèrent le plus souvent la guérison des maladies des yeux. En effet, tandis qu'ils attribuent à l'action directe, émolliente ou résolutive du collyre la cure qu'ils ont obtenue, ils ne la doivent qu'à la sécrétion des larmes qu'ils ont provoquée. Dans une ophthalmie chronique, par exemple, ils emploient des collyres irritants, liquides ou mous, et ils attribuent la résolution à l'action topique de ces collyres. Le plus souvent, cependant, ce n'est point à cette action mécanique et locale qu'est due la guérison; elle est le résultat des larmes abondantes que le remède a sollicitées par son contact avec la surface de l'œil. Il y a révulsion critique sur la glande lacrymale, et c'est à cette révulsion qu'il faut savoir gré de la diminution de l'inflammation. Cela est si vrai, que les collyres qu'on emploie varient infiniment dans leur composition, et que celui qui amène la guérison la plus sûre est précisément celui qui fait pleurer le plus. J'ai même essayé plusieurs fois de substituer aux collyres en usage des corps simplement irritants, et j'en ai obtenu les mêmes bons effets toutes les fois que je produisais une abondante sécrétion de larmes.

Voyez encore ce qui se passe dans les nuages et autres taches de l'œil. Vous soufflez tantôt du sucre en poudre, tantôt du calomel, tantôt du sulfate de zinc, de fer ou de cuivre, quelquefois même de l'azotate d'argent; vous y instillez une goutte d'un collyre ou même de laudanum; chacun de ces moyens provoque une sécrétion abondante de larmes, et ce n'est qu'à cette condition que la résolution de la maladie s'opère; car, n'importe le moyen, il réussit toujours pourvu qu'il cause une irritation, et par contre une sécrétion considérable des larmes.

Bien que les choses se passent le plus souvent ainsi, loin de moi la pensée de nier toute espèce d'action directe de la part du remède. Oui, sans doute, le collyre employé et directement appliqué sur l'organe malade doit y agir directement, doit y causer une modification qui, en changeant l'état de la partie malade, la dispose à une guérison plus facile. Mais ce n'est pas là son action la plus sûre. Le plus souvent c'est la sécrétion des larmes qui opère la cure. J'en trouve la preuve moins dans la qualité différente des collyres, pourvu qu'ils soient irritants, que dans une tentative que j'ai faite plusieurs fois avec succès. Dans les cas indiqués, je me suis contenté, tantôt de promener la barbe d'une plume sur l'œil, tantôt d'appliquer pendant quelques instants la tête d'une épingle dans l'angle de l'œil. J'ai toujours provoqué des larmes abondantes, toujours aussi j'ai obtenu la guérison de l'inflammation de l'œil ou de la tache que je voulais combattre. Cependant, je le déclare, ces essais ne sont pas assez nombreux pour mériter une confiance trop étendue et trop complète.

D'après toutes ces considérations, nous devons regarder la sécrétion des larmes comme une voie médicatrice par laquelle l'art de guérir peut éliminer un principe morbifique, soit en attirant sur la glande la direction fluxionnaire qui se faisait sur la partie malade, soit en opérant une sorte de crise locale qui termine ainsi la maladie, soit enfin en fournissant un liquide émollient qui sert à tempérer et à calmer l'irritation inflammatoire, et qui nous expliquerait peut-être la manière d'agir de l'occlusion des paupières dans le traitement de l'inflammation de l'œil.

Nous sommes donc fondé à admettre une médication lacrymale, ou *lacrymation*. Pour compléter ce travail, il nous faudrait maintenant faire connaître les agents à l'aide desquels la lacrymation peut être provoquée. Nous n'essayerons point d'entrer dans ces détails, parce que ces moyens sont tous bien connus; tous sont employés tous les jours et avec succès, bien qu'on ne leur attribue pas le mode d'action qui leur est propre. Ce sont tous les collyres gazeux, liquides, en poudre et en pommade. N'importe la nature ou la forme, ils agissent presque tous de la même manière, en provoquant la sécrétion des larmes. Cela est si vrai que plusieurs collyres n'arrivent pas directement sur la surface de l'œil, et ne peuvent par conséquent pas agir sur elle pour la modifier, et cependant ils n'en sont pas moins efficaces toutes les fois qu'ils sollicitent les larmes. Le sachet de camphre est dans ce cas. Beaucoup de collyres liquides ou mous appliqués sur les

paupières agissent également bien, pourvu qu'ils réussissent à provoquer la lacrymation.

(*Gaz. méd. de Lyon.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

HISTOIRE D'UN COUP DE PISTOLET INTÉRESSANT LA MÉDECINE.

(*Suite*)

M. le docteur Aubanel ayant mission d'éclairer la justice, envoie, après mûr examen, un rapport extrêmement remarquable au parquet de Marseille, dans lequel il se pose et discute trois questions.

A. *Wiard est-il en ce moment aliéné?* — Il ne l'est pas, si l'on considère seulement comme tel celui qui est agité, qui parle constamment avec incohérence, qui brise, crie et vocifère; qui se livre à des extravagances de toute nature. Mais les formes de folie sont variées. Il en est qui ne se traduisent, quoique altérant le libre arbitre, par aucun signe extérieur, et d'autres qui, ne se montrant que par intervalles et par accès, n'en sont pas moins réelles et même dangereuses au moment où les crises se produisent. Ces dernières sont quelquefois franchement intermittentes, et, durant l'intermittence, l'intelligence reprend toute sa lucidité. Mais d'autres fois, comme cela a lieu fréquemment dans les folies venues à la suite de l'ivrognerie ou entretenues par l'habitude de la boisson, les accès laissent des traces plus ou moins profondes dans les facultés, et la physionomie porte constamment l'empreinte d'une certaine altération dans les fonctions cérébrales.

L'examen direct de Wiard oblige à le considérer comme ayant actuellement ses facultés intellectuelles plus ou moins altérées; comme atteint, non pas d'un délire maniaque, mais d'une altération cérébrale qui, tout en lui permettant encore de converser avec raison, et de se conduire souvent, dans les choses ordinaires de la vie, en homme sensé, empêche plus ou moins l'exercice normal de sa conscience et de sa volonté, indique que son cerveau a été en proie à des perturbations plus graves, et signale d'une manière irrécusable que d'autres crises arriveront un jour, soit spontanément, soit sous l'influence de nouvelles excitations.

B. *Wiard était il aliéné le 23 décembre 1854 et au moment de la perpétration du crime?* — A sa sortie de prison, à neuf heures du matin, le directeur a trouvé l'inculpé parfaitement sain d'esprit; ce témoignage a sa valeur, mais que de choses la scène qui s'est passée dans l'auberge du boulevard du Muy ne nous révèle-t-elle pas? Ces propos incohérents, cet égarement dans les yeux, cette volubilité dans le langage, cette absence d'*embarras de la prononciation et de titubance des jambes* (ainsi que cela a été constaté par les témoins) qui accompagnent ordinairement l'intoxication alcoolique, ne sont-ils pas autant de signes qui démontrent l'explosion du délire?

L'inculpé ne connaissait ni le général de Rostolan, ni son colonel d'état-major; il n'avait jamais eu le moindre rapport avec ces officiers. Rien ne prouve que l'attentat ait été prémidité, que Wiard ait acheté des pistolets à cet effet, et qu'il soit allé sur le boulevard du Muy pour attendre la sortie du général. Tout porte à croire, au contraire, que les pistolets, la poudre, les capsules et les balles ont été achetés dans un autre but, et que l'idée de l'attentat n'a surgi qu'à l'instant même, à la vue de l'escorte du général, et sous l'influence d'un désordre cérébral ayant éclaté dans la matinée, se traduisant avant le meurtre par des signes d'une grande excitation nerveuse. Il y a eu évidemment chez l'inculpé, dans la journé du 23 décembre, un délire maniaque des mieux caractérisés, et que l'on doit considérer comme cause de l'attentat. Quoi d'étonnant que cet homme, déjà malade depuis longues années, ait été surexcité en premier lieu par sa mise en liberté et cette contrariété que lui a fait éprouver le refus d'être dirigé sur l'Afrique; en second lieu, par un excès de boissons alcooliques, dont l'effet a dû être d'autant plus rapide, que l'habitude du vin avait été suspendue par suite de sa détention.

C. *Wiard était-il aliéné antérieurement au 23 décembre 1854?* — Le doute est-il permis en appréciant, en véritable psychologue, son existence errante et vagabonde, depuis sa libération du service jusqu'à nos jours, c'est-à-dire depuis 1846 jusqu'en 1854? Peut-on hésiter à le considérer comme frappé d'aliénation mentale, pendant tout cet espace de temps, en présence de ses actes, de ses pérégrinations, de ses délits incessants de vagabondage et de mendicité, et de ses condamnations successives; en présence surtout du placement de l'inculpé dans deux hospices d'aliénés?

Comment l'affection mentale s'est-elle déclarée? On ne le sait pas; mais que ce soit à la suite d'un coup de pied de cheval, ou, comme le dit son frère, qu'elle soit survenue après une maladie, ou enfin que l'ivrognerie en ait favorisé le développement, il n'en est pas moins réel qu'elle existait déjà à un certain degré dans l'année 1846, lorsqu'il écrivait au ministre de la guerre cette lettre si étrange dont nous avons cité un extrait. La maladie, marquée probablement par des rémissions ou des intermittences plus ou moins longues, s'est maintenue la même pendant plusieurs années; elle a été cause de tous ses délits.

A propos de tous ces faits, que nous n'avons indi-

qués que sommairement, M. le docteur Aubanel, avec cette profondeur d'esprit et ce judicieux talent d'observation qu'on lui connaît, fait découler de la discussion médico-légale très-étendue à laquelle il se livre des conclusions nettement formulées et qui tendent à prouver que Wiard, ne jouissant pas de son libre arbitre dans la journée du 23 décembre, doit être considéré comme irresponsable de ses actes.

En vertu d'une ordonnance de non-lieu, il a été mis hors de cause; c'est une sage détermination de la justice, qu'il serait désirable d'obtenir dans tous les cas où la folie existe réellement.

Wiard est aujourd'hui à l'asile des aliénés de Marseille; on l'utilise dans un atelier. Il est calme, soumis, mais bizarre, taciturne, peu communicatif, refusant souvent de parler, n'ayant aucune conscience de l'événement ni de la gravité de la peine qu'il pouvait encourir. De plus, des symptômes irrécusables de démence avec paralysie générale ont commencé à se déclarer chez lui.

Que pensez-vous de mon histoire, cher lecteur? Ne trouvez-vous pas, comme moi, que la tâche qui incombe au médecin est quelquefois bien lourde et bien épineuse, et que lorsqu'il a à statuer sur le sort d'individus à raison déviée ou douteuse, il lui faut une grande perspicacité pour débrouiller du chaos le vrai du faux, le sensé du déraisonnable? Se faire une opinion en semblable occurence n'est pas le plus malaisé, mais il faut la faire accepter aux autres, à des magistrats peu éclairés en général sur tout ce qui touche aux manifestations du délire, à des confrères peu bienveillants, à un public ignorant et toujours prêt à crier à l'injustice. Dans le cas particulier qui vient de nous occuper, M. Aubanel a obtenu un beau succès, et il a bien fait de demander le placement de Wiard *à tout jamais* dans un asile d'aliénés. Cet arrêt semble avoir, il est vrai, quelque chose de grave, de contraire à notre législation, de pénible en quelque sorte à la conscience, car l'incurabilité n'est jamais absolue. Un aliéné peut guérir en dépit de toute prévision, le meurtre peut être commis dans un accès de manie qui ne se reproduira plus; faut-il néanmoins condamner à un isolement perpétuel les pauvres malades dont le rétablissement est possible? J'admets toute la dureté d'une décision de cette nature, mais devons-nous oublier les intérêts de la société, compromettre la sécurité publique par notre imprévoyance et notre témérité? Il n'y a pas à hésiter un seul moment; le médecin légiste doit signaler le danger, communiquer ses craintes et indiquer les précautions que la sagesse commande.

H. Legrand du Saulle.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Notice sur les **Maladies des voies respiratoires** et sur le **fumigateur pectoral**, par J. Espic, pharmacien, ex-membre du conseil de salubrité de la Gironde. — Paris, 1856. Chez l'auteur, rue d'Amsterdam, 14, et chez M. Pagès, rue d'Hauteville, 31.

La petite brochure que vient de publier M. Espic montre, d'une manière claire et évidente, que beaucoup d'indispositions ou de maladies peuvent être soulagées ou guéries par les cigarettes composées, auxquelles il a donné le nom de *fumigateur pectoral*. Telles sont l'asthme, l'oppression, le rhume, le catharre pulmonaire, la toux nerveuse, la phthisie pulmonaire et laryngée, l'enrouement, l'extinction de la voix, l'angine, le rhume de cerveau, les névralgies de la face, etc., etc. Nous avons déjà à plusieurs reprises attiré l'attention de nos lecteurs sur les médicaments employés sous forme de fumigations; ce n'est pas sans de fortes raisons que nous attribuons à cette médication une haute importance; aussi ne pouvons-nous qu'approuver les opinions de l'auteur lorsqu'il vante, d'une manière aussi intelligente que précise, l'emploi de ce puissant moyen. Voici, au reste, comment il s'exprime à ce sujet :

« Lorsqu'il s'agit, dit M. Espic, d'introduire des médicaments dans l'économie humaine, on ne peut les y faire pénétrer que par trois voies seulement : le tube digestif, les voies respiratoires et la peau. A diverses époques, et selon les systèmes qui étaient plus ou moins en faveur parmi les médecins, on avait une préférence pour l'une ou l'autre de ces voies. On doit cependant remarquer que généralement les médicaments ont été introduits par la bouche; à peine les anciens firent-ils quelques rares essais des vapeurs médicamenteuses employées comme fumigations pulmonaires. De nos jours, on s'est bientôt aperçu que beaucoup de maladies, et en particulier celles des organes de la respiration, sont traitées beaucoup plus fructueusement par cette dernière forme que par les précédentes.

« On comprend, en effet, que lorsqu'il est possible de porter le médicament directement sur l'organe malade, les résultats obtenus doivent être plus rapides, plus certains et plus exempts d'une foule d'inconvénients. Lorsqu'on a affaire à un mal extérieur, à un abcès, par exemple, ce n'est pas sur une autre région que sur celle du mal lui-même qu'on applique un cataplasme émollient; il était donc rationnel d'employer les fumigations pulmonaires pour combattre les maladies du poumon et de ses annexes. Aussi les médecins qui ont eu recours à ce genre de médication ont-ils obtenu plus de succès que les autres.

« Les personnes étrangères à l'art de guérir ne se doutent guère de la puissance des fumigations pulmonaires ; car pour être édifié suffisamment, il faudrait connaître, au moins d'une manière générale, l'anatomie et la physiologie des organes de la respiration.

« Puisque le sang se trouve à chaque instant en contact avec l'air que nous respirons, il est possible d'introduire ainsi dans le sang lui-même tous les médicaments susceptibles de se volatiliser. L'introduction de ces substances dans l'estomac ne devient plus qu'un moyen détourné qui fait perdre du temps, qui altère très-souvent les organes digestifs en les irritant, les enflammant, et en diminuant considérablement l'énergie de leurs fonctions.

« Par les voies respiratoires, l'action des médicaments est directe et rapide, elle ne produit aucun trouble sur les organes de la digestion, et le médicament, ayant le sang pour véhicule, est porté presque instantanément dans toutes les parties du corps. Les inspirations d'iode en sont un exemple sensible ; si un malade en fait usage pendant quelques minutes, la perception de leur odeur caractéristique est presque aussitôt constatée aux extrémités inférieures.

« L'admirable découverte du chloroforme vient également à l'appui de cette théorie toute rationnelle; on sait que quelques inspirations suffisent, une seule même chez quelques sujets, pour produire l'insensibilité la plus complète. Remarquons encore que la circulation ne s'en trouve nullement troublée, et que l'être dont un membre peut être impunément retranché sans qu'il en ressente la plus légère douleur, a généralement le pouls plus calme que ne l'ont les assistants, et parfois l'opérateur lui-même.

« Au moyen des fumigations pulmonaires, on peut agir sur presque toutes les maladies, mais on doit mettre en première ligne, ainsi qu'on le comprend bien, celles des voies respiratoires.

« Beaucoup d'appareils ont été imaginés pour introduire les vapeurs médicamenteuses dans les voies respiratoires ; presque tous sont d'un usage impraticable ou difficile. Non-seulement ils coûtent fort cher, mais ils obligent le malade à garder certaines attitudes gênantes qui produisent des douleurs de tête, quand elles ne nuisent pas à la respiration elle-même. Rien de plus simple que la cigarette ; aussi à une époque où le camphre était en faveur, la cigarette camphrée fit-elle le tour du monde. Le tabac lui-même n'est-il pas la preuve la plus répandue et la plus concluante des avantages qui appartiennent à ce mode de fumigation ?

Certes, les fanatiques de tabac, et ils sont nombreux, n'auraient pas manqué d'employer un autre moyen pour absorber les vapeurs de ce végétal, s'ils avaient pu trouver quelque chose de préférable à l'action de *fumer*. Aussi, n'ai-je jamais voulu recourir aux appareils, même les plus simples, pour faire absorber par les poumons les substances qui composent mes cigarettes. D'ailleurs, le moyen de les utiliser est si facile, qu'il ne nécessite pas un long apprentissage; puis elles sont aisément transportées, elles tiennent si peu de place dans le bagage du voyageur, elles sont préservées si facilement de l'humidité ou de toute autre altération, qu'il serait superflu de leur chercher une autre forme. »

Nous ne pouvons poursuivre davantage cette longue citation, mais nous reviendrons sur cet intéressant petit livre que nous quittons à regret, et qui renferme une foule d'idées précieuses.

D. R.

FORMULES

—

SIROP ANTI-SCROFULEUX.

Prenez : Mou de veau frais	125	grammes.
Mucilage de lichen d'Islande	64	»
Dattes	64	»
Jujubes	64	»
Figues grasses	64	»
Raisins secs	64	»
Têtes de pavots, six		
Digitale	1,3	décigr.
Extrait de ciguë	2	grammes.

Eau et sucre, quantité suffisante pour former un kilogramme de sirop.

Deux ou trois cuillerées à bouche de ce sirop par jour peuvent être utiles dans la phthisie scrofuleuse.

—

LAVEMENT CONTRE LA DIARRHÉE.

Prenez : Blanc d'œuf	1	
Battez dans : Eau	200	grammes.

Passez et donnez en une seule fois.

—

LINIMENT CONTRE LE RHUMATISME.

Huile de camomille	64	grammes.
Alcool ammoniacal	32	—
Laudanum de Rousseau	10	—
Huile volatile de menthe poivrée	4	—

Pour employer en frictions matin et soir sur le siége de la douleur rhumatismale.

On doit frictionner doucement pendant douze à quinze minutes, à l'aide d'un morceau de flanelle ou de ouate.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 novembre 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 153

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'empoisonnement par l'opium. Premiers soins qu'il réclame. — Traitement de l'asthme nerveux par la fumée de datura. — Incisions pratiquées sur les gencives d'un jeune enfant avec une lancette. Hémorrhagie. Mort. — Emploi du chlorate de potasse dans l'angine couenneuse. — Angine gangréneuse. Traitement par le chlorate de potasse. — Traitement de l'aliénation mentale par l'usage du lait. — Médication simple employée contre la fièvre d'accès — Bulletin bibliographique. — Formule : Baume antirhumatismal.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 NOVEMBRE 1856.

Les maladies sont devenues plus nombreuses depuis la dernière quinzaine ; les maux de gorge ont atteint surtout un grand nombre d'enfants, et l'angine couenneuse est venue encore se ranger au nombre des affections graves du moment ; fort heureusement, ainsi qu'on le verra plus loin, l'art de guérir a fait encore sur ce point de nouvelles conquêtes.

Les maladies des yeux, les érysipèles, les affections des voies respiratoires sont également assez multipliés, ce qui arrive toujours à cette époque de l'année. Prémunir les pieds contre le froid et l'humidité, avoir le même soin et la même surveillance pour les jeunes enfants, c'est déjà un puissant moyen pour éviter toutes ces indispositions.

DE L'EMPOISONNEMENT PAR L'OPIUM.

PREMIERS SECOURS QU'IL RÉCLAME.

Parmi les substances qui produisent fréquemment l'empoisonnement, l'opium doit être placé au premier rang. Il ne s'agit pas, bien entendu, de ces symptômes toxiques et de cet empoisonnement lent dont les fumeurs d'opium nous offrent le triste exemple, mais des accidents auxquels donnent lieu trop souvent l'opium et ses préparations, lorsqu'ils sont pris par erreur et à trop forte dose. Ainsi, il n'est pas d'année qui ne compte quelques victimes du *laudanum*, l'une des préparations opiacées des plus usitées ; c'est à propos de ces funestes accidents que nous voulons donner quelques renseignements à nos lecteurs.

L'opium n'est autre chose que le suc épaissi que fournissent les capsules du pavot blanc ; le commerce le tire principalement de l'Inde, de la Perse, de la Turquie d'Asie et de l'Egypte ; cependant on peut en récolter dans beaucoup d'autres pays, et la culture du pavot a pris dans ce but une très-grande activité en France depuis quelques années. Nous ne nous étendrons ici ni sur l'histoire de cette substance qui est connue depuis bien des siècles, ni sur la manière dont elle est cultivée et récoltée ; signalons toutefois son importance commerciale qui est très-grande, donnant lieu nécessairement à de nombreuses falsifications, et le rôle éminent que joue l'opium dans l'art de guérir ; il fait partie des médicaments de premier ordre, et il est précieux pour le traitement d'une foule de maladies.

Comme la plupart des médicaments actifs, l'opium, pris à trop forte dose, peut occasionner les plus graves accidents ; c'est un narcotique puissant qui produit d'abord un affaiblissement gradué des forces, puis une tendance au sommeil qui se change bientôt en un état profondément léthargique. Les membres sont alors dans une immobilité absolue, la respiration devient rare, le pouls est lent, petit, faible, la peau se refroidit de plus en plus, la pupille est dilatée ou contractée, et la mort ne tarde pas à terminer la scène.

C'est cet ensemble de symptômes qui fait croire généralement que l'empoisonnement par l'opium donne lieu à une mort très-douce ; mais les phénomènes produits sont loin d'être toujours les mêmes, et ils se traduisent quelquefois par une excitation très-prononcée du système nerveux. Au lieu d'un état de somnolence, c'est au contraire de l'agitation qui se produit ; le malade éprouve des nausées, des vomissements, des secousses violentes ; la face est le siége de mouvements convulsifs, et, ce qui est très-remarquable, c'est que ces effets se montrent principalement lorsque l'opium a été pris en très-grande proportion.

A quelle dose l'opium peut-il causer la mort ? Il est difficile de faire à cette question une réponse absolue, car la susceptibilité individuelle à tel ou tel poison vient souvent modifier les résultats, et de même que l'on a vu des personnes qui supportent sans accidents notables des doses énormes d'opium, on a remarqué chez d'autres que les plus graves symptômes avaient lieu après avoir pris une faible quantité de la même substance ; les enfants surtout ne peuvent en absorber impunément une assez faible parcelle. Si le vomissement a lieu peu de temps après l'ingestion du poison et spontanément, le danger est beaucoup moins grand. En général, les médecins ne dépassent guère, à moins d'indication spéciale, la dose de cinq à dix centigrammes pour les vingt-quatre heures, c'est-à-dire un ou deux grains, car chez certains sujets, il suffirait de quelques grains seulement pour voir naître les plus graves désordres.

Parmi les nombreuses préparations d'opium, le *laudanum de Sydenham*, que le vulgaire appelle naïvement *eau d'anum*, est à coup sûr la plus employée ; aussi donne-t-elle souvent lieu à de funestes méprises lorsqu'elle est laissée en certaine quantité à la disposition des malades ou des personnes qui les gardent.

Voici comment est préparé le laudanum de Sydenham, ou vin d'opium composé :

Prenez : Opium choisi et coupé en morceaux.	64	grammes.
Safran incisé.	22	—
Cannelle.	4	—
Girofles.	4	—

Mêlez le tout, faites macérer pendant quinze jours ; passez, exprimez fortement et filtrez.

Vingt gouttes de ce médicament pèsent environ un gramme (vingt grains), et représentent cinq centigrammes (un grain) d'extrait d'opium. On conçoit combien il est nécessaire d'être circonspect dans l'administration d'un pareil remède, et on se rappelle encore, dans le monde médical, l'affreux événement qu'occasionna la distraction d'un médecin qui prescrivit dix grammes de laudanum dans un lavement, au lieu de dix gouttes, et qui fut assez malheureux pour causer la mort de son ami.

Ces sortes d'erreurs pourraient être cependant évitées, et nous écrivions, à l'occasion du fait ci-dessus, la lettre suivante à la *Gazette des Hôpitaux*, le 7 novembre 1850 :

« Monsieur le rédacteur,

« Le bruit de l'empoisonnement de M. X... par le laudanum donné en lavement, vient de retentir dans toutes les feuilles médicales et politiques. En présence d'un aussi triste événement, je crois devoir vous signaler la manière dont je prescris depuis longtemps le laudanum destiné à être pris en lavement, ce mode de prescription me paraissant devoir rendre toute erreur à peu près impossible de la part des médecins ou de celle d'autres personnes.

« Persuadé que, l'usage externe excepté, le laudanum ne doit *jamais* être mis à la discrétion du malade ou de ceux qui l'entourent, lorsque j'ai l'intention de l'administrer en lavement, je formule ainsi :

Laudanum de Sydenham.	2,50
Eau simple ou eau de laitue.	150, »
Grammes.	152,50

« Ajoutez deux cuillerées à bouche du mélange à un quart de lavement, qui sera pris le, etc.

« De cette façon, le médecin vérifie trois fois la dose qu'il prescrit, en même temps qu'il écrit sa formule. Il l'inscrit une première fois, il l'examine forcément en faisant l'addition, puis enfin, il fait nécessairement, de mémoire, le petit calcul de ce que chaque cuillerée employée contiendra de laudanum.

« On sait qu'une cuillerée d'eau pèse quinze grammes, et que vingt gouttes de laudanum représentent à peu près un gramme ; on est donc certain, à cela près d'une fraction insignifiante dépendant de la capacité de la cuillère, que chaque cuillerée contiendra cinq gouttes de laudanum ; ce qui permet au médecin d'élever les doses avec sécurité.

« Ce dosage en poids est d'autant plus avantageux, qu'il est bien reconnu que le volume des gouttes d'un liquide varie en raison de plusieurs circonstances, dont la principale est la forme

du vase qui le contient. Puis il est très-difficile à une main non exercée de compter par gouttes, ce qui cause de nombreuses erreurs, puisque le laudanum en flacon est devenu *malheureusement*, depuis quelques années, un médicament de réserve pour la plupart des familles.

« Pendant le choléra, lorsque la frayeur et le désordre régnaient autour des malades, j'ai toujours, en prescrivant le laudanum en lavement, employé la méthode que j'indique, et tous les confrères auxquels j'en ai parlé l'ont adoptée dans leur pratique.

« Agréez, etc.

« Dr Reinvillier. »

Malgré l'activité dont est doué l'opium, c'est un des poisons auxquels l'économie s'habitue le plus facilement, et nous donnions récemment des soins à une malade, affectée d'un cancer de la matrice, qui prenait chaque jour une dose d'opium suffisante pour empoisonner vingt personnes. Mais chez ces malades mêmes on ne pourrait dépasser de beaucoup et tout à coup la dose habituelle, car ce n'est que graduellement qu'ils sont arrivés à absorber des proportions aussi énormes d'un médicament dont le médecin était cependant parcimonieux et n'augmentait qu'à regret la quantité.

Les secours que réclame l'empoisonnement par l'opium sont les suivants :

S'il ne s'est pas écoulé un temps trop considérable depuis l'ingestion du poison, il faut commencer par l'évacuer si c'est possible. On a recours dans ce but à cinq centigrammes d'émétique dissous dans un demi-verre d'eau ; on répète cette dose trois ou quatre fois à quelques minutes d'intervalle ; on fait boire beaucoup d'eau tiède au malade ; enfin on favorise le vomissement par tous les moyens possibles ; il faut même employer au besoin la titillation de la luette exercée avec les barbes d'une plume ou tout simplement avec le doigt indicateur. Ces soins s'adressent bien entendu au malade qui a pris par la bouche l'opium ou l'une de ses préparations.

Quand le poison a été pris en lavement, c'est aux lavements purgatifs qu'il faut avoir recours ; celui qu'on prépare de la manière suivante a une action rapide et efficace :

Séné	20	grammes.
Faites infuser dans :		
Eau bouillante	500	—
Ajoutez :		
Sulfate de soude.	50	—

Après avoir employé tous les moyens propres à évacuer le poison, on combat le narcotisme avec une forte infusion de café à laquelle on a ajouté un peu d'eau-de-vie. On peut en donner plusieurs tasses en laissant quatre à cinq minutes d'intervalle entre chacune d'elles ; si le malade ne pouvait les avaler, soit par répugnance, soit parce que le narcotisme serait trop profond, on les lui donnerait au besoin en lavement. Il est préférable de ne pas ajouter de sucre au café ou d'en ajouter très-peu, parce que les liquides sucrés restent beaucoup plus longtemps dans l'appareil digestif avant d'être absorbés que ceux qui ne sont pas sucrés. Une petite quantité d'eau-de-vie sert à favoriser l'absorption du café et agit d'ailleurs comme stimulant.

Si on n'est pas trop éloigné d'une pharmacie, il est bon de se procurer une forte *solution d'iodure de potassium ioduré ;* la chimie moderne a trouvé dans cette préparation un contre-poison de l'opium, et il serait même mieux de l'administrer avant le café, par cuillerées et à intervalles très-rapprochés ; mais ce médicament demande déjà une certaine expérience et ne peut guère être manié avec habileté par les personnes étrangères à l'art de guérir. L'évacuation du poison et l'ingestion du café sont souvent suffisantes pour sauver le malade, et ces premiers secours peuvent être donnés par tout le monde ; il suffit de déployer un peu d'intelligence, d'activité et de sangfroid.

Dr Reinvillier.

Traitement de l'asthme nerveux par la fumée de datura.

Nous rendions compte, dans notre dernier numéro, d'une petite brochure sur le traitement des maladies des voies respiratoires par le fumigateur pectoral de J. Espic. Nous trouvons aujourd'hui, dans le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques*, le compte rendu d'un travail du docteur Valérius qui intéressera nos lecteurs, car il vient encore prouver la valeur des vapeurs médicamenteuses contre l'asthme nerveux.

L'auteur, dans une communication à la Société de médecine de Gand, n'hésite pas, dit ce journal, à proclamer l'existence de l'asthme nerveux. S'il est vrai de dire que, dans le plus grand nombre des cas de suffocation asthmatique, on peut constater la présence d'une maladie du cœur, des gros vaisseaux, des bronches ou des poumons, ces lésions n'existent assurément pas dans l'asthme qui survient chez les femmes hystériques, par exemple, avec un degré de violence dont on se ferait difficilement l'idée, si on ne l'avait pas observé. Les femmes alors sortent précipitamment de leur lit, ou-

vrent leur fenêtre, se cramponnent aux objets qui les entourent, et font, pour respirer, des efforts inouïs. En les voyant la bouche et les narines largement ouvertes, les traits décomposés, la face tour à tour pâle et congestionnée, les yeux brillants et sortant des orbites, la souffrance et la terreur peintes sur la physionomie, le praticien ne serait-il pas conduit à porter un fâcheux pronostic s'il ne savait pas que ces accidents, qui paraissent menacer si sérieusement le principe vital, vont céder dans quelques instants d'eux-mêmes ou sous l'influence de quelques antispasmodiques? Et quand ces accès d'asthme se répètent sans cesse, pendant des mois, pendant des années et finissent enfin par ne plus se produire sans qu'on puisse reconnaître la cause de cet heureux changement, n'est-on pas autorisé à penser que l'élément nerveux a joué le principal rôle dans cette maladie, et que si le sujet avait succombé dans une des crises, on n'aurait trouvé à l'autopsie aucune lésion appréciable du cœur ni des poumons?

M. Valérius est donc convaincu de l'existence possible de cet asthme nerveux, et nous croyons que le plus grand nombre des praticiens est de son avis. Mais le but de sa communication n'était pas seulement de rappeler la distinction à établir entre les différentes espèces d'asthme; il voulait signaler un mode de traitement qui lui a procuré des cures merveilleuses, c'est-à-dire qui très-souvent a dissipé sur-le-champ la suffocation.

On sait que, parmi les médications prescrites contre l'asthme nerveux, on signale surtout les vapeurs de jusquiame, de belladone, et particulièrement de datura stramonium, qui a été vivement recommandé dans ces derniers temps. Ce serait aussi le moyen le plus efficace, suivant M. Valérius; mais il ne faudrait point charger le malade de faire lui-même ces fumigations. Il est évident d'abord que ce n'est que dans l'intervalle des accès qu'il serait possible au malheureux, en proie à la suffocation, de fumer ces substances narcotiques, sous forme de cigarettes, comme on est dans l'usage de le prescrire. Pendant la crise, le malade ne peut attendre de secours que des personnes qui sont autour de lui. En aspirant d'ailleurs cette fumée qu'il produit lui-même, il la rejette presque tout entière au dehors et n'en tire presque aucun profit. Il faut que quelqu'un se charge de lui lancer la fumée de stramonium au visage, en choisissant le moment de ses aspirations, afin que cette vapeur pénètre immédiatement dans les voies respiratoires du patient. Il est merveilleux de voir alors avec quelle rapidité la suffocation se dissipe et quelle petite quantité de fumée est nécessaire pour ramener le calme dans l'économie. A peine cette fumée a pénétré dans le poumon, que le malade est pris d'une petite toux sèche, et c'est ordinairement le signal d'une rémission dans les symptômes, quelquefois même de la cessation complète de sa crise.

Le fait capital qui résulte de l'observation du médecin belge, est la nécessité qu'il aurait constatée de faire aspirer la fumée de datura au moment même où elle sort de la pipe, et avant que, par son contact avec l'air de la chambre, elle se soit refroidie. C'est en vain, d'après lui, qu'on mettrait l'asthmatique dans une atmosphère de vapeurs narcotiques; il faut que cette vapeur s'introduise dans ses narines au moment même de sa production : aussi a-t-il imaginé un petit appareil, à ce destiné, dans lequel on brûle la feuille sous le nez du malade, de manière à lui faire aspirer aisément la fumée qui s'en dégage.

Incisions pratiquées sur les gencives d'un jeune enfant avec une lancette. — Hémorrhagie. — Mort.

PAR M. LE DOCTEUR NICOL

Mon fils, un enfant de bonne constitution, sevré au bout d'un mois et plein de santé, se trouve attaqué par le choléra infantile à l'âge de quatre mois. Il se relève parfaitement de cette maladie; mais à six mois une nouvelle attaque a lieu. De l'orge, de la gomme arabique, des frictions sur le ventre avec des liniments camphrés et opiacés, un vésicatoire à l'épigastre, des astringents, du tannin introduit dans l'économie par la bouche et par le rectum, enfin de l'acide cyanhydrique pour modérer les vomissements, tels furent les divers remèdes qui, après trois semaines, firent complétement disparaître les accidents.

Dans le cours de ce traitement, c'est-à-dire treize jours avant sa mort, alors que rien n'annonçait chez lui de la faiblesse, et que son affection n'avait laissé pour toutes traces qu'un peu de changement dans le visage et une légère dépression des fontanelles, il sembla nécessaire de lui faire quelques scarifications sur les gencives, pour le soulager d'un gonflement local accompagné de rougeur et de fluxion des joues, ce qui le privait de repos. Les incisions saignèrent modérément, et tout se passa comme à l'ordinaire. Quatre jours après, de nouvelles incisions paraissaient devoir être faites, et c'est alors

qu'une d'elles continua à saigner au delà du temps ordinaire, et ne cessa de couler qu'après l'emploi des styptiques prolongés pendant deux ou trois jours. Mais à peine une incision ne donne-t-elle plus lieu à une hémorrhagie, qu'une autre s'ouvre et donne passage au sang. Cet état dura jusqu'à la mort du petit malade, *douze jours entiers !*

Pendant ce long espace de temps, tous les moyens imaginables furent mis en usage avec le plus grand soin et la plus vive sollicitude. Le sang continuait toujours à couler, et l'enfant mourut treize jours après les secondes incisions.

Cette hémorrhagie a été si persistante, et on lui a opposé un si grand nombre d'agents propres à arrêter le cours du sang, qu'il ne sera peut-être pas complétement sans intérêt de les énumérer. Les escharotiques et les styptiques employés sont : la teinture de sesquichlorure de fer, des solutions saturées d'alun et de sulfate de zinc avec acide sulfurique ; une solution concentrée de nitrate d'argent ; le nitrate d'argent cristallisé ; l'acide tannique et l'acide gallique en poudre ; le sulfate de cuivre cristallisé ; l'huile de térébenthine ; les mélanges réfrigérants ; le fer rouge ; compresses trempées dans une solution de tannin appliquées avec compression ; charbon ; solution alcoolique de bi-chlorure de fer avec acide chlorhydrique.

Ces divers styptiques ont été appliqués à différentes reprises. Le nitrate d'argent cristallisé arrêta seul l'hémorrhagie pendant quelques heures. Le mouvement des joues et des mâchoires ayant détaché l'eschare, le sang coula de nouveau. Le cautère actuel, appliqué sous l'influence du chloroforme, produisit peu ou point d'effet. On peut en dire autant de l'acide nitrique employé dans la période anesthésique. Aucun styptique, de n'importe quelle puissance, ne put arrêter le sang, et ceux qui, dans une autre partie, sont les plus efficaces, ne purent être maintenus sur les gencives assez longtemps pour produire un effet suffisant.

Pendant la plus grande partie de la dernière semaine, l'estomac du petit malade retenait encore bien les aliments et les médicaments, et on en profita pour lui donner autant que possible les éléments du sang ; c'est ainsi qu'on lui administrait du thé de bœuf avec sa fibrine, de la gélatine de pied de veau, de l'albumine d'œuf, du sel, avec du citrate de fer, de l'esprit aromatique d'ammoniaque et quelquefois du vin. Le tannin fut donné en lavement, mais je ne permis pas qu'on introduisit dans l'estomac de mon enfant ni tannin ni acide gallique, craignant que l'action chimique de ces agents ne vînt à le priver de quelques éléments alibiles, car je n'avais plus d'espoir qu'en ces derniers.

A quoi donc attribuer cette hémorrhagie ? A une diathèse hémorrhagique ? Non, puisque les premières incisions ne présentèrent rien d'anormal. Rien n'a donné la moindre idée d'un état scorbutique ; à la fin de cette perte sanguine, le liquide était pâle et séreux ; mais dans les jours précédents, et pendant tout le temps de l'application des styptiques, le sang avait conservé sa couleur, le pouls était bon, les lèvres et les gencives d'un aspect favorable. Le sang n'obéissait pas à une pulsation ; son jet, loin d'être saccadé, était continu, et bavait comme s'il sortait des vaisseaux capillaires.

N'ayant jamais vu une hémorrhagie résister aux moyens énergiques qu'on a mis en œuvre dans ce cas, et n'ayant pas souvenir que des incisions si innocentes ordinairement, et dont l'emploi est si répandu, aient jamais donné lieu à une semblable perte de sang, j'ai cru devoir publier cette observation dans l'intérêt de la science. (*Assoc. Med. Journ.*)

Emploi du chlorate de potasse dans l'angine couenneuse.

M. le docteur Trousseau a employé avec succès le chlorate de potasse contre l'angine couenneuse ; voici un cas dans lequel ce moyen lui a très-bien réussi :

Le vendredi 4 juillet, en enfant présenta, sur la luette et sur les amygdales, les fausses membranes caractéristiques de l'angine couenneuse. M. Trousseau cautérisa immédiatement les parties malades avec une éponge chargée de la solution suivante :

Azote d'argent	4	grammes.
Eau distillée	8	—

Puis, à partir de ce moment, le petit malade commença à prendre par cuillerée à café une potion ainsi composée :

Chlorate de potasse	4	grammes.
Sirop simple	40	—

Le samedi, le dimanche et le lundi, on cautérisa de nouveau l'arrière-gorge, et l'enfant ne discontinua pas de prendre son sirop chloraté, contenant toujours 4 grammes de chlorate pour les vingt-quatre heures. Le mardi, 7 juillet, la guérison était complète.

En appelant l'attention sur ce fait, M. Trousseau s'est proposé de montrer la double intervention de la médication locale et de la médication générale concourant au même but, et l'atteignant avec un bonheur qu'on n'a pas toujours par l'emploi exclusif de la cautérisation. Il semble que ces deux moyens s'aident mutuellement, et c'est pourquoi on ne saurait recommander trop vivement aux praticiens de mettre en usage une combinaison dont l'expérience vient chaque jour faire ressortir davantage la valeur thérapeutique et la parfaite inocuité. (*Jour. de Méd. et de Chirurg. prat.*)

Angine gangréneuse. — Traitement par le chlorate de potasse.

Le 17 août 1856, je fus appelé auprès de l'enfant Bogneaux, âgé de huit ans, appartenant à une famille d'ouvriers peu aisés et mal nourris.

Depuis le 13, il se plaint de mal de gorge, d'une grande difficulté à avaler, à tousser, à expectorer.

Il n'a jamais eu d'autre maladie qu'une fièvre intermittente il y a trois ans; traitée incomplétement, elle a duré une année, après quoi il s'est montré au cuir chevelu un eczéma, avec sécrétion abondante, qui se suspend au moment où l'angine fait invasion, se tarit complétement pendant toute la durée de cette affection, puis reparaît après sa guérison.

La maison habitée par la famille Bogneaux est située à l'extrémité et dans le bas d'un faubourg de Pithiviers; la chambre où couche toute la famille est au-dessous du niveau de la rue, sans être cependant humide; elle est suffisamment éclairée et aérée.

En entrant dans cette chambre, je suis saisi d'une forte odeur de gangrène, qui augmente et devient insupportable près du lit. Je trouve le petit malade en proie à une fièvre vive, avec une peau sèche et brûlante; il n'a pas dormi de la nuit; sa figure est rouge, un peu bouffie, et il a de la peine à parler; sa voix est nasonnée; la déglutition provoque de la douleur et une toux pénible. Son haleine a l'odeur caractéristique et fétide de la gangrène. Les glandes du cou et de la mâchoire ne sont point engorgées.

J'examine la gorge : l'amygdale droite, gonflée, saillante, d'un gris terne, déborde le pilier du voile du palais, dont le rebord est grisâtre, excepté vers la voûte, où il est jaunâtre, ainsi qu'à la luette; cette teinte paraît se prolonger à gauche, où l'œil arrive à peine, à cause de la difficulté de faire ouvrir la bouche.

Je prescris 4 grammes de chlorate de potasse dans 100 grammes d'eau gommée tiède, édulcorée avec le sirop de fleurs d'oranger, à prendre dans les vingt-quatre heures. Pour tisane, 30 grammes de quinquina concassé, en infusion dans un litre d'eau bouillante. Je m'abstiens des cautérisations.

Le lendemain 18, le malade, dans un effort de toux, a rendu une portion de l'amygdale droite. Sa mère l'a conservée et me la montre. Elle me dit que son enfant avale mieux; qu'il a un peu dormi. L'odeur gangréneuse est tout aussi forte; l'inspection de la gorge, toujours très-pénible, ne me révèle pas de changement.

J'augmente de 1 gramme la dose de chlorate de potasse. Même tisane.

Le lendemain 19, il y a moins de fièvre; la déglutition est plus facile; la nuit a été bonne; l'odeur gangréneuse paraît diminuée. Tout le rebord du voile du palais, y compris la luette, est d'un gris sale; un lambeau de la luette paraît prêt à se détacher.

Je porte le chlorate à 6 grammes. Même tisane.

Le 20, troisième jour du traitement, l'odeur est presque nulle. Le reste de l'amygdale droite a été rejeté au dehors avec une portion de la luette et recueillie par la mère qui me le montre. Elle a vu des lambeaux semblables, m'assure-t-elle, dans les garde-robes. On aperçoit dans le fond de la gorge le voile du palais tout frangé et déchiqueté sur ses bords; d'autres petites portions se séparent encore des parties saines. La fièvre a cessé.

J'ajoute au traitement du bouillon et deux potages. Même tisane et 7 grammes de chlorate de potasse dans 150 grammes de véhicule tiède; le lendemain même traitement, nourriture plus abondante, un peu de vin.

L'enfant se lève le 21, cinquième jour du traitement. Il ne tarde pas à reprendre toutes ses habitudes. Je cesse mes visites. Je l'ai revu ces jours derniers. Voici au bout de deux mois l'état de sa gorge :

A droite, plus d'amygdale; le pilier du voile du palais est rétréci; à gauche, l'amygdale paraît très-petite et ne peut être aperçue que dans les grandes inspirations. La luette est réduite à un moignon insignifiant.

L'état général est très-bon; le teint clair, rosé, la figure pleine, l'appétit soutenu; la déglutition des aliments solides et liquides se fait sans difficulté. La voix a son timbre normal.

L'eczéma a repris ses droits de domicile depuis la

disparition de l'angine. Il s'est fixé à la partie postérieure de la tête. Je crois qu'un traitement convenable en fera bientôt justice.

Quant au chlorate de potasse employé contre l'angine gangréneuse, je ne sais s'il faut lui attribuer l'honneur de la guérison, ou si tout simplement celle-ci est due à un effort suprême et bienfaisant de l'organisation, qui, sans le chlorate et par les seules forces du travail éliminateur, aidé des toniques, aurait suffi à séparer des parties saines les parties gangrénées.

(*Union médicale.*) Dr Augé fils, de Pithiviers.

Traitement de l'aliénation mentale par l'usage du lait.

Une certaine forme d'aliénation mentale spéciale aux femmes a occupé depuis longtemps l'attention des praticiens, c'est celle qui se produit à la suite du sevrage. M. Baillarger ayant remarqué que les bains prolongés, qui réussissent généralement contre la manie aiguë, avaient moins de succès pour ces malades ou étaient même quelquefois suivis d'accidents sérieux, s'est adressé à une médication dont la diète lactée est un des principaux moyens. Les faits suivants, recueillis dans son service d'hôpital à la Salpêtrière, et communiqués à l'*Union médicale* par M. Féron, interne des hôpitaux, donnent une idée de ce traitement et témoignent en sa faveur.

« Une femme T..., âgée de vingt-cinq ans, est amenée à la Salpêtrière le 4 juin 1856, avec les symptômes d'un accès de manie aigue. Cette femme, dont la constitution est robuste, a été atteinte dix jours après avoir sevré son enfant, qu'elle avait nourri six mois. A son entrée dans le service de M. Baillarger, elle présentait une grande agitation, se traduisant principalement par une excessive loquacité. Les pupilles sont très-dilatées, mais égales; le pouls à 90; la langue un peu sèche; insomnie.

La malade fut mise à l'usage de la diète lactée. Le lait lui servait en même temps d'aliment et de calmant pour la soif; elle en buvait avec avidité jusqu'à deux litres par jour sans dégoût. On mélangait en outre au lait les calmants qu'on prescrit d'habitude contre l'agitation et l'insomnie. M. Baillarger donne la préférence à l'eau de laurier-cerise, à doses progressivement croissantes. Ce médicament, mêlé au lait, lui donne une saveur agréable, et est pris par les malades sans répugnance. Enfin, la glace sur la tête, quelques lavements salés et huileux pour maintenir le ventre libre, des purgatifs donnés à deux ou trois reprises, le repos au lit, tels sont les moyens qui constituent le traitement auquel cette femme fut soumise.

Dès ce moment il y eut plus de calme. Le pouls est revenu peu à peu à son rhythme normal; l'insomnie a cessé; l'incohérence des idées a diminué, puis disparu graduellement après avoir pris le caractère d'un délire tranquille. Cette cessation du délire a coïncidé avec un ralentissement de la circulation, un refroidissement général, ainsi qu'un assoupissement prolongé, phénomène que M. Baillarger rapporte aux sédatifs administrés à doses croissantes. Enfin, après avoir maintenu les fonctions de l'intestin au moyen de purgatifs et de lavements, la guérison était complète quinze jours après le début des accidents.

— Le second fait rapporté par M. Féron, bien qu'il ne rentre pas précisément par sa nature dans la catégorie des faits dont nous venons de parler, n'en présente pas moins de l'intérêt sous le point de vue de la médication dont les effets sont plus évidents que dans le cas qui précède.

Il s'agit d'une femme âgée de trente-huit ans, qui avait donné depuis quinze à seize ans des signes de bizarrerie, lorsqu'à la suite d'un événement qui lui causa une vive impression, elle tomba dans un délire complet, avec prédominance d'idées mélancoliques. A son entrée à la Salpêtrière, le 29 juin, la malade était en proie à une grande agitation; le délire était de nature mélancolique. La peau était un peu chaude; le pouls battait 72. — On prescrivit deux litres de lait avec addition de dix grammes de laurier-cerise.

Pendant plusieurs jours, l'agitation continua; mais le 5 juillet, il survint une amélioration marquée. Bien que les idées fussent encore incohérentes, les réponses étaient assez nettes; la malade buvait toujours le lait avec avidité; on lui en prescrivit deux litres et demi par jour.

Cet état persista encore jusque vers le 15, époque où tous les symptômes s'amendèrent d'une manière très-sensible.

Le 18, le sommeil était revenu, et le délire avait complétement disparu.

La convalescence se continua régulièrement, et la malade sortit entièrement guérie le 1er août.

Médication simple employée contre la fièvre d'accès.

M. le docteur Cabaret a reproduit dans la *Revue de thérapeutique* la description d'une médication

simple et efficace contre la fièvre tierce, vantée par les journaux de médecine espagnols. Cette médication consiste dans l'administration, au moment du frisson, de bains de pieds et de mains aussi chauds que possible. Pendant leur durée, qui doit se prolonger de six à huit minutes, le fiévreux a soin de se couvrir entièrement d'une couverture, d'un drap ou d'un manteau, afin de conserver la chaleur de l'eau. Puis, s'enveloppant les pieds et les mains avec une étoffe de laine, il se met au lit pour y reposer et y séjourner le plus longtemps possible. Si un second ou un troisième accès de fièvre survient, on répète les mêmes bains, toujours au début du frisson, et le malade parvient le plus souvent à rétablir sa santé à l'aide de cette médication employée seule.

Les habitants des campagnes, en Espagne, retirent de très-grands succès de l'adoption de cette thérapeutique, et il est rare de rencontrer un malade qui, après le troisième ou quatrième bain, n'ait pas été promptement délivré d'une maladie douée d'une si remarquable ténacité.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

—

Mémoire sur un nouveau mode d'**occlusion des yeux** dans le **traitement des ophthalmies** en général, lu à l'Académie impériale de médecine par M. Bonnafont, médecin principal à l'école impériale d'état-major et à l'hôpital militaire du Roule, membre correspondant de l'Académie impériale de médecine, de l'Académie royale de médecine de Madrid, etc. — A Paris, chez J. B. Baillière, libraire de l'Académie impériale de médecine, rue Hautefeuille, 19.

L'ophthalmie ou inflammation de l'œil a été soumise à une foule de traitements plus ou moins actifs; beaucoup de succès ont été obtenus, mais ils n'ont pas été cependant assez nombreux pour rallier à une seule méthode les médecins qui s'occupent des maladies des yeux. M. le docteur Bonnafont, l'un des travailleurs les plus sérieux parmi ceux qui s'attachent à faire progresser la science, a espéré être plus heureux, et c'est après un très-grand nombre de guérisons obtenues au moyen de l'*occlusion complète des yeux* qu'il est venu exposer devant l'Académie impériale de médecine le résultat de ses laborieuses recherches.

Voici en quoi consiste son procédé : — Un morceau de linge percé de petits trous et enduit de cérat, ayant la dimension et la forme de l'orbite, est appliqué sur l'œil malade, préalablement voilé par les paupières. Les ouvertures de ce petit crible étant destinées à laisser passer le pus produit à la surface de l'œil enflammée, un léger coussin de charpie mollette est placé dessus, le tout hermétiquement retenu par un disque de diachylum qui comprend, dans sa circonférence, la région sourcilière, tout le côté du nez adjacent à l'œil malade, la partie supérieure de la joue et un peu de la région temporale correspondante. Cet appareil contentif pouvant se décoller, malgré la température des parties affectées, une compresse que l'on y assujettit au moyen d'une bande prévient cet inconvénient.

L'œil malade reste ainsi fermé pendant plusieurs jours. Si l'on a affaire à une ophthalmie très-grave, de nature purulente, le bandage a besoin d'être renouvelé presque tous les jours, sans quoi l'on aurait à craindre quelque accident occasionné par la stagnation d'une suppuration abondante. Dans d'autres cas, on ne change l'appareil que tous les deux, trois et même quatre jours.

Voilà certes une manière de traiter certaines maladies des yeux qui est séduisante pour les pauvres malades, car ils redoutent toujours dans ce cas l'impression douloureuse de l'air et de la lumière; mais par cela même qu'elle est simple, elle manque de prestige aux yeux d'une foule de gens qui ne pourraient jamais croire que l'on puisse guérir un œil très-malade *sans y rien faire*. Ils préfèreront se faire mettre dans les yeux des pommades irritantes ou des eaux brûlantes; ils aimeront mieux se laisser couvrir de sangsues et dépouiller par des vésicatoires que de suivre les préceptes exquissés ci-dessus. Le traitement de M. Bonnafont a cependant été expérimenté sur une grande échelle, beaucoup de chirurgiens y ont eu recours et ont obtenu les mêmes avantages. C'est que l'occlusion complète des yeux, pratiquée d'une certaine façon, n'est nullement ce qu'on peut appeler ne rien faire à une maladie de ces organes, et si l'espace ne nous manquait, nous trouverions encore là l'hygiène avec toute sa puissance, c'est-à-dire aussi efficace pour guérir que pour prévenir le mal.

En fermant tout simplement les yeux à ses malades, M. Bonnafont a contribué à donner la solution d'un des plus grands problèmes de la thérapeutique et de l'hygiène ; il ne nous reste qu'à souhaiter que tous les médecins ouvrent les leurs pour profiter de ces résultats.

Dr Reinvillier.

FORMULES

—

BAUME ANTIRHUMATISMAL.

Baume de Fioraventi.....	250	grammes.
Savon.....	30	—
Camphre.....	25	—
Ammoniaque.....	8	—
Essence de romarin.....	6	—
Essence de thym.....	2	—

Mêler.

A employer en frictions de dix à quinze minutes de durée, deux ou trois fois par jour, sur les parties douloureuses.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 novembre 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 154

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Du torticolis. — Moyens actifs employés contre le hoquet. — Manières diverses d'administrer l'huile de ricin. — Du rachitis. — Symptômes apparents de paralysie produits par une mauvaise digestion. — Bains de gaz. — Formules : Gelée de lichen et d'huile de foie de morue.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 30 NOVEMBRE 1856.

Quelques cas d'angine couenneuse sont encore venus se montrer, mais c'est plutôt l'angine simplement inflammatoire qu'on observe en ce moment; on sait qu'elle est peu dangereuse et se termine ordinairement par la guérison. En revanche, les rhumatismes musculaires sont devenus très-abondants, et c'est pourquoi nous attirons l'attention de nos lecteurs sur l'une de leurs principales variétés.

Les maladies des organes de la respiration, loin d'avoir diminué, ont grossi le chiffre des entrées dans les hôpitaux; les fluxions de poitrine sont nombreuses, et les bronchites aiguës ou chroniques sont plus opiniâtres que ne devrait le faire supposer l'état de la température.

Les nouvelles des départements relatives à l'état sanitaire sont satisfaisantes.

DU TORTICOLIS.

On donne le nom de torticolis à cette difformité qui se caractérise par une inflexion involontaire de la tête, à droite ou à gauche, en avant ou en arrière; elle se produit néanmoins très-rarement dans ce dernier sens, la tête ayant une proportion plus marquée à s'incliner en avant qu'en arrière, et surtout vers l'une ou l'autre épaule.

Beaucoup de maladies ont été et sont encore confondues sous le nom de torticolis : c'est ainsi que la carie des os de la colonne vertébrale dans la région du cou, des engorgements volumineux des glandes, des cicatrices résultant de brûlures, des paralysies locales ont été englobés sous la même dénomination. C'est là, certes, une erreur regrettable, car ces diverses affections ont une nature et un traitement particuliers et doivent être par conséquent désignées d'une autre manière; il est plus convenable de conserver le nom de torticolis au rhumatisme du cou qui produit l'inflexion permanente de la tête : c'est le torticolis vulgaire, le plus connu et le plus commun de tous, mais c'est aussi le seul qui peut se passer d'emprunter à la nomenclature un nom plus scientifique.

Les causes de la maladie dont nous nous occupons ici sont l'impression d'un courant d'air froid sur l'un des côtés du cou ou une position gênante gardée pendant le sommeil; quelquefois ces deux circonstances ont été réunies et ont concouru à produire le torticolis, mais l'action de la première est beaucoup plus active que la seconde, et il suffit, lorsque le corps est en transpiration, qu'un air frais vienne frapper le cou pendant quelques minutes,

pour que cette affection survienne. C'est souvent au réveil qu'on se trouve atteint par le torticolis, et c'est pour cela qu'on l'attribue alors à la position gardée pendant la nuit ; mais on ne songe pas que le sommeil nous empêche de nous préserver du froid comme on le ferait pendant le jour, et c'est pour la même cause qu'on se réveille parfois avec un mal de gorge violent, une sciatique rebelle ou autres affections douloureuses dont les soins hygiéniques les plus simples eussent été un préservatif infaillible. C'est surtout chez les personnes dont la peau est susceptible à l'impression du froid et à celle de la chaleur, chez celles dont l'enveloppe cutanée fonctionne activement et qui ne sont pas habituées à supporter les variations de la température, que le torticolis se produit le plus communément; on aurait donc chance de prévenir cette maladie en ne s'enveloppant pas trop le cou pendant le jour, en l'habituant comme le visage à l'impression de l'air et en le préservant suffisamment pendant la nuit.

Tout le monde sait reconnaître le torticolis, tant il est caractéristique et apparent : les personnes qui en sont atteintes éprouvent dans un des côtés du cou une douleur assez vive et permanente, douleur qui augmente sous l'influence du moindre mouvement. Ce mouvement est d'ailleurs très-difficile et quelquefois même impossible; la tête est inclinée du côté malade et suit tous les mouvements du reste du corps, ne pouvant parvenir à se remuer séparément, ce qui donne au malade un air de maladresse dont il est cependant bien innocent; aussi quelques personnes craignent-elles autant dans ce cas le ridicule dont elles se croient frappées que le mal dont elles sont atteintes; faiblesse de notre esprit qui s'arrête à des futilités si peu dignes des pensées plus larges qui devraient toujours dominer notre existence.

La durée du torticolis est ordinairement assez courte, elle n'est quelquefois que d'un ou deux jours, rarement elle se prolonge au delà de sept ou huit.

Différents remèdes ont été appliqués à cette maladie, et tout le monde connaît ce moyen populaire qui consiste à imprimer au cou un mouvement brusque de torsion, dans le sens opposé à celui du siége du mal; c'est une manœuvre barbare qui n'est pas toujours sans danger : ainsi, si le cou est rouge, tendu, gonflé, douloureux au contact, on est certain de voir s'accroître le mal, et il est bien préférable, dans ce cas, d'appliquer des cataplasmes émolliens et tièdes que d'agir d'une façon aussi peu rationnelle. Souvent un bain chaud fait disparaître le torticolis, mais le bain de vapeur est toujours plus efficace, et il y a des cas dans lesquels on est obligé de recourir à la douche de vapeur, pour réussir à diminuer l'intensité des symptômes.

Le liniment suivant, dont on barbouille toutes les trois ou quatre heures la partie malade, recouverte ensuite d'une feuille de ouate, nous a souvent réussi :

Baume tranquille. . . .	30	grammes.
Laudanum de Rousseau. .	10	—

Bien agiter le mélange avant de s'en servir.

Des boissons sudorifiques, telles que l'infusion de fleurs de sureau ou de bourrache, étaient données en même temps par petites tasses et à intervalles.

Le massage a aussi ses partisans, et il a rendu parfois de très-grands services ; tel est le cas communiqué à l'Académie de médecine par le docteur Séguin en 1838. Il s'agissait d'un enfant de onze ans qui, à la suite d'une affection cérébrale assez grave, fut pris dans sa convalescence d'un torticolis attribué par son médecin au voisinage d'une fenêtre ouverte. De très-nombreux moyens furent opposés à ce torticolis sans aucune espèce de succès. La tête était inclinée sur l'épaule gauche, la colonne vertébrale assez fortement déviée, et, de plus, l'enfant qui ne pouvait aucunement tourner la tête, prenait une expression d'hébétude extrêmement remarquable. M. Séguin songea alors à employer le massage de Récamier. Après avoir massé les muscles du cou et imprimé à la tête des mouvements réguliers et de plus en plus étendus, on parvint à remédier presque entièrement au torticolis. L'enfant, qui avait beaucoup souffert, fut soumis à des manœuvres semblables pendant cinq à six jours, et au bout de ce temps, il ne conservait plus qu'un peu de roideur dans les mouvements du cou.

Le torticolis n'est pas dangereux, mais il faut se garder de le confondre avec les états graves dont nous avons parlé en commençant, car si on songe qu'il s'agit souvent de bien autre chose que d'un rhumatisme, d'opérations importantes, par exemple, on sera très-circonspect, et si le torticolis a la moindre durée, on s'empressera de faire appeler son médecin habituel. Dans plusieurs cas qui avaient été décorés d'abord du nom de torticolis, Dupuytren fut obligé de faire, avec l'instrument tranchant, la section de plusieurs muscles du cou.

Dr Reinvillier.

Moyens actifs employés contre le hoquet.

Nos lecteurs possédant déjà quelques notions sur le hoquet, liront avec intérêt l'énumération des moyens assez actifs qu'il nécessite quelquefois et que rapporte le *Bulletin de thérapeutique.*

Deux hommes entrés il y a quelque temps dans le service de M. Rayer, à la Charité, pour y être traités d'affections aiguës, présentaient en même temps un hoquet des plus incommodes et des plus rebelles. Chez tous les deux, M. Rayer a porté rapidement sur le voile du palais un pinceau de linge trempé dans de l'ammoniaque liquide, puis légèrement dans de l'eau, et aussitôt le hoquet s'est arrêté pour ne plus reparaître.

Le hoquet n'est le plus souvent qu'une simple incommodité pour laquelle on ne consulte pas les médecins, parce qu'il cesse ordinairement de lui-même, ou à l'aide de moyens bien connus de tout le monde. Il est des cas, toutefois, où il est très-opiniâtre. Les maladies dans lesquelles on l'observe plus spécialement comme complication sont certaines affections aiguës ou chroniques du cerveau, les péritonites, les inflammations, les étranglements intestinaux ou herniaires, les gastralgies, etc. On sait que le hoquet est quelquefois, dans des maladies très-graves, un signe précurseur de la mort : contre celui-là on n'a jamais songé à rien opposer ; mais on a préconisé différents moyens contre le hoquet simple, ou contre celui qui complique des états assez graves pour qu'on s'en préoccupe.

M. le docteur Debreyne, médecin de la Grande-Trappe, assure avoir toujours réussi avec les pilules suivantes :

Extrait de belladone.....	2	grammes.
Camphre.....	15	—
Sirop de gomme.....	q. s.	

pour 60 pilules.

Le premier jour deux pilules, une le matin, autant le soir ; le second jour, trois, une matin, midi et soir ; on augmente jusqu'à six en trois fois dans les vingt-quatre heures.

Le docteur Le Blas (de Villebroek) a guéri un hoquet convulsif compliquant une gastralgie au moyen de la belladone, à la dose de 10 centigr., associée à un demi-gramme de carbonate de fer pour douze pilules à prendre d'heure en heure. Le hoquet diminua de fréquence dès le premier jour et fut guéri le quatrième. Le fer fut alors continué, et guérit en vingt jours, avec l'aide d'un vésicatoire, la gastralgie, qui avait résisté aux opiacés. (Voyez le numéro de janvier 1847 du *Journal des Connaissances médico-chirurgicales.*)

Il a été rapporté dans le numéro de décembre 1842 deux cas de hoquet rebelle qui ne purent être guéris que par le galvanisme : l'un compliquait depuis deux ans une gastralgie et revenait tous les jours pendant une heure ; le second, consécutif à une fièvre typhoïde, durait presque continuellement depuis six mois. Il fallut plusieurs séances chez chacun de ces malades pour venir à bout du hoquet.

Un moyen beaucoup plus simple que les précédents, et qui réussit quelquefois très-bien, c'est la compression circulaire de la base de la poitrine, ou bien la compression du creux de l'estomac au moyen d'une pelote.

Les moyens empiriques que l'on a employés avec le plus de succès contre le hoquet opiniâtre et continu sont les vomitifs, le vinaigre pur à la dose d'une cuillerée à café (Allen), le musc, que Barthez considérait comme un spécifique, et préconisé d'ailleurs par beaucoup d'autres, les ventouses sèches sur le ventre, les inspirations longues, la course, l'éternument provoqué, une douleur subite et inattendue sur quelque point du corps, le pincement, par exemple. Ajoutons-y aussi un petit moyen bien simple, la séparation des mâchoires à l'aide du pouce interposé entre les dents d'en bas et celles d'en haut.

Si le hoquet était intermittent, on pourrait le traiter par le sulfate de quinine : Casimir Medicus en a cité des exemples. On trouve consigné, dans le numéro de mai 1841, un cas très-curieux de hoquet qui se manifesta sur un individu chez lequel on avait coupé une fièvre intermittente avec deux doses de sulfate de quinine. Le hoquet se répétait dix à quinze fois par minute, et dura ainsi neuf jours et neuf nuits sans laisser presque aucun repos au malade.

Le docteur Larcher, de Sacheville (Eure-et-Loir), pensant, d'après l'insuccès de tout ce qu'il avait employé jusque-là, que ce hoquet se rattachait à la fièvre intermittente, eut recours au sulfate de quinine, qui arrêta le hoquet en quelques heures. Comme on ne continua pas la médication, le hoquet revint. On administra le sulfate de quinine trois jours de suite, et le hoquet cessa dès lors pour ne plus se montrer.

Manières diverses d'administrer l'huile de ricin.

On doit choisir, autant que possible, l'huile visqueuse, inodore et incolore. Si l'on n'avait à sa disposition qu'une huile très-colorée et suspecte d'âcreté, on pourrait lui enlever en partie cette dernière en la chauffant avant de s'en servir.

Il y a des personnes qui ne peuvent supporter l'huile de ricin, qui la vomissent; à celles-là il ne faut pas songer à la donner. Mais beaucoup aussi n'y répugnent que parce que c'est une huile. On s'est donc ingénié de bien des façons à la faire passer.

Le mode le plus ordinaire d'administration consiste à la faire prendre dans du bouillon, avec addition d'un peu d'oseille.

Chez les enfants et chez les grandes personnes qui ont une constitution semblable, on peut la donner avec une infusion de thé ou de menthe sucrée, avec addition de suc d'oseille et d'un peu de jaune d'œuf, pour faire une liaison. On la donne aussi avec des sirops, ceux de fleurs de pêcher, de chicorée, de limon; ces mélanges, ainsi que celui avec l'eau sucrée et le bouillon gras, ne doivent être opérés qu'au moment de l'administration; autrement, le tout se coagule et forme une sorte de gelée désagréable à prendre.

L'huile de ricin s'administre encore sous forme d'émulsion, et en ce cas le jaune d'œuf vaut mieux que la gomme; mais elle perd sous cette forme ses propriétés purgatives.

Une formule anglaise, qui paraît donner de bons résultats, est la suivante :

Eau de menthe.	30	grammes.
Huile de ricin	24	—
Soluté de potasse.	8	—

Bien agiter pour former une émulsion.

On fabrique à Munich une huile de ricin particulière qui jouit d'une très-grande vogue en Italie.

Cette huile, à la dose de 8 à 15 grammes, mêlée à de l'eau de fleurs d'oranger et à du sirop d'écorces d'oranges, est prise, dit-on, plus facilement et agit plus sûrement que l'huile ordinaire. Buchner a constaté que c'était un mélange de 27 parties d'huile de ricin et de 28 parties d'alcools aqueux.

On sait que l'on peut rendre l'huile de ricin drastique par l'addition d'une ou deux gouttes d'huile de croton. En Angleterre, on associe l'huile de térébenthine avec l'huile de ricin dans les proportions suivantes :

Huile de ricin.	24	grammes.
Essence de térébenthine . . .	8	—

A administrer seule ou en émulsion.

On dit, et nous le croyons sans peine, que les propriétés purgatives de l'huile de ricin sont singulièrement accrues par cette addition, et que les constipations les plus opiniâtres n'y résistent pas.

On se sert aussi de cette préparation contre les vers, surtout le tænia. (*Rev. de thérap.*)

Du Rachitis.

Leçons faites à l'Hôtel-Dieu, par M. Trousseau.

Traitement. — Avant d'exposer les ressources que la matière médicale nous offre dans le traitement du rachitis et du ramollissement des os, voyons quelles sont les conditions hygiéniques les plus favorables pour retarder le développement de ces affections.

Moyens hygiéniques. — Défendre toute habitation humide, mal aérée, ou même qui ne serait pas exposée au soleil; recommander le séjour à la campagne, surtout au bord de la mer; ne permettre qu'un exercice extrêmement modéré, et même dans beaucoup de cas exiger un repos absolu, afin que le tassement, les courbures et le nombre des solutions de continuité des os n'augmentent pas.

Chez les très-jeunes enfants, le genre d'alimentation est de la plus grande importance. Nous avons vu, en parlant des causes, que le rachitis se montre presque constamment chez les enfants sevrés peu de temps après leur naissance, et qu'il suffit que l'alimentation soit vicieuse et non appropriée à l'âge pour produire le ramollissement du squelette de certains animaux. On devra donc proscrire les viandes de toutes sortes, les bouillons gras, auxquels les parents et quelquefois les médecins ont recours, dans la conviction qu'une nourriture substantielle est la seule qui puisse combattre la faiblesse et l'inaction des enfants. Il faut une diète lactée sévère; sans elle les moyens thérapeutiques ne réussissent qu'incomplétement. C'est surtout chez les enfants qui éprouvent un retard dans la dentition qu'on doit insister sur toutes ces précautions.

Chez l'adulte, cette partie de l'hygiène est d'une importance secondaire; cependant, si l'on se rappelle que le ramollissement des os s'est plusieurs fois développé chez des individus qui avaient subi

pendant longtemps des privations, et qu'un autre état analogue, sinon identique, l'*atrophie sénile* du tissu osseux, a le plus souvent lieu chez des sujets qui n'ont eu qu'une nourriture insuffisante, il faudra faire une large part dans les chances de guérison à une alimentation saine et abondante.

Moyens thérapeutiques. — Les remèdes qui ont été mis en usage depuis que le rachitis a été étudié avec quelque soin, c'est-à-dire depuis le commencement du dix-septième siècle, sont fort nombreux, et ont été choisis principalement parmi ceux que l'on appliquait aux autres manifestations des mêmes causes premières auxquelles le rachitis était alors rapporté. Ainsi les mercuriaux, les sudorifiques, les antiscorbutiques composaient le traitement du rachitis; ou bien les alcalis étaient administrés pour combattre l'excès d'acidité des humeurs chez les enfants rachitiques. On donnait encore, avec aussi peu de raison, la garance, qui n'a d'autre propriété, dans les maladies du système osseux, que de communiquer aux os une couleur rouge.

Glisson lui-même conseillait les saignées, les applications externes, telles que fomentations, vésicatoires, cautères, moxas, etc.

Les amers furent ensuite mis en usage, et avec plus de succès, lorsque enfin, dans ces dernières années, un moyen thérapeutique fut chaudement préconisé par mon illustre maître, et voici dans quelles circonstances :

En 1829, M. Bretonneau donnait des soins à un jeune Hollandais rachitique qu'on avait envoyé en Touraine, et dont les frères, également rachitiques dans leur enfance, avaient été guéris par l'huile de poisson. Sur les très-vives instances du père, M. Bretonneau se décida à traiter son petit malade par l'huile de foie de morue; l'enfant était guéri au bout de deux mois. Le médecin de Tours, qui ne croyait encore qu'à moitié à l'efficacité de ce remède, l'essaya sur d'autres enfants, et en obtint les plus beaux succès.

Du reste, il y a longtemps déjà que, sur les bords de la mer Baltique et de la mer du Nord, on traite les scrofules, le rachitis et même le rhumatisme par les huiles de morue, de baleine ou de phoque. Mais cette médication a eu de la peine à se faire accepter en France pour la seconde de ces maladies, regardée avec raison comme bien différente de la première. Cela nous prouve deux choses : c'est qu'il ne faut jamais se laisser exclusivement guider par la théorie, et que l'adage *Naturam morborum ostendunt curationes* n'est pas toujours bien vrai.

L'emploi de l'huile de foie de morue est aujourd'hui général dans le traitement du rachitis; seulement, il est indispensable que nous vous indiquions brièvement les règles à suivre lorsque vous manierez ce précieux agent thérapeutique.

Le mode d'administration et les doses de ce médicament varieront avec l'âge des malades.

Jusqu'à un an ou dix-huit mois, on donnera le sein de nouveau si l'enfant a été sevré, ou bien on le mettra à une diète lactée, en interdisant toute autre alimentation qui serait trop substantielle. L'une ou l'autre de ces précautions est presque indispensable à la réussite. En même temps, on fera prendre chaque jour une dose de 10 à 15 grammes d'huile de foie de morue, soit dans un looch, soit mêlée à du café, du sirop de Tolu, ou mieux encore à du sirop d'écorces d'orange. Ces mélanges ne sont pourtant pas indispensables, car nous avons souvent vu, dans notre service des nourrices, à l'hôpital Necker, des enfants qui prenaient, au bout de quelques jours, ce remède en nature, et avec une sorte d'avidité.

Ce traitement si simple suffit dans les cas ordinaires pour faire cesser en moins d'une semaine les douleurs si vives que les enfants éprouvent, et pour redonner en peu de temps une certaine consistance aux os. S'il survient un peu de diarrhée, ce qui arrive le plus souvent, on donnera du sous-nitrate de bismuth ou de la poudre d'yeux d'écrevisses, et l'on mettra dans le lait qui sert d'aliment à l'enfant quelques grains de bicarbonate de soude. Quand ces précautions ne suffisent pas, il est convenable de diminuer la dose ou de cesser l'usage de l'huile pendant un ou deux jours, pour le reprendre aussitôt. En agissant ainsi chaque fois que la diarrhée se manifeste, on s'en rend aisément maître, et l'on ne se trouve point forcé d'abandonner complétement un remède qui est unique dans ses effets.

De deux à quatre ans, il faudra encore insister sur une diète lactée, mais moins absolue. On y joindra quelques potages gras, des œufs, quelques légumes. On portera la dose d'huile à 15 ou 30 grammes, selon la tolérance du tube digestif. Si le sujet est très-débile, on donnera des toniques amers : le quinquina, la gentiane. Lorsque l'enfant a été gravement atteint par le rachitis, il doit rester couché le plus possible, et n'essayer de marcher que lorsque, se tenant debout seul, il n'éprouve plus aucune douleur; mais même alors l'exercice sera très-graduel et très-modéré, afin que le poids du corps n'occasionne aucune fracture ou aucune nouvelle courbure, et n'empêche pas les anciennes lésions de disparaître.

Au-dessus de quatre ou cinq ans, on donnera une alimentation substantielle, en ayant soin d'éviter toute nourriture indigeste, et en suivant, du reste, les mêmes indications; seulement la dose de l'huile sera de 30 à 60 grammes par jour, en une ou deux fois.

Chez l'adulte, il ne faut négliger ni le séjour à la campagne, ni l'insolation, ni les bains de mer, qui dans plusieurs occasions ont été d'une grande utilité. Si la maladie est en voie de guérison, et que la marche ne soit pas trop difficile, un exercice très-modéré aura un bon effet; dans le cas contraire, les malades resteront couchés, et on les entourera de tous les soins nécessaires pour éviter les secousses, les déformations et les fractures qui en sont les suites: ainsi des coussins nombreux et de toutes dimensions, et des attelles lâchement fixées, maintiendront le tronc et les membres dans leur direction normale. S'il y a des complications, telles que des crampes, des contractions plus ou moins permanentes des muscles, on combattra ces accidents par des narcotiques; mais ces accidents sont des épiphénomènes, et c'est surtout à l'essence de la maladie qu'il faut s'attaquer. Pour cela, nous venons de voir que M. Bretonneau avait le premier expérimenté l'huile de foie de morue, à laquelle il n'accordait tout d'abord qu'une utilité fort contestable, mais qui est devenue si rapidement entre ses mains, dans celles de MM. Guersant et Blache, et dans les miennes, un si précieux spécifique.

L'huile de foie de morue n'est pas la seule qui puisse être employée : mais l'huile de poisson du commerce, l'huile de baleine, de phoque, de harengs, de sardines, a une égale propriété, et, en général, plus l'huile est brune et rance, et plus elle est active et digestive. Si l'on compare l'action des huiles diverses, on voit que les huiles végétales sont à peine assimilées, tandis que l'huile animale peut l'être pendant un mois de suite, et ce caractère différentiel est important à connaître.

Maintenant, on peut très-bien ne pas donner seulement l'huile de foie de morue ou l'huile de poisson du commerce, mais aussi l'huile animale, le lard et le beurre. Il y a deux cents ans qu'on traite en Ecosse les scrofuleux et les enfants noués en leur faisant manger du lard frit et salé, dont ils boivent la friture. Le beurre est une excellente nourriture à donner aux enfants rachitiques; aussi devrez-vous conseiller des tartines de beurre, et vous alternerez, lorsque l'estomac sera fatigué, avec des tartines de graisse d'oie et du lard frit. Seulement vous devrez vous appliquer à vaincre, par tous les moyens possibles, la répugnance des malades et à faire cesser, au bout d'un certain temps, l'usage de ces corps gras, mais pour le reprendre bientôt, après un léger repos accordé au tube digestif. Sans cette précaution indispensable, l'huile ne serait plus assimilée, et vous donneriez lieu à des indigestions graves.

Sous l'influence de l'huile de foie de morue, les douleurs de l'enfant rachitique se modèrent et se calment, et le travail particulier des os cesse de se faire. Les petits malades reprennent bientôt des forces, l'embonpoint reparaît, les courbures se modifient par un mécanisme très-difficile à décrire et que je ne connais pas; mais le corps ne tarde pas à recouvrer positivement une partie de sa rectitude.

Nous ne parlerons point des *appareils orthopédiques* en général, mis en usage de tout temps, et auxquels plusieurs praticiens doivent de nombreux succès. Dans tous les cas, l'usage de ces moyens doit être fait avec un grand discernement. Un moyen peu coûteux, qui a été employé dans des cas de fractures rachitiques, et qui peut servir à redresser les courbures des os lorsqu'elles ne datent pas d'une époque très-ancienne, c'est l'appareil dextriné. Blandin, qui en faisait un usage fréquent dans le traitement du pied bot, conseillait de l'appliquer de la manière suivante contre les courbures qui accompagnaient le ramollissement des os des membres abdominaux (les mêmes principes pourront servir pour les extrémités supérieures du corps).

Chacun des membres abdominaux est d'abord garni de ouate et enveloppé dans un bandage dextriné tout à fait semblable à celui qu'on emploie dans les fractures de la cuisse. On place ensuite une longue attelle au côté externe du membre; cette attelle est fixée par des lacs d'autant plus serrés qu'on approche davantage du genou; car le but qu'on se propose est de mettre le membre dans les conditions de rectitude les plus favorables pour que ces conditions lui soient conservées après la dessiccation de l'appareil. On enlève alors l'attelle, et le malade marche avec des béquilles. Les choses restent ainsi pendant quelques jours, au bout desquels on renouvelle le bandage en redressant un peu plus le membre incurvé. Enfin, lorsqu'on est parvenu, par une série plus ou moins longue d'opérations semblables à obtenir une rectitude satisfaisante, on applique un appareil permanent.

Chez les très-jeunes sujets, ces bandages non-seulement ne sont pas indispensables, mais sont plus nuisibles qu'utiles. Chez eux, les courbures

disparaissent entièrement sans traitement local. Il n'en est pas de même cependant lorsqu'elles se compliquent de fractures; car quoique le périoste maintienne les fragments en contact, si on abandonne les fractures à elles-mêmes, les déformations qu'elles produisent persistent, et les os se consolident dans une position vicieuse qui peut durer toute la vie.

Dans tous les cas, ce ne sera pas non plus dans la période aiguë du ramollissement qu'on aura recours à ce genre d'appareils; son application serait aussi douloureuse à cette époque que son succès est douteux quand on a attendu que l'éburnation ait donné aux os une solidité plus grande qu'à l'état normal. Il est donc nécessaire de saisir le moment où la consolidation commence à se faire.

Tel est l'ensemble des moyens hygiéniques, pharmaceutiques et mécaniques auxquels on peut avoir recours dans le traitement du ramollissement des os. Leur usage doit être approprié à l'âge des sujets, à la forme et à la période de la maladie. Ce qui domine tout dans ce traitement, ce sont de bonnes conditions hygiéniques et l'usage de l'huile de poisson, qui a réellement contre cette maladie une vertu spécifique.

Vous avez pu voir, dans le cours de ces leçons, que j'ai indistinctement employé les expressions d'huile de poisson et d'huile de foie de morue; c'est que l'action de ces huiles est la même.

L'huile de foie de morue, qui est actuellement en usage, préparée spécialement pour la médecine, est moins désagréable à prendre; mais l'efficacité de l'huile de poisson n'est pas douteuse, et son prix bien inférieur devra toujours la faire préférer pour les classes pauvres, sur lesquelles le ramollissement sévit avec plus d'intensité.

(*Gaz. des hôp.*)

Symptômes apparents de paralysie produits par une mauvaise digestion.

Par M. le docteur L. Hamon (de Fresnay).

J'ai déjà eu l'occasion d'appeler l'attention des praticiens sur les troubles du cerveau occasionnés par l'accomplissement irrégulier des fonctions gastriques. J'ai fait voir combien il importe parfois d'être réservé sur l'emploi des émissions sanguines, auxquelles on ne doit avoir recours qu'après s'être préalablement assuré que les désordres cérébraux ne sont point déterminés par le dérangement de la digestion. De tels accidents, en effet, sont fréquemment occasionnés par une semblable cause. Voici un nouveau fait, bien propre à faire voir l'étroite sympathie qui existe entre l'estomac et le système nerveux central, et à témoigner de l'extrême importance qu'il y a à ne pas s'en tenir à un examen superficiel quand il s'agit d'exercer une médication.

Le 20 octobre dernier, on vint me prier de me rendre en toute hâte auprès de Mme G..., qui, disait-on, venait d'être subitement frappée de paralysie de tout le côté gauche. A mon arrivée, tous les accidents s'étaient dissipés. La malade, qui est âgée de soixante-treize ans, de petite stature, d'une constitution sèche et presque chétive, a eu le malheur de perdre son petit-fils en Crimée; depuis lors, sa santé s'est légèrement altérée; ses digestions sont d'habitude un peu laborieuses, ainsi que le porteraient à croire des éructations journalières. Elle m'apprit qu'une heure et demie avant l'accident pour lequel j'avais été appelé, elle avait fait un repas un peu plus copieux que de coutume, et que, sans aucun prodrome, elle avait commencé par voir trouble de l'œil gauche. Bientôt les objets environnants lui avaient paru s'agiter autour d'elle; puis elle avait perdu connaissance. Alors, au rapport des personnes qui l'avaient secourue, la tête s'était inclinée fortement sur l'épaule gauche, les yeux s'étaient convulsés; l'ouverture de la bouche avait été entraînée à gauche. Au bout de quelques minutes, la résolution s'était opérée, avec le retour de la connaissance. On avait voulu faire boire un peu d'eau sucrée à la malade; elle n'avait pu ni élever le bras, ni tenir le verre; sa main était retombée inerte, insensible. On avait essayé de la faire marcher quelques pas; sa jambe gauche avait traîné, incapable d'aucun mouvement. Enfin tout était rentré dans l'ordre; la durée de l'accès avait été d'une dizaine de minutes environ. Au moment de mon arrivée, la malade n'accusait plus aucune souffrance, elle n'éprouvait aucune pesanteur au creux de l'estomac; elle avait seulement quelques nausées.

En raison de la constitution, des antécédents de la malade, eu égard surtout à la nature, à la marche, à une certaine dissonnance des symptômes présentés par elle et à l'état de plénitude de l'estomac, je fus aussitôt porté à les considérer comme étant purement nerveux et liés à un trouble de la digestion. La trouvant, au moment de ma visite, dans des conditions satisfaisantes, je me retirai, sans prescrire autre chose qu'une infusion de tilleul, pensant que ces accidents, que je considérai comme peu graves, pourraient bien ne point se reproduire.

A une demi-heure de là, j'étais de nouveau appelé

auprès de Mme G..., chez laquelle les mêmes symptômes venaient de se reproduire, plus intenses que la première fois. A mon arrivée, l'accès était encore dissipé. Il avait présenté, à l'intensité près, les mêmes caractères que le précédent; seulement, lorsque la malade avait repris ses sens, elle avait ressenti un fourmillement très-douloureux dans les membres inférieur et surtout supérieur gauches.

Chacun me pressait de saigner sans retard; mais après m'être de nouveau assuré que l'estomac était distendu par les alimens, je persistai dans ma première opinion, me préoccupant peu des préjugés, et pensant, d'un autre côté, que l'estomac n'était pas distendu par les aliments au point de me faire juger nécessaire sa déplétion immédiate par l'emploi de moyens bien violents, eu égard au grand âge du sujet, je pensai qu'il serait plus convenable de tenter de régulariser les fonctions de cet organe. Par conséquent, je formulai la potion stimulante suivante :

Eau de cannelle.....	60	grammes.
Eau distillée de menthe.....	15	—
Sirop d'éther.....	20	—

A prendre par cuillerée, de dix en dix minutes.

Je surveillai l'administration des premières doses, me tenant prêt à agir suivant que les circonstances le commanderaient. Il n'en fut rien; car tout se passa à merveille, suivant mon attente. La malade, soulagée dès l'ingestion de la première cuillerée de sa potion, n'accusa plus de soulèvements de cœur; sa digestion se régularisa, aidée, de plus, par quelques tasses de thé léger. Le lendemain, elle ne conservait plus de ces accidents que le souvenir. (*Id.*)

Bains de gaz.

Parmi les fluides aériformes qui s'échappent à travers les porosités du sol volcanique de Naples, nous choisirons de préférence, comme sujet d'étude, l'acide carbonique et l'ammoniaque. On désigne généralement sous le nom de *grottes*, deux emplacements spéciaux où ils ont été aménagés l'un et l'autre : c'est aussi sous ces dénominations que nous allons les décrire.

Grotte du chien. — La grotte du chien est située à Pouzzoles, sur le penchant d'une petite montagne extrêmement fertile, en face et à peu de distance du lac d'Agnano. L'entrée en est fermée par une porte dont un gardien a la clef. La grotte a l'apparence et la forme d'un petit cabanon, dont les parois et la voûte seraient grossièrement taillées dans le tuf; sa largeur est d'environ un mètre, sa profondeur de trois mètres, sa hauteur d'un mètre et demi. Il serait difficile de juger par son aspect si elle est l'œuvre de l'homme ou de la nature. L'aire de la grotte est terreuse, noire, humide, brûlante; de petites bulles sourdent dans quelques points de sa surface, éclatent et laissent échapper un fluide aériforme qui se réunit en un nuage blanchâtre au-dessus du sol : ce nuage est formé de gaz acide carbonique, que colore un peu de vapeur d'eau. Il me fut aisé de constater la présence de cet acide par les réactifs ordinaires.

Une torche allumée qu'on plonge dans la couche de gaz s'éteint immédiatement. On comprend de même pourquoi la poudre ne prend pas feu. En faisant des expériences avec un pistolet, le hasard me fournit le résultat suivant :

Plusieurs fois déja j'avais lâché la détente, et le choc de la pierre contre l'acier ne faisait pas jaillir d'étincelles. Je tire au-dessus de la couche d'acide carbonique : le coup part. A l'instant, la grotte se trouve remplie de fumée; mais peu à peu cette fumée retombe, et s'arrêtant à la surface du gaz, elle s'étale en une nappe onduleuse qui donne la mesure de la hauteur de la couche. Voici cette mesure exacte : à l'entrée de la grotte, 20 centimètres; au milieu, 35; au fond, 60.

Ainsi la couche d'acide carbonique représente un plan incliné dont la plus grande hauteur correspond à la partie la plus profonde de la grotte.

Comme préliminaire de la partie physiologique de mes recherches, je rapporterai quelle est l'expérience que le gardien montre aux visiteurs.

Il a un chien dont l'instinct est fort remarquable; du plus loin qu'il aperçoit un étranger, il devient triste, hargneux, aboie sourdement et est tout disposé à mordre. Quant, au contraire, l'expérience finie, l'étranger s'en retourne, il l'accompagne avec tous les témoignages de la joie la plus vive et la plus expansive.

Dr Constantin James.

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES

GELÉE DE LICHEN ET D'HUILE DE FOIE DE MORUE.

L'association du lichen et de l'huile de foie de morue est une heureuse idée, puisque, dans beaucoup de cas, ces deux médicaments peuvent concourir au même but. Cette réunion devient encore plus précieuse lorsque l'un des deux, le lichen, peut servir à faire prendre l'huile de foie de morue sans dégoût. C'est à M. Sauvan, pharmacien à Montpellier, que l'on doit cette invention, dont les professeurs Estor et Alquié ont obtenu les meilleurs résultats.

Pour préparer ce mélange, on prend :

Gelée de lichen d'Islande.....	125	grammes.
Gélatine.....	5	—
Huile de foie de morue, additionnée de deux gouttes d'essence d'amandes amères.....	125	—

Faites la gelée de lichen d'après les règles ordinaires (nous les avons déjà indiquées); faites-y fondre la gélatine et passez-la dans le pot qui doit la contenir. Ajoutez alors l'huile de foie de morue; remuez le tout avec une spatule, jusqu'à ce que le mélange soit homogène et que la gelée commence à se prendre.

On administre cette gelée aux mêmes doses que l'huile de foie de morue, c'est-à-dire deux ou trois cuillerées par jour.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 décembre 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 155

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Du lumbago. — Marche et symptômes de la rage. — Traitement des fièvres d'accès par le suc du mûrier. — Rétention d'urine chez les vieillards. — Délire des aboyeurs. — Bulletin bibliographique. — Bains de gaz (suite et fin). — Formules : Vin de quinquina ferrugineux.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 DÉCEMBRE 1856.

Si les maladies graves ne sont plus très-abondantes, les indispositions de toute nature sont au contraire assez multipliées. C'est toujours le rhumatisme musculaire qui domine, et parmi ses diverses variétés le lumbago occupe en ce moment le premier rang par sa fréquence ; nos lecteurs trouveront, au reste, de nombreux renseignements sur ce sujet dans l'article suivant.

Une épidémie très-active de petite vérole à Séville, en Espagne, une autre en Irlande, sont sans doute la cause qui a donné lieu à ce bruit que plusieurs départements étaient atteints par ce fléau : nous pouvons affirmer qu'aucune épidémie de ce genre n'est signalée en France, où il serait difficile d'ailleurs qu'elle pût s'établir. Les bienfaits de la vaccination ont rendu très-rare à notre époque ces calamités qui décimaient jadis les populations.

DU LUMBAGO.

Il n'est guère de maladie plus commune, surtout dans certaines saisons, que celle qui porte le nom de *lumbago*. Il est vrai que cette dénomination a souvent été appliquée à des affections bien différentes et n'ayant entre elles aucun rapport ; mais le véritable lumbago, qui n'est autre chose que le rhumatisme des muscles de la région lombaire (vulgairement les reins), est extrêmement fréquent.

Cette maladie est caractérisée par une douleur plus ou moins vive dans la région lombaire, n'occupant quelquefois qu'un seul côté et le plus souvent les envahissant tous deux. Le plus petit mouvement exaspère cette douleur, mais dans beaucoup de cas il est impossible au malade de se mouvoir, il est condamné à l'immobilité la plus absolue. Au reste, la région des reins n'est ni rouge ni gonflée, la fièvre ne se montre pas, et si ce n'est la difficulté de faire un mouvement et l'intensité de la douleur, aucun symptôme sérieux n'accompagne le lumbago.

C'est ordinairement sous l'influence d'un refroidissement que cette affection se produit, et il suffit d'un seul instant pour la faire naître ; ainsi un courant d'air frais pendant le sommeil, une porte ouverte lorsque la peau est en transpiration, le moindre froid, et surtout le froid humide, sont les causes les plus habituelles du lumbago. Chez certaines personnes, dont la peau est très-délicate et qui contractent facilement le rhumatisme musculaire des autres régions du corps, le lumbago survient brusquement et au bout d'une ou deux minutes de refroidissement. Après un mouvement rapide, un effort pour soulever un fardeau, lorsqu'on est resté courbé

pendant quelque temps, on peut se trouver affecté de lumbago, mais il est rare que le froid ne soit pas intervenu et n'ait joué un rôle important dans la cause productrice de cette maladie.

La durée du lumbago est ordinairement assez courte, quelquefois d'un ou deux jours seulement, rarement de sept ou huit. La maladie peut passer à l'état chronique ou se reproduire à de très-courts intervalles sous forme d'accès, mais la forme aiguë est la plus commune.

Le traitement du lumbago est plus ou moins actif en raison de l'intensité et de la persistance de cette affection; dans les cas les plus simples la chaleur seule suffit pour le guérir, et l'application de linges chauds, ou mieux de sachets contenant du sable chaud, le font cesser rapidement. Un moyen très-efficace est l'emploi des sinapismes ou cataplasmes de moutarde appliqués sur la région douloureuse: souvent le lumbago cède au bout d'une ou deux applications. Le sinapisme préparé à froid est surtout très-actif, il produit bientôt à la peau une chaleur brûlante que les malades supportent rarement plus d'un quart d'heure. Quelques-uns d'entre eux endurent cependant volontiers la cuisson la plus vive et la préfèrent à la douleur insupportable du rhumatisme. Lorsque le sinapisme est enlevé, on peut au reste diminuer beaucoup la cuisson qu'il a produite, sans nuire au résultat que l'on veut obtenir; il suffit pour cela de graisser légèrement avec un peu d'huile d'olives ou d'amandes douces la partie qui vient d'être sinapisée.

La flanelle ou la ouate recouvertes d'un taffetas gommé rendent de bons services contre le lumbago; on a avantage à les laisser appliquées en permanence, même après avoir eu recours au sinapisme. Il est d'ailleurs convenable de mettre plusieurs heures d'intervalle entre l'application de deux sinapismes, et les substances qui s'opposent à la déperdition du calorique conviennent alors parfaitement.

Si on peut provoquer la transpiration au moyen des infusions de bourrache, de sureau ou de sassafras, on a toujours avantage à le faire, car cela vient en aide aux remèdes locaux. C'est aussi dans ce but que l'on donne quelquefois le bain de vapeur, mais la douche de vapeur est alors conseillée avec raison. Quant au bain d'eau simple, il réussit rarement et est d'ailleurs d'un emploi difficile lorsque le malade a peine à se mouvoir; le bain russe agit puissamment sur le lumbago, surtout lorsqu'il est accompagné d'un massage énergique; cela se comprend bien, puisque le massage employé seul et par des mains habiles peut triompher de la maladie en quelques séances.

Autrefois, lorsque les médecins voyaient l'inflammation dans chaque maladie, on appliquait souvent des sangsues pour guérir le lumbago; on a renoncé aujourd'hui à ce moyen qui est sans efficacité, et souvent nuisible. Il en est de même du vésicatoire qui ne s'emploie plus que pour la maladie passée à l'état chronique, et dans ce cas il n'est pas toujours assez puissant, puisque le moxa et le cautère sont parfois employés de préférence. C'est aussi pour la forme chronique que l'on réserve les douches d'eaux minérales telles que celles de Bourbonne.

Une foule de liniments ont été préconisés contre le lumbago, et chacun d'eux compte des succès; nous devons toutefois signaler celui du docteur Lattière, qui jouit d'une efficacité incontestable. Voici sa formule :

Prenez : Feuilles et fruits de morelle noire.	60	grammes.
Fleurs et feuilles de guimauve...	30	—
Huile d'olives.....	300	—
Ether acétique.....	4	—
Essence de bergamotte.	4	—

Faites bouillir dans l'huile les fleurs, feuilles et fruits, pendant une demi-heure; passez et ajoutez presque à froid l'éther acétique; mettez dans une bouteille, bouchez et conservez pour l'usage. La dose pour chaque friction est de quinze grammes.

Lorsque le mal est chronique, le liniment conseillé par le même médecin est plus actif.

Prenez : Feuilles et fruits de morelle noire....	60	grammes.
Huile d'olives.....	250	—
Ether acétique.....	12	—
Essence de romarin.....	2	—
Alcali volatil.....	25	gouttes.

La quantité à employer est également de quinze grammes. On peut y ajouter, pour le rendre plus actif encore, de la teinture de cantharides.

Lorsqu'on se trouve atteint de lumbago, il faut immédiatement avoir recours aux applications chaudes; on peut faire usage du sinapisme; mais si la maladie est très-intense, il faut avoir recours aux soins éclairés du praticien, car il peut agir mieux et plus vite. Si la maladie, quoique peu douloureuse, a une tendance à se prolonger, il est encore nécessaire d'appeler son médecin habituel, car une foule d'affections graves, telles que celles de la moelle épinière ou de la colonne vertébrale, peuvent être confondues avec le lumbago et nécessiter un traitement différent.

Les personnes qui sont facilement atteintes du

lumbago peuvent s'en préserver en ayant soin qu'aucun refroidissement ne puisse atteindre la région lombaire, et si elles ont habituellement une douleur sourde qui leur fait craindre des douleurs plus aiguës, elles doivent s'envelopper d'une large ceinture de flanelle. Les fourrures dont on applique le poil immédiatement sur la peau sont, dans ce cas, d'un emploi très-utile ; nous avons vu dernièrement un individu qui était atteint de lumbago plusieurs fois par an et qui est parvenu à s'en préserver au moyen d'une peau de lièvre qu'il portait sans cesse. On peut aussi endurcir la peau contre le froid en faisant, chaque matin, très-rapidement et pendant quelques minutes seulement, des lotions d'eau froide sur la partie postérieure du tronc; une friction sèche et vigoureuse produit bientôt à la peau une chaleur forte et durable. Dr Reinvillier.

Marche et symptômes de la rage.

Déjà et à plusieurs reprises nous avons entretenu nos lecteurs de la rage, cette horrible maladie redoutée à si bon droit; mais la description que vient d'en donner M. le professeur Lafosse dans le *Journal des Vétérinaires du Midi* est si complète et si remarquable, que nous croyons devoir la reproduire. Nous joignons nos vœux à ceux de cet honorable praticien pour l'institution de boîtes de secours contre la rage; l'idée qu'il en a donnée finira certainement par être fécondée.

La rage, on le sait, est une maladie des climats tempérés; ce n'est que très-exceptionnellement qu'elle apparaît dans les régions tropicales; dans nos climats, c'est au printemps qu'on la voit le plus ordinairement éclater. Si elle s'est montrée dans les derniers mois de l'hiver, il n'est peut-être pas irrationnel de la rapporter à la température exceptionnelle de cette saison, dont la thermométrie a été sensiblement supérieure à celle des moyennes habituelles à cette saison. Sous ce rapport, l'hiver de 1856 a été printanier, si l'on peut ainsi dire. Au reste, maintes fois déjà, nous avons constaté que les cas de rage sont nombreux dans les hivers doux. Tout semble donc se réunir pour faire considérer les climats tempérés, ou les conditions thermométriques exceptionnelles qui font ressembler les autres saisons de l'année au printemps de ces climats, comme exerçant une influence marquée sur le développement de la rage.

On a déjà beaucoup écrit sur les symptômes qui font reconnaître cette maladie, la plus cruelle dont l'homme et les animaux puissent être affectés, puisque la mort est sa terminaison inévitable. Néanmoins, il ne peut qu'être utile de remettre en mémoire ses traits essentiels, afin que les animaux qu'elle atteint soient toujours reconnus au premier signe et mis aussitôt dans l'impossibilité de nuire.

Le mot enragé fait naître dans l'esprit du public l'idée d'un animal en proie à un délire furieux et toujours prêt à mordre avec frénésie, à déchirer tout ce qui se trouve à sa portée. Cette idée fausse a produit les plus funestes conséquences, et l'on ne peut trop s'attacher à l'extirper.

Le chien enragé est habituellement morose; libre, il recherche les endroits sombres et solitaires; son regard est d'une fixité qui inspire la frayeur; un cercle rouge environne ses yeux; sa gueule, ordinairement entr'ouverte, est d'un rouge vif et laisse apercevoir sa langue salie par un enduit brunâtre; ses lèvres sont imbibées d'une salive filante; il cherche parfois à manger et à boire, mais il ne peut déglutir, ou ne le fait qu'avec une extrême difficulté. Par intervalles il fait entendre un cri sinistre, tout à fait spécial, consistant en un son aigu, traîné, finissant par un éclat de voix plus grave; ce n'est ni l'aboiement, ni le hurlement, ni le grognement, ni le jappement, aucune, enfin, des émissions naturelles de la voix du chien : c'est le *cri rabique,* qu'il suffit d'entendre pour reconnaître de quelle maladie est affecté l'animal qui le pousse.

Souvent, l'animal enragé quitte le logis, il erre comme égaré, la queue pendante, sans paraître s'occuper de ce qui l'environne.

La fureur, qui, pour le vulgaire, est le caractère essentiel de la rage, est loin d'être constante. Les animaux naturellement irrascibles ou même féroces sont ceux qui en offrent les plus fréquents exemples.

Dans la plupart des cas, le chien reçoit avec plaisir les caresses des personnes qui lui sont familières. Docile au milieu des plus horribles souffrances, il répond, jusqu'à un certain point, aux appels de son maître; c'est là ce qui inspire une funeste sécurité; souvent même, lorsqu'il aborde un animal de son espèce, il le flaire, le lèche, et, s'il est d'un sexe différent, il le provoque à la copulation : le mâle cherche à l'accomplir de vive force; mais à la suite de ces ardentes provocations, surtout si elles sont mal reçues, l'animal enragé entre en fureur, se précipite sur sa victime, la mord en silence, tandis qu'il ne lui arrache que des cris de douleur et d'effroi. Rien n'est plus rare que de voir un chien, quelle que soit sa force, riposter aux attaques d'un

chien hydrophobe. Ce dernier ne lui inspire que de l'horreur, et, instinctivement, il cherche à en éviter l'approche.

Le bruit, l'éclat de la lumière, les menaces sont autant de moyens de provoquer la fureur de l'animal enragé. On a dit que le chien perdait l'instinct de conservation jusqu'au point de saisir dans sa gueule une barre de fer rouge qu'il était ensuite impossible de lui faire lâcher. C'est là un cas tout à fait exceptionnel.

Parfois même, des accès apparaissent sans causes évidentes d'excitation ; le chien enragé sort de sa torpeur, son regard s'anime, ses yeux semblent suivre un objet réel sur lequel il s'élance, puis, fatigué de ses efforts pour saisir une ombre enfantée dans le délire, il mord tout ce qui se trouve sous sa dent.

Ces accès de délire furieux ont peu de durée, ils sont suivis d'un abattement d'autant plus profond qu'ils ont été plus violents et plus souvent renouvelés. Des paralysies apparaissent souvent dans le cours et surtout au déclin de l'hydrophobie ; elles commencent par le train de derrière et les mâchoires, et souvent elles finissent par se généraliser.

Les alternatives de torpeur et d'agitation furieuse qui viennent d'être signalées, ont fait distinguer dans la marche de la rage des périodes désignées par les noms de rémission et de paroxysme.

Lorsque la rage a été communiquée par morsure, les plaies ou les cicatrices deviennent le siége d'une démangeaison irrésistible ; elles se gonflent et deviennent livides ; ces dernières se rouvrent et s'ulcèrent ; c'est là un des signes précurseurs les plus importants de l'hydrophobie.

Aucune lésion organique bien prononcée ne se remarque dans le corps des animaux enragés. Cette absence de lésion est même un des signes de la rage. Toutefois nous devons faire observer que, chez les animaux trouvés morts, sans trace matérielle de maladie ou d'accident, on ne peut avoir de certitude que la rage est cause de la mort, que si, avec cette absence de lésion, on trouve la vessie vide recoquevillée, ecchymosée à sa face interne, le poumon offrant des macules d'un rouge foncé, l'estomac contenant des matières étrangères à l'alimentation, et la langue recouverte d'un enduit brunâtre. J'insiste sur cette réunion de signes, car leur constatation dans le cadavre d'un chien devra toujours nécessiter des moyens de précaution à l'égard des animaux qu'il pourrait avoir mordus.

Depuis que la rage sévit avec tant de fréquence, l'administration fait de louables efforts pour prévenir et limiter les désastres occasionnés par les chiens qui en sont atteints. Nulle part la police n'est faite à cet égard avec plus d'intelligente sévérité que dans la capitale. Mais il ne suffit pas d'astreindre à conduire en laisse, à museler les chiens ; de saisir ceux qui errent sans marque au collier, pour les vendre ou les mettre à mort après quelques jours de séquestration ; il importe encore de prendre des mesures pour assurer l'administration des secours, qui doivent être rapides pour être efficaces, aux personnes ou aux animaux mordus par des bêtes enragées.

Il existe des boîtes de secours pour les noyés et les asphyxiés, nous faisons des vœux pour qu'une institution analogue ait lieu pour les cas de morsures faites par des animaux enragés. Rien ne serait plus facile que d'établir dans chaque commune le personnel et les appareils nécessaires.

Une petite quantité des caustiques les plus usités, des cautères même, un réchaud, un soufflet, du charbon, un vase contenant de l'eau, un autre pour la faire chauffer, une éponge, des bandes et de la charpie, seraient à peu près tout le matériel à se procurer. Une instruction claire et concise sur la manière de le mettre en usage y serait adjointe. Le tout serait déposé dans la maison communale, et une commission composée de trois personnes prises parmi les plus sédentaires de la commune, et en même temps les plus intelligentes et les moins étrangères aux connaissances médicales, serait chargée de l'administration des secours.

Cette institution simple, fort peu dispendieuse, donnant en tout temps la facilité de secourir promptement et partout les personnes ou les animaux mordus, pourrait éviter bien des malheurs ou des pertes irréparables. Espérons qu'il suffira d'en avoir jeté la semence pour la voir fructifier dès qu'elle aura été signalée à l'attention des administrateurs zélés qui recherchent toutes les occasions de se rendre utiles à leurs concitoyens.

Traitement des fièvres d'accès par le suc du mûrier.

M. le docteur Delfraysse, de Cahors, écrit à la *Gazette des hôpitaux* qu'il vient de guérir trois fièvres intermittentes avec le suc du mûrier de la Chine (aylante glanduleux), administré entre les accès à la dose de 6 grammes, étendu dans un grand verre d'eau et pris par cuillerée de quart d'heure en quart d'heure.

Voici la manière d'obtenir et de préparer ce médicament : On fend transversalement jusqu'au bois l'écorce de l'arbre précité, et on recueille avec soin dans un verre le suc laiteux qui découle de cette incision ; on en mêle 6 grammes avec 100 grammes d'eau, et après avoir agité le mélange, sa préparation est complète. On peut toutefois y ajouter du sucre.

Observation I. — Le 18 septembre, à onze heures du matin, j'éprouvai tout à coup, dit M. Delfraysse, un frisson très-intense qui se prolongea jusqu'à midi. Ce frisson fut suivi d'une vive sensation de chaleur, et plus tard de sueurs abondantes qui ramenèrent bientôt l'état normal. Cet accès de fièvre se reproduisit deux jours après avec les mêmes caractères et revint quatre fois à même intervalle. Je pris alors une potion préparée suivant la formule que j'ai indiquée, et le cinquième accès manqua complétement. Il n'y a pas eu de récidive.

Obs. II. — Peu de jours après ma guérison, le nommé Pantarre (de Douelle), pêcheur et matelot, fut atteint d'une fièvre du même ordre et traité par le même moyen. Après le troisième accès, qui fut également le dernier, son mal n'a laissé aucune trace de son passage.

Obs. III. — La femme Lacombe (de Pradines), âgée de cinquante-deux ans, éprouvait régulièrement tous les soirs, depuis dix jours, un accès de fièvre quotidienne qui se terminait vers minuit. La même médication fit justice de la maladie : une seule potion l'a radicalement guérie.

Je n'ai encore que ces trois observations à invoquer en faveur de mon nouveau remède ; mais ses effets ont été si prompts et tellement décisifs, qu'ils ne me laissent aucun doute sur son extrême efficacité. Je vais continuer mes recherches, et je m'empresserai de faire connaître mes résultats.

Rétention d'urine chez les vieillards.

Un journal de médecine anglais, *the Lancet*, indique un nouveau traitement de la rétention d'urine, très-fréquente chez les vieillards, surtout lorsque ceux-ci ont pour habitude de retarder d'obéir au besoin d'uriner. On oppose à cette maladie la formule suivante :

Huile de térébenthine....	30 grammes.
Jaunes d'œufs frais.....	60 —

Triturer dans un mortier de verre jusqu'à parfait mélange ; puis on verse peu à peu, en triturant toujours :

Eau de menthe poivrée...	60 grammes.

Cette préparation est employée à faire des frictions sur le bas-ventre. Ordinairement le spasme le plus violent du col de la vessie ne tarde pas à cesser, et peu de temps après l'emploi des frictions, les urines reprennent leur cours.

On peut seconder l'effet de ce liniment par des bains de siége d'eau nitrée (cent grammes de sel de nitre par bain), des demi-lavements et des boissons nitrées.

Délire des aboyeurs.

M. Bosredon a envoyé à l'Académie des sciences une note sur un genre particulier de maladie nerveuse, le délire des aboyeurs.

Cette singulière affection, dont l'histoire, dit-il, se perd dans la nuit du moyen âge, paraît avoir pris naissance dans le sein de la Bretagne. Ce phénomène assez rare et dont la nature est peu connue du monde médical, se reproduit par intervalles plus ou moins rapprochés ; il est caractérisé par un cri perçant, convulsif, parfois musical, qui représente tantôt le chant du coq ou le cri du paon, tantôt le bêlement des brebis, tantôt le miaulement du chat, tantôt le jappement du chien. C'est ce qui a fait donner aux femmes qui en ont été atteintes le nom *d'aboyeuses*. Le hasard vient de me présenter un cas de ce genre, qui, traité par les moyens médicaux, a été suivi de guérison.

Jean Roux, âgé de onze ans, d'un tempérament nervoso-sanguin, d'une bonne santé habituelle, dernier fils d'un vigneron mort phthisique depuis trois ans, demeurant avec sa mère à Sainte-Croix du Mont (Gironde), fut pris, sans cause connue, le 1er février 1856, d'une toux assez intense, exempte de fièvre et accompagnée d'une légère expectoration et de mal de tête. Il était calme pendant la nuit.

Une médication appropriée avait triomphé de ces accidents, lorsque, le 15 du même mois, il commença à faire entendre un cri semblable au cri d'une poule dont le gosier serait obstrué. Cela durait sept à huit secondes, et les crises, qui s'accompagnaient d'une respiration pénible et saccadée, se répétaient huit à dix fois dans la journée. A l'entrée de la nuit elles cessaient jusqu'à sept heures du matin, puis elles recommençaient.

La sulfate de quinine, le chloroforme à l'intérieur et à l'extérieur, les purgatifs variés, les bains froids et les immersions froides furent vainement employés. Ces crises suivaient toujours la même marche ; intermittentes pendant la nuit, elles devinrent plus

fortes pendant le jour et fatiguaient davantage le malade sans cependant trop altérer sa santé. Désespérant d'obtenir la guérison par les moyens ci-dessus indiqués, j'employai la potion suivante :

Eau de tilleul.....	125 grammes.
Valérianate d'atropine.....	1/2 milligramme.
Sirop de sucre.....	30 grammes,

à prendre par cuillerées dans les vingt-quatre heures.

Cette potion produisit une forte dilatation des pupilles, des hallucinations, de l'incohérence dans les idées, enfin une forte secousse dans tout le système nerveux, surtout cérébral. Dans les vingt-quatre heures qui suivirent, l'économie rentra dans l'état normal ; la maladie avait complétement cédé.

Huit jours après, sous l'influence d'une légère impression, ce jeune homme fit entendre deux cris semblables aux précédents. Pour en éviter le retour, je conseillai la même potion; mais le malade n'en prit que quelques cuillerées, à cause des accidents nerveux qui commençaient à se manifester. Depuis, il n'a plus rien éprouvé, et sa santé s'est constamment soutenue bonne.

BULLETIN BIBLIOGAPHIQUE

Les Élus de l'avenir, ou le Progrès réalisé par le christianisme, par Paul Auguez, avec une introduction d'Henri Delaage. — Paris, 1856. 1 volume in-8°, édition de luxe. Chez Dentu, libraire-éditeur, galerie vitrée, 13, Palais-Royal. — Prix : 5 fr.

Le livre dont nous voulons dire quelques mots à nos lecteurs ne peut avoir un but plus intéressant et plus élevé, puisqu'il ne contient pas seulement une étude des différentes formes que revêt l'intelligence humaine, mais qu'il précise les lois du perfectionnement de cette même intelligence. Comment et par quelle puissance M. Auguez arrive-t-il à formuler d'une manière aussi nette ces lois qu'il offre à ses contemporains dans le but d'assurer leur bonheur? En appelant à son aide la religion, la philosophie et le magnétisme, et en faisant voir le rapport intime qui existe entre le christianisme, la science, l'industrie et les arts libéraux. Voilà, certes, un programme qui ne manque ni d'élévation ni d'étendue, et il fallait avoir, pour y répondre, la force que donne l'étude et la puissance qui appartient au talent, deux choses qui sont loin de manquer au jeune auteur.

Les livres de cette nature sont tellement en dehors des sujets ordinaires de notre publication, que nous n'eussions point songé à rendre compte de celui-ci, si la médecine n'y avait trouvé une large place. En effet, M. Paul Auguez ne se contente pas d'interpeller le croyant et le philosophe, le poète et l'artiste, il consacre un important chapitre au médecin. Pour lui, la cause des maladies qui affligent l'espèce humaine est toute trouvée, et le moyen de les guérir n'est pas plus difficile à découvrir : la cause de tous les maux physiques, c'est la décadence morale ; le moyen de guérison, c'est la pureté de l'âme du médecin *croyant et magnétiseur*. Hélas! que vont dire les apothicaires!...

« Quant à nous, s'écrie M. Paul Auguez, illuminé « d'une clarté dont les Facultés et les Académies s'obsti- « nent à ne pas vouloir suivre les rayons encore vacil- « lants, nous ne craignons pas de soutenir, conformé- « ment à l'opinion des fondateurs de notre sainte reli- « gion, que les faiblesses et les maladies de l'âme sont « l'unique cause des faiblesses et des maladies du corps. « La santé, qui n'est que l'égale répartition du fluide vi- « tal dans les différents membres de l'individu, devient « impossible pour lui lorsque son organisation physique « se trouve sous la dépendance d'une âme que souillent « l'incroyance et le vice. Ce sont les désirs insensés, les « passions brutales, les regrets et les chagrins cuisants, « suite de ces aberrations du principe intelligent et li- « bre, apanage le plus précieux de l'homme, qui cor- « rompent le sang de nos veines et troublent l'harmonie « de notre essence vitale. Si l'on remontait à l'origine de « chacune des perturbations que l'on remarque dans « une organisation malade, on y constaterait infaillible- « ment l'action d'un ou de plusieurs des sept fléaux qui « ravagent le monde physique et moral : nous voulons « parler des sept péchés capitaux. C'est le défaut de « soumission aux lois tracées par Dieu lui-même et « sanctionnées par l'aveu de notre conscience, qui a « introduit la maladie dans la famille, et, par suite, dans « l'individu.

« C'est cette agglomération dans l'air de fluides vi- « cieux, incapables, par conséquent, de maintenir l'é- « quilibre des forces de la nature, qui prennent leur « vertu dans les rayonnements spirituels de la collec- « tion humaine; c'est, disons-nous, cette agglomération « des fluides destructeurs, désunis, dissolvants, inhar- « moniques, aggravant l'un par l'autre leur influence « délétère, qui infecte, si l'on peut ainsi parler, le fluide « universel, dont elle change le principe vivifiant et ré- « générateur en un principe impuissant à produire les « phénomènes salutaires qu'il est appelé à développer, « ou même, trop souvent, en un principe dangereux et « pestilentiel. De là les pestes, les épidémies, les boule- « versements et les révolutions de toutes sortes qui dé- « rangent le concert des éléments à des périodes plus ou « moins rapprochées, selon l'état moral des sociétés, et « qui, sans être des punitions immédiates de Dieu, sont « bien réellement des conséquences de la transgression

« des lois immuables établies dès l'origine par sa justice « miséricordieuse. »

Ainsi qu'on le voit, les intentions de l'auteur sont excellentes, et on ne peut que lui savoir gré de prêcher avec la chaleur de la conviction la cause de la morale; mais, malheureusement, M. Paul Auguez n'a pas fait d'études médicales, et il n'est pas un seul étudiant de première année qui ne puisse réfuter victorieusement sa définition de la santé; il n'est pas non plus un seul des lecteurs habituels du *Médecin de la Maison* qui ne sache qu'une fluxion de poitrine ou un lumbago ont ordinairement pour cause un refroidissement subit, et non la corruption de l'âme; et nous demandons à l'auteur lui-même si, lorsqu'il aura respiré l'air infect des marais et acquis une fièvre intermittente, il se contentera d'appeler près de lui *un homme sain de cœur et d'esprit*, qui ne lui donnera pas de médicaments, et s'il aura recours au même moyen lorsqu'il aura mangé par mégarde des champignons vénéneux ou des aliments cuits dans une casserole de cuivre mal étamé?

Cependant, personne plus que nous ne tient compte de la pernicieuse influence des vices et des passions sur la production d'une foule de maux physiques, et on doit louer M. Paul Auguez d'avoir vigoureusement attaqué ces causes perturbatrices. Ce qui plaît dans son livre, c'est surtout la conviction profonde, la chaleur du style, la pureté et l'élégance du langage; somme toute, son œuvre restera, et son succès présent répond de son succès à venir.

Dr Reinvillier.

Bains de Gaz.

(Suite et fin)

Le gardien lui lie les pattes pour l'empêcher de fuir, et il le dépose ensuite au milieu de la grotte. L'animal manifeste une vive anxiété, se débat et paraît bientôt expirant. Son maître alors l'emporte hors de la grotte, et l'expose au grand air, en le débarrassant de ses liens. Peu à peu l'animal revient à la vie, puis tout à coup il se lève et se sauve rapidement, comme s'il redoutait une seconde séance. Il y avait plus de trois ans que le même chien faisait le service, et qu'il était ainsi, chaque jour, asphyxié et désasphyxié plusieurs fois : sa santé générale me parut excellente, et il semblait se trouver à merveille de ce régime.

Une épreuve aussi incomplète ne pouvait me suffire. J'avais eu soin d'emporter de Naples quelques animaux; mais avant de faire des expériences sur eux, j'en voulus tenter quelques-unes sur moi-même.

M'étant mis à genoux dans la grotte, je me plongeai la tête au milieu de la couche d'acide carbonique, et gardai cette attitude une quinzaine de secondes, en ayant bien soin de ne point respirer. Je n'éprouvai aucune sensation particulière, à part un peu de picotement dans les yeux.

Après avoir été renouveler la provision d'air de mes poumons, je me remis dans la même posture, et essayai quelques mouvements de déglutition, évitant toujours de respirer. L'acide carbonique me parut agréablement sapide : il me rappelait assez l'eau de Seltz. Je trouvai quelque plaisir, par la chaleur qu'il faisait, à répéter plusieurs fois cette même expérience. Du reste, il n'est pas nécessaire de se maintenir la tête plongée dans la couche; en se servant de sa main comme d'un éventail, on peut s'envoyer au visage de l'acide carbonique, et apprécier parfaitement sa saveur aigrelette et piquante.

Il me restait encore à respirer le gaz. Je fis une forte inspiration, à l'instant je fus saisi d'une sorte d'éblouissement, de vertige, ainsi que d'un resserrement douloureux dans toute la poitrine. Un mouvement instinctif et raisonné m'obligea aussitôt à relever la tête pour respirer un air pur. Au bout de quelques minutes, il n'y paraissait plus. Je repris mon attitude horizontale; puis, procédant avec plus de prudence, je fis une toute petite inspiration : même saisissement que la première fois; seulement la suffocation fut moindre. Je ressentais toujours une oppression très-forte, ainsi qu'une espèce de bouillonnement vers le front.

Je commençais à en avoir assez de ces expériences. C'était actuellement le tour de mes animaux.

Je pris un lapin que je plaçai dans la grotte près de la porte d'entrée. L'animal avait à peine respiré une ou deux fois qu'il fut saisi d'une agitation extrême; il levait le nez et le dirigeait dans tous les sens, comme pour chercher un air meilleur. Enfin, obéissant à une sorte d'instinct, il se dressa sur ses pattes de derrière : là il put trouver un air respirable, car nous avons vu que dans cet endroit de la grotte, la couche d'acide carbonique n'a pas plus de vingt centimètres de hauteur. Quand le lapin était fatigué, il retombait sur ses pattes de devant, puis il se relevait de nouveau, respirait, pour retomber encore. Ce petit manége aurait pu se prolonger assez longtemps avant que l'animal fût asphyxié; aussi comme je voulais arriver à des résultats sérieux, je le plaçai dans le fond de la grotte.

Entouré de toute part d'une atmosphère d'acide carbonique, le lapin passa par tous les degrés d'une rapide asphyxie : tremblement général et convulsif; respiration courte, saccadée, plaintive. Au bout de dix secondes, il tombe sur le côté et reste immobile un instant. Tout à coup il se relève, s'allonge, pousse des cris de détresse et retombe expirant; j'aperçois encore de petits frémissements dans les pattes, mais bientôt ces derniers vestiges du mouvement disparaissent. Je prends l'animal, je le retourne en tous sens. Aucun signe de vie; les battements du cœur sont insensibles, la respiration nulle : on dirait un corps inanimé.

L'animal est dans la grotte depuis soixante-quinze secondes; je l'en retire et l'expose au grand air; il conserve d'abord l'immobilité du cadavre, et ce n'est qu'au bout de cinq minutes que les mouvements respiratoires reparaissent. Il s'écoula près d'un quart d'heure avant que tous les symptômes de l'asphyxie se fussent dissipés.

Remarquons que, dans les diverses expériences que je répétai c'était souvent après plusieurs minutes que l'animal donnait les premiers signes de vie. Aussi dans les cas, malheureusement trop fréquents, d'asphyxie par la vapeur de charbon, est-il de la plus haute importance de porter des secours et de les continuer longtemps, alors même que la mort paraîtrait certaine; elle peut n'être qu'apparente. Ne sait-on pas, d'ailleurs, qu'on a vu des personnes n'être rappelées à la vie qu'au bout d'un certain nombre d'heures?

J'ajouterai comme complément de ces expériences les renseignements suivants, qui me furent donnés par le gardien de la grotte, et dont je ne pus vérifier l'exactitude que sur des lapins et des grenouilles. C'est la liste des animaux qu'il a vu déposer dans la couche d'acide carbonique, ainsi que le temps qu'ils ont mis à y mourir :

Chien	3 minutes.
Lapin	2 —
Chat	4 —
Poule	2 —
Grenouille	5 —
Couleuvre	7 —

Au bout de combien de temps un homme succomberait-il? S'il faut en croire la tradition, l'expérience a été faite, il y a trois siècles, par le prince de Tolède. Il fit étendre dans la grotte un criminel dont on avait lié les pieds et les mains de manière qu'il ne pût se soulever au-dessus de la couche d'acide carbonique. On l'y laissa dix minutes ; quand on le retira il était mort.

Je remarquai qu'aucun végétal ne croît dans la grotte : ceux qu'on y dépose meurent promptement. C'est que les plantes, comme les animaux, ont besoin de l'oxygène pour respirer.

Un mot maintenant sur le mode de production et d'exhalation de ce gaz. C'est une question qui a été jusqu'ici plus féconde en conjectures qu'en recherches expérimentales.

L'aire de la grotte est humide, formée par une terre friable et poreuse; sa température est notablement élevée. N'oublions pas non plus que le gaz acide carbonique, au moment où il se forme dans la grotte, est chargé de vapeur aqueuse. Il est donc déjà très-probable qu'une tonne d'eau thermale passe au-dessous de l'aire de la grotte, et qu'elle fournit le gaz, d'autant plus que, le sol de Pouzzoles étant essentiellement volcanique, les eaux thermales y abondent. Mais poursuivons.

A quelques pas de la grotte, et à cinq ou six mètres au-dessous de son niveau, est le lac d'Agnano, dont nous avons parlé. Les eaux bouillonnent en deux ou trois endroits dans cette partie voisine du bord qui regarde la grotte. J'y plongeai la main; l'eau était froide comme dans le reste du lac; le thermomètre n'indiqua pas non plus d'élévation de température. D'où provenait donc ce bouillonnement? J'appris des mariniers que quand l'eau du lac est transparente (elle contenait alors du chanvre à rouir), on aperçoit au fond des courants qui viennent de la direction de la montagne.

Dr Constantin James.

FORMULES

VIN DE QUINQUINA FERRUGINEUX.

Quinquina rouge grossièrement pulvérisé.	8	grammes.
Racine de gentiane coupée	12	—
Camomille romaine	16	—
Sous-carbonate de fer	48	—

Faites macérer dans un litre de bon vin blanc, pendant huit jours; passez et filtrez.

Ce vin convient dans tous les cas où les toniques sont indiqués.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 décembre 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 156

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur du dispensaire médico-chirurgical pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris... .... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De l'éternuement. — Innocuité de la salade de champignons. — Traitement des fièvres intermittentes rebelles par l'application extérieure de l'écorce de noyer. — Ciment propre à obturer les caries dentaires. — Névralgie sciatique rebelle, guérie par les frictions d'eau froide. — Vomissements pendant la grossesse. Emploi de l'iode. — Accidents déterminés chez six personnes d'une même famille par l'usage du poisson mal conservé — Hygiène alimentaire : reproduction des truffes. — Variétés et nouvelles : Du démon de Socrate. — Formules : Tisane rafraîchissante des voyageurs.

DES MALADIES RÉGNANTES

—

PARIS, 30 DÉCEMBRE 1856.

—

Au point de vue de la santé publique, l'année se termine assez heureusement : non-seulement la France a été exempte du choléra, dont la présence à Londres, pendant l'été, faisait craindre l'apparition chez nous, mais aucune épidémie sérieuse n'est venue affliger les populations. Ces précieux résultats sont dus, nous pouvons l'affirmer, à l'extension et au perfectionnement que prend chaque jour l'hygiène publique, aux soins incessants que prend l'administration pour faire disparaître toutes les causes d'insalubrité. Que l'hygiène privée vienne à se développer dans des proportions égales, que chacun concoure, pour son compte particulier, à faire disparaître les causes qui peuvent nuire à la santé de tous, et bientôt le nombre des malades deviendra de plus en plus restreint.

La création d'un *Moniteur d'hygiène et de salubrité* nous paraît devoir contribuer puissamment à atteindre ce but si important, et nos lecteurs apprendront avec plaisir qu'il s'organise en ce moment.

Quelques cas de fièvre typhoïde occupent aujourd'hui l'attention, mais ils sont peu nombreux et en rapport d'ailleurs avec le chiffre de la population.

DE L'ÉTERNUEMENT.

On donne le nom d'éternuement à un mouvement subit et convulsif de la poitrine, par lequel l'air, chassé avec rapidité, va heurter les parois anfractueuses des fosses nasales, y occasionne un bruit remarquable et chasse les mucosités qui se trouvent sur son passage. L'éternuement n'a donc d'autre effet que de renvoyer au dehors l'air qui s'est introduit dans le poumon pendant l'*inspiration;* c'est une *expiration*, mais une expiration rapide et bruyante.

La spontanéité de cet acte et sa singularité même ont toujours été pour les personnes étrangères aux études physiologiques un objet de préoccupation ; autrefois on considérait l'éternuement comme chose grave, qui pouvait mettre en danger les jours de la personne chez laquelle il se produisait ; de là, d'après les chroniqueurs, cette vieille coutume d'adresser à celui qui éternue le *Dieu vous bénisse*, souhait bienveillant que l'on retrouve chez tous les peuples et par conséquent dans presque toutes les langues.

Quelle que soit l'ancienneté et la popularité de cette opinion, on peut affirmer que l'éternuement n'est pas dangereux par lui-même; il représente, au contraire, un effort de la nature qui tend à régulariser la respiration, et à écarter ce qui peut mettre

obstacle à cette importante fonction. Ainsi, qu'un gaz irritant s'introduise dans les fosses nasales, qu'une poudre à odeur piquante vienne toucher la membrane délicate qui les tapisse, que cette membrane elle-même se gonfle, s'enflamme et se couvre de mucosités épaisses, l'éternuement se produit, et un libre accès est aussitôt donné à l'air respirable. Ce phénomène manque rarement de se produire quand on respire le gaz sulfureux qui s'échappe d'une allumette à laquelle on met le feu, lorsqu'on prise du tabac sans y être habitué, et pendant le coryza ou rhume de cerveau. On a vu, il est vrai, des morts subites suivre immédiatement l'éternuement; mais, dans ces cas très-rares, la cause réelle de la catastrophe était un anévrisme ou autre lésion organique qui devait nécessairement entraîner la mort sous l'influence de la moindre circonstance.

C'est ordinairement pour une cause futile et accidentelle qu'on éternue, mais souvent aussi, cela arrive au début d'une maladie dont l'éternuement est un des prodromes; on sait qu'il en est ainsi pour le rhume de cerveau. Lorsqu'un médecin soupçonne chez un enfant la prochaine apparition de la rougeole, il ne manque pas, pour aider son diagnostic, de demander aux parents si le petit malade a éternué; on peut donc quelquefois trouver dans la présence ou l'absence de l'acte qui nous occupe ici un renseignement précieux.

Jamais l'éternuement ne constitue à lui seul une maladie, mais il peut être tellement répété, tellement persistant qu'il fatigue considérablement ceux qui en sont atteints. Nous avons eu quelquefois occasion d'observer des individus qui éternuaient plus de soixante fois par jour, et cela depuis plusieurs années. Dans ce cas, on peut toujours constater qu'une cause permanente, telle qu'un rhume de cerveau chronique, produit l'éternuement, et c'est alors contre cette cause qu'il faut agir pour obtenir la guérison.

Les anciens employaient l'éternuement pour le traitement des maladies et faisaient jouer un certain rôle aux médicaments *sternutatoires;* leur théorie était d'accord avec leur médication, car ils croyaient aux *humeurs flegmatiques* et pensaient qu'il fallait dans certains cas s'occuper de les évacuer. De nos jours, les sternutatoires sont à peu près abandonnés, à peine y a-t-on recours contre de légères douleurs de tête; pendant la dernière épidémie de choléra, lorsqu'un spirituel praticien raconta à quelques-uns de ses confrères la guérison d'un cholérique qui avait pris par erreur certain médicament par le nez et avait guéri de la terrible maladie, il ne trouva autour de lui que le sourire de l'incrédulité. Les sternutatoires sont ordinairement sous forme de poudres grossières; ce sont des mélanges dans lesquels entrent en première ligne le tabac, les fleurs sèches de muguet, d'asarum, de bétoine, de marjolaine, la racine d'ellébore blanc. La fameuse poudre sternutatoire dite *poudre capitale* de Saint-Ange était composée de la manière suivante :

Feuilles d'asarum pulvérisées.....	500	grammes.
— de bétoine.....	12	—
— de verveine.....	4	—
Poudre de crapaud.....	4	—

Aujourd'hui, grâce aux études des chimistes, le crapaud, la vipère, les vers de terre, la fiente de poulet et autres ordures sont bannis de la pharmacie; à ceux-là qui nient le progrès on pourrait au moins répondre qu'on ne fait plus avaler d'immondices aux pauvres malades.

Dr Reinvillier.

Innocuité de la salade de champignons.

Nous ne sommes point étonné, dit le *Journal de Médecine et de Chirurgie pratiques,* que bon nombre de médecins aient nié qu'un champignon, dont la chair est tendre et le goût succulent, contienne jamais un principe toxique. Dans les contrées où ces cryptogames entrent pour une certaine part dans l'alimentation du peuple, la très-grande majorité des gens qui les ramassent et les consomment ne sait pas faire la différence des bons et des mauvais champignons. Ils les mangent tous indistinctement, et les accidents sont néanmoins assez rares chez eux. Mais voici un fait curieux, et qui vient encore ajouter à notre incertitude sur la source du principe vénéneux qu'on rencontre dans les champignons. Nous le devons à notre excellent confrère et ami le docteur Leclercq, médecin à Senlis (Oise). Son fils, se promenant un jour avec un de ses amis dans les bois qui avoisinent Paris, fut surpris de le voir ramasser et manger crus tous les champignons qu'il rencontrait, quelle que fût leur espèce. Il chercha à l'empêcher de commettre une pareille imprudence, car parmi les champignons que ce jeune homme ramassait ainsi, il devait s'en trouver de vénéneux; mais celui-ci le rassura en affirmant que dans son pays on mange indistinctement toutes les espèces de champignons pourvu qu'ils soient crus, et que jamais il n'en est résulté d'accidents. M. Leclercq imita son ami et mangea à son exemple quelques-

uns de ces cryptogames auxquels auparavant il n'aurait pas osé toucher, et ni l'un ni l'autre ne se repentirent de leur imprudence. Plus tard même, M. Leclercq eut grandement à se féliciter de cette découverte gastronomique, car, se trouvant en Crimée, il eut de nombreuses occasions de la mettre à profit. On sait qu'une des causes principales des souffrances de nos soldats et des nombreux cas de scorbut qu'on a observés sur cette terre inhospitalière a consisté dans la privation de légumes frais. M. Leclercq en souffrait comme les autres, lorsqu'il songea à manger crus la multitude de champignons qui croissaient autour du lieu où il était cantonné. Il les ramassa donc avec soin, les assaisonna avec du vinaigre, et, bien que dans le nombre plusieurs espèces lui parussent très-suspectes, il fit, pendant tout son séjour en Crimée, ainsi que les personnes qui l'entouraient, usage de cette précieuse salade, qui devait paraître délicieuse à des hommes fatigués d'une nourriture presque exclusivement animale. Jamais, assure-t-il, aucun des convives n'en fut incommodé. Nous savons que, de retour en France, ce jeune homme a été assez imprudent pour manger crus des champignons réputés vénéneux, et qu'il n'en a nullement souffert; mais on ne nous a pas signalé les espèces qu'il a ainsi dégluties, en sorte que l'expérience est à nos yeux restée incomplète. Elle sera reprise sans doute, mais nous désirons que ce soit avec plus de prudence et sans compromettre les jours de l'expérimentateur.

Quoi qu'il en soit, il y a dans ce fait une circonstance assez curieuse et qui prouve que nous ne savons à peu près rien sur la production de la substance toxique qui rend parfois si dangereux l'emploi alimentaire des champignons : c'est que M. Leclercq, en mangeant ces cryptogames en salade, a précisément pris le moyen de s'empoisonner plus sûrement s'il avait rencontré des espèces vénéneuses. On sait, en effet, ou plutôt on croit que le vinaigre dissout le principe vénéneux de l'amanite bulbeuse et de la fausse oronge, qui sont les espèces auxquelles on attribue le plus ordinairement les empoisonnements; or, existait-il une méthode plus sûre de conserver à ce poison toute son activité que de l'extraire préalablement de la plante pour l'avaler ensuite, comme l'ont répété sans inconvénient, pendant dix-huit mois, en Crimée, M. Leclercq et bon nombre de ses amis ?

Traitement des fièvres intermittentes rebelles par l'application extérieure de l'écorce de noyer.

« S'il se trouve un homme qui, par une méthode sûre ou par un remède spécifique, sache non-seulement arrêter le cours des fièvres intermittentes, mais encore les déraciner entièrement, je crois cet homme obligé, par toutes sortes de raisons, de faire part au public d'un secret aussi important; et s'il manque à ce devoir, j'ose dire qu'il ne mérite ni le nom d'un bon citoyen, ni celui d'un homme prudent. »

Ces paroles de l'illustre Sydenham, qui ont été redites dans une discussion récente, à l'Académie des sciences, sur l'apiol, comme succédané du quinquina, nous ont suggéré l'idée de faire connaître un remède qui, employé assez souvent pendant vingt ans dans les fièvres quartes rebelles, alors que les préparations de quinquina étaient devenues impuissantes, ou que le mauvais état des voies digestives n'en permettait plus l'emploi, est parvenu, *non-seulement à arrêter le cours de la fièvre*, mais à la *déraciner* d'une manière si complète que nous n'avons jamais vu de rechute. Voici ce remède et la manière dant nous l'avons employé.

On fait macérer, pendant huit jours, dans du vinaigre, l'écorce de la racine du noyer. Le jour de l'accès, trois ou quatre heures avant l'heure présumée, on applique cette écorce autour des poignets, et on l'y maintient au moyen d'un lien convenablement serré. Nous n'avons jamais donné à notre bracelet d'écorce de noyer plus de cinq centimètres de largeur.

On enlève l'appareil quand le malade accuse de très-vives douleurs, ce qui arrive ordinairement avant deux heures de temps.

On peut ensuite appliquer des feuilles fraîches enduites d'un corps gras, comme pour le pansement d'un vésicatoire.

Dr Ebrard.

(*Revue thérapeutique du Midi.*)

Ciment propre à obturer les caries dentaires.

M. Vagner recommande, comme très-efficace, le mélange suivant :

On pétrit 4 grammes de gutta-percha ramollie dans l'eau chaude avec un mélange de 2 grammes de poudre de cachou, de 2 grammes d'acide tannique et d'une goutte d'huile essentielle de clous de gi-

rofle ou de rose. Pour s'en servir il suffit de ramollir une petite portion de ce mélange au-dessus de la flamme d'une lampe à esprit de vin et de l'introduire, encore chaude, dans la cavité de la dent, où il faut la tasser convenablement. La masse durcit, et même, après plusieurs mois, n'offre aucune trace de décomposition.

Suivant M. Pouton, on obtient également un excellent ciment en faisant dissoudre une partie de gomme-mastic dans deux parties de collodion. Après avoir séché convenablement le creux de la dent au moyen de l'amadou, on y introduit une petite boulette de coton imprégnée de quelques gouttes de cette solution. Ce petit tampon se solidifie bientôt et peut rester en place plus de six mois ; il semble préserver la dent de toute carie ultérieure.

Depuis plusieurs années nous nous servons de la gutta-percha pure et simple, et sommes parvenu, grâce à son emploi, à conserver une dent largement cariée. Il ne nous répugne pas d'admettre les mélanges ci-dessus comme préférables ; notre but est seulement d'ajouter un témoignage à ceux de ces auteurs.

Névralgie sciatique rebelle guérie par les frictions d'eau froide.

On ne cherche pas assez à emprunter à l'hydrothérapie certaines pratiques qui ne réclament ni appareils coûteux ni grands préparatifs, et qui, cependant, pourraient rendre de si grands services. Nous citerons seulement les frictions avec une éponge trempée dans l'eau froide, le drap mouillé, les compresses froides, le bain de siége froid, etc. Voici, par exemple, une névralgie sciatique qui durait depuis deux mois et demi, qui avait résisté à tous les moyens mis en usage en pareille circonstance, ventouses sèches, ventouses scarifiées, vésicatoires, frictions térébenthinées, fumigations. Le malade, âgé de quarante-sept ans, l'avait contractée à la suite de l'exposition à l'humidité. La cautérisation du pavillon de l'oreille n'amena qu'une amélioration passagère ; enfin, les douleurs allaient en augmentant, l'inappétence était complète, l'amaigrissement considérable, le tronc presque fléchi à angle droit sur le bassin, impossibilité de trouver une position, nuits sans sommeil, amaigrissement et diminution de température de tout le membre malade. Le 30 décembre, M. Collin se décida à faire des frictions froides sur tout le corps, en appuyant principalement sur le trajet du nerf sciatique, le malade étant placé debout dans un baquet vide, avec une forte éponge trempée dans l'eau froide. Amélioration immédiate. Les frictions furent continuées deux fois par jour. Le 31 décembre, le malade faisait quelques tours dans sa chambre, appuyé sur quelqu'un ou s'appuyant sur les meubles. Le 3 janvier, les douleurs étaient presque nulles. Les frictions furent continuées jusqu'au 25 janvier avec quelques interruptions et sans autre inconvénient qu'un peu d'enrouement pendant quelques jours. Dès le 15 janvier, la guérison pouvait être considérée comme complète, et elle ne s'est pas démentie depuis.

Vomissements pendant la grossesse. Emploi de l'iode.

Les journaux de médecine allemands affirment, d'après le docteur Eulenberg, de Coblentz, que l'iode, employé même à très-petite dose, est un agent doué d'une grande efficacité pour arrêter les vomissements pénibles qui s'observent si souvent chez les femmes enceintes. C'est à la teinture d'iode qu'il a recours et il la prescrit sous une forme très-diluée.

Teinture d'iode.....	0,13 décigrammes.
Alcool rectifié.....	12 grammes.

Les malades prennent trois gouttes de ce mélange dans de l'eau, plusieurs fois par jour. La douleur d'estomac qui accompagne cet état est aussi modifiée d'une manière heureuse par le même moyen.

Le docteur Eulenberg affirme que d'autres maladies nerveuses de l'estomac sont soulagées par un traitement semblable, lors même qu'elles ont résisté à plusieurs médicaments.

Accidents déterminés chez six personnes d'une même famille par l'usage du poisson mal conservé.

Sous ce titre, monsieur le rédacteur, j'ai l'honneur de vous adresser une note qui, si je ne m'abuse, vous paraîtra mériter l'insertion dans votre excellent journal :

« Le 15 août dernier, dans la soirée, deux jeunes gens du village de Bult, canton de Bruyères, voulant se régaler en famille le lendemain, qui était un dimanche, allèrent à la pêche dans un ruisseau du voisinage. Bientôt ils eurent assez de goujons pour une bonne friture; ce qui ne les empêcha pas de rentrer un peu tard au logis, alors que ces poissons étaient déjà pâmés depuis quelque temps. Avant de se coucher, ils jetèrent le produit de leur pêche dans un baquet d'eau qui n'était pas fraîche. Je dois ajouter qu'en ce moment le temps était très-orageux,

ce qui devait faciliter l'altération de ces poissons, laquelle cependant, comme on va le voir, n'atteignit pas un haut degré.

« Le lendemain, dans la matinée, la friture était tirée de l'eau, nettoyée. Vers deux heures, on la mit dans la poêle avec du beurre bien frais; puis, quand elle fut cuite à point, tout le monde, bien dispos, se mit à table. On mangea avec appétit, *jucunde,* car on ne trouvait à l'aliment qu'une odeur, qu'une saveur agréables. Mais le jour même, sur les sept personnes qui avaient mangé de ces poissons, six se trouvèrent malades; elles avaient des maux d'estomac, des nausées, des défaillances, des vertiges, des douleurs de tête, avec alternatives irrégulières de froid et de chaleur.

« Le surlendemain, tous avaient plus au moins de diarrhée avec plus ou moins de coliques.

« La chambre dans laquelle je trouvai cette famille réunie ressemblait à une infirmerie trop étroite pour le nombre de ses hôtes. Ce n'étaient que visages pâles, jaunâtres, amaigris, aux yeux enfoncés et cerclés de noir.

« Mais passons ces malades en revue et commençons par le père, qui, couché sur le dos, paraît être dans la prostration.

« C'est un homme de soixante-trois ans. Il m'offre un cachet typhoïde prononcé. Plus jaune, plus amaigri que celui des autres malades, son visage exprime la stupeur; ses lèvres sont croûteuses, noirâtres; ses dents fuligineuses; sa langue est sèche et brunâtre, sa voix cassée, son intelligence obtuse, sa peau sèche et plutôt fraîche que chaude aux extrémités; son pouls mou et plus fréquent que dans l'état normal; son ventre ballonné, offrant du gargouillement et de la sensibilité à la pression. On me dit que cet homme va de temps en temps sous lui, qu'il n'urine qu'à de longs intervalles; qu'il a parfois une agitation délirante telle, qu'on ne peut l'empêcher de se lever et d'errer plus ou moins de temps dans la maison et jusque dans les écuries.

« Sa femme, âgée de cinquante-quatre ans, bien qu'ayant l'air très-malade, ne garde pas le lit, parce que, dit-elle, l'agitation qu'elle éprouve, le feu qui la dévore l'empêchent d'y rester. Elle ne délire pas cependant. En outre de sa fièvre, dont je constate l'existence, elle continue à avoir la diarrhée, des nausées, des douleurs dans la région des reins, de sourdes coliques partant du nombril, et, de temps en temps, de la difficulté à respirer, un sentiment de défaillance générale, des fourmillements dans les membres et de la soif.

« Sa langue est couverte d'un enduit jaune-sale, son haleine fétide, son pouls d'une fréquence anormale et sa peau sèche. Malgré tous ces signes, elle dit avoir encore un peu d'appétit.

« Les deux filles, âgées l'une de vingt-cinq ans et mariée, et l'autre de seize, présentent, en outre des mêmes phénomènes, des douleurs de tête, et disent éprouver des sueurs abondantes (sorte de suette) lorsque la diarrhée se suspend.

« Le fils aîné, âgé de vingt-trois ans, est dans une situation qui ne diffère guère de celle de ses sœurs, qu'en ce qu'il éprouve du trouble de la vue.

« Le gendre, âgé de trente-quatre ans, à en juger par son visage et son attitude, paraît aussi malade que son beau-frère et ses belles-sœurs. Cependant, il ne se plaint actuellement que d'un reste de faiblesse générale. Il a eu, les premiers jours, un flux abondant. C'est à ce flux plus abondant dès le début que chez les autres malades qu'il attribue, dit-il, sa guérison.

« Le septième membre de la famille, le seul qui n'ait pas souffert d'avoir mangé du poisson, est le plus jeune des enfants, garçon de quatorze ans, d'une constitution qui cependant paraît moins forte que celle des autres, et d'une intelligence bornée.

« Je ne conseillai au gendre qu'un bon régime alimentaire, graduellement plus substantiel; pour la mère, le fils et les filles, je joignis à l'usage du bouillon de bœuf et de légers potages gras l'emploi du café noir à petites doses, et de la limonade de citron, avec addition d'un peu de vin généreux. Appelé plus tôt, je leur aurais fait prendre, ainsi qu'au père, l'ipécacuanha. Je prescrivis, pour cet homme, en outre de la limonade vineuse et citrique, une potion tonique dont l'extrait de quinquina faisait la base.

« Je devais revoir ces malades deux jours après; mais, ainsi que cela arrive souvent aux habitants de nos campagnes, où l'on redoute singulièrement les dépenses occasionnées par les visites du médecin, on me fit dire de différer mon voyage jusqu'à nouvel ordre.

« Le 5 septembre, j'étais sans nouvelles de cette famille, lorsque je rencontrai un homme du village de Bult, de qui j'appris que le dernier malade dont je viens de parler était encore, à peu de chose près, dans l'état où je l'avais laissé, mais que les autres malades allaient bien.

« Je ne dois pas omettre de dire qu'en sortant de cette maison, j'avais été prié de voir, dans le

même village, le père du jeune homme de trente-quatre ans ; que, chez ce vieillard, âgé de soixante-douze ans, j'avais constaté, à l'exception du délire, à peu près les mêmes phénomènes que chez le beau-frère, et qu'ici, la maladie, qui datait de trois semaines déjà, s'était produite sans cause connue.

« Avant même d'avoir connaissance de la maladie de cet homme, j'avais dit, chez les autres malades, qu'ils ne devaient nullement se considérer comme empoisonnés ; que le poisson, pas assez altéré pour constituer véritablement un poison, mais assez pour faire un aliment malsain, n'avait fait que donner le branle à des accidents que d'autres auraient pu également déterminer.

« Dr Liégey.

« Rambervillers, le 12 septembre 1856. »

(*Union médicale*).

Hygiène alimentaire. — Reproduction des truffes.

Le Périgord avait été jusqu'ici presque seul chargé de fournir ce mets si recherché aux gourmets de l'Europe ; il n'en sera plus ainsi maintenant, et la reproduction de la truffe est à peu près assurée dans un grand nombre de localités. Il résulte, en effet, des expériences de M. Boffinet père, que l'on peut faire venir des truffes à volonté comme on fait venir des champignons dans les carrières de Paris, en se plaçant dans certaines conditions favorables au développement de ce végétal souterrain.

La première condition est un sol essentiellement calcaire, sec, pauvre, sans gazon ; la seconde, la présence de chênes, de charmes ou même de noisetiers d'une végétation languissante, qu'explique d'ailleurs la nature du sol chargé de les nourrir.

M. Boffinet a reconnu quatre espèces de truffes : la noire à l'intérieur aussi bien qu'à l'extérieur, c'est la plus commune et la meilleure ; elle ne se trouve, au dire de M. Boffinet, que dans les terrains riches en carbonate de chaux et autour des chênes noirs ou verts ; la seconde, noire à l'extérieur et grise à l'intérieur ; elle est beaucoup moins estimée ; elle est moins exigeante pour la nature du sol, mais il lui faut indispensablement une terre épuisée par les charmes et les noisetiers, autour desquels on la trouve ; la troisième est toujours noire à l'extérieur, mais blanche à l'intérieur ; elle se plaît sous le chêne bâtard, c'est-à-dire tenant le milieu entre le chêne noir et le chêne blanc. Son odeur et sa saveur sont désagréables, mais comme à l'extérieur elle ressemble aux truffes de bonne qualité, c'est avec elle que l'on falsifie la truffe noire ; enfin, la quatrième espèce est rousse à l'extérieur et blanche à l'intérieur ; elle a une odeur nauséabonde détestable qui la rend impropre aux usages culinaires, elle croît exclusivement sous le chêne blanc.

Pourquoi cette préférence des truffes pour certaines espèces d'arbres plutôt que pour d'autres ? M. Boffinet dit qu'il l'ignore. Ne peut-on pas admettre que c'est parce que le germe de ce tubercule se trouve exclusivement dans les racines de ces végétaux ?

Quoi qu'il en soit, il résulte des observations de cet agronome que les truffes naissent en avril et en août, sous l'influence des grandes pluies et de la chaleur ; elles sont d'abord inodores, mais leur odeur se développe avec leur maturité qui a lieu en novembre. Cette maturité ne dure qu'une dizaine de jours, et c'est pendant ce laps de temps qu'il faut en faire la récolte ; si on attendait, les truffes ne tarderaient pas à être dévorées des vers blancs et à entrer en putréfaction. On les trouve à la profondeur de trente centimètres environ, et elles sont d'autant plus précoces qu'elles sont moins profondes, et d'autant plus estimées qu'elles sont plus enfoncées sous le sol.

Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, les plus grosses racines du chêne qui favorisent le développement des truffes, mais bien les filaments radiculaires ; aussi voit-on le rayon où elles se manifestent s'étendre avec le développement de l'arbre, et l'on peut, pour ainsi dire, le suivre en suivant les radicelles qui partent des racines principales.

Quant à la reproduction directe des truffes à la manière des champignons, elle n'est pas possible ; tous les essais tentés pour cela ont échoué. Ce n'est pas en semant les truffes qu'on peut les reproduire, mais c'est en semant des glands de chêne noir dans des terrains calcaires et secs.

M. Boffinet a dressé des chiens à trouver les truffes, et ces intelligents animaux les découvrent très-facilement, mais laissent à leur conducteur le soin de les arracher, ce qui n'a pas lieu avec les truies, qui les arrachent elles-mêmes.

M. Laugier a fait de son côté des observations intéressantes sur la culture des truffes ; il a reconnu que, contrairement à l'opinion de M. Boffinet, le chêne blanc produit les truffes les plus aromatisées, et que l'on en trouve également autour des chênes verts, des hêtres, des châtaigniers et même des

pins, lorsque ces arbres sont placés dans certaines conditions spéciales. Mais il n'admet pas qu'il faille absolument un sol calcaire. Tous les terrains, pourvu qu'ils ne soient pas humides ni frais et qu'ils soient stériles, c'est-à-dire peu propres à une végétation herbacée, peuvent produire des truffes ; il faut en outre que les arbres y soient épars, car ces tubercules ne se trouvent jamais dans un bois touffu, et les truffières disparaissent lorsque, dans un terrain où elles existent, la végétation devient abondante.

M. Laugier attribue la formation des truffes à la résistance qu'éprouvent les racines des arbres dont nous avons parlé pour s'enfoncer dans la terre. Souvent on n'en trouve pas autour des jeunes arbres dont les racines sont peu étendues; mais, plus tard, quant l'arbre vieillit et que ses radicelles augmentent, on rencontre des truffes en abondance, et si on visite les racines qui les avoisinent, on remarque qu'elles se rapprochent de la surface par suite d'un obstacle que leur offre le sous-sol.

Il semblerait donc qu'il faut, pour produire des truffes, que les racines soient soumises aux variations de température qu'offre la surface de la terre.

Il y a des truffières d'une grande fertilité, d'autres au contraire sont peu productives; on peut les rendre plus fertiles en semant, dans un sol que l'on a reconnu favorable, des graines des arbres qui les produisent.

Quelle est donc la nature de la truffe ? Est-elle un parasite des végétaux qui la produisent ? Non, car elle ne vient pas sur les racines, elle ne leur est nullement adhérente, elle semble même ne pas leur appartenir. C'est donc une émanation de la séve qui se condense dans les racines par suite de l'humidité et de la chaleur, lorsque ces racines sont plus ou moins rapprochées du sol. Cette séve laisse transsuder autour des radicelles les principes essentiels à la formation de la truffe; ces principes isolés du végétal qui les a produits se condensent çà et là, s'agglomèrent et forment ainsi de véritables champignons : car c'est la seule classe du règne végétal dans laquelle on puisse ranger ces tubercules.

Les observations de MM. Boffinet et Laugier peuvent donc être fort utiles aux agriculteurs qui voudraient essayer de cultiver des truffes, s'ils ont un sol qui leur paraisse favorable à leur végétation et à leur développement. C. Favrot.

(*France médicale.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Du Démon de Socrate, spécimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire, par L. F. Lelut. Nouvelle édition. — Paris, 1856.

Lorsque M. Lélut jeta le premier dans la science ces mots : « Socrate est fou ! » il y eut un *tolle* général. On cria à la profanation, au scandale. Les injures mêmes eurent leur place dans le débat. L'amour de la routine inspirait ces récriminations, l'ignorance la plus complète leur servait de point d'appui. M. Lélut fit la sourde oreille, confiant dans le temps et la vérité, deux puissances qui domptent tout. M. Lélut avait raison.

Les ignorants défenseurs de Socrate ne pouvaient accorder qu'à un pareil génie il fût possible de trouver simultanément les traits caractéristiques de l'intelligence la plus lucide, et ceux non moins caractéristiques de la folie la plus évidente. Rien cependant n'était plus vrai, n'en déplaise à MM. les avocats officieux : Socrate, l'homme sage parmi les sages, grand parmi les plus grands, vertueux parmi les plus vertueux, Socrate, disons-nous, avait des visions, ou, pour nous servir du langage de la psychologie, de fausses perceptions qu'il prenait pour vraies ; par conséquent, cet homme illustre était le jouet d'hallucinations, et, par ce fait, aliéné, c'est-à-dire tout simplement fou.

Pour quiconque a mis le pied dans une maison d'aliénés, rien de plus simple que la question de simultanéité de la raison et de la folie, puisque c'est une question de fait. On rencontre, en effet, dans tous les établissements consacrés au traitement des aliénés, certains malades qui seraient d'une raison parfaite, s'ils n'étaient victimes de fausses sensations, en d'autres termes, de perceptions imaginaires qu'ils prennent pour des sensations réelles. Cet état de folie est compatible avec l'exercice normal de presque toutes les facultés intellectuelles. Tel était précisément le cas de Socrate.

Le respect profond que nous professons pour la mémoire du philosophe athénien ne saurait en aucune façon nous détourner de la vérité. Nous n'aimons pas les vérités de convention, et encore moins ces admirations suspectes que la routine accorde à certains personnages. Le devoir le plus sacré de tout homme honnête est de rendre hommage à la vérité, sans mesurer les conséquences qui pourront découler des faits proclamés sous les auspices du vrai.

Au surplus, nous ne savons pas si la réputation de Socrate aurait plus à souffrir de la connaissance de ses hallucinations, fait pathologique, qui n'entraîne aucune responsabilité morale, que des suppositions

produites par les amateurs de la science subtile pour expliquer les fausses perceptions de cet homme.

Si l'on repousse l'hypothèse de l'existence de la folie, il faut admettre la fourberie et le mensonge, supposition souverainement injurieuse pour la mémoire de Socrate, le plus honnête homme de son temps.

On n'aurait pas plus la ressource de l'inspiration divine, car nous n'accepterions pas que Jupiter ni les autres dieux du paganisme aient pu inspirer le philosophe. On n'aurait pas non plus la ressource d'un pieux mensonge consistant à dire que Socrate se serait servi de l'intervention d'un démon familier pour donner à son enseignement une sorte de caractère divin; on n'aurait pas cette ressource, disons-nous, car ce serait avilir, non plus Socrate, mais la vérité elle-même, mais la morale tout entière. Que penser, de grâce, d'un système qui consiste à dire que la vérité a besoin du mensonge pour triompher? Soutenir de pareilles hypothèses, c'est douter de la puissance du vrai aussi bien que de la puissance humaine. Or, le fait des visions de Socrate étant historiquement établi, il faut, ou bien le travestir et l'entourer de suppositions mensongères pour l'expliquer, ou, au contraire, le prendre tel qu'il est et l'accepter pour ce qu'il vaut, c'est-à-dire le considérer comme une pure et simple hallucination compatible avec l'exercice de la plupart des facultés intellectuelles.

Tout le livre de M. Lélut est dans cette idée, la seule vraie, la seule conforme aux faits. Quiconque voudra s'en convaincre n'aura qu'à descendre, comme nous l'avons fait nous-même, dans les maisons d'aliénés. La similitude parfaite, psychologiquement parlant, entre le philosophe et les infortunés confiés aux soins des médecins, ne manquera pas d'entraîner les convictions les plus rebelles.

Nous venons de parler des maisons d'aliénés, ce mot pourra choquer peut-être certaines oreilles. Nous connaissons l'orgueil humain, la vanité, la présomption et la plupart des vices; comptons si vous le voulez avec ces vices, non pour les excuser, mais pour éclairer. Vous ne voulez pas que nous parlions d'hôpital, cela vous paraît vulgaire, soit. Portons nos regards sur les hautes régions de la société, cherchez bien, ne vous arrêtez pas à ces bourgeois plus ou moins enrichis, que vous abandonneriez facilement à la pathologie mentale; montez et jetez un regard scrutateur sur la plus haute noblesse; fouillez dans tout le blason et partout, vous trouverez des victimes de la démence. Cela ne vous suffit pas, montez encore et vous verrez que la sentinelle qui veille aux portes des rois n'empêche pas la maladie de passer et de saisir ses victimes sur les trônes les plus resplendissants de gloire et de puissance. Ici nous pourrions citer certains faits de notre observation personnelle, mais nous préférons faire appel à l'expérience de M. Lélut, autorité qui ne pourrait être contestée que par les hommes complétement étrangers à la science.

« Apercevez-vous, là-bas, cette dame, cette veuve jeune et belle encore, aux cheveux blonds, aux yeux bleus, à la physionomie spirituelle, pénétrante, mais un peu mélancolique? Savez-vous pourquoi elle examine avec tant de soin sous un éventail la serrure de cette porte près de laquelle elle est assise?... Cette dame, dont la raison semble aussi entière que son esprit est gracieux et vif, a, presque chaque nuit, la *vision* suivante : Au fond de son alcôve, avant que le sommeil ne la gagne, elle voit tout un régiment de dragons entrer et se ranger tout à coup dans sa chambre. L'état-major, les trompettes, la musique, rien n'y manque. Cette troupe défile au grand galop dans la pièce, en faisant un bruit infernal; après dix minutes de ce défilé tout cesse et le régiment disparaît comme il était venu. Par où? Probablement par la serrure. Cette dame au moins le croit ainsi; c'est pour cela qu'elle examine avec tant de soin les serrures, cherchant une explication du phénomène dont elle a la conscience claire et bien précise. »

Dr Bourdin.

(*La fin au prochain numéro.*)

—

Un de nos confrères, M. Adolphe Favre, rédacteur en chef de la *Revue parisienne*, vient d'obtenir la médaille d'argent de la *Société des sciences industrielles, arts et belles-lettres ds Paris*, pour son ouvrage de poésie intitulé : *l'Amour d'un ange*.

FORMULES

—

TISANE RAFRAICHISSANTE DES VOYAGEURS.

Extrait sec de réglisse.....	60	grammes.
Extrait sec de chiendent.....	60	—
Gomme arabique.....	30	—
Sucre blanc.....	130	—

Ces substances étant réduites en poudre, il suffit de faire dissoudre une cuillerée à café de leur mélange dans un verre d'eau pour obtenir *immédiatement* une bonne tisane. La simplicité de cette préparation est très-précieuse en voyage.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 janvier 1856. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 157

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — De la courbature. — Moyen ingénieux employé avec succès pour l'extraction d'une pièce de monnaie arrêtée profondément dans l'œsophage. — Traitement de l'ozène. — Recherches intéressantes sur l'hystérie. — Guérison prompte des névralgies à leur début. — Corps étrangers dans l'intestin. Os d'oie arrêtés dans le rectum. — Traitement de l'asthme par les solanées vireuses, et en particulier par le valérianate d'atropine. — Emploi de la salicaire contre la diarrhée. — Variétés et nouvelles : Du démon de Socrate (*suite et fin*). — Quelques mots sur le café. — Formules : Potion contre les douleurs de tête.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 JANVIER 1857.

La rougeole, la scarlatine et la petite vérole volante sévissent en ce moment sur les enfants avec une certaine intensité ; la première de ces maladies est toutefois la plus commune, et c'est aussi celle qui offre le moins de danger. Lorsque les petits malades sont bien soignés pendant la période éruptive, lorsque, durant la convalescence, ils sont tenus chaudement, la rougeole ne se complique généralement d'aucun accident.

Il ne faut jamais oublier que ces maladies sont contagieuses et que les enfants sains doivent être séparés des enfants malades, non-seulement pendant que l'éruption est en pleine activité, mais pendant plus de quinze jours après qu'elle a disparu. Il ne suffit pas qu'ils habitent des pièces différentes de la même maison, il faut que ceux qui se portent bien quittent la maison elle-même, si on veut qu'ils soient préservés.

On a observé quelques cas d'apoplexie; rappelon ici que la sobriété est le meilleur préservatif contre cette dangereuse maladie.

DE LA COURBATURE.

Il n'y a pas, dans les expressions employées par les gens du monde à l'égard des maladies, de mot plus élastique que celui de *courbature*. Cette expression sert à désigner une foule d'affections ou de malaises divers qui n'ont entre eux rien de commun.

Les médecins réservent généralement le mot courbature pour une simple indisposition qui est caractérisée par une sensation de brisement ou de contusion des membres, l'abattement des forces et une lassitude extrême. Considérée à ce point de vue, la courbature n'est plus qu'un symptôme et peut se montrer seule ou accompagner une maladie grave à son début ; elle mérite donc toujours l'attention du médecin et celle des personnes qui entourent le malade.

Dans l'état actuel de la science, il est impossible de prédire à l'avance ce que peut devenir le malaise dont nous nous occupons ici lorsqu'il se montre tout à coup chez un individu habituellement bien portant. Sera-ce une fièvre typhoïde dont les symptômes vont bientôt se développer au grand complet ? Sera-ce une affection du cerveau, une maladie aiguë des voies respiratoires ou des organes de la digestion ? Ou bien verra-t-on toute crainte se dissiper au bout d'un jour ou deux et la santé se rétablir complétement ? Il faut par conséquent, dans ce cas, une grande circonspection, agir comme si on devait avoir affaire à une affection sérieuse, se tenir préparé enfin à tout événement.

Si le malade s'est livré à quelque travail fatigant et auquel il n'est pas habitué, s'il n'a pas de fièvre, s'il est exempt de douleur fixe et localisée, s'il est bien évident qu'il ne s'est exposé à aucun refroidissement, on a quelque raison de supposer que le repos absolu, aidé d'un bain tiède, suffira pour ramener l'équilibre des fonctions et faire disparaître tout sentiment de malaise. On peut alors employer ces moyens bien simples, en usant cependant, pour prendre le bain, de précautions plus minutieuses que celles auxquelles on a recours dans l'état de santé. Le bain ne doit pas être trop chaud, et il est important, après l'avoir pris, de se préserver bien exactement du froid. On y réussit en séchant la peau avec des linges chauds et en se couchant immédiatement dans un lit que l'on a eu la précaution de chauffer.

Lorsque la courbature succède à un refroidissement, il est utile de déterminer chez le malade une transpiration abondante, surtout s'il a la peau très-perméable, s'il sue habituellement avec facilité. On a recours, dans ce cas, à quelques tasses d'infusion de bourrache ou de fleurs de sureau prises à dix minutes d'intervalle; le repos au lit est alors indispensable, et les couvertures de laine viennent contribuer au résultat qu'on se propose d'obtenir. C'est à tort que quelques personnes emploient contre la courbature et pour favoriser la transpiration le punch à l'eau-de-vie ou au rhum et autres liqueurs alcooliques; ce moyen est dangereux et peut favoriser le développement d'une maladie inflammatoire qui a à peine commencé et qui pourrait avorter par les soins les plus simples.

En résumé, après avoir secouru le malade atteint de courbature, ainsi que nous venons de l'indiquer, il est important, si le malaise ne cède pas immédiatement, d'appeler le médecin habituel, car les études spéciales et l'expérience acquise peuvent faire découvrir à celui-ci des symptômes qui restaient inaperçus pour tout le monde; c'est alors que l'homme de l'art peut lutter avec avantage contre la maladie qui ne fait qu'apparaître, qu'il peut la juguler et sauver le malade, tandis que plus tard il se trouvera peut-être désarmé et impuissant.

Dr Reinvillier.

Moyen ingénieux employé avec succès pour l'extraction d'une pièce de monnaie arrêtée profondément dans l'œsophage.

Ce moyen, employé par M. Malagodi, de Fano, est l'instrument désigné sous le nom de crochet à bascule de Graaf, qui avait été utilisé déjà dans les mêmes circonstances et avec le même succès, notamment par M. Pétrequin.

Un homme de la campagne, âgé de dix-huit ans, robuste et de formes athlétiques, chassait au filet. Pendant qu'il guettait le passage des pinsons sur un siége bas, il jouait avec une monnaie de cuivre de cinq baioques qu'il tenait entre les dents, moitié au dehors et moitié au dedans de la bouche. C'est alors que l'occasion de prendre une belle proie étant venue, il tira à lui le filet, et dans la rapide inclinaison en-arrière qu'il donna au tronc, la monnaie s'échappa des dents, tomba de son poids dans l'isthme du gosier, et, par un mouvement instinctif de déglutition, fut poussée dans le pharynx et de là dans l'œsophage. Quelques gouttes de sang par la bouche, de fréquents efforts de vomissements alternant avec des mouvements convulsifs de déglutition et une respiration croupale, forcèrent ce jeune homme à prendre le chemin de la ville voisine pour demander l'assistance d'un chirurgien.

La grosse monnaie était restée à la partie supérieure de l'œsophage, et le chirurgien appelé, espérant pouvoir la chasser facilement dans l'estomac, s'arrêta au procédé de la propulsion, et, avec une bougie en cire proportionnée, il poussa le corps étranger jusqu'au cardia; de là, il lui fut impossible de le faire passer dans l'estomac, si bien qu'un sillon, imprimé à l'extrémité de la bougie qui appuyait sur le bord supérieur du sou, attestait la vigueur employée dans les tentatives infructueuses de propulsion.

Néanmoins, il en résulta un soulagement aux premières souffrances, et spécialement à la difficulté de la respiration, car le jeune homme put faire à pied, le jour suivant, quarante milles pour venir à Fano chercher de meilleurs remèdes à son accident.

M. Malagodi regarda le non-succès de la tentative de la propulsion comme une bonne fortune pour le malade. Il pensa qu'il était nécessaire et urgent d'extraire cette très-grosse monnaie par la voie de la bouche, ce qui revient à dire qu'il fallait choisir un instrument propre à parcourir toute la longueur de l'œsophage, à dépasser le bord inférieur de la monnaie, qui, selon toutes les conjectures, pouvait être arrêtée à l'orifice cardiaque de l'estomac, à la prendre et à l'amener au dehors.

L'instrument de Graaf fut donc introduit de la manière ordinaire; arrivé sur la pièce de monnaie, il dut être poussé avec une certaine force pour dépasser le corps étranger. Le chirurgien, le retirant

alors, le trouva arrêté par la monnaie, et d'une manière si favorable, que l'extraction réussit du premier coup et sans le moindre obstacle. Aucun accident fâcheux ne suivit ce manuel opératoire; le malade put retourner dans son pays le jour qui suivit l'opération.

Traitement de l'ozène.

Un médecin étranger, M. Gallizioli, s'est occupé récemment avec succès du traitement de l'ozène.

Cette maladie n'est autre chose que le *punais*, et doit ce dernier nom à son principal symptôme, qui consiste en une odeur comparable à celle d'une punaise écrasée. C'est du nez des individus affectés d'ozène que s'échappe cette affreuse odeur, ce qui fait qu'ils inspirent toujours une répulsion invincible à ceux qui les approchent.

Le remède proposé par M. Gallizioli est le nitrate d'argent fondu; mais sa méthode diffère de toutes celles qui ont été employées avant lui. Pour porter le nitrate d'argent dans les fosses nasales, deux moyens non encore tentés se sont présentés à son esprit : le premier consisterait à faire prendre, en manière de tabac, le nitrate d'argent cristallisé, uni à la poudre d'iris de Florence; le second, à unir le nitrate d'argent à la graisse de porc et à en faire une pommade qu'on introduirait dans les fosses nasales. Il a préféré ce dernier mode comme devant mieux remplir l'intention de mettre le remède en contact uniforme et permanent avec le mal.

Voici la première des trois observations que l'auteur cite à l'appui de sa méthode :

En août 1851, il traita, dans son service de Sainte-Lucie, une dartre disséminée sur toute la surface du corps, chez une jeune fille de seize ans, domestique, d'un tempérament lymphatique. La dartre guérie par les bains sulfureux et les laxatifs, la jeune fille demanda avec instance à être débarrassée d'un ozène très-fétide qui l'affligeait dejà depuis huit années, et qui l'empêchait de rester d'une manière stable chez les personnes qui l'employaient et qui ne tardaient pas à s'en dégoûter. La puanteur des narines, en effet, était repoussante et pour les autres et pour elle-même.

L'exploration des fosses nasales faite avec soin ne fit reconnaître l'existence d'aucune ulcération, du moins profonde; point de polype, point d'abcès, point de cancer. Ozène simple, selon la description de Boyer.

Voici comment M. Gallizioli procéda pour porter le nitrate d'argent dans les fosses nasales :

Il fit mêler 30 grammes de graisse de porc à 40 centigrammes de nitrate d'argent fondu, et avec cette pommade il oignit parfaitement deux mèches de charpie liées par le milieu à l'aide de longs fils, comme celles qu'on a coutume d'employer pour le tamponnement des fosses nasales. Ensuite, à l'aide d'une sonde, il introduisit profondément chacune d'elles dans les fosses nasales, par leur ouverture antérieure, et lia les fils à une bande passée circulairement autour de la tête, pour empêcher qu'elles ne tombassent dans le pharynx. Il recommanda de laisser l'appareil sur place jusqu'à la visite du lendemain, et, à ce moment, il trouva déjà une diminution dans la mauvaise odeur de l'affection. Il répéta chaque jour le même traitement; la fétidité alla graduellement en diminuant, et lorsqu'elle eut cessé tout à fait, il continua encore à porter

Ce traitement fut continué pendant seize jours, et la malade sortit de l'hôpital parfaitement guérie. Trois ans après, il eut occasion de la traiter pour une fièvre gastrique, et il put s'assurer qu'il n'y avait pas eu de récidive.

Recherches intéressantes sur l'hystérie.

M. le docteur Briquet a lu à la Société de médecine de Paris un travail très-remarquable sur l'hystérie. Pour ceux de nos lecteurs qui ne connaissent pas cette maladie, nous indiquerons en quelques mots les caractères généraux de l'hystérie : ce sont des accès nerveux se traduisant par des mouvements convulsifs, suivis quelquefois de perte de connaissance. La plupart des praticiens s'accordent à regarder cette affection comme particulière aux femmes. Un des symptômes principaux qui servent à la distinguer consiste dans le sentiment d'une boule qui semble partir du bas-ventre et se porter ensuite à la poitrine et au cou, où elle produit une espèce d'étouffement et de strangulation.

Les questions que M. Briquet s'est proposé de résoudre ont une extrême importance; il s'est demandé si l'hystérie est héréditaire? — Dans l'affirmative, quelle chance les enfants nés de parents hystériques ont de le devenir eux-mêmes? — Que devient la postérité provenant de parents hystériques? — Enfin, si le mariage est utile à la santé des hystériques?

Voici les conclusions auxquelles l'auteur est arrivé; elles résultent des observations prises sur quatre cent onze hystériques.

L'hérédité ne paraît, pour cette maladie, procé-

der que de la mère, fait qui se comprend aisément si l'on réfléchit que la femme jouit presque seule de cette impressionnabilité du système nerveux, de cette disposition affective de laquelle l'hystérie n'est qu'un mode particulier, une sorte d'exagération spéciale. Il résulte de cette donnée de la statistique, qu'un des meilleurs moyens de prévenir la venue d'enfants hystériques, c'est d'améliorer les dispositions maladives du système nerveux chez la jeune fille, et, plus tard, chez la jeune mère.

Les mêmes femmes très-nerveuses, desquelles un tiers environ peuvent donner des filles hystériques, engendrent des enfants scrofuleux, rachitiques; bien plus, ces mêmes femmes paraissent condamnées, à de rares exceptions près, à des fausses couches, même nombreuses. Les enfants qui arrivent à terme meurent dans une [illegible] dans les observations de M. Briquet, n'a pas été moindre de 60 p. 100 dans la même année de la naissance, au lieu de 25 p. 100, chiffre moyen de la mortalité pendant la première année chez les enfants de femmes non hystériques.

Veut-on connaître les chances de santé des filles de parents hystériques qui ont dépassé l'époque de la vie où se déclare l'hystérie? Voici quelques chiffres à titre de renseignements :

Cent mères hystériques ont donné naissance à 220 filles qui ont vécu, et, sur ce nombre, 124 sont devenues hystériques, 5 ont eu des convulsions, et 5 avaient été perdues de vue. Enfin, pour résumer les données de la statistique, de la naissance jusqu'à l'âge de trois ans, il meurt 60 p. 100 des enfants nés de mères hystériques. Une partie de ceux qui survivent sont rachitiques, épileptiques ou scrofuleux. Le reste des filles a une chance contre trois de devenir hystérique.

Lors même que les conditions dans lesquelles vivent les différentes classes de la société feraient varier considérablement les proportions indiquées par M. Briquet, il n'en resterait pas moins établi que favoriser le mariage des filles hystériques, c'est, comme l'admettent sérieusement des auteurs anglais, commettre en quelque sorte un acte nuisible à la société, et attentatoire à l'existence des êtres qui, plus tard, devront en faire partie.

A cette considération des plus sérieuses, on ne manquera pas d'opposer l'autorité de tous les médecins qui, depuis plus de deux mille ans, recommandent expressément de marier les filles hystériques pour les guérir. Ce conseil banal de marier indistinctement toute personne hystérique n'est fondé, d'après M. Briquet, ni en théorie, ni en pratique. Ici encore, les faits observés sont venus à l'appui de son opinion, et lui ont permis de conclure que le mariage, lorsqu'il guérit l'hystérie, le fait bien moins en satisfaisant les instincts génésiaques qu'en répondant aux besoins moranx, aux exigences du cœur.

Conclusions. Le mariage, tout en étant utile à une certaine proportion d'hystériques, reste sans utilité pour un grand nombre, est nuisible à quelques-unes, et promet toujours, pour les êtres qui doivent en provenir, une bien grande mortalité, une grande somme de misères et de maladies.

Guérison prompte des névralgies, à leur début.

M. B. Charrière, directeur de la maison des aliénés de Saint-Remy, affirme avoir toujours obtenu d'heureux résultats de l'emploi du chlorure d'or dans le début des névralgies, quel que fût leur siége. Voici sa formule :

Cérat simple.....	30 grammes.
Chlorure d'or.....	1 —

Mêlez.

Les névralgies ont toujours disparu après quelques frictions; quelques-unes ont guéri après une seule application du médicament, rarement on a été obligé de recourir à plus de trois frictions.

Corps étrangers dans l'intestin. — Os d'oie arrêtés dans le rectum.

Le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques* rapporte, d'après un journal anglais, l'histoire d'une pauvre vieille femme de quatre-vingt-trois ans qui fut conduite à l'infirmerie de Bristol. Elle racontait que quelques jours auparavant, le dimanche 10 août, elle mangeait un ragoût d'oie et tenait dans sa bouche le cou de l'animal, lorsque son petit-fils s'étant jeté étourdiment sur elle, elle avait, dans sa surprise, avalé cette partie de la volaille assez peu digestible. Lorsqu'elle entra à l'infirmerie, elle se plaignait d'une vive douleur dans la région du sacrum. Comme elle racontait avec complaisance et exagération l'histoire de l'oie et du morceau qu'elle avait avalé, on n'ajouta pas grande confiance à ses paroles, et on se borna à prescrire un laxatif sans plus ample examen. Ce ne fut que le 19 que le docteur Prichard, ayant porté le doigt dans le rectum, constata la présence, dans cet intestin, d'un assez grand nombre de petits os, et en retira quatre qui

n'étaient autres que des vertèbres de l'oie. La malade fut reportée dans son lit, et on prescrivit des lavements émollients. Aucun nouveau corps étranger n'étant sorti, et la malade continuant à souffrir, on résolut de faire des recherches plus complètes, et le 21 on retira, à l'aide des pinces et de la cuiller dont on se sert pour la taille, *quarante-huit* os consistant en vertèbres, portions de crânes, jambes et pieds de l'animal qui avait servi à son repas. Le récit de cette pauvre femme se trouvait ainsi contredit par l'extraction de ces corps étrangers, car elle avait avalé bien autre chose que le cou de l'oie. Il est probable que cette malheureuse, pressée par la faim, aura mangé avec voracité un mets qui lui plaisait, et aura ainsi englouti tous les morceaux qui lui auront été servis. Les parties molles auront été facilement digérées; mais les os, après avoir parcouru sans difficulté tous les circuits du canal digestif, ont fini par s'arrêter dans le rectum, où ils se sont accumulés et ont déterminé les accidents que nous avons mentionnés.

Traitement de l'asthme par les solanées vireuses, et en particulier par le valérianate d'atropine.

M. Michéa, qui depuis un certain nombre d'années se livre avec un zèle digne d'éloges à l'étude des solanées, déclare, après avoir employé comparativement la stramoine et la belladone, qu'il n'hésite pas à placer cette dernière solanée bien au-dessus de la première. Voici un fait qu'il vient de publier et qui prouve, en effet, que le valérianate d'atropine s'est montré plus efficace que la stramoine et quelques autres moyens qui avaient été précédemment prescrits.

Mme M..., âgée de trente-six ans, fille d'un père asthmatique, est depuis cinq ans sujette elle-même à des accès d'asthme qui reviennent deux fois par an à des époques irrégulières, en hiver aussi bien qu'en été. Dans l'intervalle, elle est dans un état parfait, sans toux, sans expectoration ni difficulté de respirer.

Le 10 juillet 1848, la malade, qui n'avait pas eu d'accès depuis le mois de mars, éprouva du malaise du côté de l'estomac et des bouffées de chaleur au visage.

Le 14, elle fut prise tout à coup, à huit heures du soir, d'une suffocation extrême, accompagnée d'une excrétion très-abondante d'urine pâle et limpide. Le lendemain matin, elle se plaignait d'avoir la poitrine comprimée, d'être sur le point d'étouffer, et demandait avec instance à respirer l'air frais. Angoisses inexprimables, inspirations fréquentes, courtes, saccadées; yeux saillants, lèvres bleuâtres; quelques nausées; pouls plein, fréquent (110), sans aucune intermittence; les bruits du cœur normaux; presque point de chaleur à la peau; nulle déformation de la poitrine. — Une saignée moyenne procure un soulagement notable.

Le 15, l'accès reparaît dans la soirée, mais avec une intensité moindre.

Le 16, rémission très-prononcée le matin; retour de l'exacerbation le soir.

Le 17, expectoration; crachats opaques, aérés, verdâtres, et urines foncées et sédimenteuses. Diminution notable de la difficulté de respirer.

Le 19, l'accès est à son déclin.

Le 8 novembre suivant, après quatre mois de calme parfait, retour des accès aussi violents que par le passé, et toujours avec invasion subite, exacerbation la nuit et excrétions d'urines pâles au début. — 2 grammes d'ipécacuanha et de tilleul.

L'ipécacuanha est continué à la même dose jusqu'à la fin de l'accès, dont la durée ne fut pas abrégée notablement sous l'influence de ce médicament.

Le 2 mars de l'année suivante, nouvel accès en tout semblable aux deux autres. (*Datura stramonium* à fumer, trois cigarettes par jour.) Au bout d'une demi-heure, la suffocation perd de sa violence, mais la malade éprouve de la douleur de tête, des vertiges et une extrême sécheresse à la bouche. L'emploi du même moyen est continué les jours suivants, mais malgré cela la durée totale de l'accès n'est pas abrégée; il se prolonge pendant cinq jours comme les accès précédents, mais la suffocation est moins pénible et la rémission quotidienne longue.

Le 16 octobre, retour de l'accès (20 à 30 gouttes de teinture de lobélie à prendre deux ou trois fois par jour). Ce moyen ne produit rien d'appréciable ni sur les accidents quotidiens, ni sur leur durée totale.

Le 16 mars 1850, la malade éprouvant de nouveau les signes précurseurs habituels de ses accès, M. Michéa prescrit deux granules de valérianate d'atropine, dans le but de faire avorter l'accès. On les continue en même nombre les jours suivants.

Le 20, l'attaque se déclare; les paroxysmes quotidiens sont plus légers, et leur durée ne se prolonge pas au delà de quarante-huit heures.

La malade s'étant aperçue que, depuis deux ans, son asthme revenait plus particulièrement à l'approche des équinoxes, M. Michéa lui conseilla de

faire usage du valérianate d'atropine au moins quinze jours ou trois semaines avant les époques présumées de leur retour. Pendant trois ans que Mme M... a suivi cette prescription, les accès ont été si minimes et si courts, qu'elle s'en trouvait très-peu incommodée.

On aura remarqué que M. Michéa n'a pas eu recours, chez cette malade, aux fumigations qui sont le plus souvent mises en usage. C'est à cause des répugnances que rencontre fréquemment ce mode d'administration auprès des femmes qu'il y a renoncé, tout excellent que soit ce procédé. Il a substitué à l'usage des cigarettes le sel atropique pris à l'intérieur. Il n'est pas inutile de revenir ici sur quelques détails importants de ce mode d'administration.

Après avoir expérimenté successivement le valérianate d'atropine sous forme liquide, en sirop ou potion, ou par la peau, M. Michéa s'est arrêté à la forme pilulaire comme la plus commode et la plus sûre à la fois. Il le donne en granules contenant un demi-milligramme seulement, et n'en prescrit qu'un par jour pour les enfants; pour les adultes, il en élève parfois la dose progressivement à deux granules. Dans l'asthme, comme dans l'épilepsie, il conseille d'interrompre et de reprendre alternativement l'emploi du remède tous les huit jours chez les personnes au-dessous de vingt-cinq ans, et tous les quinze jours chez celles qui ont dépassé cet âge.

Le plus ordinairement, il ne prescrit qu'un granule par jour chez les adultes comme chez les enfants, et ce n'est que très-exceptionnellement qu'il en prolonge l'usage plus de huit jours de suite. Seulement cette alternation doit être continuée pendant des mois et quelquefois des années, suivant l'ancienneté et le caractère plus ou moins rebelle de l'affection. (*Bulletin de thérapeutique.*)

Emploi de la salicaire contre la diarrhée.

Un honorable praticien de Saint-Symphorien, M. Pin, a communiqué à la *Gazette des hôpitaux* une note intéressante sur une plante très-commune dont la tige et les feuilles peuvent être employées avec succès contre les diarrhées. Cette plante n'est autre que la salicaire (*lythrum salicaria*).

Ayant eu l'année dernière, dans le courant de l'été et de l'automne, à traiter un grand nombre de pauvres atteints de diarrhée, ce médecin pensa, à l'exemple des Irlandais, des Suédois, et principalement de Fouquet, à faire usage de cette plante. Il fit faire une décoction concentrée : 60 grammes de la plante sèche, tige et feuilles, par litre d'eau, ou 160 grammes environ de la plante fraîche pour la même quantité de liquide, que les malades prennent chaque jour avec une proportion suffisante de sucre ou de réglisse. M. Pin a vu un grand nombre de malades se rétablir dans l'espace de quatre à huit jours sous l'influence de cette médication.

Cette plante avait été autrefois en honneur dans le traitement de cette maladie ; mais ses vertus avaient été oubliées, comme celles de tant d'autres plantes.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Du Démon de Socrate, spécimen d'une application de la science psychologique à celle de l'histoire, par L. F. Lelut. Nouvelle édition. — Paris, 1856.

(*Suite et fin.*)

Citons un second fait : « Voici un grave personnage tout chamarré de croix et de rubans, portant la tête haute et le verbe plus haut encore. Il ouvre et franchit les portes de la maison qui lui donne l'hospitalité, gagne en toute hâte le plus reculé et le plus désert des salons, dans l'espoir de s'y trouver seul; puis, quand il croît n'être vu et surtout entendu de personne, il entr'ouve une fenêtre, s'il se peut sur une cour, une rue isolée, y lance deux ou trois *kokoriko*, en battant des bras, qu'en ce moment il croit des ailes, referme la fenêtre, puis s'en revient au plus épais des groupes, à la place d'honneur disserter, en termes plein de science et de raison, sur les questions économiques et politiques les plus hautes et les plus difficiles. Cet homme a participé avec éclat aux affaires publiques et dirige encore les siennes avec la plus grande intelligence.

Acceptons donc que les *démons* hantent la meilleure compagnie et qu'ils ne fuient ni les habits brodés, ni les grands airs, pas plus que la pauvreté et les haillons. Il ne serait pas plus difficile de démontrer que ces mêmes démons n'ont pas plus de respect pour les arts et les sciences. Nous pourrions faire ici une liste curieuse de visionnaires, dans laquelle on ne serait pas peu surpris de trouver de grands compositeurs, des peintres illustres, des artistes de tout genre, des littérateurs, des hommes doués du talent oratoire, des écrivains, des poëtes,... des poëtes beaucoup.

Si l'humanité n'a pas changé, si les hommes sont restés hommes, ce que nous nous plaisons à croire jusqu'à preuve du contraire, nous soutiendrons que ce qui passe de nos jours et sous nos yeux a pu exister précédemment, et que les faits actuels peuvent servir à expliquer les faits antérieurs. Nous soutiendrons, par

conséquent, que la physiologie a le droit d'intervenir dans l'histoire pour caractériser certains actes et leur donner les signes propres à les faire classer dans l'une ou l'autre branche des sciences biologiques.

Sans entrer plus avant dans ces questions importantes qui sont, à proprement parler, du domaine de la philosophie de l'histoire, nous nous hâtons d'arriver aux conclusions de M. Lélut, que nous citons textuellement, parce que nous en acceptons la formule comme étant l'expression la plus frappante de la vérité et de l'observation pathologique.

« 1° Il y a, il peut se produire un état de l'esprit presque exclusivement caractérisé par de fausses sensations compatibles, quelquefois même durant toute une vie, avec l'exercice, en apparence entier, de la raison même la plus puissante ; 2° cet état de l'esprit a été, dans l'antiquité surtout, par les raisons exposées dans le livre qu'on va lire, celui d'un certain nombre de grands, de très-grands hommes, et notamment de Socrate ; 3° on ne peut pas appeler du nom de folie cet état anormal de l'intelligence, en vertu duquel les plus vaines et les plus absurdes chimères sont admises et obéies comme les plus palpables réalités ; mais le difficile sera de lui trouver un autre nom. » (Page 78.)

Malgré la critique acerbe dont a été l'objet le livre de M. Lélut, malgré l'opposition dont il a été poursuivi par les hommes les moins compétents, je ne dis pas les moins prétentieux, ce livre restera comme un spécimen remarquable de l'application de la médecine à l'étude de l'histoire, bien entendu dans les questions spécialement du ressort de la physiologie et de la pathologie. M. Lélut, le premier, a osé dire tout haut ce que d'autres pensaient tout bas. Son œuvre restera, et nous ne craignons pas de lui prédire un triomphe certain. Les condamnations qui ont frappé Galilée n'ont pas empêché la terre de tourner. La vérité est éternelle, et toutes les obscurités dont on l'entoure ne peuvent que retarder, non empêcher sa transfiguration.

Dr Bourdin.

Quelques mots sur le café.

La pensée de parler de cette boisson, si universellement en usage aujourd'hui, nous est venue en voyant à Plombières un grand nombre de personnes, habituées au café, éprouver de la gêne, du malaise après le repas, à cause de sa privation. On verra plus bas qu'avec les idées que nous avons sur les effets de ce délicieux breuvage, nous avons dû nous mettre au-dessus du préjugé qui veut que le café contrarie l'action des eaux chez les baigneurs. Nous avons conseillé aux malades dont nous dirigions le traitement d'en continuer l'usage, avec modération bien entendu, surtout après le dîner. Nous sommes persuadé que le café est utile aux personnes, même irritables et névropathiques, qui sont sujettes à un afflux de sang vers la tête et l'estomac après le repas. Ce qui est mauvais, c'est la trop grande quantité d'eau-de-vie que l'on boit d'ordinaire, en même temps ou après cette infusion. Il y a des pays, à Rouen, par exemple, où le nombre des petits verres va jusqu'à cinq ou six. La règle ordinaire est trois : le premier n'a pas de nom, il est compris dans la demi-tasse ; le second s'appelle *consolation*, et le troisième *fil-en-quatre*. On comprend que, lorsque cela se répète plusieurs fois dans la journée, le café puisse être nuisible, puisqu'il devient l'occasion de la prise d'une telle quantité d'alcool.

Beaucoup ne voient dans le café que son effet secondaire et disent : Le café est un stimulant, un excitant, parce qu'aussitôt qu'on l'a pris il ranime, excite le cerveau, développe l'imagination, empêche de dormir, rend spirituel, éloquent, courageux, favorise la digestion, etc. Mais est-ce en excitant, en stimulant l'organisme qu'il produit les effets que nous venons de mentionner, ou bien en dissipant certains engorgements viscéraux, en rendant les fonctions naturelles plus libres, à l'instar de certaines eaux minérales ? Nous sommes porté à penser que c'est de cette dernière manière qu'il agit, car l'observation de cette action excitante du café est basée sur l'effet qu'on éprouve en le prenant après les repas copieux, lorsqu'on s'est stimulé par les aliments et les vins, lorsque le cerveau et l'estomac sont comme engourdis, congestionnés, envahis, ou bien le matin, lorsqu'on se trouve dans un état de pesanteur congestionnelle du cerveau. Ainsi donc, d'après nous, les résultats agréables qu'on éprouve après avoir pris du café à la suite des repas, ou le matin, sont dus à son action *décongestive*, et non à une action stimulante. Nous sommes persuadé que beaucoup de personnes qui pourraient avantageusement faire usage du café comme un moyen diététique, en sont privées à cause des fausses théories qu'on a sur son mode d'action.

Le café pris le matin, avec ou sans lait, rend la circulation plus libre et les fonctions cérébrales plus faciles. On se sent plus léger, plus dispos, et même, chez beaucoup de personnes, il détermine une évacuation. Mais dans le milieu du jour, quelques heures après avoir mangé, lorsqu'on est déjà fatigué, si l'on prend une tasse de café à l'eau, on ressent aussitôt une lassitude générale, un tremblement dans les membres inférieurs, dans les poignets, sentiment de vide au cerveau et à l'estomac, mal de tête, difficulté dans la pensée, apathie, ralentissement du pouls, enfin un véritable malaise. Tous ces phénomènes se dissipent à dîner, surtout au moyen des boissons alcooliques, qui sont tolérées alors plus facilement qu'à l'or-

dinaire. Ainsi, d'après ce que nous venons de dire, le café n'agit point comme excitant, mais comme décongestionnant du cerveau et de l'estomac : c'est pour cela que nous le croyons très-utile après les repas, surtout quand ils ont été copieux, c'est-à-dire quand ils ont congestionné le cerveau et l'estomac.

Beaucoup de personnes ne prennent pas de café parce que, disent-elles, il les empêche de dormir. Cela est vrai pour les individus qui ont les fonctions cérébrales peu actives, qui vivent très-frugalement, pour les buveurs d'eau, etc. Chez ces individus, le café, par son action sur le cerveau, décongestionne trop les vaisseaux de cet organe de la pensée et y produit un sentiment de vide qui empêche le sommeil. Dans les insomnies morbides produites par une irritation des vaisseaux capillaires du cerveau ou de ses enveloppes, le café, au contraire, agissant alors comme décongestionnant, comme antiphlogistique, en remettant le cerveau dans sa digestion normale, dispose le malade au sommeil.

Le café a été souvent employé par de bons praticiens comme médicament dans une foule de maladies, par exemple dans la chlorose, dans les fièvres intermittentes, dans les rhumatismes chroniques, dans les paralysies, dans le scorbut, dans quelques obstructions viscérales, dans le délirium tremens, dans l'ivresse, dans l'intoxication alcoolique, dans l'empoisonnement par l'opium, dans les affections soporeuses, l'engourdissement des sens, et chez les personnes tristes, mélancoliques, hypocondriaques. Dans tous ces cas, il agit toujours en dissipant les congestions encéphaliques ou autres par son action décongestive, et non en stimulant les organes.

Indépendamment de son action élective sur le cerveau et l'estomac, le café est encore, comme on va le voir, un excellent aliment.

M. Payen établit que le café à l'eau, préparé avec 100 grammes pour un litre, contient 20 grammes de substances alimentaires, et par conséquent a de grandes propriétés nutritives, propriétés augmentées encore par l'addition du sucre avec lequel on l'édulcore, ou du lait avec lequel on l'associe. Ce savant dit que le café, fait dans de bonnes conditions, offre un liquide alimentaire représentant trois fois plus de substances azotées que le bouillon. Nous voyons donc que le café est un aliment très-nutritif, en même temps que très-agréable par sa saveur et son arome.

Le café a besoin d'une bonne préparation pour jouir de toutes ses propriétés. Il faut le torréfier de façon à ce qu'il prenne une teinte or foncé ou demi-roux ; torréfié à ce degré, il conserve son maximum d'arome et de poids, mais développe moins de matière colorante, et c'est à cause de cela que les bons marchands ne le torréfient pas davantage. Si l'on pousse la torréfaction jusqu'au marron, degré le plus ordinaire, il y a une perte en poids de 20 p. 100 et un accroissement de volume de plus du tiers, accroissement de volume qui dépend du boursouflement des substances azotées interposées dans le tissu des grains. Beaucoup de petits cafetiers poussent encore la torréfaction plus loin, par exemple jusqu'au brun ou noir vernissé : alors l'infusion ou la décoction est très-brune, moins liquide, a moins d'arome et devient très-amère à cause de l'altération des matières organiques azotées, et surtout de l'huile essentielle, source et principe du délicieux parfum de cette fève.

M. Payen a trouvé la cause principale du gonflement des grains de café pendant l'opération de la torréfaction. Il dit que ce gonflement tient à l'expansion que subit, sous l'influence de la chaleur, un sel à double base contenu dans le périsperme de chaque grain, qu'il nomme *chloroginate de caféine et de potasse*, composé d'un acide appelé chloroginique, à cause de sa couleur verte, et de deux bases, dont l'une organique (la caféine), l'autre minérale (la potasse). Ce sel se gonfle de neuf fois son volume à une température de 250 degrés; il se décompose et laisse à nu la caféine, corps blanc cristallisé. La caféine, dans ce sel, est dans la proportion de 30 p. 100. Il importe d'obtenir une pareille décomposition pendant la torréfaction, afin de pouvoir entraîner la caféine par l'infusion.

Le thé se trouve à peu près dans le même cas que le café ; il agit sur le cerveau et l'estomac de la même manière, et peut être permis dans les mêmes circonstances. Il est, comme lui, très-nutritif, à cause de sa base alcaline (la théine), qui est, comme la caféine, très--azotée.

V. Duval.

(*Revue des spécialités.*)

FORMULES

—

POTION CONTRE LES DOULEURS DE TÊTE.

Chlorhydrate de morphine... 1 centigramme.
Café (infusion de)..... 100 grammes.

Cette potion, qui doit être prise en une fois, détermine de la gaieté et même un peu d'ébriété.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

30 janvier 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 158

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris... .... 5 fr. | Province ... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Hygiène privée : Causeries du père Maurice. — Peut-on rendre à volonté, au moyen de l'électricité, une femme quelconque capable d'alaiter un enfant. — Curieux détails sur un malade atteint d'une monomanie du mariage. — Dangereux effets des émanations insalubres. — Formules : Liniment contre les douleurs.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 30 JANVIER 1857.

Les maladies qui sévissaient il y a quinze jours sur les enfants ont beaucoup perdu de leur intensité; on observe encore quelques cas de rougeole et de scarlatine, mais l'épidémie semble être bientôt à sa fin. Les apoplexies sont devenues également plus rares.

Les bronchites, les fluxions de poitrine et autres affections des voies respiratoires sont les véritables maladies régnantes. Le grand nombre des malades atteints de toux fait croire à quelques personnes à une épidémie de grippe, quoiqu'on ne puisse véritablement donner ce nom à de nombreux rhumes qui n'ont rien de commun avec la grippe qui s'est montrée à Paris à plusieurs reprises.

HYGIÈNE PRIVÉE

CAUSERIES DU PÈRE MAURICE.

Dans un petit village de la Normandie vivait, il y a quelques années, un de ces vieux praticiens dont l'air de bonté et la parole affable commandent le respect à tous. Le père Maurice, tel était son nom, exerçait dans le pays depuis près de cinquante ans; il avait vu naître le plus grand nombre des habitants, se renouveler, pour ainsi dire, toute une génération, et personne ne doutait ni de son cœur, ni de son immense expérience; aussi sa parole avait-elle dans sa localité, et même au delà, une influence considérable, et ses conseils étaient-ils regardés par tous comme des ordres. Il n'y avait pas, à plusieurs lieues à la ronde, une seule maison dans laquelle on n'eût quelque histoire touchante à raconter dont le vénérable vieillard avait été le héros, et, dans sa propre habitation surtout, il était choyé, respecté, adulé par ses enfants et petits-enfants, par sa femme et même par ses deux domestiques, Pierre, gros garçon de bonne mine, à l'esprit naïf, et Françoise, une vieille gouvernante économe et dévouée, comme on n'en possède jamais dans les grandes villes.

Le père Maurice avait deux fils, tous deux cultivateurs; l'un d'eux possédait une fille et l'autre deux enfants de sexe différent, de sorte que, y compris les belles-filles du vieux médecin, la maison se trouvait habitée par onze personnes. Dans le jour, chacun se livrait à ses travaux : le père Maurice allait voir ses malades ou leur donnait chez lui des consultations; les deux gendres surveillaient une ferme voisine qu'ils exploitaient en commun, et les femmes vaquaient aux occupations du ménage ou

s'occupaient à instruire les enfants. Chaque soir tout le monde se réunissait pour la veillée, et une lecture instructive et attrayante, faite à haute voix, occupait agréablement l'esprit de tous, tandis que les mains de chacun, restant rarement inactives, produisaient toujours quelque chose d'utile. Rien n'était plus intéressant à voir que cette famille patriarcale, unie par les liens les plus étroits de l'amitié, presque ignorante des vices des grandes cités, et trouvant le bonheur dans ce petit coin, tandis qu'une foule de gens passent toute leur existence à courir après lui sans jamais pouvoir en approcher.

— Grand-père, disait un soir la jeune Marthe, jolie brune aux yeux bleus et aux longs cils noirs, grand-père, vous devriez bien nous apprendre la médecine, car si jamais vous étiez malade vous-même, comment ferions-nous pour vous guérir, et qui soignerait pendant ce temps-là les habitants du village? M. le curé s'y entend bien un peu, nous avons des médecins à quatre lieues de chez nous; mais, vous le savez bien, grand-père, personne ne pourrait vous remplacer complétement.

— Tu crois donc, enfant, que c'est chose facile à apprendre que la médecine, répondit le père Maurice, et tu supposes qu'avec des livres et quelques discours plus ou moins bien débités on peut enseigner l'art de guérir? Détrompe-toi; il n'existe pas de science qui demande plus d'études préparatoires, plus de travail opiniâtre, plus de jugement et plus de vocation que celle-ci. Pour devenir médecin, il faut d'abord connaître l'organisation de l'homme, c'est-à-dire l'*anatomie*, puis le jeu des différents organes, c'est-à-dire la *physiologie*. Ce n'est pas chose facile à apprendre que l'anatomie; Boyer, d'illustre mémoire, qui la cultivait avec prédilection, disait que pour la savoir il fallait l'oublier sept fois; tu comprends qu'il fallait, par conséquent, l'apprendre huit fois avant de la retenir définitivement. Cela peut te sembler extraordinaire, exagéré même; mais sache bien que presque tous ceux qui étudient l'anatomie depuis trois mois s'imaginent qu'ils n'en viendront jamais à bout, quels que soient, d'ailleurs, leur aptitude et leur courage. Croirais-tu aussi, par hasard, que l'on peut étudier les maladies sans voir un très-grand nombre de malades, sans fréquenter les grands établissements où ils se trouvent réunis, sans comparer dans les hôpitaux les diverses maladies entre elles, suivre la marche, les symptômes de chacune d'elles, les variétés qui résultent du tempérament de chaque malade et des mille causes qui font dévier les phénomènes particuliers à tel ou tel mal? Car, de même que tu ne trouveras jamais deux visages pareils ou deux feuilles d'arbre parfaitement semblables, on ne voit jamais deux individus avoir précisément la même organisation, ni deux maladies qui se comportent de la même façon. Penses-tu, maintenant, que le problème soit souvent compliqué?

— Oh! oui, grand-père, et je comprends bien à présent pourquoi vous avez tant de mépris pour les charlatans et pour les guérisseurs ignorants; pourquoi vous n'avez pas foi aux somnambules, aux gens à système, à ceux qui manquent de jugement, qui n'aiment pas leur art et qui ont le travail en horreur; mais ne pourriez-vous pas nous donner au moins quelques bonnes petites recettes comme on dit que l'on en conserve dans les familles, des recettes qui ne manquent jamais leur effet?

— Tu sauras un jour, ma chère fille, reprit le père Maurice, ce qu'on doit penser de ces recettes, qu'on dit si précieuses, de ces secrets qui n'en sont pas et auxquels on attribue si mal à propos tant de vertus; mais je puis vous rendre à tous un bien autre service. —Si je vous apprenais le moyen de n'être jamais malades?

— Oh! oui, père! oui! oui! s'écrièrent à la fois tous les enfants; enseignez-nous cela.

— Père, dit Marthe, nous vous aimons bien, vous le savez; mais si vous nous apprenez cela, nous vous chérirons encore davantage, si c'est possible.

— Ah! maître, s'écria Pierre, le gros garçon de service, qui avait jusqu'ici écouté avec ébahissement ce qu'on venait de dire; maître, j' sis pas curieux, mais j' voudrais ben voie ça. Mais si gniavait pas d' malades, y aurait dont pu d' médecins?

— Le grand malheur, Pierre; crois-tu que si je n'étais pas médecin, je ne pourrais m'occuper à autre chose? Et, d'ailleurs, si les médecins étaient chargés seulement de veiller à la conservation de la santé, leur rôle serait, certes, aussi beau que celui qu'ils ont à présent. Dans un pays dont les habitants sont traités de barbares par les Européens, les clients habituels du médecin le rétribuent chaque mois, lorsqu'ils sont en parfaite santé, et s'abstiennent de tout payement pendant qu'ils sont malades; voilà une coutume qui a bien son bon côté; mais, dans nos pays civilisés, où les hommes sont très-souvent malades par leur propre faute, la chose serait difficile à mettre en pratique. Toutefois, l'ignorance est la cause d'une foule de maux, et si les hommes apprenaient de bonne heure les moyens à

mettre en usage pour conserver leur santé, la plupart d'entre eux deviendraient vigoureux, leur corps serait bien proportionné, ils seraient exempts d'une foule d'indispositions et de maladies, et leurs qualités intellectuelles et morales n'y perdraient pas.

— Moi, dit le petit Marcel, jeune bambin de dix ans, je ne demande pas mieux d'apprendre comment il faut faire pour ne jamais être malade, et je voudrais bien aussi devenir fort comme le grand Nicolle, qui monte l'échelle de son grenier avec un sac de blé sur le dos qui ne lui pèse pas plus qu'un pain de six kilos. Françoise m'a toujours dit que la soupe fait grandir; j'en ai cependant bien mangé, de la soupe.

— Patience, patience, mon enfant, reprit le père Maurice, les grands peupliers qui forment l'avenue du château ne sont pas venus en quelques années seulement; écoute, avec les autres, ce que je vous dirai sur l'*hygiène* et sur la *gymnastique*, qui en est une partie, et tes souhaits ne tarderont pas à être accomplis.

— Hygiène, gymnastique, qu'est-ce que cela, grand-père?

— Laissons de côté, pour le moment, la gymnastique, mes enfants; parlons seulement de l'hygiène, qui n'est autre chose que la réunion de tous les moyens qui ont pour but de conserver la santé, et vous verrez que cela vous intéressera. La santé est le plus précieux des biens, et il n'y a pas de bonheur sans elle. On a souvent répété cela, et cependant on songe si peu à cette vérité, qu'il faut être réellement malade et l'être pendant un certain temps, pour apprécier la valeur de la santé. En suivant les préceptes de l'hygiène, plus de craintes, plus de soucis : on reste possesseur du précieux trésor; vous voyez donc que chacun de nous a le plus grand intérêt à bien connaître l'*hygiène privée*, celle dont il est maître, qui est soumise à sa volonté, celle enfin qui constitue sa défense naturelle contre tout ce qui menace sa vie à chaque instant.

Je ne vous parlerai pas de l'*hygiène publique;* celle-là veille aussi à la santé de tous; mais elle n'est relative qu'aux causes générales qui peuvent nuire à toute une population; elle est placée dans chaque localité sous la sauvegarde de l'administration, qui désigne à cet effet des hommes instruits et spéciaux qui délibèrent entre eux sur les mesures à prendre ou les instructions à donner.

C'est une chose bien admirable que l'organisation de l'hygiène publique, et les pays qui en sont privés sont ravagés par de terribles fléaux. Figurez-vous, mes enfants, une grande ville comme Paris, qui n'aurait pas comme celle-ci un terrain bien pavé ou bien battu, dont la pente est calculée de façon que tous les liquides sont entraînés vers des ruisseaux, le contenu des ruisseaux vers des égouts, et celui des égouts dans une large rivière; qui n'aurait pas des fontaines pour laver les rues et des tombereaux pour faire disparaître chaque matin les immondices; dans laquelle il y aurait de nombreux établissements insalubres, sans cheminée d'appel ou sans eau courante; dont les maisons seraient sales et mal construites, les fosses d'aisance mal organisées ou n'existant pas; figurez-vous encore des miliers de cadavres d'hommes ou d'animaux gisant sur le sol et en pleine putréfaction, comme cela se voit, par exemple, aux portes de Calcutta; supposez enfin plus d'un million d'individus campés, pour ainsi dire, en plein champ, et avant trois ou quatre semaines, vous les verrez décimés par la peste, le typhus, le choléra et toutes les maladies les plus horribles. Eh! bien, je vous prouverai, je l'espère, que celui qui ne fait rien pour son hygiène particulière est relativement dans des conditions aussi mauvaises qu'une population considérable abandonnée à elle-même et privée de la protection tutélaire des conseils d'hygiène et de salubrité.

— Cependant, dit judicieusement Lucie, la sœur aînée de Marcel, ces institutions, que vous appelez conseils d'hygiène, ne nous ont pas empêché d'avoir le choléra et de l'avoir à plusieurs reprises.

— Soit, répondit le père Maurice, mais au moins chez nous il n'est pas en permanence, comme cela s'observe ailleurs; et qui nous dit que, sans les mille précautions qui ont été prises, il n'eût pas été plus terrible encore, comme cela est arrivé dans les localités où l'hygiène publique n'est pas tout à fait à la hauteur qu'elle devrait atteindre? N'a-t-on pas vu aussi cette terrible maladie attaquer de préférence ceux qui commettent ce qu'on appelle des imprudences, c'est-à-dire ceux qui négligeaient les précautions hygiéniques les plus élémentaires? D'ailleurs, mes enfants, l'hygiène à suivre *pendant les épidémies* a aussi ses lois spéciales; prêtez-moi votre attention, et nous nous occuperons de tout cela avec fruit, je l'espère. Dr Reinvillier.

(La suite au prochain numéro.)

Peut-on rendre à volonté, au moyen de l'électricité, une femme quelconque capable d'allaiter un enfant?

La *Gazette des hôpitaux*, qui vient de publier l'article suivant, rappelle que dans son numéro du

4 septembre dernier elle a rapporté un exemple assez remarquable d'emploi de l'électricité localisée pour rappeler la sécrétion lactée. Dans ce fait, rapporté par M. Aubert, il s'agit d'une femme de vingt-six ans, mère de trois enfants, qui allaitait le troisième depuis onze mois et demi, lorsque celui-ci ayant été atteint d'une fluxion de poitrine double, la lactation fut supprimée. Plus tard, quand on voulut rendre le sein à l'enfant, la source était tarie. L'électricité, appliquée sur les seins à l'aide d'excitateurs humides, rappela la sécrétion. Un fait semblable vient d'être observé récemment par M. Becquerel, qui en a fait l'objet d'une communication à la Société médicale des hôpitaux. Il est assez intéressant pour que nous croyions devoir le rapporter ici dans tous ses détails, tel qu'il a été consigné dans les comptes rendus de cette Société.

« Une jeune femme de vingt-sept ans, bien constituée, quoique d'un tempérament nerveux, nourrissait depuis six mois, sans que son lait eût jamais manqué. A la suite d'émotions vives et répétées, la sécrétion lactée diminua; le sein droit conserva un peu de lait, le gauche tarit à peu près complétement. On donna à manger à l'enfant, mais il dépérissait. M. Becquerel conseilla de prendre une nourrice. Mais la mère ayant refusé, il songea alors à recourir à l'application de courants électriques. Il l'employa d'abord sur le sein gauche, où depuis près de huit jours il n'y avait que quelques gouttes de lait. Il opéra avec une machine magnéto-électrique de Goeffe et Loiseau, de force médiocre, à courant très doux et à intermittences rapides. Les excitateurs humides (éponges) étaient placés successivement sur les divers points de la circonférence du sein, de manière que les courants pussent traverser l'organe dans tous les sens. Trois séances de quinze minutes chacune eurent lieu. La malade souffrit à peine; elle éprouva plutôt un malaise qu'une souffrance réelle. Dès la première séance, la montée du lait survint presque immédiatement après l'application des courants électriques. Après la troisième séance, la sécrétion était pleine et entière; l'enfant avait repris le sein, et la sécrétion lactée est restée depuis lors très-abondante du côté gauche. Le sein droit en fournit moins abondamment, mais assez cependant pour qu'il n'ait pas été nécessaire d'appliquer l'électricité. »

Quelques membres de la Société ont rappelé, à cette occasion, des faits qui peuvent, le cas échéant, fournir des indications utiles pour la pratique. Nous reproduisons, entre autres, le fait suivant, communiqué à ce sujet par M. Aran.

On a fait il y a quelques années, à Londres, des expériences relativement à un procédé employé aux îles du cap Vert pour ramener ou augmenter la sécrétion lactée. « Il est, dit M. Aran d'après des documents anglais, d'usage traditionnel parmi les habitants du cap Vert que, lorsqu'une femme meurt en nourrissant son enfant, la plus proche parente, qu'elle soit ou non mariée, et quel que soit son âge, est obligée de nourrir immédiatement l'enfant privé de sa mère. Pour cela, la femme est soumise à une série de pratiques consistant principalement dans l'application de feuilles de ricin tièdes sur les seins et de fumigations chaudes vers les parties génitales. L'enfant est en outre approché plusieurs fois par jour du mamelon. Après trois ou quatre jours au plus la sécrétion lactée s'établit. »

Sans nous laisser arrêter par ce que ce procédé peut avoir de bizarre dans son application, et par la confiance un peu trop absolue sans doute des auteurs anglais qui l'ont importé et qui le recommandent sans assigner aucune limite aux conditions de son emploi, nous pensons avec M. Aran que ces faits mériteraient d'être vérifiés, et qu'il y a utilité, dans tous les cas, à les signaler à l'attention des praticiens, et particulièrement des médecins chargés des services de nourrices. Ces moyens ne sont pas les seuls de ce genre, d'ailleurs; les vieilles pharmacopées renferment des formules de remèdes galactagogues; les médecins vétérinaires et les éleveurs font journellement usage de certaines plantes alimentaires réputées pour avoir la propriété d'augmenter la sécrétion du lait. Il n'y aurait donc rien d'étrange ni d'irrationnel à essayer d'appliquer aux besoins de la thérapeutique ou de l'hygiène de l'allaitement quelques-uns des moyens dont il vient d'être question.

Mais pour en revenir à l'électricité, qui pourrait bien être encore le meilleur de tous les galactagogues, d'après les deux faits observés par MM. Aubert et Becquerel, il y aurait encore, avant de pouvoir formuler les règles de son emploi, quelques points de pratique à éclaircir. Nous ferons remarquer d'abord que dans ces deux cas l'action de l'électricité ne paraît pas douteuse. On aurait pu se demander, ainsi que l'ont fait quelques membres de la Société dans la discussion qui a suivi cette communication, si le retour de la lactation n'était pas dû, dans cette circonstance, ou à l'une de ces influences morales si puissantes sur la perturbation des sécrétions, ou à l'excitation produite par l'approche même de l'enfant et par les succions répétées.

Mais, ainsi que M. Becquerel l'a fait remarquer, l'excitant moral de la volonté ne manquait ni dans l'un ni dans l'autre cas, et de plus, depuis plusieurs jours, les deux mères présentaient le sein à leurs enfants sans aucun résultat. Ce ne fut qu'après l'application de l'électricité, et presque immédiatement après, que la sécrétion lactée fut rappelée.

Comment doit être pratiquée l'électrisation? sur quels points les excitateurs doivent-ils être appliqués? Des recherches récentes de M. Ludwig, citées par M. Aran, tendent à faire jouer un grand rôle à l'excitation des nerfs qui desservent les glandes sécrétoires pour l'accroissement des fonctions physiologiques de ces glandes. Ainsi M. Ludwig aurait obtenu chez les chevaux une sécrétion très-abondante de salive en excitant le nerf qui se rend à la glande parotide. Mais M. Aubert a fait remarquer dans son observation, et il a insisté sur cette circonstance dont il faut tenir compte, que si l'on place les conducteurs au-dessus de la mamelle, on court le risque d'exciter les muscles pectoraux, de les faire contracter et de déterminer d'assez vives douleurs sans obtenir le résultat qu'on se propose. Il conseille, en conséquence, d'appliquer les excitateurs directement sur la glande. C'est aussi ce qu'a fait M. Becquerel. Le succès de cette pratique dans les deux cas la justifie suffisamment, et indique à ceux qui voudraient recourir à ce moyen le procédé à suivre, sauf toutefois les réserves d'une expérience plus étendue.

L'*Union médicale* vient à son tour éclairer cette importante question en publiant la lettre suivante, sous le titre de : *Production involontaire de la sécrétion lactée par l'électricité :*

« Mâcon, 6 janvier 1857.

« Monsieur le rédacteur,

« En vous adressant, il y a quatorze mois, une observation de rétablissement de la sécrétion lactée par l'électricité, je faisais des vœux pour que la publicité donnée à ce fait par votre journal pût engager quelque confrère à employer le moyen qui m'avait réussi.

« Je suis heureux qu'un homme de la valeur de M. Becquerel, qui a fait de si belles recherches sur la composition du lait, ait trouvé l'occasion de répéter cette curieuse et utile expérience.

« La communication par lui faite à la Société médicale des hôpitaux (séance du 12 novembre 1855), et la discussion qui a suivi, éveilleront sûrement l'attention plus que ne le pouvait faire un fait isolé raconté par un obscur praticien.

« Permettez-moi de vous transcrire une observation nouvelle qui me paraît démontrer, mieux encore que les deux autres, l'action des courants interrompus sur la fonction sécrétante du sein.

« Le 8 octobre dernier, j'électrisais une femme de vingt-six ans, accouchée depuis sept mois, n'ayant pas nourri, et dont le lait, d'ailleurs peu abondant, aurait complétement disparu trois semaines après son accouchement.

« Mon but était d'enlever les dernières traces d'une insensibilité complète de cause obscure, dont j'ai recueilli l'observation curieuse à plus d'un titre.

« Le sein droit était alors seul insensible. Je promenai le balai métallique sur toute sa surface, tandis qu'un autre excitateur sec était placé dans le voisinage du premier, toujours dans les limites de la peau du sein.

« Les intermittences rapides étaient produites par le trembleur de l'appareil volta-faradique de M. Duchenne.

« Je déterminai autant de douleur à la peau que mon appareil pouvait en produire, appliquant les brins du balai verticalement sur la peau, et ne le déplaçant que quand la sensation de brûlure devenait intolérable (la sensibilité ne renaissait qu'à cette condition).

« Les séances duraient de dix à vingt minutes, selon le courage de la malade, et il lui en fallait beaucoup.

« Dès la troisième, Mme X... accusait des douleurs de tête, un peu de fièvre, de l'insomnie, avec gonflement douloureux des deux seins, mais surtout du côté droit.

« Le lendemain, 11 octobre, elle se plaignit d'*être*, disait-elle, *comme après sa fièvre de lait,* et obligée de se couvrir les seins qui mouillaient *tous deux* ses vêtements.

« Il me fallut insister pour continuer le traitement. A la cinquième séance, j'examinai au microscope le lait dont on avait sans peine rempli une cuiller. Il me parut entièrement semblable à celui d'une nouvelle accouchée.

Je m'arrêtai après la septième séance. La sensibilité avait reparu partout d'une manière persistante. Elle n'avait pas disparu dans le milieu de décembre, époque où Mme X... quitta Mâcon pour aller habiter le département de l'Allier. Quelques jours de régime et un laxatif eurent bientôt tari cette sécré-

tion inattendue qui aurait certainement permis l'allaitement.

On n'accusera pas ici le moral de s'être mis de la partie. La mère avait volontairement placé son enfant en nourrice, et ne songeait nullement à l'en retirer. L'apparition du lait fut accueillie avec une véritable inquiétude, et comme un accident de la médication employée.

La succion ne venait pas non plus en aide. Il n'y avait d'autre excitation que celle de l'électricité que je m'efforçais de limiter à la peau.

Pour cela, je m'assurais de la sécheresse de celle-ci, je l'augmentais à l'aide d'une poudre absorbante; j'employais les excitateurs secs et le courant du deuxième ordre, qui, selon M. Duchenne, agit spécialement sur la sensibilité; et cependant l'influence s'est fait sentir à la glande. Est-ce par une action réflexe transmise par les nerfs? Ou bien les orifices des conduits galactophores établissant une continuité de surface de la peau à l'intérieur de la glande, l'ébranlement est-il communiqué par cette voie? Je crois plutôt que le courant électrique a, malgré moi, impressionné d'rectement l'organe sécréteur à travers la peau; comme les petites mains des enfants impressionnent le sein de leur nourrice. On sait que leur contact fait frémir doucement la jeune mère, produit l'érection plus prononcée du mamelon, l'afluence plus grande du lait qui est parfois lancé à distance.

Je crois devoir rappeler que M. Becquerel a employé, comme je l'avais fait dans ma première observation, des excitateurs humides qui favorisent la pénétration profonde par l'électricité des tissus interposés, *sans produire de douleurs;* point capital qui fera accepter ce moyen par les personnes les plus craintives et les plus délicates. Il resterait maintenant à appliquer ce procédé, comme celui qui est en usage au cap Vert, à des femmes de tout âge, et spécialement à des femmes n'ayant jamais eu la fièvre de lait, et je crois qu'avec un peu de persistance on peut raisonnablement espérer d'arriver à la solution de ce problème :

Rendre à volonté, au moyen de l'électricité, une femme quelconque capable d'allaiter un enfant.

Il ne faudrait pourtant pas stimuler ainsi des mamelles atrophiées par les années ou par une altération morbide de leur tissu; on échouerait vraisemblablement et on risquerait de produire des lésions regrettables.

Veuillez, monsieur le rédacteur, accueillir cette note aussi favorablement que la première, et me croire votre tout dévoué et reconnaissant confrère.

Dr A. Auber.

Curieux détails sur un malade atteint d'une monomanie du mariage.

M. le docteur Legrand du Saulle, qui vient de publier cette observation, regarde l'aliénation dont était atteint ce malade comme unique dans la science. Il s'agit, en effet, d'un homme qui était atteint de la monomanie de l'hymen, qui demandait en mariage la première femme venue, sans distinction d'âge, d'avantages physiques et de qualités morales.

L'auteur fait observer que ce monomaniaque n'était mû par aucune pensée de libertinage, il était seulement poursuivi par l'irrésistible désir de s'attacher une compagne : de là toutes les tribulations qui ne cessèrent d'accompagner son existence.

Denis G..., issu de parents pauvres, a reçu, dans le village de Véronne-les-Grandes (Côte-d'Or), où il est né, un peu d'éducation ; il lit, compte et écrit bien. Mis en apprentissage chez un menuisier-ébéniste, il apprit rapidement son état, fit preuve d'une certaine intelligence, et montra beaucoup de goût dans la confection de plusieurs objets de son art. Il commença son tour de France à l'âge de vingt ans, et s'acquit partout une réputation de rare probité.

Denis travaillait à Paris, et avait alors vingt-trois ans, quand il donna le premier signe de folie. Tourmenté par une irrésistible envie de se marier, et ayant de lui-même et de ses propres talents l'opinion la plus ridiculement exagérée, il résolut de n'épouser qu'une femme jeune, riche et belle.

Après avoir vainement cherché dans la capitale et s'être fait plusieurs fois rudoyer, Denis écrivit à l'impératrice Marie-Louise, en 1826, une lettre curieuse dans laquelle il s'évertuait à donner de ses avantages physiques la plus flatteuse opinion, énumérait avec emphase tous ses talents, et terminait en ces termes : « Oui, madame, si vous avez régné sur la France, si vous avez possédé pour mari le plus grand capitaine de tous les siècles, réfléchissez bien qu'il manque encore un fleuron à votre couronne, une gloire à votre gloire, et que Dieu veut que vous épousiez Denis G... (de Véronne-les-Grandes), afin que par ses talents et la réussite du petit commerce qu'il a le dessein d'entreprendre, il vous assure une position stable, et vous fasse devenir l'arbitre des destinées du monde. »

Pendant plusieurs mois il attendit la réponse à cette lettre, et comme il n'avait pas un seul instant douté du succès de sa démarche, il avait épuisé toutes ses économies à se faire élégamment habiller pour le jour de son mariage. Las d'attendre, manquant d'argent, et ne voulant plus rentrer dans son ancien atelier, il prit le parti d'écrire, de faire imprimer et de vendre sur la voie publique ce qu'il appelait pompeusement *ses Mémoires philosophiques*.

Arrêté et jugé en police correctionnelle pour avoir signé de folles élucubrations hostiles au gouvernement de la Restauration, *qui n'appréciait point ses talents*, Denis fut condamné à la prison. La révolution de 1830 l'en fit sortir. Devenu libre à ce moment d'effervescence populaire, Denis, dont le caractère était doux et très-pusillanime, eut peur; il quitta Paris et se fit colporteur.

Pendant treize ans il voyagea, faisant partout les plus singulières demandes en mariage, et finissant toujours par avoir maille à partir avec la police et les gendarmes.

En traversant le département qui l'avait vu naître, il fut conduit par hasard dans une maison de prostitution, et y demanda la main de la première fille qui vint à sa rencontre. Croyant à une plaisanterie, cette femme accepta d'un air fort sérieux, et poussa la comédie jusqu'à donner ses nom et prénoms, et à promettre pour le soir même les papiers indispensables à la célébration de son mariage.

Heureux d'avoir enfin trouvé une femme, Denis se rendit à l'hôtel de ville pour la publication de ses bans. Son langage bizarre excita d'abord la curiosité ; mais l'immoralité de sa démarche mit bientôt sur la trace de son état mental, et séance tenante il fut arrêté et dirigé sur l'asile public d'aliénés de Dijon, où il arriva le 29 mars 1843.

Denis a maintenant quarante ans, il est d'une taille moyenne, d'une assez faible constitution, d'un tempérament lymphatico-nerveux. Ses cheveux sont châtains et épais, ses yeux sont bruns, sa peau est très-blanche.

A son entrée dans l'asile il entretient qui veut l'entendre de ses projets de mariage, de ses voyages, de ses procès, de sa captivité, de ses écritures en prose et en vers, mais ne présente pas la plus petite trace d'excitation ou de dépression.

Soumis pendant un certain temps à la minutieuse et habile observation du médecin distingué de l'établissement, M. le professeur Dugast, Denis a présenté les particularités suivantes : il est propre, soigneux, et s'occupe un peu aux travaux de la menuiserie, qu'il a une grande tendance à délaisser pour se livrer à ses écritures, auxquelles il attache une grande importance, et qu'il distribue sans cesse à toutes les personnes qui viennent visiter l'asile ; il n'abandonne point ses projets de mariage, et toujours il s'adresse ou veut s'adresser aux plus riches héritières. Ce malade s'énonce avec beaucoup de facilité et conserve des sentiments affectueux pour les membres de sa famille ; il a une grande vénération pour le soleil, qu'il ne manque jamais de saluer plusieurs fois par jour, et devant lequel il se prosterne souvent.

On le voit de temps à autre quitter sans cause connue l'atelier où il travaille, se diriger sur un point où il puisse apercevoir le soleil, le saluer, faire une génuflexion, revenir, et se livrer de nouveau à ses travaux, comme s'il avait accompli un acte important, ce qui ne l'empêche pas de croire en Dieu ou les *dieux*, qu'il invoque toujours dans tous ses écrits. Il est nourri d'un grand désir de reconquérir sa liberté : aussi ses paroles et ses écrits ont-ils toujours pour objet sa mise en liberté et son mariage.

Les antispasmodiques, les moyens fournis par l'hygiène, le traitement moral furent très-utilement employés, et, bien que l'amélioration obtenue ne fût pas de nature à faire croire à une guérison, Denis, sur la demande de sa famille, quitta l'asile le 28 octobre 1845.

Surveillé et même gardé à vue dans un atelier d'ébénisterie où il fut placé, Denis ne commit aucun acte déraisonnable pendant un certain temps; mais de nouveau poursuivi par ses projets matrimoniaux, auxquels il lui était *par trop difficile* de renoncer, il alla demander en mariage Mlle de C..., puis très-peu de temps après Mlle de L..., fille d'un riche magistrat. Dans ces deux maisons, il se présenta en sabots et couvert de haillons. Les coups de canne, les coups de cravache, les coups de fouet qu'il reçut dans maintes circonstances analogues, ainsi que les avertissements de la police et du procureur du roi restant sans effet, Denis fut réintégré à l'asile de Dijon le 11 août 1846.

Dans l'état actuel de sa monomanie, ce malade n'offre aucune lésion générale des facultés. Il raisonne très-sainement sur toutes les choses étrangères à son délire, soutient une conversation avec beaucoup de facilité, emploie des expressions choisies, recherchées ; nous pouvons presque ajouter qu'il a une certaine élévation dans l'esprit. Si la corde sensible est agitée, il divague de suite. L'idée pre-

mière qu'il émet est erronée, illogique, il part d'un principe faux; mais il discute très-sainement à son point de vue, et arrive toujours à prendre une conclusion irrationnelle. De même qu'à sa première entrée, Denis n'a jamais présenté d'excitation ni de dépression, et ce fait est caractéristique.

L'état physique est cette fois beaucoup moins bon qu'auparavant, et bien que le malade ait les voies digestives en bon état, qu'il mange avec beaucoup d'appétit, il est atteint d'une maladie de cœur très-grave. Pendant les neuf ou dix mois qu'il a été hors de l'asile, il a cruellement souffert, nous dit-il, mais il n'a tenté aucun moyen pour se guérir.

Voici les symptômes généraux que nous remarquons tout d'abord : le malade est promptement essoufflé ; il éprouve de la difficulté à respirer et parfois un peu de toux; le pouls, rarement irrégulier, est fort, plein, tendu : il se renfle et s'étend largement sous la pression du doigt; point d'infiltration.

L'examen des symptômes locaux nous a fait reconnaître une hypertrophie excentrique. En effet, chez notre malade l'*impulsion* se compose de chocs brusques et violents; elle se perçoit dans toute l'étendue de la main, et à chaque contraction du cœur, toute la poitrine en est comme ébranlée.

Les battements sont visibles au loin; ils retentissent jusqu'à l'épigastre.

Les bruits du cœur sont éclatants, sonores, et l'oreille appliquée jusque sous la clavicule droite les distingue encore clairement.

Denis vécut dans cet état pendant plusieurs années; mais sa fragile existence ne se prolongea qu'à force de précautions, de soins, d'artifices. Nous éloignâmes de lui le plus possible toutes les causes d'excitation, le travail manuel, les longues promenades, la vue des femmes, et nous lui prescrivîmes un régime alimentaire exceptionnel, duquel furent bannis tous les stimulants.

Assez souvent nous pratiquions à Denis une petite saignée du pied, et de temps à autre nous lui faisions prendre des préparations de digitale.

Au printemps de l'année 1852, la position du malade s'aggrave, les extrémités inférieures se gonflent, le ventre se météorise.

Denis G... meurt le 19 juin.

Suivent les détails de l'autopsie, dans laquelle on n'a trouvé pour toute lésion qu'une hypertrophie considérable du cœur; cet organe offrait les dimensions de celui du bœuf. Le cerveau ne présentait rien de particulier.

Dangereux effet des émanations insalubres.

Nos cultivateurs négligent trop souvent les précautions hygiéniques les plus vulgaires pour conserver la salubrité de leurs habitations.

Voici un terrible exemple du danger auquel ils s'exposent par cette incurie traditionnelle. Un métayer, nommé Louié, demeurant à la Retardais, commune de Brécé, avait fait curer les douves profondes qui entourent les bâtiments de la ferme et l'ancienne habitation de la Retardais.

Ce curage n'avait pas été effectué depuis longtemps, et les douves étaient pleines de détritus de toute espèce. Louié les accumula auprès de sa maison et les laissa séjourner à la même place pendant les chaleurs de l'été. A l'automne, les pluies activèrent la fermentation de ces vidanges; des miasmes s'en échappèrent et vicièrent l'air.

Bientôt une fièvre des plus pernicieuses attaqua les habitants de la ferme, et malgré tous les secours de la médecine, on a eu successivement à déplorer la mort de la femme Louié, âgée de quarante-deux ans, et de six des enfants de Louié, dont l'aîné avait vingt et un ans, et le plus jeune douze. Le métayer Louié et les trois autres enfants ont été atteints de la même épidémie, et ne sont pas encore hors de tout danger.

Sept personnes déjà sont mortes, et quatre autres sont en danger de mort pour n'avoir pas pris la simple précaution de jeter, avant l'opération, une solution concentrée de sulfate de fer! Cette substance, très-commune dans le commerce, et d'un prix peu élevé, transforme les produits gazeux de la fermentation en produits solides, de manière que l'acide sulfhydrique s'unit au fer pour produire un sulfure, et l'ammoniaque à l'acide pour former un sulfate. Les chlorures agiraient d'une manière analogue.

(*La Science.*)

FORMULES

LINIMENT CONTRE LES DOULEURS.

Prenez : Huile de jusquiame..... 200 grammes.
Camphre.....
Laudanum de Rousseau ..
Extrait de belladone.....
Chloroforme..... } de chaque. 4 —

Mêlez.

Ce liniment s'emploie en frictions, plusieurs fois par jour, contre les douleurs névralgiques, les affections rhumatismales aigües ou chroniques, le rhumatisme goutteux; enfin toutes les fois que, dans une maladie, l'élément *douleur* domine.

BOUCHARDAT.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Imprimerie de PILLET fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 février 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 159

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris... .... 5 fr. | Province ... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Hygiène privée : Causeries du père Maurice (suite). — Note sur l'usage alimentaire des fruits de l'arbousier et sur l'emploi médical des baies de l'églantier. — Le meilleur antidote de l'empoisonnement par le vert-de-gris et les autres sels de cuivre. — Traitement des clous ou furoncles. — L'obturation des dents. — Variétés et nouvelles : Fraude dans le commerce des sangsues. Musée anatomique de Fribourg; histoire d'un squelette.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 FÉVRIER 1857.

Les maladies des voies respiratoires si communes pendant le mois de janvier continuent à se montrer, les pleurésies, les fluxions de poitrine, les bronchites sont très-abondantes et il est rare, dans une réunion un peu nombreuse, que plusieurs personnes ne toussent pas à la fois ; si la température reste douce et égale, on verra à coup sûr disparaître en peu de temps la plupart de ces maladies dont il ne restera plus que le nombre habituel à cette saison.

Les angines ont reparu et ont jeté l'alarme dans quelques familles ; on observe cependant peu d'angines couenneuses, la plupart sont simplement inflammatoires et cèdent facilement à des soins intelligents.

Quelques cas d'apoplexie se sont encore montrés au commencement de février, on n'en a presque plus signalé depuis.

HYGIÈNE PRIVÉE

CAUSERIES DU PÈRE MAURICE.
(Suite.)

Les paroles du père Maurice, l'enthousiasme avec lequel il avait parlé de l'hygiène avaient affriandé toute la famille, aussi ne manqua-t-on pas de lui rappeler à la veillée du lendemain les promesses qu'il avait faites. Les grands et les petits se pressaient autour de lui, chacun avait l'oreille attentive et attendait avec une sorte d'anxiété que le vieillard prît la parole ; enfin, il commença ainsi :

— Je vous disais hier que l'hygiène pouvait produire les plus grands résultats, et qu'en la pratiquant rigoureusement, on parvenait à éviter les maladies : aussi plus elle sera honorée en France, plus la durée de la vie moyenne s'accroîtra, car c'est bien à cause des progrès de la science que cette durée est aujourd'hui de trente-quatre ans et deux mois. Il y a peu d'années encore, on comptait dans notre pays moins de trente ans pour la vie moyenne, et tout porte à croire que plus nous avancerons, plus nous verrons s'élever le chiffre actuel; voilà certes des faits qui parlent d'eux-mêmes.

— Mais grand-père, dit le petit Marcel, est-ce que les habitants des autres contrées ne peuvent pas suivre les mêmes règles, et voir, comme chez nous, la maladie devenir plus rare et la durée de leur vie plus longue?

— Oui, certainement, et si je vous cite la France, c'est parce que le pays que nous habitons doit nous intéresser beaucoup plus directement ; mais plusieurs peuples, surtout parmi les Européens, sont également en progrès de ce côté. Toutefois, les lois de l'hygiène subissent quelques modifications en raison

du climat dans lequel elles sont pratiquées, et chez nous, la succession des saisons peut nous donner une idée de l'utilité de ces modifications.

L'influence du climat sur la santé est considérablement atténuée par l'habitude, les individus nés sous telle ou telle latitude, qui serait pernicieuse pour nous si nous y étions transportés tout à coup, s'y portent parfaitement bien, et il leur serait sans doute tout aussi difficile de s'acclimater parmi nous. Les animaux et les plantes sont d'ailleurs soumis aux mêmes influences, et on ne sait pas toujours ce qu'il a fallu de peine et d'efforts pour acclimater chez nous tel animal qui nous est si précieux, telle plante qui fait l'ornement de nos jardins, ou qui nourrit une partie de la population. Il y a à Paris une réunion de savants qui a pour titre la *Société d'acclimatation*, la plupart de ces hommes consacrent une partie de leur temps et de leur fortune à doter le pays d'espèces nouvelles qu'ils acclimatent à grands frais, avec un soin et une patience dignes d'admiration; ils rendent ainsi des services immenses à leurs contemporains, et la génération future ne leur devra pas une reconnaissance moins grande. Celle-là est une société véritablement utile, comme elles devraient l'être toutes; elle ne passe pas son temps en discussions oiseuses, elle accomplit des actes au profit de tous, qui contribuent nécessairement à améliorer le sort de l'humanité.

— Je voudrais bien, dit Marthe, lire les bulletins de la Société d'acclimatation, cela doit être bien curieux et très-instructif. Est-ce qu'il y a aussi une société d'acclimatation pour les hommes?

— Non, mon enfant. Il existe des compagnies d'émigration qui s'occupent, au point de vue économique, des conditions matérielles relatives aux individus qui émigrent; mais l'homme est trop orgueilleux pour supposer qu'il a besoin de savoir à l'avance comment se gouverner sur la terre étrangère. Les périls du voyage, les chances qu'il a pour faire fortune, voilà seulement ce qui l'occupe; il ne songe nullement aux difficultés qu'éprouvera son organisation pour s'habituer à un tout autre climat; il croit toujours, d'ailleurs, qu'il sera plus heureux ou plus habile que ceux qui l'ont précédé, et voilà comment des milliers d'émigrants, ignorant les premiers éléments de l'acclimatation, trouvent loin de leur pays une fin prématurée au lieu de la richesse qu'ils convoitaient.

En France, nous subissons parfois des variations atmosphériques tellement considérables, qu'on peut volontiers les comparer à un changement de climat, et elles nécessitent également les précautions hygiéniques les plus minutieuses. N'avez-vous pas remarqué qu'à certaines époques les malades sont beaucoup plus nombreux, et qu'il y a beaucoup plus de cas de maladies graves? Eh bien, ces époques ne sont autres que celles des vicissitudes soudaines de l'atmosphère; il y a des moments où la vie d'une foule de gens est en danger sans qu'ils s'en doutent le moins du monde; tel individu que vous voyez, gai, bien portant, est sur le point d'être atteint d'une apoplexie cérébrale qui va le tuer en quelques minutes; tel autre, qui a souvent bravé la maladie, et qui croit vivre très-vieux, porte déjà dans ses veines le germe d'une angine couenneuse qui ne lui pardonnera pas. Cependant que l'équilibre des conditions atmosphériques vienne à se rétablir tout à coup, et ces hommes qui avaient, sans s'en douter, un autre glaive de Damoclès au-dessus de leur tête, échappent pour cette fois à la mort.

— On ne peut donc pas se douter, demanda Lucie, d'un pareil danger, mais c'est effrayant!

— Il y a, reprit le vieillard, certains modificateurs atmosphériques qui agissent sur nous à notre insu, et contre ceux-là nous ne pouvons pas grand'chose; je vous citerai, par exemple, l'électricité dont nous sommes entourés et même pénétrés, elle joue, à coup sûr, un grand rôle sur notre organisation et cependant il nous est bien difficile de lutter contre son influence occulte. Il en est de même de la composition chimique de l'air, elle a l'influence la plus grande sur les phénomènes de la vie, car le sang se présente au contact de l'air dans les poumons, d'une manière incessante, et de là il va porter dans tous les organes les principes salubres ou dangereux que cet air renferme; cependant rien ne nous avertit que nous respirons un air malfaisant, à moins qu'il ne contienne quelque gaz dont l'odeur soit repoussante. Ne sait-on pas que les effluves qui se dégagent des marais portent avec elles le principe des fièvres les plus dangereuses sans que rien vienne signaler le danger; il est vrai que l'homme a, dans ce cas, l'expérience qui lui a appris que là où se trouvent des eaux croupissantes, là où des matières animales et végétales sont sans cesse en putréfaction, l'atmosphère n'est point pure et qu'il doit fuir ces lieux pestilentiels ou employer les ressources de son génie pour les assainir.

Au reste, l'air qui nous environne agit sur nous par d'autres causes non moins importantes : telles sont sa sécheresse ou son humidité, la présence ou l'absence de la lumière, la pesanteur de l'atmosphère

et sa température. Ces derniers modificateurs sont plus facilement appréciés que ceux dont nous parlions tout à l'heure aussi appartiennent-ils plus complétement au domaine des précautions hygiéniques; leur présence et leur qualité sont faciles à constater, ainsi que vous le comprenez bien.

— Grand-père, dit Marthe, l'électricité que vous signaliez il y a quelques instants, c'est bien la même chose que la foudre, n'est-ce pas?

— Evidemment c'est la même chose, mais lorsque l'électricité, ce fluide invisible, vient à produire la foudre, elle se trouve dans certaines conditions qu'il serait trop long de vous expliquer aujourd'hui. Toutefois, je vous ai tous habitués à ne pas avoir peur du tonnerre et j'ai la satisfaction d'avoir complétement réussi. Je vous ai souvent fait observer que lorsque l'électricité est ainsi accumulée, et que pendant un orage elle frappe et désorganise tout ce qu'elle rencontre, cela n'arrive que sur un ou plusieurs points très-circonscrits, que ces points sont insignifiants eu égard à l'espace immense qui nous entoure et que nous avons, lorsque le tonnerre gronde, plusieurs millions de chances contre une seule pour ne pas être atteints par la foudre; aussi ces sortes d'accidents sont-ils assez rares. En outre, si on a soin d'éviter les grands courants d'air, si on ne s'abrite pas pendant l'orage sous les grands arbres ou au pied des édifices élevés, on est à peu près certain d'être épargné car il est très-connu que la plupart des individus atteints par la foudre avaient négligé ces précautions.

— Maître, dit Pierre, j'croyais aut'fois que l'tonnerre était en soufre et en pierre, vous m'avez appris l'contraire, j'en sis ben content; mais est-ce qui gnia du danger à toucher à un homme qui vient d'être foudroyé?

— Aucun, Pierre, il faut au contraire s'empresser de le secourir, car l'effet de la foudre est instantané, il est plus rapide que la pensée et on ne peut courir aucun danger dans un cas pareil. Lorsque celui que le tonnerre a frappé n'est point mort sur le coup, on peut souvent lui sauver la vie, soit en le saignant s'il a une congestion cérébrale ou pulmonaire, soit en pansant ses plaies ou ses brûlures. Mais il est un autre effet de l'électricité qu'il est bien difficile de tempérer : te rappelles-tu, Marthe, le grand orage de la semaine dernière et les heures qui l'ont précédé?

— Oui, grand-père, j'ai été malade toute la journée, j'avais un mal de tête affreux, des douleurs pénibles dans les poignets et dans les jambes, et je n'ai été soulagée que lorsque la pluie est tombée avec abondance.

— Ce que tu éprouvais là était dû à l'électricité dont l'atmosphère était saturée, cela se produit souvent sur les gens qui ont comme toi un tempérament nerveux, mais cette même électricité est utilisée en médecine au moyen de certains appareils dont on la dégage à volonté et à certaines doses; on obtient quelquefois ainsi des guérisons quand tous les autres remèdes avaient échoué. Cette branche de l'art de guérir est loin d'avoir dit son dernier mot; elle est appelée à un avenir brillant, assurément; cependant, cela n'arrivera qu'après de longues études et surtout lorsque les charlatans auront renoncé à employer ce moyen. Entre leurs mains, l'électricité devient une arme dangereuse, et, quoique je n'aie pas l'intention de vous apprendre la médecine, je vous ferai voir un jour comment les empiriques réussissent à tromper la crédulité publique en étalant aux yeux du vulgaire leurs appareils électriques.

Dr Reinvillier.

(La suite au prochain numéro.)

Note sur l'usage alimentaire des fruits de l'arbousier et sur l'emploi médical des baies de l'églantier.

Dans ce temps de pénurie alimentaire, par le mauvais rendement des grains, des tubercules, et par le manque général des fruits, j'appelle l'attention du public sur les précieuses ressources que fournissent les fruits de l'arbousier commun, *arbutus unedo.* L'arbousier, l'oranger d'Europe, comme lui toujours vert et toujours chargé de fleurs et de fruits, est largement répandu sur le globe, sous toutes les latitudes et à toutes les altitudes, depuis les bords de la mer jusqu'aux extrêmes limites de la végétation ligneuse, où la nature, près d'expirer sous les glaces, accorde à l'homme et aux animaux ce dernier aliment. (Young.)

Les fruits de l'arbousier, arbre aux fraises, raisin d'ours, sont un peu fades, mais très-sucrés et bons à manger, aujourd'hui comme au temps dont parle Virgile, où ils formaient la principale nourriture de nos champêtres aïeux :

... Quum jam glandes atque arbuta sœva
Deficère sylvæ, et victum Dodona negaret.

Ces fruits mûrissent en automne, d'une manière successive, depuis le mois de septembre jusqu'en décembre, ce qui permet à chaque famille des contrées où ils abondent d'en faire une ample provi-

sion, à tour de rôle. Les arbouses ont reçu dans ces derniers temps, où les raisins manquent partout, une nouvelle destination : on en fait, avec une minime quantité de sucre, des confitures qui rivalisent, jusqu'à un certain point, avec le raisiné de Provence. Les quantités qui ont pris cette année cette direction dans nos contrées sont incalculables ; mais on peut, sans exagération, les porter à des centaines, à des milliers de quintaux. Grâces à elles, je le répète, toutes ces familles pauvres, et beaucoup d'autres dans l'aisance, ont pu fabriquer d'abondantes confitures qui élèveront un peu le niveau des subsistances. Dans diverses contrées, spécialement en Dalmatie, on extrait des arbouses une eau-de-vie de 16 à 20 degrés. Déjà une distillerie de ce genre est établie aux environs de Saint-André de Valborgne, où elle donne, d'après les renseignements qui me sont parvenus, d'assez bons résultats.

Je désire encore appeler l'attention des amateurs, et surtout des malades, sur un autre fruit aussi agreste et aussi peu apprécié, avec lequel on fabrique des confitures délicieuses, comparables pour le bouquet à celles de coings, d'azeroles, et lesquelles possèdent, en outre, des propriétés astringentes et adoucissantes qui les rendent utiles dans les flux intestinaux, dans certaines phlogoses diarrhéiques qui font le désespoir des malades et des médecins, avant-coureurs ordinaires de maladies fort graves et même mortelles. Je veux parler des fruits de l'églantier ou rosier sauvage. Voici une observation à l'appui de l'action thérapeutique de cette substance alimentaire.

Mme A..., âgée d'environ cinquante-cinq ans, d'une constitution délicate, est atteinte d'une irritation digestive chronique, héréditaire par les ascendants et descendants. Chez quelques-uns de ces sujets, la phlogose digestive compliquait la phthisie pulmonaire. Je fus mandé auprès de cette dame le 5 octobre dernier ; elle me raconta qu'elle était malade depuis plus de trois mois, offrant, comme fait pathologique dominant, une diarrhée constante, opiniâtre, intense, avec selles nombreuses, liquides, jaunâtres ; inappétence, faiblesse, etc. Le pouls était calme, régulier ; la chaleur peu anormale. — Régime sévère, doux, mou, amilacé, lacté ; tisane de riz et de chiendent, carottes, lavements, onctions et cataplasmes sur le ventre. Le 20, cette femme se lève, s'occupe ; mais cette amélioration n'est qu'illusoire, car toujours pâleur, maigreur, faiblesse, diarrhée modérée, mais liquide. De plus, elle s'est enrhumée dans un bain de siége. Il y a toux sèche, chaleur épigastrique, pouls à 110, ce qui fait redouter l'invasion de la phthisie héréditaire. Laine sur la peau, frictions irritantes, bains de pieds, lavements amilacés, continuation des tisanes et régime ci-dessus, avec plus de sévérité si c'est possible ; vésicatoires, préparations laudanisées et saturnisées, qui ne furent pas mis en usage par suite de la répugnance de la malade. Mais elle suivit ponctuellement mes recommandations concernant un nouvel agent que je signalai à son attention, la gelée de fruits d'églantier, avec laquelle elle adoucissait sa tisane, et qu'elle prenait comme confiture plusieurs fois dans la journée, enfin bouillon d'escargot.

Sous l'influence de ce traitement, dans lequel le régime occupe une place importante à côté de la gelée d'églantier, cette femme s'est rétablie d'une manière rapide et complète. La toux, la fièvre, la diarrhée s'affaiblirent progressivement et n'existaient plus au 10 novembre dernier, époque à laquelle la guérison paraissait radicale ; en effet, cette dame avait bon appétit, une chaleur normale, le pouls à 80 et des selles naturelles. Aujourd'hui, elle a repris depuis quelque temps ses occupations habituelles et se trouve bien, tout en suivant par précaution un régime sévère. MOURGUE,

Docteur-médecin à Lasalle (Gard).

(*Revue thérapeutique du Midi*).

Le meilleur antidote de l'empoisonnement par le vert-de-gris et les autres sels de cuivre.

D'après les recherches et les expériences de M. Schrader (de Gœttingue) le meilleur agent pharmaceutique à employer dans les cas d'empoisonnement par le vert-de-gris et les autres sels de cuivre est le cyanure ferroso-potassique qu'on peut donner à de très-fortes doses ; il décompose instantanément les sels de cuivre, et la substance qui se forme n'exerce aucune action nuisible.

Le travail de l'auteur, fondé sur seize expériences, prouve que cet antidote est préférable à la magnésie, au sulfure de fer et au sucre vantés par plusieurs chimistes.

On pourrait se servir, au besoin, de lait ou de blanc d'œufs, qui réussissent quelquefois à neutraliser le sel vénéneux ; mais ils ne sont efficaces qu'autant qu'on a soin d'éliminer le plus promptement possible par des purgatifs le nouveau composé qui s'est formé.

Traitement des clous ou furoncles.

Il peut être quelquefois très-important de faire avorter les furoncles commençants ; au visage, par exemple, ils sont très-douloureux et laissent souvent des cicatrices très-désagréables. On réussit généralement à arrêter leur développement en appliquant des compresses imbibées d'alcool à 40 degrés ; toutefois ce moyen échoue lorsque le bourbillon est déjà formé.

L'obturation des dents.

Cette opération (1), la plus difficile que le dentiste soit appelé à exécuter, met souvent en défaut l'habileté d'opérateurs qui ont dix ou vingt ans de pratique. Bien exécutée, elle est aussi le plus certain, le seul remède qui puisse être appliqué pour arrêter les progrès des caries profondes. Mais pour être efficace, il faut qu'elle soit exécutée de la manière la plus complète et la plus parfaite. Lorsqu'une dent est bien obturée et avec une matière convenable, si elle est tenue ensuite constamment propre, sa conservation peut être regardée comme certaine. Dans tous les cas elle ne sera jamais attaquée de nouveau par la carie à la même place.

A propos de cette opération importante, le docteur Parmly fait les remarques suivantes : « Si préserver est aussi utile que guérir, ce moyen présente cette double utilité, car l'opération qui consiste à boucher les cavités cariées, exécutée d'une manière complète, préserve et guérit en même temps. Mais il ne faut jamais oublier que cette assertion n'est vraie que pour les cas dans lesquels cette opération est bien faite et à propos ; et peut-être est-elle pratiquée imparfaitement et mal à propos plus souvent qu'aucune autre opération sur les dents.

« Il y a pour cela des raisons que tout praticien honorable et désireux du succès doit soigneusement examiner.

« Quoique les livres soient explicites sur ce point, je le crois assez important pour mériter quelques remarques complémentaires ; mais je prévois bien que le temps m'obligera à être très général dans mes observations. Je dirai donc que les considérations suivantes sont très-utiles et même indispensables au succès.

1° Les instruments dont on se sert doivent être d'une construction convenable et de formes variées.

(1) Appelée vulgairement plombage des dents.

« 2° Il est aussi important d'employer un métal convenablement préparé, que de le bien introduire.

« 3° La cavité qui reçoit le métal doit être disposée de manière à le retenir de telle sorte qu'il empêche l'accès non-seulement des solides, mais des fluides et même de l'air atmosphérique.

« 4° Il ne faut considérer une aurification comme terminée que lorsque le métal préserve la cavité de la mauvaise influence des aliments et des autres agents mécaniques avec lesquels elle serait nécessairement en contact.

« 5° La dent que l'on obture doit être insensible et ne présenter aucun signe d'inflammation. »

Il est important que l'opération soit pratiquée avant que la carie ait atteint la cavité de la pulpe, car après cela la durée de la conservation de la dent pourrait, dans bien des cas, être mise en question. Néanmoins, si l'opération est faite dans des circonstances favorables, l'auteur pense qu'elle sera généralement suivie de succès. Mais comme l'opportunité de l'obturation de la cavité cariée et la manière d'opérer lorsque la pulpe est à découvert seront, plus loin, l'objet de considérations spéciales, aussi bien que l'opération qui consiste à combler la cavité de la pulpe après la destruction de celle-ci, il n'est pas nécessaire de s'étendre sur ces sujets pour le moment.

Une dent est quelquefois excessivement sensible sans que le nerf soit à découvert ; mais cela ne doit pas détourner l'opérateur d'enlever la partie malade et de combler la cavité, car le seul inconvénient qui puisse en résulter pour le patient est un peu de souffrance pendant l'opération, et pendant plusieurs jours une douleur de peu d'importance et passagère, toutes les fois que quelque chose de chaud ou de froid sera introduit dans la bouche. Mais si la sensibilité est assez considérable pour qu'il soit impossible au client de supporter l'opération, un quarantième ou un cinquantième de grain d'arsenic avec une égale quantité de sulfate de morphine doit être appliqué sur la partie malade, et la cavité doit être ensuite bouchée avec de la cire blanche ou de la gomme-mastic, pour empêcher les autres substances de s'échapper dans la bouche et d'être avalées, et la salive de s'introduire dans la cavité de la dent.

Après deux ou trois heures, il faut enlever ces topiques, préparer convenablement la cavité et la combler. Il y a un grand danger, toutefois, lorsqne ces applications sont faites sur les dents de devant de

très-jeunes personnes, et si on les laisse en place trop longtemps, de les voir provoquer l'inflammation et parfois la mort de la membrane périostale et faire que la dent prend une apparence noire, brune ou pourpre. C'est pourquoi, lorsqu'en appliquant ces substances, on se propose seulement de détruire la sensibilité de la dent, il ne faut pas les laisser plus longtemps qu'il n'est nécessaire pour l'accomplissement de ce résultat. Le chlorure de zinc et de cobalt a aussi été employé avec succès pour détruire la sensibilité des dents.

L'obturation des dents n'est convenable que dans certaines circonstances, et lorsqu'on pratique cette opération sans y avoir dûment regardé, elle peut produire de grands inconvénients.

MATIÈRES EMPLOYÉES POUR L'OBTURATION DES DENTS.

Parmi les substances qui ont été employées pour obturer les dents, nous citerons l'étain, le plomb, la gomme-mastic, l'argent, un alliage de bismuth étain et plomb, l'amalgame, le platine et l'or.

Etain. — Lorsqu'il est chimiquement pur et convenablement préparé, il y a moins d'objections à faire à son emploi qu'à celui de la plupart des substances servant à obturer les dents. Dans des circonstances favorables, s'il est introduit avec habileté, il préviendra le retour de la carie; mais si les fluides de la bouche sont très-viciés, ou s'ils le deviennent quelque temps après, il s'oxyde bientôt, devient noir, et alors, au lieu d'empêcher la récidive de la maladie, il ne fait que la provoquer. C'est là, suivant l'auteur, une objection irréfutable à son emploi. Cependant, pour s'excuser d'en faire usage, beaucoup d'opérateurs disent que sa malléabilité, plus grande que celle de l'or, permet souvent de l'employer pour remplir une cavité irrégulière et profonde, alors qu'on ne pourrait se servir de ce dernier. Nous ne pouvons néanmoins regarder cette objection comme valable. Toute dent qui peut être obturée avec l'étain, peut aussi l'être avec l'or. D'autres encore emploient l'étain parce que beaucoup de clients ne peuvent payer un métal plus coûteux. Or, si une dent doit être obturée, elle doit l'être d'une manière convenable et avec une matière bien appropriée, et il serait infiniment plus honorable pour l'opérateur de partager la dépense avec son client pauvre, que d'user d'une substance qui ne lui sera d'aucune utilité.

Le *plomb* est sujet à plus d'objections encore que l'étain, car il est plus facilement décomposé par les sécrétions de la bouche, et par son introduction dans l'estomac, il pourrait porter une sérieuse atteinte à la santé générale. Mais heureusement cette substance est maintenant rarement employée, excepté par la plus ignorante, la dernière classe des empiriques.

La *gomme-mastic,* d'un usage fréquent autrefois, est maintenant rarement employée, excepté comme moyen d'obturation temporaire lorsque la pulpe de la dent est à découvert ; même employée dans ce but, elle demande à être renouvelée souvent parce qu'elle est promptement dissoute par la salive,

L'*argent*, plus facilement oxydé par l'acide septique (*nitrous*) de la bouche que l'étain, et encore à cause de sa trop grande facilité à être détruit, a plus d'inconvénients que ce dernier métal. En outre, il est beaucoup plus dur et plus difficile à consolider.

L'*alliage de bismuth étain et plomb, ou métal Darcet,* comme on l'appelle quelquefois, est employé à l'état de fusion. Toutefois, il n'a jamais été bien populaire, car la température nécessaire à sa fusion étant celle de l'eau bouillante, elle excite l'inflammation de la dent et de ses membranes. On a aussi reconnu qu'en se refroidissant, il diminue de volume et laisse pénétrer les fluides de la bouche entre sa masse et les parois de la cavité de la dent. C'est pourquoi on a cessé de l'employer.

L'*amalgame,* plus connu sous le nom de *ciment minéral* ou de *lithodéon*, est assurément la matière la plus pernicieuse qui ait jamais été employée pour combler les cavités des dents. Non-seulement il s'oxyde promptement dans la bouche, rend les dents noires et hâte leur destruction au lieu de l'empêcher, mais encore, lorsqu'il est employé en quantité considérable, il peut causer un effet délétère sur la membrane alvéolo-dentaire, les gencives et les autres parties de la bouche.

Dans la première édition de cette partie de l'ouvrage, l'auteur désapprouvait l'emploi de cette substance, et depuis ce temps il a eu de fréquentes occasions d'observer ses effets, et il a été pleinement confirmé dans l'opinion défavorable qu'il avait avancée alors sur ce point. Plusieurs cas bien tranchés de salivation occasionnée par l'amalgame se sont présentés à son observation particulière. On s'est efforcé d'obvier aux inconvénients que présente son usage, en employant de l'argent parfaitement pur : mais peu importe la pureté de ce métal, l'amalgame n'en a pas moins ses effets délétères. De l'or pur serait substitué à l'argent que cela ne vaudrait pas mieux. C'est le mercure qui fait le mal ; par consé-

quent, il n'y a pas à s'occuper de la pureté ni de la nature du métal avec lequel il est combiné.

Le *platine*, à cause de sa résistance à l'action des acides de la bouche, pourrait, s'il était suffisamment malléable, être accepté sans objection ; mais lorsqu'il est pur, ils est trop dur pour être convenablement foulé dans la cavité de la dent. Une parfaite obturation ne peut donc pas être faite, à moins de grandes difficultés, avec ce métal. Pour cette raison, il est rarement employé.

L'or. — Lorsque ce métal est convenablement préparé, il n'y a aucune objection à faire à son usage. C'est le seul, dans l'opinion de l'auteur, qui pourrait toujours être employé pour l'obturation des dents. Pour cette opération il n'y a pas à chercher une meilleure substance. Avec elle, une dent peut, dans presque tous les cas, être obturée de manière à en assurer la conservation. Il doit, dans tous les cas, être parfaitement pur, battu en feuilles minces, et bien recuit avant d'être employé. Ainsi préparé, il peut être pressé dans toutes les anfractuosités de la cavité et rendu si ferme et si solide qu'il est imperméable aux liquides de la bouche.

Sans qu'il y ait de différence dans la pureté de l'or ni dans l'épaisseur des feuilles, cependant on trouvera qu'il en existe une très-considérable, dans la malléabilité et la dureté des feuilles de différents batteurs. L'art de préparer l'or pour obturer les dents est excessivement délicat et difficile, et on pense qu'il a atteint une plus grande perfection aux Etats-Unis que dans tout autre pays. En tout cas, ce fait est si généralement admis, que beaucoup d'éminents praticiens de l'Europe se procurent la plus grande partie si non la totalité de celui qu'ils emploient, chez M. Charles Abbey, de Philadelphie, le plus ancien manufacturier d'Amérique. Il y a cependant beaucoup d'autres batteurs aux Etats-Unis qui préparent des feuilles d'or de très-bonne qualité.

L'épaisseur des feuilles est déterminée par le nombre de grains que chacune contient et est désignée par numéros sur les livrets entre les feuilles desquels elles sont placées, après avoir été convenablement recuites. Elle varie de 4 à 20. Par exemple, un livret qui contient le quart d'une once du n° 4 doit renfermer trente feuilles. Le poids des euilles varie, en général, de deux grains, de sorte que la série des numéros est : 4, 6, 8, 10 et ainsi de suite jusqu'à vingt. Quelques dentistes, dans leurs pratiques, se servent de feuilles qui varient, dans les numéros de 4 à 20, tandis que d'autres se bornent à employer un seul numéro. Si on se sert d'un seul numéro, 4 sera probablement trouvé préférable à tout autre. L'auteur se sert des numéros 4, 6, 8, 10 et 15 ; mais il préfère le premier et il est, en définitive d'avis que, dans la grande majorité des cas, on pourra faire une meilleure obturation avec celui-ci qu'avec aucun autre. Il peut y avoir des cas dans lesquels des numéros plus élevés peuvent être employés avec plus d'avantage.

L'or éponge et l'or cristallisé ont été récemment employés, par quelques praticiens, pour combler les cavités des dents, et quoique les vœux de la profession ne soient pas, à beaucoup près, réalisés par ces préparations, les expériences auxquelles elles ont été soumises permettent de croire que la dernière au moins peut être assez perfectionnée pour devenir une excellente acquisition pour cette partie de la chirurgie dentaire. L'auteur s'en est déjà servi, dans nombre de cas, avec des résultats assez satisfaisants. (*L'Art dentaire.*)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Fraude dans le commerce des sangsues.

Le commerce des sangsues, dans ce temps de falsification, donne lieu à des fraudes nombreuses que l'autorité s'efforce en vain de prévenir. L'une des plus habituelles consiste à gorger les sangsues avec du sang et à les livrer dans cet état aux acheteurs. Les petites sangsues passent ainsi dans la catégorie des moyennes et ces moyennes deviennent des grosses, ce qui est tout profit pour le marchand. Mais les tribunaux ont sévi avec juste raison contre cette pratique qui plus d'une fois a été suivie pour ses auteurs de l'amende et de la prison. Jusqu'à ces derniers temps, en effet, toute sangsue qui contenait du sang dans son estomac était censée *gorgée*, et le commerçant qui la livrait ainsi dans le commerce était passible des peines portées par la loi contre ce genre de tromperie. Mais des réclamations se sont élevées, et le conseil de salubrité a fini par se convaincre que ces sangsues pouvaient être gorgées sans intention frauduleuse. Cela paraît tenir à la pratique adoptée par les éleveurs qui mettent aujourd'hui dans le commerce une quantité considérable de sangsues qui ont été nourries avec du sang de cheval et qui n'ont pas encore achevé leur digestion.

Cette circonstance est des plus fâcheuses, car elle ouvre la porte à un abus que la plus stricte surveillance ne pourra jamais réprimer. M. le ministre du commerce vient cependant d'adresser aux préfets une circulaire qui servira à guider les hommes de l'art chargés par l'autorité de constater l'état des sangsues

chez les pharmaciens et les droguistes. M. le ministre admet, tout en le regrettant, qu'il est licite de vendre des sangsues contenant une certaine quantité de sang dans leur tube intestinal; mais cette quantité ne doit pas dépasser 15 p. c. du poids net de l'animal. En conséquence, toutes les fois que cette limite sera dépassée, il y aura fraude, et l'autorité devra sévir.

Le comité consultatif d'hygiène a joint à cette circulaire une note destinée à guider les personnes chargées de la surveillance des dépôts de sangsues. Pour s'assurer que la proportion de 15 p. c. du poids de l'animal n'est pas dépassée, les personnes chargées de l'inspection prendront, au hasard, quelques sangsues de chaque provenance et de chaque sorte dans les boutiques et magasins dont elles feront la visite. Ces sangsues après avoir été essuyées avec du papier Joseph ou un linge usé, seront pesées, puis immergées pendant deux minutes dans une dissolution saline tiède. On fera ensuite sortir tout le sang qu'elles contiennent, en les pressant longitudinalement suivant la méthode ordinaire, elles seront pesées de nouveau, et la différence des pesées donnera la proportion de sang qu'elles n'avaient pas encore digérée.

Musée anatomique de Fribourg. — Histoire d'un squelette.

Un des derniers numéros du *Britisch medical* contient une gravure qui attire tout d'abord l'attention du lecteur. C'est le squelette entier d'une personne assise par terre, la tête entre les mains, inclinée et appuyée sur les genoux, dans l'attitude d'une sombre méditation ou d'un profond désespoir. Ce dessin a été pris au musée anatomique de Fribourg par M. le docteur Forber Winslow, qui, visitant cet établissement au mois de septembre dernier, fut frappé de l'attitude de ce squelette et désira en connaître l'histoire. Voici le récit lamentable qui lui fut fait, récit qui intéresse autant le moraliste que le médecin :

Ce squelette est celui de Anna-Maria Grumsah, née à Fribourg, dans le grand duché de Bade, le 10 mai 1785. C'était la fille unique de personnes d'une humble condition. Dès sa plus tendre enfance elle montra une intelligence remarquable, et elle était pour tout le monde un sujet d'admiration. Jusqu'à l'âge de dix-huit-ans elle fut élevée conformément à sa position sociale. Son caractère était irritable, et son tempérament nerveux. Au commencement de ce siècle Anna-Maria était une des plus belles personnes de Fribourg. Elle se rendit alors à Bâle et fut placée dans une famille honorable, où elle se conduisit d'une manière très-convenable et fit preuve d'intelligence. Elle avait alors environ dix-huit ans; sa beauté remarquable, son maintien décent, son amabilité et l'égalité de son humeur lui attirèrent l'affection de toutes les personnes qui l'entouraient; elle eut bientôt une foule d'adorateurs, et l'un d'eux, bien supérieur à Anna-Maria par sa position sociale, ne tarda pas à toucher son cœur. Elle conçut pour lui une passion violente et romanesque, refusant obstinément et aveuglément d'écouter sur ce sujet les avis et les remontrances de ses amis et de sa famille. « Sa passion était folle, sans doute, disait-elle, mais elle était bien sincère. » Anna-Maria était ainsi livrée à la vivacité de ses sentiments, lorsqu'elle vit dans un bal celui qu'elle aimait porter ses hommages aux pieds d'une beauté rivale. Elle en fut atterée d'abord, puis ayant acquis la preuve qu'elle était trahie par son amant, elle sortit précipitamment du bal dans un état de désordre et d'agitation extraordinaire. Cet événement la rendit impropre à remplir les devoirs de sa position, et en 1806 elle perdit la place qu'elle occupait. Elle avait alors vingt-et-un ans. Aucun effort ne fut épargné par ses amis et sa famille pour vaincre le profond affaissement moral dans lequel elle était tombée. Les meilleurs médecins furent consultés, et elle resta dans cet état de dépression jusqu'à 1812, époque à laquelle elle fut admise dans l'hôpital de Fribourg. Elle y séjourna pendant dix ans sans éprouver aucune amélioration. En 1822, la mélancolie fit des progrès, et enfin elle tomba dans une démence complète et incurable qui persista sans interruption jusqu'à sa mort arrivée le 12 février 1847.

Le docteur Schule, médecin de cet hôpital, rapporte que la nuit et le jour, pendant une période de dix années, cette malheureuse femme conserva la posture que nous avons indiquée plus haut sans faire le moindre mouvement, blottie dans un coin de la chambre, muette et immobile, et paraissant absolument étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle. Tous les efforts tentés pour exciter son esprit et lui faire changer sa position furent infructueux. Elle était réduite à la condition de la brute, mangeant et buvant à peine lorsque de la nourriture et des boissons lui étaient présentées; elle resta ainsi courbée, avec la tête entre les mains et appuyée sur les genoux, la nuit et le jour, pendant ce long espace de temps. Elle mourut dans cette position. Son corps, porté à la salle de dissection, fut dépouillé de ses chairs, et le squelette fut conservé exactement dans l'attitude que cette malheureuse femme avait gardée pendant de si longues années. L'autopsie révéla des lésions organiques considérables du cerveau.

(*Journal de méd. et de chir. prat.*)

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

28 février 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 160.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Hygiène privée : Causeries du père Maurice (suite). — Empoisonnement d'une famille par du cidre renfermant des sels de plomb (Hôpital des enfants). — Observation curieuse de réunion immédiate du poignet presque complétement enlevé par un coup de sabre. — Procédé pour la cure radicale des hernies employé par les Arabes de Syrie. — Paralysie de la langue produite par la peur. — Ingestion volontaire d'une forte dose d'ammoniaque liquide. — Lavement contre la fissure à l'anus. — Bulletin bibliographique. — Formules : Ratafia de coings; gelée de coings.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 28 FÉVRIER 1857.

Les maladies des voies respiratoires n'ont pas été plus abondantes pendant cette deuxième quinzaine que durant la première moitié de février, les conditions atmosphériques tout exceptionnelles dans lesquelles nous nous trouvons cette année contribuent à guérir rapidement les bronchites, aussi persistons-nous à nier l'existence d'une épidémie de grippe. Il suffit de se rappeler celles qui se sont montrées précédemment pour être convaincu que la situation est bien différente.

Une maladie beaucoup plus grave, l'apoplexie, que nous avons plusieurs fois signalée à nos lecteurs, depuis quelque temps, a fait encore d'assez nombreuses victimes; on sait qu'à ce sujet nous avons souvent insisté sur la sobriété, comme préservatif des plus importants.

Des rougeoles, des angines, des maladies aiguës de la peau, telles sont encore, pour le moment, les affections les plus communes.

HYGIÈNE PRIVÉE

CAUSERIES DU PÈRE MAURICE.

(Suite.)

— Mais parlons un peu, ajouta le père Maurice, d'un autre agent qui n'est pas moins important que l'électricité, qui a aussi une influence énorme sur la santé, et dont l'action est plus facile à constater par tout le monde, parlons de la lumière, et vous verrez que cela n'est pas moins intéressant.

Avez-vous remarqué le teint blanc et fade des habitants de la ville et avez-vous vu comme nos paysannes sont colorées et fraîches? Eh bien, cela tient, d'une part, à la demi-obscurité dans laquelle vivent les uns, au milieu de leurs appartements étroits et bas, où il est de bon goût d'empêcher le jour de pénétrer, en lui opposant des tentures et des rideaux épais, et d'autre part, à la lumineuse clarté du soleil, dont nos campagnardes sont constamment inondées. N'allez pas croire que le résultat produit par la lumière se borne à une coloration plus ou moins intense de la peau, la santé tout entière y est intéressée, et les dames de la ville sont atteintes, pour la plupart, d'une foule d'infirmités dont vous ne connaissez même pas le nom. Au reste, beaucoup d'entre elles ignorent la puissance de la lumière et s'étonnent de voir les plantes s'étioler et mourir dans leurs habitations, sans remonter à la cause de ces tristes phénomènes. Elles ne comprennent pas que leur sang se décolore aussi sous la même influence, et que la blancheur de leur peau est un symptôme de maladie; non contentes de fuir l'éclat du jour, elles dorment encore lorsque le moissonneur en est aux trois quarts de sa besogne quotidienne, et elles

se couchent à l'heure où les gens laborieux se lèvent.

Si vous habitiez une grande ville, vous verriez combien la médecine y diffère de celle que je fais ici; le praticien réellement hygiéniste y prêche toujours dans le désert; il est obligé de se soumettre à des habitudes enracinées, à des exigences sociales que rien ne peut modifier; il a beau gorger ses clientes de médicaments toniques et reconstituants, elles s'étiolent toujours de plus en plus, et si le plus grand nombre d'entre elles ne prenait le sage parti de quitter la ville pendant la saison d'été, les maladies incurables pulluleraient bientôt; mais on habite la campagne pendant quelques mois, ou l'on fréquente les eaux minérales pour prendre ainsi de nouvelles forces, qu'on s'empresse de perdre dès le commencement de l'hiver.

Est-il possible, dit Marthe, qu'on ne puisse persuader aux femmes dont vous parlez qu'elles altèrent ainsi leur santé et qu'elles abrégent leur existence? L'éclat des lumières qui ornent leurs fêtes de nuit ne peut-il remplacer, au moins en partie, la lumière du soleil?

— Persuader aux gens d'être raisonnables et de renoncer à ce qu'ils appellent leurs plaisirs est chose à peu près impossible, et quant à la lumière artificielle, fût-elle aussi resplendissante que le jour, ce qu'on ne peut obtenir, elle n'est nullement bienfaisante. De même qu'on ne peut faire croître une plante loin de la lumière du jour, de même l'homme ne peut s'y développer convenablement; c'est pourquoi les mineurs, constamment occupés à des travaux souterrains, ont un aussi triste visage, et c'est encore pour la même raison que les prisonniers, enfermés depuis longtemps dans des cachots obscurs, ont un teint si décoloré. Les animaux eux-mêmes subissent la même loi : lorsqu'ils sont soumis aux mêmes influences, ils dégénèrent; les quadrupèdes deviennent phthisiques et donnent naissance à des êtres rabougris et difformes. Quant aux plantes, vous avez tous les jours des preuves que la lumière leur est indispensable, et lorsque le jardinier fait blanchir la chicorée en liant la plante en masse ou en la couvrant avec une pierre, il ne fait pas autre chose que de la rendre malade; il fait disparaître ainsi la matière colorante des feuilles et des tiges; il les ramollit, afin qu'elles conviennent mieux à nos palais blasés; mais si elles n'étaient employées à temps pour notre consommation, nul doute que la privation de lumière ne les fît bientôt périr.

— Grand-père, dit Marcel, pourquoi donc les groseillers du jardin, qui sont le long du grand mur et presque toujours à l'ombre, ont-ils des fruits si peu sucrés?

— Toujours pour le même motif : lorsque la lumière est distribuée aux êtres animés avec parcimonie, ils s'étiolent; lorsqu'ils en sont souvent privés, ils deviennent bientôt malades, et quand on la leur supprime tout à fait, ils ne tardent pas à mourir.

— Mais, ajouta encore Marcel, est-il indispensable d'avoir le teint basané pour se bien porter? Je ne suis pas fâché d'avoir des couleurs, et cependant je n'aimerais guère avoir la peau bronzée ainsi que beaucoup de jeunes gens du village.

— Je pourrais te répondre, mon enfant, reprit le père Maurice, qu'il n'est jamais inconvenant de porter la livrée du soleil; toutefois nous parlons sérieusement, et, en vous donnant ici des préceptes d'une utilité incontestable, je ne veux y mettre aucune espèce d'exagération. La lumière du soleil est bienfaisante, mais lorsque les rayons solaires sont trop ardents, il est bon de s'abriter de façon à éviter que leur action ne soit trop vive. Les animaux eux-mêmes nous en donnent l'exemple, et pendant les chaleurs de l'été ils savent profiter de l'éclat du jour tout en évitant de recevoir directement les rayons du soleil. Il y a d'ailleurs dans ces rayons bien autre chose que la lumière, ainsi que je vous le dirai plus tard, et une trop grande quantité de calorique a aussi ses inconvénients. Les individus qui sont occupés aux travaux des champs ont effectivement, pour la plupart, le visage et les mains très-colorés, mais c'est parce que leurs occupations ne leur permettent pas toujours de s'abriter suffisamment. Lorsqu'on est exposé à un soleil vif, il est toujours indispensable de couvrir largement la tête et les épaules; le chapeau de paille remplit parfaitement le but, parce qu'il est léger, poreux, et aussi à cause de sa couleur claire. Plus les couleurs se rapprochent du blanc, moins elles laissent pénétrer de calorique; c'est un fait reconnu en physique et qui est presque élémentaire. Les Arabes, qui se couvrent de burnous blancs, d'autres peuples méridionaux qui ont une préférence marquée pour la même couleur, agissent sans aucun doute par expérience, et c'est encore une faute que commettent les citadins lorsqu'ils viennent parcourir nos campagnes la tête couverte de leurs vilains chapeaux noirs.

S'il nous fallait, au reste, passer en revue toutes les absurdités relatives à l'action de la lumière, nous n'aurions pas fini de sitôt, car c'est pour les phéno-

mènes les plus simples que l'homme est le plus absurde. Est-il quelque chose qui ait été plus souvent observée que l'influence des rayons lumineux? Est-elle difficile à apprécier? Non, assurément, et cependant elle donne lieu à bien des préjugés. Combien de gens croient encore que le soleil de mars donne la fièvre! et je ne répondrais pas que beaucoup de croyances n'aient encore cours qui soient aussi ridicules que celles qui étaient en honneur au moyen âge. C'est à cette dernière époque qu'on croyait généralement que les rayons qui avaient passé au travers le feuillage d'un figuier produisaient le mal de tête, et que ce dernier ne pouvait être enlevé que par l'ombre d'un citronnier. Aujourd'hui, on gratifie le soleil d'autres malices qui ne sont pas moins bizarres.

— Mais, dit Pierre, qui avait écouté depuis longtemps sans rien dire, ce qu'est vrai, c'est que l' soleil n'est pas toujours aimable; un jour j'ai r'çu un coup de soleil qui m'a rendu bien malade.

— Je m'en souviens, répondit le père Maurice, et tu en as été quitte en te lotionnant la figure avec de l'eau de sureau et en prenant quelques bains de pied à la moutarde; mais, Pierre, tu n'avais pas volé ce coup de soleil, puisque tu étais resté pendant quatre heures exposé à des rayons ardents, sans vouloir te couvrir la tête avec ton chapeau de paille, que tu prétendais être inutile.

— Ça, c'est vrai, maître, aussi je n'ai jamais recommencé. Dr Reinvillier.

(La suite au prochain numéro.)

Empoisonnement d'une famille par du cidre renfermant des sels de plomb.

(HOPITAL DES ENFANTS.)

Le 2 février, un enfant de douze ans, nommé Vialet, est reçu à l'hôpital, salle Saint-Louis, n° 14.

Cet enfant, d'une constitution robuste, est malade, dit-il, depuis une quinzaine de jours; il a cessé de travailler, mais il n'a, du reste, suivi aucun traitement. Il a commencé par perdre l'appétit, avoir la bouche mauvaise, aller difficilement à la selle et ressentir une douleur violente dans la région de l'estomac. Depuis deux jours, les coliques se sont étendues dans tout le ventre, et elles sont devenues tellement intenses, que le petit malade s'est décidé à entrer à l'hôpital.

Au moment de la visite, les plaintes du malade sont des plus vives. Son agitation est très-grande. Il n'y a pas eu de garde-robe depuis huit jours; le ventre est cependant fortement rétracté. La langue est sale. Il existe à la racine des dents un endroit jaunâtre, et autour de plusieurs un liséré de couleur ardoisée. L'inappétence est complète. Les douleurs empêchent le malade de dormir depuis deux nuits. Il n'y a ni vomissements, ni douleurs dans les articulations, ni paralysie.

Aux signes indiqués, il était impossible de ne point reconnaître une colique de plomb, maladie peu commune chez les enfants, qui ne se trouvent que rarement en contact avec les préparations de plomb.

Quelle était la cause de cette colique de plomb? La profession de l'enfant, apprenti charpentier, ne pouvait y avoir contribué. Il fallait donc en chercher l'origine ailleurs. L'enfant ayant fini par nous dire qu'il buvait du cidre, ce genre de boisson suspect fixa l'attention de M. Gillette, qui m'engagea à me rendre chez les parents du jeune malade. Voici ce que j'y constatai;

1° Le père était atteint d'une colique de plomb des mieux caractérisées;

2° La mère, enceinte de six mois, était également atteinte comme le père. Elle avait aux gencives le liséré caractéristique, de la constipation et des coliques assez intenses pour faire craindre un avortement;

3° Sur cinq enfants, l'un était à l'hôpital des Enfants; c'est le malade dont nous avons rapporté l'observation.

La fille aînée, âgée de quatorze ans et demi, avait eu des coliques, avec constipation, à plusieurs reprise; mais travaillant en journées, elle buvait beaucoup moins de cidre que le reste de la famille.

Puis un jeune garçon, âgé de quatre ans, commençait à être indisposé; il se plaignait de coliques et n'allait pas à la selle.

Deux enfants seulement, une fille de neuf ans et une fille de deux ans, n'avaient rien éprouvé; mais il paraît qu'ils ne buvaient que de l'eau.

Ainsi cinq personnes sur sept avaient été empoisonnées par le plomb.

J'interrogeai avec grand soin les parents pour savoir s'il n'y avait pas de plomb dans quelques-uns des ustensiles du ménage, et après bien des questions, je parvins à apprendre qu'il y avait *un filtre en plomb* dans la fontaine en grès où se fabriquait le cidre. (Ce filtre a la forme et le volume d'une tête d'arrosoir. C'est à travers ces trous que passait le cidre.)

On remplissait la fontaine de pommes acides broyées, de telle façon que ces pommes étaient en contact direct avec le filtre, puis on versait de l'eau

sur les pommes, on laissait la fermentation se faire, et au bout de quelques jours, on tirait le cidre que l'on buvait sans défiance. Au contact des pommes, le plomb donnait naissance à des sels de plomb (des acétates et des malates probablement), qui se dissolvaient dans le cidre, et qui ont été la cause des accidents présentés par les cinq malades.

Ce cidre a été analysé, et voici ce qui a été constaté: le cidre était limpide et sucré au goût. Il a précipité abondamment par les réactifs de plomb :

1° Par les sulfures, précipité noir abondant ;

2° Par l'iodure de potassium, précipité jaune serin;

3° Par l'acide sulfurique, précipité blanc.

On a évalué approximativement la quantité de plomb renfermé dans 100 grammes de cidre à 25 milligrammes ; ce qui donne 25 centigrammes par litre ; proportion considérable et plus que suffisante pour expliquer ces accidents.

L'urine du jeune malade, examinée le lendemain de son entrée, a donné, par les mêmes réactifs, et seulement à un bien moindre degré, les mêmes précipités.

L'intensité des accidents a été d'ailleurs en raison directe de la quantité du cidre bue par les membres de la famille.

Le traitement de l'enfant admis à l'hôpital a consisté, les deux premiers jours, en deux purgations composées d'huile de ricin, 30 grammes, avec addition d'une goutte d'huile de croton.

Le second jour il a pris un bain sulfureux. Nous n'avons remarqué aucune teinte brune à la peau. Au bout de cinq jours, les selles étaient rétablies. Les douleurs de ventre avaient disparu ; l'appétit était revenu ; il ne restait plus que le liséré des gencives. Le malade a été mis à l'usage de cinq pilules de Vallet par jour. Il a continué les bains sulfureux. On lui a fait nettoyer les dents avec de la poudre de quinquina et de charbon. Le 9 février, le jeune Vialet est guéri ; le ventre a repris sa configuration normale. Les fonctions digestives s'exécutent parfaitement, et le liséré tend de plus en plus à s'effacer.

Ce fait parle assez haut de lui-même pour qu'il soit tout à fait inutile que nous insistions sur sa gravité. Il intéresse trop la santé publique pour ne pas être pris en grande considération par les médecins hygiénistes, et pour ne pas être le point de départ de recommandations précises pour empêcher la reproduction d'accidents aussi déplorables.

E. A. Bonfils,
Interne de service.

(*L'Union médicale.*)

Observation curieuse de réunion immédiate du poignet presque complétement enlevé par un coup de sabre. — Procédé pour la cure radicale des hernies employé par les Arabes de Syrie.

Damas, le 20 novembre 1856.

Monsieur le rédacteur,

Dans le feuilleton de l'*Union médicale* du 20 septembre 1856, M. le docteur Ménière, en racontant les voyages du docteur Paul Fabrizzi, cite plusieurs cas de guérison extraordinaires obtenus malgré le manque de soins et de précautions chez des habitants des montagnes de la Corse. Il n'y a pas un médecin qui ait passé quelques années en Orient, sans avoir rencontré dans sa pratique chirurgicale quelqu'un de ces faits extraordinaires qui renversent tous les calculs et les prévisions de la science : celui que je vais citer est un des plus remarquables que j'aie observés ; c'est un exemple de plus de la facilité avec laquelle la nature peut guérir les lésions les plus graves chez les individus appartenant à une population sobre et vigoureuse comme celle qui habite les montagnes de la Syrie, aussi bien que celles de la Corse.

Le 19 septembre dernier, je me trouvai avec M. Outrey, consul de France à Damas, et les officiers de son consulat, à Sednaya, village situé dans l'Antiliban, à environ cinq lieues au nord de Damas : c'était la fête de la Nativité chez les Grecs, et plusieurs milliers d'individus y étaient réunis dans un des couvents les plus vénérés de la contrée : comme de coutume, une rixe éclata entre les gens de deux villages, et pendant une bonne heure et demie (de dix heures à onze heures et demie du matin) nous avions tous remarqué un homme d'environ trente ans, qui excitait les combattants en allant de groupe en groupe montrer sa main droite abattue d'un coup de sabre qui avait complétement désarticulé le poignet, et ne tenant plus à l'avant-bras que par un lambeau de peau tellement étroit et tellement mince, que nous étions tous étonnés que le poids de la main ne le déchirât pas entièrement. Je fus occupé le reste de la journée, et ce ne fut que le soir que je pus voir le blessé que je fis chercher, pour le débarrasser de la main devenue inutile. Lorsqu'on me l'amena, il avait le membre enveloppé de plusieurs mouchoirs et d'une ceinture imbibés de sang desséché : je n'avais aucun instrument et je craignis qu'en enlevant tout ce grossier appareil, une hémorrhagie ne se déclarât sans que j'eusse les moyens de l'arrêter ; je conseillai donc au blessé de profiter de la fraîcheur de la nuit pour se rendre à Damas, où moi-

même je devais retourner le lendemain, et je lui donnai rendez-vous au dispensaire des sœurs de Charité. Il n'y vint que trois jours après, le 21 à midi.

J'enlevai tout le paquet de linges dont son poignet avait été enveloppé, et je le trouvai dans l'état suivant : une forte ligature avait été établie au-dessus de la solution de continuité ; la main avait été remise et maintenue en place au moyen de quatre petits morceaux de bois ; la plaie avait été préalablement recouverte d'une épaisse couche de coton, et tout l'appareil avait été maintenu par des mouchoirs assez fortement serrés. Après avoir enlevé le tout sans qu'aucune hémorrhagie se déclarât, je fus fort étonné de trouver qu'un commencement de cicatrisation avait déjà eu lieu ; la plaie était rouge, recouverte de bourgeons de bonne nature ; elle commençait au milieu du bord externe de l'avant-bras, et, faisant le tour du poignet, elle venait se terminer au milieu de la face palmaire, laissant intact un lambeau d'environ vingt-cinq millimètres de largeur ; elle avait à peu près un centimètre de largeur dans toute son étendue, excepté au niveau du bord interne de l'avant-bras, où elle avait trois centimètres, et où s'élevait une saillie produite par la tête du cubitus ; la main avait été remise un peu de travers et trop en dedans. Le pouce et les deux premiers doigts de la main pouvaient exécuter quelques légers mouvements de flexion.

Je m'attendais à trouver dans un triste état les surfaces articulaires et les chairs qui étaient restées si longtemps exposées à la poussière et à un soleil brûlant, et j'avais tout préparé pour pratiquer l'amputation un peu au-dessus de la désarticulation : je me bornai à panser avec du cérat, à rapprocher les bords de la plaie à l'aide d'un bandage à chefs croisés, et à maintenir le tout au moyen de deux attèles, une en bois, ayant la forme de la main pour recevoir la face palmaire, et l'autre en carton, sur la face dorsale. Deux bandages roulés avaient été placés au-dessus et au-dessous de la plaie, l'un sur l'avant-bras et l'autre autour de la main.

Il est parfaitement inutile que je raconte ici jour par jour la marche de la plaie ; je me bornerai à dire qu'un seul incident vint un instant troubler mes espérances. Une suppuration abondante s'était établie, et, pendant les dix premiers jours, elle était de bonne nature, mais tout d'un coup, sous l'influence du froid qui commençait à se faire sentir la nuit, et d'une habitation malsaine, elle diminua, devint séreuse, fétide ; elle donnait aux pièces de l'appareil une teint de vert-de-gris que la lessive même ne pouvait enlever : la plaie était devenue blafarde, elle était recouverte d'une couche assez épaisse, ressemblant beaucoup à celle de la pourriture d'hôpital. Le malade avait toutes les nuits des mouvements fébriles ; il était très abattu, manquait d'appétit, avait la bouche amère, la langue chargée, il était constipé. Je lui fis prendre 70 grammes de sulfate de soude, et les jours suivants une décoction de quinquina. Je lavai la plaie avec le chlorure de chaux et la saupoudrai avec un mélange de parties égales de quinquina, charbon et camphre pulvérisés. Peu à peu, sous l'influence de ce traitement et des soins qui furent prodigués au malade par les sœurs de Charité, la plaie se nettoya, changea complétement d'aspect, se couvrit de bourgeons de bonne nature que je fus obligé de temps en temps de détruire avec le nitrate d'argent : la plaie, depuis ce moment, marcha avec rapidité vers la guérison, et, le 28 novembre, deux mois après l'accident, elle était complétement cicatrisée. Ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que le pouce et les deux premiers doigts exécutent des mouvements de flexion assez étendus ; la main opère aussi de légers mouvements de flexion sur l'avant-bras. Probablement les muscles fléchisseur profond des doigts et radial antérieur n'ont été coupés qu'en partie et ont conservé une portion de leurs fibres tendineuses dans l'épaisseur du lambeau à l'extrémité duquel pendait la main après l'accident ; l'artère radiale avait aussi été épargnée et était comprise dans cette épaisseur ; aujourd'hui, on la sent battre dans l'espace qui sépare les deux extrémités de la cicatrice : c'est à la conservation de cette artère qu'il faut attribuer la continuation de la chaleur et de la vie dans la main, et la rapidité de la cicatrisation d'une plaie aussi étendue que celle que j'ai décrite plus haut.

Je profiterai de l'occasion, monsieur le rédacteur, pour vous signaler un moyen dont se servent les habitants du Liban pour guérir radicalement les hernies. Il y a quelques mois que l'*Union médicale* annonçait qu'un de nos chirurgiens les plus distingués avait tenté la guérison de la hernie par la cicatrisation d'une plaie résultant de l'ablation d'un repli de peau ; les Arabes de Syrie emploient, eux, la cicatrisation d'une plaie produite par le fer rouge : ils font rougir une baguette de fusil et cautérisent assez profondément, en faisant plusieurs lignes assez rapprochées et parallèles au pli de l'aine. Il arrive souvent des accidents résultant de la violente inflammation produite sur les tissus ; mais je n'ai jamais vu ni entendu dire qu'ils aient eu une terminaison

funeste, et souvent, surtout chez des enfants, et dans des cas de hernie récente, j'ai pu constater une guérison complète.

La perte de substance, la cicatrisation toute spéciale des brûlures, la formation des brides dans le tissu sous-cutané rétrécissent probablement l'ouverture dilatée de l'anneau inguinal. Peut-être ce procédé, quoique barbare, étudié et modifié d'une manière convenable, pourrait-il servir de base au traitement radical des hernies.

Veuillez agréer, etc. Dr GAILLARDOT,
Par intérim, médecin sanitaire français à Damas.

(*Idem.*)

Paralysie de la langue produite par la peur.

On lit dans *la Patrie:*

« Hier soir, une petite fille passait sur les bords du canal Saint-Martin ; en courant elle fait un faux pas et tombe dans l'eau, où elle surnage, grâce à ses jupons.

« A ce moment passaient deux ouvriers peintres en bâtiments. L'un reste sur la berge, puis, prenant son camarade par-dessous les bras, il le descend le long du mur de cette berge jusqu'au niveau de l'eau, et celui-ci tend ses pieds à la petite fille qui s'y cramponne, et elle est, par cet ingénieux moyen, ramenée à terre.

« Comme elle était tremblante et mouillée, on se hâta de la conduire au poste de police, où l'officier de paix du quartier de la Douane, après lui avoir fait donner les soins nécessaires, tenta vainement d'obtenir d'elle une réponse à ses questions pour connaître sa famille. Dès lors, le magistrat a dû faire conduire l'enfant à l'hospice Saint-Louis. Les médecins chargés de l'examiner ont constaté qu'elle était affectée d'une paralysie de la langue, provoquée sans doute par la peur qu'elle avait éprouvée au moment de sa chute dans le canal. »

Le fait rapporté par *la Patrie* n'est point un fait unique, on a souvent observé la paralysie de la langue sous l'influence d'une semblable cause ; généralement cette affliction se termine par la guérison, au bout de quelques mois. Nous connaissons cependant un individu atteint de bégaiement depuis longues années et qui contracta cette infirmité à l'âge de huit ans ; mais on a vu, dans les articles que nous avons publiés sur le bégaiement, qu'une fois cette habitude prise, on ne peut arriver à la guérison qu'au moyen d'exercices méthodiques et persévérants. (*Note du Rédacteur.*)

Ingestion volontaire d'une forte dose d'ammoniaque liquide.

M. le docteur Pellerin, aide-major au 80e de ligne, vient d'adresser à l'*Union médicale* l'observation intéressante qui suit :

« Dans les premiers jours du mois d'août 1854, pendant que j'étais en garnison à Fontainebleau, je fus mandé en toute hâte, vers dix heures du soir, auprès d'une dame qui avait tenté, disait-on, de s'empoisonner.

« A mon arrivée, environ vingt-cinq minutes après l'accident, je trouvai Mme X... en proie à une suffocation insupportable, se livrant à des mouvements désordonnés. Voici ce que j'appris : cette jeune dame était venue passer avec son mari quelques mois auprès de son enfant en nourrice à Fontainebleau. Le soir de l'accident, à la suite d'une discussion assez futile avec son mari, cette jeune dame, d'une imagination ardente, était rentrée dans sa chambre avec l'intention sans doute de se donner la mort ; elle n'avait pas tardé à en sortir pâle, les yeux hagards, les cheveux en désordre ; c'est alors qu'on vint me chercher.

« La malade me fit comprendre par signes qu'elle avait pris sur sa toilette une fiole contenant un liquide que je reconnus facilement pour être de l'ammoniaque liquide, qu'elle s'en était versé dans un verre une quantité que j'ai pu évaluer à quarante grammes. Elle avala tout d'un trait cette boisson, mais à peine le liquide fut-il dans la bouche, qu'elle rejeta au loin le verre et se précipita dans la chambre voisine, en proie à la plus grande anxiété.

« A mon arrivée, la malade est maintenue avec peine assise, une cuvette placée sur ses genoux contient une grande quantité de liquide salivaire filant ; la face est pâle, les yeux hagards, injectés ; les lèvres présentent un gonflement considérable, une rougeur qui s'étend à la bouche et à l'arrière-gorge ; il y a quelques stries sanguinolentes dans le liquide répandu dans la cuvette. — Perte complète de la voix ; la malade se plaint de douleurs atroces dans l'arrière-bouche, mais surtout au creux de l'estomac ; le pouls est lent, les extrémités sont refroidies.

« Je fais avaler quelques cuillerées d'eau vinaigrée,

qui sont ingérées difficilement, à cause des douleurs violentes que cette boisson provoque à son passage dans l'arrière-bouche. Mais la douleur la plus intense est celle du creux de l'estomac; elle s'exaspère par le toucher ; je fais appliquer vingt sangsues sur cette région, puis un cataplasme émollient ; des embrocations avec l'huile opiacée sont faites autour du cou, qui est entouré aussi d'un cataplasme de farine de lin d'une température peu élevée.

« Ayant sous la main du lait froid, j'en fais avaler à la malade, qui éprouve un certain soulagement de ce gargarisme improvisé.

« La gêne de la respiration indique bien le besoin d'une application de sangsues au cou, mais je la diffère sur la demande de la malade, qui craint sans doute les cicatrices qui résultent de leur application. Je fais promener de larges sinapismes sur le coude-pied et les mollets; enfin je prescris des gargarismes émollients concurremment avec ceux de lait. La malade un peu rassurée, je me retire.

« Pendant trois jours l'aphonie persiste, la déglutition est presque impossible, émission considérable de salive mêlée de pellicules sanguinolentes ; la douleur du creux de l'estomac existe, mais avec moins d'intensité. — Même médication, moins les sinapismes. Enfin, vers le huitième jour, Mme X... est en pleine convalescence.

« Ce qui m'a frappé dans cette circonstance, c'est l'intensité de la douleur dans la région épigastrique, car je crois que le liquide ammoniacal n'a pu pénétrer dans l'estomac.

« Dr Pellerin. »

Lavement contre la fissure à l'anus.

Eau commune.....	1	demi-litre.
Extrait de monésia.....	5	grammes.
Extrait de ratanhia.....	5	—
Alcool.....	5	—

Ce lavement, autant que possible, doit être gardé, et s'il arrive que, donné peu de temps après l'émission de la garde-robe, il ne le soit pas, il faut attendre quelque temps et en administrer un second en tout semblable, et alors l'injection est définitivement tolérée ; ce même lavement peut-être renouvelé dans les vingt-quatre heures, qui mesurent généralement l'intervalle entre deux garde-robes.

Dr Perrin.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Du Sang, considéré dans nos rapports avec la chimie légale, par J. Bonjean, auteur de la découverte de l'Ergotine, pharmacien-chimiste à Chambéry, membre de l'Académie royale de Savoie, chevalier de l'ordre royal de SS. Maurice et Lazare, commandeur et chevalier de plusieurs autres ordres étrangers. — Brochure in-12, Chambéry, 1857.

Le sang a été, à diverses époques, l'objet de nombreux travaux ; dans ces dernières années surtout, la chimie est venue au secours du médecin et lui a fourni les renseignements les plus précieux sur la composition de ce fluide, non-seulement dans l'état de santé chez l'homme, mais aussi dans une foule de maladies; ces études ont été mises à profit par l'art de guérir et ont, sans aucun doute, contribué à l'enrichir.

Au point de vue de la médecine légale, des travaux sur le même sujet ont été entrepris et sont venus souvent éclairer la justice, là où jadis le jury ne pouvait formuler une opinion décisive. Cependant de nombreux points restaient encore à élucider, et c'est ce que vient de faire, avec une rare habileté et au courant de la plume, le savant chimiste sarde, dans un travail qui a été provoqué par un article de la *Gazette de Savoie*.

Cet article, publié d'après un journal anglais, avait pour sujet l'*usage du microscope dans les causes judiciaires* et arrivait à cette conclusion que, dans un cas judiciaire, le microscope peut suffire pour déclarer si une tache simulant le sang ou la rouille sur du fer, du bois, des étoffes, etc., est réellement du sang ou de la rouille, et si la tache suspectée provient de sang animal ou de sang humain. M. Bonjean a attaqué avec vigueur les assertions du chimiste anglais, et, partant de ce point que, dans une affaire criminelle, l'expert doit être extrêmement réservé et n'apporter que des *résultats certains*, il a passé en revue la composition chimique du sang, les moyens de constater la présence du sang sur du linge, des étoffes, du bois, du fer, etc., au moyen d'expériences décrites minutieusement et qui prouvent qu'à l'aide des réactifs chimiques on peut, dans ce cas, arriver à une certitude précise, mathématique, que l'on demanderait vainement au microscope.

Pour donner une idée de la conscience avec laquelle l'auteur a fait ses ingénieuses expériences, citons un passage de son travail ayant trait à cette importante question : Peut-on constater la présence du sang sur des vêtements qui ont séjourné dans l'eau?

« Voici, dit-il, les essais que j'ai tentés pour satisfaire à une question de ce genre, dans une expertise relative à l'assassinat d'un homme dont le cadavre avait été trouvé dans l'eau.

« J'ai fait construire un mannequin en peau, ayant les bras et les jambes en bois, avec les articulations mobiles, et je l'ai habillé d'une chemise de toile rousse, d'un pantalon et d'un gilet de drap, et d'une cravate en toile blanche. Ces vêtements avaient été confectionnés à dessein avec des tissus analogues et de la même manière que ceux de l'expertise à moi confiée, et, avant d'en revêtir le mannequin, je les avais tachés de sang dans les mêmes endroits, c'est-à-dire, pour la chemise, au col, sur le devant des deux côtés; quelques-unes de ces taches étaient assez épaisses pour se montrer de l'autre côté du tissu.

« Ainsi habillé et deux heures après avoir taché ces vêtements, le mannequin a été placé, étendu sur le dos, dans un grand bassin aux trois quarts rempli d'eau; il se trouvait ainsi dans la position et à peu près dans les mêmes circonstances que le cadavre en question, trouvé dans un torrent où il paraissait avoir séjourné six heures environ, peu de temps après sa mort. »

Suivent les détails relatifs aux expériences chimiques qui ont succédé à l'immersion du mannequin ainsi taché de sang.

Mais M. Bonjean ne s'est pas borné à résoudre les questions que nous venons de signaler; il a examiné, avec la même autorité scientifique, si la putréfaction détruit les caractères qui servent à faire reconnaître le sang dans son état normal; si on peut distinguer chimiquement le sang humain du s ng provenant d'un animal; quelle est la différence entre le sang répandu *avant* et *après* la mort d'une même personne; enfin il s'est occupé du principe odorant du sang et du degré d'importance qu'on doit lui accorder.

Les conclusions de l'habile chimiste sont aussi précieuses que précises pour la médecine légale : elles admettent qu'il est *toujours* possible de reconnaître des taches de sang sur du linge, du fer et autres objets, toutes les fois que ces taches n'auront pas été préalablement grillées ou altérées par un agent énergique, au point d'avoir détruit la matière colorante, en qui *seule*, dit-il, réside le caractère légal.

Il résulte aussi des expériences qu'il a entreprises qu'il est souvent très-facile de constater la présence du sang sur des vêtements qui ont séjourné dans l'eau pendant plusieurs heures, et que la putréfaction n'est point un obstacle pour arriver à une constatation irréfutable.

Mais s'il est souvent permis de reconnaître et d'affirmer que le sang a été répandu avant ou après la mort, l'auteur fait observer que, dans l'état actuel de la science, il est tout à fait impossible d'affirmer si des taches de sang sont dues à du sang humain ou à du sang d'animal. « Il ne faut jamais oublier, dit-il en terminant, que dans des circonstances aussi graves qu'une affaire criminelle, il est rigoureusement nécessaire de fournir des preuves matérielles, certaines, irréfragables, seules capables de porter une juste conviction dans l'esprit des magistrats. »

Il serait difficile, au reste, de ne pas acquérir une conviction profonde, dans un cas donné, en suivant la marche tracée par le célèbre chimiste, car non-seulement il fixe sur ce sujet l'état réel de la science, mais il en agrandit le domaine et ajoute ainsi un nouveau fleuron à sa couronne. Dr Reinvillier.

FORMULES

RATAFIA DE COINGS.

On obtiendra un ratafia excellent avec trois pintes d'eau-de-vie, une pinte et demie de suc de coings clarifié, deux grammes de cannelle de Ceylan et deux grammes de coriandre. Après une macération de huit jours, vous décantez la liqueur, vous y faites fondre une livre et demie de sucre et vous la filtrez. Ce ratafia est cordial, stomachique et un peu astringent.

GELÉE DE COINGS.

On choisit une vingtaine de coings bien jaunes, on les essuie, on les coupe par quartiers et on enlève les pepins. On les met ensuite dans une bassine sur le feu, avec de l'eau en quantité suffisante pour qu'ils puissent tremper. Lorsqu'ils sont bien cuits, il faut les verser dans un tamis au-dessus d'une terrine et les presser tant soit peu. Ensuite on passe la liqueur dans une flanelle et on la pèse; on prend le même poids de sucre, clarifié et cuit au cassé, et on y jette le jus de coings; on met le mélange sur le feu et on le fait cuire convenablement.

On retire la gelée du feu, on l'écume, et lorsqu'elle est refroidie on la verse dans des pots. Si on veut qu'elle soit plus colorée, on y ajoute un peu de cochenille préparée.

Cette gelée fait partie du régime des convalescents dont les forces ont été épuisées par la longueur de la maladie, par un dévoiement rebelle, ou par une diète trop rigoureuse.

La gelée de coings est encore un excellent astringent dans le cas de diarrhée légère; elle est très-facile à digérer et peut faire avantageusement partie du régime des enfants.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Imprimerie de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5

15 mars. 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 161.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes, Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province ... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Hygiène publique : Le grain ergoté, l'ergotine, les résultats d'une découverte chimique. — Propriétés médicales de l'inule, ou herbe de Saint-Roch. — Asphyxie par la vapeur du charbon de bois. — Note sur l'innocuité et la valeur de l'amylène, considéré comme agent anesthésique préférable au chloroforme. — Variétés et nouvelles : Les mangeurs de feu.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 MARS 1857.

Rien de nouveau depuis la dernière quinzaine ; les affections bronchiques et les angines sont toujours aussi communes, et cependant ces maladies ne sont pas généralement graves, et ne sont accompagnées d'aucune complication fâcheuse.

Les apoplexies sont devenues beaucoup plus rares, leur chiffre est très-restreint eu égard à celui de la population.

HYGIÈNE PUBLIQUE

LE GRAIN ERGOTÉ, L'ERGOTINE, LES RÉSULTATS D'UNE DÉCOUVERTE CHIMIQUE.

Les seigles ergotés sont depuis longtemps un objet de préoccupation générale au point de vue de l'hygiène publique. Cette année, cette préoccupation a augmenté à bon droit, car l'ergot, qui ne se montre pas toujours dans le seigle seulement, s'est trouvé assez abondant dans le blé et même dans l'avoine, le maïs et plusieurs autres graminées, ce qui arrive généralement dans les années pluvieuses. La présence de l'ergot dans le seigle a, comme on le sait, une très-grande importance, puisque ce mauvais grain est un poison redoutable qui agit principalement sur les centres nerveux et produit, mêlé au pain dans de certaines proportions, d'épouvantables ravages dans l'économie de l'homme et des animaux. Rien de plus grave que ces maladies qui portent le nom d'ergotisme convulsif, ergotisme gangréneux. Dans ce dernier cas, les membres se gangrènent et se détachent seuls, sans effort, sans perte d'une goutte de sang, et c'est chose horrible à voir.

L'Orléanais, l'Artois, la Sologne, sont les pays où l'ergot se produit avec le plus d'abondance, et où, par conséquent, les accidents dont nous venons de parler se sont montrés le plus fréquemment. Les hôpitaux de Paris et de Lyon offrent presque chaque année des exemples de ce genre, et l'on a vu des malheureux dont les mains, les pieds et même les membres étaient réduits à l'état de squelette, les os se trouvaient complétement à nu, les parties molles ayant été enlevées par la gangrène. Les uns perdent ainsi les deux bras, d'autres les jambes, et ils peuvent quelquefois survivre à un pareil malheur. Qu'on ne croie pas que ces faits soient très-rares ; il y a quelque temps le *Salut public* de Lyon rapportait qu'un jeune homme des environs de Bourgoin, entré depuis quinze jours environ, en qualité d'apprenti, chez un ouvrier en soierie de la Croix-Rousse, se plaignait d'une douleur assez vive aux doigts des pieds. Un médecin fut appelé et déclara que ce jeune homme était atteint de gangrène, dont la cause devait être attribuée à l'usage du pain renfermant du seigle ergoté. — L'amputation

fut jugée nécessaire et dut être pratiquée sur-le-champ.

En présence de pareils faits, on se demande nécessairement quel serait le meilleur moyen à mettre en usage pour les empêcher de se produire ? Des ordonnances sévères destinées à empêcher que l'ergot puisse être mêlé au bon grain seraient-elles suffisantes? Pourrait-on trouver à utiliser l'ergot d'une manière assez avantageuse pour que les cultivateurs eux-mêmes aient un intérêt puissant à mettre à part ce grain dangereux?

Toutes ces questions nous paraissent avoir été victorieusement résolues par M. Bonjean, chimiste de Chambéry, dont le nom est connu de tous les savants tant en France qu'à l'étranger, et qui est lui-même l'un des membres les plus distingués du corps médical de Savoie.

Avant les travaux de M. Bonjean, le seigle ergoté était depuis longtemps utilisé en médecine, mais par son action complexe il agissait sur des organes différents et souvent comme poison; son emploi était alors assez limité; il existait même sur les effets physiologiques de ce médicament une grande divergence d'opinions.

En 1845 la Société de pharmacie de Paris mit au concours l'étude importante de cette question; le mémoire de M. Bonjean fut couronné par ce corps savant.

Après des expériences chimiques et toxicologiques aussi nombreuses que variées, décrites avec soin dans son *Traité théorique et pratique de l'ergot de seigle*, publié en 1846, ce chimiste découvrit dans l'ergot deux principes bien différents : un remède, l'ergotine, puis un poison. Il isola ces principes, les fit connaître sous leur triple rapport chimique, physiologique et toxicologique, et depuis quinze ans la pratique médicale est venue sanctionner les propriétés médicales de l'ergotine que la thérapeutique peut compter aujourd'hui au nombre de ses plus utiles ressources. Dégagée de l'élément vénéneux, nous pouvons l'administrer à haute dose dans une hémorrhagie grave, genre d'affection qu'elle est plus particulièrement destinée à combattre avec succès, sans qu'il en résulte d'accidents fâcheux, ce qu'on ne peut éviter avec le seigle ergoté en nature pris à dose correspondante. C'est là, nous pouvons le dire, une véritable conquête pour l'art de guérir.

Depuis cette découverte, de nombreuses applications en ont été faites sur tous les points et consignées à diverses époques dans les journaux scientifiques français et étrangers. C'est dans les hémorrhagies en général, ainsi que nous venons de le dire, que l'ergotine exerce une action toute spéciale ; elle a souvent réussi à arrêter des hémorrhagies utérines, des vomissements et des crachemeuts de sang, que l'on avait vainement combattus par tous les autres moyens au pouvoir de la médecine, et nous comptons à Paris bon nombre de praticiens qui partagent notre opinion à cet égard. Dans notre pratique particulière et à notre Clinique pour les maladies des femmes, nous en avons obtenu des résultats extrêmement remarquables.

Tout en arrêtant le sang des blessures, l'ergotine possède encore la singulière propriété de faciliter la cicatrisation des plaies et de prévenir ou de diminuer l'inflammation des tissus. Sous ce point de vue elle a été très-utilement employée dans les hôpitaux pendant la guerre de Crimée ; les chirurgiens des diverses nations y ont eu recours, et M. Bonjean a reçu à cette occasion une haute marque de distinction pour les résultats heureux obtenus par l'emploi de l'ergotine, chez les blessés de l'une des nations belligérantes.

Si nous insistons sur les propriétés médicales de l'ergotine, c'est parce que, comme nous allons le voir, elle a déjà commencé à nous débarrasser de l'ergot, et qu'elle finira par faire disparaître à tout jamais les affreux malheurs que nous signalions au commencement de cet article. On peut consulter, au reste, pour plus de détails sur la nature, les propriétés et l'emploi de l'ergotine, la brochure que vient de publier M. Bonjean (brochure in-8°, chez Germer-Baillière), sorte de formulaire destiné exclusivement aux médecins.

Grâce à la découverte de l'ergotine dont la fabrication exige chaque jour une grande quantité d'ergot, le cultivateur vend ce mauvais grain à un prix au moins cinq fois plus élevé que le seigle sain. Or, nous voyons qu'à ce point de vue M. Bonjean a résolu l'un des problèmes les plus intéressants de salubrité publique.

Cependant, quoique l'ergot soit facile à reconnaître, quoi qu'il s'aperçoive de loin sur les épis du seigle et des autres graminées, et que le cultivateur connaisse très-bien sa couleur brune et la forme d'ergot de coq auquel il doit son nom, l'indifférence, le découragement, l'incurie, tout vient concourir à empêcher qu'on sépare le mauvais grain de celui qui est sain. L'intérêt même de celui qui récolte, le prix élevé de l'ergot ne suffisent pas toujours pour stimuler l'habitant des campagnes, et on a fini par être convaincu qu'il fallait que des ordonnances très-sé-

vères prohibassent sur les marchés ou chez le meunier le dangereux poison qui nous occupe ici. Cette sage mesure a déjà été prise par le gouvernement sarde, et elle a été adoptée par l'autorité française à la suite d'une séance de la Société centrale d'agriculture, dans laquelle M. Bonjean, membre étranger de cette société, a exposé ses travaux sur l'ergot et sur l'ergotine.

Espérons donc que le cultivateur, plus éclairé, comprendra mieux désormais ses intérêts, qu'il s'empressera de séparer le grain vénéneux qu'il vendra ensuite très-cher, car grâce à la découverte de l'ergotine, on n'observera plus, dans un temps très-rapproché, un seul cas d'ergotisme gangréneux et autres maladies horribles produites par le grain ergoté. Dr Reinvillier.

Propriétés médicales de l'inule, ou herbe de Saint-Roch,

Par le Dr Desmartis (de Bordeaux).

Depuis que la médecine a demandé à la chimie ses acides et ses alcalis, ses sels et ses autres combinaisons, elle a abandonné les produits naturels et plus particulièrement les plantes, dont les propriétés sont pourtant bien démontrées dans un grand nombre de maladies.

Ce sont surtout les hommes qui ont la plus haute réputation de science qui semblent éprouver le plus de répugnance pour employer ces moyens si simples, mis par la nature à la portée de tous, et dont les résultats ont été constatés dans tant de circonstances. Il est même des plantes dont les propriétés sont parfois remarquables, et de ce nombre se trouve l'*Inule dyssentérique*, qui a reçu les divers noms d'*Inula dysenterica* (Linné), *I. britannica* (Pall.), *conysœa* (Lamk.), *Aster dysentericus* (Scop.), *Aster undulus* (Mœnch.), *Pulicaria dysenterica* (H. Cass.), *Aster autumnalis, pratensis, conysœa* (C.), aunée dyssentérique, conyse des prés, conyse moyenne, inule conysière, inule tonique, herbe de Saint-Roch. Les paysans du département de la Gironde l'appellent en patois *mentraste*.

L'inule, avec ses fleurs étoilées et couleur d'or, orne, durant une partie de l'été et au commencement de l'automne, le bord des fossés, et croît généralement dans tous les endroits humides et marécageux. La floraison la plus complète de cette herbacée ayant lieu vers la mi-août, cela lui a valu le nom d'herbe de Saint-Roch. La fête de ce saint se célèbre en effet le 16. L'*habitat* et l'époque du développement de ce végétal ne sont-ils pas une précaution de la nature, qui nous donne cette plante dans son état parfait lorsque les chaleurs de l'été nous amènent des épidémies de diarrhée et de dyssenterie?

Linné lui donna le nom spécifique d'*Inula dysenterica*, parce que les Russes l'avaient employée avec succès dans une épidémie de dyssenterie dont leur armée fut atteinte pendant leur expédition contre la Turquie.

Si nous préconisons cette plante, c'est parce que, depuis plusieurs années, nous avons obtenu les plus grands succès de son emploi dans les affections diarrhéiques et dyssentériques. Nous dirons même plus, c'est que, pendant le choléra qui a sévi en dernier lieu sur Bordeaux, la décoction d'*inula* nous a été d'un puissant secours. Cette décoction concentrée, prise chaude et souvent dans la journée, arrête parfaitement ces diarrhées prodromiques qui précèdent, en bien des circonstances, l'invasion du choléra. Dans cette maladie encore, nous avons vu cette tisane arrêter très-bien les vomissements et les déjections alvines riziformes. Ce moyen ne doit pas exclure l'emploi des frictions, des fomentations, ni de tout ce qui peut contribuer à réchauffer le malade. Nous avons néanmoins vu la seule décoction d'inula employée pour tout remède, en tisane et en lavement, réussir d'une manière surprenante. Chez plusieurs personnes, chez des enfants surtout, ce décocté n'a pas été pris par la bouche, parce que la saveur amère et aromatique propre à cette substance leur inspirait un dégoût insurmontable ; ce n'est pourtant là qu'une rare exception, et, quand elle s'est présentée, nous avons fait prendre avec succès aux malades des lavements et même des bains d'une forte décoction d'herbe de Saint-Roch. Cette plante nous a donc rendu de très-grands services, et la tisane qu'on en fait nous paraît être une des boissons qui peuvent le mieux convenir, soit dans les diarrhées prodromiques, soit dans les affections cholériformes, soit enfin dans le choléra. C'est, en effet, à la fois un astringent, un tonique et un antispasmodique. Elle est infiniment supérieure à la menthe, à la sauge, à la camomille, au marrube, etc., car, à elle seule, elle nous paraît avoir plus de propriétés que toutes ces plantes ensemble.

Nous avons dit tout à l'heure que, depuis plusieurs années, nous nous servons de l'inule. Elle a également servi à combattre l'état morbide dans les diarrhées épidémiques de l'été, qui sont causées par un état de faiblesse, dans les débilités d'esto-

mac, où les malades éprouvent, le matin surtout, de fréquentes envies de dormir. C'est le seul moyen qui, durant l'épidémie qui vient d'avoir lieu, nous ait débarrassé des nausées incessantes que nous éprouvions, soit le matin à jeun, soit après nos repas, ou dès que la moindre odeur désagréable venait frapper notre odorat.

Il est difficile de comprendre que cette plante, que mentionnent à peine les auteurs, ait été si longtemps délaissée, tandis que d'autres, à propriété bien moins puissante ou presque inerte, sont préconisées hautement et ont eu l'honneur d'être expérimentées contre la plupart des maladies.

Nous dirons cependant qu'à Saint-Loubès (Gironde), où mes aïeux ont exercé la médecine depuis des siècles, elle a été surtout popularisée par mon grand-père, le docteur Cazenave, de Mont-Saint-Pé, qui, dans des notes que j'ai sous les yeux, parle de l'inula comme étant le plus puissant remède contre les diarrhées et les dyssenteries épidémiques de nature atonique. M. J. F. Laterrade, notre vénérable directeur de la Société linnéenne, directeur du jardin botanique, de Bordeaux nous a aussi cité des observations de guérisons très-remarquables.

L'inula renferme, d'après les recherches chimiques que nous avons faites, une huile volatile, une huile fixe, plus un principe particulier; mais nous laissons à de plus habiles que nous le soin d'obtenir ces principes parfaitement purs.

Pour préparer la décoction ou l'infusion, on met une forte poignée de la plante par demi-litre d'eau; habituellement, nous prenons les sommités fleuries que nous faisons servir pour tisane, tandis que la portion inférieure sert à faire des lavements. Quant à la décoction qui doit former le bain, nous la rendons aussi concentrée que possible; nous faisons en sorte que la plante occupe la moitié du vase avant qu'on jette l'eau dessus.

Nous avons regretté de ne pas avoir d'huile d'inula pour frictionner nos cholériques, car nous sommes porté à la croire supérieure aux essences de thym, d'aspic, de romarin, que nous avons employées à hautes doses avec succès.

Nous sommes donc porté à croire, vu l'efficacité de l'ingestion de l'inula au début du choléra, que plus tard, lorsque cette maladie se prolonge, l'absorption ne pouvant plus se faire par les intestins, comme cela a été prouvé, on peut l'employer en frictions et en bains, parce que nous sommes convaincu qu'alors encore l'absorption se fait toujours par la peau.

Avant d'en terminer avec l'inula, citons un fait dont nous avons été témoin en 1852. Nous donnions des soins à l'enfant d'un malheureux, âgé de trois à quatre ans. Cet enfant avait depuis plusieurs mois une dyssenterie continue contre laquelle tout avait échoué. Appelé auprès de lui, je remarquai qu'il était toujours affamé. Je fus alors conduit à supposer que, presque tous les astringents possibles ayant été prescrits sans succès, je pourrais avoir affaire à une dyssenterie occasionnée par des vers intestinaux; l'absinthe, l'écorce de grenadier, les graines de cucurbitacées ne produisirent aucun effet. Découragée, la mère resta plusieurs jours sans employer aucun médicament; mais les souffrances et les convulsions de l'enfant et son état de marasme continuant, je fus appelé de nouveau. Des lavements avec une décoction concentrée d'inula, que je conseillai alors, firent rejeter par l'intestin un long tænia parfaitement entier.

Depuis ce moment, l'enfant n'a plus eu de dyssenterie, et il jouit d'une santé parfaite.

Cette plante aurait donc, d'après l'observation qui précède, une propriété tænifuge. Ajoutons que les teinturiers ont su tirer parti du décocté brun noirâtre que donne cette plante, et qu'en l'additionnant d'alun, ils en obtiennent une couleur jaune paille.

(*Revue thérapeutique du Midi.*)

Asphyxie par la vapeur du charbon de bois.

Observée par M. J. B. Jaubert, médecin inspecteur à Gréoulx.

De ces trois observations, deux seulement offrent un intérêt sérieux : l'une a trait à Mme de M..., femme jeune, d'un tempérament lymphatico-nerveux, d'une constitution bonne, mais fortement ébranlée par les émotions morales, et d'une santé aujourd'hui délicate, l'autre à une femme de chambre jeune et vigoureuse, d'un tempérament lymphatico-sanguin et d'une constitution évidemment pléthorique.

Le 17 décembre, à neuf heures et demie du soir, un bain chauffé à l'aide d'un cylindre rempli de charbon allumé avait été préparé dans une petite salle attenante à une chambre à coucher; l'eau n'étant pas très-chaude, le cylindre fut laissé dans le bain au moment où Mme de M... y entra, et confié aux soins de sa femme de chambre qui s'assit auprès de la baignoire; une seconde femme était placée près de la porte qui resta ouverte... La sécurité de ces trois personnes tenait à la disposition du réchaud,

qui, par un tuyau *mal adapté*, était en communication avec le dehors.

Un quart d'heure après son entrée dans le bain, Mme de M... éprouve un sentiment d'oppression et de chaleur progressive vers le cou et les tempes, avec palpitations et malaise général. Cet état, assez fréquent chez elle, ne fut d'abord pas remarqué, mais bientôt le malaise augmente, les pulsations sont désordonnées, la face se congestionne, la malade accuse, avec la sensation d'un marteau dans la tête, de fortes douleurs vers la région du cœur et un engourdissement des bras... La première femme de chambre, inquiète déjà par l'analogie des phénomènes qu'elle ressentait, et remarquant quelque chose d'*anormal* sur les traits de sa maîtresse, s'empresse de soulever le réchaud pour le porter hors de la chambre ; mais au premier mouvement elle éprouve des vertiges et des nausées, un sentiment de défaillance la saisit au moment où elle traverse la pièce, elle chancelle et tombe en articulant quelques plaintes inintelligibles. Au même instant, l'autre femme de chambre s'élance auprès de Mme de M..., qui venait de s'affaisser sur elle-même ; elle n'a que la force de soutenir hors de l'eau la tête de sa maîtresse et d'appeler du secours.

Quelques minutes s'écoulent, on arrive enfin, et Mme de M... est placée sur son lit. Les personnes qui l'entourent s'efforcent de la ranimer, soit avec du vinaigre, soit en lui jetant de l'eau fraîche au visage... Plus de vingt minutes s'écoulent... En revenant à elle, Mme de M... accuse vers la région frontale de violentes douleurs qui lui arrachent des cris et amènent des convulsions ; ces crises se renouvellent fréquemment, séparées seulement par quelques minutes de calme, pendant lesquelles la peau du visage reste injectée, et les muscles de la face fortement agités de mouvements convulsifs ; la malade a de la peine à s'exprimer, sa langue est embarrassée, elle est prise de fréquentes nausées. Cet état dure environ une heure ; enfin, les convulsions cessent ; les douleurs de tête persistent, avec un sentiment très-vif de froid, suivi de bouffées de chaleur ; elle éprouve de temps en temps de très-fortes palpitations accompagnées d'oppression spasmodique du poumon.

Vers minuit, les phénomènes de congestion paraissent augmenter, la face est d'un rouge violacé, la malade a de la peine à se faire comprendre, sa langue est comme paralysée et lui paraît épaisse ; elle voit voltiger de petites étincelles ; les extrémités sont froides et engourdies ; le pouls est petit ; il y a prostration complète des forces, sans assoupissement. — Application souvent répétée de sinapismes aux extrémités inférieures ; limonade froide, l'estomac étant provoqué par toute boisson chaude.

Au point du jour arrive le médecin du village, qui ordonne : application de trente sangsues derrière les oreilles, lavement purgatif, sinapismes, boissons acidulées. Cette ordonnance est exécutée ; les sangsues seules ne sont pas appliquées. Pendant toute la journée du 18 la malade reste dans le même état ; la respiration est seulement plus libre, le cœur moins douloureux, les palpitations moins fortes et moins fréquentes.

Le 19 au matin, saignée de 250 grammes ; soulagement immédiat, mais de courte durée ; la tête continue à être prise ; l'engourdissement général et l'état de congestion apparente du cerveau persistent avec nausées. — Sinapismes, diète absolue, boissons froides. On me fait appeler à Marseille, où j'étais depuis quelques jours.

Le 20, M. le docteur P. de Manosque est appelé en consultation, il insiste sur les émissions sanguines. — Nouvelle saignée de 300 grammes, applications vinaigrées froides sur la tête, sinapismes aux membres inférieurs, boissons acidulées. La malade se trouve aussitôt soulagée, les symptômes inquiétants disparaissent, la douleur frontale seule persiste, la vue reste faible... La nuit est assez calme. Le sang enlevé ce jour-là, ainsi que celui de la première saignée, était d'un rouge foncé, à caillot épais et résistant.

Le 21, à son réveil, de violentes émotions morales, auxquelles ne s'attendait pas la malade, amènent de nouvelles convulsions et une syncope prolongée qui semblent, pendant quelques heures, avoir gravement compromis l'amélioration de la veille... Mais il n'en est rien, et quand j'arrivai près d'elle, vers le milieu de la journée, son état me parut assez calme ; le pouls était lent et développé, la face légèrement pâle ; la malade accusait un peu de pesanteur de tête et un sentiment de prostration générale.

Le 22, au point du jour, après un sommeil agité et des rêves pénibles, un léger mouvement de réaction s'est opéré ; la peau est chaude, la tête douloureuse, le pouls marque environ 95 à 100 pulsations (diète absolue, compresses vinaigrées sur le front, limonade froide, lavement émollient)... Les matières fécales sont d'un noir profond, peu abondantes ; les urines rouges et sédimenteuses, tandis qu'elles avaient été jusque-là d'une limpidité remarquable. Dans la soirée, un sentiment de chaleur progressive à la

tête et d'oppression très-forte nécessite une application de sinapismes.

Du 22 au 28, ce mouvement congestionnel se renouvelle tous les soirs, dure une heure environ, et paraît céder aux révulsifs; l'estomac supporte quelques aliments; la douleur de tête est à peu près continuelle, avec le même caractère qu'elle avait les premiers jours, et rappelle à Mme de M... une névralgie de la tête, dont elle souffrit pendant tout un hiver... Ces douleurs persistent encore aujourd'hui quoique faibles; les forces reviennent lentement, et l'estomac paraît avoir particulièrement souffert.

Les symptômes présentés par la femme de chambre, qui était, comme on l'a vu, très-rapprochée aussi du réchaud, ont été, par des raisons difficiles à saisir, loin de présenter la même gravité; la chute qu'elle fit ne fut pas suivie de syncope complète, et les vomissements, qui arrivèrent aussitôt, parurent la soulager; elle se mit au lit, et tomba dans un sommeil profond dont on eut de la peine à la tirer à une heure assez avancée de la matinée; elle n'accusait plus qu'un peu de pesanteur dans la tête et dans les membres.

Quant à la seconde femme placée près de la porte, elle ne ressentit que des bourdonnements dans les oreilles, un cercle douloureux à la tête et un certain malaise qui se dissipa devant les préoccupations du moment. Cette observation ne présente donc qu'un intérêt secondaire.

A quel gaz devons-nous ici l'asphyxie? Est-ce à l'*acide carbonique*, est-ce à l'*oxyde de carbone?* Je laisse à d'autres le soin de décider la question, en faisant toutefois remarquer que la position de Mme de M... dans une baignoire, dont les rebords formaient *bassin*, et où sa bouche se trouvait à fleur d'eau, paraît avoir facilité l'absorption du premier gaz; tandis que l'oxyde de carbone, d'une densité moindre que celle de l'air, eût été plus facilement respiré dans la position qu'occupaient les deux autres personnes. Remarquons, en passant, que les douleurs de tête, qui chez Mme de M... ne se montrèrent qu'après la première syncope, furent chez les autres le premier symptôme qui les avertit du danger qu'elles couraient; ni l'une ni l'autre, du reste, ne se rappelle avoir senti l'*odeur du charbon* que M. Faure considère comme la *cause des maux de tête*. N'est-il pas plus simple de les attribuer à l'asphyxie elle-même, et à un commencement de trouble dans la circulation du sang?

Il ne serait peut-être pas difficile, dans ces observations, d'isoler ce qui est le fait de l'empoisonnement de ce qui tient uniquement à l'idiosyncrasie du sujet; cependant les phénomènes morbides, tels qu'ils se sont produits, me semblent assez intimement liés entre eux pour ne pas être séparés dans l'esprit du médecin appelé à donner ses soins. C'est ce qui paraît ressortir aussi des observations rapportées par les auteurs... Les dispositions particulières de l'individu, les conditions au milieu desquelles se produit l'événement, si elles amènent des symptômes variés, doivent nécessairement imposer des indications spéciales à chaque cas.

Il est donc impossible de fixer d'avance la marche du traitement dans un cas d'asphyxie; les émissions sanguines, par exemple, *proscrites* par M. Faure, quoique n'ayant, j'en conviens, aucune action chimique sur la composition du sang, me semblent conserver ici leur valeur respective comme moyen de déplétion d'abord, comme moyen de combattre ensuite les diverses dispositions morbides qui pourraient naître ou de l'altération du sang, ou d'un trouble dans sa circulation... Toutes les fonctions de l'économie sont solidaires! Quand un organe ou une fonction ont été troublés, la solidarité vitale rassemble ses ressources pour une lutte dont la guérison est le but; c'est au médecin à la guider dans ses efforts, à éviter le réveil de toutes ces influences vicieuses au milieu desquelles nous vivons ou qui vivent en nous, et à ne pas trop oublier, dans des travaux de chimie, les lois physiologiques sur lesquelles repose notre science. (*Gaz. des Hôp.*)

Note sur l'innocuité et la valeur de l'amylène,

CONSIDÉRÉ COMME AGENT ANESTHÉSIQUE PRÉFÉRABLE AU CHLOROFORME.

Par M. le docteur Debout.

(Lue à l'Académie de médecine dans sa séance du 10 mars.)

La pratique de l'anesthésie (privation de la sensibilité) est un fait acquis à la science et si bien vulgarisé aujourd'hui qu'il n'est plus possible aux chirurgiens d'en empêcher les bénéfices aux malades qui doivent subir une opération longue et douloureuse. Les dangers de l'emploi de l'un des deux agents consacrés par l'expérience, tout éventuels qu'ils sont, ont suffi pour engager les nombreux médecins qui se sont occupés de la question à formuler un *desideratum*, celui de trouver un agent d'une puissance intermédiaire entre l'éther et le chloroforme. L'*amylène*, dont M. Snow a découvert le pre-

mier les effets anesthésiques, est-il destiné à réaliser le progrès désiré ? Telle est la question qui s'agite, et dont la prompte solution est vivement désirée.

J'ai l'honneur d'adresser à l'Académie :

1° Le compte rendu d'expériences entreprises sur les animaux dans le but de fixer le degré d'innocuité de l'amylène ;

2° Une série d'observations d'anesthésies obtenues au moyen de l'amylène, dans les services de plusieurs des chirurgiens membres de la savante compagnie.

Ces faits, dit M. Debout, recueillis par les élèves internes attachés à ces services, témoignent des avantages spéciaux qu'on doit attendre de l'emploi du nouvel agent. Ces anesthésies ont été produites, les unes au moyen de l'amylène préparé à ma demande par M. Berthé, chef du laboratoire des produits pharmaceutiques de la maison Ménier, les autres avec le même médicament fabriqué à Londres, et qui m'a été adressé par M. Snow, dans le but de m'assurer si nous expérimentions avec des agents semblables.

Les détails que vous a adressés M. Tourdes me permettent d'aborder seulement les deux points les plus importants de l'étude de l'amylène, son *innocuité* et sa valeur anesthésique.

Le savant professeur de Strasbourg cite à l'appui du premier fait la possibilité de pouvoir anesthésier le même animal sans que sa vie soit compromise. L'Académie trouvera dans le récit des expériences que je lui adresse une preuve nouvelle de la grande innocuité de l'amylène. Si, dans une série de bocaux cubant deux litres d'air, on place des animaux très-sensibles à l'action des agents anesthésiques, des passereaux, par exemple, on verra qu'il suffit de verser deux gouttes de chloroforme dans l'un deux pour anesthésier l'oiseau qui s'y trouve enfermé. Si, dans un autre bocal, on porte la dose à cinq gouttes, l'oiseau est foudroyé. Qu'on répète une expérience semblable avec l'amylène, on constate l'insensibilité avec dix gouttes ; si on élève la dose à cinquante gouttes (1 gramme 35), l'animal revient encore à lui si on ne prolonge pas son séjour dans l'atmosphère amylique au delà d'une minute. Un résultat identique est obtenu avec le produit de Londres et celui de Paris. Soumis à l'action de la *même quantité* d'éther et pendant le *même laps de temps*, l'oiseau succombe.

Ces expériences, répétées un grand nombre de fois en collaboration de M. Duroy, nous ont fait voir que s'il suffit de *doubler* la quantité du chloroforme pour transformer la dose *anesthésique* de cet agent en dose *toxique*, il faut *quadrupler* celle de l'éther et *quintupler* celle de l'amylène. Il ressort de ces faits que l'innocuité du nouvel agent est plus grande encore que celle de l'éther sulfurique.

Ces preuves de l'innocuité de l'amylène ont leur valeur, car l'Académie verra, par les observations des malades soumis à l'action des vapeurs du nouvel agent, que pour les maintenir dans une insensibilité complète il a été nécessaire de prolonger l'inhalation pendant toute la durée des opérations.

Quelque restreint que soit encore le nombre de nos expérimentations, la variété d'âge, de sexe, de constitution, etc., des sujets soumis à nos essais, nous permettent de tracer un parallèle entre les effets de l'amylène et ceux de l'éther et du chloroforme. Cette étude aura pour résultat de mieux marquer la valeur de la découverte de M. Snow.

Pour ménager les moments de l'Académie, je le ferai sous forme de propositions :

1° Les vapeurs d'amylène, malgré l'odeur peu agréable du médicament, sont inhalées sans aucune répugnance par les malades. Ceux d'entre eux qui ont subi antérieurement l'anesthésie au moyen du chloroforme accordent la préférence au nouvel agent et la légitiment par l'absence d'action irritante des vapeurs amyliques sur les muqueuses buccale et bronchique pendant l'inhalation, et la non-production de la céphalalgie au réveil.

2° La volatilité de l'amylène commande l'usage d'un appareil ; son embout doit couvrir le nez et la bouche du malade, afin d'assurer la plus grande rapidité d'action de cet agent.

3° L'amylène agit plus promptement que l'éther. Deux minutes ont souvent suffi pour rendre des adultes insensibles. Ce résultat s'observe lorsque les malades ne sont nullement préoccupés de l'opération qu'ils vont subir et qu'ils respirent largement.

4° La rapidité avec laquelle se dissipent les effets anesthésiques de l'amylène force à continuer l'inhalation de nouvelles doses de vapeurs d'une façon intermittente pendant toute la durée des opérations.

5° L'excitation qui marque le premier temps de l'anesthésie est moins sensible lorsqu'on emploie l'amylène qu'avec les deux autres agents et surtout l'éther. Il présente sous ce rapport une prééminence incontestable.

6° L'insensibilité produite par l'amylène est moins profonde que celle que détermine le chloroforme.

On observe souvent des signes d'anesthésie incomplète, des mouvements réflexes qui viennent témoigner d'une action moins puissante. Alors même qu'une insensibilité a été obtenue, le malade ne perd jamais le souvenir des circonstances qui ont marqué le début de son amylénation.

7° L'état moral des malades est des plus remarquables. Des rêves ont lieu habituellement, et laissent aux opérés des souvenirs toujours agréables. Lors du réveil la physionomie est gaie; les malades ne présentent jamais ce degré d'exaltation que l'éther détermine si souvent; jamais d'explosion de ces sentiments expansifs qui rappellent l'ivresse alcoolique.

8° Pendant toute la durée de l'anesthésie amylique le pouls reste large, plein et très-fréquent; les mouvements respiratoires amples, la peau chaude, le visage fortement coloré; absence, en un mot, des signes qui dénotent que le nouvel agent atteint facilement les phénomènes de la vie organique.

9° Les effets physiologiques, de même que les expériences sur les animaux, démontrent que l'amylène est un agent aussi inoffensif que l'éther, mais dont l'action se dissipe plus rapidement encore.

Si ces faits n'autorisent pas à proposer la substitution de l'amylène au chloroforme, ils constituent des titres réels au profit du nouvel anesthésique, et le feront inscrire au nombre des agents médicamenteux utiles.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Les Mangeurs de feu.

L'*Akhbar* publie sur les mangeurs de feu les lignes suivantes : — Dans un de nos derniers numéros nous nous sommes plaints du vacarme que font pendant certaines nuits les Aïssaoua, ces mangeurs de feu, dont les pratiques font l'étonnement des nouveaux débarqués.

Une observation attentive fait reconnaître que la plupart de ces pratiques sont beaucoup moins dangereuses qu'elles n'en ont l'air au premier abord.

Elles reposent, pour la plupart, sur le charlatanisme le plus grossier, et si elles parviennent à produire quelque illusion, ce n'est qu'à la faveur du mystère dont les Aïssaoua ont toujours soin d'entourer les préparations, et du cachet religieux qu'ils ont su donner à leurs exercices pour agir plus vivement sur l'imagination d'une multitude superstitieuse.

Reconnaissons cependant que l'état d'excitation physique et morale dans lequel ils se mettent par toutes sortes d'exercices violents et par leurs cérémonies religieuses pourrait avoir pour résultat d'abolir, dans une certaine mesure, leur sensibilité nerveuse. De nombreux exemples, entre autres celui des convulsionnaires, autoriseraient à le croire jusqu'à un certain point.

Nous avons toutes sortes de raisons de penser que les scorpions et les serpents avec lesquels ils jouent sont beaucoup moins venimeux qu'ils n'en ont l'air, et que les piquants des feuilles de cactus qu'ils dévorent ont été soumis au préalable à quelque préparation qui les a convenablement ramollis.

Quant à l'insensibilité de leur corps soumis à l'action d'un fer rouge, leur secret n'en est plus un depuis longtemps.

En effet, d'après un chimiste distingué, M. Julia-Fontenelle, un Espagnol nommé Lionetto se montra à Paris en 1809 et étonna tout le monde par son insensibilité au contact du feu.

Ce Lionetto, à l'instar de nos Aïssaoua, maniait impunément une barre de fer rouge, du plomb fondu, il buvait de l'eau bouillante, etc.

C'était merveilleux, et personne ne comprit rien au mystérieux procédé qui pouvait lui donner cette insensibilité.

Malheureusement Lionetto se rendit à Naples où il voulut renouveler ces prodiges. Mais là, le professeur Sementini remarqua tout d'abord « qu'on voyait s'élever une vapeur épaisse lorsqu'il plaçait sur ses cheveux une plaque de fer rouge; le même effet était produit lorsqu'il passait un fer rouge sur la plante du pied, sur la langue, etc. »

C'est ce que nous avons également remarqué dans les cérémonies des Aïssaoua.

Sementini voulut découvrir les procédés de Lionetto; il fit sur lui-même quelques expériences, et voici les conclusions auxquelles il arriva :

1° Au moyen de frictions avec les acides, particulièrement avec l'acide sulfurique étendu d'eau, la peau devenait insensible à l'action de la chaleur du fer rouge;

2° Une solution d'alun, évaporée jusqu'à ce qu'elle devînt spongieuse, était encore plus propre à cet effet, en l'employant également en frictions;

3° Les parties du corps rendues insensibles et frottées ensuite avec du savon dur, puis lavées, étaient plus insensibles encore; on parvenait par ce moyen à se frotter avec un fer rouge sans *qu'un poil de la peau fût brûlé.*

Enfin les mêmes préparations faites sur la langue et sur la bouche produisent les mêmes résultats.

Comme on le voit, le procédé est des plus simples; il est à la portée de tout le monde, et nos Aïssaoua ne peuvent pas se vanter d'en avoir seuls le secret.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Paris. — Typ. de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

30 mars. 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 162.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile
qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX
D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Hygiène privée : Causeries du père Maurice (suite). — Emploi de l'amylène : Faits qui prouvent son efficacité. — Usage de la pepsine contre les digestions difficiles. — Séve de pin maritime contre la phthisie. — Traitement de l'incontinence d'urine. — Variétés et nouvelles. — Formules : Potion vomitive pour les enfants.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 30 MARS 1857.

Un léger mal de gorge, accompagné d'un coryza ou rhume de cerveau, est en ce moment la maladie la plus fréquemment rencontrée. Cette affection, qui n'a rien de commun avec la grippe, puisqu'elle ne se complique presque jamais de toux, s'accompagne, pendant un jour ou deux, d'un peu de fièvre, d'un sentiment de courbature, d'inappétence et parfois de douleurs assez vives de la tête ; elle est tellement commune qu'elle constitue presque une épidémie.— La terminaison a souvent lieu au bout de deux ou trois jours par des sueurs abondantes ; mais, dans tous les cas, le repos au lit, des bains de pieds à la moutarde et la diète suffisent pour en triompher.

On observe encore des maladies des voies respiratoires, très-peu d'apoplexies, mais beaucoup de maladies aiguës de la peau.

HYGIÈNE PRIVÉE

CAUSERIES DU PÈRE MAURICE.

(Suite.)

Le père Maurice avait été obligé de suspendre ses causeries pendant plusieurs jours ; car les fatigues considérables que lui occasionnaient les soins donnés aux malades avaient doublé par suite d'une épidémie de grippe qui sévissait sur le village et les communes environnantes. La maison du vieux praticien était devenue le siége d'un va-et-vient continuel : à chaque instant du jour et de la nuit on ne voyait que des malades, ou les parents et amis de ceux-ci, qui venaient réclamer les conseils du bon vieillard. Enfin l'épidémie diminua d'intensité, et les causeries recommencèrent, à la grande satisfaction de tous les habitants de la maison.

— Où en étions-nous donc? demanda tout d'abord le père Maurice.

— Vous en étiez, dit Pierre, sur mon coup d' soleil, même qu' vous m'avez dit, maître, qu' j'étais un nigaud de pas avoir mis mon chapeau d' paille, et qu' c'était pour ça que.....

— Ah ! oui, je vous parlais de l'influence de la lumière solaire sur la santé, et, aujourd'hui même, plusieurs d'entre vous ont dû voir ici le père Thomas, ce vieux militaire aveugle, qui est un triste exemple de l'action d'une lumière intense sur l'organe de la vue. Ce brave appartenait autrefois à une glorieuse armée qui dut aller combattre sous un ciel brûlant, où la lumière du soleil brille d'un éclat que nous ne soupçonnons pas chez nous ; là, la grande lanterne de la nature jette sur tous les objets une vive clarté qui se trouve réfléchie par des

sables blanchâtres. Ceux qui assistent à ce spectacle pour la première fois éprouvent une sorte d'étourdissement voisin de l'ivresse. L'impression ressentie est des plus vives, mais l'œil qui la transmet au cerveau ne supporte pas toujours facilement une aussi brusque transition; il s'irrite, devient rouge, douloureux, enflammé; puis, au bout de quelques jours, si les soins les plus actifs n'ont pas été employés, la vue est perdue pour toujours. Voilà pourquoi l'individu qui se trouve obligé d'habiter un nouveau pays doit prendre de très-grandes précautions si la lumière y est vive : ne pas sortir dans le milieu du jour lorsque le soleil est au-dessus de l'horizon ; ne pas fixer avec obstination les murailles blanches ou autres objets de même couleur, et même s'abriter les yeux derrière des verres légèrement colorés, si les yeux sont doués d'une grande sensibilité.

La lumière solaire n'agit pas seule contre l'organe de la vue; celle qui est artificielle est aussi pour lui un excitant naturel, et si elle est trop vive elle produit également des effets pernicieux. Vous connaissez à peine le danger que je vous signale, vous qui habitez la campagne; vous ne vous doutez pas du supplice continuel qui est enduré par ceux qui exercent certaines professions, tels que les horlogers, les ciseleurs, les bijoutiers, etc. Vous n'avez jamais vu à l'œuvre les verriers, les fondeurs, les porcelainiers, et vous ne pouvez comprendre que les uns perdent la vue parce que, fixant sans cesse des objets très-petits, ils ont besoin d'une lumière vive, tandis que les autres, travaillant à un foyer ardent, sont constamment éblouis par les rayons lumineux.

Mais ce n'est pas seulement une lumière éclatante qui nuit à l'exercice de la vue; les personnes qui habitent des endroits obscurs et qui sont obligées d'y travailler ne tardent pas non plus à avoir la vue affaiblie, elles sont infirmes avant l'âge et leur infirmité est sans remède. Dans nos campagnes, les mêmes causes n'existent pas : on est habitué à une lumière vive, et les habitations sont toujours passablement éclairées par le soleil. Les travaux sont plus grossiers, on n'exerce pas la vue à une lumière artificielle sur de petits objets, et on veille d'ailleurs beaucoup moins tard qu'à la ville; c'est pour cela que les maladies aiguës et chroniques de l'appareil de la vision sont rares, et les oculistes feraient difficilement fortune parmi nous.

— Cependant, dit l'un des assistants, parmi les citadins qui viennent quelquefois ici, il y en a beaucoup qui portent ces petits objets formés par deux morceaux de verre entourés de métal, auxquels on donne le nom de lunettes, conserves, etc. Cela ne protége-t-il pas leurs yeux contre l'éclat du jour?

— Oui et non, répondit le père Maurice; oui, lorsque des verres légèrement colorés viennent, comme je vous le disais tout à l'heure, diminuer pour l'œil l'intensité de la lumière; ils peuvent être utiles aux gens qui se trouvent tout à coup obligés à supporter une lumière éclatante à laquelle ils n'étaient pas habitués, ou à ceux dont les yeux sont irritables et sujets aux maladies inflammatoires: les verres colorés remplissent alors pour eux l'office de ces nuages demi-transparents qui voilent parfois le soleil et qui tempèrent son éclat. Mais beaucoup d'individus dont la vue commence à s'affaiblir s'empressent de faire usage de verres qui grossissent les objets; bientôt ces verres grossissants deviennent insuffisants; ils sont obligés d'en choisir de plus forts; à ceux-ci en succèdent d'autres, et au bout de peu de temps, ils ont épuisé toute la série de ces moyens artificiels sans être plus avancés qu'au début. — Au contraire, s'ils avaient eu le bon sens, lorsque leur vue est devenue moins bonne, d'en diminuer l'exercice, de ne pas veiller tard, d'éviter de fixer longtemps des petits objets, de ne pas s'exposer à une lumière vive, directe ou réfléchie, nul doute que la vue n'eût recouvré son intégrité.

Ce n'est pas en stimulant les organes qu'on peut augmenter leur force fonctionnelle, et ceux qui emploient les verres grossissants lorsque leur vue commence à s'affaiblir font exactement la même chose que ces gens qui digèrent difficilement et qui prennent après leurs repas des liqueurs alcooliques de toute sorte pour faire *descendre*, comme ils disent, les aliments. A la moitié d'un verre de liqueur, il faut bientôt en ajouter une seconde, puis on double plus tard la dose entière, et l'estomac, ne pouvant plus se passer de ces stimulants, digère encore plus mal qu'auparavant; seulement le mal est sans remède, et tous les médicaments du monde ne peuvent rétablir l'intégrité des fonctions digestives.

Vous voyez donc, mes enfants, continua le père Maurice, que l'on fait généralement un trop grand abus des lunettes; nos villageois s'en passent fort bien, et la plupart d'entre eux conservent une excellente vue jusque dans leur extrême vieillesse. Ils aperçoivent à une grande distance des objets assez petits, distinguent les gens de leur connaissance et reconnaissent les différents animaux des champs de tellement loin que les habitants de la ville qui en sont témoins ne comprennent rien à cette aptitude extraordinaire. — Il est vrai que les causes hygiéniques

indispensables au maintien de la vue, que je vous signalais tout à l'heure, ne sont pas les seules qui favorisent le paysan ; tout alentour de lui des couleurs douces viennent reposer les yeux ; le vert est répandu à profusion dans la nature, et au-dessus de nos têtes s'étend ce bleu céleste qu'on ne peut se lasser de contempler ; mais c'est précisément parce nous dédaignons les bienfaits qui nous ont été libéralement octroyés que nous sommes obligés de lutter sans cesse contre les causes qui tendent à notre destruction.

Dr Reinvillier.

Emploi de l'amylène. — Faits qui prouvent son efficacité.

La découverte de l'amylène, que nous signalions dernièrement, devient de plus en plus importante pour la chirurgie ; elle est maintenant le sujet réellement à l'ordre du jour dans toutes les réunions chirurgicales. Voici, parmi les divers faits déjà connus et qui viennent à l'appui de son innocuité et de son efficacité, trois de ceux qui ont été communiqués à l'Académie des sciences par M. le docteur Debout.

Ablation de la matrice de l'ongle du médius de la main droite ; cautérisation au fer rouge. — Anesthésie obtenue par l'amylène en quatre minutes.—D... (Désiré), d'un tempérament sec et nerveux, entre à l'hôpital Beaujon, le 3 mars, portant à l'extrémité dorsale du doigt une plaie saignante et fongueuse, siége d'élancements peu douloureux, mais n'ayant aucune tendance à la cicatrisation. M. Robert se décide immédiatement à enlever les parties affectées et à cautériser au fer rouge toutes les surfaces ulcérées. Cette petite opération devant être fort douloureuse, le malade est endormi.

Pour obtenir l'anesthésie, M. Debout emploie l'amylène préparé par M. Berthé. Le malade étant dans la position horizontale, on lui applique sur le nez et la bouche le pavillon de l'appareil Charrière, dans lequel on a versé environ 15 grammes d'amylène, et on lui recommande de respirer largement. Après quelques inspirations, la face se congestionne un peu, le pouls s'accélère d'une manière notable, les pupilles sont légèrement dilatées, le malade ne dit rien et n'accuse aucune sensation désagréable. Une seconde dose de liquide, à peu près égale à la première, est versée dans l'appareil, et bientôt l'insensibilité est obtenue, sans secousses, sans contractions musculaires, aussi paisiblement que possible. La quantité d'amylène employée peut être évaluée à 30 grammes ; quatre minutes ont suffi pour obtenir l'anesthésie.

M. Robert procède alors à l'opération. Une incision antéro-postérieure d'un demi-centimètre est pratiquée avec des ciseaux pour faciliter l'excision de la matrice de l'ongle. Celui-ci est arraché par les doigts du chirurgien, puis deux fers rouges sont successivement éteints sur la surface saignante. Pendant la durée de cette opération peu longue, le malade continue à respirer des vapeurs d'amylène et ne manifeste aucune douleur ni par des plaintes ni par des mouvements.

L'appareil à inhalation enlevé, l'opéré reprend presque immédiatement connaissance, et raconte de lui-même que l'année dernière il a été endormi à l'hôpital Saint-Louis par le chloroforme pour une opération pratiquée sur l'index gauche écrasé par un engrenage, et qu'à la suite de ce sommeil il a conservé pendant trois jours un mal de tête et un malaise général.

Quelques minutes après l'opération, D... se sent mal à l'aise, il éprouve quelques contractions musculaires ; pas de nausées ; le pouls bat à 120 pulsations. Il attribue cet état au besoin d'air frais ; en effet, le cabinet dans lequel il est couché est assez étroit et rempli de vapeurs d'amylène. Ce sentiment de malaise disparut en quelques instants dès qu'on eut ouvert la fenêtre.

Deux heures après, D..... est remis complétement et depuis longtemps de son malaise ; il n'a pas de mal de tête, et réclame un bouillon. Interrogé sur les sensations qu'il a eues pendant son inhalation, il répond en comparant ce qu'il a éprouvé aujourd'hui à ce qu'il a éprouvé l'an dernier sous l'influence du chloroforme. La respiration des vapeurs d'amylène n'est pas désagréable, dit-il, et n'occasionne pas de picotement à la gorge et de sécrétion de salive comme le chloroforme. Le rêve est plus gai (il avait assisté à une noce à Passy et y était allé sur le chemin de fer américain). Il croyait avoir parlé pendant toute la durée du sommeil, et cependant il n'a pas proféré une parole. Il a entendu une partie de la conversation qui avait lieu, et se rappelle parfaitement que M. Debout faisait remarquer à M. Robert que par instants il avait les yeux ouverts. Le sommeil s'était manifesté brusquement ; il avait été beaucoup plus tranquille et accompagné de moins d'anxiété que lorsqu'il avait été endormi par le chloroforme, mais l'anesthésie avait été moins complète. Toutes les fois que M. Robert lui touchait

le doigt, il avait éprouvé non des douleurs, mais des secousses assez désagréables. L'absence de mal de tête et la persistance de l'appétit lui paraissent les deux faits principaux à signaler au profit du nouvel agent.

Désarticulation de la dernière phalange de l'index; résection de l'extrémité de la deuxième phalange.— Anesthésie par l'amylène en deux minutes.—Homme de trente-cinq ans, fort et vigoureux, qui, à la suite d'une piqûre d'arête de poisson, a été affecté d'un panaris siégeant à la face palmaire du doigt. L'inflammation occupe les téguments, l'extrémité inférieure de la gaîne tendineuse du fléchisseur, et même les surfaces articulaires, qui sont mobiles et font entendre un bruit de crépitation lorsqu'on leur imprime des mouvements. M. Robert, après avoir taillé un lambeau ovalaire, désarticule la dernière phalange, et trouvant alors la tête du second os malade, il le résèque à l'aide d'un sécateur.

Pour cette opération, le malade a été soumis par M. Debout aux inhalations d'amylène. L'anesthésie a été obtenue au bout de deux minutes, et a été prolongée pendant toute la durée de l'opération. Pendant ce temps, le malade est resté plongé dans un sommeil profond, qui est survenu sans secousses et sans agitation. Aussitôt que l'appareil a été appliqué sur sa bouche, le malade a respiré largement et s'est endormi tranquillement, comme le ferait un homme fatigué. Nous notons seulement une accélération du pouls, qui de 72 s'est élevé à 90 pulsations.

Après l'opération, et aussitôt l'appareil enlevé, le malade s'est réveillé. Il ne paraît pas d'abord se rendre compte de ce qui se passe autour de lui. Cet état d'étonnement, qui a existé chez presque tous les malades dont l'anesthésie a été complète, dure très-peu et se dissipe complétement en moins de deux minutes. Interrogé sur ce qu'il a éprouvé, cet homme répond qu'il a dormi d'un profond sommeil, seulement qu'il a eu vaguement conscience de la première incision; il se rappelle à ce moment avoir serré les dents, mais aussitôt il s'est endormi et n'a plus rien senti. Une heure après, on panse la plaie; le malade dit n'éprouver aucune douleur. Lorsque l'on touche son doigt, il n'éprouve plus les souffrances qu'il ressentait avant l'opération. La quantité d'amylène employée a été d'environ vingt-cinq grammes.

Phlegmon de la main; incisions.—Anesthésie avec l'amylène en deux minutes.—Nicolas M..., trente-cinq ans, d'une constitution robuste, est admis à l'hôpital Beaujon pour un phlegmon suppuré de la main droite.

Le 6 mars, M. Robert, avant d'ouvrir le phlegmon, propose à M. Debout de soumettre le malade aux inhalations d'amylène. Le malade ne témoigne aucun dégoût, il respire largement et régulièrement; en moins de deux minutes, il est insensible à une piqûre d'épingle et au pincement de la peau.

Le pouls s'est accéléré, mais d'une façon moins notable que dans la plupart des autres expériences. Aucune contraction, aucun signe d'agitation ne s'est manifesté. L'opération consiste en une large incision comprenant toute l'éminence thénar, et en une seconde incision embrassant la base de l'ongle. Le malade reste complétement immobile, et ne trahit aucune souffrance pendant cette double action du bistouri. On suspend l'inhalation au bout de trois minutes et demie. Environ une demi-minute après, le malade se réveille à demi; il est comme hébété; le regard est incertain. Il répond très-nettement pourtant aux questions qu'on lui adresse, et prétend qu'il a parfaitement senti ce qu'on lui a fait. Mais tout à coup, et après une seconde minute, tout sentiment de stupeur a disparu; il aperçoit sa main, et ne peut retenir une marque de surprise en voyant deux incisions d'où le sang coule. Aucune agitation, aucun malaise ne se font sentir après l'opération. Le pouls ne tarde pas à reprendre son rhythme normal. Le malade dort pendant presque toute la journée. Interrogé le soir, il dit qu'il n'a absolument rien senti; que pendant son sommeil il avait rêvé de sujets agréables. Comme les autres opérés, il a réclamé à manger.

Usage de la pepsine contre les digestions difficiles.

Tous les praticiens, mais plus particulièrement ceux qui habitent les grands centres de population, savent qu'il est une foule d'individus qui ne digèrent pas ou qui digèrent mal, sans qu'on puisse préciser le genre de lésion qui rend la digestion imparfaite. L'appétit est nul ou capricieux, les aliments sont rejetés par le vomissement ou entraînés dans des selles liquides, l'estomac se contracte douloureusement, l'amaigrissement, le marasme sont la conséquence nécessaire du dérangement d'une de nos plus importantes fonctions, et cet état de souffrance qui se présente à des degrés bien différents résiste souvent à tous les moyens avec une opiniâ-

treté désespérante. Dans ces conditions fâcheuses on a cherché à combattre la gastrite, quand on a attribué à l'inflammation le désordre de la digestion; la gastralgie, quand on a cru voir une affection nerveuse, mais ni les antiphlogistiques, ni les antispasmodiques ne sont des armes assez puissantes pour détruire un mal dont la nature est inconnue, et souvent cette impossibilité de digérer se termine d'une manière fatale, ou tout au moins les malades languissent pendant un temps plus ou moins long, luttant avec peine contre un état habituel de souffrance que la science ne peut soulager.

Pour attaquer directement le principe du mal, le docteur Lucien Corvisart imagina, il y a quelque temps, d'ingérer dans l'estomac une substance qui devait remplacer ce qui, suivant lui, manquait à cet organe pour qu'il pût fonctionner régulièrement. Il constitua, avec l'estomac de jeunes animaux et les sucs qu'il contient, ainsi que plusieurs savants avaient tenté de le faire avant lui, une poudre qu'il désigna sous le nom de *pepsine*, et qui devait rétablir la digestion chez les sujets atteints de ces gastrites ou de ces gastralgies. Nous avons déjà rendu compte d'un travail publié par ce médecin, dans lequel il signalait les propriétés digestives de cette poudre nutrimentive, à l'aide de laquelle les fonctions de l'estomac étaient ramenées à l'état normal. Depuis ce temps, M. le docteur Corvisart a continué ses expériences; il a fait connaître de nombreux cas de guérison; aujourd'hui l'usage de cette pepsine commence à s'introduire dans la pratique, et on la trouve chez la plupart des pharmaciens.

Nous n'avons pas, quant à nous, été témoin de ces cures inespérées dont plusieurs de nos confrères gratifient la pepsine; l'estomac est un organe si capricieux, qu'aujourd'hui il digère ce que la veille il avait rejeté, sans qu'on en devine la cause. On ne saurait donc se montrer trop réservé quand on veut doter ainsi un médicament de facultés nutrimentives. Cependant nous savons que beaucoup de praticiens administrent la pepsine et s'en trouvent bien. C'est un médicament qui tend à devenir d'un usage général, et les malades eux-mêmes demandent quelquefois qu'on le leur prescrive.

On a fait d'ailleurs avec cette substance de nombreuses expériences, tant chez l'homme que chez les animaux. Peut-être même la pepsine va-t-elle nous venir en aide pour expliquer les phénomènes physiologiques de la digestion, phénomènes qui constituent en ce moment une des questions à l'ordre du jour parmi les savants. Dans une des dernières séances de la Société de pharmacie de Paris, M. Boudault entretenait l'assemblée de ses recherches sur cet objet. La pepsine est, comme on le sait, une substance composée qui se trouve dans le suc gastrique des animaux. Sur cent parties de suc gastrique on trouve 1,25 de pepsine et 1,75 de substance saline. Le reste est formé d'eau et d'acide lactique. Or, c'est ce suc gastrique qui fait digérer. Il a la propriété de transformer la glucose en acide lactique, et, lorsque cet a cide est développé, les matières alimentaires sont à leur tour transformée par la digestion. La pepsine seule, à l'état neutre et complétement débarrassée de cet acide, ne dissout point ces matières alimentaires; mais si on la rend acide, la digestion s'opère aussitôt. Eclairé par ces expériences, qu'il a variées de mille manières, M. Boudault s'est occupé de préparer une pepsine médicamenteuse. La pepsine s'obtient, comme on le sait, en faisant évaporer le suc gastrique des animaux; il reste une substance sirupeuse, d'une saveur désagréable, s'altérant facilement et inspirant nécessairement aux malades beaucoup de répugnance. M. Boudault l'a mélangée avec de l'amidon desséché, et il en a fait ainsi une matière pulvérulente, qui a bien encore une odeur et une saveur assez désagréables, mais qui, en définitive, se conserve assez bien dans des flacons bouchés avec soin, et que les malades prennent sans trop de difficulté. Chaque dose de cette poudre représente un gramme de pepsine et chaque gramme de cette substance suffit à la digestion de quatre grammes de fibrine ou d'une côtelette. On y ajoute, d'ailleurs, si on le juge convenable, de la morphine, du fer, de l'iode, suivant les indications.

Cette pepsine ainsi préparée se donne au commencement du repas dans une cuillerée de potage; beaucoup de malades sont obligés de l'envelopper dans du pain azyme. Le médecin la prescrit à l'état neutre ou à l'état acide, suivant que l'estomac contient ou non des acides en excès. C'est un médicament de difficile administration et qui demande une surveillance particulière, parce que la cause qui nous empêche de digérer est le plus ordinairement inconnue et qu'on ne peut guère émettre que des probabilités sur les résultats de l'opération chimique qu'on se propose d'exécuter dans un organe soumis à la mystérieuse influence de la vie.

(*Journal de méd. et chir. prat.*)

Séve de pin maritime contre la phthisie.

M. le docteur Durant, de Montpellier, a publié, dans un des derniers numéros de la *Revue médicale*, une notice sur une médication nouvelle qu'il préconise dans plusieurs affections catarrhales, et particulièrement dans la phthisie pulmonaire. Cette médication consiste dans la séve de pin maritime, que les malades peuvent boire à très-hautes doses, et qui aurait l'action la plus favorable sur le rétablissement de leur santé.

C'est à M. Lecoy, ancien inspecteur des eaux et forêts, qu'on doit la découverte de ce précieux moyen thérapeutique. Ce fut en exploitant pour l'industrie le procédé de M. le docteur Boucherie pour l'injection des bois qu'il se demanda si l'on ne pourrait pas utiliser en médecine la séve dont il opérait le déplacement. Le mode d'extraction de cette séve est en effet de la plus grande simplicité : un tronc d'arbre est abattu ; on taille immédiatement une de ses extrémités afin d'y adapter le plus exactement possible un tube en forme d'entonnoir de 50 à 60 centimètres environ de hauteur. Le tronc est placé dans une direction verticale, et l'entonnoir est rempli d'eau. Bientôt on voit, sous la simple pression du liquide, suinter la séve, qui ne tarde pas à couler en nappe et qu'on recueille dans des vases préparés à cet effet. Dans cet état, la séve ne se conserve pas longtemps pure, surtout pendant les fortes chaleurs de l'été ; mais, soumise aux procédés d'Appert et traitée de manière à neutraliser sa matière albumineuse sans nuire à ses qualités essentielles, elle n'est plus susceptible de s'altérer.

M. Lecoy, persuadé que la séve ainsi obtenue pouvait être prise impunément, en avala de fortes doses aux repas et à jeun, presque en guise d'eau, sans en éprouver le moindre inconvénient. Ses organes digestifs, au contraire, n'en fonctionnèrent que mieux. Il engagea alors des personnes de sa famille à imite son exemple, et quand on fut bien assuré de l'innocuité de ce liquide, on en donna à des personnes atteintes de maladies de poitrine graves, et on obtint ainsi des succès inespérés.

M. Durant rapporte dans son mémoire quelques observations dans lesquelles la séve de pin fut administrée avec les plus heureux résultats. Ce sont des phthisies tuberculeuses au premier ou au second degré qui ont été rapidement guéries ou qui, du moins, ont été considérablement améliorées par l'usage d'un bon régime et de cette sève de pin donnée à la dose d'une bouteille par jour. Sous l'influence de cette médication, l'appétit s'est développé, l'assimilation par suite a été complète, les hémoptysies se sont arrêtées, et enfin tous les accidents qui avaient fait craindre ou même constater une phlegmasie chronique des poumons se sont dissipés, et l'on a réussi de la sorte dans des cas où tous les autres moyens avaient échoué.

(*Id.*)

Traitement de l'incontinence d'urine.

Le docteur Schwanduer, ayant remarqué que les enfants affectés d'incontinence éprouvent et satisfont souvent, pendant le jour, le besoin d'uriner, conseille de faire retenir l'urine aussi longtemps que possible, afin de rendre aux fibres musculaires de la vessie la force et l'habitude nécessaires pour résister à la pression du liquide. A l'appui de cette manière de voir, l'auteur relate trois observations d'incontinence guérie par cette méthode. Il n'est pas toujours facile d'exercer les petits malades à retenir leur urine lorsque le besoin de l'expulser se fait sentir ; il résulte de cette circonstance que si, à l'exemple du docteur Schwanduer, on se borne à prescrire l'exercice musculaire, la guérison doit être le plus souvent longue à obtenir. Mais ne pourrait-on pas retirer de grands avantages de ce traitement fonctionnel, en le combinant avec les agents pharmaceutiques employés en pareil cas?

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

L'art dentaire, dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs, continue à tenir son programme ; le travail qui suit ne manque ni d'intérêt ni d'originalité.

Les Dentistes arabes,

Par M. le docteur E. L. Bertherand, ancien médecin de l'hospice musulman d'Alger et de plusieurs bureaux arabes.

Commençons par dire que les musulmans de l'Algérie ont les mâchoires assez saillantes, les dents verticales, bien plantées, courtes, très-blanches. Leur dentition est précoce : les deux premières incisives apparaissent vers cinq mois ; les quatre incisives supérieures du huitième au neuvième mois ; les quatre premières molaires et deux incisives latérales inférieures, de onze à quatorze mois ; les quatre canines vers vingt mois ; enfin les quatre dernières molaires vers vingt-deux à vingt-cinq mois. La deuxième dentition est

déjà fort avancée à sept ans ; aussi la loi ordonne-t-elle « à l'enfant qui est entré dans sa septième année, âge de la seconde dentition, de faire la prière. »

Cette précocité de l'odontogénie la rend généralement plus régulière. L'ivoire des dents arabes est serré, non pas d'un blanc de lait, mais d'un blanc mat et un peu jaunâtre. On sait que Berzélius a trouvé que les dents contiennent 64,3 de phosphate de chaux et 5,3 de carbonate de chaux. Or, M. Lassaigne, analysant les dents d'une momie d'Egypte, les a reconnues moins riches en phosphate de chaux (55,5) et bien plus fournies en carbonate de chaux (15,5). Est-ce à une composition chimique identique ou analogue qu'il faut rapporter la beauté, la blancheur, la densité des dents chez les Arabes ? Ne tiendraient-elles pas aussi à l'abstinence des alcooliques? L'alcool, en effet, en se combinant avec l'eau de la salive, détermine de la chaleur et favorise les incrustations de phosphate de chaux (tartre dentaire).

Les habitants du Sahara ont l'angle facial plus ouvert ; leurs os maxillaires se distinguent par une étendue plus considérable, et la perpendicularité de leurs branches se conserve bien dans un âge très-avancé, parce qu'il y a à cette époque généralement peu de dents gâtées.

Quand on considère, chez les indigènes de nos possessions algériennes, cette beauté des dents, leur égalité, leur régulière implantation, leur volume bien proportionné à celui des maxillaires, on éloigne volontiers toute idée d'affections possibles d'un système si parfaitement harmonisé avec ses importantes fonctions. C'est une grave erreur : ces ostéides sont fréquemment le siége de douleur et de carie. On pourrait objecter que la carie dentaire a été rarement observée chez les momies égyptiennes ; mais des différences, soit de climat, soit d'habitudes alimentaires, suffiraient pour expliquer cette singularité. Tous les médecins des bureaux arabes savent fort bien ce qu'il faut penser de la prétendue inaltérabilité des dents musulmanes, par le nombre d'ostéides qu'ils sont souvent appelés à arracher, procédé, entre parenthèse, dont la rapidité et la sûreté d'exécution se trouvent très-goûtées et très-recherchées par les Arabes.

Le mal de dents, chez eux, se guérit comme il suit : rincer la bouche avec de l'eau dans laquelle on a pilé de la menthe, ou du vinaigre dans lequel on a broyé de l'ail, avec une forte décoction d'anis noir et de graines de pinus sylvestris; se frotter les dents avec de l'ail brûlé ; appliquer sur la dent un mélange tiède de vinaigre, de sept grains de poivre, de graines de basilic, de pelure de poire, le tout bouilli avec une grenade aigre bien broyée. Quand on souffre habituellement des dents, on doit se gargariser tous les mois avec de l'eau de feuilles bien pilées de laurier-rose.

Les Arabes rapportent la douleur, l'agacement et la carie des dents, à la présence d'un ver dans leur intérieur ; ils prétendent même trouver de ces petits animaux dans les ostéides gâtés et en voir quelquefois sortir... Il est probable qu'il y a ici confusion avec quelques produits pathologiques, quelques concrétions de lymphe ou de pus, etc. Quoi qu'il en soit, les médecins (*toubibes*) arabes conseillent à celui qui a des vers dans les dents, de prendre un morceau de fer, de le mettre dans un roseau dont une extrémité plongera dans le feu, et de porter l'autre bout sur la dent dès que la vapeur commencera à s'en dégager : le ver doit immédiatement sortir... Un autre moyen consiste à exposer la bouche ouverte au-dessus de la fumée que produira de la ciguë projetée sur le feu : le contact de cette vapeur chasse de suite le ver hors de sa demeure.

Pour empêcher la douleur d'être forte pendant l'arrachement d'une dent, il suffit de recouvrir celle-ci d'un mélange de miel et de poudre de feuilles sèches de mûrier, ou bien de cendres de roseau et de graisse de grenouilles bien pilées ensemble.

Chasser la dent de son alvéole sans y toucher, est la moindre des choses, au dire de quelques charlatans indigènes. Pour ce, broyez ensemble de la viande de grenouille, de l'ail, du pyrèthre ; une heure après que vous aurez recouvert de cette composition la dent douloureuse, elle tombera *d'elle-même !...*

Du reste, des pratiques analogues étaient conseillées par *Rhazès* (l'arsenic en frictions, un peu de poix sur la dent), par *Ali-Abbas* (du lait d'ânesse ou de l'assa-fœtida sur la dent), par *Mésué* (toucher la dent avec des noix brûlées ou un grain d'oliban), par *Avicenne*, qui vantait également la graisse de rainette pour opérer la chute spontanée. Ces rapprochements entre les anciens médecins arabes célèbres et leurs successeurs dégénérés sont assez curieux. Malheureusement les choses ne se passent point toujours selon les désirs et l'imagination du patient, et il faut bien recourir à quelques autres pratiques pour calmer les dents cariées.

Ainsi, se gargariser la bouche, en ayant soin de conserver la dent remplie du remède, avec le jus qu'on obtiendra en pilant ensemble des feuilles fraîches de jujubier et d'ivette. Appliquer sur la dent un mélange de quantités égales et bien pilées de graisse de grenouilles, d'assa-fœtida, de racine de céleri : la douleur s'apaisera sur-le-champ. Mettre dans la dent un peu de miel et de lawsonia inermis bien mélangés, ou bien un peu d'opium ou du goudron auquel on aura incorporé du sel, de l'alun ou du thym ; soit encore un peu d'une décoction amenée à consistance pâteuse

de feuilles de figuier, de tamarin, de feuilles de caroubier, de farine d'orge et de vinaigre.

Quand toute cette kyrielle de remèdes est épuisée sans succès, il faut se confier au dentiste. Celui-ci arrache les dents pour cinquante centimes, un franc. Il est obligé de ramasser tous les ostéides qu'il enlève, afin que, dans le cas d'une réclamation portée contre lui pour arrachement simultané d'une portion d'alvéole ou de gencive, il puisse prouver devant le juge, par l'exhibition de la dent, que sa forme ou sa maladie avancée devait naturellement et nécessairement déterminer l'enlèvement involontaire de ces parties accessoires.

Dans le Sahara, quand une dent est gâtée, ce sont les armuriers, les maréchaux qui, à l'aide d'une pince grossière, se mettent en devoir d'extraire l'ostéide !

Les dentistes arabes ignorent la possibilité de remplacer les dents par d'autres artificielles. Les médecins les plus savants (c'est-à-dire les moins ignorants) de nos indigènes ne se doutent pas qu'*Abul-Kacem*, le premier, a proposé cette substitution, et conseillé de les maintenir fixées aux dents voisines avec des fils d'argent ou d'or.

Les dentistes arabes sont, du reste, peu adroits. L'imperfection de leurs instruments grossiers, l'absence d'études sur la forme et l'altération des dents, leur font souvent déchirer les gencives, casser des ostéides voisins, causer des dégâts énormes dans la cavité buccale. C'est ainsi que l'on a cité une gangrène de la lèvre supérieure et des ailes du nez, consécutive à une extirpation malheureuse de dent chez un jeune enfant ; c'est ainsi que j'ai plusieurs fois constaté des suppurations gingivales interminables, causées par des fractures partielles et comminutives du maxillaire à la suite d'avulsion de dents, etc.

Si l'hémorrhagie qui succède à l'arrachement de la dent ne s'arrête pas promptement, les dentistes arabes comblent l'alvéole avec de la cire, ou font mâcher des noisettes, ou bien rincer la bouche avec un mélange de vinaigre et de sel.

La loi musulmane, qui veut que tout médecin ignorant ou instruit qui a nui à la personne médicamentée soit responsable du mal qu'il a causé et paye alors une réparation pécuniaire, est appliquée au dentiste qui, ayant l'intention d'arracher telle dent, en a arraché une autre.

Terminons ces quelques renseignements par l'examen des pratiques hygiéniques dentaires usitées chez les Arabes.

Les femmes se colorent la bouche en rouge avec de l'écorce de racine de noyer ; elles ont aussi la constante habitude des mastications, soit avec l'oliban, soit la myrrhe, la résine du cedrus atlanticus, ou le liquide qui s'écoule des incisions du pistachier lentisque. Toutes ces substances ont la renommée de fortifier les gences, de parfumer l'haleine et de conserver aux dents une éclatante blancheur. « Toute femme, dit le proverbe arabe, qui se parfume l'haleine, est plus agréable à Dieu et à son mari. » N'est-ce pas là de l'hygiène bien entendue ?

On dit communément que les acides altèrent rapidement la structure des dents. Que penser de cette opinion quand on voit les Arabes ne vivre la moitié de l'année qu'avec des fruits, la plupart du temps fort peu mûrs, et conserver cependant de belles dentures ?

Les indigènes ont l'habitude excellente, après le repas, de se rincer la bouche et de se frotter les arcades dentaires avec l'index de chaque main, ordinairement chargé d'une légère couche de savon noir. On use ensuite du cure-dents, qui est d'ordinaire une tige de bois odorant, grosse comme le petit doigt, longue de quelques pouces, et tailladée à une extrémité de manière à présenter une sorte de brosse ou de pinceau, que l'on promène horizontalement sur les dents, les gencives, etc. Le bois de grenadier ou de basilic provoque, dit-on, la lèpre blanche ; la tige de blé, d'orge ou de sparte occasionne des démangeaisons ou prurits. Un savant commentateur, *Sidi-Syouti*, a dit : « Lorsque vous vous nettoyez les dents avec un cure-dent, nettoyez-les en large ; le diable se les frotte en long. »

Dans le sud, les pèlerins et voyageurs ramassent de grandes provisions de pourpier de mer : filandreuse de sa nature, cette racine prend facilement la tournure d'une petite brosse ; de plus, elle possède un goût très-salé. Ces sortes de cure-dents sont un objet d'importation considérable pour Alexandrie.

Le cure-dents le plus commun chez les Arabes est le pédoncule desséché du daucus. Son principe aromatique passe pour très-favorable aux gencives. Outre le cure-dent, considéré comme un moyen *religieux* de propreté, les Arabes ont l'habitude de mâcher, comme dans tout l'Orient, des feuilles de bétel, afin de resserrer les gencives, embaumer l'haleine, etc. ; les dents en prennent une teinte légèrement rosée.

FORMULES

POTION VOMITIVE POUR LES ENFANTS.

Prenez : Poudre de racine d'ipécacuanha. 1 gramme 4 décigr.
Oxymel scillitique ..... } 16 gramm. de chaq.
Sirop de framboises ..... }
Eau commune ..... }
Mêlez.

Donner tous les quarts-d'heure une cuillerée à café de ce mélange.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr REINVILLIER.

Paris. — Typ. de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

15 avril 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 163.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Hygiène privée : Causeries du père Maurice (suite). — Hernie étranglée réduite sous l'influence du café. — Flux hémorrhoïdaire trop abondant : emploi de la mille-feuille. — Empoisonnement par piqûres d'abeilles. — Emploi du papier de gutta-percha. — Note sur une formule de traitement curatif de la migraine, de M. le docteur Debout. — Variétés et nouvelles.— Formules : Elixir au citro-lactate de fer.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 AVRIL 1857.

Les maux de gorge sont toujours assez nombreux ; mais, ainsi que dans la dernière quinzaine, ils sont sans gravité et exempts de complications.

On a rarement observé un aussi grand nombre de maladies de la peau, et cependant il est bien difficile de déterminer à quelle influence elles sont dues : la cause réelle de ces maladies est une des choses les plus obscures de l'art de guérir.

Le rhumatisme articulaire, les névralgies, des maladies des yeux, des bronchites, telles sont encore les affections fréquemment observées en ce moment.

HYGIÈNE PRIVÉE

CAUSERIES DU PÈRE MAURICE.

(Suite.)

— On voit bien, mes enfants, dit le père Maurice, que vous avez ce soir de bonnes raisons pour vous rapprocher du foyer ; vous vous serrez les uns contre les autres, et c'est à qui sera le plus près des tisons. Je ne vois ici que le petit Marcel qui semble braver le froid et rire de votre peu de vaillance.

— Cela ne m'étonne pas, répondit la mère de Marcel, celui-là est toujours à courir sous la pluie ou la neige, bravant les injures du temps et me causant des angoisses continuelles. Il gagnera ainsi, quelque jour, une grave fluxion de poitrine dont on ne pourra peut-être pas le guérir.

— Ta sollicitude maternelle est bien naturelle, reprit le vieillard ; mais calme tes craintes : Marcel est probablement celui de nous qui est le moins prédisposé à cette maladie. Les enfants qui contractent de bonne heure l'habitude de mépriser les variations de la température sont moins souvent malades que les autres ; car une foule de maladies ne reconnaissent pas d'autres causes qu'un refroidissement subit. Dans les grandes villes surtout, on est très-sensible au froid, et les malades deviennent très-nombreux dans les saisons où la température varie brusquement.

Il est donc utile de ne pas élever les enfants dans du coton. Lorsqu'ils sont très-petits, il est nécessaire de les préserver sans cesse du froid ; mais lorsqu'ils sont arrivés à l'âge de marcher et de courir, c'est une faute de les laisser sans cesse au coin du feu et de les affubler de vêtements épais qui les rendent sensibles au froid et qui gênent leurs mouvements. Je ne prétends pas pour cela qu'on doive les laisser aller demi-nus et les plonger chaque jour dans l'eau froide dès les premiers mois de leur naissance, mais je suis partisan des lotions froides faites rapidement chaque matin. On peut y soumettre les enfants dès l'âge de trois ou quatre ans s'ils sont vigoureux, et un peu plus tard s'ils sont d'une faible constitution.

Les adultes gagneraient beaucoup à cette pratique; quant aux vieillards, c'est une autre affaire : ceux-là ne sont munis que médiocrement de caloricité intérieure, et il est nécessaire qu'ils soient garantis contre le froid.

— Mais dans les contrées du Nord, demanda Marthe, là où il y a de la neige et de la glace pendant la plus grande partie de l'année, peut-on arriver également à supporter le froid ?

— Sans doute, ajouta le vieux praticien ; mais celui qui se trouverait tout à coup transporté dans un climat très-différent de celui qu'il habite, soit au nord, soit au midi, ne s'habituerait que difficilement à cette subite différence. La volonté ne suffit pas pour lutter avec avantage contre une température à laquelle on n'est pas habitué; ce n'est que peu à peu que l'on parvient à ce résultat, et après avoir pris pendant longtemps des précautions indispensables. Mais là encore, on trouve une preuve de l'avantage qu'il y a à endurcir les enfants contre les vicissitudes atmosphériques, car les hommes qui ont été élevés ainsi sont précisément ceux dont l'organisation s'arrange le mieux des changements de pays.

— Il me semble, dit naïvement Lucie, qu'il y a un moyen de résister au froid, qui peut être employé partout : quel que soit le climat où l'on se trouve, on peut toujours faire usage d'un feu vif et bien entretenu.

— Tu crois cela, mon enfant, répondit le père Maurice ; mais l'homme ne peut se condamner à tourner sur lui-même devant un feu ardent; cela deviendrait bientôt pour lui un supplice. Que serait l'existence sans la locomotion, sans la liberté d'aller et de venir, sans le pouvoir de se déplacer et de varier ses occupations. D'ailleurs l'homme possède en lui-même un pouvoir calorifique d'une grande ressource, et on a vu des navigateurs endurer des froids de près de cinquante degrés centigrades au-dessous de zéro. La source principale de cette résistance au froid vient de la respiration; lorsque la température est basse, cette fonction redouble d'énergie et le poumon absorbe beaucoup plus d'air. Si on est obligé de résister à un froid considérable, il faut absolument que les fonctions respiratoires soient plus actives, et comme le mouvement produit aussi une certaine quantité de calorique, il devient également obligatoire. Malheur à ceux qui se laissent aller au sommeil et qui sont déjà engourdis par le froid ; c'est ainsi que succomba toute une armée de braves, accablée par la fatigue, pendant notre mémorable retraite de Russie.

Broussais a dit : « La vie, c'est le mouvement. » Mais d'autres ont dit aussi : « La chaleur est la source de la vie. » Car les savants regardèrent toujours comme un don précieux fait à l'homme ce pouvoir calorifique dont sa volonté peut accroître ou diminuer la puissance. Il est vrai que des procédés accessoires, tels que l'emploi de vêtements en certains tissus, disposés d'une façon particulière, viennent l'aider à résister au froid ; mais c'est surtout dans sa propre organisation que l'être humain trouve la plus importante ressource.

Les aliments copieux, la nourriture animale surtout, les boissons généreuses viennent aider la résistance au froid ; les alcooliques doivent toujours être pris à dose modérée ; leur abus opprime les forces et vient enrayer le jeu des principales fonctions. C'est donc à tort que les voyageurs et les armées en campagne cherchent quelquefois à calmer leur soif avec de l'eau glacée ou de la neige : ces substances enlèvent à celui qui en fait usage, dans ce cas, une certaine portion de calorique qu'il doit ménager avec soin.

Quelquefois cependant on emploie le froid, soit intérieurement, soit extérieurement, pour diminuer un peu le calorique qui nous accable ; mais c'est avec la plus grande circonspection qu'on doit recourir à ces moyens. Un verre d'eau glacée ingéré brusquement pendant la saison chaude, un courant d'air froid qui vient frapper la peau en transpiration peuvent déterminer rapidement chez celui qui commet cette imprudence une perturbation sérieuse.

— Ainsi, dit la vieille Françoise, qui n'avait pas encore parlé, vous avez, maître, toutes sortes de recettes contre le froid, mais vous n'avez rien à nous prescrire pour résister à la chaleur ; je déteste cependant bien les chaleurs accablantes de l'été, et j'aurais voulu connaître un petit moyen pour qu'elles ne me fassent pas souffrir autant.

— Je puis faire droit à votre requête, ma bonne Françoise ; et il est vrai que depuis une heure nous n'avons parlé que du froid, comme si nous devions faire tous un voyage en Laponie; il est bien juste que nous nous arrêtions un peu sur ce qui vous intéresse particulièrement. Eh bien, sachez, ma chère Françoise, que si votre estomac veut bien se contenter de peu de nourriture et particulièrement de légumes pendant la saison chaude, si vous savez faire votre besogne de bon matin pour vous reposer pendant l'extrême chaleur, vous souffrirez beaucoup moins de la température. En outre, vous pouvez joindre à ce régime des boissons légèrement acidu-

lées, telles que des limonades au citron, de l'orangeade, de l'eau de groseilles, qui auront le double avantage de vous désaltérer et de vous procurer une sensation de fraîcheur. Quant aux vêtements, je n'ai pas besoin de vous en parler ; vous savez qu'ils doivent être très-légers ; et nous reviendrons plus tard sur les tissus dont il faut qu'ils soient formés.

— Je comprends bien tout cela, maître, reprit Françoise ; mais si j'ai moins chaud, cela ne m'empêchera pas de suer, puisque cela m'arrive dans l'été, même au repos le plus complet, ce qui est très-désagréable.

— Sans doute, dit le père Maurice, cela est souvent assez gênant, mais cette évaporation continuelle qui se fait à la peau est une grande et belle précaution de la nature : plus elle est considérable, plus nous sommes débarrassés du calorique, car tous ceux qui connaissent les lois les plus simples de la physique savent que l'eau ne peut se réduire en vapeur qu'en s'emparant d'une très-grande quantité de calorique. Toutefois, la peau n'est pas utilisée seule pour cette évaporation protectrice ; les canaux de la respiration laissent aussi échapper une grande quantité de vapeur d'eau. Dr Reinvillier.

Hernie étranglée réduite sous l'influence du café.

Le sujet de cette observation, publiée par M. le docteur Triger, est un homme de trente-huit ans, de petite stature, d'un tempérament éminemment nerveux, tailleur et concierge dans le faubourg Poissonnière. Depuis treize ans, il porte deux hernies qu'il maintient par un bandage double.

Pendant la seconde semaine du mois de mars, cet homme a beaucoup fatigué ; il a été obligé de veiller fort tard pour les travaux de son état. Un matin, à la suite de cette fatigue, il s'emporte contre l'aîné de ses garçons, et dans cet accès de colère sa hernie sort. On applique la glace d'une manière continue ; le malade est en proie à de violentes coliques ; on ne peut toucher à la tumeur sans lui causer des douleurs aiguës ; il n'y a ni nausées ni vomissements.

On prescrit la potion suivante, à prendre tous les quarts d'heure par cuillerée à café, et on continue l'application de la glace :

Pr.	Eau de tilleul.	90 grammes.
	Eau de fleurs d'oranger . . .	4 »
	Extrait de belladone	0 20 centigr.
	Sirop simple.	30 grammes.

Mêlez.

Sur ces entrefaites, un ancien médecin octogénaire, le docteur Durand, de Batignolles, vint vers une heure de l'après-midi rendre visite à une dame de la maison. Elle lui fit part de l'état fâcheux dans lequel se trouvait son concierge, brave homme, père de cinq enfants ; elle s'apitoyait sur son sort, craignait pour lui le risque d'une opération dont nous avions, dit l'auteur, fait pressentir l'urgence et le danger.

Ce bon vieillard lui affirma connaître un remède souverain pour débarasser le malade de cet accident, disant qu'il avait vu employer ce moyen à la Havane et que lui-même l'avait mis en usage dans sa pratique plusieurs fois avec succès.

On le conduisit auprès du patient ; on lui fit reconnaître la tumeur, et il affirma de nouveau que dans quatre heures la hernie serait rentrée si l'on voulait exécuter sa prescription :

Prendre de quart d'heure en quart d'heure une tasse d'infusion de café noir chaud et à peine sucré :

Poudre de café torréfié. . . . . 250 grammes

pour douze tasses d'eau bouillante.

Les quatre dernières tasses pouvant être prises à une demi-heure d'intervalle au lieu d'un quart d'heure.

Il fit enlever la glace de dessus la tumeur, défendant bien d'y toucher ni d'y rien appliquer.

La prescription fut suivie exactement : à la cinquième tasse il y eut quelques gargouillements, et à la neuvième la hernie rentra : il était quatre heures de l'après-midi.

Voici donc un moyen précieux à employer au début d'un étranglement ; il est à portée de tous, partout sous la main, et, s'il échoue, il jouit d'une parfaite innocuité. L'expérience établira si son efficacité est constante.

Le malade n'avait pris que six cuillerées à café de la potion que nous avions indiquée ; il n'est pas probable qu'on puisse lui attribuer quelque part dans le résultat. Mais il est bon de savoir que le docteur Durand fait quelquefois tremper les mains dans la glace pendant quelques secondes, deux ou trois fois dans l'espace de cinq minutes (il le fit dans le cas présent, après la cinquième tasse de café, et la hernie ne rentra qu'une heure après) ; le malade éprouva une sorte d'horripilation qui pouvait avoir une action sur le mouvement de l'intestin.

Il lui arrive parfois aussi de couvrir la tumeur de compresses imbibées d'éther sulfurique.

Flux hémorrhoïdaire trop abondant. Emploi de la mille-feuille.

M. Teissier, professeur adjoint de la clinique médicale de Lyon, a fait un heureux emploi de la mille-feuille pour modérer les flux hémorrhoïdaires trop abondants, et a publié dans la *Gazette médicale de Lyon* les résultats heureux qu'il a obtenus.

Après avoir rappelé qu'autrefois cette plante était très-employée en médecine, il ajoute : « Il ne s'agit ici ni des hémorrhoïdes fluentes ordinaires, que le praticien doit ordinairement respecter, et pour lesquelles il ne doit intervenir que lorsqu'elles sont douloureuses; il ne s'agit pas non plus de ces hémorrhoïdes dégénérées dont on ne peut avoir justice que par une opération chirurgicale, c'est-à-dire qu'à la condition de les détruire par le bistouri ou les caustiques; nous voulons parler surtout de ces hémorrhoïdes sans lésion profonde de l'intestin, qui laissent cependant écouler une quantité considérable de sang, qu'on peut évaluer, sans exagération, chez quelques sujets, à une demi-verrée, une verrée, un demi-litre et même un litre par jour, et qui jettent les malades dans une débilité extrême et une anémie véritable. »

Sous l'influence de la mille-feuille on voit s'amoindrir ces flux hémorrhoïdaires abondants, ainsi que le prouve le travail de M. Teissier.

Un homme de vingt-huit ans vint consulter ce médecin pour un flux sanguin très-abondant qu'il avait par l'anus, et qui le débilitait profondément. A chaque fois qu'il allait à la selle le sang s'échappait par saccades et pouvait être évalué à un quart de litre. Sous l'influence de cette hémorrhagie quotidienne le malade pâlit et s'aigrit; le visage s'altéra. Ce jeune homme devint irascible et tomba dans un état de langueur et d'anxiété dont les causes étaient très-faciles à reconnaître.

M. Teissier prescrivit d'abord le repos, les applications locales de belladone et d'opium, des lotions avec l'eau à la température de l'appartement et un régime doux; mais la faiblesse augmentant, il fallut agir plus activement. Cependant, craignant de déterminer, par l'emploi des réfrigérants et des astringents, une répercussion fâcheuse, ce praticien était embarrassé, lorsqu'il se souvint de l'emploi que l'on faisait autrefois de la mille-feuille dans des cas semblables, et il résolut d'essayer l'effet de cette plante.

Bientôt l'infusion de mille-feuille, à la dose de trois tasses par jour, amena un changement des plus heureux. Le flux hémorrhoïdaire, sans être supprimé, fut modéré d'abord, diminua peu à peu, et, au bout d'une quinzaine de jours, il ne suintait plus par l'anus que quelques gouttes de sang qui se tarirent d'elles-mêmes un peu plus tard. A mesure que les flux diminuèrent, les forces revinrent ainsi que l'appétit.

Un autre malade perdait journellement de cent vingt-cinq à cent cinquante grammes de sang. Un troisième avait un flux aussi abondant et plus ancien. Tous étaient atteints d'un état maladif, résultat évident des douleurs et de la perte trop abondante de sang. La mille-feuille, administrée avec exactitude, amena toujours très-rapidement un résultat très-favorable; aussi, de tous ces faits, l'auteur est arrivé aux conclusions suivantes :

1° La mille-feuille, administrée à l'intérieur sous forme d'infusion ou de jus exprimé, a une action puissante sur les tumeurs hémorrhoïdaires;

2° Elle a la propriété de modérer et même de supprimer les flux hémorrhoïdaires excessifs, propriété précieuse dans les cas où l'écoulement sanguin est assez considérable pour occasionner la perte des forces;

3° Elle a encore la propriété de tarir les excrétions muqueuses qui tiennent seulement à des engorgements, et non à des dégénérescences cancéreuses;

4° L'action de la mille-feuille ne peut occasionner aucun danger : elle agit d'une manière spéciale sur les vaisseaux et sur les nerfs du rectum;

5° L'usage de ce médicament doit être surtout réservé pour les flux qui, par leur abondance, ont amené une débilité profonde et des désordres dans la santé générale.

Empoisonnement par piqûres d'abeilles.

Le *Raccoglitore medico di Fano* rapporte le fait suivant, qui est un exemple rare d'empoisonnement général, dont les symptômes se sont développés presque instantanément à la suite de piqûres d'abeilles. Un homme, âgé de trente-six ans, d'un tempérament sanguin, de formes athlétiques et doué d'une grande force, voulut se rendre maître d'un essaim d'abeilles comme on le fait vulgairement. Trois ou quatre abeilles le piquent sur le dos de la main droite : à l'instant sa vue s'obscurcit, il perd ses forces, une sueur profuse baigne tout son corps, la face devient extrêmement rouge; douleur aiguë à la tête, oppression, inquiétude générale, crainte de la mort. Il est transporté sur un lit : éruptions de petites vésicules semblables à celles que produit

l'ortie, le long des extrémités inférieures, avec enflure étendue ; en même temps, la partie piquée est légèrement rouge. La fièvre est extrêmement intense. Une heure après, tout cet appareil morbide formidable s'était évanoui comme par enchantement. Le malade n'a pas employé d'autre remède qu'une tisane acidulée.

Emploi du papier de gutta-percha.

Il y a trois ans, un des clients du docteur Wetzlar, d'Aix-la-Chapelle, lui montra quelques feuilles qui lui avaient été vendues, sous le nom de *tissu électro-végétal*, par un pharmacien de Paris. A ces feuilles était joint un prospectus qui les signalait comme extrêmement efficaces contre les douleurs rhumatismales, goutteuses et autres. A quelque temps de là, le client étant atteint de goutte fixée aux mains, ces feuilles, qui paraissaient à M. Wetzlar n'être que de la gutta-percha réduite en feuilles minces comme du papier ordinaire, furent appliquées à titre d'essai. Le résultat fut très-heureux, et d'une rapidité tellement surprenante que l'auteur n'hésita pas à se procurer ces feuilles de « tissu électro-végétal, » auquel il trouve plus simple de donner le nom de papier de gutta-percha.

Depuis lors, ce papier a été reconnu si efficace par lui et par d'autres praticiens d'Aix-la-Chapelle, que son emploi s'est rapidement vulgarisé, au point même que le remède a acquis une véritable popularité. Appliqué sur la peau, le papier de gutta-percha augmente considérablement l'exhalation cutanée; son emploi est donc indiqué toutes les fois qu'il y a lieu à provoquer des sueurs locales. En outre des sueurs, il produit parfois, chez les personnes dont la peau est très-irritable, des démangeaisons assez vives, dépendant d'un érythème qui s'étend rarement au delà des parties recouvertes par le tissu imperméable.

Le papier appliqué trop longtemps sur une même partie sans être essuyé provoque quelquefois une sensation de froid. Il présente cependant un inconvénient, — le seul à vrai dire : — c'est de se crevasser assez facilement quand il est appliqué sur certaines parties du corps (le genou, par exemple), chez des malades qui ne gardent pas le repos. En revanche, il a quantité d'avantages : il est aussi léger que la soie, non-conducteur de l'électricité ni de la chaleur, absolument imperméable, etc.

M. Wetzlar s'est servi avec avantage du papier de gutta-percha dans les circonstances suivantes : affections rhumatismales aiguës et chroniques des articulations, gonflement succédant à des rhumatismes, goutte aiguëet chronique, accidents divers succédant à la suppression brusque de la sueur des pieds, etc.

Note sur une formule de traitement curatif de la migraine, par M. le docteur Debout.

Lettre à M. le docteur Serre, d'Alais, publiée dans le *Bulletin général de thérapeutique*.

Il est un certain nombre de maladies dont nous négligeons trop le traitement, sous le prétexte que leur développement ne compromet jamais la vie des malades. Lorsque, par exception, les accidents deviennent graves et intenses, et réclament alors l'intervention de l'art, nos tentatives thérapeutiques sont vaines. Nous avons laissé à l'habitude morbide le temps de prendre droit de domicile dans l'économie ; puis nous sommes sans expérience positive sur la valeur des agents médicaux capables de triompher des accidents alors tenaces.

Cette vérité se montre dans tout son jour lorsqu'on est appelé à traiter un malade affecté de migraine, et vous en êtes un exemple. Après avoir essayé sans succès de quelques moyens consignés dans les auteurs, vous songez à abandonner enfin l'exercice de la médecine et à aller demander au calme, à la tranquillité de la vie champêtre, la guérison de longs et fréquents accès de migraine. Le moyen est bon : cependant je doute que les traitements hygiéniques aient jamais suffi pour triompher de la migraine, lorsqu'elle dure depuis un certain temps. Le désir qne j'éprouve de vous conserver à la pratique d'un art qui déjà vous doit tant, m'engage à vous faire part des quelques essais que j'ai tentés relativement au traitement curatif de la migraine.

Dans toute tentative thérapeutique, la médication nouvelle procède de l'idée qu'on se fait de la nature de la maladie ; or, rien n'est plus évident que la nature essentiellement intermittente de la migraine, et de mieux indiqué que l'emploi des agents antipériodiques. — Comme ce n'est ni l'idée théorique, ni la foi dans l'action thérapeutique, mais bien le médicament qui guérit, permettez-moi de vous rendre compte tout d'abord du résultat de mon expérimentation, avant de discuter la valeur de ma conception pathologique sur la nature de la maladie. Ce ne serait pas la première fois, supposant que je sois dans l'erreur à cet égard, que parti d'une donnée incomplète et même erronée, on fût arrivé à

formuler une médication utile. Dans les enseignements pratiques d'ailleurs, les exemples, mieux que les préceptes, entraînent la conviction. Voici donc mes faits :

Obs. I. En 1849, j'avais à mon service, comme cuisinière, une fille âgée d'environ vingt-cinq ans, affectée depuis plusieurs années de migraines. Les accès apparaissaient régulièrement à chaque époque menstruelle; ils duraient trois jours, et les douleurs de tête prenaient une telle intensité, que la malade était forcée de passer vingt-quatre heures au lit. Désireux de la guérir, comme elle était en même temps chloro-anémique, j'associai au sulfate de quinine la masse pilulaire de Vallet. Outre cette médication, qui s'adressait aux deux éléments principaux de l'état morbide, je ne négligeai aucune indication. L'apparition des règles était accompagnée de coliques utérines ; je fis prendre à la malade, dès leur début, quatre grammes de castoréum, divisés en quatre doses. Puis, aussitôt la menstruation établie, et pendant toute sa durée, comme la perte de sang était considérable, je fis ajouter à la médication dix grammes de teinture de cannelle. Ces moyens divers eurent pour résultat de faire disparaître la dysménorrhée, de modérer le flux sanguin et d'améliorer rapidement l'état chloro-anémique. Quant aux accès de migraine, ils continuèrent à se montrer avec la même régularité, et j'étais chaque mois privé de son service pendant une journée.

A cette époque, notre sagace confrère, M. Corvisart, vint me rendre témoin de l'action spéciale que la digitale exerce sur les organes génitaux chez l'homme. Ces faits rappelèrent mon attention sur un résultat thérapeutique que j'avais maintes fois observé, sans lui prêter tout l'intérêt qu'il mérite. Vous avez dû remarquer, comme moi, que chez toutes les jeunes filles soumises aux préparations de digitale, la menstruation devient plus facile et plus régulière. Or, les accès de migraine se manifestant le plus souvent chez les femmes à l'occasion de cette fonction, la pensée me vint d'associer la digitale au sulfate de quinine.

Ma malade, guérie de sa chlorose, m'offrait toutes les conditions d'une bonne expérimentation : j'en profitai pour soumettre ma médication au contrôle de l'expérience. Je formulai le traitement suivant :

Pr.	Sulfate de quinine.....	3 grammes.
	Poudre de digitale.....	1 gramme 50 centig.
	Sirop.....	Q. S.

F. S. A. et divisez en trente pilules.

Une pilule chaque soir, au moment de se mettre au lit.

Ce traitement fut commencé immédiatement après la cessation de l'état menstruel, et suivi fidèlement pendant quatre mois. A la première époque, l'accès de migraine fut beaucoup moins intense ; la malade n'eut pas besoin de se coucher ; à la seconde, l'amélioration fut plus évidente encore ; à la troisième l'accès avorta. A peine si un léger indice vint rappeler à la malade les accidents qui, pendant si longtemps, avaient marqué cette époque. Je fis continuer les pilules jusqu'à la fin du mois. Voulant juger la valeur de la médication au point de vue de la cure, je fis cesser alors le traitement.

La guérison se maintint complète une année ; au bout de ce temps, des émotions morales, provoquées par des affaires de famille, ramenèrent les accès, qui, de même qu'autrefois, apparaissaient exclusivement à l'occasion de la fonction menstruelle. Curieux d'étudier cette fois l'action des pilules sur l'accès même, dès le début des premiers symptômes je prescrivis quatre pilules, qui furent prises en quatre fois, dans la journée, à quatre heures d'intervalle ; le lendemain, toute douleur de tête avait disparu. Pendant deux mois que cette fille resta à mon service, la même médication fut suivie et amena le même résultat ; seulement les trois accès qui eurent lieu sous mes yeux offrirent chaque fois à peu près la même intensité : elle fut obligée de quitter alors la France pour retourner dans son pays, et j'ai perdu ainsi l'occasion de m'assurer si, en combattant l'habitude morbide chaque fois qu'elle se manifestait, je ne serais pas enfin parvenu à triompher de la maladie.

Obs. II. A la même époque, j'avais pour blanchisseuse une femme d'environ trente-cinq ans, habitant Saint-Cloud ; son état de santé, excellent, était troublé seulement par de violents accès de migraine, qui revenaient régulièrement chaque quinze jours. Cette femme avait pour mari un homme ivrogne et brutal, qui la contraignait au travail, et par des voies de fait, lors même qu'elle souffrait le plus de sa migraine. En apprenant de ma cuisinière le succès du traitement que je lui faisais suivre, elle demanda à me voir, me peignit sa position malheureuse et me supplia de tenter sa cure.

Chez elle la migraine présentait la forme stomacale, c'est-à-dire que les premiers symptômes étaient accompagnés de troubles des fonctions digestives, et que l'accès se jugeait, au plus fort du paroxysme, par des vomissements ne laissant à leur suite qu'un

sentiment de courbature intense. Au moment où elle me donnait ces renseignements, elle éprouvait les premiers symptômes d'un accès. Constatant un état saburral des premières voies, je débutai par le traitement de cet accès même. Je prescrivis un vomitif (ipéca, un gramme; tartre stibié, cinq centigrammes) qu'elle devait prendre aussitôt sa rentrée chez elle; puis, les effets de la médication une fois passés, quatre pilules de digitale et de sulfate de quinine, à une heure d'intervalle.

L'accès fut enrayé, et elle continua ensuite son traitement pendant quatre mois, en prenant la dose prophylactique, c'est-à-dire une pilule chaque jour en se couchant. Pendant une année que cette femme fut au service de ma maison, elle n'a éprouvé aucune atteinte nouvelle de sa maladie. Je ne l'ai pas revue depuis.

Obs. III. Une dame de ma famille était sujette, depuis longues années, à des accès de migraine, contre lesquels elle s'était toujours bornée à faire usage des moyens hygiéniques. Arrivée à l'époque de la ménopause, la maladie, au lieu de s'amender, s'aggrava, et les accès devinrent si pénibles, qu'elle fit appel aux lumières de son médecin. Les essais de traitement étant restés sans résultat, elle s'adressa à moi. En présence des deux faits précédents, je n'hésitai pas à lui conseiller les pilules de digitale et de quinine, à la dose d'une chaque fois. Dès le second mois de leur emploi, l'amélioration était telle, qu'elle n'hésita pas à les faire prendre à son mari, également affecté de migraine. J'eus bientôt connaissance de ce fait, qui venait élargir le cercle de mon expérimentation thérapeutique.

Obs. IV. M. de L., âgé de soixante-cinq ans, d'une constitution robuste, habite depuis longues années la campagne. Tant qu'il a partagé ses loisirs entre la culture des fleurs et l'exercice de la chasse, les seuls accidents subis par sa santé étaient des accès de migraine. En 1849, quelques voisins l'entraînent à partager avec eux les plaisirs de la pêche au filet. Dès lors, il passe de fréquentes journées le corps à demi plongé dans une eau courante et froide.

Des douleurs articulaires viennent l'avertir que ce nouvel exercice ne lui convient nullement; comme elles sont fugaces et se dissipent spontanément, il n'en tient compte et persiste. Enfin, un fort accès de goutte le force à prendre le lit et lui ouvre les yeux. Il renonce alors à ses immersions, mais les attaques de goutte se répètent, et, dans un dernier accès, les douleurs, qui jusque-là avaient envahi exclusivement les articulations des pieds, affectent la tête et provoquent un mal des plus intenses. Son médecin, mandé aussitôt, fait envelopper les extrémités de larges sinapismes et prescrit une tasse d'infusion aromatique, dans laquelle on ajoute quinze gouttes de teinture de colchique, qui doivent être répétées jusqu'à ce que l'effet purgatif se manifeste.

(La fin au prochain numéro.)

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

De l'utilité des vidanges.

La question des voiries est pour ainsi dire vitale pour toute société civilisée. Dans les diverses agglomérations d'hommes se produisent incessamment des masses de débris organiques putréfiés ou putréscibles qui constituent pour la population un danger permanent. Si l'attention du gouvernement n'était pas constamment tenue en éveil sur cette grande question de salubrité publique, nous verrions encore renaître ces affreuses épidémies dont la mémoire des hommes garde le souvenir. Heureusement une hygiène intelligente autant que vigilante est toujours prête à signaler le danger et à donner les moyens de le prévenir.

L'industrie humaine, non contente de faire le bien en protégeant les populations, a trouvé depuis longtemps le secret de faire tourner au profit des hommes ces immondices dont la décomposition est vraiment redoutable lorsqu'elle s'opère au milieu des centres de population. Les applications à l'industrie et à l'agriculture des débris organiques se font de mille manières, il serait superflu d'en donner l'énumération.

L'emploi des produits des diverses voiries se fait avec des difficultés réelles, et l'industrie pratique est encore loin du but. Les hommes expérimentés sont tous d'accord pour affirmer que l'emploi immédiat de ces produits aurait, sur les procédés actuels, des avantages incontestables qui constitueraient un progrès sérieux, le seul qui semble devoir être recherché, quant à présent du moins.

La suppression des voiries ne serait pas l'amélioration la moins grande ni la moins avantageuse pour la salubrité publique. Mais le mieux n'est pas toujours ce qui est le plus facilement réalisable. Sans prétendre à la disparition de ces établissements, ne peut on pas espérer les voir perdre de leur importance actuelle et devenir de simples dépôts momentanés? Nous répondons affirmativement, en basant notre opinion sur les essais tentés par deux hommes expérimentés dont le nom fait autorité dans la science.

MM. Mille, ingénieur en chef, et Moll, professeur d'agriculture au Conservatoire des arts et métiers, ont reçu du préfet de la Seine la mission d'étudier, au point de vue pratique, la question de l'application directe des vidanges à l'agriculture. Leurs tentatives ont donné des résultats satisfaisants pour légitimer de grandes espérances dans l'avenir. La nature de la présente publication ne permet pas de donner à cette question le développement qu'elle comporte. Néanmoins nous ne pouvons passer sous silence certains faits qui ont des rapports directs avec la physiologie et l'hygiène.

Sous ce dernier point de vue, nous signalerons l'application directe des vidanges aux besoins de l'agriculture. Un grand nombre d'agriculteurs des environs de Paris, inspirés par les auteurs des essais, sont venus puiser au dépotoir de Bondy une certaine quantité de vidanges, qui ont été répandues directement dans leurs fermes, dans la proportiou de 25 mètres cubes par hectare. Cette opération, pratiquée d'une manière vicieuse, consistant seulement en un arrosement non suivi de binage, sarclage et buttage, a augmenté les produits agricoles dans la proportion de 15 à 40 pour cent, augmentation évaluée, par les agriculteurs, à une moyenne de 150 fr. par hectare.

L'emploi immédiat des vidanges a donc débarrassé sur-le-champ la population d'un foyer sinon pestilentiel, du moins fort désagréable; résultat singulièrement avantageux qui obvie à un inconvénient notable, et constitue en même temps, au profit de l'agriculture, une ressource puissante, négligée par l'effet de l'ignorance ou des préjugés. A ce double titre, les expériences de MM. Mille et Moll ont droit aux encouragements des hommes qui prennent soin des conditions de l'hygiène publique et de l'avénement de la pratique agriculturale.

Nous disions que le problème dont il s'agit touche à la physiologie. Cette assertion n'a pas besoin de preuves développées. Si les produits agricoles augmentent dans une proportion notable sous l'influence de l'engrais humain, il est clair que la physiologie est intéressée à ce surcroît de développement. En effet, si les plantes ne pouvaient être employées à la nourriture des animaux, ou si les produits de ces animaux retenaient quelques qualités fâcheuses dépendant de la nature de l'engrais, il faudrait, au plus vite, se débarrasser des vidanges et donner raison au préjugé qui règne encore dans certains esprits peu éclairés. Or, l'expérience a prouvé, ainsi que le disent les auteurs du Mémoire, que l'acte de la végétation dénature si complétement cet engrais, qu'aucune odeur, qu'aucune saveur ne se transmettent aux produits.

MM. Mille et Moll, désireux de compléter leur œuvre, poussèrent l'expérience jusqu'au bout. Une vache ordinaire fut soumise alternativement au régime des herbes arrosées avec la vidange liquide et à celui des herbes traitées d'après les méthodes ordinaires. L'animal ne parut faire aucune différence entre les deux sortes d'aliments qu'on lui présentait. C'était déjà un grand point, non toutefois le plus essentiel. Le lait, la crème et le beurre ont été trouvés excellents au goût par un grand nombre de personnes qui savaient d'où provenaient ces produits. Le lait, expérimenté par les médecins de divers hôpitaux, a été reconnu d'une qualité réellement supérieure. Enfin, l'analyse chimique, faite avec le plus grand soin, dans le laboratoire de l'École des ponts et chaussées, a constaté d'une manière irréfutable la supériorité du lait provenant de cette vache nourrie avec les herbages arrosés.

L'importance de pareils résultats ne se discute pas ; il faut la faire toucher du doigt pour convaincre. Lorsque MM. Mille et Moll firent leur premier essai, ils avaient depuis longtemps des prédécesseurs qui avaient opéré avec le plus grand succès. Les Hollandais avec leurs procédés presque sans art; les Anglais avec leurs machines perfectionnées, avaient ouvert la route. Il fallait, en France, vaincre le préjugé. Ce n'était pas chose facile. Grâce à la persévérance des auteurs et à la bienveillante intervention de l'autorité, nous pensons que le jour se fera sur cette question. Nous le désirons vivement au point de vue de l'hygiène et des intérêts de l'agriculture.

Dr Bourdin.

FORMULES

Elixir au citro-lactate de fer.

Prenez :	Alcool à 36°.....	4,000 grammes.
	Sirop simple.....	16,000 —
	Eau de fleurs d'oranger...	2,000 —

Aromatiser à volonté et ajouter par litre :

Citrate de fer.....	20	—
Lactate de fer.....	5	—
Lactine.....	20	—

La dose moyenne de cet élixir est d'une cuillerée à dessert matin et soir. Cette préparation est agréable à prendre et convient dans tous les cas où les ferrugineux sont indiqués.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Paris. — Typ. de Pillet fils aîné, rue des Grands Augustins, 5.

30 avril 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 164.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes, Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Hygiène privée : Causeries du père Maurice (suite). — Hygiène morale. — Fièvre grave produite par la peur. — De l'emploi de l'amylène chez les enfants. — Empoisonnement involontaire par l'acide sulfurique. — Mort causée par l'amylène. — Formules : Bouillon tempérant.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 30 AVRIL 1857.

Les maladies des voies respiratoires sont devenues un peu moins nombreuses pendant la seconde moitié du mois d'avril qu'elles ne l'ont été durant la première; on a observé beaucoup moins de fluxions de poitrine, et la simple toux elle-même est devenue beaucoup plus rare.

Les maux de gorge sont aussi moins abondants et moins tenaces, l'angine couenneuse a à peu près disparu. Quant aux maladies de la peau et aux névralgies, elles n'ont pas diminué de fréquence. La rougeole, la scarlatine et les autres fièvres éruptives ne se rencontrent maintenant qu'assez rarement.

Avec le mois de mai vont commencer, sur tous les points de la France, les vaccinations : nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs d'user de toute leur influence sur les habitants des campagnes pour les engager à ne pas négliger de soumettre leurs enfants à cette petite opération. Grâce à la vaccine, la petite vérole devient de plus en plus rare, et ceux qui ne songent pas à profiter de l'importante découverte de Jenner commettent une aute qui est souvent payée de la vie.

HYGIÈNE PRIVÉE

CAUSERIES DU PÈRE MAURICE.

(Suite.)

Au temps sec et froid qui avait fourni la veille au père Maurice le sujet de sa causerie avait succédé une humidité très-désagréable : le soleil n'avait pas paru de toute la journée, la terre était humide, les murailles suintaient et l'air produisait la sensation d'un drap mouillé qui enveloppait les épaules de chacun ; aussi personne ne manqua à la veillée, car toute la famille, attristée par cette constitution atmosphérique, se réunissait instinctivement en un seul faisceau ; les enfants cherchaient à se rapprocher les uns des autres, et semblaient chercher à la fois un secours contre le froid et un refuge contre leur tristesse. Bientôt la voix aimée du père Maurice vint faire diversion et chacun, oubliant ses ennuis, lui prêta la plus grande attention.

— Vous souffrez tous, dit-il, de ce froid humide ; plusieurs d'entre vous toussent et frissonnent, et vous êtes à coup sûr bien disposés à plaindre les malheureux qui manquent de ressources pour lutter contre cette pénible température, car vous éprouvez une véritable souffrance et vous sentez, sans vous en rendre compte, vos forces diminuer et votre énergie morale défaillir. C'est qu'en effet, il n'est guère de pire ennemi pour nous que cet air humide et froid, et vous avez pu remarquer que j'ai été aujourd'hui appelé à chaque instant pour traiter des catarrhes, des embarras gastriques, des rhumatismes, des pleurésies, des fluxions de poitrine et bien d'autres maladies.

Je ne sais si vous vous en êtes aperçus, mais, par ce temps-ci, la peau qui enveloppe tout le corps produit un singulier effet sous les doigts qui la touchent : elle a perdu de son élasticité, elle est froide et presque inerte, privée de toute transpiration apparente et ne se réchauffe que très-difficilement. Votre respiration est gênée, presque pénible ; vous avez peu mangé aujourd'hui, presque sans appétit, comme cela arrive toujours en pareille circonstance, et si la sécrétion urinaire n'était pas augmentée pour suppléer aux autres fonctions, il semble en vérité qu'on deviendrait hydropique.

— C'est une bien triste saison, dit Lucie, et si le Créateur nous l'eût épargnée, ou ne s'en trouverait pas plus mal.

— Peut-être, répondit le vieux médecin, car non-seulement nous ne saurions pas apprécier le bien-être, si nous le possédions constamment, mais si nous n'étions pas soumis aux variations atmosphériques, quelques-uns de nos organes ne recevraient pas cette impulsion qui leur est nécessaire, tandis que les autres éprouvent une sorte de repos qui leur est utile.

— Quant aux fonctions exercées par nos organes, répliqua Lucie, on comprend, jusqu'à un certain point, la nécessité de quelques alternatives dans leur énergie ; mais je ne crois pas qu'on puisse jamais s'ennuyer d'une température douce et égale, et je m'arrangerais volontiers d'un printemps éternel.

— J'en doute fort, dit le père Maurice : ces changements sont aussi utiles aux hommes et aux animaux qu'aux arbres et aux plantes dont ils sont entourés, et je me rappelle, à ce sujet, un fait que mon père m'a plusieurs fois répété : c'était dans une ville du midi de l'Espagne, où la pluie n'était pas tombée depuis près de six mois ; lorsqu'il y arriva, il trouva les habitants dans la consternation la plus grande : une foule de maladies les décimaient, l'herbe avait cessé de croître dans les champs, l'air était saturé de miasmes délétères et tout le monde semblait redouter l'invasion de la peste ou de quelque fléau de ce genre. Fort heureusement, la pluie tomba avec abondance, et, le croirait-on ? la population tout entière se répandit dans les rues et sur les places pour y recevoir la pluie ; on ne fut heureux et content que lorsqu'on fut complétement mouillé, et c'est ainsi que chacun regagna gaiement son domicile.

— Je comprends ça, dit Marcel, et je n'aurais pas été le dernier à prendre ce bon bain de pluie ; mais aujourd'hui je ne sais trop comment me préserver de ce vilain brouillard.

— Tu y travailles depuis ce matin sans t'en douter, répliqua le père Maurice ; d'abord, j'avais chargé Françoise de nous préparer deux repas en conséquence. Les mets n'étaient pas trop abondants, mais la grosse viande grillée et succulente y dominait ; puis je vous ai donné un peu de vieux vin, car votre cidre habituel devenait insuffisant pour produire une réaction bienfaisante. Ensuite, nous avons chauffé vigoureusement les pièces habitées de la maison et vous commencez à sentir, en ce moment même, que ce chauffage vous a réussi : déjà l'air que nous respirons est moins saturé d'humidité ; il est plus élastique que celui du dehors. En outre, la cheminée fait un *appel* permanent à cet air extérieur, de sorte que, dans un temps donné, il est entré ici beaucoup d'air et que son manque de qualité a été suffisamment suppléé par son abondance.

Reste maintenant à savoir si vous avez eu tous la précaution de vous vêtir de façon à vous soustraire à l'action débilitante de l'humidité. Marthe, as-tu mis un gilet de flanelle ? Pierre, as-tu eu le soin de prendre un de ces gros gilets de tricot dont je t'ai conseillé l'usage ?

Marthe baissa les yeux et ne répondit pas. Quant au gros Pierre, il était enchanté qu'on lui offrît la parole au moment où il n'était pas en défaut, et il s'empressa de répondre :

— Oh ! oui, maître ; je n'aurais pas oublié aujourd'hui ce cadeau qu' vous avez eu la bonté de m' faire. J'ai pris aussi après l' déjeuner du café noir et de l'eau-de-vie qu' vous m'avez permis d' prendre dans les temps d' brouillards.

— Pour cela, Pierre, je pense bien que tu n'aurais garde d'y manquer ; mais songe bien que tu as une tendance à t'habituer aux alcooliques, ce qui deviendrait bientôt une chose pernicieuse pour ta solide santé. Souviens-toi que si je t'ai permis de prendre un peu d'eau-de-vie dans les temps froids et humides, c'est presque un médicament dont je t'ai conseillé l'usage modéré, et c'est aussi parce que nous habitons un pays brumeux ; au reste, je reviendrai plus tard sur cette question.

Quant à ceux qui dédaignent les gilets de flanelle, ajouta le vieillard en regardant Marthe, ils ne comprennent pas l'importance de son emploi pour conserver leur santé, souvent prête à se déranger. Les flanelles molles et douces, dont le tissu n'est pas serré, sont pour la peau une enveloppe protectrice qui la défend d'une manière incessante contre l'hu-

midité. La fourrure de beaucoup d'animaux ne devient-elle pas plus fournie pendant l'hiver ; et si la peau de l'homme ne peut alors devenir plus épaisse, n'est-il pas naturel que celui-ci la couvre de la dépouille des animaux préparée pour cet usage ? Certes, les hommes ont eu une idée lumineuse lorsqu'ils pensèrent, pour la première fois, à emprunter au mouton cette laine moelleuse dont l'industrie a su tirer un si grand parti. Que de tissus constamment inventés, depuis la flanelle dont nous parlions tout à l'heure, jusqu'à ces grosses couvertures sous lesquelles on peut trouver le sommeil, malgré le froid le plus rigoureux ! Que de vêtements fournis par la laine, depuis le drap le plus fin jusqu'à ces grosses étoffes qui imitent la peau des bêtes, depuis le léger réseau jusqu'à ce joli cachemire dont le dessin et les couleurs offrent une si ravissante variété ! Mais revenons au gilet de flanelle, dont nous sommes déjà bien loin.

— Au moins conviendrez-vous, dit la jeune Marthe, qu'il n'est pas nécessaire de s'y habituer, car pendant les chaleurs de l'été cela peut devenir fort incommode, et tout le monde dit que lorsqu'on porte de la flanelle depuis plusieurs années il est dangereux d'en abandonner l'usage.

— J'ai là-dessus, reprit le père Maurice, une opinion qui diffère un peu de celle de beaucoup de gens. Je crois que certaines natures frêles, que quelques enfants délicats peuvent trouver dans l'usage permanent de la flanelle un accessoire très-utile au régime qu'ils devront suivre ; mais je ne pense pas que tous ceux qui s'en servent contre le froid doivent également l'employer dans les temps chauds et humides. Au contraire, lorsque l'atmosphère est chaude et saturée d'humidité, la flanelle est plus nuisible qu'utile : dans ce cas, la sueur qui s'agglomère sur la peau est bientôt absorbée par le gilet de flanelle, qui s'en empare à la manière d'une éponge, et, lorsqu'il est bien imprégné, la sueur continue néanmoins à ruisseler à la surface cutanée. Comment la peau pourrait-elle alors se débarrasser de la couche d'eau qui la couvre, puisque un tissu de laine, humide lui-même, vient s'opposer à toute espèce d'évaporation ?

On prétend que la laine mouillée n'est pas froide, et qu'on évitera par ce seul avantage la transition subite de température. Soit ; mais on peut mieux faire encore, si on veut bien ne pas suivre en aveugle les préceptes tracés par la routine : le contact du linge sec et moelleux est beaucoup plus convenable pendant l'été que celui de la laine ; celui de coton surtout est préférable pour cet usage, car il s'imprègne facilement ; il permet, au moins en partie, la vaporisation du liquide. Lorsque ce linge est mouillé, si on a la précaution de le renouveler et d'essuyer la peau avec soin, on éprouve immédiatement une sorte de bien-être, et il est presque impossible alors qu'on soit exposé aux dangers d'un refroidissement.

— Dans ces conditions, dit Marthe, le gilet de flanelle devient tolérable ; du moment où il est rationnel de le remplacer pendant l'été par du linge qui ne vous irrite pas la peau, je ne demande pas mieux de m'en servir pendant l'hiver, et dès demain je ne l'oublierai pas. Je comprends même, à présent, que la flanelle doit être d'autant plus efficace que son usage utile n'est pas transformé en habitude, et c'est dans ce cas qu'elle mérite réellement le nom de *flanelle de santé*.

— Vous voyez donc, mademoiselle la raisonneuse, dit alors le père Maurice, que vous avez encore beaucoup à apprendre, et qu'il n'y a rien de plus vrai que ce proverbe :

« En toutes choses, il ne s'agit que de s'entendre. »

Dr Reinvillier.

HYGIÈNE MORALE

Le *Moniteur d'hygiène et de salubrité de France* continue à remplir scrupuleusement son utile programme. Les lignes suivantes, extraites de son quatrième numéro, indiqueront à nos lecteurs, mieux que ce que nous pourrions dire, quelle est la direction donnée à cette publication par son rédacteur en chef.

On lira avec plaisir et intérêt cet article, qui est dû à la plume éloquente de M. de Champtenay ; les pensées généreuses et profondes du philosophe y sont traduites par la conversation attrayante de l'homme d'esprit et rehaussées par la touche habile de l'écrivain.

« Quel est donc, disions-nous en terminant notre dernier article, *le premier principe* que l'hygiène morale oppose à l'homme pour le protéger contre lui-même?

« D'abord en existe-t-il réellement plusieurs? Cette question, extrêmement intéressante en elle-même, l'est surtout pour nous qui voudrions simplifier autant que possible l'enseignement que nous offrons à nos lecteurs.

« Nous serions heureux de pouvoir limiter au nombre le plus restreint les principes fondamen-

taux qui doivent régler et diriger la conduite de l'homme pour le sauvegarder lui-même, sa famille et la société.

« Nous voudrions, s'il est possible, mettre dans sa main une seule rêne, un frein unique qui le puisse guider et diriger dans toutes les phases de son existence, pour éviter toute confusion dans son esprit et dans sa mémoire. Nous espérons atteindre ce but.

« Certainement, si on s'arrête à la superficie des actes intérieurs et extérieurs de la vie humaine, si on n'observe que les transformations et les effets si divers de la volonté, selon les natures, selon les tempéraments, selon les positions, les principes d'hygiène morale sont innombrables.

« Quoi de plus multiple, en effet, quoi de plus varié que les pensées, les désirs, les aspirations de l'homme? Les uns courent après les honneurs et la gloire, les autres après la fortune. L'égoïsme, l'orgueil, l'envie, la jalousie, l'amour du plaisir, en un mot les passions les plus diverses se partagent l'empire de toutes les facultés et semblent requérir de l'hygiène morale autant de lois de répression.

« Mais si on pénètre jusqu'aux replis les plus intimes, les plus secrets du cœur, jusqu'à la *raison dernière et définitive* qui détermine généralement tous les actes de la vie, on peut dire hardiment et sans hésitation qu'il n'est besoin que d'un seul et unique principe d'hygiène morale, et qu'il n'en existe réellement qu'un seul; que ce principe répond à toutes les situations sociales, depuis le trône jusqu'à la chaumière, depuis la profession la plus haute jusqu'à l'état le plus humble.

« On peut dire que l'homme, en prenant ce principe pour règle absolue de ses volontés et de ses actes, verra les éléments les plus divers et les plus contraires de sa nature s'incliner vers la direction la plus raisonnable, la plus sage et la plus en harmonie avec les lois conservatrices de son admirable organisation.

« Cela vous étonne. Vous ne comprenez pas qu'une seule loi morale puisse dominer et embrasser ainsi toutes les forces actives et expansives de la puissance humaine.

« Eh bien! suivez-nous vers cette arène où bondit en liberté, la crinière au vent, le regard en feu, la bouche écumeuse, ce fier animal qui semble se moquer de toute contrainte et défier toute entrave. Ne l'approchez pas : ses élans impétueux et rapides pourraient vous renverser dans les flots de poussière soulevée par sa course folle et indomptée.

« Mais attendez. Voici venir le cavalier habile et expérimenté qui le monte et lui commande en maître.

« Quelle étrange transformation, quelle subite métamorphose dans ce fougueux animal!

« Qu'est devenue sa nature ardente et presque sauvage? Pourriez-vous la reconnaître dans ce cheval docile qui, d'un pas mesuré et cadencé, s'avance avec calme et se développe avec grâce? Il va s'élancer, déjà son œil dévore l'espace... mais non, il s'arrête souple et il avance, il recule, il se replie. Vous pouvez l'approcher, le caresser sans crainte, ses pieds impatients semblent attachés au sol. Que l'arène s'ouvre et la barrière s'abaisse; qu'une pelouse verte et émaillée de fleurs déroule devant lui ses séduisantes pâtures; qu'un ruisseau frais et limpide convie sa langue desséchée et ses naseaux brûlants; il n'y a qu'un instant il s'y serait précipité avec ardeur.

« Voyez-le maintenant, monté par son cavalier, passer calme et indifférent en apparence sur ce tapis vert, près de cette source pure qui jette sur son passage mille provocations.

« Quelles entraves multipliées ont donc enchaîné, comprimé tous les instincts, tous les désirs, tous les élans de ce fougueux animal? Vous le savez comme moi. On lui a mis à la bouche un seul et unique frein, une seule et unique entrave, et cependant toute la puissance de sa nature pure et indépendante est à la fois domptée.

Tant qu'il obéira à ce frein, ne craignez pas un seul écart; sa marche sera sage et toujours régulière, il ne brisera rien sur son passage. Lancez-le dans l'espace à toutes les allures, au milieu des grandes foules, au sein des fêtes brillantes; montez sans crainte sur ce char qu'il entraîne; sa vie et la vôtre sont en sûreté: il ne déviera pas de la bonne route, il s'arrêtera à temps et conformément à vos désirs, parce que rien, absolument rien en lui n'est indépendant de ce frein unique qui maîtrise et enchaîne toutes ses facultés, quels que soient sa race, son sang et l'impétuosité de ses instincts. Cette comparaison, bien imparfaite sans doute, peut cependant vous aider à comprendre comment un seul et unique frein moral imposé à l'homme, et résolûment accepté par lui, peut maîtriser et dominer à la fois toutes ses facultés et toutes les puissances de son organisation.

F. L. DE CHAMPTENAY.

Fièvre grave produite par la peur.

Le fait suivant, dit M. le docteur Barjavel, m'a été maintes fois raconté par la personne qui en est le sujet. Thérèse B..., âgée de six ans en 1810, tempérament lymphatico-nerveux, constitution frêle, ayant l'imagination fortement surexcitée par les contes effrayants que lui faisait une servante, vit un jour passer dans la rue le convoi funèbre d'un jeune enfant. Tout à fait étrangère encore à l'idée de la mort, elle demanda pourquoi on portait ainsi au cimetière ce corps qu'elle croyait vivant; on eut l'imprudence de lui répondre que c'était de cette manière que l'on punissait les enfants qui n'étaient pas sages.

Craignant probablement pour elle-même un pareil sort, et aussi se sentant sympathiquement entraînée par une sorte de commisération naïve et touchante envers l'infortunée qui, dans sa pensée, allait être enfouie impitoyablement dans la terre, elle suit avec émotion le convoi, et, malgré la distance relativement très-grande qui séparait sa maison du cimetière, elle parvient en courant avec d'autres enfants de son âge à la porte du champ de repos, pénètre dans cette enceinte terrifiante, et avait atteint à peine le milieu du trajet qu'il fallait faire encore pour être témoin de l'inhumation, lorsque, le jour baissant et la nuit étant près d'arriver, elle voit la porte du cimetière fermée, avant qu'elle soit sortie elle-même, par des gamins qui s'amusaient de sa frayeur. Elle se met alors à jeter de hauts cris, convaincue qu'on va lui faire subir à l'instant le supplice de la pauvre petite trépassée, à laquelle elle s'intéressait et qu'elle aurait voulu arracher des mains de ceux qu'elle regardait comme ses bourreaux. Un jeune ami de son enfance, navré de son désespoir, la prend par la main, cherche à la rassurer de son mieux et la reconduit chez ses parents.

Telle fut la cause déterminante d'une affection des plus sérieuses qui faillit compromettre les jours de Thérèse B... La fièvre la plus intense s'était déclarée dès le moment de la scène dont il vient d'être question.

L'appétit resta nul pendant plusieurs mois. La jeune malade passait des nuits sans sommeil, et troublées par des soubresauts ou des rêves remplis d'épouvante, et signalés par des cris de terreur; ses forces l'abandonnèrent complétement; tout son corps frémissait, et elle refusait de dire ce qui lui était arrivé au cimetière. Enfin, sa famille, lasse de voir se prolonger cet état par suite de l'expectation du médecin de la famille, se décida à confier Thérèse à l'expérience d'un vieux praticien nommé Delestre, fort original et très-renommé dans son temps à Carpentras. Celui-ci questionna soigneusement sa petite malade, essayant tous les moyens capables de capter sa confiance, pour lui arracher d'utiles aveux, et parvint ainsi à apprendre de sa bouche la révélation entière de l'origine du mal et des terreurs qui ne cessaient de travailler l'imagination du sujet. Il la fit entrer alors dans son cabinet, découvrit devant elle un squelette, l'approcha d'elle, le lui fit toucher à plusieurs reprises, lui dit que c'était ainsi que devenaient les enfants lorsqu'ils refusaient de prendre les médicaments prescrits pour les guérir, calma de la sorte ses appréhensions, vainquit ses répugnances et se rendit maître, en grande partie, de l'orage qui, jusque-là, n'avait cessé de gronder dans le système nerveux.

La malade fut ensuite traitée comme atteinte d'une profonde affection vermineuse, et, sous l'influence des évacuants (vomitifs et purgatifs), elle justifia le diagnostic de l'homme de l'art, en rendant par la bouche et par l'anus une quantité considérable de vers ascarides et de lombrics, cause matérielle de tout le désordre vital consécutif à sa frayeur éprouvée. Après ces vomissements et ces purgations, Thérèse B... eut besoin d'un régime sévère et de ménagements qui ne lui firent pas défaut, d'autant plus qu'elle conserva encore quelque temps un flux dysentérique avec fièvre. Ce ne fut qu'au bout de dix à douze mois que la santé lui revint intégralement, après avoir été réduite à un état d'émaciation et de faiblesse excessif, au point qu'il fallait la porter et qu'elle ne pouvait se tenir sur ses jambes. (*Revue thérapeutique du Midi.*)

De l'emploi de l'amylène chez les enfants.

Les résultats des expériences sur l'amylène nous arrivent de toutes parts. Nous avons fait connaître en partie celles qui ont été faites à Londres, à Paris et à Strasbourg. Nous savons qu'il s'en fait en ce moment à Montpellier et à Lyon. En voici qui nous viennent de la Belgique. Cet empressement à expérimenter de nouveaux agents anesthésiques prouve deux choses : c'est que l'anesthésie artificielle est désormais un adjuvant indispensable de la pratique chirurgicale et une méthode dont la thérapeutique médicale elle-même ne saurait plus se passer, et que les agents anesthésiques jusqu'à présent en usage laissent quelque chose à désirer, sinon pour l'effica-

cité, du moins sous le rapport de la sûreté et de l'innocuité. L'amylène est-il appelé à combler ce *desideratum*? C'est ce que nous ne saurions dire encore, mais ce que quelques uns espèrent, et c'est du moins ce que chacun cherche par ces expérimentations, qui ont par cela même un grand intérêt. Celles que nous nous proposons de faire connaître aujourd'hui ont été faites à l'hôpital Saint-Pierre de Bruxelles par M. Isid. Henriette, professeur de clinique à cet hôpital. Elles sont au nombre de quatre, et ont eu pour sujets des enfants.

X..., jeune fille âgée de dix ans, très-nerveuse, est atteinte d'une maladie de l'articulation de la hanche pour laquelle on veut lui appliquer un bandage inamovible. Les mouvements étant très-douloureux, on cherche à obtenir l'anesthésie à l'aide de l'amylène.

L'enfant est très-effrayée par l'idée qu'on va lui faire subir une opération grave ; néanmoins elle se présente assez bien aux inspirations d'amylène.

Le pouls et la respiration, examinés préalablement, donnent, le premier 128, et la seconde 13 à la minute.

Dix grammes environ d'amylène sont versés sur de l'ouate contenue dans un cornet en gutta-percha; puis celui-ci est placé devant le nez et la bouche de la petite malade, qui se plaint et s'agite aussitôt. Puis au bout d'une minute, elle s'endort; on la pince fortement sans qu'elle paraisse le sentir, mais cela ne dure qu'un instant, et bien qu'elle continue les inspirations, elle revient à elle, et la sensibilité reste aussi vive qu'à l'état normal. Cette première expérience dure quatre minutes.

On recommence encore à trois reprises différentes les inspirations, qui durent chaque fois trois minutes, mais on n'obtient plus rien. On a employé, tant à l'aide du cornet que d'un appareil, 10 grammes d'amylène. La malade ne s'est plainte que de l'introduction du liquide dans sa bouche; l'odeur ne l'a point incommodée, les lèvres et le nez, qui ont été en contact avec le liquide, n'ont présenté aucune trace d'irritation.

Le pouls, exploré pendant toute la durée des inspirations, n'a présenté aucun changement, ni dans sa force, ni dans sa fréquence, ni dans son rhythme.

L'enfant qui fait le sujet de la seconde observation est une petite fille de trois ans, atteinte de teigne faveuse. A plusieurs reprises, on a procédé à l'épilation selon la méthode adoptée à l'hôpital Saint-Pierre. Mais cette opération étant très-douloureuse, on résolut de soumettre la petite malade à l'action anesthésique de l'amylène, en apportant toutefois certaines modifications aux procédés suivis dans l'observation précédente. Ainsi, au lieu de la position horizontale qui avait été donnée au premier malade, celle-ci fut maintenue dans une position verticale, assise dans une chaise; au lieu de verser à plusieurs reprises l'amylène sur le tampon d'ouate au fur et à mesure qu'il se volatisait sous le nez et devant la bouche de la malade, on en versa tout d'un coup 15 grammes. Les effets furent rapides, l'instantanéité d'action remarquable : *cinq secondes* suffirent pour abolir la sensibilité.

Aussitôt que les effets de l'amylène se produisirent, les yeux de la malade s'injectèrent; ils devinrent brillants, larges, ouverts ; l'enfant paraissait en extase, la figure restant colorée, la circulation n'éprouvant pas de changements considérables. Le pouls conserva un peu de fréquence, mais n'offrit pas d'irrégularité ni d'intermittence. La respiration resta calme, sans troubles apparents. Il y avait résolution des membres, mais elle était loin d'être aussi grande que celle qu'on observe chez les individus soumis à l'action du chloroforme; la petite malade resta la tête fixe, les bras appuyés sur sa chaise, ayant l'air de regarder l'opérateur pendant tout le temps qu'avec de fortes pinces il lui arrachait les cheveux de la tête. L'insensibilité était donc complète.

On sait que tous ces phénomènes, de même qu'ils se produisent avec une rapidité surprenante, se dissipent promptement; ici, les inhalations ont dû être répétées trois fois, et voici ce que l'on a observé. Les effets de ces trois inhalations successives se prolongèrent, ceux de la première quarante-deux secondes, de la deuxième trente-deux secondes, de la troisième trente secondes une demi-minute. Passé ce laps de temps, l'intelligence et la motilité de l'enfant, momentanément abolies, revenaient peu à peu, quoique la sensibilité fût encore abolie. La petite malade se prêtait alors à l'opération, tournait la tête pour faciliter la besogne de l'opérateur, lui donnait la main quand il la lui demandait, et ne manifestait aucune douleur pendant tout le temps que dura l'épilation, c'est-à-dire *quatorze minutes*. Elle s'en retourna seule à son lit.

Le sujet de la troisième observation est une petite fille de six ans, atteinte d'un favus en cercle et d'engorgement scrofuleux ; elle est d'une sensibilité extrême ; aussi avait-on depuis quelque temps renoncé à l'épilation comme moyen thérapeutique. On réso-

lut donc d'employer ici l'amylène, curieux de voir si les phénomènes extraordinaires observés chez la petite malade, sujet de l'observation qui précède, se renouvelleraient. L'enfant fut placée sur une chaise, 15 grammes d'amylène versés sur un tampon d'ouate contenu dans un cornet en gutta-percha furent rapidement portés devant la bouche, et au bout de *sept secondes* on put enlever, sans occasionner de douleurs, les bandelettes qui avaient été placées au préalable sur le cuir chevelu. Les effets de cette première inhalation se prolongèrent pendant quarante-cinq secondes, et puis, comme l'épilation n'était pas achevée, on eut recours à une deuxième et enfin une troisième inhalation, dont les effets se firent sentir trente secondes et vingt-huit secondes.

Comme dans la deuxième observation, l'enfant paraissait en extase, la figurée colorée, les yeux ouverts, la respiration calme, profonde, la circulation normale, le pouls peu accéléré, mais très-égal, très-régulier; l'intelligence, momentanément abolie, de même que la motilité, se réveillent d'abord; la sensibilité ne revient qu'ensuite.

Le 8 avril, cette même petite fille fut soumise à de nouvelles inhalations, et épilée de nouveau. Cette fois, il fallut une minute et demie pour réussir, et l'amylénisation dura 45 secondes, au bout desquelles l'enfant, qui n'avait rien ressenti de l'enlèvement d'une douzaine de bandelettes, s'en retourna à son lit et se mit à manger avec appétit.

De ces expériences il paraîtrait résulter :

Que l'amylène agit chez les enfants avec une rapidité plus grande que le chloroforme, à la condition toutefois de les maintenir dans une position verticale;

Que ses effets se dissipent plus promptement;

Que son action s'étend à toutes les fonctions cérébrales, mais plus spécialement à la sensibilité, qui reste plus longtemps abolie;

Enfin que la circulation et la respiration n'éprouvent aucun trouble considérable et de nature à inspirer des inquiétudes sérieuses.

Ce n'est, bien entendu, qu'à titre provisoire et comme renseignement que nous inscrivons ces conclusions, qui n'auront leur signification complète que lorsqu'elles auront pu être rapprochées des résultats obtenus par les autres expérimentateurs.

(*Gaz. des hôp.*)

Empoisonnement involontaire par l'acide sulfurique.

Le 12 août 1856, le nommé B..., ouvrier, âgé de soixante-cinq ans, d'une assez forte constitution, avale, sans le savoir, en prenant son repas de midi, environ trois fortes cuillerées à bouche d'acide sulfurique à soixante-six degrés, qui se trouvait à côté de lui dans une bouteille. Aussitôt il se sent pris d'une très-vive constriction à la gorge, d'un sentiment de brûlure s'étendant le long de l'œsophage jusqu'à l'estomac, et enfin de vomissements.

A ma visite, qui n'eut lieu qu'une demi-heure après cet accident, je trouvai le malade dans l'état suivant :

Voix faible, difficulté d'ouvrir la bouche, vomissements fréquents de matières noires sirupeuses mêlées de sang et de parcelles d'aliments; pouls à peine sensible, extrémités froides, lèvres blanches, crispées, ainsi que la langue et l'arrière-gorge; déglutition difficile, distension du ventre, disposition au sommeil, intégrité des sens, mais réponses pénibles. Je prescris de l'eau magnésienne, que le malade avale d'abord avec difficulté, et qu'il rejette de même par le vomissement. Enfin, l'estomac finit par tolérer cette boisson. Dès lors il se sent un peu soulagé; les vomissements deviennent moins fréquents. Je continue l'eau magnésienne en abondance; quelquefois je fais boire au malade du lait et d'autres adoucissants, et j'applique des boules chaudes aux extrémités. Dans la soirée, son pouls s'était élevé à cent pulsations; l'épigastre était très-sensible, le ventre très-tendu; pas de garde-robe. Pour combattre ces symptômes, je fais appliquer trente sangsues sur le ventre.

Dans la journée du 13, le malade allait mieux; les vomissements étaient entièrement dissipés, le pouls avait diminué de fréquence, l'état demi-comateux avait disparu; mais l'épigastre avait encore de la sensibilité, la constipation persistait. Continuation des boissons mucilagineuses adoucissantes; lavements et fomentations sur le ventre.

Le 14, la sensibilité épigastrique est notablement diminuée; la déglutition est encore pénible; persistance de la constipation; des pellicules blanches se détachent de la langue; pouls à soixante-cinq pulsations. Lavement avec trente grammes d'huile de ricin.

Le 15, plus de douleur ni de sensibilité à l'épigastre, la déglutition s'opère facilement; constipation. Lavement avec trente grammes d'huile de ricin.

Le 16, un peu de mal de tête ; le malade est pris d'une expuition abondante blanchâtre. Bains de pieds sinapisés ; eau gommée, lait, lavements.

Les 17, 18 et 19, même état.

Le 20, l'expuition n'est plus aussi abondante ni aussi vigoureuse.

Le 23, le malade a enfin quelques garde-robes noirâtres.

A dater de ce moment, son état s'est beaucoup amélioré ; les fonctions du ventre se sont rétablies graduellement.

Les seuls symptômes qui ont eu une certaine durée ont été un peu de gêne de la déglutition, de la douleur à l'estomac et de la lenteur dans les digestions.

Cet état a disparu par l'usage exclusif du lait continué pendant trois semaines.

Mort causée par l'amylène.

Les espérances qu'avait fait naître l'emploi de l'amylène ne se sont pas réalisées : le promoteur de ce nouvel agent, M. le docteur Snow lui-même, a eu un insuccès qui doit faire douter de l'innocuité de cet anesthésique. Après avoir complétement réussi dans 144 cas, ce praticien a eu la douleur de voir périr un malade entre ses mains.

« M. Fergusson me pria, le 7 de ce mois, dit M. le docteur Snow, de l'assister dans une opération de fistule à l'anus qu'il devait pratiquer sur un homme âgé de trente-trois ans, d'une bonne santé ordinaire, et qui ne se plaignait que de la douleur locale de sa fistule.

« La veille de l'opération, l'auscultation avait accusé les bruits du cœur dans leur état normal. Le pouls était naturel et seulement un peu accéléré au moment de l'inhalation ; mais cette vivacité était semblable à celle qu'on observe avant une opération. Le malade couché sur le côté, je versai dans l'appareil 6 drachmes d'amylène (je n'use jamais, et avec intention, tout le liquide que j'ai versé ; car je ne veux qu'entretenir l'humidité du papier), et le malade commença de larges et franches inspirations. J'avançai alors graduellement l'opercule, qui peut fermer l'ouverture buccale du masque que j'emploie pour l'inhalation, de manière que les trois quarts de cette ouverture fussent recouverts.

« Au bout de deux minutes, le malade n'avait plus conscience de ce qui se passait autour de lui ; ses inspirations présentèrent alors un peu plus de vivacité. M. Fergusson tâta le pouls du malade ; il était bon. Je tirai ma montre ; il y avait deux minutes et demie que l'inhalation était commencée, et l'opérateur sonda le trajet fistuleux ; le malade était insensible ; il prit son bistouri et l'opération commença.

« Je tenais une jambe du malade, ses membres étaient roides. J'avais les yeux fixés sur lui autant que me le permettait l'aide que je prêtais à l'opération. La pièce qui fermait l'ouverture buccale la recouvrait entièrement. Je n'y fis pas grande attention ; je fermais souvent complétement cet opercule. Mais que se passa-t-il en ce moment ? Le malade fit-il une inspiration plus large ? Je n'en sais rien. Je suspendis l'inhalation, car la simple incision dont s'était composée l'opération était terminée. Par pure curiosité scientifique ou par habitude, je pris le pouls du malade. Une demi-minute auparavant il était bon, et cependant à gauche je ne trouvai plus de pulsations ; à droite, on ne percevait qu'une légère ondulation. Du reste, la respiration était paisible, et le malade, comme revenant à lui-même, faisait déjà des mouvements qui semblaient indiquer son réveil. J'interrogeais avec anxiété la figure du malade, espérant que la respiration suffirait au rétablissement du pouls. Deux ou trois minutes se passèrent ainsi, l'insensibilité augmentait, le bord des paupières, légèrement titillé, ne provoquait aucun clignotement ; la respiration se ralentissait et s'embarrassait. Nous jetâmes de l'eau froide sur sa figure sans le moindre succès. Le malade était livide, les inspirations étaient rares et profondes. Nous pensâmes devoir recourir à la méthode de respiration artificielle du docteur Marshall-Hall.

« Après l'avoir placé dans une position un peu élevée, on lui ouvrit la bouche, et on exerça des pressions alternatives sur sa poitrine. Pendant ce temps, on entendait distinctement l'air passer par le larynx. L'insufflation de bouche à bouche ne nous servit pas plus heureusement. J'entendis alors un faible battement du cœur, M. Fergusson sentit au même moment une légère pulsation à droite. Nous continuâmes la respiration artificielle, mais le malade n'offrit plus aucun signe de vie. La respiration continuait après la disparition des bruits du cœur. A cinq heures moins dix minutes, le pouls cessa d'être perçu, et à cinq heures le malade respirait encore. Il n'avait pris aucun aliment depuis quelques heures, il avait seulement bu une pinte d'ale un peu avant l'opération. Une grande quantité d'amylène restait encore dans l'appareil après être restée une heure et demie à l'air libre. »

FORMULES

Bouillon tempérant.

Prendre le quart d'un poulet tendre et écorché, 60 grammes de maigre de veau et deux grandes cuillerées de gruau d'avoine. Faite cuire le tout à petit feu dans une pinte d'eau. Après avoir passé le bouillon, vous le mettez sur des cendres chaudes, et vous y faites infuser, pendant la nuit, une pincée de feuilles de laitue et de cerfeuil.

On prend une bonne tasse de ce bouillon le matin à jeun, et une autre le soir en se couchant. On fait fondre dans chaque dose 40 centigrammes de sel de nitre. C'est une boisson qui rafraîchit les entrailles, qui calme les douleurs hémorrhoïdales, le ténesme, etc. Il faut en continuer l'usage pendant une quinzaine de jours.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Paris. — Typ. de Pillet fils aîné, rue des Grands Augustin

15 mai 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. No 165.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT
POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Pityriasis du cuir chevelu. — Hygiène morale (suite). — Introduction d'un insecte dans le conduit de l'oreille. — De l'efficacité de la belladone contre l'épilepsie. — Nouveau procédé pour remplacer l'extraction d'une dent. — Médication arsenicale dans le traitement des fièvres intermittentes. — Variétés et nouvelles : exemple d'une monomanie singulière. — Formules : Poudre digestive.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 MAI 1857.

La douceur de la température a contribué puissamment à diminuer le nombre des maladies ; on rencontre encore des maux de gorge et des bronchites; mais ils cèdent facilement aux soins les plus simples, et ceux qui s'étaient montrés avec des symptômes alarmants n'ont pas tardé à être heureusement modifiés par l'influence que nous signalons.

Une des maladies les plus graves de la quinzaine est la fièvre typhoïde, qui est un peu plus abondante que de coutume.

La rougeole sévit de nouveau sur les enfants et constitue en ce moment une véritable épidémie ; au reste, les refroidissements, qui, dans ce cas, sont toujours très-dangereux, sont presque impossibles dans cette saison.

On signale la présence du choléra sur divers points de la Russie, et notamment à Saint-Pétersbourg ; mais on sait que, depuis quelques années, il quitte très-peu ce pays.

PITYRIASIS DU CUIR CHEVELU.

La peau de la tête est parfois affectée d'une inflammation chronique superficielle et squammeuse, caractérisée par de petites taches roses qui sont très-difficiles à distinguer ; mais ce que l'on constate facilement, c'est la chute permanente de l'épiderme, qui se détache sous la forme d'une poudre blanche. Cette poudre tombe sans le moindre effort et s'aperçoit très-bien sur les vêtements ; les hommes en ont souvent le collet de leur habit couvert, et comme le pityriasis produit une démangeaison passablement insupportable qui les porte à se gratter la tête, ils détachent à chaque instant ces petites squammes épidermiques.

La chute de cette poudre est le phénomène le plus remarqué de cette maladie : c'est au reste ce qui lui a fait donner le nom de *pityriasis*, formé lui-même d'un mot grec qui signifie *son*, c'est-à-dire la partie la plus grossière du blé moulu. Cependant, si on écarte les cheveux et que l'on examine la peau, on ne tarde pas à apercevoir, au-dessous des petites squammes prêtes à se détacher, de petites taches rouges, non saillantes, de forme irrégulière, qui sont tout à fait superficielles et qui sont à elles seules la maladie réelle. Le cuir chevelu est ordinairement plus sec que dans l'état normal ; sa surface est luisante, et lorsque la desquammation existe déjà depuis quelque temps, il devient plus mat que dans son état normal.

Ce n'est pas seulement le cuir chevelu qui peut être atteint par la maladie qui nous occupe ici : quelquefois toute la peau du corps en est affectée, soit à la fois, soit par régions et successivement ; dans ce cas, les malades éprouvent des démangeaisons très-

pénibles, une sorte de fourmillement agaçant. Les lamelles épidermiques qui se détachent des parties affectées sont tellement abondantes, lorsque la presque totalité de la surface du corps est envahie, que l'on pourrait en recueillir chaque matin, dans le lit du malade, une quantité souvent considérable. L'épiderme détaché se reproduit au reste avec une très-grande rapidité ; sa sécrétion s'opère avec beaucoup d'activité; car lorsque c'est la tête qui est affectée, on peut toujours déterminer la chute d'une poussière farineuse plus ou moins abondante, soit en se grattant, soit en se servant de la brosse; il semblerait qu'en brossant sans cesse, on constituerait sans interruption le même phénomène.

Il n'est pas rare de voir le pityriasis du tronc ou des membres envahir le cuir chevelu ; celui qui affecte seulement la peau de la tête se borne asez généralement au contraire à cette région ; cependant il se propage quelquefois aux sourcils et on l'a vu souvent chez les vieillards s'étendre à la face et à d'autres parties du corps. Dans certains cas, la totalité du cuir chevelu n'est pas envahie; chez les jeunes enfants, la maladie se développe le plus souvent sur la partie supérieure du front et sur les tempes. Les paupières et les sourcils peuvent aussi être affectés seuls sans que la peau de la tête devienne jamais malade.

Le pityriasis n'est pas contagieux, et c'est une chose importante à noter; car tandis que certaines maladies du cuir chevelu se propagent chez les enfants par l'intermédiaire d'un peigne ou d'une brosse, comme cela se voit fréquemment dans les maisons d'éducation, ou chez les enfants d'une même famille, jamais le pityriasis ne peut donner lieu aux mêmes faits. Ce qui est souvent désespérant, c'est sa durée : elle est toujours fort longue, et si elle n'est pas de plusieurs années, comme cela se voit souvent, le malade n'est jamais guéri avant plusieurs mois. Au reste, la santé générale n'en est point altérée, et si une constitution débile ou détériorée peut contribuer à entretenir la maladie, celle-ci ne peut pas, par contre, altérer des fonctions qui sont régulières.

En outre de la démangeaison qu'il occasionne, de l'ennui de voir se produire sans cesse cette farine, le pityriasis a un inconvénient beaucoup plus grave, celui de déterminer la chute des cheveux et souvent une chute irréparable. Une foule de personnes, devenues chauves avant l'âge, doivent à cette maladie la perte de leurs cheveux; elles eussent pu éviter cet accident en recourant à des soins éclairés tandis qu'elles étaient atteintes de la maladie de la peau qui fait le sujet de cet article; au lieu de cela, elles deviennent la proie des charlatans qui leur affirment, certificats en main, qu'ils ont trouvé un secret infaillible pour faire renaître la chevelure. Nous avons sous les yeux un prospectus d'un de ces faiseurs de dupes qui surpasse tout ce qui a été fait dans ce genre : au moyen de son secret les cheveux poussent rapidement, même sur les têtes les plus chauves, cela va sans dire, mais ils poussent ayant un nœud à leur racine, ce qui met désormais un obstacle invincible à une nouvelle chute.

Quel est le traitement du pityriasis du cuir chevelu ?

Chez les enfants, et souvent même chez les adultes, lorsque la maladie est exempte de toute complication, de simples soins de propreté suffiront pour la guérison ; mais lorsqu'elle dure depuis longtemps, lorsque la démangeaison et l'exfoliation farineuse de l'épiderme persistent, il est bon de faire quotidiennement des lotions d'eau de savon, qui doivent être tièdes pendant l'hiver et froides dans la saison d'été, en ayant soin de sécher les cheveux avec des linges aussitôt que la lotion a été faite pendant quelques minutes. L'application de la pommade suivante, renouvelée soir et matin, produit aussi d'excellents résultats :

Prenez : Sous-nitrate de bismuth. . . . 4 grammes.
Cérat très-frais. 30

Mêlez.

Tout récemment, M. Shaw, médecin flamand, recommandait contre le pityriasis de la tête, et par suite de brillants succès qu'il avait obtenus, l'emploi de la glycérine. Voici sa formule :

Glycérine. . . . . 30 grammes.
Huile d'amandes douces 30

Agitez le mélange.

La manière de s'en servir est des plus simples. Deux fois par semaine on fait faire des frictions sur les parties chevelues de la tête. Sous l'influence de ce remède, dit M. Shaw, une amélioration sensible se fait bientôt voir, et est suivie, en peu de temps, d'une guérison définitive.

Toutefois, il faut se rappeler que le pithyriasis n'est pas toujours simple, qu'il peut être compliqué d'une autre affection du cuir chevelu, suintement séreux, papules, etc. ; qu'il peut encore être accompagné d'un état général qui a besoin d'être modifié, et il faut alors recourir à l'homme de l'art, qui seul peut juger de la situation réelle et des remèdes qu'on

doit employer. D'ailleurs plusieurs autres maladies peuvent être prises pour un pityriasis et nécessiter des soins spéciaux que le médecin habituel du malade saura diriger mieux que toute autre personne.

Dr Reinvillier.

HYGIÈNE MORALE

(Suite. — Voir le numéro du 30 avril.)

—

Maintenant, quel est ce frein ; quelle est cette grande loi, base radicale et fondamentale de l'hygiène morale? loi assez large et assez énergique pour contenir, comprimer et diriger à la fois, et à tous les degrés, les éléments si divers et si contraires de la nature humaine.

Cette loi, la voici, ancienne comme le monde et profonde comme le dernier repli du cœur humain : *L'homme ne prendra jamais pour but, pour cause déterminante d'aucun de ses actes, le désir ou la recherche du plaisir.*

Qu'il accepte le plaisir et la jouissance comme un heureux et utile *accessoire*, très-bien! mais qu'il en fasse un motif direct, une raison exclusive d'impulsion et de résolution, jamais...

Le voyageur qui chemine aspire en passant la brise fraîche et vivifiante sans se laisser captiver par la brise.

L'armée en marche et altérée recueille, en traversant la source, quelques gouttes d'eau sans s'arrêter à la source. Et le fleuve poursuit sa route vers l'Océan sans suspendre sa course devant la splendeur et la magnificence de ses rives.

Toujours fermes, donc, dans la voie qui conduit au but largement indiqué par la conscience, condamnons et réprimons sans faiblesse toute action inspirée et préméditée en vue *du seul plaisir.*

Si quelques fleurs émaillent la route, tant mieux! cueillons-les en passant avec un tendre merci à la Providence ; mais pas un écart direct vers elles ; ce serait se tromper de but. Votre repas est bon aujourd'hui, il est mauvais demain, qu'importe ? Il faut se nourrir ; ce n'est pas le plaisir qui apaise la faim. Votre femme, ravissante hier, sera flétrie demain ; n'aimez pas moins la rose flétrie...—La beauté n'est pas le but, mais seulement une fleur de plaisir, jetée en passant, par une main divine sur les tristesses et les soucis d'une union que réclame énergiquement la vie nécessaire de l'humanité.

Telle est cette grande et admirable loi d'hygiène morale, loi unique et radicale qui saisit l'homme corps à corps et pénètre sans transition jusqu'au mobile le plus discret de son activité.

Quel est, en effet, l'individu qui en descendant au fond de son âme n'y trouve pas comme raison dernière et suprême de ses actes une secrète aspiration vers le plaisir? Et n'est-ce pas là la cause profonde et capitale des ravages exercés dans l'organisation physique et intellectuelle, du mépris des liens sacrés de la famille et des désordres au sein de la société ?

Nous voyons chaque jour des philosophes, des économistes, des hommes d'Etat écrire de savantes et admirables théories pour régler les rapports des hommes et des sociétés. C'est à merveille ! mais ignorent-ils donc que tant que l'homme n'aura pas courbé la tête sous la loi puissante que nous exposons, il déroutera éternellement tous leurs plans et systèmes par un seul mot, ce mot terrible, qui depuis six mille ans passe à travers les siècles comme un signal d'orage : *Tu jouis et je ne jouis pas!* Et, si, élargissant le bien-être de l'individu, vous l'élevez de degré en degré, il criera encore, d'échelons en échelons, et d'autant plus haut que vous l'aurez rendu plus fort : *Je jouis, c'est vrai, mais tu jouis plus que moi.*

Où s'arrêtera cette immense et insatiable expansion de désir ? Quelle puissance maîtrisera cet effroyable *steeple-chase au plaisir*, cette course folle et effrénée où l'humanité tout entière, lancée à fond de train vers le même but, se rue comme un torrent débordé, brisant tout sur son passage, insouciante des désastres de chacun, pourvu qu'elle arrive à saisir ce nuage d'or et de lumière qu'elle aperçoit au loin ?

La préoccupation première du pouvoir et du génie de la science ne doit donc pas être d'essayer d'ouvrir à l'homme de plus abondantes sources de bien-être et de jouissance. Elle doit être, avant tout, de travailler sans relâche à éclairer l'homme sur la constitution et la fin de son être, sur les lois supérieures et immuables de sa nature, de telle sorte que, parfaitement fixé sur ce qu'est la vie présente, sur le bien et le mal qu'il peut se faire à lui-même et aux autres, il apprécie à leur valeur ces perpétuelles aspirations vers le plaisir, cet impérieux besoin de jouissance qui dominent et activent toutes les forces de son organisation. Il arrivera ainsi à juger en parfaite connaissance de cause la mesure de satisfaction qu'il peut raisonnablement leur accorder et le prix réel qu'il y doit attacher, au nom même de ses plus chers intérêts.

Ces notions, ces vérités essentielles bien développées, bien établies, les économistes pourront poursuivre avec plus de sécurité leur œuvre généreuse d'extension du bien-être social. L'homme sera moins tenté d'en abuser. Ils ne feront même, en cela, que servir les desseins de la Providence, qui a créé le plaisir pour tous et veut que chacun en profite à la condition, toutefois, que chacun n'y attache que l'importance qu'il mérite.

Pour nous, dans la mesure de notre faible pouvoir, nous allons essayer de développer cette loi fondamentale de l'hygiène morale : *de ne jamais rechercher le plaisir pour le seul plaisir.* Après en avoir fait ressortir la nécessité de l'essence même de notre nature, nous montrerons quelle merveilleuse et sublime transformation s'opérerait dans l'homme le jour où il s'imposerait généreusement et courageusement cet unique frein moral. Car nous le défierions alors d'être libertin; nous le défierions d'être orgueilleux, égoïste et ambitieux outre mesure. Nous le défierons d'être envieux ou avare, paresseux ou gourmand et ivrogne. Nous le défierions, en un mot, de troubler en quoi que ce soit ses facultés physiques, morales et intellectuelles, sa santé, le bien-être des siens, l'ordre et les lois de son pays.

Nous espérons, guidé par les données et les enseignements précis de la science, ne jamais nous écarter de la stricte vérité. Et si la pensée de notre impuissance personnelle venait nous ébranler, nous nous rappellerions que les grands fleuves qui portent partout la fécondité et la prospérité se forment d'humbles ruisseaux ignorés, descendant de montagnes souvent plus ignorées encore.

F. L. DE CHAMPTENAY.

Introduction d'un insecte dans le conduit de l'oreille.

L'*Union médicale de la Gironde*, journal qui tient un rang très-distingué dans la presse médicale, enregistre le fait suivant dans le Bulletin des séances de la Société de médecine de Bordeaux :

Dernièrement, un malade se présentait la nuit à l'hôpital avec d'intolérables douleurs d'oreille, occasionnées par l'introduction dans le conduit auditif externe de cet insecte vulgairement appelé *perce-oreille* (forficule auriculaire). Après quelques tentatives infructueuses d'extraction, l'interne de service conseilla l'injection de quelques gouttes de vinaigre. Les douleurs, qui ne tenaient qu'aux mouvements de l'animal, cessèrent immédiatement, et, le lendemain, M. le docteur Dupuy enlevait aisément les débris de l'insecte, que le vinaigre avait fait périr.

De l'efficacité de la belladone contre l'épilepsie.

Jusqu'à présent l'épilepsie était assez généralement regardée comme une maladie incurable; aujourd'hui, grâce au savant professeur Debreyne, cette maladie cède avec facilité, ce n'est pas trop dire, au traitement tracé par cet illustre praticien. C'est donc rendre un véritable service à l'art de guérir et remplir en même temps un devoir équitable que d'ajouter de nouveaux faits à ceux déjà cités par le docteur Debreyne dans le *Journal des connaissances médico-chirurgicales.* Rappelons encore une fois la formule qu'il a déjà donnée lui-même dans ce journal :

Extrait de belladone. . . . . 8 grammes.
Poudre de gomme arabique. . . 2
Poudre inerte en quantité suffisante pour 120 pilules.

On prendra une pilule le premier jour, deux le second et trois le troisième, une matin, midi et soir, et une ou deux heures avant les repas. On continue ainsi si l'on n'éprouve point un trouble notable dans la vue. Si ce trouble se manifeste, on diminue la dose ou on cesse tout à fait pendant quelques jours. Si l'on n'observe aucune altération dans la vue, ni d'autres effets fâcheux, on pourra porter la dose à quatre ou cinq pilules, ce qui fera environ 30 centigrammes d'extrait de belladone par jour. Lorsque la belladone semblait être inefficace ou insuffisante, le professeur joignait à ces pilules la décoction de valériane qui suit :

Racine de valériane. . . . . 500 grammes.

Partagez en quinze paquets égaux. A chaque paquet on ajoutera une pincée de feuilles d'oranger; on le fera bouillir à vaisseau clos, pendant une minute, dans un litre d'eau, et on laissera infuser pendant une demi-heure. A prendre en quarante-huit heures, un fort verre, matin, midi et soir, et une heure avant le repas.

Voici un fait qui prouve, d'une manière frappante, l'action spéciale de la belladone contre l'épilepsie : Un enfant de dix ans, atteint, sans cause connue, de cette maladie depuis l'âge de trois ans, éprouvait chaque jour de trois, quatre à six accès épileptiques, sans qu'aucun des remèdes les plus préconisés, dont il ne cessait de faire un usage ré-

gulier, eût jamais pu en diminuer le nombre ni l'intensité. Lorsqu'il me fut amené, je lui prescrivis les pilules de belladone seules, et dès les huit premiers jours le nombre des accès se trouvait réduit à moins d'un seul par jour; car, dans cette première semaine, l'enfant n'eut en tout que six accès. Encouragé par ce succès, je fis continuer ces précieuses pilules avec exactitude durant plus de deux années, quoique, après six mois de traitement, la maladie parût être parfaitement guérie, qu'on ne remarquât plus aucun signe d'accès, et que les facultés intellectuelles, qui avaient été extrêmement affaiblies, eussent repris leur intégrité normale.

Je pourrais citer encore plus de quinze cas de guérison obtenue contre l'épilepsie avec cette excellente solanée, dont l'efficacité, dans tous les cas d'épilepsie simple, sans vice organique, ne peut être contestée; mais en voici un encore que je ne puis pas omettre. Il s'agit d'un homme de quarante et quelques années, épileptique depuis sa huitième année, sans cause connue, dont les attaques, fort irrégulières et peu fréquentes, quelquefois seulement six à huit par année, n'avaient cédé à aucun des nombreux traitements qui leur furent opposés, non plus qu'au fameux remède anti-épileptique de Hollande, souvent si efficace pourtant, et qui, après un long usage des pilules susdites, aidées de la tisane de valériane, obtint enfin une guérison parfaite, qui ne s'est point démentie depuis cinq ans que le malade ne prend plus aucun remède.

D CHATELAIN.

(*Revue de thérapeutique médico-chirurgicale.*)

Nouveau procédé pour remplacer l'extraction d'une dent.

Voici une observation curieuse qui démontre combien il faut agir avec prudence dans certaines circonstances.

Il nous est arrivé tout récemment d'être consulté, par une dame de quarante ans, sur l'opportunité de l'extraction de la première petite molaire supérieure gauche, qui lui occasionnait depuis plus d'un mois des douleurs excessives. Tous les remèdes connus avaient été mis en usage par son médecin: cautérisation de la carie de la dent, oblitération de la cavité par l'or et la gutta-percha, frictions éthérées, morphine, strychnine, etc., rien n'avait réussi par faire cesser ses souffrances. L'extraction de la dent semblait seule devoir soulager; mais cette personne redoutait, avec juste raison, d'en venir à ce moyen, car la pareille dent du côté opposé avait occasionné une *paralysie des muscles de la face* du côté droit. Cette paralysie avait été instantanée; ce fut en rentrant chez elle qu'elle s'aperçut de cette disgrâce.

L'opération avait été faite avec facilité et avait occasionné peu de douleur; les racines étaient bien conformées, l'alvéole n'avait pas été brisée, comme il était facile de s'en apercevoir; de plus, le dentiste avait employé une pince droite, c'est-à-dire l'instrument le plus convenable pour l'avulsion des quatre petites molaires supérieures.

Le médecin qui donnait ses soins à cette dame lui avait donné le sage conseil de souffrir patiemment, car il redoutait la répétition du même accident.

Nous crûmes aussi, dans cette circonstance exceptionnelle, que la temporisation était ce qui convenait le mieux, et, partageant les craintes pleines de prudence qui lui avait été suggérés par son médecin, nous l'engageâmes à espérer tout du temps.

Elle revint le surlendemain en nous disant que ses souffrances étaient trop vives, qu'elles ne lui laissaient pas un instant de repos, et qu'elle ne pouvait plus rester dans cet état; car la moindre pression sur la couronne de la dent lui était intolérable; nous avions donc bien affaire à une douleur odontalgique.

Nous nous décidâmes à désobturer la dent et à la cautériser profondément, ce qui avait déjà été fait par un de nos confrères. Il n'y eut aucune amélioration et la nuit fut des plus agitées. Nous vîmes arriver cette dame le lendemain à huit heures du matin, accompagnée de son mari; sa figure portait les traces de ses angoisses et elle nous déclara être résolue à subir les conséquences de l'extraction, qui, lui avions-nous dit, pouvaient être nulles.

Mis en demeure de prendre une détermination, et ayant nous-même réfléchi sérieusement sur ce qu'il y aurait à faire dans le cas où cette dame reviendrait, nous lui proposâmes d'employer sur elle le procédé de Sattori, modifié par nous, et qui ne ressemble en rien à ceux conseillés par MM. Malgaigne et Meynier d'Ornans; elle y consentit avec une joie difficile à décrire et qui tenait à l'état d'excitation dans lequel elle se trouvait depuis plusieurs jours.

En conséquence, la lèvre supérieure étant maintenue élevée par son mari, nous fîmes une incision longitudinale de deux centimètres sur la gencive, au niveau de l'extrémité *probable* des racines, car rien ne les dénotait à l'extérieur; puis, à l'aide d'un

ostéotome, nous ouvrîmes l'alvéole, dont nous enlevâmes un morceau suffisant pour nous permettre d'arriver au-dessus des deux racines.

Ces deux temps exécutés et presque sans douleur, nous fîmes pénétrer un bistouri sur l'extrémité des racines, afin *d'inciser le faisceau vasculo-nerveux* de la dent. Dès lors la dent pouvait être extraite sans la moindre appréhension pour l'avenir, mais nous conseillâmes de la conserver. Les douleurs cessèrent comme par enchantement; la cicatrisation fut prompte et la guérison complète. La dent est restée en place et rien ne fait préjuger l'utilité de son extraction, bien qu'elle ne soit plus animée par les vaisseaux et nerfs dentaires.

Comme on le voit par cette observation, que nous croyons unique dans son genre, notre art a bien des ressources pour celui qui sait les mettre à profit, et nous ne pensons pas que l'on puisse nous accuser d'exagération sur notre refus d'extraire cette dent; car les faits de ce genre ne sont que trop communs dans la science, et l'histoire des paralysies de la face, de la paupière inférieure et des lèvres en donne la preuve. Si les auteurs qui se sont occupés des affections nerveuses en citent quelques cas, ce n'est toujours que pour un *seul* côté de la face, et malheureusement ils ne constatent jamais l'état de la dent opposée à celle qui a causé l'accident, accident qui peut résulter des rapports du nerf dentaire avec ceux qui se rendent à la face; d'une disposition vicieuse d'une racine terminée en forme de crochet, et qui, à la suite de l'extraction, attire après elle une portion du tronc commun. Ce dernier cas doit être fort rare, sans doute, mais il s'est rencontré. Ces circonstances et bien d'autres peuvent exister des deux côtés, comme le démontrent bien des faits; ainsi des dents surnuméraires sont souvent situées de la même manière, surtout derrière les deux dents de sagesse du haut.

Il est vrai que, dans l'observation que nous venons de rapporter, rien ne prouve que cette seconde extraction dût être suivie de paralysie des muscles de la face; mais, par cela même qu'un premier accident était arrivé, il pouvait en survenir un second. N'est-ce point ici le cas de suivre cet axiome : Dans le doute, abstiens-toi? De plus, cette opération est des plus simples et des moins douloureuses qu'on puisse imaginer.

Terminons par cette courte observation de M. le docteur Valleix, qui, dans son *Traité sur les névralgies,* rapporte aussi plusieurs cas de névralgies trifaciales dont la cause n'a pu être trouvée que dans l'extraction d'une dent. « Les premiers symptômes de cette affection, dit-il, chez un sujet qui auparavant n'avait jamais éprouvé de névralgie, commencèrent un quart d'heure après l'extraction d'une dent canine, siége d'une *simple odontalgie;* ainsi, dans un seul cas, nous rencontrons une cause occasionnelle, bien évidente, et cette cause n'est point la *carie* d'une dent, mais bien son extraction. »

A. Désirabode,

(*Id.*)

Médication arsénicale dans le traitement des fièvres intermittentes.

Voici les *conclusions* d'un travail important que M. Frémy a publié dans le *Moniteur des hôpitaux.*

1° L'emploi de l'acide arsénieux dans le traitement de la fièvre intermittente remonte aux temps les plus reculés. Son rang dans la thérapeutique date de plusieurs siècles. Mais c'est surtout au dix-septième siècle que son usage devint pour ainsi dire populaire en Allemagne, en Angleterre et dans l'Inde. Maintenant encore, son usage est habituel pour entretenir la santé chez les habitants du Tyrol et dans les provinces du sud de la Chine, où le tabac est toujours mélangé de cette substance. On sait, en outre, que la plupart des eaux minérales les plus actives et les plus fréquentées, notamment les eaux de Vichy, du mont Dor, Néris, Plombières, etc., etc., contiennent des quantités très-notables d'acide arsénieux. A ce point de vue, il ne doit pas être considéré comme un médicament nuisible, comme un poison, quand il est administré sagement et selon les règles que des travaux bien précis ont établies.

2° L'acide arsénieux guérit les fièvres intermittentes. Son action porte aussi bien sur le retour régulier et périodique des accès que sur l'hypertrophie de la rate, qu'il réduit rapidement et sûrement à son volume normal. Son action est également avantageuse dans le traitement de la cachexie paludéenne et dans celui des accidents produits par cette espèce d'intoxication.

3° L'acide arsénieux doit être employé, selon les règles prescrites, à la dose de 25 milligrammes dissous dans l'eau distillée étendue de vin blanc. La tolérance des malades doit guider le médecin, qui peut administrer également la liqueur arsénicale fébrifuge au moyen de lavements à la dose de 40 à 80 milligrammes. La liqueur de Fowler m'a paru avoir la même action que l'acide arsénieux employé en solution.

4° Je n'ai jamais constaté le moindre accident d'intoxication; plusieurs malades ont pu supporter, sans inconvénients, la dose de 55 milligrammes par la bouche, et celle de 250 milligrammes en lavement.

5° Les résultats statistiques cités ont été déduits des faits observés sur les malades des services de la première division de l'hôpital militaire du Roule durant les mois de juin, juillet, août, septembre et octobre 1855, et viennent corroborer les études antérieures faites sur ce sujet.

6° On aurait tort de prétendre que l'acide arsénieux doit être préféré au sulfate de quinine dans le traitement des fièvres intermittentes. L'acide arsénieux guérit parfaitement des fièvres intermittentes rebelles au quinquina; il ne peut être préféré à cet agent thérapeutique que par son extrême bon marché. Cet avantage, futile en apparence, devient bien précieux pour le médecin et dans la médecine des campagnes, où l'homme de l'art se trouve désarmé par la misère de ses clients. Il est bon néanmoins de noter que le sulfate de quinine n'est pas sans produire de fâcheux accidents, et que nombre de malades en sont arrivés à préférer conserver leur fièvre, plutôt que de prendre de nouvelles doses de sulfate de quinine.

7° Les fièvres intermittentes traitées étaient toutes anciennes et avaient pour la plupart récidivé. Un certain nombre était vierge de tout traitement.

8° Les malades qui prennent de la liqueur arsenicale ne tardent pas à engraisser et à avoir un appétit considérable. Ils deviennent plus agiles, et leur peau prend une coloration rosée et une fraîcheur toute particulière.

9° L'acide arsénieux paraît avoir, sur le sulfate de quinine, l'avantage de rendre les récidives moins fréquentes et plus tardives.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Exemple d'une monomanie singulière.

M. le docteur Larivière veut bien nous communiquer le récit suivant d'un fait dont les annales de la science ne renferment peut-être pas un exemple analogue :

Briançon, avril 1857.

Monsieur le rédacteur,

Un fait médico-légal des plus intéressants, peut-être même unique dans la science, vient de se dénouer devant le tribunal de Briançon. Il s'agit d'un pauvre hère dont la monomanie consiste à éventrer des brebis vivantes avec les dents. Nous avons été chargés, M. le docteur Chabrand et moi, de procéder à l'examen de l'état mental de cet inculpé au double point de vue de la folie et du danger qu'il pourrait y avoir à le laisser en liberté. J'ai l'honneur de vous adresser les détails circonstanciés de cette affaire, extraite en grande partie de notre rapport, en vous priant de la communiquer à vos nombreux abonnés, si vous trouvez dans cette lecture autre chose qu'un sujet de curiosité stérile.

Quelques renseignements d'abord sur l'inculpé.

François Mongenet, né à la Bessée, canton de l'Argentière, est âgé de vingt-sept ans. Il a été réformé pour défaut de taille. Sa constitution paraît bonne. Le front est déprimé, étroit, recouvert en grande partie par les cheveux, dont l'implantation a lieu très-bas. Le port de la tête est embarrassé, le regard indécis, bien qu'offrant par moments une certaine animation. Son instruction est nulle.

Aucun antécédent de famille du côté de l'aliénation mentale. Il est sujet, depuis l'âge de dix ans, à des attaques nerveuses qui, d'après la description faite par le père, seraient de véritables accès d'épilepsie. Les attaques n'ont lieu que deux ou trois fois l'année, en moyenne; la dernière date du 1er janvier; on s'est assuré qu'il n'avait pas bu ce jour-là. Bien qu'il saisisse volontiers toute occasion de boire du vin, il ne le fait pas avec excès.

On le considère généralement dans la contrée comme faible d'esprit, et on s'en amuse parfois. Il n'est pas sujet aux accès de colère, mais il est fortement enclin au mensonge. La dissimulation constitue le fond de son caractère.

Dans le but d'apprécier le degré d'intelligence de Mongenet, nous avons procédé d'abord par quelques questions simples auxquelles il a répondu avec assez de justesse. C'est ainsi qu'il nous a dénommé plusieurs pièces de monnaie, et qu'il en indique la valeur. Il nous entretient de son travail à la mine d'Anthracite, de ce qu'il y gagne, et de l'emploi de son argent, et nous déclare préférer son père à sa mère, parce que celle-ci le bat lorsqu'il commet quelque faute. Arrivant aux motifs de la prévention, il reconnaît avoir éventré des brebis, en discute le nombre et le nom des propriétaires. (Il en a ainsi détruit treize depuis quatre à cinq mois, et jusqu'à cinq dans la même nuit, dont trois dans la même écurie.) Sur notre demande, il fait connaître la manière dont il attaque ces animaux, et simule cette action à l'aide d'une chaise qui doit, pour lui, représenter l'animal. Après l'avoir *placée sur le dos*, il se baisse pour mordre; il nous explique qu'après avoir déchiré avec les dents la paroi abdominale dans le point dépourvu de laine, il agrandit la plaie avec les doigts pour extraire les

intestins, fouiller l'intérieur et en retirer de la graisse qu'il répand autour de lui ou sur le chemin.

Nous lui demandons de nous faire connaître les motifs de cet acte. Après quelques tergiversations et beaucoup de larmes. il déclare y être excité par le diable, qui lui dit incessamment : « Pousse, pousse, la justice n'est pas là. » Il nous dépeint l'objet de ses hallucinations comme ayant des griffes, un habit rouge et ressemblant, dit-il, au tableau de saint Georges qui existe dans l'église de l'Argentière. Les mêmes questions, reprises sous diverses formes, obtiennent des réponses à peu près identiques. Il n'éprouve aucune satisfaction dans l'acte, et nie avoir aucun goût pour le sang ni pour la graisse.

Mongenet nous a déclaré aussi avoir détruit deux brebis appartenant à son père, et une à lui-même, mais ce fait a été reconnu faux. Le père n'a jamais eu de bêtes ovines chez lui.

Passant à un ordre d'idées plus élevé, nous avons cherché à apprécier la portée de son esprit, en lui parlant de sentiments, de ses affections, de ses désirs. Ici ses réponses ont été nulles ou vagues. Il saisit parfois le côté, en quelque sorte matériel, de la question; il veut se marier pour avoir des petits; il prétend que les bans pour son prochain mariage avec une fille de La Bessée ont été publiés. Renseignements pris, la fille qu'il désigne se trouve impotente, et il n'a jamais été question de mariage pour lui.

Dans un second interrogatoire, François Mongenet, à qui nous reprochons d'avoir dissimulé une partie de la vérité et de nous avoir caché le véritable motif qui le fait agir, en arrive à démentir la plupart des assertions émises d'abord. Vivement pressé de faire des aveux complets et sous le coup de la terreur que lui inspire l'échafaud, il déclare avoir mis à mort les brebis dans le but de se venger de leurs propriétaires qui se moquent de lui et prétendent qu'il est fou. Il ne peut cependant expliquer pourquoi il en a agi de même vis-à-vis de sa marraine et de quelques autres personnes à qui il ne veut pas de mal. Parfois il revient à ses hallucinations après avoir déclaré qu'elles n'existent pas. Il excuse les mensonges flagrants que nous lui reprochons par la crainte d'un châtiment grave. Il nous avoue n'avoir, dès le premier jour de son arrestation, porté une fausse accusation de complicité contre son frère et un Piémontais, que pour chercher à diminuer sa faute dont il est repentant.

Après cet exposé, nous avons discuté la valeur de renseignements si divers, parfois même contradictoires, et nous avons cherché, dans leur ensemble, les éléments d'une appréciation sur l'état mental de l'inculpé.

On ne peut nier, disons-nous, que les facultés intellectuelles de Mongenet n'aient subi un arrêt de développement. Nous ne saurions préciser si elle date de l'âge où ont commencé les attaques d'épilepsie, ou si l'affection est native, mais elle n'en est pas moins réelle : son attitude et sa conformation physique, l'épilepsie si fréquemment liée à cette forme d'aliénation mentale, la faiblesse d'esprit qui lui est généralement attribuée dans sa commune, enfin les actes qui lui sont imputés, et, par-dessus tout, la manière de les accomplir, dénotent chez Mongenet un état voisin de l'imbécillité, joint à une monomanie. Nous faisons observer que, depuis le premier degré de la débilité intellectuelle jusqu'à la démence complète, il y a une multitude de nuances et de degrés intermédiaires. Mongenet n'est ni dément, ni imbécile d'une manière absolue, mais on ne saurait méconnaître chez lui une diminution notable dans l'expansion des facultés précieuses qui constituent l'intelligence.

Nous ajoutons de plus qu'il est monomane. Seul, en effet, l'homme dépourvu de raison, et poussé par une impulsion irrésistible, en quelque sorte délirante, pourra commettre l'acte dégoûtant et sauvage auquel il s'est livré tant de fois.

Mongenet n'a été mû ni par la vengeance ni par la cupidité. Les témoignages des propriétaires intéressés sont en quelque sorte unanimes sur ce point. Il lui eût été d'ailleurs bien plus facile de commettre ses sacrifices à l'aide d'un couteau, d'un fragment de verre, ou d'une corde et par strangulation. S'il est vrai, ainsi qu'il nous a été raconté, qu'il ait mis à mort il y a plusieurs années une chèvre par sa méthode ordinaire, mais qu'auparavant il lui ait coupé la langue avec un couteau pour l'empêcher de crier, ne devrait-on pas voir là une preuve irréfragable de la monomanie qui le pousse et le gouverne dans cet acte en dehors de toute raison.

Dr Larivière.

(*La suite au prochain numéro.*)

FORMULES

POUDRE DIGESTIVE.

Prenez :	Cannelle pulvérisée.....	2 grammes.
	Gérofle.....	1 —
	Vanille.....	0,50 centig.
	Sucre blanc.....	50 grammes.
	Farine de riz.....	40 —

Mêlez.

Cette poudre, employée dans les potages, à la dose de 50 centigrammes à 2 grammes, constitue un digestif aussi actif qu'agréable.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Paris. — Typ. de Pillet fils aîné, rue des Grands Augustins, 5.

30 mai 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 166.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes, Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Courrier médical. — Considérations pratiques sur le panaris et sur son traitement. — Nouveau moyen pour dissimuler la saveur de l'huile de foie de morue. — Vertige nerveux simulant un état congestif de la tête. — Bons effets de l'extrait de belladone dans la hernie étranglée. — Utilité du plantain dans certaines diarrhées. — Bulletin bibliographique. — Formules : Cosmétique de la peau.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 30 MAI 1857.

Beaucoup de personnes ont été atteintes, pendant la quinzaine qui vient de s'écouler, d'embarras gastro-intestinal qui se manifestait par le manque d'appétit, des digestions laborieuses, des coliques et surtout de la diarrhée. Les mêmes phénomènes se présentent habituellement à cette époque de l'année, et ce serait à tort qu'on chercherait là les symptômes précurseurs de quelque maladie plus grave. Au reste, ces indispositions sont devenues moins nombreuses depuis quelques jours, et elles tendent évidemment à disparaître.

On a encore constaté des fièvres typhoïdes, des affections bronchiques, des maladies des yeux et des rhumatismes des articulations.

La rougeole sévit encore aujourd'hui sur les jeunes enfants ; cette épidémie n'est pas arrivée à sa fin. Quant aux maux de gorge, on en compte très-peu en ce moment.

COURRIER MÉDICAL.

A ceux-là qui prétendraient que les sciences médicales restent stationnaires, qu'elles ne participent pas au progrès général qui caractérise notre époque, nous répondrions : Ouvrez les yeux et les oreilles, lisez ces travaux remarquables qui sont enfantés par la jeune génération scientifique, écoutez ces discussions pleines d'intérêt auxquelles se livrent les sociétés savantes, et vous serez bientôt convaincus que les sciences médicales sont dans une période ascendante bien caractérisée.

L'application du chloroforme seule est déjà l'une des grandes découvertes du siècle. Avoir trouvé un agent qui, dans les opérations chirurgicales grandes ou petites, supprime la douleur, n'est-ce pas la réalisation d'un beau rêve ? Certes, on était loin de supposer, il y a quelques années à peine, qu'on atteindrait un pareil résultat, et si cet immense bienfait n'a pas été accueilli avec plus d'enthousiasme, c'est parce que, de nos jours, on est habitué aux découvertes grandioses et que l'étonnement devient impossible.

Cependant, le chloroforme a subi la loi de tous les succès, il n'a pas tardé à avoir ses revers : des individus soumis à son action sont morts instantanément entre les mains d'hommes prudents et expérimentés ; ceux-ci sont devenus plus timides dans son emploi et une enquête a été ouverte. Après avoir rassemblé les documents propres à éclairer la question, les savants sont devenus encore plus timorés, et cela devait être, car on n'a pas tardé à compter plus de trente cas dans lesquels le chloroforme a produit la mort. Si on ajoute à cela les faits qui

n'ont pas été publiés, et ils doivent être nombreux, il est évident qu'on peut attribuer plus de cent victimes à cette puissante substance. Il est vrai que les succès se comptent par centaines de mille, mais le danger n'en existe pas moins.

Trouver un composé chimique qui, comme l'éther et le chloroforme, produise l'insensibilité sans jamais causer la mort, était devenu un problème très-intéressant, lorsqu'un médecin anglais, le docteur Snow, fit, dans le mois de janvier dernier, des expériences avec une substance liquide et très-volatile qui porte le nom d'*amylène*. C'est M. Balard, l'un de nos chimistes les plus éminents, qui découvrit cette substance en 1844 ; elle n'est autre chose qu'un carbure d'hydrogène, que personne n'eut alors la pensée d'employer à l'usage actuel.

Les expériences de M. Snow ont été reprises et vérifiées dans tous les principaux hôpitaux de France ; elles se poursuivent encore avec activité, mais nos lecteurs savent déjà que l'amylène n'est pas toujours exempt de danger ; nous leur avons fait connaître le triste accident constaté par le docteur Snow lui-même ; la question n'est donc pas encore complétement jugée ; espérons que les résultats seront favorables au progrès et au bien-être de l'humanité.

De nouvelles rues s'alignent de toutes parts, des quartiers nouveaux sortent du sol en quelques mois, des monuments splendides s'élèvent au grand contentement de la population parisienne. Les hommes, comme les enfants, aiment à démolir, mais, bien plus que ces derniers, ils ont besoin d'édifier. Cela est fort heureux pour l'hygiène publique ; car non-seulement les masures mal construites, mal aérées, d'où s'échappent des odeurs infectes, finiront par disparaître; mais les rues spacieuses et les longs boulevards permettront à l'air de circuler, aux vents de chasser avec rapidité ces miasmes délétères qui engendrent les épidémies. Nul doute qu'avec ce système les enfants ne deviennent plus robustes, que la race ne s'améliore et que la durée de la vie moyenne, qui dépasse aujourd'hui trente-deux ans, ne s'accroisse encore.

En même temps que se poursuivent ces grands travaux, d'autres, plus importants peut-être pour l'hygiène, sont en voie d'exécution, et cependant ils ne captivent pas l'attention de la foule, ils n'étalent pas à tous les yeux les noms glorieux des architectes : ce sont ceux qui appartiennent au domaine des ponts et chaussées. S'il était possible d'embrasser d'un seul coup d'œil les immenses travaux souterrains qui sillonnent le sol parisien, si on pouvait enlever tout à coup la croûte terreuse qui recouvre ces égouts, ces canaux, ces conduits de toutes sortes, on serait frappé d'étonnement et d'admiration. Et quoi de plus utile que ces égouts, qui font disparaître sous le sol et transportent vers le fleuve toutes ces eaux altérées ou putrescibles qu'il est si important de faire disparaître à chaque instant? Qu'on se figure un moment que ces canaux n'existent pas et qu'un million d'individus sont campés, pour ainsi dire, en plein champ : avant quelques semaines, ils seront décimés par la peste, le typhus, le choléra et toutes les maladies les plus horribles.

La construction d'un grand égout collecteur, destiné principalement à combattre l'envahissement des eaux auquel étaient exposées les caves de la rive droite de la Seine, est donc un grand événement pour l'hygiène publique. Les travaux à exécuter viennent d'être adjugés ; ils sont tellement importants que trois années sont nécessaires pour les mener à bonne fin et que la dépense a dû être évaluée à 3,480,000 fr.

D'après les études faites par les ingénieurs, ce vaste égout partira du point de jonction de la rue de la Pépinière avec la rue Rumfort, suivra le tracé du boulevard Malesherbes projeté, pour aller aboutir dans la Seine au dehors de Paris, en face du pont d'Asnières. Un autre branche de l'égout collecteur remontera la rue de la Pépinière et ira gagner le canal Saint-Martin. Tel sera le nouveau moyen d'écoulement des eaux qui descendent des coteaux voisins de la Seine et qui s'infiltrent à travers les sables du sol parisien. Les caves ne seront plus inondées par ces eaux souterraines et plusieurs quartiers seront assainis.

Que ne peut-on créer ainsi un égout qui entraînerait tous les préjugés et les sottes croyances ? on ne lirait plus dans les feuilles périodiques des faits tels que l'accouchement récent d'une femme qui a mis au monde cinq monstres ayant, entre autres choses remarquables, une tête de singe et une queue de renard. L'auteur d'un pareil canard a dû s'étonner de son succès, car le bon sens public a fait depuis longtemps justice de ces fables ridicules.

Quant au cache-nez calorifère, il existe bien réellement, et le pharmacien lyonnais qui le propage a la prétention de faire respirer à volonté, à la personne munie de son appareil, l'air qu'on respire à Madère, à Malte, au Caire, etc. Il ne sera donc plus nécessaire de voyager pour jouir de l'air tiède et

embaumé dans lequel fleurissent les orangers et les citronniers. Mais si, par goût ou par nécessité, on donnait la préférence à la brise des montagnes de l'Ecosse ou à l'air oxygéné de la Finlande, comment se procurer ce plaisir avec le cache-nez calorifère? — Il y a là, pour l'auteur, un joli brevet de perfectionnement à conquérir.

Trois savants ont présenté à l'Académie de médecine un travail qui concerne l'hygiène publique : il s'agissait du lait, cet aliment de première nécessité qui est si rarement pur dans les grandes villes. Ils ont mis à profit l'occasion qui leur était offerte lors de l'exposition universelle des animaux domestiques, et ayant ainsi étudié le lait dans les diverses races de bêtes à cornes, ils ont pu préciser quelle est la race dont le lait fournit le plus de beurre, et quelle est celle qui peut donner la plus grande quantité de fromage.

Mais voilà bien autre chose : ces mêmes savants sont convaincus que si on pouvait former à Paris un *congrès de nourrices*, l'analyse de leur lait fournirait les mêmes différences que celles qu'ils ont constatées à propos des vaches venues des diverses contrées de l'Europe. Ils pensent même qu'on pourrait arriver ainsi à expliquer, jusqu'à un certain point, la variété qu'on observe dans le caractère et la constitution physique des différents peuples. — Voyez jusqu'où peut aller la passion des savants pour les congrès!

Il est cependant bon que l'œil investigateur de la science soit un peu partout, et voici, à propos d'une robe de bal, un nouveau service que la chimie vient de rendre à l'hygiène. Une dame avait acheté, dans un des grands magasins de Paris, de la gaze colorée en vert-pomme; l'étoffe fut adressée à Mme C...., et cinq des ouvrières qui furent employées à la confection de la robe furent atteintes, pendant leur travail, d'accidents plus ou moins sérieux.

L'administration, ayant eu connaissance de ce fait, envoya à M. Payen des échantillons de cette robe et ce chimiste reconnut : 1° que la gaze en question était colorée avec du vert de Schwenturth (préparation arsénico-cuivreuse); 2° que ce vert était peu adhérent à l'étoffe et que la matière colorante se détachait avec une très-grande facilité.

On comprend que non-seulement les ouvriers qui fabriquent ce tissu, mais que les personnes qui le vendent, celles qui le travaillent et celles qui s'en servent puissent tous ressentir quelques symptômes d'empoisonnement. Le comité consultatif d'hygiène publique et le conseil d'hygiène et de salubrité du département de la Seine ont été saisis de l'appréciation de ce fait grave, et des mesures ont dû être prises pour que ces gazes ne soient plus livrées au commerce par les manufacturiers.

Dr Reinvillier.

Considérations pratiques sur le panaris et sur son traitement,

Par M. le Dr Mourgues, médecin à Lasalle (Gard).

> L'ignorance et la superstition sont les plus grands ennemis du peuple. (*Le Siècle.*)

Il serait facile de démontrer que partout, dans l'ordre religieux, politique, scientifique et industriel, l'ignorance et la superstition constituent le principal obstacle à la marche progressive de l'humanité vers la perfection, vers le bonheur. En effet, c'est l'ignorance et la superstition qui léguèrent au genre humain, par la chute du premier homme, le péché originel, c'est-à-dire les maladies, les infirmités, la décrépitude et la mort. L'ignorance et la superstition condamnèrent Socrate à boire la ciguë, Jésus-Christ à périr sur la croix, Galilée à descendre dans la prison. C'est l'ignorance et la superstition qui couvrirent les nations de larmes et de sang, dans toutes ces guerres d'ambition et de religion qui attristèrent le moyen âge. Enfin, c'est encore l'ignorance et la superstition qui immobilisent en quelque sorte, aujourd'hui, au milieu du mouvement perpétuel du progrès, la plus noble de toutes les sciences, le plus utile de tous les arts : la médecine et l'agriculture.

Telles sont les pénibles réflexions que nous suggère la crédulité du peuple dans le traitement d'une bien cruelle, d'une bien dangereuse maladie, le panaris, presque toujours confié aux empiriques ou aux charlatans. Nous serions heureux si ce petit travail dessillait quelques yeux, débouchait quelques oreilles et ramenait à la médecine rationnelle quelques victimes de la douleur, de l'ignorance et de la superstition.

Le panaris est formé par l'inflammation des diverses parties constituantes des doigts de la main et du pied. Il offre deux espèces bien distinctes : 1° le panaris superficiel ou tourniole; et 2° le panaris proprement dit.

1° Le panaris superficiel est constitué par l'inflammation de la peau et du tissu cellulaire sous-jacent, en dehors des aponévroses d'enveloppe. Il se forme le plus souvent à la face dorsale des doigts et n'offre pas de gravité. Le gonflement inflammatoire est saillant, circonscrit, et se termine promptement

par la résolution ou la suppuration, soit spontanément, soit sous l'influence d'un traitement simple, par les lotions, onctions, cataplasmes.

2° Le panaris véritable est caractérisé par l'inflammation des parties situées au-dessous des aponévroses d'enveloppe. On le divise en deux variétés, qui ne sont que deux degrés de la même affection, selon que l'inflammation est située entre l'aponévrose et le périoste, panaris *moyen*, ou entre ce périoste (*enveloppe de l'os*) et l'os lui-même, panaris *profond*. Cette distinction est de peu d'importance, en ce qu'elle est difficile à établir sur le vivant, d'après les symptômes, et que le traitement en est à peu près le même dans les deux cas.

Le panaris proprement dit est une maladie fort grave par l'inflammation, l'étranglement qui l'accompagnent, les phénomènes généraux et les accidents qu'il entraîne. En effet, cette maladie provoque des douleurs lancinantes intolérables qui déchirent le cœur, éloignent le sommeil, détruisent l'appétit et minent les forces. Le gonflement inflammatoire est large, illimité, se propageant souvent au membre, accompagné de fièvre, d'érysipèle phlegmoneux, souvent avec purulence, mortification des tissus charnus et même osseux qui se nécrosent et tombent en laissant une difformité. C'est aux panaris qu'on doit rattacher le plus grand nombre de ces difformités digitales qu'on rencontre dans le monde, atrophies, raccourcissements, ankyloses, rétractions des doigts.

Le panaris peut avoir des conséquences plus fâcheuses encore, sur lesquelles l'attention des médecins n'est pas suffisamment fixée; il est souvent le point de départ de maladies fort graves et même mortelles, ce qui s'explique facilement par les souffrances, l'insomnie, l'inanition, etc., qui suivent cette maladie. Une pauvre veuve fut atteinte d'un panaris remarquable par sa violence et sa longue durée, il y a trois ans, et qui lui délabra tellement la constitution qu'elle fut immédiatement attaquée d'une maladie pulmonaire tuberculeuse. Une pareille maladie, traitée comme ci-dessus par les empiriques, développa l'an dernier une inflammation chronique des voies digestives, avec engorgement épouvantable du foie, rebelle, comme dans le cas précédent, au traitement le plus convenable, chez une autre femme qui succomba aussi. Enfin, le nombre de personnes qui tombent dans des maladies graves, sous l'influence de la même cause est considérable.

Par quelle étrange fatalité une aussi redoutable maladie se trouve-t-elle presque partout abandonnée aux empiriques et aux charlatans? Une des principales raisons est, sans contredit, l'aversion profonde qu'inspire généralement le traitement chirurgical, l'incision par le bistouri, dont on use si largement aujourd'hui, quoique avec succès. Souvent la peur d'un mal nous conduit dans un pire. Le malade fuit le chirurgien et se jette entre les mains d'un empirique. Cette crainte est-elle fondée? J'en appelle à tous les médecins qui ont eu des panaris pour apprécier jusqu'à quel point est douloureuse une large et profonde incision sur une partie enflammée, irritée, et dont l'excessive sensibilité est exagérée encore par la maladie.

Quant à moi, qui ai pratiqué plusieurs fois et avec succès l'incision des panaris et y aurai recours toutes les fois que ce sera indispensable; moi, dis-je, qui ai été plusieurs fois atteint de cette cruelle maladie, mais incomplète, puisque je l'ai toujours fait avorter, je confesse ouvertement que je redoute beaucoup l'incision et que je ne l'eusse acceptée, au besoin, que sous bénéfice d'une scabreuse chloroformisation.

Les conditions intrinsèques du fait en question expliquent et justifient, jusqu'à un certain point, la conduite des malades. Ils ont tort, sans doute; mais ils sont si cruellement punis, qu'on doit les plaindre plutôt que les blâmer.

La conduite des chirurgiens, à leur tour, est-elle tout à fait irréprochable? Leur confiance excessive dans l'opération ne prive-t-elle pas quelquefois certains malades du bénéfice d'un traitement médical rationnel, lequel, dans le principe, eût dispensé de l'opération? L'incision, dans les cas graves, procure généralement de si beaux résultats, que quelques chirurgiens, en face d'un panaris, se croisent les bras comme devant une cataracte uni-oculaire et attendent l'opportunité de l'opération. Mais cette opération même leur échappe le plus souvent; car le patient préfère, à tort sans doute, mais il préfère presque toujours pâtir et, à son insu, s'estropier et même mourir que de se faire inciser. Soyons donc plus humains, plus charitables vis-à-vis de nos clients; cherchons par tous les moyens possibles, et nous trouverons à leur éviter cette cruelle incision, que nous devons réserver pour les cas rares et extrêmes.

Cette opération elle-même est-elle aussi facile, aussi innocente, aussi sûre qu'on le pense? Est-il facile de lui assurer d'avance ses véritables dimensions en longueur et en profondeur? En agissant ainsi, est-on sûr de ne pas léser quelque organe im-

portant, nerf, artère, tendon ? La pratique des grands maîtres n'offre-t-elle pas, sur ce point, des preuves malheureuses de l'imperfection de l'art, des *desiderata* de la science ? Toutes ces considérations nous commandent la réserve et nous imposent l'obligation d'aller à la recherche d'un traitement moins cruel.

Plusieurs faits, qui nous sont propres, nous portent à penser qu'un traitement médical rationnel, institué dans le principe, peut faire avorter le panaris. Ce traitement a pour but de détruire l'inflammation par la soustraction des causes prédisposantes et déterminantes qui l'alimentent. Un état de phlogose latente générale prédispose singulièrement à cette maladie, ce qui explique sa fréquence dans les pays chauds, en été, dans certaines professions pénibles, mécaniques, etc.

Les causes déterminantes sont toujours piqûres, incisions, contusions, irritations des mains et des doigts, organes, comme on sait, doués d'une riche vascularisation, d'une exquise sensibilité, protégés par d'épaisses enveloppes : toutes circonstances qui expliquent la fréquence et le danger de leur phlogose profonde. Les causes prédisposantes et déterminantes du panaris étant anéanties par un traitement convenable, qui rentre dans la thérapeutique générale, l'inflammation, quand elle persiste, doit être attaquée par un traitement héroïque. Les moyens qui le composent sont : la saignée générale et, plus souvent, les applications de sangsues près et au-dessus du mal ; les lotions et bains, cataplasmes émollients. Un moyen héroïque alors, ce sont les onctions avec l'onguent mercuriel belladoné au huitième. En même temps, on emploie avec avantage la position élevée de la partie et la compression artérielle, qui entravent l'abord du sang et affament le mal. Quand il résiste, les réfrigérants, appliqués avec constance et persévérance, forment alors une véritable ancre de salut ; ils doivent être employés selon les judicieuses indications de M. Baudens. Le froid soulage et guérit tant qu'il soustrait l'excès du calorique anormal ou pathologique ; il nuit et fait souffrir quand il enlève le calorique normal ou physiologique. Je me suis servi constamment du bain d'eau froide, dans un vase convenable à la partie malade, qui y était immergée nuit et jour, à des intervalles plus ou moins rapprochés et pendant des intervalles plus ou moins longs, selon l'intensité du mal et les sensations éprouvées par le malade. L'eau doit être renouvelée toutes les fois qu'elle se réchauffe, et la partie malade, le bras, par exemple, doit porter sur le bord du vase de manière à comprimer les artères afférentes : ici la cubitale et surtout la radiale.

Je fus atteint d'un panaris fort intense, en février 1853, à la suite d'une petite plaie par le bistouri, au doigt indicateur gauche. Il survint un gonflement considérable, avec douleurs lancinantes et tout à fait intolérables par leur intensité. L'immersion dans l'eau froide les calmait comme par enchantement, et cela avec une promptitude et une constance surprenantes, et pendant toute la durée du traitement, qui fut d'une dizaine de jours. Pendant ce temps-là, ma main resta presque continuellement dans l'eau froide, nuit et jour, dans mon lit comme à cheval, un vase d'eau m'accompagnant partout ; car, je le répète, des douleurs affreuses, insupportables, à me faire perdre la tête, s'emparaient de mon doigt quand il se desséchait et s'échauffait. Grâce à l'eau froide, j'ai pu continuer mes pérégrinations médicales ; mes souffrances ont été insignifiantes ; les fonctions organiques, sommeil, appétit, etc., ne furent pas troublées, et l'inflammation digitale, réduite et maintenue dans d'étroites limites et à l'état de miniature, se termina heureusement, et sans la moindre difformité, par un abcès microscopique.

L'an dernier, au mois de novembre, je fus encore atteint d'un autre panaris consécutif à la piqûre d'une épine de rosier, à la dernière phalange de l'index droit. La flexion angulaire de la dernière phalange sur la seconde enraya pendant deux jours la marche de l'inflammation, laquelle, une nuit, prit un grand développement, s'accompagna de gonflement considérable du doigt, avec chaleur pulsatile, douleurs violentes. Redoutant que la maladie n'acquît des proportions considérables, j'envoyai chercher un grand pot d'eau froide, dans lequel je plongeai la main, le poignet reposant sur ses bords par sa face antérieure. En moins d'une heure, le gonflement et les douleurs furent diminués ou en grande partie dissipés ; la main enveloppée dans un linge froid, je dormis toute la nuit et fus ainsi guéri.

Dans le courant de la même année, j'ai guéri un autre panaris digital, à un degré moyen d'intensité, avec gonflement large, diffus, douleurs intenses, insomnie depuis plusieurs jours, inappétence, amaigrissement, etc., au moyen des sangsues près du mal, des lotions adoucissantes, de l'onguent napolitain belladoné et des cataplasmes émollients. Le sujet de cette observation est un de mes parents, qui, pour des motifs de convenance que chacun appréciera, osa résister au torrent qui se dirigeait vers les empiriques.

Quelque brillants que soient ces résultats par le traitement rationnel et en particulier par l'eau froide, je le confesse avec douleur et confusion, le traitement n'est pas accepté dans nos contrées. La puissance du préjugé, l'attrait du merveilleux éloignent les malades de la science, de la vérité. Espérons qu'il n'en sera pas toujours et partout ainsi; espérons que l'expiation du péché originel aura une fin; espérons enfin que le peuple secouera un jour le joug de ses ennemis, l'ignorance et la superstition, contre lesquelles nous prêchons une pacifique croisade au cri d'un glorieux chrétien: *Diex el volt, Diex el volt!* (*Revue thérapeutique du Midi.*)

Nouveau moyen pour dissimuler la saveur de l'huile de foie de morue.

Nous avons quelquefois indiqué à nos lecteurs des procédés destinés à masquer la saveur de l'huile de foie de morue; ils ne sont jamais à dédaigner, car cette saveur est souvent aussi insupportable au malade que l'usage de l'huile lui est nécessaire. Le moyen proposé par M. Leperdriel est si facile à mettre en usage et si peu dispendieux, que nous nous empressons de le publier.

Il faut, dit l'auteur, ajouter à l'huile environ dix pour cent de sel de table. La saveur salée dissimule au mieux celle de l'huile, qui est fade et nauséabonde. Le sel peut encore augmenter l'efficacité du médicament, en en rendant la digestion plus facile, et, de cette façon, on peut aisément faire prendre non-seulement l'huile de foie de morue, de raie, mais aussi toute autre huile de poisson. Si l'on désire masquer l'odeur, on peut encore ajouter aux huiles quelques gouttes de semence d'anis, et cette odeur sera parfaitement dissimulée; mais, pour le plus grand nombre des malades, le sel seul suffit pour leur rendre l'emploi de l'huile très-tolérable.

L'usage de plus en plus répandu de l'huile de foie de morue a obligé beaucoup de chimistes à faire des recherches ayant pour but d'en faire disparaître la saveur. On a aussi essayé de dissimuler l'huile en la mélangeant à d'autres substances, mais cela augmente toujours trop le volume de la masse; c'est donc à faire disparaître le goût désagréable, en employant une faible quantité d'un autre médicament, qu'il a fallu revenir. Sous ce rapport, le moyen employé par M. Leperdriel est dans la seule voie possible pour le succès; espérons qu'il satisfera complétement les malades, et nul doute alors qu'il ne devienne bientôt très-populaire.

Vertige nerveux simulant un état congestif de la tête.

Beaucoup de personnes atteintes fréquemment d'étourdissements se croient atteintes de congestion sanguine et redoutent l'apoplexie, tandis que cet état est tout simplement nerveux; l'observation suivante, reproduite par la *Revue de thérapeutique* d'après un journal espagnol, a pour sujet un cas de ce genre.

Le 17 mai 1855, M. Ortiz est appelé en toute hâte près de Mgr Obispo, évêque de Pampelune, qui, depuis le 7, faisait sa sainte tournée dans les communes de son ressort. Ce personnage paraissait très-abattu; il se plaignait de fréquents vertiges, qu'il éprouvait depuis un mois environ, et qui le forçaient à se cramponner à tout ce qu'il rencontrait. Il venait d'en éprouver un nouveau, accompagné d'un léger vomissement; à Pampelune, il en avait eu un très-fort, qui l'avait fait choir et perdre connaissance pendant trois minutes.

Le dévoué prélat, quoique octogénaire, ne reculait devant aucune fatigue; il continuait, malgré ses vertiges, l'exercice de son saint ministère et sa tournée épiscopale. Il croyait mourir d'une attaque d'apoplexie, comme son père, et il était parvenu précisément à l'âge où celui-ci avait succombé; les vertiges dont il souffrait lui semblaient les avant-coureurs de cette catastrophe. L'évêque de Pampelune, il est vrai, était doué d'une nature privilégiée, d'un tempérament sanguin et d'une constitution des plus robustes; quoique affecté d'une goutte chronique, et malgré son âge avancé, il menait une vie aussi active qu'autrefois.

En rapprochant ces diverses circonstances de la disposition morbide héréditaire que nous connaissons, on pouvait croire qu'ici les vertiges étaient le résultat d'une congestion cérébrale.

Ce ne fut pas l'avis de M. Ortiz; il eut la sagacité de reconnaître que ces vertiges étaient nerveux, ou bien produits par des causes débilitantes soit directes, soit indirectes. Et, en effet, les travaux intellectuels et les fatigues corporelles auxquelles le vieil évêque se livrait continuellement, comme en pleine jeunesse, ne pouvaient qu'affaiblir finalement sa constitution, qui, plus robuste qu'une autre, devait résister plus longtemps.

Il conservait, du reste, toute la vivacité ordinaire de son imagination et son excellente mémoire, ce qui ne se conciliait guère avec un état présumé congestif de l'encéphale.

M. Ortiz s'adressa tout simplement à l'hygiène et au régime du malade, et obtint un succès complet. Il lui fit prendre de suite un potage gras et un mets très-nutritif; puis il lui ordonna la sieste, pendant laquelle le prélat dormit bien. Dans l'après-midi, tasse de chocolat, et le soir, souper régulier. La nuit fut bonne. Le lendemain matin, le vieil évêque se leva avec plus d'entrain, et depuis lors l'état vertigineux alla en décroissant pour disparaître complétement en peu de jours, sans autres moyens qu'un régime réparateur et une vie moins laborieuse. Dr MASSART.

Bons effets de l'extrait de belladone dans la hernie étranglée.

Nous avons plusieurs fois signalé les effets avantageux de la belladone employée contre les hernies étranglées; les faits sont nombreux; mais celui que le docteur Rolland vient de publier est un des plus concluants :

M. Rolland fut appelé le 10 décembre 1856 auprès d'un enfant de seize mois, atteint depuis l'âge de trois mois d'une hernie inguinale droite qui s'était étranglée la veille à six heures du soir, par suite de la chute de son petit bandage et des cris qu'il pousse presque continuellement. Cette hernie étant ordinairement réductible, la mère ne s'en était pas inquiétée. Elle tenta la réduction, mais soit maladresse, soit à cause des cris de l'enfant, toutes ses tentatives furent infructueuses. Appelé le lendemain vers midi, M. Rolland trouva la tumeur plus volumineuse qu'un gros œuf de poule; il essaya de la réduire, mais inutilement, et attribua son insuccès aux cris de l'enfant. Alors il le fit mettre dans un bain; une heure après il lui fit avaler 15 grammes d'huile de ricin, prescrivit un lavement purgatif, et à trois heures pratiqua le taxis sans succès. Il appliqua la glace, mais sans succès aussi. A six heures surviennent des nausées, quelques légers vomissements bilieux; la face est anxieuse, grippée; les yeux se dépriment, le ventre est légèrement ballonné, la tumeur est presque double de volume et très-sensible, le pouls est petit, serré. On prescrit la potion suivante :

Solution gommeuse...	60 grammes.
Sirop de gomme.....	20 —
Extrait de belladone..	10 centigr.

A prendre une cuillerée à café tous les quarts d'heure. A sept heures, l'enfant, ayant bu un peu plus du tiers de la potion, s'est endormi; à huit heures, la mère de l'enfant, s'inquiétant de son long sommeil, le découvre et n'aperçoit plus de tumeur. Peu avant dix heures, M. Rolland constata cet heureux résultat, qu'accompagnait déjà la disparition de la plupart des symptômes morbides.

Utilité du plantain dans certaines diarrhées.

Nous avons déjà, à plusieurs reprises, signalé à nos lecteurs les qualités du plantain (*plantago major*), cette plante si répandue dans la nature, qui peut rendre des services incontestables dans une foule de circonstances quand elle est sagement employée. Le plantain est particulièrement utile dans la diarrhée catarrhale des adultes et dans la diarrhée inflammatoire des enfants. M. le docteur Anciaux, qui a expérimenté avec sagacité et persévérance, affirme que, dans le premier cas surtout, et même dans le second; si l'inflammation n'est pas trop intense, les préparations de plantain sont les agents les plus héroïques que possède la pharmacie.

M. Anciaux a surtout employé la semence et la pyxide qui la renferme. Il en fait faire, soit un mucilage, soit des tablettes; il les emploie souvent en même temps, ou bien l'un plutôt que l'autre, suivant le goût des malades. Il n'y a aucun danger à donner de fortes doses; l'auteur a prescrit quelquefois de trente à soixante grammes en tablettes, et vingt à trente cuillerées à bouche de mucilage par jour. Dans plusieurs cas qu'il rapporte, la guérison de la diarrhée a eu lieu du jour au lendemain par le seul usage du plantain.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Protecteur des animaux.

Nous avons sous les yeux le premier volume du journal de M. Alexis Godin, avocat à la cour impériale de Paris. Ce recueil périodique n'est pas seulement le *Protecteur des animaux*, comme son titre l'indique; il est aussi leur législateur et leur ami; il tend à régler et à améliorer leur sort dans le plus grand intérêt de l'humanité. Si l'espace ne nous manquait, nous voudrions faire voir à nos lecteurs comment l'auteur a traité ces grandes questions de l'éducation et de l'apprivoisement des animaux, celles qui regardent leur

emploi, leur propagation et même leur destruction. Certes, M. Godin n'a pas failli à la tâche qu'il s'est imposée, et c'est avec une verve inépuisable qu'il fait appel à tous les hommes de cœur et d'intelligence en faveur de tous ces êtres qui peuplent le globe ainsi que l'homme, qui y sont infiniment plus nombreux que lui et qui doivent avoir part comme lui à l'immense banquet de la création. En vain l'homme s'arroge-t-il le droit du plus fort et du plus adroit, en vain saccage-t-il, dans son orgueil, tout ce qui n'appartient pas à la famille humaine, les animaux ont trouvé aujourd'hui d'éloquents défenseurs.

Il nous serait difficile de signaler ici toutes les idées généreuses que l'auteur a développées, dans son journal, en faveur des animaux ; il poursuit sans cesse son œuvre avec la même ardeur et sous les formes les plus variées, invoquant tantôt les intérêts de l'agriculture, tantôt les devoirs de l'homme, d'autres fois les lois de l'hygiène. Il met en relief les sociétés protectrices des animaux, les fondations utiles, l'adhésion des personnages remarquables ; il signale à la reconnaissance publique les bonnes actions en faveur de l'œuvre et les publications sérieuses ; enfin rien de ce qui peut être avantageux à l'œuvre n'est omis ou rapetissé.

Le *Protecteur des animaux* n'est pas seulement le livre d'un homme, c'est la tribune de tous ; et nous croirions ne pas rendre justice complète à M. Godin si nous omettions de signaler l'empressement avec lequel il accueille les travaux qui viennent se grouper autour du mot *protection*, lorsqu'il s'agit des animaux. Nous avons la conviction que toutes ces généreuses idées n'ont pas été stériles, et que déjà des réformes utiles ont eu lieu sous leur influence ; aussi faisons-nous des vœux pour que la publication de M. Godin devienne de plus en plus populaire.

Dr Reinvillier.

Guide pratique du médecin et du malade aux eaux minérales et aux bains de mer, suivi d'une étude sur l'hydrothérapie. 4e édition, contenant, de plus que les précédentes, un *Traité* thérapeutique des maladies pour lesquelles on conseille les eaux, et un mémoire de M. Darralde sur l'action des Eaux-Bonnes ; par le docteur Constantin James, ancien collaborateur de Magendie, chevalier de la Légion d'honneur, etc. 1 vol. de 650 pages, avec une carte itinéraire des eaux et de nombreuses vignette sur acier et sur chine.—Prix : 7 fr., chez Victor Masson, éditeur.

Nous rendrons très-prochainement compte à nos lecteurs de la 4e édition de cet ouvrage important ; mais nous désirions la leur signaler au moment où beaucoup de personnes souffrantes prennent une décision relative aux eaux qu'elles devront fréquenter cette année.

Cette nouvelle édition du livre de M. le docteur James contient des œuvres tout à fait nouvelles : des traités spéciaux sur la goutte, les maladies de la moelle épinière et les maladies de poitrine. Le travail de M. Darralde sur les Eaux-Bonnes, dont il est l'inspecteur, est excessivement remarquable. Ce savant praticien n'avait encore rien publié jusqu'ici sur la grande question de la curabilité de la phthisie pulmonaire par les Eaux-Bonnes ; le résultat de son expérience personnelle sera accueilli comme une bonne fortune par les médecins et par les malades,

---

FORMULES

COSMÉTIQUE DE LA PEAU

Contre les rougeurs, les gerçures, les feux du rasoir, les éphélides, les taches de rousseur, etc., par le docteur Cramoisy, pharmacien de 1re classe.

Sublimé corrosif	4,50 centigr.
Alcool à 36°	30 grammes.
Alun	8 —
Acétate de plomb cristallisé	16 —
Eau de laurier-cerise	1 kilo.
Blancs d'œufs	2.
Teinture de benjoin	15 grammes.

On fait dissoudre le sublimé dans l'alcool ; l'alun, l'acétate de plomb dans 500 grammes d'eau de laurier-cerise ; on agite les deux blancs d'œufs dans les 500 grammes d'eau de laurier-cerise restants ; on réunit les trois liqueurs, on ajoute les 15 grammes de teinture de benjoin, on laisse digérer au soleil pendant quinze à vingt jours ; on filtre et l'on conserve la liqueur pour l'usage externe.

Cette préparation peut être étendue d'eau, selon la volonté du médecin ou de la personne qui s'en sert. Toutefois, cette formule ne peut être exécutée que par le pharmacien, et on doit avoir soin de ne pas appliquer ce liquide sur les écorchures et parties vives, car le sublimé corrosif qu'il renferme pourrait produire des accidents. Ces précautions étant prises, l'auteur n'hésite pas à placer sa préparation au-dessus des cosmétiques que les parfumeurs vendent pour remplir le but qu'il se propose.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Paris. — Typ. de Pillet fils aîné, rue des Grands Augustins, 5.

15 juin 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 167.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes,
Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Courrier médical. — Accidents produits par des préparations de plomb mêlées aux boissons, aux aliments et au tabac. — Moyen de calmer promptement les névralgies faciales et les douleurs dentaires. — Nouvelles expériences sur l'huile de chènevis employée pour supprimer la sécrétion du lait. — Variétés et nouvelles : Exemple d'une monomanie singulière (suite et fin). — Bulletin bibliographique : Bulletin de la Société protectrice des animaux; Guide pratique du médecin et du malade aux eaux minérales. — Formules : Sirop de goudron sulfuré contre le catarrhe pulmonaire.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 15 JUIN 1857.

L'état actuel de la santé publique est on ne peut plus satisfaisant : le nombre des malades est très-restreint, et les maladies que nous signalions il y a quinze jours ont à peu près disparu.

La douceur de la température contribue sans aucun doute à produire cette excellente situation sanitaire, en même temps qu'elle fait espérer une abondante récolte.

Il suffit aux abonnés qui voudraient recevoir FRANCO *l'un des livres suivants, d'envoyer trois francs en timbres-poste au bureau du journal :*

Cours élémentaires d'hygiène en 25 leçons; un joli volume format anglais, par le docteur REINVILLIER. L'Académie de médecine a décerné une mention honorable à cet ouvrage.

Hygiène pratique des Femmes, guide de la santé des femmes pour toutes les époques de leur vie. Un fort volume format anglais, par le même.

COURRIER MÉDICAL.

— Est-il vrai, docteur, que la reine d'Angleterre ait été accouchée à l'aide du chloroforme?

— Oui, madame.

— Alors, pourquoi en France n'a-t-on pas recours à ce moyen pour tous les accouchements?

— Madame, on y a recours quelquefois; mais on a bien raison de ne pas l'employer généralement.

— Pourquoi donc?

— Parce que le chloroforme peut causer la mort, même entre les mains du plus habile, et aussi parce que s'il peut épargner une demi-heure de souffrances à celle qui est dans les douleurs de l'enfantement, il est impossible de s'en servir pendant une douzaine d'heures et quelquefois plus, c'est-à-dire pendant toute la durée du travail.

Tel est le petit dialogue qui s'est renouvelé bien des fois depuis quelque temps entre la plupart des médecins et leurs clientes. — En effet, nos voisins les Anglais, toujours très-hardis lorsqu'il s'agit de médecine ou de chirurgie, n'hésitent pas à recourir au chloroforme dans les accouchements; ils l'ont employé pour leur reine, et ce n'est pas la première fois. En France, on est généralement plus prudent, et on ne s'en trouve pas plus mal.

Malgré les immenses services rendus par le chloroforme, on espérait, ainsi que nous l'avons dit dans nos précédents articles, le remplacer par une substance moins dangereuse; déjà l'amylène était expérimenté de toutes parts, lorsque M. Snow, le grand promoteur de cette préparation, a éprouvé lui-même une cruelle déception : après cent quarante-quatre expériences dans lesquelles il avait complétement

réussi, il a eu, à la cent quarante-cinquième, la douleur de voir périr instantanément son malade. On comprend quelle réserve il faut apporter dans l'emploi de tout nouvel agent destiné à supprimer la douleur, et combien on doit se défendre de tout engouement. Cependant le médecin anglais n'est pas découragé, et il poursuit toujours le cours de ses expériences comparatives entre l'amylène et le chloroforme.

M. Jourdan, du *Siècle*, après avoir rendu compte du banquet donné par les médecins homœopathes en commémoration de la naissance d'Hahnemann, le père de l'homœopathie, a lancé une pierre dans le jardin du monde médical :

« L'homœopathie, dit-il, a fait vaillamment ses preuves; mais elle les a faites officieusement, pour ainsi dire, et elle n'a pu, en France du moins, les faire officiellement. Nous sommes, sous ce rapport, en arrière de l'Allemagne et de l'Angleterre, où il existe des hôpitaux auxquels sont spécialement attachés des médecins homœopathes, et l'expérience a, depuis longtemps, proclamé leurs succès.

« Nous faisons des vœux pour que la médecine homœopathique soit admise, parmi nous, à faire ses preuves officielles. De deux choses l'une : ou cette médecine est dangereuse, et dans ce cas, il ne faut plus en tolérer l'exercice, il ne faut pas permettre qu'elle exerce ses ravages à huis clos, ou elle ne l'est pas, et dans ce cas, il faut lui faire la place à laquelle elle a droit. »

M. Amédée Latour, de l'*Union médicale*, a aussitôt ramassé la pierre lancée par M. Jourdan, puis l'a renvoyée à l'adresse de ce journaliste, après toutefois l'avoir enveloppée d'un papier sur lequel on lisait la réponse suivante :

« Nous faisons excuse à l'éloquent publiciste qui a écrit ces lignes d'être obligé de lui dire qu'il a été inexactement renseigné. L'homœopathie a été appelée à faire ses preuves officielles. D'abord, elle a été expérimentée publiquement, dans les hôpitaux de Paris, par un professeur célèbre qui, après plusieurs mois d'essais, a été obligé d'y renoncer. Elle a été officiellement professée, pendant plusieurs années, dans l'illustre faculté de Montpellier. Depuis plusieurs années aussi, et dans ce moment encore, elle possède un service important dans un des grands hôpitaux de Paris. Durant la dernière épidémie cholérique, elle a été appelée à soigner exclusivement par sa méthode les malades atteints du fléau asiatique, à l'Hôtel-Dieu de Marseille, et l'homœopathie s'est retirée après avoir, hélas ! donné des preuves de son impuissance.

« L'homœopathie ne subit ni persécutions ni exclusion : la professe qui veut. Si l'immense majorité des médecins la repousse, c'est par conviction de son inanité. Si, en dehors du corps médical, l'opinion publique, dans certaines régions du monde, lui est favorable, le généreux et loyal collaborateur du *Siècle* dira certainement que c'est un noble et beau spectacle donné par la profession médicale, parmi laquelle elle fait si peu de prosélytes. »

Les paroles que nous venons de citer ont d'autant plus d'autorité que M. Amédée Latour, qui tient haut et ferme le drapeau de l'honneur professionnel, a toujours grand soin de bannir de sa critique toute personnalité malveillante. En effet, ne peut-on pas discuter les doctrines sans s'attaquer aux hommes, comme le font malheureusement trop souvent des confrères et des rivaux ? Ceux qui appliquent, à tout propos, aux homœopathes l'épithète de charlatans commettent là un acte déplorable. Pour notre compte, nous apprécions un médecin homœopathe qui est aussi l'ami de M. Louis Jourdan ; nous professons pour lui la plus grande estime, et nous lui avons voué la plus cordiale amitié.

Malheureusement les corps savants eux-mêmes ne sont pas toujours disposés à faire dominer dans leurs séances la bonne confraternité. Plusieurs membres de l'Académie de médecine viennent de prouver, à propos d'une longue discussion sur les opérations chirurgicales qui font partie de ce qu'on appelle la méthode sous-cutanée, que la rivalité et les paroles acerbes peuvent quelquefois remplacer, et fort mal à propos, la bienveillance et le langage de la science. Tirons un voile sur ces discussions par trop animées qui occupent la galerie sans l'instruire, et qui sont moins utiles à l'art que la page la plus médiocre d'un bon livre.

Les livres de quelque importance sont rares par le temps qui court; mais, en revanche, les médecins sont accablés d'une foule de petites brochures et surtout de notices sur les eaux minérales de toute nature et de tous les pays. Nous sommes à l'époque où les malades qui doivent fréquenter les eaux pendant les mois qui vont suivre décident, avec leur médecin, quelles sont les naïades qui recevront leurs hommages. C'est ce qui explique l'abondance de ces notices, dont chacune vient nous apprendre que les eaux minérales qu'elle vante sont situées dans une province belle, pittoresque et féconde entre toutes. Il va sans dire que la source, très-ancienne,

était déjà connue des Romains; elle a vu César et ses légions. On a trouvé dans ses environs des médailles fort bien conservées de Vespasien, Titus, Trajan, Antonin, etc.; les ruines les plus curieuses l'entourent, et les poëtes ont chanté les délicieuses vallées qui l'avoisinent. N'oubliez pas que l'analyse des chimistes les plus célèbres est venue justifier, à différentes époques, leur remarquable énergie, et qu'au nombre des maladies qui y sont le plus avantageusement traitées se trouvent justement celles qui affligent le plus souvent l'humanité.

Parmi ces brochures dont plusieurs pages au moins offrent au lecteur le paradis terrestre, s'est glissé, on ne sait comment, quelque chose de beaucoup moins souriant : un mémoire relatif aux pompes funèbres, accompagné bien entendu du prospectus obligé qui vous parle décès, transports, exhumations, sépultures, monuments funèbres, etc. Passons et jetons vite au panier ce papier inopportun, orné d'une silhouette que nous connaissons tous, hélas ! celle de la fameuse voiture noire... Cela nous a rappelé la carte de visite qu'un embaumeur célèbre ne manquait jamais d'envoyer, à chaque jour de l'an, au public parisien, carte qui arrivait toujours fort mal à propos à cette époque où les liens de famille se resserrent, où l'ami visite l'ami et où chacun espère inaugurer une ère de bonheur qui s'est quelquefois bien fait attendre. Au reste, si l'embaumeur en question tenait à propager son adresse, il faisait bien d'en renouveler l'envoi, car personne ne tenait à la conserver. Cependant il arriva qu'à un renouvellement d'année, la carte ne reparut plus : l'embaumeur s'était... non, avait été embaumé lui-même.

Il n'y a qu'au théâtre où l'on revient rapidement à la vie, lorsque tout le monde vous croyait mort et bien mort; c'est un privilége dont usent largement les auteurs de mélodrames; mais ils en ont tant abusé, qu'ils ont songé, depuis quelque temps, à faire et à *défaire* des aveugles. Cela avait déjà eu lieu quelquefois, mais sur une échelle beaucoup moins grande; car les aveugles et les parents des aveugles menaçaient dernièrement de remplacer tous les diables de haute et basse lignée.

MM. Dennery et Anicet Bourgeois ont une manière particulière pour faire naître la cécité et pour la faire disparaître; il était probablement nécessaire de l'employer pour le succès de l'*Aveugle*. Nous ne nous y arrêterons pas; mais ce qui est réellement pénible à constater, c'est cette confusion des termes usités en médecine, ce carnage du vocabulaire médical qu'ils font sans façon dans leur pièce. Ces messieurs ont introduit sur la scène un médecin modèle qui fait fi de la drogue, qui n'examine pas seulement ses malades au pouls et à la langue, comme il le dit, mais qui scrute leur pensée et s'initie à leur situation morale. Jusque-là, rien de mieux : mais que répond le malade, M. Duperrier, à ce médecin de l'âme? — « Moi, monsieur, c'est un docteur en médecine que j'ai fait demander, et non un docteur en *physiologie*. »

En vérité, MM. Dennery et Anicet Bourgeois eussent bien dû prendre la peine d'ouvrir le Dictionnaire de l'Académie française; ils y auraient lu : *Physiologie*, « science qui traite des phénomènes de la vie, des *fonctions des organes*, soit dans les animaux, soit dans les végétaux, » et ils n'auraient pas mis dans la bouche de leur personnage une expression qui exprime précisément le contraire de ce qu'ils voulaient lui faire dire.

Si nous nous inscrivons ici contre cet abus de langage, si nous signalons ce désaccord monstrueux du mot avec l'idée, c'est parce qu'il a, en réalité, une portée très-grave. Une foule de gens, dont l'instruction est trop limitée, croient trouver un complément dans la fréquentation du théâtre et la lecture des romans; si leur calcul n'est pas juste, ce n'est pas en faussant leurs idées qu'on le rendra plus positif. D'ailleurs, en saccageant des mots comme celui que nous citons, en renversant les idées du peuple, on nuit aux efforts qui sont faits de toutes parts pour populariser l'hygiène.

Voici, à propos d'hygiène, un fait qui ne manquera pas d'intéresser nos lectrices :

Tout le monde sait que, pour les Orientaux, beaucoup de pratiques hygiéniques sont rangées au nombre des lois religieuses. Aussi est-il écrit au Koran : « O croyants ! quand vous vous disposez à faire la prière, lavez-vous le visage et les mains jusqu'aux coudes; essuyez-vous la tête et les pieds. Dieu ne veut vous imposer aucune charge; il veut vous rendre purs. »

Ce précepte ainsi que beaucoup d'autres analologues, ont été sagement inscrits au Koran; car chez les peuples qui habitent un climat brûlant, il devient très-important de l'observer; aussi, le fanatisme aidant, les mahométans sont d'une extrême propreté et regardent comme une impiété tout contact avec une personne impure. Or, voilà, d'après M. le docteur E. Renaud, ce qu'ont imaginé cinq femmes du harem de Mahomet qui se sont avisées de commenter le Koran : elles ont rédigé une espèce de code

qui est scrupuleusement suivi par les dames persanes, et elles ont, entre autres choses, établi trois cas dans lesquels une femme peut rester bonne musulmane en s'abstenant des ablutions :

1° Toutes les fois qu'un mari avare n'a pas donné à sa femme de quoi payer son bain.

2° Toutes les fois qu'une femme est en grande toilette.

3° Toutes les fois et aussi longtemps que le mari, après avoir promis d'acheter *une robe neuve* ou un autre objet indispensable à la propreté du corps de son épouse, ne s'acquitte pas de la promesse donnée.

On conviendra que les musulmanes ont commenté la loi du prophète avec infiniment d'esprit.

Les dames françaises ont cependant une diplomatie conjugale tout opposée : elles emploient largement les bains parfumés, qui donnent à leur peau cet éclat, ce poli et cette souplesse particulières aux Européennes, et il est rare que leurs maris leur refusent ces étoffes soyeuses et ces riches dentelles avec lesquelles elles savent si bien protéger la délicatesse de leur épiderme. Dr Reinvillier.

Accidents produits par des préparations de plomb mêlées aux boissons, aux aliments et au tabac.

L'expérience de chaque jour, dit le *Journal de médecine et de chirurgie pratiques,* vient nous prouver que si nous échouons souvent dans le traitement des maladies, c'est que nous ignorons leurs causes ; aussi ne devons-nous jamais négliger de nous enquérir des circonstances qui les ont précédées ou accompagnées. Ces causes sont dues bien plus souvent qu'on ne le pense à l'ingestion de substances toxiques mélangées, soit avec intention, soit fortuitement, à nos aliments et à nos boissons. Combien de gens voient peu à peu survenir des dérangements dans leur santé, éprouvent des souffrances pour lesquelles ils implorent vainement les secours de l'art, et ne se trouvent débarrassés de leurs maux que lorsque des circonstances fortuites leur ont appris qu'ils étaient victimes d'un empoisonnement.

Depuis quelque temps les journaux nous ont fait connaître une foule d'accidents dont la cause a d'abord été ignorée, et que l'on a attribués plus tard à l'ingestion d'oxyde ou de sels de plomb. Ici, en effet, c'est une famille tout entière empoisonnée par du cidre mis dans un vase dont le robinet est soudé avec du plomb ; là, des accidents de même nature se développent dans une maison qui recevait son eau par des tuyaux de conduite encroûtés de la même substance vénéneuse.

Un journal rapportait dernièrement un accident d'une extrême gravité, survenu dans le département de Maine-et-Loire. Plusieurs familles éprouvèrent tout à coup les symptômes de l'empoisonnement par le plomb. Grâce aux actives investigations du médecin, on reconnut que cette substance se trouvait en grande quantité dans la farine servant à faire le pain. Ce mélange était dû à une circonstance bien singulière : le meunier ayant fait réparer son moulin, l'ouvrier avait rempli avec une préparation contenant du plomb les inégalités de la meule et avait recouvert le tout de ciment et de plâtre. Le frottement avait bientôt enlevé ces deux dernières substances, et le plomb, à son tour broyé et réduit en poudre fine, avait dû se mélanger avec la farine. Sans le secours intelligent et empressé de l'homme de l'art, de grands malheurs auraient été à déplorer.

On sait que l'introduction du sel de plomb dans le vin est une pratique malheureusement fort commune, et qu'on corrige par là l'excès d'acidité de ce liquide. Combien d'accidents expliqués par une influence épidémique, parce qu'ils étaient fort nombreux, qui auraient pu, avec beaucoup de raison, être attribués à l'ingestion de ces boissons frelatées.

Dans une note sur la fréquence de ces empoisonnements par le plomb, si souvent méconnus, le *Journal de chimie médicale* rappelle qu'en 1854 un journal allemand publia plusieurs faits très-curieux, et qui démontrent avec quel soin le médecin doit rechercher la cause de nos maladies. Il s'agissait de paralysie partielle des muscles du poignet et du bras, d'accidents du côté des voies digestives et diversement interprétés, et qui n'étaient dus qu'à une véritable intoxication saturnine causée par l'usage du tabac à priser. Ce tabac, enveloppé dans des feuilles de plomb, n'avait pas tardé à s'imprégner de cette substance toxique, et il en était résulté des symptômes fort insidieux qui résistèrent à tous les traitements, parce que, la cause en étant méconnue, les malades persistaient à faire usage du tabac empoisonné.

Le premier fait est relatif à un homme qui fut frappé de paralysie des muscles des doigts ; il fut inutilement traité par l'électricité. Deux mois plus tard, la paralysie se compliquait d'un gonflement considérable des os des deux mains. M. Meyer pensa alors que la paralysie était due à une intoxication

saturnine. Il fit analyser le tabac en poudre dont ce malade faisait une notable consommation, et qui contenait une certaine quantité de plomb. Aussitôt cet homme cessa de priser, fit usage de bains sulfureux, de purgatifs salins, eut recours à l'emploi de l'électricité, et les accidents ne tardèrent pas à disparaître.

Les trois autres observations rapportées par M. Meyer sont à peu près semblables à celles qu'on vient de lire. Tous les malades eurent une paralysie des muscles extenseurs des doigts, de la jaunisse, de la constipation et des coliques. Chez quelques-uns, les symptômes prirent un certain caractère de gravité; mais dès qu'on eut cessé l'usage du tabac, tous ces accidents, dont la cause était des plus évidentes, disparurent définitivement.

Ces empoisonnements par le tabac à priser, qui paraissent assez fréquents dans les contrées étrangères à la France, ne s'observent guère dans notre pays, parce que depuis longtemps déjà on a remplacé le plomb par l'étain dans la confection des boîtes destinées à renfermer le tabac. Néanmoins, on cite de temps à autre quelques accidents chez certains priseurs qui font usage de tabac étranger, et particulièrement de makouba, qui est encore, malgré les circulaires de l'administration, enveloppé de feuilles de plomb, et contient une notable quantité de cette substance vénéneuse, si facilement absorbée lorsqu'elle est portée sur la muqueuse nasale.

Moyen de calmer promptement les névralgies faciales et les douleurs dentaires.

Ce moyen consiste, dit M. Michel André, à verser dans le conduit de l'oreille 4 à 10 gouttes (suivant l'âge et la sensibilité du malade) du liquide ci-après; puis à boucher l'orifice de l'oreille à l'aide d'un peu de coton, et à faire rester le malade, pendant quelques minutes, la tête penchée du côté opposé au siége de la douleur, afin que le liquide séjourne au fond de l'oreille.

Cette solution est ainsi composée :

Extraits d'opium, belladone et stramoine, de chaque 1 partie.
Eau distillée de laurier-cerise..... 12 —
Faites dissoudre et filtrez.

Cette préparation peut être conservée si l'on a la précaution de la tenir au frais et de verser à sa surface 2 à 4 gouttes d'huile d'amandes douces.

Il est très-rare que le malade ne se trouve pas soulagé au bout de peu de minutes par l'emploi de ce liquide; une demi-heure suffit presque toujours pour l'endormir, quelle qu'ait été l'acuité de ses douleurs, et cela sans que l'on ait à redouter le plus petit danger.

S'il arrivait qu'au bout de huit à dix minutes la douleur fût rebelle au médicament (ce qui arrive quelquefois lorsque la quantité employée a été trop faible ou que l'on a affaire à une névralgie faciale qui a déjà nécessité l'emploi des narcotiques par quelque voie que ce soit), il faut alors en employer une seconde dose au moins égale à la première, mais dans l'oreille opposée, pour en obtenir promptement l'anéantissement de la douleur, qui n'est que trop souvent momentanée dans les névralgies faciales qui durent depuis longtemps.

La préférence que j'accorde à cette solution aqueuse sur celles qui renferment de l'alcool, tels que les laudanums et autres teintures narcotiques, c'est qu'ayant employé l'une et les autres sur moi-même, il y a plusieurs années, pour une névralgie faciale intense, j'ai remarqué que ces dernières produisent une sensation de douleur assez vive au moment de leur emploi, et ne réussissent pas toujours aussi bien que la première, qui ne cause ni chaleur ni cuisson, tout en ayant des effets plus certains.

Nouvelles expériences sur l'huile de chènevis employée pour supprimer la sécrétion du lait.

Il y a quelque temps, dit la *Gazette des hôpitaux*, on a beaucoup vanté en Belgique l'huile de chènevis en application sur les seins des nouvelles accouchées, comme moyen de suspendre rapidement et efficacement la sécrétion lactée. Tel était, disait-on, l'effet de cette substance qu'elle pouvait déterminer l'affaissement des seins dans l'espace de quelques heures. Aussi recommandait-on la prudence dans son emploi, de crainte d'une suppression lactée trop rapide.

Ayant dans ses attributions, à l'Hôtel-Dieu, un service de femmes en couches composé de trente-quatre lits, M. le docteur Legroux a voulu s'assurer si l'huile indiquée possédait bien les propriétés merveilleuses qui lui étaient attribuées par nos voisins.

Il a demandé à la pharmacie centrale des hôpitaux de l'huile de chènevis préparée à froid. Il s'en est d'ailleurs procuré d'autre à la pharmacie de M. Dorvault. Ces huiles étaient un peu verdâtres et avaient bien l'odeur spécifique de la plante qui les

fournit. On ne pouvait douter qu'elles n'eussent été préparées avec le plus grand soin.

Ayant à sa disposition le médicament, voici comment M. Legroux a expérimenté :

Sur quelques femmes, qui n'allaitaient pas ou qui sevraient leurs enfants après six ou huit jours d'allaitement, il a fait enduire, toutes les deux heures, les seins plus ou moins gonflés avec cette huile tiède. Après l'onction on les recouvrait de cardes de ouate. Sur d'autres malades, il faisait la même opération avec de l'huile d'amandes douces. Des deux côtés, le dégorgement des seins s'opéra avec une lenteur égale.

M. Legroux fit ensuite une seconde série d'expériences. Employant sur la même femme l'huile de chènevis sur un sein, celle d'amandes douces sur l'autre, le dégorgement de ces organes mit encore le même temps à se faire, quel que fût le topique employé.

Il était évident, d'après cela, que l'huile de chènevis n'avait pas d'autres propriétés que les autres huiles ; seulement elle était fort désagréable par son odeur.

M. Legroux a enfin substitué à l'huile de chènevis un liniment composé d'huile d'amandes douces tenant en solution un huitième d'extrait de chanvre indien ; il n'a pas obtenu plus de résultats.

L'huile d'amandes douces camphrée, dont il fait habituellement usage, lui paraît encore le meilleur topique comme corps gras doué de propriétés légèrement résolutives.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Exemple d'une monomanie singulière.

(Suite et fin. — Voir le n° 165)

Dira-t-on qu'il n'est pas aliéné parce qu'il a cherché par des allégations fausses à détourner les soupçons pour les faire planer sur son frère ou sur un Piémontais ? Mais c'est précisément un fait bien souvent remarqué chez les monomanes, que les soins et les ruses à l'aide desquels ils cherchent à se soustraire aux conséquences de l'acte qu'ils viennent de commettre.

C'est aussi la crainte de la mort et l'espoir d'échapper à une punition qui l'ont porté à démentir assez maladroitement ses premières explications et à s'accuser lui-même d'avoir agi par esprit de vengeance.

Mais il y a-t-il, chez Mongenet, hallucination véritable, et *voit-il* réellement le démon qui l'excite dans son œuvre de destruction ? Nous pensons que la chose peut avoir lieu. Cependant, une deuxième explication de son état nous paraît plus probable ; c'est que Mongenet est irrésistiblement porté à l'éventration des brebis par un goût dépravé pour le contact de ces chairs vivantes et pour le sang et la graisse dont il fait peut-être ses délices. C'est l'accusation venant de nous qu'il a repoussée avec le plus de soin, et c'est aussi celle de toutes qui nous paraît la plus probable. Nous ne voyons d'ailleurs, dans les deux cas, qu'une monomanie dont le mobile seul diffère.

A la deuxième question : L'aliénation mentale dont est atteint Mongenet le rend-elle dangereux pour l'ordre public et la sécurité des personnes ? nous avions répondu : Rien ne le fait présumer. Il est probable, avons-nous ajouté, que si la crainte de quelque châtiment n'a pas la puissance de le retenir, il commettra de nouveau le même acte et de la même manière. L'inculpé ne pourrait être considéré comme dangereux que dans le cas peu probable où sa monomanie changerait d'objet. Nous avons cité, par analogie, l'exemple de ces monomanes suicides par pendaison, à la disposition desquels on peut laisser impunément des armes et autres moyens de destruction, mais qui emploient toutes sortes de ruses pour se procurer un bout de corde.

Nous avons conclu à la monomanie, à la mise en liberté sans surveillance.

Devant le tribunal, Mongenet a de nouveau attribué ses actes à l'impulsion démoniaque qui le domine. Aucun des témoins n'a cru pouvoir considérer sa conduite comme dirigée par un esprit de méchanceté ou de vengeance. On a bien prétendu qu'il avait été surpris une fois faisant cuire un fragment de foie ou de rate, mais le fait est resté indéterminé. C'est un *on dit*.

Voici les considérants du jugement :

« Attendu qu'il résulte de la procédure et des débats « que, à différentes époques, et notamment le 7 mars « dernier, l'inculpé a tué sans nécessité plusieurs ani- « maux domestiques au préjudice de plusieurs propriétaires du canton de l'Argentière, et ce, par dépravation de goût... »

Mongenet a été condamné à six mois de prison.

J'ignore jusqu'à quel point il me serait permis de commenter ici le résultat de ce jugement ; aussi me bornerai-je à signaler cette circonstance que le tribunal a reconnu, comme nous, pour mobile aux actes de l'inculpé une *dépravation de goût*. Mais cette dépravation est-elle irrésistible ? Le tribunal ne l'a pas jugée telle ; car, sans cela, eût-il condamné un inculpé pour un fait dont il ne saurait être responsable, en tant qu'il n'est pas libre de ne pas le commettre ? Ce qui, pour le médecin, a pu constituer la question essentielle, a sans doute été d'une importance moindre aux yeux des ma-

gistrats. J'ajouterai que deux circonstances, en apparence étrangères à la cause, ont bien pu fournir leur petit contingent d'influence. La première, c'est que le canton entier de l'Argentière était, dit-on, fortement excité et manifestait des intentions hostiles à l'inculpé dans le cas de sa mise en liberté immédiate. La deuxième, c'est que l'autorité administrative, par des motifs que l'on comprend aisément, n'eût peut-être pas consenti à recevoir, dans un établissement d'aliénés aux frais du département, un monomane considéré comme n'étant pas dangereux pour la sécurité des personnes et l'ordre public.

Veuillez agréer, etc. Dr Larivière.

(*L'Union médicale.*)

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Bulletin de la Société protectrice des animaux.

Nous avons sous les yeux quelques numéros du *Bulletin de la société protectrice des animaux*, et nous ne pouvons résister au désir de faire part à nos lecteurs de l'importance acquise par cette publication mensuelle et de l'intérêt qu'elle mérite.

Le *Bulletin* est non-seulement, comme son nom l'indique, l'exposé exact de tout ce qui se fait dans la société protectrice, de tous les efforts tentés par ses membres en faveur de l'œuvre à laquelle ils se sont voués, mais il contient aussi des travaux très-remarquables, soit sous forme de rapports, soit sous celle de communications faites par des personnes qui sont sympathiques à cette noble cause. L'un des documents les plus complets, et pour nous le plus intéressant, est le beau rapport de M. le docteur Blatin sur l'usage alimentaire de la viande de cheval. Nous avons déjà entretenu nos lecteurs de cet important sujet à propos du livre de M. Geoffroy Saint-Hilaire, et ils nous sauront gré, à défaut du rapport tout entier, de leur faire part du passage dans lequel le savant narrateur s'occupe de la question au point de vue de la justice et de la compassion que les hommes *doivent* aux animaux.

Nous laissons parler M. le docteur Blatin :

« Une dernière objection se présente : elle est faite par les hommes qui ont le plus nos sympathies, par ceux qui ne comprennent pas qu'on sacrifie sans pitié, comme un animal de boucherie, le compagnon des labeurs de l'homme, de ses plaisirs, de ses périls. Quelles seraient, dites-moi, les conséquences rigoureuses de cette exagération de l'*amour des bêtes*? Faudrait-il, avec notre sublime poëte, avec Lamartine, marquer au front, comme un impitoyable bourreau, l'homme saignant la colombe qui se penche apprivoisée sur son épaule, l'agneau caressant que ses enfants ont élevé pour jouer avec eux sur l'herbe, la poule qui chante sur son seuil, l'hirondelle qui aime cet hôte ingrat et lui confie ses petits, le bœuf qui a aidé le laboureur pendant dix ans à creuser son sillon ?

« L'homme est condamné, par sa nature, à entretenir sa vie aux dépens de celles des autres êtres animés. Qu'il obéisse donc à ce besoin ; mais qu'il se garde d'ajouter une souffrance inévitable ! En étudiant avec nous, messieurs, les procédés les plus prompts et les moins douloureux pour l'immolation des animaux, vous avez répondu d'avance à l'objection précitée.

« Ici commence le véritable intérêt de la question qui nous occupe, au point de vue de la protection, de la justice envers les animaux. M'appuyant sur des faits avérés, je vais vous montrer quelles souffrances, quels barbares traitements sont réservés aux chevaux qui ne peuvent plus rendre aucun service. C'est par un sentiment de compassion envers ces pauvres bêtes, que les sociétés protectrices, si nombreuses aujourd'hui, surtout en Allemagne, approuvent, bien plus, conseillent, recommandent l'envoi à la boucherie des chevaux impropres au travail. « Les chevaux les plus maltraités sont, ainsi que le fait remarquer le docteur Lortet, président de la société protectrice de Lyon, ceux qui, à cause de leur âge ou de quelque infirmité, ne peuvent plus exécuter le travail qu'on exige d'eux. » Vous les avez vus, déchirés par le fouet ou meurtris sous les coups les plus cruels, s'épuiser en efforts impuissants. Nous vous les avons montrés livrés vivants en pâture aux sangsues ; aux portes de Paris, ils sont encore plus cruellement traités, forcés parfois de travailler sans nourriture pendant les derniers jours de leur vie. Serait-il vrai, comme le docteur Perner, de Munich, le rapporte dans un article reproduit par notre *Bulletin*, qu'il est des équarrisseurs qui revendent des chevaux au lieu de les tuer, et qui leur préparent ainsi une longue agonie ; car l'acheteur, pour utiliser les pauvres bêtes jusqu'au dernier souffle, les attèle et les bat jusqu'à ce qu'elles tombent mortes ? Serait-il vrai qu'un équarrisseur, après avoir égorgé de vieux chevaux, les forçait à traverser un champ pour l'engraisser de sang, jusqu'à leur complet épuisement? »

Il n'est personne qui ne se sente ému en lisant les lignes éloquentes de M. le docteur Blatin, elles parlent au cœur, mais elles parlent aussi à la raison, car elles répondent victorieusement à ce sentiment de pitié mal entendu que mettent en avant plusieurs de ceux qui luttent encore contre l'emploi de la viande de cheval. Au reste, l'opinion défendue par M. Blatin concorde parfaitement avec celle de M. Geoffroy Saint-Hilaire, car, il y a peu de temps encore, l'illustre professeur nous faisait l'honneur de nous écrire

à ce sujet, et il disait, à propos d'un journal qui seul a fait opposition : — « Il élève des objections tirées de l'intérêt des animaux, de l'affection que nous leur devons. Il ignore que je ne fais ici que suivre les voies ouvertes par les sociétés protectrices des animaux et par les *vrais amis des chevaux.* »

Lorsqu'on voit les hommes s'acharner aussi sérieusement contre le progrès, on est tenté de leur appliquer cette boutade que Théophile Gautier a placée dans un livre où il s'occupe sans doute un peu trop de la forme extérieure : — « En vérité, je crois que l'homme, et par l'homme j'entends aussi la femme, est le plus vilain animal qui soit sur la terre. Ce quadrupède qui marche sur ses pieds de derrière me paraît singulièrement présomptueux de se donner de son plein droit le premier rang dans la création. Un lion, un tigre sont plus beaux que des hommes, et dans leur espèce beaucoup d'individus atteignent à toute la beauté qui lui est propre. Cela est extrêmement rare chez l'homme. — Que d'avortons pour un Antinoüs ! que de Gothons pour une Philis ! »

Dr Reinvillier.

—

Guide pratique du médecin et du malade aux eaux minérales de France et de l'étranger *et aux bains de mer, suivi d'une étude sur l'hydrothérapie et d'un traité thérapeutique des maladies pour lesquelles on conseille les eaux, par le docteur* Constantin James, *ancien collaborateur de Magendie, chevalier de la Légion d'honneur et des ordres de Frédérick du Wurtemberg, des saints Maurice et Lazare de Sardaigne, de François Ier des Deux-Siciles, membre de plusieurs sociétés savantes.* Quatrième édition, avec une carte itinéraire des eaux et de nombreuses vignettes gravées sur acier. — Paris, librairie de Victor Masson, place de l'Ecole de médecine. — Prix, 7 francs.

Le livre du docteur James ne ressemble en rien à tous ces travaux publiés chaque année sur les eaux minérales dont nous parlons dans notre *Courrier médical;* son travail est jugé depuis longtemps et est regardé à juste titre comme le plus important et le plus remarquable qui ait jamais été écrit sur les eaux minérales. Les trois éditions précédentes étaient certainement précieuses, mais celle-ci est hors ligne, et ne laisse rien à désirer, ni pour le médecin, ni pour le malade ; les eaux de la France n'y sont pas seules étudiées, car les recherches sont aussi précises et aussi détaillées lorsqu'il s'agit des eaux de la Belgique, de l'Allemagne, de la Suisse, de la Savoie, de l'Italie et de l'Angleterre. Les bains de mer, dont on fait un usage si général depuis quelques années, l'hydrothérapie, si puissante dans certains cas, ont été l'objet des expériences les plus sérieuses de la part de ce savant.

Ce qui enrichit surtout cette quatrième édition, c'est l'important travail fait par M. James sur les *maladies pour lesquelles on se rend aux eaux minérales et les sources les mieux appropriées à leur traitement.* Cette partie du livre complète et résume réellement l'œuvre de l'auteur, puisqu'il met le médecin à même de résoudre cet important problème : Une maladie étant donnée, quelle est la source la mieux appropriée à son traitement? La thérapeutique tout entière a été l'objet des investigations de l'habile praticien; toutes les maladies y sont passées en revue, celles du système nerveux, des organes de la digestion et de la respiration, du cœur et des gros vaisseaux, du foie et l'appareil urinaire, rien n'a été oublié. Le chapitre des maladies chirurgicales, celui qui s'occupe des maladies générales, chlorose, scrofules, maladies de la peau, obésité, etc., mérite toute l'attention du lecteur; mais c'est surtout le chapitre sur les eaux minérales dans le *traitement de la goutte* qui sera lu avec le plus vif intérêt. On sait que les soins qui conviennent à cette maladie et les eaux qui lui sont nécessaires sont l'objet des opinions les plus contradictoires; car c'est là véritablement une des questions les plus difficiles de l'art de guérir, et l'objet, il faut bien l'avouer, d'erreurs trop nombreuses pour les pauvres malades. On doit donc savoir un gré infini à M. le docteur James d'avoir éclairé ce point obscur et d'avoir regardé comme un devoir de dire franchement son opinion, sans s'arrêter à aucune considération pour le jugement de tel ou tel praticien qui l'avait devancé dans la carrière, quelle que fût d'ailleurs l'importance de sa position scientifique.

L'espace nous manque pour initier plus complétement le lecteur à l'œuvre éminente de M. le docteur James; nous y reviendrons avec un véritable plaisir.

Dr Reinvillier.

FORMULES

—

SIROP DE GOUDRON SULFURÉ CONTRE LE CATARRHE PULMONAIRE.

Plusieurs médecins ayant prié M. Martin de leur préparer un sirop de goudron sulfuré qu'ils désiraient employer dans les affections catarrhales pulmonaires, et même contre le catarrhe de la vessie, il l'a fait de la manière suivante :

Eau naturelle d'Enghien.	375 grammes.
Eau de goudron filtrée.	125 —
Sucre blanc en poudre grossière. . .	1 kilogr.

On met ces trois substances dans un flacon en verre bouché à l'émeri; on agite de temps en temps, jusqu'à ce que tout le sucre soit fondu; on laisse déposer et on divise ensuite en flacons de 125 grammes chaque.

La viscosité de cette préparation est assez grande pour empêcher le gaz hydrogène sulfuré qu'elle contient de s'échapper complétement.

Le sirop de goudron sulfuré se prend par cuillerées à bouche, pur ou délayé dans une boisson appropriée. Autant que possible, il faut le boire froid.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Paris. — Typ. de Pillet fils aîné, rue des Grands Augustins, 5.

30 juin 1857. LE NUMÉRO : 25 CENTIMES. 7e Année. N° 168.

MÉDECIN DE LA MAISON

JOURNAL D'HYGIÈNE, DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE USUELLES

PARAISSANT LE 15 ET LE 30 DE CHAQUE MOIS

La science ne devient tout à fait utile qu'en devenant vulgaire.

BUREAUX D'ADMINISTRATION ET DE RÉDACTION
24, Rue Bergère, 24.
(Affranchir.)

RÉDACTEUR EN CHEF :
M. le Docteur Reinvillier
Médecin de la Faculté de Paris, Directeur de la clinique médico-chirurgicale pour les maladies des femmes, Membre de plusieurs Académies et Sociétés savantes.

PRIX DE L'ABONNEMENT POUR L'ANNÉE :
Paris..... 5 fr. | Province.... 5 fr.
Etranger, Colonies, surtaxe en sus.
(Affranchir.)

SOMMAIRE :

Des maladies régnantes. — Une découverte chimique : grands résultats pour l'hygiène. — Guérison d'un épileptique. — Emploi de la benzine contre les poux et autres parasites. — Liqueur de quinquina préparée suivant une nouvelle formule. — Emploi de l'huile essentielle de valériane dans la fièvre typhoïde. — Alimentation des chevaux — Empoisonnement d'un enfant de quatre jours avec deux gouttes de lautanum. — Formule contre les douleurs rhumatismales. — Bulletin bibliographique. — Variétés. — Table de la septième année.

DES MALADIES RÉGNANTES

PARIS, 30 JUIN 1857.

Quoiqu'il n'y ait en ce moment aucune maladie prédominante, il y a cependant eu beaucoup plus de malades pendant la quinzaine qui vient de s'écouler que pendant celle qui l'a précédée; il est vrai que la température a subi de brusques variations, et que cela ne manque jamais d'influer sur la marche des affections régnantes et d'augmenter le nombre de ceux dont la santé n'est plus convenablement équilibrée.

On observe particulièrement depuis quelques jours des érysipèles, des urticaires, des clous ou furoncles, quelques dyssenteries et quelques bronchites, des fièvres typhoïdes, des fièvres muqueuses, des angines et des rhumatismes.

Il suffit aux abonnés qui voudraient recevoir FRANCO *l'un des livres suivants, d'envoyer trois francs en timbres-poste au bureau du journal :*

Cours élémentaires d'hygiène en 25 leçons; un joli volume format anglais, par le docteur REINVILLIER. L'Académie de médecine a décerné une mention honorable à cet ouvrage.

Hygiène pratique des Femmes, Guide de la santé des femmes pour toutes les époques de leur vie. Un fort volume format anglais, par le même.

UNE DÉCOUVERTE CHIMIQUE

GRANDS RÉSULTATS POUR L'HYGIÈNE.

Les plus petites causes peuvent produire les plus grands effets, on l'a souvent répété, et ceux de nos lecteurs qui en douteraient n'hésiteront pas à le proclamer lorsque nous leur aurons parlé d'une petite boîte d'allumettes de quinze centimes que nous avons achetée par hasard sur les boulevards.

A quoi bon, nous dira-t on, passer son temps à discourir sur les allumettes chimiques? Attendez un peu, le sujet peut paraître futile, mais il vaut la peine qu'on s'y arrête un instant. Certes il est très-agréable de ne plus s'écorcher les doigts à battre le briquet, pendant deux heures, lorsqu'on a besoin de feu ou que l'on est pressé d'avoir de la lumière; il y a à peine vingt ans que les allumettes, dont tout le monde se sert aujourd'hui, ont été introduites en France, et depuis cette découverte des chimistes allemands, leur usage est devenu si général que les anciens briquets sont déjà une chose rare et ancienne; les collégiens d'aujourd'hui n'en ont jamais vu; ils feront bientôt partie des collections d'antiquités, et lorsque nos neveux trouveront, dans la littérature du premier tiers de notre siècle, l'expression de *battre le briquet*, ils seront obligés de consulter le dictionnaire pour savoir ce que cela veut dire. Dès à présent on n'emploie presque plus ces phrases, autrefois si usitées en parlant des individus ou des enfants qui frottent leurs jambes l'une contre l'autre en marchant : Il bat le briquet, quand donc cessera-t-il de battre le briquet?

Lorsque parurent les premières allumettes chimiques qui nous procurent, par le frottement

seul, le feu et la lumière, elles furent accueillies comme un bienfait ; on relégua bien loin les instruments dont nous parlions tout à l'heure, qui se composaient d'un morceau de fer ou d'acier d'une trempe très-dure, d'une pierre à fusil (encore de l'histoire ancienne) et d'un morceau d'amadou.

On laissa aussi de côté les briquets appelés *phosphoriques*, petites bouteilles dans lesquelles on plongeait les allumettes pour les enflammer ; ils ne marchaient plus à la moindre humidité et on se brûlait les doigts, on trouait ses vêtements lorsque l'acide sulfurique qui entrait dans leur composition s'échappait de la bouteille et de son étui. — Cependant les nouvelles allumettes chimiques ne tardèrent pas à produire des incendies très-nombreux qui furent souvent allumés par l'inexpérience des enfants ; c'était là un inconvénient bien grave. — Plus tard, on constata que des empoisonnements s'étaient produits avec le phosphore de ces allumettes ; une famille entière fut atteinte pour avoir oublié un pain dans un endroit humide, sur une planche où se trouvaient des allumettes chimiques ; des criminels furent convaincus d'avoir eu recours à ce poison. Il y avait bien de quoi diminuer l'enthousiasme qu'on avait montré d'abord pour les allumettes à friction. — Enfin on reconnut, plus tard encore, que les malheureux ouvriers qui fabriquaient ces allumettes étaient quelquefois atteints d'une terrible maladie, la nécrose phosphorée ; les os de leur corps, et particulièrement ceux de la tête et de la face, étaient frappés de mort, et c'est après de longues et vives souffrances que cette mort partielle devenait pour eux complète et terrible.

En voilà bien assez pour abandonner l'usage des allumettes à friction ; mais elles sont si commodes !... D'ailleurs, s'il fallait laisser de côté les chemins de fer et autres découvertes du génie parce qu'ils causent des catastrophes, que deviendrions-nous avec notre aspiration vers le progrès, avec notre soif du bien-être et du confortable ? Il fallait donc espérer qu'un grand problème serait résolu ; c'est-à-dire qu'on conserverait l'usage des allumettes sans qu'il puisse produire d'incendie, sans que les empoisonnements par leur préparation phosphorée fussent possibles, et sans que les ouvriers employés à cette nouvelle industrie puissent en devenir les victimes.

Il y a sept ans environ, un chimiste de Vienne, M. Schratter, découvrit le *phosphore rouge* ou *phosphore amorphe*, et il prouva que ce corps, qui n'est autre chose que le phosphore blanc soumis pendant très-longtemps à une très-haute température, est exempt des inconvénients que nous venons de signaler. Les savants de tous les pays firent de nombreuses expériences ; de fortes doses de phosphore amorphe furent données à des animaux par les professeurs de l'École d'Alfort, et aucun accident fâcheux ne survint, tandis que le phosphore blanc produit la mort, même à très-petites doses. On constata aussi que le nouveau phosphore n'avait aucune odeur d'ail comme l'ancien, qu'il ne produisait pas de vapeurs blanches et suffocantes en brûlant, et cette absence de vapeurs fit comprendre que la nécrose phosphorée allait bientôt disparaître aussi. Cependant le phosphore rouge ne s'enflammait pas facilement ; il avait besoin, pour brûler vite, d'être uni au chlorate de potasse employé lui-même à la confection des capsules, et qui produit des explosions si soudaines au moindre choc ; on ne savait comment sortir de cette impasse.

Enfin Malherbe vint, a dit Boileau ; mais on peut dire également : Enfin vint M. Lundstron. Ce chimiste suédois fut aussi ingénieux que possible ; il sépara le phosphore rouge du chlorate de potasse, fixa l'un des produits à l'extrémité de l'allumette et étendit l'autre sur un côté de la boîte qui la renferme, à la place de ce verre pilé sur lequel on frotte ordinairement l'allumette, de sorte qu'il est impossible d'allumer celle-ci sans se servir de la boîte. Une poignée de ces nouvelles allumettes pourrait tomber entre les mains des enfants les plus turbulents, ils auraient beau les frotter à tous les corps environnants, les écraser même, jamais elles ne s'enflammeraient sans le secours de la boîte, sur laquelle la plus légère friction suffit.

Aujourd'hui, où l'on abuse tant du mot *hygiénique*, lorsque tant de produits qui en sont décorés le méritent si peu, nous sommes heureux d'avoir signalé, à ceux de nos lecteurs qui ne les connaissaient pas, les allumettes *hygiéniques* au phosphore amorphe, et ils penseront comme nous que les noms des deux savants que nous avons cités méritent bien d'être inscrits parmi ceux des bienfaiteurs de l'humanité.

Dr. Reinvillier.

Guérison d'un épileptique.

Indépendamment des faits consignés dans le mémoire que M. Michéa a lu en 1853 devant l'Académie de médecine, plusieurs praticiens ont rapporté des observations qui tendent à confirmer les effets

avantageux que cet auteur attribue au valérianate d'atropine dans le traitement des affections convulsives. Le cas qu'on va lire est un nouvel exemple de l'influence salutaire de ce médicament.

A... est âgé de dix ans; il est d'un tempérament lymphatique nerveux et d'une constitution débile. Sa mère l'a nourri; et quand se termina l'allaitement, elle eut des attaques épileptiformes qui durèrent pendant plusieurs mois.

Au commencement de janvier 1854, l'enfant, qui se faisait remarquer par son humeur inégale et impatiente, par son caractère exigeant et difficile vis-à-vis de ses parents et de ses camarades, reçut quelques coups de son maître d'école. Trois jours après cette correction, il fut pris tout à coup d'un sentiment de frayeur extrême; il poussa des cris plaintifs, agita convulsivement ses bras et ses jambes en serrant fortement les mâchoires; puis il survint de l'écume à la bouche et une perte complète de connaissance. Cette attaque dura à peu près un quart d'heure, et quand elle cessa, le jeune malade chercha à fuir, sans savoir où il allait et ce qu'il faisait. Trois jours après, une seconde attaque se déclara de la même manière, mais beaucoup plus forte que la première; enfin les accès se rapprochèrent davantage : d'abord tous les deux jours, puis tous les jours.

Durant les mois de février, mars et avril, ils furent constamment quotidiens, et il en survenait quelquefois jusqu'à trois par jour; ils étaient parfois précédés et suivis d'un trouble intellectuel. Le malade entrait en fureur contre son père et sa mère et prenait un bâton pour les frapper. Les convulsions suivaient immédiatement ce désordre; puis, la connaissance revenue, l'enfant se précipitait vers une croisée, il cherchait à l'ouvrir, ou bien, gagnant la porte, il cherchait à s'échapper par là. Il était aussi très-souvent averti de l'approche de ses attaques par une sensation particulière qui, partant du creux épigastrique, remontait à la gorge en lui faisant éprouver une sorte de suffocation.

Le 5 février, alors que les accès étaient quotidiens, on commença l'administration du valérianate acide d'atropine sous forme de granules, à la dose d'un demi-milligramme par jour; et, doublant cette dose tous les huit jours, on arriva jusqu'à quatre et cinq milligrammes de ce médicament.

L'usage du valérianate d'atropine fut continué pendant plus d'un an avec des suspensions d'une ou deux semaines au plus. Vers le milieu du mois de mars, une amélioration très-notable se déclara. Au lieu de trois accès par jour, il n'en survenait plus qu'un seul; puis de quotidiens ils devinrent hebdomadaires ou bi-hebdomadaires. Au mois de juin, ils n'étaient plus que mensuels. Depuis le 7 du même mois jusqu'au mois de septembre, il n'y a eu qu'une seule attaque. Enfin, bien que l'enfant ne soit plus soumis à l'usage du médicament depuis plus de quatre mois, l'épilepsie n'a pas reparu.

Il est important de faire observer que le valérianate d'atropine mis en usage est le valérianate préparé d'après la formule du docteur Michéa, c'est-à-dire le valérianate acide, auquel il n'est pas indifférent de substituer le valérianate neutre ou basique, dont les propriétés physiologiques et thérapeutiques sont loin d'être équivalentes.

(Gaz. des hôp.)

Emploi de la benzine contre les poux et autres parasites.

M. le docteur Barth, médecin à Berstett, a adressé au président de la Société de médecine de Strasbourg le résultat de ses observations sur l'emploi de la benzine contre les insectes parasites de l'homme. Employée en frictions, cette substance détruit instantanément l'insecte de la gale et par conséquent la gale elle-même. Voici son procédé, tel qu'il le décrit lui-même :

« Je fais préalablement, dit-il, fortement frotter mes malades au moyen d'un linge sec. Lorsque la peau est animée par ce frottement, j'y fais appliquer immédiatement de la benzine. Le contact de cette dernière donne lieu à une forte sensation de brûlure, aux endroits seulement où se trouvent les vésicules. Je crois que cette sensation est le résultat de l'agonie dans laquelle se débat le ciron de la gale; car la benzine est d'une innocuité parfaite sur la peau non entamée, et son action est à peine sensible sur un endroit dénudé; j'ai ai fait l'essai en me donnant un petit coup de lancette dans la main et en y appliquant immédiatement de la benzine.

«Quoi qu'il en soit de cette sensation, les vésicules sont desséchées une heure environ après la friction. Jusqu'ici, j'ai fait donner, en dernier lieu, un bain savonneux pour acquit de conscience et pour me soumettre, malgré moi, aux préjugés du vulgaire. Je considère ce bain comme inutile au résultat de la guérison; je l'emploie simplement comme moyen de propreté, le paysan étant assez hydrophobe de son naturel.

« La benzine asphyxie immédiatement une mouche ou une puce ; partant de là, je l'ai employée contre les poux ; au bout d'une minute à peine, j'ai vu une tête de paysanne débarrassée d'un millier de poux, sans qu'à la suite de l'emploi de la benzine il y ait eu, pour le moins du monde, chute de cheveux ou altération quelconque du cuir chevelu. Voyant cela, j'ai conseillé à notre pâtre de jeter au rebut tous ses vieux onguents, très-coûteux et très-peu actifs, et d'employer la benzine pour détruire les poux des vaches et des génisses. L'effet a été de même instantané et suivi d'un résultat heureux, sans qu'il y ait eu altération du poil. J'en ai conclu que l'acarus de la gale ne pouvait pas résister à ce remède insecticide; l'expérience m'a prouvé que je ne me suis pas [illegible] zine ; mais je puis répondre du succès si les frictions sont convenablement faites et surtout précédées de frictions sèches faites au moyen d'un linge un peu rude. »

Liqueur de quinquina préparée suivant une nouvelle formule.

M. Deschamps, auquel on doit la formule suivante, pense qu'elle doit être préférée à celle du vin de quinquina, parce qu'elle possède des vertus médicinales plus constantes et qu'elle est d'un prix moins élevé.

Alcool à 86 degrés centésimaux.	162	grammes.
Eau.	837	—
Acide sulfurique à 66 degrés.	1	—
Quinquina jaune grossièrement pulvérisé.	100	—
Ecorce d'orange	5	—

Laissez macérer le tout pendant dix jours, passez et ajoutez à une partie du macéré une demi-partie de sucre; laissez dissoudre le sucre et filtrez.

Trente grammes de cette liqueur représentent le macéré de deux grammes de quinquina. L'écorce d'orange est employée pour aromatiser un peu.

Emploi de l'huile essentielle de valériane dans la fièvre typhoïde.

On ne saurait posséder trop de moyens contre la fièvre typhoïde, toujours si rebelle au traitement le mieux dirigé; aussi devons-nous indiquer l'action régularisatrice obtenue par M. Leausure sur marche de cette maladie.

Suivant ce praticien, l'huile essentielle de valériane ranime les forces, calme les vomissements et la diarrhée, en excitant des sueurs abondantes et d'une odeur désagréable ; elle modifie très-notablement les symptômes cérébraux ; jamais elle ne cause de délire, et loin de là, elle a produit le calme dans un cas très-grave.

La dose est d'une goutte toutes les heures dans les cas graves, toutes les deux ou trois heures dans ceux qui le sont moins.

Alimentation des chevaux.

Dans un livre plein d'intérêt et de démonstrations utiles, M. Wedlake enseigne les meilleurs moyens d'alimenter économiquement les chevaux. Tout le monde sait quelle quantité d'avoine se perd dans les fumiers par suite d'une mastication incomplète. En concassant le grain et en lui faisant subir ainsi une sorte de mastication, on obtient une économie notable, qui n'est pas moindre d'un quart de la ration ordinaire. D'après les personnes compétentes, un cheval peut passer près de six heures à broyer et à manger sept kilogrammes de foin, tandis que pour absorber le même poids de nourriture préparée il ne lui faut que vingt minutes. L'animal peut donc employer au repos cette différence de temps. M. Wedlake conseille de mêler ensemble une partie de foin de prairie avec deux parties de paille de blé, d'orge ou d'avoine, et une partie d'avoine préalablement broyée. On doit humecter le tout avec de l'eau plus ou moins chaude.

La grande Compagnie de roulage de Londres, qui compte dans ses écuries près de treize cents chevaux, fait une économie d'à peu près cent trente-cinq mille francs tous les ans depuis qu'elle a adopté ce genre de nourriture.

Les chevaux sont, en outre, en bien meilleur état et moins sujets aux maladies. Les chevaux des brasseurs de Londres sont aussi nourris d'après le système de M. Weldake.

Empoisonnement d'un enfant de quatre jours avec deux gouttes de laudanum.

Dans le mois dernier, M. Balfour fut appelé près d'un enfant de quatre jours, qu'il avait laissé la veille fort et bien vivant; il le trouva sans pouls, froid et livide; il crut à une maladie des poumons et il commença à le traiter en conséquence. Les parents lui avaient dit qu'on ne lui avait rien donné; il les avait crus.

Malgré tout ce qui fut fait, l'enfant mourut vers

six heures du soir. Ce n'est qu'après quelques jours que le docteur Balfour sut que, pour calmer les cris de l'enfant, la nuit précédente, vers minuit, on lui avait donné deux gouttes de laudanum, et que cinq heures après il présentait les symptômes que le médecin avait observés.

Formules contre les douleurs rhumatismales.

M. Bottaro désigne sous le nom de douleurs rhumatoïdes des douleurs qui surviennent sans cause appréciable, n'augmentent ni par la pression, ni par les mouvements, ni par la chaleur du lit ; elles déterminent plutôt un sentiment de gêne, de pesanteur, que des douleurs pongitives, comme dans quelques rhumatismes et l'ostéite ; elles se dissipent petit à petit et ne présentent aucune rémission ni augmentation notables. Le siége principal s'observe dans les articulations du genou et de l'épaule ; ces douleurs semblent tenaces surtout quand le temps est pluvieux et humide, comme les douleurs franchement rhumatismales; elles en diffèrent néanmoins par une sorte de douleur gravative, qui se dissipe peu à peu par une température chaude et modérée de la chambre et par le mouvement. Il n'y a ni rougeur, ni gonflement articulaire appréciable ; il y a pourtant un sentiment de chaleur assez marqué. Comme état général, le pouls est normal, le sommeil un peu agité, la langue blanche, humide. Il y a un peu de soif, l'appétit est diminué.

Après avoir employé inutilement les frictions avec l'huile de jusquiame camphrée et la tisane de bourrache additionnée de la poudre de Dower sans succès, M. Bottaro a été conduit à expérimenter la formule suivante :

Prenez :

Infusion de quassia-amara.	30 grammes.
Iodure de potassium.	20 centigr.
Sirop d'ipécacuanha	10 grammes.

A prendre en deux fois, moitié le matin et le reste le soir.

Après le premier septenaire de l'usage de cette potion, il a vu l'appétit revenir et les symptômes diminuer. Cette amélioration lui faisait seulement augmenter l'alimentation de ses malades ; quant à la potion, elle était continuée pendant huit jours après la cessation. Dans les trois cas que ce médecin a observés, la récidive ne s'est pas montrée.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Le Moniteur d'hygiène et de salubrité de France.

Deux modes de publication sont employés par les écrivains qui se consacrent aux livres utiles : le premier consiste à faire un ou plusieurs volumes qu'on revoit et qu'on corrige à chaque édition, puis l'auteur peut se reposer pendant le reste de sa vie, il a produit un livre, il a acquis des droits à la reconnaissance de ses concitoyens, il est désormais placé sur le piédestal qu'il s'est élevé. — Un autre mode de travail est celui qui procède par une publication périodique éditée à grands frais, nécessitant un labeur actif, incessant, toujours à la hauteur de la science, et ne produisant ordinairement à son propriétaire qu'un résultat très-médiocre.

Le dernier mode de publication dont nous parlons est toujours le plus vite oublié par le public ; celui qui s'y livre fait acte de dévouement, et nous croyons que, parmi les travailleurs intelligents, c'est lui qui rend les plus importants services; aussi avons nous applaudi à la création du *Moniteur d'hygiène et de salubrité* auquel nous avons fourni de suite, avec plaisir, notre modeste collaboration. Quelquefois nous avons parlé à nos lecteurs de ce journal, mais aujourd'hui qu'il a plusieurs mois d'existence, qu'on peut le juger pièces en main (le numéro 9 vient de paraître), nous sommes à l'aise pour dire à M. de Champtenay : « Vous avez créé un journal utile, une œuvre qui manquait et qui mérite les encouragements des hommes sérieux. »

Quel est, en effet, le but après lequel nous courons tous? N'est-ce pas le bien-être physique et moral, et puisque l'hygiène peut nous faire parvenir à la plus grande somme de ce bien-être, n'est-il pas juste et raisonnable d'étudier, de pratiquer, de propager l'hygiène par tous les moyens possibles? C'est ce que font les gouvernements, mais c'est aussi ce que peuvent faire fructueusement, par une autre voie, les simples particuliers. Le *Moniteur d'hygiène* rendra donc des services importants, et l'article qui est placé en tête de notre numéro de ce jour vient encore prouver combien il est utile de connaître à fond tout ce qui a le titre d'*hygiénique*. A ce compte, la publication que nous recommandons à nos lecteurs pourra être consultée avec le plus grand fruit, car, sentinelle avancée de la science qu'elle veut populariser, elle se propose de soumettre au creuset de son examen tous les produits qui peuvent intéresser le consommateur.

L'espace nous manque pour passer ici en revue tous

les numéros parus du *Moniteur d'hygiène et de salubrité*, mais nous signalons particulièrement à nos lecteurs les articles d'hygiène morale dus à la plume élégante et si bien inspirée de M. de Champtenay.

Dr Reinvillier.

VARIÉTÉS ET NOUVELLES

Vie, travaux et mort de M. le baron Thénard.

Le *Cosmos* a consacré à la mémoire de l'illustre chimiste Thénard un article important dont nous extrayons les lignes qui suivent :

Louis-Jacques Thénard naquit le 4 mai 1777, à la Loupvière, petit village de Champagne, près de Nogent sur Seine (Aube). Son père était un humble et pauvre laboureur, qui devina de bonne heure ses heureuses qualités, et s'imposa de grands sacrifices pour lui donner une éducation convenable. Le jeune Louis fit ses premières études littéraires au collége de Sens; il vint à Paris à l'âge de seize ans, avec la seule ambition d'acquérir, pour répondre aux vœux de son brave père, les connaissances nécessaires et suffisantes à l'obtention d'un diplôme de pharmacien herboriste, avec l'intention bien arrêtée de revenir au plus tôt exercer cet art si modeste dans son village natal. La bourse du jeune Champenois était bien légère : quatre-vingts centimes par jour, c'était tout son budget alimentaire ; sa qualité de garçon pharmacien lui donnait un lit et le blanchissage; il ne devait songer à renouveler son vestiaire que lorsqu'il allait prendre quelques jours de vacances au sein de sa famille. Heureusement que le jeune Thénard avait une santé robuste, un caractère heureux, une imagination riante, une volonté forte de parvenir. Quand il était libre à l'heure des leçons des chimistes célèbres du temps, il s'échappait de sa pharmacie, quelquefois sans avoir pu déposer son tablier de laboratoire; il s'installait avec bonheur dans un angle de l'amphithéâtre, devenait tout yeux et tout oreilles, dévorait le professeur du regard, se faisait remarquer par sa sympathie vivement intelligente, et se conciliait ainsi une bienveillance dont bientôt il éprouva les effets. Vauquelin le discerna le premier, l'interrogea, fut ravi de ses réponses et lui ouvrit son laboratoire. Nous croyons savoir qu'il prit part aux célèbres analyses de l'émeraude qui amenèrent en 1798 la découverte de la glucine ou oxyde de glucinium; Thénard n'avait alors que 21 ans. Peu d'années après, il devenait répétiteur de chimie à l'École polytechnique, et commençait définitivement, sous le patronage des deux chimistes les plus éminents du siècle, Vauquelin et Fourcroy, sa carrière scientifique, véritable course au clocher dans laquelle il sut s'élever presque à pas de géant au niveau de ses glorieux maîtres.

Le premier Mémoire présenté par lui à l'Institut en 1802 avait pour objet les combinaisons de l'antimoine avec le soufre et l'oxygène ; il devint l'objet d'un rapport dans lequel Guyton de Morveau le proclamait hautement habile et exercé aux manipulations les plus délicates, en possession de tous les moyens de faire faire à sa science de prédilection de rapides progrès. Nous ne pouvons qu'énumérer rapidement les principales découvertes auxquelles son nom se rattache. Il prépara le premier le protoxyde de fer, blanc au moment où il se sépare de l'acide sulfurique, qui s'oxyde et se colore à l'air. Il reconnut le premier que la fermentation supposait nécessairement la présence de quelque substance organique étrangère, et n'apparaissait jamais spontanément dans les liquides clarifiés et purs. Il trouva le moyen de purifier les huiles grasses en les soumettant à l'action de l'acide sulfurique dilué, moyen dont l'industrie profite encore aujourd'hui, et applique sur une très-grande échelle. Il mit en évidence la composition incertaine ou ignorée de l'orpiment et du réalgar. Il aborda en 1806 le difficile problème de la nature et de la composition des éthers, étudia à fond les combinaisons nées de l'action des acides végétaux sur l'alcool, exposa une théorie nouvelle de leur formation, etc., etc. Il avait pour collègue dans ses fonctions de répétiteur le jeune Gay-Lussac ; tous deux avaient même âge, mêmes goûts, mêmes talents, même ardeur ; ils s'unirent étroitement et firent ensemble une des plus glorieuses campagnes scientifiques dont l'histoire des sciences ait conservé le souvenir.

C'était en 1807 ; sir Humphry Davy, par un emploi complétement imprévu d'une puissante pile de Volta, était parvenu à décomposer la potasse et la soude, à faire apparaître quelques globules des métaux terreux, qui, sous le nom de potassium et de sodium, excitèrent une si vive admiration. Les expériences et les succès du chimiste anglais attirèrent et fixèrent l'attention du grand empereur ; il voulut que des essais semblables fussent tentés en France. Il dota le laboratoire de l'Ecole polytechnique d'une pile plus énergique encore que celle de Davy. Confié à des mains aussi actives et aussi intelligentes que celles de Thénard et Gay-Lussac, cet outil incomparable devait acquérir une efficacité merveilleuse, et bientôt, en effet, les espérances conçues par Napoléon Ier furent grandement dépassées. Gay-Lussac et Thénard n'obtinrent pas seulement, comme Davy, des atomes des nouveaux métaux ; ils parvinrent à les préparer en masses relativement considérables, en mettant la potasse et la soude en contact avec le fer incandescent ; ils isolèrent le bore que Davy n'avait fait qu'entrevoir ; ils soumirent à un rigoureux examen l'hydrure ammoniacal de mercure et de potassium ; ils firent du potassium et du sodium des agents souverains d'analyse qui leur servirent à prouver contre Davy que le phosphore était un corps simple complétement exempt d'oxygène, à définir nettement la composition de l'hydrogène sulfuré, des acides carbonique, borique, etc.

Le Directeur, rédacteur en chef, Dr Reinvillier.

Paris. — Typ. de Pillet fils aîné, rue des Grands-Augustins, 5.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LA SEPTIÈME ANNÉE

DU 15 JUILLET 1856 AU 15 JUILLET 1857.

A

Abeilles (empoisonnement par les piqûres d'), 152.
Aboyeurs (délire des), 89.
Absence d'appétit, 6.
Accidents de la dentition, 34, 63.
— causés par les préparations de plomb, 184.
Acide sulfurique (empoisonnement par l'), 163.
Air respiré, son influence, 37.
Aliénation mentale (usage du lait contre l'), 75.
Alimentation des chevaux, 192.
Allaitement par une vieille femme, 41.
— sa possibilité à l'aide de l'électricité, 111.
Allumettes hygiéniques, 139.
Ammoniaque liquide (ingestion d'), 130.
Amylène, sa valeur et son innocuité, 138.
— son efficacité, 143.
— son emploi chez les enfants, 161.
— (mort causée par l'), 164.
Anémie (traitement de l') des enfants, 9.
Angine couenneuse, traitement, 73.
— gangréneuse, traitement, 74.
Applications de la science aux arts, 43.
Application médicale du compteur à gaz, 47.
Arbousier, usage alimentaire de ses fruits, 119.
Asthme, influence de la pléthore sanguine, 18.
— (fumigations nitrées contre l'), 30-41.
— nerveux, traitement, 71.
— traitement par les solanées, 105.
Asphyxie (traitement de l'), 16.
— par le charbon de bois, 136.

B

Baies de l'églantier, usage médical, 119.
Bâillement (du), 61.
Bain gélatineux, 36.
Bain de gaz, 84.
Banquet des médecins de l'armée, 19.
Baume antirhumatismal, 76.
Belladone contre l'incontinence d'urine, 28.
— contre la hernie étranglée, 179.
Benzine contre les poux, 191.
Bouillon tempérant, 164.
Boutons des lèvres, 54.
Brûlure (des pansements de la), 48.

C

Café (quelques mots sur le), 107.
— son emploi contre la hernie étranglée, 151.
Causeries du père Maurice sur l'hygiène, 110, 118, 125, 142, 150, 157.
Champignons (innocuité des) crus, 94.
Charbon de bois, asphyxie, 136.
Chènevis (huile de), son action sur l'allaitement, 28.
Cheval (le), substance alimentaire, 51.
Chevaux (de la ration des), 64.
Ciment pour obturer les dents, 95.
Clous (traitement des), 121.
Coings (ratafia et gelée de), 132.
Colique néphrétique (potion contre la), 12.
Coliques violentes, emploi des purgatifs, 56
Collodium contre la hernie des enfants, 56.
Coqueluche, traitement, 35.
Corps étrangers dans l'oreille, 7.
— avalés, 49.
— dans l'intestin, 104.
Cosmétique de la peau, 180.
Courbature (de la), 101.
Courge à moelle, aliment, 63.
Courrier médical, 173, 182.
Créosote contre l'érysipèle, 54.

D

Découverte chimique, 189.
Dentaires (douleurs), moyen de les calmer, 185.
Dentistes arabes, 146.
Dentition (accidents pendant la), 34, 63.
Dents, ciment pour les obturer, 95.
— leur obturation, 121.
— procédé pour remplacer l'extraction, 169.
Diarrhée rebelle, lavements iodés, 32.
— emploi de la salicaire, 106.
— utilité du plantain, 173.
Douleurs rhumatismales (formules contre les), 193.

E

Elixir de santé du docteur Boujean, 39.
— au citro-lactate de fer, 156.
Elus de l'avenir (les), *Bibliographie*, 90.
Emanations insalubres, leur danger, 116.
Emissions sanguines contre le tétanos, 11.
Empoisonnement par l'opium, traitement, 27.
— par du cidre, 127.
— d'un enfant par deux gouttes de laudanum, 192.
— par des piqûres d'abeilles, 152.
— par le vert-de-gris, antidote, 120.
— par l'opium, 69.
Enfants, leur hygiène, 29.
Engelures (topique contre les), 52.
Epilepsie (traité de l'), *Bibliographie*, 11.
Epileptique (guérison d'un), 190.
Ergot (de l'), 133
Ergotine (de l'), 133.
Erysipèle (créosote contre l'), 54.
Etouffement (de l'), 94.
Extraction d'une pièce de monnaie dans la gorge, 102.

F

Feu (mangeurs de), 140.
Fièvre d'accès, médication, 75, 88.
— intermittente, 95.
— — médication arsénicale, 170.
— grave causée par la peur, 161.
— typhoïde, 192.
Fissure à l'anus, 130.
Fluxion (de la), 21.
Flux hémorrhoïdal, 152.
Fumigations nitrées contre l'asthme, 30.

G

Gargarisme émollient, 28.
Gaz bains de, 84, 91.
Gaz (compteur à), emploi médical, 47.
Gélatineux (bain), 36.
Gelée de coings, 132.
Gelée de lichen et d'huile de foie de morue, 84.
Gencives (incision des). *Mort*, 72.
Guide aux bains de mer, 180.
— aux eaux minérales, 188.
Gutta-percha (emploi du papier de), 155.

H

Hallucinations de la vue et de l'ouïe, 22.

Haschich contre les hallucinations, 22.
Hernie des enfants, 56.
— étranglée, 179.
— réduite, 151.
Hoquet (du), 4[illegible], 79.
Huile de chènevis, effet sur le lait, 28, 185.
— de foie de morue (étude sur l'), 60.
— — moyen d'en diminuer la saveur, 17 8.
— de ricin, moyen d'administration, 80.
Hygiène des enfants, 29.
— morale, 160, 167.
Hystérie (recherches sur l'), 103.

I

Incontinence d'urine, guérison, 27.
— — traitement, 146.
Insecte dans l'oreille, 168.
Inule, ses propriétés médicales, 135.

L

Lacrymation, 64.
Lait (perte extraordinaire de), 8.
— (action de l'huile de chenevis sur le), 28, 185.
Larves de la mouche dans l'oreille, 42.
Lavement contre la diarrhée, 68.
— contre les diarrhées rebelles, 32.
— contre la fissure à l'anus, 131.
Lèvres (boutons des), 53.
Limonade gazeuse purgative, 28.
Liniment contre les douleurs, 116.
— contre le rhumatisme, 68.
Lithotrities (histoire de trois). *Bibliographie*, 19.
Lumbago (du), 85.

M

Maladies des voies respiratoires. *Bibliographie*, 67.
Mariage (monomanie du), 114.
Migraine, traitement, 62, 153.
Moniteur d'hygiène et de salubrité de France, 195.
Monomanie singulière, 171, 186.

N

Névralgies guéries au début, 104.
— traitées par l'eau froide, 97.
— faciales, moyen de les calmer, 185.
— traitées par le valérianate d'ammoniaque, 26.
Nourrices (les), 13.

O

Ongle incarné, traitement, 48.
Ophthalmies (traitement des). *Bibliographie*, 76.
Opium, empoisonnement, 27.
— — traitement, 69.
Oreille (corps étrangers dans l'), 7.
— (insecte dans l'), 168.
— (larves de mouche dans l'), 42.
Ozène (traitement de l'), 103.

P

Pain rassis (du), 63.
Panaris (sur le traitement du), 175.
Paralysie apparente, 83.
— produite par la peur, 130.
Pepsine contre les digestions difficiles, 144.
Peur (fièvre causée par la), 161.
— (paralysie causée par la), 130.
Phthisie pulmonaire, traitement, 33, 50, 56.
— (séve de pin contre la), 116.
Pilules ferrugineuses, 44.
Pin maritime contre la phthisie, 116.
Pistolet (histoire d'un coup de), 58, 66.
Pityriasis du cuir chevelu, 166
Plantain contre la diarrhée, 179.
Pléthore, son influence sur l'asthme, 18.
Plomb (accidents causés par le), 184.
Poignet (réunion immédiate du), 128.
Poison des sauvages d'Océanie, 35, 42.
Poisson gâté (accidents par le), 96.
Pommes de terre, manière de les cuire, 55.
Potion contre la colique néphrétique, 12.
— excitante, 20.
— vomitive pour les enfants, 148.
Poudre digestive, 172.
Poux et autres parasites (benzine contre les), 191.
Protecteur (le) des animaux, 179, 187.

Q

Quinquina contre les accidents de la dentition, 34.
— (liqueur de), nouvelle formule, 192.

R

Rachitis (du), 81.
Rage, marche et symptômes, 87.
Ratafia de coings, 132.
Rétention d'urine chez les vieillards, 89.
Rhumatisme (baume contre le), 76.

S

Sang (du). *Bibliographie*, 131.
Sangsues (fraude dans la vente des), 123.
Saumure, cas où elle devient poison, 15.
Sel marin, cas où il devient poison, 15.
Sirop antiscrofuleux, 68.
— artificiel de suc de citron, 35.
— de goudron contre le catarrhe, 188.
Socrate (du démon de). *Bibliographie*, 100.
Squelette (histoire d'un), 124.
Substances alimentaires, chair de cheval, 51.
Syncope chez les vieillards (de la), 17.

T

Tisane rafraîchissante des voyageurs, 100.
Topique contre les engelures, 52.
Torticolis (du), 77.
Truffes, leur reproduction, 98.

V

Valérianate d'ammoniaque contre les névralgies, 26.
Vertige nerveux, 178.
Vidanges (utilité des), 155.
Vin de cerises, 18.
— de gentiane, 60.
— de groseilles et cassis, 18.
— de groseilles à maquereaux, 18.
— de groseilles rouges, 18.
— de quinquina ferrugineux, 92.
Voix (perte de la), guérison, 55.
Vomissements pendant la grossesse, 96

WELLCOME LIBRARY INSTITUTE